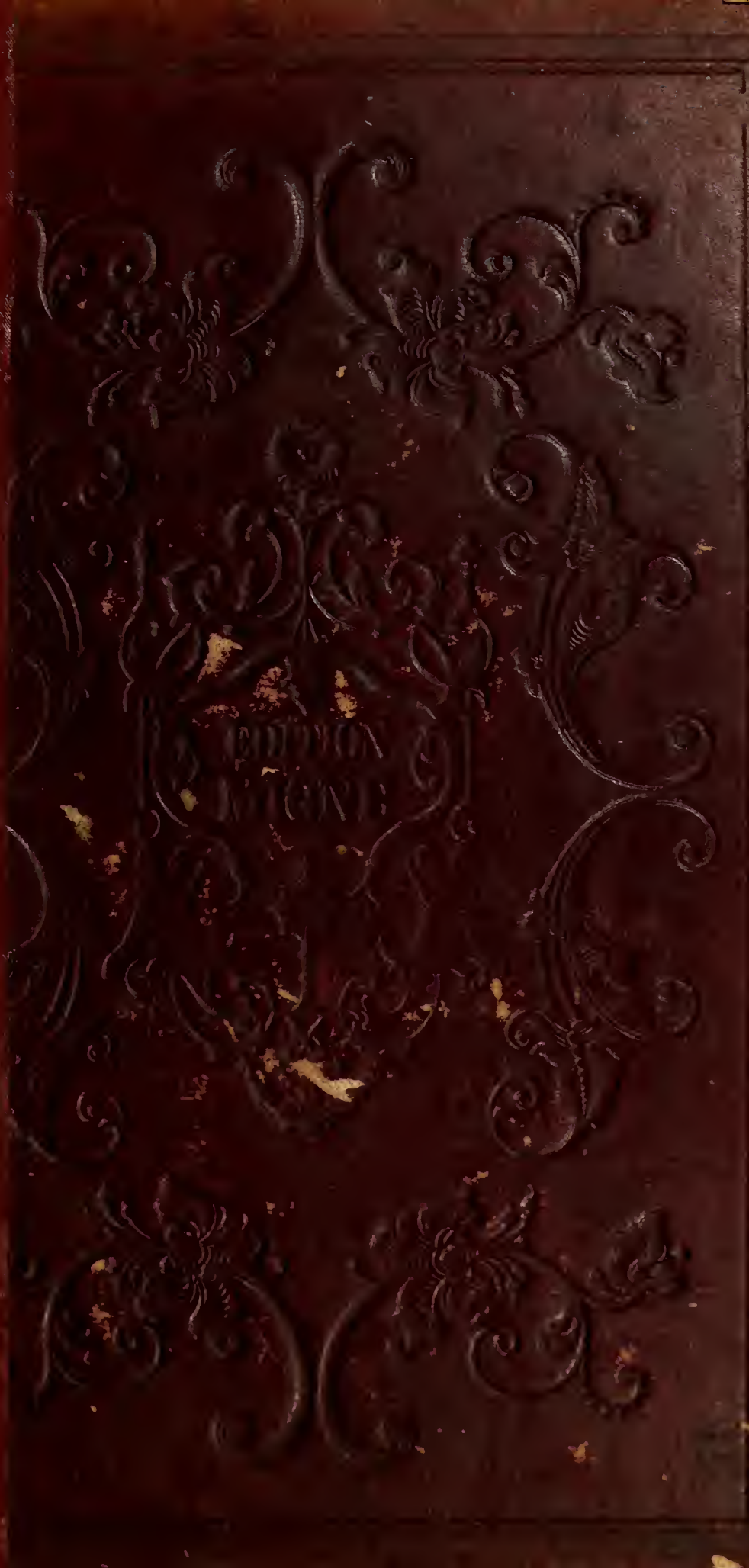
EDITION
DE LUXE

DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES

DE

TERTULLIEN, ORIGÈNE, EUSÈBE, S. AUGUSTIN, DESCARTES, MONTAIGNE, BACON, GROTIUS, RICHELIEU, ARNAULD, NEWTON, PASCAL, PELISSON, DE CHOISEUL-DU PLESSIS-PRASLIN, NICOLE, BOYLE, BOSSUET, BOURDALOUE, HUET, CLARKE, LOCKE, LAMI, BURNET, MALEBRANCHE, LESLEY, BONNET, LA BRUYÈRE, LÉIBNITZ, BAYLE, JAQUELOT, DUGUET, FÉNÉLON, DÉRHAM, DUPIN, LECLERC, BUFFIER, DE POLIGNAC, TOURNEMINE, FABRICIUS, MASSILLON, D'AGUESSEAU, ADDISSON, DITTON, SHERLOCK, SAURIN, STANISLAS, POPE, LÉLAND, RACINE, WARBURTON, JENNYNGS, EULER, LINNÉE, STATLER, LYTLETON, DE HALLER, JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DE POMPIGNAN, BUTLER, BEAUZÉE, BERGIER, GERDIL, DE CRILLON, DE LUC, TURGOT, PORTEUS, NECKER, THOMAS, DE LALUZERNE, WEST, LAHARPE, PALEY, MAURY, DUVOISIN, MILNER, POYNTER, MOORE, RIAMBOURG, MANZONI, S. S. GREGOIRE XVI, MOELHER, CHALMERS, LINGARD, KEITH, DUPIN AINÉ, WISEMAN, ETC., ETC., ETC.,

Traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites.

REPRODUITES **INTEGRALEMENT** *NON PAR EXTRAITS,*

ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR M. L'ABBÉ M****, EDITEUR DES COURS COMPLETS.

OUVRAGE ÉGALEMENT NÉCESSAIRE A CEUX QUI NE CROIENT PAS, A CEUX QUI DOUTENT ET A CEUX QUI CROIENT.

TOME CINQUIÈME,
CONTENANT LES *DÉMONSTRATIONS* D'HUET, ET DE CLARKE.

PARIS,
CHEZ L'EDITEUR,
RUE D'AMBOISE, HORS LA BARRIÈRE D'ENFER,
1842.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Don
de l'Institut Catholique
DE PARIS

BX
1752
.M53
1843
v.5

INDEX

DES MATIÈRES TRAITÉES DANS CE VOLUME.

Biographie de Huet *col.* 5-6

Préface. 7-8

Lettre de Samuel Puffendorf. 19-20

Introduction. 21-22

En quoi consiste l'authenticité d'un livre 27-42

Les livres du Nouveau-Testament sont authentiques. 41-81

Les livres de l'Ancien-Testament sont authentiques. 81-480

L'Ancien-Testament renferme beaucoup de prophéties, plusieurs se sont accomplies; toutes les prophéties de l'Ancien-Testament conviennent au Messie. — Jésus de Nazareth est le Messie. 481-933

La religion chrétienne est vraie. 933-936

Avertissement du traducteur. — Préface et notice sur le docteur Clarke. 936-946

Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu. 947-1037

Lettres d'un gentilhomme de la province de Glocester au docteur Clarke. 1039-1056

Autres lettres d'un théologien de Cambrigde avec les réponses de l'auteur sur la Nécessité et la Liberté des actions humaines. 1057-1068

Discours sur les devoirs immuables de la religion naturelle et sur la vérité de la religion chrétienne. 1069-1283

Défense du docteur Clarke pour prouver l'immatérialité de l'âme et son immortalité 1291

IMPRIMERIE DE MIGNE, A MONTROUGE

BIOGRAPHIE DE HUET.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, né à Caen le 8 février 1630, acheva son cours de belles-lettres à 14 ans, étudia en philosophie sous le Père Pierre Membrun, jésuite, et devint en peu de temps géomètre, mathématicien, théologien, antiquaire et poète. Il alla à Paris en 1650, où il prit du goût pour la philosophie dans les *Principes* de Descartes, et pour l'érudition dans la *Géographie sacrée* de Bochart. Il accompagna ce dernier en Suède, en 1652, où Christine lui fit l'accueil dont elle honorait les savants les plus distingués. De retour dans sa patrie, il institua une académie de physique, dont il fut le chef, et à laquelle Louis XIV fit sentir les effets de sa libéralité. En 1670, le grand Bossuet ayant été nommé précepteur du Dauphin, Huet fut choisi pour sous-précepteur. C'est alors qu'il forma le plan des éditions *ad usum Delphini*, éditions qu'il dirigea en partie. Ses services furent récompensés par l'abbaye d'Aunai en 1678, et en 1685 par l'évêché de Soissons, qu'il permuta avec Brulart de Syllery, nommé à celui d'Avranches. Les travaux de l'épiscopat ne purent ralentir ses travaux littéraires. Comme il se tenait continuellement enfermé dans son cabinet et dans sa bibliothèque, ses domestiques, craignant de l'interrompre, répondaient à ceux qui venaient lui parler d'affaires, qu'il étudiait : « Eh ! pourquoi, dirent un jour de bonnes gens, le roi ne nous a-t-il pas donné un évêque qui ait fait ses études ? » Voyant que le temps qu'il voulait donner au travail l'empêchait de remplir les devoirs de l'épiscopat, il se démit de cet évêché, et obtint à la place l'abbaye de Fontenay, près de Caen. Il se retira peu de temps après chez les jésuites de la maison professe à Paris, auxquels il légua sa bibliothèque; il y vécut, partageant ses jours entre l'étude et la société des savants, jusqu'à sa mort, arrivée le 26 janvier 1721, à 91 ans. Il était de l'académie française. L'érudition chez Huet n'était ni sauvage ni rebutante, Humain, affable, prévenant, d'une conversation aisée et agréable, il instruisait les savants, et savait plaire aux ignorants même. Sa politesse découlait de son caractère ; c'était la douceur d'un littérateur indulgent. Ce prélat a beaucoup écrit en vers et en prose, en latin et en français. Ses principaux ouvrages sont : | *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-folio. Cet ouvrage est un prodige d'érudition, et suffirait seul pour donner l'immortalité à son auteur. Ceux qui ont dit qu'il était faible en raisonnements avaient peut-être quelque intérêt à le trouver tel. Ils n'ont pas considéré que c'était une démonstration historique, un argument de fait, un groupe d'événements, de prophéties, de figures; un tableau de rapports si multipliés, si visibles ; un ensemble si bien lié dans toutes ses parties, que la démonstration se forme d'elle-même, sans qu'il soit besoin de la réduire en forme dialectique. | *De claris interpretibus, et de optimo genere interpretandi*, la Haye, 1683, in-8°; | une *Édition* des Commentaires d'Origène sur l'Écriture sainte, Rouen, 1668, 2 vol. in-fol., en grec et en latin ; Cologne, 1685, 3 vol. in-fol.; | un savant traité de l'*Origine des romans*, in-12, à la tête de celui de *Zaïde*. Il regardait ce genre de livres, quand ils sont sagement écrits, *comme propres à tromper l'homme par l'appât du plaisir, adoucir la vérité des préceptes par l'agrément des exemples, et corriger ses défauts en les condamnant dans les autres.* | *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis et fidei*, Caen, 1690, in-4°; | *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, Amsterdam, 1723, in-12, traduit en latin ; Amsterdam, 1738, et en allemand, par Christian Grosse ; Francfort, 1724, avec des notes où le commentateur prétend réfuter le texte. Ce traité est une traduction de la première partie des *Quæstiones Alnetanæ*. Quelques savants ont cru y voir une espèce de plagiat des Hypothèses pyrrhoniennes de Sextus Empiricus ; mais les deux ouvrages sont très-différents. Voltaire (Siècle de Louis XIV) dit que ce Traité a fait beaucoup de bruit, et a paru à quelques-uns démentir sa *Démonstration évangélique ;* mais un critique moderne remarque que ceux-là n'ont sans doute pas fait attention que l'on trouve les mêmes principes dans les préliminaires de la Démonstration. Le dessein de Huet est de montrer que le système des anciens sceptiques, réduit à de certaines bornes, n'est pas si déraisonnable qu'on le croit communément ; qu'il n'est point opposé aux preuves de la religion, qui resterait démontrée quand même le doute se répandrait sur la plupart des sciences humaines, et qu'enfin les démonstrations morales ne le cèdent point aux démonstrations mathématiques. | *De la situation du paradis terrestre*, Amsterdam, 1701, in-12 ; | *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, in-12, réimprimée à Lyon, chez Duplain, in-8°, en 1763. Ces deux ouvrages renferment une érudition immense. Le premier satisfit les curieux, et le second les bons citoyens. | *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12 ; | des *Poésies* latines et grecques, des *Odes*, des *Élégies*, des *Eglogues*, des *Idylles*, des *Pièces héroïques*, et son *Voyage en Suède*, Utrecht, 1700, in-12. Quelques-uns lui attribuent un *Poème sur le sel*, mais il est de Joseph Thoulier d'Olivet. Les vers de ce prélat respirent l'antiquité ; la latinité en est aussi pure qu'élégante. | *Censura philosophiæ cartesianæ*, in-12; critique qui suppose autant de connaissances dans la bonne physique que de justesse dans le raisonnement. L'auteur dévoile et détruit plusieurs erreurs de Descartes. | *Origines de Caen*, Rouen, 1706, in-8°; | *Diane de Castro*, 1728, in-12. Il orna de *notes* le *Manilius ad usum Delphini*, donné par du Fay. L'abbé de Tillader fit imprimer,

après la mort d'Huet, 2 vol. in-12 de *Dissertations* et de *Lettres*, presque toutes de ce prélat. *Voyez* son *Eloge* an-devant de l'*Huetiana*, in-12, recueil qui renferme des *Pensées diverses* et des *Poésies :* il a été publié par l'abbé d'Olivet, son ami et son confrère d'académie, à qui le savant évêque l'avait confié. On trouve des détails sur sa vie dans d'autres éloges de ce prélat, qui se trouvent dans le recueil de l'académie de Caen pour 1766. Huet est un des trois prélats qui ont le plus honoré le siècle de Louis XIV par leurs lumières. Le mérite de Fénélon et de Bossuet balance depuis longtemps les suffrages : pourquoi ne placerait-on pas avec eux, dans cette espèce de concurrence, l'illustre évêque d'Avranches? Son savoir a peut-être moins de grâces françaises, mais il a plus de grâces grecques et latines; il a moins d'éclat, mais peut-être plus de profondeur, et certainement plus de variété et d'étendue. L'usage modeste et sans prétention qu'il en a fait, le silence et la retraite qui l'ont dérobé aux yeux des hommes, semblent ajouter encore aux titres de sa gloire.

(Dictionnaire de Feller.)

Démonstration Evangélique,

Par Pierre Daniel HUET, Évêque d'Avranches,

TRADUITE DU LATIN.

PRÉFACE.

Lorsque je me proposais d'employer un nouveau moyen de démontrer la vérité du christianisme, je pensais bien rencontrer de nombreux contradicteurs; je savais qu'il fallait m'attendre à subir les impitoyables critiques des méchants, peut-être même leurs jalousies, leurs calomnies. Aucun écrivain n'est à l'abri de cette épreuve; mais je voyais que j'y serais exposé plus qu'un autre, car j'allais attaquer l'impie jusque dans ses retranchements; j'allais m'en prendre à ces hommes corrompus et de mœurs dépravées, qui ont tout intérêt à effacer de l'esprit des autres l'idée de Dieu, les premières notions de la foi, et tout principe religieux. J'avais aussi quelques motifs particuliers de redouter le fiel de la malveillance et de la haine; je n'en avais été que trop souvent la victime, quoique bien injustement; et puis comment pourrait-on me pardonner de traiter un sujet qui est la base de la théologie, à moi qui n'ai point végété sur les bancs de l'école? condition pourtant indispensable, comme chacun sait, pour faire un bon théologien! Ne devais-je pas d'ailleurs m'attendre à trouver peu de justice chez les écrivains qui se seraient déjà occupés de la même matière? A leurs yeux j'allais labourer dans leur champ, chercher à recueillir une moisson qu'ils avaient déjà méritée. Les plus rudes coups encore devaient me venir de ceux qui, pour se faire prôner, ont recours à la coalition, et qui, par leurs manœuvres ténébreuses, mettent en jeu les paroles, les actes et les écrits de leurs partisans, dépréciant sans scrupule tout ce qui n'est pas de leur bord. Rien pourtant n'a pu me détourner d'un projet utile au public; le désir de répandre la connaissance du christianisme a eu plus d'empire sur moi que la crainte des méchants et des envieux. J'entrevoyais d'ailleurs que j'aurais pour moi le suffrage des hommes droits, qui accueilleraient consciencieusement mon travail et me tiendraient compte des motifs purs et louables qui me l'ont fait entreprendre. Je ne me suis pas trompé. Il s'est trouvé à l'étranger et même en France plusieurs savants et des hommes honorables, que leur position mettait à l'abri d'être soupçonnés de vouloir me flatter, ou de vouloir me favoriser par indulgence; je n'avais pu les séduire ni par l'éclat de ma réputation, ni par l'appât de l'intérêt; et cependant mon ouvrage a obtenu leur haute approbation. J'aurais pu inscrire en tête de ce livre le pompeux éloge qu'ils en ont fait, si l'amour de la gloire avait pu me tenter; mais je laisse à d'autres cette vaine pâture de l'orgueil. Toutefois je dois dire qu'un étranger de distinction qui vit loin d'ici, homme qui a servi son pays avec éclat, écrivain célèbre par ses doctes travaux, que l'Eglise a le regret de ne pas compter parmi ses enfants, après avoir lu mon ouvrage en a été tellement frappé, qu'il eût voulu voir la logique et le talent que j'ai mis à combattre les ennemis du christianisme consacrés à trancher les difficultés de controverse qui, depuis si longtemps et surtout de nos jours, ont divisé les chrétiens en deux camps, où l'on ne se borne pas à des querelles de plumes, mais où l'on se fait des blessures mortelles. Ce vœu, chez lui, n'est pas resté un vœu stérile; sous prétexte de répondre à son frère qui lui aurait fait hommage de mon livre, il m'a adressé à ce sujet une lettre fort remarquable, et me l'a fait passer par l'intermédiaire de l'ambassadeur du roi de France, qui m'honore de la plus tendre amitié. Il m'engageait vivement à entreprendre cette œuvre. Je l'eusse fait, du moins de mon mieux, si j'avais cru trouver chez ses co-religionnaires parmi nous la bonne volonté dont il était animé lui-même.

Le public a prouvé son adhésion à cet ouvrage, en épuisant promptement les diverses édi-

tions qui en ont paru, et un grand nombre de savants de tous les points de l'Europe se sont sentis stimulés par mon exemple à entreprendre la défense du christianisme. C'est une chose incroyable que le nombre de volumes qu'on a écrits sur ce sujet, tous savants et méthodiques, quelques-uns pleins de force et d'élégance. Je serais content quand je n'aurais obtenu d'autre résultat que de faire naître chez plusieurs la pensée d'écrire, de leur avoir fourni des matériaux, des preuves, des citations et de nombreux extraits d'auteurs anciens. C'est ce qui est arrivé, avant même que mon ouvrage eût vu le jour; car, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans la première édition, on s'en arrachait les feuilles au fur et à mesure qu'elles étaient imprimées. Au reste, cette adhésion des savants et l'empressement, l'approbation du public ne m'ont pas tellement ébloui, que je ne puisse endurer volontiers les contradictions de la critique. Je ne demande pas à dominer dans le royaume des lettres; or, c'est vouloir dominer, et même injustement, que de détruire la liberté de jugement, et d'imposer à tout le monde ses paroles et sa manière de voir. Aussi ai-je accueilli tranquillement toute observation bienveillante, tout conseil ménagé convenablement; j'ai donné toute liberté à mes amis sur moi et sur mon œuvre, provoqué leurs aveux et encouragé leurs critiques. Mais la critique elle-même doit se renfermer dans de sages limites, il ne doit pas s'y mêler d'aigreur; si elle s'oublie, si elle en vient aux injures, on peut bien user de représailles, et se venger d'une flétrissure par une autre: la loi civile en donne le droit. A Dieu ne plaise que je veuille m'en servir! J'aime mieux suivre la loi de patience qui nous est tracée par Jésus-Christ: *Ne rendez ni mal pour mal, ni outrage pour outrage; mais, au contraire, bénissez ceux qui vous maudissent : c'est à quoi vous avez été appelés, afin d'être héritiers de la bénédiction de Dieu* (I Pierre, III, 9). Autrefois lorsque Caton-le-Censeur, qui s'est fait une illustration par sa vertu, écrivit sur la discipline militaire, il s'attendait à trouver des ennemis prêts à se faire valoir en dépréciant un travail qu'ils seraient incapables de juger; mais pour prouver combien leur malveillance le touchait peu, il avait d'avance fait cette déclaration : *Je sais que plusieurs trouveront à chicaner sur ce que j'écris, quand je l'aurai mis au jour; mais ce seront tous des hommes sans idée de la vraie gloire : je m'inquiète peu de leur opinion.* L'exemple d'un homme aussi grave et aussi sage a bien quelque valeur; cependant le précepte de Jésus-Christ doit avoir un plus grand poids.

Si parmi les hommes ordinaires j'avais dû rencontrer des improbateurs, je comptais du moins avec confiance sur l'appui tutélaire de ceux qui par état sont assujettis à une vie plus sainte; et, champion de la cause de la religion, j'espérais plaire à ceux qui la pratiquent. C'est tout-à-fait le contraire qui est arrivé. Bon nombre m'ont fait sentir leurs insolentes tracasseries; mais il en est surtout deux dont l'insolence a dépassé toutes bornes : je tais leurs noms, quoiqu'ils n'aient guère ménagé le mien. Je n'ai jamais rien dit ni rien fait qui pût les blesser; je ne les avais jamais vus, j'ignorais jusqu'à leur nom. L'un est un homme simple et sans malice: il a voulu traiter le même sujet que moi; mais comme il est tout à-fait au-dessous de cette tâche, il s'est mis à me piller, il s'est approprié mes citations et jusqu'à mes propres phrases, de sorte que si je voulais reprendre mon bien, il ne lui serait rien resté que la ridicule nudité du geai de la fable. Poussé par je ne sais quel mauvais conseiller, il a assaisonné son travail d'une certaine malveillance; et, de même que la science qu'il étale est une science empruntée, on peut dire aussi que le fiel et les méchancetés dont il m'inonde lui viennent d'ailleurs. Dans son énorme volume, il n'y a pas une page où il ne vomisse contre moi quelque grosse injure. Tout ce qu'il dit de la doctrine exposée dans mon ouvrage, je l'ai discuté ailleurs; quant à ses injures, le brave homme, je les lui pardonne volontiers, car elles ne sortaient pas de son propre fonds; et, en outre, d'après l'injonction qui lui en a été faite, il a reconnu son tort d'assez bonne grâce. Si nous étudions pour nous instruire, nous écrivons pour instruire les autres; je n'ai donc pas été fâché de voir que, grâce à moi, il avait fait assez de progrès pour se croire déjà capable d'enseigner. Mon autre antagoniste se porte le défenseur d'une cause déplorable: il s'arme contre moi de ses injures à défaut de bonnes raisons; mais il a traîné tant de bons écrivains aux gémonies, que désormais ses outrages sont un titre de gloire pour celui qui les subit. Je ne dirais rien s'il s'était contenté d'imiter ce rhéteur qui chaque fois qu'il lui arrivait un malheur s'en vengeait en écrivant un traité sur la fortune. Au lieu de cela, déclarer la guerre comme il le fait à tout le genre humain, s'en prendre brutalement à tous ceux qui se trouvent sur son passage, c'est d'un furieux qu'il faut user; il n'y a pas à raisonner avec lui. J'aurais pu punir le dévergondage de sa pédantesque éloquence, et m'appuyer de l'exemple des savants de notre époque qui prennent feu pour le plus petit mot, et rendent injures pour injures; aussitôt qu'ils lancent un écrit, ils le font aussitôt suivre de quelques autres, comme d'autant de sentinelles destinées à le protéger de leurs armes. Pour moi, ce n'est ni de mon caractère, ni de ma dignité, de faire une guerre de paroles injurieuses; je ne suis pas ainsi fait; toute ma vie proteste contre cet usage, et je me garderai bien de trahir par ma conduite la doctrine de l'Evangile que je cherche à défendre par mes écrits. Quant à mes adversaires qui veulent passer pour de bons chrétiens, qu'ils sachent que si leur religion les excite à l'outrage, la mienne m'oblige à la patience. Examinons cependant ce que mon charitable critique attaque dans mon commentaire. Il l'appelle une compilation de rabbinisme et de disputes sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et sur certains passages de ces livres; mais c'est flétrir du même coup plusieurs habiles critiques de son parti, dont les écrits sont fort estimés, et qu'en Angleterre on vient de réunir en un seul corps d'ou-

vrage, à grand'peine et à grands frais. Il ajoute que j'ai mêlé des choses bonnes à des choses mauvaises, des choses faibles à des choses solides; que le choix de mes matières est téméraire et irréfléchi; que mes preuves sont faibles, et mes conjectures peu fondées. A mon tour je pourrais lui dire que son assertion est bien vague, qu'il ne spécifie rien, qu'il avance sans preuves; je pourrais lui demander de me citer un ouvrage qui renferme des raisonnements aussi concluants et d'une pareille autorité. Il dit aussi qu'il est dangereux, en traitant un sujet sacré, d'exposer ainsi tant d'opinions diverses; que loin de détruire l'impiété des déistes, c'est lui fournir un nouvel aliment, supposé qu'un énorme volume à lire ne leur fasse pas peur. L'ouvrage est volumineux, j'en conviens; mais il a cela de commun avec les écrits de tant de savants et de saints auteurs dont les immenses ouvrages sont toujours lus avec plaisir et avec fruit, qu'on trouve toujours trop courts, et dont on peut dire, comme autrefois des discours de Démosthènes, que les plus longs sont les meilleurs. L'usage et le bon sens n'exigent-ils pas qu'un auteur expose l'opinion des savants avant d'indiquer la sienne, quelque sujet qu'il traite? Le choc des opinions fait ainsi mieux ressortir la vérité. Au reste, pourquoi procéder rationellement avec un homme privé de la raison par l'aveugle influence de l'esprit de parti? Aussi plusieurs personnes fort recommandables de sa secte, personnes que je ne connais aucunement, m'ont fait savoir de leur plein gré par mes amis qu'ils désavouaient entièrement les iniques procédés de leur confrère. C'est ici le cas de rappeler la vieille sentence de Manilius : *Le succès d'un ouvrage dépend des dispositions du lecteur.* Par les dispositions je n'entends pas seulement la portée de l'esprit, l'étendue des connaissances; il faut y joindre encore la droiture du cœur. En effet, lisez un ouvrage peu en rapport avec vos idées, ou bien soyez sous l'influence de la colère, sous l'impression de la malveillance, que la force des préventions vous aveugle et vous ôte toute liberté du jugement, vous sentirez s'élever au fond de votre âme des mouvements involontaires qui ne céderont ni à la solidité des raisons, ni à l'évidence de la vérité. Mon critique devient ensuite plaisant; il rencontre sur son chemin un autre adversaire, et le voilà qui change de batteries; il prétend que mon ouvrage est calviniste, ou, pour employer ses expressions, qu'il est *huguenot;* sans doute c'est un éloge qu'il en veut faire, car il est d'un zèle extrême pour cette secte. Il me loue aussi d'avoir démontré la divinité des livres sacrés par les livres sacrés eux-mêmes; que c'est là ce que j'ai écrit et cherché à établir; tandis, au contraire, que la divinité des livres saints est en dehors de mon plan et s'y trouve à peine effleurée : c'est de la tradition, et non des livres eux-mêmes, que je tire presque tous mes arguments; ce que je ferai voir ailleurs plus au long.

J'ai même appris qu'il avait paru en Angleterre un livre où l'auteur combattait le dogme catholique de l'Eucharistie, en s'appuyant sur les principes posés par moi dans ma Démonstration évangélique. Qu'y a-t-il d'étonnant? les adversaires de ce dogme ne l'attaquent-ils pas par des textes des livres sacrés qui prouvent pourtant si évidemment contre eux? En vérité, ils iront bientôt chercher des preuves dans les écrits d'Euclide ou d'Archimède. Leur folie ressemble à celle de ces chimistes qui prétendent découvrir l'art de faire de l'or dans le premier livre de la Genèse. Or n'est-ce pas là être frappé de vertige? n'est-ce pas là ce qu'on appelle voir deux soleils et deux Thèbes? Voilà comment des fanatiques prennent dans le présent des chimères pour des réalités éclatantes, comment ils s'imaginent lire dans l'avenir des événements qui jamais n'arriveront, ou même dont un fait accompli démontre déjà l'impossibilité, et comment ensuite ils tranchent du prophète. *C'est que Dieu a répandu au milieu d'eux un esprit d'étourdissement, et ils ont fait errer l'Egypte dans toutes ses œuvres comme un homme ivre qui ne va qu'en chancelant et qui rejette ce qu'il a pris.* (Isaïe XIX, 14).

Continuons à examiner les autres griefs qu'on dirige contre moi. On prétend que les preuves que je donne à l'appui du christianisme ne prouvent rien. Ce reproche est déjà vieux, on l'adressait aux disciples du Sauveur, à Jésus-Christ lui-même : les miracles n'étaient pas de vrais miracles; les malades guéris n'étaient pas de vrais malades; les morts ressuscités n'étaient pas de vrais morts. L'enseignement de la vérité demande moins des esprits subtils que des cœurs purs et dociles. Aussi aurais-je employé des arguments démonstratifs comme ceux des géomètres, que je n'aurais pas été plus sûr de l'assentiment de mes adversaires. Tout le monde ne comprend pas la valeur des preuves morales. L'enchaînement et l'ensemble de ma Démonstration échapperont à ceux qui ne font qu'effleurer un livre, qui n'en lisent que des fragments, ou bien le lisent en entier, mais morceaux par morceaux, sans attention, avec ennui, qui ne voient pas la suite des preuves et se laissent égarer par la diversité des matières. Fallait-il avoir égard à toutes ces faiblesses? D'ailleurs je pensais avoir prévenu cette objection, en plaçant à la fin de mon livre un petit sommaire de tout l'ouvrage, tellement compacte, tellement enchaîné dans toutes ses parties, qu'il fût impossible d'y faire brèche. On aurait voulu que je réduisisse mon livre en forme d'abrégé, et on me l'a souvent demandé; je l'aurais désiré aussi, mais je n'ai jamais pu plier mon esprit à produire deux fois le même ouvrage; et puis il m'a paru que c'était plutôt à un autre à entreprendre cette tâche.

La même légèreté m'a fait un crime d'avoir accumulé bien des choses étrangères à mon but. Pourquoi, dit-on, tant de fables dans un ouvrage sérieux? pourquoi nous entretenir des coutumes, des histoires de tant de peuples étrangers? pourquoi ces discussions sur la connaissance des livres sacrés répandue chez les Grecs? Que nous importe leur manière de les interpreter, et le canon qu'ils en ont dressé? Pourquoi nous parler de l'origine de la

langue des Hébreux, de la langue samaritaine, de la langue juive? Ma réponse est toute prête. Lorsque je me proposais de prouver l'antiquité et l'authenticité des livres saints, et de m'appuyer sur la tradition des premiers temps, suivant mon premier axiome (Voir l'axiome dont parle l'auteur, ci-après, page 37), ne trouvant dans l'Italie et dans l'ancienne Grèce, mère et reine de presque toutes les sciences répandues dans l'Occident, rien au-delà des fables qui forment toute leur théologie et leur religion, je le demande, pouvais-je rien faire de plus convenable, de plus favorable à mon projet, que de démontrer, comme je l'ai fait, avec une certaine lucidité, que toute cette mythologie avait sa source dans les livres sacrés, dans l'histoire sainte, malgré les changements, les altérations et les replâtrages qu'elle a subis? Dès-lors ne devais-je pas établir que ces peuples avaient eu connaissance des livres saints? Comment en effet prouver que les Grecs ont puisé leur théologie dans les livres des Hébreux, sans faire voir qu'ils avaient ces livres? Et si je prouve qu'ils les ont eus, ne dois-je pas indiquer comment ils sont parvenus jusqu'à eux? Me voilà conduit inévitablement à parler des interprétations qu'ils ont données à ces livres, de leur origine, de leur antiquité. Si je trouve que la version des Septante, par exemple, coïncide avec le siècle de Ptolémée-Philadelphe, ne suis-je pas en droit de conclure que le texte lui est antérieur? N'est-ce pas aller droit à mon but? Et si l'on accorde l'utilité de ces dissertations, à plus forte raison devra-t-on convenir que j'ai bien fait de parler des lois, des cérémonies, de l'histoire des peuples plus anciens que les Grecs et les Romains, tels que les Egyptiens et les Phéniciens. Si je prouve que toutes ces choses dérivent des livres sacrés des Hébreux, n'aurais-je pas par là prouvé qu'il n'existe aucun monument antérieur? C'est ainsi, au reste, que procédaient les Pères de la primitive Eglise. La discussion sur le canon des livres saints renferme, ainsi que je l'ai fait observer en son lieu, les autres discussions sur l'époque où ces livres ont été écrits. Etablir en effet, comme je l'ai fait, qu'Esdras est l'auteur du canon des Hébreux, c'est établir en même temps que les livres compris dans le canon sont plus anciens qu'Esdras, et par conséquent authentiques : ce qui sert à démontrer la vérité de ma quatrième proposition. Il est encore important de savoir dans quelle langue ces livres ont été écrits; c'est ce que recherchent les critiques, lorsqu'ils veulent découvrir l'antiquité d'un livre. J'aurais pu me permettre cette digression, si c'en est une, et l'ajouter à mon ouvrage, comme corollaire ou simple ornement; mais ce que l'on accorde ordinairement aux autres, à moi, on me le refuse.

Ce qu'on a le plus incriminé dans mon ouvrage, c'est d'avoir cherché à prouver que les dieux et les héros des nations les plus anciennes et les plus illustres ne sont autres que Moïse défiguré. On m'en a souvent fait le reproche; mais en vérité, je ne puis deviner pourquoi. On ne peut pas dire que c'était étranger à mon sujet, car les anciens peuples connaissaient à-peu-près Moïse par ses écrits; et, d'autre part, ils n'ont rien dans leur histoire qui remonte au-delà de leurs dieux. Si donc il est prouvé que ces dieux ne sont autres que Moïse, l'antiquité des livres de Moïse est par là même démontrée. Plusieurs auteurs anciens ont eu cette idée, qui a été adoptée aussi par des écrivains modernes. Artapan déclare sans détour reconnaître Moïse dans le Theuth des Egyptiens, celui qui fonda la ville d'Hermopolis, ainsi appelée du nom de Mercure, son fondateur. Son opinion a paru respectable à Eusèbe et aux auteurs de la Chronique d'Alexandrie et des Commentaires sur les six jours de la création; aussi l'ont-ils consignée dans leurs écrits. Dans un livre de Lactance, on trouve le nom de Moïse pour celui de Thoth. Or Theuth ou Thoth est le Taaute même des Phéniciens, l'Hermès des Grecs, le Mercure des Romains, le Taautate des Gaulois, le Theuth ou le Wodan des Germains, le Tiis des Danois, le Tève des Anglais. Il y a longtemps aussi que Vossius a trouvé dans Osiris et Bacchus l'image de Moïse; Bochart ne repousse pas ce sentiment. Saint Justin le voit dans le Mnève de Diodore; Bochart, que je viens de citer, a démontré clairement que Typhon présentait la même ressemblance. Artapan, déjà nommé, nous apprend que le Musée des Grecs est le même personnage que Moïse. Vossius prouve clairement qu'Hercule n'est autre que Josué; le même Vossius et d'autres savants, en particulier Bochart, ont eu la gloire de prouver que Saturne et ses enfants, Jupiter, Neptune et Pluton, figurent Noé, Cham, Japhet et Sem. Selon eux, Apollon Pythien, c'est Ruth; Mercure, c'est Chanaan ou Jéthro, beau-père de Moïse; Bacchus, c'est Nemrod; Prométhée, c'est Magog; Apis, Sérapis et Mnève sont Joseph; Lilith, dont parle Isaïe (XXXIV, 14), est Hithia. Bochart conjecture et soutient même dans une discussion remarquable que Silo, dont Jacob promet la venue (Gen. XLIX, 10), a fourni le type de Silène. Les uns ont vu Cham dans Zoroastre, d'autres y ont vu Misraïm; d'autres Japhet, d'autres Chusi; d'autres Assuérus, d'autres Nemrod. Il y a peu d'années, un savant a prouvé dans un petit ouvrage que Jabel et Jubal étaient Mercure et Apollon; Adam et Sella, femmes de Lamech, Junon et Latone; Noëmi était Vénus; Tubalcaïn, Vulcain; Mercure Trismégiste, c'était le Verbe de Dieu. Voilà ce qu'on a permis de mettre en avant à d'autres hommes laborieux; pour moi, c'est différent.

Si maintenant on veut examiner ce que j'ai dit de ces diverses transfigurations de Moïse, et les preuves sur lesquelles je base mon opinion, on ne les trouvera pas toutes également fortes et décisives; mais la plupart le sont assez pour qu'on ne puisse me contredire, sans être convaincu de fermer les yeux à la lumière. Dans la comparaison que je fais de Zoroastre et de Moïse, comme tout est ressemblant, je dirais presque identique! Les noms de leurs parents sont presque les mêmes : l'un et l'autre ont ri, dit-on, dès leur naissance; ils

ont tous les deux écrit l'origine du monde en cinq livres; ils ont aboli le culte des idoles; un roi a voulu les faire périr l'un et l'autre, le ciel les a sauvés; ils ont lancé sur les états d'un mauvais roi une armée de moucherons à dards empoisonnés; ils ont échappé par la fuite au danger qui les menaçait, et traversé les flots à pieds secs avec sécurité. Exilés tous les deux, ils vécurent isolés sur une montagne qui leur parut embrasée d'un feu céleste. Dieu s'offrit à eux, et leurs yeux furent éblouis par les flammes qui l'environnaient. Ils reçurent de lui presque le même code de lois, et, au retour, leur front resplendissait d'un éclat inaccoutumé. Une nourriture miraculeuse les soutint dans le désert; ils consacrèrent le culte du feu éternel, et disparurent de la terre sans qu'on ait su le genre de leur mort. Si l'on ajoute à cela que, d'après certains auteurs, Zoroastre est un personnage imaginaire qui n'a jamais existé, est-il un homme loyal qui ose nier la vraisemblance de l'hypothèse qui ne fait qu'un de ces deux êtres si parfaitement semblables par leur naissance, leurs actions, leur mort et les divers événements de leur vie, d'ailleurs si pleine de merveilleux et de faits extraordinaires. Albricus rapporte qu'on représentait Janus rayonnant de gloire et tenant à la main un bâton dont il frappait un rocher, et qu'il en jaillissait de l'eau. Serai-je donc taxé de folie si je vois là Moïse? Quel autre personnage que lui voyons-nous, dans l'histoire, faire jaillir de l'eau d'un rocher sous le choc de son bâton? Dans les ouvrages qui portent le nom d'Orphée, nous voyons Vénus se baigner dans le Nil, ou parcourir les plaines embaumées de la Syrie au milieu d'un chœur de nymphes qui l'accompagnent dans ses danses folâtres sur le rivage. Pourquoi cette Vénus ne serait-elle pas pour moi Marie, sœur de Moïse, sortie d'Egypte, traversant la mer, et dansant gaiement sur le rivage syrien, non loin des bords parfumés de l'Arabie, entourée de femmes qui l'accompagnent de leurs instruments retentissants? Serait-ce témérairе de trouver là l'origine des Muses grecques? Moïse était célèbre par ses chants, les Grecs l'appelaient *Mousas;* il est naturel qu'ils aient appelé *Mousan* sa sœur, musicienne comme lui, et ses compagnes *Mousas;* de même que de *Zen*, nom de Jupiter, les Grecs ont appelé sa sœur *Zeno*, dont les Latins ont fait *Juno*. De même aussi Bacchus a donné son nom aux Bacchantes. Puis les chants et les danses de Marie et de ses compagnes ont fait imaginer les occupations analogues que l'on a prêtées aux Muses. Diodore assure même que les Muses étaient d'Egypte et compagnes d'Osiris; or, Vossius a démontré qu'Osiris c'était Moïse. Etienne Monachius, professeur à Leyde, d'une bonté de caractère, d'une simplicité et d'une douceur remarquables, quoique naturellement sévère pour les méchants et les détracteurs, cet homme que j'ai tant aimé pendant sa vie, et dont je déplore aujourd'hui la perte plus encore pour ses qualités que pour son mérite devenu populaire, et sa prodigieuse erudition, qui, de nos jours, n'avait à redouter presque aucune rivalité, Monachius m'écrivait peu de temps avant sa mort qu'il avait reconnu Vénus dans Marie, sœur de Moïse, et que, du nom de Marie, qui signifie *goutte de la mer*, les Grecs avaient fait naître Vénus de l'écume de la mer. Je fus content de voir la découverte que j'avais faite depuis longtemps confirmée par un savant si distingué. Je le félicitai donc pour l'ingénieuse étymologie du nom qu'il avait trouvé le premier; mais en même temps je lui rappelai que j'avais déjà indiqué l'identité de Vénus et de Marie, ce qu'il avait sans doute oublié.

Les mêmes personnes, qui rejettent tous ces rapprochements, adoptent volontiers dans d'autres livres les moindres ressemblances, des suppositions, de simples conjectures, des doutes. D'où vient cela? Pourquoi admettre ailleurs des assertions presque gratuites, et repousser ici des faits établis sur des recherches profondes? J'en pourrais donner bien des raisons. D'abord il y a, comme je l'ai dit, l'esprit de parti, qui, de nos jours, fausse le jugement, à tel point qu'on est prêt à vous louer ou à vous blâmer, selon que vous êtes dans le même camp ou dans un camp opposé. Ensuite on veut juger en maître; mais on se prononce avec autant de témérité que de précipitation, sans examiner assez la matière, sans peser les raisons de l'auteur, souvent sans les comprendre, se contentant d'une lecture rapide et superficielle.

Un auteur, sous une forme mielleuse, a attaqué avec la plus noire perfidie plusieurs chapitres de ma Démonstration évangélique. Il m'en veut surtout d'avoir ôté leur réalité à plusieurs des dieux du paganisme. Critique de fraîche date, il ne comprend guère qu'on retrouve Moïse dans Adonis, Mercure, Osiris, Sérapis, Anubis, Zoroastre, Cadmus, Apollon et la plupart des autres divinités du paganisme. Mais ai-je jamais dit ou pensé qu'il fallût prendre Cadmus pour Moïse? Voyez la perspicacité de cet homme : en parcourant la table des chapitres de mon livre, il a vu à la hâte le nom de Cadmus avec ceux d'Adonis, de Mercure, d'Osiris, de Zoroastre, d'Apollon et d'autres; aussitôt, sans plus d'examen, il conclut de cette réunion de noms que ce que je dis des uns je le dis de tous, et il confie légèrement au public une opinion plus légèrement adoptée. A-t-on jamais vu, je ne dirai pas seulement écrire soi-même, mais juger et critiquer les autres avec tant d'irréflexion? Et pour comble d'impudeur, de peur que sa malveillance et son étourderie ne m'échappent, il pousse la prévenance jusqu'à me faire parvenir son livre. Et voilà la récompense de tant de travaux sérieux, de tant de veilles données à l'étude! La frivolité d'un petit écrivassier vient saper toutes vos espérances! J'ai souvent cherché la cause de cette folle démangeaison qui pousse à contredire, à déchirer, à calomnier. Voici ce que j'ai cru découvrir : Il y a des hommes irréfléchis qui s'imaginent se donner une certaine supériorité sur les autres par là même qu'ils les trouvent en défaut. Ne sont-ils pas, en effet, les plus habiles et les plus savants, ceux qui voient ce qu'un autre n'a pas vu et savent ce qu'il ignore? Ils se trompent. Zoïle a

beaucoup attaqué Homère, il lui a trouvé plusieurs fautes ; cependant Homère a été toujours Homère, c'est-à-dire un homme supérieur ; et Zoïle n'en est pas moins resté Zoïle, c'est-à-dire un homme vil et de très-mince importance.

Ce qui a encore beaucoup nui au succès de mon ouvrage, c'est de paraître dans un temps où l'on ne s'occupe guère de science et de belles-lettres. Aujourd'hui le nombre de ceux qui s'y livrent est fort restreint, et, en général, c'est une occupation dont on fait peu de cas. Cependant entreprendre la lecture de ce livre sans une instruction suffisante, c'est vouloir toucher des ronces sans se piquer, ou s'embarquer pour un long voyage sans provisions. Quelle valeur peut avoir ce livre aux yeux des personnes semblables à cet homme qui naguère fut assez vandale, assez barbare, pour écrire qu'il n'y aurait pas grand mal si nous venions à perdre tout ce qu'il nous reste des anciens poètes et des anciens philosophes ! Assurément je n'ai jamais eu la présomption d'inscrire en tête de ce livre l'épigraphe que Joseph Scaliger place à la tête de ses *Canons Isagogiques : Quiconque n'est pas initié aux belles-lettres et à toute espèce de sciences ne doit pas lire ce livre.* Les glorieux antécédents de ce grand homme pouvaient autoriser cette licence. Cependant il est vrai de dire qu'ayant puisé les éléments de ma Démonstration chrétienne aux sources sacrées de l'Ecriture, et fixé les sens de l'Ecriture par les exemplaires originaux, par les versions étrangères, par les monuments les plus remarquables de l'histoire profane, mon travail ne saurait procurer que peu d'agrément ou de profit à ceux qui sont privés de ces connaissances, et ne cherchent dans la lecture des livres saints qu'un aliment à leur frivolité. J'ai fait comme on faisait dans les premiers siècles. Aujourd'hui, époque de décadence des lettres (qui naguère pourtant étaient encore si florissantes), il faut renoncer aux traditions des âges passés, aux trésors de science enfouis chez tous les peuples ; il faut renoncer à d'aussi puissants secours pour l'intelligence et l'explication des oracles sacrés. Philon, Josèphe, et après eux les plus savants Pères de l'Eglise primitive n'ignoraient pas l'utilité de ces ressources. J'ai suivi leur exemple ; si on me blâme, qu'on les blâme aussi. C'est cette ignorance et ce mépris des lettres et des sciences qui ont amené le sot et ridicule reproche qu'on me fait d'avoir osé comparer Moïse à Priape, accusation qui a pris, sous la plume de certains auteurs, des développements qui les déshonorent. On prétend que tous les attributs, toutes les fonctions, toutes les aventures que prête à ce dieu la fabuleuse antiquité, je les mets également sur le compte de Moïse. Mais alors je mettrai en cause Artapan, qui pense que Moïse c'est Mercure, c'est-à-dire, selon mes excellents critiques, un voleur, un entremetteur dans la débauche, un maître de vol et un professeur de prostitution, le patron et le modèle des voleurs et des entremetteurs impudiques. Je mettrai en cause Vossius, qui a osé soutenir que Moïse c'est Bacchus, c'est-à-dire un insatiable buveur, un ivrogne. Je m'en prendrai à Bochart, qui n'a pas rougi d'écrire que Moïse, cet homme d'une sainteté si éminente, c'était Typhon, ce monstre féroce, cet être inhumain, cet impie si ennemi des dieux ; que Silo, c'est-à-dire le Messie promis au monde, c'était Silène, ce dieu ridicule, toujours gorgé des libations de la veille. J'aurai mon tour dans le châtiment, moi qui ai vu Moïse dans Adonis, ce jeune homme mou et efféminé, esclave de Vénus et de l'amour, et né d'un inceste infâme ; moi, qui ai trouvé Marie, sœur de Moïse, dans Vénus, la déesse des plus sales, des plus honteuses voluptés. Je me laisserai condamner pour avoir donné, comme figure du Sauveur, une vache rousse, un bouc émissaire, Adam, Noë, Samson, David, Salomon ; pour avoir, par conséquent, comparé tour à tour le Sauveur au plus stupide et au plus lubrique de tous les animaux ; puis à Adam, homme coupable ; à Noé, le restaurateur de la vigne et quelquefois chancelant sous l'ivresse ; à Samson, l'esclave d'une courtisane ; à David, un adultère et un homicide ; à Salomon, adonné aux femmes et sacrifiant aux idoles. Mais quoi donc ? Est-ce que j'aurais donné tous ces vices au Sauveur lui-même ? Dieu me garde d'une telle impiété ! O hommes insensés et ignorants ! Déjà S. Jérôme a refuté vos semblables quand ils voulaient retrouver dans le Sauveur les paroles, les actes, les circonstances de la vie d'Adam, parce que l'Apôtre le comparait souvent au premier homme. Rappelez-vous cet axiome vulgaire : *Toute comparaison cloche.* Jésus-Christ, dans l'Evangile, s'appelle lui-même la pierre, la voie, la vigne. S. Jean l'appelle l'agneau. S. Pierre et S. Paul l'appellent une pierre et même *une pierre d'achoppement et de scandale* (I Petr. II, 6 ; Rom. IX, 33). Direz-vous qu'il est dur et rocailleux ; qu'il faut le fouler aux pieds ; qu'il est un tronc ou une souche ? Vous rougiriez d'une aussi honteuse ignorance. Sachez donc, vous tous qui me critiquez, que Priape, comme tous les autres dieux du paganisme, sont les signes de choses naturelles, ou les symboles des héros des premiers temps ; qu'il y avait plusieurs représentations de la même chose dans l'histoire fabuleuse, et que souvent le même signe représentait différents objets. Pline a dit avec raison (liv. I, ch. 3) : *N'est-on pas forcé d'avouer que Jupiter ou Mercure, et quel que soit le nombre des autres dieux, ne sont qu'une nomenclature céleste, symbolique, des faits de la nature ?* Macrobe aussi déclare dans plusieurs endroits que tous les dieux n'en forment qu'un ; qu'ils sont tous le symbole du soleil. C'est ce qu'ont enseigné d'autres auteurs anciens et modernes dans les explications qu'ils nous ont laissées du sens caché des fables. Ils prétendent que Priape signifie la vertu reproductrice du soleil et la fécondité de la matière ; c'est pourquoi ils le représentent avec une corne d'abondance en main, et le font naître de Bacchus, que Macrobe croit être le soleil. Plusieurs l'appellent lui-même le soleil, comme étant le principe de la vie et le père de la nature. D'autres veulent qu'il soit le pain, comme représentant mieux l'universalité de la nature ; d'autres, Bacchus ; d'autres, Osiris ; d'autres, Orus ou Apollon ; d'autres, Mercure ; d'autres, Typhon.

Or, comme différents auteurs trouvent Moïse dans tous ces personnages, ils ont commis la même faute que moi; ils ont pris Priape pour Moïse. Mais il n'entrait pas plus d'idées déshonnêtes dans l'emblème de ce dieu imaginaire qu'il n'y en a dans le symbole du Pain, d'Oris, d'Osiris, de Mercure, de Marsyas, ou du dieu Terme. Au reste, à quoi bon faire la guerre à l'ignorance de ce siècle? c'est plutôt à sa malignité et à son envie que je devrais m'en prendre.

Voyons enfin les derniers reproches qu'on me fait. On m'accuse d'avoir inséré dans mon ouvrage trop de passages grecs, comme par ostentation; c'eût été en effet une ostentation bien puérile, permise tout au plus à des pédants vulgaires; mais qu'on examine sérieusement; on verra que je n'ai employé des mots grecs que dans les endroits où les mots latins me manquaient: c'était l'indigence qui s'adressait au riche. Nous voyons qu'autrefois à Rome on agissait de même, non seulement en prose, mais encore en vers. Ainsi quand Agellius employa quelques mots grecs on lui fit la même querelle qu'à moi; voici comment il y répondait: *J'ai renoncé à traduire ces mots, parce qu'il m'aurait fallu me servir d'autres mots nouveaux et inusités, et leur étrangeté aurait pu blesser les oreilles* (Liv. XVI, ch. 8). C'est ce que j'ai éprouvé; car voulant complaire au désir qui m'en avait été manifesté, j'ai cherché à traduire en latin plusieurs mots grecs; mais j'ai rencontré une si grande pénurie dans cette langue, qu'il m'a fallu avoir recours à des périphrases. Le même motif m'a fait aussi employer des mots qui ne sont pas de la meilleure latinité. J'en ai demandé pardon à mes lecteurs dès le commencement de mon ouvrage. Encore aujourd'hui, malgré les avis que j'ai reçus, je ne puis faire autrement, car j'en suis toujours réduit à la même pénurie; de plus, le dogme chrétien et les matières que j'ai à traiter s'éloignent trop du langage ordinaire pour que je doive m'arrêter à ce scrupule, et je ne puis répudier des mots consacrés par l'usage de l'Église. Un interprète sacré, Castalion, l'a fait avant moi; il a pu être approuvé par les grammairiens, mais il a encouru le blâme des gens sensés. *Dans tous les arts*, dit Cicéron, *il faut créer des mots techniques, ou bien les emprunter à une autre langue; si les Grecs le font, à plus forte raison pouvons-nous le faire nous-mêmes* (I Acad.)

Voici en peu de mots les améliorations faites dans cette édition. J'ai profité des observations et des critiques pour faire des corrections, des changements, des additions qui ne peuvent que donner plus de prix à l'ouvrage. Je termine en priant le lecteur de m'accorder sa bienveillance; s'il me la refuse, je me résignerai, content de pouvoir me rendre le témoignage d'avoir voulu faire un ouvrage profitable et de n'avoir pas mal employé mon temps (1).

(1) L'auteur parle dans sa préface d'un personnage distingué qui, en recevant un des premiers exemplaires de la Démonstration évangélique que lui avait envoyé son frère, en fit un pompeux éloge. Voici la lettre de remerciement adressée par lui à ce sujet. On se rappellera que c'est un protestant qui écrit.

LETTRE DE SAMUEL PUFFENDORF

A ISAIE PUFFENDORF.

« Je ne puis assez vous exprimer toute ma reconnaissance de m'avoir envoyé le savant ouvrage de la Démonstration évangélique de Pierre Daniel Huet. Quoique j'aime toujours lire les productions des hommes de génie, quand elles ont pour but d'inspirer le goût de la vraie sagesse, j'avoue que j'ai été si ravi de ma lecture, que je félicite mon siècle d'avoir vu paraître un ouvrage si savant et si utile, d'une logique si pressante, sur un sujet aussi important et écrit avec autant d'élégance. Tout y est beau, digne, grave, comme il convient, en un mot, pour hommage au fils du plus grand des rois. Ce n'est point un livre qui sente la poussière de l'école, dans lequel on cherche à favoriser la puissance du clergé; il n'a qu'un but, celui de prouver l'autorité et l'authenticité des livres saints. J'aime à y rencontrer une sage liberté, éloignée de toute superstition et d'une basse servilité: car je ne conçois pas comment sans elle on peut prouver aux hommes du monde la divinité de l'Ecriture, de manière toutefois à leur ôter tout motif plausible et raisonnable de ne pas y croire. Ce qui me frappe surtout, c'est le genre de démonstration qu'à choisi l'auteur: c'est le seul, en effet, qui ôte toute incertitude, et qui montre la vérité de manière à exclure tout doute; il a l'avantage de si bien enchaîner les preuves, qu'on ne peut se refuser à leur évidence sans déraison ou mauvaise foi. On ne voit rien dans les anciens Pères ou dans les auteurs modernes qu'on puisse comparer à cet ouvrage. Ce livre, dont le mérite incontestable est reconnu généralement par tout ce qu'il y a d'hommes instruits et éclairés, me fait concevoir l'idée d'un autre ouvrage dont je vais vous parler.

« Il n'est pas un homme de bien et sincèrement religieux qui ne désire voir tous les chrétiens réunis dans la même foi, et qui ne gémisse de voir l'Eglise de Jésus-Christ en proie à tant de dissensions, et des personnes qui reconnaissent toutes le même Sauveur, se poursuivre cependant avec un acharnement et une haine inconcevable pour quelques dissidences d'opinion en matière de croyance. C'est moins l'amour de la vérité que la perversité du cœur humain qui engendre toutes ces discordes Je crois pouvoir en trouver la cause dans la mauvaise méthode employée pour enseigner la théologie. J'ai pensé depuis longtemps qu'on y remédierait, si on voulait la transformer en une série de démonstrations exposées avec clarté et élégance: par exemple, commencer par poser des définitions jugées nécessaires, des demandes, des axiomes incontestables, et partir de cette base pour démontrer, d'après la méthode des mathématiciens, les vérités du christianisme essentielles et nécessaires au salut. Le savant Huet, dans son ouvrage, prouve qu'on peut suivre ce plan avec succès; il a traité avec bonheur certains points préliminaires de la théologie contre les athées et les Juifs. Pourquoi ne trouverait-on pas ainsi certains principes incontestables tirés, soit des premiers éléments de la science, soit des endroits clairs et faciles de l'Ecriture, admis par tout le monde, et n'en formulerait-on pas des articles de foi, en assez grand nombre pour comprendre la doctrine essentielle au salut? Ne pourrait-on pas envisager toutes les autres questions agitées par les théologiens, et qui sont en dehors de ces limites, comme autant de questions non fondamentales, de pure curiosité, introduites dans l'école

pour favoriser d'innocentes discussions, ou pour l'intérêt du clergé, et cela par suite de la déplorable condition de la nature humaine ? Alors toutes ces disputes n'empêcheraient pas les chrétiens de se regarder comme frères et membres du corps mystique de Jésus-Christ, et d'avoir les uns pour les autres ces égards pleins de charité qui font le charme de la piété.

« Si Huet a pu ramener à ce mode de démonstration les points du christianisme qu'il avait à établir contre les athées et les Juifs, pourquoi ne pas l'adopter dans les autres points nécessaires pour l'orthodoxie ? Il est incontestable qu'un pareil travail serait d'une grande utilité, surtout pour la partie éclairée de l'Europe, non pas que je prétende qu'il n'y aurait plus de dissensions parmi les chrétiens, que tous admettraient les mêmes croyances : il faudrait pour cela qu'il s'opérât un trop grand miracle dans les esprits ; mais la vérité exposée au jour et présentée de cette manière aurait l'avantage d'être un appui pour les âmes droites, et quiconque voudrait s'insurger contre elle, ne pourrait manquer d'encourir le blâme général et de passer pour un insensé ou un homme dépravé.

« Mais autant un pareil ouvrage serait utile, de l'aveu de tous, autant il est difficile de trouver un homme capable de s'en acquitter. Il doit non seulement posséder à un haut degré tout ce qui concerne la science de la religion, il doit encore avoir une connaissance parfaite de l'origine de tous les dissentiments parmi les chrétiens, et des motifs qui les ont fait durer depuis si longtemps. Il lui faut une grande impartialité, beaucoup de calme et de modération dans l'esprit, être exempt des moindres préjugés, et n'avoir en vue que la seule recherche de la vérité. Je voudrais qu'il pût trouver la protection d'un prince sage, puissant et généreux; car le langage sévère de la vérité nous expose toujours à la haine des hommes esclaves de leurs intérêts et de leurs passions. Ce devrait être un homme comme l'auteur de la Démonstration évangélique ; il rendrait un nouveau service en faisant présent au monde chrétien d'un ouvrage qui comprendrait tout ce qui est rigoureusement nécessaire et requis pour être orthodoxe, et il indiquerait aussi les causes qui divisent quelques chrétiens dans leurs croyances, et pourquoi de part et d'autre on se poursuit avec tant d'ardeur, tant d'opiniâtreté. Si je connaissais quelqu'un capable de se charger d'un pareil travail, je l'y exhorterais de tout mon pouvoir ; mais je suis peu connu moi-même, et je ne connais personne, je ne saurais m'adresser directement à personne. C'est à vous que je confie ma pensée, vous, le meilleur des frères, qui avez sans doute encore des amis en France qui pourraient vous mettre sur la voie ; je vous en supplie, tâchez de leur insinuer le projet qui m'occupe. Nous réussirons du moins à savoir ce qu'on en pense et le profit qu'on en pourrait tirer. Si on l'approuve, il faut se mettre à l'œuvre sans perdre de temps. Il est très-probable que dans ce beau royaume de France, si fécond en grands hommes, vous trouverez quelqu'un à la hauteur de la tâche que j'indique. L'ouvrage aura bien plus d'autorité s'il est fait par un savant catholique, que par un auteur séparé de l'Église. Si vous réussissez à trouver un homme qui se dévoue, si vous pouvez savoir ce qu'il pense de ce projet, veuillez m'en faire part. Je suis, etc. — *Stockholm*, 24 *février* 1681. »

Introduction.

Ce livre est destiné à attaquer l'impiété, qui fait de jour en jour de nouveaux progrès, et à prouver que le bon sens doit nous faire un devoir de croire à la religion chrétienne, que tant de personnes ont la déraison d'abandonner. La corruption de ce siècle est si grande qu'aujourd'hui, si quelqu'un veut passer pour plus capable qu'un autre, il lui faut répudier une religion basée sur les prophéties de tout l'ancien Testament, confirmée par tous les miracles de Jésus-Christ, cimentée par sa mort, reconnue par tant de peuples divers, dont la vérité est démontrée dans tant de savants ouvrages, que ses parents ont mis tant de soin à lui transmettre, et qu'il a fort peu cherché à approfondir; quoique né et élevé dans cette religion, avec des connaissances bornées et peu d'instruction, il osera proclamer que la religion est une invention humaine qui ne saurait tromper que les esprits faibles, qu'elle est l'objet du mépris de tout homme éclairé. Ceux qui pensent qu'elle mérite un plus mûr examen, et qui veulent bien lui consacrer quelque soin, en faire l'objet d'une étude suivie, le font avec de si mauvaises dispositions, qu'ils trouvent importantes les plus minces objections contre la religion; ils admettent contre elles toute espèce de sophismes, les conjectures les moins fondées, les plus simples apparences; et au contraire ils trouvent toujours à redire aux meilleures raisons, aux preuves les plus concluantes. C'est à peine si les démonstrations les plus évidentes trouvent grâce à leurs yeux. On conçoit qu'avec un examen aussi superficiel, aussi partial, la religion doit paraître peu prouvée; et c'est ce qui occasionne tant de mal dans le monde. Quel frein en effet arrêtera le débordement des passions, quand on croit n'avoir plus à redouter la colère d'un Dieu, témoin et vengeur de tous nos crimes ? Le meilleur moyen de remédier à ce mal, est d'aller l'attaquer jusque dans sa racine, et de mettre dans toute leur force et dans toute leur évidence les raisons qui établissent la divinité du christianisme. Par là on verra se briser toutes les armes de l'impiété. Plusieurs savants contemporains et des siècles antérieurs, et plusieurs Pères de l'Église m'ont fourni de précieux documents pour mon travail. Au milieu de tant de richesses, j'ai choisi une preuve qui m'avait autrefois servi à triompher de l'endurcissement d'un Juif adroit et subtil, celle tirée des prophètes ; c'est celle-là que je développe dans le cours de cet ouvrage.

Quand j'étais à Amsterdam, où se trouvent beaucoup de Juifs, je voulus connaître à fond leur religion, et je fis connaissance avec celui qui passait alors pour le plus habile et le plus instruit parmi ses co-religionnaires. Nous eûmes ensemble de longues conférences sur la doctrine des Juifs, et nous parcourûmes plusieurs points de nos deux religions. Lorsque la

nuit venait nous surprendre, nous remettions au lendemain, puis au surlendemain, et nous passions ainsi des mois entiers. Souvent il me disait que les arguments des premiers Pères contre les Juifs étaient faibles, et il me citait saint Justin, Tertullien, saint Cyprien, Eusèbe et plusieurs autres; il ajoutait que nous n'entendions rien à l'interprétation des livres saints. Je lui répondais que les Juifs avaient défiguré l'Ancien Testament en y ajoutant des fables indignes, de grossières rapsodies; que des nombreuses preuves qu'ils fournissaient aux chrétiens pour défendre la divinité de leur croyance, une seule suffisait, celle tirée de l'accomplissement des prophéties; que, présenté faiblement, cet argument pouvait ne pas produire tout son effet, mais qu'une main vigoureuse saurait s'en servir victorieusement, et pulvériserait toute difficulté. Il souriait avec dédain, comme font tous les hommes pleins d'eux-mêmes et enflés de leur vaine science; il disait qu'il admirait la simplicité des chrétiens et la mienne en particulier, de croire l'effrayer en l'attaquant avec l'argument des prophéties, arme faible en elle-même et sans portée aucune, déjà émoussée dans les mains de ceux qui avaient eu la témérité de s'en servir; que de savants auteurs juifs en avaient fait de victorieuses réfutations. Comment, ajoutait-il, pouvais-je espérer avoir plus de succès qu'Ammonius, dans son livre de la Concordance de Moïse et de Jésus; que Théodoret, dans son ouvrage sur le même sujet; qu'Origène, dans son livre contre Celse, et tant d'autres défenseurs du christianisme; être plus heureux que les apôtres et les évangélistes; que Pierre, le chef et le prince des apôtres, qui loue les fidèles d'avoir dans les prophéties des Juifs la plus forte preuve de leur religion, et qui les compare à un flambeau brillant au milieu des ténèbres; que le Sauveur lui-même, qui appuyait si souvent sa doctrine sur l'autorité des prophéties, ce qui n'avait fait aucune impression sur les Juifs et les payens, et n'avait pas empêché les uns de le crucifier, et les autres de persécuter ses disciples? Ce serait perdre mon temps, si je n'avais recours à d'autres preuves plus fortes et plus convaincantes. Je lui répondis que cette preuve était sans réplique, qu'en démontrant l'accomplissement, dans le Nouveau Testament, des prophéties contenues dans l'Ancien, on faisait voir l'enchaînement et la concordance des deux Testaments; qu'ils se servaient d'appui l'un à l'autre; qu'il en résultait la preuve la plus évidente de leur authenticité respective, et par conséquent de la divinité de la religion chrétienne; que la vérité du christianisme une fois établie, toutes les sectes disparaissaient, ou du moins ne méritaient plus aucune attention sérieuse; que c'était donc le moyen le plus court et le plus simple pour arriver à la découverte de la vérité. J'ajoutais que le mode de procéder était le plus sûr, puisqu'il avait la même force qu'une démonstration géométrique. Vous vous étonnez, dis-je, de mon assurance, de ma confiance, et vous avez raison de vous en étonner; car il est inouï, c'est presqu'un paradoxe de prétendre démontrer jusqu'à l'évidence ce qui de sa nature est obscur et presqu'impénétrable : je vais pourtant le faire.

Tous les philosophes reconnaissent que tels sont les principes d'une démonstration, telle est la démonstration elle-même. Cela posé, une démonstration géométrique n'a pas plus d'autorité que les principes sur lesquels elle s'appuie, et s'il y entre quelque chose de douteux ou d'obscur, toute la démonstration doit s'en ressentir. Or toute la certitude des principes en usage en géométrie dépend de leur évidence intrinsèque, qui entraîne facilement l'adhésion de l'esprit. La cause de l'assentiment que nous donnons à ces principes, comme à tous ceux que nous sommes forcés d'admettre, c'est leur évidence, qui illumine, pour ainsi dire, l'âme spontanément : dans des sujets métaphysiques, ces vérités s'appellent premiers principes; en morale on les appelle l'instinct, le *dictamen* de la nature. Plus une vérité est admise par un grand nombre de personnes, et plus elle offre de certitude. Ce qu'Aristote dit des choses probables s'applique encore mieux aux choses vraies (Top. liv. I, c. I). *La vérité est ce qui paraît tel à tout le monde, ou au plus grand nombre, ou aux plus sensés:* et le philosophe Salluste (Des dieux, liv. I) voulant définir des axiomes ou des principes communs à tous, dit qu'il ne faut reconnaître pour tels que ceux que tout le monde admet : son nom même ne signifie pas autre chose. C'est ce principe qui sert de base dans toutes les cours de justice dans lesquelles on prononce à la majorité des voix sur la vie et la fortune des particuliers. Il ne s'agit pas ici de peser la valeur des opinions, d'opposer un petit nombre de savants et d'hommes éclairés à une masse de gens ignorants, il faut faire une part égale du genre humain, et admettre une parfaite égalité des deux côtés. Or certaines thèses morales et pratiques, appelées les propositions ou principes, comme il vous plaira, basées sur l'expérience ou la tradition, ont beaucoup plus de personnes qui les admettent, et beaucoup moins qui les rejettent que les principes géométriques. Je le prouve par des exemples : Nous savons que Constantinople, capitale de l'empire ottoman, est située près du Bosphore de Thrace, cependant je n'ai pas vu cette ville, ni peut-être vous non plus. Tout le monde croit qu'Auguste a régné à Rome, personne pourtant parmi nous ne l'a vu; nous ne le savons que par des livres. On aime mieux croire qu'on se brûlera les doigts, si on les approche du feu, qu'en faire l'expérience : personne n'est assez stupide, ni assez entêté pour cela. Qui doute que le printemps remplacera l'hiver, et que l'été sera suivi de l'automne? Qui oserait pousser l'opiniâtreté jusqu'à soutenir que le soleil ne se couchera pas, ou que soi-même on ne mourra pas? Qui peut nier qu'il pense, qu'il existe, qu'il est homme, qu'il est né d'une femme, de telle femme, qu'il a une tête, des pieds, des mains? Nous sommes si persuadés de tout cela, que nous risquerions, pour le soutenir, toute notre fortune et notre vie. Au contraire il faut de la perspicacité, de la subtilité pour admettre les principes de la géométrie; le commun des hommes les conçoit à peine, quelques-uns les nient formellement. Autrefois,

lorsque saint Augustin hésitait à se prononcer pour le christianisme ou pour les principes des philosophes, il fut surtout décidé à admettre la vérité des livres saints par cette réflexion qu'il serait absurde de croire à tant de choses qu'il n'avait pas vues, à tant de faits dont il n'avait pas été témoin, comme l'histoire des peuples, la description de certains lieux, de certaines villes; d'avoir confiance en son médecin, en ses amis et en tant de personnes pour qui cette confiance était chez lui un besoin de conservation; enfin de croire à ses parents, qu'il ne pouvait connaître que sur le témoignage d'autrui, et de ne pas vouloir reconnaître pour vrais des livres dont presque tous les peuples reconnaissent la divinité. Consultez un homme de la campagne sur la succession des saisons, sur le lever et le coucher du soleil, il vous répondra sans hésiter; ses actions ne démentiront pas ses paroles; il labourera son champ, l'ensemencera, fera sa moisson, et fera tout selon la saison. Proposez-lui quelques axiomes de géométrie, il hésitera, il balancera pour répondre. Les philosophes de l'Académie contestent les principes de géométrie, les sceptiques aussi; ils ont beaucoup écrit pour les réfuter, mais ils s'accordent tous à proclamer qu'il faut obéir à la voix de la nature, et se conformer aux préceptes moraux qui sont adaptés aux besoins de la vie. Démocrite a vivement attaqué les démonstrations. Sixtus Empiricus les a combattues. Sénèque méprisait la manière de raisonner des géomètres, et, avant lui, Epicure enseignait qu'on ne pouvait rien prouver en géométrie et en mathématiques, parce qu'on ne partait pas de principes vrais; il s'en exprime en ce sens devant Polyænus de Lampsaque, son ami. Torquatus tient le même langage dans un ouvrage de Cicéron (1 de Fin.). Simplicius en dit autant dans ses commentaires sur Aristote (de l'Ame, liv. 1, c. 1). Zénon, disciple d'Epicure, s'y prenait autrement pour attaquer la géométrie : il disait que ses principes étaient inexacts, et qu'on ne pouvait rien prouver par eux sans les modifier, en y ajoutant ou en en retranchant quelque chose. Posidonius a consacré tout un livre à le réfuter; ce qui n'a pas empêché de voir bientôt se renouveler tous les mêmes reproches. Il y a eu jusqu'à des mathématiciens qui ont contesté les principes de géométrie; et dernièrement on a vu Hobbes, philosophe anglais, les attaquer vivement. Personne, jusqu'à présent, ne s'est imaginé de nier les principes moraux que j'ai mis en avant. Lesquels alors méritent le plus de créance? Assurément ce sont les principes moraux, puisque le veut ainsi un juge souverain, le bon sens, la raison qui prononce entre nous, et dont les arrêts se font connaître non pas par l'opinion d'un petit nombre d'hommes éclairés, mais par l'assentiment universel des hommes simples et ignorants aussi bien que des savants. Je puis appliquer à ces principes ce que Josèphe dit de l'Histoire : *Une preuve de la vérité d'une histoire, c'est l'assentiment général* (liv. I contre Apion.). Cicéron dit souvent et avec plus d'élégance : *Le consentement général est la voix de la nature* (lib. I de Tusc.). Je puis citer encore les jurisconsultes qui admettent en principe que *ce que fait la majorité est censé fait par tous.* Si donc on veut peser dans la même balance certains principes moraux et ceux qu'emploient les géomètres, on trouvera que les démonstrations morales qui découlent de ces principes ont le même degré de certitude que toute démonstration géométrique. Or je soutiens qu'il est des principes moraux dont l'expérience nous garantit la vérité, qui sont unanimement admis par tout le monde, et qui peuvent servir à démontrer la vérité du christianisme. Pourquoi ne pas employer cette méthode? Platon dit bien qu'on peut prouver la vertu à la manière des géomètres, en posant des principes, demandant des concessions, établissant des hypothèses. Cicéron, dans les préceptes à son fils Marcus, ne dit-il pas (liv. III des Devoirs) qu'il va procéder à la manière des géomètres pour mieux inculquer ses leçons, et ne commence-t-il pas par demander qu'on lui accorde certains points? Proclus n'a-t-il pas traité ses éléments de théologie et de physique à la manière des géomètres, en procédant par des définitions, des propositions, des démonstrations? Après ces préliminaires, j'ai développé mon argument tiré des prophéties, selon la méthode démonstrative des géomètres, et je l'ai fait avec un tel succès, que mon adversaire me parut avoir beaucoup moins de sa première assurance.

Le sujet de ce livre n'est pas nouveau; mais la manière de le présenter est nouvelle. Personne n'a jamais songé à défendre le christianisme sans invoquer le témoignage des prophéties, et pourquoi aurait-on renoncé à l'appuyer sur une aussi puissante autorité? C'est le meilleur moyen de résister à toutes les attaques de l'impiété; c'est comme un port sûr dans la tempête. Mais quoique la vérité de la religion soit démontrée jusqu'à l'évidence, mes preuves ne pourront pas inspirer la foi sans le secours de la grâce de Jésus-Christ, sans laquelle, selon saint Paul (Heb. XI, 6), nous ne pouvons plaire à Dieu. Elle est un pur don de Dieu; ce n'est pas une production de notre raison. Nous avons deux moyens de connaître les choses, le rapport des sens et de la raison, et la foi : le premier moyen est faible, incertain, trompeur, sujet aux illusions, et accessible à tous les sophismes, à toutes les subtilités des philosophes; l'autre, au contraire, est infaillible, clair, évident, et illumine, pour ainsi dire, notre âme et lui ôte toute incertitude, toute hésitation. Celui qui a la foi n'a pas besoin de preuves pour croire; celui qui ne l'a pas, au contraire, ne trouve jamais suffisantes les démonstrations les plus évidentes. Chez les Grecs, la philosophie ne procédait pas tellement par le raisonnement qu'elle ne reconnaissait aussi la nécessité de la foi. Platon (liv. I des Lois) réclame dans l'ordre civil la même docilité de l'esprit, la même soumission que nous réclamons pour les vérités de la religion; il insiste surtout, comme sur un point très-important, pour qu'on ne permette pas aux jeunes gens de rechercher ce qui est obligatoire dans les lois et ce qui ne l'est pas; il veut qu'on les regarde

toutes comme émanées de la divinité. De même, dans tout ce qui concerne le culte des dieux, il veut qu'on accepte avec respect et une soumission aveugle, sans examen, tout ce qui est établi à cet égard. Dieu qui veut que notre salut soit un don de sa grâce et la récompense de notre foi, nous a donné une raison bornée, et l'a environnée de bien des illusions, de bien des obscurités, de peur que, si elle parvenait à nous faire voir trop clair les mystères, nous ne fissions pas assez cas de la foi. Aussi sont-ils moins éloignés de la religion qu'on ne le pense communément, ces philosophes qui doutent de tout ce qu'ils ne savent que par leur raison et le témoignage de leurs sens, et qui ne veulent rien admettre de certain. Leur esprit est plus exempt de préjugés, ils n'ont point d'opinions fausses; la grâce de Dieu peut plus facilement les diriger, ils sont mieux disposés pour les enseignements de la foi qui, comme s'exprime saint Paul (II Cor. X, 4, 5), *renverse les raisonnements humains et tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu, et qui réduit tous les esprits en servitude sous l'obéissance de Jésus-Christ.* Le Seigneur lui-même a toujours exhorté à croire d'abord, ceux à qui il voulait montrer le chemin du salut; mais ensuite en parlant du don qu'il devait accorder à ceux qui croiraient, il ne dit pas : La vie éternelle consiste à croire, mais il dit : *La vie éternelle consiste à vous connaître, vous, le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé.* On a vu des hommes fort distingués et très-savants chercher à faciliter aux incrédules le retour à la foi, en leur prêchant le scepticisme, persuadés que les arguments qu'ils employaient ne pouvaient être invoqués plus tard contre eux; car ils s'appuyaient sur des principes émanés de Dieu, et non sur le témoignage des hommes. Mais en voilà assez, le temps et mon sujet ne me permettent pas de prolonger ces digressions. Quel est le but de cette démonstration? de disposer à la foi, de la fortifier dans ceux qui l'ont; et saint Augustin approuve que l'on emploie la science pour la faire naître, la développer, la défendre et la confirmer, non pas, il est vrai, comme le seul ou le meilleur moyen d'atteindre ce résultat, mais comme auxiliaire qui prédispose l'esprit à la soumission et à la vraie foi; et puis, j'ai surtout affaire à des impies qui n'admettent point les principes de la révélation; j'ai dû, dès lors, avoir recours à d'autres principes incontestables et incontestés, évidents pour tout le monde, pour qu'on sache que la vérité n'a rien à craindre des arguties et des sophismes de la raison humaine, et que sa lumière est assez vive pour dissiper toutes les ténèbres, sa force assez grande pour triompher de tous les obstacles.

Je supplie le Seigneur tout-puissant de répandre ses grâces sur cet ouvrage, entrepris pour la gloire de son saint nom; de ne pas permettre que les fautes ou les erreurs qui s'y rencontreraient soient un obstacle à son succès. Il a pu s'en glisser plusieurs par suite de mes nombreuses occupations qui m'ôtent toute liberté d'esprit, et aussi à cause de ma propre faiblesse, de mon insuffisance. Je lui demande d'agir sur l'esprit de mes lecteurs de manière à leur ôter tout endurcissement et de les disposer à subir avec docilité le joug de la vérité; de préparer leur cœur comme une bonne terre, et d'y déposer le germe de la foi. Je lui demande d'augmenter, de confirmer en moi le don de la foi, que, dans son infinie bonté, il a daigné mettre dans mon cœur, *de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même* (I Cor. IX, 27). Je soumets mon ouvrage au jugement de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, je lui donne plein et entier pouvoir non seulement sur ce livre, mais sur tout ce que je pourrai jamais faire. Maintenant je vais commencer.

DÉFINITIONS.

Les géomètres, avant de traiter un sujet, commencent par le définir, pour en donner une idée; ensuite ils demandent qu'on leur accorde certains points qu'on ne peut contester, ni leur refuser sans être déraisonnable; alors ils établissent leurs propositions comme des vérités évidentes et admises par tout le monde. C'est aussi ce que je vais faire pour qu'il y ait de la méthode dans cette démonstration, et qu'on en admette l'évidence comme conséquence forcée des principes que j'aurai posés. Je vais donc commencer par des définitions.

PREMIÈRE DÉFINITION. — *Un livre est authentique quand il a été écrit par l'auteur à qui on l'attribue et environ dans le temps qu'on lui assigne.*

On reconnaît que l'histoire d'Hérodote est authentique, parce qu'elle a été écrite par Hérodote, dont elle porte le nom et qu'elle a paru à peu près dans le temps qu'on lui assigne, quoique l'historien Pamphila, qui nous apprend l'âge d'Hérodote, assure que cet historien n'avait pas 53 ans au commencement de la guerre du Péloponèse, mais qu'il ne faisait que de naître à cette époque, et que d'ailleurs on ne sait pas précisément à quel âge Hérodote écrivit son histoire authentique. Si cette histoire avait été écrite du temps de Constantin, comme l'a cru Jacques Gauthier, elle ne serait pas regardée comme authentique. De même on en rejetterait l'authenticité si elle avait en effet été écrite par Hérodote, mais qu'il y eût erreur quant à l'époque où aurait vécu Hérodote, et qu'il y eût une notable différence; par exemple s'il avait vécu

du temps de Constantin, et qu'on le plaçât dans la 83e olympiade. Au contraire un ouvrage peut être authentique, quoiqu'on n'en connaisse pas l'auteur, pourvu qu'il ait été écrit à peu près dans le temps qu'on lui assigne. Cette remarque est très-importante pour que cette définition soit complète.

DEUXIÈME DÉFINITION. — *Un livre contemporain est celui qui a été écrit environ dans le temps où se sont passés les événements dont il parle.*

Le mot *contemporain* ou *de même époque* n'est pas ici le mot propre; je devrais dire un livre σύγχρονον. J'ai déjà prié le bienveillant lecteur de me permettre l'usage de quelques mots barbares et mal sonnants, qui peuvent blesser des oreilles délicates. Je range dans la classe de ces livres l'histoire de Thucydide, parce qu'il a vu les événements qu'il raconte. J'en dirai autant du livre de Xénophon sur l'expédition de Cyrus, dont il était le chef. Lampridius appelle de tels auteurs des *écrivains de leurs temps* (In Alex. Sev., cap. 29), et Verrius Flaccus nous apprend que *la véritable histoire est celle qui est écrite par ceux mêmes qui en ont vu les événements* (De Verb. sign. lib. IV).

TROISIÈME DÉFINITION. — *L'histoire est un récit des événements déjà passés au moment où on les raconte.*

J'aurais pu être plus bref, et dire comme le commun des grammairiens, l'histoire est le récit d'un événément passé; mais comme une prophétie, par exemple, la prophétie de la ruine de Jésus-Christ, est également le récit d'un événement passé, et même passé depuis bien des années, il fallait éviter toute ambiguité, et mettre le lecteur à portée de comprendre que l'événement en question était passé, non seulement lorsqu'il en lit le récit, mais quand le récit en a été fait; il fallait donc distinguer l'histoire de la prophétie, et je définis ainsi cette dernière.

QUATRIÈME DÉFINITION. — *La prophétie est un récit d'événements futurs, qui ne sont pas encore passés au moment où la prophétie est faite, et qu'on n'a pu prévoir d'après le cours ordinaire des lois naturelles.*

La prophétie peut avoir pour objet des événements passés, comme des événements présents. *Prophétise-nous, Christ, qui t'a frappé* (Matth. XXVI, 6)? disait à Jésus le soldat impie qui venait de le frapper. Le prophète Samuel apprit à Saül qu'on avait retrouvé ses ânesses perdues depuis trois jours. Le prophète Elisée eut connaissance du pacte conclu entre Giézi et Naaman. Epiménide de Crète, que S. Paul appelle prophète, ne prédisait pas l'avenir, à ce que nous assure Aristote, il ne devinait que des événements passés, mais difficiles à connaître: quoique, selon Platon, Plutarque et Diogène Laërce, il ait prévenu les Athéniens, les Lacédémoniens et les Crétois d'événements non encore arrivés. *Un prophète est celui qui prédit l'avenir ou des choses présentes, mais cachées et inconnues,* dit Procope (Epimen.). Théodoret a recueilli plusieurs témoignages sur ce sujet, on les trouve dans sa préface sur les psaumes, ouvrage excellent dont on doit conseiller la lecture. Une intelligente perspicacité à deviner l'avenir est encore une espèce de prophétie. De là ce passage d'Euripide: *J'appelle prophète tout homme qui devine juste*; et celui-ci de Ménandre: *Celui qui a une grande portée dans l'esprit est souvent prophète.* Ovide (I Trist. Eleg. 8) aussi a dit: *L'habileté des augures est de conjecturer l'avenir.* Et Cornélius Népos: *On comprend aisément que la prudence fait presque deviner les événements* (Attic.). Apollonius, dans sa vie écrite par Philostrate, dit qu'il n'a pas reçu le don de prophétie, que Dieu ne l'accorde qu'aux philosophes. C'est dans ce sens que Thalès de Milet dut passer pour un célèbre prophète; d'après la connaissance qu'il avait acquise des forces de la nature, il prédit une abondante récolte.

Mais toutes ces sortes de prophéties n'entrent pas dans notre sujet. Je n'ai à parler que des prophéties concernant l'avenir, et qu'on ne peut prévoir d'après les lois ordinaires de la nature. Je passe donc à la cinquième définition qui suit.

CINQUIÈME DÉFINITION. — *La vraie religion est celle qui ne propose à croire que des choses vraies.*

Je sais que la théologie définit la vraie religion *une vertu qui nous fait rendre à Dieu le culte qui lui est dû.* Mais ici je prends le mot *religion* dans une acception plus large, et je l'applique à tout ce qui peut nous rendre Dieu favorable, et j'y comprends aussi les vertus dites *théologiques,* la foi, l'espérance et la charité. C'est dans ce sens que S. Augustin a pu dire qu'on honore Dieu par la foi, l'espérance et la charité. Il suit de ma définition que les religions du paganisme sont fausses, puisqu'elles nous proposent à croire des choses fausses, et que la religion juive est également fausse, puisqu'elle refuse de croire des choses vraies, ce qui est la même chose que de croire des choses fausses. Car on se trompe tout aussi bien en croyant fausses des choses vraies, qu'en rejetant des choses vraies. Que l'on refuse de croire des vérités de foi par opiniâtreté ou par ignorance, on n'en est pas moins dans l'erreur.

SIXIÈME DÉFINITION. — *Le Messie est un homme-Dieu envoyé avec une mission divine pour sauver les hommes, et son arrivée a été prédite par les prophètes de l'Ancien Testament.*

Les Juifs nient que le Messie soit un homme-Dieu. Quelques chrétiens le nient aussi; mais sont-ce des chrétiens que les carpocrates, les ébionistes, les disciples de Paul de Samosate, et leurs frères dégénérés, les sociniens? Ils reconnaissent dans le Messie un homme chargé d'une mission divine, ils souscrivent au reste de notre définition; mais ils ne veulent pas que cet homme soit un homme-Dieu. On verra plus loin que l'on ne peut rejeter la première partie de la définition, si

on accorde la seconde ; pour le moment cela ne fait rien à mon but. Le point principal et péremptoire de la controverse entre les Juifs et les chrétiens est celui-ci : Jésus de Nazareth est-il le Messie? C'est ce que je vais examiner dans ma dernière définition.

SEPTIÈME DÉFINITION. — *La religion chrétienne est celle qui reconnaît que Jésus de Nazareth est le Messie, et qui admet pour vrai tout ce qui est écrit dans les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament.*

Je me bornerai à ces sept définitions ; elles ne renferment ni équivoques, ni obscurités, ni matières à contestation. Ce n'est point comme dans les définitions de la géométrie, où il s'en présente de très-peu clairs. On y définit ce qui n'existe pas et n'existera jamais, malgré tous les efforts de la sagacité humaine, et les définitions sont exprimées de telle sorte qu'on n'y comprend rien. En effet, les géomètres disent que le point est ce qui n'a pas de parties : que la ligne est une longueur sans largeur. Ils expriment bien ces mots, mais ces mots, leur esprit ne les comprend pas. Quelque application qu'on y apporte, on ne comprendra jamais un point sans parties, ni une longueur sans largeur, ni une longueur et une largeur sans hauteur. Si ces objets n'existent pas et n'ont jamais existé et ne sauraient même exister, il en faut dire autant des cercles, des triangles, des figures planes, des sphères, des pyramides, des cubes et de tous les autres corps enfin qui sont l'objet de l'étude de la géométrie. Je sais que les géomètres sont d'un avis différent, et qu'ils se prodiguent de magnifiques éloges. *La géométrie*, disent-ils, *est la science des choses éternelles* (Plat. lib. X de Republ.). Ils disent ailleurs (Polit.), que la nature des points et des lignes est éternelle et immuable, que la géométrie exerce l'esprit et non les mains : *La géométrie*, dit Platon (ib.), *ne travaille pas, mais elle donne l'intelligence qui fait travailler.* L'esprit devine les points, les lignes, les superficies et tous les corps géométriques, disent les géomètres, quoiqu'il ne puisse s'en faire une image. Pour moi, je ne vois pas comment on peut appeler éternel ce qui n'existe même pas. Mais il y a des points, des lignes qui existent réellement, disent Ammonius (in Categor. cap. *de quanto*), Proclus (lib. II in Euclid.) et Aristote lui-même (Metaph. lib. II, cap. 2); par exemple, les axes, les pôles, les centres des globes célestes. Je conviens de l'existence de ces corps, mais je prétends que les axes, les pôles, les superficies de ces corps sont des corps eux-mêmes, et il est facile de le démontrer. En effet, je suppose qu'un de ces globes célestes touche la terre par un de ses pôles ; de deux choses l'une, ou le corps de ce globe céleste touchera la terre, ou il ne la touchera pas ; s'il touche la terre, comme il la touchera par un pôle, ce pôle sera lui-même un corps ; s'il ne touche pas la terre, il touchera du moins son pôle qui lui est inhérent : alors il se trouve qu'à la fois il touchera la terre et ne touchera pas la terre; d'où je conclus que le pôle a des parties, ce qui est contraire à la définition du point. S'il n'avait pas de parties, le pôle entier serait touché par le corps du globe céleste et serait en même temps touché dans son entier par la terre; donc le globe et la terre se toucheraient, ce qu'on niait tout-à-l'heure ; donc les points et les lignes, dans les globes célestes, ne sont autres que les corps de ces globes. Les stoïciens ont senti cette conséquence; aussi ont-ils reconnu que c'étaient des corps, seulement ils disent que ces corps n'existent que dans la pensée. Selon eux, une ligne est un corps sans largeur, une superficie est un corps sans hauteur. C'est comme s'ils disaient qu'une ligne large est sans largeur, qu'une superficie haute est sans hauteur, puisque, de leur aveu, tout corps emporte nécessairement l'idée de longueur, de largeur, de hauteur. Cette opinion a été soutenue par Ammonius, par Alcinous, et, dans ces derniers temps, par Hobbes et d'autres auteurs. Mais, en faisant dans leur esprit abstraction de la longueur et de la largeur dans une ligne, seul moyen, d'après eux, de la concevoir, ou l'esprit agit lui-même et opère, et je soutiens que jamais il n'arrivera jusqu'à l'idée qu'on cherche; ou l'esprit est passif, et quand il fixe les yeux sur une longueur et une largeur sans penser à la hauteur, il oublie qu'il les a devant lui : semblable à un voyageur qui voit devant lui une longue route et ne s'arrête pas à en considérer la largeur, ou comme un homme qui, occupé à mesurer l'étendue d'un terrain, ne songe pas à son épaisseur. Mais en regardant la longueur d'un objet, et ne pensant pas à la hauteur et à la largeur de cet objet, ou bien oubliant qu'on les a devant soi, si on n'y ajoute rien, on n'en retranche rien, ce qui fait une notable différence. Et puis quand on veut approfondir la nature d'un principe il ne suffit pas de l'envisager sous un seul point, en faisant abstraction des autres, il faut que l'esprit l'embrasse dans tout son ensemble. La géométrie doit être précise et formelle dans ses définitions, et pourtant en définissant le point, elle ne veut pas qu'il y entre des parties; elle ôte à une ligne sa hauteur et sa largeur, à une superficie son épaisseur; et de plus, elle veut que le tout soit et ne soit pas dans le même esprit à qui elle laisse toute son activité. Si nous n'avons que des notions incomplètes et incertaines, les démonstrations que nous en voudrons déduire participeront nécessairement du même défaut de fixité et d'exactitude. Proclus a cru pouvoir nous faire concevoir les définitions de sa géométrie, non comme des êtres réels, *individua*, ἄτομα, il savait que c'était impossible; ni comme des abstractions existantes, *dividua*, μεριστά, ce qui n'est pas plus possible; mais comme des portions d'êtres, des êtres réalisables, des êtres de raison. Si notre esprit ne peut concevoir les définitions d'êtres à l'état de substances réelles, comment pourra-t-il en former des abstractions? C'est au contraire au moyen de parties détachées qui frappent et impressionnent notre imagination que celle-ci essaie

d'arriver jusqu'à la formation des êtres entiers; mais elle fait toujours de vains efforts. Quand on nous dit que nous concevons ces êtres en abstraction plutôt que sous une forme sensible, on ne saurait jamais nous en donner la preuve. Qu'on nous montre en effet que l'esprit peut concevoir quelque chose qui ne lui arrive pas par les sens, nous avouerons alors que nous pouvons avoir l'idée d'un point, quoique nous ne puissions pas nous en former une image. Au reste, c'est d'après moi-même que je juge ceux qui prétendent avoir l'idée d'un point; pourquoi ne puis-je pas en avoir l'idée comme eux? Pourquoi ceux qui rejettent leurs définitions ne peuvent-ils pas également en concevoir l'idée? Loin de pouvoir me représenter l'idée d'un point, je trouve une infinité de raisons très-plausibles pour en prouver l'impossibilité. Mais, dit-on, ces idées existent au moins en Dieu. Nous appartient-il, je le demande, d'aller définir ce qui est dans la pensée de Dieu? Nul ne peut définir l'inconnu; or, ce qui n'est pas dans ma pensée est l'inconnu pour moi. Quel nom donner à ceux qui osent expliquer la nature et la propriété de choses qu'ils ne connaissent pas? J'ai dit que l'esprit ne conçoit que ce qui lui arrive par les sens : c'est l'enseignement des péripatéticiens. Platon et ses disciples sont d'un avis contraire; ils disent avec Timée et d'autres pythagoriciens que nous naissons avec des idées toutes formées et qu'elles ne proviennent pas des sens. Proclus soulève aussi cette question qu'il traite du reste avec finesse et habileté, à savoir, si les formes et les figures des choses qui sont dans notre âme proviennent des sens, n'importe que ce soit par abstraction, *per detractionem*, ou par agglomération, *per coacervationem*, c'est-à-dire par la réunion en un tout complet de plusieurs notions partielles; ou bien, au contraire, si elles y ont été mises tout d'abord par la nature, si elles sont innées en nous. Il embrasse cette dernière opinion, et, comme son maître, il admet dans l'âme certains premiers principes fécondants et capables de produire des formes, des figures, des nombres, des rapports, des mouvements qui ne doivent être eux-mêmes à leur tour que les types d'autres figures, d'autres nombres, d'autres rapports, comme source et vie de l'intelligence, déposés dans l'âme, dès son origine, par l'auteur de la nature. Tout cela est fort beau, sans doute; mais tout cela croule dès qu'on veut lui faire subir le moindre examen. Car la première preuve qu'il avance, c'est que les choses sensibles et provenant de la matière n'ont rien de certain, de stable, d'exact; rien qui ne soit composé, qui ne soit largeur et épaisseur, tandis que les qualités contraires sont inhérentes aux formes et aux figures mathématiques que nous avons originairement dans notre esprit, et par conséquent ne proviennent pas des sens, puisque l'effet produit ne saurait être plus noble ni plus parfait que la cause qui produit. Or, en parlant ainsi, Proclus prend pour prouvé ce qui est en question; car nous n'accordons pas du tout que notre esprit conçoive des points, des lignes, des superficies, des cercles et autres figures mathématiques : toutes ces formes n'arrivent à notre esprit que par les sens dont le témoignage n'est pas exempt d'incertitude, de mobilité et d'erreur; les démonstrations qui reposent sur ces formes ne sont pas non plus toujours vraies et inattaquables. Il n'est pas plus fondé quand il dit que dans le système contraire au sien, c'est-à-dire dans celui des idées provenant des sens, les démonstrations les plus parfaites seraient celles qui s'appuieraient sur des idées sensibles; que les plus faibles au contraire seraient celles qui s'appuieraient sur des notions universelles ou métaphysiques, puisqu'il est certain, dit-il, que des raisonnements basés sur des idées générales servent davantage aux démonstrations; que les idées générales sont antérieures aux idées particulières et sensibles, et l'emportent sur elles; donc elles n'en proviennent pas. Je nie encore cette conclusion : ce sont au contraire les choses sensibles et particulières qui produisent les idées générales; celles-ci engendrent la science et servent aux démonstrations. Or, comme on fait un trait plus fort avec la branche d'un arbre, une poutre plus forte avec le tronc qu'avec la racine, quoique le tronc et la branche viennent de la racine, ainsi l'on fait des démonstrations plus fortes et plus solides avec des idées générales qu'avec des notions particulières, quoique celles-ci soient la source des autres. Ces démonstrations sont donc aussi solides que les idées et les principes qui leur servent de base, et qui tirent toute leur force des idées sensibles et particulières. Proclus insiste toujours; il nous accuse dans notre système de faire l'âme moins noble que le corps, en enseignant que c'est la nature qui fournit à la partie matérielle de notre être les premiers modèles, les formes des choses les plus nettes, ce qui est toujours quelque chose de supérieur, tandis que ce ne serait que d'après ces modèles que l'âme s'en formerait des images au-dedans d'elle-même. Proclus nous accuse à tort; car dans notre système, nous n'ôtons rien à la dignité de l'âme, parce que le mode est différent de part et d'autre : la matière est passive dans tout ce qu'elle reçoit, l'âme au contraire est active, elle opère sur les idées qui lui sont transmises par les sens, et c'est en quoi consiste sa supériorité; ainsi tombe l'objection de Proclus. Aristote avait bien raison quand il disait que notre âme était comme un grand tableau blanc et sans aucune empreinte d'objets quelconques, mais capable de recevoir toutes les impressions qui lui arriveraient du dehors par le moyen des sens. Proclus est obligé d'en convenir, quand il enseigne que l'âme est comme l'image extérieure de l'esprit; que dans notre esprit les idées sont comme des modèles, des types, dont l'image est reflétée dans l'âme; l'esprit possède l'original, le prototype de toutes choses, et cela dès son origine αὐτογόνως, *ab ipso ortu;* dans l'âme on ne trouve

que la reproduction de ces premiers types.

Je me suis longtemps arrêté dans cette digression, mais ce n'est pas sans motif, tant à cause de l'importance et de la gravité du sujet, que pour faire voir combien Proclus était peu fondé à dire que l'opinion que je soutiens avait été plusieurs fois réfutée. On peut encore faire d'autres reproches aux définitions des géomètres. C'est un principe reçu en philosophie, que la définition et la chose définie puissent se convenir réciproquement. Ainsi dans ces propositions : L'homme est un animal raisonnable, un animal raisonnable est un homme; l'inversion est juste et légitime. Eh bien! que j'applique cette règle aux définitions de la géométrie, elle se trouve aussitôt en défaut : *Le point est ce qui n'a point de parties*, donc ce qui n'a point de parties est un point; or Dieu n'a pas de parties, donc Dieu est un point; conséquence absurde, donc la définition du point est mauvaise. Ensuite, quand Euclide, l'auteur des éléments de géométrie, dit que le point est ce qui n'a pas de parties, il a voulu dire qu'il ne pouvait pas exister de parties d'un point, il a confondu ce qui manque de parties, *partibus carens*, avec un être, un tout complet, *individuo*, ἀμερίστῳ. Il se trompe encore quand il définit la ligne une longueur sans largeur, ou la superficie une longueur et une largeur sans hauteur. Quelle extravagance! La longueur n'est qu'un accident, en termes de philosophie, la ligne est la substance ou le sujet; a-t-on jamais défini un sujet par son accident? S'il avait dit simplement une chose est longue sans largeur, c'eût été moins choquant. Mais avançons. La troisième définition des géomètres est celle-ci : *Les extrémités des lignes sont des points*, *lineæ extrema sunt puncta*; et la sixième : *Les extrémités d'une superficie sont des lignes*, *superficiei extrema sunt lineæ*. Je pourrais encore montrer la fausseté de ces définitions : ce ne sont pas des définitions, ce ne sont que de simples propositions. Voici la définition d'une ligne droite : *quæ ex æquali sua puncta interjacet*, *c'est celle qui s'étend d'un point à un autre sans s'écarter à droite ou à gauche*. Assurément cette définition ne dit rien ou bien n'offre qu'un sens très-difficile à saisir : aussi les géomètres n'adoptent-ils pas tous la même définition. Platon en donne une autre, Alcibiade une autre; d'autres en donnent de différentes qu'on peut voir dans Proclus de Lycie (lib. I, in Euclid.). La septième définition des géomètres ne vaut pas mieux, ce qui détermine Proclus à en donner d'autres. Quelles discussions n'a pas excitées parmi les géomètres la définition de l'angle : on en sait encore moins quand on les a lues dans Proclus (loc. cit.). Euclide lui-même, comme le remarque Ramus, rejette peu après celle qu'il venait de donner. Cependant on ne trouve rien de pareil dans celles que je donne ici; rien de plus simple, rien de plus clair, rien de plus avoué par tout le monde.

J'en viens maintenant aux *postulata*. J'en ai à proposer au lecteur, je crois bien qu'il ne me fera pas l'injure de les repousser.

PREMIER POSTULATUM.

Le lecteur doit apporter à la lecture de ce livre un esprit docile; il doit désirer y trouver la vérité, répudier tout sentiment hostile, toute disposition à résister d'avance.

Justesse de ce premier postulatum.

Je ne voudrais pas seulement convaincre les esprits, je désire plus, je voudrais les persuader. Pour les convaincre, les raisons que je vais développer pourront suffire, car les preuves du christianisme sont assez évidentes pour cela; mais la persuasion ne peut être que l'effet d'une grande droiture, d'une grande candeur d'esprit. Si je suis assez heureux pour obtenir ce succès, je crois pouvoir compter sur l'autre.

DEUXIÈME POSTULATUM.

Ce que je vais démontrer mérite la même créance que ce qui est appuyé sur des raisons de même valeur.

§ 1. *Justesse de ce deuxième postulatum.*

Pourquoi ne m'accorderait-on pas ce que je demande, puisqu'il ne s'agit pas ici de bagatelles, de choses passagères et frivoles, ni de questions futiles, propres à amuser les loisirs des philosophes; il s'agit d'une affaire la plus importante de toutes, d'une affaire d'où dépend notre bonheur ou notre malheur éternel? Si l'expérience, la raison ou le témoignage des hommes suffisent pour nous diriger dans tous les événements de la vie, si nous les prenons pour guides en toute sécurité, pourquoi n'en ferions-nous pas autant lorsqu'il s'agit de la plus grave affaire pour nous, de celle qui doit nous assurer un bonheur éternel? On se prépare pour un voyage qui ne doit se faire que le lendemain : en été, on fait des provisions pour l'hiver; en hiver, on met en réserve de quoi se garantir contre les ardeurs de l'été, on plante des arbres qui ne viendront que longtemps après, cependant on n'est pas assuré de voir pousser ces arbres, d'arriver jusqu'à l'hiver ou l'été prochain; on n'est pas même assuré de voir le lendemain, pour le croire on n'a que l'expérience. Un négociant confie toute sa fortune aux chances d'une longue navigation; il envoie dans les Indes qu'il n'a jamais vues et qu'il ne connaît que sur la foi d'autrui. Si je propose de croire des choses aussi vraies, qui offrent les mêmes motifs de crédibilité, pourquoi ne me croirait-on pas? pourquoi des choses vaines et futiles obtiendraient-elles créance, et la refuserait-on pour des objets de la plus haute importance, où il s'agit de nos intérêts éternels? On accorde bien aux géomètres tous leurs *postulata*, quoique souvent peu fondés, pourquoi me refuserait-on celui-ci qui est si juste et si vrai?

§ II. J'ai dit que les postulata des géomètres étaient souvent peu fondés. En effet, il faut leur accorder ce qui n'existe pas et ce qui ne pourra jamais exister malgré tous les efforts de la sagacité humaine. Ils veulent que d'un point à un autre on tire une ligne,

et que d'un centre on décrive un cercle, chose très-facile, dit Proclus (lib. III, in Euclid.), et cependant il ne peut exister ni point ni ligne. Je sais ce que répondent les géomètres, que la ligne et le cercle existent dans la pensée; qu'ayant leurs formes dans l'esprit, ils ont la même utilité que s'ils existaient réellement; et malgré l'impossibilité de décrire un cercle parfait, celui que nous décrivons est aussi utile que s'il était parfait. Mais c'est confondre la pratique et la théorie; car nous ne nous inquiétons pas de ce que l'on peut retirer d'avantages et de ressources pour les jouissances de la vie dans des principes imparfaits, mais de la valeur qu'ils ont pour opérer une démonstration. Au reste, ces figures n'existent pas plus hors de nous que dans notre esprit. Timon, dans son livre contre les physiciens, doutait si une hypothèse pouvait servir à quelque chose; et Sextus Empiricus blâme vivement l'abus qu'on fait des hypothèses. Enfin, je montrerai bientôt que dans les postulatum d'Euclide il y a bien des défauts; mais auparavant j'ai besoin d'exposer plusieurs notions générales pour servir comme d'idées préliminaires. Voici la première sous forme d'axiome.

AXIOMES.

PREMIER AXIOME. — *Un livre est authentique quand il a été cru tel dans tous les temps sans interruption depuis sa publication.*

Si on voulait contester la vérité de cet axiome, on ne pourrait avoir de certitude sur rien. Comment suis-je certain des Commentaires de César, si ce n'est par le témoignage des siècles suivants parvenu jusqu'à nous sans interruption? Cicéron les a regardés comme authentiques; Hirtius aussi, Strabon, Suétone, Plutarque, et tous les auteurs, tous les écrivains depuis. Philippe de Comines a écrit l'histoire de Louis XI, roi de France. Nous croyons qu'effectivement il est auteur de cette histoire qui lui est attribuée, parce que Jean Sleidan l'a appris de Matthieu d'Arras, l'un des familiers de Philippe de Comines, que lui-même l'a appris à d'autres qui nous l'ont transmis. Moïse employait cet axiome quand il voulait inculquer dans l'esprit de son peuple le souvenir des bienfaits du Seigneur et la vérité de l'Histoire sainte: *Est-ce ainsi, peuple fou et insensé, que tu témoignes ta reconnaissance envers le Seigneur? N'est-ce pas lui qui est ton père, qui t'a possédé, qui t'a fait et qui t'a créé? Souviens-toi des jours anciens, considère toutes les générations, interroge ton père, et il t'annoncera; tes ancêtres, et ils te diront : Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des fils d'Israël* (Deut. XXXII, 6, 7, 8). De même on lit dans le 77e psaume : *Ce que nous avons entendu et appris, ce que nos pères nous ont raconté, nous ne le cacherons pas à leurs enfants et nous raconterons aux générations à venir la gloire du Seigneur, sa puissance et les merveilles qu'il a opérées. Lui-même a établi un témoignage dans Jacob, il a placé une loi dans Israël. Il a ordonné à nos pères de faire connaître ses prodiges à leurs enfants, pour que la génération future en eût connaissance, et que les enfants qui naîtront croissent pour les raconter à leur postérité; afin qu'ils mettent en Dieu leur espérance, qu'ils n'oublient pas ses œuvres, qu'ils gardent ses commandements* (Ps. LXXVII, 3-7). Il est écrit dans St-Luc (I, 1, 2, 3) *Puisque plusieurs se sont appliqués à mettre par ordre le récit des choses qui ont été accomplies parmi nous, ainsi que nous les ont apportées ceux qui dès le commencement les ont eux-mêmes vues, et qui ont été les ministres de la parole, il m'a semblé bon, après avoir tout su depuis le commencement, excellent Théophile, d'en écrire l'histoire, afin que vous connaissiez la vérité des choses qui vous ont été enseignées.* S. Augustin opposait cet axiome à Fauste le manichéen, qui prétendait que les livres du nouveau Testament étaient falsifiés : *Comment sait-on,* disait-il, *que les ouvrages d'Aristote, de Cicéron, de Varron et des autres écrivains de ce temps sont bien de ces auteurs, si ce n'est par la tradition qui nous l'a appris par son témoignage non interrompu? Plusieurs auteurs ont écrit sur les matières ecclésiastiques; leurs écrits n'ont pas l'autorité des livres canoniques, mais ils servent beaucoup à nous instruire. Comment savons-nous ce que chacun de ces auteurs a pu écrire et ce qui lui appartient, si ce n'est parce qu'à l'époque où il a écrit il a eu soin de le faire savoir, de publier ses écrits? La tradition l'a appris aux générations suivantes jusqu'à nous, en sorte que nous attribuons sans hésiter les ouvrages aux auteurs qui les ont écrits* (liv. XXXIII, ch. 6). Je demanderai à celui qui nierait ce principe, comment il me prouverait qu'il a droit d'hériter de la fortune de ses ancêtres : l'autorité des registres publics ou des titres de famille n'est pas plus grande que celle de l'histoire; bien au contraire, car les premiers ne sont confiés à la bonne foi que d'un petit nombre de gardiens, tandis que l'univers entier garantit l'exactitude des faits rapportés par l'histoire. Mais, dira-t-on, il y a eu des livres supposés. Prochore a publié une fausse vie de S. Jean. Abdias de Babylone est auteur de l'histoire fabuleuse du combat des apôtres, et les plus habiles y ont été trompés. Cela peut arriver si on attribue un livre à un auteur déjà mort depuis longtemps, et même c'est quelquefois arrivé, j'en conviens; mais il est impossible que cela se fasse pour un auteur qui vit encore, ou qui est mort depuis peu. Quel est l'auteur qui se laisserait impu

ter un livre dont il ne serait pas l'auteur? Si l'auteur était mort depuis peu, ses parents, ses amis réclameraient, ses héritiers surtout qui ont droit à tous les écrits, à tous les papiers laissés après la mort. Un héritier lui-même n'oserait attribuer à un auteur un ouvrage faux, car une érudition peut-être moindre, un style différent le trahiraient. Et puis quel avantage trouverait-on à prendre le nom d'un autre, à taire le sien? Quand cependant il serait vrai qu'on pût attribuer faussement certains écrits à des auteurs de leur vivant ou peu après leur mort, n'y a-t-il pas aussi de faux testaments? Pour cela faut-il n'avoir plus confiance dans les registres publics, dans les titres de famille? Si on y a cependant toute confiance, on doit reconnaître que les livres dont je parle méritent la même confiance. Je passe à un second axiome.

SECOND AXIOME. — *Une histoire est vraie quand elle rapporte les faits comme ils sont rapportés par d'autres auteurs contemporains, ou qui vivaient dans des temps rapprochés des faits qu'on rapporte.*

Cet axiome et celui qui précède forment la base de toute certitude historique; l'histoire des temps passés n'a pas d'autre garantie. *La preuve de la vérité d'une histoire c'est de voir tout le monde s'accorder sur le même fait*, dit Josèphe (liv. I contre Apion). D'où sais-je qu'il a existé un guerrier célèbre du nom de César? Par les Commentaires de César, par les écrits de Hirtius, de Cicéron, de Brutus, de Tite-Live, de Velléius, de Lucain et des autres auteurs contemporains, ou à-peu-près; c'est notre premier axiome qui sert à démontrer l'authenticité des écrits de tous ces auteurs. Nous n'avons pas d'autres moyens de connaître ce que nous ne pouvons voir de nos propres yeux, que de nous en rapporter au témoignage d'autrui; autrement un homme qui vit sur le continent ne croira pas à l'existence de la mer. Les Hollandais qui n'ont jamais quitté leur pays ne croiront pas à l'existence de l'Amérique ou des Indes; ils s'imagineront que les précieuses marchandises qui leur viennent de ces pays leur tombent du ciel. Un témoignage a d'autant plus de poids que celui qui le rend est plus près de l'événement qu'il rapporte : ainsi le témoignage d'un contemporain vaut plus que celui d'un écrivain postérieur. Un témoin présent à un événement mérite plus de confiance qu'un témoin absent; rien n'offre plus de garantie de certitude qu'un témoin oculaire. Mais comme le peu de temps accordé aux hommes pour vivre ne permet pas aux témoins qui ont vu les faits, qui ont vécu au milieu d'eux, de leur survivre longtemps, nous ne pouvons connaître les faits éloignés de nous et qui se sont passés du temps de nos ancêtres que par le témoignage d'autrui. C'est à l'industrie humaine à préserver de l'oubli l'histoire du passé en le perpétuant et le transmettant à la postérité à l'aide de monuments qui le rappellent. Les livres contemporains, pour les faits qu'ils contiennent, méritent la même confiance que celle que nous accordons à un témoin oculaire pour les faits qu'il rapporte. On comprend aussi la vérité de ce second axiome et du premier, et combien tout serait bouleversé si on ne les admettait pas.

TROISIÈME AXIOME — *Une prophétie est vraie quand l'événement qui a été prédit est réellement arrivé.*

Cet axiome est une conséquence de la définition que j'ai déjà donnée de la prophétie; au reste, il n'est contesté par personne, il est de toute évidence. Un prophète qui prédit des choses vraies peut être un imposteur sous d'autres rapports, et peut détourner les hommes du culte du vrai Dieu, ou lui-même servir des faux dieux comme nous en avons un exemple dans Balaam, au livre des Nombres, et un autre dans ce prophète que Moïse fit mettre à mort, comme il est rapporté au 13e chapitre du Deutéronome. Leurs prophéties n'étaient pas moins vraies.

QUATRIÈME AXIOME. — *Tout don de prophétie vient de Dieu.*

Découvrez-nous ce qui doit se faire à l'avenir, et nous reconnaîtrons que vous êtes des dieux, dit Isaïe (LXI, 23). Voici comment le même prophète fait parler le Seigneur (XLIV, 7) : *Qui est semblable à moi? Qu'il rappelle, qu'il explique, qu'il arrange en ma présence ce qui s'est fait depuis que j'ai établi un peuple qui durera autant que le monde. Que ces dieux prétendus prédisent aux hommes les choses futures et ce qui doit arriver;* il dit ailleurs (XLVIII, 23) : *Je vous avais annoncé longtemps auparavant ce qui s'est fait depuis; je l'avais assuré de ma bouche, et je vous l'avais fait entendre; je l'ai fait tout-à-coup et vous l'avez vu arriver..... Je vous ai prédit longtemps auparavant, je vous l'avais marqué par avance, de peur que vous ne disiez : Ce sont mes idoles qui ont fait ces choses; ce sont mes images taillées et jetées en fonte qui l'ont ainsi ordonné. Vous avez ouï tout ce qui devait arriver, voyez-en l'accomplissement; mais pour vous, avez-vous ainsi annoncé les choses futures? Je vous ferai entendre maintenant de nouvelles prédictions qui étaient en réserve, et qui vous sont inconnues. Ce sont des choses que je ferai présentement, et que je n'ai pas encore faites; et vous n'en avez pas ouï parler, afin que vous ne veniez pas dire : J'en étais instruit; vous ne les avez ni entendues ni connues.* La marque certaine et infaillible à laquelle Moïse recommandait de reconnaître un vrai prophète, un homme vraiment envoyé de Dieu, inspiré de Dieu, d'avec tous les faux prophètes, c'était de voir si l'événement avait justifié la prophétie, il dit (Deut. XVIII, 21) : *Si ce qu'un prophète a prédit au nom du Seigneur n'arrive pas, c'est une marque que ce n'était pas le Seigneur qui l'avait dit, mais que ce prophète l'avait inventé par l'orgueil et l'enflure de son esprit;* d'où l'on doit conclure qu'il faut regarder comme venant de Dieu tout ce qui a été prédit et que l'événement a justifié. Si des faux prophètes prédisaient vrai, il faudrait

aussi en conclure que c'est Dieu qui parle par leur bouche. *S'il s'élève au milieu de vous un faux prophète..., si ce qu'il a prédit est arrivé, et s'il vous dit en même temps : Allons, suivons les dieux étrangers..., vous n'écouterez pas les paroles de ce prophète, parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve* (Deut. XIII, 13). Ce qui a fait dire à Tertullien : *La preuve de l'intervention de la divinité, c'est la vérité de la prophétie* (Apol. ch. 20). La connaissance de l'avenir est tout-à-fait dérobée à l'homme. Est-ce étonnant, quand le passé est enveloppé de tant de ténèbres, et que l'esprit humain ne peut le saisir que comme à travers un nuage? *La misère de l'homme est grande;* dit l'Ecclésiaste (VIII, 6); *il oublie le passé, et il ne peut savoir l'avenir par un ambassadeur.* De-là ce conseil de Salomon au livre des Proverbes (XXVIII, 1): *Ne vous glorifiez point pour le lendemain, vous ignorez ce que produira le jour.* Je n'ai aucune discussion avec les Juifs sur cet axiome; j'en ai même à peine avec les païens. Presque tous reconnaissent que la connaissance de l'avenir est réservée à Dieu seul. Je ne parle pas de ce que la prudence ou l'habileté peut conjecturer d'après l'expérience ou la considération du passé; je parle de ce qui est tout-à-fait à venir et sans aucune affinité avec le passé ou le présent. Ils s'accordent tous en ce point. On peut consulter Hésiode, Pindare, Anacréon (Ode 41), Eschyle (Supplic.), Sophocle, Ménandre, Solon, Marcius Horace (Poëm. liv. III, ode 29), Manilius (liv. V), Juvénal (Sat. 6), Stace (Théb. III). Cette unanimité de témoignages fait dire à S. Jérôme (sur Daniel) : *Tous les devins, tous les sages, tous les savants reconnaissent que la connaissance de l'avenir n'appartient pas aux hommes, mais à Dieu seul; ce qui prouve que les prophètes ont parlé par l'inspiration de Dieu, c'est qu'ils ont annoncé l'avenir.* Les anciens philosophes, en traitant cette question, se divisèrent en plusieurs sectes; les uns allèrent jusqu'à refuser à Dieu même la connaissance de l'avenir, à bien plus forte raison la refuseraient-ils aux hommes. De ce nombre furent les épicuriens, dont Cicéron semble adopter l'opinion (lib. III, de Div.). Tertullien attribue la même opinion à l'hérétique Marcion (liv. II contre Marcion). D'autres philosophes ont pensé que Dieu ne s'abaisse pas jusqu'à s'occuper des petits détails, qu'il se contente de régler les lois générales : c'était l'opinion d'Aristote et de quelques péripatéticiens venus après lui; d'où il résultait que Dieu ne pouvait connaître l'avenir, parce qu'il ignorait même le présent. Les stoïciens au contraire pensaient que Dieu connaissait l'avenir, mais lui seul avait cette connaissance (sect. III, ch. 1, 7, 8). Jamblique, philosophe distingué dans son école, a écrit un ouvrage remarquable, intitulé des Mystères, où l'on rencontre plusieurs vérités, et où il est souvent bien près du christianisme. Car depuis que la philosophie de l'Evangile était répandue sur la terre, la philosophie païenne lui empruntait souvent quelque vérité dont elle tirait un nouvel éclat. On en voit la preuve dans les écrits de Porphyre, de Proclus, et surtout dans l'ouvrage de Jamblique, sur les Mystères. Il dit en plusieurs endroits que le secret de prédire l'avenir, même d'après les seules forces de la raison, ne peut appartenir qu'à Dieu. Je pourrais citer ici un grand nombre de témoignages, mais il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur ce point, puisque je l'ai établi dans ma quatrième définition de la prophétie. En effet, si la prophétie est l'annonce d'un événement futur qu'on ne peut prévoir d'après les causes naturelles, il faut en faire remonter la vraie cause jusqu'à Dieu.

PROPOSITIONS.

J'ai posé les principes qui vont servir de base à ma Démonstration; je vais maintenant en commencer le développement. On ne doit pas s'attendre à trouver ici la brièveté, la simplicité des géomètres; le sujet ne le comporte pas : car j'ai presque toujours, soit des faits à vérifier, soit des questions morales à expliquer. Aristote l'a dit avec raison, chaque chose doit être traitée selon sa nature et dans l'ordre qui lui convient. Mais quoique long et étendu, mon sujet n'en sera pas moins traité avec logique, comme je l'ai promis en commençant. Ma Démonstration renfermera dix propositions; voici la première.

PREMIÈRE PROPOSITION.

LES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT SONT AUTHENTIQUES.

I. Un livre est authentique quand il a été écrit par l'auteur à qui on l'attribue et environ dans le temps qu'on lui assigne. Je l'ai montré dans ma première définition. Pour prouver l'authenticité d'un livre, il faut prouver qu'en remontant jusqu'au temps où l'auteur vivait, l'on a toujours vu, dans les siècles postérieurs depuis lui, qu'il était le véritable auteur du livre, et qu'il l'avait écrit vers l'époque qu'on lui assigne. Or en re

montant jusqu'au temps où vivaient les auteurs des livres du nouveau Testament, on verra que dans tous les siècles postérieurs on les a toujours crus les auteurs de ces livres, d'où l'on doit conclure que ces livres sont authentiques.

Le nouveau Testament comprend les quatre Evangiles, qu'on attribue à S. Matthieu, à S. Marc, à S. Luc, et à S. Jean; les Actes des apôtres, qu'on croit écrits par S. Luc l'Evangéliste; les quatorze Epîtres qu'on attribue généralement à S. Paul, sauf l'Epître aux Hébreux, au sujet de laquelle on n'est pas aussi d'accord; une Epître de S. Jacques, frère du Sauveur; deux Epîtres de S. Pierre; trois Epîtres de l'apôtre S. Jean; une Epître de S. Jude; et enfin l'Apocalypse de S. Jean. On a douté quelque temps si l'auteur de l'Apocalypse était l'apôtre S. Jean ou une autre personne de ce nom.

II. *Authenticité de l'Evangile de S. Matthieu.* Je n'arrêterai pas ici le lecteur par de longues dissertations, je n'aurai pas recours au pompeux appareil de nombreux témoignages. Déjà cette matière a été savamment traitée, et fort au long, par Eusèbe dans son Histoire Ecclésiastique. Les faits d'ailleurs sont si faciles à établir qu'il n'y a pas grande peine à prendre. Je vais cependant dire un mot sur chacun des livres du nouveau Testament, autant qu'il en faudra pour justifier la foi des personnes sensées. Je commence par l'Evangile de S. Matthieu. S. Clément, prêtre de Rome, contemporain des apôtres, et cité par S. Paul dans son Epître aux Philippiens, insère dans son Epître aux Corinthiens plusieurs passages tirés de l'Evangile de S. Matthieu. On trouve encore d'autres citations du même Evangile dans une seconde Epître, qui porte le nom du même S. Clément. On voit quelques extraits de cet Evangile dans une Epître attribuée à S. Barnabé. Il est cité par S. Ignace, qui se glorifiait d'avoir vu Jésus-Christ ressuscité; par S. Polycarpe disciple des apôtres et surtout de S. Jean; par Papias également disciple de S. Jean et ami de S. Polycarpe. Vers la même époque, l'hérétique Cérinthe, contemporain des apôtres, admettait cet Evangile tout en rejetant les autres. A la suite de ces témoignages vient celui du martyr S. Justin qui fait souvent mention de tous les livres du nouveau Testament, à l'exception de l'Epître de S. Paul à Philémon, de l'Epître catholique de S. Jude et des deux dernières Epîtres de S. Jean, trop courtes pour qu'il ait eu occasion de les citer. On rencontre ensuite Athénagore, S. Irénée, disciple de S. Polycarpe, qui se vantait d'avoir vécu avec les successeurs des apôtres. S. Irénée nous apprend que S. Matthieu écrivit son Evangile dans sa langue maternelle, lorsque S. Pierre et S. Paul prêchaient l'Evangile à Rome. Il y a encore une foule d'écrivains qui s'appuient sur l'autorité de ces témoignages. Je ne les rapporte pas ici, parce que ce n'est pas nécessaire. Je ne parle pas non plus des auteurs qui ont paru dans les siècles suivants, toute la difficulté est pour les auteurs des premiers siècles.

III. *Authenticité de l'Evangile de S. Marc.* Papias, évêque de Hiéraples, dont j'ai déjà parlé, et Clément d'Alexandrie attribuent à l'Evangile qui porte son nom à S. Marc disciple de S. Pierre, le même qui est cité par cet apôtre dans ses Epîtres. S. Justin se fonde souvent sur son témoignage. S. Irénée nous apprend que S. Marc a composé son Evangile sur des notes recueillies des prédications de S. Pierre. Cet Evangile est souvent cité par des auteurs contemporains de S. Irénée, et Porphyre lui-même, qui s'aventure à y puiser quelques passages, en confirme l'authenticité par ses citations.

IV. *Authenticité de l'Evangile de S. Luc.* S. Paul, dans sa seconde Epître aux Corinthiens, fait l'éloge de l'Evangile de S. Luc, ce disciple qui l'accompagnait dans ses voyages; il en parle en ces termes (II Cor. VIII, 18): *Nous avons aussi envoyé avec lui un de nos frères qui est devenu célèbre par l'Evangile dans toutes les églises; et qui de plus a été choisi par les églises afin de nous accompagner dans nos voyages.* C'est à cet Evangile que fait encore allusion le même apôtre par ces mots qu'il répète souvent : *selon mon Evangile.* S. Clément de Rome, dans sa célèbre Epître aux Corinthiens, et S. Justin invoquent souvent son témoignage. On en trouve des citations dans l'Epître de S. Barnabé. S. Ignace dans sa lettre aux chrétiens d'Ephèse insère le passage qu'on vient de lire de S. Paul, tiré de sa seconde Epître aux Corinthiens. S. Irénée en fait aussi mention. Cerdon et Marcion, qui rejetaient les autres Evangiles, admettaient celui de S. Luc. Il est vrai que Marcion en retranchait les deux premiers chapitres comme supposés; mais j'en prouverai l'authenticité dans ma proposition lorsque je défendrai la virginité de la sainte Vierge.

V. *Authenticité du livre des Actes des apôtres.* Cérinthe et Sévère rejètent le livre des Actes des apôtres, comme nous l'apprend Eusèbe (Hist. liv. III, ch. 4); or Cérinthe était contemporain des apôtres, et Sévère vivait du temps de Marc-Aurèle; il n'en faut pas davantage pour prouver l'antiquité de ce livre. S. Luc se déclare l'auteur de ce livre dans son allocution à Théophile, qu'il a placée en tête de ce livre comme une espèce d'introduction. Il y dit que déjà il a mis par écrit l'histoire de la vie de Jésus-Christ. Ainsi ces deux livres se prêtent un mutuel appui. Nous avons dans Philostrate, contemporain de Septime-Sévère, un précieux témoignage de l'antiquité de tous les Evangiles, et surtout de celui de S. Luc et des Actes des apôtres écrits par lui. Il a tellement copié dans sa Vie d'Apollonius les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, que souvent il emploie le récit textuel des Evangiles; je le prouverai au long dans ma neuvième proposition.

VI. *Authenticité de l'Evangile de S. Jean.* S. Jean était déjà âgé lorsqu'il entreprit d'écrire son Evangile. Il s'en déclare lui même l'auteur à la fin de son Evangile. Je ne vois pas d'après quelle autorité on a pu conjecturer que cette dernière partie de l'Evangile

avait été ajoutée, après la mort de l'apôtre S. Jean, au nom de l'église d'Ephèse par un autre évêque d'Ephèse nommé Jean. Est-ce parce qu'on pense que l'apôtre S. Jean n'aurait pu annoncer les détails de sa mort avec tant de certitude? Mais il savait qu'il était soumis à la mort comme tous les hommes, et que ces mots du Sauveur : *Je veux qu'il reste ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe* (Jean XXI, 22), qui s'appliquaient à lui, ne lui promettaient pas l'immortalité, comme le croyaient à tort les autres apôtres. Est-ce à cause de ces paroles : *Et nous savons que son témoignage est vrai* (Jean XXI, 24), qui supposent que l'auteur n'est pas seul, puisqu'il parle au nombre pluriel, et que ce n'est pas de lui-même qu'il veut parler? Ces locutions pourtant sont très-ordinaires. Ainsi Jésus-Christ dit à Nicodème dans ce même Evangile de S. Jean, *En vérité, en vérité je vous dis que ce que nous savons nous le disons* (Jean III, 3). Et puis quand S. Jean dit *nous savons*, il ne parle pas de lui seul, il comprend dans sa pensée le reste des apôtres. C'est comme s'il eût dit : Les autres disciples et moi nous savons que le témoignage que je rends de Jésus est vrai. Quand il dit comme en parlant d'un autre : *C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui écrit ceci*, il est évident que c'est de lui qu'il parle ; sa modestie l'empêche encore de se nommer quand il dit : *L'un d'eux que Jésus aimait reposait sur le sein de Jésus* (Jean XIII, 23). Ce qui prouve qu'il n'y a qu'un seul auteur qui parle, c'est ce qui suit : *Je ne crois pas que le monde pût contenir les livres où elles seraient écrites* (Jean XXI, 35). Le voilà qui parle au singulier, ce qu'il n'eût pu faire si plus haut il avait parlé au nom de l'église d'Ephèse, comme on le prétend. S. Justin, qui vivait si près du temps de S. Jean, a extrait de nombreux passages de son Evangile, son témoignage n'est pas suspect, et S. Irénée, qui le suit immédiatement, invoque la même autorité. Clément d'Alexandrie nous assure dans ses livres *de l'Hypotypose*, qu'il a appris de ceux qui ont vécu avant lui que S. Jean était le dernier qui avait écrit l'histoire de la vie du Sauveur. Enfin Amélius, philosophe platonicien et païen qui vivait dans le même siècle, dans ses dissertations sur l'origine du monde, emploie les propres paroles du commencement de l'Evangile de S. Jean dont il change le nom en celui de Barbare.

VII. *Authenticité de la première Epître de S. Jean.* On attribue à S. Jean trois épîtres et l'Apocalypse. Personne n'a jamais hésité à le reconnaître l'auteur de la première Epître qui porte son nom; s'il y a eu quelque doute, dit Eusèbe (Hist. liv. III, ch. 24), il n'a été que sur l'auteur des deux autres. Papias a emprunté plusieurs passages à la première Epître de S. Jean : or personne n'était plus à même de bien connaître la vérité à cet égard, puisqu'il était le propre disciple de cet apôtre. Cette Epître est également citée par S. Irénée. Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, et ensuite par une foule d'écrivains ecclésiastiques. Un des témoignages les plus remarquables est celui de S. Denys d'Alexandrie, dans son second livre des *Promesses* : il prouve que l'Evangile et l'Epître catholique qui porte le nom de S. Jean sont du même auteur, et il tire ses preuves du rapprochement des passages, et de la corformité du style.

VIII. *Authenticité de la seconde et de la troisième Epître de S. Jean.* Il y a plus de difficultés pour la seconde et la troisième Epître, non pas relativement à son antiquité, mais pour en connaître le véritable auteur. Les uns veulent que ce soit l'apôtre S. Jean ; les autres prétendent que l'auteur est un autre Jean, prêtre et disciple du Sauveur, et contemporain de l'apôtre S. Jean. S. Irénée l'attribue à Jean, disciple du Seigneur (liv. I, ch. 12), et non à l'apôtre, et il en cite un passage. Il est à remarquer cependant qu'il cite un autre passage de la même seconde Epître, et il dit que c'est de la première Epître de S. Jean qu'il le tire ; voici ses paroles : *Le Seigneur nous a averti de les éviter, son disciple S. Jean, dans l'Epître que je viens de citer, nous commande de les fuir, en disant : Plusieurs imposteurs se sont répandus dans le monde, et ils ne reconnaissent point que Jésus-Christ est venu avec une chair véritable. Ce sont des séducteurs et des Antechrist.* L'Epître dont parle ici S. Irénée, en disant qu'il venait de la citer, est la première Epître; les paroles qu'il extrait cependant sont tirées de la seconde Epître. Il est évident que le saint évêque aura été trompé par la ressemblance d'un autre passage qui se trouve dans la première Epître et que voici : *Il est venu beaucoup de faux prophètes dans le monde. Voici à quoi vous reconnaîtrez qu'un esprit est de Dieu : tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu avec une chair véritable est de Dieu : et tout esprit qui divise Jésus-Christ n'est pas de Dieu, et c'est là l'Antechrist* (Jean IV, 1). Clément d'Alexandrie (Strom. 2) rapporte une citation tirée, dit-il, de la plus longue Epître de S. Jean. N'est-ce pas indiquer par là que les deux autres Epîtres ou du moins l'une des deux est du même S. Jean ; or, j'ai démontré plus haut que c'est l'apôtre S. Jean qui est l'auteur de la première. Si l'apôtre S. Jean n'avait écrit qu'une seule Epître, pourquoi l'appellerait-il la plus longue, et donnerait-il à entendre que le même apôtre en a écrit une plus courte? Eusèbe nous apprend (Hist. liv. VI, ch. 14) que le même Clément d'Alexandrie, dans son livre *des Hypotyposes*, comprend avec le reste de l'Eglise ces deux dernières Epîtres dans le canon des livres sacrés. Tertullien (Carn. Christ. ch. 24) fait des citations de la seconde Epître comme d'un livre compris dans le canon de l'Eglise. Origène dit que plusieurs auteurs doutent que la seconde et la troisième Epître de S. Jean soient de l'apôtre de ce nom ; que pour lui il le croit. S. Denys d'Alexandrie (liv. II des Promesses), dans sa dissertation sur l'Apocalypse de S. Jean, pour prouver que ce livre n'est pas de l'apôtre S. Jean, mais d'une autre personne du même nom, s'attache à établir qu'il a trop de dissemblance avec la

seconde et la troisième Epître de cet apôtre. Je pourrais citer des milliers d'auteurs dans les siècles suivants qui ont tous attribué ces deux Epîtres à l'apôtre S. Jean. Rappelons-nous qu'un livre est authentique quand il a été écrit par l'auteur à qui on l'attribue et environ dans le temps qu'on lui assigne; or il est prouvé que ces Epîtres de S. Jean ont été écrites environ dans le temps qu'on leur assigne, puisque les auteurs auraient été l'un et l'autre disciples du Seigneur; elles ont été écrites par celui à qui on les attribue, car elles portent le nom de S. Jean, et personne n'a nié qu'il n'en fût l'auteur. Que l'auteur soit donc l'apôtre S. Jean ou une autre personne de ce nom, peu importe contre l'authenticité de ces Epîtres. D'ailleurs, quand aujourd'hui il y aurait encore quelque incertitude sur le véritable auteur de ces Epîtres (pour moi, je n'hésite pas à prononcer avec toute l'Eglise catholique que c'est l'apôtre S. Jean), cela ne ferait rien contre notre thèse. En effet, supposé l'auteur inconnu, supposé qu'elles aient paru sans nom d'auteur ou sous le nom d'un auteur contesté, il n'en faudrait pas moins reconnaître qu'elles ont été écrites par cet auteur inconnu à qui on les attribue. On en peut dire autant de l'Apocalypse, de l'Epître aux Hébreux, de la seconde Epître de S. Pierre, de celle de S. Jacques et des deux de S. Jude. Au reste, quand ces deux Epîtres de S. Jean ne compteraient pas dans le canon des livres saints, elles sont si courtes que la vérité de la religion chrétienne n'en serait pas moins facile à démontrer.

IX. *Authenticité de l'Apocalypse.* Je vais maintenant examiner le livre de l'Apocalypse. Tout le monde est d'accord sur le temps où il aurait été écrit; que l'auteur en soit l'apôtre S. Jean ou bien un S. Jean surnommé Marc et compagnon de S. Paul, ou un autre S. Jean, prêtre de la primitive Eglise; qu'on l'attribue à l'hérésiarque Cérinthe, comme le rapporte Cajus, dans sa dissertation contre Proclus, chef des cataphrygiens, et S. Denys d'Alexandrie dans son second livre des *Promesses* (sentiment qu'ont osé soutenir certains hérétiques réfutés par Epiphane); tous ces auteurs ont été contemporains, et il s'agit simplement de savoir quel est le véritable auteur du livre. S. Justin déclare positivement que c'est l'apôtre S. Jean, et il vivait presque à l'époque où parut l'Apocalypse. S. Irénée affirme la même chose; il assure que ce livre était tout nouveau de son temps, et que vers la fin du règne de Domitien, époque peu éloignée de lui, S. Jean avait vu ce qu'il raconte dans son Apocalypse. S. Jérôme dit que S. Justin et S. Irénée ont expliqué l'Apocalypse; je ne trouve pas ce fait dans Eusèbe; c'est pourtant dans cet auteur (Hist. liv. IV, c. 28) que S. Jérôme a puisé les matériaux qui lui ont servi à composer son ouvrage des Ecrivains ecclésiastiques. Il faut que S. Jérôme ait mal lu le passage relatif à S. Justin dans cet endroit, comme il a mal lu celui qui concerne S. Irénée. Eusèbe dit dans sa Chronique, à la quatorzième année du règne de Domitien : *Domitien fut le second persécuteur des chrétiens; sous son règne l'apôtre S. Jean fut relégué dans l'île de Pathmos; c'est là qu'il eut ses révélations, comme le rapporte S. Irénée.* S. Jérôme paraît avoir vu : *C'est là qu'il eut ses révélations que S. Irénée a expliquées.* Mais continuons. L'opinion de S. Justin et de S. Irénée, qui attribuent l'Apocalypse à l'apôtre S. Jean, a été aussi celle de Tertullien (contre Marcion, liv. III, ch. 14), de Clément d'Alexandrie (Hist. liv. III, ch. 23), d'Apollonius (Eus. Hist. liv. V, ch. 18), d'Origène (in Matth.) et d'une infinité d'autres écrivains. On peut dire que c'est l'opinion presque générale; et en effet, à part le style, le genre de S. Jean s'y rencontre très-souvent.

X. *Authenticité des Epîtres de S. Paul.* Les chrétiens ont toujours admis les Epîtres de S. Paul dès les premiers temps de l'Eglise; elles furent rejetées par l'hérétique Ebion, contemporain des apôtres; ensuite par Sévère, le chef des encratites, et aussi par les elcésaïtes, disciples d'Elxaï, qui vivait du temps de Trajan, selon Epiphane; mais eux-mêmes ont été rejetés du sein de l'Eglise. On voit déjà l'antiquité de ces Epîtres. S. Pierre, dans sa seconde Epître, en parle en termes avantageux (II Pierre III, 15, 16). S. Clément, qui dit clairement, dans sa première lettre aux Corinthiens, qu'il a vu et conversé avec S. Pierre et S. Paul, emprunte plusieurs passages à ces Epîtres. S. Jude, dans son Epître (Jud. 17) cite des phrases tirées des deux Epîtres à Timothée. S. Polycarpe, disciple de S. Jean, cite la première Epître aux Corinthiens, l'Epître aux Galates, l'Epître aux Philippiens. Athénagore les cite aussi avec d'autres encore. S. Barnabé, dans son Epître catholique, emprunte un passage à l'Epître aux Philippiens. Tatien, presque contemporain d'Athénagore, les reconnaissait toutes, excepté les deux Epîtres à Timothée; les encratites, ses disciples, les admettaient aussi comme lui. Marcion et Basilide se sont aventurés à faire quelques citations. C'est ce que nous apprend en passant Clément d'Alexandrie (Strom. 2), qui lui-même s'appuie souvent de l'autorité de S. Paul dans ses dissertations; Tertullien et d'autres après lui en parlent plus au long.

XI. *Authenticité de l'Epître aux Hébreux.* On s'est beaucoup disputé autrefois pour connaître l'auteur de l'Epître aux Hébreux. Les uns l'attribuaient à S. Paul, d'autres à S. Luc, d'autres à S. Barnabé, d'autres à S. Clément (S. Jérôme, des Ecriv. sacrés). Je ne parlerai pas de ceux qui l'ont attribuée à Tertullien, car il y en a qui ont poussé l'ignorance et l'absurdité jusque là; Tertullien lui-même l'a citée et en croit S. Barnabé l'auteur. Cette Epître était connue, quoique rejetée par des auteurs antérieurs à Tertullien, par Tatien, par Marcion, par Cajus, dans son dialogue contre Proclus. On voit, par l'époque où vivaient tous ces auteurs, que cette Epître a toute l'antiquité qu'on lui attribue généralement; car S. Luc, S. Bar-

nabé, S. Clément étaient tous contemporains de S. Paul. Une preuve encore plus évidente de l'époque où cette Epître a été écrite, se trouve au chapitre second de cette même Epître. L'auteur dit qu'il a recueilli de ceux-mêmes qui les ont entendus les enseignements sortis de la bouche du Sauveur. S. Clément en cite plusieurs passages dans la lettre aux fidèles de Corinthe, et, d'après Eusèbe, c'est lui-même qui les aurait traduits de l'hébreu en grec. Clément d'Alexandrie, dans son livre des Hypotyposes, croit au contraire retrouver dans cette Epître le style de S. Luc, l'auteur des Actes des apôtres. Si j'osais émettre une opinion après tant d'hommes graves, il me semble qu'on peut dire avec quelque fondement que cette Epître a d'abord été écrite en grec. Mais il y a un autre point à examiner, le voici : Origène, après avoir pesé les raisons de part et d'autre, pense que les anciens Pères ont eu raison d'attribuer cette Epître à S. Paul ; que le fond de l'Epître, les pensées, les instructions lui paraissent être et appartenir à S. Paul, mais que l'arrangement, la composition est d'un autre auteur qui aurait recueilli les notes de l'apôtre et écrit sous sa dictée. S. Jérôme, dans une lettre à Dardanus, écrit que non seulement les églises d'Orient, mais que toutes les églises de l'antiquité reconnaissaient S. Paul pour l'auteur de cette Epître ; que quoique de son temps l'Eglise latine ne comprît pas cette Epître dans son canon, il embrassait l'opinion des anciens Pères sans avoir égard à la coutume de son temps. Dans sa lettre à Evagre il dit que cette Epître est reçue par toutes les églises grecques et par quelques églises latines. Philastrius prétend que cette Epître n'était pas reconnue par quelques églises, uniquement parce que les hérétiques l'avaient défigurée par leurs additions. (Hérés. 88). Quoi qu'il en soit, elle porte bien avec elle l'antiquité qu'on lui assigne ; et quand on reconnaîtrait que le véritable auteur n'est pas certainement connu, que ce peut être S. Paul, S. Luc, S. Barnabé ou S. Clément, comme j'ai fait voir qu'elle a été écrite par un des auteurs à qui on l'attribue, il résulte qu'elle est de l'auteur indiqué ; cet auteur, il est vrai, n'est pas certainement connu, mais c'est toujours un des quatre qu'on désigne, par conséquent cette Epître est authentique d'après ma première définition. Pour moi, je crois qu'elle est de S. Paul, non seulement parce que c'est l'opinion du plus grand nombre des interprètes et des plus respectables, mais parce que l'Eglise l'a ainsi décidé, et que dans cette Epître l'auteur donne à S. Timothée le nom de Frère comme dans les autres Epîtres.

XII. *Authenticité de l'Epître de S. Jacques.* Eusèbe comprend cette Epître dans sa liste des livres sacrés. Les livres douteux étaient admis par les uns, rejetés par les autres ; pour celui-ci, peu d'auteurs en parlent ; cependant quelques anciens en parlent. Eusèbe nous apprend que Clément d'Alexandrie le comptait au nombre des Epîtres canoniques. Tertullien en cite souvent des passages (de la Prière, ch. 8). S. Cyprien s'appuie de son autorité (contre Novat.). Origène aussi, qui vivait avant Eusèbe (Homél. 13), dans son énumération des écrivains sacrés du nouveau Testament, fait mention de S. Jacques, de même que S. Athanase et S. Grégoire de Nazianze. S. Jérôme assure que cette Epître, qui n'était pas généralement admise dans les premiers temps, finit par la suite par acquérir une grande autorité ; or comme elle est de beaucoup antérieure à Clément d'Alexandrie et à Tertullien, il faut remonter jusqu'aux temps apostoliques pour lui trouver une époque raisonnable ; et puisque Origène l'attribue sans difficulté à S. Jacques, il faut que cette opinion fût déjà reçue comme ancienne de son temps, ce qui suffit pour faire admettre cette Epître : au reste on ne nous la conteste guère.

XIII. *Authenticité des deux Epîtres de S. Pierre.* Il n'y a aucune difficulté pour la première Epître. Eusèbe nous apprend (Hist. liv. III, ch. 3) que dans la primitive Eglise les Pères citaient cette Epître comme admise par tout le monde. Il dit aussi que cette Epître est citée par S. Polycarpe, qui avait reçu la foi des apôtres eux-mêmes, et vécu avec plusieurs fidèles qui avaient vu le Sauveur ; par Papias, disciple de S. Jean ; par S. Irénée, presque leur contemporain, et par plusieurs autres anciens Pères de l'Eglise. Nous voyons qu'Origène attribue souvent cette Epître à S. Pierre. Il n'y a pas le même accord pour la seconde Epître ; les uns la regardent comme douteuse, d'autres lui refusent pour auteur S. Pierre, et ils fondent leur opinion sur la différence du style. C'est ce que rapportent Origène (Hom. 13, in Gen. et in Jos.), Eusèbe (Hist. lib. III, ch. 25) et S. Jérôme (des Ecriv. sacrés). Toutefois ils ajoutent que pour eux ils l'attribuent à S. Pierre, et ils ont raison, car l'auteur dit qu'il s'est trouvé avec le Sauveur sur la montagne (II Pierre I, 17, 18) ; il appelle S. Paul son très-cher frère (II Pierre III, 15) et dit qu'il a déjà écrit une première Epître (II Pierre III, 1). S. Jude, dans son Epître, en fait une citation et s'appuie sur son autorité. C'est pourquoi Clément d'Alexandrie la met parmi les Epîtres canoniques aussi bien que S. Athanase et S. Grégoire de Nazianze.

XIV. *Authenticité de l'Epître de S. Jude.* On invoque les mêmes raisons pour l'Epître de S. Jude ; elle a également pour adversaires les hérétiques Simon et Nicolas et leurs sectateurs, contemporains des apôtres ; ainsi elles se prêtent mutuellement appui et se servent de preuves l'une à l'autre. Origène, Eusèbe et S. Jérôme nous apprennent que son autorité a été contestée, mais qu'elle a fini par triompher, et qu'on l'a admise au nombre des livres saints. Origène le dit formellement en plusieurs endroits (Hom. 13, in Gen. et in Jos. et in Matth.) ; Tertullien et S. Cyprien en empruntent des citations ; Clément d'Alexandrie l'a comprise dans son catalogue des livres canoniques ; S. Athanase aussi, S. Grégoire de Nazianze et plusieurs autres.

Eusèbe dit que peu d'anciens Pères en parlent, donc au moins quelques-uns en font mention. Mais en voilà trop sur ce sujet, car ce n'est pas sur l'autorité de ces Epîtres que j'ai dessein de m'appuyer pour établir la défense du christianisme. On peut voir plusieurs extraits des Epîtres des apôtres, des Actes, des Evangiles même dans un dialogue annexé aux ouvrages de Lucien, intitulé *Philopater*.

XV. *Preuve générale tirée des manuscrits originaux*. Ne faut-il compter pour rien les originaux de ces Epîtres écrits par les apôtres eux-mêmes, conservés et lus dans les églises fondées par les apôtres, usage qui se continuait du temps de Tertullien, comme il nous l'apprend dans son livre de la Prescription? S. Paul dit dans plusieurs endroits qu'il a écrit lui-même presque toutes ses lettres, et on prétend que du temps de l'empereur Honorius on conservait à Ephèse l'Evangile de S. Jean, écrit de la propre main de cet apôtre. Ces originaux, que l'on conservait précieusement dans les archives des églises, servaient à résoudre bien des difficultés et à terminer bien des contestations. C'est ce qui est arrivé pour la lettre authentique de S. Ignace aux Philippiens; celle qui a été falsifiée avait changé le véritable sens du texte: S. Ignace va même jusqu'à blâmer cette excessive confiance dans l'autorité des archives, qui allait au point de n'admettre que ce qui s'y trouvait; c'était selon lui ôter à la tradition tout son prix, et à la foi tout son mérite. Pour lui, disait-il, ses archives étaient Jésus-Christ et sa croix, la foi qu'il avait enseignée, et il avait toute confiance dans ces monuments authentiques. Compterons-nous pour rien ces exemplaires du nouveau Testament ou de quelques portions qu'on voit encore de nos jours et qui remontent à une antiquité si reculée, qu'ils paraissent écrits presque du temps des apôtres?

XVI. *Réponses aux objections. Première objection. Réponse.* Il ne suffit pas d'avoir prouvé que les livres du nouveau Testament sont authentiques, il faut encore prouver qu'il n'y en a pas un plus grand nombre que ceux qu'on reconnaît généralement. Il circulait autrefois un grand nombre d'évangiles, comme l'évangile selon les Egyptiens, l'évangile selon les Hébreux, l'évangile selon les douze apôtres, l'évangile selon S. Pierre, l'évangile selon S. Paul, l'évangile selon S. Mathias, l'évangile selon S. Barthélemi, l'évangile selon S. Thomas, l'évangile selon S. André, l'évangile selon S. Philippe, l'évangile selon S. Thaddée, l'évangile selon S. Barnabé, l'évangile de Nicodème, l'évangile syriaque, l'évangile de Basilide, d'Apelle, de Tatien. On lisait aussi beaucoup d'actes dits des apôtres, comme les actes de S. André, les actes de S. Philippe et de S. Thomas, lesquels plus tard furent tous condamnés par le pape S. Gélase. On comptait un plus grand nombre d'épîtres de S. Paul, comme l'épître aux Laodicéens, l'épître à Sénèque. Il y avait plusieurs apocalypses, comme l'apocalypse de S. Paul, de S. Thomas, de S. Etienne et de S. Pierre. On voyait quantité d'écrits apocryphes dès les premiers temps de l'Eglise, et ce fut pour remédier à ce mal et opposer la vérité à l'erreur que S. Luc composa son Evangile, comme il le dit lui-même en commençant. Il prévoyait dès-lors, ce que justifia l'avenir, que les hérétiques profiteraient de ces écrits pour propager leurs hérésies. Mais les raisons qui ont servi à prouver l'autorité des Evangiles authentiques ont suffi pour ôter tout crédit aux évangiles apocryphes. Les premiers ont été reconnus pour authentiques dès leur apparition, et se sont toujours maintenus dans la possession de ce privilége, tandis que les autres n'ont pas tardé à laisser voir des marques de fausseté qui en trahissaient l'origine. Il y avait cette différence entre les Evangiles authentiques et les évangiles apocrypes, que l'autorité des derniers a toujours été contestée, et a excité des réclamations, et que la suite des temps donnait une valeur toujours croissante aux Evangiles authentiques, au lieu que les évangiles apocryphes perdaient tous les jours de la leur. D'ailleurs les doctrines, les récits, les enseignements étaient si différents, au rapport d'Eusèbe (Hist. liv. III, ch. 25), que la vérité des Evangiles authentiques, que nous n'avons pas eu de peine à établir, suffisait pour prouver la fausseté des évangiles apocryphes. Ainsi S. Jérôme prouve la fausseté du voyage de S. Paul et de Ste. Thècle dont parle un de ces évangiles apocryphes, uniquement par la raison qu'il n'en est pas fait mention dans les Actes des apôtres.

XVII. *Deuxième objection. Réponse.* Les Pères ont cité comme extraits de l'ancien et même du nouveau Testament plusieurs passages qui ne s'y trouvent pas; par exemple, ils ont attribué à Jésus-Christ cette recommandation: *Soyez honnêtes dans votre négoce.* Ils en ont un grand nombre dont on ne trouve pas le moindre vestige dans les livres saints. Ensuite quelques Pères citent des passages des Evangiles autrement qu'ils ne sont écrits; ainsi S. Clément dans sa deuxième lettre dit: *Si vous n'avez pas conservé le peu qui vous est confié, comment vous confiera-t-on une plus grande partie. Je vous le dis, celui qui est fidèle dans un point peu important, sera fidèle dans un point plus important.* Ces passages sont autrement exprimés dans S. Luc. Si on dit que ces passages sont tronqués ou extraits des Evangiles authentiques, quelle confiance mériteront les Evangiles qui ont dû subir l'épreuve des copistes et des critiques comme tout autre écrit ordinaire? Si, au contraire, ils sont extraits des évangiles apocryphes, il faudra alors convenir que les Pères ont donné aux évangiles apocryphes la même autorité qu'aux Evangiles authentiques. Je réponds qu'il est impossible qu'il ne se rencontre quelques omissions, ou quelques lacunes dans les différents livres des Evangiles; qu'on en voit la preuve dans la différence entre certains exemplaires et leur confrontation avec les originaux, comme le reconnaissaient de leur temps Origène (Hom.

in Matth.), S. Ambroise (Hom. in Rom. VI) et S. Jérôme (in Gal. V, et Præf. in Pent. in 4 Ev.). Il n'y aurait eu aucune différence, si partout on avait retrouvé le même texte. Mais d'après l'inspection de ces différents exemplaires, on voit combien ces différences sont légères, qu'elles sont l'effet inévitable du temps et n'infirment en rien la religion elle-même. Car s'il y avait eu autrefois dans le texte sacré des passages propres à défendre les vérités du christianisme, assurément les anciens Pères les auraient rapportés dans leurs écrits, eux qui mettaient tant de soin à recueillir tout ce qui pouvait servir la cause qu'ils défendaient; ils n'auraient pas attendu que les sources où ils puisaient fussent corrompues. Tous les passages importants cités par quelques Pères, sont copiés par d'autres; or cet accord de tous les Pères, tant de ceux des premiers temps que de ceux qui ont suivi, est la plus forte et la plus convaincante preuve de l'intégrité, de l'authenticité du nouveau Testament, et S. Augustin s'en est servi avec beaucoup d'avantage (de Util. credendi). Quelques Pères ont pu emprunter certaines idées sans s'assujettir à citer fidèlement; cela ne prouve pas qu'ils ont tronqué des passages, ils voulaient seulement les adapter au sujet qu'ils traitaient. Quand on ne prend dans une citation que les preuves sans les expressions, on n'est pas tenu à la même exactitude que si on veut citer textuellement. C'est ce qu'on voit souvent dans les écrits des Pères, lorsqu'ils font des emprunts dans l'ancien Testament.

XVIII. *Troisième objection. Réponse.* On nous objecte que les hérétiques ont repoussé la plupart des livres du nouveau Testament, que dès-lors le témoignage que nous invoquons en leur faveur n'est pas si universel que nous le prétendons, et qu'il ne prouve pas suffisamment leur authenticité. La réponse est courte et facile. La preuve que le consentement de l'Eglise a toujours été unanime pour reconnaître l'authenticité de ces livres, c'est que tous ceux qui ont osé en douter, l'Eglise les a rejetés de son sein; son jugement flétrissait quiconque osait contester leur autorité. Ainsi les manichéens, qui croyaient trouver dans le nouveau Testament quelques passages favorables à leurs doctrines, ne faisaient aucune difficulté de les admettre en rejetant le reste, comme font encore aujourd'hui les anabaptistes. Les ébionites recevaient l'évangile selon les Hébreux, il repoussaient les autres. Marcion et ses sectateurs choisissaient dans S. Luc quelques endroits qu'ils acceptaient; Cérinthe et Carpocrate au contraire rejetaient l'Evangile entier. C'est ainsi que chacun ne voyait que son parti. D'autres hérétiques qui ne voulaient pas reconnaître le Verbe de Dieu rejetaient l'Evangile de S. Jean. Les mêmes motifs portaient les sévériens à rejeter les Actes des apôtres; ils rejetaient aussi les Epîtres de S. Paul comme les elcésites. Ils avaient tous tort, quoique pour des raisons différentes. Au lieu de se conformer à l'enseignement des livres saints, ils voulaient faire plier la doctrine des livres saints selon les exigeances de leurs erreurs; l'Eglise seule suit toujours la même ligne et n'a jamais varié. Je viens de prouver l'authenticité des livres du nouveau Testament, comme je l'avais entrepris.

DEUXIEME PROPOSITION.

LES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT ONT ÉTÉ ÉCRITS A L'ÉPOQUE QU'ON LEUR ASSIGNE.

La preuve de cette proposition résulte de la vérité de la première proposition. En prouvant que les livres du nouveau Testament sont authentiques, j'ai prouvé par là même qu'ils ont été écrits vers l'époque environ qu'on leur assigne : c'est aussi ce qu'on a vu dans ma première définition. Or on leur assigne pour époque celle où sont arrivés les événements qu'ils racontent; c'est-à-dire peu après la mort du Sauveur, au commencement de la formation de l'Eglise, lorsque les apôtres, fortifiés par la grâce d'en haut, annoncèrent le mystère de la loi nouvelle, d'abord aux Juifs, puis à tout l'univers; et comme un livre est authentique quand il est écrit à l'époque où se sont passés les événements qu'il rapporte, il résulte que les livres du nouveau Testament sont contemporains, σύγχρονοι.

TROISIÈME PROPOSITION.

LES HISTOIRES DU NOUVEAU TESTAMENT SONT VRAIES.

I. *Preuve tirée de l'accord des écrivains du nouveau Testament, et des autres écrivains sacrés.* Une histoire est vraie, comme le dit mon second axiome, lorsqu'elle rapporte les événements comme les rapportent d'autres auteurs contemporains ou très-rapprochés des temps où se sont passés les événements : or tels sont les histoires du nouveau Testament; et chacune de ces histoires, à très-peu d'exception près, est rapportée de la même manière, non pas par quelques-uns seulement, mais par tous. Ainsi ce que S. Matthieu raconte de la mort du Sauveur est également rapporté par S. Marc, par S. Luc, par S. Jean, par S. Paul, tous contemporains de S. Matthieu. On doit convenir que les événements rapportés dans le nouveau Testament y sont rapportés comme dans plusieurs autres ouvrages contemporains. Pour mieux établir ce que j'avance, je vais invoquer ici

le témoignage d'autres païens, et même celui des ennemis du christianisme. Il n'est pas nécessaire de prendre en particulier chaque fait relatif au Sauveur, à ses apôtres, ou aux autres personnes dont il est question dans le nouveau Testament. Je choisirai les faits les plus importants comme étant les plus contestés, et dont la preuve sera une garantie pour le reste.

II. *Témoignage contemporain en faveur de plusieurs personnes nommées dans le nouveau Testament.* On lit dans l'historien Josèphe que S. Jean-Baptiste exhortait les Juifs à la piété et à la vertu, qu'il employait l'eau d'un fleuve pour effacer les péchés, qu'il avait de nombreux disciples et qu'Hérode le fit mettre à mort. Il parle encore de S. Jacques, frère du Sauveur, et même du Sauveur, comme je le ferai voir plus au long ailleurs. Il parle de Quirinus, de Ponce-Pilate, de Festus, de Félix, de Caïphe, de Jean et d'Alexandre nommés par S. Luc au quatrième chapitre des Actes des apôtres. Il parle aussi d'Hérode, d'Hérodiade, d'Agrippa; et son témoignage s'accorde avec le récit du nouveau Testament.

III. *Témoignages contemporains sur Jésus.* Personne de nos jours n'osera nier, personne dans toute l'antiquité n'a jamais osé contester que dans les temps dont nous parlons il ne parût en Judée un personnage du nom de Jésus. Si quelqu'un était assez téméraire pour révoquer en doute l'existence d'un tel personnage, il se verrait à l'instant écrasé par les témoignages de Josèphe et de plusieurs écrivains profanes tels que Suétone (in Claud. ch. 25), Tacite, Pline-le-Jeune, Porphyre, Phlégon, Trallien, Celse, Numénius, Lucien, et par Trajan, Antonin-le-Pieux, Marc-Antonin le philosophe, et une infinité d'autres.

IV. *Témoignages sur la patrie et les parents de Jésus.* Celse, un des ennemis les plus acharnés du christianisme, reconnaît que Jésus est d'une petite ville de la Judée, qu'il est né d'une pauvre fille, épouse d'un charpentier qui travaillait pour vivre, et qu'il avait été forcé de s'enfuir en Egypte. Les tables de recensement de Rome prouvent qu'il est né à Bethléem ; S. Justin y renvoie dans sa seconde Apologie, aussi bien que Tertullien dans ses écrits contre Marcion, et S. Chrysostôme. La déclaration des parents de Jésus, faite pour se conformer à l'ordre de l'empereur Auguste, était inscrite sur les registres de recensement, et ces registres étaient conservés avec soin dans les archives publiques; et il fallait qu'il fût impossible de les démentir pour que les défenseurs du christianisme, dans les premiers temps osassent, invoquer leur témoignage avec autant d'assurance. C'est bien là une forte preuve de la vérité de leur récit. En outre, on montrait à Bethléem, un siècle après, l'étable où était né le Sauveur, et c'étaient les ennemis du christianisme qui la montraient et qui publiaient qu'elle avait été le berceau de Jésus, le maître et le docteur des chrétiens. C'est ce que nous apprennent Origène dans son livre contre Celse, et Eusèbe (Dém. Evang. liv. VII, ch. 27), qui ajoute que de son temps les habitants continuaient cet usage que leur avait transmis la tradition de leurs devanciers. C'est pourquoi l'impératrice Hélène consacra ce lieu en y construisant un temple, et son fils Constantin l'enrichit de ses dons. Ce fut la célébrité acquise à ce lieu qui y attira S. Jérôme, et le détermina à en publier dans ses écrits la renommée et la vénération qu'il inspirait. Les Juifs reconnaissent que c'est en cet endroit que Jésus est né : David Ganz l'avoue dans son travail sur les descendants de David.

V. *Témoignages sur l'apparition de l'étoile miraculeuse aux Mages, et sur le massacre des innocents par ordre d'Hérode.* L'empereur Julien dit qu'à l'époque de la naissance de Jésus, il parut dans le ciel une étoile miraculeuse, et que des mages vinrent saluer son berceau; mais il s'évertue à trouver une cause naturelle pour l'apparition de cette étoile. L'empereur Auguste a flétri par un bon mot la barbare cruauté d'Hérode contre des enfants et même contre son propre fils : *Il vaut mieux être le père d'Hérode que son fils.* C'est Macrobe qui nous a conservé cette anecdote; j'examinerai ailleurs le témoignage qu'il nous a laissé.

VI. *Témoignages sur les vertus de Jésus.* Phlégon, affranchi de l'empereur Adrien, nous apprend dans ses chroniques que Jésus était prophète, qu'il avait connu l'avenir et qu'il l'avait prédit. Les chefs de la nation juive, auteurs du Thalmud, ont reconnu les miracles de Jésus (Thaim. part. 4 lib. VI). Les ennemis les plus violents du christianisme, Celse et Julien, ont été forcés de les admettre; mais celui-ci, ne pouvant se refuser à l'évidence, les attribuait à la magie, et Celse s'efforçait d'en atténuer l'éclat par la manière dont il en parlait. Porphyre se plaint de ce que Jésus a enlevé aux démons leur puissance; il dit qu'il n'est plus étonnant que la peste ravage les villes d'où l'on a banni Esculape et les autres dieux ; que depuis qu'on adore Jésus, les dieux ne rendent plus de services aux hommes.

VII. *Témoignage sur la mort du Sauveur.* Il n'y a rien d'aussi clair, d'aussi avéré que la mort de Jésus ; il n'y a pas de fait pour lequel l'antiquité nous ait laissé autant de monuments certains et irrécusables. Nous avons à ce sujet le mémorable témoignage de Tacite. Après avoir parlé des chrétiens que Néron faisait mourir après leur avoir fait endurer les plus cruels supplices, il ajoute : *Le chef de ces chrétiens est Jésus, qui fut supplicié, sous le règne de Tibère, par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée* (Ann. liv. XV).

VIII. *Témoignage sur l'éclipse du soleil et le tremblement de terre qui signalèrent la mort du Sauveur.* Phlégon, déjà cité plus haut, parle de l'éclipse du soleil et du violent tremblement de terre qui arrivèrent à la mort de Jésus. Voici ce qu'il dit au treizième livre de ses Olympiades traduit par S. Jérôme : *La quatrième année de la* CCII*e olympiade* (c'est la dix-huitième année du règne

de Tibère et l'année de la mort du Sauveur), *il parut dans le ciel une éclipse de soleil plus complète qu'aucune autre qu'on eût jamais vue. A la sixième heure du jour, l'obscurité fut si grande qu'on voyait les étoiles au firmament, et qu'un tremblement de terre renversa plusieurs maisons de la ville de Nicée en Bithynie.* Eusèbe, dans sa Chronique, déclare que plusieurs auteurs païens rapportent le même fait, d'autres l'attestent également. Je rappellerai surtout le témoignage de Thallus, qui assure, dans le troisième livre de ses Histoires, qu'un célèbre astronome d'Afrique a remarqué la même éclipse. Il y a trois raisons qui prouvent que les évangélistes et Phlégon parlent du même fait : il arrive la même année, savoir la dix-huitième du règne de Tibère ; il arrive à la même heure du jour, à la sixième ; et la grandeur de ce prodige est encore augmentée par un violent tremblement de terre. Aussi Tertullien, défendant le christianisme contre les païens, prouvait-il la vérité de ce miracle par l'autorité des archives et des registres publics, tant de ceux que publiaient les gouverneurs des provinces, que de ceux qu'on conservait à Rome, qui dataient du règne d'Auguste, et où l'on inscrivait jour par jour les actes qui concernaient le peuple et le sénat. *Tout-à-coup*, dit-il (in Eclog.), *le jour disparut, lorsque le soleil était au milieu de sa course ; ceux qui ignoraient que cet événement avait été prédit à l'occasion de la mort du Sauveur l'ont regardé comme une éclipse, et ils l'ont relaté dans leurs archives.* S. Lucien, martyr à Antioche, invoqua les mêmes archives en présence du gouverneur de Nicomédie. *Consultez*, dit-il, *vos annales, vous y trouverez que du temps de Pilate, lorsque le Sauveur était dans les souffrances de la mort, le soleil disparut en plein jour, et que toute clarté fut suspendue.* Une curieuse et importante découverte se remarque dans l'histoire de la Chine par Adrien Gresson. Il rapporte que les Chinois ont consigné dans les monuments de leur histoire, qu'à l'époque qui correspond, selon les chrétiens, à la trente-deuxième année du Sauveur, il avait paru au mois d'avril une éclipse de soleil qui n'était pas naturelle, et se trouvait en opposition avec le mouvement régulier des astres, et que l'empereur qui régnait alors en avait été singulièrement effrayé.

IX. *Réponse aux objections contre l'éclipse du soleil et le tremblement de terre arrivés à la mort du Sauveur.* Il y a eu de l'imprudence à Keppler, homme d'ailleurs sincère et très-habile astronome, à reporter l'éclipse mentionnée par Phlégon à la deuxième année de la CCII^e^ olympiade et au vingt-quatre novembre ; il a dans cette circonstance peu agi en chrétien (Harm. Ev. lib. II, ch. 10). Gérard Vossius, homme également fort honorable et très-savant, n'est pas plus fondé quand il prétend que l'éclipse de Phlégon n'est pas la même que celle dont il est question dans l'Evangile ; voici ses raisons : Phlégon, dit-il, a cru cette éclipse naturelle ; mais où a-t-il vu cela ? il aura été trompé comme plusieurs autres savants par le mot éclipse qu'ils auront pris comme exprimant la disparition naturelle du soleil. Je montrerai tout à l'heure comme cette interprétation est peu raisonnable. Origène remarque aussi (in Matth.) que Phlégon ne dit pas que l'éclipse coïncida avec la pleine lune ; mais il ne dit pas non plus qu'elle arriva entre deux lunes, il a laissé ce point dans toute son obscurité. Jules Africain a interprété autrement le passage de Phlégon ; il dit : *Phlégon rapporte que sous le règne de Tibère il arriva une éclipse de soleil au temps de la pleine lune.* Cette même version existe dans la Chronographie de Georges-le-Syncelle. Philoponus, dans son second livre de la Création, cite le passage de Phlégon autrement que nous le donne Eusèbe, on y lit : *Phlégon parle aussi dans ses Olympiades de cette obscurité ou plutôt de cette nuit ; il dit qu'il arriva une éclipse de soleil la quatrième année de la* CCII^e^ *olympiade, et qu'il n'en était jamais arrivé de semblable ;* et pour qu'on ne le soupçonne pas d'avoir modifié ce passage, il ajoute : *Phlégon parle de l'éclipse qui arriva lorsque Jésus-Christ était suspendu sur la croix, et non pas d'une autre, la preuve en est qu'il ajoute qu'on n'avait jamais eu connaissance auparavant d'une éclipse semblable.* Si c'est là le véritable texte de Phlégon, il aura appelé éclipse cette disparition du soleil, mais une éclipse telle qu'on n'en avait jamais vue ; et il faisait bien, car toute disparition du soleil peut s'appeler une éclipse, que cette disparition soit naturelle ou qu'elle soit contraire aux lois de la nature. C'est ce que nous voyons dans Hérodote, qui dit que le soleil s'éclipsa lorsque Xerxès passa en Grèce (liv. VII) : *Lorsque son armée était en mouvement, le soleil sembla abandonner sa cause, et cessa de paraître, quoiqu'il n'y eût point de nuage ; le ciel était serein, et cependant il se fit tout-à-coup nuit en plein jour.* Le père Pétau a prouvé (de Doct. temp. lib. X, cap. 24), que cette éclipse n'était pas une éclipse naturelle, qu'elle était extraordinaire et miraculeuse. L'éclipse qui parut à la mort d'Auguste était aussi une éclipse miraculeuse ; cependant Dion dit à cette occasion : *que le soleil s'éclipsa.* Et le faux Denys l'Aréopagite s'écrie (lib. LVI) : *Que pensez-vous de l'éclipse qui parut à la mort du Sauveur ?* De même, en parlant de Carnéas, le célèbre Hésychius dit : *A la mort du philosophe Carnéas la lune s'éclipsa, et le soleil s'obscurcit.* Suidas en commentant ces paroles dit : Vous voyez ici le soleil et la lune disparaître en même temps, on ne sait comment ; ces disparitions devaient être fort rares ; il est ici question d'une éclipse de lune. On peut donc dire que Scaliger (in Euseb. Chr.) et Vossius se sont trompés en prétendant que Phlégon ne parlait pas d'une éclipse naturelle, parce qu'il employait le mot d'éclipse. Origène s'est trompé aussi (in Matth.) quand au lieu de lire dans S. Luc (XXIII, 44, 45) : *Et les ténèbres se répandirent sur la terre jusqu'à la neuvième heure, et le soleil fut obscurci,* il aura lu, comme dans

quelques exemplaires : *Et les ténèbres se répandirent sur la terre jusqu'à la neuvième heure, par suite de la disparition du soleil.* Il paraît que cette altération a été faite par des hérétiques pour changer le sens, et faire critiquer les Evangiles. Mais quelque soit le texte de S. Luc, il restera toujours le même sens, il est à l'abri de tout reproche. Jules Africain a tort de blâmer Thallus d'avoir appelé cette disparition du soleil une éclipse. S. Chrysostôme est dans l'erreur quand il dit que ce n'est pas une éclipse de soleil qui arriva à la mort du Sauveur. Bodin est de mauvaise foi quand il cite le passage de Phlégon dans son dangereux dialogue intitulé *Du secret des choses sublimes*, où il a inséré tout le venin de son judaïsme. Il prétend que Phlégon a mis son éclipse à la quatrième année de la CCX^e^ olympiade, le soleil entrant dans le signe des Poissons : or Phlégon indique formellement la quatrième année de la CCII^e^ olympiade, et ne dit pas un mot de la place qu'occupe le soleil. Tertullien aussi paraît dans l'erreur quand il dit au passage rapporté plus haut : *Ceux qui ignoraient que cet événement avait été prédit à l'occasion de la mort du Sauveur l'ont pris pour une éclipse ;* car c'était en effet une éclipse, mais une éclipse extraordinaire, et contraire à toutes les lois naturelles. Je reviens à Vossius : Phlégon, dit-il, parle d'un tremblement de terre survenu en Bithynie, il ne parle pas de celui qui eut lieu en Palestine. Il a pu vouloir appeler l'attention simplement sur l'endroit qui aurait le plus souffert de ce tremblement de terre, d'après sa connaissance, sans énumérer tous les endroits qui s'en seraient ressentis. Il ajoute : Si une éclipse aussi miraculeuse avait réellement paru, Phlégon n'eût pas été le seul à en faire mention ; mais Thallus en parle, les Chinois l'ont remarquée ; et quand Phlégon seul en eût fait mention, un argument négatif est de peu d'importance. Origène avait autrefois employé la même raison lorsqu'il voulait prouver que la Judée seule avait vu ces ténèbres en plein jour ; on en a montré toute la faiblesse. Je pourrais invoquer le témoignage de Denys l'Aréopagite : il dit dans sa lettre à S. Polycarpe que cette éclipse a été vue par lui-même et par Apollophane, philosophe d'Héliopolis en Egypte ; mais comme l'on conteste l'authenticité de ces lettres ainsi que des autres écrits de Denys l'Aréopagite, et que ce n'est pas sans fondement, moi qui ne veux m'appuyer que sur de bonnes preuves, je le laisse de côté.

X. *Témoignage sur la mort de S. Jacques, frère de Jésus.* Hégésippe, qui était presque le contemporain des apôtres, parle de la mort de S. Jacques, frère de Jésus, le même que S. Paul nous dit avoir vu (Gal. I, 19). On trouve son témoignage dans le cinquième livre de ses Commentaires, qu'Eusèbe a annexés à son Histoire (Hist. liv. II, ch. 23). Cette mort de S. Jacques, ainsi que la cruauté du grand-prêtre Ananus, qui en fut l'auteur, sont rappelées par Josèphe, quoique son récit diffère un peu de celui d'Hégésippe. Il flétrit la conduite de ce pontife avec une éloquente indignation, ajoute que tous les gens de bien ont détesté cet horrible forfait, et que c'est à ce crime qu'il faut attribuer la vengeance que Dieu exerça contre les Juifs lors de la ruine de Jérusalem. Origène dans ses écrits contre Celse rapporte un autre passage de Josèphe (liv. I et II et in Matth. XIII). Eusèbe les cite tous les deux (Hist. liv. II, ch. 23). Aujourd'hui on n'en trouve plus qu'un dans les ouvrages de Josèphe (Antiq. liv. XX, ch. 8). Je vais les placer ici l'un et l'autre, parce qu'ils sont fort importants et qu'il y est expressément fait mention de Jésus-Christ. *Ces événements eurent lieu en punition de la mort de Jacques le juste, frère de Jésus appelé Christ ; les Juifs l'ayant mis à mort, quoiqu'il fût innocent.* Le second passage est ainsi conçu : *Ananus le jeune qui était alors grand-prêtre, comme nous l'avons vu, était d'un caractère présomptueux et plein d'audace : il assembla le conseil des juges, fit comparaître le frère de Jésus appelé le Christ* (il se nommait Jacques) *et quelques autres, et, sans attendre la fin des débats, les fit condamner à être lapidés comme violateurs des lois. Tous les habitants justes, et qui observaient soigneusement la loi virent avec peine ce jugement.* Le premier passage est retranché dans les livres de Josèphe ; mais comme Origène et Eusèbe dans ses discussions avec les païens le citent distinctement et avec assurance, et qu'ils vivaient l'un et l'autre au milieu des Juifs, comme S. Jérôme aussi en parle (des Ecriv. sac., Josèphe), il est impossible d'imaginer qu'ils l'ont supposé eux ou d'autres, ou bien qu'il y ait eu le moindre doute à cet égard. C'est comme cet autre passage que S. Jérôme attribue à Josèphe, et, Fréculfe après lui (Tom. II, Chron. liv. II, ch. 5) et Suidas (In ἰησοῦς) : Josèphe aurait dit en termes formels, au dix-huitième livre des Antiquités, que *Jean-Baptiste avait été un véritable prophète* : or ce passage ne se trouve pas. Suidas dit encore que Josèphe a écrit que *Jésus avait offert des victimes dans le temple avec les prêtres;* cependant aujourd'hui ses livres ne contiennent aucune trace de ces mots. Faudra-t-il pour cela accuser Origène, Eusèbe, S. Jérôme d'être des faussaires ? Assurément non. Il est bien plus croyable que ces passages ont été retranchés par des Juifs des premiers temps : ils n'auront pu souffrir qu'un écrivain aussi distingué, un homme de leur nation, fît peser sur leurs ancêtres par l'autorité de son témoignage l'odieux d'une si grande injustice, et ils auront préféré employer la fraude pour l'effacer, sans voir que leur fraude et leur perfidie ne serviraient qu'à faire ressortir davantage la cruauté et les massacres de leurs ancêtres. On peut leur prêter cette supposition avec d'autant plus de vraisemblance qu'il est plus facile d'effacer quelque chose dans un ouvrage que d'y faire quelque addition. Les Juifs avaient déjà usé de la même fraude, en retranchant l'histoire de Susanne dans les exemplaires hébreux des Ecritures ; Origène leur en fait le reproche dans sa lettre à Jules

Africain; il les accuse d'avoir mieux aimé arracher avec leur main sacrilége quelques feuilles des oracles divins, que d'être forcés de convenir de l'impiété et de l'impudicité de quelques-uns de leurs ancêtres, chefs dans leur nation.

XI. *Témoignage remarquable de Josèphe sur Jésus-Christ. Son authenticité.* S'il en est ainsi, on peut dire qu'ils ont mis la même ruse à retrancher un autre passage, que les disputes des savants ont rendu célèbre, et dans lequel Josèphe parle en termes formels des vertus de Jésus-Christ, de ses miracles, de sa mort, de sa résurrection, des prophéties qui le concernent, des égards que les chrétiens lui témoignaient, de leur foi dans ses paroles. Voici ce passage corrigé sur les exemplaires de la Bibliothèque royale : *Il parut en ce temps un homme d'une haute sagesse appelé Jésus, si cependant on peut dire que c'était un homme, tant il opérait de miracles : il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité; il avait un grand nombre de disciples aussi bien parmi les gentils que parmi les Juifs, c'était le Christ; il fut accusé parmi les premiers de notre nation et condamné par Pilate à être crucifié : ceux qui l'avaient aimé durant sa vie ne l'abandonnèrent pas après sa mort; il ressuscita trois jours après sa mort, et se montra à ses disciples. Les prophètes avaient prédit ce miracle et plusieurs autres qui se sont accomplis en lui. Depuis lui, on a toujours vu de ses disciples qu'on nomme chrétiens.* Ce passage remarquable aurait été d'une grande autorité en faveur du christianisme si un zèle trop curieux et indiscret n'en avait diminué la valeur. On a recueilli il y a quelques années et réuni en un petit format tout ce que les écrivains modernes on dit à ce sujet. Les uns ont prétendu que ce passage était supposé, et que les premiers chrétiens, par une pieuse fraude, l'avaient ajouté à l'histoire de Josèphe; les autres au contraire soutenaient qu'il était réellement de Josèphe. Pour moi, puisque je ne puis laisser passer cette question sans dire mon avis, que je suis forcé de me prononcer, je dis formellement que je ne puis admettre l'opinion de ceux qui ont révoqué en doute l'authenticité de ce passage. Ce qui me fait penser ainsi, c'est qu'il se trouve dans tous les exemplaires de l'Histoire de Josèphe, soit manuscrits, soit imprimés. Je m'appuie aussi sur l'autorité d'Eusèbe, qui le rapporte comme un passage authentique dans sa Démonstration évangélique et dans son Histoire ecclésiastique. J'ai pour moi encore S. Jérôme, qui l'a traduit en latin dans son livre des Ecrivains ecclésiastiques, au chapitre de Josèphe. Isidore de Péluse en fait mention dans ses Lettres; il est rapporté dans les Histoires d'Hermias, de Sozomène (Hist. lib. I), de Georges Cédrinus (Hist. cont., p. 169), de Nicéphore Cablisti (Hist. lib. I, cap. 39); Suidas en parle dans son dictionnaire (in ἰωσήφ), Théodore Métochite dans son Histoire et Hégésippe dans son livre de la Ruine de Jérusalem. Depuis ces écrivains il nous a été transmis sans aucune interruption, ce qui suffit, comme je l'ai prouvé, pour établir l'authenticité d'un écrit. Je fonde encore mon opinion sur la raison; en effet, il n'est pas probable qu'un historien adroit et distingué comme Josèphe, en écrivant l'histoire des Juifs, eût gardé le silence sur un homme qui a fait tant de bruit non seulement dans sa nation, mais dans presque tout l'univers; qui a fondé une secte qui porte son nom; qui a eu plusieurs disciples; qui s'est appelé le Christ : cela seul eût dû suffire pour lui attirer l'attention des Juifs, qui étaient dans une grande attente du Christ, et qui ont fait mention dans leurs histoires de tous ceux qui ont pris ce titre. Comment admettre qu'il ait cru devoir faire l'éloge de S. Jean-Baptiste, de S. Jacques, et qu'il n'ait pas voulu parler de Jésus-Christ dont la célébrité était bien plus grande; surtout quand pour faire mieux connaître S. Jacques, il le nomma frère de Jésus appelé Messie qu'il savait être un personnage bien plus important. Loin de m'étonner que Josèphe ait inséré ce passage, je serais bien plus surpris qu'on pût s'imaginer qu'il n'ait pas parlé de Jésus : il n'est personne tant soit peu familier avec les ouvrages de Josèphe qui ne lui reprochât au contraire une lacune, s'il n'avait pas rendu hommage à la grande célébrité de Jésus. Joignez à ces raisons la contexture des phrases et le style qui annoncent un auteur grec, et de plus certaines tournures familières à Josèphe. Toutes ces considérations me font croire que ce passage est authentique, et qu'il est impossible d'en trouver qui offrent plus de garantie de leur authenticité.

XII. *Première objection. Réponse.* Voyons les objections que nous opposent nos adversaires. Ils disent qu'Origène en plusieurs endroits a soutenu clairement que Josèphe n'a jamais connu Jésus pour le Christ. Ils en disent autant de Théodoret. Ils vont même jusqu'à vouloir que cet écrivain ait appliqué à Vespasien par flatterie ou sincèrement toutes les prophéties qui concernaient le Messie; et comme dans cet endroit Jésus est clairement appelé le Messie: *Celui-ci était le Christ,* ils prétendent que ces mots ne se trouvaient pas dans les exemplaires de ces écrivains, ou qu'ils les regardaient comme supposés et intercalés. Je réponds qu'Origène et Théodoret ont pu n'avoir que des exemplaires tronqués de Josèphe, des exemplaires qui auraient subi quelques mutilations de la part des Juifs, et je prouverai bientôt que ce n'est pas là une simple supposition, mais bien la vérité; par conséquent ils n'ont pas vu le passage remarquable de Josèphe, et quand ils l'auraient vu, ils auraient pu, ils auraient dû lui donner un sens autre que celui que les paroles paraissent indiquer d'abord. Car Josèphe n'a pas voulu dire que Jésus était en effet le Christ qu'attendaient les Juifs; mais qu'on l'appelait communément le Christ. Il a formellement indiqué ce sens ailleurs : *Jésus qui est appelé le Christ.* Cette manière de qualifier Jésus était assez en usage; ainsi nous lisons dans S. Matthieu (I, 16) : *de qui est né Jésus qui est appelé Christ.* Cette façon de parler est encore employée par les ennemis du Sau-

veur : Pilate s'exprime ainsi : *Lequel voulez-vous que je délivre de Barabbas ou de Jésus qu'on appelle le Christ?* Et peu après : *Que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle Christ* (XXVII, 17, 22)? Des gardes impies s'écrient : *Christ, prophétise-nous qui t'a frappé* (XXVI, 68)? Les princes des prêtres et les scribes se disaient l'un à l'autre : *Que ce Christ, que ce roi d'Israël descende maintenant de la croix* (*Marc* XV, 32). Les païens ne le connaissaient que sous le nom du Christ. Suétone, dans sa Vie de l'empereur Claude, dit : *Il chassa de Rome les Juifs que le Christ poussait à de fréquentes émeutes* (ch. 25). Tacite s'exprime ainsi : *Son nom est le Christ, celui qui fut supplicié sous le gouverneur Ponce-Pilate.* Pline dans sa lettre à Trajan, et Lampride dans sa Vie d'Alexandre Sévère, ne parlent pas différemment. C'est ce qui a fait appeler ses disciples chrétiens. Ecoutons Eusèbe dans sa Démonstration évangélique : *Il est le seul entre tous les Hébreux qui recevaient une onction corporelle qui ait été appelé par tout le monde Christ* (oint), *et il a rempli tout l'univers de ses disciples qui tiraient de lui leur nom de chrétiens* (ch. 29 et 43). Il dit dans le premier livre de son Histoire (ch. 3) : *Une preuve frappante et évidente qu'il y avait en lui une vertu surnaturelle et divine, c'est qu'il est le seul de tous les hommes qui aient jamais paru sur la terre qu'on a appelé le Christ, et que ce nom lui a toujours été donné indistinctement par les Grecs et les Barbares.* Donc Josèphe en disant, *il était le Christ*, a voulu sous-entendre ces mots, Celui qu'on appelle le Christ. Nous avons un exemple remarquable d'une ellipse semblable dans l'inscription placée au-dessus de la croix du Sauveur : car Pilate en écrivant : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs* (Jean XIX, 19, 21), sous-entendait ces mots, *qui se disait tel*, que les chefs et les princes des Juifs demandaient qu'on ajoutât. Josèphe appelait Jésus-Christ comme Pilate l'appelait, roi des Juifs. C'est ainsi que l'entend S. Jérôme, car il a traduit le passage de Josèphe par ces mots : *et on le croyait le Christ.* Il s'attachait à la pensée de l'auteur, et il avait son texte sous les yeux. On voit d'après cela qu'Origène et Théodoret ont pu dire que Josèphe n'a pas reconnu le Christ dans Jésus, et que cet historien a fait à un autre personnage l'application des prophéties concernant le Messie. On insiste : si Josèphe n'a pas cru que Jésus était le Messie, il a dû le regarder comme un fourbe et un imposteur, puisqu'il se serait vanté faussement d'être le Messie, bien loin d'en faire l'éloge et de l'égaler presque à Dieu. Pour moi je trouve que Josèphe s'est conduit en parfait historien, qui raconte les événements tels qu'ils se sont passés, quoiqu'ils puissent lui être contraires, et ne cherche qu'à être vrai, sans émettre son opinion. Voilà ce qu'a fait Josèphe : il a écrit que Jésus a fait des miracles, a donné des préceptes aux hommes, s'est attiré plusieurs disciples; qu'il a été appelé le Christ et a passé pour l'être; qu'il a été accusé par les chefs de sa nation, condamné par Pilate à être crucifié; qu'il est ressuscité et s'est montré à ses disciples après sa mort; que les prophéties se sont accomplies en lui, et que les chrétiens tirent de lui leur nom et leur religion. Tout cela était si évident du temps de Josèphe, qu'il n'aurait pu le taire sans se rendre coupable d'une odieuse partialité. Il ne parle pas de ce qu'il pensait lui-même à cet égard, de ce que pensaient les chrétiens et les Juifs. Quand il dit que la doctrine de Jésus était embrassée par tous ceux qui aimaient la vérité, il n'entend pas faire croire par là qu'il regarde comme vrai tout ce que Jésus disait; il veut dire seulement que les disciples de Jésus se glorifiaient d'aimer la vérité, et qu'ils affectionnaient cette gloire par-dessus tout. Au reste si on veut absolument que Josèphe ait penché pour les chrétiens, j'y consens, pourvu qu'on m'accorde que dans le passage qui nous occupe il ne le fait pas voir. Nous le trouverons encore ailleurs employant adroitement le même art.

XIII. *Deuxième objection. Réponse.* On nous objecte en second lieu que les premiers défenseurs du christianisme n'ont jamais défendu la religion en invoquant ce puissant témoignage, ni S. Justin, ni Tertullien, ni tant d'autres; pas même Photius, qui a fait un abrégé de Josèphe et nous en a laissé une critique; ni Joseph Ben-Gorion, qui a calqué son Histoire des Juifs sur celle de Josèphe, fils de Mathias : or assurément ils auraient parlé de ce passage s'ils l'avaient connu ou regardé comme authentique. Mais les Juifs, qui l'avaient supprimé dans un grand nombre d'exemplaires dès les premiers temps, avaient des raisons pour en agir ainsi; comme nous avons bien des motifs de soupçonner qu'ils ont fait pour les passages relatifs à la mort de S. Jacques et de S. Jean-Baptiste, et aux témoignages en faveur de Jésus, dont j'ai déjà parlé. Ce qui confirme notre conjecture, c'est le reproche adressé par Baronius aux Juifs, d'avoir effacé ce témoignage de Josèphe en faveur de Jésus dans un ancien manuscrit qui contenait la traduction en hébreu de l'Histoire grecque de Josèphe. Casaubon a voulu affaiblir ce reproche de Baronius par des conjectures qu'il a imaginées, pour faire croire à sa fausseté; mais il a été peu juste envers un savant connu pour son exactitude et sa probité scrupuleuse; car il était question d'un fait et non d'un point de droit, et il faut être bien aveuglé par l'esprit de parti pour ne pas vouloir ajouter foi aux assertions d'un homme aussi honorable que Baronius, et de taxer d'inexactitude un homme aussi scrupuleux. Or, d'après le témoignage d'un savant moderne qui a eu plus de sincérité, ce manuscrit dont parle Baronius se trouve à la Bibliothèque du Vatican et le justifie pleinement. Nous avons encore à l'appui de notre conjecture, entre autres reproches du même genre, celui de S. Justin (Dial. cum Tryph), qui se plaignait que les Juifs ne se gênaient pas pour arracher d'une manière sacrilège certains passages dans leurs livres sacrés, quand ils y rencontraient des endroits qui pouvaient leur nuire. Dès lors il n'est pas étonnant que les écrivains chrétiens qui

se servaient d'exemplaires falsifiés et privés surtout de ce passage si remarquable, n'aient pu s'en prévaloir. C'est sans doute sur un de ces exemplaires qu'aura travaillé Photius. Et encore je verrais une autre raison pour qu'il n'en eût pas parlé : il peut être difficile de croire qu'un homme d'une aussi grande érudition et qui écrivait avec tant de soin, eût pu ignorer que ce passage se trouvait dans plusieurs autres exemplaires. Il pouvait le savoir par Eusèbe (Hist. liv. IV, ch. 18) et d'autres. Mais s'il n'en a pas parlé, c'est que son but n'était pas de donner un abrégé de tout le livre des Antiquités de Josèphe. Qu'on lise son CCXXXVIII^e chapitre, on y verra très-peu de chose sur Hérode. S'il faut dire que le passage de Josèphe sur Jésus est falsifié, parce que Photius le passe sous silence, il faudra donc soutenir que les quatorze premiers livres des Antiquités sont également falsifiés, car il n'en parle pas non plus : il donne fort peu de chose de cet ouvrage ; aussi n'a-t-il pas intitulé son livre, *Morceaux extraits de Josèphe,* mais simplement, *Morceau extrait,* au singulier. Encore n'a-t-il pas voulu s'assujettir à une rigoureuse servilité ; il rapporte des choses qui ne sont pas dans Josèphe, comme en cet endroit : *Cet Hérode est fils d'Antipater l'Iduméen et d'une femme arabe (son véritable nom était Cypris). Sous son règne le Christ notre Dieu est né d'une vierge pour le salut du genre humain ; Hérode entraîné par sa colère contre lui, abandonna le culte du vrai Dieu, et fit mourir un grand nombre de petits enfants.* Si nous retranchons à Josèphe tout ce que ne rapporte pas Photius, nous ne devons pas, pour être justes, lui attribuer tout ce que dit Photius : il s'ensuivra que Josèphe aura écrit que Jésus est Dieu, qu'il est né d'une vierge, qu'il est le sauveur du genre humain ; et il aura parlé du massacre des innocents par Hérode, parce que Photius rapporte toutes ces choses. Que nos adversaires choisissent entre les deux partis, ou de reconnaître le passage de Josèphe, quoique Photius ne le rapporte pas, ou de reconnaître dans Josèphe tout ce que rapporte Photius. Plaute avait déjà parlé des Antiquités de Josèphe au LXXVIe chapitre, mais il se borne à en citer le commencement et la fin, et s'étend ensuite sur Josèphe lui-même ; faudra-t-il en conclure qu'excepté le commencement et la fin les Antiquités Judaïques sont controuvées ? Ajoutez encore que les savants se sont souvent plaints de ce que Photius s'était amusé à faire des extraits sur des sujets frivoles et peu importants, et qu'il avait négligé les meilleurs auteurs, les plus utiles, pour s'attacher à ce qu'il y avait de plus superficiel. Scaliger dans ses Lettres (ep. 401 ad Rhodoman.) lui reproche d'avoir négligé les livres de Diodore, où il aurait trouvé les antiquités des Assyriens, des Chaldéens et des Phéniciens, et de lui avoir préféré les Babyloniques de Jamblique. Je ne vois pas davantage ce qu'un homme sensé pourra conclure du silence de Ben-Gorion. D'abord Scaliger a fort bien prouvé (Elench. Trihér. 4, 5) que l'histoire juive qu'on lui attribue, n'est pas de lui, mais de quelque Juif moderne ; plusieurs savants depuis ont également prouvé ce fait. D'ailleurs l'auteur voulait, non pas traduire fidèlement l'histoire grecque de Josèphe, mais se contenter d'un abrégé ; est-il étonnant qu'un auteur rusé ait omis un passage aussi remarquable et qu'il n'ait pas voulu lui donner une nouvelle autorité en le rapportant. Ainsi l'auteur, quel qu'il soit, avait deux raisons pour ne pas rapporter le passage de Josèphe ; il voulait être court, et favoriser sa nation. Au reste j'ai déjà dit qu'il y a peu à craindre d'un argument négatif.

XIV. *Troisième objection. Réponse.* On nous fait une autre objection de ce que ce passage se trouve peu lié dans le récit de Josèphe avec ce qui précède et ce qui suit ; mais elle mérite peu d'attention. Il est ordinaire aux historiens d'accumuler des événements divers et qui ont entre eux peu de connexité, pour varier leur récit, sans égard à l'ordre dans lequel ils sont arrivés. S'ils n'en agissaient pas ainsi, ils priveraient leurs lecteurs d'un grand attrait, et s'ôteraient à eux-mêmes la facilité d'embellir leur histoire ; ils s'embarrasseraient d'une infinité de difficultés, ils perdraient un temps précieux à enchaîner tous les faits, et iraient même contre les règles de l'histoire qui obligent un auteur à s'attacher plutôt à l'ordre des temps qu'à la suite des événements. C'est ainsi qu'a fait Josèphe, et il a eu raison : l'histoire qui suit immédiatement dans son livre arriva avant la mort de Jésus-Christ; cependant il n'en a pas moins observé l'ordre des temps, car il ne parle pas seulement de la mort de Jésus, il rapporte tout ce qui concerne sa vie, ses occupations, ses actions diverses ; il rapproche tout comme dans un seul cadre, et le raconte au temps où les événements sont sensés se passer : il ne se fatigue pas à rapporter chaque chose en son temps. Casaubon a démontré (adv. Baron. Exerc. XI, ad. annum XXI, ch. 12) que c'était la méthode des historiens les plus distingués.

XV. *Quatrième objection. Réponse.* Il est dit dans le passage de Josèphe que Jésus s'était fait plusieurs disciples parmi les Gentils ; or, dit Blondel (ep. ad Arnold), ce fait est faux. Car parmi les païens il n'y eut qu'une ou deux femmes qui s'attachèrent à lui ; c'est possible, mais ses apôtres ne tardèrent pas à convertir des peuples entiers ; or Josèphe parle de son temps où il voyait le christianisme faire de grands progrès, et il attribuait avec raison à Jésus ce que ses apôtres faisaient par lui et en vertu de la mission qu'il leur avait donnée.

XVI. *Cinquième objection. Réponse.* Blondel ajoute que des chrétiens composés indistinctement de Juifs et de Gentils ne forment pas à proprement parler une nation, que ce mot ne saurait leur convenir. Je laisse aux grammairiens le soin d'expliquer la valeur du mot employé par Josèphe, il n'en est pas moins certain qu'on a pu appeler les chrétiens une nation par métaphore. Et puis

pourquoi exiger un si scrupuleux choix d'expressions grecques d'un helléniste juif.

XVII. *Sixième objection. Réponse.* Blondel dit qu'il est absurde de supposer que Josèphe, qui devait pencher plus pour les croyances des païens que pour celles des apôtres, eût reconnu que les prophètes avaient prédit toutes les circonstances relatives à la vie, à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ. Mais ce qu'il a dit doit avoir le même sens que le passage déjà cité : *Il était le Christ*, ce qui signifiait : Puisqu'on croit qu'il est le Christ, les prophéties qui ont promis le Messie à notre nation ont trouvé en lui leur accomplissement.

XVIII. *Réponse spéciale aux objections de Tannegui-Lefèvre, sur le témoignage de Josèphe en faveur de Jésus.* Je vais maintenant répondre à mon concitoyen Tannegui-Lefèvre, homme très-instruit et d'un esprit brillant et orné. Ayant eu le malheur de quitter le sein de l'Eglise où il était né et où il avait été élevé; entraîné par la légèreté de son âge, il voulait dans un âge plus mûr revenir à cette Eglise et abjurer ses erreurs sur lesquelles il avait ouvert les yeux. C'est lui-même qui m'en a fait l'aveu dans ses lettres, peu avant sa mort; et je dois le publier ici à son honneur, quoique la mort l'ait surpris sans qu'il ait pu accomplir son dessein. Il a composé une longue lettre contre l'authenticité de ce témoignage; il y reproduit les arguments que je viens de réfuter, il en ajoute de nouveaux. Examinons-les séparément. Il remarque d'abord que Josèphe était de la race des prêtres, très-attaché à la secte des pharisiens (laquelle était surtout l'objet des attaques de Jésus-Christ), que dès lors il était peu probable que Josèphe eût loué une personne qui maltraitait si fort les gens de son parti. Mais saint Paul était aussi pharisien et un ennemi très-acharné du christianisme, qu'il a fini par embrasser; au contraire Josèphe, qui était de la race des prêtres et ami des pharisiens, a cru que Vespasien était le Messie, lui le plus mortel ennemi des Juifs, du moins Josèphe a feint de le croire. Ensuite en homme érudit il s'en prend à la différence du style, il trouve celui-ci froid, décousu, et prouvant dans celui qui l'aura ajouté au texte un travail pénible et peu naturel. Qu'il est heureux d'avoir l'odorat si fin, et de flairer si vite ce que nous autres, avec la plus grande application, nous ne pouvons pas même soupçonner. Je déclare que je n'y découvre aucune différence, et qu'un œuf ne ressemble pas plus à un œuf, que ce passage au reste du texte de Josèphe. Enfin, il trouve à redire à ces mots : *Un certain Jésus.* Cette manière de s'exprimer, dit-il, s'applique à un homme dont on fait peu de cas, et la suite, au contraire, contient un éloge magnifique de Jésus. Il est vrai que les exemplaires de l'Histoire d'Eusèbe portent ces mots : *Un certain Jésus*; mais ils ne se trouvent pas dans sa Démonstration évangélique (liv. III, ch. 5), ni dans les exemplaires de Josèphe que j'ai surtout consultés, ni dans saint Jérôme, qui traduit ainsi : *Dans ce temps vivait Jésus, homme d'une sagesse remarquable*, ni dans Isidore de Péluse, ni dans Nicéphore, ni dans Métochite, ni dans Hégésippe. Ainsi on devrait effacer ce mot dans l'Histoire d'Eusèbe. Au reste, qu'on l'y laisse; j'admets que le mot soit dans l'original, je soutiens qu'il n'ôte rien à la dignité de la personne à qui il est appliqué. Est-ce que saint Luc rabaissait Zacharie lorsqu'il disait (Luc. V, 5). *Dans les jours d'Hérode il y eut un certain prêtre nommé Zacharie.* Saint Paul rabaissait-il Ananie, lorsqu'il dit la même chose de lui (Act. XXII, 12)? Saint Luc parle ainsi de l'orateur Tertulle (Act. XXIV, 1). Saint Justin emploie la même expression à l'égard de l'apôtre saint Jean (Dial. cum Triph.); saint Augustin qualifie ainsi Cicéron (Conf. lib. III, ch. 4); Hippolyte perd-il de sa dignité, lorsqu'Ovide lui fait dire (Métaph. liv. XV) : *Auriez-vous appris qu'un certain Hippolyte a succombé à la mort?* Josèphe ajoute : *Si toutefois on doit l'appeler un homme, car il opérait des miracles.* Voici comment Lefèvre raisonne à cette occasion : Josèphe ne veut pas qu'on appelle Jésus un homme, il veut donc qu'il soit un Dieu; or, jamais les Juifs n'ont pensé que le Messie serait Dieu; il devait aussi regarder comme des dieux Moïse, Élie, Élisée et les autres hommes qui ont fait des miracles. Mais je nie d'abord que les Juifs n'aient jamais cru que le Messie serait Dieu; je démontrerai le contraire plus tard dans ma neuvième proposition. D'ailleurs Josèphe pouvait parler ici par métaphore et d'une manière oratoire, pour rehausser l'éclat des prodiges opérés par Jésus et célébrer ses bienfaits; c'est comme s'il eût dit : Jésus a fait de si grandes merveilles, qu'il paraissait plutôt un Dieu qu'un homme. Arnobe a pu dire : *Quand il serait vrai que Jésus est né homme, cependant, à cause de ses nombreux bienfaits qu'il a répandus sur les hommes, on devrait l'appeler un Dieu.* Tigellius (Ap. Philostr. Vit. Apoll. lib. IV, c. 15) et Hiéroclès (Ap. Euseb. in Hier.) ont dit qu'Apollonius de Tyane avait une nature surnaturelle, qu'il ressemblait à la divinité, à cause des prestiges avec lesquels il fascinait les yeux du vulgaire; quelques-uns même ont dit que c'était un dieu. Les héros des premiers temps passaient pour des dieux à cause de leurs exploits et des services qu'ils rendaient aux hommes. De là le proverbe : L'homme est un dieu pour l'homme. Pline a dit (Pline, liv. II, ch. 7) : *Celui-là est Dieu pour des hommes qui rend service aux hommes.* C'est là aussi l'origine de tous les dieux du paganisme. C'est pourquoi encore la plupart des rois et des chefs des peuples ont reçu les honneurs divins. Danaüs, dans Eschyle (Supplic. V, 9, 87), ordonne à ses filles d'immoler des victimes aux habitants d'Argos, et de les honorer comme des dieux, en reconnaissance de l'accueil qu'elles en ont reçu. Les Spartiates élevèrent un temple à Lycurgue comme à un dieu. Les habitants de Thasos mirent Agésilas au rang de leurs dieux pour reconnaître les services qu'il leur avait rendus. Athènes en fit autant pour Antigone et Démétrius, et

quelque temps auparavant pour Alexandre, que le peintre Apelle représenta armé de la foudre. Les Rhodiens, d'après le conseil d'Hammon, firent un dieu de Ptolémée et lui consacrèrent un bois, en reconnaissance des secours qu'il leur avait fournis contre Démétrius. Antiochus fut surnommé le Dieu pour avoir délivré les habitants de Milet de la tyrannie de Timarque. Les habitants de Syracuse donnèrent les titres de sauveur, de dieu, à Dion, pour les avoir affranchis de la tyrannie de Denys-le-jeune. Le philosophe Théodore fut appelé dieu, le médecin Ménécrate fut surnommé Jupiter. L'école de Pythagore fit un dieu de ce philosophe, et ses disciples Charondas, Zaleucus, Timarate, Théætète, Hélicaon, Aristocrate et Phytius, reçurent les honneurs divins de la part de leurs concitoyens, en mémoire des sages lois dont ils avaient enrichi leur constitution. Les Mages immolèrent des victimes à Platon après sa mort, le croyant d'une nature supérieure à celle des mortels. Les Romains, pour récompenser les services rendus à la patrie par Siccius Dentatus, l'appelèrent père, sauveur, dieu. La jeunesse de Falisque donna le même nom à Camille, qui punit la trahison dont elle devait être victime. On a rendu les honneurs divins, même de leur vivant, à Auguste, à Tibère et à Antonin-le-Pieux. Dioclétien, Caligula, Domitien, se firent reconnaître pour des dieux; aussi la flatterie les appelait-elle des dieux, les décorait-elle du nom de Jupiter-Tonnant, et appelait-elle leurs palais le ciel. Sénèque lui-même poussa la bassesse jusqu'à donner ces noms à Caligula et à Claude; car tout philosophe qu'il était dans ses écrits, il n'en était pas moins avide d'honneurs et de richesses, et les moyens les plus honteux ne l'arrêtaient pas quand il les fallait employer. Les auteurs anciens sont remplis de ces locutions, il est inutile d'en citer ici un plus grand nombre. Lefèvre prétendra-t-il que les païens pouvaient en agir de la sorte, mais qu'il n'en était pas de même des Juifs qui adoraient le vrai Dieu, qui savaient que ce Dieu avait dit (Exode XXXIV, 14) : *Le Seigneur s'appelle le Dieu jaloux;* qu'Hérode s'étant laissé rendre les honneurs divins, fut puni pour cette impiété. Cependant souvent dans l'Écriture les premiers magistrats sont appelés dieux. Leur religion n'empêcha pas les Sichémites, dans la lettre qu'ils écrivirent à Antiochus Epiphane, de l'appeler dieu. Les chrétiens eux-mêmes ont employé cette expression. Saint Grégoire de Nazianze dit que le chrétien devient fils de Dieu, héritier de Jésus-Christ et dieu lui-même; il exhorte le chrétien à être un dieu pour les pauvres en imitant la miséricorde de Dieu. L'auteur des *Commentaires sur les Psaumes*, qui portent le nom de saint Jérôme, dit (Comment. in Ps. CXV, 11) : *Tant que nous sommes hommes nous nous laissons aller au mensonge; quand nous serons des dieux, nous ne mentirons plus. Si quelqu'un est saint, il devient un dieu; quand il est devenu dieu, il cesse d'être homme et ne ment plus.* Boëce dit aussi (Cons. lib. III, Pros. 10) : *Dieu est un par nature, mais il y a plusieurs dieux qui sont dieux par leur participation à la divinité.* Lorsque les Vénitiens se virent accablés par Louis XII, roi de France, ils députèrent en ambassade, vers l'empereur Maximilien, Antoine Justinien pour implorer son secours. Cet ambassadeur pour mieux disposer l'empereur à son égard lui dit que les Vénitiens le regardaient comme un dieu et avaient pour lui la même vénération. C'est Guichardin qui nous rappelle ce fait (Hist. d'Italie, liv. VIII). On connaît l'épitaphe de Matthieu Corvin, roi de Pannonie : *Cette urne renferme les cendres de Corvin : ses exploits en faisaient un dieu, sa mort a prouvé qu'il n'était qu'un homme.* Lefèvre désapprouve cette phrase du passage de Josèphe qu'il trouve traînante et de mauvais goût : *Il enseignait la vérité à ceux qui prenaient plaisir à en être instruits.* Pour moi je la trouve simple et naturelle, sans prétention et bien rendue. Il ajoute qu'il est déraisonnable de dire : *Puisque les prophètes avaient prédit ces miracles et plusieurs autres qui se sont accomplis en sa personne.* Il aurait dû remarquer que toute personne qui aurait dit, comme venait de le faire Josèphe, que Jésus était ou passait pour être le Christ, qu'il était ressuscité trois jours après sa mort, devait aussi dire qu'il avait ou passait pour avoir accompli en lui les prophéties concernant le Messie. Je l'ai déjà prouvé dans ma sixième définition. Après avoir trouvé que dans le passage dont je défends en ce moment l'authenticité, on donne trop d'éloges à Jésus, Lefèvre change tout-à-coup son plan d'attaque; il prétend que pour un historien qui aurait cru que Jésus était le Messie, il n'en dit pas assez de bien. Si Josèphe était l'auteur de ce passage, continue-t-il, il aurait dû s'étendre sur ce qu'était le Christ; expliquer aux Grecs, pour qui il écrivait, le genre de ministère auquel il se livrait. D'abord Lefèvre se trompe; il a cru voir dans la préface de Josèphe : *J'ai entrepris cette histoire dans l'espoir que tous les Grecs lui trouveront de l'intérêt.* Ce n'était pas pour les Grecs que Josèphe écrivait, mais pour les Romains, comme le savent tous ceux qui connaissent les circonstances de la vie de Josèphe. Lefèvre a été trompé par le mot ἕλληνες, qui doit s'entendre de tous les païens et non pas des Grecs seulement; c'est dans ce sens que ce mot est pris par tous les hellénistes et les anciens auteurs chrétiens. Au reste cette objection qu'il nous fait va servir à confirmer notre opinion. Je conviens que Josèphe aurait dû expliquer ce qu'était le Christ, et qu'il l'aurait fait s'il avait cru que Jésus était le Messie. Comme il n'a pas donné cette explication, j'en conclus qu'il n'admettait pas que Jésus fût vraiment le Christ, mais qu'il était seulement surnommé le Christ; il n'avait pas à donner les motifs qui le faisaient surnommer ainsi.

En comparant le témoignage de Josèphe sur Jésus et son témoignage sur S. Jean-Baptiste, Tannegui-Lefèvre cherche avec mauvaise foi à établir une grande différence entre ces deux témoignages; moi qui n'ai

pas l'esprit aussi pénétrant que lui, je n'en vois aucune. Il demande ensuite pourquoi Josèphe ne parle pas de la qualité de précurseur de S. Jean-Baptiste. La réponse est toute simple, c'est que Josèphe n'avait pas le dessein d'exposer la doctrine des Juifs sur l'attente du Messie, et qu'il ne croyait pas que Jésus fût le Messie. Lefèvre qui blâme Josèphe de ne pas avoir parlé de la qualité de précurseur qu'avait S. Jean, nous donne lui-même la raison de ce silence. Ainsi il parle pour et contre selon la circonstance. Voulez-vous d'une chose, il ne la veut pas; ne la voulez-vous pas, il la veut. Il commence par dire que dans notre passage il n'y aucun rapport entre ce qui précède et ce qui suit; j'ai prouvé le contraire. Ensuite il indique la place où aurait pu se faire l'interpolation ou la falsification avec plus de succès; il montre comment on aurait dû s'y prendre; il fournit les expressions qui auraient mieux convenu; mais à quoi bon? puisqu'il n'y a pas d'interpolation. Il veut aussi que S. Jérôme soit complice de la fraude, parce qu'il a rendu les mots du grec ὁ Κριστὸς οὗτος ἦν, *celui-là était le Christ*, par ces mots : *celui-là passait pour le Christ;* il aime mieux trouver deux coupables que de reconnaître qu'il n'y en a aucun. N'était-il pas plus convenable de supposer qu'un homme d'une sainteté aussi éminente traduisait fidèlement, comme réellement il l'a fait, et qu'il rendait la véritable pensée de Josèphe? Dans ma réponse à la deuxième objection citée plus haut, j'ai prouvé qu'on ne pouvait rien conclure du silence de S. Justin, de Clément d'Alexandrie, d'Origène et de Photius. J'ai montré aussi, en répondant à la première objection, pourquoi Origène et Théodoret, supposé qu'ils eussent eu sous les yeux des exemplaires fidèles de Josèphe, et qu'ils y eussent lu le texte qui nous occupe, n'auraient pas dû pour cela croire que Josèphe était chrétien. D'après Lefèvre, il résulterait du témoignage d'Origène non seulement que Josèphe n'a pas écrit ce qu'on lui attribue, mais que dans le même passage précité il a au contraire cherché à rabaisser le mérite de Jésus, et à jeter de la défaveur sur la bonne opinion qu'on avait conçue de lui. Ici Lefèvre a encore tort, et il est tout aussi mal fondé, car voici les paroles d'Origène sur Josèphe (Tom. XI, in Matth.) : *Il est étonnant que ne reconnaissant pas Jésus pour le Messie il ait rendu à S. Jacques un témoignage aussi éclatant de son innocence.* Origène dit ailleurs (in lib. I, contra Cels.) : *Quoique ce même Josèphe ne crût pas que Jésus fût le Christ.* De ces passages, Lefèvre conclut que Josèphe ne croyait pas que Jésus fût le Christ; par conséquent le passage qu'on lui attribue et où Jésus est reconnu pour le Christ n'est pas de lui : il en tire en second lieu cette autre conclusion, que Josèphe aurait au contraire écrit contre Jésus. La première conclusion de Lefèvre tombe devant le vrai texte de Josèphe, qu'il suffit de rétablir. Il porte ὁ Κριστὸς οὗτος ἦν qu'il faut traduire comme l'a fait S. Jérôme, *il passait pour le Christ.* Les propres paroles d'Origène, dont il veut se faire une arme, suffisent pour détruire sa seconde conclusion : *Il ne reconnaissait pas Jésus pour le Messie; il ne croyait pas que Jésus fût le Christ;* car on en peut dire autant de Pilate, d'Hérode, de Suétone, de Tacite, d'Antonin-le-pieux et de Marc-Aurèle le Philosophe; en conclura-t-on que Pilate, Hérode et les autres que je viens de nommer ont écrit contre Jésus? Ce n'est pas tout; dans sa belle humeur de tout critiquer, non seulement Lefèvre découvre ce que nous ne soupçonnerions jamais dans les paroles d'Origène, savoir que Josèphe a écrit contre Jésus, il sait même ce que Josèphe a écrit; (ce qu'au reste avait déjà essayé de faire autrefois Jean de Cloppenbourg, dans une lettre à Capelle); et il a imaginé de rejeter sur le compte d'Eusèbe l'accusation d'avoir falsifié le passage de Josèphe. Pour nous, nous y mettons plus de franchise et plus de simplicité; nous n'avons pas la hardiesse de nier l'évidence, pas plus que d'admettre ce qui n'est pas. Nous ne croyons pas pouvoir nous permettre de rejeter un témoignage confirmé par tous les textes et par l'accord et le consentement de tous les écrivains de l'antiquité, pour accepter de simples conjectures présentées, il est vrai, avec beaucoup d'art et d'érudition, mais qui n'en sont pas moins pourtant de pures conjectures. D'ailleurs n'est-il pas plus séant pour un chrétien de préférer combattre avec nous et dans nos rangs; et tout en voulant la vérité avant tout, de désirer que ce qui peut servir à l'établir soit vrai; mais avançons.

XIX. *Témoignages sur les miracles opérés par les disciples de Jésus.* Les païens n'ont pas pu parler beaucoup des miracles des premiers disciples de Jésus, dont il est fait mention dans les Actes des apôtres, parce que l'Eglise ne faisait que de naître. Néanmoins Suétone, en parlant de la religion chrétienne, l'appelle une superstition nouvelle, qui ne se soutenait que par des maléfices. Lucien dit que Pérégrinus, après s'être converti au christianisme, s'était fait une grande réputation par les prodiges qu'il opérait, soit qu'ils fussent réels, soit qu'ils fussent le résultat de ruses ou d'impostures, et que si quelque joueur de gobelet ou quelque homme du peuple se faisait chrétien, il était sûr de s'enrichir promptement. Les écrivains attribuaient à la magie les miracles que faisaient les chrétiens. Porphyre en parlant de la punition d'Ananie et de Saphire, en fait le sujet de ses invectives; mais il ne la nie pas. Plus tard, à mesure que l'Eglise prenait un plus grand développement, les auteurs profanes contemporains parlèrent des miracles opérés par les chrétiens. Témoin ce miracle remarquable arrivé du temps de la guerre de Marc-Aurèle contre les Marcomans et les Quades : l'armée romaine était serrée dans une gorge de montagnes et souffrait d'une grande soif. Tout-à-coup les chrétiens qui se trouvaient dans l'armée, se mettent en prière, et obtiennent une pluie salutaire, en même temps que la grêle et la foudre écrasent

l'armée ennemie. L'empereur lui-même a rendu hommage à ce fait dans sa lettre au sénat. Aussi Eusèbe rapporte (Hist. liv. IV, ch. 26, 27) qu'Apollinaire, évêque d'Hiérapples, avait invoqué ce témoignage à l'appui de la vérité du christianisme, dans son apologie adressée, je crois, à l'empereur Marc-Aurèle. Tertullien, dans sa supplique à Scapula, gouverneur de la province d'Afrique, en parle comme d'un événement connu et cru par tout le monde, et, dans son Apologie adressée à tous les chefs de l'empire, il ajoute, comme nouvelle preuve, l'autorité de la lettre de Marc-Aurèle (ch. 5). Et certes, ni Apollinaire, ni Tertullien n'auraient osé invoqué de pareils témoignages, s'il y avait eu le moindre doute, la moindre incertitude sur l'authenticité du fait ou sur la lettre de l'empereur. Eusèbe (Chron.), Orose (liv. VII, chap. 15) et Xiphilin assurent, sur le témoignage d'autrui, il est vrai, que cette lettre subsistait de leur temps; et S. Jérôme en dit autant, non d'après ouï-dire, mais comme d'un fait dont il a acquis la certitude. Julius Capitolinus attribue ce miracle à la piété et aux prières de l'empereur Marc-Aurèle. Thémistius, confondant le père d'Antonin-le-Pieux avec le fils, rapporte qu'il a vu un tableau qui le représentait en prière et obtenant du ciel de la pluie que les soldats recevaient dans leurs casques, puis la portaient à leur bouche. Claudien (in VI consul. Honor.) ne sait à qui il doit attribuer ce miracle, aux magiciens ou à l'empereur Marc-Aurèle. On rapporte un autre événement miraculeux, la victoire de Théodose sur Eugène et Argobaste, révoltés contre lui; il triompha d'une puissante armée, dit S. Augustin (De la Cité de Dieu, liv. V, ch. 15), plutôt par ses prières que par ses armes. Ce saint Père avait appris des soldats présents au combat, *que leurs armes étaient poussées avec violence contre les ennemis par une force invisible, qu'un vent violent les accablait, tandis qu'il les protégeait eux-mêmes, qu'il empêchait les armes des ennemis d'arriver jusqu'à eux, et qu'il les relançait au contraire contre eux.* Orose a encore renchéri sur ce récit merveilleux (liv. VII, ch. 35), et Claudien, quoique païen, l'a célébré dans ses vers, l'attribue à l'intervention de la divinité, et en fait honneur à la piété et aux prières de Théodose (De III Consul. Honor.). Porphyre et Eunomius n'ont jamais nié le courage surnaturel des martyrs, et ont reconnu qu'il surpassait les forces de la nature, mais ils l'attribuaient à la magie et à la puissance des démons.

XX. *Témoignages sur les vertus des chrétiens.* Les païens ont rendu de si éclatants hommages à la piété des chrétiens, à leur assiduité à la prière, à leur charité remarquable envers tout le monde sans distinction, à leur admirable constance au milieu des supplices, à leur foi inébranlable, à la grande sainteté de leur vie, qu'il n'est pas permis à l'esprit le plus prévenu de les révoquer en doute. Quel plus puissant témoignage en faveur des chrétiens que cette lettre de Pline à Trajan (liv. X, Ep. 79.), dans laquelle il informe l'empereur qu'il a employé les tortures pour forcer les chrétiens à avouer leurs crimes; qu'il n'a pu rien trouver de répréhensible; qu'ils se réunissent seulement avant le jour pour chanter des hymnes en l'honneur du Christ, regardé par eux comme un Dieu; qu'ils s'imposent la loi, même avec serment, d'éviter tout crime, et qu'ils ont l'habitude de prendre leurs repas en commun. Il condamne ce qu'il appelle une superstition funeste et excessive, une opiniâtreté et un entêment inflexibles, et ce qui, à nos yeux comme aux yeux de tous les chrétiens, est la preuve d'une grande piété, d'un courage inébranlable, d'une persévérance et d'une fermeté à toute épreuve dans l'exécution d'une résolution. Aussi, par son rescrit, défendit-il de rechercher les chrétiens, et il ordonna de punir leurs dénonciateurs, ce qui n'était qu'une demi-justice comme le remarque Tertullien (Apol. ch. 2), malgré le dire du jurisconsulte Balduin, qui prétendait que Trajan avait des droits à la reconnaissance des chrétiens pour n'avoir pas été plus sévère à leur égard. C'est comme les voyageurs du temps de Sciron et de Procuste, qui auraient dû avoir de la reconnaissance pour ces deux tyrans, parce qu'ils se contentaient de les mettre à mort sans les faire longtemps souffrir. Sérénius Granianus, proconsul d'Asie, écrivit à l'empereur Adrien qu'il était injuste de mettre à mort les chrétiens qui n'étaient coupables d'aucun crime, et uniquement pour plaire au peuple. L'empereur adressa un rescrit à Minutius Fundanus, successeur de Sérénius, dans lequel il lui enjoignait de sévir contre les chrétiens s'ils désobéissaient aux lois; mais que si on les accusait injustement il fallait punir les dénonciateurs selon la gravité de l'accusation mensongère. Ce rescrit se trouve dans les apologies de S. Justin et de Méliton, évêque de Sardes, adressées aux empereurs Antonin, Aurèle et Vérus; ils en font l'éloge et parlaient des faits qui se passaient de leur temps, connus de tous, et les rappelaient publiquement à ceux qui avaient tout intérêt à connaître la vérité à cet égard. Arrien, philosophe très-célèbre sous le règne d'Adrien, fait un magnifique éloge de la fermeté des chrétiens, de leur inflexible constance, qu'il n'eut pas le courage d'imiter : *La marque*, disait-il (Epict. lib. II, ch. 9), *à laquelle on peut reconnaître un vrai chrétien de celui qui ne l'est que de nom, c'est quand il se montre dans toute sa conduite ferme et invariable.* Galien, (de Diff. pulsuum, lib. III) voulant donner une idée de l'obstination des médecins et des philosophes pour leurs systèmes, disait qu'on verrait plutôt les chrétiens abjurer leur religion que les médecins et les philosophes renoncer à leurs idées. *O prodigieuse folie, ô incroyable audace!* s'écrie Cæcilius dans Minutius Félix, *ils méprisent les tourments qu'ils endurent pour éviter des tourments incertains qu'ils redoutent dans l'avenir : ils craignent de mourir après leur mort, et en attendant ils meurent sans crainte; ainsi l'espérance d'un bonheur futur les soutient et les console, tout*

en les trompant sur des craintes sans fondement. Marc-Aurèle, qui n'avait que peu d'idées du christianisme, prétendait que la constance des martyrs, au milieu des supplices et en présence de la mort, était plutôt l'effet de leur courage et de leur force d'âme que de leur piété et de leur foi; c'est pourquoi dans cet admirable recueil de préceptes presque dignes d'un chrétien, qu'il s'étudiait à mettre en pratique pour s'apprendre à bien vivre et à bien mourir, il dit que le sage doit envisager la mort avec réflexion et comme une chose sérieuse; qu'il ne faut pas imiter les chrétiens qui la bravent avec courage et force d'âme comme sur un champ de bataille. On appelait les chrétiens *les désespérés*, *les dévoués*, pour faire voir qu'ils ressemblaient à ces hommes déterminés qui combattent les bêtes volontiers et pour un salaire, ou qui s'élancent à travers les flammes, suspendus en l'air par une corde. On les appelait aussi les *chasseurs*, nom qu'on donnait à ceux qui chassaient les bêtes dans l'arène et s'exposaient témérairement. On avait aussi appliqué le nom de *dévoués* à un ordre de chrétiens d'Alexandrie, qui se dévouaient aux services des malades, de quelque maladie qu'ils fussent atteints, même de la peste. Ce mépris de la mort les rendait si résolus que, pour défendre les évêques d'Alexandrie dont ils dépendaient, ils portaient quelquefois le peuple jusqu'à la sédition, et il fallut que les empereurs en limitassent le nombre. C'est ce que l'on voit d'après les ordonnances contenues dans le Code Théodosien (I. 16, 42, 43. Tit. de Episc. Eccl. et Cleric.). Mais ceci n'arriva que plus tard. Dès les premiers temps et sous les empereurs païens, on les appelait les combattants, les *dévoués*, *paraboli*, *parabolani*, parce qu'ils épargnaient peu leur corps et qu'ils se laissaient volontiers déchirer en lambeaux. Je dois citer encore la circulaire adressée à tous les gouverneurs d'Asie, non pas par Antonin-le-Pieux, comme l'ont pensé Eusèbe (Hist. liv. IV, ch. 13), Xiphilin (Anton. Pio) et Zonaras (tom. II. in Ant. Pio), et plus récemment Pierre Halloxius, et comme le porte l'inscription d'une lettre qui a paru dans une édition des Œuvres de S. Justin; cette circulaire paraît écrite par Marc-Aurèle comme le prouvent plusieurs monuments dignes de foi et le contenu même de la lettre telle que nous l'a conservée Eusèbe (Hist. liv. IV, ch. 13). Dans cette lettre l'empereur loue la piété des chrétiens et leur constance à souffrir la mort plutôt que d'imiter l'impiété des païens; leur courage dans les dangers, surtout au milieu des tremblements de terre; lorsque les païens se laissaient aller au découragement, c'est alors, dit-il, que les chrétiens ont le plus de confiance en Dieu; il ajoute que plusieurs gouverneurs de provinces ont écrit à son père au sujet des chrétiens, et que son père avait enjoint par ses rescrits de ne pas les inquiéter, à moins qu'ils ne fussent coupables de conspirations contre l'empire; il dit qu'il adopte cette constitution, et qu'il veut qu'on renvoie absous ceux qui sont dénoncés comme chrétiens, et qu'on punisse les dénonciateurs. C'est apparemment cet ordre de Marc-Aurèle qui aura porté Méliton, évêque de Sardes, à dire à cet empereur, dans son Apologie, qu'il avait à l'égard des chrétiens les mêmes sentiments que son père Antonin et son aïeul l'empereur Adrien (Eus. liv. IV, ch. 26). En effet Antonin, par un rescrit envoyé aux villes de la Grèce, avait défendu qu'on soulevât le peuple contre les chrétiens (ibid.). Méliton fait aussi l'éloge de ce rescrit qu'avait rappelé Marc-Aurèle dans sa circulaire; par suite de ces ordres, un homme ayant dénoncé Apollonius comme chrétien, ce dénonciateur, à ce que rapporte Eusèbe (Hist. liv. V, ch. 21), fut condamné à avoir les jambes brisées et ensuite à être mis à mort. Lucien dit dans son écrit contre le philosophe Pérégrin, qui s'était fait chrétien et qu'à ce titre on avait jeté en prison, que les chrétiens avaient pour lui les plus grands soins, les plus grands égards, que de saintes femmes se tenaient continuellement aux portes de sa prison; que, dans le but de se consoler et de s'assister réciproquement, les chrétiens prenaient ensemble leurs repas; qu'ils dormaient sous le même toit; que lorsqu'il survenait quelque malheur à l'un d'entre eux, ils venaient tous à son secours; qu'ils donnaient largement aux pauvres; qu'ils méprisaient la mort, et même qu'ils mouraient avec joie dans l'espoir d'une autre immortalité; qu'ils se regardaient tous comme des frères, conformément aux préceptes que leur en avait fait leur Maître; qu'une fois qu'ils avaient abjuré le culte des idoles ils changeaient de vie; ils prenaient ses maximes pour règle de conduite, lui rendaient le culte qui lui était dû, ne comptaient pour rien tout ce qui pouvait leur appartenir, et mettaient tous leurs biens en commun pour les partager entre tous. On trouve un éloge encore plus remarquable dans un autre dialogue intitulé : Philopater, et attribué à Lucien; il y est fait mention de Jésus-Christ et de quelques chrétiens nommément; il rapporte plusieurs passages tirés de l'Evangile, de l'Apocalypse de S. Jean, des Actes des Apôtres et des Epîtres de S. Paul; il nous donne un portrait de ce dernier apôtre et parle de son extase; il appelle le Christ *Chrest*, selon l'usage des païens de ce temps, qui croyaient que ce mot venait d'un mot signifiant bonté, et non du mot onction, oindre, la coutume de faire des onctions sur les prêtres et les rois n'étant pas usitée chez eux. C'est ce que nous apprenons de Suétone (Claud. ch. 25), de Galien (de Diff. pulsuum, lib. III) et des plus anciens docteurs de l'Eglise, tels que S. Justin (Apol. 2), Théophile d'Antioche (ad Autol. lib. 1), Clément d'Alexandrie (Strom. II), Tertullien (Apol. ch. 3) et Lactance (Inst. lib. IV, ch. 7). Cette erreur pouvait encore provenir de l'usage où l'on était quelquefois de confondre dans la prononciation du grec ι et η d'après l'exemple des Æoliens, qui créèrent la langue latine et qui avaient l'habitude, disent les grammairiens, de changer ι en η. Ainsi, dans

Martial (liv. II, Epig. 31), le nom de Chrestelle a dégénéré en Christelle, d'où l'on a fait Chrétienne. C'est probablement aussi de cette mauvaise habitude de prononcer les mots que les anciens auteurs écrivaient Κρειστός avec une diphtongue. Il est permis de soupçonner que Lucien n'est pas l'auteur de ce dialogue, car on y trouve une connaissance trop parfaite des mœurs et des croyances des chrétiens.

XXI. *Témoignages sur les progrès de l'Eglise naissante et sur les martyrs.* Il est facile de conclure par les témoignages que je viens de citer et surtout par ceux de Tranquillus, de Pline et de Tacite qu'on a vus plus haut, combien l'Eglise avait déjà pris de développement. On peut aussi ajouter cette plainte que Sénèque, qui vivait à une époque encore plus ancienne, faisait contre les Juifs. (C'est ainsi que de son temps on nommait les chrétiens.) Il disait, à ce que rapporte S. Augustin (Cité de Dieu, liv. VI, ch. II) : *Les coutumes de ce peuple abominable se sont tellement répandues, qu'on les retrouve dans toutes les parties du monde. Les vaincus ont donné des lois aux vainqueurs.* Numatien, dans son Itinéraire fait allusion à ce passage lorsqu'il dit en parlant des chrétiens, qu'il confond sous le nom des Juifs (Rut. Num. lib. I. Itin.) : *Cette nation détruite n'en est que plus nombreuse, c'est un peuple vaincu qui fait la loi à ses vainqueurs.* Dion a dit des Juifs (liv. XXXVIII) : *Il y a dans l'empire un peuple dont le nombre diminue souvent, et qui pourtant augmente toujours au point de braver la puissance des lois.* C'est pourquoi Tertullien, dans son Apologie, dit que le nombre des chrétiens est une preuve de leur innocence, car non seulement ils seraient aussi forts que leurs ennemis s'ils voulaient se défendre, mais qu'ils feraient un grand mal à l'Etat, même sans s'armer, uniquement en se retirant et refusant leur concours; que leur retraite ferait un vide immense au sein de l'empire (ch. 37). Les progrès de l'Eglise naissante effrayaient les magistrats, ils crurent devoir s'opposer à sa propagation. Claude exila les défenseurs de la foi chrétienne. Néron leur fit endurer de cruels supplices, disposition que lui suggérait son caractère naturellement méchant. C'est ce que nous apprennent Suétone (Claud. ch. 25, Néron. ch. 16) et Tacite. Voici les paroles de ce dernier (Ann. liv. XV, c. 44) : *A leur supplice on ajoutait la dérision, on les enveloppait de peaux de bêtes pour les faire dévorer par des chiens; on les attachait en croix, on enduisait leurs corps de résine, et l'on s'en servait la nuit comme de flambeaux pour l'éclairer.* Une si barbare cruauté indigne l'historien; il ne cache pas l'horreur qu'elle lui inspire, et dit que le public désavouait hautement et blâmait avec énergie une si grande inhumanité. Voici en quels termes Juvénal s'exprime sur sa cruauté (Sat. 1 et 8) : *Que quelqu'un s'en avise, son cadavre empalé servira de fanal, et traîné sur l'arène, il y tracera un long sillon.* On voit à Rome une inscription qui porte : *Monument élevé à Néron pour avoir purgé la province des brigands et de ceux qui voulaient introduire parmi le peuple une nouvelle superstition.* Tacite rapporte qu'à cette époque on abandonna à la disposition de son mari Pomponia Græcina, dame illustre, et femme de Plaute, qui étant accusée du crime de s'être initiée à une superstition nouvelle; il est probable que c'est de la religion chrétienne qu'il est ici question. Xiphilin nous apprend, d'après Dion, que quelques années plus tard, Flavius Clément, parent de Domitien, et Flavie Domitilla, sa femme, la sœur de Domitien et plusieurs autres personnes de distinction éprouvèrent les effets de la colère de Domitien, à cause de leur attachement à la religion des Juifs; comme je l'ai déjà fait remarquer, il est permis de croire qu'il parle des chrétiens, car sous le nom de Juifs, les païens comprennent aussi les chrétiens, connaissant fort peu ce qui les concernait. Suétone dit que le Christ avait poussé les Juifs à des soulèvements (Claud. ch. 25). Eusèbe rapporte que Domitilla s'est rendue célèbre parmi les chrétiens par son attachement à la foi qui lui a valu la gloire d'être exilée. S. Jérome déclare qu'on ne saurait révoquer en doute ce qu'on rapporte des parents des empereurs, personnages illustres et connus de tout le monde. Ces faits prouvent jusqu'où s'étendaient les progrès du christianisme, puisqu'il renfermait déjà dans son sein des hommes de ce rang, de cette position, qui avaient été élevés au milieu de toutes les délices de la cour, et accoutumés à honorer les faux dieux. Au reste, dès lors comme depuis, les chrétiens étaient si peu considérés, ils étaient même si mal vus qu'un jurisconsulte célèbre, Ulpien, conseiller d'Alexandre Sévère et maître de Serinius, a cru devoir chercher à réfuter dans ses écrits les vérités du christianisme.

XXII. *Honneurs divins rendus à Jésus-Christ par quelques empereurs romains.* Quelques empereurs romains touchés des vertus du Christ et des chrétiens, ont cru devoir reconnaître Jésus pour un Dieu et lui rendre les honneurs divins. Le premier, c'est Tibère. Instruit par Pilate des actions merveilleuses de Jésus, il proposa au Sénat de le mettre au rang des dieux. Le Sénat s'y refusa, soit à cause du supplice infamant par lequel il avait péri, soit à cause de la réprobation attachée au peuple juif, dont Cicéron nous donne une idée en ces termes (Pro Flacco) : *Chaque peuple a sa religion, Lælius, comme nous avons la nôtre. Lorsque Jérusalem était puissante, et que les Juifs vivaient en paix avec nous, leur culte vous semblait incompatible avec la splendeur de cet empire, la majesté de notre nom, la sagesse de nos institutions. Ce culte l'est devenu plus encore depuis que cette nation a manifesté, en nous faisant la guerre, ses sentiments pour la république, et les dieux immortels ont prouvé de même combien ce peuple leur était cher, en souffrant qu'il fût vaincu, tributaire et esclave.* Une autre raison du Sénat était que l'on avait déjà pris l'initiative sans lui, et puis il y avait une loi qui défendait d'admettre de nouveaux dieux; on lit en effet dans Tite-Live (liv. XXXIX) qu'il fallait chasser du forum, du cirque, de la ville tout sacrificateur et tout prêtre étranger, recher-

cher leurs livres pour les brûler, et empêcher tout autre culte des dieux différent de celui qui était en usage parmi les Romains. Quoi qu'il en soit, Tibère persista dans son opinion sur le Christ, il usa de bienveillance à l'égard des chrétiens, et défendit de sévir contre eux. Nous apprenons ce fait de Tertullien (Apol. ch. 5, 21), auteur chrétien à la vérité, mais dont le témoignage ne peut être suspect en cette occasion, puisqu'il le rappelait au Sénat et au peuple romain qui pouvaient facilement le vérifier au moyen des registres publics, et surtout de ceux qui contenaient les événements passés du temps de Pilate, et dont S. Justin invoque souvent l'autorité (Apol. 2). Ces registres authentiques étaient différents de ces actes, faussement attribués à Pilate, qui furent fabriqués plus tard, du temps de l'empereur Maximin. Les actes où puisaient les Quartodécimans, presque contemporains de S. Justin, paraissent être les vrais actes que citait S. Justin; mais les exemplaires dont se servaient ces hérétiques étaient falsifiés, puisqu'ils contenaient des différences notables et essentielles. Les temples qu'Adrien fit ériger en plusieurs endroits, et où l'on ne voyait figurer aucune idole, étaient, à ce qu'on croit, destinés au culte du Christ; mais les prêtres païens le détournèrent de ce projet, dans la crainte qu'on n'abandonnât le culte des idoles pour embrasser celui de Jésus-Christ. C'est de Lampride (Alex. Sév. c. 43 et 51) que nous tenons ce fait : j'examinerai bientôt son témoignage avec soin. Il rapporte aussi qu'Alexandre Sévère avait voulu construire un temple consacré au culte du Christ; qu'il voulait réunir le Christ à ses autres dieux et qu'il lui rendait les honneurs divins dans son palais, et qu'il avait souvent dans la bouche cette sentence qu'il tirait des Juifs ou des chrétiens; et il se la faisait rappeler lorsqu'il avait à reprendre quelqu'un : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous-même.* Enfin je puis ajouter, ce qui est un présage en faveur de la religion chrétienne, c'est que, comme l'ont remarqué Méliton (Apud Eus. Hist. lib. IV. c. 26), Tertullien (Apol. c. 2) et Eusèbe après eux (Hist. liv. V, c. 5), tous les empereurs qui ont laissé la réputation d'hommes méchants et cruels, ont persécuté les chrétiens, tandis que ceux qui ont eu une conduite irréprochable les ont protégés ou du moins ont toléré leur existence.

XXIII. *Authenticité du témoignage de Lampride.* Je reviens au témoignage de Lampride. Casaubon lui reproche d'avoir adopté l'opinion du peuple à l'égard d'Adrien, en disant que cet empereur avait destiné au culte du Christ les temples qu'il avait commencé à construire dans toutes les villes de l'empire. C'était pour lui-même qu'il destinait ces temples, comme nous l'apprend Spartianus dans la vie de cet empereur. Casaubon prétend qu'Adrien avait le projet d'y placer des statues des dieux, et qu'il se réservait d'en faire lui-même la consécration après qu'ils seraient achevés. La mort le prévint et empêcha l'exécution de ses desseins; plusieurs temples furent inachevés, et dans la suite on s'imagina que ces temples, qui n'avaient pas de statues, avaient été construits par Adrien en l'honneur de Jésus-Christ. Casaubon n'a pas pourtant d'autre fondement de cette opinion qu'il s'est créée, que le silence des anciens Pères à cet égard. Mais ce savant, habile du reste et capable, ne paraît pas avoir bien compris le passage de Lampride. En effet cet historien ne dit pas que ces temples construits par Adrien restèrent sans statues, il dit seulement qu'*Adrien fit construire dans toutes les villes des temples qui ne devaient pas avoir de statues*, indiquant par là que dans la pensée de cet empereur les temples qu'il destinait au Christ ne devaient pas avoir de statues, ni renfermer d'idoles comme ceux qu'il faisait construire en son propre honneur. Tels furent le temple qu'il dédia à Jupiter et celui qu'il se dédia à lui-même à Athènes; Spartianus nous apprend qu'il s'y trouvait un autel qu'Adrien s'y était érigé à lui-même. Pausanias rapporte qu'on y voyait aussi un grand nombre de ses statues. Lampride ajoute, en parlant de ces temples construits par Adrien. *Parce que ces temples n'ont pas de statues, on les appelle les temples d'Adrien.* Qui est-ce qui les appelle ainsi? les païens qui avaient coutume d'appeler les temples du nom des dieux à qui ils étaient dédiés, et qui ne voulaient pas leur donner le nom du Christ, nom qui leur était odieux. *Et il les avait, dit-on, destinés au Christ.* C'étaient donc les païens qui le disaient, car comment croire que Lampride auteur païen, eût consulté les chrétiens à cet égard, ou qu'il voulût les croire? C'était donc des païens qu'il avait appris qu'Adrien avait fait construire ces temples pour le Christ, mais que les prêtres l'avaient détourné de ce projet, dans la crainte que s'il y donnait suite, le christianisme ne s'en accrût au détriment du paganisme : ce sont nos adversaires qui le disent, il faut bien les croire. Casaubon se trompe encore quand il dit qu'Adrien fit construire des temples dans toutes les villes de l'empire, sans doute pour les consacrer en son honneur, et qu'il invoque le témoignage de Spartianus (Adrien, ch. 13). Car Spartianus dit qu'Adrien consacra en effet les temples qui portaient son nom; il ne dit pas que c'était une consécration qui restait à faire. Ainsi les temples qu'il avait voulu faire construire en son honneur, il les avait achevés et les avait ornés de statues, et les avait dédiés à sa personne. Quant à ceux qu'il destinait au Christ, il avait ordonné qu'ils fussent sans statues, et, sur l'avis des prêtres païens, il les laissa inachevés, comme, par exemple, celui de Tibériade et celui d'Alexandrie à qui les Juifs donnèrent une destination profane, au rapport d'Epiphane (Ebion. Hæres. XXX, cap. 12). Dans la suite ils furent rendus aux chrétiens, l'un par l'entremise du comte Josèphe, l'autre par l'influence de S. Athanase. Toutefois on peut dire qu'Adrien avait voulu destiner ces temples au Christ, mais qu'il renonça à ce projet, et que ces temples destinés au Christ ne reçurent pas la consécration : ainsi il ne faut pas trop cher-

cher à se prévaloir de ce témoignage.

Je viens de prouver clairement que les histoires du nouveau Testament rapportent les événements comme les rapportent d'autres auteurs contemporains, ou à peu près, de l'époque où ces événements se sont passés. Je suis donc désormais fondé à affirmer que les histoires du nouveau Testament sont vraies.

COROLLAIRE

JÉSUS EST LE MESSIE.

Si les histoires du nouveau Testament sont vraies; si Jésus a fait tant de miracles et annoncé tant de prophéties qui se sont accomplies; si après sa mort il est monté au ciel; si de ce séjour de gloire il a envoyé à ses disciples, comme il le leur avait promis, la vertu d'opérer eux-mêmes des miracles, s'il les a revêtus de son Saint-Esprit, et s'ils ont pu avec cette assistance parler diverses langues, guérir les malades, ressusciter les morts, il faut bien convenir alors que Jésus a été réellement un homme divin, pieux, saint, inspiré de Dieu, plein de Dieu; que c'est un crime de le supposer capable de tromper ou d'en imposer : or il déclare formellement qu'il était le Messie. Il l'était donc en effet. Je ne fais qu'indiquer ici cette conséquence comme en passant. Je la démontrerai plus loin avec tout son développement.

QUATRIEME PROPOSITION.

LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT SONT AUTHENTIQUES.

Preuve générale de l'antiquité des livres de l'ancien Testament. Les livres de l'ancien Testament sont écrits par ceux à qui on les attribue, et ont été écrits à l'époque environ qu'on leur assigne. Pour mieux prouver cette assertion, je vais prendre séparément chaque partie dont se compose l'ancien Testament et l'examiner avec soin. Ceci demanderait de très-grands développements pour être traité avec toute l'étendue que comporte le sujet. Je dois donc me borner à me renfermer dans de justes limites : toutefois je ne serai pas si contenu dans les bornes que je m'impose, que je ne puisse à l'occasion toucher en passant quelques questions qui se présenteront et qui rentreraient dans mon sujet; mais aussi j'aurai soin de ne pas me laisser aller à toutes les digressions où je pourrais facilement être entraîné, tant la matière est féconde et abondante. D'abord voici deux raisons qui prouvent l'antiquité des livres de l'ancien Testament. La première se tire du canon des livres saints dressé par Esdras avec l'autorisation de la grande Synagogue sous le règne d'Artaxerxès-Longuemain : il en sera question plus au long à la fin de cette proposition. J'en conclus que les livres qui y sont compris sont plus anciens que l'époque où leur catalogue en a été dressé. La seconde raison qui prouve l'authenticité de ces livres, c'est l'ancienne version grecque, soit qu'elle ait pour auteurs les Septante, contemporains de Ptolémée Philadelphe, comme on le croit communément; soit qu'il faille l'attribuer à des auteurs postérieurs à cette époque comme l'ont pensé quelques savants. Et quand cette version aurait été l'ouvrage et des uns et des autres, comme quelques-uns l'ont pensé, tout le monde du moins s'accorde qu'elle est antérieure à la venue de Jésus-Christ. Or on y trouve les mêmes livres que ceux du canon d'Esdras, ce qui prouve qu'ils existaient avant Jésus-Christ. Et ces livres sont connus avec les titres et les noms qu'on leur donne, ce qui est souvent utile pour connaître les auteurs, et ils les ont toujours eus dès le commencement. Ces observations générales suffisent pour le moment. Je vais examiner chaque livre à part et donner toutes les preuves qui s'y rattachent, soin inutile et superflu, si je n'avais affaire qu'à des chrétiens qui admettent l'authenticité des livres saints et même reconnaissent que les auteurs furent inspirés; mais soin aujourd'hui nécessaire à l'égard des impies auxquels ce livre est principalement destiné. Je me vois dans la position de S. Grégoire-le-Grand qui disait (Préf. de Job) : *Il est bien inutile de chercher qui a écrit ce livre, puisqu'on sait que c'est l'Esprit-Saint qui en est l'auteur. J'ai dû ailleurs rechercher quels étaient les auteurs des livres sacrés, parce qu'alors j'écrivais pour des lecteurs qui ne croyaient pas encore que ce fût l'Esprit-Saint.*

DES LIVRES DE MOISE.

Plan de cette dissertation sur les livres de Moïse. Je commence par le Pentateuque de Moïse : c'est le plus ancien de tous les livres; c'est pourquoi il est à propos de défendre son antiquité et son authenticité par tous les arguments possibles. Pour procéder avec ordre, j'invoquerai d'abord le témoignage des écrivains sacrés, je citerai ensuite les auteurs profanes, j'apporterai après des preuves d'un autre genre, et je montrerai que Moïse et les événements qu'il raconte ont servi de types à tous les autres peuples pour imaginer leurs dieux, leurs héros, leurs grands hommes; que c'est dans ses ouvrages qu'ils ont puisé presque exclusivement toute leur théologie, comme les Phéniciens, les Egyptiens, les Perses, les Indiens, les Thraces, les Germains; les Gaulois, les Bretons, les Espagnols, et jusqu'aux Américains, mais principalement les Grecs et les Romains. Nous verrons que tous ont fait un dieu de Moïse; ils l'ont bien défiguré, il est vrai, cependant il est toujours reconnaissable à certains traits; tous lui ont rendu les honneurs divins : découverte fort

curieuse assurément et bien propre à convaincre les impies. Comment en effet persévérer dans son endurcissement s'il est une fois démontré que tout ce qu'il y avait chez les peuples les plus anciens et les plus distingués par leur science et les progrès de leur civilisation de divin, de grand, d'illustre et de respectable pour son antiquité, comme leurs dieux, leurs héros descendants des dieux, les fondateurs des villes, leurs législateurs, n'étaient que des réminiscences de Moïse, et que celui qui avait été l'objet du culte de tous les peuples était lui-même le plus parfait adorateur du seul et vrai Dieu? Si on trouve que j'insiste trop sur ce sujet, qu'on se rappelle combien il est important pour le but de ma démonstration, on me pardonnera alors d'avoir été long. Je m'étonne souvent, quand j'y pense, que personne n'ait fait cette découverte qui était pourtant si simple et si facile; je ne conçois pas qu'on n'ait pas démasqué tant de héros, tant de faux dieux qui n'ont dû leur existence, leur importance qu'à la superstition des premiers temps, et que personne ne se soit imaginé de restaurer Moïse, et de le faire publiquement reconnaître. C'est là le but de tout ce travail; non pas que je prétende avoir épuisé la matière, j'étais trop circonscrit par les limites que j'ai dû m'imposer; mais j'aurai fait naître à des hommes studieux et habiles la pensée de continuer cette recherche, et d'arracher à l'histoire profane nos antiquités sacrées. A cette dissertation j'en joindrai une autre, dans laquelle j'établirai que toutes les fables des Grecs sont puisées dans les livres de Moïse; je prouverai que presque tous les rites des anciens peuples en dérivent, et je chercherai ensuite comment les Grecs ont pu avoir connaissance des livres sacrés, eux qu'on sait avoir été peu familiers avec l'hébreu et les langues des peuples étrangers; nous verrons s'il y a des traductions des livres de Moïse plus anciennes que le siècle d'Alexandre: puis je parlerai de l'origine de l'hébreu et des livres des Samaritains et des Juifs; enfin je répondrai aux objections qu'on fait contre les livres de Moïse, contre leur dignité, contre leur authenticité, et je terminerai par un mot sur certains passages tronqués du Pentateuque.

CHAPITRE PREMIER.

1. *Authenticité des livres saints prouvée par le témoignage des écrivains sacrés.* Je vais prouver que les livres qu'on attribue à Moïse lui ont été attribués sans interruption par tous les siècles après lui, qu'ainsi ils ont été écrits à l'époque qu'on assigne. On voit par le dix-septième chapitre de l'Exode que c'est Moïse qui a écrit l'histoire du peuple de Dieu; il y est dit que Dieu ordonne à Moïse *d'écrire la victoire remportée sur Amalec, afin que ce soit un monument pour l'avenir* (XVII, 14).

Les paroles suivantes, extraites du vingt-quatrième chapitre de l'Exode, prouvent que Moïse a exécuté l'ordre du Seigneur (XXIV, 4, 7): *Or Moïse écrivit toutes les ordonnances du Seigneur*; il est dit plus bas: *Il prit ensuite le livre de l'alliance, et le lut devant le peuple.* On lit au chapitre 33 des Nombres (XXXIII, 1, 2): *Voici les demeures des enfants d'Israël après qu'ils furent sortis de l'Egypte en diverses bandes, sous la conduite de Moïse et d'Aaron, qui furent décrites par Moïse, selon les lieux de leurs campements, qu'ils changeaient par le commandement du Seigneur.* On voit au trente-quatrième chapitre de l'Exode (XXXIV, 27): *Ayez soin d'écrire ces paroles, car c'est suivant la teneur de ces ordonnances que j'ai fait alliance avec vous et avec Israël.* De fortes autorités démontrent que Moïse est l'auteur du Deutéronome, pour le commencement, et que Josué en est le continuateur; mais surtout ce passage du trente-unième chapitre du Deutéronome (XXXI, 9, 10, 11, 25, 26): *Moïse écrivit donc cette loi et il la donna aux prêtres, enfants de Lévi, qui portaient l'Arche d'alliance du Seigneur, et à tous les anciens d'Israël*, pour que cette loi fût conservée près de l'arche: il ordonne qu'on en fasse publiquement la lecture tous les sept ans. Dans un autre endroit, il veut que les rois qui un jour devront régner sur Israël transcrivent le Deutéronome dont ils recevront une copie des mains des prêtres de la tribu de Lévi. Il compose, par ordre de Dieu, un cantique et le fait apprendre au peuple, comme nous le voyons aux derniers chapitres du Deutéronome. L'auteur du livre de Josué recommande de lire souvent le Deutéronome, et d'observer les lois qui y sont contenues; il raconte (VIII, 31) que Josué lui-même écrivit, sur des pierres, le Deutéronome de la loi de Moïse, et qu'ensuite il lut au peuple toutes les bénédictions et les malédictions, selon l'ordre que lui en avait laissé Moïse dans le livre du Deutéronome. Quelques auteurs pensent que le livre des Justes, dont il est parlé au dixième chapitre du livre de Josué (X, 13) et au premier chapitre du deuxième livre des Rois, est le livre de l'Exode. R. Sélomoh croit que c'est le Pentateuque. Josué, dans le livre qui porte son nom, dit qu'il a exécuté tous les ordres que lui a transmis Moïse; pour cela ces ordres devaient avoir été écrits. On en a la preuve dans ces paroles de l'Exode (XVII, 14): *Ecrivez ceci dans ce livre, afin que ce soit un monument pour l'avenir, et faites-le entendre à Josué.* Il est écrit dans le livre de Josué (I. 7, 8): *Prenez donc courage et armez-vous d'une grande fermeté, pour observer et accomplir toute la loi que mon serviteur Moïse vous a prescrite; ne vous en détournez ni à droite ni à gauche, afin que vous fassiez avec intelligence tout ce que vous avez à faire. Que le livre de cette loi soit continuellement en votre bouche, et ayez soin de le méditer jour et nuit, afin que vous observiez et que vous fassiez tout ce qui est écrit.* Ces citations prouvent que la loi de Moïse était écrite du temps de Josué, et non seulement la seconde loi ou le Deutéronome, mais la première qui était beaucoup plus développée; car elle renferme bien des points qui ne sont pas répétés dans le Deutéronome. C'est cette première partie des lois de Moïse que Josué devait écrire, pour obéir aux ordres de Moïse, car elle renfermait la partie essentielle de ses préceptes. Aussi fut-ce avant la publication du

Deutéronome que Moïse donna ses instructions à Josué, conformément aux ordres du Seigneur. Voici ce qu'on lit au vingt-septième chapitre des Nombres (vers. 22, 23): *Moïse fit donc ce que le Seigneur lui avait ordonné, et ayant pris Josué, il le présenta devant le Grand-Prêtre Éléazar et devant toute l'assemblée du peuple; il lui imposa les mains et l'instruisit selon ce que le Seigneur avait ordonné par son ministère.* Josué, sur le point de mourir, dit au peuple (XXIII, 6). *Gardez avec soin tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse.* Ce passage surtout est remarquable (VIII, 30) : *Alors Josué éleva un autel au Seigneur le Dieu d'Israël, sur le mont Hébal, selon que Moïse, serviteur du Seigneur, l'avait ordonné aux enfants d'Israël, et qu'il est écrit dans le livre de la loi de Moïse. Il fit cet autel de pierres non polies que le fer n'avait point touchées; on offrit dessus des holocaustes au Seigneur, et on y immola des victimes pacifiques. Il écrivit aussi sur des pierres le Deutéronome de la loi de Moïse, que Moïse avait exposé devant les enfants d'Israël.* Ici on distingue clairement la première loi donnée à Moïse par le Seigneur sur le mont Horeb, et que l'on appelle *Loi de Moïse*, d'avec la seconde loi appelée *Deutéronome*. C'est de la première loi qu'est tiré le vingtième chapitre de l'Exode qui défend de faire des autels de pierres taillées; et ces passages ainsi que d'autres que je rapporterai plus tard servent de réponse à ceux qui prétendent que Moïse n'a écrit que le Deutéronome, et non les autres parties du Pentateuque. Il est parlé des lois de Moïse au troisième livre des Juges (III, 4) : *Le Seigneur laissa ces peuples, pour éprouver ainsi Israël, et pour voir s'il obéirait aux commandements du Seigneur qu'il avait donnés à leurs pères par Moïse.* Il en est souvent aussi fait mention aux livres des Rois, comme dans cet endroit (IV Rois XIV, 6), où il est dit qu'Amasias fit mourir les meurtriers de son père, mais qu'il épargna les enfants de ces meurtriers, *selon ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse, et selon cette ordonnance du Seigneur : Les pères ne mourront pas pour les fils, et les fils ne mourront pas pour les pères ; mais chacun mourra pour son péché;* lequel passage se trouve mot pour mot dans le Deutéronome (XXIV, 16). On lit encore au troisième livre des Rois (III Rois II, 3): *Observez tout ce que le Seigneur, votre Dieu, vous a commandé, marchez dans ses voies ; gardez ses cérémonies, ses préceptes, ses ordonnances et ses lois, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, afin que tout ce que vous avez à faire, vous le fassiez avec sagesse.* Et ce passage du quatrième livre des rois (IV Rois XXI, 8): *Pourvu qu'ils gardent tout ce que je leur ai commandé, et toute la loi que mon serviteur Moïse leur a donnée.* Et celui-ci (vers. 23, 25) : *Il n'y a point eu avant Josias de roi qui lui ait été semblable, et qui soit retourné comme lui au Seigneur, de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon tout ce qui est écrit dans la loi de Moïse.* On trouve des passages semblables dans les livres des Paralipomènes ; celui-ci, par exemple, du premier livre (v. 14) : *suivant tout ce qui est ordonné dans la loi que le Seigneur a prescrite à Israël.* Et celui-ci du deuxième livre des Paralipomènes (v. 9) : *Ils instruisaient tout le peuple de Juda, et portaient avec eux le livre de la loi du Seigneur ;* et celui-ci (v. 18): *afin que ces prêtres offrissent des holocaustes au Seigneur, comme il est écrit dans la loi de Moïse.* On lit aussi au vingt-troisième chapitre (v. 34): *Lorsqu'il vit son empire affermi, il fit mourir les serviteurs qui avaient tué le roi son père ; mais il ne fit point mourir leurs enfants, selon ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse : Vous ne ferez pas mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères, nul ne mourra que pour son péché.* Esdras, qui *était fort habile dans la loi du Seigneur* (I, V, 6), parle souvent de la loi de Moïse ; il dit au troisième chapitre (v. 2): Et *Josué, fils de Josédec, et ses frères bâtirent l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, l'homme de Dieu.* Et au sixième chapitre (v. 18): *Les prêtres furent établis chacun dans leur ordre, et les Lévites en leur rang, pour vaquer à l'œuvre de Dieu dans Jérusalem, selon qu'il est écrit dans le livre de Moïse.* La loi de Moïse est souvent citée dans le livre de Néhémie; ainsi on lit au chapitre neuf (II Esdras IX, 3) : *Ils lisaient dans le volume de la loi du Seigneur leur Dieu quatre fois le jour.* Et au chapitre suivant (VIII, 1) : *Qu'ils marcheraient dans la loi de Dieu que le Seigneur avait donnée par Moïse, son serviteur ;* un peu plus bas le mot est répété deux fois. Il est dit au chapitre treize (v. 1) : *En ce jour là, on fit la lecture du livre de Moïse devant le peuple, et on y trouva écrit que les Ammonites et les Moabites ne doivent jamais entrer dans l'assemblée du peuple de Dieu.* On trouve encore plusieurs passages semblables, entre autres, celui du même livre de Néhémie, où il est écrit qu'Esdras lut le livre de la loi de Moïse devant le peuple assemblé autour de lui, et l'interprétait. Et les Psaumes, que quelques auteurs ont attribué à Moïse, ne font-ils pas continuellement allusion à la loi de Moïse? C'est surtout remarquable dans le soixante-quinzième, dans le cent-quatrième, dans le cent-cinquième et le cent-trente-cinquième : ils répètent d'un bout à l'autre toute l'histoire du Pentateuque. Les prophètes Baruch (I, 20) et Daniel (IX, 11) s'appuient quelquefois sur l'autorité de la loi de Moïse. L'un et l'autre parlent des malédictions que la loi de Moïse lance contre les impies (Deut. XXVIII, 15). Baruch s'exprime ainsi au deuxième chapitre (v. 28): *Comme vous l'avez déclaré par Moïse, votre serviteur, lorsque vous lui ordonnâtes d'écrire votre loi.* Daniel dit au treizième chapitre (v. 3) : *Ils avaient instruit leur fille selon la loi de Moïse.* Voici un passage remarquable de Malachie (IV, 4) : *Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, que je lui ai donnée sur la montagne d'Horeb, afin qu'il portât à tout le peuple d'Israël mes préceptes et mes ordonnances.* Raguel dit qu'il consent que sa fille Sara épouse une personne de sa parenté, selon la loi de Moïse

(Tob. VII, 14). La Sagesse dans l'Ecclésiastique fait un magnifique éloge de Moïse, et dit qu'il a été créé pour être le législateur du peuple d'Israël. Les livres de Moïse sont aussi souvent cités dans les livres des Machabés : ainsi, au septième chapitre du second livre, on lit (v. 30) : *Je n'obéis pas au commandement du roi, mais au précepte de la loi qui nous a été donnée par Moïse.* Dans le même chapitre (v. 6), il est parlé du Cantique de Moïse, et on en trouve une citation.

II. *Le grand prêtre Helcias a-t-il retrouvé dans le temple tout le Pentateuque, ou seulement le Deutéronome?* Les livres des Rois ou les Paralipomènes nous rapportent un fait curieux ; c'est que le pontife Helcias, qui présidait aux réparations du temple, trouva l'original du livre de la loi écrit de la main de Moïse ; les interprètes prétendent qu'il le trouva dans le temple même ; on le remit au roi Josias, qui ordonna qu'on en fît publiquement la lecture en présence du peuple. Josèphe croit qu'il est ici question de tous les livres de Moïse (Ant. liv. X, c. 5), tandis que S. Athanase (Ep. ad Marc.), S. Chrysostôme (Hom. IX in Matth., Hom. VIII in I Cor. III), et plusieurs auteurs modernes pensent qu'il ne s'agit que du Pentateuque. Pour moi, mon opinion est que le livre retrouvé par Helcias est l'exemplaire écrit par Moïse, et qu'il avait fait placer à côté de l'arche d'alliance, comme il est rapporté au trente-unième chapitre du Deutéronome (v. 9, 11, 24, 26). Or cet exemplaire ne contenait pas toute la loi, mais seulement le Deutéronome, comme l'ont cru plusieurs écrivains : ce qui confirme cette opinion, c'est la recommandation faite au dix-septième chapitre du Deutéronome (vv. 18, 19) : *Que le roi qui régna sur Israël, quand il sera assis sur le trône, fasse transcrire pour lui ce Deutéronome et cette loi dont il recevra une copie des mains des prêtres de la tribu de Lévi ; il l'aura avec lui, et il la lira tous les jours de sa vie, pour apprendre à craindre le Seigneur, son Dieu, et à garder ses paroles et ses cérémonies qui sont prescrites par la loi.* Ajoutez encore ces mots qui se trouvent au huitième chapitre de Josué, quand il éleva un autel au Seigneur sur le mont Herbal ; il le fit (v. 31), *selon qu'il est écrit dans le livre de la loi de Moïse.* Or cette recommandation ne se trouve qu'au vingt-septième chapitre du Deutéronome, et dans aucun autre endroit du Pentateuque. Il est encore fait mention au quatrième livre des Rois (XIV, 5) d'un autre passage tiré du livre de la loi de Moïse, qui se voit au vingt-quatrième chapitre du Deutéronome, et nulle part ailleurs. Il est dit au livre de Néhémie (XIII, 1) qu'il faut éloigner de l'assemblée du peuple de Dieu les Moabites et les Ammonites, comme le veut le livre de la loi de Moïse, ce qui ne se trouve qu'au vingt-troisième chapitre du Deutéronome. Les prophètes Baruch (I, 20) et Daniel (IX, 13; XXIII, 63) font plusieurs citations, prises dans le livre de Moïse, qu'on ne retrouve que dans le Deutéronome ; je les ai rapportées plus haut. L'auteur du livre des Rois ne nie pas que les autres livres du Pentateuque ne fussent conservés *à côté de l'arche* aussi, et que le pontife Helcias ne les ait retrouvés. Tostatus (Quæst. X in IV Reg. XXII) ne s'oppose pas à cette interprétation ; dans ses commentaires il n'exclut pas cette conjecture. Plusieurs Juifs même pensent que Moïse avait placé dans l'arche, non seulement le Deutéronome, mais un exemplaire de toute la loi. Telle a été l'opinion d'Abrabanielle (in Deut. XXXI. 9, 26) et de R. Lévi-Ben-Gerson (ibid.). Le rabbin Débarim va bien plus loin : il prétend que Moïse, peu avant sa mort, écrivit treize exemplaires de la loi; qu'il en destina douze pour les douze tribus, et que le treizième était destiné à être conservé dans l'arche pour servir à rectifier les fautes qui pourraient se glisser dans les autres exemplaires. C'est l'opinion aussi de Maimonide (Præf. in Jod. Chazac.), qui l'appuie de ces mots de Moïse (Deuter.) : *Prenez ce livre et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance du Seigneur, votre Dieu, afin qu'il y serve de témoignage contre vous, ô Israël.* De ce passage Epiphane, et d'autres après lui, ont conclu qu'on avait renfermé dans l'Arche, non seulement les livres de la loi, mais tous les livres canoniques, pour mieux discerner les livres apocryphes. Cette opinion cependant est fausse et mal fondée : car les livres des Rois (III, VIII, 9) et des Paralipomènes nous apprennent qu'il n'y avait dans l'Arche que les tables de pierre données par le Seigneur à Moïse. La loi était placée à côté de l'arche, en dehors, dans une urne d'or, avec de la manne et la verge d'Aaron (Heb. IX, 4). D'autres veulent que ces objets fussent renfermés dans une boîte; d'autres dans un écrin. Après la construction du temple, le tabernacle et plusieurs vases qui y étaient renfermés auront été placés dans le temple; on y aura porté aussi la boîte qui contenait l'exemplaire de la loi. Cet exemplaire sera resté ignoré ; on l'aura long-temps oublié, et le pontife Helcias l'aura retrouvé. Aussi ce n'est pas dans l'arche du Seigneur, mais *dans la maison du Seigneur* qu'Helcias dit avoir retrouvé le livre de la loi (IV Rois XXII, 8), non caché sous des ordures, comme le conjecture S. Chrysostôme (in Matth. hom. IX), mais renfermé, comme le pensent les Juifs, dans cette petite boîte qui se trouvait à côté de l'arche dans le tabernacle. Je reviendrai sur ce sujet ; j'ajouterai seulement que quelques Arabes ont pensé (Abulf. Hist.) que Phinées avait placé dans une urne d'airain les cinq livres de Moïse, une portion de manne, les deux tables de pierre, la verge de Moïse, la verge d'Aaron qui avait fleuri, et qu'il avait caché ce vase, recouvert de plomb, dans un souterrain sur lequel fut construit plus tard le temple de Salomon : ce sont de pures rêveries. Pour comprendre la difficulté tirée des citations qui ne se trouvent que dans le Deutéronome, il suffit de savoir que le Deutéronome était comme le résumé des autres livres du Pentateuque ; que c'était un abrégé de toute la loi, adopté à l'usage de tous les jours. Moïse le dit lui-même au commencement du Deutéronome (I, 5). *Moïse*

commença à leur expliquer la loi et leur dit : Le Seigneur notre Dieu nous parla à Horeb. Les paroles suivantes extraites du vingt-neuvième chapitre indiquent que le Deutéronome était comme la répétition de la loi et comme une seconde alliance (V, 1). *Voici les paroles de l'alliance que le Seigneur commanda à Moyse de faire avec les enfants d'Israël, dans la terre de Moab, outre la première alliance qu'il avait faite avec eux sur le mont Horeb.* C'est pourquoi ce livre s'appelle Deutéronome, ou seconde loi, écrite comme la première. Si quelqu'un osait nier que Moïse ait écrit la première loi, comme il est vrai qu'il a écrit la seconde, il serait convaincu par ce passage de l'Exode (XXIV, 4) : *Or Moyse écrivit toutes les ordonnances du Seigneur ;* et plus loin (v. 7) : *Il prit ensuite le livre de l'alliance, et le lut devant le peuple.* Il est certain que ce qui était contenu dans ce livre avait été écrit par le Seigneur ; car on lit, quelques versets après (Exod. XXIV, 12) : *Le Seigneur dit alors à Moïse : Montez vers moi sur la montagne, et demeurez-y ; je vous donnerai sur des tables de pierre la loi et les commandements que j'y ai écrits pour les en instruire.* Le Deutéronome n'était qu'un abrégé de la loi ; c'est pourquoi Moïse avait ordonné au peuple de le tenir attaché à leurs mains et présent à leurs yeux, gravé sur les portes de leurs maisons, de s'en occuper jour et nuit, à cause de sa brièveté et de la facilité qu'il offrait pour l'apprendre. Il est probable qu'il ne faisait qu'indiquer ce qui se trouvait ailleurs longuement développé. Comme il était plus en usage, c'est de là qu'on prenait les citations qu'on voulait faire ; les autres livres ne servaient que pour les plus savants et pour ceux qui voulaient approfondir davantage les choses. On en voit des passages rapportés par les écrivains sacrés postérieurs à Moïse ; ainsi on lit dans le second livre des Paralipomènes (XXX, 15, 16) : *Ils immolèrent donc la pâque le quatorzième jour du second mois, et les prêtres et les lévites qui s'étaient sanctifiés offrirent des holocaustes dans la maison du Seigneur, et ils se tinrent debout en leur rang, selon l'ordonnance et la loi de Moïse, l'homme de Dieu.* Et au chapitre suivant (v. 3) : *Et le roi, pour sa part, voulut qu'on prît sur son domaine de quoi offrir l'holocauste du matin et du soir, comme aussi celui du jour du sabbat, des premiers jours du mois et des autres solennités, ainsi qu'il est marqué dans la loi de Moïse.* On lit aussi au chapitre trente-cinquième (vv. 11, 12) : *On immola donc la pâque ; les prêtres en répandirent eux-mêmes le sang, et les lévites ôtèrent la peau des victimes, et ils les séparèrent pour les distribuer dans les maisons et dans les familles, et pour les offrir au Seigneur, selon qu'il est écrit dans le livre de Moïse.* On trouve également dans le dixième chapitre du livre de Néhémie plusieurs citations de la loi de Moïse qui ne sont pas dans le Deutéronome. Je pourrais en rapporter un grand nombre. Ajoutez encore que le mot même de Deutéronome est traduit par ceux-ci : *Copie de la loi, double de la loi*, par Ankèle, Aben-Ezra, Kimchi et d'autres interprètes, et qu'il ne s'entend pas d'un cinquième livre du Pentateuque. Mais en voilà assez sur ce sujet : avançons.

CHAPITRE II.

I. *Témoignages des auteurs profanes en faveur des livres de Moïse.* J'ai déjà clairement démontré dans le chapitre précédent combien, dès le siècle même de Moïse, et toujours depuis, ses écrits ont eu d'autorité. Je puis augmenter cette autorité, et faire briller dans tout son jour la vérité de ma proposition sur l'authenticité des livres de Moïse, en citant les témoignages favorables des auteurs profanes, contemporains de Moïse ou qui vécurent peu après lui, et qui vont jusqu'à l'époque de l'établissement du christianisme. Je vais les reprendre dès les temps les plus reculés, et les continuer siècle par siècle.

II. *Témoignage de Sanchoniathon.* Je commence par Sanchoniathon de Bérythe, en Phénicie, le plus ancien des historiens, qu'on croit antérieur à la guerre de Troie. D'après la succession des rois de Phénicie, dit Porphyre, il n'était postérieur à Moïse que d'un ou de deux siècles. Philon de Byblos a traduit son histoire du phénicien en grec. Eusèbe en a extrait certains passages qu'il a introduits dans ses livres de la Préparation évangélique (Ap. Euseb. Prép. Ev. lib. I et X). Il n'est pas difficile à un lecteur attentif de découvrir que Sanchoniathon a puisé la plupart de ses faits dans le récit de Moïse. Je n'ai pas le projet de me livrer ici à de curieuses investigations à cet égard ; d'autres l'ont déjà fait (Boch. chan. lib. II, c. 17). Je remarquerai seulement, d'après Porphyre, et parce que mon sujet le veut, que Sanchoniathon a obtenu des renseignements de Jérombale, prêtre du dieu Jévo, et que ce qu'il dit des Juifs est conforme à la vérité. Les savants n'ignorent pas que Jérombale est le Gédéon de la Bible, comme on le voit au livre des Juges (VI, 32 ; VII, 1 ; VIII, 35), où Gédéon est souvent surnommé Jérombaal. Suidas a fait la même observation (In ἱεροβάαλ) ; seulement il s'est trompé sur l'origine du mot. Il faut en dire autant de Georges-le-Syncelle (Chronog. ad ann. mundi 4115), qui a pris Jérombale pour le frère de Gédéon ; il aura été trompé par l'ambiguité des deux noms. Or, ces renseignements que Sanchoniathon a obtenus de Gédéon, que peuvent-ils être, sinon les livres de Moïse qu'il lui aura communiqués, et que cet historien aura entremêlés à ses autres superstitions ? Tout doute à cet égard tombe devant cette remarque de Philon de Byblos, savoir : que Sanchoniathon voulant écrire sur l'origine du monde et le commencement de la nature, avait parcouru avec soin les livres de Taaute, qu'il savait être l'inventeur des lettres et avoir le premier écrit sur ces matières ; c'est dans ses ouvrages qu'il avait puisé. Après nous avoir parlé des dissertations de Sanchoniathon sur la création du monde et des animaux, il dit que tout ce récit est extrait de la Cosmogonie

de Taaute, qu'il reconnaît à certaines marques particulières ; et ce Taaute, appelé par les Égyptiens Thoythe, se nommait Mercure chez les Grecs. Résumons ensemble tous ces témoignages : Taaute a écrit sur la création du monde, Moïse aussi. On attribue à Taaute l'invention des lettres; elle est également attribuée à Moïse par Eupolème (Ap. Clem. Alex. Strom. lib. I), par Théodoret (in Gen. int. LXI) et par Isidore (Origin. lib. I, c. 3); Sanchoniathon s'est servi des livres de Taaute, il a obtenu de Gédéon des renseignements pour son histoire. Les ouvrages de Sanchoniathon qui nous restent rappellent en plusieurs endroits la doctrine de Moïse; ils s'accordent souvent pour les noms des hommes et des choses, au rapport même de Porphyre (liv. IV cont. les Chrétiens). Comment ne pas voir Moïse dans ce Taaute? Au reste, j'en donnerai plus tard des preuves convaincantes. Je sais bien que Scaliger et d'autres auteurs après lui ont prétendu qu'il y avait beaucoup à rabattre de l'antiquité qu'on donne à Sanchoniathon. Mais tant qu'on ne pourra pas nous opposer de plus fortes preuves en faveur de cette opinion, il est bien plus sûr de s'en tenir, à cet égard, à l'opinion de Porphyre, d'Eusèbe, de Cyrille, de Théodoret, appuyée sur la succession des rois de Phénicie, et fortifiée par de puissantes raisons de chronologie.

III. *Témoignages d'Homère et d'Hésiode.* Après Sanchoniathon vinrent Homère et Hésiode, qui sont les plus anciens écrivains de la Grèce; car pour les ouvrages qui portent le nom d'Orphée, il est reconnu que leur antiquité ne remonte pas au-delà du temps de Pisistrate. Diodore nous apprend (liv. I) qu'Homère voyagea en Egypte; or, comme il résultera clairement de la suite de mon travail que Moïse était connu des Egyptiens à cette époque, et que ses ouvrages étaient parvenus en Egypte, il est difficile de nier qu'ils n'ont pas été lus et étudiés, surtout par ceux qui n'allaient en Egypte que pour s'instruire. S. Justin confirme ce fait, et les livres d'Homère l'attestent eux-mêmes; car on y trouve une infinité de passages tirés des livres de Moïse (Οδυσσ. ρ), comme quand il dit que les dieux parcourent les villes déguisés en voyageurs pour mieux examiner la conduite des hommes. Cette réflexion lui est fournie par le récit de Moïse sur la visite des trois anges à Abraham. Cet horoscope tiré par le chef des augures, dans l'Odyssée (Οδυσσ. β), lorsque deux aigles partis d'une montagne voisine, vinrent s'arrêter au-dessus de la tête des amants de Pénélope, circonstance qui présage leur mort, n'est-ce pas une imitation de ce prodige arrivé en songe au pâtissier du roi d'Egypte, et de l'explication qu'en a donnée Joseph. On trouve aussi plusieurs faits de ce genre dans Hésiode. Hérodote nous apprend qu'Hésiode et Homère sont les créateurs de la théogonie des Grecs. Que de choses dans toute leur mythologie évidemment empruntées à Moïse! nous le verrons plus tard. Tout le monde convient que le chaos célébré par Hésiode est tiré du récit de Moïse. Aristote, dans son livre sur Xénophon, sur Zénon et sur Gorgias, déclare que ce chaos d'Hésiode, d'où sort toute chose, c'est le néant; l'enfer d'Hésiode est le même que celui de Moïse. Il fait sortir le jour de la nuit; par conséquent, selon lui, le jour est venu après la nuit. Ainsi Moïse met le soir avant le matin, et dit que la lumière a été créée après les ténèbres. Ils ont dit l'un et l'autre que le septième jour était un jour sacré; et Homère ajoute que tout a été achevé alors, comme le remarque Aristobule (Ap. Euseb. Præp. lib. XIII, c. 12). On lit dans Hésiode que le premier homme fut formé de limon, et que dans les premiers temps la vie était plus longue; c'est bien ce que dit Moïse. Até dans Homère, Pandore dans Hésiode, Eve dans Moïse sont la mère du genre humain. Heinsius (part. I, c. 1) se fait fort de prouver qu'Homère fait tout venir de l'Orient. Il a paru, il y a quelques années, un ouvrage qui faisait le rapprochement des locutions d'Homère et d'Hésiode avec celles de Moïse et des autres écrivains sacrés. Une si grande quantité d'hébraïcismes ne pouvait venir que de la lecture des livres des Hébreux. C'est ce qui a fait naître aussi l'opinion qui, au dire de Strabon (liv. XIII) et d'Eustathe (in Hom. II, β), prétendait qu'Homère avait été disciple d'Aristée de Proconnèse, celui qu'on confond avec Aristée, fils d'Apollon, et que je prouverai n'être autre que Moïse lui-même.

IV. *Témoignage du Pentateuque des Samaritains.* Il n'y a peut-être pas d'argument plus fort en faveur des livres de Moïse que celui qu'on tire de l'autorité du Pentateuque des Samaritains. Dix tribus se sont séparées du reste de la nation et ont eu à part leurs lois et leur religion dès le temps de Jéroboam; la haine entre les deux peuples s'est accrue à la restauration du temple et à la reconstruction de Jérusalem, du temps d'Esdras, lorsque les Samaritains furent excommuniés et voués par lui aux plus terribles anathèmes; enfin elle fut portée au comble à l'époque d'Alexandre-le-Grand, lorsque Manassès, frère du pontife Jaddus, fut privé du sacerdoce, pour avoir épousé, malgré la défense de la loi, la fille du satrape Sanabellat, gouverneur de Samarie au nom du roi Darius. Ce Manassès, pour se venger de ce qu'il regardait comme un affront, se retira auprès de son beau-père plutôt que de renvoyer sa femme, obtint qu'on construisît un temple sur le mont Garizim, et s'en fit reconnaître grand-prêtre. Depuis ce moment il n'y a plus eu amitié ni alliance entre les habitants de Samarie et ceux de Jérusalem; il n'y a eu qu'une haine implacable qui dure encore de nos jours. Ces deux peuples cependant ont leur Pentateuque, et il y a peu de différence entre eux. Celui des Samaritains est écrit en caractères samaritains, qui étaient les caractères des anciens Chananéens; celui des Juifs est écrit en caractères juifs, caractères rapportés de Babylone après la captivité. Il est probable que les savants de part et d'autre, et les hommes

zélés pour l'accomplissement de la loi et qui étaient très-soigneux qu'il ne s'y glissât pas d'erreurs, auront pu se prêter réciproquement leurs exemplaires, pour faire les rectifications et les corrections nécessaires ; car les dissentiments, les haines de peuple à peuple ne s'étendent pas toujours jusqu'à chaque individu. On voit quelquefois dans les temps de guerre continuer entre les peuples ennemis le commerce des lettres et des sciences, ou si par hasard il se trouve interrompu, du moins on continue à se servir réciproquement des livres propres à chaque peuple. Au reste les changements sont presque insensibles, surtout si on a égard à l'étendue de l'ouvrage entier, qui est resté le même et dans toute son intégrité chez les deux peuples. De cette concordance des exemplaires il résulte que ces exemplaires ont continué d'être ce qu'ils avaient été dans l'origine de la séparation, car on ne peut dire que les deux peuples se soient entendus pour supposer et inventer le même ouvrage. *Les Juifs n'ont pas de commerce avec les Samaritains* (Jean IV, 9), cependant il pouvait se trouver des amis entre les individus de peuple à peuple. R. Joseph, dans son livre Jkkarim, s'est servi avec succès de cet argument pour prouver l'authenticité des livres de Moïse.

V. *Témoignage de Thalès.* Environ vers la trente-cinquième olympiade vivait Thalès, originaire de Phénicie, mais que Josèphe assure avoir été instruit chez les Egyptiens et les Chaldéens (livre I contre Apion). Ce philosophe, dans sa lettre à Phérécyde, que nous a conservée Laërce (in Thalete), mais que je crois supposée, dit qu'il a voyagé en Egypte non pas seulement pour acquérir des connaissances en astronomie, mais encore pour conférer avec les prêtres. Cet usage de voyager en Egypte était adopté par la plupart des anciens philosophes de la Grèce; ils s'imaginaient ainsi aller puiser à leurs sources les traditions de leur pays. Platon convient en plusieurs endroits de ses écrits, et d'autres philosophes font le même aveu, que tout ce qui concerne le culte des dieux dans la Grèce a son origine en Egypte. Diodore (liv. I et V), Plutarque (de Isid. et Osir.) et d'autres avec eux nous apprennent que les grands hommes de la Grèce et les philosophes les plus distingués, tels que Mélampe, Dédale, Musée, Orphée, Homère, Thalès, Solon, Phérécyde, Pythagore, Lycurgue, Anaxagore, Démocrite, OÉnopis, Eudoxe et Archimède ont tous voyagé en Egypte et cherché à s'instruire auprès des hommes célèbres de l'Egypte. Thalès a dû donc emprunter bien des choses aux Egyptiens qu'il avait visités, et aux Phéniciens dont il tirait son origine ; or je ferai voir que ces peuples avaient connaissance des livres de Moïse. Aussi définissait-il Dieu: *Le plus ancien de tous les êtres,* et disait-il qu'il était la pensée qui avait formé tout des eaux; il disait que Dieu connaissait les pensées les plus secrètes des hommes. Il est le premier, dit-on, qui ait reconnu l'immortalité de l'âme ; il a dit que la lumière avait été créée avant les ténèbres ; or ces vérités ne pouvaient provenir des obscurités de la philosophie païenne : elles étaient l'expression la plus pure de la vraie théologie.

VI. *Témoignage de Solon.* Thalès, dans sa lettre à Phérécyde que je viens de citer, et que je crois toujours falsifiée ou supposée, dit que lors de son voyage en Egypte il était accompagné de Solon, et que tous deux ils avaient longuement conversé avec les astronomes et les prêtres d'Egypte. Platon en dit autant dans son Timée. Plutarque nomme (de Isid. et Osir.) les prêtres les plus célèbres des Egyptiens, Sonchin et Psénophin. Diodore nous apprend (liv. II) que Solon comme Lycurgue a emprunté pour ses lois plusieurs choses aux Egyptiens, et ailleurs il avait dit que les Egyptiens avaient profité des lois de Moïse. C'est ce qui explique pourquoi les Athéniens avaient plusieurs usages semblables à ceux que Moïse avait établis, comme je le ferai voir. On peut citer entre autres maximes de Solon celle où il prescrit d'honorer les dieux et de témoigner aux parents toutes sortes d'égards, ce qui évidemment est tiré du Décalogue.

VII. *Témoignage de Phérécyde.* Phérécyde a étudié chez les Egyptiens et les Chaldéens, et surtout chez les Phéniciens ; c'est en étudiant les livres mystérieux de ces derniers que sans maître il est parvenu à connaître parfaitement tout ce qui concerne la théologie païenne. Je pense que ces livres mystérieux des Phéniciens n'étaient autres que les livres de Moïse. Il se pourrait que ces livres fussent ceux des Juifs, car souvent les auteurs étrangers confondent les Juifs avec les Phéniciens, comme je l'ai déjà fait voir ; c'était peut-être encore les livres de Sanchoniathon qui étaient extraits de ceux de Moïse.

VIII. *Témoignage de Pythagore.* Je place ensuite Pythagore de Samos; Jamblique (de Vita Pyth.) et d'autres le font naître en Syrie (Eusèb. Præp. liv. X, chap. 4). Ce philosophe, dans le désir de revoir son pays parcourut les villes de Sidon, de Tyr, de Byblos, presque toute la Syrie, et se fit instruire chez les Chaldéens, chez les Hébreux, chez les Arabes et chez les Egyptiens. Jamblique dit (liv. I, ch. 3) qu'à Sidon Pythagore eut des conférences avec les successeurs du naturaliste Mochus ; or Mochus est de Phénicie, et il a écrit l'histoire de son pays en langue phénicienne, au rapport d'Athénée (liv. III), de Josèphe (Antiq. liv. I, ch. 4) et de Tatien (Orat. cont. Gent.). Diogène Laërce (Proœm.) et Suidas (in Ἄχος) l'appelent Ochus. Celui dont parle Jamblique a écrit sur l'origine du monde. C'est le même que Strabon (liv. XVI) appelle Moscus de Sidon ; il dit qu'il a écrit sur le monde physique, et qu'il était antérieur à la guerre de Troie. Sextus Empiricus en parle aussi et dit, d'après Posidonius, que Démocrite lui a emprunté sa doctrine. Ce Mochus ou Moschus, ou Moscus ne peut être que Moïse : il méritait le nom de naturaliste puisqu'il avait écrit sur l'origine du monde et avait

fait connaître la nature des choses ; il avait vécu avant la guerre de Troie ; on pouvait le croire de Sidon, soit parce qu'on ignorait son pays, soit parce que sa doctrine y était connue et suivie par plusieurs, soit à cause de la proximité de la Judée : car il est certain que quelquefois on confondait les Phéniciens et les Juifs. Thalès conseilla à Pythagore de voyager en Egypte, Polycrate lui donna des lettres de recommandation auprès d'Amasis, roi d'Egypte, et Amasis lui en donna pour les prêtres égyptiens. A son arrivée en Egypte il se mit sous la conduite de Sonchide, chef des prêtres ; il commença, dit-on, par se faire circoncire ensuite pendant vingt-deux ans il s'est livré à l'étude de l'astronomie, de la géométrie, et s'est fait initier à tous les secrets des mystères et des cérémonies du culte des dieux ; il a pris des leçons des Chaldéens, des Assyriens, des Mages chez les Perses, et après s'être formé un trésor de tant de science, il s'est mis à composer sa philosophie. On peut voir combien il a pris aux Juifs et aux pays qui les avoisinent par le témoignage d'Hermippe, qui dit que Pythagore a composé sa philosophie des dogmes et des lois des Juifs. Josèphe (liv. XI contre Apion) et Origène (liv. I contre Celse) disent la même chose, ainsi que le juif Aristobule, cité par Clément d'Alexandrie (Strom. 1, 2, 5), et Eusèbe (Prép. Ev. liv. IX et XII). Le premier prend quelques dogmes dans Pythagore, et fait voir leur rapprochement avec ceux de Moïse. Ainsi il montre que Pythagore a pris dans le Décalogue la défense de représenter l'image de Dieu ; c'est encore de Moïse que Pythagore a appris que l'homme était créé à l'image de Dieu ; il cite plusieurs autres dogmes pareils que je passe ici sous silence. Grotius a fait la même remarque sur Pythagore (de Verit. Rel. Christ. lib. I) ; il cite la défense de manger la chair des animaux morts que Pythagore a introduite dans ses préceptes. Lorsque Pythagore prescrit de faire les sacrifices nu-pieds ne paraît-il pas avoir à la pensée l'ordre donné à Moïse du milieu du buisson en feu, comme l'a remarqué S. Ambroise (Ep. lib. III, ep. 20). N'est-ce pas à la même source qu'il a emprunté l'usage des ablutions, des aspersions comme moyen propre à acquérir la pureté du corps nécessaire pour le service des autels? Pythagore a copié en entier la défense faite par Moïse de couper les arbres à fruit. L'histoire de Balaam et de l'ânesse l'a porté à défendre de passer dans un endroit où un âne se serait laissé tomber. Timée de Locres, disciple de Pythagore, et Platon, dans le livre qu'il a intitulé Timée, en parlant de la création du monde, se trouvent en plusieurs points tout-à-fait d'accord avec Moïse. Plutarque a remarqué que Pythagore et Platon ont assuré que le monde avait été créé par Dieu, et que de sa nature il était sujet à se corrompre (de Placit. Philos. et in Numâ). Il dit ailleurs que la plupart des dogmes de Pythagore sont conformes à ceux de Numa Pompilius, qui évidemment avait emprunté les siens aux livres de Moïse ; comme, par exemple, lorsqu'ils disent que Dieu n'est pas sujet à se corrompre ; qu'on ne peut l'apercevoir avec les sens ; que l'intelligence seule peut le concevoir, et puis quand Numa défend de représenter Dieu sous la forme d'un homme ou d'un animal, ce qui fut observé durant les cent soixante-dix premières années de Rome, et que tous deux emploient de la farine et du vin pour les sacrifices. Malchus (de Vit. Pythag.) ou Porphyre rapportent que Pythagore mangeait quelquefois certaines parties des victimes, lui qui rarement mangeait de ce qui avait eu vie, mais qu'il rejetait tout le reste, parce qu'il savait que Moïse ordonnait aux prêtres de manger certaines parties des victimes. S. Cyrille cite les paroles de Pythagore (contra Jul. lib. III) où ce philosophe déclare qu'il n'y a qu'un seul Dieu, principe, père et auteur de toutes choses, la lumière, l'âme et la vie du monde. C'est pourquoi Jamblique, dans son livre des Mystères que je prouverai faire partie des livres de Moïse (de Vit. Pyth.), dit que Pythagore a extrait sa doctrine en Egypte des colonnes du temple de Mercure. Ensuite quand S. Cyrille dit que Pythagore a été l'émule et l'imitateur de Zoroastre, quand Jamblique dit que Pythagore a composé sa philosophie d'après les livres d'Orphée, et que Zoroastre et Orphée n'étaient autres que Moïse, comme je le prouverai plus bas, n'est-on pas fondé à conclure que Pythagore a puisé dans les livres de Moïse la doctrine qu'il a laissée à ses disciples ? Cette ressemblance avec les écrits de Moïse a fait penser à plusieurs, comme à S. Ambroise, dans la lettre à S. Irénée (Ep. lib. III, ep. 20), que Pythagore était d'origine juive. Aussi comprend-on difficilement l'étonnement de Lactance (Instit. lib. IV, ch. 2) et de Théodoret (Therap. Serm. IV, cap. 2) de ce que Pythagore ait parcouru l'Egypte et la Perse pour la recherche de la vérité, et qu'il ne soit pas allé chez les Juifs, chez qui seuls il aurait pu la trouver, et qui étaient plus près de lui ; car Porphyre, dans sa Vie de Pythagore dit en termes formels qu'il alla chez les Arabes, chez les Chaldéens et chez les Hébreux, et que c'est d'eux qu'il apprit la science de deviner l'avenir par les songes. Nous voyons par l'histoire de Jacob et de Joseph que souvent Dieu avait révélé l'avenir en songe aux Hébreux. Les païens s'imaginaient que les Hébreux obtenaient ce privilége à force d'art ; ils ignoraient que c'était la récompense de leur piété. Pythagore leur a emprunté encore plusieurs autres vérités : est-il croyable que, dans ses voyages en Egypte et en Perse, il n'ait pas rencontré les Juifs, que leur position géographique plaçait si souvent sur son chemin ?

IX. *Témoignage d'Anaxagore.* Quoique Théodoret ne dise pas qu'Anaxagore modifia sa philosophie à l'aide des livres de Moïse, nous l'apprenons suffisamment de Diogène Laërce (Anaxag. Proœm.), de Plutarque (de Placit. Philos.) et d'Eusèbe (Prép. Ev. liv. XI, ch. 14), qui affirment qu'il avait commencé ainsi son livre : *Tout existait en masse,*

l'intelligence parut qui mit tout en ordre. Diogène prétend que Linus avait écrit cela le premier, et que c'est de lui que l'aura emprunté Anaxagore; mais je dois prouver ailleurs que Linus c'est Moïse, et Moïse commence ainsi la Genèse, source où a puisé Anaxagore.

X. *Témoignage d'Hellanicus.* S. Justin, après avoir dit que les Grecs font mention de la sortie d'Egypte des Juifs sous la conduite de Moïse, cite, entre autres autorités, Hellanicus, très-ancien historien de Mytilène. S. Cyrille prétend qu'il parle de Moïse.

XI. *Témoignage de Charondas.* Charondas, contemporain d'Hellanicus, donna des lois à Thurium, ville bâtie par les Sybarites et les Athéniens. Il est représenté sur les vieilles médailles avec des cornes au front, comme tous les législateurs, à l'exemple de Moïse, afin de donner la même apparence, le même extérieur à ceux qui avaient voulu s'exercer dans les mêmes fonctions.

XII. *Témoignage de Socrate.* Aristobule, dans Eusèbe (Prép. Ev. liv. XIII), et Clément d'Alexandrie (Strom. 5) croient que Socrate a eu quelque connaissance des écrits de Moïse. Socrate, dans le Phèdre de Platon, attribue au Theuth des Egyptiens l'invention de beaucoup de choses; or je dois prouver que ce Theuth c'est Moïse.

XIII. *Témoignage de Théopompe.* C'est ici le lieu de rappeler ce que rapportent Aristée (de 70 Interpret.) et Josèphe (Antiq liv. XII, ch. 2) de Théopompe et de Théodecte d'après Démétrius de Phalère. Les dieux avaient privé de la vue Théopompe et ôté l'esprit à Théodecte, parce qu'ils avaient inséré dans leurs écrits quelques passages tirés des livres sacrés, et parce qu'ils avaient dévoilé quelques-uns des mystères des Juifs. Ils reconnurent leur faute, et la réparèrent. Alors les dieux les rétablirent dans leur état primitif.

XIV. *Témoignage de Platon.* Platon alla visiter les prêtres d'Egypte, et se mit sous la conduite particulière de Sechnuphis, prêtre d'Héliopolis. Ce fut sur les colonnes ou statues de Mercure qu'il trouva la philosophie qu'il s'appropria, comme avaient fait Pythagore et Eudoxe, ainsi que nous l'apprend Jamblique dans son livre des Mystères. Je dirai bientôt mon opinion sur ces colonnes. Aristobule, philosophe péripatéticien, rapporte qu'une partie de l'Ecriture sainte avait été traduite en grec avant la version des Septante, par conséquent avant l'expédition d'Alexandre, et que Platon y avait puisé bien des choses. Aussi Numénius, disciple de Pythagore, dit (Prép. Ev. d'Eusèbe, liv. IX, ch. 6) que Platon c'est Moïse devenu Athénien. S. Cyrille pense (cont. Jub. lib. I, et II) que Platon et Pythagore ont eu de Dieu des idées plus saines que les autres philosophes, parce qu'ils ont séjourné plus longtemps en Egypte. Josèphe (lib. II contre Apion), S. Justin (Paræn. et Apol. 2), Clément d'Alexandrie (Strom. 1, 5), Théodoret et plusieurs autres accusent Platon d'avoir volé les livres de Moïse. S. Augustin a cru que Platon avait pu se trouver en Egypte avec le prophète Jérémie, et se mettre en rapport avec lui; mais il renonça plus tard à cette opinion qu'un examen plus approfondi de la chronologie lui fait rejeter. Il est certain pourtant que lorsque Platon alla en Egypte, il s'y trouvait beaucoup de Juifs, descendants de ceux qu'y avait amenés Johanan, après le meurtre de l'ismaélite Godolias; dans leur nombre était Jérémie. La proximité du pays ou d'autres causes ont pu en attirer aussi quelques-uns. Quand nous n'aurions pas d'autres renseignements à cet égard, la seule confrontation des deux doctrines suffirait pour montrer que l'une est la source de l'autre. Je n'en finirais pas si je voulais parcourir chaque point de doctrine je vais en choisir quelques-uns seulement qui feront juger du reste. Platon, dans son livre intitulé Timée, parle de la création du monde, absolument comme Moïse; il reconnaît un Dieu suprême, créateur de toutes choses, et dit que le monde a été créé selon l'image ou l'idée existant dans sa pensée de toute éternité. Plusieurs interprètes et S. Justin, entre autres, prétendent que Platon avait trouvé une matière première préexistante et éternelle dans ces paroles de Moïse (Gen. I, 2): *La terre était informe et toute nue;* comme s'il avait cru que cette terre informe n'était pas celle dont la création est indiquée au premier verset de la Genèse. Il est vrai que Platon dit que cette terre existait avant que le monde fût créé. Quelques Platoniciens ont cherché à concilier ce passage de Platon avec le texte de la Bible, en disant que Platon en parlant de la matière préexistante, l'envisageait comme existant dans la pensée de Dieu; mais on leur oppose la doctrine d'Hésiode dans sa Théogonie, celle des Pythagoriciens, celle d'Anaxagore, celle des Stoïciens, des Valentiniens et des Marcionites, qui tous sur ce point s'accordent avec la doctrine de Platon. Platon dit que quand Dieu voulut créer le monde, il voulut faire une œuvre excellente, où éclaterait sa bonté, et quand il eut créé cet ouvrage, il en fut émerveillé; c'est qu'il avait vu dans Moïse que Dieu approuva son ouvrage après l'avoir créé (Ibid., 31): *Dieu vit l'assemblage de tout ce qu'il avait fait, et il le trouva très-bon.* Platon dit que Dieu créa des astres pour déterminer l'espace du temps; il se sert des propres paroles de Moïse. Dans le Timée, il dit que Dieu créa tout d'un mot. Lorsque Platon, Socrate et Pythagore considéraient l'ensemble du monde créé par la toute puissance de Dieu et conservé par lui, ils croyaient entendre la voix de Dieu dans l'harmonie admirable dont ils étaient témoins. C'est ce que nous apprenons d'eux par Eusèbe (Pré. Ev. liv. XIII) et Clément d'Alexandrie (Strom. liv. V); ils avaient sans doute lu dans Moïse ces paroles (Gen. I, 3): *Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut.* Platon enseigne que l'homme est créé en partie par l'action de Dieu, et en partie par l'intervention de ses ministres, mais d'après son ordre (lib. III de Leg.). C'est dans Moïse qu'il a vu que l'homme était créé à l'image de Dieu. Eusèbe retrouve le paradis terrestre dépeint par Moïse dans le jardin de Jupiter, célébré

par Platon (Pré. Ev. liv. XIII). Il a rappelé par une allégorie l'histoire du serpent ; il décrit la vie des premiers hommes de manière à y faire reconnaître Adam et Eve ; il parle du déluge ; dans l'exposition de ses Préceptes, il suit la même méthode que Moïse. Il défend aux Grecs d'avoir des esclaves, Moïse l'avait défendu aux Hébreux, en ordonnant à tous ceux qui avaient des esclaves de les affranchir tous les sept ans. *Aucun Hébreu ne pouvait être esclave*, dit Josèphe (Antiq. liv. VIII, ch. 2). Ils se rencontrent l'un et l'autre dans ce qu'ils disent de la restitution des biens volés, du meurtre d'un voleur de nuit, du bœuf qui frappe de sa corne. Platon divisait sa république en douze tribus, comme le pays des Hébreux. S. Justin (Paræn.), Clément d'Alexandrie (Strom. 5), Eusèbe, d'après lui et d'après Philon (Prép. Ev., liv. XI, ch. 13) nous apprennent comment Platon a pu ainsi emprunter à Moïse. Platon a démontré qu'il n'y avait qu'un Dieu (in Timæo). Eusèbe et S. Cyrille après lui prouvent qu'il l'a appris de Moïse. Platon définit Dieu, comme Dieu se définit lui-même lorsqu'il dit (Exode III, 14): *Je suis celui qui suis* ; c'est ce que rapportent S. Justin (Paræn.), Eusèbe (Prép. Ev. liv. XI, ch. 5, 9) et S. Augustin (Cité de Dieu, liv. VIII, ch. 11). S'il n'avait pas été effrayé par le supplice de Socrate, il aurait parlé de Dieu comme Moïse et sans détours ; mais il a avoué lui-même qu'il n'y avait pas sûreté pour lui à dire la vérité sur la nature de Dieu. C'est pourquoi les premiers chrétiens aimaient tant la doctrine de Platon (Tim.) et qu'on les appelait Platoniciens. L'empereur Julien leur faisait le reproche de lire trop souvent les ouvrages de Platon, et d'y voir Moïse sous le nom de Platon, et, comme dit Numénius, d'y trouver Moïse parlant la langue des Athéniens. Toutes ces citations prouvent que Platon avait bien étudié les livres de Moïse. S. Justin (Paræn.) en a recueilli plusieurs passages, Eusèbe aussi (Prép. Ev., liv. XI et XII). Je suis donc peu ébranlé par l'opinion contraire de Lactance (Instit., lib. IV, cap. 2) et de S. Augustin (Cité de Dieu, liv. VIII, ch. 11). Le premier, comme je l'ai déjà dit, s'étonne que Pythagore et Platon aient voyagé en Egypte et chez les Perses sans aller en Judée ; cependant, j'ai montré que Pythagore avait parcouru toute la Syrie, et que l'un et l'autre avaient conversé avec des Juifs. S. Augustin soutient que Platon n'avait pas connaissance des livres de Moïse, parce qu'ils n'étaient pas encore traduits en grec, ce qui est faux, comme on le verra; ou que s'il les a connus, ce n'était que par interprètes, ce que je lui accorde volontiers.

XV. *Explication sur les colonnes de Mercure.* Il peut être curieux d'examiner ce qu'étaient ces colonnes de Mercure dont Pythagore, Platon et d'autres ont tant profité pour leur philosophie. Il faut se rappeler qu'avant la découverte du papier les anciens écrivaient sur la pierre. Cette coutume était très-ancienne chez les Phéniciens et les Egyptiens, comme nous le voyons clairement dans Hérodote (liv. II, ch. 102, 103), dans Strabon (liv. XVII), dans Lucain (liv. III), dans Pline (liv. VI, ch. 29), dans Tacite (Ann. liv. XI, ch. 14), dans Proclus (in Tim.), et dans le commentateur d'Aristophane (in Nub. et Av.). Cette coutume même dura encore longtemps après la découverte du papier, surtout lorsqu'il s'agissait de faire connaître un événement au public, ou de le transmettre à la postérité. Il y avait plusieurs monuments de ce genre en Egypte ; Diodore nous en a fait la description (liv. I). Près de la ville de Thèbes, en Egypte, on voyait des souterrains magnifiques, qu'on appelait Σύριγξ, qui avaient exigé de grands travaux ; les anciens auteurs en ont parlé, surtout Ammien, qui prouve qu'on avait inscrit sur les murs des hiéroglyphes avant le temps du déluge, pour en perpétuer le souvenir dans les générations futures. Ces inscriptions avaient été faites par des hommes qui prévoyaient le malheur dont ils allaient être victimes. Il y a encore des traces remarquables de ces travaux, même de nos jours, au rapport des voyageurs. Le Décalogue fut donné à Moïse, écrit sur des tables de pierre. Moïse ordonne de transcrire le Deutéronome sur la pierre (Deut. XXVII, 23). De là l'usage des tombes et des pierres sépulcrales destinées à perpétuer le souvenir des morts. Diodore en cite deux fort anciennes, celles d'Isis et d'Osiris, qui portaient des inscriptions hiéroglyphiques. Par suite de cet usage les Phéniciens érigèrent en Mauritanie une colonne sur laquelle ils inscrivirent le fait de leur expulsion de leur patrie du temps de Josué. De là encore ces colonnes érigées en l'honneur des Amphyctions et des vainqueurs dans les jeux olympiques. Plutarque nous apprend, qu'après les victoires de Cimon, les Athéniens, pour en perpétuer le souvenir, firent trois inscriptions sur des bornes ou hermès ; ces bornes s'appelaient des colonnes de Mercure; il y en avait qui ne portaient que des têtes de Mercure, d'autres étaient surmontées de têtes d'autres dieux ; ainsi on en voyait avec des têtes de Minerve, d'autres avec des têtes d'Hercule, d'autres avec des têtes de Cupidon. L'ancienne idole des Germains se nommait *Irmensul*, ce qui veut dire une hermès ou une colonne de Mercure. Tout le monde connaît la colonne rostrale de Duillius, celle d'Appius Claudius, celle de Trajan et celle d'Antonin. C'est sur des colonnes qu'on gravait les traités d'alliance : Servius Tullius fit ainsi graver le traité fait entre les Romains et les Latins. Strabon (liv. X) parle d'une statue de Diane sur laquelle les habitants d'Erétrie et de Chalcis inscrivirent le genre d'armes dont ils s'obligeaient à se servir. C'était aussi sur une colonne qu'on avait gravé le traité d'Alexandre avec les habitants de Mytilène et de Ténédos. Les anciens peuples se servaient de colonnes pour fixer les limites des pays (liv. III) ; par exemple, Sésostris érigea une colonne pour indiquer la limite des pays qu'il avait parcourus. Thésée posa une colonne dans l'isthme de Corinthe pour séparer l'Ionie du Peloponèse (Plut. Thes.). Les habitants du Reggio en élevèrent une sur leur rivage. On en voit un grand nombre

Universitas BIBLIOTHECA UNIVERSITAS

dans le livre des inscriptions de Gruter; mais rien n'est comparable en ce genre aux marbres d'Oxford, où l'on trouve les principales époques des premiers événements de la Grèce, le traité d'alliance entre les habitants de Smyrne et ceux de Magnésie, et d'autres précieux monuments de l'histoire ancienne. Ceux qui n'avaient pas de pierres, comme les Babyloniens, se servaient de briques. Ainsi Dieu ordonne à Ezéchiel, résidant alors à Babylone, de tracer sur la brique la ville de Jérusalem (Ezéch. IV, 1). Nous voyons dans Pline (liv. VIII, ch. 56) que les Babyloniens gravaient sur des briques leurs observations astronomiques. Olympiodore rapporte que Ptolémée avait aussi cet usage, et qu'il faisait des inscriptions sur des pierres funéraires. Je pourrais encore parler de ces deux colonnes, l'une en pierres, l'autre en briques, sur lesquelles, d'après Josèphe (Ant. liv. I, ch. 3), les enfants de Seth gravaient leurs observations astronomiques. Philostrate (Vit. Apoll. lib. V, c. 1) dit qu'elles étaient d'or et d'argent, ces colonnes placées au détroit de Gibraltar, sur lesquelles, au rapport d'Apollonius de Tyane, Hercule avait gravé des inscriptions en caractères mystérieux; ces colonnes étaient différentes, à ce que nous apprend Strabon (lib. III), des colonnes vulgairement connues sous le nom de colonnes d'Hercule. Strabon assure qu'il y avait à Gibraltar, dans le temple consacré à Hercule, une colonne d'airain sur laquelle était inscrite la somme d'argent dépensée pour la construction de ce temple. Diodore (liv. V, Prép. év. d'Eusèbe, liv. II, ch. 2) et Lactance (liv. I, ch. 11) rapportent, qu'il y avait dans un temple de Jupiter en Arabie une colonne d'or où se trouvaient inscrites les actions de Saturne et de Jupiter en caractères arabes. Quelquefois on faisait des inscriptions sur des troncs d'arbres, sur des poteaux de bois. Ezéchiel, par ordre de Dieu, prit un morceau de bois et écrivit dessus. Ce fut sur des tables ou des planches que Solon écrivit les lois qu'il donna aux Athéniens. Les Romains, sous leurs premiers rois, alors qu'ils connaissaient peu l'or, les superfluités du luxe et l'usage des colonnes d'airain, n'écrivaient pas autrement leurs traités d'alliance avec les différents peuples. Ancus Martius fit graver sur des tablettes de chêne les lois de Numa et les rites prescrits pour les sacrifices. Le traité de Tarquin-le-Superbe avec les Sabins fut gravé sur un bouclier de bois recouvert d'une peau de bœuf. Cependant ce fut sur une colonne d'airain que Servius Tullius fit graver les lois des Panégyriarques (fêtes qu'il imita des Latins). Les douze tables des lois des Décemvirs étaient d'airain; ce fut sur l'airain que les Romains gravèrent leur traité avec les Juifs, du temps des Machabées. Les Athéniens et les Lacédémoniens aussi gravèrent sur l'airain les conditions de leur trève de trente ans, et y ajoutèrent le décret contre Antiphon. Les portes des maisons, les murs, les parois des édifices publics et des maisons particulières, tout servait à y graver des inscriptions. Moïse (Deut. VI, 9) ordonne aux Israélites d'écrire le Décalogue sur les poteaux de la porte de leurs maisons. Les lois à Athènes étaient écrites sur des poteaux de bois. Eustathe (in Homer. II, ς) nous apprend que les Egyptiens et les Scythes avaient de ces sortes d'inscriptions. Mais il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus grands détails, surtout depuis que ce sujet a été si savamment traité et avec tant d'intérêt par Etienne Monachius (Proleg. ad Var. fac. 2). Nous avons vu que Moïse a passé pour le plus ancien législateur chez les Egyptiens : c'est Diodore qui l'assure; je ferai voir bientôt que de Moïse ils ont fait Mercure. Il est probable que les Egyptiens approuvant la doctrine de Moïse sur l'origine du monde, et trouvant ses lois bonnes et justes, ont voulu les adopter et qu'ils les ont fait graver sur des colonnes de bois ou de pierres; ce sont ces colonnes qui contenaient la doctrine de Moïse transformé en Mercure qui auront été appelées colonnes de Mercure. Manéthon (Chron. Græc. lib. I) appelle l'histoire de la création inscrites sur ces colonnes, quoique falsifiée et défigurée par le mélange des nombreuses fables qu'admettaient ce peuple, *production genèse de Mercure* γενικὰ τοῦ Ἑρμοῦ, que je traduis par ces mots : *Genèse de Moïse*. Les Hébreux, dit Scaliger (in Euseb. Chron. Gr. lib. I), l'appelaient le livre des générations. Si je ne me trompe, c'est la même histoire que Martianus Capella (lib. II) appelle *Généalogie des dieux*, qui était écrite dans les souterrains d'Egypte sur d'énormes pierres. Eusèbe et Georges-le-Syncelle (Chron.) disent que ces colonnes avec des inscriptions hiéroglyphiques avaient été placées dans la Sériadie par Thoyth ou le premier Mercure; qu'après le déluge ces inscriptions avaient été traduites en grec et renfermées dans les souterrains mystérieux de l'Egypte par Agathodémon ou le second Mercure, père de Tatus. Il paraît que ces colonnes comprenaient l'explication de l'origine du monde d'après la doctrine de Moïse, et que c'est de cette source qu'on avait tiré ce que contenaient les autres livres sacrés des Egyptiens, augmentés par l'addition qu'on y avait faite des événements des temps postérieurs. Il paraît aussi qu'on y trouvait l'explication de plusieurs secrets de la nature, car Mélampe, au commencement de son livre *des Palpitations*, dit que dans ses lettres au roi Ptolémée il a emprunté beaucoup aux colonnes mystérieuses. On lit dans Jamblique (de Myst.) que le prophète Bithin avait expliqué au roi Ammon certains passages extraits des livres de Mercure qu'il avait trouvés dans les souterrains du temple de Saïs, écrits en caractères sacrés, et qu'il les avait traduits de l'égyptien en grec. On appelait ces livres, livres de Mercure, parce qu'ils provenaient des colonnes de Mercure. C'est là qu'ont puisé Pythagore et Platon; les anciens auteurs en font souvent mention. Parce que les livres sacrés des Egyptiens avaient été composés d'après les inscriptions gravées sur les colonnes de Mercure, tous ceux qui étaient versés dans la connaissance de ces livres, on les disait instruits par les colonnes de Mercure, et on regardait

comme emprunté aux colonnes de Mercure tout ce qui était extrait de ces livres. C'est ce que prouve la lettre que Manéthon adressa à Ptolémée, dans laquelle il lui dit qu'il a profité des livres écrits par son aïeul, le second Mercure. Je ne prétends pas pourtant que les chefs ne pouvaient pas arriver jusqu'aux colonnes mêmes. Quand Manéthon dit dans Eusèbe et dans Georges-le-Syncelle qu'il y avait eu des colonnes de Mercure avant le déluge, dans le pays de Siriade, il paraît qu'il confond les colonnes de Mercure en Egypte avec deux colonnes, l'une en pierres l'autre en briques, sur lesquelles les enfants de Seth inscrivaient leurs observations astronomiques dont parle Josèphe (Ant. liv. I, ch. 3). Cet historien dit qu'on voyait encore de son temps une de ces colonnes, la colonne de pierres, dans la Siriade. Le faux Eustathe dit que cette colonne subsistait aussi de son temps dans le pays de Siriade. Cédrénus en parlant de cette colonne dit : *Elle existait encore sur le mont Siride du temps de Josèphe, comme l'affirme cet historien lui-même.* Ainsi Eusèbe confond les colonnes de Mercure avec les colonnes des descendants de Seth, et parce qu'il avait lu qu'elles étaient placées κατὰ τὴν Σοριάδα près de la Siriade, c'est là aussi qu'il les met. C'est ce qui fait que plusieurs savants ont cherché partout autour de l'Egypte ce pays de Siriade ou de Siriadique. Sérès est une contrée de l'Ethiopie, et Ser est un fleuve qui forme l'île de Série dans la mer Rouge. Sérès est aussi une ville dans le voisinage d'Egypte; mais comment croire que Seth ou ses enfants aient pénétré en Ethiopie, lorsqu'il est très-probable qu'avant le déluge personne n'était sorti d'Asie. J'avais cru moi-même que ce pays de Siriade devait s'entendre de l'Egypte, comme on l'appelle le pays du Nil du nom du fleuve qui le traverse : le Nil s'appelle aussi Siris. Cependant il paraît que Josèphe (Ant. liv. I, ch. 7) veut parler de la Syrie qu'il place près du fleuve Cophène; ou bien il faut lire Σειριάδα et entendre Scirath qui est un endroit près de Galgal (III 19-26), où étaient des idoles. Cette dernière conjecture qui est la plus vraisemblable, est celle du savant Vossius (De ætate mundi, c. 10).

XVI. *Témoignage d'Aristote.* Cléarque, disciple d'Aristote, nous apprend que son maître a eu des conférences avec un Juif en Asie. Dans ce temps les rapports réciproques entre les Grecs et les Juifs étaient assez communs; il y avait des Juifs dans l'armée d'Alexandre, et sous lui et sous ses successeurs ils portèrent même les armes. Josèphe (liv. I contre Apion) et Eusèbe (Prép. év. liv. IX, ch. 5, 6) rapportent les paroles de Cléarque. Aristote dit que la cause de toutes choses c'est Dieu et la matière, ce qu'il paraît avoir emprunté à Moïse, mais en altérant sa doctrine; nous avons vu que Platon avait eu la même opinion, seulement il ajoutait une autre cause, l'idée qui a servi de type ou d'image de la création. C'était aussi l'enseignement des stoïciens (Clém. d'Alex. Strom. ij. Après Dieu, selon Aristote, venaient des dieux inférieurs, de pures intelligences : ce sont les anges empruntés aux livres de Moïse ou à quelqu'autre livre de la Bible; ensuite, dans son livre du monde, il dit qu'il y a une doctrine ancienne qui proclame Dieu le créateur et le conservateur de toutes choses; or ceci est bien évidemment tiré de Moïse. Le juif Aristobule a pu donc facilement prouver que la philosophie des péripatéticiens provenait des livres de Moïse et des prophètes, et Clément d'Alexandrie assure qu'il l'a fait avec succès (Str. 5).

XVII. *Témoignage d'Hécatée.* Hécatée d'Abdère était contemporain d'Aristote; il nous a laissé un livre sur les Juifs. Il y avait aussi de lui un livre sur Abraham, qu'on croit avoir fait partie de son histoire des Juifs. Je suis aussi de cet avis; ce livre ne parlait pas seulement d'Abraham, il y était également question des Egyptiens, comme nous le voyons par le cinquième stromate de Clément d'Alexandrie. Dans cette histoire des Juifs, Hécatée parle des lois juives avec tant d'éloges, que Philon l'avait soupçonné d'avoir embrassé la religion juive, ou bien avait cru cette histoire falsifiée; conjecture du reste gratuite et mal fondée. Car qu'y a-t-il d'étonnant qu'un homme savant, contemporain d'Alexandre et de Ptolémée, fils de Lagus, qui avait pu souvent conférer avec les Juifs, qui ait voulu connaître leur histoire, si vénérable par son antiquité et par les caractères de vérité qu'elle porte avec elle, et une fois qu'il l'a eu connue, en ait fait tout le cas qu'elle méritait, et l'ait jugée digne d'être connue par les Grecs. Est-ce une raison pour contester à l'auteur son ouvrage? On serait alors également fondé à rejeter tant d'anciens auteurs cités par Josèphe, Clément d'Alexandrie et Eusèbe, parce qu'ils auraient été versés dans les antiquités juives, et qu'ils auraient été favorables à ce peuple. Hécatée disait aussi que les Juifs étaient très-attachés à leurs lois, qu'ils les observaient avec beaucoup de fidélité; ce qu'il avait appris du pontife Ezéchias, qui expliquait au peuple, en sa présence, les devoirs qu'ils avaient à remplir et qui étaient contenus dans un livre d'où il les tirait. Je pense que c'était le livre de Moïse. Il indique aussi, dans un autre endroit, pourquoi il n'est jamais fait mention des livres de Moïse et des hommes célèbres qui y figurent dans les historiens, les orateurs et les poètes; c'est que des mystères sacrés ne doivent pas être annoncés par une bouche impure et souillée. C'eût été en effet la véritable raison, si le fait était vrai, mais on peut déjà voir par ce que j'ai dit, et on verra mieux encore par la suite, que bien des auteurs profanes ont parlé des livres des Juifs.

XVIII. *Témoignage d'Eudoxe.* Eudoxe de Cnide a été instruit par Conuphis en Egypte. C'est que, selon Jamblique, il a appris la philosophie au moyen des colonnes de Mercure; or, j'ai assez bien montré que c'étaient la loi et la doctrine de Moïse qui se trouvaient gravées sur ces colonnes.

XIX. *Témoignage de Mégasthène.* Je ne dois pas omettre Mégasthène, l'auteur de l'histoire des Indiens, qui écrivit du temps de Seleucus Nicanor, après avoir parcouru

tout l'Orient. Il dit dans son ouvrage que les Juifs connaissaient parfaitement l'histoire de la nature; il paraît clairement parler ici de la Genèse de Moïse.

XX. *Témoignage de Bérose.* Vient ensuite Bérose, l'élégant historien de Chaldée; son histoire est composée d'après des annales très-anciennes des Chaldéens; cependant l'auteur y parle si clairement de la corruption du genre humain, du déluge envoyé pour punir les crimes des hommes, de l'arche qui s'arrêta sur les montagnes d'Arménie, et dans laquelle fut sauvé Noé destiné à repeupler la terre, qu'il est évident qu'il a puisé dans Moïse ou dans des annales qu'il avait copié. Lui-même a été suivi par Abydène et Alexandre Polyhistor : nous aurons à reprendre l'or de Moïse dans le grossier travail de ces derniers.

XXI. *Témoignage d'Abydène.* Parlons maintenant d'Abydène. Il paraît que c'est le même qu'Abydène, disciple d'Aristote. L'un et l'autre se sont exercés à écrire l'histoire : l'un a écrit l'histoire d'Arabie, de Chypre, de Délos, l'autre celle des Assyriens, des Mèdes et des Chaldéens. Eusèbe rapporte, dans sa Démonstration évangélique, un fragment de l'histoire des Assyriens et des Mèdes d'Abydène : on y remarque l'histoire du déluge de Noé, de l'arche s'arrêtant sur une montagne d'Arménie, du sort des oiseaux lâchés par Noé, de la tour de Babel. Il est facile de retrouver Moïse, le premier historien de tous ces faits.

XXII. *Témoignage de Démétrius de Phalère.* C'est à Démétrius de Phalère que nous sommes redevables de la traduction des Septante; c'est lui qui a eu l'idée de ce premier travail. On pourrait croire, d'après quelques paroles de Josèphe (liv. I, contre Apion), que ce Démétrius a écrit quelque chose sur les Juifs; pourtant il est plus probable que Josèphe confond ici Démétrius de Phalère avec un Juif de ce nom, qui a publié en effet une dissertation sur les rois de cette nation. Au reste cette même erreur se trouve chez d'autres érudits.

XXIII. *Témoignage des Septante.* C'est le moment de parler des Septante et d'Aristée, le chef de leur travail. Quoique je ne prétende pas soutenir l'authenticité de l'ouvrage que nous avons sous leur nom, car je sais que quelques auteurs ont eu des doutes à cet égard, toutefois ceux-mêmes qui rejettent l'authenticité de cette version conviennent que, sous le règne de Ptolémée-Philadelphe, les livres sacrés des Juifs ont été traduits en grec. Il est prouvé aussi par le prologue placé en tête du livre de l'Ecclésiastique qu'il y avait une traduction de la loi de Moïse et des prophètes, avant le règne de Ptolémée-Evergète; ce qui suffit pour le présent objet.

XXIV. *Témoignage d'Ezékiel.* Du nombre des Septante était Ezékiel, poète et auteur de tragédies juives, du moins c'est l'opinion de quelques auteurs. Il est certain qu'il est antérieur à Eusèbe (Prép. év., liv. IX, ch. 21) et à Clément d'Alexandrie (Strom. 1), et même à Alexandre-Polyhistor, qui vivait du temps de Sylla, ainsi qu'au Juif Démétrius; car ce dernier en cite des fragments rapportés par Eusèbe. Je ferai voir bientôt que ce Démétrius vivait entre le règne de Ptolémée-Philopator et de Ptolémée-Lathyre. Nous avons encore un de ces drames : il traite de la sortie d'Egypte sous la conduite de Moïse.

XXV. *Témoignage de Manéthon.* Manéthon, dans son histoire d'Egypte, a inséré de nombreux passages des livres de Moïse, soit qu'il les ait empruntés aux colonnes élevées par le premier Thoth, soit qu'il les ait tirés des livres sacrés des Egyptiens, composés au moyen des inscriptions gravées sur d'autres colonnes. J'ai déjà fait voir que ces inscriptions étaient extraites des livres de Moïse. Parcourez les fragments de cette histoire conservés par Josèphe (liv. I contre Apion), vous y trouverez toute l'histoire du peuple de Dieu, écrite par Moïse, quoique défigurée en certains endroits par l'addition de quelques fables. Il parle même de Moïse nommément, et dit qu'il fut le législateur des Hébreux, seulement il se trompe en le croyant originaire d'Héliopolis.

XXVI. *Témoignage de Philochore.* Philochore d'Athènes parle de Moïse comme du plus ancien prince des Juifs. C'est ce que nous apprenons de S. Justin. Ce Philochore vivait sous le règne de Ptolémée-Philopator.

XXVII. *Témoignage du juif Aristobule.* Le juif Aristobule, philosophe péripatéticien, a donné une explication des livres de Moïse. Anatolius, dans Eusèbe (Hist. Eccl., liv. VII, ch. 32), prétend qu'il était un des Septante; mais la chronologie se refuse à cette conjecture, car il fut le précepteur de Ptolémée-Philométor, et il lui dédia son livre. C'est le même que celui dont il est parlé au second livre des Machabées, comme pensent Clément d'Alexandrie (Strom. 5) et Eusèbe (Prép. év., liv. VIII, ch. 9), quoique cette opinion soit repoussée par Scaliger (Chron. Euseb.) et quelques auteurs après lui. Il s'est beaucoup appliqué à l'étude des livres des Juifs; il montre qu'ils ont été d'une grande utilité à Pythagore, à Platon et aux philosophes péripatéticiens, pour les aider à découvrir la vérité, et il prouve qu'avant Ptolémée-Philadelphe, il en existait une traduction grecque. On peut voir ce qu'il en dit dans Clément d'Alexandrie (Strom. 1 et 5) et dans Eusèbe (Prép. évang., liv. XIII).

XXVIII. *Témoignage de Polémon.* Polémon vivait du temps de Ptolémée-Epiphane. Son histoire des Grecs a fourni à Jules Africain une preuve remarquable de la sortie d'Egypte des Israélites, et Eusèbe, dans sa Préparation Evangélique, rapporte les paroles de Jules Africain. S. Justin nous apprend que Polémon a parlé avec éloge de Moïse, chef du peuple juif. Ce passage de S. Justin se trouve aussi dans S. Cyrille de Jérusalem.

XXIX. *Témoignage d'Eupolème.* Je place ici Eupolème. Alexandre-Polyhistor en parle dans le fragment conservé par Eusèbe (liv. X), il faut donc qu'il ait vécu avant l'époque de Sylla. Il est probable que cet Eupolème est le fils de Jean que Judas Machabée envoya à Rome pour contracter alliance avec le peuple

romain. La chronologie permet cette supposition ; car il paraît qu'il a écrit son histoire la cinquième année du règne de Démétrius-Soter, et la douzième du règne de Ptolémée-Evergète, comme on le voit dans Clément d'Alexandrie (Strom. 1). Il y a bien contre cette opinion le passage de Josèphe (liv. I contre Apion), qui le dit originaire de la Grèce, ainsi que Philon-l'Ancien, et qui assure qu'il n'a jamais lu les livres des Juifs ; mais d'abord il paraît que Josèphe les appelle grecs, parce qu'ils étaient hellénistes ; il dit aussi qu'il était possible qu'ils connussent peu les livres des Juifs, parce qu'ils ne savaient pas la langue héhraïque, qu'au reste peu de monde savait bien : il pensait qu'il leur eût été difficile de se procurer des exemplaires hébreux. Il se peut que, lorsqu'ils ont commencé à écrire l'histoire ils aient eu peu de matériaux écrits, et qu'ils aient été obligés de se fier à la tradition ou à de simples bruits populaires. Mais Josèphe se trompe en disant qu'Eupolème était Grec ; S. Jérôme assure qu'il était Juif, comme Aristobule et Démétrius. J'ai déjà dit que Josèphe s'était trompé en confondant le juif Démétrius avec Démétrius de Phalère. S. Jérôme nous apprend, après Josèphe, que cet Eupolème a parlé de Moïse et du peuple juif. Polyhistor, dans Eusèbe (Prép. év., liv. IX, ch. 21 et 29), en cite des fragments remarquables. Il dit quelque part que Moïse fut le premier sage qui eût paru sur la terre, quoique déjà il eût parlé d'Abraham comme d'un personnage renommé pour sa sagesse. On trouve dans ses écrits la remarque curieuse, quoique fausse, que ce fut Moïse qui inventa les lettres chez les Juifs ; que ceux-ci les transmirent aux Phéniciens, d'où ils passèrent aux Grecs. Il est plus vrai quand il dit qu'il est le premier législateur des Juifs.

XXX. *Témoignage du juif Démétrius.* J'ai déjà parlé de ce Démétrius cité par Alexandre Polyhistor chez Eusèbe (Prép. év. liv. IX). S. Jérôme dit qu'il était juif aussi bien que Aristobule et Eupolème, et qu'il a démontré l'antiquité de Moïse et du peuple juif, comme l'a fait Josèphe. S. Jérôme parle probablement du livre des rois de la Judée que Clément d'Alexandrie (Strom. 1) attribue à Démétrius. On ignore le temps où il a vécu ; je pense que c'était à l'époque de Ptolémée IV ou Philopator, ou bien de Ptolémée Lathyre ; car c'est alors que vivait Alexandre Polyhistor qui en parle, et dont parle à son tour Démétrius dans le fragment que nous a conservé Clément d'Alexandrie. Eusèbe nous a transmis de plus longs fragments extraits des livres de Polyhistor ; il y est fait mention du voyage de Jacob en Mésopotamie, de sa vie et de l'histoire des patriarches ses enfants, de la fuite de Moïse dans le pays des Madianites auprès de Jéthro, de son mariage avec Séphora, de son pouvoir miraculeux lorsqu'il rendit douces les eaux amères de Mara ; de l'arrivée des Israélites à Elim, où il y avait douze fontaines et soixante-dix palmiers. Or, tous ces faits se trouvent exactement ainsi dans les livres de Moïse. J'ai dit que Josèphe avait confondu (Liv. I contre Apion) ce Démétrius avec Démétrius de Phalère : en effet il le met ici à côté de Philon l'Ancien et d'Eupolème qui étaient juifs ; S. Jérôme (de Script. Eccl. in Clem. Alex.) le cite avec Eupolème et Aristobule ; Clément d'Alexandrie (Strom 1) en parle en même temps que de Philon l'Ancien ; or, ces deux derniers auteurs veulent parler du juif Démétrius, il est clair que c'est du même que voulait parler Josèphe.

XXXI. *Témoignage de Cléodème.* Alexandre Polyhistor parle aussi de Cléodème, quelquefois appelé Malchus (Jos. Ant. liv. I, ch. 16). Il le regarde comme un prophète, et dit qu'il a composé son histoire des Juifs d'après le récit de Moïse ; il rapporte aussi un fragment de lui sur les enfants d'Abraham et de Céthura.

XXXII. *Témoignage de Théodote.* Polyhistor s'appuie aussi de l'autorité de Théodote ; il lui a emprunté certains passages de son histoire des Juifs, et on dirait que cette histoire n'est autre que celle de Moïse mise en vers. On y raconte le voyage de Jacob en Mésopotamie, auprès de son oncle Laban, son double mariage avec Lia et Rachel, la naissance de onze garçons et d'une seule fille ; le retour de Jacob dans sa famille, le déshonneur de Dina, et la punition des Sichémites mis à mort par Siméon, Lévi et les autres frères de Dina. On y trouvait l'histoire de Joseph, tout-à-fait pareille à celle qu'écrit Moïse. C'est lui que Josèphe a en vue quand il dit que c'est le premier qui a parlé des Juifs avec détail. C'est lui qui a écrit en phénicien une histoire de Phénicie, et qui a continué celle de Sanchoniathon traduite en grec par Lætus, comme nous l'apprend Tatius (Orat. contr. Gent.) J'ai peine à croire qu'il ait assez bien connu les deux langues, le phénicien et le grec, pour écrire deux histoires dans chacune de ces langues, et il n'y a pas d'autres raisons pour le croire que la ressemblance des noms.

XXXIII. *Témoignage de Philon-l'Ancien.* Alexandre Polyhistor cite encore Philon-l'Ancien. Clément d'Alexandrie dit qu'il a écrit sur les rois de la Judée, et qu'il ne s'accorde pas sur ce point avec le juif Démétrius (Strom. 1). Polyhistor, dans Eusèbe (Prép. év. liv. IX, ch. 20 et 24), rapporte ses écrits sur Jérusalem, et il en cite des fragments en vers, où il est parlé d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de Joseph. Qu'il soit l'auteur du livre de la Sagesse, qui porte le nom de Salomon, comme l'ont pensé quelques auteurs, au rapport de S. Jérôme (Préf. de Salom.), ou bien qu'il l'ait simplement transcrit, comme il est plus probable, ou même qu'il se soit borné à en donner une explication, comme je le croirais plus volontiers, il est probable qu'il s'est pénétré des livres de Moïse et qu'il s'en est servi pour son livre. S. Jérôme remarque qu'il était Juif. Ainsi Josèphe se trompe quand il le dit Grec, et pense qu'il ne pouvait lire l'hébreu, et il faut entendre le passage de Josèphe dans le sens que je lui ai donné plus haut en parlant d'Eupolème ; car Philon ne

sachant pas l'hébreu, ne pouvait se servir d'un exemplaire hébreu.

XXXIV. *Témoignage d'Alexandre Polyhistor.* Alexandre Polyhistor, dont j'ai déjà souvent parlé, était contemporain de Ptolémée Lathyre. Il a inséré dans son histoire plusieurs endroits de l'histoire de Moïse qu'il a empruntés aux auteurs profanes : de Bérose il a pris la description de la création du monde, toute défigurée qu'elle est, ainsi que l'histoire du Déluge, de l'Arche de Noë arrêtée sur une montagne d'Arménie, des oiseaux lancés hors de l'arche pour connaître la hauteur des eaux qui couvraient encore la terre : il a tiré d'Eupolème, d'Artapan, de Cléodème et de Démétrius l'histoire de la construction de la tour de Babel, de la sortie d'Abraham d'Ur en Chaldée et de son voyage en Phénicie, de son voyage de Phénicie en Egypte pour cause de famine, de l'amour du roi Pharaon pour Sara, femme d'Abraham, de la victoire d'Abraham sur les ennemis de Loth, des présents que lui a faits Melchisédech, des enfants qu'il eut de sa femme et de son esclave, du sacrifice d'Isaac commencé mais non consommé, des enfants qu'il eut de Cétbura ; il raconte ensuite exactement l'histoire de Jacob et de ses enfants, jusqu'à Moïse et Aaron, celle de Cham, de Chanaan, de Misraïm; il parle d'Enoch et de Mathusalem. Il prend dans Théodote l'histoire du déshonneur de Dina, et de la vengeance que ses frères en tirèrent il raconte la vie de Moïse qu'il nomme le législateur des Juifs et leur ancien chef. D'après cela, je ne puis concevoir où il a pris que le livre de Moïse était écrit par une femme nommée Moso. Au reste, d'autres auteurs ont attribué à Moïse les deux sexes, comme je le montrerai plus loin.

XXXV. *Témoignage d'Apollonius de Molon.* Josèphe s'emporte contre Apollonius de Molon, et l'appelle un infâme calomniateur, parce qu'il travestit les lois de Moïse et fait passer ce législateur lui-même pour un homme souillé de crimes qu'il lui prête; il lui reproche encore de se tromper sur l'époque qu'il assigne à la sortie des Juifs d'Egypte, et réfute ensuite les griefs d'Apollonius contre les Juifs, parce qu'ils rejettent les rites des autres peuples, et leurs fausses idées de Dieu.

XXXVI. *Témoignage de Castor de Rhodes.* Moïse était connu de Castor de Rhodes, ou de Galatie, et gendre de Déjotarus. S. Justin (Paræn.) le range parmi les auteurs qui ont parlé de Moïse comme du plus ancien chef des Juifs.

XXXVII. *Témoignage de Diodore de Sicile.* Diodore fait un bel éloge de Moïse (liv. I) ; il parle de ses vertus et le regarde comme le premier législateur des Egyptiens. S. Justin (Paræn.) et S. Cyrille (lib. I. cont. Julian.) rapportent les paroles de Diodore, toutefois avec quelques différences. Photius (Cod. 244, ex Diod. lib. XXXIV et XL) cite aussi plusieurs passages où Diodore parle avantageusement de Moïse, mais il mêle à ses éloges bien des fables qui les gâtent; il en agissait ainsi, soit pour calomnier les Juifs et les rendre odieux, comme c'était l'usage chez les auteurs profanes, soit parce qu'il les croyait vraies. Diodore se trompe quand il dit qu'il s'appuie, pour les faits qu'il rapporte, sur Hécatée de Milet ; c'est Hécatée d'Abdère qu'il aurait dû dire. Peut-être est-ce à Photius qu'il faut imputer cette faute ; il savait que Diodore avait beaucoup emprunté à Hécatée de Milet, il en aura conclu qu'il lui avait aussi emprunté ces faits, que Diodore indiquait avoir tirés d'Hécatée, sans distinguer lequel des deux les lui avait fournis. Et puis comment pouvait-on s'imaginer qu'Hécatée d'Abdère, qui est si favorable aux Juifs qu'Hérennius Philon lui en fait un reproche, ait pu accumuler contre eux, dans d'autres endroits, tant de calomnies et tant d'outrages, après avoir parlé avec éloge de leurs institutions et de leurs mœurs ?

XXXVIII. *Témoignage de Chærémon.* Chærémon, contemporain d'Auguste, a écrit une histoire sur l'Egypte, dans laquelle il dit que les Hébreux sortirent d'Egypte sous la conduite de Moïse. Au reste cette histoire est pleine de mensonges, comme toutes les autres ; ainsi il dit que Joseph accompagnait Moïse dans cette expédition.

XXXIX. *Témoignage de Trogue-Pompée.* Le même siècle vit paraître Trogue-Pompée, célèbre historien, dont l'historien Justin a fait un abrégé du temps d'Antonin-le-Pieux. Trogue-Pompée a fait une histoire de Moïse, mais pourtant un peu défigurée ; néanmoins il est facile de voir qu'il a dû puiser son récit dans les livres de Moïse. On remarque qu'il rend aux prêtres juifs le témoignage d'avoir une religion qui les dirige dans leurs jugements.

XL. *Témoignage de Nicolas Damascène.* Nicolas Damascène, auteur d'une histoire universelle, était contemporain et ami d'Hérode et d'Auguste; il était Syrien, mais comme ami d'Hérode, il devait avoir connaissance de l'histoire des Juifs. Josèphe a pris dans cette histoire plusieurs de ses récits ; il s'appuie de son autorité aussi pour justifier les livres de Moïse, législateur des Juifs. En parlant de l'arche de Noé et de la montagne d'Arménie où l'arche s'arrêta, il dit que cette montagne s'appelait *Baride*. Scaliger (ad Fragm.) pense que ce nom avait été celui de l'arche elle-même; car on appelait les vaisseaux *Barides*, dit Æschyle (Pers. v. 522), du nom de Baris, ville de Perse.

XLI. *Témoignage de Ptolémée de Mendès.* Il paraît que dans le même siècle vivait Ptolémée de Mendès qui a écrit l'histoire d'Egypte en trois livres; il parle de la sortie d'Egypte des Hébreux, qu'il place sous le règne du roi Amasis. Apion cité par Clément d'Alexandrie (Strom. 1) rapporte ses propres paroles. S. Justin en parle aussi (Paræn.), Tatien, Jules Africain (Præpos. ev. lib. X, c. 10) et S. Cyrille (in Jul. lib. I).

XLII. *Témoignage de Strabon.* Je puis citer aussi Strabon : cet historien célèbre parle de Moïse et des Juifs avec une grande franchise. Il dit (liv. XVI) que Moïse détestant les

mœurs souillées des Egyptiens, se retira en Judée avec un grand nombre de personnes pieuses, qu'il s'y fixa, établit de saintes règles pour honorer Dieu, et qu'il acquit une grande puissance, non par la force des armes, mais par l'ascendant de sa sainteté ; il ajoute que par la suite les Juifs se corrompirent comme le reste des hommes ; que le culte du vrai Dieu fut compromis par les superstitions qu'ils y mêlèrent, et qu'une autorité fondée sur la pureté et la sainteté ne se maintint plus que par la tyrannie, et le brigandage d'un peuple de scélérats. On voit que dans ce récit il y a un mélange de vrai et de faux, mais il faut être indulgent pour un homme passionné pour la vérité, et qui raconte avec ingénuité les choses comme il les a apprises.

XLIII. *Témoignage d'Apion.* Le grammairien Apion ne s'est pas contenté de rapporter ce qu'il avait appris de Ptolémée de Mendès, il l'a approuvé par l'assentiment qu'il y a donné, quoiqu'il fût mal disposé pour le peuple juif et qu'il l'ait souvent attaqué dans ses écrits. Il reconnaît que Moïse était à la tête des Juifs quand ils sortirent d'Egypte, sous le règne d'Amasis en Egypte, et d'Inachus à Argos. S. Justin invoque son témoignage (Paræn.), Tatien aussi et Jules Africain (Prép. év. liv. X, ch. 10). Clément d'Alexandrie cite ses paroles (Strom. 1). Josèphe rapporte plusieurs passages de ce grammairien, qui, quoiqu'il dénature quelquefois les faits, n'en confirme pas moins le récit de Moïse.

XLIV. *Témoignages de Philon, de Flavius Josèphe, et de Justin Tibériade.* Je dois placer ici : 1° le juif Philon qui était contemporain d'Apion; il a parlé de Moïse avec éloge dans ses savants ouvrages ; 2° le juif Flavius Josèphe, défenseur des antiquités juives, et 3° Justin de Tibériade, contemporain de Josèphe, et son antagoniste, qui a écrit une chronique des Juifs qu'il commence à Moïse.

XLV. *Témoignage du troisième et quatrième livre d'Esdras, et du troisième livre des Machabées.* On ne connaît pas l'auteur de ces livres apocryphes, ni à quelle époque ils ont été écrits, ce qui au reste est ici de fort peu d'intérêt. Il suffit de dire qu'il y est souvent fait mention des livres de Moïse.

XLVI. *Témoignage de Juvénal.* Juvénal a écrit (Sat. XIV) que les livres mystérieux des Juifs renfermaient leur code de justice ; que les Juifs les apprenaient par cœur, les conservaient avec soin et s'y conformaient avec scrupule.

XLVII. *Témoignage de Plutarque.* Plutarque rapporte que Deucalion laissa envoler de l'arche une colombe pour connaître l'état de la terre. Il a dû emprunter ce fait à Moïse ou à quelque auteur qui l'aura pris de Moïse. Théodoret prétend qu'il a enrichi ses ouvrages d'extraits des livres sacrés, comme Plotin et Numénius et d'autres. Tout ce qu'il rapporte de Typhon, dans son livre d'Isis et d'Osiris, s'applique à Moïse, comme je le ferai bientôt voir, et comme d'autres l'ont déjà prouvé. Ainsi quand il dit que Typhon a été sept jours en fuite, porté sur un âne, et qu'il a eu deux enfants, Jérusalem et Juda, il fait allusion à ce trait de l'Exode (Exod. IV, 20) : *Moïse prit sa femme et ses fils, et les mit sur des ânes.* Après une fuite qui dura six jours, disent Trogue-Pompée et Apion, Moïse se reposa le septième. Tacite rapporte le même fait (Hist. liv. V, ch. 2) et il ajoute *qu'une multitude de Juifs qui surchargeait l'Egypte s'était transportée dans un pays voisin, sous la conduite de Jérusalem et de Juda.* Plutarque dit encore, d'après l'histoire des Phrygiens, que Typhon était fils d'Isaac, et ce dernier fils d'Hercule. Il dit aussi qu'il accompagna la reine d'Ethiopie ; ici probablement l'historien parle de Séphora, fille de Raguel, qui était un roitelet de ces pays; selon Artapan, Ezékiel et autres, elle était d'Ethiopie, comme il est écrit au livre des Nombres (XII, 1), c'est-à-dire de Chus ; car Chus qui est une contrée d'Arabie est quelquefois appelé Ethiopie par les interprètes. Bochart a longuement traité ce sujet (Part. I, lib. II, c. 34).

XLVIII. *Témoignage de Philon de Byblos.* Ce savant traducteur de Sanchoniathon mérite d'être cité ici. J'ai déjà fait voir que cet historien avait profité des livres de Moïse.

XLIX. *Témoignage de Galien.* Je ne dois pas omettre Galien de Pergame. Il parle du respect des Juifs pour les livres de Moïse (lib. III) ; et de la manière digne et convenable avec laquelle ce pieux législateur parle de la puissance de Dieu (liv. XI, ch. 14).

L. *Témoignage de Ptolémée Chennon.* Photius rapporte (Cod. 190) que Ptolémée, fils d'Ephestion, et surnommé Chennon, qui vivait à cette époque à Alexandrie, avait pensé que Moïse le législateur des Juifs était appelé Alpha, parce qu'il était lépreux, les Grecs nommant ainsi cette honteuse maladie. Déjà avant lui on avait imputé cette calomnie aux Juifs; on prétendait qu'une multitude de Juifs couverts de lèpres s'était fixée en Syrie. Ce reproche leur avait été fait par Manéthon, par Lysimaque, par Diodore et Apion ; Josèphe a refuté cette mauvaise calomnie (liv. I, contre Apion).

LI. *Témoignage de Tacite.* Tacite (Hist. liv. V, chap. 3 et 4) a fait aussi aux Juifs le reproche dont je viens de parler : il a également défiguré toute l'histoire de Moïse et des Juifs ; il a suivi la coutume de son temps à l'égard de ce peuple, qui était devenu l'objet de la haine générale. Toutefois la vérité n'a pu être totalement étouffée, et Tacite, dans son histoire, lui a souvent rendu hommage.

LII. *Témoignage de Pline.* Pline a puisé à la même source ce qu'il dit de Moïse (Liv. XXX, ch. 1); il en fait un chef de magiciens. Apulée aussi (Apol. II) parle de Moïse comme d'un magicien célèbre.

LIII. *Témoignage de Lucien.* Lucien s'obstine à garder le silence sur Moïse, mais il rapporte plusieurs faits tirés du récit de Moïse ; ainsi, il parle du déluge, de l'arche de Noé, mais comme faits parvenus à sa connaissance par la lecture des livres grecs. Il parle aussi d'Adonis et d'Osiris (De deâ Syr.) ; or je dois faire voir que ces personnages ne sont autres que Moïse. L'auteur du

dialogue de Phylopator, qu'on attribue à Lucien, quoiqu'il paraisse avoir été composé par un auteur plutôt contemporain de Trajan, raconte l'histoire de la création presque dans les mêmes termes que Moïse; il le nomme et l'appelle βραδύγλωσσον, parce qu'il avait la langue un peu embarrassée quand il parlait.

LIV. *Témoignage de Numénius.* Numénius d'Apamée, philosophe d'une rare érudition, et qui voulait réunir l'école de Pythagore et de Platon, ne se borne pas simplement à parler de Moïse en termes clairs et formels, il lui emprunte même plusieurs points de doctrine. C'est ce que nous apprennent Porphyre (De Ant. Nymph.) et Origène (cont. Cels. lib. IV); Eusèbe aussi (Prép. év. liv. IX, ch. 6 et 8) cite plusieurs passages qui le prouvent. Voici un de ses mots. *Qu'est-ce que Platon, sinon Moïse parlant grec?* C'était reconnaître que Platon, ce philosophe que les siens appelaient le divin Platon, avait emprunté ses dogmes à Moïse. Moïse, à ses yeux, n'était pas seulement un prophète, c'était un théologien, un interprète des lois divines (Strom. 1). Dans un autre endroit il l'appelle Musée, chef du peuple juif, homme très-versé dans la connaissance du culte à rendre à Dieu, et auteur des plaies d'Egypte.

LV. *Témoignage de Longin.* Longin, conseiller et précepteur de Zénobie, reine de Palmyre, a fait un magnifique éloge de Moïse dans son traité du Sublime. Il est dit qu'il a eu des idées dignes de la puissance de Dieu, et qu'il les a énoncées avec éloquence en faisant parler ainsi Dieu au commencement de son livre : *Quoi? Que la lumière soit et la lumière fut; que la terre soit, et la terre fut.* Ces paroles que Longin cite comme de Moïse, à cause de leur sublimité, de leur élévation, sont bien plus simples dans Moïse. Il en dit beaucoup plus, mais en style fort simple. Je suis porté à croire que Longin a pris sa citation ailleurs. Je pense que s'il avait lu le texte de Moïse, il aurait au contraire trouvé que Moïse avait singulièrement simplifié son récit, probablement à cause de la dignité de son sujet: il lui suffisait d'instruire, il n'avait pas besoin de l'ornement du style. On sait d'ailleurs que Moïse savait employer au besoin le genre sublime, témoins ses cantiques et le livre de Job, qui est son ouvrage, comme je le ferai voir. Une autre raison, pour établir que Longin a pris son passage dans un auteur étranger, c'est qu'il le rapporte autrement qu'il n'est dans la Genèse. Moïse ne dit pas : *Que la terre soit, et la terre fut;* il ne met pas l'interrogation, *Quoi?* Longin cependant croit citer textuellement, il ne met rien de lui, pas plus en cet endroit que dans les autres citations de l'Ecriture qu'il veut faire. Ensuite ces répétitions de mots que les Grecs et les Latins emploient comme ornement sont très-ordinaires chez les Hébreux; d'après la règle de Quintilien (Liv. IX, ch. 3), il ne faut pas regarder comme style figuré, ce qui est du langage ordinaire. On trouve des milliers de passages de ce genre: ainsi (Exod. VIII, 16, 17): *Etendez votre verge, frappez la poussière de la terre, et qu'elle soit changée en moucherons dans toute la terre d'Egypte. Ils obéirent. Aaron étendit la main, il frappa de sa verge la poussière de la terre, et elle fut changée en moucherons qui attaquèrent les hommes et les bêtes.* Et ensuite (IX, 22): *Etendez votre main vers le ciel, afin qu'il tombe de la grêle dans toute la terre des Egyptiens... Moïse étendit sa verge vers le ciel, et le Seigneur fit entendre le tonnerre, il fit tomber la grêle dans toute la terre des Egyptiens.* Le centenier dans l'Evangile dit (Matth. VIII, 9): *Je dis à l'un: Allez-là, et il y va; et à l'autre: Venez ici, et il y vient; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait.* Jésus-Christ dit à Mathieu (IX, 9); *Suivez-moi, et aussitôt se levant il le suivit.* Et au malade de l'Evangile (XII, 13) : *Etendez votre main, et il l'étendit.* Et à l'aveugle dans S. Jean (VII, 7, 9) : *Allez vous laver dans la piscine de Siloë; il y alla donc, et il s'y lava.* L'aveugle dit lui-même (VII), *il m'a dit: Allez à la piscine de Siloë, et vous y lavez; j'y suis allé, et je m'y suis lavé.* Ces répétitions sont très-fréquentes dans le Talmud et chez les rabbins. Longin, qui n'a ici en vue que de donner des règles de l'art oratoire dans lequel il excellait, a eu assez de pénétration pour trouver, dans ce passage, du sublime; mais il a faussement attribué aux paroles le sublime qui, dans Moïse, ne consiste que dans le fait qu'il a à exprimer, et il a cru y voir une application de son art. Il eût été trop habile pour commettre cette erreur s'il avait lu le texte même de Moïse, et non un simple fragment. Je me suis peut-être trop étendu dans cette digression; mais j'y ai été entraîné par le désir de soutenir une opinion que des auteurs ont dernièrement attaquée.

LVI. *Témoignage de Porphyre.* Longin fut maître de Porphyre, philosophe de Tyr, qui a écrit une histoire des Juifs, et qui attaque les chrétiens dans tous ses ouvrages. Il eût été à désirer qu'il eût eu pour les chrétiens les mêmes dispositions et la même impartialité qu'il a eue pour les Juifs; il dit que Moïse a écrit une histoire vraie, et qu'il s'en est convaincu par les ouvrages de Sanchoniathon. Eusèbe conclut (Prép. év. liv. X), d'après la chronologie de Porphyre, que Moïse a dû être antérieur à la guerre de Troie de huit cents ans, et qu'il avait vécu quinze cents ans avant les plus célèbres philosohes de la Grèce, tels que Pythagore, Démocrite, etc. En parlant des Juifs esséniens, Porphyre dit (ἐπιλογισμοῖς) que dès leur enfance ils ne s'occupent que de leurs lois et des oracles des prophètes. Pour désigner Moïse il l'appelle le législateur.

LVII. *Témoignage de Trébellius Pollion.* Trébellius Pollion nous apprend que les habiles mathématiciens prétendent que l'homme ne peut pas vivre plus de cent vingt ans, et qu'ils disent (Claud. c. 2) que Moïse est le seul qui ait vécu cent vingt-cinq ans, encore est-ce parce que, comme l'attestent les livres des Juifs, il était l'ami de Dieu; il s'était plaint de mourir quoique dans la force de l'âge, et il lui fut répondu par un dieu inconnu que

personne ne vivrait plus que lui. Josèphe rapporte quelque chose de semblable ; il dit que Dieu a réduit la vie des hommes à cent vingt ans, depuis Moïse, qui a vécu jusqu'à cet âge (Ant. liv. I, ch. 7). Ce dieu inconnu est le dieu dont parle Lucain (lib. II). *La Judée adore un dieu qu'elle ne connaît pas.* C'est le dieu auquel S. Paul fait allusion dans les Actes des apôtres (XVII, 23), dont parle l'auteur du Dialogue de Philopater faussement attribué à Lucien, et que les samaritains adoraient sur le mont Garizim, dans le temple sans dieu qu'ils y avaient construit, au rapport de Josèphe (Ant. liv. XII, ch. 7). Il paraît que le Deutéronome nous donne le motif de la plainte que faisait Moïse, et de son regret de quitter la vie (XXXIV, 7) : *Moïse avait six vingts ans lorsqu'il mourut ; sa vue ne baissa pas, et ses dents ne furent point ébranlées.*

LVIII. *Témoignage de Jamblique.* Jamblique, né à Chalcis en Syrie, avait été disciple de Porphyre. Il dit qu'il a composé son livre à l'aide des colonnes de Mercure ; or, j'ai prouvé que ces colonnes contenaient la doctrine de Moïse.

LIX. *Témoignage de l'empereur Julien.* Il n'est pas étonnant que l'empereur Julien ait parlé de Moïse ; il avait été élevé dans la religion chrétienne, et le christianisme est basé sur les écrits de Moïse, des prophètes et des livres de l'ancien et du nouveau Testament.

LX. *Témoignage de Proclus de Lycie.* Proclus de Lycie a imité la mauvaise foi de Porphyre dans ses attaques contre les chrétiens ; il a été savamment réfuté par Jean Philopon. Il a inséré dans son explication de la bible polyglotte de Ptolémée (si toutefois cette explication est de Proclus), que Moïse avait pris la fuite en profitant d'une marée descendante, imputation calomnieuse qu'il avait trouvée dans des auteurs hostiles aux Juifs.

LXI. *Témoignage d'Helladius de Byzance.* Ce que Ptolémée Chennon avait dit de Moïse, savoir : qu'on l'avait appelé Alpha parce qu'il avait le corps couvert de lèpre (en grec ἀλφός). Helladius de Byzance l'a répété ; il s'appuie sur l'autorité de Philon. C'est ce qu'on voit dans ses Crestomathies, dont Photius nous a conservé quelques fragments.

Jusqu'ici j'ai placé les auteurs dans leur ordre chronologique : ceux qui vont suivre, comme on ignore l'époque où ils ont écrit, je les citerai dans l'ordre qu'ils se présenteront à ma mémoire.

LXII. *Témoignage d'Artapan.* Le premier de ce genre dont je vais parler, c'est Artapan ; il est antérieur à Alexandre Polyhistor ; il nous a laissé une histoire des Juifs d'où Alexandre Polyhistor a tiré certains passages (Prép. év. liv. IX, ch. 18, 23, 27,), et il parle assez au long de l'histoire d'Abraham et de Joseph. Il nous reste de lui un curieux fragment, où Artapan dit que Palménothis, roi d'Egypte, mal disposé à l'égard des Juifs, avait marié sa fille Merrhis au roi de la Haute-Egypte, Chénéphri ou Néchéphri, comme on lit dans Clément d'Alexandrie (Strom. 5), ou Chénébroni, comme portent les fastes de Sicile ; il ajoute que cette fille étant stérile, adopta le juif Moïse, que les Grecs appellent Musée, et qui fut le maître d'Orphée ; que Moïse étant devenu grand avait introduit dans les états de Chénéphri, de sages lois, et qu'il les avait enrichis de précieuses découvertes ; il continue ainsi son récit : L'admiration des Egyptiens pour Moïse était si grande, qu'ils lui avaient rendu les honneurs divins sous le nom de Mercure ; mais le roi Chénéphri était jaloux de la vertu de Moïse, et il l'envoya faire la guerre aux Ethiopiens, pensant l'envoyer à une mort certaine : l'événement fut contraire à son attente, et Moïse se couvrit de gloire. Il apprit à Nacherote à employer les bœufs pour le labourage, et tua de sa main Chanéthothe qui avait été aposté pour le tuer, lorsqu'il ensevelissait Merrhis qui venait de mourir. Plus tard il s'enfuit en Arabie avec son frère Aaron, auprès de Raguel, chef d'un petit pays, et y épousa sa fille. Là il vit du feu dans un désert, entendit une voix qui lui ordonnait de délivrer les Juifs de la captivité sous laquelle ils gémissaient depuis longtemps, et de les ramener dans leur patrie. Comme il se disposait à exécuter cet ordre, le roi d'Egypte le mit en prison ; mais la nuit les portes de sa prison s'ouvrirent d'elles-mêmes, il se rendit au palais du roi, et arriva jusqu'à lui sans résistance : une puissance miraculeuse lui avait ouvert toutes les portes. A la vue de Moïse, le roi étonné lui demanda le nom du dieu qui lui avait inspiré tant de hardiesse ; Moïse lui parla à l'oreille, le roi devint tout-à-coup muet et comme mort, Moïse le rappela à la vie, et le roi lui demanda de lui prouver la divinité de sa mission. Alors Moïse opéra des miracles à peu près semblables à ceux qui sont rapportés dans l'Exode ; le roi en fut effrayé, et permit aux Hébreux de s'en aller ; les Hébreux ayant obtenu cette permission, quittèrent l'Egypte après avoir volé les Egyptiens, et traversèrent la mer Rouge sains et saufs à l'endroit où Moïse avait remarqué la marée basse, disent les habitants de Memphis. Au rapport des habitants d'Héliopolis, Moïse partagea les eaux de la mer Rouge avec sa verge miraculeuse, et leur ouvrit ainsi un passage. Les Egyptiens pénétrèrent par le même passage sans être sur leurs gardes, et ils furent ensevelis sous les eaux. Les Hébreux restèrent errants dans un désert pendant trente ans ; une manne tombée du ciel les nourrit durant ce temps. Moïse avait la taille élevée, les cheveux roux et touffus, la peau blanche et un air vénérable. Voilà ce que rapporte Artapan. On peut voir encore à ce sujet Clément d'Alexandrie (Strom. 1) et la chronique d'Alexandre.

LXIII. *Témoignage de Thallus.* S. Justin nous apprend qu'il est question de Moïse dans l'histoire syriaque de Thallus. Cet historien en parle comme du chef du peuple juif, et le fait vivre du temps d'Ogygès et d'Inachus.

LXIV. *Témoignage d'Histée.* Histée de Milet qui a écrit une histoire de Phénicie, parle d'une plaine en la terre de Sennaar près de

Babylone (liv. I, ch. 5), ce qui paraît tiré du récit de Moïse.

LXV. *Témoignage de Lysimaque.* Un certain Lysimaque, dont on ne connaît ni le pays ni l'époque, que cependant quelques auteurs ont cru d'Alexandrie, vomit toutes sortes de calomnies et d'injures contre Moïse et les lois qu'il a données à son peuple. Il prétend que les Juifs, durant leur séjour en Egypte et sous le règne de Bocchoris, furent tellement couverts de lèpre et de gale qu'ils communiquèrent cette hideuse maladie au peuple, ce qui l'avait rendu stérile. Pour remédier à ce mal, le roi Bocchus, d'après la réponse de l'oracle d'Ammon, avait ordonné de précipiter à la mer tous ceux qui s'en trouveraient atteints; ceux qui s'étaient cachés dans des retraites parvinrent à s'échapper sous la conduite de Moïse. Il embellit cette fable avec art, mais Josèphe l'a victorieusement réfutée (liv. I et II contre Apion).

LXVI. *Témoignages divers.* Je puis ajouter les paraphrases chaldaïques d'Onkelose et de Jonathas Ben Uriel; la version syriaque de l'Ancien Testament, quoiqu'on n'en connaisse pas bien l'époque; Aquila de Sinope, Théodotion d'Ephèse, l'un et l'autre juifs convertis, et Symmaque de Samarie: le premier a traduit les livres sacrés en grec sous l'empereur Adrien; le second, sous Marc-Aurèle ou sous Commode; et le troisième, sous Commode et Septime Sévère. On a trouvé aussi deux autres traductions, l'une sous Caracalla à Jéricho, l'autre à Nicopolis sous Alexandre, fils de la princesse Mammée.

Il résulte évidemment de cette longue série de témoignages, qu'en commençant aux siècles les plus rapprochés de Moïse, et descendant jusqu'au moment où le christianisme est solidement établi sur la terre, le nom de Moïse, l'histoire qu'il a écrite et les lois qu'il a données au peuple juif, ont été bien connus des autres peuples. L'empereur Constantin a pu dire avec vérité (Orat. ad Cœt. Sanct.) que Moïse est si supérieur pour la sagesse de ses lois à tout ce qui l'a précédé, que parmi les païens tous ceux qui se sont fait une réputation de sages et de philosophes, ont eu à tâche de le prendre pour modèle. Hécatée d'Abdère, au contraire, a avancé une grande fausseté quand il a prétendu (Antiq. de Jos. liv. XII, ch. 2. Prép. év. liv. VIII, ch. 3) qu'aucun orateur, aucun poète, aucun historien n'avait jamais parlé des lois de Moïse.

CHAPITRE III.

I. *Presque toute la théologie païenne a sa source dans la personne de Moïse, dans les diverses circonstances de sa vie, ou dans ses écrits.* Quoiqu'il y ait un accord parfait entre les témoignages de tous ces auteurs tant sacrés que profanes, que j'ai rapportés dans le chapitre précédent, et que, d'après les principes que j'ai déjà posés, leur autorité suffise pour prouver l'antiquité et l'authenticité de Moïse et de ses écrits, je vais exposer de nouvelles preuves; je vais établir que les anciens dieux du paganisme et leurs héros, que tous ceux qui ont reçu les honneurs divins, tels que les fondateurs des villes, les législateurs célèbres, en un mot que toute la théologie païenne a sa source dans la personne de Moïse, dans les diverses circonstances de de sa vie, ou dans ses écrits. Il sera assurément difficile de rien trouver de plus propre à donner une haute idée de l'Ecriture sainte; on ne saurait trop le répéter, quoi de plus avantageux pour notre cause que de savoir que les plus anciens peuples et les plus civilisés ont rendu les honneurs divins à celui qui s'est toujours montré l'adorateur le plus soumis du Dieu que nous adorons nous-mêmes! On concevra aisément ce que je vais dire, si on se rappelle que les Israélites, à leur retour d'Egypte, rentrèrent en possession de Chanaan les armes à la main, mais comme d'un pays qui leur avait appartenu, et qu'ils propagèrent au milieu des peuples qui les avoisinaient le culte de Dieu tel que Moïse le leur avait appris. Les Phéniciens d'abord dûrent aisément emprunter pour eux quelques-uns des dogmes de Moïse. En effet nous voyons que le voisinage et les relations de commerce entre les Israélites, et les Phéniciens ont été cause que les Israélites malgré les mystérieuses cérémonies qui devaient entretenir chez eux le respect et la vénération pour leurs lois si saintes et d'une origine divine, n'ont pu se préserver de la tache de l'idolâtrie: à combien plus forte raison les Phéniciens ne devaient-ils pas être à l'abri de l'influence d'une doctrine dont la vérité s'appuyait sur tant de prodiges, surtout quand on pense qué plusieurs peuples chananéens ont longtemps démeuré avec les Israélites au milieu de la Palestine sans être inquiétés; comme la famille de Rahab, les Gabaonites, les Jébuséens et autres. Aussi les écrivains qui sont venus après tous ces événements ont-ils confondu tous ces peuples, et les Phéniciens eux-mêmes se vantaient d'avoir autrefois passé la mer Rouge pour venir s'établir en Phénicie, appliquant à leurs ancêtres ce qu'ils avaient appris de l'histoire des Hébreux. Les Egyptiens ont pu encore plus facilement connaître la doctrine des Hébreux, eux qui leur avaient donné l'hospitalité, qui les avaient nourris si longtemps et avaient fini par les réduire en servitude; et qui, après leur départ, avaient conservé des rapports avec ce peuple par le commerce, de fréquents mariages, des alliances, des guerres, des voyages, des exils réciproques. J'en puis dire autant des Perses, les successeurs des Assyriens et des Babyloniens; les Israélites furent vaincus par eux ils furent emmenés en captivité chez eux, y restèrent fort long temps, et même une partie s'y fixa pour toujours. De chez les Perses il fut très-facile à la doctrine des Hébreux de se faire jour jusqu'aux Indes. Les Phéniciens et les Egyptiens ont pu en instruire les Grecs et les peuples maritimes de l'occident, et des Grecs elle sera arrivée jusqu'aux Romains. Au lieu de conserver à la vérité son intégrité, comme ils l'auraient dû, ces peuples l'ont tellement defigurée par tous les alliages qu'ils y ont mêlés, et par

leurs nombreuses fables, que ce n'est pas une petite tâche que je m'impose ici que de vouloir tout débrouiller et retrouver l'origine des dieux du paganisme dans nos livres saints. Ce n'est pas une vaine curiosité qui me pousse à cette recherche, je ne suis animé que du seul désir de faire connaître la vérité. Au reste les faits eux-mêmes vont parler.

II. *Théologie des Phéniciens tirée des livres saints.* Je commence par les Phéniciens. En examinant les antiquités de ce peuple, il est facile de reconnaître Moïse caché dans la personne de leur dieu Taaute. En parlant de Sanchoniathon, j'ai déjà parlé de quelques points de ressemblance entre ces deux personnages, et j'établirai si bien leur identité, lorsque je parlerai du Thoyth des Égyptiens (que Philon de Byblos [Eus. Prép. év. lib. I] et Porphyre reconnaissent pour le même personnage que le Mercure des Grecs et le Taaute des Phéniciens), qu'il ne sera plus possible d'avoir le moindre doute à cet égard. Je vais maintenant dire quelques mots qui faciliteront l'intelligence de la vérité. Philon rapporte que Taaute était un roi d'Égypte; Thermuthis, fille du roi d'Égypte, avait destiné Moïse à succéder à son père sur le trône; le roi lui-même lui avait posé le diadème sur la tête, comme nous le lisons dans Josèphe (Ant. liv. II, ch. 5). Clément d'Alexandrie appelle Moïse roi (Strom. 2), et les interprètes prétendent que Moïse se donne ce titre dans ce passage du Deutéronome (XXXIII, 4): *Il sera le roi de ce peuple qui aura le cœur droit.* Porphyre dit (Eus. Prép. év. liv. I) que Taaute avait eu une grande réputation de sagesse chez les Phéniciens, et les Actes des apôtres nous apprennent que Moïse était instruit dans toutes les sciences des Égyptiens. On a cru que Taaute avait inventé les lettres; j'ai déjà fait voir que cette invention est attribuée à Moïse, par Eupolème (Strom. 1, Clem. Alex.), par Théodoret (in Gen. interr. 61) et par Isidore (Orig. lib. I. c. 3). Lorsque Sanchoniathon voulut connaître l'origine des peuples depuis le commencement du monde, il consulta les écrits de Taaute, qui renfermaient une cosmogonie complète. Moïse a écrit l'histoire des peuples depuis leur origine. Taaute est le premier qui ait écrit tout ce qui concerne le culte de la divinité; Moïse aussi. Porphyre (Eus. Prép. év. liv. I) appelle sacrés les ouvrages de Taaute; les colonnes de Mercure avaient des inscriptions en caractères sacrés; les livres sacrés des Égyptiens ont été formés à l'aide de ces inscriptions, lesquelles contenaient, comme je l'ai déjà dit, la doctrine de Moïse. Sanchoniathon, initié aux doctrines de Taaute, a placé comme premiers principes de toutes choses, le chaos et l'esprit; c'est évidemment là un emprunt fait aux livres de Moïse. Je passe sur bien d'autres rapprochements remarqués par Bochart (liv. II, ch. 2). Je m'arrête à ce dernier: l'histoire d'Abraham, de Sara, du sacrifice d'Isaac, est rapportée par Porphyre et copiée par Bochart (Fragm. p. 48) sous les noms d'Israël ou de Saturne, d'Anobret et de Jéhud. Philon a tiré encore de Sanchoniathon d'autres points de ressemblance avec Abraham, représenté sous le nom de Saturne; ainsi Saturne a sacrifié au Ciel, son père, son fils unique consumé par les flammes; il s'est circoncis et a engagé ses compagnons à se circoncire. N'est-ce pas une histoire exacte des livres de Moïse? Porphyre dit (Eus. Prép. év. liv. I) que Sanchoniathon a écrit sur les Juifs avec beaucoup de confiance, parce qu'il a puisé ses renseignements auprès de Jérombale, que j'ai déjà prouvé être Gédéon; et il est probable que ces renseignements étaient les livres mêmes de Moïse. Ces renseignements, fournis par Jérombale, peuvent être aussi les écrits de Taaute, que Sanchoniathon avait à sa disposition. Taaute a attribué aux serpents une espèce de vertu surnaturelle; Moïse n'a-t-il pas construit un serpent d'airain auquel était attachée pareillement une vertu miraculense et divine? Au reste, il n'est pas probable que Sanchoniathon se soit assujetti à suivre les livres de Moïse, sans quelquefois s'en écarter. Il n'y aura pris que ce qui pouvait s'accorder avec la religion et les dogmes de sa nation. Philon de Byblos lui-même n'a pas rapporté fidèlement les passages qu'il a tirés de Sanchoniathon. On peut voir les grandes libertés qu'il prenait, par les fragments que nous a conservés Eusèbe. Ainsi, Sanchoniathon a falsifié Moïse, et Philon de Byblos a falsifié Sanchoniathon. C'est ce qui explique comment des extraits tirés, à ce qu'on dit, de Sanchoniathon sont si opposés au récit et à la doctrine de Moïse.

III. *Adonis est la même personne que Moïse.* Les Phéniciens ont encore travesti la personne de Moïse dans Adonis, qui était un dieu célèbre, non seulement chez eux, mais encore chez les peuples voisins. Ainsi, on dit qu'Adonis est né à Saba en Arabie; Moïse a passé plusieurs années en Arabie. Apollodore nous apprend (lib. III) que Vénus fut tellement éprise de la beauté d'Adonis enfant, qu'elle l'enleva en cachette des autres dieux, et le confia à Proserpine; que celle-ci fut à son tour si charmée de la beauté de cet enfant, qu'elle voulut le garder; qu'il s'éleva une dispute entre les deux déesses que Jupiter apaisa au moyen d'une condition, savoir: qu'Adonis passerait quatre mois de l'année près de lui, quatre mois près de Proserpine, et les autres quatre mois près de Vénus, ce qui le fit surnommer par Théocrite (Idyl. XV), τριετέ ατος. Ceux qui ont inventé cette fable, savaient assurément que Jocabed, ayant donné le jour à Moïse, et (Exode II, 2, 4) *voyant qu'il était beau, le cacha pendant trois mois; mais ne pouvant plus le cacher, elle prit un panier de jonc, l'enduisit de bitume et mit dedans le petit enfant*, et le jeta au milieu de roseaux, c'est-à-dire, qu'elle l'exposa à une perte certaine et à une mort inévitable, ou bien, comme la fable l'a interprété, qu'elle le donna à Proserpine; ils savaient que la fille de Pharaon l'avait sauvé des eaux du fleuve sur lequel il était exposé, qu'elle en avait eu pitié, qu'elle l'avait confié à sa mère Jocabed

pour le nourrir et l'élever; que plus tard, charmée de la beauté de cet enfant, elle l'avait adopté; que dans la suite il avait eu de fréquentes entrevues avec le Seigneur. Voilà pourquoi on lui aura fait passer une partie de l'année auprès de Vénus, une partie auprès de Proserpine et une partie auprès de Jupiter. Il est dit qu'Adonis était fils de sa sœur, parce que Moïse, sauvé par sa sœur, lui était en quelque sorte redevable d'une seconde vie. Adonis aimait les lieux retirés et solitaires, est-il dit dans les livres orphiques; Moïse a passé presque toute sa vie dans le désert. On y vante la prudence d'Adonis; Moïse a donné mille preuves de prudence durant sa vie. Adonis est appelé le nourricier de tout le monde; Moïse a procuré la manne aux Hébreux, des cailles à manger et de l'eau pour apaiser leur soif. Adonis était éblouissant et noir; il allait du ciel aux enfers et remontait des enfers au ciel: on en disait autant de Mercure. Les Égyptiens le représentaient avec un côté de la figure tout noir, et l'autre d'un or éclatant, et prétendaient qu'il avait le privilége de faire le commerce au ciel et jusqu'aux enfers; or je dois montrer que Moïse et Mercure sont le même personnage. Adonis était un philosophe, disent l'auteur de la chronique d'Alexandrie et Cédrénus; Moïse a parlé de la création du monde et de l'origine de toutes choses. *Adonis fit paître des brebis au bord des fleuves* (Virg. Ecl. X), Moïse en fit autant en Arabie. Adonis se plaisait à entendre le chant des cantiques, Mercure aussi; on attribue même à ce dernier l'invention de la lyre. Ce qui a donné lieu à toutes ces fables, c'est que Moïse avait mené la vie pastorale; que, revenant auprès du peuple en descendant de la montagne de Sinaï, son visage était radieux et qu'ensuite il le couvrit d'un voile; qu'il allait souvent sur le haut de cette montagne, et que là, il conversait avec le Seigneur comme dans le vestibule des cieux; qu'à sa parole la terre avait englouti trois hommes qui cherchaient à exciter une sédition parmi le peuple, Coré, Dathan et Abiron (Nomb. XVI, 33): *Ils descendirent tout vivants dans l'enfer;* que souvent il avait chanté des hymnes en l'honneur du Seigneur. Adonis a de bien plus nombreuses ressemblances avec Bacchus, qui certainement n'était autre que Moïse, comme je le démontrerai; bien plus, Plutarque (Symp. lib. IV, quæst. 5) nous apprend qu'Adonis et Bacchus étaient la même personne, et qu'on leur rendait le même culte à l'un et à l'autre. L'un et l'autre avaient les deux sexes, d'après les livres orphiques; Ptolémée Chennon en dit autant; l'un et l'autre avaient des cornes, je ferai voir qu'on en a attribué à Moïse. Bacchus est le même qu'Osiris, or, Osiris est aussi Adonis, comme le prouve cette épigramme d'Ausone (XXX); *L'Ogygée m'appelle Bacchus, l'Egypte me croit Osiris, la Phénicie me nomme Mysis, dans l'Inde on me prend pour Dyonison, Rome m'honore sous le nom de Liber, l'Arabie sous celui d'Adonis, la Lucanie sous celui de Panthée.* Martianus Capella appelle Osiris Adonis de Byblos; il dit qu'en Phénicie et en Egypte on célébrait leur mort et leur résurrection avec les mêmes cérémonies de tristesse pour l'un de ces événements, et de joie pour l'autre. On sait qu'Osiris et Liber ont passé pour le dieu du soleil, aussi a-t-on fait de Moïse non seulement Adonis et Osiris et Bacchus, mais encore Apollon; j'en donnerai bientôt des preuves. Macrobe avait dit (Sat. lib. I, c. 21.) qu'Adonis était le soleil; les livres orphiques l'indiquent également en l'appelant le nourricier de toute la nature, et disant qu'il est mort et qu'il ressuscite; ce que fait le soleil tous les ans et tous les jours; il est censé mourir quand il passe dans les signes inférieurs du zodiaque et qu'il nous quitte pour aller chez Proserpine, c'est-à-dire, dans un autre hémisphère; il ressuscite quand il parcourt la partie supérieure du zodiaque, et qu'il répand de nouveau la lumière sur la terre. La dissertation de Macrobe sur ce sujet est fort remarquable. Le soleil disparaissait ou mourait avant de briller ou de renaître, parce que les Phéniciens et les Egyptiens commençaient l'année au mois de septembre, à l'époque où la lumière et la chaleur commencent à décroître et que l'année approche de l'hiver ou de sa fin. Une autre raison qui expliquerait cette fable c'est l'usage des Hébreux, et qui d'eux passa aux anciens Grecs, de compter la journée à partir du coucher du soleil. Ainsi, on avait cru que Diane était née avant Apollon, parce que Diane était la déesse de la lune et présidait à la nuit; enfin, cela pouvait venir encore de ce que les Phéniciens, les Hébreux, les Arabes, les Numides, les anciens Gaulois, et de nos jours, les Polonais et les Bohémiens comptaient leurs époques par les nuits et non par les jours. Il ne faut pas s'étonner que l'antiquité fût représentée sous le même emblème d'Adonis, des choses aussi disparates que Moïse et le soleil; tantôt on avait en vue le personnage naturel, tantôt le personnage historique, usage que nous avons eu occasion de remarquer ailleurs. Les femmes pleuraient la mort d'Adonis à certains jours de l'année, et cette cérémonie était faite avec une grande solennité. Nous lisons à la fin du Deutéronome (XXXIV, 8), que *les enfants d'Israël pleurèrent Moïse pendant trente jours.* Les femmes cultivaient avec soin des fleurs dans des vases de terre cuite, ou dans des jardins à l'entrée des villes; elles appelaient ces jardins des Adonis, parce que le roi Adonis s'était beaucoup occupé de la culture des jardins; ce fait n'est pas applicable à Moïse, et je n'y vois aucune explication, si ce n'est la ressemblance des mots *Hadon* et *Héden*, dont l'un veut dire *maître* ou *Adonis*, et l'autre, *volupté* ou *Héden*. Les femmes de Phénicie qui ont pu facilement appeler, *jardins d'Adonis, gan Hadon*, les jardins qu'elles cultivaient à l'entrée des villes, et qui étaient des *jardins de volupté, gan Héden.*

IV. *Le Thammuz d'Ezéchiel, c'est Moïse.* Ezéchiel rapporte (VIII, 14) qu'en entrant

dans le temple par la porte de l'Aquilon, il trouva des femmes qui pleuraient la mort de Thammuz. S. Jérôme a traduit ce mot par celui d'Adonis (in Ezech., loc. cit.). Procope l'a entendu ainsi (in Isa. 18), de sorte que ces femmes auraient pleuré la mort d'Adonis. Je m'arrête peu à la fable sur Thammuz que rapporte Maimonides (part. III, c. 29). Je vois dans Cédrénus que Moïse est appelé Tethmosis, ce qui ressemble beaucoup à Thammuz. Le roi qui régnait en Egypte lors de la sortie des Hébreux, se nommait Thémosis, au rapport de Manéthon (liv. I cont. Apion). Philastre (Hæres. 13) et Eusèbe (Chron.), qui ont copié Josèphe, l'appellent Thammuz. Platon, cet auteur grave, assure (in Phædr.) que Teuth ou Mercure (c'est Moïse, comme je vais le faire voir) alla trouver le roi d'Egypte, *Thamus*, et qu'il lui donna une représentation des prestiges qu'il savait faire. Mais les chronologistes ne sont pas d'accord sur tous ces noms. Quelques-uns, parmi lesquels se trouve Manéthon (Jos., liv. I contre Apion), placent Thémosis avant Moïse. Manéthon parle d'un roi d'Egypte, nommé Timée, antérieur à Thémosis, et sous lequel, dit-il, les Juifs envahirent l'Egypte. Il est difficile de se livrer à des conjectures fondées lorsqu'il s'agit de temps si anciens et si peu connus. Je crois cependant que ce Thammuz ou Thémosis ou Thetmosis est le roi d'Egypte sous lequel Moïse est né, et non celui sous lequel il est sorti d'Egypte. Car ce roi avait une fille dont le nom ressemblait au sien : elle s'appelait Thermuthis, du moins c'est le nom que lui donnent Josèphe et d'autres historiens ; or de Thammuz on a pu faire Thermuthis. Il pouvait être d'usage chez les Egyptiens de donner aux enfants des noms patronymiques, comme l'insinue Josèphe (liv. I contre Apion) quand il dit que Séthon fut appelé Ramessès du nom de son père, Rhamsès. Georges-le-Syncelle nous apprend que les rois d'Egypte ont porté plusieurs noms. Thermuthis ayant adopté Moïse, elle l'appelle Moïse, par allusion à la circonstance qu'il avait été sauvé des eaux ; mais il est permis de conjecturer qu'elle lui a donné aussi le nom de son père, Thammuz ; à moins qu'on ne préfère l'opinion de ceux qui interprètent le mot Thermuthis par celui de serpent ; les Egyptiens, en effet, adoraient le serpent comme un dieu, et ils empruntaient les noms de leurs dieux. Je ne repousserai pas ce sentiment, pourvu qu'on m'accorde que Thammuz vient de Thémosis.

V. *Moïse eut un grand nombre de noms.* Nous voyons dans le livre de la vie et de la mort de Moïse, par Gaulmin, que presque tous ses parents lui ont donné chacun un nom : ainsi son père l'appelait Chabar, sa mère Jéchotiel ; son aïeule, qui le surveillait lorsqu'il était exposé sur le Nil (d'autres disent que c'était sa sœur) le nommait Jared, Aaron le nommait Abizannach, Caathon Ahigédur, sa nourrice Abizuque, les Israélites Schémaja. R. Eliézer dit que les parents de Moïse l'appelèrent Jékotiel le jour de sa circoncision, à cause de sa beauté on l'appela aussi *Busc.* Isa-Bar-Ali assure que le même jour de la circoncision on l'appela Phaltiel ou Jamchil, comme on lit dans les *Sidra-Paralipomènes.* On trouve aussi plusieurs de ces noms dans le livre de R. Gédalias : il dit que la sœur de Moïse l'appela Jéther, d'autres le nommèrent Tobie, souvent il est appelé Sopher : les Egyptiens le connaissaient sous le nom d'Honios, ce qui est une corruption du mot Monios. D'autres rabbins (Vajic. rabb., sect. I) prétendent que Moïse eut dix noms différents ; S. Jérôme a rapporté quelques-uns des noms que je viens d'énumérer, et il les explique (quæst. hebr. in Paral.). Clément d'Alexandrie dit (Strom. I) que lorsqu'il fut circoncis, son père Amram le nomma Joachim. Les Egyptiens l'appelèrent Osarsiphus, du nom d'Osiris, leur roi, dit Manéthon ; Chérémon prétend qu'ils l'appelèrent Tisithis. Cédrénus dit qu'il eut nom Admosis, Tethmosis, Melchias. Ce dernier nom est admis par le faux Eustathe (in Hexam.) et par Georges-le-Syncelle. L'auteur d'un livre sur l'agriculture, traduit de l'égyptien en arabe, et dont parle Aben-Ezra (in Exod.) dit que les Egyptiens appelaient Moïse Monios ; je chercherai plus bas l'origine de ce mot. Moïse reçut encore le nom d'Alpha, parce qu'il aurait été lépreux, Alphos signifiant lèpre en grec. Cette calomnie contre Moïse se trouve dans Ptolémée Chennon et Hellade de Byzance qui s'appuie sur le témoignage de Philon pour avancer cette odieuse imputation. J'ai déjà montré que c'était une infâme invention des Grecs qui voulaient déprecier par ce moyen l'auteur de la loi juive. Thermuthis, qui donna à Moïse le nom de Moïse, eut elle-même plusieurs noms ; ainsi, Georges-le-Syncelle et Cédrénus l'appellent Pharcis et Pharia, nom patronymique, que les poètes font venir ou du roi Pharaon ou de l'île de Pharos, et que ces deux historiens ont pris pour un nom propre. Eliézer et Gédalias lui donnent le nom Bathja, qui signifie fille de Dieu. Artapan (Eus., Prép. év.) la nomme Merrhis et Merrhine. Cédrénus l'appelle quelque part Muthis, mais je crois qu'il y a une faute d'impression et qu'il faut lire Thermuthis, nom qu'il donne dans un autre endroit à la fille du roi Pharaon.

VI. *Moïse est le même que Marnas, le dieu des habitants de Gaza.* Je devrais parler ici de Marnas, le dieu des habitants de Gaza ; c'est le Jupiter des Crétois, au dire d'Etienne. De fortes raisons prouvent que ce personnage est le même que Moïse, mais j'aurai plus tard occasion d'en parler plus à propos.

CHAPITRE IV.

I. *Les Egyptiens ont fait un dieu de Moïse.* La théologie des Egyptiens offre de nombreuses traces de la doctrine de Moïse ; bien plus, ils l'avaient vu parmi eux opérer plusieurs miracles et punir l'impiété et l'obstination de leur roi. Ils savaient qu'il avait fait des choses miraculeuses dans les déserts d'Arabie ; le malheur de leurs ancêtres les avait instruits, ils avaient abjuré leur haine contre le peuple de Dieu, et ils n'hésitèrent pas à lui

accorder les honneurs divins ; c'était un peuple crédule très-porté à l'idolatrie et qui avait l'habitude de rapporter aux dieux tout ce qui lui arrivait de bien ou de mal. Il est bon d'en dire ici un mot.

II. *Theuth ou Mercure est la même personne que Moïse.* Un des plus célèbres dieux des Egyptiens, c'est Mercure ; ils l'appellent Theuth, comme nous l'apprend Platon (in Phœdr. et Phileb.) ou Thoyth, comme on le voit chez Cicéron (liv. III De la nature des dieux) et Martianus Capella (lib. II). Les habitants d'Alexandrie le nomment Thoth, les Phéniciens Taaute. Varron, le plus savant des jurisconsultes, mais fort peu versé dans l'histoire des peuples étrangers, le confond à tort avec le ciel et Saturne (de Ling. lat. lib. IX, c. 9). Je crois que ce Mercure est Moïse, et j'ai d'assez bonnes raisons pour le conjecturer. Les preuves ne vont pas me manquer, et il est inutile de répéter ce que j'ai dit pour prouver que Taaute était Moïse. Scaliger (Not. in fragm.) et d'autres savants ont pensé que le mot Thoyth venait de *Tahu*, lequel mot se trouve au commencement de la Genèse de Moïse. Ils donnaient à l'auteur un nom emprunté à son ouvrage. L'empereur Julien écrit (hymn. in sol.) qu'on adorait à Edesse le soleil, Monimi et Azize. Il faut probablement lire ici Emèse pour Edesse, car il dit que c'était une ville consacrée au soleil ; or, personne n'a jamais parlé ainsi d'Edesse, tandis que souvent on l'a dit d'Emèse ; et puis Julien vient annoncer qu'il va parler de la théologie des Phéniciens ; or, Emèse est une ville de Phénicie ou de Syrie, tandis qu'Edesse est en Mésopotamie. Josèphe dit (Ant., liv. XX, ch. 9) qu'Azize a régné à Emèse, c'était un roi du même nom que le dieu dont parle Julien. J'ai fait observer ailleurs qu'on confondait quelquefois ces deux noms, et qu'on les prenait l'un pour l'autre. Ainsi, on honorait Monimus à Emèse ; et Julien assure, d'après Jamblique, que ce Monimus est Mercure. J'ai prouvé dans le chapitre précédent que l'auteur du livre sur l'agriculture, cité par Aben-Ezra, avait dit que les Egyptiens appelaient Moïse, Monios ; Aben-Ezra ajoute (in Exod., 2) que le même nom se trouve dans le livre des Grecs, et que la traduction de Monios était Moïse. Quand il dit que chez les Grecs on trouve le mot Monios, il paraît qu'il veut dire Monimos ; ainsi Monimos, Monios, Moïse, seraient la même personne. Quoique R. Isaac Abrabaniel (in Exod., ibid.) n'ose pas nier qu'on ait appelé Moïse Monios, il ne veut pas admettre que ce mot Monios signifie Moïse ; car, dit-il, on ne traduit jamais un nom propre, quoiqu'on puisse traduire les mots qui le composent. Il croit que Moïse a reçu son nom de sa mère et non de la fille de Pharaon, que le mot Monios est le même mot que Moïse, mais transformé et corrigé ; ou plutôt gâté par les traducteurs en passant de la langue hébraïque dans la langue égyptienne, de la langue égyptienne dans la langue arabe, et de la langue arabe dans la langue grecque. Voici une autre de ses conjectures : le mot Monios est un mot ordinaire qui veut dire grand, comme *magnus* en grec (il veut dire en latin, sans doute) : ce rabbin pense que Monios est bien un nom propre, mais qu'il vient du mot *Monios* qui veut dire grand. Il n'est pas croyable assurément que quelqu'un en lisant une traduction latine ait été assez peu habile dans cette langue pour ignorer la valeur d'un mot si commun, de *magnus* grand, et l'ait pris pour un mot propre. Et puis, comment s'imaginer qu'un auteur égyptien va apprendre d'un auteur latin le nom de Moïse, et non seulement un nom, mais un nom égyptien? C'est comme si on voulait prétendre qu'un auteur français aurait appris d'un auteur persan le nom de Charlemagne, roi français ; car Aben-Ezra dit en propres termes que le nom égyptien de Moïse était Monios, et que le nom se lit ainsi dans le livre sur l'agriculture, écrit en égyptien, puis traduit en arabe, et qu'on le trouve pareillement dans les livres grecs. Je dirai en passant au lecteur que ce livre sur l'agriculture est appelé par Abrabaniel le livre des Sabéens, ou plutôt le livre oriental, d'un mot arabe, *tseba*, qui veut dire *vent de l'orient*. Les Sabéens sont aussi appelés *Maimonides* par d'autres auteurs arabes, *Tsébaim, orientaux*, et par ces noms, on désigne les Chaldéens. Et c'est de la Chaldée, à ce que pense Abulfarage, que viennent les Sabéens. Les Juifs et les Arabes les regardent comme des hérétiques ; ils disent que leurs erreurs étaient partagées par les anciens Chaldéens, qu'Abraham est né dans cette secte, qu'il y a été élevé, mais qu'il y a renoncé. Les Sabéens, au contraire, se vantent d'avoir reçu leur doctrine de Sabius, fils de Seth et petit-fils d'Adam. Plusieurs savants embrassèrent leur croyance, entre autres Thébith, Ben-Corrah et Albathegnius, deux célèbres astronomes. Mais je reviens à mon sujet. J'ai cru autrefois que le mot Monios pouvait venir de l'épithète de Mercure Νόμιος, comme j'avais cru que du mot hébreu *masca* on avait fait Moïse ; que du mot hébreu, *min main*, ou *min amain, des eaux*, on avait fait Monimos, parce qu'on lit dans l'Exode (II, 10) : *Car je l'ai tiré des eaux*. Mais l'étymologie de ce mot vient tout-à-fait de l'égyptien. Voici ce que dit Gaulmin à ce sujet (in lib. de Vit. et Mort. Mosis) : *Mo* en égyptien veut dire *eau, Ni, de* ; ainsi Monios mot-à-mot signifie *de l'eau* ou *des eaux*. Il est vrai que dans Philon (lib. I, de Vit. Mos.), dans Josèphe (Ant., liv. II, ch. 5) et dans Clément d'Alexandrie (Strom. I) μῶς, ou μῶ ou μῶυ en égyptien veut dire *eau*, νὶμ *de*, ὕσης, comme met Josèphe (Ant., liv. II, ch. 5), ou bien, σῆς, comme écrivent d'autres, signifie *sauvé*, d'où l'on a pu faire Μωυνιμύση, ou Μωνιμόσης, ou Μώνιμος, ou *Monimos*, noms donnés à Mercure, d'après Jamblique. Or, de Monimos il est facile de faire Monios, en retranchant une lettre, ce qui arrive souvent pour des noms propres, à ce que nous apprennent les grammairiens ; ainsi *Samuel* est pour *Saul meel*, et *Abraham* pour *Ab rahamon*. *Monios et Mnévis* paraissent être le même mot, il n'y a de changement que dans l'arrangement des lettres ; je montrerai que *Mnévis* e

Moïse sont la même personne. Le mot *Monimos* a pu facilement passer des Egyptiens aux Emésiens, peuple voisin. Le nom grec de Mercure, Ἑρμῆς, vient de l'histoire de Moïse; nous avons vu que chez les Egyptiens on donnait souvent aux enfants des noms dérivés de celui de leurs pères; ils ont pu donc donner à Moïse le nom d'Amram, son père. Les peuples de Carie apportèrent ce nom d'Egypte en Grèce, et le transformèrent en *Jambran*, qui est le nom de Mercure, le dieu qu'ils adoraient. Or, ce Jambran ou Mercure, c'est Amram ou Moïse portant le nom de son père, Amram. Ce mot, *Amram*, si on le façonne à la manière des Grecs, fera ἄμβρας ou ἴμβρας, en mettant un ἐ par euphonie; ensuite, en déplaçant les lettres, on aura ἄρμας, ou ἴρμας, ou ἔρμας.

Nous venons de voir que le nom de Mercure vient de Moïse; nous allons examiner maintenant l'histoire de ces deux personnages. Clément d'Alexandrie dit (Strom. 1 que Mercure était de Thèbes. Cicéron (liv. III de la Nat. des dieux) lui donne Nilus pour père; Moïse était Egyptien, et dès sa naissance fut exposé sur les eaux du Nil, et en fut sauvé par Thermutis, fille de Pharaon, et par ses suivantes. Vulcain, dans les Dialogues de Lucien, annonce à Apollon la naissance de Mercure, qui est, dit-on, un fort joli enfant et qui plaît à tout le monde; Mercure y vante sa beauté lui-même. Moïse, étant enfant et fort joli, comme on le lit dans l'Exode (II, 2.); la renommée de cette beauté était parvenue jusqu'aux païens, car Justin dit (liv. XXXXVI, c. 2). *Une grande beauté rehaussait chez lui l'éclat de la science qu'il avait reçue comme un héritage de ses parents.* Les anciens auteurs avaient attribué à Mercure les deux sexes, et Albricus (de deor. Imag.) remarque qu'on le représentait avec leurs emblèmes, une lance et un fuseau: Alexandre Polyhistor, cité par Suidas, rapporte que les lois des Juifs leur furent données par une femme nommée Moïse. Les Heures assistèrent à la naissance de Mercure, et elles l'élevèrent: Junon l'allaita elle-même. Moïse est retiré du Nil par les filles suivantes de la fille du roi, et il est élevé par cette princesse. Quelques auteurs ont cru Mercure d'Arcadie, à cause de l'alliance des Egyptiens et des habitants d'Argos, peuple voisin d'Arcadie et descendants d'Egyptus et de Danaüs, fils de Bélus, dit la fable. Mercure est le dieu des bergers, comme on le voit dans l'Iliade d'Homère (Pausanias Corinth.); il est appelé Νόμιος berger dans Sophocle (OEdip. Tyr.) et Aristophane (Themoph.), et Μηλοσσόος conservateur de brebis par d'autres. On dit aussi qu'il fit paître des troupeaux; qu'Apollon lui fit présent de quelques bœufs pour avoir inventé la flûte; il fut le père de Pan, un des dieux des Egyptiens, et patron des bergers. Moïse aussi a mené la vie des bergers; il conduisait les troupeaux de son beau-père Jéthro, à leurs pâturages; il fut à la tête des Israélites qui avaient de tous temps été bergers, et qui en Egypte s'étaient spécialement occupés à soigner et élever des troupeaux, ce qui les avait fait nommer par les Egyptiens Hycsos, qui veut dire rois pasteurs, comme nous l'apprenons de Manethon (Jos. liv. I contre Apion.). Phurnutus pense que le surnom de Mercure Νόμιος doit plutôt signifier législateur du mot νόμος, loi; ce sens s'appliquera également bien à Moïse, qui est le plus ancien et le plus célèbre législateur connu. Sophocle (in Philoct.) dit qu'on peut appeler toutes les montagnes, montagnes de Mercure; est-ce parce que c'est sur les montagnes qu'il faisait paître ses troupeaux? Mais Moïse aussi s'est distingué sur les montagnes; c'est sur la montagne de Sinaï qu'il a reçu la loi qu'il a donnée aux Hébreux; en élevant les mains au ciel sur une autre montagne, il obtint que son peuple emportât une victoire sur les Amalécites; il conduisit son frère Aaron sur la montagne d'Hor, pour être près de lui à sa mort; c'est là qu'il lui donna pour successeur dans ses fonctions son fils Eléazar; lui-même est mort sur la montagne de Nabo. Mercure est appelé quelquefois le dieu des pêcheurs; on le fait présider aux rivages; c'est Moïse traversant la mer Rouge. Mercure était un des Cabires, dieux des Samothraciens; on le nommait Camille ou Casmille ou Cadmile, dit Plutarque (in Numâ), à cause de ses fonctions domestiques; dans l'ancienne langue étrusque, le mot Camille signifie service; les Romains se servaient du même mot, surtout pour les sacrifices; témoins Denys d'Halicarnasse (lib. I), Festus (in Flam.), Macrobe (Sat. liv. III, ch. 8) et Servius (in Virg. Æneid. XI). Pacuvius appelle Médée la Camille ou la servante des dieux. Or Mercure a rempli au ciel des fonctions domestiques, même les plus basses; il s'en plaint à sa mère dans les Dialogues de Lucien. Il est appelé le serviteur des dieux dans d'anciennes légendes (Antholog. lib. II, c. 25), et sur les inscriptions on lui donne le nom de Mercure le serviteur (Sponii miscell. sect. 3). Moïse aussi est souvent qualifié du titre de serviteur de Dieu; c'est comme un surnom qui lui est propre; en parlant de lui-même, il dit (Exod. XIV, 31): *Ils crurent au Seigneur et à Moïse, son serviteur.* Le Seigneur a dit de lui (Nomb. XII, 7, 8): *Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse... Pourquoi n'avez-vous donc pas craint de parler contre mon serviteur Moïse.* Et ailleurs (Deut. XXXIV, 5): *Moïse, serviteur de Dieu, mourut en ce lieu.* On lit dans le livre de Josué (Josué, I, 1): *Moïse, serviteur du Seigneur, étant mort, le Seigneur parla à Josué et lui dit: Moïse, mon serviteur, est mort.* S. Paul dit dans son Epître aux Hébreux: (III, 5): *Pour Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur.* Mercure passe pour avoir été un faiseur de tours: Moïse, durant toute sa vie, a fait des miracles; tout ce qu'il a fait contre les magiciens d'Egypte, on l'avait attribué à des enchantements et à la puissance des démons. On représentait Mercure avec un caducée; c'était une baguette entortillée de serpents, avec laquelle il faisait ses tours; Moïse aussi avait une baguette merveilleuse qu'il jeta à

terre et changea en serpent; sa baguette dévora les baguettes des magiciens d'Egypte, et plus tard servit à opérer plusieurs miracles. On trouve ici l'explication d'un autre fait attribué à Mercure, celui d'avoir tué Argus. Ce qu'on dit de la mort de ce berger aux cent yeux est une fable bonne pour amuser des enfants; il est plus vraisemblable d'après Pausanias (Eust. in Iliad. β.), de traduire ἀργειφόντην par tueur de serpents, comme s'il y avait ὀφιοκτόνον, parce que ἄργην veut dire serpent. C'est l'opinion d'anciens grammairiens comme Hésychius (In Αργου ἔπεφνεν), Harpocration (In ἀργὰ) et Suidas; Plutarque dit que ce mot est pris dans ce sens par quelques poètes (Démosth.). Eustathe remarque que Pausanias ne donne pas la raison de cette qualification donnée à Mercure, de tueur de serpents ὀφιοκτόνος, je vais la donner; c'est parce que la baguette de Moïse, changée en serpent, avala les baguettes des magiciens égyptiens qu'ils avaient aussi changées en serpents; ou bien c'est parce Moïse avait guéri, par la vue d'un serpent d'airain, des blessures mortelles faites par des serpents. De là est venu encore la fable du serpent Python; je ferai voir que c'est emprunté de Moïse. Je continue mon rapprochement de Mercure et de Moïse. Mercure tua Argus par ordre de Jupiter, *et à cause de ce meurtre, il s'enfuit en Egypte,* dit Cicéron (liv. III de la Nat. des dieux), car c'est ainsi qu'il faut rectifier sa citation, d'après Lactance (Inst. lib. 1, ch. 6): Moïse aussi, suscité par le Seigneur pour sauver les Israélites, tua un Egyptien et se sauva en Egypte. Mercure a passé pour un voleur et le dieu des voleurs; Moïse conseilla aux Hébreux de voler aux Egyptiens leurs vases d'or et d'argent et de riches vêtements, ce qu'ils firent. Trogue-Pompée dit, en parlant de Moïse (Justin, lib. XXXVI, ch. 2): *Il fut le chef des exilés et vola aux Egyptiens leurs vases sacrés.* Mercure a conduit les troupeaux d'Apollon; Moïse, en fuyant Pharaon des bords du Nil, appelé aussi Siris et Osiris, comme Apollon, avait avec lui *de forts grands troupeaux de menu et de gros bétail* (Exod. XII, 38). Mercure fut berger dès le berceau; Moïse fut exposé sur le Nil dès sa naissance. On plaçait les statues de Mercure aux portes des maisons pour éloigner les voleurs; ne voyons-nous pas Moïse prescrire aux Hébreux d'arroser de sang les portes de leurs maisons, pour éviter par ce moyen la mort des premiers-nés lors du passage du Seigneur? Mercure est appelé le dieu des sentiers, il présidait aux chemins: Moïse a servi de guide aux Israélites pendant quarante ans à travers les déserts et les chemins non frayés. Dans la Troade, ainsi que le rapporte Pausanias (Phocic.), auprès du tombeau de la Sybille Hérophile, dans un bois consacré à Apollon de Sminthée, il y avait une statue de Mercure, et à sa gauche on voyait de l'eau d'un rocher se jetant dans un bassin; Moïse fit jaillir de l'eau d'un rocher. J'ai déjà dit que Philon de Byblos (Eus. Prépar. év. liv. I) avait prétendu que Taaute établit l'invention des lettres, et qu'on lui devait la première histoire Cicéron (liv. III, Nat. des dieux), Diodore (liv. I), Plutarque (Sympos. liv. IX, quest. 3) et Platon (in Phæd.) en disent autant de Mercure d'Egypte. Ce dernier dit que le Theuth des Egyptiens a inventé l'art d'écrire et de lire, et qu'il avait donné à plusieurs objets leur nom, c'est probablement parce qu'il avait connaissance des livres de Moïse, qu'il savait être fort anciens. Eupolème avance sans détour et sans crainte (Clem. Alex. Strom. 1) que Moïse fut le premier sage, qu'il enseigna aux Juifs l'art de parler et d'écrire, que les Juifs l'apprirent aux Phéniciens, qui le transmirent aux Grecs; il est copié en cela par Théodoret (in Gen. interr. 61) et par Isidore (Or. lib. I, ch. 3), erreur que S. Augustin a réfutée et avec raison (Cité de Dieu, liv. XIII, ch. 39). Cicéron (liv. III, Nat. des dieux) et Elien disent que Mercure a donné des lois aux Egyptiens. Porphyre nous apprend (Eus. Prép. év., liv. I) que Taaute a ramené au culte de Dieu des peuples grossiers et qui n'avaient aucune idée de la divinité. Strabon (liv. XVII), Manilius (liv. I), Arnobe (liv. II) et autres remarquent qu'il a observé le cours des astres et qu'il a réglé la durée des années et des jours, et qu'il est l'auteur de la philosophie. Platon lui attribue l'invention de l'arithmétique (Phæd.), de la géométrie, de l'astronomie; Homère lui attribue l'invention de la lyre; Plutarque (de Isid.), celle de la musique; Philon le croit l'auteur du rhythme et de la mesure, de la philosophie symbolique et des autres arts libéraux. Lactance dit (liv. I, ch. 6) qu'il était très-habile dans toutes les sciences, et qu'à cause de sa prodigieuse instruction il fut nommé Trismégiste; cependant il se trompe ici et en induit d'autres en erreur, en attribuant à Mercure les livres intitulés Pœmandre et Asclépius: ce sont des livres supposés, écrits par quelques mauvais chrétiens du premier ou du second siècle de l'Eglise, et peut-être même par des hérétiques. Jamblique, dans son livre des Mystères, dit que les Egyptiens regardaient Mercure comme l'inventeur de toutes choses. N'est-il pas facile de voir que tout cela vient de ce que Moïse, dans ses ouvrages, embrasse tout; qu'il explique l'origine de tout, non seulement du monde et de la nature, mais encore de la religion, de la théologie, de l'histoire du genre humain et des animaux, de la géographie, de la politique, de la guerre, de la justice et des lois; il parle de la statique, de l'architecture, de la mécanique, de l'art du fondeur, du cordonnier, du teinturier, du corroyeur, du brodeur et d'une infinité d'autres; il a consacré l'usage des sacrifices et les cérémonies qui doivent les accompagner; il a coupé l'année sainte et l'année civile par un certain nombre de fêtes; il a partagé le temps en différentes époques, et a donné des lois aux Israélites. Le faux Eustathe (in Hexam.), et Artapan avant lui (Eus., Prép. év., liv. IX, ch. 27) ont donc eu raison de dire que les Egyptiens étaient redevables à Moïse de l'invention des armes, des vaisseaux, des pompes, des cabestans, des let-

tres et de l'ordre qui régnait dans leurs villes. Clément d'Alexandrie tient à peu près le même langage (Strom. 1). Porphyre (Eus., Prép. év., liv. I) a extrait des livres de Taaute plusieurs choses qui ne se trouvent pas dans les livres de Moïse; Clément d'Alexandrie (Strom. 4) et S. Cyrille citent aussi plusieurs ouvrages du Mercure des Egyptiens que personne n'oserait attribuer à Moïse, quoiqu'ils contiennent en partie la doctrine de Moïse, comme le remarque fort bien S. Cyrille (cont. Jul., liv. I, II et IV), mais une doctrine toute défigurée. C'est que plusieurs auteurs, pour obtenir plus de crédit pour leurs ouvrages, les auront fait passer sous son nom à cause de son antiquité et de l'autorité dont il jouissait, comme plus tard des chrétiens lui attribuèrent le livre de Pæmandre. On sait que la même raison a fait falsifier les livres qui ont paru sous le nom de Zoroastre. L'Egyptien Manéthon dit (Josèphe, liv. I, contre Apion) que Moïse fut appelé Osarsiph du nom Osiris. Je pense que ce nom lui vient de l'observation d'Osiris, c'est-à-dire du Soleil, car le mot hébreu *tzopheh* veut dire *observateur;* Phylon de Byblos le traduit par *observateur du ciel.* Ainsi *Osarsiph* mot à mot signifie *observateur du soleil;* et en effet, il paraît qu'il était instruit dans toutes les sciences des Hébreux, et avait particulièrement cultivé l'astronomie. Il est appelé aussi Θεοπτής, *contemplateur de Dieu*, par Georges-le-Syncelle et Théodore Méthochite. Calisiris, évêque d'Egypte, nous apprend (liv. III) combien les Egyptiens étaient zélés pour cette science. Je sais qu'on a voulu trouver une autre étymologie du mot Osarsiph; on a prétendu qu'il signifiait *sauvé du feu* πύρτωσις, parce que Moïse avait été sauvé du feu aussi bien que de l'eau; mais j'aime mieux suivre l'explication de Manéthon, qui établit assez bien que ce mot vient d'Osiris. Etienne Morin le faisait venir de *schaphah*, mot qui signifie *perdre, détruire;* il aurait pu avoir quelque raison, s'il l'avait appelé le meurtrier d'Osiris, ce qui convient à Tryphon: c'eût été faire honneur à son érudition; si on voulait voir encore dans ce mot *Osarsiph* une corruption du mot Osirapis, composé, selon Clément d'Alexandrie (Protrept.), des deux noms d'Osiris et d'Apis; je ne serais pas loin d'adopter cette interprétation. On lit dans Plutarque (de Isid. et Osir.) que Bacchus, fils d'Isis, s'appelait Arsaphe chez les Egyptiens et non Osiris, et ce mot Arsaph signifiait *le fort.* Ce mot paraît tiré d'Osarsiph. Bacchus c'est Moïse, comme je le ferai voir, et Osiris est Arsaphe. Une fois que l'initiale d'Osarsiph a été transformée en Arsaphe, l'ignorance de l'étymologie aura fait donner une fausse interprétation du mot. Mercure a passé pour le messager des dieux et des hommes, c'est lui qui portait aux hommes les ordres de Jupiter, et qui présentait à Jupiter les prières des hommes. Moïse montait et descendait souvent sur la montagne de Sinaï, il avait de fréquents entretiens avec le Seigneur, et transmettait aux hommes les ordres de Dieu (Deut. V, 5): *Je fus alors l'entremetteur et le médiateur entre le Seigneur et vous, pour vous annoncer ses paroles.* Aussi Sanchoniathon (Eus., Prép. év., liv. I, ch. 10) a dit que Saturne avait eu Mercure pour conseiller et secrétaire; Diodore pense (liv. I) que c'était Osiris et Isis. Mercure est représenté avec un chapeau sur la tête: Moïse parlait aux Israélites le visage couvert d'un voile, pour que leurs yeux ne fussent pas éblouis par l'éclat qui brillait sur sur sa figure; ce qui a fait dire à Eschyle que Mercure portait devant les yeux la nuit et les ténèbres (Choep. v. 815). On représentait Mercure en habit de voyageur, *toujours prêt à se mettre en route et en mesure contre le soleil et la poussière*, dit Arnobe (liv. XV), Moïse a fait des choses merveilleuses durant ses voyages. Le chapeau de Mercure était moitié noir, moitié blanc; les Egyptiens lui peignaient le visage moitié en noir, moitié en or: Moïse, au sortir de ses entretiens avec Dieu, avait la figure toute radieuse. Une fausse interprétation du mot *queren* a fait donner à Moïse des cornes au lieu de rayons; de là la fable des amours de Mercure changé en bouc et de Pénélope, d'après laquelle on le représentait portant un bélier sur les épaules ou sous ses ailes, voulant indiquer Pan, fruit de son commerce avec Pénélope; les Egyptiens et les Grecs l'ont aussi représenté sous la forme d'un bouc. Les cornes données à Moïse ont fait nommer Mercure un dieu à trois têtes Τριπέφαλος par Lycophron, Harpocration et d'autres auteurs. L'éclat que jetait la figure radieuse de Moïse, le tonnerre qui gronda sur la montagne de Sinaï, lorsque Dieu conférait avec Moïse, ont fait dire à Lucien (Dial. Apol. et Vulc.) que Mercure avait voulu voler à Jupiter sa foudre. Les diverses missions dont Dieu chargea Moïse auprès des hommes ont fait regarder Mercure comme l'inventeur des messages et des alliances. On dit que Mercure reçut un message pour les enfers, parce qu'à la voix de Moïse la terre engloutit Coré, Dathan et Abiron, qui se révoltaient contre sa loi, *et ils descendirent vivants en enfer* (Nomb. XVI, 33), comme je l'ai dit plus haut en parlant d'Adonis. Mercure présidait aux marchandises; on lui attribue l'invention des poids et des mesures; c'est pourquoi on le représentait avec un sac, et il était fort en honneur chez les commerçants. Moïse a puni la fraude dans les achats et les ventes, il a voulu que les poids et les mesures fussent justes, et il a défendu l'usure. On a cru Mercure l'inventeur de la lyre et de la houlette du berger, et par suite de la musique: Moïse a composé un cantique en l'honneur du Seigneur, qui renferme toutes les beautés de la poésie; il a aussi inventé une trompette appelée *Asosra* par les Hébreux, et dont Josèphe nous a donné une description (Ant. liv. III, ch. 11); de plus, la lyre et presque tous les instruments de musique viennent de l'Orient: c'est ce que nous lisons dans Juvénal (Sat. III) et dans Strabon (liv. X) Héliodore s'étend beaucoup sur les danses et les instruments de musique en usage chez les Tyriens, et on voit, par ce qu'il a dit, combien ce peuple aimait la musique

et s'en occupait (liv. IV). Ovide dit (IV Métam.) que les anciens représentaient Mercure avec un veau ; Moïse fit mettre au feu un veau d'or fait par Aaron , le réduisit en poudre et en forma une boisson qu'il fit avaler aux Juifs. On sacrifiait aux dieux les animaux qui leur étaient le plus odieux; ainsi on immolait un porc à Mercure , dit Aristophanes : Moïse avait défendu aux Juifs de manger de la chair de porc. Plutarque nous apprend (*An seni sit gerenda Resp.*) que les statues qui représentaient Mercure dans sa vieillesse étaient sans pieds et sans mains , mais que la tête était très-ornée, pour signifier que, dans un vieillard, ce n'est pas la rapidité de la course ou la vigueur des bras qui dominent, mais la maturité de l'esprit et la fraîcheur des idées: ceci s'applique si bien a Moïse qu'il n'y a pas à s'y méprendre. On dit que Mercure a reçu d'Apollon le don de prédire l'avenir, c'est pourquoi il est appelé le dieu du destin sur une inscription (Grut. Inscript., p. 64); il est censé révéler aux hommes les décrets de Jupiter ou le destin. Pausanias dit (Achaic.) qu'il avait un oracle dans l'île de Pharos ; on le représentait apprenant aux hommes l'avenir pendant le sommeil : Moïse a eu le don de prophétie, et est mis au rang des prophètes ; aussi lit-on dans la chronique d'Alexandrie que les Egyptiens l'appelaient *Psonthomphanec* comme Josèphe. Il y avait une grande amitié entre Mercure et Hercule ; elle était telle que , selon Aristide (Orat. in Herc.), leurs statues étaient les mêmes et communes à l'un et à l'autre ; or je ferai voir qu'Hercule n'est autre que Josué. On lit dans Plutarque (de Isid. et Osir.) qu'un chien était le symbole de Mercure , et qu'on le représentait sous la forme de cet animal. Moïse était accompagné de Caleb , et le mot hébreu Caleb veut dire *chien*. J'ajoute que l'opinion que je développe ici est celle de plusieurs chronologistes, entre autres de S. Augustin (Cité de Dieu, liv. XVIII, ch. 8) qui font Mercure contemporain de Moïse. Je terminerai cette dissertation en invoquant le témoignage d'Artapan , que rapportent Eusèbe (Prép. év. , liv. IX, ch. 27) et l'auteur de la Chronique d'Alexandrie ; il dit que les Egyptiens ont honoré Moïse comme un dieu, et qu'ils l'ont appelé Mercure ; que durant la guerre qu'il fit aux Ethiopiens, il bâtit une ville qu'il nomma Hermopolis. Lactance nous apprend que la ville d'Hermopolis fut construite par l'Egyptien Mercure, ce qui prouve que les anciens prenaient Moïse pour Mercure.

III. *Osiris ou Bacchus est la même personne que Moïse.* Les Egyptiens ont honoré aussi Moïse, non seulement dans la personne de Theuth ou de Mercure , mais encore dans celle d'Osiris, qui est le même que Dionysius ou le Liber, vainqueur des Indiens. Comme le même personnage avait offert un assemblage de vertus politiques , civiles , domestiques et militaires, les anciens mythologistes ont attribué, les unes à Mercure, et les autres à Osiris ou à Liber. Nous venons de le voir à l'égard de Mercure , et d'une manière si frappante, qu'il est étonnant que jusqu'ici personne ne se soit douté de cette vérité. Quelques savants ont déjà cru découvrir certaines ressemblances entre Bacchus et Moïse ; je vais rapporter leurs raisons et j'en ajouterai d'autres. Ils sont nés l'un et l'autre en Egypte , ont été enfermés tous les deux dans une corbeille, exposés sur l'eau. On a appelé l'un Moïse, et l'autre Misis (Hym. in Misem.). On a attribué les deux sexes à l'un et à l'autre , tous deux ont eu deux mères ; car il faut voir une seconde mère dans Thermuthis, fille de Pharaon, qui adopte Moïse comme son fils (Exode II, 10) ; il a été deux fois confié à sa propre mère pour être nourri par elle , une première fois par la nature, une seconde fois par Thermuthis. Tous deux étaient beaux et grands, et tous deux furent élevés en Arabie, l'un près du mont Sinaï , l'autre près de Nysas , qui est Sinaï même , d'après les fastes de Sicile. L'un et l'autre furent exilés ; Bacchus jette par terre son bâton qui rampe comme un serpent ; pareille chose est arrivée à Moïse. Le chœur de Bacchus était éclairé, tandis que toute l'Inde était dans les ténèbres ; c'est comme les Israélites quand ils quittèrent l'Egypte. Ils fuient les Egyptiens l'un et l'autre, et traversent la mer Rouge. Bacchus passe le fleuve Hydaspe et l'Oronte qu'il a mis à sec avec son thyrse ; Moïse a divisé les eaux de la mer Rouge avec la verge qu'il portait à la main. On les représente tous deux avec des cornes à la tête. L'un et l'autre ont écrit leurs lois sur deux tables. Tous deux furent bergers ; nous avons vu que Moïse l'avait été ; d'anciens recueils d'Anthologie (liv. I, ch. 38) prouvent que Bacchus le fut aussi. Les Bacchantes firent jaillir de l'eau d'un rocher , comme l'avait fait Moïse. Moïse construit un serpent d'airain , les Bacchantes s'enveloppent de serpents entortillés autour de leur corps et se couronnent de serpents. Moïse était accompagné de Caleb dont le nom signifie *chien ;* Bacchus avait aussi un chien avec lui. Caleb rapporta, par ordre de Moïse , une grappe de raisin de la terre promise; Bacchus a appris aux hommes à planter la vigne. Voilà des rapprochements que d'autres ont trouvés ; voici ceux que j'ai découverts. Les Egyptiens ont appelé Moïse Osarsiph , ils ont appelé Bacchus Arsaph ; ces deux mots se ressemblent et probablement n'en font qu'un. Sémélé fut consumée par les flammes, et Bacchus est né au milieu de ces flammes , dit la fable , ce qui a fait dire qu'il était engendré du feu (Nub.) : Moïse a vu un buisson en feu et s'est entretenu avec Dieu au milieu des éclairs et du tonnerre. Bacchus a été élevé par des nymphes , Moïse a été jeté dans les eaux du Nil, et on sait que les Nymphes sont les divinités des eaux. Cette histoire de Moïse a fait dire que Bacchus , aussitôt après sa naissance, avait été enfermé dans un coffre de bois avec sa mère, et jeté dans la mer. Le *Misis* dont il est parlé dans les chants Orphiques, et qui n'est autre chose que Bacchus , est représenté comme le fils d'Isis ; il danse et saute avec elle et ses suivantes aux bords du Nil. Thermuthis était avec ses suivantes lorsqu'elle alla se baigner dans

(*Cinq.*)

le Nil et qu'elle sauva Moïse près de périr. Quelques auteurs ont prétendu que ce Misis avait été porté à Marsis, fille d'Aristée, pour l'allaiter. Ne voit-on pas là Merrhis, fille de Pharaon, nom que lui donne Artapan? D'autres disent qu'il a été allaité par Ino, sa tante. N'est-ce pas là la mère de Moïse à qui la fille de Pharaon le confia sur la désignation de la sœur de Moïse? De Misis on a fait Misagène, fils de Massinissa dont parle Tite-Live (liv. XLII, ch. 29, 61, 63 et 67, et liv. XLIV, c. 4), comme de Jupiter on a fait le nom de Diogène; de Mercure celui d'Hermogène; d'Oris, Origène; d'où il est facile de conjecturer que la doctrine de Misis ou de Moïse a dû arriver jusqu'aux Numides. Philostrate dit que les Indiens croient que Bacchus est fils de l'Indus (Vit. Apoll. liv. II, c. 4) : on peut dire que Moïse, en sortant des eaux du Nil, a retrouvé, pour ainsi dire, une seconde vie. Diodore dit qu'Hercule fut le chef de l'armée d'Osiris; Josué fut le chef de l'armée de Moïse (liv. I), et je ferai voir que Josué est la même personne qu'Hercule. Bacchus avait une armée composée d'hommes et de femmes; telle était celle que conduisait Moïse. Tous les deux ont fait périr dans les supplices les méchants et les hommes coupables. Un ancien poëte (Anth. lib. I, ch. 38) a appelé Bacchus *un tueur de géants* γιγαντολέτην. Moïse a rencontré des géants de la race d'Enach (Nomb. XIII, 34) et des restes de géants; il défit ces peuples et les détruisit. On dit que Bacchus, à son retour de l'Inde, retourna en Egypte, parce que l'Egypte est voisine de l'Ethiopie, et que les anciens géographes la confondaient avec l'Inde; Moïse aussi a fait la guerre aux Ethiopiens, et ensuite il retourna en Egypte, qu'il quitta pour entrer en Asie, ce qui aura fait dire qu'il venait de l'Inde. Virgile, en parlant du Nil, a dit (IV Georg.) : *Ce fleuve qui sort de l'Inde.* Bacchus a conquis la liberté pour son pays, et pour perpétuer le souvenir de cet événement, il a bâti une ville que Diodore (liv. IV) nomme Eleutheras; de là le surnom de Ἐλευθέρος qu'il avait chez les Grecs, et de Liber chez les Romains, au rapport de Plutarque (in Ῥωμαϊκοῖς). Moïse a affranchi son peuple de la servitude des Egyptiens. Les livres Orphiques (Hymn. Ἐρυσοῦ Χθονιοῦ) donnent à Mercure le nom de Bacchus, parce que Bacchus et Mercure sont le même personnage; on a vu que c'est Moïse. On représentait Bacchus avec une mitre tyrienne sur la tête; Aaron portait une mitre sur la tête, et les historiens confondent ensemble quelquefois Aaron et Moïse, et même leur père Amram. Trogue-Pompée (liv. I, ch. 91) dit qu'Aaron, fils de Moïse, s'appelait Arnas. Bacchus frappe la terre du pied, ce qui le fait surnommer dans les chants orphiques ῥηξιχθών, *fendeur, ouvreur de la terre*, et elle vomit du feu; à la voix de Moïse la terre s'entr'ouvre, et elle engloutit les rebelles Coré, Dathan et Abiron, et tous ceux qui avaient imité leur rebellion. Bacchus porte à la main un thyrse, ou une baguette, ou un bâton; Moïse avait aussi sa baguette mystérieuse. On représentait Bacchus sous le symbole d'une colonne; on suppose qu'il éleva, dans différents endroits, des colonnes comme monuments de son passage. Moïse protégeait le voyage des Israélites par une colonne de nuée dans le jour, et une colonne de feu dans la nuit. On appelle Bacchus τελεταρχής, c'est-à-dire qui préside aux cérémonies; il a appris aux hommes à honorer les dieux, il a établi des lois et fixé des règles pour les jugements à rendre; Moïse a donné aux Israélites des lois civiles et religieuses. On dit que Bacchus n'a mis aucune statue dans le temple d'Ammon qu'il a construit en l'honneur de Jupiter; il a voulu qu'il n'y eût que les symboles qui conviennent au seul vrai Dieu. Ce fait s'applique parfaitement à Moïse, qui ramena au culte du vrai Dieu les Israélites, toujours enclins à imiter l'idolâtrie des Egyptiens. Bacchus avait la réputation d'un homme prudent et de bon conseil, Mercure avait eu aussi cette réputation en Egypte. Osiris l'avait pour conseiller, et, en partant pour faire une guerre, il le laissa près d'Isis pour l'assister de ses conseils. Moïse a donné des preuves de sa grande prudence pendant toute sa vie, et Josèphe l'appelle le plus prudent des conseillers (liv. II contre Apion). Bacchus était musicien, il traînait à sa suite des satyres qui dansaient et chantaient avec lui; il avait aussi avec lui les muses elles-mêmes : il introduisit l'usage des cymbales et des tambours, non seulement au milieu de son armée, mais dans le culte des dieux et dans le sien, qu'il a établi chez les Indiens (Arrien Indic.). Voilà bien le cantique de Moïse pendant lequel (Exod. XV, 20). Marie prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour à la main; toutes les femmes marchèrent après elle avec des tambours, formant des chœurs de musique. Les Oxidraques, qui se disent descendants de Bacchus, célébraient leurs orgies au bruit des tambours, et lorsque les rois indiens sortaient en public, dit Strabon, (liv. XV) ils étaient précédés de musiciens portant devant eux des tambours et des clochettes. Une idée confuse de ces cérémonies a porté Tacite à en faire l'application aux Juifs avec mépris (Hist. liv. V, cap. 5). Moïse se couvrait la figure pour en cacher l'éclat. Plutarque dit qu'on entourait les statues d'Osiris d'un voile couleur de feu. Les poëtes lui donnaient un manteau d'or, une robe couverte de fleurs; c'est à cause de la robe d'Aaron. Sa robe est une robe de femme, à cause des deux sexes attribués à Moïse. Bacchus mena se rafraîchir aux sources du mont Méris ses troupes fatiguées et mourant de soif; Moïse a procuré de l'eau à ses troupes exténuées et mourant de soif, en frappant avec sa baguette sur un rocher du mont Oreb. On attribue à Bacchus la connaissance de l'avenir; cela vient du don de prophétie que Dieu avait accordé à Moïse. On représente Bacchus sous la forme d'un vieillard et d'un jeune homme, avec de la barbe et sans barbe, à cause de la fraîcheur et de la vigueur de la vieillesse de Moïse. On prétend qu'il savait prendre toute espèce de formes, comme Apollon et Protée; il aimait à rester sur les montagnes comme Pan, se changer en taureau comme Apis, prendre la forme

d'un bouc comme Mercure; or tous ces personnages n'étaient autres que Moïse, ainsi qu'on l'a déjà vu et que je le prouverai encore. On l'appelait errant; Moïse a longtemps erré dans les déserts. Bacchus a passé la mer pour fuir Lycurgue; Moïse aussi pour fuir les Égyptiens. On n'a pu retrouver le tombeau de Bacchus, dit Diodore (liv. I). Les livres sacrés en disent autant de Moïse. On voit maintenant comment les histoires de Bacchus et d'Hercule, qui ont paru fabuleuses à Eratosthènes et à plusieurs autres historiens, que Mégasthène et quelques autres ont cru fausses, sont vraies, quand on les applique à Moïse et à Josué.

IV. *Apis et Mnévis représentent Moïse.* Les Égyptiens consacraient à Osiris deux bœufs, l'un à Héliopolis, l'autre à Memphis; celui d'Héliopolis se nommait Apis, et celui de Memphis se nommait Mnévis. Ce sont les prêtres d'Égypte eux-mêmes qui ont appris à Plutarque cette origine d'Apis, comme il nous le dit lui-même dans le livre d'Isis et d'Osiris. Artapan rapporte dans Eusèbe (Prép. év. liv. IX), que l'Égyptien Nacherote demandant à Moïse ce qui pouvait être utile aux hommes, reçut pour réponse que c'était le bœuf qui labourait la terre; qu'alors Chénèphres, roi d'Égypte, appela un bœuf Apis, et lui fit construire un temple. Cette réponse de Moïse qui fut l'origine du culte du bœuf Apis, a donné occasion aux générations qui ont suivi, et qui avaient une grande vénération pour Moïse, comme je le ferai voir, de confondre Apis avec Moïse. Polémon, dans Jules Africain, fait Apis fils de Phoronée, contemporain de Moïse (Eus. Chron. liv. III). Nous lisons dans Georges-le-Syncelle que, *sous le règne d'Aséthus, Moschus fut mis au rang des dieux et reçut le nom d'Apis.* S. Justin nous apprend que Mnévis est aussi Moïse. Dans le passage qu'il copie de Diodore, où cet historien dit qu'il tient des prêtres d'Égypte que le premier législateur se nommait Mnévis, au lieu de μνε que portent les éditions modernes de Diodore, S. Justin écrit μόσχην. Mnévis et Moïse sont la même personne; cela se prouve encore par le nom de Monios que nous avons vu qu'on donnait également à Moïse. Ces deux mots ne diffèrent que dans l'ordre des lettres. De plus le mot μόσχος en grec veut dire *veau* et *bœuf;* or Moschus est le même que Moïse, comme je l'ai montré plus haut en parlant de Pythagore. On ne s'étonnera pas de voir ce nom passer des Égyptiens aux Grecs, quand on se rappellera que les Grecs sont les disciples des Égyptiens; que toute la théologie des Grecs leur vient d'Égypte, au moyen des rapports établis par le commerce de ces deux peuples ensemble, et par suite des fréquents voyages et même du séjour prolongé que faisaient en Égypte les philosophes de la Grèce, dans le but de s'instruire. Platon en fait souvent l'aveu, ainsi que Diodore, Plutarque, Proclus, Jamblique et les autres que j'ai déjà cités, et ceux dont j'aurai plus tard occasion de parler. Les Grecs, en apprenant le nom de Moschus, ne se seront pas attachés à la signification propre de ce mot, ils y auront vu quelque chose de mieux et auront su que c'était le nom d'un grand homme. Quelques interprètes ont prétendu qu'Apis représentait Joseph, je ne le contesterai pas, car souvent dans l'antiquité on a attribué l'histoire de deux personnes au même être imaginaire. Je ne voudrais même pas nier que le culte du bœuf ne fût plus ancien que Moïse lui-même; nous voyons qu'encore de nos jours il est très en honneur chez tous les peuples d'Orient, et l'idolâtrie d'Aaron et de Jéroboam prouve que les Israélites, entraînés par l'exemple des Égyptiens, étaient très-portés pour son culte; mais je soutiens qu'on a confondu Apis avec Moïse.

V. *Sérapis est le même que Moïse.* Sérapis est le même personnage qu'Osiris, à ce que nous apprennent le continuateur et traducteur de Sanchoniathon, Philon de Byblos (Eus. Prép. év. liv. I) et Macrobe (Sat. lib. I); donc Sérapis est Moïse. Cette ressemblance se prouve encore par le songe de Ptolémée, fils de Lagides, rapporté par Tacite (Hist. liv. IV, ch. 83, 84), dans lequel ce roi d'Égypte crut voir Sérapis s'enlever au ciel au milieu des flammes. De là le nom de Sérapis qui lui fut donné, car *Scaraph*, d'où vient Sérapis, signifie *feu, flamme.* Sérapis fut appelé ainsi parce qu'il fut enlevé au ciel dans un tourbillon de feu; son nom ne vient pas d'Osirapis, comme le disent Clément d'Alexandrie (Protrept.) et S. Cyrille, ni de Soroapis, mot formé de σορὸς, *cercueil*, et Apis, comme l'ont cru le même Clément d'Alexandrie (Strom. 1) et S. Augustin (Cité de Dieu, liv. XVIII, ch. 9); ce mot Sérapis ne vient pas non plus du mot égyptien σαίρει, qui veut dire *jour de fête*, comme le pense Plutarque (De Isid. et Osir.) Ce nom peut avec raison s'appliquer à Moïse, qui est revenu, au milieu de son peuple, le visage tout en feu, et qui a reçu la loi des Hébreux au milieu des éclairs et du tonnerre. On voyait dans le temple d'Isis une statue de Sérapis, où ce dieu était représenté avec des cornes au front, le visage tout radieux, tenant à la main un trident entortillé d'un serpent. Ce sont bien là les emblèmes de Moïse; il descendit du mont Horeb le visage tout en feu : on le représente ordinairement avec des cornes, et il portait à la main une baguette que plus d'une fois il changea en serpent; elle a trois pointes ou trois dents, comme celle que la fable attribue à Neptune pour calmer la mer; c'est pour rappeler que Moïse, en étendant sa baguette sur les eaux de la mer Rouge, leur ordonna de s'ouvrir et de se refermer; il changea en sang les fleuves d'Égypte, et en fit sortir une multitude de grenouilles.

VI. *Orus est la même personne que Moïse.* Plusieurs croient qu'Orus est fils d'Osiris. Macrobe (Sat. lib. I) et Eusèbe (Prép. Ev. lib. III) pensent que c'est Osiris lui-même On le représentait avec des ailes, tenant un sceptre de la main droite, et cachant avec sa main gauche un endroit qu'on ne nomme pas. Tout cela s'applique à Mercure, qui n'était autre que Moïse; je l'ai fait voir en partie, et tout le monde le voit aisément. Orus était aussi le même que Priape, et je dois

montrer que Priape et Moïse étaient le même personnage.

VII. *Anubis est la même personne que Moïse.* Apulée donne à entendre qu'Anubis est Mercure (Met. XI). *Ce dieu*, dit-il, *voyage aux cieux et dans les enfers; il a tantôt le visage tout noir, tantôt il est d'un or éblouissant; il a la tête d'un chien, il porte un caducée dans la main gauche, et tient à la main droite une branche d'arbre avec ses feuilles.* La même description de ce dieu se trouve dans les inscriptions hiéroglyphiques de Georges Herwart; seulement au lieu d'une branche d'arbre, c'est un globe qu'il tient dans sa main droite. Plutarque dit qu'Anubis s'appelle aussi Hermanubis, parce que le bas de sa statue ressemblait à des hermès ou statues de Minerve, c'est-à-dire à des bornes carrées. Servius dit la même chose au huitième livre de l'Énéide. L'antiquité a cru qu'il était fils de Typhon, qui était le même que Moïse, comme je dois le faire voir. Assurément être comparé à Mercure, voyager dans les cieux et dans les enfers, avoir un double visage, porter une baguette entortillée de serpents, tout cela s'applique bien à Moïse; je croirais qu'on lui a mis un globe à la main pour indiquer qu'il nous a appris l'histoire de la création du ciel et de la terre. Voici pourquoi on lui aura donné une tête de chien, c'est pour marquer sa vigilance et sa sagesse, vertus que possédait Moïse à un si haut degré, ou bien parce qu'on l'aura confondu par la suite avec Caleb, son envoyé, ainsi qu'on l'avait fait avec son ministre Josué; or Caleb signifie *chien*, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois.

VIII. *Vulcain est la même personne que Moïse.* Je vais prouver que Vulcain, ce célèbre dieu des Égyptiens, n'est pas autre chose que Moïse. Les Égyptiens l'appelaient Opas, à ce que nous apprend Cicéron. Des savants interprètes ont cru qu'au lieu du mot *Opas*, qui n'est pas connu, il fallait lire *Phthas* ou *Aphthas;* or, d'après Suidas (in φθάς), c'était là le nom de Vulcain. Eusèbe dit que le Phtha des Égyptiens était le même que le Vulcain des Grecs; il eut pour père Cneph le créateur du monde : celui-ci ayant fait sortir de sa bouche un œuf, il en naquit Phtha. Proclus et Jamblique ne s'accordent pas dans ce qu'ils nous rapportent de Cneph et de Phtha; mais ils conviennent l'un et l'autre qu'Amun, Phtha, Vulcain et Osiris, sont la même personne, et déjà nous avons vu qu'Osiris c'est Moïse. Le savant Kircher a une longue et curieuse dissertation sur Phtha (in Prodromo Copto. c. V et VI), où il dit, entre autres choses, qu'il est le même que le Taaute des Phéniciens, le Thoth des Alexandrins, le Vulcain des Grecs, leur Mercure, leur Suadas; ce dernier mot, il le fait venir sans doute du mot grec πειθὼ, *persuader*, d'où l'on a fait φθὰ. Si ce que dit ce savant est vrai, ma conjecture se trouve fondée. Le mois de septembre, qui avait pris son nom du dieu Toth, s'appelait aussi le mois Phtha. Dans quelques livres, au lieu de Phtha, on lit φθὼ, c'est une faute. Comme aussi c'est à tort que, dans Jamblique, on lit Emeph pour Cneph; je m'étonne que Kircher ne s'en soit pas aperçu. Non seulement il a conservé la faute Emeph, et se fatigue inutilement à justifier ce sens, mais il a la témérité d'avancer que le mot Cneph, dans Eusèbe, est une faute. Cneph, c'est le père, le créateur de toutes choses, qui n'a pas eu de commencement, dit Plutarque (de Isid.), et qui n'aura pas de fin. C'est, si je ne me trompe, celui que Strabon (liv. XVII) appelle Cnuphis, dont on voyait le temple à Syène. Il ne faut pas confondre ce dieu Cneph, ou Cnuphis, avec Cnubis, qui était une autre divinité des Égyptiens. On représentait Cneph ou Cnuphis avec des ailes sur sa tête. Le mot grec πτερὸν signifie *aile;* elles sont le symbole de la protection : ainsi on voit les oiseaux, protéger, échauffer et garantir leurs petits au moyen de leurs ailes. Il est souvent fait mention, dans l'Ecriture, de l'ombre des ailes, des ailes qui forment un abri, une couverture, *umbra alarum, tegmen alarum, velamentum alarum.* Les Hébreux appellent les ailes *Chanaph*, c'est de ce mot que vient Cneph, d'où les Grecs ont fait Κνωφεῖον, Cneph, ou le dieu suprême. Le Pseudo-Athénagore (in Erot. lib. VI) parle de certains marchands de Thèbes qui, parlant de la divinité, disent qu'elle est une, et appelée Κνεφαῖον, Cneph, parce qu'on ne peut ni la voir, ni la comprendre. Le mot Κνεφαῖος a aussi son étymologie grecque, il veut dire *obscur, ténébreux, nébuleux;* ainsi, qu'on fasse venir le mot Cneph de l'égyptien *Cneph* ou de l'hébreu *Chanaph*, ou du grec Κνεφαῖος, il aura toujours la même signification. Sanchoniathon, dans un fragment que nous a conservé Eusèbe (Pr. év. liv. I, c. 10), dit que Taaute représentait tous les dieux avec des ailes; selon lui, Saturne portait des ailes, non seulement aux épaules, mais sur la tête, pour mieux désigner sa suprématie sur tout. Sur la tête d'un scarabée mystique les Égyptiens faisaient ordinairement sculpter un globe ou cercle, auquel ils ajoutaient des ailes, et ils le nommaient Cneph. Dans les tablettes hiéroglyphiques des Égyptiens, publiées par Pignorius et Herwart, presque tous les dieux sont représentés avec des ailes sur la tête et aux épaules. Les Égyptiens mettaient quelquefois à leur dieu Cneph une tête d'épervier pour indiquer qu'il porte des ailes. C'est ce que nous apprend Porphyre dans un fragment conservé par Eusèbe (ib. liv. III, c. 9). Le même auteur nous a conservé un autre fragment (ibid.) où Orphée donne des ailes à Jupiter. Homère (Iliad. α) et Eschyle (Eumen.) en donnent à Minerve; Valère Maxime à Mars (lib. I, c. 8); Virgile à Mars et à Romulus (liv. VI); Alcée, dans l'Anthologie (liv. I, c. 11) en donne à Momus. Diodore (liv. I) et Clément d'Alexandrie (Strom. liv. VI) nous apprennent que, pour les mêmes raisons, un des prêtres égyptiens portait sur la tête des ailes d'épervier avec des bandelettes de couleur pourpre. Par le même motif, on voyait aussi des ailes sur la coiffure de Mercure. L'histoire des Arabes nous montre les chefs des Mamelloucks circassiens d'Égypte, dans leurs grandes ce-

monies, la tête ornée d'un oiseau et d'une espèce de voile. Dion Chrysostôme dit qu'en Nubie chaque individu porte sur sa tête un oiseau pour ornement. En Turquie, aujourd'hui même, ceux qui se font remarquer par un genre de vie plus sévère, plus régulier, se mettent sur la tête de grandes plumes d'oiseaux, pour indiquer qu'ils sont tous occupés de la contemplation des choses célestes, et qu'ils sont initiés aux mystères de la divinité. Aristophane dit aussi (Anib.) que l'on plaçait ordinairement un aigle sur la tête de Jupiter, un hibou sur celle de Minerve, un épervier sur celle d'Apollon. Selon Albricus (de Imag. deor., cap. 4), Apollon portait sur la tête un corbeau noir. Voici l'explication que donne Eusèbe des ailes qu'on voyait sur la tête du dieu Cneph : *La pensée est difficile à connaître; elle est cachée, elle ne se montre pas au dehors, elle est plus préciense que la vie, elle est reine, elle a la faculté de changer de place comme un être intelligent; voilà pourquoi les ailes, qui sont le symbole de la pensée, sont placées sur la tête.* Nous trouvons une explication à peu près semblable dans les livres de Moïse; il fait parler le Seigneur en ces termes (Exod. XXXIII, 20): *Vous ne pourrez voir mon visage, parce que l'homme ne me verra pas sans mourir.* Le Psalmiste dit, en parlant de Dieu (XVII, 12) : *Il s'est caché dans les ténèbres.* Et ailleurs (XCVI. 2): *Un nuage épais et une sombre obscurité l'environnent.* On lit au premier livre des Rois (VIII, 12) : *Le Seigneur a déclaré qu'il habiterait dans une nuée.* Isaïe dit au Seigneur (XLV, 14): *Vous êtes vraiment un dieu caché.* Et S. Paul (I Tim. VI, 16) : *Lui seul possède l'immortalité; il habite une lumière inaccessible que nul des hommes n'a vue et ne peut voir.* Le Pseudo-Orphée, dans S. Justin (Paræn.) et dans Eusèbe, s'exprime ainsi (Pr. év. liv. XIII, c. 12) : *Je ne le vois pas, car un nuage l'entoure.* Dans le livre des Juges, l'ange du Seigneur s'appelle Admirable (XIII, 18); c'est le nom qu'Isaïe donne au Messie (IX, 6), et le mot hébreu *pheleh*, veut dire *qui est caché;* on peut voir, sur ce passage, le savant Maimonide. Justin rapporte (Paræn.) qu'un auteur ancien, Acmon, appelle dieu πάγκρυφον, *invisible* ou *caché tout entier;* que Mercure avait enseigné aux hommes qu'il était difficile de connaître Dieu, et que, si on était assez heureux pour le deviner, on ne pourrait trouver d'expression pour se faire comprendre; or Amun, qui, d'après Jamblique (de Myst.) et Proclus, est le même que Phtha, ou Vulcain, ou Osiris, et par conséquent le même que Moïse, veut dire, en langue égyptienne. *caché* (Plut. de Isid. et Osirid.); ce qui rappelle la circonstance de Moïse descendant de la montagne, et cachant son visage tout radieux, par suite de son entretien avec le Seigneur. Mais en voilà assez sur cette digression. J'accepte l'étymologie que Kircher donne au mot Phtha; il le fait venir du mot grec πείθω, qui signifie persuader. Le mot *phathah*, en hébreu, veut dire persuader, on en a fait *phtha*, et on a donné ce nom à Mercure et à Vulcain, parce que l'un fléchit les esprits, les adoucit par la persuasion, et l'autre a trouvé l'art de façonner les métaux à volonté; aussi l'appelle-t-on quelquefois *Mulciber*, Μειλίχιος, *doux, conciliant.* Philon de Byblos, en parlant de Chrysor ou Vulcain, dit qu'on l'appelait aussi Διαμείχιον. On peut encore faire venir le mot *phta* de *phathach*, mot égyptien, qui signifie *ouvrir, fondre;* c'est que, selon Ibno Cabar (in Scalâ magnâ), le feu pénètre tout et trouve moyen de tout dissoudre. Jamblique donne une autre signification au mot *phtha;* selon lui, il signifierait, qui fait tout avec candeur, sans mensonge, et il viendrait du mot *phath.* Au reste, qu'on choisisse pour étymologie le mot *phathath* ou *phathach*, elle trouvera son application dans Moïse, qui triompha de l'endurcissement des Hébreux, rendit ce peuple obéissant à la voix de Dieu, et qui lui ouvrit un chemin au milieu de la mer, ensuite à travers de vastes déserts, souvent occupés par des troupes ennemies, et presque infranchissables. La mythologie a attribué à Vulcain plusieurs traits de l'histoire de Moïse. Tzetzès (Chil. X, hist. 335) le fait contemporain d'Osiris, qui est Moïse, comme nous l'avons vu. Cicéron (liv. III, Nat. des dieux) et Diogène Laërce disent que Vulcain eut Nilus pour père; c'est Moïse retrouvé au milieu des roseaux du Nil. D'autres font Vulcain fils de Jupiter; c'est sa piété et son respect pour ce dieu qui lui ont mérité ce titre. Dans les livres saints, on appelle enfants de Dieu ceux qui se distinguent par leur piété. Ainsi dans l'Exode (IV, 12), Dieu appelle Israël son fils; il répète ce nom dans Jérémie (XXXI, 9). S. Paul dit (II Cor. VI, 17, 18) : *C'est pourquoi sortez du milieu de ces personnes, et séparez-vous-en, dit le Seigneur; ne touchez point à ce qui est impur, et je vous recevrai; je serai votre père, et vous serez mes fils et mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.* On lit dans Osée (I, 10) : *Et dans le même lieu où on leur a dit : Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira, Vous êtes les fils du Dieu vivant.* Il est écrit dans S. Jean (I, 12, 13) : *Il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont nés ni du sang, ni des désirs de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même.* Et dans S. Paul (Rom. VIII, 14): *Tous ceux qui sont poussés par l'esprit de Dieu, sont enfants de Dieu.* Cette même pensée est inculquée en plusieurs autres endroits. Ceux qui à la piété joignent de plus une grande douceur de caractère, une grande bonté, ont un droit encore plus grand à ce titre d'enfants de Dieu. Ainsi Jésus-Christ dit dans S. Matthieu : *Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu.* Et peu après : *Et moi, je vous dis : Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans le ciel.* Il est fait un magnifique éloge de la douceur de Moïse dans le livre des Nombres (XII, 3) : *Pour Moïse c'était l'homme le plus doux qui fût sur la terre.* On a prétendu que ce Vulcain était fils de Junon, et qu'il n'avait pas eu de père : Moïse a été sauvé par Thermuthis;

cette conservation était pour lui comme une seconde vie, et puis elle l'adopta. Ainsi on pouvait dire en quelque sorte que Moïse était son fils, et qu'il n'avait pas eu de père. La théologie des Égyptiens dit que Vulcain était ἀνδρόγυνος, *hermaphrodite;* nous avons vu qu'elle en disait autant de Bacchus, qui fut aussi la même personne que Moïse. Junon, irritée d'avoir mis au monde un enfant difforme et boiteux, le jeta du ciel dans la mer ; Thétis et ses sœurs l'accueillirent et le sauvèrent. C'est ce que nous apprend Homère dans un hymne qu'il adressa à Apollon, et dont il est l'auteur, à ce qu'assure Thucydide. Vulcain lui-même, dans le premier livre de l'Iliade, dit que Jupiter l'a chassé du ciel. Cette fable n'a-t-elle pas son origine dans l'histoire de Moïse? Sa mère l'expose sur un fleuve, il en est retiré par la fille d'un roi et ses suivantes ; cette princesse le fait élever avec soin; il va sur le mont Sinaï ; il y fait un long séjour, passe pour avoir eu de longs entretiens avec Dieu, et reparaît ensuite au milieu du peuple qui n'espérait plus le revoir. Vulcain qui boite, n'est-ce pas Moïse hésitant auprès des eaux de contradiction, faute qui le fit exclure de la terre promise? Ne peut-on pas dire d'un homme qu'il boite quand il doute, qu'il hésite, qu'il balance entre deux partis opposés? Élie reproche aux Israélites leur tergiversation en ces termes (III Rois XVIII, 21) : *Jusqu'à quand serez-vous comme un homme qui boite des deux côtés? Si le Seigneur est Dieu, suivez-le, ou si Baal est Dieu, suivez-le.* Diodore dit (XII, 13) que Vulcain régna en Égypte. Cicéron dit (Nat. des dieux, liv. III) qu'il en fut le gardien ; Étienne (in Αἴγυπτος) et Eustathe (in Dion. Per.) prétendent que l'Égypte fut elle-même appelée Ἥφαιστος, *nom de Vulcain.* Moïse a aussi sauvé l'Égypte lorsqu'il a vaincu les Éthiopiens, qui menaçaient de l'envahir, comme nous l'apprend Josèphe (Ant. liv. II, c. 10). Vulcain épousa Vénus ; je dois prouver plus loin que Vénus est la même que Séphora, femme de Moïse. Vulcain, au rapport de Laërce, est l'auteur de la philosophie des Égyptiens (Proœm.) Moïse a raconté clairement et avec détail la création du monde et l'origine de tout. Diodore dit que Vulcain fut le premier roi d'Égypte, à cause de la découverte du feu qu'on lui attribue (lib. I). En mémoire de ce bienfait, les Athéniens se livraient à la course des flambeaux dans le Céramique. On avait attribué aussi à Prométhée l'honneur de cette découverte ; c'est pourquoi on avait élevé à l'un et à l'autre un même autel ; or Prométhée était également le même que Moïse. Vulcain tire son nom de cette découverte du feu, car on le nomme Ἥφαιστος, qui signifie *père du feu,* d'après Bochart. De là le culte du feu perpétuel qu'entretenaient les Siciliens à Etna, dans le temple de Vulcain ; des chiens étaient les gardiens de ce temple : ils caressaient les hommes qui se faisaient remarquer par leur piété, mais ils étaient mauvais et furieux pour tous ceux qui se comportaient mal. On a vu, à l'article sur Bacchus, combien tout ceci s'applique bien à Moïse. La fable des chiens, apostes pour gardiens du temple, paraît devoir son origine à Caleb, qui fut envoyé pour explorer la terre de Chanaan avec d'autres compagnons ; il remplit sa mission avec zèle et fidélité, et mérita que Dieu l'appelât son serviteur ; or j'ai assez répété que le mot Caleb, en hébreu, veut dire chien. Cette même circonstance aura fait dire que Vulcain avait un chien de bronze en vie, qui dévorait tout ce qu'on lui présentait, et qu'il en avait fait présent à Jupiter; on a attribué à Vulcain non seulement l'invention du feu, mais de tous les ouvrages qui se façonnent au moyen du feu. J'en ai déjà dit les raisons lorsque je cherchais pourquoi les Égyptiens pensaient que Mercure avait tout inventé. Il est dit que Vulcain a forgé des armes à Jupiter pour lui faciliter la victoire sur les Géants. C'est en mémoire de la punition que Dieu infligea à Coré, Dathan et Abiron, à la prière de Moïse, ou à cause de la victoire remportée par les Israélites sur les enfants d'Énac, peuple d'une force et d'une taille prodigieuses. On dit que Vulcain fit avec de l'argile une femme superbe, Pandore, l'auteur de tout le mal répandu sur la terre ; n'est-ce pas une allusion à Ève et aux malheurs qu'elle a attirés au genre humain, dont Moïse nous a transmis l'histoire? Moïse a publié la sagesse merveilleuse du Seigneur dans la création du monde, la fable a travesti ce fait en disant que Vulcain avait assisté Jupiter lorsqu'il fit sortir Minerve de son cerveau. Vulcain a construit des palais pour les dieux dans le ciel ; il a appris aux hommes à se faire des maisons, et les habiter, il leur fit quitter les cavernes où ils se retiraient auparavant ; c'est Moïse construisant le tabernacle, faisant cesser l'exil des Israélites et leur servitude, et les habituant à se fixer dans des demeures stables et qui leur appartinssent en propre. On disait que Vulcain prédisait l'avenir au milieu du feu ; c'est aussi au milieu des flammes que Dieu parlait à Moïse et lui découvrait l'avenir.

IX. *Typhon est la même personne que Moïse.* Les Égyptiens, malgré la force de la vérité et une expérience acquise à leurs dépens, n'en furent pas mieux disposés pour Moïse. Ce ne fut pas de bonne grâce qu'ils l'honorèrent, et quoiqu'ils lui aient donné les titres honorables d'Adonis, de Theuth, d'Osiris et de Vulcain, ils ne lui en ont pas moins donné le nom infamant de Typhon. Il est facile de voir dans les livres de Plutarque sur Isis et Osiris, que c'est Moïse que les Égyptiens reconnaissaient dans ce Typhon, si injurié, si maudit par eux. J'entrerais ici dans de grands développements à cet égard, si ce sujet n'avait été traité avec beaucoup d'érudition par Bochart (Hieros. part. I, lib. II, cap. 34). Ce Typhon qu'ils outragent ils cherchent quelquefois à se le rendre favorable par des sacrifices. *Ils l'adoucissent et l'apaisent par des sacrifices,* dit Plutarque (De Isid. et Osir.).

X. *Les Égyptiens ont fait un dieu de Moïse.* Il est évident, d'après ce que je viens de dire, qu'il ne faut pas s'arrêter à l'objection que fait Bochart, savoir : qu'il n'est pas probable

que les Égyptiens et les Phéniciens, qui haïssaient Moïse, en aient fait un dieu bienfaisant. Il faut croire au contraire que c'est la crainte qui leur a inspiré la pensée de rendre à Moïse les honneurs divins. *C'est la crainte qui, dans l'origine, a fait les dieux*, disent les poètes païens. D'autres, plus justes appréciateurs du mérite, et justement étonnés des prodiges qu'il a opérés, en ont fait un grand homme, un homme d'une grande vertu. Il est dit dans l'Exode (XI, 3) : *Moïse était devenu très-grand dans l'Egypte, aux yeux des serviteurs de Pharaon et à ceux du peuple.* Il est probable aussi que ceux qui l'avaient détesté pendant sa vie, l'auront honoré après sa mort, leur haine n'ayant plus d'objet pour l'entretenir. Cette conjecture est fortifiée par l'opinion de saint Cyrille, qui dit (lib. I et II cont. Jul.) que les Égyptiens avaient une haute idée de la vertu et de la sagesse de Moïse; ce n'étaient pas seulement les Juifs qui en faisaient un dieu, ce qu'affirme avec lui saint Justin, mais quelques Égyptiens lui donnaient ce titre; ils connaissaient sans doute ce passage de l'Exode, où le Seigneur dit à Moïse (Exod. VII, 1) : *Je vous ai établi le dieu de Pharaon.* Nous avons aussi le témoignage de Josèphe (liv. I contre Apion), qui dit que les Égyptiens étaient si convaincus que Moïse était un dieu, qu'ils le revendiquaient et disaient qu'il avait habité Hiéropolis. Lui-même dit à la fin du troisième livre de ses Antiquités, que les lois de Moïse ont quelque chose de si divin, qu'elles paraissent n'avoir pu être l'ouvrage d'un homme. La même pensée se trouve, si je ne me trompe, dans le témoignage de Georges-le-Syncelle, que j'ai cité plus haut : *Sous son règne* (d'Aseth), *Moschus fut mis au rang des dieux et appelé Apis.* Moschus est le même que Moïse. Ce sont les Grecs qui ont aussi transformé son nom qui est écrit *Mosceh.* Artapan, dans Eusèbe (Prép. év. liv. IX), et l'auteur de l'Exposition sur les six jours qu'on attribue à Eustathe d'Antioche, et Cédrénus rapportent que les Égyptiens honorèrent Moïse comme un dieu, même de son vivant. Suidas dit [in ἱεροδραμματεῖς] qu'un des prêtres d'Égypte prédit à un roi d'Égypte qu'il naîtrait un jour parmi les Israélites un homme d'une grande puissance et d'un grand mérite, qui triompherait de l'Égypte et ruinerait son pouvoir, et procurerait la gloire d'Israël. Si cette prophétie a été réellement faite, assurément rien n'était plus propre à inspirer une profonde vénération pour celui dont la naissance aurait été ainsi prédite. D'ailleurs les Égyptiens étaient un peuple très-enclin à faire des dieux de tout ce qui lui était utile ou nuisible : ainsi le soleil et le serpent étaient au nombre de leurs dieux. Nous voyons que cet usage a été imité par les Perses qui adorent Oromasde et Arimane, et par les Grecs, qui attribuent à Apollon le pouvoir de nuire et de faire du bien, d'envoyer la peste et de la guérir, l'invention de la lyre et des flèches. Il ne faut pas croire que ce sont les Égyptiens qui ont inventé toutes les fables qui ont été débitées sur Bacchus et sur Mercure chez les Grecs; quoique quelques-unes de ces fables aient été transmises aux Grecs par l'égyptien Cadmus de Thèbes (Diodore, lib. I), ou par Orphée, ou par Mélampus, fils d'Amythaon (lib. II, c. 49), il est vraisemblable que les Grecs, selon leur habitude, les auront embellies en y ajoutant certaines inventions à eux.

XI. *Réponse à une objection de Simplicius.* On peut voir facilement maintenant combien il y a eu de témérité chez Simplicius (in lib. VIII Physic., sect. II), quand il a prétendu que le récit de Moïse sur la création était fabuleux et tiré des fables des Égyptiens. C'est tout le contraire; c'est dans la doctrine de Moïse que les Égyptiens ont puisé leur théologie. Quelques auteurs avaient cru que les Hébreux étaient originaires d'Égypte, et cette opinion se lisait dans plusieurs historiens profanes; il était donc vraisemblable, dans ce cas, que les descendants avaient pu conserver quelque chose de la doctrine de leurs pères. Mais la plus légère connaissance de l'histoire des Hébreux eût suffi pour montrer combien la théologie des Hébreux est différente de celle des Égyptiens, et pour apprendre que les Hébreux étaient originaires de Chaldée et non d'Égypte. Au reste, je ne prétends pas que Moïse, dans ses lois de procédure, n'ait pu emprunter quelque chose aux lois d'Égypte, quand il n'y rencontrait rien de contraire au culte de Dieu, aux bonnes mœurs et à la saine raison; il pouvait être porté à le faire par la pensée qu'une longue habitude avait familiarisé les Israélites avec ces pratiques, et en assurerait plus facilement l'exécution.

CHAPITRE V.

I. *L'ancienne religion des Perses a sa source dans les livres de Moïse.* L'ancienne religion des Perses est tirée des livres de Moïse; une partie de cette religion est encore conservée par la plupart des habitants de la Perse, c'est celle de quelques Arabes et de ces Perses qui se sont réfugiés dans l'Inde, lors de la destruction, par les Sarasins, du royaume des Perses, sous le dernier roi, Jesdégirde. Comme dès les premiers temps de l'Église, le christianisme a pénétré dans l'Inde et s'est étendu dans presque tout l'Orient, et qu'il a rappelé la doctrine de Moïse dans les endroits où elle s'était perdue, qu'il l'a renouvelée dans sa pureté primitive, dans les endroits où elle se trouvait défigurée par des additions fabuleuses, il faut ici reprendre la doctrine des Perses à une époque antérieure à la venue de Jésus-Christ. En effet, si aujourd'hui ils reconnaissent un seul Dieu éternel; s'ils racontent l'histoire de la création du monde de la même manière que Moïse; s'ils admettent que Dieu s'est reposé après chaque jour; qu'il a créé les premiers hommes et l'univers ensuite pour les hommes; que le premier homme s'appelait Adam et la première femme Eve; s'ils parlent du combat de Lucifer et des embûches qu'il tend sans cesse aux hommes; s'ils connaissent le déluge et la restauration du genre humain;

s'ils nomment Noé un second Adam, il est évident qu'ils sont redevables de toute cette doctrine en partie au christianisme, quoique, à bien des égards, ils l'aient défigurée. Les Perses enseignent que la mère de leur législateur était mariée à un graveur; qu'elle se sentit enceinte après qu'un ange eut été envoyé par le Seigneur auprès de son mari; que Zoroastre est né de l'inspection des astres; que les astrologues contemporains ont découvert qu'il devait régner sur les esprits; que le roi qui régnait alors, dans la crainte de se voir détrôner un jour par un enfant nouveau-né, avait donné ordre qu'on massacrât toutes les femmes enceintes; que les parents de cet enfant l'avaient perdu et le cherchèrent avec beaucoup d'anxiété : ils observent toutes les cérémonies prescrites pour le baptême; ils ont même quelques vestiges de la confession, ils recommandent le pardon et l'oubli des injures : assurément toute cette doctrine leur vient de l'Évangile.

II. *Zoroastre est la même personne que Moïse.* Les Perses placent au premier rang des dieux qu'ils honorent Tauthe, et lui donnent pour fils Mogmin, comme le rapporte Damascius, dans un ouvrage inédit qui se trouve à l'université d'Oxford. Il paraît qu'ils ont emprunté ce dieu aux Phéniciens et aux Égyptiens, peuples voisins, avec lesquels ils se trouvaient fréquemment en rapport, soit par la guerre, soit par le commerce; or j'ai prouvé que le Taaute des uns, le Theuth des autres, ne font qu'une même personne avec Moïse. Nous avons vu que les Egyptiens et les Eméséens appelaient Moïse Monimos et Monios. Agathias a pensé, non sans fondement (lib. II), comme nous le verrons plus tard, que la doctrine du culte du soleil et du feu, qu'ils conservent encore aujourd'hui, que la plupart de leurs anciennes institutions, que l'histoire de Zoroastre et les préceptes qu'il a laissés, et que leurs ancêtres leur ont transmis bien avant la naissance de Jésus-Christ, leur viennent également d'ailleurs; ce n'est pas chez eux que ces doctrines ont commencé. Ils vénèrent Zoroastre comme leur législateur, le réformateur de leur doctrine et de leur religion, comme celui qui leur a donné de sages règles de conduite. On n'est pas d'accord sur l'origine de ce personnage; l'opinion des savants est très-variée. Les uns pensent que c'est Cham, fils de Noé, d'autres Misraïm, fils de Cham; ceux-ci veulent que ce soit Japhet, ceux-là Chus; quelques-uns disent que c'est Apur, d'autres enfin que c'est Nemrod. Moi, j'ai une autre opinion, je ne manque pas de bonnes raisons pour affirmer que c'est Moïse. On n'est pas d'accord sur l'époque où aurait vécu Zoroastre; on lui en a assigné de si différentes, que ce fait suffit pour prouver qu'on ne sait rien de vrai à cet égard. Je ne m'occupe pas d'Eudoxe ni d'Aristote, qui prétendent qu'il a vécu six mille ans avant Platon, ni du platonicien Hermodore (apud Laërt. Proœm.), ou d'Hermippe, qui le placent mille cinq ans avant la guerre de Troie, opinion suivie plus tard par Plutarque (de Isid. et Osir.) et Suidas; Pline les a réfutés avec succès. D'autres le font contemporain de Ninus et un peu plus ancien qu'Abraham; ainsi il aurait précédé la venue du Messie d'environ deux mille ans. Cette opinion est celle des historiens modernes de Perse, qui placent Moïse sous le règne de Gustaphe, celui qui se chargea de propager en Perse la doctrine que lui proposait Zoroastre; il y en a qui pensent que ce Gustaphe lui-même n'est antérieur à Jésus-Christ que de cinq cents ans. Xanthus de Lydie (apud Laërt. Proœm.) fait vivre Zoroastre six cents ans avant l'expédition de Xerxès. Ceci nous rapproche de Moïse, qui mourut à peu près mille ans avant le passage de Xerxès en Grèce. Agathias (lib. II) dit que les Perses le font contemporain de Darius, fils d'Hystaspe, mais qu'on n'en a pas de certitude. Ismaël Abulféda (cap. de Persis) prétend qu'il fut l'aïeul de Cyrus. Saïd-Ebn-Batrik et Grégoire Abulfarage (Hist. Dyn. V) le placent sous Cambyse. Procock (in Abulf. de Mor. Arab., pag. 147), qui s'est beaucoup occupé de l'histoire des Perses, croit que c'est Darius, fils d'Hystaspe lui-même. De toutes ces opinions si diverses, je conclus que Zoroastre n'est qu'un être imaginaire; que si c'est la même personne que Moïse, il est tellement défiguré et rendu méconnaissable, qu'on ne peut rien déterminer. C'est encore la même difficulté pour connaître sa patrie; on n'est pas plus d'accord sur ce point. Les Perses modernes, retirés dans l'Inde, le font naître en Chine; les Carmaniens le font venir de l'Occident, tel que serait Moïse né en Egypte, contrée à l'occident de la Perse. Or il paraît que les Perses Carmaniens d'aujourd'hui se sont moins laissé imposer les opinions des autres peuples; ils ont mieux conservé leurs traditions primitives que les autres Perses transplantés dans l'Inde, après avoir été chassés de leur patrie, et qui ont pu accepter plus facilement les mœurs et les opinions des nouveaux peuples chez qui ils se sont fixés; aussi leur religion diffère-t-elle de celle des vrais Perses en plusieurs points, quoique sous d'autres elle soit la même, et qu'il soit facile de voir qu'elle provient de la même origine. Clément d'Alexandrie (Strom. I) fait de Zoroastre, tantôt un Perse, tantôt un Mède. Suidas (in Ζωροάστρης) le croit Perso-Mède; plusieurs historiens le croient de la Bactriane, d'autres d'Ethiopie. Arnobe (lib. I Observ. in Origen.) prétend qu'il est arrivé du fond de l'Ethiopie à travers la zone torride. Serait-ce parce que Moïse a épousé une femme du pays de Chus? Nous voyons que les Septante, que Josèphe et plusieurs interprètes ont donné à l'Ethiopie le nom de pays de Chus : j'ai déjà reconnu ce fait; mais ils ont plus souvent placé ce pays en Arabie; ainsi la femme de Moïse, qui était de Chus en Arabie, est appelée Ethiopienne dans le livre des Nombres. Moïse a pu donc aussi passer pour Ethiopien, puisqu'il a séjourné longtemps en Arabie auprès de son beau-père Jéthro, et qu'il a conduit si longtemps les Israélites à travers les deserts d'Arabie. Et Josèphe nous apprend

(Ant., liv. II, ch. 5) que Moïse a fait la guerre en Ethiopie. Comme il a passé pour Ethiopien, il a pu dès-lors facilement être cru originaire de la Chine, ou de la Perse, ou de la Médie; car les anciens, qui connaissaient peu la géographie, s'imaginaient que l'Ethiopie et les sources du Nil étaient placées du côté de l'Orient; voilà pourquoi ils ont dit que l'Ethiopien Memnon était fils de l'Aurore; il était honoré à Suze comme à Thèbes en Egypte. Stace dit que le Nil a sa source dans l'Orient (Theb., lib. IV et VIII), et Virgile qu'il baigne les bords de la Perse. Hérodote (liv. III) et Philostrate parlent d'une Ethiopie d'Asie. Il paraît que le Zoroastre de Marmara est le même personnage, malgré ce qu'en a dit Pline (liv. XXX, c. 1); car c'est de lui que parle Pierre Comestor dans son Histoire ecclésiastique, et dont il fait un roi de Thrace. Or ceci convient encore à Moïse; car les anciens historiens prennent quelquefois la Thrace pour la Palestine, et j'en dirai la raison quand je parlerai d'Orphée. Quelques savants ont cru concilier toutes ces opinions si contradictoires, en supposant plusieurs Zoroastre. Cette pensée leur a été suggérée par Pline, qui a dit qu'on ne savait pas s'il y avait eu un seul ou plusieurs Zoroastre. Suidas a partagé cette opinion (in Ζωροάστρης), et il a placé un Zoroastre dans la Bactriane, et un autre dans la Perso-Médie. Ce n'est pas Zoroastre, mais Oxyartes que Diodore, d'après Ctésias, appelle ce roi de Bactriane, qui fut si malheureux dans la guerre qu'il fit à Ninus. Au reste, personne n'a dit vrai, ni ceux qui veulent qu'il n'y ait eu qu'un seul Zoroastre, mais le font vivre trop tôt ou trop tard, ni ceux qui en admettent plusieurs. Ils se sont tous trompés, parce qu'ils n'ont pas su que Zoroastre était la même personne que Moïse. Une autre erreur, mais moins grave, est celle qui le confond avec Ezéchiel. Gorop Bécan (in Gallic.) est plus heureux dans ses conjectures, en croyant que Zoroastre, Mercure-Trismégiste et Orphée sont des personnages fictifs. La fable a fait Zoroastre fils d'Oromase ou d'Ormasde, par allusion à Amram, père de Moïse. Zoroastre a ri en venant au monde; c'est Moïse paraissant beau à sa mère au moment de sa naissance; l'arabe traduit ce passage par ces mots : *Riant avec beauté, par la grâce.* Hermippus dit (apud Plin., lib. XXX, c. 1) que Zoroastre eut pour maître Azonace : déjà nous avons vu qu'Azonace était un des noms de Moïse; ainsi donner à Zoroastre Azonace pour maître, c'est comme si on attribuait à Moïse la doctrine qu'on suppose laissée par Zoroastre. Les Perses appellent Zoroastre *Zardust.* Les Grecs ont voulu, selon leur usage, façonner ce mot d'après le génie de leur langue, et ils en ont fait Zoroade et Zarade; or ces deux noms ont aussi été donnés à Zoroastre; Zarade ou Zoroade, ou Zasrade, comme l'appelle Théodore de Mopsueste (cod. 81), est le même que Zaras, le maître de Pythagore, dont parle Alexandre Polyhistor (in lib. de Pyth. Symb. apud Cyril., lib. IV cont. Jul.); il est nommé Zarate par Plutarque (περὶ τῆς ἐντιμαίου ψυχογονίας); Zarès par Suidas (in Πυθαγόρας); Zaroes par Pseudo-Abdias (Hist. apost., lib. VI); et Zabrate par Porphyre (in Vitâ Pythag.). C'est par erreur que dans Clément d'Alexandrie (Strom. 1) on lit Nazarate. Diodore, si je ne me trompe, l'appelle Zathrauste (liv. I); mais le plus grand nombre lui conserve le nom de Zoroastre, qu'on dérive du grec et qui signifie *étoile vivante*, ζωὸς ἄστρον. Les Perses traduisent *Zardust* par ces mots, *ami du feu*, et ils disent que ce nom lui vient de ce que sa mère, lorsqu'elle le portait encore dans son sein, vit le ciel tout en feu et répandant au loin une clarté rougeâtre. On explique ce nom de Zoroastre par une autre raison, c'est que Zoroastre lui-même a vu Dieu au milieu des flammes, et qu'il a apporté le feu du ciel sur la terre. Il est facile de faire à Moïse toutes ces applications; il a vu Dieu au milieu d'un buisson tout en feu, il a eu des entretiens avec lui sur le mont Horeb, au milieu des éclairs et du tonnerre, et sa figure était toute brillante, tout éblouissante chaque fois qu'il en descendait. Les Perses Carmaniens appellent Zoroastre *zerateucho, recouvert d'argent*, parce que, disent-ils, il se plongea dans un vase qui contenait de l'argent fondu, d'après l'ordre d'un roi de Perse, qui voulait savoir par cette expérience s'il était agréable à Dieu, et qu'il en sortit sain et sauf. On lit dans les Annales d'Alexandrie par Saïd-Ebn-Batrick, que Nemrod voyagea en Orient, et que voyant du feu sortir de la terre, il s'en approcha et l'adora; que depuis ce temps il fonda le culte du feu, en établit pour chef Andeschane, et que ce dernier parla au diable au milieu du feu. Or Nemrod vivait du temps de Zorodaschte, l'auteur de la religion des Sabéens, celui que d'autres ont appelé Zoroastre. Déjà nous avons vu que quelques écrivains ont cru voir Zoroastre dans Nemrod. Saïd dit qu'il était son contemporain, et en fait une personne distincte; cependant, d'après ce qu'il lui attribue, il est évident qu'il les confond ensemble. Ce feu qu'il voit et qu'il adore, ce diable qui lui parle au milieu du feu, tout cela est certainement emprunté à l'histoire de Moïse, et prouve que Zoroastre n'est pas une autre personne que lui. Il y en a qui ont cru que le nom de Zoroastre était *Mog*, d'où l'on aurait fait *Magus.* Magus aurait donné son nom aux mages, dont la doctrine était appelée par Platon magagistie, ou magichagistie, et non machagistie, comme met Ammien (lib. XXIII); le mot est formé de deux mots grecs, μαγικὴν ἁγιστείαν, *religion des mages.* Les Arabes le nomment *Mage*, et comme ce Mage a enseigné aux hommes le culte du feu et les mystères de la divinité, c'est une preuve qu'il est le même que Zoroastre; il est probable que ces noms *Mog* et *Mage* viennent du nom Moïse. Comme de *Moscheh* on a fait μῶσχος, puis μῶγος. Ainsi on aura fait *Mage* et *Mog*, d'autant plus qu'en arabe le g du mot *Mage* a un son doux, comme en français le g devant les voyelles e et i. J'ai dit que le nom de mage avait été donné aux disciples de Mage; ce nom est aussi celui des disciples de

Zoroastre. C'est lui, dit S. Justin (liv. I, c. 1), *qui a appris aux hommes la science des mages, l'origine du monde, et à connaître le mouvement des astres :* tous les auteurs sont d'accord sur ce point; or *Moïse était instruit dans toutes les sciences des Egyptiens, et il devint puissant en paroles et en œuvres* (Act. VII, 22); il remplit l'Egypte du bruit des merveilles qu'il opérait; il annula et surpassa tous les enchantements de Jannès et de Mambrès. Pline, dans l'énumération qu'il fait des plus célèbres magiciens, compte Moïse et Zoroastre (liv. XXX, c. 1). Laërce dit que les Juifs étaient disciples des mages; serait-ce parce qu'ils étaient originaires de la Chaldée, ou bien parce qu'ils avaient eu pour législateur Moïse qui passait pour un mage célèbre? Les anciens auteurs n'attribuaient pas à Zoroastre d'avoir enseigné la science de la magie ordinaire, qui consiste en des tours de prestidigitateurs; ils voulaient parler de cette science qui apprend à connaître et à honorer la divinité. C'est ainsi que l'entendaient Platon (Alcib. 1), Pythagore, Empédocle et Démocrite; et pour s'en instruire, ils entreprirent de longs voyages sur terre et sur mer, et se condamnaient à une espèce d'exil (Plin., loc. cit.). Apulée défend beaucoup l'art de la magie, qu'il dit avoir été anobli par Zoroastre (Apol. 1) et employé par lui à honorer la divinité et à la faire connaître des hommes; il ajoute que le mot mage, en persan, signifie *pontife*. Dion Chrysostôme (Orat. XXXVI) et Porphyre tiennent à peu près le même langage quand ils disent que les Perses donnent le nom de mages à ceux qui se consacrent au culte de la divinité, et s'appliquent à en approfondir les mystères. Et en effet, c'est le sens du mot mage dans la langue persane; d'après Philon (ibid.), les mages sont des philosophes qui s'étudient à pénétrer les mystères de la nature. Hésychius dit que les Perses donnent le nom de mages aux hommes pieux, aux prêtres, aux hommes qui s'occupent de la science théologique (in Μάγοι). Suidas (in μάγοι) émet la même opinion, quand il assure que les mages de Perse, disciples de Zoroastre, sont des philosophes voués au culte de la divinité. Les Perses disent que Dieu a révélé à Zoroastre les mystères de la création; qu'il a eu le don de prédire l'avenir et la connaissance de plusieurs sciences qu'il ne pouvait dévoiler. S. Justin dit qu'il a parlé de l'origine du monde, et qu'il a écrit sur l'astrologie (liv. I, ch. 1); Suidas lui attribue cinq livres sur cette science (in Ζωροάστρης). Moïse a aussi écrit cinq livres où il rapporte la création du monde et fait plusieurs prophéties; outre les lois qu'il nous a laissées, il a confié à la mémoire des anciens et des sages parmi les Hébreux plusieurs choses qu'il n'a pas écrites; aussi quand S. Etienne, dans les Actes des Apôtres (VII, 2), dit que Moïse était instruit dans toutes les sciences des Egyptiens, Clément d'Alexandrie prétend (Strom. 1) qu'il veut surtout parler de la médecine et des mathématiques. On lit dans Abulféda (Hist., cap. de Persis) que des mages plus anciens que Zoroastre avaient reconnu deux principes de toutes choses, la lumière et les ténèbres, ou Dieu et le diable; que Zoroastre avait corrigé cette doctrine, en enseignant que Dieu était plus ancien que la lumière et les ténèbres, qu'il n'y en avait qu'un, et qu'il était le créateur de la lumière, des ténèbres et du monde formé par la combinaison de ces deux éléments. Abulfarage (Hist. Dyn. V) dit que Zoroastre a passé pour le disciple d'Elie; qu'il a prédit aux Perses la venue du Messie, et que c'est cette prédiction qui a amené les mages auprès du berceau de Jésus-Christ; d'autres disent qu'il a détruit l'idolâtrie chez les Arabes. Toute cette histoire s'applique aisément à Moïse, qui a appris à ses contemporains et laissé par écrit pour les siècles à venir que le monde avait été créé par le Seigneur qui a créé toutes choses, et qui commence son récit en parlant de la lumière et des ténèbres. On l'a dit disciple d'Elie; on eût dû plutôt l'appeler son maître, car Elie se conformait à la loi et aux préceptes de Moïse, et faisait partie du même peuple. Moïse a prédit la venue du Messie, et a inséré dans ses livres plusieurs prédictions relatives à ce grand bienfait; il est possible que les mages qui vinrent adorer Jesus-Christ, et qui avaient des indications particulières, aient appris par les livres de Moïse le pays et l'époque où le Messie devait naître. Moïse a proscrit l'idolâtrie dans les termes les plus forts. On dit que Zoroastre fut recherché par le roi de la Chine, qui le voulait faire mourir, mais qu'il se sauva et triompha de ses ennemis. D'autres rapportent que le roi des Perses voulant frapper de son épée Zoroastre, lorsqu'il était enfant, sa main se dessécha aussitôt; que cependant cette punition miraculeuse ne l'empêcha pas d'ordonner que Zoroastre fût jeté dans le feu, mais que Dieu changea en lit de roses le bûcher enflammé sur lequel il avait été placé; que ce prodige ne corrigea pas le roi, et qu'il s'apprêtait à lui faire subir de nouveaux supplices, lorsque Dieu châtia son impiété en inondant son royaume de cousins à dards empoisonnés. Moïse, comme tous les Israélites, était condamné à périr par ordre du roi d'Egypte, et il fut exposé sur le Nil. Lorsqu'il fut sauvé de la mort qui le menaçait, Pharaon chercha encore à le faire mourir. Longtemps après, quand il revint en Egypte, de retour de son exil chez les Madianites, il punit l'opiniâtreté du roi d'Egypte, qui faisait peser sur les Israélites le poids d'une dure servitude, en lançant contre les Egyptiens une nuée de cousins. On dit que Zoroastre échappa aux embûches que lui tendit le roi de Chine et se sauva en Perse; Moïse, après avoir échappé aux effets de la malveillance de Pharaon, se retira chez les Madianites, et arracha plus tard les Israélites à sa cruauté. On dit que Zoroastre, fuyant en Perse, fit geler un fleuve qui lui barrait le passage. Cette fable fait allusion au passage miraculeux des Hébreux à travers la mer Rouge. Moïse fait jaillir de l'eau d'un rocher en frappant dessus avec sa baguette; les Perses ont dénaturé ce fait en

disant que Zoroastre consacra au dieu Mithras une caverne d'où jaillissait une source d'eau. Dion Chrysostôme, dans son discours connu sous le nom de Borysthénique, rapporte plusieurs points de la doctrine des Perses qu'il est bon de consigner ici. On y lit que Zoroastre avait tant d'amour pour la sagesse et la vertu, que, pour éviter la société des méchants, il s'était retiré sur une montagne qui s'enflamma par le feu du ciel; ce prodige effraya les Perses, ils allèrent sur la montagne essayer par leurs prières d'apaiser Dieu; alors Zoroastre vint à eux du milieu des flammes, les rassura et établit des cérémonies pour les sacrifices, comme s'il en avait reçu l'ordre sur la montagne. Depuis ce temps, il ne se mêla plus à la foule, il n'avait de commerce qu'avec les hommes pieux qui s'occupaient des fonctions du culte, et que les Perses appelaient les mages. Le récit des Perses modernes sur Zoroastre est à peu près semblable. Ils disent que Zoroastre se sauva en Perse; que, cherchant un jour à se retirer dans un endroit solitaire, il fut enlevé au ciel; qu'il y vit Dieu au milieu des flammes; ce n'était pas avec les yeux de son corps qu'il l'avait vu, ils en eussent été trop éblouis, mais par l'intermédiaire d'un ange; qu'il reçut de la main de Dieu un livre de loi appelé *Zundavastaw*, et qu'il avait rapporté le feu du ciel sur la terre. Les Perses avaient sans doute appris que Moïse faisant paître un jour ses troupeaux près du mont Horeb, en Arabie, y vit un buisson en feu, et reconnaissant que le Seigneur y était (Exod. III, 6), *il se cacha le visage parce qu'il n'osait regarder Dieu.* Ils savaient que Dieu lui avait parlé sur cette montagne *face à face, du milieu des flammes;* que Moïse avait reçu sa loi au milieu des éclairs et du tonnerre: *Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu des feux; la fumée s'en élevait en haut comme celle d'une fournaise, et toute la montagne était agitée par un grand tremblement* (Exod. XIX, 18); que retournant auprès de son peuple, il avait la figure tout illuminée, et brillante d'une clarté céleste; que pour vaincre l'obstination de Pharaon, il avait fait tomber la grêle et répandre des feux sur la terre des Egyptiens (IX, 23). Nous voyons dans Suidas (in Ζωροάστρης) et dans Clycas (Ann. Part. II) que Zoroastre souhaita périr par le feu du ciel; d'après les Fastes de Sicile, Cédrénus et saint Grégoire de Tours, il a réellement péri par la foudre; d'autres disent qu'il disparut de la terre, ce qui a fait croire aux Perses Carmaniens qu'il avait été enlevé au ciel; on a prétendu qu'il était caché dans un cercueil que le hasard a fait découvrir près de Bagdad, et que les anges l'en avaient enlevé. Qui ne reconnaîtra dans tous ces récits une allusion à l'incertitude où nous sommes sur l'endroit de la sépulture de Moïse? Les Perses disent que Zoroastre n'a pas vu Dieu à découvert et face à face; les flammes cachaient sa figure et l'enveloppaient comme un voile; Dieu dit à Moïse: *Vous me verrez par derrière, mais il ne vous sera pas donné de voir mon visage* (Exode XXXIII, 23). Zoroastre a accrédité sa loi en faisant de nombreux prodiges; Moïse aussi. Zoroastre (Plin. liv. XI, ch. 42) a vécu vingt ans avec un fromage si bien conservé, qu'il ne sentait pas la moisissure. Cette fable fait allusion à la manne qui nourrit les Israélites dans le désert; au jeûne de Moïse durant les quarante jours et les quarante nuits qu'il passa sur la montagne, et à ce qui est rapporté des habits des Israélites qui ne s'usèrent pas pendant quarante ans. Les lois de Zoroastre et de Moïse ont plusieurs points de ressemblance. Zoroastre défend de convoiter injustement le bien d'autrui; les lois de Moïse font la même défense. Zoroastre demande qu'on soit zélé pour sa loi; Moïse fait la même recommandation. Zoroastre a fait la distinction des nourritures pures et impures, comme Moïse; ils défendent tous les deux de manger des choses impures, de toucher aux cadavres et à d'autres objets déclarés impurs (Lév. XI). Les Perses observent encore ces points, et ils emploient de grandes purifications pour effacer les souillures qu'ils peuvent contracter. Ils brûlent la graisse des victimes dans les sacrifices, comme les Hébreux (ibid. XIX, 18). Dans les deux lois on prescrit le pardon des injures; il est défendu par l'un et l'autre de rien ajouter ou de rien retrancher (Deut. IV, 2). Tous les deux ont établi un grand-prêtre à qui il est prescrit de fréquentes ablutions, et qui a droit à la dîme de tous les biens (Nomb. XVIII et XXI). Zoroastre défend à son grand-prêtre d'avoir commerce avec sa femme quand elle est dans son temps accoutumé; Moïse étend cette défense à tous les Israélites (Lév. XVIII, 19). Tous les deux veulent que les femmes s'éloignent de la société des hommes durant le temps de leurs infirmités. Les Perses ne mangent pas la chair du porc; elle est aussi défendue aux Israélites (ibid. XI, 7). Les Perses ne peuvent avoir des statues, pas plus que les Hébreux (Exod. XX, 4). Zoroastre a prescrit, comme principal caractère de sa loi, d'entretenir perpétuellement le feu qu'il a apporté du ciel, et le nom de Mage, qui est attribué aux disciples de Zoroastre, désigne spécialement chez les Perses et les Arabes un adorateur du feu; aujourd'hui on les appelle *Guèbres.* Or ce culte du feu n'a pas commencé chez les Perses, il vient de Chaldée ou d'ailleurs (Agathias lib. II). Moïse aussi avait ordonné d'entretenir un feu perpétuel (Lév. VI, 12, 13): *Le feu demeurera toujours allumé sur l'autel, et on ne le laissera jamais éteindre. Le prêtre y mettra du bois et y fera brûler les graisses des hosties pacifiques. Le feu sera toujours allumé sur l'autel.* De là la fête que les Juifs appelaient ξυλαφορεῖων, *du port du bois,* parce que dans ce temps ils portaient le bois nécessaire pour l'entretien du feu; Josèphe en parle dans sa guerre des Juifs (liv. II). Diodore rapporte qu'Antiochus Epiphane fit éteindre ce feu. Le culte du feu était en honneur chez plusieurs peuples, qui le conservaient avec soin dans les prytanées. Le rabbin Moïse Ben-Maimon (in more Nevochim lib. III, cap. 30) nous apprend que cet usage était très-ancien

chez les Chaldéens ; cet usage à passé aussi chez les Mèdes et les pays de la Cappadoce. Benjamin de Tudèle parle de certains peuples d'Asie et des Iles, qui adorent le feu, et qui même, comme dans les Indes, s'y précipitent et s'y laissent brûler, les uns par zèle religieux, les autres pour se conformer aux lois. Saïd Batrick dit que Bahram, roi des Perses et fils de Jesdégirde, ayant vaincu les Turcs et tué leur roi Chacan, la douzième année du règne de l'empereur Théodose-le-Jeune, se rendit à Aderbyan, ville d'Arménie; que là il entra dans le temple consacré au culte du feu, et qu'étant tombé de cheval, il n'en alla pas moins à pied offrir sur l'autel les dépouilles de l'ennemi. Les Caïmachites de l'Inde, les anciens Turcs (Geogr. Nub.) et l'Egypte entière avaient adopté le culte du feu, ce qui explique pourquoi on voit chez eux tant de statues de Vulcain. Virgile, dans son Enéide, dit que *Jarbas, roi des Gétules, avait élevé dans ses vastes états cent temples magnifiques au père des dieux, et cent autels avec des feux allumés jour et nuit.* Nous lisons dans Silius (lib. III) qu'on entretenait le feu dans le temple d'Hercule, à Cadix; on l'entretenait également dans le temple de Jupiter Ammon, et chez les Arabes, qui se réunissaient à certaines heures marquées du jour pour renouveler leurs sacrifices (Menachem Lanzano in duab. Manib.). On voyait le même culte à Delphes, ce qui s'explique, parce que Apollon était, comme je le ferai voir, le même que Moïse ; on le voyait à Athènes dans le temple de Minerve, et dans toutes les villes de la Grèce (Casaub. in Athen. lib. XV, c. 19). On le voyait dans le temple de Vulcain sur l'Etna; à Rome, le soin d'entretenir le feu sacré était confié aux Vestales, et les Romains avaient appris le culte du feu des Albains, qui, eux, le tenaient des Laviniens. Prudentius n'ose dire si c'est une colonie de la Phrygie ou de la Grèce qui l'a apporté en Italie. Les empereurs romains, à l'exemple des rois perses, faisaient porter devant eux un vase rempli de feu sacré. Il n'y a pas encore longtemps que le culte du feu sacré était en vigueur en Lithuanie, chez les Samogites et les Moscovites; ces peuples avaient des relations de commerce avec les Perses, par l'Arménie et l'Ibérie. Durant plusieurs siècles, le feu sacré avait une grande célébrité sur les montagnes du Caucase; Teixier et quelques autres auteurs prétendent que le même culte subsiste encore. Oléarius a prouvé la fausseté de cette assertion (tom. I, liv. IV); or, il a été sur les lieux, et son témoignage n'est pas suspect. Il est probable que c'est de la Perse que cet usage sera parvenu jusqu'aux peuples de la Sarmatie, et cela dès la plus haute antiquité; car Nymphodore nous apprend que les Sauromates, peuple tout-à-fait barbare, adoraient le feu (Clem. Protrept). Guillaume de Rubruquis en dit autant des Tartares (ch. III), ainsi que Jean Plancarpin (ch. III) des peuples du Nord : cet usage a passé jusqu'aux habitants de la Bretagne, chez qui l'on voyait le culte du feu sacré dans le temple de Minerve. Il avait gagné les peuples d'Hibernie, au rapport de Giraud de Cambrai (Topog. Hib. dist. II, c. 34); cet historien nous apprend qu'ils appelaient ce feu, le feu de sainte Brigitte, comme si cette pieuse fille était l'auteur de ce culte; la communauté des religieuses de sainte Brigitte, à Kildare, se nommait la Maison du feu. Ce qui prouve que c'était une institution païenne, c'est qu'un archevêque de Dublin, du nom de Henri, l'abolit comme indigne du christianisme; cependant on prétend que l'usage d'entretenir une espèce de feu sacré dans le pays ne cessa entièrement que sous le règne de Henri VIII. Herréra remarque qu'aujourd'hui encore les Mexicains conservent chez eux le culte du feu. Si l'on en croit les voyageurs, ce culte subsisterait en Chine, patrie de Zoroastre, d'après les Perses modernes, et des victimes se précipiteraient dans le feu aux applaudissements des spectateurs. On lit dans Maxime de Tyr, (Or. XXXVIII) que les anciens Perses regardaient le feu comme le symbole de la divinité ; c'est encore aujourd'hui l'opinion des Brachmanes. Porphyre dit (περὶ ἐμψ. ἀποχ.) : *Nous entretenons dans nos temples le feu perpétuel en l'honneur des dieux, parce que c'est le symbole qui se rapproche le plus de la divinité.* Plus tard, le feu qui, dans le principe, n'avait été que comme l'image de la divinité, devint lui-même la divinité; peut-être fut-ce à cause des paroles suivantes de Moïse (Deut. IV, 24) : *Le Seigneur, votre Dieu, est un feu dévorant;* ou celles-ci (ibid. IX, 3) : *Sachez donc aujourd'hui que le Seigneur, votre Dieu, passera lui-même devant vous comme un feu dévorant et consumant qui les réduira en poudre, les perdra et les exterminera en peu de temps devant votre face.* Ce n'était pas sans raison que Josèphe disait à Apion que presque tous les peuples avaient emprunté aux Juifs, non seulement leurs rites religieux, mais jusqu'à l'usage de porter des flambeaux allumés. Je reviens à Zoroastre. Ce fut le bruit de sa renommée, parvenue jusqu'à la Grèce, qui fit circuler dans ce pays certains oracles appuyés sur la magie; il est facile d'en découvrir la fausseté : on les a publiés avec les écrits de Bellus et de Pléthon. Ces oracles sont plus anciens que ceux qui parurent du temps de Crésus, au rapport de Nicolas Damascène; mais ils ne sont pas plus authentiques. Il ne faut pas ajouter foi non plus à ces livres chaldaïques, enrichis de notes et de commentaires chaldaïques, dont parle Jean Pic. On en peut dire autant du livre intitulé le *Zind*, que je ne connais que de nom, mais qui, dit-on, contient différents secrets à l'usage de la magie, et tout ce qui concerne le culte du feu sacré. Il serait possible que le nom de *Zind* vînt du mot lithuanien *Zinez*, qui signifie le feu (Michov., Sarmat. lib. II, ch. 2). Il y a encore un autre livre apocryphe dont parle Pline (liv. XXX, c. 1), et qu'Hermippus aurait publié sous le nom de Zoroastre. C'est à toutes ces sources qu'on a puisé pour composer le code des lois des Perses, connu sous le nom de Zundavastaw, que je crois fort ancien et le même dont parle Eusèbe (P. ev. liv. I). C'est de là que l'hérétique Prodicus a tiré tous ses mystères impudiques (Strom. I). Porphyre accuse les

chrétiens d'avoir composé une foule de livres apocryphes (in Vit. Plot.), entre autres une Apocalypsè de Zoroastre, dont il s'est attaché à montrer la fausseté. Effectivement, dans les premiers temps de l'Eglise, les hérétiques ont fait paraître bien de ces écrits dont parle Porphyre, les gnostiques surtout, et ces écrits ont beaucoup nui aux progrès du christianisme parmi les païens ; car ceux-ci ne savaient pas distinguer entre les orthodoxes et les hérétiques. Ce qui prouve que les Perses ont attribué à Zoroastre plusieurs traits de la vie de Moïse, c'est qu'ils en ont fait autant à Darius Nothus ; Teixier nous apprend (liv. XIX, ch. 1) que les devins avaient prédit à Homaïa, mère de Darius Nothus, qu'elle donnerait le jour à un fils qui ferait un jour le malheur de la Perse. La crainte de contribuer à l'accomplissement de cette prédiction porta Homaïa à enfermer son enfant dans une corbeille, et à l'exposer sur le fleuve de Jéhun ; un paysan tira cette corbeille de l'eau, y trouva un enfant, fut touché de sa beauté, l'éleva et le nomma *Darabé*, ce qui signifie *sauvé des eaux*. Quoique ce récit soit fabuleux, il confirme cependant une histoire véritable. J'ai prouvé clairement que Zoroastre n'est autre que Moïse ; que toute la religion des Perses est puisée dans les livres de Moïse : il en résulte que j'ai établi jusqu'à l'évidence l'antiquité de Moïse.

CHAPITRE VI.

1. *L'ancienne religion des Indiens est puisée dans les livres de Moïse.* Tout le monde sait que la religion des Indiens Guzarattes est très-ancienne. Les principaux dogmes sont renfermés dans un livre qu'ils appelent *Chaster ;* il remonte à une si haute antiquité qu'il n'y a que des gens très-instruits qui puissent comprendre la langue dans laquelle il est écrit, cette langue étant aujourd'hui presqu'inconnue. Ils ont aussi les livres des anciens Brachmanes, que les Brachmanes modernes étudient avec beaucoup de soin. On trouve dans cette secte tant de traces frappantes de l'histoire et de la doctrine de Moïse, qu'il ne saurait y avoir de doute sur la source d'où on a tiré ce qu'ils contiennent; ainsi, ils parlent, comme la Bible, de la création du monde, de celle du premier homme et de la première femme, de la perversité des premières générations, de la punition que Dieu leur infligea, et de la manière dont le monde fut renouvelé. Ils disent que Dieu est descendu du ciel sur le mont Méropurbaté, tout éblouissant de clarté et de lumière, et qu'il a donné lui-même au patriarche Bremave le livre de sa loi appelé *Chaster*. Certainement ils avaient entendu parler de Moïse, qui avait reçu la loi de Dieu sur le mont Horeb. Je crois que le mont Méropurbaté est le même que le mont Méros dans l'Inde, tout couvert de lierre et de vignes, dont parlent les biographies de Bacchus ; car c'est de Méros qu'on le dit originaire. Le mot Méros, qui signifie *cuisse*, aura donné lieu à la fable admise chez les Grecs, que Bacchus était sorti de la cuisse de Jupiter. Il n'y a pas plus de montagne Méros dans l'Inde qu'il n'y a de vérité dans la naissance fabuleuse de Bacchus ; ce qui en aura fait naître l'idée, c'est que Bacchus étant le même que Moïse, les Indiens, qui lui avaient donné un autre nom, ont imaginé aussi celui de Méros. Toutefois, on peut, avec Bochart (liv. I, ch. 18), donner une autre explication de la fable qui fait sortir Bacchus de la cuisse de Jupiter. Le mot *Jarchah* ne signifie pas seulement *cuisse*, il désigne encore le côté d'une chose quelconque : ainsi, au livre des Juges, on lit *Ve jarchete har Hephraim*, ce qui veut dire : sur le flanc ou le côté de la montagne d'Ephraïm. Le mot μηρὸς a également la même signification, car les Septante ont traduit ἐν μηροῖς ὄρους Ἐφραΐμ. Pour dire en hébreu que Moïse allait sur le mont Horeb, et y faisait de longs séjours, le texte met *Hebeloim, veboscese ve jarcheto hel hahar*. Le traducteur grec, en voulant raconter cette particularité de la vie de Moïse, aura écrit ὅτι Μῶυσῆς ἀνέβη εἰς τὸ ὄρος τοῦ θεοῦ, καὶ κεχρύψικε ἐν τῷ μηρῷ αὐτοῦ ; un auteur, peu sur ses gardes, aura cru que μηρῷ αὐτοῦ se rapportait à θεοῦ et voulait dire cuisse de dieu, tandis que le grec signifie μηρὸς ὄρους, *latus montis, côté ou flanc de la montagne*; et, comme le texte dit que Moïse était caché dans le flanc ou dans une caverne de la montagne d'où il voyait passer le Seigneur, on aura conjecturé qu'il était caché dans la *cuisse* du Seigneur. Les Guzarattes forment un peuple partagé en tribus diverses qui ne s'associent pas entre elles, par mariages, par adoptions, ou par alliances ; c'est comme les douze tribus d'Israël qui se conservaient avec leurs noms et leurs familles distinctes. Les Brachmanes sont, comme chez les Israélites la tribu de Lévi, uniquement destinés aux services des autels. Mégasthène, contemporain d'Alexandre-le-Grand, a écrit une histoire des Indes, dont Clément d'Alexandrie nous a conservé quelques fragments (lib. III Indic. ap. Clem. Alex. lib. I Strom.), qui nous apprend qu'il y a beaucoup de rapports entre les doctrines des Brachmanes, des Juifs et des anciens Grecs. D'après Mégasthène, au rapport de Strabon (lib. XV), ils racontaient l'origine du monde comme Moïse ; ils croyaient que le monde avait été créé par un seul Dieu, qui le conservait, et que ce monde périrait un jour ; ils avaient connaissance du paradis terrestre. Leurs habits, dit Philostrate, ressemblaient beaucoup à ceux des prêtres juifs ; ils employaient l'huile pour les onctions dans les consécrations, et ils marchaient nu-pieds dans les cérémonies, à l'exemple de Moïse, qui ôta sa chaussure pour approcher du buisson ardent. Ils ont le Décalogue, qui leur a été transmis dans des caractères très-anciens, ils y ont vu aussi qu'un jour tous les hommes seraient sous l'empire de la même loi. Strabon et Arrien nous apprennent, toujours d'après Mégasthènes, qu'ils regardaient comme un crime d'offrir à Dieu des victimes difformes ou avec des taches, et qu'ils avaient une espèce de loi du talion, ce qui se rapporte à ce que nous lisons dans l'Exode (XXI, 24) et dans le Deutéronome ; il y avait aussi chez

eux une loi qui défendait aux Indiens de se faire esclaves ; Diodore assure (liv. II) que cette loi avait été portée par un de leurs philosophes ; elle tirait probablement son origine de ces paroles du Lévitique (XXV, 39, 40, 41, 42) : *Quand votre frère réduit à l'indigence se sera vendu à vous, vous ne le contraindrez pas à vous servir comme font les esclaves étrangers; il sera chez vous comme sont les mercenaires et ceux qui sont venus d'ailleurs ; il ne sera chez vous que jusqu'à l'année du Jubilé; alors il sortira de chez vous avec ses enfants pour rentrer dans sa famille et dans l'héritage de ses pères ; car ils sont mes esclaves, parce que je les ai fait sortir d'Egypte ; c'est pourquoi ils ne seront pas vendus comme on vend tous les autres esclaves. Ne dominez donc pas sur votre frère, mais craignez le Seigneur, votre Dieu.* Encore de nos jours, quand ils veulent se mettre en route le matin pour un voyage, les prêtres enfoncent dans la terre leur bâton, dont le sommet est surmonté de la tête d'un serpent; alors les voyageurs se prosternent et le vénèrent. N'est-ce pas là une allusion au serpent d'airain de Moïse, ou un souvenir de l'histoire d'Eve trompée par le serpent. Il y a aussi aux Indes une secte dans laquelle un frère était obligé d'épouser la femme de son frère mort avant lui : il n'y a pas longtemps qu'une loi a aboli cet usage emprunté des Juifs. Toutes ces raisons ont fait croire à quelques savants que les Brachmanes descendaient des dix tribus qui avaient formé le royaume d'Israël détruit par Salmanasar.

II. *Les Indiens de Coromandel ont pris leur religion dans les livres de Moïse.* Tous les Indiens n'ont pas la même croyance sur la divinité; il y a parmi eux une infinité de sectes qu'il est inutile d'énumérer ici. Je vais seulement dire un mot des Indiens habitant la côte de Coromandel. Quoique leur religion et leurs usages diffèrent de ceux des Indiens Guzarattes, ils n'en présentent pas moins des vestiges de la doctrine de Moïse, quelques-uns même croient que c'est Moïse qu'ils honorent sous le nom d'Annura. Ils reconnaissent un seul Dieu, créateur du monde. Ils disent que Brama, fils de Dieu, a mis au monde Cassiopa sans le secours d'une femme, et que ce Cassiopa fut le père de tous les Brachmanes ; qu'il épousa Ditis, et en eut des enfants bons et méchants. Ils font ainsi allusion à l'histoire d'Adam (que les habitants de Bengale connaissent par son nom), d'Eve, d'Abel et de Caïn. Ils disent qu'avant la création du monde, rien n'existait que Dieu et l'eau, par allusion à ces mots de la Genèse (I, 2) : *Et l'esprit de Dieu était porté sur la surface des eaux.* La fable des Geants est tirée du sixième chapitre de la Genèse qu'ils ont défiguré. Ils dansent devant leurs idoles, à la manière des Hébreux devant le veau d'or; cependant il paraît que cet usage est venu des Egyptiens. Comme les Egyptiens avaient emprunté plusieurs rites aux Hébreux, ceux-ci, à leur tour, ont dû en prendre quelques-uns des Egyptiens durant le long séjour qu'ils ont fait en Egypte. La religion des Indiens, qui nous occupe en ce moment, vient des Egyptiens, des Perses et d'autres peuples qui avaient eu connaissance de la religion des Hébreux. L'usage de danser devant les idoles existait chez presque tous les peuples, dès la plus haute antiquité. Les Brachmanes, en s'approchant des idoles, portent des clochettes ; le grand-prêtre, chez les Hébreux, en portait aussi. Ils percent les oreilles aux enfants qu'ils doivent consacrer au service des autels ; les Hébreux en faisaient autant à l'égard de ceux qui étaient voués au service domestique dans les maisons particulières. Les Indiens font brûler jour et nuit devant leurs idoles des lampes allumées au feu sacré ; ils regardent comme impurs les femmes nouvellement accouchées et les enfants qui viennent de naître, et des ablutions effacent ces sortes d'impuretés ; ils donnent les noms à leurs enfants dans les premiers jours de leur naissance; tous ces usages paraissent empruntés aux Hébreux. Ils punissent de mort l'inceste et l'adultère ; c'est aussi la peine portée par la loi de Moïse contre ces crimes. Il n'y a que les Brachmanes qui puissent pénétrer dans l'intérieur des temples ; chez les Hébreux, les Lévites seuls avaient ce privilége. Des ablutions les purifient de leurs souillures et de leurs fautes, comme chez les Hébreux. Les deux peuples se croient souillés par le contact d'un corps mort. Les Brachmanes placent des mets devant les idoles ; c'est une imitation des pains de proposition. Les Brachmanes étaient obligés d'épouser des filles qui n'avaient pas encore atteint l'âge de puberté ; les rabbins disent que la même chose était prescrite au grand-prêtre des Juifs. Chez les Brachmanes, comme chez les Juifs, on lavait les corps des morts ; chez les uns comme chez les autres, on se purifiait d'un meurtre en voyageant. Un célèbre rabbin, Maimonides (part. III, c. 29), prétend qu'au temps où il écrivait, les Indiens, qui adoraient des idoles, connaissaient l'histoire d'Adam et d'Eve, du fruit défendu et du serpent trompeur. Toutefois il faut convenir que la religion des Indiens de Coromandel est beaucoup plus moderne que celle des Indiens Guzarattes, et paraît composée des doctrines de quelques Juifs d'un temps postérieur. On y trouve aussi quelques points du christianisme qu'ils auront appris, soit de l'apôtre S. Thomas, de S. Bartholomée, de S. Pantæne ou d'autres saints missionnaires ; ils ont encore pu en être instruits au moyen de leurs relations de commerce avec quelques chrétiens Perses. Ils font de Brama un fils de Dieu, un médiateur entre Dieu et les hommes, et lui attribuent tout ce que les chrétiens attribuent à Jésus-Christ. Ils disent que Dieu est venu sur la terre; qu'il a pris le nom de Christ; qu'il a vaincu le démon, vainqueur du monde, et a arraché à ses fers seize mille vierges qu'il tenait captives, et qu'épris de leur beauté il les épousa toutes, ce qui fait allusion à la délivrance des âmes et à la victoire de Jesus-Christ sur les puissances de l'enfer. Ils disent que Gayazore a effacé les péchés du monde, et que Dieu l'a ensuite condamné à

mourir, mais en accordant toutefois le privilége de délivrer leurs amis de l'enfer à tous ceux qui placeraient un pain sur son corps. Tout ceci se ressent bien de cette ancienne calomnie qu'on faisait contre les chrétiens, et dont parle Cæcilius dans sa réponse à Minutius Félix : on les accusait de placer un enfant couvert de farine devant ceux qu'ils initiaient aux saints mystères, de leur bander les yeux, et de les faire piquer ainsi cet enfant. Par cette calomnie, les ennemis du christianisme faisaient allusion au mystère de l'Eucharistie, et voulaient parler du corps de Jésus-Christ caché sous les apparences du pain. Quoi qu'il en soit, il paraît clair et démontré que les anciennes religions des Indiens ont beaucoup puisé dans les livres de Moïse.

III. *Les Chinois et les Japonais ont profité aussi des livres de Moïse.* Les Chinois et les Japonais ont beaucoup appris de la doctrine de Moïse par les Brachmanes, leurs maîtres. Ils sont d'accord avec Moïse sur l'existence d'un seul Dieu qu'on ne peut ni voir par les yeux, ni concevoir par l'esprit, ni représenter par aucun objet ; ils admettent son récit sur la création du monde, sur le paradis terrestre, sur le premier homme. Ils disent qu'il y avait un serpent à l'arbre sur lequel ils pensent que s'assit le Créateur du monde, rappelant par cette fable l'histoire d'Eve séduite par un serpent. Ils ont chez eux une histoire semblable à celle de Sodome et de Gomorrhe ; ils croient qu'une grande ville a été engloutie pour punir les crimes de ses habitants, et un lac, qu'ils appellent Chin, a recouvert l'emplacement qu'elle occupait. Ils revendiquent pour eux l'histoire de Moïse sauvé des eaux. Ils attribuent à Leanghooio, général d'une armée chinoise, qui faisait la guerre contre les Tartares, le miracle d'avoir rafraîchi son armée en faisant jaillir de l'eau d'un rocher ; ils attribuent encore à un vieillard de leur pays le miracle d'avoir fait sortir de l'eau de la terre en la frappant avec un bâton.

IV. *Comment la doctrine de Moïse a pu arriver jusqu'aux Indes.* Il paraît que c'est par leurs relations de commerce avec les Egyptiens, et peut-être aussi avec les Hébreux, que les Indiens ont eu connaissance des mystères des Hébreux. Ce qui porte à croire que les Hébreux ont parcouru le golfe Arabique, le golfe Persique, la mer des Indes, ce sont les voyages sur mer entrepris par ordre de Salomon et sous son patronage, en Ophir. Il n'est pas probable que ces navigateurs aient borné leurs courses à visiter ce seul pays. Il paraît que le nom du cap Comorin vient de l'hébreu ; le navigateur Marc Paul dit (liv. III, ch. 43) qu'on l'appelle sur les lieux, *Rescomaran,* ce qui est pour *Rohse cumerin* et veut dire, *cap des prêtres païens* ou des Brachmanes ; car Benjamin de Tudèle dit que *camerim* signifie les prêtres magiciens qui habitent les îles des Indes. Les habitants indiens de Tanguth rachètent leurs enfants au moyen d'un bélier qu'ils immolent à la manière des Hébreux ; c'est ce que nous apprend encore Marc Paul (liv. I, ch. 45). Ils auront eu connaissance de la loi de Moïse qui prescrit le *rachat des premiers nés qui ouvrent le sein de leur mère, parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des bêtes.* Il y en avait qui étaient rachetés par le sacrifice d'une brebis. L'histoire nous apprend que souvent les Egyptiens ont voyagé dans les Indes. Diodore dit (liv. I et II) qu'Osiris pénétra dans l'Inde, qu'il y régna cinquante-deux ans, qu'il apprit à ce peuple grossier de bien belles choses, qu'il y bâtit des villes, institua des lois et forma, dans plusieurs endroits, des colonies d'Egyptiens, en sorte que, dans la suite, les Indiens revendiquèrent pour leur pays la gloire d'avoir donné le jour à ce dieu que les anciens historiens y font arriver de l'Occident. Je sais bien que cette expédition d'Osiris dans l'Inde, aussi bien que celle d'Hercule est fabuleuse et a été jugée telle par Eratosthène et Strabon ; mais il n'y aurait eu aucune habileté à imaginer de pareilles fables, si d'anciennes relations de commerce entre ces deux peuples ne leur eussent donné quelque air de vraisemblance. Mais laissons là la fable et revenons à l'histoire. Elle nous apprend que Sésostris soumit à son empire toute l'Asie jusqu'à l'Inde, les îles de la mer de l'Inde et les côtes ; et qu'il pénétra dans l'Inde sur de grands vaisseaux partis du golfe Arabique ; elle nous apprend que plusieurs Egyptiens se sauvèrent dans l'Inde, lors de l'invasion de l'Egypte par Cambyse. Les Arabes, dès les temps les plus reculés, avaient des établissements dans l'Inde ; Denys le Périégète en place auprès du fleuve Indus. Une preuve des fréquents rapports de commerce entre les Egyptiens et les Indiens, c'est ce voyage qu'on faisait tous les ans d'Egypte dans l'Inde, dont parlent Pline (liv. VI, ch. 23) et Solin (cap. 54). Nous avons encore d'autres preuves de ces relations mutuelles : les deux peuples ont la même opinion sur la création du monde, à qui ils attribuent la forme d'un œuf ; ils ont une profonde vénération pour les vaches, et Artapan dit que cette opinion est originaire d'Egypte. Les Indiens ont deux langues ; les Egyptiens se servent de deux caractères pour écrire. Les Chinois emploient, pour écrire, les mêmes hiéroglyphes que les Egyptiens. L'histoire des deux peuples est gravée sur des pierres dans des souterrains ; dans l'Inde aussi on faisait usage de caractères mystérieux. Ils ont à-peu-près le même mot pour exprimer Dieu, il s'appelle Thoth chez les uns, et Tao chez les autres. Les Brachmanes ont construit une pyramide qui renferme, à ce qu'ils disent, les ossements de quelque Dieu ; tout le monde connaît les pyramides d'Egypte. La coutume des Chinois d'enfermer les femmes dans l'intérieur des maisons, de leur comprimer tellement les pieds dès leur enfance, qu'elles peuvent à peine marcher, est imitée des Egyptiens, qui, pour les mêmes motifs, interdisaient toutes chaussures aux femmes. Les deux peuples ont les mêmes ornements sur leurs habits, ce sont des serpents entrelacés. Il y a chez les uns et chez

les autres une grande ardeur pour l'étude de la chimie. Ils s'approprient tous les deux la fable du Phénix; les Chinois l'appellent *Fung*, qui est un mot d'une langue d'Occident, car c'est phénicien. Les Indiens, les Chinois, les Egyptiens ont à-peu-près les mêmes idoles, dont plusieurs imitent presque des serpents; ils ont les principaux points de la doctrine de Pythagore, que Pythagore avait apprise des Egyptiens et que les Brachmanes conservent encore aujourd'hui; ils ont surtout la doctrine de la métempsycose, venue d'Egypte, comme le croient Hérodote (liv. II, ch. 323) et Clément d'Alexandrie (Strom. lib. III et VI), et qui d'Egypte aura pénétré dans l'Inde et à la Chine. Philostrate s'est trompé grossièrement (Vit. Apoll. lib. III, c. 6) quand il dit que c'est Pythagore qui a inventé cette doctrine, et qu'il l'a enseignée aux Brachmanes, de qui les Egyptiens l'auraient reçue. Les Japonais ont des idoles surmontées d'une tête de bœuf et de chien, comme les Egyptiens. Quand Lucien dit que les Egyptiens furent les premiers peuples qui honorèrent des dieux, qui leur construisirent des temples et leur consacrèrent des bois, il faut entendre par là que les Egyptiens furent les premiers qui introduisirent l'idolâtrie, et que c'est d'eux que les autres peuples, y compris les Indiens, ont emprunté leurs dogmes et leurs rites religieux. Les Egyptiens avaient appris à de bonnes sources la manière d'honorer Dieu, puisqu'ils la tenaient de leurs pères, descendants de Noë; aussi dans le commencement on ne voyait pas de statues dans leurs temples, pas plus que chez les peuples de la Syrie; mais par la suite des temps, ils perdirent leur ferveur primitive, et adoptèrent des religions criminelles. La vraie religion s'est conservée chez les Hébreux, telle qu'ils l'avaient reçue de Noë et d'Abraham, par la chaîne de la tradition. Ceci demande un plus grand développement.

CHAPITRE VII.

I. *Moïse reconnu et honoré par les peuples du nord et du couchant: par les peuples de Thrace.* Le culte de Theuth ou du Mercure d'Egypte, que déjà nous savons n'être que Moïse, était si répandu parmi les peuples étrangers, que chez les Thraces, les Germains, les Scythes, les Gaulois, les Bretons et les Espagnols on lui rendait les plus grands honneurs. Pour les Thraces, nous avons l'autorité d'Hérodote, qui dit (lib. II, c. 30, et lib. V, c. 7) que Mercure n'était pas le dieu du peuple, mais celui des rois, qu'ils déployaient la plus grande pompe pour son culte, et qu'ils prétendaient descendre de lui; d'après le témoignage de Polybe (lib. IV), on voyait un temple de Mercure au milieu du détroit du Bosphore de Thrace. Il y avait à Bithynie, ville voisine de la Thrace, et située en face du Bosphore, un lieu appelé *Maison de Mercure.* Arrien parle d'une statue de Mercure élevée sur le rivage du Pont-Euxin. Il y avait aussi à Lampsaque une statue de Priape, qui était le même que Moïse, comme je dois le faire voir; il présidait aux navigations, en mémoire du passage heureux de la mer Rouge par les Israélites, sous la conduite de Moïse. On honorait aussi Mercure dans l'île d'Imbros, près de la Thrace, sous le nom d'Imbrans. Il est permis de voir dans ce nom celui d'Amram, de Moïse: on l'aura modifié en y ajoutant un *b* par euphonie, comme des mots latins *camerus, numerus,* on a fait chambre, nombre. Les Septante ont traduit le mot hébreu *Nyambram* par Ἀμεβράμ. Nous avons vu, d'après Josèphe, que les Egyptiens avaient coutume de donner aux enfants les noms de leurs pères; ainsi Moïse aura eu le nom de son père Amram, et ce nom aura été donné à l'île d'Imbros. Les Cariens, habitants de cette île, et les Ioniens ont connu Amram et Moïse dans le temps que Psammitichus régnait en Egypte, époque à laquelle, selon Hérodote (liv. II, ch. 61, 152 et 154; liv. III, ch. 11), ils vinrent se fixer à Imbros; ou bien les Phéniciens les leur auront fait connaître, lorsqu'ils quittèrent leur patrie sous la conduite de Phœnix, et allèrent fonder des colonies à Bithynie, en Thrace et dans les pays voisins. De nouvelles colonies de Phéniciens se succédèrent dans tous ces pays, et certainement, elles ont pu faire connaître les noms de Moïse et d'Amram. Polybe nous apprend qu'il y avait en Thrace un temple de Sérapis. Ptolémée Lagus fit venir de Pont une statue de ce dieu. Les Thraces honoraient aussi beaucoup Bacchus, si célébré par les poètes. Or ce personnage, comme je l'ai prouvé, n'était que Moïse. On honorait aussi Vulcain à Lemnos, et nous avons vu que ce dieu n'était autre que Moïse; il y avait même, dans cette île, une montagne qui portait le nom de Mercure. Les Thraces rendaient les honneurs divins aux Cabyres; un de ces Cabyres était Bacchus (liv. I Argon., Schol. Apoll.); un autre, Mercure (Scoliastes Apollonii, ibid.); un autre, Esculape. Or Sérapis, Bacchus, Mercure, Esculape, ne sont autres que Moïse. Ainsi on peut croire que les mystères de ces dieux n'étaient autres que l'histoire de Moïse défigurée; on les célébrait à Imbros et à Lemnos (Hesychius in Κάβειροι), à Samothrace. Ces mystères furent apportés chez les Tyrrhoniens en Toscane (Paræn.); Enée les apporta en Italie (III, Enéide). Les Thraces ont pu encore apprendre à connaître Amram et Moïse par les relations de commerce qui s'établirent entre eux et les Hébreux (liv. IX, ch. 1) du temps de Josaphat, roi de Juda, et Ochozias, roi d'Israël. Ainsi, il est vrai de dire que les Thraces ont connu Moïse et qu'ils lui ont rendu les honneurs divins.

II. *Les Germains connaissaient et honoraient Moïse.* Tacite dit formellement (de More Germ.) que *les Germains rendaient les plus grands honneurs à Mercure*, et il ajoute que *les Suèves honoraient aussi Isis; qu'il ne voyait pas trop pourquoi, si ce n'est parce que son culte aurait été apporté chez eux.* Mais d'où ce culte aurait-il pu venir, si ce n'est d'Egypte, où l'on honorait ce dieu? En traversant le Pont-Euxin, il aura suivi le Danube et sera arrivé jusqu'aux Suèves, d'où il se sera

sera étendu dans toute la Germanie ? Gruter fait voir (Inscr. p. 138) que dans l'ancien calendrier des Germains on célébrait la fête du vaisseau d'Isis. Diodore nous apprend (liv. I) que les Egyptiens gagnèrent les bouches du Danube sous la conduite d'Osiris. Hérodote dit (liv. II, ch. 103) que sous Sésostris ils soumirent les Scythes et les Thraces, qu'ils élevèrent des trophées dans ce pays, qu'ils allèrent jusqu'au Phase, et qu'une partie de l'armée resta en Colchide. Le diacre Paul dit que les Germains donnaient à Mercure un autre nom ; ils l'appelaient *Wodan* ou *Guvodan*. Ils avaient vu dans les livres de Moïse qu'il n'était pas digne de Dieu de le représenter sous aucune forme humaine ; c'est pourquoi ils n'avaient pas de statues, ni même de temples ; c'est Tacite encore qui nous l'apprend. On a bien trouvé des temples dans certains endroits de la Germanie, mais ils ont dû être construits dans les siècles postérieurs. Les Germains comptaient le temps par nuits et non par jours, de même que les Gaulois, usage emprunté à Moïse, qui a placé dans son récit la nuit avant le jour. Ils tiraient au sort avec des baguettes ; ne serait-ce pas en mémoire de la verge d'Aaron qui verdit lorsque celles des autres tribus ne changèrent pas ? Les Moscovites, encore de nos jours, font la distinction de mets purs et impurs. Je pourrais même dire que le mot *Germain* a quelque ressemblance avec le nom de Moïse. Tacite nous apprend (de More Germ. c. 2), que ce mot est d'origine germaine ; vient-il du mot *Herman ?* On a aussi bien pu faire venir *Germain* de *Herman*, qu'on a fait du mot latin *Germanus* le mot espagnol *Hermano*. Or *Herman* est la même chose qu'*Irmin*, et Irmin est le même nom que Mercure chez les Germains. On a appelé les Germains *Teutons*, du mot *Theuth*, comme d'*Herman* on les a appelés Germains.

III. *Les Gaulois connaissaient et honoraient Moïse.* Il paraît que le culte de Mercure a passé de la Germanie dans les Gaules. César nous dit que les Gaulois avaient sur Mercure la même croyance que les Grecs (Guerre des Gaul. liv. VI). *Mercure est le premier de leurs dieux, et ils lui élèvent un grand nombre de statues. Ils le regardent comme l'inventeur de tous les arts, comme le guide des voyageurs ; c'est encore le protecteur du commerce.* Les deux peuples aussi ont connu le mot Theuth ; les Germains étaient appelés Theutons, et chez eux on trouve plusieurs personnages portant des noms empruntés à ce mot, comme Theutha, reine célèbre d'Illyrie, Theutoboche, Théodobalde, Théodomann et Théodeberte. Aventin (Nomencl. præfix. Ann. Bojor.) place la racine de ces mots dans l'ancien mot germain *Dieths*, qui signifie *richesses, devoir, beaux exploits ;* Grotius (in Hist. Goth). prétend qu'ils viennent de *Theud, peuple ;* mais notre étymologie est la plus fondée, et elle a pour elle le suffrage des savants. Les Danois et les peuples du Nord, d'origine germaine, appellent Mercure *Tiis*, les Anglais l'appellent *Tevès ;* c'est ce que nous apprend le savant Worms (Mon. Dan. lib. I, c. 4). Les Gaulois honoraient un dieu suprême sous le nom de *Teutate*, et lui immolaient des victimes humaines. Ce mot vient probablement des deux mots *Theuth* et *Thaith*. *Thaith* signifie *chemin* en langue armorique, qui ressemble beaucoup à la langue bretonne, et qui l'une et l'autre viennent de l'ancien gaulois ; ainsi *Theuth Thait* ou *Teutates* voudrait dire *le dieu du chemin*, ce qui est un des noms de Mercure, comme je l'ai déjà dit. C'est Camden (Brit. p. 13) qui nous a fourni cette explication. On peut encore faire venir ce mot *Teutates* de *Theuth* et *Tat ;* ce dernier mot signifie *père* dans l'ancienne langue celtique et dans quelques vieux dialectes de Germanie ; alors ce serait comme si on disait *Mercure le père*, à l'imitation des Romains, qui avaient les mots *Diespiter, Jupiter, Maspiter*. Ce qui prouve encore que la religion des Egyptiens a pénétré en Germanie et dans les Gaules, c'est une statue qu'on a découverte dernièrement à Tournai, dans le tombeau de Childéric, roi des Francs, et qu'on peut voir à la Bibliothèque-Royale. Elle est en or, surmontée de la tête d'un bœuf, et porte un soleil au front. C'était la statue du dieu Apis, sur laquelle, comme nous l'apprend Macrobe, on plaçait un soleil ; et pour qu'on ne pût douter que c'était un Apis, on avait ajouté dessus trois cents abeilles d'or, afin que le nom de ces abeilles, qui est le même que celui du dieu Apis, *apis*, fît bien connaître celui du dieu qu'on avait voulu représenter. Il est probable que le nom des abeilles, *apis*, leur a été donné par suite de l'opinion qu'avaient les anciens, que les abeilles sortent des entrailles pourries des bœufs. Comme Apis était un bœuf, les abeilles qui en sortaient reçurent le nom d'*apis*. Cette étymologie est beaucoup plus vraisemblable que toutes les autres qu'on a pu donner jusqu'ici. Octave, dans Minutius Félix, nous apprend que les Egyptiens honoraient des têtes de bœufs. Cet usage a pénétré en Grèce. Les voyageurs rapportent qu'aujourd'hui même on voit dans l'île de Mélos un grand autel de marbre orné de têtes de bœuf. Les Indiens, qui ont reçu des Egyptiens leur culte, et qui le conservent encore, portent sur leurs drapeaux des têtes de bœufs. Plusieurs Pères, comme Tertullien (adv. Judæos, c. 1), Lactance (lib. IV, c. 10), S. Optat, S. Jérôme et quelques autres pensent que le veau d'or d'Aaron n'était pas un veau entier, mais seulement la tête d'un veau. Les Hébreux avaient pris ce rite des Egyptiens, et ils faisaient ce qu'ils avaient vu faire en adorant une tête de bœuf. On lit dans Plutarque, que quand les Cimbres, qui étaient des Celto-Scythes, vinrent fondre sur l'Italie, ils avaient avec eux, comme leur dieu tutélaire, un taureau d'airain, probablement originaire d'Egypte ; que c'est par ce dieu qu'ils juraient quand ils demandaient quelque chose, et qu'après leur défaite, ce dieu devint le partage du général Lutatius Catulus qui se l'appropria. Je ferai remarquer que les Grecs ont introduit dans leur langue le mot Theuth qu'ils ont changé en celui de θεός. Nous savons par Diodore

(liv. I) que presque tous les dieux des Grecs leur venaient d'Egypte, je l'ai déjà fait voir pour un grand nombre. Du grec θεὸς les Latins ont fait *Deus*.

IV. *Les Bretons ont connu et honoré Moïse.* On ne peut douter que les Bretons n'aient admis le culte de Mercure; car Tacite dit (Vie d'Agric.) qu'ils avaient chez eux tous les dieux des Gaulois. Denis le Périégète nous apprend que les Annites, peuple de la Bretagne, célébraient le culte de Bacchus avec la plus grande pompe; or Bacchus n'est autre que Moïse, comme je l'ai déjà dit. Strabon rapporte aussi (liv. V) que les mystères de Samothrace, où l'on retrouve l'histoire de Moïse, étaient connus dans une île voisine de la Bretagne.

V. *Les Espagnols ont connu et honoré Moïse.* Je n'hésite pas à affirmer que les Espagnols ont imité les Gaulois dans le culte qu'ils rendaient à Teutate, comme ils les imitaient en bien d'autres choses. Je ne m'appuie pas précisément sur ce qu'on croyait qu'il y avait à Carthagène un tombeau qu'on disait être celui de Teutate; mais j'ai pour moi l'autorité de Tite-Live qui affirme le fait; et puis j'ai encore pour autre motif de le croire, la connaissance que des Celtes en grand nombre se sont reflués vers l'Espagne, y ont porté leurs habitudes et leur religion, et s'y sont établis sous le nom de Celtibériens.

VI. *Les Américains ont connu et honoré Moïse.* Une remarque importante et qui paraîtra telle, c'est que les Méxicains appelaient leur Dieu *Teutl*, d'où vient *Teutlille*. Je n'ose pas dire que le mot Teutl est tiré de l'égyptien *Teuth*, je craindrais trop la critique. On sait ce que Diodore (liv. V) et l'auteur des Merveilles, qu'on croit être Aristote, ont dit de cette île immense au milieu de la mer Atlantique, éloignée des côtes d'Afrique de plusieurs journées de navigation, découverte par les Carthaginois et sur laquelle ils ont gardé un si profond silence. S'ils ont dit vrai, il est facile de voir que le Teuth des Mexicains et des habitants du nouveau monde n'est autre que le Taaute des Phéniciens, qui de chez eux aura passé aux Carthaginois, et est le même que le Theuth des Egyptiens. On a longuement disserté sur l'origine des Américains. Mon opinion est qu'il est probable que d'anciens Phéniciens ou d'anciens Carthaginois auront passé le détroit de Gibraltar, ainsi que d'autres peuples, habitant les côtes de l'Europe ou de l'Afrique, et qu'ils auront fait route vers le couchant; en effet, l'histoire nous apprend que plusieurs voyages de ce genre ont été réellement effectués. Mais arrivés aux Tropiques et y trouvant des vents qui soufflaient de l'est à l'ouest et se sentant poussés dans la même direction par la mer, ils se seront laissé diriger au gré du vent et de la mer, et auront abordé ainsi heureusement en Amérique. Il leur était difficile de s'en revenir dans l'ancien monde, parce qu'il leur aurait fallu aller chercher les vents favorables fort loin et jusqu'au vingt-septième degré; on sait qu'il règne sur mer une grande inconstance de vents une fois qu'on a passé les Tropiques; ils n'auront donc pas pu faire connaître leur découverte à l'ancien monde, ou s'ils l'ont fait, un long intervalle, ou la négligence ou quelque autre cause auront interrompu toutes relations; comme on a vu cesser complétement, par suite d'une violente peste, tous les rapports qui avaient existé entre les habitants de Norwège et du Groenland, au point de faire oublier jusqu'à l'existence de ces derniers. Cette opinion se confirme par ce que rapportent de graves écrivains, comme François Lopez de Gomara (Hist. Indic. lib. I, c. 13), Joseph d'Acosta (Hist. Indic. lib. I, c. 19), et Garcilasse de Véga (Hist. Yncar. lib. I, c. 3), savoir que Christophe Colomb s'est frayé son chemin vers ces contrées d'après les renseignements d'un navigateur espagnol nommé Alphonse Sanctius d'Heulva. Ils disent que ce navigateur, qui commerçait avec les habitants des Canaries et des Açores, avait été entraîné fort loin et poussé par la tempête vers des régions inconnues, qu'il trouva moyen de s'en retourner, qu'en chemin il arriva à Madère, qu'il fut très-bien accueilli par Colomb, que probablement il y rencontra, et qu'à sa mort il lui laissa de précieux renseignements sur tout ce qui lui était arrivé, par reconnaissance pour la généreuse hospitalité dont il avait été l'objet. Il est fort croyable que ce qui est arrivé à Sanctius sera arrivé à d'autres. On a trouvé en Amérique plusieurs vestiges des anciennes religions et des anciens rites du vieux monde. Ils connaissaient le déluge, ils savaient qu'une seule famille sauvée du naufrage général avait repeuplé le monde, ils avaient entendu parler de la confusion des langues. Les Canadiens disaient qu'après le déluge le monde avait été renouvelé par Mesou, c'est-à-dire le Messie. Ces mêmes peuples et d'autres aussi connaissaient l'histoire d'Abel et de Caïn; toutefois elle était défigurée par le mélange de leurs fables. Les Mexicains conservent la tradition du feu perpétuel, et nous avons vu que c'était une doctrine puisée dans les livres de Moïse. Les Mexicains élevèrent un autel de pierre à l'endroit où des magiciens obtinrent une réponse du démon. Jacob en avait fait autant après avoir vu la face du Seigneur. Ils immolaient des victimes humaines d'après un usage emprunté aux Phéniciens. Ils se tiraient du sang en se faisant des incisions sur le corps, comme les prophètes de Baal du temps d'Elie. Ils observaient le jubilé tous les cinquante ans et le sabbat chaque septième jour. Mammon était un des dieux de Saint-Domingue. Les Caraïbes célébraient par des fêtes et des réjouissances le retour des nouvelles lunes. Il y a des peuples en Amérique qui annoncent les jours de fêtes au son des trompettes comme faisaient les Juifs. Ils s'abstiennent de manger de la chair de porc, de la graisse des animaux, ainsi que de plusieurs animaux que la loi de Moïse déclare immondes. Les uns brûlent la graisse d'ours et l'offrent à Dieu. Au Pérou on immole des agneaux, à l'exemple des sacrifices pacifiques prescrits par la loi de Moïse. Ils ont quel-

que chose qui se rapproche de la pâque, comme quand ils marquent les portes des maisons avec de la farine détrempée dans du sang. Ils disent que lorsque le soleil envoya ses enfants Mancocapaque et Coya Mamma pour adoucir les mœurs sauvages de leurs ancêtres, il leur donna un bâton d'or, en leur recommandant de s'arrêter et de fonder un empire à l'endroit où ils parviendraient à le fixer en terre. C'est une allusion à la baguette merveilleuse de Moïse. Dans l'Amérique du nord les femmes s'isolent et se tiennent en retraite durant le temps de leurs infirmités. Quand on recherche une fille en mariage, il est d'usage que les jeunes gens offrent volontairement de servir dans la maison des parents des jeunes filles, à l'exemple de Jacob chez Laban. Chez les Méchoucans celui qui touche le cadavre d'un homme se purifie ensuite par des ablutions. Au Pérou, à Guatimala et à la Nouvelle-Espagne, les frères épousent les femmes de leurs frères auxquels ils survivent. A Saint-Domingue le plus proche parent d'un mari épouse sa veuve. Les Caraïbes épousent leurs parentes d'après des conventions réglées ; ils appellent leurs cousins leurs frères. Ils prennent pour femmes leurs captives ; mais ils les rasent, et ne laissent leurs cheveux qu'à leurs autres femmes libres. La cérémonie du mariage au Pérou consiste pour le mari à attacher un soulier au pied de la mariée. Tout cela ressemble beaucoup à ce qui est prescrit dans la loi de Moïse : quand un frère refusait d'épouser la veuve de son frère mort avant lui, elle lui ôtait le soulier du pied. Au Nicarage, les femmes nouvellement accouchées sont impures, et il n'est permis à personne de les approcher ; c'est encore tiré de la loi de Moïse. Dans les temps postérieurs à ces premières navigations, il y en a eu encore plusieurs ; ce qui le prouve, ce sont les vestiges du christianisme qu'on y a trouvés en grand nombre ; on y a trouvé aussi enfouies des médailles d'Auguste, et d'autres portant des inscriptions purement latines. Je crois qu'on a abordé dans ces contrées à différentes époques, par différentes causes, et que différents peuples de l'ancien monde y sont arrivés : les uns ont pu y être poussés par les vents de l'Est qu'on rencontre aux Tropiques ; d'autres ont pu y être jetés par des tempêtes, comme celle qui a porté des Portugais au Brésil. Les premiers que la tempête poussa vers les îles Fortunées furent les Phéniciens, au dire de Diodore (liv. V), lorsqu'ils parcouraient les côtes occidentales de l'Afrique ; après eux vinrent les Tyrrhéniens et les Carthaginois. La même cause a pu faire découvrir d'autres contrées, le voisinage ainsi a pu amener des rapprochements. Ne pourrait-on pas dire aussi que les deux mondes autrefois se touchaient du côté du nord, qu'il n'y avait pas la séparation qui existe aujourd'hui? Ne pourrait-on pas attribuer l'état actuel à une violente irruption de la mer? Ce qui est arrivé pour la Sicile, pour la Bretagne, a pu arriver en d'autres lieux, comme nous voyons qu'il arrive encore dans les lieux voisins de la mer. On aurait alors le moyen d'expliquer tout naturellement comment les bêtes sauvages et les animaux de toutes sortes s'y sont frayé un chemin. C'est là l'opinion de beaucoup de savants, et ils ne manquent pas de bonnes raisons pour la justifier. Je crois que les Africains de la Guinée et de l'Angola qui demeurent entre la zône torride ont pu facilement arriver en Amérique, et qu'en remontant le fleuve des Amazones, ils ont pu gagner le Pérou. Car ces peuples ne savent ni lire ni écrire ; ils se servent de cordes à nœuds de distance en distance et de couleurs diverses pour leurs calculs, ce qui est aussi l'usage des Chinois. Les uns et les autres adorent le soleil et la lune, et leurs rois se prétendent les descendants du soleil. L'Amérique a aussi des Amazones comme l'Afrique. Les Ethiopiens de l'Occident et qui demeuraient près de la mer, ont eu des relations de commerce avec ceux qui résidaient dans l'intérieur de l'Afrique, et la couleur noire de leur peau a pu s'effacer par le croisement des races et par le changement de climat, comme on l'a vu pour d'autres peuples ; et puis on a trouvé en Amérique des hommes de couleur noire. Je pourrais ajouter encore beaucoup de choses, mais je m'écarte de mon sujet.

CHAPITRE VIII.

I. *Les Grecs ont défiguré la doctrine de Moïse par une multitude de fables.* J'arrive maintenant aux Grecs, ce peuple grossier pour qui l'antiquité et l'histoire des premiers temps étaient tellement choses inconnues, que le prêtre d'Egypte avec lequel Solon conféra dans la ville de Saïs, au rapport de Platon, dans son livre de Timée, et qui se nommait *Pateneit*, dit Proclus (in Timæo), lui reprocha avec raison que les Grecs étaient des enfants qui ne savaient grandir. Josèphe, dans ses dissertations contre Apion, reproche aux Grecs la nouveauté de leurs doctrines ; il dit que tous leurs législateurs, à l'exception de Moïse, sont des hommes nouveaux, au point que dans Homère on ne trouve pas même une loi portant un nom grec. Les Grecs ont appris l'origine du monde des Phéniciens et des Egyptiens de qui, d'après Philon de Byblos (Eus. Præp. év. liv. I) tous les peuples ont reçu leurs connaissances théologiques ; c'est par ce canal que leur sont parvenus les livres de Moïse ; mais ils les ont si fort dénaturés par les fables puériles qu'ils y ont ajoutées pour les accommoder aux temps et aux hommes de leur époque, et sur lesquelles ont encore renchéri les générations postérieures, qu'il est difficile d'y découvrir la vérité à travers les ténèbres épaisses qui en dérobent la clarté. On s'en aperçoit surtout dans leur théogonie ; elle est presque toute empruntée hors de leurs pays, ce qui a fait dire à Hérodote qu'elle était toute de l'invention d'Homère et d'Hésiode. Philon de Byblos fait le même reproche aux Phéniciens (Eus. Prép. év. liv. II, ch. 53) : il dit qu'ils apprirent l'origine du monde dans les livres de Taaute, c'est-à-dire de Moïse et de Sanchoniathon ; qu'ils y puisèrent les principes d'une théologie vraie ; mais qu'ils ont ensuite tellement gâté des sources si pures

et tellement tout défiguré par leurs fables, qu'on ne peut plus démêler la vérité que très-difficilement. Cependant les Grecs n'ont pas effacé toute trace de la vérité, au point qu'il soit impossible d'apercevoir quelques restes de la doctrine de Moïse à travers les fables qui la défigurent; on y rencontre des sentences entières, quelquefois même les propres expressions de Moïse. Cette observation n'a pas échappé à Josèphe, à saint Justin, à Clément d'Alexandrie, à Eusèbe et à plusieurs autres qui ont su en tirer parti. Il est inutile d'insister ici davantage; pourtant comme j'ai à traiter le même sujet, je ne pourrai me dispenser de prouver que c'est de Moïse qu'ils ont pris toutes ces fables qui forment leur antiquité et qui ont donné naissance à leurs nombreuses divinités. Moïse est le vrai auteur de toute la sagesse qu'on trouve chez les peuples barbares, comme l'a dit Tatien; on remarquera que je vais donner des preuves que nul autre n'a encore données avant moi.

II. *Les Grecs ont eu connaissance de Moïse par Cadmus et Danaüs.* Il est probable que Cadmus et Danaüs ont appris aux Grecs à connaître Moïse. Le premier, qui était de Phénicie, comme on le pense généralement, et contemporain de Moïse, chassé de son pays par Josué, avec d'autres Phéniciens, se sera rendu en Grèce; là il aura trouvé un peuple grossier et sauvage, et se sera efforcé de le civiliser; il leur aura appris à bâtir des villes, leur aura donné les premières notions des sciences et des arts, et leur aura fait connaître Moïse, célèbre en Phénicie par la renommée de ses exploits. Vers le même temps arrivait aussi en Grèce Danaüs, expulsé d'Egypte; il aura aussi parlé de Moïse dont la réputation était grande dans le pays d'où il venait. Ce que ces deux chefs connus ont fait, d'autres encore ont pu le faire d'après les mêmes causes. Ces éloges pompeux de Moïse ont dû se répandre dans le peuple, et comme les Grecs étaient une nation très-portée à croire et à inventer ce qui n'était point, ils auront prêté à Moïse les différentes histoires de leurs dieux et de leurs héros, comme ils savaient qu'avaient fait avant eux les Phéniciens et les Egyptiens. Ils allèrent même jusqu'à créer des dieux à l'aide de l'histoire de Moïse, comme ils l'ont fait pour Mercure, pour Bacchus et pour Vulcain qu'ils ont mis au rang de leurs dieux. Herodote (liv. II, ch. 50), Diodore (liv. I) et Eusèbe avaient déjà remarqué avec raison que les Grecs avaient adopté pour dieux plusieurs dieux et plusieurs héros d'Egypte. Je n'examine pas en ce moment quels sont les dieux d'origine grecque et ceux d'une origine étrangère, je n'ai en vue que de faire voir que dans plusieurs de ces dieux on retrouve Moïse.

III. *Apollon c'est Moïse.* Apollon est un de ces dieux; dans les livres attribués à Orphée (Hym. in Apoll.) il est appelé Βάκχιος et dans Callimaque Βοηδρόμιος : ces noms indiquent qu'il était le même que Bacchus. Ensuite Apollon est le même que le soleil; Osiris est aussi le soleil; Osiris était appelé Liber, ce qui explique pourquoi Virgile donne au soleil le nom de Liber. Ainsi Apollon est le même que Bacchus ou Liber. Hérodote dit qu'il est fils d'Osiris (liv. II, ch. 144), qu'il est Orus lui-même, que d'autres ont cru le frère d'Osiris. Il fut tué par les Titans, qui lui avaient tendu des piéges; et, laissé mort sur un rivage, sa mère le ressuscita (Diodore liv. I). Ne peut-on pas voir là Moïse exposé sur les eaux et sauvé par les soins de sa mère et de sa sœur? Un fait digne de remarque, c'est que tout ce que dit Plutarque dans son livre sur Isis et Osiris, ce que les Grecs rapportent des Géants, des Titans, du combat d'Apollon avec le serpent Python, de l'exil de Bacchus et des égarements de Cérès, est tout-à-fait semblable à ce que racontent les Egyptiens d'Osiris et de Typhon; or j'ai fait voir qu'Osiris et Typhon sont la même personne que Moïse. Apollon est aussi appelé Pan dans les livres Orphiques (Hymn. in Apoll.); les rochers, les cavernes, les sommets des montagnes sont sensés soumis à son pouvoir; on disait qu'il errait sur les montagnes : toutes choses qui conviennent à Pan et à Bacchus. Cicéron dit (Nat. des dieux, liv. III) que le premier, Apollon, était fils de Vulcain qui avait eu Nilus pour père; le second est né dans la Crète, nom qui s'appliquait souvent à la Palestine, comme je dois le faire voir; le troisième était fils de Jupiter, probablement parce qu'on appelait fils de Dieu ceux qui se distinguaient par leur piété comme fit Moïse; le quatrième est né en Arcadie, comme le dit Aristote (Protr. Clém. Alex.). Pausanias parle du bois sacré, du temple d'Apollon d'Arcadie, et des sacrifices qui s'y offraient. J'ai déjà fait voir qu'on croyait aussi Mercure originaire d'Arcadie. Proclus (Hymn. in Sol.) donne à Bacchus Apollon pour père, il l'appelle aussi Adonis. Artémidore (liv. II, ch. 35) le croit aussi inventeur de la parole et de l'éloquence, ce que d'autres attribuent à Mercure. Mercure a fait présent à Apollon d'une lyre; Apollon aimait beaucoup la musique, comme Mercure et Bacchus; il aimait également les danses, à ce que nous apprend Homère par son hymne à Apollon; de là le surnom de Χορεποιός qui lui est donné dans les chants Orphiques (Anthol. lib. I, c. 38); tout ceci est une allusion au cantique de Moïse, répété par sa sœur Marie et par les femmes qui marchaient après elle avec des tambours, formant des chœurs de musique, comme on le voit au quinzième livre de l'Exode. Apollon est appelé Μουσαγέτης (*chef des Muses*) comme Bacchus. On les appelle tous les deux Γιγαντολέτης (*tueurs de géants*). On peut voir combien il y avait de ressemblance entre eux et combien on leur attribuait souvent les mêmes faits, en lisant l'hymne en leur honneur qui se voit dans l'Anthologie. Le bâton de Mercure est emprunté de lui; Aristophane (Avib.) le représente comme le serviteur de Jupiter aussi bien que Mercure. Les habitants d'Elide leur avaient élevé un autel commun à tous deux sous le nom de θυραῖον (*Dieu qui préside au seuil des portes*), parce qu'il présidait à l'entrée et à la sortie des maisons (Sat. liv. I, ch. 9). Aristide (Hymn. in Minerv.)

l'appelle Προπύλαιον (*qui est devant la porte*). Les Grecs l'appellent Ἀγυιεὺς (*de chemin*) ; Horace (lib. IV, Od. 6) lui donne le même nom, parce qu'il présidait aux chemins; or nous avons vu que tout cela convient à Mercure. Il est le père de la médecine, comme Esculape; il a passé pour le père d'Esculape. On le représente jeune et sans barbe, comme Bacchus et Esculape; et quoique ce dernier porte de la barbe, Stace l'appelle le jeune fils d'Apollon (Hymn. in Minerv.) ; il est nommé Ἀυξιθαλὴς κόρος (*jeune homme fleuri*) dans les chants Orphiques (Hym. in Æscul.). Pausanias dit qu'à Phlyonte on voyait une statue où il était représenté sans barbe. Comme on représentait Esculape nu et avec de la barbe, on représentait aussi Apollon et Bacchus sans barbe, quelquefois avec une barbe naissante, d'autres fois avec une barbe longue et vieille (Lucien, de deâ Syriâ). Dans les premiers temps, on honorait à Thèbes Apollon avec des cheveux blancs (Paus. Bœot.) Pausanias nous apprend que les anciens donnaient quelquefois de la barbe à Mercure; Apollon est appelé, comme Mercure et Bacchus, *le berger des bords de l'Amphryse*, ἐπιμήλιος; *gardien de troupeaux*, ποίμνιος; et ἀρνοκόμης, *qui soigne des agneaux;* Ναπαῖος, *vivant dans les bois;* Νόμιος, *législateur;* Callimaque l'appelle Κερνεῖος, *qui porte des cornes;* ce mot ne vient pas du devin Carnus, comme le prétendent les commentateurs, mais plutôt c'est un mot hébreu (*queren*) qui signifie *corne;* en effet, il est appelé Δικέρως, *bicorne*, dans les livres Orphiques, aussi bien que Bacchus. De là les Carnées où fêtes qui se célébraient en l'honneur d'Apollon Carméen à Lacédémone et à Cyrène sous des tentes, et qui portaient avec elles l'explication de leur origine. La conclusion de tout ce que je viens de dire c'est que toutes ces différentes représentations d'Apollon, de Bacchus, d'Adonis, de Mercure et d'Esculape ne sont que différentes formes d'un même type qui est Moïse; je l'ai montré pour plusieurs de ces noms, je le montrerai plus tard pour les autres. Ajoutons qu'Apollon est né en Lybie, et que plusieurs l'ont dit fils de Jupiter Ammon, ce qui est plus près de la patrie de Moïse que Délos. Comme ils ont appris que Moïse passait pour avoir eu des cornes, ils en ont donné à Ammon dont ils le faisaient le fils. Plutarque dit (Pélopid.) qu'il est né au milieu de deux fleuves, parce que Moïse a été exposé sur le Nil dès sa naissance. Stace le fait élever dans les plaines de l'Arabie, ce qui convient encore à Moïse. Diodore et Plutarque rapportent qu'Apollon enleva Synope et la rendit mère d'un fils nommé Syrus; le nom de Synope ressemble un peu à celui de Séphora qui est celui de la femme de Moïse. On le dit le père de Syrus; Moïse peut être regardé en quelque façon comme le père des Israélites, peuple placé dans la Syrie et qui a demeuré en Syrie. Non seulement on conservait à Apollon ses cheveux, mais on lui en donnait d'or ; et on lui donnait des cornes d'or par allusion à l'éclat que jetait la figure de Moïse. Plutarque dit que Typhon était roux (de Isid. et Osir.) ; on a prétendu que Moïse était de la même couleur (Eus. Prép. év. liv. IX). Les Egyptiens voyaient dans Apollon le soleil, et le représentaient la tête à demi rasée, et peignaient ses statues en bleu ; c'est-à-dire qu'une partie était d'une couleur brillante et claire, et l'autre d'une couleur foncée, comme ils faisaient pour Mercure, cette autre personnification de Moïse ; ils lui peignaient la moitié de la figure en or et l'autre moitié en noir, et lui plaçaient sur la tête un chapeau moitié blanc et moitié noir. Horace a dit en parlant du Génie, le dieu de la nature humaine, qu'il avait une figure mobile, parce qu'on le représentait noir et blanc; or le Génie en Grèce se dit Μὴν, d'où vient Μῆνες et en éolien Μᾶνες, d'où les Latins font venir *Manes*, qui signifie *génie* ou *mois;* or, Μὴν est le même que le soleil ou Apollon; je l'ai prouvé longuement dans un autre ouvrage (Observ. ad Orig. p. 109, 110). Ainsi Apollon est blanc et noir ; on lui donnait encore un visage éblouissant, comme celui qu'avait Moïse en sortant de ses entretiens avec le Seigneur. De là le nom d'Apollon Didyméen, dont les prêtres étaient appelés Branchides ; ce n'était pas, comme le pense Macrobe (Sat. liv. I, ch. 17), parce qu'Apollon se reproduisait pour ainsi dire lui-même en formant la lune et lui donnant la lumière dont elle brille. Janus, que nous verrons n'être que Moïse, était représenté avec deux visages, et les Romains le confondaient avec Apollon Didyméen, comme le rapporte Macrobe. Je parle ici d'Apollon comme personnage historique ; car je ne nie pas que quelquefois l'on ait donné à Apollon le nom du soleil, et qu'alors les rayons du soleil étaient censés la blonde chevelure d'Apollon. On a cru qu'Apollon prédisait l'avenir ; Moïse a prédit l'avenir. On donnait des flèches à Apollon, à cause de ses succès à la guerre. Nous voyons dans Clément d'Alexandrie que la statue d'Apollon qui était dans le temple de Delphes n'était qu'une colonne. Moïse conduisait les Israélites dans le désert (Exod. XIII, 21); *le Seigneur marchait devant eux paraissant durant le jour en une colonne de nuée et pendant la nuit en une colonne de feu.* Nous avons déjà vu quelque chose de ressemblant dans l'histoire de Bacchus et de quelques autres dieux. On plaçait devant les portes des statues en forme de bornes terminées en pointe ; ces statues étaient consacrées à Apollon Ἀγυιεῖ (*qui préside aux chemins*) Θυραίῳ (*qui préside aux portes*), προστατηρίῳ (*qui se tient devant les portes*). On voyait également les mêmes statues consacrées à Bacchus. La colonne elle-même s'appelait Ἀγυιεὺς. Pausanias dit que les habitants de Mégare avaient représenté Apollon sous la forme d'une pyramide. On ne pouvait mieux représenter la colonne de feu. Proclus demande au soleil, c'est-à-dire à Apollon (Hymn. in Sol.) de lui rendre Dieu favorable, de lui obtenir le pardon de ses fautes, d'apaiser en sa faveur la justice divine, et de répandre dans son âme un rayon de la lumière divine. Ne croirait-on pas entendre les Israélites s'adresser à Moïse pour qu'il soit leur intercesseur? Apollon a servi chez le roi

Admète et a gardé ses troupeaux ; Moïse et les Israélites ont été réduits à la plus affreuse servitude sous Pharaon, homme vraiment dur et inflexible Ἀδάμαντι, *indomito*; lorsque Jacob offrit ses services à Pharaon, il lui dit (Gen. XLVII, 4) : *Nous vous supplions d'ordonner que vos serviteurs demeurent dans la terre de Gessen.* Le roi répondit à Joseph (ibid., 6) : *Si vous connaissez qu'il y ait parmi eux des hommes habiles, donnez-leur l'intendance sur mes troupeaux.* Moïse s'est livré au même emploi chez son beau-père Jéthro. Apollon construisit les murs de Troie, dit-on, au son de sa lyre ; ne peut-on pas voir dans cette fable Moïse rangeant les Israélites en corps de nation, et les soumettant à des lois ? Tibulle dit en parlant d'Apollon (liv. V, élég. 5), qu'il célébra la victoire de Jupiter sur son père Saturne détrôné par lui : Moïse chanta une hymne au Seigneur après sa victoire sur Pharaon et les Egyptiens ; il chanta une seconde hymne après avoir défait les peuples qui s'opposaient au passage des Israélites dans la terre de Chanaan. La fable dit qu'Apollon tua le serpent Python. Peut-être est-ce une allusion à la victoire des Israélites sur les Hévéens, nation chananéenne, car le mot hébreu *Heren* signifie *Hévéen* et *serpent*, telle est l'interprétation de Bochart (Phal. liv. IV, ch. 36) ; serait-ce encore parce que la verge de Moïse changée en serpent dévora les baguettes des magiciens d'Egypte changées pareillement en serpents ? ou bien parce que Moïse aurait guéri les morsures des serpents brûlants au moyen d'un serpent d'airain ? Apollon a tué Tityon, le fils de la terre : Homère dit que son cadavre couvrait un espace de neuf arpents (Odyss. η). Moïse a tué Og, roi de Basan, *de la race des géants :... son lit avait neuf coudées de long* (Deut. III, 2). Homère dit que Rhadamanthe alla en Eubée voir Tityon, c'est Moïse allant chercher *Og* dans son pays et le mettant à mort : je dois montrer aussi plus loin que Rhadamanthe et Moïse sont la même personne. On sacrifiait un agneau à Apollon Diradiote, un taureau à Apollon Dauphin, un veau à Apollon de Myre ; c'est parce qu'on savait que tous ces animaux devaient être agréables à Apollon, c'est-à-dire à Moïse, et qu'il en avait souvent parlé dans ses lois. Peut-être encore était-ce en mémoire du veau d'or ; car il était en usage d'offrir à chaque dieu en holocauste ce qu'on savait qu'il n'aimait pas. Cette belle inscription du temple de Delphes Εἶ (*il est*), indique la nature de Dieu, telle que Dieu l'a expliquée à Moïse lorsqu'il lui dit, en lui parlant du milieu du buisson ardent, qu'il était celui qui est.

IV. *Pan c'est Moïse.* Il est encore très-facile de reconnaître Moïse dans Pan, dieu d'Arcadie, ou plutôt d'Egypte, où il était un des plus anciens dieux. Il a plusieurs points de ressemblance avec Apollon ou le soleil, comme nous l'apprend Macrobe (Sat. liv. I, ch. 22), et plusieurs aussi avec Mercure. C'est que l'un et l'autre eux-mêmes ne sont que la même personne. Pan prédisait l'avenir, et c'est de lui qu'Apollon avait, dit-on, appris cette science. Il eut Sinoë pour nourrice, ce qui le fit nommer Sinoïs. Sinopis était femme d'Apollon ; l'un et l'autre étaient honorés en Arcadie sous le nom de Νόμιος et Ἀγρεύς. Tous les deux aimaient à danser et à errer sur les montagnes comme Bacchus. Pan était le chef et le compagnon des Nymphes, et Apollon celui des Muses. On a cru que Pan était le soleil, comme on l'a cru d'Apollon. Les ivres Orphiques indiquent Apollon sous le nom de Pan (Hymn. in Apoll.). Pour les uns, Pan ressemble à Apollon ; pour les autres c'est à Mercure qu'il ressemble. On dit qu'il est né sur les montagnes d'Arcadie. Aussi, Evandre, roi d'Arcadie, a-t-il introduit en Italie le culte de Pan et de Mercure (liv. V Fast.) *Il introduisit chez les peuples de ces contrées le culte de plusieurs dieux ; et d'abord le culte de Faune au front armé de cornes, et celui du dieu aux pieds ailés.* On lui donne la forme d'un bouc, comme à Bacchus, parce qu'il a eu pour père Mercure changé en bouc. Présenter aux dieux les prières des hommes, exaucer leurs vœux, punir les méchants, être le messager des dieux, porter un bâton à la main, aimer le lait et le miel, être très-habile dans les arts comme Vulcain, voilà les fonctions qu'on lui attribue. Il ressemble à Mercure et à Apollon en ce qu'il se livre à la musique, qu'il est chef de bergers, qu'il porte des cornes comme Bacchus, cet autre représentant de Moïse, et que, comme Bacchus, il se plaît au milieu des Satyres et des Muses. Pausanias dit (Arc.) qu'il entretient le feu sacré en l'honneur de Pan, en quoi il ressemble à Vulcain et à Zoroastre. On avait établi des lampadophories en l'honneur de Pan, comme il y en avait en l'honneur de Vulcain et de Prométhée. Or Vulcain, Prométhée et Zoroastre ne sont autres que Moïse. Il y a ensuite plusieurs traits particuliers au dieu Pan, qui retrouvent leur parfaite application dans Moïse. Ainsi il vit dans les lieux déserts ; Moïse a été longtemps errant aussi dans les déserts. On le représente le visage rouge et comme un feu, la tête rouge aussi, avec des cornes d'or dressées en l'air. Moïse, en descendant la montagne, avait la figure toute rayonnante. Porphyre nous apprend (Eusèb. Prép. év. liv. V, ch. 6) que Pan était représenté dans un temple d'Apollon, tenant un bâton d'une main et de l'autre un flageolet qui lui servait à apprivoiser les Nymphes et à effrayer les habitants des campagnes, dont plusieurs périrent en le voyant. Le bâton de Pan c'est la verge de Moïse ; et dans le reste de la citation on peut voir Marie, sœur de Moïse, chantant le cantique de Moïse avec les femmes qui l'accompagnaient au son de leurs instruments, peu après la mort de Moïse, et Josué, muni de ses ordres, faisant tomber les murs de Jéricho au bruit des trompettes, et en faisant périr les habitants. On dit qu'il présidait au sommet des montagnes, qu'il se plaisait à habiter sur les montagnes et les rochers. Moïse aussi est resté longtemps sur la montagne où il a reçu la loi de Dieu ; c'est sur une montagne qu'il priait, quand il obtint la victoire sur les Amaléci-

ges. Il aperçut la terre promise de la montagne de Nabo, sur laquelle il mourut et où il fut enterré. La grappe de raisin d'une grandeur prodigieuse, que les envoyés rapportèrent à Moïse de la Terre-Sainte, aura probablement fait donner à Pan le nom de Scolita; c'est ainsi que Pausanias le nomme (Arcad.). Ce nom ne vient pas de la colline Scolita, mais plutôt du mot hébreu *eschol* qui signifie *grappe de raisin;* c'est comme si on l'appelait *donneur de raisins.* On le donne pour compagnon à Bacchus; il l'a assisté pendant son expédition dans l'Inde et y a pris part; car Pan n'est pas seulement un berger, un danseur, c'est encore un guerrier. Il s'est trouvé à d'autres guerres qu'à celles de Bacchus: il a vaillamment combattu dans la guerre des dieux contre Typhon; il a secouru, dit-on, les Athéniens au combat de Marathon; Moïse aussi a remporté plusieurs victoires par lui-même et par son influence; c'est pourquoi Josèphe (liv. II contre Apion) l'appelle un excellent général d'armée. Les Chananéens, que les Hébreux chassèrent lors de leur entrée dans la terre promise, étaient des hommes d'une taille prodigieuse et gigantesque; les murs de Jéricho tombèrent d'eux-mêmes au son des trompettes. Ces faits ont donné lieu à la fable d'imaginer que Pan avait effrayé et mis en fuite des géants, au son d'une conque. On dit que Cérès conçut tant de chagrin de l'enlèvement de sa fille Proserpine, qu'elle alla se cacher dans une caverne d'Arcadie; que les dieux la cherchèrent longtemps, et que ce fut Pan qui la retrouva. Si sa retraite n'avait été découverte, les hommes seraient morts de faim. Cette fable fait allusion à la faim qui vint surprendre les Israélites dans le désert, où ils ne pouvaient trouver rien à manger; ils s'en prirent à Moïse et lui firent des reproches; mais celui-ci se mit en prière et obtint du pain du ciel; c'est ainsi que la manne est appelée dans le livre de l'Exode (XVI, 4, 8). Nous lisons dans les livres Orphiques que Pan chantait sur sa flûte l'harmonie du monde (Hymn. in Pan.), comme Virgile nous représente le vieillard Silène chantant la création de l'univers (Eclog. VI). Cette fable se rapporte à Moïse faisant la description de la création du monde. Pan est appelé le dieu de la nature; Plaute donne le même titre à Silène (in Prolog. Bacchid.). Je ferai voir plus loin que Silène n'est autre que Moïse, et que plusieurs ont cru que c'était Pan lui-même. On représentait Pan la main sur les yeux, pour se garantir du soleil, et regardant loin devant lui, ce qui le faisait nommer l'observateur; c'est une allusion au voile dont Moïse se couvrait la figure. Déjà nous avons vu qu'à cause de ce voile on le nommait Osarsiph. On disait que Pan aimait à avoir les yeux fixés sur les montagnes, du fond de la caverne où il résidait; c'est pour dire que Moïse aimait à porter les yeux sur la montagne de Sinaï, pour voir s'il découvrirait Dieu.

V. *Priape c'est Moïse.* Phurnutus ou plutôt Cornutus dans son livre de la Nature des dieux, nous apprend que Pan est la même personne que Priape (cap. de Pane). Tibulle appelle Priape un habitant de la campagne (liv. I, élég. 1, 4, 5). Ovide lui donne le même nom (I Trist.). Apollodore appelle Pan un chasseur (Hesychius in Ἀγρεύς), et Pindare l'appelle Apollon (Pyth. od. 9). Nous avons vu que Pan et Apollon sont les mêmes que Moïse. Pan et Priape furent l'un et l'autre des guerriers et des danseurs. Lucien attribue ces qualités à Priape. Il dit aussi que c'était un des Dactyles Idéens; or on verra plus loin combien il y avait de ressemblance entre les Juifs et les Idéens. Suidas dit que Priape est le même qu'Orus; et en effet il y a bien des raisons pour le croire. Orus était fils d'Osiris, Priape est fils de Bacchus: or Bacchus et Osiris sont la même personne; c'est ce que prouvent leurs statues, où ils sont représentés l'un et l'autre αἰδοῖα, PUDENDA *tenentes sinistrâ manu*, comme on représente aussi Osiris et Mercure. On plaçait sur les fontaines et dans les carrefours des Priapes, des Marsyas, des Mercures, des Termes, dans cette posture obscène, ce qui les faisait nommer des Hermès avec une tête et une queue. Cornutus (de Nat. deor.) et Plutarque disent que ces Mercures étaient tous vieux; sans doute parce qu'ils avaient de la barbe, et on appelait aussi des Priapes les vieux Mercures. On donnait à Priape une barbe blanche et des cheveux blancs (de Isid. et Osir.). Cependant Suidas assure qu'on en représentait quelquefois de jeunes (in Πρίαπος, comme on le faisait pour Apollon, pour Esculape et pour Bacchus, ainsi que nous l'avons vu, et qui tous étaient la même personne que Moïse. Il y en a qui font Mercure le protecteur des jardins, des vignes et des champs aussi bien que Priape, comme ils font Priape le protecteur des chemins ainsi que Mercure. Les fêtes de Bacchus montrent aussi la ressemblance qu'il y avait entre Bacchus et Priape; car dans ces fêtes on portait des Phallus; or on sait quels étaient les attributs de Priape. Priape est le même que Pan, qu'Orus, que Mercure, que Bacchus et qu'Osiris; c'est encore le même que Typhon, d'après Diodore: or toutes ces personnes ne sont autres que Moïse; donc Priape c'est Moïse. On le représentait en compagnie d'un âne, comme le prouvent les Priapées; il y avait une fable, répétée par Plutarque (Symp. liv. IV, probl. 5) et Tacite (Hist. liv. V), qui supposait que des ânes sauvages avaient conduit les Israélites à des sources d'eau en marchant devant eux durant leur séjour dans la solitude; c'est ce qui avait fait accuser les Juifs d'avoir mis dans le sanctuaire la tête d'un âne et de l'avoir adoré, ainsi que le rapportent Josèphe (liv. II contre Apion) et Suidas (in Δακμέκριτος). De là l'Ononychites de Tertullien. Ælianus rapporte (de Anim. lib. X, cap. 18) que les Egyptiens, qui avaient eu si longtemps les Hébreux parmi eux, eurent ordre de mettre un âne au nombre de leurs dieux. La prière suivante à Priape prouve qu'on plaçait un Priape sur les fontaines: *O Priape, montre-moi le chemin de la fontaine* (epigramm. 69). Sui-

das nous apprend que Priape fut exposé par sa mère; c'est l'histoire de Moïse. Priape préside aux rivages, c'est Moïse traversant la mer Rouge sans rencontrer d'obstacles. Priape tient en main une corne d'abondance et préside à la garde de la vigne (de Nat. deor., c. de Pane. Cornutus); c'est Moïse conduisant les Israélites à l'entrée de la terre promise, où coulent le lait et le miel, et apaisant par ses promesses leurs murmures continuels. La fable dit que Priape est le Dieu de la génération; probablement parce que dans les livres de Moïse Dieu recommande la propagation de l'espèce humaine, et qu'il promettait aux Israélites de leur donner une nombreuse postérité (Deut. VII, 14) : *Il n'y aura parmi vous de stérile de l'un ni de l'autre sexe, ni dans les hommes ni dans vos troupeaux*. On donne un sceptre à Priape, dit Suidas; c'est la verge de Moïse. Le même Suidas dit qu'on représente Priape avec des ailes; c'est pour cette raison encore qu'il ressemble à Mercure; or Mercure c'est Moïse. Ce ne sont pas des ailes ordinaires qu'on lui attribue, ce sont des ailes d'or, comme on le voit dans les chants d'Orphée; on lui suppose également les deux sexes, comme on l'a fait pour Bacchus et Vulcain. Une autre ressemblance qu'il a encore avec Mercure et Vulcain, qui sont les mêmes que Moïse, c'est, d'après Cornutus (de Nat. deor., c. de Pane), d'être un très-habile ouvrier et de travailler dans les arts avec perfection.

VI. *Esculape c'est Moïse.* Je retrouve Moïse dans la fable d'Esculape. Pausanias dit qu'il était d'Egypte comme son père Apollon (Corinth.). Clément d'Alexandrie le croit de Memphis (Strom. 1). Moïse et le père de Moïse étaient tous deux d'Egypte, ou, pour parler plus correctement, ils habitaient l'Egypte. Il y en a qui pensent, au rapport de Tacite (Hist. lib. V), qu'Esculape est le même que Sérapis; or, j'ai fait voir que Sérapis est le même que Moïse. Damascius prétend qu'Esculape n'est ni grec ni égyptien, mais qu'il est de Phénicie; on peut dire que Moïse est originaire de Syrie, quoiqu'il soit né en Egypte. Il l'appelle *Esmune* qui est un mot phénicien et qui signifie le huitième; or il était le huitième parmi les Cabiris, et j'ai fait voir que ces Cabiris avaient plusieurs points de ressemblance avec Moïse. Ceci est tiré de Sanchoniathon (Eusèb. Prép. évang. liv. I), qui ajoute qu'Esculape était frère de Taaute : Taaute, comme on sait, c'est Moïse. Ce n'est pas en Egypte qu'on a commencé à rendre les honneurs divins à Esculape; c'est de Tyr que son culte est venu, et il aura passé en Grèce, soit avec Cadmus, soit avec d'autres Phéniciens qui auront visité les côtes de la Grèce pour leur commerce. Moïse devait être en grande réputation à Tyr, à cause de ses exploits dans les pays voisins. Une circonstance donne du crédit à cette opinion : c'est que les Carthaginois, qui sont une colonie de Tyr, avaient consacré un temple à Esculape au haut de la citadelle de Bursa; et, plus tard, quand ils eurent bâti Carthagène en Espagne, ils y élevèrent encore un temple à Esculape. Apollon était père d'Esculape; or Apollon c'est le soleil, et le soleil c'est Liber ou Bacchus. L'antiquité donne à Esculape à peu près la même origine qu'à Bacchus; sa mère fut tuée par Diane, et lorsqu'elle fut mise sur le bûcher, elle supposa que Mercure avait arraché des flammes son fils Esculape. Liber ou le soleil, c'est Osiris ou Siris. Ce nom est commun au soleil et à la canicule; il est aussi celui du Nil, parce que ce fleuve a coutume de déborder au commencement de la canicule. On a pu dire que Moïse était fils du Nil ou de Siris, parce qu'il avait été retiré des eaux de ce fleuve. La fable en appelant Esculape fils d'Apollon, a profité de l'ambiguité du mot Siris qui s'applique au Nil, comme au soleil ou à Apollon. Ceux qui étaient initiés aux doctrines cachées des Egyptiens pensaient qu'Osiris et Orus, qui l'un et l'autre sont le soleil, étaient aussi le Nil; le peuple regardait le Nil comme le plus ancien des dieux; il l'appelait l'émule du ciel. Cicéron parle d'un autre Esculape, fils d'Arsinoé et d'Arsippe (liv. III, de la Nat. des dieux). Il est permis de voir dans ce mot Arsippe un reste du mot Osarsiph, par lequel, dit Manéthon (Josèphe, lib. I cont. Apion), on désignait Moïse. Apollodore place la naissance d'Esculape en Thessalie, près du fleuve Amyre; Moïse a été trouvé dans son berceau au milieu des roseaux du Nil. La mère d'Esculape l'a exposé aussitôt après sa naissance; la mère de Moïse en a fait autant de Moïse. Esculape dans son enfance paraissait avoir un visage enflammé; Moïse après ses entretiens avec le Seigneur revenait auprès des Israélites le visage tout en feu. Chiron, précepteur d'Esculape, paraît être le même que Jéthro, prêtre des Madianites, qui donna à Moïse de sages conseils pour le gouvernement de son peuple. Esculape guérissait les malades et ressuscitait les morts; Moïse guérit sa sœur Marie malade de la lèpre; il guérit aussi les blessures mortelles des serpents brûlants par la vue d'un serpent d'airain (Nombres XXI, 8, 9) : *Faites un serpent d'airain, et mettez-le sur une perche; quiconque ayant été mordu par les serpents le regardera, sera guéri.* La fable a défiguré ce récit en l'appliquant à Esculape auprès duquel elle place un serpent. Les astronomes grecs et peut-être les astronomes égyptiens le placent au ciel dans le signe du Serpentaire; partout on donne pour attribut aux médecins un serpent; on représentait des serpents dans tous les lieux consacrés au culte d'Esculape; on lui mettait à la main un bâton entortillé d'un serpent; on va même jusqu'à dire qu'Esculape lui-même a été changé en serpent, et que c'est sous cette forme qu'il fut honoré à Epidaure, et ensuite à Rome; parce que Moïse avait appris en Egypte la médecine comme les autres sciences qu'on y enseignait, on a imaginé d'attribuer l'invention de la médecine à Apis, et les progrès de cet art à Esculape. Esculape présidait aux enchantements et aux augures, selon Apollodore (Sat. lib. II, cap. 20). Apollon avait le même privilége; c'est une allusion à la connaissance de l'avenir que le Sel-

gneur avait donnée à Moïse, que représentent ces deux personnages. On place des chiens dans le temple d'Esculape ; ce n'est pas, comme on l'a dit, parce qu'il aurait pris le lait d'une chienne, mais c'est par allusion à Caleb dont le nom signifie *chien*, et qui a été d'un grand secours à Moïse. Esculape est mort frappé de la foudre ; c'est un souvenir des entretiens de Dieu avec Moïse au milieu des éclairs et du tonnerre. Esculape était contemporain de Mercure et d'Hercule ; nous savons que Mercure est le même que Moïse, et Hercule est le même que Josué, comme je dois le faire voir plus loin.

VII. *Prométhée c'est Moïse.* J'arrive maintenant à Prométhée, cette autre personnification de Moïse pour tout homme qui sait découvrir la vérité à travers l'obscurité qui la dérobe. Les chronologistes le font contemporain de Moïse et d'Hercule, comme on le voit dans la Cité de Dieu de S. Augustin (liv. XVIII, ch. 8 et 38). Plutarque, dans son livre d'Isis et d'Osiris, confond tellement Mercure, c'est-à-dire Moïse avec Prométhée, qu'on ne peut dire lequel est le père d'Isis ; il ajoute que les uns attribuent à Mercure l'invention de l'art d'écrire et de parler, ainsi que l'invention de la musique, et à Prométhée l'invention de la sagesse et de l'art de prédire l'avenir. Cependant généralement on fait honneur de tous ces titres à Mercure. Prométhée a encore été confondu avec Esculape, qui est une autre personnification de Moïse. Il y avait à Panopée une statue d'Esculape ou de Prométhée, et on ne pouvait dire qui elle représentait. Prométhée était un des Cabiris, comme Esculape et Mercure. Hérodote le dit mari d'Asie (lib. IV, c. 45) ; d'autres disent qu'il en était le fils ; or Moïse est originaire d'Asie, et tous les Israélites retournèrent d'Egypte en Asie. D'autres prétendent qu'il est frère de Deucalion, de celui qui, le premier, consacra des temples aux dieux (Argon. lib. III) ; c'est parce que Aaron, frère de Moïse, a été le premier pontife du peuple juif, nommé par le Seigneur. Diodore rapporte (lib. I) que Prométhée régna sur une partie de l'Égypte ; qu'un jour le Nil, par un débordement, y causa un grand désastre, tant parmi les hommes que parmi les animaux, et que Prométhée se trouvait dans le plus grand embarras, quand Hercule vint à son secours et fit rentrer le Nil dans son lit ; c'est une allusion à la qualité de Moïse, qui était chef des Hébreux, leur législateur et comme leur roi, ce qui lui fit dire une fois par un Israélite qui se querellait avec un autre (Exod. II, 14) : *Qui vous a établi sur nous pour prince et pour juge?* Thermuthis, fille du roi Pharaon, lui destinait la couronne d'Egypte ; ensuite les Israélites habitaient la ville de Gessen, qui est une portion de l'Egypte. Ce débordement du Nil, qui engloutit les hommes et les animaux, et auquel Prométhée n'échappa que par le secours d'Hercule, n'est-ce pas le désastre des Egyptiens après le passage de la mer Rouge par les Israélites. Je montrerai plus loin qu'Hercule n'est autre que Josué, le ministre de Moïse, son conseiller et le chef de son armée. Les statues de Prométhée le représentent tenant un sceptre de la main droite, comme celles de Priape et d'Esculape ; c'est en mémoire de la verge miraculeuse de Moïse. Prométhée se vante lui-même, dans Eschyle, d'avoir trouvé le secret de guérir les maladies, privilége qu'on attribue à Apollon et à Esculape, qui ne sont autres que Moïse. Il dit qu'il indique le chemin à ceux qui s'égarent ; ce qui encore rentre dans les attributions de Mercure et de Priape. Prométhée a fait un homme avec de la boue ; cette fable fait allusion au récit de Moïse, qui, le premier, expliqua l'origine de l'homme, et qui nous apprit que Dieu avait créé l'homme avec du limon. Hygin donne une autre explication de cette fable, qui, au reste, s'applique fort bien à Moïse. *C'est*, dit-il (Poet. Astron. lib. II), *parce que Prométhée était un homme d'un rare génie* qu'on a cru qu'il avait créé les hommes. Jules Africain pense que c'est parce qu'il a civilisé des hommes grossiers et sauvages ; or Moïse a formé les Israélites en corps de nation, auquel il a donné de sages constitutions. Prométhée a eu des entretiens avec Jupiter ; tout le monde sait que Moïse a vu Dieu et a conféré avec lui. Prométhée, dans une tragédie d'Eschyle, dit que c'est lui qui a découvert le secret des aruspices dont on fait usage dans les sacrifices ; c'est que Moïse a enseigné aux Israélites les rites des sacrifices, l'ordre à suivre dans le partage des victimes immolées, ce qu'il fallait offrir au Seigneur, ce qu'il fallait brûler, ce qu'il fallait réserver pour les prêtres. Je crois que ce passage a été l'occasion de cette fable rapportée par Hésiode (Théog.), savoir que Prométhée coupa lui-même un bœuf en deux, qu'il le plaça devant Jupiter pour l'éprouver ; en faisant deux parts, l'une toute de chair, l'autre d'os recouverts de graisse ; on aura ainsi dénaturé ces deux préceptes de Moïse (Exod. III, 16, 17) : *Toute la graisse appartiendra au Seigneur..... Vous ne mangerez ni le sang ni la graisse.* Et (ib. VII, 34) : *J'ai reçu des enfants d'Israël la poitrine et l'épaule de la chair de leurs victimes pacifiques, et je les ai données à Aaron et à ses fils par une loi perpétuelle pour les enfants d'Israël.* Prométhée annonce l'avenir dans un dialogue de Lucien, c'est que Moïse avait ce privilége. Prométhée, dans Eschyle, se vante d'avoir découvert les métaux ; c'est que Moïse a fait fabriquer quantité d'ouvrages au moyen de la fonte des métaux. Prométhée se dit l'inventeur des lettres et des arts ; j'ai montré déjà que les Egyptiens avaient attribué ces découvertes à Mercure, c'est-à-dire à Moïse, et j'ai fait voir pourquoi. On ne sait pourquoi il passe pour avoir ravi le feu au ciel, si c'est à cause de son occupation de forgeron, ou pour son habileté en astronomie, ou à cause de l'usage qu'il savait faire du feu. Les Athéniens avaient établi une fête en l'honneur de Prométhée, où ces questions se débattaient à la clarté des flambeaux. Quoi qu'il en soit, on en a dit autant de Zoroastre, et presque autant de Vulcain, qui eux aussi n'étaient que

Moïse. Prométhée et Vulcain avaient les mêmes autels. Toutes ces choses font allusion à la foudre et à la grêle mêlée de feu que Dieu fit pleuvoir sur l'Égypte lorsque Moïse leva sa verge miraculeuse vers le ciel, au feu qui vengea Moïse en engloutissant Coré et les compagnons de sa révolte, au feu que vit Moïse au milieu du buisson, à ces éclairs qui brillaient sur la montagne lorsque Moïse s'entretenait avec le Seigneur, à cette clarté que répandait son visage lorsqu'il descendait de la montagne, au feu perpétuel qui devait toujours brûler sur l'autel. Ne peut-on pas reconnaître Ève dans Pandore, cette femme pleine de malice, pour qui les dieux s'étaient montrés si prodigues, et qui causa tant de mal aux hommes? Jupiter la présenta à Prométhée, mais celui-ci la refusa, et ce fut Épiméthée qui l'épousa. C'est que Moïse, qui rapporte l'histoire d'Ève, condamne la ruse et le crime d'Ève, qui avait été présentée à Adam par le Seigneur. On a cru Prométhée père de Deucalion : je pense que c'est parce que Moïse a appris aux hommes la véritable histoire de Noé et du déluge. On lit dans le livre de Nicandre sur la Thériaque, que Jupiter apprit, en voyant des hommes, le vol que lui avait fait Prométhée; que ce dieu fit présent aux hommes de la déesse Juventa, qu'ils la mirent sur un âne, que cet âne s'approcha d'une source d'eau pour se rafraîchir, qu'un serpent en défendait les bords, et ne permit à l'âne de s'approcher qu'à la condition de lui abandonner le dépôt qu'il portait; pressé par la soif, l'âne y consentit : de là est venu la fable que les serpents ne vieillissent jamais. Ne peut-on pas voir dans cette fable une allusion à ce qui est rapporté des Israélites dans le désert, que leurs habits et leurs chaussures ne s'usèrent point? Cet âne qui eut soif ne rappelle-t-il pas ces ânes sauvages qui, selon l'antiquité fabuleuse, auraient montré une source d'eau à Moïse et aux Israélites mourant de soif? Le serpent qui se trouve là ne peut-il pas être ce serpent d'airain qui guérissait les blessures faites par les serpents brûlants? La fable rapporte que Jupiter ordonna à Mercure et à Vulcain d'enchaîner Prométhée sur le mont Caucase en punition de son vol; c'est Moïse qui va sur la montagne de Sinaï par l'ordre de Dieu, et quand il veut voir la gloire de Dieu, *il est placé à l'ouverture d'un rocher* (Exod. XXXIII, 22). Un vautour dévore le foie de Prométhée : le mot vautour, en hébreu, est exprimé par *Basar* qui vient de *Sarar*, lequel mot signifie *qui observe, qui contemple;* ainsi cette fable ferait allusion au rocher où Dieu aurait placé Moïse pour voir sa gloire. Hercule délivre Prométhée; je vois là un peu confusément, il est vrai, l'histoire de la guerre des Amalécites, où Josué, qui est le même qu'Hercule, combat, tandis que Moïse, en prières sur la montagne toute la journée, demande pour lui et obtient la victoire. On retrouve cette même fable, à la différence près des noms propres, dans le livre apocryphe d'Énoch, conservé par Georges-le-Syncelle et Joseph Scaliger; on y lit qu'Azazel apprit aux hommes l'art de façonner les métaux; que Dieu, irrité de cette indiscrétion, ordonna à Raphaël de se saisir d'Azazel, de lui lier les pieds et les mains, de l'emmener dans un lieu isolé et obscur et de le poser sur des cailloux pointus : et Azazel c'est Prométhée, et Raphaël c'est Mercure; or Azaël et Azazel sont des mots corrompus d'Azazel, de qui il est parlé dans le Lévitique en ces termes (XVI, 7, 8) : *Il prendra ensuite les deux boucs, et les présentera devant le Seigneur à l'entrée du tabernacle du témoignage. Aaron tirera les sorts sur les deux boucs; un de ces sorts sera pour le bouc à immoler au Seigneur et l'autre pour le bouc émissaire.* Il y a dans l'hébreu le mot Aazazel que les Septante ont traduit par τῷ ἀποπομπαίῳ, *émissaire.* Les Juifs, qui comprenaient mal ce passage, en ont conclu qu'Azazel était le nom d'un démon à qui on envoyait le bouc lancé dans le désert; c'est ce que nous apprennent les rabbins Eliézer et Abraham Menachem dans leurs commentaires sur le Lévitique. Cette erreur a été adoptée par les Valentiniens. Quelques Grecs ont adopté aussi cette interprétation, entre autres l'empereur Julien. Ce précepte de Moïse sur les deux boucs, sur lesquel le sort devait prononcer, dont l'un était immolé au Seigneur, et l'autre était lancé dans le désert après certaines prières récitées sur lui, a pu donner lieu à la fable dont j'ai parlé plus haut et qui est rapportée par Hésiode, au sujet du bœuf qu'on lui immola, dont on fit deux parts avec intention. Prométhée mit toute la chair dans un sac de peau, et dans un autre sac il mit les os, et les offrit à Jupiter pour qu'il choisît. Comme un de ces boucs était offert à Dieu, et qu'on croyait l'autre offert à Azazel, on aura pensé qu'une des parts du bœuf était offerte à Jupiter, et l'autre à Prométhée. Ceux qui ont imaginé cette fable auront confondu Moïse et Aaron, comme cela leur arrivait souvent; et comme c'est Aaron qui fait ici le partage entre les deux victimes, qu'il en immole une au Seigneur, et qu'il lâche l'autre dans le désert, on aura cru qu'Aaron, qui envoyait l'animal, était le même qu'Azazel, à qui on l'envoyait. Le lecteur peut choisir entre ces deux fables celle qu'il lui plaira, soit celle de Prométhée, soit celle d'Azazel, pourvu qu'il m'accorde qu'elles ne sont qu'une allusion à l'histoire de Moïse sur la montagne. Au reste ce livre apocryphe n'a été attribué à Énoch que parce que dans l'antiquité on a cru que les anges avaient appris l'astronomie à ce patriarche, ce qui l'a fait passer pour l'inventeur de cette science qu'il a montrée aux Chaldéens, Abraham l'a fait connaître aux Égyptiens, et les Égyptiens aux Grecs. On peut consulter sur ce sujet Josèphe (Antiquit. liv. I, ch. 9) et Eusèbe (Præp. évang. lib. IX, c. 11, 16, 17.)

VIII. *Cécrops c'est Moïse.* Cécrops, le premier roi d'Athènes, n'est autre que Moïse. Eusèbe nous fait voir qu'ils vivaient à la même époque. Honoré d'Autun a prétendu à tort que Cécrops avait péri dans la mer Rouge avec l'armée de Pharaon. Cécrops était d'É-

gypte, Moïse aussi. On a cru Cécrops fils de Vulcain, c'est à cause du feu du buisson et de la montagne de Sinaï, de la grêle et des feux qui se répandaient sur la terre d'Egypte (Exode IX, 23), des flammes qui dévorèrent Coré, Dathan, Abiron et les compagnons de leur révolte. On l'appelait Δίμορφος, Δίχροος et Διφυής, pour dire qu'il avait deux natures, soit parce qu'il parlait deux langues, l'égyptien et le grec; soit que la partie supérieure était celle d'un homme, et que le reste avait la forme d'un serpent : c'est qu'on a attribué aussi à Moïse les deux sexes, et qu'on lui supposait un visage à deux couleurs comme à Mercure, ainsi que je l'ai déjà dit. Les Grecs disent qu'il avait la moitié du corps avec la forme d'un serpent; cette fable vient ou de l'histoire de la verge de Moïse changée en serpent, ou du serpent d'airain élevé dans les déserts d'Arabie, et qui guérissait les morsures des serpents. Cécrops a réuni les Athéniens, qui auparavant vivaient épars dans un état sauvage, il les constitua en république et leur donna des lois; c'est ce que Moïse a fait pour les Hébreux. Cécrops parlait deux langues, le grec et l'égyptien, Moïse aussi parlait l'égyptien et l'hébreu. Cécrops est le premier qui ait immolé un bœuf à Jupiter; c'est Moïse brisant le veau d'or, ou bien réglant l'ordre des sacrifices du peuple d'Israël.

IX. *Minos c'est Moïse.* On peut aussi reconnaître Moïse dans la personne de Minos, roi de Crète; ils étaient contemporains. Ce Minos est fils d'Europe, sœur de Cadmus, et Cadmus est l'aïeul de Bacchus, qui est Moïse. Minos était encore contemporain d'Hercule, et je dois montrer qu'Hercule c'est Josué. Quand je dis que Moïse était contemporain de Minos, je ne parle pas de Moïse lui-même, car il était antérieur à cette époque; je parle de Moïse reproduit dans d'autres personnes réelles ou imaginaires, comme ici Bacchus. C'est dans ce sens qu'il faut souvent entendre ce que je dis; ensuite les auteurs anciens, qui ont cru Minos contemporain d'Hercule et de Bacchus, savaient eux-mêmes que Minos était plus ancien qu'on le disait : car Thucydide (lib. I) et Diodore en parlent comme d'un personnage très-ancien (lib. IV et V). Diodore nous apprend que la femme de Minos se nommait Itone, d'un mot chaldéen *aadna* qui veut dire le *temps*. Platon dit que les lois de Minos sont les plus anciennes qu'on connaisse. La fable donne à Minos une Phénicienne pour mère; c'est qu'on savait que les parents de Moïse étaient originaires de Phénicie. On dit que Minos fut roi de Crète, c'est que Moïse à conduit les Hébreux en Palestine, et la Palestine dans les livres sacrés est souvent appelée *Chérétim;* la Vulgate traduit *Céréthi* et Palestine, et les Septante *Crète* et *Crétois*, Κρῆτες, comme le remarque Bochart (Chan. lib. I, cap. 15). Etienne nous apprend (in Γάζα) que Gaza, ville de Palestine, est appelée Minoa, et S. Jérome place une ville de Minos près de Gaza. Le même Etienne dit que le dieu des habitants de Gaza, Marna, était Jupiter de Crète, père de Minos. Je préfère l'opinion de S. Epiphane, qui pense que Marna n'était pas le Jupiter de Crète, mais le serviteur d'Astère, roi des Crétois. Eusébe dit (Chron. lib. I) que cet Astère épousa Europe, déjà déshonorée par Jupiter, et fut père de Minos. Apollodore dit aussi qu'Astère épousa Europe, mais qu'elle était déjà mère de Minos, de Rhadamanthe et de Sarpédon, et qu'il n'en eut pas d'enfants. Mais Astère et Jupiter, rois de Crète, sont la même personne. Tzetzès appelle Astère Jupiter (Chil. I, Hist. 19), et il lui donne ce nom parce qu'on le donnait à tous les rois de Crète. Marna, qui était son serviteur et que je crois Minos, aura donné son nom à la ville et au pays voisin; on l'aura cru fils de Jupiter, parce que dans l'antiquité on nommait ainsi tous les rois : *Les rois viennent de Jupiter*, dit Hésiode (Théog). Nous voyons aussi dans l'Ecriture-sainte qu'on donne ce nom aux grands de la terre, ceux qui sont appelés les enfants de Dieu dans la Génèse (VI, 2), Symmaque les appelle *les princes, les grands.* J'ai déjà dit en parlant de Vulcain, qu'il était commun chez les écrivains sacrés d'appeler enfants de Dieu les hommes cités pour leur piété, leur bonté, leur douceur. On aura appelé Minos le serviteur de Jupiter, parce qu'il aura été scrupuleux observateur des lois divines; tous ces caractères conviennent à Moïse, qui fut chef ou roi des Hébreux, célèbre pour sa piété et la douceur de son caractère, et que Dieu lui-même appelle souvent son serviteur. Le mot Marna que Scaliger (ad Frag.) et Seldem (de Diis Syr. Synt. II, c. 1) traduisent par Κύριος ἀνθρώπων, *le maître des hommes*, me paraît être le nom égyptien *Maneros* donné à Linus, qui était aussi Moïse, comme on le verra plus loin. Maneros est le même nom que Monimos et Monios, tous surnoms de Moïse, comme on l'a vu, et de Monios on aura fait Minos. Ainsi non seulement tous ces noms Monimos, Maneros, Marnas, Monios et Minos, mais encore les choses que ces noms expriment, se rapportent à une seule et même personne qui est Moïse. Etienne place en Arabie une autre ville de Minoa, tirant son nom de Minos, or Moïse a longtemps habité l'Arabie. Pline parle d'un peuple d'Arabie nommé Minéens et qu'on croyait descendants de Minos (liv. VI, ch. 28). L'Arabie heureuse a encore un port qu'on appelle Musa et Muscha, deux surnoms de Moïse. Tacite a dit (Hist V, ch. 2) : *On fait sortir les Juifs de l'île de Crète; d'où l'on prétend qu'ils s'enfuirent pour aller occuper les extrémités de la Libye, dans le temps que Saturne fut chassé de ses états par Jupiter. On se fonde sur le nom de l'Ida, montagne célèbre dans la Crète qui a donné le sien à ses habitants, et du mot d'*Idæi *s'est formé ensuite celui de* Judæi *par corruption en ajoutant une lettre.* C'est ce qui explique comment on a pu mettre Hercule au nombre des Dactyles Idéens et l'appeler Idéen, et comment Diodore (liv. V), d'après Ephore, a pu dire qu'il était venu avec Minos d'Asie en Europe. Minos c'est Moïse, Hercule c'est Josué, comme je dois le faire voir; tous les deux sont Hébreux ou Juifs, nom qui leur fut donné plus tard, et tous les deux étaient

originaires d'Asie. Il est évident que les auteurs profanes auront confondu les Crétois Idéens. Diodore donne à Minos des compagnons ; c'est que Moïse était à la tête des Israélites (liv. V) ; il les appelle des magiciens, à cause des nombreux prodiges par lesquels Dieu a signalé sa protection envers les Hébreux ; il dit qu'il s'est occupé de régler ce qui concerne les sacrifices et les mystères des dieux ; Strabon en dit autant (liv. V et X). C'est que les Hébreux adoraient le vrai Dieu, et que Dieu lui-même régla les rites des sacrifices. Il ajoute que tous les dieux sont originaires de Crète, que c'est de Crète que viennent tous les arts et tous les biens dont jouissent les hommes ; c'est que l'histoire de Moïse a été la source d'où la fable a tiré tous ses dieux, et que lui-même a inventé la plupart des arts. Il nous apprend que les Curètes du mont Ida gardaient des troupeaux, qu'ils ont apprivoisé des animaux, et appris aux hommes l'art de faire le miel, ce que d'autres ont attribué à Aristée, qui est encore le même que Moïse, comme je le montrerai. Il a réuni et amené à vivre en société des hommes qui auparavant vivaient en sauvages, d'autres en ont dit autant d'Orphée et d'Amphion, qui, comme je le ferai voir, étaient également les mêmes que Moïse. On explique maintenant pourquoi Solin a dit que ce fut à Crète qu'on écrivit les premières lois ; c'est que Moïse a écrit ses lois sur des tables de pierre : mais revenons à Minos. Il n'a eu qu'un frère Rhadamanthe, car Sarpédon, que quelques auteurs lui donnent pour frère, n'est pas fils d'Europe, mais de Laodamie, fille de Bellérophon, à ce que rapportent Homère (Iliad. ζ) et Apollodore. Moïse aussi n'a eu qu'un frère, Aaron. Apollodore (lib. III) donna plusieurs enfants à Minos ; Diodore (lib. V) ne lui en reconnaît que deux, Deucalion et Molus : c'est le nombre des enfants de Moïse. Minos est l'inventeur des lois ; quand il a donné ses lois aux Crétois, il les leur a présentées non comme les siennes, mais comme les lois de Jupiter ; il se retirait tous les neuf ans dans un antre consacré à Jupiter ; là il s'entretenait avec ce dieu qui lui servait de maître. C'est ce que nous apprend Homère (Οδ. τ) en ces termes : *C'est là qu'était Cnossus, ville considérable où régna Minos ; ce roi tous les neuf ans avait un entretien avec Jupiter.* Platon, en commentant ce récit d'Homère, dit que c'était pour s'instruire que Minos allait ainsi tous les neuf ans trouver Jupiter, et qu'Homère n'a attribué ce privilége à aucun autre de ses héros. Maxime de Tyr place cet antre mystérieux près du mont Ida (Dissert. XXII). Ainsi il y a une faute dans Eusèbe, et on doit lire : *Minos avait l'empire de la mer, il donna aux habitants de Crète les lois qu'il reçut de Jupiter ; tous les neuf ans il allait chercher ces lois dans l'antre qui est sous le mont Ida.* Ephore, dans Strabon (liv. X), dit que c'est dans un antre que Minos allait prendre les lois qu'il faisait. Ceci s'applique facilement à Moïse ; car Dieu lui a donné ses lois sur la montagne de Sinaï ; il les a apportées au peuple écrites sur des tables de pierre ; Dieu l'a *placé à l'ouverture d'un rocher* (Exode XXIII, 22) pour qu'il pût le voir par derrière : *Le seigneur parlait à Moïse face à face comme un homme parle à son ami* (ibid.), ainsi on peut dire avec vérité qu'il voyait Dieu ὀπτικῶς. Platon remarque qu'Homère n'a pas dit que Rhadamanthe se fût entretenu avec Jupiter ; nous voyons cependant dans le livre des Nombres qu'Aaron et Moïse s'attribuent cet honneur (XII, 2) : *Est-ce que le Seigneur n'a parlé qu'à Moïse ; ne nous a-t-il pas parlé aussi ;* nous lisons ailleurs (ibid., 9) : *S'il se trouve parmi nous un prophète du Seigneur, je me fais connaître à lui en vision, et je lui parle en songe ; mais il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle en toute ma maison, je lui parle familièrement, et quand il a une vision, ce n'est pas en énigmes qu'il voit le Seigneur.* Clément d'Alexandrie écrit à ce sujet (Strom. 2) : *Les Grecs honorent Minos, ce roi qui tous les neuf ans s'entretenait avec Jupiter ; c'est qu'ils avaient entendu parler des entretiens de Moïse avec le Seigneur, ils savaient qu'il lui parlait comme un ami parle à son ami.* Platon ajoute que Talus, qui était le gardien des lois de Minos, les avait écrites sur des tablettes, ce qui fait allusion aux lois de Moïse. Hésiode dit que Minos était roi ; Moïse a eu l'autorité d'un roi sur les Hébreux. Aristote (Polit. lib. II, capp. 8 et 12) et d'autres après lui disent que Minos avait l'empire de la mer. Moïse fit entendre sa voix à la mer Rouge, et à sa volonté, à un signe de sa main, les eaux s'ouvrirent et se rapprochèrent. On a dit que Minos était un des juges des enfers ; Platon dit qu'il ne jugeait que les cas difficiles et obscurs, et qui embarrassaient Rhadamanthe, juge des peuples d'Asie, et Æaque, juge des peuples d'Europe ; c'est une allusion à l'histoire de Moïse, qui, d'après le conseil de son beau-père Jéthro (Exode XVIII) institua des juges pour connaître des causes peu importantes, et s'était réservé de prononcer dans les cas majeurs. Homère donne un sceptre à Minos (ὀδυσσ. λ). Hésiode appelle ce sceptre le sceptre de Jupiter (in Minoë) ; c'est la verge miraculeuse de Moïse, dont Dieu parle en ces termes (Exode IV, 17) : *Prenez cette verge en votre main, car c'est avec quoi vous ferez des miracles.* Les uns disent que Minos fut un homme sage, *excellent pour le conseil et le jugement* (Sch. Hom. ὀδυσσ. τ), célèbre pour sa justice ; d'autres l'accusent d'avoir été tyran, violent, difficile, inhabile, injuste. Platon (in Minoe) et Plutarque (Thés.) trouvent la cause de ces différents jugements dans le caractère des Athéniens, portés à la médisance et à la calomnie ; les poètes se rappelaient les maux que Minos avait infligés à Athènes et le joug oppressif qu'il avait fait peser sur ses habitants. Moïse aussi chez les Egyptiens a eu à souffrir de leur malveillance ; ils lui ont donné le nom déshonorant de Typhon. Ils voyaient en lui un être bienfaisant et un être nuisible ; sans doute, cette opinion leur venait de ce que les Chananéens et les peuples voisins avaient été extermi-

nés par lui. La même raison a fait dire que Moïse était un brigand qui se livrait à la piraterie (Eustathius in Iliad. ε et in Od. λ); et puis on se rappelle que les Israélites à leur départ d'Egypte avaient dépouillé les Egyptiens. Aussi les Phéniciens chassés de leur pays par Josué, le chef du peuple d'Israël après Moïse, et qui allèrent s'établir dans l'Afrique Tingitane, élevèrent-ils une colonne en mémoire de leur émigration forcée, et gravèrent-ils dessus le mot *brigand*, λῃστὴν, comme nous l'apprend Procope dans son histoire des Vandales. Quand les anciens auteurs surent qu'il y avait en Egypte, où avait vécu Moïse, ce fameux labyrinthe dont Hérodote nous a transmis la description (lib. II, cap. 148), ils imaginèrent d'en placer un dans la Crète et de l'attribuer à Minos, à qui ils appliquaient toute l'histoire de Moïse. Diodore (lib. I) et Pline (liv. XXXVI, ch. 13) assurent que Dédale a pris modèle du labyrinthe de Crète sur celui d'Egypte. Au reste il est faux qu'il y ait eu jamais de labyrinthe en Crète : ce qui a fait croire qu'il y en avait eu un, ce sont les nombreuses et tortueuses cavités faites au bas du mont Ida, pour extraire les pierres qui ont servi à la construction de Cnossus et de quelques autres villes. Ces carrières existent encore et elles ont été visitées par Bellonius (Obs. liv. I, ch. 6). C'est Strabon qui nous apprend que Minos a fait construire Cnossus (lib. X); ce qui lui aura fait attribuer la construction d'un labyrinthe. Ce sentiment est celui d'Etymologue (in λαβυρινθος), de Cédrenus (Syn. Hist. p. 122) et d'Eustathe (in Od. λ), qui disent que ce labyrinthe n'était qu'un souterrain tortueux et contenant plusieurs détours. Tels étaient encore les souterrains de Nauplie dont parle Strabon (lib. X), et qu'on appelait les antres des Cyclopes. Plutarque atteste (Thes.) que les Crétois eux-mêmes, au rapport de Philochore, niaient tout ce qu'on disait du labyrinthe de Crète ; ils convenaient que c'était une prison pour garder ceux dont on voulait s'assurer. Tzetzès (Ch. XI, c. 379) et Nicétas (de Imper. Andr. lib. I) disent la même chose. Il est fort probable que ces carrières servaient de prison en Crète comme à Syracuse. Le taureau de Pasiphaë qui sortait de la mer, et que Neptune rendit furieux lorsque Minos lui en eut immolé un autre, fait allusion au veau d'or coulé par Aaron dont il est parlé dans l'Exode en ces termes (XXXII, 24) : *Je l'ai jeté* (l'or) *dans le feu, et ce veau en est sorti ;* et Pasiphaë représente le culte impie et adultère que les Hébreux rendirent au veau d'or ; on sait que dans l'Ecriture-sainte le culte des idoles est fréquemment appelé une fornication, un adultère. Or Moïse irrité à la vue du veau d'or le brisa, le broya, et le jeta au feu, parce qu'il avait donné aux Israélites des règles pour l'immolation des victimes. On connaît la fable de Scylla, fille de Nisus, roi de Mégare ; elle aperçut Minos qui faisait le siége de Mégare, et en fut si éprise que pour lui elle trahit son père et sa patrie. En changeant les noms nous retrouvons le même conte attribué à Moïse par Josèphe, et par l'auteur des Commentaires sur les six jours, qu'on croit être Eustathe. Ils disent que Chénéphre, roi d'Egypte, envoya Moïse à la tête de son armée contre les Ethiopiens, que Moïse les força à rentrer dans la ville de Saba, qu'il en fit le siége, (il y a dans le texte *Megor* qui signifie *habitation*, selon la remarque de Bochart) (Chan. lib. I, cap. 34). Tharbis, fille du roi d'Ethiopie, aperçut Moïse de dessus les remparts; elle en fut éprise, et, pour lui plaire et l'épouser, elle lui fit livrer la ville. Cette fable a pu encore donner occasion de dire, comme l'a fait Héliodore (liv. IV) que les rois d'Ethiopie descendent du soleil, de Bacchus et de Persée, qui tous ne sont autres que Moïse. Cette seule histoire de Moïse a donné lieu non seulement à la fable de Nisus, de Scylla et de Minos, mais encore à celle de Leucippe et de Leucophry, fille de Mandrolyte, à celle de Pisidis de Lesbos et d'Achille, et à celle de Cyrus et de Nanis, fille de Crésus, toutes rapportées par Parthénius dans ses Elégies (capp. 5, 21 et 22). La fable de ce mariage de Moïse en Ethiopie vient de son mariage avec Séphora, fille madianite, qui est représentée comme une Ethiopienne au livre des Nombres (XII, 1) selon la version des Septante et de la Vulgate ; elle est appelée *Chusith* ou *Chusithis* dans le texte hébreu : or, d'après Bochart (Phal. lib. IV, c. 2), le mot *chus* désigne plus souvent l'Arabie. Plutarque nous apprend que lorsque Minos ravageait l'Attique, les dieux paraissaient d'accord avec lui, et que de leur côté ils avaient affligé ce pays, le ravageant par toutes sortes de maux ; c'est une allusion aux ravages causés par Moïse dans le pays des Chananéens et autres pays voisins, pour lesquels il trouvait l'assistance du ciel. Strabon (lib. XVI) et Josèphe (liv. II contre Apion) ont donc eu raison de comparer Moïse à Minos. Strabon a encore eu raison quand il a dit que ce qu'on rapportait de Minos était fort douteux, et qu'on ne pouvait savoir s'il était réellement de Crète ou d'ailleurs. Il est certain qu'on ne peut admettre deux Minos, l'un fils de Jupiter ou d'Astère, père de Lycaste, et l'autre de Jupiter ou d'Astère, fils de Lycaste, comme quelques auteurs l'ont voulu faire croire ; car l'un et l'autre sont le même personnage, et ne sont autres que Moïse. Apollodore a rejeté l'opinion qui voulait qu'il y eût deux Minos, et n'en a reconnu qu'un.

X. *Explication d'un passage du livre des Machabées sur la parenté des Juifs et des Lacédémoniens.* D'après ce que je viens de dire sur la parenté supposée des Crétois Idéens et des Juifs, il sera plus facile d'expliquer un passage assez obscur du premier livre des Machabées, où Arius, roi des Lacédémoniens écrit à Onias, grand prêtre des Juifs (I Mach. XII, 20) : *Il a été trouvé ici dans un écrit touchant les Lacédémoniens et les Juifs qu'ils sont frères et qu'ils sont tous de la race d'Abraham.* Strabon nous apprend que Lyctor, Grotynes et quelques autres villes de Crète, ont été bâties par les Lacédémoniens; que Lycurgue voyagea dans la Crète, qu'il a pris pour mo-

dèles Minos et Rhadamanthe, qu'il a rapporté leurs lois et a introduit dans sa patrie les mêmes coutumes, les mêmes institutions. Platon dit la même chose dans son premier livre de la Politique, et Aristote, dans son second livre sur le même sujet. Il est probable que les Crétois, témoins de la prospérité des Lacédémoniens, et se rappelant qu'ils ont une origine commune avec eux, n'auront pas voulu que les Lacédémoniens s'attribuassent exclusivement la gloire dont ils jouissaient, ils auront pensé à la faire partager par toute la nation des Crétois, et auront pour cela publié qu'ils étaient originaires de Lacédémone. Les Lacédémoniens, de leur côté, fiers de cette association, auront laissé faire sans réclamer. Ensuite les Crétois croyaient ou feignaient de croire que les Juifs étaient une de leurs colonies; ainsi les Lacédémoniens auront adopté cette opinion; ils auront vu dans les Juifs une espèce de filiation avec eux, comme chez des particuliers les enfants, les pères, les aïeux sont censés tous appartenir à la même famille. Il paraît que le roi Arius aura embrassé cette opinion dans le voyage qu'il fit en Crète pour secourir les habitants (Plutarque, liv. X). Comme il aura appris qu'Abraham était le père des Juifs, et que ce peuple remontait à la plus haute antiquité, il aura voulu revendiquer pour son pays la même antiquité, non pas qu'il fût convaincu d'être fondé à le faire, mais d'après l'usage qui semble autoriser qu'on prenne le faux pour le vrai, lorsqu'il y va de notre avantage, et qu'on ne peut découvrir la vérité; et puis la démarche des Juifs paraissait autoriser cette supercherie. Ainsi on a vu les Turcs, lorsqu'ils faisaient la guerre aux Grecs, pour empêcher les peuples d'Italie de leur porter du secours, écrire aux souverains pontifes que les Turcs et les peuples d'Italie avaient une commune origine et qu'ils descendaient des Troyens; qu'autrefois les Grecs leur avaient fait le plus grand mal; qu'en conséquence les peuples d'Italie devaient faire cause commune avec eux, puisqu'il s'agissait de venger leurs ancêtres. Le roi Arius, en parlant de l'origine commune des Lacédémoniens et des Juifs, ne la discute point; il en parle comme d'une chose qu'il a apprise par hasard, qu'il vient de découvrir dans un livre dont il n'indique ni le titre, ni l'auteur. Il paraît qu'on lisait dans ce livre que les Juifs, descendants d'Abraham, étaient une colonie de Crétois Idéens, comme les Crétois descendaient des Lacédémoniens. Le roi Arius a pris le fait comme avéré, et il en a conclu, ou bien qu'Abraham, comme le reste des Juifs, descendait des Lacédémoniens, ou bien que les Lacédémoniens, comme les Juifs, descendaient d'Abraham. La crainte de ne pas se donner une antiquité assez grande l'empêche de dire qu'Abraham descend des Lacédémoniens, car il ne retrouvait dans son peuple aucune trace de l'histoire de cet homme illustre; dès-lors il se contente de dire que les Lacédémoniens et les Juifs ont une commune origine, et descendent d'Abraham tous les deux. L'obscurité et l'incertitude sur l'origine de Lacédémone lui permettaient de revendiquer cette noble et antique origine. Il faut encore admettre la même pensée chez Arius, dans l'opinion de ceux qui croient que ce roi a écrit à Jonathas que les Lacédémoniens et les Juifs étaient frères, parce que les deux peuples, selon lui, descendaient d'un Juif nommé Sparton, compagnon de Bacchus et originaire de Thèbes, dont parle Etienne (in Ἰουδαία); ainsi Arius aurait confondu le juif Sparton avec cet autre Sparton, fils de Phoronée, à qui plusieurs auteurs attribuent la fondation de Sparte. Si Arius a cru que Sparton était le père commun des deux peuples, il a dû aussi le croire fils d'Abraham.

XI. *L'explication du passage des Machabées par Josèphe est fausse.* Josèphe rapporte ce passage dans son livre des Antiquités, mais son opinion est contraire au vrai sens du texte, comme on va le voir; voici le texte des Machabées (I Mach. XII, 7): *Il y a déjà longtemps qu'Arius, qui régnait à Lacédémone, envoya des lettres au grand-prêtre Onias, qui témoignaient que vous êtes nos frères, comme on peut le voir par la copie de ces lettres que nous avons jointe à celle-ci. Et Onias reçut avec grand honneur celui que le roi avait envoyé, et ses lettres où il lui parlait de cette alliance et de cette amitié que nous avons avec vous. Quoique nous n'eussions aucun besoin de ces choses, ayant pour notre consolation les saints livres qui sont entre nos mains, nous avons mieux aimé envoyer vers vous pour renouveler cette amitié et cette union fraternelle, de peur que nous ne devenions comme étrangers à votre égard, parce qu'il s'est déjà passé beaucoup de temps depuis que vous avez envoyé vers nous.* Ainsi il est dit dans ce passage qu'Onias avait déjà reçu une lettre d'Arius, dans laquelle ce roi rappelait la commune origine des deux peuples; qu'il avait accueilli l'envoyé du roi avec beaucoup de distinction; qu'il avait accepté l'amitié des Lacédémoniens qu'on lui proposait, quoiqu'il n'en eût pas besoin, toute la confiance des Juifs reposant sur les promesses contenues dans le livre de leurs lois, et qu'il avait renouvelé l'alliance et la fraternité entre les deux peuples, pour que le temps ne fît pas oublier les anciens rapports qui avaient existé entre eux. Tel est le sens donné par la Vulgate et le Syriaque. Josèphe l'interprète différemment. Il dit que ces mots: *Quoique nous n'eussions aucun besoin de ces choses*, ne doivent pas s'entendre de l'amitié et de l'alliance des Lacédémoniens; mais qu'il fallait traduire ainsi.... *Quoique nous n'eussions pas besoin qu'on nous rappelât ces choses*; et au lieu de ces mots du texte: *Ayant pour notre consolation les saints livres qui sont entre nos mains*, il interprète ainsi: *Parce que nos livres saints en font mention.* Or, pour peu qu'on fasse attention au texte, il est impossible d'admettre cette interprétation; car après avoir parlé de l'amitié et de l'alliance des Lacédémoniens, il est dit: *Nos igitur his non indigentes.* « *Nous n'avons aucun besoin de ces choses;* » ce mot *his*, au pluriel, exclut l'interprétation de Josèphe; il se rapporte évidemment aux derniers mots ci-

tés et qui sont *l'amitié* et *l'alliance* des Lacédémoniens. Au reste je reviendrai encore sur ce passage, parce qu'on ne saurait apporter trop de lumière lorsqu'il est question de comprendre un point qu'on a cherché à obscurcir.

XII. *Rhadamanthe c'est Moïse.* Il y a entre Minos et Rhadamanthe bien des points de ressemblance ; ils sont contemporains, ont la même patrie, les mêmes parents, ce qui déjà est en faveur de l'opinion que je cherche à établir. On ne connaît pas bien l'origine et l'étymologie de son nom. Voici quelles étaient ses fonctions aux enfers d'après Virgile (Enéide, liv. VI) : *Rhadamanthe préside en ces lieux où il exerce un pouvoir formidable ; c'est lui qui informe des crimes et qui les punit ; il force les coupables de révéler eux-mêmes les horreurs de leur vie, d'avouer les crimes dont ils ont vainement joui, et dont ils ont différé l'expiation jusqu'à l'heure du trépas. Dès que l'arrêt est prononcé, la cruelle Tisiphone, armée d'un fouet vengeur, les frappe impitoyablement, et insulte à leurs douleurs.* Ceci s'applique fort bien à Moïse, dont la législation est assez sévère, et qui punit très-rigoureusement toute infraction. Les anciens auteurs ont donné à Rhadamanthe la fonction de juge aux enfers, parce que Minos l'avait établi juge du peuple durant sa vie. Les uns disent qu'il fut législateur et même l'inventeur des lois. Strabon rapporte (lib. X) que Minos n'avait fait que copier les lois d'un autre Rhadamanthe plus ancien, qui aurait donné des lois aux Crétois, et qui avait imaginé de faire croire qu'il les tenait de Jupiter. Une des lois remarquables de Rhadamanthe était celle qui défendait de jurer par le nom de Dieu, et de prendre le nom de Dieu en vain ; *Il ne fallait pas même nommer Dieu,* dit Eustathe (in Homer. Od. τ) ; il ne jurait jamais que par le nom d'une oie, d'un chien, d'un bélier ou de quelqu'autre animal de ce genre, et il ne permettait que ces sortes de jurements. Socrate avait adopté également cet usage. Je ne vois pas pourquoi on a voulu faire un proverbe du jurement de Rhadamanthe (Erasme, Chil. II, cent. IX, prov. 31), car il est emprunté évidemment à la loi de Moïse (Exode XX, 7) : *Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu, car le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.* Platon dit (Gor.) que Rhadamanthe avait un bâton à la main quand il remplissait ses fonctions de juge ; c'est un souvenir de la verge miraculeuse de Moïse. Diodore rapporte que Rhadamanthe se rendit maître de plusieurs contrées maritimes de l'Asie. Les livres sacrés en disent autant de Moïse. Diodore ajoute (liv. V) qu'il donna un de ces pays conquis à son fils Erythrus, et que c'est là l'origine des Erythriens. On a dit la même chose de Persée, qui n'est autre que Moïse, comme on le verra plus loin. Pline dit (liv. VI, ch. 28) que les Rhamnéens, peuple d'Arabie, ont reçu leur nom de Rhadamanthe ; je les crois les mêmes que les Rhadamanites de Strabon (liv. XVI) et les Rhadamanes de Nonnus. On lit dans les Dionysiaques de Nonnus que Minos chassa de la Crète les Rhadamanes, qui allèrent s'établir en Arabie ; ailleurs (liv. XXXVI) il les appelle Dictéens, et dit que Bacchus les enrôla pour son expédition dans l'Inde. Etienne rapporte (in Gazâ) que Rhadamanthe, accompagné de ses frères, s'empara de la ville de Gaza, en Phénicie ; c'est que Moïse a passé un long temps en Arabie, non pas seulement comme simple particulier, lorsqu'il était chez son beau-père Jéthro, mais plus tard et lorsqu'il se trouvait à la tête du peuple d'Israël ; et ce fut d'après ses ordres que les Hébreux firent tant de mal aux Phéniciens, peuple qui habitait à peu près les côtes de la mer. Isaac Tzetzès nous apprend que Rhadamanthe fut exilé pour avoir tué son frère. C'est une fausse application de l'histoire de Moïse, qui *vit un Hébreu outragé par un Egyptien ; il tua l'Egyptien et le cacha dans le sable* (Exode II), et s'enfuit chez les Madianites. Homère dit que Rhadamanthe était roux ; plusieurs écrivains, cités par Eusèbe, en disent autant de Moïse ; et Plutarque attribue la même couleur à Typhon, qui est aussi une personnification de Moïse.

XIII. *Æaque c'est Moïse.* Æaque, le troisième juge des enfers, représente aussi Moïse ; il était contemporain de Minos, de Bacchus et d'Aristée, qui sont la même personne que Moïse ; il était également contemporain d'Astérion, fils de Minos, et portant le même nom que son aïeul. Nonnus, dans ses Dionysiaques (liv. XIII), donne tous ces personnages à Bacchus pour compagnons de son expédition de l'Inde, il nomme Æaque, Minos, Aristée et Astérion. On le dit fils de Jupiter, comme l'ont été presque toutes les autres personnes qui représentèrent Moïse : il est né de Jupiter changé en pluie de feu, comme Bacchus ; c'est Ovide qui nous l'apprend dans ses Métamorphoses (liv. VI), où il parle de Danaé-Asopis, qui n'est autre qu'Egine, fille d'Asope et mère d'Æaque. Nonnus prétend que ce n'est pas sous une pluie de feu que Jupiter se cacha, mais sous la forme d'un aigle (liv. XXXVI). Apollodore raconte cette fable avec plus de détail (liv. III) ; il dit qu'Asope voulant poursuivre Jupiter qui enlevait Egine, fut frappé de la foudre par Jupiter et renvoyé à son fleuve, et que, depuis, ce fleuve produisit du charbon. Ceci fait allusion à la naissance de Bacchus, né de Sémélé et de Jupiter, armé des éclairs et de la foudre, et se rapporte également à Moïse. On donne à Æaque pour mère Egine, fille du fleuve Asope ; c'est par allusion à Thermuthis, seconde mère de Moïse qui le sauva des eaux. Apollodore dit qu'Æaque fut le plus pieux des hommes (liv. III). Plutarque dit qu'il fut le plus pieux des Grecs (Thes.). Je n'ai pas besoin de rappeler la piété et la sainteté de Moïse. Platon dit qu'Æaque avait une baguette à la main quand il jugeait ; c'est en mémoire de la verge de Moïse. Jupiter à la demande d'Æaque envoya une pluie bienfaisante pour fertiliser les campagnes de la Grèce qui souffraient beaucoup de la sécheresse et de la stérilité ; n'est-ce pas là Moïse obtenant pour les Israélites de l'eau, la manne et les cailles ? Pausanias a remarqué qu'an-

cun des enfants d'Æaque n'a régné après lui à Egine (Attic.), de même aucun des enfants de Moïse n'a hérité de ses dignités. Il dit qu'il y avait à Egine un temple d'Æaque où l'on voyait un autel peu élevé de terre, mais qu'on ne savait s'il renfermait ses restes (Cor.); on lit au dernier chapitre du Deutéronome au sujet de Moïse : *Et aucun homme n'a connu le lieu de sa sépulture jusqu'à ce jour* (XXXIV, 6).

XIV. *Protée c'est Moïse.* On retrouve encore Moïse dans Protée, ce dieu aux mille formes. Il était contemporain de Moïse; car il fut consulté par Aristée (Virg. Géorg., liv. IV), qui est aussi Moïse, comme on le verra. Il a donné l'hospitalité à Bacchus, à ce que rapporte Apollodore (liv. III). Ses fils furent tués par Hercule, qui rappelle Josué, comme je le montrerai. On sait qu'Homère le fait vivre au temps de la ruine de Troie; les poètes font peu de cas de la chronologie, et ce serait bien peine perdue que de vouloir la retrouver dans toutes leurs fictions. Je ne m'en rapporte guère à Scaliger qui prétend pouvoir faire concorder l'histoire d'Apollodore avec la vraie chronologie; il n'a pu parler que de quelques points principaux, mais non des détails; au reste, je serais bien loin d'avoir la même prétention. On a dit que Protée était d'Egypte, c'est le pays de Moïse; d'autres le font originaire de Thrace, Etienne place en Thrace Pallène, qui fut sa patrie, d'après Virgile. Quand je parlerai d'Orphée, je montrerai que pareille chose est arrivée à Moïse. Jupiter fut son père, si l'on en croit Lucien (de Morte Peregr.); c'est parce que la fable appelait fils de Jupiter tous les rois et tous les hommes élevés en dignité. Hérodote (liv. II, ch. 112) et Euripide (Hel. prol.) disent que Protée régna en Egypte, Moïse y régna aussi. Jean Tzetzès prétend que Protée était fils de Neptune et de Phénicie, fille de Phœnix; on voit là l'origine de Moïse et des Hébreux dont les ancêtres étaient allés de Phénicie en Egypte. C'est pourquoi on lui construisit à Memphis un temple à l'endroit appelé le camp des Tyriens, au milieu des Tyriens de Phénicie (Chil. II, Hist. 44). On l'a dit fils de Neptune, Homère l'appelle serviteur de Neptune; l'origine de cette fable vient du passage miraculeux de la mer Rouge, et comme Dieu intervint en cette occasion, on a conclu que Protée était fils de Neptune. On lit dans le Pseudo-Orphée (Hymn. in Prot.) que Protée avait les clés de la mer; d'autres prétendent que Neptune lui avait préparé sous la mer un sentier au moyen duquel il voyagea à pied sec de Pallène en Egypte (Tzetzès in Lycogr.). C'est, sans doute par allusion au passage de l'Exode où il est dit que *Moïse étant entré dans la nuée monta sur la montagne entouré d'un nuage épais* (XXIV, 18), et que Dieu l'avait placé *dans un creux du rocher* (XXXIII, 32). Voilà pourquoi on aura imaginé de faire voyager Protée dans ces lieux obscurs et inaccessibles. La même raison a fait dire qu'il était de Thrace, parce que ce mot exprime le septentrion, et que par ce mot les anciens comprenaient un pays sombre et ténébreux. Lorsque les Tonquinois sacrifient au septentrion, ils se servent d'une table noire, de lances noires, d'habits noirs; les Turcs appellent le vent d'aquilon un vent noir, ils appellent les Circassiens qui habitent vers le septentrion les Circassiens noirs. Euripide dit que c'est la même raison qui a fait appeler le Pont-Euxin la mer Noire, et la Propontide la mer Blanche; l'une est au Nord, l'autre au Midi. Chez nous-mêmes, dans quelques pays, on appelle le vent du nord un vent noir. Les Arabes appellent la mer du Nord, la mer ténébreuse, la mer de poix (Geogr., Nub. Clim. VIII); Marc-Paul parle d'un pays du nord qu'on appelle l'obscurité. Le vent du nord n'est appelé vent d'aquilon, que parce que ce nom signifie noir. On a dit de Virgile qu'il avait un teint d'aquilon, parce qu'il était basanné (Auct. Vit. Virg.). Plaute a dit un corps *couleur aquilon* (Pœn. v. 2), Varron a dit *des flots aquilons* (περὶ φύσεως κόσμου), Martianus Capella a dit *des dieux aquilons* (liv. II), Apuleius parle d'un bataillon *aquilon* qu'il met en opposition avec un bataillon blanc (de deo Socratis). La fable pour exprimer cette montagne obscure et nébuleuse d'où sortait Moïse quand il vint retrouver le peuple, aura dit qu'il venait de cette partie du monde où sont situées les montagnes couvertes de nuages, qui paraissent toutes noires; de là l'idée qu'il était de la Thrace. Protée a eu deux enfants, Moïse aussi; Protée savait prendre toutes les formes, il se changeait en feu; c'est une allusion aux éclairs et aux flammes qui brillaient sur le mont Sinaï quand Dieu s'entretenait avec Moïse; il se transformait en serpent; c'est une allusion à la verge de Moïse qui se changea en serpent, et qui bientôt après reprit sa forme naturelle; les autres transformations de Protée font allusion aux miracles que Moïse opérait. Les mêmes motifs ont fait donner à Mercure un visage moitié d'or et moitié noir, un chapeau moitié noir et moitié blanc; ils ont fait représenter Apollon la tête à moitié rasée, et lui faisaient offrir des statues, quelquefois toutes noires, d'autres tout éblouissantes de clarté. Horace est bien près de la vérité quand il dit (liv. I, épître 1) que Protée bornait quelquefois ses transformations à changer de visage. Protée avait le don de prédire l'avenir; cette fable rappelle que Moïse a raconté l'histoire du passé, a parlé des événements dont il était témoin, et a fait plusieurs prédictions pour l'avenir. Presque tous les auteurs s'accordent à dire que Protée était un magicien, un enchanteur; cette accusation a été aussi portée contre Moïse par Apollonius Molon, Lysimaque (Josèphe, liv. II cont. Ap.) et d'autres auteurs. Protée était très-habile à la danse, comme Orphée et Musée, qui ne sont autres que Moïse (Lucianus de Salt.); c'est une allusion aux Cantiques de Moïse répétés par les chœurs de Marie sœur de Moïse. Les livres Orphiques (Hymn in Prot.) et Tzetzès disent que Protée nous a fait connaître l'origine du monde, ce qui s'applique à Moïse, qui a raconté la création du monde et l'origine de toutes choses. Protée était un homme d'un

excellent conseil (Hymn. in Prot.), comme Mercure, qui fut le conseiller d'Osiris; comme Bacchus, qui, ainsi que Mercure, est le même que Moïse; comme Moïse enfin lui-même, que Josèphe appelle un conseiller très-prudent (liv. II cont. Apion). *Protée était très-courageux et même invincible,* ce sont les propres paroles de Servius (in Virg. Æneid. XI), qui dit qu'à cause de son grand courage on l'appelait Hercule; Josèphe dit de Moïse que c'était un général d'armée accompli. Protée conduisait les troupeaux de Neptune et ses veaux marins (Virgile, Géorg. IV); Moïse a été longtemps berger. Hérodote représente Protée comme un homme d'une grande probité et souverainement équitable; c'était là surtout le caractère de Moïse. Enfin, en Egypte, on a rendu les honneurs divins à Protée, comme à Osiris, à Mercure, à Vulcain et à Typhon; or, Moïse est le vrai type de tous ces personnages; il est la seule et vraie personnification de tous ces êtres ou fabuleux ou défigurés.

XV. *Persée c'est Moïse.* Persée a plusieurs traits de ressemblance avec Moïse; il est contemporain de Bacchus et d'Amphion, qui tous les deux sont la même personne que Moïse. Hérodote (liv. II, ch. 91) et Diodore (liv. I) disent qu'il est originaire d'Egypte. Hérodote nous apprend qu'on lui avait érigé un temple à Chemmis, et que les Chemmites l'honoraient par des jeux gymnastiques. Strabon place en Egypte l'observatoire de Persée (liv. XVII), ce qui indique qu'il se livrait à la science de l'astronomie; Moïse aussi était d'Egypte, son surnom d'Osarsiph, qui veut dire observateur du soleil, prouve qu'il s'occupait d'astronomie. Persée a été enfermé dans un coffre dès sa naissance, jeté à la mer, et ensuite élevé dans le palais de Polydecte; on a appliqué la même fable à Tennis et à Hemithée, fils de Cycnus, roi de la Troade; à OEdipe, roi de Thèbes; à Téléphus, fils d'Hercule, et à Cypsèle, tyran de Corinthe. C'est, comme on voit, un emprunt fait à l'histoire de Moïse. L'auteur du Philopatris, qu'on croit être Lucien, dit que Persée excellait dans la magie; on vient de voir qu'on en disait autant de Protée : cela vient des prodiges opérés par Moïse. Persée a épousé Andromède, fille de Céphée, roi d'Ethiopie. Josèphe rapporte (liv. II, ch. 5 Antiq.) que la fille de Tharbis, roi d'Ethiopie, devint la femme de Moïse; mais qu'ensuite celui-ci épousa Séphora, Ethiopienne, ou plutôt une fille de Chus; car le mot Chus s'appliquait aux peuples qui habitaient les deux côtés de la mer Rouge. Quelques auteurs donnent à Persée pour fils Erythrus, qui régna près de la mer Rouge; c'est comme Rhadamanthe, autre personnification de Moïse, à qui nous avons vu que Diodore donne un fils du nom d'Erythrus, qui régna sur les Erythréens; c'est une allusion aux enfants de Moïse qui naquirent dans ce pays. Persée porta l'épée et les talonnières de Mercure; or Mercure c'est Moïse.

XVI. *Moïse mis au nombre des constellations, sous le nom de la Balance.* Il n'y a que Moïse à qui on puisse appliquer ces paroles de Lucius Ampélius, homme peu instruit du reste, mais qui a su s'approprier l'érudition des autres. *Le signe de la Balance que les Grecs appèlent ζυγὸν est personnifié dans un homme; il s'appelle Mochos : c'est un homme célèbre pour sa douceur et son amour de la justice. C'est à lui que les hommes sont redevables de l'invention des poids et des mesures; l'utilité que les hommes tirent de cette invention a fait placer son auteur au nombre des constellations sous le nom de la Balance.* Voilà le nom de Moïse en toutes lettres, si au lieu de *Mochos* on lit *Moschos,* qui est le même mot que *Mosech*, nom sous lequel nous avons déjà vu qu'on désignait Moïse. Ampélius lui attribue l'invention des poids, parce qu'il s'est appliqué à empêcher toute fraude dans les poids et les mesures des marchandises : *Vous ne ferez rien injustement en vos jugements, en règle, en poids et en mesure; vous aurez des balances justes, des poids justes et un épha juste* (Lévit. XIX, 35). Il inculque ailleurs le même précepte avec beaucoup de force : *Vous n'aurez point en reserve plusieurs poids, l'un plus grand, l'autre moindre, et il n'y aura pas dans votre maison une mesure plus grande et une mesure plus petite; vous aurez un poids juste et véritable, et une mesure égale et véritable sera chez vous, afin que vous viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée; car le Seigneur votre Dieu a en abomination celui qui fait ces choses, et a en horreur toute injustice* (Deut. XXV, 13, etc.). C'est une puérilité de dire, comme l'a fait Ampélius, que la Balance que les Grecs appèlent ζυγὸν, a reçu le nom d'un homme. Autrefois les anciens astronomes représentaient le signe de la Balance avec celui qui la tenait, et non pas, comme on fait aujourd'hui, avec des balances seules. Manilius a dit avec plus de justesse (liv. II) : *La figure de la Balance est celle d'un homme.* Le même fait est encore prouvé par un ancien calendrier, gravé sur le marbre, et reproduit par Gruter (pag. 139), et où l'on voit un jeune homme tenant des balances à la main. On a fait à Auguste l'honneur de le placer au ciel dans cette constellation, pour rendre hommage à sa bonté et à sa parfaite équité, d'autres y placent une vierge. D'après le passage d'Ampélius, il paraît qu'anciennement on avait déféré cet honneur à Moïse, en reconnaissance de sa grande équité, et parce qu'on lui attribuait l'invention des poids et des mesures : sans doute c'était chez les Egyptiens et les peuples voisins qui s'occupaient beaucoup d'astronomie et auprès de qui Moïse était en grand renom. Il est certain que les Egyptiens, dans leurs cartes astronomiques et dans leurs sphères célestes, plaçaient un jeune homme dans le septième signe du Zodiaque, debout, tenant à la main droite une balance, et dans la main gauche une mesure de dix pieds, qui, dans le principe, avait pu être un souvenir de la verge miraculeuse de Moïse.

XVII. *Aristée c'est Moïse.* On retrouve aussi Moïse dans Aristée. Il était fils d'Apollon, ou, selon d'autres, de Liber; or ces deux personnes sont les mêmes que Moïse. Ici on confond le père avec le fils, comme cela arrive

souvent; car Apollon a passé lui-même pour Aristée, et fut également berger, de même que Moïse. Virgile a dit qu'Aristée était un berger, et qu'il avait trois cents jeunes taureaux qui paissaient sur les collines de l'île de Cos. Apollonius prétend qu'Apollon enleva Cyrène lorsqu'elle faisait paître son troupeau près des bords du fleuve Pénée, et la rendit mère d'Aristée (Argon. lib. II). Apollon lui-même était surnommé le berger d'Amphryse; Moïse aussi fut berger et descendait d'ancêtres qui avaient été bergers comme lui. Diodore (liv. IV) et Nonnus disent qu'Aristée était compagnon de Bacchus; or Bacchus c'est Moïse; Mercure également est Moïse; Pindare dit que Mercure enleva Aristée dans son enfance; Diodore nous apprend qu'Aristée fut élevé par des nymphes; Moïse a été exposé sur l'eau dès sa naissance, et il a été sauvé. On sait que souvent on appelle les eaux des nymphes. Cyrène, mère d'Aristée, aura été appelée la fille du fleuve Pénée, par allusion à la mère de Moïse qui l'a exposé sur l'eau. Les nymphes lui ont donné trois noms Νόμιος, Ἀγρεύς, *Aristée*. Mercure et Apollon ont eu le premier nom de commun avec lui; Apollon et Pan ont porté le second: or Mercure, Apollon et Pan sont les mêmes que Moïse. D'après Apollonius (Argon. lib. II) Cyrène aurait deux enfants, Authucus et Aristée. Diodore donne aussi deux enfants à Aristée, Charmus et Callicarpe: Amram eut deux enfants, Moïse et Aaron; il avait eu aussi une fille nommée Marie. Moïse également eut deux enfants, Gersam et Eliézer. Hésiode prête à Aristée une longue chevelure (Théog.); c'est par allusion à l'éclat que jetait le front de Moïse. Pindare nous apprend que Cyrène reçut en partage une portion de la Lybie, et que cette contrée reçut des lois très-sages; or Moïse fut un sage législateur, et il habita les pays voisins de la Cyrénaïque. On dit qu'Aristée alla en Thrace rejoindre Bacchus; ici on prend la Thrace pour la Palestine, et Bacchus, comme je l'ai dit, n'est autre que Moïse. On a cru qu'Aristée est le premier qui ait immolé un bœuf à Jupiter, on en a dit autant de Cécrops et de Prométhée; c'est parce que Moïse a donné des règles pour les sacrifices, ou parce qu'il a brisé le veau d'or. Aristée soulagea par les sacrifices qu'il offrit à Jupiter les habitants de l'île de Cos, brûlés par les ardeurs de la canicule; il obtint pour eux les bienfaits d'un vent doux et rafraîchissant; Moïse a obtenu la liberté de son peuple qui gémissait sous la plus dure captivité, et le mena dans le désert pour sacrifier au Seigneur. Virgile imagine qu'Aristée alla par un chemin sous l'eau trouver sa mère, et se plaindre de ses malheurs (Virg. IV Georg.), c'est Moïse sauvé des eaux, qui va se plaindre à Pharaon des maux qu'endure le peuple d'Israël. Les Muses apprirent à Aristée la médecine, l'agriculture et la science de l'avenir (Apoll. Argon. lib. II). Moïse était un prophète, et il connaissait tous les secrets de la nature, *il avait été instruit dans toutes les sciences des Egyptiens* (Act. VII, 22). Clément d'Alexandrie prétend qu'il était habile dans la science de la médecine. Germanicus nous apprend qu'Aristée excellait dans tous les arts (Cap. Aquar.), et que les anciens l'avaient placé au ciel dans le signe du Verseau; d'autres l'avaient mis au rang des dieux à cause de ses utiles inventions. Je n'ai pas besoin de rappeler les nombreux services que Moïse a rendus à son peuple, et qui auront porté les autres nations à l'honorer comme un dieu. Diodore dit qu'il a disparu sur le mont Hæmus, sans qu'on en ait vu de traces. Moïse aussi est mort sur la montagne de Nébo, *et nul homme jusqu'ici n'a connu le lieu où il a été enseveli* (Deut. XXXIV, 6). On confond Aristée avec un autre Aristée de la Propontide, et on attribue à l'un ce qui est propre à l'autre, comme je le montrerai dans ma neuvième proposition. Maxime de Tyr nous apprend qu'Aristée était un philosophe et qu'il a écrit sur la nature des choses; Moïse a donné dans ses livres tous les principes de la vraie philosophie, et il a expliqué la véritable origine et la vraie cause de toutes choses. Artapan et Eupolème le regardent comme l'inventeur de la philosophie (Prép. év. d'Eusèbe), et Clément d'Alexandrie en parle avec éloge sous ce rapport (Strom. 1). Aristée était habile à faire toutes sortes de prestiges (liv. XIII); c'est une allusion aux prodiges opérés par Moïse en Egypte et à sa supériorité sur les magiciens de Pharaon. Clément d'Alexandrie regarde Aristée comme un des plus célèbres devins; nous avons encore les prophéties de Moïse. Tatien croit Aristée plus ancien qu'Homère (Orat. adv. Gr.); Moïse vivait aussi avant Homère. On va même jusqu'à croire, au dire de Strabon (liv. XIV) et d'Eustathe (in Hom. Iliad. β), qu'Aristée a servi de maître à Homère; c'est qu'on remarque dans Homère plusieurs choses empruntées aux livres de Moïse, comme je le montrerai. On dit qu'Aristée avait le privilége de quitter la vie et de la reprendre à volonté, et qu'il avait reparu souvent après qu'on l'avait cru mort; c'est que Moïse exposé sur les eaux pour périr n'y périt pas; Pharaon a cherché à le faire mourir, *mais, fuyant la présence de Pharaon, il habita dans la terre de Madian* (Exod. II, 15), et le long temps qu'il passait sur la montagne, faisait croire qu'il ne reviendrait plus. On n'a jamais pu retrouver le corps d'Aristée après sa mort, pas plus que celui de Moïse, depuis qu'il est mort sur le mont Nébo.

XVIII. *Musée c'est Moïse.* Le nom seul de Musée nous fait voir qu'il y a chez lui quelque ressemblance avec Moïse. Le pythagoricien Numénius, en parlant de Moïse, ne l'appelle pas autrement que Musée. On voit par S. Justin (Paræn.) et par Eusèbe que Musée était fils de la Lune; c'est que Moïse a quitté le pays de Madian pour aller délivrer son peuple, et les Madianites ainsi que les peuples voisins honoraient la lune (Prép. év. liv. XIII). On dit que Musée s'est rendu en Egypte pour s'y instruire dans les sciences du pays; c'est que Moïse connaissait toutes ces sciences. Musée était célèbre pour son amour de la musique et de la poésie lyrique,

les Cantiques de Moïse prouvent qu'il était très-habile dans cette science (Clém. d'Al. str. 1); Musée a passé pour le disciple d'Orphée, pour son imitateur et même son fils; or je ferai voir bientôt qu'Orphée et Moïse sont la même personne. Diogène Laërce nous apprend que c'est Musée qui le premier a enseigné la théogonie et l'usage des globes; que c'est lui qui a dit que tout venait d'un principe et que tout y retournerait, ce qui lui a mérité le surnom de théologien. Ceci est vrai surtout de Moïse, qui nous a expliqué l'origine du monde et le principe de toutes choses, qui nous a représenté Dieu comme le principe et la fin de tout, qui a laissé d'excellentes règles sur la manière d'honorer Dieu, qui a connu parfaitement l'astronomie, science fort cultivée chez les Chaldéens et les Egyptiens. Musée fit la guerre aux Géants; c'est une allusion à la guerre que Moïse fit contre Og, roi de Basan, et contre les autres peuples chananéens, de la race des Géants. Strabon cite trois célèbres devins (liv. XVI), Orphée, Musée et Moïse; les trois sont la même personne. Aristophane dit que Musée a montré les rites pour les sacrifices et les oracles (Ran. act. IV, sc. 2). Hérodote en dit autant, et ajoute aussi que Musée a fait des prédictions (liv. VII, c. 6, et liv. VIII, c. 96). Suidas place Musée sous le second Cécrops, et cette époque coïncide avec celle que Clément d'Alexandrie (Strom. 1) et Eusèbe assignent à Bacchus, à Persée et à Amphion; c'était plutôt sous le premier Cécrops qu'on aurait dû le placer; mais les Grecs faisaient plier leur chronologie à toutes les exigences de leur mythologie. Je ne puis m'empêcher de relever ici l'erreur d'un homme pourtant fort savant (Turnebi, adv. lib. LXXXVIII, c. 46). Il dit qu'il s'étonne que Virgile parle de Moïse, quand Homère n'en dit rien; il en conclut que c'est par un motif de jalousie, comme si Enée avait pu rencontrer aux enfers Homère, qui n'était pas né lors de la guerre de Troie. Au reste, tant d'opinions diverses sur Musée (Servius in Virg. Æneid. VI) indiquent bien quelque chose de vrai, mais tout-à-fait dénaturé par la fable. Ainsi on ne s'accorde pas sur les parents de Musée : les uns le font fils d'Orphée, les autres fils d'Antiphènes; ceux-ci le disent fils de la Lune, ceux-là fils d'Eumolpe; d'autres le font fils de Thamyre. On n'est pas d'accord sur sa patrie. Les uns le font naître à Eleusine, d'autres en Thrace, d'autres à Thèbes. Il n'y a pas non plus accord sur l'époque où il a vécu. Ceux-ci le disent contemporain d'Orphée, ceux-là le croient plus ancien, et quelques-uns, au contraire, pensent qu'il lui est postérieur. Je finis par le témoignage d'Artapan (liv. IX, Prép. év. d'Eusèbe), qui dit formellement que le Moïse des Hébreux est le même que le Musée des Grecs, le maître d'Orphée.

XIX. *Orphée c'est Moïse.* On a attribué à Orphée une partie de l'histoire de Moïse. L'époque où il a vécu s'accorde avec l'époque de Moïse, car on le fait contemporain d'Hercule, c'est-à-dire de Josué, le ministre de Moïse. On le dit également contemporain d'Aristée, de Musée, de Persée et de Bacchus, tous les mêmes que Moïse. Clément d'Alexandrie (Strom. 1) et Eusèbe (Chronol.) placent tous ces personnages au temps du second Cécrops. Il paraît cependant que c'est au temps du premier Cécrops qu'il eût fallu les mettre. C'est comme les anciens auteurs, qui ont imaginé deux Orphées (Eustathe in hom. 6) à onze générations de distance l'un de l'autre. Le second Orphée était un des chefs de l'expédition des Argonautes, et le premier bien antérieur. Ainsi, en mettant trente ans par génération (Hérod. liv. II), et remontant onze générations, à partir de la guerre de Troie, on arrive à Moïse. On peut consulter à ce sujet Artapan (liv. IX Prép. év. d'Eusèbe), et Tatien (Orat. cont. Gentes). Eusèbe a dès lors eu raison de regarder Orphée, Musée et Linus comme les premiers et les plus anciens théologiens de l'antiquité (liv. X Prép. év.) Jamblique appelle Orphée le plus ancien des poètes (de Vitâ Pyth., c. 34). Lactance (liv. I Instit., c. 4), et Théodoret en disent autant (Serm. 2 de Princip.) Arnobe prétend que les livres qu'on lui attribue ont une antiquité qui remonte jusqu'aux dieux; Plutarque assure qu'il n'a eu personne avant lui qu'il pût copier (de Music.) Suidas est du même avis (in Ὀρφεύς), quand il place Œagre, le père d'Orphée à la cinquième génération après Atlas; cet intervalle entre Orphée et Atlas, qui serait de cent cinquante ans environ, est le temps que les chronologistes mettent entre Atlas et Moïse. On a cru qu'Orphée était d'Arcadie; on en a dit autant de Mercure et de Pan, tous deux la même personne que Moïse. Cependant l'opinion la plus accréditée, c'est qu'il était de Thrace. Or je crois avoir prouvé que le culte de Mercure, c'est-à-dire de Moïse, pénétra en Thrace. Voici une autre raison pour le croire. J'ai dit que Minos ou Moïse avait été connu pour roi de Crète, parce que les peuples de la Palestine s'appelaient *Choréthim;* de ce mot on a facilement fait *Thoréchim* par une transposition de lettres, qui signifie *Thrace.* Voilà aussi pourquoi on a cru originaires de Thrace Eumolpe, Musée et Protée. C'est aussi ce qui a fait croire que les premiers fondateurs de religion étaient de Crète. On explique encore par là comment on a pu dire qu'Aristée, cet autre Moïse, était allé en Thrace, près de Bacchus (Diod. liv. IV); qu'il avait appris de lui les mystères des Orgies, et qu'il avait disparu de la terre, après s'être retiré sur le Mont Hæmus en Thrace. C'est là l'explication du surnom de Sabasius donné à Bacchus par les Sabes, peuple de Thrace, quand, après sa victoire sur les Thraces et leur roi Lycurgue, il leur donna pour roi Tharops, et lui apprit les mystères des Orgies, que Tharops, montra ensuite à son fils Œagre, et celui-ci à son fils Orphée (Diod. liv. III). Diodore rapporte les mêmes faits, et il ajoute que certains poètes, et Antimaque, entre autres, croyaient que ce Lycurgue n'avait pas été un roi de Thrace, mais un roi d'un des peuples d'Arabie; d'où l'on pouvait conclure que le nom

de Thrace venait d'un peuple voisin des Juifs (Diod. liv. III). On comprend aussi par là comment Hermippe a pu écrire que Pythagore avait été initié aux mystères des Juifs et des Thraces. Enfin Aristophane va jusqu'à appeler Juifs les Odomantes, population de Thrace (Jos. liv. I cont. Apion.). On a cru Orphée fils d'Apollon, qui n'est autre que Moïse. Le nom d'Orphée approche assez du nom d'Osarsiph que Manéthon donne à Moïse, et que j'ai déjà traduit par ces mots : *Observateur du soleil*. On l'aurait ainsi appelé, parce que, d'après Lucien, c'est lui qui aurait appris aux Grecs l'astronomie (de Astrolog.). Servius dit que c'est lui qui a enseigné aux hommes l'harmonie des corps célestes (in Virg. Æneid. lib. IV). Eustathe dit qu'Orphée dans le commencement allait de pays en pays sans se fixer ; mais qu'à la fin il réunit un grand nombre d'hommes et forma un puissant état ; c'est comme Moïse qui parcourut différentes contrées et revint ensuite retrouver son peuple avec son frère Aaron. *Ils vinrent ensemble, et ils assemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël* (Exod. IV, 29), et il fut à la tête de toute la nation des Hébreux, et eut sur ce peuple le pouvoir d'un roi. Philon (liv. III, Vie de Moïse) et Clément d'Alexandrie (Strom. 2) ont pu, avec raison, l'appeler roi et législateur ; et, selon Josèphe (Antiq. liv. II, ch. 5), il fut non seulement adopté par Thermuthis, fille de Pharaon, mais encore placé par elle sur le trône d'Egypte. Les Ethiopiens le regardèrent comme un roi, dit le pseudo-Eusthate, dans son Commentaire sur l'œuvre des six jours. Le rabbin Béchai trouve la preuve que Moïse était roi dans ces paroles du Deutéronome dont il lui fait l'application : *Il a été le roi d'Israël, quand se sont rassemblés les princes des peuples et les tribus d'Israël*. Orphée a régné en Thrace. Philostrate dit qu'il portait une tiare d'or sur la tête (Vit. Apoll., c. 18) C'est une allusion à la tiare ornée de lames d'or que portait Aaron, frère de Moïse, Moïse avec lequel on le confondait quelquefois (Callistratus, in Stat.). Virgile appelle Orphée prêtre (Æneid. VI) ; Moïse était de la race de Lévi. Orphée se vante d'avoir visité l'Egypte dans le récit de l'expédition des Argonautes qu'on lui attribue ; il y a étudié les mystères sacrés. Les anciens Grecs qui voulaient se faire une réputation de science allaient s'instruire en Egypte ; nous avons vu que Musée en avait fait autant, et Théodoret assure que ce n'était pas seulement en Egypte qu'on se rendait pour s'instruire, souvent on allait s'instruire chez les Hébreux (Serm. 1 de Fide). Moïse aussi était d'Egypte *et instruit dans toutes les sciences des Egyptiens* (Act. VII, 22). Orphée a eu la réputation d'un homme très-instruit et surtout en astronomie, en poésie et en musique ; Moïse a eu la même réputation, et nous avons de lui deux cantiques fort remarquables, ce qui aura fait dire qu'Orphée avait écrit lui-même ses chants (Suidas, in Ὀρφεύς). Et en effet l'on faisait circuler partout des chants sous son nom. Orphée a passé pour le plus ancien des poètes ; d'autres ont attribué cet honneur à Mercure ; d'autres à Osiris, qui tous les trois sont les mêmes que Moïse. Orphée excellait dans les connaissances philosophiques ; Moïse est le plus ancien des philosophes, c'est lui qui le premier a écrit sur l'origine du monde. Eusèbe dit que quatre cent soixante-sept ans après Abraham, Moïse se livrait à l'étude de la philosophie dans un désert (Chronolog.) ; selon Eupolème, Moïse est le premier des philosophes (Prép. év. d'Eusèbe). Orphée s'était fait un si grand renom dans la science des choses sacrées qu'on l'avait surnommé le théologien (Strom. 6). C'est lui, au rapport d'Aristophanes (Ran., act. IV, sc. 2) et de Diodore (liv. V), qui a su l'origine des dieux, le moyen d'expier les fautes des hommes, de guérir leurs maladies et d'apaiser la colère des dieux. Ce sont les Dactyles idéens qui ont appris à Orphée toutes ces choses (Diod., liv. V). Or les Idéens étaient les ancêtres des Juifs, ou plutôt c'étaient les Juifs eux-mêmes, comme l'enseignent Tacite et plusieurs autres auteurs que j'ai déjà cités. C'est Orphée qui a rapporté d'Egypte en Grèce les Orgies de Bacchus, qu'on a appelées les Orphiques. Lucien ajoute qu'Orphée n'a donné que des explications mystérieuses de ces fêtes ; aussi accusa-t-on Diagoras d'impiété, au dire d'Athénagore, pour avoir divulgué la doctrine contenue dans ces fêtes, et qui devait rester secrète. Proclus dit que la manière employée par Orphée pour parler des choses divines était toute par symboles ; Pythagore l'imita en cela, ce qui fit dire à Jamblique *qu'il avait adopté la manière d'Orphée* (de Vitâ Pyth.). Les auteurs profanes en ont dit autant de la doctrine de Moïse ; ils publièrent que ces écrits étaient des secrets. Théodoret assure qu'il a institué à Athènes les Panathénées, les Thermophories et les Eleusinies, et qu'il a changé en fêtes de Cérès et de Bacchus les fêtes d'Isis et d'Osiris ; il s'appuie pour cette assertion sur Plutarque, Diodore et Démosthène (Serm. de Fide). On voit que toute la théologie des Grecs n'est que la doctrine de Moïse défigurée par des fables ; Clément d'Alexandrie nous apprend (Strom. 1) jusqu'à quel point Moïse possédait la science de la philosophie. Dans le récit supposé de l'expédition des Argonautes, Orphée parle du chaos, du culte de Jupiter, des sacrifices expiatoires. Tzetzès lui attribue aussi des éphémérides, probablement parce que d'après Moschodule et Proclus, interprètes d'Hésiode, Orphée avait écrit sur des jours bons et des mauvais jours. Euripide parle de tablettes qu'il aurait écrites ; tout cela comme on voit s'applique à merveille à Moïse, qui a laissé la loi de Dieu écrite sur des tables de pierre, qui a prescrit les solennités des jours de fêtes, qui a établi des règles pour les sacrifices et fait connaître l'origine de toutes choses. Pour ce qui est rapporté d'Orphée dans Eusèbe (Prép. év., liv. XIII), dans S. Justin (Paræn.), dans Clément d'Alexandrie (Strom. 5), dans S. Cyrille (liv. I contre Jul.), et dans d'autres auteurs, il paraît que c'est l'œuvre des chrétiens, et copié des livres

saints. On ne saurait admettre, comme l'ont voulu persuader S. Justin et S. Cyrille qu'Orphée avait renoncé au culte des dieux par la lecture des livres de Moïse. La fraude est trop évidente quand Suidas le fait parler tout-à-fait en chrétien sur la création du monde, sur le créateur et le souverain maître de toutes choses, sur le mystère de la sainte Trinité, sur la création de l'homme, sur l'origine de l'âme. Il faut en dire autant des autres écrits attribués à Orphée qu'on trouve chez les mêmes Pères. On y voit que Moïse est né du sein des eaux; que Dieu a donné sa loi à Moïse, et il y est question des deux tables; on y voit la parole de Dieu qui crée le monde, qui envoie dans le corps de l'homme une âme raisonnable; on y voit le chaos et les ténèbres dominant tout; la lumière sortant des ténèbres, et la nuit qui précède le jour; puis un fils unique originaire de Chaldée, à qui seul Dieu se communiqua. Toutes ces interprétations sont si maladroitement faites qu'elles se trahissent d'elles-mêmes. Les anciens auteurs qui empruntaient aux récits de Moïse, savaient le faire avec plus d'adresse; ici les emprunts sont trop évidents. Puisque j'ai été amené à cette digression, voyons qui on entend par ce fils unique, originaire de Chaldée, qui a été ainsi privilégié par le Seigneur. Clément d'Alexandrie croit que c'est Abraham ou son fils Isaac (Strom. 5). Mais Abraham n'était pas fils unique; il avait deux frères Nachor et Aran, et on ne dit nulle part qu'Isaac ait eu une connaissance particulière de la nature et du monde céleste, comme l'avait le fils unique dont il est ici question. Je crois que ce peut être Moïse, bien qu'il ne fût pas fils unique; les auteurs étrangers ont pu le croire tel, comme, par exemple, ceux qui ont pris pour lui Adonis et Zoroastre. Il était instruit dans toutes les sciences des Egyptiens, et par conséquent il savait l'astronomie, science fort cultivée en Egypte. Toutefois je ne fais qu'exprimer un doute, et je ne blâme pas ceux qui veulent y voir Abraham. Bérose (Josèphe, Ant. liv. I, ch. 8), Eupolème et Artapan l'ont cru l'inventeur de l'astronomie, et Dieu dit dans Isaac en parlant de lui : *Je l'ai appelé seul*, et les Hébreux lui appliquent ce passage de Malachie : *N'est-ce pas le même Dieu qui l'a créé? N'est-il pas l'œuvre du même souffle? et que demande votre Dieu, sinon une race d'enfants à lui* (I, 15)? S. Paul dit en parlant de lui : *C'est pourquoi il est sorti d'un homme seul, et qui était déjà comme mort, une postérité aussi nombreuse que les étoiles de la mer* (XI, 12). Ainsi on peut le regarder comme fils unique, quoiqu'il soit appelé *ahhad*, *un*, et non *iahhid*, fils unique. Il est unique si on ne considère que la nombreuse postérité dont il est le père; mais il n'est pas unique d'une manière absolue, puisqu'il a des frères, ce qui exclut l'application de *unigena*, fils unique. On lit pourtant dans Ezéchiel : *Abraham n'était qu'un seul homme, et il a possédé cette terre comme son héritage* (XXXIII, 24). Le poëme des Argonautes n'est pas d'Orphée, mais d'un certain Crotoniate, qui, selon Suidas (in Ὀρφεύς), vivait du temps de Pisistrate. Onomacrite, également contemporain de Pisistrate, est l'auteur d'un autre poëme d'Orphée sur les pierres (Tatianus, Or. contra Gentes). Cet auteur, qui avait fait paraître sous le nom de Musée son livre des oracles, fit paraître d'autres poëmes sous le nom d'Orphée (Strom. 1) : je reviens à mon sujet. Orphée, dans le poëme des Argonautes, dit qu'il a fait en Egypte plusieurs prédictions; on sait que Moïse en a fait de véritables. Strabon met Orphée, Musée et Moïse au nombre des hommes habiles à connaître l'avenir (liv. XVI), et Celse a dit plus vrai qu'il ne pensait, quand il a assuré qu'Orphée avait dû être assisté par l'esprit de Dieu. Apollon fit présent à Orphée de la lyre dont Mercure fut l'inventeur; or tous ces noms ne sont autres que celui de Moïse. On a pensé que la lyre d'Orphée était montée au ciel, parce que c'est à la louange de Dieu que Moïse avait consacré ses cantiques. Orphée apprivoisait les bêtes féroces, dit Horace (de Arte poet.), voulant donner à entendre qu'il a détourné les hommes sauvages de manger les chairs encore saignantes des animaux, et qu'il les a empêchés de s'entre égorger; c'est par allusion à l'adresse et à l'habileté de Moïse, quand il conduisait le peuple d'Israël à travers les déserts, et qu'il a su les faire plier à ses ordres et civiliser la grossièreté de leurs mœurs. Orphée a arrêté la grêle et les neiges qui tombaient du ciel; il a suspendu par son chant le cours des fleuves, il a même dompté la mer. Cette fable a été imaginée en mémoire des miracles de Moïse en Egypte et du passage des Israélites à travers la mer Rouge. Tous les deux ont été législateurs et ont découvert bien des choses utiles aux hommes. Orphée était habile magicien, il connaissait les sciences secrètes des Dactyles idéens; c'est même ce qui lui a donné son nom selon plusieurs savants, car il vient d'*orphon*, qui, en arabe, veut dire magicien. La fable d'Eurydice rappelée à la vie est une allusion aux prestiges des magiciens d'Egypte que Moïse sut éluder, et à son habileté à les neutraliser et ensuite à les surpasser. On a aussi porté contre lui l'accusation d'être un magicien lui-même et un trompeur. Jason annonce à Orphée, dans le poëme des Argonautes, qu'on ne pourra pas arriver en Colchide sans lui; c'est que les Israélites en marchant vers Chanaan avaient Moïse à leur tête. Bacchus a ressuscité sa mère frappée de la foudre; Orphée a rappelé à la vie sa femme mordue par un serpent. Ne peut-on pas voir dans cette fable un souvenir du serpent d'airain, mis en évidence devant le peuple pour guérir les morsures des serpents brûlants, et de la guérison de Marie que Moïse délivra de la lèpre. Orphée est allé deux fois aux enfers; c'est que Moïse a été sauvé des eaux du Nil, et que les longs entretiens avec Dieu l'ont souvent fait passer pour mort. Il y en a qui ont prétendu qu'Orphée avait péri frappé par la foudre; ce serait une allusion au tonnerre et aux éclairs et à la pluie de feu que Dieu envoyait sur la terre d'Egypte pour triompher de l'obstination de Pharaon (Exode

IX, 23), ou bien aux flammes qui paraissaient sur le haut de Sinaï quand Moïse s'y entretenait avec Dieu. Orphée est déchiré en pièces par les Bacchantes, comme Osiris l'a été par Typhon. La tête d'Orphée fut jetée dans l'Hèbre, c'est un souvenir de Moïse exposé sur le Nil. La tête d'Orphée détachée du cou parla et prononça des oracles ; c'est par allusion aux prophéties de Moïse, contenues dans ses écrits, et qui sont comme une parole vivante qui lui survit. On retrouve l'histoire du serpent d'airain dans la fable du serpent qui, s'apprêtant à se saisir de la tête d'Orphée, fut changé en pierre par Apollon. Les femmes de Thrace poussèrent de grands gémissements à la mort d'Orphée (Anthol., liv. III, cap. 25, epig. 10). Les femmes pleuraient aussi tous les ans la mort d'Adonis, qui n'était que Moïse. C'est un souvenir de Moïse que *les enfants d'Israël pleurèrent dans la plaine de Moab pendant trente jours* (Deut. XXXIV, 8). Orphée a été inhumé près du mont Olympe, d'après Pausanias (Bœot.) et autres (Antip. Anthol. lib. III), Moïse est mort sur la montagne de Nébo. J'ajoute un mot qui confirmera bien tout ce que je viens de dire, c'est qu'Aristote prétend, à ce qu'assure Cicéron (liv. I, Nat. des dieux), qu'Orphée n'a jamais existé. Suidas cite un certain Denys qui adopte cette opinion (in ὀρφεύς) ; Androtion nous apprend que les Thraces n'avaient aucune connaissance des lettres (Var. Hist. liv. VIII, ch. 9), d'où il conclut qu'on a eu tort de mettre Orphée au rang des sages, et que les livres qui portent son nom ne sont pas de lui ; s'ils ne connaissaient pas les lettres, ils connaissaient du moins la musique (Strabon, liv. IX et X); ils s'y livraient beaucoup, ils en sont les inventeurs; les plus anciens musiciens, Orphée, Musée, Thamyris et Eumolpe étaient tous de Thrace. On voit dans tout cela la vérité et l'erreur mêlés ensemble ; on a confondu la Thrace et la Palestine. Cependant il paraît assez clair que le personnage d'Orphée est purement imaginaire, et que tout ce que la fable met sur son compte n'est qu'un emprunt fait à l'histoire et à la personne de Moïse.

XX. *Linus c'est Orphée.* Linus aussi ressemble beaucoup à Orphée, il a vécu dans le même temps ; on lui donne les mêmes parents, car les uns le font naître de Mercure et d'autres d'Apollon, ce qui a porté Apollodore à dire que Linus était frère d'Orphée (liv. II). Ils sont tous deux renommés pour leur sagesse, et Celse donne le premier rang à Linus dans la liste qu'Origène nous a conservée (liv. I contre Celse). Ils ont écrit l'un et l'autre sur l'origine de tout. On voit dans Diogène Laërce (Proœm.), et dans Jean Tzetzès (in Hesiod. ἔργ.), qu'il a écrit sur l'origine du monde, sur la génération des plantes et des animaux, et il commence son poème par ces mots : *Il y eut un moment où tout fut créé à la fois*, ce qui se rapporte beaucoup avec ce qui est écrit au commencement de la Genèse. On a attribué faussement à l'un et à l'autre d'avoir écrit des vers ; car Linus n'en a pas écrit, ou du moins il n'en est point parvenu jusqu'à nous (Pausan. Bœot. et Arcad.). Ils s'occupèrent de théologie tous les deux, et ont écrit sur cette science ; Servius l'assure au moins par rapport à Linus (in Virg. Ecl. IV). Ils furent poètes l'un et l'autre, musiciens, inventeurs de la musique, et ils jouaient de la harpe. L'invention de la lyre, dont on fait honneur à Linus, on l'avait aussi attribuée à Orphée et à Amphion (Pline, liv. VII, c. 56). Ils prédisaient l'avenir tous les deux (in Virg. Ecl. VI). On dit que Linus fut le maître d'Orphée. Il y eut un grand deuil, de grandes lamentations à leur mort, ce qui a fait surnommer *Linus* un chant triste chez les Égyptiens et chez les Grecs. Eustathe nous apprend que dans les festins les musiciens commençaient toujours et finissaient par un chant sur la mort de Linus (in Hom. II, ς). Cet usage subsistait aussi en Égypte. Outre ces points généraux, Linus a, avec Moïse, quelques points particuliers de ressemblance. Il était Égyptien, dit Hérodote (liv. II, ch. 79), et les Égyptiens l'appelaient *Maneros ;* dans ce mot il y a quelque chose des mots Monimos et Monios, qui étaient les noms de Moïse. Diodore (lib. III) nous apprend que Linus a écrit avec des caractères des Pélasges les exploits du premier Dionysus ; or, ce Dionysus, c'était Moïse ; c'est donc comme s'il eût dit que Moïse avait écrit l'histoire de Moïse, ce qui est la vérité. Les lettres des Pélasges étaient des lettres barbares (Herodot., lib. I, c. 57), et étaient inconnues aux Grecs tout autant que les caractères hébreux ; ainsi on a pu se tromper et les prendre les unes pour les autres. Nous lisons dans Suidas (in Λινός) que Linus apporta en Grèce les caractères de l'alphabet phénicien ; il est alors probable que c'est avec ces caractères qu'il aura écrit l'histoire de Dionysus : Toutefois cela n'est pas ; il faut dire que c'est Moïse qui a écrit sa propre histoire avec des caractères hébreux, qui se rapprochent beaucoup des caractères phéniciens. L'opinion d'Eupolème et de la plupart des auteurs profanes (Prép. ev. liv. VIII) familiers avec l'histoire des Hébreux est que Moïse a donné aux Juifs les caractères de leur langue, que les Juifs les ont transmis aux Phéniciens, de qui les Grecs les auraient reçus. J'ai déjà fait voir que les Égyptiens attribuaient à leur Mercure, qui est Moïse, l'invention des caractères dont ils se servaient. Linus fut le maître d'Hercule, je dois prouver plus loin qu'Hercule c'est Josué. Or voici les instructions que Moïse donne à Josué ; le Seigneur lui dit (à Moïse) : *Prends Josué, fils de Nun, homme en qui est l'esprit, et mets ta main sur lui ; il se présentera devant Eléazar, prêtre, et devant toute l'assemblée, et tu lui donneras des préceptes en la présence de tous, et une partie de ta gloire* (Nomb. XXVII, 18). On lit dans le Deutéronome : *Commande à Josué, fortifie-le et affermis-le* (III, 28). Aristobule cite ce vers de Linus : *Le septième jour tout fut achevé* (Prép. év. liv. XIII) ; je ne crois pas que ce vers soit de Linus, moi qui crois Linus un être imaginaire ; mais il prouve que ceux qui le lui ont attribué ont pensé que Linus avait eu les mêmes

idées que Moïse sur la création du monde.

XXI. *Amphion c'est Moïse.* Amphion a beaucoup de ressemblance avec Linus et Orphée ; ils étaient contemporains, comme on le voit par la Chronique d'Eusèbe. Il y en a qui pensent qu'Amphion était fils de Mercure, ainsi que les deux autres. Ils se distinguèrent tous les trois par leur science sur la lyre. On a attribué l'invention de la harpe à Orphée, on l'a attribuée aussi à Linus et à Amphion (Pline, liv. VII, c. 56). Si Orphée porte une tiare sur la tête, Amphion porte une mître (Philostrate, Imag. lib. I). Tous les deux faisaient partie de l'expédition de Jason en Colchide. Tous les deux ont contribué à la civilisation des peuples, ce qui a fait dire de l'un qu'il avait adouci les mœurs des peuples grossiers et sauvages, et de l'autre qu'il avait ému des pierres. On a dit de tous les deux qu'ils exerçaient la magie; Pausanias (Eliac.) et Clément d'Alexandrie (Protrept.) l'assurent d'Amphion. Ils furent rois l'un et l'autre; pour Amphion c'est Tzetzès qui le dit. Linus et Amphion eurent la même mort : Apollon, irrité de ce qu'ils avaient voulu être ses égaux, les perça de ses flèches. Or déjà j'ai montré qu'Orphée et Linus avaient avec Moïse les points de ressemblance qu'ils avaient de commun avec Amphion. Amphion n'avait qu'un frère, Zéthus; Moïse n'avait aussi d'autre frère qu'Aaron. Homère donne pour père à Antiope, mère d'Amphion, Asope, le même qui fut le père d'Egine, mère d'Æaque, cette autre personnification de Moïse; cela vient de ce que Moïse fut exposé sur un fleuve par sa mère. Héraclide nous apprend (Plutarq. de Music.) qu'Amphion découvrit la harpe, grâces aux soins de son père Jupiter ; c'est Moïse, instruit par le Seigneur, qui publie ses précieuses découvertes. Quelques-uns disent qu'Amphion fut le disciple de Mercure, que c'est Mercure qui lui a fait présent de la lyre et qui l'a initié à d'autres précieux talents. On voit par là combien il y avait de rapport et de ressemblance entre Mercure et Amphion, c'est au point qu'ils ne font que la même personne, et c'est Moïse.

XXII *Eumolpe c'est Moïse.* On retrouve encore Moïse dans le personnage d'Eumolpe; ils sont de la même époque. Eumolpe fut le fils, ou, selon d'autres, le père de Moïse et le disciple d'Orphée, tous la même personne que Moïse. Il apprit la musique à Hercule (Théocrite Heraclisc.) ; d'autres disent que c'est Linus qui fut le maître d'Hercule : c'est une allusion aux instructions que Moïse donna à Josué. On dit qu'Eumolpe initia Hercule aux Eleusinies de Cérès, et qu'il lui fait offrir un sacrifice d'expiation, pour la mort du centaure, au moment où il allait aux enfers pour en arracher Cerbère ; il y a dans cette fable une allusion manifeste à l'histoire de Moïse : Cérès a donné des lois aux hommes, ainsi Moïse a publié tout un code de lois; il a appris à Josué la manière de gouverner le peuple, c'est ce que la fable a défiguré en disant qu'Eumolpe avait initié Hercule aux Eleusinies : c'est aux Thesmophories qu'elle aurait dû dire, mais déjà nous avons vu qu'elle ne se piquait pas toujours d'une parfaite exactitude. On avait supposé que Bacchus et Esculape avaient été initiés aux mêmes mystères, c'est toujours par la même raison. D'après Tertullien (Apol. cap. 21), ce n'est pas Eumolpe, mais Musée, cet autre Moïse qui aurait présidé à ces initiations. On lit dans Apollodore que Chioné, fille de Borée, étant devenue mère d'Eumolpe par suite de ses rapports avec Neptune, jeta son enfant dans la mer par crainte de son père, que Neptune le sauva et le porta en Ethiopie et le fit élever par Benthésicyme, fille qu'il avait eue d'Amphitrite ; que cet enfant étant devenu grand, épousa une des filles de Benthésicyme; qu'ayant plus tard voulu maltraiter la sœur de sa femme, il fut exilé et se retira en Thrace, près du roi Tégyrius ; qu'il obtint la fille de ce roi pour son fils, et qu'il lui succéda sur le trône. Voilà un fait emprunté évidemment à l'histoire de Moïse ; car Josèphe nous apprend que Moïse avait été exposé sur le Nil par sa mère, que la fille de Pharaon le sauva, que le roi d'Egypte l'envoya à la tête d'une armée faire la guerre aux Ethiopiens, qu'il fut heureux dans cette guerre, et mit le siége devant la ville de Saba; que Tharbis, fille du roi d'Ethiopie, l'ayant vu, fut éprise de sa beauté, et qu'elle lui envoya un serviteur fidèle lui proposer de l'épouser; que Moïse avait accepté la proposition pourvu que la ville lui fût livrée; qu'il en devint maître et épousa la fille du roi d'Ethiopie. Il apprit à son retour en Égypte qu'on voulait attenter à sa vie, alors il se sauva en Arabie auprès de Jéthro, que Josèphe appelle Ἰεθεγλαῖον, ce qui ressemble assez à *Tégyrius*, et qu'il épousa sa fille. Quand on dit qu'Amphion régna en Thrace après Tégyrius, c'est un souvenir du trône d'Egypte que Thermuthis, fille de Pharaon, destinait à Moïse. On donne à Eumolpe Neptune pour père; c'est en mémoire du passage miraculeux de Moïse à travers la mer Rouge. Eumolpe eut deux enfants, Dairas et Immar; Moïse aussi en eut deux, et il est facile de retrouver dans Immar Amram, le père de Moïse, dont on a fait Imbram et Imbros. D'Immar on a fait Hermès. Les Grecs, peu instruits de l'histoire des autres peuples, ne distinguaient pas assez entre eux les noms des pères, des enfants, des frères, des sœurs et des femmes. Clément d'Alexandrie (Protrept.) et Arnobe (liv. V), nous apprennent qu'Eumolpe était berger; il était musicien et philosophe d'après Lucien (Fugit.), ce qui convient parfaitement à Moïse. Suidas admet deux Eumolpe, l'un plus ancien que l'autre (in Εὔμολπος). Mais Euripide (in Phœnissis) et Apollodore (Phœnom.) les confondent ; et en effet Eumolpe, le fils de Neptune, avait pour mère Chioné, et les frères de Chioné, Zétès et Calaïs, avaient fait partie de l'expédition des Argonautes, époque qu'on assigne au second Eumolpe, le fils ou le père de Musée, et le disciple d'Orphée.

XXIII. *Tirésias c'est Moïse.* Tirésias aussi est le même que Moïse. Il était contemporain de Bacchus et d'Eumolpe, qui sont Moïse l'un et l'autre. Tirésias dans Euripide (Phœnom.) dit

que ce fut lui qui facilita le succès des Athéniens sur Eumolpe ; c'est par le secours de Moïse que les Egyptiens ont triomphé des Ethiopiens. Tirésias eut pour prix de sa victoire une couronne d'or, prise sur les dépouilles des ennemis ; c'est une allusion aux rayons de lumière qui formaient comme une couronne autour de la tête de Moïse. On dit que Tirésias coupa en deux avec son bâton deux serpents, c'est l'histoire de la verge de Moïse changée en serpent ; c'est sur le mont Cyllène qu'il rencontra ces serpents, la fable les place là en souvenir du lieu où sont nés Mercure et Pan, qui sont les mêmes que Moïse. Tirésias avait les deux sexes ; Sostrate rapporte qu'il changea souvent de sexe (apud Eustath. in Hom. od. κ). Nous avons vu qu'on en avait dit autant de Bacchus et de Vulcain. Eustathe dit que Tirésias voyagea en Crète ; nous savons qu'on prenait souvent la Crète pour la Palestine. Tirésias a surpris Minerve sans vêtements ; c'est Moïse qui voit Dieu face à face. Jupiter et Junon prennent Tirésias pour juge de leurs querelles ; Moïse fut établi par le Seigneur juge sur Israël. On a dit que Tirésias avait été frappé de cécité soit par Minerve, soit par Junon ; c'est par allusion au voile qui couvrait le visage de Moïse quand il descendait de la montagne. Apollodore donne une autre cause de cette cécité de Tirésias (liv. III) : c'est, dit-il, parce que Tirésias a révélé aux hommes des secrets que les dieux voulaient leur cacher. On a attribué la même fable à Prométhée qui était encore Moïse. Tirésias habitait les montagnes (loco cit. Eustat.), comme Pan et quelques autres. Euripide (ibid.) et Diodore après lui (liv. IV), rapportent que Tirésias fut consulté par les Thébains lors de la guerre contre Polynice et dans la guerre des Epigones ; Josèphe appelle Moïse *un conseiller très-prudent* (liv. II cont Ap.). Tirésias fut un devin, Moïse aussi a fait plusieurs prédictions ; Strabon le reconnaît pour un prophète (liv. XVI). Lucien place Tirésias au nombre des astrologues, il lui attribue le privilége des deux sexes, parce qu'il avait découvert différents sexes dans les astres, et Eustathe dit que le nom de Tirésias lui vient du mot grec τέρεα qui signifie astres. On a vu que le privilége des deux sexes avait été également attribué à Orphée, à Linus, à Amphion, à Eumolpe, à Mercure, à Pan et à Apollon, qui tous étaient la même personne que Moïse. Lucien dit que Tirésias fut très-zélé pour le culte des dieux, et que sa conduite fut toujours exemplaire (Macr.) ; on voit que ceci s'applique bien à Moïse : ce fut cette raison qui lui mérita de prolonger son existence. Euripide lui donne plus de cinq âges d'homme, Lucien lui en donne six (Fugit.), Phlegon et Hygin sept (Fab. 75). L'explication de cette fable se trouve dans une citation de Trebellius Pollion, qui dit que, d'après le calcul des mathématiciens, la plus longue durée de la vie humaine est de cent vingt ans. *Moïse seul, serviteur de Dieu, comme le désignent les livres des Juifs, a dépassé ce terme, il a vécu cent vingt-cinq ans ; quand il est mort il se plaignait d'être encore dans la vigueur de l'âge*, et il lui fut répondu que jamais personne ne vivrait plus longtemps (Claud. cap. 2). Selon Strabon (liv. IX), Tirésias est mort dans l'exil, au pied du mont Tilphose : Moïse aussi est mort loin de sa patrie, et il a été enterré dans la vallée. La prudence de Tirésias a été citée encore après sa mort, et Ulysse l'interrogea sur l'avenir (Homer. Od. κ) ; c'est une allusion à ce que Moïse a survécu pour ainsi dire à ses ouvrages par les préceptes et les conseils qu'il y donne, et par l'avenir qu'il révèle dans ses prédictions. Diodore (lib. IV) nous apprend que les Thébains rendirent à Tirésias les honneurs divins après sa mort. Plusieurs peuples honorèrent Moïse comme un Dieu ; Strabon (lib. XVI) compare Moïse avec Orphée, Musée et Tirésias ; c'est comparer Moïse avec lui-même.

CHAPITRE IX.

I. *Toute la théologie des Romains leur vient de l'Arcadie.* Les Romains ont tiré toute leur théologie des Grecs et surtout des peuples de l'Arcadie. En se reportant au passé on trouve que plusieurs colonies sont venues d'Arcadie se fixer en Italie. Ainsi Denys d'Halicarnasse (lib. I) nous apprend que longtemps avant la guerre de Troie les Aborigènes, peuple originaire d'Arcadie, vinrent en Italie, sous la conduite de deux frères, OEnotrus et Peucétius. Plus tard les Aborigènes admirent parmi eux, à titre de compatriotes, les Pélasges qui quittaient leur patrie. Ces colonies s'établirent dans le pays où dans la suite on fonda Rome. Evandre y arriva aussi à la tête d'une colonie qui abandonnait Pallantée en Arcadie. Ils furent bientôt rejoints par une autre colonie d'Arcadiens et d'Elidéens qu'Hercule y mena ; enfin on y voit arriver Enée avec sa colonie de Troyens, qui eux-mêmes étaient originaires d'Arcadie, car Dardanus, qui bâtit Troie, était d'Arcadie, fils d'Electre et neveu d'Atlas, roi d'Arcadie (ibid.). Ainsi l'Arcadie fut le berceau des Romains et des Latins. Tous ces peuples apportèrent dans leur nouvelle patrie la religion de leurs pères. Or j'ai suffisamment démontré que c'est le plus souvent en Arcadie que la fable plaçait de préférence tous ses dieux qu'elle avait composés d'après l'histoire de Moïse. Comme Mercure et son fils Pan, Esculape est honoré en Arcadie, et même inhumé dans ce pays, au rapport de Cicéron (de Nat. deor. lib. III), de Pausanias (Arcadic.) et d'Etienne (in Καοῦς) ; Prométhée qu'on a souvent confondu avec Mercure et Esculape, et qui était frère ou père d'Atlas, roi d'Arcadie, et enfin Aristée. Danaüs a introduit dans le Péloponèse, avec sa colonie d'Egyptiens, la plupart des coutumes et des cérémonies religieuses d'Egypte, et on connaît leur ressemblance avec la doctrine de Moïse. On peut donc conclure que les peuples du Péloponèse et surtout ceux de l'Arcadie ont importé en Italie le nom de Moïse, son histoire et ses lois religieuses. Marsyle de Lesbos nous apprend que les Pélasges dans une année de stérilité consacrèrent à Jupiter, à

Apollon et aux Cabires la dîme de toutes leurs récoltes ; c'est bien un vestige des lois de Moïse (Denys d'Hal. liv. I). D'après Strabon, les statues des Grecs et des Étrusques étaient les mêmes (liv. XVII). Si l'on en croit Ovide (V Fast.), Evandre institua plusieurs rites religieux en faveur de Pan, qui était en grande vénération chez les Arcadiens, qui le regardaient comme le plus ancien des dieux, il en fit autant en faveur de Mercure : il les initia à la science des lettres et de la musique, et établit des lois pour adoucir les mœurs de son peuple ; or c'est des Hébreux que ces lois étaient passées en Arcadie, où il avait été lui-même élevé. C'est Hercule qui a ordonné qu'on réservât pour les dieux les dîmes qui auparavant avaient été destinées aux rois, il a fini par en avoir sa part. Denys (liv. I) et Strabon (liv. V) parlent de sacrifices offerts à Rome, selon les rites grecs et d'après les règles laissées par Evandre et Hercule ; les institutions d'Hercule avaient passé aux Romains par l'entremise des Sabins, qui regardaient Sancus ou Hercule comme le fondateur de leur nation, parce qu'ils étaient les descendants d'une colonie de Lacédémoniens (Plutarch. Rom.) et que les Lacédémoniens reconnaissaient Hercule pour le premier de leurs ancêtres. C'est par cette tradition du Péloponèse que ces rites arrivèrent jusqu'à Rome. Ensuite après la prise de Troie Enée apporta en Italie, à ce que dit Plutarque (Camill.), les mystères et les dieux de la Samothrace, qu'il avait su dérober au milieu de la confusion générale, et qui étaient en vigueur depuis que Dardanus les y avait établis quand il bâtit Troie. J'ai déjà dit que l'on retrouvait Moïse dans les Cabires. C'est encore l'histoire qui a donné occasion de dire, comme le rapporte Plutarque, que Numa avait fait passer un édit qui défendait de représenter les dieux sous quelque forme que ce fût, soit en peinture soit en sculpture ; ainsi les dieux qu'on honorait à Rome étaient ou les dieux des Grecs eux-mêmes, ou les mêmes dieux avec quelques changements dans les noms ou dans les symboles, ou des dieux qui leur étaient propres, comme Quirinus, Evandre, Carmenta, Acca Laurentia, Anna Pérenna et d'autres de ce genre ; je ne parle pas de ces divinités auxquelles Cicéron fait allusion, quand il dit (liv. II des Lois) : *Quant à ces vertus, degrés sublimes qui élèvent l'homme au ciel, à savoir, l'intelligence, le courage, la piété, la foi, elles ont aussi des temples.* Je ne parle pas non plus de ces dieux tutélaires qui présidaient à la vie et aux biens des hommes comme Domiducus, Catius, Volumnus, Tutanus, Robigus, Terminus et des milliers de ce genre qu'il est inutile d'énumérer ; je vais en choisir quelques-uns, et un léger examen suffira pour y découvrir Moïse caché sous les fables qui le défigurent.

II. *Janus c'est Moïse.* Janus est le premier qui se présente. Les chronologistes le font contemporain de Bacchus, de Persée et d'Amphion ; or maintenant nous savons que toutes ces personnes ne sont autres que Moïse. On n'est pas d'accord sur l'étymologie du mot Janus, pour moi, je pense qu'il vient de l'Eolien ζὰν, qui est le nom de *Jupiter*, d'où l'on a fait ζανὸς, *Janus*, comme ζανὰ, *Junon*, vient de ζευς, *Jupiter*, lequel est tiré du mot ζύγον, *Joug*. Ainsi, en s'en tenant à l'étymologie, Janus serait Jupiter. Et en effet, on l'a cru le même que Jupiter ; ce qui le prouve, c'est qu'en expiation du meurtre que commit Horace en tuant sa sœur, les prêtres firent élever deux autels, l'un à Janus, l'autre à Junon. Macrobe a montré que Jupiter et le soleil étaient la même personne (Sat. liv. I, ch. 23). On voit dans Varron que Janus est le soleil et Jana la lune (de Re rust. lib. I, c. 37) ; d'autres ont fait la même remarque. Quand Plutarque appelle Janus le démon (Num.), il faut entendre qu'il parle du soleil, car on lui donne ce nom comme je l'ai dit ailleurs (Obs. ad Orig.). Horace donne à Janus le nom de père du matin (Serm. II, sat. 6) ; d'autres disent qu'il est le maître du jour, d'autres qu'il est le maître de l'année (Arnob. lib. III), d'où l'on a conclu que c'était le soleil (Serv. in Virg. Æn. VII, v. 607). Je pourrais citer ici plusieurs témoignages, mais je renvoie au savant ouvrage de Macrobe (Sat. lib. I, c. 9) ; on y verra qu'*Apollon est appelé Janus, et Diane Jana ;* or on a vu qu'Apollon est le même que Moïse. Il ne faut pas oublier qu'on employait quelquefois le même nom pour exprimer une chose physique et un personnage historique. Dracon de Corcyre dit que Janus épousa, en Thessalie, sa sœur Camésès (ap. Athenæum, lib. XV) ; Amram a épousé sa cousine germaine Jochabed, et il fut père de Moïse. On le représente avec deux visages, pour rappeler que quand il vint de Grèce en Italie, il a changé de langue et de manière de vivre, ou bien, parce qu'il a civilisé une population barbare, selon Plutarque (in Quæst. Rom. et Numa.), ou, comme le dit Macrobe, parce qu'il a su et prédit l'avenir (Sat. lib. I, c. 9). Ceci convient parfaitement à Moïse, qui a vécu longtemps en Égypte quoique Hébreu, qui parlait l'égyptien et l'hébreu, qui a contenu le peuple d'Israël par de sages lois, qui a consigné ses prédictions dans ses écrits. Une explication peut-être plus simple serait de dire que c'est une allusion au voile dont Moïse se couvrait le visage quand il descendait de la montagne, car c'était comme un second visage qu'il appliquait sur le premier. L'éclat que répandait son visage lorsqu'il sortait de ses entretiens avec Dieu, explique aussi pourquoi on représentait Janus avec le visage tout radieux (Albric., de Imag. Deor.). Janus présidait aux portes, ce qu'indiquent son nom et les clés qu'il tient à la main ; c'est par allusion à ce passage de l'Exode (XII, 21) : *Or, Moïse appela tous les anciens des enfants d'Israël, et leur dit : Allez, et prenez un agneau dans chaque famille, et immolez la pâque : trempez un faisceau d'hysope dans le sang qui est sur le seuil de la porte, et en arrosez le seuil et les deux poteaux, et que nul de vous ne sorte hors de sa maison jusqu'au matin, car le Seigneur passera frappant les Egyptiens, et lorsqu'il verra le sang au seuil et aux deux poteaux, il passera au-delà de la porte de la*

maison, et ne permettra pas que le destructeur entre en vos maisons et vous frappe. Nous avons vu qu'on donnait à Apollon le nom de Ἀγυιεύς, *homme des chemins*, aussi bien qu'à Mercure, parce que l'un et l'autre présidaient aux chemins; or tous les deux ne sont autres que Moïse. C'était Janus qui ouvrait les portes et introduisait auprès des dieux, à ce que nous apprend Arnobe (Macrob. Sat. IX, c. 2). Ovide nous en explique la cause (Fast. I) : C'est, dit-il, parce que comme il garde les portes, c'est par son ministère qu'on doit arriver jusqu'aux dieux. Macrobe pense que c'est pour cette raison que l'on commence par s'adresser à lui avant d'invoquer les autres dieux. Moïse aussi était l'intermédiaire entre Dieu et les hommes, et son histoire nous apprend comme il s'acquittait de ce ministère avec succès. Les mêmes fonctions étaient attribuées à Mercure, et une preuve qu'il était le même que Janus, ou plutôt Moïse, c'est que Mercure aussi était souvent représenté avec deux visages. Ce qui doit ôter tout doute à cet égard, c'est ce portrait de Janus que nous a conservé Albrique : *Il avait une clé à la main droite, et de la gauche il tenait un bâton comme s'il voulait frapper une pierre, et en faire jaillir de l'eau.* Ovide dit que c'est dans la main droite qu'il avait le bâton, et la clé dans la main gauche (Fast. I). N'est-ce pas là Moïse faisant jaillir l'eau d'un rocher? Le miracle que Moïse opéra en rappelant les eaux de la mer Rouge et engloutissant l'armée des Egyptiens ne se retrouve-t-il pas dans ce passage de Macrobe copié d'Ovide (Fast. I), dans la guerre des Sabins : *Il sortit par la porte de Janus un fleuve qui se précipita sur les ennemis en torrents, et il en périt une multitude engloutie comme dans un gouffre.* Le vaisseau représenté sur les médailles de Janus, n'est pas pour rappeler le vaisseau qui amena Saturne en Italie, c'est plutôt un souvenir du berceau enduit de poix et de bitume sur lequel Moïse fut placé et exposé. Janus a été roi, dit Plutarque (in Numâ). Albrique le représente assis sur un trône (de Deor. imag.), c'est que Moïse avait sur le peuple d'Israël le pouvoir d'un roi, et même Clément d'Alexandrie lui en donne le nom (Strom. 2). *Qui t'a établi prince et juge au-dessus de nous?* disait à Moïse cet Hébreu qui se querellait en Egypte (Exode II, 14). Janus fut le législateur du peuple d'Italie, au témoignage de Plutarque (Quæst. Rom.), comme Moïse fut le législateur des Israélites. Janus est le premier qui a introduit en Italie le culte des dieux, dit Macrobe (Sat. loc. cit.), c'est là la principale gloire de Moïse. Les peuples d'Italie ont honoré Janus comme un dieu; Moïse aussi a reçu les honneurs divins dans beaucoup de pays, quoique sous différents noms. Arnobe conclut des nombreuses fables imaginées sur Janus qu'il n'a jamais existé de personnage de ce nom; il est probable, d'après toutes les raisons que je viens d'exposer, qu'il n'est autre que Moïse.

III. *Vertumne c'est Moïse.* Jean Annius de Viterbe s'est efforcé de prouver que Vertumne était le même personnage que Janus; s'il a raison, il en faudra conclure que Vertumne c'est Moïse. Properce dit que dans les chants consacrés à Vertumne, on le comparait quelquefois à Bacchus, à Apollon et à Faune. Or les deux premiers sont les mêmes que Moïse, comme je l'ai montré déjà, et je dois prouver que Faune aussi n'est autre que Moïse. Vertumne est le dieu des jardins, comme Priape qui est le même que Moïse. On représente Vertumne sous toutes les formes comme Protée et Faune et le Génie; or, le Génie représente le soleil, le soleil est le même qu'Apollon, et Apollon c'est Moïse; car j'en ai déjà fait la remarque, souvent le nom exprime une chose physique et un personnage historique. Acron attribue à Vertumne de présider à l'esprit humain et de changer ou modifier les pensées des hommes (in Horat. serm. lib. II, sat. 7), fonctions qui sont spéciales au Génie. Vertumne, dans Properce, se vante d'avoir le privilége des deux sexes (liv. IV, Elég. 2), comme Mercure, Bacchus, Vulcain et Tiresias; aussi partout en Italie on représentait Vertumne avec une figure neutre, c'était le vêtement qui faisait connaître le sexe. Vertumne réclame les prémices des fruits (Properce, loc. cit.), c'est une allusion au droit des prêtres, chez les Israélites, de recevoir les prémices des fruits qu'on offrait au Seigneur; or Moïse était de la race de Lévi. Vertumne avait fait la guerre (Prop. ibid.), Josèphe (lib. II cont. Ap.) et Clément d'Alexandrie (Strom. 1) nous parlent de Moïse comme d'un excellent général d'armée; Varron met Vertumne au rang des dieux de l'Étrurie (lib. IV, de Ling. lat.), plusieurs peuples rendaient à Moïse les honneurs divins.

IV. *Faune c'est Moïse.* Nous allons retrouver Moïse dans Faune, cet autre dieu des Romains; d'abord c'est le même que Pan, qui lui aussi n'est que Moïse. Tous les deux sont représentés avec des cornes, et une couronne de branches de pin; on leur attribue les terreurs paniques (Denys d'Halic. liv. V); ils sont compagnons de Bacchus l'un et l'autre; tous deux prédisent l'avenir (Virg. Æn. VII), et même, si l'on en croit Salmasius (in Solin.), c'est de Pan que Faune tire son nom. Evandre l'Arcadien a introduit en Italie le culte de Faune ou Pan et de Mercure, c'étaient les dieux de sa patrie; car Pan et Mercure sont spécialement honorés en Arcadie, mais surtout Pan qui passe pour le plus ancien dieu (Denys d'Halic. liv. I). Hérodote nous apprend qu'en Egypte aussi on croyait ce dieu fort ancien (liv. II, ch. 145), ce qui porte à penser que la théologie des Arcadiens vient d'Egypte. Ovide dit que Faune c'est Pan (Fast. II et V). Lorsqu'il appelle fêtes de Faune les lupercales qui se célébraient en l'honneur de Pan, il prend indifféremment ces deux noms l'un pour l'autre. Il dit ailleurs, *Evandre chassé d'Arcadie, a apporté en Italie les dieux de son pays, il y a introduit le culte de plusieurs divinités, et surtout celui du dieu Faune, dont le front porte des cornes, et du dieu aux pieds ailés.* Cincius et Cassius tiennent le même langage dans Servius; *c'est Evandre qui a appelé ce dieu Faune* (Georg. I et

Æneid. VI). Servius dit ailleurs, qu'Inuus, Pan, Ephialte ou Incubon, Faune, Fatuus et Fatuellus sont la même personne. Probus (Georgic. I) et Rutilius Numatianus (in Itin. lib. I) disent la même chose. Ainsi il est faux de dire, comme Denys d'Halicarnasse et quelques autres, qu'Evandre à son arrivée en Italie, y a été accueilli par Faune, roi des Aborigènes; comment, en effet, Evandre aurait-il pu être accueilli en Italie par un roi qui n'y était pas même connu avant son arrivée? Ce n'est pas un autre Faune dont on aura voulu parler, car Denys dit en propres termes, que le Faune qui a accueilli Evandre est le même que celui que les Romains ont placé parmi leurs dieux tutélaires. Je ne nie pas qu'on n'ait par la suite donné à d'autres le nom de Faune en Italie; mais je soutiens que le dieu Faune est le même que le dieu Pan. La fable attribue à Faune quelques particularités, où nous allons voir une ressemblance avec Moïse. Ainsi, d'après Lactance (lib. I Instit., c. 22), Faune aurait été contemporain d'Orphée, c'est-à-dire de Moïse, et d'Hercule ou de Josué. Le même écrivain le fait épouser sa sœur Fauna; Amram, père de Moïse, que l'on confond souvent avec son fils, épousa sa cousine germaine Jochabed. Cornélius Labio, dans Macrobe (lib. I Sat., c. 12), remarque que Fauna est la même que Maja; or Maja était la femme de Vulcain selon les uns, selon d'autres c'était la mère de Mercure, d'autres croient que c'est Sémélé mère de Bacchus (Macrob., ibid.) or Vulcain, Mercure et Bacchus, c'est Moïse. Cédrénus, Clément d'Alexandrie et Suidas (in Φαῦνος) disent que Mercure était un rusé, un homme éloquent, instruit dans les mathémathiques et les sciences naturelles, un philosophe, et qu'il prédisait l'avenir; il est facile de retrouver Moïse sous ces diverses qualifications; ils ajoutent que ses frères ayant voulu lui tendre des piéges, il s'enfuit en Egypte chargé d'or, qu'il y régna trente-neuf ans, et qu'on lui rendit les honneurs divins. Cette fable déguise peu l'histoire de Moïse, qui, redoutant la perfidie des Hébreux et des Egyptiens, s'enfuit, non pas en Egypte, mais d'Egypte; possédant de grandes richesses, il fut quarante ans à la tête du peuple hébreu, et fut plus tard honoré comme un dieu par les Egyptiens. Faune enrichit les Egyptiens, dit Suidas; Moïse a enrichi pareillement les Hébreux par les trésors d'Egypte qu'il leur a conseillé d'emporter, et ensuite, par la possession d'un pays fertile qu'il leur a procurée. Suidas rapporte que Faune a trouvé les métaux et le secret de les travailler (in Φαῦνος). On en a dit autant de Vulcain et de Prométhée, qui sont les mêmes que Moïse. Denys loue la prudence de Faune (liv. I); Josèphe vante celle de Moïse en l'appelant *un conseiller très-prudent* (liv. II cont. Ap.). Faune était habile astronome, d'après Suidas; on appelait Moïse *Osarsiph*, ce qui signifie *un homme qui observe et contemple le soleil*. Faune fut roi des Aborigènes; Clément d'Alexandrie donne à Moïse le nom de roi (Strom. I). La fable attribue à Faune la réputation d'un habile magicien (Plut. in Numâ); on se rappelle les miracles de Moïse qui l'ont fait passer pour un magicien chez la plupart des auteurs profanes. Faune savait revêtir toutes espèces de formes, comme Vulcain et Prométhée. Faune a civilisé les peuples qu'il gouvernait; Moïse a adouci par ses lois sages les mœurs des Hébreux. Probus dit que Faune est le premier qui ait élevé des temples aux dieux et réglé ce qui concerne les sacrifices; Moïse est l'auteur de toutes les cérémonies religieuses des Hébreux. Faune fut mis au rang des dieux; Moïse a été honoré comme un dieu chez presque tous les peuples. Faune rendait des oracles après sa mort; Moïse après sa mort a laissé ses prédictions.

V. *Silvain c'est Moïse.* Pour prouver que Silvain est la même personne que Moïse, il me suffira de prouver qu'il est le même que Pan, que Faune et qu'Apollon, qui tous ne sont autres que Moïse. Or l'auteur du livre de l'origine des Romains assure formellement que Faune, Silvain, Inuus et Pan sont la même personne. Plusieurs auteurs en disent autant (Isidore, Philoxène, Papias, Virgile). Les anciens leur offraient du lait pour se les rendre propices (Horat. Epist. lib. II, ep. 1). On représente Pan et Silvain tous les deux avec un chalumeau à la main et une couronne de branches de pin sur la tête (Virg. Ecl. X). C'est ainsi qu'on le voit sur les marbres antiques (Inscript. Grut.). On trouve, sur les inscriptions de ces marbres, Silvain auprès d'Apollon, d'Esculape et des Nymphes; c'est par allusion à Moïse, et à Marie, sa sœur, que l'on place au milieu des chœurs des chanteuses. Servius (in Georg. I) applique à Silvain l'histoire de Cyparisse qu'Ovide (Met. liv. X) attribue à Apollon. Il y en a qui disent que Silvain et Silène sont la même personne, et que c'est de Silène qu'on a formé le nom de Silvain. Hésychius appelle les Satyres Σιλγῖνοι, *Silvani*, des Silvains, en changeant la lettre v en gamma, comme on le fait souvent. S'il est vrai que Silvain et Silène sont les mêmes, on y verra encore la personne de Moïse, car Silène est compagnon de Bacchus, qui n'est autre que Moïse. Silène est monté sur un âne, c'est une allusion à la fable des ânes sauvages, dont parle Tacite (Hist. liv. V, ch. 3), et qui firent découvrir à Moïse une source d'eau dans le désert. D'après Ovide (Met. liv. X), Silène paraissait plus jeune que son âge; c'est que Moïse avait une vieillesse encore verte; ses yeux ne s'obscurcirent point, et ses dents ne furent point ébranlées (Deut. XXXIV, 7). Les marbres de Gruter nous apprennent qu'on honorait, dans le même temple, Mercure, Hercule et Silvain (page 1, 42, 62). Dans un autre temple c'était Mercure, Bacchus et Silvain qu'on honorait ensemble. Quelquefois on voit ensemble Hercule et Silvain; c'est que Mercure et Bacchus c'est Moïse, et Hercule c'est Josué, le ministre de Moïse. On représente Silvain le visage peint en rouge, comme Pan (Virg. Ecl. V et VI), et racontant l'origine du monde, tel que les chants d'Orphée nous représentent Pan. Silène s'appelle le dieu de la

nature, dans le prologue qu'on a ajouté aux Bacchantes de Plante; Pan aussi avait ce nom. Pausanias rapporte un fait remarquable (Eliac. 2), c'est que le tombeau de Silène se trouvait dans le pays des Hébreux, comme on croyait qu'ils conservaient le tombeau de Moïse ; on représentait Moïse avec des cornes au front, on retrouve plusieurs effigies de Silène où il est représenté avec le même symbole.

VI. *Evandre c'est Moïse.* Il y a dans Evandre plusieurs points de ressemblance avec Moïse. Il était contemporain de Faune, qui est le même que Moïse, et d'Hercule, qui est Josué. On dit que c'est Evandre qui, le premier, a institué le culte d'Hercule; est-ce une allusion à ce passage des Nombres (XXVIII, 18, etc.). *Or le Seigneur lui dit, Prends Josué, fils de Nun, homme en qui est l'esprit, et mets ta main sur lui ; il se présentera devant Eléazar prêtre et devant toute l'assemblée, et tu lui donneras des préceptes en la présence de tous, et une partie de ta gloire, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute ; et quand il faudra agir, Eléazar prêtre consultera le Seigneur.* Selon Denys d'Halicarnasse (liv. I et II), Evandre était fils de Mercure et de Thémis, déesse de la justice et des lois ; c'est parce que Moïse est le législateur des Israélites. Cette déesse s'appelait aussi Carmenta, parce qu'elle se livrait au chant et prédisait l'avenir ; c'est elle qui a appris à Evandre le secret de lire dans l'avenir; c'est une allusion au privilége de prophétie que possédait Moïse. Pausanias dit qu'elle était fille du fleuve Ladon, c'est parce que la mère de Moïse l'exposa sur le Nil. On a cru Evandre d'Arcadie, comme Mercure, Pan, Aristée et les autres personnes qui étaient la personnification de Moïse; son nom même d'Evandre, qui signifie *accompagné d'hommes illustres,* s'applique fort bien à Moïse. C'est Evandre qui a apporté en Italie la connaissance des lettres; j'ai déjà montré que Philon de Byblos en attribue l'invention à Taaute, et Platon au Mercure d'Egypte. Voici le témoignage d'Hygin (chap. 277): *Mercure a introduit le premier en Egypte les lettres grecques ; Cadmus les a apportées en Grèce ; Evandre, en quittant l'Arcadie, les a introduites en Italie, où sa mère Carmenta les a transformées en lettres latines.* Or Taaute et Mercure ne sont autres que Moïse, qui, selon Eupolème (Strom. 1), a donné aux Juifs la connaissance des lettres ; ceux-ci les ont fait connaître aux Phéniciens de qui les Grecs les ont apprises. Denys nous apprend qu'Evandre a donné des lois aux peuples d'Italie (liv. I). Moïse a été le législateur des Hébreux ; Evandre a appris la musique aux peuples d'Italie; on retrouve dans le Pentateuque les Cantiques de Moïse. Evandre apporta en Italie les fruits nouvellement découverts en Grèce ; il montra aux peuples la manière de s'en procurer, et le premier, il fit labourer les champs d'Italie avec des bœufs, à ce que nous apprend l'auteur de l'origine des Romains. D'autres ont fait honneur de cette découverte à Osiris, qui est le même que Moïse. Denys rapporte que Evandre a formé les peuples d'Italie aux arts et aux sciences; ce que Moïse a fait à l'égard des Hébreux. Evandre a introduit en Italie le culte des dieux ; il a construit des temples, et a donné des règlements pour les sacrifices; c'est une allusion à l'histoire de Moïse, qui a prescrit aux Hébreux tout l'ordre de leurs sacrifices. On a dit qu'Evandre avait introduit dans ce pays le culte de Pan et de Mercure, qui n'est autre que Moïse; c'est parce que l'histoire fabuleuse d'Evandre est empruntée à l'histoire de Moïse. Evandre se faisait remarquer par son amour pour la justice, est-il dit dans le livre de l'Origine des Romains ; Pausanias le qualifie de l'homme le plus sage et le plus courageux d'Arcadie (Arcad.) nous avons déjà vu plusieurs fois ce même éloge accordé à Moïse. Evandre a été roi, Moïse aussi (Strom. 2). Evandre a été placé parmi les héros, les démons, les dieux ; les Romains lui ont érigé des autels à lui et à sa mère Carmenta ; différents peuples ont pareillement rendu à Moïse les honneurs divins. Il est très-vraisemblable, comme dit Vossius (de Idolis lib. 1, c. 12), *que jamais il n'a existé de roi du nom d'Evandre.* Strabon aussi a mis au nombre des récits fabuleux l'arrivée en Italie d'une colonie d'Arcadiens conduite par Evandre ; je vais plus loin, et j'affirme qu'Evandre n'est qu'un personnage imaginaire calqué sur l'histoire de Moïse.

VII. *On retrouve Moïse dans les dieux Pénates et les dieux Lares.* Macrobe dit que le culte des dieux Pénates était spécial aux Romains. On ne s'accorde pas sur ce que c'étaient que ces dieux Pénates. Nigidius et Cornélius Labéon pensent qu'ils représentaient Neptune et Apollon ; Virgile paraît avoir une autre opinion, quand, au troisième livre de l'Enéide, il en parle comme de personnes distinctes d'Apollon. Varron et Cassius Hémina disent que c'étaient des dieux de la Samothrace ; or parmi ces dieux, on voyait Mercure, Bacchus et Esculape, toutes personnes dans lesquelles on retrouve Moïse. Ce qui prouve que Mercure était un de ces dieux, c'est que Denys d'Halicarnasse parle d'une de leurs statues ornée d'un caducée de fer. Il y en a qui croient que les dieux Pénates étaient les mêmes que les dieux Lares. Il est certain que l'on confondait les dieux de Samothrace avec les dieux Lares (Arnob. lib. III). Ainsi nous devons voir Moïse dans la personne de ces dieux ; cependant on a souvent distingué les dieux Pénates des dieux Lares ; Plaute surtout les classe séparément (in Mercat. V. 1, 7). Il n'y a pas moins, chez eux, plusieurs points de ressemblance avec Moïse. Ainsi on les dit fils de Mercure; or Mercure, c'est Moïse. Ils sont au nombre de deux, comme Moïse et Aaron. Hygin et Arnobe prétendent que c'étaient des Curètes et des Dactyles Idéens, parce qu'ils étaient de Crète, nom qu'on donnait aux contrées de la Palestine, comme je l'ai dit plus haut, en parlant de Minos. Varron croit que les dieux Lares étaient les mêmes que les Mânes, fils de Mania vulgairement appelée Lara. Apulée donne le nom de Mâne au dieu Lare

de Socrate. J'ai fait remarquer dans un autre ouvrage (Observ. ad Origen.), que Mâne était le même que Μηνα ou Démon. On lit dans le glossaire de Philoxène que *Larunda est la mère des Démons.* Ainsi Lare c'est la même chose, au physique, que Μην, Mâne, Démon ou Soleil, et comme personnage historique, c'est la même personne qu'Apollon ou Moïse. On a cru que les dieux Lares présidaient aux chemins; Plaute les appelle *Viales, dieux des chemins, des routes* (Mercat. V, 2); ils ont aussi ce nom sur une vieille inscription (Gruter, p. 78). Suétone les a surnommés *Compitales, dieux des carrefours,* et en grec, Ἐνόδιους; or ces noms sont les noms de Mercure, et Hécate et Mercure c'est Moïse, comme je l'ai déjà montré. Macrobe rapporte qu'on leur immolait des enfants, aussi bien qu'à Mania, la mère des Lares; que sous le consulat de Junius Brutus ce cruel sacrifice fut aboli, et qu'on le remplaça par des têtes d'ails et de pavots, pour obéir à l'oracle d'Apollon qui avait signifié qu'il fallait remplacer des têtes par des têtes (Sat. liv. I, ch.7), et il ajoute *qu'une statue de Mania suspendue au-dessus des portes des maisons préservait les habitants de tout danger.* Probablement cet usage est une allusion à l'ordre de Moïse transmis au peuple hébreu, la veille de la sortie d'Egypte, d'arroser de sang la porte de chaque maison, *et je passerai par la terre d'Egypte cette nuit là, et je frapperai tous les premiers nés d'Egypte, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, et j'accomplirai mes jugements sur tous les dieux d'Egypte, moi le Seigneur. Et le sang sera le signe des maisons où vous serez, car je verrai le sang et je passerai, et vous ne serez pas frappés de mort quand je frapperai la terre d'Egypte. Et vous aurez ce jour en mémoire, et le célébrerez comme un jour consacré au Seigneur, en vos générations, par un culte éternel* (Exode XII, 12). C'est encore Moïse que désignent les dieux Lares des navires, que le censeur M. Æmilius plaça dans le champ de Mars, par suite d'un vœu formé onze ans auparavant par Æmilius Régillus, lors du combat naval qu'il livra aux généraux du roi Antiochus (Tite-Live, liv. XL, ch. 52); c'est une allusion au passage de la mer Rouge par Moïse. Dans une ancienne inscription, on voit Silvain avec les Lares, et il y est mis comme leur chef; or Silvain c'est Moïse. On les représentait avec une peau de chien, et un chien au milieu d'eux (Pseudo-Athénagoras, Erot., lib. VI); c'est une allusion à Caleb, dont le nom signifie *chien*, et qui fut envoyé par Moïse pour explorer la terre de Palestine. Il n'est donc pas étonnant de retrouver des dieux Lares dans la théologie des Egyptiens; ils ont emprunté tant de choses aux livres de Moïse.

VIII. *Les historiens ont prêté à Romulus plusieurs traits de l'histoire de Moïse.* Je ne dirai pas que tout est faux et controuvé dans l'histoire de Romulus; cependant elle renferme bien des fables et des contradictions. Ce n'est pas étonnant, car, d'après Plutarque, (in Numâ et Camillo), qui s'appuie sur Tite-Live, la première invasion des Gaulois avait causé à Rome la perte non seulement de ses anciens monuments historiques, mais encore des monuments tout récents. Le vrai et le faux sont tellement confondus dans cette histoire, que ce n'est qu'à grand'peine qu'on peut y reconnaître les emprunts faits à l'histoire de Moïse; je vais pourtant l'essayer. Romulus eut pour mère la fille d'un roi: Moïse a été adopté par la fille d'un roi qui l'a traité comme son fils. Romulus est né et a été élevé malgré les lois particulières aux vestales, et en opposition à la défense du roi Amulius; c'est aussi en violant les ordres de Pharaon que la mère de Moïse l'a caché trois mois. Romulus dès son enfance était remarquable pour sa beauté; ce fut la beauté de Moïse qui intéressa en sa faveur la fille du roi Pharaon. Romulus n'a eu que Rémus pour frère; Moïse n'a eu qu'Aaron. Romulus a été exposé dans une nacelle sur le bord du Tibre, légèrement débordé; Moïse a été placé sur les eaux du Nil, enfermé dans un berceau d'osier. On a long temps cru que Romulus était né chez des bergers, et il a été berger; Moïse descendait d'une famille de bergers et fut berger lui-même. Romulus a été élevé chez les Gabiens, on lui a appris la musique, l'art militaire et tout ce qui fait une éducation distinguée, comme nous le voyons dans Denys d'Halicarnasse (liv. I) et dans Plutarque (Rom.); Moïse a été instruit dans toutes les sciences des Egyptiens. Romulus était le consolateur des affligés, le protecteur des faibles; Moïse a protégé les Hébreux contre l'injustice des Egyptiens. Le roi Amulius a cherché à faire mourir Romulus; Pharaon a tendu des piéges à Moïse. Romulus a mis à mort Amulius, qui s'était déclaré son ennemi; Moïse en étendant la main a fait engloutir Pharaon sous les eaux de la mer Rouge. Romulus a tué son frère; Moïse a tué un Egyptien qui frappait un Hébreu. Tous les deux ont donné des lois à leurs peuples. Romulus a divisé le peuple romain en tribus, en curies, en décuries, a établi des chefs dans chaque division, et a fondé un sénat; *Moïse élut de tout Israël des hommes vertueux, il les ordonna chefs du peuple, princes de mille, de cent, de cinquante et de dix hommes, et ils jugeaient le peuple en tout temps* (Exode XVIII, 25, 26), ensuite par ordre de Dieu il choisit soixante-douze vieillards avec qui il partagea le fardeau du gouvernement. Romulus a enlevé les Sabines; Moïse a dépouillé les Egyptiens. Romulus après la défaite du roi Acron consacra ses dépouilles à Jupiter Férétrien, et construisit un temple sur le Capitole; il défit aussi Tatius et les Sabins, il leva les mains au ciel, dit Plutarque (Rom.), et pria Jupiter d'arrêter son armée qui fuyait, et de relever le courage de ses soldats; après la victoire il éleva un temple à Jupiter Stateur *pour rappeler à la postérité,* dit Tite-Live, *que la ville de Rome avait été sauvée par l'assistance de Jupiter en personne.* De même dans le combat contre les Amalécites, les Hébreux étaient victorieux tant que Moïse avait les mains élevées en prière; et après la victoire Dieu dit à Moïse: *Ecris ceci dans*

un livre pour en conserver la mémoire,.... et Moïse éleva un autel. D'après Denys (liv. II) et Plutarque (Rom.), c'est Romulus qui a établi le culte du feu sacré et les Vestales pour l'entretenir; Moïse a également ordonné qu'on entretînt toujours du feu sur l'autel (Lév. VI 12, 13). Les mêmes nous représentent Romulus comme un homme zélé pour le culte des dieux, et s'occupant beaucoup de tout ce qui pouvait rehausser les solennités religieuses; c'est tout-à-fait l'histoire de Moïse. Romulus disparut au milieu d'un orage, et on prétendit que Mars l'avait enlevé au ciel (Ovide. Met. liv. XIV); Moïse est mort sur la montagne de Nébo, il a été enseveli par un être invisible, et jamais on n'a pu découvrir son tombeau. Romulus, après sa mort, a été mis au nombre des dieux; Dieu dit à Moïse (Exode VII, 1) : *Voilà que je t'ai établi le dieu de Pharaon*, et nous avons vu que plusieurs peuples lui rendaient les honneurs divins.

CHAPITRE X.

I. *On retrouve Moïse dans tous les dieux du paganisme.* Il est facile maintenant de voir que tous les peuples ont connu Moïse, quoiqu'ils aient defiguré son histoire par toutes sortes de fables; chez les Phéniciens c'était Taaute, Adonis, Thammuz et Marna. Chez les Egyptiens c'était Mercure ou Theuth, Osiris ou Bacchus, Apis, Mnévis, Sérapis, Horus, Anubis, Vulcain et Typhon. C'était Zoroastre chez les Perses; Mercure ou Theuth chez les Thraces, les Germains, les Gaulois, les Bretons, les Espagnols et peut-être aussi chez les Mexicains. Chez les Grecs Moïse était connu sous les noms d'Apollon, de Pan, de Priape, d'Esculape, de Prométhée, de Cécrops, de Minos, de Rhadamanthe, d'Eaque, de Protée, de Persée, du signe de la Balance dans le ciel, d'Aristée, de Musée, d'Orphée, de Linus, d'Amphion, d'Eumolpe et de Tirésias; chez les Romains, c'était sous les noms de Janus, de Vertumne, de Faune, de Silvain, d'Evandre, d'un des dieux Pénates et des dieux Lares. C'est lui qui a fourni aux Indiens presque tous leurs dogmes religieux : ce qui le prouve c'est, comme je l'ai déjà fait remarquer, que dans toute cette multitude de divinités de la fable il n'y a pourtant qu'un seul et même dieu à qui on donne différents noms, selon les différents effets qu'on en attend. Il suffit de lire le savant ouvrage de Plutarque sur Isis et Osiris, où ce sujet est développé avec succès. On y verra qu'Aruéris, Apollon et Horus sont la même personne; que Pluton, Sérapis et Bacchus ne sont qu'une seule personne; qu'Océan et Osiris sont la même chose. Macrobe dans une savante dissertation (Sat. liv. I, ch. 17), établit que tous les dieux ne sont autres choses que le soleil, savoir : Apollon, Janus, Liber, Mars, Mercure, Esculape, Sérapis, Adonis, Atys, Osiris, Horus, Pan ou Inuus, Saturne, Ammon et Jupiter. Porphyre adopte cette opinion (Prép. év. liv. III, c. 11 et 13); il dit que le Soleil, selon ses différents effets, est appelé Apollon, Hercule, Esculape, Dionysus, Horus, Pluton, Mercure, Hermopan et Hermanubis. Eusèbe ne parait pas avoir bien compris cet auteur, car il cherche à trouver dans tous ces noms des personnes différentes (Prép. év. liv. I, c. 9 et 15). Pourtant il reconnaît que le Soleil, Osiris, Bacchus et Sirion sont la même chose. Il cite un oracle d'Apollon où ce dieu dit qu'il est le même que le Soleil, que Horus, qu'Osiris et Bacchus. Eschyle, Sophocle et Euripide avouent que Jupiter est tout, et qu'il n'y a d'autre dieu que lui (Strom. 5). Diodore dit que les uns croient que Jupiter est le même qu'Osiris et Sérapis (liv. I); les autres croient que c'est Bacchus; d'autres que c'est Pluton, ou Ammon, ou Pan. Tzetzès prétend que Vulcain, Noachus, Bacchus et Osiris sont la même personne. Jamblique et Proclus pensent qu'Amun, Aphthi, Vulcain, Jupiter et Osiris sont le même personnage. D'après Suidas, Aphtas c'est Bacchus (in Ἄφθας); d'après Kircher c'est Taaute, Thoth, Vulcain et Mercure (Prod. Copt. c. 6). D'après Nonnus le soleil c'est Hercule, Bélus, Ammon, Apis, Saturne, Jupiter, Sérapis, le Temps, Phaëton, Mithra, Apollon, Pæan, Æther (lib. XL Dionys.). Pausanias dit qu'en Elide il n'y avait qu'un autel consacré pour tous les dieux (Eli. I). Etienne en parlant d'Amathonte, ville de Chypre, dit *qu'on y honorait Adonis Osiris;* il donne aussi deux noms à une seule personne (in Ἄναθοῦ.). Suidas rapporte qu'à Alexandrie on honorait une statue indifféremment sous les noms d'Adonis et d'Osiris. S. Augustin pense que Jupiter était le seul véritable dieu des Païens (Cité de Dieu, liv. IV, c. 11; liv. VII, c. 9, etc.); il cite ailleurs ce passage de Valérius Soranus : *Jupiter est le roi des rois et le père des dieux; il est un, et tous les dieux sont compris en lui.* Martian Capella (lib. II) dit qu'on n'adore qu'un seul dieu sous les noms divers de Phœbus, de Lyæus, de Sérapis, d'Osiris, de Mithra, de Ditis, de Typhon, d'Atys, d'Ammon et d'Adonis. Proclus Lycius dit qu'Adonis est le même qu'Apollon. On voit dans Clément d'Alexandrie (in Protrept.) pourquoi on appelait Bacchus *Attis.* Achille Tatius, dans ses Erotiques, nous apprend que Jupiter n'était autre que Sérapis (liv. XV). Eustathe rapporte que Ptolémée Lagide fit venir de Sinope une statue de Jupiter Sérapis, mais qu'on ne put reconnaître de qui elle était; il en conclut que le nom de Jupiter se donnait indistinctement à presque tous les dieux. Plutarque donne une autre explication de ce fait, il prétend que c'était tout simplement la statue de Sérapis. Tacite en parlant de cette statue de Sinope dit que plusieurs indices la faisaient croire la statue d'Esculape, d'autres y voyaient Osiris, un plus grand nombre y trouvait Jupiter, et plusieurs aussi y reconnaissaient Plutus (Hist. liv. IV, ch. 84). Aristide confond Jupiter avec Esculape (Or. in Æscul.). Les chants Orphiques appellent Pan, Jupiter (in Pan.). Les Stoïciens soutenaient qu'il n'y avait qu'un seul dieu si on envisageait l'ensemble du monde, mais qu'on en trouverait plusieurs si on voulait parler des differentes parties du monde qui sont animées par l'esprit de Dieu; ainsi ils ne voyaient qu'un seul dieu dans tous les noms divers de Jupiter, de Mi-

nerve, de Junon, de Vulcain, de Neptune, de Cérès, de Bacchus (Orat. in Bacch.). On voyait à Rome sur une table d'airain un dieu portant une corbeille sur la tête, ce qui était l'attribut de Sérapis; il était nu et tenant une lyre de la main droite, comme Apollon; il tenait la foudre de la main gauche comme Jupiter. Au revers d'une ancienne médaille d'Antonin, on voyait une statue avec les mêmes symboles auxquels étaient ajoutés des cornes comme à Jupiter Ammon et le trident de Pluton. Cédrénus dit que Faune et Mercure étaient la même personne; Apulée (Met. liv. XI) et Servius (in Virg. Æneid. VIII), confondent Mercure avec Anubis; aussi les Egyptiens le représentaient-ils avec une tête de chien (Lucian., de Sacr.). Suidas nous apprend que les Egyptiens honoraient, comme le même dieu, le Soleil, Horus et Priape. Diodore pense que Priape et Typhon ne font qu'un (liv. IV). On trouve dans des poésies anciennes attribuées à Pithée un hymne en l'honneur du Soleil, où on l'appelle Liber, Cérès, Jupiter, et où on lui donne toutes sortes de noms. Dans les livres Orphiques on désigne Jupiter sous le nom de Démon, surnom d'Apollon; à Chypre il y avait un autel qui servait pour le Soleil et pour Jupiter. A Rhodes on adorait Jupiter sous le nom de Pæan. Dans les livres Orphiques, l'immortel Jupiter est appelé le Soleil (Hymn. in Sol.), et d'après Eustathe une ancienne renommée voulut que Jupiter et le Soleil fussent la même chose (in Hom. II, α). Jupiter et Junon ne font qu'un aussi. Macrobe dit que Pan c'est Saturne. Selon Varron (liv. IV de Ling. lat.), Harpocrate, Sérapis et Isis sont le même dieu. D'après Servius (Æn. Virg. lib. I) Saturne c'est Baal et Bel; d'après Vossius (de Idol. lib. I, c. 12) c'est Evandre et Janus; d'après Athénagore (Leg.) c'est Hercule. Jean Annius cherche à prouver que Janus est le même que Vertumne (Vit. ad Propert.). Il est le même qu'Anubis selon d'autres (Plut. de Osir.); d'après les livres Orphiques Pan et Apollon ne font qu'un. J'ai déjà fait voir que Pan est le même qu'Inuus, que Faune, qu'Ephialte, que Fatuus, que Fatuellus, et Silvain. Silvain lui-même c'est Aristée et Apollon; Caton dit que c'est Mars (de Re rust. c. 83), et il veut qu'on s'adresse à Mars Silvain. D'après Plutarque (in Numâ) et Servius (Æneid. VII) c'est Mars; c'est Hercule d'après les livres de religion des Romains. Dans le Panthéon on voyait les emblêmes de plusieurs dieux sur la statue du dieu Mars, ce qui avait fait nommer le temple le Panthéon (Dion. liv. LIII). Esculape, Pæan, Atys sont la même personne, si l'on en croit Damascius (Photius Tmem. 242). Philon de Byblos, le continuateur de Sanchoniathon, remarque que Mélicarthe ou Mélicerte, qui n'est autre que Palæmon et Portunus, est aussi le même qu'Hercule (Eusèbe, Prép. év. liv. I). Porphyre assure (Servius in Virg., ecl. 5) que Liber, Apollon et le Soleil sont la même personne; dans son livre intitulé le Soleil, il dit qu'Apollon est nommé le Soleil au ciel, Liber sur la terre, et Apollon aux enfers. On lit dans Arnobe (liv. III), que le Soleil est le même que Liber et Apollon; Stace (Thèb. V) l'appelle *lucidus Evan, le brillant et radieux Evan*. Cornélius Sévérus nous montre Liber se promenant au milieu des astres du firmament (Ætna). Ovide s'adressant à Bacchus lui dit : *O toi qui brilles avec tant d'éclat au ciel*. Virgile apostrophe ainsi Bacchus (Georg. I) : *O vous, dont les rayons éclairent l'univers, Bacchus, et vous, favorable Cérès*. Cette doctrine était empruntée d'Egypte, où l'on enseignait, selon Hérodote (liv. III), que Liber et Cérès présidaient à cette partie des besoins de l'homme. On lit dans Sénèque que Bacchus, Mercure et Hercule sont le même dieu (de Benef. lib. IV, c. 7). Hermésianax a mis en vers la nomenclature de tous les dieux, et il finit en disant : *Tous ces dieux ne sont qu'un seul dieu*. Euphorion a dit aussi : *Jupiter c'est l'air, c'est la terre, c'est le ciel, c'est tout*. Sénèque a pu dire avec raison (ibid.) : *On peut donner à Jupiter tous les noms qu'on veut ; il peut avoir autant de noms qu'il y a d'effets attribués aux puissances célestes*. Ainsi il est évident que tous les dieux de la fable ne représentent qu'un seul dieu, et comme j'ai fait voir que c'est Moïse qu'on retrouve dans presque tous ces dieux, il s'ensuit que les dieux de la fable ne sont qu'un souvenir défiguré de l'histoire de Moïse, quoiqu'en même temps ils puissent avoir par eux-mêmes une signification réelle et matérielle.

II. *Ce qu'était la statue myobarbe dont parle Ausone*. Ausone dans une de ses épigrammes nous fait voir que Bacchus, Osiris, Phanace et Adonis sont la même personne et qu'à Lucanie on l'appelait Panthée. Voici le sens de cette épigramme : *Notre ville possède la statue myobarbe de Bacchus où il est représenté avec les emblêmes de tous les dieux*. Ce mot *myobarbe* a embarrassé deux hommes les plus savants de leur siècle, Turnèbe (Adv. lib. III, c. 19) et Scaliger (in Auson.). Les explications qu'ils donnent sur l'étymologie de ce mot sont bien peu vraisemblables; il paraît que ce mot myobarbe vient de ce que le dieu était représenté avec une barbe longue et terminée en pointe. Ainsi les brigantins qui sont des vaisseaux oblongs dont les extrémités sont pointues et élevées, sont appelés *myoparones* à cause de leur ressemblance avec des souris dont la tête et la queue sont pointues. On appelle μύουρος ce qui est pointu et effilé, et comme Bacchus portait une barbe longue et effilée on l'aura surnommé myobarbe. C'est Macrobe qui nous apprend comment était la barbe de Bacchus (liv. I Sat., ch. 17). *Les habitants d'Hiéraples*, dit-il, *qui sont originaires d'Assyrie, rapportent toutes les qualités et tous les effets du soleil à une statue ornée d'une barbe, et ils l'appellent Apollon. Sa figure porte une barbe terminée en pointe;* ensuite il décrit cette statue qui est décorée des emblêmes de presque tous les dieux, à peu près comme la statue myobarbe d'Ausone. Il paraît que cette statue d'Apollon est la même que celle dont parle Lucien (de Deâ Syriâ.) et qui se trouvait à Hiéraples en Syrie dans le temple de la déesse qu'on y honorait, car l'une

et l'autre avaient de la barbe, et étaient revêtues d'ornements. Macrobe, il est vrai, dit que c'était une statue d'Apollon, au lieu qu'Ausone parle d'une statue de Bacchus; mais Macrobe lui-même dit (Sat. I, ch. 18) : qu'*Apollon et Bacchus étaient le même dieu*, et Ausone en confondant son dieu Bacchus avec Osiris fait assez voir qu'il est le même qu'Apollon ou le Soleil. Or, dans l'antiquité, on représentait Apollon et Bacchus avec de la barbe (Ulpien, Or. Démonstr.) et sous les traits tantôt d'un enfant, tantôt d'un homme à l'âge mûr, tantôt d'un vieillard. Macrobe nous apprend la même chose quand il dit : *On donne aux statues de Bacchus en partie les traits d'un enfant, en partie l'air d'un jeune homme ; on le représente aussi quelquefois avec de la barbe et sous les traits d'un vieillard : C'est le Baassarée et le Brysée des Grecs, et en Campanie, on le connaît sous le nom de Hébona* (Sat. I, ch. 10). Or Apollon et Bacchus étaient la même personne que Mercure, et ce dernier est également représenté avec une barbe pointue σφηνοπώγων (Cornutus, in Pers. Sat 1). Ainsi voilà trois dieux qui portent tous la même barbe; la statue myobarbe pouvait donc appartenir à chacun de ces dieux. Dans l'Anthologie (liv. IV) on voit que Pan, Hercule et Mercure étaient représentés par la même statue. Il ne faut pas croire cependant que les Hermérades, les Hermathénées, les Hermérotes, les Hermopanes, les Hermarpocrates, les Hermaphrodites, les Hermanubides, avaient ces noms parce que les statues particulières de ces dieux et de ces déesses se trouvaient unies à celle de Mercure ; c'est vrai pour quelques-unes seulement, comme pour les Hermérotes, les Hermarpocrates, les Hermaphrodites, les Hermanubides, et, selon Kircher (Latii p. 2, ch. 2), pour les Hermathénées. L'origine de ces noms vient de ce que ces statues étaient placées sur des colonnes ou bornes carrées qui ressemblaient à des hermès ou statues dites de Mercure. Lucien rapporte qu'à Hiéraples, en Syrie, on voyait une statue d'or qui n'avait aucun signe particulier et distinctif, qu'elle avait les attributs de tous les dieux, et que les uns en faisaient honneur à Dionysius, les autres à Deucalion, les autres à Sémiramis. C'est comme la statue du dieu Plutus à Sinope, dont j'ai parlé plus haut. Spon parle d'une statue portant les attributs d'Harpocrate, de Cupidon et d'Esculape (in Miscell.), et d'une autre où l'on voit les emblêmes du Soleil, de la Lune, d'Harpocrate, de Cérès, du Cupidon d'Esculape, de Mercure et de Bacchus ; d'une troisième avec les emblêmes d'Isis, de la Lune, de Junon, de Vénus, de la Victoire, de Diane, de Cupidon, de Cérès, du Salut, des Bacchantes, de Minerve, de la Fortune, et enfin d'une quatrième où l'on peut reconnaître Jupiter, Mercure, Proserpine, Cérès, Isis, la Fortune, Némésis, Mars, Minerve, et la Victoire. Il paraît que la statue de Bacchus dont parle Ausone et qui avait les attributs de tous les dieux, était une copie de la statue d'Hiéraples, et qu'elle avait une longue barbe terminée en pointe; le nom de myobarbe lui venait de cette barbe, et le nom de Panthée des divers attributs qui la décoraient. Les emblêmes de plusieurs dieux s'appelaient aussi des Panthées; ainsi les emblêmes dont Agrippa orna le temple magnifique qu'il avait fait construire à Rome, firent surnommer ce temple le Panthéon. *Ce nom lui venait*, dit Dion (liv. LIII), *de ce que les emblêmes de plusieurs dieux ornaient les statues de Mars et de Vénus.* Les dieux à qui ces divers emblêmes étaient dédiés s'appelaient Panthées ; ce surnom était donné à Bacchus sur diverses inscriptions, de là l'épigramme d'Ausone. Lipsius a donc eu tort de croire que le nom de Panthée avait été donné à Bacchus parce qu'il était entièrement et tout-à-fait dieu, *quasi omninò deum.*

III. *On retrouve Séphora, femme de Moïse, dans toutes les déesses du paganisme.* Le paganisme, qui avait pris dans Moïse le type de tous les dieux qu'il s'était créés, prit toutes ses déesses dans l'histoire de Séphora, femme de Moïse. D'abord on la trouve dans Astarté, qui, au rapport de Cicéron (liv. III, Nat. des dieux), avait épousé Adonis ; car Adonis c'est Moïse. D'autres raisons encore le prouvent. Le nom d'Astarté vient de *Ngascteroth* qui signifie *troupeau;* or la femme de Moïse soignait les troupeaux, étant de la nation des Israélites, *peuple de bergers, occupé à élever des troupeaux* (Gen. XLVI, 32). Sanchoniathon dit qu'on représentait Astarté avec une tête de bœuf en forme de croissant, comme Isis chez les Egyptiens, et Io chez les Grecs; c'est par allusion aux cornes qu'on prêtait à Moïse. Elle voyagea comme Io, que la fable nous montre arrivant en Egypte après de longues courses; c'est que Séphora a accompagné Moïse dans beaucoup de ses voyages. Astarté est la même que Cybèle la mère des dieux, comme on le voit dans Selden (de Diis Syr. Synt. II, c. 2) et dans Grotius (in lib. Judic.); Atys poursuivi par Cybèle se mutila, dit la fable; Damacius dit qu'Astronoë et Esmun ou Esculape en firent autant (Phot., tm. 242). Cybèle voyant le désespoir d'Atys, le rétablit dans son état naturel : c'est une allusion à l'histoire de Séphora, *qui prit une pierre très-aiguë, et circoncit son fils* (Exod. IV, 25). Or Cybèle est la même que Rhéa, que Vesta, qu'Ops, que Palès, que la Terre, que Pandore, que Cérès (Diod. liv. III). Eusèbe nous a conservé une dissertation de Porphyre, où il prouve qu'il n'y a qu'une seule et même personne dans Vesta, Rhéa, Cérès, Thémis, Proserpine, Priape, Bacchus, Atys, Adonis, Silène, les Bacchantes et les Satyres. Macrobe dit (Sat. I, ch. 12) que Maja, la Bonne-Déesse, Fauna, Ops, Fatua, Proserpine et Médée sont la même personne. On représentait Vesta caressant un enfant placé sur ses genoux (Albricus, de deor. imag.); c'est peut-être une allusion à la circoncision de l'enfant de Séphora. On lit dans Ptolémée (Tétrabib. liv. II) que les Syriens honoraient Vénus comme la mère des dieux, et lui donnaient différents noms. A Rome on l'appelait Libitine (Plut. in Numâ). D'après Sanchoniathon et Philon de Byblos (Eusèbe, Prép. év. liv. I), Astarté c'est Vénus; Cicéron (liv. III, Nat. des dieux) et Procope de Gaza (in

lib. I Reg., ch. 7) en disent autant; mais ce n'est pas Vénus, déesse de la volupté, c'est Vénus la guerrière, telle qu'on l'honorait à Sparte et à Rome (Grut. Inscr.), et telle qu'on la voyait sur les armes de César. Les Spartiates, qui avaient coutume de représenter sur leurs armes les dieux et les déesses de leur culte, avaient le portrait de Junon qu'ils désignaient sous le nom de Junon-Vénus; à Rome aussi on honorait Junon armée (Xiphil. in Nerone). On voit donc que Vénus et Junon étaient la même personne. Cette Vénus guerrière que Dion appelle Andraste, Adraste ou Astarté, était honorée chez les Bretons sous le nom de la Victoire. Je crois que c'est la même qu'honoraient les peuples de la Provence sous le nom d'Andarta (Inscrip. de Grut., p. 88). Macrobe nous apprend qu'on voyait à Chypre une statue de Vénus avec une barbe au menton, mais une robe de femme; elle avait un sceptre et tout l'air d'un homme, ce qui faisait que les habitants lui prêtaient les deux sexes (Sat. I, ch. 8). Servius rapporte la même chose (in Æneid. II). Codinus Curopalate faisant la description d'une statue de Vénus, dit qu'elle a un peigne à la main et de la barbe au menton; qu'on lui donne les attributs des deux sexes, comme présidant à la génération de toutes choses; qu'elle ressemble à un homme par la partie supérieure du corps; qu'elle a le bas d'une femme, et qu'elle est représentée à cheval. J'ai déjà dit qu'on avait aussi attribué à Moïse les deux sexes. Une observation à faire une fois pour toutes, c'est que les Stoïciens attribuaient les deux sexes à tous les dieux et à toutes les déesses. Les Lacédémoniens en faisaient autant, ainsi que quelques autres peuples. Jupiter était appelé Ἀρσηνόθηλυς, *homme et femme*. Il était en même temps Jupiter et Junon; c'est pourquoi on le représentait sans barbe ἄξυρος, *qu'on ne rase pas*, ou, comme dit Servius, ἄνευ ξυροῦ, *sans rasoir;* de là le surnom d'Anxur qu'on lui donnait à Terracine. On voyait quelques statues de déesses avec de la barbe, comme celles de Vénus et de la Fortune; il y avait aussi un Bacchus et une Bacchus, comme un dieu masculin de la lune, et une déesse de ce nom. C'est ainsi qu'on explique cette statue monstre des Indiens, dont parle Porphyre (lib. de Styg.), qui était moitié homme et moitié femme, et cette Hermathène, dont parle Cicéron (Quæst. Tuscul.), et que Kircher croit exister encore de nos jours (Latii part. II, c. 2). Les Egyptiens n'accordaient les deux sexes qu'à Vulcain et à Minerve; mais je prétends que cette Vénus guerrière dont je viens de parler n'est autre que Minerve. Quelques anciennes médailles représentent la déesse de Syrie sous la forme de Minerve ou de Vénus victorieuse. Eusèbe (Prép. év. liv. III), et avant lui Aristote (ap. Arnob. lib. III), Plutarque (de Fac. in orbe lun.) et Arnobe disent que Minerve n'est pas autre chose que la lune. Horace appelle la lune *la reine des astres* (Carm. sæc.), et sur une ancienne inscription on voyait Minerve qualifiée de *Belisama, maîtresse du ciel* (Inscr. Grut.). Porphyre assure, dans Eusèbe (Inscr. Grut. liv. III), que Minerve, Diane, Hécate, les Parques, Cérès et Proserpine étaient la lune. Plutarque dit que les Cappadociens honoraient comme la même déesse la lune, Minerve et Enyo. Ainsi, toutes ces différentes déesses sont Astarté ou la lune. Je prouve ailleurs qu'Astarté c'est Cérès. On sait que Diane n'est aussi que la lune. Minutius, Félix et saint Jérôme parlent de la Diane d'Ephèse, qui avait plusieurs mamelles (in Ep. ad Eph.). Lucrèce donne ce privilége à Cérès. Astarté est encore Junon ou Lucine, car Plutarque (in Crasso) et Appien (in Parthic.) nous apprennent qu'Astarté est honorée chez les uns sous le nom de Vénus, et chez les autres sous celui de Junon; et en effet, les Carthaginois, qui sont originaires de Phénicie, rendaient les plus grands honneurs à Junon. C. Gracchus appelle Junon Sarrana ou de Phénicie; il appelle Carthage Junonie, et dit que cette contrée est sous la protection de Junon (Plut. in Gracch.). Saint Augustin assure qu'à Carthage Junon était appelée Astarté (lib. III Quæst.). Horace dit qu'on la nommait Ilythée ou Lucine, et Génitale (Carm. sæc.); or Ilythée est le surnom de Junon, et Génitale celui de Vénus. Pausanias nous apprend (Lacon.) que dès la plus haute antiquité il y avait, dans la Laconie, une même statue consacrée à ces deux déesses, qu'on appelait Junon. La déesse de Syrie, qui était Junon, avait les attributs de toutes les autres déesses; elle ressemblait à Vénus, à la lune, à Rhéa, à Diane, à Némésis, aux Parques (Luci. de Deâ Syr.). Plotin dit (Enn. 3, lib. VI) que Junon et Vénus étaient la même déesse, et qu'on donnait indistinctement à l'étoile de Vénus le nom d'étoile de Junon. Plutarque rapporte que Latone était encore la même que Junon (Prép. év. liv. III). Cornutus prétend que la déesse des Ascalonites n'était autre que Rhéa (Proæm. et cap. 1). Hérodianus nous apprend qu'à Carthage il y avait une statue d'Uranie apportée de Phénicie par Didon, que les Africains appelaient Céleste, les Phéniciens Astroarque, et qui n'était autre que la lune. Cette statue d'Uranie ou de Céleste, dont parlent saint Augustin, Tertullien et plusieurs auteurs chrétiens et profanes, portait le nom de Céleste l'invincible, sur une ancienne inscription (Grut. p. 59): ce n'était autre chose que Vénus, comme le prouve Macrobe (Sat. III, ch. 9). Astarté est aussi Europe, si l'on en croit Lucien (de Deâ Syr.), qui dit que les Sidoniens avaient consacré un temple en Phénicie à une déesse qu'ils nomment Astarté, et que leurs prêtres nomment Europe. La fable d'Europe, enlevée par un taureau, a quelque chose qui se rapporte à ce que dit Sanchoniathon d'Astarté (Prép. év. liv. 1); il lui donne une tête de taureau, et la fait ainsi parcourir de nombreux pays; cette fable convient encore à Io, qui est la même qu'Isis; Sophocle prétend qu'Europe, c'est la lune (Ajac. v. 170). Isis était la seule et véritable déesse, elle seule comprenait toutes les autres; ce qui le prouve, c'est cette ancienne inscription qu'on voyait, à Capoue, dans un temple qui lui était dédié: *A Isis, la déesse*

unique, qui est tout. Plutarque nous a conservé aussi une inscription satirique qui se trouvait dans un temple de Minerve, nom que les Egyptiens donnaient à Isis : *Je suis le passé, le présent, l'avenir.* Apulée dit qu'Isis signifie la nature : *Puissance unique*, dit-il, *elle est par l'univers entier adoré sous mille formes, avec des cérémonies diverses et sous mille noms différents.* C'est elle, continue-t-il, que les Phrygiens honorent comme la mère des dieux; c'est la Minerve des Athéniens, la Diane des Crétois, la Proserpine de Sicile; à Eleusis on l'honore sous le nom de Cérès; ailleurs c'est sous le nom de Junon, ou de Bellone, ou d'Hécate, ou de Némésis, et elle a une lune sur le front. On lit dans Plutarque qu'Isis est une femme capable de tout produire (de Isid. et Osir.); Platon dit qu'elle est la mère nourricière de toute la nature, qu'on l'appelle Myrionyme, c'est-à-dire, qu'elle revêt toutes les formes; c'est ainsi qu'elle est représentée sur une ancienne inscription (Grut. p. 83). Elle ressemble à Diane, qui, dans Callimaque (hymn. in Dian.), demande et obtient de Jupiter de pouvoir prendre plusieurs noms pour n'être pas inférieure à Apollon; or, Apollon, ainsi que Moïse dont il est le représentant, avait plusieurs noms, πολυώνυμος. Vénus aussi avait les attributs de plusieurs dieux. Dion dit que le Panthéon, bâti à Rome par Agrippa, reçut son nom de la multitude d'emblèmes des dieux qu'on voyait sur les statues de Mars et de Vénus (liv. LIII). Si Drusille fut surnommée Panthée après sa mort, c'est parce qu'on plaça sa statue dans le Forum, et qu'elle ressemblait à Vénus. Lipse a eu tort, comme je l'ai remarqué déjà, de croire que le mot Panthée signifiait tout-à-fait dieu ou déesse. Porphyre dit qu'Isis c'est la Lune, et la Terre, et Cérès et Proserpine (Prép. év. liv. III). Hérodote dit en plusieurs endroits qu'Isis est la même que Cérès (liv. II). Tertullien appelle Cérès Pharia (Apol. ch. 14). Ovide (Met. IX) et Minutius Félix la représentent le front ceint d'une couronne d'épis. Varron dit qu'Isis c'est Astarté et Ops (de Ling. lat.). Isidore croit que c'est la Terre (Orig. lib. VIII). Plutarque pense que c'est Proserpine et Téthys (de Isid.). L'opinion de Diodore est qu'il faut y voir Cérès, la Lune et Junon (liv. I). Une ancienne inscription dit qu'Isis est l'étoile du grand chien *Sirius* (Diod. liv. V), et Adolphe Occo assurent que cette inscription se voit en Espagne (Inscrip. Hisp.). Une ancienne gravure dont parle Pignorius (Exp. Mens. Isiac.) représente Isis avec des cornes à la tête et une couronne de rayons autour; on lui voit à la main une espèce de trident entortillé d'un serpent, comme pour représenter la femme de Moïse que l'on voit sous les traits de Sérapis, gravés sur une autre pierre. Selon les uns Isis est fille de Mercure, selon les autres elle est fille de Prométhée; or tous les deux ne sont autres que Moïse. Elle est appelée la Justice à cause de sa sagesse. Moïse s'était surtout fait remarquer par ces deux vertus. Ovide fait voir que, pour les uns, Anna Pérenna, c'était Io, pour les autres, c'était la lune, et Thémis pour d'autres (Fast. liv. III). Il paraît que toutes les déesses n'en faisaient qu'une, d'après un passage de Varron (ap. Gell. lib. XIII). Ælius croit qu'Empanda est la même que Cérès. Il est donc évident qu'on confondait Astarté, Cybèle, Vénus, Minerve, la Lune, Diane, Hécate, les Parques, Junon, Cérès, Isis et Thémis, et que tous ces noms ne s'appliquaient qu'à une seule personne; or Astarté c'est Séphora, femme de Moïse, donc c'est Séphora qu'on retrouve dans toutes les déesses de la mythologie.

IV. *On retrouve Marie, sœur de Moïse, dans plusieurs déesses du paganisme.* J'ai déjà fait voir que souvent on confondait Moïse et son frère Aaron. Une ancienne inscription dont parle Diodore (liv. I), et consacrée à Isis, prouve qu'on confondait pareillement Séphora et Marie, sœur de Moïse. Minutius Félix et Lactance disent qu'Isis était mère d'Osiris (liv. I, ch. 21); Porphyre, que c'était sa femme, sa sœur, sa mère (Prép. év. liv. III). La fable avait prêté à ces déesses plusieurs traits empruntés à l'histoire de Moïse; ainsi Cybèle portant un tambour est une allusion à ce passage de l'Exode (XV, 20, 21) : *Marie prophétesse, sœur d'Aaron, prit donc un tambour en sa main, et toutes les femmes sortirent après elle avec des tambours et des flûtes.* Ce chœur de chanteuses, qui dansaient sur le rivage en mémoire de la victoire des Hébreux, a fait représenter Diane accompagnée de soixante danseuses, filles de l'Océan (Callim. Hymn. in Dian.). Diane préside aux chemins et aux ports (ibid.); c'est en mémoire des fonctions de Minerve ou de Moïse, qu'elle partage avec lui, et pour rappeler la joie et les chants de Marie après le passage de la mer Rouge. On représentait Diane dans les carrefours, entortillée dans les replis d'un énorme serpent; c'est une allusion à la verge de Moïse changée en serpent, et au serpent d'airain qu'il fit construire. L'ancien usage de placer Mercure auprès de Vénus et des Grâces, rappelle Moïse réuni à Marie et à ses compagnes. Vénus accompagna Bacchus dans ses danses et ses festins : c'est Marie et ses chœurs de chanteuses. On l'appelle φίλοργιος, *qui aime les orgies* (Anth. lib. I, c. 31). On lui donne le nom de φιλεμπόριος, *qui aime les ports*, comme à Diane, et pour les mêmes raisons; c'est ce qui a fait dire qu'elle était née de la mer. Minerve dansant la pyrrhique après la défaite des Titans (Denys d'Halic. l. 27), c'est Marie dansant sur le rivage après l'engloutissement des Egyptiens. Isis, qui n'est autre que Marie ou Séphora, et les prêtres d'Isis portent des sistres, instruments de musique particuliers à l'Egypte. Les filles dont parlent les chants Orphiques, qui accompagnent Isis dans les plaines de Syrie, ou qui dansent avec elle sur le rivage d'Egypte, paraissent avoir donné occasion à la fable des Muses : le nom des Muses paraît se prêter à cette conjecture, car les Grecs qui appelaient Moïse Μωϋσαῖος et Μῶυσος, ont dû appeler sa sœur Marie Μῶυσα, et ses compagnes Μῶυσαι. Jusqu'à présent on n'a pu s'accorder sur l'étymologie de ce mot *Muses*. Kircher le fait venir de l'égyptien Μωϋ qui veut dire *eau, parceque*, dit-il, *c'est*

l'eau qui leur a fait découvrir presque tous les arts (liv. IV, ch. 2). Il tire aussi du mot Μοῦ le mot musique, parce que les Egyptiens ont inventé la musique au moyen des joncs qui sifflaient sur le bord du Nil. Cette interprétation ne me paraît pas heureuse ; il est plus simple de dire que musique vient de *Mousa*, comme *Mousa* vient de *Mousos*, et ce dernier mot de *Mascah*. A l'appui de cette explication je puis citer le témoignage de Diodore (liv. I, II, III, IV), qui dit que les Muses étaient des filles d'Egypte, habiles musiciennes et poètes, qui chantaient, qui dansaient, qui jouaient de divers instruments, et qui étaient les compagnes d'Osiris ou de Bacchus. C'est pourquoi on l'avait surnommé comme Apollon Μουσηγέτης. On a aussi cru que Pan était le chef des Muses ; or ces divers personnages ne sont autres que Moïse. Plutarque dit qu'Isis fut la première des Muses qu'on voyait à Hermopolis (de Isid. et Osir.) : or Marie était à la tête du chœur des chanteuses choisies parmi les femmes hébrsosno, et Hermopolis est une ville bâtie par Moïse, selon Artapan (Eus. Prép. év. livre IX, ch. 27).

V. *Réponse à une objection.* Si Astarté et les autres déesses ne sont autre chose que la Lune; si Osiris, Adonis, Bacchus et les autres dieux ne sont que le Soleil, comment peut-on y retrouver Séphora et Moïse? C'est qu'une fois le genre humain sorti de la vérité, il s'est égaré dans une infinité d'erreurs et a entassé fables sur fables ; il se sera plu à appliquer à une même personne plusieurs attributs, les uns réels, et les autres imaginaires : ainsi Jupiter, qui est le nom d'une planète et le nom d'une partie de l'atmosphère, est également le nom d'un roi de Crète et le nom d'Ammon ou de Cham, fils de Noé. Osiris, qui est le nom du soleil et du Nil, est aussi le nom de Misraïm, fils de Cham ; Neptune, qui est le nom de la mer, est aussi le nom de Japet. Le nom de Saturne est donné à la plus haute des planètes et à Noé ; celui de Vulcain se prend pour le feu et pour Tubalcaïn ; Janus, qui représente le mouvement de l'année et son retour perpétuel, représente aussi Moïse et Noé. Ainsi tous les noms que dans l'antiquité l'on a donnés aux étoiles, et dont on s'est servi pour désigner certains objets naturels, sous le point de vue historique, il faut y voir Moïse et Séphora sa femme, ou Marie sa sœur.

VI. *Presque toute l'histoire grecque est tirée des livres de Moïse.* J'ai déjà fait voir que tous les dieux des Grecs ne sont autres que Moïse dénaturé, je vois maintenant que presque toute leur histoire fabuleuse est tirée des livres de Moïse. Clément d'Alexandrie indique la ressemblance qui se trouve dans le récit de Moïse sur la création du monde, et dans ceux que font les anciens historiens grecs (Strom. 5). Il y a assurément peu de différence entre ce que dit Moïse et ce que disent Hésiode et surtout Ovide. L'esprit de Dieu, qui était porté sur les eaux, c'est bien cette intelligence qui, d'après Anaxagore, planait sur la matière et la mettait en ordre. Aratus rapporte dans les mêmes termes que Moïse l'ordre par lequel Dieu commande aux astres de diviser le temps et de présider aux jours et aux années. Les Grecs, comme les Hébreux, enseignent que l'homme est créé avec de la boue et à l'image de Dieu. Le serpent préposé à la garde des fruits d'or c'est bien une allusion au serpent qui tente Eve. Le feu dérobé au ciel rappelle l'arbre de la science du bien et du mal. On retrouve Eve dans l'Até d'Homère et la Pandore d'Hésiode. Le règne de Saturne, le plus ancien des dieux de la Grèce, l'âge d'or, les délices de ce printemps éternel chanté par les poètes, sont une allusion à l'histoire d'Adam, à la perfection de sa nature primitive et aux délices du paradis d'Eden. Il est facile de reconnaître Jubal et Tubalcaïn, les deux fils de Lamech, dans Apollon, père de la musique, et dans son frère Vulcain, qui a appris aux hommes à travailler le fer. Minerve qui montre aux hommes à filer la laine, c'est bien Noëma, sœur de Tubalcaïn, à qui l'on doit l'invention de l'art du tisserand : ce qui confirme encore cette conjecture, c'est le témoignage de Plutarque qui donne à Minerve le nom de Νεμανοῦν, c'est-à-dire Noëma, et qui la place bien avant le déluge d'Ogygès, comme le remarque S. Augustin. Il est fort probable que cette Noëma est la même que cette déesse en si grande vénération chez les Chinois. La fable des géants est tirée de ces géants dont parle Moïse au sixième livre de la Genèse. Eusèbe prouve que les Grecs avaient connaissance du déluge (Prép. év. liv. XIII), comme Josèphe démontre que les autres peuples en avaient également eu connaissance. Des écrivains modernes ont prouvé que cette connaissance était parvenue jusque chez les Américains. Les Grecs ont fait allusion à Noé sauvé des eaux dans leur histoire de Deucalion, et ils ont appelé son vaisseau une arche, λάρναξ, nom emprunté à l'arche de Noé. Nous voyons la tour de Babel dans leur guerre des Géants, et les montagnes de Thessalie entassées les unes sur les autres. Saturne et ses trois enfants, c'est Noé, ce second Adam, avec ses trois enfants. Le partage du monde entre Jupiter, Neptune et Pluton rappelle l'histoire des trois fils de Noé. Lactance a remarqué ce rapprochement (lib. I, c. 2, Instit.), et des auteurs modernes ont établi que Jupiter, c'était Cham; Neptune, c'était Japhet; et Pluton, Sem. Les Grecs ont même parlé de Japhet sous le nom de Japet. Dicéarque dit que sous le règne de Saturne, les hommes ne vivaient que du fruit des arbres : c'est par allusion à ce que dit Moïse, qu'avant le déluge les fruits de la terre formaient la nourriture des hommes, et que ce ne fut qu'après le déluge qu'ils mangèrent de la chair des animaux. Saturne n'est pas le seul personnage où l'on retrouve Noé ; on peut le reconnaître dans Janus, qui n'est autre que Moïse, comme je l'ai fait voir. Parce que Noë a vu les deux époques du genre humain, qu'il avait existé avant le déluge, et qu'il a survécu à cette catastrophe, on lui donnait deux visages et des yeux à chaque. Philon de Byblos a remarqué que les Phéniciens avaient donné à Saturne quatre yeux, deux par devant et deux par derrière

(Prép. év. liv. I). Noé est représenté aussi plantant la vigne, et retrouvant le vin qui n'existait plus depuis le déluge. L'histoire de Cham, découvrant son père, est rappelée dans la fable de Saturne mutilant son père avec une faucille. Quelques-uns ont vu Nemrod dans Bélus, le fondateur de Babylone; Eusèbe (in Chron.), Théophile (lib. III, ad Autol.), Damascius (Phot. Tm. 242) et Servius prétendent que Bélus, c'est Saturne : on aura dit que Saturne réglait le cours du temps, parce que Bélus avait le surnom de Κρονιαῖος, *ancien*. Comme les noms Nemrod, Bélus et Saturne emportent avec eux l'idée de l'ancienneté, le fils de Nemrod donne l'idée de la jeunesse, aussi *Nin* signifie-t-il fils. Mars, le dieu de la guerre, c'est encore Nemrod, *qui commença à être puissant sur la terre : il fut un violent chasseur devant le Seigneur* (Gen. X, 8). Nemrod qui eut Babylone pour première ville, comme je l'ai déjà dit, c'est Bélus, le fondateur de Babylone, qu'Histiée, auteur très-ancien (Jos. Ant. liv. I), appelle Jupiter Ἐνυάλιον, c'est-à-dire Mars. Trogue-Pompée nous fait voir son fils Ninus commençant à faire la guerre aux pays voisins (Just. lib. I), soit qu'on ait attribué au fils les actions du père, ou qu'on ait attribué au père celles du fils. D'autres voient Mars dans Thurra, successeur de Ninus, grand guerrier, et distingué pour ses succès. Il y en a qui prétendent, et non sans quelque fondement, que Bacchus, c'est Nemrod; Prométhée, c'est Magog; que Chanaan, *le serviteur des serviteurs de ses frères*, c'est Mercure, le serviteur et le messager de Jupiter. On sera peut-être étonné de voir qu'ici nous trouvons plusieurs dieux dans la seule personne de Nemrod, tels que Saturne, Mars et Bacchus, et que dans la personne de Bacchus, au contraire, nous voulons voir plusieurs personnes, comme Noé, Nemrod et Moïse; cela vient de ce que, chez les Grecs, il y a eu plusieurs auteurs qui ont attribué à leurs dieux tant de choses contradictoires, qu'ils ont prêté à l'un l'histoire de plusieurs, ou qu'ils ont réparti entre plusieurs l'histoire d'un seul; mais ils ont emprunté presque tout aux livres saints des Juifs, et surtout au Pentateuque, qui a été comme une source commune, d'où la mythologie a puisé toutes ses rêveries, en dénaturant les faits. Maintenant je reviens à mon sujet. L'histoire des trois anges qui visitent Abraham, assis près de sa tente, dans la vallée de Mambré, et qui lui annoncent la naissance d'un fils comme récompense de sa piété, se retrouve dans la fable d'Orion, fils d'Hyricée, que les trois dieux, Jupiter, Neptune et Mercure, accordèrent à sa prière, en récompense de l'hospitalité qu'il leur avait accordée sans les connaître. La visite de Jupiter et de Mercure chez Philémon et Baucis, et la récompense accordée à ces deux vieillards pour leur généreuse hospitalité, rappellent la visite des anges chez Lot et sa femme; d'un côté, ce sont des dieux qui arrachent deux vieillards à un pays coupable, et les placent en sûreté avant de punir une population coupable en transformant le pays en un lac; de l'autre côté, ce sont des anges qui ont une pareille punition à infliger aux crimes des hommes; on voit que les Grecs ont dû avoir connaissance de l'histoire de Sodome. Quant à l'histoire de la femme de Moïse, ce n'est pas seulement dans les livres de Moïse qu'ils ont pu l'apprendre, ils ont pu la connaître par eux-mêmes, car Josèphe dit que de son temps cette statue existait encore (Ant. liv. I, ch. 10, 21), et de nos jours encore, on prétend qu'on peut la voir, ce dont je ne me rends pas garant. L'histoire de la pierre de Jacob, élevée comme un monument et appelée *Béthel*, a donné lieu à la fable des Bætyles qui étaient des pierres animées, à ce que nous apprend Sanchoniathon (Pr. év. liv. I, c. 10); par allusion à ce fait, les Grecs nommaient Bætyles les pierres que Rhéa donna à avaler à Saturne. La verge de Moïse a donné occasion de représenter Mercure avec un bâton, comme Pallas et Circé (Hom. ὀδυσ.). La fable attribue à Atalante et à Janus d'avoir pu faire jaillir de l'eau d'un rocher, c'est une allusion à l'histoire de Moïse. Chez les Israélites, souvent le feu du ciel avait consumé les victimes qu'ils plaçaient sur les autels; Servius a dit à cette occasion (in Æneid. XII), *que chez les anciens on ne mettait pas de feu sur les autels pour consumer les victimes; on se contentait de prier et le feu tombait du ciel sur l'autel*. Horace faisait allusion à cette partie de l'histoire des Hébreux, dans sa réponse aux habitants de Brindes, qui se vantaient d'avoir le même privilége pour leurs sacrifices (liv. I, sat. 5) : *Que le juif Apella le croie*. Déjà l'on a vu que le culte du feu sacré avait été emprunté des Hébreux. Plusieurs auteurs ont trouvé le nom d'Inachus dans Enac, le père des peuples d'Enachim, dont les Israélites furent si effrayés lors de la conquête de Chanaan. Les savants s'accordent à voir dans Enac l'étymologie du mot grec ἄναξ, qui signifie *chef* et *prince*. L'histoire du patriarche Joseph, sourd aux sollicitations de la femme de Putiphar, a donné lieu à la fable de Bellérophon, d'Hèbre, de Tanis, de Myrtile, de Pélée, d'Hippolyte, de Cnémon, qui résistèrent aux poursuites de Sténobée, de Damasippe, de Péribée, d'Hippodamie, d'Hippolyte, de Phèdre et de Déménète, et qui coururent les plus grands dangers, par suite de l'accusation portée contre eux auprès de leurs maris par ces femmes impudiques : quelques-uns mêmes de ces personnages furent victimes de leur chasteté. Il faut en dire autant de la fable de Myène rapportée par Plutarque (in Lycorm.).

On dira peut-être que toutes ces histoires, ainsi défigurées par la fable, ce n'est pas dans les livres de Moïse que l'antiquité grecque les a puisées, mais qu'elles lui ont été transmises par la tradition des différents peuples. Ceci est vrai pour quelques-unes; je ne prétends pas que tout est tiré des livres de Moïse; il y a des histoires que les Egyptiens leur ont fait connaître, mais d'abord l'histoire des Egyptiens était elle-même très-dénaturée par les fables de leur invention,

les Grecs ensuite y ont tellement ajouté, qu'il est impossible de démêler la vérité, et de rétablir les faits dans leur état primitif : tout ce que je demande, c'est qu'on admette que la plupart des événements de l'histoire grecque sont empruntés à Moïse. Samuel Bochart, entre autres, a remarqué une infinité de faits où l'on retrouve les propres paroles mêmes de Moïse. S. Justin aussi a fait les mêmes observations (Apol. II et Dial. cum Tryph.).

VII. *Connaissances géographiques de Moïse.* Quoique Moïse n'eût pas à s'occuper précisément de décrire les lieux dont il avait à parler, puisqu'il avait toute autre chose en vue, cependant il le fait avec tant d'exactitude, qu'il fournit par cela seul une nouvelle preuve de son antiquité et de sa sincérité ; ainsi ce qu'il dit de chaque pays s'accorde avec ce que nous apprennent les monuments les plus anciens ; il n'a pu rien emprunter à personne, et, au contraire, beaucoup d'autres ont puisé chez lui. Josèphe s'étend beaucoup dans ses antiquités sur les connaissances géographiques de Moïse, Grotius aussi ; mais Bochart les a tous surpassés : il y aurait bien quelque chose à dire après eux, mais je le réserve pour un autre endroit.

CHAPITRE XI.

I. *Plusieurs peuples ont tiré leurs lois, leur religion, leur histoire, des livres de Moïse.* On trouve chez les plus anciens peuples, dans leurs lois, leur religion, leur histoire même, des traces évidentes d'emprunts faits aux livres de Moïse, ce qui est encore une preuve de l'antiquité de ces livres. Il faudrait un ouvrage entier pour traiter cette matière comme elle le mérite. Plusieurs auteurs s'en sont occupés; j'en ai dit un mot en parlant des Phéniciens, des Indiens, des Perses, des Egyptiens et des Américains, je vais parler de quelques autres peuples, et ajouter certaines choses qui n'ont pas encore été remarquées. On a vu que les Indiens et les Perses avaient plusieurs points de leur religion conformes à celle des Hébreux ; je dois ajouter que, chez les Tartares de l'Ibérie et de l'Albanie, on retrouve en usage la loi de Moïse, qui ordonne à un frère qui survit à son frère d'épouser sa veuve, et *de donner des enfants à son frère* (Deut. XXV, 5). Dans les cas majeurs, le roi de Ceylan est assisté de soixante-douze conseillers, comme le prescrit la loi de Moïse. Une certaine peuplade, qui habite les bords de la mer des Indes, fait consister toute sa religion (Géogr. Nub.) à élever des pierres qu'elle frotte avec une graisse particulière, et à se prosterner devant; c'est un usage qui rappelle la pierre de Jacob, sur laquelle il répandit de l'huile, et qu'il éleva ensuite comme monument de ce qui lui était arrivé. Chez les Chinois, quelques magistrats portent au bas de leurs robes une frange de clochettes ; c'est une imitation du costume du grand-prêtre chez les Hébreux. Lucien nous apprend qu'en Galatie, après une inhumation, l'on est sept jours sans entrer dans le temple de la déesse qu'on y honore ; cette coutume s'observe également chez les Perses, adorateurs du feu sacré, probablement à cause de ce passage des Nombres : *Si quelqu'un touche dans un champ le corps d'un homme tué ou mort de lui-même, ou ses os, ou son sépulcre, il sera souillé durant sept jours* (XIX, 16). Chez les Gaulois, quiconque avait vu un cadavre était souillé, et ne pouvait entrer dans le temple que le lendemain et après s'être purifié ; c'est parce qu'on lit dans les Nombres: *Quiconque aura touché le corps d'un homme, et n'aura pas été arrosé de cette eau ainsi mêlée, souillera le tabernacle du Seigneur* (V, 13). Les parents pleuraient leurs morts durant trente jours, et n'entraient dans le temple qu'après s'être rasé la tête; Moïse avait accordé trente jours aux Hébreux pour pleurer leurs morts. Il a dit aussi, en parlant d'une captive qu'on voudrait épouser : *Vous l'introduirez dans votre maison, elle rasera sa chevelure et se coupera les ongles, et elle quittera le vêtement avec lequel elle aura été prise; et assise en votre maison, elle pleurera son père et sa mère durant un mois* (Deut. XXI, 12,13). Josèphe, en parlant de cette loi, dit que ce nombre de jours suffit au sage pour pleurer ses amis (Ant. liv. IV, ch. 8). Il dit, dans son Histoire de la guerre des Juifs, que, sur la fausse nouvelle de la ruine de Jérusalem, les Juifs avaient pleuré leur malheur durant trente jours. Les Galates regardaient les porcs comme des animaux immondes ; ils ne mangeaient pas de leur chair et ne les offraient point en sacrifices. En Laponie, on retrouve aussi plusieurs points de religion semblables à la loi de Moïse ; les femmes sont regardées comme impures durant le temps de leurs infirmités ; ils arrosent leurs idoles du sang des victimes ; ils offrent à leurs dieux la graisse des animaux, avec une partie de la chair, et mangent le reste. Ils ne se permettent pas d'outrepasser certaines limites qui leur sont fixées sur une montagne sacrée à leurs yeux. A Cadix, on voit un temple consacré à Hercule, et bâti par une colonie de Tyriens qui est venue s'y fixer. Voici la description qu'en fait Silius (lib. III) : il est facile d'y reconnaître des souvenirs de la religion des Hébreux; il n'est pas construit en pierres, mais avec des poutres comme le Tabernacle chez les Hébreux; car ce temple est antérieur à celui de Salomon. Aucun porc n'y entrait; tous ceux qui étaient employés dans les cérémonies du culte portaient une robe de lin et marchaient les pieds nus, comme Moïse en approchant du buisson ardent. Ils s'éloignaient de leurs femmes lorsqu'ils étaient de service au temple; ils y conservaient le feu sacré ; ils n'avaient ni statues, ni images, ni aucun dieu. Tous leurs usages religieux venaient de Phénicie (Diod. liv. V). Les Carthaginois, qui étaient une colonie de Tyriens, répandaient le vin dans les sacrifices, et ils envoyaient à Tyr pour être offerts à Hercule, les premices et la dîme de leurs fruits, selon la coutume des Hébreux. Cet usage des dîmes avait pénétré jusque dans les Indes. Pline nous apprend que les Arabes, peuples voisins des Juifs, envoyaient à Saba la dîme de leur encens pour être offert à leur dieu Sabis. Moïse donna des juges aux Hébreux; les Tyriens

remplacèrent leurs derniers rois, Ithobale et Nual, par des juges dont Josèphe nous donne les noms; chez les Carthaginois, ces juges se nommaient *Suffètes*. Les Egyptiens avaient aussi des juges comme les Hébreux; ces juges s'acquittaient des fonctions sacrées et avaient pour chef un grand-prêtre, qui portait, suspendu à son cou, un pectoral qu'on appelait *vérité*. Cet usage que nous apprennent Diodore (liv. I) et Ælianus est évidemment emprunté aux Hébreux : Ælianus lui-même en convient; car il dit que les Egyptiens l'ont reçu de Mercure; or Mercure, c'est Moïse. Autrefois il n'y avait point de statues dans les temples d'Egypte. Hérodote dit qu'on n'y voyait pas de porcs; cependant, dans le temps de la pleine lune, les Egyptiens immolaient un porc à Bacchus et à la lune, et il leur était permis d'en manger; il est probable que cette exception chez eux leur venait des sacrifices des Pacifiques, prescrits par Moïse. Les prêtres d'Isis portaient des robes de lin comme les prêtres hébreux. Ils honorent un serpent d'argent; c'est un souvenir du serpent d'airain de Moïse. Les Egyptiens offraient à Sérapis des gâteaux (Suet. Vesp.); c'est un souvenir des pains de proposition; ils répandaient de l'huile et du vin sur les victimes (Hérod. liv. II), comme faisaient les Hébreux pour le sacrifice qu'ils offraient tous les jours de deux agneaux. Les prêtres d'Egypte ne buvaient point de vin, et ils observaient la continence quand ils étaient de service au temple. Il y avait chez eux, comme chez les Hébreux, des animaux purs et impurs, et qu'on jugeait tels à l'inspection des cornes du pied, fendues ou non fendues, et pour les animaux aquatiques, à l'inspection des nageoires et des écailles. Chez les uns comme chez les autres, c'était un crime d'offrir à Dieu des victimes sans yeux ou avec des taches; on offrait des holocaustes chez les deux peuples, ainsi qu'à Chypre. Les Egyptiens pratiquaient sur eux la circoncision; ce n'est pas d'eux que les Phéniciens et les Syriens ont pris le même usage, comme le prétend Hérodote (liv. II, ch. 37); c'est Saturne qui a introduit cette pratique chez les Phéniciens, comme on le voit dans Philon de Byblos (Pr. év., liv. I), qui, étant de Phénicie, devait mieux connaître ce qu'il dit qu'Hérodote. Josèphe dit qu'en Syrie il n'y avait que les Juifs qui se faisaient circoncire, ce qui était vrai de son temps, car cette pratique avait déjà cessé chez beaucoup de peuples qui l'avaient adoptée. Mais ce n'est pas des Egyptiens que les Hébreux l'ont reçue; au contraire, c'est d'Ismaël et de la postérité de Céthura, des Arabes, des Iduméens, des Ammonites, des Moabites, des Madianites, des Troglodytes, que cet usage a passé aux Egyptiens et aux Ethiopiens. Les Egyptiens et les Juifs n'avaient pas les mêmes motifs pour se circoncire; il y avait aussi certaines différences entre eux, comme nous l'apprend Origène (liv. V cont. Cels.); ainsi, chez les Juifs la circoncision avait lieu le huitième jour, et chez les Egyptiens, comme chez les Ismaélites, à treize ans. Chez les Egyptiens tout le monde n'était pas circoncis; il n'y avait que les savants et ceux qu'on destinait au service des dieux. Chez les Juifs, au contraire, la loi obligeait tout le monde à cette dure nécessité. Les Egyptiens croyaient les ténèbres plus anciennes que la lumière; ils comptaient le temps par semaines de jours comme les Brachmanes de l'Inde, les Gaulois, les Germains, les Bretons, les Américains et même les Grecs, comme je le prouverai tout-à-l'heure. Gédalias nous apprend que dans toute l'antiquité on observait le septième jour (in Cat. Cabalæ). Josèphe dit à ce sujet (liv. II c. Ap.) : *On ne voit pas de villes grecques, ni presque de barbares, où l'on ne cesse de travailler le septième jour*. Ce fait est encore formellement attesté par plusieurs auteurs, tels que Philon (de Op. mund.), Théophile d'Antioche (ad Autol., lib. II) et Grotius. Les villes libres que Moïse avait réservées pour y offrir un asile à ceux qui avaient commis un meurtre involontairement, ont donné lieu aux asiles de Neptune et d'Osiris en Egypte, de Jupiter et de Vénus en Chypre, dont parle Tacite (Ann. liv. III). C'est un souvenir de la loi de Moïse que les Egyptiens épousaient les veuves de leurs frères auxquels ils survivaient (liv. V, leg. 8). Le feu qui brûlait toujours dans le temple de Jupiter Ammon était encore un usage emprunté des Juifs; les ornements du grand-prêtre de ce temple, tels que les décrit le Pseudo-Athénagore (in Erot. lib. V) ressemblaient fort à ceux du grand-prêtre des Juifs, et évidemment ceux-ci en avaient fourni le modèle. Les autres prêtres qui desservaient le temple portaient, comme les prêtres hébreux, des robes de lin. Diodore, parlant du Golfe arabique dit que, d'après une tradition accréditée chez les peuples voisins, une violente marée avait tellement emporté les eaux qui forment ce golfe, que l'on en voyait le fond, et que le retour des eaux remplit de nouveau le golfe (liv. III); c'est bien là un souvenir défiguré du passage de la mer Rouge. Solinus dit que les Arabes ne mangent pas de la chair de porc (ch. 33); il ajoute que les porcs ne peuvent vivre en Arabie. Les Caffres, qui sont un peuple sauvage, se lavent le corps quand ils ont assisté à des funérailles. Martin Martinius nous a procuré la chronologie des Chinois, de ce peuple si vanté pour sa science et son génie; elle se rapproche beaucoup de celle de Moïse. La chronologie de Moïse a aussi beaucoup de rapport avec celle des Siamois, des Perses, des Chaldéens, des Arabes, des Egyptiens et des Ethiopiens. Les Tartares qui avoisinent la Chine célèbrent le premier jour de chaque mois par des chants et des festins; ils pleurent les morts durant trente jours; ils ne mangent pas de porc; ils punissent de mort le crime d'adultère (Vinc. Bellov.); or toutes ces pratiques sont tirées des livres de Moïse.

II. *Les pratiques religieuses des Grecs sont en partie tirées des livres de Moïse.* Ce sont surtout les Grecs qui ont emprunté aux livres de Moïse; déjà Josèphe, S. Justin, Clément d'Alexandrie et Eusèbe en ont fourni des preuves irrécusables. Quand ils ont dit que

les dieux avaient coutume de visiter les maisons pieuses, et de se mêler aux conversations des hommes, avant qu'ils fussent devenus méchants, ils devaient se rappeler ces entretiens fréquents et ces conversations de Dieu avec les hommes que nous voyons dans les livres de Moïse. Je vais rappeler quelques faits, uniquement pour ne pas paraître les avoir voulu négliger. C'est par allusion aux nuages qui dérobaient le Seigneur quand il parlait à Job, à Moïse et aux Israélites, qu'Homère et les autres poètes après lui, placent toujours leurs dieux dans des nuages. Josèphe assure que les Grecs observaient religieusement le septième jour; on trouve dans Eusèbe (Pr. év., liv. XIII) plusieurs témoignages à l'appui de cette assertion, et qui prouvent que les Grecs croyaient que la création avait été achevée le septième jour; les enfants des écoles avaient congé ce jour-là; c'est ce jour que Diogène, le grammairien, avait choisi pour donner ses leçons publiques à Rhodes. Les livres de Moïse nous apprennent que les fêtes et les réjouissances à l'occasion des noces duraient sept jours. *Accomplis les sept jours de mariage* (Gen., XXIX, 27), dit Laban à Jacob, après qu'il eut substitué Lia à la place de Rachel. Cet usage a passé à la postérité de Jacob, et nous le retrouvons lors des noces de Samson (Jug. XIV, 12). Le père de Tobie passa sept jours en festin au retour de son fils, qui, durant son voyage, avait épousé Sara, quoique ses noces eussent déjà été célébrées pendant quatorze jours chez Raguel. Claudien fait voir que cet usage était général chez les païens, et, à l'occasion du mariage de l'empereur Honorius, il rappelle que les noces de Pélée et de Thétis avaient été célébrées durant sept jours. Orphée pleura sept mois sa femme qui lui fut enlevée. Porphyre nous apprend que les Grecs célébraient aussi les nouvelles lunes (περὶ ἐμψ. ἀποχ.) L'Ionie comprenait douze peuples, probablement à l'imitation des douze tribus d'Israël. L'usage de l'offrande des dîmes a passé des Juifs aux Grecs et aux Romains. C'est Festus surtout qui nous apprend qu'ils offraient la dîme de chaque chose à presque tous leurs dieux. Nous lisons dans Virgile (Enéide, liv. III) : *Nous nous jettâmes sur ce troupeau, et après avoir offert une partie de notre butin à Jupiter*. Ils ont pris aussi des Juifs la coutume de ratifier les alliances en coupant une victime en deux, comme fit Abraham lors de son alliance avec le Seigneur. L'usage des bois sacrés, destinés au culte des dieux, paraît imité du bois planté par Abraham à Bersabée, *pour qu'on invoquât le Seigneur en ce lieu* (Gen. XXII, 23). Les Grecs versaient de l'huile sur des pierres placées dans les carrefours, et se prosternaient devant elles (Arnob., liv. I). C'est une allusion à la pierre de Jacob qui lui servit d'oreiller, et qu'il éleva comme un monument, et y versa de l'huile. L'ordre donné à Moïse d'ôter sa chaussure pour approcher du Seigneur, s'est continué en Judée (Juv. sat. 6). S. Justin remarque que cet usage a passé chez les autres peuples qui entrent dans les temples sans chaussure (Apol. 2). Callimaque (Hym. in Cer.) et Valerius Flaccus prouvent que cet usage était en vigueur chez les Grecs (liv. II). Prudentius le trouve établi chez les Romains. Moïse avait ordonné qu'on plaçât en dehors du Tabernacle, à l'entrée, un autel pour consumer les victimes; les Grecs de même plaçaient dans le vestibule des temples les autels destinés à cet usage; ils ne mettaient dans l'intérieur que les statues. Les Grecs encore, pour se préparer aux sacrifices, se lavaient les pieds et les mains, préparation prescrite aussi par Moïse. Ils couvraient l'intérieur des temples d'un voile, comme dans le temple de Jupiter Olympien et dans le temple de Diane à Ephèse. Ils employaient aussi du vin pour les sacrifices. Moïse avait ordonné qu'on répandît autour de l'autel le sang des victimes; Porphyre nous apprend que les Grecs et les Romains en faisaient autant (Prép. év., liv. III, ch. 9.). Il dit aussi que, dans les sacrifices, on brûlait une partie des victimes en l'honneur des dieux, et qu'on mangeait l'autre, comme dans la loi de Moïse. C'est encore de lui que vient l'usage de couvrir de graisse la partie des victimes qu'on devait brûler (Hom. Iliade), quoique cet usage ait pu avoir commencé avant Moïse. C'est de lui que les Grecs ont emprunté l'usage d'offrir des victimes entières et sans aucun défaut, de réserver une partie des victimes pour le Seigneur, et de manger l'autre. A l'imitation de la table d'or, sur laquelle on plaçait les pains de proposition, on en voyait une dans les temples des dieux, non seulement en Grèce, mais chez les Romains, les Babyloniens, les Perses et les Ethiopiens. Il était prescrit dans le Lévitique (II, 13) de laver les vêtements de ceux qui offraient le bouc émissaire, ou qui brûlaient le veau ou le bouc offerts pour les péchés; Porphyre nous apprend que les Grecs en faisaient de même dans les sacrifices d'expiation (lib. II περὶ ἐμψ. ἀποχ.). Il était défendu aux Pythagoriciens d'assister à des funérailles; les prêtres grecs étaient soumis à la même défense, qui est un souvenir de la loi du Lévitique qui dit : *Que le prêtre ne s'approche pas des funérailles de ses concitoyens, si ce n'est seulement de ses parents* (XXI, 11.). Ce sont les Hébreux qui ont introduit l'usage de déchirer ses vêtements en signe de deuil, et de se couvrir la tête de cendres. Il y avait chez les Grecs, comme chez les Hébreux, une certaine classe d'hommes qui consacraient à Dieu leur chevelure. Chez les deux peuples, on se souillait en touchant un cadavre, et il était défendu d'offrir un sacrifice lorsqu'on avait des taches de sang humain. La loi de jalousie, rapportée au livre des Nombres, a fait naître la fable du Styx, dont la puissance était redoutée des dieux eux-mêmes (Virg. Æn. VI); elle a donné lieu aussi à ces différentes cérémonies qu'on employait avec l'eau ou le feu, pour découvrir les auteurs de crimes cachés. C'est une imitation de la loi du Jubilé, qui a porté les Locriens à défendre l'aliénation d'une terre patrimoniale; en souvenir de cette loi, Oxylus, chef des Héraclides et roi d'Elide, défendit d'emprunter de l'ar-

gent sur des terres qu'on donnerait en garantie. La loi du talion de Moïse a été copiée par Rhadamanthe et par Charondas. Les Crétois n'admettaient pas les porcs dans leurs sacrifices (Athén. liv. IX). A Sicyone, on offrait à Vénus de la chair de toutes les victimes, excepté des porcs. Quiconque avait touché un porc ou en avait mangé, ne pouvait assister aux sacrifices offerts à Hémithée.

III. *Les Athéniens surtout ont pris dans les livres de Moïse.* Il n'y a pas de peuple de la Grèce qui ait conservé autant d'usages des Hébreux que l'Attique. Une partie de ces connaissances lui est venue des Phéniciens, qui visitaient ses côtes par suite de leurs relations de commerce; Solon en a apporté aussi un grand nombre qu'il a apprises quand il est allé étudier les lois d'Egypte qui avaient tant de rapport avec celles de Moïse (Diod. liv. I), et déjà Cécrops avant lui et d'autres personnes venues d'Egypte avaient pu en instruire les Athéniens. Car Athènes est une colonie de Saïs, et la constitution d'Athènes a été modelée sur celle d'Egypte. Plus tard Platon y a introduit plusieurs réformes (Pr. év. liv. VIII); a Athènes une loi obligeait les Athéniens à n'épouser que des femmes d'Athènes; les victimes pour les sacrifices devaient être sans aucun défaut; on ne devait pas immoler un agneau au-dessous d'un an; toute une ville était responsable d'un homicide dont on ne connaissait pas l'auteur; il était permis de tuer un voleur qu'on surprenait volant la nuit; on observait les premiers jours de la lune, qu'on consacrait à Apollon, et les septièmes jours durant lesquels les jeunes gens se livraient à des festins. Durant les Diipolies, les Athéniens offraient à Jupiter des gâteaux qu'ils plaçaient sur une table d'airain (Porph. lib. I περὶ ἐμψ. ἀποχ.). Ovide dit que dans les premiers temps on ne faisait pas aux dieux d'autres offrandes que des gâteaux (Fast. liv. I), et cet usage continua même après qu'on leur immolait des victimes. (Porph. lib. II περὶ ἐμψ. ἀποχ.) Les Athéniens employaient aussi du sel dans les sacrifices comme Moïse l'avait prescrit; et ils offraient aux dieux une partie des victimes.

A Athènes on offrait à Mercure l'épaule des animaux qu'on tuait en sacrifice (Aristoph.) C'est un souvenir de l'ordre donné par Moïse de réserver pour Aaron, que les païens confondaient avec Mercure, l'épaule et la poitrine des hosties pacifiques. Le reste de la victime était pour les prêtres, comme chez les Juifs (Lév. VII, 34). Les Athéniens payaient la dîme aux dieux, aux rois et aux Prytanes, et l'argent servait aux frais du culte et à d'autres dépenses convenables. Après avoir enseveli un mort, ils se lavaient pour se purifier en souvenir de ce que Moïse, au livre des Nombres (XIX, 11), prescrit une ablution à quiconque a touché un cadavre. Une loi de Solon, apportée à Rome par les décemvirs, défendait aux femmes de se meurtrir la figure en signe de deuil; Moïse aussi avait défendu aux Hébreux de se faire des marques sur la chair à cause d'un mort (Lév. XIX, 28, et XXI, 5). A Athènes, comme chez les Hébreux, les femmes récemment accouchées contractaient une souillure légale; elles étaient privées de l'entrée des temples durant quarante jours, et pendant ce temps il n'était pas permis d'en approcher (Théoph. Charact.). Les Athéniens avaient une imitation des villes libres des Hébreux destinées à offrir un asile à ceux qui auraient commis un meurtre involontaire, dans les autels consacrés à la miséricorde, d'où on ne pouvait arracher ceux qui s'y étaient refugiés. Ils avaient aussi le temple de Thésée, qui était un asile pour les esclaves et les citoyens pauvres et obscurs; on voyait encore de ces sortes d'asiles dans l'île de Calaurie et dans d'autres villes de la Grèce, dans les îles de la mer Egée et dans les villes grecques de l'Asie Mineure. Ce droit d'asile s'est plus tard introduit dans le christianisme et a été protégé par la concession des empereurs, comme le prouve le code Justinien. Les corbeilles qui servaient en Grèce et à Rome durant les Eleusinies, et les branches qui y figuraient, au rapport de Clément d'Alexandrie (in Protr.), étaient un souvenir de l'arche d'alliance.

IV. *Les Romains ont emprunté aux livres de Moïse beaucoup de pratiques et des lois religieuses et autres.* Plusieurs villes de la Grèce, et surtout Athènes, qui vivait sous l'influence des lois de Solon, fournirent aux Romains des lois que les décemvirs proposèrent à leur adoption et qui furent sanctionnées et ratifiées dans les assemblées publiques. Déjà même avant cette époque, au dire de Plutarque (in Compar. Solon.), les Romains avaient adopté plusieurs lois de Solon, d'après les soins de Valérius Publicola. Il nous reste quelques débris des lois des décemvirs, et il est facile d'y retrouver plusieurs allusions aux livres de Moïse. Les édits des empereurs se rapprochent encore davantage de la législation de Moïse. Licinius Rufus a écrit un ouvrage intitulé : *Parallèle des lois juives et des lois romaines.* C'est Pierre Pithou qui le premier tira ce livre de son obscurité et le livra à l'impression. Si on le consulte, on se convaincra de la vérité de ce que j'avance. Il y a encore dans les anciens auteurs et surtout dans le recueil des Cérémonies religieuses des Romains plusieurs imitations des coutumes des Hébreux : ainsi l'on offrait à Hercule le sacrifice dit *du départ*, dans la cuisine, et s'il restait quelque chose du repas, on le brûlait : c'est une imitation de la Pâque des Juifs. Les Flamines mangeaient du pain sans levain, en souvenir des azymes des Juifs. Les Romains répandaient sur l'autel le sang des victimes; Moïse aussi avait prescrit cet usage aux Juifs. Les Romains offraient à Jupiter des gâteaux, comme on faisait à Athènes; c'était un usage imité des Juifs. Ceux qui croient l'histoire d'Enée véritable peuvent admettre que les Romains avaient reçu cet usage des Troyens, leurs ancêtres, dont parle Virgile (Æn. lib. VI). Ce poète nous les montre aux funérailles de Misène, mêlant dans leur sacrifice des gâteaux et de l'encens. Cet usage, au reste, existait en Asie, car Appien dit que Mithri-

date, roi de Pont, offrant un sacrifice à Jupiter, selon l'usage du pays, avait allumé des fagots sur une haute montagne et y avait jeté de l'huile, du lait, du vin et du miel (Mithrid.) Numa avait institué des sacrifices où l'on offrait du blé rôti au feu, comme dans la loi de Moïse ; il y avait entre autres les Fornacales, durant lesquelles on faisait des sacrifices devant le four, et l'on y jetait de la farine qu'on laissait consumer ; on y célébrait les sacrifices du matin et du soir, comme Hercule les avait prescrits lui-même à Potitius et à Pinarius ; chez les Romains, il n'y avait que les prêtres et les vestales qui pussent entrer dans l'intérieur des temples, à l'exemple du saint des saints chez les Juifs, où le grand-prêtre seul pouvait entrer. Il y a aussi une grande ressemblance de croyances entre Moïse, Numa et Pythagore. Numa dit que Dieu ne peut tomber sous les sens, qu'on ne peut le sentir, le voir, qu'il ne change pas ; qu'on ne peut le connaître que par l'intelligence; il a défendu qu'on le représentât sous aucune forme, aussi ne vit-on pas de statues à Rome avant l'an cent soixante-dix depuis Romulus. C'est encore de Moïse qu'est empruntée la cérémonie des nudipédales, la défense faite aux femmes d'entrer dans les temples avant quarante jours depuis leurs couches. Il était également défendu d'offrir en sacrifice des poissons sans écailles (Pline, liv. XXXII, c. 1). Dans la loi de Moïse, ces poissons étaient déclarés une abomination, une exécration devant le Seigneur. Chez les Romains, quand on immolait un bœuf, on le plaçait sur une table percée de trous, et le prêtre dessous, la tête ceinte de bandelettes, se laissait couvrir du sang qui sortait du corps de la victime : c'est une allusion à la cérémonie de la consécration des prêtres chez les Hébreux ; c'était l'usage de leur mouiller l'oreille et le pouce droit, ainsi que leurs habits, avec le sang du bélier qui venait d'être immolé. Les Romains admettaient l'usage des dîmes, qu'ils avaient sans doute appris des Grecs (Denys d'Halic. liv. I et VI) : c'était des Hébreux que les Grecs l'avaient reçu. A la fête d'Anna Pérenna et aux fêtes de Neptune, on construisait à Rome de petites habitations avec des branches d'arbres, c'était une imitation de la fête des Tabernacles chez les Juifs. Romulus avait introduit le droit d'asile, à l'exemple des Athéniens, qui, eux, l'avaient imité de Moïse. Chez les Hébreux, à la mort du grand-prêtre, les réfugiés dans les villes d'asile pouvaient rentrer chez eux; ainsi, chez les Romains, ceux qui étaient condamnés à mort pouvaient se rendre à Naples, à Préneste et à Tibur, sans être inquiétés (Polyb. lib. VI). Il était défendu aux prêtres romains, comme chez les Hébreux, d'entrer dans une maison mortuaire, ou de toucher un mort ; c'était surtout pour le flamine Diale que cette défense était sévère ; il ne pouvait même voir un mort (Gell. liv. X, c. 15). Les *stroppes* des flamines, les branches de grenadier que la reine des sacrifices mettait sur sa tête en sacrifiant, les voiles et les bâtons recourbés des augures, les baguettes des flamines, dont ils se servaient pour écarter la foule en se rendant aux sacrifices, paraissent un souvenir de la verge de Moïse et du voile qui lui couvrait le visage lorsqu'il descendait de la montagne ; c'est comme la coutume empruntée des Juifs de prier la tête couverte, coutume que ces derniers n'ont pas entièrement abandonnée. La couleur du voile dont les prêtres se couvraient dans les sacrifices, que l'on retrouve dans les sacrifices d'Enée et de ses compagnons, et que Virgile appelle le voile de Phrygie (Æneid. III), rappelle cette couleur de feu dont brillait le visage de Moïse, ce qui l'avait obligé de se couvrir d'un voile. Les Romains observaient les septièmes jours, comme nous l'apprennent Ovide (Art d'aimer, liv. I), Sénèque (Epist. 95), Vulcatius Gallicanus (in Avid., c. 6), les anciens calendriers, et surtout Dion (liv. XXXVI), qui ajoute, que de son temps, chez tous les peuples, mais principalement à Rome, il était d'usage de compter le temps par semaines de jours. Les Romains avaient leurs calendes qui répondaient aux nouvelles lunes des Hébreux. Les deux peuples cessaient tout travail les jours de fête. Il était défendu à Rome de porter la robe des flamines, comme aux Hébreux de porter la robe des lévites. Chez les Romains comme chez les Hébreux, ceux qui devaient offrir des sacrifices étaient obligés de se séparer de leurs femmes (Brissonius). Il était défendu à Rome comme chez les Hébreux d'immoler de jeunes animaux avant le huitième jour. Ce ne sont pas seulement les Romains et les Grecs, mais les peuples les plus sauvages qui ont admis l'usage des ablutions et des purifications pour les sacrifices, telles que Moïse les prescrit. Les saturnales des Romains paraissent être une imitation des saturnales des Hébreux ; c'étaient des fêtes qui se célébraient durant neuf jours chaque cinquantième année; pendant ce temps, les esclaves qui devaient être mis en liberté se livraient à la joie des festins et se couronnaient de fleurs ; les sénateurs du Sanhédrin donnaient le signal de la mise en liberté, au son des trompettes (Maimonides). Romulus avait établi, comme Moïse chez les Hébreux, *que le premier jour du mois serait celui où la lune paraîtrait* (Macr., Sat. lib. I, c. 15). C'était encore une loi empruntée des Hébreux que celle qui ordonnait la réparation du dommage par celui qui aurait creusé une fosse sans l'entourer de défenses. Le droit du talion appelé dans le code Théodosien, *peine de réciprocité*, et qui est relaté dans les douze Tables, vient évidemment de la loi de Moïse qui exige dent pour dent, œil pour œil. C'est de Moïse que Carvilius a pris le droit du divorce qu'il a introduit dans la loi romaine ; c'est Moïse aussi qui a donné lieu aux divers recensements qui se faisaient chez les Romains. A Rome, les criminels condamnés au supplice du fouet ne recevaient pas plus de quarante coups, nombre qu'il était défendu aux Hébreux de dépasser. Moïse avait défendu de se faire des incisions sur la chair à cause des morts, les Romains défendaient également aux femmes

de se meurtrir le visage. Chez les Hébreux, on était impur quand on avait touché un cadavre; il fallait se purifier durant sept jours: de même chez les Romains, quand on avait assisté à des funérailles, il fallait, au retour, se purifier par des ablutions et des fumigations. Le sénat ordonna un deuil de trente jours lors du désastre de Cannes (Plut. in Fab.); le même temps fut consacré à pleurer la mort de Moïse, et c'était la mesure que les lois prescrivaient pour le deuil chez les Hébreux. Josèphe était donc fondé à dire qu'il n'y avait point de villes chez les Grecs ou chez les autres peuples où l'on ne retrouvât quelques traces des lois et des pratiques religieuses des Juifs. Voici ses paroles (liv. II cont. Apion) : *Plusieurs autres peuples ont aussi dès long temps été si touchés de notre piété, que l'on ne voit pas de villes grecques ni presque de barbares, où l'on ne cesse de travailler le septième jour, où l'on n'allume des lampes, et où l'on ne célèbre des jeûnes. Plusieurs même s'abstiennent comme nous de manger de certaines viandes, et tâchent d'imiter l'union dans laquelle nous vivons, la communication que nous faisons de nos biens, notre industrie dans les arts, et notre constance à souffrir pour l'observation de nos lois.*

CHAPITRE XII.

I. *Comment les Grecs ont pu connaître les livres de Moïse.* L'on se demande comment les Grecs ont pu connaître les livres sacrés des Juifs ; car ce peuple, d'après les lois de sa constitution, était si en dehors de tous les autres peuples, qu'il ne se permettait aucune relation de commerce, d'alliance ou de parenté avec ceux qui n'avaient pas la même religion et les mêmes usages que lui. Les païens ont souvent éprouvé ce repoussement de leur part. Lysimaque reprochait à Moïse *d'empêcher les Juifs d'être bienveillants envers les autres, et de ne leur avoir donné que des conseils dangereux* (Jos., liv. I c. Ap.). Quoique cette accusation soit fausse, elle n'en prouve pas moins l'opinion que les autres peuples se formaient des Juifs. Apollonius Molon (liv. II c. Ap.) et Trogue-Pompée font à Moïse les mêmes reproches. Les Juifs tenaient à honneur de rester ainsi séparés des autres peuples, et Josèphe se vante de ce que c'est Moïse qui a suggéré à Platon l'idée de préserver sa république du contact des étrangers (liv. III c. Apion). Comment les Juifs, qui haïssaient tous les autres peuples et les méprisaient, les auraient-ils initiés aux mystères de leur religion et leur auraient-ils appris leurs lois et leurs pratiques religieuses, quand ils dédaignaient de leur parler et d'entretenir les moindres rapports de commerce avec eux ? Cette difficulté n'existe pas pour les temps postérieurs à Alexandre-le-Grand; car il y avait alors des relations établies entre les Juifs et les Grecs, puisque non seulement les Juifs étaient incorporés dans son empire, mais qu'ils servaient dans son armée. Après la mort d'Alexandre, Ptolémée, fils de Lagus, s'empara de Jérusalem et emmena en Egypte un grand nombre de Juifs et leur donna à Alexandrie les droits de citoyen ; d'après ses ordres et ceux de son fils Ptolémée Philadelphe, les Septante traduisirent en grec les livres des Juifs ; du temps d'Antiochus Epiphane, *les Juifs bâtirent un gymnase, selon la coutume des nations; ils cachèrent les marques de la circoncision et ils se séparèrent de l'alliance sainte, et s'unirent aux nations* (Mach. I, 15). Simon, *durant les jours de sa gloire, prit Joppé pour en faire un port et une entrée des îles de la mer* (ib. XIV, 5). On est plus embarrassé pour les temps qui ont précédé Alexandre, cependant, même alors, il y avait quelques relations entre les Juifs et leurs voisins ; ils avaient sauvé la vie à presque tous les peuples de la Palestine, lorsqu'ils s'y établirent, comme les Gabaonites, les Jébuséens et plusieurs autres, ce qui les avait souvent exposés à attirer la colère de Dieu, et était cause de leurs fréquentes défaites par les Assyriens, les Moabites, les Chananéens, les Amalécites, les peuples de la Palestine, les Egyptiens et les Chaldéens. Au milieu de toutes ces calamités, et surtout lors de la captivité d'Assyrie et de Babylone, et de l'émigration des Juifs en Egypte avec Jérémie, il est impossible que les païens n'aient pas eu connaissance de leurs livres sacrés. Il y avait aussi souvent des relations de commerce entre les Phéniciens et les Juifs, fondées sur la proximité des deux peuples. David et Salomon commerçaient avec Hiram ; Salomon était en rapport de commerce avec la reine Chusitis et avec le roi d'Egypte, qui lui donna sa fille en mariage. Salomon, de plus, avait des femmes de Sidon, de Tyr, des femmes ammonites et iduméennes, et pour leur plaire, il déshonora la religion de son père en y mêlant les usages et les pratiques religieuses de ces femmes idolâtres. Dieu reprocha souvent à son peuple ses liaisons, ses alliances avec les nations profanes. Ceci explique comment le Phénicien Sanchoniaton a pu puiser dans les livres de Moïse ; comment les colonnes de Mercure pouvaient contenir des inscriptions tirées des livres de Moïse. Les Phéniciens, qui avaient des colonies partout, ont pu ainsi répandre la connaissance des livres de Moïse. Il y avait de fréquents voyages de Grèce en Egypte et d'Egypte en Grèce, longtemps avant la guerre de Troie : ainsi Hérodote (liv. II, ch. 43) et Diodore (liv. I) nous apprennent que Cadmus et Hercule allèrent d'Egypte en Grèce. Mélampus a introduit d'Egypte en Grèce les fêtes de Bacchus et plusieurs pratiques religieuses. Les Athéniens eux-mêmes sont originaires d'Egypte et une colonie de Saïs. Lycurgue est allé en Egypte étudier les lois qu'il a ensuite données aux Lacédémoniens. Pâris et Ménélas abordèrent en Egypte. On lit dans Josèphe (Ant., liv. VIII, c. 1) que Josaphat, roi de Juda, et Ochozias, roi d'Israël, envoyèrent en Thrace et dans les pays voisins de Pont, pour entamer des négociations avec ces peuples. Psammitichus, roi d'Egypte, ayant reconquis son royaume à l'aide du secours des Ioniens et des peuples de Carie, leur assigna une résidence à la porte de Péluse, et alors la lan-

gue grecque commença à s'introduire en Egypte. Amasis les transporta jusqu'à Memphis pour sa propre défense ; de cette nouvelle résidence au centre de l'Egypte et principalement de Naucrate, ils entretinrent de fréquentes relations avec leurs concitoyens de la Grèce. Les Grecs d'Egypte s'étaient émerveillés de tout ce qu'ils apprenaient en Egypte. ils l'appropriaient à leurs usages et le transmettaient en Grèce. Aussi Hérodote avoue-t-il que presque toute la théologie des Grecs leur vint d'Egypte. Les Grecs auront pu encore connaître les noms et les écrits de Moïse par la guerre contre les Perses, soit en Asie Mineure, soit en Grèce. Il est probable qu'il y avait des Hébreux dans l'armée perse, et que les Perses connaissaient les livres des Hébreux ; car on se rappelle les dix tribus transportées en Assyrie sous Salmanasar, ainsi que la captivité de soixante-douze ans à Babylone. Les Juifs étaient obligés d'avoir un exemplaire de leurs lois ; ils devaient les transcrire ou les faire transcrire, s'ils ne savaient écrire ; est-il présumable que ceux avec lesquels ils étaient continuellement en rapport n'aient pas cherché à connaître leur histoire? C'est en effet ce qui est arrivé, à ce qu'assure Philon (Vit. Mosis, lib. II); il reconnaît qu'un ouvrage si utile au genre humain n'a pu rester longtemps dans l'obscurité, ni demeurer exclusivement la propriété d'une nation resserrée elle-même dans des limites fort étroites. Il faut donc admettre que les Egyptiens et les Perses ont connu les livres des Hébreux, qu'ils les ont lus, et qu'ils en ont compris au moins le sens littéral. S'il en est ainsi, comme c'est la vérité, il faut en conclure que les Grecs aussi ont eu cette connaissance, car ils étaient perpétuellement en rapport avec les Egyptiens et les Perses. Ainsi nous voyons que Thémistocle parle au roi de Perse dans la langue perse et sans interprète, après l'avoir étudiée un an. Pythagore et Platon avaient reconnu qu'ils n'avaient pas d'autre moyen de s'instruire dans les sciences des Egyptiens qu'en apprenant leur langue.

II. *Les livres de Moïse étaient-ils traduits avant le temps d'Alexandre?* Que dirait-on si je venais à prouver qu'une partie des livres de Moïse était traduite en grec avant la destruction de l'empire des Perses. Je sais qu'on est peu d'accord à cet égard. S. Augustin prétend que la plus ancienne traduction des livres de Moïse est celle des Septante (Cité de Dieu, liv. XVIII, c. 11); il dit que Platon n'a pu lire en Egypte les livres sacrés, qui n'étaient pas encore traduits en grec. Baronius est du même avis (Ant. 231, c. 11, etc.), ainsi que quelques auteurs modernes ; ils se fondent sur ce que Ptolémée Philadelphe n'avait pas fait faire une seconde traduction, s'il en avait existé une auparavant, sur ce que Démétrius de Phalère lui avait déclaré qu'aucun poète, aucun orateur, aucun historien n'avait jamais touché à ces livres sacrés ; sur ce que l'on voit dans Cléarque (lib. I de Somno ; apud Joseph. lib. I cont. Apion., et Eusèb. Præp. ev. lib. IX, c. 5), qu'un juif avait expliqué à Aristote plusieurs endroits de ces livres, ce qu'il n'eût pas fait, si déjà ces livres étaient traduits; ils disent qu'Aristée (Proœm. lib. de Sept.), Philon (Vit. Mosis, lib. II) et S. Epiphane pensaient qu'il n'avait jamais existé de traduction antérieure, et qu'on n'en retrouve aucune trace. A toutes ces raisons on peut opposer le témoignage de Clément d'Alexandrie (Strom. 5) et d'Eusèbe, qui affirment positivement qu'avant l'expédition d'Alexandre, il y avait une traduction grecque de certains livres de Moïse. Plusieurs savants auteurs ont partagé ce sentiment ; ils s'appuient sur l'autorité d'Aristobule, philosophe péripatéticien, précepteur de Ptolémée Philométor, le même à qui fut adressée la lettre de Judas, du sénat et du peuple juif, dont il est parlé au second livre des Machabées (I, 10). Scaliger ne donne aucune raison pour justifier son refus d'admettre le témoignage d'Aristobule (in Eus., Chron. lib. II), or le fait de la lettre adressée à Aristobule est un très-fort argument en faveur de leur opinion ; il est tel qu'il suffit pour détruire toute assertion contraire, puisqu'Aristobule était contemporain des Septante, et que la lettre qui lui est adressée prouve que les Perses avaient eu connaissance de l'histoire des Juifs. Tous ceux qui ont écrit depuis étaient trop loin de l'événement pour en parler avec assez d'autorité.

III. *Il n'y a eu que quelques fragments du Pentateuque de traduits avant Alexandre.* L'opinion que j'adopte sur cette question tient le milieu entre les deux opinions contraires ; je pense qu'avant Alexandre il n'y avait de traduit en grec qu'une partie du Pentateuque. Les paroles d'Aristobule rapportées par Eusèbe ne prouvent pas autre chose (Pr. év. liv. IX, ch. 6, et liv. XIII, ch. 12) : *Avant Démétrius et avant la destruction de l'empire des Perses par Alexandre, d'autres avaient traduit ce qui concerne une partie de l'histoire de notre nation hébreue, comme la sortie d'Egypte, et les prodiges qui l'ont accompagnée, la conquête de la terre promise, l'exposé de notre législation.* Si tout le Pentateuque avait été traduit, pourquoi Aristobule aurait-il employé des restrictions en ne parlant que de quelques faits principaux ? Il aurait dû dire qu'avant Démétrius tous les livres de Moïse avaient été traduits. Or, puisque cela n'était pas, il a dit ce qu'il en était, en énumérant les endroits qui étaient traduits en grec, tels que la sortie d'Egypte, les miracles opérés en faveur des Hébreux, leurs combats, leurs victoires et l'histoire de leur législation. Ainsi dans ce qui était traduit on ne trouvait ni la Genèse, ni la construction de l'arche et du tabernacle, et de tout ce qui avait rapport aux sacrifices, ni la description des vases, ustensiles et ornements nécessaires aux pontifes et aux prêtres, ni le Deutéronome, ni même le texte de la loi ; car il faut remarquer la différence qu'il y a entre loi et législation, νόμος et νομοθεσία. Aristobule emploie ce dernier mot, qui en dit beaucoup moins. On s'est donc trompé en comprenant les prophéties et tous les livres historiques des Hébreux dans ce mot νομοθεσία, ex-

posé de la législation, dont parle Aristobule. Ce que je vais ajouter est encore plus évident. Aristobule, après avoir dit que c'est dans cette traduction de quelques endroits seulement du Pentateuque que Pythagore et Platon ont puisé pour composer leurs ouvrages, s'exprime ainsi : *La traduction complète de tout ce qui est contenu dans la loi a été faite sous Ptolémée Philadelphe, votre père, qui y a mis un grand soin, avec l'assistance de Démétrius de Phalère.* Le passage suivant de Josèphe confirme le même fait (Ant. liv. XII, c. 2). *Je suis obligé d'avertir votre majesté que les livres qui contiennent les lois des Juifs font une partie de ceux qui manquent, tant parce qu'ils sont écrits en langue et en caractères hébraïques dont nous n'avons point de connaissance, que parce que l'on ne s'est jamais mis en peine de les rechercher, à cause que votre majesté n'a point encore témoigné désirer de les avoir. Il est nécessaire néanmoins qu'elle les ait et qu'ils soient traduits très-fidèlement, parce qu'ils contiennent les lois du monde les plus sages et les plus parfaites. Il faudrait donc, si votre majesté l'a pour agréable, qu'il lui plût d'écrire au grand sacrificateur des Juifs de choisir parmi les principaux de chaque tribu ceux qui ont le plus d'intelligence de ces lois et de vous les envoyer, afin de conférer tous ensemble pour en faire une traduction très-exacte et capable de satisfaire pleinement le désir de votre majesté.*

IV. *Réponse aux objections.* D'après ce que je viens de dire, il va désormais être facile de répondre aux objections des adversaires. Ptolémée Philadelphe n'a ordonné une traduction complète et soignée que parce qu'il n'y en avait que de partielles et de tronquées. Démétrius et Ptolémée Philadelphe disent que personne chez les Grecs n'avait osé toucher à ces livres sacrés, ce qui aurait cependant eu lieu s'il y avait eu une traduction; qu'on était effrayé du supplice de Théopompe et de Théodocte, qui furent punis par le ciel pour avoir voulu abuser de quelques passages traduits de ces livres. Mais nos adversaires nous fournissent ici des armes contre eux-mêmes ; car si Théopompe et Théodocte ont osé toucher aux livres des Hébreux, eux qui étaient des Grecs, et probablement peu versés dans la connaissance de l'hébreu, il en résulte que déjà ces livres étaient traduits. Le Juif qui a traduit les livres sacrés pour Aristote n'a pas dû se borner à quelques passages, ce qui n'aurait pas suffi à un homme de génie et tout-à-fait supérieur comme Aristote. Aristée, Philon et quelques autres auteurs ont nié qu'il eût existé de traduction des livres de Moïse avant Ptolémée Philadelphe; c'est qu'ils parlaient d'une traduction complète. On ne trouve nulle part, dit-on, de vestige de cette ancienne traduction; c'est qu'une traduction postérieure l'aura fait oublier, comme cela arrive ordinairement. Les adversaires prétendent que le témoignage d'Aristobule est controuvé et beaucoup plus récent, ce qui lui ôte tout crédit. Je réponds que je ne m'appuie pas seulement sur son autorité, mais sur celle de Démétrius de Phalère, et puis Scaliger dit bien que le témoignage d'Aristobule est controuvé; mais il ne le prouve pas. Or toutes les assertions de Scaliger ne sont pas des axiomes à mes yeux ; et quand j'accorderais que les témoignages d'Aristobule et de Démétrius sont controuvés, ils sont toujours antérieurs à Josèphe et à Eusèbe. Il faut dès lors conclure qu'un auteur qui a vécu avant Josèphe et Eusèbe a écrit qu'avant Alexandre une partie du Pentateuque avait été traduit en grec, ce qui suffirait pour triompher de l'incrédulité des adversaires

CHAPITRE XIII.

I. *De l'origine de la langue des Hébreux.* Après avoir parlé des anciennes traductions des livres de Moïse, il est à propos d'examiner l'antiquité de la langue hébraïque, puisqu'il est prouvé que c'est dans cette langue qu'ils ont été écrits. Le Pentateuque est le plus ancien monument que nous ayons de la langue hébraïque : Eupolème (Strom. 1), Théodoret (in Gen. int. 61) et Isidore (Orig. lib. I) disent que c'est Moïse qui a inventé cette langue; d'autres croient qu'il n'a fait que la modifier et la perfectionner. Plusieurs savants ont réfuté ce sentiment : les uns veulent qu'antérieurement à la confusion de Babel les hommes aient parlé diverses langues, seulement c'était par une faveur spéciale de Dieu qu'ils avaient eu la connaissance de ces langues, comme plus tard les apôtres; il n'avait pas fallu les apprendre comme on a fait depuis. La punition infligée aux ouvriers de Babel n'avait pas été, de la part de Dieu, de créer de nouvelles langues, mais de rendre inintelligibles pour tous indistinctement les langues qui n'étaient pas la langue propre à chaque population. Philastre met cette opinion au nombre des hérésies (Hæres. 103), et il a raison; car elle contredit formellement ce passage de la Genèse : *La terre n'avait qu'une langue et une manière de parler.* Il est plus probable, et c'est l'opinion des SS. Pères et de plusieurs savants que l'hébreu était la langue d'Adam et des premiers Patriarches; qu'après la dispersion de Babel, elle continua d'être la langue de la famille de Sem, et qu'Abraham l'a transmise à sa postérité. Les langues chananéenne, phénicienne et samaritaine ont été conservées ou par Seth ou par Abraham; elles suivirent les Hébreux à Babylone du temps d'Esdras, et c'est l'hébreu d'aujourd'hui ; on l'appelle aussi le chaldéen ou l'assyrien , nom que lui donnent les Juifs eux-mêmes, parce que cette langue est un composé de celle qu'on parle chez ces peuples. Cette dernière opinion est celle surtout d'Origène, de S. Jérôme et de S. Augustin; elle a été adoptée par les plus savants rabbins, et elle est justifiée par la critique et les recherches des savants modernes chrétiens, initiés dans la connaissance des langues orientales. Il y a plusieurs raisons à l'appui de cette opinion ; Aben-Ezra en imagine un grand nombre que je vais rapporter ; j'omettrai celles qui me paraissent spécieuses et peu solides. La principale rai-

son (int. 60) se trouve aussi dans Théodoret en faveur de la langue syriaque, c'est que les noms propres d'hommes et de pays qu'on voit dans les livres de Moïse depuis la création du monde jusqu'à la confusion des langues ont leur origine et leur racine dans la langue hébraïque. Une seconde raison c'est que les anciens noms des peuples viennent presque tous de la langue hébraïque, comme le démontre fort au long S. Jérôme dans son livre intitulé des Noms Hébraiques. Une troisième raison se tire de ce que les noms des dieux et des héros du paganisme (et il n'y a rien de plus ancien) ont tous une signification dans la langue hébraïque : ainsi le nom de Saturne signifie *Sathar abscondit*, parce qu'il s'est caché dans le Latium ; Jupiter vient de quatre lettres qui expriment le nom de Dieu *Jehovah*, Vulcain vient de *Tubalcaïn*, Japet de *Japhet*. Une quatrième raison, c'est que les savants retrouvent des indices de l'hébreu dans toutes les autres langues ; enfin une cinquième raison, c'est que l'hébreu se rencontre dans toutes les autres langues, et on ne retrouve dans la langue hébraïque rien qui paraisse lui venir d'une autre langue.

II. *La langue hébraïque d'aujourd'hui n'est pas celle qu'on parlait avant la confusion de Babel.* J'ai une autre opinion sur la langue hébraïque : je crois que c'est le chananéen, une des langues qui datent de la confusion de Babel. Quant à cette langue primitive qu'on parlait auparavant, *lorsqu'il n'y avait sur la terre qu'une langue et une même manière de parler* (Gen. XI, 1), ou elle a entièrement disparu, ou elle s'est tellement fondue dans d'autres langues, qu'on ne peut dire aujourd'hui si c'est l'assyrien, le chananéen ou toute autre langue. Pour ne pas trop effrayer le lecteur par l'étrangeté de cette opinion, je m'appuierai de l'autorité de Théodoret (interr. 61), qui, traitant le même sujet, dit : *Quelque opinion qu'on embrasse, la piété n'a pas à s'en inquiéter.* S. Grégoire de Nysse dit que Moïse a fait usage d'une des langues qui ont commencé après la construction de la tour de Babel (Orat. XII, cont. Eunom.). Il ajoute ensuite que quelques auteurs versés dans la connaissance des livres saints, pensent que la langue hébraïque est postérieure aux autres langues, qu'elle ne date que de la sortie d'Egypte ; et ils se fondent sur ce passage du Psalmiste (LXXX, 6) : *C'est le monument qu'il a établi dans la maison de Joseph, lorsqu'elle fut sortie de l'Egypte, où cette maison avait entendu une langue qu'elle ne comprenait pas.* Abraham, en quittant la Chaldée pour s'établir en Chanaan, aura appris la langue de ce nouveau pays, comme font tous ceux qui se fixent dans un pays étranger, et comme firent plus tard les Chaldéens et les Babyloniens, quand ils vinrent occuper le pays vacant par suite de la disparition des dix tribus d'Israël. Abraham parlait donc deux langues, le chaldéen, qui est une langue formée à la confusion de Babel, et le chananéen : sa postérité n'aura parlé que le chananéen, qui plus tard aura été appelé la langue hébraïque, parce que c'était la langue des Hébreux. Les Hébreux, à leur retour de la captivité de Babylone, auront emporté en Judée un mélange de chaldéen à leur langue propre et c'est de ce mélange que se sera formé une troisième langue appelée le syriaque et qui était la langue de Jésus-Christ et des apôtres.

III. *Preuves de la proposition précédente.* Voici les raisons qui me font rabattre ainsi de l'antiquité et de la dignité de la langue hébraïque. Les savants s'accordent à reconnaître qu'il y a peu de différence entre le chananéen et l'hébreu, ou bien, en d'autres termes, entre la langue des Phéniciens et des Israélites. *La langue des Chananéens*, dit S. Jérôme (in Isa. XIX) *tient le milieu entre la langue d'Egypte et celle des Hébreux ; elle ressemble beaucoup à celle des Hébreux.* Ce qui le prouve surtout, c'est que les Hébreux, à leur retour d'Egypte, trouvaient les mêmes noms appliqués aux hommes, aux pays et aux peuples divers ; ils étaient tous Hébreux. Isaïe au reste fait cesser toute incertitude à cet égard quand il dit (XIX, 18) : *En ce temps là il y aura cinq villes dans l'Egypte qui parleront la langue de Chanaan et qui jureront par le Seigneur des armées.* Tous les interprètes s'accordent à voir la langue hébraïque dans cette langue de Chanaan ; ainsi, selon Isaïe, ces deux langues ne sont qu'une seule et même langue. Entre le chaldéen ou l'assyrien, au contraire, et l'hébreu, il y avait plusieurs différences ; par exemple, Laban appelle *Jégar Sahadutha*, le monument du témoignage élevé par Jacob, tandis que Jacob l'appelle *Galaad* (Gen. XXXI, 47) ; cependant Laban était de la race de Sem, comme Jacob, son parent. Les chefs du peuple hébreu s'adressant à l'Assyrien Rabsacès, qui leur parlait hébreu, le prient de leur parler en assyrien pour que le peuple ne les comprît pas. Lorsque Jérémie annonça aux Hébreux les malheurs prêts à fondre sur eux de la part des Chaldéens, il s'écria (V, 15) : *Voilà que j'amènerai sur vous un peuple des pays éloignés, maison d'Israël, dit le Seigneur, un peuple fort, un peuple ancien, un peuple dont la langue vous sera inconnue, et vous ne comprendrez pas sa parole.* Isaïe en parlant des Hébreux dit (XXVII, 11) : *Car le Seigneur parlera à ce peuple comme en bégayant et dans une langue étrangère.* Nous lisons dans Baruch (IV, 15) : *Il a appelé contre eux une nation lointaine, une nation cruelle et dont la langue est inconnue.* Nabuchodonosor fait apprendre le chaldéen aux jeunes hébreux élevés à sa cour ; aucun Chaldéen ne put lire ni comprendre les trois mots hébreux *mané, thékel, pharès*, qui parurent sur la muraille au milieu du festin de Balthazar, et Daniel le fit tout de suite ; ce ne fut pas parce que ces lettres étaient placées dans un ordre différent de l'ordinaire, comme l'a rêvé Abrabaniel, c'est parce que les deux langues, le chaldéen et l'hébreu, ne se ressemblaient pas. On trouve dans Daniel et Esdras bien des phrases chaldaïques qui établissent la différence des deux langues. La différence des caractères employés par les deux peuples d'Assyrie et de la Judée prouvent que leurs langues devaient

être différentes : je parle de cette langue que parlaient les Hébreux avant la captivité, et qu'on appelle le samaritain, parce qu'elle devint la langue de ceux qui, après la dispersion des dix tribus, firent de Samarie la capitale de leur colonie, composée d'anciens Samaritains, de Cuthéens, de Babyloniens et d'autres peuples circonvoisins. Il arriva à ces peuples ce qui était arrivé à Abraham, c'est qu'en s'établissant dans ce nouveau pays, ils adoptèrent la langue qu'ils y trouvèrent, et insensiblement ils négligèrent leur propre langue, tandis que les Hébreux du royaume de Juda, transplantés en Assyrie, oublièrent leur langue, et la mélangèrent avec l'assyrien, se formant ainsi une nouvelle langue qu'ils parlent encore aujourd'hui. D'où l'on peut conclure que la langue primitive n'a pas resté dans toute sa pureté et dans toute son intégrité, ou bien que la langue hébraïque actuelle n'est pas cette langue primitive. Il faut aussi en conclure qu'Abraham, à son arrivée dans le pays de Chanaan, dut apprendre la langue de ce pays, qui était différente du chaldéen, *à moins*, comme dit S. Jérôme, *qu'on n'adopte l'opinion de quelques interprètes qui pensent qu'Abraham savait les deux langues, l'hébreu et le chaldéen.* On a pu croire qu'Abraham était l'inventeur de la langue hébraïque, parce qu'il l'a transmise à sa postérité, quoiqu'il en eût appris une autre dans sa patrie. On a appelé cette langue, langue hébraïque, parce que c'était la langue des Hébreux, qui tirent leur nom d'Abraham, surnommé, après son émigration des bords de l'Euphrate, *ngavarni* περάτης, *voyageur ;* on ne l'a pas appelée la langue d'Adam, de Seth ou de Sem, ce qu'on aurait fait si elle avait été inventée par l'un d'eux. C'est ce qui expliquerait, d'après Josèphe (de Bell. Jud. lib. II), et Eusèbe (Pr. év. liv. IX, cap. 9), comment le poète Chœrilus (apud Jos., liv. I cont. Ap.) a pu dire des habitants de Solyme, c'est-à-dire des Juifs de Jérusalem (car le nom de Jérusalem vient de Solyme, ville dont parle Homère), qu'ils parlaient la langue phénicienne, et que ce n'étaient pas les Phéniciens qui parlaient la langue des Juifs ; mais Cunæus, et Bochart après lui, ont clairement démontré que ce poète avait en vue les habitants de Pisidie, et non les Juifs Joseph Scaliger (Ep. 242, 362) et Jean Selden après lui (de diis Syr.), ont prétendu que la langue chananéenne venait d'Assyrie ; que des colons l'avaient portée en Phénicie ; que les Assyriens avaient perdu leur propre langue par suite de leurs nombreux rapports avec d'autres peuples, tandis que les Chananéens, dont les relations avec les étrangers étaient fort restreintes, avaient pu conserver dans toute son intégrité la langue qu'ils avaient importée chez eux ; mais ceci est une pure conjecture, et aucune raison ne la fortifie ; et quand même la langue des Assyriens eût déjà été altérée avant Abraham, comme l'a dit Scaliger, on n'en sera pas plus avancé, car depuis la confusion des langues jusqu'à Abraham, il s'est à peine écoulé un demi siècle ; or dans un si court intervalle il est impossible de justifier une différence aussi essentielle qui se trouve entre les deux langues ; si cette altération de la langue des Assyriens est arrivée après le départ d'Abraham, comme l'a cru Elias Lévita (Præf. ad methurg.), on trouvera les mêmes difficultés ; car depuis qu'Abraham eut quitté la Chaldée jusqu'au voyage de Jacob auprès de son oncle Laban en Mesopotamie, il n'y a pas deux cents ans d'intervalle ; or, quoi que prétende Selden, dans ce laps de temps la langue n'aurait pu changer au point que Jacob et Laban se servissent de termes si différents pour exprimer le *monument du témoignage.* C'est sans aucune preuve qu'on a voulu faire voir que les enfants de Sem et d'Eber n'avaient pas pris part à la conspiration de Babel, et que le Seigneur avait récompensé leur fidélité en leur accordant le privilége de conserver la langue qu'on parlait avant la dispersion des peuples et la confusion des langues : si en effet ce privilége était la récompense de leur piété et de leur fidélité à Dieu, pourquoi les Juifs, à leur retour de la captivité, ne l'auraient-ils pas eu ? Pourquoi aurait-il été refusé à Jésus-Christ et à ses apôtres, tandis qu'il était accordé aux Samaritains ? Pourquoi Esdras, cet homme si saint, si zélé pour la religion juive, aurait-il rejeté les caractères d'écriture anciens pour en adopter de nouveaux en usage chez les peuples païens ? Belle récompense en effet que celle qui aurait été partagée avec les enfants de Sem par les Chananéens, peuple détestable et maudit par Noé. On croit répondre en disant que ce privilége a pu être accordé aux Chananéens, non pour eux, mais en faveur de la postérité d'Abraham qui, devant vivre au milieu d'eux, avait par ce moyen beaucoup moins de difficultés à vaincre. Alors pourquoi l'Egypte n'aurait-elle pas eu ce privilége, puisque la postérité d'Abraham y devait faire un si long séjour ? Pourquoi à Babylone a-t-il été perdu, au point que les Juifs, qui devaient y être captifs, ne pouvaient parler la langue de ce pays nouveau pour eux ?

IV. *Première objection et réponse.* On dit que le nom des hommes et des pays dont parle Moïse avant la dispersion des peuples est d'origine hébraïque, donc la langue hébraïque était en usage alors. A cette objection Grotius (in Gen. XI, 1) répond que Moïse a pu traduire ces noms en hébreu pour la commodité des Israélites ; il cite plusieurs exemples de cette manière d'écrire ; ainsi Quinte-Curce, en parlant de certains officiers de l'armée des Perses, les appelle *Kiliarques, qui commandent à mille hommes :* assurément ils avaient un autre nom dans la langue perse. Les Septante ont laissé dans leur traduction certains mots en hébreu ; dans la Vulgate, au lieu de dire : *celle-ci s'appellera d'un nom pris du nom de l'homme, parce qu'elle a été tirée de l'homme ;* et de laisser les mots d'origine hébraïque, *hiscach* et *méhise,* on a mis *virago* et *viro ;* en latinisant les mots hébreux. La traduction arabe des Paralipomènes, au lieu de *phaleg,* met *cases*, nom qui signifie la même chose. Le mot Isaac dont le nom en hébreu signifie *sourire,* est traduit par γέλωτα qui a la même signification. Les Grecs appelent ...

θρος, *rouge*, Esaü, nommé aussi Edom, c'est-à-dire *rufus*, *roux*. Les Grecs appellent Typhon Og, roi de Basan, parce que le mot *typhon* veut dire, comme le mot hébreu, *qui brûle*. Saint Pierre, appelé Céphas par Jésus-Christ, est appelé πέτρος, *Pierre*, par les Grecs. Pan est appelé *Lyceus* par les Grecs, et *Lupercus* par les Romains; les deux mots signifient la même chose. Le πλούτων des Grecs s'appelle *Dis* chez les Romains ou les Latins, ce qui est la même chose. Les Grecs appellent Carthage Cænepole, et Rhodes Ophiuse; à Naples, Virgile se nommait Parthénias : ce nom ne lui venait pas de son grand amour pour la chasteté, comme quelques commentateurs ont eu la simplicité de le croire; c'était probablement pour exprimer en grec le nom de Virgile qu'ils confondaient avec le mot Virginius. Les Romains appelaient les Bretons Pictes, ce qui, selon Campden, signifie la même chose (in Britann.). On a appelé Przecop la ville de Taphros, dans l'isthme de la Chersonèse Taurique : ces deux noms ont la même signification. L'illustre citoyen de Rotterdam, la gloire de son pays, Gérard Gérardi, a changé son nom barbare en celui de Désiré Erasme, lesquels mots empruntés du grec et du latin expriment la même idée. Platon, (in Critiâ), prétend que Solon, dans ses écrits, a changé en grec les mots égyptiens qu'il avait à employer. Dans l'exemplaire grec de l'Essai sur la science des Indiens, traduit en latin par Possin, les mots στέρανίτου et ἰχνηλάτου étaient κιλῶε et δίμνε dans le livre arabe d'où on les a tirés pour les traduire en grec. Une récente traduction arabe de l'Ecriture-sainte a quelquefois rendu en arabe plusieurs noms hébreux. Ce qui est bien plus fort, le nom même de Moïse, qu'on croit hébreu, est cependant le nom égyptien qu'il reçut d'abord; on ne va pas s'imaginer que la princesse, fille de Pharaon, qui probablement ne savait pas l'hébreu, lui aura donné un nom hébreu; voici comment il parle de lui-même dans l'Exode (II, 10) : *Qui l'adopta pour son fils, et lui donna le nom de Moïse, disant, Parce que je l'ai sauvé des eaux.* J'ai fait remarquer déjà que, d'après Aben-Esra, le nom égyptien de Moïse était *Monios*, et que la traduction en hébreu de ce mot était *Moïse*; il fonde son opinion sur l'autorité d'un livre égyptien sur l'agriculture et sur les auteurs grecs. Abrabaniel n'approuve pas cette explication, et il croit que ce n'est pas la fille de Pharaon qui a appelé Moïse *Moïse*, mais la mère de Moïse; mais c'est aller contre le texte sacré. Il y en a, et Kircher est de ce nombre, qui veulent que le mot *mosech* soit égyptien; ils se trompent, c'est un mot hébreu. Ils n'ont pas connu cet usage des traducteurs de changer des noms, et de donner souvent la signification des noms plutôt que la simple traduction littérale. La version d'Aquila surtout est pleine de ces changements. Il y avait dans l'origine et l'étymologie des noms hébreux un sens, une signification utile à connaître, et qui pouvait disposer le peuple au bien; voilà pourquoi Moïse les a conservés; il a cru faire une chose avantageuse; plusieurs autres noms égyptiens, dont la connaissance importait peu, il les a laissés sans les traduire. Ainsi il était bon de dire que le nom Adam était formé d'un mot qui signifie terre, pour rappeler aux hommes la nature de leur condition. Cette même étymologie se trouve dans le mot latin *homo* qui vient de *humus*, *terre*.

V. *Deuxième objection et réponse.* On objecte que les noms des anciens peuples formés de mots hébreux, prouvent que la langue hébraïque était connue avant les autres langues. Je réponds que la plupart de ces noms n'ont aucune signification en hébreu. Il est probable que Moïse, en les citant, leur aura donné une terminaison hebraïque pour les accommoder à la langue qu'il parlait, comme les Grecs ont fait Rhodes, Samos des mots ῥόδον, *rose*, σάμος, *lieu élevé*; Italie, du mot ἰταλὸς, *veau*; Phénicie du mot φοινίκον, *palme*; Byrsa, du mot βύρσα, *peau de bœuf*. On trouve la même propension pour les étymologies chez les Latins; Cicéron surtout et Varron les emploient souvent. Il est facile d'en abuser; cependant il n'y a que des encouragements à donner à ceux qui cherchent l'étymologie des noms des différents pays dans la langue hébraïque, parce qu'elle est une des langues les plus anciennes et qui se rencontre partout; mais ils ne doivent le faire que comme des conjectures, et ne pas s'obstiner à le faire pour tout; parce qu'ils auront réussi deux ou trois fois, ils doivent prendre garde de se laisser tromper par la ressemblance de certaines consonnances. Cette précaution ferait voir combien est peu fondé l'argument tiré des noms des peuples à terminaisons hébraïques pour prouver l'ancienneté de cette langue.

VI. *Troisième objection et réponse.* On voit maintenant la faiblesse de l'argument qui veut que les noms des dieux du paganisme soient empruntés à la langue hébraïque. Il y a bien peu de ces noms qui ont quelque ressemblance avec l'hébreu, et encore ceux-là peuvent-ils avoir été empruntés à la langue chaldéenne ou hébraïque par le moyen du commerce ou à l'époque des différentes colonies d'Egypte et de Phénicie, qui se rapportent à peu près au temps d'Abraham. Voilà l'origine de presque toute la théologie des Grecs. Clément d'Alexandrie pense avec raison que plusieurs dieux honorés en Grèce sont postérieurs à Moïse (Strom. 1), et déjà j'ai fait voir que plusieurs de ces dieux ne sont autres que Moïse lui-même. Quant aux dieux des autres peuples de l'Occident, ils sont tous plus récents que les dieux des Grecs; car tout ce qu'on prétend alléguer en faveur d'une antiquité antérieure n'est qu'une pure fable, on n'en trouve pas le moindre vestige dans aucun ancien monument.

VII. *Quatrième objection et réponse.* Les différents voyages des Phéniciens, dans les pays de l'occident d'Europe, expliquent comment on a pu y découvrir des mots hébreux. Quant au mélange de l'hébreu avec les langues orientales, on comprend facilement qu'il a pu provenir des guerres fréquentes des Israélites et de leurs migrations en Egypte, à Babylone et en Assyrie; ainsi

la quatrième objection qu'on nous fait est sans force, ensuite les langues entre elles n'étaient pas si absolument différentes, qu'on n'y retrouvât aucun point de ressemblance. Le Seigneur, dans le principe, avait voulu produire une confusion de langues, uniquement dans le but de faire discontinuer la construction de la tour de Babel; or, pour cela, il suffit que l'un ne comprît pas la langue que parlait son voisin. Quelque ressemblance que l'on rencontre dans le chaldéen, l'arabe, l'égyptien et l'hébreu, ces différents peuples n'entendaient pas plus pour cela la langue l'un de l'autre. Les savants ont reconnu plusieurs mots perses dans l'allemand, d'autres y ont trouvé du grec; cependant il n'est venu à la pensée de personne d'imaginer que l'allemand était formé de ces deux langues. On peut croire que la langue primitive qu'on parlait dans l'origine, a été décomposée et qu'elle a servi à reproduire toutes les autres langues, dès lors on conçoit comment elles offrent quelques points de ressemblance avec l'hébreu. S. Jérôme va trop loin, en affirmant (in Soph. c. 3) que la langue hébraïque est la mère de toutes les autres langues; c'est vrai tout au plus pour les peuples originaires de Chanaan.

VIII. *Cinquième objection et réponse.* Il est facile de répondre à la cinquième objection, tirée de ce que la langue hébraïque ne paraît renfermer aucun mot d'une langue étrangère; car il est certain que les Hébreux ont eu des rapports avec les Chaldéens et les Arabes. Comment prouver que c'est une de ces langues plutôt que les autres qui ont été langue mère? On dit bien que le mot *Malah* a dû exister avant *Malachah*; mais on n'apporte aucune raison pour le prouver, à moins que ce ne soit parce qu'un de ces mots est plus long que l'autre; c'est comme si on voulait dire que ces mots latins *sors*, *mons*, *sub*, *ancilla*, sont plus vieux que les mots grecs dont ils sont dérivés, ῥόρος, ὄρος, ὑπὸ, ἀρρίπτος; et que ces mots français *temps*, *corps*, *œil*, *sens*, *fouir*, *ouïr*, *cruel*, ont servi à former ces mots latins *tempus*, *corpus*, *oculus*, *sensus*, *fodere*, *audire*, *crudelis*; le mot *hadamah* est plus long que le mot *hadam* qui en est dérivé.

IX. *De l'origine des caractères hébreux et samaritains.* Les lettres ou les caractères, dans la langue hébraïque, sont de deux sortes: il y a ceux des Samaritains qui viennent de Seth ou d'Abraham; et ceux des Juifs, introduits par Esdras, après le retour de la captivité de Babylone, et employés par lui, du consentement de la synagogue et peut-être même par son ordre, pour transcrire les anciens livres sacrés: à dater de cette époque, on ne fit plus usage des anciens caractères samaritains dont les Hébreux s'étaient toujours servis jusqu'à la captivité. Je crois que ce que nous venons de voir pour la langue hébraïque doit s'appliquer aussi aux caractères que les Hébreux employaient; c'étaient les anciens caractères, dits les caractères samaritains, dont se servit Abraham à son arrivée en la terre de Chanaan, lorsqu'il apprit la langue de ce pays; il les aura transmis à sa postérité, ainsi que la langue du pays, avec le mélange de caractères et de langue assyrienne qu'il y aura ajoutés. On ne peut savoir si l'art d'écrire existait avant le déluge et la confusion des langues: on n'a pas de renseignements suffisants pour décider cette question; mais, après la dispersion des peuples, chaque nation employait divers caractères pour rendre les différents sentiments de l'âme ou les sons de la voix, soit que ce fussent des caractères déjà connus, soit qu'on les inventât, selon le besoin, avant la confusion des langues, où il n'y avait pas de caractères pour écrire; ou, s'il y en avait, on ne peut dire ce qu'ils sont devenus, s'ils ont cessé d'exister, ou s'ils ont passé en héritage chez un peuple particulier. S. Augustin doute avec raison (quæst. 69 in Exod.) qu'on puisse prouver que les caractères des Hébreux soient d'invention humaine, et transmis à Noé et par lui à Abraham et à sa postérité. Les Assyriens et les Chananéens ont eu leurs caractères propres. Abraham s'était familiarisé avec les caractères d'Assyrie dans son enfance; arrivé dans le pays de Chanaan, il s'est servi des caractères particuliers à ce pays, et sa postérité a continué à en faire usage jusqu'à ce que, retournée en Assyrie, elle ait repris les anciens caractères qui avaient été les premiers employés par Abraham. Voici les raisons qui paraissent favorables à cette opinion. Il est prouvé par Hérodote (liv. V, ch. 58) et d'autres auteurs que ce sont les Phéniciens ou les Chananéens qui ont apporté en Grèce la connaissance des caractères de l'écriture; or il y a une si parfaite ressemblance entre ces caractères et ceux des Samaritains, comme l'a savamment démontré Joseph Scaliger, dans sa dissertation sur les caractères employés par les Ioniens, qu'il est évident que ceux des Grecs en proviennent: ce qui prouve que les Samaritains et les anciens Hébreux sont le même peuple que les Chananéens. D'un autre côté, les caractères assyriens et samaritains ne se ressemblent aucunement, et il est impossible de croire que jamais ils aient été les mêmes; car les caractères ne sont pas sujets à changer comme une langue: leurs formes particulières servent à leur donner une certaine stabilité. Il y a plus de rapprochement entre la langue hébraïque ou chananéenne et la langue assyrienne qu'entre les caractères employés par ces deux peuples; et si les caractères ont quelques légères ressemblances, elles viennent des Hébreux, qui, habitués aux caractères samaritains, les ont insensiblement mêlés aux caractères assyriens lorsqu'ils apprenaient ces derniers; c'est ainsi que les caractères assyriens et les caractères hébreux d'aujourd'hui se ressemblent, comme depuis la captivité de Babylone leur langue est la même, c'est-à-dire que ces deux peuples parlent une nouvelle langue, l'araméen ou le syriaque. Il paraît que c'est dans ce sens qu'il faut entendre S. Jérôme (Prol. Gal.) quand il dit qu'Esdras est l'inventeur des caractères juifs; c'étaient les caractères assyriens qu'il employait au lieu des caractères chananéens qui sont tout dif-

férents. Ce fut surtout Esdras qui en introduisit l'usage chez les Juifs, parce que cet illustre docteur de la loi, qui en fut comme le restaurateur, transcrivit la loi avec ces caractères d'après l'ordre de la Synagogue, dont le pouvoir alors était si grand, qu'Esdras n'aurait pu réussir sans son concours. Les Phéniciens passent généralement pour les inventeurs des caractères de l'écriture : les caractères samaritains que les Hébreux employèrent depuis Abraham, et qui sont entièrement différents de ceux des Assyriens, ont-ils été apportés d'Assyrie dans le pays de Chanaan par Abraham, et transmis par lui à sa postérité, ou bien, en arrivant dans le pays de Chanaan, Abraham a-t-il appris la langue et les caractères d'écriture qu'il y a trouvés, abandonnant insensiblement ce qu'il avait su en Assyrie. Je ne suis pas arrêté par le témoignage de Diodore (liv. V), qui pense que les Phéniciens ont appris les caractères d'écriture des Syriens; il y en a qui veulent qu'il soit ici question des Assyriens au lieu des Syriens, pour moi je pense qu'il parle des Hébreux, d'après l'opinion qui regardait à tort Moïse ou Abraham comme l'inventeur des caractères d'écriture. On lit dans Eusèbe (Prép. év., liv. IX) : *Il y en a qui attribuent aux Syriens l'invention des caractères d'écriture; sans doute ces Syriens sont les Hébreux qui habitent la Judée, pays voisin de la Phénicie.* Eupolème aussi a dit (Strom. I) que Moïse avait inventé pour les Juifs les caractères d'écriture, et que les Phéniciens les avaient appris des Juifs : on sait que déjà j'ai prouvé la fausseté de cette opinion. Il est facile de montrer que les caractères arabes et syriens sont empruntés des Juifs. A force d'employer les mêmes caractères, il est facile d'y apporter quelques changements; ces modifications sont bien plus sensibles pour les langues. En comparant les caractères d'écriture des Grecs avec ceux des Phéniciens, on trouverait difficilement, au premier abord, que les caractères viennent de Phénicie, cependant en y regardant de près, on est forcé d'en convenir. Nous avons un exemple remarquable de ces changements dans les chiffres dont nous nous servons aujourd'hui. L'opinion générale des savants, comme du vulgaire, en attribue l'invention aux Arabes ou aux Indiens. Je crois que c'est une opinion erronée et que ce sont tout simplement les chiffres grecs, mais l'ignorance des copistes ou une longue habitude les a transformés en ce que nous voyons. Ainsi le chiffre un, 1, était une virgule ou le signe de l'unité; 2, c'est le β sans tête ni queue. Du γ on a fait le 3 en abaissant le haut, retranchant la queue et retournant à gauche la pointe droite. Le 4 est évidemment formé du Δ en élevant perpendiculairement un des angles κατὰ κάθετον, et en prolongeant la base. Le 5 ressemble à ε en retournant à droite le demi-cercle inférieur qui est tourné à gauche. Le caractère ς a servi à faire le 6 en retranchant la queue et arrondissant la pointe qui reste après ce retranchement. Du Z, retranchez la ligne horizontale du bas, vous avez le 7. Si vous rentrez les deux pointes supérieures et inférieures de H, vous formerez le 8. Le 9 n'est autre chose que le θ. Quant au zéro, il paraît que, dans l'origine, ce n'était qu'un point destiné à décupler la valeur du chiffre qui le précédait à droite; et pour que ce point fût plus saillant, on décrivait avec la plume un cercle qu'on aura laissé sans le remplir, dans le principe pour abréger et aller plus vite, et plus tard par habitude. Aujourd'hui encore les Arabes et les Perses remplacent notre zéro par un grand point qu'ils appellent *tzopher*, d'où est venu le mot *Cifra*, que d'autres dérivent du mot hébreu *Saphar*. Pour peu qu'on réfléchisse sur tous ces rapprochements, on sera convaincu qu'ils sont fondés. Je puis citer à l'appui de cette opinion le fait rapporté par le savant Vossius, savoir, qu'il a retrouvé toutes ces remarques dans un manuscrit de Boëce et dans un ouvrage de Sénèque et de Tyron, ce qui le porte à conclure que les chiffres, tels que nous les avons aujourd'hui, sont plus anciens qu'on ne le pense communément, et qu'ils ne nous viennent pas des Arabes, à moins de prétendre qu'à Rome on s'en servait du temps de Sénèque et de Boëce. Pour moi, je crois qu'il faut remonter encore plus haut pour trouver l'origine de ces chiffres; selon moi, ils viennent de la Grèce, et du temps de Sénèque et de Boëce, ils étaient déjà si défigurés par le fréquent usage qu'en faisaient les pythagoriciens, que Boëce lui-même ne les a pas reconnus (Géomet. liv. I). Il a cru que les pythagoriciens avaient inventé ce qu'ils n'avaient fait que défigurer; il a cru aussi qu'ils avaient employé, pour marquer les nombres, les caractères de l'alphabet : il ne pouvait en dire autant des caractères romains qui ne peuvent servir pour les opérations arithmétiques. Les caractères dont se servaient les pythagoriciens pour leurs calculs étaient les caractères mêmes des Grecs ou des caractères modifiés. Les Arabes ont pris des Grecs non seulement les chiffres des nombres, mais encore la manière d'en augmenter la valeur par la progression décimale; cette progression décimale n'est pas tellement essentielle qu'on ne pût lui en substituer une autre; elle n'était pas si universellement admise qu'on n'en employât pas d'autres. Le système duodécimal est bien plus utile, car il offre un bien plus grand nombre de parties que le système décimal; mais le système décuple et quintuple fut en usage le premier, comme le plus naturel et fondé sur l'habitude de compter sur les cinq doigts de la main. Boëce le dit formellement dans son code de géométrie. Les Romains augmentent leurs nombres en les doublant et quintuplant; ce mode leur était suggéré par leurs cinq doigts et leurs deux mains, qui sont les moyens les plus prompts et les plus naturels de compter. Les Topinambous d'Amérique n'ont pas plus de cinq chiffres; c'est qu'ils ont l'habitude de ne compter qu'avec une main. Les Romains ont aussi emprunté aux Grecs une autre manière de compter, c'est, outre les mains et les doigts, d'employer les articula-

tions des doigts. Les Arabes ont appris des Grecs la science des nombres et jusqu'aux chiffres qui en sont les éléments, et ils les défigurent par l'habitude qu'ils avaient des caractères grecs. Ces chiffres ainsi défigurés ayant été adoptés par d'autres peuples, ceux qui les avaient ainsi dénaturés passèrent pour en être les inventeurs. Il y en a qui les ont attribués aux Indiens, tandis que, comme les peuples de l'Occident, ils les ont reçus des Arabes. Les Arabes eux-mêmes, tout en reconnaissant la vérité à cet égard, contribuent à entretenir cette erreur en acceptant pour eux l'honneur de cette invention. La preuve qu'elle ne leur appartient pas, c'est que chez les Arabes on ne connaissait aucun chiffre, et qu'au besoin c'étaient toujours des écrivains chrétiens qu'ils employaient. Le calife Walid avait défendu qu'on mît aucun chiffre dans les annales de son empire, parce qu'il n'y en avait pas d'arabes, et qu'il voulait témoigner son mépris pour les Grecs, en refusant leurs chiffres, dont jusqu'alors on s'était toujours servi. Nous lisons de Landuife Sagax (liv. XX et XXII) : *Parce que les Arabes n'ont pas dans leur langue de manière d'exprimer l'unité, le nombre deux, trois, huit, la moitié*, etc., *ils sont obligés d'avoir recours aux chrétiens*, ce qui prouve qu'ils n'avaient pas l'usage des chiffres. Selden a eu donc tort de reprocher à Sagax de dire que l'Europe avait emprunté aux Arabes leurs chiffres, puisqu'il dit tout le contraire. Etienne Monachius a cherché fort savamment à établir le contraire, et à défendre l'opinion généralement reçue, qui fait les Arabes inventeurs des chiffres; mais l'amitié que je lui porte ne peut me déterminer à adopter ses raisons contre ma conviction : ses arguments ne peuvent aller contre l'évidence du témoignage de mes yeux. Il conclut que les *sifres* sont arabes, parce que le nom de sifre est d'origine arabe; mais alors il faudrait dire que les caractères romains sont d'origine romaine, parce que leur nom est tiré de la langue des Romains; cependant les caractères romains sont empruntés aux Grecs; il faudrait dire aussi que les caractères grecs sont d'origine grecque, parce que leur nom γράμματα est grec, cependant ils leur ont été apportés de Phénicie. Je ne parle ici que de l'origine des chiffres, non pas de leur emploi dans la science du calcul. En soutenant que les chiffres sont empruntés des Grecs, je ne nie pas que les Arabes ne les aient modifiés et n'en aient augmenté la valeur; c'est comme les Grecs, qui ont reçu des Phéniciens les caractères de leur alphabet, mais ils l'ont modifié et arrangé d'après leur génie propre. On attribue ordinairement aux Arabes la science du calcul; ils n'ont pourtant fait que perfectionner ce qu'ils avaient appris des Grecs. Les Grecs ont encore devancé les Arabes dans l'algèbre, comme les Arabes ont devancé Viète. Il est singulier qu'on veuille attribuer aux Arabes l'invention des chiffres, quand ils reconnaissent eux-mêmes qu'ils les ont empruntés à d'autres. Ils savent qu'ils n'en sont pas les inventeurs, mais ils ne savent pas de qui ils les ont reçus. Ils ont cru qu'ils leur venaient de l'Inde, et c'était des Grecs qu'ils les avaient appris. Le savant Grævius m'a envoyé une copie des chiffres dont se servait le pythagoricien Abacus, et qu'on voit dans l'ancien code de géométrie de Boëce. Vossius dit qu'il s'en est servi pour son travail sur Méla. Cette copie diffère beaucoup de celle qui est imprimée, non seulement dans la forme des chiffres, mais dans la manière de les placer; car ils vont de droite à gauche, tandis que dans les copies imprimées ils vont de gauche à droite. Cette transposition ne vient pas de ce que c'est l'usage des Arabes, mais parce que les chiffres placés à droite sont plus forts que les chiffres placés à gauche. Les anciens manuscrits avaient conservé l'ancienne manière de placer les chiffres, et on l'a changée dans les dernières éditions de Boëce. Dans la copie manuscrite, chaque chiffre est accompagné d'un mot d'origine hébraïque; ainsi le chiffre quatre est accompagné du mot *Arbas* ou *harbang*; le chiffre cinq, du mot *Quimas* ou *chamesc*; le chiffre sept, du mot *zénis*, peut-être *zévis*, pour *scavang*, le chiffre huit, du mot *téménias*, qui est le mot chaldéen *téméniht*, formé du mot hébreu *scémonah*. Probablement c'est l'éditeur qui aura ajouté tous ces mots en faveur des savants d'Orient, parce que l'ouvrage aura sans doute paru quand on employait les caractères arabes. Au reste je reviendrai sur ce sujet.

X. *Réponse aux objections des rabbins.* Les rabbins ont fait tout ce qu'ils ont pu pour enlever au texte samaritain le mérite de son antiquité et l'attribuer au texte hébreu, tel que les Juifs s'en servent aujourd'hui. Il y en a qui ont osé soutenir que la loi avait été écrite dans cette langue hébraïque, ainsi que les autres livres sacrés; que cette langue était la langue sainte, destinée uniquement pour exprimer les choses saintes, tandis que le samaritain était la langue ordinaire et en usage pour les besoins de la vie; ils disent qu'on l'avait ensuite mélangée avec la langue babylonienne, et que la langue hébraïque seule avait conservé sa pureté primitive; voilà ce que pensent le rabbin Obadius (in Misn. tract. Iodim), le rabbin Jacob (in Ocul. c. Jacobi, 68), le rabbin Juda Muscato (in lib. Cozri), le rabbin Azarias (In Meor Enajim) et plusieurs autres. Ils n'apportent aucune preuve à l'appui de cette opinion, parce qu'ils n'en ont pas, et pourtant ils veulent faire adopter leurs rêveries comme des axiomes. Les thalmudistes aiment mieux dire que c'est un ange qui a inventé la langue actuelle des Juifs. Ils disent que l'ange qui, au milieu du festin de Balthasar, écrivit sur la muraille les trois mots, *Mané, Thékel, Pharès*, se servit des mots de la langue actuelle, qui furent conservés et transmis à la nation juive par Daniel et par Esdras; telle est l'opinion du rabbin Salomon Jarchi et du rabbin Samuel Japhé. Ce dernier ajoute que les Juifs ne furent pas les seuls à adopter cette nouvelle langue; que les Assyriens en firent autant, et que cette langue ne tenait rien du samaritain; qu'elle était

toute nouvelle et inventée par l'ange. Les rabbins rougissaient de devoir leur nouvelle langue, après la captivité, aux Assyriens, chez qui ils avaient perdu la leur; c'est pourquoi ils imaginèrent ce mensonge. Mais comment trouver une langue entière dans trois mots écrits par l'ange sur la muraille? D'où viendraient les autres mots de la langue actuelle? Laissons donc les rabbins et leurs folies; tenons-nous-en à la vérité, et marchons dans des routes battues.

CHAPITRE XIV.

I. *Réponse aux objections.* Dans toute démonstration, une fois qu'on a établi la vérité d'une proposition, il est permis de négliger toutes les difficultés qu'on voudrait y opposer; car la vérité est une, et ce qu'on cherche à lui objecter doit nécessairement être faux. Ainsi après avoir démontré l'authenticité des livres de Moïse, je suis en droit de mépriser toutes les raisons qui tendraient à infirmer ma démonstration. Cependant, comme plusieurs de mes preuves reposent sur des faits plus ou moins contestables, je vais résumer les principales difficultés qu'on forme contre le Pentateuque de Moïse; non pas celles qui ont déjà été mille fois réfutées, mais les difficultés récentes et imaginées dans ces derniers temps, ou bien des difficultés anciennes, mais qui n'ont pas reçu une solution satisfaisante. Eusèbe nous apprend (de Vit. Const. lib. I) que, de son temps, plusieurs regardaient l'histoire de Moïse comme une histoire fausse et inventée à plaisir. Il a paru dernièrement un traité théologico-politique, comme porte son titre, dans lequel l'auteur affecte une grande liberté de discussion philosophique; il ne se contente pas de saper les bases de la religion et d'une saine théologie, il va même jusqu'à ébranler tout l'ordre politique et les notions du sens commun; son but est d'accréditer la dangereuse hérésie du déisme qui, aujourd'hui, fait de si déplorables progrès. Il ne serait pas difficile de détruire tout cet échafaudage d'impiété, mais comme je ne puis dans cet ouvrage m'écarter trop de mon sujet, je vais choisir ce qui s'y rapporte davantage, et, en le réfutant, j'ajouterai à la force des preuves que j'ai déjà développées. L'auteur a puisé ses arguments en partie dans Aben-Ezra, en partie dans le Léviathan du philosophe anglais Hobbes, et dans le système des Préadamites, dont l'auteur a prouvé plus tard tout son repentir; je vais les réunir tous en cet endroit pour les examiner ensemble.

II. *Réponse à la première objection.* L'auteur de l'ouvrage intitulé Théologico-politique, commence par reproduire les six arguments d'Aben-Ezra contre l'authenticité du Pentateuque de Moïse. Le premier est tiré de ces paroles du Deutéronome (I, 1) : *Voici les paroles que Moïse dit à tout Israël au-delà du Jourdain.* Moïse, dit-on, n'a pas pu parler au peuple *au-delà* du Jourdain, mais *en-deçà,* puisqu'il n'a pas passé le Jourdain; or l'auteur du Deutéronome, qu'on croit être Esdras, devait avoir traversé ce fleuve et avoir connu le pays de Chanaan quand il écrivait ces lignes, puisqu'il parle du camp de Moab, où Moïse proclama sa loi pour la seconde fois devant les Hébreux, qu'il ne devait plus revoir, et que ce camp se trouvait *au-delà* du Jourdain. Pour répondre à cette difficulté, il faut avoir recours au texte hébreu; on y lit le mot *bengever,* qui signifie littéralement *au passage*, et se prend pour exprimer tantôt le pays *au-delà*, tantôt le pays *en-deçà.* Le mot *ngever,* quand il est pris pour la proposition, veut dire non seulement *au-delà,* mais encore *en-deçà*, et même les Hébreux n'ont pas d'autre mot pour exprimer cette dernière idée. Ainsi Pagnin dit que les Hébreux voulant citer un pays en-deçà se servent du mot *bengever,* et de *mingever* pour citer un pays *au-delà;* Shindler et Buxtorf donnent la même explication. Voici un exemple tiré du Pentateuque. Au livre des Nombres, les fils de Gad et les enfants de Ruben reconnaissent qu'ils ont déjà reçu leur héritage *au-delà* du Jourdain, *mingever, trans Jordanem* (XXXII, 32). Dans un autre endroit de ce livre, Dieu assigne aux Israélites trois villes de refuge, *mingever, trans Jordanem, au-delà* du Jourdain, et trois dans la terre de Chanaan (III, 6). Au livre du Deutéronome, Moïse (III, dit 8) : *Nous prîmes la terre des deux rois des Amorrhéens, qui étaient Jordan bengever, au-delà du Jourdain;* or ces terres étaient en-deçà du Jourdain, car Og, roi de Basan, et Séhon, roi d'Hésébon, par rapport à Moïse, qui écrivait, étaient en-deçà du Jourdain. Souvent dans le Deutéronome, après ces mots, *ngever hajordan et bengever hajordan*, on ajoute du côté de l'orient ou du côté de l'occident, pour éviter toute ambiguité et mieux désigner la partie en-deçà et la partie au-delà. On peut encore retorquer l'argument contre les adversaires, et dire qu'au dernier chapitre de la Genèse on lit : *Ils vinrent jusqu'à l'aire d'Atad, qui est au-delà du Jourdain, bengever hajordan,* et plus bas : *C'est pourquoi cette aire qui est au-delà du Jourdain est appelée Le deuil d'Egypte.* Si c'est Esdras qui a écrit le Pentateuque dans le pays de Chanaan, à l'occident du Jourdain, comme le prétendent les adversaires, c'est à l'orient du Jourdain que devrait se trouver cette aire d'Atad, et cependant c'est à l'occident ou en-deçà de ce fleuve, par rapport à l'Egypte, qu'on la voit; si au contraire, ainsi que nous le soutenons, c'est Moïse qui a écrit ce livre, comme les Hébreux n'avaient pas encore passé le Jourdain, il a dû placer, comme il l'a fait, cette aire en-deçà du Jourdain, au côté ouest de ce fleuve. Il est donc vrai que le mot *bengever*, qui fait toute la force de l'objection, signifie aussi bien en-deçà qu'au-delà, et que dès lors la difficulté qu'on faisait n'en est plus une.

III. *Réponse à la deuxième objection.* La seconde objection est puisée dans ces mots d'Aben-Ezra : *Pourvu que vous compreniez le mystère des douze.* L'auteur du traité Théologico-politique avoue qu'il ne comprend pas ce que veut dire Aben-Ezra: il conjecture qu'il veut parler de l'autel élevé par Josué sur le mont Hébal par ordre de Moïse, lequel,

d'après les rêveries des rabbins, devait être composé de douze pierres, et sur lesquelles devait être écrite la loi de Moïse ; or un si petit espace ne pouvait contenir le Pentateuque ; ainsi Moïse n'en serait pas l'auteur. Ou bien Aben-Ezra veut parler des douze malédictions contenues au vingt-septième chapitre du Deutéronome ; il aura ouï que ces malédictions ne devaient pas se trouver dans le livre de la loi de Moïse, parce que Moïse, après avoir ordonné aux lévites de réciter devant le peuple la loi, leur ordonne de plus d'annoncer au peuple ces malédictions, et de l'obliger par serment à observer la loi. Ou bien Aben-Ezra parle du dernier chapitre du Deutéronome qui n'a que douze versets et où il est fait mention de la mort de Moïse ; c'est un autre que Moïse qui aura écrit ce chapitre, d'où il conclut qu'un autre aussi aura écrit le Pentateuque. Cette seule variété d'opinions sur la difficulté même qu'on nous objecte, prouve combien elle est peu importante. Quant à la première opinion de l'auteur, qui veut que l'autel d'Hébal ne fut composé que de douze pierres ; il n'a vu cela nulle part, il l'avance sans preuve ; il aura été porté à fixer ce nombre à douze par réminiscence des douze pierres que Josué fit extraire du Jourdain et placer dans son camp ; il aurait dû savoir aussi que ce n'est pas le Pentateuque, mais le livre du Deutéronome seulement qui était écrit sur l'autel d'Hébal, car on lit dans le livre de Josué (VIII, 32) : *Et il écrivit sur des pierres le Deutéronome de la loi de Moïse, que Moïse avait écrit en présence des enfants d'Israël.* Or quelle conclusion en tirer contre le Pentateuque ? La conjecture relative aux douze malédictions est toute gratuite, ce n'est pas avec de pareilles conjectures qu'on peut attaquer une opinion fondée sur les plus graves autorités et les preuves les plus irrécusables ; elle ne saurait donc nous occuper sérieusement. L'opinion qui voudrait appliquer la citation d'Aben-Ezra aux douze versets du dernier chapitre du Deutéronome fera sourire de pitié quand on se rappelera que ce n'est que longtemps après Moïse qu'on a introduit l'usage de couper les phrases des livres sacrés verset par verset. Elias Lévita nous apprend (in Massor. hammassoreth.) qu'autrefois la loi était écrite sans aucune division, et que ce fut longtemps après la ruine de Jérusalem que fut introduit l'usage des séparations par versets. Je reviendrai tout-à-l'heure à l'objection qu'on nous fait de la mort de Moïse, placée à la fin du Pentateuque.

IV. *Réponse à la troisième objection.* Nous lisons au trente-unième chapitre du Deutéronome (vers. 9) : *Moïse écrivit cette loi et il la donna aux prêtres de Lévi.* Ce n'est pas Moïse qui parle ici, dit-on, c'est un autre auteur qui raconte ce que Moïse a fait ; Moïse écrivant la loi ne devait pas dire qu'il l'avait donnée aux prêtres : cette loi a donc été écrite après lui. Ceux qui nous font cette difficulté ne remarquent pas qu'il est question en cet endroit du Deutéronome qui finit au vingt-neuvième chapitre ; que c'est ce Deutéronome qui a été donné par Moïse aux prêtres et ajouté au Pentateuque. Ensuite Moïse a composé les derniers chapitres qui suivent, et y a fait remarquer qu'il avait donné le Deutéronome aux prêtres.

V. *Réponse à la quatrième objection.* Nous lisons au douzième chapitre de la Genèse (vers. 6) : *Abraham passa à travers cette terre* (de Chanaan) *jusqu'au lieu de Sichem, jusqu'à la vallée de la plaine, et alors les Chananéens étaient en cette terre.* Et au chapitre suivant (vers. 7) : *C'est pourquoi une querelle s'éleva entre les pasteurs des troupeaux d'Abraham et de Loth. Et alors les Chananéens et les Phérézéens habitaient en cette terre.* Les adversaires concluent de ces passages que ce récit n'a pu être écrit par Moïse ; ils disent que les Chananéens ne devaient plus habiter le pays de Chanaan au moment où ce récit était écrit, autrement pourquoi l'écrivain aurait-il fait remarquer que les Chananéens étaient dans le pays de Chanaan à l'époque dont il parlait, s'ils y étaient encore quand il écrivait ? Or les Chananéens habitaient encore le pays de Chanaan du temps de Moïse, ce n'est donc pas lui qui écrit. Je réponds que Moïse était fondé à faire remarquer que du temps d'Abraham les Chananéens habitaient le pays de Chanaan, parce que par la suite on aurait pu l'ignorer, n'y ayant guère eu que quatre cents ans d'intervalle entre l'arrivée des Chananéens dans ce pays et l'arrivée d'Abraham ; et si l'écrivain n'avait pas indiqué quel peuple Abraham avait trouvé quand il est arrivé dans le pays de Chanaan, les lecteurs auraient pu rencontrer de l'obscurité dans le récit.

VI. *Réponse à la cinquième objection.* Voici une autre difficulté à l'occasion du passage suivant de la Genèse, où la montagne de Moriia est appelée la montagne *d'où le Seigneur voit ; Har Jehova jerah* (II, 14). Les adversaires prétendent que ce nom ne fut donné à cette montagne qu'après la construction du temple ; donc le livre de Moïse n'a pas été écrit par Moïse. Cette difficulté cesse du moment qu'il est prouvé qu'avant la construction du temple, cette montagne portait ce nom : *Le Seigneur voit.* Or rien n'est plus facile, car on lit au même endroit de la Genèse (ibid.) : *Il appela ce lieu d'un nom qui signifie Le Seigneur voit.* S. Jérôme dit à la vérité que les Hébreux appellent la montagne de Moriia *La montagne qui brille, qui éclaire,* et, comme a traduit le juif Aquila, *La montagne éclatante,* parce que, comme c'est sur cette montagne qu'avait été construit le temple, ils pensent qu'on y retrouve encore l'oracle de Dieu, *Dabir,* la Loi et l'Esprit saint. Mais S. Jérôme se borne à dire que les Hébreux, en appelant Moriia *La montagne qui brille,* font allusion, par cette interprétation, à une chose plus récente que le nom même, savoir à la construction du temple ; et que cette construction avait fait donner à cette montagne non pas son nom, mais l'explication du nom. S. Jérôme et Symmaque trouvent une origine commune à ces deux noms, *Moriah* et *Jehova jerah, Le Sei-*

gneur verra (Gen. XII, 14); car S. Jérome traduit *herez hamoriah* par *terre de vision;* et Symmaque, par τῆς ὀπτασίας, *de la vision*, faisant allusion à l'apparition de l'ange, comme le nom de *Le Seigneur verra* venait de la réponse d'Abraham à son fils Isaac (Gen. XXII, 8) : *Le Seigneur nous présentera la victime de l'holocauste, mon fils.* Je sais que les rabbins donnent encore plusieurs autres explications du mot *Moriia,* nous n'avons pas à nous en occuper ici. Du mot *jerah, verra,* et du mot *Salem,* on a fait Jérusalem; or Salem est le nom de la ville de Melchisédech, et je pourrais montrer qu'elle est la même que Jésusalem.

VII. *Réponse à la sixième objection.* Aben-Ezra trouve une autre difficulté dans le troisième chapitre du Deutéronome, où il est dit (vers. 10, 11) : *Og, roi de Basan, était resté seul de la race des Géants ; on montre son lit de fer qui est en Rabbath des enfants d'Ammon ; sa longueur est de neuf coudées, et sa largeur de quatre, selon la mesure d'une coudée ordinaire.* Ce passage prouve, dit-on, la nouveauté du Pentateuque, car si Moïse en était l'auteur, pourquoi aurait-il voulu prouver aux Hébreux la grandeur du roi Og, par la longueur de son lit de fer, eux qui l'avaient tué et l'avaient vu étendu à terre? Ensuite, pourquoi est-ce dans Rabbath, ville des Ammonites, que se trouve ce lit de fer, et non dans la ville de Basan? N'est-ce pas par suite du long intervalle écoulé entre le récit et l'événement ? Il est facile de répondre à cette difficulté : quoique plusieurs Hébreux aient pu voir le roi Og vivant ou après sa mort, dans le nombre, il devait s'en trouver plusieurs qui ne pouvaient en approcher, comme les enfants, les vieillards, les femmes, les malades, les absents. Moïse encore n'écrivait pas seulement pour ses contemporains, mais pour les siècles à venir ; pour donner plus de vraisemblance à son récit, et disposer plus facilement à croire ce qui pouvait paraître incroyable, il invoque en témoignage le lit du roi que l'on voyait à Rabbath. Quant à l'intervalle qu'on prétend trouver entre le récit et l'événement, parce que ce lit se voyait à Rabbath plutôt qu'à Basan, je laisse aux lecteurs à en juger. Est-ce que le roi Og, se disposant à attaquer les Hébreux, ne pouvait pas avoir avec lui un lit pour se reposer, et placer en lieu de sûreté chez les Ammonites, qu'il savait à l'abri des armes des Hébreux, un meuble qui avait du prix à ses yeux ? Est-ce que Moïse n'avait pas pu disposer du pays de Basan, d'après le droit de la guerre, ce qui expliquerait comment ce lit a pu se trouver chez les Ammonites ? Au reste, pour le dire en passant, cet endroit n'est pas le seul, dans l'antiquité, où nous trouvons l'usage des lits de fer. Thucydide nous apprend (liv. III) que les Thébains, après la victoire de Platée, firent des lits avec l'airain et le fer qui restèrent sur le champ de bataille, et qu'ils les consacrèrent à Junon. Quinte-Curce rapporte (liv. VIII, ch. 7) que les soldats d'Alexandre ne tardèrent pas à coucher sur des lits d'argent, eux qui jusqu'alors n'avaient eu d'autres lits que leurs armes. Lampride dit (Hel. c. 20), qu'Elagabale ne se servait que de lits d'argent, que ses siéges et ses tables, sur lesquels il s'étendait pour manger, étaient du même métal. Virgile nous représente Didon assise sur un lit d'or, quand il dit (Enéide I) : *Lorsqu'il entra dans la salle du festin, la reine venait de se placer à table, sous un pavillon superbe, appuyée sur des coussins de drap d'or, au milieu d'Enée et des autres Troyens couchés sur des lits de pourpre.* Pline parle de lits d'argent en usage à Carthage et à Délos (lib. XXXIII, c. 11). Probablement c'est de la Syrie, pays où se trouvait situé le royaume de Basan, qu'Elagabale, Didon et les Carthaginois ont emprunté l'usage de ces lits ; d'ailleurs, il avait pénétré dans tout l'Orient. Salomon se servait de lits d'or à colonnes d'argent; les lits d'Assuérus étaient d'or et d'argent; les cendres de Cyrus furent enfermées dans une urne et placées sur un lit à pieds d'or. Alexandre avait, dans sa tente, des lits à pieds d'argent, une fois que le luxe d'Asie eut remplacé la simplicité macédonienne. Calanus voulut finir ses jours sur un bûcher soutenu sur un lit d'or. Hérode avait des lits d'or chargés de pierreries. Les lits des Sabiens étaient tous à pieds d'argent; on voyait à Panchée un lit, consacré à Jupiter, qui avait six coudées de long sur une hauteur de quatre coudées ; sans doute ce Jupiter de Panchée avait trois coudées de moins que le roi Og. Nous lisons dans Plutarque (Lucull.) que Lucullus, après sa victoire sur les rois Mithridate et Tigrane, avait des lits d'or parmi les dépouilles prises sur l'ennemi. Le même Plutarque dit que le roi d'Ibérie fit présent à Pompée d'un lit, d'une table et d'un trône d'or (Pomp.). On offrit à César un lit d'or à son arrivée en Bithynie. Mahomet, dans son Alcoran, défend l'usage des lits d'or et d'argent, sans doute pour porter à la simplicité et à l'austérité de mœurs ; et cette défense subsiste encore aujourd'hui parmi ses sectateurs. On a vu de ces lits chez les Romains. Corvilius Pollion, chevalier romain, est le premier qui ait eu, pour ses repas, des lits d'argent et d'or (Plin. ibid.). Jusqu'à la victoire de Sylla, on ne connaissait, à Rome, que deux lits d'argent, pour les repas (Plin. XXXIV, c. 11); mais l'usage en devint bientôt général. Sénèque, Juvénal et Martial parlent de lits d'or et d'airain. C'est à cause de cet usage qui existait de son temps que Virgile en plaça jusque dans les enfers (Enéide VI). Il est question dans Scévola, au troisième livre de ses Réponses, d'un lit recouvert d'or et d'argent. L'usage de ces lits était connu des Grecs. Homère parle du lit d'Ulysse orné d'or, d'argent et d'ivoire. Le commentateur d'Aristophane remarque, qu'autrefois les lits étaient garnis de pierreries et d'ambre jaune, et que de son temps on les ornait d'argent et d'étain. Froissard nous apprend que Louis, comte de Flandre, couchait dans un lit d'argent. Je n'ai rapporté tous ces exemples que pour la satisfaction des commentateurs qui voudraient rencontrer quelque mystère caché dans ce récit.

VIII. *Réponse à la septième objection.* Après ces six objections empruntées à Aben-Ezra, l'auteur du traité Théologico-politique présente les siennes : la première, tirée de l'auteur du Système des Préadamites, consiste dans ces paroles du Deutéronome (III, 14) : *Jaïr, fils de Manassès, posséda toute la région d'Argob, jusqu'aux confins de Gessuri et de Machati, et il appela, de son nom, Basan Havoth Jaïr, c'est-à-dire les villes de Jaïr, nommées ainsi jusqu'à ce jour.* L'auteur conclut de ces dernières paroles, que le livre a été écrit longtemps après la mort de Moïse. Je reconnais qu'Esdras, le restaurateur des livres saints, y a introduit certains passages, pour expliquer des endroits obscurs ; ensuite le Deutéronome ayant été si souvent copié, quelques-unes de ces copies ont pu recevoir en marge des notes faites par des savants, ou des hommes pieux, comme c'est l'ordinaire ; qu'y aurait-il eu d'étonnant que par la suite quelques-unes de ces notes eussent été transcrites dans le corps du livre? Le passage qu'on objecte ici a pu être de ce nombre ; on en voit autant dans les exemplaires samaritains : cependant ce n'est pas Esdras qui en est l'auteur, il y avait trop de haine entre les deux peuples ; cependant, comme je l'ai déjà fait observer, cette haine n'allait pas jusqu'à empêcher les particuliers, et surtout les hommes zélés pour la loi, à se prêter mutuellement les exemplaires des livres de Moïse pour faire les corrections nécessaires.

IX. *Réponse à la huitième objection.* L'auteur du Pentateuque parle de Moïse, comme d'une personne tierce ; il le comble d'éloges, vante ses qualités et blâme ses défauts. Dans le Deutéronome au contraire c'est Moïse lui-même qui parle et raconte son histoire; après son récit vient cet autre personnage qui continue et qui poursuit l'histoire de Moïse jusqu'à sa mort : telle est la nouvelle difficulté qu'on élève pour prouver que Moïse n'est pas le véritable auteur du Pentateuque. L'auteur de cette difficulté n'a pas remarqué qu'on peut en dire autant contre l'expédition de Cyrus, contre les commentaires de César, contre les livres de Josèphe sur la guerre des Juifs, contre l'histoire de Procope, contre l'Evangile de S. Matthieu ; et en effet le manichéen Fauste rejetait cet Evangile (Aug. liv. XVII, c. 1), car dans tous ces ouvrages, l'auteur disparaît, et il n'y est parlé d'eux que comme de personnes étrangères au récit. Comme cette raison ne suffit pas pour rejeter les ouvrages que je cite, et ne pas en admettre les auteurs, il en est de même pour l'auteur du Pentateuque. *Il est ordinaire aux écrivains sacrés,* dit S. Grégoire le Grand (Præf. in Job, c. 1), *de parler d'eux-mêmes, comme n'étant pas les auteurs de ce qu'ils écrivent. Ainsi Moïse dit, en parlant de lui même : Moïse était le plus doux des hommes. S. Jean dit : Ce disciple que le Seigneur aimait. S. Luc parle de deux disciples qui voyageaient, Cléophas et un autre.* S. Grégoire fait ensuite cette réflexion : *Les écrivains sacrés inspirés par le Saint-Esprit parlaient d'eux-mêmes comme s'ils étaient des étrangers.* Il n'est donc pas étonnant que Moïse, qui parle de lui à la troisième personne dans différents endroits, parle directement et en son propre nom lorsqu'il s'adresse aux Israélites dans le livre du Deutéronome. Ici l'auteur parle ; dans les autres livres il raconte. Celui qui écrit peut emprunter la troisième personne; mais il serait ridicule s'il voulait adopter ce mode pour parler. Si Moïse paraît, dans quelques endroits, parler de lui-même avec avantage, ce n'est pas par vanité, mais par simplicité ; il a mis la même candeur à parler de ses défauts. Ainsi, l'historien Josèphe (de Bell. Jud. lib. III) fait souvent son propre éloge ; il s'appelle le plus prudent de sa nation, et ailleurs il fait l'aveu de ses torts ; cependant personne ne lui conteste ses ouvrages.

X. *Réponse à la neuvième objection.* Tout le monde reconnaît que tout ce qui a rapport à la mort de Moïse, au deuil des Hébreux à ce sujet, et la suite des événements placés à la fin du Deutéronome, dont on voudrait faire une difficulté contre nous, ont été ajoutés ou par Josué, ou par la Synagogue, ou par Esdras. Je dois montrer, qu'au retour de la captivité de Babylone, Esdras s'employa à remettre en ordre les livres saints. L'opinion de Josèphe (Ant. liv. IV) paraît peu probable ; il pense que Moïse a écrit le récit de sa mort Κατὰ πρόληψιν, *par anticipation*, dans le but d'empêcher les Hébreux de croire que Dieu l'avait retiré du monde pour récompenser sa vertu. Maimonide n'est pas éloigné de partager ce sentiment (in Tr. de prec. et ben. Sacr.).

XI. *Réponse à la dixième objection.* On a pu introduire de la marge dans le corps du texte le mot *Dan*, dans le passage de la Genèse (XIII, 14), où il est dit qu'Abraham poursuivit les ennemis de Lot jusqu'à Dan, car au dix-huitième chapitre des Juges, nous voyons que ce ne fut que longtemps après Abraham, et même après la mort de Moïse, que l'on appela Dan cette ville qui auparavant se nommait Laïs ; ou bien Esdras, lors de la révision des livres sacrés, aura remplacé par un mot connu le mot Laïs, qui ne rappelait aucun souvenir intéressant. Josèphe donne encore une autre explication de cette substitution (Ant. liv. III, ch. 11). Il dit que Dan, en cet endroit, est le nom d'une des sources du Jourdain, et il pense que le nom du Jourdain lui vient du nom de ces deux sources, Jor et Dan ; c'est aussi l'opinion de S. Jérôme et de Philostorge, dans Jean d'Antioche (Ap. Salm. in Solin). On comprend dès lors qu'avant que les enfants de Dan aient changé le nom de Laïs en celui de Dan cette ville pouvait s'appeler Dan, du nom de la source du Jourdain ; car le nom du Jourdain est plus ancien que le nom de la ville de Dan. Ainsi c'est le nom de la source de Dan que Moïse avait en vue quand il dit qu'Abraham poursuivit les ennemis de Lot jusqu'à Dan. Plusieurs savants ont adopté ce dernier sens ; il y a cependant un écrivain qui l'a repoussé, parce qu'il n'est pas probable, dit-il, qu'Abraham, avec une

si petite armée, ait pu poursuivre, durant un si long chemin, les troupes de cinq rois, qu'une attaque soudaine n'avait dû qu'effrayer, et qu'ils n'aient pas eu le courage de résister à un ennemi si peu formidable. Cet auteur a cru qu'Abraham avait d'abord attaqué l'armée des cinq rois, et qu'ensuite il les avait poursuivis jusqu'à Dan; mais cette interprétation est contraire aux paroles de Moïse, qui dit (Gen. XIII, 11) que ces rois, après avoir ravagé Sodome et Gomorrhe, amenèrent avec eux Lot, qu'ils avaient fait prisonnier. A cette nouvelle, Abraham avait poursuivi les rois avec sa petite armée; il les avait atteints près de Dan, où se croyant en sûreté ils n'étaient pas sur leurs gardes, avait attaqué leur camp et avait fait un grand carnage; et après cette surprise, il les avait poursuivis depuis Dan jusqu'à Hoban, qui est à gauche ou au nord de Damas. A son retour Abraham traversa Salem qui était sur son chemin, le roi de Salem, Melchisédech, l'accueillit avec générosité, et lui offrit des présents. Josèphe, en commentant ce passage (Ant. liv. I, c. 18), dit que l'armée d'Abraham marcha cinq jours, qu'au cinquième jour elle atteignit les Assyriens, et qu'à son retour il trouva à Salem le roi de Sodome venant à sa rencontre. Ce récit est conforme à notre explication. Les Assyriens, après leur victoire, s'en retournant chez eux entre l'orient et le nord, rencontrèrent sur leur chemin les sources du Jourdain à la distance de cinq jours de marche de Sodome; et en effet c'est après cinq jours de marche qu'Abraham les surprend et en fait un grand massacre, et qu'il les poursuit au-delà de Damas, qui est près des sources du Jourdain; à son retour il parcourt les pays situés entre l'Ebron et les sources du Jourdain. Tout homme sensé et de bonne foi se serait contenté de cette explication. L'auteur que je combats la rejette; il aime mieux qu'il soit ici question d'un autre Dan, d'un autre Damas, qui, l'un et l'autre, sont dans le voisinage d'Ebron, au couchant. D'abord il confond les deux endroits, Dan et Danna, dont la différence est bien marquée dans l'Ecriture; au lieu de la ville de Damas, il parle d'une plaine de Damas dont il n'est aucunement question dans l'Ecriture; il pousse l'inconséquence jusqu à faire prendre aux Assyriens, pour s'en retourner chez eux, la direction du sud, tandis que leur pays est au nord. Il place l'Assyrie en Egypte, et il doit mettre Salem, où s'arrêta Abraham à son retour, entre Damas et Ebron, et au couchant d'Ebron, tandis que cette ville est au nord; qu'il la prenne pour Jérusalem ou pour une autre ville de Salem située près de la montagne de Gelboë. Que de fautes, pour s'obstiner à suivre de mauvais conseils!

XII. *Réponse à la onzieme objection.* On nous objecte le passage suivant de l'Exode (XI, 35): *Les enfants d'Israël mangèrent la manne durant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus en la terre habitable, et ils se rassasièrent de cette nourriture jusqu'à ce qu'ils eussent touché aux frontières de la terre de Chanaan.* Mais ceux qui prétendent que Moïse n'a pu écrire ce qui n'est arrivé qu'après sa mort (Josué V, 12) ne font pas attention que Moïse avait le don de prophétie. Dieu avait fait connaître à Moïse et à Aaron, longtemps avant l'événement (Nomb. IV, 33), que les Israélites seraient errants dans un désert durant quarante ans. Moïse a donc pu savoir quand la manne cesserait de tomber du ciel. Si cette explication ne satisfait pas, on peut dire que ce passage est une addition faite par Esdras, comme il en a fait d'autres: Abrabaniel préfère la première opinion.

XIII. *Réponse à la douzième objection.* De même quand Moïse dit au trente-sixième chapitre de la Genèse (vers. 31): *Voici les rois qui ont régné en la terre d'Edom, avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël*, c'est par l'inspiration de Dieu qu'il a pu savoir qu'un jour des rois régneraient sur Israël On en sera facilement convaincu par le passage suivant du Deutéronome (XVII, 14, 15): *Lorsque vous serez entré dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera, que vous la posséderez, et que vous habiterez en elle, si vous dites: J'établirai sur moi un roi comme toutes les nations qui nous environnent, vous prendrez celui que le Seigneur votre Dieu aura choisi du nombre de vos frères.* Ailleurs il prédit qu'Israël et le roi qu'il se sera donné seront emmenés captifs au milieu d'un peuple étranger (XXVIII, 36); il prédit que Dieu n'exterminera les habitants de la terre promise que successivement, et non tous à la fois. Au douzième chapitre du Deutéronome il donne des règles pour l'entretien du temple qu'on devait bâtir quand on aurait fait la conquête du pays de Chanaan. Dans un autre endroit du Deutéronome (XXV, 17, 18, 19) il prévient les Israélites qu'ils auront à détruire les Amalécites, lorsqu'ils se seront rendus maîtres de la terre promise; or toutes ces prophéties, il ne pouvait les faire qu'avec l'assistance de Dieu. On en trouve un si grand nombre de ce genre, qu'il faudrait alors non seulement contester à Moïse ses ouvrages, il faudrait nier même qu'il eût le don de prophétie. Quelques critiques ont pensé que Moïse énumérait plus de générations des enfants d'Edom qu'il n'a pu y en avoir depuis Jacob, frère d'Edom: un examen sérieux prouvera au contraire qu'il pourrait y en avoir encore davantage. Ainsi tombe la douzième difficulté que nous oppose l'auteur du traité Théologico-Politique.

XIV. *Réponse à la treizième objection.* Moïse, dit-on, n'est pas l'auteur du Pentateuque, parce qu'il y est fait mention d'autres livres écrits par Moïse, tels que le livre de l'Alliance, le livre des Guerres de Dieu, le livre de la Loi de Dieu dont il est parlé au vingt-quatrième chapitre de l'Exode (vers. 4 et 5), au vingt-unième chapitre des Nombres (vers. 9), et au trente-unième chapitre du Deutéronome, et le Cantique de Moïse inséré au trente-deuxième chapitre du Deutéronome. En admettant que Moïse eût écrit tous ces livres, ne pouvait-il pas parler de ses ouvrages comme faits par un tiers, quand il

parle de ses propres actions, comme si elles étaient celles d'une autre personne? Il est étonnant que l'auteur de cette objection, qui ne veut rien admettre *que ce qui est contenu dans l'Ecriture ou qui est déduit de principes clairement exprimés dans l'Ecriture, qui ne veut pas se contenter de ce qui paraît probable et raisonnable* (Traité, ch. 8), accepte pourtant comme vrai que la guerre des Amalécites et les stations des Israélites étaient contenues dans le livre des Guerres de Dieu, et que ce livre était écrit par Moïse, ce qui est fort douteux. Les docteurs hébreux et les interprètes chrétiens ne sont pas d'accord sur l'auteur de ce livre. Le texte sacré porte *johmer, il sera dit*, et non pas *il est dit*. Ainsi Moïse parle du livre des Guerres du Seigneur comme d'un livre qui sera écrit, et non comme d'un livre déjà existant. Aben-Ezra croit que c'est le livre des Juges dont il est question. D'autres pensent qu'il s'agit simplement d'un recueil de cantiques que les Hébreux avaient coutume de chanter pour célébrer les victoires qu'ils remportaient, et que Moïse, qui écrivit le Pentateuque longtemps après, y faisait allusion, et en invoquait le témoignage à l'appui des événements qu'il racontait. Le même auteur parle avec la même témérité du livre de l'Alliance; il prétend que l'alliance de Dieu avec le peuple hébreu ne comprenait que le peu de versets qui se trouvent depuis le vingt-deuxième verset du vingtième chapitre de l'Exode jusqu'au commencement du vingt-quatrième chapitre; mais il ne remarque pas qu'on ne voit pas dans ces versets le Décalogue et le précepte de la circoncision, qui était le signe de l'alliance de Dieu avec les Israélites. L'auteur du Système des Préadamites dit (liv. IV, ch. 11) que Moïse ne pouvait parler du livre des Guerres du Seigneur qui contenait les faits relatifs à Moïse près de l'Arnon; qu'ainsi Moïse n'a pas écrit le Pentateuque: il pense que le livre des Guerres du Seigneur a été composé d'après les notes que Moïse recueillait jour par jour, et qu'ensuite il a servi à former le Pentateuque. Comme on n'est pas très-certain de l'authenticité de cette source, on ne peut se faire une opinion motivée à cet égard; en comparant le texte hébreu avec la version des Septante, avec la Vulgate, la traduction arabe, syriaque, et la Paraphrase d'Onkelos, on est obligé de reconnaître qu'il a dû y avoir quelque altération.

XV. *Réponse à la quatorzième objection.* Voilà les raisons que l'auteur du traité Théologico-Politique a mises en avant pour refuser de reconnaître Moïse comme auteur du Pentateuque; il les a empruntées en partie au Léviathan de Hobbes (ch. 33), et en partie au Système des Préadamites. Il paraît qu'il n'a pas osé répéter la faible objection tirée de ces paroles du Deutéronome (II,-12): *Les Horrhéens habitaient d'abord en Séir; mais ayant été chassés et exterminés, les fils d'Esaü y habitèrent, comme a fait Israël en la terre de sa possession que le Seigneur lui a donnée.* L'auteur du Système des Préadamites voit dans ce passage que les Horrhéens ont été chassés de Séir par les Iduméens, comme plus tard les Iduméens à leur tour furent chassés par les Israélites; or comme ce ne fut que sous le règne de David que les Iduméens furent chassés de Séir, il conclut que le Pentateuque est postérieur à David. Mais il n'y a pas un seul mot dans le texte qui indique que les Iduméens furent chassés de leur pays par les Hébreux. Si on veut soutenir que ce passage a été écrit après la conquête de la terre promise, par conséquent après Moïse, il sera facile de répondre que du vivant de Moïse les tribus de Ruben, de Gad, et la moitié de la tribu de Manassès étaient déjà en possession du pays de Basan et des Amorrhéens.

XVI. *Réponse à la quinzième objection.* André Maës, qui a laissé un savant commentaire sur le livre de Josué, objecte contre l'authenticité du Pentateuque que l'auteur appelle souvent Hébron Cariath-Arbé, et que ce nom d'Hébron ne lui fut donné qu'après la conquête de la terre promise faite par Hébron, fils de Caleb. Maës nous fournit lui-même la réponse à sa difficulté (Præf. comm. in Jos.) en disant que c'est un de ces changements faits par Esdras, comme pour le mot Galgala qu'on trouve dans le Deutéronome; ce ne fut pourtant qu'après la mort de Moïse que cette plaine reçut ce nom.

XVII. *Réponse à la seizième objection.* Ces paroles de Joseph à l'échanson du roi Pharaon: *J'ai été enlevé par fraude de la terre des Hébreux* (Gen. XL, 15), prouvent que le Pentateuque a été écrit après Moïse; car du temps de Joseph tous les Hébreux ne formaient qu'une seule famille: ils n'étaient pas encore constitués en corps de nation, ils n'avaient pas fait la conquête de la terre de Chanaan, ils n'en étaient pas les maîtres. A cette difficulté je réponds qu'Abraham et ses enfants, qu'Isaac, Jacob et Isaïe, qui étaient Hébreux, reconnus pour tels, et qui avaient fixé leur demeure dans ce pays, formaient déjà un peuple assez nombreux, et étaient connus des peuples voisins; que Joseph, en parlant de la terre des Hébreux, devrait être compris de l'échanson; que c'était comme s'il eût dit: J'ai été enlevé par fraude de la terre où s'était fixée dans ces derniers temps une colonie venue d'au-delà de l'Euphrate et connue sous le nom d'Hébreux. Joseph, outre cette raison, était encore en droit d'appeler cette terre la terre des Hébreux, parce qu'il savait que Dieu l'avait donnée à son père, à son aïeul et à son bisaïeul.

XVIII. *Réponse à la dix-septième objection.* Dans la deuxième Épître à Timothée, il est parlé de Jannès et de Mambré comme ayant résisté à Moïse; or nulle part dans l'Exode il n'est fait mention de ces deux noms (III, 8). S. Paul fait dire à Moïse (Héb. XII, 21): *Je suis tout effrayé, tout tremblant*, ce qui ne se trouve pas non plus dans l'Exode; donc le Pentateuque a été changé, mutilé, falsifié, donc il ne mérite aucune créance. Je réponds que ces citations n'étaient pas prises dans le Pentateuque, mais dans d'anciens recueils ou fragments historiques que le temps a empêché de parvenir jusqu'à nous. On en trouve

plusieurs exemples dans l'histoire des Juifs.

XIX. *Réponse à la dix-huitième objection.* De ce qui est écrit dans les livres des Machabées (I Mach. I) qu'Antiochus fit déchirer et jeter au feu les livres des Juifs, qu'il en défendit la lecture sous peine de mort, on en voudrait conclure qu'à cette époque ils ont tous disparu, et que ceux qu'on a aujourd'hui sont controuvés; comme si Antiochus, malgré ses plus sévères recherches, avait pu recueillir tous les exemplaires, et que dans toute la Judée on n'eût pu trouver un endroit assez sûr pour en dérober quelques-uns à la surveillance de ses agents; comme si dans les bibliothèques étrangères, à Alexandrie, par exemple, qui était en dehors de la puissance d'Antiochus, il ne se trouvait pas des exemplaires de ces livres, et principalement la version des Septante; comme si les Israélites, dont le royaume avait été détruit par Salmanasar, avaient pour cela renoncé à leur religion et perdu leurs livres sacrés. D'ailleurs l'auteur du livre des Machabées indique que quelques exemplaires furent dérobés à la fureur d'Antiochus, puisqu'il dit (I Mach. III, 48) que les Israélites jeûnèrent, se revêtirent de cilices, se mirent de la cendre sur la tête, déchirèrent leurs vêtements, et *ouvrirent les livres de la loi.* Dans la lettre aux Lacédémoniens, écrite par Jonathas et le peuple juif, il est dit que les livres de la loi font leur consolation. Cette réponse s'applique aussi à la difficulté tirée de l'incendie de Jérusalem par Nabuzardan, et des exemplaires de la loi brûlés par le roi Manassès. Cependant quelques écrivains, comme S. Irénée (Eus. Hist. eccl. lib. V), Clément d'Alexandrie (Strom. 1), S. Chrysostôme (Hom. VIII, ad Heb.), Théodoret (Præf. in Cant.) et autres ont cru qu'Esdras avait recomposé avec l'assistance du Saint-Esprit les livres sacrés qui n'existaient plus. Telle paraît être aussi l'opinion de l'auteur du quatrième livre d'Esdras (XIV, 21), homme, du reste, d'une mauvaise foi insigne.

XX. *Réponse à une dernière difficulté.* On nous objecte contre l'autorité du Pentateuque les fautes, les inexactitudes, les obscurités qui s'y rencontrent. Sans entrer ici dans de grands développements, ce que d'ailleurs d'autres ont fait avec succès, il suffit de faire remarquer que la parole de Dieu a été d'abord gravée sur la pierre, ensuite transcrite dans des livres, sur des peaux, sur du carton; que le livre de la loi était continuellement entre les mains du peuple; que c'était un trésor contenu dans un vase bien fragile. La loi écrite une première fois par le Seigneur ou par Moïse fut ensuite copiée souvent par des scribes ignorants ou peu soigneux, ce qui explique les légères fautes qui ont pu s'y glisser. Ce n'est pas dans le Pentateuque seulement, c'est dans tous les livres qui composent l'Écriture sainte qu'on rencontre de ces fautes, comme le prouvent les caractères qu'on y voit et les différentes versions des différents pays. Mais toutes ces variantes ne diminuent en rien l'autorité du corps de l'ouvrage: l'or ne perd rien de son prix parce que le sac qui le contient sera déchiré ou gâté; ainsi la loi n'a pas moins toute sa force parce que les premières tables de pierre confiées à Moïse vinrent à être brisées. On ne saurait donc souscrire à l'opinion des mahométans, des anabaptistes, des sociniens, qui disent que l'ancien Testament est tout-à-fait falsifié: il y a bien quelques fautes légères; mais il n'y a aucun changement grave et essentiel, comme plusieurs savants l'ont déjà démontré.

En voilà assez sur Moïse. Ce n'est pas en énigmes et en figures, par songes ou par visions, que Dieu lui a parlé, comme il a fait pour les autres prophètes; il lui a parlé de sa propre bouche (Nomb. XII, 16), clairement et face à face (Deut. XXXIV, 19). Aussi tout ce que Moïse annonce concernant le Messie est-il d'une grande importance; ce qui explique pourquoi je me suis si longuement étendu sur tout ce qui le regarde. D'ailleurs le Pentateuque est comme l'abrégé de toute la religion juive, il comprend l'alliance de Dieu avec son peuple et les lois qu'il lui a données; les autres livres de l'Écriture ne sont que des dépendances et comme les accessoires. Les rabbins obligent tous les Juifs à avoir un exemplaire du Pentateuque; ils n'insistent pas tant pour les livres des prophètes ou des autres écrivains sacrés.

DU LIVRE DE JOSUE.

I. *De l'auteur de ce livre; exposé des opinions diverses à ce sujet.* Josué est l'image de notre Seigneur, non seulement parce qu'il porte le même nom, mais parce que son histoire a avec celle de Jésus plusieurs points de ressemblance: le Christ a accompli ce qui manquait à la loi, Josué a fait ce que n'avait pu faire Moïse, il a mis les Israélites en possession de la terre promise. C'est donc moins le livre de Josué qui nous intéresse et qui va nous occuper que sa personne. Toutefois j'en dirai un mot. Il y a doute et sur son auteur et sur l'époque où il a été écrit; les uns l'attribuent au pontife Eléazar, les autres à Samuel, quelques-uns à Isaïe, et un plus grand nombre à Esdras. L'auteur de la *Synopse,* qu'on croit être S. Athanase, le refuse à Josué, mais n'en nomme pas l'auteur. Théodoret pense (quæst. XIV in Jos.) qu'il a été composé avec le livre des Justes dont il est question au dixième livre de Josué (vers. 13). Abrabaniel le croit écrit par Samuel, sans égard pour l'opinion contraire des autres thalmudistes, ses confrères, dont je parlerai tout-à-l'heure. André Maës croit que c'est Esdras qui l'a écrit, soit seul, soit avec l'assistance des autres docteurs de la loi, et guidé par l'Esprit saint, comme il aura écrit les autres livres de l'ancien Testament, à l'aide de mémoires conservés religieusement

dans le temple. Grotius place ce livre après Salomon (Præf. comm. in Jos.), parce qu'on y voit quelquefois ces mots : *Jusqu'à ce jour* (Josué IV, 9); or au dix-neuvième chapitre il est parlé de la terre de Cabul (vers. 27), qui ne reçut ce nom que du temps de Salomon (III Rois XIX, 13). Au même chapitre dix-neuf (vers. 47) on rapporte l'histoire des enfants de Dan qui n'arriva que sous les juges (XVIII, 29). Hobbes a adopté la même opinion pour les mêmes raisons (in Leviat. c. 33), parce qu'il y est fait mention du livre des Justes; l'auteur du Système des Préadamites croit que ce n'est qu'une copie et non un livre original (cap. 1); cette raison et quelques autres ont porté l'auteur du traité Théologico-politique à placer le livre de Josué à une époque postérieure (cap. 8); ainsi à la fin du sixième chapitre il est dit que la réputation de Josué s'étendit jusqu'aux extrémités de la terre; au huitième chapitre (v. 38) et au onzième on voit qu'il a fait tout ce que Moïse avait prescrit; à la fin du livre il est parlé de sa mort et des événements qui ont suivi sa mort. A la fin du sixième chapitre il est fait mention de la destinée des Chananéens de Gazer, qui est répétée au premier livre des Juges, et qui ne fut décidée qu'après la mort de Josué, et dans cette circonstance, comme au quinzième chapitre, où il est question des Jésubéens, on trouve la formule que j'ai déjà fait remarquer, *jusqu'à ce jour;* l'histoire de Caleb, rapportée au quinzième chapitre, n'arriva qu'après la mort de Josué, comme on le voit au premier chapitre du livre des Juges; il paraît que ce fut après la mort de Josué que les enfants de Ruben, les enfants de Gad et la demi-tribu de Manassès bâtirent auprès du Jourdain un autel d'une grandeur immense (XXII, 10), car il n'y est pas parlé de Josué, et très-certainement il dut prendre part à la démarche des dix tribus. Au dixième chapitre on lit que jamais avant Josué et depuis lui on ne vit une journée aussi longue que celle où Dieu arrêta le soleil à la volonté de Josué (Jos. XXII, 14). L'auteur conclut que le livre des Justes dont parle ce même chapitre est de Josué; mais il n'indique pas l'époque où fut écrit celui qui porte le nom de Josué.

II. *Le livre dit de Josué a été écrit par Josué; authenticité et antiquité de ce livre.* Le plus grand nombre des auteurs anciens et modernes, et particulièrement les thalmudistes, s'accordent à attribuer ce livre à Josué. Ils se fondent sur ces paroles qu'on lit au dernier chapitre (ibid. V, 15) : *Il écrivit aussi toutes ces choses dans le livre de la loi du Seigneur.* Ces paroles, pour peu qu'on y réfléchisse, prouvent que Josué comme Moïse a écrit l'histoire de sa vie, et qu'il l'a ajoutée à la suite du livre de la loi, ainsi qu'on la trouve dans toutes les traductions grecques et latines; c'est ainsi que l'a compris l'auteur de la Paraphrase chaldaïque. L'auteur de l'Ecclésiastique dit que Josué a écrit un livre qui porte son nom, il s'exprime ainsi (Eccli. XLVI, 1) : *Il a succédé à Moïse dans l'esprit de prophétie,* c'est-à-dire dans la composition des livres écrits sous l'inspiration de Dieu. Une preuve de l'ancienneté de ce livre se tire de ce passage du troisième livre des Rois (XVI, 34) : *Pendant son règne Hiel, qui était de Béthel, bâtit Jéricho, il perdit Abiram, son fils aîné, lorsqu'il en jeta les fondements, et Ségul, le dernier de ses fils, lorsqu'il en posa les portes, selon que le Seigneur l'avait prédit par Josué, fils de Nun.* Or voici cette prophétie de Josué (VI, 25, 26) : *Josué prononça cette imprécation en ces termes : Maudit soit devant le Seigneur l'homme qui relèvera et rebâtira la ville de Jéricho; que les fondements tombent sur son premier né, et les portes sur le dernier de ses enfants;* ainsi le livre de Josué est plus ancien que le livre des Rois. Il y a encore ces paroles de Caleb au quatorzième chapitre (vers. 10, 11, 12) : *J'ai maintenant quatre-vingt-cinq ans; aussi fort que j'étais au temps que je fus envoyé pour reconnaître cette terre, la même vigueur m'est restée jusqu'à ce jour, et pour combattre et pour marcher; donnez-moi donc cette montagne.* L'Ecclésiastique fait allusion à cette citation quand il dit (Eccli. XLVI, 11) : *Le Seigneur donna la force à Caleb, et sa vigueur lui fut conservée jusque dans sa vieillesse, et il monta dans un lieu élevé de la terre promise.* Le nom des mois peut encore nous donner une idée de l'antiquité de ce livre. Avant la captivité on les comptait par ordre, aussi tous les écrivains antérieurs à la captivité les placent d'après leur ordre numérique, le premier, le second, le troisième et toujours dans cet ordre. Le mois *Haviv* n'est pas un nom propre, comme l'ont cru quelques savants hébraïsants, c'est un nom explicatif qui a un sens positif, et qui veut dire épi vert : c'est pour désigner le mois où les épis commencent à paraître. Les Septante ont traduit Μῆνα τῶν νέων, et la Vulgate, *le mois des nouveaux fruits.* Quoiqu'au troisième livre des Rois les noms *Zio*, *Bul* et *Ethanim* soient employés pour désigner des temps antérieurs à la captivité, il n'en faut pas conclure que c'est une preuve que ces noms étaient les vrais noms, connus des Hébreux avant la captivité; ils pouvaient même n'être pas encore en usage quand les livres des Rois furent écrits; car chaque fois que ces noms sont rappelés, l'auteur a soin d'indiquer le rang qu'ils occupent dans l'ordre des mois (III Rois VI, 1). *Au mois de Zio, qui est le second mois de l'année..... et la onzième année au mois de Bul, qui est le huitième mois* (ibid. V, 38). *Tout le peuple s'assembla au mois d'Ethanim, c'est le septième mois* (ibid. vers. 2). Scaliger croit que ces mots sont empruntés de *Sidon et de Tyr* (de Em. Templo.). Les Israélites durant la captivité se seront accoutumés insensiblement à adopter les mots usités à Babylone, c'est pourquoi on les trouve fréquemment dans les livres écrits après la captivité, comme dans ceux d'Esdras, d'Esther, d'Aggée, de Zacharie, de Baruch, de Daniel et des Machabées; dans le livre de Josué au contraire, on ne trouve aucun nom babylonien donné aux mois; ils sont énumérés dans leur ordre naturel, ce qui prouve que ce livre est antérieur à cet

événement. Toutefois, comme on voit quelquefois dans quelques livres écrits après la captivité l'ordre naturel des mois, la preuve d'ancienneté que j'indique ici est plutôt une conjecture qu'une démonstration. Une autre raison qui pourrait prouver l'ancienneté du livre de Josué, c'est cet usage d'accabler d'imprécations tous ceux qui rebâtiraient une ville détruite par les vainqueurs. Strabon rapporte (liv. XIII) qu'Agamemnon, après la destruction de Troie, fit des imprécations, κατὰ παλαιὸν ἔθος, *selon la coutume des anciens*, contre ceux qui chercheraient à la rebâtir; Darius en fit autant après avoir renversé la ville de Sidon. Cette coutume paraît imitée de Josué, qui, après la prise de Jéricho, ainsi qu'il est écrit au livre de Josué, voua des imprécations contre quiconque oserait rebâtir cette ville. L'Eglise n'a rien décidé sur ce livre, sinon qu'il est inspiré, et qu'il est au nombre des livres de l'ancien Testament; or cela suffit pour en établir l'authenticité, quand même on ne pourrait prouver avec certitude à quel auteur il faut l'attribuer, et à quelle époque il a été écrit : car d'après la première définition placée en tête de cet ouvrage, un livre est authentique quand il a été écrit par l'auteur à qui on l'attribue, et à l'époque qu'on lui assigne.

III. *Réponse à la première objection.* Je pourrais n'avoir égard à aucune des objections qu'on fait contre le livre de Josué, je vais cependant les réfuter pour corroborer d'une manière plus forte encore l'opinion qui attribue ce livre à Josué. La première objection est tirée du dixième chapitre de Josué (vers. 13), où il est parlé du livre des Justes qui est d'un auteur postérieur à Josué ou au moins son contemporain, puisqu'il parle du combat des Gabaonites livré par Josué; d'où l'on conclut que le livre attribué à Josué est postérieur au livre des Justes, et que l'auteur a dû vivre longtemps après Josué. Cette objection a fait tant d'impression sur Maës, cet habile commentateur de ce livre, qu'il n'a pas hésité à conclure, comme avait fait Théodoret (in Jos. X, 13), que ce livre a été écrit longtemps après Josué. Je conviens que cette objection présente des difficultés. On ne voit pas assez bien s'il est parlé dans le livre des Justes de l'histoire entière de cet événement, ou si l'on n'y trouve que ces mots qui précèdent : *Le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis* (Jos. X, 13), Josué pouvait avoir dit la vérité sur un événement présenté dans le livre des Justes dans un style figuré et poétique, comme il y en a plusieurs exemples dans l'Ecriture; ou bien il aura approprié à ce miracle ce qui était annoncé d'une manière générale dans le livre des Justes. Ensuite les interprètes de l'Ecriture sont fort peu d'accord sur le livre des Justes; les Juifs surtout, qui, selon leur habitude, s'arrêtent à des puérilités. Les uns croient que le livre des Justes c'est la Genèse, d'autres que c'est l'Exode; il y en a qui prétendent que c'est le Pentateuque entier qui comprend l'histoire des Justes, comme Abraham, Isaac, Jacob et autres; car, disent-ils, on voit dans ces livres que Dieu promet de faire en faveur des Israélites toutes sortes de prodiges. Ainsi on lit dans l'Exode (XXXIV, 10.): *J'opérerai des merveilles qui n'ont point été faites jusqu'ici dans toute la terre, ni chez aucune nation.* Maës croit que ce sont des annales qui contiennent l'histoire des Israélites ; cette opinion est aussi celle de Junius, de Trémellius ; Bonfrère n'est pas éloigné de l'admettre. Grotius pense que le poëme de la victoire ἐπινίκιον a été composé après la victoire remportée sur les Gabaonites, et que Josué a invoqué son autorité pour appuyer son récit qui paraissait incroyable. Pour moi je crois que c'était un livre destiné à servir d'exhortation et d'encouragement au bien; on y voyait, ce qui se rencontre souvent dans l'Ecriture, que les hommes vertueux doivent avoir confiance en Dieu, que Dieu promet son assistance à ceux qui se confient en lui : comme il a pu donner pour exemple du secours du ciel sa puissance sur la mer, il aura pu promettre aussi un dérangement dans le cours des astres. Ensuite quand l'événement aura justifié cette promesse, Josué aura trouvé utile de le rappeler au peuple comme souvenir de la fidélité de Dieu à accomplir les promesses, afin d'augmenter sa confiance par ce moyen. Cela posé il n'est plus difficile de répondre à l'objection qu'on nous fait : le livre des Justes a pu être longtemps avant le combat des Gabaonites ; il a pu être à la disposition du peuple comme plus tard il fut conservé dans le temple, d'après le témoignage de Josèphe (Ant. liv. V, ch. 1). En suivant l'opinion de Grotius ou de Maës on n'est pas plus embarrassé; car le poëme des victoires ou les annales du peuple ont pu être écrites immédiatement après le combat des Gabaonites, ou quelques années après, et Josué a pu n'écrire son livre qu'à la fin de ses jours, comme il l'indique au dernier chapitre. Les livres écrits de son temps et connus de tous servent de témoignage à la vérité de son récit. Quant aux rabbins qui croient que le livre des Justes c'est le Pentateuque tout entier, l'objection n'a rien qui les arrête.

IV. *Réponse à la deuxième objection.* Abrabaniel, Maës, Grotius, Hobbes et l'auteur du traité Théologico-politique trouvent que ces mots fréquemment répétés, *jusqu'à ce jour*, donnent à comprendre qu'il s'est écoulé un long intervalle de temps depuis l'époque dont parle l'auteur. D'abord j'ai déjà fait remarquer que Josué a écrit son livre dans sa vieillesse; ce qu'il raconte s'était déjà passé longtemps auparavant, il aurait pu arriver quelques changements durant son long gouvernement; c'est pourquoi il ajoute que rien n'est changé *jusqu'au jour* où il écrit. L'exemple de Moïse, dans le Deutéronome (X, 5), favorise cette explication : *Et, descendu de la montagne, je revins et je plaçai les tables dans l'arche que j'avais faite, où elles sont demeurées jusqu'aujourd'hui* ; il dit ailleurs (XI, 4): *Reconnaissez..... comment les eaux de la mer Rouge les ont couverts, lorsqu'ils vous poursuivaient, le Seigneur les ayant exterminés,*

comme on le voit encore aujourd'hui. Nous voyons la même chose dans S. Matthieu, qui écrivit son Evangile peu après la mort de Jésus-Christ; il dit (XXVII, 8) : *C'est pour cela que ce champ est appelé encore aujourd'hui Haceldama, c'est-à-dire Le champ du sang,* et un peu plus loin (XXVIII, 15) : *Ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs.* La même réponse s'applique à ce passage que nous objecte l'auteur du traité Théologico-politique (Jos. X, 14, 15) : *C'est pourquoi le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne se coucha pas durant l'espace d'un jour ; il n'y eut point, ni avant ni après, un jour aussi long.* Or ce prodige n'était point arrivé de la veille, il y avait déjà longtemps qu'on l'avait vu quand l'auteur en faisait le récit.

V. *Réponse à la troisième objection.* Au dix-neuvième chapitre du livre attribué à Josué, il est parlé de la terre de Chabul (vers. 27); or ce nom ne fut donné à ce pays que du temps de Salomon par Hiram, roi de Tyr. Ici on ne fait pas attention qu'il y a deux pays de ce nom : l'un est un petit pays composé de vingt villes, et l'autre n'est qu'un bourg près de Ptolémaïde, tous les deux pourtant dans la tribu d'Aser. Josèphe en a fait la distinction (Ant., liv. VIII, c. 2); il appelle l'un, γὴν χαβαλὼν, au huitième livre des Antiquités, et l'autre, χαβαλὼ κώμην, dans le livre de sa *vie.* Dernièrement un écrivain me reprochait d'assigner vingt-trois villes à la tribu d'Aser en y comprenant Chabul, tandis que l'écrivain sacré n'en comptait que vingt-deux (Jos. XIX, 31). D'abord, ce n'est pas une ville, mais un simple bourg, κώμην, dont il est parlé dans le livre de Josué : sa petitesse a empêché qu'on le mît au rang des villes ; et dans le chapitre qu'on cite il n'est question que de villes, et non pas de bourgades ou de villages. Il est certain qu'il y avait un bourg du nom de Chabul, si on ne le met pas dans la tribu d'Aser, il faut le placer dans la tribu de Nepthali ; mais alors se présentera la même difficulté pour le nombre des villes de cette tribu. Si c'est Hiram qui a nommé ce pays Chabul, d'où vient que l'on ne trouve pas son autre nom dans le livre de Josué ? Pourquoi le nom de Chabul ne désignerait-il qu'une seule ville, tandis qu'il a dû y en avoir plusieurs autres dans le même pays ou tout auprès ? Il y a encore d'autres exemples pareils ; ainsi, au seixième chapitre de Josué (vers. 2) il est parlé de Luza, comme d'un pays différent de Béthel ; on en voudrait conclure que ce Luza n'est pas l'ancien Béthel, mais un autre bâti par un habitant de Béthel dans le pays d'Hetthim, après la mort de Josué, selon qu'il est rapporté au premier chapitre des Juges (vers. 2, 6) : ainsi le livre de Josué qui parle de Luza a dû être écrit postérieurement à Josué. Mais au livre de Josué ce n'est pas la ville de Luza dans la terre d'Hetthim dont il est question ; car Hetthim était près d'Ebrom et de Bersabée, vers les confins de la tribu de Juda. Josué ne pouvait pas avoir en vue des pays si éloignés, lorsqu'il faisait le partage des terres pour la tribu de Benjamin ; il parlait de l'ancienne ville de Luza ; si elle est devenue la même que Béthel, c'est que près de cette ville de Luza s'est élevée la ville de Béthel, et que le temps a fini par lui donner toute l'importance de Luza et l'a fait disparaître. On pourrait citer des milliers de villes, qui, commencées près d'anciennes villes, les ont absorbées, et leur ont enlevé jusqu'à leurs noms. Il y a encore quelques autres noms de pays qu'on trouve dans le livre de Josué, et qui paraissent cependant avoir reçu leurs noms après sa mort, comme Tyr, Galilée, Jocthel ; mais je ne m'arrêterai pas à ces minuties. On ne sait pas quand les noms de Tyr et de Galilée ont été insérés dans ce livre, et quant au nom de Jocthel, Maës pense que cette ville n'est pas la même que celle dont il est parlé au quatrième livre des Rois.

VI. *Réponse à la quatrième objection.* L'expédition des enfants de Dan contre Lézem est rapportée au dix-neuvième chapitre de Josué (vers. 17), et cependant elle n'eut lieu qu'après sa mort : on le voit au dix-huitième chapitre des Juges (vers. 29). Il en faut conclure tout simplement que ce passage est une de ces additions insérées par Esdras pour jeter une plus grande clarté sur les faits. Josué a assigné aux enfants de Dan leur part dans la terre promise, ils s'en sont procuré une autre par les armes, et Esdras aura voulu compléter ce qui les concernait. Otez cette addition, le fond du texte sera le même, l'essentiel restera. On peut en dire autant du passage qui se trouve au chapitre onze (vers. 21) : *Josué vint, et mit à mort les Enacim des montagnes d'Hébron, et de Dabir, et d'Anab, et de toutes les montagnes de Juda et d'Israël ;* ces derniers mots qui indiquent le schisme des dix tribus auront été ajoutés plus tard pour faciliter l'intelligence des faits ; si on les retranche, le reste n'en sera pas moins vrai. Il y en a qui veulent que ces montagnes de Juda soient celles qui se trouvent dans la tribu de Juda, et les montagnes d'Israël celles que Jacob avait autrefois cultivées. Au chapitre vingt et un, on a ajouté deux versets qui n'existent pas dans les anciens exemplaires hébreux, au témoignage de David Kimchi. Il paraît qu'on a inséré également dans le livre de Josué, au chapitre quinze, les versets quatorze et suivants ; car tout ce qu'on y dit de Caleb, des trois fils d'Enac qu'il fit mourir, de la prise de Dabir par Othoniel, du mariage d'Othoniel avec Axa, fille de Caleb, de la dot d'Axa qui consistait en la ville de Dabir et des terres bien arrosées, n'eut lieu qu'après la mort de Josué, comme on le voit au premier chapitre des Juges. Théodoret a reconnu toutes ces répétitions (interr. 1 in Jud.), et pour concilier le livre de Josué avec celui des Juges, il a imaginé de dire que dans l'un on voit l'accomplissement d'un fait qui est prophétisé dans l'autre. Il a cru aussi qu'Adonisédec, roi de Jérusalem, dont la défaite, la fuite et le supplice sont racontés au dixième chapitre de Josué, était le même qu'Adonibézec, roi de Bésec, dont il est parlé au premier chapitre des Juges, et qui fut défait aussi, qui prit la fuite et périt d'une manière misérable. Théodoret trouve dans Jo-

sué la prophétie de ce qui est annoncé comme accompli au livre des Juges, mais il se trompe; dans l'un il est parlé d'Adonisédec, et dans l'autre d'Adonibésec; le premier était roi de Jérusalem, le second, roi de Bésec, dont Eusèbe et S. Jérôme nous ont laissé la description; Adonisédec fut défait près de Gabaon, et Adonibésec à Bésec. Adonisédec fut suspendu à un pieu, frappé du tranchant du glaive, et enterré à Macéda; et Adonibésec eut les extrémités des pieds et des mains coupées, et fut amené à Jérusalem où il mourut. Au reste Théodoret est peu d'accord avec lui-même en cet endroit; car après avoir dit que le livre des Juges raconte comme accompli un fait qui ne se trouve dans le livre de Josué que comme devant arriver, il appelle le premier livre des Juges ἀνακεφαλαίωσιν, *une répétition abrégée* des faits arrivés sous Josué. Revenons aux passages relatifs à Caleb, à Othoniel et à Axa. Grotius croit que ce qui est écrit au livre des Juges n'est qu'une *répétition*, ἐπάνοδον, de ce qui eut lieu du vivant de Josué; mais la suite du chapitre prouve le contraire. On lit au premier verset (Jug. I, 1, 2) : *Après la mort de Josué les fils d'Israël consultèrent le Seigneur, disant : Qui montera devant nous contre les Chananéens, et sera notre chef dans cette guerre?* Et plus bas (ibid., 4) : *Juda monta, et le Seigneur livra les Chananéens et les Phéréséens entre ses mains... Et ensuite descendant, ils combattirent contre le Chananéen qui habitait dans les montagnes, et vers le Midi, et dans la plaine : et Juda, marchant contre le Chananéen qui habitait dans Hébron, frappa Sésaï, et Ahiman, et Tholmaï; et étant parti de là, il marcha contre les habitants de Dabir, qui s'appelait autrefois Cariath-Sépher, et Caleb dit : Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra et ravagera Cariath-Sépher.* Dans le texte tout se tient et s'enchaîne, il y a une suite parfaite depuis le premier verset qui commence ainsi : *Après la mort de Josué;* ainsi tout ce qui est annoncé après, a dû arriver après sa mort. Quant à ce qu'on lit au quinzième chapitre de Josué sur Caleb, Othoniel et Axa, il faut que ce récit ait été ajouté; en faisant la description *géographique*, γεωγραφικῶς, de la portion de terre affectée à Caleb, Esdras pour une plus grande clarté aura ajouté ce qui est arrivé plus tard et est rapporté au premier livre des Juges. Cependant on retrancherait ce récit du livre de Josué, le texte ne perdrait rien de son intégrité. Josué en assignant à chaque tribu son lot dans la terre de Chanaan, ne les avait pas mises en possession de leur héritage; chacune avait à faire la conquête de sa part : la chose était facile tant que le Seigneur favorisait les armes des Hébreux; mais Dieu ne leur accordait pas toujours la victoire, il voulait tenir leurs esprits en haleine, et les conserver dans sa dépendance; *il laissa vivre quelques peuples, pour instruire par eux les Israélites* (Jug. III, 1). Telle est l'opinion de plusieurs docteurs chez les Hébreux. L'auteur du livre des Juges aura accumulé dans le premier chapitre le récit abrégé de tous les combats partiels que les Israélites auront eu à livrer, pourtant il en parle encore quelquefois dans d'autres chapitres. Il paraît aussi par ce qu'on voit à la fin du sixième chapitre des Septante, et qui ne se trouve pas dans l'exemplaire hébreu, qu'on avait ajouté à ce livre certains passages étrangers au texte primitif.

VII. *Réponse à la cinquième objection.* Josué, au sixième chapitre de son livre, fait son éloge (Jos. VI, 27), il vante ailleurs sa scrupuleuse exactitude à observer la loi de Moïse (VIII,35); or ces éloges paraissent à l'auteur du traité Theologico-politique un motif suffisant pour ne pas attribuer ce livre à Josué. Ce serait, dit-il, pécher contre les règles de la modestie. Déjà j'ai eu occasion de réfuter une objection de ce genre faite contre les livres de Moïse. Il faudrait aussi contester à S. Paul ses Epîtres, parce qu'il y parle quelquefois de sa piété, du bien qu'il opère, et qu'il vante ses belles qualités; il faudrait contester à César ses Commentaires, parce qu'ils font l'éloge des vertus et des exploits de César.

VIII. *Réponse à la sixième objection.* L'auteur du traité Théologico-Politique ne veut pas que Josué ait écrit le livre qui porte son nom, parce qu'il y est parlé de sa mort, et d'événements arrivés après lui (Syst. Præad. lib. IV); il raisonne en cela d'après Grotius et l'auteur du Système Préadamite. La réponse est facile : ce sont des additions faites par Samuël ou par Esdras, comme on l'a vu pour la fin du Pentateuque.

IX. *Réponse à la septième objection.* Au dernier verset du seizième chapitre de Josué on lit que les fils d'Ephraïm n'exterminèrent pas les Chananéens de Gazer, mais qu'ils les rendirent leurs tributaires; comme le même récit se trouve au premier chapitre des Juges (vers. 29), l'auteur du traité Théologico-Politique conclut que le livre de Josué a été écrit après sa mort. Cette objection est faible et peu sérieuse. Un événement, quand il est arrivé, se trouve nécessairement lié au temps où il a eu lieu; mais avant qu'il ait lieu, on ne peut lui assigner aucune époque : ainsi en écrivant la vie de Tibère, on pourra dire que les Romains n'avaient pas encore soumis les peuples de la Germanie, et ce récit sera vrai encore à l'époque de Vespasien; mais si on dit que César a soumis les Gaules, il faudra nécessairement rattacher cet événement aux dix ans que César a employés à en faire la conquête; il faudra le comprendre dans cet espace, pas avant ni après. Josué a donc pu dire que les fils d'Ephraïm n'avaient pas exterminé les Chananéens de Gazer; on a pu le dire aussi le siècle suivant, puisque ces Chananéens subsistaient encore.

X. *Réponse à la huitième objection.* Cette objection est négative, dès lors elle est de peu d'importance; elle consiste à dire que dans le soulèvement des dix tribus contre les enfants de Ruben, de Gad, et de la demi-tribu de Manassès, rapporté au vingt-deuxième chapitre de Josué, et qui eut lieu à cause d'un autel d'une grandeur immense bâti auprès du Jourdain, il n'est point fait mention de l'intervention de Josué; l'auteur du traité Théologico-

politique en conclut que Josué était déjà mort. Mais il aurait pu être malade, il aurait pu être occupé ailleurs. Au reste, nous avons une meilleure réponse : car, dans le même chapitre, il est écrit qu'après la conquête de la terre promise, Josué renvoya dans le pays qui lui était échu les enfants de Ruben, de Gad, et la demi-tribu de Manassès ; lorsqu'ils furent venus sur les hauteurs du Jourdain, ils bâtirent auprès du Jourdain un autel d'une grandeur immense, qui souleva contre eux le reste des Israélites. Ainsi on voit l'enchaînement des faits. Josué renvoie les enfants de Ruben avec leurs compagnons, ils s'avancent vers le pays qui leur est assigné, ils arrivent auprès du Jourdain, et y bâtissent un autel, les enfants d'Israël se soulèvent et envoient vers eux, et sont apaisés par leur réponse. Il est évident que tout cela s'est passé en peu de jours, et du vivant de Josué.

XI. *Réponse à la neuvième objection.* On lit au dernier chapitre du livre de Josué (vers. 25) : *Josué fit donc alliance en ce jour-là avec le peuple, et lui proposa les préceptes et les jugements du Seigneur en Sichem; il écrivit aussi toutes ces paroles dans le livre de la loi du Seigneur.* Ces paroles avaient fait croire jusqu'ici que Josué était l'auteur du livre qui porte son nom. Mais comme les intelligences sont différentes, l'auteur du traité Théologico-politique en tire une conclusion toute contraire. Cette alliance, dit-il, que fit Josué avec le peuple et le Seigneur, est contenue dans le livre de la loi, où se trouvait déjà une alliance du peuple avec Dieu ; comme ce livre n'existe plus, il en conclut qu'il aura péri. Mais il est faux que ce livre n'existe plus. Ne voit-on pas au vingt-neuvième chapitre du Deutéronome et ailleurs la description de cette première alliance de Dieu avec le peuple ? L'alliance de Josué n'est-elle pas insérée au vingt-quatrième chapitre du livre qui porte son nom ? Le voilà ce livre de la loi du Seigneur qui contient les deux alliances, c'est le Pentateuque augmenté de ce que Josué y a ajouté, et qui porte le nom de livre de Josué.

XII. *Réponse à la dixième objection.* Cette objection paraît sérieuse : elle dit que les Samaritains ne reconnaissent pas le livre de Josué ; qu'ils n'admettent que le Pentateuque, ce qui prouve que le livre de Josué a été écrit après la séparation des dix tribus sous Jéroboam. Cette difficulté attaque également tous les livres qui sont antérieurs à cette séparation, et que rejettent les Samaritains. Voici deux réponses qui serviront à établir leur authenticité ; la première, c'est que ces livres, quoique lus avec fruit et piété, n'avaient cependant pas une autorité publiquement reconnue comme le Pentateuque ; la seconde, c'est qu'il y avait une grande différence entre la religion des Samaritains, que Salmanasar implanta dans Samarie, et celle des Israélites, qui dûrent se fixer en Assyrie : ces derniers, il est vrai, abandonnèrent la religion de leurs pères, et adoptèrent la religion des peuples avec qui ils vivaient ; mais la religion des premiers était beaucoup plus corrompue, ils avaient associé aux cérémonies des Israélites le culte de tous les autres peuples. Il en est parlé en ces termes au quatrième livre des Rois (XXII, 33, 34) : *Quoiqu'ils adorassent le Seigneur, ils servaient en même temps leurs dieux, selon la coutume des nations au milieu desquelles ils avaient été transférés en Samarie : ils suivent encore aujourd'hui leurs anciennes coutumes ; ils ne craignent point le Seigneur, ne gardent point ses cérémonies, ni ses lois, ni ses ordonnances, ni les préceptes qu'il donna aux enfants de Jacob, qu'il nomma Israël.* Or un peuple capable de transgresser à ce point la loi du Seigneur pouvait bien ne pas faire cas de quelques livres sacrés et reconnus pour tels : il se sera contenté du Pentateuque à cause de la haute renommée de son auteur, de l'importance des faits qu'il rapporte, et de l'autorité dont jouissait ce livre non seulement chez les Israélites, mais auprès de plusieurs autres peuples.

XIII. *Hercule c'est Josué.* Voilà ce que j'avais à dire sur le livre de Josué, je vais maintenant parler de la personne même de Josué. Il fut le ministre de Moïse, il fut associé à tous ses travaux, et y prit une grande part ; et comme dans les siècles qui ont suivi Moïse, sa personne et son histoire ont été entièrement défigurées par les nations étrangères, à mesure que les récits qu'on en faisait s'éloignaient de la Phénicie et du pays de Chanaan. Josué aussi a eu sa part dans toutes ces folles rêveries de la mythologie. Ce sera établir l'antiquité de Josué que d'établir l'antiquité des personnages à qui on a prêté quelques traits de sa vie. Les savants conviennent que c'est l'Hercule de la fable ; c'est ce qu'a prouvé fort bien Gérard Jean Vossius dans son ouvrage sur l'idolâtrie (liv. I, ch. 16). Voici ses raisons en abrégé : Hercule a fait la guerre aux Indes ; c'est Josué faisant la guerre en Syrie et dans l'Arabie, car les Grecs donnaient le nom des Indes à tous les pays situés au-delà de la Méditerranée. Hercule a assisté les dieux dans leurs combats contre Typhée et les autres géants, c'est Josué faisant la guerre avec le secours de Dieu contre les peuples de Chanaan, hommes d'une taille gigantesque ; il y avait parmi eux Og, roi de Basan, dont le lit de fer avait neuf coudées de long sur quatre de large ; sans doute c'est le Typhée de la fable, comme le fait croire la signification du mot. Typhée vient de Τύφω et Og de *aaug*, et ces deux mots signifient *brûler*. Il est vrai qu'ailleurs on a vu que Typhée c'était Moïse ; mais on doit se rappeler que la même personne a servi de type à plusieurs personnages, comme aussi plusieurs personnages ont été représentés par la même personne. Lorsqu'Hercule combattit les géants près des bords du Rhône, Jupiter vint à son secours en faisant tomber sur eux une pluie de pierres ; c'est le Seigneur assistant Josué dans la guerre contre les cinq rois, et *faisant tomber sur eux de grandes pierres de grêle* (Josué X, 11). Typhée fut vaincu et tué dans les plaines de Syrie ; ce fut aussi dans les plaines de Syrie qu'eurent lieu les victoires sur Og, roi de Basan, sur les Philistins, les Chananéens et les autres géants. L'époque d'Hercule, non de Thèbes, mais d'Egypte, s'accorde avec l'époque de Josué,

comme le prouve la chronique d'Eusèbe. Vossius a traité ce sujet avec beaucoup d'érudition, je vais encore ajouter quelques choses à ses recherches, qui serviront à établir que probablement il n'a jamais existé de personnage du nom d'Hercule. On dit qu'Hercule est né en Egypte, que le Nil fut son père, qu'il fut contemporain de Moïse; Josué aussi est né en Egypte, et fut contemporain de Moïse. On a dit aussi qu'Hercule était de Tyr, c'est que les Grecs confondaient les Phéniciens avec les Juifs, et les anciens géographes plaçaient la Judée dans la Phénicie (Strab. liv. XVI). Le Moschus de Sidon, dont Strabon invoque le témoignage, n'est autre que Moïse, comme je l'ai déjà montré. Théophraste dans son livre des lois attribue aux Tyriens ce que Josèphe prouve ne pouvoir convenir qu'aux Juifs (liv. I cont. Ap.). Hérodote ne distingue pas des Juifs les Phéniciens et les Syriens habitant la Palestine, ainsi que le remarque Josèphe au même endroit. Aristophanes les confond aussi, quand en parlant des Phéniciens il les appelle φωλοὺς, *circoncis*, ce qui ne convient qu'aux Juifs, leurs voisins. Tout cela fait comprendre pourquoi on a pu dire qu'Hercule, c'est-à-dire Josué, était de Tyr. On l'a dit aussi de Crète, et on l'a appelé Idéen, c'est que les peuples de la Palestine étaient appelés *Kérétim*, comme je l'ai dit ailleurs, et qu'on confondait les Idéens avec les Juifs; *Idœi*, *Judœi*. On dit que la nuit où il fut conçu dura l'espace de trois nuits, c'est un souvenir du miracle opéré par Josué quand il prolongea le jour pour terminer le combat contre les Gabaonites. Cet événement a donné occasion à la fable d'imaginer qu'Hercule fut brûlé par les rayons du soleil, et que pour se venger il lança ses flèches contre lui; il a fait dire aussi qu'Hercule était un habile astronome, et on l'a surnommé l'Astrologue, comme nous l'apprend Festus. Les Grecs ont cru qu'il était le soleil lui-même, ainsi que le rapportent Eusèbe (Pr. év. liv. III) et Macrobe (Sat. I, c. 20). On a dit qu'il avait aidé et remplacé Atlas, qui portait le ciel sur ses épaules; sans doute c'est pour rappeler que Josué a été associé par Moïse à ses fonctions et à sa dignité, lorsqu'il mit la main sur lui, et lui donna en présence du peuple une partie de sa gloire (Nomb. XXVII, 18), et il lui succéda en effet après sa mort; ou bien c'est pour rappeler que quand Moïse alla sur la montagne de Sinaï, Josué fut le seul qui l'accompagna. Hercule était contemporain de Mercure, d'Osiris, d'Esculape et d'Evandre; or j'ai prouvé que tous ces personnages n'étaient autres que Moïse; il ne fut pas seulement le contemporain de Mercure, il fut aussi son compagnon. Aristophane (Or. in Herc.) et Léonidas assurent qu'ils avaient les mêmes statues; on voit des inscriptions communes à tous les deux (Grut. pag. 1), et quelquefois on plaçait leurs statues dans les carrefours. On comprend pourquoi Diodore a écrit (liv. I et III) qu'Osiris l'avait mis à la tête de ses troupes. Diodore ajoute que dans cette armée se trouvait Anubis; c'est Caleb, un des hommes envoyés par Moïse pour examiner la terre promise, c'était le compagnon de Josué: son nom *Keleb* signifie *chien*; c'est pourquoi la fable représentait Anubis avec une tête de chien. C'est là aussi l'origine de la fable du chien d'Hercule qui fit la découverte de la pourpre. Apollodore prétend (liv. II,) que Mercure, Apollon et Vulcain fournirent des armes à Hercule; ces trois personnages figurent Moïse, qui envoya Josué combattre les ennemis des Hébreux. Hercule délivra Hésione d'un monstre marin prêt à la dévorer; Persée en fit autant pour Andromède: or Persée c'est Moïse; et Diodore nous apprend qu'Hercule était un magicien, un prestidigitateur (liv. III et V) Toutes ces fables font allusion à Josué, remportant des victoires à force de prodiges. Hercule est appelé Μουσηγέτης, *chef des Muses*, comme Apollon, cet autre représentant de Moïse; or Josué a avec Moïse plusieurs points de ressemblance. Suidas nous apprend qu'Hercule fut un philosophe célèbre (in Ἡρακλῆς); cette distinction appartient aussi à Moïse. Cléodème rapporte qu'Hercule alla attaquer le géant Anté avec les fils d'Abraham; Josué a marché contre les géants d'Enacim avec les Israélites, descendants d'Abraham. Après la défaite d'Anté, Hercule fut couronné par Mercure, qui n'est autre que Moïse. Moïse a comblé d'éloges Josué pour ses exploits et ses hauts faits. Pausanias nous apprend qu'Hercule l'Idien avait été surnommé παραστάτης, *gardien*, *associé*, *compagnon*, nom qu'on lui donne sur d'anciennes inscriptions en marbre; Josué a été tout cela pour Moïse. On dit qu'Hercule a fait la guerre contre les Indiens et les Ethiopiens; c'est que Moïse a fait la guerre en Ethiopie, et que la fable a supposé que Bacchus, qui représente Moïse, a porté la guerre aux Indes. Hérodote, cité par Clément d'Alexandrie (Strom. 1), assure qu'Hercule était un devin, et qu'il était très-habile dans les sciences naturelles; c'est que l'on a donné à Josué plusieurs des priviléges et des talents de Moïse, à cause des rapports qui les unissaient ensemble. Probablement ces célèbres colonnes d'Hercule, si jamais elles ont existé, étaient un souvenir de ces colonnes de feu qui précédaient la marche de l'armée des Hébreux. Diodore dit (liv. I) que l'Hercule d'Egypte n'avait érigé qu'une seule colonne en Afrique. Au témoignage de Philostrate (Vit. Apoll. lib. V, ch. I), on voyait dans le temple d'Hercule à Cadix, des colonnes d'or et d'argent; mais il n'en indique pas le nombre, pas plus que Strabon (liv. III), qui, d'après l'autorité de Posidonius, croit qu'il n'y avait pas de colonnes au détroit même. Hérodote parle (liv. II, ch. 44) de deux colonnes qui se trouvaient dans le temple d'Hercule à Tyr, l'une en or et l'autre en émeraude. Phylon de Byblos rapporte, d'après Sanchoniathon, qu'Usous, frère d'Hypsurane, avait érigé à Tyr deux colonnes, l'une au feu, l'autre au vent; qu'il leur avait rendu les honneurs divins, et leur avait immolé des victimes d'animaux; c'est bien là une allusion à la colonne de nuée et à la colonne de feu dont Dieu favorisa la marche des Israélites durant leur

fuite et dans le désert et aux nombreuses victimes d'animaux offerts au Seigneur, par ordre de Moïse, pendant le voyage. Après la mort de ces deux frères, on continua d'honorer ces colonnes, et on eut en vénération des haguettes ou branches d'arbres ; ces haguettes rappellent les verges de Moïse et d'Aaron, et le nom *Usous* n'est autre que le mot égyptien ῥσης, qui, d'après Josèphe (Ant. liv. II, ch. 5), signifie *sauvé des eaux*, et qui s'applique à Moïse. Artapan favorise cette interprétation, car il dit (Pr. év., liv. IX, ch. 27) que dans tous les temples d'Egypte on consacrait des baguettes en l'honneur de la verge miraculeuse de Moïse; on y voyait des troncs écorcés qui servaient d'idoles. Le mot στήλη, dont se sert Philon de Byblos, ne signifie pas seulement colonne, il veut dire aussi statue, comme le mot hébreu *mizbeahh;* il peut avoir ici cette signification. Au reste il est assez connu qu'à Tyr, comme à Cadix, colonie de Tyr, l'on rendait les honneurs divins à des colonnes. L'ouvrier en bronze Hiram, que Salomon fit venir de Tyr pour travailler au temple, coula des colonnes de bronze qui avaient la même hauteur que le temple, dit Eupolème (Pr. év., liv. IX, ch 27), et il les plaça dans le vestibule du temple, probablement pour se conformer à l'usage de son pays. Il paraît que les Egyptiens aussi honoraient des colonnes, témoins ces deux obélisques que Phéron, roi d'Egypte, plaça dans le temple du Soleil. Je reviens à Hercule. Ménandre, qui a traduit l'histoire des Tyriens du phénicien en grec, dont Josèphe nous a conservé un fragment dans ses Antiquités, nous apprend que le roi Irom avait consacré une colonne d'or dans le temple de Jupiter à Tyr, probablement en l'honneur d'Hercule, car Ménandre ajoute que ce roi avait une grande dévotion à ce Dieu; c'est le premier qui lui ait érigé une statue, car dans son temple de Cadix on n'en voyait pas, au rapport de Silius (liv. III) et de Philostrate (Vit. Apoll. lib. V, ch. 1). Eupolème croit que cette colonne d'or, élevée dans le temple de Jupiter à Tyr, était une offrande du roi Salomon (ibid.). Si le fait est vrai, dès-lors Salomon était tombé en idolâtrie, puisqu'il favorisait le culte des idoles. Il est plus probable, comme le raconte Théophile (apud Eusèb.), que le roi Salomon avait fait présent au roi de Tyr de l'or qui restait après la construction du temple, que ce roi en aura fait une statue, et l'aura renfermée dans une colonne d'or comme dans une chasse. Ce mode d'honorer des colonnes fut imité par d'autres peuples; dans le temple de Jupiter Triphylius on voyait une colonne d'or élevée par Jupiter lui-même, comme l'indiquait le titre; et c'est à l'aide des inscriptions gravées dessus, qu'au rapport de Diodore (Pr. év. liv. II, ch. 2) et de Lactance (liv. I, ch. 2), Euhémère a écrit l'histoire de Jupiter et des autres dieux. Il y avait dans le temple de Junon Lacinia, une colonne d'or (Cicero de Div. liv. I) que les Tyriens y avaient placée selon l'opinion commune ; le temple avait été bâti par Hercule. Hercule était en si grand honneur à Tyr que les habitants lui ont attribué la gloire de leurs exploits et de leurs inventions : c'est lui, disent-ils, qui est l'inventeur de la pourpre. Cicéron rapporte qu'Annibal avait fait percer cette colonne d'or, et voyant qu'elle était d'or massif, il voulut l'enlever; mais d'après l'avis de Junon, il fit faire un veau avec l'or qu'il en avait détourné et le plaça en haut de la colonne. Voilà une réminiscence frappante de l'histoire de Moïse; deux emblêmes qui lui sont propres : une colonne et un veau; ce veau rappelait le bœuf Apis, qui n'était autre que Moïse, comme je l'ai fait voir. Cette vénération des Egyptiens pour la race bovine, qui existait chez eux avant Moïse, a été le motif qui a porté Aaron et Jéroboam à choisir des veaux d'or pour les idoles des Hébreux, ils auront pensé que le peuple n'avait pu entièrement oublier les habitudes et les coutumes des Egyptiens; les peuples voisins auront imité cet exemple des Egyptiens, et des Tyriens il aura passé aux Carthaginois, et Annibal s'y sera conformé. Outre les fameuses colonnes d'Hercule à Cadix, on citait encore d'autres colonnes érigées dans les Indes par Bacchus, c'est-à-dire Moïse (Anthol. lib. IV). Servius nous apprend qu'Hercule érigea une colonne dans le Pont, ainsi qu'en Espagne. Witikind dit (de Germ.) que les Germains, à l'exemple d'Hercule, érigeaient des colonnes. Tacite atteste que de son temps on voyait des colonnes en l'honneur d'Hercule chez les Frisons (de Germ.). J'ai déjà fait remarquer, d'après Clément d'Alexandrie (Strom. 1), qu'on avait représenté Bacchus et Apollon qui sont les mêmes que Moïse, par le symbole d'une colonne, en mémoire de la colonne qui dirigeait la marche des Israélites. Josèphe reproche à Apion, qui connaissait fort peu les livres et l'histoire de Moïse, d'avoir écrit que ce législateur avait érigé des colonnes à Héliopolis, pour y observer le cours du soleil. La colonne dans laquelle se cachait le Seigneur, quand il dirigeait la marche des Israélites, en a fait imaginer un grand nombre d'autres. Quelques auteurs ont cru qu'il y avait deux colonnes qui dirigeaient la marche des Israélites, parce que cette colonne avait une couleur de nuée dans le jour et une couleur de feu dans la nuit, ainsi que le dit Moïse : *Le Seigneur allait devant eux le jour en colonne de nuée, et la nuit en colonne de feu.* Les Grecs avaient surnommé Hercule Ἀλεξίκακον, *averruncum, qui détourne des maux;* c'est une allusion au nom de Josué, *Josceaa*, qui signifie conservateur, salutaire. On voyait sur des médailles de Thasos, colonie de Phénicie, Hercule appelé Σωτῆρα, *Sauveur*, et ils honoraient le même Hercule qu'à Tyr (Paus. El. I). Hérodote nous apprend qu'à Tyr il y avait un temple d'Hercule Thasius (liv. II, c. 44). Sur les inscriptions Hercule est souvent nommé avec ce titre : AU DIEU HERCULE, LE COMPAGNON, LE CONSERVATEUR; d'autres l'honorent sous cette invocation : A HERCULE, LE COMPAGNON, LE GARDIEN ; il y avait aussi des statues dédiées : A HERCULE LE GRAND, LE GARDIEN. Les peuples qui habitaient le mont Oëta l'avaient surnommé Κερκωπιωνα, par recon-

naissance de ce qu'il les avait délivrés d'une nuée de sauterelles qui les tourmentaient. (Strab. liv, II). Les peuples d'Erythrée l'appelaient ἰποκτόνον, parce qu'il avait détruit des insectes qui rongeaient leurs vignes. Clément d'Alexandrie nous apprend que chez les Romains il avait le surnom de Ἀπόμυιον, parce qu'il avait fait disparaître une quantité de mouches. Pausanias nous le représente offrant un sacrifice à Jupiter Ἀπομυίῳ, pour obtenir d'être délivré des mouches qui importunaient les habitants des environs de l'Olympe (Eliac. I). Solinus dit qu'à l'emplacement où fut bâtie Rome, il invoqua le dieu des mouches, *deum Myagrum*, lorsqu'il eut distribué la chair de la victime qu'il venait de lui offrir (cap. 2.) L'origine de toutes ces fables vient de ce qu'on avait attribué à Josué la plaie des cousins, des mouches et des sauterelles, dont Moïse frappa l'Egypte. Hercule au berceau étouffa des serpents; c'est Josué chassant de la terre de Chanaan les Hévéens qui sous la conduite de Cadmus s'enfuirent en Grèce; *cheveo* en Syriaque signifie *heveen* et *serpent*. Voici à ce sujet les paroles de Clément d'Alexandrie (Protrep.) : *Dans les fêtes de Bacchus on partage la chair des chevreaux, la tête ornée d'une couronne de serpents, et en poursuivant d'imprécations Eve dont la faute eut des conséquences si déplorables; un serpent est l'emblème de ces orgies; le nom d'Eve en Hébreu signifie une femme serpent.* C'est l'équivoque de ce nom qui a donné lieu à la fable de l'Hydre de Lerne, et au serpent qu'il tua près du fleuve Sangaris, exploit qui le fit placer au rang des constellations, sous le nom du Serpentaire; il tua aussi le dragon qui défendait l'approche du jardin des Hespérides, et reçut à cette occasion le surnom d'Ingénicule ou constellation semblable à un homme à genoux (Hygin. lib. II et III). Eurysthée avait tout pouvoir sur Hercule; il l'envoyait à la guerre quand il voulait; quelques auteurs croient qu'Hercule s'était ainsi soumis à Eurysthée parce qu'il en était épris; c'était aussi par l'ordre de Moïse que Josué attaquait les ennemis des Hébreux, et entreprenait les missions qu'on lui confiait. Hercule délivra Prométhée exposé sur le rocher du Caucase, les mains liées derrière le dos; c'est probablement une allusion de Moïse priant sur la montagne, les mains étendues vers le ciel, tandis que Josué combattait les Amalécites. Hercule triompha d'Achéloüs qui se présentait à lui sous la forme d'un taureau, et lui arracha une corne qu'il lui rendit après sa victoire. Quelques mythologues expliquent cette fable autrement : ils disent que voyant son chemin barré par un des bras du fleuve, Hercule en détourna le courant au moyen d'une saignée qu'il pratiqua, et qu'après avoir traversé ce bras à sec, il fit reprendre au fleuve son cours naturel. Pausanias dit (Arcad.) qu'Hercule creusa sur le territoire des Phénéates un lit au fleuve Olbius que les Arcadiens nomment Aroanius; il assainit aussi les vallées de Tempé et de Stymphale en donnant issue, à travers les montagnes, aux eaux qui y séjournaient : ces fables rappellent le passage du Jourdain par les Israélites, sous les ordres de Josué, à pied sec, et le rétablissement du courant de ce fleuve. Ne peut-on pas voir dans la fable des pommes d'or des Hespérides enlevées par Hercule, ainsi que les troupeaux de Geryon, Josué enlevant les troupeaux des Chananéens et leurs brebis Μῆλα, mot qui signifie aussi pommes, fruits, *mala*, comme Moïse avait fait chez les Madianites. Hercule a défait Busiris, Augias, Sarpédon, Albion, Bergion, Dercynus, Eryx, Antée, Eurypyle, Eurytus, Cléatus, tous fils de Neptune, et ses deux neveux, Polygone et Télégone; c'est Josué triomphant des Chananéens et des Phéniciens, peuples célèbres pour leurs navigations et leurs relations commerciales. Hercule tua Geryon, géant à trois corps; c'est Josué tuant des hommes d'une stature énorme, et appelés des géants plutôt pour la grandeur de leur taille, que pour le nombre de leurs exploits, comme le pense Diodore (liv. I). On a cru que ces géants avaient fait la guerre à Jupiter, à Osiris et à Hercule; c'est que les enfants d'Enac, race de géants, étaient idolâtres, qu'ils s'attaquèrent à Moïse, que les Egyptiens appelaient Osiris, et à son ministre Josué, et qu'ils furent vaincus. *Qu'étaient les géants*, dit Macrobe (Sat. I, ch. 20)? *c'étaient des hommes impies et niant l'existence des dieux; c'est pourquoi on leur a attribué la folie de vouloir les détrôner. Leurs pieds se terminaient en queue de serpents, c'est-à-dire qu'il n'y avait rien de bien ni d'élevé dans leurs pensées, et que toutes leurs actions tendaient au mal.* Ces géants furent frappés de terreur; Rahab, en parlant des habitants de Jéricho aux envoyés de Josué dit (Jos. II, 9) : *L'effroi s'est répandu sur nous, et tous les habitants de la terre sont éperdus.* Les envoyés lui répondirent (Jos. II, 14) : *Le Seigneur a mis toute cette terre en nos mains et tous ses habitants sont abattus par la terreur.* Nous lisons au chapitre cinq (vers. 1) : *Quand tous les rois des Amorrhéens qui habitaient par delà le Jourdain vers l'occident, et tous les rois des Chananéens qui possédaient les régions voisines de la grande mer, apprirent que le Seigneur avait désséché les eaux du Jourdain en présence des enfants d'Israël jusqu'à ce qu'ils eussent passé, ils perdirent courage et leur esprit fut troublé, parce qu'ils craignaient l'entrée des enfants d'Israël.* La fable dit que c'est Pan qui répandait cette terreur parmi les géants; or Pan, c'est, comme je l'ai prouvé, Moïse, l'auteur de la guerre contre tous ces peuples que le Seigneur lui avait ordonné d'exterminer. Hercule après la défaite des géants éleva douze autels aux dieux : Josué, après la défaite d'Og et de Séhon, et après le passage du Jourdain, choisit douze hommes, un dans chaque tribu, et leur ordonna de placer douze pierres dans le camp, et douze autres pierres dans le lit du Jourdain, comme un monument éternel pour les enfants d'Israël. Alexandre suivit l'exemple de Josué après ses conquêtes dans les Indes; il y éleva douze autels comme monuments de ses victoires

Cicéron nous apprend (Nat. des dieux liv. III) que l'Hercule indien fut surnommé Bélus ou *Bangat*, ce qui signifie *maître;* c'est Josué devenu maître du pays de Chanaan. Après sa victoire sur les géants, Hercule consacra sa massue à Mercure; c'est sous les auspices de Moïse que Josué défit les rois Og et Séhon. Il poussa des racines et des branches à cette massue faite d'une branche d'olivier sauvage, placée près de la statue de Mercure Polygius à Trézène, et elle devint elle-même un autre olivier; c'est Pausanias qui cite ce fait dans son histoire de Corinthe : c'est une allusion à la verge d'Aaron que Moïse plaça dans le Tabernacle, qui reverdit et donna des amandes, et les Grecs, peu familiers avec l'histoire des Hébreux, auront attribué à Josué ce qui est relatif à Aaron. Hercule découvrit, dit-on, une source d'eau; la fable prétend que, pour apaiser sa soif, la terre s'ouvrit et qu'il en sortit une source d'eau; c'est un souvenir du miracle opéré par Moïse, quand, pour calmer la soif des Hébreux, il fit jaillir l'eau d'un rocher. Léonidas, dans l'Anthologie (liv. I, ch. 38), attribue à Hercule les fonctions de gardien des limites, fonctions attribuées à Mercure, et qu'Horace et d'autres attribuent aussi à Silvain, tous personnages qui représentent Moïse et Josué; c'est que les Hébreux, d'après les ordres de Moïse, et sous la conduite de Josué, se rendirent maîtres du pays de Chanaan, et en défendirent les frontières contre les envahissements des peuples ennemis qui les environnaient.

XIV. *Il n'y a eu qu'un Hercule.* On voudra peut-être savoir quel est l'Hercule en qui je trouve la ressemblance de Moïse; est-ce l'Hercule de Phénicie, de Crète ou de Thèbes? L'opinion généralement reçue parmi les savants, c'est qu'il y a eu plusieurs Hercule, et que les Grecs ont attribué au seul Hercule de Thèbes les exploits des autres personnages de ce nom; on a cru aussi que le nom d'Hercule se donnait à tous les hommes célèbres par leur courage. Diodore en compte trois (liv. III.), l'Hercule d'Egypte, l'Hercule de Crète et l'Hercule de Thèbes. Arrion, dans son histoire de l'expédition d'Alexandre, en compte aussi trois, celui d'Egypte, celui de Tyr et celui des Grecs; d'après Mégasthène, il ajoute un Hercule indien dans les Indes. Selon les uns, l'Hercule de Phénicie est le plus ancien; viennent ensuite celui d'Egypte et celui de Thèbes. D'autres comptent deux Hercule en Egypte, Hérodote en place deux en Grèce (liv. II, ch. 44), dont l'un était dieu et l'autre seulement un héros. Cicéron en trouve six (liv. III, Nat. des d.); d'autres en comptent douze et même un plus grand nombre. Je crois qu'il n'y en a eu qu'un et que c'est Josué, car je vois qu'on peut rapporter à lui tout ce qu'on raconte des différents Hercule. Erathostène (Strab. liv. I, 5) et d'autres auteurs ont cru que l'histoire d'Hercule n'était qu'une fable. L'Hercule de Phénicie, que Philon de Byblos appelle Mélicarthe, était très-ancien (Prép. év. liv. I); son nom, *Mélech quereth*, veut dire *gardien de la ville*, à Amathuse, on l'appelait Μέλικα, roi; c'est Josué, chef des Hébreux et comme leur roi. Du mot phénicien *Mélicarthe*, les Grecs ont fait Mélicerte qui est le même que Palémon, et Hesychius dit que c'est le même qu'Hercule (in Παιαίμων). L'Hercule de Phénicie est également appelé Désanaus ou Diodas; or les Chroniques d'Eusèbe disent qu'il était contemporain de Moïse, par conséquent de Josué aussi. Lorsque Josué dont on a fait Hercule, chassa les Phéniciens de leur pays, une partie se réfugia en Afrique, comme l'atteste une ancienne inscription citée par Procope dans son histoire des Vandales (liv. II, ch. 10), et conçue en ces termes : *Nous avons été chassés de notre patrie par le brigand Jésus, fils de Navé:* une autre partie de ces Phéniciens s'enfuit en Bithynie, en Thrace et dans les pays voisins, sous la conduite de Phœnix; d'autres ayant Cadmus pour chef pénétrèrent en Grèce et en Illyrie, et Nonnus atteste qu'ils bâtirent une centaine de villes en Afrique (in Dion. lib. XIII). Voilà ce qui explique comment la renommée de Josué a pu arriver chez tous ces peuples; il aura été la terreur des uns, de là ce surnom de brigand que lui donnent les Phéniciens d'Afrique; et pour les autres, il aura été un sujet d'admiration comme en Grèce, en Egypte, où on en a fait un dieu, ce qui est arrivé aussi à Moïse, ainsi que déjà je l'ai montré ailleurs. Josué n'est pas le seul qu'on ait appelé brigand λῃστής; ce nom a été appliqué à tous les Israélites, soit en souvenir du vol commis par eux en Egypte, soit parce qu'ils expulsèrent les Chananéens du pays qu'ils habitaient (Sal. Jarchi in Gen). Cadmus, qui avait éprouvé la valeur de Josué, en porta le glorieux souvenir chez les Grecs, et plus tard, les Grecs interprétant mal le récit de Cadmus auront cru qu'il était fils de Cadmus et né à Thèbes, ville bâtie par Cadmus. Pausanias dit que c'est Cadmus qui a introduit dans la Grèce le culte d'Hercule (Eliac. lib. I). On a fini par croire aussi qu'Hercule accompagnait les Phéniciens qui abordèrent en Afrique, et qu'il avait défait Antée qui régnait alors à Tangis (Tanger). Dans la suite l'ignorance ou l'imagination exagéra et dénatura tellement tous ces faits, qu'on fit plusieurs Hercule : on en plaçait un en Egypte, un autre en Phénicie, un autre dans l'Inde, un autre en Crète, un autre à Thèbes; et tout ce qu'on apprenait sur chacun de ces Hercule, chaque peuple l'appropriait à l'Hercule qu'il reconnaissait; les Grecs surtout n'y ont pas manqué. Quand Hérodote dit (l. II, c. 44) qu'il apprit à Tyr que le temple d'Hercule qu'on y voyait était aussi ancien que la ville même, il faut croire qu'il parle de la ville de Tyr devenue célèbre par le siége qu'en fit Alexandre, et qui remonte peu au-delà de la destruction de Troie, mais bien postérieure au temps de Josué, il ne parle pas de Palétyr dont il est question dans le livre de Josué. Pausanias vient à l'appui de cette opinion quand il dit qu'Hercule l'Idéen ou de Crète, avait un temple à Tyr, et que les Béotiens le connaissaient (Bœot.). Il paraît probable, d'après cela, que l'Hercule de Tyr, de Crète

et de Thèbes étaient la même personne. Hérodote nous apprend qu'à Tyr on voyait un temple d'Hercule Thasius; or à Thasius on honorait le même Hercule qu'à Tyr. Quant au temple que les Phéniciens érigèrent à Cadix à Hercule, on comprend aisément que c'est le même Hercule que celui de Phénicie; au reste Appien (Iberic.) et Arrien (Exp. Al. lib. II) l'attestent formellement, Philostrate (Vit. Apoll. lib II) et Pomponius Méla disent qu'il était consacré à l'Hercule d'Egypte. On lit dans le lexique de Favorin (in Χῶνες) que l'Hercule d'Egypte, nommé *Chona*, alla en Italie et donna son nom aux Chonides; si je ne me trompe, cet Hercule doit être l'Hercule de Tyr ou de Chanaan, car Etienne prouve que la Phénicie fut appelée Χνα et les Phéniciens Χνάους, (in Χνᾶ), et le continuateur de Sanchoniathon, Philon de Byblos, dit que le premier nom de la Phénicie fut Chna; or Chna est la même chose que *Chanongan, Chanaan*. Ainsi Hercule Chna, qu'on appelle Hercule d'Egypte, est le même qu'Hercule de Chna ou de Chanaan.

XV. *Réponse à la difficulté tirée du premier livre des Machabées.* Il va maintenant être plus facile d'examiner une difficulté très-sérieuse tirée du premier livre des Machabées, où il est dit que le roi de Lacédémone, Arius, écrivit au grand-prêtre Onias qu'il avait découvert dans un titre particulier que les Juifs et les Lacédémoniens étaient frères et qu'ils descendaient d'Abraham les uns et les autres. J'ai déjà donné la solution de cette difficulté au moyen d'une conjecture; mais comme cette explication pourrait ne pas contenter tout le monde, je vais y faire une autre réponse qui me paraît plus convaincante : le lecteur, au reste, pourra choisir. Il est certain que les rois de Lacédémone, et par conséquent le roi Arius, croyaient remonter jusqu'à Hercule; les origines des anciens peuples sont pleines d'obscurités, mais en Grèce surtout il n'y en a pas qui n'ait cru descendre de quelque dieu. Arius ne pouvait ignorer, et il y avait trop de raisons pour le lui apprendre, qu'il avait existé à Tyr et en Egypte un Hercule que ses exploits avaient rendu célèbre; des preuves plus convaincantes avaient pu persuader à Arius que l'Hercule de Thèbes était le même que l'Hercule de Tyr et que l'Hercule d'Egypte, et qu'il était de la Judée; ainsi il a pu se croire lui-même originaire de la Judée et descendant d'Abraham; il est vrai qu'Arius dit dans sa lettre que les Lacédémoniens et les Juifs sont frères : il ne parle pas seulement de la famille royale; mais, au rapport de Plutarque (in Lysandr.), la famille des Héraclides était fort nombreuse : *les Héraclides qui se mêlèrent aux Doriens*, dit-il, (Ibid.) *et qui revinrent dans le Péloponèse formèrent une nation nombreuse et célèbre.* Toute la nation des Lacédémoniens pouvait être comprise dans cette famille, comme la plus nombreuse et la plus distinguée, surtout parce que c'était de cette famille que sortaient les rois, et que les rois sont censés représenter toute la communauté. Cicéron a dit (Offic. lib. I) : *L'obligation du magistrat est de bien comprendre qu'il représente l'état, qu'il en doit soutenir l'honneur et la dignité.* Voici une autre explication que nous fournissent Honoré d'Autun et Albert de Stade : ils disent, le premier dans son ouvrage sur le Monde, et le second dans sa Chronique, que, du temps de Moïse, Cécrops bâtit la ville de Lacédémone; or j'ai déjà fait voir que Cécrops et Moïse sont le même personnage; dès lors Arius apprenant cette origine de sa ville, a pu croire que les deux peuples avaient une commune origine. Je crois peu à cette découverte d'Honoré d'Autun et d'Albert de Stade : il me semble qu'ici ils confondent Lacédémone avec Athènes.

DU LIVRE DES JUGES.

I. *Sur l'auteur de ce livre; opinions diverses à cet égard.* Il y a encore plus d'incertitude sur l'auteur de ce livre que sur l'auteur du livre précédent. Aben Ezra a cru que ce livre était le livre des Combats du Seigneur, dont il est parlé au livre des Nombres. Il y en a qui ont pensé que c'étaient les juges eux-mêmes qui avaient consigné dans ce livre les actes de leur judicature. Isidore (Orig. lib. VI), les thalmudistes, au premier chapitre *Babæ Bathræ*, le rabbin Moïse, Kimchi, frère de David Kimchi, et Abrabaniel l'attribuent à Samuel, d'autres à Ezéchiel, d'autres à Esdras. L'auteur de l'ouvrage sur la vie et la mort des prophètes, qu'on croit être Dorothée, dit que ce livre a été écrit dans le tabernacle, comme le livre de Ruth, par des écrivains consacrés au service du Seigneur.

II. *Samuel est l'auteur du livre des Juges; authenticité et antiquité de ce livre.* Quoi qu'il en soit, une preuve de l'antiquité de ce livre se trouve dans le passage suivant tiré du Psalmiste (LXVII, 8) : *O Dieu! quand tu sortis à la tête de ton peuple, quand tu t'avanças dans le désert, la terre fut émue, les cieux répandirent des torrents d'eau, le Sinaï trembla à l'aspect du Seigneur, du Dieu d'Israël.* Ces paroles sont évidemment tirées de celles-ci du livre des Juges (v. 4) : *O Dieu! quand tu sortais de Séir, et que tu passais par la terre de l'Idumée, la terre s'émut, et les cieux et les nuées versèrent leurs eaux; les monts s'écroulèrent devant la face du Seigneur, et le Sinaï devant la face du Seigneur, du Dieu d'Israël.* Le Psalmiste a dit aussi (XCVI, 5) : *Les montagnes se fondent comme de la cire à la face de Jéhovah, à la face du maître de toute la terre.* C'est du treizième chapitre du livre des Juges qu'est tirée cette citation de S. Matthieu (II, 13) : *Il sera appelé Nazaréen.* On lit au chapitre neuf (Jug. IX, 53) : *Et voilà qu'une femme jetant d'en haut un morceau de meule frappa la tête d'Abimélech, qui s'ouvrit.* Ce passage a donné lieu à cette citation du deuxième livre de Samuel (XI, 21) : *Qui frappa Abimélech, fils de Jérobaal? Ne fut-ce pas une femme qui de la muraille jeta sur lui un morceau de meule et le tua à Thèbes?* Tous ces textes me font conclure que Samuel est l'auteur du livre des Juges; il ne paraît pas que ce soit l'ouvrage des juges eux-mêmes; car tout porte à croire qu'il a été composé par un seul auteur; et il est peu croyable qu'Abimé-

lech ou Samson eussent voulu confier à la postérité ce qu'on lit sur leur compte. Il serait plus facile d'admettre l'opinion de Dorothée qui pense que ce livre est l'ouvrage d'écrivains consacrés au culte du Seigneur, mais seulement quant aux commentaires des événements, en disant qu'à l'aide de ces commentaires, Samuel a composé le texte même de l'ouvrage; car il porte avec lui toutes les marques de l'unité de travail, ce qui résulte du second chapitre qui est comme l'abrégé du livre entier. Il n'est pas probable que Samuel en se plaçant à la tête du peuple par ordre de Dieu, ait négligé l'histoire du passé, où il reconnaissait la main de Dieu, au point de laisser en oubli tout ce qui était arrivé sous les juges; il faut croire plutôt que, pour répondre aux vues du Seigneur sur lui, il l'aura mise en ordre d'après les commentaires qu'il aura trouvés. Au reste chacun est libre sur cette question, pourvu qu'on admette qu'un livre peut être authentique, quoiqu'on n'en connaisse ni l'auteur, ni l'époque, comme cela arrive pour celui-ci.

III. *Réponse à une première objection.* Je suis peu ébranlé de tout ce qu'on peut dire pour diminuer l'autorité de ce livre; il y en a qui prétendent qu'il a été écrit après la captivité des dix tribus, ils se fondent sur ces paroles (Jug. XVIII, 30, 31) : *Et ils placèrent là l'image sculptée, et ils établirent Jonathan, fils de Gersam, qui était fils de Moïse, pour servir de prêtre, lui et ses fils, dans la tribu de Dan, jusqu'au jour où ils furent emmenés captifs; et l'idole de Michas demeura parmi eux pendant tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo. En ces jours-là il n'y avait point de roi dans Israël.* Ces dernières paroles se rencontrent dans plusieurs endroits de ce livre. Donc, dit-on, quand le livre fut écrit, il y avait des rois d'Israël, et Salmanasar avait emmené les dix tribus en captivité. Mais cette conclusion n'est pas juste, car il est ici question de la captivité des Israélites chez les Philistins après la victoire que ces derniers remportèrent à Silo, selon ces paroles du Psalmiste (LXXVII, 66) : *Il a abandonné le tabernacle de Silo où il avait fixé son séjour parmi les hommes, et a livré leurs forces à la captivité; il a donné à ses ennemis l'arche de sa gloire.* Les paroles ajoutées au livre des Juges : *En ces jours-là il n'y avait pas de rois dans Israël,* prouvent que cette captivité eut lieu avant que Dieu eût établi des rois sur les Hébreux, et elles se rapportent à ce qui précède dans le texte; c'est ainsi que les ont entendues les Septante et la Vulgate. Or la victoire des Philistins et l'établissement des rois sont des événements contemporains de Moïse et dont, par conséquent, il a pu écrire l'histoire.

IV. *Réponse à une deuxième objection.* Théodoret croit que le livre des Juges est postérieur à Samuel, parce qu'il y est parlé de Jérusalem, nom qui fut donné à cette ville longtemps après Samuel. Cette objection attaque aussi le livre de Josué, puisqu'il en est aussi fait mention dans ce livre. Il est certain que cette ville est la même que Salem, où régna Melchisédech, car le Psalmiste dit (LXXV, 2) : *Son tabernacle est dans Salem, et sa demeure dans Sion.* La vallée royale était près de ces deux villes; il en est parlé au quatorzième chapitre de la Genèse (verset 17), et au deuxième livre des Rois (verset 21).

Ces villes sont placées sur le chemin qui conduit de la vallée de Mambré, où demeurait Abraham, à Noba, lieu jusqu'où il poursuivit les cinq rois. Il est certain aussi que le mot Jérusalem est composé des deux mots *Jérah* et *Salem;* le mot *Jérah* vient du nom qu'Abraham donna à la montagne de Moriia, qui est située dans le voisinage, quand il dit : *Jéhova Jérah, le Seigneur verra.* On ne sait pas quand ces deux mots n'en firent qu'un pour la première fois, ni quand on appela Salem Jérusalem; il me paraît probable que ce fut lorsque Josué mit les Israélites en possession du pays; ils se rappelèrent le nom qu'Abraham avait donné à la montagne sur laquelle la ville était bâtie, *Jéhova Jérah,* et l'ajoutèrent à celui de Salem que lui avaient donné les Jébuséens et autres peuples voisins, ce qui eut lieu avant que les livres de Josué et des Juges fussent écrits. Ainsi tombe l'objection contre l'autorité de ces livres.

V. *Réponse à une troisième objection.* Voyez la légèreté de l'auteur du traité Théologico-politique; il dit à son chapitre huitième : *Je crois que personne n'osera soutenir que le livre des Juges est écrit par les juges eux-mêmes; car l'abrégé de tout ce livre, qu'on trouve au deuxième chapitre, prouve clairement qu'il a dû être écrit par un seul historien;* et au chapitre suivant il dit que c'est un recueil de différents auteurs : *Qui ne voit qu'à partir du sixième verset du second chapitre des Juges, c'est un auteur qui parle, le même qui a écrit l'histoire de Josué, et qui rapporte ici ses propres paroles; car après avoir raconté la mort de Josué au dernier chapitre du livre de ce nom, et fait le récit de ses funérailles, il promet de donner la suite des événements, et tout-à-coup il revient sur le même sujet.* Admirez la pénétration de cet homme! il trouve dans le même chapitre des raisons pour que le livre des Juges soit écrit par un seul auteur, et en même temps il en trouve pour dire qu'il a dû être écrit par plusieurs. Avec un peu plus d'attention, il aurait remarqué qu'au chapitre premier du livre des Juges l'auteur fait l'énumération des peuples que les Israélites laissèrent vivre parmi eux, et que dans le second chapitre il est dit que Dieu a défendu ces mêmes peuples contre les attaques des Israélites, en punition des fautes commises par les Israélites, depuis la mort de Josué et sous le gouvernement des juges; il aura vu que l'auteur a dû reprendre son histoire du moment où Josué a fait le partage du pays de Chanaan entre les enfants d'Israël. Les paroles qui sont à la fin du livre de Josué et que l'auteur répète ici, prouvent que cette fin du livre de Josué à été écrite par l'auteur du livre des Juges, et les deux chapitres qui commencent le livre des Juges sont placés en tête de ce livre pour faciliter l'intelligence de la suite des faits.

VI. *Fables empruntées au livre des Juges.* Ce livre a donné lieu à plusieurs fables. Ce

cheveu fatal de Nisus, roi de Mégare, d'où dépendait le sort de son royaume, que lui coupa sa fille Scylla pour plaire à son amant, et dont la perte entraîna la mort de Nisus et la destruction de Mégare, ne rappelle-t-il pas la chevelure de Samson, coupée par la courtisane Dalila, et l'infortune de Samson qui en fut la conséquence? Ne voit-on pas une allusion à la même histoire dans la fable du cheveu d'or accordé par Neptune à son neveu Ptérélas, et auquel était attachée la destinée de ce prince? Sa fille Cométo, devenue amoureuse d'Amphytrion qui assiégeait Ptérélas, coupa le cheveu fatal et le livra au général ennemi, ce qui fut cause de la mort de Ptérélas et de la perte de son royaume (in Tzetz. schol. ad Lycophr.). Le lion de Némée tué par Hercule, c'est le lion tué par Samson sur la route de Tamnata. Omphale, c'est Dalila; les colonnes d'Hercule qui indiquent le terme de ses voyages, ce sont les colonnes du temple de Gaza, dont l'ébranlement causa sa mort. L'un et l'autre finirent leur vie par une mort volontaire. Les mythologues ont attribué à Hercule quelques traits empruntés à Josué et à Samson, selon leur habitude, comme je l'ai déjà fait remarquer. La mort de Samson a donné naissance à la fable de Cléomède d'Astypilée. On dit qu'il ébranla les appuis d'un bâtiment où se trouvaient plusieurs enfants, et que ce bâtiment, en s'écroulant, les écrasa tous. On aperçoit dans le sacrifice de Jephté l'origine de l'histoire d'Agamemnon sacrifiant à Diane sa fille Iphigénie. Quelques savants ont voulu voir dans le nom d'Iphigénie la fille de Jephté, *Jephte genita*. C'est le même sacrifice de Jephté que rappelle l'histoire d'Idoménée surpris par une tempête, à son retour dans son royaume, et promettant à Neptune de lui sacrifier la première personne qui se présenterait à sa rencontre; ce fut son fils dont ce vœu téméraire causa la mort. Lycurgue, poursuivant jusqu'en Syrie les nourrices de Bacchus, avec un aiguillon βουπλῆγι (Hom. Iliad. ζ), c'est Samson tuant six cents Philistins avec un soc de charrue, *bemalmad habaquar*. L'usage de porter des croissants qui existait du temps de Gédéon chez les rois madianites (Jug. VIII, 21), s'est répandu dans beaucoup de pays. On le voyait chez les Phéniciens qui adoraient Astarté ou la lune, et il se retrouve encore chez les Brachmanes, qui ornent d'un croissant leur idole Esuvare. Le croissant était aussi un ornement chez les Arabes, peuple qui adorait la lune, et des Arabes il a passé aux Turcs. La fable du dieu Sérapis, qui apparut à Ptolémée Lagus, et ensuite s'envola au ciel dans un tourbillon de feu, est probablement une allusion à l'histoire de l'ange qui apparut à Manué, père de Samson, et qui remonta au ciel avec la flamme qui s'élevait du sacrifice offert sur l'autel. J'ai dit que Jérombal ou Gédéon était contemporain de Sanchoniathon. Des annales authentiques de Phénicie attestent que Sanchoniathon vivait long-temps avant la guerre de Troie, et qu'il remonte au temps de Moïse. Les livres de Samuel (I Reg. XII, 11) parlent de ce Jérombal ou Gédéon et de son fils Abimélech. Je ne cite ces noms que pour constater l'antiquité du livre des Juges et des faits qui s'y rencontrent, et qu'il ne puisse y avoir de doute à cet égard, si on venait à y trouver quelques allusions aux mystères du Nouveau Testament.

DU LIVRE DE RUTH.

Le livre de Ruth est comme une continuation du livre des Juges. Les Juifs regardent le livre de Ruth, comme formant partie du livre des Juges, comme en étant la suite. Origène dit (Eus. Hist. liv. VI, ch. 25): *Les Hébreux ne font qu'un livre du livre des Juges et du livre de Ruth.* S. Jérôme, dans sa préface apologétique, dit que les Hébreux réunissent ensemble le livre des Juges et celui de Ruth. S. Hilaire, S. Epiphane, S. Jean Damascène écrivent la même chose. S. Jérôme donne la raison de la réunion de ces deux livres; *c'est que l'histoire de Ruth est arrivée sous les Juges;* et en effet, le commencement du livre le prouve. Quand donc S. Augustin (lib. II Doct. Christ.) et d'autres, après lui, disent que le livre des Juges est comme l'exorde des livres de Samuel, il faut entendre que les événements contenus dans le livre des Juges ont un rapport tout naturel avec ceux racontés dans les livres de Samuel. Et en effet, l'histoire de Ruth, qui est comme le commencement de l'histoire de David, fait partie du livre des Juges. On a dû voir la même incertitude sur l'auteur du livre de Ruth, que sur l'auteur du livre des Juges; on a dû aussi leur donner les mêmes auteurs. Ainsi plusieurs l'ont attribué à Esdras; d'autres, à Ezéchias; d'autres, comme Dorothée, le croient composé par les écrivains consacrés au culte du Seigneur. Un grand nombre de thalmudistes, Isaac, Abraniel et plusieurs autres l'attribuent à Samuel; c'est l'opinion que j'embrasse. Ils auront été écrits à la même époque, quoiqu'on ne puisse le désigner au juste; mais le livre n'en est pas moins authentique, d'après les principes que j'ai exposés, puisqu'on s'accorde à n'en pouvoir fixer l'époque ni l'auteur.

DES LIVRES DE SAMUEL.

I. *Sur l'auteur de ce livre; opinions diverses à cet égard.* Il y a également incertitude sur l'auteur de ces livres et sur l'époque où ils ont été écrits. Quelques auteurs ont prétendu qu'ils étaient postérieurs à Samuel, en se fondant sur ce passage du premier livre (IX, 9): *Autrefois, dans Israël, tous ceux qui allaient consulter Dieu s'entredisaient: Venez, allons au voyant; car celui qui s'appelle aujourd'hui prophète, s'appelait alors le voyant.* Grotius dit (Præf. in lib. Sam.) que les plus savants parmi les Hébreux attribuaient les quatre livres des Rois au prophète Jérémie, mais la raison qu'il en donne est peu convaincante: c'est à cause de la ressemblance de style qui est fort peu sensible. Les thal-

mudistes ne lui attribuent que les deux derniers ; dans le premier chapitre *Babæ Bathræ;* Abrabaniel les lui donne tous les quatre.

II. *Ces livres sont écrits par les prophètes Samuel, Nathan et Gad.* Les vingt-quatre premiers chapitres des livres de Samuel ont été écrits par lui ; les autres, qui contiennent le récit des événements survenus après sa mort, ont été écrits par les prophètes Nathan et Gad ; telle est l'opinion des thalmudistes (in Bab. Bath., c. 1), de Moïse Kimchi et d'Isidore (Orat., lib. VI, c. 2) ; ce dernier cependant attribue à David ce qui a été ajouté après la mort de Samuel ; mais on ne voit pas pourquoi. L'opinion des docteurs hébreux me paraît la plus probable et plus conforme à ce passage des Paralipomènes (XXIX, 29) ; or, les actions du roi David, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre du prophète Samuel et dans le livre du prophète Nathan, et dans celui du prophète Gad. Théodoret est de cet avis ; car il dit que chaque prophète écrivait l'histoire de son époque, et que c'est avec ces histoires particulières que plus tard on a composé les livres des Rois ; il parle des quatre livres des Rois, tandis qu'en ce moment il n'est question que des deux premiers livres que les docteurs hébreux appellent les livres de Samuel. Le passage suivant prouve qu'on leur donnait ce nom, parce que c'est Samuel qui les avait écrits : *Chaque prophète était dans l'usage d'écrire les événements de son temps; ainsi chez les Hébreux et les Syriens, le premier livre des Règnes s'appelait la Prophétie de Samuel.* C'est aussi l'opinion de Diodore de Tarse.

III. *Authenticité et antiquité des livres de Samuel.* Les écrivains postérieurs à Samuël attestent l'authenticité et l'antiquité des livres de Samuel. D'où vient ce passage de la Sagesse (XVI, 13) : *Vous seul, Seigneur, avez la puissance de la vie et de la mort ; vous conduisez jusqu'aux portes de la mort et vous en ramenez ;* et celui-ci de Tobie, qui lui est semblable (XIII, 2) : *Vous frappez et vous guérissez, vous conduisez au tombeau et vous en retirez.* Il est évident que ces citations sont tirées du premier livre de Samuel (II, 6) : *Le Seigneur tue et vivifie, il conduit aux enfers et il en ramène.* Ces paroles du Psalmiste (CXII, 7, 8) : *Il relève le pauvre de la poussière et l'indigent de son fumier, pour le faire asseoir entre les princes de son peuple,* sont empruntées au même chapitre du premier livre de Samuel (II, 8) : *Il fait sortir de la poussière l'indigent, et le pauvre de son fumier, afin qu'ils soit assis parmi les princes et qu'il occupe un trône de gloire.* Nous lisons au second chapitre du troisième livre des Rois (3, 11, 27) : *Salomon relégua donc Abiathar et lui interdit les fonctions de grand-prêtre du Seigneur, afin que la parole que le Seigneur avait prononcée dans Silo sur Héli, fût accomplie.* Ces paroles ne sont que l'accomplissement de la prophétie qui se trouve au second chapitre du premier livre de Samuel (vers 31). L'Ecclésiastique fait de Samuel l'éloge suivant (Eccli. XLVI, 22) : *Et avant le jour de sa mort, il appela en témoignage le Seigneur et son Christ, qu'il n'avait jamais pris l'argent d'aucun homme, pas même le cordon d'une chaussure, et jamais homme ne l'accusa.* Voici comment il s'exprime sur David (Eccli. XLVII, 3) : *Il s'est joué avec les lions et avec les ours comme avec les agneaux dans sa jeunesse ; n'est-ce pas lui qui tua le géant et effaça l'opprobre du peuple d'Israel?* Le fond de ces éloges se voit au douzième chapitre (vers. 3) et au dix-septième (vers. 4) du premier livre de Samuel. On connaît cette sentence : *L'obéissance est bien meilleure que les sacrifices*, qui se trouve dans l'Ecclésiaste (IV, 17), et dans le prophète Osée (VI, 6) ; ce n'est qu'une répétition du vingt-deuxième verset du quinzième chapitre du premier livre de Samuel. Ce que le prophète Nathan annonce au roi David quand il projetait d'élever un temple au Seigneur, en lui indiquant son successeur (II Rois VII, 8), se trouve rappelé au psaume quatre-vingt-huitième (vers. 29). Dieu dit plusieurs fois dans Ézéchiel (XVIII, 32), qu'il ne veut pas la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Cette pensée est un souvenir de ce que dit à David la femme de Thécua, au second livre de Samuel (XIV, 14). Si l'on compare ensemble les livres de Samuel et les livres des Paralipomènes, on verra que ceux-ci ne sont guère qu'une répétition de ceux-là. Ce ne sont pas les écrivains sacrés seulement postérieurs à Samuel qui attestent l'authenticité et l'antiquité de ces livres, nous avons encore les témoignages d'Eupolème (Pr. év., liv. IX) et de Nicolas Damascène (Jos. Ant., liv. VII, c. 9) ; ils rapportent sur Samuel, sur Saül et sur David, des faits évidemment extraits des livres de Samuel. D'après ce que je viens de dire, on peut reconnaître l'époque où ces livres ont été écrits, ainsi que leurs auteurs ; si pourtant on conserve encore des doutes, il faudra du moins convenir qu'ils sont authentiques d'après les principes que j'ai posés, à savoir : parce qu'ils ont toujours été reconnus l'ouvrage d'un auteur ignoré.

IV. *Réponse à une première objection.* Il est évident qu'on a intercalé dans le texte, pour le rendre plus clair, cette phrase que j'ai déjà citée plus haut (I Rois IX, 9) : *Celui qui s'appelle aujourd'hui prophète, s'appelait alors le voyant ;* et c'est pour cela qu'on l'a retirée du livre des Paralipomènes, où elle servait à faire connaître l'auteur. J'ai déjà indiqué que l'on trouve souvent de ces intercalations que se permirent Esdras quand il dressa le canon des livres sacrés par ordre de la synagogue, et d'autres docteurs chargés de reviser ces livres ; c'est là l'explication de toutes les additions que l'on trouve dans le texte. Diodore de Tarse, en interprétant le passage qui nous occupe, s'exprime ainsi : *Chaque prophète écrivait les événements de son temps ; ceux qui venaient après ajoutaient ces mots : Celui qui s'appelle aujourd'hui prophète, s'appelait alors le voyant.* Ce n'est donc pas moi qui ai inventé cette explication, comme on a voulu m'en faire le reproche. On a prétendu que le mot

nivah, prophète, souvent répété dans ce livre, n'était pas usité du temps de Samuel, et que l'écrivain sacré l'emploie comme un mot inconnu auparavant; mais il se rencontre souvent dans le Pentateuque; faudra-t-il en conclure qu'il avait pu exister avant Samuel, et qu'il avait disparu de la langue du temps de Samuel, pour reparaître après lui? Tel n'est pas le sens du texte; il signifie seulement que le mot *nivah*, prophète, quoique connu, était moins usité que le mot *roreh*, voyant. C'est ainsi que dans les langues indigènes, certains mots ont leur époque où ils sont très-employés, après quoi ils cessent d'être en usage; de même ici le mot *roreh*, voyant, pouvait être en usage lors de l'élection du roi Saül, et quelques années après, quand Samuel écrivait les événements arrivés durant son gouvernement, le mot *nivah* pouvait avoir prévalu. On peut encore expliquer cette phrase en disant qu'on employait le mot *roreh*, voyant, quand on parlait d'un prophète qu'on voulait consulter, comme si on disait: *Allons trouver le voyant.*

Réponse à une deuxième objection. Outre la première objection dont je viens de parler, et que ne manque pas de faire, contre l'antiquité des livres de Samuel, l'auteur du traité Théologico-politique, il trouve encore que l'ouvrage n'est pas du même auteur; que c'est un recueil de plusieurs fragments d'auteurs divers. Ainsi au seizième chapitre du premier livre, il est dit que David parut à la cour de Saül, pour la première fois, pour délivrer le roi, au moyen de la harpe, du mauvais esprit qui le tourmentait; et au chapitre suivant on indique une autre cause de l'admission de David à la cour de Saül; c'était l'occasion du combat avec Goliath. Voilà, dit notre adversaire, une contradiction évidente, qui dénote que l'ouvrage n'est pas du même auteur. Mais il va trop loin; David a pu être mandé une première fois près du roi pour le soulager au moyen de la harpe; ensuite, la guerre des Philistins ayant occupé le roi, David a pu quitter la cour pour retourner auprès de son père; plus tard, lorsque son père le renvoya au camp pour porter des vivres à ses frères qui servaient dans l'armée de Saül, il a accepté le combat avec Goliath, et après l'avoir tué, il a trouvé faveur après du roi et a été admis parmi les officiers de sa maison. L'écrivain sacré donne lui-même cette explication; car il commence par dire que David avait récréé l'esprit du roi par le son de la harpe; au chapitre suivant (I Rois, XVII, 12), il fait la description de la guerre des Philistins, et lorsqu'il a à parler de David, il dit: *David était le fils de cet homme d'Ephrata dont il a été parlé auparavant,... et les trois plus grands de ses fils avaient suivi Saül au combat.. David était parti et s'était éloigné de Saül pour conduire les troupeaux de son père en Béthléem.* Saül ne le reconnut pas quand il revint au camp; mais qu'y a-t-il là d'étonnant? Saül l'avait vu quand il n'avait pas la tête à lui, et probablement David, se rendant au camp, n'avait pas le même habillement que lorsqu'il fut présenté à la cour, pour récréer le roi.

VI. *Réponse à une troisième objection.* Le même adversaire trouve une autre difficulté à nous opposer; il croit que le même fait est répété avec des circonstances différentes; il en conclut que ce sont différents auteurs qui rapportent le même fait, comme ils l'ont appris; comme si son opinion pouvait infirmer un livre d'une si grande autorité. Le lecteur va juger d'après les citations. On lit, vingt-quatrième chapitre du premier livre (vers. 1): *David habita dans les lieux les plus sûrs de d'Engaddi*, et au vingt-sixième chapitre, il y a (vers. 1): *Voilà que David est caché sur la colline d'Hachila.* A la suite du premier de ces passages, il est dit que David coupa le bord de la casaque de Saül qui était entré dans la caverne pour une nécessité naturelle; à la suite du second passage, au contraire, nous voyons qu'il prend la lance et la coupe du roi, pendant qu'il dormait dans sa tente. Au vingt-quatrième chapitre, David adresse la parole à Saül en termes fort révérencieux, quand il le vit sortir de la caverne; et au vingt-sixième chapitre, il fait à Abner des reproches très-vifs. Il est plus probable que ce sont différents faits, et on ne peut sans témérité vouloir que ce soit le même fait reproduit avec diverses circonstances.

VII. *Réponse à une quatrième objection.* Il voit encore une contradiction entre le septième chapitre et le treizième (Traité ch. 9). On lit au septième chapitre, (I Rois VII, 13): *Les Philistins alors furent humiliés, et ils n'osèrent plus approcher de la frontière d'Israël, car tant que Samuel vécut, la main du Seigneur pesa sur les Philistins;* et dans le treizième chapitre il est fait une description détaillée de l'armée des Philistins menaçant les Israélites, du vivant encore de Samuel, et de l'épouvante qu'ils jetèrent dans le camp des Israélites. Ici comme ailleurs, notre adversaire se trompe sur le texte du livre; dans ces mots, *ils n'oseront plus approcher*, le mot *plus* en hébreu *ngud*, n'est pas synonyme de *jamais*, il ne signifie même pas toujours une longue durée, on l'emploie quelquefois pour exprimer un court espace de temps; c'est comme si l'auteur avait dit: *Ils n'osèrent pas approcher de quelque temps;* quant à ce qui suit, *tant que Samuel vécut, la main du Seigneur pesa sur les Philistins*, c'est un fait qu'atteste l'auteur, car chaque fois que les Philistins attaquèrent les Israélites du vivant de Samuel, ce fut toujours à leur très-grand désavantage.

VIII. *Réponse à une cinquième objection.* A cette difficulté Hobbes en ajoute une autre. Ainsi il est dit au cinquième chapitre (I Rois VI, 5): *C'est pour cette raison que jusqu'à présent les prêtres de Dagon et tous ceux qui entrent en son temple dans Azot, ne posent point le pied sur le seuil de la porte*, d'où il conclut que ce passage a été écrit longtemps après la mort de Samuel. Mais Hobbes aurait dû se rappeler que ce qui est rapporté ici sur la statue de Dagon, est arrivé quand Samuel était tout jeune; et comme il n'a écrit son livre que dans sa vieillesse, il était naturel qu'il pût employer cette expression, *jusqu'à*

présent. Ensuite ces expressions se retrouvent au vingt-septième chapitre (vers. 6), au trentième (vers. 25) et au sixième du second livre, (vers. 4); or j'ai déjà dit que Samuel n'avait écrit que les vingt-quatre chapitres du premier livre, que les autres avaient été écrits par le prophète Nathan et le prophète Gad, qui vécurent longtemps après Samuel, et il ne faut qu'un court intervalle de temps pour pouvoir se servir de cette expression, *jusqu'à présent*. Nous voyons S. Matthieu l'employer pour des événements encore récents. On objecte encore ce passage du vingt-septième chapitre (vers. 6) : *Sicéleg a appartenu aux rois de Juda jusqu'à ce jour*, et on en voudrait conclure qu'il faut les attribuer à d'autres auteurs; mais Salomon n'a pas vécu longtemps, sa mort a été suivie du schisme des dix tribus, et on peut croire que Nathan ou Gad vivaient encore.

IX. *Réponse à une sixième objection.* C'est encore une bien faible difficulté que fait Hobbes à l'occasion de ces mots (I Rois VII, 15) : *Or Samuel jugea Israël tout le temps de sa vie.* Donc, dit-il, c'est après sa mort que cette expression a été écrite. Mais il ne faut pas prendre ces mots dans toute leur rigueur, comme le fait Hobbes; car il est certain que Samuel dans son enfance ne jugeait pas Israël; il faut donc les entendre avec quelque modification, et dire qu'il jugea Israël depuis la mort d'Héli jusqu'au moment où il écrivait, et qu'il avait continué même sous le règne de Saül, comme le prouve la sentence exécutée contre Agag, roi des Amalécites, quoique le roi Saül l'eût épargné. Cette explication se rapporte à ce que l'on voit dans les Actes des Apôtres, où il est dit (XIII, 21) que Saül eut un règne de quarante ans, parce que l'on réunit au règne de Saül le temps que Samuel gouverna le peuple. On peut encore expliquer le passage du chapitre sept, en disant qu'avant l'élection de Saül, Samuel jugea le peuple d'Israël avec tant de soin, qu'il ne prenait aucun moment pour se reposer. Il est dit au septième chapitre (vers. 1) que l'arche du Seigneur s'arrêta à Cariathiarim durant vingt ans; or, conclut Abrabaniel (Præf. in Jos.), ceci n'a pu être écrit qu'après la mort de Samuël, car, de son vivant, l'arche ne s'arrêta là que treize ans; ce fut sept ans après sa mort que David l'en fit retirer. Cette conclusion ne pouvait être faite que par un Juif, tant elle renferme d'ignorance et d'ineptie; en effet, si Samuel gouverna le peuple, du moment que l'arche reposa à Cariathiarim, comme le pensent les chronologistes, puisque Samuel et Saül gouvernèrent le peuple quarante ans (Act. XIII, 20-21), et que, d'après Clément d'Alexandrie, Saül ne survécut à Samuel que deux ans, il s'ensuivrait que Samuël ne serait mort que trente-huit ans après que l'arche aurait été placée à Cariathiarim; cependant Abrabaniel prétend qu'on ne l'en aurait retirée que sept ans après sa mort, ce qui fait un séjour de quarante-cinq ans, interprétation évidemment contraire au texte sacré. Il est plus probable que l'année même que l'arche fut transportée à Cariathiarim, Samuel assembla le peuple à Maspath et l'exhorta à renoncer à son idolâtrie.

X. *Allusions fabuleuses faites aux livres de Samuel par les auteurs profanes.* Une preuve assez forte encore de l'antiquité des livres de Samuel, ce sont les pratiques religieuses et les fables auxquelles ils ont donné lieu. Ainsi à Athènes, la procession des Phallus en l'honneur de Bacchus, instituée par l'oracle, pour obtenir la guérison d'une maladie honteuse dont ce dieu avait puni les habitants, parce qu'ils avaient méprisé ses mystères que leur avait communiqués Pégase d'Eleuthère, rappelle l'histoire des habitants d'Azot, qui furent punis dans la partie la plus secrète de leur corps, pour avoir profané l'arche du Seigneur, en la plaçant dans le temple de Dagon, et qui ne furent guéris qu'après avoir fait des figures des parties malades. La fable rapporte qu'Eurypile, après le siége de Troie, trouva un coffre qui renfermait une statue de Bacchus, dont la vue le rendit fou; c'est une allusion à l'histoire des Bethsamites dont les regards indiscrets sur l'arche leur attirèrent une sévère punition de la part du ciel. Clément d'Alexandrie remarque (Strom. 1) que la fable d'Eaque qui obtint par ses prières une pluie fertile, au moment où la Grèce était désolée par une sécheresse et une grande stérilité, rappelle l'histoire de Samuel qui, pour se faire écouter des Israélites et les rendre dociles à sa voix, obtint que le Seigneur fit éclater son tonnerre et tomber sa pluie au milieu d'un temps fort serein.

DES LIVRES DES ROIS.

I. *Sur l'auteur de ces livres; opinions diverses à cet égard.* On ne connait pas plus l'auteur de ces livres que des deux autres; cependant toutes les opinions s'accordent à les attribuer ou à Esdras ou à Jérémie. Chez les Hébreux et chez les peuples les plus civilisés, il était d'usage d'écrire les événements, année par année, et même jour par jour. En Egypte, dans les premiers temps, c'étaient les prêtres qu'on chargeait de ce choix; plus tard et sous les Ptolémées, ce soin était confié à des commentateurs qu'on appelait commentateurs royaux, parce qu'ils écrivaient par ordre du roi; leurs ouvrages se conservaient à Alexandrie. Le même travail se faisait à Tyr et à Babylone par des savants et des philosophes. On en faisait autant en Perse et en Médie, et ces écrits servaient de contrôle à l'histoire du pays. On appelait ces écrivains les écrivains des éventualités ὑπομνηματόγραφοι. Dans les Indes, ce sont des savants que le roi charge de ce soin, encore de nos jours. Chez les Chinois, le roi confiait ce travail à des philosophes pour qui c'était un grand sujet de distinction. Les Grecs avaient aussi leurs annalistes, et on cite les éphémérides d'Alexandre. A Rome, depuis la mort de Romulus, le soin de les rédiger était une des fonc-

tions du grand-prêtre, les tablettes sur lesquelles il écrivait, s'appelaient les grandes annales. Plus tard on recueillit les actes du sénat et du peuple, jour par jour, et on les déposa dans les archives publiques; on continuait ce travail sous les empereurs, et les historiens les citent souvent avec éloge. Les gouverneurs des provinces rédigeaient ainsi les événements de leur administration, et c'est d'après ces documents qu'ils rendaient compte de leur gestion lors de leur retour à Rome. Chez les Hébreux, les personnes chargées de ce travail s'appelaient les rédacteurs, *mizaquir;* c'est ce que nous apprend la paraphrase chaldaïque; parmi eux on cite Josaphat et Joahé: il en est question aux livres de Samuel et des Rois. Les prophètes avaient soin d'écrire tout ce que le Seigneur leur ordonnait, et ce qui leur arrivait quand ils obéissaient aux ordres du Seigneur; et comme ces événements avaient principalement trait aux rois ou aux chefs du peuple, leurs registres se trouvaient contenir en grande partie l'histoire du peuple. Plutarque dit que Solon en a fait autant dans ses ouvrages (in Sol.); il y insérait plusieurs faits, non pour les transmettre à la postérité, mais pour les expliquer, les commenter; tantôt il cherchait à donner des avis aux Athéniens, tantôt il leur adressait des reproches. Les prophètes, outre leurs prophéties, écrivaient encore les événements particuliers qui se passaient de leur temps (Théod. Præf. in Reg.). Ainsi le prophète Isaïe a écrit l'histoire du règne d'Ozias (II Par. XXVI, 22); Jéhu aussi a laissé quelques écrits, car on lit au livre des Paralipomènes (II Par. XX, 34): *Le reste des actions de Josaphat est écrit dans l'histoire de Jéhu, fils d'Hanani, qui a été placée dans les livres des rois d'Israël.* Il paraît que cette histoire, qui sans doute n'était qu'un journal des faits, aura été insérée parmi les livres des Rois, à cause de son mérite. Il n'y avait pas que les prophètes qui écrivaient ainsi les événements contemporains; parmi les événements relatés dans les livres sacrés, il y en a qui ont été écrits par des hommes qu'on n'a jamais regardés comme prophètes, quoiqu'ils aient écrit sous l'inspiration de l'Esprit-saint. Ainsi Mardochée, après avoir découvert la conspiration des Eunuques contre Artaxerxès, *l'écrivit pour en conserver la mémoire* (Esther XII, 4). On appelait *moscelim,* élégants écrivains, ceux qui se distinguaient dans ce genre de composition; il y en avait en prose et en vers. Josèphe se trompe quand il dit (liv. I, c. Ap.) que les prophètes seuls ont écrit l'histoire de sa nation; il oublie qu'il a dit lui-même que les pontifes avaient eu aussi cette mission.

11. *Esdras a composé ces livres avec d'anciens recueils.* L'opinion la plus répandue et la plus accréditée, c'est que les livres des Rois, tels que nous les avons, ont été rédigés à l'aide de registres publics; car on y parle *du livre des Événements du règne de Salomon, du livre des Événements arrivés sous les rois de Juda et sous les rois d'Israel.* A cette époque on connaissait les livres de Séméi, d'Ahias et des autres prophètes dont il est fait mention aux livres des Paralipomènes. Le trente-septième chapitre d'Isaïe, le commencement du trente-huitième et le trente-neuvième ne sont que la répétition du dix-neuvième et du vingtième chapitre du troisième livre des Rois. Diodore de Tarse (in I Sam. IX), et Théodoret (Præf. in lib. Reg.) croient que les prophètes écrivaient les événements de leur époque, et que c'est sur leurs cahiers qu'on a rédigé plus tard les livres des Rois. On en a d'ailleurs une preuve dans le premier livre des Rois où il est dit (I Rois, IX, 7) que l'arche était dans le temple au moment où l'auteur écrivait; ainsi c'était avant la captivité de Babylone, cependant le livre fut écrit après la captivité, comme on le voit par la fin du livre des Rois; on ne peut expliquer cette apparente contradiction qu'en disant que l'auteur a écrit sur des mémoires dont il copie quelquefois les propres paroles. Je crois que c'est à Esdras que l'on doit attribuer la rédaction de ces livres, plutôt qu'à Jérémie, comme le veut Isidore (liv. VI Orig. c. 2), car Esdras avait un talent remarquable pour ce genre de travail, et les fréquentes citations qu'il emprunte à l'histoire des rois de Juda et d'Israël, prouvent qu'il était très-familier avec la connaissance des livres sacrés; au sixième chapitre du premier livre il donne aux mois leurs noms chaldéens, ce qui suppose un auteur accoutumé à cette langue. Ceux qui attribuent ces livres à Jérémie n'ont d'autres motifs que la ressemblance du style; elle est cependant très-peu sensible. Ainsi il est vrai que le dernier chapitre des livres des Rois et le dernier chapitre de Jérémie paraissent sortis de la même plume, puisque l'un est la copie de l'autre; mais ce dernier chapitre de Jérémie n'est pas de lui; il a été ajouté à ses écrits; ce qui le prouve, ce sont ces paroles ajoutées à la fin de l'avant dernier chapitre: *Jusqu'ici ce sont les paroles de Jérémie;* les faits qu'on y raconte sont postérieurs à Jérémie, ou bien la répétition de ceux qui se trouvent dans le cours de ses écrits.

III. *Authenticité et antiquité des livres des Rois.* Les écrivains sacrés qui sont venus après attestent l'authenticité et l'antiquité de ces livres. On voit dans l'Ecclésiastique (ch. 48 et 49) sur Elie, Elisée, Ezéchias, Josias, les mêmes faits et presque les mêmes paroles que dans les livres des Rois. En comparant le récit dans les livres des Rois et celui qui se trouve dans les Paralipomènes, on voit qu'ils remontent à la même époque. Les autres livres de l'ancien Testament font peu allusion aux livres des Rois, parce qu'ils se suivent de trop près, mais dans le nouveau Testament leur authenticité est confirmée d'une manière indubitable. Jésus-Christ dit lui-même (Luc, IV, 25): *En vérité je vous dis qu'il y avait plusieurs veuves au temps d'Elie, en Israël, quand le ciel fut fermé trois ans et six mois, et qu'une grande famine se répandit sur la terre; et Elie ne fut envoyé à aucune d'entre elles, mais à une femme veuve en Sarepta de Sidon. Et il y avait plusieurs lépreux en Israël du temps du prophète Elisée; et aucun d'eux ne fut guéri, mais Naaman, syrien.* Les faits cités ici se trouvent au sep-

tième chapitre du troisième livre des Rois, et au cinquième chapitre du quatrième livre. S. Paul atteste aussi leur authenticité et leur antiquité quand il dit (Rom. XI, 2) : *Ne savez-vous pas ce que l'Ecriture rapporte d'Elie, de quelle sorte il demande justice à Dieu contre Israël : Seigneur, ils ont tué vos prophètes, ils ont détruit vos autels, je suis demeuré seul, et ils me cherchent pour m'ôter la vie? Mais qu'est-ce que Dieu lui répond? Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal.* Cette citation est tirée du dix-neuvième chapitre du troisième livre des Rois. Quand on n'aurait pas ces preuves, il suffirait de rappeler que ces livres sont dans la version des Septante et qu'ils sont compris dans le catalogue des livres sacrés, pour établir leur antiquité, et quoiqu'on ne puisse en désigner l'auteur avec certitude, ils n'en sont pas moins authentiques, puisque toujours on en a ignoré l'auteur, et qu'ils sont ce qu'on a toujours cru qu'ils étaient.

IV. *Témoignages des écrivains profanes en faveur des livres des Rois.* Les auteurs païens attestent aussi l'authenticité de ces livres. Les événements racontés dans ces livres sont assez rapprochés de l'époque de ces auteurs, et ils ont acquis assez de célébrité pour que les auteurs en aient souvent fait mention dans leurs écrits. Les annales de Tyr sont surtout d'une grande autorité ; or ils attestent que la construction du temple de Jérusalem est antérieure d'un demi-siècle à la fondation de Carthage. On y parlait aussi de Salomon et d'Hiram ; on citait les lettres qu'ils s'adressèrent réciproquement et qu'on voyait du temps de Josèphe (Ant. liv. VIII, c. 2) ; cet historien s'en sert pour prouver la véracité des livres sacrés. C'est là ainsi qu'à d'autres sources que Ménandre d'Ephèse a puisé pour composer son histoire ; or il parle de cette sécheresse qui arriva en Judée et en Phénicie du temps d'Elie, sous Achab, roi de Juda, et sous Ithobal, roi de Tyr. Dans son histoire il est question de Salomon, d'Hiram, des cèdres du Liban abattus pour la construction du temple ; on trouve ces mêmes faits rapportés par Théodote, Hypsicrate et Mochus, historiens de Phénicie, et par Lætus, leur traducteur ; Ménandre de Pergame en parle aussi, comme on le voit dans Eusèbe (Pr. év. liv. X) et dans Clément d'Alexandrie (Strom. 1). Alexandre Polyhistor a même inséré dans son histoire des Juifs les lettres de Vafré, roi d'Egypte, de Salomon et d'Ithobal. Ces lettres se trouvent aussi dans Enpolème, d'où Eusèbe les a copiées. Josèphe rapporte (Ant. liv. IX, c. 2) que les habitants de Damas avaient rendu les honneurs divins à Hazael, roi de Syrie (Ibid.). L'historien Justin l'appelle Azel (liv. XXXVI, c. 2). Les annales de Phénicie font mention encore de l'expédition de Salmanasar en Syrie. Hérodote parle de Sennachérib (liv. II, c. 141) ; il en est question aussi dans Bérose (Jos. Ant. liv. X, c. 1) et dans Démétrius (Strom. 1) ; Mégasthènes, Abydène, Bérose, Dioclès, Philostrate (liv. I, c. Ap.) et Strabon (liv. XV) parlent de Nabuchodonosor. Hérodote parle de la victoire que Néchao, roi d'Egypte, remporta sur les Juifs. Abydène (Pr. év. liv. IX) et Bérose parlent d'Evilmérodach. Bérose parle de Baladan, roi de Babylone. Julien l'apostat était si convaincu de l'authenticité des livres des Rois (Ap. Cyr. lib. X), qu'il ne peut nier que le feu qui avait consumé le sacrifice d'Elie ne vint du ciel. Cet accord des écrivains profanes rapproché des autres arguments que j'ai développés suffira pour convaincre tout homme sincère et de bonne foi de l'authenticité et de l'antiquité des livres des Rois.

V. *Réponse à une première objection.* L'auteur du traité Théologico-politique attaque l'autorité de ces livres parce qu'il y a une date fausse dans l'indication d'un fait ; au sixième chapitre du troisième livre des Rois, il est dit que Salomon commença à bâtir le temple quatre cent quatre-vingts ans après la sortie d'Egypte ; or il a dû s'écouler un plus grand nombre d'années depuis cette époque, en réunissant toutes les années que l'Ecriture assigne à chaque juge et à chaque roi. Mais il met sur le compte des écrivains sacrés les fautes et les erreurs des copistes. Pour peu qu'on soit habitué aux livres d'histoire, on sait que ce genre d'erreurs est fort commun ; s'il fallait répudier un auteur pour cela, il faudrait rejeter presque toutes les histoires et les chronologies. Cette faute que relève notre critique a été depuis longtemps expliquée par les commentateurs des livres sacrés ; cela ne vaut pas la peine d'en parler ici, je renvoie le lecteur à leurs ouvrages, si la difficulté du critique les embarrasse.

VI. *Réponse à une deuxième objection.* Le même critique a remarqué d'autres fautes de dates dans les règnes des rois de Juda et d'Israël ; mais ou ce sont des fautes de copistes, ou si ce sont des fautes apparentes dans le texte, les chronologistes et les commentateurs ont donné des éclaircissements pour les expliquer ; je prendrai pour exemple une des difficultés qu'il nous oppose. Au premier chapitre du quatrième livre des Rois, il est dit que Joram, roi d'Israël, commença son règne la seconde année du règne de Joram, fils de Josaphat et roi de Juda ; et au huitième chapitre du quatrième livre, on voit que ce Joram, fils de Josaphat et roi de Juda, commença son règne la cinquième année du règne de Joram, roi d'Israël ; et au cinquième chapitre on lit que Joram, roi d'Israël, commença son règne la dix-huitième année du règne de Josaphat, roi de Juda. On peut facilement concilier toutes ces contradictions apparentes en disant que Josaphat a régné vingt-deux ans ; en effet, les chronologistes ne sont pas d'accord sur la durée de son règne ; il a pu s'associer son fils Joram la dix-septième année de son règne ; alors il sera vrai de dire que Joram, roi d'Israel, a commencé à régner la dix-huitième année du règne de Josaphat ; et la première année de Joram, roi d'Israël, coïncidera avec la deuxième de Joram, roi de Juda ; ensuite Josaphat meurt après un règne de vingt-deux ans, et Joram, roi de Juda, règne seul, quand depuis cinq

ans, Joram régnait sur Israël. Cet exemple peut servir pour expliquer toutes les difficultés du même genre, tirées de la chronologie de ces livres, ainsi que celle qu'on fait au sujet de la contradition entre la chronologie de ces livres avec les livres des Paralipomènes.

VII. *Allusions fabuleuses faites par les auteurs profanes aux récits contenus dans les livres des Rois.* Les événements racontés dans les livres des Rois étaient trop récents et avaient à cause de cela moins d'autorité et faisaient moins d'impression sur le peuple; aussi les auteurs profanes y trouvaient-ils moins de quoi emprunter. Cependant ils ont prêté à Alexandre le trait arrivé à David, d'avoir refusé de se désaltérer malgré une soif excessive, parce que de braves soldats de son armée s'étaient trop exposés pour aller au loin lui chercher de l'eau. Le feu du ciel qui tombe à la prière d'Elie a pu faire naître la fable qui nous représente souvent une flamme spontanée, consumant les sacrifices et annonçant aux hommes des calamités ou d'heureux présages. Virgile a dit (Ecl. VIII, v. 105) : *Tandis que je diffère à transporter cette cendre brûlante, vois comme elle vient d'embraser l'autel.* Horace raille les habitants de Brindes qui voulaient lui persuader que chez eux l'encens brûlait sans feu; il indique que cette croyance venait des Juifs, en disant, *que le Juif Apella le croie; pour moi, jamais* (liv. I Serm. Sat. 5). Je dirai en passant que cet Apella était un Juif fort connu et peut-être aussi très-superstitieux. Apella est un nom propre, comme on le voit dans Cicéron, dans Laërce, dans Clément d'Alexandrie, dans Aristide et dans d'autres auteurs. Nævius avait donné ce nom à une de ses fables, c'est le même qu'*Apelles*. Plaute dit : *O Apella! ô Zeuxis* (Pœn. v. 4. 101)! C'est aussi le même qu'*Apellas;* comme Apollon, cet autre Juif dont parlent S. Luc et S. Paul, est le même qu'Ἀπολλῶς. *Apellas* est aussi le même qu'*Apollas*, qu'on voit dans l'Athénée (liv. IX). On écrit *Apello* pour *Apollo*, comme *hemo* pour *homo*, *Pellio* pour *Pollio* (Plaut. Bach. II). Ce Pellion était un célèbre comédien du temps de Plaute. *Apollas* est comme *Apollos*, l'abrégé d'*Apollodore;* on voit plusieurs exemples de mots pareils. Du temps d'Horace, ces transformations de mots étaient fort en usage; mais revenons au feu du ciel accordé aux prières d'Élie. D'autres peuples, comme je l'ai dit, ont prétendu jouir de la même faveur. Pourtant il me paraît plus probable que l'origine de ces fables remonte jusqu'au jour où *un feu sortit de devant le Seigneur* (Lév. IX, 24); et, comme l'explique le livre des Machabées (II Mac. II, 10) : *Le feu qui descendit du ciel et consuma l'holocauste de Moïse,* et, selon les thalmudistes (Lib. Zebachim.), continua jusqu'au règne de Salomon à consumer les victimes; ou bien il faut rechercher l'origine de ces fables dans le récit du livre des Juges (VI, 21), où il est dit que *le feu sortit de la pierre,* d'après l'ordre de l'ange, *et consuma la chair et les pains sans levain* que Gédéon avait offerts en sacrifice au Seigneur; ou bien dans le récit des Paralipomènes (I Par. XXI, 26), où on lit que *le Seigneur exauça David, faisant descendre le feu du ciel sur l'autel de l'holocauste,* qu'il avait dressé dans l'aire d'Ornan, le Jébuséen. Ces fables sont peut-être aussi une allusion au feu *qui descendit du ciel et consuma les holocaustes et les victimes* que Salomon avait offerts lors de la dédicace du temple (II Par. VII, 1), et qui, d'après le Thalmud, s'éteignit sous le règne de Manassé; d'autres, comme l'auteur du livre intitulé *Séphra*, le rabbin Abraham Zacuth (In lib. Juchas.) et quelques autres, croient que ce feu fut éteint par les Chaldéens, lorsqu'ils détruisirent le temple. Un autre livre du Thalmud, *Joma* (cap. 1), dit que ce feu avait la forme d'un lion, et que le feu du second temple ressemblait à un chien. On retrouve ce conte dans le livre intitulé *Fruit et Fleur,* ainsi que chez plusieurs autres rabbins. Le rabbin Samuel Lamado prétend que ce feu prenait la forme d'un chien chaque fois que le peuple se rendait coupable de quelque crime devant le Seigneur. L'enlèvement d'Élie au ciel a fait imaginer aux Indiens l'enlèvement de leur Brama au ciel. La coutume, dont il est parlé au quatrième chapitre des Rois (II Rois, vers. 1), de livrer au créancier les enfants d'un débiteur mort insolvable, a passé aux peuples les plus reculés de l'Asie; les Athéniens l'ont imitée, et les Romains la leur ont empruntée.

DES LIVRES DES PARALIPOMENES.

I. *Sur l'auteur de ce livre; opinions diverses à cet égard.* Tous les Juifs s'accordent à attribuer ces livres à Esdras. Les thalmudistes veulent qu'il ait été aidé par Néhémie (Bab. Bath. c. 1). Les commentateurs chrétiens ne se prononcent pas. Pour moi je pense que ces livres ont été composés non-seulement sur des mémoires écrits jour par jour, mais qu'on y a fait entrer des notes des prophètes Séméi, Addo, Jéhu, Nathan, Ahias, Isaïe et autres; on s'est peut-être aussi servi de quelques livres de généalogies, comme le croit le rabbin Sélomoh, ainsi que de quelques autres livres écrits auparavant, comme le pense le rabbin Moïse Kimchi. Le passage suivant prouve que ces livres ont été écrits après Jérémie (II Par. XXXV, 25) : *Juda et Jérusalem le pleurèrent* (Josias), *et surtout Jérémie, dont les Lamentations sur la mort de Josias sont répétées jusqu'à ce jour par les musiciens et les musiciennes. Cette coutume est comme une loi en Israël; on trouve cela écrit dans les Lamentations.* Une preuve que ces livres furent écrits après la captivité de Babylone se remarque à la fin de ces livres, où on lit que ce fut Cyrus qui rendit aux Juifs leur liberté. Comme la fin de ces livres est répétée textuellement au commencement du livre d'Esdras, on en peut conclure que c'est le même auteur qui a composé les deux ouvrages, et qu'il use de son droit en se répétant ainsi, comme l'ont fait quelques auteur

anciens, ainsi que l'a remarqué Grotius (In I. Par. XXXVI, 22). Je dois faire voir qu'on ne connaît pas l'auteur du commencement du livre d'Esdras, qu'il a été contemporain de Darius, fils d'Hystaspe, et qu'il a vécu jusqu'au temps d'Artaxerxès Longuemain. Ainsi on ignorerait quel est l'auteur des livres des Paralipomènes, mais l'époque où ils ont été écrits coïncide avec les règnes de Darius, fils d'Hystaspes, et Artaxerxès Longuemain. Je crois, contrairement à l'opinion des Juifs, qu'Esdras est l'auteur du livre qui porte son nom, aussi bien que des livres des Paralipomènes. Ceci est vrai, du moins en ce sens que c'est Esdras qui les a mis en ordre, qu'il en a répété les six premiers chapitres en tête du livre qui porte son nom, et qu'il l'a continué ensuite. Quoique les livres des Rois et les livres des Paralipomènes aient été écrits vers la même époque, je ne pense pas qu'il soit question des livres des Paralipomènes dans ce passage des livres des Rois : *Ceci n'est-il pas écrit dans le livre des Rois de Juda?... Ceci n'est-il pas écrit dans le livre des Rois d'Israël?* Car cette formule se retrouve souvent dans les livres des Paralipomènes; c'est une allusion aux registres sur lesquels on écrivait jour par jour les événements qui survenaient et qui ont servi à composer les livres des Rois et les livres des Paralipomènes. Cette explication est plus vraisemblable que celle que donne S. Jérôme dans sa préface à Domnion et à Rogatien. Il prétend que par ces mots : *Ceci n'est-il pas écrit dans le livre des Rois de Juda?* il faut entendre les livres des Paralipomènes, et, comme ce dont parle l'écrivain sacré ne se trouve pas quelquefois dans ces livres, il veut que ces endroits particuliers soient pris dans un sens allégorique; mais avec une pareille interprétation, il sera vrai de dire qu'on peut trouver tout dans tout; ce sera ouvrir la porte à toutes les suppositions imaginables. Les Juifs, qui attribuent les livres des Rois à Jérémie et les livres des Paralipomènes à Esdras, ne peuvent pas croire qu'il est question des Paralipomènes dans les livres des Rois. Le nom seul de Paralipomènes παραλειπομένων, *choses oubliées*, que les Grecs ont donné à ces livres, prouve que ces livres sont postérieurs aux livres des Rois, et on y trouve plusieurs faits qui ne se rencontrent pas dans les autres livres sacrés, et surtout dans les livres des Rois.

II. *Authenticité et antiquité des Paralipomènes.* J'ai déjà dit dans mes Définitions qu'un livre est authentique quand il a été écrit par l'auteur à qui on l'attribue et vers l'époque qu'on indique; il faut donc admettre l'authenticité des Paralipomènes, puisque l'on s'accorde à reconnaître qu'on ignore, et l'auteur qui les a écrits, et l'époque où ils ont paru : ils ont été regardés comme authentiques dans tous les siècles qui ont suivi leur apparition. Ils sont compris dans le canon des livres sacrés dressé par Esdras; ils ont été traduits par les Septante, qui ne lui sont pas postérieurs de deux siècles. Ces raisons suffisent pour en établir l'authenticité; il y a peu de témoignages dans l'Ancien Testament à l'appui de leur authenticité, parce qu'ils ont paru à une époque trop avancée; toutefois, on peut citer le passage suivant (Néhém. XII, 23) : *Les enfants de Lévi, princes des familles, écrits au livre des Paroles des Jours,* qui rappellent ce qui est écrit au neuvième chapitre du premier livre des Paralipomènes (I. Par. IX, 10). S. Pierre, dans le Nouveau Testament, reconnaît l'authenticité des Paralipomènes, quand il dit (I, 17) : *Et puisque vous invoquez comme votre père celui qui, sans faire acception de personnes, juge chacun selon ses œuvres, vivez dans la crainte durant que vous demeurez comme étrangers sur la terre.* Ces paroles semblent extraites du deuxième livre des Paralipomènes (XIX, 17) : *Que la crainte du Seigneur soit avec vous, et apportez tous les soins imaginables à vous bien acquitter de votre devoir, car il n'y a point d'injustice dans le Seigneur, notre Dieu, ni d'acception de personnes, et on ne le gagne point par des présents.*

III. *Réponse à une première objection.* Voici Thomas Hobbes qui remarque que souvent on trouve dans ces livres la formule *jusqu'à ce jour*, et il en conclut que les faits qui y sont rapportés devaient être accomplis depuis longtemps. Cette observation est vraie en grande partie, car l'auteur prend son histoire au commencement du monde et la continue jusqu'à Cyrus; or chaque fois que cette formule est employée pour désigner le temps qui s'est écoulé depuis l'événement dont on parle jusqu'au moment où l'auteur écrit, il y a eu un intervalle assez long pour qu'on puisse l'appliquer avec vérité. Il n'y a qu'un endroit un peu douteux, c'est celui où il est dit que l'arche que Salomon fit transporter dans le temple y demeura *jusqu'à ce jour;* mais il faut conclure de ces mots, non pas comme Hobbes, que les Paralipomènes sont postérieurs au temps que j'ai indiqué, mais qu'ils ont été écrits avant ce temps. Car le second livre des Machabées nous apprend que Jérémie cacha l'arche dans une caverne du mont Nébo lorsque les Babyloniens se préparaient à piller Jérusalem, et qu'il prédit que personne ne saurait où elle était jusqu'à ce que le Seigneur eût ramené son peuple à Jérusalem; il se pourrait donc que les Paralipomènes eussent été écrits avant la ruine de Jérusalem, puisqu'ils furent écrits d'après le texte, avant que l'arche eût été transportée hors du temple. On peut en dire autant des livres des Rois, où l'on trouve un passage pareil. Cependant il est bon de rappeler ce que j'ai déjà dit, que les Paralipomènes, comme les livres des Rois, ont été composés sur d'anciens mémoires, et quelquefois des citations entières y furent insérées. Je crois que le passage où il est parlé de la translation de l'arche dans le temple, aura été copié textuellement sur un ancien mémoire, et qu'on l'aura inséré dans le livre des Rois et dans les Paralipomènes. Le même passage se voit dans les deux endroits, ce qui permet de supposer qu'ils ont été puisés à la même source.

IV. *Réponse à une deuxième objection.* L'au-

teur du traité Théologico-politique dit qu'on ne sait rien de certain sur les Paralipomènes, sinon qu'ils ont été écrits après la restauration du temple par Judas Machabée. Voici ses raisons : Au cinquième chapitre du premier livre des Paralipomènes, on voit la liste des familles qui sont retournées à Jérusalem avec Esdras ; on y parle de deux portiers, dont deux se retrouvent dans la liste de Néhémie au onzième chapitre de son livre, ce qui prouve que ces livres ont dû être écrits longtemps après la reconstruction de Jérusalem. Ce raisonnement est peu clair. De ce que dans les Paralipomènes l'auteur fait l'énumération des familles qui sont retournées à Jérusalem après la captivité, et qu'il nomme les portiers du temple, il ne s'ensuit nullement que ces livres aient été écrits après Judas Machabée, à moins de vouloir qu'on n'ait pu habiter la ville, ni apposer des portiers dans le temple, parce que rien n'aurait été achevé; mais cette interprétation serait contraire au texte du livre d'Esdras, où l'on voit répété presque tout ce qui est écrit au neuvième chapitre du premier livre des Paralipomènes.

V. *Réponse à une troisième objection.* Les commentateurs ont déjà expliqué les différentes contradictions qui se rencontrent entre les Paralipomènes et les livres des Rois; elles proviennent presque toutes d'exemplaires défectueux du texte hébreu; telles sont celles qu'a remarquées l'auteur du traité Théologico-politique au vingt-deuxième chapitre du second livre des Paralipomènes, où il est dit qu'Ochosias avait quarante-deux ans quand il commença à régner, et au huitième chapitre du quatrième livre des Rois, on ne lui en donne que vingt-deux. C'est une faute de copiste à cause de la ressemblance du chiffre hébreu, et qui se trouve corrigée dans la version des Septante et dans les traductions arabe et syriaque. Vatable donne une autre explication (in II Paral.), mais celle-ci est préférable. L'erreur des copistes a été également difficile à éviter pour certains noms propres, c'est ce qui explique quelques différences qu'a remarquées le même critique entre les Paralipomènes et la Genèse. En comparant les noms des enfants de Benjamin, tels qu'on les trouve au chapitre 46 de la Genèse, avec ceux du chapitre 26 des Nombres et du chapitre 8 du premier livre des Paralipomènes, et en comparant le texte hébreu avec la version des Septante, on trouve une grande différence ; et elle est la même dans la traduction de la Vulgate; elles s'expliquent toutes par la ressemblance des mots et l'inhabileté des copistes : il en est de même des différences entre les villes de la famille de Lévi assignées dans Josué et celles qu'on voit dans les Paralipomènes : il suffit de comparer les différents passages. Tout ce qu'on en peut conclure, c'est que, pour quelques noms propres, pour quelques chiffres, il y a altération du texte, ce que personne ne nie, et quand on le nierait, ce serait en vain, car les critiques en ont signalé un grand nombre; il y en a même un plus grand nombre que celles qu'on rencontre dans le travail des critiques, et c'est surtout dans les Paralipomènes qu'elles fourmillent. Pourtant les docteurs hébreux donnent une autre explication des différences de noms des villes assignées à la tribu de Lévi; ils disent que certaines villes furent assignées à la tribu de Lévi, en attendant qu'elle se fût mise en possession de celles qui lui étaient échues en partage, ce qui explique pourquoi les noms des villes qu'ils occupent ne sont pas les mêmes dans les Paralipomènes que dans le livre de Josué. Maës pense (in Jos. XXI, 11) que le temps a pu suffire pour produire ces changements de noms.

DES LIVRES D'ESDRAS.

I. *Sur l'auteur de ces livres; opinions diverses à cet égard. On ne connaît pas l'auteur des six premiers chapitres. Date qui leur est assignée. Les autres sont d'Esdras.* Tout le monde reconnaît que le premier livre d'Esdras est le seul qui porte ce nom dans le canon des Hébreux; le second livre d'Esdras est intitulé : Livre de Néhémie. Il est évident que les six premiers chapitres d'Esdras ont dû être écrits par l'auteur des Paralipomènes, car la fin de ceux-ci se trouve répétée mot à mot au commencement du premier livre d'Esdras. Ensuite l'auteur était présent aux événements qu'il raconte, comme l'indiquent ces paroles (I Esdr. V, 3) : *Or en ce temps-là Thathanaï, gouverneur au-delà du fleuve, et Starbuzanaï et leurs conseillers vinrent à eux, et leur dirent : Qui vous a donné le conseil d'édifier cette maison et de restaurer les murailles? Nous leur dîmes quels étaient les noms des hommes, auteurs de cette entreprise;* il ajoute : *Il leur plut que l'affaire fût renvoyée à Darius.* L'auteur, par ces mots, *nous leur dîmes,* fait voir qu'il était un de ceux qui répondaient. La réponse fut transmise à Darius par les gouverneurs de la province; on en doit conclure que l'auteur était contemporain de Darius, et qu'il se trouvait à Jérusalem lorsque les gouverneurs faisaient une enquête sur la construction du temple, car la reconstruction fut terminée la sixième année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, comme on le voit au chapitre six (vers. 14); ainsi, l'auteur de ces six premiers chapitres, qui est le même que l'auteur des Paralipomènes, a dû vivre sous son règne. Malgré cette preuve évidente, l'auteur du traité Théologico-politique n'y voit qu'une simple conjecture, tant il est difficile de bien juger quand on ne veut suivre que ses caprices. L'auteur du livre d'Esdras a dû vivre jusqu'au règne d'Artaxerxès, car il en parle plusieurs fois dans les six premiers chapitres, et Benjamin de Tudèle pense que ce fut en retournant en Perse, près de ce roi, que mourut Esdras; qu'il fut enterré près du fleuve Sémura, en Perse, et que l'on y voyait son tombeau. Cet Artaxerxès ne peut être qu'Artaxerxès Longuemain, et l'auteur des six premiers chapitres doit être un autre qu'Esdras ; ce qui le prouve, c'est le commence-

ment du septième chapitre (vers. 27.) : *Or, après ces paroles, durant le règne d'Artaxerxès, roi de Perse..... Esdras vint de Babylone.* Car l'auteur des six premiers chapitres était à Jérusalem du temps de Darius ; Esdras n'y va que sous le règne d'Artaxerxès; ce n'est donc pas lui qui les a écrits, mais c'est bien lui qui a écrit le reste du livre, puisqu'on voit au septième chapitre (Ibid.) : *Qu'il soit béni le Seigneur, le Dieu de nos pères, qui a mis dans le cœur du roi de glorifier la maison du Seigneur qui est en Jérusalem, et qui a incliné sa miséricorde vers moi, devant le roi et ses conseillers, et devant tous les puissants princes du roi. Et moi, affermi par la main du Seigneur, mon Dieu, qui était en moi, j'ai assemblé les princes d'Israël pour monter avec moi,* lesquelles paroles ne peuvent convenir qu'à Esdras. Après avoir dit au neuvième chapitre (vers. 5) : *Je m'agenouillai et j'étendis mes mains vers le Seigneur, mon Dieu*, et répété la prière qu'il lui avait adressée, il ajoute (X. 1): *Pendant qu'Esdras en pleurs était ainsi priant et suppliant.* Quand donc les thalmudistes (In Bab. Bath. 1.) et d'autres docteurs hébreux attribuent à Esdras le livre qui porte son nom, il faut croire qu'ils ne veulent parler que des chapitres qui suivent les six premiers.

II. *Authenticité et antiquité du livre d'Esdras.* C'est de ce livre que Néhémie a tiré *Sepher hajachase*, le livre de généalogie de ceux qui revinrent de Babylone à Jérusalem, au premier voyage des Juifs, et qu'il copie au septième chapitre du livre connu sous son nom; mais comme l'on y trouve le nom de Néhémie, appelé aussi Athersatha, et que pourtant il n'avait pas été de ce premier voyage, il est probable que Néhémie, en répétant la liste qu'il avait sous les yeux, y aura inséré des noms de quelques familles qui ne revinrent à Jérusalem qu'au second voyage; il se sera permis une légère altération, et plus tard on aura voulu corriger ces deux généalogies, et on les aura refaites l'une sur l'autre.

III. *Néhémie est l'auteur du livre qui porte ce nom ; authenticité et antiquité de ce livre.* Les commentateurs s'accordent à reconnaître que Néhémie est l'auteur du livre connu sous ce nom; le livre d'ailleurs en porte la preuve, car le nom de Néhémie se trouve en tête, comme c'est l'usage pour les écrivains de ce temps, tels qu'Hérodote, Thucydide, Timée de Locres, Lucain de Cordoue, Alcméon de Crotone et les anciens disciples de Pythagore ; dans le courant de l'ouvrage, l'auteur écrit à la première personne. L'Ecclésiastique parle de la reconstruction des murailles de Jérusalem, et fait l'éloge de Néhémie qui présidait à ces travaux. L'auteur du second livre des Machabées fait mention des mémoires de Néhémie (II, 2). Le livre de Néhémie aussi bien que le livre d'Esdras sont compris dans le canon des Hébreux ; il a été traduit par les Septante. Néhémie était contemporain d'Artaxerxès Longuemain et non pas d'Artaxerxès Mnémon, comme le prétend Scaliger (Prol. de Em. temp.); il retourna à Jérusalem treize ans après Esdras; il était de la tribu de Juda, comme le remarquent Eusèbe et Cédrenus. Le dixième chapitre de Néhémie (vers. 1) pourrait laisser croire que Néhémie était de la tribu de Lévi, puisqu'il est dit que les noms qui précèdent, parmi lesquels se trouve en tête celui de Néhémie, étaient les noms des prêtres; mais la réflexion, au huitième verset, ne porte pas sur Néhémie, elle ne regarde que ceux qui viennent après lui. Il y a une faute dans le premier chapitre du deuxième livre des Machabées : *Et le prêtre Néhémie leur commanda de puiser cette eau* ; le texte grec dit : *Néhémie ordonna aux prêtres de puiser cette eau.* Eusèbe donne le nom d'Esdras au livre de Néhémie (Chron. ann. 1584.); d'autres auteurs en ont fait autant, sans doute *parce que*, comme nous l'apprend S. Jérôme, *ces deux livres n'en formaient qu'un.*

IV. *Réponse à une première objection.* Malgré l'autorité de ces livres, les anabaptistes les rejettent; l'auteur du traité Théologico-politique les attaque aussi (Tr. cap. 10.) ; il ne veut pas qu'ils aient été écrits par Esdras ou par Néhémie ; il les attribue aux Sadducéens qui les auraient composés longtemps après la restauration du temple par Judas Machabée, *probablement pour faire voir au peuple l'accomplissement des prophéties de Daniel, pour le fortifier dans sa religion, relever son courage, et lui faire espérer la fin des malheurs qui pesaient sur lui.* Le seul motif d'une opinion aussi téméraire et aussi nouvelle, c'est qu'au douzième chapitre de Néhémie on voit le nom du pontife Jeddoa, qui, au rapport de Josèphe (Ant. liv. XI, ch. 8), alla à la rencontre d'Alexandre, lorsque ce conquérant entra dans Jérusalem, et qu'on y lit aussi le nom de Darius Codoman, d'où il conclut : *Je ne pense pas qu'on veuille faire vivre Esdras et Néhémie durant tout le règne de quatorze rois de Perse; or depuis Cyrus, qui a rendu la liberté aux Juifs et leur a permis de reconstruire le temple, jusqu'à Darius, le dernier roi des Perses, on compte quatorze rois qui ont régné l'espace de deux cent trente ans.* Il est difficile d'accumuler plus d'erreurs en aussi peu de mots; le critique fait vivre Néhémie sous Cyrus ; or il était contemporain d'Artaxerxès Longuemain ; il compte quatorze rois depuis Cyrus jusqu'à Darius Codoman ; or, même en y comprenant Patizithe et Smerdis, il n'y en a que douze ; il trouve deux cent trente ans depuis Cyrus jusqu'au dernier Darius, et c'est à peine si on arrive à deux cents ans, à la mort de ce roi. Or même en admettant toutes les suppositions de ce critique, il ne s'ensuivrait pas que les livres d'Esdras et de Néhémie ont été écrits après Judas Machabée, qui ne devint chef du peuple que cent soixante ans après la mort de Darius Codoman. D'ailleurs, les difficultés que fait notre critique, à l'aide du douzième chapitre de Néhémie, n'attaqueraient tout au plus que le livre de Néhémie; elles ne touchent pas au livre d'Esdras ; il est vrai que Néhémie parle du pontife Jeddoa, et de Darius Codoman, et de Sanaballat, beau-

frère de Manassé. frère de Jeddoa, le même qui passa du côté d'Alexandre, ainsi que le dit Josèphe (Ant. liv. XI, ch. 8), et que ce Sanaballat, longtemps auparavant avait voulu détourner Néhémie de rebâtir les murs de Jérusalem; mais on peut répondre que Néhémie était jeune lors de son premier voyage en Judée, puisqu'il était échanson du roi, fonction qu'on ne confiait qu'à des enfants; et ce voyage eut lieu la vingtième année du règne d'Artaxerxès Longuemain. Mettons qu'Artaxerxès ait commencé son règne l'an quatre mille deux cent quarante-neuf de la période julienne, la vingtième année correspondra à l'an quatre mille deux cent soixante-neuf de la même période; depuis cette époque jusqu'à la mort de Darius Codoman, arrivée l'an quatre mille trois cent quatre-vingt-quatre, il y a cent quinze ans. Si donc Néhémie, à la vingtième année du règne d'Artaxerxès, avait seize ans, il sera né cent trente et un ans avant la mort de Darius, ce qui n'a rien d'étonnant. Scaliger a parfaitement prouvé la possibilité de cette conjecture (de Em. temp. l. VI), seulement il en a abusé en voulant lui donner trop d'extension. Le père Pétau, pour réfuter Scaliger, n'aurait pas dû rejeter comme supposé νοθείας le passage où Néhémie parle du pontife Jeddoa et de Darius; il ne fallait pas ainsi trancher une difficulté qu'il ne pouvait résoudre; du reste je lui accorderai volontiers qu'il a pu exister deux Sanaballat, l'un sous Artaxerxès, l'autre sous Darius Codoman et Alexandre, ce qui pulvérise l'objection de Scaliger contre la longévité d'un seul Sanaballat.

V. *Réponse à une deuxième objection.* Notre critique attaque aussi le livre d'Esdras, parce que la généalogie du second chapitre d'Esdras, reproduite au septième chapitre de Néhémie, offre quelques dissemblances et qu'il y a aussi quelques différences dans les noms; mais j'ai déjà fait voir qu'il fallait rejeter ces fautes sur le compte des copistes. S. Jérôme avait déjà compris la facilité de faire de pareilles fautes, car dans sa lettre à Domnion et à Rogatien, en leur envoyant, pour les communiquer, quelques exemplaires qu'il avait corrigés, il leur recommande de transcrire avec beaucoup de soin les noms hébreux qui se trouvent en grand nombre dans ces exemplaires, ajoutant qu'il ne servirait de rien d'avoir corrigé ces exemplaires, si on recommençait à y faire de nouvelles fautes. Altinguis a remarqué que le nombre d'hommes dont Néhémie fait le recensement, et dont ne parle pas Esdras, ajouté au nombre dont Esdras fait le recensement, est le même que celui du recensement d'Esdras qu'on ne retrouve pas dans Néhémie, ce qui prouve l'accord de ces deux livres.

VI. *Réponse à une troisième objection.* Isidore prétend que le second livre d'Esdras ne se trouve pas dans le canon des Hébreux, mais qu'il est apocryphe; mais il nous apprend lui-même qu'il n'entend pas parler du livre qui porte le nom de Néhémie, car il est dit que les écrits d'Esdras et de Néhémie sont compris dans le livre d'Esdras. Il est probable que le passage de S. Jérôme, *les Hébreux réunissent en un seul volume les écrits d'Esdras et de Néhémie* (Præf. in Esd. et Neh.), lui aura fait croire que ce seul livre était canonique; et comme il y en avait d'autres qui paraissaient sous le nom d'Esdras et qui étaient apocryphes, ce sont ces livres qu'il aura rejetés comme apocryphes.

DU LIVRE DE TOBIE.

I. *Sur l'auteur de ce livre; on le croit écrit en partie par Tobie le père, en partie par Tobie le fils, et en partie par un auteur inconnu.* Quoique les Juifs ne comprennent pas ce livre dans leur catalogue, ils reconnaissent que les faits qui y sont rapportés eurent lieu du temps de Salmanasar, de Sennachérib et d'Ezéchias; et ils admettent le livre comme *Agiographie*, dit S. Jérôme. Ils ne sont pas aussi d'accord sur l'auteur de ce livre et sur l'époque où il avait été écrit. Il a été écrit avant la venue du Messie, comme le pense S. Augustin (in Speculo). Les plus habiles commentateurs lui assignent pour auteurs Tobie le père, Tobie le fils, et un troisième qui est resté inconnu, c'est peut-être un des descendants de Tobie; ils croient que les douze premiers chapitres sont de Tobie le père, le treizième et une partie du quatorzième sont de Tobie le fils, et les deux derniers versets qui annoncent la mort de Tobie le fils auront été ajoutés par une main étrangère.

II. *Authenticité et antiquité du livre de Tobie.* J'admets cette opinion; elle est fondée sur le douzième chapitre, où il est dit que l'ange lui ordonna d'écrire son histoire. La Vulgate a traduit ainsi ce passage (Tobie XII, 20): *Racontez toutes ses merveilles*, la version grecque porte: *Ecrivez dans un livre tout ce qui est arrivé*, γράψατε πάντα τὰ συντελέσθεντα εἰς βιβλίον. La piété de Tobie est un garant de son empressement à obéir à l'injonction de l'ange; c'était d'ailleurs l'usage chez les Hébreux de tenir chacun un registre des événements qui intéressaient la famille. Nous avons bien des raisons de croire que le livre qui nous est parvenu sous le nom de Tobie, est le livre qu'ils ont écrit eux-mêmes; d'abord il n'est pas probable que leurs enfants et leur postérité aient été assez insouciants pour laisser se perdre un ouvrage entrepris par l'ordre d'un ange, et dont les auteurs étaient si recommandables par leur piété: il a été écrit en langue chaldaïque, qui est la langue que parlaient les deux Tobie. S. Jérôme déclare (Præf. in Tob.) qu'il a composé sa traduction latine sur le texte chaldéen à l'aide d'un homme qui savait les deux langues, d'où l'on peut conclure que ce livre n'a pas été écrit par un juif de la Palestine; autrement il faudrait qu'il l'eût été après la cap-

tivité. Les noms des anges Raphael, Michel, Gabriel et les noms des mois qu'on trouve dans ce livre sont tirés de la langue chaldaïque ; la tournure chaldaïque des phrases indique aussi que le livre n'a pas été composé en Judée. Un autre motif, pour attribuer ce livre aux deux Tobie, c'est le récit à la première personne que l'on voit dans la traduction grecque et dans les versions postérieures, en syriaque et en hébreu. Cet accord des traductions prouve que dans l'original, les auteurs parlent à la première personne. La traduction de S. Jérôme est bien faite aussi sur le texte original, mais elle est retouchée par lui, comme il en avertit lui-même (Præf. in Tob.) parce qu'il se servait d'un interprète qui rendait le texte chaldéen en hébreu, ce qui a pu altérer la forme du récit, et ce qui explique comment le récit de l'historien a pu devenir indirect, de direct qu'il était dans l'original. Les passages suivants, copiés par des écrivains sacrés, postérieurs à Tobie, prouvent l'antiquité du livre de ce nom. On lit au quatrième chapitre (Tob. IV, 11): *Parce que l'aumône délivre de tout péché et de la mort, et qu'elle ne laissera pas l'âme aller dans les ténèbres.* L'Ecclésiastique (Eccli. XXIX, 15) fait allusion à cette sentence en ces termes : *Renferme l'aumône dans le cœur du pauvre, et elle éloignera le mal de toi.* Tobie dit (Ibid., 16): *Prends garde de faire à un autre ce que tu serais fâché qu'on te fît.* On retrouve cette recommandation dans S. Matthieu (VII, 12) et dans S. Luc (VI, 31). La nature seule aurait pu la dicter. Nous lisons au chapitre treize de Tobie (vers. 20): *Je serai heureux s'il reste encore quelqu'un de ma race pour voir la splendeur de Jérusalem. Les portes de Jérusalem seront bâties de saphirs et d'émeraudes, et toute l'enceinte de ses murailles de pierres précieuses; toutes ses places publiques seront pavées de pierres d'une blancheur et d'une beauté admirables.* Cette description est conforme à celle que fait l'ange dans l'Apocalypse (XXI, 17) : *Et la muraille était bâtie de pierre de jaspe, mais la ville était d'un or pur semblable à du verre très-pur; et les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toute espèce de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude.... Et les douze portes étaient de douze perles, et chaque porte était faite de chaque perle, et la place de la ville était d'un or pur comme un verre transparent.* Ainsi Tobie et S. Jean font de cette nouvelle Jérusalem une description tout-à-fait pareille. Ces descriptions s'accordent aussi avec les anciennes prophéties qui donnaient le nom de Jérusalem et de mont de Sion à l'église du ciel et à l'église de la terre. Je termine en rappelant ce que j'ai déjà dit plusieurs fois, qu'un livre est authentique quand même on en ignorerait l'auteur, pourvu qu'on s'accorde à admettre que cet auteur est inconnu ainsi que l'époque où le livre aurait été écrit.

III. *Sur les trois éditions en hébreu du livre de Tobie.* Il y a deux éditions du livre de Tobie, l'une par Munster, l'autre par Fagius, si toutefois on peut regarder comme deux éditions différentes, deux éditions qui, quoiqu'elles diffèrent en plusieurs endroits, ont cependant entre elles beaucoup de ressemblances ; j'en ai une troisième édition manuscrite qui se rapproche beaucoup de celle de Munster. Elles diffèrent de la traduction latine de S. Jérôme et de la traduction grecque, quoique moins de celle-ci. Quoi qu'il en soit, il est téméraire et même faux de dire avec le rabbin David Ganz, dans sa Chronologie, que l'édition de Munster est l'ouvrage même de Munster, et qu'il ne faut pas grand effort pour s'en apercevoir, et que tout ce qu'on y lit est faux et controuvé. L'édition de Fagius et le manuscrit que j'ai en ma possession suffiraient pour prouver combien cette supposition du rabbin est ridicule; mais de quoi un juif a-t-il honte ? Origène, dans sa lettre à Jules Africain, dit qu'il a appris des Juifs qu'ils regardaient comme apocryphes les livres de Tobie et Judith écrits en hébreu ; mais c'est en langue chaldaïque qu'ils voulaient dire, parce que souvent on confondait ensemble ces deux langues.

IV. *Sur la version grecque du livre de Tobie.* La plus ancienne version du livre de Tobie, la plus correcte, celle qui rapproche le plus l'original, c'est la version grecque. C'est elle, ainsi que la version latine faite sur elle, qui a servi à l'auteur des Constitutions qu'on croit être S. Clément (lib. I, III, VII), à S. Polycarpe (ad Philipp.), à Clément d'Alexandrie (Strom. 1) et aux autres pères grecs et latins antérieurs à S. Jérôme. Quelques auteurs ont cru que c'était la version des Septante, mais je n'adopte pas cette opinion, car le livre de Tobie n'était pas dans le canon des Juifs; dès-lors il n'est pas croyable que le pontife Eléazar l'ait compris parmi les livres qu'il a envoyés à Ptolémée Philadelphe. Je ne crois pas non plus qu'il faille l'attribuer à Théodotien, car certains auteurs antérieurs à Théodotien en avaient aussi connaissance ; il est plus probable que c'est l'ouvrage de quelques hellénistes d'Egypte qui l'auront traduit en grec sur un exemplaire chaldaïque, et qu'on aura annexé ensuite aux autres livres traduits par les Septante, et dont on faisait continuellement usage ; voilà comment l'église chrétienne l'aura adopté et l'aura placé dans le canon qu'elle a dressé des livres saints.

V. *Réponse à une objection.* Ce serait peut-être ici le lieu d'examiner les différentes difficultés qu'on fait contre ce livre, comme je les ai examinées pour les autres livres; mais ce travail a été entrepris avec succès par quelques auteurs qui se sont appliqués à réfuter les hérétiques qui ont paru de nos jours : je ne parlerai que de l'objection qui consiste à dire que ce livre n'est pas dans le canon des Juifs. Or dit-on, si ce livre avait existé du temps d'Esdras, assurément ce docteur si zélé pour la loi et la synagogue ne l'aurait pas exclu du canon qui a été formé par eux des livres saints. Mais malgré tout son zèle et son activité, Esdras a pu ne pas connaître toutes les histoires, tous les mémoires composés sur le peuple de Dieu, quoique les

Israélites fussent rendus à la liberté, ils n'en avaient pas moins beaucoup de difficultés et d'occupations qui les absorbaient; et quand plus tard on fit la découverte du livre de Tobie, le Canon des livres saints était clos, et on ne put pas l'y admettre.

DU LIVRE DE JUDITH.

I. *Sur l'auteur de ce livre, opinions diverses à ce sujet.* Tout ce qui vient d'être dit du livre de Tobie s'applique au livre de Judith. Ce livre ne se trouve pas dans le canon des Juifs; cependant l'Eglise chrétienne l'a adopté. Les Juifs reconnaissent pour vrais les faits contenus dans ce livre et le mettent au nombre de leurs agiographies, comme nous l'apprend saint Jérôme (Præf. in Judith). On ne s'accorde pas sur l'époque où ce livre a paru, ni sur la personne qui l'a écrit; les opinions à cet égard sont si controversées, qu'il sera difficile d'être jamais fixé : je vais à mon tour en dire un mot. D'abord l'auteur n'est pas connu; Isidore en est convenu depuis longtemps (Orig. lib. VI, ch. 2). Les uns l'ont attribué à Eliachim ou Joachim dont il est parlé dans ce livre, et qui fut grand-prêtre sous Manassès, roi de Juda. Jédidée, c'est-à-dire, Philon d'Alexandrie, dans le livre des Epoques que le rabbin Azarias a traduit du latin en hébreu, prétend que l'auteur de ce livre est Josué ou Jésus, le grand-prêtre qui accompagna Zorobabel au retour de la captivité; c'est que Jédidée croyait que l'histoire de Judith était arrivée du temps de Xerxès. Mais ce livre de Jédidée a été si changé qu'il est presque devenu méconnaissable, et dans le latin le livre de Judith est attribué à Joachim, fils de Josué et grand-prêtre comme lui, tandis que dans l'hébreu c'est Josué qu'on en dit l'auteur. S. Jérôme dans sa traduction de la Chronique d'Eusèbe dit (liv. I) : *Les Juifs donnent le nom de Cambyse à Nabuchodonosor, sous lequel on écrivit l'histoire de Judith;* il aurait dû traduire, *sous lequel arriva l'histoire de Judith*, car le grec porte : ἐφ' οὗ τὴν κατὰ Ἰουδὶθ ἱστορίαν λέγουσι γεγενῆσθαι. Grotius croyait que ce livre avait été écrit du temps d'Antiochus Epiphane (Præf. in Judith) peu avant le règne des Assamonéens; il le regarde comme un livre symbolique et composé uniquement dans le but d'affermir les Juifs dans leur résistance à la tyrannie de ce roi impie.

II. *Conjectures sur le livre de Judith; son authenticité, son antiquité.* Je n'ose me prononcer dans une question aussi douteuse. Si cependant il m'est permis de hasarder une opinion, je crois qu'il a été écrit durant la captivité de Babylone, pour adoucir le chagrin de ce long exil, et pour ranimer le courage des Israélites. Ce qui me porte à lui assigner cette époque, c'est qu'il est écrit en langue chaldaïque, ainsi que nous l'apprend saint Jérôme, et que c'est sur cette langue qu'il a fait sa traduction. C'est ainsi que j'entends les paroles d'Origène dans sa lettre à Jules Africain, quand il dit que les Juifs regardaient comme apocryphe le livre de Judith, écrit en hébreu; le mot hébreu est pris aussi pour le mot chaldéen, parce que ces mots étaient pris indistinctement l'un pour l'autre, comme je l'ai fait remarquer au sujet du livre de Tobie. Le rabbin Azarias s'appuie principalement sur les hébraïsmes qu'on retrouve dans les traductions grecques et latines, pour croire qu'il a été écrit en hébreu et qu'ainsi il remonte à une haute antiquité. On rencontre dans le nouveau Testament plusieurs passages empruntés du livre de Judith, comme ce compliment de sainte Elisabeth à sainte Marie, mère du Sauveur (Luc, I, 42) : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Ce sont les paroles qu'Ozias adresse à Judith (XIII, 23) : *Vous êtes bénie du Seigneur Dieu souverain, au-dessus de toutes les femmes de la terre.* Saint Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens dit (X, 9, 10) : *Ne tentons point Jésus-Christ comme le tentèrent quelques-uns d'entre eux qui furent tués par les serpents. Ne murmurez pas comme murmurèrent quelques-uns d'entre eux qui furent frappés de mort par l'ange exterminateur.* Cette citation est évidemment tirée de cet endroit du livre de Judith (VIII, 24, 25) : *Mais ceux qui n'ont point reçu les tentations dans la crainte du Seigneur et qui ont témoigné leur impatience et leurs murmures contre le Seigneur ont été livrés à l'ange exterminateur, et ont péri par les serpents brûlants.* Il ne faut pas oublier le principe que j'ai déjà souvent répété, savoir qu'un livre est authentique quand même on n'en connaîtrait pas l'auteur, ni l'époque où il aurait été écrit, pourvu qu'il soit donné pour être l'ouvrage d'un auteur inconnu dont on ignorerait l'époque.

III. *Le livre de Judith comme le livre de Tobie sont mis par les Juifs au nombre de leurs agiographies.* Scaliger s'étonne que saint Jérôme ait dit (Præf. in Tob. et Jud.) que le livre de Judith ainsi que le livre de Tobie étaient rangés au nombre des agiographies, puisqu'il est reconnu que ces livres n'étaient pas compris dans le canon des Juifs (in Eus. Chron. lib. II). Ce qui a induit Scaliger en erreur, c'est qu'il a cru que les livres sacrés compris dans le canon étaient les seuls agiographies des Juifs; mais ils avaient deux espèces de livres sacrés ou d'agiographies, les uns écrits sous l'inspiration de l'Esprit saint, et que l'on distinguait ainsi par l'importance des prophéties. C'étaient les livres sacrés insérés dans le canon et qu'on appelait *Kétubim;* c'est Maimonide qui fait cette distinction dans son ouvrage *de More Nevochim.* Après la captivité, il n'y eut plus de grands prophètes, les Juifs se servaient de ce qu'ils appelaient *Bet col, Filiam vocis, fille de la voix,* et dont les rabbins font souvent mention; c'est avec cela qu'ils ont composé d'autres ouvrages, qu'ils regardent comme sacrés et inspirés par le Seigneur. Mais comme ces prophéties étaient moins importantes que celles qu'on trouve dans les autres livres sacrés

compris dans le Canon, les Juifs n'ont pas osé toucher à leur canon, pour y ajouter ces livres écrits, après qu'il avait été dressé, quoiqu'ils les regardassent comme inspirés. De ce nombre sont les livres de Tobie et de Judith. Telle est la doctrine des Juifs, car pour l'Eglise chrétienne elle adopte les uns comme les autres, sans distinction; elle les reconnaît tous pour inspirés, et les reçoit tous avec vénération.

IV. *Sur les premières traductions du livre de Judith.* Il y a une grande différence entre la traduction de S. Jérôme et la traduction grecque, telle que nous l'avons aujourd'hui. On aurait pu hésiter entre la plus fidèle; mais S. Jérôme a tranché la difficulté quand il dit (Præf. in Jud.) qu'il s'est plutôt attaché au sens qu'aux paroles; qu'il a élagué plusieurs passages qui lui paraissaient défectueux, et qu'il n'a traduit que ce qui lui paraissait bien intelligible dans le texte chaldéen. Il paraît aussi que l'interprète dont s'est servi S. Jérôme pour ce livre comme pour le livre de Tobie, a ajouté quelques passages. S. Jérôme avoue qu'il ne connaît pas la langue chaldaïque, ce qui explique facilement la différence qui doit se trouver entre sa traduction et le texte. Quant à la traduction grecque, on croit qu'elle a été faite par quelques hellénistes juifs; et en effet il est peu probable que les Juifs d'Alexandrie n'aient pas connu l'histoire d'une femme de leur nation, histoire si respectable, qu'elle était mise au nombre des livres sacrés, et qu'ils n'aient pu consacrer quelques heures à en faire la traduction en grec qui était leur langue. Comme la lecture de ce livre est intéressante et qu'elle peut porter à la piété, ils ont dû souvent en faire usage; ils l'ont annexé à leurs livres sacrés, sachant que chez les Hébreux on leur faisait le même honneur; et plus tard quand ils se firent chrétiens, ils le comprirent parmi les livres approuvés par l'Eglise, et au concile de Nicée l'Eglise l'inséra parmi les livres canoniques. Cette version grecque a pu servir à composer une traduction latine antérieure à celle de S. Jérôme, et qui aura été celle des anciens Pères de l'Eglise latine avant lui; c'est aussi sur la version grecque qu'aura été faite la version syriaque. Je ne pense donc pas qu'il faille l'attribuer aux Septante ou à Théodotion; il n'est pas croyable que le pontife Eléazar ait envoyé à Ptolémée Philadelphe un livre non compris dans le canon des Hébreux, et comment attribuer à Théodotion une version dont se servaient ses contemporains, Clement d'Alexandrie (Strom. 4), Origène (Homil. XIX, in Jer.) et Jules Africain, mais qui existait du temps de S. Clément de Rome (Constit. 1)?

V. *L'histoire de Judith arriva sous le roi Manassès.* Quoique je ne me propose pas d'entamer une nouvelle discussion sur Judith et sur Nabuchodonosor et Arphaxad, dont il est parlé dans son livre, je dirai mon opinion en peu de mots. Je crois que cette histoire arriva sous Manassès, roi de Juda; le Nabuchodonosor dont il est parlé est un des successeurs d'Assarhaddon, roi d'Assyrie, et qui dominait sur le roi de Babylone, qu'il avait rendu son tributaire. L'Arphaxad est le Déjocès d'Hérodote, et l'époque de l'événement est au temps de la captivité de Manassès. Cette opinion, formée d'après les écrits de Bellarmin (de Verb. Dei, lib. I), de Sérarius (in Jud., c. 1) et de Pétau (de Doct. temp., l. XII), répond si bien à toutes les difficultés, et s'accorde si bien avec toutes les autres histoires sacrées et profanes, que je l'ai adoptée sans hésiter.

VI. *Réponse à une première objection.* J'ai déjà dit que Grotius ne se contentait pas de reculer ce livre jusqu'au règne d'Antiochus Epiphane, mais qu'il en regarde le récit comme fabuleux et symbolique; il dit que Judith c'est la nation juive, Béthulie c'est le temple du Seigneur, l'épée de Judith ce sont les prières des saints, Nabuchodonosor c'est le démon; ici comme dans plusieurs autres endroits; l'Assyrie c'est l'orgueil, Holopherne c'est Antiochus, appelé Holopherne, des mots chaldéens, *hel phar nahase*, qui signifient *lecteur du serpent*; le veuvage de Judith signifie la désolation de la Judée privée de toute assistance, Eliachim ou Eliakim, c'est le réveil du Seigneur; et comme l'espoir du secours du ciel unit les hommes à Dieu, ce nom est donné au grand-prêtre; Judith est fille de Siméon, fils de Ruben: c'est que le mot Ruben est formé des mots, *rahah benganei, il a vu la misère*, et que Siméon est né par la miséricorde de Dieu, et comme récompense de l'obéissance de son père: il n'a pas existé de Siméon, fils de Ruben, ce qui paraît confirmer l'opinion que le récit est fabuleux. Le jour où les Hébreux célébraient la victoire remportée par Judith, c'est l'Encénie ou la fête de la Dédicace du temple, instituée par Judas Machabée (IV, 59). L'auteur devait connaître les livres grecs, car il parle des Titans (Jud. XVI, 8), et emploie des locutions grecques. Il y a assurément de l'esprit et de l'érudition dans cette explication que donne Grotius, mais elle manque de vérité; il n'a pas même le mérite de l'invention, car avant lui Luther, Ghythrée, Beroald, Reinech et d'autres hérétiques avaient voulu ne voir dans l'histoire de Judith qu'une simple allégorie, un poëme, une tragédie; déjà avant Grotius, un poète juif avait transporté ce récit à l'époque des Assamonéens. Le rabbin David Ganz en parle ainsi: *On ne connaît pas l'époque où cette histoire est arrivée; Josèphe n'en dit rien. D'après le poète Misadjozer, c'est le récit de la dédicace du temple construit par Judas Machabée.* On a trouvé un sens allégorique aux noms compris dans l'histoire de Judith; mais Origène et d'autres Pères de l'Eglise en ont trouvé autant dans des histoires dont la réalité est indubitable, et quelquefois même avec tant de succès qu'ils ont vu des allégories jusque dans des récits de pure invention. Le mot Judith, dit Grotius, signifie la nation juive; Judith, femme d'Esaü, sera-ce aussi la nation juive? Béthulie, c'est la maison de Dieu. D'autres traduisent ce mot par la vierge de Dieu, et y trouvent une autre allégorie. Le nom d'Ho-

lopherne qu'il fait venir de l'hébreu, est un nom perse comme Tisapherne, Intapherne, Pharnace et Pharnabaze. Holopherne, frère d'Ariarathe, roi de Cappadoce, cité par Appien dans son Histoire de Syrie, passera-t-il aussi pour *le lecteur du serpent*, ou *le ministre du diable?* Il est facile de réfuter de la même manière toutes les allégories qu'il tire des noms propres. On ne trouve pas dans la version grecque le nom de Ruben, père de Siméon, ce qui avait fait conclure à Grotius que cette histoire était fabuleuse; on n'y voit pas non plus le dernier verset du dernier chapitre qui parle de la fête annuelle instituée en mémoire de la victoire de Judith: or la version grecque est plus exacte et plus fidèle que la traduction de S. Jérôme; la version grecque, au lieu du nom de Ruben, met le mot Israël. Ainsi on lit dans la version latine, *fils de Salathiel, fils de Siméon, fils de Ruben;* dans la version grecque, υἱοῦ Σαρσαλήλ, υἱοῦ Σαρασαδαὶ, υἱοῦ Ἰσραήλ, et dans S. Fulgence, *fils de Sarisada, fils de Siméon, fils d'Israël.* Quoiqu'il n'y ait plus chez les Juifs de fête établie en mémoire de la victoire de Judith, elle a pu être tombée en désuétude. Les mots, *fils de Titan,* ainsi que quelques locutions grecques, ont pu être insérés dans le texte par les traducteurs. On en trouve de nombreux exemples dans les traductions des autres livres de l'Ecriture: ainsi les Septante et la Vulgate ont inséré dans le livre de Job les noms de Pléiade, des Hyades, d'Orion, d'Arcture et d'Amalthée. Au vingt-sixième chapitre des Proverbes (vers. 8). S. Jérôme a traduit le mot hebreu, *margama, monceau de pierres*, par *monceau de Mercure.* S. Jérôme a aussi inséré le nom d'Alexandrie dans Ezéchiel et dans Nahum, au lieu du mot hébreu, *nah.* Quoique Alexandrie n'ait été bâtie que longtemps après ces prophètes, en faudra-t-il conclure que ces prophètes avaient lu les auteurs grecs? C'est donc, comme on le voit, avec de bien faibles arguments qu'on attaque l'antiquité et l'authenticité du livre de Judith, et avec d'autant moins de fondement que cette histoire se concilie mieux avec les auteurs profanes. Le rabbin Azarias a donc eu raison de s'appuyer sur le caractère chaldaïque du texte original de Judith, pour réfuter l'opinion qui fixerait l'époque de cette histoire au temps des Assamonéens.

VII. *Réponse à une deuxième objection.* Ceux qui veulent que l'histoire de Judith soit arrivée après le retour de la captivité se fondent surtout sur le cinquième chapitre de la version grecque : ὁ ναὸς τοῦ θεοῦ αὐτῶν ἐγειήθη εἰς ἔδαφος, ce qui signifie, disent-ils, que le temple fut renversé. Mais ces mots, γενέσθαι εἰς ἔδαφος ne sont pas la même chose que καθελέσθαι εἰς ἔδαφος ou καταβαλέσθαι εἰς ἔδαφος, comme l'a fort bien remarqué Sérarius (in Jud. II, q. 2). Cette dernière phrase signifie *être rasé, élu, égalé au soleil,* tandis que la première veut dire *être foulé aux pieds ;* or, quand Manassès fut emmené en captivité, quelques soldats de l'armée assyrienne purent bien pénétrer de force dans le temple, et, sans égards pour la sainteté du lieu, tout parcourir, marcher partout comme dans un endroit public; c'est ainsi que l'a entendu la traduction syriaque.

VIII. *Réponse à une troisième objection.* On attaque l'antiquité de ce livre comme celui de Tobie, en disant que s'il avait existé du temps d'Esdras, ce docteur si zélé pour la loi du Seigneur n'aurait pas manqué de le comprendre dans le canon qu'il dressa des livres sacrés; mais on peut répondre, ainsi que pour le livre de Tobie, qu'à l'époque où Esdras dressa le canon des Juifs, le peuple était continuellement assailli; ils étaient distraits par la nécessité de relever les murailles de la ville de Jérusalem ; ils étaient tout absorbés par les occupations du dehors, ils ont donc très-bien pu ne pas recueillir tous les livres des Juifs ; et le canon des livres sacrés une fois terminé, les Juifs par respect n'ont voulu rien y ajouter.

IX. *Réponse à une quatrième objection.* Je suis peu ébranlé de l'objection qu'on voudrait faire du silence de Josèphe contre l'authenticité des livres de Judith et de Tobie; cet historien ne parle pas non plus du livre de Job, du massacre des enfants de Béthléem et de plusieurs autres événements; il paraît qu'il n'a voulu parler que des livres compris dans le canon des Juifs; ce qu'il a pu ajouter dans sa narration, et qui aurait été puisé à une autre source, aura été ajouté en opposition à son plan, car il dit dans son Histoire des Juifs (Ant. ch. 11) : *J'ai déclaré dès le commencement de mon Histoire que je ne prétendais faire autre chose que d'écrire en grec, de bonne foi, ce que je trouve dans les livres des Hébreux, sans y rien ajouter ni retrancher.* Par le livre des Hébreux, il entend les livres compris dans le canon des Juifs; or les livres de Tobie et de Judith ne s'y trouvaient pas; ils n'étaient même pas écrits en hébreu.

DU LIVRE D'ESTHER.

I. *Sur l'auteur de ce livre; opinions diverses à ce sujet.* Quoique ce livre soit compris dans le canon des Juifs, on n'en est pas moins dans l'incertitude sur son auteur. S. Epiphane (de Pond. et Mens., c. 4), S. Augustin (Cité de Dieu XVIII, c. 36) et Isidore (Orig. liv. VI, c. 2) l'attribuent à Esdras. Eusèbe (Chron. liv. II) le croit postérieur à Esdras. Le faux Philon ou Jédidée croit qu'il fut composé, à la prière de Mardochée, par le grand-prêtre Joachim, fils de Josué, fils de Josédech. L'auteur du traité Théologico-Politique veut qu'il n'ait été écrit qu'après la restauration du temple sous Judas Machabée, ainsi que les livres d'Esdras, de Néhémie et de Daniel; il ajoute que ce livre a été composé à l'aide d'un autre livre du même nom dont il est parlé à la fin du neuvième chapitre d'Esther, et qui avait été perdu; parce que, selon lui, il y avait chez les Juifs, avant la destruction du temple comme

après, des hommes chargés d'écrire l'histoire de la nation ; mais c'est une pure conjecture qu'il avance sans preuve. La plupart des commentateurs attribuent ce livre à Mardochée, Aben-Ezra aussi et Abraham Hispan surnommé le Sage. C'est aussi l'opinion de Clément d'Alexandrie (Strom. 1); il s'appuie sur ce passage d'Esther (IX, 20) : *C'est pourquoi Mardochée écrivit toutes ces choses, et les renfermant dans un livre, il l'envoya aux Juifs qui habitaient dans toutes les provinces de l'empire...; et les Juifs instituèrent une fête solennelle, d'après ce qu'ils avaient commencé à faire en ce temps-là et selon ce que Mardochée leur avait écrit dans ces lettres.... Et tout ce qui s'est passé est contenu dans la lettre ou plutôt dans le livre de Mardochée.* On lit dans le chapitre douze (vers. 23) : *Mardochée écrivit ce qui s'était passé pour en conserver la mémoire.* Sérarius croit que c'est l'ouvrage de Mardochée et d'Esther elle-même; il se fonde sur ce passage extrait de la version des Septante : *La reine Esther, fille d'Aminadab, et Mardochée ont écrit ce qu'ils firent.* A cette citation on peut ajouter celle qu'on trouve à la fin du même chapitre dans la Vulgate : *Les Juifs s'engagèrent à observer comme Mardochée et Esther l'avaient établi, eux et toute leur postérité, les jeûnes et les cris et les jours des sorts, et tout ce qui est contenu dans le livre qui est appelé Esther.* C'est dire que le livre qui est appelé livre d'Esther, est l'ouvrage ensemble d'Esther et de Mardochée.

II. *Qui a composé le livre d'Esther?* J'admettrais volontiers l'opinion des auteurs du Thalmud, qui pensent que cet ouvrage a été composé par la grande Synagogue. Plusieurs docteurs juifs sont de cet avis. Cette opinion a l'avantage de satisfaire tout le monde, ceux qui l'attribuent à Esdras, comme ceux qui l'attribuent à Mardochée ou à Joachim. En effet ce dernier, comme fils du pontife Josué, pouvait faire partie de la synagogue. Depuis cette époque il n'y eut plus de livre inséré dans le canon des Juifs; or Josèphe nous apprend que ce canon a été dressé du temps d'Artaxerxès Longuemain et d'Esdras. Les passages cités plus haut ne prouvent pas que le livre soit de Mardochée ou d'Esther ; car comment Mardochée aurait-il pu dire dans ce livre qu'il l'avait écrit, qu'il l'avait envoyé aux Juifs, que ceux-ci l'avaient accueilli, et avaient fait tout ce qu'il leur recommandait ? Il fallait que ce livre fût écrit avant d'être envoyé aux Juifs, avant d'être accueilli par eux, avant qu'on pût dire qu'ils avaient accompli ce qui y était prescrit; cependant tout cela est écrit dans le livre tel que nous l'avons ; il faut en conclure que le livre ou la lettre de Mardochée existait antérieurement au livre dont il est ici question. Les Juifs en recevant la lettre de Mardochée qui faisait connaître une histoire si importante, où éclatait si visiblement la protection du ciel, et surtout qui renfermait la sanction d'une fête solennelle à célébrer tous les ans, auront voulu pour une plus grande fidélité copier le texte même de cette lettre et transmettre à la postérité, d'une manière authentique, l'origine de la fête de Phurim; c'est là le principal motif qui aura fait composer le livre d'Esther. Le neuvième chapitre et le commencement du dixième, où se termine l'histoire, prouvent que l'écrivain n'avait en vue que de faire connaître l'origine et la cause de la solennité qu'on célébrait; or c'était le devoir de la grande Synagogue : les chefs de la synagogue auront été bien aise, pour témoigner de leur vénération pour les personnes qui étaient l'objet de leur travail, d'insérer en partie et même entièrement la lettre de Mardochée ou celle qui aurait été écrite ensemble par Mardochée et par Esther. On ne comprend pas comment quelques anabaptistes et des luthériens ont osé avancer que cette histoire était fabuleuse. On voit par le deuxième livre des Machabées et par le code Théodosien que les Juifs ont longtemps célébré la fête de Phurim. On appelait ces solennités les jours de Phurim ou des Sorts, les jours d'Aman, les jours de Mardochée. Comment s'imaginer que le peuple juif ait pu instituer une pareille fête en mémoire d'une tragi-comédie, avec l'obligation de la célébrer tous les ans. J'ai dit que ces fêtes s'appelaient Phurim. Les Septante la nomment φουρείν. Cette faute a dû se glisser dans la version des Septante de fort bonne heure, car elle se trouve dans Josèphe, qui s'exprime ainsi (Ant. liv. XI, ch. 6). *Les Juifs ont donné à ces fêtes le nom de Phrur ;* ce mot n'est pas une faute de copiste, car voici le passage entier de Josèphe. *Mardochée écrivit à tous les Juifs, sujets du roi Assuérus, de solenniser ces deux jours et d'ordonner à leurs descendants de faire la même chose, afin d'en conserver la mémoire, étant bien juste que la haine mortelle leur ayant fait courir le risque d'être exterminés, ils remerciassent Dieu à jamais de ne les avoir pas seulement garantis de la fureur de leurs ennemis, mais de leur avoir donné moyen de se venger d'eux. Les Juifs ont donné à ces mêmes jours le nom de Phrur, c'est-à-dire jour de conservation, à cause qu'ils furent alors conservés miraculeusement.* Rufin a bien rendu le sens de Josèphe en traduisant ainsi : *Les Juifs appellent ces jours les jours conservateurs.* Je concevrais que Josèphe ignorât la langue des Perses ; mais il savait assez peu l'hébreu aussi, et il se fiait trop à la version des Septante, sans assez s'inquiéter de sa fidélité.

III. *Authenticité et antiquité du livre d'Esther; sur la version grecque de ce livre.* La fête de Phurim, qui tire son nom de la lettre de Phurim, atteste l'antiquité du livre d'Esther; car cette lettre de Phurim forme la plus grande partie de ce livre, et il suffit d'en prouver l'authenticité pour prouver en même temps l'authenticité du livre d'Esther. Une autre preuve de son authenticité c'est qu'elle se trouve dans le canon des Juifs qui fut dressé sous le règne d'Artaxerxès Longuemain. On lit au commencement du onzième chapitre : *En la quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithée, qui se disait prêtre et de la race de Lévi, et Ptolémée, son fils, apportèrent cette épître de Phurim qu'ils dirent avoir été interprétée à*

Jérusalem par Lysimaque, fils de Ptolémée. J'ai déjà dit que la lettre de Phurim forme la majeure partie du livre d'Esther; donc Lysimaque a traduit en grec la majeure partie de ce livre sous le règne de Ptolémée et Cléopâtre, ou peu auparavant. S. Jérôme, dans sa préface, attribue aux Septante la traduction dont il s'est servi, et qui est la même qui existe aujourd'hui : il dit qu'il l'a trouvée dans la Vulgate, ou dans l'édition appelée Κοινή. Origène, qui vivait avant S. Jérôme, attribue cette traduction aux Septante. Quel est donc le véritable traducteur, Lysimaque ou les Septante? Je crois qu'on peut dire que la plus grande partie a été traduite par Lysimaque, puisqu'il a traduit la lettre de Phurim qui en forme la plus grande partie. Les Septante, pour ne pas recommencer un travail déjà fait, l'auront ajouté à leur ouvrage, comme la grande Synagogue avait elle-même fait pour le livre d'Esther. Le Ptolémée dont il est parlé est Ptolémée Epiphane; ce fut la septième année de son règne, ainsi que nous l'apprend S. Epiphane, que les Septante entreprirent ce travail, et trois ans auparavant que Dosithée et Ptolémée, son fils, apportèrent la lettre de Phurim, traduite par Lysimaque. Quant au nom de Cléopâtre, il est commun à plusieurs reines d'Egypte. La traduction de ce livre est très-libre, dit S. Jérôme; on y remarque plusieurs imperfections (Præf. in Esth.), et on n'y retrouve pas l'exactitude et la fidélité ordinaires des Septante. Ce fait seul indiquerait qu'ils n'en sont pas les auteurs.

IV. *Réponse à une première objection : sur l'auteur des six derniers chapitres du livre d'Esther.* On attaque l'authenticité de ce livre en disant que le texte hébreu ne contient pas les six derniers chapitres qu'on trouve dans la version grecque. Ces chapitres étant des extraits faits de côté et d'autre; on en conclut que le livre d'Esther est falsifié et tronqué, et que c'est probablement pour cette raison que Méliton de Sardes (Eus. Hist. eccl. lib. IV, c. 16), S. Athanase (in Synops.) et S. Grégoire de Nazianze ne l'ont pas compris parmi les livres canoniques. On peut faire à cette objection plusieurs réponses. Origène, dans sa lettre à Jules Africain, dit que ces chapitres se trouvaient autrefois dans le texte hébreu; il est probable que par la suite ils en auront été retranchés. Grotius pense qu'ils ont été composés par des prosélytes hellénistes, dont le style est d'un orateur plus que d'un historien. Sixte de Sienne prétend que ces chapitres sont extraits de divers auteurs, et surtout de Josèphe, où l'on retrouve αὐτολέξει, *mot à mot,* la lettre d'Artaxerxès. Bellarmin croit qu'il y avait deux éditions hébraïques du livre d'Esther (de Verb. Dei. lib. 1, c. 7) : l'une abrégée que nous avons, l'autre plus développée qui aura été perdue et dont il ne nous reste que la traduction grecque. Il me semble, puisque, comme je l'ai dit, ce livre est l'ouvrage de la grande Synagogue, qu'il doit être l'ouvrage de plusieurs auteurs, ce qui explique la différence des exemplaires; un de ces exemplaires peut être l'exemplaire hébreu que nous avons, et il y aura eu un autre exemplaire plus étendu, sur lequel aura été faite la version grecque. Ce sont les Septante qui ont traduit ce qui a été ajouté au texte hébreu; c'est ce que nous apprennent les Pères des premiers siècles de l'Eglise, entre autres Origène dans sa lettre à Jules Africain et dans ses Commentaires sur S. Jean, où, parlant des événements tirés du quatorzième chapitre d'Esther, il dit qu'il se conforme à la version *qui est d'après les Septante.* S. Jérôme s'exprime de la même manière dans ses Commentaires sur les mêmes chapitres.

V. *Réponse à une deuxième objection.* On lit au neuvième chapitre qu'Aman était Macédonien d'inclination et d'origine : cette assertion attaque l'authenticité des derniers livres d'Esther, puisque le nom de Macédoine était ignoré en Perse longtemps encore après Artaxerxès Longuemain, sous le règne duquel ce livre a été écrit. Les critiques et les commentateurs ne sont pas d'accord entre eux. Au neuvième chapitre (v. 24), le texte hébreu porte *hanani,* comme au troisième chapitre (v. 8 et 10). S. Jérôme entend ces mots, *de la race d'Agag*, de cet Agag qui fut roi des Amalécites, ce qui a fait dire à Josèphe qu'*Aman était de la race des Amalécites* (Ant. liv. XI, ch. 6). Grotius croit qu'au lieu de lire *Macédonien* dans le texte, il faut lire *Amalécite,* mais c'est une conjecture hardie et peu fondée; il n'est pas plus dans le vrai quand il traduit par Βαγώας, nom donné, dit-il, d'abord aux eunuques, ensuite à tous les courtisans du roi, le nom de Βουγαῖος qui est donné à Aman, au douzième chapitre, et que S. Jérôme a rendu par *Bugæus.* Il ne donne aucune raison de son opinion, et il lui eût été difficile d'en donner de bonnes. Le mot *hanani* qui se voit au troisième chapitre ainsi qu'au neuvième, est rendu dans la version grecque par Βουγαῖος, et il est certain que ce mot indique l'origine d'Aman; ainsi le traducteur grec aura mal lu le mot hébreu, ou bien, ce qui est bien plus probable, comme dans sa traduction les mots hébreux sont souvent défigurés, au lieu de Βουγαῖος il faut lire Ἀγαγαῖος, c'est le sentiment de Drusius (in Esth. III, 1); une édition d'Espagne qui porte le mot Οὐγαῖος me fait pencher pour cette dernière explication. Je sais que cette désinence n'est pas celle des noms patronymiques, mais on ne doit pas exiger d'un helléniste une si grande exactitude; s'il en est ainsi, la faute aurait déjà été commise avant S. Jérôme. Je reviens à la difficulté; j'ai dit que Lysimaque s'était donné une grande latitude dans sa traduction; je crois qu'au lieu de dire qu'Aman était de la race d'Agag, il aura pris sur lui de le faire de Macédoine, ne s'occupant pas du temps où se passaient les événements, mais ne pensant qu'à celui où il écrivait, et qu'on sait être celui de Ptolémée Philadelphe. A cette époque les Perses avaient en horreur le nom de Macédonien, soit parce que la domination macédonienne leur pesait et les privait de leurs rois pour lesquels ils professaient une espèce de culte, soit parce qu'elle leur rappelait la honte de leur défaite,

et la perte d'un empire autrefois florissant. Le traducteur peu versé dans l'histoire et sachant qu'il y avait eu de longues guerres entre les Perses et les Grecs, apprenant que surtout les Macédoniens avaient fait essuyer de nombreuses pertes aux Perses et leur avait fait beaucoup de mal, aura confondu les Grecs avec les Macédoniens, la partie avec le tout, et aura attribué aux Macédoniens les derniers malheurs de la Perse. Ensuite il est probable qu'après la défaite des Perses, la nation grecque aura été connue chez les autres peuples sous le nom de Macédoine, comme étant la nation la plus illustre de la Grèce. Ainsi dans la traduction de Lysimaque le nom de Macédonien est synonyme de grec. Lysimaque aura donné à Aman le nom de Macédonien au lieu de celui d'Amalécite. Pour exciter davantage la haine contre eux Joseph Gorionide, en parlant d'une concubine de Darius, fils d'Hystaspe, dit qu'elle était fille d'Abbesius de Macédoine, et que Darius avait fait la guerre aux Macédoniens (lib. I, c. 14); il ajoute que deux eunuques tranchèrent la tête d'Assuérus et la portèrent au roi de Macédoine. On fait encore contre l'autorité de ce livre quelques objections, mais elles ont été réfutées déjà par les écrivains qui se sont chargés de défendre la vérité contre les hérétiques de ces derniers temps; il est inutile de s'arrêter à les reproduire ici.

DU LIVRE DE JOB.

I. *Sur l'auteur de ce livre, opinions diverses à ce sujet.* Les commentateurs qui se sont occupés du livre de Job sont peu d'accord sur l'auteur de ce livre. Les uns l'attribuent à Job lui-même ou aux amis de Job; voici le passage sur lequel ils se fondent (XIX, 23) : *Plût au ciel que mes paroles fussent écrites, qu'elles fussent tracées dans un livre, ou gravées à jamais sur la pierre et sur l'airain avec un ciseau?* Nous lisons aussi au trente-unième chapitre (ib. 35, 36). *Qui me donnera un juge pour m'entendre? voici ma défense, que le Tout-Puissant me réponde, que mon adversaire présente une accusation contre moi, je la porterai en triomphe sur mes épaules; j'en parerai ma tête comme d'une couronne.* C'est l'opinion d'Origène (liv. VI c. Cels.); de S. Grégoire-le-Grand (in Job lib. I, c. 1) et de Suidas (in ἰώβ). Il y en a qui pensent que Job ou ses amis ont écrit ce livre en syriaque, que Moïse l'a traduit en hébreu et y a fait quelques additions; on compte parmi ceux-ci l'auteur du premier commentaire sur Job, qu'on croit être Origène; il se fonde principalement sur le passage qui termine la traduction grecque, et qui dit qu'elle est faite sur le texte syriaque. D'autres prétendent que Moïse est non le traducteur mais l'auteur de ce livre. S. Grégoire de Nazianze l'attribue à Salomon; cette opinion a été adoptée par plusieurs auteurs et est celle de Luther; mais Origène assure que Moïse n'a écrit que le Pentateuque. Quelques auteurs croient que ce livre a pu être composé par un des prophètes. Philippe Codurc dit qu'il pourrait être l'ouvrage d'un prophète iduméen, cependant il préfère l'attribuer à Isaïe, mais ses raisons sont peu solides (Præf. in Job). Il y en a qui l'attribuent à quelques Juifs durant la captivité de Babylone. Grotius le croit antérieur à Ezéchiel, parce que ce prophète en parle; il est postérieur à David et à Salomon, car on y trouve plusieurs passages extraits des écrits de ces deux rois. Le but de l'auteur paraît être de consoler les enfants d'Isaïe emmenés captifs à Babylone, de les encourager par l'exemple de Job à supporter patiemment leur malheur. Frédéric Spanheim (in Job, c. 13), qui a laissé des fragments curieux sur Job, croit que Job ou ses amis ont écrit l'histoire de ses malheurs dans la langue de son pays, qui était l'arabe ou le syriaque, et que vers l'époque du règne de David ou de Salomon, un auteur parmi les Hébreux en aura composé l'histoire qui est parvenue jusqu'à nous sous le titre de livre de Job. Le rabbin Lévi-Ben-Gerson prétend qu'on a ajouté les derniers chapitres, parce que la fin du trente-unième chapitre semble indiquer la fin du récit de Job; mais ce chapitre trente-unième ne dit pas où s'arrêtent les conversations de ses amis, ni qui a parlé après eux et continué son histoire.

II. *Moïse est l'auteur du livre de Job.* S'il m'est permis d'émettre une opinion sur une question où règne tant d'incertitude, je dirai que je l'attribue à Moïse: je crois qu'il aura composé ce livre pour consoler les Hébreux, et adoucir leur servitude en Egypte; cette opinion est celle des thalmudistes, de David Kimchi et de plusieurs rabbins, de l'auteur du second Commentaire sur Job qui porte le nom d'Origène, de Méthodius (ap. Phot. cod. 235), de Polychronius, de Julien d'Halicarnasse et de plusieurs commentateurs modernes. S. Jérôme paraît être de cet avis; car dans sa lettre à S. Paulin, en faisant l'énumération des livres canoniques, il place le livre de Job après le Pentateuque et avant le livre de Josué, indiquant par là que dans son opinion c'est le même auteur qui a écrit l'un et l'autre.

III. *Preuves à l'appui de l'opinion qui attribue à Moïse le livre de Job.* Outre le suffrage de ces hommes éclairés, il y a encore plusieurs raisons qui favorisent cette opinion. Celle qui me frappe le plus consiste dans la ressemblance du style. Comparez en effet la prose avec la prose, et les endroits poétiques entre eux, il est impossible de rencontrer plus de ressemblance : l'une est simple, naturelle, sans ornements, tandis que l'autre est embellie de métaphores, et de toutes les richesses du style figuré. Polychronius a été frappé de ce rapprochement, et il a suffi pour déterminer son opinion. Il est vrai que cette ressemblance ne se retrouve pas entre les endroits graves et pompeux et les endroits plus simples; mais ce n'est pas par là que se juge un auteur. Si dans Job l'auteur s'élève à une

plus grande hauteur de pensée, il faut se rappeler qu'alors il écrivit dans toute la vigueur de l'âge, tandis que le Pentateuque est l'ouvrage de ses vieux jours ; pourtant, même alors, dans ses Cantiques, il se distingue par une grande élévation d'idées. On trouve dans le livre de Job des passages qui trahissent une origine arabe, syriaque et même quelquefois chaldaïque (Hier. præf. in Job). Il est permis à un poète d'employer quelquefois des dialectes qui se ressemblent; on les voit aussi se servir d'un langage brillant et qui surpasse la portée du peuple : nous en avons des exemples fréquents dans Homère. Il ne faut pas oublier que Moïse écrivit ce livre dans sa jeunesse, quand, retiré auprès de son beau-père Jéthro , il aura cherché par tous les moyens en son pouvoir à consoler et à encourager ses frères. Il leur aura montré l'exemple de Job pour les exhorter à supporter avec patience les malheurs d'un long exil, et les porter à adresser au Seigneur leurs supplications, et à espérer un meilleur avenir. Il est facile de reconnaître l'histoire des Israélites dans l'histoire de Job. Abraham, Isaac, Jacob et Joseph avaient été comblés de biens temporels; Dieu les avait fait prospérer en toutes manières pour récompenser leur piété; ensuite leurs descendants transplantés en Egypte y éprouvent sous les Pharaons toutes sortes de vexations : richesses, liberté, tout leur est enlevé; on les poursuit jusque dans leurs enfants. C'est Job maltraité par satan: Dieu le rétablit dans sa première position de fortune, il augmente ses domaines, se plaît à le combler de faveurs, et le fait parvenir à une prospérité inouïe; c'était offrir aux Israélites un exemple propre à rehausser leurs espérances, et à les porter à se confier à la divine providence. Il est assez probable que c'est durant sa retraite auprès de son beau-père, chez les Madianites, que Moïse aura cherché à soutenir ainsi le courage de ses frères, d'autant plus qu'alors il avait lui-même besoin de cet encouragement et que son esprit était surtout libre de tous soins absorbants, tandis qu'une fois à la tête du peuple, il avait à parcourir d'immenses déserts, que son temps était tout entier partagé par les soins du gouvernement; cependant l'opinion qui assigne cette dernière époque au livre de Job a trouvé des partisans. Parmi les soins qui occupaient le temps de Moïse durant le voyage dans le désert, il faut compter celui de transcrire tout son code de législation, et pour porter son peuple à un sentiment plus parfait de soumission et de fidélité à Dieu, il a pris le monde à son origine, pour en écrire l'histoire et publier par ce moyen ingénieux les merveilles de la bonté du Seigneur; voilà comment il a écrit le Pentateuque. Le pays de Madian est en Arabie et dans le voisinage de Syrie et de l'Idumée; Moïse y ayant passé quarante ans a du perdre un peu l'usage de sa propre langue, comme c'est ordinaire, par l'habitude de parler la langue du nouveau pays qu'il habitait; de retour auprès des Hébreux, il a repris l'usage de sa langue maternelle, il a épuré son langage de tout ce qu'il avait d'alliage étranger, en sorte qu'en composant le Pentateuque, il a pu l'écrire dans un hébreu très-pur.

IV. *Vérité sur l'histoire de Job, embellie par un langage poétique.* Moïse, lors de son séjour en Arabie, a pu apprendre par la rumeur publique l'histoire de Job, homme important et connu dans sa patrie, et dont les malheurs arrivés en Arabie y avaient eu beaucoup de retentissement. Je suis loin d'adopter l'opinion des thalmudistes, qui disent que l'histoire de Job est une pure invention, une espèce de parabole écrite pour l'instruction des Israélites et leur servir d'encouragement au bien. Cette opinion devenue celle de Maimonide, auteur qui ne manquait pas cependant d'une certaine pénétration d'esprit, a été adoptée par des écrivains de mérite et zélés pour la pureté de doctrine. Il est probable que l'histoire de Job embellie par un langage poétique, coupée par demandes et par réponses, aura été rapportée, non textuellement, mais telle que l'on peut se l'imaginer; cette conjecture est facile à justifier. L'ouvrage est écrit en vers, comme nous l'apprennent S. Jérôme et d'autres SS. Pères. Or comment s'imaginer que Job, dans la situation d'esprit où il devait se trouver, ait écrit en vers à sa femme et à ses amis; ou qu'eux de leur côté se soient donné cette peine quand il s'agissait d'apporter de la consolation à un homme succombant sous le poids de sa douleur. Je crois à l'existence de Job, cet homme a éprouvé de grands malheurs, Dieu par un dessein secret de sa providence, lui a enlevé successivement sa fortune et ses enfants, une maladie cruelle et dégoûtante a miné son corps, il a été visité par sa femme et ses amis, ils lui ont parlé dans le sens que leur prête Moïse, Dieu a mis fin à l'altercation en intervenant dans la querelle de Job ; Job, en récompense de sa piété et de sa patience, a mérité de recouvrer sa santé, de voir ses richesses s'augmenter, et de se retrouver père d'une brillante famille; mais quant aux paroles mêmes, à leur arrangement, à la composition des dialogues, aux digressions que se permettent les interlocuteurs, tout cela c'est l'ouvrage de Moïse.

V. *Authenticité et antiquité du livre de Job.* On lit dans le livre de Tobie (II, 12, 13): *Dieu permit que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience fût donnée en exemple à la postérité, comme celle du saint homme Job ; et comme les rois insultaient au bienheureux Job, ainsi ses parents et ses alliés raillaient sa conduite disant : Où est votre espérance pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes et tant de sépultures?* cette citation est évidemment tirée du livre de Job. Sans se prononcer d'une manière aussi formelle sur le passage suivant d'Ezéchiel, il est permis de croire qu'il est aussi extrait du même livre (XIV, 22). *Quand Noé, Daniel et Job seraient au milieu d'elle,... ils délivreront leurs propres âmes par leur justice, dit le Seigneur Dieu des armées.* On pourrait trouver ainsi plusieurs textes épars dans les autres livres de

l'Ecriture; je vais en choisir quelques-uns qui témoigneront en faveur de l'antiquité du livre de Job. Nous voyons dans Job (III, 3) : *Périsse le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme a été conçu !* Jérémie a dit (XX, 14) : *Maudit soit le jour où je suis né ! Que le jour où ma mère m'a enfanté ne soit pas béni !* Il y a dans Job (VII, 17) : *Qu'est-ce que l'homme pour être honoré de vos regards, pour devenir l'objet de votre amour ? vous le visitez dès le matin, et aussitôt vous l'éprouvez.* On lit dans le psaume VIII, 5 : *Qu'est-ce que l'homme pour mériter que vous vous souveniez de lui, ou le fils de l'homme pour que vous le visitiez?* On voit dans Job (VIII, 9) : *Car nous sommes d'hier, nous ne savons rien, et nos jours sur la terre sont comme l'ombre;* et dans le psaume CXLIII, 4 : *L'homme est devenu semblable à la vanité ; les jours de sa vie sont comme l'ombre.* Job a dit (XV, 35) : *Il a conçu le mal, et il a enfanté l'iniquité; le sein de l'homme n'est fécond qu'en tromperies;* et le Psalmiste (VII, 15) : *Il a conçu l'affection, et a enfanté le mensonge;* et Isaïe (LIX, 4) : *Ils ont conçu l'affection, et enfanté l'iniquité.* Il est écrit dans Job (XIX, 7, 8) : *Je me plains de la violence que je souffre, on ne m'écoute pas, on ne me rendra pas justice; le Seigneur a fermé de toutes parts mon chemin, et je ne puis passer; il a répandu des ténèbres sur le sentier où je marchais;* et dans Jérémie (III, 8, 9) : *Lorsque j'ai crié vers lui, il a rejeté mes supplications, il a semé ma route de pierres tranchantes, il a détruit mes sentiers.* Il est écrit dans Job (XIX, 13, 14, 18) : *Il a éloigné de moi mes frères, mes proches me sont devenus étrangers, mes amis m'abandonnent, ceux qui me connaissent m'ont oublié, les esclaves de ma maison ne me connaissent pas, j'ai été comme un étranger à leurs yeux.* Et dans le psaume XXX, 12, 13 : *Je suis devenu l'opprobre de mes voisins et de mes ennemis, et l'effroi de mes amis; ceux qui m'ont vu ainsi se sont enfuis, j'ai été mis en oubli comme le mort effacé du cœur;* et ailleurs (XXXVII, 12) : *Mes compagnons et mes proches se sont arrêtés devant moi, et ont considéré mes plaies; mes amis se sont tenus au loin.* Il est écrit dans le livre de Job (XXII, 19) : *Les Justes verront, et ils seront dans la joie;* et dans le psaume CVI, 42 : *Les Justes verront, et ils seront dans la joie.* Job reproche à Dieu la prospérité des méchants dans le chapitre vingt-unième (vers. 7). Jérémie paraît récapituler ces reproches au chapitre douze. Voici l'éloge de la Sagesse dans Job (XXVIII, 15, etc.). *On ne l'achète pas au poids de l'or, on ne l'obtient pas pour l'argent le plus pur: l'or d'Ophir n'en égale pas le prix, elle surpasse l'onix et le saphir; le cristal, l'émeraude ne sont rien auprès d'elle, ni les ornements les plus beaux; le corail et le béril s'effacent en sa présence; elle l'emporte sur les perles de la mer, on ne la compare pas à la topaze d'Ethiopie, on ne l'échange pas pour les tissus les plus précieux.* Salomon en parle en ces termes (VII, 9) : *Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai estimé que les richesses ne sont rien auprès, je ne lui ai point égalé la pierre précieuse, parce que l'or auprès de la sagesse est un peu de sable, et l'argent devant elle est comme de la boue.* Cette sentence de Job (XXVIII, 28) : *Craindre le Seigneur, voilà la sagesse*, se retrouve dans le psaume CX, 10, dans le livre des Proverbes (I, 7, et IX, 10), de l'Ecclésiastique (I, 26; XIX, 28; XXI, 13), et même du Deutéronome (XXXII, 7). C'est comme ce passage (VIII, 8) : *Interroge les anciennes générations, et recherche avec soin la mémoire de nos pères,... et nos pères t'instruiront, et dans la sagesse de leur cœur ils te diront.* Moïse l'a inséré presque en entier dans le Deutéronome (XXXII, 7) : *Souviens-toi des jours anciens, considère toutes les générations, interroge ton père, et il t'annoncera, tes ancêtres, et ils te diront.* Il n'est pas étonnant que deux ouvrages sortis de la même plume aient quelques traits de ressemblance dans la forme, dans le style et même dans les pensées. On lit dans Job (XXXIV, 19) : *Et que sont-ils devenus auprès de celui qui juge également les princes de la terre, qui ne préfère pas le riche au pauvre, parce que tous les hommes sont l'ouvrage de ses mains?* et dans le livre de la Sagesse (VI, 8) : *Celui qui est le maître de tous n'épargnera personne; il ne respectera aucune grandeur, parce qu'il a fait les grands et les petits.* Dieu dit dans le livre de Job en parlant de la mer (XXXVIII, 10, 11) : *Je lui ai marqué ses limites, je lui ai opposé des portes, et je lui ai dit : Tu viendras jusque là, et tu n'iras pas plus loin; ici tu briseras l'orgueil de tes flots.* Voici comment Salomon parle de Dieu dans les Proverbes (VIII, 29) : *Lorsqu'il donnait des lois à la mer il lui traça des bornes que ses eaux ne dépasseront pas.* Il est écrit dans Job (XXXVIII, 41) : *Est-ce toi qui prépares sa nourriture au corbeau quand ses petits errent çà et là, et que pressés par la faim ils crient vers le Seigneur?* S. Paul par son témoignage confirme l'authenticité de ce livre. Voici ce qu'il dit dans sa première Epître aux Corinthiens (III, 19) : *Car la sagesse de ce monde est une folie devant le Seigneur, selon qu'il est écrit : je surprendrai les sages dans leurs propres artifices;* or cette citation est écrite dans le livre de Job (V, 13) : *Il surprend les sages dans leurs propres artifices.* S. Jacques parle de Job en ces termes (V, 11) : *Vous avez appris quelle a été la patience de Job, et vous avez vu comment le Seigneur a terminé ses maux, car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde.* Une autre preuve de l'antiquité de ce livre se tire de ce qu'il n'y est jamais parlé de la loi de Moïse ni du peuple hébreu; il est vrai que l'histoire de Job ayant précédé Moïse, il ne pouvait y être question d'une loi qui avait paru après sa mort; cependant les deux premiers chapitres et la fin où l'auteur parle en son nom auraient dû faire quelque allusion à la loi, aux prodiges que Dieu avait opérés pour signaler sa protection, si le livre n'avait pas déjà été écrit à l'époque où ces événements eurent lieu. On pourrait ajouter à ces témoignages celui d'Aristée, qui dans son Commentaire sur les Juifs, prouve, par plusieurs citations tirées du livre de Job, qu'il a lu ce livre. Ce

commentaire d'Aristée était antérieur à Alexandre Polyhistor, puisque celui-ci y a puisé plusieurs fragments qu'il a insérés dans ses ouvrages et qu'Eusèbe nous a conservés. Ensuite la troisième fille de Job, nommée *Queren haphuc*, ce qui veut dire, selon les Septante, γέρας ἀμαλθείας, récompense de la chèvre, a pu donner lieu à la fable de la corne d'Amalthée. Spanheim a trouvé aussi dans l'histoire de Job l'origine de plusieurs fables sur Hercule.

VI. *Sur la fin annexée au livre de Job dans la version des Septante.* Je me tourmente fort peu de savoir si Aristée a profité de la fin du livre de Job, qui se trouve dans la version des Septante, ou si c'est lui qui en est l'auteur; et en supposant qu'il en fût l'auteur, s'il a travaillé sur des matériaux laissés par Moïse, comme l'a pensé l'auteur du second Commentaire sur Job, attribué à Origène, ou sur des notes fournies par les Septante, comme le paraît croire Origène dans sa lettre à Jules Africain, ou bien si c'est l'ouvrage d'un helléniste qui l'aurait ajoutée postérieurement au livre de Job. Ce qu'il y a de certain, c'est que, quel qu'en soit l'auteur, cette partie du livre est fort ancienne; elle se trouve dans la version de Théodotion, dans la version arabe, dans les Commentaires sur Job attribués à Origène, et il en est question dans Nicétas, dans Origène (Ep. ad Afric.), dans S. Jérôme (Trad. hebr. in Gen.), dans S. Jean Chrysostôme, dans Polychrone, dans Olympiodore, et qu'on la voit dans les codiciles grecs même les plus anciens; cependant quelques auteurs la rejettent parce qu'elle n'est pas dans les exemplaires hébreux, quoique, selon le témoignage d'Olympiodore (in Proœm.), les apôtres l'aient transmise à l'Eglise avec le reste du livre de Job. Dans cette addition il est dit que ce livre est traduit du syriaque, non pas qu'il faille croire que l'exemplaire hébreu que nous avons a été traduit par Moïse d'après un exemplaire syriaque, comme l'a prétendu l'auteur du premier Commentaire sur Job attribué à Origène; ce passage veut dire simplement que c'est sur une traduction hébraïque que les Septante ont travaillé. Tel est le sens que donne Olympiodore à ce passage, et il prouve avec beaucoup d'érudition pourquoi la langue syriaque est prise en cet endroit pour un dialecte hébreu; c'est aussi l'opinion du commentateur cité par Nobilius.

VII. *Dans quel temps Job a-t-il vécu?* Il résulte de ce qui précède que Job a vécu avant Moïse. Il est inutile de se livrer à de pénibles et stériles recherches pour assigner au juste son époque, surtout lorsque ce soin a déjà occupé les loisirs de plusieurs savants. Il me semble cependant que le souvenir de l'histoire de Job était encore récent quand Moïse se détermina à l'écrire durant son séjour auprès de son beau-père Jéthro chez les Madianites. Tous les commentateurs et tous les chronologistes s'accordent à reconnaître que Job a vécu avant Moïse; mais il y en a qui le font vivre bien longtemps avant lui. Les thalmudistes croient qu'il est né l'année que Job passa en Egypte, et qu'il mourut l'année que les Israélites quittèrent l'Egypte; sans adopter ces rêveries, on peut croire avec vraisemblance qu'il mourut peu avant l'époque où Moïse en a écrit l'histoire, ou qu'il vivait même encore à cette époque.

VIII. *Réponse à une première objection.* On a voulu attaquer sous plusieurs rapports ce que j'ai dit relativement à l'auteur du livre de Job, mais il est inutile de répéter ici les réponses victorieuses qui ont été faites à toutes ces objections. On a voulu, d'après S. Grégoire de Nazianze, que Salomon fût l'auteur de cet ouvrage; on a même été jusqu'à regarder comme apocryphe une partie de ce livre, le rabbin Ben-Gerson a soutenu cette opinion. J'aime mieux examiner les objections qu'on fait contre l'opinion qui attribue ce livre à Moïse. Aben-Ezra prétend que malgré le sentiment contraire, dans son opinion, Moïse n'a fait que traduire le livre de Job, ce qui explique les nombreuses obscurités dont il fourmille; la raison qui le fait se prononcer pour une simple traduction, c'est une mauvaise interprétation d'un passage contenu dans la partie annexe du livre de Job, où il est dit que Moïse a mis en hébreu le langage syriaque de Job, tandis qu'il est question de la version grecque des Septante, faite sur le texte syriaque, pris pour l'hébreu, comme je viens de le prouver tout-à-l'heure.

IX. *Réponse à une deuxième objection.* Il n'est, dit-on, jamais question de Moïse dans le livre de Job, et certes son nom y serait cité si Moïse en était l'auteur. Il me semble au contraire que la nature du sujet n'en faisait aucunement une nécessité à Moïse. On désigne par les noms de leurs titres les livres de Josué, des Juges, de Ruth et quelques autres, quoiqu'on ne connaisse pas au juste le nom des auteurs. J'ai cité plus haut un passage dans le Deutéronome, emprunté à l'histoire de Job.

X. *Réponse à une troisième objection.* Si Moïse avait écrit le livre de Job, il l'aurait mis à la suite du Pentateuque, dans l'ordre des livres canoniques, et comme il aurait dû être placé avant le Pentateuque, puisqu'il aurait été écrit auparavant. En effet le Pentateuque n'a été écrit qu'après la sortie d'Egypte; le livre de Job au contraire a pu être écrit durant le séjour de Moïse dans la terre de Madian. Mais s'il fallait avoir égard au temps où ont été écrits les livres sacrés, les livres des Rois, les Paralipomènes, le livre d'Esdras, de Néhémie, de Tobie, de Judith et d'Esther n'auraient dû être placés qu'après les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique. L'Eglise latine et l'Eglise grecque n'ont pas le même ordre que les Juifs. S. Jérôme nous apprend que les Juifs en ont fait trois classes: la première comprend le Pentateuque de Moïse, la seconde les livres des prophètes, comme les livres de Josué, des Juges, de Samuël, des Rois, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel et des douze prophètes; la

troisième est composée des Agiographes, et le livre de Job se trouve en tête de cette troisième classification. Il y a eu différents classements des livres saints; on peut voir à ce sujet Sixte de Sienne. Le livre de Job y est diversement classé, selon la pensée des auteurs de ces classements. S. Jérôme en plaçant le livre de Job à la suite du Pentateuque, comme il le fait dans sa lettre à S. Paulin, a voulu faire voir que, dans son opinion, ces deux ouvrages étaient du même auteur.

XI. *Réponse à une quatrième objection.* Il y a dans le livre de Job plusieurs idiomes particuliers, qui ne se rencontrent pas dans les autres livres de Moïse, mais que l'on voit quelquefois chez les auteurs qui ont écrit après lui; ainsi ce livre est postérieur à Moïse. J'ai déjà donné la solution de cette difficulté, que Moïse avait profité d'une certaine licence poétique permise, quand on n'en fait pas d'abus, pour employer quelques expressions inintelligibles pour les Hébreux; que ces expressions étaient toutes d'une langue étrangère dont il avait contracté l'habitude durant son long séjour près de Jéthro, et plus tard l'autorité de son nom les a fait adopter par quelques écrivains postérieurs; c'est comme partout, on s'efforce d'imiter ce qui paraît bien. Ce n'est donc pas dans les écrits de David ou de Salomon que l'auteur du livre de Job a puisé ces expressions, mais c'est plutôt le livre de Job qui a été leur source commune à eux et aux autres prophètes qui ont fait comme eux.

XII. *Réponse à une cinquième objection.* On lit à l'avant-dernier verset du livre de Job *que le père fit entrer ses filles en part de son héritage avec leurs frères.* On a voulu conclure de ce passage que le livre n'était pas de Moïse, car l'écrivain paraît indiquer que les filles ne partageaient pas avec leurs frères l'héritage paternel; ce ne pouvait donc être qu'après la loi de Moïse que ce livre aurait été composé. Mais la remarque de l'auteur ne prouve aucunement ce qu'on suppose, car il pouvait rapporter simplement les faits, sans égard à la législation établie chez les Hébreux. Quoique la loi de Moïse n'eût pas encore exclu les filles de l'héritage paternel, cet usage pouvait déjà être en vigueur chez les Hébreux comme chez les Arabes. De même on voit l'ordre donné aux amis de Job (XXIII, 18) d'offrir en holocauste sept jeunes taureaux et sept béliers; cependant Dieu n'avait pas encore prescrit aux Hébreux l'ordre de ces sortes de sacrifices. Il ne faut pas croire que rien de ce que prescrit la loi de Moïse ne fût connu en usage auparavant; au contraire souvent la loi a sanctionné la coutume, et ce qui jusque là s'était fait parce que c'était l'usage, s'est fait ensuite parce que c'était devenu une loi et une obligation.

XIII. *Réponse à une sixième objection.* Job seul et ses amis peuvent comprendre les discours qui se trouvent dans le livre de Job. La réponse à cette difficulté est déjà tout indiquée; Moïse ne cherche pas à nous persuader que ces discours ont été tenus, tels qu'ils sont rapportés dans le livre de Job. Comment en effet s'imaginer que des hommes se parlent entre eux en vers? Moïse aura appris l'histoire de Job et les discours de ses amis, tant par la renommée que par les récits qui auront pu en être laissés, il leur aura ensuite donné la forme et l'arrangement que nous leur voyons.

XIV. *Réponse à une septième objection.* Il est écrit dans le livre de Job (I, 3) *qu'il était grand parmi les Orientaux.* C'était ainsi que les Hébreux qui habitaient la Palestine désignaient les peuples d'Arabie; ainsi l'auteur de ce livre devait habiter la Palestine. Mais cette opinion est facilement réfutée par la situation du pays de Madian, qui est à l'occident de l'Arabie et de la Lybie. Ce n'étaient pas seulement les habitants de la Palestine, c'étaient tous les peuples qui avaient l'usage de désigner les autres peuples d'après leur position topographique. Les Grecs appellent Ἀνατολία, *le Levant*, le pays que nous nommons dans nos langues barbares la Natolie.

XV. *Réponse à une huitième objection.* On a prétendu que l'auteur du livre de Job devait être postérieur à Job, parce qu'au quinzième chapitre il paraît être question, quoique un peu vaguement, de la destruction des peuples de Chanaan; d'abord dans ce chapitre, l'auteur fait plutôt une prophétie qu'il ne raconte un fait accompli, et puis ce qu'il dit ne s'applique pas plus à la destruction des peuples de Chanaan que de tout autre peuple.

XVI. *Réponse à une neuvième objection.* Il y a plus de difficultés pour expliquer ce passage du vingt-sixième chapitre (vers. 12): *Par sa puissance soudain il soulève les mers, et par sa sagesse il dompte leur fureur.* Le rabbin Sélomoh et, après lui, Grotius ont vu dans ces paroles une allusion au passage de la mer Rouge; mais ils sont les seuls qui y trouvent ce sens: si le lecteur désire connaître les opinions diverses sur ce point, il peut consulter l'histoire de Job par Spanheim, ouvrage très-remarquable, et où cette interprétation de Grotius est solidement réfutée.

XVII. *Réponse à une dixième objection.* Il est écrit au livre de Job (XXVIII, 28): *Et il a dit à l'homme: Craindre le Seigneur, voilà la sagesse.* Sébastien Castalion a cru voir dans ces paroles une répétition de ce passage du Deutéronome (IV, 5, 6): *Vous savez que je vous ai enseigné les préceptes et les ordonnances, ainsi que le Seigneur mon Dieu m'a ordonné; vous les observerez et les garderez, car telles sont votre sagesse et votre intelligence devant les peuples.* Pourtant il faut faire une grande violence à ce passage, pour y retrouver la citation du livre de Job. Quand même il n'y aurait aucune différence dans les deux passages, qu'y aurait-il d'étonnant que la même pensée se soit trouvé répétée dans deux ouvrages qui n'ont que le même auteur. Moïse, il est vrai, met ce langage dans la bouche du Seigneur, mais ce n'est pas une conversation du Seigneur qu'il rapporte; il insinue que c'est plutôt un langage intérieur adressé à la conscience de chacun, et il exhorte à ne pas le repousser. Il serait possible que Dieu eût révélé cette pensée à

Job dans son sommeil ou autrement, comme on trouve plusieurs exemples de ces révélations intérieures avant la publication de la loi de Dieu.

DU LIVRE DES PSAUMES.

I. *Sur l'auteur du livre des Psaumes; opinions diverses à ce sujet. C'est une erreur que d'attribuer tous les Psaumes à David, plutôt qu'à ceux dont ils portent le nom.* S. Jérôme s'exprimait ainsi dans une lettre à S. Cyprien, où il lui expliquait le psaume quatre-vingtième; et il dit que ce psaume, ainsi que les dix qui suivent, sont l'ouvrage de Moïse. Il est encore plus formel dans sa lettre à Sophronius: *Les Psaumes,* dit-il, *sont l'ouvrage de ceux dont ils portent les noms, comme de David, d'Asaph, d'Idhithun, des enfants de Coré, d'Eman Ezraïth, de Moïse, de Salomon et des autres auteurs dont on voit les noms au premier volume d'Esdras.* C'est aussi l'opinion de l'auteur de la *Synopse,* ouvrage attribué à S. Athanase, de S. Hilaire (Prol. in Psal.), de David Kimchi et de plusieurs rabbins; mais cette opinion n'est pas partagée par Théodoret et plusieurs autres auteurs, tant anciens que modernes, qui soutiennent que David est le seul auteur des Psaumes. Philastre va jusqu'à taxer d'hérésie l'opinion contraire. (Hær. 126.) S. Augustin n'ose se prononcer: tantôt il attribue tous les psaumes à David, comme dans sa Cité de Dieu, tantôt il ne lui en reconnaît que neuf, et tout le reste, selon lui, serait l'ouvrage des quatre chanteurs qu'il avait choisis pour cette composition : je vais exposer les raisons à l'appui des deux opinions.

II. *Plusieurs auteurs ont composé des psaumes à différentes époques.* Il est certain que dès les temps les plus reculés, même avant le déluge, les hommes avaient l'habitude de chanter les louanges de Dieu, et de célébrer leurs victoires et tous les événements heureux de la vie, et qu'à cet effet, ils avaient recours aux inspirations de la poésie, aux hymnes, aux psaumes et aux instruments d'harmonie de toutes sortes; il est certain que quelques hommes de savoir et d'intelligence se sont consacrés à la composition de la musique, pour répondre aux idées que les peuples voulaient exprimer. Nous en avons un exemple dans Moïse et sa sœur. Il est certain encore que les hommes qui se sont adonnés à ce travail spécial ont souvent eu le don de prophétie, comme Moïse, David, Jérémie, Ezéchiel, Aggée et Zacharie. Aussi voyons-nous chez les autres peuples que la musique était une des occupations de ceux qui annonçaient l'avenir. On regardait la musique comme un lien qui unissait les hommes à Dieu. Les Romains donnaient le même nom, *vates,* aux poètes et à ceux qui prédisaient l'avenir. Il est certain que chez les Juifs il y avait des cantiques sacrés qu'on répétait si souvent, que plusieurs personnes en avaient des copies; une des fonctions des lévites était de veiller à ce que les cantiques destinés à célébrer les louanges fussent conservés fidèlement dans le tabernacle (Ant. liv. III, ch. 1). Les lévites en retiraient certains cantiques selon la solennité, et les confiaient aux musiciens qui les exécutaient dans le temple; on donnait à chaque cantique ou hymne le nom de ceux qui les avaient composés; et une partie de ces noms aura été perdue soit par suite du ravage du temps, soit par oubli ou par la négligence des copistes. C'est ce qui explique pourquoi quelques psaumes ne portent ni titre ni aucun nom d'auteur. Dans la suite, quiconque se sentait quelque talent pour la poésie cherchait à ajouter à ce recueil de cantiques sacrés et de louanges en l'honneur du Seigneur, ce qui l'aura singulièrement augmenté; ensuite David et Salomon y auront mis leur part, ne voulant pas que la maison de Dieu, qu'ils avaient embellie avec tant de splendeur et de magnificence, fût privée de ce genre de célébrité. David surtout s'est beaucoup employé à réviser les anciens cantiques, à les mettre en ordre, à y en ajouter d'autres de sa composition, et à former un chœur nombreux et pourvu d'un luxe d'instruments. Salomon après lui a imité son exemple : durant le siècle suivant on continua à ajouter à ce recueil de cantiques sacrés, jusqu'à la destruction et l'incendie du temple sous Nabuchodonosor. A cette époque la majeure partie des chants sacrés déposés dans le temple devint la proie des flammes. Les Juifs, durant la captivité de Babylone, voulurent témoigner au Seigneur leur reconnaissance des consolations qu'il leur envoyait dans le malheur, et ils formèrent probablement un nouveau recueil de cantiques et de psaumes, soit à l'aide de leur mémoire, soit peut-être au moyen de quelques manuscrits particuliers. On aura choisi dans ce nouveau recueil les chants qui auront paru les plus pieux, ou les plus adaptés aux besoins du peuple, pour les faire répéter souvent et en perpétuer plus facilement le souvenir. Voici un passage de Philastrius qui confirme tout-à-fait cette opinion (Hær. 126) : *D'habiles recherches ont amené à reconnaître que, durant la captivité, les autres peuples mêlés avec les Juifs leur dérobaient les exemplaires des livres sacrés qu'ils pouvaient leur surprendre, et les livraient au feu. Après une fois la liberté rendue aux Juifs, ceux qui avaient pu soustraire quelques fragments de psaumes les confiaient aux sages de la nation; car on ne voyait plus de prophètes chez les Juifs : il n'y avait que des pontifes que la crainte tenait toujours en défiance; et avec ces fragments on composait de nouveaux psaumes qui étaient chantés dans le temple.* On a prétendu que Salomon avait composé cinq mille psaumes; il ne nous en reste que fort peu de lui, soit parce qu'ils n'étaient pas à la portée de l'intelligence du vulgaire, comme on peut le croire d'après le Cantique des cantiques, soit parce qu'ils n'é-

taient pas faciles à exécuter par les musiciens, soit parce qu'ils n'exprimaient pas les mêmes sentiments de piété que ceux de David, à qui l'Ecriture rend le témoignage d'avoir été *le chantre célèbre d'Israël* (II Rois XXIII, 1). Ce premier recueil, formé de ce qui avait pu échapper à la première dévastation du temple, fut plus tard augmenté des compositions de quelques hommes distingués par leur piété et leurs vertus, et qui auront voulu exposer au Seigneur les malheurs du peuple captif et implorer sa miséricorde; de ce nombre est le cent-trente-sixième qu'on croit être de Jérémie, d'après l'inscription : *Super flumina Babylonis : Près des fleuves de Babylone nous nous sommes assis, et nous avons pleuré en nous souvenant de Sion.* Quoique l'auteur ajoute bientôt après : *Comment chanterons-nous le cantique du Seigneur dans une terre étrangère?* Il ne veut pas dire par là que les Juifs croyaient qu'il ne leur était pas permis de chanter les louanges du Seigneur à Babylone, ou que durant la captivité les Juifs ne se sont pas livrés à ce pieux exercice; mais il donne à entendre qu'ils ne pouvaient y apporter la même solennité qu'à Jérusalem, et qu'il leur était pénible et odieux de se livrer à des démonstrations uniquement pour amuser un peuple païen. Le soixantième psaume porte cette inscription : *Cantique de Jérémie et d'Ezéchiel, pour le peuple de la captivité au commencement de son exil.* Le psaume soixante-dixième est un tableau des maux que le peuple a endurés de la part des Babyloniens : *Seigneur, j'ai mis en vous ma confiance, que je ne sois pas confondu à jamais.* Le psaume soixante-treizième commence ainsi : *Seigneur, pourquoi nous avez-vous rejetés pour toujours? pourquoi votre fureur s'allume-t-elle contre les brebis de vos pâturages?* et le soixante-dix-huitième : *O Dieu! les nations ont envahi votre héritage, elles ont souillé votre saint temple; Jérusalem n'est plus qu'un monceau de ruines;* et le quatre-vingt-septième : *Seigneur, Dieu de mon salut, j'ai poussé des cris durant le jour, durant la nuit j'ai crié encore.* On croit ce dernier psaume de Joachim, captif à Babylone, ainsi que le quatre-vingt-huitième : *Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur,* qu'il composa après sa délivrance. Un autre psaume composé durant la captivité, c'est le cent-unième : *Seigneur écoutez ma prière, et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.* Il est également certain qu'après le retour de la captivité, on a inséré de nouveaux psaumes dans le recueil, comme par exemple le cent vingt-cinquième : *Lorsque le Seigneur délivrera Sion de sa captivité, nous sortirons comme d'un songe;* et le cent-trente-septième : *Dans toute la sincérité de mon cœur, je vous louerai, ô mon Dieu, parce que vous avez écouté les paroles de ma bouche;* et le cent quarante-septième : *Mon âme, louez le Seigneur, je louerai le Seigneur toute ma vie, je chanterai mon Dieu tant que je respirerai.* Il y en a qui pensent que les quarante derniers psaumes, à partir de celui qui porte pour titre, *Psaume du retour d'Aggée et de Zacharie,* ont été composés en actions de grâces du retour de la captivité de Babylone. Il faut que Paul de Samosate ait eu bien de la témérité pour oser avancer que les psaumes étaient des livres supposés, et qu'ils avaient été composés après la venue du Messie; je ne comprendrais pas que quelques anabaptistes eussent pu adopter cette hérésie, s'il ne fallait pas s'attendre à tout de leur part. Dans la dissertation suivante, je ferai voir combien une telle opinion est ridicule et insoutenable.

III. *Esdras a fait un choix des psaumes, et les a insérés dans le canon des Juifs.* Il est présumable qu'Esdras, au retour de la captivité et après la restauration du temple, aura fait un recueil des psaumes qu'on y chantait; que d'après le conseil de la grande Synagogue, il les aura révisés et en aura fixé le nombre à cent cinquante; il aura pu en rejeter quelques-uns, soit pour défaut d'authenticité, soit parce qu'ils n'avaient plus d'objet; il aura formé un volume de ceux qu'il a voulu conserver, et l'aura annexé au canon des Juifs; depuis on n'y en a plus ajouté. Quelques auteurs ont voulu que les psaumes soixante-quatorze, soixante-dix-huit et soixante-dix-neuf n'eussent été composés que du temps d'Antiochus; mais ils n'ont pu établir leur opinion, car les Septante ont traduit les cent cinquante psaumes que nous avons, et ils étaient antérieurs à Antiochus.

IV. *Preuves de ce qui précède.* L'Ecriture sainte elle-même vient justifier l'opinion que j'indique ici; il est inutile d'en recueillir les nombreux témoignages, chacun peut se procurer cette satisfaction. Les inscriptions placées à la tête de chaque psaume, et qui en indiquent les auteurs, me sont encore favorables. Il y a même des psaumes dont les expressions seules servent souvent à faire connaître l'époque de leur composition; ainsi les psaumes cités dans le paragraphe précédent. Rien qu'à la simple lecture, on voit de suite que les événements dont parlent ces psaumes ne sont pas de l'époque de David. Je puis encore indiquer le cent trente-sixième psaume : *Près des fleuves de Babylone nous nous sommes assis, et nous avons pleuré en nous souvenant de Sion,* et le reste qui montre clairement que ce sont les Juifs qui parlent du lieu de leur captivité; il y est question de Jérusalem et de Sion, lieu d'où ils sont exilés, et des auteurs de leur captivité, les Babyloniens. Vouloir attribuer ce psaume à David, ce serait placer la Saône chez les Parthes, ou le Tigre en Germanie. Il en est de même du cent vingt-cinquième psaume, ainsi que des autres. S. Augustin, qui, dans sa Cité de Dieu (XVII, ch. 1), attribue tous les psaumes à David, explique sa pensée en disant que David a écrit ces psaumes relatifs à des événements postérieurs à lui, par l'assistance de l'esprit prophétique, comme un autre prophète avait désigné le roi Josias par son nom, trois cents ans avant l'événement. Mais pourquoi recourir à des prophéties sans nécessité? Une opinion raisonnable et qui a la vraisem-

blance pour elle, ne vaut-elle pas mieux que celle qui, pour se soutenir, est forcée de faire intervenir des prophéties. Les titres des psaumes peuvent aussi nous indiquer l'époque de leur composition, comme je l'ai dit. Le cent trente-sixième psaume porte pour titre, *Psalmus David Jeremiæ*, traduit par les Septante, τῷ Δαβὶδ Ἱερεμίου, *à David de Jérémie*. Il est certain que ce psaume n'est pas de David, et que c'est Jérémie qui l'a composé. Mais comment, dira-t-on, Jérémie a-t-il pu parler des malheurs de la captivité, lui qui n'en faisait pas partie? du moins n'en a-t-on aucune preuve. Je crois que Jérémie a pu envoyer à Babylone une composition qu'il aurait faite dans le dessein de consoler ses frères qui y étaient détenus captifs. Les Septante traduisent ainsi l'inscription ou le titre du psaume qui suit : Ψαλμὸς τῷ Δαβὶδ Ἀγγαίου καὶ Ζαχαρίου, *Psaume à David d'Aggée et de Zacharie*. Le génitif paraît le cas propre à désigner l'auteur; pourquoi alors emploient-ils le datif, τῷ Δαβὶδ, *à David?* L'hébreu porte *ledavid*, la Vulgate, *ipsi David*, et pour d'autres psaumes on voit *lehasaph*, τῷ Ἀσὰφ, et *lebene Quore*, les Septante, τοῖς υἱοῖς Κορὲ, que la Vulgate traduit par *filiis Core, aux enfants de Coré*. L'auteur de la *Synopse* croit que les psaumes qui ont pour titre τῷ Δαβὶδ, au datif, *ipsi David, à David*, sont d'un autre auteur qui a voulu imiter David. S. Augustin réfute ce sentiment en citant le témoignage du Sauveur, qui attribue à David le cent-neuvième psaume, qui pourtant porte pour titre le même mot, *ipsi David*, à David. D'anciens docteurs ont cru que le titre *ledavid* indiquait que David était l'auteur du psaume; Aben-Ezra repousse cette interprétation, et dit que *ledavid* veut dire, *écrit par David*, ou bien, *attribué à David;* il aurait pu aussi ajouter, *imité de David*. Si ce sentiment d'Aben-Ezra est vrai, et il me paraît au moins vraisemblable, il est facile d'expliquer comment les Septante ont traduit par τῷ Δαβὶδ Ἱερεμίου, c'est-à-dire que le psaume de Jérémie est calqué sur les psaumes de David, ou autrement, psaume de Jérémie à la manière de David. Virgile a dit en parlant de ses Eglogues, qu'il voulait imiter le chantre de Syracuse; qu'il donnait à l'Italie, dans ses Géorgiques (Géorg., liv. II), *les leçons que le poète d'Ascra* (Hésiode) *donna autrefois à son pays ;* Horace disait qu'il répétait les chants plaintifs du poète de Céos, pour dire qu'il imitait le poète Simonide (Carm. lib. III, od. 1). La Vulgate attribue aux prophètes Aggée et Zacharie le cent onzième psaume et le cent quarante-cinquième. Les Septante leur attribuent le cent quarante-cinquième et les deux suivants. La Vulgate donne ce titre au soixante-quatrième psaume : *Psaume et cantique de David, cantique de Jérémie et d'Ezéchiel, pour le peuple qui a été transporté lorsqu'il commençait à sortir*. Quelques éditions des Septante portent aussi ce titre ; voici le titre du soixante-dixième psaume. *Psaume de David, des enfants de Jonadab et des premiers captifs*. Ce titre se voit dans les Septante, et se rapporte à Joachim, roi de Juda, transporté à Babylone par le roi Nabuchodonosor. Les Juifs disent que Salomon a composé le soixante-douzième psaume; quelques-uns lui en attribuent trois, et d'autres un plus grand nombre ; Origène lui attribue les cantiques des degrés (lib. III). Le vingt-neuvième psaume a pour titre : *Prière de Moïse, homme de Dieu*. Ce titre se trouve dans la version des Septante et dans le texte hébreu, et tous les Juifs croient que Moïse a chanté ce psaume lorsqu'il voulut apaiser le Seigneur, lors de la sédition du peuple, au retour de ceux qui avaient été visiter la terre promise. S. Jérôme partage ce sentiment des Juifs dans sa lettre à S. Cyprien. Les Juifs attribuent à Moïse les dix psaumes qui suivent, S. Hilaire et S. Jérôme aussi. Il faudrait en excepter le quatre-vingt-huitième psaume, où il est question de Samuel, à moins qu'on ne dise, comme Aben-Ezra, que ce Moïse était un des chanteurs de David; pourtant l'auteur dans le texte, est appelé *homme de Dieu*, titre déjà donné ailleurs au législateur Moïse, et qui désigne un homme d'une piété éminente. Je ne saurais admettre avec S. Hilaire, S. Jérôme et S. Augustin, que Moïse aurait écrit ce psaume comme prophète, car on n'en donne aucune raison ; il vaut mieux refuser ce psaume à Moïse, malgré l'opinion des Juifs, que d'avoir recours à des miracles et à des prophéties sans nécessité. Le quatre-vingt-douzième psaume porte pour titre *Psaume d'Adam*, et les Juifs veulent qu'Adam l'ait chanté le matin du premier samedi, le lendemain de sa création ; telle est l'opinion du rabbin David Kimchi. Il y a une infinité d'autres psaumes dont les titres sont *à Idithun, aux enfants de Coré, à Asaph, à Eman Ezraïth et à Ethan Esraïth*. Il ne faut pas prendre ce dernier pour le lévite Ethan, fils de Casaïas, que David avait établi maître de musique (Paral. XV, 17,18); celui-ci était de la tribu de Lévi, tandis que l'auteur des psaumes qui portent son nom était de la tribu de Juda. D'après le Thalmud et Masore, les auteurs des Psaumes sont Adam, Melchisédech, Abraham, Moïse, Eman, Idithun, Asaph, les trois fils de Coré, Aser, Elcana et Abiasaphe, parents et contemporains de Moïse. David en en a fait un recueil ; Kimchi adopte ce sentiment, et il ajoute que David divisa le psautier en cinq livres, *comme une espèce de Pentateuque*, dit S. Epiphane (de Pond. et Mens.). On est moins d'accord sur les auteurs des psaumes qui n'ont pas de titres ; on peut donc conclure avec raison, comme je l'ai avancé, que les Psaumes ne sont pas tous d'un seul auteur, mais qu'ils sont l'ouvrage de plusieurs collaborateurs.

V. *Pourquoi, dans le classement des Psaumes, on n'a pas poursuivi l'ordre chronologique.* Pour expliquer le classement des Psaumes qui ne s'accorde pas avec l'ordre chronologique, Philastrius a imaginé que les chefs du peuple après la captivité les avaient placés les uns à la suite des autres, dans l'ordre où on les retrouva, ce qui ne pouvait être qu'au hasard et sans méthode, parce que les païens, chez qui ils étaient, avaient essayé de brûler et de détruire tous les exemplaires qu'ils

avaient pu saisir. Je crois qu'Esdras les a rangés, selon qu'on les chantait dans le temple, dans l'ordre des fêtes ou des sacrifices. Si nulle part il n'est fait mention d'Esdras, dans la distribution des Psaumes, c'est qu'il n'a rien changé, rien ajouté, il n'a fait, ainsi que la grande Synagogue qui le dirigeait, que de consacrer ce qu'ils trouvaient établi. Quand l'auteur de la *Synopse* dit qu'Esdras a mis des psaumes en ordre, il veut parler de l'ordre qui s'observait dans le temple, et non d'un ordre chronologique. On voit maintenant pourquoi ces psaumes ne portaient aucune indication, et comment Esdras a pu les disposer dans un certain ordre, selon les circonstances. S. Hilaire croit que ce sont les Septante qui ont numéroté les Psaumes, et les ont mis en ordre, chacun selon le sujet qu'il traitait; mais son opinion me paraît peu fondée. Il n'a pas plus raison quand il ajoute que les cinquante premiers psaumes conviennent aux pécheurs nouvellement convertis, les cinquante suivants à ceux qui commencent à faire des progrès dans le bien, et les cinquante derniers à ceux qui ont atteint la perfection. S. Grégoire de Nysse (lib. I, in Psalm.) a cru voir aussi dans l'arrangement des Psaumes une gradation vers le bien, et, selon lui, l'auteur du classement des Psaumes a plus eu en vue le progrès spirituel des âmes que l'ordre des temps; mais ces explications font plus d'honneur à la piété de ces SS. Pères qu'à leur science. D'un autre côté Esdras ne paraît être aucunement occupé d'un ordre chronologique, ce qu'il aurait pu faire tout en cherchant à encourager la piété. Au reste la division du psautier en cinq livres, que les Juifs ont adoptée, comme nous l'apprennent S. Hilaire (Prol. in Psal.) et S. Jérôme, ne remonte pas plus haut qu'à l'époque des Machabées.

VI. *Authenticité et antiquité des Psaumes.* D'après les principes préliminaires que j'ai posés en tête de ce livre, il ne me sera pas difficile de prouver l'authenticité et l'antiquité des Psaumes. Ils ont été reconnus pour authentiques par tous les siècles postérieurs sans interruption, depuis le moment de leur apparition; ainsi le vingt-deuxième chapitre du deuxième livre de Samuel (vers. 1) rapporte en entier le dix-septième psaume, et l'attribue à David; et au chapitre suivant, David dit, en parlant de lui-même, qu'il est le chantre célèbre d'Israël, et l'histoire de Saül confirme ce titre. On trouve le cent-quatrième et le quatre-vingt-quinzième psaumes répétés au premier livre des Paralipomènes, ainsi que l'a fait remarquer Origène dans son Prologue sur le Cantique des cantiques et dans sa lettre à Jules Africain. Voici un passage du deuxième livre des Paralipomènes, qui parle des psaumes de David (vers. 6): *Or les prêtres étaient attentifs chacun à leurs fonctions, et les lévites jouaient des instruments et faisaient retentir les louanges du Seigneur que le roi David a composées pour louer le Seigneur, disant : Sa miséricorde est éternelle, et ils chantaient les hymnes de David sur leurs instruments.* L'auteur fait ici allusion au psaume cent-cinquième, qui commence ainsi: *Grâces à Dieu, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.* Il est répété au cinquième chapitre du deuxième livre des Paralipomènes (vers. 13) et au vingtième chapitre (vers. 21), au troisième chapitre du premier livre d'Esdras (vers. 11), au trente-troisième chapitre de Jérémie (vers. 11) et au troisième chapitre de Daniel. Le vingt-troisième chapitre du deuxième livre des Paralipomènes parle des cantiques de David, et le vingt-neuvième des instruments de David et de ses paroles ou hymnes ou louanges (vers. 18). On lit au premier livre d'Esdras (III, 10): *Le temple du Seigneur étant fondé, les prêtres s'y rendirent avec leurs ornements et leurs trompettes, et les lévites, fils d'Asaph, avec leurs cymbales, tous debout, afin de louer Dieu par les mains de David, roi d'Israël; or ils chantaient des hymnes, confessant le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde veille éternellement sur Israël.* On lit dans l'Ecclésiastique: *David a loué le Seigneur de tout son cœur, et il aime le Dieu qui l'a créé, et qui l'a rendu fort contre ses ennemis, et il a établi des chantres devant l'autel, et il a accompagné leurs chants d'une douce harmonie;* et dans le second livre des Machabées (II, 13): *Ces mêmes paroles se trouvaient aussi dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie, ainsi que la manière dont il forma une bibliothèque, rassemblant de diverses régions les livres des prophètes, ceux de David,* ce qui s'entend des psaumes de David. Presque tous les versets des Psaumes se trouvent répétés dans les prophètes qui ont écrit depuis et dans les autres livres de l'Ecriture, quoique sans indication du nom de l'auteur. Jérémie rapporte ainsi le commencement du premier psaume (XVII, 7): *Béni soit l'homme qui se confie dans le Seigneur! Le Seigneur sera sa confiance; il sera comme un arbre planté sur le bord d'un fleuve, qui étend ses racines dans l'eau, et il ne craindra pas les ardeurs de l'été. Ses rameaux seront toujours verts, et au jour de la sécheresse il ne languira pas, et il ne cessera de donner des fruits.* On lit dans Isaïe (XXXVIII, 18): *Le sépulcre, Seigneur, ne vous louera pas, la mort ne vous glorifiera pas;* ces paroles sont semblables à celles-ci du sixième psaume (vers. 9): *La mort ne garde pas votre souvenir, et qui chantera vos louanges dans le sépulcre?* Ces paroles du dix-septième psaume (vers. 43): *Je les briserai, et ils ne pourront se soutenir, je les abattrai sous mes pieds,* ont certainement fourni à Samuël cette citation (XXII, 43): *Je les disperserai comme la poussière que le vent emporte, je les foulerai aux pieds comme la boue des places publiques.* On lit dans les Proverbes (XVI, 5): *Le commencement de la bonne voie est de faire des œuvres de justice; elles sont plus agréables à Dieu que l'immolation des victimes.* Cette sentence se retrouve dans le livre de l'Ecclésiaste (IV, 17): *Car l'obéissance est bien meilleure que les sacrifices des insensés;* elle est empruntée également au cinquantième psaume (vers. 18). D'où Isaïe a-t-il tiré ce passage (LII, 10): *Le Seigneur a déployé son bras saint aux yeux*

de toutes les nations ; toutes les régions de la terre verront leur Sauveur, sinon du quatre-vingt-dix-septième psaume, où il est écrit (vers. 1, 3) : *C'est par sa droite, c'est par son bras saint qu'il a opéré le salut ; le Seigneur a fait connaître le salut dont il est l'auteur..... toutes les extrémités de la terre ont vu le salut de notre Dieu?* Ces paroles de Jérémie (V, 19) : *Vous seul, Seigneur, demeurez éternellement, votre trône est affermi de génération en génération*, sont également prises au cent-unième psaume (vers. 1) : *Vous, Seigneur, vous demeurez éternellement, et votre mémoire se conservera de génération en génération.* Isaïe a dit (L, 9) : *Voilà que mes ennemis seront détruits comme un vêtement que les insectes rongent.* Et au chapitre XXV : *Les cieux se dissiperont comme la fumée, la terre sera détruite comme un vêtement, ses habitants périront avec elle.* C'est un emprunt fait au psaume cent-unième (vers. 25, etc.): *Au commencement vous avez fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains ; les cieux périront, et vous survivrez ; ils vieilliront, comme un vêtement; vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés.* L'Ecclésiaste répète cette pensée en disant (XIV, 18): *Toute chair se flétrit comme l'herbe et comme les feuilles qui paraissent sur l'arbre vert.* Le prophète Amos a écrit (IX, 2) : *Quand ils descendraient jusqu'aux enfers, ma main les en arracherait; quand ils monteraient jusque dans les cieux je les en précipiterais ;* déjà, avant lui, le psalmiste avait dit (CXXX, 8) : *Si je monte vers les cieux, vous y êtes ; si je descends au fond des enfers, vous y voilà.* Ce verset du cent quarante-deuxième psaume (vers. 4) : *Il m'a jeté dans les ténèbres comme les morts anciens*, est répété par Jérémie en ces termes (III, 6) : *Il m'a déposé dans les ténèbres comme les morts éternels.* Je pourrais rapporter aussi une foule de citations ; mais en voilà assurément assez pour tout homme de bonne foi. Les témoignages du nouveau Testament sont encore plus frappants. Quoi, en effet, de plus convaincant que ce passage ds S. Matthieu (XIII, 35) : *Afin que ces paroles du prophète: J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde, fussent accomplies.* Ces paroles se trouvent dans le soixante-dix-septième psaume (vers. 2). S. Matthieu dit encore (XXVII, 35) : *Afin que ces paroles du prophète : Ils ont partagé entre eux mes vêtements, fussent accomplies.* Cette prophétie se voit dans le vingt-unième psaume. Est-il encore rien de plus formel que cette autre citation de S. Matthieu (XXII, 43, 44) : *Comment donc David étant inspiré l'appelle-t-il son Seigneur par ces paroles : Le Seigneur dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à me servir de marchepied ?* Cette même citation se retrouve dans S. Marc (XII, 36) et dans S. Luc (XX, 42) : Le Sauveur dit dans S. Luc (XXIV, 44) : *Il faut que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophéties et dans les Psaumes, soit accompli.* Et S. Pierre, au premier chapitre des Actes des apôtres (vers. 20) : *Car il est écrit dans le livre des Psaumes que leur demeure devienne déserte, et qu'il n'y ait personne qui l'habite, et encore qu'un autre prenne place dans l'épiscopat.* Dans le chapitre suivant, on retrouve quatre versets du quinzième psaume (vers. 25). Au chapitre quatre, il y a deux versets du psaume second (vers. 25) et un verset au treizième chapitre (vers. 33). S. Paul s'appuie sur l'autorité des psaumes de David, dans son Epître aux Romains et son Epître aux Hébreux, et il en cite les propres paroles au chapitre quatre de cette dernière Epître. Si nous voulons des témoignages en faveur de l'authenticité des Psaumes empruntés aux auteurs profanes, nous n'en manquerons pas. L'auteur de Philopatris, qu'on croit être Lucien, fait évidemment allusion à ce passage du cent-troisième psaume : *Vous étendez les cieux comme un pavillon, quand il dit : Croyez aux raisons qu'on vous donne en faveur du christianisme, vous qui aspirez à la vie éternelle; il a étendu le ciel comme un pavillon.* Eusèbe nous a conservé un fragment de Numénius, où cet auteur a aussi fait plusieurs emprunts à ce magnifique psaume cent-troisième (vers. 3). Eusèbe nous a aussi conservé quelques fragments de psaumes insérés dans les livres Orphiques. Le passage que j'ai indiqué plus haut du cinquantième psaume aura sans doute fourni la sentence suivante à Charondas, législateur de Thurium, et rapportée par Porphyre (περὶ ἐμψ ὰποχ) : *Les dieux repoussent les sacrifices et les offrandes des méchants ; mais ils se rendent favorables aux prières des hommes justes et vertueux.* Ce passage du cinquante-sixième psaume (vers. 5) : *Enfants des hommes, vos dents sont des lances et des dards, votre langue est un glaive perçant,* se retrouve parmi les sentences de Solon ; il dit que la langue du méchant est plus tranchante qu'un glaive.

VII. *Réponse à une première objection.* Il me reste maintenant à répondre à ce qu'on objecte et à ce qu'on peut objecter contre les opinions que je viens d'établir. On prétend que le livre des Psaumes étant connu sous le nom de David, c'est lui qui en est censé l'auteur ; on s'appuie même sur les paroles du Sauveur dans S. Luc (XX, 42) : *David dit lui-même dans le livre des Psaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur, Asseyez-vous à ma droite*, qui paraissent reconnaître David pour l'auteur du livre des Psaumes. Mais on a pu donner le nom de David à un livre où plusieurs auteurs auraient travaillé, si c'est lui qui y a eu la plus grande part ; de même qu'on a pu appeler le livre des Lettres de Cicéron, un recueil de lettres dont toutes ne sont pas de cet auteur ; de plus, David a apporté tant de soin à l'exécution des cantiques, il a fourni avec tant de luxe tous les instruments et un nombreux chœur d'exécutants, qu'on a bien pu lui attribuer la partie du culte qui concerne les louanges du Seigneur, les cantiques et les prières, et qui se trouve comprise dans le Psautier. Cette réponse, je la donne d'autant plus volontiers que je la trouve chez

l'auteur de la *Synopse;* quant à ce qu'il ajoute, que sur trois mille psaumes composés par David, les amis du roi Ezéchias en ont choisi cent cinquante, et écarté le reste, voici comment je l'entendrais. Ces trois mille psaumes qu'on attribue à David n'auraient pas été composés par lui, seulement il les aurait mis en ordre en y intercalant les siens. Encore ceci me paraît peu vraisemblable; car la plupart des psaumes que nous avons sont des psaumes sauvés de l'oubli, échappés à la destruction; il aurait fallu que les seuls psaumes composés par David, au nombre de cent cinquante, eussent été sauvés du naufrage général; ce qui est bien peu croyable. S. Hilaire dans son Prologue dit que le Psautier doit s'appeler le livre des Psaumes, et non le livre des psaumes de David; telle est également l'opinion de S. Jérôme (Ep. ad. Sophr.), et de S. Augustin (Cité de Dieu, XVII, c. 14).

VIII. *Réponse à une deuxième objection.* Cette dernière réponse ferait peu d'impression sur les anabaptistes, qui rejettent le livre des Psaumes précisément parce qu'il ne porte pas en tête le nom de David; mais leur raison de rejeter ce livre nous effraie peu, car nous convenons que David n'est pas le seul auteur de tous les psaumes, que plusieurs autres personnes en ont composé. Nous n'admettons pas ce qu'ils osent avancer, savoir que le dix-septième psaume est le seul de la composition, parce que le second livre des Rois le reconnaît au vingt-deuxième chapitre; car David est certainement l'auteur du cent-neuvième psaume, c'est le Sauveur lui-même qui nous l'apprend (Matth. XXII, 42); il est aussi l'auteur de tous ceux qui portent son nom en tête dans les exemplaires hébreux, grecs et latins.

IX. *Réponse à une troisième objection.* On nous objecte ces paroles qui terminent le soixante-dixième psaume : *Ici finissent les louanges de David, fils de Jessé,* ce qui semble attribuer à David les psaumes qui précèdent, mais aussi attribuer à d'autres ceux qui doivent suivre. C'est avec cet argument que Jean Bodin, empruntant le nom d'un Juif du nom de Salomon (de Arcan. lib. V), attaquait l'authenticité des psaumes, dans un livre infâme, intitulé : *Secret des grandes choses.*

X. *Sur le Psautier de Salomon publié par Jean Louis de la Cerda.* Puisqu'il est question en ce moment de collections de psaumes, il est bon de dire un mot du Psautier de Salomon, copié par André Schott sur d'anciens manuscrits de la bibliothèque d'Augsbourg, traduit du grec en latin par Jean Louis de la Cerda, et publié par ce dernier avec ses Scholies. Il s'y trouve dix-huit psaumes en grec; mais c'est un grec qui a les hébraïsmes et toute la tournure des phrases grecques des Septante. Il porte pour inscription : Ψαλμὸς τῷ Σαλομῶν, *Psalmus Salomonicus, Psaume imité de Salomon.* La Cerda ne fait pas connaître son opinion sur ces psaumes; il paraît cependant disposé à admettre que c'est l'ouvrage de Salomon ou de quelque autre personne très-versée dans les saintes Lettres, et qui fait parler Salomon. Mon opinion formelle c'est qu'il n'est pas de Salomon; car un monument aussi précieux de l'antiquité sacrée n'aurait pas pu rester si longtemps dans l'oubli, échapper aux investigations et aux recherches de tant d'hommes d'une piété, d'une vertu si éminente parmi les Hébreux, et qui étaient si zélés pour leurs saints livres. Les Pères de la primitive Eglise n'auraient pas apporté moins de soins pour nous transmettre ce dépôt sacré, qui aurait été conservé avec la même vénération que les autres parties de l'Ecriture. Si Salomon en était l'auteur, comment Origène n'en aurait-il pas eu quelque connaissance, ou Pamphile, ou Eusèbe, ou S. Jérôme, qui s'est fait tant d'honneur par son immense érudition, toute dirigée sur les divines Ecritures? Il est probable que c'est l'ouvrage d'un helléniste qui, pour le composer, aura emprunté à David, à Isaïe, à Ezéchiel et à d'autres auteurs sacrés. On sait que souvent les hellénistes s'essayaient à ces tours de force; on ne pourrait indiquer l'époque où ce travail a été fait; il a dû paraître après les premiers siècles de l'Eglise, autrement les SS. Pères l'auraient connu. L'auteur se cache sous la personne de Salomon, parce qu'il a dû savoir que Salomon avait composé des psaumes qui ne nous sont pas parvenus. Il serait possible qu'il n'ait pas voulu faire passer son ouvrage pour un ouvrage authentique de Salomon, mais seulement s'identifier avec Salomon, et dire ce qu'il aurait pu dire en effet: c'est ce qu'indique le titre Ψαλμὸς τῷ Σαλομῶν, *Psalmus Salomonicus, Psaume d'après Salomon.* Le titre ne dit pas que le psaume est de Salomon, mais qu'il est écrit d'après ses idées, d'après son inspiration supposée. La Cerda croit que cet ouvrage n'a pu sortir des mains d'un Juif, parce que les prophéties qu'il contient sur le Sauveur établiraient la vérité du Christianisme; mais cette raison est peu solide, car les Juifs attribuent au Messie qu'ils attendent tout ce que ces prophéties disent concernant le Messie arrivé; et on retrouve les mêmes prophéties, chez les prophètes de l'ancien Testament. Ce que je viens de dire peut s'appliquer aux psaumes qui dépassent les cent cinquante compris dans le canon des divines Ecritures, et que l'on voit dans quelques éditions des Septante, dans l'*Horologe* des Grecs, et dont l'auteur de la *Synopse* fait mention seul parmi tous les commentateurs.

DU LIVRE DES PROVERBES.

I. *Sur l'auteur de ce livre ; opinions diverses à ce sujet.* Jusqu'ici nous avons pu rencontrer quelque obscurité dans la tâche que nous nous sommes imposée de déterminer les auteurs de chaque livre de l'Ecriture; pourtant nos efforts n'ont point été sans succès; le reste de notre travail va se présenter à nous plus facile. Ainsi le livre des Proverbes porte

le nom de son auteur, on y lit en tête : *Paraboles de Salomon, fils de David, roi d'Israël.* Le vingt-cinquième chapitre commence ainsi : *Voici les paroles de Salomon, recueillies par ordre d'Ezéchias, roi de Juda.* Ces deux passages s'expliquent ainsi : depuis le commencement jusqu'au vingt-cinquième chapitre, c'est Salomon qui écrit. Le reste, quoique de Salomon, a été recueilli et mis en ordre par les soins du roi Ezéchias ; c'est le sens donné par la version arabe, c'est le sens du texte même, les Septante l'ont compris ainsi, de même que le rabbin Lévi-Ben-Gerson. Si les premiers chapitres n'avaient pas été écrits par Salomon, la remarque qui précède le vingt-cinquième chapitre aurait dû se trouver en tête du dixième chapitre, puisque c'est là que commencent les Proverbes ; les personnes qui ont écrit par ordre d'Ezéchias sont probablement Eliacim, fils d'Helcias, Sobna, secrétaire, Johaë, fils d'Asaph, chancelier, et peut-être aussi le prophète Isaïe ; et même le rabbin Moïse Kimchi veut, avec d'autres Juifs, que ce prophète soit l'auteur des Proverbes, de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques. Le trentième chapitre commence ainsi : *Paroles d'Agur, fils de Jaké : prophétie qui lui a été inspirée pour Ithiel et Uchal ;* ce qui ferait croire qu'il y a un second supplément de la composition d'Agur. Les Septante n'ont point traduit ainsi ce passage ; mais il est conforme au texte hébreu, et se trouve dans les autres versions de la Bible. Aben-Ezra croit que cet Agur était un docteur célèbre chez les Hébreux du temps de Salomon ; mais il n'apporte aucune bonne raison à l'appui de cette opinion. Les rabbins Nathan et Lévi-Ben-Gerson, croient que c'est Salomon lui-même ; mais ils se trompent, car Agur dit de lui-même : *Je suis le plus insensé de tous les hommes, et la sagesse n'est point avec moi ; je n'ai point appris la sagesse, et je n'ai point connu la science des Saints ;* ce qui ne peut s'appliquer à Salomon, qui parle ainsi de lui-même au livre de l'Ecclésiaste (I, 16) : *J'ai parlé en mon cœur, et j'ai dit : Voilà que j'ai été fait grand, et que j'ai surpassé en sagesse tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem, et mon âme a contemplé beaucoup de choses, et j'en ai eu l'intelligence.* Il est plus probable qu'Agur a vécu, le siècle suivant, sous un des rois de Juda ; qu'il a fait un recueil des paraboles de Salomon ; qu'il les a conçues comme il a pu, et qu'il en aura ensuite composé de sa façon, en y mettant son nom avec une note qui indiquait quelle pauvre idée il avait de lui-même. Viennent ensuite les préceptes donnés au roi Lamuel, qui commencent au trente-unième chapitre et s'arrêtent au neuvième verset ; car le reste du chapitre contient l'éloge de la femme forte. Or, dans la première partie du chapitre, Lamuel, quelle que soit la personne désignée sous ce nom, rapporte les leçons qu'il a reçues de sa mère ; il est peu probable que ce soit elle qui continue ainsi, et fasse l'éloge de la femme forte et prudente ; en effet les leçons qu'elle donne à son fils dénotent suffisamment une femme forte et prudente, et c'eût été faire son propre éloge. Cette seconde partie du chapitre trente-unième est même détachée de la première dans la version des Septante. Les premières lettres de chaque verset se suivent par ordre alphabétique dans le texte hébreu, et même, d'après l'auteur du commentaire sur les Lamentations de Jérémie attribué à S. Jérôme, ils sont composés en vers iambiques, singularité qui ne reproduit pas la première partie de ce chapitre. On ne s'accorde pas sur le personnage désigné sous le nom de Lamuel. Les uns croient que c'est Ezéchias, élevé par sa mère Abia, fille de Zacharie. Le rabbin Nathan et d'autres croient que c'est Salomon; le passage suivant me fait pencher pour la même opinion : *J'ai été moi-même l'enfant chéri de mon père, l'unique devant ma mère; ils m'ont instruit et m'ont dit, Que ton cœur reçoive nos paroles, observe nos préceptes, et tu vivras.* Serait-il étonnant que Bethsabée eût profité auprès de David des lumières, de l'expérience et de la sagesse de ce roi selon le cœur de Dieu ? La mère de Salomon pouvait fort bien lui donner le nom de Lamuel, comme nous avons vu que les parents de Moïse lui avaient donné différents noms. Cependant il est à croire que le mot Lamuel est une faute de copiste ; car les Septante portent ces paroles : *Mes paroles sont appelées par le Seigneur, Réponse du roi qui a reçu les leçons de sa mère,* et ne mettent pas le nom Lamuel au quatrième verset. Il y a beaucoup de différences dans les diverses versions Syriaque, d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque. Salomon a pu faire l'éloge de la femme forte, après avoir parlé des conseils que lui avait donnés sa mère ; c'était un hommage et une reconnaissance des bons soins qu'il en avait reçus. Ces paroles: *Voici encore des maximes dictées par des sages,* ont fait croire que la suite était l'ouvrage de quelques docteurs qui auraient écrit après Salomon. Je ne suis pas de cet avis ; je préfère la version des Septante qui porte : *Je vous dis à vous sages, Il n'est pas bon...* C'est ainsi que traduisent Aquila, Théodotion et Symmaque.

II. *Salomon a composé les Proverbes, plusieurs personnes en ont procuré des fragments, et Esdras les a mis en ordre.* Quoi qu'il en soit, il est évident que ce recueil de Proverbes n'est pas un ouvrage d'un seul jet, mais qu'il a été formé à différentes époques, avant Ezéchias, après Ezéchias, et du temps d'Agur. Voici comme je l'entends : Salomon avait composé trois mille Proverbes, ils existaient au complet dans les archives du temple avant la captivité de Babylone : quelques particuliers en avaient des exemplaires, ils en faisaient un choix qu'ils apprenaient. Au retour de la captivité, Esdras aura recueilli ce qui aura échappé à la destruction du temple sous Nabuchodonosor, et à l'aide de pieux collaborateurs, il aura mis en ordre ce qu'il aura pu retrouver. Les vingt-quatre premiers chapitres auront été le commencement de l'ouvrage, tel que Salomon l'avait composé ; l'ordre et l'enchaînement des matières permet cette supposition, le reste est le recueil de tout ce qu'Esdras a pu se procurer. Ainsi

on peut dire, après cela, que Salomon est le seul auteur des Proverbes, que les vingt-trois premiers chapitres et les vingt-deux premiers versets du vingt-quatrième chapitre sont intacts et tels que Salomon les avait composés; les sept derniers chapitres comme la fin du vingt-quatrième sont composés à l'aide de proverbes empruntés ça et là au grand livre des Proverbes de Salomon perdu lors de l'incendie du temple. C'est par les soins d'Esdras et par l'ordre de la grande synagogue que ce recueil a été fait. Il n'y aurait de difficulté que pour la portion d'Agur; mais il est probable que les proverbes qu'il cite sont aussi de Salomon : comment croire en effet, que les Juifs eussent permis à un docteur ignoré et obscur d'accoler les élucubrations de ses pensées aux sentences et aux maximes des plus grands rois ? On a bien dit que Salomon lui-même n'était pas l'auteur de tous les Proverbes, qu'il en avait puisé une bonne part dans d'anciens livres, mais on l'a dit sans le prouver. Je ne vois pas pourquoi on refuserait à un roi connu pour avoir été le plus sage et le plus savant des hommes la gloire d'avoir inventé quelques proverbes. J'explique les difficultés des Septante et le désordre de leur traduction des derniers chapitres par le défaut de séparation marquée dans les sentences et dans les versets : quelque helléniste se sera permis de les arranger à sa fantaisie, sachant bien que l'ordre qu'il voyait n'était pas le même que celui de Salomon, il aura voulu faire ce que d'autres avaient fait. Les exemplaires des Septante que nous avons proviennent de ces éditions gâtées par les changements postérieurs, et il est probable que les Septante eux-mêmes avaient travaillé sur le texte hébreu.

III. *Authenticité et antiquité du livre des Proverbes.* Tout ce qui vient d'être dit prouve en faveur de l'authenticité du livre des Proverbes; car le vingt-cinquième chapitre commence ainsi : *Voici les paraboles de Salomon recueillies par ordre d'Ezéchias, roi de Juda;* il s'ensuit que les Proverbes qui précèdent sont antérieurs à Ezéchias et qu'ils sont de Salomon, et que les autres jusqu'au commencement du trentième chapitre ne sont pas postérieurs à ce règne. Ce passage de l'Ecclésiaste, écrit après les Proverbes de l'aveu des rabbins, justifie l'époque assignée par le livre des Proverbes (XII, 9) : *Comme l'Ecclésiaste était très-sage, il enseigna le peuple, et raconta ce qu'il avait fait; et dans ses recherches il composa un grand nombre de paraboles.* Il est écrit au troisième livre des Rois (IV, 32) : *Salomon a composé trois mille paraboles.* Voici comment S. Jérôme interprète ce passage : *Salomon a composé trois mille paraboles; il y a dans le livre des Proverbes neuf cent quinze versets qui comprennent trois mille paraboles.* Josèphe entend ce passage différemment : il veut que Salomon ait écrit trois mille livres de Proverbes, et les rabbins disent qu'ils ont péri lors de l'incendie du temple. L'interprétation de Josèphe est en opposition avec le texte sacré qui ne dit pas que Salomon composa trois mille livres de paraboles, mais trois mille paraboles; je n'admets pas non plus l'explication de S. Jérôme, qui retrouve le nombre de trois mille paraboles dans le livre des Proverbes, le lecteur peut en juger. Il vaut mieux reconnaître qu'une grande partie des paraboles de Salomon a péri par suite des circonstances. Des écrivains sacrés qui ont écrit après Salomon ont fait plusieurs emprunts dans le livre des Proverbes; ainsi on lit au dix-septième chapitre des Proverbes (vers. 24) : *Sur le visage de l'homme prudent brille la sagesse;* cette sentence est répétée plusieurs fois dans le livre de l'Ecclésiaste, qui reproduit aussi cette sentence du vingt-sixième chapitre (vers. 27, Eccl. X, 8) : *Celui qui creuse une fosse y tombera.* Cette sentence du premier chapitre des Proverbes (vers. 16) : *Car leurs pieds courent au mal, ils se hâtent pour répandre le sang,* est tout entière dans Isaïe (LIX, 7). Il y a tant d'emprunts insérés dans le livre de l'Ecclésiastique que ce serait bien inutile de les remarquer. Par exemple, il est écrit au dixième chapitre des Proverbes (vers. 10, Eccl. XXVII, 25) : *L'homme aux yeux altiers enfante la douleur; l'homme aux lèvres insensées se précipite en aveugle;* et au chapitre douze (vers. 9, Eccl. X, 30) : *L'homme obscur et qui se suffit vaut mieux que le glorieux qui manque de pain .... Celui qui cultive son champ sera rassassié de pain* (vers. 11, Eccl. XX, 30). On lit au dix-septième chapitre (vers. 2, Eccl. X, 28) : *L'esclave prudent dominera le fils dissipateur;* au dix-huitième chapitre (vers. 13, Eccl. XI, 8) : *A celui qui parle avant d'avoir écouté la honte et la confusion;* au vingt-unième chapitre (vers. 19, Eccl. XXV, 22) : *Il vaut mieux vivre dans un désert qu'avec une femme querelleuse et colère;* au vingt-deuxième chapitre (vers. 1, Eccl. VII, 2) : *Un nom pur vaut mieux qu'une grande opulence;* et plus bas (vers. 9, Eccl. XXXI, 28) : *Celui qui est enclin à la miséricorde sera béni, parce qu'il a donné de son pain aux pauvres;* et au vingt-troisième chapitre (vers. 13, Eccl. XXX, 1) : *N'éloigne pas de l'enfant le châtiment, car si tu le frappes de la verge, il ne périra pas;* et au vingt-septième chapitre (vers. 20, Eccl. XIV, 10) : *L'œil de l'homme est insatiable.* Je m'arrête là.

Voyons si les auteurs profanes ne nous fourniront pas quelques témoignages en faveur de l'authenticité du livre des Proverbes. Théognis a emprunté ce proverbe du treizième chapitre (vers. 20) : *Qui marche avec les sages sera sage;* et Sophocle celui-ci du dix-neuvième chapitre (vers. 4) : *L'opulence donne de nombreux amis;* et celui-ci du vingt-quatrième chapitre (vers. 21) : *Mon fils, crains Dieu et le roi, et ne te mêle pas avec les novateurs.* Euripide dit de la paix : *Elle est ennemie des pleurs, et recherche la joie;* c'est une sentence qui diffère peu de ce proverbe du douzième chapitre (vers. 20) : *La joie suit ceux qui forment des conseils de paix.* Salomon avait dit (Prov. XXIII, 27) : *La courtisane est une fosse profonde.* Anaxila a

dit après lui : *Une courtisane est un précipice.* Eusèbe a fait voir dans le septième livre des Lois de Platon ce proverbe du dixième chapitre du livre des Proverbes (vers. 7) : *La mémoire du juste est un parfum qui s'exhale dans l'avenir; mais le nom de l'impie répandra l'infection;* et dans le troisième livre de sa République il a inséré ce proverbe du trentième chapitre (vers. 8) : *Ne me donnez ni la pauvreté ni la richesse.* Alexis, le poète comique de Thurium, et Horace en ont introduit quelques-uns dans leurs poésies (liv. II, od. 10). Salomon avait dit dans ses Proverbes (XII, 24) : *Le voleur ne s'enrichira pas par ses rapines.* Ménandre dit que le voleur est déshonoré et souvent puni. Salomon dit (Prov. XIV, 30) : *L'envie ronge les os,* et Ménandre : *L'envie est une source de corruption et de souillure.* Ménandre trouve redoutable un esclave qui veut commander ; Salomon en avait fait la remarque avant lui (XXX, 8). Ce que Salomon dit de l'origine de la sagesse et de son antiquité, au chapitre huit, Aristobule, contemporain de Ptolémée Philométor, l'a répété, et on le retrouve dans Eusèbe (Prép. év. liv. XIII). Cette sentence du vingt-deuxième chapitre (vers. 7) : *Celui qui emprunte est assujéti à celui qui prête,* était familier aux Grecs comme aux Romains. On retrouve aussi chez eux le passage suivant (XXXI, 10) : *Qui trouvera une femme forte?* Jusqu'à ces mots (vers. 22) : *Elle travaille le lin et la laine,* qui se voient dans l'éloge que fait un auteur ancien d'une femme supérieure. On peut ajouter ce que rapporte le livre *Juchasin*, qu'Aristote s'était procuré les livres de Salomon par l'entremise d'Alexandre, et qu'il en avait beaucoup profité pour ses propres ouvrages,

IV. *Réponse à une première objection.* Ce livre n'a pas été attaqué par les incrédules : quelques rabbins seulement ont élevé des doutes sur son authenticité, et ils l'auraient rejeté, s'ils n'y avaient trouvé des passages favorables à la loi de Moïse. Leurs doutes sont consignés, dans le Thalmud, au traité du Sabbat, chapitre deux ; mais ils fournissent eux-mêmes la réponse à leurs doutes, car puisqu'ils n'ont pas osé rejeter ce livre, c'est que la vérité a triomphé, et que, tout bien examiné, ils auront pensé qu'il était plus prudent de ne rien changer.

V. *Réponse à une deuxième objection.* Je ne puis me refuser le plaisir de confondre l'auteur du traité Théologico-politique, qui a avancé que le livre des Proverbes avait été composé au temps de la restauration du temple ou tout au plus sous le roi Josias, mais pas auparavant. Il se fonde sur ces paroles du vingt-quatrième livre : *Voici les paraboles de Salomon recueillies par ordre du roi Ezéchias.* Ainsi donc, parce que les ministres du roi Ezéchias ont fait un recueil de proverbes, il en conclut que ce recueil ne s'est fait qu'après la captivité ou sous le règne de Josias. On voit qu'il s'y connaît.

VI. *Réponse à une troisième objection.* Les saints Pères confondent sous le nom de livre de la Sagesse tous les cinq livres connus sous les noms de livres des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du Cantique des cantiques, de la Sagesse et de l'Ecclésiastique. Les thalmudistes appellent le livre des Proverbes et de l'Ecclésiaste le livre de la Sagesse; Maimonide les appelle le livre des Fondements de la loi; d'où il résulte qu'on est peu d'accord sur la nature et l'étendue de chacun de ces livres, et qu'ils perdent d'autant plus qu'il y en a dont on conteste l'authenticité, comme la Sagesse et l'Ecclésiastique. Mais ces deux derniers livres sont loin de nuire aux autres, bien au contraire; il paraît que c'est Salomon qui en est aussi l'auteur. Voici comment maintenant j'explique la difficulté qu'on nous fait : on a pu donner le nom de livre de la Sagesse à chacun des ouvrages de Salomon, parce que lui-même passait pour le plus sage des hommes, et que la Sagesse était son surnom. Je dois prouver que le livre de l'Ecclésiastique, que plusieurs ont cru être l'ouvrage de Salomon, est au moins composé sur sa doctrine et sur ses écrits.

DU LIVRE DE L'ECCLESIASTE.

I. *Sur l'auteur de ce livre ; opinions diverses à ce sujet.* Grotius, malgré l'opinion de toute l'antiquité ainsi que des auteurs modernes, refuse ce livre à Salomon; il l'attribue à Zorobabel. Les thalmudistes croient qu'il est d'Ezéchias; ils lui appliquent ces paroles qui commencent, le livre : *Paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem.* Grotius les applique à Zorobabel, mais parlant au nom et à la place de Salomon. Mais peut-on appliquer à Ezéchias les paroles qui suivent (Ecclé. I, 16) : *J'ai parlé en mon cœur, et j'ai dit : Voilà que j'ai été fait grand, et que j'ai surpassé en sagesse tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem.* Est-ce qu'Ezéchias aurait été un plus grand roi que Salomon? Ensuite comment expliquer ces autres paroles (XII, 2) : *Comme l'Ecclésiaste était très-sage, il enseigna le peuple, et raconta ce qu'il avait fait ; et dans ses recherches il composa un grand nombre de paraboles; il recueillit des paroles utiles, et écrivit des discours pleins de rectitude et de vérité?* Et celles-ci (VII, 24) : *J'ai tout tenté pour approcher de la sagesse; j'ai dit, Je puiserai à ses autres secrets.* Et celles-ci (VIII, 16) : *J'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse.* Et celles-ci (VII, 27) : *Et j'ai trouvé la femme plus amère que la mort; son cœur est un filet et le rets des chasseurs, ses mains sont des chaînes.* Et celles-ci (II, 4, etc.) : *J'ai élevé des ouvrages magnifiques, j'ai bâti pour moi des maisons et j'ai planté des vignes, j'ai fait des jardins et des vergers, et je les ai remplis d'arbres de toute espèce ; j'ai creusé des réservoirs pour arroser la forêt de mes jeunes arbres; j'ai possédé des serviteurs et des servantes, et une nombreuse famille et de grands troupeaux de bœufs et de brebis au-delà de tous ceux qui ont été avant moi à Jérusalem. J'ai entassé l'argent et l'or, le revenu des rois et des provinces ; j'ai eu des musiciens et des musiciennes, et les délices des en-*

fants des hommes; des coupes et des vases pour répandre le vin, et j'ai surpassé par mes richesses tous ceux qui ont été avant moi en Jérusalem, et la sagesse a habité avec moi. Au contraire tous ces passages conviennent parfaitement à Salomon, et même ne peuvent s'appliquer qu'à lui. Toutes les fois qu'il parle de la sagesse avec éloge c'est de lui-même qu'il parle. Dieu parle de sa sagesse en ces termes (III Rois III, 12) : *Voilà que j'ai fait selon tes paroles, et que je t'ai donné un cœur sage et intelligent, en sorte qu'il n'y a jamais eu d'homme avant toi semblable à toi, et qu'il ne s'en élèvera point après toi, et je t'ai donné ce que tu ne m'as pas demandé, les richesses et la gloire, en sorte qu'aucun homme parmi les rois n'aura été semblable à toi dans tous les siècles passés.* Voici l'éloge qu'il fait de Salomon (IV, 30) : *Et la sagesse de Salomon l'emportait sur la sagesse de tous les Orientaux et de tous les Egyptiens, et il était plus sage que tous les hommes.* Salomon a écrit des proverbes et composé des livres, comme le dit l'Ecclésiaste ; il a eu à se reprocher ses coupables complaisances pour des femmes (XI, 4) : *Il était déjà avancé en âge lorsque son cœur fut dépravé par les femmes, et qu'il servit des dieux étrangers.* Or rien de tout cela ne saurait convenir à Ezéchias ; à plus forte raison faut-il refuser d'y reconnaître Isaïe, opinion cependant soutenue par le rabbin Moïse Kimchi et quelques Juifs.

II. *Authenticité et antiquité du livre de l'Ecclésiaste.* Ce livre a été connu de suite, et on en a fait des emprunts presque aussitôt qu'il a paru; ainsi cette sentence du premier chapitre (vers. 4) : *Une génération passe, une génération vient,* ressemble beaucoup à celle-ci de l'Ecclésiastique (XIV, 19) : *Dans cette génération de chair et de sang les uns finissent et les autres naissent.* Ce passage de l'Ecclésiaste (VII, 21) : *Il n'y a pas un homme juste sur la terre qui fasse le bien, et ne pèche pas ;* le troisième livre des Rois l'a mis dans la bouche de Salomon. Grotius a remarqué que les auteurs profanes avaient aussi fait quelques emprunts au livre de l'Ecclésiaste. Quand Homère dit (Iliad. X) : *Ils allaient deux à deux,* il a présent à la pensée cette sentence de l'Ecclésiaste (IV, 9) : *Il vaut mieux être deux qu'un.* Quand Théognis dit : *Il vaut mieux pour l'homme de ne pas naître, le plus grand bonheur qui peut arriver à celui qui est né, c'est de mourir ;* il répète ce passage de l'Ecclésiaste (IV, 2) : *Et j'ai loué les morts plus que les vivants, et j'ai estimé plus heureux que les uns et les autres celui qui n'est pas né;* et cet autre (VII, 2) : *Le jour de la mort est préférable au jour de la naissance.* Euripide avait cette idée en vue quand il a écrit : *O beau jour! qu'il est doux de voir l'azur d'un beau ciel!* et cette phrase : *Il est doux de voir la lumière,* n'est-elle pas une répétition de celle-ci de l'Ecclésiaste (XI, 7) : *La lumière est douce, et la vue du soleil est délectable à l'œil?* Ces vers d'Horace (Poés. liv. I, od. 9) : *Ce qui doit arriver demain garde-toi de le chercher, et chaque jour que le destin t'accorde mets-le bien à profit ;* et ceux-ci (ib., od. 11) : *Leuconoé, ne cherche point, ce serait un malheur de le savoir, quelle fin les dieux nous ont réservée à toi ou à moi.* Ne dirait-on pas qu'il les a tirés de ce passage de l'Ecclésiaste (Eccl. VII, 1) : *Qu'a besoin l'homme de chercher ce qui est au-dessus de lui, lorsqu'il ignore ce qui lui est bon dans sa vie, dans les jours de son pèlerinage et dans ce temps qui passe comme l'ombre ; ou qui pourra lui dire ce qui sera après lui sous le soleil?* Cet autre passage de l'Ecclésiaste (ib., 15) : *J'ai loué la joie, comme s'il n'y avait d'autre bien pour l'homme sous le soleil que de manger, de boire et de se réjouir, et que ce fût là tout ce qu'il emporte avec lui de son travail durant les jours que le Seigneur lui a donnés sous le soleil,* a fourni à Horace les beaux vers qui suivent (Poés. liv. III, od. 29) : *Sois sage, filtre tes vins et retranche les longs espoirs des courts espaces de la vie ; tandis que nous parlons, l'heure envieuse s'enfuit ; profite du jour présent, et fie-toi le moins possible au lendemain.* Et ceux qui suivent (ibid.) : *Celui-là vit heureux et maître de lui qui chaque soir peut se dire : J'ai vécu; que demain Jupiter couvre le ciel d'un obscur nuage ou qu'il l'éclaire d'un soleil pur, que m'importe?*

III. *Réponse à une première objection.* On a fait de grandes difficultés contre ce livre, tirées principalement des paroles déjà citées qui semblent exciter les hommes à jouir de la vie en contentant leurs passions, en se livrant à toutes les satisfactions sensuelles à la façon des bêtes, comme si l'homme n'avait pas une fin plus noble et qu'il ne dût pas chercher une autre récompense de ses peines et de ses vertus. Pourtant il y a plusieurs passages de ce genre, en voici un qui va encore plus loin (Eccl. III, 19) : *C'est pourquoi une même mort est à l'homme et à l'animal, et leur condition est égale : comme l'homme meurt, ainsi l'animal meurt ; l'un et l'autre respirent de la même sorte, et l'homme n'a rien de plus que l'animal; tout est assujetti à la crainte. L'un et l'autre vont en un même lieu, ils ont été faits de la terre et ils retournent également à la terre. Qui a su si l'âme des fils d'Adam monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas? et j'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de se réjouir en son œuvre, et que c'est là sa part; car qui l'amènera à connaître ce qui sera après lui?* Et celui-ci (IX, 5) : *Car les vivants savent qu'ils mourront, mais les morts ne connaissent plus rien, ne jouissent plus de rien, et leur mémoire est livrée à l'oubli..... Tout ce que ta main peut faire, fais-le promptement, parce qu'il n'y a plus ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science chez les morts où tu vas en hâte.* Ces passages sont si hardis que d'anciens thalmudistes, au troisième chapitre du livre *Jadaim*, ont prétendu que le livre de l'Ecclésiaste était falsifié, et qu'ils ont mis en délibération s'ils ne le rejeteraient pas tout-à-fait ; on peut aussi consulter à ce sujet le traité du Sabbat dans le Thalmud, chapitre deux, Maimonide et Aben-Ezra ; si ce livre à été conservé, c'est parce que dans son ensemble, il est d'accord avec la loi. S. Jérôme nous apprend que ce projet avait existé (in fin. Comm. in Eccl.). Philastrius dit (Hær. 130), que quelques hé-

rétiques ont rejeté ce livre à cause de ces passages suspects. Aujourd'hui encore, il y a des hommes qui s'appuient de ces citations pour autoriser tous leurs désordres; il est vrai qu'ils lisent peu le livre de l'Ecclésiaste, car s'ils l'approfondissaient, ils verraient que Salomon ne parle pas en son nom, et ne dit pas sa pensée, c'est celle des impies qu'il reproduit. Le but de l'Ecclésiaste est de parler de la destinée des bons et des méchants; il commence donc par exposer plusieurs opinions, puis il les examine séparément, les rejette pour n'adopter que celle qui consiste à inspirer la crainte de Dieu et l'observation de sa loi. Après avoir traité ce sujet dans les quatre premiers chapitres, il tire cette conclusion (IV, 17, V, 1) : *Veillez sur vos pas en entrant dans la maison du Seigneur, et approchez pour écouter; car l'obéissance est bien meilleure que les sacrifices des insensés qui ne savent pas le mal qu'ils font. Ne parlez pas au hasard, et que votre cœur ne précipite pas sa prière devant Dieu; car Dieu est dans le ciel, et vous sur la terre. Que vos paroles soient en petit nombre. Les rêves suivent la multitude des soins, et la folie se rencontre dans les longs discours. Si vous avez fait un vœu devant le Seigneur, ne tardez pas à l'accomplir; car la promesse infidèle et téméraire lui déplaît, et il vaut beaucoup mieux ne pas s'engager que de ne pas accomplir sa promesse après un vœu. Ne permettez pas à votre bouche de faire pécher votre chair; ne dites pas même en secret : Il n'y a point de providence, de peur que Dieu irrité contre vos paroles ne détruise toutes les œuvres de vos mains. Où sont beaucoup d'illusions il y a beaucoup de vanité et beaucoup de paroles, mais vous, craignez Dieu.* C'est bien là répondre à toutes les railleries des impies, défendre contre eux la Providence, et prêcher la crainte de Dieu et le respect pour son saint nom. Il continue ainsi au chapitre sept (vers. 26) : *Mon âme a parcouru toutes choses afin de savoir, de considérer et de rechercher la raison et la sagesse, de connaître le mal de la folie et les erreurs des imprudents... Voilà, dit l'Ecclésiaste, ce que j'ai compris en comparant une chose à une autre pour en avoir l'intelligence. Mon âme a cherché encore, et je n'ai pas trouvé. J'ai trouvé seulement que Dieu a fait l'homme droit, et qu'il s'embarrasse dans des questions infinies. Qui est semblable au sage, et qui a démêlé l'obscurité de sa parole?* Et au chapitre huit (vers. 16): *Et j'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse et à comprendre la fatigue qui pèse sur la terre. Il y a un homme dont les yeux ne goûtent jamais le sommeil ni le jour ni la nuit; et j'ai compris que l'homme ne peut trouver aucune raison de tout ce que Dieu fait sous le soleil. J'ai considéré toutes ces choses dans mon cœur pour en avoir l'intelligence. Les justes et les sages et toutes leurs œuvres sont dans la main de Dieu, et cependant l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, toutes choses sont incertaines et seront gardées pour l'avenir.* Et ailleurs (XI, 5) : *De même que vous ignorez la route du vent et comment l'enfant se forme dans le sein de sa mère, ainsi vous ne connaissez pas les œuvres de Dieu, qui est le créateur de toutes choses.* On voit d'après ces passages que Salomon a beaucoup médité sur l'origine des choses et sur leur fin, qu'il a consigné dans l'Ecclésiaste toutes les pensées qui avaient occupé son esprit et qu'il en conclut que toutes ces recherches, toutes ces investigations sont oiseuses et inutiles, qu'il n'y a d'autre moyen de calmer tous les mouvements désordonnés de l'âme que de s'abandonner à la miséricorde de Dieu. Les soupçons qu'a provoqués ce livre prouvent que l'auteur ne faisait que répéter diverses opinions qui n'étaient pas les siennes. Ainsi il dit (IX, 4) : *Mieux vaut un chien vivant qu'un lion mort;* et plus haut il avait dit (IV, 2) : *J'ai loué les morts plus que les vivants, et j'ai estimé plus heureux que les uns et les autres celui qui n'est point encore né;* et ailleurs (VII, 2) : *Le jour de la mort est préférable au jour de la naissance.* Il écrit au chapitre cinq (vers. 17) : *Ne valait-il pas mieux qu'il bût, qu'il mangeât, qu'il jouît du travail dans lequel il s'était consumé sous le soleil durant les jours de sa vie?* et au septième chapitre il dit le contraire (vers. 3) : *Il vaut mieux aller dans la maison de deuil que dans la maison de fête.* Il écrit au chapitre onze (vers. 9) : *Jeune homme, réjouis-toi donc en ton adolescence;* et il ajoute immédiatement après (vers. 10) : *L'adolescence et la volupté sont vaines.* Si Salomon avait parlé en son nom et dit sa propre pensée dans toutes ces citations, il eût passé avec raison pour un écrivain léger et mobile. Il dit lui-même avec élégance son opinion sur l'âme et la vie future en ces termes (XII, 9) : *Sache que pour toutes ces choses Dieu l'appellera en jugement;* et en ceux-ci (XII, 7) : *Avant que la poussière rentre dans la terre d'où elle est sortie, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.* Voici comment il termine son livre, c'est le moment de déclarer nettement sa pensée (XII, 7) : *Craignez Dieu, et observez ses commandements, car c'est là tout l'homme; et tout ce qui se fait, soit en bien soit en mal, Dieu en fera le jugement.* Pour donner plus de poids à ces paroles, il a soin de prévenir qu'il a consulté les hommes les plus habiles, et que c'est d'après leurs réponses qu'il a composé son livre (XII, 2) : *Les paroles des sages sont comme des aiguillons, comme des clous enfoncés profondément qui sont donnés par le pasteur unique.* On peut consulter avec fruit sur ce sujet S. Grégoire-le-Grand (Dial. IV, c. 4).

IV. *Réponse à une seconde objection.* Les thalmudistes qui attribuent ce livre à Ezéchias se fondent sur ce passage du quatrième livre des Rois (XVIII, 5) : *Il espéra dans le Seigneur le Dieu d'Israël; c'est pourquoi il n'y eut point de roi après lui entre les rois de Juda qui lui fût semblable, comme il n'y en a point eu avant lui;* et sur celui-ci des Paralipomènes (II Par. XXXII, 27) : *Or Ezéchias fut riche et plein de gloire, il amassa de grands trésors d'argent, d'or et de pierreries, d'aromates et d'armes de tout genre, et de vases de grand prix; il avait aussi des magasins de blé, de vin et d'huile, des étables et des écuries pour ses chevaux, et des bergeries pour ses troupeaux; et il fit bâtir des villes pour lui, car il*

avaitdes troupeaux innombrables de brebis et de bœufs, et le Seigneur lui avait donné des biens en abondance; et celui-ci (XXX, 26) : *Et une grande solennité fut célébrée à Jérusalem, telle qu'il n'y en avait point eu de semblable dans cette ville depuis les jours de Salomon, fils de David.* L'Ecclésiaste est appelé fils de David; ce nom est donné à Ezéchias au deuxième livre des Paralipomènes (XXIX, 2) : *Il fit ce qui était agréable au Seigneur, selon tout ce qu'avait fait David, son père.* L'Ecclésiaste est appelé *Coheleth*, ἐκκλησιαστής, *harangueur*, ou συναθροιστής, *qui rassemble.* Ezéchias aussi (II Par. IX, 4) *appela les prêtres et les lévites et les assembla sur la place Orientale*, et leur adressa le discours qui se trouve au vingt-neuvième chapitre des Paralipomènes. *Des courriers partirent par le commandement d'Ezéchias et des princes avec des lettres, et ils passèrent dans tout Israël et Juda, publiant ce que le roi avait ordonné : Enfants d'Israël, revenez au Seigneur;* et le reste qui se voit au chapitre suivant. Plusieurs peuples des dix tribus se moquaient des courriers, les insultaient, et ont pu par raillerie appeler le roi le Harangueur. Voilà probablement sur quoi se fondent les thalmudistes. Mais pour contester ce livre à Salomon, il ne suffit pas de prouver qu'Ezéchias a pu l'écrire, il faut encore prouver que Salomon n'a pu le faire. Déjà l'on a vu que ce livre porte avec lui des preuves d'auteur qui ne peuvent convenir qu'à Salomon. Si les Thalmudistes veulent s'appuyer sur le passage tiré du commencement du vingt-quatrième chapitre qui porte que les paraboles qui vont suivre ont été recueillies par ordre d'Ezéchias, on peut leur répondre qu'il ne s'agit ici que d'un recueil et non d'une composition, et que ce n'est pas Ezéchias lui-même qui en est l'auteur ; et quand il aurait réellement composé lui-même tout ce qui suit, on n'en pourrait pas conclure qu'il est l'auteur du livre de l'Ecclésiaste. Les rabbins modernes rejettent cette opinion des anciens Thalmudistes, ils disent que Salomon a écrit le Cantique des cantiques dans sa jeunesse, le livre des Proverbes dans l'âge mur, et l'Ecclésiaste dans sa vieillesse, lorsqu'il était devenu victime de toutes ses faiblesses pour les femmes, et qu'il déplorait les excès auxquels il s'était livré. C'est cette opinion qui donne lieu à cet adage devenu familier chez les Juifs, et qui se lit dans le *Jalkut :* L'homme dans sa jeunesse s'amuse, dans l'âge mur il fait des proverbes, et quand il est vieux il prêche sur la vanité du monde. Les rabbins ont raison quand ils attribuent ces trois livres à Salomon, mais l'opposition qui assigne à la composition de ces livres des époques différentes et tel ordre plutôt que tel autre ne s'appuie sur rien de sérieux. C'est disent-il, parce qu'au livre des Cantiques il se borne à mettre son nom, qu'au livre des Proverbes il se dit roi d'Israël, et qu'au livre de l'Ecclésiaste il s'intitule roi de Jérusalem. Quelle pitié! Si encore ils avaient dit que dans le Cantique des cantiques, le style, le sujet, la composition indiquent un esprit encore jeune ; qu'il y a dans les Proverbes quelque chose de mâle et de digne, et que le livre de l'Ecclésiaste suppose un homme dans sa vieillesse, mûri et instruit par l'expérience, et qui déplore ses égarements passés, nous souscririons à ce jugement.

V. *Réponse à une troisième objection.* Les raisons qui ont été invoquées à l'appui de l'opinion qui attribue l'Ecclésiaste à Ezéchias ne sont d'aucune valeur pour l'opinion de Grotius, qui veut que Zorobabel en soit l'auteur ; car Zorobabel fait parler Salomon, il n'est donc pas nécessaire de retrouver dans Zorobabel l'application de ce qui est dit de Salomon. Voyons donc les raisons particulières de Grotius. Il a deux choses à prouver : la première que Salomon n'en est pas l'auteur, la seconde que c'est Zorobabel; car il ne lui suffit pas d'établir que l'ouvrage a pu être composé par Zorobabel ; en effet, s'il est prouvé que Salomon a pu en être l'auteur, il y a de plus en faveur de cette dernière opinion le témoignage et l'autorité des commentateurs et de la raison. Quand on compose un livre, il est plus naturel d'y mettre son nom que d'y mettre un nom faux; or Grotius ne fait que conjecturer que le livre de l'Ecclésiaste est de Zorobabel, il dit qu'il pense que le *pasteur qui a recueilli les sentences des sages*, c'est Zorobabel, et que son fils à qui il s'adressa ensuite, c'est Abiud; mais pourquoi ce pasteur ne serait-il pas aussi bien Salathiel ou Eliacim ou quelqu'un de leurs descendants? Grotius refuse ce livre à Salomon, parce qu'il retrouve plusieurs mots qu'on ne rencontre que dans Daniel, Esdras ou les écrivains chaldéens ; mais ces mots étrangers à la langue hébraïque, Salomon pouvait également les avoir employés ; car il était déjà vieux quand il a écrit ce livre, et dès lors la longue habitude qu'il avait contractée de vivre avec des femmes étrangères et de tous les pays, au point de renoncer en leur faveur au culte du vrai Dieu, a pu avoir aussi pour résultat de modifier son langage. Qui ne sait combien les femmes ont de puissance à cet effet? Au reste ce serait une bien faible raison pour révoquer en doute l'authenticité d'un ouvrage ; encore si ce qu'on nous donne pour des locutions étrangères à la langue étaient toujours réellement telles ! Le fils de Maimonide a eu la franchise d'en convenir. (in More Nev.) *Il est certain que de nos jours*, dit-il, *nous ne connaissons pas assez toutes les finesses, toutes les tournures des langues.* Combien de mots hébreux, très-familiers dans le langage habituel, que les écrivains sacrés n'auront jamais employés, parce que l'occasion ne s'en sera pas présentée? Si un auteur s'en sert, et que plus tard on les retrouve chez des écrivains chaldéens ou arabes, faudra-t-il dire que c'est un auteur chaldéen ou arabe qui écrit, que c'est un Juif ou un auteur moderne, tandis que c'est un auteur ancien? On peut encore dire que ce sont des mots en usage aussi bien chez les Juifs que chez les Chaldéens ou les Arabes, dont les langues se ressemblaient beaucoup. Pour prononcer sur l'époque d'un ouvrage et sur la patrie de l'auteur,

il ne suffit pas de s'occuper de quelques expressions, il faut examiner encore le style, la composition et la manière d'écrire. Ceci ne s'applique pas seulement à l'Ecclésiaste, je l'étends à tous les livres de l'Ecriture.

VI. *Réponse a une quatrième objection.* On nous objecte ce texte du huitième chapitre de l'Ecclésiaste (vers. 2) : *J'obéis au roi.* Salomon n'a pu écrire ces mots, lui qui était roi et qui n'avait à obéir à aucun roi. S. Jérôme croit que c'est Dieu que Salomon a ici en vue ; mais il y a une faute dans le texte, il faut lire, *Obéissez au roi;* c'est ainsi qu'ont traduit les Septante, et que portent les versions syriaque et arabe ; S. Jérôme lui-même reconnaît ce sens.

VII. *Réponse à une cinquième objection.* Il ne faut pas une réponse sérieuse à l'attaque que Luther s'est permise contre le livre de l'Ecclésiaste (Conviv. de Vet. et Nov. Test.) *L'Ecclésiaste n'est pas un livre achevé, il y a bien des passages tronqués, rien n'y est terminé, c'est un homme à cheval sur un baton, comme moi dans mon couvent.* Tout homme qui lira ce livre avec recueillement, sincérité, bonne foi, implorant l'assistance de l'Esprit-Saint, n'y trouvera rien d'inutile, de tronqué, d'inachevé; tout lui paraîtra bon et parfait.

DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

I. *Sur l'auteur de ce livre ; opinions diverses à ce sujet. Salomon en est l'auteur ; authenticité et antiquité de ce livre.* Quoique presque tous s'accordent à attribuer ce livre à Salomon, il y en a quelques-uns cependant qui le lui ont contesté. Les Thalmudistes l'attribuent à Ezéchias et à ses ministres, comme on peut le voir dans *Baba-Bathra.* C'est cette opinion qui aura fait dire au rabbin Moïse Kimchi et à quelques autres que ce livre est un recueil composé par Isaïe sur les Cantiques de Salomon, attendu qu'Isaïe était au nombre des amis et des ministres d'Ezéchias. Mais les rabbins modernes admettent que ce livre est de Salomon, composé dans sa jeunesse, lorsqu'il était livré à la passion de l'amour; comme ils veulent qu'il ait écrit ses Proverbes dans son âge mûr, ainsi que je l'ai déjà dit, et l'Ecclésiaste dans sa vieillesse. Le Cantique des cantiques porte en tête le nom de Salomon dans le texte hébreu, comme dans les Septante; Salomon dès le commencement s'adresse à une Sulamite, et lui parle le langage d'un époux à son épouse, il appelle son épouse Sulamite, comme dérivé de Salomon. On croira facilement que Salomon a pu écrire ce livre, lui qui a composé, non pas cinq mille cantiques, comme l'ont pensé S. Irénée (liv. IV, ch. 32), l'auteur de *la Synopse* et S. Jérôme, et comme le portent quelques éditions de la Vulgate, mais mille cinq cantiques, comme le dit le troisième livre des Rois (IV, 32), et dont *toute la terre a admiré les cantiques, les proverbes, les paraboles et les interprétations* (Eccli. XLVII, 18). Tous les autres cantiques ont disparu, soit dans le désastre de Jérusalem, soit durant la captivité ou en d'autres temps; ce livre a survécu par une permission spéciale de Dieu, soit comme témoignage de l'amour de Dieu envers le peuple hébreu qui se reproduirait plus tard à l'égard de l'âme chrétienne ou à l'égard de l'Eglise, soit à cause de l'élégance et de la beauté de la composition qui surpasse tout ce que Théocrite ou Catulle ont pu écrire en ce genre. Retranchez en effet quelques comparaisons trop libres que l'usage pourtant des pays orientaux justifiait, mais qui sont réprouvées par nos mœurs, nulle part vous ne rencontrerez autant de grâces, autant de beautés, autant de peintures si riches, d'expressions si tendres, si douces, un langage si convenable entre de jeunes époux et leurs jeunes amis ; c'est bien avec raison que les Juifs l'appellent le Cantique par excellence, le Cantique des cantiques. La prudence leur avait fait un devoir de ne permettre la lecture de ce livre qu'aux hommes d'un âge mûr, de crainte que la jeunesse, dont les passions sont si faciles à enflammer, cherchât moins le sens caché de ce livre que ce qui pourrait les exciter à la volupté. Cette raison et le peu d'étendue du livre sont cause que dans les siècles suivants il en est peu parlé; mais ce que j'ai dit est suffisant pour en prouver l'antiquité; de plus il est compris dans l'ancien canon des Juifs, et les Septante l'ont traduit avec les autres livres de l'Ecriture ; ce qui suffit pour le but que je me propose.

II. *Réponse à une première objection.* Ce livre a paru si choquant à quelques personnes, à cause des secrets du mariage qu'il révèle et des tableaux trop lascifs qu'il représente, qu'elles n'ont pu y reconnaître une origine divine. Telle fut l'opinion de quelques hérétiques de la primitive Eglise dont parle Théodoret (Præf. Expl. in Cant.), Philastrius (Hær. 131), et plus tard elle fut adoptée par les anabaptistes, et même par Castalion. Cependant les chrétiens ne sont pas les seuls qui y ont vu quelque chose de mystérieux ; le savant rabbin Moïse-Ben-Maimon et avant lui l'auteur de la Paraphrase Chaldaïque y ont vu le symbole de l'amour de Dieu pour son peuple. De cette sorte les Juifs avaient tout ce qui était nécessaire pour les former à la philosophie dans leurs livres de Morale, de Physique et de Théologie. Salomon a écrit longuement sur tous ces sujets, mais la plupart de ses écrits sont perdus ; ce qu'il nous a laissé sur la Morale, est consigné dans le livre des Proverbes et l'Ecclésiaste; la Physique comprend l'histoire des plantes et des animaux, et la Théologie se trouve dans le Cantique des cantiques ; c'est à ce travail que fait allusion le troisième livre des Rois quand il dit (IV, 32, 33) que *Salomon a composé trois mille paraboles, et fait mille et cinq cantiques, qu'il a parlé de tous les arbres, depuis le cèdre, qui est sur le Liban, jusqu'à l'hysope, qui sort de la muraille, et des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles et des poissons.* Salomon y pense peut-être quand il dit au livre des Proverbes (XXII, 20) : *Je vous ai décrit en plusieurs manières ce qui regarde les conseils et la science.* Les commentateurs

chrétiens s'accordent tous à regarder le Cantique des cantiques comme un livre de Théologie, le livre des Proverbes comme un livre de Morale, et l'Ecclésiaste comme un livre de Physique. Origène s'étend beaucoup sur ce sujet (Comm. in Cantic.), et il y retrouve de plus des règles de logique ; c'est à cette source que les philosophes grecs ont puisé en s'appropriant une gloire qui appartenait à Salomon. Théodoret (Expl. in Cant.) et S. Jérôme (in Eccli. I, 1) ont copié ce passage d'Origène.

III. *Réponse à une deuxième objection.* Quoique le nom de Dieu ne se voie nulle part dans le Cantique des cantiques, comme on nous l'objecte, il faut penser que c'est lui qui est caché dans la personne de l'époux ; il prend le nom de Salomon qui veut dire pacifique, aimant le peuple, cherchant le bien du peuple. Cette absence du nom de Dieu n'empêche pas plus ce livre d'être inspiré que le livre d'Esther, tel que l'ont les Juifs, où le nom de Dieu n'est jamais prononcé ; et cependant nul ne conteste sa canonicité.

IV. *Réponse à une troisième objection.* Je ne vois pas pourquoi les thalmudistes veulent que ce livre ait été écrit par les ministres d'Ezéchias ; à moins que ce ne soit parce que dans le livre des Proverbes il est dit qu'une partie de ce livre a été recueillie par ordre d'Ezéchias ; et que les thalmudistes ont attribué à Ezéchias le livre de l'Ecclésiaste ; mais il y a loin des Proverbes et de l'Ecclésiaste au Cantique des cantiques. Peut-être refuse-t-on ce livre à Salomon, parce que son nom est mis avec le signe du datif au lieu du signe du génitif, ce qui indiquerait que le livre lui est dédié, plutôt que de prouver qu'il en est l'auteur ; mais cette découverte du signe du datif plutôt que du génitif n'est pas fondée, car le signe dans le texte hébreu désigne les trois cas, le génitif, le datif et l'accusatif. Ainsi au premier chapitre du premier livre des Rois (v. 3) les Septante traduisent *Lejova* par τοῦ Κυρίου, *du Seigneur*, et au premier chapitre de Malachie (vers. 2), ils traduisent *Lejangaquob* par τοῦ Ἰακώβ, *de Jacob*. Les anciens rabbins attribuent à David les psaumes qui portent en tête le mot *ledavid*. L'édition de la Vulgate met le nom de Salomon au génitif, *Salomonis*. Il en est de même dans la version syriaque et arabe.

V. *Réponse à une quatrième objection.* Le titre qui nous fait supposer que Salomon est l'auteur de ce livre n'y a été ajouté que longtemps après que ce livre a été composé, et on peut dès lors ne pas regarder ce titre comme une preuve de l'authenticité du livre. Mais ce titre existait lors de la version des Septante. Origène en a reconnu l'authenticité, et il en est de ce titre comme de ceux des Psaumes qui ont servi à en faire connaître les auteurs.

DU LIVRE DE LA SAGESSE.

I. *Sur l'auteur de ce livre ; on l'attribue à Salomon.* Plusieurs raisons portent à croire que Salomon est l'auteur du livre de la Sagesse ; d'abord son titre qui, dans la version grecque, syriaque et arabe, est le nom même de Salomon ; ensuite l'opinion de presque tous les commentateurs chrétiens et de quelques rabbins qui l'attribuent à Salomon ; et ces paroles du neuvième chapitre de ce livre qui tranchent toute difficulté (vers. 7, 8): *Vous m'avez choisi comme roi de votre peuple, et comme juge de vos fils et de vos filles, et vous m'avez dit de bâtir un temple sur votre montagne sainte, et un autel dans la cité ou vous habitez, à l'image de ce tabernacle saint que vous avez préparé dès le commencement.* Et (VIII, 14, 15) : *Je gouvernerai les peuples, et les nations me seront soumises, les rois les plus redoutables craindront en m'entendant.* Et (VIII, 19) : *Or j'étais un ingénieux enfant, et j'avais reçu un naturel heureux... Je m'en allai au Seigneur, et lui fis cette prière : Dieu de mes pères, Seigneur de miséricorde..., donnez-moi cette sagesse qui est debout devant votre trône.* Tous ces passages conviennent à Salomon et ne peuvent convenir qu'à lui. Ce livre a beaucoup de ressemblance avec le livre des Proverbes ; sur la Sagesse principalement, ils se répètent l'un l'autre. Ainsi Grégentius, qui, dans sa dissertation contre Herbanus, attribue ce livre à Isaïe, se trompe ; cependant je crois qu'il faut attribuer plutôt l'erreur à Palladius, disciple de Grégentius.

II. *Le livre de la Sagesse a été composé en grec par Philon l'Ancien sur un recueil des écrits de Salomon.* Quoique cet ouvrage soit écrit en grec, il n'en est pas moins vrai qu'il est traduit sur un exemplaire hébreu, ou du moins qu'il a été composé à l'aide d'un exemplaire hébreu ; car on y trouve plusieurs hébraïsmes, et plusieurs indices prouvent qu'il a été primitivement composé en vers comme les autres livres de Salomon, comme le livre de Job et les Psaumes ; le livre de la Sagesse n'est pas écrit en vers, l'exemplaire grec est en prose, ce qui prouve encore que ce n'est pas en grec que l'original a été écrit. Le rabbin Moïse-Ben-Nachman (Prol. Comm. in Pent.) assure qu'il a vu un exemplaire de ce livre en langue chaldaïque ; c'est alors probablement une traduction faite sur le grec par quelque rabbin qui aura voulu enrichir ses co-religionaires d'un ouvrage aussi important et qui est appelé par les Juifs *le livre de la grande sagesse de Salomon.* Le rabbin Azarias n'a pas osé dire que Salomon avait écrit ce livre en langue chaldaïque ; mais, pour expliquer les paroles du rabbin Nachman dans son livre *Imre binah* (cap. 57), il conjecture que Salomon a pu le traduire en langue chaldaïque pour un roi d'Orient. Ce qui me paraît le plus probable, c'est que ce livre a été une des collections qu'on a faites des sentences, des pensées et des nombreux écrits de Salomon ; un homme pieux et zélé en aura plus tard formé un ouvrage particulier qu'il aura composé en grec. On ne voit pas dans le canon des Juifs que ces collections, quoique faites sur des écrits authentiques de Salomon, aient été regardées purement comme l'ouvrage de Salomon ; c'est que des tiers avaient pu y mêler leurs pro-

pres conceptions, et que leur autorité n'était pas la même que celle des hommes inspirés; or le livre de la Sagesse n'était pas regardé comme étant de ce nombre; voilà l'opinion du rabbin Azarias. Il y a eu même de ces collections ou recueils des écrits de Salomon qu'on a découverts après que le canon des Juifs a été dressé et scellé; ils n'ont pu y trouver place et ont été rejetés parmi les livres apocryphes, et le siècle suivant ils ont joui de quelque crédit parmi les Juifs hellénistes, et ont fini par être annexés aux livres canoniques. Il paraît que le livre de la Sagesse a commencé à être en crédit après que Philon l'Ancien l'eut traduit en grec. S. Jérôme nous apprend (Præf. in lib. Sal.) que quelques anciens écrivains attribuent ce livre au juif Philon; c'est Philon l'Ancien qui a écrit l'histoire des rois juifs. Ceux qui ont cru qu'il s'agissait de Philon qui vivait du temps du Sauveur n'ont pas suffisamment remarqué la différence du style qui règne entre ces deux écrivains, que plusieurs autres écrivains antérieurs à ce dernier Philon avaient profité du livre de Philon l'Ancien, et qu'Eusèbe et S. Jérôme n'en font aucune mention. J'ai déjà eu occasion de parler de ce Philon l'Ancien en examinant les différents auteurs qui avaient parlé de Moïse. Voici ce que pense S. Jérôme sur l'opinion qui attribue le livre de la Sagesse à Philon l'Ancien: *Les Juifs n'ont pas dans leur canon le livre de la Sagesse; le style de ce livre décèle une composition grecque, et quelques auteurs anciens l'attribuent à Philon le Juif.* Il dit que les Juifs n'ont pas ce livre, parce que de son temps l'exemplaire hébreu de ce livre, sur lequel avait été composé l'exemplaire grec, ne se trouvait plus; il dit que le style annonce une composition grecque: c'est que Philon en traduisant les passages qu'il avait sous les yeux, avait fait plutôt une traduction libre et employé un style lâche et diffus qu'un style correct et serré. Il est certain que Philon était un écrivain helléniste, et ceux-ci avaient une connaissance fort médiocre de la langue hébraïque, à peine même s'ils en avaient la moindre idée, comme en conviennent l'historien Josèphe et Philon d'Alexandrie le Platonicien. Probablement Philon l'Ancien, pour l'intelligence du texte sur lequel il travaillait, aura eu recours à un interprète, et aura ensuite rendu avec négligence et dans un style diffus ce qui lui était mal expliqué. Un auteur moderne a contesté l'existence de ce Philon, disant que Josèphe n'en parlait pas, ni Eusèbe, ni aucun écrivain contemporain; qu'ils ne parlaient que d'un Philon qui avait vécu sous Caligula et de Philon de Byblos, et que c'est de ce dernier qu'il est question dans l'histoire de Josèphe (liv. I c. Apion). Ceci prouve qu'il n'est pas donné à tout le monde de traiter de pareils sujets; car Josèphe parle clairement de Philon l'Ancien, il l'appelle formellement Philon l'Ancien, et non Philon de Byblos. Alexandre Polyhistor, contemporain de Sylla, s'appuie de l'autorité de ce Philon; Eusèbe aussi en invoque le témoignage (Prép. év., liv. IX). Or les deux Philon, celui de Byblos et celui qui vécut sous Caligula, furent l'un et l'autre postérieurs à Sylla; et le passage de S. Jérôme (ibid.) ne peut s'appliquer à aucun d'eux. S. Jérôme dit que Philon l'Ancien était Juif; Philon de Byblos est postérieur à Josèphe, puisqu'il est contemporain de Trajan et d'Adrien. Au reste les anciens comptent encore plusieurs Philon outre Philon l'Ancien, Philon d'Alexandrie et Philon de Byblos.

III. *Authenticité et antiquité du livre de la Sagesse.* On peut envisager ce livre de trois manières, ou comme écrit par Salomon, ou comme extrait de ses écrits, ou comme formé à l'aide de ses recueils et composé par un auteur grec; quelle que soit de ces trois opinions celle que l'on préfère, l'authenticité du livre n'en sera pas moins prouvée par les citations que les auteurs sacrés postérieurs en auront faites. Ainsi Isaïe dit (LVI, 4): *S'ils gardent le sabbat que j'ai établi, s'ils choisissent ce qui m'est agréable, et s'ils persévèrent dans mon alliance, je leur donnerai dans ma maison et dans l'enceinte de mes murs un nom et une place d'honneur pour leurs fils et leurs filles, je leur donnerai un nom qui ne périra pas.* Ce passage paraît emprunté du livre de la Sagesse, où il est dit (III, 4): *Heureux l'eunuque dont la main n'a pas commis l'iniquité, et qui n'a pas médité le mal contre Dieu; un don choisi sera accordé à sa fidélité et une part très-brillante dans la maison du Seigneur.* Cet autre passage d'Isaïe (LVI, 12): *Venez, remplissons nos coupes, énivrons-nous,* ressemble à celui-ci du livre de la Sagesse (II, 6): *Venez-donc, hâtons-nous d'user des biens qui sont, et jouissons de la créature, parce que la jeunesse est rapide, enivrons-nous de vins exquis, couvrons-nous de parfums.* Ces paroles d'Isaïe (XL, 13): *Qui a aidé l'esprit du Seigneur, qui est entré dans son conseil, qui l'a conduit?* sont conformes à celles-ci du livre de la Sagesse (IX, 13): *Qui d'entre les hommes peut savoir les conseils de Dieu, ou qui pourra pénétrer ses volontés?* Isaïe (XLIV, 13) et Jérémie (V, 3) emploient contre les adorateurs des idoles les mêmes imprécations que l'on trouve au chapitre treize (vers. 10) et quatorze (vers. 12) du livre de la Sagesse. On lit dans le livre de Tobie (XIII, 1, 2): *Seigneur, votre grandeur est dans l'éternité, et votre règne est dans tous les siècles, vous frappez et vous guérissez, vous conduisez au tombeau et vous en retirez.* Ce passage est emprunté au livre de la Sagesse, qui dit (XVI, 13): *Vous seul, Seigneur, avez la puissance de la vie et de la mort, vous conduisez jusqu'aux portes de la mort, et vous en ramenez.* Ces paroles de l'Ecclésiastique (XVII, 1): *Dieu a créé l'homme de la terre, et l'a fait selon son image,* semblent empruntées au livre de la Sagesse (II, 23): *Dieu a créé l'homme dans l'innocence, et l'a fait à l'image de sa ressemblance.* L'auteur des Machabées est presque le seul qui a écrit après le siècle de Philon l'Ancien. Le sujet de ce livre est purement historique, il donne peu lieu à des citations proverbiales, c'est pourquoi on y trouve peu de citations tirées du livre de la Sagesse; mais le nouveau

Testament nous en offre un grand nombre. Ainsi cette sentence de S. Matthieu (XIII, 43): *Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur père*, est tirée du livre de la Sagesse (III, 7): *Ils brilleront, et ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux.* Ces paroles de l'apôtre (I Cor. VI, 2): *Ne savez-vous pas que les saints jugeront ce monde*, sont empruntées au livre de la Sagesse (III, 8): *Ils jugeront les nations.* Ce passage de l'apôtre (Héb. XI, 5): *C'est par la foi qu'Enoch a été enlevé du monde afin qu'il ne mourût pas, et qu'il disparut, parce que Dieu l'avait transporté ailleurs; car l'Ecriture lui rend le témoignage qu'avant d'avoir été ainsi enlevé, il plaisait à Dieu*, semble tiré de celui-ci du livre de la Sagesse (IV, 10): *Comme le juste a plu à Dieu, il en a été aimé, et Dieu l'a transféré d'entre les pécheurs parmi lesquels il vivait.* Ce passage dans l'Epître aux Ephésiens (VI, 17): *Couvrez-vous entièrement avec le bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin esprit; prenez encore le casque du salut et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu*, paraît emprunté au livre de la Sagesse, où on lit (V, 19): *Il prendra la justice pour cuirasse, et pour casque l'intégrité de son jugement, il se couvrira de l'équité comme d'un bouclier impénétrable, il aiguisera sa colère inflexible comme une lance perçante.* Cet autre passage de la Sagesse (VII, 26): *Elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté*, que Salomon applique à la Sagesse, S. Paul le répète en ces termes (II Cor. IV, 4): *Afin qu'ils ne soient pas éclairés par la lumière de l'Evangile glorieux et éclatant de Jésus-Christ, qui est l'image de Dieu*; il dit ailleurs (Col. I, 15): *Qui est l'image du Dieu invisible, et qui est né avant toutes les créatures*; et encore (Héb. I, 3): *Lequel étant la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance*; et dans son Epître aux Romains, l'apôtre dit (I, 20): *Car les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues comme visibles depuis la création du monde par la connaissance que ses créatures nous en donnent; en sorte que ces personnes sont inexcusables.* Voici la source où il a puisé (Sap. XIII, 1): *Car tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de Dieu, ne sont que vanité; ils n'ont pu comprendre par les biens visibles le souverain être, et ils n'ont point reconnu le créateur par la considération de ses ouvrages.* Ces paroles de la Sagesse (XV, 7): *Un potier qui manie la terre molle comme il lui plaît, en fait par son travail tous les vases dont nous nous servons, il forme de la même boue ceux qui sont destinés à des usages honnêtes ou à d'autres qui ne le sont pas*, ont fait dire à l'apôtre (Rom. IX, 21): *Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire de la même masse un vase pour des usages honnêtes, et un vase pour des usages bas et honteux.* On peut citer encore ce passage de l'épître de S. Barnabé, qui rapporte ce passage de la Sagesse (II, 12): *Faisons tomber le juste dans nos piéges, parce qu'il nous est incommode*; et la lettre de S. Clément aux Corinthiens où l'on remarque ces paroles (Sap. XI, 22): *Et qui pourra résister à la force de votre bras?* Et les constitutions du même S. Clément qui empruntent à ce livre le passage suivant (lib. VI, c. 30): *Les âmes des justes sont dans la maison de Dieu.* Voici comment S. Augustin s'exprime sur le livre de la Sagesse (lib. I de Præd. Sanct.): Après avoir cité ce texte du livre de la Sagesse où il est dit: *Il a été enlevé de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice*, il ajoute: *On me reproche cette citation comme tirée d'un livre qui n'est pas canonique, comme si ce témoignage ôtait rien à la vérité du fait.... Au reste on ne doit pas refuser l'autorité du livre de la Sagesse qui a été jugé digne d'être récité dans l'Eglise, et d'être reçu comme un livre inspiré par tous les chrétiens.* J'ai insisté sur toutes ces citations pour mieux établir l'autorité de ce livre contre les hérétiques *modernes* qui ont cherché à le faire rejeter du canon de l'Ecriture.

IV. *Réponse à une première objection.* — Ce que j'ai dit jusqu'à présent donne la clé de toutes les difficultés qu'on peut faire contre ce livre; tout se réduit à dire que si le livre tel que nous l'avons n'a pas été écrit par Salomon lui-même, du moins il n'a été composé que sur des matériaux laissés par lui.

V. *Réponse à une deuxième objection.* Plusieurs SS. Pères ne comprennent pas le livre de la Sagesse parmi les livres canoniques. Cela vient de ce qu'Esdras ne l'avait pas inséré dans le canon des Juifs, omission que l'Église a réparée plus tard.

DU LIVRE DE L'ECCLÉSIASTIQUE.

I. *Sur l'auteur du livre de l'Ecclésiastique; opinions diverses à ce sujet; il est probable que ce livre a été composé à l'aide de fragments des écrits de Salomon sur la morale.* Ce qui prouve que ce livre est composé sur les écrits de Salomon, ce sont les nombreuses répétitions qu'on y voit de passages extraits des Proverbes, de l'Ecclésiaste et du livre de la Sagesse. Drusius dans ses observations (lib. I, c. 8) en a fait un recueil, on peut y ajouter encore le passage suivant (Eccli. X, 28): *Les hommes libres serviront un esclave habile*, tiré de celui-ci des Proverbes (XVII, 2): *L'esclave prudent dominera le fils dissipateur.* On lit dans l'Ecclésiastique (I, 10): *Celui qui travaille et qui a tout en abondance est au-dessus de celui qui se glorifie et qui manque de pain*; ce passage est tiré de celui-ci des Proverbes (XII, 9): *L'homme obscur et qui se suffit l'emporte sur le glorieux qui manque de pain*: ce passage de l'Ecclésiastique (XI, 8): *Avant d'avoir entendu, ne réponds pas*, est emprunté à celui-ci des Proverbes (XVIII, 13): *A celui qui répond avant d'avoir écouté, la honte et la confusion.* Cette grave et pieuse sentence de l'Ecclésiastique (I, 16): *La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse*, se trouve mot à mot dans les Proverbes (I, 7), toutefois elle paraît empruntée au livre de Job (XXVIII, 28), et aux Psaumes

(CX , 10) où elle est répétée. Cet autre passage (Eccli. XXII , 18) : *Il est plus facile de porter et le sable et le sel et le fer que l'imprudent, l'insensé et l'impie ;* celui-ci (XXV, 23) : *Il vaut mieux habiter avec un lion et un dragon que de demeurer avec une femme méchante ;* et celui-ci (XXX , 1) : *Celui qui aime son fils le châtie souvent ,* sont empruntés presque textuellement au livre des Proverbes (XIII , 24 , XXI , 19). Dans les deux livres on donne les mêmes éloges à la sagesse ; on trouve les mêmes encouragements à la pratique de la sagesse , on en peut dire autant du livre de la Sagesse , et on fait le même portrait flatteur de la femme vertueuse. Cette manière de raconter (Eccli. XXIII , 21) : *Deux sortes de personnes pèchent souvent, et une troisième attire la colère et la perdition ,* et (L , 27) : *Mon âme hait deux peuples et le troisième que je hais n'est pas un peuple,* est souvent employée dans les Proverbes (XXX , 15). Il y a une infinité de ressemblances de ce genre. Ce passage de l'Ecclésiastique (XL , 11) : *Tout ce qui est de la terre retournera à la terre ,* diffère peu de celui-ci de l'Ecclésiaste (I , 7) : *Tous les fleuves vont à la mer....; ils reviennent aux lieux d'où ils sont sortis pour couler de nouveau.* Ce passage de l'Ecclésiastique (II , 5) : *L'or et l'argent s'épurent par la flamme , mais les hommes que Dieu accepte passent par le feu de l'humiliation ,* est semblable à celui-ci de la Sagesse (III , 6) : *Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise , et les a reçus comme un holocauste.* Ce passage de l'Ecclésiastique (VI , 28) : *Cherche la sagesse et elle te sera manifestée , et quand tu l'auras une fois embrassée , ne la quitte point ,* ressemble à celui-ci de la Sagesse (VIII , 21) : *Et quand je connus que je ne pouvais posséder la continence si Dieu ne la donnait et que cela même était sagesse de savoir de qui était ce don , je m'en allai au Seigneur.* Enfin ce passage de l'Ecclésiastique (XXIII , 35) : *Ses enfants n'étendront pas leurs racines , et ses branches ne porteront pas de fruit ,* paraît extrait de celui-ci de la Sagesse (IV , 3) : *Les rejetons adultères ne produiront ni de profondes racines ni un fondement stable.* Une autre raison pour croire que ce livre est de Salomon, où du moins qu'il est composé d'après les écrits de Salomon , c'est , comme le remarque S. Epiphane, qu'il a été primitivement écrit en vers comme les autres livres de Salomon , tels que les Proverbes , l'Ecclésiaste , et le Cantique des cantiques. Aussi Jésus qui a composé ce livre est-il appelé ὀπαδὸς τοῦ Σολομῶντος, *le suivant , le secrétaire de Salomon,* nom que lui donne S. Athanase , l'auteur supposé de la *Synopse* , non pas parce qu'il a imité son genre et sa manière d'écrire , tels que les Proverbes nous en fournissent un modèle , mais parce que ce sont les sentences et les écrits même de Salomon qu'il a reproduits et formulés en vers. C'est sans doute pour cette raison que presque tous les SS. Pères attribuent ce livre à Salomon , le citent sous le nom de Salomon , et que dans l'Église latine il est compris parmi les livres de Salomon. Quand Origène dit dans sa vingt-deuxième Homélie sur le livre des Nombres : *Dans le livre que nous classons parmi les livres de Salomon, et que nous appelons l'Ecclésiastique ; les Grecs l'appellent la Sagesse de Jésus , fils de Sirach.* Il est vrai qu'Origène, qui était né d'une famille grecque à Alexandrie , ne pouvait pas parler ainsi , comme si lui-même n'était pas Grec, c'est une addition faite par son traducteur Rufin ; j'ai déjà ailleurs fait remarquer plusieurs infidélités de ce même Rufin. Le but de Rufin paraît être de montrer que les Grecs appelent l'Ecclésiastique la Sagesse de Jésus , fils de Sirach , tandis que les Latins comprennent ce livre parmi les livres de Salomon.

II. *Jésus, fils de Sirach , est l'auteur de ce livre , qui a été traduit en grec par son neveu Joseph , fils d'Uziel.* Au reste c'est Jésus , fils de Sirach , de Jérusalem , qui a composé ce livre ; aux sentences de Salomon il en ajoute quelques-unes de lui-même et de quelques autres auteurs sacrés ; c'est ce qu'indiquent ces paroles du cinquantième chapitre de l'Ecclésiastique (XL, 29) : *Jésus , fils de Sirach , de Jérusalem , a écrit dans ce livre la doctrine de sagesse et de science ;* et celles-ci du Prologue : *C'est en cette manière que Jésus , mon aïeul , après s'être appliqué avec grand soin à la lecture de la Loi et des Prophètes , et des autres livres que les Prophètes nous ont laissés , a voulu lui-même écrire sur ce qui regarde la doctrine et la sagesse.* Voici un autre passage tiré d'un Prologue sans nom d'auteur et placé en tête du livre de la *Synopse* , attribué à S. Athanase : *Jésus, mon aïeul, était, comme il l'assure lui-même , un homme qui s'appliquait beaucoup et s'exerçait à la pratique de la sagesse , il ne s'est pas contenté de recueillir les sentences des hommes prudents qui avaient vécu avant lui , mais il a écrit aussi en son propre nom plusieurs choses d'un grand sens et d'une grande sagesse.* Ces paroles font allusion surtout aux derniers chapitres où l'auteur fait l'éloge de plusieurs saints personnages qui , pour la plupart , ont vécu après Salomon ; par conséquent, dans cet endroit , c'est en son propre nom que parle le fils de Sirach , ce n'est plus Salomon. Ce premier travail composé en hébreu aura été traduit en grec par le neveu du fils de Sirach. Je vois que les savants ne sont pas très-d'accord sur le point de savoir si l'auteur du livre , aïeul du traducteur, est Jésus , fils de Sirach , ou si ce nom est celui du traducteur ; quoique la question soit d'une importance fort minime , je crois pouvoir répondre que Jésus est le nom de l'auteur de l'Ecclésiastique ; ainsi quand on cite la Sagesse du fils de Sirach, ou l'Ecclésiastique de Jésus , fils de Sirach , c'est l'aïeul qu'on désigne et non pas le neveu ; cette opinion se fonde sur l'usage où sont les écrivains de mettre en tête des livres les noms des auteurs et non des traducteurs ; et elle est conforme à la citation tirée du cinquantième livre de l'Ecclésiastique , soit qu'elle aît été écrite par l'aïeul , soit qu'elle aît été ajoutée par le neveu qui a traduit le

livre, elle paraît cependant appartenir à l'auteur de l'ouvrage, c'est-à-dire à Jésus, aïeul du traducteur. Une autre preuve, c'est que le cinquante-unième chapitre commence ainsi (L, 1) : *Prière de Jésus, fils de Sirach ;* cette prière appartient à l'auteur même de l'ouvrage, à Jésus, fils de Sirach. On a cru que le neveu s'appelait aussi Jésus, car les peuples étrangers et les Juifs aussi avaient l'habitude de donner aux neveux les noms de leurs aïeux, ainsi il a pu s'appeler Jésus; son père a pu avoir le nom de Sirach, et par ce moyen il y aurait eu deux Jésus, fils de Sirach. Au reste, l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, Jésus, fils de Sirach, est le même que Ben-Sira, dont nous avons encore les Proverbes écrits en hébreu : il faut s'en rapporter à celui qui a ajouté des scholies en hébreu au livre de Ben-Sira, et qui nous apprend que son neveu Uziel, fils de Ben-Sira, se nommait Joseph. Ce Joseph est le même qui a traduit en grec les Proverbes du fils de Sirach, qui sont parvenus jusqu'à nous. Pour faire cette traduction, ce Joseph s'est rendu en Égypte, sous le règne de Ptolémée Evergète, non pas de celui qui a succédé immédiatement à Ptolémée Philadelphe, comme l'a cru à tort le rabbin David Ganz, mais sous un autre Ptolémée, surnommé Physcon, et frère de Ptolémée Philométor. Ainsi, Jésus, fils de Sirach, aïeul du traducteur, aurait vécu à peu près du temps de Ptolémée Epiphane, et peu de temps aussi après la mort de Simon, fils du grand-prêtre Onias. La version syriaque donne à l'auteur de l'Ecclésiastique, le nom de Jésus, fils de Siméon Asiro; je ne vois pas comment le nom de Siméon se trouve inséré là, si ce n'est qu'on aura confondu Sirach, père de Jésus, avec Siméon, fils d'Onias, parce qu'on fait l'éloge de ces deux personnages dans le même livre : souvent on prend l'un pour l'autre, Simon et Siméon.

III. *Pourquoi la traduction latine est plus longue que la traduction grecque et se trouve singulièrement augmentée.* On se demande pourquoi la traduction latine est si différente de la traduction grecque. La réponse est toute simple, c'est que le traducteur latin aura travaillé sur un meilleur exemplaire; mais alors d'où a pu venir cette différence dans les exemplaires qui ont servi aux traducteurs. Je crois qu'elle provient des additions qu'aura pu y insérer quelque homme pieux et zélé, encouragé par l'exemple de Jésus, fils de Sirach, qui, en composant un recueil des sentiments de Salomon, y avait inséré plusieurs choses de son propre fond.

IV. *Jésus, fils de Sirach, est-il le même que Ben-Sira?* Il est probable que Jésus, fils de Sirach, et Ben-Sira sont la même personne; telle est l'opinion des rabbins, qui dans le Thalmud et dans les ouvrages de Maimonide et d'autres docteurs juifs, attribuent à Ben-Sira les sentences qu'on voit dans le livre de l'Ecclésiastique; leurs noms se ressemblent, et comme le fils de Sirach a écrit l'Ecclésiastique, c'est-à-dire un choix de proverbes, Ben-Sira aussi a composé des proverbes très-connus. On voudrait trouver une différence en ce que le fils de Sirach est appelé *Ben-Sirahh*, υἱὸν Σειράχ, et l'autre *Ben-Sirah ;* le premier serait neveu de Jésus, fils de Josédech, et le second, fils de Jérémie, comme nous l'apprend le rabbin Josué-Lévi; ensuite le Thalmud défend la lecture du livre de Ben-Sira. La différence des noms qu'on signale peut très-bien venir d'un changement de lettres; la famille des deux personnages est inconnue; ainsi ce qu'on dit de la parenté du fils de Sirach ne repose sur rien. Comment d'ailleurs aurait-il pu être, comme le prétend Isidore (liv. VI Orig.), neveu de Jésus, fils de Josédech, qui a vécu trois cents ans après lui? Il est fort douteux qu'on soit mieux fondé quand on fait Ben-Sira neveu de Jérémie par sa mère; s'il en était ainsi, il aurait eu plus de célébrité et plus de crédit chez les écrivains qui sont venus après lui. Je crois qu'on aura falsifié le livre de Ben-Sira, même avant la composition du Thalmud, et qu'on y aura inséré bien des choses que les docteurs du Thalmud n'auront pu approuver. Le rabbin David Ganz, dans *tzamah David,* explique la défense du Thalmud en disant que ce n'est pas pour des choses mauvaises qu'on peut y trouver, mais à cause des choses trop relevées dont l'investigation serait trop dangereuse. Le Thalmud lui-même favorise ce sens de David Ganz, car il place le livre de Ben-Sira parmi les livres agiographes; or on sait qu'on donnait ce nom à des livres non inspirés, il est vrai, mais qui jouissaient d'une certaine autorité comme écrits, *bath quol.* De ce nombre étaient les livres de Tobie et de Judith. Voici donc ce qu'il faut penser sur cette question. Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem, a écrit son livre en hébreu, les Juifs de Jérusalem en ont fait usage, ainsi que les Juifs de Syrie, il en aura été fait plusieurs exemplaires; par la suite ces exemplaires auront subi plusieurs modifications que les rabbins se seront permises d'autant plus librement que le livre n'était pas compris dans leur canon; ensuite on lui aura assigné la place qu'il occupe aujourd'hui en rapport avec son ordre alphabétique, peut-être aussi pour faciliter la mémoire. Je ne pense pas, comme Paul Fagius (Præf. Ben-Sir.), que ce soit Ben-Sira qui lui ait donné cette place. S. Jérôme n'aura trouvé en Palestine qu'un de ces exemplaires modifiés et augmentés. Ce sont ces exemplaires qui seront aussi tombés entre les mains des thalmudistes. Lorsque Joseph, fils d'Uziel, neveu de Sirach ou de Ben-Sira, aura fait sa traduction grecque, il l'aura communiquée à ses frères hellénistes, et ceux-ci, frappés de l'importance et de la dignité du sujet, l'auront annexée aux livres canoniques, l'Eglise aura reçu ce livre de leurs mains avec les autres livres canoniques; pendant quelque temps il y aura eu doute sur son authenticité, les hellénistes l'acceptant, tandis que les Juifs le rejetaient; mais l'Eglise aura tranché la difficulté en le reconnaissant et en l'admettant parmi les livres inspirés. Voilà ce qui explique pourquoi les exemplaires grecs n'ont reçu aucune modifi-

cation, tandis que les autres ont pu être modifiés à volonté. Voilà aussi d'où vient la différence qu'on remarque entre le livre de l'Ecclésiastique et les Proverbes de Ben-Sira.

V. *Sur les éditions hébraïques du livre de l'Ecclésiastique.* J'ai dit que l'exemplaire original de ce livre avait été écrit en hébreu, c'est ce que dit en propres termes le prologue de ce livre. Le texte lui-même le prouve, car on y voit une infinité d'hébraïsmes, comme ces phrases du dixième chapitre *dies numeri, des jours de nombre,* pour dire, *un petit nombre de jours,* c'est de l'hébreu pur *jame misphar,* et cette phrase διαθήκην αἰώνος, *testamenti sæculi,* pour testament éternel; c'est encore la phrase hébraïque *berith ngolam.* Il y a plusieur hébraïsmes pareils qui dénotent une origine hébraïque. S. Jérôme déclare avoir vu un exemplaire hébreu. Munster, homme très-versé dans les saintes Lettres assure avoir appris qu'à Constantinople les Juifs avaient fait imprimer en hébreu le livre de l'Ecclésiastique ainsi que le livre de Tobie. Paul Fagius, qui avait fait aussi d'immenses recherches sur l'Ecriture sainte, assure avoir appris de personnes dignes de foi qu'il existait dans une bibliothèque quelque part un exemplaire hébreu de l'Ecclésiastique. Mais il reste à savoir si cet exemplaire hébreu est le texte même de Jésus, fils de Sirach, ou si c'est une traduction faite sur un exemplaire grec. Je pense que le texte hébreu de Jésus, fils de Sirach, avait déjà été falsifié ou modifié quand S. Jérôme et les thalmudistes en ont eu connaissance, que dans les siècles suivants il aura encore subi de nouvelles modifications quand les rabbins l'auront connu sous le nom de Ben-Sira. Quant aux exemplaires hébreux dont parlent Munster, et Paul Fagius. Je crois qu'ils ont été traduits sur des exemplaires grecs, comme on a fait pour le livre de Tobie, car ils devaient connaître le livre intitulé Proverbes de Ben-Sira. Buxtorf nous apprend (in Ben-Sira) que Munster avait en sa possession un très-ancien exemplaire imprimé à Constantinople; c'est la même édition que Paul Fagius a publiée à Isna; comme ils devaient connaître la différence qui se trouvait entre ces deux exemplaires de l'Ecclésiastique, je pense qu'ils en auront deviné facilement la raison, mais je ne fais qu'indiquer mon opinion ; je me borne à une simple conjecture.

VI. *Authenticité et antiquité du livre de l'Ecclésiastique.* Les auteurs qui ont écrit après la publication de l'Ecclésiastique en ont parlé; on en trouve plusieurs citations dans le nouveau Testament; ainsi ce passage de S. Jean : *Si quelqu'un m'aime il gardera ma parole,* a beaucoup de rapport avec celui-ci de l'Ecclésiastique (II, 18) : *Ceux qui aiment le Seigneur seront remplis de sa loi.* Ce passage de l'Ecclésiastique (XI, 10) : *Si vous êtes riche, vous ne serez point exempt de fautes,* se trouve repété par ces paroles de l'Apôtre (I Tim. VI, 9) : *Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans les piéges du démon.* On lit dans S. Luc (XII, 19) : *Alors je me dirai à moi-même : Tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années, repose-toi, mange, bois, fais bonne chère; mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme, et pour qui sera ce que tu as amassé?* N'est-ce pas une allusion à ce passage de l'Ecclésiastique (XI, 18, 19) : *Tel s'enrichit par sa grande épargne, et voici toute la récompense qu'il en tire, c'est qu'il se dit à lui-même : J'ai trouvé moyen de me mettre en repos, je mangerai maintenant mon bien tout seul; et il ne considère pas que le temps s'écoule, que la mort s'approche, et qu'en mourant il laissera à d'autres ce qu'il a.* Quand S. Mathieu dit (XIX, 17) : *Si vous voulez entrer en la vie gardez mes commandements.* N'a-t-il pas en vue ces paroles de l'Ecclésiastique (XI, 16) : *Si vous voulez garder les commandements, ils vous garderont.* Lorsque S. Luc dit (XVI, 9): *Je vous dis donc, employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles ;* il rappelle ce passage de l'Ecclésiastique (XXIX, 11) : *Renfermez votre aumône dans le sein du pauvre, elle priera pour vous et vous délivrera de tout mal.* Ces paroles de S. Paul aux Romains (IX, 21) : *Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire de la même masse un vase pour des usages honorables, et un autre pour des usages bas et honteux,* sont une répétition de celles-ci de l'Ecclésiastique (XXXIII, 13) : *Comme l'argile est dans la main du potier qui la manie et la forme à son gré, ainsi l'homme est dans la main de celui qui l'a créé.* Il y a encore d'autres écrivains anciens qui font mention du livre de l'Ecclésiastique : ainsi S. Barnabé cite ce passage dans son Epître catholique (IV, 36) : *Que votre main ne soit pas ouverte pour recevoir, et fermée pour donner.* Le même passage est répété dans les constitutions de S. Clément, où l'on retrouve une infinité de citations extraites du même livre; on en voit aussi un grand nombre dans l'ouvrage de Josèphe contre Apion, et dans les lettres de S. Ignace, évêque d'Antioche.

VII. *Réponse à une première objection.* La réponse désormais est facile à faire aux objections qu'on voudrait élever contre ce livre; ainsi on nous oppose l'opinion de S. Jérôme, qui, dans sa préface sur les livres de Salomon, et dans ses commentaires sur le neuvième chapitre de Daniel, dit positivement que Salomon n'est pas l'auteur de ce livre ; c'est qu'il parle de celui qui a mis ce livre en ordre, qui lui a donné la forme que nous lui voyons ; or, dans ce sens, nous reconnaissons que c'est le fils de Sirach qui a fait ce travail, et qu'on peut, sous ce rapport, le regarder comme l'auteur du livre ; ainsi, on dit que Stobée est l'auteur de ses églogues, et on attribue la construction d'une maison à celui qui a présidé à la distribution et à l'arrangement des matériaux, et non à celui dont tout le travail a consisté à procurer ces matériaux. Comme Salomon n'a fait que fournir les matériaux du livre de l'Ecclésiastique, c'est-à-dire les sentences dont il est composé, et que c'est le fils de Sirach qui les a mises en ordre, on peut lui attribuer le mé-

rite de l'ouvrage. Aussi S. Jérôme, en traduisant l'Ecclésiaste, invoque l'autorité de l'Ecclésiastique, croyant citer Salomon.

VIII. *Réponse à une seconde objection.* Le prologue sans titre qui précède le livre de la *Synopse*, attribué à S. Athanase, dit que Jésus, fils de Sirach, dont le nom se voit en tête de l'Ecclésiastique, est le neveu de l'auteur; mais d'abord ce prologue ne peut avoir d'autorité qu'autant qu'il est dans le vrai, comme remarque Jean Drusius (in Eccl., prol. 2); ceci s'applique également à cette assertion de S. Epiphane (de Pond. et Mens.); ce livre est l'ouvrage de Jésus, fils de Sirach, neveu de Jésus, qui a écrit la Sagesse en hébreu, traduite en grec par son neveu. Damascène paraît aussi avoir adopté cette opinion. Autrefois j'avais aussi partagé cette opinion; mais après un plus mûr examen, j'ai préféré suivre l'autorité du commentateur du livre hébreu de Ben-Sira, et donner le nom de Joseph au neveu de Sirach. Ce qui a pu induire en erreur l'auteur de la *Synopse* et les autres qui ont adopté son opinion, c'est la ressemblance de nom entre l'aïeul et le neveu ; car ayant lu en tête du livre σοφία Ἰησοῦ. υἱοῦ Σειράχ πρόλογος, comme on lit encore dans l'édition de la Vulgate, *Prologue sur l'Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach*, ils auront traduit prologue de Jésus, fils de Sirach, sur l'Ecclésiastique, au lieu du vrai sens qui est *Prologue sur l'Ecclésiastique de Jésus, fils de Sirach :* le grec doit être écrit ainsi, σοφία Ἰησοῦ υἱοῦ Σειράχ, puis après une virgule, πρόλογος. Du reste, l'auteur de la *Synopse*, ainsi qu'Epiphane et tous ceux qui donnent au neveu le nom de Jésus, fils de Sirach, s'accordent néanmoins à reconnaître l'aïeul pour l'auteur de ce livre. L'auteur de ce prologue sans titre dit qu'après la mort de Jésus l'aïeul, le neveu a fait certaines corrections pour l'amélioration et la perfection de l'ouvrage; j'admets que ceci a pu avoir lieu du moins jusqu'à un certain point, comme l'autre prologue nous apprend que l'a fait le traducteur. L'opinion erronée qui confond le neveu avec l'aïeul a dû aussi faire attribuer au neveu la prière qui termine le livre de l'Ecclésiastique, et qui porte pour titre : *Prière de Jésus, fils de Sirach.*

DU LIVRE D'ISAIE.

I. *Isaïe est l'auteur du livre des prophéties qui porte son nom.* Le livre d'Isaïe nous présente tout d'abord le nom de son auteur; car nous y lisons : *Vision d'Isaïe, fils d'Amos, sur Juda et sur Jérusalem, dans les jours d'Ozias, de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda.* On pourrait cependant croire, d'après ces paroles, qu'Isaïe n'est que l'auteur de la prophétie ; qu'un autre en a fait la description et a composé le livre; mais Isaïe va lui-même au devant de cette interprétation, car il dit en plusieurs endroits que c'est lui-même qui a écrit le livre, et il y parle de lui-même et de son père; tantôt il parle à la troisième personne, tantôt à la première, comme dans le passage suivant, où il est dit (Is. XXX, 8) : *Maintenant donc, gravez sur des tablettes et conservez ces prophéties dans un livre, pour qu'il soit au dernier jour un monument éternel.* Il se dit fils d'Amos, non pas de celui qui figure parmi les douze prophètes, et s'appelle *Ngamos*, mais d'un autre Amos, appelé *Hamoz*. S. Jérôme a admis ces deux Amos dans ses commentaires sur le premier chapitre d'Isaïe et au commencement de ses commentaires sur Amos. S. Augustin s'exprime ainsi au dix-huitième chapitre de la Cité de Dieu : *Isaïe était fils d'Amos le prophète, ou plutôt d'un autre Amos qui n'était pas prophète.* S. Cyrille dit (Præf. Exp. in Amos) : *Amos, le père d'Isaïe, n'était pas le même que le prophète Amos.* Voici l'opinion de Procope (in Isaï. I, 1) : *On croit que le père d'Isaïe n'était pas le prophète; car le nom du prophète se prononce avec le son doux, et signifie parole dure; le nom du père d'Isaïe se prononce avec le son rude, et signifie perfection, puissance.* Procope ici donne une mauvaise explication d'une chose vraie; car la lettre qui commence le nom d'Amos le prophète est au contraire la lettre la plus rude de l'alphabet hébreu, tandis que le nom d'Amos, le père d'Isaïe, commence par la lettre la plus douce. Au reste je n'ai insisté sur ces témoignages en faveur des deux Amos que pour mieux faire ressortir l'erreur de Clément d'Alexandrie, qui a écrit (Strom. 1) : *Sous le roi Ozias parurent le prophète Amos et Isaïe, son fils.* Le pseudo-Epiphane, dans son livre de la Vie des prophètes, a adopté la même opinion, qui est devenue celle de quelques rabbins, au rapport de David Ganz. Les passages suivants d'une édition de S. Jérôme, pourraient aussi favoriser cette opinion (XXXVII, 2) : *Ezéchias envoya Eliacim auprès d'Isaïe, fils d'Amos le prophète,* (XXXVIII, 1) : *Et Isaïe, fils d'Amos le Prophète, vint vers lui.* S. Jérôme s'exprime ainsi sur ces deux passages (*ibid.*) : *Comme Isaïe parlait de lui-même, il ne s'appelle pas prophète, mais fils de prophète.* Il est étonnant qu'un aussi habile traducteur ait pu se méprendre de la sorte, car le texte hébreu porte dans les deux endroits : *el iisanghighu ben Hamoz hanavih ;* les Septante ont traduit πρὸς Ἠσαΐαν υἱὸν Ἀμὼς τὸν προφήτην, et au chapitre suivant Ἠσαΐας υἱὸς Ἀμὼς ὁ προφήτης : La Vulgate met, *ad Isaiam, filium Amos, prophetam*, et, *Isaias, filius Amos, propheta.* C'est ainsi qu'ont traduit S. Cyrille (Præf. in Amos) et Procope (Præf. in Is.), traducteurs d'Isaïe. Isaïe était de la tribu de Juda, d'une des premières familles ; et, si l'on en croit le rabbin Isaac Abrahaniel, il était de la famille royale, comme fils d'Amos, frère du roi Azarias ; il était savant et écrivait avec élégance, comme le prouve son livre. Il nous apprend qu'il a prophétisé sous les règnes d'Ozias, de Jonathan, d'Achaz et d'Ezéchias, et il a écrit séparément les prophéties faites sous chaque règne; il a vécu à Jérusalem et a habité plusieurs villes de la Judée, il avait épousé une femme juive qui avait aussi le don de prophétie. Les anciens Juifs, par une fausse interprétation du septième chapitre d'Isaïe, avaient cru

qu'Isaïe n'avait eu que deux enfants, Jasub et Emmanuel; mais il avait eu aussi une fille qui épousa Manassès, roi de Juda, dont la cruauté fut poussée à un tel point qu'il fit périr le prophète au moyen d'une scie de bois, pour le punir de la liberté avec laquelle il le reprenait de ses désordres. Les Juifs, voulant excuser cette flétrissure d'un de leurs rois, publièrent qu'Isaïe avait été mis à mort parce qu'il prétendait avoir vu le Seigneur en face (Is. VI, 5), tandis que Moïse ne l'avait vu que par derrière. L'apôtre fait allusion à cette mort du prophète, quand il dit dans son Epître aux Hébreux (XI, 37) : *Ils ont été sciés.* Il fut inhumé près du chêne de Rogel, à côté du lieu de sépulture des rois. Outre le livre des prophéties connu sous le nom du livre d'Isaïe, les Paralipomènes (II, XXVI, 22) nous apprennent qu'il avait composé d'autres écrits où se trouvait l'histoire du roi Ozias; or on n'en voit aucune trace dans le livre que nous avons de lui. Je ne parle pas d'écrits faussement attribués à Isaïe, comme le faux livre d'Isaïe, dont parle souvent Origène (in Matth. XXIII), et un autre dont il est question dans S. Epiphane (Hær. Arch. et Hier.) et dans S. Jérôme, que ces deux livres soient le même ouvrage ou forment deux ouvrages distincts, ni d'un autre livre supposé publié sous le titre de vision d'Isaïe; j'ai déjà examiné l'opinion du rabbin Moïse Kimchi et de quelques Juifs qui voulaient qu'Isaïe fût l'auteur des Proverbes, de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques.

II. *Authenticité et antiquité du livre d'Isaïe.* Il ne sera pas difficile de prouver l'authenticité et l'antiquité de ce livre, en rapportant, selon notre usage, les témoignages d'auteurs qui ont écrit après sa publication. Le prophète Michée, presque contemporain d'Isaïe, lui emprunte ce passage copié textuellement (II, 2) : *Voici ce qui sera dans les derniers temps : La montagne où habite le Seigneur sera élevée au-dessus des collines, sur le sommet des montagnes; toutes les nations y accourront en foule, et les peuples iront et diront : Venez et montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; car la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem. Et le Seigneur jugera les nations, il accusera la multitude des peuples; alors ils changeront leurs épées en instruments de labour, leurs lances en faucilles, les nations ne lèveront plus le fer contre les nations, on ne les verra plus s'exercer aux combats* (Mich. IV, 1). Déjà Origène avait remarqué cette répétition qu'il indique à Jules Africain, parce que celui-ci soutenait qu'aucun prophète n'en avait copié un autre, ce qui, selon lui, ne devait pas convenir à la dignité du prophète. Nahum, dans sa prophétie contre Sennachérib (I, 4) : *Le Bazan et le Carmel languissent, et la fleur du Liban est flétrie*, paraît faire allusion à cette prophétie d'Isaïe (XXXIII, 9) : *La terre de Juda languit, le Liban est dans la tristesse, le Saron n'est plus qu'un désert, Basan et le Carmel sont dépouillés de leur fertilité;* or Isaïe fit sa prophétie sous Achaz, et Nahum sous Ezéchias, comme je le ferai voir. Jérémie, postérieur à Isaïe de cent-cinquante ans, lui a fait plusieurs emprunts. Celui-ci, par exemple (XLVIII, 37, 38) : *Toute tête sera chauve, et toute barbe rasée; toutes mains seront liées, et sur tous les reins sera le cilice. Sur les toits de Moab et dans toutes les places on n'entendra que des gémissements, parce que j'aurai brisé Moab comme un vase inutile, dit le Seigneur;* c'est bien une allusion à cette prophétie d'Isaïe (XV, 2) : *Les habitants de Moab et de Débon sont allés pleurer sur les hauteurs de Nabo et de Médaba, Moab a jeté des cris, les têtes ont été dépouillées et les barbes sont tombées sous le fer; les habitants ont paru dans les rues couverts d'habits de deuil; dans l'intérieur des maisons, comme sur les places publiques, on n'entend que des hurlements et des pleurs.* Jérémie dit (XLVIII, 44) : *Qui aura fui à la face de la peur tombera dans la fosse, et qui montera de la fosse sera pris dans les rets.* Isaïe avait dit avant lui (XXIV, 18) : *Dans son effroi, le fugitif se jettera dans un piége; s'il en sort, il tombera dans un précipice.* Jérémie a dit (L, 2) : *Bel est confus, Mérodach est vaincu, leurs statues sont brisées, et leurs idoles sont renversées;* avant lui, Isaïe avait dit (XLVI, 1) : *Bel est tombé, Nabo est brisé, les simulacres de vos solennités ne sont plus qu'un lourd fardeau pour vos juments et pour vos taureaux; ces idoles ont été renversées, elles n'ont pu sauver leurs adorateurs traînés en captivité.* Le trente-septième chapitre d'Isaïe, et le commencement du trente-huitième et tout le trente-neuvième se retrouvent en entier au dix-neuvième et au vingtième chapitres du quatrième livre des Rois. L'auteur du livre des Paralipomènes dit (II, XXXII, 38) : *Le reste des actions d'Ezéchias et de ses miséricordes est écrit dans les prophéties du prophète Isaïe, fils d'Amos*, et en effet Isaïe lui consacre le trente-sixième et les trois chapitres suivants. Josèphe nous apprend (Ant. liv. XI, ch. 2) que quand Cyrus eut lu ce qu'Isaïe dit de lui, environ deux cents ans avant son existence, et qu'il eut vu que Dieu avait arrêté, dans ses desseins favorables au peuple juif, que ce roi rendrait la liberté à ce peuple, réparerait les ruines de Jérusalem et reconstruirait le temple, il se prêta à cette œuvre et consentit à son accomplissement.

III. *Réponse à une première objection.* On prétend qu'Isaïe n'a commencé ses prophéties qu'au sixième chapitre, parce jusque là ses lèvres étaient impures, ce qui l'avait forcé au silence, et il ajoute (VI, 8) : *Alors j'entendis la voix du Seigneur qui me dit, Qui enverrai-je? qui ira pour nous? Me voici, répondis-je, envoyez-moi; le Seigneur me parla ainsi, Va.* Si ce passage est vrai, il faut conclure, ou que les cinq premiers chapitres ne sont pas à leur vraie place ou qu'ils sont ajoutés. Cette conséquence n'est pas du tout rigoureuse; car le prophète ne dit pas qu'il a gardé le silence jusque là, et qu'alors seulement Dieu lui a ordonné pour la première fois d'annoncer l'avenir; mais qu'il avait gardé trop

longtemps le silence sur ce qu'il avait vu, et que Dieu lui avait imposé l'ordre de le publier. Il y a plusieurs prophéties dans le livre des prophètes, on y trouve le récit de plusieurs visions isolées et secrètes qui ne devaient pas être confondues et placées indistinctement; en voici un exemple : Ezéchiel dit au chapitre trente-trois (vers. 21, 22) : *Le cinquième jour du dixième mois, la douzième année de notre transmigration, un homme qui avait fui de Jérusalem vint vers moi, et me dit : La ville a été désolée. Or la main du Seigneur s'était fait sentir à moi le soir avant le jour qu'arriva cet homme qui avait fui de Jérusalem, et le Seigneur m'avait ouvert la bouche jusqu'à ce que cet homme vînt à moi le matin, et la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le silence.* Conclura-t-on de ce passage que jusque là Ezéchiel n'avait encore fait aucune prophétie? Ainsi le silence d'Isaïe n'est relatif qu'à l'époque où il eut une vision particulière, et ne comprend pas le temps qui a pu la précéder. Ensuite les traducteurs ne s'accordent même pas sur ce passage comme le remarque S. Jérôme (in Is. VI, 5). Les Septante traduisent ainsi : *Malheureux, je suis accablé de douleur!* Jonathan-Ben-Uziel met : *Malheur à moi, car j'ai péché!* la version syriaque porte : *Malheur à moi, j'ai frémi!* la version arabe : *Que je suis téméraire!* des auteurs modernes, comme Vatable et Foréro : *C'est fini, je vais mourir!* Comme Isaïe a écrit les visions dont il a été témoin sous les quatre rois de Juda Ozias, Joathan, Achaz et Ezéchias; que ce qu'il rapporte au sixième est arrivé l'année de la mort d'Ozias et sous le règne de Joathan; que la suite, jusqu'au trente-septième chapitre, comprend les événements survenus sous le règne d'Achaz, et que le reste parle du règne d'Ezéchias, il en faut conclure que les cinq premiers chapitres contiennent les prophéties faites sous Ozias. Dans ces premiers chapitres, Isaïe se borne à des avertissements, à des reproches, à des menaces vagues dans le but de ramener le peuple à Dieu; ses efforts étant sans succès, il annonce de plus grands malheurs. Il n'est pas étonnant que l'événement ne les ait pas justifiés sous le règne d'Ozias, car une prophétie ne porte pas toujours une date précise, et souvent elle annonce, par anticipation, comme présent ou accompli ce qui est encore à arriver.

IV. *Réponse à une deuxième objection.* Les thalmudistes ayant vu au livre des Proverbes (XXV, 1) qu'une partie de ces proverbes avaient été recueillie par les ministres d'Ezéchias, au nombre desquels pouvait être Isaïe; ils ont prétendu au contraire que ces mêmes ministres avaient écrit les prophéties d'Isaïe, et attribuent à Ezéchias le livre d'Isaïe, comme l'indique le chapitre *Baba bathra.* Je ne vois d'autre motif de cette opinion que le passage du livre des Proverbes, comme si Ezéchias ou ses ministres avaient été inspirés, et avaient pu annoncer l'avenir. Les thalmudistes ne voient pas que plus ils veulent réhausser le mérite du travail fait par l'ordre d'Ezéchias, en lui donnant une extension que rien ne peut justifier, plus ils ôtent de prix à la parole de Dieu et à la dignité des prophéties. Ces gardiens des livres saints, à qui les oracles de Dieu ont été confiés, selon l'expression de l'Apôtre, et qui voudraient y apporter tant de rigueur et tant de vigilance, finiraient, à force de subtilités, par leur ôter toute confiance et leur enlever toute considération.

V. *Réponse à une troisième objection.* Voici encore l'auteur du traité Théologico-politique; il prétend que le livre que nous avons sous le nom d'Isaïe n'est pas de ce prophète, ce n'est qu'un recueil de ses prophéties prises au hasard, et surtout dans les chroniques des rois de Juda et d'Israël avec lesquelles un autre auteur aura composé le livre tel que nous l'avons; il en dit autant de tous les autres livres des prophètes; la raison qu'il en apporte, c'est que les prophéties d'Isaïe sont placées sans ordre, qu'elles ne sont pas comme les a écrites Isaïe; qu'Isaïe a dû écrire l'histoire du règne d'Ozias, comme le dit le deuxième livre des Paralipomènes; il a dû prophétiser sous son règne, et cependant le livre d'Isaïe ne contient aucune prophétie faite sous le règne d'Ozias, et ne parle pas de l'histoire de ce règne. De plus Isaïe a dû prophétiser sous le règne de Manassès, comme nous l'apprennent les rabbins, et le livre d'Isaïe n'en fait aucune mention. Mais il est facile de répondre à ces difficultés. D'abord le désordre que le critique trouve dans les prophéties d'Isaïe, et qu'il prend pour une preuve qu'elles ne sont pas écrites dans ce livre par Isaïe, est au contraire la meilleure preuve qu'il en est l'auteur; car ce désordre dénote précisément un homme inspiré, qui écrit sans règle, sans méthode et qui ne cherche pas à rendre claires et intelligibles des prédictions que l'avenir doit justifier et éclaircir. Isaïe ne parle pas, il est vrai, du règne d'Ozias; mais il aura pu faire un ouvrage séparé de l'histoire de ce règne, et qui ne nous sera pas parvenu. J'ai bien dit, d'après le livre des Paralipomènes (I, XXIX, 29) et d'après Théodoret, que souvent les prophètes avaient écrit avec leurs prophéties l'histoire de leur époque; mais il n'est pas certain que nous ayons tous les écrits d'Isaïe; ainsi les prophéties sous le roi Manassès, s'il y en a eu, ne se trouvent pas dans le livre d'Isaïe. Au reste le livre commence par annoncer qu'il comprend les prophéties faites sous quatre rois, Ozias, Joathan, Achaz et Ezéchias, et celles qui eurent lieu sous Ozias sont contenues, comme je l'ai fait voir, dans les cinq premiers chapitres.

DU LIVRE DE JEREMIE.

I. *Sur l'auteur du livre de Jérémie.* Il est écrit par Baruch sous la dictée de Jérémie. Jérémie se reconnaît l'auteur de ce livre dès le commencement, et il le répète en plusieurs endroits; ainsi il dit (I, 1, 5, 7, 9): *Paroles de Jérémie, fils de Helcias, l'un des prêtres qui furent dans Anathoth en la terre de Benjamin;* et peu à près, parlant de lui-même en propre

personne, il dit (L. XI, 3): *Le Seigneur me parla, disant..... et Jéhova étendit sa main, toucha ma bouche, et me dit.* Il avertit chaque fois que le Seigneur lui donne une mission pour le peuple juif ou les peuples étrangers; ainsi il nous apprend qu'il était enfant quand il commença à prophétiser, la treizième année du règne de Josias, et qu'il continua ensuite durant quarante ans, sous les rois Joachaz, Joakim, Jéchonias et Sédécias; qu'après la mort de Godolias, substitué à Sédecias lors de la prise de Jérusalem et assassiné par Ismaël, il fut entraîné en Egypte avec son disciple Baruch, par Johanan, fils de Carée, que là il continua ses prophéties qui jetaient l'épouvante parmi les peuples d'Egypte et leurs voisins. Ce fut à cause de ces prophéties que quelques Juifs, fatigués de ses reproches, le lapidèrent à Taphnis; genre de mort que rappelle l'apôtre en disant (Héb. XI, 37): *Ils ont été lapidés.* Grégentius croit qu'il fut percé de flèches au milieu d'nn bourbier (Disp. cum Herb. Jud.); cependant l'Ecriture ne fait pas mention de sa mort clairement, et la plupart des Pères ont cru qu'il n'était pas encore mort, et qu'il attendait avec Elie la fin du monde pour reparaître sur la terre. Quelques Juifs ont pensé qu'il avait quitté l'Egypte avec Baruch pour rentrer en Judée. On ne comprend pas pourquoi Abrabaniel a écrit que Jérémie avait été emmené captif à Babylone et qu'il y était mort, ni pourquoi Abulfarage prétend qu'Alexandre a fait transporter à Alexandrie ses cendres qu'on a retrouvées en Egypte; c'est à ranger parmi les contes arabes. Jérémie nous apprend en plusieurs endroits que non seulement ses prophéties sont de lui, mais encore qu'il les a écrites par ordre de Dieu; voici comme il s'exprime au vingt-cinquième chapitre (vers. 13): *Et j'accomplirai sur cette terre toutes les menaces que j'ai prononcées, tout ce qui est écrit dans ce livre, tout ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations;* il dit au chapitre vingt-neuf (vers. 1): *Et ces paroles sont celles que le prophète Jérémie envoya de Jérusalem au reste des vieillards de la transmigration, et aux prêtres et aux prophètes.* Et au chapitre trentième (vers. 1): *Le Seigneur parla à Jérémie disant: Voici ce que dit le Seigneur: Ecris toutes les paroles que je t'ai dites dans un livre;* et à la fin de ces prophéties il dit: *Jérémie avait écrit sur un livre tout le mal qui devait tomber sur Babylone, tout ce qui avait été écrit contre Babylone.* Il paraît que pour écrire ses prophéties il s'est servi du ministère de Baruch, fils de Nérias; c'est ce que fait comprendre ce passage du quarante-cinquième chapitre (vers. 1): *Parole que le prophète Jérémie dit à Baruch, fils de Nérias, lorsqu'il eut écrit dans un livre ces paroles que Jérémie lui dictait;* ce passage du trente-sixième chapitre est encore plus formel (vers. 1, 2-4): *Le Seigneur parla à Jérémie, disant: Prends un livre, et tu écriras toutes les paroles que je t'ai confiées contre Israël et contre Juda et contre tous les peuples, depuis le jour où je t'ai parlé, depuis les jours de Josias jusqu'à ce jour... Jérémie appela donc Baruch, fils de Nérias, et Baruch écrivit dans un livre, de la bouche de Jérémie, toutes les paroles que le Seigneur lui avait dites.* Et (XXXVI, 32): *Jérémie prit un autre livre, et le donna à Baruch, fils de Nérias, son secrétaire, qui écrivit de la bouche de Jérémie toutes les paroles qui étaient dans le livre que Joachim, roi de Juda, avait brûlé, et beaucoup d'autres paroles qui n'étaient pas dans le premier.*

II. *Les prophéties de Jérémie ont eu lieu successivement à différentes époques.* On peut conclure du dernier passage que je viens de citer du livre de Jérémie, qu'il y a eu deux livres de ses prophéties, l'un qui comprenait toutes les prophéties jusqu'au règne de Joachim, l'autre, beaucoup plus volumineux et écrit avec plus d'élégance, qui annonçait des châtiments encore plus graves que Dieu devait infliger à son peuple en punition du nouveau crime de ce roi qui avait osé déchirer et brûler le premier livre des prophéties. Il a dû ajouter encore à ce second livre les prophéties faites sous Sédécias; voilà ce que comprenait d'abord le recueil des prophéties de Jérémie, comme l'indique le commencement du livre (Proœm. Jer.): *Paroles de Jérémie... La parole du Seigneur vint à lui aux jours de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, dans la treizième année de son règne. Et le Seigneur lui parla encore dans les jours de Joachim, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias, et jusqu'à la captivité de Jérusalem au cinquième mois.* Viennent ensuite les prophéties de Jérémie faites après la dernière ruine de Jérusalem et la captivité de Sédécias, jusqu'à ce que lui-même fut emmené en Egypte avec Baruch, et le livre est terminé par les prophéties qu'il a faites en Egypte, et le cinquante-unième chapitre finit ainsi: *Jusqu'ici ce sont les paroles de Jérémie.* Les calamités prédites contre Babylone dans le cinquantième chapitre et le chapitre suivant se trouvaient également dans le livre que Jérémie envoya à Babylone par Saraïas, avec ordre de le lire publiquement, et de le jeter ensuite au milieu de l'Euphrate. Le dernier chapitre est presque la répétition des deux derniers chapitres du quatrième livre des Rois; on y voit en partie ce que Jérémie a déjà rapporté et d'autres événements arrivés après lui, comme la mort de Jéchonias, quoique Jérémie fût plus jeune que Jéchonias, comme la chronologie le prouve. Cependant comme Jérémie périt par une mort violente, tandis que Jéchonias mourut de mort naturelle, il est tout simple que Jéchonias ait pu lui survivre, et que le dernier chapitre traite d'événements survenus après sa mort. L'usage des répétitions est assez ordinaire chez les Juifs quand elles sont courtes; mais des répétions longues et textuelles se rencontrent fort rarement. La clause: *Jusqu'ici ce sont les paroles de Jérémie,* prouve que l'ouvrage se termine là, et que ce qui va suivre a été ajouté par un autre; quoique l'ordre des événements ne soit pas observé dans ce livre, le premier chapitre et le dernier sont bien à leur place comme le démontrent ces paroles qui commencent le livre: *Paroles de Jérémie,* et ces paroles qui

le terminent : *Jusqu'ici ce sont les paroles de Jérémie :* elles servent comme d'encadrement aux écrits de Jérémie. Le dernier chapitre n'est donc pas de lui ; il est probable qu'il est d'Esdras, qui l'aura extrait en partie du quatrième livre des Rois, et l'aura ajouté ici pour servir de liaison avec les Lamentations de Jérémie. Cette conjecture est plus fondée que celle de Sixte de Sienne, qui attribue ce dernier chapitre à Baruch ; il n'est guère probable que Baruch fût revenu ainsi sur les malheurs de Sédécias, après les avoir déjà énumérés au long sous la dictée de Jérémie.

III. *Les prophéties de Jérémie ne sont pas rapportées dans l'ordre des événements.* L'ordre des chapitres du livre de Jérémie ne répond pas à l'ordre d s temps où les événements se sont passés, comme l'ont remarqué Origène et S. Jérôme (Præf. in Jer.). En effet, les derniers chapitres contiennent les prophéties faites sous le règne de Joachim, d'autres sont rapportées pêle-mêle; on trouve des prophéties faites sous le règne de Sédécias rapprochées d'autres faites durant sa captivité; il est difficile d'assigner la cause de cette espèce de confusion, on ne sait si elle provient de ce que Baruch n'a pas eu le temps d'y mettre de l'ordre, ou bien de l'insouciance des copistes, ou de Baruch lui-même; les quarante-quatre premiers chapitres ont rapport au peuple juif, le quarante-cinquième parle de Baruch, et les autres concernent les nations étrangères. Cette opinion est conforme à ce que dit S. Jérôme dans sa préface sur Jérémie : *J'ai rétabli dans son ordre primitif la suite des prophéties qui étaient présentées sans ordre dans les exemplaires grecs et latins.* Les exemplaires que nous avons aujourd'hui calqués sur le travail de S. Jérôme offrent de l'ordre et de la suite, il n'y a plus à refaire ce travail, comme si on pouvait y mettre plus d'habileté; la version des Septante ne présente que désordre, personne ne l'a retouchée. Au reste il est bon de remarquer que les prophéties sont généralement rapportées sans ordre, ce qui paraît plus conforme à la nature de ces compositions qui ne sont pas faites avec le calme ordinaire du jugement et de la raison, mais par l'inspiration de Dieu qui produit, pour ainsi dire, une certaine exaltation d'idées. L'auteur de la vie et de la mort des prophètes, que l'on croit être Dorothée, nous apprend qu'à l'exception de David et de Daniel, tous les prophètes faisaient écrire leurs prophéties par des secrétaires qui résidaient dans le temple et qui les écrivaient dans l'ordre qu'ils leur dictaient, et comme ces prophéties étaient tantôt sur un objet, tantôt sur un autre, il ne pouvait manquer de s'y rencontrer beaucoup de confusion ; il y a du vrai dans cette observation, mais elle n'est pas entièrement exacte; car il y a eu un plus grand nombre de prophètes qui ont écrit eux-mêmes leurs prophéties que ne le remarque Dorothée, et les secrétaires n'ont pas écrit toutes les prophéties que les prophètes annonçaient.

IV. *Sur les différents écrits de Jérémie.* Outre le livre des prophéties de Jérémie et ses Lamentations dont je parlerai bientôt, on attribue encore plusieurs écrits à Jérémie. Les thalmudistes prétendent qu'il est l'auteur des livres des Rois, mais j'ai fait voir que cette opinion n'était pas fondée; son nom se trouve en tête des psaumes soixante-quatre et cent trente-six ; le chapitre six de Baruch contient une lettre adressée au peuple qui devait être emmené captif à Babylone, et cette lettre dont j'aurai bientôt à m'occuper lui est aussi attribuée. Cette lettre, avec les Lamentations et les prophéties, ne formaient autrefois qu'un seul ouvrage, comme l'ont remarqué Origène (Eus. Hist. lib. VI, 25) et S. Hilaire. Les chapitres cinquante et cinquante-un paraissent extraits du livre qui contenait l'énumération des malheurs qui devaient fondre sur les Babyloniens, livre que Jérémie envoya à Babylone par Saraïas avec ordre de le jeter au milieu de l'Euphrate. Sixte de Sienne compte encore quelques écrits de Jérémie qui ne nous sont pas parvenus, mais comme ils n'ont pas rapport au sujet que je traite, je n'ai pas à m'en occuper.

V. *Authenticité et antiquité des prophéties de Jérémie.* Les écrivains qui sont venus après Jérémie rendent un témoignage éclatant à ses prophéties. Les Lamentations, par exemple, ont souvent les mêmes expressions qui se voient dans les prophéties de Jérémie, et décèlent une commune origine : ainsi au premier chapitre il est dit (vers. 2) : *Elle a été vue pleurant dans la nuit, ses larmes coulaient sur ses joues ;* ce qui ressemble à ce passage de Jérémie (XIII, 17) : *Elle se nourrira de larmes parce que le troupeau du Seigneur a été emmené captif.* On lit au chapitre deux des Lamentations (vers. 18) : *Mur de la fille de Sion, pleure jour et nuit, et que tes larmes coulent comme un torrent ; Jérusalem, ne donne aucun repos à ta paupière, et que ton œil ne se taise point ;* et au chapitre quatorze de Jérémie (vers. 17) : *Que mes yeux versent des larmes le jour et la nuit, et qu'ils ne se taisent pas.* Baruch, disciple et secrétaire de Jérémie, extrait de ses prophéties des passages entiers, ainsi il dit au chapitre deux (vers. 22, 23) : *Si vous n'écoutez pas la voix du Seigneur, votre Dieu, afin de servir le roi de Babylone, je vous ferai sortir des villes de Juda et de Jérusalem, et je ferai cesser parmi vous la voix des délices et de l'allégresse, et la voix de l'époux et la voix de l'épouse, et toute cette terre ne présentera plus aucune trace de ceux qui l'habitent.* Ce passage est tiré de Jérémie où nous lisons (XXV, 10) : *J'étoufferai parmi eux la voix des délices et la voix de l'allégresse, et la voix de l'époux et la voix de l'épouse, et le bruit des meules et la lumière de la lampe, et toute cette terre ne sera plus qu'une solitude et un objet d'effroi, et toutes ces nations serviront le roi de Babylone pendant soixante-dix ans ;* la même prophétie avait été annoncée au chapitre sept ; je ferai voir que Jérémie l'avait empruntée à Ozée. Baruch dit encore (v. 24), *que les ossements de nos rois et les ossements de nos pères seraient jetés hors de leurs tombeaux, et voilà qu'ils ont été jetés à l'ardeur du soleil et au froid de la nuit.* Jérémie avait dit (VIII, 1, 2) : *En ce temps-là, dit le Seigneur,*

ils jetteront hors de leurs sépulcres les os des rois de Juda, et les os de ses princes, et les os des prêtres, et les os des prophètes, et les os de ceux qui ont habité Jérusalem, et ils les exposeront au soleil et à la lune; Baruch écrit (VIII, 35): *J'établirai avec lui une autre alliance, une alliance éternelle, afin que je sois son Dieu, et qu'il soit mon peuple.* Jérémie avait dit (XXXI, 31) : *J'établirai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda..., je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.* Baruch dit (IV, 15) : *Il a appelé contre eux une nation lointaine, une nation cruelle et dont la langue est inconnue;* Jérémie avait dit (V, 15) : *Voilà que j'amènerai sur vous un peuple des pays éloignés, maison d'Israël, dit le Seigneur, un peuple fort, un peuple ancien, un peuple dont la langue vous sera inconnue, et vous ne comprendrez pas sa parole.* Ezéchiel aussi a emprunté plusieurs citations à Jérémie; ainsi, il dit au chapitre dix-huit (vers. 2, 3, 4): *Pourquoi vous servez-vous de cette parabole, et en avez-vous fait un proverbe dans Israël: Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en ont été agacées; je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que cette parabole ne sera plus parmi vous en proverbe dans Israël, car toutes les âmes sont à moi, l'âme du fils est à moi comme l'âme du père; l'âme qui a péché mourra elle-même.* Jérémie avait dit (XXXI, 29): *En ces jours on ne dira plus: Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en ont été agacées: mais chacun mourra dans son iniquité; quiconque mangera des raisins verts aura seul les dents agacées.* Tout le passage d'Ezéchiel, au chapitre trente-quatre, où il s'adresse aux pasteurs d'Israël, est tiré du vingt-troisième chapitre de Jérémie. Daniel parle de Jérémie en ces termes (IX, 2): *Moi Daniel, je compris dans les livres le nombre des années dont parla le Seigneur au prophète Jérémie, que la désolation de Jérusalem serait accomplie en soixante-dix ans.* Voici comment s'exprime l'auteur des Paralipomènes (2, XXXVI, 20): *Jusqu'à ce que la parole du Seigneur s'accomplît, cette parole est sortie de la bouche de Jérémie, et jusqu'à ce que la terre célébrât ses jours de sabbat; car elle fut dans un sabbat continuel durant tout le temps de sa désolation, jusqu'à ce que les soixante-dix ans fussent accomplis. Mais, dans la première année de Cyrus, roi des Perses, le Seigneur, pour accomplir la parole qu'il avait prédite par la bouche du prophète Jérémie, suscita l'esprit de Cyrus, roi des Perses.* Le même passage est répété au commencement du livre d'Esdras. Or voici ce qu'avait dit Jérémie (XXIX, 10): *Lorsque les soixante-dix années commenceront d'être accomplies à Babylone, je vous visiterai et je susciterai sur vous ma parole heureuse, lorsque je vous promis le retour en ce lieu.* Et au chapitre vingt-cinq il avait dit (vers. 11, 12): *Et toute cette terre ne sera plus qu'une solitude et un objet d'effroi, et toutes ces nations serviront le roi de Babylone durant soixante-dix ans, et lorsque les soixante-dix ans seront remplis, je visiterai le roi de Babylone.* Zacharie a dit (I, 4): *Voici ce que dit le Seigneur: Revenez de vos voies et de vos pensées criminelles.* Jérémie avait dit avant lui (XVIII, 11) : *Voici ce que dit le Seigneur: Voilà que je prépare contre vous le mal, et je médite des pensées contre vous; que chacun revienne de sa vie perverse, et dirigez vos voies et vos affections; et ils ont dit: Nous avons désespéré, nous suivrons nos désirs.* Et ailleurs il dit (XXXV, 15) : *J'ai envoyé vers vous tous mes serviteurs les prophètes, me levant dès le matin et les envoyant, et disant: Convertissez-vous, que chacun revienne de ses voies perverses, et purifiez vos désirs; ne suivez pas les dieux étrangers, et ne les adorez pas;..... et vous n'avez pas prêté l'oreille, et vous ne m'avez pas écouté.* Zacharie dit encore (III, 8): *J'amènerai de l'Orient mon serviteur;* Jérémie avait dit (XXIII, 5) : *Je susciterai dans la maison de David un germe de justice;* dans les deux endroits se trouve le mot *zamach*, que les traducteurs ont rendu diversement; mais il est évident que c'est la même prophétie. Zacharie dit, au chapitre quatorze (XIV, 10): *Toute la terre sera changée en une plaine, depuis Gaba jusqu'à Remmon, au midi de Jérusalem, et Jérusalem s'élèvera et reprendra son enceinte, et elle s'étendra depuis la porte de Benjamin jusqu'à la porte de l'Angle, depuis la tour d'Hananiel, jusqu'aux pressoirs du roi.* Jérémie avait dit (XXXI, 38) : *La ville sera rebâtie par le Seigneur, depuis la tour d'Hananiel jusqu'à la porte de l'Angle, et le cordeau sortira encore au delà sur la colline de Gareb, et environnera Goatha et toute la vallée des cadavres et des cendres, et toute la région de la mort jusqu'au torrent de Cédron, et jusqu'à l'angle de la porte orientale des coursiers, vers le saint du Seigneur; et cette ville consacrée par le Seigneur, ne sera plus abattue ni détruite désormais.* Les Juifs, qui remarquaient que Zacharie avait si bien étudié les prophéties de Jérémie, disaient que l'esprit de Jérémie était passé en lui. Quand l'Ecclésiastique écrivait ces paroles (XLIX, 8, 9) : *Des étrangers ont brûlé la ville choisie, la ville sainte; ils ont rendu ses places désertes, selon l'oracle de Jérémie; car elle a outragé celui qui avait été sacré prophète dès le sein de sa mère, et envoyé pour renverser, pour détruire, pour perdre et pour édifier*, il avait en vue ce passage de Jérémie (I, 10): *Voilà qu'en ce jour je t'ai établi sur les nations et sur les royaumes pour détruire, pour perdre, pour dissiper, pour édifier et pour planter.* Une autre preuve de l'antiquité des prophéties de Jérémie, c'est qu'il donna aux mois leurs noms hébreux; tandis que depuis la captivité, on les désignait toujours par leurs noms chaldaïques.

Les auteurs profanes eux-mêmes parlent des prophéties de Jérémie; parmi ceux-ci on peut citer Alexandre Polyhistor, contemporain de Ptolémée Lathyre. Eusèbe, au neuvième livre de sa Préparation évangélique, nous a conservé un fragment de cet auteur qui pourtant contient un fait qu'on ne retrouve nulle part. Il dit que Jérémie avait prédit aux Juifs les malheurs dont ils étaient

menacés, l'exil qu'ils auraient à subir et, qu'en punition de ces prophéties, Jéchonias l'avait condamné à être brûlé, mais que Jéchonias lui-même avait été emmené captif à Babylone par Nabuchodonosor, que toutes les richesses du temple avaient été pillées, excepté l'arche d'alliance et les tables de la loi. Comme ces particularités ne se retrouvent pas dans les prophéties de Jérémie, il paraît qu'il les aura empruntées à ces récits, qui disaient que Jérémie lors de la destruction de Jérusalem par les Babyloniens, avait sauvé l'arche avec le tabernacle et l'autel des encensements, et les avait cachés dans une caverne de la montagne de Nébo; c'est au reste ce que l'on voit au second livre des Machabées. L'époque où vécut Alexandre Polyhistor correspond au temps de Jason le Cyrénéen, dont l'histoire est rapportée en abrégé au second livre des Machabées, en sorte qu'Alexandre Polyhistor aurait pu lire lui-même les prophéties de Jérémie.

VI. *Réponse à une première objection.* L'auteur du traité Théologico-politique, ne manque pas de faire ressortir le défaut d'ordre qui règne dans les prophéties de Jérémie, et la différence qui existe dans la manière de raconter les mêmes événements; il en conclut que c'est un recueil formé à l'aide des écrits de plusieurs auteurs. Cependant il n'est pas difficile de trouver d'autres causes plus naturelles aux défauts qu'il signale. Quant à ce qui concerne la confusion des temps, j'en ai expliqué déjà la raison; les autres différences de récit qu'on rencontre des mêmes événements viennent ou de la détérioration des manuscrits ou de l'obscurité du récit lui-même. Au reste, tout en reconnaissant qu'il y a confusion dans l'ordre des temps, différence dans les mêmes récits, pourtant on n'y voit rien de contradictoire; ainsi l'auteur au vingt-unième chapitre dit que Jérémie fut jeté en prison pour avoir prédit au roi Sédécias que Jérusalem serait détruite; au chapitre suivant, il revient sur le règne de Joachim, et continue ainsi jusqu'au chapitre trente-huit, après quoi il reprend ce qu'il a commencé au chapitre vingt-un, et assigne une autre cause à l'incarcération de Jérémie. Dans tout cela, il n'y a rien qui puisse être une difficulté sérieuse; car au chapitre vingt-un, il n'y a pas un mot qui donne à comprendre pourquoi Jérémie est arrêté; dans les chapitres suivants où il paraît interrompre son récit, il continue de s'adresser aux députés du roi Sédécias, et pour effrayer le roi, il rappelle ce que Dieu lui avait ordonné de prédire contre Joachaz ou Sellum, contre Joachim et Jéchonias; le chapitre trente-huit, n'est pas du tout la reprise du chapitre vingt-un; dans celui-ci, il parle à Phassur et à Sophonie, tandis que dans le chapitre trente-huit, il est question de Saphatias, de Gédélias, de Juchal et de Phassur; il n'est pas vrai encore qu'au chapitre trente-sept et suivant on assigne différentes causes de l'incarcération de Jérémie; il est question de deux événements distincts: dans l'un on dit que Jérémie est arrêté par le gardien Jésias, comme un transfuge, au moment où il se rend à la campagne, et qu'il est jeté dans la prison de Jonathas; et dans l'autre chapitre il est dit qu'il fut jeté dans la citerne de Melchias avec le consentement du roi Sédécias, par Saphatias, Gédélias, Juchal et Phassur, parce que dans le vestibule de sa prison il engageait le peuple à sortir de la ville. Il est vrai que dans ce livre on a peu d'égard à la suite des événements; mais il ne s'y trouve pas de contradictions, et s'il y en avait, il faudrait les attribuer aux historiens qui, selon le critique, auraient composé ce livre.

VII. *Réponse à une deuxième objection.* Le même critique nous objecte ces paroles du chapitre vingt-deux (vers. 28): *Ce Jéchonias n'est-il pas un vase d'argile, un vase brisé? N'est-ce pas un vase de rebut? C'est pourquoi lui et sa race ont été chassés et jetés dans une terre qu'ils n'ont pas connue. Terre, terre, terre, écoute la parole du Seigneur, voici ce que dit le Seigneur: Ecris que cet homme sera stérile, cet homme qui ne prospèrera pas en ses jours, et nul de sa race ne sera sur le trône de David et n'aura le pouvoir en Juda.* Or cette prophétie est contraire au récit du dernier chapitre du quatrième livre des Rois, où nous voyons que le roi de Babylone, Evilmérodach, comble d'honneurs Jéchonias (vers. 27), et en opposition avec le troisième chapitre du premier livre des Paralipomènes (vers. 16) où il est dit que Jéchonias eut huit enfants parmi lesquels il faut compter Salathiel et Phadaïa, dont le fils fut chef des Juifs, et eut toute la puissance d'un roi, s'il n'en porta pas le titre; mais notre critique prouve par cette citation qu'il est peu versé dans l'Ecriture, car il aurait vu que dans le texte qu'il invoque des Paralipomènes, il est question d'un autre Zorobabel différent de celui qui fut chef du peuple juif, comme l'a fort bien remarqué Grotius (in Luc. III, 23). Celui-ci était fils de Salathiel, comme on le voit dans les livres d'Esdras et d'Aggée et dans les Evangiles de S. Matthieu et de S. Luc, tandis que le fils de Phadaïas se nommait Zorobabel, et se trouve parmi les huit enfants de Phadaïas énumérés au livre des Paralipomènes, on n'y fait aucune mention de Résa. Il est vrai que le manuscrit d'Alexandrie porte, *les fils de Salathiel, Zorobabel et Séméi*, au lieu de cette version qui se trouve dans les Septante: *les fils de Phadaïas, Zorobabel et Séméi*, mais il y a une faute dans le manuscrit d'Alexandrie qui vient de ce que l'on aura voulu faire concorder cet endroit, avec un autre passage qui présente Zorobabel comme fils de Salathiel; il y a encore une faute dans les versions syriaque et arabe, qui mettent, *les fils de Nédabias furent Zérobabel et Séméi.* Je n'admets pas non plus la réponse que font les Juifs à cette difficulté; ils prétendent que Zorobabel étant descendant de Salathiel par Phadaïas, son père, fils de Salathiel; on a pu dire que Zorobabel était fils de Salathiel, d'après l'usage chez les Juifs de regarder comme les fils d'un homme tous ceux qui en descendaient en ligne directe. Mais si cette réponse était valable, il s'ensuivrait que le verset dix-huit du même chapitre serait tron-

que, car il y est parlé de *Melchiram, de Phadaïas, de Senniser, de Jérémie, de Sama, de Nadabia,* sans ajouter qu'*ils sont fils de Salathiel.* Il faudrait dire aussi, ce qui du reste a été avancé, que ce Mosollam, fils de Zorobabel, se nommait Abiud, pour que S. Matthieu ne se fût pas trompé, ce qu'on ne saurait admettre sans témérité, puis qu'aucun auteur n'en parle. S. Luc nous apprend (III, 27) que Salathiel, père de Zorobabel, était fils de Néri; les Septante lui donnent Asir pour père, parce que Salathiel succéda à Asir, fils de Jéchonias, et le remplaça après sa mort dans le gouvernement du peuple. Je trouve la raison de cette explication dans le verset seize du même chapitre trois du premier livre des Paralipomènes, où il est dit (vers. 16) que de Jéchonias est né Sédécias; or le quatrième livre des Rois nous apprend que Sédécias est fils de Josias et d'Amital, frère de Joachim, et oncle de Jéchonias, et dans les Paralipomènes on nous présente Joachim comme père de Jéchonias, et Jéchonias comme père de Sédécias; cela vient de ce que, par ordre de Nabuchodonosor, Sédécias succéda à Jéchonias. Cette découverte est due à la sagacité de Grotius (in Luc. III, 23), qui lui-même a été mis sur la voie par Erasme, dirigé par Philon. Donc il est dit que Jéchonias sera stérile, non pas en ce sens qu'il n'aura pas d'enfants, mais parce que *lui et sa race sont chassés et jetés dans une terre qu'ils n'ont pas connue... et que nul de sa race ne sera sur le trône de David, et n'aura le pouvoir en Juda* (Jer. XXII, 28). Quand Jérémie dit que Jéchonias est un vase d'argile brisé et jeté au rebut, cela signifie qu'il perdra son royaume, qu'il sera emmené en exil, et privé de sa liberté après avoir perdu ses biens : ainsi le livre de Jérémie et le livre des Paralipomènes ne se contredisent pas l'un l'autre; mais pour s'en convaincre, il faut savoir pénétrer le sens de l'Ecriture et non s'attacher à l'écorce, comme l'a fait Philostrate.

VIII. *Réponse à une troisième objection.* Jérémie écrit au chapitre trente-quatre (vers. 5) : *Sédécias, roi de Juda, voici ce que dit le Seigneur: Tu ne mourras point par le glaive, mais tu mourras en paix.* Ceci peut difficilement s'appliquer, dit notre critique, à celui qui eut les yeux crevés après avoir été témoin du massacre de ses enfants. Cependant parce qu'on est aveugle, il n'en faut pas conclure qu'on est mort et qu'on a péri par une mort violente; le prophète se borne dans ce passage à faire ressortir la différence entre *mourir par le glaive et mourir en paix,* il oppose une mort violente et prématurée à une mort tranquille et naturelle, qui peut être le partage des aveugles comme de ceux qui jouissent de leurs deux yeux. Sédécias souhaitait une mort douce, naturelle et tranquille, lui qui avait vu périr ses enfants. Notre critique après avoir voulu, au vingt-deuxième chapitre de Jérémie, remplacer le nom de Jéchonias, par celui de Sédécias, voudrait maintenant, au chapitre trente-quatre, substituer le nom de Jéchonias à celui de Sédécias; voyons ses raisons : voici le passage qui précède la citation du chapitre vingt-deux (vers. 24) : *Moi seul je vis,* dit le Seigneur : *quand Jéchonias serait comme un anneau en ma main droite, je l'en arracherai..... je te jetterai, toi et celle qui t'a engendré dans une terre où vous n'êtes point nés, et vous mourrez là :* or ceci s'est bien vérifié dans Jéchonias, car nous lisons au quatrième livre des Rois (XXIV, 15) : *Il tranféra aussi à Babylone Joachim, la mère du roi, ses femmes, ses eunuques et les juges du pays.* Le passage du chapitre trente-quatre ne peut s'appliquer qu'à Sédécias; dans tout le chapitre il n'est question que de lui, et surtout en cet endroit (XXXIV, 2) : *Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, Va et parle à Sédécias, roi de Juda, et tu lui diras : Voici ce que dit le Seigneur; Moi je livrerai cette ville aux mains du roi de Babylone, et il la brûlera :* Or Jérusalem fut effectivement brûlée par Nabuchodonosor, après que Sédécias, pressé par la famine, l'eut abandonnée, et non pas quand Jéchonias la livra au roi de Babylone. Jérémie ajoute (vers. 3), *et tu n'échapperas pas à sa main, mais tu seras pris et livré en sa puissance, et tes yeux verront les yeux de Babylone.* En effet Sédécias, découvert dans sa fuite, fut jeté en prison, et après avoir paru en présence du roi de Babylone, il eut les yeux crevés. Pour Jéchonias il ne chercha pas à s'échapper; il se rendit à Nabuchodonosor, qui le fit garder, mais sans lui ôter sa liberté. Comme on le voit, il est difficile de porter plus loin l'ignorance de l'Ecriture, ou la témérité et la mauvaise foi, que ne le fait notre critique.

DES LAMENTATIONS DE JEREMIE.

I. *Jérémie est l'auteur des Lamentations connues sous son nom.* Les Lamentations de Jérémie sont écrites en vers et forment quatre chapitres dont les vers répondent aux lettres de l'alphabet hébreu, et par ordre, avec cette différence qu'au troisième chapitre chaque lettre est répétée trois fois et comprend autant de vers. Ce genre de composition a été adopté pour faciliter la mémoire des chanteurs. On a observé l'ordre des lettres de l'alphabet, dit S. Jérôme (ep. ad Lætam, c. 3), pour mieux retenir les noms. Esdras a extrait du quatrième livre des Rois le sujet de ces Lamentations, et l'a annexé au dernier chapitre des prophéties de Jérémie, pour en indiquer la liaison avec les prophéties de Jérémie, comme en effet elles ne font qu'un seul et même tout. L'auteur commence par déplorer les maux de sa patrie, et au troisième chapitre, il parle de ses malheurs, et rappelle qu'il a été méprisé par le peuple, injurié, accablé de malédictions et jeté dans une prison, abandonné dans une citerne; qu'il n'a dû son salut qu'à la protection du ciel, et que ses ennemis ont reçu la juste punition de leurs forfaits : or tout cela coïncide

parfaitement avec le livre des Prophéties de Jérémie.

II. *Ce livre est-il le même que celui que le roi Joachim fit jeter dans le feu?* Quelques Juifs et entre autres le rabbin Salomon ont pensé que le livre des Lamentations est celui que le roi Joachim fit déchirer et jeter au feu aussitôt que Baruch eu eut fait la lecture au peuple, ainsi que nous le voyons au chapitre trente-six des Prophéties de Jérémie; Jérémie l'aurait dicté de nouveau à Baruch en y ajoutant l'annonce de plus grandes calamités qu'on voit au chapitre quatre, le premier livre des Lamentations n'ayant que trois chapitres. Il y a deux raisons qui combattent cette opinion : la première consiste dans ces paroles du trente-sixième chapitre de Jérémie (vers. 29) : *Et tu diras à Joachim, roi de Juda, Voici ce que dit le Seigneur: Tu as brûlé ce livre saint, disant : Pourquoi avez-vous brûlé ce livre, publiant que le roi de Babylone se hâtait de venir pour dévaster cette terre et pour retrancher de sa face les hommes et les animaux.* Il est certain, d'après ces paroles, que dans le livre brûlé par ordre du roi Joachim, on lisait cette prophétie relative au roi de Babylone, et Dieu ordonna à Jérémie de publier de nouveau tout ce qui aurait été brûlé : *Prends un autre livre*, est-il dit au verset vingt-huit (XXXVI), *et écris toutes les paroles qui étaient dans le premier que Joachim, roi de Juda, a brûlé;* or on ne retrouve nulle part dans les Lamentations cette prophétie concernant le roi de Babylone. Dans les Lamentations il n'est question que des malheurs déjà arrivés, comme le fait voir la préface qui précède. La seconde raison qui empêche de croire que les Lamentations sont le livre brûlé par Joachim, c'est ce passage du chapitre trente-six (vers. 32) : *Jérémie prit un autre livre, et le donna à Baruch, fils de Nérias, son secrétaire, qui écrivit de la bouche de Jérémie toutes les paroles qui étaient dans le livre que Joachim, roi de Juda, avait brûlé, et beaucoup d'autres paroles qui n'étaient pas dans le premier;* d'après les Juifs, le premier livre brûlé n'avait que trois chapitres; or comme le second livre écrit par Jérémie en avait beaucoup plus, ce ne pouvait être le livre des Lamentations qui ne s'est trouvé augmenté que d'un seul chapitre.

III. *Les Septante ont composé la courte préface qui est en tête des Lamentations.* La version des Septante contient la courte préface qui explique le sujet de ce livre, et qu'on retrouve dans la Vulgate, mais elle n'est pas dans l'exemplaire hébreu, dans la paraphrase chaldaïque de Jonathan, dans la version syriaque, ni dans la traduction de S. Jérôme, faite sur le texte hébreu. Je crois que cette préface a été ajoutée quand on a réuni au dernier chapitre de Jérémie ce qu'Esdras avait inséré en tête des Lamentations pour en indiquer le sujet. Alors il ne se trouvait plus de préface au livre des Lamentations, et des savants auront voulu suppléer à cette lacune. Quelques auteurs pensent qu'elle est l'ouvrage des Septante; je le crois aussi, car elle se trouve dans les plus anciennes éditions de leur traduction, dans la version arabe et dans les autres versions faites sur la traduction grecque.

IV. *Authenticité et antiquité des Lamentations de Jérémie.* Autrefois les Lamentations ne faisaient qu'un seul ouvrage avec les Prophéties de Jérémie : dès lors tout ce qui a été dit pour prouver l'authenticité et l'antiquité de ces prophéties est applicable au livre des Lamentations. Il y a aussi une grande ressemblance de style dans les deux compositions : on voit aussi souvent la répétition des mêmes expressions. La courte préface annexée à ce livre par les Septante en est encore une preuve, ainsi que ce passage de Zacharie (I, 6) : *Mes paroles et mes ordres que j'ai confiés aux prophètes, mes serviteurs, n'ont-ils pas atteint vos pères? et ils se sont convertis, et ils ont dit : Ce que le Dieu des armées avait résolu sur nous en punition de nos iniquités et de nos voies, il l'a fait :* car on lit dans le livre des Lamentations (II, 17) : *Le Seigneur a fait ce qu'il a pensé; il a accompli la menace qu'il avait préparée dès les jours anciens; il a détruit et n'a pas épargné; il a réjoui ton ennemi de ta ruine, et il a exalté la force de tes oppresseurs.* Il est vrai qu'on lit au deuxième livre des Paralipomènes (XXXV, 24) : *Josias mourut et fut mis dans le tombeau de ses pères, et Juda et Jérusalem le pleurèrent, et surtout Jérémie, dont les lamentations sur la mort de Josias sont répétées jusqu'à ce jour par les musiciens et les musiciennes. Cette coutume est comme une loi en Israël; on trouve cela écrit dans ses Lamentations.* Josèphe aussi a dit (Ant., liv. X, ch. 6), *le prophète Jérémie a composé un chant lugubre sur la mort de Josias qui existe encore de nos jours.* S. Jérôme applique les Lamentations de Jérémie à la mort de Josias en ces termes (Proœm. in Lam.). *Le livre des paroles de Dieu prouve que dans ses Lamentations Jérémie pleure la ruine de Jérusalem, la captivité du peuple Juif et la mort de Josias.* Quelques Juifs, entre autres le rabbin Salomon, ont cru que le quatrième chapitre des Lamentations se rapportait à la mort de Josias; ils se fondent surtout sur ces paroles (IV, 20) : *L'esprit de notre bouche, le Christ, le Seigneur a été enveloppé dans nos péchés; nous lui avions dit, Nous vivrons sous votre ombre malgré les nations;* quoique Josias ait été tué et non pas seulement enveloppé par l'ennemi, ils lui appliquent ce passage, comme Valerius Flaccus avait pu dire en parlant de l'Amazone tuée par Hercule (liv. V) : *Elle fut atteinte par une blessure que lui fit Hercule.*

Malgré toutes ces autorités, je crois qu'il n'est pas question des Lamentations telles que nous les avons, mais d'un autre livre qui ne sera pas parvenu jusqu'à nous; car dans ses Lamentations Jérémie pleure sur la ruine de la ville et les malheurs de sa patrie qui n'eurent pas lieu lors de la mort de Josias. Le passage même que j'ai rapporté plus haut, tout en convenant qu'on peut dire d'un homme tué par l'ennemi qu'il a été enveloppé ou pris par lui, s'appliquerait plutôt à

Sédécias, qui a été réellement pris par l'ennemi et non tué par lui, qu'à Josias, qui au contraire a été tué et non fait prisonnier. Jérémie a bien pu faire l'éloge de Josias après sa mort, mais ce n'est qu'après l'emprisonnement de Sédécias et la destruction de Jérusalem qu'il a écrit les Lamentations que nous avons.

V. *Réponse à une objection.* On conteste l'authenticité du dernier chapitre des Lamentations intitulé *Prière du prophète Jérémie,* parce que ce n'est pas une lamentation, et que Théodoret dans ses Commentaires sur ce livre n'en parle pas. Quand ce ne serait pas une lamentation, on peut le regarder comme la fin et la conclusion des Lamentations: le prophète, après avoir déploré ses malheurs et ceux du peuple, prie le Seigneur de faire grâce à son peuple, de lui rendre sa liberté et sa splendeur perdue. Le silence de Théodoret ne prouve rien, sans quoi l'authenticité de l'Ecriture dépendrait du caprice des traducteurs et des commentateurs; il faudrait, par exemple, rejeter des prophéties de Jérémie les vingt derniers chapitres, car S. Jérôme n'a traduit et commenté que les trente-deux premiers; il faudrait même rejeter tout-à-fait le livre des Lamentations, car les versions d'Aquila et de Théodotion n'en font aucune mention. On ne peut sans témérité rejeter un chapitre qui se trouve dans le texte Hébreu, dans la version des Septante, la version chaldaïque, syriaque, arabe, et même dans celle de S. Jérôme.

DES PROPHETIES DE BARUCH.

I. *Baruch est l'auteur des prophéties qui portent son nom.* Ce livre est intitulé *Livre de Baruch,* et commence ainsi (I, 1, 2): *Voici les paroles du livre qu'écrivit Baruch, fils de Nérias..... En la cinquième année, dans le septième jour du mois, temps où les Chaldéens prirent Jérusalem, et la livrèrent aux flammes.* Ce fut donc cinq ans après la ruine de Jérusalem que ce livre fut écrit; on ne peut lui assigner que cette époque; ce ne fut pas la cinquième année du règne de Sédécias, car il avait déjà régné onze ans quand la ville de Jérusalem fut détruite; ce ne fut pas non plus la cinquième année du règne de Nabuchodonosor, car il était déjà roi avant Sédécias. Nous lisons ensuite (ib. 3): *Baruch lut les paroles de ce livre en présence de Jéchonias, fils de Joachim, roi de Juda, et en présence de tout le peuple qui accourut à ce livre... depuis le plus petit jusqu'au plus grand de tous ceux qui habitent en Babylonie près du fleuve Sodus.* Ainsi Baruch aurait lu ce livre en présence du roi Jéchonias et des autres Juifs détenus captifs en Babylonie, et ceux-ci l'envoyèrent ensuite au prêtre Joachim, fils d'Helcias, et à leurs frères que Nabuchodonosor avait laissés en Judée. Ceux-ci commençaient la lecture du livre au verset quinze, et ce qui précède aura été ajouté par Baruch lui-même. Baruch était disciple de Jérémie et son secrétaire; Josèphe le dit issu d'une noble famille, et très-habile dans la littérature de son pays; Maimonide voudrait lui enlever le don de prophétie, parce que Jérémie ne le lui attribue pas au chapitre quarante-cinq de ses Prophéties; mais sans parler de la lettre faussement attribuée à Baruch, écrite en syriaque, et qui lui accorde ce privilége, il suffit de lire le livre que nous avons sous son nom pour voir combien on est peu fondé à lui contester le titre de prophète: ce livre, écrit par un homme formé par Jérémie, par le compagnon, le convive, le secrétaire de ce prophète, doit jouir de la même considération que le livre de Jérémie, et nous voyons que la plupart des Juifs lui ont accordé la même autorité. S. Jérôme nous apprend (lib. VII, in Is.) que quelques Juifs avaient prétendu que Baruch, comme Jérémie, n'avait échappé à la captivité que parce qu'il était mort avant que Nabuchodonosor se fût rendu maître de l'Egypte. D'autres, au contraire, le font mourir et enterrer à Babylone dix ans après la ruine de Jérusalem, comme Mégillah (ch. 1) et Abraham Zacuth (in Juchas). Il y en a qui veulent que Baruch, le disciple et le secrétaire de Jérémie, soit différent de l'auteur du livre de Baruch; mais ils se trompent, car le secrétaire et l'auteur du livre de Baruch sont la même personne, le fils de Nérias, et ce que l'on dit de l'un ne peut s'appliquer qu'à l'autre.

II. *La lettre écrite en syriaque et qui porte le nom de Baruch n'est pas de lui, mais d'un chrétien, moine de Syrie.* Il existe une lettre de Baruch, écrite en syriaque et faussement attribuée à ce prophète. L'auteur y parle du jugement dernier, des prières de l'autre vie tout-à-fait comme un chrétien; c'est probablement l'ouvrage d'un de ces moines qui peuplèrent en si grand nombre les déserts de Syrie dans les premiers siècles de l'Eglise. Il y a de l'enfantillage dans ce que dit l'auteur, que Dieu envoya des anges pour renverser et détruire Jérusalem et cacher les vases du temple, de crainte que ces objets ne fussent profanés par l'attouchement des Babyloniens. Cette lettre est censée aussi écrite par Baruch aux neuf tribus et à une demi-tribu, exilées au-delà de l'Euphrate; Baruch l'aurait écrite pour ne pas paraître négliger une si notable portion du peuple, lui qui avait déjà exhorté à la piété et au repentir ceux que Nabuchodonosor retenait captifs à Babylone et ceux qu'il avait laissés en Judée: cette lettre est également censée écrite après la captivité comme le véritable livre de Baruch. Ceci prouve que dès les temps les plus reculés on croyait que le livre de Baruch avait été écrit non seulement après la captivité de Jéchonias, mais après la défaite de Sédécias. On lit au chapitre deux de cette lettre: *J'ai écrit une lettre pareille à nos frères détenus à Babylone, et je leur raconte les mêmes événements.* On pourrait croire ici qu'il est question du livre de Baruch, mais ce serait à tort; car

l'auteur de la lettre écrite en syriaque appelle cette lettre la première, et le livre de Baruch serait sa seconde lettre; la première est censée écrite peu après la ruine de Jérusalem, avant de quitter la Palestine, et les prophéties de Baruch ne furent écrites que cinq ans après la destruction de la ville. Enfin le livre de Baruch n'est pas une simple lettre envoyée à Jéchonias, mais un livre lu devant lui et devant tout le peuple détenu à Babylone.

III. *Authenticité et antiquité du livre de Baruch.* Les auteurs sacrés postérieurs à Baruch parlent de ce livre; ainsi on voit dans Daniel ce passage qui commençait autrefois les prophéties de Baruch (I, 15, 16, 17) : *Au Seigneur, notre Dieu, justice, mais à nous confusion sur notre face; comme est ce jour pour tout Juda et pour les habitants de Jérusalem, et pour nos rois et nos princes et nos prêtres et nos prophètes, nous avons péché devant le Seigneur notre Dieu, et nous n'avons pas cru, nous défiant de lui.* Daniel dit (IX, 7) : *Seigneur, la justice est à vous, et à nous la confusion du visage, comme elle est aujourd'hui à l'homme de Juda et aux habitants de Jérusalem et à tous ceux d'Israël qui sont près et à ceux qui sont loin, dans toutes les terres dont vous les avez chassés, à cause de leurs iniquités par lesquelles ils ont péché contre vous; Seigneur, à nous la honte du visage et à nos rois et à nos princes et à nos pères qui ont péché; mais en vous, Seigneur notre Dieu, est la miséricorde et la propitiation, parce que nous nous sommes éloignés de vous, et nous n'avons pas écouté la voix du Seigneur notre Dieu, afin de marcher en la loi qu'il nous a donnée.* Nous lisons également dans Néhémie (II Esdr. IX, 32) : *Maintenant donc, notre Dieu, grand, fort, terrible, qui gardez l'alliance en votre miséricorde, ne détournez point de votre face tous les maux qui nous ont accablés, nous et nos rois, nos princes, nos prêtres et nos prophètes et nos pères et tout votre peuple, depuis les jours du roi Assur jusqu'à ce jour. Et vous êtes juste dans tout ce qui est venu sur nous, car vous avez agi selon la vérité, et nous avons agi méchamment. Nos rois, nos princes, nos prêtres et nos pères n'ont point gardé votre loi et n'ont point entendu vos commandements.* Baruch a dit (II, 7) : *Le Seigneur a prophétisé contre Jérusalem tous les maux qui sont venus sur nous, et nous n'avons pas imploré la présence du Seigneur notre Dieu, afin que chacun de nous revînt de ses voies corrompues, et le Seigneur a éveillé les maux et les a amenés sur nous, parce que le Seigneur est juste dans toutes les œuvres qu'il nous a commandées, et nous n'avons point écouté sa voix, afin de marcher dans les commandements qu'il a donnés en notre présence.* Daniel a répété ce passage en ces termes (IX, 13) : *Comme il est écrit dans la loi de Moïse, tout ce mal est venu sur nous, et nous n'avons pas imploré votre face, Seigneur notre Dieu, afin d'abandonner nos crimes et de méditer votre vérité. Et le Seigneur a éveillé la vengeance et l'a amenée sur nous. Le Seigneur notre Dieu est juste en toutes les œuvres qu'il a faites; car nous n'avons pas écouté sa voix.* Baruch a dit (II, 11) : *Maintenant, Seigneur, Dieu d'Israël, qui avez tiré votre peuple de la terre d'Egypte par une main forte et par des signes et des prodiges, par votre grande puissance et par votre bras étendu, et qui vous êtes fait le nom qui paraît en ce jour, nous avons péché, nous avons vécu dans l'impiété, nous avons pratiqué l'iniquité, Seigneur notre Dieu, contre toutes vos justices.* Daniel aussi continue en disant (IX, 15) : *Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons été impies, et nous nous sommes éloignés, et nous nous sommes écartés de vos commandements et de vos jugements.* Néhémie dit après lui (IX, 10) : *Et vous avez fait éclater des signes et des merveilles sur Pharaon et sur tous ses serviteurs, et sur tout le peuple de cette terre; car vous avez connu qu'ils avaient agi orgueilleusement contre eux, et vous vous êtes fait un nom comme en ce jour.* Baruch dit (II, 15) : *Afin que toute la terre connaisse que votre nom est invoqué sur Israël et sur sa race.* Et Daniel (ibid., 19) : *Votre nom est invoqué sur la cité et sur votre peuple.* Baruch adresse au Seigneur cette prière (II, 19) : *Ouvrez les yeux, et voyez que ce n'est point à cause de la justice de nos pères que nous répandons nos prières et demandons miséricorde en votre présence, Seigneur notre Dieu, mais parce que vous avez envoyé votre colère et votre fureur contre nous.* Daniel la reproduit ainsi (ib., 18) : *Ouvrez vos yeux et voyez notre désolation et la cité sur laquelle votre nom a été invoqué; car nous ne répandons pas nos prières devant votre face selon nos justices, mais selon la grandeur de vos miséricordes.*

IV. *Réponse à une première objection.* On a voulu prétendre que c'était Baruch qui avait répété Daniel; mais cette prétention est sans fondement, car Baruch alla à Babylone cinq ans après la captivité de Sédécias. Or Daniel n'a pu écrire le chapitre neuf d'où sont tirées les citations d'autre part que trente ans après l'arrivée de Baruch, et sous le règne de Darius-le-Mède. En parlant des prophéties de Jérémie dans ce chapitre neuf, il est probable qu'il avait sous les yeux le livre de Baruch composé par le disciple de Jérémie, et regardé comme l'œuvre de Jérémie lui-même; l'autorité de ce livre était si grande que Daniel n'a pu hésiter à en citer des fragments; son témoignage prouve l'autorité de ce livre contre les hérétiques modernes.

V. *Réponse à une deuxième objection.* Le livre de Baruch n'est pas compris parmi les livres canoniques; mais on en a une raison fort simple, c'est que ce livre était annexé aux écrits de Jérémie, et que l'usage de l'attribuer à Jérémie avait été adopté par les Pères de la primitive Eglise; quand ils citent un passage de Baruch, ils le citent comme extrait de Jérémie; il y en a une infinité d'exemples qui ont été recueillis dans un ouvrage spécial. Cette habitude d'attribuer à Jérémie le livre de Baruch aura été cause que l'exemplaire hébreu ne se sera pas conservé; les copistes en transcrivant de nouveaux exemplaires, ne voyant pas le nom de Baruch à un livre attribué à Jérémie, auront fini par

laisser en dehors un livre qui ne portait pas le nom de son auteur.

VI. *Réponse à une troisième objection.* On voudrait refuser ce livre à Baruch parce que l'original que nous avons est écrit en grec, et que saint Jérôme, pour cette raison, ne s'en est pas occupé dans ses Commentaires sur les prophéties. Mais les nombreux hébraïsmes qui fourmillent dans cet exemplaire grec prouvent qu'il a dû être une traduction sur un exemplaire hébreu antérieur et qui aura été perdu. Il est peu probable qu'un auteur grec ou qu'un helléniste, écrivant en grec, eût pu réunir dans sa composition tant de locutions hébraïques; si on prétend qu'il était très-versé dans la langue hébraïque, comment expliquer que, faisant un ouvrage sous le nom de Baruch qui était hébreu, il ne l'ait pas écrit dans cette langue? C'était le seul moyen de pallier sa fraude.

VII. *Réponse à une quatrième objection.* Une autre difficulté se tire du commencement du livre de Baruch, où il est dit que ce livre aurait été écrit cinq ans après la ruine de Jérusalem par les Babyloniens; or il ne saurait être question que de la première dévastation de Jérusalem arrivée sous le règne de Sédécias. Quand Jéchonias fut transféré à Babylone, le temple fut pillé, les vases enlevés, mais le temple lui-même ne fut pas détruit; l'incendie du temple n'eut lieu que lors de la captivité de Sédécias. Quand Baruch écrivit son livre, le temple était debout comme le prouvent les passages suivants: *Voilà que nous avons envoyé vers vous de l'argent,* disent les Juifs de Babylone aux Juifs restés en Judée, *préparez des holocaustes, de l'encens et des oblations, et sacrifiez pour le péché, à l'autel du Seigneur notre Dieu..... Lisez ce livre que nous avons envoyé vers vous, pour être récité dans le temple du Seigneur en un jour solennel et en un jour favorable* (I, 10, 14). *Regardez-nous, Seigneur, de votre demeure sainte* (II, 16); déjà il avait été dit: *Ils envoyèrent à Jérusalem, à Joachim, fils d'Heleias, fils de Salem, prêtre, et aux prêtres et à tout le peuple qui se trouvait à Jérusalem.* Cependant on lit au dernier chapitre du quatrième livre des Rois (vers. 9): *Il brûla la maison du Seigneur et le palais du roi, et il consuma par le feu tout ce qu'il y avait de maisons dans Jérusalem.... et Nabuzardon, général de l'armée, transporta à Babylone tout le peuple qui était demeuré dans la ville, les transfuges qui s'étaient rendus au roi de Babylone, et le reste du peuple, et il laissa les plus pauvres de la terre pour cultiver les vignes et les champs.* Il est facile de concilier ces apparentes contradictions. Quand l'auteur sacré dit, dans le livre des Rois, que le temple fut brûlé et les maisons de Jérusalem renversées, on ne doit pas tellement prendre ces mots à la lettre, qu'il ne soit resté quelques parties intactes; mais quand la violence du feu et la rage des Babyloniens auraient tout anéanti, est-ce que pendant cinq ans on n'a pas eu le temps de rétablir quelque chose? il ne manquait pas de monde, puisque le général ennemi avait laissé des hommes pour cultiver les terres et soigner les vignes. Les peuples voisins ont pu faire quelques efforts en faveur de la religion de leurs ancêtres; des prêtres, des lévites ont pu ériger quelques autels grossiers au milieu des ruines du temple, peut-être construits en terre comme celui que Dieu prescrivit à Moïse de lui élever (Exod. XX, 24). Il est probable aussi que les Juifs ont dérobé quelques vases sacrés à la rapacité des ennemis; c'est ce qu'indique la lettre supposée de Baruch, écrite en syriaque, dont il a déjà été question. On sait que Jérémie sauva le tabernacle, l'arche et l'autel des encensements, qui pouvaient également servir aux Juifs restés à Jérusalem.

DE LA LETTRE DE JEREMIE.

I. *Jérémie est l'auteur de la lettre qui porte son nom.* Le sixième chapitre de Baruch qui est annexé à la suite des cinq premiers est une lettre de Jérémie aussi distincte du livre de Baruch que le livre de Baruch est lui-même distinct des Lamentations de Jérémie. Aussi dans quelques éditions des Septante on l'a placé après les Lamentations, comme dans la version arabe faite sur la version des Septante. S. Hilaire dit (Prol. Exp. in Psal.) que cette lettre de Jérémie avec les Prophéties et les Lamentations, ne forment qu'un seul des vingt-deux livres compris dans le canon des livres sacrés. Ce n'est donc pas Baruch qui a ajouté cette lettre à son livre. Jérémie écrivit cette lettre immédiatement après la destruction de Jérusalem, pour exhorter les Juifs qui allaient être emmenés à Babylone, à ne pas imiter le mauvais exemple des Babyloniens qui adoraient des idoles. Il leur écrivit une seconde lettre lorsqu'ils étaient à Babylone; quoique cette lettre soit la seconde en date, elle est cependant placée avant l'autre dans les écrits de Jérémie, car on la trouve au vingt-neuvième chapitre de Jérémie. Au reste tout prouve que Jérémie en est l'auteur, le sujet de cette lettre, les matières qu'elle traite, le temps où elle a été écrite, les personnes à qui elle est adressée et la ressemblance avec le dixième chapitre des Prophéties de Jérémie, où l'on retrouve les mêmes idées et souvent les mêmes expressions.

II. *Authenticité et antiquité de cette lettre de Jérémie.* L'auteur du second livre des Machabées s'exprime ainsi sur cette lettre (II, II, 1,2): *On trouve dans les écrits de Jérémie qu'il commanda à ceux qui allaient de Judée en un pays étranger, de prendre le feu sacré, comme il a été dit auparavant, et qu'il leur donna des préceptes dans le temps de leur dispersion, et il leur donna la loi, afin qu'ils n'oubliassent pas les ordonnances du Seigneur, et qu'ils ne tombassent point dans l'égarement d'esprit en voyant les idoles d'or et d'argent et leurs ornements.* Ces paroles

font clairement allusion à la lettre de Jérémie, car ce prophète n'y a d'autre but que de détourner ses frères de l'idolâtrie.

III. *Réponse à une première objection.* Saint Jérôme a traité cette lettre d'apocryphe (Proœm. comm. in Jer.) et n'a pas voulu s'en occuper; son autorité est balancée par celle de S. Cyprien, qui lui emprunte une citation en disant qu'il cite les paroles du prophète Jérémie. S. Hilaire aussi est contraire à S. Jérôme en cette occasion, et parmi les œuvres de Jérémie il énumère les Prophéties, les Lamentations et cette lettre. La brièveté de cette lettre a pu être cause qu'elle ne se trouve pas parmi les livres canoniques, et qu'elle a échappé à l'attention des copistes hébreux; S. Jérôme, qui ne connaissait pas l'exemplaire hébreu de Baruch, et qui, pour cette raison, ne s'en était pas occupé, a dû en faire autant pour cette lettre. On peut consulter sur ce point les auteurs qui en ont fait le sujet de leurs savants écrits contre les hérétiques modernes.

IV. *Réponse à une deuxième objection.* Il y a même des exemplaires grecs où cette lettre ne se trouve pas; donc, dit-on, elle n'est pas authentique; mais cette lacune a pu venir de la brièveté de cette lettre, et même des différentes places qu'elle a occupées: tantôt elle était à la suite des Lamentations, tantôt à la suite du livre de Baruch. Ainsi un copiste, en transcrivant les Lamentations, pouvait avoir un exemplaire où cette lettre était placée à la suite du livre de Baruch; et en transcrivant le livre de Baruch, il pouvait avoir un autre exemplaire où la lettre aurait été insérée à la suite des Lamentations.

V. *Réponse à une troisième objection.* On nous objecte que Théodoret, en parlant des Prophéties de Baruch, ne fait aucune mention de cette lettre; mais d'abord cette lettre n'a aucun rapport avec le livre de Baruch, dès lors il n'est pas étonnant que Théodoret ne s'en soit pas occupé en expliquant les Lamentations de Jérémie qui suivent immédiatement; la même raison qui lui a fait garder le silence sur cette prière l'aura décidé à en faire autant pour la lettre de Jérémie. Au reste, il faut se rappeler que la négligence ou le zèle des traducteurs et des commentateurs n'ôte rien à l'authenticité des livres sacrés.

DES PROPHETIES D'EZECHIEL.

I. *Ce qu'était Ezéchiel.* — Nous avons à parler du prophète Ezéchiel, de la tribu de Lévi, fils du prêtre Buzi, descendant d'un grand-prêtre, né dans le pays de Sarera, contemporain de Jérémie, emmené captif en Chaldée avec le roi Jéchonias. C'est là qu'il commença à prophétiser, près du fleuve Chobar, la cinquième année de sa captivité; il prophétisa durant vingt ans et fut mis à mort par le chef de sa nation, parce qu'il lui reprochait, ainsi qu'au peuple, leurs fréquentes idolâtries; il fut enseveli dans le même endroit que Sem et Arphaxad, les ancêtres d'Abraham, sur les bords de l'Euphrate. Tous ces détails sont tirés d'une biographie des prophètes attribuée à S. Epiphane; on voyait encore du temps de ce saint évêque le tombeau d'Ezéchiel illustré par des miracles qui attiraient un grand concours de Juifs. Ce tombeau à cette époque n'était plus qu'une double grotte. Benjamin de Tudèle nous apprend qu'au-dessus de ce tombeau, Jéchonias avait fait construire une immense salle voûtée, qu'il y avait employé trente mille Juifs, et l'avait ornée de ses statues, de celles des personnages de sa cour et de celle d'Ezéchiel; qu'on y avait établi une synagogue et une riche bibliothèque où l'on voyait les prophéties d'Ezéchiel écrites par lui, et dont on faisait la lecture le jour de l'expiation, et qu'alors il s'y faisait un immense concours de Juifs et de mahométans qui y passaient plusieurs jours en fêtes, et en profitaient pour le développement de leur commerce; voilà ce que rapporte à cet auteur juif qui probablement brode un peu dans ses récits sur ces régions lointaines. Au reste, il est certain qu'aujourd'hui on montre un endroit, à quinze lieues environ de Bagdad, où on prétend qu'Ezéchiel est enterré et qu'il s'y fait un grand concours de Juifs. D'un autre côté, l'auteur d'un itinéraire de Jérusalem et contemporain de Constantin prétend que de son temps on voyait à Béthléem le tombeau d'Ezéchiel, qui était le même que celui de Job, de Jessé, de David et de Salomon: tout cela est bien absurde. Abrabaniel n'est pas plus fondé quand il dit qu'Ezéchiel a prophétisé dans le pays de Chanaan, tandis qu'il est prouvé qu'il ne commença ses prophéties que la cinquième année de sa captivité.

II. *Si Ezéchiel est le même que l'Assyrien Zarratus, maître de Pythagore.* Clément d'Alexandrie nous apprend (Str. 1) que quelques auteurs avaient pensé qu'Ezéchiel était le même que l'Assyrien Nazaratus qui, au rapport d'Alexandre, aurait été le maître de Pythagore; pour lui, il rejette cette opinion. Quant à moi, au contraire, je l'adopte et non sans fondement, comme on va le voir. D'abord, il y a une faute dans Clément d'Alexandrie; il dit: *Alexandre rapporte dans le livre des Symboles de Pythagore, que Pythagore fut disciple de Nazaratus; on croit que c'est Ezéchiel, mais je ferai voir qu'on se trompe:* au lieu d'écrire Nazaratus, il aurait dû mettre Zaratus. Or ce Zaratus est le même que Porphyre appelle Zabaratus (in vit. Pythag.), et Plutarque Zaratus. J'ai déjà fait voir que c'est le même que Zoroastre, que Théodoret (Serm. IX de Leg.) et Agathias (lib. II) appellent Zarades. Maintenant, en comparant les époques, on verra que celle de la jeunesse de Pythagore, contemporain de Polycrate de Samos, correspond à celle de la vieillesse d'Ezéchiel. Il est certain que Pythagore a visité Babylone; là il a dû se mettre en rapport avec

Ezéchiel, homme éminent parmi ses concitoyens pour sa rare instruction et les hautes vertus qu'on remarquait en lui, et à qui ses prophéties avaient acquis une grande illustration ; car c'était pour voir de pareils hommes que ce philosophe voyageait. Mais pourquoi Ezéchiel aurait-il été nommé Zaratus, nom donné à Zoroastre et à Moïse ? Je crois que c'est parce qu'on retrouve dans Ezéchiel presque toutes les circonstances que l'on prête à Zoroastre ; ainsi on prétend que la mère de Zoroastre, aussitôt qu'elle fut enceinte, vit le ciel tout en feu et quatre griffons au milieu ; Zoroastre lui-même vit Dieu au milieu des flammes dans les airs ; de là le surnom de *Zardust* ou Zoroastre, qui signifie *ami du feu*. Voici comme Ezéchiel parle de lui-même (I, 4-5, 13) : *Et je vis, et voilà qu'un tourbillon de vent venait de l'aquilon, et une énorme nuée et un feu tournoyant, et tout autour une grande lumière, et au milieu du feu comme un œil étincelant, et au milieu du feu la ressemblance de quatre animaux.....; et la ressemblance des animaux et leur aspect comme un feu de charbons ardents et comme la flamme des lampes, et les animaux allaient et revenaient comme la foudre étincelante.* On dit que Zoroastre, enlevé au ciel, reçut un livre de la main de Dieu ; Ezéchiel dit que pareille chose lui est arrivée (II, 1, 2, 3). On dit que Dieu donna à Zoroastre des règles pour rendre les hommes meilleurs ; Ezéchiel, dans tout son livre, déclare qu'il n'a pas reçu d'autre mission. On dit que Zoroastre avait reçu du ciel le don de prophétie ; le livre d'Ezéchiel prouve jusqu'à quel point il avait ce privilége. On dit que Zoroastre vint en Perse, en partant des confins de la Chine ; Ezéchiel alla de Judée en Babylone, qui plus tard fut tributaire de la Perse. On dit que, dans son ouvrage, Zoroastre faisait geler les fleuves dont les eaux formaient un obstacle à son passage ; l'auteur du livre attribué à S. Epiphane dit qu'Ezéchiel dessécha un fleuve pour ouvrir un passage aux Hébreux qui fuyaient devant les Perses, et que les Perses furent engloutis sous les eaux. On dit que Zoroastre s'est rendu célèbre par les prodiges qu'il a opérés, S. Epiphane rapporte les miracles attribués à Ezéchiel ; des ossements humains furent placés sur le lit de Zoroastre, Ezéchiel fut transporté en esprit dans un champ rempli d'ossements desséchés. On dit que Zoroastre eut beaucoup à souffrir à cause de sa doctrine sur Dieu et son culte ; ce fut pour le même motif qu'Ezéchiel fut mis à mort. On est très-incertain de l'époque où aurait vécu Zoroastre : Agathias prétend qu'il est impossible de la fixer ; plusieurs auteurs le font vivre du temps de Darius, fils d'Hystaspe, c'est à peu près l'époque aussi d'Ezéchiel. On comprend comment le temps, qui fait si souvent tort à la vérité, a pu porter les Grecs à confondre Zoroastre ou Zaratus avec Ezéchiel ; car il paraît que c'est d'eux que Clément d'Alexandrie a appris ce qu'il en rapporte. Clément d'Alexandrie se trompe dans les conjectures qu'il fait sur le passage que j'ai cité de lui ; il convient bien que Pythagore a été disciple de Zaratus, mais il ne veut pas que ce Zaratus soit Ezéchiel ; cependant si Zaratus n'est pas Ezéchiel, il ne peut être que Zoroastre ou Moïse. Or comment, dans ce cas, faire accorder les époques, tandis qu'il est fort probable que Pythagore a dû converser avec Ezéchiel : il y en a qui croient que Clément d'Alexandrie aurait pensé qu'on avait confondu Ezéchiel avec Pythagore plutôt qu'avec Zaratus ; il suffit de lire ses paroles pour être convaincu que ce n'est pas là son opinion. Sans doute ceux qui ont fait toutes ces suppositions ignoraient que Zoroastre n'est autre que Moïse ; ils ont bien compris, d'après l'incertitude qui règne sur la patrie de Zoroastre, sur l'époque où il aurait vécu, sur toutes les circonstances de sa vie, que c'est un personnage fictif ; mais leur erreur porte sur la véritable personne qu'il représente, puisque c'est Moïse et non Ezéchiel. Au reste, ceux qui voient Ezéchiel dans Zoroastre ne font que confirmer l'opinion que j'ai émise quand j'ai soutenu que Zoroastre n'était autre que Moïse ; car ils conviennent que Zoroastre n'est qu'un personnage fictif, qu'il n'est que l'expression d'un personnage parmi les Hébreux ; et leur manière de dépouiller l'antiquité profane au profit de l'antiquité sacrée justifie les essais que j'ai faits. La question reste toujours de savoir qui a mieux deviné, et quelle est l'opinion la plus vraie, de celle qui retrouve Moïse dans Zoroastre, ou de celle qui y voit Ezéchiel ; Ezéchiel en a bien quelques traits, mais la ressemblance parfaite ne se rencontre que dans Moïse.

III. *Authenticité et antiquité des prophéties d'Ezéchiel.* Ezéchiel au commencement de son livre s'en déclare l'auteur, il parle de sa famille, du lieu où il a prophétisé et de l'époque où il a commencé. Le prophète Daniel confirme l'authenticité de ce livre en ces termes (IV, 8) : *Un arbre grand et fort dans sa hauteur atteignait le ciel ; ses feuilles étaient très-belles et ses fruits abondants, et il portait la nourriture de tous les hommes. Sous lui habitaient les animaux et les bêtes des champs, et sur ses rameaux chantaient les oiseaux du ciel, et toute chair vivait de lui...: l'arbre que tu as vu élevé et fort, dont la hauteur atteignait le ciel et qui semblait remplir les limites de la terre, et ses rameaux superbes, et ses fruits admirables, et la nourriture de tous qu'il portait, et les animaux des champs habitant sous son ombre, et les oiseaux du ciel habitant dans ses branches : C'est toi, Roi, toi qui t'es élevé et accru, et ta grandeur est montée, et elle est parvenue jusqu'au ciel, et ton pouvoir aux limites de la terre.* Cette description de Daniel est empruntée à Ezéchiel, qui dit au chapitre trente-unième (vers. 3-6) : *Voilà Assur comme le cèdre du Liban, beau en ses branches, abondant en ses feuillages, magnifique en sa hauteur, et sa cime montait entre ses rameaux touffus..., et à son ombre habitaient des peuples nombreux.* Depuis on a fait à plusieurs autres personnages l'application d'arbres vus ainsi en songe, comme à Astyage, à Xerxès, à Maïa, mère de Virgile. Il est bon de faire

remarquer ici en passant que le trente-unième chapitre d'Ezéchiel est écrit avant le quatrième chapitre de Daniel. L'auteur de l'Ecclésiastique parle ainsi du livre d'Ezéchiel (XLIX, 10) : *C'est Ezéchiel qui a vu la vision de gloire que le Seigneur lui montra dans le char des chérubins, car il a marqué les maux destinés aux ennemis du Seigneur et les biens réservés à ceux qui ont marché dans la justice*; il faisait allusion par ces paroles au commencement du livre d'Ezéchiel où il fait la description de la gloire de Dieu, et au char des chérubins et surtout à ce passage du chapitre dix (vers. 18) : *La gloire du Seigneur sortit du seuil du temple, et elle se reposa sur les chérubins, et les chérubins étendant leurs ailes en haut s'élevèrent de terre devant moi, et lorsqu'ils partirent, les roues les suivirent aussi.* L'Ecclésiastique avait encore en vue ce passage du chapitre treize (vers. 13) : *C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je ferai sortir l'esprit des tempêtes dans mon indignation, et la pluie se débordera dans ma fureur et dans ma colère, des pierres énormes tomberont*; on peut voir aussi les chapitres trente-quatre, trente-six et trente-sept. On lit au troisième livre des Rois (XIV, 9) : *Vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous, et vous vous êtes fait des dieux étrangers et en fonte, pour me provoquer à la colère*, c'est bien un souvenir de ce passage d'Ezéchiel (XXIII, 35) : *C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu; parceque tu m'as oublié et que tu m'as rejeté derrière toi, toi aussi porte ton crime et tes prostitutions.* Ces paroles de Zacharie (XIII, 2). *En ce jour, dit Jéhova, le dieu des armées, je détruirai sur la terre le nom des idoles et j'en effacerai même le souvenir*, se rapprochent beaucoup de celles-ci d'Ezéchiel (XXX, 13) : *Voici ce que dit le Seigneur Dieu, J'exterminerai les statues, et j'anéantirai les idoles de Memphis.*

IV. *Sur deux livres de prophéties attribués à Ezéchiel par Josèphe, et sur le nom d'Ezéchiel inscrit avec d'autres en tête du soixante-quatrième psaume.* L'auteur de la *Synopse* croit qu'il a existé un autre livre d'Ezéchiel, que la négligence des Juifs a laissé perdre; voici le passage de Josèphe qui a donné lieu à cette opinion : *Jérémie n'est pas le seul prophète qui ait annoncé au peuple la volonté de Dieu, il y a aussi le prophète Ezéchiel qui a écrit deux livres de prophéties.* Je crois que ce passage est généralement mal compris, et je ne pense pas que nous ayons rien perdu des prophéties d'Ezéchiel, surtout depuis le siècle où Josèphe écrivait, parce qu'alors les saintes Ecritures étaient répandues chez tous les peuples et traduites dans presque toutes les langues. Il est plus probable que du temps de Josèphe, les prophéties d'Ezéchiel étaient divisées en deux parties : la première pouvait comprendre les trente-neuf premiers chapitres, et la seconde aurait contenu la fin qui traite de la réparation du temple et de la reconstruction de la ville. Quand Prado et Villalpande entreprirent l'un et l'autre d'expliquer les prophéties d'Ezéchiel, ils se partagèrent le livre entre eux dans cet ordre; cependant je ne crois pas qu'ils aient trouvé cette division toute tracée; c'est qu'elle est naturelle d'après l'ordre des matières. Le psaume soixante-quatre porte le nom d'Ezéchiel avec celui de David et de Jérémie, probablement parce qu'Ezéchiel aura reçu ce psaume compris dans le livre de Jérémie et composé à l'imitation de ceux de David; il a pu aussi y ajouter quelque chose, faire quelques retranchements, quelques modifications pour l'approprier davantage aux circonstances où se trouvait le peuple.

V. *Réponse à une première objection.* L'auteur du traité Théologico-politique reproche au livre d'Ezéchiel certaines contradictions avec le Pentateuque, et assure que les rabbins voulaient le rejeter, mais qu'ils ont été arrêtés par la promesse faite par un certain Ananie de concilier toutes ces apparentes contradictions; il objecte surtout le dix-huitième chapitre d'Ezéchiel, où il est dit que Dieu ne punira pas sur les enfants les crimes des parents; or au chapitre trente-quatre de l'Exode et au chapitre trente-deux de Jérémie, il est dit au contraire que Dieu vengera sur les enfants les crimes des parents. Mais avec un pareil argument on attaquerait l'authenticité du Deutéronome, car on y lit ce passage conforme à celui d'Ezéchiel (XXIV, 16) : *Les pères ne périront pas pour les enfants, ni les enfants pour les pères, mais chacun mourra pour son péché*; il en faudrait dire autant des livres des Rois et des Paralipomènes, où se retrouve la même doctrine. Si le sujet me le permettait, je pourrais citer ici tout ce qu'ont dit de savants interprètes pour concilier ces apparentes contradictions. Je me contenterai de faire remarquer que souvent les enfants expient par des châtiments temporels les crimes de leurs pères, de là cette citation d'un poète : *Le bien mal acquis ne passe pas la troisième génération*, et que les pères expient leurs propres fautes dans les supplices d'une autre vie. Comme malgré l'envie qu'ils avaient de rejeter ce livre, les rabbins ont jugé plus sage de le maintenir parmi les livres canoniques, d'autant plus qu'Ananie leur a donné des explications satisfaisantes, ils ont prouvé par cette conduite qu'ils comprenaient toute la témérité de leur projet.

VI. *Réponse à une deuxième objection.* Convaincu de la faiblesse de cette attaque, le même auteur en a imaginé une autre; il veut que les prophéties d'Ezéchiel que nous avons ne soient qu'un fragment d'un livre beaucoup plus volumineux; il donne quatre raisons de son opinion : 1° le livre commence par la conjonction *et*; 2° on lit dès le premier verset, *en la trentième année*, ce qui suppose dit-il, que déjà Ezéchiel avait écrit ce que Dieu lui avait annoncé les années précédentes; 3° le verset trois porte : *Le Seigneur parla souvent à Ezéchiel, prêtre, fils de Buzi, dans le pays des Chaldéens*; 4° Josèphe dit (Ant. liv. X) qu'Ezéchiel a prédit que Sédécias ne verrait pas Babylone; or cette prophétie ne se rencontre nulle part dans Ezé-

chiel, ce prophète dit même au chapitre dix-sept qu'il y sera emmené. Il est facile de montrer la futilité de toutes ces raisons; plusieurs autres livres commencent par la conjonction *et*, comme le livre de Josué, de Ruth, le premier livre des Rois, le livre de Jonas et le premier livre des Machabées. Cette particule n'est pas toujours employée pour lier ensemble deux membres de phrases, elle est quelquefois un ornement du langage chez les Hébreux. La seconde raison qu'allègue notre critique porte sur une mauvaise interprétation du texte hébreu, voici comment l'entendent Jonathas et le rabbin David Kimchi. Le premier dit que la trentième année dont parle Ezéchiel compte à partir de l'année où le grand-prêtre Helcias retrouva le livre de la loi dans le sanctuaire du temple, la dix-huitième année du règne de Josias; Kimchi pense que cette trentième année compte à partir d'un jubilé remarquable et qui aura fait époque chez les Juifs; la troisième raison consiste à dire que le Seigneur parla souvent à Ezéchiel, or le mot *souvent* ne se trouve ni dans le texte hébreu ni dans aucune version de l'Ecriture; enfin la quatrième raison qui se fonde sur une prédiction que Josèphe attribue à Ezéchiel et qui ne se retrouve pas dans son livre de prophéties ne prouve rien, car toutes les prophéties d'Ezéchiel peuvent ne pas avoir été écrites. Ainsi la prophétie relative à Sédécias et dont parle Josèphe aura pu être faite verbalement ou par le ministère des envoyés de Sédécias, ou par une lettre qui lui aura été écrite, et n'être pas insérée dans le livre des prophéties. Le critique trouve une contradiction entre la prophétie dont parle Josèphe, et celle qui est rapportée au chapitre dix-sept, mais il est dans l'erreur lui-même; car l'une de ces prophéties dit que Sédécias ne verra pas Babylone, et l'autre qu'il y sera emmené: l'événement a justifié au contraire ces deux prophéties, puisque Sédécias a été emmené en captivité à Babylone, et qu'il n'a pu voir cette ville, ayant les yeux crevés. Josèphe dit que Sédécias avait été trompé lui-même par cette double prophétie (Ant. liv. X, ch. 10), Jérémie lui annonçait qu'il serait mené en captivité à Babylone, Ezéchiel lui annonçait qu'il ne verrait pas Babylone : cette apparente contradiction l'empêcha d'ajouter foi à ces prophéties que l'événement justifia pourtant.

VII. *Réponse à une troisième objection.* Les auteurs du Thalmud, au chapitre premier, *Babæ bathræ Gemara* et d'autres rabbins prétendent que c'est la grande Synagogue qui a fait composer ce livre; ils s'appuient sur cette raison, *que les prophéties ne pouvaient être écrites hors de la Terre sainte,* mais cette raison se trouve démentie par le livre de Daniel et par les prophéties de Jérémie écrites en Egypte. Isidore adopte cette opinion des thalmudistes (Orig. lib. VI, ch. 2) et Hobbes n'ose affirmer qu'Ezéchiel soit lui-même l'auteur du livre qui porte son nom. Pour moi je suis convaincu qu'Ezéchiel a écrit lui-même ses prophéties; la synagogue a pu autoriser les docteurs à en multiplier les exemplaires pour les faire connaître davantage, car elles avaient paru pour la première fois dans un pays étranger, au milieu d'un peuple livré à l'idolâtrie. Isidore reconnaît qu'Isaïe et Jérémie avaient eux-mêmes écrit leurs prophéties.

DES PROPHETIES DE DANIEL.

I. *Daniel était-il prophète?* Josèphe s'exprime sur Daniel et ses prophéties en ces termes : *Nous conservons encore les livres que Daniel a écrits, ils prouvent que ce personnage célèbre a eu des entretiens avec le Seigneur.* Ces paroles prouvent que les Juifs regardaient Daniel comme un homme que ses vertus et le don de prophétie avaient rendu illustre parmi le peuple, et ses prophéties comme authentiques. Je vais faire précéder les preuves particulières que je dois apporter de leur authenticité, de quelques observations importantes qui faciliteront la solution de plusieurs difficultés. L'opinion générale des Juifs est que Daniel n'était pas prophète, et qu'il était eunuque. Voici les raisons que donne Maimonide (in more Nevoch): Daniel a vu un ange qui lui a dévoilé l'avenir, mais il ne l'a vu qu'en songe et non en personne, de ses propres yeux, ce qui est nécessaire pour mériter le nom de prophète; c'est pourquoi son livre n'est pas compris parmi les prophéties ordinaires, il est classé parmi les *agiographies;* cependant on ne lui refuse pas le nom de prophète pris dans un sens large. Ensuite Daniel ne vivait pas comme un prophète, mais comme un prince, même on le croyait descendant d'Ezéchias, et par conséquent de David; or cette famille était destinée à donner des rois, même à compter le Messie parmi ses descendants, mais non pas des prophètes, et puis Daniel a annoncé la naissance du Messie en termes trop clairs pour une prophétie, il en a désigné l'époque d'une manière certaine. Les SS. Pères ne font aucun cas de toutes ces raisons, ils s'appuient sur la parole du Sauveur, qui (Matth. XXIV, 15) donne à Daniel le nom de prophète; ils disent, et avec raison, qu'il a parfaitement justifié le titre de prophète; en effet puisque c'est être prophète que de connaître et d'annoncer d'avance, clairement et distinctement un événement futur, personne n'a annoncé plus clairement que lui la succession des événements futurs, la chute des empires, la naissance et la mort du Sauveur. En lui appliquant les principes et la définition d'un prophète tels que les entend Maimonide, on trouvera qu'il est un véritable prophète; de plus, et ceci est très-important, le Thalmud lui-même, au livre *Mégillah,* chapitre premier, le compte parmi les prophètes Jérémie, Aggée, Zacharie et Malachie; Josèphe l'appelle un des grands prophètes

(Ant., liv. X, c. der.), dit qu'il a eu des entretiens avec Dieu, et le place au-dessus des autres prophètes ; voici ses paroles : *Il n'a pas seulement prédit en général, comme les autres prophètes, les choses qui devaient arriver, mais il a aussi marqué le temps auquel elles arriveraient, et au lieu qu'ils ne prédisaient que des malheurs qui les rendaient odieux aux princes et à leurs sujets, il leur a prédit des choses avantageuses et favorables qui les ont portés à l'aimer.*

II. *Daniel était-il eunuque ?* J'admets l'opinion reçue chez les Juifs que Daniel était eunuque. Isaïe le donne à entendre quand il dit en s'adressant à Ezéchias (XXXIX, 7): *Vos enfants, les premiers de votre sang, traînés loin de cette terre, seront des eunuques dans le palais de Babylone.* Daniel dit lui-même (I, 3): *Le roi dit à Asphenez, chef des eunuques, de choisir parmi les enfants d'Israël et de la race des rois et des princes* (ibid. 6): *Entre ces jeunes gens, il s'en trouva quatre qui étaient des enfants de Juda, Daniel, Ananias, Misaël et Azarias.* Origène (Hom. IV, in Ezéch.) et S. Jérôme se rangent aussi de cette opinion. Les auteurs des Vies des prophètes qu'on croit être S. Epiphane et Dorothée croient que les Juifs appelaient Daniel eunuque à cause de sa chasteté remarquable, comme si la chasteté était la seule preuve qu'on est eunuque. Josèphe pense que parmi les jeunes captifs il y avait des eunuques, mais il n'ose affirmer que Daniel le fût (Ant. liv. X, c. 11). J'ai cependant peine à croire qu'il ait osé différer sur ce point de l'opinion de sa nation. Je ferai voir plus tard comment S. Jérôme explique ces paroles d'Ezéchiel où on voudrait trouver la preuve d'une opinion contraire (XIV, 14): *Et si trois hommes justes, Noë, Daniel et Job sont au milieu d'elle, ils ne délivreront ni leurs fils ni leurs filles.*

III. *Daniel est-il le même que le Bélésis de Diodore ?* Quelques auteurs ont cru que Daniel pouvait être le Bélésis dont parle Diodore, car il y a eu plusieurs personnages de ce nom dans l'antiquité profane ; plusieurs raisons ont pu faire adopter cette opinion : la ressemblance des noms Bélésis et Balthasahasar; souvent au milieu d'un mot on retranche la lettre *t*, et il n'est pas rare à la fin de changer la lettre *r* en *s* ; ainsi d'*arbor* on fait *arbos*, d'*honor*, *honos*. Il est possible que Ctésias ait traduit en grec Balthasahasar par Βελιτάρας comme on le voit dans Plutarque (in Artax.); or c'est le nom de l'émissaire employé par Parasytis, mère d'Ataxerxès Mnémon pour empoisonner Statira, femme d'Artaxerxès. Bélésis était Chaldéen, les Hébreux passaient pour être originaires de la Chaldée. Bélésis était un habile astrologue, et il lisait dans l'avenir ; Daniel était instruit en toute sagesse, habile dans les sciences et dans les arts (Dan. 1, 4), et surtout célèbre par le don de prophétie ; Bélésis était de la classe des grands et puissants de Babylone, Daniel aussi. Leurs points de ressemblance sont assez frappants pour qu'on pût les prendre l'un pour l'autre, si des raisons de chronologie ne s'y opposaient ; mais avant la captivité de Babylone on compte plus de deux cent soixante ans depuis la mort de Sardanapale, dont l'empire s'écroula sous les efforts réunis d'Arbace et de Bélésis. Encore Diodore accuse Bélésis d'une avarice qu'il satisfaisait par toutes sortes de moyens coupables, et nulle part Daniel ne s'est attiré le moindre reproche à cet égard.

IV. *Si c'est à Ecbatane ou à Suze que Daniel fit construire cette tour dont parlent Josèphe et S. Jérôme, et si c'est à Suze ou à Babylone qu'il a été enterré.* Josèphe et S. Jérôme nous apprennent que Daniel fit construire une tour d'une architecture admirable et si solide que du temps de Josèphe elle était encore parfaitement conservée ; on y ensevelissait les rois des Mèdes, des Perses et des Parthes, et la garde de ces tombeaux était confiée à un prêtre juif ; la différence entre ces deux témoignages consiste en ce que Josèphe place cette tour à Ecbatane et que S. Jérôme la place à Suze, en déclarant qu'il copie Josèphe. Josèphe, qui suit Xénophon est souvent en contradiction dans son histoire de Darius le Mède avec Bérose, Mégasthène et Abydène, qui tous trois s'accordent parfaitement avec le récit de la Bible ; ainsi il prétend que c'est le fils d'Astyages, roi des Mèdes, et parent de Cyrus, dont il obtint l'assistance pour la prise de Babylone, ce qui est contraire à la vérité historique ; cependant il paraît que c'est sa version sur la tour de Daniel qui est la véritable. Car après la défaite de Balthasar, ou Laborosoarchod, le dernier de la dynastie de Nabopolassar, Darius le Mède (et non Darius le fils d'Hystaspe, comme a voulu le faire croire Porphyre [Ap. Hier. in Dan.] pour dénaturer l'histoire de Daniel) montant sur le trône de Babylone, changea son nom en celui de Nabonide ou Nabannidoche. Il était fils d'Assuérus, sous qui avait eu lieu la défaite de Balthasar, et quand il voulut visiter les vastes provinces de son empire et surtout la Médie, sa patrie, il se sera fait accompagner par Daniel, un des plus grands personnages de sa cour, et qui lui avait prédit son avènement à la couronne de Babylone après Balthasar. Il résolut d'élever une tour à Echatane, soit pour défendre la ville, soit comme un témoignage de sa magnificence, et comme dans l'exécution de ce projet il était assisté par Daniel, on aura attribué ce monument à Daniel. Parcourant ensuite ensemble le pays de Suze dont Daniel avait déjà été gouverneur sous Balthasar, comme on le voit au chapitre huit du livre de Daniel, Darius lui aura rendu son gouvernement et augmenté son pouvoir ; Daniel l'aura conservé sous Cyrus et jusqu'à sa mort, et durant son administration, il aura consacré tous ses soins à élever des monuments et des édifices pour l'embellissement et la sûreté de la province. S. Jérôme connaissait bien tous ces détails, mais ils lui auront échappé quand il a confondu le monument d'Ecbatane avec un autre monument de Suze. Les conjectures que je viens d'établir se trouvent confirmées par le témoi-

gnage de Benjamin de Tudèle, qui assure que de son temps on voyait à Suze un monument remarquable fort ancien et qui renfermait le tombeau de Daniel : Abulfarage rapporte le même fait (Hist. Or. Dyn. V). Ce monument dont parle Benjamin de Tudèle devait exister du temps de S. Jérôme, et voilà ce qui explique son erreur. Il est dit dans les Vies des prophètes, attribuées à S. Epiphane et à Dorothée, que Daniel mourut à Babylone et qu'il y fut enseveli dans un tombeau devenu par la suite très-célèbre. Il est certain que la troisième année du règne de Cyrus, Daniel était dans le pays de Suze, comme il nous l'apprend lui-même (X, 1, 4); il était alors dans un âge fort avancé; on ne voit nulle part qu'il soit retourné à Babylone ni qu'il y soit mort; il est plus probable qu'il sera mort dans le pays où il aura passé sa vieillesse. Benjamin de Tudèle rapporte qu'il y eut à Suze bien des contestations pour son tombeau et ses dépouilles mortelles. Ce qui a pu induire en erreur à cet égard, ce sont d'anciens édifices publics qu'on attribue à Daniel, comme entre autres celui qu'on voit à vingt milles de Babel, et destiné aux réunions publiques des Juifs, et une autre tour élevée au milieu des ruines de Babylone (Cotov. Itin. Hier.). Encore moins peut-on dire qu'il soit retourné à Jérusalem, et qu'il ait fait partie de la synagogue avec les chefs de la captivité ; cependant quelques auteurs l'ont cru.

V. *S'il y eu plusieurs personnes du nom de Daniel.* Il est plus difficile de dire s'il n'y a eu qu'un seul Daniel, ou s'il y a eu deux personnes de ce nom. C'est S. Jérôme qui fait concevoir quelques doutes à cet égard quand il dit dans ses Commentaires sur Daniel : *Eusèbe et Apollonius répondirent à Porphyre que les histoires de Susanne, de Bel et du Dragon ne se trouvaient pas dans le texte hébreu; mais qu'ils étaient dans le livre des prophéties d'Habacuc, fils de Jésus, de la tribu de Lévi ; les Septante mettent en tête de cette histoire de Bel l'inscription suivante : « Il y avait un prêtre nommé Daniel, fils d'Abdas, admis à la table du roi de Babylone ; » pourtant l'Ecriture dit que les trois enfants admis près du roi de Babylone étoient de la tribu de Juda; aussi, il y a longtemps, en traduisant le livre de Daniel, je me suis contenté d'annoter ces histoires, faisant remarquer qu'elles n'existaient pas dans le texte hébreu.* Au reste, S. Jérôme ne dit pas que cette inscription a été placée par les Septante, il donne seulement à entendre qu'il l'a trouvée en tête de la traduction grecque de l'histoire de Bel, comme aujourd'hui nous la retrouvons dans cette même traduction grecque attribuée généralement à Théodotion, de même que nous avons vu déjà que c'est Lysimaque qui avait traduit en grec le livre d'Esther, quoique cette traduction soit comprise dans les Septante. Il y a encore d'autres parties des Ecritures dans la version des Septante qui cependant n'ont pas été traduites par eux. S. Jérôme lui-même, dans un autre endroit, dit qu'il pense que le livre de Daniel n'a pas été traduit par les Septante, mais par un auteur qui connaissait peu le chaldéen ; voici ses paroles : *Les Septante n'ont pas voulu traduire ce livre à cause de certaines locutions chaldaïques et certaines tournures particulières à cette langue, il aura été traduit sous leur nom par un auteur inconnu, qui lui-même était peu familier avec cette langue.* Après ces observations, je viens à mon sujet, et je soutiens que Daniel, le sauveur de Suzanne, est le même que le prophète Daniel; le passage de S. Jérôme n'est pas contre nous. Il est vrai qu'Eusèbe et Apollinaire sont d'une opinion différente; mais à leur témoignage on peut opposer les plus anciennes éditions grecques où le livre de Daniel commence précisément par l'histoire de Suzanne, se conformant ainsi à l'ordre des temps, puisque Daniel n'avait que douze ans quand il donna cette preuve d'une rare sagesse et d'un si admirable discernement. On peut encore leur opposer l'auteur de la *Synopse* (Athan. Syn.), Sulpice-Sévère (Chr. lib. II) et Eusèbe lui-même, qui place cette histoire au même endroit du livre de Daniel. Je soutiens aussi que le Daniel qui triompha de Bel et du Dragon est le même que le prophète Daniel; en effet, si l'on compare ces paroles du commencement de l'histoire de Suzanne : *Daniel était à la table du roi au-dessus de tous ses amis*, avec ce paroles du chapitre six (vers. 3, 4): *Daniel était au-dessus de tous les princes et satrapes, parce que l'esprit de Dieu était plus en lui ; or le roi voulait l'établir sur tout le royaume, mais les princes et les satrapes cherchaient à découvrir quelque chose contre Daniel.* On trouvera qu'il y a identité parfaite. Pourquoi alors dans les Septante, attribue-t-on à un autre Daniel l'histoire de Bel et du Dragon ? pourquoi dit-on que c'est Habacuc qui l'a écrite? Je pense comme S. Jérôme que cette partie des Septante n'est pas leur ouvrage (in Dan. IV). Les Septante dans leur traduction mettent partout une grande exactitude, comme je l'ai prouvé ailleurs : au contraire, le traducteur de Daniel qui a pris bien des choses sur lui, aura cru que le dernier chapitre qui parle de Bel et du Dragon a été écrit par Habacuc, parce qu'il y est aussi question de ce qui arriva à ce prophète, et que les prophètes avaient l'habitude d'écrire ce qui leur arrivait de particulier; l'Eglise a rejeté cette traduction et l'a remplacée par celle de Théodotion, sans s'arrêter à cette légère inexactitude qui fait dire à cet auteur que Daniel était prêtre; l'Eglise a pensé avec S. Jérôme que ce traducteur se rapproche davantage de l'hébreu et des autres versions.

VI. *Dans quel ordre le livre de Daniel a-t-il été composé?* Les Septante placent l'histoire de Suzanne au commencement du livre de Daniel; comme alors Daniel n'avait que douze ans, ils ont voulu se conformer à l'ordre des temps. La Vulgate place cette histoire à la fin du livre de Daniel, sans doute parce qu'elle ne se trouve pas dans le texte hébreu, elle en fait autant pour l'histoire de Bel et du Dragon; elle aurait également placé

à la fin la prière d'Azarias et le Cantique des trois enfants dans la fournaise, si par cette transposition elle avait pu faire un récit complet et détaché de l'ensemble du livre. C'est ordinairement au chapitre treize qu'on place cette histoire, avant le dernier verset où on lit : *Le roi Astyage fut réuni à ses pères, et Cyrus de Perse reçut le royaume.* Dans l'édition grecque corrigée et publiée par ordre de Sixte-Quint, ce verset n'est pas séparé de l'*histoire de Bel et du Dragon.* La confusion qu'on remarque dans les autres chapitres de Daniel n'est qu'apparente, il ne faut pas oublier que Daniel n'écrit pas une histoire, que c'est un prophète qui rapporte les prodiges opérés par le Seigneur, les révélations et les prophéties dont il est privilégié, de manière à faire impression sur ses lecteurs et les porter à la vertu. Dans les six premiers chapitres il raconte les songes des autres; dans les six qui suivent, il parle des songes qu'il a eus, et dans l'une et l'autre division il se conforme à l'ordre des temps. Au onzième chapitre on dirait qu'il revient sur la première année de Darius le Mède, après avoir parlé au chapitre précédent de la troisième année du règne de Cyrus; mais il n'en est rien, c'est l'ange qui vient de commencer à parler au chapitre dix, qui continue au chapitre suivant, et raconte quelques événements du règne de Darius le Mède; cette explication est plus vraisemblable que celle que donne S. Jérôme : celui-ci pense que Daniel a voulu faire suivre à son récit l'ordre des événements, et qu'il aura ajouté après, certains événements qui lui avaient échappé (in Dan. VI) : si l'on trouve peu de suite dans l'ordre des prophéties, s'il y a même quelques répétitions, cela vient de ce que Dieu représentait souvent à Daniel les mêmes visions, peut-être pour frapper davantage son esprit.

VII. *Pourquoi une partie du livre de Daniel est écrite en chaldéen, une partie en hébreu et une partie en grec.* Le premier chapitre de Daniel et les trois premiers versets du second sont écrits en hébreu; la suite jusqu'au chapitre huit est écrite en chaldéen, et traduite en hébreu par le rabbin Lévi Ben-Gerson; le reste enfin est écrit en hébreu à l'exception de la prière d'Azarias, du Cantique des trois jeunes hébreux, et des histoires de Suzanne, de Bel et du Dragon, qui sont en grec. Quelques savants et pieux commentateurs ont ainsi expliqué cette différence de langues pour le même ouvrage; ils ont pensé que Daniel avait voulu écrire en chaldéen les événements passés sous les rois chaldéens; qu'il avait écrit en hébreu ce qui était plus spécialement destiné aux Juifs, comme ce qui devait arriver après la ruine de Babylone, ce qui concernait la venue du Messie et sa mort, la destruction de Jérusalem, la conversion des Juifs, la résurrection générale. Mais pourquoi aurait-il écrit en hébreu le premier chapitre et les trois premiers versets du second, où il n'est parlé que d'événements relatifs aux Chaldéens? pourquoi continue-t-il jusqu'au chapitre huit à écrire en chaldéen, quand il n'est plus question de faits chaldéens. Je crois plutôt que Daniel a écrit son livre tout entier en chaldéen, qu'au retour de la captivité, les Juifs en ont traduit une partie en hébreu avec l'autorisation de la Synagogue, pour l'avantage de ceux qui n'entendaient pas le chaldéen, et que les fragments grecs sont l'ouvrage de la première traduction dont j'ai parlé, d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque et des autres traducteurs. Les exemplaires de ce livre subirent plusieurs altérations et détériorations dues aux vicissitudes politiques de la nation qui en était dépositaire, ensuite quand on en faisait de nouvelles copies, on empruntait au texte chaldéen ce qui manquait dans l'hébreu, ce qui explique encore cette différence de langues; il est possible que la prière d'Azarias, le Cantique des trois Hébreux, les histoires de Suzanne, de Bel et du Dragon, dont la lecture plaisait beaucoup et était à la portée de tous, aient été répandus parmi les Juifs qui habitaient la Grèce, Alexandrie et les autres villes de l'Égypte; alors on en aura eu une infinité de copies qui auront fait oublier l'original : Origène pense que les Juifs auraient pu eux-mêmes supprimer ces histoires à cause des faits déshonorants pour leur nation qu'elles révèlent. Dans ce but, ils disaient, comme nous l'apprend S. Jérôme (Præf. in Dan.), que l'histoire de Suzanne était l'œuvre d'un auteur grec, attribuant ainsi au traducteur ou à un auteur imaginaire ce qui était le fait de l'auteur lui-même.

VIII. *Preuves à l'appui des additions faites par Daniel à son livre des Prophéties.* Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de former un recueil de tout ce que de savants et pieux auteurs ont pu dire pour soutenir contre les hérétiques modernes l'authenticité de ces additions qu'on trouve dans la partie du livre de Daniel écrite en grec. Je me borne à deux observations : la première, c'est qu'on y rencontre tant d'hébraïsmes qu'avec un peu d'attention il est facile de voir que le grec n'est qu'une traduction faite sur l'hébreu; la seconde, c'est que les Juifs eux-mêmes ne nient pas l'histoire de Suzanne; ils se contentent de dire qu'elle ne se trouve pas dans le texte hébreu du livre de Daniel; mais comme l'a remarqué Origène, les docteurs juifs ont eu soin de retrancher dans leurs livres sacrés tout ce qui pouvait déshonorer la nation juive.

IX. *Sur les vieillards impudiques qui accusèrent Suzanne.* Origène, à l'appui de son assertion, cite le témoignage d'un Juif de qui il aurait appris que chez les Juifs on reconnaissait que les vieillards impudiques dont il est parlé dans le livre de Daniel avaient l'habitude de séduire les femmes en leur donnant à entendre qu'ils avaient la promesse que d'eux naîtrait le Messie, mais que Suzanne n'avait pas ajouté foi à leur imposture : ces vieillards s'appelaient *Achab*, fils de Colias, et *Sédécias*, fils de Maasias; Jérémie les apostrophe en ces termes (XXIX, 22) : *Que le Seigneur fasse pour toi comme pour Sédécias et Achab, que le roi de Babylone a fait périr*

dans les flammes, parce qu'ils ont été en délire dans Israël, et qu'ils ont souillé les femmes de leurs amis, et qu'ils ont dit faussement en mon nom ce que je ne leur avais pas ordonné; je suis juge et témoin, dit le Seigneur. La tradition des Juifs porte qu'ils subirent la peine du feu en vertu de la loi du talion, cette peine étant celle qui aurait été infligée à Suzanne; de plus, les Chaldéens punissaient les adultères en les livrant aux flammes, comme avant la loi de Moïse nous voyons qu'on faisait chez les Chananéens, ainsi que le prouve l'histoire de Juda et de Thamar. On retrouve cette tradition dans le Thalmud, mais un peu défigurée. La version syriaque dans une édition d'Héraclée, donne à ces vieillards les noms d'*Amide* et d'*Abide*. Au reste c'était plutôt à raison de leur dignité que de leur âge qu'ils étaient appelés vieillards : ce nom en hébreu est *zequenium*, comme en grec le mot γέρων veut dire un vieillard et un *sénateur;* le mot latin *presbyter*, un vieillard et un prêtre.

X. *Sur des livres faussement attribués à Daniel.* La haute réputation que s'était acquise le prophète Daniel en expliquant les songes du roi de Babylone a fait naître l'idée à quelques interprètes de songes de faire paraître sous son nom quelques-uns de leurs ouvrages : les décrets de Gratien les ont rejetés comme apocryphes. On ne voit pas clairement si ce sont ces ouvrages supposés qui portaient le nom de Daniel, qui ont fait ranger le livre de Daniel parmi les livres apocryphes par l'auteur de la *Synopse*. Il est certain qu'il ne parlait pas des histoires annexées au livre de Daniel, car il les a formellement reconnues pour être l'œuvre de ce prophète. Je crois que ce livre de l'interprétation des songes faussement attribué à Daniel, a été composé en latin par un auteur chrétien, puisqu'il n'en est pas fait mention dans Artémidore ni dans Achmet, et il ne doit pas être fort ancien, puisqu'on ne voit pas le nom de Daniel dans les livres qui, avant Artémidore, traitent de l'interprétation des songes.

XI. *Authenticité et antiquité du livre de Daniel.* Le passage suivant prouve que Daniel est l'auteur du livre qui porte son nom (Dan. VII, 1, 2) : *En la première année de Balthasar, roi de Babylone, Daniel vit un songe; or c'était la vision de son esprit sur sa couche; et écrivant le songe, il le recueillit en peu de mots et il dit: Je voyais en ma vision durant la nuit;* il dit au chapitre suivant (vers. 26) : *Toi donc scelle la vision, car elle sera après plusieurs jours, et moi, Daniel, j'ai langui.* On lit au chapitre douze (vers. 4) : *Mais toi, Daniel, ferme les paroles, et scelle le livre jusqu'au temps marqué. Et moi, Daniel, je vis.* Ezéchiel parle avec éloge de Daniel au chapitre quatorze (vers. 14, 15) et au chapitre vingt-huit (vers. 2, 3, 4). Daniel dit au chapitre neuf (vers. 3, 4) : *Et je tournai mon visage vers le Seigneur mon Dieu, pour prier et supplier dans les jeûnes, le sac et la cendre, et je priai le Seigneur mon Dieu, et je me confessai et dis : Je vous prie, Seigneur, Dieu grand et terrible, qui gardez la miséricorde à ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements.* Voici comment Néhémie reproduit ce passage (I, 4) : *Lorsque j'eus entendu ces paroles, je m'assis, et je pleurai, et je gémis durant plusieurs jours; je jeûnais et je priais devant la face du Dieu du ciel, et j'ai dit : Seigneur, Dieu du ciel, fort grand et terrible, qui gardez l'alliance et la miséricorde avec ceux qui vous aiment et qui suivent vos commandements.* Mathathias prouve qu'il connaissait bien le livre de Daniel, quand il dit au premier livre des Machabées (II, 59, 60) : *Ananias, Azarias et Misaël, pleins de foi, ont été sauvés des flammes; Daniel, à cause de la simplicité de son cœur, a été délivré de la gueule des lions.* S. Paul fait allusion à Daniel quand il dit dans son Epître aux Hébreux (XI, 33): *Ils ont fermé la gueule aux lions, ils ont arrêté la violence du feu.* Le Sauveur appelle Daniel par son nom, en disant (Matth. XXIV, 15) : *Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit, alors que ceux qui seront en Judée s'enfuient sur les montagnes.* Voici les paroles de Daniel (IX, 27) : *Et l'abomination de la désolation sera dans le temple.* S. Jean, dans son Apocalypse, raconte ses visions presque dans les mêmes termes que Daniel; il parle comme lui de la vision de la bête (XIII, 1). Voici comme Daniel fait la description de l'Ancien des jours (VII, 9) : *L'Ancien des jours s'assit; son vêtement est blanc comme la neige, les cheveux de sa tête sont comme une laine pure, et son trône est comme la flamme du feu.* Il parle ainsi de l'homme vêtu de lin (X, 5, 6): *Et je levai les yeux, et je vis; et voilà un homme vêtu de lin, et ses reins ceints d'un or pur, et son corps comme une chrysolite, et sa face comme l'aspect de la foudre, et ses yeux comme l'éclair, et ses bras et tout son corps de la tête aux pieds comme une apparence d'airain brillant, et sa voix, quand il parlait, comme la voix d'une multitude.* S. Jean dit du Sauveur (Apoc. I, 13) : *Je vis..... quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe et ceint au dessous des mamelles d'une ceinture d'or; sa tête et ses cheveux avaient la blancheur de la laine la plus blanche et celle de la neige, et ses yeux paraissaient comme une flamme de feu, ses pieds étaient semblables à l'airain fin pénétré du feu dans une fournaise, et sa voix égalait le bruit des grandes eaux.* S. Jean et le prophète Daniel se rencontrent également dans la description qu'ils font du royaume des élus (Dan. VII, 22. Apoc. XX, 4) du livre du Jugement (Dan. VII, 10. Apoc. V, 7, et XX, 11), des innombrables années du Seigneur (Dan. ib. Apoc. V, 11, et IX, 16), de la bête jetée dans un étang de feu (Dan. VII, 11; Apoc. XIX, 20, et XX, 9), du fils de l'homme assis sur une nuée (Dan. VII, 13; Apoc. XIV, 14), de la bête qui fait la guerre aux élus de Dieu, et qui en triomphe (Dan. VII, 21; Apoc. XI, 7; XIII, 7), d'une autre bête qui avait dix têtes avec autant de diadèmes (Dan. VII, 14; Apoc. XII, 12). Daniel dit (VIII, 18) : *Comme*

il me parlait, je tombai la face contre terre, et il me toucha, et il me remit sur mes pieds; et ailleurs (X, 9, 10, 12) : *Et j'entendis la voix de ses discours, et en l'écoutant j'étais gisant, prosterné sur ma face, et mon visage était attaché à la terre ; et voilà qu'une main me toucha, et me dressa sur mes genoux et sur les articulations de mes mains.... et il me dit : Ne crains pas, Daniel ;* et S. Jean dit après lui (Apoc. I, 17) : *Au moment où je l'aperçus, je tombai à ses pieds comme mort ; mais il mit sur moi sa main droite, et il me dit : Ne craignez pas.* Le récit de S. Jean sur le combat de l'ange S. Michel ressemble à celui que nous en donne le prophète Daniel (X, 13). Daniel dit au chapitre douze (vers. 7) : *J'entendis cet homme qui, vêtu de lin et debout sur les eaux du fleuve, et levant au ciel la main droite et la main gauche, jura par celui qui vit dans l'éternité que ce serait dans un temps, des temps et la moitié des temps ;* et S. Jean, dans son Apocalypse (Apoc. X, 5, 6) : *L'ange que j'avais vu se tenant debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel, et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles.* S. Jean répète ailleurs (Apoc. XII, 14) cette phrase de Daniel (VII, 25) : *Un temps, des temps et la moitié d'un temps.*

Les auteurs profanes font aussi mention du livre de Daniel. Godefroi Wendelin nous apprend (Diss. de Pyth.) que le nombre quatre n'est mystérieux chez les pythagoriciens que parce que c'est le nombre de lettres qui composent le nom de Dieu, ainsi que Pythagore a dû l'apprendre de Daniel, le chef des mages, qui alors était avancé en âge; il aurait pu ajouter que Pythagore avait pu l'apprendre aussi d'Ezéchiel, comme je l'ai dit plus haut; il cite aussi à l'appui de cette opinion le passage suivant du troisième livre des Machabées : *Vous avez préservé des flammes les trois enfants de Babylone qui aimèrent mieux exposer leur vie que de sacrifier aux idoles ; vous avez conservé sain et sauf Daniel jeté dans la fosse aux lions pour leur servir de pâture.* Josèphe cite un fait remarquable et à l'abri de toute critique; il dit (Ant., liv. XI, ch. 8) qu'Alexandre exempta les habitants de Jérusalem de leur tribut annuel une fois tous les sept ans, et qu'il leur permit de vivre selon leurs lois particulières, après que le grand-prêtre lui eut montré les prophéties de Daniel qui annonçaient qu'un roi de la Grèce renverserait l'empire des Perses ; cette prophétie de Daniel fut traduite en grec, mais on a substitué plus tard à cette version celle de Théodotion; Josèphe dit qu'il rapporte le fait tel qu'il l'a trouvé dans les anciens exemplaires hébreux ; or il n'aurait pu les appeler des exemplaires anciens s'ils n'avaient pas existé longtemps avant lui et avant la venue du Messie.

XII. *Réponse à une première objection.* Porphyre, qui a consacré quinze livres à attaquer la religion chrétienne, emploie le chapitre douze tout entier à infirmer l'autorité du livre de Daniel ; il a été réfuté par Méthode, Eusèbe et Apollinaire, dont malheureusement les savants ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous. S. Jérôme aussi a répondu à plusieurs de ces difficultés, surtout à celles qui consistaient à dire que c'était l'ouvrage d'un auteur grec, objection répétée par Jules Africain et quelques docteurs juifs, et repoussée par Origène, Eusèbe et Apollinaire. Les hérétiques modernes ont aussi beaucoup attaqué les histoires annexées aux Prophéties de Daniel, mais les écrivains catholiques leur ont répondu victorieusement ; il est inutile de reproduire ici leurs réponses. Il y a aussi, dans l'ouvrage de Daniel quelques contradictions apparentes ; mais j'en ai déjà parlé, et je les ai expliquées, ou du moins j'ai indiqué les explications qu'on en peut donner. Porphyre prétend que le livre de Daniel ne devait pas porter le nom de ce prophète, parce que ce livre aurait été composé, sous le règne d'Antiochus Epiphane, par un Juif, habitant de la Judée, qui aurait écrit comme des événements à venir ceux qui étaient déjà passés, et qui aurait annoncé au hasard ceux qui devaient s'accomplir. *Il a si bien réussi*, dit S. Jérôme, *son récit a acquis tant d'autorité, que les plus incrédules conviennent qu'il paraît avoir plutôt écrit une histoire qu'une prophétie.* Les prophéties du livre de Daniel n'ont pas le caractère d'incertitude que leur attribuent Porphyre et S. Jérôme; ils les ont mal entendues; ainsi ils appliquent au seul royaume de Macédoine la vision de la troisième et de la quatrième bête dont parle Daniel au chapitre sept, tandis que la quatrième bête est la figure de l'empire romain. S. Jérôme rapporte encore à des événements passés la vision des dix cornes et de la petite corne qui surgit au milieu des autres, tandis que cette vision est une figure de l'avenir; Sixte de Sienne confirme notre explication de ce passage, quand il cite le texte de l'Apocalypse, où il est parlé *d'une bête ayant dix cornes, qui sont l'emblème de dix rois à qui le royaume n'a pas encore été donné, mais qui devaient recevoir la puissance comme rois, en un même temps après la bête* (Bibl. lib. VIII). S'ils n'avaient pas cette puissance quand S. Jean écrivait son Apocalyse, à plus forte raison ne l'avaient-ils pas quand Daniel écrivait ses Prophéties.

XIII. *Réponse à une deuxième objection.* L'auteur du traité Théologico-politique va encore plus loin ; il dit que le livre de Daniel n'a paru que longtemps après la restauration du culte, sous Judas Machabée : il est vrai que les raisons qu'il donne de son opinion sont fort embrouillées, et qu'il est difficile d'en rien tirer de positif. Il reconnaît que les cinq derniers chapitres sont de Daniel; ainsi tout ce qu'il peut dire contre le livre de Daniel ne peut regarder que les chapitres qui précèdent ; il suppose qu'ils ont été composés à l'aide de chroniques chaldéennes ; il ajoute que le livre d'Esdras est la suite du livre de Daniel, celui d'Esther la suite de celui d'Esdras et de Néhémie ; il ne peut en nommer l'auteur qu'il ignore ; puis il continue : *Je ne doute pas que tous ces livres n'aient été écrits que longtemps après Judas Machabée, parce qu'alors on voyait de faux livres d'Esdras et*

d'Esther, écrits probablement par quelque auteur de la secte des Sadducéens, car les Pharisiens rejetaient ces livres..... Ou bien on aura publié ces livres à cette époque pour prouver au peuple que les prophéties de Daniel avaient reçu l'accomplissement, et pour soutenir son courage en lui faisant concevoir l'espérance d'un meilleur avenir. Il faut avoir perdu le sens commun, pour oser avancer de pareilles fables sur un sujet aussi important. J'ai déjà réfuté les assertions de cet auteur dans ce qui concerne les livres d'Esdras, de Néhémie et d'Esther; examinons comment il explique son opinion sur le livre de Daniel. Il dit que le livre d'Esdras est la continuation du livre de Daniel, mais il n'en donne aucune preuve, et nous pouvons lui dire que le livre de Daniel finit à la troisième année du règne de Cyrus ; que celui d'Esther commence avec le règne de Cyrus, et qu'ils n'ont aucun rapport entre eux ; il rattache le livre d'Esther au livre d'Esdras, parce qu'il ne voit aucune autre époque à lui assigner ; en parlant du livre d'Ezéchiel, j'ai fait voir comme cette conjecture est peu fondée; il n'y a pas plus de raison pour placer cette histoire après le livre d'Esdras, qu'après tout autre, et quand les faits se suivraient par rapport à l'ordre chronologique, est-ce une raison pour que les deux livres aient été écrits par le même auteur ? Quintus de Smyrne a continué l'Iliade d'Homère, Mafféo-Végio a donné une suite a l'Enéide de Virgile ; dira-t-on que Quintus est Homère, ou Végio Virgile ? Il a au moins indiqué une raison quelconque pour attribuer ces deux ouvrages au même auteur, mais il n'en donne aucune pour lui attribuer encore le livre de Néhémie, comme si sa simple affirmation devait suffire pour commander notre adhésion. Les rêveries qu'il a imaginées au sujet des livres de Daniel, d'Esdras, d'Esther et de Néhémie ne méritent aucune réfutation sérieuse. Et puis que signifie cette assertion de sa part, que ces livres auraient été composés pour que le peuple vît l'accomplissement des prédictions de Daniel ? Veut-il dire que les Juifs qui vivaient du temps de Judas Machabée avaient appris des chroniques chaldéennes que Daniel avait annoncé les événements dont on voyait l'accomplissement, et que, pour leur donner plus d'importance, ils avaient supposé que Daniel avait écrit un livre qui les contenait en prophétie ? mais dans ce cas, à quelle secte faudra-t-il faire honneur de cette supercherie ? sera-ce à la secte des Sadducéens ? ils méprisaient les prophéties. Sera-ce à la secte des Pharisiens ? comment auraient-ils pu échapper à la surveillance de leurs ennemis, les Sadducéens ; et une fois découverts, quels dangers n'auraient-ils pas couru ! Car chez les Juifs il n'y avait pas moins de danger à supposer des prophéties qu'à faire le faux prophète : la loi de Moïse punissait de mort les uns et les autres (Deut. XVIII, 20). Dira-t-on que les sept premiers chapitres de Daniel ont été composés pour donner plus d'autorité aux cinq derniers que personne ne conteste à Daniel ? mais ces deux parties sont tout-à-fait distinctes, et ne peuvent se prêter aucun appui. Ensuite, d'où vient qu'on conteste à Daniel les sept premiers chapitres ? serait-ce parce qu'ils sont écrits en langue chaldaïque, et les autres en hébreu, ou bien parce que dans cette première partie de son livre, Daniel parle à la troisième personne, et que dans l'autre il emploie le langage direct ? On a vu plus haut pourquoi cette différence de langue se rencontrait dans le livre de Daniel. Le premier chapitre et les trois premiers versets du second chapitre sont écrits en hébreu ; faudra-t-il que cette portion revienne à Daniel ? Au chapitre sept, l'auteur commence par le langage indirect : *Daniel*, dit-il, *vit un songe, or c'était la vision de son esprit sur sa couche, et écrivant le songe, il le recueillit en peu de paroles ;* il continue ensuite en employant le langage direct : *Je voyais en ma vision durant la nuit.* Il n'y a aucune raison pour attribuer le huitième chapitre à Daniel, et lui contester le septième; si on lui accorde d'être l'auteur du chapitre sept, où il parle tantôt à la première personne, tantôt à la troisième, pourquoi lui refuser ceux où il ne parle qu'à la troisième personne. J'ai déjà dit qu'il était probable que Daniel avait écrit son livre tout entier en chaldéen, et qu'au retour de la captivité il avait été traduit en hébreu pour la commodité de la nation ; on peut ajouter que Daniel, en parlant de lui, s'exprime à la troisième personne, d'après l'usage chez les Juifs et à l'exemple surtout de Moïse, qui a écrit ainsi tous les événements qui lui étaient personnels ; qu'il pouvait d'ailleurs lui paraître convenable à lui captif et étranger d'adopter ce genre plus modeste, surtout écrivant au milieu des vainqueurs de sa nation qui traduisirent ce livre après la captivité : qu'enfin les Juifs de retour de la captivité ont pu, en traduisant ce livre dans leur langue, faire parler Daniel indifféremment à la première ou à la troisième personne. Au chapitre quatre et à la fin du chapitre précédent, Daniel rapporte les propres paroles de Nabuchodonosor pour donner plus de poids à son récit, et rapporte dans son entier l'édit de ce roi sans en rien changer. Si on nous objecte l'autorité de Josèphe (Ant. liv. XII, c. 2), qui ne paraît attribuer à Daniel que les huit premiers chapitres, il est facile de répondre que Josèphe ne s'occupait pas d'expliquer chaque livre des saintes Ecritures, il ne parlait que de ce qui lui convenait. Au reste il est curieux que Josèphe lui attribue presque les mêmes chapitres que lui refuse notre critique, et lui-même paraît ne pas lui contester les autres chapitres, car il dit que Daniel a prédit la désolation du temple, aux chapitres neuf (vers. 2), onze (vers. 31) et douze (vers. 11).

XIV. *Réponse à une troisième objection.* Les auteurs du Thalmud, au premier chapitre, *Babæ bathræ in gemara* disent que le livre de Daniel est l'œuvre de la Synagogue ; plusieurs rabbins ont adopté cette opinion. Isidore croit qu'il a été composé par quelques personnes distinguées (liv. VI, Orig.). Hobbes prétend qu'on ne peut affirmer que Daniel

en soit l'auteur (Lev. ch. 33). Les auteurs du Thalmud se fondent sur ce qu'il n'était pas permis d'écrire des prophéties hors de la Judée, ils en concluent que c'est la Synagogue qui a fait composer les livres d'Ézéchiel et de Daniel après le retour de la captivité; mais ou Daniel était un des docteurs de la Synagogue, comme le prétend Maimonide, et alors il n'est pas probable qu'il ait laissé un autre écrire ce qui le concernait; ou bien Daniel ne faisait pas partie de la Synagogue, comme le pense Abrabaniel et non sans raison, puisque à la troisième année du règne de Cyrus, il se trouvait à Suze, où il fut enterré, et que, la première année de son règne, Cyrus rendit la liberté aux Juifs; alors comment les auteurs du Thalmud expliqueront-ils les passages suivants de Daniel (VII, 1, 2) : *Daniel vit un songe... et écrivant le songe, il le recueillit en peu de paroles* (VII, 26) : *Mais toi Daniel, ferme les paroles et scelle le livre?* Jérémie a écrit ses prophéties en Egypte, donc il était permis d'écrire des prophéties hors de la Judée, et ce n'est pas par ordre de la Synagogue que les prophéties de Daniel ont été écrites après le retour de la captivité; toutefois je reconnais que la Synagogue a fait traduire en hébreu le livre de Daniel, que ce prophète avait composé en langue chaldaïque; déjà j'ai eu occasion de traiter le même sujet en parlant du livre d'Ezéchiel.

XV. *Réponse à une quatrième objection.* Une autre difficulté contre ce livre se tire du repas que le prophète Habacuc aurait servi à Daniel; or ce prophète qu'on fait contemporain de Daniel a prophétisé sous le règne de Manassès. Il aurait vécu cent cinquante ans, suivant la Chronique d'Eusèbe, ou au moins cent trente ans, puisqu'il mourut deux ans avant la fin de la captivité, ce qui est peu croyable. Mais pourquoi ne pas supposer deux prophètes du nom d'Habacuc, l'un contemporain du roi Manassès dont nous avons les prophéties, et l'autre qui reçut l'ordre de porter à manger à Daniel. Celui-ci était de la tribu de Lévi, comme le prouve le titre de l'histoire de Bel et du Dragon, placé dans l'édition des Septante, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer. Le prophète Habacuc, contemporain du roi Manassès, était au contraire de la tribu de Siméon, ainsi qu'on le voit dans la vie des prophètes attribuée à S. Epiphane et à Dorothée. Je reviendrai plus tard sur ce sujet. Au reste, quand il n'y aurait eu qu'un seul prophète du nom d'Habacuc et qu'il aurait dû vivre au moins cent trente ans, je ne vois rien d'impossible à admettre ce fait; de même que ce livre ne perd pas beaucoup de son autorité, parce qu'un docteur juif aurait dit devant S. Jérôme (Præf. in Dan.) qu'il n'y avait pas dans l'ancien Testament d'exemple d'un homme qui pût s'envoler avec son corps, ni parcourir tant de chemin en aussi peu de temps. La vérité d'un fait historique rapporté par un auteur sacré ou profane ne dépend pas de sa ressemblance avec d'autres faits, autrement il faudrait, par exemple, nier le fait du déluge, de l'incendie de Sodome, de la métamorphose de la femme de Loth. Pour nous qui croyons à l'enlèvement du Sauveur transporté par le démon sur une haute montagne, nous admettons sans difficulté l'histoire du prophète Habacuc.

XVI. *Réponse à une cinquième objection.* Les anabaptistes nous opposent ce passage d'Ezéchiel (XIV, 20) : *Quand Noé, Daniel et Job seraient au milieu d'elle, ils ne délivreront ni leurs fils, ni leurs filles.* Ces paroles donnent à entendre que quand Ezéchiel écrivait, Daniel était déjà un homme fait et père de plusieurs enfants; cependant, d'après la chronologie, il ne devait être qu'un enfant. S. Jérôme se charge de répondre à cette objection; il dit que Daniel pouvait passer pour un homme à cause de la réputation que lui avaient acquise l'explication des songes de Nabuchodonosor et la condamnation des vieillards impudiques. Ezéchiel ne parle de ses enfants que par hypothèse, c'est comme s'il avait dit quand même Noé, Daniel et Job auraient des enfants, ils ne parviendraient pas à les sauver.

DES DOUZE PROPHETES.

I. *Dans quel ordre ont été écrits les livres des douze Prophètes.* Avant de parler de chacun de ces livres en particulier, il y a quelques observations générales à faire. S. Jérôme remarque que l'exemplaire hébreu ne les présente pas dans le même ordre que les Septante, l'auteur du quatrième livre d'Esdras (1, 38), Eusèbe, S. Epiphane et Dorothée. S. Jérôme a suivi le texte hébreu; il n'y a aucune différence pour les six derniers livres; tous s'accordent aussi à commencer par Osée; voici l'ordre observé dans le texte hébreu : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée : voici l'ordre des Septante, Osée, Amos, Michée, Joël, Abdias, Jonas. On peut choisir l'ordre qu'on veut, car ces six prophètes ont été tous à peu-près contemporains, c'est ce qui explique cette différence dans le classement de leurs prophéties. La Synagogue paraît avoir eu égard à l'ordre des temps, même pour Abdias, quoique, selon Abrabaniel, Abdias fût plus âgé que Joël et Amos; il vient cependant après, parce qu'il a été converti par eux, soit parce qu'il traite les mêmes sujets; j'en parlerai bientôt plus au long.

II. *Authenticité et antiquité des livres des douze Prophètes.* L'Ecclésiastique prouve clairement l'antiquité de ces livres par ces paroles (XLIX, 12) : *Les os des douze prophètes se raniment dans leurs tombeaux : car ils ont fortifié Jacob et l'ont racheté de la servitude par une foi pleine de courage.* Quand nous n'aurions pas d'autres preuves de leur authenticité et de leur antiquité, ce témoignage serait assurément bien suffisant; cependant je prouverai l'authenticité de chacun de ces livres en particulier. J'ajouterai ici le témoignage de Beth-Israël, qui dit qu'Aggée, Za-

charie et Malachie ont réuni leurs prophéties aux livres des petits prophètes, dans la crainte que leur isolement ne fût cause qu'on les perdît à raison de leur brièveté. Quand le rabbin Isaac-Aramah, dans sa préface du livre des Cantiques dit que ce sont les chefs de la Synagogue qui ont composé le livre des douze prophètes, il pouvait bien s'y trouver quelques-uns des prophètes, tels qu'Aggée, Zacharie et Malachie, mais il veut dire que c'étaient tous les chefs réunis, qui ont formé un seul volume des prophéties des douze prophètes.

DU LIVRE DU PROPHETE OSEE.

I. *Ce qu'était le prophète Osée.* Osée est le premier de tous les petits prophètes, et même des quatre grands prophètes qui ait commencé à prédire l'avenir; il vécut sous les rois Ozias, Joathan, Achaz et Ezéchias, rois de Juda, et sous Jéroboam II, roi d'Israël. Les Juifs prétendent qu'il a prophétisé durant quatre-vingts ans, ce qui lui donnerait une longue vieillesse. Selon S. Jérôme il aurait prédit la destruction du royaume d'Israël, aurait pleuré sur ses ruines, et aurait profité de ce châtiment céleste, pour exhorter les habitants de Juda à rester fidèles à Dieu. Il était de la tribu d'Issachar, de la ville de *Bethsem* et non *Bélémoth*, comme l'a fait remarquer Drusius (in Os. I, 1). Son père se nommait *Béeri*, et les Juifs croient que ce n'est pas le *Béera* qui fut emmené en captivité par Theglath-Phalasar, dont il est parlé au premier livre des Paralipomènes; en effet outre la différence des noms, puisque l'un s'appelle *Béeri*, et l'autre *Béera*, le père du prophète était de la tribu d'Issachar, et l'autre un des chefs de la tribu de Ruben.

II. *Authenticité et antiquité du livre d'Osée.* Osée se dit l'auteur du livre qui porte son nom; il s'exprime ainsi (III, 1) : *Le Seigneur me dit : Va, prends encore une femme chérie de son époux et cependant adultère; j'achetai cette femme quinze pièces d'argent... et je lui dis : Vous m'attendrez durant de longs jours.* Jérémie a fait plusieurs emprunts au livre d'Osée; ainsi nous lisons dans Osée (III, 11) : *Je ferai taire sa joie, ses solennités, ses néoménies, son sabbat et ses fêtes,* et dans Jérémie (VII, 34) : *Et je ferai taire dans les villes de Juda et dans les places publiques de Jérusalem les cris de réjouissances et les chants de joie, parce que toute la terre sera dans la désolation.* Ce passage se retrouve plusieurs fois dans le même prophète. Ezéchiel le reproduit en ces termes (XXVI, 13) : *Et je ferai cesser le bruit de tes chants et le son de tes cithares ne sera plus entendu désormais.* Osée apostrophe la synagogue, en disant (II, 8) : *Elle n'a pas su que moi, je lui ai donné le blé, le vin et l'huile; que j'ai multiplié pour elle l'or et l'argent dont elle fait des offrandes à Baal.* Ezéchiel aussi lui fait les mêmes reproches (XVI, 16) : *Et tu as pris tes vêtements, et tu m'as fait l'ornement des hauts lieux, et là tu t'es livrée à l'impudicité, comme on ne l'a jamais vu et comme on ne le verra jamais; et tu as enlevé les vases magnifiques faits avec l'or et l'argent que je t'ai donnés, et tu m'as formé des images d'hommes, auxquelles tu t'es prostituée, et tu as pris tes vêtements de diverses couleurs, et tu en as recouvert tes idoles, et tu as posé devant elles mon huile et mes parfums, et tu leur as présenté comme un sacrifice d'agréable odeur le pain que je t'avais donné, et la plus pure farine, l'huile et le miel dont je t'avais nourrie, voilà ce que tu as fait, dit le Seigneur Dieu.* Le reste de ce chapitre d'Ezéchiel est presque semblable au second chapitre d'Osée; dans l'un et l'autre, ce sont de sévères reproches adressés à Jérusalem pour son idolâtrie représentée sous le nom d'un amour adultère; on y voit la menace des châtiments qui lui sont réservés, le pardon qui les suivrait, et l'annonce d'une nouvelle alliance. Ezéchiel continue le même sujet, au chapitre vingt-trois, il dit (vers. 41) : *Vous vous êtes reposée sur un lit magnifique, et une table a été placée devant vous, et sur cette table, mon encens et mon parfum.* Il y a dans Osée (III, 5) : *Et après, les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi.* Jérémie répète ainsi cette prophétie (XXX, 8) : *En ce jour, dit le Seigneur des armées, j'ôterai de ton cou le joug de ton ennemi...., le sétrangers ne te domineront plus, mais tu serviras le Seigneur, ton Dieu, et David, ton roi;* Ezéchiel l'a reproduite aussi (XXXIV, 2, 3) : *Et je susciterai sur elles le pasteur unique pour les paître; David, mon serviteur, lui-même aura soin de les paître, et il sera pour elles un pasteur, mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu; et mon serviteur David prince au milieu d'elles.* Cette prophétie d'Osée (XIII, 15) : *Le vent du midi s'élèvera contre lui, un vent brûlant soufflera du désert, et il tarira les sources, dessèchera les fontaines, et il enlèvera les trésors, les vases les plus précieux,* se retrouve dans Ezéchiel (XIX, 12) : *Un vent brûlant a dévoré ses fruits, ses branches si fortes se sont affaiblies et ont été séchées, le feu l'a consumée, et maintenant elle est transplantée dans le désert, dans une terre sans voie et sans eau.*

DU LIVRE DU PROPHETE JOEL.

I. *Ce qu'était le prophète Joël.* Après Osée vient le prophète Joël; on est peu d'accord sur la tribu à laquelle il appartenait; pourtant, dans la vie des prophètes (Pseud-Epiph.) on le dit de la tribu d'Ephraïm, du pays de *Béther*, *Béthoron* ou *Béthoméron*. On ne s'accorde pas non plus sur l'époque où il aurait vécu; comme il ne parle pas du tout du royaume d'Israël, que toutes ses prophéties concernent le royaume de Juda, on

a cru qu'il avait vécu sous le roi Manassès ; c'est l'opinion du rabbin David Ganz et de quelques autres, partagée par quelques SS. Pères. Abrabaniel (Præf. in XII Proph.) prétend qu'il était contemporain du prophète Osée, mais antérieur au prophète Amos, parce qu'Amos commence par ces mots qui terminent le livre de Joël (I, 1) : *Jéhova a rugi du haut de Sion.* S. Jérôme adopte cette opinion et en donne pour raison que dans le texte hébreu le livre de Joël suit celui d'Osée ; mais l'ordre dans lequel les livres de l'Ecriture sont placés n'est pas toujours conforme à l'ordre chronologique. L'incertitude sur l'époque où aurait vécu Joël est cause de la différence du classement dans le texte hébreu et dans les Septante où il vient le quatrième.

II. *Mon opinion sur l'époque où aurait vécu le prophète Joël.* Je pense que le livre de Joël a été écrit après la dispersion des dix tribus du royaume d'Israël ; cette opinion est fondée sur ce passage de Joël (III, 2, 3) : *J'assemblerai tous les peuples et je les conduirai dans la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec eux à cause de mon peuple et d'Israël, mon héritage, qu'ils ont dispersé parmi les nations, et de ma terre qu'ils ont partagée.* On pourrait dire que le prophète parle ici comme accompli d'un événement à venir, mais son silence absolu sur le royaume d'Israël indique que ce royaume ne devait plus exister. Lui-même vivait avant cette destruction, il pouvait être contemporain d'Osée, qui avait survécu à la ruine du royaume d'Israël. S. Jérôme ne laisse aucun doute à ce sujet, quand il dit (in Os., I) : *Il est certain que le royaume d'Israël finit du vivant des prophètes Osée, Isaïe, Joël, Amos, Abdias, Jonas et Michée, qui étaient tous contemporains.* S. Augustin place le prophète Joël sous Joathan, roi de Juda. Ainsi Joël et Osée étaient contemporains ; mais Osée a écrit avant la destruction du royaume d'Israël, et Joël n'a écrit qu'après. Ceux qui placent Joël au quatrième rang ont égard au moment où il a écrit, ceux qui le placent après considèrent le temps où il a vécu.

III. *Authenticité et antiquité du livre de Joël.* Les écrivains sacrés postérieurs à Joël l'ont répété. Ainsi on lit dans Joël (II, 1) : *Sonnez dans Sion, trompettes d'Israël, jetez des cris sur la montagne sainte ; que tous les habitants de la terre soient dans l'épouvante, le jour de Jéhova vient, voilà que le jour de ténèbres et d'obscurité s'approche.* Et au verset 10 : *Le soleil et la lune ont pâli, on ne voit plus la lumière des étoiles, Jéhova fait retentir sa voix devant son armée, son camp est innombrable ; il est fort, il accomplit ses ordres ; le jour de Jéhova est grand, c'est un jour terrible ; qui peut en soutenir le poids ? Maintenant donc, dit l'Eternel, convertissez-vous à moi de tout votre cœur.* Et peu après (vers. 28) : *Après cela je répandrai mon esprit sur toute chair, vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes et vos jeunes gens des visions ; et dans ces jours-là je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes : je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée ; le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant que vienne le grand et terrible jour du Seigneur : et il sera ainsi ; quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé, car le salut se trouvera sur la montagne de Sion, pour Jérusalem.* Ces prophéties sont reproduites par d'autres prophètes ; Sophonie dit (I, 15, 16) : *Jour de colère, ce jour de tribulation et d'angoisse, jour de misère et de calamité, jour d'obscurité et de ténèbres, jour de nuages et de tempête, jour de la trompette et des bruits de guerre sur les cités et sur les hautes forteresses.* Jérémie dit (XXX, 7) : *Malheur ! car voici le grand jour, il n'en est point de semblable, c'est le temps des tribulations pour Jacob, et c'est alors qu'il sera sauvé.* Et plus loin (vers. 10) : *Toi donc, ne crains pas, mon serviteur Jacob, dit le Seigneur ; ne te trouble point, Israël, parce que je te tirerai de la terre lointaine, et ta race de la terre de captivité ; et Jacob reviendra, et se reposera, et jouira de tous les biens, et nul ne lui sera formidable.* S. Pierre dit dans les Actes des apôtres (Act. II, 16) : *C'est ce qui a été dit par le prophète Joël : Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes ; en ces jours-là je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et mes servantes, et ils prophétiseront ; je ferai paraître des prodiges dans le ciel et des signes sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée ; le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive ; et pour lors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.* On retrouve aussi ces dernières paroles dans l'Epître aux Romains (X, 13).

IV. *Réponse à une première objection.* Quelques docteurs juifs, et même quelques commentateurs chrétiens, prétendent que Joël avait dû vivre sous Joram, roi de Juda, parce qu'il avait prédit une famine comme prochaine, et qu'effectivement il y en eut une, sous Joram, qui dura sept ans, comme on le voit au quatrième livre des Rois. Mais on confond deux époques tout-à-fait distinctes ; car la famine qui arriva sous Joram était un effet de l'intempérie des saisons, tandis que la disette prédite par Joël fut la suite d'une invasion du pays par les ennemis.

V. *Réponse à une deuxième objection.* J'ai maintenant à répondre à quelques auteurs qui, d'après Théodoret (Præf. in Joel.), tout en convenant que Joël était contemporain d'Osée, fondent leur opinion sur ce que ces deux prophètes ont fait les mêmes prophéties ; l'un et l'autre auraient annoncé la destruction du royaume d'Israël par les Assyriens et les Babyloniens, la captivité du peuple et sa délivrance. La simple lecture du livre de Joël suffit pour établir le contraire ; car il parle continuellement de Jérusalem et du royaume de Juda, et ce n'est qu'une seule fois et comme en passant qu'il parle de la captivité d'Israël. Que signifie cette pro-

phétie (Joël I, 9) : *Les sacrifices, les oblations ont cessé dans la maison du Seigneur ; les prêtres, les ministres de Dieu sont dans le deuil?* Est-ce à Samarie ou à Jérusalem qu'elle s'applique? Et celle-ci (ib., vers. 13, 14, 16) : *Prêtres, ceignez vos habits ; pleurez, ministres de l'autel, poussez des hurlements ; et vous, ministres de mon Dieu, entrez dans le temple, passez-y la nuit couverts du cilice : les sacrifices et les libations ont cessé dans la maison de votre Dieu. N'avons-nous pas vu sous nos yeux périr nos aliments ? La joie et l'allégresse n'ont-elles pas été bannies de la maison de notre Dieu? ..... Sonnez dans Sion, trompettes d'Israël ; jetez des cris sur la montagne sainte ;* et plus bas (id. II, 15, 17, 23, 32) : *Sonnez de la trompette dans Sion, ordonnez un jeûne public, convoquez l'assemblée solennelle..... Que les prêtres et les ministres du Seigneur pleurent entre le vestibule et l'autel, et qu'ils s'écrient : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple!..... Et vous, enfants de Sion, faites éclater votre joie, livrez-vous à votre allégresse à la présence du Seigneur, votre Dieu..... Le salut se trouvera sur la montagne de Sion.* Et plus loin (id. III, 1) : *Lorsque j'aurai fait venir les captifs de Juda et de Jérusalem, j'assemblerai tous les peuples, et je les conduirai dans la vallée de Josaphat.* Et (vers. 6, 12, 16, 17, 18, 20, 21) : *Vous avez vendu les enfants de Juda et de Jérusalem aux fils des Grecs..... Que les nations se lèvent et montent dans la vallée de Josaphat..... Le Seigneur rugira du haut de Sion, et sa voix retentira dans Jérusalem.... Et vous saurez que je suis Jéhova, votre Dieu, que j'habite dans Sion, ma sainte montagne, et Jérusalem sera sainte..... En ce jour-là le vin coulera des montagnes, le lait ruissellera des collines, tous les ruisseaux de Juda seront remplis d'eau..... Et la Judée sera habitée éternellement et Jérusalem de génération en génération,..... et Jéhova habitera dans Sion.* Il vaut mieux s'en rapporter à S. Jérôme, qui dit (in Joel I, 1) : *Les Juifs placent Joël après Osée. Celui-ci, dans ses prophéties, parle des dix tribus de Samarie, du royaume d'Israël ; et Joël parle du royaume de Juda, de Jérusalem : aucune de ses prophéties ne concerne le royaume d'Israël.*

DU LIVRE DU PROPHETE AMOS.

I. *Ce qu'était le prophète Amos.* Il y a moins de difficulté pour Amos : il nous apprend lui-même qu'il fut un des pasteurs de Thécué, et qu'il eut des visions au temps d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam II, roi d'Israël, deux années avant le tremblement de terre. S. Epiphane (de Vit. Proph.) place Thécué dans la tribu de Zabulon, tandis qu'Eusèbe (de Loc. Hebr.), S. Jérôme (Proœm. in Amos) et S. Cyrille le placent dans la tribu de Juda, au sud de Jérusalem. Le tremblement de terre dont parle Amos est, selon les docteurs juifs et S. Jérôme, celui qui arriva lorsque le roi Ozias usurpa les fonctions de grand sacrificateur, comme nous l'apprend Zacharie (XIV, 5). S'il en est ainsi, on peut fixer l'époque de ses prophéties. On croit qu'il a prophétisé jusqu'au règne d'Achaz ; mais il a pu vivre plus longtemps, et continuer encore de prophétiser en même temps que le prophète Osée ; ce qui expliquerait pourquoi les Septante le placent après Osée. Je ne répèterai pas ce que j'ai dit ailleurs, que le prophète Amos n'est pas le même qu'Amos, père d'Isaïe. Les auteurs de la Vie des prophètes (Epiph. et Doroth.) disent qu'Amos fut fort maltraité par Amazias, prêtre impie de Béthel, parce qu'il reprochait à ce prêtre son idolâtrie ; ils ajoutent que le fils d'Amasias fit mourir ce prophète, en lui enfonçant un clou dans la tête.

II. *Authenticité et antiquité du livre d'Amos.* Amos parle souvent dans son livre à la première personne ; ainsi, au chapitre sept, on lit (vers. 8) : *Le Seigneur me dit : Amos, que vois-tu?* Il ajoute ensuite (vers. 10) : *Amazias, prêtre de Béthel, envoya à Jéroboam, roi d'Israël, disant : Amos s'est révolté contre vous au milieu de la maison d'Israël..... Voici ce que dit Amos : Jéroboam périra par l'épée, et Israël ira captif loin de sa terre ; et Amasias dit à Amos : Toi qui vois, va, fuis dans la terre de Juda, mange là ton pain et prophétise ; mais ne prophétise plus à Béthel, parce que là est le culte du roi et le siége de son royaume ; et Amos répondit à Amasias : Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, mais pasteur de grands troupeaux, me nourrissant de fruits sauvages. Le Seigneur m'a appelé lorsque je suivais mon troupeau, et il m'a dit : Prophète, va vers mon peuple d'Israël.* On lit au chapitre suivant (vers. 1, 2) : *Le Seigneur me montra encore, et je vis une corbeille pleine de fruits d'été, et il dit : Amos, que vois-tu?* Malgré la clarté de ces passages, Hobbes n'a pas craint d'élever quelques doutes sur l'auteur de ce livre ; il s'exprime ainsi (cap. 33) : *Le livre d'Amos contient bien les prophéties d'Amos, mais il n'est pas certain que ce soit lui qui l'ait écrit.* L'auteur du livre de Tobie cite aussi le prophète Amos ; il dit (II, 5, 6) : *Et ayant caché le corps, il commença à manger son pain avec douleur et tremblement, se souvenant de cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète Amos : Vos jours de fête se changeront en gémissements et en larmes ;* or, voici le texte d'Amos (VIII, 10) : *Je changerai vos jours de fête en jours de deuil, et vos cantiques de joie en lamentations :* cette prophétie est reproduite au premier livre des Machabées (I, 41) : *Son sanctuaire fut désolé comme le désert, et ses jours de fête se changèrent en jours de deuil, ses jours de sabbat en opprobre.* Amos commence ainsi son livre (I, 2) : *Jéhova rugira du haut de Sion, et il fera entendre sa voix dans Jérusalem.* Joël et Jérémie le répètent en ces termes (Jo. III, 16) : *Le Seigneur rugira du haut de Sion, et il fera entendre sa voix dans Jérusalem.* (Jer. XXV, 30) : *Le Seigneur rugira du*

haut de Sion et du haut du sanctuaire il fera retentir sa voix. Ce passage de Joël (III, 18) : *Et en ce jour-là le vin coulera des montagnes, le lait ruissellera sur les collines, et tous les ruisseaux de Juda seront remplis d'eau, il sortira de la maison du Seigneur une fontaine qui arrosera la vallée de Sétim*, est emprunté au prophète Amos, qui dit (IX, 13) : *Le vin coulera des montagnes, le lait ruissellera des collines.* On lit dans Amos (IX, 4) : *Mes yeux seront sur eux pour les détruire et non pour les sauver.* Jérémie dit (XLIV, 11) : *Voilà que je me tournerai vers vous pour votre ruine, et je disperserai tout Juda.* Ce passage d'Amos (IV, 9) : *La nielle et un vent brûlant ont consumé vos moissons, vous avez multiplié vos jardins et vos vignes, vos figuiers et vos oliviers, et ils sont devenus la proie d'un insecte dévorant, et vous n'êtes point revenus à moi, dit le Seigneur*, est ainsi répété par le prophète Aggée (II, 18) : *Je vous ai frappés d'un vent brûlant, j'ai envoyé la sécheresse et la grêle sur les œuvres de vos mains, et aucun de vous n'est revenu à moi, dit le Seigneur.* Ces paroles de S. Etienne (Act. VII, 43) : *Il est écrit au livre des Prophéties : Maison d'Israël, vous m'avez offert des sacrifices et des hosties dans le désert durant quarante ans, vous avez même porté le tabernacle de Moloch, et l'astre de votre dieu Remphan, qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer*, sont empruntées textuellement du livre du prophète Amos.

DU LIVRE DU PROPHETE ABDIAS.

I. *Ce qu'était le prophète Abdias.* Les auteurs de la Vie des prophètes disent qu'Abdias était de Sichem, du pays de *Bethachamar*, selon l'un (Epiph.), et du pays de *Béthacaram*, selon l'autre (Doroth.). Béthacaram, ou Béthacarem, est une ville bâtie sur une montagne, dans la tribu de Juda, et loin par conséquent de Sichem. Eusèbe (de loc. Hebr.) et S. Jérôme le croient originaire de *Béthacad*, près de Samarie. Il y en a qui prétendent qu'il fut enterré à Samarie. Mais on ne sait rien de certain sur la tribu d'Abdias ni sur ses parents; il est même assez difficile de rien dire de positif sur l'époque où il aurait vécu. Les uns le font vivre sous Achab, roi d'Israël; ils disent que ce prophète était l'intendant du palais de ce roi, et que (III Rois, XVIII, 4) *lorsque Jézabel tuait les prophètes du Seigneur il en prit cent qu'il cacha dans des cavernes, cinquante dans une et cinquante dans l'autre, et il les nourrit de pain et d'eau.* Chargé par le roi Achab de découvrir une source pour faire boire ses troupeaux, il fit la rencontre du prophète Élie. S. Jérôme assure que telle est l'opinion des Juifs (in Abd., I), et même il donne le nom de prophète à cet Abdias, intendant du palais du roi Achab (Epitaph. Paulæ, c. 6). La seule raison que j'ai pu découvrir qui servît de base à cette opinion, c'est la ressemblance du nom; or rien n'est plus faible; cependant cette opinion a été adoptée par le rabbin Selomoh Jarchi, le rabbin David Kimchi, et le rabbin David Ganz (in Chron.). Aben-Ezra pense différemment. *Nous ignorons*, dit-il, (in Abd., I) *l'époque où aurait vécu le prophète Abdias; il est impossible d'affirmer que c'est lui dont il est parlé au troisième livre des Rois, car on y lit qu'Abdias était craignant Dieu; or, s'il était prophète, pourquoi ne pas lui en donner le nom, qui est un nom plus élevé.* Les auteurs de la Vie des prophètes (in IV Reg. I, 13) croient que c'était un des chefs de cinquante soldats que le roi Ochosias envoya vers Élie, que le feu du ciel dévora les deux premiers qui avaient été envoyés, et que celui-ci n'échappa à ce châtiment qu'à raison de sa piété; le prophète Élie descendit avec Abdias vers le roi, et ensuite Abdias resta auprès du prophète Élie. Clément d'Alexandrie (Strom. 1) et Eusèbe pensent qu'il était contemporain d'Élie; mais ils ne parlent pas des autres circonstances. Selon les docteurs juifs et les rabbins Jarchi et Kimchi, Abdias était d'Idumée; il renonça à l'idolâtrie, embrassa le culte du vrai Dieu chez les Juifs, et reçut alors le don de prophétie. Telle est aussi l'opinion d'Abrabaniel (Præf. in proph. min.). Le seul motif assez faible de cette opinion, c'est que dans son livre il apostrophe les Iduméens autant que les Hébreux. D'autres le font vivre en même temps qu'Osée, Joël et Amos (Cyr. præf. in Abd.). Il y en a qui le disent contemporain de Jérémie et d'Ezéchiel. Enfin quelques-uns ont cru que c'était un de ceux que Josias établit pour presser les travaux du temple (I Par. XXXIV, 12) : c'est la ressemblance du nom qui a donné lieu à cette opinion.

II. *Mon opinion sur l'époque où aurait vécu Abdias.* L'opinion qui me paraît la plus probable est celle qui fait vivre Abdias avec les prophètes Osée, Joël et Amos; il me semble qu'il ne faut pas s'écarter sans raison de l'ordre établi par l'ancien canon des Juifs, qui paraît avoir classé les petits prophètes dans l'ordre où ils auraient vécu (Abrab.). Abdias avait des motifs pour poursuivre les Iduméens comme il le fait, car Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Roméliа, roi d'Israël, ayant attaqué Achaz, roi de Juda, et assiégé, quoique sans succès, la ville de Jérusalem, ils lui enlevèrent la ville d'Aila et l'abandonnèrent aux Iduméens, qui les avait aidés à en faire la conquête, et avaient tué un grand nombre d'habitants du royaume de Juda. C'est ce que nous apprennent les livres des Rois et des Paralipomènes. Aussi les prophètes contemporains adressent-ils de fréquents reproches aux peuples de l'Idumée; on lit dans le livre du prophète Amos (I, 11, 12) : *Voici ce que dit le Seigneur : Après les crimes d'Edom trois et quatre fois répétés, je ne révoquerai pas ma menace, il a poursuivi son frère le glaive à la main, il a violé envers lui la miséricorde.....*

j'enverrai le feu dans Théman. On lit dans Joël (III, 19) : *L'Egypte sera désolée, l'Iduméé sera un désert de mort, parce qu'elles ont commis l'iniquité contre les enfants de Juda, et qu'elles ont répandu le sang innocent sur leur terre.* Les paroles d'Abdias ressemblent à celles de ces deux prophètes, il dit (1, 10) : *A cause de tes homicides et de tes iniquités contre Jacob, ton frère, la confusion pèsera sur toi et tu périras dans l'éternité ; au jour où tu t'es levé contre lui, quand les ennemis détruisaient son armée, quand les étrangers entraient dans ses murs et qu'ils divisaient les dépouilles de Jérusalem, toi aussi tu étais comme l'un d'entre eux.*

III. *Authenticité et antiquité du livre d'Abdias.* Quelques années après, quand Nabuchodonosor attaquait Jérusalem, les Iduméens s'étaient encore déclarés contre le peuple de Juda, et Jérémie en leur adressant des reproches emprunte les propres paroles du prophète Abdias ; voici ce qu'on lit dans Abdias (vers. 1) : *Voici ce que le Seigneur notre Dieu dit à Edom : Nous avons ouï l'ordre du Seigneur, il a envoyé un ambassadeur aux nations. Levez-vous, et marchons contre lui au combat. Je t'avais rendu la plus petite des nations, tu étais le plus misérable des peuples, l'orgueil de ton cœur t'a séduit ; parce que tu habites dans les antres des rochers et que tu résides dans les lieux les plus élevés, tu as dit en toi-même : Qui m'en fera descendre? Quand tu éleverais ton nid aussi haut que l'aigle, quand tu le placerais parmi les étoiles, je t'en arracherai, dit le Seigneur.* Jérémie s'exprime ainsi (XLIX, 14) : *J'ai entendu la voix du Seigneur, et un ambassadeur a été envoyé vers les nations ; assemblez-vous, venez, levez-vous contre elle pour les combats ; voilà que je t'ai mise comme un petit enfant entre les peuples, méprisable entre les hommes ; ton arrogance et l'orgueil de ton cœur t'ont déçue ; toi qui habites dans des rochers, et qui t'efforces d'occuper le sommet de la montagne, quand tu aurais élevé ton nid comme l'aigle, je t'arracherai de là, dit le Seigneur.* On lit dans Abdias (vers. 5) : *Si des voleurs, si des brigands avaient pénétré jusqu'à toi durant la nuit, comment aurais-tu gardé le silence? ils n'auraient pris que leur nécessaire ; si des vendangeurs étaient entrés dans ta vigne, ne t'auraient-ils pas laissé une grappe de raisin?* Et dans Jérémie (ib. vers. 9) : *Si des vendangeurs venaient vers toi, ne te laisseraient-ils pas quelques grappes? si des voleurs venaient durant la nuit, ils n'emporteraient que ce qui leur suffit.* On lit dans Abdias (vers. 8) : *N'est-ce pas en ce jour, dit le Seigneur, que je perdrai les sages de l'Idumée et la prudence de la montagne d'Isaie?* Et dans Jérémie (ib. vers. 7) : *Prophétie contre l'Idumée ; voici ce que dit le Seigneur des armées, la sagesse n'est-elle plus en Théman? ses fils n'ont plus de conseil, leur sagesse est devenue inutile.* S. Jérôme a dit avec raison (in Abd. 1) : *A part l'ordre et quelques changements, le livre d'Abdias est répété presque en entier dans le livre de Jérémie.* Toutes ces citations prouvent l'antiquité du livre d'Abdias.

IV. *Réponse à une objection.* Les passages suivants qui indiquent qu'Abdias a écrit après la prise de Jérusalem, prouvent qu'il était contemporain de Jérémie : *Au jour où tu t'es levé contre lui, quand les ennemis détruisaient son armée, quand les étrangers entraient dans ses murs et qu'ils divisaient les dépouilles de Jérusalem, toi aussi tu étais comme l'un d'eux..... Tu n'entreras pas dans les villes de mon peuple au jour de sa ruine....: car le jour du Seigneur menace tous les peuples; comme tu as fait aux autres, ainsi il te sera fait, et Dieu jettera sur ta tête le salaire de tes crimes. De même que vous avez bu la coupe de ma fureur sur ma sainte montagne, ainsi toutes les nations boiront sans relâche* (Abd. I, 11, 13, 15, 16). S. Jérôme rapporte ces passages à l'invasion des Babyloniens et à la ruine de Jérusalem, et il les réunit à ce verset du cent trente-sixième psaume (vers. 9) : *Souvenez-vous, Seigneur, des enfants d'Edom au jour de Jérusalem ; ils s'écriaient : Détruisez, détruisez Jérusalem jusque dans ses fondements.* Mais on peut donner à tous ces passages un sens bien différent ; d'abord l'assentiment de S. Jérôme prouve fort peu, car il était fort jeune quand il expliqua le prophète Abdias ; il dit lui-même (Proœm. Comm. Abd.) : *Entraîné par l'ardeur de la jeunesse et par mon goût pour l'Ecriture sainte, je n'ai vu qu'une allégorie dans le prophète Abdias, dont j'ignorais l'histoire.* Ceux qui sont un peu familiers avec les écrivains sacrés savent que les prophètes racontent souvent comme accomplis des faits qui doivent arriver, et quand il serait vrai qu'Abdias, en cet endroit, parle de la captivité de Babylone et de la ruine de Jérusalem, il ne s'ensuivrait pas que je me sois trompé sur l'époque où je fais vivre ce prophète ; car en disant : *Les étrangers entraient dans ses murs*, il pouvait faire allusion aux villes occupées par l'armée de Syrie, aux cent vingt mille Juifs tués en un seul jour, et deux cent mille emmenés en captivité ; il a surtout en vue la ville d'Aila abandonnée par le roi de Syrie aux peuples d'Idumée, et il ajoute : *Ils tirèrent au sort pour savoir à qui Jérusalem appartiendrait après qu'on s'en serait rendu maître.* Les paroles suivantes : *De même que vous avez bu la coupe de ma fureur sur ma sainte montagne, ainsi toutes les nations boiront sans relâche*, ne s'appliquent pas, il est vrai, aux Iduméens, mais elles ne s'adressent pas non plus aux Babyloniens, il est question des Juifs que Dieu cherche à consoler en leur faisant voir que leurs ennemis pourront un jour éprouver les mêmes malheurs que ceux qui pèsent sur eux. Le Sauveur justifie lui-même ce sens par ces paroles (Matth. XXVI, 39) : *Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi.* Jérémie paraît donner l'explication de la prophétie d'Abdias en disant (XLIX, 12) : *Voici ce que dit le Seigneur : Ceux qui ne semblaient pas devoir être condamnés à boire le calice en boiront abondamment, et tu serais laissée comme innocente! Tu n'es pas innocente et tu boiras à longs traits.* Il s'adresse aux Idu-

méens, mais c'est des Juifs qu'il parle, et voici le sens de ses paroles : Si je n'épargne pas les Juifs, qui sont pour moi un peuple chéri et de prédilection, pensez-vous, peuples d'Idumée, que vos crimes demeureront impunis ? Abdias dit la même chose en sens inverse ; il parle des Iduméens et des autres peuples étrangers, mais en s'adressant aux Juifs. Comme vous avez expié vos crimes, leur dit-il, sur la montagne sainte en voyant Jérusalem détruite et tous les pays d'alentour ravagés, de même les autres peuples un jour expieront leurs crimes par un semblable châtiment. C'est ainsi que ces passages ont été entendus par Aben-Ezra, par Trémellius et par plusieurs autres commentateurs.

DU LIVRE DU PROPHETE JONAS.

I. *De quel pays était le prophète Jonas.* Selon S. Jérôme et Isidore, les Juifs croient que Jonas est le fils de la veuve de Sarepta ressuscité par Elie. Ils s'appuient sur ce que le père de Jonas s'appelait Amathi, qui signifié la *vérité;* or la veuve de Sarepta dit à Elie après qu'il eut ressuscité son fils (III Rois, XVII, 24) : *Je reconnais maintenant que vous êtes un homme de Dieu, et que la parole du Seigneur est véritable en votre bouche;* son enfant fut appelé *le fils d'Amathi* ou *le fils de la vérité;* comme on le voit, ces raisons sont bien peu solides. Les localités d'ailleurs s'opposent à cette interprétation, car il est probable que le fils de la veuve de Sarepta était également de Sarepta lui-même : or au quatrième livre des Rois (XIV, 25) il est dit que Jonas était de Geth-Opher : S. Jérôme nous apprend que Geth-Opher est situé près de Séphor ou Diocésarée, du côté de Tibériade, dans la tribu de Zabulon, où on voyait encore de son temps le tombeau de Jonas, et il critique ceux qui confondent cette ville avec un autre Geth près de Lydda ou Diospolis. Benjamin de Tudèle dit que Jonas a été enterré à Séphor sur la montagne, telle est du moins la croyance des habitants, à ce que nous assure Brochard dans sa description de la Terre-Sainte. Les auteurs de la Vie des prophètes sont dans l'erreur quand ils disent que Jonas est né à Cariathmaüm près d'Azot (ou plutôt à Cariathiarim, ville de la tribu de Juda et même assez loin d'Azot), qu'il est mort à Saar, et enterré dans une caverne du juge Othoniel, fils de Cénez; ils auront confondu Geth-Opher ou Geth-Epher avec Cariath-Sépher, ville de la tribu de Juda, donnée à Othoniel par son parent Caleb, dont il avait épousé la fille. Les mahométans prétendent que Jonas est enseveli près des ruines de Ninive, et ce qu'ils appellent son tombeau est pour eux encore aujourd'hui un objet de vénération.

II. *A quelle époque vivait le prophète Jonas.* Les Juifs croient que Jonas fut contemporain du prophète Elie; mais il est plus probable qu'il vivait en même temps que les prophètes Osée, Amos et Isaïe : telle est l'opinion de S. Jérôme et d'Abrabaniel, d'Eusèbe (Prép. év. liv. X), et elle paraît d'accord avec la chronologie. Au reste il vivait avant la victoire de Jéroboam II sur le roi de Syrie, puisqu'il l'avait prédite, ainsi qu'on le voit au quatrième livre des Rois (XIV, 25) : ainsi il pouvait être contemporain d'Osée, d'Amos et tout au plus d'Isaïe. Il est certain que c'est le plus ancien des prophètes parmi les quatre grands prophètes et les douze petits. On ne peut préciser l'époque où il fit le voyage de Ninive. Le rabin David Kimchi et d'autres docteurs juifs le placent sous le règne de Jéhu fils de Namsi, du temps du prophète Elisée. Scaliger pense qu'il eut lieu sous le règne de Sardanapale au commencement de celui d'Arbacès, et que Jonas fut envoyé à Ninive pour faire changer de vie les Ninivites, plongés dans toutes sortes de vices, à l'exemple de leurs rois. Cette opinion ne me paraît pas suffisamment prouvée. J'ai déjà dit qu'en dressant le canon des livres sacrés, on avait cherché à suivre l'ordre des événements dans le classement des douze petits prophètes; ainsi il me semble que la prédication de Ninive ou du moins que le récit de cette prédication a dû avoir lieu du temps des prophètes Osée, Amos et Abdias. C'est l'opinion de Clément d'Alexandrie (Strom. 1), d'Eusèbe (Prép. év. liv. X, ch. 14), de S. Cyrille (Præf. in Jon.), de S. Augustin (Cité de Dieu liv. XVIII, c. 27), de Théodoret (Proœm. Comm. in XII Proph.) et de plusieurs autres commentateurs. Clément d'Alexandrie va encore plus loin : il paraît abandonner sa première opinion pour placer en même temps la prédiction de Jonas, la seconde incarcération de Daniel dans la fosse aux lions, et le mariage du jeune Tobie.

III. *Authenticité et antiquité du livre de Jonas.* Il est difficile de dire si Jonas a écrit lui-même le livre qui porte son nom, car l'auteur ne parle jamais à la première personne; cependant les écrivains sacrés qui ont écrit postérieurement à ce livre ne font pas difficulté de la reconnaître pour authentique. Sans parler du passage suivant tiré du quatrième livre des Rois (XIV, 25) : *Jéroboam, fils de Joas, rétablit les limites d'Israël depuis l'entrée d'Emath jusqu'à la mer du désert, selon la parole que le Seigneur le Dieu d'Israël avait prononcée par son serviteur le prophète Jonas, fils d'Amathi, qui était de Geth, qui est en Opher*, parce qu'il paraît ici être question d'une autre prophétie de Jonas qui ne serait pas parvenue jusqu'à nous, nous pouvons invoquer le témoignage suivant du livre de Tobie (XIV, 5, 6) : *A l'heure de sa mort il appela Tobie, son fils, et ses jeunes enfants, ses petits fils, et leur dit : La ruine de Ninive est proche, car la parole de Dieu n'est pas vaine.* La version grecque porte : *Allez en Médie, mon fils, car je crois que tout ce que Jonas a prédit touchant Ninive ne tardera pas d'arriver.* Je puis ajou-

ter encore le témoignage de l'auteur du troisième livre des Machabées, livre assurément fort ancien, où il est dit : *Vous avez sauvé, en le cachant dans le ventre d'une baleine, Jonas prêt à périr dans les flots de la mer,* circonstance répétée par le Sauveur dans S. Mathieu (XII, 38) et dans S. Luc (XI, 29). Joël que je crois postérieur à Jonas lui aura emprunté ce passage (II, 13) : *Il est bon et clément, patient, prodigue de miséricorde, ému de notre misère,* car Jonas dit (IV, 2) : *Vous êtes un Dieu clément, bon, patient, plein de miséricorde, et qui pardonnez aux hommes leurs péchés.* Joël continue (ib. 14) : *Qui sait s'il ne reviendra pas à vous, s'il ne vous pardonnera pas?* Et Jonas (III, 9) : *Qui sait si Dieu ne reviendra pas vers nous pour nous pardonner.*

IV. *Fables chez les Grecs, auxquelles le livre de Jonas a donné lieu.* L'histoire profane fait mention de Jonas. Ainsi les Grecs, qui se sont plu à prêter à Hercule les hauts faits de plusieurs hommes célèbres, ont imaginé que ce héros, pour délivrer Hésion d'un monstre marin que Neptune avait envoyé la dévorer, s'était jeté dans sa gueule et caché dans ses entrailles qu'il déchira, puis il sortit sans avoir éprouvé d'autre perte que celle de ses cheveux. C'est Lycophron qui est l'auteur de cette fable, répétée par Isaac Tzetzès; elle est rapportée aussi par Cyrille et Théophylacte, par Sextus Empiricus (adv. Gramm. lib. I), et par Phavorin (in Πέστερος). Enée de Gaza dans son Dialogue sur l'immortalité de l'âme, dit que le danger de Jonas provenait du naufrage du vaisseau sur lequel il navignait. Grotius remarque qu'il y avait chez les Grecs la famille d'Amythaon, comme chez les Juifs les enfants d'Amathi, et que le nom de Jonas pourrait bien être d'origine grecque, les Juifs appelant les Grecs Ζωνοι, *Jonas,* qui vient de Javan, fils de Japhet. Je ne vois pas ce que Grotius prétend conclure de sa remarque, car Amythaon vivait avant la guerre de Troie, et fut par conséquent antérieur à Amathi, père de Jonas. Si le mot Jonas vient de ce qu'il serait de Jonie, c'est alors la fable d'Hercule qu'on aurait prêtée à Jonas, et non l'histoire de Jonas qui aurait donné lieu à la fable d'Hercule. L'histoire de Jonas a fait aussi imaginer la fable d'Arion précipité dans la mer par ses compagnons de voyage, et sauvé par un dauphin qui le reçut sur son dos et le conduisit à Corinthe; quoique la chronologie offre quelques différences entre les deux histoires, il y a quelques point de ressemblance qui permettent de supposer une allusion à l'histoire de Jonas. Ainsi Jonas adresse ses prières au Seigneur, Arion par ses chants, apprivoise un dauphin ; Jonas était prophète, Arion était musicien : on sait que le mot prophète ne s'appliquait pas chez les anciens seulement à ceux qui annonçaient l'avenir, il avait une signification beaucoup plus large ; on le donnait aux prêtres, aux musiciens et à tous ceux surtout qui chantaient avec des instruments.

V. *Réponse à une objection.* L'auteur du traité Théologico-politique conclut de ce que la prophétie de Jonas mentionnée au quatrième livre des Rois n'est pas parvenue jusqu'à nous, que le livre que nous avons n'est qu'un fragment d'un plus grand livre ; il en dit autant des livres des autres petits prophètes, et veut ainsi leur enlever toute autorité; il y en a eu d'autres qui tout en respectant ce livre comme inspiré ne veulent également l'admettre que comme une partie d'un plus grand tout ; mais il suffit de répondre aux uns comme aux autres que le livre de Jonas paraît renfermer toutes les prophéties écrites de Jonas. Les prophètes n'écrivaient pas toutes leurs prophéties ; il y en avait qui étaient suivies de près de leur accomplissement ; dès lors il était moins nécessaire d'en conserver le souvenir en les écrivant ; de ce nombre a dû être la prédiction dont parle le quatrième livre des Rois, car Jonas vivait sous Jéroboam II, la prophétie qu'il faisait reçut peu après son accomplissement, il est probable que Jonas n'a pas mis d'importance à la conserver ; telle est l'opinion de S. Cyrille qui dit : *Il n'y a point eu d'autres prophéties écrites de Jonas, que celles que nous avons.* Je ne m'arrête pas à la difficulté qu'on nous oppose tirée de ce que le livre de Jonas commence par une conjonction, j'ai déjà dit en parlant du livre d'Ezéchiel que souvent en hébreu c'est une tournure qui donne de la grâce et de l'élégance au récit, comme nous l'apprennent les personnes versées dans la littérature des Hébreux. Enfin quand le livre que nous avons ne serait qu'un fragment d'un plus grand livre de prophéties de Jonas, je ne vois pas en quoi ce que nous avons perdrait de son autorité; au contraire, il n'en devrait être que plus précieux, puisque par un effet de la Providence, nous y avons une figure du Sauveur ressuscité le troisième jour après sa mort.

DU LIVRE DU PROPHÈTE MICHÉE.

I. *Ce qu'était le prophète Michée.* Dans toutes les versions grecques Michée, qui est placé le sixième dans les exemplaires hébreux, est mis au troisième rang. On voit dès le commencement du livre de Michée à quelle époque eurent lieu ses prophéties ; ce fut dans les jours de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda. Ainsi il commença à prophétiser peu après les prophètes Osée, Joël et Amos, qui, eux, avaient commencé sous le roi Ozias. Avec cela il est difficile de concilier l'opinion des Juifs, qui veulent que Michée ait transmis à Joël les mystères de la Cabale. Michée dit qu'il est de Morasthi. S. Jérôme nous apprend que de son temps il y avait près d'Eleuthéropolis, en Palestine, une petite bourgade appelée Morasthi (Prol. in Mich.). Eusèbe en dit autant (in Topicis). On

peut s'en rapporter à eux quand ils parlent de quelque endroit cité dans l'Ecriture, parce qu'ils ont été sur les lieux et ont parfaitement tout examiné. Leur témoignage donc ici est plus recevable que celui de la Paraphrase chaldaïque, qui a traduit Morasthi par Marésam. S. Jérôme distingue les deux endroits (in Epist. Paul. c. 6) : Marésam est dans la tribu de Juda, peu éloigné d'Eleuthéropolis, et ne présentait pas des ruines de son temps; Morasthi est une bourgade à l'est d'Eleuthéropolis. Drusius ne mérite aucune confiance quand il dit que Morasthi pourrait bien être Moreseth Gath dont parle le prophète Michée au verset dix du quatrième chapitre; le Pseudo-Épiphane dit que Michée fut précipité d'un endroit élevé par ordre de Joram, fils d'Achab, roi de Juda, et qu'il mourut de sa chute; le motif de cette mort était la trop grande hardiesse avec laquelle il reprenait le roi de ses désordres. Il y a dans cette assertion autant d'erreurs que de mots : Achab et Joram ne furent pas rois de Juda, mais d'Israël; Michée de Morasthi ne vécut pas sous Joram, mais au moins cent trente ans après lui. Ce qui l'a trompé, c'est qu'il aura confondu le prophète Michée avec un autre Michée qui vécut sous le règne de Josaphat et d'Achab, et qui eut beaucoup à souffrir de leur cruauté; ce qui l'aura aussi trompé c'est que Michée commence son livre par ces mots : *Dans les jours de Joathan;* il aura mal lu Joran pour Joathan sans faire attention à ce qui suit : *dans les jours de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda.* Il dit encore que le père de Michée se nommait Iram, c'est Iemla qu'il aurait dû dire. Le passage suivant de Jérémie fait voir que Michée de Morasthi ne périt pas de mort violente (XXVI, 18) : *Michée de Morasthi fut-il condamné à mort par Ezéchias, roi de Juda, et par tout Juda? Ne craignirent-ils pas le Seigneur, et n'implorèrent-ils pas la présence du Seigneur? Et le Seigneur se repentit des maux qu'il avait prophétisés contre eux.* Il fut enterré dans le pays qui le vit naître, et son tombeau fut longtemps célèbre. Le pseudo-Dorothée contient les mêmes détails. S. Jérôme dit (Ep. Paul. c. 6) qu'on voyait de son temps une église à Morasthi où était le tombeau de Michée. Dans Sozomène (liv. I, ch. 19) et dans Nicéphore (liv. XII, ch. 48), le mot Morasthi est celui de Bérat-Satia; ils disent que c'est là qu'est enterré le prophète Michée, et que ce tombeau est appelé par les habitans *Nephsameemana.* On voit d'après tous ces témoignages combien il faut ajouter foi à toutes ces descriptions de la Terre-Sainte, où il est dit qu'on voit le tombeau de Michée sur le penchant du mont des Olives.

II *Authenticité et antiquité du livre de Michée.* Michée indique assez clairement qu'il est l'auteur du livre qui porte son nom quand il dit (II, 12) : *Pour moi j'ai été rempli par l'esprit du Seigneur de force, de justice, de courage pour annoncer à Jacob son crime, et à Israël son iniquité.* Nous avons aussi le témoignage des écrivains postérieurs. Jérémie dit (XXVI, 18) : *Michée de Morasthi fut prophète dans les jours d'Ezéchias, roi de Juda, et parla à tout le peuple, disant : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem ne sera plus qu'un monceau de pierres, et la montagne du temple ne sera plus qu'une forêt. Fut-il condamné à mort par Ezéchias, roi de Juda? Ne craignirent-ils pas le Seigneur? et n'implorèrent-ils pas la présence du Seigneur? et le Seigneur se repentit des maux qu'il avait prophétisés contre eux.* Voici comme en parle Josèphe (Ant. liv. X, ch. 7) : *D'autres plus sages leur persuadèrent de le renvoyer sans lui faire aucun déplaisir en leur représentant qu'il n'était pas le seul qui eût prophétisé les malheurs qui devaient arriver à Jérusalem, puisque le prophète Michée et d'autres encore avaient fait la même chose, sans que les rois qui vivaient alors les eussent maltraités pour ce sujet; au contraire, ils les avaient honorés comme les prophètes de Dieu.* Les paroles qui expriment cette menace que Michée put proférer impunément contre Jérusalem, sont ainsi conçues (III, 15) : *Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem ne sera qu'un monceau de pierres, et la montagne du temple deviendra une forêt.* Sophonie paraît avoir pris dans le livre de Michée le passage suivant (III, 18) : *Je guérirai la brebis boiteuse, je rappelerai au bercail celle qui était égarée, je mettrai mon peuple dans la splendeur et dans la gloire en toutes les contrées de son ignominie.* Voici ce qu'avait dit Michée (IV, 7) : *En ce jour-là, dit le Seigneur, je ramènerai celle qui était boiteuse, et je recueillirai celle que j'avais rejetée, celle qui avait été répudiée deviendra mère d'une nation puissante, et le Seigneur régnera sur elle, sur la montagne de Sion.* On lit dans Ezéchiel (XXII, 27, 28) : *Les princes étaient dans Jérusalem comme des loups prêts à ravir leur proie, à répandre le sang, à perdre les âmes et à chercher un salaire de toutes parts pour assouvir leur avarice. Ses prophètes élevaient les murailles sans aucun mélange; ils avaient des visions vaines, et ils prophétisaient le mensonge, disant : Voici ce que dit le Seigneur Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé.* Ce passage ressemble à celui du prophète Michée (III, 10, 11) : *Vous bâtissez Sion avec le sang et Jérusalem sur l'iniquité; vos princes jugent pour des présents, vos prêtres enseignent pour un salaire, vos prophètes prédisent pour de l'argent, et tous se reposent sur le Seigneur, disant : Jéhova n'est-il pas au milieu de nous? les maux ne viendront pas sur notre tête.* Les passages qu'on va lire et qui sont extraits de S. Matthieu et de S. Jean prouveront que l'opinion générale chez les Juifs, fondée sur une prophétie de Michée, était que le Christ naîtrait à Bethléem, car ces deux évangélistes ne font que répéter une opinion accréditée (Matth. II, 4) : *Il assembla tous les princes des prêtres et les docteurs des peuples, et il s'enquit d'eux où le Christ devait naître; A Bethléem de Juda, lui dirent-ils, car voici ce qui a été écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es plus la der-*

nière d'entre les villes qui donnent des chefs à Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui conduira Israël mon peuple. Et S. Jean (VII, 41): *Quelques autres disaient: Mais le Christ viendra-t-il de Galilée? l'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David et de la petite ville de Bethléem, d'où était David?* Or depuis longtemps les Juifs connaissaient cette prophétie de Michée (V, 2): *Et toi Bethléem Ephrata, la plus petite entre les villes de Juda, de toi sortira celui qui dominera sur Israël, et sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité.* Le Sauveur lui-même a daigné répéter un passage de Michée, car en disant (Matth. X, 35): *Je suis venu séparer le fils d'avec le père, la fille d'avec sa mère, la belle-fille d'avec sa belle-mère, et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison,* il avait en vue ces paroles de Mich. (VII, 6): *Le fils outragera son père, la fille s'élèvera contre sa mère, la belle-fille contre sa belle-mère, et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison.*

DU LIVRE DU PROPHETE NAHUM.

I. *De la patrie du prophète Nahum.* On sait fort peu de chose sur la patrie du prophète Nahum, sur l'époque où il a vécu, et sur la ruine de Ninive qu'il a prédite; les écrivains postérieurs en ont peu parlé, en sorte qu'il règne une grande obscurité sur tout ce qui le concerne. Cependant il faut défendre ce livre comme les autres de toutes les attaques de nos ennemis. Le Pseudo-Epiphane dit qu'il était de la tribu de Siméon, d'Elcési, au-delà du Jourdain, vers Bégabar; le Pseudo-Dorothée, qui a imité et souvent copié le Pseudo-Epiphane, dit que Nahum était d'Elcési, au delà de Béthabaran, de la tribu de Siméon (de Vita proph.). Il paraît qu'il faut lire dans le Pseudo-Epiphane *Bethabaran* qui est en effet situé au-delà du Jourdain, comme l'assurent Eusèbe et S. Jérôme (de loc. Hebr.), qui ajoutent que c'est là que S. Jean-Baptiste baptisait pour la rémission des péchés. Origène dit la même chose (in Joan.). Ainsi Nahum, d'après Epiphane et Dorothée, serait né à Elcési et y serait enterré. Eusèbe et S. Jérôme disent aussi que Nahum est né à Elcési, seulement S. Jérôme place Elcési loin de Béthabaran; il dit qu'Elcési est un petit village de Galilée, reconnaissable à peine de son temps à cause de ses ruines, connu cependant des Juifs, et que son guide fit remarquer. Par ce témoignage il réfute ceux qui prétendaient que Nahum était appelé Elcéséen du nom de son père Elcésée, prophète lui-même. Or c'est surtout dans ce qui est relatif à la Terre-Sainte que S. Jérôme fait autorité, lui qui a tout parcouru, tout visité avec un si grand soin, et qui par ses études des livres sacrés avait des rapports si suivis avec les docteurs juifs.

II. *Opinions diverses sur l'époque où aurait vécu le prophète Nahum.* Il y en a qui font vivre Nahum du temps de Sardanapale, et la ruine de Ninive prédite par ce prophète serait celle qui arriva sous Arbacès lorsque l'empire d'Assyrie passa aux Mèdes, sous le règne de Joas, roi de Juda, et de Jéhu, roi d'Israël. Dans cette opinion, il aurait été le plus ancien des grands et des petits prophètes dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous. Josèphe pense que Nahum a vécu sous Joathan (Ant. liv. IX, ch. 11) et que la destruction de Ninive prédite par ce prophète eut lieu cent quinze ans après, sous le règne de Josias. D'autres, tels que S. Jérôme, Théodoret et Théophylacte, le placent sous le règne d'Ezéchias, et même après la dispersion du royaume d'Israël par Salmanasar; et la prophétie contre Ninive aurait été faite pour rassurer et consoler les Juifs du royaume de Juda restés fidèles au Seigneur. S. Jérôme applique la prophétie du premier chapitre de Nahum à la défaite de Sennachérib, lorsque ce roi faisait avec son armée le siége de Jérusalem, d'où il conclut que cette prophétie aurait eu lieu entre les deux expéditions des Assyriens, savoir: celle de Salmanasar contre le royaume d'Israël, et celle de Sennachérib contre le royaume de Juda, neuf ans après. Mais Seder Olam et après lui le rabbin Isaac Abrabaniel et presque tous les Juifs croient qu'il vécut sous Manassès, successeur d'Ezéchias, parce que dans le canon des livres sacrés il est placé après Michée, qui vivait sous les rois Joathan, Achaz et Ezéchias, et la prophétie contre Ninive aurait été accomplie par Nabuchodonosor, sous le règne de Joakim. Jonathan, le Pseudo-Epiphane et le Pseudo-Dorothée pensent que la prédiction contre Ninive fut faite parce que les Ninivites convertis à la prédication de Jonas ne tardèrent pas à retomber dans leurs anciens désordres; ils ajoutent que Nahum vint quatre-vingt-dix ans après Jonas; enfin quelques-uns le croient contemporain du roi Josias, mais Clément d'Alexandrie, ne craint pas d'aller jusqu'à dire qu'il est postérieur à Ezéchiel (Strom. 1).

III. *Mon opinion sur l'époque où aurait vécu le prophète Nahum.* Je pense comme S. Jérôme qu'il faut placer le prophète Nahum sous le roi Ezéchias, entre la destruction du royaume d'Israël et le siége de Jérusalem par l'armée de Sennachérib; cette opinion d'accord avec le classement des petits prophètes, adopté par le canon des Juifs, me paraît être celle du plus grand nombre des commentateurs. S. Jérôme ajoute que le premier chapitre de Nahum annonce le carnage de l'armée de Sennachérib, et que les deux autres chapitres parlent des anciens malheurs éprouvés par le peuple de Dieu, de l'opprobre répandu sur lui par les Assyriens et de la destruction de Ninive par Nabuchodonosor. Avant d'expliquer ces deux chapitres, S. Jérôme avertit qu'il adopte l'opinion des Juifs sur ce livre; or, pour concilier cette

opinion avec celle des docteurs juifs qui pensent que Nahum prophétisa sous Manassès, il faut reconnaître que les prophéties contenues dans le premier chapitre furent faites du temps du roi Ezéchias, après la dispersion du royaume d'Israël, et que leur accomplissement eut lieu quand l'ange extermina l'armée de Sennachérib, et que ce roi, à son retour à Ninive, fut assassiné par ses enfants. Les deux autres chapitres n'auraient paru que longtemps après, et les prédictions qui y sont renfermées auraient été accomplies lorsque Cyaxare, roi des Mèdes, commença la destruction de Ninive qui plus tard, sous le règne Josias, fut complétée par Nabuchodonosor. S. Jérôme dans sa préface sur Jonas dit : L'histoire des Juifs et l'histoire Grecque, celle surtout écrite par Hérodote, nous apprennent que Ninive fut détruite sous le règne de Josias, roi de Juda, et d'Astyage, roi des Mèdes; pourtant Hérodote place cet événement sous le roi Cyaxare (liv. I). Il paraît que Josèphe fait allusion à cet endroit d'Hérodote, quand il place Nahum sous le roi Joathan, et dit que la prophétie contre Ninive reçut son accomplissement cent quinze ans après qu'elle fut faite, ce qui coïncide avec le règne de Josias. Les prophéties de Nahum contre Ninive se vérifièrent donc sous Cyaxare et sous Nabuchodonosor. Cette supposition est d'accord aussi avec le classement des petits prophètes, dans le canon des Juifs, qui place Nahum après Michée, contemporain des rois Joathan, Achaz et Ezéchias.

IV. *Authenticité et antiquité du livre de Nahum.* Il est heureux que l'Ecclésiastique ait parlé des douze petits prophètes (XLIX, 12), au nombre desquels figura toujours Nahum, comme on le voit par la version des Septante et toutes les autres, car c'est presque le seul témoignage que nous ayons de son antiquité; il y a bien cependant le passage suivant de Nahum (III, 1) : *Malheur, ville de sang, pleine de mensonges et de déchirements, ne cesseras-tu pas tes rapines?* qui se trouve répété dans Habacuc (II, 11) : *Malheur à celui qui bâtit une ville dans le sang, et qui la fonde sur l'iniquité;* et dans Ezéchiel (XXIV, 9) : *Malheur à la ville de sang, dont je ferai un grand bûcher.* Le passage suivant de Nahum (I, 15) : *Voilà sur la montagne les pieds de celui qui évangélise et de celui qui annonce la paix; Juda, célèbre tes solennités, accomplis tes vœux*, se voit aussi dans Isaïe; mais comme l'un et l'autre ont vécu sous le roi Ezéchias, on ne peut dire lequel a copié l'autre.

V. *Réponse à une première objection.* J'ai dit, d'après S. Jérôme, que la prophétie contre Ninive, contenue au premier chapitre de Nahum, avait reçu son accomplissement sous Cyaxare et sous Nabuchodonosor; le Pseudo-Épiphane et le Pseudo-Dorothée trouvent que la prophétie ne s'est pas trouvée vérifiée alors; ils disent que Nahum annonce que Ninive périrait par une inondation et par le feu, ce qui eut lieu en effet, puisqu'un tremblement de terre fit déborder les rivières qui entourent Ninive, et qu'en même temps le feu fit de grands ravages dans la ville (de Vit. Proph.). Ils invoquent les passages suivants (Nah. I, 5) : *Les montagnes se sont ébranlées devant lui, les collines ont été désolées, la terre a tremblé devant sa face.* Ensuite (ib. v. 6) : *La colère s'est répandue comme le feu, les rochers ont été dissous.* Et (ib. v. 8) : *Comme de vastes eaux qui passent, il déracinera cette contrée.* Et ailleurs (II, 6) : *Les portes des fleuves se sont ouvertes; le temple a été renversé.* Et peu après (ib. v. 8) : *Ninive était aux anciens jours comme un lac plein d'eau.* Et (ib. v. 13) : *Je mettrai le feu à tes chariots, et je les réduirai en fumée.* Et dans le chapitre suivant (III, 13) : *Le feu dévorera les barres et les verroux de tes portes.* Mais on lit aussi dans le même prophète les passages qui suivent (II, 7) : *Le soldat a été emmené captif, les femmes étaient traînées, soupirant comme la colombe et gémissant dans leurs cœurs.* Et ceux-ci (III, 2, 3) : *Voix des roues qui se précipitent, du fouet, des chevaux qui frémissent, des chars brûlants, des cavaliers qui montent, du glaive qui brille, de la lance qui étincelle, de la multitude des blessés.* Et ceux d'un autre chapitre (XVI, 13) : *Voilà que tes soldats sont des femmes au milieu de toi, les portes de tes villes s'ouvrent d'elles-mêmes à tes ennemis, le feu en dévorera les barres et les verroux. Puise de l'eau pour le siége, rassemble la boue, foule-la aux pieds; répare tes fours pour sécher l'argile, et le feu de l'ennemi consumera tes travaux; tu périras par le glaive.* Ces derniers passages prouvent que Ninive a été détruite par la guerre, qu'elle a été inondée de soldats, mais non par un débordement de fleuves, et qu'elle a été brûlée par le feu attisé par les ennemis et non par un incendie ordinaire; ensuite la position de Ninive n'aurait pas pu permettre un débordement de fleuves, car il n'y en avait pas dans son voisinage. Le Pseudo-Épiphane et le Pseudo-Dorothée auraient dû savoir que souvent les prophètes, pour exprimer les ravages de la guerre, emploient les métaphores de l'eau et du feu qui font irruption dans une ville et portent partout la ruine et la destruction.

VI. *Réponse à une deuxième objection.* Théodoret prétend (Proœm. in Nah.) qu'après l'assassinat de Sennachérib par ses enfants, l'empire des Ninivites passa aux Babyloniens, et que la race des rois de Ninive ne survécut pas à Sennachérib. Théodoret est ici en opposition formelle avec le texte sacré, car on lit au quatrième livre des Rois que Sennachérib eut pour successeur son fils Assarhaddon, celui-ci eut Saosduchin remplacé par Cinéladan, comme on le voit dans Georges-le-Syncelle. Les Babyloniens ne se rendirent maîtres de l'empire de Ninive que sous Nabuchodonosor, contemporain de Joachim; il y a donc eu environ cent vingt ans depuis la mort de Sennachérib jusqu'à la ruine de Ninive. Si Théodoret s'est trompé, S. Cyrille l'a été d'une manière encore plus grave, car il place sous Cyrus la ruine de Ninive prédite par Nahum, confondant ainsi avec Ninive l'empire de Babylone renversé par ce roi de Perse.

DU LIVRE DU PROPHÈTE HABACUC.

I. *De quel pays était le prophète Habacuc.* On n'en sait pas plus sur le prophète Habacuc que sur le prophète Nahum. Le Pseudo-Epiphane suivi par le Pseudo-Dorothée (de Vit. Proph.) le croit de la tribu de Siméon, d'un pays nommé *Betsocher;* le Pseudo-Dorothée écrit *Biticuchar,* mais on a de la peine à trouver cet endroit. Les uns pensent que c'est *Bethzachara* dont il est parlé au chapitre six du premier livre des Machabées (vers. 32), d'autres que c'est *Bethzecha* qu'on trouve au chapitre suivant (vers. 19). Le Pseudo-Epiphane dit que lors de l'arrivée de Nabuchodonosor en Judée le prophète Habacuc s'enfuit à Ostracine chez les Israélites; qu'après le départ des Babyloniens, il revint dans sa patrie et y fut enterré; d'autres prétendent qu'il était de la tribu de Lévi et qu'il fut enterré dans la ville de Ceila. Eusèbe assure que de son temps l'on montrait à Ceila le tombeau du prophète Habacuc; il est copié par Sozomène (liv. VII, ch. 29) et Nicéphore (liv. XII, ch. 48).

II. *Opinions diverses sur l'époque où aurait vécu le prophète Habacuc.* On est partagé sur l'époque où aurait vécu le prophète Habacuc. Les anciens Juifs le croyaient fils de la Sunamite ressuscité par le prophète Elisée, comme ils pensaient que Jonas était fils de la veuve de Sarepta ressuscité par le prophète Elie; ils se fondaient sur la ressemblance du nom de ce prophète, *Habacuc,* avec les mots employés par Elisée pour annoncer à sa mère qu'elle aurait un fils *Hhabaqtben;* comme on le voit, c'est une folle rêverie des rabbins. D'autres, plus judicieux, le placent sous Manassès, tels que Seder Olam, Rabbah, Zuthah, et Abrabaniel après eux. D'autres le font vivre sous Josias. Clément d'Alexandrie le fait contemporain de Sédécias et de Jérémie; il y en a qui croient que c'est le même qui porta à manger à Daniel dans la fosse aux lions, et qui mourut deux ans avant la fin de la captivité. On compte trois cent cinquante ans depuis cette époque en remontant jusqu'au prophète Elisée; il est certain que le prophète a vécu dans cet intervalle, mais il n'est pas facile de préciser l'époque.

III. *Mon opinion sur l'époque où aurait vécu le prophète Habacuc.* Je l'ai déjà dit en parlant du prophète Daniel, et je persiste dans cette opinion, qu'il y a eu deux personnes du nom d'Habacuc, l'un qui porta à manger au prophète Daniel, et l'autre contemporain de Manassès; ce dernier, de la tribu de Siméon, et l'autre, de la tribu de Lévi, comme on le voit par le titre de l'histoire de Bel et du Dragon que S. Jérôme reproduit d'après la version des Septante (Proœm. Comm. in Dan.). Il a certainement vécu avant l'invasion des Babyloniens qu'il a prédite en ces termes (Hab. I, 6): *Je susciterai les Chaldéens;* il parle des ravages de l'armée des Babyloniens comme d'un fait encore à venir (ib. 2, 3): *Le temps est encore éloigné, mais il ne trompera pas vos espérances; s'il tarde à paraître, attendez-le, il viendra, et il ne sera pas différé à jamais.* Il s'exprime ainsi sur Manassès (Hab. I, 4): *La loi est violée et les jugements sont sans force; l'impie prévaut contre le juste, on ne voit plus que des arrêts pervers.* Et plus loin (vers. 13): *Pourquoi regardez-vous ces hommes couverts de crimes? Pourquoi dormez-vous dans le silence quand l'impie dévore le juste?* Ces paroles s'accordent avec ce qu'on lit au quatrième livre des Rois (XXI, 16): *Manassès répandit des ruisseaux de sang innocent et en remplit toute la ville de Jérusalem, outre les péchés dans lesquels il entraîna Juda, faisant ainsi le mal devant le Seigneur.* Josèphe ajoute (Ant. liv. X, ch. 4) que Dieu cherchait à le ramener à une nouvelle vie, en lui réitérant ses menaces par la voix de ses prophètes, mais que ce roi impie en faisait mettre à mort un tous les jours. Comme il se convertit durant sa captivité à Babylone, c'est sous la première période de sa vie qu'il faut placer les prophéties d'Habacuc, et on peut dire qu'il a eu vue les deux invasions des Babyloniens. Bien qu'il soit dit dans les Paralipomenes (lib. II, cap. XXXIII, v. 11), que dans la première invasion Manassès fut emmené en captivité par les Assyriens, il faut entendre que c'est par les Babyloniens, parce que les Assyriens alors étaient soumis à l'empire de Babylone. Le prophète parle de la première captivité, quand il dit (Hab. I, 5): *En vos jours, j'accomplirai une œuvre que nul ne croira.* Isaïe avait employé les mêmes menaces contre Achaz et Ezéchias; pour les ramener à Dieu; il les effrayait en leur montrant les Assyriens et les Babyloniens prêts à envahir leur royaume; il est probable qu'Habacuc, contemporain d'Isaïe, aura imité le même genre de remontrances. Le canon des Juifs favorise l'opinion que j'énonce ici, car Habacuc est cité après Nahum, contemporain du roi Ezéchias, et précède Sophonie, qui vivait sous le roi Josias.

IV. *Du livre apocryphe d'Habacuc.* On entend par ce livre l'histoire de Bel et du Dragon qui termine le livre de Daniel. S. Jérôme dit que la version des Septante attribue ce livre au prophète Habacuc. Eusèbe et Apollinaire, dans leurs Réponses à Porphyre, disent que l'histoire de Suzanne, de Bel et du Dragon est l'œuvre du prophète Habacuc, de la tribu de Lévi. D'abord S. Jérôme lui-même a eu quelques doutes sur la fidélité de la version qu'il avait sous les yeux, et les docteurs juifs l'ont rejetée; aussi est-ce à tort qu'on attribue au prophète Habacuc l'histoire de Bel et du Dragon; l'auteur de cette assertion avait pensé que le voyage merveilleux du prophète Habacuc n'avait été écrit que par lui-même, parce que les prophètes avaient coutume d'écrire eux-mêmes les faits qui les concernaient, quoique pas toujours. Il est probable que c'est ce motif qui a fait attribuer au prophète Habacuc le récit de sa propre histoire, auquel il a ajouté les autres histoires détachées. Il y a eu au moins

légèreté et témérité dans cette assertion.

V. *Authenticité et antiquité du livre du prophète Habacuc.* Habacuc se reconnaît l'auteur du livre qui porte son nom; il dit au chapitre deux (II, 1, 2) : *Comme une sentinelle, je veille; je suis comme sur un lieu élevé; J'attends ce que le Seigneur me dira et ce que je répondrai à son accusation et à sa plainte; et le Seigneur m'a parlé et m'a dit : Écris cet oracle, qu'il soit distinctement sur tes tablettes, afin qu'on le lise sans peine*; il veut dire par là que Dieu lui a ordonné d'écrire ce qu'il lui avait révélé; il faut croire qu'il s'est conformé à cet ordre du Seigneur. Il parle partout à la première personne, et on ne comprend pas que Hobbes ait pu dire qu'il n'était pas certain que Habacuc eût écrit lui-même ses prophéties (Lév. II, 33). Voici comme ce prophète parle des Babyloniens Hab. I, 8) : *Ses coursiers sont plus rapides que le léopard, plus ardents que le loup qui s'élance dans les ténèbres; ses cavaliers se répandent avec fureur; ils accourent des régions les plus éloignées, comme l'aigle qui fond sur sa proie.* Jérémie s'exprime ainsi sur Nabuchodonosor (V, 6) : *Le lion de la forêt les a dévorés, le loup du désert les a ravagés, le léopard a eu les yeux toujours ouverts sur leurs villes.* Ezéchiel dit (XVII, 3) : *Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Un aigle énorme avec de grandes ailes et un corps immense couvert de plumes de différentes couleurs, vint sur le Liban.* On lit dans Jérémie (XII, 1) : *Il est vrai, Seigneur, vous êtes juste, si je dispute avec vous; néanmoins je vous dirai des choses justes. Pourquoi les impies prospèrent-ils en leur voies? Pourquoi tous les biens à ceux qui vivent dans les prévarications et dans l'iniquité?* Ces paroles ne rappellent-elles pas ce passage d'Habacuc (I, 13); *Vos yeux sont trop purs pour contempler le mal, vous ne pouvez regarder l'iniquité. Pourquoi regardez-vous ces hommes couverts de crimes? Pourquoi demeurez-vous dans le silence quand l'impie dévore le juste?* Cet autre passage de Jérémie (XXV, 27) : *Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Buvez, et enivrez-vous jusqu'au dégoût, et tombez, et ne vous relevez plus devant le glaive que j'enverrai parmi vous*, semble emprunté au prophète Habacuc, qui dit (II, 16) : *Bois à ton tour, deviens à ton tour l'objet de leurs outrages, que le calice de la droite de Jéhova vienne jusqu'à toi, et qu'un vomissement honteux remplace ta gloire.* Ces paroles, dans les Actes des apôtres (XIII, 40, 41) rappellent une prophétie d'Habacuc : *Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est prédit par les prophètes en ces termes : Voici, vous qui méprisez ma parole, soyez dans l'étonnement et tremblez de frayeur, car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas, lors même qu'on vous la racontera*; car elle se retrouve au chapitre premier d'Habacuc. C'est comme cet autre passage de ce prophète (I, 5) : *Le juste vivra de la foi*, que S. Paul rappelle plusieurs fois (Rom. I, 17; Gal. III, 11; Heb. X, 18).

VI. *Réponse à une objection.* On nous objecte ce passage (I, 5) : *Prévaricateurs, regardez, soyez attentifs, admirez et pâlissez d'effroi, car en vos jours j'accomplirai une œuvre que nul ne croira.* Ce passage qui parle de la guerre des Babyloniens, prouve que cette prophétie eut lieu du temps de Nabuchodonosor. Mais le verset qui suit s'oppose à cette induction, car on lit : *Je susciterai les Chaldéens*; donc Dieu ne les avait pas encore suscités; dans le texte hébreu, le mot qui exprime le présent exprime aussi le futur, aussi les Septante traduisent ainsi : ἔργον ἐγὼ ἐργάζομαι, *opus ego facio*, et Symmaque a mis *opus fiet in diebus vestris, une œuvre s'accomplira de vos jours.*

DU LIVRE DU PROPHÈTE SOPHONIE.

I. *De quel pays était le prophète Sophonie.* Le livre de Sophonie commence ainsi : *Parole de Jéhova à Sophonie, fils de Chusi, fils de Godolias, fils d'Amarias, fils d'Ezéchias, aux jours de Josias, fils d'Amon, roi de Juda.* Ce passage nous apprend que Sophonie est un prophète du Seigneur, et nous fait connaître sa famille et l'époque où il a vécu; il n'y manque que le nom de son pays. Le Pseudo-Epiphane que j'ai souvent occasion de citer nous vient en aide; il le dit originaire de *Sarabatha* (de Vit. Proph.), mais ce mot n'est pas toujours bien mis; il y a des exemplaires qui portent *Baratha*, d'autres *Sabarthara*. On ne peut dire si c'est *Sarathasar*, pays montagneux situé dans la tribu de Ruben, ou *Sarédatha*, ou *Sarthan*, ou *Barad*, près de Cades, à l'endroit où Moïse place le puits d'Agar (Gen. XVI, 14). Le Pseudo-Epiphane pense qu'il était de la tribu de Siméon, comme il se dit lui-même descendant d'Ezéchias, roi de Juda. Aben-Ezra, auteur d'une certaine importance chez les Juifs, en a conclu qu'il était aussi lui-même de la tribu de Juda. Le rabbin David Kimchi n'admet ni ne rejette cette opinion. Je ne vois pas sur quoi se fonde Aben-Ezra, l'ordre chronologique est pour lui; mais pourquoi, contrairement à l'habitude de tous les autres prophètes, voit-on ici toute une généalogie? Ce ne peut être que pour montrer que Sophonie descendait d'une famille illustre; car il n'est pas prouvé qu'il fût de la famille royale, telle est l'opinion de S. Cyrille et du rabbin David Kimchi : cette raison me paraît préférable à celle de quelques autres docteurs juifs qui prétendent que tous ces noms désignent autant de prophètes.

II. *Sur l'époque où aurait vécu le prophète Sophonie.* Sophonie indique lui-même l'époque où il a vécu : il dit que c'était sous Josias roi de Juda; je ne comprends donc pas Thomas Hobbes (Lev., c. 33), qui veut qu'il soit le plus ancien des prophètes, et qui le fait contemporain d'Amasias et d'Osée. Je conçois ceux qui le placent au commencement du règne de Josias, avant que ce roi eût aboli le culte des idoles introduit sous Manassès, ce

qu'il fit la 12e année de son règne, ainsi qu'il est marqué au 2e livre des Paralipomènes (XXXIV, 3). Voici comment il apostrophe les adorateurs des faux dieux (Soph. I, 4, 5): *J'étendrai ma main sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem, et j'ôterai de ce lieu-là les restes de Baal et les noms de ses prêtres et de ses sacrificateurs, ceux qui adorent sur les toits l'armée du ciel, qui adorent Jéhova et jurent par son nom, et jurent par le nom de Melchom.....* Et plus loin (v. 9): *Je visiterai ceux qui franchissent insolemment le seuil du temple et qui remplissent la maison de Dieu de fraudes et d'iniquités.* En effet, cette prophétie s'accomplit sous Josias, comme nous le voyons au 4e livre des Rois (XXIII, 4, 5, 6, 10): *Le roi ordonna au pontife Helcias et aux prêtres du second ordre, et aux portiers de jeter hors du temple du Seigneur tous les vases qui avaient servi à Baal, au bois consacré et à toute l'armée du ciel.... Et il extermina.... ceux qui offraient de l'encens à Baal, au soleil, à la lune, aux douze signes et à toute l'armée du ciel, et il fit emporter hors de la maison du Seigneur, hors de Jérusalem l'idole du bois sacré.... Le roi profana aussi Topheth qui est dans la vallée du fils d'Ennon, afin que personne ne sacrifiât son fils ou sa fille à Moloch en les faisant passer par le feu.* Ces traces d'impiété n'étaient pas tellement effacées du temps de Jérémie, qu'il n'eût souvent des reproches à adresser au peuple à cette occasion; cependant il paraît plutôt incriminer le passé (II, 5, 20): *Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, lorsque s'éloignant de moi, ils ont couru après les vanités et sont devenus vains?... Dès le commencement tu as brisé mon joug, tu as rompu mes liens, tu as dit : Je n'obéirai pas. Courtisane éhontée, les collines les plus élevées, les bois les plus couverts ont été le théâtre de tes prostitutions..... Mon peuple m'a oublié pendant des jours innombrables.....* (III, 1): *Tu as suivi une multitude d'adorateurs.... Tu étais assise dans toutes les voies, attendant les passants, comme l'arabe dans le désert, et tu as souillé la terre par tes infâmes amours.* Sophonie est bien plus véhément, parce qu'il s'adresse à un peuple coupable au moment qu'il parle (I. 4, 5, 9): *J'ôterai de ce lieu-là les restes de Baal et les noms de ses prêtres et de ses sacrificateurs, ceux qui adorent sur les toits l'armée du ciel, qui adorent Jéhova et jurent par son nom, et jurent par le nom de Melchom.... Je visiterai ceux qui franchissent insolemment le seuil du temple et qui remplissent la maison de Dieu de fraudes et d'iniquités.* Sophonie veut remédier à un mal présent et qu'il avait sous les yeux, Josias n'avait pas encore rétabli le culte du vrai Dieu; le scandale de l'idolâtrie durait encore. Les Juifs ne renonçaient pas assez vite à d'anciennes habitudes prises du temps de Jérémie; il y avait encore quelques vestiges d'idolâtrie, c'est pourquoi ce prophète cherche à engager le peuple à faire spontanément ce qui avait été fait par ordre sous Josias (Jér. III, 10): *Après tous ses crimes, la perfide n'est pas revenue à moi de tout son cœur, mais avec mensonge, dit le Seigneur.* Il est certain que quand Sophonie prophétisait, l'idolâtrie n'avait pas encore été abolie, ainsi il est permis de le placer avant la douzième année du règne de Josias, puisque Jérémie, qu'il a dû précéder, a commencé la treizième année du règne de ce roi.

III. *Authenticité et antiquité du livre de Sophonie.* Jérémie et Ezéchiel ont répété plusieurs des prophéties de Sophonie; ainsi on lit dans Sophonie (II, 8, 9): *J'ai ouï l'opprobre de Moab et les blasphèmes des enfants d'Ammon quand ils outrageaient mon peuple et se glorifiaient sur ses frontières, c'est pourquoi je jure par moi-même, dit le Dieu des armées, le Seigneur d'Israël, Moab sera comme Sodome, et les enfants d'Ammon comme Gomorrhe, des ronces stériles, des monceaux de sel, un désert pour toujours; les restes de mon peuple les dévasteront, les débris de mes tribus deviendront leurs maîtres.* Jérémie dit (XLVIII, 29): *Nous avons ouï l'orgueil intolérable de Moab, et sa hauteur, et son arrogance, et son insolence, et l'enflure de son cœur. Je sais, dit le Seigneur, quelle est sa présomption, que sa force n'y répond pas, et que sa vanité et ses efforts sont au-delà de ce qu'il peut; c'est pourquoi je me lamenterai sur Moab, je pousserai des cris sur toute la cité.* Ezéchiel dit aussi (XXV, 1): *Fils de l'homme, tourne ton visage contre les enfants d'Ammon, et prophétise contre eux, et tu diras aux enfants d'Ammon: Ecoutez la parole du Seigneur Dieu; voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous avez jeté des cris de joie contre mon sanctuaire, lorsqu'il a été profané, contre la terre d'Israël, lorsqu'elle a été désolée, contre la maison de Juda, lorsqu'elle a été emmenée captive, je vous livrerai aux peuples de l'Orient, afin que vous deveniez leur héritage, et ils établiront sur votre terre les parcs de leurs troupeaux, et ils y dresseront leurs tentes.* Ezéchiel copie encore plus littéralement Sophonie quand il dit (VII, 19): *Leur argent sera jeté dehors, et leur or sera comme de la boue, leur argent et leur or ne pourront pas les délivrer un jour de la fureur du Seigneur; ils ne rassasieront pas leurs âmes et n'assouviront pas leur faim, parce qu'ils en ont fait un scandale d'iniquité;* car on lit dans Sophonie (I, 18): *Leur or et leur argent ne pourront les sauver un jour de la fureur de Jéhova; dans le feu de sa colère toute la terre sera dévorée, car il appellera en hâte la ruine sur tous les habitants de la terre.* Quand Ezéchiel dit (XXII, 26): *Ses prêtres ont méprisé ma loi, ils ont violé mon sanctuaire, ils n'ont point discerné les choses saintes des profanes, et ils n'ont point distingué entre le pur et l'impur, ils ont détourné les yeux de mes jours de sabbat, et j'ai été déshonoré au milieu d'eux; les princes étaient dans Jérusalem comme des loups prêts à ravir leur proie, à répandre le sang, à perdre les âmes et à chercher un salaire de toutes parts pour assouvir leur avarice. Ses prophètes élevaient des murailles sans aucun mélange, ils avaient des visions vaines, et ils prophétisaient le mensonge, disant : Voici ce que dit le Seigneur Dieu, quoique le Seigneur n'eût pas parlé;* il paraît avoir sous les yeux le passage suivant de Sophonie : *Ses princes*

au milieu d'elle sont comme des lions rugissants, ses juges sont des loups qui le soir dévorent, et le matin on ne trouve rien, ses prophètes sont insensés et trompeurs, ses prêtres profanent les choses saintes et corrompent la loi. Ce passage ressemble encore à ce qu'on voit au chapitre III du prophète Michée.

DU LIVRE DU PROPHETE AGGEE.

I. *Ce qu'était le prophète Aggée.* S. Jérôme nous apprend qu'on avait cru le prophète Aggée un ange envoyé du ciel pour exhorter les hommes à la pratique de la vertu; on se fondait sur ce qu'il est appelé *Malac*, *Adonaï*, *envoyé du Seigneur*, au premier chapitre de ses prophéties (v. 3), comme si ce nom n'avait pas été donné à d'autres que personne n'a pris pour des anges. Les rabbins disent qu'il fut, avec le prophète Zacharie, un des membres de la grande Synagogue. Cette grande Synagogue fut fondée du temps de Darius, fils d'Hystaspe. Scaliger reporte les prophéties d'Aggée et de Zacharie au temps de Darius Nothus, parce que le Darius sous lequel ils vécurent, d'après le quatrième chapitre d'Esdras, fut le successeur d'Assuérus et d'Artaxerxès, qui sont les mêmes que Xerxès et Artaxerxès Longue-main. Cependant il est plus probable qu'il était contemporain de Darius, fils d'Hystaspe; c'est l'opinion de plusieurs rabbins, de Josèphe (Ant., liv. XI, c. 4), de Clément d'Alexandrie (Str. 1), de S. Jérôme (Prol. in Agg.), de Théodoret et de presque tous les chronologistes. L'Assuérus et l'Artaxerxès que l'Ecriture indique comme les prédécesseurs de Darius, ce sont Cyrus et Cambyse, à qui l'on donne ces surnoms, ou Cambyse et Smerdis, ou Cambyse tout seul, qui aurait ainsi plusieurs noms; on sait que presque tous les rois de Perse se nommaient Xerxès ou Artaxerxès depuis l'agrandissement de leur empire. Quoiqu'il n'entre pas dans mon sujet de reproduire tout ce qui s'est dit de part et d'autre sur cette question, cependant je ne puis m'empêcher de faire remarquer combien est faible l'argument que les partisans de l'opinion de Scaliger tirent de ces passages de Zacharie (I, 12): *Et l'ange du Seigneur dit: Seigneur Dieu des armées, jusques à quand n'auras-tu point pitié de Jérusalem et des villes de Juda contre lesquelles tu es irrité? Voici la soixante-dixieme année... Interroge tout le peuple de cette terre et ses prêtres, et dis-leur: Quand vous avez jeûné et pleuré le cinquième et le septième mois pendant soixante-dix ans, est-ce pour moi que vous avez accompli ce jeûne?* Esdras nous apprend au chapitre cinq, disent-ils, qu'Aggée et Zacharie ont prophétisé en même temps; ainsi ces passages s'appliquent à ces deux prophètes; or il ne peut être question des soixante-dix ans de la captivité de Babylone, puisqu'elle avait cessé la première année du règne de Cyrus; Zacharie écrivait la seconde et la quatrième année du règne de Darius, qui ne répondent pas à la soixante-dixième année depuis la ruine de Jérusalem. Ce n'est pas sous Darius, fils d'Hystaspe, qu'ils ont prophétisé, puisqu'en rétrogradant depuis lui soixante-dix ans dans le passé, on ne voit aucun événement qui puisse servir d'époque; il ne peut donc être question que de Darius Nothus; les soixante-dix années mentionnées par Zacharie commencent au règne d'Assuérus ou de Xerxès, qui reçut plusieurs plaintes contre les Juifs et crut devoir sévir contre eux. Mais Zacharie lui-même repousse un peu plus loin cette interprétation; car à la seconde année de Darius, il compte soixante-dix ans, et il en compte encore soixante-dix à la quatrième année; il aurait dû, à la quatrième année de Darius, compter soixante-douze ans; il est certain qu'il parle ici de la captivité de Babylone et qu'il se reporte au passé: l'expression même dont il se sert dans le texte hébreu s'applique aussi bien au passé qu'au présent. Ensuite le prophète Aggée dit (II, 4): *Quel est celui des Israélites revenus de la captivité, qui a vu ce temple dans sa première gloire? Et que voyez-vous maintenant? Ne vous paraît-il pas comme s'il n'était pas devant vos yeux?* Dans l'opinion de Scaliger, il faudrait supposer que les Israélites auxquels il s'adresse auraient vécu cent soixante-seize ans; au contraire, en plaçant Aggée sous Darius, fils d'Hystaspe, ce passage se concilie parfaitement avec l'ordre des temps. En effet, à l'avènement de Cyrus au trône, il y avait plusieurs Juifs qui avaient survécu à la destruction du temple; quelques-uns ont pu vivre jusqu'à la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, ce qui aurait fait dix-huit ans de plus, tandis que Scaliger est obligé de faire violence aux paroles d'Aggée. Mais je reviens à mon sujet. Les livres d'Aggée (I. 1) et d'Esdras (I, V, 2) nous apprennent qu'Aggée et Zacharie commençaient à prophétiser avant que Zorobabel et le grand-prêtre Josué, fils de Josédech, eussent achevé la restauration du temple, ce qui fait dire à S. Cyrille que ces deux prophètes avaient paru sous le règne de Cyrus. On peut aussi admettre ce que disent le Pseudo-Epiphane et le Pseudo-Dorothée, savoir, qu'Aggée quitta Babylone, jeune encore, qu'il retourna à Jérusalem, qu'il y mourut et fut enterré près le lieu de sépulture des prêtres.

II. *Authenticité et antiquité du livre d'Aggée.* Esdras nous fournit un témoignage précieux en faveur de l'authenticité de ce livre; il dit (I, IV, 24): *Alors l'ouvrage de la maison du Seigneur fut interrompu à Jérusalem, et l'on n'y travailla pas jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse. Or Aggée, prophète, et Zacharie, fils d'Addo, prophétisèrent, prophétisant aux Juifs qui étaient à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël. Alors se levèrent Zorobabel, fils de Salathiel, et Josué, fils de Josédech, et ils commen-*

cèrent à édifier le temple de Dieu à Jérusalem, et avec eux les prophètes de Dieu qui les aidaient... Plus loin (V, 1, 2): *Or les plus anciens des Juifs bâtissaient le temple, et tout prospérait selon la prophétie d'Aggée, le prophète, et de Zacharie, fils d'Addo; et ils édifièrent et travaillèrent, le Dieu d'Israël l'ordonnant.* On lit dans l'Ecclésiastique (XLIX, 13) : *Comment louer dignement la gloire de Zorobabel, car il a été comme un signe à la droite du Seigneur?* Ces paroles rappellent ce passage d'Aggée (II, 24) : *En ce jour-là je vous prendrai, ô Zorobabel, fils de Salathiel, mon serviteur, dit le Seigneur des armées, et je vous garderai comme mon sceau, parce que je vous ai choisi.* S. Paul dit dans son Epître aux Hébreux (XII, 26) : *C'est lui dont la voix ébranla la terre, et qui a fait pour le temps où nous sommes une nouvelle promesse en disant : J'ébranlerai encore une fois non seulement la terre, mais encore le ciel;* or Aggée avait dit (II, 7, 8) : *Encore une fois et dans peu j'ébranlerai le ciel, la terre, la mer; j'ébranlerai tous les peuples.... Parlez à Zorobabel, chef de Juda, et dites-lui : J'ébranlerai tout ensemble le ciel et la terre.* La Vulgate attribue à Aggée, outre le livre qui porte son nom, le psaume cent quarante-cinquième, et les Septante ajoutent les deux psaumes suivants et le psaume cent trente-huitième, comme je l'ai fait remarquer en parlant du livre des Psaumes.

III. *Réponse à une objection.* Plusieurs docteurs juifs, entre autres Isaac, Abrabaniel, refusent le titre de prophète à Aggée, Zacharie et Malachie, sous le prétexte qu'ils étaient membres de la grande Synagogue, qu'on ne composait pas de prophètes, mais de personnes jouissant parmi le peuple de la réputation de sages; ils en disent autant de Daniel qu'ils font également membre de cette Synagogue. Mais ils sont contredits par Maimonide qui dit (Par. I, c. 59) que la Synagogue s'associait les prophètes. Les livres d'Esdras, d'Aggée et de Zacharie donnent formellement à ces derniers le titre de prophètes, ainsi que l'Ecclésiastique, qui les compte parmi les douze prophètes (XLIX, 12). Le fait même prouve qu'ils étaient prophètes, car ils ont prophétisé; le livre de Malachie commence ainsi : *Prophétie du Seigneur à Israël, dans la bouche de Malachie.* L'opinion d'Abrabaniel est généralement repoussée comme téméraire par les autres rabbins. L'auteur de *Beth Israël* appelle Aggée, Zacharie et Malachie les derniers prophètes, et dans l'*Avoth* du rabbin Nathan, ils ne sont pas comptés parmi les membres de la grande Synagogue; cependant ils lui ont transmis les mystères de la Cabale.

DU LIVRE DU PROPHETE ZACHARIE.

I. *Ce qu'était le prophète Zacharie.* Zacharie nous fait connaître lui-même ses parents et l'époque où il a paru; il dit qu'il a été suscité par l'esprit de Dieu, la seconde année du règne de Darius, le huitième mois, deux mois après Aggée qui commença à prophétiser le sixième mois de la même année; il ajoute qu'il était fils de Barachie, fils d'Addo. S. Cyrille (Præf. com. in Zac.) et le Pseudo-Dorothée nous apprennent qu'il était de la tribu de Lévi, d'une famille sacerdotale, et qu'il a exercé les fonctions de prêtre à Jérusalem. Le même Pseudo-Dorothée, d'après le Pseudo-Epiphane, dit qu'il était déjà vieux quand il revint de la captivité, et qu'il se fit remarquer par ses prophéties et les miracles qu'il opéra tant à Jérusalem qu'à Babylone. Le Pseudo-Dorothée prétend qu'il fut enterré à Bétharia, à cent cinquante stades de Jérusalem, tandis que le Pseudo-Epiphane dit qu'il fut enterré à Jérusalem, près du prophète Aggée. Comme le Pseudo-Dorothée ajoute que ce Zacharie est celui dont parle Isaïe, il est probable qu'il le confond avec le prophète Zacharie, petit-fils d'Addo; c'est une erreur chronologique. Quelques rabbins ont cru qu'il avait fait partie de la grande Synagogue, ainsi que le prophète Aggée, avec lequel il a beaucoup de points de ressemblance; j'en ai suffisamment parlé. Je ne reviendrai pas non plus sur l'époque où il aurait vécu et qu'on place sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. Je ferai seulement remarquer que S. Cyrille a été distrait quand il le fait contemporain du prophète Sophonie, puisque tout le monde convient que Sophonie vivait sous le roi Josias; j'aime mieux croire qu'il y aura eu une faute de copiste, et qu'on aura glissé le nom de Sophonie à la place de celui d'Aggée.

II. *Ce qu'était Addo, l'aïeul de Zacharie.* On se demande pourquoi Zacharie se dit fils de Barachie, fils d'Addo, tandis qu'Esdras (V, 1) l'appelle fils d'Addo. Les Septante le disent fils de Barachie et d'Addo; S. Jérôme, qui traduit sur l'hébreu, met Zacharie, fils de Barachie et fils du prophète Addo. La Vulgate cependant se contente de mettre, fils d'Addo. S. Cyrille pense que Barachie est son père dans l'ordre de la nature, et qu'il n'est fils d'Addo que par imitation de ce prophète ou par adoption; il est possible que Barachie soit son véritable père, et qu'Addo ne soit que son père légal, parce qu'il aurait épousé la veuve de son parent mort sans enfants. Toutefois je préfère l'opinion des commentateurs modernes qui le disent petit-fils d'Addo; si Esdras l'appelle fils d'Addo, c'est par suite de l'usage chez les Juifs de donner le nom de fils aux neveux et généralement à tous les descendants d'une même souche; ainsi dans S. Matthieu on lit (I, 1) : *Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.* Le texte hébreu se prête aux deux sens : fils de Barachie, fils d'Addo, ou fils de Barrachie et fils d'Addo; c'est ce qui a fait naître quelque doute sur la vraie filiation. Saint Jérôme se trompe en prenant cet Addo que celui qui fut envoyé à Jéroboam lorsqu'il offrait un sacrifice dans Béthel, et qui lui prédit que l'autel

sur lequel il sacrifiait serait un jour démoli. En effet, quoi qu'on dise, on ne pourra jamais faire qu'il y ait un intervalle de quatre cent cinquante ans entre un aïeul et son petit-fils; il y a pourtant ce nombre d'années depuis Jéroboam jusqu'à Darius, fils d'Hystaspe.

III. *Quel était ce Barachie, père de Zacharie.* Barachie, père de notre prophète, est-il le même que le Barachie, père de Zacharie, dont parle le prophète Isaïe? Ce qui empêche de le croire, c'est le long intervalle qu'il y a entre l'époque d'Isaïe, qui vivait sous Achaz, roi de Juda, et l'époque de Darius, fils d'Hystaspe, sous lequel vécut le prophète Zacharie; il y a plus de deux cents ans d'intervalle. Ensuite la Vulgate désigne comme fils de Jébaréchie le Zacharie dont parle Isaïe; le prophète Zacharie, au contraire, est désigné comme fils de Barachie. Encore moins peut-on dire que le prophète Zacharie est le même que ce Zacharie qui fut lapidé, par ordre du roi Joas, dans le vestibule du temple, comme on le voit dans les Paralipomènes (XXIV, 20); c'est pourtant ce qu'a avancé le Pseudo-Epiphane; s'il avait péri par ordre de Josias, comment aurait-il pu se retrouver trois cents ans après, sous Darius, fils d'Hystaspe. Ce Zacharie est fils de Joïada, et le prophète Zacharie est fils de Barachie. Il n'est pas aussi facile de dire lequel des Zacharie Notre-Seigneur avait en vue quand, dans S. Mathieu (XXIII, 4) et S. Luc (XI, 51), il parle d'un Zacharie tué entre le temple et l'autel; l'un et l'autre sont fils de Barachie; mais on ne voit pas que le prophète Zacharie ait été mis à mort entre le temple et l'autel. Selon Origène (Epist. ad. Afric.), *le Sauveur est le seul qui dise que Zacharie, fils de Barachie, fut tué entre le temple et l'autel*, et le Zacharie que Joas fit mettre à mort était fils de Joïada, non de Barachie. La difficulté est sérieuse. S. Jérôme dit que plusieurs ont cru que le Sauveur parle du prophète Zacharie; mais il leur prouve victorieusement que du temps de ce prophète il n'y avait guère que des ruines du temple; il en conclut que le Sauveur a dû parler de Zacharie mis à mort par ordre de Joas, et il ajoute que ce Zacharie était appelé fils de Joïada et non fils de Barachie, dans l'Evangile des Nazaréens, dont il a obtenu de faire une copie. Ainsi il n'y a que deux Zacharie fils de Barachie, et notre prophète est celui dont parle Isaïe. Josèphe, dans sa Guerre des Juifs (liv. IV) parle d'un Zacharie, fils de Baruch, homme d'une piété et d'une sainteté de vie remarquables, qui aurait été tué dans le temple par la jalousie de quelques zélateurs, ce pourrait bien être le Zacharie contemporain de Joas.

IV. *Authenticité et antiquité du livre de Zacharie.* Zacharie se dit lui-même auteur du livre qui porte son nom; voici comment il s'exprime en commençant (I, 7, 8): *Le Seigneur parla ainsi à Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo, prophète: Je vis pendant la nuit, et voilà un homme monté sur un cheval roux, et il se tenait entre des myrtes, au fond d'une vallée, et après lui d'autres chevaux roux tachetés et blancs; et je dis: Que sont ces chevaux, Seigneur? Et l'ange qui me parlait me dit: Je t'expliquerai ceci.* On retrouve souvent des citations de ce genre. Les raisons que j'ai données à l'appui de l'authenticité du livre d'Aggée prouvent aussi en faveur des prophéties de Zacharie, parce que ces deux prophètes sont presque toujours nommés l'un avec l'autre. On lit dans Malachie (III, 7): *Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit le Seigneur des armées.* Zacharie avait dit (I, 3): *Tournez-vous vers moi, dit le Dieu des armées, et je me tournerai vers vous.* Le nouveau Testament cite plusieurs passages empruntés au livre de Zacharie; ainsi, on lit dans S. Mathieu (XXI, 5): *Dites à la fille de Sion: Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug..... Ils ont reçu les trente pièces d'argent qui étaient le prix de celui qui a été vendu et mis à prix par les enfants d'Israël, et ils les ont données pour en acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur m'a ordonné de le prédire.* Cette prophétie de Zacharie, S. Matthieu paraît l'attribuer à Jérémie; mais c'est probablement la faute des copistes; il y en a qui donnent une autre explication de l'erreur. Au reste, rien n'est plus ordinaire, comme on le sait, pour des copistes, que de se tromper sur des noms propres. Ainsi, dans S. Justin, on attribue à Zacharie cette prophétie de Malachie (IV, 5): *Je vous enverrai le prophète Elie.* C'est de Zacharie qu'est tirée cette prophétie rappellée par S. Matthieu (XXVI, 31): *Car il est écrit: Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées;* et celle-ci citée par S. Jean (XIX, 37): *Il est dit encore dans un autre endroit de l'Ecriture: Ils verront celui qu'ils ont percé;* et ces paroles de S. Paul (Eph. IV, 25): *Que chacun parle à son prochain dans la vérité;* et ce passage de l'Apocalypse (I, 7): *Le voici qui vient sur les nuées et tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé, et tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine à cause de lui;* déjà S. Jean avait fait allusion à cette prophétie dans son Evangile. Je m'abstiens de répéter ici ce que j'ai déjà dit, à l'occasion du prophète Aggée, sur les psaumes attribués à ces deux prophètes, et sur les raisons pour lesquelles quelques rabbins voulaient leur refuser le titre de prophète.

DU LIVRE DU PROPHETE MALACHIE.

I. *Ce qu'était le prophète Malachie.* Malachie est le dernier des petits prophètes; les rabbins croient qu'il fit partie de la grande Synagogue avec les prophètes Aggée et Zacharie. Le Pseudo-Epiphane dit qu'il était de la tribu de Zabulon, qu'il naquit à *Sopha*, après le retour de la captivité; le Pseudo-Dorothée écrit *Supha* ou *Socha*, ville de la même tribu, où il mourut jeune encore et fut enterré. Ce prophète ne marque pas l'é-

poque où il a paru ; mais, d'après S. Jérôme, (Præf. in XII Proph.), les prophètes, qui gardent le silence à cet égard, doivent être censés contemporains de ceux après lesquels ils sont classés ; il aurait donc vécu en même temps que les prophètes Aggée et Zacharie, et sous Darius, fils d'Hystaspe. Telle est l'opinion de S. Jérôme (ibid.), d'Eusèbe (Chron. liv. II), de Théodoret (Proœm. in XII Proph.), de S. Augustin (Cité de Dieu, ch. 56), des Cabalistes, de Séder Olam et de David Ganz. Toutefois Malachie est plutôt venu après ces prophètes qu'il n'a été leur contemporain, puisqu'il est mort jeune. Cette remarque a été faite par Clément d'Alexandrie (Strom. 1), par S. Jérôme (Proœm. in Mal.) et par S. Cyrille ; la place qu'il occupe parmi les petits prophètes fait voir qu'il est postérieur aux autres, car il se trouve le dernier; les sujets qu'il traite le prouvent aussi ; en effet, Aggée et Zacharie encouragent le peuple dans la restauration du temple, et Malachie exhorte les prêtres à remplir leur ministère avec toute la sainteté qu'il exige ; les prophéties de Malachie ont donc eu lieu après la restauration du temple, et aussi après celles d'Aggée et de Zacharie. Voici comme parle Malachie (I, 7) : *Vous offrez sur mon autel un pain souillé et vous dites : En quoi vous avons-nous déshonoré? En ce que vous avez dit : La table du Seigneur est méprisée..... Qui est celui d'entre vous qui ferme les portes de mon temple et qui brûle le feu sur mon autel gratuitement?.... Et vous avez déshonoré mon nom, parce que vous dites : La table du Seigneur est souillée, et les offrandes qu'on y dépose sont méprisables comme le feu qui les dévore.* S. Cyrille croit qu'il est postérieur à Esdras et à Néhémie ; mais cette opinion ne peut se concilier avec celle qui veut qu'il soit mort jeune encore, et elle n'est pas conforme non plus au calcul des meilleurs chronologistes. Il me semble qu'on doit le placer entre l'inauguration du temple, la sixième année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, et le second retour d'Esdras, qui eut lieu la septième année du règne d'Artaxerxès Longuemain, puisque Malachie se trouve compris dans la liste des auteurs canoniques, dressée par Esdras, d'après l'ordre de la grande Synagogue, du temps d'Artaxerxès Longuemain.

II. *Malachie était-il un ange?* Il y a eu quelques auteurs dans la primitive Église, qui ont pensé que Malachie était un ange envoyé du ciel pour réveiller les hommes de leur assoupissement et les ramener à Dieu. C'est Origène surtout qui a soutenu cette opinion qu'il a été porté à embrasser par suite de son système erroné de la préexistence des âmes ; il en a pensé autant de tous les prophètes, et généralement de tous les hommes qui se sont fait remarquer par la sainteté de leur vie. Clément d'Alexandrie a cru aussi que Malachie était un ange; c'était également l'opinion des Septante ; cependant ils n'allaient pas jusqu'à admettre le système d'Origène. Le Pseudo-Epiphane et le Pseudo-Dorothée prétendent qu'il a été appelé un ange à cause de la pureté de ses mœurs, de sa bonté, de sa douceur, de son caractère et de la beauté de toute sa personne. Le Pseudo-Epiphane ajoute qu'un ange répétait toutes les prophéties qu'il faisait. Isidore croit (Orig. liv. VII, ch. 8) qu'on l'appelait un ange parce que toutes les paroles qui sortaient de sa bouche étaient accueillies avec respect, comme émanant de Dieu. On a souvent donné le nom d'ange aux prêtres et aux prophètes ; ainsi on lit dans Malachie (II, 7) : *Les lèvres du prêtre garderont la science, et l'on recherchera la loi de sa bouche, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées.* Il dit ailleurs de S. Jean-Baptiste (ib. III, 1) : *Voilà que j'envoie mon ange.* Ce qui a pu encore faire croire que Malachie était un ange, c'est que son nom signifie *mon ange ;* mais comme le remarque S. Jérôme (ibid.), il n'y a pas plus de raison de croire que Malachie ait été un ange, que de croire que Josué, Joël et Jonas aient été l'un Dieu, l'autre un Sauveur, l'autre une colombe, quoique telle soit la signification de leurs noms.

III. *Malachie est-il le même qu'Esdras?* On ne saurait admettre, comme le prétendent Jonathan, auteur de la paraphrase chaldaïque et les anciens docteurs juifs, que Malachie est le même qu'Esdras. S. Jérôme, qui penche pour cette opinion, dit qu'elle s'accorde parfaitement sous le rapport des temps, que tout ce que l'un a écrit se retrouve dans le livre de l'autre, et que Malachie, en disant (II, 7) : *Les lèvres du prêtre garderont la science, et l'on recherchera la loi de sa bouche, parce qu'il est l'ange du Seigneur*, donne assez à entendre qu'il est le même qu'Esdras, car il est prêtre et restaurateur de la loi, et son nom de Malachie veut dire *ange du Seigneur*. Mais il est facile de réfuter toutes ces conjectures ; de ce que ces deux personnes ont pu être contemporaines, il ne s'ensuit pas qu'elles ne forment qu'un seul être. Le livre de l'un ne se retrouve pas dans l'autre, comme on l'assure. Les paroles de Malachie qui prouvent, à ce qu'on prétend, qu'il est le même qu'Esdras, s'appliquent à Lévi d'abord, et ensuite à tous les prêtres en général, comme l'indique la citation ; cependant S. Jérôme a paru ne pas repousser cette opinion. On ne voit pas qu'Esdras soit jamais autrement désigné que sous le nom de prêtre, de secrétaire ; nulle part il n'est appelé prophète ; or il eût été convenable de lui donner son plus beau titre, celui qui a été regardé comme le plus digne, le plus élevé ; aussi presque tous les SS. Pères ont-ils rejeté cette prétendue identité.

IV. *Authenticité et antiquité du livre de Malachie.* Le peu d'étendue de ce livre et le rang qu'il occupe font qu'il y a peu de témoignages en faveur de son authenticité dans l'ancien Testament ; cependant il se trouve compris parmi les douze prophètes mentionnés par l'auteur du livre de l'Ecclésiastique ; mais dans le nouveau Testament on le cite souvent. S. Matthieu (XI, 10), S. Marc (I, 2) et S. Luc reproduisent cette prophétie de Malachie (III, 1; IV, 5) : *J'envoie devant vous mon ange qui vous préparera la voie.* Les dis-

ciples du Sauveur faisaient allusion à cette prophétie, lorsqu'ils disaient (Marc. IX, 10) : *Pourquoi les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant?* L'ange qui apparut à Zacharie, père de S. Jean, l'avait en vue, quand il dit (Luc, I, 17) : *Il marchera devant lui avec l'esprit et la vertu d'Elie, pour réunir les cœurs des pères avec les enfants.* S. Paul copie aussi le prophète Malachie, en rappelant cette prophétie (Rom. IX, 13) : *L'aîné sera assujéti au plus jeune, selon qu'il est écrit, j'ai aimé Jacob et j'ai haï Esau.*

J'ai déjà répondu, en parlant d'Aggée et de Zacharie, à la prétention de quelques rabbins de refuser à Malachie le titre de prophète, parce qu'il aurait fait partie de la Synagogue; je ne reviendrai pas sur ce sujet.

DU IER LIVRE DES MACHABEES.

I. *Sur le premier livre des Machabées.* Les Assamonéens ont jeté un si grand éclat sur leur nom, que les Juifs ont voulu transmettre leur histoire à la postérité pour servir d'exemple et d'encouragement aux générations futures; on ne sait si nous sommes redevables de cette histoire aux soins et au zèle de quelque auteur juif désireux de propager la gloire de sa nation, ou si elle a été écrite à l'aide des mémoires publics dans lesquels les Juifs avaient coutume d'inscrire tous les faits qui concernaient la nation : il est probable qu'elle parut peu après les événements qu'elle rapporte; car tout annonce une haute antiquité. Ce livre a été écrit en hébreu ou en syriaque, selon le nom qu'on donne à la langue parlée à Jérusalem après la captivité de Babylone, et S. Jérôme assure en avoir vu un exemplaire dans cette langue (Prol. Galeat.). C'est sur un de ces exemplaires qu'ont été faites les versions grecques et latines qui sont parvenues jusqu'à nous, car elles fourmillent d'hébraïsmes; toutefois il est difficile de dire si la version latine a été faite sur le texte hébreu ou sur une version grecque. Origène dit que ce livre portait pour titre σκεβηθ σαρβανὲ ἐλ *scarbit serbane el, sceptrum rebellium Dei*, ou *sceptrum principis filiorum Dei, sceptre du chef des enfants de Dieu.* C'était le titre placé en tête du premier livre; quand on eut fait un second et même un troisième livre on leur donna toujours le même titre en hébreu, comme le livre de Néhémie porte le titre d'Esdras; il n'y a donc pas tant à s'étonner, comme fait Scaliger (Animad. in Euseb.), de voir un titre hébreu à un livre traduit en en grec, et de prétendre que les Juifs en ont imposé à cet égard à Origène. On ignore l'auteur de ce livre; il y en a qui l'attribuent à Jean Hyrcan, fils de Simon qui, selon Josèphe (Ant., liv. XIII, ch. 18), a été prophète, grand-prêtre et chef du gouvernement pendant fort longtemps. On est libre d'admettre ou de rejeter cette opinion.

II. *Authenticité et antiquité du premier livre des Machabées.* Les livres sacrés parlent à peine de ce livre, il n'est pas compris dans le canon des Juifs; ce n'est que tardivement que les chrétiens l'ont admis dans le leur; mais pour peu qu'on soit sincère et de bonne foi, on n'hésitera pas à en reconnaître l'authenticité et l'antiquité. Bien des raisons permettent de supposer qu'il a servi à composer certains endroits du second livre; car ce second livre a été formé de fragments pris de différents livres, comme l'avoue l'auteur au chapitre second : les Juifs de Jérusalem étaient dans l'usage de transmettre à leurs frères résidant à Alexandrie et dans d'autres villes de l'Egypte, les faits mémorables qui concernaient la nation juive; il est dès-lors à présumer qu'ils ont eu connaissance de l'histoire des Machabées. Aussi retrouvons-nous dans ce second livre non seulement la répétition des mêmes faits, mais souvent encore les mêmes expressions : ainsi on lit dans le premier livre (I, 15) : *Et ils bâtirent un gymnase selon la coutume des nations, ils cachèrent les marques de la circoncision, et ils se séparèrent de l'alliance sainte, et ils s'unirent aux nations, et ils se vendirent pour faire le mal*, et dans le second livre (IV, 12) : *Il osa bâtir un gymnase sous la citadelle, et exposer les enfants des meilleures familles en des lieux infâmes.* On lit dans le premier livre (I, 52) : *Et quiconque n'obéirait point à la parole du roi Antiochus devra mourir; il écrivit de cette sorte dans tout son royaume, et il établit des chefs sur le peuple pour le forcer d'obéir à cet édit.* Et dans le second (VI, 8) : *D'après le conseil de ceux de Ptolémaïde, un édit fut publié dans les villes des Gentils voisines de la Judée, pour les obliger d'agir de la même sorte contre les Juifs, afin qu'ils sacrifiassent, ou pour les forcer de tuer tous ceux qui ne voudraient point embrasser les coutumes des Gentils.* Dans le premier livre, Judas Machabée, sur le point d'attaquer Nicanor, s'écrie (VII, 41) : *Seigneur lorsque ceux qui avaient été envoyés par le roi Sennachérib vous blasphémèrent, un ange vint et leur tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes;* et dans le second livre il est dit (VIII, 19) : *Il les fit souvenir aussi des secours que Dieu avait donnés à leurs pères, et des cent quatre-vingt-cinq mille hommes qui périrent au temps de Sennachérib.* On voit, dans les deux livres, la mort de Nicanor rapportée presque dans les mêmes termes; on y lit que sa tête et ses mains furent coupées et exposées dans un endroit élevé, suspendues aux murs du temple, et qu'en mémoire de cette éclatante victoire on établit une solennité annuelle pour en perpétuer le souvenir. Je me bornerai à ces citations, elles suffisent pour prouver que la version grecque de Théodotion n'est pas la première qui ait été faite du premier livre des Machabées. Ensuite il est peu probable que les Juifs d'Alexandrie eussent laissé ignorer à leurs concitoyens des faits si glorieux pour la nation juive. Parmi les auteurs non sacrés nous avons le te-

moignage de Josèphe en faveur de l'antiquité de ce premier livre, car dans son histoire des Juifs on dirait qu'il ne fait que copier l'écrivain sacré; les rabbins eux-mêmes sont forcés d'en convenir. Tertullien cherche à détourner les Juifs de son temps de la célébration du sabbat par l'exemple des Machabées qui sauvèrent leur patrie en livrant combat ce jour-là. Origène parle aussi de ce livre, et S. Cyprien lui a fait quelques emprunts.

DU SECOND LIVRE DES MACHABÉES.

I. *Le second livre des Machabées est composé de fragments divers.* On s'aperçoit de suite, en ouvrant le second livre des Machabées, qu'il est formé par la réunion de différents fragments; d'abord il commence par deux lettres détachées; l'une est adressée aux Juifs établis en Egypte, par leurs frères de Jérusalem, et l'autre est également adressée par le peuple, le sénat et Judas à Aristobule et aux Juifs qui sont en Egypte: celle-ci exhorte les Juifs d'Alexandrie à célébrer la fête du feu sacré, et la première, à célébrer la fête des Tabernacles du mois de Casleu. Comme ce sont des faits qui se lient à l'histoire des Machabées, il était convenable de les insérer dans ce second livre; vient ensuite un abrégé de l'histoire de Jason le Cyrénéen. L'auteur de cet abrégé nous fait connaître ce qu'était cette histoire en ces termes (I Mac. II, 4): *Nous avons cherché à renfermer en un seul volume ce qui a été écrit par Jason le Cyrénéen en cinq volumes, concernant Judas Machabée et ses frères, la purification du grand temple, la dédicace de l'autel et les combats qui se sont donnés sous Antiochus l'Illustre et sous son fils Eupator.* Toutefois ce n'est pas Jason qui a fourni tout ce que comprend ce second livre, ainsi le chapitre trois et le commencement du chapitre quatre parlent du règne de Séleucus; les deux derniers chapitres nous reportent au temps de Démétrius Soter. Blondel prétend qu'on ne sait pas dans quelle langue Jason a écrit son livre (de Sibyll., lib. II); il est pourtant très-probable qu'il a été écrit en grec comme Callimaque, aussi de Cyrène, a écrit ses poèmes en grec, langue des Cyrénéens, peuple d'origine grecque; le grec était également la langue de plusieurs contrées d'Egypte et surtout des pays qui bordaient la mer; c'était la langue principalement d'Alexandrie. Les Juifs qui habitaient ces contrées parlaient grec quand ils lisaient dans leurs synagogues leurs livres sacrés traduits en grec, et ils savaient à peine l'hébreu; on les appelait hellénistes parce que, quoique originaires de Judée, ils parlaient grec. Le passage suivant fait voir que le second livre des Machabées est une collection de fragments divers (II, 25, 26): *Nous avons considéré que la multitude des livres rend l'histoire difficile à ceux qui veulent l'apprendre à cause de la multitude des faits; nous avons eu soin, en écrivant celle-ci, d'en faire un délassement agréable à ceux qui aiment à lire, et pour les hommes studieux un sujet de méditation; enfin pour tous les lecteurs une étude vraiment utile....., nous reposant de la vérité des faits sur les auteurs qui les ont écrits; nous travaillons à les abréger en conservant leur premier caractère.* La préface qui termine le chapitre second et qui indique que ce qui va suivre, est l'ouvrage de l'écrivain du second livre des Machabées; il est probable qu'il l'a composé à l'aide de renseignements tirés du premier livre ou de quelques mémoires publics; c'est ce que donnent à entendre ces paroles (II Mach. II, 14): *Judas a recueilli tout ce qui s'était perdu pendant la guerre, et ce recueil est entre nos mains; si vous désirez ces écrits, envoyez-nous des personnes qui puissent vous les porter.* Il n'aura pas voulu priver les Juifs d'Alexandrie d'un monument aussi remarquable du courage de la nation juive et de la protection dont Dieu l'avait favorisée; mais il aura traduit l'histoire des Machabées en grec, en faisant usage des autres livres qui traitaient le même sujet. S. Jérôme assure que ce second livre a été composé en grec (Prol. Galeat.); le style est lourd, rempli de préceptes, de sentences, de phrases de rhéteur. Il y en a qui, pour n'avoir pas assez remarqué les différentes parties de ce livre, voyant qu'il commencait par la lettre des Juifs de Jérusalem, se sont imaginé que le livre entier ne renfermait que cette lettre dont ils n'avaient pas aperçu la fin; c'était l'opinion de Génébrard (in Chronol.) et de plusieurs autres auteurs tant anciens que modernes. Le savant Cotélier a découvert une ancienne note qui ferait croire que le second livre des Machabées avait été écrit en forme de lettres (in Not. ad Can. Apost.), ce qui a porté Raban Maur à dire qu'il avait été composé à Jérusalem par plusieurs auteurs; mais les derniers versets de ce livre prouvent qu'il est l'ouvrage d'un seul auteur, comme le remarque Sérarius (in Mach. Proleg.); on y trouve deux lettres, et la dernière finit au dix-neuvième verset du second livre.

II. *Quel est l'auteur du second livre des Machabées.* Il en est de ce second livre comme du premier, on en ignore l'auteur. Honoré d'Autun l'attribue au Juif Philon (de Scr. eccl. in Phil.), d'autres croient que c'est Josèphe qui l'a écrit; mais le style, quoique élégant, ne ressemble pas à celui de Philon, et rien dans les écrits de ce savant ne laisse soupçonner qu'il en soit l'auteur; il y a au contraire assez de raison de l'attribuer à Josèphe, car il a écrit un ouvrage remarquable sous ce titre, *des Machabées ou de l'empire de la raison*, où il fait l'histoire d'Eléazar et des sept enfants Machabées mis à mort avec leur mère; S. Jérôme (lib. I adv. Pelag. c. 3) et Eusèbe (Hist. liv. III, ch. 10) attribuent à Josèphe l'histoire des Machabées. Mais c'est par inattention ou irréflexion qu'on

a confondu avec le second livre des Machabées un épisode tiré de ce livre; il y a d'ailleurs dans l'histoire des Juifs par Josèphe plusieurs choses qui ne pourraient se concilier avec ce second livre. Sérarius croit que ce livre a été écrit par un certain Judas de la secte des Esséens; selon lui, c'est Judas qui parle dans ce passage du chapitre second (II Mac. II, 14) : *Judas a recueilli tout ce qui avait été perdu pendant la guerre, et ce recueil est entre nos mains;* ensuite en recherchant quel peut être ce Judas, il conjecture que ce doit être Judas l'Esséen dont l'autorité était grande parmi les Juifs d'Egypte, et qui même, d'après Josèphe (Ant. liv. XIII, ch. 19), aurait eu le don de prophétie. Je ne vois pas du tout que le passage du second chapitre qu'il cite prouve que ce Judas soit l'auteur du second livre des Machabées. Il dit que Judas a recueilli tout ce qui avait été perdu pendant la guerre; mais le verset précédent indique que ce recueil est ce qu'il a sauvé de la bibliothèque créée par Néhémie. Autre chose est de recueillir des livres ou de les empêcher de se perdre, autre chose est de les composer; et quand ce Judas aurait écrit le livre dont il parle, il ne s'ensuit pas qu'il ait écrit le second livre des Machabées. Enfin il n'est pas ici question de Judas l'Esséen, qui, malgré l'autorité dont il pouvait jouir parmi les siens, n'avait pas pour cela la réputation d'un habile écrivain; ce n'est pas non plus le même Judas que celui dont on voit le nom au commencement de la lettre des Juifs : c'est plutôt Judas Machabée. Au reste, comme il est plus difficile de dire qui n'a pas écrit ce livre que d'en faire connaître le véritable auteur, laissons cette tâche à de plus habiles.

III. *Authenticité et antiquité du second livre des Machabées.* L'apôtre S. Paul paraît faire allusion à ce second livre par ces paroles (Heb. XI, 35) : *Les uns ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection,* que Théodoret et d'autres savants appliquent au vieillard Eléazar et aux sept frères Machabées. Le passage du second livre des Machabées (VI, 19) : *Il alla volontairement au supplice du tympan.* S. Paul le rappelle en disant : *D'autres subirent le supplice du tympan.* C'est dans ce livre qu'a dû puiser Josèphe ou l'auteur, quel qu'il soit, du livre intitulé *de l'Empire de la raison*, livre assurément fort ancien. Clément d'Alexandrie en parle (Strom. 5) et surtout Origène, qui place les deux livres des Machabées à la suite des livres sacrés, et qui a souvent emprunté des citations au second livre. S. Cyprien y a souvent recours, ainsi que Zénon de Vérone, S. Ambroise et ensuite un grand nombre d'écrivains; mais je me contente de faire remarquer que ce livre est compris dans les canons apostoliques, ouvrage peut-être apocryphe, du moins fort ancien, qui parle de trois livres des Machabées. Les auteurs du Thalmud admettent encore ce livre, et en ont extrait l'histoire des sept frères martyrs.

OBJECTIONS CONTRE LES TÉMOIGNAGES INVOQUÉS A L'APPUI DE L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES SACRÉS.

I. *Première objection, et réponse.* On objecte contre tout ce que je viens de dire pour prouver l'authenticité des livres sacrés, que les écrivains dont j'invoque le témoignage, comme ayant écrit postérieurement, peuvent très-bien au contraire avoir écrit auparavant; qu'ainsi, au lieu de répéter ce que les écrivains censés par moi antérieurs auraient écrit, ce sont plutôt ceux-ci qui auraient copié les autres, de sorte que tous mes raisonnements rouleraient dans un cercle vicieux, je supposerais ce qui est en question. D'abord cette difficulté ne saurait s'appliquer aux écrivains dont le nom et les écrits se retrouvent dans d'autres écrivains; par exemple, Daniel parle de Jérémie et de ses prophéties, je suis en droit de conclure que Jérémie vivait avant Daniel; or il y a plusieurs écrivains sacrés dans cette catégorie. Ensuite quand j'admettrais l'objection, elle n'aurait pas une grande portée; car si elle attaque l'authenticité d'un écrivain, elle prouve en même temps en faveur de l'authenticité d'un autre, de celui qu'on reconnaît pour avoir écrit le premier. Ainsi Origène, dans une lettre à Jules Africain, dit que le prophète Michée a copié le prophète Isaïe (Is. II, Mic. IV); si on veut que ce soit Isaïe qui ait copié Michée, il faut admettre que Michée est antérieur à Isaïe, et par là on reconnaît l'antiquité et l'authenticité du livre de Michée; si au contraire on veut que ces deux prophètes aient puisé dans un autre prophète plus ancien qu'eux, qui mérite le plus d'être cru, de nous qui apportons des preuves et des témoignages positifs en faveur de notre opinion, ou des adversaires qui ne peuvent donner aucune raison de leur assertion, qui ne l'appuient sur rien, qui se bornent à nier par pure opiniâtreté? Je m'en rapporte à tout lecteur sincère et de bonne foi. En supposant, comme le veut l'objection, que j'aie cité comme écrivains postérieurs des écrivains qui auraient écrit au contraire auparavant, il faudra qu'on réponde à toutes les difficultés que susciteront l'histoire et la chronologie, lesquelles s'accordent parfaitement avec l'ordre que j'ai suivi; on doit aussi se rappeler les nombreux arguments que j'ai rapportés en faveur de l'authenticité des livres de l'ancien Testament auxquels il faudrait aussi répondre, si on peut. J'ai au reste toute sécurité à cet égard.

II. *Deuxième objection et réponse.* Puisque les écrivains sacrés ont écrit, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, en paraissant se copier les uns et les autres, ils ne font que répéter ce qui leur est inspiré; ainsi les témoignages postérieurs ne prouvent rien en faveur de l'authenticité des écrivains qui ont écrit auparavant. Déjà Jules Africain avait fait cette difficulté à Origène (in epist. ad Orig.) : en disant qu'il était peu digne à des échos, pour ainsi dire, de l'Esprit-Saint, de copier les sentences et les expressions d'autrui. Origène pour toute réponse se contenta de lui prouver le fait, en lui montrant le second chapitre

d'Isaïe répété textuellement au chapitre quatre de Michée. Il est vrai que les prophètes ont écrit sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, mais cette inspiration s'adaptait au génie, au caractère, aux habitudes de chaque prophète individuellement. *Il y a diversité de dons spirituels..., mais il n'y a qu'un même esprit*, dit S. Paul (II Cor. XII, 4) ; *et il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur; et il y a diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous.* C'est ce qu'a parfaitement compris Maimonide, qui dit dans son ouvrage remarquable, *More Nevochim* (part. II, cap. 19) : *Chaque prophète avait son genre particulier, il parlait dans sa langue comme il la savait et de la manière qui lui était habituelle.* C'est le même Esprit qui a inspiré Isaïe et Amos, cependant Isaïe est très-élégant; souvent sublime; Amos au contraire est fort simple, et quelquefois incorrect; on peut comparer l'action de l'Esprit-Saint au souffle de l'homme qui, frappant sur des pipeaux de grandeur différente, produit aussi différents sons. Il n'y aurait dans toute l'Ecriture qu'un seul et même style, un seul et même genre, pourtant on en trouve plusieurs. L'inspiration ne porte que sur le fond des choses, la manière de l'énoncer appartient à chaque prophète; dès lors d'autres ont pu se les approprier. Nous voyons un pareil emprunt fait à des auteurs profanes; ainsi S. Paul, cite les paroles d'Aratus et d'Epiménide (Act. XVII, et Tit. I, 12, 28); personne ne dira que ce sont les paroles de l'Esprit-Saint, cependant c'est par son inspiration qu'il les a proférées. L'Esprit-Saint a pu inspirer à des écrivains postérieurs de répéter des citations tirées d'écrivains antérieurs, et il leur donnait par là une nouvelle force ; les paroles appartiennent aux prophètes, les prophéties leur étaient inspirées par l'Esprit-Saint.

DU CANON DES LIVRES SACRÉS.

I. *Sur l'auteur de ce canon ; sur l'époque où il a été dressé ; opinions diverses à ce sujet.* Ce que j'ai à dire en faveur du canon des livres sacrés vient encore à l'appui de leur authenticité. Par canon des livres sacrés, on entend la liste ou le catalogue des livres que la synagogue et l'Eglise approuvent et reconnaissent pour inspirés. Le mot canon, d'après son étymologie, veut dire règle; on l'a ensuite, par extension, appliqué à tout ce qui a la forme d'une règle, à des baguettes, à des pieux, à des colonnes; on s'en est plus tard servi pour désigner des tablettes ou petits morceaux de bois légers et longs, et comme il était d'usage d'inscrire sur ces tablettes tout ce qui concernait le public, on a fini par donner le nom de canon, aux choses qu'on y inscrivait; de là les canons des mathématiciens et des chronologistes; on a aussi pour la même raison, donné le nom de canon, aux décrets des conciles, aux tableaux qui contenaient les noms des personnes réunies sous la même règle, ce qui a fait donner à ces personnes le nom de réguliers; on appelait ainsi pareillement les tables des matières, que le public avait intérêt à connaître, comme par exemple, les noms des Saints dont l'Eglise célébrait la mémoire. On voit maintenant l'origine de ce mot canon ; il vient du nom donné aux tablettes qui comprenaient la liste des livres, que la synagogue et l'Eglise approuvaient et y faisaient inscrire; c'est là la seule explication véritable du mot canon. En prouvant qu'Esdras est l'auteur du canon des Juifs, j'aurai prouvé par là même que tous les livres qui sont compris dans ce canon ont été écrits avant lui; il est donc très-important de bien connaître quel est l'auteur de ce canon ; il existe plusieurs dissertations sur le canon lui-même, on a fait bien des recherches, pour savoir si tel ou tel livre y était compris ; on a été même jusqu'à proclamer que le canon était l'ouvrage de tel ou tel personnage, mais on n'a pas encore, que je sache, fourni aucune preuve plausible; comme la solution de cette question est très intéressante en raison du sujet que je traite, c'est un devoir pour moi de m'en occuper. Il y a plusieurs opinions à cet égard. La plupart des auteurs l'attribuent à Esdras, le même qui a recueilli et mis en ordre les livres sacrés dispersés ou égarés par suite des circonstances politiques où s'était trouvé le peuple Juif. Génébrard (Chron.) croit qu'il a été dressé dans un grand synode, où se trouvait Esdras, et qui est le cinquième tenu par les Juifs; outre ce canon qui porte le nom d'Esdras, il en reconnaît deux autres, l'un dressé dans un sixième synode assemblé à Jérusalem pour délibérer sur la demande faite par Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, d'un exemplaire des livres sacrés, avec des hommes savants pour les traduire; et dans ce synode, on aurait ajouté au canon précédent les livres de Tobie, de Judith, de l'Ecclésiastique et de la Sagesse qu'il croit avoir été composés dans l'intervalle du cinquième au sixième synode; l'autre canon aurait été dressé dans un septième synode assemblé pour approuver la doctrine des Pharisiens, dont les chefs étaient Sammaï et Hillel, et condamner celle des Sadducéens, avec leurs chefs, Sadoc et Bariéthos; dans ce septième synode, on aurait confirmé le second canon, et on y aurait ajouté les livres des Machabées, ce qui formait un troisième canon. Sérarius et d'autres savants, ne veulent admettre que deux canons, le premier dressé par Esdras dans un synode nombreux, et le second dressé plus tard, et où on aurait inséré tous les livres non compris dans le premier. L'auteur du traité Théologico-politique, soutenant une opinion paradoxale, selon son habitude, prétend qu'il n'y avait aucun canon avant le temps des Machabées, et que le canon attribué à Esdras, comprend plusieurs livres qui, d'après lui, ne remontent pas au-delà de l'époque des Machabées.

II. *Il n'y a eu qu'un seul canon avant Jésus-Christ ; c'est Esdras qui l'a composé, et il a*

été approuvé par la grande Synagogue. Il me semble, tout bien examiné, qu'il n'y a eu avant l'ère chrétienne qu'un seul canon dressé par ordre de la grande Synagogue, et approuvé par elle. Les recherches nécessaires pour ce travail, soumis plus tard à la sanction de la synagogue, auront été faites par Esdras, homme très-versé dans les antiquités des Juifs et dans tout ce qui concernait les lois et les cérémonies religieuses de ce peuple, qui dit, en parlant de lui-même, qu'il était (I, VII, 6, 11, 12) : *Scribe habile en la loi de Moïse.... , prêtre instruit dans les paroles et les commandements du Seigneur...., prêtre instruit dans la loi du Dieu du ciel.*

III. *Ce qu'était la grande Synagogue.* Après le retour de la captivité de Babylone, le peuple établit une commission choisie parmi les plus distingués d'entre les Juifs pour leur science et leur piété, et lui confia le soin de présider à tout ce qui avait rapport à la restauration du culte et au rétablissement des lois divines et civiles qui devaient régir la nation. Dans cette commission, on comptait Zorobabel, Mardochée, Josué, fils de Josédech, Aggée, Zacharie et Malachie. Ceux qui prétendent qu'on ne mettait pas les prophètes dans cette commission, en retranchent ces trois derniers, et comme ils veulent que Daniel Maimonide, dans *Jad Chazacah*, ajoute Ananias, Azarias et Misaël, que rejette Abrabaniel, j'ai fait voir déjà qu'on a tort d'y comprendre Daniel. Les membres de cette commission s'appelaient *Rosce Hagolah*, *chefs de la captivité*, et étaient au nombre de cent-vingt. Abrabaniel n'en compte que douze, et il en donne les noms dans sa préface sur *Nacalath Haroth*. Il est possible qu'une erreur de copiste ait mis le chiffre 120 pour le chiffre 12. Le nom de grande Synagogue fut donné à cette commission, parce que, dit le traité *Mégillah*, chapitre trois, sur *Gémara*, elle rétablit les choses dans toute la splendeur et la majesté de leur premier état, parce qu'elle ajouta aux titres de Dieu, celui de *Gadol*, dans une prière composée exprès, et que, grâce à ses soins, les livres sacrés furent retrouvés et remis en honneur. Les rabbins en placent la création au commencement du règne de Darius, fils d'Hystaspe; on y admettait successivement de nouveaux membres, tels qu'Esdras à son retour de Babylone, et plus tard Néhémie, qui vécut jusqu'au règne de Darius Codoman et d'Alexandre, Simon surnommé le juste, qui fut grand-prêtre sous Séleucus Nicanor, et que le Thalmud, au chapitre *Misna*, représente comme le dernier. Quelques rabbins ne donnent pas à cette grande synagogue une aussi longue durée, ils la bornent à une existence d'un siècle seulement; au reste, c'était surtout sous le règne d'Artaxerxès-Longuemain que florissait cette synagogue.

IV. *Preuves à l'appui du paragraphe deux tirées des SS. Pères.* Il est certain que sous le règne d'Artaxerxès-Longuemain Esdras donna une nouvelle édition de tous les livres sacrés qui avaient été brûlés lors de l'incendie de Jérusalem, ou qui avaient péri par suite de la captivité de Babylone; mais on ne s'accorde pas autant sur le moyen qu'il a employé pour reproduire cette nouvelle édition. Les uns veulent qu'il ait composé de nouveau tous les livres sacrés avec le secours et l'inspiration de l'Esprit-Saint, parce que tous les anciens livres auraient été détruits; c'est l'opinion de l'auteur du quatrième livre d'Esdras. Elle a été adoptée par Clément d'Alexandrie dans ses Stromates, et par Théodoret dans sa préface sur les Psaumes, et surtout par S. Basile, dans sa lettre à Chilon. Elle a été aussi celle de quelques auteurs modernes. L'opinion de S. Irénée me paraît plus vraisemblable; il pense qu'Esdras a corrigé les livres sacrés, qui avaient été falsifiés; Tertullien (de Hab. mul. c. 3) et S. Jérôme (adv. Helv. c. 3), sont de cet avis. S. Chrysostôme dit en propres termes (Hom. VIII in Ep. ad Hebr.) qu'Esdras a recueilli les livres sacrés qui se trouvaient dispersés, et qu'assisté de l'Esprit-Saint il les avait réunis en un seul volume. L'auteur de la *Synopse*, qu'on croit être S. Athanase, va encore plus loin; il dit qu'Esdras avait conservé un exemplaire des livres sacrés, tandis que partout ils avaient disparu, soit par suite de la longue durée de la captivité, soit par l'insouciance du peuple, et que quand le moment opportun fut arrivé, il le rendit public, et le fit remettre en vigueur. Il est présumable que durant la captivité les Hébreux avaient avec eux la loi de Moïse, car Esdras dit (I, VII, 6) qu'il était scribe habile en la loi de Moïse. Daniel (IX, II, 13) parle du livre de Moïse, comme d'un livre dont le peuple faisait un fréquent usage. Comment aussi croire que pas un seul exemplaire des livres sacrés ne fût resté à la disposition des particuliers, malgré les malheurs qu'ils avaient essuyés? Comment Ezéchiel n'en aurait-il pas eu? et Mardochée, et Jérémie surtout, qui, d'après les ordres de Nabuchodonosor, fut l'objet de la protection spéciale de Nabuzardam, le chef de l'armée des Babyloniens? Esdras a donc recueilli les livres dispersés ou cachés; mais quelque précieuse que fût sa collection, elle n'aurait eu aucun caractère d'authenticité sans l'approbation et la sanction de la grande Synagogue; c'est pourquoi Elias Levita et d'autres rabbins regardent le canon, dit d'Esdras, comme l'ouvrage de cette synagogue. On voit dans le Thalmud, au chapitre premier *Baba Bathra*, que les prophéties d'Ezéchiel, les livres des douze Prophéties, ceux de Daniel et d'Esther sont attribués à des membres de cette synagogue; cependant il est avéré qu'Esdras n'a fait que recueillir ces livres déjà écrits, et que la synagogue leur a donné l'autorité de sa sanction. Josèphe dans son premier livre contre Apion nous fournit un témoignage précieux qu'on pourrait consulter; il nous apprend qu'il était d'usage chez les Juifs qu'après une guerre l'on fît connaître et approuver de nouveau tous les livres anciens par les prêtres qui n'étaient pas morts; personne ne pouvait non plus faire paraître un écrit sur un sujet sacré, s'il n'était prophète; toute l'histoire chez les Juifs était compriso

dans vingt-deux volumes, et tout était fort bien enchaîné depuis Moïse jusqu'au règne d'Artaxerxès; depuis, tous les événements furent écrits également, mais les livres qui les contenaient n'avaient pas la même autorité. D'après ce renseignement fourni par Josèphe, les livres sacrés antérieurs à la guerre des Babyloniens ont dû être révisés et approuvés de nouveau par les prêtres qui avaient survécu à la captivité, et de ce nombre était Esdras; le catalogue de ces livres sacrés, terminé sous Artaxerxès, a dû trouver une sanction authentique par la promulgation qu'en a ordonnée la grande Synagogue, et tout livre qui ne s'y trouvait pas compris offrait par là même une moindre garantie.

V. *Preuves nouvelles à l'appui du paragraphe deux.* Le Canon des Juifs devait être dressé à l'époque du travail des Septante; je ne parle pas de l'opinion qui voudrait que ce travail se fût borné à la traduction du Pentateuque. On ne saurait assigner une époque plus favorable que celle où furent terminées les recherches des livres sacrés; et personne ne pouvait être plus propre à ce travail qu'Esdras. Je remarque d'ailleurs au chapitre quarante-neuf de l'Ecclésiastique un passage qui atteste l'antiquité de ce canon. L'auteur fait l'éloge de tous les hommes qui se sont distingués par la régularité et la pureté de leur vie. Il parle de presque tous les écrivains sacrés; après avoir nommé Isaïe, Jérémie et Ezéchiel dans l'ordre observé par le Canon, il s'explique sur les douze petits prophètes en ces termes (XLIX, 12) : *Les os des douze prophètes se raniment dans leurs tombeaux, car ils ont fortifié Jacob et l'ont racheté de la servitude par une foi pleine de courage.* Il vient ensuite à Zorobabel et à Jésus, fils de Josédech, tous deux membres de la grande Synagogue, et indique par là que cette Synagogue a commencé après les douze prophètes, dont alors les prophéties devaient ne former qu'un seul volume; c'est à ce volume que fait allusion S. Etienne, quand il répète cette prophétie d'Amos (Act. VII, 42) comme extraite du livre des prophètes (Am. V, 26 et 27) : *Maison d'Israël, m'avez-vous offert des sacrifices et des hosties dans le désert durant quarante ans? Vous avez même porté le tabernacle de Moloch et l'astre de votre dieu Remphan qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer.* Or la réunion de toutes ces prophéties en un seul livre n'a dû se faire qu'à la réapparition des livres sacrés; car parmi les douze prophètes il y en a qui ont précédé de très-peu le retour d'Esdras, et même quelques-uns ont pu vivre de son temps. Avant qu'on eût dressé un canon qui comprît toute l'Ecriture sainte, chaque livre séparément devait porter avec lui-même sa sanction; il a fallu déterminer le nombre des psaumes et en former un seul volume avant de le réunir au catalogue ou canon général; l'auteur de la *Synopse* et S. Hilaire attribuent ce travail à Esdras. J'ai déjà dit qu'on devait faire intervenir également l'autorité de la grande Synagogue. Il a dû en être de même pour les douze prophètes dont les prophéties auront été réunies en un seul livre. C'est aussi l'opinion des auteurs du Thalmud au chapitre *Baba bathra*, et d'Abrabaniel (Præf. in Isa.). L'auteur de l'Ecclésiastique était contemporain de Ptolémée Epiphane, ainsi le canon est plus ancien que lui. Les rabbins qui reconnaissent qu'on ne peut assigner d'autre époque ni d'autres auteurs plus probables du canon qu'Esdras et la grande Synagogue, disent qu'à la même époque les livres sacrés qui jusque là n'avaient aucune division, qui formaient un seul tout, sans séparation de chapitres ou de versets, furent distribués dans l'ordre qu'ils ont aujourd'hui; et on substitua les caractères chaldéens aux caractères hébreux dont on s'était toujours servi jusque là. Il fallait toute l'autorité de la grande Synagogue pour introduire un si notable changement. Si la Synagogue et Esdras, qui en était pour ainsi dire l'âme, se sont donnés tant de peines pour faire ce travail, est-il croyable qu'ils n'aient pas songé à déterminer le nombre même des livres, objets de leur travail? Si quelques auteurs modernes avaient un peu plus réfléchi, ils auraient parlé avec moins de légèreté des livres sacrés et de l'opinion que je défends; ils ne répondent rien aux raisons que je donne à l'appui; ils dédaignent le suffrage des rabbins comme de gens incapables, comme si on ne rencontrait pas parmi eux bien des témoignages de l'antiquité des Juifs qui facilitent l'intelligence des livres sacrés et que plusieurs savants, mais sincères et de bonne foi, ont su reconnaître; ils font peu de cas de l'autorité des saints Pères, oubliant qu'ils étaient plus près de la source et qu'ils avaient à leur disposition bien des livres qui ne nous sont pas parvenus. J'ai dit que l'auteur de la *Synopse* était plus près de la vérité, dans cette question, que S. Chrysostôme; en effet, ce dernier prétend qu'Esdras, avec le secours de l'Esprit-Saint, a formé un seul volume de tous les livres sacrés qu'il avait pu recueillir; tandis que l'auteur de la *Synopse* va plus loin: il explique comment Esdras s'y est pris, et nous dit qu'Esdras avait conservé en sa possession un exemplaire de tous les livres sacrés, quand tout le reste avait disparu durant la captivité; c'est entrer dans plus de détails que S. Chrysostôme. Mais, dit-on, il n'y a pas de certitude à cet égard : c'est possible; aussi y a-t-il de la différence entre dire qu'on a plus approché de la vérité et dire qu'il y a certitude. Ces écrivains modernes m'objectent que j'ai dit que plusieurs hommes pieux et savants avaient conservé des exemplaires des livres sacrés, ce qui contredirait l'opinion de l'auteur de la *Synopse*; car s'ils ont disparu, ils n'ont donc pas été conservés. Quand j'accorderais qu'il y a contradiction entre mon opinion et celle de l'auteur de la *Synopse*, est-ce que cela ne me serait pas permis? En rapportant son opinion et développant ensuite la mienne, j'use de mon droit : mais s'il était prouvé qu'il n'y a aucune contradiction entre nous, que pourra-t-on dire? Or nous sommes parfaitement d'accord. L'auteur de la *Synopse* dit qu'Esdras a conservé en sa possession un

exemplaire des livres sacrés qui ont disparu durant la captivité par l'insouciance du peuple, c'est aussi ce que j'ai dit. Tant que la ville de Jérusalem fut sauve, la garde des livres sacrés destinés au service religieux fut confiée à l'autorité publique; après la ruine de Jérusalem, au contraire, et durant l'exil de ses habitants, il n'y avait personne pour veiller à la sûreté d'un dépôt qui était devenu la proie des flammes; mais cela n'empêche pas qu'Esdras et d'autres Juifs en particulier n'aient pu avoir en leur possession un exemplaire privé de ces livres. Au retour de la captivité il fallait, selon l'usage des Juifs confirmé par le témoignage de Josèphe, faire reconnaître et approuver ces exemplaires privés, leur donner une autorité, une sanction publique; or à qui pouvait-on confier cette mission qu'à ceux qui avaient la réputation de bien connaître la loi et d'être zélés pour son observation? Si on ne veut se rendre à l'évidence d'aussi fortes raisons, il serait inutile de chercher à convaincre des écrivains de mauvaise foi.

VI. *Qui a placé les inscriptions qu'on lit en tête des prophéties?* On ne saurait désormais se refuser à reconnaître Esdras et la grande Synagogue pour les auteurs du canon des Juifs. Ce sont encore eux qui ont inséré dans les livres sacrés quelques additions pour en expliquer ou compléter le texte; comme par exemple la mort de Moïse qu'on lit à la fin du Pentateuque. Grotius leur attribue aussi les inscriptions placées au commencement des livres des Prophètes; c'est surtout le passage suivant d'Amos qui lui a inspiré cette opinion : *Paroles d'Amos, qui fut un des pasteurs de Théué, et qui eut des visions contre Jérusalem, au temps d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, deux années avant le tremblement de terre.* Je crois plutôt que ce sont les prophètes eux-mêmes qui ont placé ces inscriptions, et je ne vois pas en quoi le passage d'Amos contrarie cette opinion: ce prophète a pu ajouter lui-même ce titre après le tremblement de terre, et assigner cette époque à ses prophéties, ou plutôt il aura annoncé d'avance ce tremblement de terre en vertu de sa science prophétique; comme il l'a fait, selon quelques auteurs, dans le passage suivant (Am. III, 15) : *Je détruirai la maison d'hiver avec la maison d'été, les palais d'ivoire disparaîtront, les édifices superbes seront abattus, dit le Seigneur.* On trouve de pareilles inscriptions dans le corps même du livre des Prophètes, comme par exemple dans ce passage de Zacharie (I, 7) : *Le vingt-quatrième jour du onzième mois de Schebat, la deuxième année de Darius, Jéhova dit cette parole à Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo, prophète;* on en trouve dans Aggée, dans Isaïe, dans Jérémie, dans Ezéchiel et Daniel; personne ne doute que ce ne soient les prophètes eux-mêmes qui les ont écrites; or il est peu croyable qu'ils n'aient pas mis également les inscriptions qu'on voit en tête de leur ouvrage.

VII. *Le canon d'Esdras a été révisé et confirmé par Néhémie et par Judas Machabée.* Néhémie a suivi l'exemple d'Esdras; il a recueilli d'anciens exemplaires des livres sacrés, et il a écrit les événements qu'il a vus, et il en a ajouté d'autres; c'est ce que prouve ce passage du second livre des Machabées (II, 13, 14) : *Ces mêmes paroles se trouvaient aussi dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie, ainsi que la manière dont il forma une bibliothèque, rassemblant de diverses régions les livres des prophètes, ceux de David, et les lettres des rois, et ce qui regardait les dons faits au temple.* Ceux qui ne veulent voir dans cette citation qu'un simple embellissement fait par Néhémie, et qui refusent d'y reconnaître un recueil, une collection des livres sacrés disséminés dans différentes contrées, n'ont, pour se convaincre du contraire, qu'à lire le verset qui suit (ib. 15) : *C'est ainsi que Judas a recueilli tout ce qui s'était perdu pendant la guerre, et ce recueil est entre nos mains;* le texte sacré constate que Judas a fait comme avait fait Néhémie. C'était l'usage chez les Juifs, comme nous l'apprend Josèphe (liv. I cont. Ap.), de faire reconnaître et approuver les livres sacrés après chaque guerre; c'est à cet usage que se conforma Judas, comme s'y était conformé Néhémie. Il a dû réviser le canon dressé avant lui et le confronter avec les anciens exemplaires qu'il s'était procurés; et à l'exemple d'Esdras, il écrivit l'histoire de son époque qu'il ajouta au canon et fit revêtir de la sanction de la grande Synagogue, qui seule avait caractère pour lui donner de l'autorité. Ce livre de Néhémie fut compris parmi les livres dont le grand-prêtre Eléazar envoya une copie au roi Ptolémée Philadelphe, écrite en lettres d'or, et qui furent traduits par les Septante. Cent vingt ans après, Antiochus Epiphane s'étant acharné contre Jérusalem, et ayant brûlé la ville, Judas Machabée recueillit tout ce qui s'était perdu; il recomposa la bibliothèque créée par Néhémie, et veilla à ce que le canon fût complet, obéissant en cela à l'usage établi chez les Juifs (Josèphe, ibid.). Sans cette explication on ne comprendrait pas le sens de ces paroles (II, II, 14) : *C'est ainsi que Judas a recueilli tout ce qui était perdu pendant la guerre, et ce recueil est entre nos mains; si vous désirez ces écrits, envoyez-nous des personnes qui puissent vous les porter.* Car les Juifs d'Alexandrie reconnaissaient l'autorité de la grande Synagogue; ils la consultaient sur les questions religieuses. Il y avait chez les Juifs d'Alexandrie certains livres très-vénérés, mais ils n'étaient pas compris parmi les livres canoniques, parce que la Synagogue de Jérusalem leur avait refusé ce privilége, et qu'à Alexandrie, il n'y avait pas une autorité suffisamment compétente; dans les premiers siècles de l'Eglise ils étaient classés parmi les livres apocryphes; mais l'Eglise, après un mûr examen, a fini par les accepter; elle en a reconnu l'authenticité, les a admis dans le nouveau canon qu'elle a dressé, pour lequel elle réclame la pieuse soumission des fidèles.

VIII. *Du coffre où étaient renfermés les livres canoniques.* Il ne sera pas inutile d'examiner ici pourquoi les livres canoniques étaient renfermés dans un coffre placé dans

l'arche, tandis que les livres apocryphes étaient conservés en dehors, près de l'arche. S. Epiphane est le plus ancien écrivain où l'on trouve cette distinction (de Pond. et Mens., c. 4); il dit que les livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, quoique fort utiles et en grande vénération, n'étaient pas conservés dans le même endroit que les autres livres canoniques. S. Jean Damascène a adopté cette opinion ; il prétend que ces deux livres, quoique fort importants et renfermant de belles maximes, de sages préceptes, n'étaient pas conservés dans l'arche (Orth. fid. lib. IV. c. 18). Josse Clichtove, qui a traduit les ouvrages de S. Jean Damascène, croit que ces livres étaient conservés dans l'arche d'alliance. Cette opinion est devenue celle de presque tous les auteurs modernes. Parmi les Juifs, les opinions sont partagées : les uns ont rêvé qu'il y avait deux arches d'alliance, une faite par Moïse, l'autre par Béséel : celle-ci était placée dans le tabernacle, et celle de Moïse portée partout où le besoin s'en faisait sentir. Dans celle de Béséel, on avait placé les nouvelles tables de la loi, et celle de Moïse renfermait les tables brisées ; c'est l'opinion du rabbin Jéhuda Ben-Elai (in Thalm.), du rabbin Bechai, du rabbin Sélomoh Jarchi, du rabbin David Kimchi (in. I Sam. 4) et de plusieurs autres. Aben-Ezra, au contraire (in Deut. X, 1), Abrabaniel (in Prop. prior.) et quelques autres soutiennent qu'il n'a existé qu'une seule arche ; mais ils ne sont pas d'accord sur ce qui s'y trouvait renfermé ; il y en a qui y placent les deux tables de la loi, celles qui furent brisées et les secondes, le livre de la loi, la verge d'Aaron et une urne remplie de manne ; d'autres n'y font entrer que les tables de la loi ; ils mettent à côté de l'arche, dans un coffre à part, le livre de la loi, la verge d'Aaron et l'urne remplie de manne ; il ne s'agit en ce moment que du livre de la loi. Le rabbin Méir (in utr. Thalm.) veut qu'il ait été dans l'arche, Maimonide pense de même (in Bab. bath.). Isaac Abrabaniel adopte cette opinion (in I Reg. VIII, 9), fondée sur ce que le livre de la loi était aussi précieux que les tables de la loi, et qu'on ne pouvait lui assigner une place plus convenable ; ils invoquent en faveur de cette opinion le passage suivant (Deut. XXXI, 24): *Après que Moïse eut écrit les paroles de cette loi dans un livre et qu'il l'eut achevé, il ordonna aux Lévites qui portaient l'arche d'alliance du Seigneur, disant : Prenez ce livre et le placez à côté de l'arche d'alliance du Seigneur, afin qu'il soit un témoignage contre vous.* Ils découvrent dans ces paroles qu'il devait se trouver dans l'arche un coin que n'occupaient pas les tables de la loi, et où aurait été le livre de la loi. Cependant Moïse semble plutôt désigner un endroit en dehors de l'arche ; les expressions qu'il emploie sont les mêmes qu'on lit au premier livre des Rois (VI, 8): *Les prêtres et les devins des Philistins ordonnent de déposer à côté de l'arche, dans une cassette, les figures qu'ils offraient à Dieu.* Personne n'a imaginé que cette cassette fût placée dans l'arche même. Ensuite nous voyons au troisième livre des Rois (VIII, 9) et au deuxième livre des Paralipomènes qu'il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre; c'est pourquoi la paraphrase chaldaïque de Jonathan dit que le livre de la loi était conservé dans un coffre et placé à côté de l'arche, à droite. Cette opinion est celle des rabbins que je viens de nommer. Les Arabes (Abulf. Dyn. II) disent que Phinées reçut l'ordre de Dieu de faire construire une urne d'airain, d'y renfermer les cinq livres de Moïse, les deux tables de la loi, la verge de Moïse, celle d'Aaron qui avait fleuri, et un peu de manne, de la sceller avec du plomb, et de la cacher dans une fosse ; ceci est fort peu vraisemblable. Il paraît que sous le règne de Manassès, pour dérober à l'impiété de ce roi les livres de la loi qu'il voulait détruire, les prêtres cachèrent le livre original écrit de la main de Moïse, et selon Abrabaniel, ce fut dans les charpentes du temple qu'ils le déposèrent, et probablement pour le dérober à la vue, il aura été renfermé dans une cassette ; c'est là que le pontife Helcias le retrouva, lorsqu'il cherchait à restaurer tout ce qu'avait profané le roi Manassès. Quand l'auteur des Paralipomènes dit (II, XXXIV, 14) qu'en transportant l'argent qui avait été déposé dans le temple, le pontife Helcias trouva le livre de la loi, il ne met pas que l'argent et le livre étaient à la même place, mais seulement que le livre fut trouvé en même temps et à la même époque. Un grand nombre de commentateurs s'accordent à connaître que le livre de Moïse était déposé non dans l'arche, mais dans une cassette placée à côté. Quand même ils eussent été conservés dans l'arche, je ne vois pas comment S. Epiphane pourrait en conclure que tous les livres canoniques s'y trouvaient; il est facile de prouver le contraire, car lors de la ruine de Jérusalem par les Babyloniens, Jérémie cacha l'arche d'alliance dans une caverne, pour y rester *jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé et qu'il lui eût fait miséricorde* (II, II, 5). La plupart des livres compris dans le canon, le canon lui-même ne furent composés qu'après la ruine de Jérusalem, comment aurait-on pu renfermer dans l'arche ou à côté ce qui n'existait pas. Les rabbins disent que les Juifs firent pour le second temple une arche nouvelle semblable à la première, encore ne sont-ils pas tous d'accord sur ce point, car quelques-uns prétendent, d'après le Thalmud, qu'au lieu de l'arche, il n'y avait dans le second temple qu'une pierre haute de trois doigts, sur laquelle était placé l'encensoir ; Josèphe (de Bell. Jud., lib. VI, c. 14) dont le témoignage est d'un si grand poids, dit qu'après le retour de la captivité, il n'y avait rien dans la portion du temple appelée le Saint des saints. Il est probable qu'on aura mis avec les livres de Moïse, les livres successivement approuvés par la Synagogue; ces livres auront péri avec la cassette qui les renfermait lors de la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, et, au retour de la captivité, Esdras aura fait construire un nouveau coffre ou cassette pour y

déposer les livres sacrés qu'il a recueillis avec le canon qu'il dressa ; c'est dans ce coffre qu'on renfermait les livres sacrés, mais non pas dans l'arche d'alliance qui depuis longtemps avait disparu, et qui n'avait jamais servi à cet usage. Tertullien, pour éviter toute équivoque à cet égard, au lieu d'employer le mot *Arca, arche* et *cassette*, préfère l'expression *Armarium*, *armoire* (de Hab. mul., c. 3). Il n'est pas dit dans l'Ecriture que le pontife Helcias trouva le livre de la loi dans l'arche d'alliance, mais dans la maison du Seigneur, comme je l'ai déjà fait remarquer. S. Augustin dit (Cité de Dieu, liv. XV, ch. 3) que les livres apocryphes ne se trouvaient pas *dans le canon des livres sacrés conservés dans le temple des Juifs, et confiés d'âge en âge à la surveillance des prêtres*. Aujourd'hui encore, les Juifs dans leurs synagogues conservent l'exemplaire public du livre de la loi dans une armoire d'où ils le tirent pour l'exposer à la vénération de leur assemblée. Josèphe nous apprend que les Juifs conservaient dans le temple non seulement les livres canoniques, mais tous les livres approuvés et qui pouvaient offrir quelque utilité.

IX. *Réponse à une première objection.* Les anciens auteurs que j'ai cités, tout en reconnaissant Esdras pour auteur du canon des Juifs, ne font jamais mention de la grande Synagogue, d'où l'on voudrait conclure qu'on ne doit pas le lui attribuer; mais quand j'appelle Alexandre le vainqueur des Perses, je ne dis rien des Macédoniens; conclura-t-on de ce silence que la bravoure des Macédoniens n'a pas contribué à renverser l'empire des Perses?

X. *Réponse à une deuxième objection.* D'après Génébrard (Chronol.), il y a dû avoir trois canons de dressés : l'un, du temps d'Esdras ; le second, avant le travail des Septantes ; et le troisième, après la guerre des Machabées ; ces canons, les circonstances en avaient fait une obligation ; car après le canon d'Esdras, il avait paru plusieurs livres d'une grande autorité, auxquels il fallait donner une sanction publique pour que dans les traductions qu'on devait faire des livres sacrés, les nations étrangères n'en fussent pas privées, et que d'un autre côté il ne se glissât pas dans le travail des traductions des livres suspects. De même qu'après la guerre des Machabées, durant laquelle tout ce qui concernait le culte avait tant souffert, il fallait recueillir les livres sacrés qui avaient disparu, les faire reconnaître et approuver, et aussi y faire ajouter l'histoire des derniers événements. Mais où est la nécessité de supposer un second canon, puisque Néhémie révisa le travail fait par Esdras, le confirma de nouveau, et que depuis lui jusqu'à la version des Septante, on n'y ajouta aucun livre. Les livres que Génébrard prétend y avoir été insérés depuis Esdras, tels que les livres de Tobie, de Judith, de l'Ecclésiastique, de la Sagesse, des Machabées, ces livres n'ont jamais fait partie du canon des Juifs, autrement l'Eglise n'eût jamais hésité à les reconnaître pour canoniques, ce qu'elle a pourtant fait dans les premiers siècles. Quant au bouleversement causé par les événements survenus du temps des Machabées, les soins de Judas Machabée ont remédié à tout, il a tout réparé.

XI. *Réponse à une troisième objection.* Sérarius trouve une preuve de l'existence d'un second canon des Juifs dans un passage qui se trouve dans l'Ecclésiastique, et que Josèphe cite (liv. II cont. Ap.) comme extrait d'un livre canonique. Je conviens que le livre de l'Ecclésiastique jouissait d'une grande autorité chez les Juifs ; il était en grande partie composé à l'aide des Proverbes de Salomon ; il obtenait plus de faveur que les livres de Salomon, chez les Juifs d'Alexandrie surtout, pour qui les livres dits apocryphes avaient autant d'autorité que les livres canoniques, principalement du temps de Josèphe. Cependant ces livres ne faisaient pas partie du canon, sans quoi il n'y aurait eu aucune différence entre eux ; et cette différence existait, comme le dit Josèphe dans un autre endroit (liv. I, cont. Ap.). Pour concilier donc Josèphe avec lui-même, il faut dire qu'il aura rapporté comme de Salomon un passage parvenu jusqu'à lui par la tradition. Les savants reconnaissent qu'il y a ainsi plusieurs sentences des prophètes que la tradition répétait, mais qui ne furent écrites qu'après qu'elles se trouvaient rapportées dans le nouveau Testament. Cette explication est d'autant plus fondée, que la première partie du passage cité par Josèphe ne se voit pas dans l'Ecclésiastique.

XII. *Réponse à une cinquième objection.* L'auteur du traité Théologico-politique prétend que le canon des Juifs ne remonte pas au-delà du temps des Machabées ; c'est qu'il veut que les livres sacrés n'aient été eux-mêmes composés qu'à cette époque; je ne m'arrêterai pas à revenir sur tout ce que j'ai dit pour démontrer le contraire.

XIII. *Réponse à une sixième objection.* Une dernière objection qu'on fait contre l'opinion qui ne reconnaît qu'un seul canon, c'est que le canon d'Esdras, de l'aveu de tous, ne comprenait que vingt-deux livres, mais qu'après le livre de Néhémie, qui y fut ajouté, le nombre se trouvait être de vingt-trois. Or personne ne lui a jamais reconnu ce nombre ; Josèphe même dit formellement (ibid.) que depuis Moïse jusqu'à Artaxerxès-Longuemain, les livres des Juifs n'étaient qu'au nombre de vingt-deux. Je réponds que le livre de Néhémie ne formait pas un livre à part ; Origène et Eusèbe (Hist. eccl. Euseb., lib. VI, c. 6) l'affirment positivement ; Néhémie a tout simplement ajouté son travail au livre d'Esdras comme en étant la continuation naturelle.

Conclusion de la quatrième proposition.

Il est temps de terminer cette quatrième Proposition, qui a reçu un si grand développement à cause de l'importance du sujet et de l'abondance des matières qu'elle fournis-

sait. J'ai établi, comme je l'avais annoncé, que les livres de l'ancien Testament étaient réellement écrits par les auteurs dont ils portent les noms, et à l'époque environ qu'on leur assigne; d'où je conclus avec raison qu'ils sont authentiques.

CINQUIEME PROPOSITION.

ON TROUVE UN GRAND NOMBRE DE PROPHÉTIES DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Cette vérité est si évidente qu'elle n'a pas besoin de preuves : il suffit d'ouvrir le livre de l'ancien Testament; je vais en citer quelques-unes pour qu'il ne manque rien à la tâche que j'ai entreprise. La première qui se présente (Gen. XII, 2) est celle où le Seigneur promit à Abraham, à Isaac, et à Jacob que *toutes les nations de la terre seront bénies en leur postérité;* or cette prophétie a trouvé son accomplissement lorsque l'Église commença a prendre son accroissement. Dieu répond à Rebecca qui l'implore pour les enfants qu'elle porte dans son sein (Gen. XXV, 23) : *Deux nations sont dans ton sein, et deux peuples, sortiront de tes entrailles, et un de ces peuples triomphera de l'autre, et l'aîné servira le plus jeune.* Quand Isaac dans sa vieillesse donna sa bénédiction à Jacob, il lui dit (ib. XXVII, 29) : *Sois le seigneur de tes frères, et que les fils de ta mère s'abaissent devant toi.* Il dit à Esaü (ib. 39) : *Ta bénédiction sera en la graisse de la terre et en la rosée du ciel, tu vivras par le glaive, et tu serviras ton frère, et le temps viendra où tu rejetteras et secoueras son joug de ton cou;* cette prophétie eut son accomplissement après la mort de Moïse, comme celle-ci qui concerne Manassès, son petit-fils (XLVIII, 19) : *Celui-ci sera aussi chef de peuples, et grand, mais son jeune frère croîtra plus que lui, et sa postérité se multipliera parmi les nations.* Il appelle tous ses enfants au moment de mourir, et leur dit (XLIX, 1) : *Assemblez-vous, afin que j'annonce ce qui doit vous arriver dans les jours derniers.* Presque tout le testament de Jacob est une prophétie qui s'est vérifiée après la mort de Moïse. Il y a aussi une prophétie remarquable de Baal (Nomb. XXIV, 17, 18) : *Une étoile sortira de Jacob, et un sceptre s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab, et il désolera tous les enfants de Seth. Edom sera son héritage, Séïr tombera au pouvoir de ses ennemis, Israël étendra ses conquêtes.* Le reste de la prophétie parle des Amalécites, des Cinéens, des Assyriens; elle est également frappante. Le testament de Moïse est aussi une prophétie; les Psaumes en contiennent plusieurs, surtout le soixante-dixième, quoique le titre paraisse indiquer qu'il est question de Salomon, et que certains passages puissent lui être appliqués; de l'aveu même des Juifs, il a une autre portée, et s'adresse plus haut. Les livres des prophètes ne sont presque autre chose que des prophéties. Le peu que je viens de citer suffit pour prouver qu'on trouve un grand nombre de prophéties dans l'ancien Testament.

SIXIEME PROPOSITION.

PLUSIEURS PROPHÉTIES CONTENUES DANS L'ANCIEN TESTAMENT SE SONT ACCOMPLIES.

Noë maudit Cham et son fils Chanaan en ces termes (Gen. IX, 24) : *Que Chanaan soit maudit, qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères!* Ce qui arriva pour la postérité de Sem quand les Israélites firent la conquête du pays de Chanaan, et quand Nabuchodonosor extermina ceux que les Israélites avaient conservés; et plus tard sous Alexandre et les Romains, de la postérité de Japhet, Jacob prédit (Gen. XLIX, 13) que Zabulon habitera le rivage de la mer. Moïse fait aussi la même prédiction (Deut. XXXIII, 18, 19), et prédit que les enfants de Nephtali possèderont la mer, ce qui arriva plus tard; car au partage de la terre promise, la tribu de Zabulon obtint le pays situé près de la mer de Génésareth, et la tribu de Nephtali le pays que borde la Méditerranée. L'événement a aussi justifié la prédiction de Jacob sur Issachar, que ses enfants seraient condamnés à cultiver la terre. Dans le Lévitique, le Seigneur exhorte le peuple à être fidèle à sa loi; il emploie tantôt les promesses et tantôt les menaces; il dit (Lév. XXVI, 33) : *Je vous disperserai parmi les nations, et je tirerai mon glaive contre vous, et votre terre sera désolée, et vos villes seront détruites;* et peu après (ib. 44) : *Toutefois quand ils étaient dans une terre étrangère, je ne les ai point rejetés entièrement, et je ne les ai point méprisés jusqu'à les laisser périr.* Il répète les mêmes menaces dans le Deutéronome (IV, 25) : *Si... vous laissant séduire vous faites quelque image opérant le mal, le Seigneur vous exterminera et vous dispersera parmi toutes les nations.* Nous avons encore aujourd'hui sous les yeux l'accomplissement de cette prophétie. La prophétie de Balaam contre Saül s'accomplit quand ce roi perdit la couronne pour avoir épargné Agag, roi des Amalécites; une autre prophétie du même Balaam, où il dit (Nomb. XXIV, 24) :

Je vois des hommes sortir de Céthim; ils ravageront Assur, ils ravageront la Judée, mais ils périront à leur tour, s'est accomplie quand les peuples de Céthim, que la Vulgate traduit par les peuples de l'Italie, renversèrent les empires d'Orient. Moïse, au chapitre dix-sept du Deutéronome (vers. 14), prédit que les Israélites voudront être gouvernés par un roi; au chapitre vingt-huit (ib. 36), il prédit la captivité de Babylone et tous les maux qui suivirent l'invasion de Nabuchodonosor. Le troisième livre des Rois (XVI, 34) nous montre l'accomplissement de la prophétie ou plutôt de la malédiction de Josué (VI, 26) contre quiconque rebâtirait Jéricho : *Hiel, qui était de Béthel, bâtit Jéricho; il perdit Abiram, son fils aîné, lorsqu'il en jeta les fondements, et Sécub, le dernier de ses enfants, lorsqu'il en posa les portes.* Ce serait ici le lieu de rappeler cette célèbre prophétie contre l'autel que Jéroboam éleva à Béthel (III Rois XIII), mais je n'en parlerai pas parce que la prédiction et son accomplissement sont racontés par le même auteur dans le même livre (IV Rois XXIII, 14). Isaïe prédit la fin du royaume d'Israël (VII, 8); il va même jusqu'à en désigner le moment : *Dans soixante-cinq ans Ephraïm aura cessé d'être un peuple;* cette prophétie fut accomplie sous Salmanasar et Assharaddon; je n'examine pas ici à partir de quelle époque il faut compter les soixante-cinq ans, on peut consulter les commentateurs à cet égard; le même prophète fait la description de la ruine de Babylone longtemps à l'avance, et comme s'il en avait été le témoin oculaire, il dit (XIII, 20) : *Elle sera déserte jusqu'à la fin, les générations ne la verront pas rétablie; l'Arabe n'osera y planter sa tente, et les pâtres ne laisseront pas reposer leurs troupeaux; elle deviendra le repaire des bêtes féroces, ses palais seront remplis de serpents, des oiseaux sinistres s'y feront entendre, des animaux sauvages y pousseront des hurlements;* il revient souvent sur la même prophétie (XIV, 23), et surtout au chapitre quarante-sept (vers. 47). Jérémie a prophétisé aussi contre Babylone (L, 39) : *Le dragon du désert y séjournera avec les reptiles, et les oiseaux lugubres y reposeront; elle ne sera plus habitée à jamais, elle ne sera plus réédifiée jusqu'à la génération des générations...* (LI, 37). *Babylone sera un monceau de pierres, la demeure de bêtes sauvages, stupeur, sifflement; nul n'y habitera jamais.* Le Psalmiste prophétise contre elle en ces termes (CXXXVI, 8, 9) : *Malheur à toi, fille de Babylone! un ennemi triomphant te rendra tous les maux que tu nous as faits; il saisira tes enfants, il les écrasera contre la pierre.* Benjamin de Tudèle démontre l'accomplissement de ces prophéties, surtout de celles d'Isaïe et de Jérémie; il assure que de son temps le palais de Nabuchodonosor ne formait que des ruines qui étaient devenues le repaire des serpents et des scorpions. Pour de plus amples renseignements, je renvoie à Texeira et à Pierre de Vaux, qui ont écrit la relation de leurs voyages. On connaît la célèbre prophétie d'Isaïe où Cyrus est appelé par son nom, et qui annonce la reconstruction du temple et de la ville de Jérusalem (Isa. XLIV, 26) : *C'est moi qui dis à Jérusalem : Tu seras habitée; et aux villes de Juda, Vous serez rebâties, et je repeuplerai vos déserts... Je dis à Cyrus : Tu es mon pasteur, et tu accompliras ma volonté; à Jérusalem : Relève-toi, tu seras rebâtie; et au temple : Sors de tes ruines.* Il continue ensuite : *Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus, à son Christ, qu'il a pris par la main pour lui assujétir les nations, pour frapper les rois et lui livrer les portes de la ville; elles s'ouvriront à sa présence, aucune ne lui sera fermée. Je marcherai devant toi, j'aplanirai les chemins tortueux, je romprai les barres de fer, je briserai les portes d'airain, je te donnerai des trésors cachés, tu pénétreras dans le secret des conseils, et tu sauras que je suis le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui t'ai appelé par ton nom. C'est en faveur de Jacob, mon serviteur, et d'Israël, mon élu, que je t'ai appelé par ton nom, et tu ne me connais pas. Je suis l'Eternel, et il n'y en a pas d'autre; je t'ai armé, et tu ne m'as pas connu.* On croirait que cette prophétie a été écrite après l'événement, tant elle s'est trouvée accomplie à la lettre; pourtant elle a été faite deux cents ans avant Cyrus, et même plus, si on s'en rapporte à Josèphe (Ant. liv. XI, ch. 1). Aussi quand Cyrus en prit connaissance, fut-il dans un grand étonnement. Voici une autre prophétie d'Isaïe (XIX, 18) : *En ce jour-là il y aura en Egypte cinq villes qui parleront la langue de Juda, et qui jureront au nom du Dieu des armées sur la terre d'Egypte. L'Egypte, en ces jours de tribulation, poussera des cris vers le Seigneur, et le Seigneur lui enverra un sauveur et un défenseur pour la délivrer; et le Seigneur sera reconnu par l'Egypte. Les Egyptiens en ce jour connaîtront le Seigneur; ils lui offriront leurs sacrifices et leurs offrandes, et ils accompliront leurs vœux.* Selon Josèphe (Ant. liv. XIII, c. 6) cette prophétie aurait eu son accomplissement six cents ans après, sous le règne de Ptolémée Philométor, quand Onias construisit à Léontopolis, ville de la province d'Héliopolis, un temple semblable à celui de Jérusalem. D'autres appliquent cette prophétie au règne de Sennachérib et de Psammitichus; mais tout est tellement en faveur de la première interprétation, qu'il est difficile de ne pas l'admettre; d'ailleurs Josèphe, en la rappelant jusqu'à deux fois, prouve que c'était l'opinion générale chez les Juifs. Malgré cette interprétation littérale, il est très-permis de lui donner une autre figure, et d'appliquer cette prophétie à la vocation des gentils. Jérémie prophétise le siége et la ruine de Jérusalem par ces paroles (I, 15) : *Voilà que je convoquerai, dit Jéhova, tous les peuples des royaumes de l'aquilon, et chacun établira son trône à l'entrée des portes de Jérusalem, autour de ses murailles et dans toutes les villes de Juda....* (V, 15) : *J'amènerai sur vous un peuple des pays éloignés, maison d'Israël, dit le Seigneur; un peuple fort, un peuple ancien, un peuple dont la langue vous*

sera inconnue, et vous ne comprendrez pas sa parole.... Il abattra par le glaive vos villes fortifiées dans lesquelles vous mettez votre confiance. Pourtant il annonce qu'elle sortira un jour de ses ruines : *En ce jour, dit le Seigneur, je ne consommerai pas votre ruine.* Il avait dit précédemment : *Montez sur ses murs et renversez-les, mais ne les perdez pas entièrement; arrachez ses rejetons, parce qu'ils ne sont pas au Seigneur.* Il annonce ailleurs la ruine de Jérusalem (XVI, 13) : *Je vous jetterai de cette terre dans une terre que vous ignorez comme vos pères.* Plus loin (XVII, 3) : *Je donnerai en proie ta force et tous tes trésors.* Il revient souvent sur la même prophétie ; enfin il ajoute (XXI, 7) : *Et après, dit le Seigneur, je livrerai Sédecias, roi de Juda, et ses serviteurs, et son peuple, et ceux qui auront échappé dans la ville à la peste, et au glaive, et à la faim, entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et entre les mains de leurs ennemis et de ceux qui rechercheut leur vie, et ce roi les frappera du glaive, et on ne le fléchira pas, et il ne les épargnera pas, et il n'aura point de pitié.* Il dit dans la prière qui suit les Lamentations (V, 18) : *Sion a été désolée, et les bêtes sauvages s'y promenèrent en sécurité.* Michée dit aussi (III, 12) : *Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem ne sera qu'un monceau de pierres, et la montagne du temple deviendra une forêt.* Or aujourd'hui encore les voyageurs attestent qu'ils ont vu ces prophéties réalisées. Jérémie dit encore au chapitre premier (Jer. I, 14) : *Le mal s'ouvrira du côté de l'aquilon sur tous les habitants de la terre.* Quelques auteurs appliquent cette prophétie à l'inondation des barbares qui, partis du Nord, s'étendirent sur presque toutes les contrées de l'Europe. La plus importante, la plus célèbre prophétie de Jérémie est celle où il annonce la captivité des Juifs, la nation qui triomphera, son châtiment ultérieur et jusqu'à la durée de la captivité (XXV, 11, 12) : *Et toute cette terre ne sera plus qu'une solitude et un objet d'effroi, et toutes ces nations serviront le roi de Babylone durant soixante-dix ans ; et lorsque les soixante-dix ans seront remplis, je visiterai le roi de Babylone, et cette nation, dit le Seigneur, et leur iniquité, et la terre des Chaldéens, et j'en ferai une solitude éternelle.* Il dit ailleurs (XXIX, 10) : *Voici ce que dit le Seigneur : Lorsque soixante-dix années commenceront d'être accomplies à Babylone, je vous visiterai et je susciterai sur vous ma parole heureuse lorsque je vous promis le retour en ce lieu.... Je vous ramenerai de la captivité, et je vous rassemblerai du milieu de toutes les nations et de tous les royaumes où je vous aurai dispersés.* Ces paroles sont souvent répétées dans le livre de ses Prophéties. Hérodote nous fait voir l'accomplissement des prophéties de Jérémie (XLIV, 30) et d'Ezéchiel (XXIX) sur Ephrée, roi d'Egypte; il nous dit qu'Apriès ou Ephrée fut pris par Amasis, puis enfermé dans une prison à Saïs, et enfin mis à mort. Jérémie prophétise la ruine de Babylone au chapitre cinquantième, et entre dans des détails fort circonstanciés; il dit qu'un peuple de l'aquilon marchera contre elle. En effet les Mèdes et les Perses, les Lydiens, les Arméniens sont les peuples qui, sous Cyrus, renversèrent l'empire des Chaldéens comme nous l'apprend Xénophon (Cyr. liv. V). Le prophète raconte ainsi les circonstances de la prise de Babylone (Jér. I, 38) : *Il y aura aridité sur ses eaux, et elles sécheront... Le coureur viendra au-devant du coureur, le messager rencontrera le messager pour aller dire au roi de Babylone que sa ville est prise d'un bout à l'autre, que le fleuve est au pouvoir de l'ennemi, qu'il a mis le feu dans les marais,* ce qui est conforme au récit d'Hérodote (Clio.) et de Xénophon (Cyr. liv. VII), qui disent que Cyrus détourna l'Euphrate et entra dans la ville par le lit du fleuve qu'il mit à sec. Jérémie dit ailleurs (ibid. 30) : *Les forts de Babylone ont cessé de combattre, ils sont demeurés dans les citadelles.* Bérose nous apprend que le roi Nabonide se retira à Borsippe. Voici comme Scaliger s'exprime à l'occasion de cette prophétie (Can. Isag. lib. III): *Après avoir longtemps assiégé la citadelle de Borsippa où s'était réfugié le roi Nabonide, circonstance prédite par Jérémie en termes si clairs, qu'on éprouve autant de surprise que de plaisir à le lire, on croirait plutôt lire l'histoire d'un fait accompli qu'une prophétie.* Jérémie continue ensuite (ibid.) : *Leurs tabernacles sont brûlés et les barreaux en sont rompus, le coureur viendra au-devant du coureur, et le messager rencontrera le messager pour aller dire au roi de Babylone que sa ville est prise.* Hérodote rapporte que la ville était si vaste, qu'une portion était déjà au pouvoir de l'ennemi, que ceux qui habitaient au centre l'ignoraient (Clio cap. 191). Xénophon en dit autant (Cyr. liv. VII). Aristote pousse l'exagération trop loin quand il dit que la ville fut trois jours sans savoir que l'ennemi en était maître (Polit., liv. III, ch. 3); il aurait fallu pour cela que la ville fût grande comme le Péloponnèse entier. Jérémie dit (L. 15) : *Babylone tend les mains de toutes parts; ses fondements sont tombés, ses murailles sont détruites: c'est la vengeance du Seigneur.* Les Perses, le temps qui détruit tout, la négligence des Macédoniens, Séleucus Nicanor surtout, qui fonda Séleucie en partie avec les débris de Babylone (Strab. liv. XVI), ont justifié cette prophétie. Ezéchiel console en ces termes les Juifs de la captivité en leur prophétisant le retour dans leur patrie (XXXVI, 11): *Je vous ferai habiter comme auparavant, je vous donnerai de plus grands biens qu'au commencement, et vous saurez que moi je suis le Seigneur.* Il dit ailleurs (XXXVII, 12) : *Je vous conduirai dans la terre d'Israël;* et encore (ib. 14) : *Je vous ferai reposer en votre terre;* et (ib. 21) : *Je prendrai les enfants d'Israël au milieu des nations vers lesquelles ils sont allés, je les rassemblerai de toutes parts, je les ramenerai en leur terre.* Il est certain que toutes les prophéties d'Ezéchiel contre la ville de Tyr (XXVI, 27, 28) ont reçu leur accomplissement du temps de Nabuchodonosor et d'Alexandre. Je me rappelle avoir entendu

un savant de la Compagnie de Jésus, Adrien Parvillaire, qui connaissait parfaitement l'arabe et qui avait passé dix ans en Syrie, répéter que, se trouvant près de l'ancienne Tyr, il avait vu les pierres qui avaient figuré autrefois dans la construction de ses orgueilleux édifices, étendues le long du rivage, servant à sécher les filets des pêcheurs : cette vue lui avait remis en mémoire cette prophétie d'Ezechiel sur Tyr (XXVI, 5, 14) : *Je te rendrai à la pierre, et tu serviras à sécher les filets, et tu ne seras plus rebâtie; car moi, Jéhovah, j'ai parlé, dit le Seigneur Dieu.* On dirait que Daniel écrit une histoire plutôt qu'une prophétie quand il parle des quatre empires figurés par les quatre bêtes dont il donne lui-même l'explication dans le passage suivant (VII) : *Le bélier que tu as vu et qui avait des cornes est le roi des Mèdes et des Perses, et le bouc des chèvres est le roi des Grecs, et la grande corne qui était entre ses yeux est le premier roi; mais ayant été rompue, quatre s'élèveront à sa place, quatre rois de sa nation s'élèveront, mais non pas dans sa force, et après leur règne, lorsque les iniquités se seront accrues, un roi au front impudent viendra;* et ce roi fut Antiochus. Cette prophétie porte avec elle-même son explication. Qu'on lise le dixième livre de l'Histoire des Juifs par Josèphe, on y verra accomplie la prophétie de Daniel concernant la ruine de Jérusalem sous Vespasien et Tite, son fils (Dan. VIII, 20) : *Après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort, et ce peuple ne sera plus son peuple; car il doit le renier, et un peuple avec un chef qui doit venir dissipera la cité et le sanctuaire, et la fin sera la destruction, et après la fin de la guerre, la désolation ordonnée; et il confirmera l'alliance à plusieurs dans une semaine, et au milieu d'une semaine l'oblation et le sacrifice cesseront, et l'abomination de la désolation sera dans le temple.* Au chapitre onze il parle des premiers rois de Perse jusqu'à Xerxès, d'Alexandre et de ses successeurs en Egypte et en Syrie, comme s'il en écrivait l'histoire. C'est ce chapitre que le pontife Jaddus, au rapport de Josèphe (Ant. liv. XI, ch. 8), lut à Alexandre quand ce roi traversa Jérusalem. Ces prophéties sont si évidentes, que Porphyre, cet ennemi déclaré du christianisme, ne pouvant les récuser, prétendait qu'elles avaient été écrites sous le règne d'Antiochus Epiphane; j'ai déjà répondu à ses objections dans ma quatrième proposition. Voici une prophétie d'Osée (III, 4, 5) : *Les enfants d'Israël seront durant de longs jours sans roi, et sans prince, et sans sacrifice, et sans autel, et sans éphod, et sans téraphim; et après, les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur, leur Dieu, et David, leur roi, et ils éprouveront une sainte horreur devant Jéhova à la vue des merveilles qu'il réserve pour le dernier des jours.* Or qu'on entende cette prophétie de la captivité des Juifs et du retour en Judée sous la conduite de Zorobabel, selon l'interprétation des Juifs, ou qu'on l'entende des malheurs qui pesèrent sur la nation juive après la mort du Christ, comme le pensent S. Jérôme (in Os. III) et plusieurs auteurs chrétiens, il n'en est pas moins vrai que la prophétie s'est accomplie. Le même Osée prophétise la captivité des Juifs en ces termes (Os. X, 5) : *Les habitants de Samarie ont adoré les veaux d'or de Béthaven, ce peuple pleurera sur ces idoles; ses prêtres en avaient fait leur gloire, elle sera transportée en d'autres contrées. Ces dieux ont été transportés en Assyrie, comme un présent offert au roi vengeur.* Déjà il avait exprimé la même prophétie au chapitre sept en disant (VII, 11) : *Ephraïm est comme une colombe séduite et sans amour; ils ont invoqué l'Egypte, ils sont allés vers Assur.* On a vu plus haut que le prophète Amos avait prédit deux années auparavant le tremblement de terre qui arriva lorsque le roi Osias usurpa les fonctions du grand-prêtre (I, 1; III, 15); il a également prophétisé la captivité des Juifs et leur retour dans leur patrie; il dit (ib. 11) : *Israël ira en captivité hors de sa terre.* Il dit ailleurs (IX, 9) : *J'agiterai au milieu des nations le peuple d'Israël.... Tous les pécheurs d'entre mon peuple mourront par le glaive;* et peu après il ajoute (ib. 11) : *En ce temps je susciterai le tabernacle de David qui est tombé, et je le rebâtirai comme dans les jours anciens... Je rappellerai les captifs de mon peuple, et ils bâtiront leurs cités désertes, et ils les habiteront, et ils planteront des vignes.* Le prophète Zacharie a annoncé d'avance la ruine de Jérusalem; voici ses paroles (XIV, 1, 2) : *Le jour de Jéhova approche, ta dépouille, ô Jérusalem, sera partagé dans ton enceinte, et je rassemblerai toutes les nations pour assiéger Jérusalem, la ville sera emportée d'assaut, les maisons seront pillées, les femmes violées, la moitié des habitants emmenée en captivité, l'autre moitié ne sera point chassée de la ville.* cette prophétie s'est accomplie soit sous Antiochus Epiphane, soit, comme le pense Eusèbe (Dém. év. liv. VI), sous Vespasien et Tite, son fils, quand la moitié de la nation périt, et le reste peu après fut dispersé par l'empereur Adrien. Il est donc vrai qu'on trouve dans l'ancien Testament plusieurs prophéties qui ont reçu leur accomplissement.

SEPTIEME PROPOSITION.

L'ANCIEN TESTAMENT RENFERME PLUSIEURS PROPHÉTIES CONCERNANT LE MESSIE.

I. *L'ancien Testament est le préliminaire indispensable du nouveau.* Il ne faut pas oublier la définition que j'ai donnée du Messie : *C'est un Homme-Dieu, envoyé de Dieu avec une mission divine pour sauver les hommes; son arrivée a été prédite par les prophètes de l'ancien Testament.* S'il ne se trouvait dans l'ancien Testament aucune prophétie concernant le Messie, il n'y aurait point eu de Messie; cette définition s'appliquerait à un être idéal, comme celle des géomètres quand ils définissent un point, une ligne, une sur-

face; mais il n'en est pas ainsi, et je vais rapprocher ici les diverses prophéties qu'on trouve disséminées dans les livres de l'ancien Testament. Qu'il me soit permis de commencer par ces paroles de saint Paul (Rom. XVI, 25, 26): *A celui qui est tout-puissant pour vous affermir dans l'Evangile que j'annonce et dans la doctrine de Jésus-Christ, laquelle vous a été prêchée conformément à la révélation du mystère qui, étant demeuré caché dans tous les siècles passés, a été découvert maintenant par les écritures prophétiques selon l'ordre du Dieu éternel, et est venu à la connaissance de tous les peuples, afin qu'ils obéissent à la foi; à Dieu qui est le seul sage, soient honneur et gloire par Jésus-Christ dans tous les siècles;* et par celles qu'il adresse aux Corinthiens (I Cor. II, 7): *La sagesse que nous prêchons est celle de Dieu renfermée dans son mystère, qui était cachée et que Dieu a préparée avant tous les siècles pour notre gloire;* ajoutons celles-ci de S. Pierre (I, I, 20): *Vous avez été rachetés par le précieux sang de Jésus-Christ comme de l'agneau sans tâche et sans défaut, qui a été avant la création du monde l'objet de la prescience et de la prédestination de Dieu, et qui a été manifesté dans les derniers temps pour l'amour de vous.* Dieu qui de toute éternité avait décidé que son Fils unique revêtirait la forme humaine, a de temps en temps renouvelé aux hommes l'annonce d'un si grand bienfait pour réveiller leurs espérances, employant à cet effet des signes, des figures ou des prophéties tantôt claires et faciles à comprendre, tantôt enveloppées d'une certaine obscurité. En même temps pour perpétuer le souvenir de ces prophéties, à cause de l'importance et de la dignité du bienfait, pour nourrir aussi la piété des hommes vertueux et confondre les impies, Dieu a voulu que chacune de ces prophéties fût écrite, en sorte que toute personne qui les lira avec sécurité et bonne foi sera convaincue qu'elles ont toutes pour but le Christ, sa médiation pour les hommes; que Jésus-Christ est la fin de la loi et des prophètes, et que l'ancien Testament est le préliminaire indispensable du nouveau. C'est ce qui faisait dire aux anciens Juifs que *tout ce qui est conteuu dans la loi, les prophètes et les agiographes mène à la sagesse*, c'est-à-dire au Christ. Qu'on ouvre en effet le Pentateuque, qu'on parcoure les livres de l'ancienne loi, partout on verra qu'il est question du Christ, c'est-à-dire d'un homme extraordinaire, d'un Homme-Dieu, qui doit avoir mission de proclamer une loi nouvelle, de travailler à la réforme des mœurs; d'expier les péchés du genre humain, et de le reconcilier avec le ciel. S. Paul, se défendant en présence du roi Agrippa, de Bérénice et du président Faustc, disait pour toute justification (Act. XXVI, 22, 23): *Par l'assistance que Dieu m'a donnée j'ai subsisté jusqu'à ce jour, rendant témoignage* (de Jésus) *aux grands et aux petits en ne disant autre chose que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver, savoir, que le Christ souffrirait la mort, et qu'il serait le premier qui ressusciterait pour toujours d'entre les morts, et qui annoncerait la lumière à ce peuple et aux Gentils.* Il cherchait encore à inculquer la même vérité quand il disait aux Romains (X, 4): *La fin de la loi est Jésus-Christ, établi pour justifier tous ceux qui croient en lui.* S. Pierre se propose le même but quand il dit (Act. X, 43): *Tous les prophètes lui rendent ce témoignage, que quiconque croira en lui recevra par son nom la rémission de ses péchés.* Les apôtres et les évangélistes souvent n'apportent d'autres preuves des vérités qu'ils annoncent au peuple, que des passages extraits de l'ancien Testament, faisant voir par là que les deux Testaments sont liés l'un à l'autre, nécessaires l'un à l'autre, et qu'ils se prêtent un appui réciproque.

II. *Il y a deux espèces de prophéties, les prophéties par signes et les prophéties énoncées par des paroles.* On trouve dans l'ancien Testament deux espèces de prophéties bien distinctes, celles par signes et celles qui sont énoncées par des paroles. C'était un usage chez les peuples orientaux et surtout chez les Juifs de rendre ainsi souvent leurs idées par des signes et des figures pour faire une plus grande impression. C'est ainsi que le prophète Ahias Silonite déchira son manteau en douze parts, et en remit dix à Jéroboam pour lui indiquer que le royaume de Salomon serait ainsi partagé, et qu'il deviendrait chef de dix tribus. Le prophète Sédécias voulant signifier que les Juifs seraient vainqueurs des Syriens, *se fit des cornes de fer, et dit: Voici ce que dit le Seigneur: Vous agiterez la Syrie avec ces cornes jusqu'à ce que vous l'ayez détruite* (III Rois, XXII, 11). Elisée prédit à Joas la victoire sur les Syriens en lui commandant de lancer une flèche en l'air et de frapper la terre à plusieurs reprises (IV Rois, XIII, 14). Jérémie figure l'humiliation de Jérusalem et des Juifs au moyen d'une ceinture de lin qu'il laissa putréfier près des bords de l'Euphrate. Il achète un champ dans Anatoth pour figurer qu'après la captivité de Babylone les Juifs achèteront encore des maisons, des terres et des vignes. Ezéchiel présage aux Juifs les malheurs qui doivent fondre sur eux en se rasant la barbe par ordre de Dieu, et se coupant les cheveux (V, 1). Osée reçoit l'ordre d'épouser une prostituée, d'en avoir des enfants, et de leur donner des noms prophétiques. Le prophète Agabus prédit à S. Paul qu'il sera enchaîné par les Juifs à Jérusalem, et il prend la ceinture de S. Paul et s'en lie les pieds et les mains (Act. XXI, 10). S. Jérôme donne pour raison de cet usage (in Jer. XIX) que *l'Ecriture doit parler aux yeux aussi bien qu'aux oreilles, et que souvent ce qui frappe la vue fait plus d'impression que ce qui nous arrive par le sens de l'ouïe.* Le Sauveur dans les leçons qu'il donnait à ses disciples avait recours à ces deux moyens d'enseignement. S. Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens, s'exprime ainsi à ce sujet (X, 2): *Nos pères ont tous été baptisés, du temps de Moïse, dans la nuée et dans la mer, ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle, ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel, car ils recevaient ce breuvage de la pierre spirituelle qui les accompa-*

gnait, et cette pierre était Jésus-Christ ; et il ajoute : (ib. 6, 11) : *Or ces événements étaient des figures de ce qui nous arrive, afin que nous ne désirions pas des choses mauvaises et défendues, comme ils le firent..... Ces choses arrivaient pour être autant de figures, et elles ont été écrites pour nous avertir, nous autres qui nous trouvons à la fin des temps.* S. Paul nous apprend que les deux enfants d'Abraham, celui de l'esclave et celui de la femme libre, étaient la figure de l'ancien et du nouveau Testament (Gal. IV, 22, 28) : *Ces deux femmes sont les deux alliances, dont la première, qui a été établie sur le mont Sina et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar ; car Agar, qui est en figure la même chose que Sina, montagne d'Arabie, représente la Jérusalem d'ici-bas, et est esclave avec ses enfants, au lieu que la Jérusalem d'en-haut est libre, et que c'est elle qui est la mère de nous tous..... Nous sommes donc, mes frères, les enfants de la promesse figurée dans Isaac. Et comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit, il en est de même encore aujourd'hui.* Il dit ailleurs (Col. II, 17 ; Hébr. X, 1, et VIII, 1) que les jours de fête des Juifs, les nouvelles lunes, les jours de sabbat n'étaient qu'une ombre des choses qui devaient arriver, et que le corps de la vérité ne se trouve qu'en Jésus-Christ.

III. *Les prophéties énoncées par des paroles sont de plusieurs sortes.* Parmi les prophéties, les unes ont un sens clair, les autres présentent une certaine obscurité. Parmi celles dont le sens est très-clair, on peut citer la célèbre prophétie de Daniel concernant la mort du Christ, comme aussi celle d'Osée où il dit (III, 4) : *Les enfants d'Israël seront durant de longs jours sans roi, et sans prince, et sans sacrifice, et sans autel, et sans éphod, et sans téraphim.* Celle-ci au contraire d'Isaïe est obscure et difficile à comprendre (VIII, 1) : *Le Seigneur ajouta : Prends une table d'airain poli, et y grave en traits intelligibles : Hâtez-vous d'enlever les dépouilles ;* comme également celle-ci (Is. XI, 6, 7) : *Sous son règne le loup habitera avec l'agneau, le léopard reposera auprès du chevreau; la génisse, le lion, la brebis se joueront ensemble, et un petit enfant suffira pour les conduire ; l'ours et le taureau prendront la même nourriture.* Origène, dans ses écrits contre Celse, établit nettement la même distinction de prophéties claires et de prophéties obscures. Je dois entrer dans de plus grands développements à cet égard dans le courant de cet ouvrage; pour le moment, je me borne à prévenir le lecteur que toutes les fois qu'il se présente deux sens à une prophétie, l'un clair et l'autre obscur, il faut prendre pour règle de s'attacher au sens qui s'offre le plus naturellement et qui résulte de l'ensemble même des expressions, quand ce sens n'a rien de contraire à la raison ou à la loi divine, et ne contredit pas d'autres parties de l'Ecriture; et dans ce cas il faudrait rejeter et mettre de côté ce qu'on peut appeler l'écorce de la lettre, pour sonder et pénétrer le sens caché et mystérieux qu'elle renferme.

IV. *Réfutation du sentiment de Grotius au sujet de l'interprétation des prophéties.* Il est impossible d'admettre l'opinion de Hugues Grotius sur l'interprétation des saintes Écritures, homme d'ailleurs fort recommandable. En expliquant une prophétie dans S. Matthieu, relative au Sauveur, il dit que toutes les prophéties concernant le Christ ont deux sens : l'un naturel et littéral, qui exprime un événement purement historique et contemporain; l'autre secondaire, mystique et allégorique, qui se reporte au Christ. Ceci est vrai quelquefois, comme dans cette prophétie de Jérémie (XXXI, 15) : *Une voix a été entendue sur les hauteurs, voix de lamentation, de deuil et de larmes; c'est la voix de Rachel pleurant ses enfants et ne voulant pas être consolée, parce qu'ils ne sont plus.* Cette prédiction s'applique aux malheurs que les Babyloniens faisaient peser sur les habitants de Bethléem, et se reporte aussi au massacre qu'Hérode devait faire un jour des enfants de la Judée. Celle-ci encore (II Rois, VII, 14) : *Je serai son père et il sera mon fils,* qui regarde le roi Salomon, S. Paul l'applique au Sauveur (Hébr. I, 5). Voici comme parle S. Jérôme à ce sujet (in Dan. XI, 12) : *C'est l'usage chez les auteurs sacrés d'annoncer l'avenir par des figures : on en a un exemple dans le soixante-onzième psaume, qui s'adresse à Salomon, et cependant renferme plusieurs passages qui ne peuvent s'appliquer qu'au Christ. En effet son règne n'a pas égalé la durée des astres dans le ciel; il n'a pas dominé de la mer à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre; toutes les nations ne lui ont pas été assujetties ; son nom n'a pas duré autant que le soleil; les nations de la terre n'ont pas été bénies en lui et ne l'ont pas glorifié. Une partie seulement de ce psaume convient à Salomon ; c'est le Sauveur qui est le vrai but des louanges du Psalmiste.* Il y a aussi des prophéties qui ne concernent que le Sauveur et qui n'ont aucun rapport aux événements historiques contemporains qu'on ne saurait faire intervenir même en forçant le sens, comme la prophétie où le patriarche Jacob dit que le sceptre ne sortira pas de la maison de Juda, jusqu'à ce que le Messie soit arrivé; et celle où Daniel fixe la venue du Messie après la soixante-sixième semaine; telle est encore cette prophétie de Zacharie (XI, 12) : *Et ils pesèrent ma récompense trente pièces d'argent. Jéhova me dit : Allez, jetez chez le potier ce prix magnifique auquel ils m'ont évalué; et je pris ces trente pièces d'argent, et les jetai dans le temple devant le potier.* On a vu plus haut que les prophètes quelquefois exprimaient leurs prophéties en actions ; je doute fort que Grotius eût pu nier que dans cette action de Zacharie il n'y eût pas l'annonce de la trahison de Judas. Je n'en puis dire autant de la prophétie suivante (ib. IX, 9) : *Tressaille d'allégresse, fille de Sion ; pousse des cris de joie, fille de Jérusalem; voilà que ton roi viendra vers toi, juste et sauveur, lui-même pauvre, monté sur une ânesse et sur le fils de l'ânesse.* Quel est le roi de Juda à qui on puisse faire l'application de cette prophétie? C'est comme pour celle-ci de David

(ps. LXVIII, 26) : *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, ils m'ont présenté du vinaigre pour étancher ma soif.* Quand a-t-on donné à David du fiel à manger ou du vinaigre à boire? Celle-ci est encore plus frappante (ps. XXI, 18, 19) : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os, ils m'ont regardé, ils m'ont considéré attentivement, ils se sont partagé mes vêtements, ils ont tiré ma robe au sort.* Il n'y a pas moyen de trouver rien de cela dans l'histoire de David. Je sais que Théodore de Mopsueste a essayé d'expliquer cette prophétie par certaines allégories; mais il n'a fait que donner une nouvelle force à la vérité Je pourrais multiplier ici les citations; mais j'en ai dit suffisamment pour prouver combien était peu fondé le sentiment de Grotius.

V. *Réfutation d'une autre opinion de Grotius sur les prophéties.* Grotius prétend que les prophéties ne peuvent servir de preuves en faveur de la vérité; elles peuvent tout au plus embellir un récit ou confirmer un fait déjà avéré. Il n'a pas vu que cette opinion conduisait droit au Socinianisme; aussi est-elle adoptée et développée par Smalzius, disciple de Socin, dans son chapitre neuvième sur la divinité de Jésus-Christ. Luther avait eu aussi cette opinion. S. Augustin pensait bien différemment, car dans ses conférences avec le manichéen Fauste, il voulait qu'on commençât les preuves de religion par les prophéties. Eusèbe aussi était loin de partager ce sentiment, lui qui trouvait au contraire que le témoignage des prophéties était une des plus fortes preuves en faveur de la religion, et qui dans sa Démonstration évangélique puise ses principaux arguments dans les oracles des prophètes. Le pape Sylvestre, dans une conférence qu'il eut à Rome avec des Juifs, et que nous a conservée Cédrénus dans son histoire, prouve principalement la vérité du christianisme par l'accomplissement des prophéties. L'empereur Constantin présent à cette conférence s'adressa aux Juifs en ces termes : *Si ces prophéties sont réellement contenues dans vos livres, il est impossible de nier qu'elles n'aient été accomplies.* Lactance parle ainsi à un ennemi du Christianisme : *Sachez que nous croyons en Jésus-Christ non seulement à cause des miracles qu'il a opérés, mais parce que nous avons vu s'accomplir en lui tout ce que les prophètes avaient prédit à son sujet* (Inst. lib. V, c. 3). S. Cyprien dans une lettre à Quirinus lui dit que les prophéties sont utiles pour initier à la foi. Origène dans ses écrits contre Celse dit (lib. I) : *que le plus grand des arguments en faveur de la divinité de Jésus-Christ, c'est d'avoir été prédit par tous les prophètes qui ont paru chez les Juifs;* il appelle la preuve tirée des prophéties *la plus forte des démonstrations* (lib. II). S. Irénée, pour combattre ceux qui voulaient attribuer les miracles du Sauveur à la magie, en appelle aux prophéties (Adv. hær. lib. II, c. 17) Ce n'était pas, comme le dit Grotius, prouver la vérité des prophéties par les miracles, c'était au contraire prouver les miracles par les prophéties. Athénagore (Leg.), après avoir réfuté les opinions des philosophes sur Dieu et leurs arguments contre les dogmes du christianime, ajoute : *Pour nous, nous avons pour garants et témoins de ce que nous croyons, les oracles des prophètes; ils confirment nos raisonnements.* S. Justin, pour confondre les païens et les Juifs, ne se sert presque pas d'autres armes que des prophéties. Le cinquième concile général prononce anathème contre Théodore de Mopsueste principalement *parce qu'il rejetait les prophéties concernant le Christ, et anéantissait autant qu'il était en lui le mystère de la rédemption.* S. Paul dans son Epître aux Éphésiens s'exprime ainsi (II, 19, 20) : *Vous êtes de la cité des saints et de la maison de Dieu, vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant lui-même la principale pierre de l'angle.* Il recommande aux Thessaloniciens de ne pas mépriser les prophéties (I, V, 20), ce qu'ils auraient pu faire, si leur autorité n'avait été d'aucun poids. Ils eurent pourtant peu d'égard à ses recommandations, car nous lisons dans les Actes des apôtres (XVII, 11) : *Ceux de Béroée avaient plus de noblesse et d'équité que ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole avec avidité, examinant tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était véritable.* Le même apôtre dans son Epître aux Romains (XVI, 26) parle de *la révélation du mystère qui étant demeuré caché dans tous tous les siècles passés a été découvert maintenant par les Écritures prophétiques selon l'ordre du Dieu éternel, et est venu à la connaissance de tous les peuples, afin qu'ils obéissent à la foi,* voulant indiquer que les prophéties étaient le moyen le plus efficace pour amener les esprits à la connaissance de la vérité. Quand, à Rome, il prêchait le royaume de Dieu aux Juifs qui se rendaient chez lui depuis le matin jusqu'au soir, *il tâchait de leur persuader par la loi de Moïse et par les prophètes les vérités qui regardent Jésus* (Act. XXVIII, 23); il ne mettait pas en avant les miracles du Sauveur, ni sa résurrection. En se défendant devant Agrippa, il laisse de côté tous les autres arguments pour s'attacher à celui des prophéties comme lui paraissant le plus solide et le plus convaincant; il dit (Act. XXVI, 22, 27) : *Par l'assistance que Dieu m'a donnée jusqu'ici, j'ai subsisté jusqu'à ce jour, rendant témoignage de Jésus aux grands et aux petits, et ne disant autre chose que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver, savoir, que le Christ souffrirait la mort et qu'il serait le premier qui ressusciterait pour toujours d'entre les morts, et qui annoncerait la lumière à ce peuple et aux Gentils... Roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux prophéties?* Agrippa répondit : *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien,* voulant dire qu'une fois la vérité des prophéties admise, on était bien près de croire en Jésus-Christ. Philippe, pour toute preuve qu'il donne à Nathaniel d'avoir reconnu le Messie, se borne à dire (Joan. I, 45) : *Nous avons trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi, et que les prophètes ont prédit, savoir, Jésus de Nazareth, fils de Joseph.* S. Pierre fait voir que les prophètes ont préparé les voies aux évangélistes

(I Pet. I, 10-12) : *C'est ce salut dans la connaissance duquel les prophètes, qui ont prédit la grâce qui vous était réservée, ont désiré de pénétrer, l'ayant recherchée avec grand soin ; et ayant examiné, dans cette recherche, en quel temps et en quelle conjoncture l'Esprit de Jésus-Christ qui était en eux et qui les instruisait de l'avenir, leur marquait que devaient arriver les souffrances de Jésus-Christ et la gloire qui les devait suivre ; or il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous qu'ils étaient ministres et dispensateurs de ces choses, que ceux qui vous ont prêché l'Evangile, par le S.-Esprit envoyé du ciel, vous ont maintenant annoncées, et dans le secret desquelles les anges mêmes désirent de pénétrer.* Dans sa seconde Epître S. Pierre paraît attacher plus de prix aux prophéties qu'aux autres témoignages ; il dit (II, I, 17-21) : *Car il reçut de Dieu le Père un témoignage d'honneur et de gloire, lorsque de cette nuée où la gloire de Dieu paraissait avec tant d'éclat, on entendit cette voix : Voici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection, écoutez-le. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne. Mais nous avons les oracles des prophètes dont la certitude est plus affermie, auxquels vous faites bien de vous arrêter comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. Etant persuadés avant toutes choses que nulle des paroles prophétiques ne s'explique par une interprétation particulière ; car ce n'est point par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées, mais c'est par le mouvement du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé.* Il emploie la même preuve pour exhorter les Juifs à expier le crime de la mort du Sauveur (Act. III, 7) : *Je sais, mes frères, qu'en cela vous avez agi par ignorance, aussi bien que vos magistrats ; or Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avait prédit par la bouche de tous ses prophètes, que son Christ souffrirait la mort ; faites donc pénitence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés.* Il ne s'adresse pas ici à des hommes déjà chrétiens pour ranimer leur foi, c'est à des incrédules qu'il parle et qu'il cherche à persuader par l'argument des prophéties ; il compare le langage des prophètes à une lampe qui luit dans un lieu obscur : or l'âme qui possède déjà la foi ne peut être appelée un lieu obscur ; c'est donc par les prophéties qu'il veut qu'on commence. *Le Juif Apollon d'Alexandrie convainquait publiquement les Juifs avec beaucoup de force, leur montrant par les Ecritures que Jésus était le Christ* (Act. XVIII, 28) ; il n'avait pas recours aux miracles. L'ange dit dans l'Apocalypse (XIX, 10) : *L'esprit de prophétie qui est en vous rend témoignage à Jésus ;* c'est comme s'il disait : Il n'y a pas de meilleure preuve pour faire croire en Jésus-Christ que les oracles des prophètes. Le Sauveur adresse les plus vifs reproches aux voyageurs d'Emmaüs, de ce qu'ils ne s'étaient point laissé convaincre, non pas par les miracles qu'il avait opérés, mais par les prophéties qui le concernaient : *O hommes dépourvus d'intelligence, dont le cœur est tardif à croire tout ce que les prophètes ont annoncé ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? Puis commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait dans toute l'Ecriture ce qui y avait été dit de lui* (S. Luc. XXIV, 25). Il emploie le même argument contre les Juifs quand il dit (S. Jean, V, 39) : *Vous approfondissez les Ecritures, parce que vous croyez y trouver la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi... Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant le Père. Moïse, en qui vous espérez, sera lui-même votre accusateur ; car si vous croyiez Moïse, peut-être me croiriez-vous aussi, parce que c'est de moi qu'il a écrit. Que si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croirez-vous ce que je vous dis ?* C'est bien indiquer que tous ceux qui admettent les écrits de Moïse doivent reconnaître le Sauveur lui-même pour le Christ. Il parle dans le même sens à ses apôtres quand il dit (S. Luc. XXIV, 44) : *Ce que vous voyez est l'accomplissement de ce que je vous dis lorsque j'étais encore avec vous, car il faut que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les Psaumes soit accompli.* Si, comme le veut Grotius, les prophéties ont un double sens, l'un qui est le principal et qui se rapporte aux événements contemporains, et l'autre qui ne s'applique au Messie que d'une manière secondaire et comme par allégorie, mais qui ne peut servir de preuve, il n'est pas nécessaire qu'elles reçoivent un second accomplissement, ayant déjà été accomplies, puisque dans l'hypothèse elles n'auraient concerné qu'un événement contemporain dans le moment de la prophétie ; pourtant le Sauveur dit qu'il est nécessaire que tout ce qui a été écrit de lui dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les Psaumes soit accompli. Il s'exprime ainsi ailleurs lui-même (S. Jean, XIV, 29) : *Je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée,* faisant voir qu'il regardait l'annonce de l'avenir comme la plus forte preuve de la vérité ; c'est encore ce qu'il voulait inculquer en choisissant Moïse et Elie, deux prophètes, pour conférer avec eux lors de la transfiguration. On pourrait objecter le passage de S. Paul (I Cor. XIV, 22) : *Les langues inconnues sont un signe non pour les fidèles, mais pour les infidèles, et le don de prophétie au contraire est un signe non pour les infidèles, mais pour les fidèles.* Ce passage sera plus clair en y ajoutant un mot que Grotius lui-même avoue être nécessaire ; on lira alors : *Le don de prophétie au contraire est un signe, non seulement pour les infidèles, mais pour les fidèles.* Ensuite dans ce passage, de l'aveu de tous les commentateurs, il n'est pas question de la prédiction de l'avenir, ce qu'indique, du reste, le commencement du chapitre (ib. 3) : *Celui qui prophétise parlant aux hommes les édifie, les exhorte et les console.* Le prophète Amos nous apprend combien les prophéties sont une forte preuve en

faveur de la vérité; il dit (III, 7) : *Le Seigneur ne fait rien qu'il n'en ait révélé le secret aux prophètes ses serviteurs.* Assurément si le Seigneur révèle ses secrets aux prophètes, ce doit être surtout ceux qui concernent le Messie, qui était la fin de la loi et des prophètes; or il ne les révèle que pour qu'ils soient annoncés (id. III, 8), et il n'a d'autre but, dans cette révélation, que de les faire connaître et croire par les hommes; si Dieu veut qu'on ajoute foi à ces prédictions ou révélations, c'est donc parce qu'elles sont par elles-mêmes une preuve de vérité. Grotius est obligé d'en convenir; il dit en commentant la première Epître aux Corinthiens (ch. XIV): *L'Apôtre élève le don de prophétie au-dessus de tous les autres dons, parce que c'est ce qui donnait une si grande autorité à l'Evangile; le don de prophétie convainquait les incrédules, raffermissait les fidèles dans la foi; la prophétie porte avec elle en quelque sorte le cachet de la divinité; aussi l'appelle-t-on une divination;* pour cela il faut donc que la prophétie puisse servir à prouver la vérité. Il est certain que presque toutes les prophéties qui concernent le Christ se rapportent à lui directement, dans leur sens propre et naturel; qu'elles n'ont un sens allégorique ou mystique qu'en les détournant du sens qui se présente d'abord, et qu'elles sont les meilleures preuves qu'on puisse apporter pour établir la vérité du christianisme; les applications qu'en font les évangélistes au Sauveur sont partout reconnues vraies, et les prophéties sont les arguments qu'ils emploient le plus volontiers pour prouver la divinité de la religion. Ce n'est pas qu'ils dédaignent les autres preuves; ainsi nous lisons cette réponse du Sauveur lui-même (S. Jean, V, 36, et X, 25, 27, 38) : *Les œuvres que je fais au nom de mon Pere rendent témoignage de ce que je suis... Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne croyez pas en moi; mais si je les fais, quand vous ne me voudriez pas croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi et que je suis en lui.* Il dit à ses apôtres (id. XIV, 11, 12): *Si vous ne croyez pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi, croyez-le au moins à cause des œuvres que je fais....* Il dit ailleurs (id. XV, 24) : *Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres qu'aucun n'a faites, ils ne seraient point coupables de ne pas croire.* Tel est encore le sens de ce passage de S. Jean (XX, 30, 31): *Jésus a fait à la vue de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre; mais ceux-ci sont écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.* Le Sauveur s'adressant à l'officier de Capharnaüm lui dit (id. IV, 48) : *Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croirez point.* Je n'ai pas voulu diminuer la valeur des autres preuves en faveur de la religion; j'ai eu uniquement en vue de rendre toute sa force à la preuve tirée des prophéties. L'Apôtre comprend les deux preuves des miracles et des prophéties dans ces paroles (I Cor., II, 4) : *Je n'ai point employé, en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'Esprit et de la vertu de Dieu;* ce qu'Origène (lib. cont. Cels.) explique par les prophéties et les miracles.

VI. *Sur ceux qui rejettent les prophéties.* Il y en a qui ont nié que la venue de Jésus-Christ eût été annoncée; les uns l'ont nié directement, formellement; les autres, d'une manière indirecte : ainsi on voit qu'il y a plusieurs opinions à cet égard. Ceux-ci reconnaissent que le Messie a été prédit par les prophètes, mais ils ne veulent point que Jésus soit le Messie : c'est l'opinion des Juifs et ce fut autrefois celle de Marcion; ceux-là ne nient pas, comme les Juifs, que Jésus soit le Messie, mais ils ne veulent pas qu'il ait été prédit : c'était l'hérésie des manichéens, et S. Augustin eut une conférence remarquable sur ce sujet avec Fauste, le défenseur et le patron de cette hérésie (lib. XII, c. 1, et lib. XVI, c. 4). Théodore de Mopsueste adopta plus tard la même hérésie et la développa dans ses Commentaires sur les prophètes; c'est ce que nous apprennent les actes du cinquième concile général. Cependant Facundus (lib. III, c. 6) essaie de prouver son orthodoxie. Ainsi les Juifs admettent cette septième proposition où j'établis qu'il y a dans l'ancien Testament plusieurs prophéties concernant le Messie; je ne trouve d'adversaires que dans les manichéens et dans Théodore de Mopsueste; c'est donc contre eux que je vais recueillir non seulement les paroles qui contiennent et expriment ces prophéties, mais même les figures sous lesquelles il en est parlé; je ne m'attacherai pourtant qu'aux passages les plus frappants et les plus remarquables, le plus à l'abri de toute critique, et je me garderai de m'attirer le reproche que Maimonide adressait aux apologistes chrétiens, de trouver des prophéties ou des figures là où il n'y a ni les unes ni les autres. Ensuite dans une autre proposition je ferai voir que Jésus de Nazareth est réellement le Messie prédit par les prophètes. Je ne m'occuperai pas ici du marcionite Apelle, qui prétend que les prophéties sont fausses et remplies de contradictions; c'est une tâche que je laisse à d'autres : cependant des propositions qui vont suivre résultera la preuve que les prophéties ne se contredisent d'aucune manière, et qu'elles s'appliquent parfaitement à Jésus-Christ.

VII. *Prophéties concernant le Messie, tirées de la Genèse.* Une première prophétie se trouve au chapitre trois de la Genèse, quand le Seigneur parle au serpent en ces termes (vers. 15) : *Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne; elle te brisera la tête, et tu la blesseras au talon.* La Vulgate porte ces mots : *Elle te brisera;* l'hébreu et les Septante disent : *Il te brisera.* Ce dernier sens est adopté par Onkelos et le Juif Jacques Tawosus, la version perse et syriaque, S. Irénée (lib. IV, c. 78), S. Cyprien (Test. lib. II, c. 9) et S. Jérôme (Trad. hebr. in Gen.). Ils pensent qu'il y est question du Christ. Quelques Juifs modernes

ont voulu donner un sens forcé à cette prophétie, mais la bonne foi et la sincérité des anciens Juifs les ont obligés de reconnaître qu'il s'agit du Messie. Jonathan-Ben-Uziel dit qu'un jour les fils de la femme, c'est-à-dire les hommes, briseront la tête du serpent en se conformant aux préceptes de la loi de Dieu; que le serpent les blessera de nouveau en les faisant désobéir à Dieu, mais que le Christ, lors de sa venue, apportera un remède qui guérira toutes les blessures du serpent, et rendra nulles ses attaques contre les hommes vertueux. C'est reconnaître que les justes aidés de la grâce triompheront du démon; c'est aussi le sens admis par l'auteur de la Paraphrase dite de Jérusalem.

Une autre prophétie est celle où Dieu, pour récompenser la foi et la vertu d'Abraham, promet qu'*en lui seront bénies toutes les familles de la terre* (Gen. XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18, et XXVI, 4, 28). Voici comme s'exprime S. Pierre à cet égard en parlant aux Juifs (Act. III, 25, 26) : *Vous êtes les enfants des prophètes et de l'alliance que Dieu a faite avec nos pères en disant à Abraham: Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race. C'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son Fils, et il vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun se détourne de sa mauvaise vie.* S. Paul dit aux Galates (III, 16) : *Les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et au fils qui devait naître de lui. Il ne dit pas : A ceux qui naîtront de vous, comme s'il eût parlé de plusieurs; mais comme parlant d'un seul : A celui qui naîtra de vous, qui est Jésus-Christ.* Les Juifs ont eux-mêmes compris cette prophétie dans ce sens, comme le prouve le livre *Chasidim* du rabbin Samuel. La même promesse est répétée au psaume soixante-onzième, qui se rapporte en grande partie au Messie, quoique, littéralement parlant, il s'applique à Salomon. Si maintenant nous voulons examiner cette promesse avec le seul secours de la raison, elle nous dira qu'il n'y a que le Christ qui ait pu mériter cette grâce qui rend les hommes justes et qui est appelée *bénédiction* dans le texte sacré; aussi S. Paul était-il fondé à dire que ce n'était pas par les œuvres de la loi de Moïse, mais par la foi que nous pouvions obtenir la grâce de la justification; et il n'aurait probablement pas tenu ce langage s'il n'avait su que les Juifs étaient convaincus que le Seigneur par cette promesse assurait Abraham que le Messie naîtrait de sa race. Les Juifs, qui savaient que le Messie naîtrait parmi eux, n'avaient d'autre preuve de leur confiance que cette promesse faite à Abraham; seulement ils avaient appris de Jacob que le Messie serait *l'attente des nations*, et du prophète Aggée, qu'il serait *le désiré des nations*, et que ce ne pouvait être qu'en lui *que les nations de la terre seraient bénies.*

Voici la célèbre prophétie de Jacob qui prédit la venue du Messie, sa tribu et sa famille, le temps où il apparaîtra et le ministère qu'il devra exercer (Gen. XLIX, 10) : *Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le sceptre, et qui est l'attente des nations.* Celle d'Aggée est conçue en ces termes (II, 8) : *J'ébranlerai tous les peuples, et le désiré des nations viendra, et je remplirai cette maison de gloire, dit le Seigneur des armées.* Les Juifs modernes s'efforcent de dénaturer le sens de ces paroles, mais les Juifs anciens n'hésitent pas à les rapporter au Messie, surtout la Paraphrase chaldaïque, les auteurs du Thalmud, et les rabbins Sélomoh et David Kimchi. Comme ces prophéties ne se bornent pas à prédire la venue du Messie, mais qu'elles indiquent que Jésus sera le Messie prédit, j'aurai occasion d'y revenir.

VIII. *Prophéties concernant le Messie, tirées de l'Exode.* S. Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens, rappelle certaines figures qui se rapportaient au Messie; il dit (X, 1) : *Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer Rouge, que s'unissant à Moïse ils ont tous été baptisés dans la nuée et dans la mer, qu'ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle, et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel, car ils recevaient ce breuvage de la pierre spirituelle qui les accompagnait, et cette pierre était Jésus-Christ.... Or ces événements étaient des figures de ce qui nous regarde.* S. Paul dans ce passage trouve deux figures du Messie : la manne, et l'eau qui coulait du rocher; la manne signifie la parole de Dieu, et l'eau sa sagesse, d'après l'explication de Philon (lib. Pejorem...). Encore aujourd'hui Jésus-Christ est figuré par les symboles du pain et du vin, qu'il transforme et change en son corps et en son sang. La manne qui descendait du ciel pour nourrir les Israélites dans le désert figurait le Sauveur descendant du ciel en terre pour nourrir les âmes, en réveillant en elles les sentiments de piété, de ferveur et d'amour de Dieu; l'eau qui coulait dans le désert et apaisait la soif des Israélites figurait encore le Sauveur qui fait couler dans les cœurs les eaux vivifiantes de sa grâce.

IX. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre des Nombres.* Ce livre contient la prophétie du devin Balaam, conçue en ces termes (XXIV, 17, 18) : *Je le vois, mais il n'est pas encore; je le contemple, et il n'est pas près de paraître; une étoile sortira de Jacob et un sceptre s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab, et il désolera tous les enfants de Seth; Edom sera son héritage, Séir tombera au pouvoir de ses ennemis.* Une preuve qu'autrefois les Juifs entendaient cette prophétie du Messie, c'est la folie de l'impie Ben-Cuziba, qui, voulant se faire passer pour le Messie, se l'appliquait à lui-même, ce qui lui valut le surnom de *Bar-Cocheba, fils de l'étoile.* On peut consulter aussi Onkelos, Jonathan, la Paraphrase dite de Jérusalem et le rabbin Moïse Haddarsan dans *Bérésith-Rabbah.* Maimonide donne à cette prophétie un sens mystique, comme plusieurs commentateurs chrétiens, entre autres Eusèbe. Celui-ci entend par *les chefs de Moab* les dieux qu'on honorait à Moab, comme Béelphégor, qui furent frappés et vaincus quand le Messie, par son arrivée, porta un coup mortel à l'idolâ-

trie ; les enfants de Seth et d'Edom sont les peuples asservis par le démon que le Christ délivre du joug qui pèse sur eux. Le Christ est appelé l'étoile dans cette prophétie, comme il est appelé dans Malachie (IV, 2) le soleil de justice; dans Zacharie, le soleil levant (III, 8; VI, 12); et dans Isaïe, la lumière (IX, 2). Balaam l'appelle une racine, comme il est appelé un germe, un rejeton, un arbrisseau par Isaïe (IV, 2; XI, 1; LIII, 2), par Jérémie (XXIII, 5) et par S. Jean (Apoc. V, 5). Cette explication est bien plus vraisemblable que celle du rabbin Lipman dans *Nitazachon;* il veut prendre cette prophétie à la lettre, sans aucun rapport au Christ. Il y en a qui appliquent le sens historique de cette prophétie à David, qui effectivement défit les Moabites, comme nous l'apprennent le chapitre huit du deuxième livre des Rois (vers. 2), le psaume cinquante-neuvième (vers. 8) et le cent-septième (vers. 9); ils rapportent au Messie le sens mystique. Je préfère l'opinion de Maimonide, dont l'autorité est fort grande parmi les rabbins; il divise la prophétie en deux parts, il rapporte la première au Messie et la seconde à David; il y a dans les livres sacrés plusieurs prophéties qui se prêtent à ce genre d'explication. Quoiqu'il en soit, la prophétie de Balaam et celle du patriarche Jacob ont paru à Origène (in Jo. t. XIV) si claires, si évidentes, qu'il déclare n'en pas trouver dans le livre de Moïse qui lui paraissent plus frappantes.

X. *Prophéties concernant le Messie, tirées du Deutéronome.* Cette prophétie est fort claire (XVIII, 15) : *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera de votre nation et d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouterez, selon que vous avez demandé au Seigneur votre Dieu, en Horeb, quand tout le peuple fut assemblé et que vous avez dit : Que je n'entende plus la voix du Seigneur mon Dieu, et que je ne voie plus ce feu terrible, de peur que je ne meure. Et le Seigneur me dit : Tous ont bien parlé. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi, et je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Et celui qui ne voudra pas entendre les paroles qu'il dira en mon nom, j'en poursuivrai la vengeance.* Les Juifs entendent diversement cette prophétie. Les uns, comme Aben-Ezra, prétendent qu'il est ici question de Josué, le successeur de Moïse; le juif Herban y voit David; d'autres Jérémie, qui exhortait le peuple dans les mêmes termes que Moïse. Kimchi et Jarchi l'étendent à tous les prophètes, prenant le mot *prophète* dans la prophétie au nombre pluriel. Je pense qu'il ne s'agit que du Messie, d'après S. Pierre et S. Etienne, qui, dans un discours adressé aux Juifs, reportent formellement cette prophétie au Messie (Act. III, 22; VII, 37), ce qu'ils n'auraient pu faire, si telle n'avait été la persuasion générale de ceux à qui il s parlaient. En effet si l'on s'attache aux paroles du texte, on verra qu'il ne peut être question que du Messie; il n'est parlé que d'un seul prophète et non de plusieurs. Le passage suivant du Deutéronome ne permet pas de dire qu'il y ait eu d'autre prophète semblable à Moïse (Deut. XXXIV, 10) : *Et il ne s'éleva plus aucun prophète en Israël semblable à Moïse.* Maimonide, dans son livre des Fondements de la loi (c. XII, § 6), trouve quatre raisons de supériorité dans Moïse sur les autres prophètes; il les répète dans le livre, *De More Nevochim*, où l'on trouve des solutions pour plusieurs difficultés de l'Ecriture. Eusèbe a montré dans sa Démonstration évangélique, livre troisième, combien il y avait de ressemblance entre Moïse et le Messie, et il établit entre eux une comparaison fort détaillée. C'est donc avec raison qu'Euloge, patriarche d'Alexandrie, dans un synode qu'il assembla à Alexandrie pour examiner une question soulevée à Samarie, relative à cette prophétie, condamna et ceux qui la rapportaient à Josué, et ceux qui la rapportaient à Dosithée de Samarie, et déclara qu'il fallait l'entendre du Messie (Photius cod. 230). C'est cette prophétie qu'avait en vue le prophète Aggée quand il dit (II, 7, 8) : *Je garderai la promesse que je vous fis lorsque vous êtes sortis de l'Egypte, et mon esprit sera au milieu de vous; ne craignez pas... J'ébranlerai tous les peuples, et le Désiré de toutes les nations viendra.*

XI. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Josué.* Les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois renferment quelques histoires qui ne prédisent l'avenir que par figures; aussi appelle-t-on leurs auteurs les *premiers prophètes*, *nabiim rescionim.* Josué est assurément la figure du Christ. Il succède à Moïse, comme la loi du Messie remplace la loi de Moïse. Josué a marché à la guerre à la tête de l'armée des Hébreux; les Juifs espèrent que le Messie les rendra victorieux de leurs ennemis à la fin des temps. Josué a introduit dans la terre promise les Hébreux, qui avaient longtemps erré dans les déserts; les Juifs s'attendent à rentrer en possession du pays de leurs ancêtres sous la conduite du Messie. Les chrétiens trouvent encore plusieurs autres points de ressemblance, je les exposerai dans la neuvième proposition. Le lecteur s'étonnera peut-être de ce que, me proposant dans cette septième proposition de prouver que l'on trouve dans l'ancien Testament plusieurs prophéties concernant le Messie, je n'ai pas encore cherché à établir que Jésus est le Messie, et que je ne traite cette seconde question que comme en passant. Mais il faut savoir qu'il y a deux manières d'envisager Jésus-Christ : ou comme le Christ, c'est-à-dire comme celui qui a reçu de Dieu sa mission, abstraction faite de tel ou tel homme en particulier; ou comme Jésus, c'est-à-dire tel homme né de tels parents, dans tel pays, à telle époque, qui se disant le Christ a fait telles ou telles choses, et enfin est mort de tel genre de mort. Il sera question de cette dernière manière dans ma neuvième proposition. Je me borne ici à faire remarquer dans Jésus les qualités propres au Messie. Comme il s'est dit le Messie, et qu'il a déclaré publiquement que c'est de Dieu qu'il avait

reçu sa mission, il a dû faire ce qu'il savait qu'on s'attendait à voir faire au Messie, d'après les oracles des prophètes; si l'on trouve en lui l'accomplissement des prophéties, on est en droit de conclure que l'ancien Testament contient des prophéties concernant le Messie. Lorsque l'impie Ben-Cuziba voulut se faire passer pour le Messie, il prit le nom de fils de l'étoile, *Bar-Cocheba*, parce qu'il connaissait la prophétie de Balaam qui disait qu'il sortirait une étoile de Jacob, ce qui prouve que Balaam avait prédit la venue du Messie. Nous ne faisons qu'appliquer ce raisonnement à Jésus, seulement avec plus de raison; ce n'est que plus tard, comme je l'ai dit, qu'il sera question d'examiner les titres qu'il invoque pour justifier qu'il est le Messie.

XII. *Prophétie concernant le Messie tirée des livres des Rois et des Paralipomènes.* Anne, mère de Samuel, parle évidemment du Messie quand elle dit (I Sam. II, 10) : *Le Seigneur jugera toute la terre, il donnera l'empire à celui qu'il en établira le roi, et il élevera la puissance de son Christ.* S. Paul exaltant la dignité du Christ, s'écrie (Héb. I, 5) : *A qui des anges Dieu a-t-il jamais dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui? Aussi dit-il encore : Je serai son père, et il sera mon fils.* Ces dernières paroles sont empruntées au livre de Samuel, où il est dit (II, VII, 12) : *Quand tes jours seront accomplis et que tu dormiras avec tes pères, je susciterai ta race après toi, le fils sorti de toi, et j'affermirai son règne. Il édifiera une maison en mon nom et j'établirai le trône de son royaume à jamais; je serai son père, et il sera mon fils.* On retrouve aussi ces mots textuellement dans le livre des Paralipomènes (I, XVII, 13). Cette prophétie est de celles qui ont plusieurs sens : l'un s'applique à Salomon, qui était, lui aussi, la figure du Messie; l'autre s'applique au Messie : ou plutôt une partie de la prophétie concerne Salomon, une autre partie concerne le Messie, et quelques endroits conviennent à tous les deux. Le passage suivant ne peut s'appliquer qu'au Messie : *J'établirai le trône de son royaume à jamais... Et ta maison sera stable, et ton royaume jusqu'à jamais devant ta face, et ton trône sera affermi pour toujours.* L'ange Gabriel paraît faire allusion à cette prophétie quand il dit à la bienheureuse vierge Marie (S. Luc. I, 32) : *Il sera grand et sera reconnu le fils du Très-Haut, le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père, il régnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* Voici une partie de la prophétie qui ne peut s'appliquer qu'à Salomon : *S'il fait quelque mal, je le châtierai avec la verge dont on châtie les hommes;* ce qui convient à tous les deux, c'est d'être fils de David, fils de Dieu, Salomon par adoption, et le Christ par sa nature, d'élever une maison au Seigneur.

XIII. *Prophétie concernant le Messie, tirée du livre de Job.* Job, que S. Augustin appelle prophète (Ep. ad. Hieron.), parle aussi du Christ; il dit comme voulant annoncer une nouvelle importante (Job XIX, 23) : *Plût au ciel que mes paroles fussent écrites, qu'elles fussent tracées dans un livre ou gravées à jamais sur la pierre et sur l'airain avec un ciseau;* ensuite il s'écrie (ibid.) : *Car je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'un jour il s'élevera sur la terre, et lorsque mon corps aura été consumé, je verrai encore le Seigneur dans ma chair. Je le verrai moi-même de mes yeux, et mes yeux le contempleront, moi-même et non un autre; cette espérance repose en mon sein.* Les versions syriaque et arabe voient dans cette prophétie la naissance du Messie et la résurrection des morts; le rabbin Haccadosch lui donne le même sens, ainsi que le livre *Bérésith Kétanna.* D'où peut donc venir la surprise de Grotius, qui prétend que jamais les Juifs n'ont entendu cette prophétie comme annonçant la résurrection des morts. Les rabbins trouvent que le mot hébreu *goel* signifie plutôt le Messie que le Rédempteur. Polychronius et un autre auteur qu'on croit être le vénérable Bède trouvent dans Job plusieurs points de ressemblance avec le Messie, et ce dernier les a consignés dans un travail à part.

XIV. *Prophéties concernant le Messie tirées du livre des Psaumes.* Quoique les Juifs ne comptent pas le livre des Psaumes au nombre des livres prophétiques, et qu'ils le mettent avec les livres nommés *Chétubin*, ils reconnaissent qu'il s'y trouve plusieurs prophéties concernant le Messie. David dit que le Saint-Esprit a parlé par sa bouche (II Rois XXIII, 2) : *L'Esprit du Seigneur s'est fait entendre par moi, sa parole a été sur mes lèvres. Le Dieu d'Israël m'a parlé.* Jésus-Christ déclare qu'il y a dans la loi, les prophètes et les Psaumes plusieurs propheties qui le concernent (S. Luc. XXIV, 44). Il est *le Saint, le Véritable* de l'Apocalypse (III, 7), *qui a la clé de David, qui ouvre sans que personne ferme, qui ferme sans que personne puisse ouvrir.* Cette clé que Jésus reprochait aux docteurs de la loi d'avoir cachée, c'est l'intelligence des prophéties et surtout de celles de David; jusqu'à Jésus-Christ elles furent peu comprises, peu expliquées; mais à son arrivée, il les expliqua et en accomplit une partie; ceux à qui il lui plaisait d'en donner l'intelligence, rien n'y pouvait mettre obstacle, tandis que ceux dont les ténèbres n'étaient pas dissipées par sa grâce restaient dans leur ignorance. *Il est le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David* qui peut *ouvrir le livre et en lever les sept sceaux* (Apoc. V, 5).

Les manichéens, les gnostiques et les nicolaïtes soutenaient que David n'avait rien prédit concernant le Messie; mais quand les Pères du cinquième concile général voulurent prouver que Théodore de Mopsueste entendait mal les prophéties qui s'appliquaient au Messie, ils ne citèrent d'autres témoignages à l'appui de leur interprétation que les prophéties tirées des Psaumes et qui sont presque toutes répétées dans le nouveau Testament.

Les anciens Juifs sont convenus que le psaume deuxième renferme plusieurs pro-

phéties qui s'appliquent clairement au Messie. On lit en effet dans le Thalmud, au livre *Sucah* (ch. V) et dans le livre du rabbin Sélomoh Jarchi, que les anciens rabbins rapportaient au Messie ces paroles : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.* On voit le même aveu au livre *Bérésith Rabba ;* telle est aussi l'opinion des rabbins Aben-Ezra, David Kimchi, Saadias Gaon, Siméon et Tryphon. Les mahométans vont même jusqu'à appliquer cette prophétie à Jésus, comme nous l'apprend Mahomet-ebn-Jacob Alsirauzabadio. Tous ces auteurs ne faisaient que reconnaître une opinion généralement reçue du temps du Sauveur; alors tous les Juifs rapportaient cette prophétie au Messie, comme le prouvent les paroles suivantes des Juifs convertis (Act. IV, 24) : *Seigneur, vous êtes le créateur du ciel et de la terre, de la mer et de tout ce qu'ils contiennent; c'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit parlant par la bouche de notre père David, votre serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles émues, et pourquoi les tribus ont-elles formé de vains projets? Les rois de la terre se sont élevés, et les princes se sont ligués ensemble contre le Seigneur et contre son Christ; car Hérode et Ponce Pilate, avec les nations profanes et les tribus d'Israël, se sont vraiment ligués ensemble dans cette ville contre votre saint Fils Jésus que vous avez consacré par votre onction; mais ils ne font que les choses dont votre puissance et votre conseil ont ordonné l'exécution.* L'Apôtre, dans une allocution aux Juifs de Pisidie, s'écrie (Act. XIII, 31) : *Nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos pères, Dieu nous en ayant fait voir l'effet à nous qui sommes leurs enfants, en ressuscitant Jésus, selon qu'il est écrit dans le second psaume : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* S. Paul n'aurait pas osé tenir un pareil langage s'il n'avait su que telle était la croyance de ceux à qui il parlait. C'est comme les passages suivants relatifs au Messie (Hébreux, I, 4, 5) : *Etant aussi élevé au-dessus des anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur. Car à qui des anges Dieu a-t-il jamais dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré?* Et ailleurs (ib. V, 5) : *Jésus-Christ ne s'est point déféré à lui-même les honneurs de la souveraine sacrificature, il l'a reçue de celui qui lui a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* La force de la vérité a arraché cet aveu au rabbin Sélomoh : *Nos ancêtres rapportaient au Messie tout le psaume deuxième; il faut pourtant l'appliquer à David à cause des hérétiques,* il veut dire les chrétiens. Si nous étudions ce psaume avec le seul secours de la raison, nous verrons qu'une partie se rapporte à David, mais la plus grande portion s'applique au Messie, avec cette différence que ce qui a rapport à David peut s'appliquer au Messie, mais non réciproquement. Les Juifs pensent que le Christ soumettra comme David les rois de la terre qui lui résisteront, mais ils n'osent soutenir que David a réduit sous sa puissance toute la terre, ce qui est prédit du Messie. Eusèbe, dans sa Démonstration évangélique, dit (liv. IV) que les Juifs n'avoueront jamais qu'on a dressé des embûches au Christ qu'ils attendent, puisque, selon eux, son règne devra être éternel, et qu'il sera le libérateur de sa nation; cependant, comment pourra-t-il les délivrer de leurs ennemis sans en triompher? Tertullien dit à ce sujet (adv. Jud. cap. 12) : *Voyez toutes les nations abjurer leurs erreurs et revenir à Dieu, leur créateur. Osera-t-on nier après cela que sa venue n'ait été prédite par les prophéties? Mais le Psalmiste a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi et je vous donnerai toute la terre en héritage. Est-ce à David que s'adressent ces paroles, ou plutôt n'est-ce pas au Christ? Est-ce David qui a possédé toute la terre, lui qui n'a régné que sur un coin de la Judée? N'est-ce pas plutôt le Christ qui règne sur presque toute la terre par son Evangile, et de qui parle Isaïe en ces termes : Je te donnerai pour signe d'alliance à mon peuple et pour lumière aux nations; tu ouvriras les yeux des aveugles, tu briseras les fers des captifs, tu délivreras de la servitude ceux qui étaient assis dans les ténèbres?* On trouve encore souvent dans l'Ecriture des passages semblables, qui évidemment ne peuvent se rapporter qu'au Christ. Dans cette prophétie le fils est appelé Christ, qui veut dire oint, ce qui s'applique au Messie dont il est écrit au psaume quarante-quatrième (vers. 17) : *C'est pourquoi votre Dieu vous a sacré d'une onction de joie au-dessus de tous ceux qui doivent y participer.* Ce fils est appelé roi, titre donné souvent au Messie, comme au deuxième livre des Rois, où il est dit (VII, 12) : *J'affermirai son règne... J'établirai le trône de son royaume à jamais;* et dans Isaïe, où on lit (IX, 7) : *Il s'assiéra sur le trône de David, il fondera et affermira à jamais son règne sur la justice et l'équité;* et dans plusieurs autres endroits des prophètes, il est désigné par ce même titre. La généalogie du Christ dans ce psaume est celle qu'on trouve ailleurs assignée au Messie. Le Psalmiste l'a fait connaître en ces termes au cent neuvième psaume (vers. 4) : *Je vous ai engendré avant l'aurore.* Le livre des Proverbes s'exprime ainsi (VIII, 23) : *Les abîmes n'étaient pas, et j'étais engendré... J'étais engendré avant les collines.* Et le prophète Michée (V, 2) : *Sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité.* Isaïe dit (LIII, 8) : *Qui racontera sa génération?* Le Psalmiste dans cette prophétie fait parler ainsi le Seigneur (II, 8) : *Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage et la terre pour empire.* Cette promesse est encore faite dans le psaume soixante-onzième, qui, comme je le ferai voir, s'applique également au Messie; il y est dit (vers. 8) : *Il dominera de la mer jusqu'à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.* On peut consulter avec fruit sur ce sujet le quatrième livre de la Démonstration évangélique d'Eusèbe.

Nous lisons au psaume huitième (vers. 5) : *Qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous*

vous souveniez de lui, et le fils de l'homme, pour que vous le visitiez? Vous l'avez pour un peu de temps placé au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous lui avez donné l'empire sur les œuvres de vos mains; vous avez tout mis à ses pieds, les troupeaux, les animaux des champs. S. Paul, dans son Epître aux Hébreux, applique ce passage au Sauveur en ces termes (II, 8, 9) : *Or dès que Dieu lui a assujéti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujéti; mais nous voyons que ce Jésus, qui avait été rendu pour un peu de temps inférieur aux anges, a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, Dieu, par sa bonté, ayant voulu qu'il mourût pour tout l'univers.* Il dit dans sa première Epître aux Corinthiens (XV, 45) : *Dieu lui a mis tout sous les pieds et lui a tout assujéti.* Ces passages de S. Paul prouvent l'opinion des Juifs sur ce huitième psaume; on voit qu'ils s'attendaient à ce que le Christ leur rendrait une domination terrestre qu'ils avaient perdue. On pourrait croire au premier abord que le Psalmiste parle d'Adam ou de l'homme en général; mais plusieurs raisons prouvent qu'il a le Christ en vue; ainsi il dit : *Qu'est-ce que le fils de l'homme?* or cette qualification ne peut s'appliquer à Adam, qui ne fut pas le fils d'un homme, mais qui eut Dieu pour père, comme nous l'apprend entre autres S. Luc en disant d'Adam (III, 38) : *qui fut créé de Dieu.* Cette qualification au contraire convient parfaitement au Christ, c'est même celle qu'il choisit de préférence. Quand le Psalmiste dit : *Vous l'avez pour un peu de temps placé au-dessous des anges,* il indique par ces paroles qu'avant ce changement il existait déjà, ce qui ne peut s'entendre d'Adam, qui a été créé de Dieu, et qui d'un état florissant est tombé au contraire dans un état abject; mais qui s'applique parfaitement au Christ, car il existait de toute éternité, et *il s'est anéanti en prenant la forme et la nature de serviteur,* en se rendant semblable aux hommes. Ces mots du Psalmiste *paulò minùs* sont exprimés dans le texte hébreu par celui-ci : *maat,* qui, de l'aveu de tous les traducteurs, signifie une courte durée, ce qui convient au Christ, qui pour un peu de temps s'est placé au-dessous des anges, mais ne s'aurait s'entendre d'Adam ou du genre humain, qui, par sa nature, sera toujours au-dessous des anges. Quand on voudrait que les mots *paulò minùs* eussent le sens de *un peu,* et qu'ils fussent employés pour exprimer une comparaison d'infériorité, le passage ne pourrait convenir à Adam ni au genre humain, car la nature des anges n'est pas supérieure à celle de l'homme un peu seulement, mais de beaucoup, tandis qu'on peut l'entendre très-bien du Christ, qui, par la réunion dans sa personne de la nature divine à la nature humaine, a élevé celle-ci à une dignité supérieure à celle des autres hommes, quoique, sous un rapport, inférieure à celle des anges. La domination et le commandement sur toutes les créatures n'ont pas été donnés à Adam ni au genre humain; il n'a aucune puissance sur les astres, dans les airs, dans la mer; son empire est même borné sur les animaux; il n'a de pouvoir que sur les productions de la terre; au contraire *le Christ a reçu toute puissance au ciel et sur la terre* (S. Matth. XXVIII, 18); il a la promesse d'avoir tout le monde pour héritage (Rom. IV, 13); il a sauvé l'homme perdu en Adam, il a réparé le mal fait par le péché, il a fait participer l'homme à ses bienfaits; c'est donc le Christ et non Adam dont il est ici question. Jésus-Christ se fait à lui-même (S. Matth. XXI, 16) l'application de ce passage du même psaume : *Vous avez tiré la louange de la bouche des nouveau-nés et des enfants encore à la mamelle,* et prouve par là que c'est de lui que veut parler le Psalmiste.

S. Pierre rapporte à Jésus-Christ le passage suivant du quinzième psaume (vers. 8) : *J'ai toujours le Seigneur présent à mes yeux, il est à ma droite, je ne serai pas ébranlé, et mon cœur s'est rempli de joie, ma bouche a chanté vos louanges, ma chair a reposé dans l'espérance; car vous n'abandonnerez pas mon âme dans le tombeau, vous ne permettrez pas que votre Saint voie la corruption. Vous m'avez montré le chemin de la vie; les délices sont dans votre droite par l'éternité.* Ces paroles, dit S. Pierre (Act. II, 25), ne peuvent s'appliquer à David, parce qu'il est mort, qu'il a été enterré et que son corps est tombé en pourriture comme celui de tous les autres hommes morts; il faut donc les rapporter au Sauveur. S. Paul fait également l'application de ce passage au Sauveur, dans son discours aux Juifs de Pisidie (Act. XIII, 15). Il est probable que les Juifs d'alors ont transmis aux Juifs qui sont venus après eux le sens qu'ils donnaient à ce passage; aussi voyons-nous dans le livre *Midrasch Théhillim* qu'ils rapportent ce passage au Messie. L'auteur du livre *Nephesc Ahhacmah,* ou *de l'Ame sage,* dit que ce psaume, comme le psaume deuxième, doit se rapporter au Messie. Le rabbin Sélomoh Jarchi eût mieux fait de ne pas s'écarter de cette opinion en appliquant ce psaume à David. La personne du Christ est trop visiblement indiquée ici pour qu'on puisse s'y méprendre. Qui en effet pourrait-on appeler le Saint de Dieu, sinon le même que Daniel appelle le Saint des saints (ib. IX, 24)? à qui peut-on dire que les délices de la droite de Dieu sont promises pour l'éternité, sinon à celui à qui le Seigneur dit dans un autre psaume : *Asseyez-vous à ma droite?* Théodore de Mopsueste soutenait donc une impiété, et ce fut avec raison qu'il fut anathématisé au cinquième concile général, quand il disait que ce psaume ne s'appliquait pas au Messie, mais au peuple juif, et que S. Pierre et S. Paul l'avaient rapporté au Messie après coup, parce que par hasard les circonstances le permettaient. Mais la suite des paroles de ces apôtres est encore bien plus formelle; S. Pierre dit en parlant de David (ib. II, 15) : *Comme il était prophète et qu'il savait que Dieu lui avait promis avec serment qu'il ferait naître de son sang un fils qui serait assis sur son trône, dans cette connaissance qu'il avait de l'avenir, il a parlé de la résurrection du Christ en disant que son âme n'a point été laissée en enfer, et que sa chair n'a*

point éprouvé de corruption. S. Paul, avant de rappeler la même prophétie, dit (Act. XIII, 32): *Nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos pères, Dieu nous en ayant fait voir l'effet à nous qui sommes leurs enfants, en ressuscitant Jésus*. C'est donc comme vraie prophétie concernant la résurrection du Messie que S. Pierre et S. Paul répètent ce passage du psaume de David. Si du temps de ces apôtres l'opinion des Juifs eût été que le psaume se rapportait à la nation juive, S. Pierre et S. Paul auraient cherché à combattre en eux cette opinion : ce qu'ils n'ont pas fait; ils se sont bornés à démontrer qu'il ne pouvait être question de David, et ils ont prouvé par là quelle était l'opinion de ceux à qui ils s'adressaient. Un auteur, dont je veux bien taire le nom, mais dont je dois à la dignité et à la sainteté de l'Ecriture sainte de flétrir l'opinion, a osé écrire qu'il ne pouvait en croire S. Pierre et S. Paul quand ils disaient que ce passage ne pouvait convenir qu'au Messie et nullement à David. Celui qui méconnaît l'autorité des apôtres est bien près de méconnaître celle de Jésus-Christ lui-même ; son opinion, ou plutôt son impiété, ne mérite aucune réponse; d'ailleurs elle est toute faite dans ce que j'ai déjà dit; la seule chose que la charité recommande en sa faveur, c'est de prier le Seigneur, qui déjà lui a donné un degré assez distingué de science, qu'il veuille bien lui inspirer un sentiment plus profond de respect et de vénération pour son divin Fils.

S. Paul (Rom. XV, 8, 9) fait au Sauveur l'application de ces paroles du psaume dix-septième (vers. 44) : *C'est pour cette raison, Seigneur, que je publierai vos louanges parmi les nations, et que je chanterai des cantiques à la gloire de votre nom;* il prouve par là que le psaume presque tout entier, surtout les passages suivants, se rapportent à lui (ib. vers. 38): *Je poursuivrai mes ennemis, je les atteindrai.., je les abattrai sous mes pieds... Vous m'établirez chef des nations. Un peuple que je ne connaissais pas m'a servi, il a prêté une oreille attentive à ma voix*. Une partie de ces faits s'est trouvée accomplie dans la personne de David, il est vrai, mais bien mieux encore dans la personne du Messie. C'est comme les passages suivants tirés d'autres endroits, et qui sont bien plus vrais, appliqués au Messie qu'à David : *Jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied. L'Eternel va faire sortir de Sion le sceptre de votre autorité, vous établirez votre empire au milieu de vos ennemis* (ps. CIX, 2, 3). *Il dominera de la mer jusqu'à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre* (Ps. LXXI, 8). Isaïe dit (XI, 10) : *En ce jour-là le rejeton de Jessé sera élevé comme un étendard à la vue des peuples, toutes les nations accourront vers lui*.

Le livre *Midrasch Théhillim* et le Thalmud, au dernier chapitre, enseignent que le psaume 21e se rapporte au Messie. Les passages suivants ne sauraient s'appliquer à David ni au temps où il a vécu : *Les peuples les plus reculés se souviendront du Seigneur et se tourneront vers lui; toutes les nations se prosterneront devant lui; à lui appartient l'empire, il régnera sur tous les peuples* (Ps. XXI, 28. 29). *Mon âme vivra pour lui, et ma race le servira; ce sera la race des enfants de Dieu. Il viendra des hommes qui annonceront sa justice au peuple qu'il aura fait naître* (ib. v. 31, 32). Je reviendrai sur ce psaume, parce que j'aurai beaucoup à en tirer. Je me contenterai de dire en passant qu'on y trouve de quoi réfuter le rabbin Sélomoh Jarchi, Manassé-ben-Israël et plusieurs autres docteurs juifs qui prétendent qu'il est question, dans ce psaume, de la nation juive. Il est certain que dans les passages qui suivent l'auteur parle de lui-même au nombre singulier : *Pour moi je suis un ver de terre et non un homme* (ib. vers. 7). *C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère; vous étiez mon espérance lorsque j'étais encore à la mamelle; du sein de ma mère j'ai été reçu entre vos bras; vous étiez encore Dieu lorsque je suis sorti de ses entrailles* (ib. v. 10). *Tous mes os ont été ébranlés, mon cœur a défailli au-dedans de moi, comme la cire qui se fond* (ib. v. 15). *Ma langue s'est attachée à mon palais, et vous m'avez conduit à la poussière de la mort* (ib. v. 16). *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os, ils se sont partagé mes vêtements, ils ont tiré ma robe au sort* (ib. v. 18). *Arrachez mon âme au glaive, et délivrez-moi de la rage de mes ennemis* (ib. v. 22). Il indique encore par ce qui suit que ce n'est pas la nation juive qui parle : *Je raconterai votre nom à mes frères, je publierai vos louanges au milieu de leur assemblée. Louez le Seigneur, vous qui le craignez; glorifiez-le, race de Jacob* (ib. v. 23, 24). *O Dieu! vous êtes ma louange au milieu de votre vaste Eglise. J'offrirai mes vœux en présence de ceux qui craignent le Seigneur* (ib. v. 26).

S. Paul, dans son Épître aux Hébreux (X, 4), rapporte à Jésus-Christ ce passage du psaume trente-neuvième (vers. 7 et seqq.) : *Vous avez refusé les victimes et les offrandes, mais vous m'avez formé un corps; vous n'avez demandé pour le péché ni holocauste ni sacrifice, alors j'ai dit : Me voici. Il est écrit de moi, à la tête de votre livre, que j'accomplirai votre volonté*. Les auteurs les plus recommandables n'hésitent pas à appliquer au Sauveur le psaume entier. Je ferai ressortir plus tard ce qui, dans ce psaume, convient spécialement au Sauveur; je vais en ce moment l'indiquer sommairement. *Il est écrit de moi à la tête de votre livre*, c'est-à-dire au commencement de la Genèse, où il est prédit que la race de la femme, savoir le Christ, écrasera la tête du serpent (III, 15). Il serait encore plus exact de traduire : *dans le conteau de votre livre;* et en effet, c'est presque dans chaque livre de l'ancien Testament qu'on trouve des prophéties relatives à la venue du Messie; il n'y en a presque pas sur David. Jésus lui-même le donne à entendre quand il dit dans S. Luc (XXIV, 44) : *Il faut que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les Psaumes soit accompli*. Le passage suivant s'applique encore d'une manière spéciale à Jésus-Christ (ps. XXXIX, 10) : *J'ai annoncé votre justice au milieu d'un grand peuple; je n'ai point fermé la bouche, vous le savez, Seigneur; je n'ai point célé vo-*

tre justice dans le secret de mon âme; j'ai dit votre vérité et votre salut; je n'ai point caché votre clémence ni vos promesses au milieu d'un grand peuple. Il entrait dans la mission du Sauveur, non seulement de rachetter les hommes par l'effusion de son sang, mais encore de les préparer à profiter de cette grâce en les instruisant et les exhortant, selon qu'il est écrit (ps. II, 6) : *Je publierai ses décrets;* et ailleurs (ps. XXI, 23) : *Je raconterai votre nom à mes frères; je publierai vos louanges au milieu de leur assemblée.* Joël (II, 23) l'appelle *docteur de justice*, et Isaïe (XXX, 20; LV, 4) *le maître des nations.* Or Jésus a fidèlement accompli sa tâche : il a publié la loi de Dieu, son Père, et l'a expliquée aux hommes. *Il instruisait*, dit S. Matthieu (VII, 10), *comme ayant autorité.* Trouve-t-on rien de pareil dans la vie de David? Autre chose est de chanter des cantiques, autre chose de prêcher au peuple. Il n'y avait que le Messie qui dût mettre fin aux sacrifices et aux cérémonies de la loi, comme le prouvent ces paroles du psaume trente-neuvième (vers. 18) : *Vous n'avez demandé pour le péché ni holocauste ni sacrifices, alors j'ai dit : Me voici.* Ce passage : *Je suis pauvre et réduit à la mendicité* s'applique aussi au Christ, car il est prédit en plusieurs endroits qu'il sera pauvre, et notamment dans le livre de Zacharie (IX, 9), où on lit : *Tressaille d'allégresse, fille de Sion, pousse des cris de joie, fille de Jérusalem, voilà que ton Roi viendra à toi juste et Sauveur, lui-même pauvre, monté sur une ânesse et sur le fils de l'ânesse.* Jésus a justifié de sa pauvreté quand il a dit (Matth. VIII, 20) : *Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* S. Paul écrit aux Corinthiens (II, VIII, 9) : *Vous savez la grâce que vous a faite Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui étant riche s'est rendu pauvre pour l'amour de vous.*

Le passage suivant du psaume quarante-quatrième est appliqué à Notre-Seigneur dans l'Epître aux Hébreux (I, 8) : *Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel; le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire. Vous aimez la justice et vous haïssez l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une onction de joie au-dessus de tous ceux qui doivent y participer.* Les Juifs s'accordent à reconnaître que ce passage se rapporte au Messie. Ces paroles : *Vous êtes le plus beau des enfants des hommes*, le traducteur chaldéen les rend ainsi : *Votre beauté, ô Roi qui êtes le Messie, surpasse celle des enfants des hommes.* Aben-Ezra dit que le psaume entier peut s'appliquer à David ou au *Messie.* S'il s'y trouve des endroits qui semblent convenir mieux à Salomon qu'au Messie, il y en a plusieurs autres qu'on ne peut certainement entendre que du Messie, comme par exemple, ce qui suit (ps. XLIV, 4) : *Armez-vous de votre glaive, ô le plus puissant des rois!.... Vos flèches sont brûlantes; les peuples tomberont à vos pieds; elles perceront au cœur les ennemis de mon roi.* Car Salomon, roi pacifique, n'a jamais fait de guerre; et ce passage : *Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel*, dans lequel l'auteur s'adresse à Dieu, les Juifs modernes font toutes sortes d'efforts pour en dénaturer le sens : ils voudraient qu'il fût ici question de Dieu le Père; mais comment lui appliquer aussi ce qui précède : *Vous surpassez en beauté les plus beaux des enfants des hommes; la grâce est répandue sur vos lèvres, parce que le Seigneur vous a béni pour l'éternité;* et celles-ci : *Vous aimez la justice et vous haïssez l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une onction de joie;* cependant il n'y a aucune interruption; c'est toujours à la même personne que l'auteur s'adresse. Dans les deux passages, le Messie est appelé Dieu; il est sacré d'une onction de joie, c'est-à-dire rempli de la grâce de l'Esprit saint, conformément à ces paroles d'Isaïe (LXI, 1) : *L'Esprit saint repose sur moi; le Seigneur m'a donné l'onction divine.* Si le Messie est appelé Dieu dans le premier passage, comme l'avouaient les anciens Juifs, pourquoi lui refuser cette qualification dans le second? Eusèbe a cherché à prouver l'identité d'après le texte hébreu (Dém. év. liv. IV), Origène et S. Jérôme d'après le sujet même (liv. I cont. Celse), et S. Augustin d'après la traduction grecque, où il pense qu'on a substitué par erreur le nominatif au vocatif (in ps. XLIV). Comment aussi appliquer à Salomon ce qui suit : *A la place de vos pères il vous est né des enfants; vous les établirez princes sur toute la terre* (ib. v. 14). *Et les peuples vous glorifieront dans tous les siècles et dans l'éternité* (ib. v. 18). Une autre preuve que ce psaume se rapporte au Messie, c'est qu'on y retrouve, appliquées au Messie, toutes les qualifications qui lui sont données dans les autres livres de l'Ecriture. Le Psalmiste lui prédit qu'il sera roi; c'est ce qu'on voit au psaume second (v. 5, 7), au deuxième livre des Rois (VII, 12, 13); et dans le nouveau Testament les Juifs donnent souvent ce titre à Jésus. Le Psalmiste dit qu'il sera guerrier; c'est ce qu'avait prédit Balaam en disant (Nomb. XXIV, 17) : *Il frappera les chefs de Moab, et il désolera tous les enfants de Seth.* Isaïe dit de lui (XI, 4, 5) : *Il frappera la terre de sa parole comme d'une verge; l'impie s'évanouira au souffle de sa bouche; la justice sera la ceinture de ses reins, et la bonne foi son baudrier.* Il dit ailleurs (XLI, 2) : *Qui a suscité le juste de l'Orient? qui l'a appelé à sa suite? Qui a subjugué les nations à sa présence? Qui l'a établi au-dessus des rois? Qui disperse comme la poussière ses ennemis sous son glaive? qui les fait disparaître devant son arc comme la paille, ce jouet des vents?* Le Psalmiste dit qu'il sera doux; Isaïe en dit autant (LIII, 7) : *Il sera muet comme une brebis devant celui qui la tond.* Jérémie le fait parler en ces termes (XI, 19) : *Et moi comme un agneau paisible qu'on traîne à la mort.* Il dit de lui-même dans l'Evangile (S. Matth. XI, 29) : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.*

Le psaume soixante-huitième s'applique au Sauveur, l'Evangile en fait foi. Jesus-Christ, dans S. Jean (XV, 25), se fait l'ap-

plication de ces paroles : *Ils m'ont haï sans sujet*. S. Jean (II, 17) lui rapporte celles-ci : *Le zèle de votre maison m'a dévoré*. S. Paul (Rom. XV, 3) lui fait dire en parlant à son père : *Les injures qu'on vous a faites sont retombées sur moi*. Ces paroles : *Que leur demeure devienne deserte*, Notre-Seigneur les répète; il en fait une menace aux scribes et aux pharisiens, et S. Pierre (Act. 1, 20) en trouve l'accomplissement dans le traître Judas. S. Paul, dans son Épître aux Romains (XI, 9), assure que David parle des ennemis du Christ quand il dit : *Que leur table leur soit un filet où ils soient pris, et une pierre où ils se heurtent; qu'ils y trouvent leur juste punition; que leurs yeux soient tellement obscurcis qu'ils ne voient pas, que leur dos soit toujours courbé contre terre*. Cette imprécation, à la rigueur, pourrait être faite contre les ennemis de David, sans ce qui suit et qui ne peut s'entendre que du Messie (ps. LXVIII, 26): *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, ils m'ont présenté du vinaigre pour étancher ma soif*. Les autres livres de l'ancien Testament s'accordent avec ce psaume dans ce qu'ils disent du Messie; c'est ce qui prouve que c'est de lui qu'il est question. Ces paroles (ib., 6) : *J'ai payé ce que je ne devais pas.... Ils ont persécuté celui que vous éprouviez; ils ont pris plaisir aux douleurs de celui que vous aviez frappé*, se trouvent prédites aussi par Isaïe, en ces termes (LIII, 4, 5, 8): *Il a vraiment porté nos infirmités, il s'est chargé de nos douleurs. Oui, nous l'avons vu comme un lépreux frappé de Dieu et humilié. Il a été blessé lui-même à cause de nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes. Le châtiment qui doit nous procurer la paix s'est appesanti sur lui; nous avons été guéris par ses meurtrissures*. On lit encore dans Isaïe (ib.) : *Je l'ai frappé pour les crimes de mon peuple*. Dans le soixante-huitième psaume (v. 9) le Messie dit qu'*il est devenu étranger à ses propres frères*, qu'*il a été méconnu par les fils de sa mère*; et Isaïe nous le représente *méprisé et le dernier des hommes*. Le Psalmiste lui fait dire (ib. 21) : *J'ai attendu un consolateur, mais en vain; j'espérais un ami, je ne l'ai pas trouvé*; et il dit dans Isaïe (LXIII, 5) : *J'ai regardé, personne autour de moi; j'ai cherché, je n'ai pas trouvé un appui*. C'est d'après toutes ces observations qu'Aben-Ezra n'a pas craint de reconnaître que dans ce psaume il était question du Messie.

Le psaume 71e porte pour inscription le nom de Salomon; soit qu'il l'ait lui-même composé, soit, ce qui paraît plus probable, que David l'ait composé en son honneur. Cependant, s'il s'y trouve plusieurs passages qui conviennent à Salomon, il y en a aussi beaucoup qu'on ne peut lui appliquer. Comment en effet rapporter à Salomon ce qui suit (ps. LXXI, 5) : *Il sera craint autant que dureront le soleil et la lune, pendant le cours des générations; il descendra comme la pluie sur l'herbe nouvellement coupée, comme les gouttes de rosée sur la terre; la justice se lèvera en ses jours, et l'abondance et la paix; et leur durée égalera celle des astres dans le ciel; il dominera de la mer jusqu'à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre; les habitants du désert se prosterneront devant lui, et ses ennemis baiseront la poussière de ses pieds; les rois de la mer et des îles lointaines lui apporteront des présents; les princes de l'Arabie et de Saba lui apporteront des offrandes. Tous les rois de la terre l'adoreront et les nations lui seront assujéties..... Son nom durera autant que le soleil; toutes les nations de la terre seront bénies en lui; toutes les nations le glorifieront*. Ces prophéties concernant le Messie s'accordent avec ce que nous lisons de lui dans les autres livres de l'Écriture. Le prophète Michée fait remonter son origine jusqu'à la plus haute antiquité; il la compare à l'éternité; il dit (V, 2) : *Sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité*. David dit de lui (CIX, 3) : *Je l'ai engendré avant l'aurore*. Jésus dit de lui-même (S. Jean XVII, 5) : *Maintenant donc, mon Père, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût*. Le Psalmiste compare le Messie à une pluie, et Michée (V, 7) à la rosée; tous les deux le comparent à une étoile. Le Psalmiste dit que le *règne du Messie sera un règne de justice et de paix*. Daniel (chap. IX, 24) prédit qu'il fera *paraître la justice éternelle*. Isaïe (LI, 5) dit: *Le juste s'approche, le Sauveur est sorti*. Jérémie (XXIII, 5, 6) l'appelle *un germe de justice*. Il ajoute : *En ces jours Juda sera sauvé, et Israël vivra en assurance, et l'on nommera ce roi Jéhova notre justice*. Zacharie (IX. 9) dit : *Voilà que ton roi viendra à toi, juste et sauveur*. Les prophètes nous le représentent en plusieurs endroits comme l'homme pacifique par excellence; Michée (V, 5) dit de lui : *Et celui-ci sera la paix*. Et S. Paul (Eph. II, 14) : *Il est notre paix*. Le Psalmiste prédit encore qu'il dominera sur toute la terre; et Michée (VII, 12) dit aussi : *En ce jour on viendra de l'Assyrie jusqu'à vous et jusqu'à vos citadelles, et de vos citadelles jusqu'au fleuve, et d'une mer à l'autre mer, et de la montagne jusqu'à la montagne.... Les nations verront et seront confondues de sa force; elles mettront la main sur leur bouche, et leurs oreilles seront assourdies; elles lécheront la poussière comme les serpents; elles seront troublées dans leur demeure comme les reptiles de la terre; elles trembleront devant le Seigneur notre Dieu; elles frémiront d'épouvante*. Zacharie prédit également la domination universelle du Messie; il dit (IX, 10) : *Sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre, de l'Euphrate jusqu'aux extrémités de la terre*. Isaïe (XLIX, 23) a dit : *Les rois et les reines s'empresseront de te nourrir; ils se prosterneront devant toi, et ils baiseront la poussière de tes pieds... Ils viendront de Saba t'offrir de l'or et de l'encens avec des cantiques de louange*. Déjà le Psalmiste (II, 8) avait dit : *Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et la terre pour empire*. Il est dit au psaume soixante-et-onzième (vers. 17) : *Toutes les nations de la terre seront bénies en lui*. Ce n'est qu'un renouvellement de la promesse faite si souvent aux patriarches, quand le Seigneur leur an-

nonçait que le Christ naîtrait un jour de leur race. Les Juifs ont toujours reconnu que ce psaume s'appliquait au Messie, comme on peut le voir par la paraphrase chaldaïque, le livre *Midrasch Thehillim*, le livre *Siphre*, et par les commentaires des rabbins Sélomoh Jarchi, Aben-Ezra, David Kimchi et Saadias Gaon, sur le livre de Daniel. S. Jérôme a donc pu dire avec raison dans ses Commentaires sur le même prophète : *C'est l'usage dans l'Ecriture de prédire l'avenir par des figures, comme on le voit au psaume soixante-onzième; ce psaume paraît parler de Salomon, et il s'y trouve bien des choses qui ne peuvent lui convenir, car il n'a pas subsisté autant que le soleil et la lune; il n'a pas dominé de la mer à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre; toutes les nations ne lui ont pas été assujéties; les nations n'ont pas été bénies en lui; les nations ne l'ont pas glorifié; il n'y a qu'une partie qui puisse convenir à Salomon, mais tout s'applique parfaitement au Sauveur.*

On ne saurait rapporter à David le psaume quatre-vingt-huitième ; car comment lui appliquer ce passage (vers. 26). *J'étendrai sa main sur la mer*, c'est-à-dire la mer sera soumise à son empire; quoiqu'il ait pu régner sur les peuples qui habitaient les côtes de la mer près de son royaume, jamais sa domination ne s'est étendue au-delà; mais ce passage convient au Messie, en faveur de qui Michée (VII, 12) a écrit : *En ce jour viendra de l'Assyrie, jusqu'à vous et à vos citadelles, et de vos citadelles jusqu'au fleuve, d'une mer à l'autre et de la montagne jusqu'à la montagne.* Zacharie (IX, 10) a dit aussi en parlant du Messie : *Sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre, de l'Euphrate jusqu'aux extrémités de la terre.* Encore moins peut-on appliquer à David ce passage (ps. LXXXVIII, 28) : *Je l'élèverai au-dessus de tous les rois de la terre.* Car il est certain que le roi d'Assyrie et d'autres rois encore étaient plus puissants que David ; mais ce passage convient à Jésus-Christ, qui, d'après S. Paul (Rom. VIII, 29, et Col. I, 15, 28), *est l'aîné entre plusieurs frères, est né avant toutes les créatures, est le premier né d'entre les morts, afin qu'il ait la primauté en toutes choses*, et qui, d'après S. Jean (Apoc. XIX, 16), *est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs.* Ces apôtres avaient certainement en vue le psaume quatre-vingt-huitième en écrivant ces passages qui y font allusion. Cette domination souveraine du Messie est encore attestée par S. Paul, qui dit (Rom. IX, 5) : *Qui ont les patriarches pour pères, et desquels est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, qui est Dieu, au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles.* Il dit ailleurs (Philipp. II, 9) : *C'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms.* Ces paroles du Psalmiste se rapportent encore au Messie (ps. LXXXVIII, 27) : *Il me dira, vous êtes mon père;* car le Messie est souvent appelé le Fils de Dieu. Nous lisons au psaume second (vers. 7) : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui*, et au psaume cent neuvième (vers. 3) : *Je vous ai engendré avant l'aurore;* et dans Osée (XI, 1) : *J'ai rappelé mon fils d'Égypte.* Dieu fait entendre du ciel une voix qui s'écrie (S. Matth. III, 17, et XVII, 5) : *Celui-ci est mon fils bien-aimé.* Il est évident qu'il ne peut être question ici que du Messie, et nullement de David ; aussi les rabbins en conviennent-ils volontiers. Le Psalmiste continue (LXXXVIII, 30) : *Je rendrai sa race éternelle, et son trône égalera en durée les jours du ciel.... J'ai juré une fois par ma sainteté; si je mentais à David, sa race sera éternelle et son trône s'élèvera devant moi comme le soleil; il durera autant que les astres; il m'est au ciel un témoin fidèle.* Or la race de David a cessé de régner du temps de Jéchonias et de Sédécias, et voici ce que l'ange Gabriel dit dans S. Luc (I, 32), au sujet du Messie : *Il sera grand et sera reconnu le fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il régnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* Ces dernières paroles ressemblent beaucoup à celles du Psalmiste que je viens de citer; je pourrais rappeler encore les citations que je faisais tout-à-l'heure, tirées du psaume soixante-onzième et du deuxième livre des Rois. Le règne que prédit ici le Psalmiste est le même que Daniel, en plusieurs endroits, annonce ne devoir jamais finir. Les applications du psaume entier au Messie sont si évidentes, que tous les Juifs le reconnaissent sans difficulté.

Ces paroles du quatre-vingt-seizième psaume (vers. 8) : *Anges du ciel, adorez-le tous*, s'appliquent au Messie, comme l'enseigne S. Paul dans son Épître aux Hébreux, où il dit (I, 6) : *Et lorsqu'il introduit une seconde fois son premier né dans le monde, il dit : Que tous les anges du ciel l'adorent.* Les Juifs eux-mêmes n'entendent pas autrement ce passage, comme l'assure David Kimchi.

Le psaume cent-neuvième est de tous celui qui parle le plus clairement de la divinité du Messie, de sa génération éternelle, de sa royauté, de son sacerdoce, de ses victoires et de ses triomphes. Il annonce (vers. 1) sa divinité en ces termes : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, Asseyez-vous à ma droite;* sa génération éternelle par ces mots : *Je vous ai engendré avant l'aurore;* sa royauté par ceux-ci : *Le Seigneur va faire sortir de Sion le sceptre de votre autorité; vous établirez votre empire au milieu de vos ennemis, les peuples vous obéiront au jour de votre force, au milieu de la splendeur de vos saints;* son sacerdoce par ceux-ci : *L'Eternel l'a juré, il ne révoquera jamais son serment; vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech;* le reste parle de ses victoires et de ses triomphes. Les Juifs étaient si convaincus que ce psaume se rapportait au Messie, que quand le Sauveur s'en fit l'application, S. Matthieu (XXII, 41) nous apprend *que personne ne put lui répondre un mot, et que personne n'osa plus l'interroger.* Nous voyons S. Pierre agir de même dans les Ac-

tes des apôtres (II, 34), et S. Paul, dans son Epître aux Corinthiens (I, XV, 15) et aux Hébreux (I, 13; V, 6; VI, 20, VII, 1), où il explique et développe le mystère annoncé dans ce psaume. Il est probable qu'il n'eût pas osé donner à ce psaume un sens nouveau et qui n'aurait pas été celui que lui donnaient les Juifs, peuple fort peu traitable surtout en tout ce qui concernait la religion ; il fallait donc que ce fût l'opinion générale. Aussi, dès les temps les plus reculés, voyons-nous les Juifs reconnaître que ce psaume s'applique au Messie : ainsi Thargumista, le rabbin Moïse Hadarsan (in Gen. XVIII, 1), le rabbin Saadias Gaon dans ses etudes sur Daniel, le rabbin Isaac-ben-Aramah, le livre *Midrasch Thehillim* et les Pandectes juives. Il y a cependant quelques docteurs juifs qui ont cherché à éluder la force des arguments que ce psaume fournissait contre eux; mais ils sont très-divisés sur ce point, ce qui, au reste, est le propre du mensonge et de l'erreur; on peut consulter à cet égard le *Nitzachon*. Il y en a qui ont voulu que ce psaume fût composé par le serviteur d'Abraham, après sa victoire sur les cinq rois ; mais S. Jérôme (in Matth. XXII) et S. Chrysostôme (in ps. CIX) ont réfuté cette opinion; ils demandent comment on peut faire à Abraham l'application de ces mots : *Je vous ai engendré avant l'aurore..... Vous êtes prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* Je demanderai aussi comment les Juifs peuvent rapporter à Abraham ces paroles : *Le Seigneur dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite*, eux qui enseignent dans leur Thalmud qu'Abraham est assis aux portes de l'enfer pour empêcher d'y entrer ceux de ses descendants que leurs crimes pourraient y faire précipiter. Un des dogmes des rabbins, c'est que les âmes des justes après leur mort passent dans une région de bonheur, mais loin du ciel. Le livre *la Cabale* nous apprend que les âmes des justes sont attachées à un trône de gloire ; c'est donc là qu'ils devraient placer Abraham et non à la droite de Dieu. On peut lire avec fruit sur ce sujet *Sepher Emana* (cap. 1). Quelques Juifs modernes prétendent que ce psaume est l'ouvrage d'un des chanteurs de David, et ils traduisent ainsi le premier verset : *David mon Seigneur a dit à Salomon mon Seigneur;* et le verset : *Vous êtes prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech*, ils le prennent pour un vœu que forme l'auteur en faveur du règne de Salomon. D'autres pensent que ce psaume se rapporte à Ezéchias; Tertullien s'est chargé de les réfuter (lib. V, adv. Marc.), et S. Justin l'avait fait avant lui. Il y en a aussi qui en ont fait l'application à Zorobabel et même à la nation juive. S. Chrysostôme a pulvérisé cette opinion (in ps. CIX). Le plus sûr moyen de ne pas se tromper sur le sens à donner à un mot dans l'Ecriture, c'est de voir comment l'ont entendu les écrivains sacrés eux-mêmes quand ils ont eu à l'employer. Ainsi ce passage : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur*, nous en pouvons trouver le sens dans celui-ci de l'Ecclésiastique (LI, 14) : *J'ai invoqué le Seigneur, frère de mon Seigneur;* or comment David aurait-il pu appeler son seigneur Ezéchias ou Zorobabel, ses descendants assez reculés? Ceux qui ont voulu qu'il fût ici question d'Ezéchias ou de Zorobabel auraient dû dire que ce passage de l'Ecclésiastique était écrit quand ils ont vécu; ils ne l'ont pas osé, sans quoi les SS. Pères n'auraient pas manqué de les confondre. Encore moins peut-on soutenir qu'il est question dans le psaume cent neuvième de la nation juive; comment, en effet, supposer que David ait donné le nom de son seigneur à un peuple dont il était le roi. Ces mots : *L'Eternel va faire sortir de Sion le sceptre de votre autorité*, ont le même sens que le passage suivant d'Isaïe (II, 2) : *La montagne qu'habite le Seigneur sera élevée au-dessus des collines sur le sommet des montagnes, toutes les nations y accourront en foule, et les peuples iront et diront Venez, et montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, car la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem.* Le prophète Michée répète ce passage mot à mot (IV, 2). Or il est clair qu'il ne peut y être question que du Messie. Ces paroles : *Je vous ai engendré avant l'aurore*, ressemblent à ce qu'on lit du Messie au psaume second (vers. 7) : *Le Seigneur m'a dit, Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* Il est encore écrit au psaume soixante-onzième (vers. 5) : *Il durera autant que le soleil et la lune, durant le cours des générations*, et au psaume quatre-vingt-huitième (vers. 28) : *Je l'établirai mon premier né, élevé entre les rois de la terre ;* et dans le livre des Proverbes (VIII, 22) : *Le Seigneur m'a possédé au commencement de ses voies, avant ses œuvres j'étais. J'ai été sacré dès l'éternité, dès le commencement, avant que la terre fût. Les abîmes n'étaient pas et j'étais engendré, les sources étaient sans eaux, les montagnes n'étaient pas encore affermies ; j'étais engendré avant les collines.* Isaïe, en parlant du Messie, s'écrie : *Qui racontera sa génération?* On voit comme toutes ces citations se rapportent à celles du cent neuvième psaume. Le Psalmiste continue : *Vous êtes prêtre éternel.* Ces paroles ne sauraient convenir au peuple juif; aussi quelques Juifs traduisent par ces mots : *Vous êtes prince éternel*, à cause de ce double sens que permet le texte hébreu ; mais même alors le passage ne peut convenir qu'au Messie, de qui il est écrit ailleurs (LXXXVIII, 4, 5) : *J'ai juré à David, mon serviteur, je lui préparerai une race éternelle;* et plus loin (ib. v. 36) : *Je l'ai juré une fois par ma sainteté ; si je mentais à David, sa race sera éternelle.* Cette prophétie n'annonce pas simplement une longue durée, mais une durée éternelle, car le prophète ajoute : *Son trône s'élèvera devant moi comme le soleil, et durera autant que les astres ; il m'est au ciel un témoin fidèle.* Mais il est inutile de s'arrêter davantage sur ce mot *choen*, car le sens en est clairement déterminé, puisque Melchisédech recevait des dîmes, et que, dans l'ancienne loi, les dîmes n'é-

taient offertes qu'aux prêtres et non pas aux rois. La fin du psaume qui prédit les victoires et les triomphes du Messie ressemble à ce qui est dit dans plusieurs autres endroits sur le même sujet, et principalement au psaume quarante-quatrième, où il est dit, en parlant du Messie (vers. 5) : *Votre droite se signalera par des merveilles, vos flèches sont brûlantes, les peuples tomberont à vos pieds, elles perceront au cœur les ennemis de mon roi. Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel, le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire.* On peut comparer ce psaume et le psaume deuxième, on verra que les deux psaumes qui se rapportent au Messie contiennent presque les mêmes prophéties. Les objections que les docteurs juifs ont cherché à faire contre ce psaume et les interprétations étranges qu'ils en ont données sont venues si tard, que cela seul serait un préjugé contre eux, quand ils ne seraient pas accablés par la force de la vérité.

Notre-Seigneur se fait à lui-même l'application d'un passage du cent dix-septième psaume (vers. 22), quand il dit de lui, en parlant aux princes des prêtres et aux anciens du peuple (S. Matth. XXI, 42) : *La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la pierre de l'angle ; ceci est l'œuvre du Seigneur, la merveille pour tous les yeux.* S. Pierre rapporte aussi ce passage au Sauveur (Act. IV, 11), dans un discours qu'il adresse aux Juifs, et le répète dans sa première Epître (v. 4, 7). S. Paul, dans son Epître aux Ephésiens, fait allusion à ce même passage en ces termes (II, 19 : *Vous n'êtes donc plus des hommes étrangers à la maison et au peuple du Seigneur, mais vous êtes de la cité des saints et de la maison de Dieu ; vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant lui-même la principale pierre de l'angle. Tout l'édifice pose sur cette pierre, s'élève et s'accroît avec une juste symétrie pour être un saint temple consacré au Seigneur ; et vous-mêmes, ô Gentils, vous entrez dans la structure de cet édifice pour être la maison de Dieu par le Saint-Esprit.* Isaïe parle du Messie en ces termes (XXVIII, 16): *Le Seigneur a dit : J'établirai pour fondement de Sion une pierre solide, choisie, précieuse, angulaire et immuable, toi qui crois en elle, vis en paix.* Ailleurs (VIII, 14), il prédit que le Messie sera *Une pierre de chute et de scandale pour les deux maisons d'Israël.* Daniel (II, 34, 35) compare le Messie à une pierre détachée de la montagne, qui devient elle-même une grande montagne, et remplit toute la terre. La prière qu'on lit à la fin du psaume précité (vers. 25) : *Seigneur, sauvez-moi; Seigneur, soyez-moi propice; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*, est la même que le peuple chantait pour saluer l'entrée du Sauveur dans Jérusalem (S. Matth. XXI, 9.) Le rabbin Sélomoh Jarchi reconnaît que le passage de ce psaume que j'ai cité en commençant s'applique au Messie.

XV. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre d'Isaïe.* Isaïe, qui, au dire de S. Jérôme (Ep. ad Paulin.), passerait plutôt pour un évangéliste que pour un prophète de l'ancien Testament, prophétise en ces termes la propagation de la foi nouvelle et la réprobation des Juifs (II, 2) : *Voici ce qui sera dans les derniers temps : La montagne où habite le Seigneur sera élevée au-dessus des collines, sur le sommet des montagnes, toutes les nations y accourront en foule, et les peuples iront et diront : Venez et montons à la montagne du Seigneur et à la maison du dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem. Et le Seigneur jugera les nations : il accusera la multitude des peuples ; alors ils changeront leurs épées en instruments de labour, leurs lances en faucilles, les nations ne leveront plus le fer contre les nations, on ne les verra plus s'exercer aux combats. Accourez, maison de Jacob, marchons à la lumière du Seigneur.* Il continue ensuite (vers. 17) : *Toute grandeur s'humiliera, l'orgueil humain sera abattu, Dieu seul sera grand en ce jour; les idoles brisées s'en iront en poussière, et les mortels fuiront dans les cavernes, et se précipiteront dans l'abîme à la présence de la colère du Seigneur et de l'éclat de sa majesté, lorsqu'il se lèvera pour frapper la terre.* Tous, juifs et chrétiens, reconnaissent que cette prophétie est relative au règne de Jésus-Christ; David Kimchi et Aben-Ezra en conviennent formellement dans leurs commentaires sur Michée, où l'on retrouve cette même prophétie copiée presque textuellement. Cette montagne dont parle la prophétie est cette pierre que vit en songe le roi Nabuchodonosor, *qui devint une grande montagne et remplit toute la terre.* Je ferai voir, en parlant du livre de Daniel, que ce songe était une prédiction de la venue du Messie. Cette montagne est encore la même que celle dont parle Zacharie (IV, 7), et que les Juifs conviennent être la figure du Messie. Le prophète Isaïe fait encore ailleurs allusion au titre de pacificateur qu'il donne au Messie; ainsi au chapitre neuf (vers. 6) il l'appelle *le Prince de la paix;* il dit (XI, 6) : *Sous son règne le loup habitera avec l'agneau, le léopard reposera auprès du chevreau.* Le Psalmiste avait dit (LXXI, 7) : *La justice se lèvera en ses jours, et l'abondance de la paix;* le prophète Michée dit de lui (V, 5) : *Et celui-ci sera la paix.* Le prophète Aggée, en parlant de la gloire d'un nouveau temple que le Messie devra élever, dit (II, 10) : *Et je donnerai la paix en ce lieu.* Le prophète Zacharie dit en parlant du Messie (III, 10) : *En ce jour-là le frère appellera son frère sous sa vigne et sous son figuier.* Jésus-Christ dit de lui-même dans S. Jean (XIV, 27 : *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix.* Le prophète Isaïe dit (II, 4) : *Le Seigneur jugera les nations, il accusera la multitude des peuples.* Plus loin (vers. 19) : *Et les mortels fuiront dans les cavernes, ils se précipiteront dans l'abîme à la présence de la colère du Seigneur et de l'éclat de sa majesté, lorsqu'il se lèvera pour frapper la terre.* Il dit ailleurs (XI, 4), au sujet

du Messie, *qu'il frappera la terre, qu'il fera périr les impies et ceux qui se livrent au faux culte des idoles.* Et (XI, 10), *qu'il sera élevé comme un étendard à la vue des peuples, toutes les nations accourront vers lui.* Le prophète Isaïe dit que ces événements s'accompliront *dans les derniers temps.* Par ces mots, remarque David Kimchi, il faut entendre le temps où paraîtra le Messie.

Jonathan et le commentaire *Midrasch* du Cantique des cantiques appliquent au Messie cette prophétie du quatrième chapitre d'Isaïe (v. 2, 3) : *En ce jour paraîtra dans sa magnificence et dans sa gloire le germe du Seigneur, le fruit sublime de la terre, la joie des élus d'Israël. Les restes de Sion et de Jérusalem deviendront une nation sainte, ils seront écrits à jamais dans le livre de vie de Jérusalem. Lorsque le Seigneur aura purifié les filles de Sion par un souffle d'équité, par un vent brûlant, lorsqu'il aura enlevé les traces du sang répandu dans Jérusalem.* Dans le livre *Zohar* cette prophétie est rapportée au règne que le Messie doit établir avec ses élus après six mille ans; ce qui suit dans cette prophétie (ib. v. 5) : *Sa protection l'emporte sur toute la gloire du monde*, est appliqué par quelques Juifs à l'Antechrist; par d'autres à la délivrance de la captivité de Babylone, et au Messie par le rabbin Abhu dans le commentaire *Midrasch* des Psaumes. Dans la prophétie d'Isaïe le Messie est appelé *le germe du Seigneur;* Jérémie dit aussi en parlant du Messie (XXIII, 5) : *Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, et je susciterai dans la maison de David un germe de justice;* il dit aussi ailleurs (XXXIII, 15) : *En ces jours et en ce temps je ferai sortir de David le germe de justice.* Jésus-Christ dans l'Evangile (S. Jean XV, 1) s'appelle *la vraie vigne.* S. Jean (Apoc. V, 5) l'appelle *le rejeton de David.* Isaïe dans sa prophétie prédit la gloire du Messie. David (ps. VIII, 6) l'avait prédite aussi en disant : *Vous l'avez couronné de gloire et d'honneur.* Daniel (VII, 14) dit du Messie : *Et il lui donna la puissance et l'honneur et le royaume, et tous les peuples, tribus et langues le serviront.* Zacharie (VI, 13) dit : *Il portera la gloire et il se reposera et il dominera sur le trône de Jéhova.* Isaïe (LII, 13) prédit sa gloire dans une autre prophétie : *Mon serviteur sera plein d'intelligence, grand et élevé en gloire.* Les évangélistes aussi et les apôtres célèbrent la gloire de Jésus-Christ. S. Pierre dit dans le livre des Actes (III, 13) : *Le Dieu de nos pères a glorifié son fils Jésus*, et dans sa première Epître (IV, II) : *Afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, auquel appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles.* S. Paul (1 Cor. II, 8) l'appelle *le maître de la gloire;* il dit aux Philippiens (II, 11) : *Le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu son père*, et aux Hébreux (I, 3): *Lequel étant la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance*, et ailleurs (Héb. II, 9): *Nous voyons que ce Jésus a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte.* S. Jean dit dans son Apocalypse V, 13) : *A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau bénédiction et honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.* Isaïe dans la prophétie qui nous occupe dit (IV, 4) : *Lorsque le Seigneur aura purifié les filles de Sion par un souffle d'équité, par un vent brûlant; lorsqu'il aura enlevé les traces du sang répandu dans Jérusalem;* il dit aussi ailleurs (LII, 15) en parlant du Messie : *Je purifierai la multitude des nations.* Jérémie (XXXIII, 8) fait ainsi parler le Sauveur : *Je les purifierai de toutes ces iniquités par lesquelles ils ont péché contre moi.* Ezéchiel (XXXVI, 25) lui fait dire : *Je répandrai sur vous de l'eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures, et je vous délivrerai en partie de vos idoles.* On lit dans les prophéties de Zacharie (XIII, 1) : *En ce jour une fontaine sera ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour laver les péchés et les souillures.* Jésus-Christ s'approprie cette mission en ces termes : *Ceci est mon sang, le sang de la Nouvelle Alliance qui va être répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.* S. Jean dit du Sauveur (I Ep. I, 7) : *Le sang de Jésus-Christ nous purifie de tout péché*, et dans l'Apocalypse (I, 5) : *Il nous a lavés de nos péchés dans son sang.*

Les chapitres sept, huit et neuf d'Isaïe traitent tous le même sujet; il y est question des Juifs du royaume de Juda qui ont à souffrir des rois de Syrie et d'Israël; il leur prédit qu'ils triompheront de ces ennemis, mais qu'un danger bien plus grave les menace de la part des Assyriens et de l'Egypte, que la Judée sera ravagée par eux, que les Syriens et le peuple d'Israël, ennemis du peuple de Juda, éprouveront de grandes calamités de la part des rois d'Assyrie, et que la Judée recouvrera sa première tranquillité et son repos; cette prophétie doit s'accomplir en moins de temps qu'il n'en faut à une vierge pour mettre un enfant au monde et pour qu'il parvienne à l'âge de raison. Le Seigneur donne ordre ensuite à Isaïe de fournir lui-même la preuve de ce qu'il vient de dire (Isaïe VII, 6); il lui dit (VIII, 9) : *Prenez un grand livre et écrivez-y en caractères connus : Hâtez-vous d'enlever les dépouilles.* Le sens de cet ordre est en général mal rendu par les traducteurs et commentateurs, du moins par tous ceux que j'ai lus. Le Seigneur ordonne ici au prophète Isaïe de prendre une femme et d'en avoir des enfants. Maimonide a remarqué qu'il n'y a pas de mot pour exprimer les parties génitales chez les Hébreux, et quand il faut les désigner on a recours à des mots impropres ou métaphoriques, ou à des périphrases; on peut consulter à cet égard les notes d'Elias Lévita (in Thisbi.). Dans ce passage pour dire à Isaïe de prendre une femme il lui dit de prendre un grand livre, *librum grandem;* il appelle *stylum hominis*, l'instrument de la génération, et lui ordonne d'y écrire *velociter spolia detrahe : Hâtez-vous d'enlever les dépouilles*, et en hébreu *Chasch-Bas* c'est le nom qu'il doit donner à l'enfant qui naîtra. Isaïe obéit à l'ordre qu'il reçoit, il dit (VIII, 2) *Alors je pris deux témoins fidèles, Urie le sacrificateur et Zacharie, fils de Barachie, et je*

m'approchai de la prophétesse, et elle conçut et enfanta un fils, et le Seigneur me dit : Appelle-le CHASCH-BAS, *Hâtez-vous d'enlever les dépouilles ; car avant que l'enfant puisse nommer son père et sa mère, la puissance de Damas sera détruite et les dépouilles de Samarie seront portées en triomphe devant Assur.* Ce second passage confirme le sens que j'ai donné à l'ordre qu'Isaïe reçoit du Seigneur. Les paroles dont se sert Isaïe sont plus couvertes que celles qu'on va lire, mais le sens est le même. *Le Seigneur dit à Osée : Va, prends une femme de la terre des prostitutions, qu'elle te donne des enfants de ses désordres, cette terre se prostitue et se sépare du Seigneur. Osée alla donc prendre pour femme Gomer, fille de Débélaïm, elle conçut et lui enfanta un fils ; et le Seigneur dit à Osée : Appelez l'enfant Jezrahel, parce que dans peu de temps je ferai tomber le sang de Jesrahel sur la maison de Jéhu* (Os. I, 2). Le chap. III d'Osée contient un nouvel ordre pareil ; dans l'un et l'autre endroit le prophète parle le langage ordinaire, tandis qu'Isaïe se sert de mots voilés. C'est comme Salomon, qui, dans les Proverbes (IX, 17) parle de l'adultère sous les mots couverts *d'eaux dérobées, de pain pris en cachette, de nourriture de bouche.* On voit un exemple de ce genre de périphrase ou de mots couverts pour exprimer l'acte conjugal dans la réponse qu'Euripide fait rendre à Egée par l'oracle de Delphes (Méd. V, 674). S. Paul emploie à peu près la même métaphore pour exprimer toutefois une autre idée, il dit aux Corinthiens (II, III, 2, 3) *Vous êtes vous-mêmes notre lettre de recommandation qui est écrite dans nos cœurs, et qui est reconnue et lue de tous les hommes ; puisqu'il est manifeste que vous êtes la lettre de Jésus-Christ écrite par notre ministère non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les cœurs comme sur des tables de chair.* Je crois donc que le sens que je donne à cette prophétie est plus naturel et plus vrai que celui de S. Basile. Ce docteur pense que les paroles d'Isaïe doivent être prises à la lettre quand il rapporte qu'il a reçu l'ordre d'écrire dans un livre ; mais que l'ordre de s'approcher de la prophétesse doit être pris dans un sens mystique, le prophète alors est transporté en esprit à la naissance du Messie, il voit l'enfantement de Jésus, et il reçoit l'ordre d'écrire ce qu'il voit. S. Cyrille et Procope expliquent aussi de cette manière ce passage d'Isaïe (in Isa.). Il faut convenir que ce sens est bien forcé. Ensuite pourquoi les deux témoins dont parle le prophète ? il n'en avait aucun besoin, s'il ne s'agissait que de raconter un événement futur dont il avait d'avance une connaissance intuitive ; au contraire cette formalité était de rigueur chez les Juifs quand il s'agissait de contracter un mariage. S. Epiphane donne un autre sens qui me paraît plus rapproché de la vérité : dans une dissertation contre les Ebionites il explique ces mots *librum grandem* par le *sein de la sainte Vierge ;* il entend aussi par l'écriture qu'il faut y mettre, *stylo hominis,* l'acte conjugal ; comme le Seigneur dit à Isaïe : *Scribe, écrivez,* il en conclut que ce n'est pas au prophète lui-même que cet ordre s'adresse, mais que c'est le saint-Esprit qui inspire le prophète, qui doit être l'agent de cette œuvre mystérieuse. Ceux qui voudraient donner à ce passage d'Isaïe un sens littéral, et entendre que le prophète reçoit en effet l'ordre d'écrire dans un livre avec un stylet, ne font pas attention que le prophète, d'après son propre récit, ne fait pas ce que Dieu lui commande, et qu'il fait au contraire ce qu'on ne lui commande pas. Au reste, tout en donnant à ce passage d'Isaïe le sens qui m'a paru le plus vraisemblable, je conviens qu'il renferme un autre sens caché et mystique qui est une vraie prophétie ; s'il a un sens actuel qui se rapporte aux événements contemporains, il en a aussi un qui se rapporte à l'avenir. Il y a de l'obscurité dans ces paroles : *Une vierge concevra, elle mettra au monde un enfant, et le nom de cet enfant sera Emmanuel.* Le premier sens le plus naturel est celui qui dit qu'une vierge se mariera, et que de ce mariage il naîtra un fils qui par son nom Emmanuel, c'est-à-dire *Dieu avec nous*, prouvera que Dieu est toujours près des Juifs pour les secourir ; le second sens caché et mystique qu'on peut trouver à ces paroles est celui-ci : Une vierge par la vertu de l'Esprit-Saint, sans commerce avec aucun homme, mettra un fils au monde, alors ce sera un vrai Dieu qui sera parmi nous et on pourra dire de lui avec vérité (S. Jean, I, 14) : *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* D'après cette explication voici comment on pourrait entendre cet ordre donné à Isaïe : *Prenez un livre, et écrivez-y avec un stylet : Hâtez-vous d'enlever les dépouilles ;* il lui est ordonné d'épouser une fille, d'en avoir un enfant, et de donner à cet enfant un nom qui signifie : *Hâtez-vous d'enlever les dépouilles ;* et en même temps il lui est ordonné de prédire la naissance du Christ, qui aura pour mission de triompher du péché du monde, du démon, et de la mort elle-même, et de leur enlever leurs dépouilles. Le prophète Isaïe dit quelques lignes plus bas en parlant du roi d'Assyrie : *Il étendra ses ailes, et il en couvrira toute l'étendue de votre terre, ô Emmanuel.* Il y a encore dans ces paroles un double sens : le prophète parle à son fils et il appelle la Judée sa terre, pour dire que c'est sa patrie ; et il parle en même temps au Messie, qui devait un jour posséder la Judée comme roi. Il y a aussi un double sens dans les paroles qui suivent (Is. VIII, 13) : *Rendez gloire à la sainteté du Seigneur des armées, qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur, et il deviendra votre sanctification, au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piège et un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem. Plusieurs d'entre eux se heurteront contre cette pierre, ils tomberont et se briseront, ils s'engageront dans les lacs, et ils y seront pris.* Outre le premier sens littéral, il y en a un autre qui se rapporte au Messie, qu'Isaïe appelle ailleurs (XXVIII, 16) *Une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, sur la-*

quelle Sion sera très-solidement bâtie, qui, selon le Psalmiste, *est la pierre que les architectes ont rejetée, et qui n'a pas laissé de devenir la principale pierre de l'angle;* qui dit, en parlant de lui-même (S. Matth. XXI, 44): *Celui qui tombera sur cette pierre se brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera.* On voit la même métaphore appliquée au Sauveur dans les Epîtres de S. Pierre (I, II, 4, 7) et de S. Paul (Rom. IX, 33). Il y a encore de l'obscurité dans le passage suivant (IX, 16); *Au commencement Dieu a soulagé la terre de Zabulon et la terre de Nephtali; mais à la fin sa main s'est appesantie sur la Galilée des nations qui conduit à la mer et qui est au-delà du Jourdain. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, le jour s'est levé pour ceux qui habitaient dans la région de la mort.* Ces paroles ont paru recevoir leur accomplissement sous Téglath-Phalasar, ensuite sous Salmanasar, sous Sennachérib, mais principalement à l'avènement du Messie (Matth. IV, 15). Le passage suivant offre aussi un sens obscur (Is. IX, 6): *Un enfant nous est né, un fils nous a été donné.* Quel est cet enfant? Est-ce le fils d'Isaïe qu'il a eu pour obéir au Seigneur, et comme une preuve de la prophétie faite au roi Achaz? Ce ne peut être Ezéchias, fils d'Achaz, car il avait neuf ans quand Achaz monta sur le trône, et trente ans lors de la prise de Samarie; il est probable qu'Isaïe par un esprit prophétique parle du Messie, d'autant plus qu'il ajoute des particularités qui ne sauraient convenir qu'au Messie; ainsi il dit (Isaïe VIII, 6): *Il portera sur ses épaules la marque de sa principauté, et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix; l'étendue de son empire et la paix qu'il établira n'auront point de fin; il s'assiéra sur le trône de David et il possèdera son royaume pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et dans la justice, depuis ce temps jusqu'à jamais; ce sera le Seigneur des armées, jaloux de sa gloire qui fera ce que je dis. Le Seigneur a envoyé sa parole à Jacob, et elle a été vérifiée dans Jérusalem.* Or dans cette citation, il y a certains endroits qui ne peuvent convenir au fils d'Isaïe, il y en a qui ne peuvent convenir à Ezéchias, il y en a qui ne sauraient convenir à aucun, mais le tout s'applique parfaitement au Messie. La qualification d'Admirable ne peut convenir à aucun des deux, puisqu'au treizième livre des Juges nous voyons que c'est le nom donné au Seigneur; le nom de Dieu ne peut leur être appliqué non plus, ni celui de Fort, qui est encore le nom que Dieu s'approprie à lui-même; Dieu dit dans la Genèse (XLVI, 3): *Je suis le Dieu fort;* et ailleurs (Ex. XX, 5): *Je suis votre Dieu, le Dieu fort.* Isaïe en parlant du Messie, dit (XI, 2): *L'esprit de conseil et de force reposera sur lui;* or celui en qui réside l'esprit de conseil et de force peut avec raison être appelé *le Conseiller, le Fort.* Les mots de paix éternelle, de règne éternel ne peuvent convenir à aucun des deux; mais ils vont parfaitement au Messie de qui il est écrit (ps. LXXXVIII): *J'affermirai votre race pour jamais, j'appuierai votre trône par la suite de tous les siècles.* Déjà Isaïe avait parlé du règne du Messie en ce sens quand il a dit (II, 4): *Les peuples forgeront de leurs épées des socs de charrue et de leurs lances des faux; un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus au combat...* et ailleurs (id. XI, 1, 5, 6): *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé...; la justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité le baudrier dont il sera revêtu. Le loup habitera avec l'agneau....* Jésus-Christ lui-même dit à ses apôtres (S. Jean XIV, 27): *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix;* il annonce sa puissance future en disant que tout pouvoir lui est donné dans le ciel et sur la terre (S. Matth. XXVIII, 18). Plusieurs auteurs chrétiens ont fait ressortir l'application de cette prophétie dans la personne du Sauveur, Procope entre autres; je renvoie le lecteur à son curieux travail. Parmi les docteurs juifs nous en trouvons qui n'hésitent pas à rapporter cette prophétie au Messie. Les auteurs de l'explication du livre des Nombres appliquent au Messie et à Ezéchias ce passage du septième chapitre d'Isaïe (vers. 15): *Il mangera le beurre et le miel jusqu'à ce qu'il soit en état de rejeter le mal et de choisir le bien.* D'autres rapportent ce passage à Ezéchias ou au fils d'Isaïe, comme David Kimchi et Aben-Ezra et Lipman; ils admettent même quelque chose de merveilleux dans la naissance de ce fils d'Isaïe: ils croient qu'il est né d'une fille non encore nubile; il ne peut être question d'Ezéchias puisqu'il était déjà né depuis plusieurs années, de l'aveu du rabbin Sélomoh, et d'après l'histoire; il faut donc entendre ce passage du fils d'Isaïe: nous sommes de cet avis aussi, seulement nous y voyons de plus une allusion au Messie. Les auteurs du Thalmud (in lib. Sanhedr., c. 1) reconnaissent le Messie dans ce passage du chapitre huitième d'Isaïe (v. 17): *J'attendrai le Seigneur qui cache son visage à la maison de Jacob, et je demeurerai dans cette attente;* ils appliquent aussi au Messie ce passage du chapitre neuvième (vers. 6): *Un petit enfant nous est né, un fils nous est donné;* cependant ils l'entendent également d'Ezéchias à qui ils accordent toutes les qualifications qui suivent dans la prophétie..... *Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix.* S. Jérôme les a refutés en faisant voir qu'il n'est question dans cette prophétie que d'un petit enfant nouveau-né, qu'Ezéchias avait neuf ans déjà quand son père monta sur le trône, et qu'il lui succéda à l'âge de vingt-cinq ans. Il me semble que S. Jérôme a tort d'appliquer tous ces titres à un autre qu'au seul Messie; au reste il a très-sagement fait de les réunir tous sur la même personne, il a répondu par là à une objection du rabbin Sélomoh Jarchi. Celui-ci sentant combien cette prophétie pouvait être favorable au christianisme, a voulu falsifier le texte; les six premiers titres, selon lui, sont les noms de Dieu, le dernier seul s'applique à Ezéchias, et voici comment il explique ce passage: *le Dieu admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père*

d'une famille éternelle, a appelé Ezéchias le prince de la paix. Pour arriver à cette explication il lui faut faire violence et changer les cas des mots, mettre les uns au nominatif, les autres à l'accusatif, sans que rien puisse autoriser une pareille falsification; il est en opposition avec la Paraphrase chaldaïque, avec Maimonide (in ep. ad Afric.) et les autres rabbins, qui appliquent tous ces titres au seul Messie. Au résumé, dans les trois chapitres qui nous occupent en ce moment, il n'est question que d'un seul enfant, de l'aveu du rabbin David Kimchi; lui il veut que ce soit Ezéchias; pour moi j'y vois le fils d'Isaïe, mais comme figure du Messie, et je m'appuie sur Eusèbe (Dém. év., liv. VIII), S. Basile, S. Jérôme, S. Cyrille, Théodoret et Procope (in Is. VII, VIII et IX).

Une des plus célèbres prophéties relatives au Messie qu'on trouve dans l'ancien Testament est sans contredit celle dont il est question aux chapitres onze et douze du livre d'Isaïe. Tous, juifs et chrétiens s'accordent à y reconnaître Jésus-Christ; elle est conçue en ces termes : *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine* (Is. XI, 1); voilà pour son humanité : *L'Esprit du Seigneur reposera sur lui* (ib. v. 2); voilà pour sa divinité. *Il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre; il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres* (ib. v. 4); voilà la mission qui sera imposée au Messie. *Le lion habitera avec l'agneau, le léopard se couchera auprès du chevreau* (ib. v. 6), et le reste, qui prédit qu'il y aura une paix universelle, fait connaître les résultats de son gouvernement. *En ce jour-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples; les nations viendront lui offrir leurs prières* (ib. v. 10); voilà pour son autorité et sa puissance. Ce qui suit : *Son sépulcre sera glorieux* (ib.), annonce les honneurs qui lui seront rendus après sa mort. Dans le chapitre suivant (XII, 2, 3) le Prophète rend grâces à Dieu d'un si grand bienfait : *Voici que Dieu est mon Sauveur, je serai plein de confiance, et je ne craindrai point, car le Seigneur Dieu est ma force et le sujet de mes louanges, il est devenu l'auteur de mon salut; vous puiserez avec joie des eaux des fontaines de mon Sauveur*. Jésus-Christ déclare que cette prophétie a reçu en lui son accomplissement, quand il s'écrie (S. Jean VII, 37): *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive; il sortira, selon la parole de l'Ecriture, des fleuves d'eau vive du cœur de celui qui croit en moi*. Il dit ailleurs (id. IV, 13) : *Quiconque boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, mais l'eau que je lui donnerai deviendra dans lui une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans la vie éternelle*. Les Juifs s'accordent avec les chrétiens que ce rejeton de Jessé c'est le Messie; on peut consulter à ce sujet Jonathan, le Thalmud, le livre de Midrasch Théhillim, le livre Béresith Kétanna, le rabbin Salomon Jarchi et Maimonide. Le Thalmud enseigne aussi que c'est du Messie qu'il est dit : *L'esprit du Seigneur se reposera sur lui*; on voit la même chose dans les deux Bérésith, Rabba et Kétanna; Isaïe en parlant du Messie dit ailleurs (XLII, 2) : *Je l'ai rempli de mon esprit*. Il fait parler le Sauveur lui-même en ces termes (LXI, 1) : *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi; parce que le Seigneur m'a rempli de son onction*. Le Bérésith Rabba reporte ce passage au Messie (XI, 3): *Il ne jugera pas sur ce qui paraît aux yeux, et il ne condamnera pas sur ouï dire*. Du temps de S. Jérôme il y avait des Juifs et même quelques chrétiens qui prenaient à la lettre la prophétie où Isaïe prédit le règne d'or du Messie durant lequel il devait y avoir une paix universelle sur la terre parmi les hommes et même les animaux; S. Jérôme (in Is. XI, 6), le savant Maimonide (in Jad. Chaz.), et le rabbin David Kimchi leur ont prouvé combien ce sens était ridicule; ils ont montré que les expressions de cette prophétie qu'Isaïe répète encore ailleurs, doivent être prises dans un sens allégorique. S. Paul, dans son Epître aux Romains (XV, 12), fait au Sauveur l'application de ce passage : *En ce jour-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, toutes les nations viendront lui offrir leurs prières*. Les livres Bérésith Rabba et Midrasch Théhillim reconnaissent aussi qu'il y est question du Messie. Isaïe avait déjà parlé du Messie à peu près dans le même sens au chapitre second, comme je l'ai fait voir déjà. Je voudrais n'avoir en ce moment que des éloges à donner au savant Grotius, qui a fait tant de recherches sur les livres sacrés, et rendu, sous ce rapport, de grands services; mais l'amour de la vérité, qui doit l'emporter sur toute considération, m'oblige à flétrir l'opinion qu'il a osé émettre, savoir que toutes les prophéties et toutes les figures prophétiques de l'ancien Testament concernant le Messie, et que tous les auteurs et commentateurs lui ont rapportées n'étaient que des allusions à des faits historiques contemporains; à peine s'il veut y reconnaître un sens caché et mystique qui s'appliquerait au Messie. La célèbre prophétie entre autres qui nous occupe en ce moment, il en fait l'application à Ezéchias, et il s'efforce de lui en approprier chaque partie; ce n'est que comme en passant qu'il admet que sous un sens mystérieux et plus relevé elle pourrait se rapporter au Sauveur, mais sans entrer dans aucun développement à cet égard. Il commet ainsi une double faute, d'appliquer à Ezéchias ce qui ne peut lui convenir, et de refuser au Messie ce qui évidemment est dit de lui et pour lui. Ainsi d'abord la prophétie dit : *L'Esprit du Seigneur se reposera sur lui*. Grotius prétend que l'Esprit du Seigneur fut toujours avec Ezéchias; mais y était-il quand Ezéchias mit tant de vanité à montrer tous ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone? L'auteur du livre des Paralipomènes (2, XXXII, 25) dit qu'*il ne rendit pas à Dieu ce qu'il lui devait pour les biens qu'il avait reçus de lui; car son cœur s'éleva, et la colère de Dieu s'alluma contre lui, contre Juda et contre Jérusalem*; aussi Dieu lui fit-il faire par son prophète des menaces qui ne se réalisèrent

pourtant que sous ses descendants. Le prophète dit que *l'esprit de force se reposera sur la fleur sortie de la tige de Jessé*. Grotius applique ce passage à Ezéchias et en trouve l'accomplissement dans le courage qu'il témoigne à l'époque de l'agression de Sennachérib ; mais est-ce quand il envoya des ambassadeurs au roi des Assyriens, à Lachis, pour lui dire : *J'ai fait une faute, mais retirez-vous de dessus mes terres, et je souffrirai tout ce que vous m'imposerez?* Ce qu'il fit en lui envoyant sur sa demande une grande quantité d'or et d'argent, et détachant à cet effet des battants des portes du temple du Seigneur les lames d'or que lui-même y avait attachées. Est-ce encore quand étant tombé malade à la mort, et effrayé de mourir *il versa une grande abondance de larmes?* Je ne nie pas toutefois que dans d'autres endroits l'écrivain sacré n'ait eu à louer son courage. Quand a-t-il *frappé la terre avec la verge de sa parole, et tué l'impie du souffle de ses lèvres?* Grotius explique ce passage en disant que les prières d'Ezéchias ont causé la perte de l'armée de Sennachérib; mais qui ne voit combien un tel sens donné à la prophétie est forcé et peu naturel? ici comme ailleurs le mot *verge* est employé pour désigner le pouvoir royal; ainsi on lit au psaume second (vers. 9) : « *Vous briserez ces hommes avec un sceptre de fer,* » *virgâ ferreâ;* au psaume quarante-quatrième on lit (vers. 7) : *Virga directionis, virga regni tui,* « *le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité même,* » et au psaume cent-neuvième (vers. 2) : *Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion :* « *Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance.* » Comme on le voit par ces citations le mot *virga* est partout employé pour exprimer le pouvoir royal du Messie, et ne peut aucunement signifier le résultat des prières d'un roi qui s'humilie devant le Seigneur pour implorer son secours. Et cette paix qui suivit le départ de Sennachérib, qu'a-t-elle eu de si extraordinaire pour qu'elle pût lui appliquer, avec la moindre probabilité, ces expressions si pompeuses, si magnifiques avec lesquelles le prophète célèbre les bienfaits de cette paix que le Messie doit procurer à la terre? Le prophète continue : *En ce jour-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, toutes les nations viendront lui offrir leurs prières.* Grotius rapporte ce passage à Ezéchias en disant que *par ses soins plusieurs adorateurs de faux dieux se sont convertis au culte du vrai Dieu;* mais ce fait ne s'appuie sur aucun passage de l'Ecriture ; bien au contraire, car quand Isaie a écrit : *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine*, il est évident que ce rejeton n'était pas encore sorti, cette fleur n'était pas encore née ; or déjà Ezéchias était né, puisqu'il succéda à son père, le roi Achaz, à l'âge de vingt-cinq ans, que le roi Achaz ne régna que seize ans, et qu'il régnait déjà quand Isaïe écrivait. Le prophète Isaïe parlant du Messie au chapitre quarante deux (vers. 1), de l'aveu des docteurs juifs, y répète les mêmes prophéties sur le Messie qu'au chapitre onze; il dit : *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense, voici celui que j'ai choisi, et en qui j'ai mis toute mon affection ; je l'ai rempli de mon esprit, et il rendra justice aux nations; il ne criera point, il ne haussera point la voix, et il ne la fera point entendre dans les places publiques; il ne brisera point le roseau qui est déjà froissé, et il n'éteindra point la mèche qui fume encore, il jugera en faveur de la vérité; il n'y aura rien de sombre dans ses regards, et il ne brisera point les puissances ennemies jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre, et les îles attendront sa loi;* il dit un peu après : *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations :* ces deux passages se rapportent à la même personne, comme il est aisé de s'en convaincre, et s'expliquent réciproquement ; cependant Grotius applique le premier à Ezéchias et le second à Isaïe, tant l'erreur est capable d'y mettre de l'entêtement, plutôt que de revenir sur ses pas ! Encore moins pourrait-on rapporter ces passages au roi Josias, comme l'ont avancé quelques auteurs ; car il n'a pas même égalé en richesses et en éclat le roi Ezéchias, et il a péri misérablement, vaincu par Néchao, roi d'Egypte, qu'il osa attaquer malgré la défense du Seigneur; sa mort, loin d'être une mort glorieuse, fut au contraire un grand malheur pour son peuple. Le rabbin Abrabaniel n'a vu nulle part ce qu'il avance, savoir que la mort de Josias était une punition du ciel en expiation des crimes du peuple; S. Jérôme parle d'une opinion répandue parmi certains Juifs qui prétendaient que cette prophétie n'a pas encore eu son accomplissement, et que le Messie ne naîtra qu'à la fin du monde; je n'ai pas à m'en occuper en ce moment, puisqu'ils m'accordent que cette prophétie concerne le Messie, ce qui est l'unique sujet de cette proposition.

J'ai déjà dit que le Messie avait été prédit sous la figure et le symbole d'une pierre. Le Psalmiste (CXVII, 22), en parlant de lui, s'exprime ainsi : *La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la principale pierre de l'angle.* Isaïe a aussi représenté le Messie sous le même symbole d'une pierre qui sera une cause de chûte et de scandale pour plusieurs, et contre laquelle plusieurs se briseront ; dans un autre endroit (XXVIII, 16) il fait ainsi parler le Seigneur : *Je m'en vais mettre pour fondement de Sion une pierre, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, sur laquelle elle sera très-solidement bâtie ; que celui qui croit attende, et qu'il ne se hâte point;* ou, comme s'expriment S. Pierre (I, II, 16) et S. Paul (Rom. IX, 32) : *Tous ceux qui croient en lui ne seront pas confondus.* Cette prophétie, que ces deux apôtres rapportent à Jésus-Christ, le rabbin Sélomoh la rapporte également au Messie.

Isaïe parle encore du Messie dans le chapitre trente-cinq, mais principalement dans les passages suivants : *Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera; alors les yeux des aveugles verront la lumière, et les oreilles des sourds seront ouvertes; le boiteux bon-*

dira comme le cerf, et la langue des muets prononcera des cantiques, parce que des sources d'eau sortiront de terre dans le désert..... Il y aura là un chemin élevé, et une voie qui sera appelée la voie sainte; celui qui est impur n'y passera pas; elle vous sera ouverte, et les insensés n'y entreront pas..... Ceux que le Seigneur aura rachetés retourneront et viendront à Sion chantant ses louanges, ils seront couronnés (Is. XXXV, 4, 5, 8, 10). Les Juifs reconnaissent comme nous que le Prophète parle du Messie en cet endroit, et même ils y voient l'annonce de miracles qu'il devra opérer un jour en leur faveur, quand il les ramènera dans leur patrie, d'où ils se trouvent exclus aujourd'hui; bien plus, le rabbin Moïse Hadarsan, dans le livre Bérésith Rabba, prétend que dans le dernier passage le Prophète annonce que le Messie délivrera les damnés, et qu'il leur ouvrira les portes du ciel. Sans nous arrêter à ces interprétations, il est certain que les miracles que cette prophétie annonce ne peuvent être appliqués à aucun roi de Juda, à aucun prophète, même à aucun homme, ils ne peuvent être attribués qu'au Messie, de qui le Seigneur a dit dans Isaïe (XLII, 6, 7) : *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple, pour ouvrir les yeux aux aveugles;* et (LIII, 4) : *Il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs.* Ézéchiel le fait parler ainsi (XXXIV, 16) : *Je banderai les plaies de celles qui seront blessées, je fortifierai celles qui seront faibles.* Or Jésus-Christ a accompli toutes ces prophéties, comme le prouve le nouveau Testament.

Le chapitre quarante d'Isaïe renferme encore une prophétie concernant le Messie, de l'aveu de tous les docteurs juifs; on y lit (vers. 3) : *J'entends la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droit dans la solitude le chemin pour notre Dieu. Toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortus seront redressés, ceux qui sont raboteux seront aplanis, alors la gloire du Seigneur se manifestera, et toute chair verra en même temps que c'est la bonté du Seigneur qui a parlé.* On retrouve encore cette prophétie au chapitre quarante-deux (vers. 9) : *Sion, montez sur une haute montagne pour annoncer l'heureuse nouvelle; élevez votre voix avec force pour annoncer l'Évangile; ô Jérusalem, élevez-la, ne craignez pas; dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu, voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance; son bras lui suffit pour établir son empire, il porte avec lui ses récompenses, et il tient entre ses mains le prix des travaux. Il mènera son troupeau dans les pâturages, comme un pasteur qui paît ses brebis, il assemblera entre ses bras les petits agneaux, et il les prendra dans son sein, il conduira doucement les brebis qui seront pleines.* Les rabbins Aben-Ezra et David Kimchi reconnaissent qu'il est ici question du Messie, car le prophète y annonce la venue d'un Dieu et des merveilles tout-à-fait extraordinaires; mais ils se trompent grossièrement en croyant que le prophète prédit le retour des Juifs dans leur patrie, quand il parle de chemins tortus qui seront redressés, de chemins raboteux qui seront aplanis. Isaïe n'est pas le seul prophète qui nous représente le Messie sous le symbole d'un pasteur. Jérémie dit de lui (XXXI, 10) : *Celui qui a dispersé Israël le rassemblera et le gardera comme un pasteur garde son troupeau;* Ezéchiel en parle en ces termes (XXXIV, 11) : *Comme un pasteur recherche tout ce qui est de son troupeau lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées, ainsi je rechercherai mes brebis, et je les délivrerai de tous les lieux où elles avaient été dispersées dans les jours de nuages et d'obscurité;* il dit ailleurs (XXXVII, 24) : *Mon serviteur David régnera sur eux, ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur.* On lit dans le prophète Michée (II, 12) : *Je réunirai parfaitement les restes d'Israël, je mettrai tout ce peuple comme un troupeau dans la bergerie;* et dans le prophète Zacharie (XIII, 7) : *Frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées.* Jésus-Christ parle de lui sous ce même symbole, quand il dit dans l'Évangile qu'il est le bon pasteur (S. Jean X, 11); S. Paul l'appelle le grand pasteur des brebis (Heb. XIII, 7); et S. Pierre (I, II, 25) : *Le pasteur et l'évêque de nos âmes, le prince des pasteurs.*

On retrouve dans le nouveau Testament, appliqués au Sauveur, plusieurs passages tirés du chapitre quarante-deux du livre d'Isaïe, ce qui prouve qu'à l'époque du Sauveur on croyait que ce chapitre parlait du Messie. Ainsi on lit dans ce chapitre (XLII, 1) : *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense; j'ai mis en lui toute mon affection; je l'ai rempli de mon esprit, et il rendra justice aux nations.* S. Matthieu rapporte ce passage au Sauveur (XII, 15). Isaïe parle ici de la même personne, à qui il fait tenir ailleurs ce langage (XLIX, 5) : *Et maintenant le Seigneur m'a répondu, lui qui m'a formé dans le sein de ma mère pour être son serviteur, afin que je ramène Jacob vers lui.* Il dit de lui encore (LIII, 11) : *Comme mon serviteur est juste, il en justifiera plusieurs.* S. Paul écrit que le Seigneur Jésus a revêtu la forme d'un esclave (Ph. II, 6). Dieu a déclaré, en parlant de Jésus, qu'*il avait mis en lui ses complaisances* (S. Matth. III, 17), surtout quand sous la forme d'une colombe il se repose sur lui, conformément à cette prophétie d'Isaïe : *L'Esprit du Seigneur se reposera sur lui.* Nous lisons au chapitre quarante-deux (vers. 4) : *Il n'aura rien de sombre dans ses regards, et il ne brisera point les puissances ennemies jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre, et les îles attendront sa loi.* Or déjà Jacob avait prédit que le Messie serait *l'attente des nations* (Gen. XLIX, 10). Isaïe, en parlant du Messie plus loin, s'écrie (XLIX, 1) : *Écoutez-moi, îles, et vous, peuples éloignés, prêtez l'oreille.* Et (LI, 5) : *La justice que je dois envoyer est proche; le salut que j'ai promis va paraître, et mon bras fera justice aux nations.* Le psaume soixante-onze qui, comme on l'a vu, parle du Messie, commence par ces

mots (vers. 1) : *O Dieu, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du roi votre justice.* On lit dans S. Jean (V, 22) : *Le Père ne juge personne, mais il a donné au Fils tout pouvoir de juger.* Isaïe continue au chapitre quarante-deux (v. 6, 7) : *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main et vous ai conservé ; je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, pour tirer des fers ceux qui sont enchaînés, et pour faire sortir des prisons ceux qui sont assis dans les ténèbres.* Or déjà Isaïe avait dit, en parlant du Messie (IX, 1) : *Le peuple qui marchait dans les ténèbres verra une grande lumière.* Il désigne encore clairement le Messie quand il dit (XLIX, 6) : *C'est peu que vous me serviez pour rétablir les tribus de Jacob et pour réparer les ruines d'Israël, je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie aux extrémités de la terre.* (vers. 8) : *Je vous ai conservé et je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière.* Il dit ailleurs (XXXV, 4, 5) : *Dieu viendra lui-même, et vous sauvera ; alors les yeux des aveugles verront la lumière, et les oreilles des sourds seront ouvertes.* Ce passage d'Isaïe est aussi bien frappant (VI, 1) : *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction ; il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes.* Notre-Seigneur se fait à lui-même l'application de ce dernier passage (S. Luc, IV, 18). Nous lisons au chapitre quarante-deux (vers. 15, 16) : *Je rendrai désertes les montagnes et les collines, j'en ferai sécher toutes les herbes ; je tarirai les fleuves et les changerai en îles, et je sécherai tous les étangs. Je conduirai les aveugles dans une voie qui leur était inconnue, et je les ferai marcher dans les sentiers qu'ils avaient toujours ignorés. Je ferai que devant eux les ténèbres se changeront en lumière, et que les chemins tortus seront redressés.* Or déjà Isaïe avait prédit la même chose du Messie en ces termes (XXXV, 18) : *Il y aura là un chemin élevé et une voie qui sera appelée la voie sainte ; celui qui est impur n'y passera point ; elle vous sera ouverte, et les insensés n'y entreront point.* Et (XL, 3, 4) : *Préparez la voie du Seigneur ; rendez droit dans la solitude le chemin de Dieu. Toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortus seront redressés, ceux qui sont raboteux seront applanis.* Les Septante semblent appliquer cette prophétie à la nation juive, car ils ont ainsi traduit le premier verset : *Voici mon serviteur Jacob, dont je prendrai la défense ; voici Israël que j'ai choisi.* S. Justin, dans sa conférence avec Tryphon, rapporte cette version des Septante, qui n'est conforme ni au texte hébreu ni à la citation de S. Matthieu, comme l'ont fait remarquer Eusèbe (Dem. év., liv. IX), et S. Jérôme (in Is. XLII). S. Justin, en suivant cette version des Septante, lui donne cependant un vrai sens, rapportant au Messie les noms de Jacob et d'Israël, comme il est probable que c'était la pensée des Septante ; ou bien ils ont employé le mot Israël par synecdoche, pour désigner un descendant d'Israël, une personne de la nation d'Israël, comme nous voyons, selon la remarque de Théodoret (in Is., ib.), que l'on donne au Messie le nom de descendant de Jacob, d'Israël, d'Abraham, de David ; c'est comme on dit que les Romains ont triomphé des Albains, quoique le seul Horace eût triomphé ; ou bien encore les Septante auront pris ici le type pour la réalité, le signe pour la chose signifiée, ce qui n'est pas rare dans l'Ecriture. Israël a été le type du Christ ; il a lutté avec un ange toute une nuit sans succomber, comme le Christ a opposé sa patience et sa résignation à la juste colère de son Père, et a fini par l'apaiser. Isaïe donne au Messie le nom d'Israël, en disant de lui (XLIX, 3) : *Israël, vous êtes mon serviteur, et je me glorifierai en vous.* Ensuite il y a dans ce chapitre quarante-deux plusieurs endroits qu'il est impossible de rapporter à la nation juive, ainsi que le remarque Eusèbe (ib.), comme, par exemple, ce passage (Is. XLII, 4) : *Les îles attendront sa loi ;* or jamais les peuples situés à l'occident de la Judée, car c'est ce que l'on entend par ce mot îles, n'ont été soumis à la nation juive. Et ce passage (XLII, 6) : *Je vous ai établi le médiateur de l'alliance du peuple*, comment pourrait-il signifier : *J'ai établi le peuple médiateur de l'alliance entre le peuple?* C'est pourtant le sens qu'il faudrait lui donner. Il y a encore ce passage (vers. 19) : *Qui est l'aveugle, sinon Israël mon serviteur ? Qui est sourd comme celui qui doit me servir d'envoyé?* S. Jérôme, S. Cyrille, Procope et la plupart des commentateurs voient dans ce passage un reproche que Dieu adresse aux Juifs pour leur impiété ; or comment Dieu aurait-il pu parler ainsi à un peuple de qui il aurait dit il y a un moment : *Je l'ai rempli de mon esprit, il rendra justice aux nations ;* et puis : *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main et vous ai conservé ; je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux aux aveugles?* Comment appliquer ces paroles à un autre qu'au Messie ? Encore moins pourrait-on dire qu'il est question d'Isaïe dans cette prophétie, comme l'a prétendu Grotius (in Is. XLII). Ainsi, quoique la nation juive ait été quelquefois désignée dans l'Ecriture sous les noms de Jacob et d'Israël, il ne s'ensuit pas qu'en cet endroit les Septante aient pu voir la nation juive ; ils savaient que les mêmes mots ne signifient pas toujours la même chose, que les circonstances modifient quelquefois et changent le sens. Au reste, si l'objection était fondée, c'est-à-dire si la pensée des Septante avait été de rapporter cette prophétie à la nation juive, il en faudrait conclure

tout simplement qu'ils ont mal compris, qu'ils se sont trompés. Ils auront mis dans leur traduction ce qui n'existe pas dans le texte hébreu, ce qui ne se voit pas dans les versions d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque; leur faute avait déjà été corrigée avant Eusèbe (in isa. XLII), et elle ne se retrouve pas dans S. Matthieu, qui a cité le verset tout entier dans son Evangile. Les docteurs juifs admettent formellement que cette prophétie concerne le Messie; on peut s'en convaincre en lisant Jonathan-Ben-Uziel, le Midrasch Théhillim, David Kimchi et Maimonide.

Le chapitre quarante-neuf d'Isaïe traite également du Messie. Isaïe y parle ainsi (vers. 1) : *Ecoutez-moi, îles, et vous, peuples éloignés, prêtez l'oreille : Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère; il m'a désigné par mon nom lorsque j'étais encore dans ses entrailles; il a rendu ma bouche comme une épée perçante; il m'a protégé sous l'ombre de sa main, il m'a mis en réserve comme une flèche choisie, il m'a tenu caché dans son carquois, et il m'a dit : Israël, vous êtes mon serviteur, et je me glorifierai en vous.* Or ces paroles sont semblables à celles-ci, qui s'appliquent au Messie, comme je le ferai voir (LI, 6) : *J'ai mis mes paroles dans votre bouche, et je vous ai mis à couvert sous l'ombre de ma main puissante, afin que vous établissiez les cieux, que vous fondiez la terre, et que vous disiez à Sion : Vous êtes mon peuple.* Elles ressemblent aussi à ce passage déjà cité (XI, 4) : *Il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de sa bouche.* S. Jean dit de lui (Apoc. I, 16) : *De sa bouche sortait une épée à deux tranchants.* Il a dit à ses apôtres (S. Matth. X, 34) : *Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée.* S. Paul dit aux Hébreux (IV, 12) : *La parole de Dieu est vivante, pleine de force, et plus perçante que toute épée à deux tranchants, elle entre et pénètre jusqu'à faire la dissection de l'âme.* Le psaume quarante-quatre, qui parle du Messie, parle aussi de ces flèches perçantes (vers. 6), et j'ai déjà fait voir qu'Isaïe appelle le Messie le serviteur de Dieu. Isaïe continue ainsi dans la prophétie qui nous occupe (vers. 5, 6) : *Et maintenant le Seigneur m'a répondu, lui qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur, afin que je ramène Jacob vers lui, car Israël ne sera pas rassemblé; je serai glorifié aux yeux du Seigneur, et mon Dieu sera ma force. Le Seigneur m'a dit : C'est peu que vous me serviez pour rétablir les ruines de Jacob et pour réparer les ruines d'Israël; je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.* Ce passage se rapporte évidemment au Messie : il fait la description de la mission qui lui sera donnée. Ce qui suit est encore plus clair : *Voici ce que dit le Seigneur, le Rédempteur, le Saint d'Israël, à celui qui a été dans le dernier mépris, que la nation a détesté, et qui a été l'esclave de ceux qui dominaient : Les rois vous verront, et les princes se lèveront devant vous, ils vous adoreront à cause du Seigneur, qui a été fidèle dans ses paroles, du Saint d'Israël, qui vous a choisi.* La même chose est prédite sur le Messie au psaume soixante-onzième (vers. 10) : *Les rois d'au-delà de la mer et des îles lui offriront leurs dons; les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront des présents; tous les rois l'adoreront, toutes les nations lui seront assujetties.* Isaïe dit dans la même prophétie (XLIX, 8) : *Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai exaucé au temps favorable, je vous ai assisté au jour du salut; je vous ai conservé, et je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière. Ils paîtront le long des chemins, et tous les lieux élevés leur serviront de pâturages; ils n'auront plus ni faim ni soif; la chaleur et le soleil ne les brûleront plus, parce que celui qui est plein de miséricorde pour eux les conduira et les mènera doucement boire aux sources des eaux; alors je changerai toutes mes montagnes en un chemin aplani, et mes sentiers seront rehaussés.* La même prophétie avait été déjà faite à peu près dans les mêmes termes au chapitre quarante-deux; il est inutile de la rapporter ici. Les ministres de Jésus-Christ, S. Paul et S. Barnabé, se sont appliqué à eux-mêmes la prophétie que le vieillard Siméon fait au sujet de l'enfant Jésus (S. Luc II, 32) : *Il est la lumière qui éclairera les nations.* Voici comment ils s'expriment aux chrétiens d'Antioche de Pisidie (Act. XIII, 47) : *Le Seigneur nous l'a ainsi commandé, selon qu'il est écrit : Je vous ai établi pour être la lumière des Gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.* Jésus parle ainsi à S. Paul (Act. XXVI, 16) : *Je vous ai apparu afin de vous établir le ministre et le témoin des choses que vous avez vues, et de celles aussi que je vous montrerai en vous apparaissant de nouveau, et je vous délivrerai de ce peuple et des Gentils vers lesquels je vous envoie maintenant pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu.* Il avait déjà dit (S. Jean XIV, 12) : *Celui qui croit en moi fera lui-même les œuvres que je fais.* Et ailleurs (S. Jean XVII, 8) : *Je leur ai donné les paroles que vous m'avez données.* Le temps favorable, le jour du salut prédit par Isaïe, l'Apôtre l'entend de la mort du Sauveur et du fruit que les hommes en ont retiré. Voici comment il s'exprime en écrivant aux habitants de Corinthe (VI, 1, 2) : *Etant donc les coopérateurs de Dieu, nous vous conjurons de faire en sorte que vous n'ayez pas reçu sa grâce en vain; car il dit lui-même : Je vous ai exaucés au temps favorable, et je vous ai secourus au jour du salut; voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut.* Le passage de la prophétie d'Isaïe, qui dit : *Ils n'auront plus ni faim ni soif; la chaleur ni le soleil ne les brûleront pas,* S. Jean l'entend de ceux qui auront été arrosés du sang de l'agneau, c'est-à-dire de Jésus-Christ (Apoc. VII, 16). Isaïe dit dans cette prophétie : *Il les mènera doucement boire aux sour-*

ces des eaux; il avait déjà dit au chapitre douze (vers. 3) : *Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur,* en parlant du Messie. Quelques docteurs juifs ont voulu que cette prophétie se rapportât au prophète Isaïe; mais comment lui appliquer ces passages (XLIX, 6) : *Je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre..... Les rois vous verront, et les princes se lèveront devant vous; il vous adoreront à cause du Seigneur, qui a été fidèle dans ses paroles, du Saint d'Israël, qui vous a choisi.* Et surtout celui-ci (ib. v.8, 9) : *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés; pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière!*

D'après les citations déjà faites des prophètes d'Isaïe, il est difficile de ne pas reconnaître encore le Messie dans cette prophétie du chapitre cinquante-unième (vers. 3, 4, 5) *Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple, nation que j'ai choisie, entendez ma voix; car la loi sortira de moi, et j'établirai ma justice pour éclairer les peuples. La justice que je dois envoyer est proche, le salut que j'ai promis va paraître, et mon bras fera justice aux nations; les îles seront dans l'attente de mon secours, elles espéreront en la force de mon bras.* Or déjà il a parlé en ces termes du Messie, il a dit (II, 3) : *La loi sortira de Sion, et la parole de Jérusalem; il jugera les nations et il convaincra d'erreur plusieurs nations... Venez, ô maison de Jacob, et marchons dans la lumière du Seigneur.* Souvent le Messie est appelé la lumière des nations. Isaïe dit de lui ailleurs (XLII, 4) : *Il n'aura rien de sombre dans ses regards, et il ne brisera point les puissances ennemies jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre, et les îles attendront sa loi.* Il fait ailleurs parler le Sauveur en ces termes (LX, 9) : *Les îles m'attendent, et il y a déjà longtemps que les vaisseaux sont prêts sur la mer.* Il commence ainsi une autre prophétie sur le Messie (LIII, 1) : *A qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé?* Isaïe, dans le même chapitre qui nous occupe, fait une seconde prophétie sur le Messie (vers. 16) : *J'ai mis mes paroles sur votre bouche, et je vous ai mis à couvert sous l'ombre de ma main afin que vous établissiez les cieux, que vous fondiez la terre, et que vous disiez à Sion : Vous êtes mon peuple.* Déjà il avait dit au sujet du Messie : (XLIX, 2, 3) : *Il a rendu ma bouche comme une épée perçante, il m'a protégé sous l'ombre de sa main..., et il m'a dit : Vous êtes mon serviteur.* S. Cyrille a pensé que Dieu adressait ces paroles aux justes et aux âmes vertueuses (in Is. XLI, 16); toutefois il reconnaît que c'est le Messie dont parle le prophète quand il dit : *Il m'a protégé sous l'ombre de sa main.* Isaïe plus loin encore annonce que le Messie créera un nouveau ciel, une nouvelle terre. Je ne puis passer sous silence la singulière interprétation que Grotius donne à cette prophétie : il prétend que les mots de *juste,* de *sauveur,* qui y sont employés s'appliquent à Cyrus, et que par les îles il faut entendre les Perses, peuples aussi peu habitants d'une île que les Germains. Comme il n'y a pas de meilleur moyen d'expliquer un mot que de voir le sens qu'on lui donne ailleurs, il suffit de chercher quelle signification Isaïe attache au mot îles; or il désigne sous ce nom, lui et tous les écrivains sacrés, les peuples au couchant de la Judée, parce qu'eux seuls sont rapprochés de la mer, et nous trouvons en effet que ce sont les nations chez qui la connaissance du vrai Dieu a été principalement répandue, comme l'avait prédit Isaïe. Grotius osera-t-il soutenir qu'Isaïe avait en vue les Perses quand il fait dire au Sauveur (LX, 9) : *Les îles m'attendent, et il y a déjà longtemps que les vaisseaux sont prêts sur la mer pour faire venir vos enfants de loin?* Grotius n'aurait pas appliqué cette prophétie à Cyrus s'il avait fait plus d'attention à son ensemble et à ses différentes parties; car Isaïe dit (ibid.) : *La loi sortira de moi, et j'établirai ma justice pour éclairer les peuples.* Il annonce par là qu'il donnera une nouvelle loi à son peuple, et il indique de suite par qui, en disant : *La justice que je dois envoyer est proche, le salut que j'ai promis va paraître, et mon bras fera justice aux nations.* Ainsi Cyrus aurait été le législateur des Juifs? Assurément Grotius n'admettra pas cette conséquence. Et comment appliquera-t-il encore à Cyrus les autres endroits d'Isaïe semblables à celui-ci, que j'ai déjà cités, et à l'aide desquels je démontrerai plus tard les mystères qui se rapportent au Messie? Croit-il que les titres de Juste, de Sauveur ne vont pas mieux au Messie qu'à Cyrus?

Nous voici enfin arrivés à la fameuse prophétie d'Isaïe, qui est un si puissant témoignage en faveur du Messie; elle se trouve au chapitre cinquante-deux; elle commence au verset sept et va jusqu'à la fin du chapitre suivant. Avec un peu plus d'attention, on aurait vu que c'est toujours le même sujet qui continue, et on n'aurait pas scindé cette prophétie en deux; aussi S. Justin, Origène et S. Augustin ont-ils réuni les deux chapitres en un, de manière à ne former qu'une seule prophétie, qui fait la trentième d'Isaïe. Il y en a qui font commencer la prophétie au verset treize; S. Justin la commence au verset dix; je la prends, d'après Procope, au verset sept. En effet cet exorde annonce quelque chose de solennel et de merveilleux : *Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce l'heureuse nouvelle et qui prêche la paix sur les montagnes! les pieds de celui qui prêche le salut, qui dit à Sion : Votre Dieu est entré en possession de son règne* (v. 7)! S. Paul, dans deux endroits différents, applique ces paroles à la prédication de l'Évangile ou du règne du Messie. Tous les prophètes annoncent ce règne; le lecteur pourra en juger par les citations que j'ai faites, et par celles qu'il me reste à faire. Isaïe prédit ensuite que les prophètes élèveront la voix pour publier la restauration de Sion; il exhorte les habitants de Jérusalem à se réjouir, à cause des consolations que Dieu prépare à son peuple,

toutes les nations de la terre doivent voir le salut que Dieu doit envoyer; il invite les peuples à se purifier, pour profiter d'un aussi grand bienfait, et, après ce préambule, il fait parler le Seigneur en ces termes : *Mon serviteur sera rempli d'intelligence; il sera grand et élevé; il montera au plus haut degré de gloire* (LII, 13). Nous avons déjà vu que Dieu appelle souvent le Messie son serviteur; il annonce son humiliation, qui sera suivie d'une grande gloire. C'est à cette portion de la prophétie que fait allusion S. Paul (Ph. II, 8, 9), quand il dit, en parlant du Sauveur : *Il s'est néanmoins anéanti lui-même en prenant la forme et la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes; et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au-dehors, il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix; c'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom.* La prophétie d'Isaïe dit que le Messie purifiera les nations par l'aspersion, que les rois se tiendront devant dans le silence, quand ils verront son culte connu parmi les peuples qui n'avaient jamais entendu parler de lui. S. Paul, dans son Épître aux Romains, applique cette prophétie au Sauveur; les Juifs enseignent aussi la même doctrine. Isaïe continue (LIII, 1, 2) : *Qui a cru à ce qu'il nous a ouï prêcher? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? Il s'est élevé devant le Seigneur comme un faible arbrisseau, et comme un rejeton qui sort d'une terre sèche.* Or on sait que souvent le Messie est désigné dans l'Écriture sous le symbole d'un rejeton, d'une tige, d'une verge, d'un germe; ainsi Balaam dit en parlant du Messie (Nomb. XXIV, 17) : *Une verge s'élèvera d'Israël.* Isaïe a dit ailleurs (IV, 2) : *En ce temps-là le germe du Seigneur sera l'ornement d'Israël* (XI, 1) : *Il sortira un rejeton du trone coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine.* On lit dans Jérémie (XXIII, 5) : *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David un germe de justice.* S. Jean dit dans l'Apocalypse (V, 5) : *Le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a obtenu par sa victoire le droit d'ouvrir le livre.* S. Jean et S. Paul appliquent au Sauveur ce passage d'Isaïe, ainsi que le rabbin Moïse Hac'arsan, dans le livre Bérésith Rabba, et Maimonide dans ses Lettres. Isaïe continue (vers. 3) : *Il nous a paru méprisable, le dernier des hommes, un homme de douleur, et qui sait par excellence ce que c'est que de souffrir.* Ainsi, dans le vingt-unième psaume, où le Psalmiste fait parler le Messie, nous lisons (vers. 7) : *Et moi je suis un ver de terre, et non un homme; je suis l'opprobre des hommes et l'objet du mépris de mon peuple.* Isaïe parle ailleurs (XLIX, 7) du Messie en ces termes : *Voici ce que dit le Seigneur à celui qui a été dans le dernier mépris.* Et (LII, 14) : *Son visage sera plus défiguré que celui d'aucun homme.* Il est écrit dans l'Évangile de S. Marc (IX, 11), en parlant du Sauveur : *Il souffrira beaucoup, et sera rejeté avec mépris.* Abrabaniel reconnaît qu'Isaïe parle du Messie. Le prophète continue (vers. 4, 5) : *Il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs; nous l'avons regardé comme un homme frappé de lèpre, comme un criminel que Dieu frappait et qui était humilié pour nos péchés; mais c'est pour nos iniquités qu'il a été percé, c'est pour nos crimes qu'il a été brisé; le châtiment qui nous devait procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.* D'après les témoignages de S. Matthieu (VIII, 1, 6, 17) et de S. Pierre (I, II, 24), dans le nouveau Testament, il paraît que les anciens Juifs reconnaissaient que ce passage d'Isaïe s'appliquait au Messie. Jonathan lui rapporte presque toute la prophétie. Gémara l'entend également du Messie dans le dernier chapitre du livre Sanhédrin; c'est dans ce livre que nous voyons que les Juifs, par une fausse interprétation qu'ils donnaient à cette prophétie, s'étaient imaginés que le Messie aurait réellement la lèpre; Salomon Jarchi confirme tous ces témoignages. Isaïe continue (vers. 6) : *Nous nous sommes tous égarés comme des brebis; chacun s'est détourné pour suivre sa propre voie, et le Seigneur l'a chargé de l'iniquité de nous tous.* S. Pierre applique encore cette prophétie au Sauveur; c'est à cette prophétie que S. Philippe renvoya l'eunuque de la reine de Candace, quand il voulut lui expliquer le passage de l'Écriture qu'il lisait (Act. VIII, 32). Le reste de la prophétie n'est qu'une suite de ce qui précède; on y voit l'innocence du Messie, sa mort, le genre de mort qu'il devra souffrir et la récompense qu'il en tirera; tout se tient, tout s'enchaîne; la fin est la conséquence nécessaire du commencement; voici comment elle se termine (LIII, 10) : *Lorsqu'il aura livré sa vie en sacrifice pour le péché, il verra une longue postérité, et la volonté de Dieu s'accomplira parfaitement par son ministère; il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et il en sera rassasié. Comme mon serviteur est infiniment juste, il en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et il portera lui-même leurs iniquités, car je lui donnerai pour son partage la multitude des nations, et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi.* Il est étonnant que les Juifs, qui reconnaissent que la fin du cinquante-deuxième chapitre d'Isaïe parle du Messie, ne veulent pas convenir que dans le cinquante-troisième chapitre, qui n'en est qu'une continuation, il en est pareillement question; il suffit de lire ces deux chapitres, de rapprocher, de comparer les pensées, les images, pour se convaincre que c'est toujours le même sujet qui occupe l'esprit du prophète. Mais ils s'accordent peu sur le sens à donner à la prophétie. Le rabbin Moïse Alschech la divise en trois parties; la première, selon lui, parle du Messie; la seconde, à partir du second verset du chapitre cinquante-trois, parle de tout homme juste en général; et la troisième, qui commence au vers. neuf, s'applique à Moïse.

Cette explication a du moins l'avantage de ne pas exclure positivement le Messie, car la seconde partie, qui s'applique à tout homme juste en général, peut comprendre le Messie avec les autres, et la troisième partie n'est proposée que pour montrer un juste quelconque en qui s'accomplit la partie de la prophétie qui, selon Alschech, s'applique à tout homme juste en général. Le rabbin Isaac Abrabaniel attribue la première partie de la prophétie au Messie, et la seconde partie, c'est-à-dire depuis le second verset du chapitre cinquante-trois jusqu'à la fin, il prétend qu'elle s'applique à la nation juive. Origène dit que cette opinion, combattue par les Juifs modernes Jarchi, Kimchi et autres, était celle des anciens Juifs. Mais de qui la nation juive a-t-elle porté les douleurs? Qui a été guéri par ses blessures? A-t-elle été sacrifiée parce qu'elle l'a voulu? Est-ce qu'elle n'a pas commis d'iniquités? Le mensonge n'a-t-il jamais été dans sa bouche? Dieu a-t-il frappé la nation juive pour nos péchés? Il est évident que dans cette prophétie il n'est question que d'un seul homme. Aussi Abrabaniel modifia-t-il plus tard son opinion. Il prétendit que la seconde partie de la prophétie d'Isaïe devait se rapporter à Josias. Pour faciliter son interprétation, il admet dans cette prophétie un sens allégorique, et le repousse selon qu'il le croit nécessaire pour soutenir sa pensée; la versatilité de son opinion prouve assez contre lui : il avait voulu s'appuyer, comme je l'ai fait, sur l'enchaînement et la suite des idées, la ressemblance des images; et comme dans ce qui précède et dans ce qui suit il est question de la nation juive, il en avait conclu que dans la prophétie c'était de cette nation que parlait le prophète; mais il s'est blessé par ses propres armes, car il reconnaissait que la première partie de la prophétie s'adressait au Messie; forcé à cet aveu par le témoignage unanime de tous les anciens Juifs, il devait donc aussi faire le même aveu pour la suite, car l'enchaînement des idées prouve que c'est la continuation du même sujet; au lieu de convenir de ce fait, il a même osé soutenir que le premier verset du cinquante-troisième chapitre ne parlait déjà plus du Messie. Au reste, comme je viens de le dire, il changea d'opinion plus tard, et fit au roi Josias l'application de la seconde partie de cette prophétie. Mais cette seconde opinion est encore moins plausible que la première. En effet l'Écriture nous apprend que Josias livra un combat, malgré la défense du Seigneur, et se rendit ainsi coupable à ses yeux; ensuite comment dire que Josias a guéri les Juifs par ses blessures, qu'il est mort parce qu'il l'a voulu, qu'il a subi son sort sans se plaindre, lui qui a cherché son salut dans la fuite, et qui quitta le combat pour soigner sa blessure (II Paral. XXXV, 23). Est-ce qu'il a reçu les nations en partage et pour son héritage, en récompense de la mort qu'il a soufferte? Je me borne à ces réflexions. Il y aurait encore beaucoup à dire contre le sens que les docteurs juifs ont voulu donner à cette prophétie; des hommes savants ont déjà consacré leur temps à réfuter toutes leurs objections; je me contenterai d'une dernière remarque sur le verset neuf : *Dieu lui donnera la conversion des impies pour le prix de sa sépulture, et celle des riches pour la récompense de ses supplices.* Alschech applique ces paroles à Moïse; d'autres, comme Aben-Ezra, les entendent des Juifs morts en exil et des autres peuples plus riches que les Juifs de la Judée; et tous ils font l'application du dernier verset de la prophétie à Moïse. Grotius va encore plus loin, il copie Saadias Gaon, et rapporte toute cette prophétie à Jérémie; selon lui, elle ne s'appliquerait au Messie qu'indirectement et en ce sens que Jérémie en était la figure; il commence par dire que cette prophétie s'applique à Jérémie non pas littéralement, mais dans un sens accommodatif; mais ensuite il fait tous ses efforts pour lui en faire l'application la plus directe, et cherche peu à montrer en quoi elle se rapporte au Messie; il serait au reste facile de détruire pièce à pièce l'échaffaudage de son travail. En effet, en expliquant ce passage : *Il s'est véritablement chargé de nos maladies et il a porté nos douleurs,* il prétend qu'Isaïe fait parler ainsi les Juifs après la prise de Jérusalem; c'est comme s'ils eussent dit : Nous, nous souffrons parce que nous l'avons mérité; pour lui, il est tout-à-fait innocent, il souffre injustement. Mais Isaïe développe sa pensée en ajoutant : *C'est pour nos iniquités qu'il a été percé de plaies, c'est pour nos crimes qu'il a été brisé;* c'est donc pour nos fautes qu'il a été puni, ce sont nos crimes qu'il a expiés par sa mort. Or comment dire cela de Jérémie? Grotius explique encore ce passage : *Le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures*, en disant que nous nous serions sauvés en écoutant les conseils de Jérémie; mais en traduisant le passage d'Isaïe au temps présent, en exprimant une chose faite et non une chose à faire, comme effectivement c'est la pensée d'Isaïe, et comme les expressions qu'il emploie l'exigent, le passage ne peut s'appliquer à Jérémie; et si on fait exprimer à Isaïe un événement futur ou conditionnel, alors le passage ne pourrait plus s'appliquer au Messie. Comment ensuite rapporter à Jérémie ces paroles : *Il a été sacrifié parce qu'il l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche.* Oublie-t-on que pour avoir été jeté dans une fosse, par ordre de Phassur, il lui prédit toutes sortes de malheurs, que lui-même se plaignait hautement des souffrances qu'il endurait, et qu'il alla jusqu'à maudir le jour de sa naissance. Lorsqu'il tomba au pouvoir des prêtres et des prophètes, ne demanda-t-il pas la vie? Ne supplia-t-il pas, dans une autre circonstance, le roi Sédécias de ne pas le remettre entre les mains de Jonathan, de crainte qu'il ne fût exposé à périr? Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer toutes les impossibilités qui empêchent d'appliquer cette prophétie à Jérémie. Grotius, au reste, a été plus sincère dans un autre endroit. En refutant les Juifs, qui voulaient rapporter cette prophétie à la

nation juive, il dit dans son livre intitulé « Vérité de la Religion chrétienne » qu'elle ne peut s'appliquer qu'à Moïse. Ce que j'ai dit au sujet de cette prophétie d'Isaïe répond d'avance à ceux qui voudraient la rapporter à Abraham ou aux anges. Le rabbin Makir a parfaitement démontré qu'elle ne peut convenir qu'au Messie. Il dit que Dieu, lors de la création du monde, s'adressa à l'âme du Messie, et lui demanda si, dans un temps donné, elle consentirait à racheter les hommes, à se charger de toutes leurs misères, de tous leurs crimes, pour les expier par sa mort, comme l'expose la prophétie d'Isaïe, et qu'elle accepta. Cette seule prophétie a ouvert les yeux à plusieurs Juifs; elle a rendu les uns moins ennemis du christianisme, et même en a ramené d'autres à la vérité. C'est à cette prophétie qu'Isaac Lévita reconnait ingénuement qu'il doit sa conversion.

Il est aussi question du Messie au chapitre cinquante-cinq d'Isaïe; on y lit (vers. 3, 4) : *Prêtez l'oreille, et venez à moi; écoutez-moi et votre âme trouvera la vie; je ferai avec vous une alliance éternelle pour rendre stable la miséricorde que j'ai promise à David.* Cette alliance dont parle le prophète est celle que Dieu a faite avec les hommes à la naissance du Sauveur, et au sujet de laquelle Isaïe avait dit (XLII, 6) : *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main et vous ai conservé, je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations.* Jérémie parle de cette alliance en ces termes (XXXI, 31) : *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères, au jour que je les pris par la main pour les faire sortir d'Egypte.* S. Paul fait au Sauveur l'application des miséricordes promises à David, ou, comme disent les Actes des apôtres, *des promesses saintes faites à David.* Les Juifs Moïse Hadarsan et David Kimchi, reconnaissent que ces paroles se rapportent au Messie, soit parce que David était la figure du Messie, soit parce que le Messie devait naître de la famille de David (Procope in Is. LV). Le nom de David était donné au Messie, d'abord dans la prophétie qui nous occupe, ensuite par Jérémie, qui dit (XXX, 9.) : *Ils serviront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi que je leur susciterai;* et par Ezéchiel qui s'exprime ainsi (XXXIV, 23) : *Je susciterai sur elles pour les paître le pasteur unique, David mon serviteur;* il répète ces paroles en plusieurs endroits. Si on ne veut pas reconnaître que le nom de David est ici employé pour désigner le Messie, du moins faudra-t-il convenir que par les promesses saintes faites à David, le prophète entend la promesse de la naissance du Messie. C'est à cette alliance que fait allusion le Psalmiste quand il dit (LXXXVIII, 30) : *J'établirai sa race pour jamais, et son trône durera autant que les cieux.* Et (II Rois VII, 13, 14) : *Je rendrai le trône de son royaume inébranlable à jamais, je serai son père et il sera mon fils.* Le prophète dit (LV, 4, 5) : *Je m'en vais le donner pour témoin au peuple, pour chef et pour maître aux Gentils. Vous appellerez à vous une nation qui vous était inconnue, et les peuples qui ne vous connaissaient point accourront à vous.* Déjà Isaïe en parlant du Messie avait dit que Dieu établirait la justice sur la terre et que les îles attendraient sa loi (XLII, 4). Il n'est pas inutile de remarquer que le mot *nagid* qu'Isaïe emploie dans cette prophétie et que la Vulgate a rendu par le mot *chef,* Daniel (IX, 25) l'emploie pour désigner le Messie. Le prophète dit que les montagnes et les collines publieront la gloire du Seigneur, que ceux qui vont sur la mer, que les habitants des îles chanteront des cantiques d'allégresse, parce que le Seigneur doit être un signe éternel de l'alliance. Il avait fait la même prédiction du Messie; il avait dit (XXXV, 1, 2) : *Le désert et la terre qui était sans chemins s'en réjouiront, la solitude sera dans l'allégresse, et elle fleurira comme le lis... La gloire du Liban lui sera donnée avec la beauté du Carmel et de Saron, ils verront eux-mêmes la gloire du Seigneur et l'éclat de la magnificence de notre Dieu.* David (XCVII, 7) avait dit en parlant du Messie : *Poussez des cris de joie en la présence du Seigneur qui est notre Roi, que la mer et tout ce qu'elle renferme, que le monde et tous ceux qui y habitent le louent d'une voix aussi forte que le tonnerre. Que les fleuves frappent des mains pour lui applaudir et qu'en même temps les montagnes tressaillent de joie à la vue du Seigneur, parce qu'il vient pour juger la terre; il jugera l'univers selon la justice, et les peuples selon l'équité.* Isaïe ailleurs représente le Messie comme le signe de Dieu, le témoin de son alliance, il dit (VII, 14) : *C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un prodige : une vierge concevra et enfantera un fils.* Il dit encore (XI, 10) : *En ce jour-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, les nations viendront lui offrir leurs prières.* On lit dans S. Matthieu (XXIV, 30) : *Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel;* et dans S. Luc (II, 12) : *Et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant emmaillotté.* Grotius voudrait encore que cette prophétie se rapportât au prophète Jérémie; mais comment ce prophète aurait-il été le chef et le maître des nations? Quels sont les peuples qui ne le connaissaient pas, qui sont accourus à lui? Le pacte dont parle Isaïe, Grotius l'entend de cette promesse que Dieu fit à Noë, au sortir de l'arche, de ne plus punir le genre humain par le même fléau, promesse que Dieu renouvelle. Assurément une telle explication est peu digne d'un homme de l'érudition de Grotius. Isaïe parle de l'alliance éternelle que Dieu doit faire, donc il ne l'avait pas faite encore. Jérémie en parlant de cette alliance s'exprime ainsi (XXXI, 31) : *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je*

fis avec leurs pères. Mais pourquoi Dieu aurait-il renouvelé cette alliance s'il avait parlé de la promesse faite à Noé? Grotius dit que c'était pour y comprendre d'autres nations, comme si elles ne se trouvaient pas toutes comprises dans la promesse faite à Noé, et qui s'étendait à tout le genre humain! Dieu y disait (Gen. XI, 9, 10) : *Je vais établir une alliance avec vous et avec votre race après vous, et avec tous les animaux vivants qui sont avec vous, tant les oiseaux que les animaux ou domestiques ou de la campagne qui sont sortis de l'arche.* Il est étonnant qu'un homme aussi habile que Grotius ait pu errer à ce point!

On lit au chapitre cinquante-neuf (vers. 19) : *Ceux qui sont du côté de l'occident craindront le nom du Seigneur, ceux qui sont du côté de l'orient révéreront sa gloire; lorsque l'ennemi fondra sur nous comme un fleuve, le souffle de Dieu le mettra en fuite. Le Rédempteur viendra à Sion, il viendra, dit le Seigneur, à ceux de Jacob qui se convertiront alors de leurs iniquités. Voici, dit le Seigneur, l'alliance que je fais avec eux : ce sera mon esprit qui reposera sur vous, et mes paroles que je mets en votre bouche ne sortiront pas de votre bouche, ni de la bouche de vos enfants, ni de celle des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité.* Or dans cette prophétie se retrouve la promesse de l'alliance que Dieu doit faire avec les hommes; on y parle du Rédempteur de Sion qui est un des titres du Messie, et S. Paul dans son Epître aux Romains en fait l'application au Sauveur. Les Juifs reconnaissent que cette prophétie concerne le Messie, comme on peut le voir au dernier chapitre du livre Sanhédrin et dans Echa Rabbathi.

Dans le soixantième chapitre, Isaïe félicite l'Eglise du bonheur que le Messie lui a procuré par sa mort : il dit (vers. 1) : *Levez-vous, Jérusalem, recevez la lumière, car votre lumière est venue, et la gloire du Seigneur s'est levée sur vous.* Cette lumière est la lumière véritable qui, selon S. Jean (I, 9), *éclaire tout homme venant en ce monde.* Le livre Bérésith Rabba reconnaît que le prophète parle du Messie en cet endroit. Le prophète continue (vers. 3) : *Les nations marcheront à votre lumière et les rois à la splendeur qui se levera sur vous.* Le prophète avait dit en parlant du Messie (XLIX, 6) : *Je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie aux extrémités de la terre.* Isaïe dans le chapitre soixantième qui contient plusieurs prophéties concernant le Messie, en répète mot à mot quelques-unes qu'il a déjà faites; ainsi il dit (XLIX, 18 et LX, 4) : *Levez les yeux et regardez autour de vous, tous ceux que vous voyez assemblés ici viennent pour vous; vos fils viendront de bien loin et vos filles viendront vous trouver de tous côtés.* Le livre Bérésith Rabba fait également rapporter au Messie cet autre passage d'Isaïe (LX, 6) : *Vous serez comme inondée, ô Jérusalem, par une foule de chameaux, par les dromadaires de Madian et d'Epha : tous viendront de Saba vous apporter de l'or et de l'encens et publier les louanges du Seigneur.* Le prophète avait dit la même chose en parlant du Messie ou de Cyrus, figure du Messie (XLV, 14) : *L'Egypte avec tous ses travaux, l'Ethiopie avec son trafic, et Saba avec ses hommes d'une haute taille, tous ces peuples passeront vers vous, ô Sion, ils seront à vous.* Nous lisons au soixante-onzième psaume (vers. 10) : *Les rois d'au-delà de la mer et des îles lui offriront leurs dons, les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des présents.* Isaïe continue (vers. 9) : *Les îles m'attendent et les vaisseaux de la mer, pour transporter tes enfants.* Déjà il a parlé en ces termes du Messie, comme je l'ai fait voir. Le prophète dit ensuite que les étrangers bâtiront les murailles de Jérusalem, que les rois la serviront, que ses portes seront ouvertes jour et nuit, qu'elle n'aura pas le soleil pour l'éclairer dans le jour, que la clarté de la lune ne luira plus sur elle, mais que le Seigneur deviendra lui-même sa lumière éternelle. S. Jean applique cette prophétie à la Jérusalem céleste, à l'épouse de l'Agneau, c'est-à-dire du Messie, du Sauveur, voici ses paroles (Apoc. XXI, 22) : *Je ne vis point de temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple. Et cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parce que la gloire de Dieu l'éclaire et que l'Agneau en est la lampe. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur.* Le prophète dit en parlant à la ville de Jérusalem (vers. 14) : *Les enfants de ceux qui vous avaient humiliée viendront se prosterner devant vous, et tous ceux qui vous méprisaient baiseront les traces de vos pas;* et il avait dit au chapitre quarante-neuf (vers. 23) : *Les rois seront vos nourriciers et les reines vos nourrices, ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds;* et au chapitre quarante-cinq (vers. 14) : *Ils marcheront après vous, ils viendront les fers aux mains, ils se prosterneront devant vous, ils vous prieront avec soumission.* Les Juifs espèrent qu'un jour le Messie qu'ils attendent depuis si longtemps leur procurera tous les bienfaits que promettent ces prophéties; cette pensée adoucit la peine de leur exil. Ils reconnaissent que ce dernier passage de la prophétie qui nous occupe s'applique au Messie (vers. 21) : *Tout votre peuple sera un peuple de justes, ils posséderont la terre pour toujours, parce qu'ils seront les rejetons que j'aurai plantés, les ouvrages que ma main aura faits pour en tirer ma gloire.* C'est sous cette même figure que le Sauveur et S. Paul parlent des nations qui se convertiront. On peut lire avec fruit ce que Théodoret a écrit sur ce chapitre; il démontre que c'est dans la personne du Messie seulement qu'on trouve l'accomplissement parfait de cette prophétie.

Le chapitre suivant commence par ces paroles, que Notre Seigneur s'applique à lui-même dans S. Luc (IV, 17) : *L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son action, il m'a envoyé pour*

prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs la liberté, et aux aveugles le recouvrement de la vue. Ce passage ressemble beaucoup à une autre prophétie d'Isaïe, concernant le Messie, où il dit (XLII, 6) : *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main, et vous ai conservé, je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux aux aveugles, pour tirer des fers ceux qui sont enchaînés, et pour faire sortir de prison ceux qui sont assis dans les ténèbres.* Isaïe dit aussi ailleurs (XLIX, 8, 9) : *Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai exaucé au temps favorable, je vous ai assisté au jour du salut et je vous ai conservé, je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière.* Les rabbins Saadias, Gaon et David Kimchi reconnaissent que ces paroles d'Isaïe s'appliquent au Messie. Le prophète continue : *Il y aura en elle des hommes puissants en justice, qui seront des plantes du Seigneur et dans lesquelles il se glorifiera.* Il venait de dire au chapitre précédent (vers. 21) : *Tout votre peuple sera un peuple de justes qui posséderont la terre pour toujours, parce qu'ils seront les rejetons que j'aurai plantés pour en tirer ma gloire.* Il continue (vers. 5, 6) : *Les étrangers viendront et seront les pasteurs de vos troupeaux, et les enfants des étrangers seront vos laboureurs et vos vignerons ; mais pour vous, vous serez appelés les prêtres du Seigneur, vous serez nommés les ministres de notre Dieu, vous vous nourrirez des richesses des nations, et leur grandeur servira à votre gloire.* Les Juifs croient que les chrétiens et les autres nations leur rendront tous les services énumérés dans cette prophétie, une fois que le Messie qu'ils attendent sera arrivé, et qu'ils seront ses ministres et ses prêtres.

Isaïe prédit encore la naissance du Messie au chapitre soixante-deux, il dit (vers. 1) : *Je ne me tairai point en faveur de Sion, je n'aurai point de repos pour l'amour de Jérusalem, jusqu'à ce que sa justice paraisse comme une vive lumière, et que son salut brille comme une lampe allumée. Les nations verront votre justice, tous les rois verront votre gloire.* Le prophète parle ici de la justice et du salut de Jérusalem, comme il en avait déjà parlé au chapitre cinquante-un (vers. 5) : *Le juste mon serviteur justifiera un grand nombre d'hommes.* Ce juste, c'est le Messie, comme le reconnaît le rabbin Moïse Hadarsan dans le livre Bérésith Rabba. Il en est de même de ce passage qui termine la prophétie de ce chapitre : *Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extrémités de la terre, dites à la fille de Sion : Celui qui est votre salut vient, il porte avec lui la récompense qu'il veut donner, et le plan de son œuvre lui est présent. Vos enfants seront appelés le peuple saint et la race rachetée par le Seigneur.* Il avait dit la même chose au chapitre quarante (vers. 10) : *Voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance, son bras lui suffit pour établir son empire, il porte avec lui ses récompenses, et il tient entre ses mains le prix des travaux.* Nous lisons dans l'Apocalypse (XXII, 12) : *Je m'en vais venir bientôt, dit le Seigneur, et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.*

C'est encore du Messie que parle le prophète au chapitre suivant. Il commence ainsi : *Qui est celui qui vient d'Edom avec sa robe teinte de rouge, qui éclate par la beauté de ses vêtements, et qui marche avec une si grande force?* Le prophète fait répondre au Messie : *C'est moi.... j'ai été seul à fouler le vin sans qu'aucun homme d'entre tous les peuples fût avec moi ; je les ai foulés dans ma fureur, je les ai foulés aux pieds dans ma colère, et leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés ; car depuis longtemps j'avais dans mon cœur le jour de la vengeance ; le temps de racheter les miens est venu.* Déjà, en parlant du Messie qui devait naître de Juda, Jacob avait dit (Gen. XLIX, 11) : *Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins ;* et on lit dans l'Apocalypse (XIX, 13) : *Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et son nom est le Verbe de Dieu.* Les Juifs grossiers et charnels avaient compris par cette prophétie que le Messie serait revêtu d'une robe de pourpre, semblable à la couleur de vin, qu'il serait beau à voir. On peut consulter à cet égard le rabbin Moïse Hadarsan dans Bérésith Rabba. Isaïe avait parlé de l'année de la réconciliation du Seigneur et du jour de la vengeance de Dieu (LXI, 1). Il continue dans la prophétie qui nous occupe : *Ce peuple est véritablement mon peuple, ce sont des enfants qui ne me renonceront pas ;* et plus loin : *Il est devenu leur Sauveur ; dans toutes les afflictions qui leur sont arrivées, il ne les a point traités en ennemis, mais l'ange qui assiste devant sa face les a sauvés ; dans l'affection et dans la tendresse qu'il avait pour eux, il les a rachetés lui-même, et il les a portés, et il les a toujours élevés en gloire.* Ces paroles s'appliquent bien au Messie, car ce n'est pas par le ministère des anges ou des envoyés particuliers qu'il a racheté le genre humain, mais c'est en s'offrant lui-même en expiation pour eux. Grotius, selon son habitude, refuse de reconnaître que cette prophétie s'applique au Messie ; il la rapporte à Judas Machabée, qui a fait éprouver de grands malheurs aux Iduméens, et qui a détruit la ville de Bosram. Quand il lui faut expliquer ce passage : *J'ai été seul à fouler le vin sans qu'aucun homme d'entre tous les peuples fût avec moi,* il se trouve assez embarrassé ; il dit que Judas, quand il commença la guerre contre les peuples de la Palestine, et plus tard contre les Iduméens, se trouva presque seul, n'ayant que quelques Juifs avec lui, sans aucun étranger ; mais le texte dit positivement : *J'ai été seul.* Ensuite peut-on dire que Judas fut presque seul, quand il est certain qu'il avait une armée de huit mille hommes. Il est vrai

qu'il n'avait pas de soldats étrangers dans son armée; mais une fois qu'il eut fait alliance avec les Romains, il se trouva sous la protection de ce peuple puissant. On ne saurait donc trop reprocher à Grotius de chercher à rapporter les principales prophéties concernant le Messie aux prophètes les plus marquants, aux rois ou aux chefs les plus distingués du peuple juif, et d'en appliquer si peu au Messie, qui était le but et la fin de tout l'ancien Testament, et dont la venue sur la terre devait, dans l'ordre de la Providence, être prédite d'une manière claire et souvent répétée.

Isaïe termine son livre par une prophétie remarquable en l'honneur du Messie; il dit (LXVI,6,7 et suiv.): *Alors on entendra des cris tumultueux qui s'élèveront de la ville, une voix qui viendra du temple, la voix du Seigneur qui rendra à ses ennemis ce qu'ils méritent. Sion a enfanté avant que d'être en travail, elle a mis au monde un enfant mâle avant que d'avoir senti les douleurs de l'enfantement. Qui a jamais entendu parler d'une telle merveille? Qui a jamais rien vu de semblable?* Il dit ensuite : *Je mettrai mon signe sur plusieurs d'entre eux, et j'enverrai ceux qui auront échappé vers les nations qui sont au-delà des mers.* Dans cette prophétie la naissance miraculeuse du Christ est annoncée comme un signe pour les nations; il y est parlé de ses apôtres qu'il devra envoyer dans différentes contrées pour annoncer la bonne nouvelle du salut. Cette prophétie ressemble à une autre que j'ai déjà citée, où Isaïe, en parlant du Messie, s'écrie (VII, 14) : *Le Seigneur vous donnera lui-même un prodige, une vierge concevra et enfantera un fils.* Isaïe a dit aussi ailleurs (XI, 10) : *En ce jour-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, les nations viendront lui offrir leurs prières.* Nous lisons dans l'Apocalypse (XII, 5) : *Il parut un grand prodige dans le ciel, une femme revêtue du soleil.... mit au monde un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer.* Jonathan, par cet enfant, entend la loi ou le Messie (in Thargum.). Cette prophétie d'Isaïe a fait croire aux Juifs que le Christ était né le jour que le temple fut détruit, comme on le voit dans le livre Bérésith Ketanna. Moïse Hadarsan donne un autre sens à cette prophétie dans le Bérésith Rabba; il conclut de ces paroles d'Isaïe : *Sion a enfanté avant que d'être en travail*, que le premier rédempteur, le Messie, est né avant les derniers malheurs des Juifs sous Titus.

XVI. *Prophéties concernant le Messie, tirées de Jérémie.* Après Isaïe vient le prophète Jérémie; il a prédit l'abrogation de l'ancienne loi et son remplacement par une loi nouvelle. Voici comme il s'exprime (III, 14) : *Quand il n'y aurait qu'un d'entre vous dans une ville, et deux dans une nation, je vous en tirerai et vous ferai entrer dans Sion; je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, qui vous nourriront de science et de doctrine, et lorsque vous vous serez multipliés, et que vous vous serez accrus dans la terre, dit le Seigneur, on ne dira plus : Voici l'arche de l'alliance du Seigneur, elle ne reviendra plus dans l'esprit, on ne s'en souviendra plus, et il ne se fera plus rien de semblable. En ce temps-là Jérusalem tout entière sera appelée le trône de Dieu, toutes les nations s'y viendront assembler au nom du Seigneur qui habite dans Jérusalem, et elles ne suivront plus les égarements de leur cœur endurci dans le mal. En ce temps-là la maison de Jacob ira trouver la maison d'Israël, et elles retourneront ensemble de la terre d'Aquilon à la terre que j'ai donnée pour héritage à vos pères. Pour moi, j'ai dit : Comment vous rendrai-je féconde en enfants? comment vous donnerai-je cette terre désirable, cet excellent héritage dont les armées des Gentils sont en possession? Appelez-moi votre père, ai-je dit alors, et ne cessez jamais de me suivre.* On retrouve cette prophétie répétée en grande partie au chapitre vingt-trois de Jérémie, qui, de l'aveu de tous les commentateurs, parle du Messie. Ezéchiel parle du Messie presque dans les mêmes termes, et dit (XXXIV, 23) : *Je susciterai sur elles pour les paître le pasteur unique, David mon serviteur, lui-même aura soin de les paître, et il leur tiendra lui-même lieu de pasteur.* Jésus-Christ dit que cette prophétie trouve son accomplissement dans sa personne; voici comment il parle à la Samaritaine (S. Jean, IV, 21) : *Femme, croyez-moi, le temps vient où vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem; mais le temps va venir, et il est déjà venu, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.* S. Paul dit à Timothée (I, II, 8) : *Je désire que les hommes prient en tous lieux, élevant des mains pures sans colère et sans contention.* Plusieurs prophètes ont également prédit l'abrogation de la loi ancienne. Isaïe a dit (XLIII, 18) : *Ne vous souvenez plus des choses passées, ne considérez plus ce qui s'est fait autrefois, je m'en vais faire des miracles tout nouveaux* (XLV, 17); *je m'en vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle, et tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire.* Daniel indique le moment où sera aboli le sacrifice perpétuel (XII, 11). Nous lisons dans Osée (III, 4, 5) : *Les enfants d'Israël seront longtemps sans roi, sans princes, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans théraphim.* Malachie a dit (I, 10, 11) : *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point d'oblation de votre main, car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom sera grand parmi les nations, dit le Seigneur, de sorte que l'on sacrifiera en tous lieux et que l'on offrira à mon nom une oblation toute pure.* Jérémie dit aussi ailleurs (XXXI, 31, 32) : *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères.* Jérémie dit, dans la prophétie qui nous occupe, que Jérusalem sera appelée le trône de Dieu, et que toutes les na-

tions viendront s'y assembler au nom du Seigneur. Isaïe avait dit en parlant du temps où naîtrait le Messie (II, 2, 3) : *Dans les derniers temps, la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts, elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule; plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem.* Zacharie a dit (VIII, 3) : *Voici ce que dit le Seigneur : Je suis revenu à Sion et j'habiterai au milieu de Jérusalem, et Jérusalem sera appelée la ville de la vérité, et la montagne du Seigneur des armées sera appelée la montagne sainte.* On lit dans Malachie (III, 1) : *Le Dominateur que vous cherchez et l'ange de l'alliance si désiré de vous, viendra dans son temple.* Jérémie prédit que toutes les nations se convertiront, que les querelles qui divisent la maison de Juda et la maison d'Israël cesseront, et que le peuple ne fera plus qu'une seule famille vivant ensemble dans une paix profonde. Isaïe en avait dit autant au chapitre onze, en parlant du Messie; on y lit (vers. 11) : *Alors le Seigneur étendra une seconde fois sa main pour posséder les restes de son peuple qui seront échappés à la violence des Assyriens.... Il lèvera son étendard parmi les nations, il réunira les fugitifs d'Israël, et il rassemblera des quatre coins de la terre ceux de Juda qui avaient été dispersés; la jalousie d'Ephraïm sera détruite et les ennemis de Juda périront : Ephraïm ne sera plus jaloux de Juda, et Juda ne combattra plus contre Ephraïm.* Ezéchiel exprime la même prophétie sous la figure de deux morceaux de bois qu'il réunit ensemble pour signifier que la maison d'Israël et la maison de Jacob seront réunies par la médiation du Messie; il dit à ce sujet (XXXVII, 16) : *Il n'y aura plus qu'un seul roi qui les commandera tous, et à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples... Mon serviteur David règnera sur eux, ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur.* S. Paul fait voir dans la personne du Sauveur l'accomplissement de cette prophétie (Eph. II, 13) : *Il a aboli*, dit-il, *la loi pour former un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entre eux, afin que les ayant réunis tous les deux en un seul corps, il les réconciliât avec Dieu par la croix, y ayant détruit leur inimitié en soi-même.* Jérémie prédit que Dieu adoptera de nouveau les Juifs, qu'ils l'appelleront leur père, et il leur promet un magnifique héritage. S. Paul étend cette prophétie à tous les peuples qui embrassent la loi de l'Evangile. Il dit aux Romains (VIII, 15) : *Vous n'avez point reçu de nouveau l'esprit de servitude pour être dans la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants par lequel nous crions : Abba, notre Père; et c'est cet esprit qui rend lui-même témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu : or si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ.* Quoique les docteurs Juifs reconnaissent que Jérémie parle du Messie, il y a des commentateurs chrétiens qui ont cru y voir l'annonce de la délivrance de la captivité de Babylone. Assurément ils se sont trompés, car depuis le retour de la captivité il n'est plus parlé de l'arche parmi les Juifs; Jérusalem n'est plus appelée *le trône de Dieu*, cette ville depuis lors était une ville dédaignée, qui éprouva souvent de grands revers, et qui finit par être détruite avec ignominie pour ses habitants; très-peu de personnes parmi les peuples qui avoisinaient la Judée ont adopté les usages et les cérémonies religieuses des Juifs. Grotius ne veut pas reconnaître que cette prophétie parle de l'abrogation de l'ancienne loi, mais après ces mots : *On ne dira plus : Voici l'arche de l'alliance*, il suppose ceux-ci : *Qu'elle nous ouvre la marche dans les combats;* et après ces mots : *On ne s'en souviendra plus*, il ajoute : *Pour cet usage.* Ce passage : *On ne la visitera plus, il ne se fera plus rien de semblable*, il le traduit ainsi : *Il n'y aura plus de combats ni rien qui y ressemble.* Or je demande au lecteur si, quand Jérémie écrivait, les Juifs étaient dans l'habitude de se faire précéder à la guerre par l'arche d'alliance. Ils l'avaient fait autrefois par l'ordre de Dieu, mais depuis longtemps cet usage avait cessé. Ensuite le prophète Jérémie n'est pas un écrivain si léger, si insouciant ou si incapable, qu'il faille suppléer à des omissions de sa part, surtout dans des endroits qui demandent un sens clair et positif. D'ailleurs il eût importé fort peu de savoir si le prophète avait prédit que la puissance des Juifs serait assez grande pour qu'ils n'eussent plus besoin d'être protégés à la guerre par la présence de l'arche, ou s'ils cesseraient de respecter l'arche; c'est comme si l'on disait que les Juifs changeraient leurs cérémonies religieuses. Quelle violence aussi ne faut-il pas faire au texte pour traduire *non visitabitur*, elle ne sera plus visitée, par *non pugnabitur*, il n'y aura plus de combats! En admettant encore pour un moment cette interprétation forcée, les paroles du prophète auraient-elles le sens que leur donne Grotius? Signifieraient-elles que l'arche ne sera plus portée dans les combats? Nullement. Le prophète aurait dit qu'il n'y aurait plus de combats, ce que personne ne saurait admettre. Pourquoi aussi le prophète aurait-il employé des expressions si exagérées, si pompeuses pour dire une chose qui en aurait signifié une autre? Car pour vouloir dire aux Juifs qu'un jour ils seraient un peuple puissant, en disant qu'ils n'auront plus besoin de l'arche pour les protéger dans les combats, il lui eût suffit de s'exprimer ainsi : *On ne dira plus l'arche du Seigneur;* mais il ajoute : *On ne s'en souviendra plus, on ne la visitera plus, il ne se fera plus rien de semblable.* Il est évident que le prophète dit autre chose, et qu'il est ici question de l'abrogation de la loi. Déjà avant Grotius les rabbins David Kimchi et Sélomoh Jarchi avaient défiguré aussi ce passage de Jérémie; mais ils avaient

été solidement réfutés par Isaac Abrabaniel. Voici comment ce dernier explique ce passage : Les choses, dit-il, ne seront plus à la venue du Messie, selon le prophète, comme au temps où il écrit; alors toute la sainteté des Juifs consistait dans leur respect pour l'arche et le temple, toute leur religion tendait à ce but; après la venue du Messie au contraire, d'après l'explication donnée par Abrabaniel, les peuples qui accourront vers le Messie ne seront plus obligés de juger de la sainteté des Juifs par la majesté du temple seulement et par le respect qu'ils lui portent ; la ville entière de Jérusalem sera remplie d'hommes d'une piété, d'une sainteté éminentes, et elle sera appelée désormais le trône du Seigneur. Mais c'est là dénaturer le sens du passage du prophète, en changer la pensée, ce n'est pas la traduire. En effet le prophète ne parle pas des peuples étrangers avant le dix-septième verset; il ne parle que des Juifs, et il prédit que quand ils seront de nouveau devenus nombreux, ils ne diront plus : *l'Arche du Seigneur*. Il n'a pu mettre ces paroles que dans la bouche de ceux qui les connaissaient, des Juifs par conséquent, qui vénéraient l'arche, et non dans la bouche des peuples étrangers qui n'en avaient pas la moindre connaissance. Abrabaniel prend aussi les paroles du prophète à la lettre comme promettant aux Juifs une prospérité et des richesses temporelles, tandis que, comme je dois le prouver plus tard, les prophètes ont ôté aux Juifs tout espoir à cet égard d'une manière bien claire. Il eût été plus simple de reconnaître que Jérémie en cet endroit parle de l'Eglise sous la figure de Jérusalem, il n'aurait pas eu à reprocher à ce passage d'être incohérent et sans suite, s'il ne s'était attaché à l'écorce de la lettre sans en pénétrer l'esprit. On sait d'ailleurs que les prophètes parlant sous l'inspiration du Saint-Esprit ne mettent jamais un soin et un ordre méthodique dans ce qu'ils écrivent. Abrabaniel prétend encore que s'il était question ici de l'abrogation de la loi, Jérémie eût prédit aux Juifs un malheur et non un bienfait; cependant il est certain qu'il veut leur prédire un heureux événement. Il me semble pourtant que ce n'est pas un malheur que de voir la réalité succéder à la figure, de voir la lumière de la vérité prendre la place de ce qui n'en était que l'ombre.

Voici deux autres passages de Jérémie que je réunis à cause de leur ressemblance. Le prophète dit au chapitre vingt-trois : *Je rassemblerai toutes les brebis qui resteront de mon troupeau, de toutes les terres dans lesquelles je les aurai chassées, je les ferai revenir à leurs parcs, elles croîtront et se multiplieront. Je leur donnerai des pasteurs qui auront soin de les faire paître ; elles ne seront plus dans la crainte et l'épouvante, et il ne s'en perdra aucune, dit le Seigneur*. Ce qui suit prouve qu'il parle du Messie : *Le temps vient, dit le Seigneur, que je susciterai à David une race juste; un roi règnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre*. Au chapitre trente-trois il dit (vers. 14 et suiv.) : *Le temps vient, dit le Seigneur, où j'accomplirai les paroles favorables que j'ai données à la maison d'Israël et à la maison de Juda : en ces jours-là et en ce temps-là je ferai sortir de David un germe de justice, il agira selon l'équité et rendra la justice sur la terre*. Le prophète parle ici *du germe de David*, comme Isaïe avait parlé *du rejeton de Jessé*, en désignant le Messie. Il l'avait également appelé *le germe* en disant (IV, 2) : *En ce temps-là le germe du Seigneur sera l'ornement d'Israël*. Zacharie l'appelle aussi *le germe de justice* (III, 8, VI, 12). Daniel annonce la venue du Messie, à qui il donne la même qualification (IX, 24) : *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines..... afin que la justice vienne*. S. Paul dit du Sauveur (I Cor. I, 30) qu'il nous a été donné de Dieu pour être *notre justice*. Les docteurs juifs reconnaissent qu'il s'agit du Messie dans cette prophétie, comme on peut le voir dans le Thalmud, au chapitre *Béracoth*, distinction *Meemataï*, au chapitre cinq du livre Baba Bathra, dans le Bérésith Rabba, l'Echa Rabbathi, le Midrasch Théhillim, chez les rabbins Joseph Albo, et David Kimchi. Le prophète Jérémie prédit encore au chapitre vingt-trois que le temps viendra où les Juifs, en raison des nombreux bienfaits nouveaux dont le Seigneur les comblera, ne diront plus (vers. 7) : *Vive le Seigneur qui a tiré les enfants d'Israël de la terre d'Egypte*. Cette prophétie avait déjà été faite par lui au chapitre dix-sept (vers. 14). Au chapitre trente-trois il répète cette promesse solennelle que fait le Seigneur dans la Genèse (XLIX, 10) : *Le sceptre ne se retirera point de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations*. Grotius, selon son usage, attaque le sens de cette prophétie; il adopte l'opinion des anciens Juifs, qui appliquaient cette prophétie à Zorobabel. Mais celui dont parle Jérémie doit être roi et régner; or Zorobabel n'a jamais été roi, et n'a pas régné, comme le remarque Théodoret (in Jer. XXXIII). Saidus Batrikide parle d'une manière peu exacte, quand il dit que Zorobabel a régné; il aurait dû dire qu'il a été chef du gouvernement du peuple juif. Il est vrai que Grotius cherche à prouver que Zorobabel a été roi en lui appliquant ces paroles du chapitre neuf de Zacharie (vers. 9) : *Voici votre roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le Sauveur*. Or comme ce passage se rapporte au Messie, comme on le verra, c'est prouver l'incertain par quelque chose de plus incertain encore, et embrouiller davantage la question. Il veut aussi s'appuyer sur ce passage (XXXIII, 17) : *La tige de David ne manquera jamais d'un homme qui soit assis sur le trône de la maison de Jacob*. Mais ce passage prouve plutôt contre lui; car quoique Zorobabel ait effectivement présidé la république des Juifs et fût le chef de leur gouvernement, on ne peut pas dire pour cela qu'il se soit assis sur le trône de David; de même qu'il n'est pas reçu de dire que les consuls ou les dictateurs qui ont remplacé la royauté à Rome, soient montés sur le trône de Romulus. Je trouve également peu fondé le sens qu'il donne à ce passage (in XXIII, 6):

Dans les jours de son règne, Juda sera sauvé, Israël habitera en assurance, et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre justice. Il prétend que ce passage s'applique à la nation juive; mais pour peu qu'on fasse attention aux paroles du prophète, on comprendra aisément qu'il faut le rapporter à ce *germe de David* de qui il est spécialement question dans tout ce qui précède. C'est ainsi que l'ont entendu les docteurs juifs que je viens de citer et presque tous les commentateurs chrétiens ; j'en excepte toutefois Jean Bodin, qui, dans un livre infernal intitulé « Secret des choses sublimes » qu'il a publié sous le nom d'un Juif appelé Salomon, cherche à éluder ce puissant argument en faveur du Messie ; mais il dénature le texte, lui donne un sens forcé, et tronque les citations qu'il emprunte aux commentaires de Munster sur Jérémie.

Jérémie parle du Messie au chapitre trentième (vers. 7), quand, après avoir annoncé que Dieu brisera les chaînes des Juifs, les rendra à la liberté, qu'ils ne serviront plus les étrangers, il ajoute : *Mais ils serviront le Seigneur, leur Dieu, et David, leur roi, que je leur susciterai*; or, quel peut être ce David que Dieu doit susciter pour roi de son peuple après la captivité de Babylone, si ce n'est celui dont Ezéchiel a dit en parlant du Messie (XXXIV, 23) : *Je susciterai sur elles, pour les faire paître, le pasteur unique, David mon serviteur.* Le même prophète Ezéchiel dit encore en parlant du Messie (XXXVII, 24) : *Mon serviteur David règnera sur eux, ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur.* Nous lisons dans Osée (III, 5) : *Après cela les enfants d'Israël reviendront et chercheront le Seigneur, leur Dieu, et David, leur roi.* J'ajoute encore la suite du passage si concluant d'Ezéchiel (XXXVII, 25) : *Ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob, et où leurs pères ont habité ; ils y habiteront eux et leurs enfants, et les enfants de leurs enfants jusqu'à jamais, et mon serviteur David sera leur prince dans la succession de tous les âges.* Puisque Grotius veut rapporter cette prophétie à Zorobabel, qu'il nous dise si Zorobabel a eu toujours l'autorité sur Israël, s'il a été roi, s'il a remis les Juifs en possession à jamais du pays de Chanaan? Grotius veut aussi que le nom de David ait été le surnom de Zorobabel, comme tous les Ptolémées ont eu le surnom de Ptolémée, et tous les Césars celui de César. Mais à quel autre roi ou chef du peuple trouvera-t-il que ce surnom ait été donné? Celui qu'il indique eût été le seul. Jérémie continue en ces termes (XXX, 21) : *Il sortira de lui un chef qui le conduira, son dominateur sortira du milieu de lui.* Cette prophétie ressemble à celle de Michée (V, 1), où, de l'aveu de tous, il est question du Messie : *Et vous, Béthléem Ephrata, vous êtes regardée comme un lieu trop peu élevé pour donner des princes à Juda, mais c'est de vous, dit le Seigneur, que sortira mon Fils pour être le dominateur dans Israël.* Jérémie ajoute (XXX, 21) : *Je l'appellerai, et il s'approchera de moi.* Ce passage exprime la qualité de pontife que réunira le Messie à celle de roi, selon cette parole du Psalmiste (CIX, 5) : *Vous êtes le prêtre éternel.* S. Paul s'exprime ainsi à ce sujet (Heb. IV, 14) : *Puis donc que nous avons un si grand pontife qui est entré dans le ciel, que c'est Jésus, le Fils de Dieu, demeurons fermes dans la foi dont nous avons fait profession.* Il dit encore ailleurs (ibid., VII, 24, 25) : *Comme celui-ci demeure éternellement, il possède un sacerdoce qui est éternel ; c'est pourquoi il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant et en état d'intercéder pour eux.* Les docteurs juifs avouent que cette prophétie se rapporte au Messie : on peut consulter, à cet effet, Jonathan, le Thalmud, le Béracoth de Jérusalem et le Midrasch Théhillim.

Jérémie dit au chapitre suivant (vers. 6) : *Il viendra un jour où les gardes crieront sur la montagne d'Ephraïm, levez-vous, montons à Sion, au temple du Seigneur, notre Dieu.* Isaïe, en parlant du Messie, s'exprime dans les mêmes termes (II, 3), ainsi que le prophète Michée (IV, 1). Jérémie continue : *Voici ce que dit le Seigneur : Jacob, tressaillez de joie, faites retentir des cris d'allégresse à la tête des nations, faites entendre votre voix, chantez des cantiques, et dites : Seigneur, sauvez votre peuple, sauvez les restes d'Israël, je les amènerai de la terre d'Aquilon, je les assemblerai des extrémités du monde; l'aveugle et le boiteux, la femme grosse et la femme qui enfante seront mêlées ensemble, et reviendront ici en grande foule.* Il avait déjà dit en parlant du Messie (III, 18) : *En ce temps-là, la maison de Juda ira trouver la maison d'Israël, et ils retourneront ensemble de la terre d'Aquilon à la terre que j'ai donnée pour héritage à leurs pères.* La guérison du boiteux et de l'aveugle par le Messie, prédite par Jérémie, avait aussi été prédite par Isaïe en ces termes (XXXV, 4 et suiv.) : *Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera ; alors les yeux des aveugles verront la lumière, et les oreilles des sourds seront ouvertes... Il y aura là un chemin élevé et une voie qui sera appelée la voie sainte. Ceux que le Seigneur aura rachetés retourneront et viendront à Sion, chantant ses louanges.* Comme je l'ai fait voir, ces paroles se rapportent au temps du Messie. Le rabbin Machir, dans le livre *Ahagat régel*, dit que Jérémie par cette prophétie cherche à consoler les Juifs et à relever leurs espérances. Jérémie continue : *Jusqu'à quand serez-vous errante et vagabonde, fille rebelle ? Car le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : une femme environnera l'homme.* Ces paroles sont une prophétie de la naissance du Sauveur. Le prophète se sert de ces dernières expressions pour désigner une femme qui sera enceinte. On retrouve la même locution au quatrième livre des Rois. Le prophète ne parle pas ici d'une conception ordinaire, car il dit : *Le Seigneur a créé sur la terre un prodige nouveau.* Ce préambule est celui dont se servent les écrivains sacrés toutes les fois qu'ils ont quelque prodige à raconter. Ainsi Moïse annonce en ces termes que Coré, Dathan et

Abiron vont être engloutis dans les entrailles de la terre (Nomb. XVI, 30): *Mais le Seigneur fait une chose nouvelle, si la terre s'ouvre pour les engloutir.* Nous lisons dans Isaïe (XLIII, 19): *Je m'en vais faire des miracles tout nouveaux, ils vont paraître, et vous les verrez : je ferai un chemin dans le désert, je ferai couler des fleuves dans une affreuse solitude.* Le rabbin Moïse Hadarsan reconnaît que les paroles de Jérémie indiquent une conception miraculeuse, et qu'il veut parler du Messie. Jérémie annonce ensuite en termes fort clairs l'abrogation de la loi de Moïse ; il s'exprime ainsi (XXXI, 31) : *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères, au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte ; car de leur part ils ont violé mon alliance, et moi je les ai traités comme un maître sévère, dit le Seigneur ; mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur ; j'imprimerai une loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple, et chacun d'eux n'enseignera plus son frère en disant : Connaissez le Seigneur, parce que tous me connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand, car je leur pardonnerai leur iniquité et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.* S. Paul, dans son épître aux Hébreux (VIII, 8), rapporte cette prophétie de Jérémie et l'applique au Sauveur. Jérémie, au chapitre précédent, avait fait presque la même prédiction. En parlant du Messie, il avait dit (vers. 21): *Il sortira de lui un chef qui le conduira, son dominateur sortira de lui, je le ferai approcher, et il s'approchera de moi... Vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu.* Il dit au chapitre trente-trois (vers. 8): *Je les purifierai de toutes les iniquités qu'ils auront commises contre moi, et je leur pardonnerai tous les péchés par lesquels ils m'ont abandonné et m'ont méprisé.* Aussi S. Luc fait-il parler ainsi S. Pierre dans les Actes des apôtres (X, 43): *Tous les prophètes lui rendent ce témoignage que quiconque croira en lui recevra par son nom la rémission de ses péchés.* Cette nouvelle loi qui ne sera pas gravée sur la pierre comme la première, mais qui sera écrite dans le cœur des hommes justes, promesse que fait souvent aussi le prophète Ezéchiel, c'est aux mérites du Christ que le genre humain en sera redevable. Voici comment s'exprime S. Paul à cet égard (II Cor. III, 3): *Vous êtes la lettre de Jésus-Christ écrite par notre ministère, non sur des tables de pierre, mais sur les cœurs, comme sur des tables de chair.* Le Sauveur nous a également mérité la connaissance du vrai Dieu, elle est un bienfait de la nouvelle alliance. Isaïe l'avait annoncé parmi les bienfaits que procurerait la venue du Messie ; il dit (XI, 9): *Ils ne nuiront pas, et ils ne tueront pas sur toute ma montagne sainte, parce que la terre est remplie de la connaissance du Seigneur, comme le fond de la mer est rempli de ses eaux.* Il dit ailleurs en s'adressant à l'Eglise (LIV, 13): *Tous vos enfants seront instruits par le Seigneur, et ils jouiront de l'abondance de la paix.* Le Seigneur dans l'Evangile fait allusion à ces paroles quand il dit (S. Jean, VI, 45): *Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu.* La rémission des péchés qui est énumérée parmi les bienfaits de cette nouvelle alliance, nous ne la devons qu'aux mérites du Christ. C'est donc du Messie que parle le prophète Jérémie, comme le reconnaît le rabbin Moïse-Ben-Nachman, quand il dit (XXXI, 40): *Le lieu saint sera au Seigneur, on n'en renversera plus les fondements, et il ne sera jamais détruit.* Il parle de l'Eglise, car le temple de Jérusalem est depuis longtemps renversé.

XVII. *Prophétie concernant le Messie, tirée des Lamentations de Jérémie.* Nous trouvons parmi les Lamentations de Jérémie une prophétie qui se rapporte au Messie ; elle est conçue en ces termes (IV, 20): *Le Christ du Seigneur qui était l'esprit et le souffle de notre bouche a été pris dans leurs filets.* Quoique l'auteur de la paraphrase chaldaïque et la plupart des rabbins appliquent ce passage à Josias ou à Sédécias, en examinant attentivement, on verra qu'il est question du Messie. En effet il est appelé *l'Esprit et le souffle de notre bouche;* c'est en lui que *nous trouvons la vie, le mouvement et l'existence* (Act. XVII, 28), comme le remarque S. Jérôme d'après S. Paul ; or ces paroles ne sauraient convenir à Josias où à Sédécias qu'en faisant violence au texte. Il est appelé le *Christ du Seigneur,* ce qui indique son souverain domaine sur toutes choses. *Il a été pris dans les filets des méchants* en expiation des péchés des hommes ; or on ne peut en dire autant de Josias qui fut tué, mais non pas fait prisonnier. Ces paroles ne peuvent non plus convenir à Sédécias, qui n'a fait que porter la peine de ses propres fautes ; mais le Christ est réellement tombé au pouvoir de ses ennemis, il a été pris dans leurs filets, il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs comme l'avait prédit Isaïe (LIII, 4).

XVIII. *Prophétie concernant le Messie, tirée du livre de Baruch.* Nous lisons dans le livre de Baruch (III, 37): *C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne peut lui être comparé; c'est lui qui a trouvé toutes les voies de la vraie science, et qui l'a donnée à Jacob, son serviteur, et à Israël, son bien-aimé. Après cela il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes.* Ces paroles ont fourni à S. Jean le passage suivant (I, 4): *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire.* La version grecque donne un sens amphibologique à ce passage : on peut dire d'après cette version : *La science a été vue sur la terre,* ou *Dieu a été vu sur la terre ;* mais tous les SS. Pères ont suivi le sens adopté par la Vulgate, qui est le seul raisonnable ; l'autre en effet n'eût été qu'une simple répétition ; car si Dieu a donné la science à Jacob, elle a dès-lors paru sur la terre.

XIX. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre d'Ezéchiel.* On trouve dans Ezéchiel plusieurs prophéties remarquables sur le Messie. Par exemple, au chapitre trente-

quatre (vers. 18), après avoir reproché aux pasteurs de son peuple leur avarice et leur injustice, et avoir annoncé que lui-même à l'avenir se chargera de son troupeau, qu'il guérira les brebis malades, qu'il ramènera celles qui s'égarent, et les conduira dans de gras pâturages où elles pourront paître en repos, il ajoute (vers. 23 et suiv.) : *Et moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur prince, c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, je ferai avec mes brebis une alliance de paix.... Je leur susciterai parmi eux une plante d'un grand nom; ils ne seront plus consumés par la famine sur la terre, et ils ne seront plus en opprobre parmi les nations; ils sauront alors que je serai avec eux, moi qui suis leur Seigneur et leur Dieu, et qu'ils seront mon peuple, eux qui sont la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu; mais vous, mes brebis, vous les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, et moi je suis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur notre Dieu.* Il répète la même prophétie en différents endroits, comme au chapitre trente-sept (vers. 24). *Mon serviteur David*, dit-il, *règnera sur eux, ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur; il sera leur prince dans la succession de tous les âges : je ferai avec eux une alliance de paix; mon alliance avec eux sera éternelle; je les établirai sur un ferme fondement, je les multiplierai et j'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'eux, mon tabernacle sera dans eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple, et les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur et le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire sera pour jamais au milieu d'eux.* Il est facile de prouver que dans ce passage il est question du Messie, car d'abord il est question d'un pasteur; or Isaïe lui a donné déjà ce titre quand il a dit (XL, 11) : *Il mènera son troupeau dans les pâturages comme un pasteur qui fait paître ses brebis; il assemblera entre ses bras les petits agneaux, et il les prendra dans son sein, il conduira doucement les brebis qui seront pleines.* Le Sauveur dit lui-même (S. Jean, X, 11) : *Je suis le bon pasteur;* S. Pierre l'appelle (I, II, 25) : *le pasteur et l'évêque de vos âmes.* S. Paul le nomme (Hébr. XIII, 20) *le grand pasteur des brebis.* Ezéchiel parle du serviteur de Dieu; Isaïe donne également ce titre au Messie. Il dit (XLII, 1) : *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense*, et (L, 10) : *Qui d'entre vous craint Dieu et entend la voix de son serviteur?* Plus loin (LII, 13) : *Mon serviteur sera rempli d'intelligence, il sera grand et élevé, il montera au plus haut degré de gloire.* Et enfin (LIII, 11) : *Comme mon serviteur est juste, il en justifiera plusieurs.* Zacharie dit en parlant du Messie (III, 8) : *Je vais faire venir le germe de la justice qui est mon serviteur.* S. Paul parle du Sauveur en ces termes (Ph. II, 7) : *Il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un serviteur.* Ezéchiel parle de David, d'un prince, d'un roi, d'un germe; or tous ces noms sont donnés au Messie; Jérémie dit en parlant de lui (XXIII, 5) : *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste*, GERMEN JUSTUM, *un roi règnera, qui sera sage, qui agira selon l'équité et qui rendra la justice sur la terre.* Il dit ailleurs (XXX, 9) : *Les Israélites ne serviront plus d'étrangers, mais ils serviront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi, que je susciterai.* Isaïe dit en parlant du Messie (IX, 6) : *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné; il portera sur son épaule la marque de sa principauté.* Il dit ailleurs (LV, 4) : *Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour chef et pour maître aux gentils.* L'ange dit dans l'Evangile (S. Luc, I, 32) : *Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père, il règnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* S. Pierre dit (Act. V, 31) : *C'est lui qui est le chef et le Sauveur que la droite de Dieu a élevé.* Ezéchiel parle d'une alliance nouvelle que Dieu doit contracter avec son peuple; or Isaïe en parlant du Messie avait dit (LV, 3) : *Je ferai avec vous une alliance éternelle, pour rendre stable la miséricorde que j'ai promise à David.* Jérémie s'exprime ainsi (XXXI, 31) : *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je ferai une alliance nouvelle avec la maison d'Israël et la maison de Jacob.* Ezéchiel dit que cette alliance sera une alliance de paix, et Isaïe, parlant des temps où paraîtra le Messie, dit (XI, 6) : *Le loup habitera avec l'agneau.* Et ailleurs (XXXV, 9) : *Il n'y aura point là de lion, la bête farouche n'y montera point et ne s'y trouvera point.* Jérémie fait parler le Messie en ces termes (XXXIII, 6) : *Je les ferai jouir d'une abondance de paix.... les nations de la terre seront saisies de frayeur, et elles trembleront à la vue de toutes les grâces et de l'abondance de la paix que j'accorderai à Jérusalem.* Nous lisons dans le livre d'Osée (II, 18) : *En ce temps-là, je ferai en leur faveur une alliance avec les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel et les animaux qui rampent sur la terre; je briserai l'arc et l'épée, je ferai cesser les combats, et je les ferai dormir dans une entière assurance.* S. Paul, en parlant du Sauveur, dit (Eph. II, 14) : *Il est notre paix.* Les docteurs Juifs reconnaissent que cette prophétie concerne le Messie; on peut voir à ce sujet Abraham Aben-Ezra et David Kimchi; le Thalmud enseigne aussi que David est un des noms du Messie. Il y a cependant quelques Juifs et même quelques chrétiens, ce dont se plaint Théodoret, qui appliquent cette prophétie à Zorobabel; on doit s'attendre à trouver Grotius de ce nombre; ils rapportent au temple restauré par Zorobabel le passage suivant (Ez. XXXVII, 26) : *J'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'eux.... et les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur et le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire sera pour jamais au milieu d'eux.* Mais ce temple restauré par Zorobabel a été détruit de fond en comble par les Romains; il n'a donc pas duré toujours. Théodoret remarque avec beaucoup de justesse (in Ezech. ibid.) que ce passage d'Ezéchiel (XXXIV, 27) : *Ils habiteront dans une pleine assurance, sans avoir*

rien à craindre, ne saurait convenir à l'époque de Zorobabel ; car après le retour de la captivité de Babylone, les Juifs furent en butte à bien des embûches ; ils furent accusé auprès des rois des Perses, et les travaux du temple et de la ville furent suspendus ; et quand, plus tard, ils obtinrent la permission de reprendre ces travaux, la terreur que leur inspiraient leurs voisins était si grande, qu'ils avaient toujours leurs armes en travaillant, pour se défendre au besoin ; de plus Zorobabel fut bien chef du peuple, mais il n'eut pas le titre de roi, et il ne fut pas *prince dans la suite de tous les siècles.* Le sentiment de S. Jérôme est plus fondé (in Ezech. ib.) : il pense que les paroles d'Ezéchiel s'appliquent à l'Eglise de Jésus-Christ, lorsque Dieu résidera en esprit dans l'âme des justes, et fera de leur cœur le temple et le séjour de sa grâce. S. Paul indique également ce sens, quand il dit aux Corinthiens (II, VI, 16) : *Vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu dit lui-même ; j'habiterai en eux et je marcherai au milieu d'eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple.* Il est probable que S. Paul, en écrivant ces mots, faisait allusion à la prophétie d'Ezéchiel.

XX. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Daniel.* Dans sa préface sur Daniel, S. Jérôme s'exprime ainsi (in Proœmio) : *Aucun prophète n'a parlé si clairement que le prophète Daniel ; il ne se borne pas comme les autres à annoncer sa venue, mais il désigne le temps où il viendra, il indique l'histoire des rois qui devront lui succéder, et la durée de leur règne.* Théodoret se sert presque des mêmes paroles ; Porphyre, qui s'était surtout attaché à contester l'authenticité des prophéties de Daniel, disait que ce prophète paraissait écrire après la venue du Messie plutôt qu'antérieurement à son arrivée ; mais, comme le fait observer S. Jérôme, cette attaque de Porphyre est un témoignage de plus en faveur de la vérité. Daniel, dès le second chapitre, parle du Messie et de son règne sous le symbole d'une pierre détachée de la montagne sans le secours d'aucun homme, qui brise une statue composée de plusieurs métaux, et devient elle-même une grande montagne qui remplit toute la terre (vers. 34). Nous avons déjà vu dans les Psaumes et dans Isaïe que le Messie avait été représenté sous le symbole d'une pierre. Isaïe, au chapitre deuxième, le compare à une montagne (vers. 2). Quelques Juifs, auxquels s'est réuni Porphyre, prétendent que la montagne dont parle Daniel en cet endroit signifie la nation juive, qui, à la fin des temps, doit parvenir à une grande prospérité et dominer tous les autres peuples ; mais alors à quoi bon parler d'un règne qui doit toujours durer, s'il ne doit commencer que quand tout doit finir ? Aussi la plupart des docteurs juifs et leurs livres de doctrine enseignent que Daniel, dans ce chapitre, parle du Messie.

Daniel prédit le second avénement du Messie en ces termes (VII. 13, 24) : *Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et qui lui fut présenté ; et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le serviront ; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera pas ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.* David prédisait le même événement en ces termes (Ps. CIX, 1) : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied. Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance ; régnez souverainement au milieu de vos ennemis.* Il dit ailleurs (Ps. II, 6) : *Il m'a établi roi sur Sion, la montagne sainte : j'en publierai le décret ; le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ; demandez-moi les nations, et je vous les donnerai pour votre héritage ; vous posséderez toute l'étendue de la terre. Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.* Ezéchiel a eu la même vision que Daniel ; il en rend compte en ces termes (I, 26) : *Sur ce firmament qui était au-dessus de leurs têtes, on voyait comme un trône qui ressemblait au saphir, et il paraissait comme un homme assis sur ce trône.* S. Jean dit dans l'Apocalypse (XIV, 14) : *Et comme je regardais, il parut une nuée blanche, et sur cette nuée une personne assise qui ressemblait au Fils de l'homme, et qui avait sur la tête une couronne d'or, et à la main une faux tranchante.* Il dit ailleurs (XIX, 11) qu'il vit le Verbe de Dieu assis sur un cheval blanc ; il avait sur sa tête plusieurs diadèmes, il sortait de sa bouche une épée tranchante pour frapper les nations, et comme il est le ministre de la colère de Dieu, il porte sur son vêtement cette inscription : *Le Roi des rois et le Maître des souverains.* S. Paul, dans son Epître aux Ephésiens, dit (I, 20) que *le Seigneur, en ressuscitant Jésus d'entre les morts, l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel au-dessus de toutes les Principautés et de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations, non seulement du siècle présent, mais encore du siècle futur ;* qu'*il a mis toutes choses sous ses pieds, et l'a donné pour chef à toute l'Eglise.* Il écrit aux Philippiens (II, 9) qu'*au nom de Jésus tout genou fléchirait au ciel, sur la terre et dans les enfers, et* que *toutes les nations reconnaîtraient sa gloire.* Il dit la même chose au commencement de son Epître aux Hébreux. Le Sauveur s'est fait à lui-même l'application des paroles de Daniel, lorsqu'il dit en présence de Caïphe et de son assemblée impie (S. Matth. XXVI, 64) : *Un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, qui viendra sur les nuées du ciel.* La prophétie de Daniel dit que le Fils de l'homme s'avançait vers l'Ancien des jours, et Jésus dit souvent dans l'Evangile qu'il s'en retourne à son Père (S. Jean XVI, 16). La prophétie dit que l'Ancien des jours donna la puissance au Fils de l'homme, et Jésus, dans l'Evangile, dit que toute puissance lui a été donnée par son Père (S. Matth. XXVIII, 18). Daniel parle d'une domination éternelle qui doit être ac-

cordée au Fils de l'homme; il en avait montré le symbole dans cette grande montagne, sortie d'un fragment de pierre, que vit en songe le roi Nabuchodonosor, et qui figurait le règne du Messie. Les docteurs juifs ont donné à cette proposition de Daniel la même explication que les chrétiens : ils reconnaissent que ce prophète parle du Messie. On peut voir à ce sujet le dernier chapitre du livre Sanhédrin, le Bérésith Rabba et le Midrasch Théhillim; de plus, les rabbins Aben-Ezra, Sélomoh Jarchi, Saadias Gaon, Abraham Séba et Joseph Jachaide. Tant d'autorités n'ont pas suffi à Grotius : il donne à cette prophétie un tout autre sens : il veut qu'il soit ici question du peuple romain dont le Fils de l'homme renversera la puissance, comme dans une autre prophétie de Daniel nous avons vu la pierre, symbole du Christ, briser les pieds de la statue. Il accommode comme il peut les différentes parties de la prophétie d'après cette pensée, et il explique le passage qui dit que le Fils de l'homme paraîtra assis sur les nuées, en disant qu'il viendra avec une grande vitesse; comme si le texte portait qu'il viendrait comme une nuée, avec la même rapidité que nous voyons aller les nuées; il justifie le sens qu'il imagine par un autre passage qu'il trouve dans Jérémie, où on lit (IV, 13) : *Le voici qui s'élève comme les nuées; ses chariots sont rapides comme la tempête.* Mais alors comment expliquera-t-il le passage d'Ezéchiel où ce prophète rend compte d'une vision pareille à celle de Daniel, quoiqu'en termes différents? Et la vision de S. Jean? Et la prophétie du cent-neuvième psaume? Et les paroles si claires de S. Paul? Et la déclaration du Sauveur lui-même, qui dit qu'il viendra assis sur les nuées du ciel? Cet accord de tous les écrivains sacrés est la meilleure preuve du sens de la prophétie de Daniel.

La plus mémorable prophétie est sans contredit celle qui se trouve au chapitre neuf de Daniel. L'ange Gabriel, après avoir révélé à ce prophète les événements qui allaient arriver et qui concernaient les Juifs, s'élève à de plus hautes pensées et dit (IX, 24) : *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre peuple et sur votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions et les prophéties soient scellées par l'événement, et que le Saint des saints soit oint de l'huile sacrée.* Il ne peut être question dans ce passage que du Messie; car le prophète parle de l'expiation des péchés, ce qui ne peut avoir lieu que par la médiation du Messie. Il est la justice éternelle dont parle le soixante-onzième psaume en ces termes (vers. 7) : *Les justes fleuriront sous son règne; la paix y règnera avec abondance tant que la lune sera dans le ciel.* Isaïe avait dit en parlant du Messie (XI, 4) : *Il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre.* Et ailleurs (Is. LXII, 1, 2) : *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice..... La justice que je dois envoyer est proche..... Comme mon serviteur est juste, il en justifiera plusieurs..... Je ne me tairai point en faveur de Sion; je n'aurai point de repos pour l'amour de Jérusalem, jusqu'à ce que sa justice paraisse comme une vive lumière, et que son salut brille comme une lampe allumée; les nations verront votre justice; tous les rois verront votre gloire.* Il fait parler ainsi le Messie (LXIII, 1) : *C'est moi dont la parole est la parole de justice, et qui suis puissant pour sauver.* Nous lisons dans Jérémie (XXIII, 5, 6) : *Le temps viendra, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste; un roi règnera, qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre. Dans les jours de son règne, Judas sera sauvé, Israël habitera en assurance, et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre justice.* Zacharie dit (IX, 9) : *Voici votre roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le Sauveur.* S. Paul, en parlant du Sauveur, s'exprime ainsi (I Cor. I, 30) : *Il nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification.* Daniel dit que ce qu'il annonce s'accomplira quand le Messie paraîtra, et le Sauveur dit dans l'Evangile (S. Matth. XI, 13) : *Jusqu'à Jean, tous les prophètes aussi bien que la loi n'ont que prophétisé.* Daniel prédit que le Saint des saints sera oint; par le Saint des saints il faut entendre le Messie ou le Christ, dont quelques versions traduisent le nom par celui de l'Oint (Lact., lib. IV). Saint Pierre, en s'adressant aux Juifs, et parlant du Sauveur, l'appelle le Saint, le Juste. Nous lisons dans les Actes des apôtres (III, 14; IV, 27) : *Hérode et Ponce-Pilate, avec les nations profanes et les tribus d'Israël, se sont vraiment ligués ensemble dans cette ville contre votre saint Fils, que vous avez consacré par votre onction.* S. Jean dit dans sa première Epître (II, 20) : *Quant à vous, vous avez reçu du Saint l'onction qui vous instruit de tout.* Moïse-Ben-Nachman et les autres Juifs que cite S. Jérôme entendent ce passage comme nous. Daniel continue (IX, 25) : *Sachez donc et comprenez que depuis l'ordre qui sera donné pour rétablir et rebâtir Jérusalem, jusqu'à ce que le Christ soit le conducteur de son peuple, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines. Pendant sept semaines les places et les murailles de la ville seront bâties de nouveau dans des temps fâcheux et difficiles.* Les rabbins Sélomoh et Joseph Jachaide croient que le Christ dont parle le prophète, c'est Cyrus; Aben-Ezra pense qu'il est question de Néhémie, et les Juifs modernes y voient Zorobabel. Toutes ces conjectures sont dignes de la perspicacité connue des Juifs! car le Christ ou l'Oint doit paraître après soixante-neuf semaines; si donc il est question de Cyrus, de Néhémie ou de Zorobabel, quel sera le point de départ pour compter les soixante-neuf semaines? Ce Christ est le même que celui auquel on donne le nom de Saint des saints; or comment qualifier ainsi Cyrus! On ne saurait non plus donner ce nom aux autres : en effet, quoiqu'ils se soient distingués par leur piété, par la sainteté de leur vie, on ne peut pas dire qu'ils ont introduit sur la terre la

justice éternelle ; ont-ils d'ailleurs extirpé tous les vices, coupé le mal dans sa racine? Il n'y a que le Messie à qui ces titres peuvent convenir : c'est lui qui est le vrai chef, le vrai conducteur de son peuple. Isaïe en parle en ces termes (LV, 4) : *Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour chef et pour maître aux gentils.* Jérémie dit (XXX, 21) : *Il sortira de lui un chef.* Mais revenons à la prophétie de Daniel. Il ajoute (IX, 26, 27) : *Après soixante-deux autres semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple. Un autre peuple dépendant d'un chef qui doit venir détruira la ville et le sanctuaire, car le sanctuaire trouvera sa fin dans ce déluge de maux, et la guerre ne finira que par l'extrême désolation à laquelle la ville sera condamnée. Le Messie confirmera l'alliance avec plusieurs dans une semaine qui sera la dernière des soixante-dix, et à la moitié de cette semaine, il mettra fin aux sacrifices et aux oblations de la loi; le temple ayant été souillé par des abominations sera désolé, et la désolation se répandra sur le peuple étonné jusqu'à une ruine entière et inévitable.* Le Sauveur, en parlant à ses disciples de la destruction du temple, leur rappelle cette prophétie de Daniel; il dit aussi aux voyageurs d'Emmaüs (S. Luc, XXIV, 46) : *C'est là ce qui est écrit ; il fallait que le Christ souffrît de la sorte.* Les Juifs ont cherché à éluder la force de cette prophétie de Daniel en lui donnant un sens qu'elle ne saurait avoir. Saadias Gaon voit dans la mort du Christ la figure de ceux qui, à cette époque, exerceront les fonctions du sacerdoce; mais après la restauration du temple les prêtres n'étaient plus consacrés par l'onction sainte; ensuite Daniel ne parle que d'une seule et même personne qui sera appelée le Saint des saints, le Christ, chef du peuple, et qui sera mis à mort; comment qualifier ainsi tous les prêtres? La même difficulté subsiste pour l'explication que donne le rabbin Sélomoh, qui pense qu'il est question d'Agrippa. Jachaide est encore plus loin de la vérité : il explique la prophétie en la rapportant au temple matériel restauré d'après le consentement de Cyrus. Selon lui, ces mots : *Le Christ qui sera mis à mort* signifient *le temple sera détruit.* Est-il présumable que l'ange qui parlait à Moïse eût pu employer une métaphore si peu naturelle, si peu intelligible? Comment signifier le temple par le mot de Christ? Comment appeler la destruction du temple la mort du Christ! Le temple pouvait bien être la figure du Christ, mais le Christ ne pouvait être réciproquement la figure du temple. On sait que la chose signifiée doit toujours être plus noble que le signe qui la représente. D'ailleurs, le prophète prédit un instant après la destruction du temple ; il dit (ibid.) : *Un autre peuple dépendant d'un chef qui doit venir détruira la ville et le sanctuaire ; le sanctuaire trouvera sa fin dans ce déluge de maux..... Il mettra fin aux sacrifices et aux oblations de la loi ; le temple, souillé par des abominations, sera désolé.* Pourquoi le prophète aurait-il exprimé par métaphores, et en termes fort obscurs, ce qu'il dit aussitôt après en termes si clairs? Les anciens Juifs cités par S. Jérôme (in Dan. IX) ont été plus sincères ; ils n'ont pas hésité à reconnaître et à convenir que tous ces mots, la justice éternelle, le Saint des saints, le Christ, chef du peuple, le Christ qui doit mourir, ne désignaient qu'une seule et même personne, le Messie promis à leurs pères. Cette opinion était si générale dans les premiers temps, que Jules Africain, en parlant de cette prophétie, disait (Ap. Hieron.) que personne ne doutait qu'il n'y fût question du Messie ; aussi la plupart des docteurs modernes ne font aucune difficulté d'y souscrire.

XXI. *Prophétie concernant le Messie, tirée du livre d'Osée.* Osée dit au chapitre trois : *Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans Théraphim ; après cela les enfants d'Israël reviendront; ils chercheront le Seigneur, leur dieu, et David, leur roi, et dans les derniers jours ils recevront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et les grâces qu'il doit leur faire.* Ce roi, nommé David, c'est le Christ, qui porte ici le nom du chef de sa famille, comme je l'ai fait voir dans Jérémie et dans Ezéchiel. Le prophète dit que les Juifs chercheront le Seigneur après qu'ils auront été longtemps sans roi, sans sacrifice et sans autel. Nous voyons encore de nos jours l'accomplissement de cette prophétie; Dieu seul sait combien de temps durera leur attente. La plupart des rabbins conviennent que cette prophétie parle du Messie, mais ils ne s'accordent pas sur la pensée du prophète quand il dit que les enfants d'Israël seront sans roi, sans sacrifice; les uns croient qu'il fait allusion à la dispersion des Israélites sous Salmanasar, à cause de ces paroles qu'il met dans la bouche de ceux qui sont exilés en Assyrie (X, 3) : *Nous n'avons point de rois parce que nous n'avons pas craint le Seigneur.* S. Jérôme parle d'une autre opinion parmi les Juifs, qui rapporterait cette prophétie au temps de la captivité de Babylone, et le roi David qui est promis comme libérateur serait Zorobabel. Cette opinion est celle de Théodore et de Théophylacte (in Os. III) et de Grotius (in Os. I, 6). D'autres appliquent cette prophétie au temps qui suivit le retour de la captivité, où les Juifs étaient sans rois légitimes et sans prêtres légitimes, et renoncèrent à la loi de Moïse, en reconnaissant pour leur chef le Messie Jésus, fils de David. Les paroles du prophète, *dans les derniers jours,* ils les entendent du temps où paraîtra le Messie ; ils pensent que cette expression est employée par Osée comme par Isaïe (II, 2) et Michée (IV, 1), quand ils disent : *Dans les derniers temps la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts.* Nous lisons aussi dans Joël (II, 18) : *Dans les derniers temps, dit le Seigneur Dieu, je répandrai de mon esprit sur toute chair.* La prophétie d'Osée présente encore un autre sens, qui est celui qu'adoptent S. Jérôme, S. Augustin et un grand nombre de commentateurs chrétiens ; Osée aurait parlé des Juifs qui errent dans

tous les pays depuis si longtemps, et qui resteront dans cette position sans former un corps de nation jusqu'à ce qu'ils aient embrassé le christianisme. Ce sens me paraît d'autant plus probable que nous lisons dans S. Paul (Rom. XI, 25) : *Une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la plénitude des nations soit rentrée dans l'Eglise, et qu'alors tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit...: Il sortira de Sion un libérateur qui bannira des descendants de Jacob toutes leurs impiétés, et c'est là l'alliance que je ferai avec eux lorsque j'effacerai leurs péchés.*

XXII. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Joël.* Joël parle du Messie en ces termes (II, 23) : *Enfants de Sion, soyez dans les transports de l'allégresse, réjouissez-vous dans le Seigneur, parce qu'il vous a donné le docteur de la justice.* Ce passage offre quelque obscurité à cause du mot *morèh*, qui signifie *docteur* et pluie; il y a des versions qui ont adopté cette dernière signification. La paraphrase chaldaïque, les Septante et la Vulgate ont préféré le premier sens, et il paraît en effet plus convenable; il est plus digne d'appeler le Messie le docteur de la justice, que la pluie de la justice. Osée prédispose à ce sens, quand il dit (X, 12) : *Il est temps de rechercher le Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne, et qu'il vous enseigne la justice.* Quand même on préférerait traduire la prophétie de Joël par ces mots, *la pluie de la justice*, ils s'appliqueraient encore au Messie; car nous voyons dans le psaume que le Messie est représenté sous le symbole de la pluie; on lit au psaume soixante-onzième (vers. 6) : *Il descendra comme la pluie qui descend sur l'herbe, et comme l'eau du ciel qui arrose la terre. Les justes fleuriront sous son règne.* Malachie l'appelle *le soleil de justice* (IV, 2). Voici une autre prophétie de Joël relative au Messie (II, 27) : *Vous comprendrez alors que je suis au milieu d'Israël, que c'est moi qui suis le Seigneur, votre Dieu, et qu'il n'y en a pas d'autre que moi, et mon peuple ne tombera plus jamais dans la confusion. Après cela je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards seront instruits par des songes, et vos jeunes gens auront des visions.* S. Pierre, dans les Actes des apôtres (Act. II, 17), fait à Notre-Seigneur l'application de cette prophétie. Les plus savants rabbins n'hésitent pas à y reconnaître le Messie. Ce qui prouve encore que Joël parle du Messie, c'est qu'il ajoute : *Le salut se trouvera sur la montagne de Sion, dans Jérusalem,* paroles qui ressemblent à celles d'Isaïe, qui dit en parlant du Messie, (II, 3) : *La loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.* Grotius rejette le sens que tous les commentateurs donnent à cette prophétie; il prétend avec Rufin que par *le docteur de la justice*, il faut entendre le prophète Isaïe, et cela parce que du temps d'Isaïe on voyait des prophètes et des enfants de prophètes, et que même les enfants d'Isaïe prophétisaient; comme si, avant Isaïe et après, on n'avait pas vu chez les Juifs des prophètes et des enfants de prophètes. Joël parle aussi d'une plus grande participation aux effets de l'Esprit saint que Dieu promet à son peuple, ce qui ne saurait s'appliquer au temps où vivait Isaïe. Ensuite Grotius s'appuie sur ce passage (VIII, 18) : *Me voici, moi et les enfants que le Seigneur m'a donnés, pour être des signes et des prodiges dans Israël,* pour conclure que les enfants d'Isaïe avaient été prophètes, ce qui n'est pas prouvé; et quand il serait vrai que les fils d'Isaïe auraient prophétisé, il resterait à prouver que ses filles aussi ont prophétisé, car Joël dit (ibid.) *Vos fils et vos filles prophétiseront;* il faudrait en prouver autant pour ses serviteurs et ses servantes, car la prophétie de Joël les comprend dans le nombre de ceux qui auront part aux faveurs et aux grâces de l'Esprit saint.

XXIII. *Prophétie concernant le Messie, tirée du livre d'Amos.* Amos parle du Christ et de son Eglise quand il dit (IX, 11) : *En ce jour-là je relèverai le tabernacle de David, qui est tombé, je refermerai les ouvertures de ses murailles, je rebâtirai ce qui aura été renversé, et je le rétablirai tel qu'il était autrefois, afin que mon peuple possède les restes de l'Idumée et toutes les nations du monde, qui seront toutes appelées de mon nom; c'est le Seigneur qui l'a dit, et c'est lui qui le fera.* S. Jacques, dans les Actes des apôtres, rapporte cette prophétie au Sauveur et aux peuples qui croient en lui, comme précédemment S. Pierre lui avait appliqué la prophétie de Joël. Les Juifs, dans le Thalmud, reconnaissent le Messie dans le tabernacle de David, qui sera relevé un jour; mais ensuite ils entendent dans un sens charnel et grossier toutes les personnes contenues à la suite de cette prophétie; ils ne veulent y voir que des richesses et un bonheur terrestre; ils prennent tout à la lettre. S. Jérôme s'attache à les détromper. En effet, ces paroles d'Amos sont en rapport avec ce qui précède, il est juste de les prendre dans le même sens; or, il venait de parler d'une faim spirituelle, il avait dit (VIII, 11) : *Il viendra un temps que j'enverrai sur la terre la famine, non la famine du pain et la soif de l'eau, mais la famine et la soif de la parole de Dieu.* Grotius explique ces mots, *le tabernacle de David,* par *la maison de David,* et il trouve que Zorobabel l'a rétabli. Mais il est si peu question de la maison de David, que le prophète ajoute (IX, 15) : *Je les établirai dans leur pays, et je ne les arracherai plus à l'avenir de la terre que je leur ai donnée, dit le Seigneur.* Or le peuple Juif est depuis long-temps chassé de son pays, il a été tellement dispersé, qu'il n'y a aucun exemple d'un pareil exil, jamais nation n'a éprouvé autant de malheurs. Ensuite toutes les nations ne sont pas soumises au peuple Juif, comme l'annoncerait la prophétie, s'il fallait l'entendre comme Grotius; les Juifs ne dominèrent pas sur les autres peuples du temps de Zorobabel, ni après lui; au contraire ils furent eux-mêmes tributaires des rois étrangers, tandis que le Messie a réellement relevé le tabernacle de David; car *il s'est fait chair.*

et a habité parmi nous, et Dieu l'a mis en possession de ce royaume, qui ne finira jamais, qui avait été si souvent prédit et promis à David. Théodoret et S. Cyrille, tout en réfutant l'opinion admise plus tard par Grotius, ne l'excluaient pas absolument, ils l'admettaient comme sens historique, mais ils ajoutaient un sens plus vrai, qui s'appliquait au Messie.

XXIV. *Prophétie concernant le Messie, tirée du livre d'Abdias.* Abdias s'exprime ainsi (I, 17) : *Ce sera sur la montagne de Sion que l'on trouvera le salut ; elle sera sainte et la maison de Jacob possèdera de nouveau son héritage. La maison de Jacob sera un feu, la maison de Joseph une flamme, et la maison d'Esaü sera une paille sèche ; ils y mettront le feu et ils la dévoreront sans qu'il en reste la moindre chose, car c'est le Seigneur qui a parlé.....* Abdias annonce que l'on trouvera le salut sur la montagne de Sion, comme l'avait fait Joël, pour indiquer que c'est d'abord à Jérusalem que le Christ commencera à publier la nouvelle loi, qui, de ce point, devra être répandue dans tout l'univers ; Isaïe avait dit aussi que la loi et la parole du Seigneur sortiraient de Sion (II, 32); souvent le Messie est représenté sous le symbole du feu, tout en feu, surtout dans Ezéchiel (I, 27), et dans l'Apocalypse (I, 14). S. Justin, Origène, S. Jérôme et plusieurs autres docteurs de l'Église croient que c'est lui qui s'entretenait avec Moïse au milieu du buisson ardent ; cette opinion paraît fondée sur un passage de S. Paul où, après avoir établi une comparaison entre l'appareil effrayant qui avait précédé la promulgation de la loi de Moïse, et la nouvelle loi apportée au monde par Jésus-Christ, il dit aux Hébreux (XI, 25) : *Prenez garde de ne pas refuser d'entendre celui qui vous parle, car si ces hommes qui ont refusé d'écouter celui qui sur la terre leur prononçait des oracles divins, n'ont pu échapper à la punition, nous pourrons bien moins l'éviter, si nous refusons d'entendre celui qui nous parle du haut du ciel ;* comme s'il voulait faire comprendre que c'était la même personne qui parlait dans les deux circonstances, il ajoute (ibid.) : *Car notre Dieu est un feu dévorant.* Jésus disait en parlant de lui-même (S. Luc, XII, 49) : *Je suis venu jeter le feu dans la terre, et qu'est-ce que je désire sinon qu'il s'allume?* Isaïe avait dit (XXXI, 9) : *Voilà ce que dit le Seigneur qui a un feu brûlant dans Sion et une fournaise ardente dans Jérusalem.* Abdias dit qu'il ne restera rien de la maison d'Esaü. Balaam avait dit en parlant du Messie (Nomb. XXIV, 17) : *L'Idumée sera sa possession, Séir deviendra son héritage.* Le rabbin Sélomoh explique ces deux passages l'un par l'autre et les applique au Messie. Cette prophétie d'Abdias ressemble à celle d'Amos que je viens de citer, où il est dit (IX, 11) : *En ce jour-là je releverai le tabernacle de David qui est tombé..... afin que mon peuple possède les restes de l'Idumée, et toutes les nations du monde qui seront toutes appelées de mon nom, c'est le Seigneur qui l'a dit, c'est le Seigneur qui le fera.* Abdias termine sa prophétie par ces mots (vers. 21) : *Ceux qui auront sauvé le peuple monteront sur la montagne de Sion, pour juger la montagne d'Esaü, et le règne demeurera au Seigneur.* Le plus savant des rabbins, Maimonide, applique ce passage au Messie comme nous ; *ceux qui auront sauvé le peuple*, ce sont le Messie et les ministres qu'il s'est associés ; la montagne de Sion d'où est partie la loi nouvelle, et qui a vu fonder l'Église, c'est l'Église elle-même; la maison d'Esaü, ce sont les ennemis de l'Église ; et tous devront un jour reconnaître le Messie pour leur roi, selon cette prophétie du Psalmiste : *Il m'a établi roi sur Sion, la montagne sainte, j'en publierai le décret ; le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui, demandez-moi les nations et je vous les donnerai pour héritage; vous possédez toute l'étendue de la terre.* C'est pourquoi le Seigneur est appelé Jésus; *vous l'appellerez Jésus*, dit l'ange à Joseph (S. Luc I, 33), *parce qu'il sauvera son peuple de ses péchés.* Il doit régner éternellement selon cette promesse de l'ange à Marie (V, 31) : *Il régnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* S. Pierre dans les Actes des apôtres appelle Jésus *le Prince*, *le Sauveur*. Nous avons vu que les prophètes lui donnaient souvent les noms de roi, de chef, de prince, de maître.

XXV. *Prophéties concernant le Messie tirées du livre de Michée.* Voici les paroles du prophète Michée (II, 12, 13) : *Je vous rassemblerai tout entier, ô Jacob, je rassemblerai parfaitement les restes d'Israël, je mettrai tout ce peuple comme un troupeau dans la bergerie, comme des brebis au milieu de leur parc, et la foule y sera telle, qu'elle y causera un grand bruit; car celui qui doit leur ouvrir le chemin marchera devant eux, ils forceront les obstacles, ils passeront, ils sortiront par la porte, leur roi passera devant leurs yeux, et le Seigneur sera à leur tête.* Ces paroles s'appliquent au Messie. Je sais que plusieurs auteurs ont rapporté cette prophétie au temps de la destruction de Samarie et de Jérusalem aussi bien qu'au Messie; mais je soutiens que l'application qu'on en fait au Messie est la plus naturelle, ou du moins que la prophétie peut avoir les deux sens, ce qu'on voit souvent. Une des principales fonctions du Messie doit être de réunir les Juifs dispersés, il est comparé à un pasteur qui rassemble ses brebis. C'est ainsi que nous le représente Osée, quand il dit (I, 11) : *Les enfants de Juda et les enfants d'Israël seront rassemblés, et ils se réuniront sous un même chef.* On lit dans Jérémie (XXXI, 10) : *Celui qui a dispersé Israël le rassemblera et le gardera comme un pasteur garde son troupeau.* Et dans Ezéchiel (XXXVI, 37) : *Voici ce que dit le Seigneur, notre Dieu : Les enfants d'Israël me trouveront encore favorable en ceci, et je leur ferai encore cette grâce, je les multiplierai comme un troupeau d'hommes, comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jérusalem dans les fêtes solen-*

nelles. C'est ainsi que les villes qui étaient désertes seront remplies de troupeaux d'hommes, et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur. Isaïe prédit que le Messie marchera à la tête de son peuple, il dit (LII, 12) : *Vous ne sortirez pas (de Babylone) en tumulte, ni par une fuite précipitée, parce que le Seigneur marchera devant vous, et que le Dieu d'Israël vous rassemblera.* Il est inutile de reproduire ici les nombreux passages où le Messie est désigné sous le nom de pasteur, et où on lui en attribue les fonctions. Aussi les anciens Juifs n'hésitaient-ils pas à convenir que dans cette prophétie de Michée il était question du Messie.

Le prophète Michée au chapitre quatre (vers. 1) répète une prophétie d'Isaïe dont j'ai déjà parlé (ch. II); je ne rappellerai pas ce que j'en ai dit, je ne m'arrêterai pas à ce qu'elle renferme de particulier, on y lit : *Il jugera la multitude des nations, jusqu'aux pays les plus éloignés;* c'est une allusion au passage du Psalmiste relatif au Messie : *Demandez-moi les nations, et je vous les donnerai pour héritage, vous posséderez toute l'étendue de la terre, vous briserez ces hommes avec un sceptre de fer.* Le prophète Michée continue (ibid.) : *Chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier sans avoir aucun ennemi à craindre, car cette parole est sortie de la bouche du Seigneur des armées.* Cette prophétie se trouve répétée par Zacharie en ces termes (III, 10) : *En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, l'ami appellera son ami sous sa vigne et sous son figuier.* Michée continue (ibid.) : *En ce jour-là, dit le Seigneur, je rassemblerai celle qui était boiteuse, et je réunirai celle que j'avais chassée et affligée; je me réserverai des restes de celle qui était boiteuse, et je formerai un peuple puissant de celle qui avait été transportée bien loin.* Sophonie répète cette prophétie en ces termes (III, 19) : *En ce temps-là... Je sauverai celle qui boitait, je ferai revenir celle qui avait été exilée, je rendrai ce peuple libre, et je ferai qu'on lui donnera des louanges dans tous les pays où il avait été en opprobre.* Michée ajoute (IV, 7) : *Le Seigneur régnera sur eux dans la montagne de Sion depuis ce temps jusqu'à l'éternité.* Daniel en parlant du Messie avait dit (VII, 14) : *Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.* L'Ange dit dans l'Evangile (S. Luc, I, 33) : *Il régnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* Michée parle encore du Messie quand il dit (IV, 8, 9) : *Et vous, tour du troupeau environnée de nuages, fille de Jérusalem, l'ancienne puissance vous sera rendue, l'empire sera restitué à la fille de Jérusalem, pourquoi donc maintenant jetez-vous des cris lamentables? Est-ce que vous n'avez point de roi, et votre conseiller a-t-il péri?* Isaïe parle du Messie en ces termes (IX, 6) : *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné, il portera sur son épaule la marque de sa principauté, et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix.* Jonathan-Ben-Uziel rapporte cette prophétie au Messie. Grotius entend par ces mots *la tour du troupeau*, la ville de Bethléem; on peut adopter cette explication : en effet Michée ne tarde pas à prédire que le Messie sortira de Bethléem. Michée prédit que le Messie rachètera la fille de Sion de la main de ses ennemis; Job, et Isaïe ont appelé le Messie *le rédempteur.* Le prophète termine par cette allocution (IV, 13) : *Levez-vous, fille de Sion, et les foulez, car je vous donnerai une corne de fer, je vous donnerai des ongles d'airain, et vous briserez plusieurs peuples, et vous immolerez au Seigneur ce qu'ils ont ravi aux autres.* Cette prophétie qui annonce les effets de la protection de Dieu sur son peuple a du rapport avec celle où Isaïe dit en parlant du Messie (XLI, 14) : *C'est moi qui viens vous secourir, dit le Seigneur, et c'est le Saint d'Israël qui vous rachète; je vous rendrai comme un de ces chariots tout neufs armés de pointes qui foulent les blés, vous foulerez les montagnes et vous les briserez, vous rendrez les collines semblables à la menue paille.* Les docteurs Juifs reconnaissent que cette prophétie parle du Messie. Grotius est d'une opinion différente; il ne veut pas que Isaïe et Michée parlent du même objet; selon lui, la prophétie d'Isaïe s'applique au règne d'Ezéchias, et celle de Michée se rapporte aux temps qui ont suivi le retour de la captivité de Babylone, mais n'est-il pas plus juste de supposer que la même pensée existe dans l'esprit de deux auteurs qui se servent des mêmes expressions? Ces paroles de Michée, *le Seigneur régnera sur eux dans la montagne de Sion, depuis ce temps jusqu'à l'éternité*, sous quel rapport pourraient-elles s'appliquer à Ezéchias ou au temps qui a suivi le retour de la captivité? or, si on ne peut les appliquer à aucune de ces deux époques, on ne peut leur appliquer ce qui précède, parce que tout le passage se tient et ne forme qu'un tout. Théodoret s'était aussi beaucoup élevé contre cette interprétation, que quelques Juifs et même quelques chrétiens de son temps donnaient à cette prophétie; il l'a réfutée victorieusement (in Mich. IV). Il demande quelles sont ces nations en si grand nombre qui sont accourues dans le temple offrir des sacrifices au Seigneur après le retour de la captivité; quels sont les peuples qui se sont soumis aux lois des Juifs; comment on peut dire que la nation juive a goûté depuis tous les bienfaits de la paix, elle qui a tant souffert des attaques, des agressions de ses voisins? Ces paroles, *nous marcherons sous la protection du Seigneur à jamais* (Mich. IV, 5), prouvent que Michée ne parle pas des Juifs; car chassés de leur pays depuis longtemps, ils sont desséminés par toute la terre, et sont dans l'impossibilité de se conformer aux prescriptions de leur loi. On ne peut même leur appliquer ce passage : *Le Seigneur régnera sur eux dans la montagne de Sion depuis ce temps jusqu'à l'éternité.* S. Cyrille entend la première partie de cette prophétie, jusqu'au verset huit, du Messie et

de l'Eglise, au sens littéral et mystique; le texte, il l'applique sous le rapport historique aux expéditions de Sennachérib et de Nabuchodonosor, et au Messie sous le rapport mystique.

Dans le chapitre suivant, Michée nous apprend encore bien des choses relatives au Messie; il indique en ces termes le pays qui le verra naître (V, 2) : *Et vous Bethléem Ephrata, vous êtes regardée comme un lieu trop peu considérable pour donner des princes à Juda, mais c'est de vous, dit le Seigneur, que sortira mon fils pour être le dominateur en Israël.* Après avoir ainsi annoncé la naissance du Messie, il fait connaître son éternité en ajoutant : *Lui dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.* Il dit que le Messie naîtra d'une femme pour marquer qu'il sera uni au genre humain par les liens de l'humanité, qu'il appellera tous les hommes au même bonheur, que son empire et sa gloire s'étendront jusqu'aux extrémités de la terre; voici ses paroles (vers. 3) : *C'est pour cela qu'il les abandonnera seulement jusqu'au temps où celle qui doit enfanter enfantera; alors ceux de ses frères qui seront restés se convertiront et se réuniront aux vrais enfants d'Israël. Il demeurera ferme, et il fera paître son troupeau dans la force du Seigneur et dans la sublime majesté du nom du Seigneur, son Dieu, et ils habiteront en paix, parce que sa grandeur va éclater jusqu'aux extrémités du monde.* Les Evangiles de S. Matthieu (II, 4) et de S. Jean, prouvent que lors de la naissance du Messie les Juifs instruits par cette prophétie s'attendaient à le voir naître à Bethléem. Cette opinion subsistait encore dans le siècle suivant, comme le prouvent la paraphrase chaldaïque de Jonathan, le dernier chapitre du livre du Sanhédrin dans le Thalmud, le chapitre dix du livre de la Pâque, le Midrasch Théhillim, le rabbin Sélomoh et David Kimchi. Ils savaient que les autres prophéties relatives au Messie s'accordaient avec celle-ci. Ainsi Michée dit : *Sa génération est dès le commencement, dès l'éternité;* et David avait dit de lui (Ps. CIX, 3) : *Vous êtes sorti du sein du Père avant la création de la lumière* (LXXI, 5, 17) : *Il règnera tant que la lune sera dans le ciel; son nom se perpétuera comme le soleil.* La Sagesse, c'est-à-dire, le Verbe, le Fils de Dieu, le Messie, parle aussi au livre des Proverbes (VIII, 23) : *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant la création de la terre.* C'est la même pensée qu'exprime S. Jean quand il dit (I, 1) : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu, il était dès le commencement avec Dieu.* Jésus s'exprime ainsi dans sa prière à son Père (id. XVII, 5) : *Maintenant donc, mon Père, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût.* Michée parle d'une femme qui enfantera; Isaïe avait annoncé cet enfantement, le nom que devait recevoir cet enfant (Is. VIII, 1, 3) et l'étendue de sa puissance (IX, 6, 7). Michée parle du Messie sous la figure d'un pasteur; j'ai fait remarquer combien les prophètes se plaisaient à le représenter sous cette qualité; il annonce que sa magnificence s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre; déjà le Psalmiste avait dit en parlant du Messie (Ps. II, 2) : *Demandez-moi les nations et je vous les donnerai pour héritage, vous posséderez toute l'étendue de la terre..... Sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre..... Toutes les nations se glorifieront en lui.* Michée prédit une paix générale comme un des bienfaits qui signaleront la venue du Messie, or nous avons vu que tous les prophètes s'accordent sur ce point. Malgré tant de jour sur cette prophétie, plusieurs docteurs juifs, sans égard pour l'opinion de leurs devanciers, l'ont appliquée à Zorobabel; il y a aussi quelques docteurs chrétiens qui les ont imités; parmi eux je compte S. Chrysostôme, Théophylacte, Euthymius, et aussi Grotius. Théodoret s'attache à réfuter cette interprétation (in Mich.) : il fait voir que Zorobabel est né à Babylone et non à Bethléem, *et que sa génération n'est pas dès l'éternité.* Grotius répond qu'on peut dire que Zorobabel peut être censé né à Bethléem parce qu'il est de la famille de David et que ce dernier était né à Bethléem, et qu'on peut dire que sa génération est dès l'éternité, parce que l'origine de sa famille est fort reculée. Mais avec un pareil raisonnement chacun pourrait avoir une infinité de patries, il en pourrait trouver partout où quelqu'un de ses ancêtres aurait pris naissance. Aussi Zorobabel, outre Babylone où il est né, aurait encore pour patrie Jérusalem où sont nés tant de rois, ses ancêtres, et Bethléem où sont nés David, Booz, Obed et Jessé; l'Egypte où sont nés Aminadab et Naasson; Haran en Mésopotamie où est né Judas; les pays situés au sud de Chanaan où naquirent Jacob et Isaac; Ur en Chaldée où est né Abraham, ce que personne n'oserait soutenir. N'est-il pas bien plus simple de reconnaître que Michée, qui a déjà prédit l'arrivée du Messie, parle en cet endroit de la ville où le Messie naîtra, qui est celle que les anciens Juifs reconnaissaient comme devant être la patrie du Messie, et où effectivement il est né, que d'imaginer qu'il parle de Zorobabel, et qu'au lieu de désigner le lieu où Zorobabel est né, pour désigner ce lieu, il va chercher le pays où est né un de ses ancêtres? Peut-on admettre que la réputation et la gloire de Zorobabel ont dû parvenir jusqu'aux extrémités de la terre, parce qu'il aura ramené dans leur patrie quelques exilés, qu'il aura été le chef d'un peuple peu nombreux et presque ignoré, qu'il aura restauré le temple autrefois, il est vrai, remarquable pour sa richesse et la beauté de ses ornements, mais qui n'était plus que l'ombre du passé, et dont la pauvreté, l'apparence misérable arrachait des larmes aux vieillards qui avaient été témoins de la splendeur du premier temple? Etait-ce un gouvernement pacifique et tranquille que celui de Zorobabel, lui qui était continuellement attaqué par les Cuthéens et les Samaritains, et qui put à

peine achever le travail de restauration qu'il avait commencé? Le livre Béracoth du Thalmud de Jérusalem rapporte au Messie le verset sept de cette prophétie qui dit : *Les restes de Jacob seront au milieu de la multitude des peuples comme une rosée qui vient du Seigneur, et comme une pluie menue qui tombe sur l'herbe, laquelle n'attend rien de l'homme.* En effet c'était parmi les restes de Jacob que devait naître le Messie qui devait répandre sur tout l'univers la rosée de sa grâce, et la rendre féconde en bonnes œuvres. C'est dans ce sens que parle le Psalmiste quand il dit au sujet du Messie (LXXI, 6) : *Il descendra comme la pluie qui descend sur l'herbe, comme l'eau du ciel qui arrose la terre.*

Michée parle du Messie et de l'Eglise au chapitre VII, quand il dit (vers. 11) : *En ce jour-là, vos masures, ô Sion, seront changées en des bâtiments.* S. Jérôme nous apprend que quelques Juifs rapportaient ces paroles au Messie. Amos avait fait à peu près la même prophétie en ces termes (IX,11) : *En ce jour-là, je relèverai le tabernacle de David qui est tombé, je refermerai les ouvertures de ses murailles, je rebâtirai ce qui aura été renversé, et je le rétablirai tel qu'il était autrefois.* Michée ajoute : *Vous serez affranchis du joug de la loi.* Isaïe avait dit aussi en parlant du Messie (II, 3) : *La loi sortira de Sion et la parole de Dieu de Jérusalem.* Michée continue : *On viendra jusqu'à vous depuis l'Assyrie jusqu'à l'Egypte, depuis l'Egypte jusqu'à l'Euphrate, depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis une montagne jusqu'à l'autre.* Le Psalmiste avait dit (LXXI, 8.) : *Sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.* On lit dans Zacharie (IX,10) : *Il annoncera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde....* Le prophète continue : *La terre sera désolée.* Daniel dit aussi (IX, 26) que *la désolation sera la suite de la mort du Sauveur.* Le prophète s'adresse ensuite au Messie, et dit (VII, 14) : *Seigneur, conduisez votre peuple avec votre houlette pastorale.* Il avait déjà dit (v. 3) : *Il demeurera ferme, et il fera paître son troupeau dans la force du Seigneur*, représentant le Messie, comme tous les autres prophètes, sous la figure d'un pasteur. Le Seigneur répond aux prophètes : *Je ferai voir des merveilles à mon peuple comme lorsque vous sortîtes du pays d'Egypte..... Les peuples en seront témoins, et ils seront confondus avec toute leur puissance, ils mettront leur main sur leur bouche, et leurs oreilles seront étourdies du bruit de ces prodiges, ils mangeront la poussière comme les serpents; ils seront épouvantés dans leurs maisons comme des bêtes qui rampent sur la terre; ils trembleront devant le Seigneur notre Dieu, et ils vous craindront.* Le Psalmiste avait déjà dit (LXXI, 9) : *Les habitants du désert se prosterneront devant lui, et ses ennemis baiseront la terre en sa présence; les rois d'au-delà des mers et des îles lui offriront leurs dons, les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des présents, tous les rois l'adoreront, toutes les nations lui seront assujéties.* Isaïe dit aussi, en parlant du Messie (XLIX, 23) : *Les rois seront vos nourriciers, et les reines vos nourrices, ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds.* On lit dans Osée (III, 5) : *Après cela les enfants d'Israël reviendront, ils chercheront le Seigneur, leur Dieu, et David leur roi, et ils recevront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et les grâces qu'il doit leur faire.* Michée parle *de la rémission des péchés que doit mériter le Messie* (VII, 18). Dans différents endroits les prophètes en parlant du Messie, lui attribuent ce bienfait. Il termine en disant que Dieu accomplira la promesse qu'il a faite sous serment à Abraham d'envoyer le Messie quand le temps sera venu.

XXVI. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre d'Habacuc.* Nous lisons au second chapitre (vers. 3) : *L'accomplissement de la vision sera encore différé jusqu'à un temps fixe, mais celui qui en est l'objet viendra enfin comme un souffle qui tuera l'impie, il ne trompera pas l'attente, s'il diffère, attendez-le, car il viendra certainement, et il ne tardera point.* Les Juifs et les Chrétiens voient dans cette prophétie l'annonce du Messie. Pour les Chrétiens, ils s'appuient sur l'autorité de S. Paul, et entendent cette prophétie, ou de la grâce qui descend dans nos cœurs, ou de la venue du Messie sur la terre. Le Thalmud nous fait connaître l'interprétation des Juifs et leur opinion sur cette prophétie. Habacuc dit dans un autre endroit (III, 13) : *Vous vous mettrez en marche pour sauver votre peuple, pour le sauver par votre Christ.* Quelques auteurs ont appliqué ces paroles à Josué, mais Josué n'a jamais été consacré par l'huile sainte. D'autres les rapportent à David. Quoi qu'il en soit, tous les deux étaient la figure du Messie, et ce passage lui convient mieux qu'aux deux autres, surtout à cause de son nom de Jésus qui signifie Sauveur.

XXVII. *Prophétie concernant le Messie tirée du livre de Sophonie.* Sophonie prédit la venue du Messie au chapitre trois; il dit en faisant parler le Seigneur (vers. 9) : *Alors je rendrai pures les lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur, et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit.* Le livre Bérésith Rabba et le rabbin Machir disent que par ces mots : *le nom du Seigneur*, il faut entendre le Messie, et que c'est le sens que leur donnent les Juifs. Et en effet cette prophétie a reçu son accomplissement sous les premiers Chrétiens, qui, selon qu'il est écrit, *ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme.* Sophonie continue : *Mes adorateurs viendront d'au-delà des fleuves d'Ethiopie m'offrir leurs prières, et les enfants de mon peuple dispersé m'apporteront leurs présents.* Le Psalmiste avait dit en parlant du Messie (XLIV, 13) : *Alors la fille de Tyr vous offrira ses présens, les plus riches du peuple se présenteront devant vous en suppliants*, et Isaïe au chapitre soixante fait la même prophétie qui s'accom-

plit dans la personne de l'eunuque de la reine Candace. Le prophète promet au peuple une longue paix (vers. 13) : *Les restes d'Israël*, dit-il, *paîtront et se reposeront comme des brebis, sans qu'il y ait personne qui les épouvante.* Michée avait dit en parlant du temps où le Messie paraîtrait (IV, 4) : *Chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier, sans avoir aucun ennemi à craindre.* Sophonie annonce que le Messie habitera avec le peuple (III, 17); ce que nous voyons aussi dans Zacharie où nous lisons (II, 10) : *J'habiterai au milieu de vous*, et dans Ezéchiel qui dit (XXXVII, 27) : *Mon tabernacle sera au milieu d'eux.* Jésus promet aussi la même chose à ses disciples en ces termes (S. Matth. XXVIII, 9) : *Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.* Le prophète termine en répétant cette prophétie qui se trouve dans Michée (IV, 6) : *Je sauverai celle qui boitait, je ferai revenir celle qui avait été exilée, je rendrai ce peuple célèbre, et je ferai qu'on lui donnera des louanges dans tous les pays.*

XXVIII. *Prophétie concernant le Messie tirée du livre d'Aggée.* On trouve dans Aggée une prophétie remarquable sur le Messie; il dit (II, 6) : *Je garderai l'alliance que j'ai faite avec vous lorsque vous êtes sorti d'Egypte, et mon esprit demeurera au milieu de vous, ne craignez point.* Il veut par ces mots rappeler aux Juifs la prophétie que Moïse avait faite, quand en parlant du Messie il avait dit (Deut. XVIII, 15) : *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi de votre nation et d'entre vos frères, c'est lui que vous écouterez :* Aggée continue : *Voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore une fois et dans un peu de temps j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'élément aride, j'ébranlerai tous les peuples, et le Désiré des nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées ; l'argent est à moi, l'or est aussi à moi. La gloire de cette dernière maison sera encore plus grande que celle de la première, et je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur des armées.* S. Paul dans son Epître aux Hébreux applique cette prophétie au Messie (XII, 25). On sait combien est grande l'autorité des écrivains du nouveau Testament, car ils devaient connaître l'opinion des Juifs, puisqu'ils faisaient partie de cette nation, et qu'entourés comme ils l'étaient de Juifs qui leur étaient hostiles, ils se seraient bien gardés d'abuser des passages de l'ancien Testament, ou de les détourner de leur sens véritable. *Or le Désiré des nations* dont parle Aggée est le même que celui qui, d'après la prédiction de Jacob, sera *l'attente des nations*, et dont S. Paul dit en copiant Isaïe (XI, 10, Rom. XV, 12) : *La tige de Jessé subsistera, et celui qui en sortira doit commander aux nations; c'est en lui que les nations espèreront. Il est*, dit-il ailleurs (Tite II, 13), *l'attente du bonheur que nous attendons.* Les anciens Juifs étaient convaincus que le Messie rehausserait la gloire de leur second temple; les Juifs modernes ont rejeté cette opinion, prétendant que la gloire du second temple l'emporte de beaucoup sur celle du premier, parce qu'il a duré plus longtemps, comme si c'était l'ancienneté qui donnait à un monument son éclat et sa splendeur; elle est au contraire bien plus propre à le détériorer. Quelques chrétiens ont pensé que le temple restauré plus tard par Hérode avait surpassé en richesse et en beauté le temple construit par Salomon, et c'est ce temple, selon eux, que le prophète Aggée aurait eu en vue. Villalpand a prouvé la fausseté de cette opinion (Tom. III, in Ezech., pag. 80). Il est facile de prouver que la manière dont les anciens Juifs entendaient ce passage d'Aggée est la seule vraie. Outre le texte même d'Aggée qui est fort clair, et la prophétie de Malachie qui se trouve au chapitre trois (vers. 1), Ezéchiel a dit en parlant de ce temple que le Messie rendra célèbre (XLIII, 2) : *L'ange me mena à la porte qui regarde l'Orient, et tout d'un coup parut la gloire du Dieu d'Israël, laquelle entrait par le côté de l'Orient ; le bruit qu'elle faisait était semblable à celui de grandes eaux, et la terre était tout éclairée par la présence de sa majesté..... Alors l'esprit m'enleva et me fit entrer dans le parvis intérieur, et je vis que le temple était plein de la gloire du Seigneur : alors je l'entendis qui me parlait du dedans de la maison, et l'homme que j'avais vu, se tenant près de moi, me dit : Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône, le lieu où je poserai mes pieds, j'y demeurerai pour jamais au milieu des enfants d'Israël, et la maison d'Israël ne profanera plus à l'avenir mon saint nom ni eux ni leurs rois, par leurs fornications.* David appelle le Messie *le roi de gloire* (Ps. XIII, 7). S. Paul l'appelle le *Seigneur de la gloire* (I, Cor. 11, 8), et Zacharie dit de lui (VI, 13) : *il sera couronné de gloire.* Aggée prédit que le Messie donnera la paix en ce lieu : les prophètes, dans une infinité d'endroits, appellent le Messie *le prince de la paix, l'auteur de la paix.* Un ancien rabbin, Akiba, applique cette prophétie au Messie, et son témoignage se trouve au dernier chapitre du livre Sanhédrin.

L'explication qui précède rend plus facile l'intelligence d'une autre prophétie d'Aggée qui termine son livre. Dieu ordonne à ce prophète de parler à Zorobabel, chef de Juda, e de lui dire qu'il ébranlera le ciel et la terre, qu'il fera tomber le trône des royaumes, qu'il détruira leurs armées. Le Seigneur ajoute par la bouche de son prophète : *En ce temps là, dit le Seigneur des armées, je vous prendrai en ma protection, ô mon serviteur Zorobabel, fils de Salathiel, et je vous garderai comme mon sceau et mon cachet parce que je vous ai choisi, dit le Seigneur des armées.* Déjà le prophète avait annoncé cet ébranlement du ciel et de la terre qui devait avoir lieu lors de la venu du Messie, le Desiré des nations. Le renversement des trônes que prédit Aggée est celui qui doit se faire *non par des armes d'une milice charnelle, mais par des armes puissantes en Dieu pour renverser les forteresses ennemies* (II Cor. X, 4). Michée, en parlant du temps où paraîtrait le Messie, s'exprime ainsi (V, 10) : *En ce jour-là, je vous enlèverai vos chevaux, et je briserai vos cha-*

riots de guerre. Zacharie dit aussi (IX, 10) : *J'exterminerai d'Ephraïm les chariots armés, et de Jérusalem les chevaux de bataille, et les arcs dont on se sert à la guerre seront brisés.* Le Messie est appelé en cet endroit Zorobabel, parce que Zorobabel était un de ses ancêtres, comme Jérémie et Ezéchiel lui ont souvent donné le nom de David. La prophétie dit que Dieu le gardera comme son sceau; et S. Jean en parlant de Jésus dit (VI, 27) : *C'est lui que Dieu le Père a marqué de son sceau.*

XXIX. *Prophéties concernant le Messie tirées du livre de Zacharie.* Zacharie aussi a prédit quelques circonstances particulières au Messie, il dit au chapitre deux (vers. 8) : *Voici l'ordre que me donne le Seigneur : Après que vous aurez été rétablis en gloire, il m'enverra contre les nations qui vous ont dépouillé, parce que celui qui vous touche touche la prunelle de son œil. Je vais étendre la main sur ces peuples, et ils deviendront la proie de ceux qui étaient leurs esclaves, et vous reconnaîtrez que c'est le Seigneur des armées qui m'a envoyé. Fille de Sion, chantez des cantiques de louanges, et soyez dans la joie, parce que je viens moi-même habiter au milieu de vous, et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé.* Cette prophétie est remarquable; elle annonce à la fois la venue du Messie et sa divinité; c'est le Seigneur qui parle, et il dit: *le Seigneur des armées m'a envoyé.* Ainsi c'est le Seigneur qui envoie le Seigneur, Dieu qui envoie Dieu, le Père qui envoie le Fils; il est donc visiblement question du Messie. Déjà le Psalmiste avait dit (CIX, 1) : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur.* Nous avons vu dans le prophète Sophonie (III, 14) : *Chantez des cantiques de louanges, fille de Sion; poussez des cris d'allégresse, enfants d'Israël; soyez ravie de joie et tressaillez de tout votre cœur, fille de Jérusalem : le Seigneur, le roi d'Israël est pour toujours au milieu de vous.* Ezéchiel fait parler ainsi le Messie (XXXVII, 23) : *Mon tabernacle sera dans eux.*

Zacharie fait une nouvelle prophétie au chapitre suivant; il dit (III, 8) : *Je vais faire venir le germe de la justice qui est mon serviteur..... En ce jour-là, dit le Seigneur, l'ami appellera son ami sous sa vigne et sous son figuier ;* il répète plus loin la même prophétie (VI, 12) : *Voilà le germe, ce sera un germe qui poussera de lui-même, et il bâtira le temple du Seigneur ;* or le nom de germe que Zacharie donne ici au Messie, ce même nom lui a été donné par Isaïe (IV, 2). Jérémie l'appelle *la tige de Jessé, le rejeton, le germe de Justice* (XXIII, 5, XXXIII, 15). La Vulgate au lieu du mot *germe* met *le soleil levant;* ce nom est également donné au Messie en plusieurs endroits. Balaam dit (Nomb. XXIV, 17) : *Une étoile sortira de Jacob.* On lit dans Malachie (IV, 2) : *Le soleil de Justice se lèvera pour vous;* et dans S. Luc (I, 78) : *Dieu a fait que ce soleil levant nous est venu visiter d'en haut.* Zacharie appelle le Messie *le serviteur de Dieu :* Ce nom lui est souvent donné par les prophètes. Plusieurs docteurs Juifs au lieu de ces mots : *Servum meum Orientem* traduisent par celui-ci : *Messiam.* La paix que promet Zacharie avait également été prédite par Michée presque dans les mêmes termes ; il avait dit (IV, 4) : *Chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier, sans avoir aucun ennemi à craindre.* Je sais que quelques Juifs, S. Cyrille, Théodoret, et dans les derniers temps Grotius ont appliqué ce passage au gouvernement de Zorobabel, mais ils n'ont pas fait attention aux paroles qui suivent dans la prophétie (VI, 12) : *Le grand-prêtre sera aussi assis sur son trône;* c'est pourquoi les Juifs traduisent ainsi : *le grand-prêtre sera devant le trône du roi.* Au reste ce que j'ai dit suffit pour voir le sens qu'il faut donner à cette prophétie; et quand il serait vrai qu'elle peut se rapporter à Zorobabel dans le sens littéral, elle s'appliquerait toujours au Messie dans un sens mystique.

On s'accorde généralement à reconnaître qu'il est question du Messie dans la prophétie suivante (IX, 9) : *Fille de Sion, soyez comblée de joie, fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse, voici votre roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le Sauveur; il est plein de douceur, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse. J'exterminerai d'Ephraïm les charriots armés et de Jérusalem les chevaux de bataille, et les arcs dont on se sert à la guerre seront brisés; il annoncera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde.* Les Evangiles de S. Matthieu et de S. Jean prouvent qu'au temps du Messie les Juifs appliquaient ces paroles au Messie. Tous les Juifs depuis ont entendu cette prophétie dans le même sens; outre les auteurs cités précédemment on peut consulter le rabbin Sélomoh qui est très-formel à ce sujet, et qui prétend que ces paroles ne peuvent s'appliquer à aucun autre. Il faut pourtant excepter quelques Juifs modernes qui les appliquent à Esdras, ou à Judas Machabée, ou à Zorobabel. Grotius se prononce pour ce dernier. Le texte seul prouve que toutes ces applications sont fausses et sans fondement. Car quel peut être ce roi dont il est parlé? Grotius répond que c'est Zorobabel, parce que selon lui Jérémie lui donne ce titre quand il dit (XXIII, 5) : *Je susciterai à David une race juste, un roi règnera qui sera sage, et qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre.* Il prétend encore qu'Ezéchiel le désigne sous ce nom en ces termes (XXXVII, 22) : *Il n'y aura plus qu'un seul roi qui les commandera tous... Mon serviteur David règnera sur eux.* Mais Grotius oublie que c'est là la question; il prend pour avoué ce qu'on lui conteste avec raison, comme je l'ai fait voir. Et comment soutenir que Zorobabel ou Esdras, ou Judas Machabée aient été pauvres? Grotius dit que Zorobabel n'eut pas de gardes, ni de cour, que par conséquent il fut pauvre; mais Jules César n'avait pas de gardes, ni de cour; il ne portait pas la couronne, il ne prit pas le nom de roi; dira-t-on qu'il fut pauvre? Zorobabel a-t-il monté sur une ânesse, comme le marque le prophète? Cette circonstance, répond-on, désigne simplement la modestie de ce roi et son amour de la paix.

Mais où a-t-on trouvé cette explication? Personne, dit Théodoret, n'a osé avancer une pareille hardiesse jusqu'à ce jour. Ensuite il eût été peu séant, même ridicule, de voir un prince dont la puissance s'étendait jusqu'aux extrémités du monde, d'après la prophétie, retourner dans sa patrie sur une pareille monture reprendre possession de son royaume. Dans un autre endroit Grotius change d'opinion et applique cette prophétie à Judas Machabée par une inconstance qui est une juste punition de son esprit présomptueux. N'est-il pas plus simple de reconnaître le Messie dans cette prophétie, d'autant plus qu'Isaïe en parlant du Messie s'exprime presque de la même manière? il dit (LI, 5) : *Le Juste que je dois envoyer est proche, le Sauveur que j'ai promis va paraître;* et ailleurs (LXII, 11) : *Dites à la fille de Sion : Celui qui est votre Sauveur vient; il porte avec lui la récompense qu'il veut vous donner.* Aggée fait tenir au Messie presque le même langage que Zacharie : nous lisons au deuxième chapitre (vers. 23) : *Je ferai tomber le trône des royaumes, je briserai la force du règne des nations, je renverserai les chariots et ceux qui les montent.* La même prophétie se trouve également dans Michée (V, 10) : *En ce jour-là, dit le Seigneur, je vous enlèverai vos chevaux, et je vous briserai vos chariots de guerre.* Le reste de la prophétie ressemble à ce qu'avait dit le Psalmiste (LXXI, 3) : *Les justes fleuriront sous son règne, la paix règnera avec abondance tant que la lune sera dans le ciel, sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde.*

XXX. *Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Malachie.* Le prophète Malachie a parlé du Messie; c'est le Sauveur lui-même qui l'atteste. En effet quand il dit en parlant de S. Jean-Baptiste, son précurseur (S. Matth. XI, 10) : *C'est de lui qu'il est écrit : J'envoie devant vous mon ange qui vous préparera le chemin;* après avoir annoncé qu'il était le Messie, il est évident qu'il se reporte à ce passage de Malachie (III, 1) : *Je vais envoyer mon ange qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt le dominateur que vous cherchez et l'ange d'alliance si désiré de vous viendra dans son temple..... Qui pourra comprendre le mystère du jour de son avénement, ou qui pourra en soutenir la vue sans se prosterner?* Le Messie est appelé en cet endroit l'ange de l'alliance, parce que Dieu doit l'envoyer comme le messager et l'ange du grand conseil, comme celui qui doit cimenter l'alliance de Dieu avec son peuple. Isaïe déjà l'avait appelé *le médiateur de l'alliance de Dieu avec son peuple* (XLII, 6). Jérémie s'était exprimé ainsi (XXXI, 31) : *Le temps viendra dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda.* Nous lisons dans Ezéchiel (XXXVII, 26) : *Je ferai avec eux une alliance de paix, mon alliance avec eux sera éternelle.* Aussi Maimonide convient que cette prophétie s'applique au Messie. Le rabbin David Kimchi le reconnaît aussi; Saadias Gaon reconnait même que Malachie désigne S. Jean-Baptiste. S. Jérôme nous apprend que les anciens Juifs pensaient que cet ange était le prophète Elie, et que le dominateur était le Messie (in Mal. III, 1).

Malachie dit encore (IV, 2) : *Le Soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom.* C'est bien là l'annonce de *cette étoile qui doit sortir de Jacob,* selon la prédiction de Balaam (Nomb. XXII, 17), et dont parle Isaïe en ces termes (LX, 1) : *Levez-vous, Jérusalem, recevez la lumière, car votre lumière est venue, et la gloire du Seigneur s'est levée sur vous..... Vous n'aurez plus le soleil pour vous éclairer dans le jour, et la clarté de la lune ne luira plus pour vous; mais le Seigneur deviendra lui-même votre lumière éternelle, et votre Dieu sera votre gloire. Votre soleil ne se couchera plus, et votre lune ne souffrira plus de diminution; parce que le Seigneur sera votre flambeau éternel, et que les jours de vos larmes seront finis.* Le vieillard Siméon en parlant du Sauveur l'appelle *la lumière qui éclaire les nations* (S. Luc, II, 32). S. Jean dit de lui, qu'*il est la vraie lumière qui éclairera tout homme venant en ce monde* (I, 9). Daniel l'appelle *la justice éternelle* (IX, 24).

XXXI. *Prophétie concernant le Messie, tirée du premier livre des Machabées.* Il est question du Messie au premier livre des Machabées: on y lit (XIV, 41) : *Les Juifs et les prêtres avaient consenti qu'il fût leur chef et leur souverain prêtre; lui et ses enfants pour toujours, jusqu'à ce qu'il s'élevât parmi eux un prophète fidèle.* Ce prophète n'est autre que celui que Moïse avait annoncé au livre du Deutéronome (XVIII, 15). Ce prophète est encore celui dont parle l'Evangile (S. Matth. XXI, 11) : *C'est Jésus le prophète de Nazareth en Galilée.* C'est le même qui ressuscita un mort dans la ville de Naïm, et dont le peuple disait (S. Luc, VII, 16) : *Un grand prophète s'est élevé au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple.* Les voyageurs d'Emmaüs dirent de lui (XXIV, 19) : *Il était un prophète.* La Samaritaine lui dit après le bienfait qu'il en avait reçu (S. Jean IV, 19) : *Seigneur, je vois que vous êtes un prophète.* Le peuple, témoin de la multiplication des pains, avait dit de lui (S. Jean, VI, 14) : *C'est là vraiment le prophète qui devait venir dans le monde.* Les habitants de Jérusalem, surpris de la sagesse qui respirait dans ses discours, s'écriaient (ib. VII, 40) : *Cet homme est assurément un prophète.* L'aveugle que le Seigneur avait guéri répondit à ceux qui l'interrogeaient, que celui qui lui avait rendu la vue était un prophète.

XXXII. *Quelques païens instruits par les Juifs ou par leurs livres ont connu la venue du Messie, et l'ont attendu.* Parmi les nombreuses prophéties que renferme l'ancien Testament, j'ai choisi celles dont le sens est le plus clair et offre le moins de difficultés, et qui peuvent s'appliquer aisément au Messie dans un sens allégorique et mystique. Le sens des prophéties que j'ai citées est si clair, si évident, que non seulement les Juifs, mais quelques païens étaient dans l'attente d'un

roi renommé par sa sagesse et sa puissance, qui devait réhabiliter le genre humain et le relever de la position dégradante où il se trouvait abandonné. Voici un passage extrait de Confucius, ce grand philosophe de la Chine, et traduit en latin par le jésuite Prosper Intorcetta, de Sicile; Confucius exhorte un roi à la pratique de la vertu, il dit: *Les règles de la vertu sont les mêmes au ciel que sur la terre; quand le Saint, le Désiré paraîtra, elle continuera à recevoir les mêmes honneurs qu'auparavant.* Le missionnaire Martini assure que Confucius avait prévu l'incarnation du Verbe; cette prévision est assurément fort surprenante, car Confucius vivait plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ : il faut donc qu'il ait eu connaissance des livres de l'ancien Testament. Nous voyons qu'à l'époque où le Messie devait naître, et dans le siècle suivant, on a pris plusieurs personnes pour le Messie. Sans parler des oracles des sybilles, qui, au dire de Cicéron, annonçaient que les Romains seraient à cette époque gouvernés par un roi, car Blondel (de Syb., lib. I, c. 11) a prouvé que ces prétendus oracles n'étaient qu'une fable. Quelques-uns avaient cru le voir dans Néron à qui, d'après Suétone, un oracle avait promis l'empire de l'Orient, et même nommément le royaume de la Judée (Nér., c. 10). Josèphe, dans son histoire, reconnaît le Messie dans Vespasien ; voici ses paroles qui ont une certaine importance (Guerre des Juifs, liv. III, ch. 28) : *Ce qui les porta principalement* (les Juifs) *à s'engager dans cette malheureuse guerre, fut l'ambiguité d'un autre passage de la même Ecriture qui portait que l'on verrait en ces temps-là un homme de leur contrée commander à toute la terre; ils l'interprêterent en leur faveur, et plusieurs mêmes des plus habiles y furent trompés; car cet oracle marquait Vespasien, qui fut créé empereur quand il était dans la Judée.* Suétone devait avoir connaissance du passage de Josèphe, quand il écrivit ce passage : *Le bruit s'était répandu dans tout l'Orient qu'un oracle annonçait qu'il viendrait de la Judée un chef dont la puissance s'étendrait sur toute la terre. L'événement a prouvé qu'il était question d'un empereur romain ; mais les Juifs pensaient que ce serait un homme de leur nation, et cette persuasion les poussa à la révolte.* Voici un passage de Tacite sur le même sujet (Hist., liv. V) : *Les Juifs étaient persuadés presque tous par les oracles renfermés dans les anciens livres de leurs prêtres, qu'en ce temps même il arriverait que l'Orient serait tout-puissant, et que de la Judée sortiraient ceux qui gouverneraient le monde. Ces oracles obscurs annonçaient Vespasien et Titus, mais le vulgaire, suivant les désirs humains, interprétait pour lui la grandeur d'une si haute destinée, et ses malheurs mêmes ne le ramenaient pas à la vérité.* Il est évident qu'il a dû connaître l'oracle dont parle Josèphe, et que celui-ci, par une ruse intéressée, applique à l'empereur Vespasien. Voici probablement cet oracle que Josèphe prétend offrir un sens douteux et embarrassé; c'est la prophétie de Jacob à son fils Juda (Gen. XLIX, 11) : *Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé et à qui les peuples obéiront ;* car l'oracle dont parle Josèphe comprend trois choses : il indique le temps où paraîtra celui qui doit être envoyé; il désigne le lieu de son apparition, qui doit être la Judée; et enfin la dignité de cet envoyé, c'est d'étendre son empire sur toute la terre. Or la prophétie de Jacob renferme ces trois parties, soit formellement, soit au moins indirectement; elle indique le temps de la venue de celui qui doit être envoyé, ainsi que le lieu où il paraîtra ; enfin ces mots: *Les peuples lui obéiront*, ou bien, *Il sera l'attente des nations*, indiquent la dignité dont il sera revêtu. Casaubon se trompe en croyant (in Suet. Vesp.) que Josèphe veut parler de la prophétie de Michée (V, 2) : *Et vous, Béthléem Ephrata, vous êtes regardée comme un lieu trop peu considérable pour donner des princes à Juda ; mais c'est de vous que sortira mon Fils pour être le dominateur dans Israël.* Cette prophétie, en effet, n'annonce rien qui permette d'en faire l'application au temps de Vespasien; elle ne promet pas non plus l'empire du monde, mais seulement l'empire sur Israël. Quelques auteurs ont cru que l'oracle dont parlent Suétone et Tacite était la prophétie où Isaïe dit (IX, 6, 7) : *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné ; il portera sur son épaule la marque de sa principauté, et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix ; l'étendue de son empire et la paix qu'il établira n'auront pas de fin.* Il est facile de voir que cette prophétie ne convient aucunement à Vespasien, car il n'a vu la Judée pour la première fois que lorsqu'il s'est présenté pour en faire la conquête. On aurait été, il semble, mieux fondé à croire qu'ils faisaient allusion à cette autre prophétie d'Isaïe (II, 2) : *Dans les derniers temps, la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts; elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule ; plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem ; il jugera les nations, et il convaincra d'erreur plusieurs peuples ; alors ils forgeront de leurs épées des socs de charrue, et de leurs lances des faux.* Rien dans cette prophétie n'indique le temps de la venue de celui qui doit arriver, toutefois on peut croire que c'est celle-là que Josèphe avait en vue ; mais alors, comme Josèphe, il devait en forcer le sens pour l'appliquer à Vespasien, car il dit que l'on verrait en ces temps un homme de leur nation qui commanderait à toute la terre : il y a un double sens dans les paroles dont se sert Josèphe : τὶς ἀπὸ τῆς χώρας αὐτῶν, elles peuvent signifier *ex regione cujus eorum*, ou bien *aliquis eorum ex regione*, un homme sorti de leur nation, ou un homme

de la Judée comme eux ; par ces expressions à double entente, Josèphe ne voulait pas heurter l'opinion des Juifs qui croyaient que le Messie serait un homme de leur nation, et en même temps il voulait flatter Vespasien, qui, absorbé par de graves et entraînantes occupations, devait être content d'être prôné comme l'objet d'un pareil oracle, vrai ou faux, dont il ne demanderait pas la justification. Aussi ajoute-t-il qu'ils l'interprétèrent en leur faveur, et même des plus habiles y furent trompés ; ces paroles sont encore obscures, car Josèphe ne dit pas si les plus habiles qu'il indique sont des Juifs ou des hommes d'une autre nation. Après avoir ainsi préparé les esprits, il manifeste sa pensée et fait honneur de l'oracle à Vespasien. C'était comme s'il eût dit : Les plus habiles se sont trompés sur le sens de cet oracle ; si je me trompe aussi, mon excuse est toute prête. Il porte la finesse jusqu'au bout, en terminant ainsi : L'oracle marquait aussi Vespasien qui fut créé empereur ; ce mot *aussi*, qu'il a soin d'introduire dans son récit, suppose que l'oracle contenait encore d'autres choses qu'il n'explique pas, qu'il laisse en dehors. C'est ainsi que cet historien adroit et rusé servait ses intérêts et savait tout ménager au besoin ; plusieurs savants se sont laissé tromper par sa narration, comme Jean Zonaras (Ann., tom. II), Nicéphore (lib. III, c. 4), le Pseudo-Hégésippe (lib. V, c. 44), Fréculphe de Lisieux (Chr., tom. II, lib. II) et Jean de Salisbury (Pol. II, c. 4) ; ils n'ont pas remarqué la finesse de Josèphe ; Eusèbe est le seul qui ait découvert le piége, et qui en ait fait ressortir la perfidie (Hist. eccl., liv. III, ch. 8).

XXXIII. *Sur les faux Messies.* On a vu plusieurs personnes abuser de la persuasion générale que le temps de la venue du Messie était arrivé, et chercher à se faire passer pour le Messie ; avant cette époque, il n'y en avait pas eu d'exemple. Le premier qui ait ainsi profané ce titre en se l'appropriant, est Hérode d'Ascalon, qui même a été chef d'une secte appelée de son nom, les Hérodiens. Après lui sont venus les imposteurs de Samarie, Dosithée et Simon ; sous le règne d'Adrien parut Bar-Cochéba, nom qui veut dire le fils de l'étoile ; il avait pris ce nom parce qu'il s'appliquait cette prophétie de Balaam (Nomb. XXIV, 17) : *Une étoile sortira de Jacob.* On voit après lui un autre qui fut surnommé Bar-Cuziba, mot qui signifie fils du mensonge. Ce nom lui fut donné quand son imposture eût été découverte. Son peu de succès ne découragea pas son fils Rufus et son petit-fils Romulus, qui fut surnommé Cuziba comme son aïeul. Il en parut encore d'autres à plusieurs époques ; un des plus célèbres est David Eldavid, qui osa attaquer le roi de Perse, et qui paya de sa vie sa folle entreprise. Maimonide en cite aussi plusieurs ; le dernier connu est Sabathaï, qui voulut se faire passer pour le Messie chez les Musulmans, au commencement du dix-septième siècle.

Je termine ici cette longue dissertation, où j'ai clairement démontré que l'on trouve dans l'ancien Testament plusieurs prophéties concernant le Messie.

HUITIEME PROPOSITION.

LE MESSIE EST CELUI A QUI SEUL CONVIENNENT TOUTES LES PROPHÉTIES CONTENUES DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Les prophéties de l'ancien Testament que je viens de dérouler sous les yeux du lecteur ont un but, elles se rapportent à quelqu'un ; celui qui réunira en sa personne les caractères qui leur sont propres, celui-là sera vraiment le Messie ; si, au contraire, ces caractères ne sauraient convenir à personne, il faudra conclure que le Messie n'a pas encore paru. Cette dernière conclusion est en effet celle des Juifs ; ils ne retrouvent pas dans le Sauveur les caractères qu'ils supposent devoir exister dans le Messie ; mais comme ils ont imaginé au Messie des caractères qu'il ne doit pas avoir, il en résulte qu'ils se trompent à son égard et portent sur lui un faux jugement. Toute leur erreur vient de ce qu'ils ont donné au Messie, dans leur imagination, des qualités et des caractères qui ne doivent pas se trouver en lui. Ainsi ils veulent qu'il soit d'une beauté remarquable, à cause de ces mots du quarante-quatrième psaume (vers. 3) : *Vous surpasserez en beauté tous les enfants des hommes.* Ils se le représentent sous la qualité de roi, d'un souverain temporel, à cause de cette prophétie du Psalmiste (II, 8) : *Je vous donnerai les nations pour héritage, vous posséderez toute l'étendue de la terre.* Ils veulent qu'il soit un guerrier redoutable à ses ennemis, parce que le Psalmiste dit (XLIV, 6) : *Vos flèches sont perçantes, elles feront tomber les peuples à vos pieds.* Ils s'imaginent, qu'après avoir donné la paix au monde, il la fera régner parmi les animaux, à cause de cette prophétie d'Isaïe (XI, 6) : *Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera auprès du chevreau, le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les conduira tous. Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages, leurs petits se reposeront les uns avec les autres, et le lion mangera la paille comme le bœuf. L'enfant qui sera encore à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic, et celui qui viendra d'être sevré portera sa main dans la caverne du basilic.* Le plus savant des rabbins, Maimonide nous apprend qu'on découvrit l'imposture d'un homme qui se disait le Messie, uniquement parce qu'il ne pouvait justifier de ces conditions qui doivent servir à faire reconnaître le Messie. Après avoir indiqué plusieurs de ces conditions, il s'attache principalement à celle qui consiste à frapper de terreur et d'épouvante tous les rois aussitôt qu'il paraîtra et qu'il commencera à accomplir la mission qui lui est confiée. Ce caractère est fondé sur cette

prophétie d'Isaïe (LII, 15) : *Les rois se tiendront devant lui dans le silence, parce que ceux auxquels il n'avait point été annoncé le verront, et que ceux qui n'avaient point entendu parler de lui le contempleront avec intelligence.* Sa parole seule devait donner la mort, conformément à ce passage d'Isaïe (XI, 4) : *Il frappera la terre par la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de sa bouche.* Les Juifs, qui, dans tous ces passages que je viens de citer, se trompent parce qu'ils les prennent à la lettre et dans leur sens naturel, donnent, d'un autre côté, un sens allégorique et figuré à d'autres passages qui demandent à être pris dans leur sens naturel, comme, par exemple, ceux qui suivent : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. Ils ont partagé mes vêtements et jeté ma robe au sort* (Psal. XXI, 18). *Pour nourriture ils m'ont donné du fiel, et pour breuvage, dans ma soif, ils m'ont donné du vinaigre* (Psal. LXVIII, 22). *Ce roi pauvre est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse* (Zach. IX, 9). *Allez jeter à l'ouvrier en argile cet argent, cette belle somme qu'ils ont cru que je valais quand ils m'ont mis à prix ; et j'allais en la maison du Seigneur la porter à l'ouvrier en argile* (Id. XI, 13). L'événement a prouvé que tous ces passages étaient vrais à la lettre et devaient être entendus dans leur sens naturel. C'est pour avoir donné un sens naturel à un passage qui devait être pris dans un sens figuré, que le savant Origène est tombé dans l'erreur ; il a cru qu'il fallait être réellement eunuque pour entrer dans le royaume des cieux. En réunissant donc tous les caractères que doit avoir le Messie, et les conditions auxquelles il faudra le reconnaître, en donnant aux uns leur sens naturel, aux autres un sens figuré, selon que l'indique une sage critique, si l'on trouve une personne à qui ces caractères conviennent, il s'ensuivra que c'est le Messie ; car telle est la définition que j'ai donnée du Messie en commençant cette démonstration. Cette définition porte 1° que le Messie est un homme ; or Isaïe, en parlant du Messie, dit (VII, 14) : *La vierge qui m'est montrée concevra et enfantera un fils ; et elle le nommera Emmanuel.* Ailleurs il l'appelle *l'homme de douleur* (LIII, 2, 3). Jérémie dit, en parlant du Messie (XXXI, 22) : *Un homme fort sera enfermé dans le sein d'une femme.* Ezéchiel dit (I, 26) : *Il paraissait comme un homme assis sur le trône.* On lit dans une prophétie de Daniel (VII, 13) : *Je vis comme le Fils de l'Homme qui venait sur les nuées du ciel.* 2° Le Messie est également Dieu d'après ma définition ; or Isaïe, en parlant du Messie, dit : *Un fils nous a été donné, ... il sera appelé le Dieu fort* (IX, 6). *Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera* (XXXV, 4). *Dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu, voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance ; son bras lui suffit pour affermir son empire* (XL, 10). Baruch dit aussi, en parlant de lui (III, 36) : *C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne peut lui être comparé..... Après cela il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes.* Michée en parle en ces termes (V, 2) : *Sa génération est dès le commencement, dès l'éternité.* 3° D'après la définition, le Messie doit être envoyé de Dieu pour sauver les hommes ; or Job dit, en parlant du Messie (XIX, 23) : *Je sais que celui qui doit me racheter est vivant.* Isaïe dit de lui (LI, 5) : *La justice que je dois envoyer est proche, le salut que j'ai promis va paraître ;* et ailleurs (LIX, 19, 20) : *Ceux qui sont du côté de l'Occident craindront le nom du Seigneur, ceux qui sont du côté de l'Orient révèreront sa gloire. Lorsque l'ennemi fondra sur nous comme un fleuve, le souffle de Dieu le mettra en fuite ; le Rédempteur viendra, ô Sion ! il viendra, dit le Seigneur, à ceux qui se convertiront alors de leurs iniquités.* Il avait déjà dit, en parlant du Messie (XLIX, 8, 9) : *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière.* Il a dit encore (LXI, 1) : *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction, il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs, et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes, pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur.* Le chapitre cinquante-cinq contient aussi les mêmes détails. Nous lisons dans Jérémie (XXIII, 5) : *Dans les jours de son règne Juda sera sauvé ;* et (XXXI, 11) : *Le Seigneur a racheté Jacob et l'a délivré de la main d'un ennemi plus puissant que lui ;* et dans Habacuc (III, 13) : *Vous vous mettez en marche pour sauver votre peuple, pour le sauver par votre Christ.* Zacharie a dit (II, 10, 11) : *En ce jour-là plusieurs peuples s'attacheront au Seigneur, et ils deviendront mon peuple ; j'habiterai au milieu de vous, et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous.* 4° Ma définition porte que la mission du Messie doit avoir un caractère divin, c'est-à-dire qu'elle doit être accompagnée de circonstances extraordinaires et surnaturelles ; or Isaïe prédit qu'il naîtra d'une vierge, Daniel nous le montre *assis sur les nuées du ciel* (VII, 13) ; Isaïe demande *qui pourra raconter tout l'accroissement de sa postérité* (LIII, 8). 5° Enfin la définition dit que le Messie doit être prédit par les prophètes ; or j'ai apporté assez de prophéties qui le concernent. Donc la vraie définition du Messie est contenue dans les prophéties qui se rapportent au Messie. Or comme toute définition est réciproque, il est évident, d'un côté, que celui-là sera le Messie qui réunira en lui tous les caractères particuliers que la définition attribue au Messie, comme, d'un autre côté, le Messie est celui à qui tous ces caractères conviennent ; je suis donc fondé à conclure que le Messie est celui à qui seul conviennent toutes les prophéties de l'ancien Testament.

NEUVIÈME PROPOSITION.

JÉSUS DE NAZARETH EST LE MESSIE.

En effet, c'est à lui que se rapportent toutes les prophéties de l'ancien Testament concernant le Messie. Ce sujet, à cause de son importance, demande de grands développements. Dans ce but, je vais prendre séparément chaque prophétie de l'ancien Testament, et j'en ferai voir l'accomplissement en la comparant avec ce que je trouverai dans le nouveau Testament de relatif à Jésus de Nazareth. Il résultera de ce parallèle que je vais établir que le nouveau Testament, qui était pour ainsi dire caché dans l'ancien, en est devenu la manifestation, comme dit S. Augustin (Cité de Dieu. liv. XVI, ch. 26). Ces deux Testaments sont l'un à l'autre dans la position de ces roues que vit Ezéchiel (I, 16), qui se soutenaient mutuellement; cette comparaison est de S. Grégoire-le-Grand (Hom. VI in Ezech.). Il y a une correspondance parfaite entre ces deux Testaments, qui prouve évidemment en faveur de la vérité de la religion chrétienne.

Pour procéder avec méthode, voici le plan que je vais adopter. Je poserai en face des passages extraits de l'ancien Testament ceux du nouveau Testament qui y correspondent et en indiquent l'accomplissement. Quand je rencontrerai des endroits sur le sens desquels tout le monde n'est pas d'accord, comme j'ai à lutter contre des Juifs, contre des ennemis de l'orthodoxie et contre des commentateurs et des critiques de mauvaise foi, je m'attacherai à bien justifier le sens que j'aurai indiqué; c'est toujours aux sources les plus pures que je puiserai.

Les prophéties écrites ou énoncées par des mots ne sont pas les seuls moyens d'annoncer la vérité, on peut encore l'annoncer par des signes ou des figures. Je montrerai dans l'ancien Testament plusieurs personnages qui ont été la figure du Messie, qui ont offert dans leurs personnes ou dans les circonstances de leur vie plusieurs traits qui devaient se reproduire dans la personne et la vie du Messie.

Je terminerai en donnant quelques conseils sur la véritable manière d'expliquer les prophéties.

Parallèle

ENTRE LES PROPHÉTIES DE L'ANCIEN TESTAMENT, RELATIVES AU MESSIE, ET LEUR ACCOMPLISSEMENT DÉMONTRÉ PAR LE NOUVEAU TESTAMENT.

CHAPITRE PREMIER.

JÉSUS EST DE LA RACE D'ABRAHAM.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XII, 1 et suiv. *Le Seigneur dit à Abraham... Tous les peuples seront bénis en vous.*	S. Matth. I, 1. *Généalogie de Jésus Christ, fils de David, fils d'Abraham.*
Gen. XVIII, 17, 18. *Le Seigneur dit : Cacherai-je à Abraham ce que je dois faire, puisqu'il doit être le père d'un peuple très-grand et très-puissant, et que toutes les nations de la terre seront bénies en lui?*	S. Luc, III, 23, 34. *Jésus avait environ trente ans quand il commença à paraître, étant, comme on le croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli.., qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham.*
Gen. XXII, 15, 18. *L'ange du Seigneur appela Abraham du ciel pour la seconde fois, et lui dit... : Toutes les nations de la terre seront bénies en vous.*	Gal. III, 16. *Les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et au fils qui devait naître de lui; il ne dit pas : A ceux qui devront naître de vous, comme s'il eût parlé de plusieurs, mais comme parlant d'un seul : A celui qui naîtra de vous, qui est Jésus-Christ.*

CHAPITRE II.

JÉSUS EST DE LA RACE D'ISAAC.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XXVI, 2, 4. *Le Seigneur apparut à Isaac et lui dit : Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race.*	S. Matth. I, 1, 2. *Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac.* S. Luc, III, 23, 34. *Jésus avait environ trente ans quand il commença à paraître, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli..., qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac.*

CHAPITRE III.

JÉSUS EST DE LA RACE DE JACOB.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XXVIII, 12, 14. *Jacob vit en songe une échelle dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel, et des anges montaient et descendaient; il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit... : Toutes les nations de la terre seront bénies en vous et en votre race.*	S. Matth. I, 1, 2. *Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob.* S. Luc, III, 23, 34. *Jésus avait environ trente ans quand il commença à paraître, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli..., qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac.*
Nombr. XXIV, 15, 17. *Voici ce que dit Balaam, fils de Béor : Une étoile sortira de Jacob, et une verge s'élèvera d'Israël; elle frappera les chefs de Moab et renversera tous les enfants de Seth.*	

Preuves que la prophétie de Balaam s'applique au Messie.

Quelques Juifs modernes ont cherché à

nous contester cette prophétie ; on remarque principalement le rabbin Lipmann, qui pense que cette prophétie doit être prise dans un sens naturel et littéral. Il en conclut qu'elle ne peut se rapporter à Jésus, qui n'a pas tué les chefs de Moab, qui n'a pas renversé les enfants de Seth, qui n'a pas possédé l'Idumée, et qui n'a pas fait accroître la prospérité des Juifs. Grotius, qui s'est étudié à dénaturer presque toutes les prophéties relatives au Messie, et qui a employé à ce travail toutes les ressources d'un esprit subtil et pointilleux, quoique fort instruit, n'a pas manqué d'adopter la même opinion ; il applique cette prophétie à David. Déjà avant lui l'empereur Julien en avait fait autant, comme l'a remarqué S. Cyrille (lib. VIII, cont. Jul.) ; or, dit-il, d'après le deuxième livre des Rois (VIII, 3), David a réellement vaincu les chefs de Moab, et il a possédé l'Idumée : les Psaumes de David en font également foi. Cependant Grotius convient que le sens mystique de cette prophétie pourrait se rapporter au Messie. Il est impossible de prendre cette prophétie à la lettre ; il faut nécessairement avoir recours au sens figuré. Est-ce que David a détruit tout le genre humain ? Grotius et Lipmann pensent-ils que le Messie tuera tous les hommes, *tous les enfants de Seth?* Aucune subtilité ne pourra faire prendre ici le mot Seth pour le nom d'un roi moabite ou le nom d'une ville des Moabites : ces paroles sont évidemment métaphoriques, ainsi que le reste de la prophétie. L'étoile dont parle Balaam, c'est Jésus-Christ que l'on verra souvent plus loin figuré sous les symboles du soleil, de la lumière, du feu ; il est appelé la Verge, en hébreu *Seebhet*, c'est-à-dire le sceptre. Ce mot s'emploie pour exprimer la dignité, la puissance d'un roi ; or je ferai voir que Jésus-Christ était roi. La version des Septante a traduit ce mot par Ἄνθρωπος, un *homme*, ce qui désignerait encore fort bien le Messie, car le rabbin Abraham Séba trouve le nom de Dieu, Jéhova, dans le même mot ; les Septante ont trouvé celui d'un homme, ce qui prouverait que la divinité et l'humanité seront réunies en une seule personne, un même mot qui renferme ces deux idées suffisant pour désigner cette personne. Par les Moabites qui étaient un peuple livré à l'idolâtrie et à qui souvent l'Écriture sainte adresse des reproches sous ce rapport, il faut entendre tous les idolâtres en général, que Jésus est venu éclairer et appeler à la foi, ainsi qu'on le verra dans la suite de ce parallèle. Les enfants de Seth sont indiqués pour désigner tous les hommes ; en effet Seth est père de Noé, qui fut le réparateur du genre humain. Je vais confirmer cette explication de la prophétie de Balaam par un rapprochement avec une prophétie d'Isaïe, je me bornerai à cette seule citation (Is. XI, 1, 4, 10) : *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine..... Il frappera la terre par la verge de sa bouche.* Les anciens Juifs ont eu la sincérité de convenir que la prophétie de Balaam se rapportait au Messie ; c'est dans ce sens qu'en ont parlé Onkélos et Jonathan Ben-Uziel, et cet impie Bar-Cokéba, qui, voulant se faire passer pour le Messie, se faisait appeler le *fils de l'étoile*, par allusion à cette prophétie. C'est au moyen de cette imposture qu'il était parvenu à séduire le rabbin Akibas et à l'attacher à sa personne. Maimonide (in Jad. Chazacah, lib. de Reg., cap. 11) fait plusieurs parts de cette prophétie ; il en applique à David ces paroles : *Je le vois, mais il ne viendra pas si tôt ; une étoile sortira de Jacob...., elle frappera les chefs de Moab ; l'Idumée sera sa possession ;* et il reporte au Messie ces autres paroles : *Une verge s'élèvera d'Israël. Elle renversera les enfants de Seth. Séir deviendra l'héritage de ses ennemis ;* il prouve que ce passage, *elle renversera les enfants de Seth*, doit s'entendre du Messie par le rapprochement de cette prophétie de Zacharie concernant le Messie (IX, 10) : *Sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre mer ;* Balaam prédit son empire sur les hommes, et Zacharie son empire sur tout l'univers. On voit la même opinion développée par le rabbin Joseph Albo dans son livre *des Fondements*, et il dit qu'il l'a apprise des docteurs, ses devanciers et ses maîtres.

CHAPITRE IV.

JÉSUS EST DE LA RACE DE JUDA.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XLIX, 10. *Le sceptre ne se retirera point de Juda, ni le législateur de sa postérité jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé ; il sera l'attente des nations.*	S. Matth. I, 3, 16. *Juda engendra de Thamar Phârès et Zara.., et Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé le Christ.*

S. Luc, III, 23, 31. *Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à paraître, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph..., qui fut fils de Phârès, qui fut fils de Juda.*

Hébr. VII, 14. *Il est certain que Notre-Seigneur est sorti de Juda.*

Apoc. V, 5. *Alors l'un des vieillards me dit : Ne pleurez pas, voici que le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a vaincu.*

Preuves que la prophétie de Jacob concerne le Messie.

I. *Explication de cette prophétie.* De toutes les prophéties qui concernent le Messie la plus remarquable est celle que Jacob mourant adresse à son fils Juda en présence de ses autres enfants, à qui il dévoile les mystères de l'avenir. C'est également la prophétie dont le sens vrai est le plus contesté. Jacob dit à Juda (Gen. XLIX, 8) : *Pour vous, Juda, vos frères vous loueront, votre main mettra vos ennemis sous le joug, les enfants de votre père se prosterneront devant vous. Juda est un jeune lion, vous êtes monté, mon fils, après avoir ravi la proie. Juda s'est reposée comme un lion qui est dans sa force, et comme une lionne; qui le réveillera? Le sceptre ne se retirera pas de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations. Il*

attachera son ânon à la vigne, mon fils liera son ânesse au cep le plus excellent ; il lavera sa robe dans le vin et son manteau dans le sang des raisins. Ses yeux seront plus beaux que le vin, et ses dents plus blanches que le lait. Tous les chrétiens ont appliqué cette prophétie au Messie, les anciens Juifs également, toutefois avec cette différence que les chrétiens la regardent comme accomplie par la venue du Messie, tandis que les Juifs en attendent encore l'accomplissement. Mais les Juifs modernes, pour éluder la force des raisonnements faits en faveur de l'opinion des Chrétiens, ont eu la hardiesse d'avancer que cette prophétie ne regardait aucunement le Messie. Nous allons examiner cette opinion et celle des Juifs, leurs devanciers, qui sont encore dans l'attente de l'accomplissement de cette prophétie qu'ils admettent.

II. *Opinion diverses des commentateurs chrétiens sur cette prophétie. Preuves et opinions réfutées.* On compte jusqu'à cinq opinions sur cette prophétie. La première est celle qui établit qu'il y a toujours eu des chefs de la tribu de Juda pour gouverner le peuple jusqu'à la venue du Messie. Ceux qui soutiennent cette opinion disent qu'à la mort de Sédécias, le sceptre passa à ses descendants, et demeura parmi eux jusqu'au règne des Assamonéens ; ce fut sur ceux-ci qu'Hérode usurpa, et que la prophétie trouva son accomplissement, car Hérode était un étranger. Les Assamonéens étaient, il est vrai, de la tribu de Lévi, mais ils descendaient de Juda par les femmes, ce que l'on voit par le sixième chapitre de l'Exode, qui dit qu'Aaron épousa la fille d'Aminadab ; on lit également au vingt-deuxième chapitre du deuxième livre des Paralipomènes, que le grand-prêtre Joïada épousa la fille du roi Joram. Cette explication imaginée par Origène (Hom. XVII in Gen.) a été adoptée par plusieurs SS. Pères ; mais elle a été victorieusement réfutée par de savants écrivains ; je ne donnerai pas ici toutes leurs raisons, je me contenterai d'en indiquer quelques-unes. Ainsi nous lisons dans Jérémie, qui parle de Jéchonias (Jér. XXII, 30) : *Voici ce que dit le Seigneur : Ecrivez que cet homme sera comme s'il était stérile, que rien ne lui réussira durant sa vie, et qu'il ne sortira point d'homme de sa race qui réussisse jusqu'à être assis sur le trône de David, et à exercer à l'avenir la puissance souveraine dans Juda.* Ensuite nous voyons dans le Thalmud que les Juifs ne faisaient aucune attention à la descendance du côté maternel. Le rabbin Moïse-Ben-Nachman et le rabbin Béchai attribuent la mort violente de Saül et des Assamonéens à ce qu'ils n'étaient pas de la famille royale et qu'ils avaient usurpé le pouvoir ; ils ajoutent qu'il n'était pas permis à des prêtres d'avoir le titre de roi : la loi de Moïse et les réglements contenus dans le Thalmud s'y opposaient, disent-ils ; cette assertion n'est pas tout-à-fait exacte, comme on le verra plus loin, mais au moins elle prouve que dans l'opinion générale leur qualité de descendants de Lévi n'avait pu donner aux Assamonéens aucun droit au trône, même en le colorant de leur alliance avec la tribu de Juda. Cette observation avait porté Génebrard et Baronius (Appar. c. 5) à croire les Assamonéens descendants de Juda ; ils se fondaient sur ce passage du premier livre des Machabées (V, 63) : *Les hommes de Juda furent en grand honneur dans tout Israël ;* mais la version de ce passage n'est pas exacte, le texte grec porte : *Juda et ses frères furent en honneur ;* le syriaque donne le même sens. S. Paul ne permet pas qu'on puisse donner un autre sens à ce passage des Machabées, car il dit en parlant de la tribu de Juda (Héb. VII, 3) : *Dont nul n'a jamais servi à l'autel.* On lit aussi dans le livre des Nombres (XVI, 39) : Que le prêtre Eléazar reçut de Dieu l'ordre de prendre les encensoirs d'airain dont s'étaient servi Coré, Dathan et Abiron, pour offrir de l'encens au Seigneur, et de les réduire en lames étendues au marteau pour couvrir l'autel, *Pour servir d'avertissement aux enfants d'Israël, afin que nul étranger, c'est-à-dire nul de ceux qui ne seront pas de la race d'Aaron ne s'approche de l'autel pour offrir des parfums en la présence du Seigneur, de peur qu'il ne lui arrive ce qui arriva à Coré et à sa troupe.* Un autre passage qui tranche la difficulté est tiré du second chapitre du premier livre des Machabées (vers. 1) : on y lit que Mathathias, père des Machabées, était fils de Joarib, le même à qui échut le premier sort dans la distribution des diverses fonctions attribuées aux familles des descendants d'Aaron ; Mathathias nous apprend lui-même qu'il descend de Phinées, fils d'Eléazar et petit-fils d'Aaron (ibid., 54) ; Baronius reconnut plus tard son erreur, et en homme sincère et loyal. Quand même les Assamonéens eussent été de la tribu de Juda, en pourrait-on dire autant des autres familles de lévites qui avant eux avaient été chefs du gouvernement chez les Juifs ? En supposant encore que depuis Sédécias jusqu'au Messie, le pouvoir eût été toujours exercé par la tribu de Juda, il est certain qu'antérieurement et depuis Juda jusqu'à David, cette tribu n'avait eu aucune supériorité sur les autres ; ainsi la prophétie de Jacob n'aurait pas été vérifiée, ce qui prouve que le sens donné à cette prophétie par Origène n'est pas le sens véritable.

III. *Deuxième opinion ; réfutation de cette opinion.* Une autre opinion est celle qui trouve qu'il y a toujours eu des princes de la tribu de Juda jusqu'au temps du Messie, parce que le grand conseil des Juifs établi par Moïse, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu de Dieu, et dont il est parlé au chapitre onzième des Nombres, était composé de soixante-dix hommes que l'Evangile appelle des vieillards, des princes, des chefs du peuple. On nommait ce conseil le grand sénat ou le grand tribunal de Jérusalem ; c'est lui qui avait le dépôt de la science de la cabale, et qui était chargé d'interpréter la loi, et son autorité était fort grande chez les Juifs ; or on prétend que ce sénat n'était composé que de personnes de la tribu de Juda. Le Thalmud nous apprend que ce

grand tribunal fut dispersé et détruit quarante ans avant la ruine du second temple, c'est-à-dire vers le temps de la mort du Sauveur, et depuis il n'a jamais été rétabli. Ce sont les membres de ce grand conseil, dit-on, que Jacob aurait voulu désigner par sa prophétie; or comme il a toujours existé jusqu'à la venue du Messie, on en explique ainsi l'accomplissement.

Cette opinion a contre elle de n'être appuyée sur rien, et de n'être aucunement vraisemblable; il est, en effet, peu probable que tous les membres de ce grand conseil aient été choisis dans la tribu de Juda, puisque Dieu avait commandé que le sénat ou grand conseil fût composé de vieillards pris parmi tout le peuple d'Israël. Si le choix en avait été borné à une seule tribu, Moïse n'aurait pas manqué de le signaler. Cette réflexion, comprise par quelques savants, les a portés à modifier leur opinion et à dire que le chef de ce grand conseil seul était de la tribu de Juda; ce chef aurait remplacé Moïse, qui, à raison de sa grande autorité sur le peuple et de sa qualité de fondateur du conseil, en avait été le premier chef et n'avait pas compté parmi les soixante-dix membres. Ce chef, que les Juifs nommaient *Nascì*, était censé avoir une autorité souveraine; il maintenait la suprématie de la loi dont il était le premier gardien; il était aussi le premier magistrat du peuple, tandis qu'un autre, qui pouvait être de toute autre tribu (comme par exemple plus tard la famille des Assamonéens), avait le titre de roi, et jouissait de tous les honneurs attachés à cette haute dignité; comme le chef du sénat avait toujours été choisi dans la tribu de Juda, la prophétie de Jacob trouvait ainsi son accomplissement; de plus, un sceptre était suspendu au milieu du tribunal, dans un endroit apparent, comme symbole du pouvoir et de la dignité de ce chef. Mais cette interprétation, qui n'a d'autre garantie que celle du Thalmud, et dont l'Ecriture ne fait pas la moindre mention, explique bien imparfaitement les difficultés que font naître les termes de la prophétie; car, durant la captivité et depuis, les Juifs étaient sous la domination des rois de Perse et ensuite de ceux de Macédoine; le chef d'entre eux n'avait qu'une ombre du pouvoir souverain, et encore après leur retour à Jérusalem, ce pouvoir était exercé principalement par le grand-prêtre. Comment dès lors dire que le *Nascì* ou chef du sénat a toujours eu la première place, quand on la voit occupée par le grand-prêtre? Il faut ajouter encore que plusieurs rabbins croient que le *Nascì* n'était pas toujours choisi dans la tribu de Juda.

IV. *Troisième opinion; réfutation de cette opinion.* Une autre opinion voudrait que la prophétie de Jacob s'appliquât à la nation juive tout entière, en ce sens que chez elle la tribu de Juda aurait toujours une certaine supériorité; et, selon cette opinion, Jacob aurait simplement donné à entendre que la nation juive subsisterait toujours en corps de peuple, gouverné par ses lois particulières, qui aurait ses chefs pris n'importe dans quelle tribu, et cela jusqu'à la venue du Messie, ce qui eut lieu alors, puisque le pouvoir tomba entre les mains d'Hérode, qui était un étranger pour les Juifs. Cette opinion est celle de S. Justin, d'Eusèbe, de Diodore de Tarse, et parmi les modernes, de Péreira (in Gen. XLIX) et de Casaubon (adv. Baron. exerc. I ad App.); mais le peuple juif a eu depuis Jacob jusqu'à David plusieurs chefs qui n'étaient point de la tribu de Juda, tels que Moïse de la tribu de Lévi, Josué et Débora de la tribu d'Ephraïm, Barac de la tribu de Nephtali, Gédéon de la tribu de Manassès, Samson de la tribu de Dan, Saül de la tribu de Benjamin. Les dix tribus schismatiques qui formèrent le royaume d'Israël se choisirent pour roi Jéroboam de la tribu d'Ephraïm; après le retour de la captivité de Babylone et jusqu'à la venue du Messie, le peuple juif avait un gouvernement aristocratique présidé par un grand-prêtre qui était de la tribu de Lévi, et cette forme de gouvernement dura plus de cinq cents ans. Voici comment les défenseurs de cette troisième opinion expliquent ces difficultés: ils conviennent que la tribu de Juda n'a pas toujours eu seule le pouvoir; mais elle a toujours, disent-ils, occupé le premier rang parmi la nation. Ils expliquent ainsi cette prophétie: *La nation juive ne cessera pas de former un peuple distinct, parmi lequel la tribu de Juda aura toujours une certaine prééminence.* Déjà, du temps de Jacob, disent-ils, cette prééminence avait commencé; ainsi ce fut le conseil de Juda qui sauva la vie à Joseph, lorsque ses frères voulaient le vendre; Jacob confia à Juda son fils Benjamin pour le conduire en Egypte auprès de Joseph, permission qu'il avait refusée à Ruben; Juda porta la parole et insista auprès de Joseph, pour que celui-ci ne retînt pas son frère Benjamin auprès de lui. Au livre des Nombres (II, 3), ils remarquent que dans la distribution des campements désignés au peuple juif, la meilleure place est assignée aux enfants de Juda. Au septième et au dixième chapitre la même place est attribuée à Nahasson, de la tribu de Juda. Lors du partage de la terre de Chanaan, c'est cette tribu qui tire au sort la première (Josué, XV, 1). Quand il faut désigner les villes reservées à la tribu de Lévi, c'est encore la tribu de Juda qui est nommée la première (id. XXI, 4). Après la mort de Josué, quand il faut combattre les peuples de Chanaan et même marcher contre les Benjamites, c'est la tribu de Juda qui est à la tête de l'armée; le Seigneur lui assigne cette place (Juges, I, 2, 19, et XX, 18). Tant que le peuple fut gouverné par des juges, bien que ces magistrats fussent pris parmi différentes tribus, celle de Juda eut toujours une certaine prééminence; et depuis le règne de David jusqu'à Zorobabel, le pouvoir fut exercé exclusivement par cette tribu; dans le recensement du peuple, qui se trouve au premier livre des Paralipomènes, la tribu de Juda est la première qu'on nomme; cet

état de choses dura jusqu'à la venue du Messie, ce qui fait qu'elle a donné son nom à la nation juive, car c'est de Juda qu'on a fait *Judæa* et *Judæi*. Les défenseurs de cette opinion prétendent qu'on est en droit de dire que la tribu de Juda a toujours eu le pouvoir, quoique les autres tribus aient également fourni des chefs à la nation; de même que l'on dit que les Romains ont gouverné l'empire, quoique l'on ait vu quelquefois des empereurs choisis parmi des nations barbares. Voilà les principales raisons qui ont fait adopter cette opinion; Eusèbe donne à ces raisons de plus grands développements (Dém. év., liv. III et VIII; Hist. eccl., liv. I, ch. 5); mais j'ai rapporté tout ce qu'il dit de plus concluant; il est suivi par le rabbin Isaac Abrabaniel et le rabbin Manassès (in Conciliat., qu. 65), qui fait remarquer en outre que lors du recensement de son armée, Saül compte séparément la tribu de Juda (I Reg. XI, 8, et XV, 4); mais ce dernier s'approche ensuite de la seconde opinion en disant que la tribu de Juda conserva toujours le pouvoir, en ce sens que c'est de son sein que l'on tirait les chefs du grand conseil des Juifs, et que, durant sa captivité, comme depuis, et encore aujourd'hui où les Juifs sont exilés par toute la terre, cette tribu s'est trouvée à la tête des autres. En preuve de ce qu'il avance, il affirme que jamais la race de David ne s'est éteinte. J'aurai occasion de revenir sur cette question, lorsque je m'occuperai des Juifs.

Les défenseurs de l'opinion que je viens d'exposer ne sont pas d'accord entre eux sur tous les points; car Péreira attaque Eusèbe, parce que celui-ci explique le mot *sceptre* par une simple prééminence, tandis qu'il est le symbole du pouvoir souverain. Péreira n'admet pas non plus, comme le veut Eusèbe, qu'après la captivité, le pouvoir fût exercé par la tribu de Lévi, en laissant à la tribu de Juda les honneurs d'une simple prééminence sur les autres tribus; mais ils sont d'accord tous les deux sur le point qui consiste à ne pas borner le mot *Juda* à la seule tribu de ce nom; ils l'étendent à toute la nation juive, et ils disent que la nation juive a toujours eu des rois à elle, ou des chefs pris dans son sein jusqu'à Hérode, qui était un roi étranger; ils pensent que Jacob a nommé la tribu de Juda comme devant être toujours la plus distinguée. Il aura pris la partie pour le tout; comme on voit quelquefois les mots Jérusalem et Sion désigner la Judée ou le peuple Juif, Babylone la Chaldée, Samarie le royaume des dix tribus. Péreira n'est pas toujours d'accord avec lui-même; après avoir apporté à l'appui de cette opinion l'autorité de quelques SS. Pères et plusieurs raisons qu'il développe avec soin, il imagine une autre explication qu'il trouve plus simple et plus probable: il admet que la prophétie de Jacob concerne la tribu de Juda; que cette prophétie promet que le pouvoir souverain sera toujours exercé par ses descendants jusqu'à la venue du Messie, ce que l'évènement aurait justifié; car une fois que la tribu de Juda fut montée sur le trône dans la personne de David, elle y est restée jusqu'à la captivité de Babylone. Après le retour de la captivité, le sceptre est demeuré dans la même tribu. Il est vrai que ce sceptre s'est trouvé dans les mains des enfants de Lévi, mais c'était le sceptre *Judaicum*, de la nation de Juda, le royaume était le royaume de Juda, le nom de Juda était devenu celui du peuple entier: ce n'est que sous Hérode que le sceptre a passé entre des mains étrangères. Péreira, qui dans cette nouvelle explication diffère de la première qu'il avait adoptée, croit suivre une autre opinion que celle d'Eusèbe; celui-ci explique le mot *sceptre de Juda* par une certaine prééminence qui est promise à la tribu de Juda; Pereira veut qu'il signifie le pouvoir souverain qui devra toujours être exercé par la tribu de Juda, et il trouve que cette prédiction s'est réalisée, même après le retour de la captivité, parce que alors toute la nation était connue sous le nom de peuple de Juda; on sait que depuis la sortie d'Egypte, la tribu de Juda avait toujours commandé les troupes par ordre du Seigneur; mais cette opinion est précisément celle d'Eusèbe. Ce qui le prouve, c'est l'exemple qu'il cite des empereurs romains qu'on appelait Romains, quoiqu'ils fussent quelquefois tirés des nations barbares; c'est que le peuple romain était réellement le maître des autres nations: sa suprématie ne consistait pas en une simple prééminence.

Casaubon adopte l'opinion de Péreira, mais il la modifie; ainsi il ne veut pas, comme son devancier, que l'accomplissement de la prophétie ait eu lieu sous Hérode d'Ascalon; selon lui, cet Hérode n'était pas un étranger; ce point qu'il établit avec une grande érudition avait déjà été soutenu par Scaliger (in Euseb. Chron., lib II), par Nicolas Damascène, un des familiers du roi Hérode qui nous apprend que ce roi était d'une des premières familles des Juifs (Jos., Ant. liv. XIX), par Strabon qui l'appelle un indigène de la Judée (lib. XVI), et par Josèphe qui dit qu'il était de la nation juive; plusieurs savants ont admis ce fait; Casaubon trouve que le sceptre n'est sorti de Juda qu'à la seconde destruction de la ville et du temple de Jérusalem. Il remarque que la prophétie de Jacob renferme quatre parties: elle annonce la venue du Messie, *Donec veniat Siloh;* la vocation des Gentils, *Et ipse erit exspectatio gentium;* la fin de la nation juive comme peuple, *recedet sceptrum et dux;* le temps de la venue du Messie, *priusquàm recederet sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus* Casaubon rapporte ces quatre parties de la prophétie à toutes les tribus en général, non pas seulement à la tribu de Juda; toutefois celle de Juda est privilégiée en ce que c'est d'elle que naîtra le Messie; ce privilége, il le fonde sur ces paroles: *Pour vous, Juda, vos frères vous loueront*, qui auraient dû être le partage de Ruben, comme le dit Jacob lui-même en parlant à Ruben: *Ruben, mon premier né, vous deviez être le premier en dignité*

et en puissance, vous vous êtes répandu comme l'eau, vous n'aurez pas de prééminence. La force, la richesse qui devaient être le partage de Ruben, ont été accordées à Joseph, comme le marque le livre des Paralipomènes (I Paral., VIII, 2); il prétend que la prééminence de Juda sur ses frères lui a été accordée en vue du Messie qui devait être de cette tribu. Cette prééminence a duré tout le temps de la captivité de Babylone, les chefs du peuple étaient toujours de la tribu de Juda, et aujourd'hui encore les Juifs se vantent que les chefs de leur nation descendent de David; Origène avait remarqué que de son temps ils avaient la même prétention (lib. IV περὶ Ἀρχ. cap. 1). Casaubon n'admet cette opinion des Juifs que pour prouver qu'après le retour de la captivité, la tribu de Juda avait conservé une certaine suprématie sur le peuple; il va plus loin, il soutient d'après S. Justin (Dial. cum Tryph.) que le mot *sceptrum* ne doit pas s'entendre seulement du pouvoir royal, mais qu'il s'applique à l'ensemble de tous les pouvoirs exercés sur le peuple, soit par les chefs, soit par les magistrats, soit par les prêtres; ainsi la prophétie de Jacob fut accomplie non pas à l'avénement d'Hérode, mais quand tout pouvoir civil et toute hiérarchie furent abolis, c'est-à-dire lors de la dernière destruction de la ville. Il ajoute qu'il ne faut pas croire que la cessation du pouvoir eut lieu tout-à-coup; ce ne fut qu'après plusieurs réductions graduelles, comme du temps de la captivité de Babylone : ainsi la première diminution, le premier échec commença sous Pompée, quand ce général romain triompha des Juifs et les priva de leur liberté; ce premier malheur fut suivi successivement par d'autres jusqu'à la destruction complète du temple et de la ville, et l'entière dispersion du peuple juif.

Cette troisième opinion me paraît peu admissible, et pour plusieurs raisons. D'abord il serait difficile de prouver que la tribu de Juda a toujours eu sur les autres tribus une prééminence quelconque : depuis Jacob jusqu'à David on n'en voit aucune trace. Il est vrai que les frères de Juda se rendent à son avis et préfèrent vendre leur frère Joseph à des Ismaélites; mais il n'est question dans cette circonstance que d'une simple prière de sa part : il ne donne pas d'ordre, il ne s'agit de l'exercice d'aucune autorité sur les autres; ils font ce qu'ils venaient de faire pour Ruben, qui avait obtenu qu'on ne le tuerait point et qu'on se contenterait de le jeter dans une citerne sans eau; or pour ce fait seul, la tribu de Ruben n'acquit pas de prééminence sur les autres. Et même ce conseil que donna Juda de vendre son frère est blâmé par les Juifs. On trouve ces paroles dans Ben-Sira (cap. 16) : *Juda ne fut pas irréprochable quand il vendit son frère Joseph aux Ismaélites et qu'il abusa de sa bru Thamar.* On ne peut dire que ce fut à cause de l'autorité que pouvait avoir Juda sur ses frères que Jacob lui confia son fils Benjamin pour le conduire en Egypte, il ne céda qu'à la crainte de la famine dont il était menacé et qui devenait plus menaçante qu'au moment où il avait refusé de le confier à Ruben. Nous voyons bien Juda s'avancer près de Joseph, et plaider chaleureusement la cause de son frère Benjamin, que Joseph voulait retenir en Egypte; mais c'est qu'il avait engagé sa parole à son père qu'il le ramènerait près de lui, ainsi il ne faisait alors que s'acquitter d'une obligation qu'il avait contractée. Une preuve que Juda n'avait à cette époque sur ses frères ni autorité ni prééminence, c'est qu'au repas que Joseph fit servir à ses frères *ils s'assirent en sa présence, l'aîné le premier, selon son rang, et le plus jeune, selon son âge* (Gen. XLIII, 33). De ce que dans le recensement des enfants de Jacob, l'Ecriture commence souvent par la tribu de Juda, on n'en doit rien conclure en faveur de la prééminence de cette tribu, car souvent aussi elle commence par la tribu de Ruben, comme par exemple dans le chapitre de la Genèse où Jacob assemble tous ses enfants près de lui : il s'adresse d'abord à Ruben *et l'appelle son premier né, le premier en dignité et en puissance* (Gen. XLIX, 3, 4). Moïse, dans le recensement qu'il fait des différentes tribus, commence par celle de Ruben; dans un autre endroit (Deut. XXVII, 12), il commence par celle de Siméon, lorsqu'il désigne les tribus qui devront bénir le peuple sur la montagne de Garizim, et celles qui se tiendront sur le mont Hébal pour maudire les prévaricateurs. Au sixième chapitre de l'Exode, l'auteur donne la généalogie des enfants de Ruben, de Siméon et de Lévi; il ne parle pas des enfants de Juda. Après avoir construit le tabernacle au milieu du camp des Israélites, Moïse ordonne à la tribu de Juda de prendre place du côté du levant; mais cette place ne lui accorde aucun privilége; c'est probablement parce que la tribu de Juda était la plus nombreuse, comme nous le voyons au livre des Nombres (II, 2) et au 2e livre des Rois; elle était aussi la plus renommée pour son courage, selon ces paroles du premier livre des Paralipomènes (V, 2): *Juda a été le plus vaillant entre tous ses frères, et le sceptre lui a été donné;* mais il n'est pas question ici de donner à cette tribu la moindre autorité sur les autres, pas plus qu'aux tribus d'Issachar et de Zabulon, qui reçurent leur partage du côté du levant, aussi bien que celle de Juda, ainsi que celles de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassès. La tribu de Juda se trouve nommée la première dans le partage de la terre de Chanaan, ce n'est pas un signe de sa prééminence, c'est parce que Caleb reçoit Hébron en partage sans tirer au sort, et qu'on commence par lui; or comme Caleb était de la tribu de Juda, l'auteur aura continué ce qui concernait cette tribu : déjà même les tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassès avaient reçu leur partage. La tribu de Juda est remarquée dans la distribution des villes à la tribu de Lévi; c'est que sa position indiquait le rang qu'on lui donne en cet endroit, et qu'elle partage avec les tribus de Benjamin et de Siméon. Dieu ordonne que la tribu de Juda marche la première dans les combats; c'est qu'en plusieurs occasions elle

avait signalé sa valeur et son courage ; elle ne reçoit pas plus d'honneurs, plus de dignités, plus de prééminence, de cette distinction que les tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassès, qui ont été également à la tête de l'armée, lors de la conquête de la terre de Chanaan. Si dans le recensement qui se trouve dans le premier livre des Paralipomènes, la tribu de Juda est mise en tête des autres, c'est que depuis longtemps elle avait été en possession du pouvoir royal. Dans les premiers temps, lorsque les Israélites se formèrent en corps de nation, la tribu de Juda n'avait aucun privilége sur les autres tribus ; et quand elle aurait eu une certaine prééminence (pour ne pas tout contester à Josèphe, Antiq., liv. VII, ch. 10), il ne s'ensuivrait pas qu'elle possédait le sceptre, ce qui cependant est annoncé dans la prophétie de Jacob. Après le retour de la captivité, il ne lui restait que le souvenir de la dignité royale qui avait ennobli cette tribu ; ensuite elle n'a pas eu le privilége de donner son nom à la nation, comme l'avancent Eusèbe et Casaubon, elle ne l'a donné qu'au royaume composé de la tribu de Juda, de celle de Benjamin et de quelques familles de la tribu de Lévi, tandis que la tribu de Lévi, outre l'honneur de posséder toujours la dignité sacerdotale, avait ajouté la dignité et le pouvoir de chef du gouvernement, et cela durant un long temps. Ce qui contribua à ce que le nom de Juda fût donné au royaume de ce nom, ce fut que lors du schisme des dix tribus sous Roboam, celle de Juda fut la seule qui lui resta fidèle, comme on le voit au onzième chapitre du 3e livre des Rois (vers. 31) et au douzième chapitre du même livre (vers. 20). Je dis que la tribu de Juda resta seule fidèle, parce qu'elle seule resta fidèle tout entière, avec une partie seulement de la tribu de Siméon et une portion assez notable de celle de Benjamin : je ne compte pas les quelques familles de la tribu de Lévi enclavées dans ces tribus. Nous lisons au même chapitre (vers. 21, 22, 23) : *Roboam, fils de Salomon, étant venu à Jérusalem, assembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin et vint avec cent quatre-vingt mille hommes de guerre choisis pour combattre contre la maison d'Israël et pour réduire le royaume d'Israël sous son obéissance. Alors le Seigneur adressa sa parole à Séméias, homme de Dieu, et lui dit : Parlez à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, à toute la maison de Juda et de Benjamin et à tout le reste du peuple, et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur : Vous ne vous mettrez pas en campagne, et vous ne ferez point la guerre contre les enfants d'Israël.* Ainsi on voit que Roboam avait pour lui les deux tribus de Juda et de Benjamin ; mais il n'avait qu'une partie de cette dernière. Après la dispersion du royaume d'Israël sous Teglathphalasar et Salmanasar, la tribu de Juda à elle seule forma le royaume de ce nom ; ainsi on lit au dix-septième chapitre du quatrième livre des Rois (vers. 18) : *Le Seigneur ayant conçu une grande indignation contre Israël, les rejeta de devant sa face, et il ne demeura plus que la seule tribu de Juda.* Eusèbe et Casaubon se sont trompés en imaginant que le nom de Juda avait été appliqué aux douze tribus ; les dix qui composaient le royaume d'Israël étaient dispersées au loin dans l'Assyrie et n'eurent plus aucun rapport avec la Palestine ; Cunæus a fait ressortir leur erreur avec beaucoup d'érudition. Ce n'est donc pas à raison d'un privilége ou d'une prééminence sur les autres tribus que le nom de Juda a été donné au royaume de ce nom, c'est parce que ce royaume n'était dans l'origine autre chose que la tribu de Juda, augmentée d'une partie de celle de Benjamin, qu'après la destruction du royaume d'Israël, celui de Juda subsista seul et continua à demeurer dans le pays qui l'avait vu naître. Mais dans ce royaume, au retour de la captivité, c'était la tribu de Lévi qui, outre la dignité sacerdotale qui lui revenait de droit, possédait encore le pouvoir royal. Toutefois faisons une concession aux partisans de cette troisième opinion ; accordons que la tribu de Juda ait toujours eu une certaine prééminence sur les autres tribus ; elle serait au moins partagée par la tribu de Joseph, conformément à ce passage du premier livre des Paralipomènes (vers. 1, 2) : *Voici les enfants de Ruben, fils aîné d'Israël, car c'est lui qui était son aîné, mais parce qu'il déshonora le lit nuptial de son père, son droit d'aînesse, quant à la double part dans l'héritage, fut donné aux enfants de Joseph, fils d'Israël ; ils n'eurent pas néanmoins la dignité de l'aîné ; car Juda a été le plus vaillant entre tous ses enfants, et le sceptre lui a été donné, bien que Joseph ait eu en partie le droit d'aînesse ;* quand la tribu de Juda aurait eu la prééminence sans partage, il y a encore d'assez grandes difficultés à résoudre ; ces paroles : *le sceptre ne sortira pas de Juda*, renferment selon eux deux parties : d'abord que la nation juive forme un peuple indépendant et que la tribu de Juda aura une prééminence parmi ce peuple ; or ces deux choses ne sauraient être vraies à la fois. Si on admet le premier sens et qu'on entende la prophétie de Jacob comme s'appliquant à toute la nation, alors elle ne prédit rien de particulier à Juda, et cependant Jacob adresse la parole à chacun de ses enfants alternativement. Si au contraire, Jacob ici ne parle qu'à Juda, alors l'extension que cette troisième opinion donne à ses paroles, n'est pas fondée. Ensuite il faut expliquer les paroles de Jacob par ce qui précède et ce qui suit ; car si l'on ne peut rapporter ce qu'il vient de dire à toutes les tribus formant un seul corps de nation, on ne doit pas non plus leur rapporter ce qu'il dit après ; or comment étendre à toutes les tribus ces paroles : *Pour vous, Juda, vos frères vous loueront?* Celles qui suivent ne sont-elles pas une prédiction de la fertilité qui s'attachera au partage échu aux enfants de Juda dans la terre promise? *Il attachera son ânon à la vigne et son ânesse au cep le plus excellent ; il lavera sa robe dans le vin et son manteau dans le sang des raisins ; ses yeux seront plus beaux que le vin et ses dents plus blanches que le lait.*

Les défenseurs de cette troisième opinion invoquent l'autorité de S. Justin, qui dit dans son dialogue avec Tryphon, en parlant des Juifs : *Vous ne serez pas assez osés pour soutenir que votre nation n'a jamais manqué de roi ou de prophète, jusqu'à la venue de Jésus-Christ, il vous serait impossible de le prouver ; car si Hérode, sous lequel Jésus est mort, était d'Ascalon, comme vous le dites, vous n'en aviez pas moins un grand-prêtre de votre nation.* Ils concluent de ces paroles que S. Justin pensait que Jacob, par le mot Juda, voulait désigner toute la nation juive et non pas seulement la tribu de Juda; mais il n'en est rien; S. Justin n'a en vue, dans ce passage, qu'une seule chose, il veut prouver que cette prophétie concerne le Messie et qu'elle a reçu son application dans la personne de Jésus; pour cela il suffisait à S. Justin de prouver que les Juifs obéissaient à un roi étranger lors de la venue de Jésus; il n'avait pas à donner une minutieuse définition du mot Juda; que ce mot signifiât la nation juive ou la tribu de Juda, son argument n'en conservait pas moins toute sa force : il prend ici le tout pour la partie, ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait voulu expliquer rigoureusement la valeur du mot Juda. C'est comme si, en parlant d'un homme né à Rome, on disait qu'il est né en Italie ; ou bien en parlant d'un prince de Bourbon, on disait que c'est un prince de France; ces locutions sont permises parce que la partie est comprise dans le tout. Ainsi S. Justin a pu dire en parlant du Messie, qui devait naître dans la tribu de Juda, qu'il naîtrait parmi la nation juive. Ce qui prouve que tel est le sens des paroles de S. Justin, c'est le passage qui suit et qui est extrait de la seconde Apologie : *C'est à vous à rechercher et à apprendre jusqu'à quand les Juifs ont eu des chefs et des rois de leur nation ; vous verrez qu'ils en ont eu jusqu'à la venue de Jésus, notre maître, qui nous a expliqué le sens des prophéties que nous ignorions: ainsi il nous a découvert le sens de celle qui avait été rapportée par Moïse, et qui disait que les Juifs ne manqueraient pas de chefs tirés de leur nation, jusqu'à la venue de celui à qui appartient en propre la dignité royale ; car Juda est le père des Juifs, c'est de lui qu'ils empruntent leur nom.* Dans ce passage, S. Justin entend par Juifs, non toute la nation des Juifs sortie des douze tribus, mais la postérité de Juda. C'est dans le même sens qu'il faut prendre les paroles de S. Athanase, dans son livre de l'Incarnation du Verbe.

V. *Quatrième opinion; réfutation de cette opinion.* Les défenseurs de cette opinion, parmi lesquels on cite S. Epiphane, S. Cyrille, S. Augustin et quelques modernes, trouvant l'explication précédente trop vague, l'ont restreinte; ils appliquent à la tribu de Juda seulement ce que les autres entendaient des douze tribus; ils pensent que les paroles de Jacob veulent dire que le sceptre ne sortira pas de cette tribu, c'est-à-dire, qu'elle continuera à former un peuple régi par ses propres lois jusqu'à la venue du Messie, et qu'alors elle se trouvera dissoute et dispersée, ce que l'événement a justifié; car après la destruction définitive du royaume d'Israël, on a vu le royaume de Juda restauré après une semblable destruction, et jouir de tous les priviléges d'un gouvernement indépendant jusqu'à l'arrivée du Messie. Les partisans de cette opinion s'attachent à deux points: ils prétendent que Jacob avait en vue la portion de pays qui devait être un jour le partage de la tribu de Juda; comme dans les promesses qu'il fait à Zabulon, à Issachar et à ses autres enfants, il parle d'après le partage qui doit leur échoir; ainsi Jacob, en parlant à Juda, aurait compris dans la promesse qu'il lui faisait, tout le pays que devaient occuper un jour ses enfants dans la terre promise. Ils prétendent en second lieu, comme le pensaient les défenseurs de l'opinion précédente, que les paroles de la prophétie n'indiquaient pas que la nation juive cesserait d'exister à l'instant même de la naissance du Messie, cette limite devait avoir une latitude morale, comprendre l'intervalle, par exemple, qui se trouve depuis la domination de Pompée ou d'Hérode, jusqu'à la ruine de la ville et du temple de Jérusalem, sous Titus. Les partisans de cette opinion disent que l'Esprit saint préparait déjà l'accomplissement de cette prophétie lors du schisme des dix tribus, quand une portion des Israélites fut désignée sous le nom de royaume d'Israël, et l'autre sous le nom de royaume de Juda, avec la succession des rois légitimes; un de ces royaumes fut détruit et ses débris disséminés au loin et sans retour, tandis que le royaume de Juda fut restauré et conserva, jusqu'à la venue du Messie, son gouvernement particulier et sa législation propre. Il y a cette différence entre cette opinion et la première, ainsi que la troisième dont j'ai parlé, que dans la première on prétend qu'il ne devait jamais y avoir d'interruption dans la succession des rois qui devaient tous être de la tribu de Juda; dans la seconde on prétend qu'il doit toujours y avoir un corps de nation juive, avec son chef ou son roi pris dans la nation juive; au lieu que les partisans de la quatrième opinion se contentent de dire que la tribu seule de Juda doit former cette nation qui sera indépendante jusqu'à la venue du Messie. La troisième opinion rentre bien un peu dans la quatrième; aussi Péreira, qui l'avait adoptée, la modifia-t-il, en disant qu'il était plus probable et plus croyable que cette prophétie devait s'entendre de toute la tribu de Juda, et il cite à l'appui de ce nouveau sentiment les mêmes raisons qu'on allègue pour défendre la quatrième opinion.

Cette quatrième opinion ne manque pas d'une certaine vraisemblance, j'en conviens; elle est bien plus admissible que les trois autres ; cependant il est difficile de croire que le mot *scebhet* qui est rendu par *sceptrum* doive signifier le gouvernement civil, l'administration d'un peuple formé de toute une tribu, quand l'auteur ajoute immédiatement: *Nec dux de femore ejus*, « *ni un chef de sa postérité,* » paroles qui évidemment ne peuvent se rapporter qu'à certains individus de cette posté-

rité, et non à sa postérité entière. On a cherché à éluder la force de ces mots *dux de femore*, qui évidemment indiquent une succession par génération, et qui, par conséquent, ne peuvent s'expliquer qu'à des individus, et non à une tribu entière; mais toutes les subtilités n'ont pu rien produire de satisfaisant. On est également forcé de convenir que Jacob parle de la même personne dans les deux cas, quand il promet *le sceptre* et *un chef*. Or le titre de chef dénote des individus, le mot sceptre doit donc également se rapporter aux individus, et non à la tribu entière de Juda. Ensuite, pour soutenir cette opinion, il faut comprendre avec la tribu de Juda la tribu de Benjamin et les lévites qui composaient le royaume de Juda; et les paroles de la prophétie ne peuvent concerner qu'une seule tribu; car voici comment Moïse rapporte les circonstances de son récit (Gen. XLIX, 28): *Ce sont là les chefs des douze tribus d'Israël, et voilà ce qui leur fut dit par leur père lorsqu'il les bénit; il donna à chacun d'eux la bénédiction qui leur était propre ;* ainsi Benjamin eut sa bénédiction propre aussi bien que Lévi; donc ce qui est dit à Juda ne regarde que lui, et ne saurait être la part des autres. Inutilement voudrait-on établir une similitude entre ce passage et celui du troisième livre des Rois que j'ai déjà cité, et où il est dit que la seule tribu de Juda resta fidèle, quoiqu'il y eût avec elle une portion de la tribu de Siméon et la majeure partie de la tribu de Benjamin, et de plus quelques familles de la tribu de Lévi ; car il est assez ordinaire de désigner le tout par sa partie principale, surtout quand les autres parties ne forment pas des êtres distincts et séparés; ainsi on dit Rome pour désigner l'empire romain, car Rome est inséparable de l'empire romain et des différentes parties qui le composent; si au contraire on me demande quelles sont les plus belles villes de l'empire romain, et que je nomme les villes de Rome et de Constantinople, alors on verra que Rome seule ou Constantinople ne pouvaient pas suffire pour désigner tout l'empire romain. Il en est de même de la tribu de Juda; on peut étendre ce nom aux autres tribus qui s'y trouvent comprises, quand ces autres tribus ne forment pas un tout à part, ce qui avait lieu quand Jacob s'adressait à chacune séparément, pour leur donner à chacune une bénédiction propre. Il ne faut pas oublier ensuite qu'après le retour de la captivité, les Juifs se trouvaient sous la dépendance des rois de Perse et qu'ils furent tributaires des rois successeurs d'Alexandre, et qu'on peut dire qu'à dater de cette époque le sceptre leur avait été enlevé, ce qui tend, comme je l'ai déjà dit, à infirmer cette opinion qui, sous ce rapport, se rapprochait de la seconde. Voici enfin une raison qui combat toutes les quatre opinions que je viens d'exposer; leurs partisans prétendent qu'à la venue du Messie le sceptre sera enlevé de Juda, et que les Juifs cesseront alors de former un royaume, et la particule *donec*, « *jusqu'à ce que*, » indique la cessation une fois que l'événement auquel ce mot est annexé se trouve accompli ; or cette interprétation est en opposition manifeste avec les prophéties que je dois bientôt citer, et qui prédisent à la postérité de Juda un règne qui ne doit jamais finir.

VI. *Cinquième opinion; réfutation de cette opinion.* Cette opinion a pour patrons le cardinal Cajétan et un savant hébraïsant anonyme dont parle Isidore Clarius (in Gen. XLIX, 10). Les auteurs de cette opinion l'ont conçue d'après les écrits de quelques Juifs modernes ; ils se contentent de l'exposer sans l'appuyer d'aucunes raisons ; ce motif m'oblige d'entrer à cet égard dans de plus grands développements. Ils disent que Jacob prédit ici deux choses distinctes et fort importantes: la première, que le Messie naîtra un jour dans la tribu de Juda; la seconde, que cette même tribu sera mise en possession d'un royaume où elle règnera éternellement, et que c'est au Messie qu'elle devra ce privilége; ils voient l'annonce d'un règne éternel promis à la tribu de Juda, dans ces mots : *Le sceptre ne sortira pas de Jacob, ni un chef de sa postérité*, car si jamais le sceptre et le pouvoir ne doivent sortir de la tribu de Juda, il s'ensuit qu'elle en jouira éternellement : ces paroles qu'ajoute Jacob : *Donec veniat qui mittendus est*, indiquent, selon eux, que c'est le Messie qui méritera le privilége de cette possession, qui ne finira jamais. Il semble que cette seconde partie de la prophétie signifie tout le contraire; tout le monde y verra que Jacob annonce précisément la fin du règne de Juda pour le moment où paraîtra le Messie. Toute la difficulté vient du mot *aad*, que la Vulgate a traduit par *donec*, « *jusqu'à ce que;* » ce mot, disent-ils, n'a pas toujours ce sens, il n'exprime pas toujours la fin, la cessation; quelquefois même on l'emploie pour indiquer la suite, la continuation d'une chose; il a quelquefois la signification de *intereà*. Ainsi, au huitième chapitre de la Genèse (vers. 7), il est dit, en parlant du corbeau lâché par Noé hors de l'arche: *Il ne rentra pas; cependant les eaux qui étaient sur la terre se séchaient*, « *donec siccarentur.* » Ici le mot *donec* ne veut pas dire dire *jusqu'à ce que*, car on ne voit pas que le corbeau rentra après que les eaux furent séchées : Au chapitre vingt-huit de la Genèse (vers. 15), Dieu dit à Jacob : *Je ne vous quitterai point que je n'aie accompli tout ce que je vous ai dit, Aad ascer, Donec fecero.* Dira-t-on que le Seigneur devait quitter Jacob après ? On peut voir une foule d'exemples de ce genre recueillis par S. Jérôme (adv. Helvid.). Cajétan se trompe sur le vrai sens du mot *donec*, dans la prophétie de Jacob ; il lui fait dire avec quelques docteurs juifs modernes que la tribu de Juda possèdera un grand royaume, que la famille de David en héritera, qu'il passera à sa postérité, et qu'enfin on verra paraître le Messie qui en rendra la durée éternelle, en le continuant au ciel, d'où aucune puissance ne le lui ravira.

Quoique cette opinion de Cajétan qui n'est pas tout-à-fait celle des Juifs, sur lesquels il

s'appuie, ne soit pas tout-à-fait improbable, j'ai pourtant des raisons pour ne pas l'admettre ; ainsi elle enlève à la prophétie de Jacob un caractère essentiel que lui ont reconnu non seulement tous les SS. Pères, mais encore tous les anciens Juifs, celui de désigner l'époque de la venue du Messie. Un autre défaut de cette opinion, c'est qu'elle distingue deux choses dans cette prophétie, le sceptre et le commandement, *sceptrum* et *dux* ; le sceptre signifierait le royaume temporel, et le commandement signifierait le royaume céleste et éternel ; or rien dans la prophétie ne favorise cette interprétation.

VII. *Mon opinion sur le sens de la prophétie de Jacob ; preuves à l'appui.* Jacob annonce quatre points dans cette prophétie : *Le sceptre ne se retirera point de Juda, ni le chef de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé, qui sera l'attente des nations,* ou bien, *et à qui les nations obéiront.* Le premier membre de la prophétie est compris dans ces mots : *Le sceptre ne se retirera pas de Juda ;* voilà la promesse d'un royaume qui ne doit pas finir. Le second membre de la prophétie se trouve dans ces paroles : *Le chef de sa postérité,* qui promettent à la tribu de Juda un pouvoir temporel et périssable. Le troisième membre est tiré de cet endroit : *Jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé,* ce qui annonce la fin du règne temporel et du pouvoir que promet la prophétie ; enfin le quatrième membre est celui-ci : *Il sera l'attente des nations.* Ces mots désignent le règne du Messie, qui ne doit pas être borné au pays de Chanaan, mais qui doit s'étendre sur toute la terre et consister dans un règne tout spirituel. C'est pour n'avoir pas assez examiné les diverses parties de cette prophétie, qu'on lui a attribué tant de sens divers, qui n'ont contribué qu'à la rendre obscure. Cajétan a bien deviné pour la première partie de cette prophétie, pour la seconde et pour la quatrième, qui prédisent qu'une domination spirituelle prendra la place d'un pouvoir temporel ; mais il s'est trompé sur la troisième partie qui indiquait l'époque où se ferait cette substitution. Les autres opinions trouvent dans cette prophétie la promesse d'un pouvoir temporel et la fixation du moment où apparaîtra le Messie, mais elles se taisent sur le reste ; il n'y a pourtant pas d'autre moyen d'expliquer cette prophétie, comme on va le voir. La première partie de l'oracle : *Le sceptre ne se retirera pas de Juda,* annonce quelque chose de général ; elle donne à Juda l'espoir que lui et ses descendants régneront éternellement sur le reste de sa nation ; toutefois elle n'indique pas comment ce règne sera éternel, et ne dit pas s'il s'agit d'une suprématie temporelle ou spirituelle. La seconde partie de la prophétie est moins vague, elle spécifie la nature du pouvoir qu'elle promet ; il s'agit d'un pouvoir temporel et périssable qui doit se transmettre de génération en génération, *dux de femore,* « *un chef de sa race.* » Le texte hébreu signifie *de inter pedes ejus ;* Jonathan a traduit *de semine ejus ;* Onkélos et la version de Jérusalem, *de filiis ejus.* Le mot *Mahhaqaq*, que la Vulgate traduit par *dux*, a une autre signification que le mot *scebhet, sceptrum,* qui précède. Le mot *sceptrum, sceptre,* dénote le pouvoir royal ; le mot *dux* désigne tout simplement un droit de supériorité quelconque pour l'exécution des lois et l'administration de la communauté, en sorte qu'il devait toujours subsister un commandement, un pouvoir quelconque exercé par la nation ; mais que le pouvoir indépendant et vraiment royal pourrait cesser momentanément jusqu'à la venue du Messie, et alors tout pouvoir, toute forme de gouvernement devait être abolie, selon cette parole du prophète Osée (III, 4) : *Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans thérapim.* En abolissant ce pouvoir, le Messie devait en créer un autre d'une autre nature, un pouvoir spirituel, éternel, qui ne se bornerait pas à un temps limité, et ne serait pas circonscrit dans un seul pays ; il devait s'étendre sur toute la terre ; le prophète Amos l'annonce clairement en ces termes (IX, 8) : *Les yeux du Seigneur sont ouverts sur le royaume qui s'abandonne au péché ; j'en exterminerai les habitants de dessus la terre, dit le Seigneur ; néanmoins je ne ruinerai pas entièrement la maison de Jacob.* L'événement a justifié cette prophétie ; Dieu a puni la nation juive sans l'exterminer entièrement ; il s'est souvenu des paroles de son prophète : *Je m'en vais donner mes ordres, et je ferai que la maison d'Israël sera agitée parmi toutes les nations comme le blé est remué par le van ;* le prophète annonce ensuite la substitution d'un pouvoir spirituel et éternel qui succédera à ce pouvoir temporel dont il prédit l'abolition ; il dit : *En ce jour-là je relèverai le tabernacle de David qui est tombé ; je refermerai les ouvertures de ses murailles ; je rebâtirai ce qui aura été renversé, et je le rétablirai tel qu'il était autrefois, afin que mon peuple possède les restes de l'Idumée, et toutes les nations du monde qui seront appelées de mon nom ; c'est le Seigneur qui l'a dit et c'est lui qui le fera.* Tel est le sens de ces paroles de Jacob : *Il sera l'attente des nations.* Jacob ici parle d'un règne spirituel, d'un pouvoir qui durera toujours ; plusieurs autres prophéties confirment cette interprétation, celles surtout qui concernent la loi que le Messie devra donner aux hommes, et qui se rapportent à l'empire qu'il exercera sur eux ; ainsi, on lit dans le Psalmiste (LXXI, 1) : *O Seigneur, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du roi votre justice.....; sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.... Tous les rois l'adoreront, toutes les nations lui seront assujéties.* Cette prophétie ne peut s'entendre de David, ni des rois ses successeurs, car leur royaume ne s'étendait pas jusqu'aux extrémités de la terre ; ils n'ont pas donné des lois à tous les peuples, à tous les souverains ; il faut donc qu'il soit question d'une autre domination, supérieure à tout ce qui avait été connu auparavant, et qui devait être le partage d'un descendant de David. Voici une autre

prophétie sur le même objet (Ps. LXXXVIII, v. 21) : *J'ai trouvé David, mon serviteur, je l'ai oint de mon huile sainte, ma main ne l'abandonnera point, et mon bras le fortifiera.... Je le traiterai comme mon fils aîné ; je l'élèverai au-dessus des rois de la terre ; je lui conserverai toujours ma miséricorde, et l'alliance que je fais avec lui sera inviolable ; j'établirai sa race pour jamais, et son trône durera autant que les cieux.* Celle-ci encore d'Isaïe est fort remarquable (IX, 6, 7) : *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné ; il portera sur son épaule la marque de sa principauté, et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu le Fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix. L'étendue de son empire et la paix qu'il établira n'auront point de fin ; il s'assiéra sur le trône de David, et il possèdera son royaume pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et dans la justice depuis ce temps jusqu'à jamais.* Voilà le royaume de David promis au Messie ; une fois qu'il le possèdera ce sera pour toujours ; ce royaume n'aura aucune borne ; le Messie sera un roi pacifique qui fortifiera son règne dans l'équité, et qui aura pour nom l'Admirable, Dieu le Fort. Daniel parle aussi du règne spirituel du Messie, quand il dit (VII, 13, 14) que *l'Ancien des jours a donné au Fils de l'homme la puissance, l'honneur et le royaume ; que tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le serviront ; que sa puissance sera une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et que son royaume ne sera jamais détruit.* Jérémie dit (XXXIII, 20, 21) : *Voici ce que dit le Seigneur : Si vous pouvez rompre l'alliance que j'ai faite avec le jour et l'alliance que j'ai faite avec la nuit, pour empêcher que le jour et la nuit ne paraissent chacun en son temps, on pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon serviteur David, et empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui règne sur son trône.* Michée a dit (V, 2) : *Et vous, Bethléem Ephrata, vous êtes regardée comme un lieu trop peu considérable pour donner des princes à Juda ; mais c'est de vous, dit le Seigneur, que sortira mon Fils, pour être le dominateur dans Israël, lui dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.* Cette prophétie annonce deux choses qui se retrouvent dans la prophétie de Jacob, que le Messie naîtra dans la tribu de Juda et qu'il possèdera un royaume qui durera éternellement. La même promesse est faite à la sainte Vierge par l'ange Gabriel (Luc, I, 32, 33) : *Il sera grand et sera reconnu le Fils du Très-Haut ; le Seigneur lui donnera le trône de David, son père ; il règnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* Les disciples du Sauveur faisaient allusion à cette promesse quand, après la résurrection, ils lui demandaient (Act. I, 6) : *Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israel ?* On lit dans Isaïe (XI, 1) : *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine : l'esprit du Seigneur se reposera sur lui ; l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété ; il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur, et il l'inspirera aux hommes. Il ne jugera pas sur ce qui paraît aux yeux, et il ne condamnera pas sur un ouï-dire ; mais il jugera la cause des pauvres dans la justice, et se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre ; il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres.* Il est bien question dans cette prophétie d'un règne spirituel ; c'était déjà assez l'indiquer en disant que ce règne serait éternel. Le passage suivant d'Ezéchiel confirme encore le sens que je donne à cet endroit de la prophétie de Jacob (XXI, 26, 27) : *Voici ce que dit le Seigneur : Otez-lui le diadème, ôtez-lui la couronne, elle ne sera plus ce qu'elle a été, je relèverai ce qui est abaissé, j'abaisserai ce qui est élevé ; j'en ferai voir l'injustice, l'injustice, dis-je, l'extrême injustice ; elle sera privée du droit de juger jusqu'à la venue de celui à qui ce droit doit appartenir et à qui je le donnerai.* C'est du roi Sédécias que parle le prophète ; il fut, d'après le témoignage de Josèphe (Ant. liv. X, ch. 11), le dernier roi de la postérité de David. Le mot que Vulgate traduit par injustice, *aaara*, en hébreu, signifie *perverti, gâté ;* il est question de la couronne qui est devenue la possession d'un roi méchant, mais qui passera en d'autres mains ; la couronne temporaire et périssable de Sédécias deviendra une couronne éternelle, quand viendra celui dont Isaïe a parlé en ces termes (XLII, 1) : *Je l'ai rempli de mon esprit, il rendra justice aux nations ;* et l'apôtre S. Jean (V, 22) : *Le père ne juge personne, mais il a donné au fils tout pouvoir de juger....; il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est fils de l'homme.* Dieu déclare qu'il lui donnera le trône des rois de Juda, et cela lorsqu'on verra l'accomplissement de cette parole du prophète Amos (IX, 11) : *En ce jour-là je relèverai le tabernacle de David qui est tombé ; je refermerai les ouvertures de ses murailles ; je rebâtirai ce qui aura été renversé, et je le rétablirai tel qu'il était autrefois.* Je termine par cette citation de l'Apocalypse (XI, 15) : *Les royaumes de ce monde sont enfin soumis à notre Seigneur et à son Christ, lequel règnera dans les siècles des siècles.* Ici on voit annoncée sans énigmes et fort clairement la transformation du règne temporaire promis au Messie, en un règne éternel. La prophétie de Jacob qui nous occupe en ce moment contient elle-même l'annonce de cette transformation ; elle dit que la postérité de Juda n'aura plus de chef pris dans son sein, que sa puissance temporaire et terrestre cessera à la venue du Messie, qui fondera un nouveau royaume ; or ce nouveau royaume doit être d'une nature différente de celui qu'il est destiné à remplacer, autrement il eût fallu dire que le Messie continuerait le royaume de Juda ; le mot *donec* qui indique la cessation de l'objet auquel il se rapporte, ne tombe que sur le second membre de la prophétie, *Et dux de femore ejus*, qui désigne un pouvoir temporaire et périssable ;

il ne s'étend pas au premier membre de la prophétie, *non auferetur sceptrum de Juda*, paroles qui annoncent un règne qui ne finira jamais : ce n'est pas celui-là que le Messie doit abolir. Le sens que je donne à cette prophétie satisfait toutes les opinions, et coupe court à toutes les difficultés; on y trouve annoncée l'époque de la venue du Messie et la durée éternelle du règne promis à Juda.

VIII. *Réponse à une première objection.* On ne voit pas que depuis Jacob jusqu'à David et après la captivité de Babylone la postérité de Juda ait régné sur la nation juive, ainsi il ne saurait être question, dit-on, dans la prophétie de Jacob, d'une domination que devait toujours exercer la postérité de Juda. Je ne prétends pas que la postérité de Juda devait, d'après la prophétie, posséder toujours le pouvoir de fait, mais le droit de le posséder lui a toujours appartenu; le Messie est rentré dans son droit, a pris possession de ce qui était son héritage et l'a considérablement augmenté. David ne lui avait laissé qu'un royaume terrestre, borné, temporaire; le Messie l'a changé en un royaume éternel, céleste ou spirituel et à l'abri de toutes vicissitudes. Le royaume de David était si peu stable qu'il n'a pu passer jusqu'à la troisième génération dans sa famille; celui dont a hérité le Messie ne connaît pas de limites, il comprend tous les hommes qui sont *les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus-Christ* (Rom. VIII. 17). Comme David était la figure du Messie, ainsi que je le ferai voir, de même son royaume n'était que la figure du royaume que le Messie devait fonder; ou bien c'est le même royaume que possède d'abord David et ensuite le Messie. La tribu de Juda a pu quelquefois perdre le pouvoir de fait, mais le droit lui restait, ainsi que l'espoir de le recouvrer un jour dans la personne du Messie. Le droit à la couronne est une espèce de royauté. On peut dire que le sceptre n'est pas sorti de la maison des Stuart, en Angleterre, quoique Charles II ait été plusieurs années privé du trône et même exilé de son pays; car il portait partout avec lui le droit à la couronne. C'est ainsi que plusieurs docteurs juifs, et Onkélos, entre autres, ont expliqué la prophétie de Jacob; elle dit qu'il y aura toujours un chef de la postérité de Juda, *aaad aaolma*, « *in æternum.* » Le rabbin Selomoh adopte cette explication également, et il cite à l'appui ce passage du prophète Daniel (II, 44) : *Dans ce jour-là et sous le règne de ces princes le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit; ce royaume ne passera pas à un autre peuple.*

IX. *Réponse à une deuxième objection.* Jacob n'a pu parler d'un royaume spirituel, car les Hébreux n'en ont jamais eu la moindre idée, et quand il y en aurait eu un parmi eux, c'eût été la tribu de Lévi et non la tribu de Juda qui en aurait fourni les chefs; Jacob ne parle que d'un royaume terrestre. La tribu de Juda, qui fut chef de ce royaume durant un temps, l'a perdu, et elle ne l'a plus possédé, pas même à l'époque du Messie, puisque le royaume du Messie n'était pas de ce monde; d'ailleurs le Messie descendait de ce Jéchonias dont les enfants, d'après la prophétie de Jérémie, ne devaient pas régner. La réponse à cette objection est facile. Jusqu'à la venue du Messie, les Hébreux n'ont connu qu'un royaume terrestre et ordinaire; mais à son arrivée, le Messie remplaça ce royaume par un autre royaume tout spirituel; le premier royaume avait été comme une préparation à un royaume meilleur et d'une nature plus relevée. C'est comme la France sous Pharamond et sous Louis XIV; quoique le royaume ne soit pas composé des mêmes provinces, on n'en dit pas moins que Louis XIV est le successeur de Pharamond; ainsi, le Messie est le successeur de David, avec cet avantage qu'il est véritablement descendant de David, au lieu que Louis XIV n'est pas de la même dynastie que Pharamond. On peut donc dire qu'il y a eu chez les Juifs un royaume spirituel substitué au royaume temporel lors de la venue du Messie : la prophétie de Jacob a en vue ces deux royaumes.

X. *Réponse à une troisième objection.* La tribu de Juda ne régnait pas sur le peuple hébreu pendant tout le temps qui précède David; ainsi la prophétie de Jacob ne doit pas être entendue dans le sens d'un règne même temporel. Cette objection de Péreira attaque non seulement les divers sens donnés à cette prophétie, mais encore elle va contre le sens qu'il lui donne lui-même. On peut répondre que Jacob ne prédit pas que la tribu de Juda va de suite entrer en possession du pouvoir qu'il lui promet, il annonce au contraire que le terme en est éloigné, car *il réunit ses enfants pour leur révéler ce qui doit arriver dans la suite des temps* (Gen. XLIX, 1); dans sa prophétie il annonce donc ce qui devra s'accomplir un jour.

XI. *Observations préliminaires sur les interprétations de cette prophétie par les docteurs juifs.* Après avoir examiné les diverses opinions des commentateurs chrétiens sur le sens de cette prophétie, il reste à voir ce qu'en ont pensé les Juifs. Les uns admettent qu'il y est question du Messie, mais ils ne veulent pas reconnaître que Jésus soit ce Messie; les autres prétendent qu'elle ne concerne aucunement le Messie. Ces deux opinions ont donné naissance à plusieurs autres, qu'un savant juif, Manassès-Ben-Israël a réduites à onze. Je les aurai toutes réfutées, si je viens à prouver que cette prophétie regarde le Sauveur. Et d'abord les paroles suivantes s'appliquent évidemment à Jésus : *Pour vous, Juda, vos frères vous loueront, votre main mettra vos ennemis sous le joug, les enfants de votre père se prosterneront devant vous.* Ici Jacob parle à Juda, comme le père du Messie; c'est au Messie qu'il s'adresse dans la personne de Juda : comme ailleurs les prophètes donnent au Messie le nom de David, parce que c'est de la famille de David qu'il devra naître, de même en cet endroit, Jacob appelle le Messie Juda : or Jésus a été loué et adoré par ses frères, car c'est ainsi qu'il nomme ses disciples; il dit

dans S. Matthieu (XII, 50) : *Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.* Le Psalmiste lui fait dire (XX, 23) : *Je ferai connaître votre nom à mes frères.* S. Paul appelle les chrétiens (Rom. VIII, 17) les cohéritiers de Jésus-Christ. Jésus fut loué par ses frères et obtint leurs applaudissements une première fois, quand ils le virent faire des miracles; après sa résurrection, ils reconnurent en lui un Dieu, et ils l'adorèrent. Les apôtres dans leurs Epîtres se donnent souvent le nom de serviteurs de Jésus; nous-mêmes nous l'adorons et lui rendons le culte qui n'est dû qu'à un Dieu. Il a foudroyé ses ennemis, car (Apoc. XIX, 15) *il sort de sa bouche une épée tranchante des deux côtés pour frapper les nations, il les gouvernera avec un sceptre de fer....; le reste fut tué par l'épée qui sort de la bouche de celui qui était sur le cheval.* Il se vante d'avoir triomphé du prince de ce monde (S. Jean XII, 30) : *Il a désarmé les principautés et les puissances, il les a exposées en spectacle avec une souveraine autorité, après en avoir triomphé par lui-même.* Balaam avait fait la même prophétie en parlant du Messie, il avait dit (Nomb. XXIV, 17) : *Elle* (l'étoile de Jacob) *frappera les chefs de Moab, et renversera tous les ennemis de Seth.* Le Psalmiste lui fait dire (XIII, 33) : *Je poursuivrai mes ennemis et je les atteindrai, je ne retournerai pas que je ne les ai défaits; je les percerai de coups et ils ne pourront se soutenir, ils tomberont à mes pieds; vous m'avez revêtu de force pour la guerre, et vous avez fait plier sous moi ceux qui m'attaquaient; vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi, j'ai taillé en pièces ceux qui me haïssaient.* Il dit ailleurs (CIX, 1) : *Le Seigneur dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied.*

Jacob continue (Gen. XLIX, 9) : *Juda est un jeune lion; vous êtes monté, mon fils, après avoir ravi la proie. Juda s'est abaissé et s'est reposé comme une lionne; qui le réveillera?* Ce qu'il vient de dire du Messie : *Votre main mettra vos ennemis sous le joug,* il l'explique en le comparant à un lion qui est le roi des animaux; il donne à entendre que le Messie sera roi; il est monté après avoir ravi la proie, c'est le genre humain qu'il a arraché des portes de l'enfer et délivré du joug tyrannique des démons. Il indique le genre de victoire que doit remporter le Messie : *Il s'est abaissé et s'est reposé comme une lionne*, pour exprimer la mort du Sauveur qui est souvent comparée à un sommeil par les écrivains sacrés : le mot hébreu *Schebach* a les deux significations. Après avoir annoncé la mort du Sauveur, il était juste d'annoncer sa résurrection, ce que Jacob fait en ces termes : *Qui le reveillera?* c'est comme s'il disait : Il n'y a que lui-même ou son Père qui puisse le rappeler à la vie. Jésus répète la même pensée quand il dit (S. Jean, II, 19, 21) : *Détruisez ce temple, je le rebâtirai en trois jours..... c'était du temple de son corps qu'il parlait.* S. Paul exalte cette puissance divine, quand il dit que Dieu (Ep. I, 20) *l'a fait paraître en la personne de Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, après quoi il l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel.* Balaam avait aussi en vue le Messie, quand il s'écrie (Nom. XXIV, 20): *Il s'est couché comme un lion et une lionne; qui osera le réveiller?*

Jacob continue (Gen. XLIX, 10) : *Le sceptre ne se retirera point de Juda, ni le chef* (*ou le législateur*) *de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé, et il sera l'attente des nations.* Je me suis déjà longuement étendu sur cette prophétie, je n'en dirai plus qu'un mot. Jacob parle ici de deux choses spéciales, du sceptre ou de la royauté, et du pouvoir de commander ou du pouvoir de donner des lois; car le mot hébreu *Mahhaqaq* a plutôt cette dernière signification; or Jésus a réuni les deux titres de roi et de législateur, comme on le verra amplement dans la suite de cet ouvrage. Ces paroles de Jacob, *qui mittendus est*, « *celui qui doit être envoyé,* » ne peuvent se rapporter qu'au Messie (tous les docteurs Juifs en conviennent), ainsi que ce qui suit : *Il sera l'attente des nations;* ou bien d'après Onkelos et la Paraphrase de Jérusalem : *Tous les peuples lui obéiront;* et en effet le rabbin Moïse Hadarsan (in Beresith Rabba) lui fait l'application de ces passages d'Isaïe (XLII, 4) : *Les nations viendront lui offrir leurs prières;* (XLIX, 8) *les îles attendront sa loi;* (LV, 4) *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés..... Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour chef et pour maître aux Gentils.* On peut aussi rappeler cette prophétie d'Aggée, concernant le Messie (II, 8) : *J'ébranlerai tous les peuples, et le Désiré de toutes les nations viendra.* Dieu faisait la même promesse à Abraham, à Isaac et à Jacob, les aïeux du Messie, pour encourager leurs espérances : *Tous les peuples de la terre seront bénis en vous* (Gen. XII, 3). Le vieillard Siméon tenant l'enfant Jésus entre ses bras, s'écrie (S. Luc II, 30) : *Puisque j'ai vu de mes yeux le Sauveur que vous nous donnez et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples.* Le rabbin Jonas Girundensis traduit ainsi les paroles de Jacob : *La verge de l'exacteur ne sera pas coupée du tronc de Juda jusqu'à la venue de celui de ses fils qui soumettra la force des nations.* David prête à Dieu ce langage qu'il adresse au Messie (Ps. II, 7) : *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi les nations, et je vous les donnerai pour héritage, vous posséderez toute l'étendue de la terre, vous briserez ces hommes avec un sceptre de fer, vous les mettrez en pièces comme un vase d'argile.*

Jacob finit par ces paroles : *Il attachera son ânon à la vigne, mon fils liera son ânesse au cep le plus excellent. Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins. Ses yeux seront plus beaux que le vin, et ses dents plus blanches que le lait.* Ce passage convient parfaitement au Sauveur, qui dit en parlant de lui-même (S. Jean XV, 1) : *Je*

suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron..... Je suis le cep de la vigne, et vous en êtes les branches; celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit. Tous les commentateurs s'accordent à dire que l'ânesse que montait le Sauveur pour faire son entrée dans Jerusalem, selon la prophétie de Zacharie (IX, 9), et l'ânon qui l'accompagnait, étaient le symbole des Juifs et des Gentils; les docteurs Juifs (in Beresith Rabba et Ketanna) reconnaissent que Jacob parle ici du même personnage que Zacharie. Jésus-Christ attache son ânon et son ânesse à la vigne, quand il attire à lui les hommes par sa grâce. J'adopte en ce moment un sens allégorique, mais je ne fais que suivre la Paraphrase chaldaïque. Onkelos entend par le mot vigne Dieu lui-même, la doctrine qu'il a enseignée aux hommes, son temple, sa ville; et sous le mot ânon, il comprend les Juifs, les païens et généralement tous les hommes vertueux, et qui se livrent à la pratique du bien. L'interprétation d'Onkelos est adoptée par Jonathan et par la Paraphrase de Jérusalem; ils entendent le reste de la prophétie des victoires sanglantes que le Messie aura à remporter sur ses ennemis. Pour moi je l'explique plutôt par le supplice que subit le Sauveur, et je m'appuie sur ce passage d'Isaïe (LXIII, 1, 2) : *Qui est celui qui vient d'Edom, qui vient de Bosra avec sa robe teinte de rouge, qui éclate par la beauté de ses vêtements..... Pourquoi votre robe est-elle toute rouge, et vos vêtements comme ceux d'un homme qui foule le vin dans le pressoir?* Aussi le Sauveur a-t-il voulu que le vin fût changé en son sang dans le mystère adorable de l'Eucharistie, et S. Jean dans son Apocalypse (XIX, 13) nous le représente-t-il vêtu d'une robe ensanglantée. Il n'est pas le seul à porter une robe rouge de sang; il veut que ses disciples la portent comme lui. Voici comme il est parlé d'eux dans l'Apocalypse (VII, 14): *Ceux-ci sont venus après avoir passé par de grandes afflictions, ils ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.* Le Sauveur dit lui-même ailleurs (Apoc. XXII, 14): *Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau.* Ce que dit Jacob de la beauté des yeux, de la blancheur des dents s'applique également au Messie; il ne s'agit pas d'une beauté physique qui paraît à l'extérieur, mais de la beauté intérieure des belles qualités de l'âme; c'est en ce sens que le Psalmiste dit au Messie (XLIV, 3) : *Vous surpassez en beauté tous les enfants des hommes, la grâce est répandue sur vos lèvres, c'est pourquoi Dieu vous a béni pour jamais.* Assurément une faveur ou une protection spéciale de la part du Seigneur ne saurait être la récompense de la seule beauté du corps. C'est dans le même sens qu'Isaïe a dit (XXXIII, (17) : *Vos yeux contempleront le roi dans l'éclat de sa beauté.* C'est ainsi qu'il faut entendre le passage du Cantique des cantiques V, 10) : *Mon bien-aimé est blanc et vermeil.* Jacob donne au Messie des yeux rouges, comme également on le voit représenté ainsi dans l'Apocalypse (I, 14, et II, 18, et XIX, 12); et les prophètes Ézéchiel (X, 6) et Daniel (I, 27) nous dépeignent le Seigneur de cette manière pour indiquer son regard pénétrant qui perce tout, même les replis les plus cachés du cœur. Jésus-Christ dans l'Apocalypse (II, 18), après s'être montré à S. Jean *avec des yeux qui paraissaient comme une flamme de feu*, dit : *Je connais vos œuvres..... Je suis celui qui sonde les reins et les cœurs.* S. Paul dit de lui (Heb. IV, 13) : *Nulle créature ne lui est cachée, tout est à nu et à découvert devant ses yeux.* Les prophètes ont employé le symbole, comme répondant le mieux par sa nature à la qualité qu'ils voulaient exprimer dans le Messie; en effet par la lumière il éclaire tout, et par la chaleur il anime et vivifie tout. Jacob loue la blancheur des dents du Messie pour désigner l'effet de son éloquence. Aussi en est-il souvent question dans les auteurs sacrés. S. Luc dit en parlant du Messie (IV, 22) : *Tous lui rendaient témoignage et admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche.* Le Psalmiste avait dit en parlant au Messie (XLIV, 3) : *La grâce est répandue sur vos lèvres.* S. Matthieu en fait l'éloge en ces termes (VII, 29) : *Il les instruisait comme ayant autorité.* Ses ennemis disent de lui (S. Jean VII, 46) : *Personne n'a jamais parlé comme cet homme-là.* Rien en effet ne plaît davantage et n'est plus propre à produire la persuasion qu'un langage naturel et simple, qui ne recherche pas les vains ornements du style, qui ne cherche son succès que dans l'intérêt du sujet qu'il traite.

XII. *Principales interprétations des docteurs juifs.* Il y en a surtout deux : l'une qui convient que la prophétie parle du Messie, mais qui ne veut pas que Jésus soit le Messie; l'autre, qui prétend qu'il n'est aucunement question du Messie. Les partisans du premier sens n'ont pas tous la même opinion; les uns croient que le Messie prédit par Jacob n'est pas encore arrivé, ils l'attendent toujours (Thalmud. lib. Sanhedrin. — In Beresith Rabba et Ketanna — Echa Rabbathi. — Paraph. chald. et Hier. — David Kimchi in lib. Scorescim. — Abrah.-Ben-Ezra. — Salomon Jarchi. — Josephus in Fuad. fid. — Schemaja. — Abthalio).

Cette opinion est également partagée par ceux qui soutiennent que depuis la captivité de Babylone il y a toujours eu en Asie un chef du peuple juif, nommé *Rasc-Haggolah* ou *Æchmalotarque*, et qu'il n'a pas cessé d'être choisi dans la tribu de Juda; ils s'appuient sur ce fait pour affirmer que la prophétie de Jacob n'a pas encore reçu son accomplissement. Cette opinion était très-répandue du temps d'Origène; on peut voir des détails curieux à cet égard dans Benjamin de Tudèle (in Itinere), et chez le rabbin Abraham Zachut (in lib. Juchasin). Les autres pensent que Jacob annonce ici deux Messies, Moïse et le Messie proprement dit; cette opinion est surtout celle du rabbin Bechai. D'autres s'imaginent que Jacob annonce un nouveau royaume qui doit être fondé par le Messie. Ceux qui ne veulent pas que cette prophétie concerne le Messie, appliquent à

David, ou à Saül, ou à Jéroboam ces paroles, *qui mittendus est,* « *celui qui doit être envoyé ;* » c'était l'opinion de Julien l'Apostat (Cyrill. lib. VIII). Je vais m'attacher à réfuter ces deux sens donnés à la prophétie de Jacob.

XIII. *Réponse à ceux des Juifs qui, tout en reconnaissant que Jacob parle du Messie, dans sa prophétie, ne veulent pas que Jésus soit le Messie.* La seule raison qu'allèguent les partisans de cette interprétation, c'est que jusqu'à présent, il n'a paru personne, selon eux, qui réunît en lui les divers caractères énoncés dans cette prophétie. J'en ai assez dit pour faire voir combien cette assertion est dénuée de fondement. Déjà dans une proposition précédente, j'ai établi que le Messie était celui à qui seul pouvaient se rapporter les prophéties de l'ancien Testament ; il en résulte que le Messie sera celui à qui cette prophétie conviendra ; or j'ai prouvé qu'elle convient à Jésus-Christ ; je dois prouver plus tard que les autres prophéties contenues dans l'ancien Testament lui conviennent aussi ; je suis donc en droit de conclure que Jésus est le Messie, et que le Messie est réellement venu.

XIV. *Examen de l'opinion qui reconnaît encore aujourd'hui un Æchmalotarque qui aurait toujours existé chez les Juifs et aurait été choisi dans la tribu de Juda.* Ceci est un vieux conte inventé par les Juifs, et qu'on débitait du temps d'Origène. Si quelques auteurs modernes ont encore renchéri dessus, ils ont prétendu que ces Æchmalotarques à qui ils donnent le nom de patriarches, se sont toujours perpétués de père en fils. Cette fable n'a eu d'autre origine que cette prophétie de Jacob. Il suffit d'avoir exposé cette opinion pour en faire justice ; elle se réfute d'elle-même. Benjamin de Tudèle, qui s'étudie à lui donner du crédit, prétend que cet Æchmalotarque réside à Bagdad et que son pouvoir s'étend sur une grande partie de l'Asie ; qu'il a une armée indépendante et qu'il règne sur des peuples séparés du reste des hommes par d'immenses solitudes. C'est ainsi que les auteurs anciens nous dépeignent la Morgiane. Il est vrai qu'il avoue n'écrire que d'après des *on dit ;* son récit a encore été amplifié par le rabbin Isaac-Ben-Aramah. Aben-Ezra croit aussi que des descendants de David se sont fixés à Bagdad. Le rabbin Gédalias-Ben-Jechaja (in Cat. Cabalæ) et Salomoh (in Schevet Jehuda) rapportent que les descendants de David jouissent de grands honneurs en Perse. Le rabbin Abraham Peritzol (in Orchath olam) parle au long des grands états fondés par les Juifs dans le désert de Chabor et sur les bords de la mer Rouge ; mais c'est toujours d'après ouï-dire. Le Juif Eldad, de la tribu de Dan, place en Ethiopie les quatre tribus de Dan, de Gad, d'Aser et de Nephthali. Ces peuples sont défendus de toutes communications par le fleuve Sabbath et de nombreuses troupes ; les autres six tribus sont restées, dit-il, en Asie, où elles vivent conformément à leurs lois particulières ; le rabbin Siméon en parle aussi in Jalcut) ; Pastellus assure (Hist. Or. part. I, ch. 5) que les dix tribus sont restées longtemps cachées dans les défilés de montagnes, mais que dans la suite les Tartares et les Turcs, qui descendaient d'eux, ont quitté leurs montagnes pour se rendre dans les plaines d'Asie, et y faire de vastes conquêtes ; c'est à l'aide de l'histoire d'Hayton, prince d'Arménie, qu'il a réussi à propager cette fable. On place encore une foule de Juifs dans l'Inde, ainsi que dans les environs d'Antioche ; il y en a même qui retrouvent les dix tribus en Amérique. J'aurais été étonné qu'un homme aussi distingué que le savant Manassès-Ben-Israël eût ajouté foi à de pareilles niaiseries, si je n'avais su qu'il était juif. Le comble du ridicule, c'est qu'il assurait (in Conciliat.) que les Juifs disséminés en Espagne et en France avaient toujours eu pour chefs des princes de la famille de David qu'on appelait les Abrabaniels ; qu'après la destruction du second temple, deux familles s'étaient fixées dans ces contrées : l'une était nommée les enfants de David, et l'autre les Abrabaniels. Le rabbin Isaac Ben-Guiat appuie ce conte de l'autorité de son témoignage et de celui de quelques autres docteurs juifs, mais en homme rusé il plaidait sa propre cause ; car il prétendait être de la famille des Abrabaniels, et il tirait vanité de cette alliance ; il se disait descendant de David. Je reviens aux dix tribus. Le Thalmud de Jérusalem surpasse encore tous les autres contes : il dit qu'elles vivent dans des contrées éloignées ; que des nuages les dérobent à la vue du reste des hommes ; qu'elles ne sont même pas soumises à l'Æchmalotarque. Josèphe rapporte aussi que les dix tribus transportées au-delà de l'Euphrate formaient de son temps un peuple fort nombreux ; cette opinion est reproduite par Orose, mais ils ne disent pas que ce peuple subsistât en corps de nation ; Sulpice-Sévère au contraire en parle comme d'un peuple soumis à des rois barbares (Hist. sac. lib II). Je ne m'attacherai pas non plus à réfuter l'auteur du quatrième livre d'Esdras (XIII, 41), qui imagine que les dix tribus sont allées s'établir dans des contrées éloignées ; qu'arrivées au bord de l'Euphrate, ce fleuve leur ouvrit un passage miraculeux, comme autrefois la mer Rouge et le Jourdain ; qu'après un an de marche, elles sont parvenues jusqu'à Arsareth, pays inhabité, et qu'ils y vivent en paix depuis ce temps-là, attendant que Dieu les ramène dans leur patrie. Mais c'est trop longtemps s'arrêter à des absurdités.

Rien n'est plus facile que de renverser tout cet échafaudage dont on voudrait nous faire peur. Il est certain que parmi les Juifs, les tribus sont tellement confondues, qu'il est impossible de reconnaître la moindre ligne de démarcation ; or il est ridicule de dire que Jacob a pu donner pour preuve de la venue du Messie un signe tout-à-fait méconnaissable ; qu'il eût dit que le sceptre ne sortirait pas de la tribu de Juda, et que jamais il ne manquerait de chef issu de sa postérité, quand la tribu de Juda elle-même ne pouvait être distinguée ni reconnue d'avec

les autres. Ensuite nulle part les Juifs n'existent en corps de nation ; nulle part ils n'ont une indépendance propre. Aujourd'hui les relations de commerce ont rendu impossible la croyance à l'existence d'un royaume des Juifs, isolé du reste de la terre. De quelque côté qu'on se tourne, on rencontre partout des Juifs ; cette nation malheureuse est soumise aux lois diverses qui régissent les pays qu'ils habitent ; ils ne peuvent exercer entr'eux aucun des droits qui supposent une juridiction et une indépendance réelle ; ils ne peuvent punir de mort les violateurs de leurs lois. Ils ne peuvent pas déclarer la guerre, battre monnaie, faire des lois ; partout ils sont l'objet du mépris, et semblent porter encore sur leur front les stigmates du crime affreux dont se sont souillés leurs ancêtres. Il serait curieux qu'il eût pu exister si longtemps un peuple si nombreux et dans un état si florissant, sans que jamais on en eût entendu parler. Il y a bien longtemps qu'Origène (Princip. lib. IV) et Théodoret (IV ἀτρεπτ), ont fait justice de ce prétendu patriarche de la tribu de Juda. Origène fait remarquer en plusieurs endroits que les Juifs n'ont plus le droit de vie et de mort, et que par conséquent la prophétie de Jacob a reçu son accomplissement. Quelquefois les chefs des Juifs ont pu sévir contre des criminels ; ils l'ont fait du temps d'Origène, mais c'était en trompant les Romains ou en vertu d'une tolérance de la part des empereurs. Le rabbin Maimonide nous apprend lui-même combien le pouvoir des Juifs sur leurs co-religionnaires était borné. Anciennement ils ne pouvaient exercer les droits souverains hors du territoire de Chanaan. Leur juridiction ne s'étendait pas au-delà ; pour sévir contre des Juifs qui habitaient Babylone, Alexandrie ou Antioche, il leur fallait une autorisation spéciale. Il n'y avait que dans la Palestine que les Juifs avaient droit d'avoir une armée ; ils ne pouvaient former un corps de troupes séparées, ni à Babylone, ni en Egypte, ni à Antioche ; ils étaient donc loin d'avoir un pouvoir royal. Benjamin de Tudèle nous apprend que l'Æchmalotarque n'exerçait son autorité à Bagdad sur les Juifs qu'en vertu d'une commission qu'il recevait des Califes ; or ce n'est plus avoir un pouvoir indépendant, tel que le suppose le mot *sceptrum*. Pour ouvrir une synagogue, un collége, une école il leur fallait une permission particulière ; les priviléges dont ils pouvaient jouir, ils savaient que ce n'était qu'une concession qu'on leur faisait. Les Juifs qui résident en Palestine n'y ont plus les mêmes droits qu'autrefois ; les Turcs leur ont enlevé jusqu'au droit de rendre la justice. En supposant vraie l'existence d'un royaume florissant, composé des descendants des dix tribus, comment admettre que les habitants se soient soumis à des chefs choisis dans la tribu de Juda ? On voit dans le Thalmud (in Beresith Rabba), que les dix tribus se sont fixées dans une contrée déterminée, tandis que les tribus de Juda et de Benjamin se sont disséminées dans tous les pays ; d'après cela, il eût été difficile de trouver toujours des successeurs à l'Æchmalotarque. Ensuite les peuples qui avaient formé autrefois le royaume d'Israël ne portaient pas moins de haine à ceux du royaume de Juda que les Samaritains dont parle le Sauveur en ces termes (S. Jean IV, 9) : *Les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains.* Le rabbin Isaac Abrabaniel dans ses commentaires sur Isaïe (LIII, 7) applique à la nation juive les tourments et les supplices que le prophète prédit devoir être infligés au Messie ; il oublie ce fameux état florissant gouverné par un Æchmalotarque, et reconnait que les Juifs n'ont plus d'indépendance, pas même un sénat ou consistoire spécial. C'est à cette triste et humiliante position que faisait allusion le prophète Amos quand il disait (IX, 8, 11) : *Les yeux du Seigneur notre Dieu sont ouverts sur le royaume qui s'abandonne au péché ; j'en exterminerai les habitants de dessus la terre, dit le Seigneur, néanmoins je ne ruinerai pas entièrement la maison de Jacob*, c'est-à-dire, Je détruirai ce royaume temporaire et terrestre, mais je le remplacerai par un autre royaume éternel ; car il ajoute (ib.) : *En ce jour-là je relèverai le tabernacle de David qui est tombé, et je refermerai les ouvertures de ses murailles ; je rebâtirai ce qui aura été renversé, et je le rétablirai tel qu'il était autrefois.* Osée avait prédit la fin du royaume temporel des Juifs : il avait dit (III, 4) : *Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans théraphim.* C'est à l'aide de cette prophétie qu'Origène réfutait les prétentions des Juifs de son temps, qui soutenaient que la tribu de Juda conserverait le sceptre jusqu'à la venue du Messie. Jonathan reconnait que cette prophétie établit qu'il y aura un temps où la nation juive sera soumise à des chefs étrangers. Le rabbin David Kimchi a la simplicité de croire que cette prophétie s'applique à la situation actuelle des Juifs exilés de leur patrie et obéissant à des rois barbares. Cette prophétie avait déjà reçu un commencement d'exécution, lorsqu'Azarias disait (Dan. III, 38) : *Il n'y a plus maintenant parmi nous, ni prince, ni chef, ni prophète, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblations, ni encens, ni de lieu pour vous offrir nos prémices.* Les rabbins Béchai, David Ganz et Manassès reconnaissent que les Juifs n'ont plus de roi ni de chefs ; le rabbin Akrisch a démontré avec un grand talent (in Quol. hammacscer) que tout ce qu'on avait pu dire à cet égard était une pure invention destinée à encourager les Juifs, et à les porter à la patience. Et quand les Juifs de Babylone seraient effectivement parvenus à fonder un état florissant, il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui il n'en existe plus de trace, et qu'ainsi la prophétie de Jacob trouverait son accomplissement ; car ce pouvoir indépendant devait subsister jusqu'à la venue du Messie ; or comme aujourd'hui on ne voit nulle part parmi les Juifs l'ombre d'un gouvernement tel qu'on puisse le qualifier de véritable royaume, *sceptrum*, il s'ensuit que tel n'est pas le sens de la prophétie de Jacob.

XV. *Sur l'opinion qui applique cette prophétie à deux Messies.* Le rabbin Béchai prétend que Jacob parle ici de deux Messies, de Moïse, à qui il donne cette qualification et qui a déjà paru sur la terre, et du Messie proprement dit, qui est encore à venir. Il n'est pas probable, selon lui, que Jacob ait pu parler d'un sauveur, d'un libérateur qui ne devait paraître qu'après un très-long intervalle de temps, sans rien dire d'un autre libérateur qui devait surgir prochainement au sein du peuple juif; surtout l'un devant être la figure de l'autre, comme nous l'enseignent les prophètes; mais Béchai n'a pas remarqué qu'avant le règne de David la tribu de Juda n'a jamais dominé sur la nation; ce ne fut donc que longtemps après Moïse. De plus, cette opinion renfermerait deux choses contradictoires : le sceptre aurait été retiré de Juda par l'arrivée de Moïse, le premier Messie, et il n'aurait pas dû être retiré puisque ce sceptre devait y rester jusqu'à la venue du second Messie; donc cette opinion ne peut se soutenir.

XVI. *Sur un troisième sens donné à cette prophétie par quelques Juifs.* Les rabbins Moïse Ben-Nachman et Joël Ben-Saïb prétendent que les mots *Schebet, Sceptrum, et Mahhaqaq, dux,* désignent un maître cruel et despote qui doit faire peser un joug tyrannique sur la nation, jusqu'à la venue du Messie qui en délivrera son peuple; mais ce qui suit suffit pour faire rejeter cette interprétation, car Jacob ajoute : *de femore ejus*, un chef *sorti de sa postérité ;* il n'est donc pas question d'un joug étranger, c'est à des chefs choisis parmi eux que les Juifs doivent obéir. Il y en a qui veulent que le mot *mahhaqaq* signifie *docteur de la loi ;* ils interprètent ce passage de la prophétie en disant que Jacob annonce qu'il y aura toujours dans la nation des docteurs qui expliqueront la loi et empêcheront qu'on ne l'oublie, quand même le peuple serait soumis à des maîtres étrangers qui les tyranniseraient, ce qui est contraire à l'histoire de cette nation. D'autres donnent au mot *Schebet* le sens de *tribu,* et expliquent la prophétie en disant que la tribu de Juda ne sera pas emmenée en exil comme les dix autres tribus. Or il est faux que la tribu de Juda n'ait pas été emmenée en captivité; et, en supposant qu'elle fût toujours restée en Palestine, comme elle n'y est plus, il s'ensuit que le Messie serait arrivé.

XVII. *Sur un quatrième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs.* Les rabbins Sélomoh Alca (lib. Manoth) et Obadias Saphornus (Exposit. leg.) pensent que Jacob ne veut pas dire que la tribu de Juda règnera toujours jusqu'à la venue du Messie, mais que le peuple n'aura pas d'autres rois légitimes que ceux qui seront de la tribu de Juda. Mais est-ce que Saül, de la tribu de Benjamin, était un roi illégitime, lui à qui Samuel parle en ces termes (I Rois X, 1) : *C'est le Seigneur qui, par cette onction, vous sacre pour prince sur son héritage?* Samuel dit aussi en parlant de Saül (ib. vers. 24): *Vous voyez quel est celui que le Seigneur a choisi, et qu'il n'y en a pas dans tout le peuple qui lui soit semblable.* Peut-on appeler un usurpateur celui que le Seigneur met lui-même en possession du trône? Ce fut également par ordre de Dieu que Jéroboam, qui n'était pas de la tribu de Juda, devint chef des dix tribus; c'est le prophète Ahias Silonite qui l'exprime en ces termes (III Rois XI, 34) : *Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Je diviserai et arracherai le royaume des mains de Salomon et je vous en donnerai dix tribus... Je vous prendrai, et vous règnerez sur tout ce que votre âme désire, et vous serez roi dans Israël. Si vous écoutez tout ce que je vous ordonne, si vous marchez dans mes voies et que vous fassiez ce qui est juste et droit devant mes yeux, en gardant mes ordonnances et mes préceptes comme a fait David, mon serviteur, je serai avec vous, je vous établirai une maison qui sera stable et fidèle, comme j'en ai établi une à mon serviteur David, et je vous mettrai en possession du royaume d'Israël.*

XVIII. *Sur un cinquième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs.* Quelques docteurs juifs ont voulu que la prophétie de Jacob fût conditionnelle : le sceptre ne serait pas sorti de la tribu de Juda si cette tribu fût restée fidèle au culte du vrai Dieu. Outre que cette vague interprétation ne s'appuie sur rien et n'a aucune preuve en sa faveur tirée de l'Ecriture, on peut à juste titre la rejeter. D'ailleurs il n'y a pas de raison pour ne pas éluder ainsi toutes les autres prophéties.

XIX. *Sur un sixième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs.* Il y en a qui entendent ainsi cette prophétie : Jacob aurait voulu dire que toujours la tribu de Juda trouverait du secours dans l'adversité. En vertu de cette prophétie, David fuyant devant son fils Absalom trouva un accueil hospitalier et d'abondants secours auprès de Machir, fils d'Ammiel. Mais nous voyons que la tribu de Juda n'est pas la seule qui trouva asile et protection dans le malheur; toutes les autres tribus ont éprouvé le même bienfait, tandis que dans la prophétie de Jacob il s'agit d'un privilége exclusivement attribué à la tribu de Juda; il est dit dans la Genèse (XLIX, 28) que Jacob donna à chacun de ses enfants une bénédiction spéciale. Ensuite l exemple de Machir est peut-être le seul qu'on puisse alléguer en faveur de cette opinion; or les Juifs ont été disséminés dans presque tous les pays, et presque partout ils ont été un objet d'horreur, ou au moins ont eu à se plaindre des vexations qu'on faisait peser sur eux.

XX. *Sur un septième sens donné à la prophétie de Jacob par quelques Juifs.* Selon quelques uns, Jacob aurait voulu dire simplement que la tribu de Juda n'aurait pas le sort des dix autres tribus, qui ont été tellement dispersées qu'on ne les a plus retrouvées en corps de nation; la tribu de Juda au contraire devait toujours avoir des docteurs pour lui apprendre la loi du Seigneur, et former un peuple indépendant jusqu'à la venue du Messie. Mais les dix tribus dispersées n'ont pas été plus perdues pour cela que la tribu de Juda. Parmi les Juifs répandus par tout l'univers, comment savoir de quelle tribu ils sont les descendants? Il est aussi croyable que

les dix tribus dispersées par les Assyriens ont eu des descendants, qu'il l'est que les Juifs dispersés par les Romains en ont eu. Parmi les dix tribus il y en a en qui sont retournées dans leur patrie ; ainsi l'Ecriture parle d'Anne la prophétesse qui était de la tribu d'Aser. C'est de la folie que de vouloir reconnaître une tribu d'avec les autres, la tribu de Juda, par exemple, d'avec les dix tribus du royaume d'Israël, après les nombreux malheurs qui ont affligé cette nation, elle qui a vu ses enfants dispersés par toute la terre, proscrits, vendus, maltraités, et qui a perdu tous ses anciens titres de famille et de propriété.

XXI. *Sur un huitième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs.* Voici d'autres docteurs juifs qui ne veulent pas qu'il soit aucunement question du Messie dans la prophétie de Jacob; étant une fois entrés dans les voies de l'erreur, il ne leur en coûte plus pour y avancer et s'y égarer davantage. Selon eux, le mot *Siloh* qui se trouve employé par Jacob désigne la ville de ce nom; et cet endroit, *donec veniat Siloh*, veut dire, *jusqu'à ce que la ville de Siloh soit détruite; donec desinat Siloh.* Ces paroles, *non auferetur sceptrum de Juda*, n'exprimeraient que la décadence de la tribu de Juda. Ainsi Jacob aurait dit : *La dignité de la tribu de Juda, sa supériorité, ses droits au pouvoir royal cesseront quand l'arche ne reposera plus à Siloh.* Pour favoriser ce sens, ses partisans sont obligés de donner au mot *donec* la même signification que nous lui avons vu donner par les partisans de l'opinion de Cajétan ; ce mot ne désigne pas la fin de ce qui précède, mais une continuation, *donec* a la valeur d'*intereà*. Cette opinion est celle du rabbin Béchai qui trouve l'accomplissement de cette prophétie dans la personne de David; mais il n'est pas permis de forcer à ce point le texte sacré. Cette interprétation est contraire et au texte et à l'histoire; car David n'a pas commencé son règne quand l'arche n'a plus reposé dans Siloh, car Saül lui-même n'était pas encore roi ; et puis comment oser traduire *donec veniat Siloh*, par ces mots, *donec desinat Siloh?* Jacob dit que le sceptre ne sera pas enlevé jusqu'à ce que le Siloh ou l'envoyé vienne; cette manière de parler suppose qu'il n'est pas encore venu; or les rabbins, qui adoptent le sens que je combats, disent que Juda commencera son règne lorsque Siloh cessera d'être, ce qui suppose une existence précédente. Quelles contradictions ! Ensuite Jacob ajoute : *Il sera l'attente des nations;* ces paroles doivent se rapporter à quelqu'un déjà indiqué, il faudrait donc que la prophétie eût parlé de David; or qui ne voit les conséquences de telles suppositions? On réussirait, par ce moyen à tout dénaturer dans l'Ecriture. Le rabbin Aben-Ezra et Lévi-ben-Gerson ont cherché à modifier cette interprétation en traduisant le mot *Siloh* par *qui ejus*, jusqu'à la venue de quelqu'un de sa race; cette traduction serait moins contraire au texte, mais en l'appliquant à David, l'on est également en opposition avec la vérité des faits.

XXII. *Sur un neuvième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs.* Au lieu d'appliquer le Siloh à David, d'autres l'appliquent à Saül; ils disent que c'est dans la ville de Siloh que Saül a reçu l'onction royale, et interprètent la prophétie dans ce sens, que le sceptre ne doit pas sortir de la tribu de Juda jusqu'au moment où se fera l'onction dans Siloh; mais cette interprétation va contre la vérité de l'histoire, car ce n'est pas à Siloh, c'est à Ramathaïm Sophim que Saül a reçu l'onction royale, et c'est à Maspha qu'il a été proclamé roi (I Rois XIX). Ensuite de quel droit s'arroge-t-on le privilége de donner au mot Siloh le sens de l'onction de Siloh? Les partisans de cette opinion n'en sont pas plus avancés, car bien peu de temps après cette onction le sceptre se trouvait dans la tribu de Juda.

XXIII. *Sur un dixième sens donné à cette prophétie par d'autres Juifs.* Quelques Juifs croient que Siloh est ici le nom d'une ville et rapportent la prophétie à Jéroboam qui fut créé roi dans cette ville; mais ils se trompent, ce fut à Sichem que Jéroboam fut créé roi. Et quand il serait vrai que ce fut à Sichem que cette nomination eût été faite, le sceptre ne serait pas pour cela sorti de Juda, car il resta toujours le royaume de Juda qui fut fidèle à Roboam, petit-fils de David. Encore moins pourrait-on appliquer le mot Siloh au prophète Ahias Silonite, comme le veut un autre docteur juif, Ezéchias Chazeuni. Comment en effet pourrait-on dire de lui *qu'il est l'attente des nations?* Pourquoi aurait-il été question de ce prophète tandis que Jacob n'aurait rien dit de Jéroboam, qui seul donne de l'importance à ce prophète, comme étant l'objet de ses prophéties? Pourquoi lui donner le nom de sa patrie? c'est comme si Nathan, en annonçant à David la naissance de Salomon, lui eût dit : *J'élèverai Jérusalem après toi*, donnant ainsi à Salomon le nom de la ville où il devait naître.

XXIV. *Sur un onzième sens donné à cette prophétie par d'autres Juifs.* Enfin il y en a qui veulent appliquer le mot Siloh à Nabuchodonosor, qui détruisit Jérusalem et emmena le roi Sédécias captif à Babylone; mais le titre de roi et toutes les marques de la royauté furent transmises à Jéchonias par Evilmèrodach, successeur de Nabuchodonosor.

XXV. *Réponse à une difficulté faite par Péreira.* Péreira demande pourquoi ni Jesus-Christ ni les apôtres n'ont jamais invoqué cette prophétie de Jacob? Il répond que ce silence vient de ce que cette prophétie eût prouvé simplement que le moment de la naissance du Messie était venu, mais non que Jésus était le Messie. Cette réponse est peu satisfaisante, car cette prophétie d'Osée (XI, 1) : *J'ai fait venir mon fils d'Egypte*, ne prouve pas que Jésus soit ce fils, et cependant elle est rapportée par S. Matthieu. J'en parle dans mon ouvrage, non pas que je pense qu'elle puisse prouver toute seule que Jésus est le fils de Dieu, mais parce que, fortifiée par d'autres, elle s'applique parfaitement à Jésus. Par la même raison les apôtres auraient

pu citer la prophétie de Jacob. Il y a dans l'ancien Testament plusieurs prophéties qui concernent le Messie, et qui cependant ne se rapportent pas clairement à Jésus; les Evangélistes en citent quelques-unes et omettent les autres, comme aussi ils en omettent d'autres qui ne peuvent s'appliquer qu'à Jésus-Christ. Il faut donc chercher une autre raison du silence de l'Evangile à l'égard de la prophétie de Jacob; c'est qu'il n'entrait pas dans le but du Sauveur ni des apôtres de rappeler toutes les prophéties relatives au Messie; il leur suffisait de savoir que l'ancien Testament n'avait d'autre but que Jésus-Christ et que c'est en lui que les prophéties qui y étaient renfermées trouvaient leur accomplissement. Il aurait fallu répéter l'ancien Testament tout entier, si les apôtres avaient voulu prouver la divinité du Christ par les prophéties. Le Sauveur a tranché la difficulté en ce peu de mots (S. Luc, XVI, 29) : *Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent.* Il dit ailleurs (saint Jean V, 39) : *Approfondissez les Ecritures, puisque vous croyez y trouver la vie éternelle; car ce sont elles qui rendent témoignage de moi..... Ne pensez pas que ce soit moi qui vous doive accuser devant le Père, Moïse, en qui vous espérez, sera lui-même votre accusateur. Car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, parce que c'est de moi qu'il a écrit : Que si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croyez-vous ce que je vous dis?* Jésus-Christ par ces paroles renvoyait les Juifs aux prophéties qui le concernaient; il les leur rappelait pour qu'ils pussent lui en faire l'application chaque fois qu'ils en entendraient la lecture dans leurs synagogues.

CHAPITRE V.

JÉSUS EST DE LA FAMILLE DE JESSÉ ET DE DAVID.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
II Rois VII, 4, 5, 12. *Le Seigneur parla à Nathan, et lui dit : Allez-vous-en trouver mon serviteur David, et dites-lui : Lorsque vos jours seront accomplis et que vous vous serez endormi avec vos pères, je mettrai sur votre trône après vous votre fils qui sortira de vous, et j'affermirai son règne... Je serai son père et il sera mon fils.... Votre maison sera stable, vous verrez votre maison subsister éternellement, et votre trône s'affermira pour jamais.*	S. Matth. I, 1. *Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.. Jessé engendra David qui fut roi. Le roi David engendra Salomon...et Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.*
Ps. LXXXVIII, 4. *J'ai fait alliance avec celui que j'ai choisi, j'ai fait ce serment à David, mon serviteur; j'affermirai votre race pour jamais, j'appuierai votre trône pour la suite de tous les âges.*	S. Matth. I, 20. *Joseph, fils de David, ne craignez point de retenir Marie, votre femme.*
Isaïe XI, 1 et sqq. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine; l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui... En ce jour là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, les nations viendront lui offrir leurs prières.*	S. Matth. IX, 27. *Comme Jésus sortait de ce lieu, deux aveugles le suivirent, et ils criaient en disant : Jésus, fils de David, ayez pitié de nous.*
Jér. XXIII, 5, 6. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste; un roi règnera qui sera sage, qui agira selon l'équité et qui rendra la justice sur la terre. Dans les jours de son règne Juda sera sauvé, Israël habitera en assurance, et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre justice.*	S. Matth. XII, 23. *Tout le peuple en fut ravi d'admiration, et ils disaient : N'est-ce point là le fils de David?*
Jér. XXXIII, 15. *En ces jours-là et en ces temps-là je ferai sortir de David un germe de justice, il agira selon l'équité et rendra la justice sur la terre. En ces jours-là Juda sera sauvée, et Jérusalem habitera dans une entière assurance... Voici ce que dit le Seigneur : Si vous pouvez rompre l'alliance que j'ai faite avec la nuit pour empêcher que le jour et la nuit ne paraissent chacun en son temps, on pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon serviteur, et empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui règne sur son trône.*	S. Matth. XX, 30, 31. *Et deux aveugles qui étaient assis sur le bord du chemin ayant ouï dire que Jésus passait, se mirent à crier en disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous. Et le peuple les reprenait rudement pour les faire taire, mais ils crièrent encore plus fort en disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.*
	S. Matth. XXI, 9, 15. *Les troupes de gens qui allaient devant et celles qui suivaient, criaient : Hosanna au fils de David..... Mais les princes des prêtres voyant les merveilles qu'il avait faites et que les enfants criaient dans le temple, disant : Hosanna au fils de David, furent remplis d'indignation.*
	S. Matth. XXII, 41, 42. *Les Pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette demande et leur dit : Que vous semble du Christ? De qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David.*
	S. Luc, I, 26, 27, 31, 32, 69. *Comme Elisabeth était dans son sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée, et cette vierge se nommait Marie... Vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus; il sera grand et sera reconnu le fils du Très-Haut; le Seigneur lui donnera le trône de David, son père; il régnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin..... Béni soit le Seigneur de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de son serviteur David, selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes qui ont été dans les siècles passés.*
	S. Luc, II, 4. *Joseph partit de la ville de Nazareth qui est en Galilée, et comme il était de la maison et de la famille de David, il alla en Judée en la ville de David appelée Bethléem.*
	S. Luc, III, 23, 31. *Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à paraître, étant, comme on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli... qui fut fils de Nathan, qui fut fils de David.*
	S. Jean, VII, 42. *L'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David et de la petite ville de Bethléem, d'où était David?*
	Act. XIII, 23. *C'est de sa race* (de David) *que Dieu, selon sa promesse, a suscité Jésus pour être le Sauveur d'Israël.*
	Rom. I, 1. *Paul..... choisi pour annoncer l'Evangile de Dieu, qu'il avait promis auparavant par ses prophètes dans les Ecritures saintes, touchant son fils qui lui est né, selon la chair, de la race de David.*
	Rom. XV, 12. *Isaïe dit aussi : La tige de Jessé subsistera, et celui qui en sortira doit commander aux nations; c'est en lui que les nations espèreront.*
	II Tim. II, 8. *Souvenez-vous que le Seigneur Jesus-Christ, qui est né de la race de David, est ressuscité d'entre les morts, selon l'Evangile que je prêche.*
	Apoc. V, 5. *Le lion de la tribu de Juda, le rejeton*

de David a obtenu par sa victoire le droit d'ouvrir le livre.

Apoc. XXII, 16. *Moi Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Églises; je suis le rejeton et le fils de David.*

I. *Témoignage des Juifs sur Jésus.* Les Juifs reconnaissent que le Messie doit être de la race de Jessé et de David, qu'il doit naître à Bethléem, ville de la tribu de Juda (in lib. Beracoth), mais ils disent que Jésus n'est pas fils de David, s'il n'est pas réellement fils de Joseph, et que s'il est réellement fils de Joseph, il n'est pas alors né d'une vierge. On fait plusieurs réponses à cette difficulté qui se trouveront ailleurs ; je me contente de retorquer l'argument contre eux en ces termes : Si Jésus n'est pas fils d'une vierge, s'il est né comme tout le monde, et que Joseph soit son véritable père, il est alors fils de David; si, au contraire, il n'est pas fils de David, il est donc fils d'une vierge. Ce genre d'argument est ce qu'on appelle un argument *ad hominem.*

II. *Preuves que la prophétie de Nathan* (II Rois VIII, 4, 5, 12) *concerne le Messie.* Cette prophétie est du nombre de celles qui présentent plusieurs sens. Sous quelques rapports elle convient à Jésus et à Salomon; ainsi tous les deux sont fils de David, tous les deux sont fils de Dieu, Jésus par nature, Salomon par adoption; l'un et l'autre ont bâti un temple au Seigneur; tous les deux furent rois. Une partie de la prophétie ne peut se rapporter qu'à Salomon, ces mots, par exemple : *S'il commet quelque chose d'injuste, je le châtierai avec la verge dont on châtie les hommes, et je le punirai des plaies dont on punit les enfants des hommes.* Ce qui suit ne peut convenir qu'à Jésus : *Votre maison sera stable, vous verrez votre royaume subsister éternellement, et votre trône s'affermira pour jamais,* car le règne de Salomon n'a pas été éternel ; cependant c'est un règne de ce genre qu'annonce le prophète en employant ces mots: *ghholam ghhad.* Le rabbin Maimonide reconnaît que tel est le sens de ce texte (More nev., p. 11, cap. 28). Plusieurs autres passages de l'Ecriture attestent que le Seigneur a prédit à David non simplement un long règne, ce qui serait vrai en l'appliquant au royaume temporaire de Juda, mais un règne dont la durée ne pourrait se régler d'après le cours ordinaire du temps ; ainsi le Psalmiste dit (LXXXVIII, 28) : *De mon côté je le traiterai comme mon fils aîné, je l'élèverai au-dessus des rois de la terre, je lui conserverai toujours ma miséricorde, et l'alliance que je fais avec lui sera inviolable. J'établirai sa race pour jamais, et son trône durera autant que les cieux..... J'accomplirai la promesse que je lui ai faite, je ne profanerai point mon alliance, et je ne rétracterai point les paroles qui sont sorties de ma bouche. J'ai fait par ma sainteté un serment irrévocable, je ne manquerai point de fidélité à David ; sa race durera éternellement, et son trône sera devant moi éclatant comme le soleil ; il subsistera éternellement comme la lune, et elle sera pour lui dans le ciel un témoin fidèle.* Isaïe dit en parlant du Messie (IX, 7) : *L'étendue de son empire et la paix qu'il établira n'auront point de fin ; il s'assiéra sur le trône de David et il possèdera son royaume pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et dans la justice depuis ce temps jusqu'à jamais.* Jérémie s'exprime ainsi (XXXIII, 17) : *Voici ce que dit le Seigneur : La tige de David ne manquera jamais d'un homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël..... Si vous pouvez rompre l'alliance que j'ai faite avec le jour et l'alliance que j'ai faite avec la nuit pour empêcher que le jour et la nuit ne paraissent chacun en son temps, on pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon serviteur David, et empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui règne sur son trône.* David parle du règne du Messie en ces termes (II, 44) : *Dans ces jours-là et sous le règne de ses princes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit. Ce royaume ne passera point à un autre peuple; il renversera, il réduira en poudre tous ces royaumes, et il subsistera éternellement.* Il dit ailleurs (VII, 14, 27) : *Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront ; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.* Comme on le voit, ce règne que le Seigneur fait promettre à David par l'organe de ses prophètes, est un règne qui ne devra jamais avoir de fin. L'ange Gabriel confirme toutes ces prophéties quand il dit (I, 33) : *Le Seigneur lui donnera le trône de David, son père ; il règnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* Ces dernières paroles qui expliquent le sens de toutes les autres prophéties que je viens de citer, prouvent qu'il n'est aucunement question du royaume temporaire de Judée dont la durée ne dépassa pas cinq cents ans. Cet autre endroit de la prophétie de Nathan, *Il bâtira une maison en mon nom,* s'applique également à Jésus, qui a fondé l'Église, laquelle dans l'Écriture figure souvent sous le symbole d'une maison. Le Psalmiste dit en parlant d'elle (XCII, 5) : *La sainteté est l'ornement de votre maison dans la suite de tous les siècles.* L'ange dit à Marie (S. Luc, I, 34) : *Il régnera sur la maison de Jacob dans la suite de tous les siècles.* S. Paul écrit à Timothée (I, III, 15) : *Afin que vous sachiez comment il faut vous conduire dans la maison de Dieu qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité.* C'est donc avec raison que l'Apôtre fait lui-même l'application de cette prophétie à Jésus en disant (Heb. I, 5) : *A qui des anges Dieu a-t-il jamais dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui? Aussi dit-il encore : Je serai son père, et il sera mon fils.*

III. *Preuves que la prophétie d'Isaïe* (XI, 1) *concerne le Messie.* J'ai fait voir dans ma septième Proposition que les Juifs reconnaissent que cette prophétie s'applique au Messie. On verra dans la suite de ce parallèle que les prophètes ont souvent désigné le Messie sous les symboles d'un Germe, d'une

Fleur, d'une Branche, d'un Tronc, et dans l'Evangile ces mêmes symboles sont appliqués à Jésus. Le Seigneur a prouvé que l'Esprit de Dieu s'était reposé sur Jésus, quand, au baptême du Sauveur, l'Esprit saint descendit sur lui sous la forme d'une colombe. Jésus a été un signe pour le peuple selon que l'avaient prédit Isaïe et Siméon (S. Luc, II, 34) : *Cet enfant*, avait dit ce dernier, *est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes.* Les nations commencèrent à l'invoquer lorsque les gentils se convertirent à la prédication des Apôtres. Il a jugé les pauvres dans la justice, puisqu'il a été surnommé *le juste* par excellence ; il a frappé la terre par la verge de sa bouche, et il a tué l'impie du souffle de ses lèvres, parce que Jésus est représenté quelquefois sous les traits d'un guerrier ; il est aussi représenté comme un roi pacifique, ce qu'Isaïe a prédit sous l'image du loup et de l'agneau, du léopard et du chevreau qui habiteront la même demeure. Tout cela se trouvera reproduit dans la suite avec de plus grands développements.

CHAPITRE VI.

JÉSUS EST APPELÉ DU NOM DE DAVID.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, LV, 3. *Prêtez l'oreille, et venez à moi; écoutez moi et votre âme trouvera la vie ; je ferai avec vous une alliance éternelle, pour rendre stable la miséricorde que j'ai promise à David.*	Act. XIII, 34. *Et pour montrer qu'il l'a ressuscité pour ne plus mourir, il dit : J'accomplirai fidèlement en votre faveur les promesses saintes que j'ai faites à David.*

Jér. XXX, 9. *Ils serviront le Seigneur, leur Dieu, et David, leur roi, que je leur susciterai.*

Ezéch. XXXIV, 23. *Je susciterai sur elles, pour les paître, le pasteur unique, David, mon serviteur; lui-même aura soin de les paître, et il leur tiendra lui-même lieu de pasteur.*

Ezéch. XXXVII, 23. *Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu; mon serviteur David régnera sur eux..... mon serviteur David sera leur prince dans la succession de tous les âges.*

Osée, III, 5. *Après cela les enfants d'Israël reviendront, ils chercheront le Seigneur, leur Dieu, et David, leur roi.*

CHAPITRE VII.

JÉSUS EST DE LA RACE DE SALOMON.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXXI, 1, 6. *O Dieu, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du roi votre justice.... Son nom se perpétuera comme le soleil, toutes les nations se glorifieront en lui.*	S. Matth. I, 1, etc. *Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac.... David engendra Salomon de celle qui avait été femme d'Urie; Salomon engendra Roboam... Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.*

CHAPITRE VIII.

ÉPOQUE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XLIX, 10. *Le sceptre ne sortira pas de Jacob, et le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé.*	S. Matth. II, 1. *Jésus étant donc né à Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem.*
Ps. LXXI, 1, 7. *O Dieu, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du roi votre justice... les justes fleuriront sous son règne, la paix y régnera avec abondance.*	S. Matth. XIV, 1. *En ce temps là Hérode le tétrarque apprit ce que l'on publiait de Jésus.*
Is. II, 2 et suiv. *Dans les derniers temps la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts, elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule. Plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem. Il jugera les nations, et il convaincra d'erreur plusieurs peuples : alors ils forgeront de leurs épées des socs de charrue et de leurs lances des faulx; un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus au combat.*	S. Luc, II, 1 et suiv. *Vers ce même temps on publia un édit de César Auguste pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre. Ce fut le premier dénombrement, lequel se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire enregistrer chacun dans sa ville. Joseph partit aussi de la ville de Nazareth, qui est en Galilée, et comme il était de la maison et de la famille de David, il alla en Judée, en la ville de David appelée Bethléem, pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, le temps auquel elle devait accoucher arriva, et elle mit au monde son premier-né.*
Is. XI, 1 et suiv. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine...Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera auprès du chevreau... Ils ne nuiront point, et ne tueront point sur toute ma montagne sainte...En ce jour là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, les nations viendront lui offrir leurs prières.*	S. Luc, III, 1 et suiv. *Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la province de Traconite, et Lysanias, tétrarque de l'Abylène, sous les pontifes Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Et il alla dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés... Or comme tout le peuple recevait le baptême, Jésus ayant aussi été baptisé et faisant sa prière, le ciel s'ouvrit... Jésus avait environ trente ans quand il commença à paraître.*
Is. XL, 3 et suiv. *J'entends la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droit dans la solitude le chemin pour notre Dieu. Toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortus seront redressés, ceux qui sont raboteux seront aplanis, alors la gloire du Seigneur se manifestera, et toute chair verra en même temps que c'est la bouche du Seigneur qui a parlé.*	

Jér. XXX, 18. *Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui habitaient dans les tentes de Jacob, j'aurai compassion de ses maisons, la ville sera rebâtie sur la montagne et le temple sera fondé de nouveau comme il était auparavant..... Il sortira de lui un chef qui le conduira, son dominateur sortira du milieu de lui, je le ferai approcher et il s'approchera de moi. Car qui est celui qui puisse répandre dans son cœur un saint plaisir pour s'approcher de moi, dit le Seigneur ?*

Dan. II, 40. *Le quatrième royaume sera aussi fort que le fer qui brise et détruit toutes choses; comme le fer brise tout, cet empire brisera et réduira tout en poudre. Mais comme vous avez vu que les pieds de la statue et les doigts des pieds étaient en partie d'argile et en partie de fer, le royaume aussi sera en partie ferme et en partie faible et fragile. Et comme vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines, mais ils ne demeureront point unis, comme le fer ne peut se lier avec l'argile. Dans ces jours-là, et sous le règne de ces princes le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, ce royaume ne passera point à un autre peuple, il renversera, il réduira en poudre tous ces royaumes, et il subsistera éternellement.*

Dan. IX, 24, 25, 26. *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre peuple et sur votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions et les prophéties soient scellées par l'événement, et que le Saint des Saints soit oint de l'huile sacrée. Sachez donc et comprenez que depuis l'ordre qui sera donné pour rétablir et rebâtir Jérusalem, jusqu'à ce que le Messie soit le conducteur de son peuple, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines. Pendant sept semaines les portes et les murailles de la ville seront bâties de nouveau parmi des temps fâcheux et difficiles. Et après soixante-deux autres semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple.*

Agg. II, 7 et suiv. *Car voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore une fois et dans un peu de temps j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'élément aride; j'ébranlerai tous les peuples, et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées, et je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur des armées. L'argent est à moi, l'or aussi est à moi, dit le Seigneur des armées; la gloire de cette dernière maison sera encore plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées, et je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur des armées.*

Zach. III, 8, 10. *Je vais faire venir le germe de la justice qui est mon serviteur... En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, l'ami appellera son ami sous la vigne et sous son figuier.*

Mal. III, 1. *Je vais envoyer mon ange qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt le dominateur que vous cherchez et l'ange de l'alliance si désiré de vous viendra dans son temple.*

I. *Jésus est né à l'époque où les Juifs et les païens attendaient le Messie.* Je vais ajouter quelques développements qui jetteront un nouveau jour sur la vérité qui nous occupe en ce moment. Il est certain qu'à l'époque où Jésus est né, l'opinion que le Messie allait paraître avait prévalu chez les Juifs et chez les païens; j'ai déjà fait connaître l'opinion des païens à cet égard à la fin de ma septième proposition; j'ai aussi parlé du sentiment de Josèphe, voyons ce qu'en pensait le reste de la nation juive. Nous voyons dans S. Luc que le vieillard Siméon était dans l'attente du Consolateur d'Israël, et par l'exclamation de la prophétesse Anne, fille de Phanuel (S. Luc, II, 38), que le peuple attendait celui qui devait être *le Rédempteur d'Israël.* La Samaritaine de l'Evangile exprime la même pensée en ces termes (S. Jean, IV, 25) : *Je sais que le temps du Messie approche.* Les Evangélistes désignent le Messie par ces mots, et le Thalmud est, sur ce point, d'accord avec eux. On lit au dernier chapitre du livre Sanhédrin qu'un certain docteur juif, du nom d'Elie, et différent du prophète, a divisé la durée du monde en six mille ans; les deux premiers mille ans sont le temps du Thahu, les deux mille autres, le temps de la Loi, et les deux derniers mille ans, forment le temps du Messie; et en effet, c'est au commencement de cette dernière période qu'a paru le Messie; par où l'on voit que la doctrine des Juifs enseignait que le moment de l'apparition du Messie était arrivé. Les livres des rabbins nous apprennent que les Juifs qui vivaient un peu avant la naissance de Jésus-Christ annonçaient que le temps du Messie était proche; ceux qui vivaient un peu après la mort du Sauveur et qui furent témoins de la ruine du second temple reconnaissaient que le temps du Messie était arrivé. Il y en a qui pensent que le Messie, c'est Ezéchias; le rabbin Joseph Albo (Ikkarim) dit qu'on ne saurait démontrer que cette opinion soit fausse. Le rabbin Sélomoh Jarchi dit qu'une ancienne tradition juive porte que le Messie est venu et qu'il est né le jour de la destruction de Jérusalem. Le rabbin Gédalias (in Catenâ Cabalæ) et le rabbin Azarias (in Lumine oculor.) nous apprennent que, d'après l'opinion des plus célèbres docteurs juifs, le Messie a dû arriver. Aussi dans le livre Sanhédrin reconnaît-on que le Messie est venu; mais les uns le font vivre caché à Rome parmi les lépreux, d'après cette prophétie d'Isaïe qu'ils prennent à la lettre (LIII, 4) : *Nous l'avons regardé comme un homme frappé de lèpre.* Ils ne s'expliquent pas sur l'époque où il sortira de cette retraite qu'il se serait choisie; les autres le placent au milieu des délices du paradis terrestre avec Elie, qui doit verser sur lui l'onction sacrée lorsque le moment de commencer son ministère sera arrivé. Il est défendu par la loi juive de nier la venue du Messie, mais il n'y a que la doctrine de la Cabale qui puisse en faire connaître la vraie époque. Cette prétention des Juifs ne peut au reste tenir devant la prophétie de Daniel qui dit formellement qu'après soixante-douze semaines le Christ sera mis à mort, et que peu après on verra cesser les sacrifices et les victimes parmi le peuple; ainsi, avant que les rabbins eussent imaginé tous ces rêves, la prophétie de la venue du Messie avait reçu son accomplissement, le Messie avait été mis à mort, l'alliance de Dieu avec les hommes avait été scellée par son sang, et il avait accompli tous les devoirs de sa mission. Plusieurs écrivains du Thalmud ont reconnu ce fait qu'ils laissaient à la piété de chacun le soin d'apprécier pour l'amélioration de sa conduite.

II. *Les Juifs croyaient que le Messie naîtrait pendant la durée du second temple.* On a la preuve que telle était l'opinion des anciens docteurs juifs, en lisant leurs commentaires sur le Cantique des cantiques (VII et VIII). L'Echa Rabbathi en fait encore foi, ainsi que le livre Sanhedrin, où nous voyons que le rabbin Akiba donne ce sens à une prophétie d'Aggée. C'est celle par laquelle, pour relever le courage de Zorobabel et de Jésus, fils de Josédech, le Seigneur leur fait annoncer

que quand paraîtra le Désiré des nations, le temple où il entrera recevra un si grand éclat de sa présence, que toute la gloire du premier temple en sera éclipsée. D'après le Thalmud, il y avait surtout cinq points par lesquels le premier temple l'emportait sur le second, l'Urim et Thummim, l'arche, le feu sacré, l'huile sainte qui signifiait la présence de Dieu, et l'Esprit saint. Sépher Omana ajoute à cette énumération la lame d'or que le grand-prêtre portait au front. Abrabaniel trouve encore plusieurs autres embellissements dans le premier temple, et que n'avait pas le second, sans parler de sa magnificence qui était telle, que les Juifs, qui voyaient bâtir le second temple et qui avaient été témoins de sa splendeur, ne pouvaient retenir leurs larmes à la vue d'un contraste aussi frappant; ce qui faisait dire à Aggée (II, 4) : *Qui est celui d'entre vous qui a vu cette maison dans sa premiere gloire? et en quel état la voyez-vous maintenant? Ne paraît-elle pas à vos yeux comme n'étant pas au prix de ce qu'elle a été?* Cette gloire donc qui devait rejaillir sur le second temple ne pouvait lui venir que de la présence de celui qui était désiré par toutes les nations, qui était l'attente des peuples, en un mot, par le Messie. Aussi le prophète Malachie explique-t-il parfaitement la pensée du prophète Aggée, en disant : *Je vais envoyer mon ange qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt le dominateur que vous cherchez et l'Ange de l'alliance si désiré de vous viendra dans son temple.* Les docteurs juifs que j'ai déjà cités reconnaissent que ce Dominateur est le Messie. Jérémie avait aussi parlé dans le même sens qu'Aggée; il avait dit (XXX,18): *Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui habitaient dans les tentes de Jacob, j'aurai compassion de ses maisons, la ville sera rebâtie sur la montagne et le temple sera fondé de nouveau comme il était auparavant... Il sortira de lui un chef qui le conduira, son dominateur sortira du milieu de lui ; je le ferai approcher et il s'approchera de moi; car qui est celui qui puisse répandre dans son cœur un saint plaisir pour s'approcher de moi? dit le Seigneur ; vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu.* Jonathan avoue que ce passage s'applique au Messie, le rabbin Jéhuda en dit autant dans le livre Sanhédrin.

III. *La naissance du Messie coïncide avec la paix générale du monde.* Les prophètes avaient annoncé que le Messie paraîtrait quand la justice règnerait sur la terre, et que le monde serait en paix (Ps. LXXI, 7), qu'à cette époque les épées seraient transformées en charrues (Isaïe, II, 4), que le loup habiterait avec l'agneau (id. XI, 6), que les montagnes s'aplaniraient, que les vallées seraient comblées, que les chemins tortus seraient redressés (id. XL, 4), que l'ami reposerait avec son ami à l'ombre de son figuier (Zach. III, 10). Toutes ces figures sont le symbole de la paix dont devait jouir le monde à la venue du Messie. Ces divines prophéties doivent être entendues plutôt dans un sens allégorique qu'à la lettre; c'est le premier sens que lui donnent Jonathan (in Thargum), Sélomoh Jarchi, David Kimchi, Maimonide (in Jact. Chazach.); c'est aussi le sens que lui donnent les commentateurs chrétiens ; ils pensent que les figures employées par les prophètes désignent la vocation des Gentils à la foi chrétienne, conversion qui doit adoucir les mœurs sauvages et barbares des uns, et triompher de l'orgueil et des passions des autres; car la douceur et la mansuétude sont les principaux caractères de Jésus, et c'est ce qu'il recommande spécialement à ses disciples. *Prenez mon joug,* leur dit-il, *et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est doux et mon fardeau léger* (S. Matth. XI, 29). Je reviendrai sur ce point dans le cours de ce parallèle. C'est ainsi qu'ont entendu ces diverses prophéties Saint Justin (Apol.), Eusèbe (Dém. évang., liv. II), Saint Jérôme (in Isai. I, 1) et tous les saints Pères. Les mêmes trouvent à ces prophéties un sens naturel et littéral, car il est certain qu'à l'époque de la naissance du Sauveur, sous le règne d'Auguste, le monde était en paix, et qu'un calme profond avait succédé à ces guerres interminables qui agitaient continuellement les peuples. Auguste venait de fermer le temple de Janus, qui ne fut ouvert que plusieurs années après, pour venger la défaite de Varus. Gruter (p. 149) parle d'une ancienne inscription qui rappelait que sous le règne d'Auguste l'empire romain vivait en paix, gouverné par des lois sages et justes. C'est ce qu'avaient annoncé les prophètes; ils ne parlent pas seulement d'une paix générale qui doit régner dans le monde, ils ajoutent que le monde sera gouverné par des lois justes. Voici les paroles du Psalmiste (LXXI) : *Les justes fleuriront sous son règne, la paix y règnera avec abondance* (vers. 11). *La miséricorde et la vérité se rencontreront, la justice et la paix vont s'entrebaiser.* Suétone s'exprime ainsi sur Auguste (in Aug., cap. 22) : *Il ferma pour la troisième fois le temple de Janus, après avoir pacifié le monde ; ce temple n'avait encore été fermé que deux fois.* Voici le témoignage d'Orose (lib. VI, cap. 22) : *L'an 752 de Rome, César-Auguste, après avoir pacifié le monde de l'orient à l'occident, du septentrion au midi, ferma le temple de Janus ; c'était la troisième fois que ce temple était fermé. Ses portes demeurèrent fermées pendant douze ans, et ce ne fut que dans la vieillesse d'Auguste qu'elles furent rouvertes, lors d'une sédition à Athènes et de la révolte des Daces. Durant cet intervalle il s'appliqua à faire fleurir les arts et les lettres, à introduire dans le gouvernement des lois importantes pour une sage administration, et à procurer au peuple tous les avantages d'une paix florissante ; sa modestie lui fit refuser le titre de Maître.* En effet le véritable Maître de l'univers, le divin Législateur faisait alors son entrée dans le monde; c'est de lui qu'Isaïe avait dit (IX, 7): *L'étendue de son empire et la paix qu'il établira n'auront point de fin.* La naissance du Sauveur se rapporte parfaitement, au dire des meilleurs

chronologistes, avec l'époque indiquée par Orose. Je dois rappeler ici le passage suivant de Tacite cité par Orose (lib. VII, cap. 3) : *Vers la fin du règne d'Auguste, le temple de Janus fut ouvert de nouveau pour aller à la conquête de nouvelles contrées qui souvent faisaient payer cher les profits que l'empire en retirait ; cet état dura jusqu'au règne de Vespasien.* Orose ajoute : *Après la prise et la ruine de Jérusalem, et la dispersion des Juifs prédite par les prophètes, Titus, qui avait été suscité de Dieu pour punir le déicide des Juifs, rentra en triomphateur dans Rome avec son père Vespasien, et ferma le temple de Janus.* Eusèbe atteste également le même fait (Prép. év., liv. I, ch. 41). Virgile fait honneur à Auguste de cette amélioration dans les mœurs, de cette prospérité que le monde devait à la naissance du Messie (Eneid., v. 293). Les annales de Chine nous apprennent qu'à l'époque où parut le Messie, une paix générale régnait aussi dans ces contrées. La venue du Messie aurait donc procuré aux hommes une double paix, une paix temporelle et une paix éternelle. C'est de cette dernière paix que parlait le Sauveur quand, sur le point de mourir, il disait à ses apôtres (S. Jean, XIV, 27) : *Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix, non cette paix que procure le monde.* Il voulait parler de cette paix intérieure qui calme les agitations de l'âme, et procure un bonheur éternel qu'aucun trouble extérieur ne saurait détruire. La paix temporelle qui régnait dans le monde lors de la venue du Sauveur a préparé les esprits à pouvoir jouir de la paix intérieure et éternelle qu'il voulait leur procurer. Les anges dans les airs célébraient cette double paix que la naissance du Sauveur apportait au monde; ils préconisaient la paix éternelle en chantant (S. Luc, II, 14) : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux !* et la paix temporelle par ces paroles : *Et paix aux hommes de bonne volonté.* Cette explication de la paix temporelle et de la paix éternelle suffit pour répondre à toutes les difficultés que font quelques docteurs juifs, qui prétendent que les prophéties que j'ai citées, et qui annoncent une paix qui ne doit jamais finir, ne doivent pas s'appliquer au temps de la venue du Messie, puisque la paix qui régnait à cette époque fut bientôt troublée par de nouvelles guerres.

IV. *Le Messie devait paraître durant la prospérité de l'empire romain.* Daniel a fixé l'époque de la venue du Messie quand il a dit qu'il paraîtrait durant la prospérité de l'empire romain ; les Juifs conviennent que c'est durant l'empire des Iduméens (nom sous lequel ils désignent les Romains) que le Messie devait naître. Daniel, interprétant le songe de Nabuchodonosor, lui prédit que son royaume sera remplacé par un royaume d'argent, celui des Mèdes et des Perses, lequel sera suivi d'un royaume d'airain qui aura une grande étendue; c'est celui d'Alexandre qui couvrait presque toute la terre; celui-ci devait être remplacé par un quatrième royaume beaucoup plus puissant que les autres, et qui devait les briser et les détruire comme le fer détruit les autres métaux. Les savants sont fort partagés sur le point de savoir quel est ce quatrième royaume que le prophète Daniel veut désigner il y en a qui pensent qu'il veut parler des royaumes des Séleucides et des Lagides; d'autres, qu'il a en vue l'empire romain. Je penche pour ce dernier sentiment; car, selon moi, le texte seul suffit pour prouver qu'il n'est pas question des Seleucides ni des Lagides. Daniel dit (II, 40) : *Le quatrième royaume sera aussi fort que le fer qui brise et détruit toutes choses; comme le fer brise tout, cet empire brisera et détruira tous les autres*, c'est-à-dire le royaume d'or de Nabuchodonosor, le royaume d'argent de Cyrus et le royaume d'airain d'Alexandre. Or les royaumes des Séleucides, des Lagides et de Macédoine ne furent jamais que des débris du royaume d'airain d'Alexandre; ils ont bien combattu l'un contre l'autre, mais aucun n'a été détruit par l'autre; ensuite le quatrième royaume doit être un seul royaume: or le royaume des Séleucides et des Lagides en forment chacun un séparément; il est bien plus simple de voir dans ce quatrième royaume désigné par le prophète l'empire romain. Daniel continue (ib., 41, 42) : *Mais comme vous avez vu que les pieds de la statue et les doigts des pieds étaient en partie d'argile et en partie de fer, le royaume sera divisé et il aura quelque chose de la force du fer, selon que vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile; car comme les doigts des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, le royaume aussi sera en partie ferme et en partie faible et fragile.* Ce passage fait allusion à l'histoire de César et de Pompée, d'Auguste et d'Antoine. Ces temps sont comparés aux pieds de la statue, parce qu'ils se rapprochent du moment où le Messie doit paraître ; l'empire romain est comme divisé en deux parties par les guerres civiles qui le déchiraient alors ; la partie où combattait César fut la plus forte et l'emporta; la partie où se trouvèrent Pompée et Antoine fut brisée et détruite par l'autre; mais ces deux parties avaient l'une et l'autre une noble origine. Ainsi tombe l'objection de ceux qui voudraient que ce partage du quatrième royaume indiquât l'ancienne et la nouvelle Rome; car quelle serait la partie d'argile et la partie de fer? et puis les deux ont été brisées et détruites. Daniel continue (ib. 43) : *Et comme vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines; mais ils ne demeureront point unis, comme le fer ne peut se lier avec l'argile.* Il parle ici des alliances qui devaient unir César et Pompée, Auguste et Antoine, qui ne devaient pas tenir contre la soif immodérée du pouvoir. Il ajoute (ib. 44) : *Dans ces jours-là et sous le règne de ces princes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit. Ce royaume ne passera point à un autre peuple ; il renversera, il réduira en poudre tous ces royaumes, et il subsistera éternellement.* Grotius et d'autres avant lui, qui veulent que le quatrième royaume soit les royaumes d'Egypte et de Syrie, pensent qu'ici le prophète

a en vue l'empire romain qui devra être le siége et le centre de l'Eglise de Jésus-Christ; mais en adoptant ce sens, ou ils comprennent l'empire romain dans l'Eglise, ou ils l'excluent; s'ils l'excluent, ils auront à expliquer comment Daniel, parlant des empires importants qui allaient se succéder, aurait précisement omis le plus remarquable; si au contraire ils comprennent l'empire romain comme devant faire partie de l'Eglise, ils font mentir le prophète, qui aurait dit que ce nouveau royaume subsisterait éternellement, tandis qu'aujourd'hui il n'en existe plus le moindre vestige, et qu'il ne passerait pas à un autre peuple. Or aujourd'hui encore il est possédé par la France, l'Allemagne, la Turquie et les diverses contrées de l'Europe qui se sont partagé ses dépouilles. De plus, c'était dans ces jours-là et sous le règne des princes dont le prophète venait de parler, que Dieu devait susciter ce nouveau royaume qui subsisterait éternellement; or les royaumes d'Egypte et de Syrie n'existaient plus depuis quelques années quand Jésus-Christ fonda son Eglise; ils n'avaient même pas commencé que déjà les Romains formaient un corps de nation. Ainsi on ne peut dire que Dieu ait suscité l'empire romain ni son Eglise, tandis que les royaumes d'Egypte et de Syrie subsistaient; d'où il suit que Daniel ne parle pas de ces deux royaumes, ou bien que le royaume éternel qu'il annonce n'est ni l'empire romain, ni l'Eglise. Mon opinion, comme je l'ai déjà dit, c'est que Daniel désigne l'empire romain par le quatrième royaume qu'il prédit, et que le royaume éternel c'est l'Eglise ou le royaume du Christ, qui devra subsister éternellement, ainsi que nous le voyons dans l'Evangile, et que je le démontrerai dans la suite de co parallèle. S. Paul nous apprend que le royaume du Christ détruira un jour tous les autres, quand il dit (I Cor. XV, 24): *Et alors viendra la consommation de toutes choses, lorsqu'il aura remis le royaume à Dieu, à son Père, et qu'il aura anéanti tout empire, toute domination et toute puissance; or il doit régner jusqu'à ce que le Père lui ait mis tous ses ennemis sous les pieds.* Il dit ailleurs (II Cor. X, 4): *Les armes de notre milice ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu pour renverser les forteresses ennemies, de sorte que nous détruisons les raisonnements humains et tout ce qui s'élève avec plus de hauteur contre la science de Dieu.* David dit en parlant de ce royaume (Ps. II, 8, 9): *Demandez-moi les nations, et je vous les donnerai pour votre héritage; vous possèderez toute l'étendue de la terre; vous briserez ces hommes avec un sceptre de fer, vous les mettrez en pièces comme un vase d'argile.* Isaïe en parle en ces termes (LX, 12): *Le peuple et le royaume qui ne vous sera point assujéti périra, et la ruine de ces nations sera entière.* Daniel s'exprime ainsi (VII, 13): *Je considérais dans une vision de nuit et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours et qui lui fut présenté, et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume de tous les peuples; toutes les tribus et toutes les langues le suivront; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera pas ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.* Ensuite (XVI, 27): *On donnera le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire qui est sous le ciel, au peuple des saints du Très-Haut; car son royaume est un royaume éternel auquel toutes les puissances seront assujéties avec une entière soumission.* La pierre qui se détache de la montagne sans la main d'aucun homme (Dan. II, 34), qui brise le fer, l'airain, l'argile, l'argent et l'or, devient une grande montagne qui remplit toute la terre, est le symbole du Christ, comme je l'ai établi dans ma septième Proposition; j'y ai fait voir que le royaume éternel annoncé par Daniel était le royaume fondé par Jésus-Christ.

V. *Le Messie est né après les soixante-dix semaines prédites par Daniel.* Une des plus remarquables prophéties concernant le Messie, qui se trouvent dans l'ancien Testament, est celle qui se voit au chapitre neuf du livre de Daniel; toutefois elle est enveloppée d'une certaine obscurité. Ce qu'elle dit du Messie est fort clair, et je crois bien que c'est elle qui a porté les Juifs et les païens à attendre son arrivée à l'époque fixée; l'obscurité de la prophétie consiste en ce qu'elle n'indique pas positivement le moment où il faut commencer à compter les soixante-dix semaines. Il y a une infinité d'opinions à cet égard parmi les chronologistes, les théologiens et les commentateurs. Mais de tous côtés il se présente tant de difficultés, les opinions sont si contradictoires, que c'est un travail pénible et fatigant de chercher à les apprécier; on aurait encore bien plus de mal à vouloir en imaginer une plus fondée. Un savant en a fait l'essai dernièrement, et il n'a fait que divaguer. Je voudrais garder le silence sur ce sujet, mais la nature de mon travail m'oblige à entrer dans quelques développements.

VI. *Opinions diverses sur l'époque où commencent les soixante-dix semaines de la prophétie de Daniel. Exposé de la première opinion.* Je réduis ces opinions à trois; la première est celle qui fait commencer cette époque à la septième année du règne d'Artaxerxès-Longuemain et qui la conduit jusqu'à l'année de la mort du Sauveur. Cet espace comprend quatre cent quatre-vingt-dix ans ou soixante-dix semaines d'années. Cette opinion est surtout celle de deux célèbres chronologistes et mathématiciens, Jacques et Louis Cappelle. Ils ont cherché à établir leurs calculs sur des règles et des raisonnements qui paraissent assez spécieux.

Il y a assurément beaucoup de vraisemblance dans cette opinion, cependant il se présente des difficultés qu'elle ne saurait résoudre. Ainsi l'ange dit à Daniel que les semaines doivent commencer (IX, 25) *depuis l'ordre qui sera donné pour rétablir et rebâtir Jérusalem*, c'est-à-dire, à dater du jour de l'édit qui permettra de rebâtir Jérusalem; or, dans l'édit d'Artaxerxès qui permet à Esdras, la septième année du règne de ce roi, de retourner à Jérusalem, il n'est pas fait mention de la reconstruction de Jérusalem,

il ne s'agit que de la restauration du culte dans le temple, et de la loi donnée par Moïse. Louis Cappelle ne résout pas la difficulté en disant qu'Esdras emportait la permission verbale de rebâtir les murs de la ville: *Pourquoi*, dit-il, *Artaxerxès aurait-il refusé cette permission, lui qui s'était montré si bienveillant pour les Juifs?* Mais on peut lui répondre que Cyrus et Darius, tout aussi bienveillants envers les Juifs qu'Artaxerxès, n'avaient pas pourtant jugé à propos de donner cette permission, parce qu'ils connaissaient le caractère remuant et insubordonné de ce peuple. Si la permission verbale de restaurer le culte du temple emporte la permission tacite de relever les murailles de la ville, ce n'est pas à la septième année du règne d'Artaxerxès qu'il faut commencer à compter les soixante-dix semaines, mais à la première année du règne de Cyrus ou à la seconde année du règne de Darius; car ces rois ont accordé la permission de restaurer le temple: Il n'est pas présumable que l'édit d'Artaxerxès qui entre dans les plus minutieux détails, jusqu'à spécifier les dépenses à faire, ait passé sous silence une circonstance aussi importante que celle de relever les murs et de reconstruire la ville. Esdras aurait pu suppléer au silence de l'édit à cet égard, mais rien dans sa conduite ne permet de le supposer.

VII. *Deuxième opinion.* Une autre opinion est celle de Scaliger (de Emend. temp.) qu'il emprunte à Sulpice Sévère et à d'autres auteurs anciens, et qu'il fait partager à quelques savants, tels que Jean Drusius (in Sulp. Sev. Hist. lib. II) et Constantin l'Empereur (præf. in Jach. et in Dan. IX). Daprès cette opinion, les soixante-dix semaines commenceraient à la seconde année du règne de Darius Nothus et conduiraient jusqu'à la douzième année du règne de Néron, époque où la guerre grondait entre les Juifs et les Romains, et trois ans et demi après Jérusalem était assiégée. Le Darius qui aurait permis de rebâtir le temple la deuxième année de son règne, construction terminée, d'après Esdras, la sixième année de ce règne, ne serait pas Darius, fils d'Hystaspe, mais Darius Nothus, successeur d'Artaxerxès-Longuemain et prédécesseur d'Artaxerxès-Mnémon. Les partisans de cette opinion font trois parts de ces soixante-dix semaines; ils les divisent en sept semaines, soixante-deux semaines et une semaine; ils comptent soixante-deux semaines à partir de la cinquième année du règne d'Artaxerxès-Mnémon où, selon eux, aurait paru l'édit qui permettait la reconstruction de Jérusalem, jusqu'à la mort du Sauveur; mais ils ne savent où placer les autres sept semaines et une semaine qui leur restent. Sulpice-Sévère ne donne aucune raison à l'appui de son opinion; voici celle de Scaliger et de ceux qui l'ont suivie : Il y a eu, disent-ils, trois édits concernant la restauration de Jérusalem et du temple; le premier sous Cyrus, le second sous Darius Nothus, le troisième sous Artaxerxès-Mnémon. Ils trouvent qu'en commençant les soixante-dix semaines à l'édit donné par Cyrus on n'arrive pas à l'époque indiquée par Daniel, d'où ils concluent qu'il faut commencer sous Darius Nothus. Une autre raison est tirée de ce passage de Zacharie (VII, 5) : *Lorsque vous avez jeûné et que vous avez pleuré au cinquième et au septième mois, pendant soixante-dix années, est-ce pour l'amour de moi que vous avez jeûné?* Daprès ce prophète, les Juifs auraient déjà observé les jeûnes aux époques prescrites pendant soixante-dix ans; or ces soixante-dix ans doivent compter à partir du retour de la captivité, car durant la captivité les Juifs n'observaient aucun jeûne; cependant il ne s'était pas écoulé un aussi grand nombre d'années depuis la fin de la captivité jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspe, d'où ils concluent que c'est sous Darius Nothus que vivait Zacharie. Ils ajoutent aussi les passages suivants : « Ils gagnèrent aussi par argent des ministres du roi, afin qu'ils traversassent les desseins des Juifs, pendant tout le règne de Cyrus, roi des Perses, et ensuite jusqu'au règne de Darius; car au commencement du règne d'Assuérus, ils présentèrent par écrit une accusation contre ceux qui habitaient en Juda et dans Jérusalem; et sous le règne d'Artaxerxès Bézélam, Mithridate, Thabeil et les autres qui étaient de leur conseil, écrivirent à Artaxerxès, roi des Perses (Esdras IV, 5). Alors l'ouvrage de la maison du Seigneur fut interrompu à Jérusalem, et on n'y travailla point jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse (ib. vers. 15, 16). Cependant les anciens des Juifs bâtissaient le temple, et tout leur succédait heureusement, selon la prophétie d'Aggée et de Zacharie, fils d'Addo. Ils travaillaient à cet édifice par le commandement du Dieu d'Israël et suivant l'ordre qu'avaient donné les rois de Perse, Cyrus et Darius, et qui fut confirmé par Artaxerxès. La maison de Dieu fut achevée le troisième jour du mois d'Ador, la septième année du roi Darius. » Scaliger raisonne ainsi : « Ces passages font voir les travaux du temple commencés, suspendus, continués et achevés sous le règne de Cyrus, de Darius, d'Assuérus, d'Artaxerxès, de Darius II ou Nothus; et le second Artaxerxès, qui donna une mission à Esdras, est Artaxerxès Mnémon». Ensuite il insiste beaucoup sur le temps qui a dû s'écouler entre l'édit de Cyrus et la seconde année du règne de Darius. S'il avait été question de Darius, fils d'Hystaspe, il n'aurait pas fallu compulser les archives pour prendre connaissance de l'édit de Cyrus; le fait eût été trop récent, car il n'y aurait eu que douze ans d'intervalle ou dix-huit, selon quelques chronologistes; ce fut donc sous Darius Nothus; que parut ce second édit.

Un léger examen suffit pour faire tomber toutes ces difficultés. D'abord Scaliger se trompe en ne parlant que de trois édits, il y en a eu quatre; le premier, la première année du règne de Cyrus; le second, la seconde année du règne de Darius; le troisième, la septième année du règne d'Artaxerxès; et la quatrième, la vingtième année de son règne. Ensuite les trois premiers édits ne permettaient que la restauration du temple; il n'est

pas du tout fait mention de la reconstruction de la ville dans l'édit de Cyrus, dans celui de Darius, ni dans le premier d'Artaxerxès. Scaliger demande (Prol. de Emend. Temp.) : « Pourquoi Néhémie témoigne-t-il son étonnement et sa douleur d'apprendre que les murs de la ville ne sont pas encore relevés, sinon parce qu'il croyait la reconstruction terminée depuis longtemps ? » La douleur de Néhémie se conçoit, mais son étonnement, on ne le comprendrait pas, car il savait que ces murs étaient toujours abattus ; seulement après le récit d'Hananus, qui exagérait le mal, Néhémie a pu se sentir plus de courage pour hasarder auprès du roi la demande de relever les murs de la ville. Il est vrai qu'on lit dans le premier livre d'Esdras (ch. IV) une lettre adressée au roi Artaxerxès, par laquelle les gouverneurs qu'il avait établis en Judée l'informent que les Juifs de Jérusalem rebâtissaient les murs de Jérusalem; mais aussi le roi fait donner l'ordre de suspendre ces travaux. Cette accusation contre les Juifs était d'ailleurs fausse et faite à dessein dans un langage à double entente. Les Juifs se contentaient de construire des maisons privées pour leur habitation particulière, comme le prouve le texte d'Esdras; or il y a bien loin de là à la construction de monuments publics et de fortifications. Le roi trompé par le double sens que présentait l'accusation, comprit qu'on élevait des fortifications, tandis qu'on ne faisait que relever les murs du temple, et fit suspendre les travaux. La preuve qu'il ne s'agissait, de la part des Juifs, que de la reconstruction du temple, c'est que l'ordre de suspendre les travaux commencés et dénoncés porta uniquement sur les travaux du temple, nullement sur les murs de la ville dont on ne s'occupait pas (ib. vers. 1) : « Alors l'ouvrage de la maison du Seigneur fut interrompu à Jérusalem. » Les Juifs ayant appris que la défense du roi n'avait dû porter que sur la reconstruction de la ville et non des murs du temple, se remirent au travail la seconde année du règne de Darius : pressés et stimulés par les prophètes Aggée et Zacharie, ils ne demandèrent pas pour cela une nouvelle permission. Une seconde accusation est portée contre eux : le roi, qui était alors Darius, examine la plainte et rend un édit confirmatif de celui de Cyrus qui permettait la construction du temple, lequel fut achevé la sixième année du règne de Darius. Je sais que le père Pétau est d'une autre opinion; il croit que tous les rois de Perse qui ont permis de rebâtir le temple avaient aussi permis de rebâtir la ville ; le sens que j'indique est encore contraire à la prophétie d'Isaïe conçue ainsi (XLIV, 28) : *C'est lui qui dit de Cyrus : Celui-ci sera le pasteur de mon troupeau, et il exécutera tous mes ordres ; qui dit de Jérusalem : Elle sera rebâtie ; et au temple : Tu seras fondé.* Le même prophète dit au chapitre suivant (v. 13) : *C'est moi qui le susciterai* (Cyrus) *pour faire justice et qui aplanirai devant lui tous les chemins, il rebâtira la ville qui m'est consacrée.* Je me trouve aussi en opposition avec Josèphe, qui dit formellement que Cyrus permit la reconstruction du temple et de la ville (Antiq. liv. XI, ch. 5). Mais il y a deux manières de bâtir une ville ; se borner à construire des maisons particulières pour se loger, ou bien élever des monuments publics et des fortifications. Les rois de Perse ont consenti à ce que les Juifs pussent se bâtir des habitations privées, et il eût été difficile de faire autrement, puisqu'ils consentaient à ce que les Juifs s'en retournassent dans leur patrie, habitassent la même ville et rebâtissent leur temple. Il fallait bien qu'ils se missent à l'abri de la pluie, du froid et des intempéries des saisons ; mais jusqu'à la vingtième année du règne d'Artaxerxès, il ne leur fut pas permis de bâtir des monuments publics ; c'est à cette permission que faisait allusion l'ange Gabriel quand il disait à Daniel (IX, 25) : *Les places et les murailles de la ville seront bâties de nouveau parmi des temps fâcheux et difficiles ;* désignant par là les édifices publics et les fortifications de la ville. Quand Aggée et Zacharie reprochaient aux Juifs (XI, 4) de s'occuper de bâtiments somptueux et magnifiques, au lieu d'achever la construction du temple, ils ne parlaient que des bâtiments qu'ils faisaient pour leur propre commodité. La permission accordée par Darius de rebâtir la ville de Jérusalem, selon l'expression du troisième livre apocryphe d'Esdras, ne doit s'entendre que de la permission de reconstruire des maisons particulières pour loger les Juifs pendant qu'ils reconstruisaient leur temple ; car d'après le texte même on voit que les Juifs s'étaient bornés à demander l'autorisation de reconstruire leur temple ; ils ne parlent pas du tout de relever les murailles de la ville. Le père Pétau objecte en vain le passage du premier livre d'Esdras (VII, 6), où il est dit : *Esdras vint de Babylone... le roi lui accorda tout ce qu'il avait demandé.* Car Esdras ne s'était proposé que la restauration du temple et le rétablissement de la loi de Moïse ; il ne demanda au roi de permission que pour atteindre ce but, il ne fut aucunement question de relever les murs de la ville. Ce même auteur a beau reproduire un autre passage du chapitre neuf où Esdras dit que Dieu a permis que le roi de Perse donnât aux Juifs un établissement dans son lieu saint, ces paroles doivent, selon lui, s'entendre de la reconstruction de la ville, car on a vu au chapitre six que le temple était déjà achevé (15). Mais dans cette prière d'Esdras que cite le père Pétau, Esdras ne se borne pas au temps présent, il se reporte également au passé ; il rappelle devant le peuple assemblé les crimes de ses ancêtres, la ruine de Jérusalem, la captivité, le retour de Babylone, et la reconstruction du temple. Le père Pétau aurait pu citer également ces autres paroles d'Esdras (I, IX, 9) : *Et qu'il nous laissât un lieu de retraite dans Juda et dans Jérusalem ;* car le mot hébreu, *geder* que le traducteur a rendu par *retraite* veut dire aussi *les murs d'une ville,* quoiqu'il soit pris bien plus souvent pour désigner une humble habitation, construite grossièrement, comme toutes celles que les Juifs s'étaient faites à leur retour de la captivité. Le mot

geder signifie aussi un enclave, un parc pour les troupeaux ; Esdras a pu employer ce mot par métaphore, surtout comme il parlait au Seigneur représenté souvent sous la figure d'un pasteur, il pouvait chercher à rappeler au peuple que le divin pasteur avait rassemblé de nouveau ses brebis dans la bergerie et qu'il était disposé à leur prodiguer d'autres soins ; mais on ne saurait rien conclure de cette prière en faveur des murs de la ville dont il n'est point question, qui au moment où parle Esdras sont encore des ruines, et qui ne furent relevés que plus tard par Néhémie. Ce qui prouve jusqu'à l'évidence que les murs de la ville de Jérusalem n'étaient pas reconstruits, c'est la réponse faite à Néhémie par quelques Juifs de Jérusalem (II Esdras, I, 3) : *Les murailles de Jérusalem sont encore détruites, et ses portes consumées par le feu.* Néhémie lui-même, lorsqu'il visita Jérusalem, vit *les murailles toutes abattues et les portes qui étaient brûlées* (II Esdras, II, 13). En s'adressant aux magistrats des Juifs, il leur dit : *Vous voyez l'affliction où nous sommes ; Jérusalem est déserte et ses portes sont brûlées ; venez, rebâtissons les murailles de Jérusalem* (II Esdras, II, 17). Quand Sanaballat apprit que les Juifs avaient entrepris de relever les murailles de Jérusalem il s'écria : *Bâtiront-ils avec des pierres que le feu a réduites en un grand monceau de poudre* (II Esdras, IV, 2). Après avoir cité ces paroles le texte sacré ajoute (ibid., vers. 7) : *Sanaballat Tobie, les Arabes, les Ammonites ayant appris que la plaie des murs de Jérusalem se refermait, et qu'on avait commencé à en réparer toutes les brèches, entrèrent dans une étrange colère.* On peut citer encore ici à l'appui l'éloge que l'Ecclésiastique fait de Néhémie en ces termes (XLIX, 15) : *La mémoire de Néhémie passera aussi dans plusieurs siècles, car il a relevé nos murs abattus, il a rétabli nos portes et nos serrures, et a rebâti nos maisons.* Tous ces passages démontrent d'une manière frappante que les murs de Jérusalem étaient encore abattus du temps de Néhémie, et à la vingtième année du règne d'Artaxerxès, et cela, comme dit Jules Africain (apud Euseb. Dem. ev. lib. VIII), *parce que les Juifs n'avaient pas la permission de les relever.* Il est impossible de concevoir autrement pourquoi ils se seraient refusés à satisfaire un besoin aussi impérieux pour la tranquillité et la sécurité de la nation. Je reviens à l'opinion de Scaliger. D'après ce qui précède, il est clair que l'édit que publia Darius la deuxième année de son règne ne parlait pas de la reconstruction de la ville de Jérusalem, et que ce n'est pas à dater de cette époque que doivent courir les soixante-dix semaines de Daniel, dont le commencement, selon la prophétie, est fixé à l'époque *où sera donné l'ordre pour rétablir et rebâtir Jérusalem* (Dan. IX, 25). Ensuite le Darius qui porta cet édit favorable aux Juifs ne fut pas Darius Nothus, comme le prétend Scaliger, mais bien Darius, fils d'Hystaspe, comme on le voit par la réponse des Juifs à notre Seigneur : *On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, et vous le rétablirez en trois jours* (S. Jean, II, 20) ? Or il serait écoulé cent vingt ans depuis les fondations de ce temple commencées sous Cyrus, si on fait continuer les travaux jusqu'à la sixième année de Darius Nothus. Il est inutile de s'arrêter plus longtemps à refuter une opinion combattue par tant de citations accablantes.

VIII. *Troisième opinion.* Jean Lucide a imaginé une troisième opinion. Elle consiste à placer le commencement des soixante-dix semaines à la vingtième année du règne d'Artaxerxès-Longuemain, et d'en compter la fin à la quatrième année qui suivit la mort du Sauveur. Assurément il serait difficile de trouver une meilleure explication de la prophétie de Daniel, si le nombre des années exprimé par le prophète se trouvait en harmonie avec celui que présente l'auteur de cette opinion ; car il fait commencer le nombre des années à la vingtième année du règne d'Artaxerxès-Longuemain, ce qui est sans contredit l'époque où fut donné l'ordre de rebâtir la ville de Jérusalem, et où effectivement Néhémie en accepta la commission : la fin de ces années tombe à la quatrième année qui suit la mort du Sauveur, ce qui s'accorde parfaitement avec ce passage de la prophétie de Daniel (IX, 27) : *Le Messie confirmera l'alliance avec plusieurs dans une semaine, et à la moitié de cette semaine il mettra fin aux sacrifices et aux oblations.* Mais dans l'intervalle du temps qui s'écoule entre les deux termes assignés par l'auteur de cette opinion, il ne peut compter réellement que quatre cent quatre-vingts ans ; il y a une différence au moins de dix ans sur le nombre d'années annoncé par la prophétie.

Péreira adopte pleinement cette opinion et même il la rectifie en la modifiant ; il fait commencer le règne d'Artaxerxès non au moment de la mort de Xerxès, son père, mais à la deuxième année du règne de ce prince, époque où il est censé avoir appelé son fils à partager avec lui le fardeau de la royauté. Il s'appuie pour justifier cette conjecture sur l'usage établi chez les rois Perses de désigner leurs successeurs toutes les fois qu'ils avaient à quitter leurs états pour porter la guerre chez les peuples étrangers (Herodot., lib. I et VIII). Il cite encore les passages de Thucydide (lib. I), de Charon de Lampsaque (apud Plutarch. in Themist.), et de plusieurs auteurs célèbres qui disent que Thémistocle fuyant la Grèce, sa patrie, se refugia auprès du roi Artaxerxès, qui venait de commencer son règne : il est vrai que Diodore de Sicile, en parlant de ce fait qu'il place à la 2e année de la 77e olympiade, dit que Thémistocle se refugia auprès de Xerxès et non pas d'Artaxerxès (Plutarque, Thémist.) ; Strabon (lib. XIV) et Eusèbe rapportent la même circonstance (Euseb. in Chron.). Cette citation de Diodore, Péreira aurait dû au moins l'expliquer en la rapportant, et laisser croire que Diodore avait été trompé par la ressemblance des noms. Quoi qu'il en soit, le père Pétau approuve cette opinion ainsi modifiée ; il se l'approprie, et ne se laisse pas

même arrêter par les difficultés qui embarrassèrent l'auteur : ainsi Pereira trouvait qu'en commençant les années de la prophétie à la vingtième année du règne d'Artaxerxès, lequel il dévançait de dix ans, la fin des années arrivait avant la mort du Sauveur. Le père Pétau ne dit rien de cette objection. Quant à la substitution qu'il fallait admettre du fils cadet de Xerxès, qui se nommait Artaxerxès, à la place du fils aîné qui avait nom Darius, le père Pétau y répond en disant que cette substitution avait dû se faire parce que Darius était né avant que son père Xerxès fût roi ; les raisons sur lesquelles le père Pétau s'appuie pour cette conjecture sont assez faibles. Au reste l'opinion elle-même qu'il veut défendre n'a pas un solide fondement; elle est établie sur un usage qu'on a trouvé quelquefois chez les rois perses de désigner leurs successeurs avant leur mort; mais d'abord autre chose est de se désigner un successeur, autre chose est de se l'associer au trône comme le suppose Pereira : ainsi en accordant que réellement Xerxès avait désigné Artaxerxès pour lui succéder, la difficulté resterait la même. Ensuite Plutarque nous apprend, d'après Thucydide, Charon de Lampsaque et d'autres anciens historiens (in Themist.), que Xerxès était mort quand Thémistocle, fuyant sa patrie, se réfugia en Perse auprès du roi Artaxerxès; ainsi à cette époque le père et le fils ne régnaient pas ensemble. Le père Pétau est encore embarrassé pour justifier la nécessité où aurait été Xerxès de s'associer son fils au partage de la couronne ; c'était, dit-il, parce que Xerxès allait quitter la Perse et partir pour une guerre lointaine ; mais l'histoire n'établit aucunement ce fait. Il est vrai, d'après Justin (lib. II, cap. 15), que nous voyons Xerxès marcher contre la Grèce après la découverte de la trahison du roi Pausanias qu'il avait su mettre dans ses intérêts ; mais cette guerre, selon que nous l'apprend Diodore de Sicile (lib XI), ne dura que deux ans, finit par les batailles de Platée et de Mycale, et se passa la 2e année de la 75e olympiade. Depuis Xerxès ne tenta rien contre la Grèce; il retourna en Perse régner tranquillement : ce fut neuf ans après que Thémistocle se réfugia auprès d'Artaxerxès, qui venait de commencer son règne (Thucydide lib. II). Comme on le voit, rien ne pouvait porter Xerxès à associer à son trône son fils Artaxerxès. Quand même ce point serait établi, quand il serait prouvé que réellement cette association avait été faite, on ne serait pas pour cela fondé à compter les années du règne d'Artaxerxès du moment de cette association ; elles n'auraient jamais pu dater que du moment de la mort de Xerxès ; tel est en effet l'usage invariablement suivi par tous les historiens ; et le père Pétau lui-même, dans sa savante Histoire Chronologique : en parlant du règne de Xerxès, il lui assigne une durée de vingt ans, en ne comptant les années de ce règne que du moment de la mort de Darius, son père ; cependant deux ans auparavant, Xerxès était déjà associé à son père, et était entré en partage de la royauté avec lui On voit bien quelques rares exemples du contraire : ainsi on a fait commencer le règne de Maximien du moment où il fut créé César par Dioclétien et avant qu'il ne fût Auguste; mais ce sont des exceptions trop minimes.

IX. *Mon opinion.* Je pense qu'on doit commencer à compter les soixante-dix semaines de la prophétie de Daniel à la vingtième année du règne d'Artaxerxès-Longuemain, époque où fut donné l'ordre de rebâtir Jérusalem ; car j'ai déjà prouvé que jusqu'à ce moment les Juifs n'avaient pas eu la permission de le faire. Ce règne d'Artaxerxès, je le date de l'année de la mort de son père Xerxès, car je n'admets pas la prétendue association au trône que j'ai réfutée précédemment. Je ne fixe pas la fin des soixante-dix semaines à la mort du Sauveur; elles se prolongent encore au-delà, de telle façon que cette mort tombe vers le milieu de la dernière semaine; cette observation est nécessaire pour montrer que je reste dans les termes mêmes de la prophétie (Dan. IX, 24). Elle s'exprime ainsi : *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre peuple et sur votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions et les prophéties soient scellées par l'événement, et que le saint des saints soit oint de l'huile sacrée. Sachez donc et comprenez que depuis l'ordre qui sera donné pour rétablir et rebâtir Jérusalem jusqu'à ce que le Messie soit le conducteur de son peuple, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines ; les places et les murailles de la ville seront bâties de nouveau parmi des temps fâcheux et difficiles.* Voici comment je justifie l'accomplissement de la prophétie : La vingtième année du règne d'Artaxerxès correspond à la 1re année de la 84e olympiade et de la 427e année de la Période Julienne ; la mort du Sauveur arriva la 2e année de la 202e olympiade, ou de la 474e année de la Période Julienne; ce qui fait un espace de 474 ans, ou de 69 semaines d'années, plus cinq ans sur la soixante-dixième semaine ; les deux ans pour compléter les soixante-dix semaines de la prophétie sont ceux qui suivirent la mort du Sauveur. La division que met l'Ange dans l'énumération des années qui doivent s'écouler, ce partage de sept semaines, de soixante-deux semaines, d'une semaine, peut être regardé comme une indication et division naturelle des événements ; sept semaines se passeront à rebâtir la ville dans tout son éclat, avec ses places fortes, ses fossés, etc ; ce temps sera pour les Juifs un temps difficile, parce qu'ils seront assaillis d'embarras et de difficultés de tous genres ; puis s'écouleront soixante-deux semaines qui n'offriront rien d'assez saillant pour être annoncé dans la prophétie; enfin suivra une semaine qui sera la solennelle et dernière. L'interprétation que je donne ici de cette prophétie difficile à expliquer, est celle que lui ont donnée Jules Africain, Eusèbe (lib. I Chron., et lib. VII

Démonst. év.), S. Jérôme (in Dan.), et Georges-le-Syncelle (Chron. ad A. M. 5534). On peut consulter aussi Théodoret, Bède, Zonaras et plusieurs autres auteurs versés dans la critique de l'histoire.

X. *Réponse à une première objection.* Elle consiste à dire que les Hébreux comptaient leurs années par année lunaire et non par année solaire ; l'Ange parlant pour les Hébreux, devait donner aux mots la même valeur que leur donnaient les Hébreux ; par conséquent le calcul qui fait coïncider la soixante-dixième semaine de la prophétie avec la mort du Sauveur, doit être nécessairement erroné. Je réponds d'abord que l'Ange parlait à Daniel, qui se trouvait en Chaldée, et qui, avec le reste des Hébreux emmenés en captivité, avait adopté le langage et les usages des peuples avec qui ils vivaient, au moins en bien des égards ; entre autres ils leur avaient emprunté les noms de leurs mois qu'ils avaient introduits dans leurs habitudes ; or il est fort possible que ces peuples comptassent leurs années par les années solaires, du moins l'histoire ne fournit aucune preuve du contraire. Déjà du temps de Moïse, les Hébreux, qui comptaient par années lunaires, avaient soin de les rendre égales aux années solaires en y ajoutant les mois intercalaires que cet habile législateur leur avait enseignés. Enfin les chronologistes sont peu d'accord sur la manière dont les Hébreux comptaient leurs années ; le savant Jean Keppler a cherché à établir que jusqu'à la domination macédonienne les Hébreux comptaient par années solaires. Le père Pétau assure qu'ils comptaient d'après les deux manières (Petav. de Doct. temp., lib. II, cap. 27).

XI. *Réponse à une deuxième objection.* Il n'est pas possible de faire commencer les semaines de la prophétie à la vingtième année du règne d'un roi, sous le règne duquel les travaux furent suspendus, et cela pendant toute la durée du règne ; c'est cependant ce que nous lisons au chapitre quatre du premier livre d'Esdras ; il y est écrit (vers. 24) : *L'ouvrage de la maison du Seigneur fut interrompu à Jérusalem, en vertu d'un édit du roi Artaxerxès, et on n'y travailla point jusqu'à la seconde année du règne de Darius.* Le fait est vrai, mais il s'explique ainsi : Ce n'est pas du roi Artaxerxès-Longuemain que parle ici le texte sacré ; tous les commentateurs et critiques de la Bible reconnaissent que le roi Artaxerxès, nommé en cet endroit, est ou Cyrus ou Cambyse.

XII. *Réponse à une troisième objection.* L'explication de la prophétie place la mort du Sauveur à la cinquième année de la soixante-dixième semaine, tandis que, d'après la prophétie de l'ange, elle doit arriver dans la quatrième année. Cette difficulté est peu sérieuse. La Vulgate a traduit par *à la moitié* de la semaine, le mot hébreu *vahhetsi*, qui indique simplement l'idée d'une division, d'un partage en deux parts, qu'elles soient égales ou non. Ainsi ce même mot est employé au troisième livre des Rois (chap. XVI, 21); la Vulgate a traduit ainsi : La moitié du peuple se divisa en deux partis, *vahhetsi* ; voudra-t-on que le peuple se soit compté pour former exactement le même nombre des deux côtés ? La prophétie dit simplement que la dernière semaine sera distinguée par deux parts, dans la première sera comprise la mort du Sauveur, etc., et dans l'autre il faudra ranger les événements qui suivront.

XIII. *Application de la prophétie de Daniel à la personne de Jésus-Christ.* Avant d'examiner les opinions des Juifs sur le sens de cette prophétie, il est bon d'établir qu'elle a trouvé son accomplissement dans la personne de Jésus-Christ. Or, à quelque date que l'on place le commencement des semaines de la prophétie, il faut nécessairement convenir que leur temps est passé, et qu'après cette époque annoncée et nécessairement écoulée aujourd'hui, le Saint des saints a dû être oint, que le Christ a dû naître et mourir, le temple et la ville être détruits ; le Christ a donc paru sur la terre, et il a été mis à mort. Ensuite, dans le courant de la soixante-dixième semaine, les sacrifices de l'ancienne loi et toutes ses cérémonies ont dû être abolies ; or elles ont effectivement cessé ; donc cette soixante-dixième semaine n'est plus à venir. La prophétie ajoute qu'après que les soixante-dix semaines seront expirées, le péché trouvera sa fin, que la justice éternelle viendra sur la terre, et que toutes les prophéties antérieures seront accomplies par cet événement. Déjà l'on a vu une partie de privilèges se vérifier dans la personne de Jésus-Christ ; je vais en achever la démonstration. Je vais reprendre chaque partie de la prophétie. Elle s'exprime ainsi : *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre peuple et votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les prophéties soient scellées par l'événement, et que le Saint des saints soit oint de l'huile sacrée.* Déjà tous les prophètes, sans exception, avaient annoncé que la principale fonction du Christ devait être d'effacer les iniquités du monde, et je ne dois pas tarder à démontrer par des citations tirées de l'Evangile que Jésus a accompli cette mission. Isaïe avait dit en parlant du Messie (LXI, 1) : *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction, il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes.* Zacharie en parle en ces termes (III, 89) : *Je vais faire venir le germe de la justice qui est mon serviteur...., et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre.* Je pourrais multiplier de pareilles citations à l'infini. Le rabbin Sélomoh a donné une singulière interprétation de cet endroit ; il prétend qu'il signifie qu'après la destruction de la ville et du temple, la nation juive ne pèchera plus. Est-il croyable que Dieu ait montré tant de longanimité, tant d'indulgence, tant de miséricorde envers ce peuple, lorsqu'il était

adonné aux plus grands crimes de l'idolâtrie et de l'impiété en tous genres, et qu'il eût réservé tout le poids de sa colère pour l'en accabler dans le temps où sa conduite était si pure, si exempte de la moindre faute? Le Thalmud est plein de récriminations contre la vie licencieuse des Juifs; il attribue le retard de la venue du Messie aux crimes de ce peuple. La justice éternelle qu'annonce le prophète, qui peut-elle désigner sinon le Christ, et la justice divine dont il est la fidèle expression, comme l'ont déjà dit Jérémie (XXXIII, 15), Malachie (IV, 2), Isaïe (XLV, 2), et les autres prophètes? C'est pourquoi S. Paul, en parlant de Jésus, dit (I Cor. I, 30): *C'est par la grâce de Dieu que vous êtes ce que vous êtes en Jésus-Christ, qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse et notre justice.* Il dit ailleurs (II Cor. V, 21: *Il a rendu victime pour le péché celui qui ne connaissait point le péché, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu.* Les prophéties qui doivent trouver leur accomplissement dans la venue du Christ, d'après Daniel, présentent à l'esprit deux sens: ou bien ces paroles signifient qu'une fois le Messie arrivé il n'y aura plus de prophéties parmi les Juifs, et ce sens paraît confirmé par ces paroles de l'Evangile (S. Matth. XI, 13): *Car jusqu'à Jean tous les prophètes aussi bien que la loi n'ont que prophétisé.* Ces paroles de S. Paul indiquent aussi le même sens (Héb. I, 1, 2): *Dieu, qui autrefois parlait à nos pères par les Prophètes, révélant ses mystères comme par différentes parties et en différentes manières, nous a parlé en ces derniers jours par son Fils.* Et en effet, depuis la naissance de Jésus, les Juifs ne peuvent citer aucun prophète qui ait paru parmi eux. Si les paroles de la prophétie de Daniel signifient que le Christ est la fin de toutes les prophéties, qu'elles n'ont toutes que lui en vue, nous en trouvons également l'application dans la personne de Jésus; car il dit en parlant de lui-même dans l'Evangile (S. Jean. V, 39): *Vous approfondissez les Ecritures, parceque vous croyez y trouver la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi* (S. Matth. V, 17): *Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi et les prophètes, je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir.* Le Saint des saints qui doit être oint de l'huile sacrée, n'est autre que le Christ et le Messie promis, comme le prouve ce passage du Psalmiste (XLIV, 8): *Vous aimez la justice, et vous haïssez l'iniquité; c'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a sacré d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui vous sont associés.* Or S. Paul fait l'application de ces paroles du Psalmiste à la personne de Jésus: il dit dans son Epître aux Hébreux (I, 8, 9): *Mais en parlant au Fils: Votre trône, dit-il, subsistera dans les siècles des siècles, vous avez aimé la justice, c'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a sacré d'une huile de joie d'une manière plus excellente que ceux qui participent à votre onction.* S. Pierre dans les Actes s'écrie (X, 37): *Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée et qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché. Comment Dieu a oint de l'Esprit Saint et de force Jésus de Nazareth.* C'est à Jésus que les apôtres, dans les Actes (IV, 26, 27), appliquent cet endroit du Psaume deuxième (II, 20): *Les Rois de la terre se sont élevés et les princes se sont ligués ensemble dans cette ville contre votre saint fils Jésus que vous avez consacré par votre onction.* On trouvera dans la suite de cette démonstration une infinité de citations pareilles. La prophétie de Daniel ajoute: *Sachez donc et comprenez que depuis l'ordre qui sera donné pour rétablir et rebâtir Jérusalem jusqu'à ce que le Messie soit le conducteur de son peuple, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines; pendant sept semaines les places et les murailles de la ville seront bâties de nouveau parmi des temps fâcheux et difficiles; et après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple.* Les paroles suivantes établissent que Jésus est ce conducteur annoncé par la prophétie (S. Matth. II, 4, 5): *Hérode assembla les princes des prêtres et les docteurs du peuple, et il s'enquit d'eux où le Christ devait naître. A Bethléem de Juda, lui dirent-ils, car voici ce qui est écrit par le Prophète: Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les villes qui donnent des chefs à Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple.* Les prophètes David (Ps. XXI, 15), Isaïe (LIII, 7), Zacharie (XII, 10), et autres, s'accordent à prédire que ce Christ, conducteur du peuple d'Israël, sera mis à mort; or dans le cours de ce parallèle on verra que tout ce qu'ils ont prédit sur cette mort s'est accompli dans la personne de Jésus. Notre-Seigneur s'en fait lui-même l'application dans son discours aux disciples d'Emmaüs (S. Luc XXIX, 44, 46). La prophétie de Daniel finit ainsi: *Un autre peuple dépendant d'un chef qui doit venir détruira la ville et le sanctuaire, car le sanctuaire trouvera sa fin dans ce déluge de maux, et la guerre ne finira que par l'extrême désolation à laquelle la ville sera condamnée. Le Messie confirmera l'alliance avec plusieurs dans une semaine qui sera la dernière des soixante-dix, et à la moitié de cette semaine, il mettra fin aux sacrifices et aux oblations de la loi: le temple ayant été souillé par des abominations sera désolé, et la désolation se répandra sur le peuple étonné jusqu'à une ruine entière et inévitable.* Ce châtiment qui devait être infligé aux Juifs pour avoir mis à mort le Christ, avait déjà été prédit par David en ces termes (Ps. LXVIII, 26, 27): *Que leur demeure soit déserte et que personne n'habite plus dans leurs tentes, parce qu'ils ont persécuté celui que vous aviez frappé, et qu'ils se sont excités les uns les autres à accabler de nouvelles douleurs ceux que vous aviez blessés.* Le prophète Osée l'avait également prédit (III, 4), et Zacharie (XIII, 6). Jésus rappelle ces prophéties au peuple juif quand il leur dit (S. Matth. XXIII, 38): *Le temps approche où le lieu où vous habitez demeurera désert.* (Id. XXIV, 1): *Tous ces bâtiments* (du temple) *seront telle-*

ment détruits qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre..... Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit. En parlant de Jérusalem, il s'exprime ainsi (S. Luc XIX, 41) : *Il viendra un temps malheureux pour toi où tes ennemis t'environneront de tranchées, ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts, ils te renverseront par terre et extermineront les enfants qui sont dans ton enceinte, et ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visité.* Le pacte que le Messie doit confirmer d'après la prophétie de Daniel, est ce pacte ou cette alliance tant de fois prédite par les prophètes, surtout par Isaïe (XLII, 6, et XLIX, 8), par Ezéchiel (XVI, 60), par Osée (II, 18) et par Jérémie. Ce dernier le décrit ainsi (XXXI, 31) : *Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : Après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur, j'imprimerai ma loi dans leurs entrailles et je l'écrirai dans leur cœur.* Or S. Paul, dans son Epître aux Hébreux (XIII, 6 et suivants), déclare formellement que Jésus, à sa mort, a formé cette alliance avec les hommes. Avant le prophète Daniel, David avait déjà annoncé la cessation du sacrifice de la loi (Ps. XXXIX, 7), et sa prophétie, S. Paul en fait l'application à Jésus et s'exprime ainsi (Héb. X, 4) : *Le Fils de Dieu entrant dans le monde, dit : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps ; vous n'avez point agréé les holocaustes ni les sacrifices pour les péchés ; alors j'ai dit : Me voici.* Les mêmes prophéties se trouvent dans Osée (II, 10; III, 4), dans Amos (V, 21) et dans Malachie (I, 10) ; Jésus fait allusion à ces prophéties quand il s'écrie en mourant (S. Jean, XIX, 30) : *Tout est consommé;* et l'Evangéliste exprime la même pensée en disant (S. Matth., XXVII, 51) : *Le voile du temple fut déchiré.* L'ange annonce à Daniel que jamais la ville ni le temple ne seront rebâtis, qu'ils resteront toujours des ruines ; la même prophétie avait été faite antérieurement par Isaïe (XXV, 2) et par Jérémie (XIX, 11) ; et Notre-Seigneur les résume quand il dit (S. Matth. XXIII. 37) : *Le temps approche où le lieu que vous habitez demeurera désert.* Or l'expérience a vérifié ces prophéties ; la ville n'est plus habitée par le peuple juif comme formant une nation indépendante, et le temple n'a jamais été rebâti, malgré différentes tentatives sous Adrien, sous Constantin, et principalement sous l'empereur Julien, qui mit tout en œuvre pour en venir à bout. Tous les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles de l'Eglise attestent ce fait qui se trouve singulièrement corroboré par le témoignage d'Ammien Marcellin, historien païen d'un grand poids et tout dévoué à l'empereur Julien.

XIV. *Diverses opinions des Juifs sur la prophétie de Daniel ; examen de l'opinion qui ne veut pas que les semaines soient des semaines d'années.* Parmi les Juifs des temps les plus reculés, il n'y en a presque pas qui n'aient reconnu le véritable sens de cette prophétie ; mais parmi les modernes, il y en a qui ont essayé de diminuer son autorité; ils ont voulu l'attaquer dans son authenticité et dans sa véracité. Déjà au nombre de ceux qui contestaient l'authenticité de cette prophétie on avait pu compter le célèbre Porphyre, qui prétendait que cette prophétie avait été écrite du temps d'Antiochus Epiphane, et qu'elle contenait plutôt le récit d'un événement passé que d'un événement futur. J'ai déjà eu occasion de réfuter cette imputation calomnieuse. Ceux qui contestent la véracité de la prophétie disent que Daniel ne parle pas de semaines d'années, mais de périodes quelconques qui sont ou de dix ans (Orig. Tract. XXIX in Matth.) ou de cinquante ans, ou de cent ans, périodes en usage chez la nation juive. Il est difficile de détruire cette opinion, car la prophétie annonce que la ville et le temple seront renversés après soixante-dix semaines, et que dans le courant de la soixante-dixième le sacrifice des Juifs cessera d'être offert ; or tous ces événements eurent leur accomplissement longtemps avant que les périodes indiquées se fussent écoulées, quelle que soit la date où l'on veuille les faire commencer ; ensuite cette opinion ne trouve aucune raison qui puisse la favoriser, soit dans les livres saints, soit dans le Thalmud. Au reste, la plupart des docteurs juifs ont rejeté cette opinion depuis ; ils ont compris qu'il fallait interpréter les semaines de Daniel conformément à ce passage du Lévitique (XXV, 7) : *Vous compterez aussi sept semaines d'années, sept fois sept ans*, ces semaines faisant quarante-neuf ans. Telle est l'interprétation de Saadias Gaon et Aben-Ezra dans leurs commentaires sur Daniel.

XV. *Examen de l'opinion qui commence les soixante-dix semaines à la première année du règne de Darius le Mède, et les fait finir au temps de Vespasien ou d'Adrien.* S. Gérome nous apprend que quelques Juifs commencent les soixante-dix semaines au règne de Darius le Mède, à l'année où l'ange apparut à Daniel; ils comptent soixante-deux semaines jusqu'à la destruction du temple par Titus, et les sept autres semaines les conduisent jusqu'à la dispersion de la nation juive sous Adrien ; mais cet intervalle comprend plus de 670 ans. Quelques Juifs ont modifié cette opinion et n'ont compté les semaines que jusqu'à la naissance ou la mort du Messie; encore y aurait-il un trop grand intervalle dans cette modification, car on y trouve 533 ans.

XVI. *Examen de l'opinion qui place les soixante-dix semaines entre la destruction du premier temple et celle du second.* Dans cette opinion le premier temple serait resté sous ses ruines durant 70 ans, et il se serait passé 420 ans depuis sa reconstruction jusqu'à la destruction du second. Aben-Ezra s'est chargé lui-même de réfuter cette opinion qui avait été adoptée par quelques écrivains juifs, et il n'a pas eu de peine; car en partant de la onzième année du règne de Sédécias, époque

où fut renversé le premier temple, jusqu'au règne de Vespasien, sous lequel tomba le second, on comptera 94 semaines ou 658 ans.

XVII. *Examen de l'opinion qui veut que le conducteur du peuple prédit par Daniel soit ou Cyrus, ou Jésus, fils de Josédech, ou Zorobabèl.* Pour soutenir cette opinion dont parle S. Jérôme (in Dan. IX), il faut premièrement changer la place des paroles du prophète ainsi que le sens; car il ne dit pas après sept semaines seulement, mais après sept semaines et soixante-deux semaines; secondement, il faut tronquer les paroles elles-mêmes. En effet l'ange ne dit pas : *A partir du jour où l'ordre sera donné de* RENVERSER JÉRUSALEM, mais *A partir du jour où l'ordre sera donné de* REBATIR JÉRUSALEM.

XVIII. *Examen de l'opinion qui voudrait que par la mort du Christ on entendît ou la cessation du sacerdoce, ou la destruction du temple, ou la mort d'Agrippa le Jeune.* Le tort de ces diverses opinions est de prolonger les soixante-dix semaines jusqu'à la destruction de Jérusalem. Un autre tort qu'a fort bien fait ressortir Raymond Martin (Pug. Jud. part. II, cap. 3, § 29), c'est d'oublier que depuis la captivité du peuple on ne sacrait avec l'huile sainte ni les grands-prêtres ni les rois, que par conséquent ils ne pouvaient être appelés christs, ni oints. Un dernier tort, et ce n'est pas le moindre de cette opinion, c'est de mettre en avant la mort de d'Agrippa le Jeune, comme formant le complément de cette prophétie, tandis qu'il est constant par les témoignages de Josèphe (de Bell. Jud. lib. II, cap. 16) et de Tacite (lib. V), qu'Agrippa se rendit aux Romains, qu'il n'était pas présent à la prise de Jérusalem, et qu'il survécut à la ruine de son pays. Aussi les premiers Juifs dont parle S. Jérôme (in Dan. IX) étaient-ils unanimes à entendre par la mort du Christ, annoncée par cette prophétie, la mort du Messie.

XIX. *Examen de l'opinion d'Aben-Ezra.* L'opinion de ce savant rabbin mérite d'autant plus de fixer ici notre attention, qu'il occupe un rang plus élevé parmi ses coreligionnaires, et que son opinion était destinée à réfuter celles de plusieurs docteurs juifs. Il reproche à Saadias de compter soixante-dix ans depuis la destruction du premier temple jusqu'à la seconde année du règne de Darius. Aben-Ezra conteste ce nombre d'années (in Dan. IX); mais lui-même se trompe de son côté; car, d'après le père Pétau, on n'en compte que cinquante depuis la destruction du premier temple jusqu'à la fin de la captivité, et jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, il y en a à peu près soixante-dix. Aben-Ezra, dans son opinion, commence les semaines au moment où Daniel reçoit la vision de l'ange, ce qui répond à la première année du règne de Darius le Mède; de ce moment jusqu'au voyage de Néhémie, il compte sept semaines d'années, et il y en a plus de quinze : il part de la vingtième année du règne d'Artaxerxès, et compte soixante-deux semaines, plus une demi-semaine, ce qui conduit jusqu'à la destruction du second temple, et il devrait en trouver soixante-treize. Le Christ qui doit être le chef et le conducteur d'Israël, selon lui, c'est Néhémie, parce qu'il ne veut compter que sept semaines entre le commencement des semaines et la vingtième année du règne d'Artaxerxès au lieu de quinze, et qu'il sépare la prophétie de Daniel qui annonce qu'il faut compter sept semaines et soixante-deux semaines. Enfin *le Christ qui doit mourir* selon la prophétie de Daniel, c'est, suivant lui, la puissance royale qui cessera dans la nation, après la ruine de la ville et du temple; mais ici il se trompe encore, car les rois juifs ne recevaient plus d'onction sacrée depuis le retour de la captivité, et le dernier roi de la nation juive ne périt pas dans le désastre, au contraire il y survécut encore assez longtemps.

CHAPITRE IX.

JÉSUS EST NÉ D'UNE VIERGE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe VII, 14. *C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un prodige : Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel.*	S. Matth. I, 18 et suiv. *Quant à la naissance de Jésus-Christ, elle arriva de cette sorte: Marie, sa mère, ayant épousé Joseph, elle fut reconnue enceinte sans qu'ils eussent été ensemble, ayant conçu du Saint-Esprit. Or Joseph, son mari, était juste, et ne voulant pas la diffamer, eut le dessein de la renvoyer sans éclat; mais lorsqu'il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui apparut pendant son sommeil et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez pas de retenir Marie, votre femme, car ce qui est formé en elle vient du Saint-Esprit; et elle mettra au monde un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple de ses péchés. Or tout ceci se fit pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes: Voici que la Vierge concevra et qu'elle enfantera un fils à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. Et sans qu'il l'eût connue, elle enfanta son fils premier-né, à qui on donna le nom de Jésus.*
Jérémie XXXI, 22. *Jusqu'à quand serez-vous errante et vagabonde, fille rebelle? Car le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : Un homme fort sera renfermé dans le sein d'une femme.*	
Ezéch. XLIV, 2, 3. *Sur quoi le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée; on ne l'ouvrira point les jours ordinaires, et nul homme du peuple n'y passera, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte, et elle demeurera fermée. Quant au prince, il s'assiéra près de cette porte pour manger devant le Seigneur les chairs saintes, mais il n'entrera que dans la porte extérieure du vestibule, et il se retirera par la même porte.*	
	S. Luc, I, 26 et suiv. *Comme Elizabeth était dans son sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée, et cette vierge se nommait Marie..... L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce auprès de Dieu; vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus..... Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit descendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera reconnu le fils de Dieu.*

SUR LA PROPHÉTIE D'ISAÏE.

I. *Authenticité de la prophétie.* Comme j'en ai déjà parlé fort au long dans ma septième Proposition, j'y renvoie le lecteur, en lui faisant remarquer qu'il est utile de s'en bien pénétrer pour mieux saisir ce que je vais avoir à dire dans cette discussion; il verra alors comment cette prophétie, qui concerne le Messie, a trouvé son accomplissement dans la personne de Jésus. Les Juifs attaquent cette prophétie par trois moyens : ils soutiennent d'abord que le mot *Ghalmah* qu'emploie Isaïe pour exprimer le mot *vierge*, ne signifie pas une vierge, mais une jeune fille vierge ou non; ensuite, quand ce mot servirait à désigner une vierge, la prophétie ne signifierait pas que c'est une vierge qui enfante, mais que celle qui aura enfanté à la manière des autres femmes était vierge avant de devenir enceinte; enfin ils ne veulent pas que la vierge désignée par Isaïe puisse être Marie, mère de Jésus. Les hérétiques des premiers siècles de l'Église, tels que les Carpocrates, Cérinthe, Ebion, les Nazaréens, les Elcéséens partageaient ces erreurs des Juifs. Je vais les reprendre séparément.

II. *Vrai sens du mot hébreu* GHALMAH. Quelques Juifs prétendent que ce mot *Ghalmah* ne désigne pas une fille vierge, mais tout simplement une jeune fille, vierge ou non, mariée ou non mariée; le mot qu'on aurait dû mettre, selon eux, c'est *Betulah*, qui signifie une fille dans toute sa pureté virginale; ils remarquent que les traducteurs Aquila, Théodotion et Symmaque ont tous rendu ce mot par celui de jeune fille; ils ont mis νεάνιδα (juvenculam) et non παρθένον (virginem); ils ajoutent que le mot *Ghalamoth*, qui est employé dans le Cantique des cantiques (I, 3, et VI, 7), ainsi que dans les Proverbes (XXX, 19), ne signifie pas assurément des filles vierges, car l'idée de la chasteté est peu compatible avec les fonctions qui leur sont assignées.

Je soutiens, au contraire, que le mot *Ghalmah* n'a pas du tout le sens qu'on veut lui assigner; il signifie non seulement une fille vierge, mais une fille à qui l'on fait prendre toutes les précautions de retraite, qu'on retient enfermée pour mieux préserver sa virginité. Le vrai sens du mot est *abscondita*, *fille cachée*; c'est le mot ajouté à la personne de Rébecca dans la Genèse (XXIV, 43); aussi, comme le remarque S. Jérôme (in Isa. VII), Aquila l'a-t-il traduit par *abscondita*, *fille cachée*. C'était un usage établi presque généralement dans l'antiquité de garder les jeunes filles vierges dans des parties de maison, soustraites aux regards des hommes, et où elles se trouvaient à l'abri de toutes recherches, et dans l'impossibilité d'avoir les moindres communications avec eux. Cet usage existait chez les Perses. Esther dit (II, 11, 13) : *Mardochée se promenait tous les jours devant le vestibule de la maison où étaient gardées les vierges choisies*; quelquefois des eunuques étaient chargés d'exercer encore une minutieuse surveillance. Plutarque (in Alex.) loue Alexandre d'avoir donné, dans son camp, à la femme et à la fille de Darius une hospitalité aussi sûre et aussi décente que s'il les avait placées dans une maison de retraite réservée aux vierges, παρθεῶνας. Les Juifs eux-mêmes observaient la même coutume, comme nous l'apprennent les livres des Machabées (2 Mach. III, 19) (3 Mach. I, 18). Josèphe dit (liv. VII Ant., ch. 7) qu'Ammon put fort difficilement parvenir à se mettre en possession de sa belle-sœur Thamar qu'il convoitait, et cela à cause de la surveillance sévère à laquelle on la soumettait en sa qualité de fille vierge encore. La fable des Danaïdes et des filles de Lycomède fait allusion à cet usage; Musée nous le rappelle dans la description des amours de Héro et de Léandre, Euripide, dans les paroles qu'il met dans la bouche de la jeune princesse Antigone, fille du roi de Thèbes; Héliodore en parle dans *les amours de Théagène et de Chariclée*, ainsi qu'Achille Tatius, *dans les amours de Clitophon et de Leucippe*. Il est fait mention de cet usage dans Térence (Eunuch.), dans Denys d'Halicarnasse (lib. III), dans Catulle (Carm. nupt.), dans Virgile (Enéide XII), dans Stace (Theb. lib. I), dans Manilius (lib. IV, v. 190), dans Claudien (lib. II, in Ruf. v. 429), dans Eustathe (lib. III et V), et dans Phurnutus ou plutôt Cornutus (de Nat. deor., de Nept). Tertullien lui-même (de veland. Virg.) et S. Ambroise exhortent les vierges chrétiennes à se rapprocher dans leur conduite habituelle de cet usage antique qu'ils leur rappellent (lib. II, in Luc.). Il y a cette différence entre les mots *Ghalmah* et *Betulah*, que ce dernier indique tout simplement une fille vierge, tandis que l'autre désigne une fille vierge aussi, mais qui se trouve de plus assujétie à la plus sévère surveillance, pour éviter le contact et jusqu'aux regards des hommes. Le mot *Betulah* ne signifie pas exclusivement une fille vierge, il s'emploie encore pour indiquer une veuve; c'est en ce sens qu'on le trouve dans Joël (I, 8). En admettant pour un moment que le mot *Ghalmah* exprime les deux idées, qu'il puisse s'entendre d'une jeune fille vierge ou non, il n'en sera pas moins vrai que dans le passage d'Isaïe il ne peut être pris que dans le premier sens, et pour désigner une fille vierge; car le prophète parle de cet enfantement comme d'un signe, c'est-à-dire comme d'un événement nouveau, inouï, miraculeux. Le prophète Jérémie (XXXI, 22) l'annonce également comme un prodige qui doit s'opérer. Cette raison a paru très-concluante à S. Justin (in Tryph.), à Tertullien (Adv. Jud. cap. 9) à Origène (lib. I, cont. Cels.), à Eusèbe (lib. VII, Dém. Ev.), à S. Jérôme (in Is. VII), à S. Cyrille, à Procope et à S. Basile (de hum. Chr. gen. et in Is. VII, 14). Quelques rabbins ont voulu expliquer ce signe et ce prodige, en disant que cet enfantement serait fait par une femme qui n'aurait pas encore atteint l'âge de puberté; je ne chercherai pas à réfuter cette explication qui plaira peu. Les Septante ont traduit ce mot par παρθένον, *virginem*. S. Jérôme (in Trad. Hébraic.) a

accumulé plusieurs exemples pour soutenir le sens que je défends. Il cite entre autres celui de Rébecca et de Marie, sœur de Moïse, qui était vierge (Exod. II, 8). Je dois ici aller au-devant d'une objection qui consisterait à attaquer le sens que j'ai donné au mot *Ghalmah*, car il est appliqué à Rébecca, qui cependant n'était pas tenue renfermée dans l'intérieur de sa maison, puisqu'elle s'occupe de différents détails extérieurs de la maison, et qu'elle est rencontrée dehors par le serviteur d'Abraham, Eliézer. Je réponds à cette difficulté que c'est pour la nuit principalement qu'avait lieu cette grande surveillance dont j'ai parlé, quoiqu'elle fût maintenue aussi dans le jour, comme le prouvent tous les auteurs que j'ai cités; cependant il y avait des occasions particulières où on l'observait moins. Je ne saurais en donner une meilleure preuve qu'en rapportant deux textes que j'ai indiqués, et dans lesquels on verra l'usage que j'invoque et en même temps son exception. Nous lisons dans le deuxième livre des Machabées (III, 19) : *Les femmes, revêtues de cilices qui les couvraient jusqu'à la ceinture allaient en foule par les rues; les filles mêmes, qui demeuraient auparavant enfermées, couraient les unes vers Onias, les autres vers les murailles du temple, et quelques-unes regardaient par les fenêtres.* Et dans le troisième livre (I, 18) : *Les filles, qui auparavant étaient enfermées avec leurs mères dans l'intérieur de leurs maisons, dans les chambres les plus retirées, sortirent avec elles, la tête couverte de cendres et de poussière, et firent retentir l'air de leurs cris et de leurs gémissements.* Héro, de la fable, prêtresse de Vénus, quoique renfermée mystérieusement dans une tour, n'en paraissait pas moins devant le public les jours qu'elle avait à sacrifier dans le temple de la déesse. Achille Tatius, dans le récit qu'il fait des amours de Leucippe, nous apprend que le soir la porte de retraite était soigneusement fermée et gardée; mais qu'elle restait ouverte dans le jour (lib. I). Pourquoi serait-on plus sévère pour Rébecca? Le rabbin David Kimchi reconnaît que Rébecca méritait la qualification du mot *ghalmah* dans le sens de *virgo abscondita, vierge qui vit cachée, retirée* (in lib. Radic.). Je ne vois pas pourquoi les jeunes filles dont il est parlé dans le Cantique des cantiques (I, 3, VI, 7) n'auraient pas été des vierges; la virginité était fort compatible avec les fonctions qui leur sont attribuées. Elles accompagnent l'épouse et servent d'ornement à ses fêtes; mais nous voyons que cet usage était celui des autres peuples voisins des Hébreux. Théocrite, Aristenète, Catulle, tous les poètes érotiques font allusion à cet usage, et c'est de leurs voisins que les Hébreux ont pu l'emprunter; telle est la pensée d'Origène (hom. I in Cant.); il croit que toutes ces jeunes filles étaient des vierges aussi bien que celles dont Salomon parle en ces termes (Cant. VI, 6, 7) : *Il y a soixante reines et quatre-vingts femmes de second rang, et les jeunes filles (ghalamoth) sont sans nombre* Si ces jeunes filles n'étaient pas vierges, elles auraient été classées ou parmi les reines ou parmi les concubines.

III. *Réponse à la difficulté tirée du passage des Proverbes* (ch. XXX, 7, 18, 19). Ce passage est ainsi conçu : *Trois choses me sont difficiles à reconnaître, et la quatrième m'est entièrement inconnue: la trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur la pierre, la trace d'un navire au milieu de la mer, et la trace de l'homme à l'égard d'une vierge.* Beaucoup de commentateurs ont fait à Notre-Seigneur l'application de ces paroles de Salomon, et ont traduit la quatrième difficulté : *La trace d'un homme qui sort du sein d'une vierge sans blesser sa virginité;* le reste du passage est aussi appliqué par quelques-uns à Notre-Seigneur; ils voient dans ces mots : *La trace de l'aigle dans l'air*, l'ascension de Jésus au ciel; dans ces mots : *La trace du serpent sur la pierre*, le passage de Jésus de la mort à la vie; dans ces mots : *La trace d'un navire au milieu de la mer*, la vie de Jésus traversée par les orages et les tempêtes, c'est-à-dire les passions des hommes.

Je n'explique pas ainsi ce passage; cette interprétation me paraît trop forcée. Il y a un sens plus naturel que voici : Il est difficile de trouver la preuve qu'un homme a déshonoré une vierge, si elle veut éviter d'être découverte; le secret n'en est pas très-mystérieux, puisque nous voyons bien des matrones s'offrir à rendre ce service à des jeunes filles inexpérimentées. Un autre sens naturel pourrait être encore celui-ci : Il est difficile de découvrir les moyens que l'homme emploie pour séduire une vierge. Or, quelque sens qu'on préfère, le mot *ghalmah* aura toujours l'acception que j'ai prouvé devoir lui revenir.

Je sais qu'on objecte à ces deux sens que je présente le verset suivant du même chapitre des Proverbes : *Ainsi se dérobe à la lumière la voie de la femme adultère qui, après avoir mangé, s'essuie la bouche, et dit : Je n'ai point fait de mal.* On conclut de ce passage que Salomon, comparant la jeune fille *ghalmah* à une femme adultère, devait parler, non d'une fille vierge, mais d'une fille corrompue et débauchée. Je ne trouve pas cette conclusion fondée, on n'allègue aucune raison en sa faveur; tout ce qu'on pourrait en conjecturer, et j'ai déjà répondu à cette concession, c'est que le mot *ghalmah* peut s'entendre d'une fille mariée ou non; car comment croire que Salomon, au lieu de faire une comparaison, ce qui est évidemment son but, se fût borné à répéter la même chose? or c'est ce qu'il faut admettre pour soutenir que le mot qu'il emploie dans le premier cas signifie une jeune fille corrompue. Il est plus simple de reconnaître que Salomon veut dire qu'une vierge a presque autant d'adresse à dissimuler son déshonneur quand elle a été séduite, et à en cacher toutes les traces, que la femme la plus habituée au crime est habile à tromper sur son compte. Je suis peu arrêté par la version d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque; les deux premiers n'étaient que de nouveaux convertis qu'on peut sup-

poser encore peu instruits dans les mystères des dogmes; et Symmaque, en sa qualité d'Ebionite, avait plusieurs points de contact avec les hérétiques qui niaient la virginité de Marie. Ensuite le mot par lequel ils traduisent l'hébreu *ghalmah*, est νεάνις *juvencula, jeune fille*, et ce mot s'applique à une jeune fille vierge ou non; rien n'établit le sens qu'ils attachaient à leur pensée; enfin j'aurais à leur offrir l'autorité des Septante et de la Vulgate; ainsi je ne m'arrêterai pas davantage à ces difficultés peu sérieuses.

IV. *Sur l'opinion qui voudrait restreindre la portée de la prophétie.* Tout en accordant que le prophète parle ici d'une vierge, on voudrait qu'il se fût borné à dire qu'une jeune vierge concevrait et enfanterait, simplement en ce sens qu'elle serait vierge avant de concevoir et d'enfanter, mais que ces différents actes de maternité lui auraient enlevé sa virginité. Mais avec ce sens où serait la merveille qu'annonce Isaïe? il parle d'un signe, d'un prodige, de quelque chose d'inouï. Jérémie, dans sa prophétie sur le même objet, dit qu'il annonce une chose nouvelle qui doit étonner le monde. Quel miracle y aurait-il eu si cette vierge avait conçu et enfanté comme toutes les autres femmes? Pourquoi serait-on si difficile à reconnaître la naissance miraculeuse et la prophétie de cette naissance, quand il est question de la naissance d'un Dieu-homme, tandis qu'on ne conteste pas aux héros du paganisme une origine divine qu'on savait qu'ils ne pouvaient avoir? Ainsi on voyait Homère et Platon fils d'Apollon, Rémus et Romulus fils de Mars, Alexandre et Scipion fils de Jupiter, Aratus fils d'Esculape. S. Jérôme en cite de nombreux exemples (adv. Jovin., lib. I, cap. 26). Cette croyance à des origines surnaturelles se voit aussi chez les Mahométans (Averroës, Phys., lib. VIII); elle avait existé chez les Égyptiens, au rapport de Pomponius Méla (lib. I, cap. 9). Enfin, les Juifs eux-mêmes admettent bien la naissance miraculeuse d'Adam et d'Ève; les philosophes grecs qui croient à la création du monde sont forcés de reconnaître que les premiers hommes sont nés sans père ni mère, ce qui est plus difficile à croire encore, comme le remarque Origène (lib. I, cont. Celsum), que de croire à la naissance d'un homme sans père; on croyait que les géants dont parle la Genèse (ch. VI) étaient nés sans père. S. Justin rappelle (Tryph.) que les femmes stériles citées dans la Bible, comme Sara, Anne, mère de Samuel, Élizabeth, n'avaient pu concevoir que par miracle. Encore aujourd'hui les Juifs qui attendent le Messie pensent bien (in Midrasch Echa) qu'il naîtra sans père. Les rabbins Siméon-Ben-Jochaï (in Genes.) et Moïse Hadarsan (in Beresith Rabba) partagent cette croyance.

V. *Application de la prophétie d'Isaïe à Marie, mère de Jésus, et à Jésus, son fils.* Quelques Juifs ont poussé l'impiété jusqu'à avancer que Marie, mère de Jésus, était, de sa profession, une parfumeuse; et on sait quelle réputation les poètes ont faite aux femmes de cette condition; il y en a même qui ont poussé le blasphème jusqu'à soutenir que c'était une femme adultère, et que Jésus n'était que le fils d'une adultère : d'autres disent qu'un nommé Panther était l'époux de Marie, et ils appellent Jésus le fils de Panther (in Thalm. Sanhedrin.); (in Midrasch Coheleth); (Orig. lib. I, cont. Cels.).

Il n'est pas difficile de répondre à un tel blasphème et de défendre l'inviolable pureté de Marie. A qui fera-t-on croire que les parents de Jésus, ses proches, les docteurs de la loi, si acharnés contre lui, les chefs du peuple, les prêtres, les Pharisiens n'aient jamais attaqué l'opprobre de sa naissance, comme nous le voyons par le récit des Évangiles? Comment les Nazaréens, les concitoyens de Jésus, qui devaient connaître l'illégitimité de sa naissance, auraient-ils pris sa défense en déclarant qu'ils le connaissaient lui et sa famille, qu'il était le fils d'un charpentier? pourquoi le même témoignage lui aurait-il été rendu par Philippe à Nathanaël (S. Jean I, 45)? Pourquoi les deux aveugles de l'Évangile, la femme chananéenne, toute la Judée l'aurait-elle proclamé le fils de David? Au reste, ce blasphème est d'une invention moderne; il n'avait jamais souillé la plume des Juifs contemporains des premiers siècles de l'Église. Au contraire, de son temps, l'opinion générale était que le Messie devait naître d'une vierge. Simon-le-Magicien, qui voulut se faire passer pour le Messie ne manquait pas de se vanter d'avoir eu une vierge pour mère (Clem. Alex. Recognit. lib. II, cap. 7 et 14). Domitien voulut aussi se faire croire fils d'une vierge, il se disait fils de Minerve; c'est qu'il avait une connaissance quelconque de l'histoire des Juifs, et il savait ce qu'elle annonçait sur la naissance du Messie qu'ils attendaient; il n'avait pu oublier que Josèphe, fils de Mathatias, avait appliqué à Vespasien, son père, la prophétie de Jacob: *Le sceptre ne sortira pas de Juda.....* (Gen. XLIX, 10), espérant ainsi conserver la conquête de la Judée à titre d'héritage; il y avait bien quelques héritiers des derniers rois plus proches parents que lui, mais le misérable état de leur position le rassurait pleinement (Eusèb. Hist. lib. III, cap. 12, 19, 20). Mahomet lui-même, qui a dit tant de mal de Jésus pour en abaisser la gloire et en détruire l'origine divine, du moins dans l'esprit de ses sectateurs, Mahomet a toujours respecté le caractère de vierge dans Marie, il en fait même l'éloge dans son Alcoran (Sur. III, et 20); il y compare Jésus à Adam, qui est né sans père. Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici deux histoires que la tradition avait conservées jusqu'aux temps d'Origène (Tract. XXVI in Matth.) et de S. Basile (de hum. Chr. gener.). Il y avait dans le temple un endroit retiré, uniquement réservé aux vierges; Marie, après l'enfantement de Jésus, voulut y entrer, elle en fut repoussée, et le grand-prêtre Zacharie, qui lui était favorable, fut mis à mort à cause de cet intérêt qu'il lui portait; on l'accusa

ou de souiller ce sanctuaire réservé par la présence d'une personne qui avait été mère, et par conséquent n'était plus vierge, selon eux; ou bien de vouloir faire croire à la virginité d'une fille devenue mère. On sent bien que je ne me donne pas pour garant de l'authenticité de cette histoire, encore moins de celle qui va suivre. Elle est rapportée par Suidas (in Ἰησοῦς), qui prétend l'avoir extraite d'une tradition juive conservée dans de vieilles chroniques à Tibériade. Jésus-Christ s'était fait recevoir au rang des prêtres, et quand ses parents se présentèrent pour le faire inscrire sur les registres publics, selon l'usage, sa mère déclina ses noms et ceux de son fils; mais quant au père, elle déclara qu'il était fils de Dieu, qu'elle l'avait enfanté par l'opération du Saint-Esprit; vérification eut lieu en présence de témoins compétents, et Jésus fut inscrit comme vrai fils de Dieu. Cette histoire, très-suspecte en elle-même, n'acquiert pas une grande autorité à être rapportée par Suidas, historien assez peu scrupuleux. Jésus, descendant de Juda, ne pouvait, à aucun titre, figurer parmi les enfants de Lévi; la loi juive s'y opposait formellement : on a voulu atténuer la force de ce raisonnement en disant que par les femmes il y avait alliance entre les deux tribus; mais cela n'est pas, car d'après S. Paul (Héb. VII, 13, 14) : *Il est certain que Jésus est sorti de Juda, qui est une tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le sacerdoce.* Une alliance par les femmes de la tribu de Lévi avec des Juifs de la tribu de Juda n'aurait pas donné droit aux enfants issus de ces mariages d'être rangés parmi les lévites; c'est un point de la théologie des Hébreux qui a toujours subsisté dans la nation (in Pandect. Hebraic.).

VI. *Réponse à une première objection.* S. Paul, dans son Epître aux Galates (IV, 4), parle de Jésus comme d'une personne née d'une femme : *Dieu a envoyé son fils,* dit-il, *formé d'une femme et assujéti à la Loi.* S. Paul emploie en cet endroit la même expression que celle qui se trouve dans la première Epître aux Corinthiens (VII, 34), où il oppose ce mot à celui de vierge; donc il ne regardait pas Jésus comme né d'une vierge, mais à la manière ordinaire.

Il faut savoir que le mot latin *mulier* dont se sert S. Paul est le mot générique qui exprime le sexe, il n'a une signification spéciale que lorsqu'elle est indiquée par le sens; on l'applique aussi bien à une vierge qu'à une veuve ou à une femme mariée; le mot opposé à *virgo* serait *fœmina,* et celui-là S. Paul ne l'emploie pas (Tertull. de Virg. vel. c. 4). Ainsi dans la Genèse (II, 22) on donne à Eve le nom de *mulier* avant même qu'elle ait paru devant Adam. Les paroles de l'ange Gabriel à Marie confirment encore cette explication, car (Luc. I, 28) après avoir obtenu son acquiescement, à la condition qu'elle demeurerait vierge, il la salue en ces termes : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes.* On trouvera d'autres exemples du mot *mulier* employé dans le sens générique uniquement pour désigner le sexe, dans Eustathe (in Odyss. rhapsodia X), dans Plaute (in Curcul. Act. II, sc. 3, v. 64, 69) et dans le jurisconsulte Ulpien (lib. XLIV Argum. D. de auro legato. L. Quæritur de ædilitio).

VII. *Réponse à une deuxième objection.* Jean Bodin dans l'infâme ouvrage qu'il a composé sous le pseudonyme d'un Juif (de abditis rerum sublimium Arcanis), pour mieux se tirer des difficultés que lui opposent les deux premiers chapitres de S. Luc, a trouvé tout simple d'en nier l'authenticité, comme avait fait autrefois l'hérétique Marcion; il n'allègue aucune raison qui puisse légitimer une telle hardiesse; il se contente de dire que le troisième chapitre commençant par une analyse chronologique de son temps, S. Luc probablement n'avait commencé son récit que là; cet ordre lui semble plus naturel.

Mais ce genre d'écrire que Bodin désapprouve en S. Luc et qui lui suffit pour lui contester son ouvrage, c'est le genre adopté par plusieurs SS. Pères; en conclure que ce qui précède les analyses chronologiques n'est pas d'eux, serait se faire passer pour ridicule. Les livres des Rois, les Paralipomènes débutent de suite par le récit des événements, et souvent on rencontre des analyses chronologiques qui coupent ces récits sans que pour cela on songe à contester ce qui les précède. Le troisième chapitre commence par cette particule qui lie ce qui suit avec ce qui précède, *autem;* Bodin n'a pas songé qu'il ne lui suffisait pas de dire que celui qui avait ajouté les deux premiers chapitres avait bien pu intercaler cette particule au commencement du troisième pour mieux cacher sa fraude; car cette particule se trouve dans les plus anciennes copies de cet évangile; elle ne manque que dans un manuscrit éthiopien, encore peut-on dire que cette omission est une faute de copiste, puisque la particule se trouve sur les manuscrits grecs et syriaques qui lui ont servi de modèle. Et puis Bodin n'est pas plus avancé pour contester l'authenticité des deux premiers chapitres; car le troisième établit formellement la filiation divine de Jésus. S. Luc s'exprime ainsi (III, 22, 23) : *Et le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme sensible d'une colombe, et on entendit cette voix du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé, c'est en vous que j'ai mis toute mon affection. Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à paraître, étant comme l'on croyait, fils de Joseph.* En cherchant quel motif a pu porter Bodin à refuser à S. Luc ces deux premiers chapitres, je n'en vois pas d'autre que celui-ci. Il aura remarqué que S. Marc commence son Evangile par parler de S. Jean-Baptiste, de sa mission, de son baptême, et il en aura conclu, quoique bien à tort, que S. Luc devait en avoir fait autant. En effet la manière d'écrire l'Évangile est différente dans ces deux écrivains : l'un, S. Marc, commence avec pompe, et annonce tout d'abord son projet et la manière qu'il va employer pour atteindre son but; dans S. Luc, au contraire, ôtez-lui les deux premiers chapitres, vous verrez qu'il parle à peine de Jésus, qu'il n'en parle qu'à l'occasion, sans

faire grouper les événements autour de lui; or comme les Actes des Apôtres et l'Évangile de S. Luc attestent l'habileté et la capacité de S. Luc comme historien et comme écrivain, il faut nécessairement admettre qu'il a concentré dans les premiers chapitres tout ce qui concerne plus particulièrement son héros, pour n'avoir pas à revenir sur les mêmes choses. Sa manière de commencer les Actes des Apôtres est la même que celle qu'il a employée dans son Évangile. On ne lui conteste rien dans les Actes, pourquoi serait-on plus difficile pour son Évangile?

CHAPITRE X.

JÉSUS EST NÉ A BETHLÉEM.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Mich. IV, 8, 9. *Et vous, tour du troupeau environnée de nuages, fille de Jérusalem, l'ancienne puissance vous sera rendue, l'empire sera restitué à la fille de Jérusalem. Pourquoi jetez-vous maintenant des cris lamentables? Est-ce que vous n'avez point de rois, et vos conseillers ont-ils péri, pour être ainsi dans la douleur, comme une femme qui est en travail?*	S. Matth. II, 1 et suiv. *Jésus étant donc né à Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem. Et ils demandèrent où est celui qui est né roi des Juifs ?... Hérode assembla tous les princes des prêtres et les docteurs du peuple et il s'enquit d'eux où le Christ devait naître. A Bethléem de Juda, lui dirent-ils, car voici ce qui a été écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière entre les villes qui donnent des chefs à Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui conduira Israël, mon peuple.*
Mich. V, 2. *Et vous, Bethléem Éphrata, vous êtes regardée comme un lieu trop peu considérable pour donner des princes à Juda; mais c'est de vous, dit le Seigneur, que sortira mon fils pour être le docteur dans Israël, lui dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.*	S. Luc, II, 4 et suiv. *Joseph partit aussi de la ville de Nazareth qui est en Galilée, et comme il était de la maison et de la famille de David, il alla en Judée en la ville de David appelée Bethléem, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, le temps auquel elle devait accoucher arriva, et elle mit au monde son premier-né.*
	S. Jean, VII, 49 et suiv. *Pour cette populace qui ne sait ce que c'est que la loi, ce sont des gens maudits de Dieu.... Apprenez qu'il ne sort point de prophète de Galilée.*

I. *Réponse à une première objection de Jean Bodin.* J'ai déjà prouvé dans ma septième Proposition que les deux prophéties de Michée concernaient la naissance de Jésus à Bethléem; il me reste à en montrer l'application et l'accomplissement. Je pourrais me contenter du simple témoignage que je rencontre dans l'Evangile; car d'après les principes que j'ai établis en tête de ce livre, cela suffirait pour compléter ma démonstration. Toutefois je vais en confirmer la vérité, en répondant aux difficultés que nous oppose Jean Bodin : il cite la réponse de Nathanaël à Philippe qui lui annonçait avoir vu Jésus de Nazareth prédit par les prophètes (S. Jean, I, 45, 46) : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth?* Il est patent que dans la Judée Jésus a souvent passé pour être de Nazareth, même parmi ses disciples; à l'époque de sa passion il fut renvoyé pour comparaître devant Hérode, en sa qualité de tétrarque de la Galilée, d'où relevait Nazareth; l'empereur Julien n'appelait Jésus que le Galiléen; or il est difficile, dit-il, de concilier toutes ces citations avec le récit des évangélistes.

On sentira aisément que cette difficulté est peu sérieuse, car rien n'était plus facile aux évangélistes qui rapportaient ces faits en apparence contradictoires, qued'y répondre; car on avouera, je pense, qu'elle a dû être aperçue par eux. L'explication consiste à dire qu'il est dans l'usage des écrivains de qualifier souvent une personne par le lieu de sa naissance ou le lieu de son origine; or les parents de Jésus étaient de Nazareth. Ainsi Virgile appelle bien César Troyen (liv. 1, Enéide) en faisant allusion à l'origine que ce poète lui attribue; Suétone faisait croire l'empereur Auguste de Thurium (Aug. cap. 7); par la même raison on voit de fréquents exemples de ces changements chez les Grecs (Eustathe in Hom. Odyss. X,), ainsi que chez les écrivains romains (Rom. Lex est, l. I, D. ad Municip. et de Incol.).

II. *Sur le recensement d'Auguste; opinion de Bèze.* Jean Bodin prétend que le recensement qui eut lieu par ordre de l'empereur Auguste ne peut être celui dont parle S. Luc; la chronologie, dit-il, s'y oppose, car Dieu nous apprend que ce recensement eut lieu l'année qui précéda la mort de l'empereur; or, à cette époque, Jésus avait déjà quatorze ans; il va au-devant de la réponse qu'il sait qu'on va lui faire; à savoir qu'il y a eu, selon les historiens, deux recensements : le premier est celui que rapporte S. Luc, et le second celui dont parle l'historien Dion; il prétend que lors de ce premier recensement c'était Quintilius Varus qui était gouverneur de la Syrie et non Cyrénius, comme le nomme S. Luc; il s'appuie pour cette assertion sur le témoignage de Josèphe.

Il est certain que dans cette dernière instance, Bodin ne fait que s'approprier l'opinion de Bèze, mais qu'il exagère selon son habitude. Bèze pense que pour opérer le recensement de tout l'empire, comme le fit Auguste d'après Suétone (in Aug. cap. ult.) et Dion (lib. LVI), il était nécessaire de parcourir toute l'étendue de l'empire, pour visiter les lieux, et cette fois ne pas s'occuper des impôts à recevoir. Celui qui fut chargé de cette mission en Syrie fut Cyrinus ou Quirinius, qui pour cet effet eut une délégation spéciale, et fut adjoint au gouverneur de la Syrie qui était ou Saturninus ou Varus. Après l'exil du roi Archélaüs, Quirinius reçut une seconde mission en Syrie pour confisquer les biens du proscrit, et faire le recensement des biens des Juifs; Josèphe, selon Bèze, parle de cette dernière mission, et S. Luc de la première (Josèphe, Ant. liv. XVIII. ch. 1). Si Bodin avait voulu citer textuellement cette opinion de Bèze il y aurait trouvé la solution de la difficulté qu'il a voulu soulever, mais

il est de trop mauvaise foi; il se contente d'en extraire ce qui va à son but, et tait le reste.

L'opinion de Bèze a paru satisfaisante à plusieurs auteurs célèbres, tels que Scaliger, Casaubon, Drusius, le père Pétau et Grotius; elle se rapporte assez bien avec ces paroles de S. Luc (Act. V, 37) : *Ce fut le premier dénombrement, lequel se fit par Quirinius, gouverneur de la Syrie,* qui semblent indiquer un second recensement qui aurait eu lieu plus tard, et que rappelle S. Luc dans les Actes des Apôtres (V, 37). Je pourrais aussi m'associer à l'explication donnée par Bèze, car elle me paraît trancher suffisamment la difficulté. Voyons s'il n'y aurait pas une autre explication à donner.

III. *Opinion de l'auteur sur le recensement.* Suétone nous apprend qu'il y eut trois recensements sous Auguste (in Aug. cap. 27). Les tables d'Ancyre que nous ont conservées Leunclavius (in Pand. Turcicis) et Grutérius (in Inscript.) en disent autant. Le premier recensement se fit sous le quatrième consulat d'Auguste et le deuxième d'Agrippa; le second sous les consuls Marcius Censorinus et Asinius Gallus ; le troisième sous les consuls Sextus Pompée et Sextus Apuleius. Le premier correspond à la dix-huitième année d'Auguste, le second à la trente-huitième, et le troisième à la cinquante-neuvième. C'est du second recensement que parle S. Luc; car le recensement était un long travail qui demandait plusieurs années. Le recensement ordonné par David employa dix mois, et cependant, au rapport de Josèphe (Ant. liv. VIII, ch. 10) on n'y comprit pas les tribus de Lévi ni de Benjamin; on conçoit donc qu'il fallut un bien long temps pour appliquer la même opération à tout l'empire romain. Je comprendrais que le recensement commencé à la trente-huitième année d'Auguste pût s'étendre jusqu'à l'année de la naissance de Jésus-Christ. Saturninus, à cette époque, fut envoyé gouverneur en Syrie, il y resta en cette qualité cinq ans; vers la fin de ce temps il a pu recevoir la mission de faire le recensement de sa province; car on conçoit que c'est par l'Italie et les provinces les plus rapprochées du centre qu'avait dû commencer le recensement. Il fut remplacé à la fin de son gouvernement par Quintilius Varus qui continua le recensement, et c'est sous ce gouverneur que Jésus est né; on peut donc dire que le voyage de Joseph à Bethléem était pour se conformer à l'ordre du recensement commencé sous Saturninus. Ce qui ne laisse aucun doute sur le point de la naissance de Jésus, à savoir que ce fut sous Quintilius Varus, c'est le témoignage de Josèphe qui dit que ce fut sous ce gouverneur qu'Antipater revint auprès de son père Hérode; or on sait qu'Hérode mourut l'année de la naissance de Jésus, ou l'année suivante, selon les meilleurs chronologistes.

IV. *Réponse à une deuxième objection de Bodin.* Il prétend, appuyé sur le témoignage d'Eusèbe (lib. II), que chez les Romains on ne comprenait dans le recensement que les seuls citoyens romains, et d'après Eusèbe il nous donne le chiffre de ce recensement; il en conclut que les parents de Jésus n'étant pas citoyens romains ne pouvaient se trouver atteints par l'ordre du recensement.

Il est vrai que la publicité des noms qu'on se procurait par le recensement était accordée aux noms des citoyens qui se faisaient inscrire comme militaires, mais pour les autres, s'ils n'avaient pas l'honneur de la même publicité, ils n'en étaient pas moins conservés avec la même exactitude dans les archives de l'Etat. Tite-Live nous apprend formellement que lors du recensement fait par ordre de Servius Tullius (lib. I, c. 44), l'on avait rendu publics tous les noms des citoyens inscrits pour porter les armes contre les ennemis de la patrie, mais que les noms des citoyens des autres professions ne furent pas moins soigneusement inscrits que ceux des autres, et qu'ils étaient conservés tous ensemble dans des registres spéciaux. C'est cet usage, qu'ils savaient subsister chez les Romains, qu'invoquent S. Justin, Tertullien et S. Chrysostôme, quand ils renvoient, dans leurs livres Apologétiques, aux registres publics faits sous le recensement de Quirinius, et sur lesquels devait figurer celui de Jésus.

CHAPITRE XI.

DU NOM DE JÉSUS QUI SIGNIFIE SAUVEUR.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XII, 3. *Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur.*	S. Matth. I, 2. *Lorsqu'il* (Joseph) *était dans cette pensée, un ange lui apparut pendant son sommeil et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de regarder Marie pour votre femme, car ce qui est formé en elle vient du Saint-Esprit. Et elle mettra au monde un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus parce que ce sera lui qui sauvera son peuple de ses péchés..... Et sans qu'il l'eût connue, elle enfanta son fils premier-né, à qui il donna le nom de Jésus.*
Isaïe, LI, 5. *La justice que je dois envoyer est proche, le salut que j'ai promis va paraître.*	S. Luc, I, 30 et suiv. *L'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu, vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus.*
Isaïe. LXII, 1, et suiv. *Je ne me tairai point en faveur de Sion; je n'aurai point de repos pour l'amour de Jérusalem, jusqu'à ce que sa justice paraisse comme une vive lumière, et que son salut brille comme une lampe allumée..... Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extrémités de la terre : Dites à la fille de Sion : Celui qui est votre salut vient, il porte avec lui la récompense qu'il veut donner, et le plan de son œuvre lui est présent.*	S. Luc, II, 21. *Le huitième jour auquel l'enfant devait être circoncis étant arrivé, il fut nommé Jésus qui était le nom que l'ange avait annoncé avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.*
Isaïe, LXIII, 8 et 9. *Il a dit d'eux : Ce peuple est véritablement mon peuple, ce sont des enfants qui ne me renonceront pas ; et il est devenu leur Sauveur dans toutes les tribulations qui leur sont arrivées, il ne les a point traités en ennemis, mais l'ange qui assiste devant sa face les a sauvés.*	
Zach. IX, 9. *Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse, voici*	

votre roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le Sauveur.

CHAPITRE XII.

DU NOM D'EMMANUEL QUI SIGNIFIE : DIEU AVEC NOUS.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Isaïe, VII, 14. *Une Vierge concevra et enfantera un fils; vous le nommerez Emmanuel.*

S. Matth. I, 20. *Lorsqu'il (Joseph) était dans cette pensée un ange du Seigneur lui apparut pendant son sommeil, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez pas de retenir Marie votre femme, car ce qui est formé en elle vient du Saint-Esprit; et elle mettra au monde un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple de ses péchés. Or tout ceci se fit pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète en ces termes : Voici que la Vierge concevra et qu'elle enfantera un fils à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à dire, Dieu avec nous.*

S. Jean, I, 14. *Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous.*

Un point de doctrine reçu généralement chez les Massorètes, c'est que les mots Emmanuel, Chimmaniel, Jescuahhah signifient la même chose; si donc les Juifs voulaient être d'accord avec ce qu'ils enseignent publiquement (*in Sepher Aemana, cap.* 20), ils reconnaîtraient aisément que c'est du même Sauveur que les prophètes parlent sous ces différents noms.

CHAPITRE XIII.

LES MAGES VIENNENT ADORER JÉSUS ET LUI OFFRIR DES PRÉSENTS

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. LXXI, 9. *Les rois d'au-delà de la mer et des îles lui offriront leurs dons, les rois de Séba et de Saba lui apporteront des présents, tous les rois l'adoreront, toutes les nations lui seront assujéties.*

Isaïe, VIII, 3, 4. *Je m'approchai de la prophétesse mon épouse, elle conçut bientôt, et enfanta un fils; le Seigneur me dit : Appelez-le, Celui qui se hâte de prendre les dépouilles, qui prend vite le butin, parce qu'avant que l'enfant sache nommer son père et sa mère, il sera cause qu'on emportera la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie en présence du roi des Assyriens.*

Isaïe, LX, 6. *Tous viendront de Saba vous apporter de l'or et de l'encens et publier les louanges du Seigneur.*

S. Matth. II, 1 et suiv. *Jésus étant né à Bethléem de Juda au temps du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem et ils demandèrent où est celui qui est né roi des Juifs... Entrant dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère et se prosternant en terre, ils l'adorèrent, puis ouvrant leur trésors ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.*

CHAPITRE XIV.

FUITE DE JÉSUS EN ÉGYPTE; SON RETOUR DANS SA PATRIE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Osée, XI, 1. *J'ai rappelé mon fils d'Egypte.*

S. Matth. II, 14 et suiv. *Joseph s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, il se retira en Egypte, et y demeura jusqu'à la mort d'Hérode, afin que cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète fût accomplie : J'ai rappelé mon fils d'Egypte... Hérode étant mort, l'ange du Seigneur apparut à Joseph en Egypte pendant qu'il dormait : Levez vous, lui dit-il, prenez l'enfant et sa mère, et allez en la terre d'Israël, car ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts. Joseph s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et s'en vint en la terre d'Israël.*

CHAPITRE XV.

MASSACRE DES INNOCENTS.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Jérémie, XXXI, 15. *Voici ce que dit le Seigneur : On a entendu un grand bruit dans Rama, on y a ouï des cris mêlés de plaintes et de soupirs, de Rachel qui pleure ses enfants et qui ne peut se consoler de leur perte.*

S. Matth. II, 16 et suiv. *Hérode voyant que les mages s'étaient moqués de lui, en fut fort irrité, et envoya tuer tout ce qu'il y avait d'enfants dans Bethléem et aux environs depuis l'âge de deux ans et au dessous, selon le temps dont il s'était fait exactement informer par les mages : Alors s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie : On a entendu dans Rama un grand bruit, des plaintes et des cris lamentables : Rachel pleurant ses enfants et ne voulant pas recevoir de consolations, parce qu'ils ne sont plus.*

Un point de l'histoire profane qui confirme le récit évangélique du massacre des Innocents, c'est le propos que Macrobe met dans la bouche d'Auguste (Sat. II, 6, 4) : *Quand cet empereur apprend la cruauté du roi Hérode, il s'écrie qu'il aimerait mieux être le pourceau d'Hérode que son fils.* On a donné plusieurs explications à ce passage de Macrobe; les uns, comme Baronius (ad A. I, cap. 50), l'ont accepté tel que le raconte l'historien. D'autres, tel que Grotius (in Matth. II, 16), croient que Macrobe a confondu ici deux faits, le massacre des Innocents, et le meurtre d'Antipater, fils d'Hérode, mis à mort par ordre de son père; mais comme il est établi que c'est effectivement par ordre d'Hérode qu'Antipater fut mis à mort, le propos d'Auguste ne s'en trouve pas moins confirmé, et cette citation sert à merveille à corroborer le récit de l'Evangéliste.

CHAPITRE XVI.

JÉSUS HABITE NAZARETH, ET EST APPELÉ NAZARÉEN.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Juges, XIII, 5, 7. *Vous concevrez et enfanterez un fils sur la tête duquel le rasoir ne passera pas, car il sera Nazaréen, consacré à Dieu dès le ventre de sa mère, et c'est lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins. Vous concevrez et vous enfanterez un fils; prenez bien garde de ne point boire de vin ni rien de ce qui peut enivrer, et de ne manger rien d'impur, car l'enfant sera Nazaréen, consacré à Dieu dès sa*

S. Matth. II, 22, 23. *Joseph ayant appris qu'Archélaüs régnait dans la Judée en la place d'Hérode, son père, appréhenda d'y aller; et ayant reçu pendant qu'il dormait un ordre du ciel, il se retira dans les terres de Galilée : il vint demeurer dans la ville de Nazareth, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen.*

S. Luc, II, 39 *Après que Joseph et Marie eurent*

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

naissance, et dès le ventre de sa mère jusqu'au jour de sa mort.

Isaïe, XI. 1. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et un Nazaréen* (d'après le texte hébreu) *naîtra de sa race.*

Isaïe, LIII, 2. *Il s'est élevé devant le Seigneur comme un faible arbrisseau, et comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée.*

accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth où ils demeuraient. Cependant l'enfant croissait.. il partit ensuite avec eux, alla à Nazareth, et leur était soumis.

CHAPITRE XVII.

JEAN LE PRÉCURSEUR DU CHRIST.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Isaïe, XL, 3 et suiv. *J'entends la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voix du Seigneur; rendez droit dans la solitude le chemin pour notre Dieu. Toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortus seront redressés, ceux qui sont raboteux seront aplanis; alors la gloire du Seigneur se manifestera, et toute chair verra en même temps que c'est la bouche du Seigneur qui a parlé.*

Malach. III, 1. *Je vais envoyer mon ange qui préparera la voix devant ma face, et aussitôt le dominateur que vous cherchez, et l'ange de l'alliance si désiré de vous viendra dans son temple.*

S. Matth. III, 1 et suiv. *En ce temps Jean Baptiste vint prêcher dans le désert de Judée, en disant : Faites pénitence, parce que le royaume des cieux est proche, c'est de lui qu'a parlé le prophète Isaïe quand il a dit : Une voix crie dans le désert : Préparez la voix du Seigneur, rendez droits ses sentiers.*

S. Matth. XI, 7, 10. *Jésus commença à parler de Jean au peuple en cette sorte : Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? Un roseau agité du vent?.. C'est de lui qu'il est écrit : J'envoie devant vous mon ange qui vous préparera le chemin.*

S. Marc, I, 1 et suiv. *Le commencement de l'Evangile de Jésus-Christ, fils de Dieu, suivant ce qui est écrit dans le prophète Isaïe : J'envoie devant vous mon ange qui vous préparera le chemin où vous devez marcher. Une voix crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers.*

S. Luc. I, 76. *Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut, car vous marcherez devant le Seigneur pour lui préparer les voies.*

CHAPITRE XVIII.

L'ESPRIT-SAINT DESCEND SUR JÉSUS AUSSITOT QU'IL EST BAPTISÉ; DIEU LE PÈRE LUI REND TÉMOIGNAGE EN CETTE OCCASION COMME AU MOMENT DE SA TRANSFIGURATION.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Isaïe, XI, 1 et suiv. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. L'esprit du Seigneur se reposera sur lui.*

Isaïe, XLII, 1 et suiv. *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense; voici celui que j'ai choisi et en qui j'ai mis toute mon affection, je l'ai rempli de mon esprit, et il rendra justice aux nations. Il ne criera point, il ne haussera pas la voix et il ne la fera pas entendre dans les places publiques; il ne brisera point le roseau qui est déjà froissé, et il n'éteindra pas la mèche qui donne une lumière sombre; il jugera en faveur de la vérité : il n'aura rien de sombre dans le regard, et il ne brisera pas les puissances ennemies, jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre, et les îles attendront sa loi.*

S. Matth. III, 16, 17. *Or, Jésus ayant été baptisé sortit aussitôt hors de l'eau; en même temps les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu descendre sur lui, sous la figure d'une colombe et venir se reposer sur lui. Et au même instant on entendit du ciel une voix qui disait : C'est ici mon fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection.* Et S. Marc, I, 9, et S. Luc, III, 21, 22.

S. Matth. XII, 15 et suiv. *Jésus se retira de ce lieu, et fut suivi par un grand nombre de malades qu'il guérit tous; mais il leur défendit de le faire connaître afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection; je ferai reposer sur lui mon Esprit, et il annoncera la justice aux nations; il ne disputera point, il ne criera pas, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques; il n'achèvera pas de briser le roseau cassé, ni d'éteindre la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il fasse triompher la justice, et les nations espèreront en lui.*

Isaïe, LXI, 1 et suiv. *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction, il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes; pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler tous ceux qui pleurent.*

S. Matth. XVII, 5. *Lorsqu'il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit, et il en sortit une voix qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection, écoutez-le.*

S. Jean, I, 32. *Et Jean rendit alors ce témoignage : J'ai vu, dit-il, le Saint-Esprit descendre du ciel sous la figure d'une colombe et s'arrêter sur lui. Pour moi je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit est celui qui baptise dans le Saint-Esprit, je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le fils de Dieu.*

S. Pierre, I, 17. *Car il reçut de Dieu le Père un témoignage d'honneur et de gloire, lorsque de cette nuée où la gloire de Dieu paraissait avec tant d'éclat on entendit cette voix : Voici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection, écoutez-le.*

CHAPITRE XIX.

JÉSUS A ÉTÉ OINT PAR LE SEIGNEUR.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. II, 2. *Les rois de la terre se sont élevés, et les princes se sont ligués contre le Seigneur et son Christ.*

Ps. XLIV, 8. *Vous aimez la justice, vous haïssez l'impiété, c'est pourquoi Dieu votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui vous sont associés.*

Isaïe, LXI, 1. *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction.*

Lament. IV, 20 *Le Christ du Seigneur qui était l'esprit et le souffle de notre bouche a été pris dans leurs filets, lui dont nous avions dit : Nous vivrons sous son ombre parmi les nations.*

S. Luc, IV, 17. *On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où ces paroles étaient écrites : L'esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction... Les paroles de l'Ecriture que vous venez d'entendre sont accomplies aujourd'hui.*

Act. II, 36. *Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ celui dont David a parlé, ce Jésus que vous avez crucifié.*

Act. IV, 26, 27. *Les rois de la terre se sont élevés et les princes se sont ligués ensemble contre le Seigneur et son Christ; car Hérode et Ponce-Pilate avec les nations profanes et les tribus d'Israël*

se sont vraiment ligués ensemble dans cette ville contre votre saint fils Jésus que vous avez consacré par votre onction.

Act. X, 37. *Et vous savez ce qui arrivé dans toute la Judée, et qui a commencé par la Galilée après le baptême que Jean a prêché. Comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de force Jésus de Nazareth.*

Hébr. I, 8, 9. *Mais en parlant au fils : Votre trône* (dit Dieu) *subsistera dans les siècles des siècles ; le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité ; vous avez aimé la justice et haï l'iniquité ; c'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a sacré d'une huile de joie en une manière plus excellente que tous ceux qui participent à votre onction.*

CHAPITRE XX.

JÉSUS JEUNE, ET IL A FAIM.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXXIV, 13. *J'affligeais mon âme par le jeûne.*	S. Matth. IV, 2. *Et après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il* (Jésus) *eut faim.*
Ps. LXVIII, 11. *J'ai pleuré et me suis affligé par le jeûne, et on en a pris occasion de me couvrir d'opprobre.*	S. Matth. XXI, 18. *Le matin comme il revenait à la ville, il* (Jésus) *eut faim.*
Ps. CVIII, 24. *Mes genoux sont affaiblis par le jeûne.*	S. Marc, XI, 12. *Le lendemain, lorsqu'ils sortaient de Béthanie, il* (Jésus) *eut faim.*

CHAPITRE XXI.

JÉSUS EST LE VERBE DE DIEU.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. CVI, 20. *Il a envoyé sa parole et les a guéris ; il les a tirés des maux qui allaient les faire périr.*	S. Jean, I, 14. *Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous.*
Isaïe, LV, 10, 11. *Et comme la pluie et la neige descendent du ciel et n'y retournent plus, mais qu'elles abreuvent la terre, la rendent féconde et la font germer, et qu'elle donne la semence pour semer, ainsi en sera-t-il de ma parole, étant sortie de ma bouche, elle ne retournera point à moi sans fruit, mais elle fera tout ce que je veux, et elle produira l'effet pour lequel je l'ai envoyée.*	Apoc. XIX, 10, 11, 13. *Je vois le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc, et celui qui était dessus s'appelle le Fidèle, le Véritable..... Il était revêtu d'une robe teinte de sang, et son nom est le Verbe de Dieu.*

CHAPITRE XXII.

JÉSUS EST FILS DE DIEU.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
II Rois, VII, 13, 14. *Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom, et je rendrai le trône de son royaume inébranlable à jamais. Je serai son père, et il sera mon fils.*	S. Matth. III, 17. *Et au même instant on entendit du ciel une voix qui disait : C'est ici mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection.* Et S. Marc, I, 11 ; et S. Luc, III, 22; et S. Jean I, 34.
Ps. II, 7. *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.*	S. Matth. IV, 3, 6. *Le tentateur s'approcha, et lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres soient changées en pain.... Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas.* Et S. Luc, IV, 3, 9.
Ps. LXXXVIII, 27, 28. *Il m'invoquera en disant : O mon Dieu, vous êtes mon père et l'asile où je trouve le salut. De mon côté, je le traiterai comme mon fils aîné, je l'élèverai au-dessus des rois de la terre.*	S. Matth. VIII, 29. *Ils se mirent à crier en même temps, et à lui dire : Jésus, fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous et nous ?* Et S. Marc, V, 7 ; et S. Luc, VIII, 28.
Ps. CIX, 1 et suiv. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.... Vous êtes sorti du sein du Père avant la création de la lumière.*	S. Matth. X, 32. *Ainsi quiconque me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi, moi, devant mon Père qui est dans les cieux. Et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même, devant mon père qui est dans les cieux.*
Prov. VIII, 22 et suiv. *Le Seigneur m'a possédée* (c'est la Sagesse qui parle) *au commencement de ses voies ; j'étais avant tous ses ouvrages.... J'ai été conçue lorsque les abîmes n'étaient pas ; j'ai été engendrée avant que les montagnes fussent affermies, avant toutes les collines.*	S. Matth. XI, 25 et suiv. *Alors Jésus dit ces paroles : Je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux plus simples. Oui, mon père, car il vous a plu qu'il en fût ainsi. Mon père m'a mis toutes choses entre les mains, et nul ne connaît le Fils que le Père, comme nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler.* Et S. Luc, X, 21 ; et S. Jean, III, 34; XIII, 3; et S. Jean, XVII, 1, 2.
Prov. XXX, 4. *Qui est monté au ciel et qui en est descendu ? Qui a retenu l'esprit dans ses mains, qui a lié les eaux comme dans un vêtement ? Qui a affermi toute l'étendue de la terre ? Quel est son nom et quel est le nom de son fils, si vous le savez ?*	S. Matth. XII, 50. *Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.*
Sag. II, 1, 12 et suiv. *Les méchants ont dit dans l'égarement de leurs pensées.... Faisons tomber le juste dans nos piéges, parce qu'il nous est incommode.... il a sure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le fils de Dieu... il se glorifie d'avoir Dieu pour père. S'il est véritablement le fils de Dieu, Dieu prendra sa défense.*	S. Matth. XIV, 33. *Ceux qui y étaient s'approchant de lui, l'adorèrent, en lui disant : Vous êtes vraiment le fils de Dieu.*
Isaïe XLV, 8. *Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre comme une pluie celui qui est la justice même ; que la terre s'ouvre, que celui qui est le salut soit produit, et que la justice germe en même temps. C'est moi qui suis le Seigneur, qui le ferai naître.*	S. Matth. XVI, 15 et suiv. *Et vous, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre, prenant la parole, lui dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus lui répondit : Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel.* Et S. Jean, VI, 69.
Osée XI, 1. *J'ai rappelé mon Fils de l'Égypte.*	
Mich. V, 2. *Et vous, Bethléem Éphrata, vous êtes regardé comme un lieu trop peu élevé pour donner des princes à Juda ; mais c'est de vous, dit le Seigneur, que sortira mon fils pour être dominateur dans Israël, lui dont la génération est dès le commencement de l'Éternité.*	S. Matth. XXVI, 63, 64. *Jésus demeurait dans le silence, et le grand prêtre lui dit : De la part du Dieu vivant, je vous ordonne de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. Jésus lui répondit : Vous l'avez dit, je le suis.*
	S. Matth. XXVIII, 39. *Les passants le blasphémaient en secouant la tête et lui disant .... Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix ; si Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant, puisqu'il a dit : Je suis Fils de Dieu.*
	S. Matth. XXVII, 54. *Le centenier et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, ayant vu le tremblement de*

terre et tout ce qui se passait, furent fort effrayés, et dirent : Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.

CHAPITRE XXIII.

LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT APPELÉS FILS DE DIEU.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Sagesse, V, 3 et suiv. *Les méchants, touchés de regrets, diront: Voilà ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemples de personnes dignes de ces sortes d'opprobre. Insensés que nous étions! leur vie nous paraissait une folie, et leur mort honteuse; cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints.*	S. Matth. V, 16, 44 et suiv. *Que votre lumière luise de même devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre père qui est dans les cieux..... Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans les ciel.... Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* Et S. Matth. VI, 1, 4, 6, 14, 15, 18, 26, 32; et VII, 11 et X, 20, 29; S. Luc, XI, 13, et XII, 30, 32; S. Jean, VIII, 38.
Eccl. IV, 10. *Serez de père aux orphelins, étant touché de compassion, et tenez lieu de mari à leur mère : alors vous serez à l'égard du Très-Haut comme un fils obéissant, et il aura plus de compassion de vous qu'une mère n'en a de son fils.*	S. Matth. VI, 9. *Vous prierez donc de cette manière : Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié.* Et S. Marc, XI, 25; S. Luc, XI, 2 et suiv.
Isaïe, I, 2, 4. *Cieux, écoutez; et toi, terre, prête l'oreille, car le Seigneur parle : J'ai nourri des enfants, je les ai élevés, et ils se sont révoltés contre moi. Malheur à toi, nation pécheresse, peuple chargé d'iniquités, race corrompue, enfants scélérats.*	S. Matth. XXIII, 9. *N'appelez personne sur la terre votre père, parce que vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux.*
Isaïe, LXIII, 16. *Car c'est vous qui êtes notre Père; Abraham ne nous connaît pas, Israël ne sait qui nous sommes; mais vous, Seigneur, vous êtes notre Père, vous êtes notre libérateur, vous dont le nom est grand dès l'éternité.*	S. Jean, I, 12. *Mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont nés ni du sang, ni des désirs de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même.*
Isaïe, LXIV, 8. *Cependant, Seigneur, vous êtes notre Dieu, nous ne sommes que de l'argile.*	S. Jean, XX, 17. *Ne me touchez pas, lui dit Jésus.... Je monte vers mon Père et votre Père.*
Jérémie, III, 19. *Pour moi, j'ai dit : Comment vous rendrai-je féconde en enfants? comment vous donnerai-je cette terre désirable, cet excellent héritage dont les armées des Gentils sont en possession? Appelez-moi votre Père, ai-je dit alors, et ne cessez de me suivre.*	Rom. I, 7. *Que la grâce et la paix vous soient données de plus en plus de la part de Dieu, notre Père, et de Jésus Christ, notre Seigneur.* Et I Cor. I, 3, et II Cor. I, 2; et Eph. I, 2; et Phil. I, 2; et IV, 20; et Col. I, 3; et I Thess. I, 3; et III, 11, 13; et II Thess. I, 1, 2; et II, 15; et Phil. III.
Osée, I, 10. *Un jour les enfants d'Israël seront comme le sable de la mer, qui ne peut se mesurer ni se compter, et dans le même lieu où on leur a dit : Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira: Vous êtes les enfants du Dieu vivant.*	Rom. VIII, 14 et suiv. *Tous ceux qui sont poussés par l'Esprit saint sont enfants de Dieu, car vous n'avez point reçu de nouveau l'esprit de servitude pour être dans la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants par lequel nous crions : Abba, notre Père. Et c'est cet Esprit qui rend témoignage à notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu; or si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, et co-héritiers de Jésus-Christ.... Aussi les créatures attendent-elles avec grand désir la manifestation des enfants de Dieu, parce qu'elles sont assujéties à la vanité, et qu'elles ne le sont pas volontairement, mais à cause de celui qui les a assujéties avec espérance d'être aussi elles-mêmes délivrées de cet asservissement qui les corrompt, pour participer à la glorieuse liberté des enfants de Dieu.... Nous gémissons au dedans de nous, dans l'attente de l'effet de l'adoption des enfants de Dieu, qui sera la délivrance de nos corps... Car ceux qu'il a connus dans sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères.*
	Rom. IX, 6, 7, 8, 25. *Au reste, ce n'est pas que la parole de Dieu soit restée sans effet; car ceux qui descendent d'Israël ne sont pas tous Israélites, et quoiqu'ils soient sortis d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants; mais c'est Isaac, lui dit le Seigneur, qui sera appelé votre race; c'est-à dire que ceux qui sont enfants selon la chair, ne sont pas pour cela enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés être la race d'Abraham..... Selon ce qu'il dit aussi dans Osée : J'appellerai mon peuple, un peuple qui n'était pas mon peuple, ma bien-aimée, celle que je n'avais pas aimée, et l'objet de ma miséricorde celle à qui je n'avais point fait miséricorde. Et il arrivera que dans le même lieu où je leur avais dit : Vous n'êtes point mon peuple, là même ils seront appelés les enfants du Dieu vivant.*
	Gal. III, 26. *Par la foi vous êtes tous enfants de Dieu en Jésus-Christ.*
	Gal. IV, 4. *Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et assujetti à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi, et pour nous rendre ses enfants adoptifs; et parce que vous êtes aussi ses enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Mon Père, mon Père! Vous Gentil, vous n'êtes donc plus esclave, mais fils; que si vous êtes fils, vous êtes aussi héritier de Dieu par Jésus-Christ.*
	Eph. I, 5. *Nous ayant, selon le bon plaisir de sa volonté, prédestinés par Jésus-Christ et en Jésus-Christ, pour être ses enfants adoptifs.*
	Phil. II, 15. *Afin que vous soyez irréprochables et purs dans votre conduite comme des enfants de Dieu.*
	S. Jean, III, 1. *Considérez quel amour le Père a eu pour nous, de vouloir que nous soyons appelés, et que nous soyons en effet enfants de Dieu..... Mes bien-aimés, nous sommes dès-à-présent enfants de Dieu..... Quiconque est né de Dieu ne commet point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu; c'est à cela que l'on reconnaît les enfants de Dieu et les enfants du diable.*
	S. Jean, IV, 4, 7. *Mes petits enfants, vous êtes nés de Dieu..... tout homme qui aime est né de Dieu, et il connaît Dieu.*
	S. Jean, V, 1, 4, 18. *Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu..... quiconque est né de Dieu, est victorieux du monde..... Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas, mais la naissance qu'il a reçue de Dieu le conserve pur.*

CHAPITRE XXIV.

JÉSUS EST LE PREMIER-NÉ.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXXXVIII, 28. *De mon côté je te traiterai comme mon fils aîné, je t'élèverai au-dessus des rois de la terre.*	Rom. VIII, 29. *Car ceux qu'il a connus dans sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plu-*
Eccl. XXIV, 5. *Je suis*	

PROPHÉTIE.

sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toute créature. (Paroles de la Sagesse.)

Zacharie, XI, 10. *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière, ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies, ils pleureront avec gémissements celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique, et ils seront pénétrés de douleur à sa mort comme on l'est à la mort d'un fils aîné.*

ACCOMPLISSEMENT.

sieurs frères.

Col. I, 15. *Jésus est l'image du Dieu invisible, et qui est né avant toutes les créatures. Car toutes choses ont été créées par lui, tant celles du ciel que celles de la terre, les visibles et les invisibles; soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances: tout a été créé par lui et pour lui: il est avant toutes choses, et elles subsistent toutes en lui.*

Hébr. I, 6. *Et lorsqu'il introduit une seconde fois son premier-né dans le monde, il ordonne que tous les anges de Dieu l'adorent.*

Apoc. I, 4, 5. *Que la grâce et la paix vous soient toujours accordées par le don de celui qui est, qui était et qui doit venir.... et par les mérites de Jésus-Christ, qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts et le prince des rois de la terre.*

CHAPITRE XXV.

JÉSUS EST DIEU.

PROPHÉTIE.

Ps. XLIV, 8. *Votre trône, ô Dieu, est un trône durable et éternel: le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité même. Vous aimez la justice et vous haïssez l'iniquité; c'est pourquoi Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui vous sont associés.*

Ps. CIX, 1. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite..... vous êtes sorti du sein du Père avant la création de la lumière.*

Isaïe, VII, 14. *C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un prodige: une vierge concevra et enfantera un fils qui recevra le nom d'Emmanuel.*

Isaïe IX, 6. *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné; il portera sur son épaule la marque de sa principauté, et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix.*

Isaïe, XXV, 6 et suiv. *Il engloutira la mort pour jamais: le Seigneur notre Dieu séchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus toute la terre l'opprobre de son peuple; car c'est le Seigneur qui a parlé. Son peuple dira alors: C'est là vraiment celui qui est notre Dieu; nous l'avons attendu, et il nous sauvera, c'est lui qui est le Sauveur: nous l'avons attendu, et nous serons ravis de joie dans le salut qu'il nous donne.*

Isaïe, XXXV, 4, 15. *Dieu viendra lui même et vous sauvera. Alors les yeux des aveugles verront la lumière, et les oreilles des sourds seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets prononcera des cantiques.*

Isaïe, XL, 3 et suiv. *J'entends la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur, rendez droit dans la solitude le chemin pour notre Dieu .... Dites aux villes de Juda: Voici votre Dieu, voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance; son bras lui suffit pour établir son empire, il porte avec lui ses récompenses, et il tient entre ses mains le prix des travaux. Il mènera son troupeau dans les pâturages, comme un pasteur qui paît ses brebis; il assemblera entre ses bras les petits agneaux, et il les prendra dans son sein; il conduira doucement les brebis qui seront pleines. Qui est celui qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main, et qui la tenant étendue a pesé les cieux? Qui soutient de trois doigts toute la masse de la terre? Qui pèse les montagnes et met les collines dans la balance? Qui a conduit l'Esprit du Seigneur? Qui lui a donné conseil? qui lui a appris ce qu'il devait faire?*

Isaïe, XLV, 14 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur: L'Égypte avec tous ses travaux, l'Éthiopie avec tout son trafic, et Saba avec ses hommes d'une haute taille, tous ces peuples passeront vers vous, ô Sion, ils seront à vous, ils marcheront après vous, ils viendront les fers aux mains, ils se prosterneront devant vous, ils vous prieront avec soumission, et ils diront: Le Dieu fort ne réside qu'en vous, et il n'y a point d'autre Dieu que lui; vous êtes vraiment un Dieu caché, ô Dieu d'Israël, unique Sauveur.*

Isaïe, XLVIII, 12 et suiv. *Écoutez-moi, Jacob, et vous Israël, que j'ap-*

ACCOMPLISSEMENT.

Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas encore? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père.

S. Jean, XVI, 15. *Tout ce qu'a mon Père est à moi.* Et S. Jean, XVII, 10.

S. Jean, XX, 27, 28. *Il dit ensuite à Thomas: Portez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez aussi votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. Thomas répondit et lui dit: Mon Seigneur et mon Dieu.*

Act. XX, 28. *Prenez donc garde à vous-même et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu qu'il a acquise par son sang.*

Rom. IX, 5. *Qui ont les patriarches pour pères, et de qui est sorti selon la chair Jésus-Christ même qui est Dieu au-dessus de tout, béni dans tous les siècles?*

Rom. XIV, 10, 11. *Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, puisqu'il est écrit: Je jure par moi même, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue confessera que je suis Dieu.*

I Cor. X, 9. *Ne tentons pas Jésus Christ comme le tentèrent quelques-uns d'eux, que les serpents firent mourir.*

Gal. I, 1, 11, 12. *Paul, établi apôtre non de la part des hommes, ni par le ministère d'un pur homme, mais par Jésus-Christ et par Dieu son Père..... Je vous déclare donc, mes frères, que l'Évangile, que je vous ai prêché n'a rien de l'homme, parce que je ne l'ai appris ni reçu d'un homme, mais par la révélation de Jésus-Christ.*

Philipp. II, 5, 6. *Soyez dans la même disposition où a été Jésus Christ, qui ayant la forme et la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu.*

Col. I, 15 et suiv. *Qui est l'image du Dieu invisible et qui est né avant toutes les créatures. Car toutes choses ont été créées par lui, tant celles du ciel que*

PROPHÉTIE.

pelle à moi, c'est moi-même qui suis le premier et le dernier..... C'est ma main droite qui a pesé les cieux; je les appellerai, et ils se présenteront tous devant moi..... Approchez-vous de moi, et écoutez ceci: Dès le commencement je n'ai point parlé en secret, je dispose les événements avant qu'ils arrivent, et maintenant j'ai été envoyé par le Seigneur mon Dieu et par son Esprit.

Isaïe, LI, 16. *J'ai mis mes paroles dans votre bouche, et je vous ai mis à couvert sous l'ombre de ma main puissante, afin que vous établissiez les lieux, que vous fondiez la terre, et que vous disiez à Sion : Vous êtes mon peuple.*

Jérémie, XXIII, 5, 6. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste ; un roi règnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre. Dans les jours de son règne Juda sera sauvé, Israël habitera en assurance, et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre justice.* Et Jér. XXXIII, 1, 19.

Baruch, III, 36, 37, 38. *C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne peut lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la vraie science, et qui l'a donnée à Jacob son serviteur et à Israël son bien-aimé. Après cela il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes.*

Habacuc, III, 18. *Mais pour moi je me réjouirai dans le Seigneur, je tressaillerai de joie en Dieu qui est mon Sauveur.*

Zacharie, II, 8 et suiv. *Voici l'ordre que me donne le Seigneur des Armées : Après que vous aurez été rétablis en gloire, il m'enverra contre les nations qui vous ont dépouillés, parce que celui qui vous touche touche à la prunelle de mes yeux. Je vais étendre ma main sur ces peuples, et ils deviendront la proie de ceux qui étaient leurs esclaves, et vous reconnaîtrez que c'est le Seigneur des Armées qui m'a envoyé. Filles de Sion, chantez des cantiques de louange et soyez dans la*

ACCOMPLISSEMENT.

celles de la terre, les visibles et les invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances : tout a été créé par lui et pour lui ; il est avant toutes choses, et elles subsistent toutes en lui.

Hébr. I, 1, 2 et suiv. *Dieu nous a parlé en ces derniers jours par son Fils qu'il a établi héritier de toutes choses, et par qui il a même créé les siècles..... Mais en parlant au Fils, Votre trône, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles ; le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité. Vous avez aimé la justice et haï l'injustice, c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie en une manière plus excellente que tous ceux qui participent à votre onction. C'est vous, Seigneur, qui au commencement du monde avez affermi la terre sur ses fondements, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains ; ils périront, mais vous subsisterez ; ils vieilliront tous comme un vêtement, vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; mais pour vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne finiront point.*

I S. Jean, V, 7. *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : Le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose.*

I S. Jean, V, 20. *Nous savons encore que le Fils de Dieu est venu et qu'il nous a donné l'intelligence afin que nous connaissions celui qui est le Dieu véritable, et que nous soyons en son vrai Fils Jésus-Christ. C'est lui qui est le vrai Dieu et la vie éternelle.*

Apoc. I, 7, 8. *Le voici qui vient sur les nuées, et tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé ; et tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine à cause de lui ; il n'y a rien de plus vrai. Amen. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui était, qui doit venir, le Tout-Puissant.*

Apoc. IV, 8. *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, et qui est, et qui doit venir.*

joie, parce que je viens moi-même habiter au milieu de vous, dit le Seigneur. En ce jour-là plusieurs peuples s'attacheront au Seigneur, et ils deviendront mon peuple ; j'habiterai au milieu de vous, et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous.

Zach. XII, 10 et suiv. *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, l'esprit de grâce et de prière ; ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies, ils pleureront avec gémissements celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique, et ils seront pénétrés de douleur à son sujet comme on l'est à la mort d'un fils unique.*

Malach. III, 1. *Je vais envoyer mon ange qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance si désiré de vous viendra dans son temple.*

I. *Sur le vrai sens du mot hébreu* Éli, *dans la prophétie d'Isaïe, VII, 14, et IX, 6.* Je ne rapporte pas ici tout ce que les théologiens modernes ont dit pour réfuter ceux qui ont cherché à défigurer le sens du Prophète; je ne rappellerai pas même tout ce que j'ai dit dans ma septième Proposition, quand j'ai prouvé que toute cette prophétie s'appliquait au Messie; je ne répéterai pas non plus les objections de Kimchi et de Lipmann, car d'autres y ont répondu victorieusement. Je vais uniquement m'attacher à rendre au mot hebreu *Eli* son véritable sens. Quelques Juifs, à la suite desquels se traîna Bodin (de Abd. rerum subl. arcan. lib. V), prétendent que le mot *Eli* ne signifie que *fort, robuste, puissant ;* que dès lors rien ne prouve que cette qualité appliquée au Messie annonce sa divinité. Mais l'inspection seule du texte prouve que cette interprétation est erronée; car il est dit dans Isaïe, IX, 6 : *Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort* (*Éli gibbor*). Si le mot *Eli* signifie le *Fort*, pourquoi ajouter *gibbor*, qui n'a d'autre signification? Il est vrai que c'est ainsi qu'ont traduit Aquila et Symmaque ; mais il n'y a pas toujours grande confiance à avoir dans un Juif converti comme Aquila, ou dans un chrétien ébionite tel que Symmaque. A leur témoignage et à leur version on peut opposer celle des Septante, qui ont traduit ces mots *Eli gibbor* par Θεὸς ἰσχυρὸς, *Dieu fort, puissant*. On retrouve cette version en ce sens dans S. Irénée (lib. II, cap. 66), dans S. Ignace (Epist. ad Antioch.), dans Eusèbe (Dém. év., liv. VII et IX), dans Procope (in Is. IX, 6), dans Théodoret (in Is. IX, 6). Pagnin fait observer lui-même que le mot *Eli* ne peut avoir d'autre signification que celle de *Dieu* (Thes. in *Eli*).

II. *Sur le sens du mot* Ichar (Isaïe, IX, 6). Quelques Juifs ont cherché à dénaturer le sens de la prophétie d'Isaïe en mettant le verbe *ichar* à l'actif plutôt qu'au passif : ils traduisent ainsi : *Et l'Admirable, le Conseiller, Dieu le Fort, le Père du siècle à venir, l'appellera le Prince de la paix.* Ici on confirme le sens de Dieu que nous appliquons au mot *Eli ;* mais cette observation n'est faite qu'en passant; je demanderai à ces Juifs sur quoi ils se fondent pour traduire ainsi et dénaturer un passage fort clair du reste? Qu'auraient-ils à objecter contre la traduction suivante? *Et l'Admirable, le Conseiller, Dieu le Fort, l'appellera*

le Père du siècle à venir, le Prince de la paix; ou même contre celle-ci : *Et l'Admirable l'appellera le Conseiller, le Dieu Fort, le Père du siècle à venir, le Prince de la paix?* J'ai autant de droit de traduire ainsi qu'eux de traduire à leur manière; mais je m'en rapporte à la version des Septante, et sous ce rapport elle s'accorde avec celle d'Aquila (Eus. Dém. év., liv. VII) et celle de Symmaque.

III. *Aveux des Juifs sur la divinité du Messie.* Les anciens Juifs n'ont pas craint de reconnaître que la divinité du Messie était clairement établie dans l'ancien Testament; plusieurs rabbins avaient même réuni plusieurs témoignages en preuve. Ils ont reconnu que le mot *Eli*, employé par Isaïe dans la prophétie qui vient de nous occuper, indiquait que l'enfant dont on prédisait la naissance serait Dieu. Ils reconnaissent que Jésus s'est fait à lui-même l'application de ces mots du Psalmiste (CVII, 6) : *O Dieu, élevez-vous au-dessus des cieux!* Souvent la Paraphrase chaldaïque traduit le nom de Dieu *Ghegova* en *mimar Jeova*, lequel nom s'applique au Messie, comme j'ai eu souvent occasion de le montrer. On en voit autant dans Philon (lib. de Somniis). Le rabbin Abraham Séba (in *Tzaron Hamon*) prouve que, d'après la science cabalistique, le Messie doit être Dieu. Louis Carret (in lib. *Visorum divin.*) remarque que les Juifs traduisaient ce passage d'Isaïe relatif au Messie : *Mon serviteur sera rempli d'intelligence, il sera grand et élevé, il montera au plus haut comble de gloire* (Is. LII, 13), par ces mots : *Il sera* au-dessus d'Abraham, *il sera élevé* plus que Moïse, *il montera au plus haut comble de gloire,* au-dessus des anges; d'où il conclut que, selon eux, le Messie serait Dieu, puisqu'après les anges, qu'il doit dépasser en grandeur, il ne se trouve que Dieu. Jésus lui-même a déclaré sa divinité en présence des Juifs quand il dit (S. Jean, X, 30) : *Mon Père et moi nous sommes une même chose.* On sait l'indignation que souleva cette déclaration : *Comment, étant homme, vous vous faites passer pour Dieu!* Cette déclaration de Jésus est un terrible argument contre ceux qui voudraient nier sa divinité : car ou Jésus est le Messie, et par conséquent il est Dieu, puisqu'il le déclare lui-même, et comment s'imaginer qu'un homme aussi saint, aussi pieux que le Messie osât pousser le blasphème et l'impiété jusqu'à s'attribuer les honneurs divins, et se faire passer pour Dieu s'il ne l'était pas? ou bien Jésus n'est pas le Messie, et encore, dans ce cas, sa prétention de se faire passer pour le Messie et pour Dieu confirmerait l'opinion qu'avaient les Juifs que le Messie qu'ils attendaient devait être Dieu. Parmi les Juifs modernes on trouve quelques docteurs (Maimonide) qui attribuent les calamités de la nation juive à l'impudence de quelque imposteur qui a osé se faire passer pour un dieu. Je termine par le témoignage de Pline, dans sa lettre à Trajan, où il déclare n'avoir d'autres reproches à faire aux premiers chrétiens que de se réunir avant le jour pour faire leurs repas et chanter des hymnes en l'honneur du Christ qu'ils vénèrent comme un Dieu (ad Trajan., lib. II, epist. 97; Tertull., Apolog., cap. 2); tant il était reçu dans les premiers siècles de l'Eglise que les chrétiens adoraient Jesus comme Dieu, et lui attribuaient tous les honneurs dus à la Divinité : Eusèbe est très-formel à cet égard (Hist., lib. V, cap. 28).

CHAPITRE XXVI.

JÉSUS EST HOMME.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. III, 15. *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne; cette race te brisera la tête.*	S. Matth. I, 25. *Elle enfanta son fils premier né à qui elle donna le nom de Jésus.*
II Rois, VIII, 4, 5, 12. *Le Seigneur parla à Nathan, et lui dit : Allez-vous en trouver mon serviteur David, et dites lui : Lorsque vos jours seront accomplis et que vous vous serez endormi avec vos pères, je mettrai sur votre trône, après vous, votre fils qui sortira de vous, et j'affermirai son règne.*	S. Matth. IV, 2. *Et après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.*
Isaïe, VII, 14. *Une vierge concevra et enfantera un fils; vous le nommerez Emmanuel.*	S. Matth. VIII, 20. *Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.*
Isaïe, IX, 6. *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné.*	S. Matth. XII, 46. *Lorsqu'il parlait encore au peuple, sa mère et ses frères, se tenant au dehors, demandaient à lui parler, et quelqu'un lui dit : Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors et qui vous demandent.* S. Marc, III, 31; S. Luc, VIII, 19 et suiv.
Isaïe, XLV, 8. *Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre comme une pluie celui qui est la justice même; que la terre s'ouvre, que celui qui est le salut soit produit, et que la justice germe en même temps.*	S. Matth. XXI, 18. *Le matin, comme il revenait à la ville, il eut faim.*
Isaïe, LII, 14. *Comme vous avez été l'étonnement de plusieurs par votre désolation, ainsi son visage sera plus défiguré que celui d'aucun autre homme, et sa forme moins reconnaissable que celle des enfants des hommes.*	S. Matth. XXVI, 71 et suiv. *Comme il sortait de la cour, une autre servante l'ayant vu, dit à ceux qui se trouvèrent là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. Pierre le nia une seconde fois en disant : Je ne connais point cet homme... Il se mit alors à dire en faisant des serments accompagnés d'imprécations: Je ne connais point cet homme.*
Isaïe, LIII, 2, 3. *Nous l'avons vu, et il n'avait rien qui attirât nos regards; nous l'avons désiré, mais il nous a paru méprisable, le dernier des hommes, un homme de douleur et qui sait par expérience ce que c'est que souffrir.*	S. Luc, I, 31. *Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus.*
Jér. XXXI, 22. *Le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : Un homme fort sera renfermé dans le sein d'une femme.*	S. Luc, II, 52. *Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.*
Dan. VII, 13. *Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours et qui lui fut pré-*	S. Luc, XXIII, 4. *Pilate dit ensuite au prince des prêtres et au peuple : Je ne trouve rien de criminel en cet homme... Pilate entendant parler de Galilée, demanda s'il était Galiléen.*
	S. Luc, XXIII, 46, 47. *Alors Jésus ayant prononcé ces paroles expira. Sur quoi le centenier qui avait vu ce qui était arrivé glorifia Dieu en disant : Certainement cet homme était juste.*

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

senté.

Dan. IX, 26. *Et après soixante-deux autres semaines le Christ sera mis à mort.*

S. Jean, I, 14. *Le Verbe a été fait chair et il a habité parmi nous.*

S. Jean, VII, 3 et suiv. *Ses frères lui dirent : Quittez ce pays... Car ses frères même ne croyaient pas en lui... Lorsque ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête.*

S. Jean, XVIII, 17. *Cette servante qui gardait la porte dit donc à Pierre : N'êtes-vous pas aussi des disciples de cet homme-là?*

S. Jean, XIX, 28. *Après cela Jésus sachant que toutes choses étaient accomplies, afin qu'une parole de l'Ecriture le fût encore, il dit : J'ai soif.*

Act. II, 14, 22, 23. *Alors Pierre se présentant avec les onze, éleva la voix et dit : O Juifs, considérez ce que je vais vous dire :... Jésus de Nazareth était un homme que Dieu avait autorisé parmi vous, par les miracles et les prodiges qu'il a opérés par lui au milieu de vous, vous l'avez fait mourir.*

Act. V, 27, 28. *Le grand-prêtre leur parla en ces termes : Vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme.*

Rom. V, 15. *Le don tout gratuit de Dieu s'est répandu abondamment sur plusieurs par la grâce d'un seul homme, qui est Jésus-Christ.*

I Cor. XV, 47. *Le premier homme est le terrestre formé de la terre; et le second homme est le céleste, le Seigneur, qui est venu du ciel.*

Gal. I, 19. *Mais je ne vis aucun autre apôtre, que Simon Jacques, frère du Seigneur.*

Philipp. II, 7. *Il s'est néanmoins anéanti lui-même en prenant la forme et la nature du serviteur, en se rendant semblable aux hommes et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors.*

I Tim. II, 5. *Car il n'y a qu'un Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus Christ homme.*

Hébr. II, 17. *C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, pour être touché de compassion et être un fidèle pontife en ce qui regarde le culte de Dieu, afin de l'apaiser en expiant les péchés du peuple.*

Hébr. IV, 15, 16. *Le pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compâtir à nos infirmités, puisqu'il a été éprouvé et tenté en toutes choses, nous étant semblable, mais sans aucun péché. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver grâce pour être secourus dans nos besoins; car tout Pontife pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu.* Et Hebr. V, 1.

CHAPITRE XXVII.

JÉSUS APPELLE LES HOMMES SES FRÈRES.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. XXI, 23. *J'annoncerai votre nom à mes frères; je vous louerai au milieu de l'assemblée des peuples.*

Ps. LXVIII, 9. *Mes frères m'ont traité comme un étranger, et les enfants de ma mère comme un inconnu.*

S. Matth. XII, 48 et suiv. *Mais il répondit à celui qui lui parlait ainsi : Qui est ma mère, et qui sont mes frères? Et étendant sa main vers ses disciples : Voici, dit il, ma mère et mes frères; car quiconque fait la volonté de mon père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.* Et S. Marc, III, 31; S. Luc, VIII, 19.

S. Matth. XXV, 40. *Et le roi leur répondra : Je vous dis en vérité qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un des plus petits de mes frères que voilà, c'est à moi-même que vous l'avez fait.*

S. Matth. XXVIII, 10. *Alors Jésus leur dit : Ne craignez point, allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée, c'est là qu'ils me verront.*

S. Jean, XX, 17. *Ne me touchez pas, lui dit Jésus, car je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais allez trouver mes frères.*

Rom. VIII, 16, 17. *C'est cet Esprit qui rend lui-même témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu; or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, co-héritiers de Jésus-Christ.*

Hébr. II, 11 et suiv. *Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un même principe; c'est pourquoi il ne rougit point de les appeler ses frères, en disant : J'annoncerai votre nom à mes frères, je chanterai vos louanges au milieu de l'assemblée de votre peuple.... C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, pour être touché de compassion et être un fidèle pontife en ce qui regarde le culte de Dieu, afin de l'apaiser en expiant les péchés du peuple.*

CHAPITRE XXVIII.

JÉSUS EST PRÊTRE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. XLIV, 8. *Vous aimez la justice et vous haïssez l'impiété; c'est pourquoi Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui vous sont associés.*

Ps. CIX, 4. *Le Seigneur a fait ce serment, et il ne le rétractera pas, vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.*

Hébr. II, 17. *C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères pour être touché de compassion, et être un fidèle pontife en ce qui regarde le culte de Dieu, afin de l'apaiser en expiant les péchés des hommes.*

Hébr. III, 1. *Considérez Jésus, l'Apôtre et le Pontife de la religion que nous professons.*

Hébr. IV, 14, 15. *Ainsi puisque nous avons un si grand Pontife qui est entré dans le ciel, Jésus, le fils de Dieu, demeurons fermes dans la foi dont nous avons fait profession; car le Pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compâtir à nos faiblesses.*

Hebr. V, 5 et suiv. *Jésus-Christ ne s'est point déféré à lui-même la gloire de la souveraine sacrificature, mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; selon qu'il lui dit aussi dans un autre endroit : Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech... Dieu l'ayant déclaré Pontife selon l'ordre de Melchisédech.*

Hébr. VI, 20. *Où Jésus, comme précurseur, est entré pour nous, étant établi Pontife pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.* Et Hébr. VII, 3, 11, 20 et suiv.; et Hébr. VIII, 1, 2.

Hébr. IX, 11. *Mais Jésus-Christ étant venu dans le monde comme Pontife des biens futurs, est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand et plus excellent qui n'a point été fait de main d'homme; c'est-à-dire qui n'a point été formé par la voie commune et ordinaire; et il y est entré, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle.*

Hébr. X, 11, 12. *Au lieu que tous les prêtres se présentent chacun au jour qui lui est échu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés; celui-ci, par l'offrande d'une seule oblation, a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés.*

CHAPITRE XXIX.

JÉSUS A ÉTÉ PROPHÈTE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Deut. XVIII, 15 et suiv. *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un*

S. Matth. X, 16 et suiv. *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups,*

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

prophète comme moi de votre nation et d'entre vos frères; c'est lui que vous écouterez... et le Seigneur m'a dit. Tout ce que ce peuple vient de dire est raisonnable; je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous; je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Que si quelqu'un ne veut pas entendre les paroles que ce prophète prononcera en mon nom, ce sera moi qui en ferai vengeance.

I. Mach. XIV, 41. *Les Juifs et les prêtres avaient consenti qu'il fût leur chef et leur souverain prêtre, lui et ses enfants pour toujours, jusqu'à ce qu'il s'élevât parmi eux un prophète fidèle.*

soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes. Mais donnez-vous de garde des hommes, car ils vous feront comparaître devant les tribunaux, ils vous feront fouetter dans leurs synagogues, et vous serez menés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations. S. Marc, XIII, 9, S. Luc, XII, 11, et XXI, 16.

S. Matth. XII, 39, 40. *Mais il leur répondit : Cette race méchante et adultère demande un prodige, et il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas; car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.*

S. Matth. XIII, 57. *Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison.*

S. Matth. XVI, 21 et suiv. *Dès-lors Jésus commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup de la part des scribes, des sénateurs et des princes du peuple, qu'il y fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour.* Et S. Matth. XVII, 21, 22; XX, 17; XXI, 33; S. Marc, VIII, 31, et IX, 30, et X, 32, et XII, 1; S. Luc, IX, 22, et XVII, 25, et XVIII, 31, 32, et XX, 9, et XXIV, 7; S. Jean, II, 19, et III, 14, et VIII, 28, et XII, 32, 33.

S. Matth. XXI, 11. *Mais ces troupes de gens disaient : C'est Jésus le prophète, qui est de Nazareth en Galilée.*

S. Matth. XXI, 43 et suiv. *C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits.... Et voulant se saisir de lui, ils appréhendèrent le peuple, parce qu'il regardait Jésus comme un prophète.* Et S. Matth. XXIV, 1 et suiv.; et S. Marc, XIII, 1; et S. Luc, XVII, 20, et XXI, 5.

S. Matth. XXVI, 13. *Je vous le dis en vérité, partout où sera prêché cet Évangile qui le sera dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.*

S. Matth. XXVI, 31. *Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés à mon sujet cette nuit... Mais après que je serai ressuscité, je me rendrai avant vous en Galilée. Pierre prenant la parole, lui dit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi. Jésus lui répartit : Je vous dis en vérité que cette nuit même, avant que le coq chante, vous me renierez trois fois.*

S. Marc, XVI, 17 et suiv. *Voici les miracles que feront ceux qui auront reçu la foi : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils manieront les serpents; s'ils boivent quelque breuvage mortel il ne leur fera point de mal, et par l'imposition des mains ils guériront les malades.*

S. Luc, VII, 15, 16. *Tous ceux qui étaient présents furent saisis de frayeur, et ils glorifiaient Dieu en disant : Un grand prophète s'est élevé au milieu de nous.*

S. Luc, XXIV, 19. *Ils lui répondirent : Au sujet de Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres.*

S. Jean, IV, 19. *Cette femme lui dit : Seigneur, je vois bien que vous êtes un prophète.*

S. Jean, VI, 14. *Ces personnes ayant vu le miracle qu'avait fait Jésus, disaient : C'est là vraiment le prophète qui devait venir dans le monde.*

S. Jean, XIII, 19. *Je vous dis ces choses dès maintenant, avant que la chose arrive, afin que lorsqu'elle sera arrivée vous me reconnaissiez pour ce que je suis.* Et S. Jean, XVI, 16; XVI, 20; XXI, 17, 18.

CHAPITRE XXX.

IL N'Y A PLUS EU DE PROPHÈTE DEPUIS JÉSUS.

Il n'est question dans cette Proposition que de prophètes annonçant la venue du Messie, car il y a eu des prophéties particulières depuis Jésus-Christ; ainsi nous voyons dans les Actes des Apôtres les prophéties d'Agabus et des quatre filles de Philippe. L'Apocalypse n'est autre chose qu'une prophétie ou annonce d'événements futurs. *Quand donc*, dit S. Jérôme (in Matth. XI), *nous lisons dans l'Evangile que jusqu'à Jean tous les prophètes aussi bien que la loi n'ont que prophétisé, il n'est question que de la venue du Messie dont S. Jean a annoncé l'arrivée.*

PROPHÉTIE ACCOMPLISSEMENT.

Dan. XI, 24. *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre peuple et votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions et les prophéties soient scellées par l'accomplissement, et que le Saint des Saints soit oint de l'huile sacrée.*

S. Matth. XI, 13. *Jusqu'à Jean, tous les prophètes et la loi n'ont que prophétisé.*

S. Luc, XVI, 16. *La loi et les prophètes ont instruit jusqu'à Jean.*

CHAPITRE XXXI.

JÉSUS EST PASTEUR.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. XCIV, 7. *Car c'est lui qui est notre Dieu; nous sommes le peuple qu'il nourrit dans ses pâturages et les brebis qu'il conduit lui-même.*

Isaïe, XL, 10, 11. *Voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance; son bras lui suffit pour établir son empire; il porte avec lui ses récompenses, et il tient entre ses mains le prix des travaux; il mènera son troupeau dans les pâturages, comme un pasteur qui paît ses brebis; il assemblera entre ses bras les petits agneaux, et il les prendra dans son sein; il conduira doucement les brebis qui seront pleines.*

Isaïe, LIII, 6. *Nous nous sommes tous égarés comme des brebis, chacun s'est détourné pour suivre sa propre voie, et le Seigneur l'a chargé de l'iniquité de nous tous.*

Jér. XXXI, 10. *Celui qui a dispersé Israël le*

S. Matth. XXV, 32, 33. *Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs, il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.*

S. Matth. XXVI, 31. *Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés à mon sujet cette nuit, car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées.*

S. Jean, X, 11 et suiv. *Je suis le bon Pasteur; le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis; mais le mercenaire, qui n'est point le pasteur, et à qui les brebis n'appartiennent point, ne voit pas plutôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis et s'enfuit. Ainsi le loup les ravit et disperse le troupeau. Or le mercenaire s'enfuit parce qu'il est un mercenaire, et qu'il ne se met*

PROPHÉTIE.

rassemblera et il le gardera comme un pasteur garde son troupeau.

Ezéch. XXXIV, 10 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur : Je viendrai moi-même chercher mes brebis, et je les visiterai moi-même; comme un pasteur recherche tout ce qui est de son troupeau lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées, ainsi je rechercherai mes brebis, et je les délivrerai de tous les lieux où elles avaient été dispersées dans les jours de nuages et d'obscurité. Je les retirerai d'entre les peuples ; je les rassemblerai de divers pays, je les ferai revenir dans leur propre terre, et je les ferai paître sur les montagnes d'Israël, le long des ruisseaux et dans tous les lieux du pays les plus habités. Je les mènerai paître dans les pâturages les plus fertiles ; les hautes montagnes d'Israël seront le lieu de leur pâture; elles s'y reposeront sur les herbes vertes, et elles paîtront sur les montagnes d'Israël, dans les pâturages les plus gras. Je ferai moi-même paître mes brebis, je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur notre Dieu. J'irai chercher celles qui seront perdues, je rétablirai celles qu'on aura chassées, je banderai les plaies de celles qui seront blessées, je fortifierai celles qui seront faibles... Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis et les brebis... Je susciterai pour les paître le pasteur unique, David, mon serviteur ; lui-même aura soin de les paître, et il leur tiendra lui-même lieu de pasteur.*

Mich. II, 12. *Mais moi, dit le Seigneur, je vous rassemblerai tout entier, ô Jacob, je réunirai parfaitement les restes d'Israël, je mettrai tout ce peuple comme un troupeau dans la bergerie, comme des brebis au milieu de leur parc, et la foule des hommes y sera telle qu'elle y causera un grand bruit.*

Zach. XIII, 7. *O épée, réveille-toi, dit le Seigneur ; viens contre mon pasteur, contre l'homme qui m'est intimement uni ; frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées.*

ACCOMPLISSEMENT.

point en peine des brebis. Je suis le bon Pasteur, c'est pourquoi je connais les brebis qui m'appartiennent; et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et que je connais mon Père, et je donne même ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut aussi que je les amène, elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Hébr. XIII, 20, 21. *Que le Dieu de paix qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ notre Seigneur, après que par le sang du testament éternel il a fait voir qu'il était le grand pasteur des brebis ; que Dieu, dis-je, vous rende parfaits en toute bonne œuvre.*

I S. Pierre, II, 25. *Car vous étiez comme des brebis égarées; mais maintenant vous êtes retournés à celui qui est le pasteur et l'évêque de vos âmes.*

I S. Pierre, V, 4. *Et lorsque le Prince des pasteurs paraîtra, vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.*

CHAPITRE XXXII.

JÉSUS EST SERVI PAR DES ANGES.

PROPHÉTIE.

Ps. XCVI, 8. *Anges du Seigneur, adorez-le tous.*

Ps. CIII, 4. *Il prend les vents et les esprits pour en faire ses ambassadeurs, et les flammes de feu pour être ses ministres.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. IV, 11. *Et en même temps les anges l'approchaient et ils le servaient.*

S. Luc, II, 10 et suiv. *Alors l'ange leur dit : Ne craignez point, car je viens vous apporter une bonne nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur.... Au même instant une troupe nombreuse de l'armée céleste se joignit à l'ange, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

III Jean, I, 51. *Et il ajouta : En vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le fils de l'homme.*

Hébr. I, 6, 7. *Et lorsqu'il introduit une seconde fois son premier-né dans le monde, il ordonne que tous les anges de Dieu l'adorent ; c'est pourquoi, en parlant des anges, l'Écriture dit que des esprits Dieu en fait ses anges, et que des flammes ardentes il en fait ses ministres.*

Apoc. V, 11, 12. *Je regardai encore, et j'entendis la voix de plusieurs anges autour du trône, et des animaux et des vieillards ; et il y en avait plusieurs millions qui disaient à haute voix : L'Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir la puissance, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, la bénédiction.*

CHAPITRE XXXIII.

JÉSUS VA EN GALILÉE ET A CAPHARNAUM.

PROPHÉTIE.

Isaïe, IX, 1, 2. *Au commencement Dieu a soulagé la terre de Zabulon et la terre de Nephtali ; mais à la fin sa main s'est appesantie sur la Galilée des nations qui conduit à la mer et qui est au-delà du Jourdain. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, le jour s'est levé pour ceux qui habitaient dans la région de l'ombre de la mort.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. IV, 12. *Or Jésus ayant appris que Jean avait été livré à ses ennemis, se retira dans la Galilée, et quittant la ville de Nazareth, il alla demeurer à Capharnaüm, qui est proche de la mer, sur les confins de Zabulon et de Nephtali, afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Le pays de Zabulon et le pays de Nephtali, vers la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des nations. Ce peuple qui demeurait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et le jour s'est levé sur ceux qui demeuraient dans la région et dans l'ombre de la mort.*

CHAPITRE XXXIV.

JÉSUS CONVERSE SOUVENT AVEC LES HOMMES.

PROPHÉTIE.

Prov. VIII, 31. *Mes délices sont d'être avec les enfants d'Adam.*

Isaïe, VII, 14. *Une vierge concevra et enfantera un fils que vous nommerez Emmanuel.*

Isaïe, XII, 6. *Tressaillez de joie et répandez-vous en louanges, ô vous qui habitez dans Sion, parce que le Saint d'Israël a fait éclater sa grandeur au milieu de vous.*

Baruch, III, 38. *Après cela, il a été vu sur la terre et il a conversé avec les hommes.*

Soph. III, 15. *Le Seigneur, le roi d'Israël est pour toujours au milieu de vous, vous ne craindrez plus à l'avenir aucun mal.*

Aggée, II, 5, 6. *Je suis avec vous, dit le Seigneur des armées ; je garderai l'alliance que j'ai faite avec vous lorsque vous êtes sortis de l'Égypte, et mon esprit demeurera au milieu de vous, ne craignez point.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. I, 22, 23. *Or tout ceci se fit pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes : Voici que la vierge concevra et qu'elle enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.*

S. Matth. XXVIII, 20. *Et assurez-vous que je serai moi-même avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

S. Jean, I, 14. *Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité, et nous avons vu sa gloire, gloire telle que le Fils unique devait la recevoir du Père.*

CHAPITRE XXXV.

JÉSUS PRÊCHE, IL EST DOCTEUR ET MAÎTRE.

PROPHÉTIE.

Ps. II, 6. *Il m'a établi roi sur Sion, la montagne sainte; pour moi, je publierai le décret du Seigneur.*

Ps. XXI, 23. *J'annoncerai votre nom à mes frères, je vous louerai au milieu de l'assemblée des peuples.*

Ps. XXXIX, 10. *J'ai annoncé votre justice dans une grande assemblée, je ne tiendrai pas ma bouche fermée, Seigneur, vous le savez. Je n'ai point caché votre justice dans le secret de mon cœur; j'ai publié votre vérité et le salut que vous donnez; je n'ai point caché à la grande assemblée de votre peuple votre miséricorde et votre vérité.*

Isaïe, II, 3. *Plusieurs peuples y viendront en disant: Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.*

Isaïe, XXX, 19, 20. *Lorsque vous crierez à lui, il n'aura pas plus tôt entendu votre voix qu'il vous répondra. Le Seigneur vous a donné du pain de douleur et de l'eau de l'affliction, mais il fera que celui qui vous instruit ne disparaîtra plus de devant vous; vos yeux verront le maître qui vous enseignera.*

Isaïe, L, 4, 10. *Le Seigneur m'a donné une langue savante, afin que je puisse soutenir par sa parole celui qui est abattu... Qui d'entre vous craint Dieu, et qui entend la voix de son serviteur?*

Isaïe, LII, 6, 7. *C'est pourquoi il viendra un jour auquel mon peuple connaîtra la grandeur de mon nom, un jour auquel je dirai: Moi qui parlais autrefois, me voici présent. Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce l'heureuse nouvelle et qui prêche la paix sur les montagnes, les pieds de celui qui annonce la bonne nouvelle, qui prêche le salut, qui dit à Sion: Votre Dieu est entré en possession de son règne.*

Isaïe, LV, 4. *Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour chef et pour maître aux Gentils.*

Isaïe, LXI, 1 et suiv. *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction, il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance de ceux qui sont dans les chaînes.*

Joel, II, 23. *Enfants de Sion, soyez dans des transports d'allégresse, réjouissez-vous dans le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné le docteur de la justice.*

Mich. IV, 2. *La multitude des nations y viendra en disant: Allons, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.*

Nahum, I, 15. *Je vois les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle et qui annonce la paix; je les vois paraître sur les montagnes. Célébrez, ô Juda, vos jours de fêtes; accomplissez les vœux que vous avez faits au Seigneur, parce que Bélial ne passera plus à l'avenir au travers de vous, il a été entièrement exterminé.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. IV, 17, 23. *Depuis ce temps, Jésus commença à prêcher en disant: Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche... Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, et prêchant l'Evangile du royaume.* Et S. Matth. V, 1. VII, 29, IX, 35, XI, 1, XIII, 54; S. Marc, I, 14, 21, 23, 38, 39, 45, II, 15, IV, 1, V, 20, VI, 2, 34; S. Luc, IV, 15, V, 3, 17, VI, 6; S. Jean, VI, 60, VII, 14, 28, VIII, 2, 20.

S. Matth. VIII, 19. *Alors un docteur de la loi s'approchant, lui dit: Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez.* Et XI, 38, XIX, 16; S. Marc, 16, 37; S. Luc, III, 11. VII, 40; S. Jean, XI, 28.

S. Matth. XXIII, 10. *Vous n'avez qu'un docteur qui est le Christ.*

S. Matth., XXVI, 55. *J'étais tous les jours assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté.* Et S. Marc, XIV, 49; S. Luc, XIX, 21, 37, 47; S. Jean, XVIII, 20.

S. Luc, II, 46, 49. *Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et leur proposant des questions. Et tous ceux qui l'entendaient parler étaient ravis d'admiration pour sa sagesse et pour ses réponses.*

S. Luc, IV, 16 et suiv. *Etant allé à Nazareth où il avait été élevé, il entra selon sa coutume le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire. On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où ces paroles étaient écrites: L'Esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction, il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé; pour annoncer aux captifs la liberté, et aux aveugles le recouvrement de la vue; pour délivrer ceux qui sont dans l'oppression, pour publier l'année des grâces du Seigneur et le jour auquel il rendra justice. Et ayant fermé le livre, il le rendit au ministre et s'assit. Tout le monde dans la synagogue avait les yeux arrêtés sur lui, et il commença à leur dire: Les paroles de l'Ecriture que vous venez d'entendre, sont accomplies aujourd'hui; et tous lui rendaient témoignage et étaient dans l'admiration des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche.*

S. Luc, V, 5. *Simon lui dit: Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.* Et VIII, 24, 45; IX, 33, 49; XVII, 15; XXI, 7.

S. Luc, XXIII, 5. *Mais ceux-ci insistaient de plus en plus en disant: Il soulève le peuple par la doctrine qu'il répand dans toute la Judée depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici.*

S. Jean, I, 38. *Ils lui répondirent: Rabbi (c'est-à-dire Maître) où demeurez-vous?*

S. Jean, III, 1, 2. *Or il y avait un homme d'entre les pharisiens nommé Nicodème, homme du premier rang parmi les Juifs, qui vint la nuit trouver Jésus, et lui dit: Maître, nous savons que vous êtes venu de la part de Dieu pour nous instruire, car personne ne saurait faire les miracles que vous faites, si Dieu n'était avec lui.*

S. Jean, XIII, 13, 14. *Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je le suis; si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres.* Et Act. X, 36, et Heb. II, 11, 12.

CHAPITRE XXXVI.

JÉSUS SE LIVRE A LA PRÉDICATION EN GALILÉE.

PROPHÉTIE.

Isaïe, IX, 1, 2. *Au commencement, Dieu a soulagé la terre de Zabulon et la terre de Nephtali; mais à la fin sa main s'est appesantie sur la Galilée des nations qui conduit à la mer, et qui est au-delà du Jourdain. Le peuple qui marchait dans les ténèbres, a vu une grande lumière: le jour s'est levé pour ceux qui habitaient dans la région de l'ombre de la mort.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth., IV, 12 et suiv. *Or Jésus ayant ouï dire que Jean avait été livré à ses ennemis, se retira dans la Galilée, et quittant la ville de Nazareth, il alla demeurer à Capharnaüm, qui est proche de la mer, sur les confins de Zabulon et de Nephtali, afin que cette parole du prophète Isaïe fut accomplie: Le pays de Zabulon et le pays de Nephtali, vers la mer, au-delà du Jourdain, la Galilée des nations; ce peuple qui demeurait dans les ténèbres, a vu une grande*

lumière, et le jour s'est levé sur ceux qui demeuraient dans la région et dans l'ombre de la mort. Depuis ce temps, Jésus commença à prêcher en disant : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche.

S. Marc, I, 14. *Après que Jean eut été arrêté, Jésus alla en Galilée, prêchant l'évangile du royaume de Dieu.*

S. Luc, IV, 14, 15, 31. *Alors Jésus s'en retourna en Galilée par la vertu de l'esprit de Dieu, et sa réputation se répandit dans ce pays ; car il enseignait dans leurs synagogues, et tout le monde parlait de lui avec éloge... Il descendit à Capharnaüm, ville de Galilée, et il y enseignait les jours de sabbat.*

S. Jean, IV, 43. *Deux jours après, il sortit de ce lieu et s'en alla en Galilée : Jésus avait lui-même déclaré qu'un prophète n'est point honoré en son pays... Jésus alla donc de nouveau à Cana en Galilée, où il avait changé l'eau en vin.*

CHAPITRE XXXVII.

JÉSUS A SOUVENT RECOURS A DES PARABOLES DANS SES INSTRUCTIONS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXXVII, 2. *J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles, je proposerai des énigmes en rappelant ce qui s'est fait dès le commencement.*	S. Matth. XIII, 3 et suiv. *Il leur dit beaucoup de choses en paraboles.... Ses disciples l'approchant, lui dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ? Et leur répondant, il leur dit : C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant ils ne voient pas, et qu'en entendant ils ne comprennent et n'entendent rien. Jésus dit toutes ces choses en paraboles, et il ne parlait pas au peuple sans paraboles, afin que cette parole du prophète fût accomplie : J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles, je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.* Et S. Marc, IV, 2; XII, 1 ; S. Luc, VIII, 9, 10 ; S. Jean, XVI, 25, 29.

CHAPITRE XXXVIII.

PUISSANCE DE LA PAROLE DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XI, 4. *Il frappera la terre de la verge sortie de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres.*	Apoc. I, 16. *De sa bouche sortait une épée à deux tranchants.* Et II, 12, 16.
Isaïe, XLIX, 2. *Il a fait de ma bouche comme un glaive aigu.*	Apoc. XIX, 15, 21. *Et il sort de sa bouche une épée tranchante des deux côtés pour frapper les nations ; car il les gouvernera avec un sceptre de fer... Le reste fut tué par l'épée qui sort de la bouche de celui qui était sur le cheval.*

CHAPITRE XXXIX.

JÉSUS FAIT DES MIRACLES ET GUÉRIT TOUTES SORTES DE MALADIES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. IV, 4. *Sachez que le Seigneur a fait des choses merveilleuses en faveur de son Saint.*	S. Matth. IV, 23, 24. *Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toutes sortes de maladies et d'infirmités parmi le peuple. Sa réputation se répandit par toute la Syrie, et on lui présentait tous ceux qui se portaient mal et qui étaient affligés de diverses maladies et de différentes douleurs, les possédés, les lunatiques, les paralytiques, et il les guérissait.* Et S. Matth. IX, 20, 35; XI, 20, et XV, 22, et XXI, 15 ; S. Marc, I, 32, et V, 2, et VI, 5, et VII, 25, 32 ; S. Luc, IV, 33, 40, 41, et V, 18, et VIII, 2, 27, et IX, 38, et XI, 14, et XIII, 11, et XIV, 2 ; S. Jean, II, 1, et IV, 46, et V, 5, et VI, 2.
Ps. CII, 3. *C'est lui qui te pardonne toutes tes offenses et qui guérit toutes tes langueurs.*	S. Matth. VIII, 16, 17. *Sur le soir, on lui présenta plusieurs possédés, il en chassa les malins esprits par sa parole, et guérit toutes les maladies ; afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Il a pris lui-même nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies.*
Isaïe, XLII, 6, 7. *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations ; pour ouvrir les yeux aux aveugles, pour tirer des fers ceux qui sont enchaînés, et pour faire sortir de prison ceux qui sont assis dans les ténèbres.*	S. Luc, IV, 17 et suiv. *On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où ces paroles étaient écrites : L'Esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction ; il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs la liberté, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour délivrer ceux qui sont dans l'oppression, pour publier l'année des grâces du Seigneur et le jour auquel il rendra justice. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre et s'assit. Tout le monde dans la synagogue avait les yeux arrêtés sur lui, et il commença à leur dire : Les paroles de l'Ecriture que vous venez d'entendre sont accomplies aujourd'hui.*
Isaïe, LIII, 4. *Il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs.*	S. Luc, VI, 18, 19. *Ceux qui étaient possédés des esprits impurs en furent délivrés ; et tout le peuple tâchait de le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.* Et S. Luc, VII, 21, VIII, 43, et XIX, 37.
Isaïe, LXI, 1 et suiv. *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction ; il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes, pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler tous ceux qui pleurent.*	S. Jean, II, 11, et 23. *C'est ainsi que Jésus fit à Cana de Galilée le premier de ses miracles... Pendant qu'il était à Jérusalem à la fête de Pâques, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait.*
Ezéch. XXXIV, 15, 16. *Je ferai moi-même paître mes brebis, je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur notre Dieu ; j'irai chercher celles qui sont perdues, je rétablirai celles qu'on aura chassées : je banderai les plaies de celles qui sont blessées ; je fortifierai celles qui sont faibles, je conserverai celles qui sont grasses et fortes.*	S. Jean, III, 1, 2. *Il y avait un homme d'entre les pharisiens, nommé Nicodème, homme du premier rang parmi les Juifs, qui vint la nuit trouver Jésus et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes venu de la part de Dieu pour nous instruire, car personne ne saurait faire les miracles que vous faites, si Dieu n'était avec lui.*
	S. Jean, VI, 2. *Et une grande foule de peuple le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur les malades.*
	S. Jean, VII, 31. *Cependant, plusieurs du peuple crurent en lui et disaient entre eux : Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait cet homme-là ?*
	S. Jean, XI, 47. *Les princes des prêtres et les pha-*

risiens s'assemblèrent donc, et disaient entre eux : Que ferons nous ? Car cet homme fait plusieurs miracles.

S. Jean, XX, 30. *Jésus a fait à la vue de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre, mais ceux-ci sont écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu.*

I. *Les Juifs reconnaissent les miracles de Jésus.* Les Juifs ne font pas difficulté de reconnaître que Jésus a fait des miracles ; ils le reconnaissaient du temps même que Jésus vivait parmi eux ; mais ou ils les attribuaient à la magie, comme quand ils disaient: *Il ne chasse les démons que par Beelzébuth, prince des démons* (S. Matth. XII, 24); ou bien ils se plaignaient de ce que Jésus opérait ces miracles le jour du Sabbat (S. Jean, V, 10, 16). Tertullien (adv. Jud. c. 9) en parlant aux Juifs des miracles de Jésus, leur disait qu'ils avouaient que Jésus en était l'auteur; car, ajoutait-il, vous convenez que vous ne vouliez pas le lapider à cause de ces miracles, mais parce qu'il les faisait le jour du sabbat. Josèphe reconnaît aussi que Jésus a fait plusieurs miracles (Antiq. lib. XVIII, cap. 4). La traduction des Juifs (in lib. Thalmud. Avoda Zara, et in Midrasch Coheleth) nous apprend que le nom de Jésus suffisait pour guérir des poisons ; or l'Evangile nous enseigne que cette prédiction est au nombre de celles que Jésus a faites à ses apôtres. Plusieurs Juifs cherchèrent à imiter les apôtres, et voulurent guérir des malades et chasser les démons ; ceux qui en usaient ainsi, étaient sept fils d'un Juif, prince des prêtres, nommé Scéva ; mais le malin esprit leur répondit : *Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous autres qui êtes-vous ?* (Act. XIX, 15). L'Evangéliste (S. Matth. XI, 1 et suiv.) nous apprend que les disciples de Jean étant venus s'informer auprès de lui s'il était le Messie, en reçurent cette réponse : *Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu, et ce que vous avez vu ; les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent.* C'était comme s'il leur eût dit qu'il était le Messie, puisqu'il était facile de le reconnaître aux actes qu'il énumérait. Aussi, ailleurs reproche-t-il aux Juifs leur dureté, leur obstination à ne pas croire en lui : *Si je n'avais pas fait,* disait-il, (S. Jean, XV, 24) *parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils ne seraient point coupables de ne pas croire.* Le même Thalmud et le Midrasch Coheleth enseignent que le Messie doit avoir le pouvoir de faire des miracles et être supérieur à Moïse ; le rabbin Lévi-Ben-Gerson a écrit qu'il devait ressusciter les morts ; les Juifs savent que Jésus a accompli toutes ces prédictions, pourquoi n'osent-ils pas avouer dès lors qu'il est le Messie ?

II. *Les païens et les mahométans reconnaissent que Jésus a fait des miracles.* Le bruit des miracles de Jésus était parvenu jusqu'aux païens. S. Justin, dans sa deuxième Apologétique, en appelle aux relations que Pilate en envoya au Sénat, après la mort du Sauveur, et il fallait que cette relation fût bien connue et bien authentique pour qu'il osât y renvoyer un empereur païen, si bien à même de découvrir l'erreur. Julien l'Apostat (Cyrill. lib. VI, adv. Jul.), pour abaisser l'éclat des miracles de Jésus, disait qu'il n'avait jamais rien fait de merveilleux, à moins qu'on n'envisage comme telle la guérison de quelques boiteux, de quelques aveugles, et de quelques possédés du démon, dans de pauvres bourgades de Bethsaïde et de Béthanie. L'insensé ne voyait pas que dans ces œuvres qu'il dédaignait et qui dépassaient les bornes de la nature il y avait bien plus de vraie puissance qu'il n'en pouvait manifester, lui, à marcher à la tête des armées, à prendre des villes, et à conquérir des royaumes, voire même à construire les pyramides d'Egypte. Car tout ceci n'est pas au-dessus des forces de l'homme, tandis que pour ressusciter des morts, guérir subitement des aveugles, des boiteux, il faut nécessairement l'intervention de la divinité. Aussi les mahométans admettent-ils ces miracles, et les ont-ils insérés dans l'Alcoran, avec plusieurs autres qu'ils attribuent à Jésus-Christ.

III. *Réponse à une première objection.* Quelques Juifs, convaincus par l'évidence des faits, ont été forcés de reconnaître les miracles de Jésus, mais ils les ont attribués à Belzébuth, prince des démons, et à la magie ; ils ont été jusqu'à tenter de se prévaloir de la recommandation de Jésus à ses disciples (apud Orig. cont. Cels, lib. II), quand il leur disait (S. Matth. XXIV, 23, 24) : *Si quelqu'un vous dit : le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez pas ; car il s'élèvera de faux Christs et de faux Prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus mêmes.* Mais Origène leur a fort bien démontré que la pensée de Jésus était uniquement de prémunir ses disciples contre les enchantements de ceux qui cherchaient à les tromper et à les séduire, pour leur faire accroire que le Messie n'était pas encore arrivé Pour mieux convaincre ses disciples, il va jusqu'à leur promettre à eux-mêmes le pouvoir de faire des miracles en son nom : il dit (S. Marc, XVI, 17, 18) : *Voici les miracles que feront ceux qui croiront en moi : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils manieront les serpents ; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal, et par l'imposition de leurs mains ils guériront les malades.* Jésus ne condamnait donc pas le pouvoir de faire des miracles : loin de là, il promet à ses disciples la faveur d'en faire en son nom, mais il cherche à les prémunir contre ceux qui viendront après lui, et qui à force de magie et d'enchantements, chercheront à faire croire à de prétendus miracles, dans le but de se faire passer eux-mêmes pour le Messie.

IV. *Réponse à une deuxième objection.* Quelques ennemis du christianisme ont poussé l'impiété jusqu'à supposer que Jésus avait composé un livre, dans lequel il aurait tracé toutes les règles de la magie, au moyen desquelles il aurait lui-même fait tous ses miracles. Mais, demande S. Augustin (lib I, de

Cons. Evang., cap. 9), d'où vient que ceux qui peuvent lire ce livre et y voir ces règles toutes tracées, ne peuvent pas les appliquer, et faire aussi eux-mêmes des miracles? Il demande encore comment l'auteur de tant de prestiges, s'il fallait donner ce nom à des miracles si évidents, aurait pu faire prédire avant sa naissance les merveilles qu'on a vu s'accomplir dans sa personne; et puis comment croire que le démon puisse favoriser une imposture dont le but serait de le déposséder de son empire sur les hommes? C'est là l'argument que Jésus employait lui-même pour justifier la vérité de ses miracles (S. Matth. XII, 25, 26) : *Tout royaume divisé contre lui-même, sera ruiné, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même ne pourra subsister; que si Satan chasse Satan, il est divisé contre soi-même, comment donc son royaume subsistera-t-il?* Jésus condamne non seulement les paroles, les actions illicites, il défend jusqu'à la pensée du mal; or le démon n'a d'autre occupation que de nous pousser continuellement au mal. S. Luc (Act. XIX, 19) parle de ceux qui avaient exercé les arts *curieux*, qui apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le monde à Ephèse; or ces arts *curieux* n'étaient autre chose que la magie à laquelle les habitants d'Ephèse étaient fort adonnés, comme nous l'apprennent les auteurs anciens. On connaît le témoignage de Porphyre que nous a conservé Eusèbe (lib. V. Præp. evang.). Cet ennemi si fameux du nom chrétien, avoue que les dieux du paganisme ont perdu leur influence depuis qu'on a commencé à adorer Jésus, et que les maladies ont repris leur cours depuis que le culte d'Esculape et des autres dieux a cessé. On peut encore citer le témoignage de Denys d'Alexandrie (apud Euseb. Hist. lib. VII, cap. 10) et de l'empereur Constantin (apud Euseb. de Vit. Const. lib. II, cap. 50). On peut encore ajouter le silence des oracles, que plusieurs écrivains, entre autres Plutarque, après bien des recherches, a été forcé d'attribuer à l'introduction du nouveau culte du vrai Dieu. Julien l'Apostat a voulu objecter à ce silence des oracles le silence des prophètes; selon lui, il n'y a plus eu de prophètes depuis Jésus-Christ; mais ce silence ne prouverait rien, puisque le but des prophéties, qui était l'annonce d'un Messie, était atteint; ensuite il est inexact de dire que les prophètes ont cessé à la venue du Messie, puisque nous voyons dans les Actes (XI, 28, et XXI, 9, et II, 17, 18) qu'Agabus prophétisa. Nous voyons aussi prophétiser les quatre filles de Philippe de Samarie; S. Justin (adv. Tryph.) assure que de son temps on voyait encore des prophètes dans l'Eglise; S. Irénée confirme le même fait (lib. II, cap. 57). Quand donc nous lisons dans l'Evangile (S. Matth. XI, 13) que les prophètes ont prophétisé jusqu'à Jean, cela veut dire que depuis il n'y a eu aucune prophétie concernant le Messie.

V. *Réponse à une troisième objection.* Je ne dois pas passer sous silence une fable qu'on a osé inventer pour ne pas vouloir reconnaître dans les miracles de Jésus l'intervention de la Divinité. Quelques rabbins ont imaginé de débiter que du temps de la reine Hélène il y avait dans le temple de Jérusalem une pierre sur laquelle reposait ordinairement l'arche; sur cette pierre était inscrit le nom de Dieu en caractères particuliers; quiconque avait pu lire ce nom et en retenir les caractères, était à l'instant doué de la vertu de faire des miracles. Quelques sages parmi les nations, craignant l'abus qu'on pouvait faire d'un pareil don, avaient apporté à l'entrée du temple des chiens d'airain, dont les aboiements épouvantables effrayaient tous ceux qui avaient appris le nom de Dieu inscrit sur cette pierre, et le leur faisaient oublier. Jésus, instruit de cette particularité, avait copié ces caractères sur une peau légère, et l'avait appliquée à sa cuisse au moyen d'une blessure qu'il s'y fit; de cette manière, étant sorti du temple, il put facilement apprendre le nom de Dieu, et cette connaissance lui procura le don de faire des miracles. Voilà d'abord un aveu bien curieux de la part des Juifs; ce n'est plus à la magie, à l'art des enchantements qu'ils attribuent les miracles de Jésus, c'est à la vertu du nom de Dieu. Mais quel témoin nous donnent-ils de la vérité du fait? Qui a jamais vu cette pierre sur laquelle était inscrit le nom de Dieu? Par qui ce nom a-t-il été inscrit? Qui a pu fabriquer et faire aboyer ces chiens d'airain? Quel est le narrateur de ces merveilleux récits? Est-ce Josèphe, lui qui entre dans des détails si minutieux sur le temple et sur tout ce qu'il renfermait? Il n'en dit pas un mot. Qui a inscrit le nom de Dieu sur cette pierre? Est-ce Salomon? Mais pourquoi Salomon ou l'auteur, quel qu'il soit, de cette importante découverte, n'a-t-il pas fait lui-même usage de sa puissance pour opérer des miracles? Pourquoi ces admirables inventeurs dont l'art a pu produire des chiens d'airain vivants n'ont-ils pas songé à mettre en œuvre ce pouvoir miraculeux pour le bien de la nation et pour prévenir la ruine de la ville et du temple? Enfin cette Hélène, sous le règne de laquelle ils placent ce fait étrange, n'est autre qu'une reine des Adiabènes, femme de Monobaze, mère d'Izate, qui embrassa la religion juive, vint à Jérusalem, combla la nation de bienfaits, et fit élever dans la contrée plusieurs monuments qui perpétuèrent sa mémoire parmi les Juifs. Mais comme cet événement eut lieu sous l'empereur Claude, le rabbin Azarias (in Meor. Enajim) n'a pas eu de peine à prouver à ses coréligionnaires la fausseté de tout ce qui concerne Jésus dans ce récit fabuleux; et le rabbin Abraham (in veteri Nitzachon) s'est efforcé d'établir que Jésus n'avait fait des miracles qu'en vertu de la science de la magie qu'il avait apprise en Egypte, invention que je ne chercherai même pas à réfuter.

VI. *Réponse à une quatrième objection.* On a cherché à atténuer l'effet des miracles de Jésus; on a cherché à leur opposer quelques prodiges opérés par les païens : c'est

d'abord l'exemple de l'empereur Vespasien, qui aurait guéri un boiteux et un aveugle : mais Tacite lui-même nous apprend l'idée que nous devons avoir de ces prétendus miracles (Hist. IV, cap. 82); c'étaient des maladies simulées que l'empereur paraissait guérir. Un autre prétendu miracle est la guérison d'une femme qui était devenue aveugle : l'empereur Adrien était en proie aux ardeurs de la fièvre, et il voulait se détruire ; Antonin s'entendit avec une femme qui devait annoncer à l'empereur qu'il lui avait été révélé en songe qu'il guérirait bientôt, et qu'elle avait reçu l'ordre du ciel d'aller l'en informer; que n'ayant pas voulu se rendre à cet avis, elle avait été frappée de cécité en punition de sa désobéissance ; mais sur un second avis du ciel qui lui ordonnait de se présenter devant l'empereur et d'embrasser ses genoux, elle s'y était conformée, et avait recouvré la vue en se lavant les yeux avec de l'eau du temple, selon la promesse qui lui en avait été faite. Spartianus (in Adrian. cap. 25) parle d'un autre miracle imaginé par Antonin : c'est de faire venir de la Pannonie un homme aveugle de naissance qui, en touchant l'empereur Adrien, devait le guérir et être guéri lui-même. Spartianus ajoute : *On sait que ces guérisons n'étaient que des guérisons simulées.* Quelle différence entre ces prétendus miracles et ceux de Jésus, opérés en plein jour, en face de nombreux témoins, non sur telle ou telle maladie, mais sur tous les malades quelconques qui lui étaient présentés?

CHAPITRE XL.

JÉSUS REND LA VUE AUX AVEUGLES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. CXLV, 8. *Le Seigneur rompt les liens des captifs: le Seigneur éclaire les aveugles.* Isaïe, XXIX, 18. *En ce temps là les sourds entendront les paroles du livre, et les yeux des aveugles, sortant de leur nuit, passeront des ténèbres à la lumière.* Isaïe, XXXV, 4, 5. *Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera ; alors les yeux des aveugles verront la lumière.* Isaïe, XLII, 6, 7, 16. *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux aux aveugles.... Je conduirai les aveugles dans une voie qui leur était inconnue, et je les ferai marcher dans des sentiers qu'ils avaient toujours ignorés : je ferai que devant eux les ténèbres se changeront en lumière, et que les chemins tortus seront redressés.... Écoutez, sourds ; aveugles, ouvrez les yeux.*	S. Matth. IX, 27 et suiv. *Comme Jésus sortait de ce lieu-là, deux aveugles le suivirent, et ils criaient en disant : Fils de David, ayez pitié de nous. Lorsqu'il fut arrivé à la maison, ces aveugles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse ce que vous demandez ? ils lui répondirent : Oui, Seigneur; alors il leur toucha les yeux en leur disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi ; aussitôt leurs yeux furent ouverts.* Et S. Matth. XX, 30 ; S. Marc, X, 46 ; S. Luc, XVIII, 35. S. Matth. XI, 4, 5. *Jésus leur répondit : Allez raconter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent.* Et S. Luc VII, 18 et suiv. S. Matth. XII, 22. *Alors on lui présenta un possédé aveugle et muet, et il le guérit; ensorte que cet homme commença à entendre et à voir.* Et S. Luc, XI, 4. S. Matth. XV, 30, 31. *Alors de grandes multitudes de peuple le vinrent trouver, ayant avec elles des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés et beaucoup d'autres malades qu'on mit à ses pieds, et il les guérit; de sorte que tout ce peuple était dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient.* S. Matth. XXI, 14. *Des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.* S. Marc, VIII, 22, 23. *Lorsqu'ils furent arrivés à Bethsaïde, on lui amena un aveugle qu'on le pria de toucher, et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg, et lui mit de la salive sur les yeux, puis lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose; cet homme regardant lui dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres. Jésus lui mit une seconde fois la main sur les yeux; alors il commença à mieux voir, et fut tellement guéri, qu'il voyait tout distinctement.* Et S. Luc, IV, 17 ; et VII, 21; S. Jean, IX, 6, 7; et X, 21. S. Jean, XI, 37. *Il y eut aussi quelques-uns qui dirent : Ne pouvait il pas empêcher qu'il mourût, lui qui a ouvert les yeux à un aveugle né?*

CHAPITRE XLI.

JÉSUS REND L'OUÏE AUX SOURDS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XXIX, 18. *En ce temps les sourds entendront les paroles du livre, et les yeux des aveugles sortant de leur nuit passeront des ténèbres à la lumière.* Isaïe, XXXV, 4, 5. *Dieu viendra lui même et il vous sauvera ; alors les yeux des aveugles verront la lumière, et les oreilles des sourds seront ouvertes.* Isaïe, XLII, 18. *Ecoutez, sourds ; aveugles, ouvrez les yeux, et voyez.*	S. Matth. XI, 4, 5. *Jésus leur répondit : Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent.* Et S. Luc, VII, 22. S. Marc, VII, 32 et suiv. *Quelques-uns lui ayant présenté un homme qui était sourd et muet, le suppliaient de lui imposer les mains. Alors Jésus le tirant de la foule et le prenant à part, lui mit ses doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue, et levant les yeux au ciel, il jeta un soupir et lui dit : Ephphéta, c'est-à-dire, ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, et sa langue s'étant déliée, il parlait distinctement.* Et S. Marc, IX, 24.

CHAPITRE XLII.

JÉSUS DÉLIE LA LANGUE AUX MUETS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Sag. X, 21. *La Sagesse a ouvert la bouche des muets, et elle a rendu éloquentes les langues des petits enfants.* Isaïe, XXXV, 4, 6. *Dieu viendra lui-même et vous sauvera... Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets prononcera des cantiques.*	S. Matth. IX, 32, 33. *Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet possédé du démon ; le démon ayant été chassé, le muet parla.* Et S. Luc, XI, 14. S. Matth. XII, 22. *Alors on lui présenta un possédé aveugle et muet, et il le guérit ; ensorte que cet homme commença à entendre et à voir.* Et S. Matth. XV, 30, 31. S. Marc, VII, 32 et suiv. *Quelques-uns lui ayant présenté un homme qui était sourd et muet, le suppliaient de lui imposer les mains ; alors Jésus le tirant de la foule, et le prenant à part, lui mit ses doigts dans*

les oreilles, et de sa salive sur la langue, et levant les yeux au ciel, il jeta un soupir et lui dit : Ephphéta, c'est-à-dire ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, et sa langue étant déliée, il parlait distinctement. Et S. Marc, IX, 24, 25.

CHAPITRE XLIII.

JÉSUS GUÉRIT LES BOITEUX.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XXXV, 4, 6. *Dieu viendra lui-même et nous sauvera... Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets prononcera des cantiques.*	S. Matth. XI, 4, 5. *Jésus leur répondit : Allez raconter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent.* Et S. Luc, VII, 22.

S. Matth. XV, 30, 31. *Alors de grandes multitudes de peuple le vinrent trouver, ayant avec elles des muets, des aveugles, des boiteux.... et il les guérit ; de sorte que tout le peuple était dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les boiteux marchaient.* Et S. Matth. XXI, 14.

CHAPITRE XLIV.

JÉSUS GUÉRIT LES MALADES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XXXV, 3, 4. *Fortifiez les mains languissantes, et soutenez les genoux tremblants... Dieu lui-même viendra et nous sauvera.*	S. Matth. IV, 24. *On lui présentait tous ceux qui se portaient mal et qui étaient affligés de diverses maladies et de différentes douleurs, les possédés, les lunatiques, les paralytiques, et il les guérissait.* Et S. Matth. VIII, 5.

S. Matth. IX, 2. *On lui présenta un paralytique étendu sur un lit,.... alors il dit à ce paralytique : Mon fils, emportez votre lit, et vous en allez en votre maison : il se leva aussitôt, et s'en alla dans sa maison.* Et S. Marc, II, 3 ; S. Luc, V, 18 ; et S. Jean V, 3.

CHAPITRE XLV.

JÉSUS RESSUSCITE LES MORTS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. CII, 2 et suiv. *O mon âme, bénis le Seigneur, et n'oublie jamais toutes les grâces qu'il t'a faites ; c'est lui qui te pardonne toutes tes offenses, et qui guérit toutes tes langueurs ; c'est lui qui rachète ta vie de la mort.*	S. Matth. IX, 18 et suiv. *Pendant qu'il parlait ainsi, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adorait en disant : Seigneur, ma fille vient de mourir, mais venez lui imposer les mains, et elle vivra.... Après qu'il eut fait sortir tout le monde, il entra, prit cette jeune fille par la main, et elle se leva.* Et S. Marc, V, 22, et S. Luc, VIII, 41.
Isaïe, XXVI, 19. *Ceux de ton peuple qu'on a fait mourir vivront de nouveau ; ceux du mien qui ont été tués ressusciteront. Réveillez-vous de votre sommeil, et chantez les louanges de Dieu, vous qui habitez dans la poussière.*	S. Matth. XI, 4, 5. *Jésus leur répondit : Allez raconter à Jean ce que vous avez vu, ce que vous avez entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent.* Et S. Luc, VII, 18, et VIII, 12, et S. Jean, XI, 43, 44.

CHAPITRE XLVI.

JÉSUS DONNE A MANGER A CEUX QUI ONT FAIM.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
I Rois, II, 5. *Ceux qui étaient pressés de la faim ont été rassasiés ; celle qui était stérile est devenue mère de beaucoup d'enfants, celle qui avait beaucoup d'enfants est tombée dans l'impuissance d'en avoir.*	S. Matth. XIV, 15 et suiv. *Le jour baissant, ses disciples vinrent lui dire : Ce lieu-ci est désert, et il est déjà tard, renvoyez ce peuple afin qu'ils aillent dans les villages acheter de quoi manger. Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent, donnez-leur vous-même à manger. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. Apportez-les-moi ici, leur dit-il. Et après avoir commandé au peuple de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, et puis rompant les pains il les donna à ses disciples, et ses disciples au peuple. Ils en mangèrent tous et furent rassasiés, et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui étaient restés. Or ceux qui en avaient mangé étaient au nombre de cinq mille, sans compter les femmes ni les enfants.* Et S. Marc, VI, 35, et S. Luc, IX, 12 ; S. Jean, VI, 5, et VI, 26.
Ps. XI, 27. *Les pauvres participeront à la victime, et ils seront rassasiés.*	
Ps. XXXII, 18, 19. *Les yeux du Seigneur sont arrêtés sur ceux qui le craignent et sur ceux qui espèrent en sa miséricorde, pour sauver leurs âmes de la mort, et pour les nourrir durant la famine.*	
Ps. XXXVI, 18, 19. *Le Seigneur bénit les jours des justes, et leur héritage sera éternel ; ils ne seront point confondus dans le temps le plus fâcheux, et ils seront rassasiés dans les jours de famine.*	
Ps. CVI, 4 et suiv. *Ils ont erré dans des déserts affreux, et ils n'ont point trouvé de chemin qui conduisît à une ville où ils pussent habiter ; ils souffraient la faim et la soif, et ils tombaient de défaillance. Au fort de leur affliction, ils ont poussé leurs cris vers le Seigneur, et il les a tirés de leur misère.*	
Ps. CXXXI, 15. *Je rassasierai de pains tous ses pauvres.*	
Ps. CXLV, 7. *Qui fait justice à ceux qui sont opprimés, et qui donne à manger à ceux qui ont faim.*	
Prov. X, 3. *Le Seigneur n'affligera pas par la famine l'âme du juste.*	
Isaïe, XXIII, 18. *Son trafic sera tout employé pour ceux qui assistent devant le Seigneur, afin qu'ils en soient nourris et rassasiés.*	
Isaïe, XLIX, 8 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur.... Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer sa terre, pour le mettre en possession des héritages désolés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière ; ils paîtront le*	

PROPHÉTIE.

long des chemins, et tous les lieux élevés leur serviront de pâturages; ils n'auront plus ni faim ni soif.

Isaïe, LXV, 13. *Mes serviteurs mangeront, et vous souffrirez la faim, mes serviteurs boiront, et vous souffrirez la soif.*

Jérém. XXI, 25. *J'ai rassasié l'âme qui souffrait la faim.*

Joël, II, 23, 26. *Et vous, enfants de Sion, soyez dans des transports d'allégresse, réjouissez-vous dans le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné le docteur de la justice... Vous vous nourrirez de l'abondance de ces biens, et vous en serez rassasiés, vous bénirez le nom du Seigneur votre Dieu, qui a fait pour nous tant de merveilles.*

ACCOMPLISSEMENT.

mangé étaient au nombre de quatre mille, sans compter les femmes et les enfants.

S. Luc, I, 53. *Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés.* S. Jean, VI, 32 et suiv.

Apoc. VII, 15, 16. *C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu et ils le servent jour et nuit dans son temple, et celui qui est assis sur le trône les couvrira comme une tente. Ils n'auront plus ni faim ni soif.*

CHAPITRE XLVII.

JÉSUS CHOISIT SES APÔTRES ET SES DISCIPLES PARMI LES JUIFS; C'EST PAR EUX QU'IL FONDE SON ÉGLISE; L'ÉLECTION ET LA VOCATION QUI SE FAIT PAR LE SEIGNEUR LUI-MÊME EST UN COMMENCEMENT DE SALUT.

PROPHÉTIE.

Ps. LXVII, 27, 28. *Bénissez Dieu dans les assemblées, bénissez le Seigneur, vous qui êtes sortis de la race d'Israël. Là était le petit Benjamin, dans un ravissement d'esprit; leurs chefs étaient les princes de Juda, les princes de Zabulon, les princes de Nephtali.*

Isaïe, I, 9. *Si le Seigneur des armées ne nous avait réservé quelques petits restes, nous aurions été comme Sodome et Gomorrhe.*

Isaïe, IV, 2, 3. *En ce temps le germe du Seigneur sera l'ornement d'Israël, et le fruit de la terre sera une source d'élévation et d'honneur pour ceux de ce peuple qui auront été sauvés. Alors tous ceux qui seront restés dans Sion et qui seront réservés dans Jérusalem seront appelés saints, et tous ceux qui auront été écrits au rang des vivants pour habiter dans Jérusalem.*

Isaïe, IX, 1. *Au commencement Dieu a soulagé la terre de Zabulon et la terre de Nephtali, mais à la fin sa main s'est appesantie sur la Galilée des nations qui conduit à la mer et qui est au delà du Jourdain. Le peuple qui marchait dans les ténèbres*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. IV, 18 et suiv. *Or Jésus marchant le long de la mer de Galilée vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer; car ils étaient pêcheurs. Et il leur dit: Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. Aussitôt ils laissèrent là leurs filets, et le suivirent. De là s'avançant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, qui étaient dans une barque avec Zébédée, leur père, et qui raccommodaient leurs filets, et il les appela. A l'heure même ils laissèrent leur père et leurs filets, et ils le suivirent.* Et S. Matth. IX, 9; S. Marc, I, 16; et II, 14; S. Luc, V, 2; S. Jean, I, 37.

S. Matth. X, 1 et suiv. *Alors Jésus ayant appelé ses douze disciples, leur donna puissance sur les esprits impurs pour les chasser, et pour guérir toutes sortes d'infirmités et de maladies.... Jésus envoya ces douze après leur avoir donné ces instructions: N'allez point vers les Gentils, et n'entrez dans aucune ville des Samaritains; mais allez plutôt aux brebis d'Israël qui sont perdues; et dans*

PROPHÉTIE.

a vu une grande lumière, le jour s'est levé pour ceux qui habitaient dans la région de l'ombre de la mort.

Isaïe, X, 20 et suiv. *En ce temps-là ceux qui seront restés d'Israël et ceux de la maison de Jacob qui auront échappé à la ruine générale ne s'appuieront plus sur celui qui les frappait, mais ils s'appuieront sincèrement sur le Seigneur, le Saint d'Israël. Les restes se convertiront, les restes, dis-je, de la maison de Jacob se convertiront au Dieu fort. Car, quand votre peuple, ô Israël, serait comme le sable de la mer, un petit reste seulement se convertira à Dieu, et la justice se répandra comme une inondation d'eaux sur ce peu qui en sera resté; car le Seigneur, le Dieu des armées, fera un grand retranchement au milieu de toute la terre, et il réduira son peuple à un petit nombre.* Et Isaïe, LXVI, 4.

Isaïe, XXVIII, 5. *En ce jour-là le Seigneur des armées sera une couronne d'honneur et un diadème de gloire pour le reste de son peuple.*

Isaïe, XXXVII, 31, 32. *Et ce qui sera échappé de la maison de Juda poussera en bas ses racines, et produira son fruit en haut; car il y en aura dans Jérusalem qui échapperont de sa ruine, il y en aura du mont Sion, c'est ce que fera le zèle du Seigneur des armées.* Et Isaïe, LXV, 8, 9.

Jérém. III, 14, 15. *Convertissez-vous, enfants, et revenez à moi, dit le Seigneur, parce que je me suis choisi parmi vous une épouse. Quand il ne resterait qu'un homme de vous dans une ville et deux dans une nation, je vous en tirerai et vous ferai entrer dans Sion. Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, qui vous nourriront de science et de doctrine. Et lorsque vous vous serez multipliés, et que vous vous serez accrus en ces jours-là, dit le Seigneur, on ne dira plus: Voici l'Arche de l'alliance du Seigneur; elle ne reviendra plus dans l'esprit, on n'en aura plus souvenir, on ne la visitera*

ACCOMPLISSEMENT.

les lieux où vous irez, prêchez en disant que le royaume des cieux est proche.

S. Marc, III, 13. *Il monta ensuite sur une montagne, et il appela à lui ceux qu'il lui plut, pour les avoir avec lui et les envoyer prêcher; il leur donna la puissance de guérir les maladies et de chasser les démons.* Et S. Marc, VI, 7; S. Luc, VI, 13, et IX, 1.

Rom. IX, 27. *Et pour ce qui est d'Israël, Isaïe s'écrie: Quand le nombre des enfants d'Israël serait comme le sable de la mer, il n'y en aura que les restes de sauvés; car le Seigneur, dans sa justice, réduira son peuple à un petit nombre; oui, il fera sur la terre un grand retranchement. Et comme le même Isaïe avait dit auparavant: Si le Seigneur des armées ne nous avait réservé quelques-uns de notre race, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe.*

Rom. XI, 1 et suiv. *Je demande donc: Est-ce que Dieu a rejeté son peuple? Non, sans doute; car je suis moi-même Israélite, de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin. Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a choisi dans sa prescience. Ne savez-vous pas ce qui est rapporté d'Elie dans l'Ecriture? de quelle sorte il demande justice à Dieu contre Israël en disant: Seigneur, ils ont tué vos prophètes, ils ont renversé vos autels, je suis demeuré tout seul, et ils me cherchent pour m'ôter la vie. Mais que lui répond l'oracle divin? Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal. C'est donc ainsi que, par un choix de grâce, il y a aussi dans le temps où nous sommes des restes qui sont sauvés.*

I Cor. I, 26 et suiv. *En effet, jetez les yeux, mes frères, sur vous-mêmes qui avez été appelés à la foi: il y a parmi vous peu de sages selon le monde, peu de puissants, peu de nobles; mais Dieu a choisi ce qu'il y a d'insensé selon le monde, pour confondre les sages, et ce qui est faible selon le monde pour*

PROPHETIE.

plus, et il ne se fera plus rien de semblable. Et Jér. XVI, 16.

Mich. II, 12. *Je vous rassemblerai tout entier, ô Jacob, je réunirai parfaitement les restes d'Israël, je mettrai tout ce peuple comme un troupeau dans la bergerie, comme des brebis au milieu de leur parc, et la foule des hommes sera telle qu'elle y causera un grand bruit.* Et Mich. V, 2 et suiv.

Soph. III, 12 et suiv. *Je laisserai au milieu de vous un peuple faible et pauvre, et ils espèreront au nom du Seigneur. Ceux qui resteront d'Israël ne commettront point d'iniquité, et ne proféreront point de mensonges, et il n'y aura point dans leur bouche de langage trompeur.... Chantez des cantiques de joie, Fille de Sion.... Le Seigneur, le Roi d'Israël, est pour toujours au milieu de vous, vous ne craindrez plus à l'avenir aucun mal.*

Zach. XIII, 7. *O épée, réveille-toi, dit le Seigneur des armées, viens contre mon pasteur, contre l'homme qui m'est intimement lié. Frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées, mais j'étendrai de nouveau la main vers les petits; et il y aura dans toute la terre, dit le Seigneur, deux parties du peuple qui seront dispersées et qui périront, et il y en aura une troisième qui y sera laissée. Je ferai passer cette dernière par le feu, où je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or. Chacun d'eux invoquera mon nom, et je les exaucerai. Je leur dirai : Vous êtes mon peuple : et chacun d'eux me dira : Vous êtes le Seigneur mon Dieu.*

ACCOMPLISSEMENT.

confondre ce qu'il y a de fort; il a choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable selon le monde, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui.

S. Jacq. II, 5. *Ecoutez, mes très-chers frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres en ce monde, pour les rendre riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qu'il aime?*

I. *Explication de la prophétie du psaume* LXVIII, 27, 28. Il est nécessaire de donner ici une courte explication sur la prophétie contenue dans le soixante-septième psaume; il y est dit: *Bénissez le Seigneur dans les assemblées, vous qui êtes sortis de la race d'Israël.* Ici le prophète exhorte les chrétiens à louer le Seigneur; il parle aux chrétiens comme à un peuple sorti d'Israël, comme succédant aux priviléges d'Israël; en effet Jésus, ses apôtres, et plusieurs de ses disciples étaient descendants de la race de Jacob; les prophètes ont tous parlé de la loi et de l'ancien Testament comme étant l'ombre du nouveau, comme destiné à préparer les esprits aux mystères de l'avénement de Jésus-Christ. *Là était le petit Benjamin dans un ravissement d'esprit.* Ces paroles s'appliquent à S. Paul, qui était de la tribu de Benjamin, et qui fut plongé dans une extase au moment de sa conversion, lorsqu'il fut appelé à l'apostolat et séparé pour le ministère de l'Evangile. Le prophète l'appelle *le petit Benjamin.* S. Luc l'appelle *jeune homme* (Act. VII, 57): *Les témoins mirent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saul.* On peut encore dire qu'il est appelé *petit* parce qu'il était le dernier des apôtres (I Cor. XV, 8, 9). Le prophète ajoute : *Leurs chefs étaient les princes de Juda, les princes de Zabulon, les princes de Nephtali.* Les princes de Juda, ce sont ceux que l'évangéliste appelle les frères de Jésus, et qui tous étaient de la tribu de Juda; les princes de Zabulon et de Nephtali, ce sont les autres apôtres qui étaient de la Galilée, où se trouvaient les tribus de Zabulon et de Nephtali. C'est dans le même sens que s'entend la prophétie d'Isaïe si souvent citée dans ce parallèle (Is. IX, 1, 2). On peut aussi consulter Eusèbe, au neuvième livre de sa Démonstration évangélique; Théodoret, S. Hilaire, S. Augustin, et l'auteur de l'Explication des Psaumes, livre ordinairement annexé aux œuvres de S. Jérôme.

II. *Remarque sur Confucius, philosophe de la Chine.* Martin Martinius dans son Histoire de la Chine (lib. IV) remarque que le célèbre Confucius, philosophe de la Chine, s'était attaché soixante-douze disciples, parmi lesquels il en avait choisi douze qu'il s'appliquait à instruire d'une manière spéciale. On pourrait expliquer ce fait en disant qu'il a pris modèle sur le gouvernement des Hébreux, où il y avait un conseil composé de soixante-douze vieillards, et de douze chefs pris dans chaque tribu. On peut dire encore qu'à l'aide des livres de Moïse, dont il avait connaissance, comme je l'ai déjà fait voir, il avait deviné que Jésus formerait son Eglise d'après le plan que Moïse avait établi pour le gouvernement de son peuple.

CHAPITRE XLVIII.

LES APÔTRES DE JÉSUS ÉTAIENT DES PÊCHEURS.

PROPHÉTIE.

Ps. CVI, 20, 23, 24. *Il a envoyé sa parole, et il les a guéris, il les a tirés des maux qui allaient les faire périr... Que ceux-là le louent qui naviguent sur la mer et qui trafiquent sur les grandes eaux; car ils ont vu les œuvres du Seigneur et les merveilles qu'il a faites dans les abîmes.*

Jér. XVI, 16. *J'enverrai beaucoup de pêcheurs, dit le Seigneur, et ils les prendront à la pêche.*

Ezéch. XLVII, 8 et suiv. *Ces eaux qui sortent vers l'extrémité orientale du pays, et qui descendent dans la plaine, entreront dans la mer; elles s'y jetteront, et les eaux de la mer seront adoucies. Et tout animal qui se traînera partout où viendra le torrent vivra, et il y aura une grande quantité de poissons, parce que là où ces eaux viendront se rendre, les autres eaux deviendront saines, et tout ce qui sera abreuvé de ce torrent vivra. Les pêcheurs se tiendront sur ces eaux depuis Engaddi jusqu'à Engallim. Les filets seront étendus dans tout cet espace, et on y pêchera une grande quantité de poissons de toute espèce, comme on fait dans la grande mer.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. IV, 18 et suiv. *Jésus marchant le long de la mer de Galilée vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs, et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.* Et S. Marc, I, 16, et S. Luc, V, 2.

S. Matth. XIII, 47, 48. *Le royaume des cieux est semblable encore à un filet jeté dans la mer qui ramasse toute sorte de poissons. Lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent sur le bord, où s'étant assis, ils mettent à part tous les bons dans des vaisseaux, et jettent dehors les mauvais.*

Explication d'un passage du CVIe psaume, vers. 20.

Le rabbin Isaac Aramée (in Exp. lib Num.) convient que ce passage de la prophétie du

Psalmiste s'applique non seulement au Messie, mais encore à Jésus. Il dit que la parole de Dieu fut envoyée pour guérir tous les hommes, mais que cette parole ne fut pas reçue par tous. Elle ne fut reçue que par quelques hommes d'un esprit borné qui étaient des pêcheurs. Comme ils étaient simples et grossiers, ils crurent à la prophétie et à la parole de Dieu. Il est facile de voir que ce rabbin désigne les apôtres.

CHAPITRE XLIX.

JÉSUS NE CHOISIT QU'UN PETIT NOMBRE DE DISCIPLES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XVII, 4 et suiv. *En ce temps-là, la gloire de Jacob se flétrira, et son corps perdra son embonpoint ; il deviendra tout maigre et tout défait. L'Assyrien sera comme un moissonneur qui cueille les blés, et dont le bras recueille les épis, comme celui qui amasse les épis dans la vallée de Raphaïm. Ce qui restera d'Israël sera comme quelques grappes de raisin laissées par les vendangeurs. Ce sera comme lorsqu'on secoue un olivier, et qu'il reste deux ou trois olives au bout d'une branche, ou quatre ou cinq au haut de l'arbre, dit le Seigneur, le Dieu d'Israël.* Et XXIV, 13.	S. Matth., IX, 37, 38. *Alors il dit à ses disciples: La moisson est grande, mais il y a bien peu d'ouvriers ; priez donc le maître de la maison qu'il envoie des ouvriers en sa maison.* Et S. Luc, X, 2.
	S. Matth., X, 1, 5. *Jésus ayant appelé ses douze disciples, leur donna puissance sur les esprits impurs pour les chasser et pour guérir toutes sortes de maladies et d'infirmités... Jésus envoya ces douze.* Et S. Marc, III, 13, et VI, 7 ; et S. Luc, IX, 1.
	S. Matth., XX, 16. *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* Et S. Matth., XXII, 14.
	S. Luc, VI, 13. *Et quand il fut jour, il appela ses disciples, et en choisit douze d'entre eux qu'il appela apôtres.*
Isaïe, LXV, 8, 9. *Voici ce que dit le Seigneur : Comme lorsqu'on trouve un beau grain dans une grappe, on dit : Ne le gâtez pas, parce qu'il est béni de Dieu ; ainsi en faveur de mes serviteurs, je n'exterminerai pas tout dans Israël. Je ferai sortir de Jacob une postérité, et de Juda celui qui possédera mes montagnes. Ceux que j'aurai élus seront héritiers de cette terre, et mes serviteurs y habiteront.*	
Jér. III, 14. *Convertissez-vous, enfants, et revenez, dit le Seigneur, parce que je me suis choisi parmi vous une épouse. Quand il n'y aurait qu'un d'entre vous dans une ville et deux dans une nation, je vous en tirerai et vous ferai entrer dans Sion.*	
Ezéch. XII, 15, 16. *Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, quand je les aurai répandus en divers pays. Je me réserverai d'entre eux un petit nombre d'hommes qui échapperont à l'épée, à la famine et à la peste, afin qu'ils publient tous leurs crimes parmi les nations chez lesquelles ils seront venus, et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.*	

CHAPITRE L.

LES APÔTRES SONT LES PRÉDICATEURS ET LES MESSAGERS DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XVIII, 5. *Leur voix retentit dans toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde.*	S. Matth. X, 5 et suiv. *Jésus envoya ces douze après leur avoir donné ces instructions... Dans les lieux où vous irez, prêchez en disant que le royaume des cieux est proche. Dites en plein jour ce que je vous dis dans les ténèbres, et prêchez de dessus les toits ce que je vous dis à l'oreille.* S. Marc, III, 14 ; S. Luc, IX, 1, et XII, 3.
Ps. CXLVII, 4. *Il envoie ses ordres à la terre, et ce qu'il ordonne s'exécute aussitôt.*	S. Matth. XXIV, 14. *Cet Evangile du royaume sera prêché dans toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations.* S. Marc, XIII, 10.
Isaïe, XXIV, 14, 15. *Ceux-là élèveront leur voix, et ils chanteront des cantiques de louanges ; ils jetteront de grands cris d'au-delà de la mer, lorsque le Seigneur sera entré dans sa gloire. C'est pourquoi rendez gloire au Seigneur en répandant partout la lumière, célébrez le nom du Seigneur, du Dieu d'Israël, dans les îles de la mer. Nous avons entendu des extrémités du monde les louanges dont on relève la gloire du Juste.* Et XXVIII, 9, et XXIX, 22.	S. Matth. XXVIII, 19. *Allez donc, et instruisez tous les peuples.*
Isaïe, LII, 6 et suiv. *C'est pourquoi il viendra un jour auquel mon peuple connaîtra la grandeur de mon nom, un jour auquel je dirai : Moi qui parlais autrefois, me voici présent. Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce l'heureuse nouvelle et qui prêche la paix sur les montagnes, les pieds de celui qui annonce la bonne nouvelle, qui prêche le salut, qui dit à Sion : Votre Dieu est entré en possession de son règne ! Alors vos sentinelles se feront entendre, ils élèveront leur voix, ils chanteront ensemble des cantiques de louanges, parce qu'ils verront de leurs yeux que Dieu aura ramené les enfants d'Israël.*	S. Marc, VI, 12. *Etant donc partis, ils prêchaient aux peuples qu'ils fissent pénitence.*
	S. Marc, XVI, 15, 20. *Il leur dit : Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toute créature... Et eux allèrent prêcher partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant leur parole par les miracles dont elle était suivie.*
	S. Luc, XXIV, 46, 47. *C'est là ce qui est écrit : il fallait que le Christ souffrît de la sorte et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, à commencer par Jérusalem.*
Isaïe, LXVI, 19, 20. *J'enverrai ceux qui auront échappé vers les nations qui sont au-delà des mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, vers les peuples armés de flèches, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles les plus reculées, vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi, et qui n'ont point vu ma gloire ; ils l'annonceront aux Gentils, et ils retireront tous vos frères du milieu de toutes les nations : ce sera le don qu'ils offriront au Seigneur.*	Act. II, 4. *Alors ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles en la bouche.* Et V, 42, et VIII, 5, et IX, 20, et X, 42.
	Rom. I, 8. *Je commence par rendre grâces à mon Dieu, pour vous tous, par Jésus-Christ, de ce que votre foi est célèbre dans tout le monde.* Et Rom. X, 14 et suiv., et XV, 19 ; et I Cor. I, 23, et II, 1, et IX, 14, et XV, 1, 2 : II Cor. I, 19, et IV, 5, et Gal. II, 2 ; et I Thess. II, 9 ; Col. I, 23.
Nahum, I, 15. *Je vois les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle, et qui annonce la paix, je les vois paraître sur les montagnes. Célébrez, ô Juda, vos jours de fêtes ; accomplissez les vœux que vous avez faits au Seigneur, parce que Bélial ne passera plus à l'avenir au travers de vous il a été entièrement exterminé.*	I S. Jean, I, 23. *Nous vous annonçons la parole de vie qui était dès le commencement, que nous avons ouïe et que nous avons vue.*

CHAPITRE LI.

LES APÔTRES ET LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT DES GENS SIMPLES ET GROSSIERS.

PROPHÉTIE.

Ps. XCIII, 8. *Comprenez, ô hommes stupides ; et vous, insensés, ayez enfin de l'intelligence.*

Isaïe, XXIX, 14. *Je vais faire encore un prodige étrange, éclatant, un miracle qui frappera tout le monde d'admiration : car la sagesse de ses sages périra, et l'intelligence de ses savants sera obscurcie.*

Isaïe, XXXII, 4. *Le cœur des insensés comprendra la science, et la langue de ceux qui bégayaient s'exprimera promptement et nettement.*

Isaïe, XXXIII, 18. *Votre cœur se rappellera la frayeur qui le glaçait. Où sont, direz-vous, les hommes instruits dans les lettres ? Où sont ceux qui pesaient les paroles de la loi ? Où est le docteur enseignant les petits enfants ?*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. V, 3. *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.*

S. Matth. XI, 25, *Alors Jésus dit ces paroles : Je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux plus simples.* Et S. Luc, X, 21 ; S. Jean, VII, 47.

I Cor. I, 17 et suiv. *Jésus-Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile et le prêcher sans y employer la sagesse de la parole, pour ne pas anéantir la vertu de la croix de Jésus-Christ ; car la prédication de la croix est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux que Dieu sauve, c'est-à-dire pour nous, c'est l'instrument de sa puissance. C'est pourquoi il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants. Que sont devenus les sages ? Que sont devenus les docteurs de la loi ? Que sont devenus ces esprits avides de la science de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde ?* Et I Cor. III, 18, 19, et I Cor. IV, 10.

CHAPITRE LII.

LES APÔTRES ET LES DISCIPLES DE JÉSUS FONT DES MIRACLES ET GUÉRISSENT TOUTES SORTES DE MALADIES.

PROPHÉTIE.

Ps. LXVII, 36. *O Dieu, vous êtes terrible dans votre sanctuaire. Le Dieu d'Israël est celui qui donne à son peuple la force et le courage : béni soit Dieu.*

Isaïe, VIII, 18, 19. *Me voici, moi et les enfants que le Seigneur m'a donnés, pour être par l'ordre du Seigneur des armées qui habite sur la montagne de Sion, des signes et des prodiges dans Israël. Et lorsqu'ils vous diront : Consultez les magiciens et les devins qui parlent tout bas dans leurs enchantements, répondez-leur : Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu ? Et va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les vivants.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. X, 1, 5, 8. *Jésus ayant appelé ses douze disciples, leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser et guérir toutes sortes de maladies et d'infirmités..... Jésus envoya ces douze, après leur avoir donné ces instructions....: Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons.* Et S. Marc, III, 14, 15 ; et VI, 7, 13 ; et S. Luc, IX, 1.

S. Marc, XVI, 15, 17. *Et il leur dit : Voici les miracles que feront ceux qui auront reçu la foi : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils manieront les serpents ; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera pas de mal, et par l'imposition de leurs mains ils guériront les malades..... Et eux allèrent prêcher partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant leur parole par les miracles dont elle était suivie.*

S. Luc, X, 17 et suiv. *Or les soixante-douze disciples revinrent pleins de joie disant à Jésus : Seigneur, les démons même nous sont assujétis par la vertu de votre nom ; il leur répondit : Vous voyez que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous pourra nuire.* S. Jean, XIV, 11. 12.

Act. II, 43. *Il se faisait beaucoup de prodiges et de merveilles par les apôtres dans Jérusalem.*

Act. V, 12 et suiv. *Cependant les apôtres faisaient beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple..., de sorte qu'on apportait les malades dans les rues, et qu'on les mettait sur des lits et des couchettes afin que quand Pierre passerait, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent guéris de leurs maladies.*

Act. VI, 8. *Or Étienne étant plein de force et de grâces, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.* Et VIII, 6, XIV, 3, et XV, 12, et XIX, 11 ; Act. II, 4, et III, 2, et V, 3, et IX, 32, 36, et X, 46, et XIII, 11, et XVI, 18, 26, et XIX, 6, et XX, 10, et XXVIII, 6, 8.

Rom. XV, 18, 19. *Car je n'oserai parler que de ce que Jésus-Christ a fait par moi, pour amener les nations à l'obéissance de la foi par la parole et par les œuvres, par la vertu des miracles et des prodiges, et par la puissance du Saint-Esprit.*

II Cor. XII, 12. *Aussi vous ai-je donné des marques de mon apostolat par une patience à l'épreuve de tout, par les signes, les prodiges et les miracles.*

Hébr. II, 3, 4. *La parole de Dieu a été confirmée jusqu'ici parmi nous par ceux qui l'ont entendue ; Dieu même appuyant leur témoignage par les miracles, par les prodiges, par les différents effets de sa puissance et par les grâces du Saint-Esprit, qu'il a partagées comme il lui a plu.*

CHAPITRE LIII.

JÉSUS MARCHE SUR LA MER.

PROPHÉTIE.

Job, IX, 8. *C'est lui qui a formé seul la vaste étendue des cieux, et qui marche sur les flots de la mer.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XIV, 25, 26. *Et à la quatrième veille de la nuit, Jésus s'avança vers eux marchant sur la mer. Lorsqu'ils le virent ainsi marcher sur la mer, ils furent troublés.* Et S. Marc, VI, 48, et S. Jean, VI, 19.

Quand on ne voudrait pas voir une prophétie dans ce passage de Job, il faudrait toujours y voir une preuve de la divinité de Jésus-Christ ; car Job parle ici d'une puissance qui ne peut appartenir qu'à Dieu ; or Jésus-Christ a exercé cette puissance qui consiste à marcher sur la mer ; il l'a même communiquée à S. Pierre, et il a prouvé par cela seul qu'il était Dieu. On peut consulter avec fruit sur ce passage le neuvième livre d'Eusèbe (ἀποδείξεως).

CHAPITRE LIV.

JÉSUS EST COMPARÉ A UNE LUMIÈRE.

PROPHÉTIE.

Ps. XXXV, 10. *Car la source de la vie est en vous, et nous n'y voyons la lumière qu'autant que vous nous éclairez.*

Ps. CXVIII, 105. *Vo-*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. IV, 13 et suiv. *Jésus quittant la ville de Nazareth, alla demeurer à Capharnaüm, qui est proche de la mer, sur les confins de Zabulon et de Neph-*

PROPHÉTIE.

tre parole est la lampe qui éclaire mes pas, et la lumière qui luit dans le sentier où je marche.

Ps. CXXXI, 17. *C'est là que j'établiroi de plus en plus le règne de David; j'y ai préparé une lampe pour mon Christ.*

Sag. VII, 25, 26. *La sagesse est la vapeur de la vertu de Dieu, et l'effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant; c'est pourquoi elle ne peut être susceptible de la moindre impureté. Elle est l'éclat de la lumière éternelle.*

Isaïe, IX, 2. *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière; le jour s'est levé pour ceux qui habitaient dans la région de l'ombre de la mort.*

Isaïe, XLII, 6. *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations.*

Isaïe, XLIX, 6. *C'est peu que vous me serviez pour rétablir les restes de Jacob et pour réparer les ruines d'Israël: je vous ai établi pour être la lumière des nations.*

Isaïe, LX, 1, 19, 20. *Levez-vous, Jérusalem, car votre lumière est venue, et la gloire du Seigneur s'est levée sur vous... Vous n'aurez plus le soleil pour vous éclairer dans le jour, et la clarté de la lune ne luira plus sur vous, mais le Seigneur deviendra lui-même votre lumière éternelle, et votre Dieu sera votre gloire.* Et LXII, 1, et Dan. II, 22.

Michée, VII, 8. *Je me relèverai, et après que je me serai assise dans les ténèbres, le Seigneur sera ma lumière.*

ACCOMPLISSEMENT.

tali, afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie: Le pays de Zabulon et le pays de Nephtali, vers la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des nations. Ce peuple qui demeurait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et le jour s'est levé sur ceux qui demeuraient dans la région et dans l'ombre de la mort.

S. Matth. XVII, 2. *Son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige.* Et Marc, IX, 2; S. Luc, VII, 29.

S. Matth. XXIV, 27. *Comme un éclair qui sort de l'Orient et paraît tout-à-coup du côté de l'Occident, ainsi sera l'avénement du fils de l'homme.* S. Luc, XVII, 24.

S. Luc, I, 78, 79. *Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu qui a fait que ce soleil levant nous est venu visiter d'en haut, pour éclairer ceux qui habitent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.*

S. Luc, II, 32. *Pour être la lumière qui éclairera les nations.*

S. Jean, I, 4 et suiv. *En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. Et cette lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise.* Et III, 19, et VIII, 12, et IX, 5, et XII, 35, 36, 46.

Act. XIII, 47. *Le Seigneur nous l'a ainsi commandé selon qu'il est écrit: Je vous ai établi pour être la lumière des Gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.* Et II Cor. IV, 4, 6; Eph. V, 14; II Tim. I, 10.

Hébr. I, 3. *Lequel étant la splendeur de sa gloire, et le caractère de sa substance.*

Apoc. XXI, 23. *Cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil et par la lune, parce que la gloire de Dieu l'éclaire et que l'Agneau en est la lampe.*

Presque tous les docteurs juifs rapportent sans difficulté au Messie les passages extraits de l'ancien Testament et cités dans ce chapitre; on peut s'en assurer en lisant le Bérésith Rabba, le Midrasch Théhillim et Echa Rabbathi.

CHAPITRE LV.

LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT APPELÉS UNE LUMIÈRE.

PROPHÉTIE.

Ps. XCVII, 11. *La lumière s'est levée sur le juste, et ceux qui ont le cœur droit ont été remplis de joie.*

Prov. IX, 18. *Le sentier des justes est comme une lumière brillante.*

Prov. XIII, 9. *La lumière des justes donne de la joie.*

Sag. III, 7. *Les justes brilleront et ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux.* Et Isaïe, LVIII, 7.

Dan. XII, 3. *Ceux qui auront été savants brilleront comme les feux du firmament et ceux qui en auront conduit plusieurs dans la voie de la justice, luiront comme les étoiles dans toute l'éternité.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. V, 14 et suiv. *Vous êtes la lumière du monde... Que votre lumière luise devant les hommes.*

S. Matth. XIII, 43. *Les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père.*

S. Luc. XII, 35. *Que vos reins soient ceints, et ayez à la main des lampes allumées.* Et XVI, 18.

S. Jean, V, 35. *Jean était une lampe ardente et éclatante, et vous avez voulu vous réjouir pour un peu de temps à la lueur de sa lampe.*

S. Jean, XII, 36. *Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez enfants de la lumière.* Et Eph. V, 8, 9; et Phil II, 15.

I Thess. V, 5. *Vous êtes tous des enfants de la lumière et des enfants du jour; nous ne sommes point enfants de la nuit, ni des ténèbres.*

CHAPITRE LVI.

JÉSUS EST COMPARÉ A UN FEU DÉVORANT.

PROPHÉTIE.

Exode, III, 2. *L'Ange du Seigneur lui apparut dans une flamme de feu qui sortait du milieu d'un buisson, et il voyait brûler le buisson sans qu'il fût consumé.*

Exode, XIII, 21. *Et le Seigneur marchait devant eux, paraissant durant le jour en une colonne de nuée pour leur montrer le chemin, et pendant la nuit en une colonne de feu pour les éclairer.*

Exode, XIX, 18. *Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu des feux; la fumée s'en élevait en haut comme d'une fournaise.*

Exode, XXIV, 17. *Ce qui paraissait de la gloire du Seigneur au sommet de la montagne était, à la vue de tous les enfants d'Israël, comme un feu consumant.*

Deut. IV, 24. *Le Seigneur votre Dieu est un feu dévorant.* Et IX, 3; et II Rois, XXII, 9, 13; I Par. XXI, 26; Ps. XVII, 9, 13, 14.

Ps. XLIX, 3. *Dieu viendra, oui, notre Dieu paraîtra au grand jour, et il ne demeurera pas dans le silence; il sera précédé d'un feu dévorant et entouré d'un tourbillon épouvantable.*

Ps. XCVI, 3, 4. *Le feu marche devant lui, et il embrâsera de toutes parts ses ennemis; ses éclairs porteront la lumière dans tout l'univers.* Et Isaïe, X, 16; XXXI, 9.

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. III, 11. *Pour moi, je vous baptise dans l'eau, pour vous porter à la pénitence, mais celui qui va venir après moi est plus puissant que moi...; c'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.* Et S. Luc, III, 16.

S. Luc, XII, 49. *Je suis venu jeter le feu dans la terre, et qu'est-ce que je désire, sinon qu'il s'allume?*

Hébr. XII, 29. *Notre Dieu est un feu dévorant.*

Apoc. I, 14. *Les yeux du Fils de l'homme paraissaient comme une flamme de feu.*

Apoc. II, 18. *Voici ce que dit le Fils de Dieu dont les yeux sont comme une flamme de feu.*

Apoc. XIX, 11 et suiv. *Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc, et celui qui était dessus s'appelle le Fidèle, le Véritable, qui juge et qui combat justement. Ses yeux étaient comme une flamme de feu... Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et son nom est le Verbe de Dieu.*

Isaïe, LXVI, 15, 16. *Le Seigneur va paraître dans les feux, et son char viendra fondre comme la tempête pour répandre son indignation et sa fureur, et pour exercer sa vengeance au milieu des flammes. Le Seigneur viendra environné de feux et armé de son glaive pour juger toute chair.* Et Ezéch. I, 26, VIII, 2.

Joël, II, 3. *Il est précédé d'un feu dévorant et suivi d'une flamme qui dévore tout.*

CHAPITRE LVII.

JÉSUS EST COMPARÉ A UN SOLEIL.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, LX, 19, 20. *Vous n'aurez plus le soleil pour vous éclairer pendant le jour, et la clarté de la lune ne luira plus sur vous; mais le Seigneur deviendra lui-même votre lumière éternelle, et votre Dieu sera votre gloire. Votre soleil ne se couchera plus, et votre lune ne souffrira plus de diminution, parce que le Seigneur sera votre flambeau éternel.*	S. Matth. XVII, 2. *Il se transfigura devant eux; son visage devint brillant comme le soleil.* Apoc. I, 16. *Son visage était aussi brillant que le soleil dans sa plus grande force.*

Malach. IV, 2. *Le soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom.*

CHAPITRE LVIII.

JÉSUS EST COMPARÉ A UNE ÉTOILE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Nomb. XXIV, 17. *Une étoile sortira de Jacob.*	Apoc. I, 16. *Il avait en sa main droite sept étoiles.*

Apoc. XXII, 16. *Moi Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Eglises; je suis le rejeton et le fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin.*

CHAPITRE LIX.

JÉSUS EST COMPARÉ A UN GERME, A UN SOLEIL LEVANT, A UNE RACINE, A UNE FLEUR, A UN REJETON.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Nomb. XXIV, 17. *Une étoile sortira de Jacob, et une verge s'élèvera d'Israël.*	S. Luc, I, 78. *Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, qui a fait que ce Soleil levant nous est venu visiter d'en haut.*
Cant. II, 1. *Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.*	S. Jean, XV, 1. *Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron.*
Isaïe, IV, 2. *En ce temps-là le germe du Seigneur sera l'ornement d'Israël, et le fruit de la terre sera une source d'élévation et d'honneur pour ceux de ce peuple qui auront été sauvés.*	Rom. VI, 5. *Si nous avons été entés en lui par la ressemblance de sa mort, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa résurrection.*
Isaïe, XI, 1. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé et une fleur naîtra de sa racine.*	Rom. XI, 16. *Si la racine est sainte, les branches le sont aussi.*
Isaïe, XLV, 8. *Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre comme une pluie celui qui est la justice même; que la terre s'ouvre, que celui qui est le salut soit produit, et que la justice germe en même temps.* Et LIII, 1, 2.	Apoc. V, 5. *Alors un des vieillards me dit : Ne pleurez pas, voici que le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a obtenu par sa victoire le droit d'ouvrir le livre.* Apoc. XXII, 16. *Moi Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les églises; je suis le rejeton et le fils de David.*
Jér. XXIII, 5. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste.* Et XXXIII, 15.	
Ezéch. XXXIV, 29. *Je susciterai parmi eux une plante d'un grand nom.*	
Zach. III, 8. *Je vais faire voir le germe de la justice, qui est mon serviteur.*	
Zach. VI, 12. *Voici ce que dit le Seigneur des armées : Voilà l'homme qui a pour nom le Germe.*	

CHAPITRE LX.

LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT APPELÉS DES GERMES, DES PLANTES, DES BRANCHES, DES RAMEAUX.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXXIX, 15 et suiv. *Dieu des vertus, tournez-vous vers nous, regardez du ciel, voyez cette vigne et visitez-la; rétablissez celle que votre main a plantée et le Fils de l'homme que vous avez fortifié en vous le consacrant..... Protégez par votre puissance l'Homme de votre droite et le Fils de l'homme que vous avez fortifié afin qu'il fût à vous.*	S. Matth. XV, 13. *Il répondit : Toute plante que mon Père n'a point plantée sera arrachée.* S. Jean, XV, 5. *Je suis le cep de la vigne, et vous en êtes les branches; celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit.*
Isaïe, XXXV, 1 et suiv. *Le désert et la terre qui étaient sans eaux et sans chemins s'en réjouiront; la solitude sera dans l'allégresse et elle fleurira comme le lys; elle poussera et elle germera de toutes parts, elle sera dans une effusion de joie et de louanges; la gloire du Liban lui sera donnée avec la beauté du Carmel et de Saron; ils verront eux-mêmes la gloire du Seigneur et l'éclat de la magnificence de notre Dieu.*	Rom. VI, 5. *Si nous avons été entés en lui par la ressemblance de sa mort, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa résurrection.* Et XI, 16.
	I Cor. III, 6 et suiv. *C'est moi qui ai planté, c'est Apollo qui a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. Or, celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose, mais tout vient de Dieu, qui donne l'accroissement; il en est de celui qui plante comme de celui qui arrose. Chacun recevra sa récompense selon son travail, car nous travaillons sous les ordres de Dieu, et vous, vous êtes le champ que Dieu cultive.*
Isaïe, LX, 21. *Tout votre peuple sera un peuple de justes; ils possèderont la terre pour toujours, parce qu'ils seront les rejetons que j'aurai plantés.* Et LXI, 1.	
Jér. XXXII, 41. *Je trouverai dans eux ma joie, lorsque je leur ferai du bien, je les planterai dans cette terre d'une manière stable.*	

CHAPITRE LXI.

JÉSUS EST APPELÉ UNE FONTAINE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXXV, 10. *Car la source de vie est en vous, et nous ne voyons la lumière qu'autant que vous nous éclairez.*	S. Jean, IV, 13. *Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif; au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif; mais l'eau que je lui donnerai deviendra dans lui une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans la vie éternelle.*
Eccli. I, 5. *Le Verbe de Dieu au plus haut des cieux est la source de la sagesse.*	S. Jean, VI, 35. *Jésus*
Eccli. XXIV, 40 et suiv. *Je suis la Sagesse qui ai fait couler de moi des fleu-*	

PROPHÉTIE.

ves. Je suis comme le ruisseau de l'eau immense d'un fleuve, comme l'écoulement d'une rivière, et je suis sorti du paradis comme le canal qui conduit ses eaux. J'ai dit : J'arroserai les plantes de mon jardin, et je rassasierai d'eau le fruit de mon pré. Mon canal est devenu un grand fleuve, et mon fleuve est devenu une mer. Is. XI, 9; XII, 3; et XXXV, 6.

Is. XLIV, 2, 3. *Voici ce que dit le Seigneur : Je répandrai les eaux sur les champs altérés et les fleuves sur la terre sèche.* Et XLIX, 10.

Is. LV, 1. *O vous tous qui avez soif, venez aux eaux.* Et LIX, 19, et LXV, 13.

Jér. II, 13. *Mon peuple a commis deux crimes, ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, et ils se sont creusés des citernes entr'ouvertes qui ne peuvent retenir l'eau.* Et XVII, 13.

ACCOMPLISSEMENT.

leur répondit : C'est moi qui suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura pas faim, et celui qui croit en moi n'aura pas soif.

S. Jean, VII, 37, 38. *Le dernier jour de la fête qui était très solennel, Jésus, se tenant debout, disait à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Il sortira, selon la parole de l'Écriture, des fleuves d'eau vive du cœur de celui qui croit en moi.*

Apoc. XXI, 6. *Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif.*

Apoc. XXII, 1. *L'ange me montra un fleuve d'eau vive, clair comme du cristal, qui sortait du trône de Dieu et de l'Agneau.*

Apoc. XXII, 17. *Que celui qui a soif vienne, et que celui qui le désire reçoive gratuitement l'eau de la vie.*

Ezéch. XXXVI, 25. *Je répandrai sur vous de l'eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures, et je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles.* Et XLVII, 8.

Joël, III, 18. *En ce jour-là le sucre le plus doux dégouttera des montagnes, le lait coulera des collines, et les eaux vives couleront dans tous les ruisseaux de Juda; il sortira de la maison du Seigneur une fontaine qui remplira la vallée des bois de Sétim.*

Zach. XIII, 1. *En ce jour-là il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure.* Et Zach. XIV, 8.

CHAPITRE LXII.

JÉSUS EST LE MÉDIATEUR ET LA FIN DE L'ALLIANCE ÉTERNELLE DE DIEU AVEC LES HOMMES.

PROPHÉTIE.

Ps. LXXXVIII, 4, 29 et suiv. *J'ai fait alliance avec celui que j'ai choisi, j'ai fait ce serment à David mon serviteur : J'affermirai votre race pour jamais, j'appuierai votre trône pour la suite de tous les âges.... Je lui conserverai toujours ma miséricorde, et l'alliance que je fais avec lui sera inviolable. J'établirai sa race pour jamais, et son trône durera autant que les cieux.... Je ne profanerai pas mon alliance, et je ne rétracterai pas les paroles qui sont sorties de ma bouche.*

Eccli. XVII, 10. *Il a fait avec eux une alliance éternelle.* Et XLV, 31; XLVII, 13.

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVI, 27, 28. *Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui va être répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés.* Et S. Marc, XIV, 24; S. Luc, XXII, 20; I Cor. XI, 25.

S. Luc, I, 72, 73. *Pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de son alliance sainte; selon qu'il a juré à Abraham, notre père, qu'il nous ferait cette grâce.*

Act. III, 25. *Vous êtes les fils des prophètes et de l'alliance que Dieu a faite avec nos pères en disant à Abraham : Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race.*

PROPHÉTIE.

Isaïe, XLII, 6, 7. *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main, et vous ai conservé. Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations; pour ouvrir les yeux aux aveugles, pour tirer des fers ceux qui sont enchaînés et pour faire sortir de prison ceux qui sont assis dans les ténèbres.*

Isaïe, XLIX, 8, 9. *Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai exaucé au temps favorable, je vous ai assisté au jour du salut; je vous ai conservé, et je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession de terres désolées, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière.*

Isaïe, LV, 3, 4. *Prêtez l'oreille, et venez à moi; écoutez-moi, et votre âme trouvera la vie. Je ferai avec vous une alliance éternelle pour rendre stable la miséricorde que j'ai promise à David. Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour chef et pour maître aux Gentils.*

Isaïe, LXI, 8, 9. *Je ferai que leurs œuvres seront sanctifiées dans la vérité, et je ferai avec eux une alliance éternelle. Leur postérité sera connue des nations, leurs rejetons s'étendront parmi les peuples, et tous ceux qui les verront les reconnaîtront pour la race que le Seigneur a bénie.*

Jér. XXXI, 31 et suiv. *Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda; non selon l'alliance que je fis avec leurs pères un jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Égypte; car de leur part ils ont violé mon alliance, et moi je les ai traités comme un maître sévère, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur :*

ACCOMPLISSEMENT.

Rom. XI, 25 et suiv. *Une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Église, et qu'alors tout Israël soit sauvé, selon qu'il est écrit : Il sortira de Sion un libérateur qui bannira des descendants de Jacob toutes leurs impiétés, et c'est là l'alliance que je ferai avec eux lorsque j'effacerai leurs péchés.*

II Cor. III, 5, 6. *Non que nous soyons capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée, mais c'est Dieu qui nous en rend capables; et c'est lui aussi qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'esprit.*

Gal. III, 15 et suiv. *Je me servirai de l'exemple d'une chose humaine et ordinaire : quand un testament est en bonne forme, quoique celui qui l'a fait ne soit qu'un homme, nul ne peut ni le casser ni y rien changer; or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et au fils qui devait naître de lui; il ne dit pas : A ceux qui naîtront de vous, comme s'il eût parlé de plusieurs, mais comme parlant d'un seul : A celui qui naîtra de vous, qui est Jésus-Christ. Ce que je veux donc dire est que Dieu, ayant fait un testament en bonne forme en faveur du Christ, la loi qui n'a été donnée que quatre cent trente ans après n'a pu le rendre nul pour anéantir la promesse..... Qu'a donc fait la loi? Elle a été établie à cause des prévarications pour subsister jusqu'à l'avénement de celui qui devait naître d'Abraham, et que la promesse regardait. Et cette loi a été donnée par les anges par l'entremise d'un médiateur; mais il n'y a point de médiateur quand un seul s'engage; or Dieu traitant avec Abraham est le seul qui s'engage.* Et Gal. IV, 24.

Eph. II, 12, 13. *Vous étiez alors sans Christ, séparés de la société d'Israël, étrangers à l'égard des alliances, sans aucune espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde. Mais maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés*

PROPHETIE.

je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Et chacun d'eux n'enseignera plus son frère en disant : Connaissez le Seigneur, parce tous me connaîtront, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur, car je leur pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés. Et XXXII, 40, et L, 5

Baruch, II, 25. *Je ferai avec eux une autre alliance qui sera éternelle, afin que je sois leur Dieu et qu'ils soient mon peuple.*

Ezéch. XVI, 60, 62. *Mais après cela je me souviendrai de l'alliance que j'avais faite avec vous au jour de votre jeunesse, et je contracterai avec vous une alliance qui durera éternellement... J'établirai mon alliance avec vous, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.*

Osée, II, 18 et suiv. *En ce temps-là je ferai en leur faveur une alliance.. Je vous rendrai mon épouse pour jamais, je vous rendrai mon épouse par une alliance de justice et de jugement, de compassion et de miséricorde ; je vous rendrai mon épouse par une inviolable fidélité, et vous connaîtrez que c'est moi qui suis le Seigneur.*

Zach. IX, 11. *Pour vous, ô Sion, a cause du sang dont a été scellée votre alliance avec moi, j'ai fait sortir vos captifs du fond du lac qui est sans eau.*

Malach. III, 1. *Je vais envoyer mon ange qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt le Dominateur que vous cherchez et l'Ange de l'alliance si désiré de vous viendra dans son temple, dit le Seigneur des armées.*

ACCOMPLISSEMENT.

de Dieu, vous vous en êtes approchés par le sang de Jésus-Christ.

I Tim. II, 5. *Il n'y a qu'un Dieu et un Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme.*

Hébr. VII, 20 et suiv. *Et autant qu'il est constant que cela ne s'est pas fait sans serment; car au lieu que les autres prêtres ont été établis sans serment, celui-ci l'a été avec serment par celui qui lui a dit : Le Seigneur a juré, et son serment demeurera immuable, que vous serez prêtre pour l'éternité; autant est-il vrai que l'alliance dont Jésus est le médiateur et le garant, est plus parfaite que la première.* Et VIII, 6, et IX, 15, et X, 28, 29.

Hébr. XII, 22. *Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe innombrable d'anges, de l'église des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, de Dieu qui est le juge de tous, des esprits des justes qui sont dans la gloire, de Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance, et de son sang dont on a fait l'aspersion, lequel parle plus avantageusement que celui d'Abel.* Et XIII, 20.

CHAPITRE LXIII.

JÉSUS EST L'HOMME DE LA PAIX.

PROPHETIE.

Ps. XLV, 9, 10. *Venez, et voyez les ouvrages et les prodiges que le Seigneur a opérés sur la terre, en faisant cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre; il brisera les arcs, rompra les lances et brûlera les chariots.*

Ps. LXXI, 3, 7. *Les montagnes et les collines apporteront au peuple la paix et la justice... Les justes fleuriront sous son règne, la paix y règnera avec abondance, tant que la lune sera dans le ciel.*

Ps. LXXV, 1 et suiv. *Dieu est connu dans Juda, son nom est grand dans Israël. Son tabernacle est dans Jérusalem, et sa demeure dans Sion; c'est là qu'il a brisé les flèches brûlantes, les boucliers, les épées, et tout ce qui sert à la guerre.*

Ps. LXXXIV, 9 11. *J'écouterai ce que dira le Seigneur Dieu, car il fera entendre des paroles de paix à son peuple et à ses saints... La miséricorde et la vérité se rencontreront, la justice et la paix vont s'entre-baiser.*

Ps. CXIX, 7. *Je suis enfant de la paix, et tandis que j'en parle, ils ne pensent qu'à la guerre.*

Isaïe, II, 4. *Ils forgeront de leurs épées des socs de charrue et de leurs lances des faux : un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus au combat.*

Isaïe, IX, 6, 7. *Un petit enfant nous est né, et un fils nous est donné; il portera sur ses épaules la marque de sa principauté et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix. L'étendue de son empire et la paix qu'il établira n'auront point de fin.* Et XI, 1; XL, 3 LII, 7; LIII, 5; LIV, 10; LV, 11, 12; LXV, 25.

Jér. XXXIII, 6. *Je refermerai ses plaies, je les guérirai, et je les ferai jouir d'une abondance de paix et de la vérité de mes promesses.*

Ezéch. XXXIV, 25, 29, *Je ferai avec mes brebis une alliance éternelle; j'exterminerai de cette terre toutes les bêtes cruelles, et ceux qui habitent dans le désert dormiront en assurance au milieu des bois... Ils ne seront plus consumés par la famine sur la terre, et ils ne seront plus en opprobre parmi les nations.*

Mich. IV, 2, et suiv. *La multitude des nations y viendra en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem. Il y jugera les nations, et il convaincra*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. V, 38 et suiv. *Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil et dent pour dent ; et moi je vous dis de ne point résister aux mauvais traitements, mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour avoir votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau ; et si quelqu'un vous force à faire mille pas, faites-en encore deux mille avec lui.*

S. Matth. XI, 29, 30. *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est doux et mon fardeau est léger.*

S. Luc, I, 79. *Pour éclairer ceux qui habitent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.*

S. Luc, II, 14. *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

S. Luc, XXIV, 36. *Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous; c'est moi, n'ayez point peur.*

S. Jean, XIV, 23, 27. *Jésus lui répondit : Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, je ne vous donne pas la paix comme le monde la donne.*

S. Jean, XVI, 31, 33. *Jésus leur répondit : Je vous ai dit ces choses afin que vous trouviez la paix en moi.*

S. Jean, XX, 21, 26. *Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous.... Jésus vint les portes fermées, et paraissant au milieu d'eux, il leur dit : La paix soit avec vous.*

Act. X, 36. *Dieu a fait entendre sa parole aux enfants d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Sauveur de tous.*

Rom. V, 1. *Ainsi étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par Jésus Christ notre Seigneur.*

Rom. X, 15. *Comment prêchera-t-on si l'on n'est envoyé, selon ce qui est écrit : Combien sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'évangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens.*

Rom. XIV, 17. *Le royaume de Dieu ne consiste point dans le boire et dans le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit.*

Eph. II, 13, 14. *Maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, vous vous en êtes approchés par le sang de Jésus-Christ, car c'est lui*

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
d'erreur les peuples les plus forts jusqu'aux pays les plus éloignés. Ils feront de leurs épées des socs de charrue, et de leurs lances des faux pour moissonner. Un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus au combat. Chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier sans avoir aucun ennemi à craindre, car cette parole est sortie de la bouche du Seigneur.	*qui est notre paix.* Eph. VI, 14. *Soyez donc fermes, que la vérité soit la ceinture de vos reins, et la justice votre cuirasse ; que vos pieds aient une chaussure qui vous dispose à marcher dans la voie de l'Evangile.* Philipp. IV, 7. *Et la paix de Dieu qui surpasse toutes pensées, gardera vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ.* Coloss. III 15. *Que la paix de Dieu, à laquelle vous avez été appelés dans l'unité d'un même corps, soit victorieuse dans vos cœurs.*
Mich. V, 2, 5. *Et vous, Bethléem Ephrata, vous êtes regardée comme un lieu trop peu considérable, mais c'est de vous, dit le Seigneur, que sortira celui qui doit être le Dominateur d'Israël..., c'est lui qui sera notre paix.*	Hébr. VII, 2, 3. *Melchisédech, roi de Salem, c'est-à-dire Roi de paix, dont on ne trouve ni le père ni la mère, ni la généalogie non plus que le commencement et la fin de sa vie, étant aussi l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour toujours.*
Nahum, I, 15. *Je vois les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle et qui annonce la paix; je les vois paraître sur les montagnes.*	
Agg. II, 8, 10. *Le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées...., et je donnerai la paix en cette maison.*	
Zach. III, 8, 10. *Je vais faire venir le germe de la justice qui est mon Serviteur... En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, l'ami appellera son ami sous sa vigne et sous son figuier.*	

La paix que doit procurer à la terre la venue du Messie, la concorde qui doit régner entre les animaux, selon la prophétie d'Isaïe, et plusieurs autres prophéties concernant le Messie, doivent être prises dans un sens allégorique. J'ai déjà prouvé dans ma septième Proposition que les Juifs reportaient au temps de la venue du Messie la prophétie d'Isaïe qui annonce qu'une paix générale régnera non seulement parmi les hommes, mais entre les animaux. J'ai fait voir pareillement au chapitre 8 de la IXe Proposition qui nous occupe, que les Juifs et même quelques chrétiens partisans des croyances des Juifs voulaient que cette prophétie fût entendue à la lettre, et ils en tiraient un argument contre la religion chrétienne qui leur paraissait très-solide, en disant qu'au temps de la venue de Jésus, que nous prétendons être le *Messie*, on ne vit pas le loup habiter avec l'agneau, ni le léopard se coucher auprès du chevreuil ; qu'on n'a jamais rien vu de cet âge d'or prédit par le prophète ; par conséquent que Jésus ne peut être le Messie promis au monde. J'ai déjà fait voir que cette prophétie ne peut être entendue que dans un sens allégorique, de l'aveu même des rabbins. Le rabbin Moïse-ben-Maimon plaisante ses coreligionnaires d'attendre un autre ordre de choses dans la nature à la venue du Messie (lib. IV, part. IV, in Jad. de Chazach.) ; il enseigne que le loup, le léopard et le lion, ainsi que les autres animaux sauvages énumérés dans la prophétie, ne sont cités que pour signifier les nations impies, et que le chevreuil, l'agneau et le veau, ainsi que les autres animaux domestiques, représentent le peuple d'Israël qui sera en paix avec les autres nations. Ce savant rabbin termine son explication de la prophétie par ces mots : *Cette prophétie et les autres conçues dans le même sens, et relatives au temps de la venue du Messie, sont des paraboles.* David Kimchi explique aussi cette prophétie dans un sens allégorique ; il en est de même du rabbin Samuel, qui dit qu'à la venue du Messie toutes les nations se rangeront sous sa loi : on peut consulter également le livre Sanhédrin, au dernier chapitre (Thalmud, cod. de Sabbat.). Isaïe dit dans un autre endroit (XL, 4) : *Toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortus seront redressés, ceux qui sont raboteux seront aplanis ;* personne n'a jamais pris cette prophétie à la lettre. Le même Isaïe et le prophète Michée disent ailleurs, en parlant du temps de l'avénement du Messie (Isaïe, II, 2; Mich. IV, 1) : *Dans les derniers temps la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts, elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule.* Isaïe dit encore ailleurs (XXX, 25) : *En ce temps-là toutes les montagnes les plus hautes et toutes les collines les plus élevées seront arrosées de ruisseaux d'eaux courantes.* Tertullien prouve très-bien, dans son livre III contre Marcion, chap. 5, que toutes ces prophéties doivent être prises dans un sens allégorique. L'Apôtre lui-même confirme la doctrine que j'établis ici, car il nous apprend que plusieurs endroits de l'Ecriture ne peuvent être entendus que dans un sens allégorique, comme celui qui défend de lier la bouche au bœuf qui foule le grain ; *C'est pour nous*, dit-il, *que cette ordonnance est faite ;* le rocher qui fournit de l'eau aux Hébreux dans le désert, c'est le symbole du Messie ; les deux enfants d'Abraham signifient les deux alliances de Dieu avec les hommes ; la société de l'homme et de la femme instituée au commencement du monde devait exprimer l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. Le règne du Messie est un règne tout spirituel, comme le prouvera le parallèle qui nous occupe ; tout ce qui a trait à ce règne est à peu près également spirituel ; aussi cette paix promise à la venue du Messie, et qu'il a procurée aux hommes, est-elle une paix spirituelle, la paix de la conscience, la réconciliation de Dieu avec les hommes opérée par la médiation de Jésus-Christ. Le rabbin Juda (in lib. Æternit. Israelis) reconnaît que tout ce qui concerne le Messie doit être entendu dans un sens spirituel. Au reste, au chapitre 9 de cette IXe Proposition, j'ai fait voir que cette prophétie trouvait en partie son accomplissement même en le prenant dans son sens naturel et littéral ; en effet, à

la naissance de Jésus-Christ le monde était en paix, et l'empereur Auguste avait fait fermer le temple de Janus en signe de cette paix. Saint Jérôme, en expliquant cette prophétie, établit clairement qu'elle doit être prise dans un sens allégorique. Il demande aux Juifs si c'est dans un sens littéral ou dans un sens figuré qu'ils entendent ces paroles où Isaïe compare le Messie à un rejeton, à une racine, à une fleur; où il dit que le Messie frappera la terre par la verge sortie de sa bouche, qu'il tuera l'impie du souffle de sa bouche, que la justice et la foi lui serviront de ceinture: il leur prouve qu'ils sont obligés d'entendre tous ces passages dans un sens allégorique, et que les mêmes raisons commandent d'entendre aussi dans le même sens la prophétie d'Isaïe. Le prophète Aggée a dit (II, 8, 10): *Le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées;..... et je donnerai la paix en ce lieu.* Il est certain que la guerre a souvent désolé ce second temple dont parle le prophète: après même qu'Hérode l'eut restauré, il ne tarda pas à être complètement détruit par les Romains; il est donc évident qu'il faut avoir recours au sens allégorique pour expliquer cette prophétie d'Aggée, et reconnaître qu'il parle de la paix que Jésus procurera aux hommes par l'effusion de son sang qui doit réconcilier le ciel avec la terre et nous acquérir le calme de la conscience, en nous délivrant de ces terreurs et de ces remords qui font une guerre si acharnée aux hommes coupables.

CHAPITRE LXIV.

PAIX ET SÉCURITÉ DES DISCIPLES DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXXII, 3, 7. *Les montagnes et les collines apporteront la paix aux peuples par la justice.... Les justes fleuriront sous son règne, la paix régnera avec abondance tant que la lune sera dans le ciel.*	S. Matth. V, 9. *Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu.*
Ps. LXXXIV, 9. *J'écouterai ce que dira le Seigneur Dieu, car il fera entendre des paroles de paix à son peuple et à ses saints, afin qu'ils ne retombent point dans leurs iniquités.*	S. Matth. X, 12, 13. *Entrant dans la maison, saluez-la en disant : Que la paix soit dans cette maison. Si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle, et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra sur vous.* Et S. Luc, X, 5.
Ps. XC, 1 et suiv. *Celui qui demeure sous l'appui du Très-Haut reposera en assurance sous l'ombre du Tout-Puissant. Je dirai au Seigneur : Vous êtes mon asile et mon réfuge ; il est mon Dieu, j'espère en lui. Oui, il vous délivrera du filet de l'oiseleur et de tout accident fâcheux. Il vous couvrira de ses ailes, et vous serez là en sûreté; sa vérité vous servira de défense et de bouclier ; vous ne craindrez ni la terreur de la nuit, ni la flèche qui vole durant le jour.... Il ne vous arrivera aucun mal, et la plaie n'approchera pas de votre maison, car il a donné ses ordres à ses anges en votre faveur, afin qu'ils vous gardent dans toutes vos voies ; ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.* Et Ps. CXI, 5, et CXVIII, 165, CXX, 3, et CXXIV, 1, et CXXVII, 6.	S. Matth. XI, 29. *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.*
Prov. I, 33. *Celui qui m'écoute reposera en assurance, et il jouira d'un repos parfait sans craindre aucun mal.*	S. Marc, IX, 49. *Ayez en vous le sel de la sagesse, et conservez la paix entre vous.*
Prov. III, 1, 2. *Mon fils, n'oubliez pas ma loi, et que votre cœur garde mes préceptes ; car leur observation vous procurera la longueur des jours, la multiplication des années de votre vie et la paix.*	S. Luc, I, 79. *Pour éclairer ceux qui habitent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.*
Eccli. VI, 29. *Vous y trouverez à la fin votre repos* (dans la Sagesse), *et elle deviendra pour vous un sujet de joie.*	S. Luc, II, 13. 14. *Au même instant une troupe nombreuse de l'armée céleste se joignit à l'ange, louant Dieu, et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*
Isaïe, XXXII, 17. *La paix sera l'ouvrage de la justice, la tranquillité et l'assurance en seront à jamais le fruit.*	S. Luc, XXIV, 36. *Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus se présenta au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous ; c'est moi, n'ayez point peur.*
Isaïe, LIII, 5. *Le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses blessures.*	S. Jean, XIV, 27. *Je vous laisse ma paix, je vous donnerai ma paix, je ne vous donne pas la paix comme le monde la donne.*
Isaïe, LIV, 10. *Les montagnes seront ébranlées, et les collines trembleront, mais ma miséricorde ne se retirera point de vous, et l'alliance par laquelle je fais la paix avec vous ne sera jamais ébranlée, dit le Seigneur, qui a pour vous une tendresse de compassion.*	Act. X, 36. *Dieu a fait entendre sa parole aux enfants d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous.*
Isaïe, LV, 11, 12. *Ainsi en sera-t-il de ma parole : étant sortie de ma bouche, elle ne retournera pas à moi sans fruit; mais elle fera tout ce que je voudrai, et elle produira l'effet pour lequel je l'ai envoyée.*	Rom. I, 7. *Que la grâce et la paix vous soient données de plus en plus de la part de Dieu notre Père, et de Jésus-Christ notre Seigneur.* Et Rom. II, 10; et I Cor. I, 3; et II Cor. I, 2; et Gal. I, 3; Eph. I. 2; et VI, 23; Philipp. I, 2; et Col. I, 3; I Thess. I, 2; et II Thess. I, 2; et I Tim. I, 2; et II Tim. I, 2; et Tit. I, 4; et Philem. III, 1; et I S. Pierre, I, 2; et II S. Pierre, I, 2; et II S. Jean, III, 3; Jud. II; et Apoc. I, 4.
Isaïe, LVIII, 10, 11. *Si vous assistez celui qui a faim avec effusion de cœur, et si vous remplissez de consolation l'âme affligée, votre lumière se lèvera dans les ténèbres et vos ténèbres deviendront comme le midi. Le Seigneur mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.*	Rom. V, 1. *Ainsi étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par Jésus-Christ.* Et X, 15; et XII, 14; et XIV, 17, 19; et XV, 13.
	I Cor. VII, 15. *Dieu nous a appelés pour le servir en paix.*
	II Cor. XIII, 11. *Au reste, mes frères, soyez dans la joie, rendez-vous parfaits, exhortez-vous les uns les autres ; soyez unis d'esprit et de cœur, vivez en paix, et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous.*
	Gal. VI, 15, 16. *Car en Jésus-Christ ni la circoncision, ni l'incirconcision n'ont aucune efficace, mais l'être nouveau qui est créé en nous. Je souhaite la paix et la miséricorde à tous ceux qui se conduiront selon cette règle et à l'Israël de Dieu.*
	Ephes. II, 17. *Ainsi il est venu annoncer la paix à vous qui étiez éloignés et*

PROPHÉTIE.

gneur vous conduira toujours avec bonté.

Ezéch. XXXIV, 14, 15, 25. *Je les mènerai paître dans les pâturages les plus fertiles ; les hautes montagnes d'Israël seront le lieu de leur pâture; elles s'y reposeront sur les herbes vertes, et elles paîtront sur les montagnes d'Israël dans les pâturages les plus gras. Je ferai moi-même paître mes brebis, je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur notre Dieu. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix ; j'exterminerai de cette terre toutes les bêtes cruelles, et ceux qui habitent dans le désert dormiront en assurance au milieu des bois.* Et Ezéch. XXXVII, 14, 26.

Agg. II, 8. *Le Désiré des nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées ; .... Et je donnerai la paix en ce lieu.*

Zach. IX, 9. *Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, tressaillez d'allégresse, voici votre Roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le Sauveur ; .... il annoncera la paix aux nations.*

ACCOMPLISSEMENT.

à ceux qui étaient proches.

Eph. IV, 1. *Je vous conjure donc, moi, qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés...., ayant soin de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.*

Coloss. III, 15. *Que la paix de Jésus, à laquelle vous avez été appelés dans l'unité d'un même corps, soit victorieuse dans vos cœurs.* Et II Thess. I, 6, 7 ; et III, 16 ; II Tim. II, 22.

Hébr. XIII, 18. *Et qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils n'entreraient jamais dans son repos, sinon ceux qui furent incrédules ?* Et IV, 3 ; et XII, 14.

I S. Pierre, III, 10, 11. *Si quelqu'un aime la vie et désire que ses jours soient heureux..... qu'il recherche la paix, et qu'il travaille pour l'acquérir.*

CHAPITRE LXV.

JÉSUS EST COMPARÉ A UN GUERRIER ET A UN VAINQUEUR.

PROPHÉTIE.

Nomb. XXIV, 14. *Une étoile sortira de Jacob, et une verge s'élèvera d'Israël, elle frappera les chefs de Moab, et renversera tous les enfants de Seth.*

Ps. XLIV, 3 et suiv. *Vous surpassez en beauté tous les enfants des hommes ; la grâce est répandue sur vos lèvres, c'est pourquoi Dieu vous a béni pour jamais ; ô fort, invincible, ceignez-vous de votre épée, armez-vous de votre éclat et de votre gloire.... Vos flèches sont perçantes, elles feront tomber les peuples à vos pieds, elles entreront jusque dans le cœur des ennemis du roi.*

Ps. CIX, 5. *Le Seigneur votre fils sera à votre droite, il transpercera les rois au jour de sa colère, il exercera sa vengeance sur les nations, il fera un carnage général ; il frappera à mort le chef qui domi-*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. X, 34 et suiv. *Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée ; car je suis venu séparer le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère, la belle-fille d'avec sa belle-mère, et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison.* Et S. Luc, XII, 49, 51.

S. Matth. XXVI, 52, 53. *Aussitôt Jésus lui dit...: Pensez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et qu'il ne m'enverrait pas dans le moment plus de douze légions d'anges.*

S. Luc, XXII, 36. *Jésus leur dit : Maintenant, que celui qui a une bourse ou un sac, les prenne, et que celui qui n'en a point, vende sa robe pour acheter une épée.*

S. Jean, XVI, 33. *Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans le mon-*

PROPHÉTIE.

nait sur une grande étendue du pays ; il boira dans le chemin de l'eau du torrent, c'est pourquoi il sera élevé en gloire.

Isaïe, VIII, 1 et suiv. *Le Seigneur me dit : Prenez un grand livre et écrivez-y en des caractères connus : A celui qui se hâte de prendre les dépouilles, qui s'empare vite du butin. Et je pris pour cela des témoins fidèles, Urie, sacrificateur, et Zacharie, fils de Barachie ; je m'approchai ensuite de la prophétesse mon épouse, elle conçut et enfanta un fils, et le Seigneur me dit : Appelez-le : Celui qui se hâte de prendre les dépouilles, qui s'empare vite du butin ; parce que avant que l'enfant sache nommer son père et sa mère, il sera cause qu'on emportera la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie en présence des Assyriens.*

Isaïe, XI, 4, 5. *Il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre, il frappera la terre par la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres. La justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité le baudrier dont il sera ceint.*

Isaïe, XLI, 2. *Qui fera sortir le juste de l'Orient ? Et qui l'appellera en lui ordonnant de le suivre pas à pas ? Il lui livrera les nations, il lui soumettra les rois, il les dispersera devant son épée comme la poussière, et devant son arc comme la paille qui est emportée par le vent.*

Isaïe, XLII, 13. *Le Seigneur sortira comme un guerrier invincible, il excitera sa colère comme un homme qui marche au combat, il haussera la voix, il jettera des cris, il se rendra le maître de ses ennemis.*

Isaïe, XLIX, 1, 2. *Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère, il m'a désigné par mon nom lorsque j'étais encore dans ses entrailles ; il a rendu ma bouche comme une épée perçante : il m'a protégé sous l'ombre de sa main, il m'a mis en réserve comme une flèche choisie, il m'a tenu caché dans son carquois.* Et LXVI, 15, 16.

Jérém., XII, 12. *L'épée*

ACCOMPLISSEMENT.

de, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

Rom. VI, 13. *N'abandonnez pas au péché les membres de votre corps pour servir d'armes d'iniquité, mais donnez-vous à Dieu comme devenus vivants de morts que vous étiez, et consacrez-lui les membres de votre corps pour servir d'armes de justice.*

Rom. XIII, 12. *La nuit est déjà avancée et le jour va paraître : quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière.*

II Cor., VI, 4 *Mais comme ministres de Dieu, nous nous rendons recommandables en toutes choses par une grande patience..., par la parole de vérité, par la force de Dieu, par les armes de justice, pour combattre à droite et à gauche.*

II Cor., X, 3 et suiv. *Car encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair. En effet, les armes de notre milice ne sont pas charnelles, mais puissantes en Dieu pour renverser les forteresses ennemies, de sorte que nous détruisons les raisonnements humains et tout ce qui s'élève avec plus de hauteur contre la science de Dieu, et que nous travaillons à réduire en servitude tous les esprits pour les soumettre à l'obéissance de Jésus-Christ.*

Eph. VI, 11 et suiv. *Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu pour pouvoir vous défendre des artifices, car nous avons à combattre non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes de ce monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air. C'est pourquoi, prenez les armes de Dieu, afin que vous puissiez résister au jour mauvais, et demeurer fermes sans avoir rien omis de vos devoirs. Soyez donc fermes ; que la vérité soit la ceinture de vos reins, et la justice votre cuirasse ; que vos pieds aient une chaussure qui vous dispose à marcher dans la voie de l'évangile de paix. Cou-*

PROPHÉTIE.

du Seigneur va dévorer la terre d'une extrémité à l'autre, et il n'y aura point de paix pour tout ce qui respire.

Joël, II, 11. *Le Seigneur fera entendre sa voix à la tête de son armée ; car les troupes qui composent son camp sont innombrables, elles sont fortes et elles exécutent tous ses ordres. Que le jour du Seigneur est grand ! qu'il est terrible ! et qui en pourra soutenir l'éclat ?*

Habacuc, III, 8 et suiv. *Quand vous monterez sur vos chevaux, vos chariots seront votre salut. Vous prendrez enfin en main votre arc qui était caché.... Le soleil et la lune sont restés immobiles dans leurs demeures. Vos enfants marcheront à la lumière de vos traits enflammés, à l'éclat de votre lance foudroyante. Dans votre colère, vous foulerez la terre aux pieds, vous briserez les nations dans votre fureur ; vous vous mettrez en marche pour sauver votre peuple, pour le sauver par votre Christ.* Et Zach., IX, 11.

ACCOMPLISSEMENT.

vrez-vous entièrement du bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin esprit : prenez aussi le casque du salut et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu.

I Tim. I, 18. *Ce que vous devez enjoindre aux fidèles, je vous le recommande, mon fils Timothée, comme un dépôt, afin que, selon les prophéties qu'on a faites de vous, et en vous y conformant, vous remplissiez les devoirs de notre milice sainte.* II Tim., II, 4, et Apoc. I, 16, et II, 12, et XIX, 11.

Sur la guerre que doit faire Jésus-Christ. J'ai déjà fait voir que Jésus était l'homme de la paix, ici je le montre comme un guerrier ; il n'y a pourtant aucune contradiction entre ces deux situations ; car la guerre dont il est question doit nécessairement s'entendre dans un sens allégorique. En effet c'est ce qui résulte des paroles d'Isaïe quand il dit de l'enfant qui lui est né et qui est le symbole du Messie (VIII, 3, 4) : *Le Seigneur me parla en ces termes : Appelez-le, Celui qui se hâte de prendre les dépouilles, qui s'empare vite du butin, parce qu'avant que l'enfant sache nommer son père et sa mère, il sera cause qu'on emportera la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie en présence du roi des Assyriens.* Tertullien prouve jusqu'à l'évidence (lib. III adv. Marc., c. 13, et cont. Jud., c. 9), que ces paroles d'Isaïe doivent être prises au sens figuré, autrement il faudrait soutenir que cet enfant prend les armes, donne le signal du combat, et s'élance dans la mêlée, avant qu'il puisse encore bégayer les noms de son père et de sa mère. Il en est de même de cette autre prophétie d'Isaïe (XI, 4, 5) : *Il frappera la terre de la verge sortie de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres ; la justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité le baudrier dont il sera ceint.* Isaïe nous fait connaître ici les armes de son guerrier : ce sont, le souffle de sa bouche, la justice, la fidélité. S. Paul fait allusion à la même pensée quand il dit (II Cor. X, 3) : *Encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair ; en effet les armes de notre milice ne sont pas charnelles, mais puissantes en Dieu* (Eph. VI, 11) : *Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des artifices du diable ; car nous avons à combattre non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes de ce monde, c'est-à-dire, de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air.* Il fait ensuite l'énumération des armes avec lesquelles il faut combattre : c'est le bouclier de la foi, la cuirasse de la justice, le casque du salut et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu.

CHAPITRE LXVI.

JÉSUS EST COMPARÉ A UNE PIERRE, A UNE FONDATION, A UNE MONTAGNE.

PROPHÉTIE.

Ps. CXVII, 22. *La pierre que les architectes ont rejetée est devenue la principale pierre de l'angle.*

Isaïe, VIII, 13, 14. *Rendez gloire à la sainteté de Dieu, qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur, et il deviendra votre sanctification ; au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem. Plusieurs d'entre eux se heurteront contre cette pierre, ils tomberont et se briseront, ils s'engageront dans le filet et y seront pris.*

Isaïe, XXVI, 16, 18. *C'est pourquoi, dit le Seigneur, je m'en vais mettre pour fondement de Sion une pierre, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, sur laquelle elle sera très-solidement bâtie ; que celui qui croit attende... L'alliance que vous aviez contractée avec la mort sera rompue, et le pacte que vous aviez fait avec l'enfer ne subsistera plus.* Et Dan. II, 34.

Zach. III, 8 et suiv. *Je vais faire venir le Germe de la justice qui est mon Serviteur ; car voici la pierre que j'ai mise devant Jésus : il y a sept yeux sur cette pierre qui est unique ; je la tailleral et je la graverai moi-même avec le ciseau, dit le Seigneur des armées, et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre.*

Zach. IV, 7, 10. *Qu'es-tu, ô grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie, il mettra la pierre qui couronnera le temple aux acclamations du peuple... Qui est-ce qui a fait peu d'état de ses commencements ? Qu'il sache que l'on se réjouira lorsqu'on verra Zorobabel le plomb à la main.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXI, 42 et suiv. *Jésus ajouta : N'avez-vous jamais lu ceci dans l'Écriture : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle ; c'est le Seigneur qui l'a fait, et nos yeux le voient avec admiration. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits. Celui qui tombera sur cette pierre se brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera.* Et S. Marc, XII, 10 ; S. Luc, XX, 17, 18.

Act. IV, 11. *C'est lui qui est cette pierre que vous autres architectes avez rejetée, et qui est devenue la principale pierre de l'angle ; et il n'y a point de salut en aucune autre.*

Rom. IX, 32, 33. *Ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement, selon qu'il est écrit : Je vais mettre en Sion celui qui est la pierre d'achoppement, la pierre de scandale et tous ceux qui croiront en lui ne seront point confondus.*

I Cor. III, 11. *Car pour le fondement, personne n'en peut mettre d'autre que celui qui a été posé qui est Jésus-Christ.* Et X, 4, Ephes. II, 19.

I S. Pierre, II 4. *Vous approchant de lui, comme de la pierre vivante que les hommes avaient rejetée, mais que Dieu a choisie et mise en honneur, vous entrez aussi vous-même dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes.*

CHAPITRE LXVII.

LES DISCIPLES DE JÉSUS COMPARÉS A DES PIERRES.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Zach. IX, 16. *Le Seigneur leur Dieu sauvera en ce jour-là, comme étant son troupeau, son peuple, et on élèvera comme un monument de sa gloire des pierres saintes dans la terre qui lui appartient.*

Eph. II, 19. *Vous n'êtes donc plus des hommes étrangers à la maison et au peuple du Seigneur, mais vous êtes de la cité des Saints et de la maison de Dieu; vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes; Jésus-Christ étant lui-même la principale pierre de l'angle, tout l'édifice posé sur cette pierre s'élève et s'accroît avec symétrie pour être un saint temple consacré au Seigneur.* Et I S. Pierre, II, 4, 5.

CHAPITRE LXVIII.

JÉSUS EST UN SUJET DE SCANDALE ET DE RUINE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. CIX, 6. *Il exercera sa vengeance sur les nations, il fera un carnage affreux.*

Isaïe, VIII, 13, 14. *Rendez gloire à la sainteté du Seigneur des armées, qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur, et il deviendra votre sanctification: au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem. Plusieurs d'entre eux se heurteront contre cette pierre, ils tomberont et se briseront; ils s'engageront dans le filet et seront pris.*

S. Matth. XI, 16. *Heureux celui qui ne prendra pas de moi un sujet de scandale.* Et S. Luc, VII, 23.

S. Matth. XIII, 57. *Et ainsi ils prenaient de lui un sujet de scandale.*

S. Matth. XV, 12. *Alors ses disciples s'approchèrent et lui dirent: Savez-vous bien que les Pharisiens ayant entendu cette parole s'en sont scandalisés?* Et XXVI, 31.

S. Luc, II, 34. *Siméon les bénit et dit à Marie sa mère: Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël.* Et Rom. IX, 32, 33.

I Cor. I, 23. *Mais pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils.*

Gal. V, 11. *Pour moi, mes frères, si, comme on le dit, je prêche encore la circoncision quand je suis avec les Juifs, pourquoi est-ce que je souffre encore aujourd'hui tant de persécutions? Le scandale de la croix serait certainement anéanti à leur égard.* Et I S. Pierre, II, 7, 8.

CHAPITRE LXIX.

JÉSUS EST UN CHEF.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Isaïe, LV, 4. *Je m'en vais le donner pour témoin au peuple, pour chef et pour maître aux Gentils.*

Jér. XXX, 21. *Il sortira de lui un chef qui le conduira, son dominateur sortira du milieu de lui, je le ferai approcher, et il s'approchera de moi.*

S. Matth. II, 6. *Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les villes qui donnent des chefs à Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui conduira Israël mon peuple.*

Dan. IX, 25. *Sachez donc et comprenez que depuis l'ordre qui sera donné pour rétablir et rebâtir Jérusalem jusqu'à ce que le Messie soit le conducteur de son peuple, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines.*

CHAPITRE LXX.

JÉSUS EST COMPARÉ A UNE PORTE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. CXVII, 20. *C'est là la porte du Seigneur, les justes y entreront.*

S. Jean, X, 7 et suiv. *Jésus leur dit encore: Je suis la porte des brebis; tous ceux qui sont venus avant moi sont des voleurs et des larrons; et les brebis ne les ont pas écoutés. Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi il sera sauvé, il entrera, il sortira, il trouvera des pâturages.*

CHAPITRE LXXI.

JÉSUS EST LA VOIE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Isaïe, XXX, 21. *Vos oreilles entendront la parole de celui qui criera derrière vous: C'est ici la voie, marchez dans ce chemin sans vous détourner ni à droite, ni à gauche.* Et XXXV, 8.

S. Jean, XIV, 6. *Jésus lui dit: Je suis la voie, la vérité et la vie; personne ne va au Père que par moi.*

Jér. VI, 16. *Voici ce que leur a dit le Seigneur: Tenez vous sur les voies, considérez, demandez quels sont les anciens sentiers et où est la bonne voie; marchez-y, et vous trouverez le repos de vos âmes.*

CHAPITRE LXXII.

JÉSUS EST LA VÉRITÉ.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. XLII, 3. *Envoyez votre lumière et votre vérité; qu'elles me conduisent sur votre montagne sainte et m'introduisent dans vos tabernacles.*

Ps. LXXXIV, 12. *La vérité germera de la terre, et la justice nous regardera du haut du ciel.*

Eccl. XXIV, 25. *En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité; en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu.*

S. Jean, VIII, 31, 32. *Jésus dit donc aux Juifs qui croyaient en lui: Si vous demeurez attachés à ma parole vous serez véritablement mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.*

S. Jean, XIV, 6. *Jésus lui dit: Je suis la voie, la vérité et la vie.*

II Cor. I, 20. *Toutes les promesses de Dieu ont eu lui leur vérité; c'est pourquoi c'est aussi par lui que nous rendons gloire à Dieu, en disant: Amen.*

I S. Jean, V, 6. *C'est l'esprit qui en rend témoignage, parce que cet Esprit est la vérité même.*

CHAPITRE LXXIII.

JÉSUS EST LA VIE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Deut. XXX, 19, 20. *Choisissez donc la vie, afin que vous viviez vous et votre postérité, que vous aimiez le Seigneur votre Dieu, que vous obéissiez à sa voix, et que vous vous attachiez à lui; car c'est lui-même qui est votre vie, et de là dépend la durée de vos jours.*

Ps. XXXV, 10. *Car la source de la vie est en vous, et nous ne voyons la lumière qu'autant que vous nous éclairez.*

Prov. VIII, 35. *Car celui qui me trouve, trouve la vie; il obtiendra du*

S. Jean, I, 4. *En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes.* Et VI, 55; et XI, 25.

S. Jean, XIV, 6. *Jésus lui dit: Je suis la voie, la vérité et la vie.*

Act. III, 15. *Et vous avez fait mourir l'auteur de la vie, mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts et c'est ce dont nous sommes témoins.* Rom. VI, 11.

I Cor. XV, 22. *Et comme tous meurent par Adam, tous aussi reviennent de même par Jésus-Christ.*

Gal. II, 20. *Je vis ou*

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Seigneur ce qu'il désire.

Eccli. IV, 12. *La sagesse inspire la vie à ses enfants, elle prend en sa protection ceux qui la cherchent, et elle marche devant eux dans la voie de la justice. Celui qui l'aime, aime la vie; ceux qui veillent dès le matin pour la trouver, jouiront de sa paix et seront remplis de joie. Ceux qui la possèderont auront la vie pour héritage.*

Eccli. XXI, 16. *La science du sage se répandra comme une eau qui se déborde, et le conseil qu'il donne subsistera comme une source de vie.*

plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi; et si je vis maintenant, quoique je sois dans la chair, j'y vis en la foi du Fils de Dieu.

Phil. I, 21. *Car Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.* Col. III, 3; Heb. II, 14.

I. S. Jean, I, 2. *Car la vie même s'est rendue visible, nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous vous annonçons cette vie éternelle qui était dans le Père, et qui est venue se montrer à nous.* Et V.

Isa. XXV, 7 et suiv. *Il abattra sur cette montagne ce bandeau qui était lié sur les yeux de tous les peuples, ce voile obscur qui enveloppait toutes les nations; il engloutira la mort pour jamais; le Seigneur notre Dieu sèchera les larmes de tous les yeux et il effacera de toute la terre l'opprobre de son peuple, car c'est le Seigneur qui a parlé.*

CHAPITRE LXXIV.

JÉSUS EST LA SAGESSE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Prov. VIII, 12 et suiv. *Moi qui suis la sagesse, j'habite avec la prudence, et je me trouve avec les pensées judicieuses... C'est de moi que vient le conseil, et tout ce qu'il y a de biens solides; je suis l'intelligence, et la force est à moi. C'est par moi que les rois règnent, et que les législateurs ordonnent ce qui est juste..... J'enrichis ceux qui m'aiment, et je remplis leurs trésors. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies; j'étais avant tous ses ouvrages : j'ai reçu la puissance souveraine dès le commencement avant la création de la terre. J'ai été conçue lorsque les abîmes n'étaient point, et avant que les fontaines fussent remplies d'eau; j'ai été engendrée avant que les montagnes fussent affermies, avant toutes les collines. Le Seigneur n'avait point encore fait la terre ni les campagnes, ni ce qu'il y a de plus beau dans cette poussière qui forme le monde habitable. J'étais présente lorsqu'il réglait l'ordre des cieux...*

Sag. VII, 21 et suiv. *J'ai appris tout ce qui était caché et qui n'avait point encore été découvert,*

S. Matth. XI, 19. *Le fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et ils disent : Voilà un homme de bonne chère, et qui aime le vin, il est ami des publicains et des gens de mauvaise vie; mais la Sagesse a été reconnue juste par ses enfants.* Et S. Luc, VII, 34.

S. Luc, XI, 49. *C'est pourquoi la Sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils en feront mourir les uns, et ils persécuteront les autres.*

I Cor. I, 23, 30. *Mais pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils; et nous le prêchons comme étant la force de Dieu et la sagesse de Dieu, pour ceux qui sont appelés soit Juifs, soit gentils.. C'est par lui que vous êtes ce que vous êtes en Jesus-Christ, qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse.*

Col. II, 3. *Dans lequel tous les trésors de la sagesse et de la science sont renfermés.*

Eccli. XXIV, 1, et suiv. *La sagesse se louera elle-même, elle se glorifiera en Dieu, et au milieu de son*

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

parce que la Sagesse même qui a tout créé me l'a enseigné; car il y a dans elle un esprit d'intelligence qui est saint, unique, multiple dans ses effets, subtil, discret, agile... La sagesse est plus active que toutes les choses agissantes, et elle pénètre partout à cause de sa pureté. Elle est la vapeur de la vertu de Dieu et l'effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant; c'est pourquoi elle ne peut être susceptible de la moindre impureté. Et Sag. IX, 4, 9; Eccli. I, 5.

peuple; elle ouvrira sa bouche dans les assemblées du Très-haut, et elle se glorifiera devant les armées du Seigneur. Elle se relèvera au milieu de son peuple, et se fera admirer dans l'assemblée de tous les saints; elle se donnera des louanges parmi la multitude des élus, et des bénédictions au milieu de ceux qui sont bénis de Dieu, disant : Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toute créature; c'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais, et qui ai couvert toute la terre comme d'un nuage; j'ai habité dans les lieux très-hauts, et mon trône est dans une colonne de nuée; j'ai fait seule tout le tour du ciel, j'ai pénétré la profondeur des abîmes, j'ai marché sur les flots de la mer, j'ai parcouru toute la terre. J'ai en l'empire sur tous les peuples et sur toutes les nations; j'ai foulé aux pieds par ma puissance les cœurs de tous les hommes grands et petits, et parmi toutes ces choses j'ai cherché un lieu de repos et une demeure dans l'héritage du Seigneur. Alors le créateur de l'univers m'a parlé et m'a fait connaître sa volonté. Celui qui m'a produite a fixé ma demeure, et il m'a dit : Habitez dans Jacob; qu'Israël soit votre héritage, et prenez racine dans mes élus. J'ai été produite dès le commencement et avant les siècles, je ne cesserai point d'être dans la suite de tous les âges, et j'ai exercé devant lui le ministère dans la maison sainte.

CHAPITRE LXXV.

JÉSUS EST LE COMMENCEMENT ET LA FIN, LE PREMIER ET LE DERNIER, L'ALPHA ET L'OMÉGA.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Gen. I, 1. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.*

Ps. CI, 26 et suiv. *Seigneur, dès le commencement vous avez fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains; ils périront, mais pour vous vous demeurerez; ils périront tous comme des vêtements; vous ferez qu'ils changeront de forme comme un manteau, et ils seront changés; mais pour vous, vous êtes toujours le même.*

Ps. CIX, 3. *Vous êtes sorti du sein du Père avant la création de la lumière, et votre naissance a été comme une rosée très-pure.*

Prov. VIII, 22. *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies; j'étais avant tous ses ouvrages; j'ai reçu la puissance souveraine dès le commencement, avant la création de la terre.*

Eccli. XXIV, 14. *J'ai été produite dès le com-*

S. Jean, I, 1, 2. *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu; il était dès le commencement avec Dieu.*

S. Jean, VIII, 25. *Ils lui dirent : Et qui êtes-vous donc? Jésus leur répondit : Je suis dès le commencement, et c'est ce que je vous dis.*

Rom. 10, 4. *Car la fin de la loi est Jésus-Christ, établi pour justifier tous ceux qui croient en lui.*

Col. I, 18. *Il est le chef du corps de l'Église; il est le principe de la vie et le premier-né d'entre les morts, afin qu'il ait la primauté en toutes choses.*

Hébr. I, 8 et suivant. *Mais en parlant au Fils, Dieu dit : Votre trône subsistera dans les siècles des siècles, le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité; vous avez aimé la justice et haï l'iniquité... C'est vous qui, au com-*

PROPHÉTIE.

mencement et avant les siècles, je ne cesserai point d'être dans la suite de tous les âges.

Isaïe, XLI, 4. *C'est moi qui suis le Seigneur; c'est moi qui suis le premier et le dernier.*

Isaïe, XLIII, 10. *Il n'y a point eu de Dieu formé avant moi, et il n'y en aura point après moi.*

Isaïe, XLIV, 6. *Voici ce que dit le Seigneur, le roi d'Israël et son Rédempteur, le Seigneur des armées : Je suis le premier et je suis le dernier, et il n'y a de Dieu que moi seul.*

Isaïe, XLVIII, 12. *Écoutez-moi, Jacob, et vous, Israël, que j'appelle à moi : C'est moi, c'est moi-même qui suis le premier et qui suis le dernier.*

Isaïe, LIII, 2, 3. *Nous l'avons vu, et il n'avait rien qui attirât nos regards; nous l'avions désiré, mais il nous a paru méprisable, le dernier des hommes.*

ACCOMPLISSEMENT.

mencement du monde, avez affermi la terre sur ses fondements, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains; ils périront, mais vous subsisterez; ils vieilliront tous comme un vêtement; vous les changerez comme un manteau et ils seront changés : mais pour vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne finiront point.

Apoc. I, 8, 17. *Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui était, qui doit venir, le Tout-Puissant.... Il mit sa main droite sur moi et me dit : Ne craignez point, je suis le premier et le dernier.*

Apoc. III, 14. *Écrivez à l'ange de l'église de Laodicée : Voici ce que dit celui qui est la Vérité même, le Témoin fidèle et véritable, le principe de tout ce que Dieu a créé.*

Apoc. XXII, 13. *Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.*

CHAPITRE LXXVI.

JÉSUS EST NOTRE CHEF.

PROPHÉTIE.

Ps. XVII, 44. *Vous m'avez délivré des soulèvements de mon peuple, et vous m'avez établi le chef des nations.*

Ps. CXVII, 22. *La pierre que les architectes avaient rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXI, 42. *Jésus répondit : N'avez-vous jamais lu ceci dans les Ecritures? La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle?* Et S. Marc, XII, 10; S. Luc, XX, 17; Act. IV, 11; I S. Pierre. II, 7.

I Cor. XI, 3. *Je veux que vous sachiez que Jésus-Christ est le chef de tout homme.*

Eph. I, 22. *Il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à toute l'Eglise.*

Eph. IV, 15, 16. *Mais qu'attachés à la vérité par la charité, nous croissions en toutes choses dans Jésus-Christ qui est notre chef; de qui tout le corps, dont les parties sont jointes et unies ensemble avec une juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux et toutes les liaisons qui portent l'esprit et la vie, l'accroissement qu'il lui communique par une influence proportionnée à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi, et qu'il s'édifie par la charité.*

Eph. V, 23. *Parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise; aussi est-il le sauveur de son corps.*

Col. II, 10, 18, , 19. *Il est le chef du corps de l'Eglise.*

Col. II, 10. *Vous avez trouvé toutes choses pleinement en lui, qui est le chef de toute principauté et de toute puissance.. Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise... ne demeurant pas attaché au chef dont tout le corps recevant l'influence par les vaisseaux qui en joignent et lient toutes les parties, s'affermit et s'augmente par l'accroissement que Dieu lui donne.*

CHAPITRE LXXVII.

DIEU A TOUT FAIT EN JÉSUS-CHRIST.

PROPHÉTIE.

Ps. XXXII, 6. *C'est par sa parole que les cieux ont été créés, toute leur armée a été formée par le souffle de sa bouche.*

Ps. CIII, 24. *Seigneur, que vos ouvrages sont admirables! vous les avez tous formés avec sagesse; la terre est remplie de vos biens.*

Prov. III, 19. *Le Seigneur a fondé la terre par sa sagesse; il a établi les cieux par son intelligence.*

Prov. VIII, 27 et suiv. *J'étais présente lorsqu'il réglait l'ordre des cieux et qu'il renfermait l'abîme comme dans un cercle. Lorsqu'il affermissait les nuées suspendues au dessus de la terre, et qu'il resserrait avec une force invincible les sources de l'abîme, lorsqu'il imposait des lois à la mer afin que les eaux ne passassent point leurs bornes, et qu'il posait les fondements de la terre, j'étais avec lui et je conduisais l'ouvrage.*

Sag. IX, 9. *Votre sagesse est avec vous, et c'est elle qui connaît vos ouvrages, qui était présente lorsque vous formiez le monde, et qui sait ce qui est agréable à vos yeux, et quelle est la rectitude de vos préceptes.*

Jer. X, 12 *C'est Dieu qui a créé la terre par sa puissance, qui a affermi le monde par sa sagesse, qui a étendu les cieux par sa souveraine sagesse.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Jean, I, 3. *Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.*

Eph. II, 10. *Nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus Christ dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous les pratiquions.*

Eph. III, 11. *Selon le dessein éternel qu'il a accompli par Jésus-Christ notre Seigneur.*

Col. I, 15 et suiv. *Qui est l'image du Dieu invisible, et qui est né avant toutes les créatures; car toutes choses ont été créées par lui, tant celles du ciel que celles de la terre, les visibles et les invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances, tout a été créé par lui et pour lui.*

Hébr. I, 2. *Dieu, en ces derniers temps, nous a parlé par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a même créé les siècles.*

CHAPITRE LXXVIII.

JÉSUS EST L'ÉLU DE DIEU.

PROPHÉTIE.

Ps. LXXXVIII, 20. *Vous avez autrefois parlé en vision à vos saints, et vous avez dit : J'ai établi un homme fort pour être l'instrument de ma protection, j'ai élevé d'entre les peuples celui que j'ai choisi.*

Isaïe, XLII, 1. *Voici mon Serviteur dont je prendrai la défense; voici celui que j'ai choisi et en qui j'ai mis toute mon affection.*

Isaïe, XLIII, 10. *Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, vous et mon serviteur que j'ai choisi afin que vous sachiez, que vous croyiez et que vous compreniez que c'est moi-même qui suis.*

Isaïe, XLIX, 2. *Il m'a mis en réserve comme une flèche choisie, il m'a tenu caché dans son carquois.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth., XII, 13. *Afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Voici mon Serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection.*

S. Luc, XXIII, 35. *Cependant le peuple se tenait là pour le regarder, et les sénateurs aussi bien que le peuple se moquaient de lui en disant : Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'Élu de Dieu.*

I S. Pierre, II, 4. *Puisque vous approchant de lui comme de la pierre vivante que les hommes avaient rejetée, mais que Dieu a choisie et mise en honneur, vous entrez aussi vous-mêmes dans le sanctuaire de l'édifice, comme étant des pierres vivantes pour composer une mai-*

son spirituelle, selon qu'il est écrit : Je vais mettre en Sion la principale pierre de l'angle, pierre choisie et d'un grand prix.

CHAPITRE LXXIX.

JÉSUS EST NOTRE JUSTICE.

PROPHÉTIE.

Ps. LXXI, 7. *Les Justes fleuriront sous son règne, la paix y règnera avec abondance tant que la lune sera dans le ciel.*

Ps. LXXXIV, 12. *La vérité germera de la terre, et la justice nous regardera du haut du ciel.*

ACCOMPLISSEMENT.

I Cor. I, 30. *C'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ, qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification, notre rédemption.*

II Cor. V, 21. *Pour l'amour de nous il a rendu victime pour le péché celui qui ne connaissait pas le péché, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu.*

Isaïe, XI, 4. *Il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre.*

Isaïe. XLV, 8. *Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre comme une pluie celui qui est la justice même; que la terre s'ouvre, que celui qui est le salut soit produit, et que la justice germe en même temps.*

Isaïe, LXI, 11. *Car, comme la terre fait germer la semence, et comme un jardin fait pousser ce qu'on y a planté, ainsi le Seigneur notre Dieu fera germer sa justice et fleurir sa louange aux yeux de toutes les nations.*

Isaïe, LXIII, 1. *Qui est celui qui vient d'Edom, qui vient de Bosra avec sa robe teinte de rouge, qui éclate par la beauté de ses vêtements, et qui marche avec une si grande force? C'est moi dont la parole est la parole de justice et qui suis puissant pour sauver.*

Jér. XXXIII, 15. *En ces jours-là et en ce temps-là je ferai sortir de David un germe de justice, il agira selon l'équité et rendra la justice sur la terre.*

Dan. IX, 24. *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre peuple et sur votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle vienne sur la terre.*

Malach. IV. 2. *Le Soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom.*

CHAPITRE LXXX.

JÉSUS EST APPELÉ LE JUSTE PAR EXCELLENCE. (Κατ' ἐξοχὴν).

PROPHÉTIE.

Sag. II, 12, 13. *Faisons tomber le juste dans nos pièges, parce qu'il nous est incommode, qu'il est contraire à notre manière de vivre, qu'il nous reproche les violements de la loi, et qu'il nous déshonore en décriant les fautes de notre conduite. Il assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le Fils de Dieu.*

Isaïe, XLV, 8. *Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre comme une pluie celui qui est la justice même. Que la terre s'ouvre..., et que la justice germe en même temps.*

Isaïe, LI, 4, 5. *Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple, nation que j'ai choisie, entendez ma voix; car la loi sortira de moi, et j'établirai ma justice pour éclairer les peuples. La justice que je dois envoyer est proche; le salut que j'ai promis va paraître.*

Isaïe, LIII, 11. *Comme mon serviteur est infiniment juste, il en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et il portera lui-même leurs iniquités.*

Isaïe, LXII, 1, 2. *Je ne me tairai point en faveur de Sion, je n'aurai point de repos pour l'amour de Jérusalem, jusqu'à ce que sa justice paraisse comme une vive lumière, et que son salut brille comme une lampe ardente. Les nations verront le Juste.*

Jér. XXIII, 5, 6. *Le temps vient, dit le Seigneur, que je susciterai à David une race juste; un roi règnera qui sera sage, qui agira selon l'équité et qui rendra la justice sur la terre. Dans les jours de son règne, Juda sera sauvé, Israël habitera en assurance, et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre justice.* Et XXX, 16.

Zach. IX, 9. *Fille de Sion, soyez comblée de joie; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse. Voici votre roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le Sauveur.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVII, 3, 4, 19. *Judas qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné, se repentit de ce qu'il avait fait, et rapportant les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux sénateurs, il leur dit : J'ai péché en livrant à mort le juste... Lorsqu'il* (Pilate) *était assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Ne vous embarrassez point dans l'affaire de ce Juste.*

S. Luc. XXIII, 47. *Sur quoi le centenier, qui avait vu ce qui était arrivé, glorifia Dieu en disant : Certainement cet homme était Juste.*

Act. III, 14. *Vous avez renoncé le Saint, le Juste, vous avez demandé qu'on vous accordât la grâce d'un homicide.*

Act. VII, 52. *Quel est le prophète que vos pères n'aient point persécuté? Ils ont fait mourir ceux qui leur prédisaient l'avènement du Juste que vous venez de livrer, et dont vous avez été les meurtriers.*

Act. XXII, 14. *Il me dit ensuite : Le Dieu de nos pères vous a choisi pour connaître sa volonté, pour voir le Juste, et pour entendre de sa bouche ce que vous avez ouï.*

Rom. III, 26. *Afin qu'il soit évident qu'il est juste, et qu'il justifie celui qui tend à la justice par la foi en Jésus-Christ.*

S. Jacques, V, 6. *Vous avez condamné et tué le Juste, sans qu'il vous ait fait de réclamations.*

I S. Pierre, III, 18. *Puisque Jésus-Christ même a souffert la mort pour nos péchés, le Juste pour les injustes.*

I S. Jean, I, 9. *Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les remettre.*

I S. Jean, II, 1, 29. *Si quelqu'un pèche, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ qui est juste... Si vous savez que Dieu est juste, sachez que quiconque vit selon la justice est né de lui.*

CHAPITRE LXXXI.

JÉSUS EST APPELÉ LE SAINT PAR EXCELLENCE.

PROPHÉTIE.

Ps. IV, 4. *Sachez que le Seigneur a fait des choses merveilleuses en faveur de son Saint.*

Ps. XV, 10. *Parce que vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et que vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption du tombeau.*

Isaïe, XII, 6. *Tressaillez de joie et répandez-vous en louanges, ô vous qui habitez dans Sion, parce que le Saint d'Israël a fait éclater sa grandeur au milieu de vous.*

Dan. IX, 24. *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Marc, I, 23, 24. *Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé d'un esprit impur qui s'écria : Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes, vous êtes le Saint de Dieu.* Et S. Luc, IV, 33.

S. Luc, I, 35. *L'ange lui répondit : le Saint-Esprit descendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera reconnu le Fils de Dieu.*

PROPHÉTIE.

peuple et sur votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle vienne sur la terre..., et que le Saint des saints soit oint de l'huile sacrée.

ACCOMPLISSEMENT.

S. Luc. II, 22, 23. *Et le temps de sa purification selon la loi de Moïse étant accompli, ils portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur.*

Act. II, 27. *Parce que vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer, et que vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption.*

Act. III, 14. *Vous avez renoncé le Saint et le Juste; vous avez demandé qu'on vous accordât la vie d'un homicide.* Et IV, 27.

I Cor. I, 30. *C'est par lui que vous êtes ce que vous êtes en Jésus-Christ, qui nous a été donné de Dieu pour être notre justice, notre sanctification, notre rédemption.*

Hébr. VII, 26. *Car il était convenable que nous eussions un pontife comme celui ci, qui est saint, innocent, sans tache.* Et S. Pierre, I, 14.

I S. Jean, II, 10. *Quant à vous, vous avez reçu du Saint l'onction qui vous instruit de tout.* Et Apoc. III, 7, VI, 10.

Les Juifs conviennent que le Messie devra être saint. L'opinion des Juifs sur la sainteté du Messie s'accorde avec les passages que je viens de citer de l'ancien Testament; car le Rabbin Abraham Schalom (in lib. Neve Schalom.) enseigne que le Messie sera le plus saint des hommes.

CHAPITRE LXXXII.

JÉSUS EST LE TÉMOIN DE DIEU.

PROPHÉTIE.

Isaïe, XLIII, 10. *Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, vous et mon Serviteur que j'ai choisi.*

Isaïe, LV, 4. *Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour chef et pour maître aux gentils.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Jean, III, 10, 31, 32. *Quoi! lui dit Jésus, vous êtes docteur en Israël, et vous ignorez ces choses!... En vérité, en vérité, je vous déclare que nous disons ce que nous savons, et que nous ne rendons témoignage que de ce que nous avons vu. Et cependant vous ne recevez pas notre témoignage... Et il rend témoignage de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu, mais personne ne reçoit son témoignage. Celui qui reçoit son témoignage atteste que Dieu est véritable.* Et VIII, 14, et XVIII, 37.

I. Tim. II, 5, 6. *Car il n'y a qu'un Dieu et un Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est livré lui-même pour être la rédemption de tous, rendant ainsi en son temps témoignage à cette vérité.* Et VI, 13.

I S. Jean, V, 7. *Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel; le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose.*

Apoc. I, 4, 5. *Que la paix et la grâce vous saient toujours accordées par les mérites de Jésus Christ qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts et le prince des rois de la terre.*

Apoc. III, 14. *Ecrivez à l'ange de l'église de Laodicée : Voici ce que dit celui qui est la vérité même : Le témoin fidèle et véritable, le principe de tout ce que Dieu a créé.*

CHAPITRE LXXXIII.

JÉSUS EST HUMBLE ET PEU CONSIDÉRÉ.

PROPHÉTIE.

Ps. XXI, 7. *Et moi, je suis un ver de terre, et non un homme. Je suis l'opprobre des hommes, et l'objet du mépris de mon peuple.*

Ps. XXXIV, 14. *J'étais dans le deuil et l'affliction, comme si j'eusse pleuré la mort de ma mère.*

Ps. LXXXVII, 16. *Dès ma jeunesse je suis pauvre et toujours prêt à expirer; j'ai porté le poids de vos terreurs, et j'ai été dans le trouble.*

Ps. LXXXVIII, 39 et suiv. *Cependant vous rejetez et vous méprisez votre Christ; vous vous mettez en colère contre lui; vous avez rompu l'alliance que vous aviez faite avec votre serviteur, vous avez profané son diadème en le jetant à terre; vous avez détruit toutes ses murailles, vous avez ruiné ses forteresses. Tous les passants l'ont pillé, il est devenu l'opprobre de ses voisins. Vous avez élevé la puissance de ceux qui le haïssent et donné un sujet de joie à tous ses ennemis. Vous avez même fait rebrousser la pointe de son épée et ne l'avez point fait triompher dans ses combats. Vous l'avez dépouillé de son éclat, et vous avez renversé son trône par terre. Vous avez abrégé le temps de sa jeunesse, vous l'avez couvert de confusion.*

Isaïe LII, 14. *Comme vous avez été l'étonnement de plusieurs par votre désolation, ainsi son visage sera plus défiguré que celui d'aucun autre homme, et sa forme moins reconnaissable que celle des autres enfants des hommes.* Et LIII, 2.

Jér. XXII, 30. *Voici ce que dit le Seigneur : Ecrivez que cet homme sera comme s'il était stérile, que rien ne lui réussira durant sa vie, et qu'il ne sortira point d'homme de sa race qui réussisse jusqu'à être assis sur le trône de David, et à exercer à l'avenir la puissance dans Juda.*

Lament. III, 45. *Vous nous avez mis au milieu des peuples comme la balayure du monde et comme un objet d'abomination.* Et Dan. II, 44.

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XI, 29. *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.*

Act. VIII, 32 et suiv. *Or le passage de l'Ecriture qu'il lisait était celui-ci : Par le mérite de son abaissement, il a été délivré de la mort à laquelle il a été condamné... L'Eunuque dit à Philippe : Je vous prie de me dire de qui le prophète parle, si c'est de lui-même ou de quelque autre. Alors Philippe, prenant la parole, commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer Jésus.*

II. Cor. XIII, 4. *Car bien qu'il ait été crucifié selon la faiblesse de sa chair, il est néanmoins plein de vie par la vertu de Dieu.*

Philipp. II, 8. *Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.*

Hebr. IV, 15. *Car le Pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses, puisqu'il a été tenté et éprouvé en toutes choses nous étant semblable, mais sans aucun péché.*

Hébr. V, 7. *Aussi pendant le temps qu'il était dans sa chair mortelle, ayant offert avec de grands cris et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il a été exaucé à cause de son humble respect pour son Père.*

CHAPITRE LXXXIV.

JÉSUS MÉPRISÉ ET UN OBJET DE HAINE.

PROPHÉTIE.

Ps. XVII, 18, 41, 44. *Il m'a délivré d'un ennemi très-puissant et de ceux qui me haïssaient lorsqu'ils*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. VIII, 34. *Aussitôt toute la ville sortit au devant de Jésus, et l'ayant vu, ils le sup-*

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.	PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
étaient plus forts que moi.... Vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi ; j'ai taillé en pièces ceux qui me haïssaient.... Vous m'avez délivré des soulèvements de mon peuple, et vous m'avez établi le chef des nations. Ps. XXI, 8. *Tous ceux qui me voient m'insultent, ils remuent les lèvres et secouent la tête.* Ps. XXXIV, 16, 19. *Ils ont grincé les dents contre moi avec des hypocrites qui bouffonnaient dans les festins... Que mes maux ne soient pas un sujet de joie pour ceux qui me persécutent injustement, qui me haïssent sans sujet.* Et LXVIII, 6. Ps. LXXXVIII, 42. *Tous les passants l'ont pillé, il est devenu l'opprobre de ses voisins. Vous avez élevé la puissance de ceux qui le haïssent, et donné un sujet de joie à tous ses ennemis.* Ps. CVIII, 2 et suiv. *O Dieu, qui êtes l'objet de mes louanges, ne demeurez pas dans le silence, car la bouche du méchant et celle de l'imposteur se sont ouvertes contre moi, ils m'ont parlé avec une langue trompeuse ; ils m'ont attaqué de toutes parts avec des paroles de haine, et m'ont fait la guerre sans aucun sujet. Je les ai aimés, et ils se sont déclarés mes ennemis, tandis que je priais pour eux. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour que je leur portais.* Et CXVII, 22 ; et CXIX, 7. Sag. II, 19. *Examinons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissions quelle est sa douceur, et que nous fassions l'épreuve de sa puissance.* Isaïe, I, 2. *Cieux, écoutez, et toi, terre, prête l'oreille, car le Seigneur parle : J'ai nourri des enfants, je les ai élevés, et ils se sont révoltés contre moi.* Et VIII, 13. Isaïe, XLIX, 7. *Voici ce que dit le Seigneur, le Rédempteur et le Saint d'Israël, à celui qui a été dans le dernier mépris, que la nation a détesté, qui a été l'esclave de ceux qui dominaient.* Et LII, 14.	*plièrent de se retirer de leur pays.* S. Matth. IX, 34. *Mais les Pharisiens disaient : Il ne chasse les démons que par le prince des démons.* Et XII, 4 ; S. Luc, XI, 15 ; S. Jean, VII, 20, et VIII, 48, 52, et X, 20. S. Matth. XIII, 57. *Et ainsi ils prenaient de Jésus un sujet de scandale ; mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison.* Et XXI, 42 ; S. Marc, VI, 3, 4, et XII, 10 ; S. Luc, IV, 24, XX, 17 ; S. Jean, IV, 44. S. Marc, III, 21. *Ce que ses proches ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui, car ils disaient qu'il avait perdu l'esprit. Et les Scribes qui étaient de Jérusalem disaient : Il est possédé de Belzébuth, et il ne chasse les démons que par le prince des démons.* S. Marc, V. 39, 40. *Il leur dit en entrant : Pourquoi faites-vous tant de bruit, et qu'avez-vous à pleurer ? Cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie ; et ils se moquaient de lui.* S. Luc, XVI, 14. *Les Pharisiens qui étaient avares lui entendaient dire toutes ces choses, et ils se moquaient de lui.* S. Jean, I, 10, 11. *Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu ; il est venu chez soi, et les siens ne l'ont point reçu.* S. Jean, VII, 5 et suiv. *Ses frères mêmes ne croyaient pas en lui. Jésus donc leur dit : Mon temps n'est pas encore venu, mais pour le vôtre il est toujours prêt ; le monde ne saurait vous haïr, mais pour moi il me hait.* Et VII, 47 : VIII, 49 ; IX, 29 ; XII, 37. S. Jean, XV, 18 et suiv. *Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui... Maintenant ils les ont vus, et ils n'ont pas laissé de me haïr, moi et mon Père ; afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie : Ils m'ont haï*	Isaïe, LIII, 3. *Il nous a paru méprisable, le dernier des hommes, un homme de douleur, et qui sait par expérience ce que c'est que de souffrir. Nous nous détournions pour ne pas le voir, nous l'avons méprisé, nous n'en avons fait aucun cas.* Isaïe, LXV, 2. *En vain j'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers un peuple incrédule, qui marche dans une voie qui n'est pas bonne, en suivant ses pensées.* Jér. III, 20. *Mais vous m'avez été infidèle, maison d'Israël, dit le Seigneur, comme une femme qui est perfide envers son mari.* Jér. XIV, 8, 9. *O unique attente d'Israël et son Sauveur au temps de l'affliction, pourquoi seriez-vous à l'égard de votre terre comme un étranger, ou comme un voyageur qui entre en une hôtellerie pour y passer une nuit ?* Jér. XXXII, 33. *Ils m'ont tourné le dos et non le visage, et lorsque je prenais un grand soin de les instruire et de les corriger, ils n'ont voulu ni m'écouter ni recevoir le châtiment.* Jér. XXXIII, 8. *Je les purifierai de toutes les iniquités qu'ils auront commises contre moi, et je leur pardonnerai tous les péchés pour lesquels ils m'ont abandonné et m'ont méprisé.*	*sans aucun sujet.* Act. IV, 11. *C'est lui qui est cette pierre que vous autres, architectes, avez rejetée, et qui est devenue la principale pierre de l'angle.* Rom. IX, 32, 33. *Ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement, selon qu'il est écrit : Je vais mettre en Sion celui qui est la pierre d'achoppement, la pierre de scandale, et tous ceux qui croiront en lui ne seront pas confondus.* Hébr. XII, 2. *Jetant les yeux sur Jésus, l'auteur et le rémunérateur de la foi, qui dans la vue de la joie qui lui a été préparée, a souffert la croix, méprisant l'ignominie.* I S. Pierre, 10, 11. *C'est ce salut dans la connoissance duquel les prophètes qui ont prédit la grâce qui vous était réservée ont désiré de pénétrer. Et ayant examiné dans cette recherche en quel temps et en quelle conjoncture l'Esprit de Jésus-Christ qui était en eux et qui les instruisait de l'avenir, leur marquait que devaient arriver les souffrances de Jésus-Christ et la gloire qui les devait suivre.* I S. Pierre, II, 4. *Vous approchant de lui comme de la pierre vivante que les hommes avaient rejetée, mais que Dieu a choisie et mise en honneur.*

Lament. III, 30, 45. *Il tendra la joue à celui qui le frappera, et il sera rassasié d'opprobres... Vous nous avez mis au milieu des peuples comme la balayure du monde et comme un objet d'abomination.*

Dan. IX, 26. *Et après soixante-deux autres semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura ruiné ne sera plus son peuple.*

Réfutation de l'opinion des Juifs qui veut qu'il y ait deux Messies. D'après tout ce qui précède et ce qui peut nous rester encore à citer, les Juifs ont facilement conclu et admis que le Christ souffrirait toutes sortes de peines, de tourments et d'ignominies, et qu'il subirait enfin la mort au milieu d'un supplice honteux ; d'un autre côté les oracles de leurs prophètes leur annonçaient un Messie comblé de dignités et d'honneurs, et roi d'un peuple puissant. Pour concilier cette apparente contradiction, ils ont imaginé deux Messies, l'un fils de Joseph, de Jacob et de Rachel, qui serait appelé Néhémie, fils d'Uziel, qui serait malheureux, qui éprouverait toutes sortes de mal-

heurs, et finirait par périr misérablement et au milieu des plus cruels tourments, après avoir succombé dans sa lutte contre ses ennemis ; l'autre, fils de David, devait être le vengeur de son peuple, acquérir une gloire immense, rassembler les tribus dispersées, et il devait ressusciter après que Dieu aurait détruit l'ennemi du Messie et toute son armée, en envoyant contre eux le feu du ciel. Cette doctrine se trouve au livre VI de la deuxième partie du Thalmud (de Fest. Tabernac. cap. *Quinto*). On la voit aussi dans le Bérésith Rabba, dans David Kimchi, Aben Ezra, le rabbin Makir (in Pulv. aromat.) et dans plusieurs écrits des rabbins modernes. Il est facile de faire toucher au doigt l'erreur d'une pareille doctrine: Les prophètes ne parlent que d'un seul Messie, mais ils lui assignent deux avènements ; les Juifs, au contraire, attendent deux Messies, mais ils ne veulent reconnaître qu'un seul avènement ; demandez-leur la raison de cette interprétation des livres saints, ils ne peuvent vous en donner aucune ou ils en donnent une insignifiante ; ainsi ils citent ce passage d'Isaïe (XXXII, 20) : *Vous êtes heureux, vous qui semez le long de toutes les eaux, et qui y envoyez le bœuf et l'âne pour fouler le grain.* Le bœuf dont parle ici le prophète, c'est le Messie, fils de Joseph, parce que, disent-ils, Moïse, en mourant, a comparé Joseph à un taureau par ces paroles (Deut. XXXIII, 17) : *Sa beauté est semblable à celle du premier-né d'un taureau.* L'âne dont parle Isaïe, c'est encore selon eux le Messie, fils de David, que le prophète Zacharie a eu en vue quand il le représente pauvre et monté sur une ânesse (IX, 9). Il est honteux d'avoir à répéter de pareilles niaiseries, mais elles mettent au jour la puérilité des attaques des Juifs; on peut les voir dans le Beresith Rabba; celles des Juifs modernes sont encore plus futiles. Une simple observation aurait dû les arrêter : C'est que le fils de David qui devait être à leurs yeux le Messie glorieux et puissant, est ici représenté par Zacharie comme un homme pauvre qui a une ânesse pour toute monture. Ils ne sont même pas d'accord entre eux sur l'explication du passage d'Isaïe qu'ils invoquent en leur faveur, car il y en a (in Midrasch Thchillim) qui appliquent l'idée et le symbole du bœuf au Messie, fils de David, et non au Messie, fils de Joseph. Il y en a qui attribuent au fils de David cette prophétie de Jacob (Gen. XLIX, 10) : *Jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé, et à qui les peuples obéiront,* ainsi que celle-ci du Psalmiste (LXI, 17) : *Son nom sera révéré dans tous les siècles.... Toutes les nations se glorifieront en lui ;* tandis que d'autres veulent que ces prophéties regardent celui dont Isaïe parle en ces termes (LIII, 4) : *Il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs ;* on peut consulter Isaac Abrahaniel, le Thalmud au livre *Sanhédrin* et Rabbathi; on verra que plusieurs rabbins de renom s'accordent à n'admettre qu'un seul Messie, et à reconnaître ses deux avènements.

CHAPITRE LXXXV.

LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT MÉPRISÉS, TOURMENTÉS, OUTRAGÉS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XLIII, 8 et suiv. *C'est vous qui nous sauverez de nos ennemis, et qui couvrirez de confusion ceux qui nous haïssent.... Maintenant vous nous avez rejetés, vous nous couvrez de confusion... Vous nous faites fuir devant nos ennemis, et ceux qui nous haïssent enlèvent tout. Vous nous donnez en proie comme des brebis qui sont dévorées, et vous nous dispersez parmi les nations. Vous vendez votre peuple pour rien... Vous nous mettez en opprobre parmi nos voisins, vous nous exposez aux insultes et aux railleries de ceux qui sont autour de nous. Vous nous avez rendus la fable des nations, les peuples secouent la tête pour se moquer de nous... Notre cœur ne s'est point détourné de vous, et nos pieds ne se sont point égarés de vos sentiers... C'est pour vous qu'on nous égorge chaque jour, et qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie... Notre âme est humiliée jusqu'à la poussière, et notre ventre collé à terre.*	S. Matth. V, 10. *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. Vous serez heureux lorsqu'à cause de moi les hommes vous chargeront d'injures, qu'ils vous persécuteront, et que, contre la vérité, ils diront de vous toute sorte de mal : Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel ; car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous.* Et S. Luc, VI, 22.
Ps. LXV, 10. *Vous nous avez éprouvés, ô Dieu, vous nous avez éprouvés comme l'on éprouve l'argent par le feu ; vous nous avez ceint les reins d'une ceinture de douleurs ; vous avez mis sur nos têtes un homme méprisable, nous avons passé par le feu et l'eau ; mais vous nous avez fait entrer ensuite dans un lieu de rafraîchissement.*	S. Matth. X, 21. *Le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils ; les enfants se soulèveront contre leurs pères et mères, et les feront mourir ; et vous serez haïs de tout le monde à cause de moi.* Et S. Marc, XIII, 12; S. Luc, XXI, 11, 16, 17.
Ps. LXXVIII, 4. *Nous avons été en opprobre à nos voisins, et le jouet de ceux qui nous environnent.*	S. Matth. XXIII, 34. *C'est pourquoi je vais vous envoyer des prophètes, des sages, des docteurs : et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville.* Et X, 16, XXIV, 9; S. Luc, X, 3, et XI, 49.
Ps. CXXII, 3. *Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous, car nous sommes excessivement rassasiés de mépris.*	S. Jean, XV, 17 et suiv. *Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous ; si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui, mais parce que vous n'êtes pas du monde et que je vous ai choisis et séparés du monde, c'est pour cela que le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que le maître, s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi.* Et XVI, 2, XVII, 14.
Sag. V, 3 et suiv. *Voilà ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemples des personnes dignes de toutes sortes d'opprobres. Insensés que nous étions ! Leur vie nous paraissait une folie, et leur mort honteuse ; ce-*	Act. XIV, 21. *Il leur remontrait que c'est par beaucoup d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.* Rom. V, 3. *Nous nous glorifions encore dans les afflictions, sachant que*

PROPHÉTIE.

pendant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints. Et LX, 14.

Lament. IV, 19, 20. *Nos persécuteurs ont été plus rapides que les aigles du ciel; ils nous ont poursuivis sur les montagnes; ils nous ont tendu des embûches dans le désert. Le Christ du Seigneur qui était l'esprit et le souffle de notre bouche a été pris dans leurs filets.*

ACCOMPLISSEMENT.

l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance.

I Cor. I, 28. *Il choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable selon le monde, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand.* Et IV, 12, II Cor. 1, 5; et II Cor. II, 4; IV, 8; VI, 4; VII, 4; XII, 10.

I Thess. II, 2. *Après avoir souffert auparavant et avoir été traités avec outrage dans Philippes, comme vous le savez, nous ne lassâmes pas, en nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Évangile de Dieu, parmi beaucoup de peines et de sollicitudes.* Et II Thess. I, 4.

II Tim. III, 10. *Quant à vous, vous savez quelle est ma doctrine, quelle est ma manière de vivre, quelle fin je me propose, quelle est ma foi, ma tolérance, ma charité, ma patience, les persécutions et les afflictions que j'ai eues à souffrir... Vous savez quelles persécutions j'ai souffertes, et comment le Seigneur m'a tiré de tous mes maux. Aussi tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés.*

Hébr. X, 32. *Rappelez en votre mémoire ce premier temps où, après avoir été illuminés par le baptême, vous avez soutenu de grands combats et diverses afflictions; ayant d'une part servi de spectacle devant tout le monde par les injures et les mauvais traitements que vous avez reçus, et de l'autre ayant pris part aux peines de ceux qui étaient dans le même état.*

I S. Jean, III, 13. *Ne vous étonnez pas, mes frères, si le monde vous hait.*

Apoc. VII, 14 et suiv. *Ce sont ceux qui sont venus ici, après avoir passé par de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau... Ils n'auront plus ni faim ni soif, et ils ne seront incommodés ni du soleil ni d'aucun vent brûlant, parce que l'Agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur, et il les mènera à des sources d'eaux vives, et Dieu essuiera de leurs yeux toutes sortes de larmes.*

CHAPITRE LXXXVI.

JÉSUS EST MÉCONNU.

PROPHÉTIE.

Ps. CXLV, 5. *Je regardais à ma droite, et il n'y avait personne qui me connût.*

Isaïe, I, 3. *Le bœuf connaît celui à qui il est, et l'âne l'étable de son maître; mais Israël est sans intelligence, et mon peuple sans entendement.*

Isaïe, XLV, 4, 5, 15. *Je vous ai appelé par votre nom, je vous ai désigné par des titres honorables, et vous ne m'avez pas connu. Je suis le Seigneur, et il n'y en a pas d'autre; il n'y a point de Dieu que moi, je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre... Vous êtes vraiment un Dieu attentif à vous cacher, ô Dieu d'Israël, unique sauveur.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XI, 25. *Alors Jésus dit ces paroles : Je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux plus simples.*

S. Matth. XVII, 12. *Je vous dis qu'Elie est déjà venu; mais ils ne l'ont point connu, ils l'ont traité comme il leur a plu, et ils feront de même souffrir le Fils de l'homme.*

S. Matth. 26, 69 et suiv. *Pierre cependant était au dehors assis dans la cour, et une servante l'abordant lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus le Galiléen; mais il le nia devant tout le monde en disant : Je ne sais ce que vous dites. Comme il sortait de la cour pour entrer dans le vestibule, une autre servante l'ayant vu, dit à ceux qui se trouvaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. Pierre le nia une seconde fois en disant avec serment : Je ne connais point cet homme. Peu après ceux qui étaient là s'avançant dirent à Pierre : Vous êtes certainement de ces gens-là, car votre langage même vous fait assez connaître. Il se mit alors à dire, en faisant des serments avec imprécations : Je ne connais point cet homme.* Et S. Marc, XIV, 66; S. Luc, XXII, 55; S. Jean, XVIII, 17, 18.

PROPHÉTIE.

Isaïe, LIII, 3. *Nous nous détournions pour ne pas le voir, nous l'avons méprisé, nous n'en avons fait aucun cas.*

Jér. IV. 22. *Tous ces maux sont venus, dit le Seigneur, parce que mon peuple est insensé, et qu'il ne m'a point connu.*

Jér. IX. 3. *Ils ne font que passer d'un crime à un autre, et ils ne me connaissent point, dit le Seigneur.*

Jér. X. 25. *Répandez votre indignation sur les nations qui ne vous connaissent pas.*

Osée, V. 4. *Ils n'appliquent pas leurs pensées à revenir à Dieu, parce qu'ils sont possédés de l'esprit de fornication, et qu'ils ne connaissent point le Seigneur.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Luc, XXIII, 34. *Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

S. Jean, I, 10, 11. *Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu; il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont point reçu.*

S. Jean, IX, 29. *Nous savons que Dieu a parlé à Moïse, mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il vient.*

S. Jean, XVI, 2, 3. *Le temps va arriver que quiconque vous fera mourir croira faire une chose agréable à Dieu; ils vous traiteront de la sorte parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi.*

Act. III. 17. *Mais je sais, mes frères, qu'en cela vous avez agi par ignorance aussi bien que vos magistrats.*

Act. XIII, 27. *Car les habitants de Jérusalem et leurs chefs n'ayant connu ni ce qu'était Jésus, ni le sens des paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat, ils les ont accomplies en le condamnant; et quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui méritât la mort, ils demandèrent à Pilate qu'il le fît mourir.*

Act. XVII, 22. *Paul étant donc au milieu de l'Aréopage dit : Seigneurs Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux jusqu'à l'excès, car comme je regardais en passant les statues de vos dieux, j'ai trouvé même un autel où était écrit : Au Dieu inconnu. Ce Dieu donc que vous adorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce.*

I Cor. I, 21. *Car le monde avec la sagesse humaine n'ayant point connu Dieu par les ouvrages de la sagesse, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croient en lui.*

I Cor. II, 7, 8. *La sagesse que nous prêchons est celle de Dieu renfermée dans son mystère, qui doit être cachée, et que Dieu a préparée avant tous les siècles pour notre gloire; sagesse que nul des princes de ce monde n'a connue, car s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire.*

II Cor. III, 13 et suiv. *Nous ne faisons point comme Moïse qui se mettait un voile sur le visage, pour marquer que les enfants d'Israël n'arrêtaient point leurs yeux sur celui qui était la fin de ce qui devait être abrogé. Aussi leurs esprits sont-ils demeurés dans l'aveuglement, car jusqu'aujourd'hui lorsqu'ils lisent le vieux Testament, ce voile demeure toujours sur leur cœur sans être levé, parce qu'il ne s'ôte que par Jésus-Christ. Ainsi jusqu'à cette heure quand on leur lit Moïse, ils ont un voile sur le cœur; mais quand leur cœur se tournera vers le Seigneur, alors le voile en sera ôté.*

CHAPITRE LXXXVII.

JÉSUS EST PAUVRE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXXIX, 18. *Pour moi, je suis pauvre et indigent.*	S. Matth. VIII, 20. *Jésus lui répondit : Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer la tête.*
Ps. LXVIII, 30. *Pour moi, je suis dans l'affliction et la douleur.*	S. Marc, VI, 2, 3. *Plusieurs de ceux qui l'écoutaient étant étonnés de l'entendre parler ainsi, disaient... N'est-ce pas là ce charpentier, le fils de Marie?*
Ps. LXXXVII, 16. *Dès ma jeunesse je suis pauvre.*	II Cor. VIII, 9. *Car vous savez la grâce que vous a faite notre Seigneur Jésus-Christ, qui étant riche s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.*
Ps. CVIII, 22. *Délivrez-moi, Seigneur, car je suis affligé et indigent.*	
Jér. XIV, 8, 9. *O unique attente d'Israël, et son Sauveur au temps de l'affliction, pourquoi seriez-vous à l'égard de la terre comme un étranger ou comme un voyageur qui entre dans une hôtellerie pour y passer une nuit? Pourquoi seriez-vous à notre égard comme un homme fatigué, ou qui était fort, mais qui ne peut plus sauver qui il veut?* Et Zach. IX, 9.	

CHAPITRE LXXXVIII.

LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT PAUVRES, HUMBLES ET PEU CONSIDÉRÉS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
I Rois, II, 8. *Il tire le pauvre de la poussière, et l'indigent du fumier pour le faire asseoir entre les princes et lui donner un trône de gloire.* Job, V, 11, et XII, 18.	S. Matth. VI, 19. *Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la rouille et les vers les corrompent.*
Ps. XI, 6. *Touché de la désolation des affligés et du gémissement des pauvres, Je vais me lever, dit le Seigneur; je les sauverai de celui qui prétend les renverser de son souffle.*	S. Matth. X, 9, 10. *N'ayez ni or ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton, car celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse.* Et S. Marc, VI, 8; et S. Luc, IX, 3, X, 4, XXII, 35.
Ps. XVII, 28. *Car vous sauvez le peuple qui est humble, et vous humiliez celui qui a les yeux altiers.*	S. Matth, XI, 5. *Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres.*
Ps. XXXIII, 19. *Le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur brisé de douleur; il sauvera ceux qui ont l'esprit humilié et abattu.* Et XLIII, 24, et LXVII, 11.	S. Matth. XVIII, 3, 4. *Il leur dit : Je vous dis en vérité que si vous ne devenez comme des petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quiconque donc se rendra petit comme l'est cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux.*
Ps. LXVIII, 33, 34. *Les pauvres le verront, et ils s'en réjouiront; vous le verrez, vous qui cherchez Dieu, et votre cœur trouvera la vie; car le Seigneur écoute les pauvres, et il ne méprise pas ceux qui sont ses captifs.*	S. Matth. XIX, 21. *Jésus lui répondit : Si vous voulez être parfait, allez vendre ce que vous avez et le donnez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et me suivez.* Et. S. Marc, X, 21; S. Luc, XII, 33, et XVIII, 22.
Ps. LXXI, 4, 12, 13. *Il fera justice aux pauvres du peuple, il sauvera les enfants du pauvre.., il délivrera le pauvre qui criait dans l'affliction; il aura pitié du faible et de l'indigent; il sauvera les âmes des pauvres.*	S. Matth. XX, 26, 27. *Que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous soit votre serviteur; et que celui qui voudra être le premier d'entre vous, soit votre esclave. Comme le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais afin de servir.* Et XXIII, 10; S. Luc, XIV, 11, et XVIII, 14; S. Jacq. IV, 6, et I S. Pierre, V, 5.
Ps. CI, 17, 18. *Porce que le Seigneur aura rebâti Sion, et qu'il se fera voir dans sa gloire; il aura tourné ses regards sur la prière des humbles, et il n'aura point méprisé leurs supplications.*	S. Luc, I, 48 et suiv. *Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, Désormais tous les siècles m'appelleront heureuse.... Il a arraché les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits; il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étaient dans l'opulence.* Et S. Luc, IV, 17, VI, 20; S. Jean, VII, 47.
Ps. CVI, 40, 41. *Il fait tomber les princes dans le mépris, et les fait errer dans un désert où il n'y a point de route; mais il tire le pauvre de l'indigence, et multiplie comme des troupeaux les familles opprimées.*	I Cor. I, 26, et suiv. *Jetez les yeux, mes frères, sur vous-mêmes qui avez été appelés à la foi; il y a parmi vous peu de sages selon la chair, peu de puissants et peu de nobles; mais Dieu a choisi ce qu'il y a d'insensé selon le monde pour confondre les sages, et ce qui est faible selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de fort; il a choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable, selon le monde, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui.* Et IV, 10.
Ps. CXII, 5 et suiv. *Qui est semblable à notre Dieu, qui habite en un lieu si élevé, et qui se rabaisse pour considérer tout ce qui se passe dans le ciel et sur la terre. Qui tire le faible de la poussière et qui relève le pauvre qui était sur le fumier, pour le faire asseoir avec les princes de son peuple.*	II Cor. IV, 4, et suiv. *Comme ministres de Dieu, nous nous rendons recommandables en toutes choses par une grande patience dans les maux, dans les nécessités pressantes et les extrêmes afflictions... Parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne réputation... Comme pauvres, et enrichissant beaucoup de personnes, comme n'ayant rien, et possédant tout.*
Eccli. X, 18, 21. *Dieu a fait sécher les racines des nations orgueilleuses, et il a planté en leur place ceux qui étaient humbles... Dieu a aboli la mémoire des superbes, et il a établi celle des humbles de cœur.* Et XX, 11.	S. Jacq. II, 5. *Ecoutez, mes frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres en ce monde pour les rendre riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment?*
Isaïe, XXIX, 18, 19. *En ce temps-là les sourds entendront les paroles du livre, et les yeux des aveugles sortant de leur nuit, passeront des ténèbres à la lumière. Ceux qui sont doux et humbles se réjouiront de plus en plus dans le Seigneur, et les pauvres trouveront dans le Saint d'Israël un ravissement de joie.*	
Isaïe, XLI, 17, 18. *Les pauvres et les affligés cherchent de l'eau et ils n'en trouvent pas; leur langue est brûlée par les ardeurs de la soif. Mais je suis le Seigneur, et je les exaucerai; je suis le Dieu d'Israël et je ne les abandonnerai pas.* Et XLIX, 3, et XLI, 10.	
Soph. III, 12, 19. *Je laisserai au milieu de vous un peuple faible et pauvre, et ils espéreront au nom du Seigneur... Je sauverai celui qui boitait, je ferai revenir celui qui avait été exilé, je rendrai ce peuple célèbre, et je ferai qu'on lui donnera des louanges dans tous les pays où il avait été en opprobre.*	

CHAPITRE LXXXIX.

JÉSUS SE FAIT LE SERVITEUR DES HOMMES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XLII, 1. *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense, voici celui que j'ai choisi et en qui j'ai mis toute mon affection.* Isaïe, XLIII, 10, 24. *Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, vous et mon serviteur que j'ai choisi... Vous m'avez rendu comme esclave par vos péchés et vous m'avez fatigué par vos iniquités.* Et XLIX, 5, 6. Isaïe, L, 10. *Qui d'entre vous craint Dieu, et qui entend la voix de son serviteur?* Isaïe, LII, 13. *Mon serviteur sera rempli d'intelligence, il sera grand et élevé, il montera au plus haut comble de gloire.* Isaïe, LIII, 11. *Comme mon serviteur est infiniment juste, il en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et il portera lui-même leurs iniquités.* Ezéch. XXXIV, 23, 24. *Je susciterai sur elles, pour les paître, le pasteur unique, David, mon serviteur; lui-même aura soin de les paître, et il leur tiendra lui-même lieu de pasteur; et moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur prince.* Et XXXVII, 24, 25.	S. Matth. XX, 27, 28. *Que celui qui voudra être le premier d'entre vous, soit votre esclave; comme le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais afin de servir.* Et S. Marc, X, 45. S. Luc, XXII, 27. *Néanmoins je suis au milieu de vous comme celui qui sert.* S. Jean, XIII, 12 et suiv. *Après qu'il leur eut lavé les pieds, il reprit ses vêtements, et s'étant remis à table, il leur dit : Comprenez-vous ce que je viens de vous faire? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je le suis; si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres; car je vous ai donné l'exemple, afin que ce que je vous ai fait, vous le fassiez aussi, vous autres.* Philipp. II, 5. *Soyez dans la même disposition où a été Jésus-Christ, qui, ayant la forme et la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu, et qui s'est néanmoins anéanti lui-même en prenant la forme et la nature d'un serviteur.*

Zach. III, 9. *Je vais faire venir le Germe de la justice qui est mon serviteur.*

CHAPITRE XC.

TRAVAUX ET FATIGUES DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXXIX, 2, 3. *J'ai attendu le Seigneur sans me lasser, et il a entendu ma voix; il m'a tiré d'un affreux précipice, d'un abîme de fange et de boue.* Isaïe, LIII, 8, 11. *Il a été pris pour être élevé en gloire du milieu de l'angoisse et du supplice auquel il avait été condamné... Il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et il en sera rassasié.*	S. Luc, XIX, 41. *Comme il fut arrivé près de Jérusalem, regardant la ville, il pleura sur elle.* S. Jean, IV, 6. *Jésus, fatigué de chemin, s'assit sur le bord de ce puits.* Hébr. V, 7. *Pendant le temps qu'il était en sa chair mortelle, ayant offert avec de grands cris et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il a été exaucé à cause de son humble respect pour son Père.*

CHAPITRE XCI.

JÉSUS EST DOUX ET MISÉRICORDIEUX.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XLII, 1. *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense; voici celui que j'ai choisi, et en qui j'ai mis toute mon affection. Je l'ai rempli de mon esprit, et il rendra justice aux nations; il ne criera point, il ne haussera point la voix, et il ne la fera point entendre dans les places publiques; il ne brisera point le roseau qui est déjà froissé, et il n'éteindra point la mèche qui donne une lumière sombre; il jugera en faveur de la vérité. Il n'aura rien de sombre dans ses regards, et il ne brisera point les puissances ennemies, jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre.* Isaïe, L, 5. *Le Seigneur mon Dieu m'a ouvert l'oreille, et je ne l'ai pas contredit; je ne me suis point retiré en arrière.* Isaïe, LIII, 7 et suiv. *On lui a demandé ce qu'il ne devait pas, et il a été extrêmement humilié; mais il n'a point ouvert la bouche, il a été mené à la mort comme un agneau, et comme une brebis qui est muette devant celui qui la tond; il n'a point ouvert la bouche... Dieu lui donnera la conversion des impies pour le prix de sa sépulture, et celle des riches pour la récompense des supplices qui lui ont ôté la vie. Parce qu'il n'a point commis d'iniquités, et que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche... Il a porté les péchés de plusieurs, et il a prié pour leurs iniquités.* Jér. XI, 19. *J'étais comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime.*	S. Matth. IX, 13. *Allez apprendre ce que veut dire cette parole : C'est la miséricorde que j'aime, et non le sacrifice.* Et XII, 7. S. Matth. IX, 36. *Voyant toutes ces troupes de gens, il en eut compassion.* Et S. Marc, VI, 34. S. Matth. XI, 29, 30. *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est doux et mon fardeau est léger.* S. Matth. XII, 15 et suiv. *Jésus le sachant se retira de ce lieu-là, et fut suivi par de grandes troupes de malades qu'il guérit tous; mais il leur défendit de le faire connaître, afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Voici mon Serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection. Je ferai reposer sur lui mon Esprit, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques. Il n'achèvera point de briser le roseau cassé, ni d'éteindre la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il fasse triompher la justice; et les nations espèreront en son nom.* S. Matth, XIV, 14. *Jésus au sortir de la barque vit une grande multitude de personnes, et il en eut compassion.* S. Matth. XV, 32. *Or Jésus ayant appelé ses disciples leur dit : J'ai compassion de ce peuple.* Et S. Marc, VIII, 1, 2. S. Matth. XX, 34. *Jésus ayant pitié d'eux leur toucha les yeux; au même moment ils recouvrèrent la vue.*

S. Matth. XXVI, 62. *Sur cela le grand-prêtre se levant lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ces personnes déposent contre vous; mais Jésus demeurait dans le silence.* Et XXVII, 12.

S. Marc, I, 41. *Jésus eut pitié de lui, et étendant la main, il le toucha et lui dit : Je le veux, soyez purifié.*

S. Luc, VII, 13. *Le Seigneur l'ayant vue, fut touché de compassion pour elle, et lui dit : Ne pleurez point.*

II Cor. X, 1. *Or, moi Paul, je vous conjure par la douceur et la bonté de Jésus-Christ.*

Hébr. II, 17. *C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, pour être touché de compassion*

et être un fidèle pontife en ce qui regarde le culte de Dieu, afin de l'apaiser en expiant les péchés du peuple.

I S. Pierre, II, 23. *Qui lorsqu'on l'a chargé d'injures n'a point répondu par des injures; qui étant maltraité, n'a point fait de menaces, mais s'est livré à celui qui le jugeait injustement.*

CHAPITRE XCII.

JÉSUS EST OBÉISSANT.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXXIX, 9. *Je viens pour faire votre volonté, ô mon Dieu, et votre loi est gravée au fond de mes entrailles.* Isaïe, L, 5. *Le Seigneur mon Dieu m'a ouvert l'oreille, et je ne l'ai pas contredit; je ne suis pas allé en arrière.*	S. Luc, II, 51. *Il partit ensuite avec eux, alla à Nazareth, et leur était soumis.* Philipp. II, 8. *Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.*

CHAPITRE XCIII.

JÉSUS COMPARÉ A UN AGNEAU, A LA PAQUE, A UNE BREBIS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Exode, XII, 43 et suiv. *Le Seigneur dit aussi à Moïse et Aaron : C'est ici la religion qui regarde la pâque; nul étranger n'en mangera... On la mangera dans une même maison, vous ne transporterez dehors rien de sa chair, et vous n'en romprez aucun os.* Nomb. IX, 9. Isaïe, XVI, 1. *Envoyez l'Agneau dominateur de la terre, de la pierre du désert à la montagne de la fille de Sion.* Isaïe, LIII, 7. *Il a été mené à la mort comme un agneau, comme une brebis qui est muette devant celui qui la tond; il n'a point ouvert la bouche.* Jér XI, 19. *Pour moi, j'étais comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime.*	S. Jean, I, 29 et suiv. *Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde... Le lendemain, comme Jean était encore là avec deux de ses disciples, jetant la vue sur Jésus qui passait, il dit : Voilà l'Agneau de Dieu.* Et XIX, 31 et suiv. Act. VIII, 27 et suiv. *Or un Ethiopien... lisait le prophète Isaïe... Le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : Il a été mené à la mort comme une brebis, et il n'a pas plus ouvert la bouche qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond... Philippe, prenant la parole, commença par cet endroit de l'Écriture à lui annoncer Jesus.* I Cor. I, 7. *Jésus-Christ est notre agneau pascal qui a été immolé pour nous.* I S. Pierre, I, 18; Apoc. II, 6.

Justification de la comparaison de Jésus avec un agneau.

Je dois plus tard établir une comparaison entre Jésus et l'agneau pascal; en attendant, il peut être utile de faire voir certains rapprochements entre Jésus et les propriétés connues de l'agneau. Ainsi on cite sa douceur, sa mansnétude : on vient de voir comme ces qualités conviennent à Jésus. Nous nous nourrissons de la chair de l'agneau, elle contribue à notre conservation; Jésus-Christ nous fait une loi de la manducation de sa chair (S. Jean, VI, 54) sous peine de mort. La laine de l'agneau sert à nous vêtir; par le baptême, nous nous revêtons de Jésus-Christ, comme l'enseigne saint Paul dans son Épitre aux Galates (III, 27); et dans son Épître aux Romains (XIII, 14), il les exhorte à se revêtir de Jésus-Christ. Dans le sacrifice perpétuel de deux agneaux d'un an que les Juifs devaient offrir l'un le matin, l'autre le soir, nous retrouvons l'image non seulement de ce sacrifice sanglant *par lequel Jésus-Christ a rendu parfaits tous ceux qu'il a sanctifiés* (Hébr. X, 14), et après lequel il est assis à la droite de Dieu, mais encore de ce sacrifice non sanglant qui est offert tous les jours sur nos autels par le ministère des prêtres, et au moyen duquel Jésus-Christ apaise Dieu et le rend favorable aux hommes.

CHAPITRE XCIV.

JÉSUS EST COMPARÉ A UN LION.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XLIX, 9. *Juda est un jeune lion; vous êtes monté, mon fils, après avoir ravi la proie. Juda s'est abaissé et s'est reposé comme un lion qui est dans sa force, et comme une lionne; qui le réveillera?*	Apoc. V, 5. *Alors un des vieillards me dit : Ne pleurez pas; voici que le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a obtenu par sa victoire le droit d'ouvrir le livre et d'en lever les sept sceaux.*

CHAPITRE XCV.

JÉSUS EST PRINCE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, IX, 6. *Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné; il portera sur son épaule la marque de sa principauté et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la paix.* Jér. XXX, 21. *Il sortira de lui un chef qui le conduira; un prince sortira du milieu de lui; je le ferai approcher, et il s'approchera de moi.* Ezéch. XXXIV, 23, 24. *Je susciterai sur elles pour pasteur unique David, mon serviteur... Je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur prince.*	Act. V, 30, 31. *Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir en l'attachant à la croix; c'est lui qui est le Prince et le Sauveur que la droite de Dieu a élevé.* Col. I, 17. *Il est avant toutes choses, et elles subsistent toutes en lui; il est le chef du corps de l'Église, il est le principe de la vie et le premier-né d'entre les morts, afin qu'il ait la primauté en toutes choses.* Col. II, 11. *Et vous avez trouvé pleinement toutes choses en lui, qui est le chef de toute principauté et de toute puissance.* Apoc. I, 4, 5. *Que la grâce et la paix vous soient toujours accordées... par les mérites de Jésus Christ, qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, et le prince des rois de la terre.*

CHAPITRE XCVI.

JÉSUS EST SEIGNEUR ET ROI POUR TOUTE L'ÉTERNITÉ.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XLIX, 10. *Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit*	5. Matth. II, 1 et suiv. *Jésus étant donc né à Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient*

PROPHÉTIE.

être envoyé et à qui les peuples obéiront.

I Rois, II, 10. *Le Seigneur jugera toute la terre, il donnera l'empire à celui qu'il aura établi roi, et il comblera de gloire le règne de son Christ.*

II Rois, VII, 12. 13. *Je mettrai sur votre trône après vous, votre fils qui sortira de vous, et j'affermirai son règne; ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom, et je rendrai le trône de son royaume inébranlable à jamais.*

Ps. II, 6 et suiv. *J'ai établi sur Sion, ma montagne sainte, le roi que j'ai choisi. Pour moi, je publierai le décret du Seigneur qui m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez moi les nations, et je vous les donnerai pour héritage, vous posséderez toute l'étendue de la terre; vous briserez ces hommes avec un sceptre de fer.*

Ps. XXI, 29. *C'est au Seigneur qu'il appartient de régner, et il gouvernera les nations.*

Ps. XXIII, 7 et suiv. *Portes, élevez vos têtes; élevez vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. Qui est ce roi de gloire? C'est le Seigneur fort et puissant; c'est le Seigneur puissant dans le combat. Portes, élevez vos têtes; élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera.*

Ps. XLIV, 5, 7. *Allez dans l'éclat de votre magnificence, vous réussirez dans votre entreprise.... Votre trône, ô Dieu, est un trône durable et éternel; le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité même.* Et XLVI, 1, et LXXI, 1, et LXXIII, 12, et LXXXVIII, 28, et CIX, 1; Isaïe, IX, 6, 7.

Isaïe, XI, 1, 4, 10. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa race... Il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des pauvres qu'on opprime sur la terre; il frappera la terre par la verge sortie de sa bouche... En ce jour-là, le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, et les*

ACCOMPLISSEMENT.

à Jérusalem, et ils demandèrent : Où est celui qui est né roi des Juifs?... Car voici ce qui est écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les villes qui donnent des chefs à Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple. Et XVI, 17.

S. Matth. XXI, 4, 5. *Or tout ceci se fit afin que cette parole du prophète fût accomplie. Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous, plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug.* Et XXV, 31.

S. Matth. XXVII, 11 et suiv. *Jésus parut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogeant lui dit : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Vous le dites, je le suis. Ils lui ôtèrent ses habits, et le couvrirent d'un manteau d'écarlate. Puis ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête avec une canne dans la main droite, et se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui en disant : Salut au roi des Juifs!... On mit aussi au-dessus de sa tête un écriteau qui contenoit comme le sujet de sa condamnation : C'est ici Jésus le roi des Juifs.* Et S. Marc, XV, 2, 9, 12; S. Luc, XXIII, 2, 3, 37; S. Jean, XVIII, 33, 39, et XIX, 3, 12, 14.

S. Matth. XXVIII, 18. *Jésus s'approchant leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.*

S. Luc, I, 32, 33. *Il sera grand et sera reconnu le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il régnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* Et XIX, 37, 48.

S. Luc. XXIII, 29, 30. *C'est pourquoi je vous prépare le royaume comme mon père me l'a préparé, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume.*

S. Jean, I, 49. *Nathanaël lui dit : Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d'Israël.*

PROPHÉTIE.

nations viendront lui offrir leurs prières.

Isaïe, XVI, 1. *Seigneur, envoyez l'Agneau dominateur de la terre.*

Isaïe, XXXII, 1. *Le Roi ne règnera que pour la justice.*

Isaïe, XL, 10. *Voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance; son bras lui suffit pour établir son empire.* Et XLIX, 7, et LII, 7.

Jér. XXIII, 5 et suiv. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste; un roi règnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre. Dans les jours de son règne, Juda sera sauvé, Israël habitera en assurance, et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre justice.*

Jér. XXX, 8, 9. *En ce temps-là, dit le Seigneur, je vous ôterai du cou le joug de l'ennemi; je le briserai, je romprai vos chaînes; alors les Israélites ne serviront plus les étrangers, mais ils serviront le Seigneur leur Dieu, et le Messie, Fils de David, leur Roi, que je leur susciterai. Il sortira de lui un chef qui le conduira; son Dominateur sortira du milieu de lui; je le ferai approcher, et il s'approchera de moi.* Et XXXIII, 17.

Ezéch. XXXVII, 22. *Et je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres et sur les montagnes d'Israël; il n'y aura plus qu'un seul Roi qui les commandera tous... Mon Serviteur David règnera sur eux; ils n'auront plus tous qu'un seul Pasteur.*

Dan. II, 44. *Dans ces jours-là, et sous le règne de ces princes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit. Ce royaume ne passera point à un autre peuple; il renversera, il réduira en poudre tous ces royaumes, et il subsistera éternellement.* Et VII, 13, 14, 27.

Osée, III, 5. *Après cela, les enfants d'Israël reviendront, ils rechercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi.*

Michée, IV, 2, 7. *La loi sortira de Sion, et la*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Jean, XII, 13. *Ils prirent des branches de palmier, et s'en allèrent au devant de lui en criant : Hosanna, béni soit le Roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur.*

S. Jean, XVII, 1, 2. *Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie; comme vous lui avez donné puissance sur tous les hommes.*

S. Jean, XVIII, 36. *Jésus lui répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour empêcher que je ne fusse livré aux Juifs. Pilate lui dit alors : Vous êtes donc roi? Jésus lui repartit : Vous le dites, je suis roi.* Et Act. II, 33.

Act. X, 36. *Dieu a fait entendre sa parole aux enfants d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous.*

Act. XVII, 7. *Ils sont tous rebelles aux ordonnances de César, en soutenant qu'il y a un autre roi qui est Jésus.*

Rom. XIV, 9. *C'est pour cela même que Jésus-Christ est mort et qu'il est ressuscité, afin d'exercer un empire souverain sur les morts et sur les vivants.* Et XV, 8.

I Cor. II, 8. *S'ils l'eussent connu, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire.* Et XV, 24.

I Cor. XV, 25. *Il doit régner jusqu'à ce que son Père lui ait mis tous ses ennemis sous les pieds.*

Eph. I, 20 et suiv. *Il l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, de toutes les vertus et de toutes les dominations.... Il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Église.* Et V, 5; Coloss. I, 12; II Tim. IV, 1; Hébr. I, 2 et suiv.; II, 9; VII, 1.

I S. Pierre, IV, 11. *Afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, auquel appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles.* Et V, 11.

II S. Pierre, I, 11. *Par ce moyen, Dieu vous fera*

PROPHÉTIE.

parole du Seigneur de Jérusalem... Le Seigneur régnera sur eux dans la montagne de Sion, depuis ce temps jusqu'à l'éternité. Et V, 2.

Zach. VI, 12, 13. *Vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Voilà l'homme qui a pour nom, le Germe ; ce sera un germe qui poussera de lui-même, et il bâtira le temple du Seigneur ; il sera couronné de gloire, et il s'assiéra sur son trône, et il dominera.* Et IX, 9.

Malach. III, 1. *Je vais envoyer mon ange, qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'Alliance si desiré de vous viendra dans son temple.*

ACCOMPLISSEMENT.

entrer avec une riche abondance de mérite dans le royaume éternel de Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Sauveur.

S. Jude, I, 4. *Il s'est glissé parmi vous certains hommes... qui font de la grâce de Dieu un prétexte de dissolution, et qui renoncent Jésus-Christ notre unique Maître, notre Dieu et notre Seigneur.*

Apoc. III, 21. *Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir sur mon trône, comme ayant été moi-même victorieux, je me suis assis avec mon Père, sur son trône.* Et XI, 15 ; XII, 5, 10 ; XVII, 4, et XIX, 11, 12, 15.

CHAPITRE XCVII.

LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT ROIS.

PROPHÉTIE.

Ps. XLIV, 17. *Vous aurez des enfants qui prendront la place de vos pères ; vous les établirez princes sur toute la terre.*

Sag. III, 7. *Ils brilleront et ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux.*

Sag. V, 16, 17. *Les justes vivront éternellement ; le Seigneur leur réserve leur récompense, et le Très-Haut a soin d'eux ; ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire.*

Sag. VI, 21. *Le désir de la sagesse conduit au royaume éternel.*

Dan. VII, 18 et suiv. *Les saints du Dieu Très-Haut entreront en possession du royaume, et ils régneront jusqu'à la fin des siècles et dans les siècles des siècles... Comme je regardais attentivement, je vis que cette corne faisait la guerre contre les Saints, et qu'elle avait l'avantage sur eux jusqu'à ce que l'Ancien des jours vînt à paraître. Alors la puissance de juger fut donnée aux saints du Très-Haut, et le temps étant accompli, les saints entrèrent en possession du royaume... Alors on donnera le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le ciel au peuple des saints du Très-Haut.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Luc, XII, 32. *Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner son royaume.*

S. Luc, XXII, 29. *Je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.*

Rom. V, 17. *Si à cause du péché d'un seul, la mort a régné par ce seul homme, à bien plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par un seul homme qui est Jésus-Christ.*

I Cor. IV, 8. *Vous voilà rassurés, vous voilà comblés de biens, vous régnez sans nous, et Dieu veuille que vous régniez en effet, afin que nous régnions nous-mêmes avec vous.* Et IX, 25.

Hébr. XII, 28. *C'est pourquoi commençant déjà à posséder ce royaume qui n'est sujet à aucun changement, conservons la grâce, afin que par elle nous soyons agréables à Dieu, le servant avec une crainte respectueuse.*

S. Jacques, II, 5. *Ecoutez, mes frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde pour les rendre riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?*

I S. Pierre, II, 9. *Quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres-rois, la nation sainte.*

Apoc. I, 6. *Qui nous a fait rois et prêtres de Dieu, son Père.*

Apoc. II, 26. *Quiconque aura vaincu et aura persévéré jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai puissance sur les nations.* Et III, 21, et IV, 4 ; V, 10 ; XX, 4, 6.

Apoc. XXII, 5. *Il n'y aura plus là de nuit, et ils n'auront besoin ni de lampe ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera, et ils régneront dans les siècles des siècles.*

CHAPITRE XCVIII.

SPLENDEUR ET GLOIRE DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Ps. VIII, 5, 6. *Qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui, ou le fils de l'homme pour que vous le visitiez ? Vous l'avez rendu pour un peu de temps inférieur aux anges ; mais vous l'avez couronné de gloire et d'honneur ; vous lui avez donné l'empire sur tous les ouvrages de vos mains.* Et XXIII, 7, CIX, 1.

Eccli. XXIV, 1 et suiv. *La Sagesse se louera elle-même ; elle se glorifiera en Dieu et au milieu de son peuple ; elle ouvrira sa bouche dans les assemblées du Très-Haut, et elle se glorifiera devant les armées du Seigneur ; elle se relevera au milieu de son peuple et se fera admirer dans l'assemblée de tous les saints ; elle se donnera des louanges parmi la multitude des élus, et des bénédictions au milieu de ceux qui sont bénis de Dieu.*

Isaïe, IV, 2. *En ce temps-là le germe du Seigneur sera l'ornement d'Israël, et le fruit de la terre sera une source d'élévation et d'honneur pour ceux qui auront été sauvés.*

Isaïe, XLIX, 5. *Maintenant le Seigneur m'a répondu, lui qui m'a formé dans le sein de ma mère pour être son serviteur, afin que je ramène Jacob vers lui ; car Israël se réunira à toi : je serai glorifié aux yeux du Seigneur, et mon Dieu sera ma force.*

Isaïe, LII, 13. *Mon serviteur sera rempli d'intelligence ; il sera grand et*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XVI, 27. *Le Fils de l'homme viendra accompagné de ses anges, dans la gloire de son Père, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.* Et XIX, 28, XXIV, 30, et XXV, 31, et XXVI, 69 ; S. Marc, VIII, 38 ; S. Luc, IX, 26, et XXI, 27.

S. Matth. XVII, 1 et suiv. *Six jours après Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère, les mena à l'écart sur une haute montagne, et se transfigura devant eux. Son visage devint brillant comme le soleil et ses vêtements blancs comme la neige.... Une nuée lumineuse les couvrit, et il en sortit une voix qui dit : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection, écoutez-le.* S. Marc, IX, 2, etc. S. Luc, IX, 28.

S. Luc, XXIV, 26. *Ne fallait-il pas que le Christ souffrît toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?*

S. Jean, I, 14. *Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous plein de grâce et de vérité, et nous avons vu sa gloire, gloire telle que le Fils unique devait la recevoir de son Père.*

S. Jean, II, 11. *C'est ainsi que Jésus fit à Cana de Galilée le premier de ses miracles, par où il fit connaître sa gloire, et ses disciples crurent en lui.*

S. Jean, VII, 39. *Le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus Christ n'était pas encore glorifié.*

PROPHÉTIE.

élevé, il montera au plus haut comble de gloire.

Dan. VII, 13, 14. *Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours et qui lui fut présenté : et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le serviront; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.*

Zach. VI, 12, 13. *Voici ce que dit le Seigneur : Voilà l'homme qui a pour nom le Germe ; ce sera un germe qui poussera de lui-même, et il bâtira le temple du Seigneur ; il sera couronné de gloire, et il s'assiéra sur son trône, et il dominera.*

Zach. XIV, 5. *Le Seigneur mon Dieu viendra à votre secours, et tous les saints anges vous protègeront.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Jean, XI, 4. *Ce que Jésus ayant entendu, il dit : Cette maladie ne va pas à la mort, mais elle n'est que pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié.*

S. Jean, XII, 23. *L'heure est venue, leur répondit Jésus, où le Fils de l'homme doit être glorifié.*

S. Jean, XIII, 31, 32. *Après qu'il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de Dieu est glorifié, et Dieu est glorifié en lui. Que si Dieu est glorifié en lui, Dieu le glorifiera aussi en lui-même, et c'est bientôt qu'il le glorifiera.*

S. Jean, XIV, 13. *Quoi que vous demandiez à mon Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils.*

S. Jean, XVI, 14. *Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi et il vous l'annoncera.*

S. Jean, XVII, 1. *Jésus ayant dit ces choses, leva les yeux au ciel, et dit : Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie.*

Act. III, 13. *Le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son Fils Jésus.*

Act. V, 31. *C'est lui qui est le Chef et le Sauveur que la droite de Dieu a élevé pour donner à Israël la pénitence et la rémission des péchés.*

I Cor. II, 8. *S'ils l'eussent connu, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire.*

II Cor. IV, 4. *Pour ces infidèles, dont le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits, afin qu'ils ne soient point éclairés par la lumière de l'Evangile glorieux et éclatant de Jésus-Christ qui est l'image de Dieu.*

Eph. I, 19. *Qu'il vous fasse connaître la grandeur suprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons selon l'efficace de sa vertu toute-puissante, laquelle il a fait paraître en la personne de Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, après quoi il l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel ; au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations... Il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Eglise, laquelle est son corps, et dans laquelle il trouve son entière perfection, lui qui accomplit tout en tous.*

Philipp. II, 9 et suiv. *C'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.*

Coloss. II, 10. *Et vous avez trouvé pleinement toutes choses en lui qui est le chef de toute principauté et de toute puissance.*

II Thess. I, 9, 10. *Qui souffriront la peine d'une éternelle damnation.... lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui.*

Hebr. I, 3 et suiv. *Lequel étant la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance... a pris séance au plus haut des cieux à la droite de la souveraine majesté, étant aussi élevé au-dessus des anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur... Et lorsqu'il introduit une seconde fois son premier né dans le monde, il ordonne que tous les anges de Dieu l'adorent... Votre trône, dit-il, en parlant à son Fils, subsistera dans les siècles des siècles.*

Hebr. II, 5 et suiv. *Dieu n'a point soumis aux anges le monde futur dont nous parlons ; or un écrivain sacré a dit dans un endroit que vous savez : Qu'est-ce que l'homme pour mériter votre souvenir ? Et qu'est-ce que le Fils de l'homme pour que vous le visitiez? Vous l'avez rendu pour un peu de temps inférieur aux anges, mais vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous lui avez donné l'empire sur les ouvrages de vos mains. Vous lui avez assujéti toutes choses, et les avez mises sous ses pieds ; or dès que Dieu lui a assujéti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujéti ; et cependant nous ne voyons pas que tout lui soit assujéti ; mais nous voyons que ce Jésus qui avait été rendu pour un peu de temps inférieur aux anges, a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte.*

Hébr. III, 3. *Il a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison est plus estimable que la maison même.*

I S. Pierre, I, 11. *L'Esprit de Jésus-Christ qui était en eux les instruisait de l'avenir, leur marquait le temps où devaient arriver les souffrances de Jésus-Christ et la gloire qui les devait suivre.*

I S. Pierre IV, 11. *Afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles.*

II S. Pierre, I, 16, 17. *En effet ce n'a point été en suivant des fables artificieusement inventées que nous avons fait connaître la puissance et l'avènement de notre Seigneur Jésus Christ, mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté ; car il reçut de Dieu le Père un témoignage d'honneur et de gloire, lorsque de cette nuée où la gloire de Dieu paraissait avec tant d'éclat on entendit cette voix : Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le.*

Apoc. V, 12, 13. *L'Agneau qui a été tué est digne de recevoir la puissance, la force, la sagesse, l'honneur, la gloire et la bénédiction. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sur la mer, et tout ce qui y est renfermé, qui disaient : A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction et honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.*

CHAPITRE XCIX.

SPLENDEUR ET GLOIRE DES DISCIPLES DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

I Rois, II, 30. *Je glorifierai quiconque m'aura rendu gloire.*

Ps. XXXVI, 34. *Attendez le Seigneur, et gardez sa voie, il vous élèvera en gloire, afin que vous possédiez la terre.*

Ps. LXXXIII, 11 et suiv. *J'aime mieux être sur le seuil de la porte dans la maison de mon Dieu, que d'habiter dans les tentes des méchants ; car le Seigneur donne la grâce et la gloire, et il ne refusera pas le bonheur à ceux qui marchent dans l'innocence. Seigneur des armées, heureux l'homme qui met sa confiance en vous !*

Ps. XC, 15. *Il m'invoquera, et je l'exaucerai ; je serai avec lui dans son affliction, je l'en tirerai et l'élèverai en gloire.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XIX, 28. *Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité, que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi, vous autres, assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël.* S. Luc, XXII, 29, 30.

S. Matth. XXIII, 12. *Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.* Et S. Luc, I, 52 ; XIV, 11 ; XVIII, 14. S. Jacq. IV, 6 ; I S. Pierre, V, 5; S. Jean, XXII, 29.

Rom. II, 6, 7. *Qui rendra à chacun selon ses œuvres, en donnant la vie éternelle à ceux qui par leur persévérance dans les bonnes œuvres cherchent la*

PROPHÉTIE.

Ps. CXI, 1 et suiv. *Heureux l'homme qui craint le Seigneur, et met toute sa joie dans ses ordonnances. Sa postérité sera puissante sur la terre ; la race des justes sera bénie : les biens et les richesses seront dans sa maison.*

Ps. CXLIX, 4 et suiv. *Parce que le Seigneur a mis sa complaisance dans son peuple, et qu'il glorifie les humbles en les sauvant. Les saints tressailleront de joie étant élevés en gloire, ils chanteront de saints cantiques dans le repos de leurs lits. Ils auront les louanges de Dieu dans leurs bouches, et des épées tranchantes dans leurs mains, pour exercer la vengeance de Dieu sur les nations et la rigueur de ses châtiments sur les peuples ; pour mettre leurs rois à la chaîne, et les plus nobles d'entre eux dans les fers, pour exécuter sur eux l'arrêt qui en a été porté; c'est là la gloire réservée à tous les saints.*

Prov. IV, 7, 8. *Travaillez à acquérir la sagesse ; acquérez la prudence aux dépens de tout ce que vous possédez ; ne vous lassez point d'ajouter sagesse à sagesse, et elle vous élèvera en honneur ; embrassez-là, et elle vous couronnera de gloire.* Et XXVIII, 12 ; XXIX, 23.

Eccl. I, 11, 24. *La crainte du Seigneur est la véritable gloire et l'unique sujet de se glorifier... La sagesse répand la science et la lumière de la prudence, et elle élève en gloire ceux qui lui demeurent attachés.*

Eccli. VI, 30 et suiv. *Ses fers deviendront pour vous une forte protection, et ses chaînes un habillement de gloire ; car il y a dans elle une beauté qui donne la vie, et ses liens sont des bandages qui guérissent.*

Eccli. XI, 1. *La sagesse de celui qui est de basse condition l'élèvera en honneur, et le fera asseoir au milieu des grands.*

Eccli. XIV, 23, 27. *Celui qui repasse les voies dans son cœur et qui pénètre dans l'intelligence de ses secrets... trouvera sous elle un couvert contre le chaud du jour, et il se reposera dans la gloire qu'elle procure.*

Eccli. XV, 1 et suiv.

ACCOMPLISSEMENT.

gloire, l'honneur et l'immortalité.

Rom. V, 1. *Étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur... et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire des enfants de Dieu.*

Rom. VIII, 18. *Je suis persuadé que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui doit un jour éclater en nous.*

Rom. IX, 3, 4, 23. *Je désirais que Jésus-Christ me fît servir moi-même de victime soumise à l'anathème pour mes frères, qui sont d'un même sang que moi selon la chair; qui sont les Israélites à qui appartient l'adoption des enfants de Dieu, sa gloire, son alliance, son culte et ses promesses... afin de faire éclater les richesses de sa gloire à l'égard des vases de miséricorde qu'il a préparés pour sa gloire.*

I Cor. II, 7. *La sagesse que nous prêchons est celle de Dieu renfermée dans son mystère, qui était cachée et que Dieu a préparée avant tous les siècles pour notre gloire.*

II Cor. III, 18. *Nous tous qui n'avons point de voile qui nous couvre le visage, nous recevons ainsi que des miroirs la gloire de Dieu, et nous sommes transformés en la même image pour communiquer aux autres la clarté que nous avons reçue, comme étant éclairés par l'Esprit du Seigneur.*

II Cor. IV, 17. *Car le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire.*

Col. I, 27. *Auxquels Dieu a voulu faire connaître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère dans les Gentils, qui n'est autre chose que Jésus-Christ habitant en vous et devenu l'espérance de votre gloire.*

Col. III, 4. *Lorsque Jésus-Christ qui est votre vie viendra à paraître, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.*

I S. Pierre, II, 7. *Cette pierre est donc une source d'honneur pour vous qui croyez.*

PROPHÉTIE.

Celui qui craint Dieu fera le bien, et celui qui est affermi dans la justice possèdera la sagesse; elle viendra au-devant de lui comme une mère pleine d'honneur, et le recevra comme une épouse vierge reçoit son époux. Elle le nourrira du pain de vie et d'intelligence, et lui fera boire l'eau de la sagesse qui donne le salut ; elle s'affermira dans lui et le rendra inébranlable ; elle le tiendra de sa main, et il ne sera point confondu ; elle l'élèvera parmi ses proches... elle le remplira de l'esprit de sagesse et d'intelligence, le revêtira d'un habillement de gloire, et lui amassera un trésor de joie.

Eccli. XXIII, 38. *C'est une grande gloire que de suivre le Seigneur.*

Isaïe, LX, 14 et suiv. *Les enfants de ceux qui vous avaient humiliée viendront se prosterner devant vous ; tous ceux qui vous méprisaient baiseront les traces de vos pas, et vous appelleront la cité de Dieu, la Sion du Saint d'Israël. Au lieu que vous avez été abandonnée et exposée à la haine, et qu'il n'y avait personne qui passât jusqu'à vous ; je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais et dans une joie qui durera la succession de tous les âges.* Et LXII, 1.

Jér. XXX, 18. *Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui habitaient dans les tentes de Jacob ; j'aurai compassion de ses maisons ; la ville sera rebâtie sur la montagne sainte, et le temple sera fondé de nouveau comme il était auparavant.*

Agg. II, 8 et suiv. *Le Désiré de toutes les nations viendra dans son temple, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur... La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées.*

ACCOMPLISSEMENT.

I S. Pierre, V, 4. *Lorsque le prince des pasteurs paraîtra, vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.*

CHAPITRE C.

FORCE ET PUISSANCE DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Ps. XXIII, 7, 8. *Portes, élevez vos têtes ; élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. Qui est ce roi de gloire ? C'est le Seigneur fort et puissant ; c'est le Seigneur puissant dans le combat.* Et CIX, 1.

Eccli. XXIV, 7, 11. *J'ai habité dans les lieux très-hauts, et mon trône est dans une colonne de nuées.. J'ai foulé aux pieds par ma puissance les cœurs de tous les hommes, grands et petits.*

Isaïe, VIII, 1 et suiv. *Le Seigneur me dit : Prenez un grand livre, et écrivez-y en des caractères connus : A celui qui se hâte de prendre les dépouilles, qui prend vite le butin... Je m'approchai ensuite de la prophétesse mon épouse; elle conçut et enfanta un fils, et le Seigneur me dit : Appelez-le Celui qui se hâte de prendre les dépouilles, qui prend vite.* Et IX, 6 ; et XI, 1 ; et LXI, 2.

Isaïe, XLII, 13. *Le Sei-*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. III, 11. *Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour vous porter à la pénitence, mais celui qui va venir après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers ; c'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.* Et S. Luc, III, 16.

S. Matth. VII, 29. *Car il les instruisait comme ayant autorité.* Et S. Marc, I, 22, et S. Luc, IV, 32.

S. Matth. XI, 27. *Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains.* Et S. Jean, III, 24 ; XIII, 3, et XVII, 2.

S. Matth. XXIV, 30. *Ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté.* Et S. Marc, XIII, 26 ; S. Luc, XXI, 27, et II Thess. I, 7.

S. Matth. XXVIII, 18. *Jésus s'approchant leur dit : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.*

S. Marc, I, 27. *Tous en furent dans un si grand*

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

gneur sortira comme un guerrier invincible, il excitera sa colère comme un homme qui marche au combat, il haussera sa voix, il jettera des cris, il se rendra le maître de ses ennemis. Et XLIX, 25.

Dan. VII, 13, 14. *Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et qui lui fut présenté. Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples; toutes les tribus et toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.*

Zach. IX, 9, 10. *Fille de Sion, soyez comblée de joie, fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse, voici votre Roi qui vient à vous, ce Roi juste qui est le Sauveur... J'exterminerai d'Ephraïm les chariots armés, et de Jérusalem les chevaux de bataille; et les arcs dont on se sert à la guerre seront brisés; il annoncera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre.*

étonnement, qu'ils se demandaient à eux-mêmes: Qu'est-ce que ceci? Et quelle est cette nouvelle manière d'enseigner? Il commande même avec empire aux esprits impurs, et ils lui obéissent. Et S. Luc, IV, 36.

S. Luc, XXIV, 19. *Au sujet de Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple.*

S. Jean, V, 26, 27. *Comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme.*

I Cor. I, 23, etc. *Pour nous, nous prêchons Jésus crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils, et nous le prêchons comme étant la force de Dieu et la Sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés soit Juifs ou Gentils. Car cette folie apparente de la conduite de Dieu est plus sage que la sagesse de tous les hommes, et cette faiblesse de Dieu est plus forte que la force de tous les hommes.* Et V, 4; XV, 24; et II Cor. XII, 9; et XIII, 3.

Eph. I, 20 et suiv. *Il a fait paraître sa vertu toute-puissante en la personne de Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts; après quoi il l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel; au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances... il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Eglise.* Et II Thess. 8.

Hébr. I, 3. *Lequel étant la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance... après nous avoir purifiés de nos péchés, a pris séance au plus haut du ciel, à la droite de la souveraine majesté.* Et II, 6.

II S. Pierre, I, 2. *Que la grâce et la paix vous soient communiquées avec une nouvelle abondance par la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ notre Sauveur.* Et Apoc. V, 12, 13.

Apoc. XII, 10. *J'entendis dans le ciel une grande voix qui dit: C'est maintenant qu'est établi le salut et la force, et le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ.*

CHAPITRE CI.

FORCE ET PUISSANCE DES DISCIPLES DE JÉSUS.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. LXVII, 36. *O Dieu, vous êtes terrible dans votre sanctuaire; le Dieu d'Israël est celui qui donne à son peuple la force et le courage: Béni soit Dieu!*

Isaïe, XII, 2. *Voici que Dieu est mon Sauveur; je serai plein de courage et je ne craindrai point, car le Seigneur Dieu est ma force et le sujet de mes louanges, il est devenu l'auteur de mon salut.*

Isaïe, XXV, 3. *C'est pour cela que le peuple que vous rendez fort vous glorifiera, et que la cité des nations redoutables vous révèrera.*

Isaïe, LXI, 1 et suiv. *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction.... pour avoir soin de ceux de Sion qui sont dans les larmes, pour leur donner une couronne au lieu de cendres.... Et il y aura dans elle des hommes forts et puissants en justice.*

Dan. VII, 27. *Alors on donnera le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le ciel au peuple des saints du Très-Haut.*

le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous pourra nuire.

Act. VI, 8. *Or Etienne étant plein de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.* Et II Cor. XII, 10.

I S. Jean, II, 14. *Jeunes gens, je vous écris parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le malin esprit.*

Apoc. II, 26. *Quiconque aura vaincu et aura persévéré jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai puissance sur les nations.*

CHAPITRE CII.

JÉSUS EST RICHE.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. II, 8. *Demandez-moi les nations, et je vous les donnerai pour votre héritage; vous posséderez toute l'étendue de la terre.*

Prov. VIII, 17, 18. *J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui me cherchent avec soin me trouveront. C'est avec moi que sont les richesses et la gloire, les richesses durables et la justice.*

II Cor. VIII, 9. *Vous savez la grâce que vous a faite notre Seigneur Jésus-Christ, qui étant riche s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.*

Eph. I. 7. *Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce.*

Eph. III, 8. *Cette grâce m'a été conférée à moi qui suis le plus petit d'entre tous les saints, d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ.*

Col. I, 26, 27. *Le mystère qui a été caché dans tous les siècles et tous les âges et qui maintenant a été découvert à ses saints; auxquels Dieu a voulu faire connaître les richesses de la gloire de ce mystère, dans les Gentils, qui n'est autre chose que Jésus-Christ habitant en vous.*

CHAPITRE CIII.

LES DISCIPLES DE JÉSUS SONT RICHES.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Ps. XXXVI, 3. *Espérez au Seigneur, et faites le bien, demeurez sur la terre, et nourrissez-vous de la vérité.*

Ps. CXI, 1. *Heureux l'homme qui craint le Seigneur, et qui met toute sa joie dans ses ordonnances. Sa postérité sera puissante sur la terre; la race des justes sera bénie; les biens et les richesses seront dans sa maison.*

S. Matth. V, 4. *Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.*

S. Matth. VI, 20. *Faites-vous des trésors dans le ciel où il n'y a ni rouille ni vers qui les consument, ni voleurs qui les déterrent et les dérobent.* Et XIX, 21; S. Marc, XI, 21; et S. Luc, XII, 33.

S. Matth. XIII, 44. *Le*

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Prov. I, 33. *Mais celui qui m'écoute reposera en assurance, et il jouira d'un repos parfait sans craindre aucun mal.*

Isaïe, I, 19. *Si vous voulez m'écouter, vous serez nourri de ce que la terre a de meilleur.*

Isaïe, XLIX, 8. *Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai exaucé au temps favorable ; je vous ai assisté au jour du salut ; je vous ai conservé ; et je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés.*

royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme trouve et qu'il cache de nouveau ; après quoi il va plein de joie vendre ce qu'il a, et achète ce champ.

I Cor. I, 4, 5. *Je rends pour vous à mon Dieu des actions de grâces continuelles, à cause de la grâce divine qui vous a été donnée par Jésus-Christ, parce qu'en lui vous avez été enrichis de toutes sortes de biens.*

I Cor. IV, 8. *Vous voilà rassasiés, vous voilà comblés de biens, vous régnez sans nous, et Dieu veuille que vous régniez en effet, afin que nous régnions nous-mêmes avec vous !*

II. Cor. IV, 6, 7. *Le même Dieu qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres a fait luire sa clarté dans nos cœurs, afin que nous puissions éclairer les autres par la connaissance de la gloire de Dieu, selon qu'elle paraît en Jésus-Christ ; or nous portons ce trésor de lumière dans des vases d'argile.* Et II, Cor. VI, 4, et VIII, 9.

Philipp. IV, 18. *J'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé, et je suis dans l'abondance. Je suis rempli de vos biens que j'ai reçus d'Epaphrodite.*

Col. II, 2, 3. *Afin que leurs cœurs soient consolés, et qu'étant unis ensemble par la charité, ils soient remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence, pour connaître le mystère de Dieu le Père et de Jésus-Christ, dans lequel tous les trésors de la sagesse et de la science sont renfermés.*

I Tim. VI, 17. *Ordonnez aux riches de ce monde de n'avoir point de haute idée d'eux-mêmes, de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant qui nous fournit abondamment toutes les choses dont nous avons besoin, d'être bienfaisants, de se rendre riches en bonnes œuvres.* Et Hébr XI, 24.

S. Jacq. II, 5. *Ecoutez, mes frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres en ce monde, pour les rendre riches en la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?* Et Apoc. II, 8.

CHAPITRE CIV.

JÉSUS EST LÉGISLATEUR.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Deut. XVIII, 15 et suiv. *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation, et d'entre vos frères ; c'est lui que vous écouterez.... Et le Seigneur me dit : Tout ce que le peuple vient de dire est raisonnable... Si quelqu'un ne veut pas entendre les paroles que ce prophète prononcera en mon nom, ce sera moi qui en ferai vengeance.*

Ps. IX. 20, 21. *Levez-vous, Seigneur, que l'homme ne prévale pas, que les nations soient jugées à votre tribunal. Seigneur, frappez-les de terreur, que les peuples sachent qu'ils ne sont que des hommes faibles.*

S. Matth. V, 21, et suiv. *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ; et quiconque tuera méritera d'être condamné par le jugement ; mais moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement ; que celui qui dira à son frère : Raca, méritera d'être condamné par le conseil, et que celui qui lui dira : Vous êtes un insensé, méritera d'être condamné au feu de l'enfer.* Et tout le chapitre et les deux suivants, et le chapitre X ; et S. Luc. XVI, 9, et XVII, 1.

Isaïe, II, 3. *Plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem.* Et Michée IV, 2.

Isaïe, XXXIII, 22. *Le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi ; c'est lui qui nous sauvera.*

Isaïe, XLII, 4. *Il n'aura rien de triste dans ses regards, et il ne brisera point les puissances ennemies, jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre, et les îles attendront sa loi.* Et LI, 4.

Jer. XXXI, 33. *Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël... J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.*

S Jean, XIII, 34. *Je vous fais un commandement nouveau qui est de vous entre-aimer.*

S. Jean, XIV, 15, 21. *Si vous m'aimez, gardez mes commandements.... Celui qui a reçu mes commandements, et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime.*

Rom. VIII, 2. *La loi de l'esprit de vie qui est en Jésus-Christ, m'a affranchi de la loi de péché et de mort.* Et I Cor. IX, 20.

Gal. VI, 2. *Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ.*

Hébr. VIII. 10. *J'imprimerai ma loi dans leur esprit, je l'écrirai dans leur cœur, ainsi je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.* Et S. Jacq. I, 25.

S. Jacq. II, 12. *Réglez vos paroles et vos actions, comme devant être jugés par la loi de la liberté.*

CHAPITRE CV.

JÉSUS PORTE LA CLÉ DE LA MAISON DE DAVID.

PROPHÉTIE. ACCOMPLISSEMENT.

Isaïe, XXII, 22. *Je mettrai sur son épaule la clé de la maison de David ; il ouvrira sans qu'on puisse fermer, et il fermera sans qu'on puisse ouvrir.*

Apoc. III, 7. *Ecrivez aussi à l'ange de l'Eglise de Philadelphie : Voici ce que dit le Saint, le Véritable, celui qui a la clé de David, qui ouvre sans que personne ferme, qui ferme sans que personne puisse ouvrir.*

Explication de cette prophétie d'Isaïe.

Comme je dois plus tard faire voir qu'Eliacin, fils d'Helcias, à qui Isaïe dit que *le Seigneur lui mettra sur l'épaule la clé de la maison de David*, était la figure de Jésus-Christ ; dès lors il est évident que dans cet endroit le prophète fait allusion à une des principales fonctions de Jésus-Christ, et à la puissance qu'il a reçue de son Père. Pour l'intelligence de ce passage, il faut savoir que dans l'antiquité les clés les plus généralement en usage étaient du fer recourbé qui ressemblait à une faux arrondie ; on les introduisait par une ouverture dans les portes, et à leur aide on levait le verrou, ou on tirait le pêne qui fermait la porte en dedans ; cet usage subsiste encore aujourd'hui dans certains pays. Elles imitent beaucoup les rossignols qu'employent les voleurs, ou même les serruriers pour ouvrir les serrures dont on a perdu les clés, ou bien encore les

clés qui ouvrent les portes des cellules dans beaucoup de couvents ; on les fixait à des manches en ivoire, ou en bois, ce qui leur donnait une certaine longueur. Nous voyons ce genre de clé en usage du temps d'Homère (Odyssée, livre XXI); le commentateur Eustathe fait remarquer que ces clés ne ressemblaient en rien aux clés inventées par les Lacédémoniens, percées à jour, qu'on introduisait dans les serrures et avec lesquelles on repoussait le pêne, au lieu qu'avec celles-ci on se contentait de les introduire dans les portes et de lever le verrou ou de tirer le pêne qui les retenait fermées. Il est facile de comprendre qu'on pouvait porter sur l'épaule ces sortes de clés qui avaient quelque chose de la faux de nos moissonneurs. Callimaque parle aussi de ce genre de clés (Hymn. in Cerer.), ainsi qu'Eschyle (Supplic. V, 199), et un autre auteur cité par Clément d'Alexandrie (Strom. I).

CHAPITRE CVI.

ABROGATION DE LA LOI DE MOÏSE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, I, 11 et suiv. *Qu'ai-je à faire de la multitude de vos victimes? j'en suis dégoûté; je n'aime point les holocaustes des béliers, ni la graisse des troupeaux, ni le sang des veaux et des agneaux. Lorsque vous venez paraître devant nous, qui a demandé que vous eussiez ces dons dans les mains pour fouler aux pieds mes parvis? Ne me présentez plus de vaines oblations, l'encens m'est en abomination, je n'en puis plus souffrir; vos nouvelles lunes, vos sabbats et vos autres fêtes, tout cela n'est qu'iniquité et fainéantise.*	S. Matth. XI, 12, 13. *Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux se prend comme d'assaut, et ceux qui emploient une sainte violence le ravissent; car jusqu'à Jean, tous les prophètes, aussi bien que la loi, n'ont que prophétisé.* S. Jean, IV, 21. *Jésus lui dit : Femme, croyez-moi, le temps va venir que vous n'adorerez plus le Père sur cette montagne ni dans Jérusalem.* Act. X, 28. *Il leur dit : Vous savez combien un Juif a en horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger ou d'aller chez lui; mais Dieu m'a fait voir que je ne devais tenir aucun homme pour impur.*
Isaïe, XLIII, 18 et suiv. *Ne vous souvenez plus des choses passées, ne considérez plus ce qui s'est fait autrefois. Je m'en vais faire des miracles tout nouveaux; ils vont paraître, et vous les verrez; je ferai un chemin dans le désert; je ferai couler des fleuves dans une affreuse solitude. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront, parce que j'aurai fait naître des eaux dans le désert, et des fleuves dans une affreuse solitude, pour donner à boire à mon peuple, au peuple que j'ai choisi.*	Act. XIII, 38, 39. *Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée; et que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse.* Et XV, 5 et suiv.
Isaïe, LXV, 17. *Je m'en vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle, et tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire sans qu'il revienne dans l'esprit.*	Rom. III, 20, 21, 28. *La loi ne donne que la connaissance du péché; au lieu que maintenant, sans la loi, la justice qui vient de Dieu a été manifestée, étant attestée par la loi et les prophètes... Car nous devons reconnaître que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi.*
Isaïe, LXVI, 22. *Comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer subsisteront toujours devant moi, dit le Seigneur.*	Rom. VI, 14. *Le péché ne vous dominera plus, parce que vous n'êtes plus sous la loi, mais sous la grâce. Quoi donc? pécherons-nous, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce? Dieu nous en garde.*
Jér. III, 16. *Lorsque vous vous serez multipliés et que vous vous serez accrus dans la terre, dit le Seigneur, on ne dira plus : Voici l'arche de l'alliance du Seigneur, elle ne reviendra plus dans l'esprit; on ne s'en souviendra plus, on ne la visitera plus, et il ne se fera plus rien de semblable.*	Rom. VII, 4. *Ainsi, mes frères, vous êtes vous-mêmes morts à la loi par le corps de Jésus-Christ, pour être à un autre, qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous produisions des fruits pour Dieu; car lorsque nous étions charnels, les passions criminelles étaient excitées, agissaient dans les membres de notre corps, et leur faisaient produire des fruits pour la mort; mais maintenant nous sommes affranchis de la loi de mort qui nous y tenait assujétis, de sorte que nous servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit, et non dans la vieillesse de la lettre.* Et VIII, 2.
Jér. VII, 11 et suiv. *Ma maison qui est appelée de mon nom est-elle donc à vos yeux une caverne de voleurs? C'est moi, c'est moi, qui suis véritablement, je vous ai vus, dit le Seigneur. Allez au lieu qui m'était consacré à Silo, où j'avais établi ma gloire dès le commencement, et considérez comme je l'ai traité à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël. Et maintenant, parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute sorte d'application, sans que vous m'ayez entendu, que je vous ai appelés sans que vous m'ayez entendu; je traiterai cette maison qui est appelée de mon nom, en laquelle vous mettez toute votre confiance, et ce lieu que j'ai donné à vos pères et à vous, comme j'ai traité Silo, et je vous chasserai bien loin de ma face.*	Rom. X, 4. *La fin de la loi est Jésus-Christ établi pour justifier tous ceux qui croient en lui.* II Cor. V, 17. *Si donc quelqu'un est à Jésus-Christ, il est devenu une nouvelle créature; ce qui était vieux est passé, maintenant tout est nouveau.*
Jér. XXXI, 31. *Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda; non selon l'alliance que je fis avec leurs pères, au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte, car de leur part, ils ont violé mon alliance, et moi je les ai traités comme un maître sévère, dit le Seigneur; mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : j'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur.*	Gal. II, 16, 21. *Sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes cru en Jesus-Christ, pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui, et non par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi... Si la justice s'acquiert par la loi, c'est donc en vain que Jésus-Christ est mort.*
Ezéch. VII, 26. *Ils verront venir épouvante sur épouvante, et les bruits affligeants succéderont l'un à l'autre; ils chercheront quelque vision formidable d'un prophète; la loi périra dans la bouche des*	Gal. III, 24. *Ainsi la loi a été comme notre précepteur pour nous conduire à Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi; mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous un précepteur.* Gal. V, 18. *Si vous êtes poussés par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.* Gal. VI, 15. *En Jésus-Christ ni la circoncision ni l'incirconcision n'ont aucune efficace, mais l'être nouveau qui est créé en nous.* Eph. II, 14. *C'est lui qui est notre paix, qui des deux peuples n'en a fait*

PROPHÉTIE.

prêtres, et le conseil dans les anciens.

Ezéch. XXXIV, 10. *Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viens moi-même à ces pasteurs, j'irai chercher mon troupeau, je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes, je délivrerai mon troupeau de leur violence, il ne deviendra plus leur proie.* Et Dan. IX, 24.

Dan. XII. *Depuis le temps que le sacrifice perpétuel aura été aboli, et que l'abomination de la désolation aura été établie, il se passera mille deux cent-quatre-vingt-dix jours.*

Osée, III, 4, 5. *C'est l'état où les enfants d'Israël seront pendant un long temps, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans théraphim.*

Malach. I, 10, 11. *Qui est celui d'entre vous qui ferme les portes de mon temple, ou qui allume le feu sur mon autel gratuitement? Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur, et je ne recevrai point d'oblation de votre main : car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom sera grand parmi les nations, de sorte que l'on sacrifiera en tout lieu et que l'on offrira à mon nom une oblation toute pure; parce que mon nom sera grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.* Et II, 11, 12.

Hébr. VII, 11 et suiv. *Si le sacerdoce de Lévi, avec lequel le peuple a reçu la loi, avait pu rendre les hommes justes et parfaits, qu'aurait-il été besoin qu'il s'élevât un autre prêtre qui fût appelé prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et non pas selon l'ordre d'Aaron? Or le sacerdoce étant transféré, il faut nécessairement que la loi soit aussi transférée. En effet celui dont ces choses ont été prédites, est d'une autre tribu dont nul n'a jamais servi à l'autel; puisqu'il est certain que notre Seigneur est sorti de Juda, qui est une tribu à laquelle Moïse n'a jamais attaché le sacerdoce. Et ceci paraît encore plus clairement en ce qu'il s'élève un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech; qui n'est point établi par l'ordonnance de la loi en vertu d'une succession charnelle, mais par la puissance d'une vie immortelle.... Ainsi la première loi est abolie comme impuissante et inutile; parce que la loi n'a conduit personne à la perfection, mais ce qui y conduit, c'est une meilleure espérance qui a été substituée en sa place, par laquelle nous nous approchons de Dieu. Et autant qu'il est constant que celui ne s'est point fait sans serment (car au lieu que les autres prêtres ont été établis sans serment, celui-ci l'a été avec serment par celui qui lui a dit : Le Seigneur a juré, et son serment demeurera immuable, que vous serez prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech); autant est il vrai que l'alliance dont Jésus est le médiateur et le garant est plus parfaite que la première.... La loi établit pour prêtres des hommes faibles, mais la parole confirmée par le serment qui a été fait depuis la loi*

ACCOMPLISSEMENT.

qu'un, qui a détruit par sa mort dans la chair la muraille de séparation, l'inimitié qui les divisait, et qui par ses ordonnances a aboli la loi chargée de tant de préceptes, pour former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entre eux.

Eph. IV, 20, et suiv. *Pour vous, ce n'est point là ce que vous avez appris à l'école de Jésus-Christ, si toutefois vous êtes ses disciples, et si vous avez appris de lui, selon la vérité de sa doctrine, à vous dépouiller du vieil homme selon lequel vous avez vécu dans votre première vie, et lequel se corrompt en suivant des passions pleines d'illusions; à vous renouveler dans l'intérieur de votre âme, et à vous revêtir de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu dans une justice et une sainteté fondée sur la vérité.*

Col. III, 9. *N'usez point de mensonge les uns envers les autres; dépouillez-vous du vieil homme et de toutes ses œuvres; revêtez-vous du nouveau qui se renouvelle en avançant dans la connaissance de Dieu, et étant formé à la ressemblance de celui qui l'a créé : où il n'y a ni gentil, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni libre, mais où Jésus-Christ est tout en tout.*

établit pour pontife le Fils qui a été élevé pour jamais à la perfection de la gloire.

Hébr. VIII, 6 et suiv. *Au lieu que notre pontife a reçu une sacrificature d'autant plus excellente qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance, laquelle est établie sur de meilleures promesses, car il n'y aurait pas eu lieu d'en substituer une seconde, si la première n'avait eu rien de défectueux. Et cependant Dieu parle ainsi en blâmant ceux qui y appartenaient : Il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda, alliance qui ne sera pas semblable à celle que j'ai faite avec leurs pères, au jour où je les pris par la main pour les faire sortir d'Egypte, parce qu'ils ne sont pas demeurés dans cette alliance que j'avais faite avec eux, c'est pourquoi je les ai rejetés avec mépris, dit le Seigneur. Car voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : imprimant mes lois dans leur esprit, je les écrirai aussi dans leur cœur... Et en appelant cette alliance une alliance nouvelle, il a montré que la première se passait et vieillissait; or, ce qui se passe et vieillit est près de sa fin.* Et IX, 6 et suiv. Et X, 11 et suiv.

Apoc. III, 12. *Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu, il n'en sortira plus, et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel, venant de mon Dieu, et mon nom nouveau.*

Apoc. XXI, 5. *Alors celui qui était assis sur le trône dit : Je m'en vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi : Ecrivez, car ces paroles sont très-certaines et très-véritables.*

CHAPITRE CVII.

SANCTION DE LA LOI NOUVELLE.

PROPHÉTIE.

Deut. XVIII, 15 et suiv. *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation et d'entre vos frères; c'est lui que vous écouterez.*

Isaïe, II, 2, et suiv. *Dans les derniers temps la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts; elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule. Plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, montons à la montagne sainte, à la maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.* Et Mich. IV, 1.

Isaïe, XLIX, 9. *Mes premières prédictions ont été accomplies, j'en fais encore de nouvelles, et je vous découvre les événements avant qu'ils ne viennent.*

Isaïe, XLIII, 18. *Ne vous souvenez plus des choses passées, ne considérez plus ce qui s'est fait autrefois; je m'en vais faire des*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVI, 27, 28. *Et prenant le calice, il rendit grâces en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui va être répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.* Et S. Marc, XIV, 24; S. Luc, XXII, 20; I Cor. XI, 25.

S. Marc, I, 27. *Tous en furent dans un si grand étonnement qu'ils se demandaient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci, et quelle est cette nouvelle manière d'enseigner?*

S. Jean, IV, 21 et suiv. *Jésus lui dit : Femme, croyez-moi; le temps va venir que vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem; vous adorez, vous autres, ce que vous ne connaissez pas; pour nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs; mais le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.*

S. Jean, XIII, 34. *Je vous fais un commandement nouveau, qui est de vous entr'aimer, et que*

PROPHÉTIE.

miracles tout nouveaux; ils vont paraître, et vous les verrez : Je ferai un chemin dans le désert, je ferai couler des fleuves dans une affreuse solitude. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront parce que j'aurai fait naître des eaux dans le désert, et des fleuves dans une affreuse solitude pour donner à boire à mon peuple, au peuple que j'ai choisi. C'est moi qui ai formé ce peuple pour moi-même, et il publiera mes louanges.

Isaïe, LVI, 4, 5. *Voici ce que dit le Seigneur aux Eunuques : A ceux qui gardent mes jours de sabbat, qui embrassent ce qui me plaît et qui demeurent fermes dans mon alliance, je leur donnerai dans ma maison et dans l'enceinte de mes murailles une place avantageuse, et un nom qui leur sera meilleur que des fils et des filles; je donnerai à chacun d'eux un nom éternel qui ne périra point.*

Isaïe, LXII, 2, 3. *Les nations verront votre justice; tous les rois verront votre gloire, et on vous appellera d'un nom nouveau que le Seigneur vous donnera de sa bouche. Vous serez une couronne de gloire dans la main du Seigneur et un diadème royal dans la main de votre Dieu. On ne vous appellera plus la Répudiée, et votre terre ne sera plus appelée la Terre Déserte; mais vous serez appelée ma Bien-Aimée, et votre terre la Terre Habitée, parce que le Seigneur a mis son affection en vous, et que votre terre sera remplie d'habitants.*

Isaïe, LXV, 15 et suiv. *Et vous rendrez à mes élus votre nom, un nom d'imprécation; le Seigneur Dieu vous fera périr, et il donnera à ses serviteurs un autre nom... Je m'en vais créer de nouveaux cieux, et une terre nouvelle, et tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire, mais vous vous réjouirez et vous serez éternellement pénétrés de joie dans les choses que je vais créer.* Et LXVI, 22.

Jér. IV, 3, 4. *Voici ce que dit le Seigneur aux*

ACCOMPLISSEMENT.

vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. Et XV, 12.

Act. XVII, 19, 20. *Là-dessus ils le prirent et le menèrent à l'Aréopage en lui disant : Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez? Car vous nous dites certaines choses dont nous n'avons point encore ouï parler; nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.*

Rom. III, 28. *Nous devons reconnaître que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi.*

Rom. VII, 6. *Maintenant nous sommes affranchis de la loi de mort qui nous y tenait assujétis, de sorte que nous servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit, et non dans la vieillesse de la lettre.*

II Cor. III, 6. *C'est lui aussi qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'esprit, car la lettre tue, mais l'esprit donne la vie.*

II Cor. V, 17. *Si donc quelqu'un est à Jésus-Christ, il est devenu une nouvelle créature; ce qui était vieux est passé, maintenant tout est nouveau.*

Gal. VI, 15 *Car en Jésus-Christ, ni la circoncision, ni l'incirconcision n'ont aucune efficacité, mais l'être nouveau qui est créé en son nom.* Et Rom. VI, 4; XII, 2; I Cor. V, 7; et Eph. IV, 20.

Eph. II, 14, 15. *C'est lui qui est notre paix, qui des deux peuples n'en a fait qu'un, qui a détruit par sa mort dans la chair la muraille de séparation, l'inimitié qui les divisait; et qui par ses ordonnances a aboli la loi chargée de tant de préceptes, pour former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entre eux.*

Coloss. III, 9 et suiv. *N'usez point de mensonge les uns envers les autres; dépouillez-vous du vieil homme avec toutes ses œuvres, et revêtez-vous du nouveau qui se renouvelle, en avançant dans la connaissance de Dieu, et étant formés à la ressemblance de celui qui l'a créé, où il n'y*

PROPHÉTIE.

hommes de Juda et de Jérusalem : préparez-vous avec soin une terre nouvelle, et ne semez pas sur des épines. Soyez circoncis de la circoncision qui plaît au Seigneur; retranchez de vos cœurs ce qu'il y a d'impur, hommes de Juda et de Jérusalem. Et XXXI, 31.

Ezéch. XI, 19, 20. *Je leur donnerai à tous un même cœur, et je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent dans la voie de mes préceptes, qu'ils gardent mes ordonnances et qu'ils les exécutent; qu'ils soient mon peuple et que je sois leur Dieu.*

Ezéch. XVIII, 31. *Écartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau; pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël?*

Ezéch. XXXIV, 10, 11. *Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viens moi-même à ces pasteurs, j'irai chercher mon troupeau, et je le reprendrai d'entre leurs mains; je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau; je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes, je délivrerai mon troupeau de leur violence, et il ne deviendra plus leur proie; car voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viendrai moi-même chercher mes brebis, et je les visiterai moi-même.* Et XXXVI, 25 et suiv.

Mal. IV, 4 et suiv. *Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, que je lui ai donnée sur la montagne d'Horeb, afin qu'il portât à tout le peuple d'Israël mes préceptes et mes ordonnances. Je vous enverrai le prophète Elie, avant que le grand, l'épouvantable jour du Seigneur arrive, et il réunira le cœur des pères avec leurs enfants et le cœur des enfants avec leurs pères, de peur qu'en venant je ne frappe la terre d'anathème.*

ACCOMPLISSEMENT.

a ni Gentil, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave ni libre; mais où Jésus-Christ est tout en tous. Et Hébr, VII, 12; VIII, 6.

Hébr. IX, 11 et suiv. *Jésus-Christ étant venu dans le monde comme pontife des biens futurs est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand, plus excellent, qui n'a point été fait de main d'hommes, c'est-à-dire, qui n'a point été formé par la voie commune et ordinaire, et il y est entré non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle.*

Hébr. X, 11 et suiv. *Aussi, au lieu que tous les prêtres se présentent, chacun au jour qui lui est échu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés; celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, est assis pour toujours à la droite de Dieu, où il attend ce qui reste à accomplir, que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied; car par une seule oblation il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous a déclaré lui-même; car après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux après que ce temps là sera arrivé, dit le Seigneur, imprimant mes lois dans leur cœur, je les écrirai dans leur esprit; il ajoute : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.*

Hébr. XII, 22, 23. *Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe innombrable d'anges, de l'Église des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, de Dieu qui est le juge de tous, des esprits des justes qui sont dans la gloire, de Jésus le Médiateur de la nouvelle alliance, et de son sang dont on a fait l'aspersion, lequel parle plus avantageusement que celui d'Abel.*

II S. Pierre, III, 13. *Nous attendons selon sa promesse de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite.*

I S. Jean, II, 7, 8. *Mes chers frères, je ne vous écris pas un commandement nouveau, mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement ;... et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle est nouveau, ce qui est vrai en Jésus-Christ et en vous, parce que les ténèbres sont passées, et que la vraie lumière luit dès maintenant.* Et Apoc. II, 17; et III, 12.

Apoc. XXI, 1, 2. *Après cela je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus. Et moi, Jean, je vis descendre du ciel la cité sainte, la nouvelle Jérusalem qui venait de Dieu, parée comme une épouse pour son époux... Celui qui était assis sur le trône dit : Je m'en vais faire toutes choses nouvelles.*

I. *Réflexions sur la prophétie du chapitre* XLIII *d'Isaïe et sur celle du chapitre* LXVI. La prophétie du chapitre XLIII d'Isaïe, que je viens de citer, se trouve appliquée aux temps du Messie par S. Paul, quand il dit (II Cor. V, 17) : *Si quelqu'un est à Jésus-Christ, il est devenu une nouvelle créature; ce qui était vieux est passé, maintenant tout est devenu nouveau.* Le Thalmud (lib. *Béracoth.*) n'hésite pas à faire la même application. Les rabbins en font autant pour la prophétie tirée du chapitre LXVI, dans laquelle Isaïe annonce que les hommes adoreront le Seigneur sans égards aux jours spécialement désignés ; sous ce rapport, ils se rencontrent avec S. Paul, qui dit dans son Epître aux Colossiens (II. 16) : *Que personne ne vous condamne pour le manger et pour le boire, ou sur le sujet des jours de fêtes, des nouvelles lunes et des jours de sabbat, puisque toutes ces choses ne sont qu'une ombre de celles qui devaient arriver, et que le corps et la vérité ne se trouvent qu'en Jésus-Christ.*

II. *Vrai sens de la prophétie tirée du chapitre* XXXI *de Jérémie.* Le rabbin Moïse-Ben-Nachman applique cette prophétie au temps où paraîtra le Messie ; le rabbin David Kimchi, au contraire, prétend que Jérémie, quand il dit que le Seigneur gravera sa loi dans le cœur de son peuple, l'imprimera dans son esprit, ne parle pas d'une loi nouvelle, mais de la loi de Moïse, qu'il fera observer et pratiquer plus fidèlement au peuple d'Israël. Il s'appuie, pour défendre cette interprétation, sur le passage de Malachie (IV, 4), où ce prophète recommande au peuple l'observation scrupuleuse de la loi donnée au peuple sur le mont Horeb ; de cette recommandation de Malachie, le dernier des prophètes, qui se borne à la loi de Moïse, il conclut que les prophètes avant lui n'ont jamais eu en vue que cette même loi ; mais le texte seul de la prophétie de Jérémie suffit pour le confondre ; voici, en effet, les paroles du prophète : *Je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte ; car de leur part, ils ont violé mon alliance, et moi je les ai traités comme un maître sévère.* Quant à Malachie, il recommande l'observation de la loi de Moïse, mais uniquement tant qu'elle ne sera pas abrogée. Cette explication résulte de ce qui suit la recommandation, car il ajoute aussitôt : *Je vous enverrai le prophète Elie avant que le grand et l'épouvantable jour du Seigneur arrive ;* c'est comme s'il disait que la loi ne serait en vigueur que jusqu'à la venue de Jean-Baptiste. Notre Seigneur confirme formellement cette interprétation par ces paroles que nous a conservées S. Mathieu (XI, 13) : *Jusqu'à Jean, tous les prophètes aussi bien que la loi n'ont que prophétisé, et, si vous voulez le bien prendre, lui-même est l'Elie qui doit venir.* Malachie continue : *Il réunira le cœur des pères avec leurs enfants, et le cœur des enfants avec leurs pères, de peur qu'en venant je ne frappe la terre d'anathème;* ce qui fait allusion à l'alliance nouvelle annoncée dans la prophétie de Jérémie, où nous lisons (XXXI, 33) : *Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : j'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Et chacun d'eux n'enseignera plus son frère en disant : Connaissez le Seigneur, parce que tous me connaîtront, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur, car je leur pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.* Enfin nous ne pouvons pas avoir un meilleur juge du sens des paroles de Malachie que Malachie lui-même ; or il s'exprime ainsi dans un autre passage (Mal. I, 10, 11) : *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur, et je ne recevrai point d'oblation de vos mains ; car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom sera grand parmi les nations, de sorte que l'on sacrifiera en tout lieu, et que l'on offrira à mon nom une oblation toute pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.*

III. *Réflexions sur le dernier passage de Malachie.* Quelques Juifs ont compris combien cette prophétie de Malachie que je viens de rapporter était défavorable à leur nation ; aussi ont ils cherché à en détruire tout l'effet en lui donnant diverses interprétations. Les uns ont prétendu que le prophète voulait dire tout simplement que quoique les différents peuples se livrassent au culte des idoles et de constellations ou étoiles diverses, cependant c'était toujours le Dieu suprême et le créateur de l'univers qu'ils adoraient. Ce sens, je ne le repousserais pas s'il pouvait se concilier avec le texte ; il a pour auteur Sélemoh Jarchi, et est approuvé par David Kimchi et Aben-Ezra ; mais il ne peut soutenir un examen sérieux. Car il est reconnu que le culte que les nations diverses rendaient à leurs idoles, était un culte déraisonnable, et que l'idée d'un seul Dieu suprême et Maître absolu de l'univers n'avait jamais été comprise ni admise par elles, que jamais on ne lui avait offert aucun sacrifice. Comment dès-lors appliquer à leurs sacrifices la qualification d'*oblation pure* dont parle Malachie? Jarchi n'est pas plus

fondé quand il veut que l'intention du prophète soit de dire aux Juifs dispersés parmi les nations, que leurs prières seront agréables à Dieu, même sans être accompagnées des sacrifices prescrits par la loi; cette interprétation est en contradiction avec les paroles du prophète, qui parle des sacrifices offerts par les Juifs, les met en parallèle avec le culte que lui rendent les autres nations, et qui déclare que désormais il n'aura plus pour agréables les victimes qu'ils lui immolent. David Kimchi et Aben-Ezra donnent à ce passage une autre explication tout aussi peu fondée : ils mettent dans la bouche du prophète ce langage : « Si j'avais demandé aux nations étrangères des sacrifices comme je vous en ai prescrit, ils m'en auraient offert de dignes et qui m'auraient été agréables, au lieu que vous, vous ne m'offrez que des victimes décharnées et qui ne sauraient me plaire. » Mais les paroles du prophète ne sont pas conditionnelles; il parle d'un fait qui a lieu, qui existe, qui est subsistant au moment où la prophétie s'accomplit. Ainsi donc aucune de ces diverses interprétations des rabbins, n'est admissible; il faut reconnaître le seul et vrai sens de la prophétie qui est celui-ci : il annonce en premier lieu que le temps viendra où la loi de Moïse sera abrogée; et ensuite il prédit que la connaissance du vrai Dieu et du culte qui lui est dû sera répandue parmi tous les peuples. Or l'évènement a justifié cette prédiction; car jusqu'à la venue du Messie le monde était plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie, au lieu que depuis, les peuples divers ont reconnu leurs erreurs et ont embrassé la doctrine de Jésus-Christ; de sorte qu'aujourd'hui on sacrifie en tout lieu une oblation pure et agréable au Seigneur. Cette oblation pure n'est autre que le sacrifice d'un cœur pur et innocent, prêt à se conformer en tout à la volonté de Dieu, selon que l'avaient prédit Jérémie et Malachie dans les prophéties citées plus haut. Cette oblation pure commença à être offerte au Seigneur lors de l'abrogation de la loi de Moïse, ainsi que nous l'apprend Jésus-Christ lui-même quand il dit (S. Jean, IV, 23) : *Le temps vient, et il est déjà venu, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.* Cette prophétie de Malachie, cette oblation pure dont il parle, peut encore s'entendre du sacrifice non sanglant offert tous les jours à Dieu sur les autels de l'Eglise par les mains des prêtres; ou bien dans un sens plus restreint, il peut concerner les prières et les vœux que le juste forme dans son cœur et qu'il offre à Dieu dans le silence de la méditation ou dans les élans de sa foi. Ces divers sens sont adoptés par S. Justin (Dial. cum Tryph.), par S. Irénée (lib. IV, cap. 32), par S. Cyprien (lib. I, cap. 16), et par plusieurs autres Pères de l'Eglise.

IV. *Josué est la figure de l'abrogation de la loi de Moïse.* Je dois faire voir que Josué en succédant à Moïse était la figure de la loi nouvelle qui devait remplacer l'ancienne. Josué ordonne que le peuple soit circoncis une seconde fois; c'est encore la figure de la circoncision du cœur opérée par la venue de Jésus-Christ. Aussi Tertullien a-t-il raison quand il conclut que le Messie doit être venu, parce que l'ancienne loi est abolie; voici ses paroles : *La loi ancienne n'aurait pu cesser d'être en vigueur, et les prophètes auraient continué à surgir parmi le peuple, si celui qui était le but et le terme de la loi et des prophéties n'était venu.*

V. *Réponse à une première objection.* Les Juifs prétendent que la loi de Moïse doit durer toujours : ils s'appuient sur ce passage de l'Exode (XXX, 21) : *Cette loi sera perpétuelle;* et celui-ci du Lévitique (XVI, 29) : *Cette ordonnance sera gardée à perpétuité parmi vous.* Maimonide conclut de ces citations que la loi de Moïse doit demeurer éternellement et ne jamais éprouver d'altérations ou de modifications; mais les mots *hhhad*, *hhholim* et *lehhholim*, très-souvent sont employés pour désigner simplement un long temps, ou un temps indéfini; ils n'expriment pas toujours une durée absolue et éternelle. Le rabbin Joseph Albo explique le passage du Deutéronome (XII, 32) : *Faites seulement en l'honneur du Seigneur ce que je vous ordonne sans y rien ajouter ni en rien ôter*, comme se bornant à défendre de rien changer à la loi (lib. III Fundam. cap. XVI). Dieu ne s'ôte pas lui-même le droit de l'abroger. Plusieurs rabbins juifs ont reconnu cette interprétation. Ainsi on peut lire dans le Thalmud (lib. Avoda Zara), qu'une des prophéties d'Elie annonce que le monde doit durer six mille ans, que pendant deux mille ans il aura été sans loi écrite; qu'il sera deux mille ans soumis à la loi de Moïse, et que cette loi sera remplacée durant deux autres mille ans par la loi du Messie. Comme on le voit, d'après cette doctrine des Juifs, la loi de Moïse ne devait pas avoir une durée de plus de deux mille ans. On voit d'ailleurs (in Midrasch Coheleth) *que la loi de Moïse n'est rien en comparaison de celle que doit promulguer le Messie.* Enfin le rabbin Siméon (in Jaskut, in Isai.) dit formellement que le Messie apportera une nouvelle loi dans le monde.

VI. *Réponse à une deuxième objection.* Les Juifs opposent à la doctrine du christianisme ce passage de saint Matthieu (V, 17, 18) : *Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophéties : je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir. Celui donc qui violera un de ces commandements, même des plus petits, et qui apprendra aux hommes à les violer, sera regardé dans le royaume des cieux comme le plus petit des hommes; mais celui qui fera et qui enseignera, sera estimé grand dans le royaume des cieux.* Ils concluent de cette citation que le Messie a confirmé la loi de Moïse en tous points, loin de l'abolir; mais c'est bien mal entendre les paroles de Jésus-Christ et leur donner un sens forcé; Notre-Seigneur n'a en vue que le but de la loi, que la fin où tendaient tous les préceptes de cette loi, soit cérémoniels, soit judiciaires, soit moraux; la fin de cette loi, il la résume lui-même en ces termes (Matth. XXII, 37) : *Vous aimerez le Seigneur votre*

Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit; c'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même; toute la loi et les prophètes se réduisent à ces deux commandements. Aussi saint Paul, dans son Épître aux Romains, a-t-il pu dire, d'après son divin maître (XIII, 8) : *Celui qui aime le prochain accomplit la loi; parce que ces commandements : Vous ne commettrez point d'adultère, vous ne tuerez point, vous ne porterez point de faux témoignages, vous ne désirerez rien des biens de votre prochain; et s'il y en a quelqu'autre semblable, tous ces commandements, dis-je, sont compris en abrégé dans cette parole: Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* Saint Paul, dans un autre endroit (I Tim. I, 5), répond à cette interprétation judaïque des paroles du Sauveur quand il dit : *La fin de cette injonction est de les porter à la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère; devoirs d'où quelques-uns s'étant écartés se sont jetés en de vains discours, prétendant être docteurs de la loi, quoiqu'ils n'entendent ni ce qu'ils disent, ni sur quoi ils décident.* Moïse lui-même semble prévoir la fin de la loi; voici ses paroles (Deut. XXX, 6) : *Le Seigneur votre Dieu circoncira votre cœur et le cœur de vos enfants, afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme, et que vous viviez.* Or comme la loi ancienne ne donnait aucun moyen pour atteindre ce but, il se reportait nécessairement par un esprit prophétique au temps du Messie. C'est ce que reconnaît saint Paul en ces termes (Act. XIII, 39) : *Quiconque croit en lui, est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse.* Cette doctrine de l'insuffisance de la loi de Moïse et de la nécessité de la loi nouvelle, l'Apôtre la développe fort au long dans les chapitres IX et X de son Épître aux Hébreux. Il est vrai que le Psalmiste, en parlant de la loi de Moïse (Ps. XVIII) l'appelle une loi parfaite, mais il ne parle que d'une perfection relative et proportionnée au temps où il vivait; c'est dans ce sens que ce passage est entendu par le rabbin Joseph Albo lui-même (lib. III Iccarim), et voici comment il explique sa pensée : « Le lait est une nourriture proportionnée à la faiblesse d'un enfant; pour lui c'est une nourriture parfaite. Que l'on essaie de donner la même nourriture à un homme fait, on remarquera bien vite son insuffisance. » Tous les oracles de l'ancien Testament concernent le Messie, de sorte que le nouveau ne se trouve être que le complément et la justification de l'ancien. S. Paul est très formel à cet égard dans son Épître aux Romains (X, 4), aux Galates (III, 24) et aux Colossiens (II, 16, 17). Il écrit aux Hébreux (X, 1), que la loi n'a que l'ombre des biens à venir. Jésus-Christ ne fait donc que donner à la loi son entier accomplissement en vérifiant dans sa personne toutes les prophéties qui le concernent, et suppléant par sa grâce et sa miséricorde à l'inefficacité des moyens que nous eût fournis la loi de Moïse pour l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu et envers le prochain. *Détruisons-nous la loi par la foi?* s'écrie S. Paul (Rom. III, 31). *A Dieu ne plaise! au contraire, nous l'établissons.* Voici comme il parle des Juifs de son temps (II Cor. III, 14 et suiv.) : *Leurs esprits sont demeurés dans l'aveuglement, car jusqu'aujourd'hui lorsqu'ils lisent le vieux Testament, ce voile demeure toujours sans être levé, parce qu'il ne s'ôte que par Jésus-Christ. Jusqu'à cette heure, quand on leur lit Moïse, ils ont un voile sur le cœur, mais quand leur cœur se tournera vers le Seigneur, alors le voile en sera ôté.*

CHAPITRE CVIII.

LA LOI DE JÉSUS EST UNE LOI SPIRITUELLE QUI DOIT DURER A JAMAIS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Deut. XXX, 6. *Le Seigneur votre Dieu circoncira votre cœur et le cœur de vos enfants, afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme, et que vous viviez.*	S. Matth. III, 11. *Pour moi je vous baptise dans l'eau pour vous porter à la pénitence, mais celui qui va venir après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers; il vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.* Et S. Marc, I, 8; S. Luc. III, 16; Act. XI, 16.
I Rois, XV, 22. *Samuel lui dit : Sont-ce des holocaustes et des victimes que le Seigneur demande, et ne demande-t-il pas plutôt qu'on obéisse à sa voix? L'obéissance est meilleure que les victimes, et il vaut mieux lui obéir que de lui offrir la graisse des béliers.*	S. Matth. X, 20. *Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous.* Et S. Marc, XIII, 11; S. Luc, XII, 22.
Ps. XXXVI, 30. *La bouche du juste méditera la sagesse, et sa langue parlera selon sa justice; la loi de son Dieu est dans son cœur.*	S. Luc, I, 15 et suiv. *Il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère, il convertira un grand nombre des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, et il marchera devant lui avec l'esprit et la vertu d'Élie, pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfants et rappeler les incrédules à la prudence des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple parfait.*
Ps. XLIX, 7 et suiv. *Écoutez, mon peuple, et je vous parlerai; écoutez, Israël, et je vous enseignerai; je suis votre Dieu. Je ne vous reprocherai pas le défaut de sacrifices, car vos holocaustes sont toujours devant mes yeux. Je n'ai que faire des veaux de vos étables ni des boucs de vos parcs.... Mangerai-je la chair des taureaux, et boirai-je le sang des boucs? Offrez à Dieu un sacrifice d'actions de grâces, et rendez vos vœux au Très-Haut. Invoquez-moi au jour de l'affliction; je vous délivrerai, et vous me glorifierez.*	S. Luc, XI, 13. *Si donc vous, tout méchants que vous êtes, vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre père céleste donnera-t-il le bon Esprit à ceux qui le lui demandent?*
Ps. L, 12 et suiv. *O Dieu, créez en moi un cœur nouveau et renouvelant le fond de mon âme, mettez-y un esprit droit; ne me rejetez pas de devant votre face, et ne retirez pas de moi votre Esprit-Saint.*	S. Jean, III, 5 et suiv. *Jésus lui repartit : En vérité, en vérité je vous le dis : si un homme ne renaît de l'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit. Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit qu'il faut que vous tous*

PROPHÉTIE.

Rendez moi la joie de votre assistance salutaire, et fortifiez-moi par l'esprit d'une piété toute volontaire.

Ps. CIII, 30. *Envoyez votre Esprit, et elles seront créées de nouveau ; vous renouvellerez la face de la terre.*

Ps. CX, 4, et suiv. *Le Seigneur a éternisé la mémoire de son alliance... Tous ses oracles sont infaillibles, ils sont immuables dans tous les siècles, ils sont fondés sur la droiture et la vérité. Il a acheté son peuple de la servitude, il a établi une alliance éternelle.*

Ps. CXLII, 10. *Votre Esprit infiniment bon me conduira en cette terre où tout est droit et aplani.*

Isaïe, I, 14 et suiv. *Je hais vos solennités des premiers jours des mois et toutes les autres ; elles me sont à charge, je suis las de les souffrir. Lorsque vous étendrez vos mains vers moi, je détournerai mes yeux de vous, et lorsque vous multiplierez vos prières, je ne vous écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang. Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos entreprises, cessez de faire le mal. Apprenez à faire le bien, examinez tout afin de juger selon l'équité ; assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin, défendez la veuve, après cela venez et entrons ensemble en discussion, dit le Seigneur : quand vos péchés seraient comme l'écarlate teinte deux fois, ils deviendront blancs comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils deviendront comme la laine la plus blanche.* Et Mich. VI, 6.

Isaïe, XLIV, 2, 3. *Ne craignez point, ô Jacob, mon serviteur, ni vous, ô mon cher Israël que j'ai choisi, car je répandrai les eaux sur les champs altérés et les fleuves sur la terre sèche; je répandrai mon Esprit sur votre postérité, et ma bénédiction sur votre race.*

Isaïe, LI, 7. *Ecoutez-moi, vous qui connaissez la justice ; vous, mon peuple, qui avez ma loi gravée dans vos cœurs.*

ACCOMPLISSEMENT.

naissiez encore une fois. L'Esprit souffle où il veut et vous entendez sa voix, mais vous ne savez ni d'où il vient, ni où il va ; il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit. Et IV, 23.

S. Jean, VI, 64. *C'est l'Esprit qui vivifie : la chair ne sert de rien, les paroles que je vous dis sont esprit et vie.*

S. Jean, VII, 39. *Ce qu'il entendait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus-Christ n'était pas encore glorifié.*

S. Jean, XIV, 16 et suiv. *Je prierai mon père, et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, savoir : l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas, et qu'il ne le connaît pas ; mais pour vous vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et qu'il sera dans vous.... Je vous ai dit ces choses demeurant encore avec vous, mais le Consolateur qui est le Saint-Esprit que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit.*

S. Jean, XV, 26. *Lorsque le Consolateur, l'Esprit de vérité qui procède du Père, que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi, et vous en rendrez aussi témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement.*

S. Jean, XVI, 7 et suiv. *Je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous, mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.*

Act. I, 5, 8. *Car Jean a baptisé dans l'eau, mais dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit..... Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous.*

Act. II, 2 et suiv. *On entendit tout d'un coup venir du ciel un bruit comme d'un souffle impétueux qui remplit toute la maison où ils demeuraient..... Ils furent tous remplis du*

PROPHÉTIE.

Isaïe, LVII, 15. *Voici ce que dit le Très-Haut, le Dieu sublime qui habite dans l'éternité, dont le nom est saint : J'habite dans le lieu très-haut, dans le lieu saint et avec l'esprit humble et le cœur brisé, pour donner la vie à ceux qui ont l'esprit humble, pour la donner à ceux qui ont le cœur brisé.*

Isaïe, LVIII, 5 et suiv. *Le jeûne que je demande consiste-t-il à faire qu'un homme afflige son âme pendant un jour, qu'il courbe sa tête comme un jonc, et qu'il prenne le sac et la cendre? Est-ce là ce que vous appelez un jeûne et un jour agréables au Seigneur? Le jeûne que j'approuve, n'est-ce pas plutôt celui-ci? Rompez les chaînes de l'impiété, déchargez de tous leurs fardeaux ceux qui en sont accablés, renvoyez libres ceux qui sont opprimés par la servitude, et brisez tout joug qui charge les autres; faites part de votre pain à celui qui a faim, et faites entrer en votre maison les pauvres qui ne savent où se retirer ; lorsque vous verrez un homme nu, revêtez-le et ne méprisez pas votre propre chair. Alors votre lumière éclatera comme l'aurore. Vous recouvrerez bientôt la santé, votre justice marchera devant vous, et la gloire du Seigneur vous servira de garde.*

Isaïe, LXI, 1, 2. *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction, il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs, et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes; pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler tous ceux qui pleurent.*

Jér. IV, 4. *Soyez circoncis de la circoncision qui plaît au Seigneur ; retranchez de vos cœurs ce qu'il y a d'impur, hommes de Juda et habitants de Jérusalem.*

Jér. IX, 25, 26. *Le temps vient, dit le Seigneur, que je visiterai dans ma colère tous ceux qui*

ACCOMPLISSEMENT.

Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles dans la bouche..... C'est ce qui a été dit par le prophète Joël : Dans les derniers temps, dit le Seigneur Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront... En ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur vos serviteurs et vos servantes. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous en sommes tous témoins..... Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, et qu'il a reçu ce que le Père lui avait promis au sujet du Saint-Esprit, il en a fait cette effusion que vous voyez et entendez maintenant.

Act. IV, 31. *Lorsqu'ils eurent fait leur prière, le lieu où ils étaient trembla, ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils annonçaient la parole de Dieu avec hardiesse.*

Act. VI, 3. *Choisissez donc, vous qui êtes nos frères, sept hommes d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse, à qui nous puissions confier cet emploi.*

Act. VII, 55. *Mais Etienne étant rempli du Saint-Esprit, levait les mains au ciel.*

Act. VIII, 15 et suiv. *Etant arrivés, ils prièrent pour eux afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit ; car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposaient les mains, et ils recevaient le Saint-Esprit. Lorsque Simon eut vu que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des Apôtres, il leur offrit de l'argent, et leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir ; que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit : Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez cru acquérir le don de Dieu avec de l'argent.*

Act. IX, 17, 31. *Ananie s'en alla donc, et étant entré en la maison où était Saul, il lui imposa les mains ; et lui dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jé-*

PROPHÉTIE.

sont circoncis et ceux qui ne le sont pas, l'Égypte et Juda, Edom et les enfants d'Ammon, Moab et tous les Arabes qui se coupent les cheveux en rond, et qui demeurent dans le désert : parce que toutes ces nations sont incirconcises de corps, mais tous les enfants d'Israël sont incirconcis de cœur.

Jér. XXIV, 7. *Je leur donnerai un cœur docile, afin qu'ils me connaissent et qu'ils sachent que je suis le Seigneur. Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, parce qu'ils retourneront à moi de tout leur cœur.*

Jér. XXXI, 31 et suiv. *Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda. Non selon l'alliance que je fis avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Égypte, car de leur part ils ont violé mon alliance, et moi je les ai traités comme un maître sévère, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : j'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur, je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.*

Jér. XXXII, 38, 39. *Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu; je leur donnerai à tous un même cœur, et je les ferai marcher dans la même voie, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie, et qu'ils soient heureux, eux et leurs enfants après eux. Je ferai avec eux une alliance éternelle, m'obligeant à ne point cesser d'être avec eux pour les combler de biens, et j'imprimerai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent pas de moi.*

Baruch, II, 35. *Je ferai avec eux une autre alliance qui sera éternelle, afin que je sois leur Dieu, et qu'ils soient mon peuple.*

Ezéch. XI, 19. *Je leur donnerai à tous un même cœur, et je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et*

ACCOMPLISSEMENT.

sus qui vous a apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé afin que vous recouvriez la vue et que vous soyez rempli du Saint-Esprit... Cependant l'Église était en paix par toute la Judée, dans la Galilée et dans la Samarie, et elle s'établissait marchant dans la crainte du Seigneur et étant remplie de la consolation du Saint-Esprit.

Act. X, 44 et suiv. *Comme Pierre parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient sa parole, et tous les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent frappés d'étonnement de voir que la grâce du Saint-Esprit se répandait aussi sur les Gentils.*

Act. XI, 15 et suiv. *Quand j'eus commencé à leur parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme il était descendu sur nous au commencement. Je me souvins alors de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé dans l'eau, mais pour vous vous serez baptisés dans le Saint-Esprit..... On leur envoya Barnabé.... c'était un homme vertueux, plein du Saint-Esprit.*

Act. XIII, 9, et suiv. *Saul qui s'appelle aussi Paul, étant rempli du Saint-Esprit et regardant fixement Elymas, lui dit : ô homme plein de toutes sortes de malices et d'artifices.*

Act. XV, 8, 28. *Dieu qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage en leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous.. Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous point charger d'autres choses que de celles-ci qui sont nécessaires.*

Act. XVI. 6. *Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie et le pays de Galatée, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu en Asie.*

Act. XIX, 2, etc. *Avez-vous reçu le Saint-Esprit depuis que vous avez embrassé la foi? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même ouï dire qu'il y ait un Saint-Esprit..... Après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux.*

PROPHÉTIE.

je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent dans la voie de mes préceptes, qu'ils gardent mes ordonnances, et qu'ils les exécutent, qu'ils soient mon peuple, et que je sois leur Dieu. Et XXXVI, 26, 27.

Ezéch. XVIII, 31. *Ecartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau : pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël?*

Ezéch. XXXIX, 29. *Je ne leur cacherai plus alors mon visage, parce que je répandrai mon Esprit sur toute la maison d'Israël, dit le Seigneur notre Dieu.*

Osée, VI, 6. *C'est la miséricorde que je veux et non le sacrifice, et je préfère la connaissance de Dieu aux holocaustes.*

Joël, II, 12 et suiv. *Maintenant donc, dit le Seigneur, convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes et les gémissements; déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu... Après cela je répandrai mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront : vos vieillards seront instruits par des songes, et vos jeunes gens auront des visions. Alors je répandrai aussi mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.*

Zach. XII, 10. *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière.*

Malach. I, 10, 11. *Qui est celui d'entre vous qui ferme les portes de mon temple ou qui allume le feu sur mon autel gratuitement? Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point d'oblation de votre main, car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom sera grand parmi les nations, de sorte que l'on sacrifiera en tout lieu, et que l'on offrira à mon nom une oblation toute pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.*

ACCOMPLISSEMENT.

Act. XX, 22, 23. *Maintenant étant lié par le Saint-Esprit, je m'en vais à Jérusalem, sans que je sache ce qui doit m'y arriver; sinon que dans toutes les villes où je passe, le Saint-Esprit me fait connaître et me dit que des chaînes et des afflictions me sont préparées à Jérusalem.*

Rom. I, 4. *Qui a été déclaré fils de Dieu, dans une souveraine puissance, selon l'esprit de sainteté.*

Rom. II, 28, 29. *Le vrai Juif n'est pas celui qui l'est en dehors, et la véritable circoncision n'est pas celle qui se fait dans la chair et qui n'est qu'extérieure; mais le vrai juif est celui qui l'est intérieurement, et la circoncision véritable est celle du cœur qui se fait par l'Esprit et non selon la lettre, et ce vrai Juif tire sa louange non des hommes, mais de Dieu.*

Rom. V, 5. *L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.*

Rom. VII, 6, 14. *Maintenant nous sommes affranchis de la loi de mort, étant morts à ce qui nous y tenait assujétis; de sorte que nous servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit et non dans la vieillesse de la lettre..... Car nous savons que la loi est spirituelle.*

Rom. VIII, 2 et suiv. *La loi de l'Esprit de vie qui est en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi de péché et de mort..... afin que la justice de la loi soit accomplie en nous qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit.. L'amour des choses de la chair est une mort, au lieu que l'amour des choses de l'esprit est une vie... Pour vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en vous... Si donc l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels, à cause de son Esprit qui habite en vous.... Ainsi, mes frères, ce n'est point à la chair que nous sommes redevables pour que nous vivions selon la chair; car si vous*

vivez selon la chair, vous mourrez; mais si vous faites mourir par l'Esprit les œuvres de la chair, vous vivrez: puisque tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu sont enfants de Dieu. Car vous n'avez point reçu de nouveau l'esprit de servitude pour être dans la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, par lequel nous crions: Abba, notre Père. Et c'est cet Esprit qui rend témoignage lui-même à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

Rom. XIV, 17. *Le royaume de Dieu ne consiste point dans le boire et dans le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit.*

Rom. XV, 13. *Que le Dieu d'espérance vous remplisse par la foi en Jésus-Christ de la joie et de la paix la plus parfaite, afin que votre espérance croisse de plus en plus avec la vertu du Saint-Esprit.*

I Cor. II, 12. *Or nous n'avons point reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui procède de Dieu, afin que nous connaissions les dons que Dieu nous a faits; et nous les annonçons, non avec les discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux que l'Esprit enseigne, communiquant les choses spirituelles à ceux qui sont spirituels. Pour l'homme animal, il n'est point capable des choses qui sont de l'Esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie, il ne les peut comprendre parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on en doit juger; mais l'homme spirituel juge de tout et n'est jugé par personne.*

I Cor. III, 16. *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous?*

I Cor. VI, 11. *C'est ce que quelques-uns d'entre vous ont été autrefois; mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu.*

I Cor. IX, 11. *Si donc nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillions un peu de vos biens temporels?*

I Cor. X, 1 et suiv. *Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer Rouge; que s'unissant à Moïse ils ont tous été baptisés dans la nuée et dans la mer, qu'ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle, et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel, car ils recevaient ce breuvage de la pierre spirituelle qui les accompagnait, et cette pierre était Jésus-Christ.*

I Cor. XII, 13. *Nous avons tous été baptisés dans le même Esprit, pour n'être qu'un même corps, soit Juifs ou Gentils, soit esclaves ou libres, et nous avons tous reçu un même breuvage pour n'avoir qu'un même esprit.*

I Cor. XIV, 1. *Faites tous vos efforts pour avoir la charité, désirez avec ardeur les dons spirituels.*

I Cor. XV, 45 et suiv. *Adam, le premier homme, a été créé avec une âme vivante, et le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant; mais le corps spirituel n'a pas été formé le premier, ç'a été le corps animal et ensuite le spirituel. Le premier homme est le terrestre formé de la terre, et le second homme est le céleste, le Seigneur qui est venu du ciel. Tel qu'a été l'homme terrestre, tels sont aussi les hommes qui sont nés terrestres; et tel qu'est l'homme céleste, tels seront aussi les hommes devenus célestes. Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste. Je veux dire, mes frères, que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu, et que la corruption ne possèdera point ce qui est incorruptible.*

II Cor. I, 21, 22. *C'est Dieu qui nous confirme et nous affermit avec vous en Jésus-Christ, qui nous a oints de son onction, qui nous a aussi marqués de son sceau, et qui pour arrhes nous a donné le Saint-Esprit dans nos cœurs.*

II Cor. III, 3, 6. *Vous êtes la lettre de Jésus-Christ, écrite par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierres, mais sur les cœurs, comme sur des tables de chair... C'est lui qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'esprit; car la lettre tue, et l'esprit donne la vie.*

II Cor. V, 5. *C'est Dieu qui nous a formés pour cet état d'immortalité, et qui nous a donné pour arrhes son Esprit.*

Gal. III, 2, 5. *Je ne veux savoir de vous qu'une seule chose: est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la parole que vous avez ouïe avec foi?. Celui donc qui vous communique son Esprit et qui fait des miracles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la loi, ou par la parole que vous avez ouïe avec foi?*

Gal. IV, 6. *Parce que vous êtes aussi ses enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie: Mon Père, mon Père.*

Gal. V, 16 et suiv. *Je vous le dis donc: Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair; car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair..... Or il est aisé de connaître les œuvres de la chair.... Les fruits de l'esprit, au contraire, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la longanimité, la foi, la douceur, la modestie, la tempérance, la chasteté.... Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de cette sorte.... Si nous vivons par l'esprit, conduisons-nous aussi par l'esprit.*

Gal. VI, 8. *Celui qui sème dans sa chair, recueillera de la chair la corruption, et celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle.*

Eph. I, 13 et suiv. *Vous êtes réunis aussi en Jésus-Christ, vous autres qui avez entendu la parole de vérité, l'évangile de votre salut, et qui ayant cru avez été scellés en lui du sceau de l'Esprit saint qui avait été promis; ce qui est le gage et les arrhes de notre héritage jusqu'à la parfaite délivrance du peuple que Jésus-Christ s'est acquis.... Je ne cesse point de rendre grâces pour vous, me ressouvenant de vous dans mes prières, afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître.*

Eph. IV, 23, 24. *Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme, et revêtez-vous de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu, dans une justice et une sainteté fondée sur la vérité.*

Eph. V, 18, 19. *Ne vous laissez point aller aux excès du vin qui est une source de dissolution, mais remplissez-vous de l'Esprit saint, vous entretenant de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, et adressant au Seigneur ces cantiques et ces psaumes dans le fond de vos cœurs.*

Eph. VI, 11 et suiv. *Revêtez-vous des armes de Dieu pour pouvoir vous défendre des artifices du diable; car nous avons à combattre non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les princes de ce monde, c'est-à-dire, de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air; c'est pourquoi prenez les armes de Dieu afin que vous puissiez résister au jour mauvais et demeurer fermes sans avoir rien omis de vos devoirs.*

Philipp. III, 3. *C'est nous qui sommes les vrais circoncis, nous qui servons Dieu en esprit, qui nous glorifions en Jésus-Christ, et qui ne mettons pas notre confiance dans la chair.*

Coloss. II, 11, 12. *Comme c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais de la circoncision de Jésus-Christ, laquelle consiste dans le dépouillement du corps; vous avez été ensevelis avec lui par le baptême dans lequel vous avez aussi été ressuscités par la foi de l'opération de Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts.*

Coloss. III, 9 et suiv. *N'usez point de mensonges les uns envers les autres, dépouillez-vous du vieil homme et de toutes ses œuvres, et revêtez-vous du nouveau qui se renouvelle en avançant dans la connaissance de Dieu, et étant formé à la ressemblance de celui qui l'a créé; où il n'y a ni Gentil ni Juif, ni circoncis ni incirconcis,*

ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre, mais ou Jésus-Christ est tout à tous. Revêtez-vous donc comme étant élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience.

I Thess. I, 5. *La prédication que nous vous avons faite de l'Evangile n'a pas été seulement en paroles, mais accompagnée de miracles et de la vertu du Saint-Esprit.*

Tite, III, 4, 5. *Depuis que la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes a paru, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde, par le baptême de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit, dont il a fait sur nous une riche effusion par Jésus-Christ notre Sauveur.*

Hébr. VIII, 6 et suiv. *Il a reçu une sacrificature d'autant plus excellente, qu'il est le Médiateur d'une meilleure alliance, laquelle est établie sur de meilleures promesses; car il n'y aurait pas eu lieu d'en substituer une seconde si la première n'avait en rien de défectueux; et cependant Dieu parle ainsi en blâmant ceux qui y appartenaient. Il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, alliance qui ne sera pas semblable à celle que j'ai faite avec leurs pères..... Imprimant mes lois dans leur esprit, je les écrirai aussi dans leur cœur; ainsi je serai leur Dieu et ils seront mon peuple.*

Hébr. XIII, 20. *Que le Dieu de paix qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ Notre-Seigneur..., le grand pasteur des brebis, vous rende parfaits en toute bonne œuvre.*

S. Jacq. IV, 8. *Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous; lavez vos mains, pécheurs, et purifiez vos cœurs, vous qui avez l'âme double.*

I S. Pierre, II, 5. *Vous entrez aussi vous-mêmes dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle et un ordre de saints prêtres, afin d'offrir à Dieu des victimes spirituelles qui lui soient agréables par Jésus-Christ.*

I S. Jean, III, 24. *C'est par l'Esprit qu'il nous a donné que nous connaissons qu'il demeure en nous.*

I S. Jean, IV, 13. *Ce qui nous fait connaître que nous demeurons en lui et lui en nous, c'est qu'il nous a rendus participants de son Esprit.*

I S. Jean, V, 6. *C'est l'Esprit qui en rend témoignage, parce qu'il est la vérité même.*

S. Jude, I, 19, 20. *Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes des hommes sensuels qui n'ont point l'Esprit de Dieu; mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, et priant par le Saint-Esprit, conservez-vous vous-mêmes dans l'amour de Dieu.*

CHAPITRE CIX.

LE ROYAUME DE JÉSUS-CHRIST EST UN ROYAUME SPIRITUEL QUI NE FINIRA JAMAIS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. II, 6 et suiv. *J'ai été établi roi sur Sion, la montagne sainte. Je publierai le décret du Seigneur qui m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi les nations, et je vous les donnerai en héritage; vous possèderez toute l'étendue de la terre. Vous briserez ces hommes avec un sceptre de fer, vous les mettrez en pièces comme un vase d'argile.*	S. Matth. XXXV, 31. *Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de sa majesté, accompagné de tous ses anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui avez été bénis par mon père.* S. Matth. XXVIII, 18. *Jésus s'approchant leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* S. Luc, I, 32, 33. *Il sera grand, et sera reconnu le Fils du Très-Haut; le Seigneur lui donnera le trône de David, son père; il régnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* S. Luc, XXII, 29, 30. *C'est pourquoi je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé; afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume.* S. Jean, XIV, 27. *Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix; je ne vous donne pas la paix comme le monde la donne.* S. Jean, XVIII, 36. *Jésus lui répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde : si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour empêcher que je ne fusse livré aux Juifs; mais mon royaume n'est pas d'ici.* I Cor. XV, 24, 25. *Alors viendra la consommation de toutes choses, lorsqu'il aura remis le royaume à Dieu, son Père, et qu'il aura anéanti tout empire, toute domination et toute puissance; or il doit régner jusqu'à ce que le Père lui ait mis tous ses ennemis sous les pieds.* Eph. I, 19 et suiv. *Et quelle est la grandeur suprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons, selon l'efficace de sa vertu toute-puissante, laquelle il a fait paraître en la personne de Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts; après quoi il l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations et de tout ce qui peut être relevé par des titres d'honneur, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle futur; il a mis tout sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Eglise.* Eph. V, 5. *Soyez bien persuadés que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, dont le vice est une idolâtrie, ne sera héritier du royaume du Christ et de Dieu.* Philipp. II, 9 et suiv. *C'est pourquoi Dieu l'a élevé, et lui a donné un*
Ps. XLIV. 7. *Votre trône, ô Dieu, est un trône durable et éternel, le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité même.* Ps. LXXI, 1 et suiv. *O Dieu, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du roi votre justice. Il jugera votre peuple selon la justice, et vos pauvres selon l'équité..... Il fera justice aux pauvres du peuple, il sauvera les enfants du pauvre, et perdra le calomniateur, tant que le soleil et la lune dureront... Sa domination s'étendra d'une mer à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre..... Tous les rois l'adoreront, toutes les nations lui seront assujéties..... Toutes les nations se glorifieront en lui, et chanteront ses louanges.* Et CIX, 1. Isaïe, XI, 6, 7. *Un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné; il portera sur son épaule la marque de sa principauté; il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Prince de la paix, le Père d'une famille éternelle. L'étendue de son empire et la paix qu'il établira n'auront point de fin; il s'assiéra sur le trône de David, et il possèdera son royaume pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et dans la justice depuis ce temps jusqu'à jamais.* Isaïe, XI, 1 et suiv. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. L'Esprit du Seigneur se reposera sur lui; l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur, et il l'inspirera aux hommes. Il ne jugera point sur ce qui paraît aux yeux, et il ne condamnera pas sur un ouï-dire; mais il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre; il frappera la terre par la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres. La justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité le baudrier dont il sera toujours ceint. Le loup habitera avec l'agneau, le léopard*	

PROPHÉTIE.

se couchera auprès du chevreau ; le veau, le lion, la brebis demeureront ensemble et un petit enfant les conduira tous. Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages ; leurs petits se reposeront les uns avec les autres, et le lion mangera la paille avec le bœuf. L'enfant qui sera encore à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic, et celui qui viendra d'être sevré portera sa main dans la caverne du basilic.

Dan. II, 44. *Dans ces jours-là et sous le règne de ces princes le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit. Ce royaume ne passera point à un autre peuple; il renversera, il réduira en poudre tous ces royaumes, et il subsistera éternellement.*

Dan. VII, 13, 14. *Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et qui lui fut présenté ; il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, toutes les tribus, et toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.*

Osée, I, 7. *J'aurai compassion de la maison de Juda, et je les sauverai par ma force, moi qui suis le Seigneur leur Dieu, et non par l'arc ni par l'épée, ni par les combats, ni par les chevaux, ni par les cavaliers.*

Mich. IV, 7. 8. *Le Seigneur règnera sur eux dans la montagne de Sion depuis ce temps jusqu'à l'éternité. Et vous, tour du troupeau, environnée de nuages, fille de Jérusalem, l'ancienne puissance vous sera rendue. L'empire sera restitué à la fille de Jérusalem.*

Zach. IX, 9. *Fille de Sion, soyez comblée de joie; fille de Jérusalem poussez des cris d'allégresse; voici votre roi qui vient à vous ; ce roi juste qui est le Sauveur ; il est plein de douceur, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse.*

ACCOMPLISSEMENT.

nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père.

Coloss. I, 12, 13. *Rendant grâces à Dieu le Père, qui par la lumière de la foi nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage des Saints; qui nous a arrachés de la puissance des ténèbres et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé.*

II Tim. IV, 1. *Je vous conjure, moi Paul, devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera les vivants et les morts au jour de son avénement glorieux et de son règne.*

Héb. I, 3 et suiv. *Lequel étant la splendeur de sa gloire, et le caractère de sa substance, et soutenant tout par sa parole toute-puissante, après nous avoir purifiés de nos péchés, a pris séance au plus haut du ciel, à la droite de la souveraine Majesté..... Mais en parlant au Fils : Votre trône dit-il, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité.*

II S. Pierre, I, 11. *Car par ce moyen, Dieu vous fera entrer avec une riche abondance de mérites dans le royaume éternel de Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur.*

Apoc. III, 21. *Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme, ayant été moi-même victorieux, je me suis assis avec mon Père sur son trône.*

Apoc. XI. 15. *Le septième ange sonna de la trompette, et on entendit de fortes voix dans le ciel qui disaient : Les royaumes de ce monde sont enfin soumis à notre Seigneur et à son Christ, lequel règnera dans les siècles des siècles.*

Apoc. XII, 5, 10. *Elle mit au monde un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer, et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône... Et j'entendis dans le ciel une grande voix qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut et la force et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ.*

Apoc. XIV, 14. *Comme je regardais, il parut une nuée blanche, et sur cette nuée une personne assise qui ressemblait au Fils de l'homme, et qui avait sur la tête une couronne d'or.*

Apoc. XVII, 14. *Ils combattront contre l'Agneau et l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois.*

Apoc. XIX. 11, 12. *Je vis ensuite le ciel ouvert et il parut un cheval blanc, et celui qui était dessus s'appelle le Fidèle et le Véritable... Il avait sur sa tête plusieurs diadèmes.*

La loi de Moïse exigeait, tout aussi bien que la loi nouvelle, un culte de piété et d'amour envers Dieu ; ce culte même en formait principalement l'essence. Une erreur assez généralement répandue parmi les Juifs était de croire que toute leur religion consistait dans l'observance des cérémonies extérieures et des sacrifices que leur prescrivait leur loi ; ils pensaient qu'en s'y conformant scrupuleusement ils en retireraient les plus grands avantages. Mais l'essence de toute vraie religion doit consister dans les sentiments de piété et d'amour de Dieu ; c'est ce qu'indique Isaïe quand il dit (LXIII, 16) : *C'est vous qui êtes notre Père: Abraham ne nous connaît pas, Israël ne sait qui nous sommes; mais vous, Seigneur, vous êtes notre Père, vous êtes notre Libérateur.* Dieu lui-même déclare qu'il n'a point d'égard à la qualité ou à la naissance des personnes, mais à la disposition des cœurs (Deut. X, 17, 18). Nous lisons dans Isaïe (LVI, 3 et suiv.) : *Que le fils de l'étranger qui se sera attaché au Seigneur ne dise pas: Le Seigneur m'a entièrement séparé de son peuple ; que l'eunuque ne dise pas : Je ne suis qu'un tronc desséché ; car voici ce que dit le Seigneur.... : Si les enfants des étrangers s'attachent au Seigneur pour le servir, s'ils aiment son nom pour se donner tout entiers à son service, et si quelqu'un, quel qu'il soit, garde mes jours de sabbat pour ne les point violer, et demeure ferme dans mon alliance, je les ferai venir sur ma montagne sainte, je les remplirai de joie dans la maison consacrée à me prier; les holocaustes et les victimes qu'ils m'offriront sur mon autel me seront agréables, parce que ma maison sera appelée pour tous les peuples la maison de Dieu.* Dieu menace les Israélites de mort aussi bien que les autres nations infidèles, s'ils violent sa loi (Deut. VIII, 20). Il prévoit l'infidélité de son peuple, ce qui lui fait dire par la bouche de son prophète Malachie (I, 10, 11) : *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur, et je ne recevrai point d'oblation de votre main ; car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom sera grand parmi les nations.* Ailleurs (Isaïe, XLIII, 18. 19) il annonce qu'il abolira l'alliance faite avec la maison de Juda, qu'il en formera une nouvelle, et que tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire (Isaïe, LXV, 17). En vain son peuple s'appuiera sur l'alliance faite avec Abraham et sur les promesses qui en sont la suite, s'il ne révère le Seigneur dans son cœur, et s'il se contente de l'honneur d'un culte purement

extérieur : *Je n'ai point ordonné*, dit-il (Jér. VII, 22, 23), *à vos pères, au jour que je les ai tirés de l'Egypte, de m'offrir des holocaustes et des victimes; mais voici le commandement que je leur ai fait : Ecoutez ma parole, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; marchez dans toutes les voies que je vous prescrirai, afin que vous soyez comblés de joie.* Moïse parle dans le même sens dans le Deutéronome (VI, 5, et X, 12). Dans d'autres endroits de ce même livre, il promet les plus grands avantages temporels à ceux qui seront fidèles à accomplir la loi de Dieu et à l'aimer en le servant de tout leur cœur et de toute leur âme (Deut. XI, 13, 22; et Josué, XXIII, 11). Nous voyons les mêmes promesses dans les livres des Rois (I Rois, XV, 22), et dans les Psaumes (L, 18, 19), où David dit : *Les sacrifices que vous demandez sont ceux d'un esprit affligé; vous ne mépriserez pas un cœur contrit et brisé de douleur.* Le Seigneur dit ailleurs (XLIX, 8 et suiv.) : *Je ne vous reprocherai pas le défaut de sacrifices, car vos holocaustes sont toujours devant mes yeux..... Mangerai-je la chair des taureaux? Et boirai-je le sang des boucs? Offrez à Dieu un sacrifice d'actions de grâces et rendez vos vœux au Très-Haut.* Et dans Osée nous lisons (VI, 6) : *C'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice, je préfère la connaissance de Dieu aux holocaustes.* Ces citations me rappellent une réponse de Jupiter Ammon aux Athéniens qui étaient venus le consulter (Plato, in Alcib. II) : les Athéniens se plaignaient de ce que malgré le luxe et le nombre des sacrifices qu'ils offraient au dieu, les Lacédémoniens triomphaient d'eux sans cesse, et cependant leurs offrandes étaient forts médiocres. L'oracle répondit que Jupiter préférait la piété des Lacédémoniens et la sincérité de leur vœux à toute la pompe et à l'éclat dont les peuples de la Grèce accompagnaient leurs offrandes. Probablement les prêtres de ce temps avaient connaissance des livres sacrés des Hébreux. Il ne sera pas inutile de rappeler ici aux Juifs l'opinion d'un de leurs savants docteurs, David Kimchi, relativement aux sacrifices prescrits par la loi de Moïse. Dans l'explication qu'il donne du cinquantième psaume, ce docte rabbin enseigne que les sacrifices ordonnés par la loi n'ont d'autre but que de porter à la componction du cœur, et que l'ordre de brûler la graisse des victimes est un avertissement secret de réprimer nos passions et de nous refuser tout plaisir défendu. Moïse recommande la circoncision du cœur : *Ayez soin*, dit-il (Deut. X, 16), *de circoncire votre cœur.* Jérémie parle dans les mêmes termes (IV, 4). Cette circoncision du cœur est le symbole de la mortification des passions, et c'est parce que son peuple n'a aucun égard à sa recommandation, qu'il lui adresse des reproches par la bouche du même prophète Jérémie: *Que celui qui se glorifie mette sa gloire à me connaître*, dit-il (IX, 24), *et à savoir que je suis le Seigneur qui fais miséricorde et qui exerce l'équité et la justice sur la terre, parce que c'est là ce qui me plaît. Le temps vient, dit le Seigneur, où je visiterai dans ma colère tous ceux qui sont circoncis et ceux qui ne le sont pas. l'Egypte et Juda, Edom et les enfants d'Ammon, Moab et tous les Arabes qui se coupent les cheveux en rond et qui demeurent dans le desert, parce que toutes ces nations sont incirconcises de cœur.* Il déclare qu'il n'aura aucun égard à la circoncision du corps quand elle ne se trouvera pas réunie à la circoncision du cœur. C'est Dieu lui-même qui opérera cette circoncision du cœur, ainsi que nous l'apprend Moïse (Deut. XXX, 6) : *Le Seigneur votre Dieu circoncira votre cœur et le cœur de vos enfants, afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et que vous viviez.* Cette prophétie de Jérémie (XXXI, 31 et suiv.) : *J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple*, n'indique-t-elle pas que c'est l'innocence du cœur que l'ancienne loi avait principalement en vue? Aussi est-ce pour avoir méconnu ce but important de la loi que les Juifs et ceux qui se qualifiaient les plus habiles, les Pharisiens, ont fait des chutes si déplorables, et se sont attiré les justes reproches que leur adresse Notre-Seigneur (S. Marc, VII, 6 et suiv.) : *C'est avec grande raison*, leur dit-il, *que le prophète Isaïe a fait de vous autres hypocrites cette prophétie qui se lit dans l'Ecriture : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est fort loin de moi; et le culte qu'ils me rendent est vain, puisqu'ils enseignent des maximes et des ordonnances humaines; car laissant là le commandement de Dieu, vous vous attachez à la tradition des hommes, à laver les vases et les coupes, et à faire beaucoup d'autres choses semblables.* Notre-Seigneur, en appliquant aux Juifs de son temps les reproches qu'Isaïe adressait à ceux du sien, a voulu faire voir que c'était surtout le culte intérieur que la loi de Moïse avait toujours exigé; que ce n'était pas une obligation nouvelle qu'il imposait. S. Paul dit dans son Epître à Timothée (I Tim. I, 5 et suiv.) : *La fin de ce précepte est de les porter à la charité, qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère : devoirs d'où quelques-uns s'étant écartés se sont jetés en de vains discours, prétendant être docteurs de la loi, quoiqu'ils n'entendent ni ce qu'ils disent, ni sur quoi ils décident. Quant à la loi, nous savons qu'elle est bonne, si on en use selon l'esprit de la loi même.* S. Jean-Baptiste apostrophe en ces termes les Juifs qui se vantaient de la noblesse de leur origine, et qui s'énorgueillissaient de descendre d'Abraham (S. Matth. III, 9) : *Et ne croyez pas qu'il n'y ait qu'à dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père, car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres des enfants à Abraham.* Jésus-Christ enseigne (S. Jean, VIII, 55) que le vrai fils d'Abraham est celui qui imite sa piété et sa vertu, que Dieu est le Père des bons, tandis que les méchants n'ont d'autre père que le démon. En cherchant si souvent à extirper parmi les Juifs l'erreur qu'il trouvait si dominante, il s'at-

tachait surtout à leur inculquer qu'ils ne devaient pas s'attacher à l'écorce de la loi, qu'il fallait en pénétrer le sens, en saisir l'esprit, et comprendre qu'elle n'avait pour but que de purifier le cœur, et de porter les hommes à la piété et à l'amour de Dieu; il prouvait par là que l'esprit et l'essence des deux lois étaient les mêmes, qu'elles n'avaient qu'une même fin, savoir : de rendre les hommes meilleurs, de les rendre dociles au commandement de Dieu, de les porter à mériter les grâces de Dieu qui devaient les rendre dignes de trouver place dans le royaume éternel qu'il leur avait préparé.

CHAPITRE CX.

JÉSUS ENTRE DANS JÉRUSALEM MONTÉ SUR UNE ANESSE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XLIX, 10, 11. *Le sceptre ne se retirera point de Juda, ni le législateur de sa postérité jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé... Il attachera son ânon à la vigne; mon fils liera son ânesse au cep le plus excellent.* Zach. IX, 9. *Fille de Sion, soyez comblée de joie; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse; voici votre Roi qui vient à vous..... Il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse.*	S. Matth, XXI, et suiv. *Jésus envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous; vous y trouverez d'abord une ânesse liée, et son ânon près d'elle; déliez-la, et amenez-les moi... Or tout ceci se fit, afin que cette parole du prophète fût accomplie : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse... Les disciples s'en allèrent et firent ce que Jésus leur avait commandé.* Et S. Marc, XI, 2; S. Luc, XIX, 29; S. Jean, XII, 14, 15.

CHAPITRE CXI.

JÉSUS EST ACCUEILLI AUX ACCLAMATIONS DE L'HOSANNA.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. VIII, 3. *Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont encore à la mamelle.* P. CXVII, 22 et suiv. *La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la principale pierre de l'angle. C'est le Seigneur qui a fait cette merveille, et nos yeux la regardent avec admiration. Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous en ce jour, et tressaillons de joie. Donnez le salut, Seigneur, nous vous en conjurons; ô Seigneur, faites prospérer le règne de votre Christ. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; nous vous bénissons du milieu de la maison du Seigneur. Le Seigneur est le Dieu fort; il a fait lever sa lumière sur nous; célébrez cette fête, ornant de branches d'arbres jusqu'aux cornes de l'autel.*	S. Matth. XXI, 9, 15. *Les troupes de gens qui allaient devant et celles qui suivaient criaient : Hosanna au fils de David! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; Hosanna au plus haut des cieux!... Les princes des prêtres et les scribes voyant les merveilles qu'il avait faites, et que les enfants criaient dans le temple, disant : Hosanna au fils de David! en conçurent de l'indignation : Entendez-vous, lui dirent-ils, ce que disent ces enfants? Oui, leur répondit Jésus; mais n'avez-vous jamais entendu cette parole : Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle.* Et S. Marc, XI, 9; S. Luc, XIX, 38; S. Jean, XII, 13.

CHAPITRE CXII.

JÉSUS CHASSE LES VENDEURS ET LES ACHETEURS DU TEMPLE, ET Y FAIT D'AUTRES PRODIGES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXVIII, 9. *Mes frères m'ont traité comme un étranger, et les enfants de ma mère comme un inconnu, parce que le zèle de votre maison m'a dévoré, et que je me suis intéressé à toutes les injures qui vous déshonorent.* Ezéch. XLIII, 4. *La gloire du Seigneur rentra dans le temple par la porte qui regardait l'orient.* Aggée, II, 7 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore une fois et dans un peu de temps j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'élément aride; j'ébranlerai tous les peuples et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées. L'argent est à moi, l'or est aussi à moi, dit le Seigneur des armées : la gloire de cette dernière maison sera encore plus grande que celle de la première, et je donnerai la paix en ce lieu.* Zach. XIV, 21. *Et en ce jour-là il n'y aura plus de marchands dans la maison du Seigneur des armées.* Malach. III, 1. *Je vais envoyer mon ange qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt le Dominateur que vous cherchez et l'ange de l'alliance si désirée viendra dans son temple.*	S. Matth. XXI, 12. *Jésus entra dans le temple de Dieu, il en chassa tous ceux qui y vendaient et y achetaient; il renversa les tables des changeurs et les siéges de ceux qui y vendaient des pigeons..... Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit : les princes des prêtres et les scribes voyant les merveilles qu'il avait faites, et que les enfants criaient dans le temple : Hosanna au fils de David, en conçurent de l'indignation.* S. Jean II, 13 et suiv. *La pâque des Juifs étant proche, Jésus s'en alla à Jérusalem; et ayant trouvé dans le temple des gens qui vendaient des bœufs, des moutons et des pigeons, comme aussi des changeurs qui étaient assis à leurs bureaux, il fit comme un fouet avec des cordes, et les chassa tous du temple avec les moutons et les bœufs; il jeta aussi par terre l'argent des changeurs et renversa leurs bureaux, et il dit à ceux qui vendaient des pigeons : Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. Alors ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de votre maison m'a dévoré.*

CHAPITRE CXIII.

JÉSUS CONDAMNE LES VICES DES HOMMES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Sag. II, 12 et suiv. *Faisons tomber le juste dans nos piéges, parce qu'il nous est incommode, qu'il est contraire à notre manière de vivre, qu'il nous reproche les violements de la loi, et qu'il nous déshonore en décriant les fautes de notre conduite. Il assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le Fils de Dieu; il est devenu le censeur de nos pensées mêmes; sa seule vue nous est insupportable..... Il s'abstient de votre manière de vivre, comme d'une chose impure; il préfère ce que les justes attendent à la*	S. Matth. XXIII, 13. *Malheur à vous, scribes et pharisiens, hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume du ciel: car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y laissez pas entrer ceux qui le désirent.* (Le chapitre entier traite le même sujet.) S. Luc, XI, 29 et suiv. *Comme le peuple s'assemblait en foule, il commença à dire : Cette race d'hommes est une race méchante; ils demandent un signe, et il ne leur en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jo-*

PROPHÉTIE.

mort, et il se glorifie d'avoir Dieu pour Père.

Isaïe, II, 3, 4. *La loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem; il jugera les nations, et convaincra d'erreurs plusieurs peuples.* Et Mich. IV, 2, 3.

Isaïe XI, 1 et suiv. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine; l'esprit du Seigneur se reposera sur lui... Il ne jugera point sur ce qui paraît aux yeux, et il ne condamnera pas sur un ouï-dire, mais il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre. Il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de sa bouche.*

ACCOMPLISSEMENT.

nas... Alors ce pharisien commença à dire en lui-même : Pourquoi ne s'est-il pas lavé avant le dîner? Mais le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous nétoyez le dehors de la coupe et du plat; mais au dedans vous êtes pleins de rapines et d'iniquité.... Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes sortes de légumes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu; c'est là néanmoins ce qu'il fallait pratiquer sans omettre le reste. (On peut lire tout le chapitre.)

S. Jean, III, 19. *Le sujet de cette condamnation est que la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises; car quiconque fait le mal hait la lumière et ne s'approche pas de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées.*

S. Jean, VII, 7. *Le monde ne saurait vous haïr, mais pour moi il me hait parce que je rends contre lui ce témoignage que ses œuvres sont mauvaises,*

S. Jean VIII, 44 et suiv. *Vous êtes les enfants du diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement, et il n'est point demeuré dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui... Celui qui est de Dieu entend les paroles de Dieu; ce qui fait que vous ne les entendez point, c'est que vous n'êtes point de Dieu.*

CHAPITRE CXIV.

LES PRINCES DES JUIFS SE RÉUNISSENT CONTRE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Ps. II, 2. *Les rois de la terre se sont élevés et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ*

Ps. XXXIV, 15. *Ils se réjouissaient et s'assemblaient pour me porter des coups.*

ACCOMPLISSEMENT

S. Matth. XXVI, 3, 4. *Au même temps les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du grand-prêtre nommé Caïphe, et ils délibérèrent pour se saisir adroitement de Jésus et le faire mourir.* Et S. Marc, XIV, 1; et XV, 1; S. Jean, 11, 47.

S. Luc, XXIII, 6 et suiv. *Pilate entendant parler de la Galilée, demanda s'il était Galiléen. Et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode qui était aussi alors à Jérusalem... Or Hérode, avec ses officiers, le méprisa, et le traitant avec moquerie, il le fit revêtir d'une robe blanche et le renvoya à Pilate. En ce jour-là même Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.*

Act. IV, 24 et suiv. *Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent leurs voix à Dieu dans l'union d'un même esprit, et lui dirent : Seigneur, vous êtes le créateur du ciel, de la terre, de la mer et de tout ce qu'ils contiennent, c'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit parlant par la bouche de notre père David, votre serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles émues, et pourquoi les tribus ont-elles formé de vains projets? Les rois de la terre se sont élevés, et les princes se sont ligués ensemble contre le Seigneur et contre son Christ.*

CHAPITRE CXV.

JÉSUS EST TRAHI PAR JUDAS; MORT DE JUDAS ET SA DAMNATION ÉTERNELLE.

PROPHÉTIE.

Ps. XXXIV, 19, 20. *Que mes maux ne soient pas un sujet de joie pour ceux qui me persécutent injustement, qui me haïssent sans sujet et qui se font des signes des yeux; ils n'ont point de paroles de paix, et ils ne pensent qu'à perdre, par leurs discours artificieux, les humbles de la terre.*

Ps. XL, 10. *Celui même qui m'était très-uni, à qui je me fiais, et qui mangeait à ma table, s'est élevé contre moi avec insolence.*

Ps. LIV, 13, 14. *Car ce n'est point mon ennemi qui m'outrage, je l'aurais souffert sans me plaindre; ce n'est point celui qui faisait profession de me haïr, qui s'est élevé contre moi, je me serais caché de lui; mais c'est vous que je considérais comme un autre moi-même, comme le chef de mes conseils, et mon intime ami. Je vous entretenais familièrement de mes secrets, et vous me teniez compagnie lorsque j'allais à la maison du Seigneur.*

Ps. LVIII, 21 et suiv. *L'opprobre me jette dans l'abattement, et l'affliction me consume. J'ai attendu que quelqu'un prît part à ma douleur, et personne ne l'a fait. J'ai cherché des consolations, et je n'en ai pas trouvé. Pour nourriture ils m'ont donné du fiel, et pour breuvage, dans ma soif, ils m'ont donné du vinaigre. Que leur table soit devant eux comme un filet, et que ce qui devait leur donner la paix devienne un piége où ils soient pris. Que leurs yeux soient tellement obscurcis qu'ils ne voient pas; faites que leurs reins soient toujours courbés et vacillants. Répandez votre colère contre eux, et que la fureur de votre indignation les saisisse. Que leur demeure soit déserte, et que personne n'habite plus dans leurs tentes, parce qu'ils ont persécuté celui que vous avez frappé, et*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVI, 14 et suiv. *Alors l'un des douze, Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres et leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? Depuis ce temps là il cherchait l'occasion de le livrer.. Le soir étant donc venu, il se mit à table avec ses douze disciples; et lorsqu'ils mangeaient il leur dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous me trahira. Ils en furent fort affligés, et chacun d'eux commença à lui dire : Serait ce moi, Seigneur? Il leur répondit : Celui qui met la main avec moi dans le plat me trahira. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été écrit de lui; mais malheur à celui qui trahit le Fils de l'homme! Il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût jamais né. Judas, celui qui le trahissait, prenant la parole, lui dit : Est-ce moi, mon Maître? Il lui répondit : Vous l'avez dit... Il parlait encore, lorsque Judas, un des douze, arriva, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des prêtres et par les anciens du peuple. Or celui qui le trahissait leur avait donné ce signal : Celui que je baiserai, avait-il dit, c'est lui-même, arrêtez-le. Aussitôt il s'approcha de Jésus, et lui dit : Je vous salue, mon Maître, et il le baisa.* Et S. Marc, XIV, 10; S. Luc, XXII, 3; S. Jean, XVIII, 3.

S. Jean, XIII, 2 et suiv. *Et après le souper, le diable ayant déjà mis dans le cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de le trahir... Jésus dit : Si vous savez ces choses, vous serez heureux, pourvu que vous les mettiez en pratique : je ne dis pas ceci de vous tous : je sais qui sont ceux que j'ai choisis; mais il faut que cette parole de l'Écriture*

PROPHÉTIE.

qu'ils se sont excités les uns les autres à accabler de nouvelles douleurs ceux que vous aviez blessés.

Ps. CVIII, 1, et suiv. *O Dieu, qui êtes l'objet de mes louanges, ne demeurez pas dans le silence; car la bouche des méchants et celle de l'imposteur se sont ouvertes contre moi; ils m'ont parlé avec une langue trompeuse : ils m'ont attaqué de toutes parts avec des paroles de haine, et m'ont fait la guerre sans aucun sujet. Je les ai aimés, et ils se sont déclarés mes ennemis tandis que je priais pour eux. Ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour l'amour que je leur portais. Donnez à l'impie tout pouvoir sur celui qui se met à leur tête, et que Satan se tienne à sa droite; lorsqu'il sera jugé, qu'il soit condamné, et que sa prière même lui soit imputée à péché. Que sa vie soit courte et qu'un autre reçoive son ministère..., parcequ'il a persécuté et voulu faire mourir un homme affligé et indigent qui avait le cœur brisé par la douleur; puisqu'il a aimé la malédiction, qu'elle tombe sur lui; puisqu'il a rejeté la bénédiction, qu'elle s'éloigne de lui.*

ACCOMPLISSEMENT.

s'accomplisse : Celui qui était à table avec moi a levé le pied contre moi. Je vous dis ceci maintenant, avant que la chose arrive, afin que lorsqu'elle sera arrivée, vous me reconnaissiez pour ce que je suis.

S. Jean, XV, 24, 25. *Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils ne seraient pas coupables de ne pas croire, maintenant ils les ont vues, et ils n'ont pas laissé de me haïr moi et mon Père, afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie : Ils m'ont haï sans aucun sujet.*

S. Jean, XVII, 12. *J'ai conservé ceux que vous m'avez donnés, et aucun d'eux n'a péri; mais seulement celui qui était enfant de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie.*

Act. I, 16. *Mes frères, il fallait que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, fût accompli : Il était dans le même rang que nous, et il avait été appelé aux fonctions du même ministère; mais il a acquis un champ de la récompense de son péché; s'étant pendu il a crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont répandues. Ce qui a été si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ est nommé dans leur langue, Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang; car il est écrit dans le livre des Psaumes : Que leur demeure devienne déserte, et qu'il n'y ait personne qui l'habite. Et encore : Qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat.*

CHAPITRE CXVI.

JÉSUS A INSTITUÉ UN SACRIFICE NON SANGLANT.

PROPHÉTIE.

Malach. I, 10 et suiv. *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point d'oblation de votre main; car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom sera grand parmi les nations, de sorte que l'on sacrifiera en tout lieu et que l'on offrira en tout lieu à mon nom une oblation toute pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVI, 26 et suiv. *Pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit, et le donna à ses disciples en disant; Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.* Et S. Marc, XIV, 22.

S. Luc. XXII, 19, 20. *Ensuite il prit du pain, et ayant rendu graces, il le rompit, et le leur donna en disant : Ceci est mon corps qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi. Il leur donna aussi la coupe après qu'il eut soupé, en disant : Cette coupe qui est répandue pour vous, est la nouvelle alliance en mon sang.*

S. Jean, VI, 54 et suiv. *En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est véritablement viande et mon sang est véritablement breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui. Comme le Père qui est vivant m'a envoyé et que je vis par le Père, de même celui qui me mange vivra aussi par moi. C'est ici le pain qui est descendu du ciel; il n'en est pas de ce pain comme de la manne que vos pères ont mangée, et qui ne les a pas empêchés de mourir; celui qui mange ce pain vivra éternellement.*

Act. II, 42, 46. *Ils persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion et la fraction du pain et dans les prières... Ils continuaient d'aller tous les jours au temple dans l'union du même esprit, et rompant le pain dans leurs maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur.* Et XX, 7.

I Cor. X, 16. *Le Calice de bénédiction que nous bénissons n'est-il pas la communion du sang de Jésus-Christ, et le pain que nous rompons n'est-il pas la communion du corps de Jésus-Christ; parce que ce pain est unique, étant plusieurs, nous ne sommes qu'un seul corps, car nous participons tous à ce même pain.*

I Cor. X, 23 et suiv. *Car c'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai aussi enseigné, qui est que le Seigneur Jésus, la nuit même qu'il devait être livré à la mort, prit du pain, et qu'ayant rendu grâces, il le rompit et dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps qui va être livré pour vous; faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même la coupe après avoir soupé et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance scellée par mon sang; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous la boirez; car toutes les fois que vous mangerez-ce pain et que vous boirez cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque aura mangé ce pain ou qui aura bu la coupe du Seigneur indignement, sera condamné comme coupable de la profanation du corps et du sang du Seigneur.*

CHAPITRE CXVII.

JÉSUS COMPARÉ AU PAIN QUI NOUS SERT DE NOURRITURE.

PROPHÉTIE.

Mich. V, 2. *Et vous, Bethléem (c'est-à-dire maison de pain), Ephrata, vous êtes regardée comme un lieu peu considérable pour donner des princes à Juda; mais c'est de vous que sortira mon Fils pour être le Dominateur dans Israël, lui dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Jean VI, 35 et suiv. *Jésus leur dit : C'est moi qui suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura point faim.... Les Juifs se mirent donc à murmurer contre lui de ce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel... Jésus leur répondit... Je suis le pain de vie; vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts, mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel; si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde.*

CHAPITRE CXVIII.

AGONIE DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Ps. LIV, 4, 5. *Je suis dans le trouble à cause des*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVI, 36. *Jésus prit avec lui Pierre*

PROPHÉTIE.

cris de l'ennemi.... Les frayeurs de la mort m'ont saisi ; la crainte et le tremblement m'ont surpris, et j'ai été couvert de l'horreur des ténèbres.

Ps. CVIII, 22, 23. *Seigneur, délivrez-moi, car je suis affligé et indigent, je suis blessé jusqu'au fond du cœur ; je passe comme l'ombre qui s'abaisse ; je saute de lieu en lieu comme la sauterelle.*

ACCOMPLISSEMENT.

et les deux fils de Zébédée, et il commença à s'attrister et à être pénétré d'affliction ; alors il leur dit : Mon âme est dans une tristesse mortelle, demeurez ici, et veillez avec moi. Et étant allé un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, et disant: Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi ; néanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre. Et S. Marc, XIV, 33 ; et S. Luc, XXII, 42.

CHAPITRE CXIX.

JÉSUS EST SAISI ET GAROTTÉ.

PROPHÉTIE.

Ps. LVIII, 1 et suiv. *Délivrez-moi de mes ennemis, ô mon Dieu, mettez-moi dans une forteresse inaccessible à ceux qui s'élèvent contre moi ; délivrez-moi des ouvriers d'iniquité, et sauvez-moi des hommes sanguinaires, car voici qu'on me dresse des embûches pour m'ôter la vie.*

Ps. LXX, 10, 11. *Car mes ennemis parlent contre moi, et ceux qui cherchent à m'ôter la vie en concertent les moyens ensemble; ils disent : Dieu l'a abandonné, poursuivez-le, saisissez-vous de lui, car il n'y a personne pour le tirer de vos mains.*

Lam. III, 52. *Ceux qui me haïssent sans sujet m'ont pris comme un oiseau qu'on prend à la chasse.*

Lam. IV, 20. *Le Christ du Seigneur qui était le souffle de notre bouche a été pris dans leurs filets.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVI, 50 et suiv. *En même temps tous les autres s'avançant se jetèrent sur Jésus et se saisirent de lui.... Jésus leur dit : Vous êtes venus ici armés d'épées et de bâtons pour me prendre comme si j'étais un voleur; j'étais tous les jours assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez pas arrêté. Mais tout cela s'est fait afin que ce que les prophètes ont écrit fût accompli.* Et S. Marc, XIV, 46 ; S. Luc, XXII, 52 ; S. Jean, XVIII, 12.

S. Matth. XXVII, 2. *Et l'ayant lié ils l'emmenèrent et le mirent entre les mains de Ponce Pilate qui était gouverneur.*

CHAPITRE CXX.

LES DISCIPLES DE JÉSUS L'ABANDONNENT ; S. PIERRE LE RENIE.

PROPHÉTIE.

Ps. XXI, 11, 12. *J'ai été jeté entre vos bras en sortant du sein de ma mère ; vous êtes mon Dieu dès le ventre de ma mère. Ne vous éloignez pas de moi, car l'affliction est proche et il n'y a personne qui me secoure.*

Ps. LXVIII, 9. *Mes frères m'ont traité comme un étranger, et les enfants de ma mère comme un inconnu.*

Ps. LXVIII, 20, 21. *Vous voyez les opprobres, les affronts, les ignominies qu'on me fait souffrir; l'opprobre me jette dans l'abattement, et l'affliction me consume. J'ai attendu que quelqu'un prît part à ma douleur, et personne ne l'a fait, j'ai cherché des consolateurs et n'en ai point trouvé.*

Ps. LXXXVII, 9. *Vous avez éloigné de moi tous ceux que je connaissais, parce que vous m'avez mis dans un état qui leur donne de l'horreur, je suis resserré sans pouvoir sortir. La violence de la douleur a rendu mes yeux languissants... Vous avez éloigné de moi mes amis et mes proches, et ceux qui me connaissaient se sont retirés à la vue de mon affliction.*

Ps. CXLI, 5. *Je regardais à ma droite, et il n'y avait personne qui me connût ; il ne me restait point de voie pour échapper, et nul ne se mettait en peine de me sauver la vie.*

Isaïe, VIII, 14. *Il deviendra votre sanctification : au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent Jérusalem.*

Isaïe, LXIII, 5. *J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne pour m'aider. Ma colère m'a servi d'arme et de soutien.*

Dan. IX, 26. *Le peuple qui l'aura renoncé, ne sera plus son peuple.*

Zach. XIII, 7. *O épée, réveille-toi, dit le Seigneur des armées ; viens contre mon pasteur, contre l'homme qui m'est intimement lié. Frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées.*

ACCOMPLISSEMENT.

mourir avec vous, je ne vous renoncerai point.... Tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent... Pierre, cependant, était au dehors, assis dans la cour. Et une servante l'abordant, lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus le Galiléen. Mais il le nia devant tout le monde, en disant : Je ne suis ce que vous dites. Comme il sortait de la cour, une autre servante l'ayant vu, dit à ceux qui se trouvaient là : Celui-ci aussi était avec Jésus de Nazareth ; Pierre le nia une seconde fois, en disant avec serment : Je ne connais point cet homme. Peu après, ceux qui étaient là s'avançant dirent à Pierre : Vous êtes certainement de ces gens-là, car votre langage même vous fait assez connaître. Il se mit alors à dire en faisant des serments accompagnés d'imprécations : Je ne connais point cet homme, et aussitôt le coq chanta. Pierre se ressouvint alors de la parole de Jésus qui avait dit : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. Et S. Marc, XIV, 27 ; S. Luc, XXII, 31; S. Jean, XVI, 32; et XVIII, 17.

Réfutation de l'opinion de Grotius sur la prophétie tirée du chap. XIII de Zacharie. Cette prophétie que nous appliquons à Jésus-Christ, que le Sauveur s'est appliquée à lui-même au temps de sa passion, est rejetée par Grotius en tant qu'elle concernerait le Messie (in Matth. XXVI) : il veut qu'elle se rapporte au même pasteur dont Zacharie parle au chapitre XI (vers. 17) en ces termes : *O pasteur, ô idole qui abandonne le troupeau, l'épée tombera sur son bras et sur son œil droit ; son bras deviendra tout sec, et son œil droit sera entièrement couvert de ténèbres.* Selon lui, Notre-Seigneur n'aurait fait que répéter cette prophétie sans en faire aucune application à sa personne. Cette interprétation est assurément fort singulière sous la plume d'un écrivain chrétien, mais en outre elle est en contradiction avec ce que le même écrivain dit ailleurs. En effet, il voit Manassès dans le mauvais pasteur dont parle Zacharie au chapitre XI, et Judas Machabée

dans celui que ce prophète a en vue au chapitre XIII, et dans un autre endroit il affirme que ces deux pasteurs désignent la même personne. Pour justifier l'opinion que le pasteur du chapitre XIII est le même que celui du chapitre XI, il prétend que celui du chapitre XIII n'est pas un bon pasteur. Mais peut-on regarder comme un mauvais pasteur celui que Dieu appelle sien, *mon pasteur, l'homme qui m'est intimement uni ?* Grotius remarque que Dieu appelle sien le pasteur désigné au chapitre XI, mais ce qu'il ne remarque pas, c'est la différence de langage du prophète dans les deux passages. D'abord le pronom possessif ne se trouve dans aucune ancienne version grecque, chaldéenne, syriaque ou arabe; ensuite, quand réellement le prophète aurait ajouté cette qualification, il l'aurait prise uniquement dans un sens général, en ce sens que tous les pasteurs des peuples comme toute puissance viennent de Dieu (Rom. XIII, 1). C'est dans le même sens que s'exprimaient aussi les auteurs profanes, et Homère, entre autres, qui dit que c'est de Jupiter que les rois tirent leur puissance et tous leur droits (II, 8). Au chapitre XI, le prophète se serait contenté d'appeler sien le pasteur qu'il désigne, au lieu que pour celui du chapitre XIII, il ajoute que cet homme lui est intimement uni; il loue la piété de l'un, et annonce qu'il tirera vengeance des crimes de l'autre. Pour nous, nous pensons que le prophète parle du Messie dans tout le chapitre XIII; car Jésus est bien *Cette fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur* (vers. 1). Le supplice de Jésus est assez clairement désigné au verset 6: *D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu des mains ?... J'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient.* Je ferai voir plus loin que le reste du chapitre peut s'entendre de la mort de Jésus, de la fuite de ses apôtres au moment de sa passion, de leur martyre et de la vocation des Gentils. L'opinion de Grotius se trouve combattue même par un savant rabbin, Aben-Ezra, qui applique la prophétie de Zacharie contenue dans le chapitre XIII à la personne du Messie.

CHAPITRE CXXI.

DE FAUX TÉMOINS ACCUSENT JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXVI, 12. *Ne m'abandonnez pas à la mauvaise volonté de ceux qui m'oppriment, parce que de faux témoins et des hommes qui ne respirent que violence se sont élevés contre moi.*	S. Matth. XXVI, 59, 60. *Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir; mais ils n'en trouvaient point, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin il vint deux faux témoins qui dirent : Cet homme a parlé ainsi : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours.* Et S. Marc, XIV, 56.
Ps. XXXIV, 11, 20. *De faux témoins se sont élevés contre moi avec violence. On m'a interrogé sur des choses auxquelles je n'avais pas pensé... Ils n'ont point de paroles de paix, et ils ne pensent qu'à perdre par leurs discours artificieux les humbles de la terre; ils ont ouvert leur bouche pour me dévorer; ils ont dit : Allons, allons, nos yeux ont vu sa ruine.*	
Ps. XL, 6 et suiv. *Mes ennemis faisaient ces imprécations : Quand mourra-t-il, et quand sa mémoire perira-t-elle? Si quelqu'un d'eux venait pour me voir, il me parlait avec tromperie; son cœur était plein d'iniquité : était-il sorti, il parlait contre moi. Tous ceux qui me haïssaient, médisaient ensemble de moi dans le secret; ils formaient contre moi de mauvais desseins.*	
Ps. LXIII, 1 et suiv. *O Dieu, entendez ma voix lorsque je prie, et délivrez mon âme de la crainte de l'ennemi; mettez-moi à couvert des intrigues des méchants et des assemblées tumultueuses des ouvriers d'iniquité. Leur langue est comme une épée dont ils aiguisent la pointe, et leurs paroles amères sont comme des flèches qu'ils tiennent toutes prêtes sur leur arc; ils tirent en cachette sur l'innocent, ils le percent tout d'un coup sans être retenus par aucune crainte.*	
Ps. CVIII, 1 et suiv. *O Dieu, qui êtes l'objet de mes louanges, ne demeurez pas dans le silence; car la bouche du méchant et celle de l'imposteur sont ouvertes contre moi; ils m'ont parlé avec une langue trompeuse, ils m'ont attaqué de toutes parts avec des paroles de haine, et m'ont fait la guerre sans aucun sujet.*	
Ps. CXIX, 1, 2. *J'ai crié au Seigneur dans mon extrême affliction, et il m'a exaucé; Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue trompeuse.*	
Ps. CXXXIV, 1 et suiv. *Seigneur, délivrez-moi de l'homme méchant, sauvez-moi de l'homme violent; ils forment dans leur cœur de mauvais desseins; ils s'assemblent chaque jour pour me faire la guerre : ils aiguisent leurs langues comme des serpents, ils ont sur les lèvres un venin d'aspic. Défendez moi, Seigneur, des mains de l'impie; sauvez-moi de l'homme violent.*	

CHAPITRE CXXII.

JÉSUS SE TAIT EN PRÉSENCE DE SES ACCUSATEURS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, LIII, 7. *On lui a demandé ce qu'il ne devait pas, et il a été extrêmement humilié, mais il n'a point ouvert la bouche; il a été mené à la mort comme un agneau, et comme une brebis qui est muette devant celui qui la tond : il n'a point ouvert la bouche.*	S. Matth. XXVI, 62, 63. *Le grand-prêtre se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ces personnes déposent contre vous; mais Jésus demeurait dans le silence.* Et S. Marc, XIV, 60.
	S. Matth. XXVII, 12 et suiv. *Etant accusé par les princes des prêtres et par les sénateurs, il ne répondit rien. Alors Pilate lui dit : N'entendez-vous pas de combien de choses ces personnes vous accusent? Mais il ne lui répondit rien, de sorte que le gouverneur en était tout étonné.*
	S. Luc, XXIII, 8 et suiv. *Hérode eut une grande joie de voir Jésus.... Il lui fit donc plusieurs questions, mais Jésus ne lui répondit rien.*
	I S. Pierre, II, 23. *Qui, lorsqu'on l'a chargé d'injures, n'a point répondu par des injures; qui, étant maltraité, n'a point fait de menaces, mais s'est livré à celui qui le jugeait injustement.*

CHAPITRE CXXIII.

JÉSUS EST ACCABLÉ D'OUTRAGES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXI, 7 et suiv. *Je suis un ver de terre, et non*	S. Matth. XXVII, 27 et suiv. *Alors les soldats*

PROPHÉTIE.

un homme; je suis l'opprobre des hommes, et l'objet du mépris de mon peuple. Tous ceux qui me voient m'insultent, ils remuent les lèvres, et secouent la tête.... Car l'affliction est proche, et il n'y a personne qui me secoure. Un grand nombre de jeunes taureaux m'ont environné, des taureaux gras et forts m'ont assiégé de toutes parts; ils ont ouvert la bouche pour me dévorer, comme un lion ravissant et rugissant.

Ps. XXXIV, 16. *Ils ont grincé les dents contre moi avec des hypocrites qui bouffonnaient dans les festins.*

Ps. LV, 1 et suiv. *O Dieu, ayez pitié de moi, car l'homme, tout faible qu'il est, me veut dévorer, et il m'opprime en me faisant une guerre continuelle. Mes ennemis sont toujours près de me dévorer, et le nombre de ceux qui me font la guerre est grand... Ils ne cessent d'empoisonner mes paroles; ils ne pensent qu'à me faire du mal.*

Ps. LXVIII, 1 et suiv. *Sauvez-moi, ô Dieu, car les eaux sont prêtes à m'ôter la vie. Je suis plongé dans un abîme de bone où je ne trouve pas de fond, je suis tombé dans le gouffre des eaux, et les vagues m'ont enveloppé... Ceux qui me haïssent sans sujet sont en plus grand nombre que les cheveux de ma tête; les ennemis qui me persécutent injustement se sont fortifiés, et on me fait rendre ce que je n'ai point pris ... Car c'est pour l'amour de vous que je souffre des opprobres et que j'ai le visage couvert de confusion. Mes frères m'ont traité comme un étranger, et les enfants de ma mère comme un inconnu, parce que le zèle de votre maison m'a dévoré, et que je me suis intéressé à toutes les injures qui vous déshonorent. J'ai pleuré, je me suis affligé par le jeûne, et on en a pris occasion de me couvrir d'opprobres. Je me suis revêtu d'un sac, et je suis devenu l'objet de leurs railleries. Ceux qui sont assis sur les tribunaux parlent contre moi, et les buveurs m'ont pris pour sujet de leurs chansons.... Vous voyez les opprobres, les affronts, les ignominies qu'on me fait souffrir; mes ennemis m'attaquent sous vos yeux.*

Ps. LXXIII, 22, 23. *Levez-vous, Seigneur; jugez vous-même votre propre cause, souvenez-vous des outrages que l'insensé vous fait chaque jour; n'oubliez pas les blasphèmes de vos ennemis : l'insolence de ceux qui s'élèvent contre vous va toujours croissant.*

Ps. LXXVIII, 12. *Versez dans le sein de vos voisins sept fois autant d'opprobres et de honte qu'ils vous en ont fait.*

Ps. LXXXVII, 16. *Dès ma jeunesse je suis pauvre et toujours prêt à expirer; j'ai porté le poids de vos terreurs, et j'ai été dans le trouble. Vous avez fait passer sur moi les flots de votre colère, les frayeurs de vos jugements m'ont renversé, elles m'ont environné tout le jour.*

Ps. CXLII, 3, 4. *L'ennemi a poursuivi mon âme, il m'a renversé par terre pour m'ôter la vie, il m'a fait demeurer dans des lieux obscurs comme les morts; mon esprit est tombé dans la défaillance, et mon cœur est, au-dedans de moi, tout saisi d'émotion.*

Sag. II, 19. *Examinons le par les outrages et les tourments, afin que nous reconnaissions quelle est sa douceur, et que nous fassions l'épreuve de sa patience.*

Isaïe, LIII, 4. *Nous l'avons regardé comme un homme frappé de lèpre, comme un criminel que Dieu frappait et qui était humilié.*

Lament. III, 30. 61. *Il tendra la joue à celui qui le frappera; il sera rassasié d'opprobres. Vous avez entendu, Seigneur, les injures qu'ils me disent, et tout ce qu'ils pensent contre moi.*

ACCOMPLISSEMENT.

du gouverneur ayant emmené Jésus dans le prétoire, assemblèrent autour de lui la cohorte tout entière; ils lui ôtèrent ses habits et le couvrirent d'un manteau d'écarlate. Puis ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête avec une canne à la main droite, et se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui en disant : Salut au roi des Juifs! Ils lui crachaient au visage, et prenant la canne ils lui en donnaient des coups sur la tête. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent le manteau d'écarlate.

S. Luc, XVIII, 31, 32. *Jésus prenant à part les douze apôtres, leur dit : Nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le fils de l'homme sera accompli; car il sera livré aux Gentils, et traité avec dérision, avec insulte.*

S. Luc. XXIII, 11. *Hérode avec ses officiers le méprisa, et le traitant avec moquerie, il le fit revêtir d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate.*

Rom. XV, 3. *Jésus-Christ n'a point cherché a se satisfaire lui-même; mais au contraire il a dit à son Père, comme il est marqué dans l'Ecriture : Les injures qu'on vous a faites sont retombées sur moi.*

I. *Eclaircissement sur le psaume XXI, appliqué à la personne de Jésus-Christ.* Comme j'aurai souvent occasion de revenir à ce psaume, il est bon d'entrer ici dans de plus amples développements que ceux que j'ai pu donner dans ma septième Proposition. Il mérite un plus ample examen et une plus sérieuse attention. Je reconnais que ce psaume est un de ceux qui offrent un double sens : Il raconte un événement présent, et à cette occasion, il parle en même temps d'un autre événement qu'il prévoit dans l'avenir. Ainsi, il y a certains passages qui se rapportent en même temps à David et au Messie; d'autres ne peuvent concerner que le Messie; et parmi ceux qui s'appliquent à David et au Messie en même temps, le plus grand nombre a plus de rapport avec la personne du Messie. En voici un qui ne peut s'entendre que du Messie (XXI, 10) : *Vous m'avez tiré du ventre de ma mère; c'est vous qui m'avez rempli de confiance dès le temps que je suçais ses mamelles.* Ces paroles ne sauraient aucunement convenir à David. Il en est de même de cet endroit (vers. 18) : *Ils ont percé mes mains et mes pieds; on compterait tous mes os; ils prennent plaisir à me considérer en cet état;* ce qui se rapporte avec ce que dit Zacharie (XII, 10) : *Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies.* Ces passages sont tels qu'on ne peut les appliquer à personne autre qu'à Jésus-Christ, même en en forçant le sens. Peut-on appliquer à David ce qui est dit de la conversion des Gentils (vers. 28, 29) : *Tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre, se souviendront du Seigneur et retourneront à lui.... Tous les riches de la terre mangeront de son sacrifice et l'adoreront.* Cette même prophétie sur le Messie est répétée au soixante-onzième psaume (vers. 8). Voici des passages qui s'appliquent à David, (XXI, 1) : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Tout le monde sait avec quelle justesse elles conviennent à Notre-Seigneur au temps de sa passion. C'est comme cet autre endroit (vers. 7) : *Je suis un ver de terre et non un homme, je suis l'opprobre des hommes et l'objet du mépris du peuple.* Le Psalmiste continue : *Tous ceux qui me voient m'insultent, ils remuent les lèvres et secouent la tête;* n'est-ce pas à la lettre ce que l'Evangile nous raconte (S. Matth. XXVII, 39) de ceux qui mirent à mort Jésus-Christ? Ce n'est que par figure qu'on pourrait appliquer

à David (ce qui est si vrai à la lettre par rapport à Jésus-Christ) cette parole du Psalmiste: *Ils partagent mes vêtements et jettent ma robe au sort.* Ainsi, pour rapporter ce passage à David, Théodore de Mopsueste et Grotius sont obligés de substituer d'autres paroles, d'autres idées, et de dire qu'il s'agit des meubles de David que ses ennemis se sont partagés entre eux. *Sauvez-moi de la gueule du lion et des cornes des licornes;* n'est-ce pas la prière de Notre-Seigneur au jardin de Gethsémani (S. Matth XXXVI, 38) : *Mon père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi. J'annoncerai votre nom à mes frères, je vous louerai au milieu de l'assemblée des peuples* (Ps. XXI, 23), dit le Psalmiste; cette prophétie, S. Paul (Hébr. II, 12) en fait lui-même l'application à Jésus-Christ. Au reste les Juifs reconnaissent que ce psaume renferme des prophéties relatives au Messie (in Midrasch Thehillim et XI lib. Thalmud. Sanhedrin); ils empruntent les propres paroles du Psalmiste (vers. 17) pour décrire l'époque du Messie.

II. *Réponse à une première objection.* On lit dans le Psaume XXI (vers. 2, 3) : *Vous vous tenez loin de moi, vous ne me délivrez pas malgré mes rugissements; ô mon Dieu, je crie pendant le jour, et vous ne m'exaucez pas; je crie pendant la nuit, et je ne reçois aucun soulagement.* Ce passage, selon Théodoret (in Ps. XXI) et les Septante, ne saurait s'entendre de Jésus-Christ : telle était aussi l'opinion de Théodore de Mopsueste (Coll. IV, Conc. II. Const.).

Nous reconnaissons que Jésus-Christ a été tenté et éprouvé en toutes choses, nous étant semblable, mais sans aucun péché (Hébr. IV, 15). Nous savons, comme l'enseignent Isaïe (LIII, 9) et S. Pierre (Epît. I, ch. II, vers. 21) que *Jésus n'a point commis de péché;* mais aussi il est vrai de dire, d'après S. Paul (II Cor. V, 21), que *Dieu, pour l'amour de nous, a rendu victime pour le péché celui qui ne connaissait point le péché;* que *Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant lui-même rendu pour nous un objet de malédiction* (Gal. III, 13); que *le Seigneur l'a chargé de l'iniquité de nous tous* (Isai. LIII, 6). Or rien dès lors ne s'oppose à ce que Dieu, son Père, le traite avec toute la rigueur d'un Dieu irrité.

Ce passage pourrait se rapporter à David tout seul, que l'application que nous faisons à Jésus-Christ de ce psaume n'en serait pas moins fondée; car on trouve des prophéties à double sens, par exemple, celle où le prophète Nathan s'adressant à David, et lui parlant de son fils Salomon, lui dit (II Rois, VII, 13, 14) : *Je rendrai le trône de son royaume inébranlable à jamais : je serai son père, et il sera mon fils; et s'il commet quelque chose d'injuste je le châtierai avec la verge dont on châtie les hommes.* La première partie de la prophétie s'applique au Messie, et la seconde ne peut s'entendre que de Salomon. Au reste, il ne serait pas même nécessaire d'avoir recours à cette explication, car S. Jérôme déclare (in interp. Psalm.) que le passage qu'on nous oppose ici ne se trouve pas dans le texte hébreu; les paroles du Psalmiste y ont un tout autre sens.

III. *Réponse à une deuxième objection.* Les rabbins David Kimchi et Lipmann ont cherché aussi à obscurcir le sens de ce psaume vingt-unième; les difficultés qu'ils élèvent n'arrêteront pas assurément quiconque est instruit de la religion chrétienne; mais elles pourraient laisser une impression défavorable sur quelque esprit faible : il ne sera donc pas inutile d'en dire ici un mot. Les chrétiens, disent-ils, s'appuient sur l'avant-dernier verset pour prouver que Jésus a voulu mourir, afin que sa mort profitât à ceux des justes morts dans la paix du Seigneur, mais qui étaient retenus dans un lieu d'attente en expiation de quelques fautes pour lesquelles la justice divine n'avait pas reçu une satisfaction suffisante : pourquoi alors Jésus sur la croix se plaint-il d'être délaissé de son père, et pousse-t-il ce cri (S. Matth. XXVII, 46) : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Pourquoi se plaint-il de n'être pas exaucé, lui qui ne voulait pas l'être? Pourquoi appelle-t-il Dieu *la gloire d'Israël*, quand lui-même est crucifié par ce peuple? Il dit que Dieu a écouté ses prières, et n'a pas détourné de lui son visage, et cependant ses prières ont été rejetées. Il dit que tous les peuples de la terre l'adoreront, et les Juifs et les Ismaélites l'ont toujours méconnu.

Pour réponse à toutes ces difficultés, il suffit de remarquer que Jésus-Christ était Dieu et homme en même temps; qu'à l'exception du péché, il avait en lui toutes les faiblesses, toutes les imperfections de la nature humaine; qu'ainsi il a éprouvé une certaine horreur de la mort, comme tous les hommes; qu'il a pu, par conséquent, exhaler sa douleur comme un homme ordinaire, toutefois sans compromettre en rien cette soumission entière à la volonté de son Père. S'il appelle Dieu *la gloire d'Israël*, quoiqu'il soit lui-même tourmenté et mis à mort par ce peuple, c'est que, comme l'enseigne S. Paul (Rom. IX, 6), *Ceux qui descendent d'Israël ne sont pas tous Israélites; quoiqu'ils soient sortis d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants, et le vrai Juif n'est pas celui qui l'est au dehors, mais celui qui l'est intérieurement.* Il n'est pas permis de dire que la prière de Jésus ait été rejetée, puisque nous voyons qu'après sa résurrection il annonce à ses apôtres que tout pouvoir lui est donné dans le ciel et sur la terre (S. Matth. XXVIII, 18). D'ailleurs, Dieu n'a-t-il pas exaucé son fils en le rendant à la vie après qu'il l'a voulu quitter, et en acceptant sa mort comme une expiation pour les péchés des hommes? Comment aussi peut-on dire que les Juifs et les Ismaélites ont méconnu le Seigneur, quand il est constant qu'un grand nombre se sont convertis au christianisme, et qu'on en voit encore tous les jours embrasser la foi? Le Psalmiste ne dit pas que tous les peuples croiront en Jésus-Christ et professeront sa doctrine; il dit qu'il y en aura

dans toutes les nations, ce qui est bien différent.

CHAPITRE CXXIV.

ON CRACHE AU VISAGE DE JÉSUS; IL EST BATTU DE VERGES.

PROPHÉTIE.

Ps. XXXIV, 15. *Pour eux, si je chancelais, ils se réjouissaient et s'assemblaient pour me porter des coups à mon insu.*

Ps. LXVIII, 27. *Parce qu'ils ont persécuté celui que vous aviez frappé, et qu'ils se sont excités les uns les autres à accabler de nouvelles douleurs ceux que vous aviez blessés.*

Sag. II, 18, 19. *S'il est véritablement Fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et il le délivrera des mains de ses ennemis. Examinons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissions quelle est sa douceur, et que nous fassions l'épreuve de sa patience.*

Isaïe, L, 6. *J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient le poil de la barbe; je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats.*

Isaïe, LIII, 3 et suiv. *Il nous a paru méprisable, le dernier des hommes, un homme de douleurs, et qui sait par expérience ce que c'est que souffrir. Nous nous détournions pour ne pas le voir, nous l'avons méprisé, nous n'en avons fait aucun cas. Il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs. Nous l'avons regardé comme un homme frappé de lèpre, comme un criminel que Dieu frappait et qui était humilié; mais c'est pour nos iniquités qu'il a été percé de plaies; c'est pour nos crimes qu'il a été brisé, le châtiment qui nous devait procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.*

Lament. III, 30. *Il tendra la joue à celui qui le frappera, il sera rassasié d'opprobres.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XX, 18, 19. *Voici que nous allons à Jérusalem, et que le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes; ils le condamneront à la mort et le livreront aux Gentils pour qu'ils le traitent avec moquerie, qu'ils le fouettent et qu'ils le crucifient.*

S. Matth. XXVI, 67, 68. *Aussitôt on lui cracha au visage, on le frappa à coups de poing, et d'autres lui donnèrent des soufflets en disant : Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé.*

S. Matth. XXVII, 27, 30. *Il leur délivra Barabbas, et à l'égard de Jésus qu'il avait fait fouetter, il le leur abandonna pour être crucifié... Ils lui crachaient au visage, et prenant sa canne, ils lui en donnaient des coups sur la tête.*

S. Jean, XVIII, 22. *Dès qu'il eut prononcé ces paroles, un des officiers qui était là présent donna un soufflet à Jésus en disant : Est-ce ainsi que tu réponds au grand-prêtre?*

S. Jean, XIX, 1 et suiv. *Pilate fit donc prendre Jésus et le fit fouetter. Et les soldats ayant fait une couronne d'épines entrelacées la lui mirent sur la tête, et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre; puis s'approchant de lui, ils disaient : Salut au roi des Juifs, et ils lui donnaient des soufflets.*

CHAPITRE CXXV.

JÉSUS EST VENDU; ON ACHÈTE LE CHAMP D'UN POTIER AVEC L'ARGENT REÇU; MORT DU TRAITRE JUDAS.

PROPHÉTIE.

Ps. LXVIII, 25, 26. *Répandez votre colère contre eux, et que la fureur de votre indignation les saisisse. Que leur demeure soit déserte, et que personne n'habite plus dans leurs tentes, parce qu'ils ont persécuté celui que vous aviez frappé, et qu'ils se sont excités les uns les autres à accabler de nouvelles douleurs ceux que vous aviez blessés.*

Ps. CVIII, 4 et suiv. *Je les ai aimés, et ils se sont déclarés mes ennemis, tandis que je priais pour eux. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour que je leur portais. Donnez à l'impie tout pouvoir, et que Satan se tienne à sa droite. Lorsqu'il sera jugé, qu'il soit condamné; que sa prière même lui soit imputée à péché. Que sa vie soit courte, et qu'un autre reçoive son ministère; que ses enfants soient orphelins, et que sa femme demeure veuve.*

Amos, II, 6. *Voici ce que dit le Seigneur : Après les crimes qu'Israël a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre lui; parce qu'il a vendu le Juste pour de l'argent.*

Zach. XI, 12, 13. *Ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour ma récompense. Et le Seigneur me dit : Allez jeter à l'ouvrier en argile cet argent, cette belle somme qu'ils ont cru que je valais lorsqu'ils m'ont mis à prix; et j'allai le porter à l'ouvrier en argile.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVI, 14. *Alors Judas, l'un des douze, alla trouver les princes des prêtres, et leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai, et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent.*

S. Matth. XXVII, 3 et suiv. *Alors Judas, qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné, se repentit, et portant les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux sénateurs, il leur dit : J'ai péché en livrant à la mort l'innocent. Ils lui répondirent : Que nous importe? c'est votre affaire. Alors il jeta cet argent dans le temple, et alla se pendre. Mais les princes des prêtres... en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers.... Ainsi fut accomplie cette parole du prophète Jérémie : Ils ont reçu les trente pièces d'argent qui étaient le prix de celui qui a été vendu et mis à prix par les enfants d'Israël, et ils les ont données pour en acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur m'a ordonné de le prédire.*

S. Jean, XVII, 22. *J'ai conservé ceux que vous m'avez donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, mais seulement celui qui était enfant de perdition, afin que l'Écriture fut accomplie.*

Act. I, 16 et suiv. *Mes frères, il fallait que ce que le Saint-Esprit a prédit par la bouche de David touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, fût accompli. Il était dans le même rang que nous, et il avait été appelé aux fonctions du même ministère. Mais il a acquis un champ de la récompense de son péché; s'étant pendu, il a crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont répandues. Ce qui a été si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ est nommé dans leur langue Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang. Car il est écrit dans le livre des Psaumes : Que leur demeure devienne déserte; qu'il n'y ait personne qui l'habite. Et encore : Qu'un autre prenne sa place dans l'Épiscopat.*

Explication relative à ce que S. Matthieu attribue à Jérémie une prophétie qui est de Zacharie; vrai sens des versets 11, 12, 13 *de la prophétie.* La prophétie de Zacharie qui termine le chapitre CXXV a donné lieu à de grandes discussions; d'abord S. Matthieu attribue à Jérémie ce qui appartient à Zacharie; ensuite il rapporte la prophétie autrement qu'elle n'est; enfin elle ne concorde pas avec l'événement. Je me bornerai à peu de mots qui suffiront pour répondre à toutes ces difficultés.

Ainsi il est très-probable que l'erreur de nom est le fait d'un copiste. Tout le monde connaît l'usage généralement admis de co-

pier les noms propres surtout par abréviation, en supprimant les voyelles intermédiaires, et ne conservant que les consonnes: *Jérémias* devait s'écrire *Jrias ; Zacharias* devait s'écrire *Zrias*. Comment se refuser à croire que par négligence ou ignorance, un copiste a pu confondre les deux noms? La version syriaque, la version perse, et même, au rapport de S. Augustin (de Consens. ev. lib. IV, cap. 7), certains manuscrits latins ne portent aucun nom de prophète dans cette citation. Quelques auteurs ont prétendu qu'il avait existé un livre apocryphe attribué à Jérémie, d'où S. Mathieu aurait tiré sa citation; ce livre apocryphe fut communiqué à S. Jérôme par le Juif qui lui enseignait l'hébreu; mais S. Jérôme dit qu'il ne pense pas que ce soit de ce livre que S. Matthieu ait emprunté ce qu'il rapporte : il croit qu'il l'a tiré du prophète Zacharie. Origène pense que S. Matthieu aura pris sa citation dans un autre livre faussement attribué à Jérémie; cette opinion est peu probable : il est difficile d'admettre qu'un évangéliste ait voulu citer comme extrait d'un livre canonique, un passage emprunté ailleurs, sans aucun avertissement préalable. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette erreur est très-ancienne, comme le remarque S. Augustin. La différence qui se trouve entre la citation de S. Matthieu et la prophétie elle-même peut s'expliquer en disant que S. Matthieu s'est plus attaché au sens de la prophétie qu'aux propres expressions du prophète. S. Jérôme remarque qu'on en voit plusieurs exemples chez les Évangélistes et les Apôtres; il dit encore (de opt. gen. Interpr.) qu'ils cherchaient plutôt le fond de la doctrine qu'ils ne s'occupaient de la manière dont elle était exprimée. En effet, dans Zacharie, Dieu se plaint qu'on l'ait estimé à si vil prix, trente deniers d'argent! et il ordonne à son prophète de porter cette somme à l'ouvrier dans le temple, ce qu'il fit. La citation de S. Matthieu, pour le fond, s'accorde à peu près avec le récit du Prophète, et il n'y a, comme on voit, que bien peu de différence. Il est clair que le prophète Zacharie veut parler ici du Messie, et que sa prophétie se rapporte à lui; car il particularise toutes les circonstances presque avec la précision d'un historien. Si au contraire on veut exclure tout sens prophétique dans le récit du prophète, il sera tout-à-fait inintelligible; ses paroles ne signifieront rien : car qu'est-ce à dire que cet ordre donné par le Seigneur à son prophète de se faire estimer, de porter à un statuaire le prix de son estimation, et le reste? assurément tout cela n'a aucun sens, si on n'y voit une pensée d'avenir et une allusion à ce qui doit un jour arriver et s'accomplir dans la personne du Messie.

CHAPITRE CXXVI.

JÉSUS EST CONDAMNÉ A MORT PAR LES JUIFS ET LES GENTILS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. II, 2. *Les rois de la terre se sont élevés, et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ.*	S. Matth. XX, 18. *Voici que nous allons à Jérusalem, et que le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes: ils le condamneront à mort.* Et S. Marc, X, 33.
Ps. XXI, 17. *Je suis environné d'une troupe de chiens; une multitude de gens qui veulent me perdre m'assiége.*	S. Matth. XXVI, 66. *Qu'en jugez-vous? ils répondirent : Il a mérité la mort.* Et S. Marc, XIV, 64.
Ps. XL, 6, 8. *Mes ennemis faisaient ces imprécations contre moi : Quand mourra-t-il? et quand sa mémoire périra t-elle?.... Tous ceux qui me haïssaient médisaient ensemble de moi dans le secret; ils formaient contre moi de mauvais desseins.*	S. Matth. XXVII, 3, 26. *Alors Judas, qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné, se repentit de ce qu'il avait fait, et rapporta les trente pièces d'argent... Il leur délivra Barabbas, et à l'égard de Jésus qu'il avait fait fouetter, il le leur abandonna pour être crucifié.* Et. S. Marc, X, 33; et XV, 15; S. Luc, XXIII, 24, 25; S. Jean, XIX, 13.
Ps. LXVIII, 13. *Ceux qui sont assis sur les tribunaux parlent contre moi.*	S. Luc. XXIII, 6 et suiv. *Pilate entendant parler de la Galilée, demanda s'il était Galiléen; et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était aussi alors à Jérusalem.... Hérode lui fit plusieurs questions, mais Jésus ne lui répondit rien. Cependant les princes des prêtres et les scribes étaient là qui l'accusaient avec une grande véhémence; or Hérode avec ses officiers le méprisa, et le traitant avec moquerie, il le fit revêtir d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate.*
Ps. XCIII, 21. *Ils conspirent tous ensemble contre la vie du Juste, et condamnent à mort l'innocent.*	Act. IV, 24 et suiv. *Ce qu'ayant entendu ils élevèrent leurs voix à Dieu dans l'union du même esprit, et lui dirent : Seigneur, vous êtes le Créateur du ciel, de la terre, de la mer et de tout ce qu'ils contiennent. C'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit parlant par la bouche de notre père David, votre serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles émues, et pourquoi les tribus ont-elles formé de vains complots? les rois de la terre se sont élevés, et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ; car Hérode et Ponce Pilate avec les nations profanes et les tribus d'Israël se sont vraiment ligués ensemble; mais ils ne feront que ce dont votre puissance et votre conseil ont ordonné l'exécution.*
Sag. II, 19, 20. *Examinons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissions quelle est sa douceur et que nous fassions l'épreuve de sa patience. Condamnons-le à la mort la plus infâme.*	
Isaïe, LIII, 8. *Il a été pris pour être élevé en gloire du milieu de l'angoisse et du supplice auquel il avait été condamné.*	
Jér. XI, 19. *Pour moi, j'étais comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime, et je n'avais point su les entreprises qu'ils avaient formées contre moi en disant : Servons-nous du bois pour le faire mourir, exterminons-le de la terre des vivants, et que son nom soit effacé de la mémoire des hommes.*	

CHAPITRE CXXVII.

JÉSUS EST CLOUÉ A UNE CROIX.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. XXII, 6 et suiv. *Abraham prit le bois pour l'holocauste qu'il mit sur son Fils Isaac.... Il lia ensuite son fils Isaac et le mit sur le bois qu'il avait arrangé sur l'autel.*	S. Matth. XX, 19. *Ils le livreront aux Gentils, pour qu'ils le traitent avec moquerie, qu'ils le fouettent, et qu'ils le crucifient.*
Exode, XII, 1 et suiv. *Le Seigneur avait dit aussi*	S. Matth. XXVI, 2. *Vous savez que la pâque va se faire dans deux jours, et le Fils de l'homme va être*

PROPHÉTIE.

à Moïse et à Aaron... : Parlez à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dites-leur : Qu'au dixième jour de ce mois chacun prenne pour sa famille un agneau ; on en prendra un pour chaque maison... Cet agneau sera sans défaut, ce sera un mâle qui n'aura pas plus d'un an.... Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera le soir. Ils prendront de son sang, et ils en mettront sur les deux jambages et sur le linteau des portes des maisons où ils le mangeront. Et cette même nuit ils en mangeront la chair rôtie au feu ; ils la mangeront avec des pains sans levain et avec des laitues amères.... Le sang dont chaque maison sera marquée servira de signe en votre faveur, car en voyant ce sang je passerai vos maisons.... Ce jour vous sera un monument de votre délivrance, et vous le célébrerez de race en race comme une fête solennelle.

Nomb. XXI, 6 et suiv. *Alors le Seigneur envoya contre le peuple des serpents brûlants qui blessaient le peuple par leurs morsures, de sorte qu'il mourut un grand nombre d'Israélites. Le peuple alla donc trouver Moïse : Nous avons péché, lui disent-ils, lorsque nous avons parlé contre le Seigneur et contre vous. Priez le Seigneur qu'il éloigne de nous ces serpents. Alors Moïse pria pour le peuple : et le Seigneur dit à Moïse : Faites un serpent d'airain, et mettez le sur une perche pour servir de signe ; et quiconque ayant été mordu par les serpents le regardera sera guéri. Moïse fit donc un serpent d'airain, et il le mit sur une perche pour servir de signe : ainsi lorsque les serpents avaient mordu quelqu'un, il regardait le serpent, et était guéri.*

Ps. XXI, 17 et suiv. *Ils ont percé mes pieds et mes mains ; on compterait tous mes os, ils prennent plaisir à me considérer en cet état, ils partagent mes vêtements, et jettent ma robe au sort.*

Isaïe, LIII, 5. *C'est pour nos iniquités qu'il a été percé de plaies ; c'est pour*

ACCOMPLISSEMENT.

livré pour être crucifié.

S. Matth. XXVII, 22 et suiv. *Pilate leur répartit : Que ferai-je donc de Jésus qui est appelé Christ ? Ils répondirent tous : Qu'il soit crucifié ! Le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? et ils se mirent à crier encore plus fort en disant : Qu'il soit crucifié ! Alors il leur délivra Barabbas, et à l'égard de Jésus, qu'il avait fait fouetter, il le leur abandonna pour être crucifié.. Après s'être joués de lui, ils lui ôtèrent le manteau d'écarlate, et lui ayant remis ses vêtements, ils l'emmenèrent pour le crucifier. Lorsqu'ils sortaient, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus, Et étant arrivés au lieu appelé Golgotha, c'est-à dire le lieu du Calvaire, ils lui présentèrent à boire du vin mêlé de fiel ; mais en ayant goûté, il n'en voulut pas boire. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtements, les tirant au sort.* Et S. Marc, XV, 13 ; S. Luc, XXIII, 21 ; S. Jean, XIX, 6.

S. Matth. XXVIII, 5. *L'ange s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.* Et S. Marc, XVI, 6.

S. Luc. XXIV, 20. *Et de quelle manière les princes des prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à la mort, et l'ont crucifié.*

S. Jean, III, 14. 15. *Comme Moïse éleva le serpent d'airain dans le désert, il faut que le Fils de l'homme soit de même élevé en haut.*

S. Jean, VIII, 28. *Jésus leur dit : Quand vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez que je suis celui qui est.*

S. Jean, XII, 32, 33. *Pour moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi ; ce qu'il disait pour marquer le genre de mort qu'il devait subir.*

Act. II, 36. *Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur et*

PROPHÉTIE.

nos crimes qu'il a été brisé. Ce châtiment qui nous devait procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses blessures.

Ezéch. IX, 4 et suiv. *Le Seigneur lui dit : Passez au travers de la ville, au milieu de Jérusalem, et marquez un Tau sur le front des hommes qui gémissent et qui sont dans la douleur à cause de toutes les abominations qui se font au milieu d'elle. Et j'entendis qu'il disait aux autres : Suivez-le et passez au travers de la ville, et frappez indifféremment ; que votre œil ne se laisse pas fléchir, et ne soyez touché d'aucune compassion. Tuez tout sans qu'aucun échappe : vieillards, jeunes hommes, les vierges et les enfants comme les femmes ; mais n'approchez d'aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le Tau écrit, et commencez par mon sanctuaire.*

Zach. XII, 10. *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière. Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies ; ils pleureront avec gémissement celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique.*

Zach. XIII, 6. *Alors on lui dira : D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu des mains ? et il répondra : C'est que j'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient.*

ACCOMPLISSEMENT.

Christ celui dont David a parlé, ce Jésus que vous avez crucifié. Et IV, 10.

I Cor. I, 23. *Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié.*

I Cor. II, 2. *Je n'ai point cru que je dusse parmi vous savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.*

I Cor. V, 7. *Jésus-Christ est notre Agneau pascal, qui a été immolé pour nous.*

II Cor. XIII, 4. *Bien qu'il ait été crucifié selon la faiblesse de la chair, il est néanmoins plein de vie par la vertu de Dieu.*

Gal. II, 19. *J'ai été crucifié avec Jésus Christ.*

Gal. III, 1. *O Galates dépourvus d'intelligence, qui vous a ensorcelés pour que vous ne soyez plus soumis à la vérité, après que devant vos yeux Jésus-Christ a été si vivement dépeint et crucifié en vous-mêmes ?*

Gal. VI, 14. *Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, et par qui je suis crucifié pour le monde.*

Philip. II, 8. *Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.*

Hébr. XII, 2. *Jetez les yeux sur Jésus l'auteur et le rémunérateur de la foi, qui dans la vue de la joie qui lui était préparée, a souffert la croix, méprisant l'ignominie.*

Apoc. I, 7. *Le voici qui vient sur les nuées, et tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé, et tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine à cause de lui.*

Apoc. VII, 2, 3. *Je vis encore un autre ange qui montait du côté de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant, et il cria d'une voix forte aux quatre anges qui avaient reçu le pouvoir de nuire à la terre, et à la mer, en disant : Ne faites point de mal ni à la terre ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu. Et j'entendis le nombre de ceux qui avaient été marqués : il était de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfants d'Israël.*

Apoc. XI, 8. *Et leurs corps demeureront étendus dans la place publique de la grande ville qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte, où même leur Seigneur a été crucifié.*

I. *Sur le vrai sens du verset 17 du psaume XXI.* J'ai déjà établi dans ma septième Proposition et dans le chapitre CXXIII de celle qui nous occupe en ce moment, que ce psaume s'applique à la personne du Messie ; il n'est donc pas étonnant que les

écrivains ou nouveau Testament en rapportent souvent des citations. Il s'est élevé une discussion sur le texte du verset 17 conçu en ces termes : *On a percé mes mains et mes pieds.* Quelques auteurs ont prétendu qu'il y avait deux sens dans l'hébreu, l'un conforme à la Vulgate, l'autre qui veut dire : *Comme un lion, mes pieds et mes mains.* Comme ces paroles ne forment aucun sens, ceux qui les adoptent pensent que le Psalmiste a sous-entendu les mots, *ils ont déchiré,* et ils l'ajoutent pour compléter un sens. La difficulté donc est de savoir quel est le sens primitif, quelle a été la pensée et la phrase du Psalmiste, car les chrétiens accusent les Juifs d'avoir interposé ce passage, et les Juifs renvoient l'accusation aux chrétiens. Cependant ce qui doit faire admettre le sens donné par la Vulgate, c'est que les Septante, qui vivaient longtemps avant Jésus-Christ, l'ont trouvé dans le texte sur lequel ils traduisaient, et que les versions syriaque et arabe le donnent aussi. Isaac Lévita (Defens. verit. Hebr.) déclare avoir eu sous les yeux un manuscrit hébreu qui portait ce sens, et en marge le sens opposé avait été surajouté. Le *Kéri Vechethib* affirme que l'original présente les deux sens. Le texte qu'on nous oppose contiendrait à la rigueur le sens de la Vulgate; car si un lion dévore sa proie au moyen de ses dents, il lui faut bien aussi ses ongles pour la saisir, la percer, la déchirer. Toutefois le sens de la Vulgate, qui est clair et complet, devra toujours être préféré à un autre sens tout-à-fait incomplet et qui ne signifierait rien si l'on n'y suppléait en y ajoutant un mot essentiel.

II. *Réponse à une première objection.* Lipmann (in *Nitzachon*) cherche à défendre le sens opposé à celui de la Vulgate, en disant qu'il était contraire aux usages et aux mœurs des Juifs de clouer à une croix les criminels. Mais il oublie qu'au temps de la mort du Sauveur, les Juifs n'avaient plus droit de vie et de mort. *Il ne nous est pas permis de faire mourir personne*, répondent-ils à Pilate (S. Jean, XVIII, 31). C'était la loi et les usages de Rome qu'ils suivaient dans ces cas. Il est donc vrai de dire que c'est un supplice infligé d'après la coutume d'un peuple étranger que David prédit pour la personne du Messie; et les Évangélistes nous en font voir l'accomplissement. C'est avec les instances les plus vives et les plus pressantes que les Juifs sollicitent contre Jésus ce genre de supplice. Lipmann ne dit rien de la version des Septante; cette objection pourtant contre le sens qu'il adopte est assez forte.

III. *Réponse à une deuxième objection.* Théodore de Mopsueste (Collat. IV Conc. Const. II) et Grotius après lui admettent volontiers le sens de la Vulgate; mais ils veulent que les paroles du Psalmiste n'aient rien de prophétique; elles se rapportent à la situation dans laquelle se trouve David, et elles sont prononcées dans un sens métaphorique : *On a percé mes pieds et mes mains,* c'est comme s'il eût dit : On a pénétré tous les secrets de mon cœur. Quand il dit : *Ils ont compté tous mes os*, c'est qu'il fait une allusion à l'usage reçu de faire le recensement des biens d'un ennemi qu'on a vaincu. Ces mots : *Ils ont pris plaisir à me considérer*, se rapporteraient à l'état de souffrance dans lequel il se trouvait. Enfin ce passage : *Ils partagent mes vêtements, ils jettent ma robe au sort,* signifierait : Ils se partagent mes biens qu'ils m'ont enlevés. Cette interprétation, comme on le voit, est bien forcée; cependant elle est préférable à l'autre sens qu'on a voulu donner aux paroles du prophète. Cependant pourquoi ne pas accepter les paroles du Psalmiste dans leur sens naturel? On n'aura pas à expliquer (ce qui est assez embarrassant) comment le prophète a si bien rencontré, et a dépeint d'une manière si vraie un événement qui a eu lieu, quand il aurait raconté un événement qui, pour être vrai, ne peut être entendu que dans un sens métaphorique.

IV. *Le Tau dont parle Ezéchiel dans sa prophétie du chapitre IX est la figure de la croix du Sauveur.* Ezéchiel, ou plutôt Dieu, par la bouche de son prophète, a fait une allusion prophétique fort remarquable à la croix du Sauveur, en lui ordonnant de marquer un Tau sur le front des hommes pieux qui gémissent sur les abominations des impies. En effet cette lettre Tau, dans les caractères samaritains, les seuls en usage chez les Hébreux du temps d'Ezéchiel, présentait tout-à fait la forme d'une croix. Cependant il faut reconnaître que les Samaritains avaient deux manières de représenter cette lettre : l'une qui forme une croix, et l'autre un X. On peut voir la preuve de ces deux différents caractères pour la même lettre dans tous les manuscrits et inscriptions où se rencontrent des caractères samaritains. Ce qui a pu induire en erreur quelques savants et leur faire croire le passage d'Ezéchiel peu intelligible, ou du moins ne faisant aucune allusion prophétique à la croix du Sauveur, c'est le soin que les Samaritains, ennemis du nom chrétien, ont toujours pris, depuis la fondation du christianisme, de ne faire usage que du caractère ayant la forme d'un X, afin d'ôter aux chrétiens l'avantage qu'ils pouvaient tirer de la prophétie d'Ezéchiel en faveur de leur doctrine.

V. *Les prophéties de Zacharie*, chap. XII, v. 10, et XIII, v. 6, *se rapportent au Messie.* En rapprochant ces prophéties des derniers chapitres du livre de Zacharie, il sera facile de voir qu'elles se rapportent au Messie. En effet, en reprenant depuis le chapitre XI, à l'endroit où le prophète prédit que Jésus sera vendu, il annonce aussitôt la rupture de l'union fraternelle qui liait Juda avec Israël; or on a vu l'accomplissement de cette prophétie immédiatement après la mort du Sauveur, quand la division se mettait dans les familles, les uns embrassant la doctrine de Jésus, les autres s'en tenant à celle de Moïse, ou s'adonnant aux erreurs du paganisme, événement prédit aussi par Jésus lui-même (Luc. XII, 51) : *Croyez-vous,* dit-il, *que je sois venu apporter la paix sur la terre? non, je vous*

assure mais la division. Car désormais s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes contre les autres, trois contre deux, et deux contre trois; le père contre le fils, et le fils contre le père; la mère contre la fille, et la fille contre la mère; la belle-mère contre la belle-fille, et la belle-fille contre la belle-mère. Zacharie adresse des reproches au mauvais pasteur, Jésus dévoile la lâcheté du pasteur mercenaire (S. Jean, X, 12). Zacharie entrevoit le supplice du Christ, et il en parle en ces termes (XII, 10): *Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies; ils pleureront avec gémissement celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique; et ils seront pénétrés de douleur à son sujet, comme on l'est à la mort d'un fils aîné.* S. Jean applique cette prophétie à Notre-Seigneur; il s'exprime ainsi (XIX, 37): *Il est dit encore dans un autre endroit: Ils verront celui qu'ils ont percé.* Il dit ailleurs (Apoc. I, 7): *Le voici qui vient sur les nuées, et tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé, et tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine à cause de lui.* Or les apôtres n'auraient pas osé ainsi faire à Jésus l'application de différents passages des prophètes, s'il n'eût été admis généralement que ces passages le concernaient. Jésus-Christ paraît faire allusion à cette prophétie lorsqu'il dit (S. Matth. XXIV, 30): *Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté.* Zacharie prédit (XIII, 1) qu'*il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour y laver la souillure du pécheur.* Or Jésus dans l'Evangile nous est souvent représenté comme on l'a vu dans cette Proposition, sous les symboles d'une fontaine, d'une eau pure, d'un fleuve qui lave les crimes des hommes. Dieu dit, par la bouche de Zacharie, qu'*il abolira de la terre les noms des idoles*, et qu'*il n'en sera plus fait mention:* il dit qu'*il exterminera les faux prophètes et l'esprit impur.* Et Jésus-Christ dans l'Evangile nous met en garde contre les faux prophètes, qu'il dénonce comme étant des loups dévorants (S. Matth. VII, 15; et XXIV, 4). S. Paul (II. Tim. III, 1) et S. Jean (Epît. I, chap. IV, v. 1) font les mêmes recommandations. Zacharie revient encore sur la passion du Sauveur, et on dirait qu'il écrit une histoire plutôt qu'il n'annonce un événement futur, tant il est exact à en raconter les circonstances particulières; il s'écrie: *D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu des mains?... C'est que j'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient.* Au premier abord, en suivant le texte du prophète, on pourrait croire que ces dernières paroles s'adressent au faux prophète dont il vient de parler, et qui sera percé par ses père et mère eux-mêmes pour avoir prophétisé: toutefois les mots *veda karau*, que la Vulgate a traduits par celui de *percer*, expriment plutôt une mort donnée par le fer; et en effet la mort étant la peine que la loi de Moïse infligeait à ceux qui osaient usurper la qualité de prophète et faire les faux prophètes, il est à présumer que Zacharie fait allusion à ce châtiment; or on ne meurt pas pour avoir eu la main transpercée. Zacharie, après avoir parlé contre les faux prophètes, est tout-à-coup transporté en esprit au temps de la passion de Jésus-Christ; cet événement est présent à sa pensée, et partageant la juste indignation de Dieu contre les pécheurs représentés dans la personne de son Fils, il s'écrie: *O épée, réveille-toi; viens contre mon pasteur, contre l'homme qui m'est intimement uni. Frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées; mais j'étendrai de nouveau ma main vers les petits.* Après avoir prédit la mort du Sauveur et la fuite de ses apôtres, il annonce la promulgation de l'Evangile, la conversion des uns et la réprobation d'un plus grand nombre. Jésus-Christ justifie lui-même cette prophétie en disant (S. Matth. VII, 13): *Entrez par la porte étroite, parce que la porte de la perdition est large, que le chemin qui y mène est spacieux, et qu'il y en a beaucoup qui le prennent.* Il dit aussi dans un autre endroit (Id. XX, 16, et XXII, 14): *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* S. Paul dans sa première Epître aux Corinthiens (vers. 26) parle du peu de sages, du peu de puissants, selon la chair, que Dieu à choisis; au contraire, dit-il, *il a choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable.* Ces mêmes élus de Dieu, Zacharie les appelle *les petits, vers lesquels Dieu étendra de nouveau la main,* et il prédit qu'ils sceller ont leur foi de leur sang, au milieu des plus cruels tourments, et qu'ils la sanctionneront par leur martyre; et déjà nous avons vu cette prophétie s'accomplir dans la personne des apôtres et des disciples de Jésus. Zacharie, dans le chapitre XIV, prédit la ruine de Jérusalem, la promulgation de l'Evangile, la vocation des Gentils, l'établissement de l'Eglise et la réunion de tout le troupeau sous la conduite d'un même pasteur; on voit dans le livre qui nous occupe l'accomplissement de toutes ces prophéties: ainsi il est évident par tous ces rapprochements que les deux passages que j'ai extraits de Zacharie, sont relatifs au Messie. Au reste, les Juifs eux-mêmes ne font pas difficulté de de le reconnaître, comme on peut le voir en consultant le Thalmud (lib. Sucàh, cap. 5); nous avons aussi l'assentiment du rabbin Aben-Ezra.

VI. *Réponse à une première objection.* On a cherché à atténuer l'autorité de la première prophétie de Zacharie, celle qui est conçue en ces termes (XII, 10): *Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils ont percé.* Les Juifs ont compris que ces paroles prouvaient la divinité de Jésus, puis qu'elles étaient censées prononcées par le même qui avait promis de répandre sur les hommes l'esprit de grâce, ce qui ne peut appartenir qu'à Dieu; ils ont alors substitué le mot *elo* qui est un pronom relatif, au mot *eli*, qui désigne le pronom personnel, de sorte que le prophète aurait parlé en cet endroit d'une autre personne

que Dieu. Ils font dire à Zacharie, ou plutôt à Dieu : *Ils arrêteront les yeux sur celui qu'ils ont percé;* au lieu que Dieu dit : *Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils ont percé.* Mais leur supercherie a été découverte. Ces mots, *qu'ils ont percé*, ne sont pas non plus les mêmes dans toutes les versions ; ainsi les Septante ont mis : *Ils arrêteront les yeux sur moi, parce qu'ils m'ont insulté et traité avec moquerie.* Cependant il y a des éditions des Septante qui exposent les deux versions. S. Jean qui rapporte cette prophétie de Zacharie, la cite ainsi (XIX, 37) : *Ils verront celui qu'ils ont percé.* Au reste, l'interprétation des Septante n'altère en aucune manière le fond de la prophétie.

VII. *Réponse à une deuxième objection.* Grotius donne un sens fort singulier à ces paroles de Zacharie : *Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils ont percé.* Il les interprète dans un sens métaphorique : « C'est crucifier Dieu, dit-il, que de l'outrager, de l'offenser ; » et il traduit ainsi : *Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils ont outragé.* Mais le mot *dakar*, *configere* (*percer*), n'a jamais eu le sens que lui suppose ici Grotius, et rien dans le chapitre XII de Zacharie, ne peut autoriser une pareille interprétation. Que signifierait ce grand deuil des Juifs, ces gémissements à l'occasion de celui qui a été crucifié ? Car il est certain que Zacharie parle du deuil, des gémissements à l'occasion d'un homme mort ; il dit : *Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies, ils pleureront avec gémissement celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique, et ils seront pénétrés de douleur à son sujet comme on l'est à la mort d'un fils aîné.* Au reste, Grotius n'est pas d'accord avec lui-même, car il donne un autre sens à cette prophétie, quand elle est répétée par S. Jean au premier chapitre de l'Apocalypse (vers. 7) ; il dit que le prophète fait allusion aux maux de l'Eglise ; or ce sont deux choses fort distinctes, d'outrager Dieu ou de faire du mal à l'Eglise. Cette légèreté est une preuve du peu de valeur qu'on doit attacher à l'opinion de cet auteur.

VIII. *Sur un passage du psaume XCV.* Le septième verset du psaume XCV a donné lieu à plusieurs savantes dissertations ; on y lit dans plusieurs exemplaires : *Publiez parmi les nations que le Seigneur a commencé son règne depuis qu'il est mort sur le bois de la croix.* Ces derniers mots paraissent avoir été intercalés dans le texte par quelques Juifs convertis ; du moins telle est l'opinion de S. Justin (adv. Tryph.). Ce passage est rapporté en entier tel que je viens de le citer, par les plus anciens Pères de l'Eglise latine, tels que Tertullien, Arnobe, Lactance, et se trouve dans quelques anciens manuscrits ; mais on ne le voit pas dans le texte hébreu, dans le Thargum, ni dans aucune version exotique. Symmaque et Théodoret ne font pas mention de la fin du passage, aussi n'ai-je pas cru devoir invoquer ce passage à l'appui de cette démonstration.

CHAPITRE CXXVIII.

JÉSUS EST CRUCIFIÉ ENTRE DEUX LARRONS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, LIII, 12. *Je lui donnerai pour son partage la multitude des nations ; il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme et qu'il a été mis au nombre des scélérats.*	S. Matth. XXVII, 38. *En même temps on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.* S. Marc, XV, 27. *Ils crucifièrent aussi deux voleurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche ; ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : Il a été mis au rang des scélérats.* S. Luc, XXII, 37. *Je vous assure qu'il faut encore qu'on voie s'accomplir en moi cette parole de l'Écriture : Il a été mis au rang des scélérats.*

CHAPITRE CXXIX.

JÉSUS EST UN SIGNE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Nomb. XXI, 9. *Moïse fit donc un serpent d'airain, et il le mit sur une perche pour servir de signe ; ainsi lorsque les serpents avaient mordu quelqu'un, il regardait le serpent d'airain, et était guéri.*	S. Matth. XII, 38 et suiv. *Alors quelques-uns des scribes et des Pharisiens prenant la parole, lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous fissiez voir quelque prodige. Mais il leur répondit : Cette race méchante et adultère demande un prodige, et il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas ; car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.*
Isaïe, XI, 10, 12. *En ce jour-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples ; les nations viendront lui offrir leurs prières, et son sépulcre sera glorieux.... Il lèvera son étendard parmi les nations.*	S. Matth. XXVI, 29, 30. *Aussitôt après ces jours d'affliction le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière : les étoiles tomberont du ciel, et les puissances du ciel seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel ; tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur la terre avec une grande puissance et une grande majesté.*
Isaïe, LIX, 22, 23. *Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je m'en vais étendre ma main vers les nations, et j'élèverai mon étendard devant tous les peuples ; ils vous apporteront vos fils entre leurs bras, et vous amèneront vos filles sur leurs épaules. Les rois seront vos nourriciers et les reines vos nourrices ; ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds.*	S. Luc, II, 34. *Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Cet enfant est né pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes.*
Isaïe, LV, 11, 13. *Ainsi en sera-t-il de ma parole ; étant sortie de ma bouche elle ne retournera point à moi sans fruit, mais elle fera tout ce que je veux, et elle produira l'effet pour lequel je l'ai envoyée... Le sapin s'élèvera au lieu des buissons, le myrte croîtra au lieu de l'ortie, et ceci rendra célèbre le nom du Seigneur ; ce sera un signe éternel qui ne disparaîtra jamais.*	

Isaïe, LXII, 10. *Passez et repassez par les portes, préparez la voie au peuple, aplanissez le chemin, ôtez-en les pierres, élevez l'étendard aux yeux des peuples. Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extré-*

nités de la terre : Dites à la fille de Sion : Celui qui est votre salut vient ; il porte avec lui la récompense qu'il veut donner, et le plan de son œuvre est avec lui. Vos enfants seront appelés le peuple saint et la race rachetée par le Seigneur.

Isaïe, LXVI, 18 et suiv. *Mais pour moi je connais leurs œuvres et leurs pensées ; le temps vient que j'assemblerai tous les peuples de quelque pays et de quelque langue qu'ils soient ; ils comparaîtront tous devant moi, et ils verront ma gloire. Je mettrai mon signe sur plusieurs d'entre eux, et j'enverrai ceux qui auront échappé vers les nations qui sont au-delà des mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, vers les peuples armés de flèches, dans Thubal, dans la Grèce, dans les îles les plus reculées, vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi et qui n'ont point vu ma gloire ; ils l'annonceront aux gentils.*

CHAPITRE CXXX.

JÉSUS SUSPENDU A LA CROIX EST RAILLÉ PAR LES PASSANTS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. III, 2, 3. *Seigneur, que le nombre de ceux qui me persécutent est grand ! Que d'ennemis s'élèvent contre moi ! Plusieurs disent : Il ne trouvera point de salut en son Dieu.*	S. Matth. XXVII, 39 et suiv. *Les passants le blasphémaient en secouant la tête, et lui disant : Toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Les princes des prêtres avec les scribes et les sénateurs se moquaient de lui de la même manière en disant : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ; s'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, et nous croirons en lui. Il a confiance en Dieu, si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant, puisqu'il a dit : Je suis Fils de Dieu. Les voleurs qui étaient crucifiés avec lui lui faisaient aussi les mêmes reproches.* Et S. Marc, XV. 28 ; S. Jean, XXIII. 35.
Ps. XXI, 7. *Je suis un ver de terre et non un homme, je suis l'opprobre des hommes et l'objet du mépris de mon peuple. Tous ceux qui me voient m'insultent, ils remuent les lèvres et secouent la tête. Il a mis, disent-ils, son espérance au Seigneur ; qu'il le délivre, qu'il le sauve, s'il est vrai qu'il l'aime.*	
Ps. XXXIV, 14 et suiv. *Je marchais avec tristesse, pleurant chacun d'eux comme mon ami et mon frère ;... Pour eux, au contraire, si je chancelais, ils se réjouissaient et s'assemblaient pour me porter des coups à mon insu ; ils me déchiraient et ne cessaient point de médire de moi. Ils ont grincé les dents contre moi avec des hypocrites qui bouffonnaient dans les festins.*	

Ps. LXVIII, 18 et suiv. *Ne cachez pas votre visage à votre serviteur, parce que l'affliction me presse ; hâtez-vous de m'exaucer. Approchez-vous de mon âme, et rachetez-la ; délivrez-moi à cause de la fureur de mes ennemis. Vous voyez les opprobres, les affronts, les ignominies qu'on me fait souffrir. Tous mes ennemis m'attaquent sous vos yeux. L'opprobre me jette dans l'abattement, et l'affliction me consume ; j'ai attendu que quelqu'un prît part à ma douleur, et personne ne l'a fait. J'ai cherché des consolateurs, et n'en ai point trouvé. Pour nourriture ils m'ont donné du fiel, et pour breuvage dans ma soif, ils m'ont fait boire du vinaigre.*

Ps. CVIII, 25. *Je suis pour eux un spectacle de moquerie, et en me voyant ils secouent la tête.*

Lament. III, 14 et suiv. *Je suis devenu le jouet de tout mon peuple, le sujet de leurs chansons pendant tout le jour. Il m'a rempli d'amertume, il m'a enivré d'absinthe... Tous nos ennemis ont ouvert la bouche contre nous... Vous avez entendu les injures qu'ils me aisent, et tout ce qu'ils pensent contre moi. Vous avez où les paroles de ceux qui m'insultent et ce qu'ils méditent contre moi pendant tout le jour. Considérez-les, soit qu'ils se reposent, soit qu'ils agissent, je suis devenu le sujet de leurs chansons.*

CHAPITRE CXXXI.

JÉSUS MOURANT DEMANDE A DIEU GRACE POUR SES ENNEMIS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXXV, 11 et suiv. *De faux témoins se sont élevés contre moi avec violence ; on m'a interrogé sur des choses auxquelles je n'avais pas pensé. Ils m'ont rendu le mal pour le bien ; ils ont tâché de rendre mon âme stérile et infructueuse. Pour moi, lorsqu'ils étaient malades, je me revêtais d'un sac, j'affligeais mon âme par le jeûne, et me retirant dans le secret de mon âme, je priais pour eux.*	S. Luc. XXIII, 34. *Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*
Ps. CVIII, 1 et suiv. *O Dieu, qui êtes l'objet de mes louanges, ne demeurez pas dans le silence, car la bouche du méchant et celle de l'imposteur se sont ouvertes contre moi : ils m'ont parlé avec une langue trompeuse ; ils m'ont attaqué de toutes parts avec des paroles de haine, et m'ont fait la guerre sans aucun sujet. Je les ai aimés, et ils se sont déclarés mes ennemis, tandis que je priais pour eux ; ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine, pour l'amour que je leur portais.*	
Isaïe, LIII, 12. *Il a porté les péchés de plusieurs, et il a prié pour les violateurs de la loi.*	

CHAPITRE CXXXII.

LES VÊTEMENTS DE JÉSUS SONT DISTRIBUÉS AU SORT.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXI, 17. et suiv. *Ils ont percé mes mains et mes pieds ; on compterait tous mes os, et ils prennent plaisir à me considérer en cet état ; ils partagent mes vêtements et jettent ma robe au sort.*	S. Matth. XXVII, 35. *Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtements, les tirant au sort, afin que cette parole du prophète fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ont tiré ma robe au sort.*

CHAPITRE CXXXIII.

A LA MORT DE JÉSUS LE SOLEIL S'ÉCLIPSE ET LA TERRE TREMBLE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XVII, 5 et suiv. *Les douleurs de la mort m'ont environné, les torrents de Bélial m'ont épouvanté ; les douleurs de l'enfer m'ont assiégé ; les filets de la mort m'ont surpris. Dans mon affliction, j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai crié vers mon Dieu. Il a entendu ma voix de son sanctuaire, et les cris que j'ai poussés vers lui sont parvenus jusqu'à ses oreilles. La terre émue a tremblé, et les fondements des montagnes ont été ébranlés par d'horribles secousses, parce qu'il s'est mis en colère contre mes ennemis.*	S. Matth. XXVII, 45, 51. *Or, depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième, toute la terre fut couverte de ténèbres... En même temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les pierres se fendirent.* Et S. Marc, XV, 23.
	S. Luc, XXIII, 44, 45. *Il était alors environ la sixième heure du jour, et toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure ; le soleil fut obscurci, et le voile du temple se déchira par le milieu.*
	Hébr. XII, 25 et suiv.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Amos, VIII, 8 et suiv. *Après de tels désordres leur terre ne sera-t-elle pas ébranlée? Tous ses habitants ne seront-ils pas dans les larmes? Toute cette terre sera désolée comme par une inondation, ses richesses seront emportées, et elle sera submergée comme par le fleuve de l'Egypte. En ce jour-là, dit le Seigneur notre Dieu, je ferai que le soleil se couchera en plein midi, et je couvrirai la terre de ténèbres en un jour serein ...*	*Prenez garde de ne pas refuser d'entendre celui qui vous parle; car si ces hommes, qui ont refusé d'écouter celui qui sur la terre leur prononçait des oracles divins, n'ont pu échapper à la punition, nous pourrions bien moins l'éviter, si nous refusions d'entendre celui qui nous parle du haut du ciel; c'est lui dont la voix ébranla alors la terre, et qui a fait pour le temps où nous sommes une nouvelle promesse en disant: J'ébranlerai encore une fois, non-seulement la terre, mais aussi le ciel.*
Aggée, II, 7, 8, 21. *Voici ce que dit le Seigneur des armées: Encore une fois et dans un peu de temps j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'élément aride. J'ébranlerai tous les peuples, et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées..... Le vingt-quatrième jour du mois, le Seigneur parla à Aggée une seconde fois, et lui dit: Parlez à Zorobabel, chef de Juda, et dites-lui: J'ébranlerai tout ensemble le ciel et la terre.*	
Zach. XIV, 6 et suiv. *En ce jour-là, la lumière ne sera point mêlée de clarté, on éprouvera toute la rigueur de l'hiver; ce sera un jour unique et connu du Seigneur, il n'y aura point de succession de jour et de nuit, et le soir même la lumière sera très-éclatante. En ce temps-là il sortira de Jérusalem des eaux vives dont la moitié se répandra vers la mer d'orient et l'autre vers la mer d'occident, et elles couleront l'hiver et l'été. Le Seigneur sera le roi de toute la terre; il n'y aura en ce jour-là que lui de Seigneur, et son nom seul sera révéré.*	

Cette dernière prophétie de Zacharie se rapporte au Messie. Je viens de montrer au chapitre CXXVII que Zacharie parle du Messie dans les quatre derniers chapitres de ses prophéties; on a pu voir la suite et l'enchaînement de toutes ces prophéties justifiés par l'évènement. Eusèbe rapporte également à Jésus-Christ le passage que je viens de citer (Dém. év. liv. X), et il se trouve d'accord avec l'interprétation des Juifs; car ils appliquent au Messie ce chapitre entier (in Beresith Rabba et in Midraschoboth et Thehillim et Ruth). Ce serait ici le lieu de faire connaître l'opinion des auteurs profanes sur l'éclipse du soleil arrivée à la mort du Sauveur; mais on se rappellera que je suis entré dans de grands détails à ce sujet dans ma troisième Proposition.

CHAPITRE CXXXIV.

JÉSUS MOURANT POUSSE DES CRIS DE DÉTRESSE VERS SON PÈRE, ET IMPLORE SON SECOURS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. III, 3 et suiv. *Plusieurs disent de moi: Il ne trouvera pas de salut en son Dieu.... J'ai élevé ma voix pour crier au Seigneur, et il m'a exaucé de sa montagne sainte. Je me suis couché et endormi, et je me réveille tranquillement, parce que le Seigneur est mon appui.*	S. Matth. XXVII, 46 et suiv. *Et sur la neuvième heure Jésus s'écria d'une voix forte: Eli, Eli, lamma sabachtani? c'est-à-dire, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu crier de la sorte disaient: Il appelle Elie. Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'une canne, il lui présenta à boire. Les autres disaient: Attendez, voyons si Elie viendra le délivrer; mais Jésus jetant encore un grand cri, rendit l'esprit.*
Ps. XVII, 7, 8. *Dans mon affliction j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai crié vers mon Dieu; il a entendu ma voix de son sanctuaire, et les cris que j'ai poussés vers lui sont parvenus jusqu'à ses oreilles. La terre émue a tremblé, et les fondements des montagnes ont été ébranlés par d'horribles secousses, parce qu'il s'est mis en colère contre mes ennemis.*	S. Marc, XV, 34. *Et à la neuvième heure Jésus jeta un grand cri en disant: Eloï, Eloï, lamma sabachtani? c'est-à-dire, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Quelques-uns de ceux qui étaient présents l'ayant entendu, disaient: Voilà qu'il appelle Elie... Jésus ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.*
Ps. XXI, 1 et suiv. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Vous vous tenez loin de moi, vous ne me délivrez pas malgré mes rugissements. O mon Dieu, je crie pendant le jour, et vous ne m'exaucez point, je crie pendant la nuit, et je ne reçois pas de soulagement. Et néanmoins vous êtes le Saint, vous habitez parmi nous, vous êtes la gloire et le salut d'Israël. Nos pères ont espéré en vous, ils ont espéré, et vous les avez sauvés. Ils ont crié vers vous, et ils ont été délivrés; ils ont espéré en vous, et ils n'ont point été confondus. Et moi je suis un ver de terre et non un homme, je suis l'opprobre des hommes et l'objet du mépris de mon peuple. Tous ceux qui me voient m'insultent, ils remuent les lèvres et secouent la tête: Il a mis, disent-ils, son espérance au Seigneur; qu'il le délivre, qu'il le sauve, s'il est vrai qu'il l'aime.*	S. Luc, XXIII, 46. *Alors Jésus jetant un grand cri dit: Mon Père, je remets mon âme entre vos mains, et ayant prononcé ces paroles, il expira.* Hébr. V, 7. *Aussi, pendant les jours qu'il était dans sa chair mortelle, ayant offert avec de grands cris et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il a été exaucé à cause de son humble respect pour son Père.*
Ps. LXVIII, 1 et suiv. *Sauvez-moi, ô Dieu, car les eaux sont prêtes à m'ôter la vie; je suis plongé dans un abîme de boue où je ne trouve point de fond; je suis tombé dans le gouffre des eaux, et les vagues m'ont enveloppé. Je m'épuise à force de crier, j'en ai la gorge toute desséchée; mes yeux se sont presque éteints, tandis que j'attends le secours de mon Dieu. Ceux qui me haïssent sans sujet sont en plus grand nombre que les cheveux de ma tête; les ennemis qui me persécutent injustement se sont fortifiés, et on me fait rendre ce que je n'ai point ravi.*	
Ps. LXXXVII, 1 et suiv. *Seigneur Dieu, mon Sauveur, je crie vers vous jour et nuit; que ma prière pénètre jusqu'à vous, prêtez l'oreille à mes cris; car mon âme est accablée de maux, et je suis près d'être renfermé dans le tombeau. On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse, comme un homme sans force. On me compte parmi les morts, comme un homme qui n'est plus de ce monde, comme un de ceux qui ont été tués et qui sont étendus dans les sépulcres; comme ceux que vous avez effacés de votre mémoire et que votre main a retranchés du nombre des vivants. Vous m'avez mis dans une fosse profonde, dans les lieux les plus ténébreux et dans l'ombre de la mort..... Seigneur, pourquoi rejetez-vous mes désirs, et me cachez-vous votre visage? Dès ma jeunesse je suis pauvre et toujours prêt à expirer; j'ai porté le poids de vos terreurs et j'ai été dans le trouble. Vous avez fait passer sur moi*	

les flots de votre colère, les frayeurs de vos jugements m'ont renversé; elles m'ont environné tout le jour comme des eaux prêtes à m'engloutir; elles m'ont inondé de toutes parts; vous avez éloigné de moi mes amis et mes proches; et ceux qui me connaissaient se sont retirés à la vue de mon affliction.

Ps. CXLI, 1 et suiv. *J'élève ma voix pour crier au Seigneur, j'élève ma voix vers le Seigneur pour le prier. Mon cœur s'est répandu en sa présence, et je lui ai exposé l'affliction qui me pressait. Lorsque mon âme tombait dans la défaillance, Seigneur, vous vous êtes rendu attentif à mon sentier; vous avez vu qu'ils me tendaient un piége dans le chemin où je passais. Je regardais à ma droite, et il n'y avait personne qui me connût; il ne me restait pas de voie pour échapper, et nul ne se mettait en peine de me sauver la vie. J'ai crié vers vous, Seigneur, je vous ai dit: Vous êtes mon espérance et mon partage dans la terre des vivants. Soyez attentif à mes cris, parce que je suis extrêmement faible; délivrez-moi de ceux qui me persécutent, parce qu'ils sont plus forts que moi. Tirez mon âme de prison, afin que je célèbre votre nom; les justes m'environneront, parce que vous m'aurez fait cette grâce.*

Lament. III, 18, 55, 56. *J'ai dit: Je n'ai plus de force, je suis privé des biens que j'espérais de la bonté du Seigneur... J'ai invoqué votre nom, ô Seigneur, du plus profond de l'abîme. Vous avez déjà entendu ma voix, ne détournez point votre oreille de mes gémissements et de mes cris.*

Réponse à une objection des Juifs. Les Juifs prétendent qu'un homme qui se plaint ainsi de ses peines, de ses souffrances, ne saurait être lui-même Dieu; car s'il était Dieu, il se soumettrait avec résignation à toutes les épreuves qu'il a à subir. Ceux qui se permettent une pareille observation se rappellent sans doute les railleries avec lesquelles leurs ancêtres accablaient Jésus expirant sur la croix. *Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.* Le Thalmud nous représente Dieu pleurant sur la ruine de Jérusalem; est-ce que pour cela il ne sera pas toujours Dieu? ses larmes lui ôteront-elles sa divinité?

CHAPITRE CXXXV.

ON PRÉSENTE A JÉSUS DU FIEL ET DU VINAIGRE A BOIRE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXVIII, 22. *Pour nourriture ils m'ont donné du fiel, et pour breuvage dans ma soif, ils m'ont fait boire du vinaigre.*	S. Matth. XXVII, 34, 48. *Ils lui présentèrent à boire du vin mêlé de fiel, mais en ayant goûté, il n'en voulut point boire... Aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'une canne, il lui présenta à boire.*
Lament. III, 5 et suiv. *Il a bâti une enceinte pour m'enfermer; il m'a plongé dans l'amertume et dans la peine; il m'a retenu en des lieux ténébreux comme ceux qui sont morts pour jamais... Il m'a rempli d'amertume, il m'a enivré d'absinthe... Je ne suis occupé que de mon affliction et du sujet de mes pleurs, de l'absinthe et du fiel dont vous m'abreuvez.*	S. Marc, XV, 23, 36. *Ils lui présentèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe, mais il n'en prit pas... et l'un d'eux courut emplir de vinaigre une éponge, et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui présenta à boire.*
	S. Luc, XXIII, 36. *Les soldats aussi lui insultaient et lui présentaient du vinaigre.*
S. Jean, XIX, 28 et suiv. *Après cela Jésus sachant que toutes choses étaient accomplies, afin qu'une parole de l'Ecriture le fût encore, dit: J'ai soif. Et comme il y avait là un vase plein de vinaigre, les soldats y trempèrent une éponge, et l'entourant d'hysope ils la lui présentèrent à la bouche. Jésus ayant donc pris de ce vinaigre, dit: Tout est consommé.*	

I. *La prophétie du psaume LXVIII, v. 22, se rapporte réellement à Jésus-Christ.* Parmi les prophéties de l'ancien Testament, les plus utiles au but que je me propose sont assurément celles qui annoncent l'avenir clairement et sans détour, de manière à être comprises de tous; or telle est la prophétie que l'on trouve au vingt-deuxième verset du psaume LXVIII: nous y voyons que Jésus se plaint qu'on lui a présenté à boire du vinaigre mêlé avec du fiel. Je dis que c'est Jésus-Christ qui se plaint ainsi, car dans ma septième Proposition il a été établi que c'est de lui que parle le Psalmiste. Il est vrai qu'à la rigueur on pourrait par métaphore appliquer ce passage à David, en faisant allusion à sa détresse; mais il dépeint ce qui est arrivé au Sauveur d'une manière si circonstanciée, qu'il est impossible de ne pas y reconnaître une intention formelle, et l'inspiration prophétique. Une observation curieuse à relater ici, c'est que les Juifs ne font pas difficulté d'appliquer au Messie ces paroles de Booz à Ruth (Ruth. II, 14): *Quand l'heure du manger sera venue, approchez-vous, mangez du pain avec mes gens, et trempez votre morceau dans le vinaigre.* Ils y voient la figure de ce qui doit arriver au Messie, et les commentent ainsi: « Approchez-vous du royaume qui vous est destiné; » le pain trempé dans le vinaigre, c'est une allusion aux souffrances et aux tourments qu'il doit endurer à sa mort (in Midrasch Ruth.). Les Juifs admettent que ce chapitre se rapporte au Messie; les paroles que j'ai citées font allusion à ses souffrances; les Evangélistes en attestent l'accomplissement: il n'est dès lors plus permis de les détourner de leur sens naturel pour les appliquer par voie détournée et métaphorique à une autre personne en qui l'on trouverait quelques points de ressemblance.

II. *Réponse à une première objection.* Théodore de Mopsueste (Coll. IV. conc. Const. II) et quelques Juifs après lui prétendent que, dans le psaume, David ne parle que du peuple juif, mais dans un sens métaphorique; si les Evangélistes en ont fait l'application à Jésus-Christ, c'est qu'en effet elle pouvait se faire d'après l'événement; mais ce n'était pas une prophétie faite à dessein. S. Pierre décide formellement le contraire; car dans son allocution aux Juifs assemblés devant lui, il s'exprime ainsi (Act. I, 16): *Mes frères, il fallait que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture par la bouche de David touchant Judas qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, reçût son accomplissement;... car il est écrit dans le livre des Psaumes: Que leur demeure devienne déserte;* Et encore: *Qu'un autre prenne sa place.* Voilà un exemple pareil à celui qui nous occupe; la vérité s'applique à un événement qui ne doit s'accomplir que longtemps après, et cependant, bien que par métaphore on pût appliquer l'imprécation de

David à une espèce de représailles contre ses ennemis, S. Pierre déclare qu'il a parlé par une inspiration prophétique. Il en est de même d'un autre passage du Psalmiste, où il dit : *Le zèle de votre maison m'a dévoré.* S. Jean nous apprend que les disciples de Jésus, en lui en faisant l'application, le firent comme d'une prophétie qui avait été faite le concernant (II, 17). Il n'y a pas à s'arrêter à l'observation qu'on fait, et qui consiste à dire qu'il n'est pas vraisemblable qu'un écrivain rapproche ensemble un sujet qui a si peu de ressemblance avec celui qu'il traite, comme si l'on devait attendre la même suite, la même méthode d'un prophète qui parle par inspiration, que d'un historien qui raconte des événements passés, et dont il peut parler sciemment. Ce défaut de suite et de méthode, ce désordre des idées, se rencontrent jusque dans les poètes ; rien n'est plus commun dans les poètes lyriques surtout, dans Pindare, et dans Horace. D'ailleurs à la simple lecture de ce psaume on voit facilement qu'il n'y est jamais parlé que de la même personne; c'est toujours le même sujet que traite le Psalmiste : ainsi il dit (vers. 4) : *Je m'épuise à force de crier, j'en ai la gorge toute desséchée ; mes yeux se sont presque éteints tandis que j'attends le secours de mon Dieu. Ceux qui me me haïssent sans sujet sont en plus grand nombre que les cheveux de ma tête... Je souffre des outrages, j'ai le visage couvert de confusion ; mes frères m'ont traité comme un étranger, et les enfants de ma mère comme un inconnu... Je me suis revêtu d'un sac... Ceux qui sont assis sur les tribunaux parlent contre moi... Que je ne devienne point un sujet de honte pour ceux qui vous cherchent, ô Dieu d'Israël !* Ces dernières paroles prouvent clairement que ce n'est pas du peuple juif que parle le prophète; il en faut dire autant de celle-ci : *Mes frères m'ont traité comme un étranger. Les humbles le verront, et ils s'en réjouiront; vous le verrez, vous qui cherchez Dieu, et votre cœur trouvera la vie.*

III. *Réponse à une deuxième objection.* La seconde objection consiste à remarquer que S. Matthieu ne cite pas textuellement la prophétie, et qu'il dit qu'on a donné à boire du fiel au Sauveur, au lieu de dire qu'on le lui a donné à manger. Cette difficulté, il faut en convenir, est bien peu sérieuse; d'abord S. Matthieu rapporte fidèlement et textuellement la seconde partie de la prophétie ; ensuite pour la première, s'il la modifie, il conserve toujours le même sens au fond. Le prophète a voulu annoncer qu'on offrirait au Messie des aliments nuisibles quand il se trouverait pressé par le besoin ; c'est là toute sa pensée, et assurément S. Matthieu ne s'en écarte pas.

CHAPITRE CXXXVI.

MORT DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XVII, 5 et suiv. *Les douleurs de la mort m'ont environné, les terreurs de Bélial m'ont épouvanté ; les douleurs de l'enfer m'ont assiégé, les filets de la mort m'ont surpris. Dans mon affliction j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai crié vers mon Dieu.*	S. Matth. XVI, 21. *Dès lors Jésus commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem ; qu'il y souffrît beaucoup de la part des sénateurs, des scribes et des princes des prêtres, qu'il y fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour.* Et S. Marc, XVII, 22, XX, 18 ; S. Luc, IX, 22, et XVIII, 33.
Ps. XXI, 15 et suiv. *Je me suis écoulé comme l'eau, et tous mes os se sont détachés ; mon cœur est devenu comme la cire, il s'est fondu au milieu de mes entrailles ; ma vigueur s'est desséchée comme l'argile cuite au feu, ma langue s'est attachée à mon palais, et vous allez me faire descendre dans la poussière avec les morts ; car je suis environné d'une troupe de chiens ; une multitude de gens qui veulent me perdre m'assiège ; ils ont percé mes mains et mes pieds ; on compterait tous mes os, et ils prennent plaisir à me considérer en cet état ; ils partagent mes vêtements, et jettent ma robe au sort.*	S. Matth. XXVII, 50. *Mais Jésus jetant un grand cri rendit l'esprit.* Et S. Marc, XV, 37 ; S. Luc, XXIII, 46 ; S. Jean, XIX, 30.
Ps. XXXIV, 7 et suiv. *Parce que sans sujet ils m'ont tendu en secret un filet pour me perdre ; ils m'ont gratuitement creusé une fosse pour m'y faire périr... Seigneur, jusqu'à quand les verrez-vous sans les punir ? Délivrez mon âme de leur violence, délivrez de la fureur de ces lions mon âme désolée. Je vous rendrai des actions de grâces dans une grande assemblée ; je vous louerai au milieu d'un grand peuple.*	Act. II, 22, 23. *O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire : Jésus de Nazareth était un homme que Dieu avait autorisé parmi vous par les miracles, les prodiges et les œuvres surprenantes qu'il a opérées par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes. Cependant ce Jésus vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, et par un décret de sa prescience, vous l'avez fait mourir en le crucifiant par les mains des méchants.*
Ps. LXXXVIII, 3 et suiv. *Mon âme est accablée de maux, et je suis près d'être renfermé dans le tombeau. On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse comme un homme sans force. On me compte parmi les morts, comme un homme qui n'est plus de ce monde, comme un de ceux qui ont été tués, et qui sont étendus dans les sépulcres.*	Act. III, 13 et suiv. *Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son Fils Jésus que vous avez livré et renoncé devant Pilate... Vous avez renoncé le Saint, le Juste..., et vous avez fait mourir l'auteur de la vie.*
Ps. LXXXVIII, 39 et suiv. *Cependant vous rejetez et vous méprisez votre Christ, vous vous mettez en colère contre lui. Vous avez rompu l'alliance que vous avez faite avec votre serviteur, vous avez profané son diadème en le jetant à terre ; vous avez détruit toutes ses murailles, vous avez ruiné ses forteresses. Tous les passants l'ont pillé, il est devenu l'opprobre de ses voisins. Vous avez éle-*	Act. V, 30. *Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir, en l'attachant à une croix.* Act. VII, 52. *Qui est le prophète que vos pères n'aient point persécuté ? Ils ont fait mourir ceux qui leur prédisaient l'avénement du Juste que vous venez de livrer, et dont vous avez été les meurtriers.* Act. VIII, 30 et suiv. *Aussitôt Philippe y courut, et ayant ouï que l'Eunuque lisait le prophète Isaïe, il dit : Entendez-vous bien ce que vous lisez ? Et comment le pourrais-je, répondit l'Eunuque, si personne ne me l'explique? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui. Or le passage de l'Ecriture qu'il lisait était celui-ci : Il a été mené à la mort comme une brebis, et il n'a pas plus ouvert la bouche qu'un agneau qui demeure muet*

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
vé la puissance de ceux qui te haïssent, et donné un sujet de joie à tous ses ennemis. Vous avez même fait rebrousser la pointe de son épée, et ne l'avez point fait triompher dans ses combats. Vous l'avez dépouillé de son éclat, et vous avez renversé son trône par terre. Vous avez abrégé le temps de sa jeunesse, vous l'avez couvert de honte.	*devant celui qui le tond. Par le mérite de son abaissement il a été délivré de la mort à laquelle il a été condamné. Qui pourra raconter sa génération, parce que sur la terre il sera retranché du nombre des vivants ?... Alors Philippe, prenant la parole, commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer Jésus.*
Sag. II, 18 et suiv. *S'il est véritablement le Fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et il le délivrera des mains de ses ennemis. Examinons-le par les tourments et les outrages, afin que nous reconnaissions quelle est sa douceur, et que nous fassions l'épreuve de sa patience.*	Act. XIII, 27 et suiv. *Car les habitants de Jérusalem et leurs chefs n'ayant connu ni ce qu'était Jésus, ni le sens des paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat, les ont accomplies en le condamnant. Et quoiqu'ils ne trouvassent en lui rien qui méritât la mort, ils demandèrent à Pilate qu'il le fît mourir. Après qu'ils eurent accompli tout ce qui avait été écrit de lui, on le descendit de la croix et on le mit dans le tombeau.*
Isaïe, LIII, 7 et suiv. *Il a été mené à la mort comme un agneau et comme une brebis qui est muette devant celui qui la tond; il n'a point ouvert la bouche. Il a été pris pour être élevé en gloire du milieu de l'angoisse et du supplice auquel il avait été condamné. Qui racontera sa génération en conséquence de ce qu'il a été retranché de la terre des vivants, et frappé de plaies pour le crime de mon peuple ?... Le Seigneur l'a voulu briser, il l'a rendu faible; mais lorsqu'il aura livré sa vie en sacrifice pour le péché, il verra une longue postérité... Car je donnerai pour son partage la multitude des nations, et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort.*	Rom. V, 10. *Si lorsque nous étions ennemis de Dieu nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à bien plus forte raison étant maintenant réconciliés serons-nous sauvés par la vie de ce même Fils.*
Jér. XI, 19. *Pour moi, j'étais comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime, et je n'avais point su les entreprises qu'ils avaient formées contre moi en disant : Servons-nous du bois pour le faire mourir, exterminons-le de la terre des vivants, et qu'on ne se souvienne plus de son nom.*	Rom. VI, 3, 4. *Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort? En effet nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au péché.*
Lament. III, 6, 45, 53. *Il m'a retenu en des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts pour jamais... Vous vous êtes caché dans votre fureur, et vous nous avez poursuivis... Ils m'ont jeté dans une fosse pour m'ôter la vie, et ils ont roulé une pierre pour m'y renfermer.*	Philipp. II, 8. *Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix.*
	I Thess. II, 14, 15. *Vous êtes devenus les imitateurs des églises de Dieu qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ dans la Judée, ayant souffert les mêmes persécutions de la part de vos concitoyens, que ces églises ont souffertes de la part des Juifs, qui ont fait mourir même le Seigneur Jésus et leurs prophètes, et qui nous ont persécutés.*
	Hebr. II, 9, 10. *Nous voyons que ce Jésus qui avait été rendu pour un peu de temps inférieur aux anges, a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte. Dieu par sa bonté ayant voulu qu'il mourût pour tout l'univers; car il était bien convenable que Dieu pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire ses enfants en si grand nombre, élevât par ses souffrances au comble de l'honneur celui qui devait être l'auteur de leur salut.*
Dan. IX, 26. *Et après soixante deux autres semaines le Christ sera mis à mort.*	
Zach. XII, 10. *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière. Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé, ils pleureront avec gémissement celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique, et ils seront pénétrés de douleur à mon sujet comme on l'est à la mort d'un fils aîné.*	S. Jacq. V, 6. *Vous avez condamné et tué le Juste, sans qu'il vous ait fait de résistance.*
Zach. XIII, 6, 7. *Alors on lui dira : D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu de la main ? Et il répondra : C'est que j'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient. O épée, réveille-toi, dit le Seigneur des armées, viens contre mon pasteur, contre l'homme m'est intimement uni; frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées; mais j'étendrai de nouveau ma main vers les petits.*	Apoc. V, 6 et suiv. *Je regardais, et je vis au milieu du trône et des quatre animaux et au milieu des vieillards un Agneau qui était là comme égorgé et qui avait sept cornes... Et ils chantaient un cantique nouveau en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu.*
	Apoc. XIII, 8. *Dont les noms n'étaient pas écrits dès le commencement du monde dans le livre de l'Agneau qui a été immolé.*

I. *La mort de Jésus est figurée dans l'ancien Testament sous plusieurs symboles.* Différents symboles dans l'ancien Testament figurent la mort de Jésus; les plus frappants sont le bélier immolé par Abraham à la place de son fils; l'Agneau pascal, le bouc émissaire; je reviendrai plus tard sur ces différents symboles; aujourd'hui je ne parlerai que de la génisse rousse, dont les cendres devaient former une eau qui purifiait certaines souillures (Nomb. XIX, 17). La couleur rousse de cette génisse est la figure des péchés des hommes, selon cette expression d'Isaïe (I, 18) : *Quand vos péchés seraient comme l'écarlate teinte deux fois, ils deviendraient blancs comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seraient comme la laine la plus blanche.* Or on verra bientôt que Jésus a satisfait pour les péchés des hommes. La génisse devait n'avoir aucune tache, nouveau point de ressemblance avec Jésus (Hébr. VII, 16. et I S. Pierre, I, 19); elle devait n'avoir jamais porté le joug, Jésus a secoué le joug de la loi ancienne et nous en a affranchis. Elle était immolée hors du camp en présence de tout le peuple; et nous lisons dans l'Epître de S. Paul aux Hébreux (XIII, 11) : *Les corps des animaux dont le sang est porté par le pontife dans le sanctuaire pour l'expiation des péchés, sont brûlés hors du camp; c'est pour cette raison que Jésus, voulant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte de la ville.* Le prêtre Eléazar doit trem-

per son doigt dans le sang de cette génisse et faire sept fois l'aspersion de ce sang vers l'entrée du tabernacle, et l'eau mêlée aux cendres de la génisse brûlée servait d'expiation pour le péché. Or S. Paul se demande (Hébr. IX, 13, 14) : *Si le sang des boucs et des taureaux et l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure et charnelle, combien plus le sang de Jésus-Christ qui par l'Esprit saint et éternel s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes pour nous faire rendre un culte spirituel au Dieu vivant.* Voilà la véritable explication du sacrifice de la génisse rousse, que les rabbins se plaignent de n'avoir jamais pu trouver, parce que, selon la prophétie d'Isaïe (VI, 10, et S. Matth. XIII, 15), leur cœur s'est appesanti.

II. *La mort du grand-prêtre était la figure de la mort de Jésus.* On trouve un autre symbole de la mort de Jésus dans la mort du grand-prêtre des Juifs. D'après la loi de Moïse, il y avait certaines villes désignées qui servaient de refuge à tous ceux qui avaient eu le malheur de tuer quelqu'un par inadvertance ; ce droit d'asile leur était acquis jusqu'à la mort du grand-prêtre. Ceci était symbolique et signifiait que, jusqu'à la mort du Sauveur, personne, coupable de quelque faute envers la justice divine, ne pouvait trouver entrée dans le ciel. Le savant juif Philon avait lui-même deviné cette allusion ; mais bientôt après il l'abandonna pour donner un autre sens au reste de la loi.

III. *Témoignages confirmatifs de la mort de Jésus, par des écrivains juifs.* La tradition nous a conservé deux précieux témoignages en faveur de la mort de Jésus : celui de Siméon-Ben-Jochaï, savant très-distingué parmi ses co-religionnaires, et qui a laissé des écrits fort précieux (in Mehheker Hasodoth), et celui de Josèphe (Antiq. liv. XVIII, ch. 4). Plusieurs autres rabbins avouent que les grands maux qui ont pesé sur le peuple juste sont la punition de la mort qu'il a fait souffrir à Jésus.

IV. *La mort de Jésus confirmée par un témoignage païen.* Plutarque (in lib. de Desit. orac.) rapporte un prodige qui a trait à la mort du Sauveur. Thamus voyageant par mer d'Egypte en Italie avait déjà passé les îles du golfe de Corinthe, quand le vent tomba, et une voix mystérieuse lui cria d'aborder au port de Pélos et de proclamer la mort du Dieu Pan le grand Dieu. Thamus obéit, et aussitôt on entendit de grands cris et des gémissements ; à leur arrivée à Rome, les navigateurs publièrent le prodige qu'ils avaient vu, le bruit en parvint jusqu'aux oreilles de Tibère, qui se fit répéter et confirmer le récit par Thamus lui-même, et s'adressa aux savants et aux hommes éclairés pour en avoir l'explication. Or l'époque de cet événement coïncide avec la mort de Jésus, qui est le véritable Pan, le Père de tout, et l'Auteur de la nature, dont Pan chez les païens n'était que le symbole et la personnification.

CHAPITRE CXXXVII.

ON NE ROMPT PAS LES JAMBES A JÉSUS COMME ON LE FIT AUX VOLEURS CRUCIFIÉS AVEC LUI.

PROPHÉTIE.

Exod. XII, 43 et suiv. *Le Seigneur dit aussi à Moïse et à Aaron : C'est ici l'ordonnance qui regarde la pâque... On la mangera en une maison, vous ne transporterez dehors rien de sa chair, et vous n'en romprez aucun os.*

Nomb. IX, 9 et suiv. *Alors le Seigneur parla à Moïse, et lui dit : Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Tout homme d'entre vous ou de votre postérité qui sera souillé pour avoir approché d'un mort ou qui sera en voyage, fera néanmoins la pâque du Seigneur... Elles n'en laisseront rien jusqu'au matin, et n'en briseront aucun os, mais ils célébreront la pâque selon toutes les lois qui la concernent.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Jean, XIX, 31 et suiv. *Or, de peur que les corps ne demeurassent à la croix le jour du sabbat, parce que c'en était la veille, et que ce sabbat était le plus solennel de tous, les Juifs prièrent Pilate qu'on leur rompît les jambes et qu'on les ôtât de là. Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes au premier et de même à l'autre qu'on avait crucifiés avec Jésus. Puis étant venus à lui, et voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes... Car ces choses se sont faites afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie : Vous ne briserez aucun de ses os.*

CHAPITRE CXXXVIII.

ON PERCE LE CÔTÉ DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Zach. XII, 12. *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière. Ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies ; ils pleureront avec gémissement celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique, et ils seront pénétrés de douleur à son sujet comme on l'est à la mort d'un fils aîné.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Jean, XIX, 33, 34. *Ils ne lui rompirent point les jambes, mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau... Ces choses se sont faites afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie... : Ils verront celui qu'ils ont percé.* Et Apoc. I, 17.

CHAPITRE CXXXIX.

JOSEPH ET NICODÈME EMBAUMENT ET ENSEVELISSENT LE CORPS DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Isaïe, LIII, 9. *Dieu lui donnera la conversion des impies pour le prix de sa sépulture, et celle des riches pour la récompense des supplices qui lui ont ôté la vie.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXVIII, 57 et suiv. *Sur le soir, un homme riche de la ville d'Arimathie, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus, alla trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus ; et Pilate commanda qu'on le lui donnât. Et Joseph, ayant pris le corps, l'enveloppa dans un linceul bien propre, et le mit dans un sépulcre tout neuf qu'il s'était fait tailler dans le roc.*

S. Jean, XIX, 38 et suiv. *Après cela, Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs, demanda à Pilate qu'il lui permît d'enlever le corps de Jésus, et Pilate le lui ayant permis, il alla enlever le corps de Jésus. Nicodème, qui autrefois était venu trouver Jésus durant la nuit, y alla*

aussi avec environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloès, et ayant pris le corps de Jésus, ils l'enveloppèrent de linges avec des aromates, selon la manière d'ensevelir qui est en usage chez les Juifs.

Le passage extrait d'Isaïe, LIII, 9, *se rapporte à Jésus.* Les commentateurs des livres sacrés sont fort embarrassés pour expliquer ce passage d'Isaïe ; pour moi, le sens m'en paraît fort simple et fort naturel, il s'accorde parfaitement avec le texte original qui dit : *Son tombeau sera avec les impies, et son monument avec les riches.* Je l'entends ainsi : Jésus-Christ est mort, a été supplicié à l'endroit où l'on suppliciait les criminels, et ce lieu devait être celui de sa sépulture, mais son corps a été donné à Joseph d'Arimathie et à Nicodème, hommes riches, qui ont pourvu à ce qu'il eût une sépulture digne et honorable. C'est ainsi que ce passage est expliqué par plusieurs commentateurs modernes et entre autres par Munster, Clair et Vatable.

CHAPITRE CXL.

JÉSUS MIS DANS UN TOMBEAU.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XI, 10. *En ce temps-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples, les nations viendront lui offrir leurs prières et son sépulcre sera glorieux.*	S. Matth. XXVII, 59, 60. *Joseph ayant pris le corps, l'enveloppa dans un linceul bien propre, le mit dans un cercueil tout neuf qu'il s'était fait tailler dans le roc, puis ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il se retira.*
Isaïe, LIII, 9. *Dieu lui donnera la conversion des impies pour le prix de la sépulture, et celle des riches pour la récompense des supplices qui lui ont ôté la vie, parce qu'il n'a point commis d'iniquité, et que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche.*	
Lament. III, 53. *Ils m'ont jeté dans une fosse pour m'ôter la vie, et ils ont roulé une pierre pour m'y renfermer.*	
Soph. III, 8. *C'est pourquoi soupirez après moi, dit le Seigneur, soupirez après le jour où je me lèverai afin de vous sauver pour toujours.*	

CHAPITRE CXLI.

JÉSUS DESCEND AUX ENFERS ET DÉLIVRE LES AMES DES PATRIARCHES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXVII, 5 et suiv. *Chantez des hymnes à Dieu, célébrez son nom par vos cantiques ; relevez par vos louanges celui qui a les nuées pour char et pour nom, Celui qui est;.. il délivre ceux qui étaient dans les chaînes... Seigneur, vous êtes monté en haut ; vous avez emmené vos captifs ; vous avez reçu des dons pour les distribuer aux hommes.*	S. Matth. XII, 39 et suiv. *Il leur répondit : Cette race méchante et adultère demande un prodige, et il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas : car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.*
Ps. CVI, 10 et suiv. *Ils étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort;... il les a tirés des ténèbres et de l'ombre de la mort, et il a brisé leurs fers... Il a rompu les portes d'airain et il a brisé les barres de fer... Il a envoyé sa parole et les a guéris ; il les a tirés des maux qui allaient les faire périr.*	S. Matth. XXVII, 52, 53. *Les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps de saints qui étaient dans le sommeil de la mort ressuscitèrent. Ils sortirent de leurs tombeaux après sa résurrection, vinrent en la ville sainte, et furent vus de plusieurs personnes.*
Ps. CXLI, 7 et suiv. *Soyez attentif à mes cris, parce que je suis extrêmement faible ; délivrez-moi de ceux qui me persécutent, parce qu'ils sont plus forts que moi ; tirez mon âme de prison, afin que je célèbre votre nom ; les justes m'environneront, parce que vous m'aurez fait cette grâce.*	S. Jean, XII, 32. *Et pour moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.*
Eccl. XXIV, 45. *Je pénètrerai jusqu'au plus profond de la terre ; je lancerai mes regards sur tous ceux qui dorment, et j'éclairerai tous ceux qui espèrent au Seigneur.*	Rom. X, 6, 7. *Ne dites point en votre cœur : Qui pourra monter au ciel ? Savoir, pour en faire descendre Jésus-Christ ; ou qui descendra dans l'abîme, c'est-à-dire, pour ramener Jésus-Christ d'entre les morts.*
Isaïe, XXV, 7, 8. *Il abattra sur cette montagne ce bandeau qui était lié sur les yeux de tous les peuples, ce voile obscur qui enveloppait toutes les nations ; il engloutira la mort pour jamais ; le Seigneur notre Dieu sèchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus la terre l'opprobre de son peuple, car c'est le Seigneur qui a parlé. Son peuple dira alors : C'est là vraiment celui qui est notre Dieu, nous l'avons attendu et il nous sauvera, nous serons ravis de joie dans le salut qu'il nous donne.*	Eph. IV, 8, 9. *C'est pourquoi il est dit qu'étant monté en haut il a emmené captive une multitude de captifs et a répandu ses dons sur les hommes. Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre ? Celui qui est descendu est le même qui est monté au dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses.*
	Coloss. II, 15. *Et ayant désarmé les principautés et les puissances, il les a exposées en spectacle avec autorité, après en avoir triomphé par lui-même.*
	Hébr. II, 14. *Comme donc les enfants participaient à la chair et au sang, il y a aussi participé lui-même, afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire, le diable.*
Isaïe, XLII, 6, 7. *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations ; pour ouvrir les yeux aux aveugles, pour tirer des fers ceux qui sont enchaînés, et pour faire sortir de prison ceux qui sont assis dans les ténèbres.*	I S. Pierre, III, 18 et suiv. *Puisque Jésus-Christ même a souffert la mort pour nos péchés, le juste pour les injustes, afin qu'il pût nous offrir à Dieu étant mort en sa chair, mais étant demeuré vivant quant à l'esprit. Par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étaient retenus en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsque du temps de Noé Dieu les attendait avec patience, tandis qu'on bâtissait l'arche.*
Isaïe, XLIX, 8, 9. *Je vous ai établi pour être le Médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière.*	I S. Pierre IV, 6. *Car c'est pour cela que l'Evangile a été aussi prêché à ceux qui sont morts, afin qu'ayant été punis devant les hommes selon la chair, ils vécussent devant Dieu selon l'esprit.*
Osée, VI, 3, 4. *Il nous rendra la vie après deux jours, le troisième jour il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence ; nous connaîtrons le Seigneur, et nous le suivrons, afin de le connoître de plus en plus. Son lever sera semblable à celui de l'aurore, et il des-*	

cendra sur nous, comme les pluies de l'automne et du printemps viennent sur la terre.

Osée, XIII, 14. *Je les délivrerai de la puissance de l'enfer, je les rachèterai de la mort. O mort, je serai ta mort; ô enfer, je serai ta ruine.*

Zach. IX, 11, 12. *Pour vous, ô Sion, à cause du sang dont a été scellée votre alliance avec moi, j'ai fait sortir vos captifs du fond du lac qui est sans eau. Retournez à vos places fortes, captifs qui avez espéré en moi : je t'annonce aujourd'hui, ô Juda, que je te ferai de plus grands biens qu'autrefois.*

I. *Le passage du psaume LXVII, 5, 7, 10, se rapporte à Jésus-Christ.* S. Paul, dans son Epître aux Ephésiens, fait lui-même l'application de ce passage à la personne de Jésus-Christ; car en rapportant les paroles du Psalmiste, il déclare qu'il les prononça par inspiration prophétique, ayant en vue le Messie; or S. Paul n'aurait pas osé donner cette interprétation aux paroles du Psalmiste, s'il n'eût su que ceux à qui il s'adressait, les entendaient dans ce même sens. Les Juifs vont même jusqu'à appliquer au Messie cet autre passage du même psaume (vers. 32) : *Les princes viendront de l'Egypte pour adorer Dieu.* (in Sehémoth Rabba). J'ai déjà fait voir que ces paroles du même psaume (vers. 27), *Bénissez Dieu dans les assemblées, bénissez le Seigneur, vous qui êtes sortis de la race d'Israël*, ont eu leur accomplissement dans la personne des apôtres et des disciples du Sauveur.

II. *Application du passage d'Isaïe LIII, 12, à la personne de Jésus-Christ.* Il est dit dans ce passage : *Je lui donnerai pour son partage la multitude des nations, et il distribuera les dépouilles des forts.* S. Paul nous apprend quels sont ces *forts* dont le Messie doit distribuer les dépouilles, quand il dit (Coloss. II, 15) que *Jésus-Christ a désarmé les principautés et les puissances*, et qu'*il les a exposées en spectacle avec autorité, après en avoir triomphé par lui-même.* Ces puissances sont (Eph. VI, 12) *les princes de ce monde, c'est-à-dire, de ce siècle ténébreux.* La mort, l'enfer, sont encore représentés comme une force, une puissance au livre des Cantiques (VIII, 6) et dans le livre des Psaumes (LXXXVIII, 49); d'où l'on doit conclure que les *dépouilles des forts que le Messie distribuera*, sont les âmes des justes qu'il délivrera des enfers pour les transporter au ciel; et de plus les âmes des hommes qui vivent encore sur la terre, qu'il délivrera de la tyrannie des démons qui les poussent sans cesse au mal. Les Juifs ont cherché à interpréter ce psaume dans un sens allégorique (in libro *Siphre* et in *Gemara*, lib. *Sotah*); mais ils ne peuvent apporter aucune raison à l'appui de cette interprétation, et Aben-Ezra lui-même la repousse, tandis que nous expliquons ce psaume par d'autres passages de l'Ecriture. Maintenant il est facile de répondre à Abrabaniel, qui refuse d'appliquer ce psaume à Jésus-Christ, parce que nulle part il n'est dit qu'il a soutenu des combats visibles, comme si ce passage devait être pris à la lettre.

III. *Opinion des Juifs sur le passage d'Osée, XIII, 14, que je viens de rapporter.* Je me contenterai de noter ici que le sens que je donne à ce passage est le même qui se trouve dans les livres des Juifs (in Beresith Rabba Mosis Hadarsan). Voici ce qu'on y lit : Le rabbin Josué-ben-Lévi raconte qu'il alla en compagnie du Messie, fils de David, et de Kippod, l'ange de la mort et le chef de l'enfer, jusqu'aux portes de l'enfer; qu'à la vue du Messie, les captifs détenus dans l'enfer se livrèrent à des transports de joie, dans l'espoir qu'il allait les délivrer de ce lieu de ténèbres dans lequel ils étaient détenus, délivrance qu'avait prédite le prophète Osée en ces termes (XIII, 14) : *Je les délivrerai de la puissance de l'enfer, je les rachèterai de la mort.* Cette même délivrance avait aussi été annoncée par Isaïe, quand il dit (XXXV, 10) : *Ceux que le Seigneur aura rachetés retourneront et viendront à Sion, chantant ses louanges; il seront couronnés d'une allégresse éternelle; leur ravissement de joie ne les quittera pas, la douleur et les gémissements en seront bannis pour jamais.* Sion désigne ici le ciel, dit le rabbin, puis il ajoute que l'enfer a sept noms différents : il est appelé : *Orcus, Gehenna*, le *Puits de perdition*, le *Puits du silence*, la *Fange du bourbier*, l'*Ombre de la mort*, et la *Terre inférieure* ou la plus basse.

IV. *Les versets 11 et 12 du chapitre IX de Zacharie se rapportent au Messie.* On a vu dans ma septième Proposition que les 9e et 10e versets de ce chapitre concernaient le Messie; les Juifs eux-mêmes en conviennent; les Évangélistes nous en font voir l'accomplissement dans la personne de Jésus-Christ. Les versets 11 et 12 n'étant que la suite et le complément de la pensée du prophète, doivent par la même raison se rapporter au Messie, et il a dû également en justifier l'accomplissement.

CHAPITRE CXLII.

JÉSUS RESSUSCITÉ.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. III, 6. *Je me suis couché et endormi, et je me réveille tranquillement, parce que le Seigneur est mon appui.*	S. Matth. XII, 39, 40. *Il leur répondit : Cette race méchante et adultère demande un prodige, et il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas. Car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, ainsi le fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.* Et XVI, 4; S. Luc, XI, 29.
Ps. XV, 9 et suiv. *C'est pour cela que mon cœur est dans la joie, et que ma langue pousse des cris d'allégresse; ma chair même reposera en assurance, parce que vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et que vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption dans le tombeau. Vous me découvrirez les sentiers de la vie, vous me rassasierez de joie par la vue de votre visage, et vous me ferez goûter à votre droite les délices éternelles.*	S. Matth. XVI, 21. *Dès lors Jésus commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup de la part des sénateurs, des scribes et des princes des prêtres, qu'il y fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour.* Et XVII, 9, 22; XX, 17; S. Marc, VIII,
Ps. XXIX, 1 et suiv. *Seigneur, je vous relèverai par mes louanges, parce*	

PROPHÉTIE.

que vous m'avez relevé de l'abîme, et que vous n'avez pas permis que je fusse un sujet de joie à mes ennemis. Seigneur, mon Dieu, j'ai crié vers vous, et vous avez remédié à mes maux; Seigneur, vous avez tiré mon âme de l'enfer, vous m'avez rendu la vie en me séparant de ceux qui descendent dans la fosse.

Ps. XL, 9 et suiv. *Ils formaient contre moi de mauvais desseins : Il porte, disaient-ils, la peine de son iniquité, il est abattu, il ne s'en relèvera pas. Celui même qui m'était très-uni, à qui je me fiais et qui mangeait à ma table, s'est élevé contre moi avec plus d'insolence; mais vous, Seigneur, relevez-moi, et je leur rendrai ce qu'ils méritent : Je reconnais que vous m'aimez en ce que mon ennemi ne triomphera pas de moi.*

Ps. XLVIII, 16. *Pour moi, Dieu rachètera mon âme de l'enfer, lorsqu'il m'aura pris en sa garde.*

Ps. LV, 12 et suiv. *Je vous rendrai, ô Dieu, les actions de grâces que je vous dois; car vous avez retiré mon âme de la mort; et n'est-ce pas vous qui préservez mes pieds de la chute?*

Ps. LXX, 20. *Vous m'avez fait sentir beaucoup de grandes afflictions, mais vous me rendrez de nouveau la vie, et vous me tirerez de nouveau des abîmes de la terre.*

Ps. LXXXVII, 5. *On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse, comme un homme sans force; on me compte parmi les morts, comme un homme qui n'est plus de ce monde.*

Ps. CXIV, 3 et suiv. *Les filets de la mort m'avaient enveloppé; j'étais attaqué de maux qui m'avaient conduit au tombeau... ô mon âme, rentre dans ton repos, car le Seigneur t'a comblée de biens; vous avez, Seigneur, délivré mon âme de la mort, et mes yeux des larmes.*

Ps. CXLI, 7, 8. *Soyez attentif à mes cris, parce que je suis extrêmement faible; délivrez-moi de ceux qui me persécutent, parce qu'ils sont plus forts que moi. Tirez mon âme de prison, afin que je célèbre votre nom; les justes m'environneront, parce que vous m'aurez fait grâce.*

Ps. CXLI, 11, 12. *Vous me conserverez la vie, Seigneur, pour la gloire de votre nom : vous tirerez mon âme de l'affliction qui la presse à cause de votre justice; à cause de votre miséricorde vous perdrez mes ennemis, vous perdrez tous ceux qui affligent mon âme, parce que je suis votre serviteur.*

Isaïe, XXV, 8. *Il engloutira la mort pour jamais : le Seigneur notre Dieu sèchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus la terre l'opprobre de son peuple; car c'est le Seigneur qui a parlé.*

Osée, VI, 3, 4. *Il nous rendra la vie après deux jours, le troisième jour il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence. Nous connaîtrons le Seigneur et nous le suivrons, afin de le connaître de plus en plus. Son lever sera semblable à celui de l'aurore, et il descendra sur nous, comme les pluies de l'automne et du printemps viennent sur la terre.*

Osée, XIII, 14. *O mort, je serai ta mort; ô enfer, je serai ta ruine.*

Jonas, II, 1 et suiv. *Jonas demeura trois nuits dans le ventre de ce poisson; alors du ventre de ce poisson il adressa sa prière au Seigneur. . . . Alors le Seigneur commanda au poisson de rendre Jonas, et il le jeta sur le rivage.*

Soph. III, 8. *C'est pourquoi, soupirez après moi, dit le Seigneur, soupirez après le jour où je me lèverai afin de vous sauver pour toujours; car j'ai résolu d'assembler les peuples, et de réunir les royaumes, afin de répandre sur eux mon indignation et toute la fureur de ma colère.*

ACCOMPLISSEMENT.

31; IX, 8; X, 34; S. Luc, IX, 22, et XVIII, 31.

S. Matth. XXVI, 32. *Après que je serai ressuscité, je me rendrai avec vous en Galilée.* Et S. Marc, XIV, 28.

S. Matth. XXVII, 52, 53, 62. *Les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient dans le sommeil de la mort ressuscitèrent; ils sortirent de leurs tombeaux après sa résurrection, et vinrent en la ville sainte. Le lendemain, les princes des prêtres et les pharisiens se rendirent ensemble chez Pilate, et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit lorsqu'il était encore en vie : Je ressusciterai trois jours après ma mort. Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé à vue jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober furtivement son corps, et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts : ce qui rendrait la dernière erreur pire que la première.*

S. Matth. XXVIII, 5 et suiv. *L'ange s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici, parce qu'il est ressuscité comme il l'avait dit. Venez, voyez le lieu où le Seigneur avait été mis, et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité. Il sera devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez, je vous en avertis par avance.... Pendant qu'elles allaient porter cette nouvelle, Jésus se présenta à elles, et leur dit : Je vous salue; et elles s'approchant lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent.* Et S. Marc, XVI, 5.

S. Luc, XXIV, 45, 46. *En même temps il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures. Et il leur dit : C'est là ce qui est écrit : Il fallait que le Christ souffrît de la sorte et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour.*

S. Jean, II, 19 et suiv. *Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours. Les Juifs lui répartirent : On a été quarante six ans à bâtir ce temple, et vous le rétablirez en trois jours, mais c'était du temple de son corps qu'il parlait. Après donc qu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se ressouvinrent qu'il leur avait dit cela, et ils crurent à l'Ecriture et à la parole que Jésus avait dite.*

S. Jean, X, 17 et suiv. *C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que je donne ma vie pour la reprendre. Personne ne me la ravit, mais c'est de moi-même que je la quitte, car j'ai le pouvoir de la quitter et j'ai le pouvoir de la reprendre; c'est le commandement que j'ai reçu de mon Père.*

S. Jean, XX, 14 et suiv. *Ayant dit cela, elle se retourna, et vit Jésus debout, mais sans savoir que ce fût lui. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous? Qui cherchez-vous? Elle, pensant que c'était celui qui avait la garde du jardin, lui dit : Seigneur si c'est vous qui l'avez enlevé, dites moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. Jésus lui dit : Marie! Aussitôt elle se détourna et lui dit : Rabboni, c'est-à-dire, mon Maître.... Sur le soir du même jour qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples étaient assemblés étant fermées de peur des Juifs, Jésus vint, et paraissant au milieu d'eux, il leur dit : La paix soit avec vous; ce qu'ayant dit, il leur montra ses mains et son côté.*

Act. I, 1 et suiv. 21, 22. *J'ai parlé dans mon premier livre, ô Théophile, de tout ce que Jésus a fait et enseigné, depuis le commencement jusqu'au jour où il fut élevé dans le ciel, après avoir instruit par le Saint-Esprit les apôtres qu'il avait choisis. Il s'était fait voir aussi à eux depuis sa passion, et il les avait convaincus par beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur apparaissant durant quarante jours et leur parlant du royaume de Dieu.. . Il faut donc maintenant qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que Notre-Seigneur Jésus a été parmi nous .. on en choisisse un qui soit comme nous témoin de la résurrection.* Et IV, 10, et V, 30, et XVII, 3, et XXVI, 23; Rom. VI, 4, 9, et VII, 4, et VIII, 11, 34 et X, 9, et XIV, 9; I Cor. VI, 14; II Cor. V, 15; Gal. I, 1; Eph. I, 20; Phil. III, 10; Col. II, 12; I Thess. I, 10, et IV, 13; II Tim. I, 10, et II, 8; I S. Pierre, I, 3, 21. et III, 22.

Act. II, 24 et suiv. *Dieu l'a ressuscité en le faisant sortir libre des enfers où l'avaient conduit les douleurs*

de la mort; comme en effet il n'était pas possible qu'il y fût retenu; car David dit, parlant à sa personne : J'ai toujours eu le Seigneur présent devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois pas ébranlé; c'est pour cela que mon cœur a été dans la joie, que ma langue a chanté des cantiques d'allégresse, et que mon corps même reposera en espérance : parce que vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer, et que vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption. Vous m'avez montré le chemin de la vie, et vous me remplirez de joie par la vue de votre visage. Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David qu'il est mort, qu'il a été enterré et que son sépulcre est parmi nous jusqu'à ce jour. Mais comme il était prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait promis avec serment qu'il ferait naître de son sang un fils qui serait assis sur son trône; dans cette connaissance qu'il avait de l'avenir, il a parlé de la ressurrection de Jésus-Christ, en disant que son âme n'a point été laissée en enfer, et que sa chair n'a point éprouvé la corruption; c'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous en sommes tous témoins.

Act. III, 15. *Vous avez fait mourir l'auteur de la vie, mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et c'est ce dont nous sommes témoins.*

Act. IV, 33. *Les apôtres rendaient témoignage avec une grande force à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la grâce était grande dans tous les fidèles.*

Act. X, 40, 41. *Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et a voulu qu'il se fît voir, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis avant tous les temps; à nous qui avons mangé et bu avec lui depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.* Et XIII, 30.

Rom. IV, 24, 25. *Mais aussi pour nous à qui elle sera imputée de même, parce que nous croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ notre Seigneur, qui a été livré à la mort pour nos péchés, et qui est ressuscité pour notre justification.*

I Cor. XV, 3 et suiv. *Car je vous ai principalement enseigné et comme donné en dépôt ce que j'avais moi-même reçu : savoir, que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures; qu'il a été mis dans le tombeau, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les mêmes Ecritures; qu'il s'est fait voir à Céphas, puis aux onze apôtres; qu'après il a été vu en une seule fois de plus de cinq cents frères, dont la plupart vivent encore aujourd'hui, et quelques-uns sont déjà morts; qu'après il s'est fait voir à Jacques, puis à tous les apôtres, et qu'enfin après tous les autres, il s'est fait voir à moi-même qui ne suis qu'un avorton... S'il n'y a point de résurrection pour les morts, Jésus Christ n'est donc point ressuscité; et si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine et votre foi est vaine aussi; nous serions même convaincus d'être de faux témoins à l'égard de Dieu, comme ayant rendu ce témoignage contre Dieu même, qu'il a ressuscité Jésus-Christ qu'il n'aurait pas néanmoins ressuscité, s'il était vrai que les morts ne ressuscitent point... Mais au contraire Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices de ceux qui sont dans le sommeil de la mort.* Et I S. Pierre, II, 18.

I. *Les Juifs admettent la résurrection de Jésus-Christ.* Les difficultés qu'on peut opposer à la résurrection de Jésus-Christ ne viennent pas de la part des Juifs, car ils l'admettent. Ainsi leur célèbre historien Josèphe (Antiq. liv. XVIII, ch. 4) dans le fameux témoignage qu'il rend de Jésus, dit qu'il apparut à ses disciples trois jours après sa mort; et que cette résurrection comme plusieurs autres prodiges opérés par lui avaient été prédits par les prophètes. On peut voir aussi ce que dit sur le même sujet un de leurs plus savants docteurs, le rabbin Jéhuda Haccadosch, dans l'ouvrage du rabbin Abraham intitulé, *de la Révélation des secrets.*

II. *Réponse à une première objection.* S. Matthieu rapporte (XXVII, 11 et suiv.) qu'après la résurrection du Sauveur, les gardes ayant trouvé son tombeau vide, avaient fait part de cette découverte aux princes des prêtres. A cette nouvelle, ceux-ci tinrent conseil entre eux, et pour empêcher la vérité de parvenir à la connaissance du peuple, ils gagnèrent les gardes et les décidèrent en leur donnant de l'argent à publier que les disciples de Jésus étaient venus enlever le corps de Jésus pendant qu'ils dormaient. Cet aveu pouvait à la vérité exposer les gardes et les compromettre si le gouverneur en était instruit, mais les princes des prêtres promirent de tout prendre sur eux-mêmes. Quelques personnes prenant la déclaration des gardes pour un fait constant, ont voulu en conclure que Jésus n'était pas ressuscité; mais une simple attention sur le récit de l'événement suffit pour faire voir combien cette difficulté est peu sérieuse. Le corps de Jésus est enveloppé de linges et posé dans un tombeau neuf creusé dans le roc; une pierre énorme en ferme l'entrée. Jésus-Christ avait annoncé qu'il ressusciterait trois jours après sa mort, prophétie qui avait porté les princes des prêtres et les Pharisiens à obtenir que des soldats fussent préposés à la garde du tombeau jusqu'au troisième jour, dans la crainte que les disciples de Jésus ne vinssent enlever furtivement son corps, et ne cherchassent ensuite à tromper le peuple en lui faisant accroire que Jésus-Christ était réellement ressuscité; sur le consentement de Pilate, ils scellent du sceau de la nation la pierre qui fermait l'entrée du tombeau et en confient la garde à des soldats. Mais le troisième jour on entend un tremblement de terre, Jésus sort vivant de son tombeau, et un ange descendu du ciel roule la pierre qui en fermait l'entrée, pour laisser voir le tombeau vide : à cette vue les gardes tombent renversés par terre et saisis d'épouvante : bientôt quelques-uns d'eux accourent donner avis de ce prodige aux princes des prêtres; dans l'intervalle d'autres tombeaux s'ouvrent, les corps de quelques âmes justes qui y étaient renfermés ressuscitent aussi et paraissent dans les rues de Jérusalem. Tel est le récit de S. Matthieu; or Dieu a permis que les choses se passassent de manière qu'il est impossible, même pour les plus incrédules, de ne pas y ajouter foi. D'abord le corps de Jésus est posé dans un tombeau neuf dans lequel aucun autre n'avait été mis avant lui; prévision fort sage de la Providence, car, comme le remarque S. Jérôme (in Matth. XXVII, 60), on aurait pu dire que c'était un autre que lui qui était ressuscité. La prédiction de sa résurrection que Jésus annonce aux Juifs, les met en garde contre toute surprise; ils apposent leur sceau sur l'ouverture du tombeau, placent des gardes auprès, et prennent tant de précautions, que ces mêmes précautions après la résurrection furent cause que

l'on ne peut ajouter foi au mensonge qu'ils imaginèrent; S. Jérôme (Ibid.) et S. Chrysostôme traitent ce sujet avec beaucoup de force et d'éloquence (in Matth. XXVII). Ce n'est pas mystérieusement que Jésus sort de son tombeau, mais au contraire c'est avec grand éclat, pendant un tremblement de terre, et un ange descendu du ciel ouvre l'entrée du tombeau en plein jour; les gardes sont saisis d'épouvante; les princes des prêtres sont informés; ainsi le prodige ne manque pas de témoins, comme on voit, et de témoins non suspects. D'ailleurs il est invraisemblable que S. Matthieu ait inventé ou falsifié les moindres circonstances de son récit; car au moment où il écrivait, il restait bon nombre de personnes, témoins oculaires de ce qu'il rapportait; d'autres l'avaient entendu raconter. Et puis comment concevoir que les apôtres, hommes si simples, si grossiers, si peureux que la voix d'une servante les faisait trembler, eussent eu assez d'audace pour essayer un enlèvement aussi difficile et aussi dangereux? Peut-on croire qu'ils eussent pu écarter l'énorme pierre qui fermait l'entrée du tombeau et débarrasser le corps de tous les linges, de toutes les essences qui l'enveloppaient, sans réveiller les gardes qui, dans la supposition, étaient endormis, mais que le moindre bruit aurait dû réveiller. Quelle folie n'eût-ce pas été de la part des apôtres de s'exposer à tant de dangers et de courir même le risque de perdre la vie pour une imposture qu'il n'auraient pu se dissimuler à eux-mêmes, et cela sans qu'il pût leur en revenir le moindre avantage? Comment admettre que tant de personnes s'accordent pour un but aussi insensé? Il faut convenir que le subterfuge suggéré aux gardes par les princes des prêtres était bien mal imaginé; comment des soldats endormis ont-ils pu voir ce qui se passait durant leur sommeil? Enfin ce que S. Matthieu rapporte des autres morts qui ressuscitèrent et reparurent dans la ville de Jérusalem, était trop facile à contredire si ce n'était pas vrai, et on ne peut lui supposer assez peu d'honneur et de respect pour lui-même, pour oser affirmer un mensonge si facile à découvrir. Quelques Juifs modernes ont renchéri encore sur l'impudence de leurs devanciers : ils ont prétendu qu'on avait découvert l'endroit où les disciples du Sauveur avaient caché son corps après l'avoir enlevé du tombeau. Il eût bien mieux valu exposer ce corps en spectacle en public et le laisser comme un témoignage patent de l'imposture des disciples; c'était le meilleur moyen de nier la résurrection de Jésus-Christ.

III. *Réponse à une deuxième objection.* On a imaginé de dire que les apôtres avaient pu arriver jusqu'au tombeau en pratiquant un souterrain, et qu'ainsi ils auraient pu enlever le corps de leur maître et tromper facilement la surveillance des gardes. D'abord le récit de S. Matthieu ne permet pas cette supposition; car il dit formellement que les princes des prêtres firent répandre le bruit que le corps avait été enlevé, tandis qu'ils étaient endormis; si le corps avait été enlevé au moyen d'un souterrain, la chose eût pu bien se faire en les supposant même pleinement éveillés, et il n'eût pas été nécessaire d'avoir recours à un subterfuge si dangereux pour eux. Et puis remarquez que les apôtres n'auraient pas eu trois jours à leur disposition pour pratiquer ce souterrain. Mais ce qui coupe court à tout, c'est que le tombeau était creusé dans le roc, et par conséquent on ne pouvait y arriver par un souterrain qu'après un travail long, très-pénible, et qui excluait tout mystère. Nous voyons, il est vrai, dans Josèphe (Guerre des Juifs, liv. I, ch. 13, et liv. II, ch. 17, et liv. VI, ch. 30, et liv. VII, ch. 20), que le sol de Jérusalem a été quelquefois miné, par exemple, durant le siége qu'en fit Hérode et plus tard Titus, comme aussi du temps des Sarrasins (Albufarage, Hist. orig. dyn. IX); quelques endroits de Jérusalem pouvaient prêter à l'excavation d'un souterrain ou d'une mine, mais il est certain que ce n'était pas le mont Golgotha ou le jardin dans lequel se trouvait le tombeau du Sauveur. Ensuite jamais les apôtres n'auraient eu assez de hardiesse et d'audace pour se livrer à une pareille entreprise; il en serait resté des traces, et les princes des prêtres n'eussent pas manqué de triompher avec avantage d'une aussi précieuse découverte; ils n'auraient pas imaginé la fable ridicule des gardes endormis.

IV. *Réfutation de l'opinion de Saumaise sur la résurrection de Jésus-Christ.* Saumaise prétend (in Solin. p. 1209) que le tombeau de Jésus était une grotte souterraine construite en pierres, mais qui n'étaient point liées entre elles avec du ciment; elle était surmontée d'une voûte qui laissait au milieu une ouverture qu'on bouchait extérieurement avec une pierre; ce monument ou tombeau se trouvait pratiqué dans un jardin, mais il nie que ce fût dans un roc; il n'y avait là, dit-il, que de la terre rapportée, comme il en fallait pour la culture du jardin : il rejette comme fausse ou inexacte la relation que le moine Brocard et d'autres écrivains modernes nous ont donnée des Lieux saints; et il affirme d'après Belloni que le temple érigé sur l'emplacement du tombeau de Jésus-Christ est construit sur un terrain uni et non sur une montagne. C'est gravement se compromettre et encore bien gratuitement pour un savant aussi distingué que Saumaise; il se trouve ici en opposition avec Strabon (lib. XVI), avec S. Jérôme (in Isaï. I.), avec Wilbrand d'Oldenbourg (Itin. Terr. Sanct.), avec Cotovic (Itin. Hier. lib. II), et avec tous les voyageurs qui ont visité la Terre-Sainte. Il tronque même la relation de Belloni (Observ. lib. II, cap. 81), qui reconnait que Jérusalem est bâtie sur une montagne dont une grande partie a été, il est vrai, aplanie et rendue fertile au moyen de terres rapportées. Il est probable que c'est dans un de ces endroits que se trouvait le jardin de Joseph d'Arimathie, et les autres terrains qui l'avoisinaient, et la terre qui recouvrait le sol pierreux ne devait pas avoir une grande élévation. Nonnus appelle le tombeau de Jésus un lit de pierre

et de sable. C'est une chose souverainement injuste, et assurément peu digne d'un homme grave, de repousser sans raison le témoignage d'un écrivain qui rapporte ce qu'il a vu lui-même, lequel témoignage est confirmé par de nombreux voyageurs. En effet ils nous apprennent que le tombeau de Jésus consistait en une double grotte; or cette double grotte se voit encore aujourd'hui, des témoins oculaires et dignes de foi m'en ont donné l'assurance. Le corps de Jésus fut déposé dans la principale de ces grottes qui était la plus intérieure; l'autre servait comme d'entrée ou de vestibule; on l'a appelée la chapelle de l'ange, parce que c'est là que se tenait l'ange qui annonça aux femmes pieuses de Jérusalem le miracle de la résurrection (Joan. Phocas in Descrip. sacr. Loc. Palæst., et Bern. Lami). Belloni, qui dit que le temple élevé sur l'emplacement du tombeau de Jésus-Christ est construit sur un terrain uni et non sur une montagne, s'étend fort peu sur la description de ce temple; et ce qu'il en dit ne peut aucunement légitimer la conséquence qu'en tire Saumaise, savoir, que le tombeau n'était pas creusé dans le roc; mais Bernard Lami et plusieurs autres voyageurs s'accordent tous à dire que le temple renfermait dans son enceinte le tombeau de Jésus, d'autres tombeaux ou cellules creusées dans le roc; puis la montagne du Calvaire, à laquelle on arrivait en montant dix-huit marches dont quelques-unes étaient également pratiquées dans le roc. D'après Brocard, le mont Calvaire est éloigné de 108 pieds du tombeau de Jésus-Christ, et la croix qui fut plantée sur le rocher s'élève à 28 pieds au-dessus du pavé de l'église. Il est en cela d'accord avec Barthélemi de Salignac (Itin. in Terr. sanct.) et Samtus (in Secret. Fidel. cruc. lib. III, part. 14, cap. 8).

Saumaise a cherché à adapter à son opinion le récit des Evangélistes quoiqu'il lui soit bien opposé; selon lui, le sens des paroles de S. Marc (XV, 46) dans le texte grec, serait que le tombeau a été construit de pierres et non dans la pierre. Mais malgré toutes les subtilités grammaticales qu'il invoque, il ne peut faire que l'Evangéliste ne parle en cet endroit, comme dans ceux où il est question de la parabole de l'architecte prudent qui bâtit sa maison *sur le roc* (S. Matth. VII, 24), et de l'homme qui sème son grain, dont une partie tombe *sur une terre pierreuse* (Ib. XIII, 5); or dans aucun de ces endroits il n'est question de pierres polies et taillées pour entrer dans la construction d'un édifice; l'écrivain veut exprimer tout simplement un sol dur et rocailleux Au reste, l'inspection des lieux seule suffit pour confondre Saumaise, et lui ôter l'appui qu'il cherche ici dans de vaines arguties; car il est certain que le lieu où se trouvait le tombeau de Jésus-Christ était tellement pierreux qu'on ne pouvait y rien construire sans être forcé de creuser dans le roc; aujourd'hui encore on y voit d'énormes pierres qui tiennent naturellement à la terre et y sont comme enracinées. Enfin l'opinion de Saumaise ne peut tenir contre les assertions des témoins oculaires, de Scotus Adam, d'Arculphe, de Barthélemi de Salignac, et surtout de S. Jérôme. Une autre observation à lui faire, c'est que le tombeau de Jésus n'est pas le seul qui aurait été taillé dans le roc. Cet usage était assez commun en Palestine; c'est ainsi qu'on construisait les tombeaux des rois de Juda, et tels furent ceux des grands personnages de la nation, des juges, des prophètes. Celui de la sainte Vierge fut aussi, d'après la tradition, creusé dans le roc. Il fallait donc toute la témérité de Saumaise pour oser braver à ce point des autorités si nombreuses et si imposantes.

V. *Réponse à une troisième objection.* On oppose encore au fait si évidemment prouvé de la résurrection de Jésus-Christ, les prétendues résurrections de certains héros de la fable ou de quelques grands personnages cités par les auteurs profanes. Je ne parlerai pas ici de ces merveilleuses histoires de l'antiquité, on comprend qu'il est impossible de traiter sérieusement le récit de la résurrection de Glaucus par Polyde, d'Hippolyte par Esculape, d'Alceste par Hercule; mais je vais parler des hommes célèbres que nous oppose Celse (apud Orig. cont. Cels. lib. III); on verra qu'aucun de ces hommes célèbres n'avait été réellement mort.

VI. *De la prétendue résurrection d'Aristée de Propontide.* Quelques auteurs ont dit qu'Aristée de Propontide mourait et ressuscitait à volonté. Pline ajoute que son âme s'envolait par la bouche sous la forme d'un corbeau (lib. VII, c. 52). Nous lisons dans Hérodote (lib. IV, capp. 14 et 15) qu'Aristée étant mort chez un foulon, celui-ci donna avis de cette mort aux parents et amis d'Aristée, et que la ville était tout attristée de cette nouvelle, quand survint un individu qui assura avoir vu Aristée à Cyzique, ou, comme le veut Plutarque, sur la route qui conduite à Crotone, et lui avoir parlé. Les amis d'Aristée, sur le bruit de sa mort, s'étaient rendus chez le foulon pour savoir la vérité, et n'avaient pu le trouver chez lui, ni en recevoir aucune nouvelle. Sept ans après, Aristée reparut dans la Propontide, où il avait toujours demeuré; il y composa son poème sur les Arimaspes et disparut ensuite. Le même Hérodote affirme avoir appris également à Métapont, qu'Aristée apparut un jour aux habitants de cette ville, leur ordonna de construire un temple à Apollon et d'élever une statue en son propre honneur; il leur donna pour raison de cet ordre, qu'eux seuls entre tous les peuples de l'Italie avaient été honorés de la présence d'Apollon, et que lui, Aristée, avait accompagné ce Dieu sous la forme d'un corbeau. Les Métapontins, effrayés de cette apparition, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, et sur la réponse de la pythonisse, ils obéirent aux ordres d'Aristée. Hérodote pense que cet événement eut lieu 240 ans après la seconde disparition d'Aristée dans la Propontide. Enée de Gaza renchérit sur le récit d'Hérotode, i

ajoute que les Métapontins depuis cette époque offraient des sacrifices en l'honneur d'Apollon et d'Aristée, et qu'ils les regardaient l'un et l'autre comme des dieux. Apollonius le Dyscole ne fait aucune mention de Cyzique ni de Métapont, mais il nous apprend qu'Aristée enseignait la grammaire en Sicile, au moment même où il mourut en Propontide; et comme il avait fait de fréquentes apparitions en Sicile, les Siciliens lui avaient élevé un autel comme à un héros.

Origène a déjà réfuté ce récit fabuleux de Pline et d'Hérodote; je vais ici ajouter d'autres raisons à celles qu'il a données. D'abord les auteurs qui ont parlé d'Aristée sont fort peu d'accord entre eux; Suidas le fait vivre au temps de Crésus et de Cyrus (in Ἀριστέας). D'autres, comme Strabon (lib. XIV) et Eustathe (in Hom. Iliad.) prétendent qu'il fut le maître d'Homère. Tatien assure qu'Aristée écrivit avant Homère (Orat. ad Græc.). Il y en a qui pensent qu'il est le même que cet Aristée chanté par les poètes, qu'ils font fils d'Apollon et de Cyrène; mari d'Autonoës, fille de Cadmus; père d'Actéon, et qu'ils nous donnent pour l'inventeur du miel, du fromage et de la culture des oliviers; c'est lui que les peuples de Sicile honoraient comme un dieu, selon Diodore de Sicile (lib. IV). On vient de voir qu'Apollonius le Dyscole prétend qu'Aristée de Propontide en recevait aussi les honneurs. L'Aristée des poètes était fils d'Apollon; Pindare même lui donne le nom d'Apollon (Pyth. Od. 9), et Apollonius de Rhodes, un de ses surnoms, Νόμιος, *le Berger*. L'Aristée de Propontide fut le compagnon d'Apollon, comme je l'ai déjà dit; les Métapontins lui rendaient les mêmes honneurs qu'à ce dieu, et lui avaient érigé une statue près de l'autel d'Apollon. Aristée, fils d'Apollon, après avoir parcouru presque toute la terre dans ses voyages, disparut tout-à-coup (Diod. Sic. lib. IV); c'est ce qu'on dit d'Aristée de Propontide. Ils ont entre eux, comme on voit, une grande ressemblance: ce qu'on rapporte de l'un, on le rapporte de l'autre; or comme tout ce qu'on a pu dire d'Aristée, fils d'Apollon, est fabuleux, il est permis d'en conclure autant de ce qu'on a écrit sur Aristée de Propontide; aussi plusieurs auteurs profanes en conviennent-ils, tels que Pline (lib. VII, cap. 53), Jamblique (in Rom.) et Aulu-Gelle (in Vit. Pyth. c. 28). Strabon (lib. IX, cap. 4) pense qu'Aristée trompait les hommes en leur fascinant les yeux, et leur faisait accroire qu'il faisait ce qu'il ne faisait réellement pas. Maxime de Tyr croit qu'il n'était pas réellement mort, quand on l'a cru mort (Diss. XXVIII). Jean Tretzès demande qui a pu affirmer que l'Aristée qui apparut chez les Métapontins, fût le même que celui qui 240 ans auparavant avait vécu dans la Propontide; serait-ce, dit-il, l'oracle de Delphes? on sait quelle foi une pareille autorité mérite (Chil. II, Hist. 50). Heinsius, copiant Jamblique, nous apprend que toute cette histoire d'Aristée est une pure invention des Pythagoriciens (ad Max. Tyr.). Et en effet il est connu que ces philosophes aimaient beaucoup à forger de ces sortes de prodiges pour entretenir la crédulité du peuple, et qu'ils allaient encore plus loin que les poètes dans leurs fictions. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire leurs ouvrages. Ce qui ferait croire qu'ils ont pu être les auteurs de cette fable, c'est qu'ils le font vivre précisément dans des endroits où leurs doctrines étaient en honneur; les villes de Crotone et de Métapont étant le principal centre de leur philosophie. Il est probable que ce fut le poème sur les Arimaspes qui leur fournit l'occasion d'imaginer toute cette fabuleuse histoire; or déjà de son temps Denys d'Halicarnasse assure qu'il était avéré que ce peuple des Arimaspes n'avait jamais existé (Hérodote, liv. IV, chap. 13). Clément d'Alexandrie (Strom. I) et Suidas (in Orph.) nous ont conservé plusieurs autres fables imaginées ainsi par les Pythagoriciens. Ce poème sur les Arimaspes aura été attribué à Aristée pour lui donner plus de célébrité; on a plusieurs exemples d'ouvrages ainsi attribués à des grands hommes pour mieux les accréditer. L'auteur de ce poème prétend qu'il alla visiter les Arimaspes et les Issédones, sous l'inspiration d'Apollon; cette fiction d'être inspiré par les dieux est commune aux poètes, et c'est à l'aide de cette feinte inspiration qu'ils se permettent d'annoncer des merveilles. Juvénal plaisante à ce sujet le poète Sostrate (Sat. X). Horace se dit souvent inspiré par les dieux (Carm. lib. III, od. IV, et XXV). Lucrèce (lib. I) et Virgile (Georg. III) se conforment aussi à cet usage. Il est surtout commun chez les poètes dithyrambiques (Aristophan. in Avib., Lucain, liv. I, et Jamblique, de Myst. Ag. sect. III, cap. 4). Après tout ce qu'on vient de lire, il est probable que tout ce qu'on a voulu faire accroire de la résurrection d'Aristée, personnage inconnu, confondu avec un héros de la fable, et qui peut-être n'a jamais existé, fera peu d'impression, et ne sera admis comme sérieux par aucun homme sensé.

VII. *Sur l'histoire de Cléomède d'Astypalée.* Il n'y a pas plus de foi à ajouter à ce que l'on rapporte de Cléomède d'Astypalée. On dit qu'il tua par maladresse Iccus en combattant avec lui au pugilat dans les jeux olympiques, et que le prix de sa victoire lui ayant été refusé, il en perdit l'esprit. Dans un accès de folie, il brisa une colonne qui soutenait le faîte d'une salle où étaient réunis un grand nombre d'enfants; on le poursuivit à coup de pierres, il s'enfuit dans le temple de Minerve, et se cachant dans un coffre qui se trouvait ouvert, il retint le couvercle avec tant de force qu'on ne put parvenir à l'ouvrir. On brisa donc le coffre, mais Cléomède avait disparu et l'on ne put savoir ce qu'il était devenu. Les habitants effrayés consultèrent l'oracle qui répondit qu'il fallait offrir un sacrifice à Cléomède, le dernier des héros. Origène dans ses écrits contre Celse (lib. III) établit victorieusement que cette histoire n'est qu'une fable inventée par les Grecs; mais il n'est pas le seul de cet avis: Plutarque (in Rom.) le déclare formellement, et il ajoute qu'il n'y a

pas moins de mal de mêler ainsi le ciel à la terre et d'élever au rang des dieux un homme ordinaire, qu'il n'y en aurait à ôter à la vertu la part de divinité qui lui revient. OEnomaüs a également réfuté cette fabuleuse histoire (apud. Euseb. Prep. ev. lib. V, c. 34). Il est facile de voir dans le récit que nous venons de lire, l'histoire de Samson défigurée.

VIII. *Sur Hermotime de Clazomène.* On raconte aussi sur Hermotime de Clazomène une singulière histoire ; son âme avait, dit-on, le privilége d'abandonner le corps, d'aller faire de longs voyages en différents pays, d'explorer ce qui s'y faisait, et de revenir habiter de nouveau son corps; ensuite il publiait tout ce qu'il avait appris ; il découvrait quelquefois l'avenir dans ces excursions, et prédisait les sécheresses, les tremblements de terre et d'autres calamités de ce genre. Enfin un jour ses ennemis, d'accord avec sa femme, trouvant son corps inanimé, le brûlèrent comme s'il fût réellement mort. Quand l'âme revint pour reprendre possession de son corps, ne le trouvant pas, elle disparut pour toujours. Les habitants de Clazomène lui élevèrent un temple dans lequel il était défendu aux femmes d'entrer. Cette histoire est regardée comme fabuleuse par Lucien (Enc. musc.) et par Apollonius le Dyscole (cap. 3, mir. Hist.), tous deux auteurs profanes; et elle est solidement réfutée par Tertullien et Origène. Pline croit que le corps d'Hermotime avait l'apparence seulement d'être sans vie (lib. VII, cap. 52.) Encore aujourd'hui dans la Laponie il y a une classe d'hommes, les Mages, qui trouvent moyen de paraître comme morts, et à leur réveil ils répondent à des questions qu'on leur fait sur l'avenir ou sur des événements qui se passent dans des pays lointains. S. Augustin (Cité de Dieu, liv. XIV, ch. 24) parle d'un prêtre nommé Restitut, qui à volonté faisait le mort, au point que dans cet état ni le fer ni le feu n'avaient sur lui aucune prise.

IX. *Sur Epiménide de Crète.* Voici ce qu'on rapporte de lui : envoyé un jour par son père à la campagne, il entra dans une caverne pour se dérober aux ardeurs du soleil ; il s'y endormit, et son sommeil dura plus de 50 ans ; à son réveil, il retourna chez lui, et ne reconnut personne ; lui-même ne fut reconnu que par son jeune frère qui lui apprit tout ce qui s'était passé durant son absence ; il vieillit tout-à-coup en aussi peu de jours que son absence avait duré d'années, ce qui lui acquit une telle réputation dans toute la Grèce, que le peuple après sa mort l'honora comme un dieu. Pline (lib. VII, cap. 52) et Diogène Laërce (in Epimen.) voient une fable dans tout ce récit : ce dernier explique l'histoire en disant qu'Epiménide avait séjourné longtemps à la campagne. Maxime de Tyr (Dissert. XXVIII) pense qu'Epiménide est lui-même l'auteur de cette fiction qu'il imagina pour faire comprendre aux hommes que la vie ressemble à un sommeil prolongé. Cette fable aura fait dire à Hésychius de Milet (in Epim.) et à Suidas qu'Epiménide avait le privilége de vivre et de mourir à volonté ; cependant Diogène Laërce est le premier qui nous ait appris qu'Epiménide se vantait d'avoir ce privilége.

X. *Sur une femme qui reste comme sans vie durant plusieurs jours, et dont parle Héraclide de Pont.* Cette femme serait restée sept jours, et même, dit-on, trente jours, sans mouvement et sans vie, et après ce temps elle reprit connaissance. Ce fait en lui-même n'a rien de trop extraordinaire ; on sait qu'il y a eu des femmes affectées ainsi d'une maladie hystérique qui ressemble à une léthargie ; si on applique aux parties affectées les remèdes convenables, la malade reprend de suite ses sens, et il se fait chez elle comme un retour à la vie, mais il n'y avait pas eu mort, c'était un simple engourdissement des sens et des organes. C'est ainsi que Pline explique l'histoire de cette femme (lib. VII, cap. 52). Galien dit que la différence entre cette femme et une personne morte provenait de ce que la chaleur du sang n'avait pas entièrement abandonné les parties essentielles de son corps. Au reste, Diogène Laërce nous apprend qu'Empédocle guérit cette femme, et cette cure lui acquit une grande réputation ; Empédocle la raconta à Pausanias de Géla, qui la consigna dans ses écrits. Ce fut longtemps après qu'Héraclide de Pont revint sur le même sujet.

XI. *Sur Hérès de Pamphylie.* Platon, au livre X de sa République, rapporte qu'Hérès de Pamphylie, fils d'Harmonius, ayant été tué dans une bataille, dix jours après, son corps fut retrouvé sans aucun signe de corruption sur le lieu du combat, au milieu de ses compagnons morts, dont les corps tombaient en pourriture ; le douzième jour, il reparut vivant, et raconta ce qu'il avait vu aux enfers où il était descendu pendant son absence. Dans son récit, il parle des Parques, des Sirènes et autres personnages de la Mythologie. Platon, qui rapporte cette histoire, la regarde comme une fable ; Cicéron disait qu'on n'en pouvait parler sérieusement ; au rapport de Macrobe (in Somn. Scip. lib. I, cap. 1), qui pense lui-même que Platon, s'il ne le dit pas formellement, donne cependant à entendre qu'Hérès parut renaître à la vie qui ne l'avait point abandonné. S. Augustin (Cité de Dieu, liv. XXII, ch. 28) croit aussi que Cicéron ne parle de cette histoire qu'en plaisantant. Plutarque la regarde comme une fable, dont le sens allégorique serait que les âmes, après avoir animé un corps, se répandent dans les airs en attendant que, d'après les lois d'harmonie qui régissent la nature, elles soient envoyées dans d'autres corps.

XII. *Sur une jeune fille ressuscitée par Apollonius de Tyane, et sur plusieurs autres prétendues résurrections vantées par quelques auteurs.* Philostrate, qui rapporte cette histoire (lib. IV, cap. 16), prouve lui-même que cette jeune fille n'était pas morte, mais simplement absorbée dans une profonde léthargie : car il dit qu'*elle paraissait comme morte.* Cette histoire n'était qu'un plagiat calqué sur le récit des miracles opérés par Jésus-Christ

et par ses apôtres ; la résurrection de la fille de Jaïr ou du fils de la veuve de Naïm ont pu lui donner lieu. Quoi qu'il en soit, comme l'erreur gagne toujours à s'éloigner de sa source, ce que Philostrate n'avait avancé qu'avec hésitation et sous forme de doute, Vopiscus ne craint pas de le donner comme un fait avéré et indubitable (in Aurel.). Cependant, aucun auteur de ses contemporains ou du siècle suivant n'en a parlé, quelque soin minutieux qu'on eût alors de rapporter tout ce qui présentait quelque chose de merveilleux. Eusèbe (adv. Hierocl.) a fait justice de ce miracle comme de plusieurs autres cités par Philostrate. Pline repousse toutes les histoires de ce genre qu'on racontait de son temps. Plutarque va plus loin encore, et ne fait pas même grâce de la fable imaginée par les prêtres au sujet de l'enlèvement de Romulus au ciel.

Quand même on prouverait que certaines personnes sont réellement ressuscitées, et le fait est vrai pour plusieurs dont parlent les Livres saints, on n'en pourrait rien conclure contre la résurrection de Jésus-Christ, qui n'a rien de commun avec les autres ; car il s'est ressuscité lui-même, après avoir annoncé qu'il le ferait, et sa résurrection n'a pas été suivie d'une seconde mort, comme celle de tous les autres morts connus.

CHAPITRE CXLIII.

JÉSUS EFFACE LES PÉCHÉS DES HOMMES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Gen. III, 15. *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ; cette race te brisera la tête, et tu chercheras à lui mordre le talon.*	S. Matth. IX, 2 et suiv. *On lui présenta un paralytique étendu sur un lit, et voyant leur foi, il dit à ce paralytique : Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Aussitôt quelques-uns des scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème. Mais Jésus voyant ce qu'ils pensaient, leur dit : Pourquoi donnez-vous entrée dans votre cœur à de mauvaises pensées? Lequel est le plus aisé ou de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez; or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, Levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit, et vous en allez en votre maison. Il se leva aussitôt, et s'en alla dans sa maison.* Et S. Marc, II, 1 ; S. Luc, V, 18.
Isaïe, IV, 8, 4. *Tous ceux qui seront restés dans Sion et qui seront réservés dans Jérusalem, seront appelés saints : tous ceux qui auront été écrits au rang des vivants pour habiter dans Jérusalem, après que le Seigneur aura purifié les souillures des filles de Sion, et que par un esprit de justice et par un esprit de feu, il aura lavé Jérusalem du sang impur qui est au milieu d'elle.*	S. Matth. IX, 10 et suiv. *Jésus étant à table dans la maison de cet homme* (Matthieu), *il y vint beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie qui s'y mirent avec Jésus et ses disciples. Ce que les pharisiens ayant vu, ils dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie? Mais Jésus les ayant entendus, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades qui ont besoin de médecine. C'est pourquoi allez apprendre ce que veut dire cette parole : C'est la miséricorde que j'aime, et non le sacrifice, car ce ne sont pas les justes, mais les pécheurs que je suis venu appeler.*
Isaïe, XXV, 7. *Il abattra sur cette montagne le bandeau qui était lié sur les yeux de tous les peuples, ce voile obscur qui enveloppait toutes les nations : il engloutira la mort pour jamais. Le Seigneur notre Dieu sèchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus toute la terre l'opprobre de son peuple, car c'est le Seigneur qui a parlé.*	S. Matth. XVI, 19. *Je vous donnerai aussi les clés du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre, sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel.* Et XVIII, 28.
Isaïe, XL, 1. *Vous m'avez rendu comme esclave par vos péchés, et vous m'avez fatigué par vos iniquités; c'est donc moi, c'est moi qui pour l'amour de moi-même efface vos iniquités, et qui veux bien ne pas me souvenir de vos péchés.*	S. Matth. XXVI, 27, 28. *Et prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui va être répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.* Et S. Marc, XIV, 29; S. Luc, XXII, 20; I Cor. XI, 25.
Isaïe, XLIV, 22. *J'ai effacé vos iniquités comme une nuée qui passe, et vos péchés comme un nuage; revenez à moi parce que c'est moi qui vous ai rachetés.*	S. Luc. IV, 16 et suiv. *Étant allé à Nazareth où il avait été élevé, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire. On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où ces paroles étaient écrites : L'esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction, il m'a envoyé pour prêcher l'évangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ; pour annoncer aux captifs la liberté et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour délivrer ceux qui sont dans l'oppression, pour publier l'année des grâces du Seigneur... Et il commença à leur dire : Les paroles de l'Écriture que vous venez d'entendre sont accomplies aujourd'hui.*
Isaïe, XLIII, 24, 25. *Vous m'avez rendu comme esclave par vos péchés, et vous m'avez fatigué par vos iniquités; c'est donc moi, c'est moi qui pour l'amour de moi-même efface vos iniquités, et qui veux bien ne pas me souvenir de vos péchés.*	S. Luc, VII, 44. *Se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme?... Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.... Alors il dit à cette femme : Vos péchés sont remis. Et ceux qui étaient à table avec lui commen-*
Isaïe, LIII, 11. *Il en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et il portera lui-même leurs iniquités.*	
Isaïe, LXI, 1 et suiv.	

PROPHÉTIE.

L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction ; il m'a envoyé annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs, et la délivrance à ceux qui sont dans les chaînes, pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, et le jour de la vengeance de notre Dieu.

Jér. XXXI, 31 et suiv. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Jacob une alliance nouvelle... Tous me connaîtront, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur; car je leur pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.*

Jér. XXXIII, 6 et suiv. *Je refermerai ses plaies, je les guérirai, et je les ferai jouir d'une abondance de paix et de la vérité de mes promesses. Je ferai revenir les captifs de Juda et les captifs de Jérusalem, et je les rétablirai comme ils étaient au commencement. Je les purifierai de toutes les iniquités qu'ils auront commises contre moi, et je leur pardonnerai tous les péchés par lesquels ils m'ont abandonné et m'ont méprisé.*

Jérem. 4, 20. *En ces jours-là, et en ce temps-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Israël, et elle ne sera plus; les péchés de Juda, et ils ne seront point, parce que je me rendrai favorable à ceux que je me serai réservés.*

Ezéch. XI, 17. *Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je vous rassemblerai du milieu des peuples, je vous réunirai des pays où vous avez été dispersés, et je vous donnerai encore la terre d'Israël. Ils y entreront de nouveau, et ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui a été un sujet de chute et toutes ses abominations; je leur donnerai à tous un même cœur, et je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau ; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent dans la voie de mes préceptes, qu'ils gardent mes ordonnances et les exécutent, qu'ils soient mon peuple et que je sois leur Dieu.*

Ezéch. XXXVI, 25. *Je répandrai sur vous de l'eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures, et je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau, je mettrai au milieu de vous un esprit nouveau; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai le cœur de chair.*

Dan. IX, 24. *Dieu a fixé le temps de soixante-dix semaines sur votre peuple et sur votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée ; et que la justice éternelle vienne sur la terre.*

Michée, VII, 18 et suiv. *Qui est fort comme vous, Seigneur, qui effacez l'iniquité et qui oubliez les péchés des restes de votre héritage? La colère du Seigneur n'a pas été éternelle, parce qu'il se plaît à faire miséricorde. Il aura encore compassion de nous, il triomphera de nos iniquités et il jettera au fond de la mer tous les péchés de ses élus.*

Zach. III, 8, 9. *Je vais faire venir le Germe de la justice qui est mon Serviteur; car voici la pierre que j'ai mise devant Jésus; il y a sept yeux sur cette pierre qui est unique; je la tailleraï et la graverai moi-même avec le ciseau, dit le Seigneur des armées, et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre.*

Zach. XIII, 1. *En ce jour-là, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure.*

ACCOMPLISSEMENT.

çaient à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui remet même les péchés?

S. Luc, XXIV, 45, 46. *En même temps, il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Écritures, et il leur dit : C'est là ce qui est écrit : Il fallait que le Christ souffrît de la sorte, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la remission des péchés dans toutes les nations.*

S. Jean, XX, 22, 23. *Ayant dit cela, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*

Act. V, 30, 31. *Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir en l'attachant à la croix. C'est lui qui est le Chef et le Sauveur que la droite de Dieu a élevé pour donner à Israël la pénitence et la rémission des péchés.*

Act. X, 43. *Tous les prophètes lui rendent ce témoignage, que quiconque croira en lui, recevra par son nom la rémission des péchés.*

Act. XIII, 38, 39. *Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée, et que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse.*

Act. XXVI, 15 et suiv. *Je dis alors : Qui êtes-vous, Seigneur? Et le Seigneur me dit : Je suis Jésus que vous persécutez. Mais levez-vous et tenez-vous debout ; car je vous ai apparu afin de vous établir le ministre et le témoin des choses que vous avez vues et de celles aussi que je vous montrerai en vous apparaissant de nouveau ; et je vous délivrerai de ce peuple et des Gentils vers lesquels je vous envoie maintenant, pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, et que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints.*

Rom. III, 24. *Étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qu'ils ont en Jésus-Christ, que Dieu a destiné pour être la victime de propitiation, par la foi qu'on aurait en son sang, afin de faire paraître la justice qu'il donne lui-même, en pardonnant les péchés passés qu'il avait soufferts avec tant de patience; pour faire paraître en ce temps-ci la justice qui lui est propre, afin qu'il soit évident qu'il est juste et qu'il justifie celui qui tend à la justice par la foi en Jésus Christ.*

Rom. IV, 24, 25. *Nous croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ, notre Sauveur, qui a été livré à la mort pour nos péchés, et qui est ressuscité pour notre justification.* Et V, 9, et VII, 6.

Rom. XI, 25, 26. *Je veux bien vous découvrir ce mystère pour que vous ne soyez pas sages à vos yeux, qui est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Église, et qu'alors tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : Il sortira de Sion un Libérateur qui bannira des descendants de Jacob toutes leurs impiétés.*

I Cor. VI, 11. *C'est ce que quelques-uns de vous ont été autrefois; mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

I Cor. XV, 3. *Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures.*

Gal. II, 16. *Sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui, et non par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.*

Eph. I, 7. *Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce.*

Col. II, 13, 14. *Lorsque vous étiez morts par vos péchés et dans l'incirconcision de votre chair, Jésus-Christ vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos péchés; il a effacé par ses ordonnances la cédule écrite de notre main, laquelle rendait témoignage contre nous ; il a entièrement aboli cette cédule qui nous était contraire, en l'attachant à sa croix.*

Tite. II, 13, 14. *Dans l'attente du bonheur que nous espérons et de l'avènement glorieux de Jésus-Christ, notre grand Dieu et notre Sauveur, qui s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de nous purifier, pour se faire un peuple qui lui appartînt particulièrement et qui se portât avec zèle aux bonnes œuvres.*

Hébr. I, 3. *Lequel étant la substance de sa gloire et le caractère de sa substance, et soutenant tout par sa parole toute puissante, après nous avoir purifiés de nos péchés, a pris séance au plus haut des cieux, à la droite de la souveraine majesté.*

Hébr. II, 17, 18. *C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, pour être touché de compassion et être un fidèle pontife en ce qui regarde le culte de Dieu, afin de l'apaiser en expiant les péchés du peuple; car c'est parce qu'il a souffert lui même et qu'il a été tenté et éprouvé, qu'il est puissant pour secourir ceux qui sont tentés et mis à l'épreuve.*

Hébr. VII, 25. *C'est pourquoi il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant et en état d'intercéder pour eux.*

Hebr. VIII, 8. *Il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une alliance nouvelle avec la maison d'Israël et la maison de Juda... Ils me connaîtront tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux.*

Hébr. IX, 13 et suiv. *Si le sang des boucs et des taureaux et l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure et charnelle, combien plus le sang de Jésus-Christ qui par l'Esprit saint et éternel s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un culte spirituel au Dieu vivant!*

Hébr. X, 10 et suiv. *C'est la volonté de Dieu qui nous a sanctifiés, nous qui le sommes par l'oblation du corps de Jésus-Christ qui a été faite une seule fois. Aussi, au lieu que tous les prêtres se présentent, chacun au jour qui lui est échu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés; celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, est assis pour toujours à la droite de Dieu... Car, par une seule oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés.*

Hébr. XIII, 12. *C'est pour cette raison que Jésus, voulant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors les portes de la ville.*

I S. Pierre, I, 2. *A ceux qui ont été choisis selon la prescience de Dieu le Père pour recevoir la sanctification de l'esprit, pour obéir à Jésus-Christ et pour être arrosés de son sang, que la grâce et la paix vous soient données avec abondance.*

I S. Pierre, III, 18. *Puisque Jésus-Christ même a souffert une fois la mort pour nos péchés, le juste pour les injustes, afin qu'il pût nous offrir à Dieu.*

I S. Jean, I, 7, 9. *Le sang de Jésus-Christ son Fils nous purifie de tout péché... Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les remettre et pour nous purifier de toute impuité.*

I S. Jean, II, 1, 2, 12. *Si quelqu'un pèche, nous avons pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ qui est juste; car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais pour ceux de tout le monde .. Je vous écris, mes petits enfants, parce que vos péchés vous sont remis par le nom de Jésus-Christ.*

I S. Jean, IV, 10. *Cet amour consiste en ce que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés le premier et qui a envoyé son Fils pour qu'il fût la victime de propitiation pour nos péchés.*

Apoc. I, 5. *Et par les mérites de Jésus-Christ, qui est le témoin fidèle, le premier né d'entre les morts et le prince des rois de la terre : à lui qui nous a aimés et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang.*

Remarque sur le verset 3 du chapitre III de la Genèse. Ce passage, par lequel j'ai commencé les citations dans ce chapitre, est autrement rapporté qu'il ne se trouve dans la Vulgate, où on lit : *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne; elle te brisera la tête.* Moi j'ai mis : *Cette race te brisera la tête,* conformément au texte hébreu. J'ai pour autorité S. Irénée (lib. IV, c. 78), S. Cyprien (Testim. lib. II, c. 9) et Onkélos. Quelques éditions de la Vulgate, au lieu de ces mots, *elle te brisera la tête,* portent ceux-ci, *il te brisera la tête;* c'est ainsi qu'ont traduit les Septante. Il y a des autorités imposantes pour ces différentes versions (Bellarmin, de Verb. Dei, lib. II, c. 12). Le sens que j'ai adopté est celui du texte hébreu, conforme lui-même au texte samaritain.

CHAPITRE CXLIV.

JÉSUS PORTE LES PÉCHÉS DES HOMMES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, LIII, 4 et suiv. *Il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs. Nous l'avons regardé comme un homme frappé de lèpre, comme un criminel que Dieu frappoit et qui étoit humilié pour ses péchés; mais c'est pour nos iniquités qu'il a été percé de plaies; c'est pour nos crimes qu'il a été brisé; le châtiment qui nous devait procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous sommes tous égarés comme des brebis; chacun s'est détourné pour suivre sa propre voie, et le Seigneur l'a chargé de l'iniquité de nous tous... Il a été frappé pour le crime de mon peuple... Lorsqu'il aura livré sa vie en sacrifice pour le péché, il verra une longue postérité... Il en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et il portera lui-même leurs iniquités; car je lui donnerai pour son partage la multitude des nations, et il distribuera les dépouilles des forts, parcequ'il a livré son âme à la mort, qu'il a été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi.*	S. Jean, I, 29. *Le lendemain Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde.* II Cor. V, 21. *Pour l'amour de nous il a rendu victime pour le péché celui qui ne connaissait pas le péché, afin qu'en lui nous devinssions justes de la justice de Dieu.* Gal. III, 13. *Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même pour nous un objet de malédiction, selon qu'il est écrit : Maudit est tout homme qui est pendu au bois.* I S. Pierre, II, 24. *Il a porté nos péchés dans son corps sur la croix, afin qu'étant morts aux péchés, quels qu'ils soient, nous vivions pour la justice; et par ses meurtrissures vous avez été guéris.* I S. Jean, III, 5. *Vous savez qu'il s'est rendu visible pour se charger de nos péchés, et qu'il n'y a point en lui de péché.*

Lament IV. 20. *Le Christ du Seigneur qui était l'esprit et le souffle de notre bouche a été pris dans leurs filets, lui dont nous avions dit : Nous vivrons sous son ombre parmi les nations.*

Les Juifs reconnaissent que le Messie portera les péchés des hommes. L'opinion des Juifs à cet égard est unanime, comme nous l'apprennent le rabbin Samuel (in lib. Sanct.) et le rabbin Abraham Scalom (in

Naveh Scallom). Ils ont donné au Messie le nom de *l'Homme de l'expiation* (in Midrasch Schir hasschirim).

CHAPITRE CXLV.

JÉSUS A RACHETÉ LES HOMMES PAR SON SANG.

PROPHÉTIE.

Gen. XLIX, 11. *Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins.*

Job. XIX, 25. *Je sais que mon rédempteur est vivant, et qu'à la fin des temps il me ressuscitera de la poussière.*

Ps. XIII, 7. *Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël? Lorsque le Seigneur fera retourner son peuple de captivité, Jacob sera dans l'allégresse et Israël dans la joie.*

Ps. XXXIII, 23. *Le Seigneur délivrera les âmes de ses serviteurs, et nul de ceux qui espèrent en lui ne périra.*

Ps. CVI, 2 et suiv. *Que ceux-là parlent ainsi, que le Seigneur a rachetés, qu'il a tirés des mains de l'ennemi, qu'il a rassemblés de divers pays, de l'orient et de l'occident, du septentrion et du midi... Ils ont crié vers le Seigneur au fort de leur affliction, et il les a sauvés de l'extrémité où ils étaient; il les a tirés des ténèbres et de l'ombre de la mort, il a brisé leurs fers... Il a envoyé sa parole et les a guéris; il les a tirés des maux qui allaient les faire périr.*

Ps. CX, 9. *Il a racheté son peuple de servitude, il a établi une alliance éternelle : son nom est saint et redoutable.*

Ps. CXXIX, 7, 8. *Le Seigneur est plein de miséricorde, et on trouve en lui une rédemption abondante; c'est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités.*

Isaïe, XLII, 6, 7. *Moi qui suis le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main, et vous ai conservé, je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux aux aveugles, pour tirer des fers ceux qui sont enchaînés, et pour faire sortir de prison ceux qui sont assis dans les ténèbres.*

Isaïe, XLIII, 1. *Et maintenant voici ce que dit le Seigneur qui vous a créé, ô Jacob, et qui vous a formé, ô Israël, Ne craignez point, parce que je vous ai racheté et que je vous ai appelé par votre nom; vous êtes à moi.*

Isaïe, XLIV, 22, 23. *J'ai effacé vos iniquités comme une nuée qui passe, et vos péchés comme un nuage; revenez à moi, parce que je vous ai racheté. Cieux, louez le Seigneur, parce qu'il a fait miséricorde; terre, soyez dans un tressaillement de joie; vallées et profondeurs de la terre, et vous montagnes et forêts avec tous vos arbres, faites retentir les louanges du Seigneur, parce que le Seigneur a racheté Jacob, et qu'il fera éclater sa gloire dans Israël.*

Isaïe, XLV, 17. *Israël a reçu du Seigneur un salut éternel.*

Isaïe, XLIX, 7 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur, le Rédempteur et le Saint d'Israël, à celui qui a été dans le dernier mépris, que la nation a détesté et qui a été l'esclave de ceux qui dominaient... Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai exaucé au temps favorable, je vous ai assisté au jour du salut; je vous ai conservé et je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance avec le peuple, pour réparer la terre, pour le mettre en possession des héritages désolés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez de prison, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière... Et toute chair saura que c'est moi qui suis le Seigneur qui vous sauve, et que le puissant Dieu de Jacob est votre rédempteur.*

Isaïe, L, 1, 2. *Comment ai-je fait un écrit de divorce pour répudier votre mère? ou à qui de mes créanciers vous ai-je vendus? Je vous déclare que c'est à cause de vos péchés que vous avez été vendus; et que ce sont vos crimes qui m'ont fait répudier votre mère. Pourquoi, lorsque je suis venu vers vous, ne s'est-il point trouvé d'homme qui m'ait*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XX, 28. *Comme le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.* Et S. Marc, X, 45.

S. Matth. XXVI, 28. *Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui va être répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.* Et S. Marc, XIV, 24; S. Luc, XXII, 10; I Cor. XI, 25.

S. Luc, I, 68 et suiv. *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple; de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de son serviteur David; selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes qui ont été dans les siècles passés, de nous sauver des mains de nos ennemis et de tous ceux qui nous haïssent, pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de son alliance sainte, selon qu'il a juré à Abraham notre père qu'il nous ferait cette grâce, qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirions sans crainte.*

S. Luc, XXIV, 21. *Nous espérions, nous autres, que ce serait lui qui délivrerait Israël.*

S. Jean, VI, 54 et suiv. *Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est véritablement viande et mon sang est véritablement breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui.*

S. Jean VIII, 31 et suiv. *Jésus dit donc aux Juifs qui croyaient en lui : Si vous demeurez attachés à ma parole, vous serez véritablement mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. Ils lui répondirent : Nous sommes de la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne; comment dites-vous que nous deviendrons libres? Jésus leur répartit : En vérité, en vérité, je vous le dis : quiconque commet le péché est esclave du péché. Or l'esclave ne demeure pas pour toujours dans la maison de son maître, mais le fils y demeure pour toujours. Si donc le fils vous met en liberté, alors vous serez véritablement libres.*

S. Jean, XII, 32. *Pour moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.*

Act. XX, 28. *Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son sang.*

Rom. III, 24 et suiv. *Etant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qu'ils ont en Jésus-Christ, que Dieu a destiné pour être la victime de propitiation par la foi qu'on aurait en son sang, afin de faire paraître la justice qu'il donne lui-même en pardonnant les péchés passés qu'il avait soufferts avec tant de patience; pour faire paraître en ce temps-ci la justice qui lui est propre, afin qu'il soit évident qu'il est juste et qu'il justifie celui qui tend à la justice par la foi en Jésus-Christ.*

Rom. V, 9. *Jésus-Christ est mort pour nous dans le temps marqué. Ainsi étant maintenant justifiés par son sang, nous serons à bien plus forte raison délivrés par lui de la colère de Dieu.*

I Cor. I, 30. *C'est par lui que vous êtes ce que vous êtes en Jésus-Christ qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption.*

I Cor. VII, 22, 23. *Celui qui étant esclave est appelé au service du Sei*

PROPHÉTIE.

voulu recevoir? Pourquoi, lorsque j'ai appelé, personne ne m'a-t-il répondu? ma main s'est-elle raccourcie et affaiblie de sorte que je n'aie plus le pouvoir de vous racheter, ni la force de vous délivrer?

Isaïe, LII, 1, 2, 3. *Levez-vous, ô Sion, levez-vous, revêtez-vous de votre force; parez-vous des vêtements de votre gloire, Jérusalem, ville sainte, parce qu'à l'avenir il n'entrera plus chez vous d'homme incirconcis et impur. Sortez de la poussière, levez-vous, asseyez-vous ô Jérusalem; rompez les chaînes de votre cou, fille de Sion, captive depuis si longtemps; car voici ce que dit le Seigneur : Vous avez été vendus pour rien, et vous serez rachetés sans argent.*

Isaïe, LIX, 19 et suiv. *Ceux qui sont du côté de l'occident craindront le nom du Seigneur; ceux qui sont du côté de l'orient révèreront sa gloire; lorsque l'ennemi fondra sur nous comme un fleuve, le souffle de Dieu le mettra en fuite. Le Rédempteur viendra à Sion, il viendra, dit le Seigneur, à ceux de Jacob qui se convertiront alors de leur iniquité.*

Isaïe, LXIII, et suiv. *Quel est celui-ci qui vient d'Edom et de Bosra avec sa robe teinte de rouge, qui éclate par la beauté de ses vêtements, et qui marche avec une si grande force? C'est moi dont la parole est la parole de justice, et qui suis puissant pour sauver... j'avais depuis longtemps dans mon cœur le jour de la vengeance; le temps de racheter les miens est venu... Il a dit d'eux : Ce peuple est véritablement mon peuple : ce sont des enfants qui ne me renonceront point, et il est devenu leur Sauveur... Il les a rachetés lui-même, il les a portés et il les a toujours élevés en gloire... C'est vous qui êtes notre Père; Abraham ne nous connaît point, Israël ne sait qui nous sommes, mais vous Seigneur, vous êtes notre libérateur, vous dont le nom est grand dès l'éternité.*

ACCOMPLISSEMENT.

gneur devient affranchi du Seigneur, et de même celui qui est appelé étant libre devient esclave de Jésus-Christ. Vous avez été achetés d'un grand prix, ne vous rendez pas esclaves des hommes.

Gal. I, 3, 4. *Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ notre Seigneur, qui s'est livré lui-même pour nos péchés, afin de nous retirer de la corruption du siècle présent.*

Gal. III, 12. *Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant lui-même rendu pour nous un objet de malédiction, selon qu'il est écrit : Maudit est tout homme qui est pendu au bois.*

Gal. IV, 4, 5. *Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et assujéti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi et pour nous rendre ses enfants adoptifs.*

Eph. I, 7. *Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce, qu'il a répandue sur nous avec abondance en nous remplissant d'intelligence et de sagesse.*

Eph. II, 13. *Maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, vous vous en êtes approchés par le sang de Jésus-Christ.*

Coloss. I, 14 et suiv. *Dans lequel nous trouvons par son sang la rédemption, c'est-à-dire la rémission de nos péchés... parce qu'il a plu au Père de faire que toute plénitude résidât en lui, et de réconcilier toutes choses par lui et en lui-même, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix tant ce qui est en la terre que ce qui est au ciel. Vous étiez vous-mêmes autrefois éloignés de Dieu et ses ennemis, par le dérèglement de votre esprit abandonné à des œuvres criminelles; mais maintenant Jésus-Christ vous a réconciliés par la mort qu'il a soufferte dans son corps mortel pour vous rendre saints,*

PROPHÉTIE.

Jér. XXXI, 10, 11. *Ecoutez, Gentils, la parole du Seigneur, annoncez ceci aux îles les plus reculées, et dites leur : Celui qui a dispersé Israël le rassemblera, et il le gardera comme un pasteur garde son troupeau; car le Seigneur a racheté Jacob et l'a délivré de la main d'un ennemi puissant.*

Zach. IX, 11. *Pour vous, ô Sion, à cause du sang dont a été scellée votre alliance avec moi, j'ai fait sortir vos captifs du fond du lac qui est sans eau.*

ACCOMPLISSEMENT.

purs et irréprehensibles devant lui.

I Tim. II, 5, 6. *Car il n'y a qu'un Dieu et un Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous.*

Tite, II, 13, 14. *Dans l'attente du bonheur que nous espérons et de l'avènement glorieux de Jésus-Christ notre grand Dieu et notre Sauveur, qui s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de nous purifier, pour se faire un peuple qui lui appartînt particulièrement et qui se portât avec zèle aux bonnes œuvres.*

Hébr. II, 14, 15. *Comme donc les enfants participaient à la chair et au sang, il y a aussi participé lui-même, afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire, le diable, et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenait dans la servitude pendant toute leur vie.*

Héb. IX, 11, et suiv. *Jésus-Christ étant venu dans le monde comme pontife des biens futurs, est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand et plus excellent, qui n'a point été fait de main d'homme, et il y est entré non avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle... C'est pourquoi il est le Médiateur du Testament nouveau, afin que par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui subsistaient sous le premier Testament, ceux qui sont appelés de Dieu reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis.*

I S. Pierre, 18, 19. *Sachant que ce n'a point été par des choses corruptibles comme l'or ou l'argent que vous avez été rachetés de la vanité de votre première vie, où vous suiviez les traditions de vos pères, mais par le précieux sang de Jésus Christ comme de l'agneau sans tache et sans défaut.*

Apoc. V, 9. *Et ils chantaient un cantique nouveau en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation.*

Apoc. VII, 14. *Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'agneau.*

Apoc. XXII, 14. *Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'agneau, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville par les portes.*

Le verset 11 du chapitre IX de Zacharie se rapporte à Jésus-Christ. Dans ce passage Dieu s'adresse à Sion qui représente l'Eglise; c'est par l'effusion de son sang que Jésus-Christ a scellé la nouvelle alliance qu'il a formée avec tous ceux qu'il a délivrés de la servitude du démon. Ce texte est autrement conçu dans l'hébreu : au lieu de ces mots, *Vous avez fait sortir vos captifs*, que porte la Vulgate, l'hébreu met : *Faites sortir*, ou *je ferai sortir*, et le sens du passage est celui-ci : « Pour vous, ô mon Eglise, à cause de l'alliance que j'ai contractée avec vous par le sang de mon fils, je délivrerai

vos enfants de la servitude du démon, et j'effacerai leurs péchés. » Le Talmud reconnaît que ce passage s'applique au Messie; il en est de même du rabbin Sélomoh Jarchi. On voit dans le *Siphre* que c'est après beaucoup de souffrances et de douleurs que le Messie méritera le bonheur à ses élus. On lit dans le *Zohar* qu'il est nécessaire que le Messie souffre pour le peuple d'Israël, parce que lui seul peut satisfaire dignement à la justice de Dieu. Le Talmud enseigne que les péchés ne seront expiés que par l'effusion du sang (in *Joma*); or on vient de voir que Jésus-Christ par son sang a effacé les péchés et nous a mérité notre réconciliation avec le ciel. Lui-même sur le point de mourir a déclaré que *son sang serait répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés* (S. Matth. XXVI, 28). C'est donc à tort que Jonathan et Grotius rapportent ce passage à l'agneau pascal et à la servitude qui pesait sur le peuple en Egypte, ainsi qu'aux rigueurs éprouvées dans le désert. Ils ne sont pas plus fondés ceux qui y voient une allusion à la circoncision ou à la captivité de Babylone.

CHAPITRE CXLVI.

JÉSUS INSTITUE LE BAPTÊME.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. L, 9. *Vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige.*	S. Matth. III, 11. *Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour vous porter à la pénitence; mais celui qui va venir après moi est plus puissant que moi... C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.*
Isaïe, I, 16. *Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos entreprises, cessez de faire le mal.*	S. Matth. XXVIII, 18, 19. *Jésus s'approchant, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.*
Isaïe, XII, 3. *Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur.*	S. Marc, XVI, 15, 16. *Et il leur dit : Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.*
Isaïe, LII, 15. *Il purifiera par l'aspersion la multitude des nations.*	Act. II, 38, 41. *Pierre leur répondit : Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour obtenir la rémission de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit..... Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés.*
Isaïe, LV, 1. *O vous tous qui avez soif, venez aux eaux.*	Act. VIII, 12 et suiv. *Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçait du royaume de Dieu, ils étaient baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ. Alors Simon crut aussi lui-même, et après qu'il eut été baptisé, il s'attachait à Philippe, et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient, il en fut saisi d'étonnement. Les apôtres étant arrivés prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit, car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés au nom de Jésus-Christ.* Et XVI, 15, 33; XVIII, 8.
Ezéch. XXXVI, 25. *Je repandrai sur vous de l'eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures, et je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles.*	Act. VIII, 36 et suiv. *Après avoir marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau, et l'Eunuque lui dit : Voilà de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé!..... Il fit aussitôt arrêter son chariot, ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'Eunuque.*
Ezéch. XLVII, 8 et suiv. *Et il me dit : Ces eaux qui sortent vers l'extrémité orientale du pays, et qui descendent dans la plaine, entreront dans la mer; elles s'y jetteront, et les eaux de la mer seront adoucies. Et tout animal qui se traînera partout où viendra le torrent vivra, et il y aura une grande quantité de poissons, parce que là où les eaux viendront se rendre, les autres eaux deviendront saines, et tout ce qui sera abreuvé de ce torrent vivra. Les pêcheurs se tiendront sur ces eaux depuis Engaddi jusqu'à Engallim; les filets seront tendus dans tout cet espace, et on y pêchera une grande quantité de poissons de toute espèce, comme on fait dans la grande mer.*	Act. IX, 18. *Aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue, et s'étant levé, il fut baptisé.* Et XXII, 16.
Zach. XII, 1. *En ce jour-là il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure.*	Act. X, 47, 48. *Alors Pierre dit : Peut on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous? Et il commanda qu'on les baptizât au nom de Jésus Christ.*
Zach. XIV, 8, 9. *En ce jour-là il sortira de Jérusalem des eaux vives dont la moitié se répandra vers la mer d'orient, et l'autre vers la mer d'occident, et elles couleront l'hiver et l'été. Le Seigneur sera le roi de toute la terre; il n'y aura en ce jour là que lui de Seigneur, et son nom seul sera révéré.*	Act. XIX, 3 et suiv. *Quel baptême, leur dit-il, avez-vous donc reçu? Ils lui répondirent : Le baptême de Jean; alors Paul leur dit : Il est vrai que Jean a baptisé du baptême de pénitence, en disant au peuple qu'ils devaient croire en celui qui allait venir après lui, c'est-à-dire en Jésus. Ce qu'ayant entendu, ils furent baptizés au nom de Jésus Christ.*
	Rom. VI, 3, 4. *Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort? En effet nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au péché, afin que comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une vie nouvelle.*
	I Cor. I, 13 et suiv. *Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous? Ou avez-vous été baptisés au nom de Paul? Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispus et Caïus; afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom. J'ai encore baptizé ceux de la famille de Stéphanus, mais je ne me souviens pas d'en avoir baptisé d'autres, parce que Jésus-Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile.*
	I Cor. VI, 11 et suiv. *C'est ce que quelques-uns de vous ont été autrefois, mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ et par l'esprit de notre Dieu.*
	Gal. III, 27. *Car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ.*
	Eph. IV, 5. *Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême.*
	Eph. V, 25, 26. *Et vous, maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par l'eau où elle est lavée et par la parole de vie.*
	Coloss. II, 12. *Vous avez été ensevelis avec lui par le baptême, dans lequel vous avez aussi été ressuscités*

par la foi qui vous a convaincus de l'opération de Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts.

Tit. III, 5. *Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde, par le baptême de la régénération et du renouvellement du Saint Esprit.*

Hébr. X, 22. *Approchons-nous de lui avec un cœur vraiment sincère et avec une pleine foi, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience par une aspersion intérieure.*

1 S. Pierre, III, 20 et suiv. *Peu de personnes, savoir, huit seulement furent sauvées par l'eau : figure à laquelle répond maintenant le baptême, qui ne consiste pas à purifier la chair de ses souillures extérieures, mais où l'on s'engage à conserver sa conscience pure pour Dieu, et qui nous sauve par la résurrection de Jésus-Christ.*

CHAPITRE CXLVII.

JÉSUS MONTE AU CIEL.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XXIII, 7 et suiv. *Portes, élevez vos têtes, élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. Qui est ce Roi de gloire? C'est le Seigneur fort et puissant. Portes, élevez vos têtes; élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera.*	S. Marc, XVI, 19. *Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel.* Et S. Luc, XXIV, 51.
Ps. XLVI, 6. *Dieu s'est élevé parmi les acclamations; le Seigneur s'est élevé au son des trompettes... Dieu règne sur les nations, Dieu est assis sur son trône saint.*	S. Jean, III, 13. *Nul homme n'est monté au ciel sinon celui qui est descendu du ciel, le fils de l'homme, lequel est dans le ciel.*
Ps. LXVII, 5 et suiv. *Chantez des hymnes à Dieu; célébrez son nom par vos cantiques; relevez par vos louanges celui qui a les nuées pour char, et pour nom, Celui qui est; réjouissez-vous devant lui... Seigneur, vous êtes monté en haut, vous avez emmené vos captifs; vous avez reçu des dons pour les distribuer aux hommes..... Royaumes de la terre, chantez à la gloire de Dieu; louez le Seigneur dans vos cantiques; louez celui qui réside dès le commencement au plus haut des cieux; il va faire entendre sa voix puissante et terrible. Reconnaissez que toute la force appartient à Dieu, sa magnificence éclate dans Israël, et sa force dans les nues.*	S. Jean, V, 63. *Que direz-vous donc, si vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant?*
Prov. XXX, 4 et suiv. *Qui est monté au ciel, et qui en descendra? Qui a retenu l'esprit dans ses mains? Qui a lié les eaux, comme dans un vêtement? Qui a affermi toute l'étendue de la terre? Quel est son nom, quel est le nom de son fils, si vous le savez?*	S. Jean, XVI, 16 et suiv. *Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et peu de temps après vous me reverrez, parce que je m'en vais à mon Père.... Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde, maintenant je quitte le monde et je m'en retourne à mon Père.*
Isaïe, LII, 13. *Mon serviteur sera rempli d'intelligence, il sera grand et élevé, il montera au plus haut degré de gloire.*	S. Jean, XX, 17. *Ne me touchez pas, lui dit Jésus, car je ne suis pas encore monté vers mon Père.*
Dan. 7, 13 et suiv. *Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nues du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et qui lui fut présenté; et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume; et tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le servirent.*	Act. I, 1 et suiv. *J'ai parlé dans mon premier livre, ô Théophile, de tout ce que Jésus a fait et enseigné depuis le commencement jusqu'au jour où il fut élevé dans le ciel, après avoir instruit par le Saint-Esprit les apôtres qu'il avait choisis... Après qu'il leur eut dit ces choses, ils le virent s'élever en haut, et une nuée dans laquelle il entra le déroba à leurs yeux. Comme ils étaient attentifs à le regarder monter au ciel, deux hommes vêtus de blanc parurent auprès d'eux, qui leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jésus qui s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter.*
Zach. XIV, 4. *En ce jour-là, il posera ses pieds sur la montagne des oliviers qui est vis-à-vis de Jérusalem, vers l'Orient.*	Act. II, 33 et suiv. *Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, et qu'il a reçu ce que le Père lui avait promis au sujet du Saint Esprit, il en a fait cette effusion que vous voyez et entendez maintenant; car ce n'est point David qui est monté au ciel, mais il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied.*
Act. III, 21. *Il faut cependant que le ciel le reçoive jusqu'au temps du rétablissement de toutes les choses que Dieu a annoncées par la bouche de tous les saints prophètes depuis le commencement du monde.*	
Act. V, 31. *C'est lui qui est le Chef et le Sauveur que la droite de Dieu a élevé pour donner à Israël la pénitence et la rémission des péchés.*	
Ephes. IV, 8 et suiv. *C'est pourquoi il est dit qu'étant monté au plus haut il a mené en triomphe une multitude de captifs, et a répandu ses dons sur les hommes. Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre? Celui qui est descendu est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses.*	
Philipp. II, 9. *C'est pourquoi Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père.*	
1 S. Pierre, III, 21, 22. *Qui nous sauve par la résurrection de Jésus Christ, lequel ayant détruit la mort, afin que nous fussions les héritiers de la vie éternelle, est monté au ciel et est assis à la droite de Dieu; les anges, les dominations et les puissances lui étant assujéties.*	

I. *Réflexions critiques sur la vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate.* Les ennemis du christianisme, pour déprécier le miracle de l'ascension de Jésus-Christ au ciel, ont imaginé qu'Apollonius de Tyane en avait fait autant. Philostrate, qui a recueilli l'histoire de cet homme et en a composé huit livres, annonce non seulement qu'il est monté au ciel, mais il attribue à son héros tant de prodiges, il le fait auteur de tant de miracles, qu'il a fourni à Hieroclès le moyen d'établir un parallèle entre lui et Jésus-Christ dans un ouvrage intitulé : *Recherche de la vérité.* Ennapius, homme superstitieux jusqu'au délire, a poussé sa haine contre le christianisme à un tel point, qu'il a prétendu que l'ouvrage de Philostrate, au lieu de porter le titre de *Vie d'Apollonius*, aurait dû être intitulé : *Avènement de Dieu sur la terre.* Vopiscus avait voulu le traduire en latin, comme il l'avoue lui-même dans sa vie d'Aurélien ; et du reste il fait un si grand éloge de ce philosophe, qu'on dirait qu'il parle d'un Dieu dont il cherche à

obtenir la bienveillance. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que Sidoine Apollinaire (lib. VIII, Epist. 3) s'est laissé tromper par l'écrit de Philostrate, et qu'il a fait d'Apollonius un éloge peu digne d'un chrétien. On peut adresser le même reproche à Jean Tzetzès (Chil. II, Hist. LX), qui dit qu'outre Philostrate, plusieurs autres historiens font mention des miracles opérés par Apollonius. Il est avéré qu'on n'en peut citer que trois, Damis de Ninive, le compagnon d'Apollonius, Maxime d'Ægis et Mœragène; et Philostrate déclare que c'est chez eux qu'il a puisé tout ce qu'il rapporte; or ces trois écrivains n'avaient fait qu'ébaucher quelques événements particuliers de la vie d'Apollonius; Philostrate est le premier qui en ait écrit son histoire avec suite et qui lui ait donné tous ses développements. Je vais entrer ici dans des détails circonstanciés qui serviront à mieux faire apprécier l'excellence du christianisme, quand on verra à quelles fables, à quelles niaiseries et à quelles absurdités ses ennemis sont obligés de recourir quand ils veulent l'attaquer. Déjà Eusèbe avait entrepris la même tâche avec beaucoup de succès, et c'est pour le réfuter qu'Hiéroclès a écrit son ouvrage, dans lequel ce gouverneur d'Egypte, ennemi juré et cruel persécuteur du nom chrétien, attaque la religion avec tous les sophismes que lui suggèrent la haine et l'impiété. J'aurai aussi quelques observations à ajouter, qui ont échappé à Eusèbe.

II. *L'ouvrage de Philostrate ne s'appuie sur aucun témoignage digne de foi.* Philostrate a écrit cent ans après la mort d'Apollonius, il n'a pu connaître ce qu'il rapporte que par ouï-dire et sur le témoignage d'autrui; au lieu que ceux qui ont écrit la vie de Jésus-Christ étaient ses contemporains et les témoins oculaires de tout ce qu'ils ont raconté. Philostrate n'a d'autres garants de son écrit que les villes que son héros a vues, la tradition populaire ou les lettres d'Apollonius (lib. VIII, 13). Quoiqu'il se vante d'avoir parcouru lui-même une grande partie du globe, il est peu vraisemblable que ce soit chez les Indiens et les Egyptiens qu'il a appris ce qu'il rapporte. Ensuite la plupart des miracles attribués à Apollonius sont opérés sans témoins ou devant très-peu de monde; puis comment croire sur parole Philostrate qui rapporte ces témoignages? Il n'est question dans ce qu'il nous a conservé que de traditions populaires, de récits d'événements arrivés depuis plus de cent ans! Les Lettres d'Apollonius concernent plutôt les villes qu'il a visitées, les mœurs et coutumes de leurs habitants, qu'elles n'ont trait à la vie privée. Philostrate s'appuie sur l'Assyrien Damis, le fidèle compagnon d'Apollonius, sur Maxime d'Ægis et sur Mœragène; or on conçoit combien de pareils garants sont suspects: le premier était son compagnon, et si Apollonius n'était qu'un homme ordinaire, comme le prouvera tout ce qu'on va lire, il en résulte que ce qu'on rapporte de Damis est un tissu d'impostures dont il était le complice. Et puis ce Damis ne publia pas lui-même son ouvrage, ce fut un tiers qui le fit connaître à l'impératrice Julie, femme de Sévère, qui elle-même le communiqua à Philostrate, en le chargeant de rédiger ce livre et de lui donner les honneurs de la publicité. Or quoi de plus facile à ce complaisant ami de Damis que d'imaginer tout ce qu'il a voulu, et de le débiter ainsi sous le nom de Damis, pour obtenir plus de crédit? Quant à ce qu'a laissé Maxime d'Ægis, cela se borne à fort peu de chose, car il ne parle que de ce qu'Apollonius a fait à Ægis; et Philostrate lui-même témoigne de la confiance que mérite Mœragène, en nous apprenant que cet écrivain n'a rien ou presque rien vu des faits qu'il rapporte.

III. *Des motifs qui ont porté Philostrate à écrire la vie d'Apollonius.* Cette histoire d'Apollonius n'est basée sur aucun témoignage valable, sur aucune preuve digne de foi, mais Philostrate avait des raisons pour l'écrire. Il voulait faire sa cour à l'empereur Caracalla et à l'impératrice Julie. Dion nous apprend que Caracalla faisait un très-grand cas d'Apollonius, qu'il le prônait beaucoup; l'impératrice de son côté aimait à s'occuper de philosophie; tout ce qui pouvait entretenir ce goût chez elle lui était agréable; c'est donc à sa demande que Philostrate a écrit cette histoire, aidé des notes de Damis, que lui fournit cette impératrice. Un autre motif qui stimulait Philostrate, c'était la vanité: il voulait faire parade de la grande érudition qu'il avait acquise, et jouir ainsi du fruit de ses loisirs. C'est ce qui explique toutes ces digressions sur des sujets tout-à-fait étrangers à Apollonius; ainsi il parle des panthères d'Arménie, des éléphants, des griffons, du phénix, des satyres, du mont Taurus, des Pygmées, du Caucase, de la fontaine de Tyane, du fleuve Indus, de l'Hyphase, du Nil, du Pactole, de la mer Rouge, de Promethée, de Tantale, d'Hercule, de Bacchus, de Memnon, d'Alexandre, de Porus, de Phraote, des merveilles de l'Inde et de l'Éthiopie, du temple de Gadès. Il se demande si le vin est plus propre à faire dormir que l'eau, si les arbres sont plus anciens que la terre; il traite de la création du monde, des éléments, de la médecine, des fables d'Esope, de la dureté et de l'inhospitalité des Spartiates. Enfin Philostrate avait un troisième but, qui était de s'opposer autant qu'il était en lui aux progrès du christianisme par le simulacre de sainteté et de puissance qu'il osait comparer à Jésus-Christ. Aussi est-ce l'histoire de Jésus-Christ qu'il a principalement voulu reproduire en l'appliquant à son héros, pour que les païens n'eussent rien à envier aux chrétiens. Mais il n'a fait que mettre dans un plus grand jour l'éclat des vertus et des miracles de Jésus-Christ, en les rappelant tout au long et les faisant connaître à des lecteurs qui auraient pu les ignorer. On va voir que c'est évidemment à cette source qu'il a puisé.

IV. *Philostrate attribue à Apollonius plusieurs traits de l'histoire de Jésus-Christ.* L'ange apparut à la vierge Marie, et lui ap-

prit que d'elle naîtrait un fils qui serait Dieu : la mère d'Apollonius vit venir à sa rencontre Protée, le dieu des Egyptiens, qui lui annonça la naissance d'un fils (Phil. lib. I, c. 3). La tradition populaire croyait Apollonius fils de Jupiter, quoique lui-même se dît fils d'Apollon : Jésus, fils de Dieu, passait pour fils de Joseph. Les parents de Jésus reçoivent des avis en songe : la mère d'Apollonius aussi apprend en songe des choses qui concernent son fils. La naissance de Jésus est proclamée dans les airs par les anges qui annoncent cette nouvelle aux bergers : à la naissance d'Apollonius, la foudre tombe à terre et remonte de suite au ciel. Quand Jésus vint au monde, les anges entonnèrent ce cantique de louanges : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes sur la terre* (S. Luc, II, 14)! A la naissance d'Apollonius, des cygnes qui se trouvaient près de sa mère se mirent à chanter. L'Évangéliste dit de Jésus qu'il croissait en sagesse, en âge et en grâces devant Dieu et devant les hommes (S. Luc, II, 52) : Philostrate écrit qu'Apollonius attirait tous les regards par la beauté de sa personne, les grâces et la finesse de son esprit. Samson, qui était la figure de Jésus-Christ, portait de longs cheveux comme Nazaréen : Philostrate donne également à Apollonius une longue chevelure. Apollonius se rendait souvent dans les temples où il fixait l'attention des assistants ; c'est une allusion à ce que l'Evangéliste nous apprend de Jésus (S. Luc, II, 46). Dieu reconnut publiquement Jésus pour son fils : Esculape rend témoignage de la piété, de la sainteté d'Apollonius. On accourait de tous côtés pour voir Jésus : de même on accourait auprès d'Apollonius. Philostrate prétend qu'Apollonius connaissait l'avenir : c'est qu'il avait vu que Jésus était prophète. L'Evangile nous dit que Jésus lisait dans le cœur des Juifs, qu'il pénétrait leurs plus secrètes pensées : Apollonius se vante d'en faire autant. Jésus reproche à la Samaritaine ses désordres cachés (S. Jean, IV, 17) : Apollonius eut connaissance d'un inceste commis par un homme riche de Cilicie sans en avoir été instruit par personne ; il dévoila aussi un commerce criminel de Ménippe, que tout le monde ignorait, et qu'il n'avait pu apprendre lui-même de personne. Philostrate emprunte aux Evangélistes l'histoire du possédé de Gérasène (S. Luc, VIII, 28), de la résurrection de la fille de Jaïr, le chef de la Synagogue. La conduite de Jésus fut toujours sévère dans tous ses rapports avec les femmes ; Philostrate attribue la même réserve à Apollonius. Pierre s'efforce en vain de détourner Jésus d'aller à Jérusalem, où son maître lui apprend qu'on va lui faire souffrir toutes sortes de tourments et même la mort : un des disciples d'Apollonius cherche à empêcher son maître d'aller à Rome, où il a à redouter la colère de Néron et ensuite de Domitien, ennemis jurés des philosophes (Phil. lib. IV, c. 12, et VII, c. 4). Jésus, sur le point de mourir, se voit abandonné de ses disciples : Apollonius, au moment du danger, est également sans défense, ses partisans l'ont abandonné. Jésus se défend devant Pilate, et Apollonius devant Domitien. Jésus apparaît à ses disciples après sa mort, et leur enseigne sa doctrine ; Apollonius, après sa mort, apparaît en songe à un jeune homme, et l'instruit de la nature des âmes. Jésus raffermit l'incrédule Thomas en lui faisant palper son corps : Apollonius invite Demétrius et Damis à le toucher, pour s'assurer qu'il est vivant. Jésus est monté au ciel ; Philostrate en dit autant d'Apollonius, mais il ajoute qu'il ne fait que répéter ce fait d'après d'autres historiens ; il n'ose prendre sur lui de le garantir (lib. VIII, c. 12). Tous les peuples rendaient à Jésus les honneurs divins ; Philostrate assure qu'Apollonius avait sa statue dans les temples, qu'on l'honorait comme un Dieu, et que même c'était Protée, dieu des Egyptiens, ce qui explique pourquoi Alexandre-Sévère avait dans son oratoire particulier la statue d'Apollonius avec celle de Jésus-Christ ; pourquoi Lampride les appelle dieux l'un et l'autre (in Alex., c. 29). Eunapius disait (in Chrysanthio) que l'ouvrage de Philostrate aurait dû porter pour titre : *Histoire d'un Dieu qui vient converser avec les hommes*. Lactance reproche à Hiéroclès d'honorer Apollonius comme un dieu (Instit. lib. V, c. 2) ; mais il se trompe quand il croit qu'Hiéroclès est le seul coupable de ce culte. Philostrate a aussi attribué à son héros quelques traits empruntés à l'histoire des Apôtres. Ainsi Pierre rejeta l'argent que lui offrait Simon le magicien ; Thaddée refusa l'or et l'argent d'Agbar, roi d'Edesse (Euseb., Hist. eccl. lib. I, c. 13) ; Paul dit qu'il n'a désiré recevoir de personne ni or, ni argent, ni habit (Act. XX, 33) ; de même Apollonius rejeta les offres d'argent que lui fit le satrape de Babylone, et même il refusa les présents du roi Vardam (Phil. lib. I, c. 15, 21) ; il ne voulut pas accepter ce que lui offraient, dans leur reconnaissance, les parents de la jeune fille qu'il ressuscita, il le fit ajouter à sa dot. Pierre est délivré de ses chaînes par un ange qui lui ouvre les portes de la prison où l'avait jeté le roi Hérode : Apollonius ayant les pieds et les mains attachés avec une corde, pouvait cependant ôter et rapprocher ses jambes à volonté ; il disparut sous les yeux de Domitien devant qui il parlait pour sa défense : dans l'île de Crète il fut jeté en prison et enchaîné par ordre des prêtres du temple de Jupiter ; ses chaînes tombèrent d'elles-mêmes, et il se sauva de prison (Phil. lib. VIII, c. 16). Les Apôtres remplis du Saint-Esprit parlèrent diverses langues : Apollonius se vantait de les savoir toutes, quoiqu'il n'en eût appris aucune ; cependant oubliant cette omniscience qu'il venait de donner à son héros, Philostrate nous le montre obligé de recourir à un interprète pour parler au roi de Phraote. Il est impossible de ne pas reconnaître qui a fourni à Philostrate tous les matériaux de son histoire ; aussi Hiéroclès, dans le parallèle qu'il établit entre Jésus-Christ et Apollonius, sert beaucoup la cause du christianisme en contribuant à faire connaître les vertus et les

miracles de Jésus, quoiqu'il veuille les attribuer à son héros. Cet historien n'a pas songé à éviter toutes les contradictions, auxquelles l'exposait son système de mensonges et d'impostures; Eusèbe s'est appliqué à les relever et à les mettre dans tout leur jour (lib. adv. Hierocl.); toutefois il y en a qui lui ont échappé. Les fables, les rêveries qu'on lit dans cette histoire d'Apollonius sont si absurdes et de si mauvais goût, que dès ma jeunesse je ne pouvais plus supporter l'ennui de cette lecture, et qu'il me semblait entendre une nourrice cherchant à endormir son enfant par le récit des merveilles de la tour de Lamia, ou des peignes du soleil. Comment croire ou s'imaginer pouvoir faire croire aux autres, par exemple, que Protée ait pu apparaître subitement à la mère d'Apollonius, ou qu'Esculape se soit rendu visible à ceux qui se trouvaient dans son temple à Ægis? qu'Apollonius savait comprendre le langage des animaux; qu'en mangeant le cœur ou le foie d'un dragon, on pourrait deviner l'avenir en entendant le gazouillement des oiseaux (Philostr. lib. III, c. 3)? Comment croire qu'Apollonius ait vu une race de géants hauts de quatre coudées qui habitaient le Caucase, et que personne après lui n'a jamais vus; qu'on trouvait aux Indes des femmes consacrées à Vénus, qui avaient la partie supérieure du corps toute noire et le reste tout blanc? à moins qu'on n'explique ce fait en disant que ces femmes, dont la partie supérieure du corps était noircie par les ardeurs du soleil, portaient un vêtement qui leur couvrait le reste du corps. Ensuite quelle absurdité que ce *Puits du crime* par lequel les Indiens avaient coutume de jurer, ce *Cratère du pardon*, et ces deux grands tonneaux qui renfermaient l'un les pluies, l'autre les vents, et au moyen desquels tout le pays était arrosé ou agité par le vent quand on les ouvrait, et se trouvait réduit à la sécheresse ou a un calme profond quand on les tenait fermés! Que penser des rêveries qu'il débite sur les Brachmanes qui ont le privilége de se rendre visibles ou invisibles à volonté, et de toutes ces folies plus ridicules les unes que les autres qu'il accumule dans son ouvrage pour le rendre plus merveilleux? Il est facile de voir par ce simple abrégé qu'il n'est pas plus permis d'établir une comparaison entre les historiens de la vie de Jésus et d'Apollonius, qu'entre Jésus lui-même et ce personnage. Hiéroclès prétend que Pierre, Paul et les autres écrivains qui nous parlent de Jésus étaient des imposteurs, des hommes sans instruction, des charlatans, tandis que ceux qui ont écrit la vie d'Apollonius, Damis, Maxime, Philostrate, étaient des hommes très-instruits et qui ne cherchaient que la vérité. Il est plus naturel de supposer que des hommes simples sont moins portés à vouloir tromper, à raison même de leur simplicité et de leur ignorance, que des hommes adroits et rusés qui trouvent plus de ressources dans leur esprit; c'est une observation que l'expérience confirme tous les jours; et la question qui nous occupe nous en offre un exemple frappant, car il est impossible de composer une histoire qui renferme plus de mensonges et d'impostures que celle de Philostrate; cependant il n'a pu si bien réussir qu'on n'ait découvert qu'il avait trop abusé de sa facilité pour tromper ou amuser ses lecteurs par des fables absurdes.

V. *Philostrate, comme tous les philosophes pythagoriciens, est menteur et crédule.* L'histoire de Philostrate décèle en plusieurs endroits la doctrine de Pythagore; or on sait, et je l'ai fait voir récemment, combien les philosophes de cette secte étaient crédules et faciles à donner carrière à tous les rêves de leur imagination : témoin la cuisse d'or de Pythagore, la flèche d'Abaris, et tout ce qu'on raconte d'Epiménide, d'Empédocle et d'autres philosophes de cette école d'Italie. Le premier chapitre de Philostrate montre que cet historien était tout imbu des doctrines de Pythagore, et qu'il avait toute la crédulité qui caractérise les adeptes de ce philosophe. Eunapius, autre Pythagoricien, débite une foule de fables absurdes, et déclare qu'il les croit fermement. Jamblique attribue le même défaut aux plus savants philosophes de cette école (Euseb. Prep. ev. lib. XIV, c. 12). Xénophon accuse aussi les Pythagoriciens de croire facilement à toutes sortes de prodiges de leur invention.

VI. *Mon opinion sur Apollonius de Tyane.* Si l'on me demande ce que je pense d'Apollonius, je répondrai, sans hésiter, que c'était un infâme imposteur; c'était au reste l'opinion qu'en avaient ses contemporains, comme nous l'apprend Philostrate dès le commencement de son livre; aussi est-ce pour déraciner cette opinion qu'il a voulu en écrire l'histoire. Euphrate de Tyr lui faisait le même reproche, et pourtant, selon Apollonius lui-même, c'était un philosophe d'une sagesse éprouvée. Le même motif le fit exclure des fêtes d'Eleusis par l'Hiérophante. Domitien le fit emprisonner comme magicien; il vante beaucoup la sagesse des Mages de Babylone qui s'adonnaient à la magie occulte et malfaisante. Les Brachmanes que Philostrate appelle des charlatans et des enchanteurs, il les appelle des dieux, dit qu'ils furent ses maîtres, et loue leur sagesse. Lucien parle de lui comme d'un charlatan (in Pseud.). Mœragène lui-même, qui a laissé quelques détails sur sa vie, n'hésite pas à l'appeler un magicien, et dit que telle était l'opinion des philosophes ses contemporains (Origène lib. VI, adv. Cels.). Xiphilin nous apprend d'après Dion (in Carac.), que l'empereur Caracalla aimait beaucoup à se trouver avec les magiciens et les charlatans, et que ce goût l'avait porté à honorer Apollonius comme un des héros de l'antiquité. S. Jérôme assure qu'Apollonius passait pour un magicien (in Epist. ad Paul.). Philostrate essaie en vain de laver Apollonius de cette flétrissure qui lui est généralement infligée; il a beau soutenir que si Apollonius avait la connaissance de la vérité, ce n'était pas au moyen de sacrifices inhumains, d'enchan-

tements ou de purifications, mais par des signes certains que lui indiquaient les dieux : il n'a jamais pu rien prouver de ce genre, ni rien apporter en témoignage de son assertion. On peut d'ailleurs exercer l'art de la magie à l'aide de certaines formules secrètes qui trompent même les personnes qui sont auprès ; il avait mille moyens de l'exercer sans être découvert : Philostrate se plaint qu'on donne ce nom à son héros, parce qu'il s'est rendu auprès des Mages de Babylone, auprès des Brachmanes et des Gymnosophistes de l'Inde ; il ne remarque pas que l'on a bien d'autres raisons pour justifier cette accusation ; et quand celles qu'il relève ne suffiraient pas pour le convaincre formellement, elles seraient un terrible argument qui témoignerait de son irréligion et de son impiété ; car à cette époque la magie telle qu'elle était exercée par ces philosophes était loin d'être innocente ; il serait étonnant qu'il eût pu vivre avec des magiciens, les admirer, en faire l'éloge, et ne pas faire comme eux, surtout lorsqu'on rapporte de lui des prodiges qui sont familiers aux magiciens, ceux pour lesquels ils ont coutume d'employer toutes les ressources de leur art.

CHAPITRE CXLVIII.

JÉSUS EST A LA DROITE DE DIEU SON PÈRE.

PROPHÉTIE.

Ps. XV, 10, 11. *Parce que vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer, et que vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption dans le tombeau. Vous me découvrirez les sentiers de la vie ; vous me rassasierez de joie par la vue de votre visage, et vous me ferez goûter à votre droite des délices éternelles.*

Ps. CIX, 1. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche pied.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth XXII, 41 et suiv. *Or les Pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette demande, et leur dit : Que vous semble du Christ ? De qui est-il Fils ? Ils lui répondirent : De David. Et comment donc, leur dit il, David l'appelle-t-il son Seigneur par ces paroles : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez vous à ma droite.* Et S. Marc, XII, 35 ; S. Luc, XX, 41.

S. Matth. XXVI, 64. *Jésus lui dit : Vous l'avez dit, je le suis, mais je vous déclare qu'un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu.* Et S. Marc, XIV, 62 ; S. Luc, XXII, 69.

S. Marc, XVI, 19. *Le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu.*

Act. II, 32 et suiv. *C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous en sommes tous témoins. Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, et qu'il a reçu ce que le Père lui avait promis au sujet du Saint-Esprit, il en a fait cette effusion que vous voyez et entendez maintenant ; car ce n'est point David qui est monté dans le ciel, mais il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied.*

Act. VII, 55. *Mais Etienne étant rempli du Saint-Esprit, et levant les yeux au ciel, il vit la gloire de Dieu et Jésus assis à la droite de Dieu.*

Rom. VIII, 33, 34. *Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu qui les justifie. Qui nous condamnera ? C'est Jésus-Christ, qui est mort, et qui de plus est ressuscité, qui est à la droite de Dieu, et qui intercède pour nous.*

Eph. I, 20. *En le ressuscitant d'entre les morts ; après quoi il l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel.*

Colos. III, 1. *Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus Christ, recherchez ce qui est dans le ciel où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu.*

Hébr. I, 3. *Lequel étant la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance, et soutenant tout par sa parole toute puissante, après nous avoir purifiés de nos péchés a pris séance au plus haut du ciel à la droite de la souveraine majesté*

Hébr. VIII, 1. *Tout ce que nous venons de dire se réduit à ceci : Que le pontife que nous avons est si grand, qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la souveraine majesté.*

Hébr. X, 12, 13. *Celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, est assis à la droite de Dieu, où il attend ce qui reste à accomplir, que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied.*

Hébr. XII, 2. *Jetant les yeux sur Jésus l'auteur et le rémunérateur de la foi, qui dans la vue de la joie qui lui était préparée a souffert la croix, méprisant l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu.*

I S. Pierre, III, 21, 22. *Figure à laquelle répond maintenant le baptême, qui ne consiste pas à purifier la chair de ses souillures extérieures, mais où l'on s'engage à conserver sa conscience pure pour Dieu, et qui nous sauve par la résurrection de Jésus-Christ, lequel est assis à la droite de Dieu.*

CHAPITRE CXLIX.

JÉSUS ENVOIE LE SAINT-ESPRIT A SES DISCIPLES.

PROPHÉTIE.

Isaïe, XXXII, 14, 15. *Les ânes sauvages s'y joueront, les troupeaux y viendront paître, jusqu'à ce que l'Esprit soit répandu sur nous du haut du ciel.*

Isaïe, XLIV, 3. *Je répandrai les eaux sur les champs altérés, et les fleuves sur la terre sèche, je répandrai mon esprit sur votre postérité, et ma bénédiction sur votre race.*

Isaïe, LIX, 21. *Voici, dit le Seigneur, l'alliance que je fais avec eux : Ce sera mon esprit qui reposera sur vous, et mes paroles que je mets en votre bouche ne sortiront point de votre bouche, ni de la bouche de vos enfants, ni de celle des enfants de vos enfants, dit le Seigneur, depuis le temps présent jusque dans l'éternité*

Ezéch. XXXVI, 26, 27. *Je vous donnerai un cœur nouveau, je mettrai au milieu de vous un esprit nouveau ; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair : je mettrai mon esprit au milieu de vous, je ferai que vous marcherez dans la voie de mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances,*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Luc, XXIV, 49. *Je vais vous envoyer le don de mon Père qui vous a été promis : quant à vous, demeurez dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en-haut.*

S. Jean, VII, 37 et suiv. *Le dernier jour de la fête qui était très-solennel, Jésus se tenant debout dit il à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive ; il sortira, selon la parole de l'Ecriture, des fleuves d'eau vive du cœur de celui qui croit en moi. Ce qu'il entendait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car le Saint Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié.*

S. Jean XIV, 16 et suiv. *Et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous ; savoir, l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit point et qu'il ne le connaît point ; mais pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera en vous et qu'il sera dans vous.... Je vous ai dit ceci demeurant en-*

PROPHÉTIE.

et que vous les pratiquerez.

Ezéch. XXXIX, 29. *Je ne leur cacherai plus alors mon visage, parce que je répandrai mon esprit sur toute la maison d'Israël, dit le Seigneur notre Dieu.*

Joël, II, 28, 29. *Après cela je répandrai mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards seront instruits par des songes, et vos jeunes gens auront des visions. Alors je répandrai aussi mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.*

Zach. XII, 10. *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière; ils arrêteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies, ils pleureront avec gémissement celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils aîné.*

ACCOMPLISSEMENT.

core avec vous; mais le Consolateur qui est le Saint Esprit que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous aurai dit.

S. Jean, XV, 26. *Lorsque le Consolateur, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi.*

S. Jean, XVI, 7 et suiv. *Cependant je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai; et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement.*

S. Jean, XX, 22. *Ayant dit cela, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit.*

Act. I, 4 et suiv. *Et mangeant avec eux, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père que vous avez, leur dit il, ouïe de ma bouche. Car Jean a baptisé dans l'eau, mais dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit... Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous.* Et XXI, 15, 16.

Act. II, 1 et suiv. *Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, comme tous les disciples étaient assemblés dans un même lieu, on entendit tout d'un coup venir du ciel un bruit comme d'un souffle impétueux qui remplit toute la maison où ils demeuraient. En même temps ils virent paraître comme des langues de feu qui se partageèrent et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Alors ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles à la bouche... Alors Pierre se présentant avec les onze éleva la voix et leur dit : O Juifs et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, et prêtez l'oreille à mes paroles : Vous voyez ce qui a été dit par le prophète Joël : Dans les derniers temps, dit le Seigneur Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes; en ce jour-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes, et ils prophétiseront.*

Act. VIII, 15 et suiv. *Etant arrivés, ils prièrent pour eux afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit : car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposaient les mains, et ils recevaient le Saint-Esprit.* Et IX, 17.

Act. X, 44 et suiv. *Comme Pierre parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. Et les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent frappés d'étonnement de voir que la grâce du Saint-Esprit se répandoit aussi sur les Gentils.*

Rom. V, 5. *L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint Esprit qui nous a été donné.*

I Cor. III, 16. *Ne savez vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que le Saint-Esprit habite en vous?* Et Gal. IV, 6.

I S. Jean, IV, 13, *Ce qui nous fait connaître que nous demeurerons en lui et lui en nous, c'est qu'il nous a rendu participants de son Esprit.*

CHAPITRE CL.

ÉGLISE DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Ps. II, 7. *J'ai établi sur Sion, ma montagne sainte, le Roi que j'ai choisi : je publierai le décret du Seigneur.*

Ps. XLVII, 1 et suiv. *Le Seigneur est grand et infiniment louable dans la cité de notre Dieu et sur sa montagne sainte. La montagne de Sion est belle dans son assiette; elle est la joie de toute la terre; elle a au septentrion, la cité du grand roi; Dieu sera connu dans ses palais, comme en étant lui-même la forteresse. Car les rois se sont assemblés, ils ont tous ensemble passé le fleuve; ils l'ont vue et ont été étonnés, ils ont été épouvantés, et se sont précipités dans leur fuite... Nous avons vu de nos yeux dans la cité du Seigneur des armées, dans la cité de notre Dieu, tout ce que nous en avions ouï dire; Dieu l'affermira pour toujours.*

Ps. LXVIII, 36. *Dieu sauvera Sion, et il rebâtira les villes de Juda. Ses serviteurs demeureront dans Sion, et ils la possèderont comme leur héritage. Leurs enfants la possèderont de même, et ceux qui aiment son nom y habiteront.*

Ps. LXXXVI, 1 et suiv. *Le Seigneur s'est établi une demeure stable sur les montagnes saintes; il aime plus les portes de Sion que toutes les tentes de Jacob. On a annoncé de vous des choses très-glorieuses, ô cité de Dieu; Je ferai, dit le Seigneur, qu'on mettra les Egyptiens et les Babyloniens au nombre de ceux qui me connaissent. Les Philistins, les Tyriens, et les Ethiopiens seront comptés entre les enfants de Sion. On lui dira que des hommes sans nombre sont nés en elle; aussi est ce le Très-Haut qui l'a fondée.*

Ps. CVII, 22. *La pierre que les architectes ont rejetée est devenue la principale pierre de l'angle.*

Ps. CXLIX, 1. *Louez Dieu qui réside dans son sanctuaire, louez sa force qui éclate dans le firmament.*

Isaïe, II, 2 et suiv. *Dans les derniers temps la*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XVI, 18, 19. *Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre; c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je vous donnerai aussi les clés du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.*

Act. XX, 28. *Prenez donc garde à vous mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son sang.*

I Cor. III, 11. *Car pour le fondement, personne n'en peut poser d'autre que celui qui a été posé par Jésus-Christ.*

I Cor. XII, 27, 28. *Vous êtes le corps de Jésus-Christ et membres dépendant les uns des autres. Ainsi Dieu a établi en premier lieu, dans son Eglise, des apôtres, secondement des prophètes, et troisièmement des docteurs; ensuite ceux qui ont la vertu de faire des miracles, puis ceux qui ont le don de guérir les malades, ceux qui ont le don d'assister les frères; ceux qui ont le don de les gouverner, ceux qui ont le don de parler diverses langues, ceux qui ont le don de les interpréter.*

Gal. IV, 26, 27. *Au lieu que la Jérusalem d'en-haut est libre, et que c'est elle qui est la mère de nous tous. En effet il est écrit : Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez pas, poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez pas mère, parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui a un mari.*

Eph. II, 19 et suiv. *Vous n'êtes donc plus des hommes étrangers à la maison et au peuple du Seigneur, mais vous êtes de la cité des saints, de la maison de Dieu; vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes. Jesus-Christ étant la principale pierre de l'édifice. Tout*

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.	PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts, elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule. Plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, moutons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem ; il jugera les nations, et il convaincra d'erreur plusieurs peuples. Et Michée, IV, 1.	*l'édifice posé sur cette pierre s'élève et s'accroît avec une juste symétrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur. Et vous-mêmes, ô Gentils, vous entrez dans la structure de cet édifice pour être la maison de Dieu par le Saint-Esprit.* Eph. V, 22 et suiv. *Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise ; aussi est-il le Sauveur de son corps. Mais comme l'Eglise est soumise à Jésus-Christ, les femmes aussi doivent l'être de même en toutes choses à leurs maris. Et vous, maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par l'eau où elle est lavée et par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, sans tache, sans ride, sans aucun défaut, et afin de la rendre sainte et irréprehensible.*	*vont paraître, et vous les verrez ; je ferai un chemin dans le désert, je ferai couler des fleuves dans une affreuse solitude. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront, parce que j'aurai fait naître des eaux dans le désert et des fleuves dans une affreuse solitude pour donner à boire à mon peuple, au peuple que j'ai choisi. C'est moi qui ai formé ce peuple pour moi-même, et il publiera mes louanges.* Isaïe, XLIX, 14 et suiv. *Cependant Sion a dit : Le Seigneur m'a abandonnée, le Seigneur m'a oubliée. Une mère peut-elle oublier un enfant qu'elle allaite, et n'avoir point de compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? Mais quand même elle l'oublierait, pour moi je ne vous oublierai point jamais. Je vous porte gravé sur ma main, vos murailles sont sans cesse devant mes yeux. Ceux qui doivent vous rebâtir se hâtent de venir ; ceux qui vous détruisaient et qui vous dissipaient s'en iront loin de vous. Levez les yeux, et regardez tout autour de vous ; toute cette grande assemblée de monde vient se rendre à vous. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tous ceux-ci seront comme un habillement précieux dont vous serez revêtue, et que vous en serez parée comme une épouse l'est de ses ornements. Vos déserts, vos solitudes et votre terre pleine de ruines, seront trop étroites pour la foule de ceux qui y viendront s'établir, et ceux qui vous dévoraient fuiront loin de vous. Après avoir été sans enfants, vous entendrez encore dire à chacun de ceux que vous aurez : Le lieu où je suis est trop étroit, joignez vous à moi pour l'étendre, afin que j'y puisse demeurer. Et vous direz en votre cœur : Qui m'a engendré ces enfants, à moi qui n'en avais plus et qui étais resté seule ; à moi qui avais été chassée de mon pays et qui étais restée captive ? Qui a nourri tous ces enfants, car pour moi j'étais seule et abandonnée ; et d'où sont-ils venus ? Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je*	*honneur ; vous entrez aussi vous-mêmes dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes pour composer une maison spirituelle et un ordre de saints prêtres, afin d'offrir à Dieu des victimes spirituelles qui lui soient agréables par Jésus-Christ. C'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture : Je vais mettre en Sion la principale pierre de l'angle, pierre choisie et d'un grand prix, et quiconque s'appuiera par la foi sur cette pierre ne sera point confondu dans son espérance,* Apoc. III, 12 et suiv. *Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu ; il n'en sortira plus, et j'écrirai sur lui le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel venant de mon Dieu, et mon nom nouveau.* Apoc. XIV, 1 et suiv. *Je regardai encore et je vis l'Agneau qui se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avaient son nom et le nom de son père écrits, sur le front. J'entendis alors une voix qui venait du ciel, semblable au bruit de grandes eaux, et au bruit d'un grand tonnerre, et cette voix que j'ouïs était comme le son de plusieurs joueurs de harpes qui touchaient leurs harpes. Ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône, devant les quatre animaux et devant les vieillards, et nul ne pouvait chanter ni apprendre ce cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre. Ce sont ceux-là qui ne se sont pas souillés avec les femmes, car ils sont vierges ; ce sont ceux qui suivent l'Agneau partout où il va ; ils ont été rachetés d'entre les hommes pour être consacrés comme des prémices à Dieu et à l'Agneau. Et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche, car ils sont purs et sans tache devant le trône de Dieu.* Apoc. XXI, 2 et suiv. *Et moi Jean je vis descendre du ciel la cité sainte, la nouvelle Jérusalem qui venait de Dieu,*
Isaïe, XXIV, 23. *La lune rougira et le soleil sera couvert de confusion, lorsque le Seigneur des armées aura établi son règne sur la montagne de Sion et dans Jérusalem, et que les vieillards qui lui sont consacrés seront témoins de sa gloire.*	Isaïe, XXVIII, 16 et suiv. *C'est pourquoi, dit le Seigneur Dieu, je m'en vais mettre pour fondement de Sion une pierre, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, sur laquelle elle sera très-solidement bâtie ; que celui qui croit attende, et qu'il ne se hâte point. J'établirai pour règle l'équité même et pour poids la justice ; la grêle détruira l'espérance fondée sur le mensonge, et un déluge d'eau emportera votre asile. L'alliance que vous aviez contractée avec la mort sera rompue, et le pacte que vous aviez fait avec l'enfer ne subsistera plus.*		
Isaïe, XXXIII, 20 et suiv. *Considérez Sion, cette ville consacrée à nos fêtes solennelles ; vos yeux verront Jérusalem comme une demeure comblée de richesses, comme une tente qui ne sera point transportée ailleurs ; les pieux qui l'affermissent ne s'arracheront jamais, et tous les cordages qui la tiennent ne se rompront point. Le Seigneur fera voir sa magnificence en notre faveur... Car le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi ; c'est lui qui nous sauvera.*	*Je me réjouis maintenant dans ce que je souffre pour vous, et j'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant moi-même pour son corps qui est l'Eglise.* I Tim. III, 14, 15. *Quoique j'espère de vous aller voir bientôt, je vous écris ceci, afin que si je diffère, vous sachiez comment il faut vous conduire dans la maison de Dieu qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité.* Hébr. XII, 22, 23. *Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville de Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe innombrable d'anges, du l'Eglise des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel.*		
Isaïe, XLIII, 19 et suiv. *Je m'en vais faire des miracles tout nouveaux ; ils*	I S. Pierre, II, 4 et suiv. *Vous approchant de lui, comme de la pierre vivante que les hommes avaient rejetée, mais que Dieu a choisie et mise en*		

PROPHÉTIE.

n'en vais étendre ma main vers les nations, et j'élèverai mon étendard devant tous les peuples, ils vous apporteront vos fils entre leurs bras, et vous amèneront vos filles sur leurs épaules. Les rois seront vos nourriciers et les reines vos nourrices, et ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds.

Isaïe, LIV, 1 et suiv. *Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantez point: chantez des cantiques de louanges et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez point d'enfants, parceque celle qui était abandonnée a maintenant plus d'enfants que celle qui avait un mari, dit le Seigneur. Prenez un lieu plus grand pour dresser vos tentes, étendez le plus que vous pourrez les rideaux qui les environnent, car vous vous étendrez à droite et à gauche, votre postérité aura les nations pour héritage, et elle repeuplera les villes désolées. Ne craignez point, vous ne serez pas confondue, vous ne rougirez point; il ne vous restera plus de sujet de honte, parce que vous oublierez la confusion de votre jeunesse, et que vous perdrez le souvenir de votre outrage. Car celui qui vous a créée, se montrera votre époux; son nom est le Seigneur des armées, et le saint d'Israël qui vous rachètera sera reconnu le Dieu de toute la terre. Car le Seigneur vous a appelée à lui comme une femme qui était abandonnée, dont l'esprit était dans la douleur, comme une femme qu'on a épousée dans sa jeunesse et qui a été répudiée, dit votre Dieu. Je vous ai abandonnée pour un petit moment et je vous rassemblerai par une grande miséricorde. J'ai détourné mon visage de vous pour un moment dans le temps de ma colère, mais je vous ai regardée ensuite avec une compassion qui ne finira jamais, dit le Seigneur qui vous a rachetée... Les montagnes seront ébranlées et les collines trembleront, mais ma miséricorde ne se retirera point de vous, et l'alliance par laquelle je fais la paix avec vous ne ne sera pas ébranlée dit le*

ACCOMPLISSEMENT.

parée comme l'est une épouse pour son époux, et j'entendis une grande voix qui venait du ciel étant sortie du trône, et qui disait: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, car il demeurera avec eux; ils seront son peuple, et Dieu demeurant lui-même au milieu d'eux sera leur Dieu. Il essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus. Il n'y aura plus aussi ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parceque le premier état sera passé. Alors celui qui était assis sur le trône dit: Je m'en vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi: Ecrivez, car ces paroles sont très-certaines et très-véritables.... Il vint ensuite un des sept anges qui avaient reçus les sept coupes pleines des sept dernières plaies, il me parla et me dit: Venez, et je vous montrerai l'épouse qui a l'Agneau pour époux. Alors il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la grande cité, la sainte Jérusalem qui descendait du ciel venant de Dieu. Elle était révêtue de la gloire de Dieu, et ce qui l'éclairait était semblable à une pierre de jaspe transparente comme du cristal. Elle avait une grande et haute muraille, douze portes et douze anges, un à chaque porte, où il y avait aussi des noms écrits qui étaient les noms des douze tribus des des enfants d'Israël... Et la muraille avait douze fondements où sont les douze noms des douze apôtres de l'Agneau... Cette muraille était bâtie de jaspe et la ville était d'un or pur semblable à du verre très-pur. Et les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses; le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude, le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le septième de chrysolite, le huitième de béril, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, le onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste. Or les douze portes, étaient douze per-

PROPHÉTIE.

Seigneur qui a pour vous une tendresse de compassion.

Isaïe, LX, et suiv. *Levez-vous, Jérusalem, recevez la lumière, car votre lumière, est venue, et la gloire du Seigneur s'est levée sur vous. Oui, les ténèbres couvriront la terre, et l'obscurité enveloppera les peuples, mais le Seigneur se lèvera pour vous éclairer, et sa gloire éclatera sur vous. Alors les nations marcheront à votre lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous... Car le peuple et le royaume qui ne vous sera point assujetti périra, et la ruine de ces nations sera entière... Les enfants de ceux qui vous avaient humiliée viendront se prosterner devant vous, tous ceux qui vous méprisaient baiseront les traces de vos pas et vous appelleront la cité du Seigneur, la Sion du Saint d'Israël. Au lieu que vous avez été abandonnée et exposée à la haine, et qu'il n'y avait personne qui passât jusqu'à vous, je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais et dans une joie qui durera dans la succession de tous les âges. Vous serez le lait des nations, vous serez nourrie de la mamelle des rois, et vous connaîtrez que je suis le Seigneur qui sauve et le fort de Jacob qui vous rachète... Le salut environnera vos murailles, et les cantiques de louanges retentiront à vos portes; vous n'aurez plus de soleil pour vous éclairer pendant le jour, et la clarté de la lune ne luira plus sur vous, mais le Seigneur deviendra lui-même votre lumière éternelle, et votre Dieu sera votre gloire.*

Isaïe, LXII, 1. et suiv. *Je ne me tairai point en faveur de Sion, je n'aurai point de repos pour l'amour de Jérusalem, jusqu'à ce que sa justice paraisse comme une vive lumière et que son salut brille comme une lampe allumée. Les nations verront votre justice, tous les rois verront votre gloire, et on vous appellera d'un nom nouveau que le Seigneur vous donnera de sa propre bouche. Vous serez une couronne de gloire dans la main du Seigneur, et un diadème royal dans la main de votre Dieu. On ne vous appellera plus la Répudiée, et votre terre ne sera plus appelée la Terre Déserte, mais vous serez appelée ma Bien-Aimée, et votre terre, la Terre Habitée, parce que le Seigneur a mis son affection en vous, et que votre terre sera remplie d'habitants... J'ai établi des gardes sur vos murs, ô Jérusalem, ils ne se tairont jamais ni durant le jour, ni durant la nuit; ne vous taisez point, vous qui devez faire qu'on se souvienne du Seigneur. Ne demeurez point en silence devant lui jusqu'à ce qu'il affermisse Jérusalem et qu'il la rende l'objet des louanges de toute la terre... Passez et repassez par les portes, préparez la voie au peuple aplanissez le chemin, ôtez-en les pierres, élevez l'étendard aux yeux des peuples. Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extrémités de la terre. Dites à la la fille de Sion: Celui qui est votre salut vient, il porte avec lui la récompense qu'il veut donner. Vos enfants seront appelés le peuple saint et la race rachetée par le Seigneur, et vous ne serez plus appelée la Ville abandonnée, mais la Ville recherchée et chérie de Dieu.*

Isaïe, LXV, 17et suiv. *Je m'en vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle, et tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire sans qu'il revienne dans l'esprit, mais vous vous réjouirez et vous serez éternellement pénétrés de joie dans les choses que je vais créer; parce que je m'en vais rendre Jérusalem une ville d'allégresse, et son peuple un peuple de joie. Je prendrai mes délices dans Jérusalem, je trouverai ma*

ACCOMPLISSEMENT.

les, et chaque porte était faite de l'une de ces perles, et la place de la ville était d'un or très-pur comme du verre transparent. Je ne vis point de temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu est tout-puissant, et l'Agneau en est le temple. Et cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parceque la gloire de Dieu l'éclaire et que l'Agneau en est la lampe. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur.

joie dans mon peuple, et on n'y entendra plus de voix lamentables ni de tristes cris.

Isaïe, LXVI, 22, 23. *Comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer subsisteront toujours devant moi, dit le Seigneur, ainsi votre nom et votre race subsisteront éternellement. De mois en mois, et à chaque jour de Sabbat toute chair viendra se prosterner devant moi, dit le Seigneur.*

Jér. III, 14 et suiv. *Convertissez-vous, enfants, et revenez à moi, dit le Seigneur, parce que je me suis choisi parmi vous une épouse ; quand il n'y aurait qu'un d'entre vous dans une ville et deux dans une nation, je vous en tirerai et vous ferai entrer dans Sion. Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur qui vous nourriront de science et de doctrine ; et lorsque vous vous serez multipliés et que vous vous serez accrus dans la terre, dit le Seigneur, on ne dira plus : Voici l'arche de l'alliance du Seigneur; elle ne reviendra plus dans l'esprit, on n'en aura plus souvenir, on ne la visitera plus, et il ne se fera plus rien de semblable. En ce temps-là Jérusalem tout entière sera appelée le trône de Dieu ; toutes les nations y viendront s'assembler au nom du Seigneur qui habite dans Jérusalem, et elles ne suivront plus les égarements de leur cœur endurci dans le mal.*

Osée, II, 14 et suiv. *Après cela, je l'attirerai doucement à moi, je la mènerai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur. Je lui donnerai au sortir du désert les vignes qu'elle doit posséder... Ce sera alors, dit le Seigneur, qu'elle m'appellera son époux, et qu'elle ne m'appellera plus Baali ; j'ôterai de sa bouche le nom de Baali, et elle ne se souviendra plus de ce nom... Je vous rendrai mon épouse pour jamais, je vous rendrai mon épouse par une alliance de justice et de jugement, de compassion et de miséricorde ; je vous rendrai mon épouse par une inviolable fidélité, et vous connaîtrez que c'est moi qui suis le Seigneur. En ce temps-là j'exaucerai les cieux, je les exaucerai, et ils exauceront la terre... Et je dirai à celui qui n'était plus mon peuple : Vous êtes mon peuple, et il me dira : Vous êtes mon Dieu.*

Soph. III, 14 et suiv. *Chantez des cantiques de louange, fille de Sion ; poussez des cris d'allégresse, enfants d'Israël ; soyez ravie de joie et tressaillez de tout votre cœur, fille de Jérusalem : le Seigneur a effacé votre arrêt de condamnation, il a mis en fuite vos ennemis. Le Seigneur, le roi d'Israël est pour toujours au milieu de vous, vous ne craindrez plus à l'avenir aucun mal. En ce jour là on dira à Jérusalem : Ne craignez point; et à Sion : Que vos mains ne s'affaiblissent point ; le Seigneur votre Dieu est au milieu de vous, il est fort, il vous sauvera, il mettra son plaisir et sa joie en vous, il ne vous fera point de reproches, parce qu'il vous aimera, et il se plaira à entendre vos cantiques d'action de grâces.*

Zach. II, 2,3. *Il lui dit : Courez, parlez au serviteur de Dieu, et lui dites : Jérusalem sera tellement peuplée qu'elle ne sera plus environnée de murailles à cause de la multitude d'hommes et de bêtes qui seront au milieu d'elle. Je lui serai moi-même, dit le Seigneur, un mur de feu pour la couvrir tout autour, et je l'élèverai en gloire demeurant au milieu d'elle.*

CHAPITRE CLI.

L'ÉGLISE DE JÉSUS EST INFAILLIBLE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXXXVIII, 6. *Seigneur, les cieux annonceront vos merveilles ; votre vérité sera publiée dans l'assemblée des Saints.*	S. Matth. XVI, 18. *Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*
Soph. III, 13. *Ceux qui resteront d'Israël ne commettront point d'iniquité, et ne proféreront point de mensonge ; il n'y aura point dans leur bouche de langage trompeur, c'est pourquoi ils paîtront et se reposeront comme des brebis, sans qu'il y ait personne qui les épouvante.*	Eph. V, 25 et suiv. *Et vous, maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé l'Église, et qu'il s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par l'eau où elle est lavée et par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, sans tache, sans ride, sans aucun défaut ; et afin de la rendre sainte et irrépréhensible.*
Zach. VIII, 3. *Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je suis revenu à Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem, et Jérusalem sera appelée la ville de la vérité, et la montagne du Seigneur des armées sera appelée la montagne sainte.*	1 Tim. III, 14, 15. *Quoique j'espère de vous aller voir bientôt, je vous écris ceci, afin que si je diffère, vous sachiez comment il faut vous conduire dans la maison de Dieu qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité.*

Apoc. XIV, 4, 5. *Ils ont été achetés d'entre les hommes, pour être consacrés comme des prémices à Dieu et à l'Agneau ; et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche, car ils sont purs et sans tache devant le trône de Dieu.*

Apoc. XX, 9. *Il vint ensuite un des sept anges qui avaient reçu les sept coupes pleines des sept dernières plaies, il me parla et me dit : Venez et je vous montrerai l'épouse qui a l'Agneau pour époux. Alors il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la grande cité, la sainte Jérusalem, qui descendait du ciel venant de Dieu ; elle était revêtue de la gloire de Dieu... Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge, mais seulement ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau.*

CHAPITRE CLII.

JÉSUS A INSTITUÉ UN SACERDOCE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, LXI, 6. *Pour vous, vous serez appelés les prêtres du Seigneur ; vous serez nommés les ministres de notre Dieu.*	Act. XIV, 22. *Ayant ordonné des prêtres en chaque Église avec des prières et des jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru.*
Isaïe, LVII, 6. *J'ai établi des gardes sur vos murs, ô Jérusalem ; ils ne se tairont jamais ni durant le jour, ni durant la nuit.*	Act. XV, 2 et suiv. *Paul et Barnabé s'étant élevés contre eux avec force, il fut résolu que Paul et Barnabé et quelques-uns d'entre les autres iraient à Jérusalem consulter les apôtres et les prêtres sur cette question... Étant arrivés à Jérusalem, ils furent bien reçus par l'Église, par les apôtres et les prêtres.* Et 22, 25, 41 ; et XVI, 4 ; et XXI, 18 : Phil. , 1.
Isaïe, LV, 20 et suiv. *Ils feront venir tous vos frères de toutes les nations ils les feront venir sur des chevaux, sur des chars, sur des litières, sur des mulets et sur des chariots à la montagne Sainte de Jérusalem, dit le Seigneur ; ils me les offriront comme une oblation consacrée au Seigneur, de même que les enfants d'Israël portent un présent au temple du Seigneur dans un vase pur. Et je prendrai même parmi eux des prêtres et des lévites...*	1 Tim. III 2 et suiv. *Il faut donc que l'évêque soit irréprehensible, qu'il n'ait épousé qu'une femme, qu'il soit sobre, grave, chaste... Si quelqu'un ne sait pas bien gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il gouverner l'Église de Dieu ?... Que les diacres de même soient honnêtes et bien réglés.*
Jér. XXXIII, 18 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur : La tige de David ne manquera jamais d'un homme en ma présence qui fasse monter l'holo-*	

PROPHÉTIE.

cause, qui brûle l'oblation de farine et qui offre le sacrifice de tous les jours. Le Seigneur parla encore à Jérémie, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Si vous pouvez rompre l'alliance que j'ai faite avec la nuit pour empêcher que le jour et la nuit ne paraissent chacun en leur temps, on pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon Serviteur David, et empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui règne sur son trône et avec les prêtres, enfants de Lévi, qui sont mes ministres. Comme on ne peut compter l'armée du ciel, ni mesurer tout le sable de la mer, ainsi je multiplierai la race de mon serviteur David, et les enfants de Lévi qui sont mes ministres.

Malach. II, 7. *Les livres du prêtre sont les dépositaires de la science, et c'est de sa bouche que l'on doit rechercher la connaissance de la loi, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées.*

ACCOMPLISSEMENT.

I Tim. V, 17. *Qu'on fournisse abondamment aux besoins des prêtres qui gouvernent bien, principalement de ceux qui travaillent à la prédication de la parole et à l'instruction du peuple.*

Tite, I, 5 et suiv. *Je vous ai laissé en Crète, afin que vous y réglez tout ce qui reste à y régler, et que vous établissiez des prêtres, en chaque ville, selon l'ordre que je vous en ai donné. Que ceux qui seront choisis soient irréprochables, qu'ils n'aient épousé qu'une femme, que leurs enfants soient fidèles, et qu'ils ne soient ni accusés de débauches, ni désobéissants.*

S. Jacq. V, 14. *Quelqu'un de vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur.*

I S. Pierre, II, 5 9. *Vous entrez aussi vous-mêmes dans la structure de l'édifice comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle et un ordre de saints prêtres, afin d'offrir à Dieu des victimes spirituelles qui lui soient agréables par Jésus-Christ... Quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres-rois, la nation sainte, le peuple conquis.*

Apoc. I, 5, 6. *A lui qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang, et qui nous a faits rois et prêtres de Dieu, son Père, soient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit il.*

Apoc. XX, 6. *Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection ; la seconde mort n'aura point de pouvoir sur ces hommes-là, mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils règneront avec lui pendant mille ans.*

CHAPITRE CLIII.

LES APOTRES DE JÉSUS SONT PASTEURS ET DOCTEURS.

PROPHÉTIE.

Isaïe, XXX, 20 et suiv. *Le Seigneur vous a donné du pain de la douleur et de l'eau de l'affliction, mais il fera que celui qui vous instruit ne disparaîtra plus de devant vous; vos yeux verront le maître qui vous enseignera. Vos oreilles entendront la parole de celui qui criera derrière vous : C'est ici la voie, marchez dans ce chemin sans vous détourner ni à droite ni à gauche.*

Isaïe, LXII, 6, *J'ai établi des gardes sur vos murs, ô Jérusalem; ils ne se tairont jamais ni durant le jour ni durant la nuit.*

Jér. III, 15. *Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur qui vous nourriront de science et de doctrine.*

Jér. XXIII, 1 et suiv. *Malheur aux pasteurs qui font périr et qui dispersent les brebis de mes pâturages, dit le Seigneur. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, aux pasteurs qui conduisent mon peuple : Vous avez dispersé les brebis de mon troupeau, vous les avez chassés, et vous ne les avez point visitées; et moi je vous visiterai dans ma colère, pour punir le dérèglement de vos œuvres, dit le Seigneur. Je rassemblerai toutes les brebis qui resteront de mon troupeau, de toutes les terres dans lesquelles je les aurai chassées, et je les ferai revenir à leurs parcs, elles croîtront et se multiplieront. Je leur donnerai des pasteurs qui auront soin de les faire paître, elles ne seront plus dans la crainte et dans l'épouvante, et il ne s'en perdra aucune.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. X, 5, 6. *Jésus envoya ces douze apôtres après leur avoir donné ses instructions : N'allez point vers les Gentils, et n'entrez dans aucune ville des Samaritains; mais allez plutôt aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues.*

S. Jean, XXI, 15 et suiv. *Après donc qu'ils eurent dîné, Jésus dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne font ceux-ci? Oui, Seigneur, lui répondit-il, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui demanda de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Il lui répondit : Seigneur, vous connaissez toutes choses : vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes brebis.*

Act. XIII, 1. *Il y avait dans l'église d'Antioche des prophètes et des docteurs.*

Act. XX, 28. *Prenez donc garde à vous mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son sang.*

I Tim. III, 2. *Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible, qu'il n'ait épousé qu'une femme, qu'il soit sobre, sage, grave, chaste, qu'il aime à exercer l'hospitalité, qu'il soit capable d'instruire.*

CHAPITRE CLIV.

PROMULGATION DE L'ÉGLISE.

PROPHÉTIE.

Ps. XVII, 45. *Un peuple que je ne connaissais point m'a servi, ils m'ont obéi aussitôt qu'ils ont entendu parler de moi.*

Ps. LXVII, 12. *Le Seigneur donnera le talent de la parole ; une grande troupe de personnes annoncera ses merveilles.*

Isaïe, II, 3, *Plusieurs peuples y viendront en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob, il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.* Et Mich. IV, 2.

Isaïe, XII, 3 et suiv. *Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur, et vous direz en ce jour-là : Rendez grâces au Seigneur, et invoquez son nom ; faites connaître ses merveilles, et publiez parmi les peuples que son*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. X, 7, 27. *Et dans les lieux où vous irez, prêchez en disant que le royaume des cieux est proche... Dites en plein jour ce que je vous dis dans les ténèbres, et prêchez de dessus les toits ce que je vous dis à l'oreille.* Et S. Marc, III, 14; S. Luc, IX, 2, et XII, 3.

S. Matth. XXIV, 14. *Cet évangile du royaume sera prêché dans toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors la fin arrivera.* Et S. Marc, XIII, 10.

S. Matth. XXVI, 13. *Je vous le dis en vérité, partout où sera prêché cet évangile qui le sera dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.* Et S. Marc, XIV, 9.

S. Matth. XXVIII, 18, 19. *Allez donc et instrui-*

PROPHÉTIE.

nom est un asile très-assuré. Chantez des hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait des choses magnifiques, et qu'on en soit instruit dans toute la terre.

Isaïe, XL, 9 et suiv. *Sion, montez sur une haute montagne pour annoncer l'heureuse nouvelle; élevez votre voix avec force pour annoncer l'Evangile, ô Jérusalem; élevez-la, ne craignez point; dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu : voici le Seigneur Dieu qui vient dans sa puissance; son bras lui suffit pour établir son empire, il porte avec lui ses récompenses, et il tient entre ses mains le prix des travaux.*

Isaïe, LXI, 27. *Je suis le premier qui dise : Sion, voici vos libérateurs, et c'est moi qui donnerai à Jérusalem celui qui lui annoncera l'heureuse nouvelle du salut.*

Isaïe, LII, 7 et suiv. *Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce l'heureuse nouvelle, et qui prêche la paix sur les montagnes, les pieds de celui qui annonce la bonne nouvelle, qui prêche le salut, qui dit à Sion : Votre Dieu est entré en possession de son règne. Alors vos sentinelles se feront entendre, ils élèveront la voix, ils chanteront ensemble des cantiques de louanges, parce qu'ils verront de leurs yeux que le Seigneur aura ramené les enfants de Sion... il purifiera par l'aspersion la multitude des nations; les rois se tiendront devant lui dans le silence, parce que ceux auxquels il n'avait point été annoncé le verront, et que ceux qui n'avaient point entendu parler de lui le contempleront avec indulgence.*

Isaïe, LIII, 1. *Qui a cru à ce qu'il nous a mis prêcher? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé?*

Isaïe, LXVI, 19, 20. *Je mettrai mon signe sur plusieurs d'entre eux, et j'enverrai ceux qui auront échappé vers les nations qui sont au-delà des mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, vers les peuples armés de flèches, dans Thubal, dans la Grèce,*

ACCOMPLISSEMENT.

sez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées.

S. Marc, VI, 12. *Etant donc partis, ils prêchaient aux peuples qu'ils fissent pénitence.*

S. Marc, XVI, 15, 20. *Il leur dit : Allez par toute la terre, prêchez l'Evangile à toute créature... Et eux allèrent prêcher partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant leur parole par les miracles dont elle était suivie.*

S. Luc, IX, 6, 60. *Etant donc partis, ils allaient de village en village, annonçaient l'Evangile et guérissaient partout les malades .. Jésus lui répartit : Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts; mais pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu.*

S. Luc, X, 8 et suiv. *Et en quelque ville que vous entriez et où on vous aura reçus, mangez de ce qu'on vous présentera; guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous.*

S. Luc, XVI, 16. *La loi et les prophètes ont instruit jusqu'à Jean; depuis ce temps le royaume de Dieu est annoncé aux hommes, et chacun emploie une sainte violence pour y entrer.*

S. Luc, XXIV, 46, 47. *Il leur dit : C'est là ce qui est écrit : Il fallait que le Christ souffrît de la sorte, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations en commençant par Jérusalem.*

Act. II, 14 et suiv. *Alors Pierre se présentant avec les onze éleva la voix et leur dit... O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire : Jésus de Nazareth était un homme que Dieu avait autorisé parmi vous par les miracles, les prodiges et les effets surprenants qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes.*

PROPHÉTIE.

dans les îles les plus reculées, vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi, et qui n'ont point vu ma gloire; ils l'annonceront aux Gentils, et ils feront venir tous vos frères de toutes les nations.

Nahum, I, 15. *Je vois les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle et qui annonce la paix; je les vois paraître sur la montagne. Célébrez, ô Juda, vos jours de fête, accomplissez les vœux que vous avez faits au Seigneur, parce que Bélial ne passera plus à l'avenir au travers de vous; il a été entièrement exterminé.*

ACCOMPLISSEMENT.

Cependant ce Jésus vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu et par un décret de sa prescience, vous l'avez fait mourir en le crucifiant par les mains des méchants... Ceux qui reçurent sa parole furent baptisés, et il y eut en ce jour environ trois mille personnes qui se joignirent aux disciples... Le Seigneur augmentait tous les jours le nombre de ceux qui entraient dans l'Eglise pour être sauvés. Et III, 12, et IV, 10, 18, 31, 33; et X, 34, et XIII, 16.

Act. IV, 1 et suiv. *Comme Pierre et Jean parlaient au peuple, le capitaine des gardes du temple et les Sadducéens survinrent. Ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple, et qu'ils annonçassent la résurrection des morts en la personne de Jésus, ils les arrêtèrent et les firent enfermer jusqu'au lendemain, parce qu'il était déjà tard. Or plusieurs de ceux qui avaient entendu le discours de Pierre crurent, et le nombre fut d'environ cinq mille.*

Act. V, 21 et suiv. *Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent dans le temple dès la pointe du jour, et se mirent à prêcher... Le grand-prêtre leur parla en ces termes : Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom là? Cependant vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme... Ayant fait venir les Apôtres, ils les firent fouetter et leur défendirent de parler en aucune sorte au nom de Jésus, et les laissèrent aller. Les Apôtres sortirent du conseil remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus. Et ils ne cessaient point d'enseigner tous les jours et d'annoncer Jésus-Christ dans le temple et dans les maisons.*

Act. VIII, 4 et suiv. *Mais ceux qui étaient dispersés annonçaient la parole de Dieu dans tous les lieux où ils passaient. Philippe donc étant entré dans une ville de Samarie, prêchait Jésus-Christ. Or le peuple était attentif à ce que Philippe disait, et tous l'écoutaient avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisait.... Ayant cru ce que Philippe leur annonçait du royaume de Dieu, ils étaient baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ... Pierre et Jean ayant rendu témoignage au Seigneur et annoncé sa parole reprirent le chemin de Jérusalem, et prêchèrent l'Evangile en plusieurs bourgs de Samarie... Philippe prenant la parole commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer Jésus... Quant à Philippe, il se trouva dans Azot, et il annonça l'Evangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il arrivât à Césarée.* Et XXI, 8.

Act. IX, 20. *Il se mit aussitôt à prêcher Jésus dans les synagogues, assurant qu'il était le Fils de Dieu.* Et XVI, 9, et XVII, 1, et XVIII, 4, et XIX, 8, et XX, 7, et XXII, 1, et XXVI, 20, et XXVIII, 23, 31.

Act. X, 42. *Et il nous a commandé de prêcher au peuple, et de rendre témoignage que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivants et des morts.*

Act. XI, 20 et suiv. *Mais quelques-uns d'entre eux qui étaient de Chypre et de Cyrène, entrèrent dans Antioche et parlèrent aussi aux Grecs. Leur annonçant le Seigneur Jésus. Et la main du Seigneur fut avec eux, de sorte qu'un grand nombre de personnes crurent et se convertirent au Seigneur. La nouvelle en étant venue à l'Eglise de Jérusalem, on envoya Barnabé à Antioche;... Et un grand nombre de personnes s'attachèrent au Sei-*

gneur. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul, et l'ayant trouvé, il l'emmena à Antioche; ils demeurèrent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un grand nombre de personnes; en sorte que ce fut à Antioche que l'on commença à donner aux disciples le nom de Chrétiens. Et XIII, 5, et XIV, 16, 20, et XV, 35.

Act. XVIII, 24. *En ce même temps, un Juif nommé Apollo, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et habile dans les Ecritures, vint à Ephèse. Il avait été instruit dans la voie du Seigneur, et comme il parlait avec la ferveur de l'esprit, il enseignait avec soin ce qui regardait Jésus, ne connaissant pas néanmoins d'autre baptême que celui de Jean. Il se mit donc à parler avec liberté dans la synagogue.*

Rom. I, 1 et suiv. *Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, choisi pour annoncer l'Evangile de Dieu.... Car le Dieu que je sers par le culte intérieur de mon esprit dans l'Evangile de son Fils m'est témoin que je me souviens sans cesse de vous. Ainsi, autant qu'il est en moi, je suis tout prêt à vous annoncer aussi l'Evangile à vous qui êtes à Rome; car je ne rougis pas de l'Evangile.* Et II, 16, et X, 8; I Cor. I, 17, et II, 1, et IV, 15, et IX, 12, et XV, 1; II Cor. II, 12, et IV, 3, et X, 14, 16, et XI, 4, 7; Gal. I, 6, et II, 1, 5; II Thess. II, 13; I Tim. I, 11, et II, 7; II Tim. I, 10, 11, et II, 8, 9, et IV, 17; Tite, I, 3; Philem. I, 13.

Rom. X, 14 et suiv. *Comment donc l'invoqueront-ils, s'ils ne croient pas en lui? Et comment croiront-ils en lui, s'ils n'ont point entendu sa parole? Et comment l'entendront-ils si personne ne la leur prêche? Et comment la prêchera-t-on, si l'on n'est envoyé, selon ce qui est écrit : Combien sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens! Mais tous n'obéissent pas à l'Evangile, car Isaïe dit : Seigneur, qui a cru ce qu'il nous a entendu prêcher? La foi donc vient de ce qu'on entend, et on entend parce que la parole de Dieu est prêchée. Mais je demande si on ne l'a pas déjà entendue. Oui certes, leur voix a retenti par toute la terre, et leur parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.*

Rom. XV, 19, 20. *De sorte que j'ai porté de tous côtés l'Evangile de Jésus-Christ, depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie; or j'ai eu soin en prêchant l'Evangile, de ne le point faire dans les lieux où Jésus-Christ avait prêché, ne voulant pas bâtir sur le fondement d'autrui.*

I Cor. I, 21 et suiv. *Car le monde avec la sagesse humaine n'ayant pas connu Dieu par les ouvrages de la sagesse, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croient en lui. En effet les Juifs demandent des miracles, et les Gentils cherchent la sagesse. Mais pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié.*

II Cor. I, 19. *Car le Fils de Dieu, Jésus Christ, qui vous a été prêché par nous, c'est à-dire par moi, par Silvain et par Timothée, n'est pas tel que le oui et le non se soient trouvés en lui; mais il n'y a jamais eu en lui qu'un oui d'une vérité immuable.* Phil. II, 22, I Thess. III, 2; II Tim. I, 8; et IV, 2, 5.

II Cor. VIII, 18. *Nous avons envoyé aussi avec lui notre frère qui est devenu célèbre par l'Evangile dans toutes les Eglises.*

Eph. I, 13. *En qui vous êtes réunis aussi, vous autres qui avez entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut, et qui ayant cru avez été scellés en lui du sceau de l'Esprit saint qui avait été promis.*

Eph. IV, 11. *Et c'est lui-même qui a donné à son Eglise quelques-uns pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, d'autres pour être pasteurs et docteurs.*

Phil. I, 12 et suiv. *Or je suis bien aise que vous sachiez, mes frères, que ce qui m'est arrivé a beaucoup servi aux progrès de l'Evangile; en sorte qu'on sait dans toute la cour et parmi tous les autres habitants de Rome, que je suis dans les liens pour Jésus-Christ, et que plusieurs de nos frères dans le Seigneur, encouragés par mes liens, annoncent la parole de Dieu avec une hardiesse nouvelle et sans aucune crainte. Il est vrai que quelques-uns prêchent Jésus-Christ par un esprit d'envie et de contention, et que les autres le font par une bonne volonté. Ceux-ci prêchent par un motif de charité, sachant que j'ai été établi pour la défense de l'Evangile; ceux-là le prêchent avec un esprit de contrainte et une intention qui n'est pas pure, croyant me causer un surcroît d'affliction dans mes liens. Mais qu'importe; pourvu qu'en quelque manière que ce soit Jésus-Christ soit annoncé, soit par un zèle hypocrite ou par une charité sincère, je m'en réjouis et je m'en réjouirai toujours.*

Phil. IV, 2, 3. *Je conjure Evodie et je conjure Syntyche de s'unir dans les mêmes sentiments dans le Seigneur. Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidèle compagnon de mes travaux, de les assister, elles qui ont combattu avec moi pour l'établissement de l'Evangile avec Clément et mes autres coopérateurs, dont les noms sont écrits au livre de vie.*

Coloss. I, 5. *Dans l'espérance des biens qui vous sont réservés dans le ciel et dont vous avez déjà reçu la connaissance par la parole de la vérité qui est celle de l'Evangile, lequel est prêché parmi vous, comme il l'est aussi dans tout le monde où il fructifie et s'accroît.... Si toutefois vous demeurez fondés et affermis dans la foi et inébranlables dans l'espérance que vous donne l'Evangile qu'on vous a annoncé, qui a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel, et dont j'ai été établi ministre, moi Paul.*

I Tim. III, 16. *Sans doute le mystère de la piété est grand, puisque c'est Dieu même qui s'est fait voir dans la chair, qui par le Saint-Esprit a été justifié et reconnu pour ce qu'il était; qui a été vu des anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire.*

I S. Pierre I, 12, 25. *Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux mêmes, mais pour vous qu'ils étaient ministres et dispensateurs de ces choses... Mais la parole du Seigneur demeure éternellement; et c'est cette parole qui vous a été annoncée par la prédication de l'Evangile.*

I S. Jean, I, 1 et suiv. *Nous vous annonçons la parole de vie qui était dès le commencement, que nous avons ouïe, que nous avons vue de nos yeux, que nous avons regardée avec attention, et que nous avons touchée de nos mains; car la vie même s'est rendue visible; nous l'avons vue, nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons cette vie éternelle qui était dans le Père, et qui est venue se montrer à nous. Nous vous prêchons ce que nous avons vu et ce que nous avons ouï, afin que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. Et nous vous écrivons ceci, afin que vous soyez dans la joie, et que votre joie soit parfaite. Or ce que nous avons appris de Jésus-Christ et ce que nous vous enseignons, c'est que Dieu est la lumière même et qu'il n'y a point en lui de ténèbres.*

CHAPITRE CLV.

LES DISCIPLES SONT LES TÉMOINS DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XLIII, 10, 12. *Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, vous et mon serviteur que j'ai choisi, afin que vous sachiez, que vous me croyiez, et que vous compreniez que c'est moi-même qui suis... C'est moi qui vous ai annoncé les choses futures, c'est moi qui vous ai sauvés. Je vous ai fait entendre l'avenir, et il n'y a point eu parmi vous de Dieu étranger; vous m'en*	S. Matth. X, 18. *Vous serez menés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations.* Et S. Marc, XIII, 9. S. Luc, XXIV, 45. *En même temps il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Ecritures, et il leur dit : C'est là ce que est écrit. Il fallait que le Christ souffrît de la sorte et qu'il ressuscitât d'entre*

PROPHÉTIE.

êtes témoins, dit le Seigneur, et c'est moi qui suis Dieu.

Isaïe, XLIV, 8. *Ne craignez donc point, ne vous épouvantez point, je vous ai fait savoir dès le commencement, je vous ai annoncé ce que vous voyez maintenant. Vous êtes témoins de ce que je dis.*

ACCOMPLISSEMENT.

les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Or c'est vous qui êtes les témoins de ces choses.

S. Jean, I, 6 et suiv. *Il y eut un homme envoyé de Dieu qui s'appelait Jean. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il vint pour rendre témoignage à celui qui était la lumière... C'est de lui que Jean a rendu témoignage, et qu'il a dit hautement : Voici celui dont je vous disais : Celui qui doit venir après moi m'a été préféré, parce qu'il était avant que je fusse créé... Jean rendit alors ce témoignage : J'ai vu, dit il, le Saint-Esprit descendre du ciel sous la figure d'une colombe et s'arrêter sur lui. Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit est celui qui baptise dans le Saint-Esprit. Je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu.*

S. Jean, XII, 17. *Le grand nombre de ceux qui s'étaient trouvés avec lui lorsqu'il avait appelé Lazare du tombeau et l'avait ressuscité d'entre les morts en rendait témoignage.*

S. Jean, XV, 26, 27. *Mais lorsque le Consolateur, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi. Et vous en rendrez aussi témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement.*

S. Jean, XIX, 34, 35. *Un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau ; celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable.* Et XXI, 24.

Act. I, 8. *Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit, qui descendra sur vous ; et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem et dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre.*

Act. I, 21, 22. *Il faut donc maintenant qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie, pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, en commençant par le baptême qu'il a reçu de Jean jusqu'au jour qu'il nous a quittés pour monter au ciel, on en choisisse un qui soit comme nous témoin de sa résurrection.*

Act. II, 32. *C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous en sommes tous témoins.* Et III, 15 ; et IV, 33.

Act. V, 31, 32. *C'est lui qui est le chef et le Sauveur que la droite de Dieu a élevé pour donner à Israël la pénitence et la rémission des péchés. Nous sommes ses témoins qu'il a établis pour annoncer ces vérités.*

Act. X, 39. *Nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée et dans Jérusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et a voulu qu'il se fît voir, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis avant tous les temps, à nous qui avons mangé et bu avec lui, depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.* Et XIII, 30, 31.

Act. XXII, 14, 15. *Il me dit ensuite : Le Dieu de nos pères vous a choisi pour connaître sa volonté, pour voir le Juste, et pour entendre de sa bouche ce que vous avez ouï ; car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes sur ce que vous avez vu et entendu.* Et XXXI, 16.

II Tim. I, 8. *Ne rougissez point du témoignage que vous devez rendre à notre Seigneur, ni de moi qui suis son captif.*

I S. Pierre, V, 1. *Voici donc la prière que je fais aux prêtres qui sont parmi vous, moi qui suis prêtre comme eux, qui suis témoin des souffrances de Jésus-Christ.*

I S. Jean, I, 2. *Nous vous annonçons la parole de vie qui était dès le commencement, que nous avons ouïe, que nous avons vue de nos yeux, que nous avons regardée avec attention, et que nous avons touchée de nos mains.*

Apoc. I, 1, 2, 9. *La révélation de Jésus-Christ que Dieu lui a communiquée pour découvrir les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a envoyé déclarer par son ange à Jean son serviteur, qui a annoncé la parole de Dieu et a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ... Moi Jean qui suis votre frère, et qui ai part à la tribulation, au royaume et à la patience de Jésus Christ, j'ai été dans l'île de Patmos pour la parole du Seigneur et le témoignage que j'ai rendu à Jésus Christ.*

Apoc. II, 13. *Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous où Satan habite.*

CHAPITRE CLVI.

MARTYRES DES DISCIPLES DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Ps. XXXIII, 18 et suiv. *Les justes ont crié vers le Seigneur, et le Seigneur les a exaucés ; il les a délivrés de tous leurs maux. Le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur brisé de douleur ; il sauvera ceux qui ont l'esprit humilié et abattu. Le juste éprouve beaucoup de tribulations, mais il n'y en aura aucune dont le Seigneur ne le délivre.*

Ps. XLIII, 11 et suiv. *Vous nous faites fuir devant l'ennemi, et ceux qui nous haïssent enlèvent tout. Vous nous donnez en proie comme des brebis qui sont dévorées, et vous nous dispersez parmi les nations.... Quoique tous ces maux soient tombés sur nous, nous ne vous oublions pas, et nous n'avons pas violé votre alliance. Notre cœur ne s'est point détourné de vous, et nos pieds ne se sont point égarés de vos sentiers. Quoique vous nous ayez réduits en poudre dans un pays de dragons, et que vous nous ayez couverts de l'ombre de la mort... C'est pour vous qu'on nous égorge chaque jour et qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. . Notre âme est humiliée jusqu'à la poussière, et notre ventre collé à la terre.*

Ps. LXV, 10 et suiv. *Vous nous avez éprouvés, ô Dieu ! vous nous avez éprouvés comme l'on éprouve l'argent par le feu.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. X, 16. *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups ; soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes. Mais donnez-vous de garde des hommes, car ils vous feront comparaître devant les tribunaux, ils vous feront fouetter dans leurs synagogues ; et vous serez menés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations.* Et S. Luc, X, 2 ; et XXI, 16.

S. Matth. XXIII, 34 et suiv. *C'est pourquoi je vais vous envoyer des prophètes, des sages et des docteurs, et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville ; afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.* Et S. Luc, XI, 47 ; XXI, 12, 13.

S. Matth. XXIV, 9, 1[illegible] *Alors on vous livrera à la persécution, on vous fera mourir, et vous serez haïs de tous les peuples à cause de mon nom. En ce temps-là plusieurs trouveront une occasion de chute, se trahiront et se haïront les uns les autres.* Et S. Marc, XIII, 11 ; et S. Jean,

PROPHÉTIE.

Vous nous avez engagés dans le piége; vous nous avez ceint les reins d'une ceinture de douleur. Vous aviez mis sur nos têtes un homme méprisable, nous avons passé par le fer et l'eau, mais vous nous avez fait entrer ensuite dans un lieu de rafraîchissement.

Ps. LXXVIII, 1 et suiv. *O Dieu! les nations sont entrées dans votre héritage; elles ont profané votre temple saint, et ont fait de Jérusalem un monceau de ruines. Elles ont donné les corps morts de vos serviteurs en proie aux oiseaux du ciel, la chair de vos saints aux bêtes de la terre. Elles ont répandu leur sang, comme l'eau autour de Jérusalem, et il n'y avait personne pour les enterrer. Faites éclater sur eux, à notre vue, la vengeance du sang de vos serviteurs qu'ils ont répandu.*

Ps. CXXIII, 1 et suiv. *Qu'Israël dise maintenant: Où serions-nous sans le Seigneur qui s'est déclaré pour nous, sans le Seigneur qui a été notre protecteur, lorsque les hommes se sont élevés contre nous? Ils nous auraient dévorés tout vivants, lorsque leur fureur s'est allumée contre nous. Les eaux nous auraient submergés; le torrent aurait enveloppé notre âme; oui, le torrent aurait englouti notre âme dans ses eaux que nous n'aurions pu éviter. Béni soit le Seigneur qui ne nous a pas livrés en proie aux dents de nos ennemis. Notre âme a été délivrée comme un passereau l'est du filet des oiseleurs: le filet a été rompu, et nous avons été sauvés.*

Lament. IV, 19, 20. *Nos persécuteurs ont été plus rapides que les aigles du ciel; ils nous ont poursuivis sur les montagnes, ils nous ont tendu des embûches dans le désert. Le Christ du Seigneur, qui était l'esprit et le souffle de notre bouche, a été pris dans leurs filets, lui dont nous avions dit: Nous vivrons sous son ombre parmi les nations.*

Zach. XIII, 7 et suiv. *O Épée! réveille-toi, dit le Seigneur des armées, viens contre mon pasteur, contre l'homme qui m'est intimement uni. Frappe le pasteur, et les brebis se-*

ACCOMPLISSEMENT.

XVI, 2.

Act. IV, 1 et suiv. *Comme Pierre et Jean parlaient au peuple, les prêtres, le capitaine des gardes du temple et les Sadducéens survinrent; ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple et qu'ils annonçassent la résurrection des morts en la personne de Jésus-Christ, ils les arrêtèrent et les firent enfermer.*

Act. V, 40, 41. *Ayant fait venir les apôtres, ils les firent fouetter, leur défendirent de parler en aucune sorte au nom de Jésus, et les laissèrent aller. Les apôtres sortirent du conseil, remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus.*

Act. VI, 12, et VII, 57 et suiv. *Ils soulevèrent donc le peuple, les sénateurs et les docteurs de la loi, et se jetant sur Etienne, ils le prirent et l'entraînèrent au conseil... L'ayant traîné hors de la ville, ils le lapidèrent... Tandis qu'ils lapidaient Etienne, il priait et disait: Ne leur imputez point ce péché. Après cette parole, il s'endormit au Seigneur.*

Act. VIII, 1, 3. *En même temps il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem, et tous les fidèles, excepté les apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie... Cependant Saul ravageait l'Eglise, et entrant dans les maisons, il en tirait par force les hommes et les femmes, et les faisait mettre en prison.* Et IX, 16; et XII, 1; et XIV, 16; et XVI, 16; et XXI, 30; et XXII, 19, 24; et XXIII, 1.

Rom. VIII, 35, 36. *Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce l'affliction, ou les angoisses, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou les périls ou le glaive? Selon qu'il est écrit: On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.*

PROPHÉTIE.

ront dispersées; Mais j'étendrai de nouveau ma main vers les petits. Il y aura alors, dit le Seigneur, deux parties du peuple qui seront dispersées et qui périront, et il y en aura une troisième qui y sera laissée. Je ferai passer ces derniers par le feu, où je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or.

ACCOMPLISSEMENT.

I Cor. IV, 9 et suiv. *Il semble que Dieu nous traite, nous autres apôtres, comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde, c'est-à-dire aux anges et aux hommes... Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim, la soif, la nudité et les outrages; nous n'avons point de demeure stable. Nous souffrons la fatigue en travaillant de nos propres mains. On nous maudit, et nous bénissons; on nous persécute, et nous le souffrons. On nous dit des injures, et nous répondons par des prières: nous sommes devenus comme les ordures du monde, comme les balayures que tout le monde rejette.*

I Cor. XV, 31, 32. *Il n'y a point de jour que je ne meure, je vous en assure, mes frères, par la gloire que je reçois de vous en Jésus Christ notre Seigneur. Si, pour parler à la manière des hommes, j'ai combattu à Ephèse contre des bêtes farouches, quel avantage en tirerai-je si les morts ne ressuscitent point?*

II Cor. I, 5, 6. *Plus les maux que nous souffrons pour Jésus-Christ sont grands, plus aussi la consolation que nous trouvons en lui est grande. Or, soit que nous soyons affligés, c'est pour votre consolation et pour votre salut, dont l'œuvre s'accomplit par la patience avec laquelle vous supportez les mêmes maux que nous souffrons; soit que nous soyons consolés, c'est aussi pour votre consolation; soit que nous soyons encouragés, c'est encore pour votre instruction et pour votre salut. Ce qui nous donne une ferme confiance pour vous, parce que nous savons qu'ainsi que vous avez part aux souffrances, de même vous aurez part aussi à la consolation.*

Hébr. X, 32, 33. *Rappelez en votre mémoire ce premier temps où après avoir été illuminé par le baptême, vous avez soutenu de grands combats et diverses afflictions; ayant d'une part servi de spectacle devant tout le monde par les injures et les mauvais traitements que vous avez reçus; et de l'autre ayant pris part aux peines de ceux qui étaient dans le même état; car vous avez compati à mes liens et à ceux des fidèles qui étaient dans les chaînes; et vous avez vu avec joie qu'on vous enlevait vos biens, sachant que vous en avez de plus excellents qui subsistent pour toujours dans le ciel.*

CHAPITRE CLVII.

UNION DES DISCIPLES DE JÉSUS.

PROPHÉTIE.

Jérém. XXXII, 38, 39. *Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu; je leur donnerai à tous un même cœur, et je les ferai marcher dans la même voie, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie.*

Ezéch. XI, 19, 20. *Je leur donnerai à tous un même cœur, et je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent dans la voie de mes préceptes, qu'ils gardent mes ordonnances, et qu'ils les exécutent; qu'ils soient mon peuple, et que je sois leur Dieu.*

ACCOMPLISSEMENT.

S. Matth. XXII, 34 et suiv. *Mais les Pharisiens ayant appris qu'il avait imposé silence aux Sadducéens, s'assemblèrent, et l'un d'eux qui était docteur de la loi, le tenta en lui faisant cette question: Maître, quel est le grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit; c'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes se réduisent à*

PROPHÉTIE.

Sophon. III, 9. *Ce sera alors que je rendrai pures les lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur, et que tous se soumettent à mon joug dans un même esprit.*

ACCOMPLISSEMENT.

res deux commandements. Et S. Marc, XII, 28; S. Luc, X, 25; Rom, XIII, 8, 9; Galat. V, 14; I Thess. IV, 9; S. Jacq. II, 8, I S. Pierre, I, 22; I S. Jean, II, 9, et III, 11, et IV, 7.

S. Jean, XIII, 34, 35. *Je vous fais un commandement nouveau, qui est de vous entr'aimer, et que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. C'est à cette marque que tout le monde connaîtra que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.*

Act. I, 14. *Animés du même esprit, ils persévéraient tous ensemble en prières, avec les femmes, avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères.*

Act. II, 44. *Ceux qui croyaient étaient tous unis ensemble, et tout ce qu'ils possédaient était en commun... Ils continuaient d'aller tous les jours au temple dans l'union du même esprit.*

Act. IV, 32. *Toute la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme; nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier, mais toutes choses étaient communes entre eux.*

CHAPITRE CLVIII.

VOCATION DES GENTILS.

PROPHÉTIE.

Gen. XII, 1. *Le Seigneur dit à Abraham : Tous les peuples de la terre seront bénis en vous.* Et XVIII, 18.

Gen. XXII, 15, 18. *L'ange du Seigneur appela Abraham du ciel pour la seconde fois; et lui dit :... Toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous.*

Gen. XLIX, 10. *Le sceptre ne se retirera point de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé, et à qui les peuples obéiront.*

Deut. XXVIII, 43. *L'étranger qui est avec vous dans votre pays s'élèvera au-dessus de vous, et deviendra plus puissant; et pour vous, vous descendrez et vous serez au-dessous de lui... Il sera lui-même à la tête, et vous serez à la queue.*

Deut XXXII, 21. *Ils m'ont piqué de jalousie en adorant ce qui n'est point Dieu; ils m'ont irrité par leurs vanités sacrilèges. Et moi je les piquerai de jalousie en aimant un peuple qui n'est point peuple, et je les irriterai en substituant à leur place une nation insensée.*

I Rois, II, 3 et suiv. *Cessez donc à l'avenir de vous glorifier avec des paroles insolentes. Que votre ancien langage ne sorte plus de votre bouche..... L'arc des forts a été brisé, et les faibles ont été remplis de force .... Celle qui était stérile est devenue mère de beaucoup d'enfants, et celle qui avait beaucoup d'enfants est tombée dans l'impuissance d'en avoir... Le Seigneur jugera toute la terre; il donnera l'empire à celui qu'il aura établi roi, et il comblera de gloire le règne de son Christ.*

II Rois, XXII, 44, 50. *Vous me conserverez pour être chef des nations; un peuple que je ne connaissais pas me servira..... Je vous en rendrai des actions de grâces au milieu des nations.*

Ps. II, 7. *Demandez-moi les nations, et je vous les donnerai pour votre héritage; vous possèderez toute l'étendue de la terre.*

Ps. XVII, 44. *Vous m'avez délivré des soulèvements de mon peuple, et vous m'avez établi chef des nations: un peuple que je ne connaissais pas me servira.*

Ps. XXI, 28, et suiv. *Tous les peuples jusqu'aux extrémités de la terre se souviendront du Seigneur, et retourneront à lui; toutes les tribus des nations se prosterneront devant vous; car c'est au Seigneur qu'il appartient de régner, et il gouvernera les nations.*

Ps. XLIV, 17. *Vous aurez des enfants qui prendront la place de vos pères; vous les établirez princes sur toute la terre.*

Ps. XLIX, 6. *Dieu règne sur les nations; Dieu est assis sur son trône saint.*

Ps. LXVI, 5. *Les peuples seront dans la joie et dans l'allégresse, parce que vous jugerez les nations selon l'équité, et que vous serez le guide des peuples qui sont sur la terre.*

Ps. LXVII, 32, 33. *Les princes viendront d'Egypte pour adorer Dieu; l'Éthiopien se hâtera de tendre les mains vers lui.*

Ps. LXXI, 8 et suiv. *Sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Les habitants du désert se prosterneront devant lui, et ses ennemis baiseront la terre en sa présence. Les rois d'au-*

ACCOMPLISSEMENT.

eu vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël; aussi je vous déclare que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et auront place dans le festin du royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob. Et S. Luc, VII, 2.

S. Matth. X, 18. *Et vous serez menés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations.*

S. Matth. XII, 17 et suiv. *Afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie: Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection; je ferai reposer sur lui mon Esprit, et il annoncera ma justice aux nations... Les nations espèreront en son nom.*

S. Matth. XV, 21 et suiv. *Jésus étant parti de ce lieu, se retira du côté de Tyr et de Sidon; et une femme chananéenne qui était sortie de ce pays-là, se mit à crier et à lui dire: Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi, ma fille est misérablement tourmentée par le démon... Il lui répondit: Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. Il est vrai, Seigneur, répliqua-t-elle, les petits chiens ne mangent que les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. Alors Jésus lui répondit en ces termes: O femme, votre foi est grande; qu'il vous soit fait comme vous le désirez; et sa fille fut guérie à l'heure même.* Et S. Marc, VII, 14.

S. Matth. XXI, 40, 41. *Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ses vignerons? ils lui répondirent: Il fera périr misérablement ces vignerons, et il louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en rendront les fruits dans la saison.* Et S. Marc, XII, 9; S. Luc, XX, 16.

S. Matth. XXIV, 14. *Et cet Evangile du royaume sera prêché dans toute la terre pour servir de témoignage à toute la terre.* Et S. Marc, XIII, 10.

S. Matth. XXVIII, 19. *Allez donc, et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Es-*

PROPHÉTIE.

delà de la mer et des îles, lui offriront leurs dons; les rois de Séba et de Saba lui apporteront des présents. Tous les rois l'adoreront; toutes les nations lui seront assujetties.. Il vivra à jamais; on lui apportera de l'or de l'Arabie; on fera sans cesse des vœux pour sa prospérité, et on le bénira pendant tout le jour.

Ps. LXXXI, 8. *Levez-vous, ô Dieu, jugez la terre; car vous aurez toutes les nations pour votre héritage.*

Ps. LXXXV, 9. *Toutes les nations que vous avez créées, Seigneur, viendront vous adorer, et elles glorifieront votre nom.*

Ps. LXXXVI, 3 et suiv. *On a annoncé de vous, ô cité de Dieu, des choses très-glorieuses. Je ferai, dit le Seigneur, qu'on mettra les Egyptiens et les Babyloniens au nombre de ceux qui me connaissent; les Philistins, les Tyriens et les Ethiopiens seront comptés entre les enfants de Sion. On lui dira que des hommes sans nombre sont nés en elle; aussi est-ce le Très-Haut qui l'a fondée. Le Seigneur faisant la liste des peuples dira de chacun de ses concitoyens: Celui-ci est né dans cette ville.*

Ps. XCV, 3 et suiv. *Chantez des cantiques au Seigneur, et bénissez son nom; annoncez dans toute la suite des jours l'heureuse nouvelle du salut qu'il nous a apporté; publiez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi les peuples; car le Seigneur est grand et infiniment digne de louanges; il mérite plus que tous les dieux qu'on le craigne... Venez, peuples différents, venez rendre hommage au Seigneur et reconnaître sa puissance. Rendez au Seigneur la gloire qui est due à son nom; apportez vos dons et entrez dans ses parvis. Adorez le Seigneur dans son auguste sanctuaire; tremblez devant lui, habitants de la terre; publiez parmi les nations: Le Seigneur est entré dans son règne, il a affermi la terre qui ne sera plus ébranlée, il jugera les peuples dans l'équité.*

Ps. XCVII, 2, 3. *Le Seigneur a fait connaître*

ACCOMPLISSEMENT.

prit. Et S. Luc, XXIV, 27.

S. Marc, XVI, 15. *Et il leur dit: Allez par toute la terre, prêchez l'Evangile à toute créature; et eux allèrent prêcher partout.*

S. Luc, II, 30 et suiv. *J'ai vu de mes yeux le Sauveur que vous nous donnez et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples, pour être la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.*

S. Jean, X, 16. *J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; il faut aussi que je les amène; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.*

S. Jean, XI, 51, 52. *Il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation des Juifs; et non seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler les enfants de Dieu qui étaient dispersés.*

Act. II, 5 et suiv. *Or il y avait dans Jérusalem des Juifs craignant Dieu, de toutes les nations qui sont sous le ciel.... Ils en étaient tous hors d'eux-mêmes, et dans cet étonnement ils s'entre-disaient: Ces gens-là qui nous parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens? Comment donc les entendons-nous parler chacun de nous la langue de notre pays?.... Nous les entendons tous parler, chacun en notre langue, les merveilles de Dieu.... Alors Pierre se présentant avec les onze éleva la voix et leur dit: ô Juifs, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, et prêtez l'oreille à mes paroles.... Il y eut environ trois mille personnes qui se joignirent aux disciples.*

Act. VIII, 27 et suiv. *Un Ethiopien eunuque, l'un des premiers officiers de Candace, reine d'Ethiopie, et sur-intendant de tous ses trésors, s'était rendu à Jérusalem pour adorer.... Philippe prenant la parole commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer Jésus. Après avoir marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau, et l'eunuque dit: Voilà de l'eau, qu'est-ce qui empêche que*

PROPHÉTIE.

le salut dont il est l'auteur; il a manifesté aux yeux des nations la justice qui vient de lui... Toutes les nations de la terre ont vu le salut que notre Dieu a envoyé.

Ps. CI, 16. *Alors les nations craindront votre nom, ô Dieu, et tous les rois de la terre révèreront votre gloire.*

Ps. CIX, 2. *Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance; régnez souverainement au milieu de vos ennemis.*

Ps. CXI, 1. *Nations, louez toutes le Seigneur, peuples, louez le tous.*

Isaïe, II, 2 et suiv. *Dans les derniers temps la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts; elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule. Plusieurs peuples y viendront en disant: Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem; il jugera les nations, et il convaincra d'erreur plusieurs peuples.*

Isaïe, XI, 9, 10. *La terre est remplie de la connaissance de Dieu, comme le fond de la mer est couvert de ses eaux. En ce jour-là le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples. Les nations viendront lui offrir leurs prières.*

Isaïe, XVIII, 7. *En ce temps-là, ce peuple divisé et déchiré, ce peuple qui a été terrible dès son origine et dans la suite des siècles, ce peuple qui espère et qui attend, qui est foulé aux pieds et dont la terre est dévastée et ravagée par l'inondation des fleuves, offrira un présent au Dieu des armées, et viendra au lieu où est invoqué le nom du Seigneur des armées à la montagne de Sion.*

Isaïe, XIX, 18 et suiv. *En ce temps là, il y aura cinq villes dans l'Egypte qui parleront la langue de Chanaan, et qui jureront par le nom du Seigneur des armées; l'une d'entre*

ACCOMPLISSEMENT.

je sois baptisé? Philippe lui répondit: Vous pouvez l'être si vous croyez de tout votre cœur. Il répartit: Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Il fit aussitôt arrêter son chariot; ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.

Act. IX, 15, 29. *Le Seigneur lui répartit: Allez le trouver, parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois et devant les enfants d'Israël.... Il parlait aussi aux Gentils, et disputait avec les Juifs grecs, mais ces derniers cherchaient à le tuer.*

Act. X, 21 et suiv. *Pierre étant descendu pour aller trouver ces hommes, leur dit: Me voici, je suis celui que vous cherchez; quel est le sujet qui vous a fait venir ici? Ils lui répondirent: Corneille, centenier, homme juste et craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation juive, a reçu ordre par un saint ange de vous faire venir chez lui, et d'écouter vos instructions.... Et s'entretenant avec lui, il entra dans la maison où il trouva un grand nombre de personnes assemblées; alors il leur dit: Vous savez combien un Juif a en horreur toute liaison avec un étranger, ou d'aller chez lui; mais Dieu m'a fait voir que je ne devais tenir aucun homme pour impur et souillé; c'est pourquoi dès que vous m'avez mandé, je n'ai fait aucune difficulté de venir. Je vous prie donc de me dire pourquoi vous m'avez envoyé querir. Alors Corneille lui dit: .... Nous voilà tous maintenant devant vous pour entendre tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire. Alors Pierre prenant la parole dit: En vérité je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes, mais qu'en quelque nation que ce soit, celui qui le craint et dont les œuvres sont justes lui est agréable.... Comme Pierre parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. Et tous les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent frappés d'étonnement de voir que*

PROPHÉTIE.

elles sera appelée la ville du Soleil. Il y aura dans ce temps-là un autel du Seigneur au milieu de l'Egypte, et un monument consacré au Seigneur à l'extrémité du pays. Ce sera dans l'Egypte un signe et un témoignage de la puissance du Seigneur des armées; car ils crieront au Seigneur étant accablés par ceux qui les opprimaient, et il leur enverra un Sauveur et un protecteur qui les délivrera. Alors le Seigneur sera connu de l'Egypte, les Egyptiens connaîtront le Seigneur, ils l'honoreront avec des hosties et des oblations, ils lui feront des vœux, et les accompliront.

Isaïe, XXV, 6, 7, 8, 9. *Le Seigneur des armées préparera à tous les peuples sur cette montagne un festin de viandes délicieuses, un festin de vieux vin excellent, de viandes pleines de suc et de moelle, d'un vin tout pur sans aucune lie. Il abattra sur cette montagne ce bandeau qui était lié sur les yeux de tous les peuples, ce voile obscur qui enveloppait toutes les nations. Il engloutira la mort pour jamais: Le Seigneur notre Dieu sèchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de toute la terre l'opprobre de son peuple; car c'est le Seigneur qui a parlé.*

Isaïe, XXVII, 13. *En ce temps-là, la trompette retentira avec un grand bruit; ceux qui étaient perdus dans la terre des Assyriens, et ceux qui étaient bannis en Egypte reviendront pour adorer le Seigneur sur la montagne sainte dans Jérusalem.*

Isaïe, XXXI, 7. *En ce temps-là chacun rejettera avec mépris ces vaines divinités qu'il s'était faites de son argent et de son or, ces idoles que vos mains ont fabriquées.*

Isaïe, XXXV, 1 et suiv. *Le désert et la terre qui était sans eaux et sans chemins s'en réjouiront; la solitude sera dans l'allégresse, et elle fleurira comme le lis. Elle poussera et elle germera de toutes parts, elle sera dans une effusion de joie et de louange. Dieu viendra lui-même et vous sauvera.... La terre qui était desséchée se changera en un étang, et celle qui était altérée en des fontaines; dans les cavernes où les dragons habitaient auparavant on verra naître la verdure des roseaux et du jonc... Il y aura là un chemin éteré et une voie qui sera appelée la voie sainte; celui qui est impur n'y passera point ... Ceux que le Seigneur aura rachetés retourneront et viendront à Sion, chantant ses louanges; ils seront couronnés d'une allégresse éternelle; leur ravissement de joie ne les quittera point, la douleur et les gémissements en seront bannis pour jamais.*

Isaïe, 1 et suiv. *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense; voici celui que j'ai choisi et en qui j'ai mis toute mon affection; je l'ai rempli de mon esprit et il rendra justice aux nations... Moi qui suis le Seigneur je vous ai appelé dans la justice; je vous ai pris par la main, et vous ai conservé, je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations... Chantez au Seigneur un cantique nouveau, publiez ses louanges d'un bout de la terre à l'autre, vous qui allez sur la mer et sur toute l'étendue de ses eaux, vous, îles, et vous tous qui les habitez... Je conduirai les aveugles dans une voie qui leur était inconnue, et je les ferai marcher dans des sentiers qu'ils avaient toujours ignorés; je ferai que devant eux les ténèbres se changeront en lumière, et que les chemins tortus seront redressés. Je ferai ces merveilles en leur faveur et je ne les abandonnerai point... Ecoutez, sourds; aveugles, ouvrez les yeux.*

Isaïe, XLIII, 19 et suiv. *Je m'en vais faire des miracles tout nouveaux; ils vont paraître, et vous les verrez; je ferai un chemin dans le désert; je ferai couler des fleuves dans une affreuse solitude. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront, parce que j'aurai fait naître des eaux dans le désert, et des fleuves dans une affreuse solitude pour donner à boire à*

ACCOMPLISSEMENT.

la grâce du Saint-Esprit se répandait aussi sur les Gentils; car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu. Alors Pierre dit: Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous? Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur Jésus-Christ. Et XI, 1.

Act. XIII, 12, 45 et suiv. *Le proconsul ayant vu ce miracle, embrassa la foi, et il admirait la doctrine du Seigneur... Mais les Juifs voyant ce concours de peuples furent remplis de jalousie, et ils s'opposaient avec des paroles de blasphème à ce que Paul disait. Alors Paul et Barnabé leur dirent hardiment: Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous la rejetez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons présentement vers les Gentils. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé, selon qu'il est écrit: Je vous ai établi pour être la lumière des Gentils afin que vous soyez leur salut, jusqu'aux extrémités de la terre. Les Gentils entendant ceci en eurent de la joie; ils rendaient gloire à la sainteté de la parole du Seigneur; et tous ceux qui avaient été prédestinés à la vie éternelle embrassèrent la foi. Ainsi la parole du Seigneur se répandait dans tout ce pays.*

Act. XIV, 23. *Ils traversèrent ensuite la Pisidie et gagnèrent la Pamphylie; et ayant annoncé la parole de Dieu à Perge, ils descendirent à Attalie; de là ils firent voile vers Antioche, d'où on les avait envoyés en les recommandant à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils venaient y accomplir; y étant arrivés et ayant assemblé l'Eglise, ils racontèrent combien Dieu avait fait par eux de grandes choses, et comme il avait ouvert aux Gentils la porte de la foi.*

Act. XV, 3 et suiv. *Cette église les ayant fait conduire, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des Gentils: ce qui donnait beaucoup de joie à tous les frères... Et après qu'ils en eurent beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva et leur dit: Mes frères, vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre vous, afin que les Gentils entendissent de ma bouche la parole de l'Evangile, et qu'ils crussent. Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage en leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous, et il n'a point fait de différence entre eux et nous, purifiant leur cœur par la foi... Alors toute la multitude se tut, et ils écoutaient Barnabé et Paul qui leur racontaient combien Dieu avait fait par eux de miracles et de prodiges parmi les Gentils. Lorsqu'ils eurent fini, Jacques prit la parole, et dit: Mes frères, écoutez moi: Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les Gentils, pour se former parmi eux un peuple consacré à son nom; c'est à quoi les paroles des prophètes s'accordent, selon qu'il est écrit: Après cela, je reviendrai et je rebâtirai la maison de David qui est tombée; j'en réparerai les ruines et je la relèverai, afin que le reste des hommes et tous les Gentils qui seront appelés de mon nom, me cherchent, moi qui suis le Seigneur. C'est ce que dit le Seigneur qui fait ces choses. Dieu connaît son œuvre de toute éternité; c'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux des Gentils qui se convertissent à Dieu.*

Act. XVI, 14, 15. *Une femme d'entre elles, nommée Lydie, marchande de pourpre, de la ville de Thiatyre, qui servait Dieu, nous écouta, et le Seigneur lui ouvrit le cœur pour la rendre attentive à ce que Paul disait. Après qu'elle eut été baptisée, et sa famille avec elle, elle nous pria d'entrer dans sa maison.*

Act. XVIII, 5, 6. *Quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul s'employait à prêcher avec encore plus d'ardeur en montrant aux*

PROPHÉTIE.

mon peuple, au peuple que j'ai choisi.

Isaïe, XLV, 5, 6. *Je suis le Seigneur, et il n'y en a pas d'autre; il n'y a point de Dieu que moi; je vous ai mis les armes à la main et vous ne m'avez pas connu. Je suis, afin que depuis le lever du soleil jusqu'au couchant on sache qu'il n'y a point de Dieu que moi. Je suis le Seigneur, et il n'y en a pas d'autres.*

Isaïe, XLV, 14 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur : L'Egypte avec tous ses travaux; l'Ethiopie avec son trafic, et Saba avec ses hommes à haute taille, tous ces peuples passeront vers vous, ô Sion, ils seront à vous; ils marcheront après vous, ils viendront les fers aux mains, ils se prosterneront devant vous, ils vous prieront avec soumission et ils diront : Le Dieu fort ne réside qu'en vous, et il n'y a point d'autre Dieu que vous*

Isaïe, XLIX, 1 et suiv. *Ecoutez moi, îles, et vous, peuples éloignés, prêtez l'oreille : Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère... Et maintenant le Seigneur m'a répondu, lui qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur, afin que je ramène Jacob vers lui; car Israël se réunira à lui; je serai glorifié aux yeux du Seigneur, et mon Dieu sera ma force. Le Seigneur m'a dit : C'est peu que vous me serviez pour rétablir les restes de Jacob et pour réparer les ruines d'Israël. Je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre... Levez les yeux et regardez tout autour de vous; toute cette grande assemblée de monde vient se rendre à vous. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tous ceux qui sont ici seront comme un habillement précieux dont vous serez revêtue, et que vous en serez parée comme une épouse l'est de ses ornements. Vos déserts, vos solitudes et votre terre pleine de ruines seront trop étroites pour la foule*

ACCOMPLISSEMENT.

Juifs que Jésus était le Christ. Mais comme les Juifs le contredisaient avec des paroles de blasphème, il leur dit en secouant ses habits : Que votre sang soit sur votre tête, pour moi je suis innocent, je m'en vais désormais vers les Gentils.

Act. XXI, 18 et suiv. *Le lendemain nous allâmes avec Paul visiter Jacques, chez qui tous les prêtres s'assemblèrent. Après les avoir embrassés, Paul leur raconta en détail tout ce que Dieu avait fait par son ministère parmi les Gentils. Eux ayant entendu dire ces choses, en bénirent Dieu, et dirent à Paul :... Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils devaient s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang des chairs étouffées et de la fornication.*

Act. XXII, 21. *Mais il me dit : Allez-vous-en, car je vous enverrai bien loin vers les Gentils.*

Act. XXVI, 1 et suiv. *Alors Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussitôt étendant la main parla de la sorte... J'ai annoncé premièrement à ceux de Damas, dans Jérusalem et dans toute la Judée, et ensuite aux Gentils, qu'ils eussent à faire pénitence et à se convertir à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.*

Rom. I, 5, 6. *Par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat, afin de soumettre à la foi, pour la gloire de son nom, toutes les nations au rang desquelles vous êtes aussi, ayant été appelés par Jésus-Christ.*

Rom. III, 29, 30. *Dieu n'est-il le Dieu que des Juifs? Ne l'est-il pas aussi des Gentils? Oui, certes, il l'est aussi des Gentils; car il n'y a qu'un seul Dieu qui justifie par la foi les circoncis, et qui par la foi justifie aussi les incirconcis.*

Rom. IV, 16 et suiv. *Ainsi c'est par la foi que nous sommes héritiers, afin que nous le soyons par grâce et que la promesse demeure ferme pour tous les enfants d'Abraham, non seulement pour*

PROPHÉTIE.

de ceux qui s'y viendront établir, et ceux qui vous dévoraient fuiront loin de vous... Les rois seront vos nourriciers, et les reines vos nourrices; ils vous adoreront en baissant le visage contre terre, et ils baiseront la poussière de vos pieds. Et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

Isaïe, LI, 5. *La justice que je dois envoyer est proche, le salut que j'ai promis va paraître, et mon bras fera justice aux nations.*

Isaïe, LII, 10 et suiv. *Le Seigneur a déployé son bras saint aux yeux de toutes les nations, et toutes les régions de la terre verront le salut que notre Dieu nous doit envoyer.*

Isaïe, LIV, 1 et suiv. *Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez pas; chantez des cantiques de louanges et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez point d'enfants, parce que celle qui était abandonnée a maintenant plus d'enfants que celle qui avait un mari, dit le Seigneur. Prenez un lieu plus grand pour dresser vos tentes; étendez le plus que vous pourrez les rideaux qui les environnent, rendez-en les cordages plus longs, et affermissez-en les pieux, car vous vous étendrez à droite et à gauche, votre postérité aura les nations pour héritage, et elle repeuplera les villes désolées.*

Isaïe, LV, 4, 5. *Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour chef et pour maître aux Gentils. Vous appellerez à vous une nation qui vous était inconnue, les peuples qui ne vous connaissaient point accourront à vous à cause du Seigneur, votre Dieu, et du Saint d'Israël qui vous aura rempli de sa gloire.*

Isaïe, LIX, 19. *Mais ceux qui sont du côté de l'Occident craindront le nom du Seigneur, ceux qui sont du côté de l'Orient révéreront sa gloire, lorsque l'ennemi fondra sur nous comme un fleuve, le souffle de Dieu le mettra en fuite; le Rédempteur viendra à Sion.*

Isaïe, LX, 1 et suiv.

ACCOMPLISSEMENT.

ceux qui ont reçu la loi, mais encore pour ceux des Gentils qui suivent la foi d'Abraham qui est le père de nous tous; selon qu'il est écrit : Je vous ai établi le père de plusieurs nations.

Rom. IX, 24 et suiv. *Je parle de nous qu'il a appelés non seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les Gentils, selon ce qu'il dit aussi dans Osée : J'appellerai mon peuple un peuple qui n'était point le mien, ma bien-aimée, celle que je n'avais point aimée, et l'objet de ma miséricorde, celle à qui je n'avais point fait miséricorde. Et il arrivera que dans le même lieu où je leur avais dit : Vous n'êtes point mon peuple, là même ils seront appelés les enfants du Dieu vivant.*

Rom. X, 18 et suiv. *Mais je demande si on ne l'a pas déjà entendue (la parole de Dieu). Oui certes, leur voix (la voix des apôtres) a retenti par toute la terre, et leur parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Je demande encore : Israël n'en a-t-il point eu aussi connaissance? sans doute, puisque Moïse le premier a dit : Je vous rendrai jaloux d'un peuple qui n'est pas mon peuple, et je ferai qu'une nation insensée deviendra l'objet de votre indignation et de votre envie. Mais Isaïe dit ouvertement. J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point, et je me suis fait voir à ceux qui ne demandaient point à me connaître.*

Rom. XI, 11. *Leur péché est devenu une occasion de salut aux Gentils pour les porter eux-mêmes à une émulation salutaire. Si leur péché a été la richesse du monde, et le petit nombre auquel ils ont été réduits la richesse des Gentils, combien plus leur plénitude sera-t-elle le bonheur du monde? Car je vous le déclare à vous qui êtes Gentils, tant que je serai apôtre des Gentils, je ferai honneur à mon ministère..... Si ce qu'on prend d'abord de la pâte est saint, la masse l'est aussi, et si la racine est sainte, les branches le sont*

PROPHÉTIE.

Alors les nations marcheront à votre lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous. Levez les yeux et regardez autour de vous; tous ceux que vous voyez assemblés ici viennent pour vous. Vos fils viendront de bien loin, et vos filles viendront vous trouver de tous les côtés. Alors vous verrez, vous serez tout éclatante de lumière; votre cœur s'étonnera, et la joie le dilatera, lorsque vous serez comblée des richesses de la mer, et que tout ce qu'il y a de grand dans les nations viendra se donner à vous. Vous serez inondée par une foule de chameaux, par les dromadaires de Madian et d'Epha. Tous viendront de Saba vous apporter de l'or et de l'encens, et publier les louanges du Seigneur. Car les îles m'attendent, et il y a déjà longtemps que les vaisseaux sont prêts sur la mer, afin que j'amène vos enfants de loin avec leur argent et leur or pour le consacrer au nom du Seigneur, votre Dieu, et du Saint d'Israël qui vous a glorifiée... Et vous connaîtrez que je suis le Seigneur qui vous sauve, et le Fort de Jacob qui vous rachète.

Isaïe, LXII, 2, 11, 12. *Les nations verront votre justice; tous les rois verront votre gloire... Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extrémités de la terre: Dites à la fille de Sion: Celui qui est votre salut vient; il porte avec lui la récompense qu'il veut donner, et le plan de son œuvre est présent. Vos enfants seront appelés le peuple saint et la race rachetée par le Seigneur, et vous ne serez plus appelée la ville abandonnée, mais la ville recherchée et chérie de Dieu.* Et LXV, 1, et LXVI, 18.

Jérémie, III, 17. *En ce temps-là, Jérusalem tout entière sera appelée le trône de Dieu; toutes les nations s'y rassembleront au nom du Seigneur qui habite dans Jérusalem, et elles ne suivront plus les égarements de leur cœur endurci dans le mal.*

Jérémie, IV, 2. *Vous jurerez dans la vérité, dans l'équité et dans la justice, en disant: Vive le Seigneur! Alors les nations*

ACCOMPLISSEMENT.

aussi. Si donc quelques-unes des branches ont été rompues, et si vous, qui n'étiez qu'un olivier sauvage, avez été enté parmi celles qui sont demeurées sur l'olivier franc, et avez été rendu participant de la sève et du suc qui sort de la racine de l'olivier, ne vous élevez donc point de présomption contre les branches naturelles. Que si vous pensez vous élever au-dessus d'elles, sachez que ce n'est pas vous qui soutenez la racine, mais que c'est la racine qui vous soutient. Mais, direz-vous, ces branches ont été rompues, afin que je fusse enté à leur place..... Je veux bien vous découvrir ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux, c'est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Eglise, et qu'ainsi tout Israël soit sauvé. Et XV, 8.

Rom. XVI, 25. 26. *A celui qui est tout-puissant pour vous affermir dans l'Evangile que j'annonce et dans la doctrine de Jésus-Christ, laquelle vous a été prêchée conformément à la révélation du mystère qui, étant demeuré caché dans tous les siècles passés, a été découvert maintenant par les Ecritures prophétiques, selon l'ordre du Dieu éternel, et est venu à la connaissance de tous les peuples, afin qu'ils obéissent à la foi.*

I Cor. I, 26 et suiv. *En effet, jetez les yeux, mes frères, sur vous-mêmes qui avez été appelés à la foi: il y a parmi vous peu de sages selon la chair, peu de puissants et peu de nobles; mais Dieu a choisi ce qu'il y a d'insensé selon le monde pour confondre les sages, et ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qu'il y a de fort; afin que nul homme ne se glorifie devant lui.*

Galat. I, 15. 16. *Lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce, de me faire connaître son Fils, afin que je prêchasse parmi les nations, aussitôt je n'ai pris conseil d'aucun homme.*

PROPHÉTIE.

s'estimeront heureuses d'être au Seigneur, et elles ne se glorifieront qu'en lui.

Jérémie, XVI, 19 et suiv. *Seigneur, qui êtes ma force, mon appui et mon refuge au jour de l'affliction, les nations viendront à vous des extrémités de la terre, et elles diront: Il est vrai que nos pères n'ont possédé que le mensonge et qu'un néant qui leur a été inutile. Comment un homme se feroit-il des dieux? Certainement ce ne sont pas des dieux.*

Jérémie, 31, 34. *Et chacun d'eux n'enseignera plus son prochain et son frère, en disant: Connaissez le Seigneur, parce que tous me connaîtront depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur.* Et Lament. IV, 20.

Ezéch. XII, 17. *Et tous les arbres de cette terre sauront que c'est moi qui ai humilié le grand arbre, et ai élevé l'arbre bas et faible, qui ai séché l'arbre vert, et qui ai fait reverdir l'arbre sec.*

Osée, I, 10. *Dans le même lieu où on leur a dit: Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira: Vous êtes les enfants du Dieu vivant.*

Osée, II, 24. *Et je dirai à celui qui n'était plus mon peuple: Vous êtes mon peuple, et il me dira: Vous êtes mon Dieu..*

Joël, II, 28. *Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair.*

Amos, IX, 11, 12. *En ce jour-là, je relèverai le tabernacle de David qui est tombé, je refermerai les ouvertures de ces murailles, je rebâtirai ce qui aura été renversé, et je le rétablirai tel qu'il était autrefois, afin que mon peuple possède les restes de l'Idumée et toutes les nations du monde qui seront appelées de mon nom; c'est le Seigneur qui l'a dit, et c'est lui qui le fera.*

Michée, IV, 1 et suiv. *Dans les derniers temps, la montagne de la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts; elle s'élèvera au-dessus des collines, et les peuples y accoureront en foule; la multitude des nations y viendra en disant: Allons,*

ACCOMPLISSEMENT.

Galat. II, 2, et suiv. *J'exposai à ceux de cette Eglise l'Evangile que je prêche parmi les Gentils: mais on n'obligea point Tite, qui était avec moi et qui étoit Gentil, à se faire circoncire... Au contraire, ayant reconnu que la charge de prêcher l'Evangile aux circoncis m'avait été donnée, comme à Pierre celle de le prêcher aux circoncis... Ceux, dis je, qui étaient reconnus les colonnes de l'Eglise, Jacques, Céphas et Jean, ayant reconnu la grâce qui m'avait été communiquée, nous donnèrent la main en signe d'association, à Barnabé et à moi, afin que nous prêchassions l'Evangile aux Gentils et aux circoncis...*

Galat. III, 8, 14. *Aussi Dieu, dans l'Ecriture, prévoyant qu'il justifierait les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham en lui disant: Toutes les nations seront bénies en vous.... afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux Gentils en Jésus-Christ.*

Galat. IV, 22 et suiv. *Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, l'autre de la femme libre; mais celui qui naquit de l'esclave naquit selon la chair, et celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promesse de Dieu. Tout ceci est une allégorie; car ces deux femmes sont les deux alliances, dont la première qui a été établie sur le mont Sina, et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar; car Sina, montagne d'Arabie, représente la Jérusalem d'ici-bas, et est esclave avec ses enfants; au lieu que la Jérusalem d'en-haut est libre, et que c'est elle qui est la mère de nous tous. En effet il est écrit: Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez pas; poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mère, parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui avait un mari; nous sommes donc, mes frères, les enfants de la promesse figurés dans Isaac.*

Eph. II, 11, 12. *C'est pourquoi souvenez-vous qu'étant Gentils par votre*

PROPHÉTIE.

montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.

Sophon. II, 11. *Le Seigneur se rendra terrible dans leur châtiment; il anéantira même tous les dieux de la terre; alors chacun se prosternera devant lui sans sortir du lieu où il habitera, et toutes les îles des nations l'adoreront.*

Sophon. III, 9, 10. *C'est alors que je rendrai pures les lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur, et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit. Mes adorateurs viendront d'au-delà des fleuves d'Ethiopie m'offrir leurs prières, et les enfants de mon peuple dispersé en tant de lieux m'apporteront leurs présents.*

Aggée, II, 7, 8. *Voici ce que dit le Seigneur des armées: Encore une fois et dans un peu de temps j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'élément aride; j'ébranlerai tous les peuples, et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées.*

Zach. II, 10, 11. *Fille de Sion, chantez des cantiques de louange, et soyez dans la joie, parce que je viens moi-même habiter au milieu de vous, dit le Seigneur. En ce jour-là plusieurs peuples s'attacheront au Seigneur, et ils deviendront mon peuple; j'habiterai au milieu de vous, et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous.*

Zach. VIII, 20 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur des armées: Il y aura un temps où les peuples et les habitants de la multitude de leurs villes viendront m'adorer. Les habitants d'une de ces villes iront trouver ceux d'une autre en leur disant: Allons offrir nos prières devant le Seigneur, allons chercher le Seigneur des armées; et chacun répondra: J'irai aussi avec vous. Il viendra alors une mul-*

ACCOMPLISSEMENT.

origine, et étant appelés incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis selon la chair à cause d'une circoncision faite par la main des hommes, vous étiez alors sans Christ, séparés de la société d'Israël, étrangers à l'égard des alliances, sans aucune espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde; mais maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, vous vous en êtes approchés par le sang de Jésus-Christ; car c'est lui qui est notre paix, qui des deux peuples n'en fait qu'un... Il est venu annoncer la paix à vous qui étiez éloignés et à ceux qui étaient proches... Vous n'êtes donc plus des inconnus et des étrangers, mais vous êtes de la cité des saints et de la maison de Dieu, assis sur le fondement des apôtres et des prophètes. Et III, 1 et suiv.

Col. I, 23, 27, 28. *Si toutefois vous demeurez fondés et affermis dans la foi et inébranlables dans l'espérance que vous donne l'Evangile qu'on vous a annoncé, qui a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel et dont j'ai été établi ministre, moi Paul... Auxquels Dieu a voulu faire connaître les richesses de la gloire de ce mystère dans les Gentils, qui n'est autre chose que Jésus habitant en vous et devenu l'espérance de votre gloire; c'est lui que nous prêchons, avertissant tous les hommes et les instruisant tous en toute sagesse, afin que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ.* Et III, 9.

I Thess. II, 16. *Qui nous empêchent de parler aux Gentils afin qu'ils soient sauvés.*

I Tim. II, 7. *C'est pour cela que j'ai été établi prédicateur et apôtre (je dis la vérité, et je ne mentis point), j'ai été établi docteur des nations dans la foi et dans la vérité.*

I Tim. III, 16. *Sans doute le mystère de la piété est grand, puisque c'est Dieu même qui s'est fait voir dans la chair, qui par le Saint-Esprit a été justifié et reconnu pour ce qu'il était, qui a été vu des anges, prêché aux na-*

PROPHÉTIE.

titude de nations et de peuples puissants pour chercher dans Jérusalem le Dieu des armées, et pour offrir leurs prières devant le Seigneur.

Zach. IX, 10. *Il annoncera la paix aux nations; et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde.*

Zach. XIII, 8. *Il y aura alors dans toute la terre, dit le Seigneur, deux parties du peuple qui seront dispersées et qui périront; et il y en aura une troisième qui y sera laissée.*

Zach. XIV, 16. *Tous ceux qui seront restés de tous les peuples qui seront venus combattre contre Jérusalem viendront chaque année pour adorer le souverain Roi.*

Malach. I, 10, 11. *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point d'oblation de votre main; car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom sera grand parmi les nations, de sorte que l'on sacrifiera en tout lieu, et que l'on offrira à mon nom une oblation toute pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations.*

ACCOMPLISSEMENT.

tions, cru dans le monde, reçu dans la gloire.

II Tim. I, 11. *C'est pour cela que j'ai été établi prédicateur et maître des nations.*

II Tim. II, 17. *Mais le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que je remplisse le ministère de la prédication et que toutes les nations l'entendent.*

I S. Pierre, II, 10. *Vous qui autrefois n'étiez point un peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu; vous qui n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.*

Apoc. VII, 9. *Je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute langue, de toute tribu, de tout peuple: ils se tenaient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et ayant des palmes à la main.*

Apoc. X, 10, 11. *Je pris donc le livre de la main de l'ange et le dévorai, et dans ma bouche il fut doux comme du miel; mais après que je l'eus avalé, je sentis de l'amertume dans mes entrailles; alors il me dit: Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les hommes de diverses langues et devant plusieurs rois.*

Apoc. XIV, 6. *Je vis un autre ange qui volait au milieu de l'air, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple.*

Apoc. XV, 4. *Qui ne vous craindra, Seigneur? Qui ne glorifiera votre nom? Car vous seul êtes saint, et toutes les nations viendront à vous et vous adoreront, parce que vos jugements ont éclaté.*

Apoc. XXI, 23, 24. *Cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parce que la gloire de Dieu l'éclaire et que l'Agneau en est la lampe. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur.*

I. *Les Juifs ne contestent point les prophéties relatives à la vocation des Gentils.* De toutes les prophéties que Dieu a fait annoncer aux hommes, il n'en est point d'aussi nombreuses et d'aussi claires que celles relatives à la vocation des Gentils et à leur participation à la connaissance du vrai Dieu. Le monde entier était plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie, tandis que le seul peuple juif jouissait de la connaissance de la vérité, et cependant ce peuple privilégié n'a pas reconnu le Messie, qui vivait au milieu de lui, malgré l'éclat de ses miracles et des prodiges dont ils étaient sans cesse les témoins. Les Gentils au contraire ont adhéré à sa doctrine et se sont soumis à ses préceptes et aux obligations de sa loi: mys-

tère adorable, dont nous ne devons pas chercher à pénétrer les secrets desseins. Les Juifs savaient bien qu'il devait en être ainsi; les apôtres, qui étaient déjà témoins de l'accomplissement de ce mystère, avaient soin de rappeler aux Juifs les prophéties qui l'avaient annoncé; et non seulement les Juifs contemporains des apôtres ne réclamaient pas contre les citations des apôtres et l'application qu'ils en faisaient aux événements qui se passaient sous leurs yeux, mais les Juifs leurs successeurs ont accepté tous ces faits comme autant de faits accomplis et continuent à donner à ces prophéties le même sens que leurs devanciers. En voici quelques-unes de remarquables que les Juifs rapportent sans difficulté au Messie, comme on l'a vu dans ma VIIe Proposition : *Demandez-moi les nations, et je vous les donnerai pour héritage; vous possèderez toute l'étendue de la terre* (Ps. II, 8). Et (Ps. LXVII, 32) : *Les princes viendront d'Egypte pour adorer Dieu; l'Ethiopien se hâtera de tendre les mains vers lui* (In sehémoth Rabba). Ils lui appliquent également la prophétie d'Isaïe que Paul et Barnabé rappellent aux Juifs d'Antioche de Pisidie (Act. XIII, 46) : *Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu; mais puisque vous la rejetez et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, nous nous en allons présentement vers les Gentils, car le Seigneur nous l'a commandé, selon qu'il est écrit* (Isaïe, XLIX) : *Je vous ai établis pour être la lumière des Gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.* (Voir le rabbin David Kimchi.) Le rabbin Aben-Ezra lui applique ce passage d'Isaïe (LXV, 1) : *Je me suis fait rechercher par ceux qui ne se mettaient point en peine de me connaître, et ceux qui ne me cherchaient point m'ont trouvé. J'ai dit à une nation qui n'invoquait point mon nom auparavant : Me voici, me voici;* passage que S. Paul copie dans son Epître aux Romains (X, 20), pour confirmer la doctrine qu'il leur prêche. Ce passage d'Osée (II, 24) : *Je dirai à celui qui n'était plus mon peuple : Vous êtes mon peuple; et il me dira : Vous êtes mon Dieu*, rappelé par S. Paul (Rom. IX, 25), s'entend de la vocation des Gentils, comme l'enseigne le Thalmud (In Gemara, tract. de Pasch.). Il en faut dire autant de cette prophétie d'Amos (IX, 11) : *En ce jour-là je relèverai le tabernacle de David qui est tombé; je refermerai les ouvertures de ses murailles; je rebâtirai ce qui aura été renversé, et je le rétablirai tel qu'il était autrefois;* et de celle-ci du prophète Sophonie (III, 9) : *Ce sera alors que je rendrai pures les lèvres des peuples, afin qu'ils invoquent tous le nom du Seigneur et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit* (Maimonides, in Jad. lib. ult., cap. de Reg., et Thalmud.).

II. *On trouve dans l'ancien Testament des figures de la Synagogue et de l'Eglise.* Nous avons un symbole prophétique de la Synagogue et de l'Eglise dans les deux fils d'Abraham, celui qui naquit de la femme esclave Agar, et celui qui naquit de Sara, la femme libre : ces deux enfants nous représentent, l'un la Synagogue, et l'autre l'Eglise (Gal. IV, 22); S. Paul nous enseigne que c'est à cette histoire que se rapporte cette prophétie d'Isaïe (LIV, 1) : *Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez point, chantez des cantiques de louanges et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez point d'enfants, parce que celle qui était abandonnée a maintenant plus d'enfants que celle qui avait un mari.* Une autre figure de la Synagogue et de l'Eglise nous est représentée dans l'histoire d'Anne et de Phénenna, les deux femmes d'Elcana. Phénenna a plusieurs enfants; elle reproche à Anne sa stérilité; mais Anne épanche son cœur devant le Seigneur, et en obtient la fécondité; dans les prières qu'elle adresse au Seigneur en actions de grâces, on lit la prophétie qui annonce la vocation des Gentils et la réprobation des Juifs.

III. *Double interprétation de la prophétie du chapitre XIX d'Isaïe, vers.* 18. Isaïe annonce qu'il y aura un autel du Seigneur au milieu de l'Egypte et un monument consacré au Seigneur. Les uns appliquent cette prophétie aux temps de Psammitichus et de Sennachérib; d'autres, avec plus de vraisemblance, croient qu'il s'agit du temple d'Onias à Héliopolis; de ce nombre est l'historien Josèphe, comme on l'a vu au développement de ma VIe Proposition. Quoique le sens littéral comporte ces deux explications, on peut aussi dans le sens figuré l'entendre de la vocation des Gentils, dont Malachie parle en ces termes (Mal. I, 11) : *On offrira en tout lieu à mon nom une oblation pure.*

CHAPITRE CLIX.

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE RÉFORME LES MŒURS.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, XI, 6 et suiv. *Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera auprès du chevreau, le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les conduira tous. Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages; leurs petits se reposeront les uns avec les autres, et le lion mangera la paille comme le bœuf. L'enfant qui sera encore à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic, et celui qui viendra d'être sevré portera la main dans la caverne du basilic. Ils ne nuiront point et ne tueront point sur toute ma montagne sainte, parce que la terre est remplie de la connaissance du Seigneur, comme le fond de la mer est couvert de ses eaux.*	S. Matth. V, 20 et suiv. *Je vous déclare que si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point, et quiconque tuera méritera d'être condamné par le jugement. Mais moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère méritera d'être condamné par le conseil; que celui qui dira à son frère : Raca, méritera d'être condamné par le conseil; et que celui qui lui dira : Vous êtes un insensé, méritera d'être condamné au feu de l'enfer... Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère; mais moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec un mauvais désir à son sujet, a déjà commis l'adultère*
Isaïe, XXXV, 6 et suiv. *Des sources d'eau sortiront de la terre dans le désert, et des torrents couleront dans la*	

PROPHÉTIE.

solitude ; la terre qui était desséchée se changera en un étang, et celle qui était altérée en des fontaines ; dans les cavernes où les dragons habitaient auparavant on verra naître la verdure des roseaux et du jonc. Il y aura là un chemin élevé et une voie qui sera appelée la voie sainte; celui qui est impur n'y passera point. Dieu lui-même y marchera avec eux, et ceux qui étaient insensés ne s'y égareront plus.

Isaïe, XL, 4. *Toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortus seront redressés, ceux qui sont ravoteux seront aplanis.*

Isaïe. LXV, 20. *Le loup et l'agneau iront paître ensemble, le lion et le bœuf mangeront la paille, et la poussière sera la nourriture du serpent ; ils ne nuiront point et ne tueront point sur toute ma montagne sainte, dit le Seigneur.*

Jér. XXXII, 39, 40. *Je leur donnerai à tous un même cœur et je les ferai marcher dans la même voie, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie et qu'ils soient heureux, eux et leurs enfants après eux. Je ferai avec eux une alliance éternelle, m'obligeant à ne point cesser d'être avec eux pour les combler de biens, et j'imprimerai ma crainte dans leur cœur afin qu'ils ne se retirent pas de moi.*

ACCOMPLISSEMENT.

dans son cœur. (Et tout le chapitre.)

Rom. XII, 14 et suiv. *Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez-les et gardez-vous bien de faire des imprécations contre eux. Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. Tenez-vous toujours unis dans les mêmes sentiments ; n'aspirez pas à ce qui est élevé : mais accommodez vous à ce qui est bas et humble; ne soyez point sages à vos propres yeux. Ne rendez à personne le mal pour le mal : ayez soin de faire le bien non seulement devant Dieu, mais devant tous les hommes. Vivez en paix, si cela se peut, et autant qu'il est en vous, avec toutes sortes de personnes. Ne vous vengez point vous-mêmes, mais donnez lieu à la colère; car il est écrit : C'est à moi que la vengeance est réservée, et c'est moi qui la ferai, dit le Seigneur. Au contraire, si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire, car agissant de la sorte vous amasserez des charbons de feu sur sa tête. Ne vous laissez point vaincre par le mal, mais travaillez à vaincre le mal par le bien.*

I Cor. IV, 12, 13. *On nous maudit, et nous bénissons; on nous persécute, et nous le souffrons. On nous dit des injures, et nous répondons par des prières.*

I Cor. VI, 7 et suiv. *C'est déjà sans doute un défaut parmi vous que vous ayez des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez vous pas plutôt les injustices? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque perte? Mais c'est vous-mêmes qui faites tort et qui causez des pertes, et cela à des frères. Est-ce que vous ne savez pas que les injustes ne possèderont pas le royaume des cieux? Ne vous y trompez point : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les abominables, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs du bien d'autrui, ne seront héritiers du royaume de Dieu. C'est ce que quelques-uns d'entre vous ont été autrefois; mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu.*

I Thess. V, 15. *Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal ; mais cherchez toujours à faire du bien à vos frères et à tout le monde.*

I S. Pierre, II, 21 et suiv. *C'est à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ lui-même vous laissant un exemple afin que vous marchiez sur ses pas, a souffert pour nous, lui qui n'a point commis de péché, et de la bouche duquel il n'est jamais sorti aucune parole de tromperie; qui lorsqu'on l'a chargé d'injures n'a point répondu par des injures; qui étant maltraité n'a point répondu par des menaces, mais s'est livré à celui qui le jugeait injustement.*

I S. Pierre, III, 8 et suiv. *Enfin qu'il y ait entre vous tous une parfaite union, une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente, accompagnée de douceur et d'humilité. Ne rendez ni mal pour mal, ni outrage pour outrage, mais bénissez au contraire ceux qui vous maudissent, sachant que c'est à quoi vous avez été appelés, afin d'être héritiers de la bénédiction de Dieu... Si Dieu veut que vous soyez maltraités, il vaut mieux que ce soit en faisant bien qu'en faisant mal, puisque Jésus-Christ même a souffert la mort une fois pour nos péchés, le juste pour les injustes, afin qu'il pût nous offrir à Dieu.*

CHAPITRE CLX.

DESTRUCTION DES IDOLES.

PROPHÉTIE.

Isaïe, II, 17 et suiv. *L'élévation de l'homme sera abaissée; la hauteur des grands sera humiliée, le Seigneur seul paraîtra grand en ce jour-là. Il détruira entièrement les idoles. Les hommes fuiront dans les cavernes et dans les antres les plus creux de la terre pour se mettre à couvert de la terreur du Seigneur. En ce jour-là l'homme rejettera loin de lui ses idoles d'argent et ses statues d'or qu'il s'était faites pour les adorer.*

Isaïe, XVII, 7, 8. *En ce temps-là l'homme tournera les regards vers celui qui l'a créé, il jettera les yeux sur le Saint d'Israël, et il ne portera plus ses regards vers les autels qu'il avait faits de ses mains.*

Isaïe, XIX, 1. *Le Seigneur est porté sur un nuage léger, il entrera dans l'Egypte et les idoles d'Egypte, seront ébranlées devant sa face, et le cœur de l'Egypte se fondra au milieu d'elle.* Et Ezéch. XXX, 13.

Isaïe, XXX, 22. *Vous mettrez au rang des choses profanes ces ornements de vos idoles ; vous les rejetterez avec abomination comme le linge le plus souillé.*

Isaïe, XXXI, 7. *En ce temps-là chacun rejettera avec mépris ces vaines divinités qu'il s'était faites de son or et de son argent, ces idoles que vos mains criminelles ont fabriquées.*

Isaïe, XLVI, 1, 2. *Bel est tombé, Nabo a été renversé, les idoles des Babyloniens ont été mises sur des chevaux et d'autres bêtes... Ils ont été renversés, ils sont tombés tous ensemble; ils n'ont pu sauver ceux qui les portaient, et ils ont été eux mêmes emmenés captifs.*

Osée, II, 16, 17. *Ce sera alors, dit le Seigneur, qu'elle m'appellera son épouse, et qu'elle ne m'appellera plus Baal. J'ôterai de sa bouche le nom de Baal, et elle ne se souviendra plus de ce nom.*

Osée, XIV, 9. *Ephraïm, qu'y a-t-il de commun entre moi et les idoles? C'est pourquoi je l'exaucerai, je le regarderai d'un œil favorable ; je le rendrai comme un sapin verdoyant ; c'est moi, ô mon peuple, qui vous ferai porter du fruit.*

Mich. V, 12, 13. *J'exterminerai du milieu de vous vos idoles et vos statues, et vous n'adorerez plus les ouvrages de vos mains. J'arracherai les bois profanes que vous avez plantés.*

ACCOMPLISSEMENT.

Act. XIX, 24 et suiv. *Un orfèvre nommé Démétrius, qui faisait de petits temples d'argent de Diane et qui donnait beaucoup à gagner à ceux de ce métier, les assembla avec d'autres qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages, et leur dit : Mes amis, vous savez que c'est de ces ouvrages que vient tout notre gain ; et cependant vous voyez vous-mêmes et vous entendez dire que non seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie ce Paul a persuadé à un grand nombre de personnes d'y renoncer, en disant que les ouvrages de la main des hommes ne sont pas des dieux. Et il n'y a pas seulement à craindre pour nous que notre profession soit décriée, mais même que le temple de la grande Diane ne tombe dans le mépris, et que la majesté de celle que toute l'Asie et même tout l'univers adorent, ne soit oubliée.*

Soph. I, 4. *J'étendrai ma main sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem, et j'exterminerai de ce lieu les restes de Baal et les noms de ses ministres avec ses prêtres.*

Soph. II, 11. *Le Seigneur se rendra terrible dans leur châtiment; il anéantira même tous les dieux de la terre.*

Zach. XIII, 1, 2. *En ce jour-là il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, j'abolirai de la terre les noms des idoles, et il n'en sera plus fait mention.*

Eusèbe (de Vit. Constantin. lib. III, cap. 54) nous apprend que l'empereur Constantin avait employé tous les moyens possibles pour déraciner l'idolâtrie; dans ce but il avait renversé ou dégradé les temples des païens, les avait dépouillés de leurs statues et de leurs ornements, et avait fait entasser tous ces débris dans sa ville royale, et exposer ainsi au milieu des places publiques pour servir de spectacle au peuple et prouver la vanité et la folie du culte des païens.

Il dit au chapitre 57 (ibid.) que la vue de ce spectacle suffisait ordinairement pour ouvrir les yeux aux païens et les amener à embrasser le christianisme, ou au moins à abjurer les erreurs du paganisme, dont il leur faisait comprendre l'absurdité.

Nous lisons au chapitre 23 du liv. IV (ibid.) qu'il avait interdit au peuple et à l'armée l'entrée des temples païens, et défendu toute espèce de sacrifice aux dieux.

Et au chapitre 25 (ibid.) qu'il fit plusieurs édits pour empêcher qu'on ne sacrifiât aux idoles, que l'on ne consultât les oracles ou qu'on n'élevât de nouveaux temples en l'honneur des dieux. — Et Paul Orose, liv. VII, ch. 28; Nicéphore, liv. VII, ch. 46, 49; et Cod. Theod. lib. XVI, tit. 10.

Théodoret, dans son histoire ecclésiastique (liv. V, chap. 21), rapporte que Constantin fut le premier empereur qui exerça son zèle contre le culte des idoles; il fit plusieurs lois pour le proscrire et démolir les temples du paganisme. L'empereur Julien fit tous ses efforts pour ressusciter l'idolâtrie, mais Jovien ne tarda pas à porter remède à ce nouveau mal. Valens proclama la liberté des cultes, mais il persécuta les chrétiens attachés à la vraie foi. Ce ne fut que sous l'empereur Théodose que la vérité triompha et qu'on vit cesser entièrement l'idolâtrie. Et Idace (in Fastis consularibus); et Zozime (Hist. lib. IV), et Prudence (contra Symmach. lib. II).

CHAPITRE CLXI.

ENDURCISSEMENT, PERFIDIE ET AVEUGLEMENT DU PEUPLE JUIF.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Deut. XXVIII, 15 et suiv. *Si vous ne voulez point écouter la voix du Seigneur, votre Dieu.... le Seigneur vous frappera de misère et de pauvreté, de fièvre, de froid, d'une chaleur brûlante, de corruption d'air et de nielle, et il vous poursuivra jusqu'à ce que vous périssiez.*	S. Matth. XIII, 13. *C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant ils ne voient pas, et qu'en entendant ils n'entendent ni ne comprennent point. Ainsi s'accomplit en eux cette prophétie d'Isaïe : Vous écouterez de vos oreilles et vous n'entendrez point; vous regarderez de vos yeux et vous ne verrez point; car le cœur de ce peuple s'est appesanti, ils ont l'oreille dure, ils ferment les yeux de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, qu'ils ne viennent à se convertir et que je ne les guérisse.* Et S. Marc, IV, 11, 12; S. Luc, VIII, 10; S. Jean, XII, 39; Act. XXVIII, 25.
Deut. XXXII, 28, 29. *Ce peuple n'a point de sens, il n'a aucune sagesse; ah! s'ils comprenaient tout, s'ils prévoyaient à quoi tout se terminera!*	S. Matth. XV, 7. *Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est fort loin de moi, et c'est en vain qu'ils m'honorent enseignant des maximes et des ordonnances qui ne viennent que des hommes.*
Ps. XVII, 44. *Vous m'avez délivré des soulèvements de mon peuple.*	S. Matth. XV, 12 et suiv. *Alors ses disciples s'approchèrent, lui dirent: Savez-vous bien que les Pharisiens ayant entendu cette parole s'en sont scandalisés? Mais il répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera arrachée. Laissez-les; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles; que si un aveugle sert de guide à un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse.* Et S. Luc, VI, 39.
Ps. LXVIII, 24 et suiv. *Que leurs yeux soient tellement obscurcis qu'ils ne voient point; faites que leurs reins soient toujours courbés et vacillants.. Que leur demeure soit déserte et que personne n'habite plus dans leurs tentes, parce qu'ils ont persécuté celui que vous aviez frappé, et qu'ils se sont excités les uns les autres à accabler de nouvelles douleurs ceux que vous aviez blessés. Laissez-les amasser iniquité sur iniquité, et qu'ils n'entrent point dans votre justice.*	S. Matth. XXIII, 16 et suiv. *Malheur à vous, conducteurs aveugles qui dites : Si un homme jure par le temple, ce n'est rien; mais s'il jure par l'or du temple, il est obligé à son serment. Insensés et aveugles que vous êtes! Lequel doit-on plus estimer, ou l'or, ou le temple qui sanctifie l'or? Et si un homme, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien, mais quiconque jure par le don qui est sur l'autel est obligé à son serment.*
Sag. II, 21, 22. *Ils ont eu ces pensées, et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés. Ils ont ignoré les secrets de Dieu, ils n'ont point cru qu'il y eût de récompense à espérer pour les justes, et ils n'ont fait nul état de la gloire qui est réservée aux âmes saintes.*	S. Luc, II, 34. *Siméon les bénit; et dit à Marie sa mère : Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes.*
Isaïe, I, 2 et suiv. *J'ai nourri des enfants, je les ai élevés, et ils se sont révoltés contre moi. Le bœuf connaît celui à qui il est, et l'âne l'étable de son maître; mais Israël est sans intelligence, et mon peuple sans entendement. Malheur à toi, nation pécheresse, peuple chargé d'iniquités, race corrompue! Ces enfants scélérats ont abandonné le Seigneur, ils ont blasphémé le Saint d'Israël, ils l'ont renoncé, retournant en arrière.*	S. Jean, XII, 37, 38. *Mais quoiqu'il eût fait en leur présence tant de miracles, ils ne croyaient pas en lui; afin que cette parole du prophète Isaïe*
Isaïe, V, 13. *C'est pour cela que mon peuple sera emmené captif, parce qu'il n'a point eu d'intelligence; les plus grands d'Israël mourront de faim, et tout le reste du peuple sèchera de soif.*	
Isaïe, VI, 8 et suiv. *J'entendis ensuite le Seigneur qui dit : Qui enverrai-je? et qui ira porter nos paroles? Me voici, dis-je alors, envoyez-moi. Le*	

PROPHÉTIE.

Seigneur me dit : Allez, et dites à ce peuple: Ecoutez ce que je vous dis, et ne le comprenez pas : voyez ce que je vous fais voir, et ne le discernez pas ; aveuglez le cœur de ce peuple, rendez ses oreilles sourdes, et fermez-lui les yeux, de peur que ses yeux ne voient, que ses oreilles n'entendent, que son cœur ne comprenne, qu'il ne se convertisse à moi, et qu'il ne soit guéri.

Isaïe, XXIX, 9 et suiv. *Soyez dans l'étonnement et dans la surprise; soyez dans l'agitation et dans le tremblement; soyez ivres, mais non pas de vin; soyez chancelants, mais non pour avoir bu avec excès; car le Seigneur va répandre sur vous un esprit d'assoupissement; il vous fermera les yeux, il couvrira d'un voile vos prophètes et vos princes qui voient des visions. Et toutes les visions des vrais prophètes seront pour vous comme les paroles d'un livre fermé avec des sceaux qu'on donnera à un homme qui sait lire, en lui disant: Lisez ce livre; et il répondra : Je ne le puis, parce qu'il est caché. Et on donnera le livre à un homme qui ne sait pas lire, et on lui dira : Lisez; et il répondra : Je ne sais pas lire. C'est pourquoi le Seigneur a dit : Parce que ce peuple s'approche de moi de bouche et me glorifie des lèvres, tandis que son cœur est éloigné de moi, et que le culte qu'il me rend ne consiste qu'en des ordonnances et des maximes humaines : Je ferai encore une merveille dans ce peuple, un prodige étrange qui surprendra tout le monde; car la sagesse de ses sages périra, et la prudence de ses hommes intelligents sera obscurcie.*

Isaïe, XLIX, 19 et suiv. *Qui est l'aveugle, sinon Israël mon serviteur? Qui est sourd, comme celui qui doit me servir d'ange et d'envoyé? Qui est aussi aveugle que celui qui devait être parfait? Qui est aveugle comme le serviteur du Seigneur? Vous qui voyez tant de choses, n'observerez-vous point ce que vous voyez? Celui qui a les oreilles ouvertes n'entendra-t-il point? Le Seigneur l'avait aimé afin de l'élever en gloire, si par sa justice, il faisait honneur à la sainteté de la loi. Cependant ce peuple est ruiné, il est pillé. Tous ses jeunes gens ont été pris au piége; ils ont été renfermés dans des prisons, ils ont été livrés en proie sans que personne les ait délivrés, ils ont été exposés au pillage sans que personne ait dit à leurs ennemis : Rendez le butin. Qui est celui d'entre vous qui écoute ce que je dis, qui s'y rende attentif et qui veuille à l'avenir être docile?*

ACCOMPLISSEMENT.

fût accomplie. Seigneur, qui a cru à la parole qu'il a entendue de nous? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? Et Rom. X, 16.

Act. XXVIII, 22. *Mais nous serons bien aises d'apprendre de vous même vos sentiments; car ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout.*

Rom. X, 20, 21. *Mais Isaïe dit hautement : J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas, et je me suis fait voir à ceux qui ne demandaient pas à me connaître. Et il dit au sujet d'Israël : J'ai tendu les bras durant tout le jour à un peuple qui ne croit pas et qui me contredit.*

Rom. XI, 7 et suiv. *Qu'est-il donc arrivé? Israël n'a point obtenu ce qu'il recherchait; mais ceux qui ont été choisis de Dieu l'ont obtenu, et les autres ont été aveuglés, selon qu'il est écrit : Dieu leur a donné un esprit de profond assoupissement, des yeux qui ne voient pas et des oreilles qui n'entendent point jusqu'à ce jour. David dit encore d'eux : Que leur table leur soit un filet où ils soient pris, et une pierre où ils se heurtent; qu'ils y trouvent leur juste punition; que leurs yeux soient tellement obscurcis qu'ils ne voient pas, et courbez toujours leur dos contre la terre.*

II Cor. III, 12 et suiv. *Ayant donc une telle espérance, nous vous parlons avec une grande liberté, et nous ne faisons pas comme Moïse, qui se mettait un voile sur le visage, pour marquer que les enfants d'Israël n'arrêtaient point leurs yeux sur celui qui était la fin de ce qui devait être abrogé : aussi leurs esprits sont ils demeurés dans l'aveuglement; car jusqu'aujourd'hui, quand ils lisent le vieux Testament, ce voile demeure toujours sur leur cœur sans être levé, parce qu'il ne s'ôte que par Jésus-Christ. Ainsi jusqu'à cette heure, lorsqu'on leur lit Moïse, ils ont un voile sur le cœur; mais quand leur cœur se tournera vers le Seigneur, alors le voile en sera ôté.*

I S. Pierre, II, 7, 8. *Cette pierre est donc une source d'honneur pour vous qui croyez; pour les incrédules la pierre que les architectes ont rejetée n'a pas laissé de devenir la principale pierre de l'angle; mais elle est pour eux une pierre contre laquelle ils se heurtent, et une pierre qui les fait tomber, parce qu'ils se heurtent contre la parole par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés.*

Isaïe, LIII, 1. *Qui a cru à ce qu'il nous a ouï prêcher? Et à qui le bras du Seigneur a-t il été révélé?*

Isaïe, LXV, 2 et suiv. *J'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers un peuple incrédule qui marche dans une voie qui n'est pas bonne, en suivant ses pensées; vers un peuple qui fait sans cesse devant mes yeux ce qui n'est propre qu'à m'irriter, qui sacrifie dans des jardins et qui fait brûler l'encens sur des autels de brique.... Ils excitent la fumée de mon indignation et le feu de ma colère. Leur péché est écrit devant mes yeux, je ne le dissimulerai plus, mais je leur en ferai porter la peine, et je verserai dans leur sein ce qu'ils méritent. Je punirai vos iniquités, dit le Seigneur, et tout ensemble les iniquités de vos pères qui ont brûlé l'encens sur les montagnes et qui m'ont déshonoré sur les collines.*

Jér. V, 21 et suiv. *Ecoutez enfin ceci : Vous êtes un peuple insensé et sans entendement, qui a des yeux et qui ne voit pas, qui a des oreilles et qui n'entend point..... Le cœur de ce peuple est porté à l'apostasie et à la rébellion; ils se sont retirés et s'en sont allés.*

Jér. VIII, 5 et suiv. *Ils se sont attachés au mensonge, ils ne veulent point revenir. Je les ai considérés, je les ai observés, ils ne parlent point selon la justice : il n'y en a pas un qui fasse pénitence de son péché en disant : Qu'ai-je fait? Ils courent tous où leur passion les emporte, comme un cheval qui court avec impétuosité au combat. La cigogne connaît dans le ciel quand son temps est venu; la tourterelle, l'hirondelle et la grue savent discerner la saison de leur passage; mais mon peuple n'a pas connu le temps du jugement du Seigneur..... Les sages sont confus, ils sont épouvantés, ils sont pris, parce qu'ils ont rejeté la parole du Seigneur; et quel cas font-ils de sa sagesse?*

Ezéch. XII, 1, 2. *Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit : Fils de l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple rebelle, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir et qui ne voient point, qui ont des oreilles pour entendre et qui n'entendent point, parce que c'est un peuple rebelle.* Et II, 5, et III 9, 26, 27.

Osée, IV, 1 et suiv. *Ecoutez la parole du Seigneur, enfants d'Israël, car le Seigneur va entrer en jugement avec les habitants de la terre, parce qu'il n'y a point de vérité, qu'il n'y a point de miséricorde, qu'il n'y a point de connaissance de Dieu sur la terre... Que les uns ne s'élèvent pas contre les autres pour les reprendre, car votre peuple est semblable à ces hommes endurcis qui se révoltent contre les prêtres .. Mon peuple périra parce qu'il est destitué de science; ô prêtre, comme vous avez rejeté la science, je vous rejeterai et je ne souffrirai point que vous exerciez les fonctions de mon sacerdoce.*

I. *Les Juifs reconnaissent eux-mêmes leur*

impiété et le déréglement de leurs mœurs. Il ne nous sera pas difficile d'établir jusqu'à quel point le peuple juif avait porté son impiété et le désordre de ses mœurs, le célèbre historien de cette nation, Josèphe, nous en a tracé le tableau, quelque déshonorant qu'il fût pour sa patrie. Il nous dit que si les Romains eussent différé de déclarer la guerre aux Juifs, la terre se serait entr'ouverte pour les engloutir, ou bien la foudre les aurait anéantis, ou la mer les aurait enveloppés de ses eaux, tant ce peuple était devenu coupable et criminel (Guerre des Juifs, liv. VI, ch. 37). Il dit ailleurs qu'au moment de cette guerre l'impiété des Juifs, leurs dissolutions dépassaient toute mesure (ib. liv. VII, chap. 30); que tous les malheurs qu'ils enduraient n'étaient que la juste punition de leurs crimes. Il ajoute que le ciel combattait avec les ennemis des Juifs, et faisait expier à la ville le châtiment de ses forfaits (ib. ch. 8); que Titus n'avait pu s'empêcher de reconnaître l'intervention de Dieu dans les souffrances que ce peuple avait à endurer (ib. ch. 4), et de proclamer que sans le secours de Dieu il n'aurait jamais pu venir à bout de réduire une ville qui présentait une défense si formidable, de quelque côté qu'on voulût l'attaquer (ib. ch. 43). Les mêmes aveux se trouvent dans le Thalmud (in Baba metzia, et in parte Mohhed).

II. *L'obstination des Juifs prouve en faveur du christianisme.* Cet endurcissement des Juifs dans leurs erreurs, leur persistance à ne pas reconnaître le Messie dans la personne de Jésus-Christ, a été prédit dans les livres sacrés qui contiennent leur histoire et tout l'ensemble de leur religion; ainsi en s'obstinant dans un endurcissement prévu et prédit par le même Dieu qui a fait annoncer la venue du Messie, ils prouvent la vérité des autres prédictions.

CHAPITRE CLXII.

DIEU REJETTE LES JUIFS; LEUR DISPERSION; ABOLITION DE LEURS SACRIFICES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Deut. XXVIII, 28 et suiv. *Le Seigneur vous frappera de frénésie, d'aveuglement et de fureur, en sorte que vous marcherez à tâtons en plein midi, comme l'aveugle a accoutumé de faire, étant tout enseveli dans les ténèbres, et que vous ne réussirez point en ce que vous aurez entrepris; vous serez opprimés en tout temps par des injustices et des violences sans que vous ayez personne pour vous défendre... Le Seigneur vous amènera, vous et votre roi que vous aurez établi sur vous, parmi un peuple que vous aurez ignoré, vous et vos pères... Vous serez dans la dernière misère et comme le jouet et la fable de tous les peuples chez lesquels le Seigneur vous aura conduits... Vous mettrez au monde des fils et des filles et vous n'aurez pas la joie de les posséder, parce qu'ils seront emmenés captifs... L'étranger qui est avec vous dans votre pays s'élèvera au-dessus de vous, et deviendra plus puissant; et pour vous, vous descendrez et vous serez au-dessous de lui... Vous demeurerez un très-petit nombre d'hommes, vous qui vous étiez multipliés auparavant comme les étoiles du ciel, parce que vous n'aurez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu. Et comme le Seigneur avait pris plaisir auparavant à vous combler de biens et à vous multiplier de plus en plus, ainsi il prendra plaisir à vous perdre, et à vous détruire, et à vous exterminer de la terre où vous allez entrer. Le Seigneur vous fera ramener par mer en Egypte dont il vous avait dit que vous ne deviez jamais reprendre le chemin. Vous serez vendus là à vos ennemis, vous pour être leurs esclaves, et vos femmes pour être leurs servantes, et il ne se trouvera même pas de gens pour vous acheter.*	S. Matth. XXI, 40, 41. *Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vignerons? Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces malheureux, et il louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en rendront les fruits dans la saison.* Et S. Marc, XII, 9; S. Luc, XX, 16.
Act. XIII, 40, 41. *Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est prédit par les prophètes en ces termes : Voyez, vous qui méprisez ma parole, soyez dans l'étonnement et tremblez de frayeur; car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas lors même qu'on vous la racontera.*	Rom. XI, 19, 20. *Mais, direz-vous, ces branches ont été rompues, afin que je fusse enté en leur place. Il est vrai, elles ont été rompues à cause de leur incrédulité.*
	1 Cor. 1, 23, 28 *Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils.... Il a choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable selon le monde, et ce qui n'est rien pour détruire ce qui est grand.*
	Hébr. VIII, 8 et suiv. *Cependant Dieu parle ainsi en blâmant ceux qui y appartenaient : Il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda, alliance qui ne sera pas semblable à celle que j'ai faite avec leurs pères au jour où je les ai pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte, parce qu'ils ne sont point demeurés dans cette alliance que j'avais faite avec eux; c'est pourquoi je les ai rejetés avec mépris, dit le Seigneur.*
	Hébr. X, 4 et suiv. *Il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés. C'est pourquoi le Fils de Dieu entrant dans le monde dit : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps; vous n'avez pas agréé les holocaustes ni les sacrifices pour le péché, qui sont toutes choses qui s'offrent sous la loi. Il ajoute ensuite : Me voici, je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté. Il abolit ce premier genre de sacrifices pour établir le second. Et c'est cette volonté de Dieu qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ qui a été faite une seule fois... Car par une seule oblation il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés.*
Ps. XVII, 40 et suiv. *Vous m'avez revêtu de force pour la guerre, et vous avez fait plier sous moi ceux qui m'attaquaient; vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi; j'ai taillé en pièces ceux qui me haïssaient. Ils avaient beau crier, personne ne les sauvait; ils invoquaient le Seigneur, et il ne les écoutait point. Je les ai dissipés comme le vent chasse la poussière, je les ai foulés aux pieds comme la boue de la rue.*	
Ps. XXXIX, 7. *Vous n'avez point voulu de victime ni d'offrande, mais vous m'avez percé les oreilles, et vous n'avez point demandé d'holocauste ni d'hostie pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici.*	
Ps. XLIX, 8 et suiv. *Je ne vous reprocherai pas le défaut de sacrifices; car vos holocaustes sont toujours devant mes yeux. Je n'ai que faire des veaux de vos éta-*	

bles, ni des boucs de vos parcs... Offrez à Dieu un sacrifice d'action de grâces, et rendez vos vœux au Très-Haut... Quant à l'impie, Dieu lui a dit : Pourquoi te mêles-tu d'annoncer mes préceptes et de parler de mon alliance, toi qui hais la discipline et qui rejettes mes paroles avec mépris?... Tu t'assieds pour parler contre ton frère, et tu déshonores le fils de ta mère. Tu as fait toutes ces choses, et je me suis tenu dans le silence.

Ps. LVIII, 12. *Ne les tuez pas, Seigneur, de peur que mes peuples n'oublient votre justice. Dispersez-les par votre puissance; humiliez-les, Seigneur, qui êtes notre bouclier.*

Ps. LXVIII, 24 et suiv. *Que leurs yeux soient tellement obscurcis qu'ils ne voient pas; faites que leurs reins soient toujours courbés et vacillants. Répandez votre colère contre eux, et que la fureur de votre indignation les saisisse. Que leur demeure soit déserte, et que personne n'habite plus dans leurs tentes; parce qu'ils ont persécuté celui que vous aviez frappé, et qu'ils se sont excités les uns les autres à accabler de nouvelles douleurs ceux que vous aviez blessés.*

Ps. CIX, 4. *Le Seigneur a fait ce serment, et il ne le rétractera jamais : Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.*

Isaïe, I, 11 et suiv. *Qu'ai-je à faire de la multitude de vos victimes? J'en suis dégoûté. Je n'aime point les holocaustes des béliers, ni la graisse des troupeaux, ni le sang des veaux, des agneaux et des boucs. Lorsque vous venez paraître devant moi, qui a demandé que vous eussiez ces dons dans les mains, pour fouler aux pieds mes parvis? Ne me présentez plus de vaines oblations; l'encens m'est en abomination; je ne puis plus souffrir vos nouvelles lunes, vos sabbats et vos autres fêtes. Tout cela n'est qu'iniquité et fainéantise. Je hais vos solennités des premiers jours du mois et toutes les autres; elles me sont à charge, je suis las de les souffrir. Lorsque vous étendrez vos mains vers moi, je détournerai mes yeux de vous, et lorsque vous multiplierez vos prières, je ne vous écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang.* Et II, 2.

Isaïe, V, 1 et suiv. *Mon bien-aimé a eu une vigne qui était plantée sur un lieu élevé, gras et fertile; il l'avait environnée d'une haie, il en avait ôté les pierres et l'avait plantée d'un plant rare et excellent; il avait bâti une tour au milieu, et y avait fait un pressoir; il a attendu qu'elle portât de bons fruits, et elle n'a porté que des grappes sauvages. Maintenant donc, ô habitants de Jérusalem et de Juda, soyez juges entre moi et ma vigne. Que fallait-il faire de plus pour ma vigne que je n'ai fait pour elle? Et pourquoi au lieu de bons raisins que j'attendais d'elle n'en a-t-elle produit que de sauvages? Maintenant donc je vous montrerai ce que je vais faire à ma vigne : j'en arracherai la haie, et elle sera livrée au pillage; je détruirai le mur qui l'environne, et elle sera foulée aux pieds : je la rendrai inculte, et elle ne sera ni taillée ni labourée. Les ronces et les épines la couvriront, et je commanderai aux nuées de ne pleuvoir plus sur elle. La maison d'Israël est la vigne du Seigneur des armées; et les hommes de Juda en étaient le plant délicieux : il a attendu qu'ils eussent de l'équité, et ce n'est de leur part que conjuration; qu'ils portassent des fruits de justice, et ce n'est que péchés criants.*

Isaïe, VIII, 14, 15. *Il deviendra votre sanctification, au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine pour ceux qui habitent dans Jérusalem. Plusieurs d'entre eux se heurteront contre cette pierre, ils tomberont et se briseront, ils s'engageront dans le filet et seront pris.*

Isaïe, XXVIII, 14 et suiv. *C'est pourquoi écoutez la parole de Dieu, vous qui vous moquez de lui, qui exercez votre domination sur ce peuple qui est en Jérusalem; car vous avez dit : Nous avons fait pacte avec la mort, nous avons contracté alliance avec l'enfer; lorsque les maux se déborderont comme des torrents, ils ne viendront point jusqu'à nous, parce que nous avons établi notre confiance dans le mensonge, et que le mensonge nous a mis à couvert. C'est pourquoi, dit le Seigneur Dieu, je m'en vais mettre pour fondement de Sion une pierre, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, sur laquelle elle sera très-solidement bâtie; que celui qui croit attende et qu'il ne se hâte point... L'alliance que vous avez contractée avec la mort sera rompue, et le pacte que vous avez fait avec l'enfer ne subsistera plus; lorsque les maux seront débordés comme un torrent, vous en serez accablés. Aussitôt qu'ils se répandront, ils vous emporteront, ils se répandront dès le matin sans discontinuer, ni jour ni nuit, et l'affliction seule vous donnera l'intelligence de ce qu'on vous dit.* Et XLII, 14; et L, 1; et LXVI, 22, 23.

Jér. V, 3 et suiv. *N'est-ce pas, Seigneur, sur celui qui marche dans la vérité que vous jetez des regards favorables? vous les avez frappés, et ils ne l'ont pas senti; vous les avez brisés de coups, et ils n'ont point voulu se soumettre au châtiment. Ils ont rendu leur front plus dur que la pierre, et ils n'ont point voulu revenir à vous. Pour moi je disais : Il n'y a peut-être que ces pauvres qui sont sans sagesse, parce qu'ils ignorent la voie du Seigneur et les ordonnances de leur Dieu. J'irai donc trouver les grands, et je leur parlerai; car pour eux ils connaissent la voie du Seigneur et les ordonnances de leur Dieu. Mais j'ai trouvé que ceux-là avaient tous ensemble, avec encore plus de hardiesse, brisé le joug du Seigneur et rompu ses liens. C'est pourquoi le lion de la forêt les dévorera, le loup qui cherche sa proie sur le soir les ravira, le léopard tiendra toujours les yeux ouverts sur leurs villes, tous ceux qui en sortiront seront déchirés, parce que leurs iniquités se sont multipliées et qu'ils se sont affermis dans leur désobéissance... Ne vengerai-je point ces excès, dit le Seigneur, et ne me vengerai-je point d'une nation si criminelle?*

Jér. VI, 16 et suiv. *Voici ce que leur a dit le Seigneur : Tenez-vous sur les voies, considérez, demandez quels sont les anciens sentiers et où est la bonne voie, marchez-y et vous trouverez le repos de vos âmes; et ils ont répondu : Nous n'y marcherons pas. J'établis, leur a-t-il dit, des sentinelles sur vous; écoutez le bruit de la trompette, et ils ont répondu : Nous ne l'écouterons point. C'est pourquoi écoutez, nations, apprenez, assemblée des peuples, ce que je vais faire contre eux. Terre, écoutez-moi : Je m'en vais faire fondre sur ce peuple toutes sortes de maux, qui seront le fruit de leurs pensées criminelles, parce qu'ils n'ont point écouté ma parole et qu'ils ont rejeté ma loi. Pourquoi m'offrez-vous de l'encens de Saba? Et pourquoi me faites-vous venir des parfums excellents des terres les plus éloignées? Vos holocaustes ne me sont point agréables, vos victimes ne me plaisent point. Voici ce que dit le Seigneur : Je mettrai au milieu de ce peuple des pierres d'achoppement, les pères tomberont avec les enfants, les proches périront avec leurs proches.*

Jér. XII, 7, 8. *J'ai quitté ma propre maison, j'ai abandonné mon héritage, j'ai livré l'objet que mon âme aimait le plus entre les mains de ses ennemis. La nation que j'avais choisie pour mon héritage est devenue à mon égard comme un lion de la forêt; elle a jeté de grands cris contre moi, c'est pourquoi elle est devenue l'objet de ma haine.*

Jér. XXXI, 31, 32. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda, non selon l'alliance que je fis avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte; car de leur part ils ont violé mon alliance, et moi je les ai traités comme un maître sévère, dit le Seigneur.*

Dan. IX, 26. *Et après soixante-deux autres semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple. Un autre peuple, dépendant d'un chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; car le sanctuaire trouvera sa fin dans ce déluge de maux, et la guerre ne finira que par l'extrême désolation à laquelle la ville sera condamnée... A la moitié de cette semaine cesseront les sacrifices et les oblations de la loi.*

Osée, II, 10. *Je découvrirai maintenant sa folie aux yeux de ceux qui l'aiment, et il n'y aura point d'homme qui puisse la tirer de ma main; je ferai cesser tous*

ses cantiques de joie, ses jours solennels, ses nouvelles lunes, son sabbat et toutes ses fêtes.

Osée, III, 4. *C'est l'état où les enfants d'Israël seront longtemps, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans téraphim.*

Osée, IV, 6. *Mon peuple périra parce qu'il est destitué de science; ô prêtre, comme vous avez rejeté la science, je vous rejetterai et je ne souffrirai point que vous exerciez les fonctions de mon sacerdoce; et comme vous avez oublié la loi de Dieu, j'oublierai aussi vos enfants.* Et IX, 15.

Amos, V, 18 et suiv. *Hélas! vous qui désirez le jour du Seigneur, de quoi vous servira-t-il? ce jour du Seigneur sera pour vous un jour de ténèbres et non de lumière. Ce sera comme si un homme fuyait de devant un lion, et qu'il rencontrât un ours : ou comme si étant entré dans la maison et s'appuyant de la main sur la muraille, il trouvait un serpent qui le mordît. Quel sera pour vous le jour du Seigneur, sinon un jour de ténèbres, et non de clarté? un jour d'obscurité, et non de lumière? Je hais vos fêtes et je les abhorre, je ne recevrai point en odeur de suavité les oblations de vos jours solennels. Si vous m'offrez des holocaustes et des présents, je ne les agréerai pas, et quand vous me sacrifierez en hosties pacifiques vos animaux les plus gras, je ne les regarderai point. Loin de moi le bruit tumultueux de vos cantiques, je n'écouterai point les airs que vous chantez sur la lyre. Mes jugements fondront sur vous comme une eau qui se déborde, et ma justice comme un torrent impétueux.*

Zach. XI, 9. *Et j'ai dit : Je ne serai plus votre pasteur; que ce qui meurt, meure; que ce qui est égorgé, soit égorgé.*

Malach. I, 10, 11. *Qui est celui d'entre vous qui ferme les portes de mon temple ou qui allume le feu sur mon autel gratuitement? Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur, et je ne recevrai point d'oblation de votre main; car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom sera grand parmi les nations, de sorte que l'on sacrifiera en tout lieu et que l'on offrira à mon nom une oblation toute pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.*

I. *Aveux favorables de la part des Juifs.* Nous lisons dans le *Midrasch* (lib. Num.) et dans Joseph Jabetz que le sacrifice perpétuel et tous les autres sacrifices des Juifs doivent être abolis un jour, à l'exception du sacrifice de louange. Nous y lisons aussi que celui qui apporte aux hommes la loi de Dieu a le droit de dispenser du sabbat; aussi voyons-nous dans l'Evangile (S. Matth. XII, 8) que Jésus-Christ se dit maître du sabbat. Les auteurs que je viens de citer déclarent en outre qu'à la venue du Messie toute distinction de viandes cessera : la même assertion se trouve dans le *Bérésith Rabba*. Le *Midrasch Thehillim* nous apprend qu'en punition des crimes des Juifs, le sacerdoce leur sera enlevé et passera aux Gentils. On a vu l'accomplissement de cette prédiction au chapitre XVIII. J'ajouterai ici que les Juifs de nos jours reconnaissent que le sacerdoce n'est plus parmi eux; il y a bien chez eux des descendants de *Lévi*; mais il leur serait impossible de justifier la légitimité de leur descendance; et s'ils se trouvaient maîtres de leur ancien temple, ils seraient dans l'impossibilité d'y offrir d'autres sacrifices que des sacrifices de louanges et de prières.

CHAPITRE CLXIII

DESTRUCTION DE JÉRUSALEM.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Deut. XXVIII, 49 et suiv. *Le Seigneur fera venir d'un pays reculé et des extrémités de la terre un peuple qui fondra sur vous comme un aigle fond sur sa proie, et dont vous ne pourrez entendre la langue; un peuple fier et insolent, qui ne sera touché ni de respect pour les vieillards, ni de pitié pour les plus petits enfants. Il dévorera tout ce qui naîtra de vos bestiaux, et tous les fruits de votre terre, jusqu'à ce que vous périssiez; il ne vous laissera ni blé, ni vin, ni huile, ni troupeaux de bœufs, ni troupeaux de brebis, jusqu'à ce qu'il vous détruise. Il vous réduira en poudre dans toutes vos villes, et vos murailles si fortes et si élevées où vous avez mis votre confiance tomberont dans toute l'étendue de votre pays; vous demeurerez assiégés dans toutes les villes du pays que le Seigneur vous donnera; et vous mangerez le fruit de votre ventre et la chair de vos fils et de vos filles que le Seigneur vous aura donnés, tant sera extrême la misère à laquelle vos ennemis vous auront réduits. L'homme d'entre vous le plus délicat et le plus plongé dans les délices refusera à son frère, à sa femme qui dort auprès de lui, il refusera, dis-je, de donner à aucun d'eux la chair de ses fils dont il mangera, parce qu'il n'aura rien autre chose à manger pendant le siége qui vous tiendra resserrés, et dans le besoin extrême où vous réduiront vos ennemis.*	S. Matth. XXIII, 38. *Le temps approche où le lieu que vous habitez demeurera désert.* S. Luc, XIX, 41 et suiv. *Comme il fut arrivé près de Jérusalem, regardant la ville, il pleura sur elle en disant : Ah! si au moins en ce jour qui t'est donné, tu connaissais aussi toi même ce qui peut te procurer la paix! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il un temps malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées; ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts. Ils te renverseront par terre, ils extermineront les enfants qui sont dans ton enceinte et ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée.*

Deut. XXXII, 25 et suiv. *L'épée les ravagera au-dehors, et la frayeur au-dedans; les jeunes hommes périront avec les vierges, les vieillards avec les enfants qui tettent encore. J'ai dit : Où sont-ils maintenant? J'abolirai leur mémoire d'entre les hommes.*

Ps. LXVIII, 25. *Répandez votre colère contre eux, et que la fureur de votre indignation les saisisse; que leur demeure soit déserte, et que personne n'habite plus dans leurs tentes, parce qu'ils ont persécuté celui que vous avez frappé.*

Isaïe, VI, 8 et suiv. *J'entendis ensuite le Seigneur qui dit : Qui enverrai-je? Et qui ira porter mes paroles? Me voici, dis-je alors; envoyez-moi. Le Seigneur me dit : Allez et dites à ce peuple : Ecoutez ce que je vous dis, et ne le comprenez pas, voyez ce que je vous fais voir, et ne le discernez pas... Je dis : Eh! Seigneur, jusqu'à quand? Et il me répondit : Jusqu'à ce que les villes soient désolées et sans citoyens, les maisons sans habitants et la terre entièrement déserte.*

Isaïe, XXV, 1, 2, 3. *Seigneur, vous êtes mon Dieu, je vous glorifierai et je bénirai votre nom, parce que vous avez fait des prodiges, et que vos desseins éternels sont fermes; ils sont la vérité même : car vous avez fait d'une ville orgueilleuse un monceau de pierres; vous avez changé en ruines cette ville si forte; cette demeure superbe des étrangers a cessé d'être une ville; elle ne sera jamais rétablie. C'est pour cela que le peuple que vous rendez fort vous glorifiera, et que la cité des nations redoutables vous révèrera.*

Dan. IX, 26. *Et après soixante-deux autres semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple. Un autre peuple dévendant*

d'un chef qui doit venir détruira la ville et le sanctuaire; car le sanctuaire trouvera sa fin dans ce déluge de maux, et la guerre ne finira que par l'extrême désolation à laquelle la ville sera condamnée.

Zach. XIII, 6 et suiv. *Alors on lui dira : D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu des mains? Et il répondra : C'est que j'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient. O épée, réveille-toi, dit le Seigneur des armées; viens contre mon pasteur, contre l'homme qui m'est intimement uni. Frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées.*

Zach. XIV, 1 et suiv. *Le jour du Seigneur va venir, et l'on partagera vos dépouilles, ô Jérusalem, au milieu de vous ; j'assemblerai toutes les nations pour combattre Jérusalem ; la ville sera prise, les maisons seront livrées au pillage, les femmes seront déshonorées, la moitié de la ville sera emmenée captive, mais le reste du peuple ne sera pas chassé de la ville.*

Josèphe nous apprend que la ville de Jérusalem fut prise la deuxième année du règne de Vespasien, le 8 du mois Gorpias (Guerre des Juifs, liv. VII, ch. 47). Suétone (in Tito, cap. 5) et Xiphilin (Epitom. Dion. in Vespas.) parlent également de la prise de Jérusalem et de l'incendie du temple.

CHAPITRE CLXIV.

DESTRUCTION DU TEMPLE DE JÉRUSALEM.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
III Rois, IX, 6, 7. *Si vous vous détournez de moi, vous et vos enfants, si vous cessez de me suivre et de garder mes préceptes, et les cérémonies que je vous ai prescrites, et que vous alliez servir les dieux étrangers, j'exterminerai les Israélites de la terre que je leur ai donnée; je rejetterai loin de moi ce temple que j'ai consacré à mon nom; Israël deviendra la fable et l'objet des railleries de tous les peuples. Et cette maison sera renversée et considérée comme un exemple de ma justice. Quiconque passera près du lieu où elle était, sera frappé d'étonnement et lui insultera.*	S. Matth. XXIV, 1 et suiv. *Lorsque Jésus sortait du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure de cet édifice; mais prenant la parole il leur dit : Ne voyez-vous pas tous ces bâtiments? Je vous le dis en vérité, ils seront tellement détruits qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre... Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit : Alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes.* Et S. Marc, XIII, 1; et S. Luc, XXI, 5.

Dan. IX, 26, 27. *Après soixante-deux autres semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple. Un autre peuple, dépendant d'un chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire ; car le sanctuaire trouvera sa fin dans ce déluge de maux, et la guerre ne finira que par l'extrême désolation à laquelle la ville sera condamnée. Le Messie confirmera l'alliance avec plusieurs dans une semaine, et, à la moitié de cette semaine, ils cesseront les sacrifices et les oblations de la loi. Le temple, ayant été souillé par des abominations, sera désolé, et la désolation se répandra sur le peuple étonné, jusqu'à une ruine entière et inévitable.*

Osée, III, 4. *C'est l'état où seront les enfants d'Israël pendant un long temps, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans téraphim.*

Josèphe nous apprend que le temple fut brûlé malgré la défense du général romain (*Guerre des Juifs, liv.* VII, *ch.* 26).

Jean Xiphilin rapporte que lors de la prise de Jérusalem par Titus, les Juifs regardèrent comme un bonheur de ne pas survivre à la destruction de leur ville et à l'incendie de leur temple (*Epitom. Dion. in Tito*).

CHAPITRE CLXV.

LES JUIFS ONT PERDU TOUT ESPOIR DE VOIR REBATIR LEUR VILLE ET LEUR TEMPLE.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Isaïe, V, 25. *C'est pour cela que la fureur du Seigneur s'est allumée contre son peuple, qu'il a étendu sa main sur lui et qu'il l'a*	S. Matth. XXIII, 38. *Le temps approche où le lieu que vous habitez demeurera désert.*

frappé de plaies, que les montagnes ont été ébranlées et que les corps morts de ces prévaricateurs ont été jetés comme de l'ordure au milieu des places publiques. Et néanmoins après tous ces maux sa fureur n'est point encore apaisée, et son bras est toujours levé.

Isaïe, XXV, 2. *Vous avez fait d'une ville orgueilleuse un monceau de pierres; vous avez changé en ruines cette ville si forte; cette demeure superbe des étrangers a cessé d'être une ville, elle ne sera jamais rétablie.*

Jér. XIX, 11. *Voici ce que dit le Seigneur : Je briserai ce peuple et cette ville comme un vase de terre que l'on brise et qui ne peut être rétabli.* Et Dan. IX, 26, 27.

Amos, V, 1, 2. *Écoutez, ô maison d'Israël, ces paroles avec lesquelles je déplore votre malheur. La vierge d'Israël est tombée, et elle ne se relèvera point; elle est renversée par terre, et il n'y a personne qui la relève.*

Ammien Marcellin rapporte que l'empereur Julien voulut restaurer le temple qui était en ruines depuis sa destruction par Titus, sous l'empereur Vespasien; et à cet effet il ordonna à Alypius d'Antioche de ne rien négliger pour cette entreprise, et de n'épargner aucune dépense; mais lorsqu'on se mit à l'œuvre, il sortit de terre des flammes épouvantables, et ce prodige se renouvelait chaque fois que les ouvriers recommençaient leurs travaux. Il fallait forcément renoncer à l'entreprise (*Lib.* XXIII, *de Juliano*).

Le même fait est rapporté par saint Jean Chrysostôme (*Orat.* III, *in Jud.*), par S. Grégoire de Nazianze (*Orat.* IV), par Philostorge (*Hist. Eccl. lib.* VII, *capp.* 9 *et* 14), par Théodoret (*Hist. Eccl. lib.* III, *cap.* 20), par Sozomène (*Lib.* V, *cap.* 22), par S. Ambroise (*Epist. ad Théod.*), par Rufin (*Hist. lib.* I, *cap.* 38 *et* 39), par Sulpice Sévère (*Lib.* II), par Cassiodore (*Hist. Tripart. lib.* VI, *cap.* 43), par Fréculphe de Lizieux (*Hist. lib.* IV, cap. 9).

CHAPITRE CLXVI.

JÉSUS-CHRIST EST JUGE

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. XLIV, 4 et suiv. *O Fort invincible, armez-vous de votre épée, armez-vous de votre beauté et de votre gloire. Allez dans l'éclat de votre magnificence; vous réussirez dans vos entreprises. Montez sur votre char pour l'intérêt de la vérité, de la douceur et de la justice; votre droite fera des prodiges. Vos flèches sont perçantes; elles feront tomber les peuples à vos pieds, elles entreront jusque dans le cœur des ennemis du roi. Votre trône, ô Dieu, est un trône*	S. Matth. IX, 2 et suiv. *On lui présenta un paralytique étendu sur un lit, et voyant leur foi il dit à ce paralytique : Mon fils ayez confiance, vos péchés vous sont remis... Or, afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés, Levez-vous, dit-il alors au paralytique, emportez votre lit et vous en allez en votre maison.* Et S. Marc, II, 5; S. Luc, V, 18.

S. Matth. XVI, 17, 19. *Jésus lui répondit... Je*

PROPHÉTIE.

durable et éternel; le sceptre de votre empire est le sceptre de l'équité même.

Ps. LXXI, 1 et suiv. *O Dieu, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du roi votre justice; il jugera votre peuple selon la justice et vos pauvres selon l'équité. Les montagnes et les collines apporteront la paix au peuple par la justice; il fera justice aux pauvres du peuple, il sauvera les enfants du pauvre, et perdra le calomniateur. Toutes les races vous craindront, Seigneur, tant que le soleil et la lune subsisteront.*

Ps. XCVII, 8, 9. *Que les fleuves frappent des mains pour lui applaudir et qu'en même temps les montagnes tressaillent de joie à la vue du Seigneur, parce qu'il vient pour juger la terre, il jugera l'univers selon la justice et les peuples selon l'équité.*

Isaïe, II, 3, 4. *Dans les derniers temps la montagne consacrée par la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts; elle s'élèvera au-dessus des collines, et toutes les nations y accourront en foule. Plusieurs peuples y accourront.... Il jugera les nations et convaincra d'erreur plusieurs peuples.* Et Mich. IV, 2, 3.

Isaïe, XI, 1 et suiv. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine... Il ne jugera point sur ce qui paraît aux yeux, et il ne condamnera pas sur un ouï-dire; mais il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre; il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres.* Et XIII, 9.

Isaïe XXXIII, 22. *Le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi; c'est lui qui nous sauvera.*

Isaïe, XLII, 1 et suiv. *Voici mon serviteur dont je prendrai la défense; voici celui que j'ai choisi et en qui j'ai mis toute mon affection; je l'ai rempli de mon esprit, et il rendra justice aux nations.*

ACCOMPLISSEMENT.

vous donnerai aussi les clés du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Et S. Marc, XVIII, 18; S. Jean XX, 23.

S. Matth. XXV, 31 et suiv. *Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de sa majesté, accompagné de tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les unes d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs; il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui avez été bénis par mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde... Il dira ensuite à ceux qui seront à sa gauche : Allez loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges... Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle.*

S. Jean, V, 22 et suiv. *Le Père ne juge personne, mais il a donné à son Fils tout pouvoir de juger... Il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme... Je ne puis rien faire de moi-même; je juge selon ce que j'entends, et mon jugement est juste.*

S. Jean, VIII, 3 et suiv. *Des Scribes et des Pharisiens lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère, et la faisant tenir debout au milieu de l'assemblée, ils lui dirent : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère; or Moïse nous a ordonné dans la loi de lapider les adultères : quel est donc sur cela votre sentiment?.. Jésus se relevant lui dit : Femme, où sont vos accusateurs? Personne ne vous a-t-il condamnée? Non, Seigneur, répondit-elle. Jésus lui dit : Je ne vous condamnerai pas non plus; allez, et ne péchez plus à l'avenir.*

Act. X, 42. *Et il nous a commandé de prêcher au*

Il ne criera point, il ne haussera pas la voix, et il ne la fera point entendre dans les places publiques. Il ne brisera point le roseau qui est déjà froissé, et il n'éteindra pas la mèche qui donne une lumière sombre. Il jugera en faveur de la vérité. Il n'y aura rien de sombre dans ses regards, et il ne brisera point les puissances ennemies, jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre, et les îles attendront sa loi.

Isaïe, XLIX, 25. *Je jugerai ceux qui vous avaient jugés, et je sauverai vos enfants.*

Isaïe, LI, 5. *La justice que je dois exercer est proche, le salut que j'ai promis va paraître, et mon bras jugera les nations. Les îles seront dans l'attente de mon secours, elles espéreront en la force de mon bras.*

Isaïe, LXVI, 15 et suiv. *Le Seigneur viendra environné de feux et armé de son glaive, pour juger toute chair; le nombre de ceux que le Seigneur tuera se multipliera à l'infini.*

Jér. XXIII, 5. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste; un roi régnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre.* Et XXXIII, 15.

Ezéch. XXXIV, 17 et suiv. *Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis et les brebis, entre les béliers et les boucs... C'est pourquoi, voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viens moi-même juger entre les brebis grasses et les brebis maigres, parce que vous heurtez de l'épaule et que vous choquez de vos cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce que vous les ayez dispersées et chassées dehors; je sauverai mon troupeau; il ne sera plus exposé en proie, et je jugerai entre les brebis et les brebis. Je susciterai sur elles pour les paître le pasteur unique, David mon serviteur.*

Dan. VII, 9 et suiv. *J'étais attentif à ce que je voyais jusqu'à ce que des trônes fussent placés et que l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc..... Le juge s'assit, et les livres furent ouverts... Et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et qui fut présenté devant lui. Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, toutes les tribus, et toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera pas ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.*

peuple, et de rendre témoignage que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivants et des morts.

Act. XVII, 31. *Il a arrêté un jour où il doit juger le monde selon sa justice par celui qu'il a destiné à en être le juge; de quoi il a donné à tous les hommes une preuve certaine en le ressuscitant d'entre les morts.*

Rom. XIV, 10 et suiv. *Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ; puisqu'il est écrit : Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue confessera que je suis Dieu.* Et II Cor. V, 10.

II Thess. I, 7 et suiv. *Le Seigneur Jésus descendant du ciel paraîtra avec les anges, qui sont les ministres de sa puissance, lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu, et de ceux qui n'obéissent point à l'Evangile de Jésus-Christ; qui souffriront la peine d'une éternelle condamnation, étant confondus par la présence du Seigneur, et par la gloire de sa puissance, lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui.*

II Tim. IV, 8. *Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, comme un juste juge, me rendra en ce grand jour; et non seulement à moi, mais à tous ceux qui auront aimé son avènement.*

Joël, II, 1 et suiv. *Faites retentir la trompette en Sion, jetez des cris sur ma montagne sainte, que tous les habitants de la terre soient dans l'épouvante, car le jour du Seigneur va venir, il va paraître; ce jour de ténèbres et d'obscurité, ce jour de nuages et de tempêtes... Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive. Mais quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.*

Michée, IV, 1 et suiv. *Dans les derniers temps, la montagne de la maison du Seigneur sera affermie sur le sommet des monts; elle s'élèvera au dessus des collines, et les peuples y accourront en foule. La multitude des nations y viendra en disant: Allons à la maison du Dieu de Jacob... Il jugera la multitude des nations, et il convaincra d'erreur les peuples les plus forts jusqu'aux pays les plus éloignés.*

Soph. III, 8. *C'est pourquoi, ô mes élus, soupirez après moi, dit le Seigneur, soupirez après le jour où je me lèverai, afin de vous sauver pour toujours; car j'ai résolu d'assembler les peuples, de réunir les royaumes, afin de répandre sur eux mon indignation et toute la fureur de ma colère; parce que toute la terre sera dévorée par le feu de ma colère.*

CHAPITRE CLXVII.

LES APOTRES DE JÉSUS SERONT DES JUGES.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Sap. III, 7, 8. *Les justes brilleront et ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux; ils jugeront les nations, et ils dominerant les peuples, et leur Seigneur règnera éternellement.*	S. Matth. XIX, 18. *Jésus leur dit: Je vous le dis en vérité, que pour vous qui m'avez suivi.... vous serez aussi assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël.*

CHAPITRE CLXVIII.

LE PÈRE A DONNÉ TOUTE PUISSANCE A JÉSUS.

Dan. VII, 13, 14. *Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours et qui lui fut présenté. Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume; et tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.*	S. Matth. XXVIII, 18. *Jésus s'approchant leur parla ainsi: Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* S. Jean, XIII, 3. *Jésus, qui savoit que son Père lui avait mis toutes choses entre les mains...* S. Jean, XVII, 1, 2. *Jésus ayant dit ces choses leva les yeux au ciel, et dit: Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie. Comme vous lui avez donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés.*

Hébr. I, 2. *Il nous a parlé en ces derniers jours par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses.*

Hébr. II, 8. *Vous lui avez assujetti toutes choses, et les avez mises sous ses pieds. Or, dès que Dieu lui a assujetti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui fût assujetti.*

Apoc. I, 18. *J'ai les clés de la mort et de l'enfer.*

Apoc. XI, 15. *Les royaumes de ce monde sont enfin soumis à notre Seigneur et à son Christ, lequel règnera dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

CHAPITRE CLXIX.

JÉSUS EST NOTRE SAUVEUR.

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
Ps. LXXI, 1 et suiv. *O Dieu, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du roi votre justice.... Il fera justice aux pauvres du peuple, il sauvera les enfants du peuple, et perdra le calomniateur. Toutes les races vous craindront, Seigneur, tant que le soleil et la lune subsisteront.*	S. Matth. I, 21. *Elle mettra au monde un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple de ses péchés.* Et S. Luc, I, 31; et II, 21.
Ps. LXXII, 12. *De tout temps Dieu est mon roi; il nous a sauvés diverses fois au milieu de cette terre.*	S. Matth. XVIII, 11. *Le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu.*
Ps. XCVII, 1 et suiv. *Chantez au Seigneur un nouveau cantique; il a fait des choses merveilleuses, c'est par sa droite seule, c'est par son bras saint qu'il a opéré le salut. Le Seigneur a fait connaître le salut dont il est l'auteur, il a manifesté aux yeux des nations la justice qui vient de lui. Il s'est souvenu en faveur d'Israël de sa miséricorde et de sa fidélité dans ses promesses. Toutes les extrémités de la terre ont vu le salut que notre Dieu a envoyé.*	S. Matth. XXVII, 39 et suiv. *Les passants le blasphémaient en secouant la tête, et lui disant: Toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Les princes des prêtres avec les scribes et les sénateurs se moquaient de lui de la même manière en disant: Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même.* Et S. Marc, XV, 28; S. Luc, XXIII, 35.
Ps. CXVII, 21 et suiv. *Je vous rendrai grâces de ce que vous m'avez exaucé, de ce que vous êtes devenu mon Sauveur. La pierre que les architectes avoient rejetée est devenue la principale pierre de l'angle. C'est le Seigneur qui a fait cette merveille, et nos yeux la regardent avec admiration. Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous en ce jour et tressaillons de joie. Donnez le salut, Seigneur, nous vous en conjurons; ô Seigneur, faites prospérer le règne de votre Christ. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.... Je vous rendrai grâces de ce que vous m'avez exaucé, de ce que vous êtes devenu mon Sauveur.*	S. Luc, I, 69 et suiv. *Il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de son serviteur David: selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes de nous sauver des mains de nos ennemis et de tous ceux qui nous haïssent.* S. Luc, II, 10. *L'ange leur dit: Ne craignez point, car je viens vous apporter une heureuse nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie; c'est qu'aujourd'hui dans la ville de David il vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur.* S. Luc, III, 4. *Ainsi qu'il est écrit au livre d'Isaïe... Tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.*
Isaïe, XII, 2, 3. *Voici que Dieu est mon Sauveur. Je serai plein de confiance, et ne craindrai point; car le Seigneur Dieu est ma force et le sujet de mes louanges, il est devenu l'auteur de mon salut. Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur.*	S. Jean, III, 14 et suiv. *Comme Moïse éleva dans le désert le serpent d'airain, il faut que le Fils de l'homme soit de même élevé en haut; afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle; car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle; car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais*
Isaïe, XIX, 19, 20. *Il y aura en ce temps-là un autel du Seigneur au milieu de l'Egypte, et un monument consacré au Seigneur à l'extrémité du pays. Ce sera dans l'Egypte un signe et un témoignage*	

PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.	PROPHÉTIE.	ACCOMPLISSEMENT.
de la puissance du Seigneur des armées ; car ils crieront au Seigneur, étant accablés par ceux qui les opprimaient, et il leur enverra un Sauveur et un protecteur qui les délivrera. Isaïe, XXV, 8, 9. *Il engloutira la mort pour jamais ; le Seigneur notre Dieu sèchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus la terre l'opprobre de son peuple ; car c'est le Seigneur qui a parlé. Son peuple dira alors : C'est là vraiment celui qui est notre Dieu ; nous l'avons attendu, et il est venu : c'est lui qui est le Seigneur ; nous l'avons attendu longtemps, et maintenant nous serons pleins d'allégresse, nous serons ravis de joie dans le salut qui nous est donné.* Et XXXIII, 22.	*afin que le monde soit sauvé par lui.* Et S. Jean, XII, 47. S. Jean, IV, 22 et suiv. *Vous autres, vous adorez ce que vous ne connaissez point ; pour nous, nous adorons ce que nous connaissons : car le salut vient des Juifs.* S. Jean, V, 34. *Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois le témoignage, mais je dis ceci afin que vous soyez sauvés.* S. Jean, X, 9. *Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi il sera sauvé.* S. Jean, XVII, 1, 2. *Jésus ayant dit ces choses, leva les yeux au ciel, et dit : Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie. Comme vous lui aviez donné puissance sur tous les hommes afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés.*	*bras fera justice aux nations.* Isaïe, LII, 10. *Le Seigneur a déployé son bras saint aux yeux de toutes les nations, et toutes les religions de la terre verront le salut que notre Dieu nous doit envoyer.* Isaïe, LX, 16. *Vous connaîtrez que je suis le Seigneur qui vous sauve, et le fort de Jacob qui vous rachète.* Isaïe, LXII, 1, 11. *Je ne me tairai point en faveur de Sion, je n'aurai point de repos pour l'amour de Jérusalem, jusqu'à ce que sa justice paraisse comme une vive lumière, et que son salut brille comme une lampe allumée... Le Seigneur a fait entendre ces paroles jusqu'aux extrémités de la terre : Dites à la fille de Sion : Celui qui est votre salut vient ; il porte avec lui la récompense qu'il veut donner, et le plan de son œuvre lui est présent.* Et LXIII, 8. Jér. XXIII, 5, 6. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste ; un roi régnera qui sera sage, qui agira selon l'équité et qui rendra la justice sur la terre. Dans les jours de son règne Juda sera sauvé. Israël habitera en assurance, et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre justice.* Joël, II, 31, 32. *Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive ; mais quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.* Habac. III, 13, 18. *Vous vous mettrez en marche pour sauver votre peuple, pour le sauver par votre Christ... Mais pour moi, je me réjouirai dans le Seigneur, je tressaillerai de joie en Dieu qui est mon Sauveur.* Zach. IX, 9. *Fille de Sion, soyez comblée de joie : voici votre Roi qui vient à vous, ce Roi juste qui est le Sauveur.*	*étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à bien plus forte raison, étant maintenant réconciliés, serons-nous sauvés par la vie de ce même Fils?* Eph. II, 5. *Lorsque nous étions morts par nos péchés, il nous a rendu la vie, en la rendant à Jésus-Christ par la grâce duquel vous avez été sauvés.* Eph. VI, 23. *Parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Église : aussi est-il le Sauveur de son corps.* Philip. III, 20. *Pour nous, nous virons déjà dans le ciel, comme en étant citoyens, et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ.* I Tim. I, 15. *C'est une vérité certaine et digne d'être reçue avec une parfaite soumission, que Jésus-Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs entre lesquels je suis le premier.* Tite, I, 4. *A Tite, mon fils véritable et bien-aimé en la foi qui nous est commune : que la grâce et la paix vous soient données de plus en plus de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ notre Sauveur.* Tite, II, 13. *Dans l'attente du bonheur que nous espérons et de l'avènement glorieux de Jésus-Christ, notre grand Dieu et notre Sauveur.* Tite, III, 4 et suiv. *Mais depuis que la bonté de Dieu, notre Sauveur, et son amour pour les hommes a paru dans le monde, elle nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde, par le baptême de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit, dont il a fait sur nous une riche effusion par Jésus-Christ notre Sauveur, afin qu'étant justifiés par sa grâce, nous devenions héritiers de la vie éternelle, selon l'espérance que nous en avons.*

Isaïe, LI, 5. *La justice que je dois envoyer est proche, le salut que j'ai promis va paraître, et mon*

Hébr. II, 10. *Il était bien convenable que Dieu pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire ses enfants en si grand nombre, élevât par ses souffrances au comble de l'honneur celui qui devait être l'auteur de leur salut.*

Hébr. V, 8, 9. *Quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il n'a pas*

laissé d'apprendre partout ce qu'il a souffert, ce que c'est que l'obéissance. Et étant élevé au comble de l'honneur, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent.

Hébr. VII, 25. *C'est pourquoi il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant et en état d'intercéder pour nous.*

Hébr. IX, 28. *Ainsi Jésus-Christ a été offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs, et la seconde fois il apparaîtra sans avoir plus rien du péché, pour le salut de ceux qui l'attendent.*

II S. Pierre, I, 1. *Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui, ainsi que nous, ont reçu comme par sort le don également précieux de la foi avec la justice de Jésus-Christ notre Dieu et Sauveur.* Et I, 11; et II, 20; et III, 2, 18.

I S. Jean, IV, 9, 14. *Voilà en quoi a paru l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui. De plus nous avons vu de nos yeux, et nous en rendons témoignage, que le Père a envoyé son Fils pour être le Sauveur du monde.*

CHAPITRE CLXX.

Sur les diverses figures de Jésus-Christ qu'on trouve dans l'ancien Testament.

Le lecteur vient de voir passer successivement sous ses yeux toutes les prophéties de l'ancien Testament qui ont rapport à Jésus-Christ, et il en a vu l'accomplissement dans le nouveau Testament. Je dis que toutes les prophéties de l'ancien Testament viennent d'être reproduites; car s'il y en a quelques-unes d'omises, elles sont d'une importance très-minime, si toutefois on peut s'exprimer ainsi quand il s'agit de la personne de Jésus-Christ. J'ai dit, en commençant, qu'il y avait deux manières de prédire l'avenir, par paroles et par figures : maintenant que j'ai rempli ma tâche à l'égard des prophéties par paroles; je vais traiter sommairement des prophéties par figures.

I. *Adam est la figure de Jésus-Christ.* Je commence par Adam, le père de tous les hommes. S. Paul l'appelle la figure d'un autre chef qui devait venir (Rom. V, 14); il établit aussi un parallèle entre Adam et Jésus-Christ en ces termes : *Comme donc par le péché d'un seul tous les hommes sont tombés dans la condamnation, ainsi par la justice d'un seul tous les hommes reçoivent la justification qui donne la vie; car comme plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul homme, ainsi plusieurs seront rendus justes par l'obéissance d'un seul* (Rom. V, 18, 19). Il dit ailleurs (I Cor. XV, 20, 45) : *Mais au contraire Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices de ceux qui sont dans le sommeil de la mort: car la mort est venue par un homme, et la résurrection des morts doit venir aussi par un homme; et comme tous meurent par Adam, tous aussi revivront de même par Jésus-Christ... Adam, le premier homme, a été créé avec une âme vivante, et le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant... Le premier homme est le terrestre, formé de terre, et le second homme est le céleste, le Seigneur, qui est venu du ciel. Tel qu'a été l'homme terrestre, tels sont aussi les hommes qui sont nés terrestres; et tel qu'est l'homme céleste, tels seront aussi les hommes devenus célestes. Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste.* Ils furent tous les deux fils de Dieu; car S. Luc, en établissant la généalogie de Jésus-Christ (III, 18), commence par Jésus-Christ, fils de Dieu, retrogradant jusqu'à Adam, *qui fut*, dit-il, *fils de Dieu.* Adam fut créé le sixième jour; Jésus-Christ est mort le sixième jour. Adam fut créé à l'image de Dieu; *Jésus est l'image du Dieu invisible* (Coloss. I, 15), *et la figure de sa substance* (Hébr. I, 3), *le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté* (Sag. VII, 26). Adam a été formé du limon de la terre, vierge encore : Jésus est né d'une Vierge. Dieu a donné à Adam le pouvoir de *dominer sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre* (Gen. I, 28); et Jésus dans l'Evangile déclare que *toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre* (S. Matth. XXVIII, 18). S. Paul, dans son Epître aux Ephésiens (V, 31), nous apprend que l'union d'Adam et d'Eve est la figure de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. Le péché fut commis à la persuasion d'Eve; ce fut Marie qui en procura le remède. Adam nous avait tous livrés à la mort par un arbre; et Jésus nous a rendus à la vie sur l'arbre de la croix. Adam goûte au fruit qui donne la science du bien et du mal; Isaïe nous dit que Jésus *mangera le beurre et le miel* (VII, 15), *afin de savoir rejeter le mal, et choisir le bien.* Adam était nu lorsqu'il pécha, Jésus-Christ était nu quand il mourut sur la croix pour expier le péché. Adam sort du paradis terrestre après avoir commis son péché; Jésus entre dans le ciel après l'avoir réparé. Pendant le sommeil d'Adam Eve est créée; c'est aussi à la mort de Jésus que l'Eglise prend naissance. Les Juifs vont même jusqu'à prétendre que le corps d'Adam fut enseveli sur le mont Golgotha; qu'ils le prouvent comme ils pourront, et qu'ils le croient s'ils le veulent. S. Jérôme le nie positivement (in Matth. XXVII, 33). Origène a remarqué (in Epist. ad Rom. lib. V) que dans la comparaison que S. Paul établit entre Adam et Jésus-Christ, il fait ressortir leurs points de ressemblance dans l'ensemble; mais qu'il procède dans chaque circonstance particulière en remarquant les contrastes et l'opposition entre les deux personnages.

II. *Abel est la figure de Jésus-Christ.* Abel va nous fournir une autre figure de Jésus-Christ. Son innocence, sa pureté de vie, sa piété excitèrent contre lui l'envie de Caïn son frère; de même Jésus s'attira la haine des Juifs ses frères à cause de sa vie exemplaire. Abel était berger; Jésus se qualifie de pasteur des hommes. Caïn donne la mort à son frère Abel; les Juifs mirent à mort Jésus-Christ. Caïn entraîna son frère dans la campagne pour commettre son crime; Jésus fut supplicié hors de Jérusalem. Le sang d'Abel crie vers le Seigneur; S. Paul

Hébr. XII, 24) dit que le sang de Jésus parle plus avantageusement que celui d'Abel. Caïn en punition de son crime devint un objet d'horreur et d'exécration sur la terre; de même une sorte de reprobation poursuit partout les Juifs dans quelque pays qu'ils se trouvent. Dieu déclare à Caïn que malgré ses travaux et ses labeurs, la terre, qu'il a ainsi souillée par son crime, sera stérile pour lui; ainsi les Juifs ont beau continuer dans leurs synagogues les cérémonies et les prescriptions de leur loi abrogée, ils n'en tirent aucun avantage pour leur salut. Caïn après son crime fut chassé de son pays, et passa le reste de sa vie errant de contrée en contrée, cependant Dieu ne voulut pas qu'on attentât à ses jours; les Juifs en punition de leur déicide, sont dispersés dans toutes les contrées du monde, et ne peuvent plus se fixer nulle part en corps de nation; toutefois on ne peut parvenir à les exterminer; ils séjournent partout de manière à ne pas se confondre avec les divers peuples au milieu desquels ils vivent, mais ils doivent subsister toujours selon la célèbre prophétie de Jérémie (XXXI, 16) : « *Si les lois de l'ordre du monde peuvent cesser devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Israël cessera d'être un peuple toujours subsistant en ma présence.* » Dieu mit sur le front de Caïn un signe qui le faisait reconnaître et lui garantissait la vie; de même les Juifs sont partout reconnaissables. L'abbé Rupert a donné à ce parallèle un ingénieux développement (lib. III, Comment. in Gen. cap. 6).

III. *Noé est la figure de Jésus-Christ.* Noé est aussi la figure de Jésus-Christ : d'abord son nom, qui vient du mot *nuahh*, signifie consolation, repos; or Jésus dit dans l'Evangile (S. Matth. XI, 28, 29) : *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. Noé* (dit Moïse, Gen. VI, 8) *fut un homme juste et parfait au milieu des hommes de son temps; il marcha avec Dieu; Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.* (S. Luc, II, 52; et S. Jean, I, 17; et Hébr. VII, 28). Il n'y a de sauvés des eaux du déluge que ceux qui sont avec Noé; de même il n'y a de sauvés de la mort éternelle que ceux que Jésus-Christ préserve du péché et à qui il fait miséricorde : *Il n'y a point d'autre nom sous le ciel qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés*, dit S. Pierre (Act. IV, 12). Tous les deux ont trouvé dans le bois un instrument de salut pour les hommes. Plusieurs Pères ont vu dans l'arche de Noé une figure de l'Eglise : comme on ne pouvait être sauvé si on n'était dans l'arche, de même hors de l'Eglise le salut est impossible. Noé, surpris dans un état de nudité par son fils Cham, fut outragé par lui, ce qui attira à ce fils pervers la malédiction de son père; les deux autres fils de Noé au contraire furent pleins de respect et de révérence pour lui; ainsi Jésus exposé sur la croix fut insulté par les Juifs, qui aggravèrent par là leur crime; mais les vrais enfants d'Israël, les disciples de Jésus, lui étaient entièrement dévoués et remplis d'amour pour lui. Noé combla de bénédictions ses fils qui avaient respecté l'état de surprise où il s'était trouvé, de même Jésus a répandu avec abondance ses grâces sur ses vrais et fidèles serviteurs.

IV. *Melchisédech est la figure de Jésus-Christ.* C'est S. Paul lui-même qui nous montre dans Melchisédech la figure de Jesus-Christ. Il dit dans son Epître aux Hébreux (VII, 2, 3) : *Premièrement, suivant l'interprétation de son nom, il s'appelle Roi de justice; il était de plus roi de Salem, c'est-à-dire, roi de la paix, dont on ne trouve ni le père, ni la mère, ni la généalogie, non plus que le commencement et la fin de sa vie; ce Melchisédech, étant l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour toujours.* Voilà des traits qui conviennent parfaitement à Jésus-Christ : il est roi; sa puissance, sa justice, son amour de la paix sont souvent cités dans l'ancien Testament; il est né sans père, ayant eu pour mère une vierge; il est Fils de Dieu, par conséquent personne ne peut raconter sa généalogie. Il n'a point eu de commencement, et il n'aura point de fin (Ps. CIX, 3; et Eccli. XXIV, 14; et Isaïe, XLI, 4; et Hébr. VII, 22). Jésus est prêtre; sa consécration ne s'est point faite comme celle des autres prêtres avec de l'huile exprimée du fruit des arbres, mais *il a été sacré d'une huile de joie* (Ps. XLIV, 3); et il n'est pas seulement le prêtre des Hébreux, il l'est aussi des païens, semblable à Melchisédech, qui offrait des sacrifices pour d'autres peuples que pour Abraham, le père des Hébreux. Melchisédech n'était pas circoncis; Jesus-Christ a aboli la circoncision. Ces paroles de la Genèse (XIV, 18), *Melchisédech, roi de Salem, offrit du pain et du vin, parce qu'il était prêtre du Très-Haut*, nous découvrent un autre point de ressemblance avec Jésus-Christ, qui institua le sacrifice de l'Eucharistie sous les espèces du pain et du vin, sacrifice prédit par Malachie (I, 11). Il y en a qui, frappés de la ressemblance entre Melchisédech et Jésus-Christ, ont pensé que c'était la même personne, et que Jésus-Christ apparut à Abraham sous la forme qu'il revêtit plus tard quand il vint converser parmi les hommes (Petrus Cunæus de Rep. Hebr. lib. III, cap. 3).

V. *Isaac est la figure de Jésus-Christ.* Il y a aussi plusieurs traits de ressemblance entre Isaac et Jésus-Christ : Abraham avait déjà cent ans quand il engendra son fils Isaac; il était, dit l'Ecriture, *plein de jours*; S. Paul nous apprend que, *quand les temps furent accomplis, Dieu envoya son Fils sur la terre* (Gal. IV, 4); et Daniel appelle Dieu, l'*Ancien des jours* (VII, 9). La mère d'Isaac était vieille et avait été stérile jusqu'au jour où elle mit son fils au monde; Jésus est fils de la Synagogue, mère stérile et impuissante, incapable de communiquer à ses enfants la grâce du Saint-Esprit, qui est la vie véritable,

L'un et l'autre sont fils uniques; Isaac est sur le point d'être immolé par son père, il est conduit par lui au lieu du sacrifice; *Dieu n'a pas épargné son propre fils, mais il l'a livré à la mort pour nous tous* (Rom. I, 2). Isaac a porté sur ses épaules le bois qui devait servir à son sacrifice; de même Jésus a porté lui-même sa croix.

VI. *Le bélier sacrifié par Abraham est la figure de Jésus-Christ.* On trouve dans le bélier sacrifié par Abraham plusieurs traits qu'on rencontre également dans la personne de Jésus-Christ: sa simplicité, son innocence, sa patience, sa destinée qui est d'être réservé pour être mis à mort. Sa laine sert de vêtement aux hommes; S. Paul nous recommande de nous revêtir de Jésus-Christ (Rom. XIII, 14). Jésus nous ordonne de manger sa chair (S. Jean, VI, 50); nous mangeons aussi la chair des agneaux. Le bélier d'Abraham avait les cornes embarrassées dans un buisson; Jésus eut la tête couronnée d'épines, et toute sa vie fût semée de difficultés et de contradictions. Abraham a immolé à Dieu un bélier à la place de son fils; Dieu a souffert que Jésus fût sacrifié à la place des hommes qui auraient dû expier par eux-mêmes la culpabilité de leurs offenses. Le lieu des deux sacrifices est renommé: celui d'Abraham se fit sur le mont Moria, et celui de Jésus sur le mont Golgotha, deux montagnes de Jérusalem, quoique les Juifs pensent que les deux sacrifices eurent lieu sur le mont Golgotha.

VII. *Joseph est la figure de Jésus-Christ.* Joseph, né, comme son père Isaac, lorsque ses parents étaient d'un âge avancé, est aussi la figure de Jésus-Christ, et indique par le retard de sa naissance, la longue attente du Messie. La préférence de son père pour lui suscita la haine de ses frères; Jésus aussi fut l'objet de la haine des Juifs. Les songes de Joseph qui lui annonçaient sa future élévation, se sont réalisés à la lettre dans la personne de Jésus-Christ, qui voit le soleil, la lune et les étoiles obéir à ses ordres divins. Les frères de Joseph, le voyant arriver à eux, veulent le faire mourir (Gen. XXXVII, 20); les Juifs aussi méditent la mort de Jésus (Sag. II, 20). Joseph est vendu par ses frères vingt deniers, et, selon quelques commentateurs, trente deniers (S. Ambros., lib. de Patriarch. Joseph., cap. 3; S. August. serm. de Temp. 81); Jésus fut aussi vendu trente deniers. La tunique ensanglantée de Joseph que ses frères firent rapporter à Jacob est le symbole de la mort sanglante de Jésus. Joseph fut esclave chez l'eunuque Putiphar; *Jésus s'est anéanti pour nous, prenant la forme d'un esclave* (Philipp. II, 7). Joseph, détenu en prison avec deux criminels, annonce à l'un sa mort, à l'autre sa future grandeur, et lui demande de ne pas l'oublier dans son élévation; Jésus attaché à la croix au milieu de deux voleurs, promet à l'un le bonheur du ciel en récompense des bons sentiments qu'il lui manifeste. Moïse vante souvent la beauté et la physionomie prévenante de Joseph; le Psalmiste parle de Jésus en ces termes (XLIV, 3): *Vous surpassez en beauté tous les enfants des hommes; la grâce est répandue sur vos lèvres, c'est pourquoi Dieu vous a béni pour jamais. Le blé se vendait aux peuples par ordre de Joseph* (Gen. XLII, 6); Jésus a souvent distribué du pain à la foule qui le suivait, et qui était pressée par la faim; il se proclame le pain de vie, le pain vivant descendu du ciel, quiconque l'approchera n'aura plus faim, quiconque se nourrira de sa chair ne mourra jamais. Joseph fut le sauveur non seulement de ses frères (Gen. XLV, 5, 6), mais encore des contrées voisines de l'Egypte; Pharaon le surnomme le *Sauveur du monde* (ibid. 45); ce qui s'applique si bien à Jésus-Christ, qu'on croirait que c'est de lui qu'on parle. Joseph en congédiant ses frères leur recommande de ne pas se disputer en chemin (Gen. XLV, 24); Jésus en prenant congé de ses disciples pour retourner auprès de son Père, leur laisse sa paix (S. Jean, XIV, 27). Pharaon fait rendre à Joseph les mêmes honneurs qu'à lui-même, il lui donne pouvoir sur toute l'Egypte, et veut que tout dépende de sa seule volonté dans tout son royaume; *Dieu a élevé son fils, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom; afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers; et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père* (Philipp. II, 9 et suiv.). Jacob en mourant bénit son fils en ces termes: *Joseph est le rejeton d'une tige féconde, oui, il est le rejeton d'une tige féconde* (Gen. XLIX, 22). S. Jean-Baptiste en parlant de Jésus dit: *Il faut qu'il croisse, et moi que je diminue* (S. Jean, III, 30); c'est aussi Jésus que figure cette pierre que vit Daniel (II, 35) *qui devint une grande montagne et remplit toute la terre.*

VIII. *L'agneau pascal est la figure de Jésus-Christ.* Saint Paul va jusqu'à appeler Jésus-Christ *notre Agneau pascal* (I Cor. V, 7). Je vais ajouter ici quelques détails à ce que j'ai déjà dit sur ce sujet dans le cours de ma IXe proposition; on pourra lire aussi avec fruit la Géographie sacrée de Bochard. Jésus est mort le même mois et le même jour du mois que les Juifs devaient immoler l'agneau pascal (Steucus Eugubinus in Exod. II, 6; et Mosius in Jos. V, 10). Il est mort dans la même ville où l'on devait faire la pâque après la construction de l'arche, savoir à Jérusalem; l'agneau qui devait servir au sacrifice devait n'avoir aucune tache; S. Pierre appelle Jésus-Christ l'agneau sans tache (I Epist. I, 1). Il fallait manger l'agneau pascal à la hâte, un bâton à la main et des chaussures aux pieds, comme prêts pour un voyage; Jésus en peu d'heures a été pris, condamné et mis à mort. Le sacrifice de l'agneau ainsi que la mort de Jésus furent offerts en expiation des péchés. Le sang de l'agneau répandu sur les portes des maisons des Hébreux fut pour eux une condition de salut, de même que Jésus-Christ sauve par son sang les hommes qui savent s'en appliquer les mérites. Il était défendu de briser les os de la victime; *Les*

soldats étant venus à Jésus, et voyant qu'il était déjà mort, ne lui rompirent point les jambes..., afin que cette parole fût accomplie : Vous ne briserez aucun de ses os (S. Jean XIX, 31). On ne pouvait rien conserver de la victime pour le lendemain; Jésus-Christ fut descendu de la croix et enseveli le jour même de sa mort. Il fallait manger l'agneau pascal avec du pain sans levain, il ne fallait admettre à y participer aucun étranger ni aucun homme incirconcis ; S. Paul nous recommande d'approcher de la sainte table avec les azymes de la sincérité et de la vérité, sans avoir rien du vieux levain, c'est-à-dire du levain de la malice et de la corruption (I Cor. V, 8). Aussitôt après que les Hébreux eurent mangé l'agneau pascal, ils furent délivrés de la servitude d'Egypte ; Jésus-Christ, par la nourriture de son corps et de son sang, nous fait triompher de nos passions, et nous arrache à l'empire du démon. Les Hébreux, retournant d'Egypte dans leur pays, nous rappellent Jésus sorti de la Judée pour se sauver en Egypte, et bientôt après revenant dans son pays ; c'est à ce double retour dans le pays de Chanaan que fait allusion le prophète Osée, quand il dit (XI, 1) : *J'ai rappelé mon fils d'Egypte.* Dieu appelle le peuple d'Israël son premier né (Exod. IV, 22). J'ai fait voir dans Jérémie (XXXI, 9), que cette même qualification était donnée à Jésus-Christ (IXe Propos.).

IX. *La colonne de feu, la manne, le rocher d'où jaillissent les eaux dans le désert, sont des figures de Jésus-Christ.* Nous lisons dans la première Epitre de S. Paul aux Corinthiens (X, 1) : *Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer Rouge; que, s'unissant à Moïse, ils ont tous été baptisés dans la nuée et dans la mer; qu'ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle, et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel ; car ils recevaient ce breuvage de la pierre spirituelle qui les accompagnait, et cette pierre était Jésus-Christ.* Ces paroles nous donnent à entendre que la colonne qui éclairait les Hébreux durant leur route, la manne qui tombait du ciel pour leur nourriture, et l'eau qui jaillit du rocher frappé par la verge de Moïse, étaient autant de mystères et de prophéties de l'avenir. En effet les prophètes comparent souvent le Messie à un chef, ou à la lumière, ou au feu, et lui donnent tous les attributs propres à ces noms divers. Il est dit dans l'Exode (XIV, 19) que l'ange du Seigneur précédait la marche des Hébreux dans le désert, et au chapitre XIII (vers. 1) du même livre, ainsi qu'au chapitre IX de Néhémie (vers. 12) et au psaume LXXVII (vers. 14), nous voyons que c'est Dieu lui-même qui leur sert de guide et de chef. Dans l'Exode (XVI, 4), la manne est appelée le pain du ciel, le pain des anges ; ces expressions évidemment se rapportent à Jésus-Christ, qui est le vrai pain des anges descendu du ciel ; Jésus dit de lui-même dans l'Evangile (S. Jean, VI, 32) : *Moïse ne vous a point donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel ; car le pain de Dieu est celui qui vient du ciel et qui donne la vie au monde...C'est moi qui suis le pain de vie.* Il est ce pain céleste qui nourrit nos âmes, quand elles savent renoncer à leurs goûts et à leurs appétits terrestres. Jésus continue (ibid., vers. 52): *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde.* C'est à Jésus-Christ que se rapporte également ce passage de la Sagesse (XVI, 20, 21), où il est dit : *Vous avez donné à votre peuple la nourriture des anges; vous lui avez fait pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermait en soi tout ce qu'il y a de délicieux et tout ce qui peut être agréable au goût.* Les Juifs eux-mêmes ont reconnu dans la manne mystérieuse du désert la figure du Messie (Philo. lib. *Pej. meliori insid.*, et lib. *Quis sit rer. div. hæres.*). Saint Paul enseigne que le rocher d'où jaillit l'eau dans le désert était la figure de Jésus-Christ, qui, au milieu des aridités de cette vie, procure à l'âme les eaux rafraîchissantes de sa grâce. Jésus parlant de lui-même (S. Jean, IV, 13) : *Quiconque boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif.* On peut dire que Jésus nous accompagne et marche avec nous quand il répand sur nous ses grâces; d'ailleurs il a promis d'être toujours avec nous, jusqu'à la fin des siècles (S. Matth. XXVIII, 20).

X. *Le Bouc émissaire est la figure de Jésus-Christ.* Il n'est pas jusqu'au bouc émissaire qui n'ait quelque point de ressemblance avec Jésus-Christ. Ainsi le grand-prêtre lui posait les mains sur la tête, le chargeant des péchés de tout le peuple, et le lançait ensuite au milieu des bois où il allait se perdre. De même Jésus-Christ a porté nos péchés dans son corps, et, chargé de ce fardeau, il est sorti de Jérusalem, et de là a été conduit à la mort.

XI. *Le serpent d'airain est la figure de Jésus-Christ.* Jésus lui-même se compare au serpent d'airain que Moïse avait eu ordre d'élever dans le désert (S. Jean, III, 14). Comme la vue seule de ce serpent suffisait pour guérir les morsures faites par les serpents brûlants, fléau que Dieu avait envoyé contre les Hébreux en punition de leurs crimes ; ainsi Jésus-Christ guérit toutes les plaies que peuvent nous faire le péché et le démon ; *Avec le bouclier de la foi*, dit S. Paul (Eph. VI, 16), *vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin esprit.* C'est par la foi que notre esprit se porte vers Jésus-Christ. Le serpent d'airain ressemblait aux serpents malfaisants, à l'exception de leur venin qu'il n'avait pas; ainsi *Dieu ayant envoyé son propre Fils, revêtu d'une chair semblable à la chair de péché, et, victime pour le péché, il a condamné le péché dans sa chair, afin que la justice de la loi soit accomplie en nous.* Toutefois, quoiqu'il fût semblable à Adam, il était néanmoins sans péché; *il a été tenté et éprouvé en toutes choses, nous étant semblable, mais sans aucun péché*, dit S. Paul (Hébr IV, 15). Le serpent érigé par Moïse comme un signe est élevé en l'air ; Jésus, qui lui aussi était un signe (S.

Luc, II, 14) et un étendard pour le peuple (Isaïe, XI, 10), fut de même élevé en l'air, et suspendu sur une croix. Quelques Juifs modernes ont voulu que ce ne fût pas la vue de ce serpent d'airain qui guérissait les morsures des serpents brûlants; c'était, selon eux, seulement une occasion pour les blessés de se rappeler les plaies que leur a faites le péché représenté sous la forme de ce serpent d'airain, et une invitation à recourir à la miséricorde de Dieu; mais ils ne remarquent pas que cette interprétation, imaginée pour éluder le sens mystérieux caché sous la figure de ce serpent d'airain, prouverait une violation manifeste du précepte du décalogue qui défend de faire aucune image ni statue; il faut nécessairement admettre l'ordre positif de Dieu en cette circonstance dans un dessein prophétique.

XII. *Moïse est la figure de Jésus-Christ.* Moïse avait annoncé qu'il paraîtrait un jour un autre chef qui lui ressemblerait; il s'exprime ainsi (Deut. XVIII, 15): *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi de votre nation et d'entre vos frères : c'est celui que vous écouterez...* S. Pierre (Act. III, 21) et S. Etienne (Act. VII, 37) ont fait à Jésus-Christ l'application de ces paroles de Moïse; et Eusèbe dans sa Démonstration s'est attaché à en prouver l'accomplissement (liv. III); voici les principaux points qu'il y établit : c'est Dieu qui envoie l'un et l'autre pour être chef et conducteur du peuple, Moïse est à la tête des Hébreux, et Jésus-Christ est le chef de tous les hommes. Tous les deux, ils ont prouvé leur mission par des miracles, Moïse pour délivrer son peuple de la servitude d'Egypte, Jésus-Christ pour sauver les hommes de la tyrannie du démon. Moïse eut un long désert à traverser avant d'amener son peuple à la terre promise; Jésus-Christ ne peut conduire à la patrie céleste qu'après que nous aurons éprouvé les misères de la vie. A la voix de Moïse, la mer se retire, et laisse son lit à sec pour fournir un passage libre au peuple hébreux; Jésus-Christ apaise les vents et calme les flots d'une mer agitée par la tempête; il marche sur les eaux et y fait marcher S. Pierre. Moïse fut le législateur du peuple hébreu; Jésus-Christ est le législateur de tous les hommes. Moïse fit traverser les eaux de la mer Rouge au peuple hébreu, pour le délivrer de la servitude d'Egypte; Jésus-Christ fait passer les hommes par l'eau du baptême pour les conduire dans la voie du salut; et les Juifs proclament que la délivrance des hommes que doit opérer le Messie attendu par elle ressemblera à celle opérée par Moïse du temps de leurs ancêtres. Moïse intercède pour le peuple hébreu, qui avait provoqué la colère du Seigneur : *Je fus,* dit-il, *l'entremetteur et le médiateur entre le Seigneur et vous pour vous annoncer ses paroles* (Deut. V, 5); S. Paul nous apprend (1 Tim. II, 5) qu'*il n'y a qu'un Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme.* Moïse fut quarante jours et quarante nuits avec le Seigneur sans manger de pain et sans boire d'eau (Exod. XXXIV, 28); Jésus jeûna quarante jours et quarante nuits, et après il eut faim (S. Matth. IV, 2) Moïse en descendant de la montagne avait le visage tout éclatant de lumière, Jésus *se transfigura* en présence de trois de ses apôtres : *son visage devint brillant comme le soleil.* Moïse procura aux Hébreux dans le désert une nourriture céleste et fit sortir d'un rocher des eaux pour les désaltérer; Jésus nourrit souvent la foule qui le suivait d'un pain miraculeux, et promit de lui donner à boire une eau qui procure la vie éternelle. Moïse se choisit parmi le peuple un sénat composé de soixante-dix vieillards, et les établit juges et chefs du peuple, et Dieu répandit sur eux son esprit de conseil; Jésus envoie dans diverses contrées prêcher son Evangile les soixante-douze disciples qu'il avait choisis, et les remplit de son esprit. Moïse guérit Marie, sa sœur, attaquée de la lèpre; Jésus guérit aussi un lépreux. Moïse envoie douze hommes explorer la terre de Chanaan; Jésus envoie douze apôtres convertir le monde. Moïse donne à Nun, fils d'Urie, le nom de Josué; Jésus donne à Simon le surnom de Pierre. L'ancienne loi fut publiée par Moïse; c'est Jésus-Christ qui est l'auteur de la nouvelle. Moïse et tous les Hébreux étaient condamnés à mourir, dès leur naissance, par ordre de Pharaon; Jésus n'échappa que par miracle à la mort que lui destinait Hérode, qui pour atteindre son but fit périr tous les enfants nouveau-nés de Béthléem. Moïse et Jésus échappèrent l'un et l'autre à une mort inévitable par les soins de leurs parents. Moïse fut le plus célèbre de tous les prophètes suscités de Dieu, soit sous le rapport des prophéties, soit sous le rapport des miracles qu'il opéra (Maimonides, in *More nev.* part. II, cap. 35); Jésus est au-dessus de tous les prophètes qui l'ont précédé, il l'emporte même sur Moïse, comme le prouve le simple récit de sa vie.

XIII. *Aaron est la figure de Jésus-Christ.* Aaron présente aussi quelque ressemblance avec Jésus-Christ. Aaron était le pontife de la loi ancienne. S. Paul, dans son Epître aux Hébreux, fait ressortir toute la supériorité du sacerdoce de Jésus-Christ, pontife de la loi nouvelle. Aaron ne reçut qu'une consécration avec de l'huile provenant du fruit des arbres; Jésus a été sacré d'une huile de joie, huile miraculeuse. Dieu dit à Moïse (Exod. VII, 1): *Je vous ai établi le Dieu de Pharaon, et Aaron votre frère sera votre prophète;* et Moïse, en parlant du Messie, dit : *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi de votre nation; c'est lui que vous écouterez* (Deut. XVIII, 15). Le pontife de la loi ancienne n'entrait qu'une seule fois l'année dans le Saint des saints, et encore *non sans y porter du sang qu'il offrait pour ses propres ignorances et pour celles du peuple* (Hébr. IX, 7); Jésus y *est entré, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle.* Aaron portait les fautes qui se commettaient par rapport aux choses saintes que les enfants d'Israël offraient (Exod.

XXVIII, 38); Isaïe dit de Jésus (LIII, 4, 5) : *Il s'est véritablement chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs; nous l'avons regardé comme un homme frappé de lèpre, comme un criminel que Dieu frappait et qui était humilié pour ses péchés; mais c'est pour nos iniquités qu'il a été percé de plaies; c'est pour nos crimes qu'il a été brisé, le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.* Aaron servait de médiateur entre Dieu et le peuple; *Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme* (I Tim. II, 5). Aaron purifiait le peuple par l'aspersion du sang du Testament que Dieu fit en faveur des Israélites (Hébr. IX, 20); Jésus *est le médiateur du Testament nouveau, afin que par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui subsistaient sous le premier Testament, ceux qui sont appelés de Dieu reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis* (Ib. 15). Dans la sédition excitée par Coré, Dathan et Abiron, *Aaron pria le Seigneur d'être propice au peuple, et comme il se tenait entre les vivants et les morts, la plaie cessa* (Nomb. XVI, 48); Jésus-Christ nous préserve du péché, et en détruit les pernicieux effets en nous : *Il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant et en état d'intercéder pour eux* (Hébr. VII, 25). Il a étendu le fruit et les mérites de sa passion jusqu'aux morts mêmes, et ainsi, il a accompli et au-delà toutes les promesses contenues dans l'ancien Testament.

XIV. *Josué est la figure de Jésus-Christ.* Outre la similitude de nom, il y a entre Josué et Jésus plusieurs points de ressemblance. Josué succède à Moïse; Jésus remplace la loi ancienne par la loi nouvelle (S. Matth. XI, 12; Rom. X, 4). Moïse conduit le peuple à l'entrée de la terre promise, mais il ne lui est pas donné de les y introduire; ce fut son successeur Josué qui eut ce privilége; voici comment S. Paul applique cette figure à Jésus-Christ (Gal. II, 16) : *L'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ; nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui, et non par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi. Et la première loi est abolie comme impuissante et inutile, parceque la loi n'a conduit personne à la perfection; mais ce qui y conduit c'est une meilleure espérance qui a été substituée en sa place, par laquelle nous nous approchons de Dieu* (Hébr. VII, 18, 19). Ce que la loi de Moïse n'a pu nous procurer nous l'obtenons par la grâce de Jésus-Christ, savoir, notre admission dans le ciel. Josué introduit les Hébreux dans la terre de Chanaan, en traversant le Jourdain; Jésus nous introduit dans le ciel après nous avoir purifiés par l'eau du baptême. Josué fait enlever du lit du Jourdain douze pierres pour en construire un monument qui rappelle à la postérité le glorieux événement de ce passage miraculeux; Jésus choisit douze apôtres qu'il établit comme la base de l'édifice mystérieux de son Eglise. S. Paul développe encore cette idée en ces termes (Eph. II, 19, 20) : *Vous êtes de la cité des saints et de la maison de Dieu; vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes : Jésus-Christ étant lui-même la principale pierre de l'angle. Tout l'édifice posé sur cette pierre s'élève et s'accroît avec une juste symétrie pour être un saint temple consacré au Seigneur.* Déjà le prophète Zacharie avait dit en parlant des apôtres comme fondateurs de l'Eglise (IX, 16) : *On élèvera comme monument de sa gloire des pierres saintes dans la terre qui lui a partient.* Josué renouvela pour le peuple l'ordre d'une circoncision générale; d'après S. Paul, nous sommes circoncis en Jésus-Christ, *d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais de la circoncision de Jésus-Christ, qui est celle du cœur, laquelle se fait par l'esprit et non selon la lettre* (Coloss. II, 11; Rom. II, 29). Le lieu où se fit la circoncision ordonnée par Josué s'appelle Galgala : c'est là où les Hébreux déposillèrent l'opprobre contracté dans l'Egypte, pays d'incirconcis; Jésus par sa mort a effacé l'opprobre qui pesait sur le genre humain, et cette mort il l'a soufferte sur le Golgotha, nom qui a une commune origine avec celui de Galgala, tous deux dérivant du mot *golel*. Josué était un guerrier, Jésus est aussi un guerrier, et de sa bouche sort une épée à deux tranchants. Les Hébreux disent à Josué : *Comme nous avons obéi à Moïse en toutes choses, nous vous obéirons aussi* (Jos. I, 17); Jésus dit aux Juifs : *Si vous croyiez Moïse, peut-être me croiriez-vous aussi* (S. Jean, V, 46).

XV. *Samson est la figure de Jésus-Christ.* Voici plusieurs traits de ressemblance avec Jésus-Christ dans l'histoire de Samson : la mère de Samson était stérile; Jésus est né d'une Vierge. Un ange du Seigneur apparut à la mère de Samson, et lui dit : *Vous êtes stérile et sans enfants; mais vous concevrez et vous enfanterez un fils* (Juges, XIII, 3); l'ange dit à Marie, mère de Jésus (S. Luc, I, 30, 31) : *Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu; vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus.* L'ange dit encore à la mère de Samson (Juges, XIII, 5) : *Il sera Nazaréen, consacré à Dieu.* L'Evangéliste, en parlant de Jésus, dit (S. Matth. II, 23) : *Il vint demeurer dans la ville appelée Nazareth, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie; il sera appelé Nazaréen.* L'ange dit ensuite à la mère de Samson (Loc. cit.) : *C'est lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins;* l'ange dit de Jésus : *Ce sera lui qui sauvera son peuple de ses péchés* (S. Matth. I, 21). L'ange apparut à Manué, père de Samson, qui hésitait à croire au rapport de sa femme; un ange apparut à Joseph, père de Jésus, et le rassura sur les soupçons qu'il avait conçus. La mère de Samson *enfanta un fils, et elle l'appela Samson; l'enfant crût, et le Seigneur le bénit; et l'Esprit du Seigneur commença à être avec lui*

(Juges, XIII, 24, 25); *Marie enfanta son premier-né, et lui donna le nom de Jésus* (S. Matth. I, 25). Elisabeth dit à Marie en parlant de cet enfant (S. Luc, I, 42) : *Le fruit de votre sein est béni;* et, *après que Jésus fût baptisé, il sortit de l'eau; en même temps les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu descendre sous la figure d'une colombe et venir se reposer sur lui* (S. Matth. III, 16). Le nom de Samson signifie *soleil* (S. Jérôme, lib. de Nom. hebr.); Malachie dit en parlant de Jésus (IV, 2) : *Le soleil de justice se lèvera pour vous.* Samson épouse une femme choisie parmi les Philistins, et lui confie ses secrets; Jésus forme son Eglise de peuples païens, et lui confie le dépôt de sa doctrine avec le pouvoir de l'interpréter. Samson allant au-devant de sa femme trouve à sa rencontre un lion qu'il tue, et quelques jours après découvre dans la gueule de ce lion un rayon de miel; Jésus en fondant son Eglise eut à lutter contre le monde; mais bientôt, vaincu par lui, le monde accepta le joug de l'Evangile, et comprit combien il était doux et léger. Samson, dévoré d'une soif ardente, s'adresse au Seigneur (Juges, V, 18); Jésus, sur le point d'expirer, s'écria : *J'ai soif.* Samson étant allé à Gaza, dormit dans cette ville jusqu'à minuit; à son réveil, il prend sur ses épaules les deux portes de la ville qu'on avait fermées, et les porte sur le haut d'une montagne; Jésus sortant du tombeau secoue le joug de la mort (Ps. LXVII, 21; Act. II, 24). Samson *en mourant tua beaucoup plus de Philistins qu'il n'en avait tué pendant sa vie* (Jug. XVI, 30). Jésus par sa mort triompha du démon, du péché et de la mort elle-même.

XVI. *Samuel est la figure de Jésus-Christ.* Nous avons dans Samuel une autre figure de Jésus-Christ : il est né, comme Samson, d'une mère stérile; Jésus est né d'une vierge. Il était également Nazaréen; nous avons vu que Jésus l'était aussi. Samuel était fils unique; Jésus aussi. *L'enfant Samuel s'avançait et croissait, et il était agréable à Dieu et aux hommes*, est-il dit au premier livre des Rois (XX, 26); et dans l'Evangile nous lisons (S. Luc. II, 52) : *Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.* Ils furent l'un et l'autre prêtres et prophètes.

XVII. *David est la figure de Jésus-Christ.* Ce n'est pas seulement parcequ'il était prophète et qu'il est né à Bethléem que David ressemble à Jésus-Christ; l'histoire de sa vie a des rapports frappants avec celle de Jésus. Ainsi il est sacré et créé roi par ordre de Dieu; il fait les fonctions de prêtre en mangeant les pains de proposition; il réunissait en sa personne la double dignité de prêtre et de roi. En combattant contre le géant Goliath, il a délivré le peuple du joug des Philistins; de même que Jésus, en triomphant du démon, a rendu aux hommes la liberté des enfants de Dieu. Dieu a éprouvé David par toutes sortes de tribulations avant de le faire monter sur le trône; c'est lui qui a ramené à Jérusalem, de la maison d'Abinadab, l'arche qui avait été prise par les Philistins; comme Jésus-Christ a donné une existence durable à son Eglise après avoir vaincu la puissance du démon. David, une fois monté sur le trône, a vu ses enfants se révolter contre lui; Jésus, notre roi et notre père, a journellement à souffrir de nos offenses. Dieu fit régner la paix dans le royaume de Juda par considération pour David, et il lui donna la victoire sur tous ses ennemis; Jésus, par son intercession, nous rétablit en grâce et en paix avec le Seigneur. Enfin les prophètes Isaïe (LV, 3), Jérémie (XXX, 9), Ezéchiel (XXXIV, 23, et XXXVII, 24) et Osée (III, 4, 5) vont jusqu'à donner au Messie le nom de David.

XVIII. *Salomon est la figure de Jésus-Christ.* On peut facilement trouver dans Salomon des traits particuliers à Jésus : le nom de Salomon signifie *la paix;* or j'ai montré dans le cours de cette IXe Proposition combien Jésus était pacifique. Salomon avait aussi été appelé *Jédidjah*, nom qui veut dire, *Aimé du Seigneur;* une voix du ciel a dit de Jésus : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances.* (Matth. III, 17, et XVII, 5). Salomon a construit un temple au Seigneur; Jésus a fondé son Eglise. Ils sont tous les deux fils de David. La reine de Saba, qui, sur le bruit de la renommée de Salomon, vient des extrémités de l'Orient, et reste en extase devant sa sagesse et ses immenses richesses, c'est la figure de l'Eglise composée en grande partie de nations infidèles attirées à la vérité par la grâce de Dieu et les beautés de la doctrine que Jésus-Christ est venu leur annoncer. Ainsi les rabbins reconnaissent sans difficulté que souvent les auteurs sacrés donnent indistinctement au Messie les noms de David et de Salomon.

XIX. *Jonas est la figure de Jésus-Christ.* C'est Jésus-Christ lui-même qui nous fait remarquer la ressemblance que Jonas eut avec sa personne divine. *Comme Jonas*, dit-il, *fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre* (S. Matth. XII, 40). Le séjour de Jonas dans le ventre du poisson était l'image du tombeau qui devait renfermer quelques instants le corps de Jésus, et ensuite le rendre à la vie. Jonas dort tranquille malgré une tempête furieuse qui fait trembler les matelots; Jésus dort également sur la mer agitée. Jonas est jeté à la mer pour sauver l'équipage, et aussitôt les flots s'apaisent, la mer se calme; Jésus *par le sang qu'il a répandu sur la croix a pacifié ce qui est sur la terre et ce qui est au ciel* (Coloss. I, 20). Les matelots en jetant Jonas à la mer prient Dieu de ne pas faire retomber sur eux le sang innocent (Jon. I, 4); Pilate livrant Jésus aux Juifs se lave les mains en disant : *Je suis innocent du sang de ce Juste, c'est à vous d'y prendre garde* (S. Matth. XXVII, 24). Jonas s'écrie vers le Seigneur : *Je suis rejeté de devant vos yeux* (Jon. II, 5); Jésus sur la croix s'écrie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Jonas échappé au danger accompli

sa mission auprès des Ninivites, qui se convertissent; Jésus après sa mort amène les Gentils à la connaissance du vrai Dieu. Jonas annonce la parole de Dieu; Jésus n'a pas d'autre mission. Jonas exhorte les Ninivites à faire pénitence; *Faites pénitence*, dit Jésus, *car le royaume des cieux est proche* (S. Matth. IV, 17).

XX. *Eliacim, fils d'Helcias, est la figure de Jésus-Christ.* Eliacim, fils d'Helcias a aussi plusieurs points de ressemblance avec Jésus-Christ. Dans l'Apocalypse l'ange de l'église de Philadelphie annonce que Jésus *possède la clé de David qui ouvre sans que personne ferme, qui ferme sans que personne puisse ouvrir* (III, 7); et Isaïe annonce qu'elle sera donnée à Eliacim, fils d'Helcias (XII, 15). Eliacim, homme zélé et vertueux, fut substitué à la place de Sobna, et chargé des fonctions de garde du trésor et d'intendant du palais du roi; c'est une allusion au sacerdoce d'Aaron, dont les prêtres de la loi ancienne firent un si triste abus, et qui fut rejeté de Dieu et remplacé par un autre sacerdoce, celui de la loi nouvelle, selon l'ordre de Melchisédech, institué par Jésus-Christ. Isaïe dit à Sobna (XXII, 17, 19) : *Le Seigneur va te faire transporter d'ici comme on transporte un coq; il te couvrira d'ignominie; il t'agitera et te fera tourner comme une balle; il te jettera dans une terre spacieuse; là tu mourras, et là s'arrêtera le char de ta gloire, toi qui es la honte de la maison de ton Seigneur..... Je te chasserai du rang que tu occupes, et tu seras déposé de ton ministère; et en ce jour-là j'appellerai mon serviteur Eliacim, fils d'Helcias : je le revêtirai de ta tunique, je l'honorerai de ta ceinture, je lui remettrai entre les mains toute ta puissance, et il sera comme le père des habitants de Jérusalem et de la maison de Juda.* Ezéchiel adresse à peu près les mêmes menaces aux chefs du peuple juif (XXXIV, 10); et S. Paul nous fait voir l'accomplissement de ces menaces dans la personne de Jésus-Christ, substitué à la place du sacerdoce de l'ancienne loi : *Notre pontife a reçu une sacrificature d'autant plus excellente, qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance, laquelle est établie sur de meilleures promesses; car il n'y aurait pas eu lieu d'en substituer une seconde, si la première n'avait eu rien de défectueux* (Hébr. VIII, 6, 7). Dieu, dans Isaïe, appelle Eliacim son serviteur; c'est ainsi que le Messie est très-souvent nommé (Isaïe, XLII, 1; et XLIII, 10; S. Matth. XX, 28; S. Luc. XXII, 27). Eliacim sera comme le père des habitants de Jérusalem et de la maison de David, dit le prophète; voici en quels termes Jésus-Christ exprime sa tendresse envers le peuple juif (S. Matth. XXIII, 37 et suiv.) : *Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu.* La clé de David que doit porter Eliacim est le symbole des fonctions qu'il aura à remplir; Jésus a les clés de la mort et de l'enfer (Apoc. I, 18); il donne à S. Pierre son disciple les clés du ciel avec puissance d'en ouvrir et fermer les portes (S. Matth. XVI, 19) : Dieu dit qu'il rendra Eliacim inébranlable comme un clou qu'on fixe en un lieu ferme, il sera la gloire du trône de la maison de son père; toute la gloire de la maison de son père reposera sur lui; l'ange Gabriel dit à Marie (S. Luc. I, 33) : *Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, il règnera dans la suite de de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin;* Dieu est glorifié aussi par son Fils Jésus, comme l'attestent ces paroles (S. Jean, XIII, 31, 32) : *Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui. Si Dieu est glorifié en lui, Dieu le glorifiera aussi, et c'est bientôt qu'il le glorifiera.*

XXI. *Jérémie est la figure de Jésus-Christ.* Jérémie nous offre aussi quelques caractères particuliers à Jésus-Christ : il est sanctifié dans le sein de sa mère, il reste toujours vierge; tous les deux annoncèrent la parole de Dieu dans leur enfance; et ils rappelèrent plusieurs du culte des idoles pour leur faire adorer le vrai Dieu. Tous les deux s'attirèrent la haine de leurs concitoyens et en reçurent de mauvais traitements à cause de la sainteté de leur vie et de leur charité pour leurs frères; tous deux supportèrent avec une admirable patience et une parfaite résignation les tourments qu'on leur fit endurer; tous deux prièrent pour leurs ennemis; et Dieu vengea leur cause en faisant peser sur la nation entière la responsabilité du crime qu'elle avait du moins toléré.

XXII. *Zorobabel est la figure de Jésus-Christ.* Voici les points de ressemblance qui se rencontrent dans la vie de Zorobabel : il est fils de David, comme Jésus-Christ; il est le chef qui ramena à Jérusalem les Juifs précédemment captifs à Babylone; Jésus conduit au ciel, la vraie Jérusalem, les hommes qu'il retire de la corruption et de la servitude du monde, qu'on peut bien appeler aussi une Babylone à cause du désordre et de la confusion qui y règnent. Zorobabel restaure le temple de Jérusalem; Jésus construit son Eglise au moyen des fidèles que S. Pierre appelle des pierres vivantes (I S. Pierre, II, 5). Zacharie, en parlant de Zorobabel (III, 8, 9), l'appelle un *soleil levant et une pierre qui a sept yeux... Quand il paraîtra, il sera couronné de gloire, il s'assiéra sur son trône, il dominera, et l'on jouira sous son règne d'une paix parfaite :* on a vu dans la Proposition qui nous occupe tous ces caractères appliqués à Jésus-Christ. Zacharie dit encore (IV, 14) que Zorobabel a été *oint*, non qu'on ait répandu sur lui l'huile de la consécration, car il n'était ni prêtre, ni roi, ni prophète; mais c'est pour exprimer qu'il était fils de roi, ou bien pour désigner qu'il était rempli des dons de la grâce : or tout cela se trouve éminemment réuni dans la personne de Jésus-Christ.

XXIII. *Jésus, fils de Josédec, est la figure de Jésus-Christ.* Eusèbe, à la fin du quatrième livre de sa Démonstration Evangélique, établit un parallèle entre Jésus-Christ et Jésus,

fils de Josédec. Voici quelques circonstances qu'on peut y ajouter : Ils portent le même nom; tous les deux furent prêtres; Jésus, fils de Josédec, fut, avec Zorobabel, le chef qui ramena les Juifs de la captivité de Babylone; c'est Jésus-Christ qui nous délivre de la captivité du péché pour nous conduire au ciel, notre patrie. Jésus, fils de Josédec, porte des vêtements négligés et malpropres; Jésus-Christ, chargé de nos péchés, s'est revêtu de notre humanité, et a subi la honte d'une mort ignominieuse. Jésus, fils de Josédec, après s'être purifié, a pris de riches vêtements, et a orné sa tête de la tiare; Jésus-Christ, après avoir vaincu le monde, la mort, le péché et le démon, est monté glorieux et triomphant dans le ciel. Dieu dit à Jésus, fils de Josédec (Zach. III, 7) : *Vous serez le juge de ma maison, et vous garderez mon temple;* Dieu a établi son fils juge de tout l'univers et chef de son Eglise, comme on l'a vu dans les chapitres précédents. Le fils de Josédec a travaillé avec Zorobabel à la restauration du temple; Jésus a fondé son Eglise qui est le temple du Dieu vivant. Il ne sera pas inutile de citer ici à l'appui ce passage frappant de S. Jérôme (in Agg. I) : « Notre Seigneur et Sauveur est en même temps roi « et pontife; comme roi, il fut représenté par « Zorobabel : et comme pontife, il trouvait sa « ressemblance dans la personne de Jésus, fils « de Josédec, qui portait le même nom que « lui. »

CHAPITRE CLXXI.

NATURE, FORCE ET USAGE DES PROPHÉTIES.

I. *Jésus est le seul à qui puissent convenir les prédictions de l'ancien Testament.* J'aurais pu citer un plus grand nombre de personnages de l'ancienne alliance qui ont été la figure du Messie, les premiers Pères de l'Eglise en ont signalé plusieurs; mais ce que j'en ai dit suffit pour convaincre tout homme de bonne foi. Il résulte de tout ce qu'on vient de lire dans cette IXe Proposition que j'ai traitée avec un ample développement, que la vie de Jésus-Christ est comme écrite d'avance. Ce ne sont pas seulement quelques circonstances particulières de peu d'importance qui sont prédites ou figurées, c'est sa vie entière avec tous ses détails : on y voit sa généalogie qui remonte aux temps les plus reculés, le moment de sa naissance, le pays où il doit naître, son nom, son caractère, sa dignité, ses goûts, ses travaux, ses actes, les divers accidents de sa vie, sa mort et le genre tout particulier de cette mort, son tombeau, sa résurrection miraculeuse, et les prodiges éclatants qui ont accompagné l'établissement de son Eglise, seul but de sa venue sur la terre. Il est possible que quelques-uns des traits de la vie de Jésus se rencontrent dans d'autres personnages : ainsi d'autres ont pu naître de la race de David et à Béthléem; il y a eu d'autres prophètes, d'autres prêtres, d'autres pasteurs, d'autres hommes chargés d'annoncer la parole de Dieu; d'autres ont été pacifiques, saints, humbles, pauvres, princes ou rois, forts, législateurs, accusés injustement, condamnés à une mort ignominieuse; mais il n'y a que Jésus à qui tous ces caractères particuliers réunis puissent convenir. Les sectateurs de Mahomet ont bien cherché à faire l'application à leur prophète de quelques prédictions de l'ancien Testament; mais il leur a bientôt fallu y renoncer et se contenter de leur Alcoran pour toute preuve de la prétendue divinité de sa mission. Celse a eu l'impudence d'avancer que les prédictions des prophètes s'adaptaient beaucoup mieux à plusieurs autres personnes qu'à Jésus-Christ; il a été victorieusement réfuté par Origène (contra Cels., lib. I et II). Une observation importante à faire, c'est que la vie de Jésus-Christ et toutes les circonstances qui s'y rattachent ont été prédites non point par un seul prophète, ce qui déjà devrait suffire pour entraîner notre conviction, mais par une suite non interrompue de prophètes, durant quatre mille ans, lesquels s'accordent tous à annoncer d'avance la naissance, la vie, les actions, la mort du Messie et toutes les circonstances qui le concernent. Si un pareil fait est dû au hasard, qu'on en montre un second semblable dans toute la nature : l'histoire ancienne ou moderne n'en offre pas d'exemple. (Vid. Euseb. Orat. de Laud. Const., cap. 17.)

II. *Les prophéties doivent être considérées dans leur ensemble, et non prises séparément.* A ne considérer une prophétie qu'isolément et séparée des autres, ou bien à n'examiner qu'un seul des personnages qui ont été la figure du Messie, il est possible que tout d'abord on ne soit pas assez frappé du rapport que cette prophétie ou ce personnage peut avoir avec Jésus-Christ; mais en rapprochant les prédictions les unes des autres, il est facile de voir qu'elles ne peuvent convenir qu'à lui. C'est comme s'il s'agissait de reconnaître une personne : ce n'est pas par l'inspection du doigt, du pied, du bout de l'oreille, qu'on trouverait la ressemblance qu'on cherche; il est nécessaire d'examiner tout l'ensemble de la personne. Toute la force du parallèle que je viens d'établir avec quelque développement dans cette IXe Proposition consiste surtout dans l'ensemble des prophéties que j'ai rapprochées et dont j'ai fait voir l'accomplissement dans la personne de Jésus-Christ; et pourtant il serait difficile de trouver quelqu'un à qui une seule de ces prophéties un peu marquante pût s'adapter : c'est ce qu'Origène fait observer dans sa Réfutation de Celse, lequel prétendait qu'on pouvait appliquer quelques-unes des prophéties à certains fanatiques qui se disaient fils de Dieu. Serait-ce, dit-il, la prophétie de Michée (V, 2) qui annonce qu'il sortira de Bethléem un prince qui sera à la tête du peuple d'Israël; or cette prophétie n'a pu trouver son accomplissement qu'en Jésus-Christ? Serait-ce encore la prophétie de Jacob (Gen. XLIX, 10) qui annonce que *le sceptre ne sortira pas de Juda jusqu'à la venue de celui qui doit être l'attente des na-*

tions : à quel autre qu'à Jésus-Christ une pareille prophétie peut-elle convenir?

III. *Il faut examiner les prophéties avec tout ce qui s'y rattache, et non par portions isolées.* Le seul moyen de comprendre parfaitement le sens d'une prophétie c'est de l'envisager avec toutes les circonstances qui y ont rapport ; autrement on s'expose à n'en avoir qu'une idée incomplète, et dès lors à ne pouvoir en obtenir une application satisfaisante : c'est une recommandation que font les rabbins eux-mêmes, auxquels s'adresse principalement cette discussion. Cette simple observation répond d'avance à plusieurs difficultés qui proviennent de ce que l'on ne se conforme pas à cette condition essentielle. Il faut apporter à la lecture des prophéties la même bonne foi, la même sincérité qu'à toute autre lecture où l'on n'a pour but que la connaissance de la vérité.

IV. *Il n'est pas nécessaire que les prophéties aient de la liaison avec ce qui les précède ou ce qui les suit; ni que les personnages qui ont été la figure de Jésus-Christ lui ressemblent en tout.* Un exemple va faire saisir de suite la vérité de cette observation. J'ai montré en quoi Salomon était la figure de Jésus-Christ; il ne faudrait pas étendre ce parallèle à toute la vie de Salomon, et vouloir retrouver dans la personne de Jésus quelque chose qui ressemblât aux désordres qui suivirent la première jeunesse de ce roi et au culte honteux qu'il rendit aux idoles. Ce qui explique ce défaut de suite et de liaison dans le récit des prophètes c'est l'inspiration divine qui s'empare d'eux au milieu d'une narration : tout-à-coup leur esprit est ravi, ils tombent en extase, ils lisent dans l'avenir, et racontent ce qu'ils voient au moment où ils éprouvent cette soudaine illumination ; et, rendus à eux-mêmes, ils continuent le récit qu'ils avaient commencé. Ici pourtant, d'accord avec les saints Pères, je mets une grande différence entre cet enthousiasme réglé et calme en quelque sorte et cette espèce de fureur qui saisissait les faux prophètes ou les prêtres du paganisme quand ils rendaient leurs oracles. « Les faux prophètes, « les devins, dit S. Chrysostôme (in I Cor. « XII, 1), sont hors d'eux-mêmes ; ils cè- « dent à une impulsion qu'ils ne peuvent « maîtriser ; ils sont poussés, entraînés mal- « gré eux, ils deviennent furieux. Les pro- « phètes au contraire conservent leur cal- « me, ils savent ce qu'ils disent, et ils par- « lent avec discernement. » Lactance exprime la même opinion (lib. I, cap. 4) quand il dit que les prophéties ont un sens véritable, tandis que l'agitation qui saisit l'esprit des devins paraît dans le désordre de leurs oracles. Quelques Juifs ont cru retrouver la même différence entre les prophètes et les agiographes ; mais Maimonide (More Nevoch., part. II, cap. 45) les met sur la même ligne, et trouve que leurs écrits se ressemblent sous le rapport de la narration. Les auteurs profanes nous représentent leurs devins comme tout hors d'eux-mêmes et entièrement possédés du dieu qui les agite, chaque fois qu'ils rendent leurs oracles. Platon (in Jon.) et Jamblique (de Myst. Æg., sect. 3, c. 4) s'évertuent à en trouver la cause. Montan, pour justifier les convulsions et l'espèce de fureur dans laquelle il entrait lui et ses disciples Prisca et Maximilla, prétendait que les prophètes, quand ils annonçaient l'avenir, éprouvaient les mêmes agitations que lui ; S. Jérôme s'est chargé de le réfuter (Pref. in Nahum, et Prol. in Habac.). Toutefois il est naturel de trouver un peu plus d'exaltation dans les prophètes qui ont écrit en vers : il en est d'eux comme des poètes dont les idées sont facilement exaltées par le genre de style dans lequel ils écrivent. On peut à cet égard comparer le style des prophètes à celui des historiens et des littérateurs, comparé lui-même à celui des poètes et surtout des poètes lyriques, tels que Pindare, Horace et autres.

V. *Différence entre les prophéties et les Centons.* Il y en a qui ont osé pousser l'impiété jusqu'à affirmer qu'il n'y a pas plus de prophéties dans l'ancien Testament que dans Homère et Virgile, à l'aide desquels Proba Falconia a composé ses Centons. Ils n'ont pas remarqué que les Centons ne sont que des fragments détachés et empruntés çà et là à divers auteurs, tandis que les prophéties sont des événements, des récits spontanés que font les écrivains sacrés ; ils parlent de leur propre fonds, ils ne citent point, ils ne copient pas d'autres auteurs. Ensuite le propre des Centons est d'être un récit ou une histoire composée en dehors des idées et de la pensée des auteurs à qui on enlève des phrases et des citations détachées qu'on réunit ensuite pour former un ensemble qui n'a jamais été imaginé par le premier auteur ; la prophétie au contraire est un récit complet, composé par l'auteur pour indiquer un fait ou un événement particulier : cet auteur écrit à l'aide de ses propres idées c'est sa propre pensée qu'il exprime avec des mots qu'il n'a trouvés nulle part, et qui lui fournit le sujet qu'il traite (Auson. Pr. Cent. ad Paulum). En un mot, il est bien différent de fournir un vêtement, et de fournir le corps et le vêtement : cette comparaison peut exprimer mieux que toute autre la différence qu'il y a entre les Centons et les prophéties.

VI. *On doit ajouter foi aux prophéties malgré certaines obscurités.* Si, comme le prétendent les adversaires des prophéties, on doit retrouver dans Jésus-Christ la vie entière des personnes qui en ont reproduit quelques traits particuliers ; si les prophéties doivent se lier parfaitement avec tout ce qui les précède et ce qui les suit, dès lors elles ne seraient plus des prophéties : elles seraient une histoire, et il ne resterait plus rien pour exercer la foi des justes. *La foi eût été vaine*, dit S. Paul (Rom. IV, 14). Or *La foi est ce qui rend présentes les choses qu'on espère et ce qui nous convainc de celles qu'on ne voit point* (Hébr. XI, 1). Les prophètes ne voyaient pas eux-mêmes très-clairement ces événements qu'ils étaient chargés d'annoncer par avance ; souvent Dieu ne leur soulevait

qu'un côté du voile qui leur dérobait l'avenir : David demande à Dieu d'être plus éclairé : *Envoyez votre lumière et votre vérité ; qu'elles me conduisent, qu'elles m'introduisent sur votre montagne sainte et dans vos tabernacles* (Ps. XLII, 3). On lit dans le prophète Habacuc (II, 2, 3) : *Ecrivez ce que vous voyez, et marquez-le distinctement sur des tablettes, afin qu'on puisse le lire couramment : car l'accomplissement de la vision sera encore différé jusqu'à un temps fixé ; mais celui qui en est l'objet viendra enfin comme un souffle qui tue l'impie ; il ne trompera pas l'attente ; s'il diffère, attendez-le, car il viendra certainement, et il ne tardera pas. L'âme orgueilleuse ne recevra point de lui la droiture du cœur ; mais le juste vivra de la foi qu'il aura en lui.* S. Jérôme nous apprend que Dieu a voulu environner ces prophéties de quelque obscurité, *pour qu'on ne donne point aux chiens ce qui est saint, et qu'on n'expose pas le Saint des saints à être profané* (in Nahum, cap. 3). Ainsi cette obscurité répandue sur les prophéties l'était à dessein ; Dieu voulait par là exercer la foi des siens pour avoir lieu de la récompenser ; *Abraham crut à la parole de Dieu, et cela lui fut imputé à justice* (Gen. XV, 61). S. Paul dans son Epître aux Hébreux (ch. XI), s'étend beaucoup sur le mérite de la foi des patriarches et des prophètes. Toutefois il faut distinguer entre les prophéties relatives à un point de morale et celles qui concernent les mystères de la vie et de la mort du Sauveur : les premières sont toujours exprimées en termes clairs et précis ; elles ont pour but ou de réformer les mœurs, ou de faire éviter un malheur, ou de procurer des avantages aux hommes ; celles-là sont à la portée de l'intelligence. Il n'y a que les prophéties se rapportant directement au Messie que Dieu a voulu envelopper d'une certaine obscurité afin d'exercer notre foi, et les soustraire à la curiosité des hommes profanes. Tout ce qui pourrait être utile aux hommes et les porter à corriger leurs mœurs, Dieu le faisait annoncer par ses prophètes, de manière à être compris par tous ; quant aux mystères à annoncer, et qui ne devaient être révélés qu'à ceux qui s'en rendaient dignes par un plus grand attachement à Dieu et par une plus stricte observation de sa loi, ils étaient toujours exprimés avec obscurité, en énigmes, en allégories, en paraboles ou en proverbes : Dieu voulait que l'intelligence n'en fût donnée qu'à ceux qui faisaient quelques efforts sur eux-mêmes pour les connaître : c'est ainsi que parle Origène dans ses Réponses à Celse.

VII. *Sur trois sortes de prophéties qu'on trouve dans l'ancien Testament.* Il y a des prophéties qui ne peuvent s'appliquer qu'au Messie seul ; de ce nombre est la fameuse prophétie de Daniel (ch. IX) relative à l'époque de la venue du Messie. D'autres prophéties ont un double sens : le sens littéral, qui se rapporte au Messie, et le sens allégorique, qui se rapporte à une autre personne, telle est cette prophétie de David (XXI, 19) : *Ils partagent mes vêtements, et jettent ma robe au sort*, laquelle est vraie dans son sens littéral appliqué à Jésus-Christ, et ne peut s'appliquer à David qu'indirectement, par allégorie. Ou bien le sens allégorique seul s'applique au Messie, et le sens littéral se rapportera à une autre personne ; de ce nombre serait ce passage du même psaume (vers. 23) : *J'annoncerai votre nom à mes frères, je vous louerai au milieu des peuples*, qui ne s'applique au Messie que par allégorie, tandis qu'il se rapporte ou peut se rapporter à David dans son sens littéral. Ces trois sortes de prophéties sont parfaitement démontrées par Origène (Homil. XI in Num. VIII). Josèphe paraît aussi les avoir reconnues dans sa préface de l'Histoire des Juifs.

VIII. *Goût des Juifs pour les allégories.* Presque tous les Juifs se sont attachés à expliquer dans un sens allégorique les prophéties et même tous les autres endroits qui pouvaient en quelque manière se prêter à ce genre d'interprétation. Ainsi Philon a donné à tout l'ancien Testament un sens allégorique. Photius pense (Tim. 105) que c'est d'après son exemple que l'Eglise a adopté ce genre d'explication pour certains passages ; mais il est dans l'erreur, car avant lui il y avait eu plusieurs commentateurs qui avaient fait ainsi. Le Juif Aristobule qui vivait antérieurement à Philon, et dont il est question au second livre des Machabées, avait eu recours à l'allégorie en expliquant les livres de Moïse (Euseb. Præp. lib. VIII, cap. 10 ; et Hist. eccl. lib. II, cap. 17). Les Thérapeutes, dont Philon fait l'éloge, étaient des Juifs ou des chrétiens qui conservaient les usages des Juifs, et expliquaient toute l'Ecriture dans un sens allégorique, selon la tradition reçue de leurs ancêtres. Il en est de même du pontife Eléazar, cité par Aristée ; peu importe que cet Aristée soit un personnage réel ou fictif, il suffit en ce moment qu'il serve à nous faire connaître un usage introduit chez les Juifs. Les Thalmudistes (cap. V, Beracoth) ne voient dans tous les ornements du tabernacle construit par les ordres de Moïse que des moyens d'élever l'âme à la pensée du ciel. On lit aussi dans le Thalmud (Sanhédrin) que tout passage de l'Ecriture offre plusieurs sens, tandis qu'on n'en trouve pas deux qui n'en offrent qu'un seul. Il y est dit encore que le Verbe de Dieu est semblable à une pierre qui, frappée avec du fer, produit des étincelles. Les livres Siphra et Siphre sont tout entiers composés d'explications allégoriques. Les principaux rabbins qui ont ainsi interprété les livres saints sont Isaac Abrabaniel, Moïse Albelda, Ben Nachmon (in Beresith Rabba), Jacob Baal (Hatturim in Genesim), Siméon (in Jalcut), Elisah (in Ecclesiasten), Joseph Samiga (in Convocatione sanct.), Azarias (in Meor Enajim), Aben Ezra (in Thren.) et Maimonide (in Præf. More Nevochim). Le célèbre Onkélos lui-même n'est pas sans adopter quelquefois ce genre d'explication. Les Juifs modernes ont pris un parti tout opposé : ils rejettent toute explication allégorique et ne veulent admettre

partout que le sens littéral. Les Caraïtes principalement sont les plus prononcés pour cette manière d'entendre les livres saints. Il y a pourtant plusieurs endroits qu'ils sont forcés d'expliquer dans un sens allégorique, en se conformant à l'interprétation généralement admise, sans quoi leur interprétation serait contraire à la loi naturelle, à la loi de Moïse, aux prophéties et à la vérité. Il ne servirait de rien de leur prouver également qu'ils se trouvent en opposition avec S. Jean, qui nous apprend que l'ancien Testament renferme souvent un sens mystérieux et caché; avec Jésus-Christ, qui lui-même enveloppait quelquefois le sens de sa doctrine sous le voile de l'allégorie, et qui allait jusqu'à en prévenir ses auditeurs en disant: *Que celui qui a des oreilles pour entendre entende;* avec S. Paul, qui cherche à mettre les Juifs en garde contre cette fausse interprétation de l'Ecriture qui commençait à s'accréditer de son temps. On lit dans l'Epître aux Romains (II, 18): *La circoncision véritable est celle du cœur qui se fait par l'esprit et non selon la lettre.* Ailleurs il compare le sens caché de l'Ecriture au visage de Moïse, et le sens littéral au voile qui lui couvrait le visage : *Jusque aujourd'hui quand ils lisent le vieux Testament, ce voile demeure toujours sur leur cœur sans être levé, parce qu'il ne peut l'être que par Jésus-Christ* (II Cor. III, 15). Il déclare que plusieurs histoires de l'ancien Testament ne sont que la figure des mystères accomplis dans le nouveau : *Toutes ces choses leur arrivaient pour être autant de figures, et elles ont été écrites pour nous avertir nous autres qui nous trouvons à la fin des temps* (I Cor. X, 11). Mais l'ancien Testament lui-même les condamne, car le Psalmiste annonce qu'il va parler en paraboles et proposer des énigmes en rappelant les merveilles que Dieu a opérées dès le commencement en faveur des Hébreux (Ps. LXXI, 2). Il dit au psaume CXVIII (vers. 18): *Otez le voile de dessus mes yeux, afin que je contemple les merveilles de votre loi.* C'est bien là cette doctrine mystérieuse, ce sens caché pour lequel, comme dit Daniel (XII, 10) : *Les impies seront sans intelligence ; mais ceux qui sont instruits comprendront la vérité des choses.* Origène tire un grand parti de cet argument (cont. Cels. lib IV, et περὶ Ἀρχῶν, lib. IV, cap. 2). Enfin tout en ne voulant prendre l'Ecriture qu'à la lettre, et n'admettre que le sens littéral, ils sont forcés, pour ne pas se condamner eux-mêmes, de donner un sens allégorique à toutes les prophéties qui parlent de la mort du Messie, et qui, prises dans leur sens littéral, se trouvent si parfaitement accomplies dans la personne de Jésus-Christ. Par exemple à celle-ci du prophète David : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont partagé mes vêtements, ils ont jeté ma robe au sort* (Ps. XXI, 18, 19). *Pour nourriture ils m'ont donné du fiel, pour breuvage ils m'ont donné du vinaigre* (Ps. LXVIII, 22) : et à celle-ci d'Isaïe : *Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux aux aveugles* (XLII, 6); et à celle-ci de Zacharie : *Voici votre Roi qui vient à vous, ce Roi juste qui est le Sauveur; il est plein de douceur, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse... Ils pesèrent trente pièces d'argent qu'ils donnèrent pour ma récompense* (IX, 9; et XI, 12); à toutes ces prophéties ils donnent un sens allégorique quelconque. Le rabbin Manassès, dans son livre II de la Résurrection (cap. 19) s'attache à relever plusieurs interprétations absurdes ou ridicules contenues dans le Thalmud ou les livres des rabbins ses devanciers, et il les explique dans un sens allégorique, pour les rendre au moins admissibles. En voulant se contenter du sens purement littéral pour tous les endroits de l'Ecriture, ils sont en contradiction avec leur propre doctrine ; car on lit dans le Thalmud un axiome très-répandu parmi eux, savoir : qu'*il n'y a pas dans l'Ecriture une seule lettre dont on ne pût faire sortir une montagne.*

IX. *Goût des païens pour les allégories.* Les païens aussi aimaient à voir partout des allégories. Platon nous apprend que la guerre des dieux racontée par Homère était généralement regardée comme une allégorie (lib. II, de Repub.). Métrodore de Lampsaque a donné du poème d'Homère une explication tout allégorique qui n'est pas parvenue jusqu'à nous ; mais on connaît celles d'Héraclide de Pont et de Porphyre. Plutarque en donne lui-même quelques-unes (Vie d'Homère), ainsi que le commentateur Eustache. Dion Chrysostôme dit (in Orat. de Homero) que du temps d'Homère il était d'usage de présenter les choses ordinaires et naturelles sous le voile de l'allégorie, ce qui était surtout vrai pour tout ce qui concernait la politique et les mœurs. Chérémon qui vivait du temps de l'empereur Auguste a composé un ouvrage pour expliquer les hiéroglyphes d'Egypte. Peu après Cornutus a expliqué la mythologie des Grecs, et en a donné l'interprétation naturelle dans un ouvrage connu sous le nom de *Phurnutus.* C'est dans ces deux ouvrages que, selon Porphyre, Origène aurait puisé pour expliquer la mythologie des Grecs au moyen des allégories. Paléphrate d'Egypte a donné à plusieurs récits fabuleux leur sens véritable. Planciade Fulgence a composé un ouvrage pour expliquer la mythologie des Grecs. Michel Psellus a donné aussi quelques explications sur le vrai sens de quelques-unes de leurs fables. Le temps a détruit les ouvrages de Zénon, de Chrysippe et de Diogène de Babylone qui ramenaient à leur sens naturel et vrai les histoires fabuleuses du paganisme, celles connues sous les noms d'Orphée et de Musée, et celles qui sont contenues dans les livres d'Homère et d'Hésiode. Thomas Gale cite plusieurs philosophes de l'antiquité qui en ont fait autant, entre autres Héraclite et Empédocle. Il eût été au reste inutile d'écrire sous le voile de l'allégorie, s'il n'avait dû se trouver des personnes capables de lever ce voile. Origène fait remarquer que les poésies d'Orphée, de Linus, et l'histoire de Phérécide étaient écrites principalement pour ceux qui pouvaient les comprendre et en donner l'ex-

plication. Il est prouvé que tous les peuples dont l'histoire est fabuleuse ont eu parmi eux des écrivains pour en donner le véritable sens. Lucius développe cette opinion au sujet des Assyriens et des Arabes (*Macr.*). L'empereur Julien reprochait aux prêtres païens et surtout aux chrétiens de s'attacher trop à l'écorce et à la lettre et de ne pas savoir pénétrer le sens caché de leurs doctrines. Je crois en avoir assez dit pour prouver combien les Juifs et les païens aimaient à recourir aux allégories pour expliquer les livres de leurs écrivains; il me semble d'après cela qu'on ne doit pas trouver mauvais que quelquefois j'aie recours au même expédient quand les circonstances l'exigent.

X. *Sur les oracles du paganisme et sur les Sibylles.* — Ce serait ici le lieu de parler des oracles du paganisme, avant de terminer mon travail; on sait combien était grande leur influence, et ils ont fourni des armes aux adversaires du christianisme, pour diminuer la force des preuves tirées des propophéties de l'Ancien Testament. Enfin si le mensonge a ses prophéties, elles ne sauraient être une preuve concluante en faveur de la vérité. — Mais dans le temps même où les peuples du paganisme avaient le plus recours à leurs dieux, les hommes éclairés appréciaient à leur juste valeur les réponses de ces prétendus dieux. Démosthène plaisantant sur l'oracle de Delphes disait que la Pythonisse *philippisait*, par allusion à l'argent que les prêtres recevaient du roi Philippe pour parler dans un sens qui lui était favorable. Cicéron en parlant des oracles dont Chrysippe, philosophe stoïcien, et par conséquent fort superstitieux, avait formé un volumineux recueil, disait (*Liv.* II *de la Magie*) qu'il était rempli de faussetés ou de conjectures que le hasard avait vérifiées, comme cela arrive souvent; que ces oracles étaient conçus en paroles obscures ou ambiguës, de manière à ce qu'on pût leur faire dire ce qu'on voulait selon l'événement. Origène, dans ses écrits contre Celse, dit qu'à l'aide des écrits d'Aristote et de quelques philosophes péripatéticiens, il serait facile de convaincre de fausseté les prétendus oracles de Delphes; et qu'on trouverait dans les écrits d'Épicure et des disciples de son école la preuve que les Grecs éclairés et instruits méprisaient eux-mêmes ces oracles qui faisaient l'admiration de toute la Grèce. Porphyre qui devait s'y connaître avoue que les oracles ne disaient rien (*Eusèb. Prép. év. liv.* VI, *ch.* 5). On doit porter le même jugement sur les oracles des Sibylles, de ceux que vénérait l'antiquité païenne. Cicéron dit que leur auteur les avait tellement combinés, que quelle que fût l'issue de l'événement, ils se trouvaient l'avoir deviné, soit à cause de l'ambiguïté des termes dans lesquels ils étaient conçus, soit à cause de leur obscurité (*liv.* II *de la Magie*); il ajoute qu'à Rome il y a une Sibylle, mais qu'on ne peut la voir, ni lire ses livres sans la permission du sénat; et qu'ils seraient plus propres à détourner de la religion qu'à en inspirer le sentiment. Blondel a écrit un ouvrage intéressant qu'il consacre à réfuter les oracles des Sibylles; j'y renvoie le lecteur qui y trouvera des détails inutiles à rapporter ici. Il pourra lire également avec intérêt la *Dissertation sur les Oracles des Sibylles*, par Jean Crasset.

CONCLUSION DE LA NEUVIÈME PROPOSITION.

Je termine ici ce que j'avais à dire sur cette Proposition. On a vu que les prophéties de l'Ancien Testament relatives au Messie trouvent toutes leur accomplissement dans la personne de Jésus de Nazareth, et ne peuvent se rapporter qu'à lui; dans la Proposition précédente, j'ai démontré que le Messie est celui à qui se rapportent les prophéties de l'Ancien Testament; il me reste donc maintenant à tirer cette conclusion : JÉSUS DE NAZARETH EST LE MESSIE

ΠΟΡΙΣΜΑ

OU

CONCLUSION ADDITIONNELLE.

LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT SONT D'INSPIRATION DIVINE.

Au commencement de cette Démonstration, j'ai posé pour troisième axiome que toute prophétie est vraie, quand les événements qu'elle annonce arrivent de la manière qu'ils sont prédits. Dans la IXe Proposition, on vient de voir que les prophéties de l'Ancien Testament, relatives au Messie ont reçu leur accomplissement dans la personne de Jésus de Nazareth; j'en conclus que ces prophéties sont vraies. J'ai d'ailleurs prouvé dans ma VIe Proposition que les autres prophéties contenues dans l'Ancien Testament étaient vraies. Or, d'après le quatrième axiome posé en tête de cette Démonstration, Dieu seul est l'auteur d'une prophétie; donc les prophéties de l'Ancien Testament émanent de Dieu, d'autre part, ces prophéties étant renfermées dans les livres de l'Ancien Testament, il s'ensuit que ces livres viennent de Dieu, ou autrement, sont d'inspiration divine. Origène (*lib.* IV, *de principiis*), pour prouver l'inspiration divine de l'Écriture, n'a pas employé d'autre argument que celui de l'accomplissement des événements prédits dans les livres sacrés.

DIXIÈME PROPOSITION.

LA RELIGION CHRÉTIENNE EST VRAIE.

Cette proposition n'a pas besoin de grands développements. J'ai dit (*définit.* I, 7) que la religion chrétienne est celle qui reconnaît Jésus de Nazareth pour le Messie, et qui admet comme vrai tout ce que l'Ancien et le Nouveau Testament rapportent de lui; je

viens de démontrer dans ma précédente Proposition que Jésus de Nazareth est réellement le Messie, et que tout ce qu'on lit dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament le concernant, est vrai; donc la religion chrétienne ne présente à notre croyance que des objets vrais et on doit lui appliquer la remarque que j'ai établie dans ma cinquième Définition, savoir, que la religion véritable est celle qui ne propose à notre croyance que des choses vraies. Donc la religion chrétienne est vraie.

ΠΟΡΙΣΜΑ

OU

CONCLUSION ADDITIONNELLE.

TOUTES LES RELIGIONS, AUTRES QUE LA RELIGION CHRÉTIENNE, SONT FAUSSES ET IMPIES.

Cette conclusion qui résulte évidemment de ce qui précède est encore formellement énoncée dans l'Ecriture. S. Pierre s'exprime ainsi à ce sujet : *C'est lui* (Jésus) *qui est cette pierre que vous autres architectes avez rejetée, et qui est devenue la principale pierre de l'angle; et il n'y a point de salut en aucun autre; car il n'y a point d'autre nom sous le ciel qui ait été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés* (*Act.* IV, 10, 11). Nous lisons dans l'Epître aux Galates (I, 9) : *Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème.* Le même apôtre dit à Timothée (I, II, 5) : *Il n'y a qu'un Dieu et un Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme.* Donc toutes les autres religions sont fausses et impies.

RÉSUMÉ DE LA DÉMONSTRATION ÉVANGÉLIQUE.

Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été écrits dans les temps et à l'époque qu'on leur assigne, ainsi que par les auteurs auxquels on les attribue; il s'ensuit que l'histoire et la vie de Jésus de Nazareth ont été prédites dans l'Ancien Testament longtemps avant qu'on en trouve l'accomplissement dans le nouveau. En admettant donc que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été écrits dans le temps qu'on leur assigne, et par les auteurs auxquels on les attribue, et que les prophéties concernant Jésus de Nazareth et contenues dans l'Ancien Testament ont reçu leur accomplissement dans le nouveau, il faut nécessairement admettre que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont vrais. D'un autre côté, si les prophéties de l'Ancien Testament concernant Jésus de Nazareth ont reçu leur accomplissement dans le nouveau, et si les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont vrais, il faut en conclure que Jésus de Nazareth est le Messie. Cela posé, c'est-à-dire que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont vrais, et que Jésus de Nazareth est le Messie, il en résulte évidemment que la religion chrétienne est vraie. Il est impossible de raisonner avec plus de force et d'une manière plus concluante. Les arguments se tiennent si bien, ils sont si bien enchaînés les uns aux autres en se prêtant un mutuel appui qu'on ne saurait leur trouver un côté faible, et qu'il est impossible que tout homme de bonne foi n'y acquiesce pas. Tout ce que je demande en finissant, c'est, comme j'en ai exprimé le vœu au commencement de mon ouvrage, que le lecteur accorde à ce livre la même confiance qu'à tout autre objet qui se présente avec des titres aussi bien justifiés.

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

On n'a pas accoutumé de trouver mauvais qu'un traducteur prêche dans un discours préliminaire les louanges de son auteur; qu'il donne l'idée la plus avantageuse qu'il lui est possible de l'ouvrage qu'il a traduit; qu'il étale les avantages que le public en retirera, s'il lui plaît; et qu'il fasse l'énumération des difficultés qu'il lui a fallu surmonter pour mettre sa traduction en état de paraître en public. Si je voulais me prévaloir de ce droit, autorisé par la coutume, je pourrais bien dire des choses sur tous ces points là. J'y renonce pourtant, et au lieu d'une préface dans les formes, je me contenterai de donner ici un simple *Avertissement*. Il est assez inutile en effet de s'amuser à prévenir l'esprit du lecteur, soit en sa faveur, soit en faveur de l'ouvrage qu'on lui présente, et la peine qu'on se donne pour cela est ordinairement une peine perdue. Qu'une traduction ait donné beaucoup de peine à son auteur, ou qu'elle lui ait peu coûté, c'est de quoi le public ne s'embarrasse guère. D'ailleurs les éloges préliminaires, prostitués à toute sorte de gens, sont si décriés qu'on n'y fait plus aucune attention. On ne se fie plus qu'à bonnes enseignes aux promesses que les auteurs font tous les jours dans leurs préfaces et dans leurs épîtres dédicatoires : l'abus qu'on en a fait tant de fois les a rendues suspectes. On regarde ces louanges et ces promesses, ou comme des fruits de la prévention ou comme des filonteries d'auteur, semblables à peu près à celle de ces marchands qui, pour mieux débiter leurs denrées, les louent au delà de leur juste valeur. Ce sont en un mot des tours usés qui ne trompent plus personne. Telles sont à peu près les raisons qui m'obligent à m'écarter de la mode établie qui veut qu'un traducteur donne à son original l'encens qu'il croit lui être dû. M. Clarke qui n'est pas moins modeste que savant sera ravi sans doute de voir que j'ai plus déféré à ces raisons qu'à la coutume.

Je n'aurais pas même songé à mettre à la tête de cette traduction un avertissement de

ma façon, si je ne l'avais faite que pour l'Angleterre. Mais comme je l'ai faite au contraire pour les pays étrangers, et en faveur de ceux à qui la langue anglaise est inconnue, il m'a paru qu'il ne serait pas inutile d'apprendre aux lecteurs étrangers l'origine d'un livre qui, dans sa langue naturelle, porte le titre de sermons. Cependant rien ne ressemble moins à un recueil de sermons que ce livre : il a bien plus l'air d'un traité de métaphysique. Si le titre anglais ne disait expressément que ces matières ont été débitées en chaire, assurément on ne le devinerait pas, après avoir lu le livre d'un bout à l'autre. On saura donc, premièrement, que ce sont ici des sermons anglais. Ceux qui connaissent l'Angleterre n'ignorent pas que les prédicateurs de ce pays-là suivent, dans leurs sermons, une méthode tout à fait différente de celle qui règne dans les autres pays. En Italie, par exemple, on aime les mots pour rire, les pointes, les *concetti*, et c'est apparemment ce qui a donné naissance au proverbe *questo è buono per la predica*. Il règne en France un meilleur goût. On a banni de la chaire tout ce qui s'éloigne tant soit peu de la gravité, mais on se pique de prêcher poliment et éloquemment. Il faut avouer qu'on y réussit parfaitement bien, et on ne saurait refuser sans injustice aux prédicateurs français la gloire de bien parler. De là il est facile de comprendre qu'il ne faut pas chercher dans leurs sermons des matières traitées solidement et avec méthode. Comme leur grand but est de plaire à leurs auditeurs et de les tenir attentifs, ils emploient tout leur temps à courir après les finesses de l'éloquence ; et tout occupés du soin d'orner leur sujet, ils n'ont pas le temps de songer à l'expliquer d'une manière proportionnée à la portée de chacun. Vous trouverez chez eux des phrases parfaitement belles, des traits vifs et brillants, des portraits délicatement touchés, des divisions ingénieuses, des transitions spirituelles ; mais vous n'y trouverez point de sujet approfondi : ils ne font que l'effleurer. En un mot ce sont des gens qui déclament admirablement bien, mais qui instruisent fort mal. Ce sont d'excellents rhétoriciens, mais de très-pauvres logiciens. Les Anglais au contraire font beaucoup moins de cas de la rhétorique que de la logique. Ils ne négligent pas tout à fait l'éloquence, mais ce n'est pas leur unique but, comme on fait en d'autres endroits. Ils se piquent de parler à l'esprit, et non pas de chatouiller l'oreille. S'ils croient que leur texte ait besoin d'éclaircissement, ils l'expliquent d'une manière simple et littérale ; ils vont droit au but de l'auteur sacré, et dès qu'ils l'ont trouvé ils ne s'en écartent point. Ils font profession de s'arrêter à la pure et solide vérité, d'appuyer ce qu'ils avancent de bonnes preuves, et de répondre solidement aux objections. Ils font en un mot ce que les gens de bon goût, en France, souhaiteraient que leurs prédicateurs voulussent faire. Témoin les caractères de la *Bruyère*, et ces belles paroles de l'*Art de prêcher*.

Je te l'ai déjà dit, sois toujours véritable:
La vérité rend seule un sermon profitable.
Si, lorsque je t'entends, je puis m'apercevoir
Que le principe est faux, dont tu veux m'émouvoir,
Qu'ici loin du droit sens cette preuve est tirée,
Là, de cet argument la force exagérée;
Que d'un passage ailleurs tu détournes le sens,
Le reste m'est suspect, etc.....

Nous ferons considérer en second lieu que ce ne sont pas ici des sermons entiers, imprimés mot à mot tels qu'ils ont été prononcés : ce n'en est que le précis et la substance. L'auteur, en les faisant imprimer, en a retranché les exordes, les divisions, les applications, et en général tout ce qui distingue un sermon d'un autre discours. D'un autre côté, il y a ajouté plusieurs autres choses qui ne sauraient bien entrer dans des discours qu'on récite ou qu'on lit devant une assemblée ecclésiastique. Ce sont en un mot des sermons à qui on a ôté la forme de sermon, et à qui on a donné celle de traité suivi.

Enfin il est bon d'apprendre au lecteur que ce ne sont pas des sermons communs et dans le train ordinaire du ministère évangélique. Ce sont des sermons extraordinaires, uniquement faits pour les savants et non pas pour le peuple. Si Clarke avait eu à prêcher sur l'existence de Dieu devant son troupeau ordinaire, il se serait sans doute humanisé beaucoup plus qu'il n'a fait dans les huit sermons qui composent son *Traité de l'Existence de Dieu*. Je suis sûr qu'alors il aurait passé légèrement sur l'argument *a priori* que peu de gens entendent, et qu'il aurait insisté principalement sur les arguments *a posteriori* qui sont à la portée de tout le monde. Mais ayant à remplir une lecture savante, il a fait tout le contraire. Il a mis à quartier tous les arguments populaires dont on se sert ordinairement pour prouver cette grande vérité, et s'est fait une loi de ne rien avancer qu'il ne prouvât démonstrativement. C'est ce qu'il a dû faire nécessairement pour répondre à l'intention de l'illustre fondateur de la *lecture* qu'il prêchait. Ce fondateur est le célèbre M. Robert Boyle, gentilhomme anglais, d'une des premières familles du royaume, mais plus illustre encore par son savoir que par sa naissance. Il a fait tant de bruit pendant sa vie et a fait tant d'honneur à la Société royale d'Angleterre, dont il était membre, qu'il faudrait être tout à fait étranger dans la république des lettres pour n'avoir pas entendu parler de lui. Mais tout le monde ne sait pas peut-être que c'était un homme qui avait le cœur aussi bien fait que l'esprit, et qui n'était pas moins pieux que savant. Le mauvais usage que quelques esprits mal tournés ont fait de tout temps de la philosophie l'a décriée dans l'esprit de bien des gens. Ils s'imaginent qu'il est difficile d'être tout ensemble bon chrétien et bon philosophe. Mais ce sont deux qualités qui, bien loin d'être incompatibles, s'accordent parfaitement bien ensemble. *Philosophia viro prodest plurimum, si religione imbutus sit animus*, dit *Lactance*, lib. IV, cap. I. C'est ce que M. Boyle avait très-bien compris. Ce n'était pas un de ces philosophes qui n'étudient la nature que par

un motif de vaine curiosité. Ce qui le rendait si ardent dans la recherche des connaissances naturelles était la persuasion que cette étude, bien loin d'éteindre la religion, est au contraire très-propre à la nourrir et à remplir l'esprit de l'homme de grands sentiments d'amour et de respect pour l'auteur et le maître de la nature. C'était l'heureux effet que cette étude avait produit visiblement en lui, comme il paraît par son excellent *Traité des Causes finales*, et par diverses autres pièces de sa façon qui ont vu le jour, parmi lesquelles on trouve même des ouvrages de dévotion où règnent de grands sentiments de piété exprimés d'une manière éloquente et sublime. Le fameux docteur Burnet, évêque de Salisbury, qui a fait son oraison funèbre, suivant la coutume du pays, lui rend ce témoignage qu'il avait un si grand respect pour Dieu qu'il ne prononçait jamais son saint nom *qu'il n'eût fait auparavant une petite pause qui interrompait visiblement son discours.*

Mais il n'y a rien qui prouve mieux l'heureux alliage qu'il avait su faire de la philosophie avec la religion que la pieuse et noble fondation qui a produit ce beau livre de Clarke, et plusieurs autres pièces excellentes où les vérités générales de la religion sont si solidement prouvées et si bien défendues contre les attaques des incrédules. Par un codicille en date du 28 juillet 1691, annexé à son testament, il légua une maison considérable qu'il avait dans la ville de Londres, à condition que le revenu en serait employé à l'entretien d'une *lecture* annuelle; c'est ainsi, au reste, qu'on appelle en Angleterre les sermons extraordinaires que l'on prêche hors des heures accoutumées, et sans doute que ce nom a été donné à ces exercices à cause de la coutume généralement établie en ce pays où les ministres lisent leurs sermons, au lieu qu'ailleurs on les récite de mémoire. Il limita cette *lecture* à huit sermons par an, qui seraient prêchés tous les premiers lundis des mois de janvier, de février, de mars, d'avril, de mai, de septembre, d'octobre et de novembre. Il fit plus, car il prit soin de marquer en général le sujet sur lequel il entendait que cette *lecture* roulât. Il interdit à ceux qui entreraient dans la carrière qu'il ouvrait la controverse contre les sectes particulières qui partagent le christianisme. Il y a tout lieu de croire que les sages réflexions que cet habile homme avait faites sur la manie des prédicateurs qui, dans presque tous les pays, s'acharnent sur des disputes de néant, pendant qu'ils négligent les matières les plus importantes : il y a, dis-je, tout lieu de croire que ces réflexions ont produit la cause de son codicille qui restreint la *lecture* en question aux vérités générales et aux principes de la foi. En effet, dans presque tous les pays, les discours de religion roulent non pas sur les choses qu'il importe le plus au peuple de savoir, mais sur les points qui y sont le plus vivement controversés. En France, avant la démolition des temples de la religion réformée, on ne prêchait presque que sur les dogmes qui séparent les catholiques romains de ceux qui ont embrassé la réformation. En Hollande, où l'on ne craint pas tant la religion romaine, cette controverse est négligée; mais en récompense on y combat plus souvent l'arminianisme, et les chaires y retentissent tous les jours des minuties qui distinguent les voëtiens des cocceïens. En Angleterre on ne fait aucun cas de ces disputes, et l'on parcourrait toutes les églises d'Angleterre sans entendre parler des sept périodes, de la question de l'antiquité du sabbat, ni de la distinction entre πάρεσις et ἄφεσις; mais on y prêche avec une animosité surprenante sur des choses qui ne sont pas au fond plus importantes, je veux dire sur les vétilles qui distinguent les presbytériens des épiscopaux. La plus grande partie des ecclésiastiques de ce pays-là, n'ayant l'esprit rempli que de ces disputes, ne médite et ne travaille que sur cela. On veut à quelque prix que ce soit en faire une affaire capitale, et les choses en sont venues si avant qu'on a voulu faire dépendre l'immortalité de l'ame de l'ordination épiscopale. Il est surprenant que des gens qui ne manquent d'ailleurs ni de savoir ni de lumières soient capables de donner dans de tels excès, et ferment l'oreille aux exhortations de tant de gens de bien dans le royaume et hors du royaume, qui leur crient :

Ne pueri, ne tanta animis assuescite bella,
Neu patriæ validas in viscera vertite vires.

M. Boyle, qui était une de ces personnes modérées, ne voulant pas que sa fondation servît à éterniser des querelles qu'il aurait souhaité de tout son cœur pouvoir éteindre, déclara en termes exprès dans son codicille qu'il entendait que les sermons, dont la *lecture* qu'il fondait devait être composée, rouleraient uniquement sur les vérités générales que tous les chrétiens s'accordent à recevoir et qui ne sont contestées que par les infidèles, et non pas sur les dogmes particuliers qui séparent une société chrétienne d'avec une autre société aussi chrétienne. Il ordonna en un mot que cette *lecture* fût toute employée *à mettre en évidence les preuves de la vérité de la religion chrétienne, et à les défendre contre les attaques des infidèles, notoirement tels, comme sont les athées, les déistes, les païens, les juifs et les mahométans, sans toucher aux controverses que les diverses sociétés de chrétiens ont les unes avec les autres.* Il commit le soin de l'exécution de cette partie de sa dernière volonté au docteur Thomas Tennisson (alors, si je ne trompe, recteur de la paroisse de S. Martin-des-Champs à Londres, et depuis archevêque de Cantorbéry à la place du fameux docteur Tillotson, le Chrysostôme de l'Angleterre), au chevalier baronnet Henri Ashurst, au chevalier Jean Rotheram et à M. Jean Evelyn. Ces messieurs se sont parfaitement bien acquittés de cette commission, et ils ont admirablement bien répondu à l'attente de M. Boyle et à celle du public par la nomination qu'ils ont pris soin de faire de sujets propres à remplir cette place. Le premier de tous qui entra dans

cette belle carrière et qui en fit l'ouverture, c'est le savant docteur Bentley, dont l'érudition est si connue et le nom si fameux dans la république des lettres. Les plus savants théologiens d'Angleterre et les meilleurs prédicateurs de la nation sont venus ensuite sur les rangs, parmi lesquels il y en a qui ont été élevés à l'épiscopat. M. Clarke ne pouvait guère manquer d'avoir son tour. Dans le temps qu'il n'était encore que chapelain de l'évêque de Norwich (1), il fut choisi pour remplir la chaire de M. Boyle, et il s'en acquitta si bien la première année qu'il fut continué dans ce poste une seconde année. Les quatre éditions qu'on a faites de ces *lectures* en très-peu d'années, quoiqu'elles ne soient point du tout populaires, montrent assez que le public en a porté le même jugement que les exécuteurs du codicille de M. Boyle.

Je n'ai plus qu'une petite particularité à dire sur ces *lectures*, c'est que l'archevêque de Cantorbéry, qui a survécu aux trois autres exécuteurs, et qui est mort lui-même il y a environ un an, y prenait un si grand intérêt que outre le soin qu'il avait qu'elle fût toujours remplie par des sujets qui en fussent dignes, il a fait aussi en sorte que le salaire qui y était attaché fût plus fixe et plus régulièrement payé qu'il n'était auparavant. Car comme la maison léguée par M. Boyle ne donnait point de revenu fixe, à cause qu'elle n'était pas toujours habitée ou que les locataires faisaient banqueroute, il a remédié à cet inconvénient en assignant le payement de cette *lecture* à perpétuité sur un bien de campagne dans le comté de Buckingham, jusqu'à la compétence de 50 liv. sterl., qui sont à présent payées régulièrement de trois mois en trois mois. J'espère que la plupart de ceux qui liront cet avertissement seront bien aises d'y trouver ces particularités touchant cette noble fondation qui, jusque ici, a été si peu connue dans les pays étrangers.

Je ne sais si le legs de M. de Balzac, dont on a tant parlé, a donné à M. Boyle l'idée du sien. Mais quoi qu'il en soit, ce dernier est, sans doute, plus considérable à tous égards et mieux imaginé que l'autre. Celui de M. de Balzac n'a servi jusque ici qu'à produire quelques petits discours, fort éloquents à la vérité et fort polis; mais voilà tout. Au lieu que celui de M. Boyle a déjà produit et produit encore tous les ans, de beaux traités bien complets et bien raisonnés, où les vérités fondamentales du christianisme sont solidement établies et défendues avec beaucoup de force et de clarté contre les vains sophismes des incrédules. Car on sait qu'en arrangement de preuves et en profondeur de raisonnement, les auteurs anglais ne le cèdent à aucune nation de l'Europe.

Je m'étonne que les libraires de Hollande qui, depuis plusieurs années, recherchent les ouvrages anglais avec tant d'empressement ne se soient pas encore avisés de donner en français quelqu'une de ces excellentes pièces qu'a produites la lecture de Boyle. Ils en retireraient incomparablement plus d'honneur, et peut-être aussi plus de profit, que de tant de bagatelles politiques qui ne sont d'aucun usage, et qui n'ont de prix qu'autant que leur en donne l'ardente curiosité qu'excitent dans les pays étrangers les mouvements violents qui ont agité l'Angleterre pendant quelques années, et surtout depuis la mort de la feue reine. J'espère qu'il se trouvera assez de gens qui profiteront de l'avis et de l'exemple que je donne ici, et que cette traduction sera bientôt suivie de celle de quelque autre pièce semblable. Ce serait grand dommage que de si excellents ouvrages fussent renfermés dans les bornes étroites des Iles Britanniques. Quelque belle que soit la langue anglaise, la française a ce grand avantage sur elle, qu'elle est comme la langue de communication entre presque toutes les nations de l'Europe. On peut en effet dire à peu près de la langue française comparée avec l'anglaise, par rapport à l'étendue, ce que Cicéron dit du grec et du latin de son temps dans l'oraison *pro Archia*. *Græca leguntur in omnibus gentibus, latina, suis finibus, exiguis sane, continentur.* Il serait à souhaiter en particulier que quelque habile physicien entreprît la traduction des Lectures de 1711 et 1712, qui ont pour titre (1) *Démonstration de l'Existence et des attributs de Dieu par les ouvrages de la création*, par M. Guillaume Derham, de la Société royale. Je dis un habile physicien, car pour faire une bonne traduction de ce livre, il ne suffit pas d'entendre bien l'anglais, il faut être de plus versé dans la connaissance de la physique expérimentale. Quiconque l'entreprendra sans avoir les fonds nécessaires pour une telle entreprise, ne fera assurément rien qui vaille : *ex anglicis bonis gallica faciet non bona.*

Ce serait ici maintenant le lieu de rendre compte de ma traduction; mais on fait ordinairement un si triste personnage quand on parle de soi-même, soit qu'on veuille se donner des airs de suffisance, soit qu'on fasse le modeste, qu'il vaut beaucoup mieux ne rien dire du tout. J'avertirai seulement qu'ayant à traduire un ouvrage de raisonnement qui tient autant de la méthode des géomètres que la nature du sujet le peut permettre, j'ai cru que je devais songer sur toutes choses à me rendre intelligible. Je me suis donc moins attaché à polir mon style qu'à le rendre clair. J'ai suivi mon original d'aussi près qu'il m'a été possible, mais la différence du génie des deux langues, m'a obligé quelquefois à prendre de petites li-

(1) C'était le docteur Moor, transféré depuis à l'évêché d'Ely. Il était l'homme du monde le plus curieux en livres. Aussi avait-il amassé une des plus belles bibliothèques qu'un particulier puisse avoir. Le feu roi d'Angleterre George I l'avait achetée tout entière, après la mort de ce prélat, et il en fit présent à l'académie de Cambridge.

(1) Cette traduction s'est faite et a été imprimée à Rotterdam en 1726.

bertés dont il n'est pas nécessaire de faire ici l'énumération. J'ai divisé aussi tout le livre en chapitres pour la commodité du lecteur. J'ai cru cette division nécessaire, afin de donner le temps au lecteur de se reposer : car ce n'est pas ici un ouvrage qu'on puisse lire en courant, comme on lit une histoire. C'est un ouvrage qui demande beaucoup d'application, et où l'on trouvera des raisonnements qu'il faudra relire plus d'une fois pour en comprendre toute la force. Enfin j'ai pris la liberté d'indiquer quelques passages d'auteurs, qui m'ont paru venir à propos, et quelque petites notes de ma façon que j'ai cru n'être pas tout à fait inutiles. J'ai eu soin en même temps de marquer ce qui venait de mon crû, non pour m'en faire honneur, mais afin que s'il m'échappait quelque bévue, elle fût mise sur mon compte et non sur celui de mon auteur.

Préface

DE L'ÉDITEUR, DE 1756.

L'homme est né pour connaître la vérité; l'utilité qui en suit la découverte, jointe au plaisir qui en accompagne la recherche, le prouve d'une manière convaincante et sensible. En effet que serait l'homme sans cette connaissance? Un être aveugle qui dans sa marche incertaine ignorerait également et la fin à laquelle il doit tendre, et les moyens qui peuvent y conduire.

Mais parmi les vérités dont les différents assemblages forment les différentes sciences, il en est qui sont plus utiles, d'autres qui le sont moins. La morale règle indispensablement toutes nos actions, les arts mécaniques nous procurent seulement les commodités de la vie : or la plus grande utilité étant toujours un motif de préférence, il semblerait que l'homme dont la durée est si courte et l'esprit si borné, désespérant de tout savoir, devrait s'occuper uniquement de la science la plus utile et abandonner les autres. Mais alors que deviendrait cette terre? Habitée par des philosophes la vertu y règnerait peut-être, les agréments et les aises en seraient sûrement bannis; toutes ces sciences, tous ces arts qui en rendent le séjour si agréable, disparaîtraient et seraient ensevelis dans l'oubli.

Dieu dont la sagesse ne se dément jamais, n'a pas laissé ce défaut dans son ouvrage; il a inspiré aux hommes différents goûts accompagnés de talents divers qui leur désignent la science à laquelle ils sont propres. De là vient qu'elles sont toutes cultivées, et la société se trouve en possession des avantages que chacune en particulier peut lui procurer.

Que la nature a su varier ses bienfaits! L'un poussé par le talent et guidé par le goût s'élève jusque dans les cieux, y fixe le lieu des planètes, en règle le cours, mesure leurs distances et calcule leur pesanteur; sous le nom de Newton il apprend aux hommes à connaître la grandeur et la puissance du Créateur qu'ils se contentaient auparavant d'admirer. L'autre moins brillant, mais peut-être non moins utile, examine scrupuleusement les insectes, en développe le mécanisme, les suit dans leurs opérations, tourne à notre profit toutes ses découvertes, et dans des êtres qui paraissent vils à nos yeux, sous le nom de Réaumur, il nous montre la profonde sagesse de celui qui les a formés.

Celui-ci rappelant les siècles passés, nous fait un tableau de la succession des empires, tâche de démêler les causes secrètes de leur grandeur et de leur chute, étudie les ressorts politiques qui ont fait mouvoir ces grands corps, et, dans les différentes révolutions qu'ils ont essuyées, il nous fait partout apercevoir les vices suivis du malheur, et les vertus accompagnées de la prospérité. Celui-là, plus curieux de se connaître soi-même, découvre l'origine de nos connaissances, les suit dans leurs progrès, en assigne les bornes, en détermine la certitude; et présente à l'homme la plus intéressante de toutes les histoires, celle de l'homme même. Chacun enfin suivant son talent cultive la science pour laquelle il est né, et de toutes les sciences cultivées il en résulte pour la société le plus grand avantage qu'elle puisse espérer des membres qui la composent.

Mais si toutes les sciences sont utiles, il en est une dont la connaissance est pour nous indispensable : c'est celle de la religion. Dans quelque état que l'homme se trouve, c'est à elle à régler ses actions et à diriger sa conduite. Soyez seul dans le monde, la religion vous y prescrira des devoirs par rapport à Dieu et par rapport à vous-même. Vivez en société, elle étendra ces mêmes devoirs : des relations différentes que vous aurez avec vos semblables, elle fera naître différentes obligations.

Cette science est donc sans contredit la plus nécessaire; ce n'est pas tout, elle est encore la plus utile. Tandis que l'utilité des autres se borne au court espace de cette vie, les avantages que la religion nous procure s'étendent dans les siècles à venir; elle nous promet un bonheur sans mélange et sans fin, si, à la connaissance des vérités qu'elle nous propose, nous ajoutons de notre part des actions conformes aux devoirs qu'elle nous prescrit.

C'est ce qui a engagé plusieurs personnes célèbres par leurs talents à les consacrer à défendre cette religion si nécessaire et si utile, et l'on peut dire que si l'impiété s'est distinguée par la subtilité de ses objections, ces hommes amis de l'humanité l'ont désarmée par la force et la solidité de leurs preuves.

Mais parmi les beaux ouvrages que l'amour de la religion a produit, le livre du docteur Clarke m'a toujours paru tenir un rang distingué. La justesse et la profondeur

dans les raisonnements, la méthode dans l'arrangement des preuves, et une certaine brièveté qui lui est propre, en sont le caractère. Quiconque ne veut que s'amuser doit renoncer à la lecture de ce livre, il demande trop d'application; celui qui veut s'instruire trouvera de quoi se satisfaire.

J'ai accompagné la première partie de cet ouvrage de quelques remarques que j'ai cru nécessaires : comme je n'ai point eu en vue de me faire un nom, je n'ai pas cherché à briller, je me suis borné à être utile. J'ai ajouté au chapitre XIII une démonstration nouvelle de la bonté de Dieu. La vue des biens dont il nous comble à chaque instant, devrait, ce me semble, former dans nos cœurs une preuve convaincante et sensible de cette vérité; mais l'homme qui raisonne veut des démonstrations, et l'homme reconnaissant est plus rare qu'on ne pense. On trouvera à la fin du troisième volume la traduction de la troisième défense de la lettre du docteur Clarke à M. Collins; elle est d'un auteur connu par d'autres ouvrages, mais faite à la hâte et destinée seulement à l'usage d'un ami qui ne sait pas l'anglais.

Au reste, je suis bien aise d'avertir que je n'approuve pas tous les sentiments particuliers du docteur Clarke qui se trouvent incidemment dans son livre; je n'adopte que les preuves qu'il apporte en faveur de l'existence et des attributs de Dieu, de la religion naturelle et de la religion chrétienne.

Préface de l'Auteur.

Le grand nombre de beaux livres qu'on a déjà publiés sur l'existence et les attributs de Dieu, m'oblige à me resserrer ici dans des bornes assez étroites, et m'a fait prendre le parti d'exprimer ce que j'ai médité sur ce sujet, en aussi peu de paroles qu'il me sera possible, sans me rendre obscur. C'est aussi la raison du choix que j'ai fait de la méthode à laquelle je me suis borné, qui consiste à n'employer pour l'établissement de ma thèse qu'une chaîne suivie d'arguments dépendants l'un de l'autre. Je me suis attaché à leur donner toute l'évidence mathématique que la nature du sujet m'a pu permettre, et c'est pour cela que j'ai mis à quartier quelques arguments dont la conséquence ne m'a pas paru assez évidente. J'ai toujours cru, en effet, que c'était mal soutenir les intérêts de la vérité que d'employer pour la défendre des arguments suspects, fondés sur des hypothèses dont les adversaires ne conviennent pas. Mais quoique je n'aie voulu faire aucun usage de ces arguments, je ne me suis pourtant pas mis en peine de les réfuter. C'est, à mon avis, une très-pauvre manière de se faire valoir que de le faire aux dépens du prochain, et que de chercher à donner du lustre à ses productions en relevant les bévues de ceux qui ont couru avant nous dans la même carrière pour la défense de la religion et de la vertu. Mais d'un autre côté je crois fermement qu'un homme qui écrit ne doit rien avancer qui ne lui paraisse clair et solide. Du reste c'est au lecteur à qui il appartient de juger si cet homme prouve bien ce qu'il a entrepris d'établir.

NOTICE SUR LE DOCTEUR CLARKE.

CLARKE (Samuel), né à Norwich, le 11 octobre 1675, obtint par son mérite la cure de la paroisse de Saint-Jacques de Londres. Il fut pendant quelque temps dans le parti des nouveaux ariens, parmi lesquels se trouvaient Newton et Wiston. Il soutint son sentiment dans un livre intitulé *La doctrine de l'Ecriture sur la Trinité*, imprimé en 1712, réimprimé avec des additions en 1719, et donné au public pour la troisième fois après sa mort, avec des augmentations trouvées dans ses papiers, écrites de sa propre main. Son attachement trop connu à la secte qu'il avait embrassée l'empêcha d'être archevêque de Cantorbéry. La reine Anne voulant lui donner cette dignité, Gipson, évêque de Londres, dit à cette princesse : *Madame, Clarke est le plus savant et le plus honnête homme de l'Angleterre; il ne lui manque qu'une chose, c'est d'être chrétien.* Clarke se distingua autant par son caractère que par ses talents. Doux, communicatif, il a été également recherché par les étrangers et par ses compatriotes. Il mourut en 1729, après avoir abandonné l'arianisme; mais il n'eut pas le courage de s'élever jusqu'à la profession complète des vérités de la foi, quoique chez un esprit droit et conséquent rien ne paraisse plus naturel. Ses ouvrages, publiés à Londres en 1742, en 4 vol. in-folio, sont pour la plupart en anglais; quelques-uns ont été traduits en français. On remarque dans tous un savant éclairé, un écrivain méthodique qui met les matières les plus abstraites à la portée de tout le monde, par une netteté et une précision admirables. Le bel-esprit qui l'a appelé une vraie *machine à raisonnement* devait ajouter que c'était une machine si bien dirigée, que dans tout ce qui ne concernait pas les préjugés de secte, elle n'en produisait ordinairement que de convaincants et de démonstratifs. On a de lui : | *Discours concernant l'être et les attributs de Dieu, les obligations de la religion naturelle, la vérité et la certitude de la révélation chrétienne*, contenant en seize sermons prêchés dans l'église cathédrale de Saint-Paul, en 1704 et 1705, à la Lecture fondée par Robert Boyle. Cet ouvrage, traduit en français par Ricotier, Amsterdam, 1727, 3 vol. in-8°, et dans lequel l'auteur a suivi le plan d'Abbadie, a été réimprimé plusieurs fois. L'édition d'Avignon, 1756, sans nom de ville, en 3 vol. in-12, renferme quelques notes et une *dissertation* du même docteur *sur la spiritualité*

et l'immortalité de l'ame, traduite de l'anglais; | Des *paraphrases sur les quatre évangélistes;* | *Dix-sept sermons sur différents sujets intéressants;* | *Lettres à Dodwell* sur l'immortalité de l'ame, avec des réflexions sur le livre intitulé *Amyntor*, ou Défense de la vie de Milton; | *Lettres à M. Hoalley* sur la proportion de la vitesse et de la force; | *La physique de Rohault*, traduite en latin, 1718, in-18; | Une autre *traduction* dans la même langue *de l'Optique de Newton*, 1719, in-8°. Clarke fut un des premiers qui soutinrent dans les écoles les principes ce célèbre physicien. | De savantes *Notes sur les commentaires de César*, Londres, 1712, in-folio.; | L'*Iliade d'Homère*, en grec et en latin, Londres, 1754, 4 vol. in-4°, avec des observations pleines d'érudition. L'auteur mourut en achevant cet ouvrage dont il n'avait encore publié que la moitié.

DÉMONSTRATION
DE L'EXISTENCE ET DES ATTRIBUTS
DE DIEU.

CHAPITRE Ier.

Des causes de l'athéisme.

Tous ceux qui nient l'existence de Dieu appartiennent à quelqu'une de ces trois classes. Les uns ne croient pas que Dieu soit, les autres affectent de passer pour incrédules sur cet article, les autres enfin, peu différents des premiers, nient les principaux attributs de la nature divine, et supposent que Dieu est un être sans intelligence, qui agit purement par nécessité, c'est-à-dire un être qui, à parler proprement, n'agit point du tout, mais qui est toujours passif. L'erreur de ces gens-là vient nécessairement de quelqu'une de ces trois sources.

Elle vient premièrement de l'ignorance et de la stupidité. Il y a des gens dans le monde qui n'ont jamais rien examiné avec attention, qui n'ont jamais fait un bon usage de leurs lumières naturelles, non pas même pour acquérir la connaissance des vérités les plus claires et les plus faciles à trouver. Ils passent leur vie dans une oisiveté d'esprit qui les abaisse, peu s'en faut, à la condition des bêtes.

La seconde source de l'athéisme, c'est la débauche et la corruption des mœurs. On trouve des gens qui, à force de vices et de dérèglements, ont presque éteint leurs lumières naturelles et corrompu leur raison. Au lieu de s'appliquer à la recherche de la vérité d'une manière impartiale et de s'informer avec soin des règles et des devoirs que la nature prescrit, ils s'accoutument à tourner la religion en ridicule. Soumis à la puissance de leurs mauvaises habitudes, esclaves de leurs passions déréglées auxquelles ils s'abandonnent, ils sont résolus de fermer l'oreille à toutes les raisons qui les obligeraient à renoncer à des vices qui leur sont chers.

Il y a enfin des athées de spéculation et de raisonnement, qui, se fondant sur des principes de philosophie, soutiennent que les arguments contre l'existence et les attributs de Dieu, après l'examen le plus mûr et le plus exact dont ils sont capables, leur paraissent plus forts et plus concluants que ceux qu'on emploie pour établir ces grandes vérités.

Ce sont là, je pense, les seules causes qu'on puisse imaginer de la rejection que les hommes font du dogme de l'existence de Dieu et de ses attributs; et l'on ne saurait supposer d'athée qui ne le soit pour l'une ou pour l'autre de ces trois raisons. Je n'en veux point, dans ce discours, à ceux du premier ni du second ordre, je veux dire à ceux qui le sont par ignorance et par stupidité, ni à ceux qui, par le train de débauche qu'ils ont pris, se sont fait une coutume de plaisanter sur la religion, qui en font le sujet ordinaire de leurs railleries, et qui ferment l'oreille aux raisonnements solides qu'on leur propose.

Les premiers ont besoin d'être instruits sur les premiers principes de la raison, aussi bien que sur ceux de la religion. Les autres, aveuglés par un faux intérêt présent, ne veulent pas croire ce qu'on leur dit, parce qu'ils souhaitent qu'il ne soit pas véritable. Les premiers ne font point usage de leurs facultés naturelles, les autres y ont renoncé, et déclarent qu'on ne doit pas argumenter avec eux comme avec des créatures raisonnables. Ce ne sont donc que les athées de la troisième espèce que j'ai en vue, c'est-à-dire ceux qui le sont par voie de raisonnement, et qui, fondés sur les principes de la philosophie, soutiennent que leurs arguments contre l'existence et les attributs de Dieu leur paraissent, après l'examen le plus exact et le plus sévère, et plus forts et plus concluants que ceux par lesquels on s'efforce de prouver ces grandes vérités. Ces derniers sont les seuls athées que je puisse prendre à partie dans ce discours, puisque ce sont les seuls avec lesquels on puisse raisonner.

Mais avant de commencer à argumenter contre eux, il est bon de leur mettre devant les yeux quelques concessions préliminaires qu'ils sont indispensablement obligés de faire dans leurs propres principes.

Car premièrement, il faut qu'ils avouent de toute nécessité que, quand bien même l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire d'un être sage, intelligent, juste et bon, par qui le monde est gouverné, serait une chose impossible à prouver, il serait au moins fort à souhaiter qu'elle fût vraie, et qu'il n'y a point d'homme sage qui n'en dût être ravi pour le bien et pour la félicité commune du genre humain. Que pour bannir du monde Dieu et la Providence, ils se forgent telles hypothèses qu'il leur plaira, qu'ils inventent de nouveaux arguments, ces hypothèses, ces arguments les conduiront

nécessairement à faire cet aveu. Diront-ils que l'idée que nous avons de Dieu, ne nous vient ni de la raison ni de la nature; que cette idée doit son origine aux artifices et aux desseins des politiques? Mais en parlant ainsi, ne confessent-ils pas que l'intérêt du genre humain demande manifestement que les hommes s'accordent à croire qu'il y a un Dieu? Supposeront-ils que le monde est l'ouvrage du hasard, et que le même hasard qui l'a fait, le peut à chaque moment détruire? Mais il n'y a point d'homme qui porte l'extravagance jusqu'à soutenir qu'il ne valût infiniment mieux, et qu'il ne fût par conséquent plus souhaitable de vivre sous la protection et sous la conduite d'un Dieu bon, puissant et sage, que d'être dans un état d'incertitude continuelle, sujet à tous moments à périr (1) sans espérance de retour. Opposeront-ils à l'existence de Dieu le peu d'ordre et de sagesse qu'ils s'imaginent de trouver dans la fabrique du monde et dans l'assemblage de toutes les créatures visibles? Cette supposition les engage à reconnaître qu'il aurait mieux valu que le monde eût été fait par un être intelligent et sage, capable de prévenir toutes ces imperfections et tous ces désordres. La considération des désordres et de l'inégalité qu'ils prétendent trouver dans la conduite du monde moral, leur fournit-elle des armes pour combattre la Providence? Par là ils confessent clairement qu'ils serait bien meilleur et plus souhaitable que le monde fût gouverné par un être juste et bon, que de le voir abandonné à une nécessité sans intelligence et aux caprices d'un pur hasard. S'ils supposent enfin que l'univers existe par lui-même éternellement et nécessairement, et par conséquent que toutes les choses qui y sont s'y maintiennent par une aveugle et éternelle fatalité, il n'y a point d'homme raisonnable qui ne doive convenir que le pouvoir d'agir librement et avec choix ne soit préférable à la contrainte d'un destin absolu et inévitable, qui détermine nos actions de la même manière qu'une pierre est déterminée à se mouvoir vers le bas plutôt que vers le haut. En un mot, de quelque côté qu'ils se tournent et quelque choix qu'ils fassent d'une hypothèse sur l'origine et sur l'arrangement de l'univers, rien n'est plus clair et plus incontestable que ceci : c'est que l'homme abandonné à lui-même, qui n'est ni protégé, ni conduit par un Etre suprême, est dans un état plus malheureux et plus triste qu'il ne serait dans la supposition de l'existence d'un Dieu qui le gouverne et qui l'honore particulièrement de sa protection et de sa faveur. De lui-même l'homme est entièrement incapable de faire sa propre félicité (2). « Il est « en butte à plusieurs maux qu'il ne saurait « prévenir ni corriger. Il est plein de besoins « auxquels ils ne trouve pas moyen de satisfaire; il est environné d'infirmités qu'il « ne lui est pas possible d'éloigner, et exposé « à des périls contre lesquels il ne peut jamais se précautionner suffisamment. Sans « la protection et la conduite invisible d'un « être supérieur, l'homme n'a pas lieu de « compter le moins du monde sur aucune des « choses dont il jouit actuellement, ni de se « promettre la jouissance de quoi que ce soit « qu'il espère. Il est sujet à se chagriner de « ce à quoi il ne saurait remédier en aucune « manière, et à former des désirs ardents « qui, selon toutes les apparences, ne seront « jamais remplis. » Il est évident que l'unique consolation qui nous reste au milieu de tant de calamités si réelles, c'est la persuasion de l'existence d'un Dieu bon et sage, et les glorieuses espérances que la véritable religion nous donne. Que l'existence de Dieu donc, que ses attributs soient ou ne soient pas du nombre des choses démontrables, il est certain au moins qu'il n'y a point d'homme sage et raisonnable qui ne doive confesser que de toutes les vérités, il n'y en a point qui l'intéresse davantage, ni qu'il doive plus ardemment souhaiter de voir démontrée, que celle de l'existence d'un être intelligent, sage, juste et bon, qui préside sur l'univers et qui le gouverne.

De tout ce que je viens de dire je conclus que puisque ceux contre qui je dispute sont contraints d'avouer que l'existence de Dieu est au moins une chose très-désirable, leurs propres principes les portent à souhaiter pardessus toutes choses que quelqu'un les convainque de la fausseté de l'opinion qu'ils ont embrassée, et leur donne une bonne démonstration qui les persuade de la vérité du sentiment contraire. Ils sont obligés par conséquent d'examiner avec toute l'attention, l'exactitude et l'impartialité dont ils sont capables, le poids des arguments qu'on leur propose pour prouver l'existence et les attributs de Dieu.

Je dis en second lieu que les personnes dont je parle, qui fondent leur athéisme sur le raisonnement et sur la philosophie, que l'intérêt et la passion n'a pas rendus incrédules, sont obligés par leurs principes de reconnaître que tous ceux qui affectent de se moquer de la religion et de tourner en ridicule les arguments pris de la raison, sont les gens du monde les plus malhonnêtes et les plus déraisonnables. Il est de leur intérêt de déclarer qu'ils ne veulent avoir rien de commun avec ces mauvais plaisants qui se moquent de tout, qui ne veulent entendre raison sur rien et qui refusent les moyens de s'instruire et de se défaire de leurs erreurs. Ils doivent les regarder comme des gens qui, n'ayant point de principes et refusant d'écouter la raison, ne méritent pas qu'on perde le temps à raisonner avec eux. Ecouter patiemment et sans préjugé les raisons qu'on peut alléguer sur un cas proposé, est ce à quoi nous sommes obligés en équité à l'égard de toutes les vérités qui nous intéressent, de

(1) Maria ac terras cœlumque—
Una dies dabit exitio, multosque per annos
Sustentata ruet moles et machina mundi.
—Dictis dabit ipsa fidem res
Forsitan, et graviter terrarum motibus orbis
Omnia conquassari in parvo tempore cernes.
(*Lucret. lib.* V. 93, 96, 97, 105.)

(2) V. Tillotson, Sermon I. sur Job. xxviii. 28 p. 85, 86. de la traduct. de M. Barbeyrac imprimée en 1715.

quelque nature qu'elles soient ; c'est par là qu'on découvre les erreurs de toutes les espèces. Or, si telle doit être notre disposition à l'égard des moindres vérités, combien plus la devons-nous avoir dans les choses de la dernière importance !

En troisième lieu, puisque les personnes à qui ce discours s'adresse sont obligées d'avouer que la supposition de l'existence de Dieu est la chose du monde la plus désirable, et que (quand bien même elle ne serait point vraie) l'intérêt du genre humain demanderait pourtant qu'elle le fût, il faut nécessairement qu'elles en viennent à un troisième aveu ; car il faut qu'elles avouent que quand même on mettrait l'existence et les attributs de Dieu au nombre de ces choses dont il n'est pas possible de donner de démonstration, pourvu seulement qu'on les suppose possibles et telles qu'il n'y ait point de démonstration du contraire (comme certainement il ne saurait y en avoir), il s'ensuivra évidemment de cette supposition que toutes sortes de raisons doivent porter les hommes à vivre suivant les règles de la piété et de la vertu, et que la dépravation des mœurs, de quelque côté qu'on l'envisage et quelque hypothèse qu'on suive, est la chose du monde la plus absurde et la plus inexcusable. La conséquence sera plus évidente et plus forte, si à la possibilité on ajoute la probabilité, et si on suppose ces doctrines plus approchantes de la vérité que de la fausseté.

Après ces réflexions préliminaires auxquelles tout athée, j'entends celui qui fait profession d'examiner les choses et de les peser à la balance de la raison, doit nécessairement souscrire (car pour ce qui regarde les autres, ce sont des gens, comme je l'ai déjà dit, qui ne méritent pas qu'on leur fasse l'honneur de disputer avec eux, puisque ils ne sont pas moins ennemis de la raison que de la religion), après ces réflexions préliminaires, dis-je, je viens au point principal que je me suis proposé, et j'entreprends de prouver à cet ordre d'incrédules qui se piquent de raisonner, que l'existence et les attributs de Dieu sont des choses non seulement possibles ou simplement probables, mais des vérités qui peuvent être démontrées par les principes les plus incontestables de la droite raison, d'une manière à convaincre tout esprit libre de préjugés. Or, puisque les personnes à qui j'ai affaire rejettent la révélation et ne veulent reconnaître d'autre tribunal que celui de la raison, je serai obligé de mettre à quartier tous les témoignages de l'Ecriture, toutes les autorités et tous les arguments populaires dont on se sert ordinairement, pour me renfermer dans les bornes étroites et sévères de l'argumentation par les seuls principes de la raison.

On a entrepris de prouver l'existence de Dieu et ses attributs par plusieurs arguments différents, et peut-être que la plupart de ces arguments, s'ils étaient mis dans tout leur jour et dégagés des raisonnements faux et incertains dont on les a quelquefois embarrassés, paraîtraient concluantes et solides. Mais comme j'ai dessein d'éviter, autant qu'il me sera possible, toute sorte d'embarras et de confusion, je renonce dès à présent à cette diversité d'arguments, et je ne ferai usage que d'une chaîne suivie de propositions liées étroitement et nécessairement dépendantes les unes des autres, par lesquelles je démontrerai la certitude de l'existence de Dieu, et dont je déduirai ensuite l'un après l'autre les attributs essentiels de sa nature, que notre raison bornée est capable de découvrir. Il est aussi bon d'avertir que je ne me propose pas de donner à cette matière un tour plus intelligible en faveur de ceux qui croient déjà qu'il y a un Dieu : je ne travaille ici qu'à convaincre les incrédules et à leur faire voir par des raisons fortes et incontestables qu'il n'est rien de plus mal fondé que leurs doutes. Je ne mettrai donc rien en avant dont tout le monde ne convienne, je ne supposerai rien qui soit en dispute. Je ne veux appuyer que sur des principes clairs et que sur des propositions qui ne peuvent être niées sans renoncer à la raison sur laquelle les athées dont je parle fondent leur incrédulité. De leur côté, il faut nécessairement qu'avant toutes choses ils consentent à mettre à quartier toutes sortes de préjugés et principalement ceux qui viennent de l'usage trop fréquent de certains termes d'art qui au fond ne signifient rien, et qu'ils renoncent à recevoir pour véritables certaines maximes de philosophie qui n'ont absolument aucun sens.

CHAPITRE II.

Ire Proposition. *Que quelque chose a existé de toute éternité.*

Ma première proposition qui ne peut être révoquée en doute, c'est qu'il est absolument nécessaire *que quelque chose ait existé de toute éternité.* Cette proposition est si évidente et si incontestable, qu'aucun athée n'a jamais eu le front de soutenir le contraire ; de sorte qu'il est peu nécessaire que je m'arrête longtemps à la prouver. En effet, puisque quelque chose existe aujourd'hui, il est clair que quelque chose a toujours existé ; autrement il faudrait dire que les choses qui sont maintenant sont sorties du néant et n'ont absolument point de cause de leur existence ; ce qui est une pure contradiction dans les termes ; car si l'on dit qu'une chose est produite, et que cependant on ne veuille reconnaître aucune cause de sa production, c'est comme si l'on disait qu'une chose est produite et n'est pas produite. Tout ce qui existe doit avoir une cause de son existence, une raison ou un fondement sur lequel son existence est appuyée, un fondement, une raison pourquoi il existe plutôt qu'il n'existe pas. Car il existe ou en vertu d'une nécessité qu'il trouve dans sa nature même auquel cas il est éternel par soi-même, ou en conséquence de la volonté de quelque autre être ; et alors il faut que cet autre être ait existé avant lui, au moins d'une priorité de nature, et comme la cause est conçue être avant l'effet.

C'est donc une des vérités les plus certaines et les plus évidentes qu'il y ait au monde, *qu'il faut que quelque chose ait existé réellement de toute éternité*. Tous les hommes aussi s'accordent à la recevoir. Mais cette vérité si claire et si évidente par elle-même est pourtant la chose du monde la plus difficile à concevoir lorsqu'on s'avise d'en vouloir approfondir la manière. Ces questions : *Comment une chose peut-elle avoir existé éternellement? Comment une durée éternelle peut-elle être actuellement écoulée?* ces questions, dis-je, sont de toutes les choses qui ne sont pas des contradictions manifestes, celles qui surpassent le plus la portée de notre esprit fini et borné. Cependant on ne saurait nier la vérité de cette proposition : *Une durée éternelle est actuellement écoulée*, sans mettre en avant des choses mille fois plus inintelligibles que celles que l'on nie, et sans tomber dans une contradiction sensible et réelle. Or voici l'usage que je prétends faire de cette observation. J'infère de là que puisque dans toutes les questions qui regardent la nature de Dieu et ses perfections et auxquelles les idées d'éternité ou d'infinité se trouvent jointes, il y a des propositions dont on peut démontrer la vérité sans qu'il soit possible de s'en faire une idée juste, ni de concevoir comment elles peuvent être : il doit nous suffire de savoir que la chose est, sans nous embarrasser de la manière. Pourvu qu'on nous donne une démonstration claire de la vérité d'une proposition, nous ne devons pas nous mettre beaucoup en peine des objections embarrassantes qu'on y oppose, et qui ne sont difficiles à résoudre qu'à cause que nous n'avons pas d'idée complète de la chose démontrée. J'avoue que s'il était possible de démontrer également le oui et le non d'une proposition, ou si l'on pouvait prouver que l'un et l'autre implique contradiction, comme quelques-uns l'ont dit fort inconsidérément, j'avoue, dis-je, qu'alors ce serait tout autre chose. Dans cette absurde supposition, les bornes qui séparent le vrai d'avec le faux seraient renversées, et la pensée, le raisonnement, l'usage en un mot de toutes nos facultés seraient des pièces entièrement hors d'œuvre. Mais lorsqu'on n'oppose à une bonne démonstration que des objections qui naissent du manque d'idée parfaite de la chose dont il s'agit, ces objections ne doivent pas être prises pour des difficultés réelles.

On démontre d'une manière claire et directe que quelque chose a existé éternellement; par conséquent toutes les objections qu'on fait en général contre l'éternité de quelque chose que ce soit sont vaines et n'ont aucune réelle solidité. Il en va de même dans les autres cas semblables. Par exemple, on prouve démonstrativement que quelque chose doit être actuellement infini. On oppose d'un autre côté à cette vérité plusieurs difficultés métaphysiques qui ne viennent que de ce qu'on applique à l'infini les mesures et les relations des choses finies, ce qui est absurde. On suppose que le fini est partie aliquote de l'infini, ce qui n'est pas, puisque il n'est à l'infini que comme le point mathématique est à la quantité avec laquelle il n'a point de proportion. On s'imagine encore que tous les infinis sont égaux, ce qui est manifestement faux dans les disparates, puisque une ligne infinie est infiniment moindre qu'une surface infinie; et qu'une surface infinie est infiniment moindre qu'un espace infini, suivant toutes ses dimensions. Il est donc clair que toutes les difficultés métaphysiques, fondées sur de fausses suppositions de la nature de celles que je viens de rapporter, n'ont aucune force et ne méritent pas qu'on s'y arrête. De plus, on démontre mathématiquement que la quantité est divisible à l'infini. Il faut donc rejeter comme entièrement faibles et vaines toutes les objections qu'on fait sur cette vérité démontrée, tant celles qui supposent que les sommes totales de tous les infinis sont égales, ce qui est manifestement faux à l'égard des parties disparates, que celles que l'on tire de la prétendue égalité ou inégalité numérique des parties des quantités inégales, puisque ces parties n'ont, à proprement parler, point de nombre déterminé, qu'au contraire, elles ont toutes des parties sans nombre. Demander si les parties des quantités inégales qui n'ont absolument point de nombre sont égales en nombre ou si elles ne le sont pas, c'est à peu près comme si l'on demandait si deux lignes infinies sont également longues ou si elles ne le sont pas, c'est-à-dire si deux lignes qu'on suppose n'être point terminées se terminent au même point, ce qui est une question ridicule.

CHAPITRE III.

IIe Proposition. *Qu'un être indépendant et immuable a existé de toute éternité.*

La seconde proposition que je mets en avant, c'est qu'*un être indépendant et immuable doit avoir existé de toute éternité* (1). En effet, si quelque être a nécessairement existé de toute éternité, comme je viens de le prouver et comme tout le monde en convient, il faut que cet être qui a toujours existé soit un être immuable et indépendant, duquel tous les autres êtres qui sont ou qui ont été dans l'univers tirent leur origine, ou qu'il y ait eu une succession infinie d'êtres dépendants et sujets au changement, qui se soient produits les uns les autres dans un progrès à l'infini sans avoir eu aucune cause originale de leur existence. Mais cette dernière supposition est si absurde, qu'encore que les athées soient obligés d'y avoir recours en bien des occasions (comme je le ferai voir dans la suite), il y en a pourtant très-peu, comme je crois, qui osent la soutenir ouvertement; car cette gradation à l'infini est impossible et visiblement contradictoire. Je ne me servirai pas maintenant, pour la détruire, de la rai

(1) Le sens de cette proposition est qu'il faut nécessairement qu'il y ait eu toujours quelque être indépendant, à tout le moins un. L'argument présent ne va pas plus loin. On prouvera dans la 7e proposition qu'il doit nécessairement être unique.

son prise de l'impossibilité d'une succession infinie, considérée en elle-même simplement et absolument, et cela pour des raisons que je dirai dans la suite. Mais je dis que si l'on envisage ce progrès à l'infini comme une chaîne infinie d'êtres dépendants qui tiennent les uns aux autres, il est évident que tout cet assemblage d'êtres ne saurait avoir aucune cause externe de son existence, puisqu'on suppose que tous les êtres qui sont et qui ont été dans l'univers y entrent. Il est évident d'un autre côté qu'il ne peut avoir aucune cause interne de son existence, parce que dans cette chaîne infinie d'êtres, il n'y en a aucun qui ne dépende de celui qui le précède, et qu'aucun n'est supposé exister par lui-même et nécessairement, ce qui pourtant est la seule cause intérieure d'existence qu'il soit possible d'imaginer, comme je le ferai voir amplement tout à l'heure. Or si aucune des parties n'existe nécessairement, il est clair que le tout ne peut exister nécessairement, la nécessité absolue d'exister n'étant pas une chose extérieure relative et accidentelle, mais une propriété essentielle de l'Etre qui existe nécessairement. Une succession infinie d'êtres dépendants, sans cause originale et indépendante, est donc la chose du monde la plus impossible. C'est supposer un assemblage d'êtres qui n'ont ni cause intérieure ni cause extérieure de leur existence, c'est-à-dire des êtres qui, considérés séparément, auront été produits par une cause (car on avoue qu'aucun d'eux n'existe nécessairement et par lui-même), et qui, considérés conjointement, n'auront pourtant été produits par rien; ce qui implique contradiction. Or s'il y a de la contradiction à s'imaginer qu'il en est ainsi maintenant, il n'y en a pas moins à supposer que les choses ont été ainsi de toute éternité, puisque le temps ne fait rien à l'affaire. Il s'ensuit donc qu'il faut de toute nécessité qu'un être immuable et indépendant ait existé de toute éternité.

Supposer une succession infinie d'êtres dépendants et sujets au changement, dont l'un a été produit par l'autre dans une progression à l'infini, sans aucune cause originale, n'est autre chose que reculer l'objection pas après pas (1), et faire perdre de vue la question touchant le fondement et la raison de l'existence des choses. C'est réellement et en fait d'argumentation la même supposition que si on supposait un être continu, d'une durée sans commencement et et sans fin, qui ne serait ni nécessaire ni existant par lui-même, et dont l'existence ne serait fondée sur aucune cause existante par elle-même; ce qui est directement absurde et contradictoire.

J'argumente d'une autre manière, et je dis qu'il faut ou reconnaître qu'il y a toujours eu un être indépendant et immuable, de qui tous les autres êtres tirent leur origine, ou admettre une succession infinie d'êtres dépendants et sujets au changement, qui se sont produits les uns les autres dans un progrès à l'infini sans aucune cause première et originale. Suivant cette dernière supposition, il n'y a rien dans l'univers qui existe par lui-même et nécessairement. Or si rien n'existe nécessairement, il est évident qu'il est tout aussi possible que rien n'ait existé de toute éternité, qu'il est possible que cette succession d'êtres changeants et muables aient eu l'existence. Mais cela supposé, je voudrais bien qu'on me dît par qui et comment cette succession d'êtres a été de toute éternité plutôt déterminée à être qu'à n'être pas. Ce n'a pas été une affaire de nécessité, puisque par la supposition même, ces êtres ont aussi bien pu n'exister pas qu'exister. Ce n'a pas été un coup du hasard; car le hasard est un nom vide de sens, un grand mot qui ne signifie rien. Ce n'a pas été enfin l'ouvrage de quelque autre être, puisque on suppose qu'il n'y en avait auparavant aucun. Puis donc qu'ils n'existent point par aucune nécessité de nature et d'essence (car aucun d'eux n'est supposé exister par lui-même), et puisque aucun autre être n'a pu les déterminer à exister, comme je viens de le dire, il s'ensuit que rien ne les a déterminés à exister. C'est-à-dire que de deux choses également possibles (savoir, l'existence ou la non-existence éternelle de quelque chose), l'une est arrivée plutôt que l'autre par la détermination du pur néant, ce qui est absurde et contradictoire. D'où je conclus, comme ci-dessus, qu'il faut nécessairement qu'un être immuable et indépendant ait existé de toute éternité. Je vais, dans le chapitre sui-

(1) C'est ce qu'un habile homme a mis depuis dans un beau jour. Supposez, dit-il, une chaîne pendante du ciel en bas, d'une hauteur inconnue. Supposez ensuite que cette chaîne, au lieu de descendre, se tienne dans une situation fixe, bien que chacun de ses chaînons pèse vers la terre, et que ce à quoi elle est suspendue ne soit pas visible. Là-dessus on demande qui est-ce qui soutient cette chaîne; à quoi est-elle ainsi suspendue? Croit-on qu'il suffise de répondre Que le premier chaînon d'en bas tient au second, ou à celui qui est immédiatement au-dessus, le second, ou plutôt le premier et le second pris ensemble, au troisième, et ainsi de suite à l'infini? Car qui est-ce qui soutient le tout? Une chaîne de dix chaînons tombera, à moins qu'une puissance capable de la soutenir ne l'en empêche. Une de vingt tombera aussi, à moins qu'elle ne soit arrêtée par une force encore plus grande, et cela à proportion de l'accroissement de la pesanteur. Donc celle qui est composée d'une infinité de chaînons tombera certainement, à moins qu'elle ne soit soutenue par une force infinie, capable de soutenir un poids infini. Il en est de même dans une chaîne de causes et d'effets qui tendent vers quelque fin, ou qui *gravitent*, pour parler ainsi, vers elle. Le dernier de ces effets, ou le plus bas, dépend de la cause la plus prochaine, il y est en quelque manière suspendu. Cette cause à son tour, si ce n'est pas la première, est suspendue de même à quelque chose au-dessus d'elle, etc. Et si cette chaîne de causes et d'effets est infinie, il y aura un effet infini sans cause efficiente, à moins qu'il n'y ait une cause de laquelle tout dépend. Or affirmer une chose de cette nature, est une absurdité aussi grande que si l'on disait qu'un poids fini, ou un petit poids a besoin d'une force qui le soutienne, et qu'un poids infini ou le plus petit n'en a pas besoin.

Religion of Nature delineated. pag. 67.

vant, commencer à rechercher ce qu'il est.

REMARQUES

DE L'ÉDITEUR, DE 1756.

Il me semble que M. Clarke prouve bien dans ce chapitre qu'il faut qu'il y ait quelque être indépendant, puisque il existe quelque chose de toute éternité; mais je ne vois pas d'où il peut conclure que ce même être doit être immuable; l'immutabilité ne paraît pas suivre immédiatement de l'idée d'éternité. S'il prétend que l'immutabilité est une suite de l'indépendance; il devait donc commencer par prouver celle-ci, et faire voir après la liaison de l'une avec l'autre. D'ailleurs l'idée d'indépendance ne saurait donner que l'idée d'une immutabilité extérieure; c'est-à-dire qu'un être indépendant est tel qu'il ne peut être soumis à l'action d'un autre.

Mais pour prouver que cet être indépendant est immuable d'une immutabilité intérieure, ou que sa nature n'est par elle-même sujette à aucun changement, il faut, si je ne me trompe, raisonner ainsi. Il existe quelque être éternel et indépendant; cet être, quel qu'il soit, existe en vertu d'une nécessité absolue inhérente à sa nature; or cette nécessité absolue étant une cause uniforme, elle doit toujours produire le même effet, et par conséquent, on ne peut reconnaître dans cet être aucune variation ou mutabilité. De plus cet être doit posséder nécessairement toutes les perfections, il ne peut donc rien perdre, ni rien acquérir, il est donc immuable. Au reste, je ne fais ici qu'indiquer la suite des propositions, on en trouvera la preuve dans l'ouvrage à mesure que l'on avancera.

CHAPITRE IV.

IIIe Proposition. *Que cet être immuable et indépendant, qui a existé de toute éternité, existe aussi par lui-même.*

J'ai démontré dans le chapitre précédent l'existence éternelle d'un être indépendant; maintenant il faut que je prouve que *cet être indépendant et immuable, qui a existé de toute éternité* sans avoir eu de cause externe de son existence; *que cet être*, dis-je, *existe nécessairement et par lui-même.* Car tout ce qui existe est ou sorti du néant sans avoir été produit par aucune cause que ce soit, ou il a été produit par quelque cause extérieure, ou il existe par lui-même. Or nous avons déjà montré qu'il y a une contradiction formelle à dire qu'une chose est sortie du néant sans avoir été produite par aucune cause. D'ailleurs il n'est pas possible que tout ce qui existe ait été produit par des causes externes, puisque nous avons aussi prouvé dans la proposition précédente qu'il faut que quelque être indépendant ait existé éternellement. Que reste-t-il donc, sinon que cet être éternel et indépendant existe nécessairement par lui-même? Or exister par soi-même ne signifie pas s'être produit soi-même; ce serait une contradiction manifeste. Ce terme signifie exister en vertu d'une nécessité absolue, originairement antécédente dans la nature même de la chose qui existe. Cette nécessité, au reste, doit être inhérente à l'existence de l'être lui-même, non pas à la vérité d'une antériorité de temps, puisqu'il est éternel; mais seulement dans l'ordre naturel de nos idées et suivant notre manière de concevoir. Je m'explique et je dis que cette nécessité ne doit pas être regardée comme une simple conséquence de la supposition de l'existence d'un tel être (car alors la nécessité ne serait pas absolue et ne pourrait pas être le fondement de l'existence d'aucune chose que ce soit); il faut la concevoir au contraire antécédemment à cette supposition. En effet l'idée d'un être qui existe nécessairement s'empare de notre esprit malgré que nous en ayons, et lors même que nous nous efforçons de supposer qu'il n'y a point d'être qui existe de cette manière. Par exemple, j'ai beau tâcher de me persuader qu'il n'y a point d'être dans l'univers qui existe nécessairement, je trouve toujours (outre qu'il a été démontré ci-dessus qu'il doit y avoir un être existant par lui-même, puisque il est impossible que tous les êtres qui existent soient des êtres dépendants), je trouve, dis-je, toujours, quoi que je fasse, les idées de l'infinité et de l'éternité si bien imprimées dans mon ame, que je ne puis m'en défaire, c'est-à-dire que je ne puis pas supposer, sans tomber dans une contradiction dans les termes mêmes, qu'il n'y a point d'êtres dans l'univers en qui ces attributs soient nécessairement inhérents; car les attributs ou les modes n'existent que par l'existence de la substance dont ils sont les attributs et les modes. Or tout homme qui est capable de supposer qu'il n'y a dans l'univers ni éternité ni immensité, et par conséquent qu'il n'y a point de substance par l'existence de laquelle ces attributs ou ces modes existent, pourra, s'il lui plaît anéantir avec la même facilité la relation d'égalité entre deux fois deux et quatre.

Supposer l'immensité bannie de l'univers, ou qu'elle n'est pas éternelle, est une supposition contradictoire. C'est ce que tout homme qui fait attention à ses propres idées et à la nature essentielle des choses aperçoit évidemment. Supposer une partie de l'espace ôtée hors de sa place, c'est supposer cette partie (1) ôtée hors d'elle-même, c'est-à-dire ôtée et ne pas ôtée, ce qui est une contradiction dans les termes. Cet argument ne peut être obscur que pour ceux qui traitent l'espace immense de pur néant, ce qui est aussi une notion formellement contradictoire; car le néant est ce qui n'a ni modes ni propriétés, c'est-à-dire ce dont on ne peut rien affirmer avec vérité, et dont on peut tout nier vérita-

(1) « Moveantur partes spatii de locis suis, et movebuntur (ut ita dicam) de seipsis. » (*Newton. Princip. Lib. I. Schol. ad definit* 8.)

blement. Or ce n'est pas là le cas de l'immensité ou de l'espace.

De cette troisième proposition je conclus premièrement que la seule idée juste d'un être qui existe nécessairement et par lui-même est précisément l'idée d'un être dont on ne peut nier l'existence sans une expresse contradiction; car puisqu'il est absolument nécessaire que quelque chose existe par soi-même, c'est-à-dire en vertu d'une nécessité essentielle et naturelle, il est clair que cette necessité doit être absolue à tous égards et non pas une nécessité dépendante de quelque supposition; car que peut-on imaginer d'antérieur à l'être existant par lui-même? Rien au monde ne peut être conçu avant lui, non pas même sa propre volonté. Or une nécessité qui n'est ni relative ni conséquente, mais qui est absolument essentielle et naturelle, est une chose dont la négative implique contradiction et renferme une impossibilité manifeste. Par exemple, la relation d'égalité entre ces deux nombres deux fois deux et quatre est d'une nécessité absolue, parce qu'on ne saurait supposer ces nombres inégaux sans une contradiction formelle dans les termes. C'est la seule idée que nous ayons d'une nécessité absolue. Employer ce terme dans un autre sens c'est parler sans savoir ce que l'on dit.

Si l'on demande maintenant quelle espèce d'idée c'est que l'idée d'un être dont on ne saurait nier l'existence sans tomber dans une manifeste contradiction, je réponds que c'est la première et la plus simple de toutes nos idées, une idée qu'il ne nous est pas possible d'arracher de notre ame, et à laquelle nous ne saurions renoncer sans renoncer tout-à-fait à la faculté de penser; en un mot c'est l'idée d'un être très-simple, éternel, infini, original et indépendant; car nous avons fait voir ci-dessus que supposer qu'il n'y a point dans l'univers d'être original indépendant, est supposer une contradiction. D'ailleurs, il est évident qu'il y a pareillement de la contradiction à nier l'existence d'un être éternel et infini; car (outre que ces deux attributs découlent nécessairement de son indépendance, comme on le fera voir ci-dessous); outre cela, dis-je, il est clair qu'après avoir fait tous nos efforts pour nous persuader que rien d'éternel et d'infini n'existe, nous ne pouvons nous empêcher d'imaginer je ne sais quel néant éternel et infini. Ainsi nous sommes réduits à dire le oui et le non, a affirmer qu'il y a quelque chose de réel dans les idées de l'éternité et de l'immensité, et à nier en même temps qu'il y ait de la réalité dans ces idées.

Cet argument a terriblement embarrassé les cartésiens qui établissent que l'idée de l'immmensité est l'idée de la matière; car (outre les contradictions dans lesquelles ils sont tombés) ne pouvant se défaire de l'idée de l'immensité, et forcés de l'envisager comme une chose nécessairement existante et inséparable de l'éternité, ils ont été réduits à cette absurdité insupportable que d'avouer l'existence nécessaire de la matière (1). Cette étrange absurdité et les embarras inextricables où les a jetés l'idée de l'immensité, nous montrent que c'est une idée nécessaire qu'il n'est pas possible de bannir de notre esprit. Mais les cartésiens ont eu tort d'appliquer à la matière l'idée de l'immensité, puisqu'elle ne lui convient absolument point. En effet je vais démontrer tout à l'heure qu'il est absolument impossible et contradictoire de supposer que la matière existe nécessairement.

Il s'ensuit en second lieu de ce principe qu'il n'y a point d'homme qui, faisant usage de sa raison, ne puisse s'assurer plus facilement de l'existence d'une cause suprême et indépendante, que de l'existence d'aucune autre chose que ce soit, excepté la sienne propre. J'avoue que comme les vérités les plus certaines des mathématiques sont quelquefois difficiles à démontrer, il se peut faire aussi qu'il y ait de la difficulté à démontrer les autres attributs de l'Etre suprême; mais il n'en est pas ainsi de son existence; car une des premières et des plus naturelles conclusions qu'un homme qui pense puisse tirer, est celle-ci : qu'il y a un Etre éternel, infini, existant par lui-même, qui est la cause et l'original de tous les autres êtres. Il n'y a point d'homme qui puisse révoquer en doute cette vérité, à moins qu'il ne renonce à toute certitude et qu'il ne veuille révoquer aussi en doute l'égalité entre deux fois deux et quatre. Il est vrai qu'un homme entièrement stupide et qui ne pense point du tout pourra peut-être ignorer cette dernière vérité si

(1) « Mais peut-être que je raisonne mal quand je conclus que la propriété que mon idée a de représenter l'étendue vient de l'étendue même comme de sa cause; car qui est-ce qui m'empêche de croire que si cette propriété ne vient pas de moi, elle ne vienne au moins d'un esprit supérieur au mien, qui produit en moi l'idée de l'étendue, bien que l'étendue ne soit pas actuellement existante. Toutefois quand j'y fais réflexion, je vois bien que ma conséquence est bonne et qu'un esprit, quelque excellent qu'il soit, ne peut faire que l'idée que j'ai de l'étendue, me présente l'étendue plutôt qu'une autre chose, si l'étendue n'existe pas : parce que, s'il le faisait, l'idée que j'aurais de l'étendue ne serait pas une représentation de l'étendue, mais une représentation du néant; ce qui est impossible. »

Et plus bas. « Mais peut-être que je me trompe encore, quand je dis que l'idée que j'ai de l'étendue suppose un objet actuellement existant; car il semble que j'ai des idées qui n'en supposent aucun. J'ai, par ex., l'idée d'un palais enchanté, et il n'y point de palais enchanté qui existe. Toutefois quand je considère la difficulté avec plus d'attention, je vois bien qu'il y a cette différence entre l'idée de l'étendue et celle d'un palais enchanté, que la première est naturelle, c'est-à dire indépendante de ma volonté, et elle suppose un objet qui est nécessairement tel qu'elle l'exprime. Au lieu que l'autre étant artificielle, elle suppose aussi un objet, mais il n'est pas nécessaire que cet objet soit absolument tel qu'elle le représente, parce que la volonté peut ajouter à cet objet, ou en diminuer ce qu'elle veut, comme on l'a dit, etc. *Regis Metaph. Liv. I. Part. I. Ch.* 3.

Puto implicare contradictionem; ut mundus sit finitus. *Cartes. Epist.* 69. *I. Part.*

claire et si sensible. Peut-être n'y aura-t-il jamais fait attention; peut-être n'aura-t-il jamais laissé rouler ses pensées là-dessus. Mais qu'il s'imagine le contraire, qu'il décide positivement que deux et deux ne font pas quatre : c'est ce que je crois absolument impossible. Quoi qu'il en soit, je pose en fait qu'un homme qui pense et qui raisonne peut avoir une plus grande certitude de l'existence d'un être éternel, infini et existant par lui-même, que de l'existence d'aucune autre chose que ce soit.

Je remarque en troisième lieu que la première certitude que nous ayons de l'existence de Dieu ne vient pas de ce que nous faisons entrer l'existence par soi-même, dans l'idée que nous en avons, ou plutôt dans la définition que nous donnons de ce mot Dieu, en tant qu'il signifie un être qui possède toutes les perfections possibles. Cette certitude nous vient de ce que nous démontrons d'un côté négativement que tout ce qui existe ne peut pas être sorti du néant ni s'être produit l'un l'autre dans un progrès à l'infini, et de l'autre positivement qu'il doit y avoir dans l'univers un être qui existe actuellement hors de nous et dont on ne saurait nier l'existence sans tomber dans une contradiction manifeste. Je ne veux pas prononcer positivement contre l'argument pris de ce que l'existence par soi-même entre dans l'idée de Dieu, ou de ce que cette existence est renfermée dans la définition de l'être qui a toutes les perfections. Je ne déciderai pas si c'est à juste titre qu'on infère de là son existence actuelle, ou si cet argument est un sophisme; mais je dis qu'il paraît par les disputes éternelles des savants qui n'ont pu encore ni s'entendre ni s'accorder là-dessus, que ce n'est pas un argument clair et démonstratif, propre à convaincre un athée et à le réduire au silence. Il me semble que l'obscurité et le défaut de cet argument consiste en ceci : c'est qu'il ne porte que sur l'idée nominale ou sur la définition de l'être qui existe par lui-même, et que la liaison entre cette idée nominale et l'idée réelle d'un être actuellement existant hors de nous, n'y est pas assez clairement développée pour qu'on puisse conclure de l'un à l'autre; car il ne suffit pas que j'aie dans mon esprit l'idée de cette proposition : *Il y a un être en qui toutes les perfections se trouvent;* ou *Il y a un être qui existe par lui-même.* Mais il faut aussi que j'aie quelque idée de la chose. Il faut que j'aie l'idée de quelque chose existant actuellement hors de moi; il faut que j'aie raisonné sur l'impossibilité absolue d'anéantir cette idée et que je me sois convaincu de l'absurdité qu'il y aurait à supposer que cette chose n'existe pas; il faut, dis-je, que toutes ces opérations soient faites avant que je puisse raisonner de cette manière : *J'ai l'idée d'une telle chose, donc cette chose existe actuellement.* L'idée simple et nue de cette proposition : *Il y a un être existant par lui-même,* prouve à la vérité que la chose n'est pas impossible (car, à parler proprement, on n'a pas d'idée des propositions impossibles); mais je n'en puis pas conclure son existence actuelle, à moins que je ne puisse faire voir qu'en ce point il y a une liaison si intime entre la possibilité et la certitude que l'une suit nécessairement de l'autre. C'est ce que plusieurs savants hommes ont cru, et peut-être que les arguments subtils qu'ils ont employés pour prouver leur assertion ne sont pas si faciles à réfuter que l'on pense. Quoi qu'il en soit, ma manière d'argumenter est beaucoup plus claire et plus convaincante. Je prouve l'existence actuelle d'un être existant nécessairement et par lui-même, en deux manières Premièrement je démontre que la supposition du contraire renferme une contradiction manifeste, et c'est ce que j'ai fait voir ci-dessus. Ensuite je fais voir que nous avons des idées, comme celles de l'éternité et de l'immensité, qu'il nous est absolument impossible d'anéantir ou de bannir de notre esprit; idées qui doivent être par conséquent les attributs d'un être nécessaire actuellement existant; car si je trouve dans mon esprit l'idée d'une chose et qu'il me soit aussi impossible de me défaire de cette idée qu'il m'est impossible de me défaire de l'idée d'égalité entre deux fois deux et quatre; il est clair que la certitude de l'existence de cette chose est la même et s'appuie sur le même fondement que la certitude de la relation entre deux fois deux et quatre. Car la relation d'égalité entre deux fois deux et quatre, n'a d'autre certitude que ceci : qu'il est impossible de changer ou d'abolir l'idée de cette relation sans tomber dans une contradiction réelle. L'existence d'un être suprême et indépendant est donc une vérité certaine, puisqu'on peut démontrer qu'il y a quelque chose dans l'univers actuellement existant hors de nous dont la non-existence est une supposition qui implique contradiction.

Quelques auteurs ont prétendu que la cause première n'ayant et ne pouvant avoir rien avant elle, elle doit de toute nécessité exister absolument sans cause, et qu'ainsi c'est perdre son temps que de s'amuser à chercher les fondements ou les raisons de son existence. J'avoue qu'il ne peut y avoir d'être existant avant la cause première, de qui la cause première ait reçu l'existence : cela est évident. Mais dire qu'originairement, absolument et antécédemment à toute supposition d'existence, il n'y a ni fondement ni raison nécessaire de l'existence de la cause première plutôt que de sa non existence, dire qu'on peut affirmer véritablement de la cause première qu'elle existe sans fondement ni raison quelconque de son existence, c'est ce qui est absurde (1); car il suivrait inévitablement de là qu'il est possible que la cause première cesse aussi d'exister sans fondement ni raison de cette cessation. Il est donc évident que la raison, quelle qu'elle soit, qui fait que la cause première ne peut jamais cesser d'exister, est aussi et a toujours été la raison véritable pourquoi elle a toujours existé et ne

(3) Voyez à la fin de ce Volume la Lettre sur l'Argument qui prouve l'existence de Dieu *a priori.*

peut qu'exister : c'est-à-dire que cette raison est précisément le fondement et la raison véritable de son existence.

La quatrième conséquence que je tire de ce principe, c'est que le monde matériel ne peut pas être cet être premier, original, incréé, indépendant et éternel par lui-même; car il a été déjà démontré que tout être qui a existé de toute éternité, qui est indépendant et qui n'a point de cause externe de son existence, doit avoir existé par lui-même. On a démontré ensuite que tout ce qui existe par soi-même doit nécessairement exister en vertu d'une nécessité naturelle et essentielle. Or de tout cela il suit évidemment que le monde matériel ne peut être indépendant et éternel par lui-même, à moins qu'il n'existe nécessairement et d'une nécessité si absolue et si naturelle que la supposition même qu'il n'existe pas soit une contradiction formelle et manifeste. Mais il est de la dernière évidence que le monde matériel n'existe pas de la sorte; car la nécessité absolue d'exister et la possibilité de n'exister pas étant des idées contradictoires, il est évident que le monde matériel ne peut pas exister nécessairement, si je puis sans contradiction concevoir ou qu'il pourrait ne pas être, ou qu'il pourrait être tout autre qu'il n'est aujourd'hui. Or qu'y a-t-il de plus facile à concevoir que cela? Soit que je considère la forme de l'univers avec la disposition et le mouvement de ses parties, soit que je fasse attention à la matière dont il est composé, sans aucun égard à la forme qu'il a maintenant, je n'y vois rien que d'arbitraire. L'entier composé et chacune de ses parties, leur situation, leur mouvement, leur matière et leur forme, tout en un mot m'y paraît très-dépendant et aussi éloigné de l'existence nécessaire qu'aucune chose puisse être. J'y trouve à la vérité une nécessité de convenance, c'est-à-dire que je reconnais qu'afin que l'univers fût bien, il fallait que ses parties fussent dans l'ordre où nous les voyons aujourd'hui; mais je ne vois pas la moindre apparence à cette nécessité de nature et d'essence pour laquelle les athées combattent. On ne saurait imaginer rien de plus absurde que de dire dans ce dernier sens (comme tous les athées sont obligés de faire) que la forme de l'univers, ou tout au moins sa matière et son mouvement, sont des choses nécessaires.

L'athée dira-t-il que la forme particulière de chaque être est nécessaire, c'est-à-dire que le monde et toutes les choses qui y sont existent par une nécessité de nature? Il faudra donc qu'il soutienne qu'il y a de la contradiction à supposer que la moindre partie du monde puisse être autrement faite qu'elle n'est aujourd'hui. Ce sera une contradiction que de supposer qu'il eût pu y avoir plus ou moins d'étoiles, plus ou moins de planètes, ou que leur grandeur, leur figure, leur mouvement eussent pu être autres qu'ils ne sont maintenant. Ce sera encore une contradiction que de supposer sur la terre plus ou moins de plantes et d'animaux qu'il n'y en a, ou de s'imaginer ce qui est différent de ce qu'il est en figure et en grandeur. Il est vrai pourtant que tout cela est fort arbitraire, eu égard au pouvoir et à la possibilité, quelque nécessaire qu'il puisse être d'ailleurs, eu égard à la sagesse, et pour entretenir la beauté et l'harmonie de tout le composé.

Dira-t-il que le mouvement général de la matière est nécessaire? Il faudra donc qu'il avoue que c'est une contradiction dans les termes, que de supposer aucune partie de la matière en repos, ce qui est si ridicule et si absurde que j'ai de la peine à croire qu'aucun athée, soit ancien, soit moderne, ait eu le front de le soutenir directement. Il est vrai qu'un auteur moderne (1) s'est hasardé de dire, et a prétendu prouver que le mouvement, c'est-à-dire le *conatus*, la tendance au mouvement était nécessaire à la matière; il me suffit de cette seule considération pour faire voir combien sa philosophie est pitoyable. Dans le plein infini que cet auteur imagine, il faut que ce *conatus*, cet effort vers le mouvement qu'il prétend être essentiel à la matière, soit un effort par lequel, ou chaque partie de la matière, ou toutes ensemble, soient déterminées à se mouvoir, ou d'un certain côté ou de tous les côtés à la fois. Le *conatus* au mouvement d'un côté déterminé ne peut être essentiel à aucune partie de la matière, il faut qu'il vienne du dehors, puisqu'il n'y a rien dans la nature d'aucune des parties de la matière qui puisse la déterminer à se mouvoir d'un côté plutôt que d'un autre nécessairement et essentiellement. Si l'on dit que ce *conatus* est un effort vers le mouvement qui se fait également de tous côtés et dans tous les sens, on dit une chose qui implique contradiction, ou qui est pour le moins directement contraire à la supposition, puisqu'un tel *conatus* ne serait propre à produire dans la matière qu'un repos éternel de toutes ses parties.

Je poursuis, et je dis que si l'athée suppose le mouvement essentiel et nécessaire à quelque partie de la matière seulement, et non pas à toute la matière, la même difficulté touchant la détermination du mouvement revient, il retombe dans la même absurdité. Il se charge même d'une absurdité de plus, puisqu'il suppose une nécessité absolue qui n'est pas universelle, c'est-à-dire que, selon lui, le mouvement sera si essentiel à certaine partie de la matière que la supposer en repos ce sera tomber en contradiction, pendant qu'il est obligé de reconnaître que l'autre partie de la matière est actuellement en repos.

Se contentera-t-il de dire que la simple matière existe nécessairement? Mais outre que dans cette supposition il faudra qu'il attribue le mouvement et la forme de l'univers au pur hasard (opinion si absurde et si extravagante, que tous les athées modernes l'ont, je pense, abandonnée; c'est pourquoi je n'en parlerai point dans la suite de ce discours); outre cela, dis-je, nous avons plusieurs arguments pris de la nature même et des pro-

(1) Toland. *Lett.* 3.

priétés de la matière, qui prouvent qu'elle n'est pas un être nécessaire. Par exemple, j'argumente ainsi : Si la matière existe nécessairement, il faut que dans son existence nécessaire elle renferme le pouvoir de gravitation (1), ou qu'elle ne le renferme pas. Si elle ne l'a pas, il s'ensuivra que le mouvement n'aura pu entrer dans un monde purement matériel, à la formation duquel aucun être intelligent n'a présidé, puisque le mouvement n'est pas nécessaire par lui-même, comme il a été prouvé, et comme ceux contre qui je dispute maintenant le supposent. S'ils disent que le pouvoir de gravitation est compris dans la prétendue existence de la matière, il faudra nécessairement qu'ils admettent le vide comme l'incomparable Isaac Newton l'a prouvé démonstrativement. Or s'ils admettent le vide, il faut qu'ils avouent que la matière n'existe pas nécessairement; car si le vide existe actuellement, il est plus que possible que la matière n'existe pas. Si les athées prétendent que la matière peut être nécessairement, encore qu'elle ne soit pas partout nécessairement, je réponds qu'ils se contredisent formellement ; car une nécessité absolue est absolue nécessité également partout, et s'il est possible que la matière soit absente d'un lieu, il n'y a point d'impossibilité qu'elle se trouve absente de tout lieu : j'entends une impossibilité absolue et naturelle ; car c'est de celle-là seule qu'il s'agit ici, et non pas d'une nécessité de relation ou de conséquence dont il n'est pas question dans cet argument.

Spinosa, le plus célèbre défenseur de l'athéisme de notre temps, (qui enseigne qu'il n'y a point de différence de substances, mais que le monde matériel dans son tout et dans chacune de ses parties est un être qui existe par lui-même, et qu'il n'y a point d'autre Dieu que l'univers) (2) Spinosa, dis-je, pour donner le change sur les nombreuses absurdités que son opinion entraîne après elle, s'enveloppe, dans la suite de son discours, dans l'obscurité de ses expressions ambiguës à dessein d'éluder les arguments, par lesquels il a prévu que son système serait attaqué. Car après avoir avancé sans détour que toute (1) substance existe nécessairement, on dirait qu'il a eu peur d'en avoir trop dit, et que, sous prétexte de s'expliquer, il se rétracte ; car il ajoute que la raison pour laquelle chaque chose (2) existe nécessairement, et n'a pu être, à aucun égard, autre qu'elle n'est maintenant, c'est parce que chaque chose découle nécessairement de la nature divine. Le lecteur qui n'est pas sur ses gardes pourrait peut-être s'imaginer, qu'il entend par là que si les choses sont nécessairement ce que nous les voyons aujourd'hui, c'est parce qu'une sagesse et une bonté infinie n'a pu les faire que dans l'ordre le plus convenable et le plus sage. Mais ce n'est là nullement la pensée de Spinosa. Car une nécessité semblable n'est pas une nécessité naturelle, ce n'est qu'une nécessité morale, une nécessité de conséquence, directement contraire aux vues et aux véritables intentions de cet auteur. Mais peut-être a-t-il voulu dire que Dieu a été déterminé à faire l'univers tel qu'il est aujourd'hui, non pas par une nécessité de bonté et de sagesse, mais par une nécessité purement naturelle, sans liberté et sans choix? C'est bien une partie de sa pensée, mais ce n'est pas encore tout ce qu'il a voulu dire. Car dans ce sentiment, tout absurde qu'il est, Dieu est au moins supposé distinct du monde matériel, ce que Spinosa nie en termes exprès. (3) Je poursuis et je dis, que l'on se tromperait encore, si l'on croyait que sa pensée ait été d'enseigner que toutes les substances qui sont dans le monde ne sont que des modifications de l'essence divine : ce n'est pas encore tout. Car dans cette supposition, Dieu serait un agent, qui agirait au moins sur lui-même, et qui se manifesterait en différentes manières, conformément à sa volonté propre, ce que Spinosa ne veut pas. (4) On aperçoit, au travers de ses expressions obscures et ambiguës, que s'il a voulu dire quelque chose, et s'il a eu quelque chose de suivi dans son sentiment, ce doit être ceci : *Qu'une substance ne pouvant être produite par une substance, et Dieu n'ayant pu produire les choses autrement ni dans un autre ordre qu'elles sont maintenant :* (5) il faut que chaque chose qui existe, soit nécessairement une partie de la substance divine, et cela en vertu d'une nécessité absolue à tous égards, et non pas simplement en tant qu'elle est une modification, produite par une cause douée de volonté, de bon plai-

(1) M. le chevalier Newton a prouvé dans ses *Principes de Philosophie*, que les corps célestes agissent à certaines distances les uns sur les autres par voie d'attraction ou de pesanteur. C'est ce que M. Clarke appelle *le pouvoir de gravitation*. Le chevalier Newton ne détermine pas quelle en est la cause, et cela faute de phénomènes sur lesquels uniquement il fonde sa philosophie, et non pas sur des conjectures en l'air et des hypothèses chimériques. Mais quelle qu'en soit la cause, « cette cause pénètre, dit-il, jusque au centre du soleil et des planètes sans perdre rien de sa force. Elle agit non pas à proportion des superficies des corps, comme sont les causes mécaniques, mais à proportion de la quantité de leur matière solide. Elle agit tout à l'entour de soi jusque à des distances immenses, diminuant en raison doublée de ces distances. *Newton. Princ. p. ult.* (*Rem. du trad.*)

(2) Una substantia non potest produci ab alia substantia. Spin. *Eth. Par.* 5. *Prop.* 6.

Omnis substantia est necessario infinita. *Id. Ibid. Prop.* 8.

Ad naturam substantiæ pertinet existere. *Ibid. Prop.* 7.

Præter Deum nulla dari neque concipi potest substantia. *Ibid, Prop.* 4.

(1) Ad naturam substantiæ pertinet existere. *Ubi sup.*

(2) Res nullo alio ordine neque alio modo a Deo produci potuerunt, quam productæ sunt. *Prop.* 33.

Ex necessitate divinæ naturæ, infinita infinitis modis) hoc est omnia quæ sub intellectum infinitum cadere possunt) sequi debent. *Prop.* 16.

(3) Vide loc. sup. cit.

(4) Deum non operari ex libertate voluntatis. *Spin. Prop.* 32. *Corol. I. et Schol. ad Prop.* 17.

(5) Spin. locis supra citatis.

sir ou de sagesse. Ainsi l'opinion de Spinosa, exprimée en termes clairs et suivis, revient évidemment à ceci : c'est, que tout le monde matériel et chacune de ses parties, aussi bien que leur ordre et leur manière d'exister, que tout cela, dis-je, est l'unique être, qui existe nécessairement et par lui-même. Il faut donc qu'il se charge de toutes les absurdités dont je viens de parler, et que j'ai prouvé démonstrativement être des suites de l'opinion de l'existence nécessaire du monde. Il faut qu'il avoue que les choses de ce monde ont dû nécessairement être ce qu'elles sont, et qu'il y a de la contradiction à dire ou à s'imaginer le contraire; j'entends une contradiction réelle, une contradiction dans les termes mêmes, et non pas *eu égard aux perfections de Dieu*, comme Spinosa le dit. Car cette expression venant d'un homme comme lui, qui soutient que l'univers n'est qu'un seul et même être, ne signifie rien, et n'est mise là que pour donner le change. Il faut qu'il dise que c'est une contradiction de supposer que les principales parties de l'univers aient pu être autres que nous les voyons aujourd'hui, soit en nombre, soit en figure, soit en arrangement. Il faut qu'il soutienne que le mouvement est nécessaire par lui-même, et par conséquent, qu'il y a une contradiction formelle à supposer qu'aucune partie de la matière est en repos. Il ne saurait éviter cette absurdité, qu'il ne se précipite dans une autre, qui est encore pire, comme je l'ai fait voir dans la démonstration de ma seconde proposition générale : car il faut qu'il soutienne que le mouvement (considéré comme un être dépendant) a été communiqué de toute éternité d'une partie de la matière à l'autre, sans avoir eu aucune cause originale de son existence, ni interne, ni externe Ce parti cependant tout absurde qu'il est, est celui que (1) Spinosa a cru devoir prendre. Ce sont là les conséquences absurdes que l'opinion de Spinosa entraîne nécessairement après elle. Or c'est, à mon avis, avoir réfuté suffisamment une opinion, que d'avoir démontré que de pareilles absurdités en découlent inévitablement. De sorte qu'il n'est pas besoin d'autres preuves pour faire voir la fausseté de cette proposition, *Que le monde entier est l'être qui existe nécessairement et par soi-même.*

On a pu s'apercevoir qu'en prouvant qu'il n'est pas possible que le monde matériel soit *l'être incréé, indépendant, existant par lui-même, etc.*, j'ai laissé à quartier l'argument ordinaire, pris de l'impossibilité naturelle et absolue, que le monde ait été de toute éternité, c'est-à-dire, qu'il ait existé successivement depuis un temps infini; je ne l'ai pas fait sans des cau. Je n'ai pas voulu me servir de cet argument pour les deux raisons que voici. Premièrement, parce qu'il ne s'agit pas entre nous et les athées de savoir *s'il est possible que le monde soit éternel :* mais *s'il est possible qu'il soit l'être original, indépendant existant par lui-même.* Ce sont deux questions très-différentes. Plusieurs de ceux qui ont embrassé la première se sont déclarés sans détour contre la seconde. La plupart des anciens philosophes, dont nos athées modernes vantent si fort l'autorité, et dont ils étalent les raisons d'une manière si triomphante, croyaient bien l'éternité du monde, mais les arguments dont ils se servaient montrent qu'encore qu'ils aient cru le monde éternel ils n'ont pas cru pourtant qu'il fût l'être original, indépendant et existant par lui-même. Ils n'ont pas nié pour cela l'existence d'une intelligence suprême, qui préside sur l'univers et qui le gouverne, qui est précisément ce que nous appelons Dieu. De sorte que quand bien même il nous serait impossible de répondre aux arguments qu'on allègue pour établir l'opinion de l'éternité du monde, les athées n'y gagneraient rien, et leur cause n'en deviendrait pas pour cela meilleure. En effet presque tous les anciens philosophes qui ont cru le monde éternel ne l'ont pas cru pour cela indépendant et existant par lui-même. Il n'y a, comme je viens de le dire, qu'à considérer leurs arguments, pour voir que ce n'a pas été leur pensée. Les uns se contentent de prouver, que quelque chose doit avoir été de toute éternité, et que l'univers n'a pu sortir du néant : c'est à quoi aboutissent tous les arguments d'Ocellus Lucanus. Les autres se sont représenté le monde comme une production éternelle et nécessaire, qui est sortie de la toute-puissance essentielle et immuable de la nature divine; cette seconde opinion paraît avoir été celle d'Aristote. Les autres enfin ont dit que le monde était une émanation éternelle et volontaire de la cause suprême et infiniment sage; c'est le sentiment d'un grand nombre de platoniciens. Il est clair qu'aucune de ces opinions n'accommode nos athées modernes, qui nient sans détour l'existence d'un esprit, d'une intelligence suprême. Je conviens que l'opinion de l'éternité du monde est incompatible avec le sentiment commun : cependant puisque les défenseurs de cette opinion ne l'ont pas crue incompatible avec la croyance d'un Etre éternel, tout puissant et tout sage, auteur et créateur de l'univers : et puisque les arguments dont ils se sont servis pour défendre leur sentiment sont beaucoup plus propres à renverser l'existence nécessaire et l'indépendance du monde matériel qu'à l'établir : qu'y a-t-il de plus injuste et de plus déraisonnable que la prétention de nos athées modernes, qui se parent de l'autorité de ces anciens auteurs, et qui les allèguent, comme ayant été de leur parti? Qui ne voit en effet, que c'est en vain qu'ils allègueront ce que ces anciens ont dit de l'éternité du monde, tandis qu'ils ne pourront pas faire voir qu'ils ont aussi nié l'existence et le pouvoir suprême d'une intelligence éternelle ?

(1) Corpus motum, vel quiescens, ad motum debuit determinari, vel quietem, ab alio corpore, quod etiam ad motum vel quietem determinatum fuit ab alio, et illud iterum ab alio, et sic in infinitum. *Spin. Par.* 15. *Lem.* 3. *Prop.* 13.

Ocellus Lucanus, un des plus anciens défenseurs de l'éternité du monde, que M. Blount (1) fait aller de pair avec Moïse pour son antiquité et pour son autorité, Ocellus Lucanus, dis-je, s'exprime, il est vrai, en certains endroits, comme aurait pu faire un homme qui aurait cru que le monde matériel existe par lui-même. Car il dit, *qu'il ne peut ni être engendré, ni se corrompre; qu'il n'a ni commencement, ni fin; qu'il est éternel par lui-même, parfait et permanent à jamais*: il ajoute enfin que *la forme et les parties de l'univers doivent nécessairement être éternelles, aussi bien que sa substance et sa matière* (*Occ. Luc.*). Mais quand il vient à produire les raisons qu'il a eues d'embrasser cette opinion, elles sont si pitoyables et si ridicules qu'il n'y a point d'athée dans ce siècle qui n'eût honte de les proposer sérieusement. Qui ne rirait par exemple de lui entendre prouver *que le monde doit être éternel, sans commencement, ni fin, par cette raison qu'il est d'une figure sphérique, et que son mouvement est circulaire, et que le cercle n'a ni commencement ni fin* (*Ibid*)? Il s'attache aussi à prouver des choses que personne n'a jamais contestées. Il prouve, par exemple, que quelque chose a dû être de toute éternité, parce qu'il est impossible, que tout ce qui existe soit sorti du néant, ou tombe dans le néant. Il ajoute que *le monde est éternel; parce qu'il y a de la contradiction à dire que l'univers a eu un commencement, puisque s'il avait eu un commencement, quelque autre chose le lui aurait donné; ce qui est impossible puisque qui dit l'univers dit tout, n'y ayant rien au delà.* Tout ce qu'il dit dans son livre se réduit à ce seul argument. De sorte que tout ce qu'il prouve réellement n'est autre chose que ceci : c'est qu'il doit nécessairement y avoir dans l'univers un Etre éternel : mais il ne prouve pas que la matière soit existante par elle-même, par opposition à l'esprit et à l'intelligence. Il est vrai qu'il avance que *l'ordre et les parties de l'univers sont nécessaires d'une nécessité absolue;* mais ce qu'il dit là-dessus est tout à fait ridicule, et ne prouve absolument rien. Outre cela, on trouve, dans ce même livre, où il débite ces pauvretés, aussi bien que dans quelques autres fragments que nous avons de lui, on y trouve, dis-je, des endroits où il est obligé de reconnaître que toutes les choses de ce monde, quelque éternelles et nécessaires qu'on les imagine, sont pourtant la production *d'un esprit éternel et intelligent* (2) : que c'est aux perfections de cette intelligence *que le monde doit sa beauté et son harmonie* (*Ibid*) : et que c'est de là en particulier que viennent *les organes des sens, les facultés et les appétits de l'homme* (*Ibid*), toutes choses qui ont leur dessein, et qui se rapportent visiblement à une fin.

Aristote a été aussi un grand défenseur de l'éternité du monde; jamais pourtant il n'a nié l'existence de Dieu, ni prétendu donner la moindre atteinte à son pouvoir, à sa bonté ou à sa sagesse. Au contraire il ne s'est rangé à cette opinion de l'éternité du monde, que parce qu'il s'était imaginé qu'un si bel ouvrage devait nécessairement être la production éternelle d'une cause éternelle aussi excellente qu'est Dieu. Il était si éloigné de croire que la matière fût la première et originale cause de toutes choses, que dans la description qu'il donne de Dieu, il le représente au contraire, *comme un être intelligent et immatériel* (1); *le premier moteur de toutes choses qui ne peut être mu lui-même* (2) : et qu'il décide, en termes exprès, *que s'il n'y avait dans l'univers que matière il n'y aurait point de cause première et originale, mais une* (*Ibid*) *progression de causes à l'infini, ce qui est absurde.*

Je sais qu'il y a d'autres philosophes qui ont enseigné clairement et sans détour que la matière était non seulement éternelle, mais aussi existante par elle-même, et entièrement indépendante, et qui en ont fait un second principe, coexistant de toute éternité avec Dieu, et indépendant aussi bien que lui. Mais j'ai déjà fait voir dès le commencement de ce chapitre l'absurdité de cette opinion, lorsque j'ai démontré qu'il est impossible que la matière existe par elle-même, et j'en démontrerai plus amplement la fausseté lorsque je traiterai de l'unité de l'être existant par lui-même.

Quelque puisse avoir été le sentiment de Platon sur l'origine de la matière, ce philosophe s'est expliqué sur la formation du monde d'une manière très-ample et très-nette. Il dit que le monde a été créé et formé par un Dieu intelligent et sage. Il n'y a même aucun des philosophes anciens qui ait parlé de la nature de Dieu et de ses attributs en de plus beaux termes (3), et d'une manière plus sage qu'il le fait dans tous ses ouvrages. Il semble cependant qu'il renvoie l'époque de la formation du monde à un temps indéfini, lorsque il dit dans son Timée, *Que le monde* (4) *doit être nécessairement une ressemblance éternelle de l'idée éternelle.* Quoique il en soit, ceux de ses disciples qui sont venus après lui ont prétendu que par la création du monde il ne fallait pas entendre une création arrivée dans le temps, mais une création faite de toute éternité. Platon a voulu dire, selon eux, que Dieu n'est pas avant le monde d'une priorité de de temps, mais seulement d'une priorité de

(1) Blount. *Oracles of Reason. Lett. to M. Gildon.* p. 216. Voyez touchant ce M. Blount le Dictionnaire de Bayle, à l'article d'Apollonius de Thyiane. Rem.

(2) *Occ. Luc. de Loc. Fragm.*

(1) *Diog. in vita Aristot.*

(2) *Aristot. Metaph.*

(3) De Republica, lib. 10.

(4) *Plat. in Tim.* Voici comment Cicéron rapporte ce passage, qui, dans les exemplaires de Platon, est très-imparfait.

Si ergo generatus est (mundus) *ad id effectus est, quod ratione sapientiaque comprehenditur atque immutabili æternitate continetur, ex quo efficitur ut sit necesse hunc, quem cernimus, mundum, simulacrum æternum esse alicujus æterni.* Cic., de Univers.

nature. C'est le tour qu'ils ont donné à sa pensée et le sens qu'ils ont cru devoir assigner à ses expressions (1). Ils ont supposé que la volonté de Dieu, et le pouvoir qu'il a d'agir étant nécessairement de toute éternité aussi bien que son essence, les effets de cette volonté et de cette puissance doivent avoir été aussi de toute éternité, ni plus, ni moins que la volonté et la puissance même, (2) de la même manière que la lumière doit être conçue coéternelle au soleil, l'ombre à l'interposition du corps opaque, et l'empreinte du sceau au sceau même, supposé que les causes de ces effets soient éternelles.

De tout ce que je viens de dire, il paraît très-clairement que c'est à tort que nos athées modernes se glorifient du consentement de ces anciens philosophes qui ont enseigné l'éternité du monde, et qu'ils n'ont aucune raison de se parer de leur autorité. Car puisque ces anciens auteurs n'ont jamais ni prouvé ni entrepris de prouver que le monde matériel est indépendant, existant nécessairement et par lui-même; qu'ils ont au contraire enseigné qu'il était un effet éternel d'une cause éternelle; et que cette cause est Dieu; il est évident que supposé même qu'il ne fût pas possible de réfuter leur opinion, la cause des athées de nos jours n'y gagnerait rien, puisque ils ne veulent point reconnaître dans l'univers d'intelligence suprême, et qu'ils n'admettent pour cause suprême et originale de toutes choses que la pure matière et je ne sais quelle aveugle nécessité.

La seconde raison qui m'a déterminé à ne pas porter en ligne de compte l'argument ordinaire pris de l'absolue impossibilité que le monde ait été de toute éternité ou qu'il ait existé depuis une succession de temps infini, la raison, dis-je, qui m'a fait omettre cet argument de la démonstration de cette proposition, *que le monde matériel ne peut pas être l'être premier, l'être original, incréé, indépendant et existant par lui-même*, c'est que je ne le crois pas propre à convaincre un athée, ni à faire aucune impression sur un esprit qui ne serait pas rempli par avance de l'idée transcendante de l'éternité de Dieu. L'athée en effet, qui ne se paie pas des distinctions subtiles de l'école, ne manquera pas de rétorquer contre l'éternité de quelque être que ce soit tout ce qu'on mettra en avant pour réfuter la possibilité de l'éternité du monde. Il dira que c'est un argument qui ne prouve rien, puisque il prouve trop; que ce n'est qu'une difficulté qui vient de ce que nous ne pouvons pas concevoir au juste la notion de l'éternité. J'ai déjà fait voir qu'on peut, par les seules lumières de la droite raison, prouver démonstrativement contre l'athée le plus déterminé que le monde matériel n'existe ni nécessairement ni par lui-même, et qu'il est l'ouvrage d'un agent supérieur distinct de la matière. Mais ces questions : En quel temps le monde a-t-il été créé? La création a-t-elle été faite, à proprement parler, dans le temps? Ces questions, dis-je, ne sont nullement faciles à décider par la raison (comme il paraît par la diversité des opinions que les anciens philosophes ont eues sur cette matière); ce sont des choses dont il faut aller chercher la décision dans la révélation. Ceux qui s'efforcent de prouver qu'un espace infini ou une durée infinie sont des chimères fondées sur l'impossibilité qu'une addition de parties finies compose ou épuise jamais l'infini : (1) qui objectent l'inégalité imaginaire du nombre des années, des jours et des heures contenus dans un temps infini, ou l'inégalité des lieues, des toises et des pieds contenus dans un espace infini; ces gens-là, dis-je, errent, parce qu'ils supposent faux. Ils supposent que les infinis sont composés de parties finies; c'est-à-dire que les quantités finies sont des parties aliquotes, ou parties constituantes de l'infini, ce qui n'est pas. Car toutes les qualités finies, quelles qu'elles soient, petites ou grandes, unies ensemble ou séparées, ont justement avec l'infini la même proportion que les points mathématiques ont avec la ligne, les lignes avec les surfaces, et les moments avec le temps, c'est-à-dire qu'elles n'ont ensemble aucune proportion. C'est donc se moquer des gens que de nier la possibilité d'un espace ou d'un temps infini, uniquement à cause de l'inégalité imaginaire du nombre de leurs parties finies, puisque ces parties n'en sont pas les parties constituantes, et qu'elles ne sont à leur égard que de purs néants. C'est tout comme si je niais la possibilité et l'existence d'une quantité finie et déterminée sous prétexte de l'égalité ou de l'inégalité imaginaire du nombre des points et des lignes mathématiques que cette quantité contient, puisque tant ces lignes que ces points sont, à proprement parler, absolument sans nombre. Il n'y a ni nombre ni quantité qui puisse être partie aliquote de l'infini; il n'y en a point qui puisse entrer en comparaison avec l'infini, ni avoir aucune proper-

(1) Qui autem a Deo quidem factum fatentur, non tamen volunt cum *temporis* habere, sed suæ creationis initium; ut modo quodam vix intelligibili, semper sit factus. AUGUST. *De Civit Dei. Lib. II, cap.* 4.

De mundo, et de his quos in mundo deos a Deo factos scribit Plato, apertissime dicit eos cœpisse esse, et habere initium. —— Verum id quomodo intelligant, invenerunt (*Platonici*) non esse hoc videlicet *temporis*, sed *substitutionis* initium. *Lib. X, cap.* 31.

Sed mundum quidem fuisse semper, philosophia auctor est: conditore quidem Deo, sed non ex tempore. MACROB. *in somn. Lib. II, cap.* 10.

(2) Καὶ εἰ βούλει, παραδείγματι σὲ τινι τῶν γνωρίμων, ξεναγήσω πρὸς τὸ ζητούμενον· φασὶ γὰρ ὅτι καθάπερ αἴτιον τὸ σῶμα τοῦ ἑκάστου σκίας γίνεται, ὁμόχρονος δὲ τῷ σώματι ἡ σκία καὶ οὐχ ὁμότιμος· οὕτω δὴ καὶ ὅδε ὁ κόσμος παρακολούθημά ἐστι τοῦ Θεοῦ αἰτίου ὄντος αὐτῷ τοῦ εἶναι, καὶ Συναΐδιος ἐστὶ τῷ Θεῷ· οὐκέτι δὲ καὶ ὁμότιμος. *Zachar. Schol. Disput.*

Sicut enim, inquiunt (Platonici), si pes ex æternitate semper fuisset in pulvere, semper ei subesset vestigium; quod tamen vestigium a calcante factum nemo dubitaret, nec alterum altero prius esset, quamvis alterum ab altero factum esset: sic, inquiunt, et mundus atque in illo Dei creati, et semper fuerunt: semper existente hui fecit, et tamen facti sunt. AUGUST. *de Civitat. Dei. Lib. X, cap.* 31.

(1) CUDWORT System. p. 645.

tion avec lui, ni servir de fondement aux arguments où il est question de l'infini.

CHAPITRE V.

IV. Prop. *L'essence de l'être qui existe par lui-même est incompréhensible.*

Nous n'avons point d'idée de la substance ou de l'essence de l'être qui existe nécessairement et par lui-même, et c'est une chose qu'il nous est absolument impossible de comprendre. Nous sommes bien assurés que cet être existe actuellement hors de nous ; nous venons de le démontrer d'une manière à ne laisser aucun doute. Nous avons démontré aussi ce qu'il n'est pas, je veux dire que le monde matériel n'est pas cet être en question, comme nos athées modernes le prétendent. Jusque là tout va de plain-pied. Mais lorsque il s'agit de déterminer ce qu'il est par rapport à son essence, nous demeurons court, et c'est pour nous un mystère incompréhensible. Cela ne fait pourtant aucun tort à la certitude de la démonstration de son existence. Car autre chose est de savoir certainement qu'une chose existe, et autre chose de connaître en quoi consiste son essence. La première de ces choses peut être prouvée démonstrativement, mais la seconde est absolument au-dessus de la portée de notre esprit. Je pose en fait qu'un sourd, qu'un aveugle de naissance ont infiniment plus de raison de nier l'existence et la possibilité du son et de la lumière, que n'en a l'athée pour révoquer en doute l'existence de Dieu. Toute la certitude que le sourd et l'aveugle peuvent avoir de l'existence du son et de la lumière se réduit au témoignage de personnes croyables : du reste il est absolument impossible qu'ils aient la moindre idée, je ne dis pas seulement de leur essence, mais même de leurs effets et de leurs propriétés. Il ne faut au contraire à l'athée qu'un peu de raisonnement pour avoir une certitude entière de l'existence d'un Etre suprême, et pour connaître plusieurs de ses attributs, quelque incompréhensible que soit son essence, comme je me propose de le faire voir dans les propositions suivantes. La conduite de l'athée qui nie l'existence de Dieu, par la raison que son esprit faible et fini ne saurait se former une idée juste de l'essence de cette première et suprême cause, est donc la chose du monde la plus faible et la plus déraisonnable. La substance ou l'essence de toutes les autres choses nous est entièrement inconnue, je n'en excepte pas même les choses que nous voyons, que nous touchons et que nous croyons le mieux connaître. Il n'y a point de plante, tant petite et méprisable soit-elle, point de vil animal qui ne pousse à bout et ne confonde le génie le plus profond et le plus sublime : que dis-je, l'essence des êtres inanimés les plus simples et les plus communs a pour nous des profondeurs et des ténèbres impénétrables. Quelle extravagance donc de faire servir l'incompréhensibilité de la nature de Dieu à combattre son existence! Quelle absurdité de se récrier si fort sur l'existence d'une substance immatérielle, dont l'essence n'est pas compréhensible, et d'en parler comme de la chose du monde la plus étrange et la plus incroyable ! N'est-il pas mille fois plus étrange de voir qu'il y ait un si grand nombre d'objets que nos sens aperçoivent, que nous manions tous les jours et que nous pouvons tourner de tous côtés pour les examiner ; et qu'avec tous ces avantages nous soyons encore incapables de connaître l'essence réelle du moindre de ces êtres?

Cependant il est nécessaire de remarquer ici en passant, que de là il ne suit pas qu'il puisse y avoir réellement de la contradiction entre nos idées claires et la substance inconnue ou l'essence de Dieu. Car comme un aveugle, qui n'a aucune idée de la lumière et des couleurs, ne laisse pourtant pas d'avoir une connaissance certaine et infaillible qu'il est impossible qu'il y ait une espèce de lumière qui ne soit pas lumière, et de couleur qui ne soit pas couleur : nous de même, bien que nous n'ayons aucune idée de la substance de Dieu, ni de la substance d'aucun autre être, nous savons certainement qu'il est impossible qu'il y ait des modes ou des propriétés contradictoires dans l'une ou l'autre, et la certitude que nous en avons est aussi infaillible que si nous avions des idées distinctes de ces substances.

Ce que je viens de dire sur ce sujet me donne lieu de faire ces deux remarques. La première, sur le peu de justesse d'esprit de ceux qui se sont imaginé avoir trouvé dans l'espace infini une juste représentation, ou une idée adéquate de l'essence de la cause suprême. C'est la plus pauvre imagination du monde. Elle vient de la mauvaise coutume que les hommes ont de faire leurs sens les juges de tout. Ce qui fait qu'ils se figurent les substances immatérielles et spirituelles comme de purs néants, à cause qu'elles ne tombent point sous leurs sens ; semblables aux enfants qui s'imaginent l'air sur la pied d'un vide ou d'un néant, parce qu'ils ne le peuvent pas voir. Mais l'erreur est trop grossière et trop puérile pour mériter que nous nous y arrêtions plus longtemps. Peut-être y a-t-il dans le monde un nombre innombrable de substances dont les essences sont aussi peu connues et aussi peu capables d'être représentées à notre imagination que les couleurs à celle d'un aveugle-né, et les sons à celle d'un homme qui a été sourd toute sa vie. Je dis plus, il n'y a point de substance dans l'univers qui nous soit connue autrement que par quelque une de ses propriétés ou de ses attributs. Nous connaissons plus de propriétés de l'une que nous n'en connaissons de l'autre ; mais voilà tout, notre science ne s'étend pas au-delà. L'espace infini n'est après tout qu'une idée abstraite de l'immensité, de la même manière que la durée infinie est une idée abstraite de l'éternité. De sorte qu'on pourrait aussi vraisemblablement faire consister l'essence de la cause suprême dans l'éternité que dans l'immensité. La vérité est que l'une et l'autre ne sont que des attributs d'une essence qui nous est incom-

préhensible. Toutes les fois que notre imagination faible entreprend de se représenter la substance réelle de quelque être que ce soit, elle tombe dans la même erreur à peu près que je viens de reprendre.

Ma seconde remarque regarde les philosophes scolastiques et la vanité de leurs spéculations sur la nature de l'être qui existe par lui-même. Ici, comme partout ailleurs, viennent-ils à trouver sur leur chemin des choses qu'ils ne peuvent ni expliquer ni comprendre, plutôt que d'avouer humblement et de bonne foi qu'il y a des choses qu'ils ignorent, ils paient leurs lecteurs de quelque terme d'art et de paroles amusantes qui au fonds ne signifient rien, et c'est ce qui s'appelle chez eux expliquer une matière. C'est ainsi qu'en parlant de l'essence de Dieu ils nous disent qu'il est, *purus actus*, *mera forma*; et telles autres bagatelles (1). Car ou ces termes n'ont aucun sens, ou s'ils en ont un, ils signifient seulement la souveraine puissance de Dieu, ou quelque autre de ses attributs, ce qui est bien différent de ce qu'ils ont voulu dire.

CHAPITRE VI.

V. Prop. *Que l'être qui existe par lui-même est nécessairement éternel.*

Mais bien que la substance ou l'essence de l'Etre suprême soit en elle-même absolument incompréhensible, nous pouvons cependant démontrer plusieurs de ses attributs essentiels aussi bien que son existence. Et premièrement, il est certain que *l'être existant par lui-même doit nécessairement être éternel.* L'idée de l'éternité et celle de l'existence par soi-même ont entre elles une connexion si intime, que si vous posez l'éternité d'un être indépendant, qui n'a aucune cause extérieure de son existence, vous posez par le même moyen son existence par lui-même; et si vous établissez la nécessité d'un Etre existant par lui-même, vous établissez aussi qu'il doit être nécessairement éternel. Nous avons fait voir ci-dessus qu'exister par soi-même, c'est exister d'une nécessité absolue, d'une nécessité de nature. Or cette nécessité étant absolue, et ne dépendant d'aucune cause extérieure, il est clair qu'elle doit être toujours la même, et que rien n'est capable de la changer, tout ce qui est sujet au changement ne l'étant que par l'impression qui lui vient de la part de quelque agent extérieur. Il est donc évident qu'un être qui existe par une nécessité de nature, et qui ne reconnaît d'autre cause de son existence que soi-même, doit nécessairement avoir existé de toute éternité, n'avoir point eu de commencement, et continuer à exister encore aux siècles des siècles, sans qu'il y ait jamais de fin à son existence. Il est bon au reste d'avertir qu'il faut concevoir une différence infinie entre la manière dont Dieu existe éternellement, et la manière d'exister de tous les autres êtres, de ceux-là mêmes qui sont destinés à durer éternellement; car au lieu que ceux-ci, à cause des bornes étroites de leur esprit, ne peuvent ni embrasser tout le passé, ni connaître parfaitement le présent, ni prévoir tout ce qui est à venir, ni disposer de cet avenir à leur bon plaisir; au lieu que leurs pensées, leur connaissance et leur puissance ont leurs limites au-delà desquelles il ne leur est pas possible d'aller, et qu'elles sont de plus successives et passagères aussi bien que les choses sur quoi elles s'exercent; l'être éternel, au contraire, la cause suprême (supposé que ce soit un être intelligent, comme on le fera voir dans la suite de ce discours); l'être éternel, dis-je, doit nécessairement avoir une connaissance de toutes choses si parfaite, si indépendante, si immuable, qu'il n'y a point d'instant dans sa durée éternelle, où le passé, le présent et l'avenir ne lui soient parfaitement connus, et où tout ce qui existe, les choses à venir aussi bien que les présentes, ne soient aussi soumises à son pouvoir suprême, que s'il n'y avait point de succession réelle, et qu'elles fussent toutes actuellement présentes. Jusque là, il n'y a rien dans ce que nous disons de la durée éternelle de l'être existant par lui-même qui ne soit très-intelligible, et l'athée ne peut pas dire que nous avons avancé rien d'impossible ou d'absurde. Cette durée éternelle est, à parler proprement et dans le sens le plus naturel et le plus excellent, *interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio*, c'est-à-dire la jouissance entière et parfaite d'une vie sans fin.

D'autres ont dit que la différence entre la manière d'exister de la cause suprême et celle des êtres créés consiste en ceci: c'est qu'au lieu que la manière d'exister des derniers est une succession continuelle, une durée qui s'écoule, celle de la cause suprême n'est qu'un point ou un instant qui renferme toute l'éternité, et dans lequel toutes choses coexistent réellement. Je n'insisterai pas maintenant sur cette distinction, elle ne m'est d'aucun usage dans cette dispute. Quand on la supposerait juste et véritable, je ne crois pas qu'il fût possible de la mettre dans un assez grand jour pour convaincre un athée, et pour empêcher qu'il ne la regarde comme un véritable jeu de mots; à quoi j'ajoute que si d'un côté l'on voit la généralité des scolastiques en faire cas, et faire tous leurs efforts pour la défendre, on trouve d'un autre côté des personnes qui ne leur cèdent en rien ni en savoir, ni en pénétration, ni en jugement, qui la rejettent et qui s'en moquent (1).

(1) Puderet me dicere non intelligere, si ipsi intelligerent qui tractarunt. *Melch. Can. L. C. lib.* 2, *cap.* 7.

(1) Crucem ingenio figere; ut rem capiat fugientem captum. — Tam fieri non potest, ut instans (*temporis*), coexistat rei successivæ, quam impossibile est punctum coexistere, (*coextendi*) lineæ. — Usus meus non intellectorum verborum. *Gassendus Phys. Lib. I.*

« Je n'ai pas dessein de vous parler des notions obscures et peu solides des scolastiques, qui disent que] l'éternité de Dieu [est *duratio tota simul*, une durée dans laquelle il ne faut pas concevoir de suc-

CHAPITRE VII.

VI. Prop. *Que l'être qui existe par lui-même doit être infini et présent partout.*

L'idée de l'infinité ou de l'immensité, aussi bien que celle de l'éternité, est si étroitement liée avec l'idée de l'existence par soi-même que qui pose l'une pose nécessairement l'autre; car puisque il est absolument nécessaire qu'il y ait un infini indépendamment et par lui-même (et peut-il y en avoir d'autre, à moins qu'on ne suppose un effet plus parfait que sa cause?); puisque, dis-je, il doit y avoir un tel infini, il s'ensuit qu'il faut nécessairement qu'il existe par lui-même, et s'il existe nécessairement par lui-même, il faut réciproquement qu'il soit infini. J'ai déjà fait voir qu'exister par soi-même c'est exister en vertu d'une nécessité absolue, essentielle et naturelle. Or cette nécessité étant à tous égards absolue et ne dépendant d'aucune cause extérieure, il est évident qu'elle est d'une manière inaltérable la même partout aussi bien que toujours; car une nécessité qui ne serait pas nécessité partout ne serait pas une nécessité absolue de sa nature, ce ne serait qu'une nécessité de conséquence et dans la dépendance de quelque cause externe. En effet, une nécessité absolue en elle-même n'a de relation ni au temps, ni au lieu, ni à aucune autre chose que ce soit. Par conséquent tout ce qui existe en vertu d'une nécessité absolue en elle-même doit nécessairement être infini aussi bien qu'éternel. Si je suppose un être fini, existant par lui-même, je ne puis, sans une contradiction formelle, poser qu'il soit possible que cet être n'existe pas, et cependant il est clair que je ne le puis concevoir non existant sans contradiction. C'est donc la plus grande de toutes les absurdités que de supposer qu'un être fini puisse exister par lui-même. Si sans contradiction je puis concevoir un être absent d'un lieu, je puis sans contradiction aussi le concevoir absent d'un autre lieu, et puis d'un autre encore, et enfin de tout lieu. Ainsi quelque nécessité d'exister qu'il ait, il doit l'avoir reçue de quelque cause extérieure, il ne saurait l'avoir tirée de son propre fonds, et par conséquent il n'existe point par lui-même.

De là je conclus premièrement que l'infinité de l'être existant par lui-même doit être une infinité de plénitude aussi bien que d'immensité, c'est-à-dire que comme elle n'a point de bornes, elle n'est sujette ni à aucune diversité, ni à aucun défaut, ni à aucune interruption. Par exemple, qu'on suppose, si l'on veut, la matière illimitée, il ne s'ensuivra pas pour cela qu'elle soit infinie dans un sens de plénitude, puisque elle pourrait n'avoir point de bornes, et qu'il pourrait pourtant s'y rencontrer des vides. Mais ce qui existe par soi-même doit nécessairement exister également en tous lieux et être présent également partout. Il a donc une infinité véritable, une infinité absolue de plénitude aussi bien que d'immensité.

Je conclus en second lieu que l'être existant par lui-même doit être un être simple, immuable et incorruptible, sans parties, sans figure, sans mouvement et sans divisibilité, et, pour tout dire en un mot, un être en qui ne se rencontrent aucune des propriétés de la matière; car toutes ces propriétés nous donnent clairement et nécessairement l'idée de quelque chose de fini, et se trouvent entièrement incompatibles avec l'infinité parfaite. La divisibilité est une séparation de parties, soit qu'on la fasse réellement, soit qu'on la fasse mentalement. J'entends par la séparation mentale non pas l'acte de mon esprit, par lequel je conçois les choses en les envisageant partie après partie, mais celui de mon imagination, qui me représente les parties d'un tout désunies et séparées l'une de l'autre. Or cette séparation de parties, de quelque manière qu'elle se fasse réellement ou mentalement, suppose des bornes dans la chose ainsi divisée, ce qui détruit l'idée de l'infini. Le mouvement suppose aussi des bornes dans l'être qui est mu. Avoir des parties signifie, à proprement parler, ou que les choses diffèrent dans leur manière d'exister, ce qui est incompatible avec la nécessité, ou qu'elles sont divisibles, ce qui renverse l'infinité parfaite. La corruption ou le changement, quel qu'il soit, suppose le mouvement et la séparation des parties, et ces deux choses, comme je viens de le faire voir, ne peuvent se rencontrer que dans des êtres finis. Toute sorte de composition enfin, en tant qu'elle est opposée à la simplicité parfaite, suppose de la diversité dans la manière d'exister, ce qui détruit l'idée de la nécessité.

Il est donc de la dernière évidence que l'être existant par lui-même doit être infini dans le sens propre et le plus parfait qu'on puisse donner à ce terme. Mais s'agit-il de déterminer la manière de son infinité et comment il peut être présent partout, c'est ce que nos entendements bornés ne sauraient

cession, mais qu'il faut imaginer comme un instant. J'aimerais autant concevoir l'immensité de Dieu comme un point que de m'imaginer son éternité comme un instant. — Conçoive qui pourra comment des choses qu'on doit nécessairement supposer coexistantes à d'autres qui se succèdent peuvent exister sans succession. » *Voyez les Sermons de l'archevêque Tillotson, vol. VII, Serm. XIII.*

« Dieu, disent quelques autres, voit et connaît les choses futures, par la *présentialité* et la coexistence de toutes choses dans l'éternité; car disent-ils, les choses futures existent réellement à l'égard de Dieu et lui sont actuellement présentes, non pas à la vérité *in mensura propria*, mais *in mensura aliena*. Vous trouverez à chaque pas des exemples de ce jargon et de ces phrases impertinentes dans les livres des scolastiques. Je ne leur envie point l'intelligence de ces termes. Dans mon idée, ce sont des mots qui ne signifient rien, inventés par des gens remplis d'une trop haute opinion d'eux-mêmes, et répétés dans la suite par un grand nombre d'autres qui, de peur de passer pour ignorants, ont fait semblant de les entendre. Ce qui me paraît le plus admirable, c'est qu'après s'être donné à eux-mêmes bien de la peine pour inventer ces grands mots, et avoir mis les autres à la gêne pour les entendre, ils aient eu l'impudence de donner à ce jargon le beau nom d'explication des choses. » *Tillotson, vol. VI, serm. VI.*

ni expliquer ni comprendre. La chose est cependant très-véritable. Il est actuellement présent partout, et la certitude que nous avons de sa toute-présence va de pair avec celle de son infinité, qui ne peut être niée par ceux qui font usage de leur raison et qui ont médité sur ces choses. Il est vrai que les scolastiques ont eu la présomption d'avancer que l'immensité de Dieu est un point, comme son éternité, disent-ils, est un instant; mais cette expression est tout à fait inintelligible. Ce qu'on peut dire là-dessus avec plus de certitude, qu'on ne craint pas que l'athée ose traiter d'absurde, et qui pourtant renferme tout ce qu'il nous importe de savoir, revient à ceci : Qu'au lieu que les êtres créés et finis ne peuvent être présents que dans un seul lieu à la fois, et qu'au lieu que les êtres corporels ne sont dans ce lieu-là même que d'une manière très-imparfaite et très-inégale par rapport à leur pouvoir et à leur activité, qui ne se fait sentir que par le mouvement successif de leurs membres ou de leurs organes; la cause suprême au contraire (qui possède une essence infinie et parfaitement simple, et qui comprend en soi-même toutes choses d'une manière très-éminente), la cause suprême, dis-je, est en tout temps également présente à chaque point de l'immensité, tout comme si l'immensité ne consistait réellement que dans un seul point, présente au reste en deux manières, et par son essence très-simple et par l'exercice immédiat de tous ses attributs.

CHAPITRE VIII.

VII. Prop. *Que l'être existant par lui-même doit nécessairement être unique.*

La vérité de cette proposition se démontre facilement. L'unité de l'Être suprême est une conséquence naturelle de son existence nécessaire; car la nécessité absolue est simple et uniforme, et elle ne reconnaît ni différence ni variété quelle qu'elle soit, et toute différence ou variété d'existence procède nécessairement de quelque cause extérieure de qui elle dépend, à proportion qu'elle est plus ou moins efficiente. Or il y a une contradiction manifeste à supposer deux ou plusieurs natures différentes existantes par elles-mêmes nécessairement et indépendamment; car chacune de ces natures étant indépendantes de l'autre, on peut fort bien supposer que chacune d'elles existe toute seule, et il n'y aura point de contradiction à imaginer que l'autre n'existe pas; d'où il s'ensuit que l'une ni l'autre n'existera nécessairement (1). Il n'y a donc que l'essence simple et unique de l'être existant par lui-même qui existe nécessairement, et tout ce qui est différent de cette essence ne saurait exister nécessairement, puisque l'absolue nécessité n'admet ni différence ni diversité d'existence. Qu'on multiplie tant qu'on voudra le nombre des êtres, il n'y en a qu'un seul qui puisse être infini et exister par lui-même. S'il y en avait un autre, il s'ensuivrait qu'il serait tout ensemble et différent du premier et individuellement le même, ce qui est absurde. Or de là il s'ensuit :

Premièrement, que l'unité de Dieu est une unité réelle et véritable, et non pas une unité figurative. Je parle ailleurs, en son lieu, du dogme de la Trinité. J'ai tâché en particulier de faire voir que les décisions de l'Écriture sur ce dogme sont parfaitement d'accord avec celui de l'unité de l'être existant par lui-même, qui est le premier fondement de la religion naturelle.

Je conclus de là en second lieu qu'il n'est rien de plus absurde et de plus faux que l'opinion que quelques philosophes ont débitée, touchant deux principes différents, tous deux indépendants et existants par eux-mêmes, savoir, Dieu et la matière, car puisque exister par soi-même, c'est exister nécessairement et puisque il y a une contradiction expresse à imaginer deux natures différentes, existantes toutes deux nécessairement, comme nous l'avons prouvé ci-dessus, il suit évidemment qu'il est absolument impossible qu'il y ait deux différents principes existants par eux-mêmes et indépendants l'un de l'autre, tels qu'on prétend que sont Dieu et la matière.

Je conclus enfin troisièmement que l'opinion de Spinosa est la chose du monde la plus extravagante et la plus faible. Sous prétexte qu'il est absolument nécessaire que l'être existant par lui-même soit unique, il conclut *que l'univers entier et tout ce qu'il renferme n'est qu'une seule substance uniforme, éternelle, incréée et nécessaire* (1). Il aurait infiniment mieux raisonné, s'il avait conclu justement le contraire; car puisque toutes les choses du monde sont très-différentes les unes des autres, puisque on y remarque une variété infinie, et que bien loin qu'on y trouve le moindre caractère de nécessité, elles ont au contraire des caractères bien marqués de mutabilité et de dépendance d'une volonté arbitraire, puisque on les voit revêtues de qualités très-différentes qui se rapportent à des fins très-différentes aussi; et enfin puisque elles sont distinguées les unes des autres par la diversité non seulement de leurs modes, mais aussi de leurs attributs essentiels et même de leurs substances, autant que nous en pouvons juger par la connaissance que nous en avons; puisque, dis-je, tout cela se rencontre dans les diverses choses dont l'univers est composé, il est aisé de conclure qu'il n'y en a aucune qui existe nécessairement et par elle-même, mais qu'elles dépendent toutes d'une cause extérieure, c'est-à-dire de l'Être suprême, immuable et existant par lui-même. La grande source des erreurs de Spinosa, le fondement de son opinion extravagante, sur quoi il a bâti son malheureux

(1) Voyez la réponse à la première lettre d'un gentilhomme, etc., col. 1042.

(1) Una substantia non potest produci à alia. Spin. *Ethic. Par. I, Prop. VI.*

Ad naturam substantiæ pertinet existere. *Id. Prop. VII.* Præter Deum nulla dari, neque concipi potest substantia. *Prop. XIV, ibid.*

système, c'est sa définition absurde de la substance. *J'entends par substance*, dit-il, *ce qui est en soi et qui est conçu par soi-même, c'est-à-dire ce dont la conception n'a pas besoin de la conception d'une autre chose dont elle doive être formée* (1). Ou cette définition de Spinosa est fausse et n'a point de sens, auquel cas tout son système, dont elle est le fondement, tombe nécessairement en ruine, ou, si elle signifie quelque chose et qu'elle soit vraie, il s'ensuit que ni la matière, ni l'esprit, ni aucun être fini, quel qu'il puisse être, ne peut être en ce sens, à parler proprement, une substance, comme on l'a fait voir ci-dessus; il n'y aura que (le ὁ ὤν) l'être existant par lui-même, à qui le nom de substance puisse convenir en ce sens-là. Or, cela étant ainsi, voilà Spinosa déchu de sa grande prétention, qui est de nous persuader qu'il n'y a dans l'univers ni liberté, ni puissance, et que chaque chose est précisément ce qu'elle est par une absolue nécessité (2), sans qu'il soit possible qu'elle soit autrement. Quand donc on lui passerait sa définition de la substance, il n'y gagnerait rien par rapport à son but principal qui est d'affaiblir l'absolue nécessité de toutes choses; car, puisque, suivant sa propre définition, ni la matière, ni l'esprit, ni aucun être infini ne peut être une substance, mais seulement un mode de de la substance, comment fera-t-il pour prouver que la substance existant par elle-même ces modes doivent pareillement exister par eux-mêmes? *C'est*, dit-il, *qu'une cause infinie* (3) *doit nécessairement produire des effets infinis*. Fort bien! mais c'est en supposant que cette cause infinie existante par elle-même n'est pas un agent qui agisse librement et volontairement, mais un agent poussé à agir par une aveugle et absolue nécessité. Or c'est là supposer ce qui est en question. Il ne faut pas dissimuler qu'il allègue quelques raisons pour prouver sa supposition; mais ce n'est pas ici le lieu de les examiner : nous le ferons plus à propos dans la suite.

CHAPITRE IX.

VIII. Prop. *Que l'être existant par lui-même est un être intelligent.*

C'est sur cette proposition que roule le fort de la dispute entre les athées et nous. Qu'il y ait un être existant par lui-même, et que cet être existant par lui-même soit éternel, infini et la cause originale de toutes choses, ce sont toutes propositions qui ne souffrent pas grandes contestations. Mais il n'y a point d'athée, soit qu'il croie le monde éternel, eu égard à la forme aussi bien qu'à la matière, soit qu'il se retranche à dire que la matière seule est nécessaire, et que la forme est contingente; il n'y a point d'athée, dis-je, quelque hypothèse qu'il adopte, qui n'ait toujours soutenu et qui ne soit obligé de soutenir directement ou indirectement que l'être existant par lui-même n'est pas un être intelligent, et qui ne doive le concevoir sur le pied d'un être purement matériel et sans action, ou comme un agent nécessaire, ce qui revient au fond à la même chose : car un agent qui n'agit pas librement mais nécessairement doit être ou dépourvu de toute intelligence, et c'est dans ce sens grossier que les anciens athées l'ont entendu; ou son intelligence doit être sans choix, sans volonté et sans liberté. C'est le parti que Spinosa et quelques modernes ont cru devoir prendre. Mais le sens commun nous dicte qu'autant vaudrait-il ne lui point donner d'intelligence que de lui en attribuer une avec ces restrictions. J'avoue qu'il n'est pas possible de démontrer d'une manière directe *à priori* que l'être existant par lui-même n'agit pas par cette nécessité aveugle et sans la connaissance dont je viens de parler, ni que ce soit un être, à parler dans toute la propriété et l'exactitude des termes, intelligent et réellement actif. La raison en est que nous ignorons en quoi l'intelligence consiste, et que nous ne pouvons pas voir qu'il y ait entre l'existence par soi-même et l'intelligence la même connexion immédiate et nécessaire qui se trouve entre cette même existence et l'éternité, l'unité, l'infinité, etc.; mais *à posteriori*, il n'y a presque rien dans le monde qui ne nous démontre cette grande vérité, et qui ne nous fournisse des arguments incontestables qui prouvent que le monde et tout ce qu'il contient est l'effet d'une cause souverainement intelligente et souverainement sage.

Je dis en premier lieu que puisque il y a manifestement dans les diverses parties dont l'univers est composé des qualités différentes, différentes beautés et différents degrés de perfection, et que puisque dans l'ordre naturel des choses, la cause doit être toujours plus excellente que l'effet, c'est une conséquence nécessaire qu'il faut que l'être existant par lui-même (étant, quel qu'il soit, l'original de toutes choses) possède dans le plus haut degré d'éminence toutes les perfections de tous les êtres. Je ne me servirai pas, pour le prouver, de cette raison que ce qui existe par soi-même doit être revêtu de toutes les perfections possibles. La chose en elle-même est très-certaine, mais elle est d'une nature à ne pouvoir être bien démontrée *à priori*. Je n'insisterai donc que sur ceci : qu'il est impossible que l'effet soit revêtu d'aucune perfection qui ne se trouve aussi dans la cause. S'il était possible que cela fût, il faudrait dire que cette perfection n'aurait été produite par rien, ce qui implique visiblement contradiction. Or il est évi-

(1) Per substantiam intelligo id quod in se est, et per se concipitur, hoc est, cujus conceptus non indiget conceptu alterius rei, a quo formari debeat. Ce qu'il explique plus bas en disant : Ad naturam substantiæ pertinet existere; hoc est, ipsius essentia involvit necessario existentiam. Spin. *Ethic. Par. I, Prop. VII.*

(2) Res nullo alio modo, neque alio ordine a Deo potuerunt produci, quam productæ sunt. *Id. ibid. Prop. XXXIII.*

(3) Ex necessitate divinæ naturæ infinita infinitis modis] hoc est omnia quæ sub intellectum infinitum cadere possunt [sequi debent. *Ibid., Prop. XVI.*

dent qu'un être qui n'est pas intelligent ne possède pas toutes les perfections de tous les êtres qui sont dans l'univers, puisque l'intelligence est une de ces perfections. Donc toutes choses n'ont pu tirer leur origine d'un être sans intelligence : et par conséquent l'être qui existe par lui-même et à qui toutes choses doivent leur origine doit nécessairement être intelligent.

Je ne vois pas que l'athée puisse éluder la force victorieuse de cet argument, qu'en avançant l'une ou l'autre de ces deux choses : ou qu'il n'y a dans l'univers aucun être intelligent; ou que l'intelligence n'est pas une perfection distincte de la matière, mais un composé, je ne sais quel, de figure et de mouvement, comme sont dans l'idée vulgaire les sons et les couleurs. Je n'ai besoin pour réfuter la première de ces évasions que d'en appeler à la conscience d'un chacun; ceux même qui ont fait tous leurs efforts pour prouver que les bêtes ne sont que de simples machines n'ont pourtant jamais osé en dire autant de l'homme, non pas même par voie de conjecture. La seconde de ces évasions (le grand fort pourtant de l'athéisme) est absurde et impossible au dernier point, comme je le ferai voir dans le paragraphe suivant. Mais supposé même que ce fût une vérité, il ne laisserait pas de suivre inévitablement de cette supposition que l'être par lui-même devrait nécessairement être un être intelligent : j'en donnerai la preuve à la fin de ce chapitre. En attendant que j'en vienne là, je vais prouver qu'il n'est rien de plus absurde et de plus ridicule que de dire que l'intelligence n'est pas à parler proprement, une perfection distincte de la matière, que ce n'est qu'un simple composé de matière et de mouvement sans intelligence.

Je dis donc en second lieu que puisque l'homme en particulier est revêtu incontestablement d'une faculté que nous appelons pensée, intelligence, perception ou connaissance, il faut de toute nécessité que cette faculté lui soit venue par l'une ou par l'autre de ces trois voies : ou par la voie de la génération, et alors il faudra supposer une succession éternelle de générations, une gradation d'hommes à l'infini sans cause première et originale, dont aucun n'existera nécessairement, mais qui auront tous un être dépendant et emprunté; ou bien il faudra supposer que ces êtres doués de connaissance et de réflexion sont sortis du sein d'une matière, en qui aucune de ces qualités ne se trouve, c'est-à-dire qui n'est pas capable de connaissance ni de réflexion; ou il faudra reconnaître enfin qu'ils sont la production d'un être supérieur et intelligent. Il n'y a point d'athée qui n'avoue que de ces trois suppositions, il faut nécessairement qu'il y en ait une de véritable. Si donc je prouve que les deux premières sont fausses et impossibles, j'aurai par le même moyen prouvé démonstrativement la vérité de la troisième. Or j'ai déjà démontré dans ma seconde proposition l'absurdité et l'impossibilité de la première. La seconde n'est ni moins absurde ni moins impossible. Je le démontre de cette manière. Si la connaissance et la réflexion sont des qualités ou des perfections distinctes de la matière, et non pas un pur composé de figure et de mouvement, il est évident que des êtres doués de connaissance et de réflexion, n'ont pu être tirés du sein d'une matière, en qui ces qualités ne se trouvent pas, puisque il n'est pas possible qu'une chose communique à une autre une perfection qu'elle ne possède ni actuellement ni éminemment. Or la connaissance et la réflexion sont des qualités ou des perfections distinctes de la matière, et non pas un simple composé de figure et de mouvement. Donc la connaissance et la réflexion n'ont pu sortir du sein de la matière, destituée d'intelligence. Cette conséquence est de la dernière évidence; car si une chose pouvait donner à une autre une perfection qu'elle n'a pas elle-même, il s'ensuivrait que cette perfection n'aurait été produite par rien : ce qui est manifestement contradictoire. On répliquera peut-être, comme a fait M. Gildon dans sa lettre à M. Blount (1)*, que les couleurs, les sons, le goût et telles autres choses semblables proviennent bien de la figure et du mouvement, qui de soi-même ne possède pas ces qualités, ou que la figure, la divisibilité et telles autres qualités sont des choses que Dieu, de l'aveu de tout le monde, a communiquées à la matière, bien qu'il n'y ait en lui ni divisibilité, ni figure, et que ce soit même un énorme blasphème que de lui attribuer aucune de ces qualités. Ainsi, dira-t-on, la connaissance a pu de la même manière sortir d'un fonds sans intelligence (2). La réponse à ces objections est très-facile; car premièrement il n'est pas vrai que les couleurs, les sons, les goûts, etc., soient des effets produits par la figure et le mouvement simple. Il n'y a rien dans les corps, qui sont les objets des sens, qui ait le moindre rapport avec ces qualités. Il est clair que ce sont des pensées ou des modifications de l'ame, qui est un être intelligent; et que les impressions de la figure et du mouvement n'en sont point, à parler proprement la cause, mais seulement l'occasion. Quand nous porterions la complaisance envers l'athée jusque à lui passer cette supposition absurde que l'ame est purement matérielle, cela ne lui servirait de rien pour la question présente. Car il faut nécessairement qu'il avoue que c'est au moins une matière douée de raison et d'intelligence; et cet aveu me suffit pour la décision de la thèse en question : qu'il est aussi impossible

(1) Oracles de la raison p. 186. Voyez aussi la Lettre de l'auteur à M. Dodwell, sur l'immortalité de l'ame, avec les Réponses et Répliques.

(2) Le raisonnement est de M. Toland. Si l'on infère, dit-il, comme fait un des interlocuteurs de Cicéron, que le tout doit être intelligent, puisque quelques parties le sont, nous rétorquons l'argument, et nous répondrons avec l'autre interlocuteur dans Cicéron, qu'il en faudra ainsi conclure que le tout doit être courtisan, musicien, maître à danser ou philosophe, puisque plusieurs de ses parties le sont. Voyez Tol. Lett. où il prétend prouver *que le mouvement est essentiel à la matière.*

que les couleurs, les sons, etc., qui sont des perceptions de l'ame et non pas des qualités d'un corps sans intelligence, qu'il est, dis-je, aussi impossible que les sons et les couleurs soient la production d'un être sans connaissance, qu'il est impossible qu'une couleur soit un triangle, un son un carré, ou que le néant ait produit quelque chose. La réponse à la seconde partie de l'objection, qui porte que puisque Dieu (à qui, de notre propre aveu, on ne peut sans blasphème attribuer ni divisibilité, ni figure) a pourtant communiqué ces qualités à la matière, rien n'empêche que la connaissance ne puisse sortir de même du fonds d'une matière inintelligente; la réponse, dis-je, à cette partie de l'objection est plus facile encore. Car la figure, la divisibilité et telles autres qualités de la matière ne sont pas des puissances réelles, propres, distinctes et positives; ce ne sont que des qualités négatives et des imperfections. Or quoique aucune cause ne puisse communiquer à son effet aucune perfection réelle qu'elle n'a pas elle-même, il est pourtant vrai qu'il peut y avoir dans l'effet des imperfections, des défectuosités et des qualités négatives qui ne sont pas dans la cause. Ainsi quoique la figure et la divisibilité (qui sont des négations pures, comme sont toutes les limitations) puissent se rencontrer dans l'effet, sans être dans la cause, il ne s'ensuit pas que cela doive se rencontrer aussi dans l'intelligence, que nous supposons ici être une qualité distincte de la matière. Mais ce n'est pas assez de le supposer, il faut le prouver. Or que la perception ou l'intelligence soit réellement une qualité ou une perfection distincte de la matière, et non pas un simple composé de figure et de mouvement sans intelligence, c'est ce que je prouve par cette raison évidente, que l'intelligence n'est pas une figure, ni la perception un mouvement. Tout ce qui est fait ou composé d'une chose, est toujours cette même chose dont il est composé. Qu'on la compose, qu'on la divise à l'infini, elle demeurera éternellement la même. Par exemple, tous les changements, toutes les compositions, toutes les divisions possibles de la figure ne sont pourtant autre chose que figure; et toutes les compositions, tous les effets possibles du mouvement ne seront jamais autre chose qu'un pur mouvement. Si donc il y a eu un temps où il n'y ait eu dans l'univers autre chose que matière et que mouvement, il faudra dire qu'il est impossible que jamais il y ait pu avoir dans l'univers autre chose que mouvement et que matière. Dans cette supposition, il est aussi impossible que l'intelligence, la réflexion et même ce que nous appelons les qualités secondaires de la matière, comme la lumière, la chaleur, les sons et les couleurs, il est, dis-je, aussi impossible que toutes ces choses aient jamais commencé à exister qu'il est maintenant impossible que le mouvement soit bleu ou rouge et que le triangle soit transformé en un son. Ce qui a trompé les gens en ce point, c'est qu'ils se sont imaginé que les composés sont réellement différents des choses dont ils sont les composés. Il en est tout autrement. Car si les choses que l'on croit être composées se trouvent réellement différentes de celles dont on s'imagine qu'elles sont composées, il faut conclure qu'on s'est trompé lorsque on a jugé qu'elles en étaient effectivement composées. C'est ainsi que le vulgaire se représente faussement les couleurs et les sons, qui ne sont à parler proprement que des pensées de l'ame, comme des propriétés inhérentes dans les corps. Mais si les choses qu'on croit composées le sont réellement, elles ne seront point différentes de celles qui entrent dans leur composition; elles demeureront toujours malgré leur composition précisément les mêmes. Partagez un carré en deux triangles, ces deux triangles ne sont autre chose que les deux moitiés du carré. Mettez au contraire ensemble deux triangles égaux et rectangles, ils composeront un carré; mais ce carré ne sera pourtant autre chose que ces deux triangles mis ensemble. Le mélange du bleu et du jaune compose la couleur verte; le vert pourtant n'est autre chose après tout que du bleu et du jaune mêlés ensemble, comme on le découvre clairement par le moyen des microscopes. En un mot la composition, la division ou le mouvement ne changent absolument rien dans la nature des choses composées, divisées ou mues; elles demeurent les mêmes qu'elles étaient avant ces changements. C'est ce que Hobbes paraît avoir très-bien compris; et c'est ce qui lui a fait imaginer un autre subterfuge, mais si pitoyable qu'il paraît en avoir eu honte lui-même, puisque il passe légèrement là-dessus et ne s'explique qu'à-demi. Ne pouvant se débarrasser des difficultés qui ne lui permettaient pas de croire que la perception et la pensée puissent être des effets, ainsi proprement dits de la figure et du mouvement; ne trouvant d'ailleurs point son compte dans la supposition (dont j'aurai occasion de parler dans la suite) qui porte que Dieu, par un acte immédiat et volontaire de sa toute-puissance, a communiqué à certaines portions de la matière la connaissance et la pensée; il est obligé d'avoir recours à l'hypothèse la plus absurde et la plus surprenante qui ait peut-être jamais été avancée: que la matière, en tant que matière, n'est pas seulement capable de figure et de mouvement, mais aussi de sentiment et de perception, et qu'il ne lui manque, pour exprimer ses sensations, que des organes et une mémoire comme on en voit aux animaux (1).

(1) Scio fuisse philosophos, eosdemque viros doctos, qui corpora omnia sensu prædita esse sustinuerunt: nec video, si natura sensionis in reactione sola collocaretur, quomodo refutari possint. Sed etsi ex reactione etiam corporum aliorum, phantasma aliquod nasceretur, illud tamen remoto objecto statim cessaret: nam nisi ad retinendum motum impressum etiam remoto objecto, apta habeant organa ut habent animalia; ita tamen sentiunt, ut nunquam sensisse se recordentur. — Sensioni ergo, quæ vulgo ita appellatur, necessario adhæret memoria aliqua, etc. *Hobbes. Phil. c. XXV, sect. V.*

Je prouve en troisième lieu que l'être existant par lui-même, et à qui toutes choses doivent leur origine, est un être intelligent, par la beauté, la variété, l'ordre et la symétrie qui éclatent dans l'univers et surtout par la justesse merveilleuse avec laquelle chaque chose se rapporte à sa fin. Cet argument a été si souvent rebattu et manié si savamment par une infinité d'auteurs tant anciens que modernes (1), que je ne ferai que l'indiquer. Je remarquerai seulement, que si Descartes et ses sectateurs ont entrepris d'expliquer comment par les lois seules du mouvement le monde a pu être formé, entreprise non seulement vaine, mais ridicule, ils n'ont pourtant jamais porté leurs prétentions plus loin qu'à imaginer un système de la formation possible de cette partie du monde qui est inanimée, et qui par conséquent est la moins considérable. Pour ce qui est des plantes et des animaux, qui manifestent la sagesse du Créateur d'une manière plus sensible, ils n'ont point songé à expliquer la manière de leur formation par les lois du mouvement, ou, s'ils l'ont fait, ils y ont si mal réussi qu'il vaudrait mieux ne l'avoir pas entrepris. Les lois du mouvement ne servent en effet de rien, lorsque il s'agit des plantes et des animaux. Pour ce qui regarde l'hypothèse d'Epicure, qui porte qu'ils ont été formés de la terre par un pur hasard (outre que je la crois maintenant abandonnée par tous les athées), les découvertes qu'on a faites depuis quelque temps dans la philosophie montrent évidemment qu'il n'est rien au monde de plus ridicule. Car on a trouvé que les moindres plantes et les plus vils de tous les animaux sont produits par leurs semblables, qu'il n'y a point en eux de génération équivoque, et que ni le soleil, ni la terre, ni l'eau, ni toutes les puissances de la nature unies ensemble, ne sont pas capables de produire un seul être vivant, non pas même de la vie végétable. Et à propos de cette excellente découverte, je remarquerai ici en passant qu'en matière même de religion, la philosophie naturelle et expérimentale est quelquefois d'un très-grand usage. Or les choses étant telles que je viens de le dire, il faut que l'athée le plus opiniâtre demeure d'accord, malgré qu'il en ait, ou que les plantes et les animaux sont dans leur origine l'ouvrage d'un être intelligent, qui les a créés dans le temps; ou qu'ayant été de toute éternité construits et arrangés comme nous les voyons aujourd'hui, ils sont une production éternelle d'une cause éternelle et intelligente, qui déploie sans relâche sa puissance et sa sagesse infinies; ou enfin qu'ils dérivent de toute éternité les uns des autres, dans un progrès à l'infini de causes dépendantes, sans cause originale existante par elle-même. La première de ces assertions est précisément ce que nous cherchons. La seconde revient au fond à la même chose et n'est d'aucun usage à l'athée. Et la troisième est absurde, impossible et contradictoire, comme je l'ai démontré dans ma seconde proposition générale.

Mais quand tout ce que je viens de dire ne serait pas, et quand on passerait à l'athée cette supposition, si absurde et si déraisonnable, que la forme de l'univers et toutes les choses visibles qui y sont, que l'ordre qui y règne, que la beauté et la proportion admirable de toutes ses parties qui se répondent les unes aux autres, que tout cela, dis-je, n'est pas l'ouvrage d'une intelligence souveraine : quand on lui accorderait même qu'il n'est pas impossible que la connaissance, le réflexion et la pensée sortent du sein d'une matière sans intelligence, il n'en serait pas pour cela plus avancé; car malgré toutes ces concessions, il nous resterait toujours une démonstration incontestable de l'intelligence de l'Etre existant par lui-même. En effet comment veut-on que les principes mêmes desquels on prétend que la pensée est sortie, je veux dire la figure et le mouvement, comment veut-on, dis-je, que ces principes aient pu exister, à moins qu'il n'y ait eu une cause intelligente préexistante? Pour ne parler maintenant que du mouvement, il est évident qu'il y en a aujourd'hui dans l'univers. Or il faut que ce mouvement ait eu un commencement, ou qu'il soit éternel. Si l'on avoue qu'il a eu un commencement, la question est vidée; l'auteur de ce mouvement ne peut être qu'un être intelligent: car il est évident qu'une matière sans intelligence, qui est en repos, ne se mouvra jamais d'elle-même. Si l'on prétend au contraire que le mouvement soit éternel, il faudra opter entre l'un ou l'autre de ces trois parties : il faudra dire, ou que le mouvement a été produit de toute éternité par un être intelligent et éternel; ou qu'il existe nécessairement et par lui-même; ou bien enfin que sans être nécessairement et par lui-même, et sans avoir de cause extérieure de son existence, il existe de toute éternité en vertu d'une communication et d'une succession à l'infini. Dira-t-on que le mouvement a été produit de toute éternité par une intelligence éternelle? mais ce serait nous accorder tout ce que nous demandons, et décider en notre faveur le point maintenant en question. Dira-t-on qu'il existe nécessairement et par lui-même? mais de là il s'ensuivrait qu'il y aurait une contradiction dans les termes, à supposer la moindre portion de la matière en repos. Cependant il ne pourrait résulter de la supposition d'un mouvement existant par lui-même qu'un repos éternel, puisque alors ce mouvement se trouverait déterminé de tous côtés en même temps. D'ailleurs (comme il n'y a point de fin aux absurdités, lorsque on commence par là) il s'ensuivrait encore que, sans une contradiction formelle, il n'est pas possible de supposer qu'origi-

(1) Voyez parmi les modernes, M. Boyle dans son Traité des Causes finales, et M. Ray dans son livre de la Sagesse de Dieu dans les ouvrages de la création; et M. Derham, dans son livre intitulé Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu par les ouvrages de la création. Ce dernier a poussé l'argument en question bien plus loin qu'aucun autre n'avait fait avant lui.

nairement il y ait pu avoir dans le monde plus ou moins de mouvement qu'il y en a aujourd'hui : conséquence si absurde que Spinosa lui-même, qui prétend que toutes choses sont nécessairement ce qu'elles sont, n'a pourtant pas osé trancher le mot, et a mieux aimé se contredire sur la question de l'origine du mouvement que dire rondement sa pensée (1). Dira-t-on enfin que, sans avoir une existence nécessaire et naturelle, et sans être redevable de son existence à aucune cause extérieure, le mouvement a existé de toute éternité par communication dans un progrès à l'infini ? Spinosa semble avoir embrassé ce parti (2). Mais j'ai fait voir dans la preuve de ma seconde proposition générale, que c'était une contradiction manifeste. Je conclus donc qu'il faut de toute nécessité que le mouvement ait été produit par un être intelligent, puisque si cela n'était pas il n'y aurait jamais eu de mouvement dans le monde, et par conséquent que l'être existant par lui-même, qui est la cause originale de toutes choses, doit être nécessairement un être intelligent. Je conclus encore de tout ce que je viens de dire que le monde matériel n'est pas l'être qui existe par lui-même. Car puisque il vient d'être démontré que l'être existant par lui-même doit être intelligent; et que d'un autre côté il est clair que le monde matériel n'a point d'intelligence, il est aisé de conclure que le monde matériel ne peut pas exister par lui-même. Je sais qu'il y a des gens qui ont imaginé je ne sais quoi qu'ils ont appelé l'ame du monde. Mais s'ils ont entendu par là un être créé et dépendant, mon argument subsiste toujours dans toute sa force; s'ils ont au contraire prétendu désigner par là un Etre necessaire et existant par lui-même, c'est au fonds la notion de Dieu, mais une notion fausse, corrompue et imparfaite.

REMARQUES

DE L'ÉDITEUR. (1756.)

Je ne crois pas hors de propos d'ajouter ici quelques réflexions aux preuves dont M. Clarke s'est servi dans les trois chapitres précédents : je les propose à l'examen du lecteur, c'est à lui à décider si elles sont justes.

L'être qui existe en vertu d'une nécessité absolue inhérente à sa nature doit être infini en tout sens : car cette nécessité étant conçue comme la plus grande cause d'existence, il s'ensuit que l'effet qu'elle doit produire ne saurait être borné à aucun égard. L'être nécessaire doit non seulement posséder toutes les perfections dans un dégré infini, il doit de plus et par la même raison posséder toutes les perfections possibles. En effet si l'être nécessaire n'était pas revêtu de toutes les perfections possibles il y aurait des perfections possibles dont cet être manquerait. Mais alors on pourrait concevoir un être possible plus parfait que l'être nécessaire, c'est-à-dire un être qui, outre les perfections de l'être nécessaire, aurait encore celles dont il manque. Or cela est contradictoire, puisque cet être serait conçu comme possible, et en même temps il impliquerait contradiction qu'il existât, l'être nécessaire ne pouvant pas produire des effets plus parfaits que lui-même. J'ajoute encore que ces perfections possibles dont l'être nécessaire serait privé, seraient possibles et ne le seraient pas, faute de cause qui pût les produire, parce que la cause doit contenir éminemment les perfections de ses effets, c'est-à-dire qu'il impliquerait contradiction que des choses possibles pussent jamais exister.

Cet être nécessaire et infini doit être unique. Outre les raisons de M. Clarke, on peut dire que de toutes les propositions précédentes démontrées dans son livre, il s'ensuit certainement qu'il y a un être nécessaire et infini; mais il ne s'ensuit pas qu'il y en ait deux. L'existence d'un seul est nécessaire pour lever toutes les contradictions, et suffit pour cela; l'existence d'un second est donc superflue et inutile : on peut sans inconvénient supposer qu'il n'existe pas. Il s'ensuit donc que ce second n'est pas l'être nécessaire : car l'être nécessaire est celui dont on ne peut pas supposer la non-existence sans contradiction.

Il me paraît que M. Clarke, suivant ses principes, aurait pu démontrer *a priori* l'intelligence de l'être nécessaire. Car si l'être nécessaire existant en vertu d'une nécessité absolue et illimitée doit posséder toutes les perfections, ne suit-il pas évidemment de là qu'il doit être doué de connaissance? La connaissance n'est-elle pas une perfection? En raisonnant ainsi, je conclus *a priori*, puisque je conclus de l'absolue nécessité d'exister, qui est la cause, à la connaissance, qui est l'effet. Pour que mon argument conclût *a posteriori*, il faudrait que je remontasse de l'effet à la cause, et que je raisonnasse ainsi. Il y a dans le monde des êtres doués de connaissance; or la cause devant être revêtue des perfections qui se rencontrent dans les effets, il s'ensuit que l'être nécessaire, qui est la cause de tout ce qui existe, doit pareillement être doué de connaissance.

Si l'on me disait que mon argument ne conclut *a priori*, parce qu'il faut que l'expérience m'apprenne qu'il existe quelque être doué de connaissance, avant que de conclure que l'être existant par lui-même est revêtu de cette perfection, je répondrais que les raisonnements dont se sert M. Clarke pour prouver les propositions précédentes qu'il prétend démontrer *a priori*, sont cependant fondés sur cette première assertion, *qu'il existe aujourd'hui quelque chose*, laquelle ne lui est pourtant connue que par l'expérience. Et si cette façon de procéder s'accorde avec

(1) Vid. Spin. Ethic. Part. I. Prop. XXXIII. comparée avec Part. II. Prop. XIII. Lemme III.

(2) Corpus motum vel quiescens, ad motum vel quietem determinari debuit ab alio corpore, quod etiam ad motum vel quietem determinatum fuit ab alio, et illud rursum ab alio, et sic in infinitum. *Ethic. Part. II. Prop. XIII. Lemma. III.*

l'argumentation *a priori*, pourquoi ne pourrait-elle pas avoir lieu à l'égard de l'intelligence, quoique connue par cette voie. Dans l'un et l'autre cas je procède de la cause à l'effet; je pars du principe que l'être nécessaire possède toutes les perfections; dès que j'en découvre quelqu'une, je la lui attribue, non parce que la cause doit avoir les perfections des effets, mais parce que l'être nécessaire, existant en vertu d'une nécessité absolue et illimitée, doit les posséder toutes. Au reste ce que je dis de l'intelligence je le dis aussi de la puissance, etc.

CHAPITRE X.

IX. Prop. *Que l'être existant par lui-même doit être un agent libre.*

Spinosa et ses sectateurs soutiennent chaudement la négative de cette proposition. Ils prétendent *que l'être existant par lui-même est un agent nécessaire, sans liberté et sans choix.* C'est le grand fondement de leur système sur la nature de Dieu. J'examine en peu de mots les raisons qu'ils allèguent en faveur de leur opinion, à mesure que je mettrai en avant les preuves de la proposition qui fait le sujet de ce chapitre.

Or je dis, 1° qu'elle est vraie parce qu'elle est une suite naturelle de la proposition précédente; car une intelligence sans liberté, n'est pas, à proprement parler, une intelligence. Otez la liberté à un être, vous lui ôtez le pouvoir d'agir. Il ne pourra être la cause de rien. Il n'y aura en lui rien d'actif, tout y sera purement passif; car agir nécessairement, c'est en effet ne point agir du tout, c'est, à vrai dire, être patient et non pas agent. C'est donc se moquer des gens que de dire, comme font les spinosistes, que toutes les choses du monde ont été produites par la nécessité de la nature divine (1). Ce sont de grands mots qui ne signifient rien, et qui ne servent qu'à jeter de la poudre aux yeux. Car par la nécessité de la nature divine ils n'entendent pas cette perfection et cette rectitude de la volonté divine, par laquelle Dieu se détermine toujours et immanquablement à faire ce qui est au fond et généralement le meilleur. Il n'y a rien en cela qui ne soit, comme chacun voit, entièrement compatible avec la plus parfaite liberté. Ils entendent au contraire une nécessité absolue, une nécessité naturelle, dans le sens le plus restreint qu'on donne à ce terme. Or de là il s'ensuit évidemment que lorsque ils disent que Dieu par la nécessité de sa nature est l'auteur et la cause de tout ce qui existe, le titre de cause et d'agent qu'ils lui donnent n'est qu'un vain nom. C'est tout comme si on disait qu'une pierre est, par la nécessité de sa nature, la cause de sa propre chute et du bruit qu'elle fait en tombant à terre, ce qui dans la réalité n'est être ni cause ni agent. Leur véritable opinion revient à ceci, que toutes les choses du monde existent également par elles-mêmes et par conséquent que le monde matériel est Dieu, ce qui renferme une réelle contradiction, comme je l'ai prouvé dans ce qui précède. Il en est de même des termes d'intelligence et de connaissance dont ils se servent en parlant de Dieu; ils ne lui attribuent ces facultés que dans le sens des anciens Hylozoïstes (1), à qui on a donné ce nom, parce qu'ils prétendaient que toute matière était douée de connaissance; c'est-à-dire qu'une pierre, lorsque elle tombe, a une sensation et une connaissance de sa chute; mais cette connaissance n'est rien moins qu'une cause ou un pouvoir d'agir. Or qui ne voit qu'une intelligence semblable ne mérite pas, à parler proprement, le nom d'intelligence. Je conclus donc que les arguments qui prouvent que l'Etre suprême est un être intelligent et actif prouvent par le même moyen d'une manière incontestable qu'il est aussi entièrement libre, et c'est de là que lui vient le pouvoir qu'il a d'agir.

En second lieu je dis que si vous concevez la cause suprême sans liberté et sans choix, et que vous en fassiez un agent purement nécessaire, dont les actions soient toutes aussi absolument et naturellement nécessaires que son existence, il faudra conclure qu'il est impossible qu'aucune chose qui n'existe pas actuellement ait pu exister; et que tout ce qui existe existe si nécessairement qu'il ne saurait n'être pas, et enfin qu'il n'y a pas jusqu'aux manières d'être et aux circonstances de l'existence des choses; qui n'aient dû être à tous égards précisément ce qu'elles sont aujourd'hui. Or toutes ces conséquences étant évidemment fausses et absurdes, je tire une conséquence toute contraire à celles-là: je dis que la cause suprême bien loin d'être un agent nécessaire est un être libre et qui agit par choix. Au reste Spinosa admet en termes exprès ces conséquences dont je viens de parler, et il ne fait pas difficulté d'avouer qu'elles sont des suites naturelles de ses principes. Car il soutient (2) « qu'aucune

(1) Ex necessitate divinæ naturæ, infinita infinitis modis sequi debent. Spin. *Eth. Par. I. Prop. XVI.*

(1) Voyez le passage de Hobbes cité ci-dessus, chap. 9.

(1) Alii putant, Deum esse causam liberam, propterea quod potest, ut putant, ut ea quæ ex ejus natura sequi divimus (hoc est, quæ *in ejus potestate sunt*) non fiant. Sed hoc idem est ac si dicerent quod Deus potest efficere, ut ex natura trianguli non sequatur, ejus tres angulos æquales esse duobus rectis. —Ergo me satis ostendisse puto a summa Dei potentia *Omnia* necessario effluxisse, vel semper eadem necessitate sequi: eodem modo ex natura trianguli ab æterno et in æternum sequitur, ejus tres angulos æquari duobus rectis. *Ethic. Part. I. Schol. ad Prop. XVII.*

Omnia ex necessitate naturæ divinæ determinata sunt, non tantum ad existendum, sed etiam ad certo modo existendum, et operandum, nullumque datur contingens. *Id. Ibid. ad demonst. Prop. XXIX.*

Si res alterius naturæ potuissent esse, vel alio modo ad operandum determinari; ut naturæ ordo alius esset: ergo Dei etiam natura alia posset esse, quam jam est. *Prop. XXXIII. Demonstrat.*

Quidquid concipimus in Dei potestate esse, id necessario est. *Prop. XXXV.*

Deum non operari ex libertate voluntatis. *Corol. ad Prop. XXXII.*

« chose, ni aucune manière d'être de cette « chose n'a pu être produite autrement, ni « dans un autre ordre qu'elle a été produite.» Voici les raisons qu'il en allègue. Il dit premièrement « que d'une nature infiniment par- « faite (1) une infinité de choses doivent né- « cessairement procéder, diversifiées en une « infinité de manières. » Il ajoute en second lieu « que s'il était possible qu'une chose fût « autre qu'elle n'est, il faudrait supposer « que la nature de Dieu est sujette au chan- « gement (2). » Il dit enfin que « si toutes les « choses possibles n'existent pas toujours et « nécessairement de toutes les manières pos- « sibles, elles ne pourront jamais exister « toutes; alors les choses qui ne sont point « ne seront jamais que possibles, et n'exis- « teront jamais actuellement, ce qui anéan- « tit, » à ce qu'il prétend, « la toute-puis- « sance de Dieu (3). » Le premier de ces arguments suppose évidemment ce qui est en question. Car il est très-vrai qu'une nature infiniment parfaite a le pouvoir de produire une infinité de choses diversifiées, en une infinité de manières. Mais qu'elle soit nécessitée d'agir toujours en vertu d'une nécessité absolue et naturelle, sans liberté et sans choix, c'est ce qu'on ne prouvera jamais par la considération de ses perfections naturelles, à moins qu'on ne s'avise de supposer que cet être souverainement parfait est un agent nécessaire, ce qui est prendre pour principe ce qui est en question, et supposer ce qu'il faudrait prouver. Le second argument de Spinosa est peut-être encore plus faible. Car comment prouvera-t-il que la supposition d'un Dieu qui, conformément à ses décrets éternels et à sa sagesse infinie, produit diverses choses en différents temps et en plusieurs manières différentes, comment prouvera-t-il, dis-je, que cette supposition entraîne nécessairement après elle que c'est un être dont la volonté et la nature sont sujettes au changement? Mais outre cela il est facile de rétorquer son argument; car si Dieu produit toujours et nécessairement toutes les différences possibles des choses, comme Spinosa le suppose, ne s'ensuivra-t-il pas aussi, suivant sa manière de raisonner, que sa nature est nécessairement et infiniment muable, inégale? Son troisième argument n'est qu'une pure vétille, qu'une subtilité métaphysique. C'est comme si un homme prétendait détruire l'éternité de Dieu par ce bel argument: Si toute durée possible n'est pas toujours actuellement épuisée, jamais elle ne pourra être tout épuisée : ce qui, comme chacun voit, est une manière de raisonner pitoyable et ridicule. Mais quand les arguments de Spinosa seraient aussi pausibles qu'ils le sont peu, il est certain que la thèse à laquelle ils servent de preuve, « qu'aucune chose ni au- « cune manière d'être de cette chose n'a pu « être produite autrement, ni dans un autre « ordre que celui où elle est actuellement, » que cette thèse, dis-je, est d'une absurdité et d'une fausseté si palpables, si contraire à l'expérience et à la nature des choses, si opposée aux règles les plus simples et les plus claires du sens commun, qu'il suffit de la proposer pour en faire voir l'extravagance. Parcourez toutes les choses du monde, vous y trouverez partout des caractères qui font voir de la manière du monde la plus claire qu'elles sont l'ouvrage d'un agent libre. Vous n'y voyez aucune ombre de nécessité, tout y prêche la liberté et la sagesse de son auteur. Vous y remarquez une nécessité, il est vrai, mais une nécessité de convenance, c'est-à-dire qu'on aperçoit sans peine que l'univers n'aurait pu être disposé autrement, sans perdre de sa beauté et de son harmonie. Mais cette nécessité de convenance accommode si peu les adversaires que je combats qu'elle nous fournit une démonstration directe, qui nous assure que toutes les choses du monde ont été faites et arrangées par un agent libre et intelligent. Je prendrai donc le contre-pied de la proposition de Spinosa, et je dirai qu'il n'y a dans les choses du monde aucune apparence de nécessité absolue et naturelle. Le mouvement lui-même, sa quantité, ses déterminations, les lois de gravitation, tout cela, dis-je, est parfaitement arbitraire et pourrait être tout à fait différent de ce qu'il est aujourd'hui. Il n'y a rien dans le nombre et dans le mouvement des corps célestes qui autorise le moins du monde cette absolue nécessité des spinosistes. Le nombre des planètes aurait pu être plus grand, il aurait aussi pu être plus petit. Leur mouvement sur leurs axes pourrait être à proportion plus rapide ou plus lent. Que dirai-je de l'uniformité du mouvement progressif des planètes, tant principales que subalternes? Leur cours constant et uniforme de l'occident à l'orient ne marque-t-il pas visiblement que c'est une affaire de choix et de sagesse, puisque il paraît par le mouvement des comètes (1) qu'elles auraient pu se mouvoir éga-

Res nullo alio ordine, neque alio modo a Deo produci potuerunt, quam productæ sunt. *Prop. XXXIII.*

(1) Ex necessitate divinæ naturæ infinita infinitis modis sequi debent. *Prop. XVI.*

(2) Si res alterius naturæ potuissent esse, vel alio modo ad operandum determinari; ut naturæ ordo alius esset : ergo Dei alia etiam natura posset esse, quam jam est. *Prop. XXXIII.*

(3) Imo adversarii (qui negant, ex necessitate divinæ naturæ, omnia necessario fluere) Dei omnipotentiam negare videntur. Cogunturenim fateri, Deum infinita creabilia intelligere quæ tamen nunquam creare poterit. Nam alias, si scilicet omnia, quæ intelligit, crearet, suam, juxta ipsos, exhauriret omnipotentiam et se imperfectum redideret. Ut igitur Deum perfectum statuant, eo redigunturut simul statuere debeant, ipsum non posse omnia efficere, ad quæ ejus potentia se extendit. *Corol. ad Prop. XVII.*

(1) Nam dum cometæ moventur in orbibus valde excentricis, undique et quoquoversum in omnes partes cœli; utique nullo modo fieri potuit, ut cæco fato tribuendum sit, quod planetæ in orbibus concentricis motu consimili ferantur omnes. Tam miram uniformitatem in planetarum systemate, necessario fatendum est intelligentia et consilio fuisse effectam. *Newton. Opt. p.* 345.

lement dans tous les sens et de tous les côtés imaginables, aussi bien que de l'occident à l'orient? Il n'y a en toutes ces choses aucune ombre de nécessité. Non seulement elles pourraient être diversifiées à l'infini, mais les découvertes faites depuis peu dans l'astronomie nous font voir qu'actuellement elles sont sujettes à de très-grands changements. Toutes les choses qui sont sur la terre nous paraissent aussi l'ouvrage d'un être libre, d'une manière d'autant plus évidente qu'elles sont plus à notre portée. Il n'y en a aucune où vous n'aperceviez des caractères de sagesse, une volonté et un dessein; elles n'ont rien au contraire qui sente tant soit peu la nécessité. Quelle absolue nécessité qu'il y eût justement un tel nombre d'espèces de plantes et d'animaux? Et qui est-ce qui n'aurait honte de dire que ni la forme, ni l'arrangement (1), ni la moindre circonstance des choses terrestres, n'a pu être faite en rien autre qu'elle n'est par la cause suprême. Quelle nécessité, par exemple, qu'il y eût une si grande uniformité qu'est celle qu'on remarque dans la ressemblance et dans le nombre des parties dont les corps des plus grands animaux sont composés (2). Croira-t-on en bonne foi qu'il y ait de la contradiction à supposer la possibilité d'une plus grande diversité? Il y aurait sans doute une contradiction réelle à supposer la continuation de ces monstres que le poète Lucrèce prétend être péris faute des principaux organes de la vie. Mais quelle contradiction trouvera-t-on à dire qu'il n'est nullement impossible qu'une espèce entière de chevaux ou de bœufs ait subsisté avec six pieds ou avec quatre yeux? Mais j'ai honte de m'arrêter si longtemps sur une chose si claire et si sensible (3).

Il y aurait eu plus d'apparence de raison à dire que la cause suprême ne peut être libre, parce qu'il faut qu'elle fasse toujours ce qui est en général le meilleur. Mais cette objection ne servirait de rien à Spinosa. Car la nécessité dont il s'agirait en ce cas ne serait pas une nécessité aveugle et naturelle, mais une nécessité de sagesse et de convenance, qui est entièrement compatible avec la plus parfaite liberté. Le fondement en effet de cette nécessité n'est autre chose que la rectitude de la volonté et la perfection de la sagesse de l'Etre suprême, qui le met dans une espèce de nécessité d'agir toujours sagement et de se déterminer toujours pour le meilleur parti. C'est de quoi j'aurai occasion de parler plus amplement dans la suite, quand j'en serai venu à l'article des attributs moraux de la Divinité.

(1) *Spin. ub. sup. Prop. XXXIII.*

(2) Idemque dici possit de uniformitate illa, quæ in corporibus animalium : vitz. necessario fatendum est, intelligentia et consilio fuisse affectam. NEWTON. *Optic. p.* 346.

(3) Sed jam pudet me ista refellere, cum vos non puduerit ista sentire. Cum vero ausi sint etiam defendere, non jam eorum, sed ipsius generis humani, me pudet, cujus aures hæc ferre potuerunt. *D. August. Ep.* 56.

Je dis en troisième lieu que, s'il y a dans l'univers quelque cause qui agisse pour quelque fin, on ne peut se dispenser de conclure que la cause suprême n'est pas un agent nécessaire, mais un agent libre. Cette conséquence est si inévitable que Spinosa est contraint de l'admettre. De sorte qu'il ne lui reste d'autre moyen de se tirer d'affaire que de tourner en ridicule les causes (1) finales, et de les traiter avec une impudence qui n'a point de pareille, d'inventions de gens ignorants et superstiteux. C'est avoir, selon lui un grand fonds de simplicité et de folie que de s'imaginer que les yeux soient faits pour voir, les oreilles pour ouïr, les dents pour mâcher les aliments, l'estomac pour les digérer, le soleil pour illuminer, et ainsi du reste (2). Je ne crois pas qu'un homme qui est capable de soutenir de pareilles absurdités mérite qu'on s'amuse à disputer contre lui (3). Pour en être pleinement convaincu on n'a qu'à lire Galien, *de Usu partium*; Cicéron, *de Natura deorum*; M. Boyle, *des Causes finales*; et M. Ray *de la Sagesse de Dieu dans la création* (4). J'ajouterai seulement que plus on avance dans les découvertes qu'on fait tous les jours en astronomie et en physique, plus on découvre d'arguments qui décident la question en notre faveur, et qui couvrent les athées de honte et de confusion.

Je dis en quatrième lieu que si la cause suprême était un agent purement nécessaire, il serait impossible qu'aucun effet de cette cause fût une chose finie. Car un être qui agit nécessairement n'est pas maître de ses actions pour les gouverner ou les diriger comme il lui plaît; il faut de toute nécessité qu'il fasse tout ce que sa nature est capable de faire. Or il est clair que chaque production d'une nature infinie (toujours uniforme et qui agit partout nécessairement de la même manière), il est, dis-je, clair que chaque production d'une telle nature doit de toute nécessité être immense ou infinie en extension, et par conséquent qu'il n'y a point de

(1) Naturam nullum finem sibi præfixum habere; et omnes causas finales, nihil nisi humana esse sigmenta. *Appendix ad Prop.* XXXVI.

(2) Oculos ad videndum, dentes ad masticandum herbas et animantia ad alimentum, solem ad illuminandum, mare ad alendum pisces. *Id ibid.*

Nullas unquam rationes circa res naturales a fine quem Deus aut natura in iis faciendis sibi proposuit desumemus *Cartes. princip. part. I.* 28.

(3) Lumina ne facias oculorum clara creata
Prospicere ut possimus, et ut proferre viai
Proceros passus, ideo vestigia posse
Surarum ac femorum pedibus fundata plicari.
Brachia tum porro validis exapta lacertis
Esse, manusque datas utraque ex parte ministras
Ut facere ad vitam possimus, quæ foret usus.
Cætera de genere hoc inter quæcunque pretantur.
Omnia perversa præpostera sunt ratione;
Nil ideo natum est in nostro corpore ut uti
Possimus, sed quod natum est id procreat usum.
Lucret. R. T.

(4) J'ajouterai à ces livres auxquels M. *Clarke* renvoie l'excellent ouvrage de M. M. *Derham*, intitulé *Démonstration de l'existence de Dieu et de ses attributs par les œuvres de la création*. REM. du Trad.

créature dans l'univers qui puisse être finie ; ce qui est de la dernière absurdité et contraire à l'expérience. Pour se débarrasser de cette absurdité, voici le tour que Spinosa donne à cette conséquence tirée de sa doctrine. Il dit : *que de la nécessité de la nature divine doivent procéder des choses infinies, diversifiées en une infinité de manières* (1), et par les choses infinies, il entend des choses infinies en nombre. Mais quand on lit la démonstration de cette proposition avec attention, on remarque sans peine, pour peu qu'on soit accoutumé à ces sortes de spéculations, que si elle prouve quelque chose, elle prouve pareillement que *de la nécessité de la nature divine il ne peut procéder que des choses infinies*, d'une infinité d'extension. De sorte qu'il ne faut que sa propre démonstration pour faire voir l'absurdité de l'opinion qu'il a dessein d'établir.

Je dis en cinquième lieu, que si la cause suprême n'est pas un agent libre et volontaire, chaque effet suppose nécessairement un progrès de causes à l'infini sans cause première et originale. Je le prouve à l'égard du mouvement. S'il n'y a point du tout de liberté, il n'y a point d'agent. Il n'y a ni moteur, ni cause, ni principe, ni commencement de mouvement. Il n'y a rien dans l'univers qui puisse être actif; tout y doit être passif. Tout sera mu, et il n'y aura point de moteur. Tout sera effet et rien ne sera cause.

J'avoue que Spinosa nous parle de la nécessité de la nature divine, et qu'il la fait envisager comme la cause réelle et la véritable origine de tout ce qui existe; mais il se moque des gens quand il parle ainsi, et il cherche à leur en imposer par de grands mots qui ne signifient rien. Quand ils signifieraient quelque chose, la difficulté que je viens de proposer serait toujours la même. Car si, par ces choses qui existent par la nécessité de la nature divine, il entend une absolue nécessité d'existence, en sorte que le monde, et tout ce qui y est, existe nécessairement et par soi-même, il s'ensuivra alors (comme je l'ai montré ci-dessus) qu'il y a une contradiction réelle dans les termes, à supposer que le mouvement, etc., pourrait ne pas exister ; ce que Spinosa lui-même a eu honte de dire. Mais si par la nécessité de la nature divine, il n'entend autre chose que cette autre nécessité qui fait que la cause produit nécessairement son effet, ou que l'effet suit nécessairement de sa cause; il est clair que cette nécessité suppose toujours quelque chose d'antécédent qui la détermine, et ainsi à l'infini. Or quoique Spinosa semble pencher quelquefois vers le premier sens (qui n'est pas moins absurde que ce dernier), il se déclare pourtant en propres termes pour le dernier, car il dit : *qu'il n'y a point d'acte de la volonté qui ne soit produit par une cause, celle-là de rechef par une autre, et ainsi de suite jusqu'à l'infini* (2). Il ajoute : *que la volonté n'est pas plus naturelle en Dieu que le mouvement ou le repos, de sorte que dire que Dieu agit par la liberté de sa volonté, est tout comme si l'on disait qu'il agit par la liberté du mouvement ou du repos* (1). Si on lui demande quelle est selon lui l'origine du mouvement ou du repos, il répond : *que tout corps en mouvement ou en repos a dû être déterminé par un autre corps à se mouvoir ou à être en repos; que celui-ci a dû pareillement être déterminé au mouvement ou au repos par un autre corps, cet autre derechef par un autre, et ainsi de suite à l'infini* (2). Or puisque le mouvement n'existe nécessairement et par lui-même dans aucun de ses degrés de communication, comme je l'ai démontré ci-dessus, il est évident que Spinosa, dans son opinion, doit admettre *une succession infinie d'êtres dépendants qui se sont produits les uns les autres dans un progrès à l'infini, sans aucune cause première et originale.* Mais j'ai prouvé dans la démonstration de ma seconde proposition générale que c'était une contradiction formelle. Puis donc que le seul moyen d'éviter cette absurdité, c'est de reconnaître un principe d'action et de mouvement, je crois avoir prouvé démonstrativement que la cause suprême est sans contredit un être libre et qui n'agit que par le pur mouvement de son bon plaisir.

De tout ce que je viens de dire dans ce chapitre il paraît évidemment qu'il n'y a dans l'idée de la liberté ni impossibilité absolue ni contradiction, comme le prétendent les partisans du destin ; car ce qui est actuellement n'est certainement pas impossible. Or il vient d'être prouvé, non seulement qu'il y a une liberté, mais qu'elle doit nécessairement se rencontrer dans la cause première et suprême. Ceux qui nient la possibilité de la liberté et qui se déclarent pour un aveugle destin, appuient beaucoup sur cet argument dont ils font leur plus grand fort. Ils disent que puisqu'il n'y a rien qui ne tire son origine de quelque cause, il faut nécessairement que chaque volition ou chaque détermination de la volonté (3) d'un être intelligent procède de quelque cause, cette cause d'une autre, et ainsi à l'infini. Mais, outre qu'en raisonnant de cette manière, ces gens-là confondent toujours grossièrement les motifs

(1) Ex necessitate divinæ Naturæ, infinita infinitis modis sequi debent. Spin. *Prop. XVI. Part. I. Eth.*

(2) Unaquæque volitio non potest existere, neque ad operandum determinari, nisi ab alia causa determinetur, et hæc rursus ab alia, et sic porro in infinitum. Spin. *Prop. XXXII. Demonst.*

(1) Voluntas ad Dei naturam non magis pertinet, quam reliqua naturalia ; sed ad ipsam eodem modo sese habet, ut motus et quies.

Deus non magis dici potest ex libertate voluntatis agere, quam dici potest ex libertate motus vel quietis agere. *Coroll. ad Prop. XXXII.*

(2) Corpus motum vel quiescens ad motum vel quietem determinari debuit ab alio corpore, quod etiam ad motum vel quietem determinatum fuit ab alio ; et illud iterum ab alio, et sic in infinitum. *Eth. Part. II. Prop. XIII. Lem. III.*

(3) Mens ad hoc vel illud determinatur à causa, quæ etiam ab alia determinata est, et hæc iterum ab alia, et sic in infinitum. Spin. *Eth. Part. II Prop. XLVIII.*

moraux avec les causes efficientes physiques, choses pourtant qui n'ont entre elles aucune relation, outre cela, dis-je, leur argument prouve précisément le contraire. Car puisque tout ce qui existe doit avoir une cause de son existence, soit externe, soit interne, et puisque j'ai déjà fait voir que la supposition d'une chaîne infinie d'êtres dépendants dont aucun n'existe nécessairement et par lui-même, est une chose tout-à-fait contradictoire, n'est-il pas évident qu'il faut de toute nécessité qu'il y ait dans l'univers un Etre qui n'ait tiré son existence que de son propre fonds et qui existe en vertu d'une nécessité d'essence et de nature, et n'est-il pas clair encore que cet Etre doit nécessairement avoir en lui-même un principe d'action et le pouvoir de commencer le mouvement, en quoi consiste en effet l'idée de la liberté? J'avoue que cet argument prouve seulement la liberté de la cause première et suprême, et qu'il ne conclut rien pour la liberté des êtres créés; mais il prouve tout ce que j'ai dessein de prouver maintenant, que tant s'en faut que la liberté soit en elle-même impossible et contradictoire, qu'il est au contraire absolument nécessaire qu'elle se trouve quelque part. Or, ceci une fois posé, il me sera facile d'établir dans la suite que c'est une faculté qui peut être communiquée aux êtres créés : c'est ce que nous prouverons en son lieu.

CHAPITRE XI.

Xe Prop. *Que l'Etre existant par lui-même, la cause suprême de toutes choses possède une puissance infinie.*

Cette proposition est évidente et incontestable. Car puisqu'il n'y a que Dieu seul qui existe par soi-même, comme nous l'avons prouvé ci-dessus, puisque tout ce qui existe dans l'univers a été fait par lui et dépend absolument de lui; et enfin puisque tout ce qu'il y a de puissance dans le monde vient de lui et lui est parfaitement soumis et subordonné : qui ne voit qu'il n'y a rien qui puisse s'opposer à l'exécution de sa volonté? Il faut donc de toute nécessité reconnaître qu'il a une puissance sans bornes; qu'il a le pouvoir de faire tout ce qu'il lui plaît, et cela avec la plus grande facilité et de la manière la plus parfaite qu'il soit possible de concevoir. Il y a tant de force et de sublimité dans la description que l'Ecriture nous fait de son pouvoir suprême, que je ne puis m'empêcher d'en rapporter ici quelques traits : *Il est sage de cœur et puissant en force*, dit Job au chap. 9. *Qui est-ce qui s'est opposé à lui et s'en est bien trouvé? Il transporte les montagnes et les renverse en sa fureur. Il ébranle la terre de son lieu et il fait trembler ses piliers. C'est lui qui parle au soleil, et il ne se lève point, il tient les étoiles sous son cachet. C'est lui seul qui étend les cieux et qui marche sur les ondes de la mer; qui fait des choses si grandes qu'il n'est pas possible de les sonder, et des merveilles en si grand nombre qu'il n'est pas possible de les compter. L'enfer*, dit-il dans un autre endroit, *est nu devant lui, et le gouffre n'a point de couverture; il étend sur le vide et tient la terre suspendue sur un rien : il enferme les eaux dans les nuées, et la nuée ne s'éclate point sous elles. Les colonnes des cieux s'ébranlent et s'étonnent à sa menace. Il fend la mer par sa vertu et rompt par son adresse les flots quand ils s'élèvent. Voilà, tels sont les bords de ses voies, et combien est petite la portion que nous en connaissons! Qui est-ce qui comprendra tout le bruyant éclat de sa puissance?* Job. XXVI. ỳ. 6. etc. *Qui est-ce*, dit aussi le prophète Isaïe au chap. XL de ses Révélations, *qui est-ce qui a mesuré les eaux avec le creux de sa main et qui a compassé les cieux avec sa paume? Qui est-ce qui a mesuré la poussière de la terre? Qui a pesé les montagnes au crochet et les coteaux à la balance? Voici, toutes les nations sont comme une goutte dégouttante d'un seau et sont réputées comme la menue poussière d'une balance. Toutes les nations sont devant lui comme un rien, il les tient pour moins que rien et pour chose de néant. A qui donc ferez-vous ressembler le Dieu fort et quelle ressemblance lui approprierez-vous?* Je n'ignore pas que toutes ces autorités ne sont d'aucun poids auprès des personnes contre qui je dispute. Je ne prétends pas aussi m'en prévaloir contre eux. Les seules lumières de la droite raison me suffisent pour être persuadé que la Cause suprême doit nécessairement être infiniment puissante. S'il y a quelque chose qui ait besoin d'éclaircissement, c'est la question de l'étendue de ce pouvoir absolu que la Cause suprême possède incontestablement.

Je remarque d'abord qu'un pouvoir infini embrasse toutes les choses possibles, mais qu'il ne s'étend pas à celles qui impliquent contradiction. Il ne peut pas faire, par exemple, qu'une chose soit et ne soit pas en même temps; qu'elle ait été et n'ait pas été, que deux fois deux ne fassent pas quatre, que ce qui est nécessairement faux soit vrai, et telles autres choses semblables. La raison en est évidente. Le pouvoir de faire qu'une chose soit et ne soit pas en même temps, n'est pas un véritable pouvoir. Ce n'est rien de positif, c'est au contraire une pure négation.

Je dis en second lieu, qu'on ne peut pas dire qu'une puissance infinie s'étende jusques aux choses qui supposent une imperfection naturelle dans l'Etre à qui cette puissance est attribuée. Par exemple, on ne peut pas dire qu'un Etre infiniment puissant se puisse détruire lui-même, qu'il puisse s'affaiblir, et ainsi du reste. Ce sont toutes choses qui marquent une imperfection naturelle, et qui, par conséquent, ne sauraient se rencontrer dans l'Etre qui existe nécessairement et par lui-même. Il y a des imperfections d'une autre espèce, je veux dire des imperfections morales; mais il n'est pas nécessaire d'en parler maintenant, puisque les athées nient absolument la différence entre le bien et le mal moral : j'attendrai donc à en parler que j'en sois venu à l'article des attributs moraux de la divinité.

Il n'y a, à proprement parler, aucune dispute sur les propositions que je viens de mettre en avant, aussi ne les ai-je fait qu'indiquer. Il n'en va pas de même de celles qui suivent. Si vous en exceptez la question de l'intelligence de la Cause suprême, il n'y en a point que les athées combattent plus ardemment et sur quoi ils se raidissent plus fortement. La première de ces propositions est que le pouvoir de créer la matière est renfermé dans l'idée d'une puissance infinie. Tout ce qu'il y a jamais eu d'athées, tant anciens que modernes, a pris constamment la négative de cette proposition, et tous ceux qui ont cru l'existence d'un Dieu, et qui ont eu des idées saines de ses attributs se sont déclarés au contraire pour l'affirmative. L'unique raison que l'athée puisse alléguer en faveur de son opinion, c'est que la chose est impossible d'une impossibilité absolue et naturelle. Mais pourquoi leur paraît-elle si impossible? C'est, disent-ils, qu'il ne leur est pas possible de comprendre comment elle peut être. Pour la contradiction (qui est pourtant la seule impossibilité réelle), il ne leur est pas possible de démontrer qu'il y en ait aucune; car quelle contradiction y a-t-il à dire qu'une chose qui n'était pas auparavant, a commencé d'exister dans la suite? Il y a une grande différence entre ce langage et celui-ci, *une chose est et n'est pas en même temps.* Ce dernier est une contradiction directe et formelle, mais il n'y a dans l'autre ni contradiction directe ni indirecte. Il est vrai qu'accoutumé à ne voir que des choses qui viennent au monde par la voie de la génération ou d'autres qui périssent par la voie de corruption, et n'ayant jamais vu de création, nous sommes sujets à nous faire une idée de la création toute semblable à celle de la formation. On s'imagine que comme toute formation suppose une matière préexistante, ainsi il faut, malgré qu'on en ait, supposer en matière de création je ne sais quel néant préexistant duquel, comme d'une matière réelle, les choses créées ont été tirées. Je conviens que cette notion a en effet un grand air de contradiction. Mais qui ne voit que ce n'est là qu'une pitoyable confusion d'idées? Il en est en ce point comme des enfants qui s'imaginent que l'obscurité est un être réel que la lumière chasse le matin, ou qui est transformé en lumière. Pour avoir une juste idée de la création, il ne faut pas se la figurer comme la formation d'une chose qui est tirée du néant, considéré comme cause matérielle. Créer, c'est donner l'existence à une chose qui ne l'avait pas auparavant; c'est faire qu'une chose qui n'existait pas auparavant existe maintenant. Je défie qui que ce soit de me faire voir de la contradiction dans cette idée. Il n'y en a pas plus qu'il n'y en a dans la notion d'un être qui, après avoir eu une forme, en revêt ensuite une nouvelle. Si les athées, après tout, étaient gens à avouer la vérité, il se trouverait que toutes leurs objections se réduisent à ce misérable argument: Que la matière n'a pu commencer à exister lorsqu'elle n'était pas, parce que ce serait supposer qu'elle était avant qu'elle fût. Et que d'un autre côté elle n'a pu commencer à exister dans le temps qu'elle était, parce que ce serait supposer qu'elle n'était pas après qu'elle était. Cet argument est tout semblable à celui de ce philosophe qui prétendait prouver (1) qu'il n'y avait point de mouvement, parce que, disait-il, il n'est pas possible qu'un corps se meuve, *ni dans le lieu où il est, ni dans le lieu où il n'est pas.* Ces deux sophismes étant précisément les mêmes, la même réponse peut servir à l'un et à l'autre. La création de la matière au reste est si peu impossible, qu'elle est démontrable par la raison toute seule. En effet, j'ai fait voir ci-dessus que la supposition de l'existence nécessaire de la matière était une contradiction.

La seconde proposition que je mettrai en avant, c'est qu'une puissance infinie peut créer une substance immatérielle, une substance qui pense, revêtue du pouvoir de commencer le mouvement et de la liberté de vouloir et de choisir. Tous les athées s'accordent à nier et à rejeter cette proposition. Or comme c'est une proposition de la dernière importance en matière de religion et de morale, je me propose de la prouver par parties le plus solidement qu'il me sera possible.

Je dis donc 1° qu'une puissance infinie a le pouvoir de créer une substance immatérielle qui pense. Tout le monde convient qu'une substance qui pense, c'est-à-dire une substance revêtue de la faculté de connaître et de penser, est une chose très-possible. Le moyen d'en douter, puisque il n'y a personne qui ne soit intérieurement convaincu par sa propre expérience, qu'il y a en lui une substance pensante? Je ne crois pas aussi que personne me dispute, qu'en cas qu'il y ait des substances immatérielles, il y a toutes les raisons du monde de croire que ces substances immatérielles sont celles en qui l'on trouve la connaissance et la pensée qui sont les propriétés les plus éloignées et les moins ressemblantes aux propriétés connues de la matière qu'on puisse imaginer. Voici donc l'unique chose qu'il faut prouver : Que l'idée d'une substance immatérielle ne renferme aucune impossibilité, et n'implique point contradiction.

Ceux qui prétendent le contraire sont obligés de dire que tout ce qui n'est pas matière n'est rien. Il faut qu'ils soutiennent que celui qui dit qu'une chose qui n'est pas matière existe, dit une aussi grande absurdité que s'il disait qu'il y a quelque chose qui existe qui n'est pourtant rien ; ce qui, exprimé d'une autre manière, revient à ceci : Que toutes les choses dont nous n'avons point d'idée ne sont

(1) Ce philosophe, dont parle M. Clarke, est le fameux Zenon d'Elée, dont Aristote rapporte les objections contre l'existence du mouvement dans sa physique. Voyez là-dessus le Diction. de Bayle à l'article Zenon. *Rem. du Trad.*

que de pures impossibilités. Il n'y a point en effet d'autre voie de prouver que l'idée d'une chose immatérielle est une idée contradictoire, que de prouver qu'être immatériel et n'avoir point d'existence sont des phrases synonymes. Et toute la preuve qu'il soit possible d'en donner, c'est de poser pour une chose constante, que nous n'avons point d'idée de ce qui est immatériel, que tout ce dont nous n'avons point d'idée, ni n'existe ni ne saurait exister. Je ne veux pas me prévaloir ici de la fausseté insigne de la supposition que ceux contre qui je dispute sont obligés de faire : que nous avons une idée claire de l'essence de la matière, et que nous n'avons aucune idée de la substance immatérielle. Je dis seulement que leur manière de raisonner est toute semblable à celle d'un aveugle né qui soutiendrait que la lumière et les couleurs sont des choses impossibles et contradictoires par cette belle raison qu'il n'en a, quant à lui, aucune idée. Car la lumière et les couleurs sont des choses aussi incompréhensibles, et aussi fort au-dessus des idées d'un aveugle né que le puissent être l'essence et les opérations d'une substance purement immatérielle. Si donc le défaut d'idée dans l'aveugle n'est pas une preuve suffisante de l'impossibilité de la lumière et des couleurs, de quel droit peut-on prétendre que le défaut de nos idées soit une bonne preuve de l'impossibilité de l'existence des substances immatérielles ? Mais un aveugle, dira-t-on, a le témoignage, des autres hommes qui lui certifient que la lumière existe. Fort bien ; mais n'avons-nous pas aussi des témoignages pour l'existence des substances immatérielles ? Qui ne voit d'ailleurs que si l'athée en appelle au témoignage il nous donne entièrement gain de cause ? Nous avons de plus cet avantage-ci dans cette comparaison, que si l'on ôte à un aveugle le témoignage d'autrui, il ne trouvera par son raisonnement, quoi qu'il fasse, ni apparence, ni probabilité à l'existence de la lumière et des couleurs : au lieu qu'outre le témoignage nous avons l'expérience et le raisonnement qui nous fournissent des arguments pleins de force et de solidité pour l'existence des substances immatérielles, quoique nous ignorions en quoi consiste leur essence. C'est ce que nous découvre dans les choses même inanimées le grand principe de la gravitation dont j'ai fait mention ci-dessus. Car puisque cette cause, quelle qu'elle soit, agit exactement sur les corps, proportionnellement à la quantité de leur matière solide et non pas à proportion de leur superficie (1), il est évident qu'elle ne peut pas venir de la matière qui n'agit ni ne peut agir que sur les superficies des corps, mais qu'elle doit venir de quelque chose qui pénètre continuellement la substance solide des corps. C'est ce qui paraît d'une manière encore plus évidente dans les animaux qui ont la faculté de se mouvoir eux-mêmes et surtout dans ceux qui, étant plus parfaits que les autres, ont aussi de plus excellentes facultés. Nous voyons tous les jours, nous sentons, nous remarquons et hors de nous et en nous-mêmes des facultés, des perceptions et des opérations qui sont incontestablement des propriétés de substances immatérielles. On dira peut-être que nous avons aussi peu d'idée de la substance intérieure et des facultés essentielles de la matière que des êtres purement immatériels ; mais on ne saurait parler ainsi sans détruire l'objection que je réfute sur la prétendue impossibilité d'une substance qui n'est pas matière. C'est de quoi nous parlerons plus amplement dans la suite.

(1) Vid. Newton Princip. pag. ultim.

Ce que j'ai dit jusqu'ici suffit pour dissiper les difficultés que les athées font sur la notion des ames humaines, et pour répondre à toutes les objections qu'ils mettent en avant pour combattre ceux qui croient que ce sont des substances spirituelles distinctes du corps. Car, puisqu'il est possible qu'il y ait des substances immatérielles, et puisque toutes les raisons du monde nous portent à croire qu'en cas qu'il y ait des substances immatérielles, ce doit être des substances qui réfléchissent et qui pensent, la réflexion et la pensée étant des propriétés aussi éloignées des propriétés connues de la matière, qu'il soit possible de concevoir : voilà le grand fondement des objections contre l'immatérialité de l'ame entièrement ruiné. Je ne m'arrêterai pas à réfuter ces objections l'une après l'autre, c'est ce que plusieurs auteurs savants et judicieux ont fait avec beaucoup de solidité et d'élégance ; je n'en toucherai qu'une seule d'où les autres dépendent, et à laquelle elles viennent toutes aboutir. On dit, que puisque toutes nos idées viennent de nos sens, et que nos sens dépendent évidemment des organes de notre corps, il s'ensuit que notre ame n'a point d'idée indépendamment du corps, et par conséquent qu'elle n'est rien (1). Je pourrais répondre à cela, que bien qu'il soit vrai que nos sens peuvent être interrompus dans leurs fonctions par des maladies corporelles, et qu'ainsi il n'y ait point de doute qu'ils ne dépendent des organes de notre corps, au moins dans ce qui regarde leurs fonctions, il est certain cependant que ce sont des facultés réellement et entièrement distinctes du corps, qui ne peuvent être sorties d'aucune des propriétés de la matière qui nous sont connues. Mais je laisse à part cette réponse et je demande à ceux qui nous proposent cette objection s'ils croyent en bonne foi, qu'il soit impossible d'une impossibilité absolue et naturelle, qu'il y ait d'autres sens

(1) — Si immortalis natura animai est,
Et sentire potest secreta a corpore nostro :
Quinque (ut opinor) eam faciundum est sensibus auctam :
Nec ratione alia nosmet proponere nobis,
Possumus infernas animas Acheronte vagare :
Pictores itaque et scriptorum sæcla priora
Sic animis introduxerunt sensibus auctas.
At neque seorsum oculi, neque nares, nec manus ipsa
Esse potest anima ; neque seorsum lingua, nec aures
Absque anima per se possunt sentire, nec esse.
Lucret. lib. III. 624. et seqq.

Ὅσων γάρ ἐστιν ἀρχὴ ἡ ἐνέργεια σωματική, δῆλον ὅτι ταύτας ἄνευ σώματος ἀδύνατον ὑπαρχεῖν. εἰν ῥαδίζειν ἐν τῷ τοῦδε. *Aristotel.*

naturels que les cinq que nous possédons? Peut-on dire qu'il y ait de l'absurdité et de la contradiction à concevoir des êtres doués d'autres sens naturels, différents de ceux qui entrent dans notre constitution présente? Ne sont-ce pas au contraire des choses purement arbitraires? La même puissance qui nous a donné les cinq sens que nous avons ne peut-elle pas en avoir donné d'autres, tout différents des nôtres, à d'autres êtres que nous ne connaissons pas? N'aurait-elle pas pu enfin, si tel avait été son bon plaisir, nous en donner d'autres à nous-mêmes dans l'état présent où nous nous trouvons, ou nous avoir rendus capables d'en avoir d'autres en nous mettant dans un autre état? Or si ces voies de perception sont des choses purement arbitraires, qui ne voit qu'en les anéantissant on n'anéantit pourtant pas toute perception, puisque la même ame qui dans l'état présent où elle se trouve, possède bien les facultés de réfléchir, de raisonner et de juger, qui sont des facultés entièrement différentes des sens, pourrait sans difficulté avoir, dans un autre état, d'autres moyens de perception différents de ceux que nous avons maintenant? On dira peut-être qu'il n'est pas possible qu'il y ait aucune autre voie de perception que celle que nous avons maintenant par la voie des sens. Mais ce n'est que le préjugé (1) qui vient de la mauvaise coutume que nous avons de nous en rapporter à ce que nous déposent nos sens, plutôt qu'aux lumières de la raison qui nous fait tenir ce langage. Supposons que les hommes eussent été créés avec quatre sens au lieu de cinq et que l'usage de la vue leur fût inconnu : n'auraient-ils pas les mêmes raisons de soutenir que ces quatre sens sont les seules voies de perception possibles? Ne diraient-ils pas que la faculté de voir est une chose impossible et entièrement chimérique? C'est ainsi que raisonneraient sans doute en pareil cas ceux qui traitent ce qu'on dit des facultés des êtres immatériels, de vaines chimères. Les hommes devraient avoir honte de cet excès de vanité qui leur fait prendre leur ignorance pour principe et qui les porte à nier, contre toute sorte d'apparence, la possibilité de l'existence des êtres immatériels, pendant que toutes les raisons du monde s'accordent à leur persuader qu'il y en a, et qu'ils ne sauraient alléguer d'autre raison de leur négation que l'impossibilité qu'ils trouvent à imaginer ce que c'est et à s'en faire une idée. Mais, dira-t-on encore, le moyen de concevoir la nature de l'union de l'ame avec le corps et la manière dont elle se fait? Je réponds que ce sont là des choses qu'il nous est impossible de comprendre. Il en est en ce point tout comme de l'union, ou de la cohésion des parties d'un corps toutes divisibles à l'infini (dont personne ne doute) et dont pourtant il n'est pas possible d'expliquer et de comprendre la manière. Comme donc notre ignorance en ce dernier point n'empêche pas que nous ne tenions la dernière de ces choses pour constante et indubitable, elle ne doit pas nous empêcher aussi d'être persuadés de la première.

Je dis en second lieu qu'une puissance infinie peut donner à une créature le pouvoir de commencer le mouvement. Tous les athées s'accordent à rejeter cette proposition, parce que la liberté de la volonté en est une suite nécessaire, comme j'aurai occasion de le faire voir dans le paragraphe suivant. Il faut donc la prouver; voici comment : Si le pouvoir de commencer le mouvement est une chose possible en elle-même et qui puisse aussi être communiquée, il est évident que la créature peut être revêtue de ce pouvoir. Or le pouvoir de commencer le mouvement est une chose très-possible. C'est ce que j'ai prouvé ci-dessus dans l'endroit où j'ai fait voir qu'il faut de toute nécessité que le pouvoir de commencer le mouvement réside quelque part, puisque autrement il faudrait supposer que le mouvement est de toute éternité, et qu'il n'a point de cause extérieure de son existence. J'ai fait voir aussi que le mouvement est une chose qui ne renferme point en soi l'existence nécessaire : de sorte que si le pouvoir de commencer le mouvement ne se rencontre nulle part, il faudra dire que le mouvement existe sans avoir eu aucune cause de son existence, ni extérieure ni intérieure; ce qui est contradictoire, comme je l'ai démontré dans ce qui précède. J'infère de là que le pouvoir de commencer le mouvement doit nécessairement être quelque part, et par conséquent que c'est une chose en elle-même très-possible. J'ajoute que comme le pouvoir de commencer le mouvement n'est pas une chose impossible, puisqu'il est nécessairement dans la cause première, il se peut aussi très-bien faire que ce pouvoir soit communiqué à des êtres créés. La raison en est évidente, car il n'y a rien d'incommunicable que ce à quoi l'idée d'existence nécessaire et d'indépendance absolue se trouve jointe. Qu'un être subordonné existe par lui-même et soit indépendant, c'est ce qui est absurde et contradictoire; mais il n'y a nulle contradiction à le concevoir revêtu de facultés et de pouvoirs qui n'ont point de liaison avec ces attributs. Je sais que les fatalistes, si je puis les appeler ainsi, c'est-à-dire ceux qui attribuent tout à un aveugle destin, objectent avec beaucoup d'assurance que le pouvoir de commencer le mouvement renferme l'indépendance réelle ou le pouvoir d'agir indépendamment d'aucune cause supérieure; mais cette objection n'est qu'un pauvre jeu de mots, car il y a bien loin de ce pouvoir d'agir indépendamment dont je viens de parler, que la cause suprême communique selon son bon plaisir, et qui ne dure qu'autant que ce bon plaisir dure, il y a, dis-je, bien loin de ce pouvoir-là à l'indépendance réelle

(1) Has tamen imagines (mortuorum) loqui volebant, quod fieri nec sine lingua, nec sine palato, nec sine faucium, laterum, pulmonum vi et figura potest. Nihil enim animo videre poterant : ad oculos omnia referebant. Magni autem ingenii est revocare mentem a sensibus, et cogitationem a consuetudine abducere. Cic. *Tuscul. Quæst. I.*

et absolue. Il en est de cela comme de la faculté d'exister, de celle de réfléchir sur soi-même et, pour tout dire en un mot, comme de toutes les autres facultés qui sont en nous, et qui ne sont pourtant pas des preuves de notre indépendance. Je pose en fait qu'il n'y a pas moins de difficulté à concevoir comment la faculté de connaître et de réfléchir sur ce qu'on connaît peut être communiquée à un être créé, qu'il n'y en a à concevoir la communication du pouvoir de se mouvoir soi-même, à moins qu'on ne dise que la connaissance et la réflexion ne sont autre chose qu'une simple réception de l'impulsion extérieure. Mais à qui persuadera-t-on cette doctrine? J'aimerais autant qu'on me dît qu'un triangle est un son, et qu'un carré est une couleur. Or comme il n'y a point d'homme qui doute qu'il ne soit véritablement revêtu de la faculté de connaître et de réfléchir, je suis persuadé pareillement qu'il n'y a point d'homme à examen qui ne demeure convaincu qu'il a actuellement le pouvoir de se mettre en mouvement, quelque difficulté qu'il ait à concevoir comment cela peut être. En effet, les arguments pris de l'expérience continuelle sont si forts pour prouver que nous avons ce pouvoir, que pour nous faire avoir le moindre doute sur cet article, il ne faudrait pas moins qu'une démonstration en forme qui nous fît voir que la chose est absolument impossible et qu'elle implique contradiction. En un mot, l'expérience et la raison s'accordent si bien à nous persuader que l'homme a en effet le pouvoir de se mouvoir lui-même, que je ne conçois pas comment il se trouve des gens qui ont le courage de dire, en dépit de la raison et de l'expérience, que les esprits qui mettent les membres de notre corps en mouvement ou qui servent à arranger les pensées de notre ame, sont mis eux-mêmes en mouvement par l'air ou par la matière subtile qui s'insinue dans notre corps, que cet air ou cette matière subtile reçoit son mouvement de quelque autre matière extérieure, et ainsi de suite : à peu près comme les roues d'une horloge sont mises en mouvement par les poids, les poids par la gravitation, et ainsi du reste. A moins d'avoir en main une démonstration dans toutes les formes qui prouve que l'on ne saurait attribuer à l'homme le pouvoir de former une pensée, ou de mettre lui-même en mouvement les esprits par le moyen desquels il remue les membres de son corps, sans tomber dans une contradiction aussi évidente qu'il est évident que deux fois deux ne font pas quinze, à moins, dis-je, d'une démonstration pareille, on devrait avoir honte de tenir un semblable langage. Je ne sais de quoi on ne devrait pas douter plutôt que de douter d'une chose de sentiment telle qu'est celle qui regarde le pouvoir que nous avons de penser et de nous remuer. Parmi ceux que je combats ici, il y en a qui ont pris une espèce de milieu, car bien qu'ils nient que l'homme ait le pouvoir de commencer le mouvement, ils lui attribuent pourtant celui de le déterminer. Mais ce n'est qu'un misérable jeu de mots, car si ce pouvoir de détermination du mouvement qu'ils assignent à l'homme n'est autre chose que le pouvoir qu'a une pierre de réfléchir une balle d'un certain côté, ce pouvoir et rien c'est la même chose. Mais si on lui attribue le pouvoir de déterminer le mouvement d'un côté plutôt que d'un autre et comme il lui plaît, je ne vois pas qu'il y ait aucune différence entre ce pouvoir et celui de commencer le mouvement, qui est celui sur lequel roule la dispute.

Je dis en troisième lieu qu'une puissance infinie peut revêtir une créature de la faculté de vouloir et de vouloir avec liberté. Je pourrais me contenter de renvoyer ici mon lecteur aux arguments que je viens de faire, pour prouver que le pouvoir de commencer le mouvement ou de se mouvoir soi-même, est une chose dont la créature est capable. En effet les mêmes arguments qui prouvent que l'homme a le pouvoir de se mouvoir, prouvent aussi qu'il a une volonté libre. Premièrement, j'ai démontré fort au long dans ma neuvième proposition générale qu'il faut de toute nécessité que la cause suprême soit un agent libre, d'où il s'ensuit que la liberté n'est de sa nature ni impossible ni contradictoire. J'ai dit ensuite qu'il n'y a nulle contradiction à supposer que la Cause suprême communique cette liberté à d'autres êtres, et qu'il n'y a dans cette communication rien de plus difficile à concevoir que dans la communication du pouvoir de commencer le mouvement dont je viens de parler. Enfin, j'ai dit que les arguments que l'expérience nous fournit pour prouver la liberté de l'homme sont mille fois plus forts que toutes les objections qu'on peut faire sur la difficulté de concevoir la chose et d'en expliquer la manière. Je pourrais, si je voulais, en demeurer là, mais comme c'est ici une question de la dernière importance et qui a une très-grande influence sur la religion et sur la conduite de la vie humaine, il ne sera pas mauvais de nous y arrêter un peu davantage pour dissiper les ténèbres que Spinosa, Hobbes et leurs sectateurs se sont efforcés de répandre sur cette matière, et pour faire voir la faiblesse des arguments dont ils font tant de bruit, qu'ils allèguent avec de grands airs de confiance, et par lesquels ils prétendent démontrer que l'homme n'est point libre, et que la faculté qu'on lui attribue de vouloir avec liberté, n'est qu'une faculté imaginaire. Il ne s'agit pas au reste de rechercher si, à parler proprement, on peut dire que la volonté soit le siége de la liberté : car la question entre ces messieurs et nous ne consiste pas à savoir où est le siége de la liberté : il est question de savoir s'il y a dans l'homme une liberté de choix, un pouvoir de déterminer ses propres actions, ou si ses actions sont aussi nécessaires que les mouvements d'une pendule. Nous pouvons réduire tous les arguments dont Spinosa et Hobbes se sont servis pour établir cette étrange hypothèse, à ces deux.

Ils disent premièrement que puisque tout effet présuppose une cause et que, de la même manière que tout mouvement qui ar-

rive dans un corps, lui est causé par l'impulsion d'un autre corps, et le mouvement de ce second par l'impulsion d'un troisième, ainsi chaque volition ou chaque détermination de la volonté de l'homme doit nécessairement être produite par quelque cause extérieure et celle-ci par une troisième : d'où ils concluent que la liberté de la volonté n'est qu'une chimère.

Ils disent en second lieu que la pensée avec tous ses modes, comme la volonté et autres choses semblables, ne sont que des affections ou des qualités de la matière, et par conséquent qu'il n'y a point de liberté de volonté, puisqu'il est évident que la matière n'a pas en elle-même le pouvoir de commencer le mouvement ou de se donner à elle-même la moindre détermination.

J'opposerai à ces arguments les trois propositions suivantes dont je donnerai la preuve le plus brièvement qu'il me sera possible.

Ma première proposition est qu'il est faux que tout effet soit le produit de quelque cause externe; qu'au contraire il faut de toute nécessité reconnaître un commencement d'action, c'est-à-dire un pouvoir d'agir indépendamment d'aucune action antécédente, et que ce pouvoir peut être et est effectivement dans l'homme.

Ma seconde proposition est que la pensée et la volonté ne sont ni ne peuvent être des qualités ou des affections de la matière, et ne sont par conséquent point soumises à ses lois.

La troisième enfin, que quand bien même l'ame ne serait pas une substance distincte du corps, et qu'on supposerait que la pensée et la volonté ne sont que des qualités de la matière, cela même ne prouverait pas que la liberté de la volonté fût une chose impossible.

Je dis premièrement que tout effet ne peut pas être produit par des causes externes, mais qu'il faut de toute nécessité reconnaître un commencement d'action, c'est-à dire un pouvoir d'agir indépendamment d'aucune action antécédente, et que ce pouvoir peut être et se trouve actuellement dans l'homme. Je n'ai pas besoin de m'arrêter ici à prouver les diverses branches de cette proposition. C'est ce que j'ai déjà fait par avance dans ma seconde et ma neuvième propositions générales et dans cette partie de la proposition que j'ai présentement en main, où j'ai fait voir que le pouvoir de commencer le mouvement et de se mouvoir soi-même, est une chose qui peut être communiquée aux êtres créés par la Cause suprême. Je ne répéterai donc point les preuves déjà alléguées, je me contenterai d'en faire l'application à Spinosa et à Hobbes, et de faire voir la faiblesse des arguments dont ils se servent pour anéantir, s'il leur était possible, le dogme de la liberté de la volonté. Voici comment ils argumentent. Ils disent, *que tout effet* (1) *suppose une cause qui le produit nécessairement, parce que si la cause est suffisante, elle produira immanquablement son effet, et si elle n'était pas suffisante, elle ne serait pas cause.* Ainsi, ajoutent-ils, *tout corps qui est mu, est mu par un autre corps, ce second par un troisième* (1), *et ainsi de suite à l'infini.* Ils soutiennent qu'il en est de même de la volonté; (2) ils disent, *qu'elle ne se détermine point elle-même en vertu d'une faculté, qui lui soit inhérente, mais que sa détermination lui vient de quelque cause externe : que cette cause externe* (3) *est déterminée à son tour par une autre, celle-ci par une troisième et ainsi de suite à l'infini.* Je remarque d'abord que tout ce que ces auteurs allèguent contre la liberté de l'homme, attaque également la liberté de tous les autres êtres sans en excepter même celle de l'Etre suprême, et Spinosa l'avoue (4) en propres termes. Voici donc à quoi aboutit cette prétendue démonstration dont on fait tant de bruit. Il en résulte cette conclusion absurde et extravagante au dernier point : *Qu'il n'y a nulle part ni ne saurait y avoir aucun principe de mouvement, ou commencement d'action, mais que tout ce qui arrive, arrive nécessairement en vertu d'une chaîne éternelle de causes dépendantes et d'effets à l'infini, sans cause indépendante et originale.* J'ai donc réfuté tous leurs arguments par avance dans ma seconde proposition générale et dans la neuvième, où j'ai prouvé qu'il faut nécessairement qu'il y ait un Etre indépendant et original et un principe libre de mouvement et d'action, et que la supposition d'une succession infinie de causes et d'effets dépendants l'un de l'autre, sans cause première et originale, est la chose du monde la plus absurde et la plus contradictoire. Outre que par surabondance de droit, j'ai démontré de plus dans le commencement de ce chapitre que le pouvoir de commencer le mou-

(1) Quicumque unquam effectus productus sit productus est a causa necessaria. Nam quod productum est causam habuit integram, hoc est omnia ea quibus suppositis effectum non sequi intelligi non possit; ea vero causa necessaria est. HOBBES. *Philos. prima. cap. IX.*

(1) Corpus motum vel quiescens, ad motum vel quietem determinari debuit ab alio corpore, quod etiam, etc. *ut supra.* SPIN. *Eth. pag. 2. Prop. XIII. Lem. III.*

(2) Unaquæque volitio non potest existere, neque ad operandum determinari, nisi ab alia causa determinetur, et hæc rursus ab alia, et sic porro in infinitum. *Id. Ibid. Prop. XXXII. Demonstr.*

(3) Je conçois qu'il n'y a rien qui se soit donné à soi-même son commencement, mais qu'il l'a reçu de l'action de quelque agent immédiat hors de soi. Ainsi lorsqu'un homme commence à désirer, ou à vouloir quelque chose qu'il ne désirait ni ne voulait auparavant, la cause de cette volonté, ne vient pas de la volonté même; mais de quelque autre chose qui n'est nullement en sa disposition. HOBBES, *Debate with Bp.* Bramhall. p. 289.

In mente nulla est absoluta sive libera voluntas : sed mens ad hoc vel illud volendum determinatur à causa quæ etiam ab alia determinata est, et hæc iterum ab alia et sic in infinitum. SPIN. *Eth. p. 2 Prop. XLVIII.*

(4) Hinc sequitur, Deum non operari ex libertate voluntatis. SPIN. *Eth. p. Cor. ad Propos. XXXII.*

vement est une chose non seulement possible, mais aussi certaine, et que c'est un pouvoir qui peut être communiqué à des êtres finis, puisqu'il se trouve actuellement dans l'homme.

Je dis en second lieu que la pensée et la volonté n'étant point des qualités de la matière, elles ne peuvent pas par conséquent être soumises à ses lois. J'ai déjà prouvé dans ce chapitre que la notion d'une substance immatérielle n'ayant rien qui implique contradiction, il est très-possible qu'il y en ait. J'ai fait voir aussi dans ma huitième proposition générale que la pensée et la volonté sont des facultés entièrement distinctes de la matière, et que puisqu'elles en sont distinctes, elles ne peuvent ni être sorties du sein de la matière ni en avoir été composées. Or, puisque la pensée et la volonté ne sauraient être des qualités ou des affections de la matière, il est certain et indubitable que ce sont des facultés de la substance immatérielle. Il faut en convenir, à moins qu'on ne confonde les idées des choses et qu'on ne donne au terme de matière un sens entièrement différent de l'usage commun. C'est-à-dire qu'au lieu que dans l'usage commun le terme de matière est employé pour signifier une substance solide, divisible, et capable de figure et de mouvement, il faudra entendre par cette expression, comme font quelques-uns, ou la substance en général, ou une substance inconnue dont les propriétés sont toutes différentes de celles dont je viens de parler. Mais quand on admettrait ce dernier sens, nos adversaires n'en seraient pas plus avancés, comme je le ferai voir tout à l'heure. En attendant, je remarquerai qu'à prendre le terme de matière dans son sens propre et ordinaire, rien au monde ne peut être plus absurde que de supposer que la pensée et la volonté soient des qualités ou des affections de la matière. Je n'en veux point d'autre preuve que le système ridicule et insensé auquel Hobbes est obligé d'avoir recours, pour expliquer la nature et l'origine des sensations. *Voici*, dit-il, *en quoi consiste la cause immédiate* (1) *de la sensation. L'objet vient presser la partie extérieure de l'organe, et cette pression pénètre jusqu'à la partie intérieure. Là se forme la représentation ou l'image* (*phantasma*), *par la résistance de l'organe, ou par une espèce de réflexion qui cause une pression vers la partie extérieure, toute contraire à la pression de l'objet qui tend vers la partie intérieure. Cette représentation, ce phantasma est*, dit-il, *la sensation* (1) *même.* Voici comment il parle dans un autre endroit (2) : *La cause de la sensation est l'objet qui presse l'organe, cette pression pénètre jusqu'au cerveau par le moyen des nerfs, et de là elle est portée au cœur, de là au moyen de la résistance du cœur, qui s'efforce de renvoyer au dehors cette pression et de s'en délivrer, de là*, dit-il, *naît l'image, la représentation et c'est ce qu'on appelle sensation.* A quoi bon tout ce fatras, je vous prie, et de quel usage est-il pour expliquer la nature des sensations? J'avoue que l'objet venant à frapper le *sensorium* par le moyen de l'organe excite une image et fait une impression sur le cerveau. Mais en quoi consiste la faculté de connaître cette impression et de la sentir? Quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre cette impression et le sentiment lui-même, c'est-à-dire la pensée que cette impression excite dans l'ame? Il n'y a pas plus de rapport entre ces deux choses qu'il n'y en a entre un carré et du bleu, entre un triangle et un son, entre une aiguille et le sentiment de la douleur, ou entre la réflexion d'une balle dans un jeu de paume et l'entendement humain. De sorte que la définition que Hobbes donne de la sensation qu'il prétend n'être autre chose que l'image qui se forme dans le cerveau par l'impression de l'objet, est aussi impertinente que si, pour définir la couleur bleue, il avait dit que c'est l'image d'un carré, etc. On aurait tort de croire que je lui en impose. Car ne dit-il pas lui-même en termes exprès (3), *Que toutes les qualités sensibles, comme sont les couleurs, les sons et ainsi du reste ne sont dans l'objet même qu'un mouvement de la matière : Et que comme le mouvement ne saurait produire autre chose que du mouvement, les perceptions des qualités sensibles qui se font en nous ne sont par conséquent que des mouvements diversifiés?* Mais si l'image de l'objet qui s'imprime dans le cerveau au moyen de la figure et du mouvement est la sensation elle-même, comme Hobbes le prétend, ne faudra-t-il pas qu'il dise, suivant ses principes, que la sensation n'est après tout que pure figure et pur mouvement? Et ainsi ne se charge-t-il pas de toutes les absurdités,

(1) Ex quo intelligitur sensionis immediatam causam esse in eo, quo sensionis organum primum et tangit et premit. Si enim organi pars extima premitur : illa cedente premetur quoque pars quæ versus interiora illi proxima est, et ita propagabitur pressio, sive motus ille, per partes organi omnes usque ad intimam. — Quoniam autem motui ab objecto per media ad organi partem intimam propagato, sit aliqua totius organi resistentia sive reactio, per motum ipsius organi internum naturalem : fit propterea conatui ab objecto, conatus ab organo contrarius : ut cum conatus ille ad intima, ultimus actus sit eorum qui fiunt in actu sensionis, tum demum ex ea reactione aliquandiu durante, ipsum existet *phantasma*; quod propter conatum versus externa, semper videtur tanquam aliquid situm extra organum. HOBBES, *de sensione et motu animali.*

(1) Phantasma est sentiendi actus. *Id. Ibid.*

(2) Causa sensionis est externum corpus sive objectum quod premit organum, et premendo (mediantibus nervis et membranis) continuum efficit motum introrsum, ad cerebrum et inde ad cor; unde nascitur cordis resistentia et contrapressio, seu ἀντιτυπία, sive conatus cordis liberantis se à pressione per motum tendentem extrorsum; qui motus propterea apparet tanquam aliquid externum : atque apparitio hæc, sive phantasma, est id, quod vocamus sensionem. *Leviathan. cap. I.*

(1) Quæ qualitates omnes nominari solent sensibiles, et sunt in ipso objecto nihil aliud præter materiæ motum, quo objectum in organa sensuum diversimode operatur. Neque in nobis aliud sunt, quam diversi motus. Motus enim nihil generat præter motum. *Leviathan. cap. I.*

que j'ai fait voir être les conséquences inévitables de cette opinion?

Hobbes (comme je l'ai remarqué dans un autre endroit) paraît avoir senti le poids de cette difficulté insurmontable; et de là vient qu'il affecte de la cacher à ses lecteurs, et de leur en imposer à la faveur de l'ambiguïté du terme de représentation (phantasma). Il se ménage même une échappatoire, et en cas qu'on le presse trop vivement, il insinue, à tout hasard, qu'il pourrait bien se faire qu'il y eût dans la sensation quelque chose de plus (1). *Il ne sait s'il ne doit pas dire, à l'exemple de quelques philosophes, que toute matière a naturellement et essentiellement la faculté de connaître, et qu'il ne lui manque que les organes et la mémoire des animaux pour exprimer au dehors ses sensations.* Il ajoute *que si l'on suppose* (2) *un homme qui ne possède d'autres sens que celui de la vue, qui ait ses yeux immobiles, et toujours attachés à un seul et même objet, lequel de son côté soit aussi invariable et sans le moindre changement; cet homme ne verra pas, à parler proprement, mais qu'il sera dans une espèce d'étonnement et d'extase incompréhensible. Ainsi,* dit-il, *il pourrait bien être que les corps qui ne sont pas organisés eussent des sensations, mais comme faute d'organes il ne s'y rencontre ni variété, ni mémoire, ni aucun autre moyen d'exprimer ces sensations, ils ne nous paraissent pas en avoir.* Quoique Hobbes ne se déclare pas pour cette opinion, il la donne pourtant comme une chose possible. Mais il le fait d'une manière si peu assurée et avec tant de réserve, qu'il est aisé de voir que ce n'est qu'une porte de derrière qu'il s'est ménagée à tout événement, en cas qu'il se trouvât trop pressé par les absurdités dont fourmille la supposition qui envisage la sensation comme un pur résultat de figure et de mouvement. Il a raison de se tenir sur la réserve. Ce n'est qu'un misérable subterfuge à tous égards aussi absurde que l'opinion qui fait consister la pensée dans le mouvement; car qu'y a-t-il au monde de plus ridicule, que de s'imaginer que la connaissance est aussi essentielle à la matière que l'étendue? Quelle sera la conséquence de cette supposition? Il en faudra conclure qu'il y a, dans chaque portion de matière, autant d'êtres pensants qu'elle a de parties. Or chaque portion de matière étant composée de parties divisibles à l'infini, c'est-à-dire de parties qui, malgré leur contiguïté, sont aussi distinctes que si elles étaient à une très-grande distance les unes des autres, elle sera aussi composée d'une infinité d'êtres pensants. Mais c'est trop arrêter mon lecteur sur les absurdités qui naissent de cette supposition monstrueuse. Il y en a d'autres qui ont imaginé une autre hypothèse. N'osant par pure honte prendre ni l'une ni l'autre de ces routes que Hobbes leur a tracées, et ne voulant pourtant pas renoncer à la supposition que la pensée est une affection de la matière, ils ont prétendu que Dieu dont la puissance est infinie, revêt, par un effet de son bon plaisir, certaines portions de la matière de la faculté de penser. Mais c'est ne rien dire que cela. Je laisse à part l'absurdité qu'il y a de supposer que Dieu ne fasse de tout un assemblage innombrable d'êtres distincts dont chaque portion de matière est composée, qu'il n'en fasse, dis-je, qu'un seul être individuel, qui connaisse et qui pense; et je dis qu'il faut de deux choses l'une, ou que l'idée que nous avons de la matière soit une idée véritable et distincte ou qu'elle ne le soit pas. Si l'on dit que c'est une idée distincte et véritable; et que la matière n'est autre chose qu'une substance solide, divisible, capable de figure et de mouvement (telle qu'en effet elle nous paraît après l'examen le plus exact que nous soyons capables de faire), il faudra dire aussi qu'il est absolument impossible que la pensée convienne à la matière. La raison en est évidente. C'est qu'il n'est pas possible que la pensée sorte d'aucune des modifications ou des compositions des qualités de la matière dont je viens de parler. Mais si l'on dit que l'idée que nous avons de la matière n'est pas juste, et qu'il ne faut pas entendre par la matière, comme on fait ordinairement, une substance solide, divisible, capable de figure et de mouvement, etc., qu'il faut au contraire entendre par là une substance inconnue qui a la faculté de penser et un très-grand nombre d'autres propriétés que nous ignorons: si, dis-je, l'on tient ce langage, on tombe dans un misérable jeu de mots. On donne au terme de matière un sens ambigu, et on l'emploie pour signifier ce que nous appelons substance; or dans ce sens-là, il est clair que nos adversaires ne peuvent rien gagner à dire que la matière est capable de penser; car on ne leur nie pas qu'il y ait une substance qui pense. Ajoutez à cela, que ce langage est moins clair et moins intelligible que celui qui distingue entre la substance immatérielle, et la substance matérielle qui assigne à chacune ses propriétés et qui empêche par conséquent qu'on ne les confonde.

(1) Scio fuisse philosophos quosdam, eosdemque viros doctos, qui corpora omnia sensu prædita esse sustinuerunt. Nec video, si natura sensionis in reactione sola collocaretur, quomodo refutari possint. Sed et si ex reactione etiam corporum aliorum, phantasma aliquod nasceretur, illud tamen remoto objecto statim cessaret: nam nisi ad retinendum motum impressum, etiam remoto objecto, apta habeant organa, ut habent animalia; ita tantum sentiunt, ut nunquam sensisse se recordentur. — Sensioni ergo, quæ vulgo appellatur, necessario adhæret memoria aliqua. HOBBES. *Phys. cap. XXV. sect. V.*

(2) Itaque sensioni adhæret proprie dictæ: ut ei aliqua insita sit perpetua phantasmatum varietas; ita ut aliud ab alio discerni possit. Si supponamus enim esse hominem, oculis quidem claris, cæterisque videndi organis recte se habentibus compositum nullo autem alio sensu præditum, eumque ad eandem rem eodem semper colore et specie sine ulla vel minima varietate apparentem obversum esse; mihi certe, quidquid dicant alii, non videre videretur. — Attonitum esse, et fortasse aspectare eum, sed stupentem dicerem: adeo sentire semper idem, et non sentire, ad idem recidunt. *Id. Ibid.*

Mais supposons, si l'on veut, en troisième lieu, que l'ame ne soit pas une substance réellement distincte du corps. Accordons à ces messieurs que la pensée et la volonté peuvent être et sont en effet des qualités des affections de la matière; tout cela ne déciderait point en leur faveur la question présente qui roule sur la liberté et ne prouverait pas qu'une volonté libre fût une chose impossible. Car puisque nous avons déjà démontré que la pensée et la volonté ne peuvent pas être des productions de la figure et du mouvement, il est clair que tout homme qui suppose que la pensée et la volonté sont des qualités des affections de la matière doit supposer aussi que la matière est capable de certaines propriétés entièrement différentes de la figure et du mouvement. Or si la matière est capable de propriétés entièrement différentes de la figure et du mouvement, comment prouvera-t-on que les effets de la figure et du mouvement étant tous nécessaires, les effets des autres propriétés de la matière entièrement distinctes de celles-là doivent être pareillement nécessaires? Il paraît par là que l'argument dont Hobbes et ses sectateurs font leur grand bouclier n'est qu'un honteux sophisme ; car ils supposent d'un côté que la matière est capable de pensée et de volonté, d'où ils concluent que l'ame n'est que pure matière. Sachant d'un autre côté que les effets de la figure et du mouvement doivent tous être nécessaires, ils en concluent donc que toutes les opérations de l'ame sont nécessaires. C'est-à-dire que lorsqu'il s'agit de prouver que l'ame n'est que pure matière, ils supposent la matière capable non seulement de figure et de mouvement, mais aussi d'autres propriétés inconnues. Au contraire, s'agit-il de prouver que la volonté et les autres opérations de l'ame sont des choses nécessaires, ils dépouillent la matière de toutes ces prétendues propriétés inconnues, et n'en font qu'un pur solide composé de figure et de mouvement. Ainsi il n'y a qu'à distinguer l'usage ambigu et confus qu'ils font du terme de matière, et ils seront nécessairement obligés d'avouer l'une ou l'autre de ces choses; car si par le terme de matière, ils entendent une substance solide revêtue seulement de figure et de mouvement, il faudra qu'ils avouent que l'ame ne peut pas être purement matérielle. En effet, Hobbes lui-même confesse que la figure et le mouvement ne sauraient produire autre chose que mouvement et que figure. Or si la figure et le mouvement ne peuvent produire autre chose que mouvement et que figure, ils ne produiront pas même un son, une couleur, ni aucune autre qualité sensible, à plus forte raison ne produiront-il pas la pensée et le raisonnement. D'où je conclus que l'ame étant certainement immatérielle, ils ne prouveront jamais qu'elle n'a pas la puissance de commencer le mouvement, ce qui est une preuve évidente de sa liberté. Mais si par le terme de matière ils s'avisent d'entendre une substance inconnue à qui ils attribuent des propriétés entièrement différentes de la figure et du mouvement, il ne faut plus qu'ils parlent de la liberté comme d'une chose impossible, ni qu'ils allèguent les effets inévitablement nécessaires de la figure et du mouvement comme une preuve de son impossibilité, puisque alors la liberté ne dépendra pas de la figure et du mouvement, mais de quelqu'une de ces propriétés inconnues de la matière, qui par cela même qu'elles sont inconnues, ne peuvent ni être expliquées, ni servir de fondement à un raisonnement. Ce qu'il y a de certain, c'est que pour donner quelque force aux arguments qu'ils mettent en avant contre la liberté, il faut qu'ils supposent que la pensée est un effet ou un composé de figure ou de mouvement. Et alors il sera question de savoir, non pas si Dieu peut faire que la matière pense ou s'il ne le peut pas (car cet état de question serait encore sujet à équivoque, puisque ces messieurs abusent du terme de matière, l'employant pour signifier la substance en général), mais il sera question de savoir si la figure et le mouvement, quelque division ou quelque composition qu'on en fasse, peuvent produire la pensée ou la connaissance. Or j'ai déjà fait voir que c'est une question aussi impertinente que si on demandait si un triangle peut être un son ou un cercle une couleur. En un mot, je dis que tous les arguments de Hobbes contre la possibilité de la liberté, fondés sur les propriétés de la matière, tombent nécessairement et ne sont que de vains sophismes, supposé que l'ame soit une substance immatérielle, comme elle est en effet, si l'idée que nous avons de la matière est juste Mais si nos adversaires veulent à quelque prix que ce soit, et malgré l'absurdité que ce sentiment entraîne après lui, si, dis-je, ils veulent soutenir que l'ame n'est que pure matière, il faut qu'ils prennent l'un ou l'autre de ces deux partis, ou qu'ils entendent par le terme de matière une substance inconnue en qui se rencontrent des propriétés actives aussi bien que passives, ce qui détruira tous leurs arguments contre la liberté, qu'ils fondent entièrement sur les propriétés connues de la matière, ou qu'ils tranchent hardiment le mot et qu'ils disent rondement ce qu'ils pensent, c'est-à-dire que la pensée et la volonté ne sont que des effets ou des composés de la figure et du mouvement : et alors je les renvoie à la preuve de ma huitième proposition, où j'ai fait voir que c'est une contradiction réelle.

On fait encore quelques autres arguments contre la possibilité de la liberté, qui sont devenus considérables par l'honneur qu'on leur a fait d'y répondre, bien qu'au fond ils soient tout à fait hors de propos. Je mets dans ce rang ceux qu'on tire de cette maxime, que la volonté est nécessairement déterminée par le dernier dictamen de l'entendement et ceux qu'on prend de la certitude de la prescience divine.

Les premiers, je veux dire ceux qui ont pour fondement la maxime que la volonté suit toujours nécessairement le dernier dic-

tamen de l'entendement, ne sont pas grand'-chose (1). Car quelle est cette nécessité? C'est une nécessité qui n'est telle qu'en vertu d'une supposition, et qui revient à peu près à ceci : que supposé qu'un homme veuille une chose, il est nécessaire qu'il la veuille. C'est tout comme si je disais que tout ce qui est actuellement doit nécessairement être, parce que tandis qu'il est il ne saurait n'être pas. Car le dernier dictamen de l'entendement n'est autre chose que la détermination finale d'un homme qui se résout à choisir une chose ou à ne pas la choisir, après avoir délibéré là-dessus. Or qui ne voit que c'est là précisément la volition ou l'acte de vouloir. Ou si l'on distingue l'acte de la volition du dernier jugement de l'entendement, alors l'acte de la volition, ou pour mieux dire le commencement d'action ne sera pas déterminé ou causé par ce dernier jugement, considéré en tant que cause physique efficiente, mais seulement considéré en qualité de motif moral. Car dans l'homme, la cause efficiente physique véritable, immédiate, ainsi proprement dite, est le pouvoir de se mouvoir soi-même, pouvoir qui se déploie librement en conséquence du dernier jugement de l'entendement. Mais ce dernier jugement n'est pas lui-même une cause efficiente physique, ce n'est qu'un simple motif moral à l'occasion duquel la cause physique ou le pouvoir soi-mouvant commence d'agir. De sorte que si le pouvoir d'agir suit nécessairement le jugement de l'entendement, la nécessité dont il s'agit n'est qu'une nécessité morale, c'est-à-dire que ce n'est pas une nécessité, à prendre le terme de nécessité dans le sens que les ennemis de la liberté lui donnent; car il est évident qu'une nécessité morale est très-compatible avec la liberté naturelle la plus parfaite. Par exemple, un homme qui n'est tourmenté d'aucune douleur corporelle et dont l'esprit est en bonne assiette juge qu'il n'est pas raisonnable qu'il se blesse ou qu'il se tue lui-même. A moins que quelque tentation ou quelque violence extérieure ne vienne à la traverse, il n'est pas possible qu'il agisse d'une manière opposée à ce jugement, non par manque de pouvoir naturel, mais parce que ce serait une chose absurde et mauvaise, et qu'il est moralement impossible qu'il prenne ce parti. De là vient que les créatures raisonnables les plus parfaites ne peuvent pas mal faire. Elles ont toutes les facultés nécessaires pour faire l'action matérielle; mais connaissant parfaitement ce qui est le meilleur et n'ayant aucune tentation au mal, il est moralement impossible qu'elles se déterminent par choix à agir d'une manière déraisonnable et extravagante. Je sais que ceux qui combattent la liberté répliquent à cela qu'il n'y a point de différence entre la nécessité morale et la nécessité physique. Un homme, disent-ils, dont le corps et l'esprit sont en bon état, est dans une impossibilité naturelle de se faire du mal à lui-même ou de se tuer, puisque, sans impulsion extérieure, il est aussi impossible que son jugement et sa volonté se déterminent à agir, qu'il est impossible qu'un corps commence à se mouvoir sans qu'il soit poussé par un autre corps. Mais en parlant ainsi ils abandonnent l'argument pris de la nécessité où la volonté se trouve de suivre le dernier dictamen de l'entendement, et ils reviennent à leur premier argument pris de l'impossibilité absolue qu'il y ait aucun premier principe du mouvement, que je crois avoir solidement réfuté dans ce qui précède.

L'autre argument qu'on nous allègue aussi très-fréquemment contre la possibilité de la liberté est pris de la certitude de la prescience divine. Mais tout ce qu'on dit là-dessus ne fait rien du tout au sujet. Car à moins qu'on ne prouve avant toutes choses que toute action est nécessaire, il est certain que tous les raisonnements qu'on pourra faire ne prouveront pas que ce soit une conséquence nécessaire du dogme de la prescience. C'est-à-dire que si on ne prouve pas par d'autres raisons l'impossibilité de la liberté humaine, la seule considération de la certitude de la prescience divine ne sera pas capable de détruire cette liberté, ni de faire aucun changement dans la nature des actions humaines. Par conséquent, cet argument pris à part ne touche point à la question de la liberté. Pour ce qui est des autres arguments qu'on entremêle ordinairement avec cette question, je ne pense pas qu'il y en ait aucun auquel je n'aie déjà répondu. Or je dis qu'il est évident que la certitude de la prescience divine ne saurait toute seule fournir de preuve suffisante pour détruire la liberté, à moins qu'on n'appelle au secours les autres arguments dont on se sert pour prouver que la liberté des actions humaines est une chimère, une pure impossibilité. Car la prescience toute seule n'a aucune influence sur la manière de l'existence des choses. Tout ce que les plus grands ennemis de la liberté de l'homme ont dit ou peuvent dire sur ce sujet revient à ceci, que la prescience emporte la certitude et la certitude la nécessité. Mais ni l'un ni l'autre n'est vrai. La certitude n'emporte pas la nécessité, et la prescience ne renferme point d'autre certitude que celle qui se rencontrerait également dans les choses, encore qu'il n'y eût point de prescience.

Je dis premièrement que la certitude de la prescience n'est pas la cause de la certitude des choses, mais qu'elle est fondée elle-même sur la réalité de leur existence. Tout ce qui existe aujourd'hui existe certainement; et il était hier et de toute éternité aussi certainement vrai qu'il existerait aujourd'hui, qu'il est maintenant certain qu'il existe. Cette certitude d'événement est toujours la même, et la prescience n'y change rien. Car, eu égard à l'événement, ce qui est aujourd'hui a dû certainement être de toute éternité : et cette certitude de chaque événement futur serait tout aussi grande, quand bien même il n'y aurait point de prescience. La prescience

(1) Voyez là-dessus les Lettres d'un savant de Cambridge à M. Clarke, avec ses réponses dans l'Appendice.

toute seule n'a donc aucune influence sur les choses et ne les rend point du tout nécessaires. La considération de notre propre connaissance donnera peut-être quelque jour à ce que je dis sur la prescience divine. Nous savons très-certainement que certaines choses existent; et il n'est pas possible que les choses dont nous savons ainsi l'existence, n'existent en effet. Il est pourtant de la dernière évidence que notre connaissance ne contribue en rien à leur existence et qu'elle ne les rend ni plus certaines ni plus nécessaires. Or la prescience en Dieu est la même chose que la connaissance. Si vous le considérez par rapport à sa connaissance et à sa puissance, toutes choses lui sont également présentes. Il connaît très-parfaitement tout ce qui est et il prévoit, il sait par avance tout ce qui sera aussi parfaitement qu'il connaît ce qui est. Comme donc sa connaissance n'influe en rien sur les choses qui sont actuellement, sa prescience aussi ne peut avoir aucune influence sur celles qui sont à venir. J'avoue qu'il n'est pas possible d'expliquer comment Dieu peut prévoir les choses futures, à moins de supposer une chaîne de causes nécessaires. Nous pouvons cependant nous en faire quelque espèce d'idée générale. Il peut arriver qu'un homme intelligent connaisse par avance ce qu'un autre homme, sur les actions duquel il n'a pourtant aucune influence, fera en certain cas. Un second qui a plus de pénétration et d'expérience que le premier peut prévoir plus probablement encore ce que fera en certaines circonstances une personne dont les dispositions lui sont parfaitement connues. Nous concevons qu'un ange peut pénétrer plus avant encore dans les actions futures de l'homme et avec un plus grand degré de certitude. Or, cela étant ainsi, il est très-raisonnable de concevoir qu'à plus forte raison Dieu dont la nature est infiniment plus parfaite peut par sa prévision avoir une connaissance beaucoup plus certaine des événements libres qui sont à venir, que n'est celle que les hommes ou les anges sont capables d'en avoir. Il nous est impossible à la vérité d'expliquer distinctement comment il prévoit cet ordre d'événements; mais n'en est-il pas de même d'une infinité d'autres choses dont pourtant personne ne doute? Si cet argument était de quelque force il porterait plutôt sur la prescience que sur la liberté. Car supposé que ces deux choses fussent réellement incompatibles et que l'une des deux dût être anéantie, qui ne voit que l'introduction d'un destin absolu et universel, le tombeau et l'extinction entière de la religion et de la morale, ferait une brèche à la gloire de Dieu bien plus considérable que ne ferait la négation de sa prescience qui dans cette supposition serait impossible et contradictoire? En ce cas un homme qui nierait la prescience de Dieu ne lui ravirait pourtant pas toute sa science, de même qu'en niant qu'il ait le pouvoir de faire des choses contradictoires on ne lui ôte pas pour cela sa toute-puissance. Mais nous n'en sommes pas logés là; car encore que nous ne puissions pas expliquer comment Dieu prévoit les actions des agens libres, nous en savons pourtant assez pour être persuadés que la simple prescience ne peut ni altérer ni diminuer la liberté d'une action qui, à tous autres égards, serait libre. Il est évident en effet que la prescience ne donne pas aux choses plus de certitude qu'elles n'en auraient, encore qu'il n'y eût point de prescience. A moins donc que nous ne soyons assurés avant toutes choses que rien ne peut être libre et que la notion de la liberté est en elle-même absurde et contradictoire (ce qui est faux, comme je l'ai fait voir ci-dessus), à moins de cela, dis-je, il est clair que la simple prescience n'est point du tout incompatible avec la liberté, puisqu'elle ne produit aucun changement dans les choses; et que la difficulté d'en concevoir la manière, quelque grande qu'elle soit, ne nous doit pas embarrasser. Car si la liberté en elle-même est possible, la simple prescience d'une action libre, avant qu'elle soit faite, ne diffère en rien de la connaissance qu'on en a lorsqu'elle est actuellement faite. L'une et l'autre de ces connaissances ne supposent aucune nécessité d'exister dans la chose, mais seulement une certitude d'événement qui ne laisserait pas d'être, quand bien même ces connaissances ne seraient pas.

J'ajoute en second lieu que cette certitude d'événement dont je viens de parler, n'est pas une preuve de la nécessité dont parlent les partisans d'un aveugle destin. Que le fataliste en effet suppose, s'il lui plaît, avec nous, que l'homme a le pouvoir de commencer le mouvement, c'est-à-dire d'agir avec liberté; qu'il suppose encore, s'il veut, que ses actions ne peuvent être prévues: n'y aura-t-il pas toujours, malgré cette supposition, la même certitude d'événement dans la nature des choses, eu égard aux actions de cet homme, que si elles étaient conduites par une aveugle et fatale nécessité? Supposons, par exemple, que l'homme fasse aujourd'hui une action particulière en vertu d'un principe interne de mouvement, et d'une liberté absolue de volonté, indépendamment d'aucune cause, ou d'aucune impulsion extérieure; supposons de plus que cette action n'ait pu être prévue hier, ne sera-t-elle pas aussi certaine, eu égard à l'événement, que si elle avait été prévue? C'est-à-dire que, malgré la supposition de la liberté, il y a eu hier et de toute éternité une aussi grande certitude que cette action devait être faite aujourd'hui, qu'il y en a aujourd'hui, qu'elle est actuellement faite. C'est donc mal raisonner que de conclure qu'une chose est nécessaire, parce qu'elle doit certainement arriver. Ainsi quelque grande que soit l'impossibilité de concevoir et d'expliquer la manière de la prescience divine, puisqu'après tout elle ne renferme d'autre certitude qu'une certitude d'événement qui ne laisserait pas de se trouver dans les choses, quand bien même elles n'auraient pas été prévues, il est évident qu'elle ne renferme aucune nécessité, et par conséquent qu'elle ne renverse

pas le dogme de la possibilité de la liberté.

J'espère que les preuves alléguées dans ce chapitre paraîtront suffisantes pour établir et la possibilité et l'existence réelle de la liberté. Je n'en dirai donc pas davantage et je finirai cet article par cette remarque, que ce que je viens de dire sur le sujet de la liberté nous met en état de répondre à cette question aussi importante qu'ancienne, quelle est l'origine du mal? (Πόθεν τό κακόν); car premièrement il est certain que l'idée de la liberté suppose un pouvoir naturel de se tourner vers le mal, tout comme de s'adonner au bien. En second lieu il est clair que les êtres finis étant de leur nature imparfaits, il est très-possible qu'abusant de leur liberté, ils s'en servent à commettre actuellement le mal. Enfin je dis que l'ordre et la beauté de l'univers, aussi bien que la manifestation de la sagesse infinie du Créateur, demandent nécessairement qu'il y ait dans le monde divers ordres de créatures, dont les unes par conséquent soient moins parfaites que les autres. De ces trois principes découle nécessairement la possibilité du mal, encore que le Créateur soit infiniment bon. Car tout ce à quoi on donne le nom de mal, se rapporte à quelqu'une de ces trois classes. Les maux d'imperfection, et dans ce rang je mets le manque de certaines facultés et de certaines perfections que d'autres créatures possèdent. Les maux naturels, telles sont la douleur, les maladies, la mort et autres choses semblables. Et enfin, les maux moraux, comme sont les vices de toutes espèces. Le premier ordre de maux ne porte ce nom que très-improprement; car toutes les facultés et toutes les perfections que les créatures possèdent, étant un don gratuit de Dieu, qu'il n'était pas plus obligé de leur donner qu'il n'était obligé de leur donner l'existence, il est clair que, comme ce serait parler fort improprement, que d'appeler un mal le néant dans lequel il les aurait laissées, supposé qu'il ne leur eût pas donné l'existence, ainsi on ne saurait appeler mal le manque de facultés ou de perfections qui n'ont jamais appartenu à leur nature. Le second genre de mal à qui nous donnons le nom de mal naturel est ou une suite nécessaire du premier, telle est la mort à une créature qui n'a pas été faite pour être immortelle, et celui-ci porte le nom de mal aussi improprement que le premier : ou bien c'est un mal qui se trouve contrebalancé par des biens aussi grands et même plus grands que n'est le mal. De ce nombre sont les afflictions et les souffrances des gens de bien, qui ne sont point à contre-peser avec la gloire qui doit être révélée en eux ; ce qui fait qu'à proprement parler aussi elles ne sont point un mal. Ou enfin ce mal est une puissance, auquel cas il est une suite nécessaire de la troisième et dernière espèce de mal, c'est-à-dire du mal moral. Celui-ci tire son origine de l'abus que la créature fait de sa liberté. Dieu l'avait donnée aux hommes dans la vue qu'ils en fissent un bon usage, et parce que sans elle il semble que quelque chose aurait manqué à la perfection et au bel ordre de l'univers. Mais les hommes tenant une conduite toute contraire aux intentions de Dieu, et méprisant ses ordres, ont fait servir à leur corruption et à leur perte une faculté qui leur avait été donnée pour servir à l'embellissement et à la perfection des œuvres de la création. C'est ainsi que toutes sortes de maux sont entrés dans le monde sans faire aucune brèche à la bonté infinie de celui qui en est le créateur et le souverain maître.

CHAPITRE XII.

XIe Prop. *La Cause suprême et l'Auteur de toutes choses doit être infiniment sage.*

Cette proposition qui porte que la Cause suprême et l'Auteur de toutes choses doit nécessairement posséder une sagesse infinie, cette proposition, dis-je, est une suite naturelle et évidente des propositions précédentes. De sorte que celles-là ayant été solidement établies, celle-ci ne doit pas nous arrêter longtemps. Car n'est-il pas de la dernière évidence, qu'un être qui est infini, présent partout, et souverainement intelligent, doit parfaitement connaître toutes choses? Lui qui est seul éternel et existant par lui-même, qui est la cause unique et l'auteur de tout ce qui existe, lui de qui seul, comme de sa source, dérive tout ce que les êtres ont de faculté et de puissance, lui enfin de qui toutes les choses du monde dépendent continuellement, ne doit-il pas connaître parfaitement toutes les conséquences des facultés, dont il est lui-même l'auteur, c'est-à-dire toutes les possibilités des choses futures? Ne doit-il pas toujours savoir ce qui s'accorde le mieux avec les règles de sa bonté et de sa sagesse? Revêtu d'ailleurs d'une puissance infinie, qui est-ce qui peut s'opposer à sa volonté, ou l'empêcher de faire ce qu'il connaît être le meilleur et le plus sage ? De tout cela il suit manifestement que tout ce que la Cause suprême fait ne peut être qu'infiniment sage. Je dis en particulier que l'Etre suprême étant infini, il doit nécessairement être présent par tout. Etant d'ailleurs un esprit infini, il est clair que partout où il est par son essence, là il est aussi par sa connaissance qui en est inséparable, et par conséquent que sa connaissance est infinie aussi bien que son essence. Or, partout où sa connaissance infinie se trouve, elle doit nécessairement avoir une vue distincte et parfaite de tout ce qui existe, et il n'y a rien dans l'univers qui puisse échapper à sa pénétration. Comme par sa présence sans bornes il environne toutes choses, par ses regards à qui rien n'échappe il pénètre toutes les parties de leur substance. La nature de toutes choses et leur essence la plus intime sont nues et découvertes à ses yeux, et les pensées les plus profondes des êtres intelligents ne lui sont pas inconnues. Ajoutez à cela que toutes choses lui étant non seulement présentes, mais dépendant aussi entièrement de lui, et ayant reçu de lui l'existence même et toutes les facultés dont elles

sont revêtues, il est évident que comme il connaît toutes les choses qui sont, il doit pareillement aussi connaître toutes les choses possibles. Seul existant par lui-même, et seul auteur de toutes les facultés dont tous les différents êtres qui sont dans l'univers sont revêtus, il est clair qu'il doit parfaitement connaître tout ce que peut ou ne peut pas produire chacune de ces facultés, qu'il a lui-même données. Voyant d'ailleurs d'un seul point de vue toutes les compositions, toutes les divisions, tous les changements, toutes les circonstances et toutes les dépendances possibles des choses; instruit parfaitement de toutes les relations possibles qu'elles ont entre elles, et de tous les moyens qu'il faut mettre en usage pour qu'elles parviennent aux fins auxquelles elles sont destinées, il est certain qu'il doit avoir une connaissance infaillible de ce qui est le meilleur et le plus propre, et cela dans tous les cas possibles; et qu'il doit parfaitement savoir les voies qu'il faut prendre, et les moyens qu'il faut employer pour arriver aux fins qu'il se propose, qui sont toujours à coup sûr les plus justes et les meilleures. Voilà ce que nous entendons par une sagesse infinie. Or, ayant démontré dans ma dixième proposition que l'Etre suprême est aussi tout-puissant et que, comme il n'y a point d'erreur ni de méprise qui puisse l'empêcher de prendre toujours le parti le meilleur et le plus sage, il n'y a point aussi de force qui puisse arrêter l'exécution de ses desseins : il est incontestable qu'il est en effet infiniment sage, dans le sens le plus relevé et le plus parfait qu'on puisse donner à cette expression, et par conséquent que le monde et toutes les choses qui y sont doivent être et sont en effet l'ouvrage d'une sagesse infinie. C'est ce qu'on appelle dans l'école la démonstration *à priori*. Les arguments tirés de la perfection exquise et de l'ordre admirable qui règnent dans tous ses ouvrages, forment une démonstration *à posteriori* de sa sagesse qui n'est pas moins forte, ni moins incontestable. Je ne m'étendrai pourtant pas sur cette épreuve. Elle a été mise dans une si grande évidence, et maniée avec tant de solidité et de délicatesse (à la honte éternelle de l'athéisme) par les meilleures et les plus savantes plumes, tant de l'antiquité que de ces derniers temps, qu'il n'est pas possible d'y rien ajouter. Je remarquerai seulement que plus le monde vieillit (1), plus on étudie la nature, plus on apporte d'exactitude dans les recherches qu'on fait, plus enfin on pousse loin les découvertes, plus cet argument devient fort, marque certaine qu'il est fondé en vérité. Si tant de siècles avant nous, dans l'enfance de la médecine, si je puis m'exprimer ainsi, Galien (2) trouvait déjà dans la construction du corps humain, et dans l'arrangement de ses parties, des caractères de sagesse si bien marqués qu'il ne pouvait s'empêcher d'en être ravi en admiration, et de reconnaître qu'un si bel ouvrage ne pouvait être la production que d'un être infiniment sage : que n'aurait-il pas dit s'il avait eu connaissance des grandes découvertes que les modernes ont faites dans l'anatomie et dans la physique? Quelles exclamations n'aurait-il pas faites sur la circulation du sang, sur la structure du cœur et du cerveau, sur l'usage de ce grand nombre de glandes et de valvules qui servent à la séparation et au mouvement des humeurs, et sur ce grand nombre de veines et d'autres vaisseaux qui de son temps n'étaient pas seulement connus, et dont on a découvert depuis lui et le dessein et les usages? Si dans un temps où la philosophie naturelle était encore dans son berceau, les arguments d'Epicure et de son interprète, le poète Lucrèce, contre l'existence d'un Etre infiniment sage, créateur et gouverneur de l'univers, si, dis-je, leurs arguments pris des désordres qu'ils prétendaient avoir trouvés dans la fabrique du monde ont paru à la plupart des hommes si faibles et si peu considérables qu'on les a généralement rejetés et méprisés : n'en auraient-ils pas eu honte eux-mêmes s'ils avaient vécu de nos jours où l'on a découvert que ces choses mêmes, qu'ils regardaient comme des imperfections et des désordres sont d'un très-grand usage pour la conservation et le bien-être de l'univers? Si Cicéron, en un mot, dans un temps où la science de l'astronomie était si mince et si imparfaite, a trouvé dans l'arrangement et dans le mouvement des corps célestes des traces si éclatantes de sagesse et d'intelligence, qu'il n'a pas fait difficulté de dire que (1) quiconque nie qu'il y en ait, doit être dépourvu lui-même d'intelligence : que n'aurait-il pas dit, s'il eût eu connaissance des grandes découvertes que les modernes ont faites dans l'astronomie? Qu'aurait-il dit de la grandeur immense du monde (j'entends de cette partie seule jusqu'où nos obervations pénètrent) dont l'étendue, suivant les nouvelles découvertes, a peut-être autant ou plus de disproportion avec le système d'alors, que le système d'alors n'en avait avec la sphère d'Archimède (2)? Que dirait-il de la régularité admirable de tous les mouvements des planètes, sans épicycles, sans stations, sans rétrogradations, et sans la

(1) Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. Cic.

(2) Galenus de usu partium, passim. Boyle of final causes. Rais of the Wisdom of God in the creation. Derham Physico-Theology, etc.

(1) Cœlestem et admirabilem ordinem incredibilemque constantiam, ex qua conservatio et salus omnium omnis oritur ; qui vacare mente putat, is ipse mentis expers habendus est. Cic. *De Natur. Deorum. Lib. II.*

(2) Cette sphère artificielle d'Archimède représentait les mouvements des corps célestes. Cicéron en parle ainsi, *Tuscul. V*, « Archimedes cum lunæ, solis, et quinque Errantium motus in spheram illigavit, effecit idem, quod ille, qui in Timeo Mundum ædificavit Deus, ut tarditate et celeritate, dissimillimos motus una regeret conversio. » Sénèque l'appelle en son style : « Parvam machinam, gravidam mundo, Cœlum gestabile, compendium rerum, speculum naturæ. Sen. *Epist.*

moindre déviation ou confusion? Que dirait-il de la justesse inexprimable de la proportion qu'on remarque entre la rapidité primitive et la direction originale du mouvement annuel des planètes (1), et entre leur distance du corps central et leur pouvoir de gravitation vers ce corps central? Que dirait-il de la régularité admirable du mouvement journalier de la terre et des autres planètes autour de leurs centres, qui nous donne tour à tour la lumière et les ténèbres, et qui nous épargne cette monstrueuse supposition du mouvement orbiculaire de tout le ciel autour de la terre, que les anciens étaient obligés d'admettre dans leur système? Que dirait-il de la proportion qui se trouve entre les grosseurs des planètes et leur éloignement du soleil (2), par où la chaleur est dispensée à chacune selon ses besoins, en sorte que les plus voisines de cet astre ne sont pas détruites par la chaleur, ni les plus éloignées par le froid, et que chacune jouit de la température qui lui est propre? Que dirait-il de l'ordre merveilleux, du nombre et des utilités des différentes lunes, auxquelles l'antiquité n'avait pas même songé, et que nous voyons maintenant d'une manière claire et distincte, à la faveur des télescopes, tourner autour de leurs planètes, et dont les mouvements sont si réglés et si connus, que l'on calcule et prédit leurs éclipses aussi certainement que celles de notre lune? Qu'aurait-il dit enfin de la justesse étonnante du mouvement de notre lune, qui tourne une fois tous les mois sur elle-même, et qui tourne autour de la terre dans le même période de temps, avec tant de précision, que par ce moyen elle présente toujours à la terre le même côté, la même face, sans aucune variation sensible? Si toutes ces choses et mille autres encore, qu'on a nouvellement découvertes, et par lesquelles on a mis dans un si grand jour la beauté et la sagesse inexprimables des œuvres de la création, si, dis-je, toutes ces choses avaient été connues du temps de Cicéron, ce grand maître dans l'art de raisonner aurait parlé sans doute d'un ton plus assuré encore qu'il ne fait dans le passage que je viens de citer. Comment est-ce que l'athéisme que Cicéron de son temps combattait si victorieusement avec le peu de connaissance qu'il avait de la structure admirable du monde, pourrait tenir maintenant contre ce grand nombre de preuves que les expériences des derniers siècles ont ajoutées à celles des anciens? Nous voyons maintenant qu'il n'est rien de mieux pensé que ce que dit l'auteur du livre de l'Ecclésiastique. Après avoir parlé de la beauté du soleil et des étoiles, et de tous les autres ouvrages de Dieu au ciel et en la terre que l'on connaissait de son temps: *Il y a*, dit-il, *plusieurs choses cachées plus grandes encore que celles-ci, et nous n'avons connu qu'un peu de ses œuvres* (Ecclesiastique, chap. XLIII, ỳ 32). C'est le langage que nous devons tenir nous aussi, malgré les grandes et belles découvertes des derniers siècles, puisque ce qu'on a découvert jusqu'ici n'est rien au prix de ce qui reste à découvrir encore.

(1) La sagesse de Dieu en ce point paraît 1. en ce qu'il a si bien réglé la vitesse primitive, c'est-à-dire la force de l'impulsion originale du mouvement annuel des planètes, qu'elle n'est ni trop faible ni trop forte pour la production du temps périodique, par lequel seulement *la distance donnée* des planètes au soleil peut être gardée. Et 2. qu'il a voulu que leur direction originale, c'est-à-dire l'impression de cette force primitive fût à angles droits avec les rayons du soleil. Si elle avait été à angles aigus, ou obtus quelconques, les planètes auraient parcouru de longues ellipses comme les comètes font maintenant. *R. du Tr.*

(2) Planetarum densitates fere sunt, ut radices diametrorum apparentium applicatæ ad diametros veros, hoc est reciproce ut distantiæ planetarum a sole, ductæ in radices diametrorum apparentium. Collocavit igitur Deus planetas in diversis distantiis a sole, ut quilibet pro gradu densitatis calore solis majore vel minore fruatur. NEWTON. *Principia Lib. III. Prop. VIII.*

CHAPITRE XIII.

XIIe PROP. *La Cause suprême, l'Auteur de toutes choses, doit nécessairement posséder une bonté, une justice et une vérité infinies et toutes les autres perfections morales qui conviennent au souverain gouverneur et au souverain juge du monde.*

C'est ici ma dernière proposition. Elle porte en substance *que l'Être suprême doit nécessairement être infiniment bon, juste et véritable.* C'est ce qui me reste à prouver pour conclure ce discours. Je dis donc pour cet effet qu'il est aussi certain que les choses ont entre elles des relations différentes, qu'il est certain qu'il y a dans le monde des choses qui diffèrent les unes des autres. De ces différentes relations que les choses ont entre elles résulte nécessairement l'accord, ou le non accord de certaines choses avec d'autres. C'est ce qui est encore aussi certain, qu'il est certain qu'il y a de la différence dans la nature des choses ou que des choses différentes existent. J'ajoute qu'il y a de certaines circonstances qui conviennent à de certaines personnes, et, qui ne conviennent pas à d'autres, le tout fondé sur la nature des choses et sur les qualifications des personnes, antécédemment à aucune volonté, ou à aucun établissement arbitraire ou positif. C'est de quoi il faut convenir malgré qu'on en ait, à moins qu'on ne s'avise de soutenir que dans la nature des choses et dans l'ordre de la raison, il est tout aussi convenable qu'un être innocent soit plongé dans une misère éternelle, qu'il est convenable qu'il en soit affranchi. Il y a donc dans la nature des choses des règles de convenance, et ces règles sont éternelles, nécessaires et immuables. C'est ainsi qu'en pensent toutes les créatures intelligentes à la réserve de celles qui ont des idées fausses des choses, c'est-à-dire celles dont l'entendement est, ou imparfait, ou extrêmement dépravé. Or, c'est sur cette connaissance que les êtres intelligents ont des relations naturelles et nécessaires des choses, qu'ils règlent constam

ment toutes leurs actions, à moins que quelque intérêt particulier, ou quelque passion dominante ne vienne à la traverse séduire la volonté et l'entraîner dans le déréglement : et c'est ici, pour le dire en passant, que je trouve le vrai fondement de toute la morale. Après ces éclaircissements, je dis que l'auteur de toutes choses étant (comme l'ai déjà prouvé) infiniment intelligent et parfaitement sage, il est clair qu'il est absolument impossible qu'il puisse se tromper en rien, ni qu'il puisse ignorer les véritables relations, les véritables convenances des choses, ni que rien au monde soit capable de lui en imposer sur cet article. Je dis outre cela, qu'étant aussi un Etre existant par lui-même, absolument indépendant et infiniment puissant, il n'a besoin d'aucune chose que ce soit, de sorte que, comme il est impossible que rien fasse pencher sa volonté du mauvais côté, il est de même impossible qu'aucune force supérieure mette des bornes à sa puissance. Il suit donc évidemment de ces principes que l'Etre suprême doit toujours faire ce qu'il connaît être le meilleur, c'est-à-dire, qu'il doit toujours agir conformément aux règles les plus sévères de la bonté, de la vérité, de la justice et des autres perfections morales. C'est une affaire de nécessité, à prendre ce terme, non pas dans le sens des fatalistes, pour une nécessité aveugle et absolue, mais pour une nécessité morale dont j'ai fait voir ci-dessus l'entière compatibilité avec la liberté la plus parfaite. Pour descendre maintenant dans le détail, je dis premièrement que l'Etre suprême doit être infiniment bon : c'est-à-dire, qu'il doit avoir une disposition invariable à distribuer le bien et à faire des heureux. Seul suffisant à soi-même et n'ayant besoin pour être heureux que de la jouissance éternelle de ses perfections infinies, il est clair que le seul motif qui l'a porté à créer des êtres, c'est afin d'avoir des sujets à qui il pût faire part de ses perfections, suivant leurs différentes capacités, provenant de la diversité des natures qu'une sagesse infinie a dû produire, et suivant l'usage qu'ils feraient de leur liberté, cette faculté éminente qui entre nécessairement dans la constitution des créatures intelligentes et actives. Je prouve encore qu'il est infiniment bon, par la raison qu'il est seul suffisant à soi-même. Car étant nécessairement tel, il est évident qu'il doit être infiniment au-dessus de la malice, de l'envie, et de toutes les autres causes possibles de tentation au mal, qui tirent toutes, comme chacun sait, leur origine de l'indigence, de la faiblesse, de l'imperfection, ou de la dépravation. Je poursuis et je dis que la Cause suprême, l'Auteur de toutes choses, doit être aussi infiniment juste ; car la règle de l'équité, n'étant autre que la nature même des choses, et les relations nécessaires qu'elles ont entre elles : et l'exercice de la justice consistant uniquement dans l'application des différentes circonstances des choses aux différentes qualifications des personnes, conformément à cette convenance originale dont j'ai déjà parlé, et que j'ai déjà prouvé être antécédente à toute volonté positive et à tout précepte positif; tout cela, dis-je, étant tel, il est évident qu'un être à qui cette règle d'équité est parfaitement connue, qui juge toujours sainement des choses ; qui avec une connaissance parfaite de la justice a tout le pouvoir nécessaire pour l'exercer, qui n'en peut être détourné le moins du monde par aucune tentation possible ; sur lequel enfin, ni la fraude, ni la corruption, ni la crainte, ne sauraient avoir aucune prise ; il est, dis-je, évident qu'un Etre tel que je viens de le dépeindre doit nécessairement faire toujours ce qui est droit, sans iniquité, sans partialité, sans préjugé et sans aucun égard à l'apparence des personnes. Enfin je dis, qu'il est de la dernière évidence que l'Auteur de toutes choses, l'Etre suprême, doit être véritable dans tout ce qu'il dit et fidèle à tout ce qu'il promet. Les sources de la tromperie sont ou la précipitation, ou l'oubli, ou l'inconstance, ou l'impuissance, ou la crainte du mal, ou l'espoir du gain. Or un être infiniment sage, parfaitement bon, et seul suffisant à soi-même, est, comme chacun voit, entièrement à l'abri de toutes ces choses, et par conséquent il est impossible qu'il trompe (1), ni qu'il soit trompé. En un mot tout ce qu'il y a de maux et d'imperfections dans le monde, est le fruit ou d'un entendement dont les lumières sont courtes, ou du manque de pouvoir, et souvent aussi du défaut de la volonté. C'est à l'impuissance et à la dépravation que ce défaut de la volonté doit évidemment son origine, puisqu'il ne consiste qu'à agir par choix et avec connaissance de cause, contre les lumières de la raison et contre la nature des choses. Or, puisqu'il est manifeste que la Cause suprême et l'Auteur de toutes choses doit être infiniment au-dessus de toutes ces faiblesses, il est incontestable aussi que ce doit être nécessairement, *un Etre infini, en bonté, en vérité, en justice, et en toutes les autres perfections morales.*

Je ne sache qu'une seule objection qu'on puisse faire contre cet argument *a priori*. On peut dire *a posteriori* que l'expérience semble le démentir, puisqu'on remarque une grande inégalité dans la distribution des biens et des maux de la vie, et que cette inégalité se trouve fort souvent à l'avantage des méchants. Je laisse à part les réflexions judicieuses que Plutarque et les autres auteurs païens ont faites sur cette conduite de la Providence, et les raisons qu'ils en ont données pour faire l'apologie de la bonté et de la sagesse de Dieu, en se renfermant même dans la vie présente, sans porter leurs vues au-delà, et je me contenterai de dire ici que cette objection est tout-à-fait hors de propos ; car lorsqu'il s'agit de juger de la sagesse et

(1) Οὐκ ἔστιν οὗ ἕνεκα ἂν θεὸς ψεύδοντο. — Κομιδῇ ἄρα ὁ Θεὸς ἁπλοῦν καὶ ἀληθὲς, ἔν τε ἔργῳ καὶ ἐν λόγῳ. Καὶ οὔτε μεθίσταται, οὔτε ἄλλους ἐξαπατᾷ, οὔτε κατὰ φαντασιας. οὔτε κατὰ λόγους, οὔτε κατὰ σημεῖον πομπᾶς, οὔθ' ὑπαρ οὐδ' ὄναρ. PLAT. *de Rep. lib. II. sub finem.*

de la bonté, je ne dis pas de Dieu seulement, mais de quelque gouverneur que ce soit, il ne faut pas s'arrêter à la considération de quelque action détachée, ou de quelque événement particulier ; il faut faire attention en gros à toute sa conduite, et juger sur ce pied-là de sa sagesse et de sa bonté. Si à cela on ajoute la considération de la courte durée de cette vie, et qu'on mette de plus en ligne de compte et tout ce qui est passé et tout ce qui est encore à venir, les difficultés s'évanouissent, et l'objection dont je viens de parler perd toute sa force.

De ce que je viens de dire sur les attributs moraux de Dieu je tire les conséquences suivantes. La première, qu'encore que toutes les actions de Dieu soient parfaitement libres, et que par conséquent il soit faux de dire que l'exercice de ses attributs moraux est nécessaire, dans le sens qu'on donne au terme de nécessaire, lorsque on dit que l'existence en Dieu et son éternité sont des choses nécessaires, il est pourtant très-vrai que ces attributs moraux sont réellement nécessaires, d'une nécessité qui, quoique fort compatible avec la liberté, ne laisse pas pour cela d'être certaine et infaillible, tellement qu'on peut compter sur elle tout comme sur l'existence même et sur l'éternité de Dieu. J'ai déjà prouvé fort au long, dans ma neuvième proposition, que Dieu agit toujours volontairement et sans contrainte, qu'il a toujours, en agissant, des vues particulières, qu'il sait parfaitement qu'il fait bien et qu'il a intention de bien faire, qu'il y est porté librement et par choix, sans y être obligé par aucune loi que celle que sa propre bonté lui impose; sa bonté, dis-je, qui le porte à se communiquer lui-même à ses créatures et à leur faire du bien. J'ai fait voir aussi que la nature divine étant parfaitement libre, elle ne reconnaît d'autre nécessité que celle qui est compatible avec sa liberté; ce qui, pour le dire en passant, est le fondement de nos prières et de nos actions de graces, et la raison qui fait que nous supplions Dieu de nous être bon et miséricordieux, et que nous le remercions des témoignages qu'il nous donne de sa justice et de sa bénignité, pendant que personne ne s'avise de le prier d'être présent partout, et de le remercier de sa toute-puissance et de sa connaissance infinie. Or quoique il n'y ait rien au monde de plus certain que tout ce que je viens de dire, et qu'il soit indubitable que Dieu est un agent libre, et non pas un agent nécessaire, il est pourtant certain qu'il est absolument impossible que Dieu n'agisse pas conformément à ses attributs moraux. L'impossibilité ne saurait être plus grande, quand même on supposerait que Dieu est un agent nécessaire. La raison en est évidente. Car peut-on douter qu'une connaissance infinie, jointe à une puissance sans bornes et à une bonté souveraine, n'agisse toujours, nonobstant la plus parfaite liberté, avec autant de certitude et d'immutabilité que si elle était entraînée à agir par une nécessité aveugle? Je dis plus ; il ne lui est pas possible d'agir autrement. Car quelque grande que soit la liberté d'un être qui est tout ensemble infiniment intelligent, infiniment puissant et infiniment bon, il ne se déterminera jamais à agir d'une manière qui soit contraire à ses perfections. De sorte que le libre arbitre, dans un être revêtu de ces perfections, est un principe d'action aussi certain et aussi immuable que la nécessité même des fatalistes. Nous pouvons donc nous appuyer sur les attributs moraux de Dieu avec autant de certitude que sur ses attributs naturels. Car il est tout aussi impossible qu'il agisse d'une manière contraire à ses attributs moraux, qu'il est impossible qu'il se dépouille de ses attributs naturels. Et il n'y a pas moins de contradiction à le supposer violant les règles de sa justice, de sa bonté et de sa vérité qu'il y en a à le supposer dépouillé de son infinité, de son éternité et de sa toute-puissance. Cette dernière supposition anéantit la nécessité absolue et immédiate de sa nature ; l'autre détruit la rectitude inaltérable de sa volonté. L'une est en elle-même une contradiction formelle dans les termes ; l'autre contredit expressément la notion des perfections nécessaires de la nature divine. L'une est à tous égards aussi absurde que si on disait qu'une chose est et n'est pas en même temps; l'autre ne l'est pas moins puisque elle suppose que l'ignorance se peut rencontrer dans une connaissance infinie, la faiblesse dans une puissance sans bornes, et qu'un être infini en bonté et en sagesse peut tenir une conduite qui n'est ni bonne ni sage: toutes absurdités aussi grandes et manifestes les unes que les autres. Je me flatte que cette explication des attributs moraux de la Divinité que je viens de donner est très-intelligible, capable de contenter l'esprit et sans embarras ou confusion d'idées. J'aurais pu couper court, et dire, en deux mots, que la bonté, la justice et les autres attributs moraux sont aussi essentiels à la nature divine que l'éternité, l'infinité, la toute-puissance, et que tous ses autres attributs qu'on appelle naturels, car rien n'est plus certain que cela. Mais parce que les athées, après qu'on leur a prouvé l'existence d'un être éternel, nécessaire, infini et tout-puissant, sont encore assez déraisonnables pour soutenir qu'ils ne voient point de connexion nécessaire entre la bonté, la justice et les autres attributs moraux, et les perfections naturelles dont je viens de parler, j'ai cru que je ne ferais pas mal de démontrer, comme j'ai fait, les attributs moraux par une déduction particulière.

Je dis ensuite, et c'est ma seconde conséquence, qu'encore que Dieu soit un agent parfaitement libre, il ne peut pourtant pas s'empêcher de faire toujours ce qui lui paraît être le meilleur en général et le plus sage. La raison en est évidente. Une bonté infinie et une sagesse parfaite sont des principes d'action aussi certains et aussi invariables que la nécessité même. De sorte qu'un être infiniment bon et infiniment sage, qui est outre cela revêtu d'une parfaite

liberté, se trouve aussi obligé d'agir conformément aux règles de sa sagesse et de sa bonté qu'un être purement nécessaire est obligé de subir la loi de la nécessité qui l'entraîne. Car, en matière de choix, il est tout aussi absurde et impossible qu'une sagesse infinie se détermine à agir follement, ou qu'une bonté infinie prenne le parti de mal faire, qu'il est absurde et impossible en fait de nature, qu'une nécessité absolue manque à produire son effet. J'avoue que Dieu étant infiniment heureux et seul suffisant à soi-même, nulle nécessité de nature ne l'obligeait à créer des êtres tels que ceux qu'il a créés, et qu'il pouvait même se dispenser de créer la moindre chose. Je sais encore qu'aucune nécessité de nature ne l'oblige à préserver les êtres qu'il a créés, et à leur conserver l'existence, parce qu'il serait tout aussi heureux sans eux qu'il l'était avant leur création. Mais je dis qu'il était pourtant convenable que la sagesse infinie se manifestât, et que la bonté infinie se communiquât. Ainsi il était nécessaire (dans le sens que je viens d'assigner au terme de nécessité), il était, dis-je, nécessaire que les choses qui sont, fussent faites dans le temps que la sagesse et la bonté infinie jugeraient le plus propre, et qu'elles fussent ornées de perfections différentes, chacune selon son rang. Ces mêmes perfections morales demandent aussi nécessairement que, tandis que les choses continuent d'être, elles soient arrangées et gouvernées conformément aux lois immuables de la justice, de la bonté et de la vérité éternelle. En effet tandis que les choses avec leurs relations différentes subsistent, elles ne sauraient être autrement qu'elles sont; or un être infiniment sage les connaissant parfaitement, et jugeant toujours sainement de leurs relations et de leurs convenances, se déterminera toujours à agir conformément à ces relations et à ces convenances, d'autant plus qu'à une sagesse parfaite, il joint une bonté infinie. En un mot, il est aussi impossible qu'un agent libre, qui ne peut ni être trompé ni corrompu se détermine à détruire ses propres perfections, en agissant d'une manière contraire aux lois dont je viens de parler, qu'il est impossible qu'un être qui existe nécessairement s'anéantisse lui-même.

J'ajoute en troisième lieu, qu'encore que Dieu soit et parfaitement libre, et infiniment puissant, il lui est pourtant absolument impossible de mal faire. La raison en est encore évidente. Car, comme il est certain qu'une puissance infinie, tout infinie qu'elle est, ne peut pas faire des choses naturellement contradictoires, il n'est pas moins certain qu'elle ne s'étend pas non plus jusque à faire des choses qui sont des contradictions morales, puisque en agissant ainsi elle détruirait des attributs qui entrent aussi nécessairement dans l'idée de la nature divine que la puissance elle-même. Or j'ai fait voir ci-dessus que la bonté, la vérité et la justice sont des attributs nécessaires de la divinité, et même aussi nécessaires que la puissance, l'intelligence et la connaissance de la nature des choses. Il est donc aussi impossible et aussi contradictoire que la volonté de Dieu se porte à agir contre les lois de la vérité, de la bonté et de la justice qu'il est impossible et contradictoire que sa puissance exécute des choses qui serviraient à l'anéantir. Ne pouvoir pas faire des choses qui ne sont pas l'objet de la puissance ne peut pas être censé un manque de puissance. Ainsi on ne blesse en aucune manière la puissance de Dieu ni sa liberté, en lui attribuant une rectitude de volonté si parfaite et si invariable, qu'elle le mette dans l'impossibilité de choisir un parti incompatible avec cette rectitude.

Je conclus en quatrième lieu de ce que j'ai dit ci-dessus qu'en elle-même la liberté, bien loin d'être une imperfection, est, à proprement parler, une perfection. En effet elle se rencontre en Dieu dans le plus haut degré de perfection possible. Chaque acte de bonté, de vérité et de justice que Dieu fait est parfaitement libre et tout à fait arbitraire, sans quoi ni la bonté, ni la vérité, ni la justice ne mériteraient de porter le nom de perfections. Je sais qu'on débite ordinairement que la liberté est une grande imperfection, puisque elle ouvre la porte à toutes sortes de péchés et de misères. Mais c'est là une pure déclamation; car, à parler exactement, ce n'est pas la liberté qui nous expose à la misère, ce n'est que l'abus que nous en faisons. Je conviens que la liberté nous met dans la capacité de pécher, et nous assujettit par conséquent à la misère. Car sans la liberté il ne pourrait y avoir ni péché ni misère. Mais s'il faut donner le nom d'imperfection à tout ce dont l'abus peut rendre la créature plus malheureuse, il faudra dire qu'une pierre est une créature plus excellente et plus parfaite que l'homme, puisque elle ne peut pas se rendre misérable, et que l'homme le peut. A la faveur de ce même argument on prouvera que la raison, que la connaissance, que l'existence elle-même sont des imperfections; car qui ne voit que sans tout cela la créature ne saurait devenir misérable? Pour parler distinctement, il faut donc dire que l'abus de la liberté, c'est-à-dire la dépravation de cette faculté, sans laquelle les créatures ne sauraient être heureuses, est la seule cause de leur malheur. Mais cela n'empêche pas que la liberté en elle-même ne soit une perfection, et une très-grande perfection. Plus une créature a de perfection, et plus sa liberté est parfaite. En un mot la plus parfaite liberté est celle sur qui l'ignorance, l'erreur et la corruption n'ont aucune prise, et que rien ne peut détourner de choisir le plus grand bien, qui est l'objet du libre arbitre.

Je dis, en cinquième lieu, qu'encore qu'il n'y ait point de créature raisonnable qui puisse être impeccable dans un sens restreint et philosophique, il est pourtant aisé de concevoir comment Dieu peut donner aux

créatures qu'il juge dignes d'une si précieuse faveur un si haut degré de connaissance, qui leur rende la bonté et la sainteté si aimables, qu'elles n'aient plus rien à craindre de la part de la tentation ou de la corruption. Dans cet heureux état elles ne pourront jamais, nonobstant leur liberté naturelle, s'égarer du chemin de leur félicité. Elles se tourneront éternellement par choix du côté de leur souverain bien, et elles en jouiront à jamais. Tel est l'état des bons anges et des saints recueillis dans le ciel.

Je trouve enfin dans ce que j'ai dit au commencement de ce chapitre touchant les différentes relations que différentes choses ont entre elles nécessairement et éternellement, et touchant les règles de convenance, qui veulent qu'application soit faite des différentes relations aux différentes qualifications des personnes, je trouve en cela, dis-je, le vrai fondement de tous les devoirs éternels de la morale. Car les mêmes raisons qui déterminent toujours et nécessairement la volonté de Dieu, comme je l'ai montré ci-dessus, ces mêmes raisons doivent déterminer aussi la volonté de tous les autres êtres intelligents qui sont au-dessous de lui. Toutes les fois qu'il arrive à ces êtres de s'éloigner de cette règle, ils préfèrent leur propre volonté à la nature même des choses, et il ne tient pas à eux qu'elles ne deviennent autres qu'elles ne sont; ce qui est la plus haute présomption et l'insolence la plus grande qu'il soit possible d'imaginer. C'est agir tout au rebours de leur propre raison et de leur connaissance. C'est, autant qu'il est en eux, troubler et renverser l'ordre par lequel l'univers subsiste. C'est enfin faire une injure sanglante au Créateur de l'univers, qui a le droit incontestable d'exiger de toutes ses créatures, à qui il a donné la raison en partage, l'observation de ces règles suivant lesquelles il dirige lui-même toutes ses actions. Le sentiment de ceux qui fondent tous les devoirs de la morale sur la volonté de Dieu revient après tout au mien, à cette différence près qu'ils n'expliquent pas aussi clairement que moi comment la nature de Dieu et sa volonté sont nécessairement bonnes et justes. Pour ce qui est de ceux qui fondent ces devoirs uniquement sur les lois dont on est convenu pour le bien des sociétés, ils trouveront dans ce que j'ai déjà dit de quoi convaincre leur opinion de faux. D'ailleurs elle est si évidemment contradictoire et absurde, que j'ai tout lieu d'être surpris qu'on ait si peu pris garde aux contradictions et aux absurdités qu'elle renferme Car, si antécédemment aux lois de la société, il n'y a entre le bien et le mal nulle différence, on ne saurait donner aucune raison de la promulgation de ces lois; toutes choses étant de leur nature également indifférentes. Dira-t-on que le bien commun du genre humain demande qu'il y ait des lois? Mais par là on confesse qu'il y a des choses qui tendent au bien du genre humain plus que d'autres, c'est-à-dire qu'elles sont plus propres à conserver et à perfectionner la nature humaine, à cause de quoi les gens sages trouvent nécessaire d'en faire des lois. Or si la raison pourquoi certaines choses sont prescrites par les lois vient de ce qu'elles sont nécessaires au bien du genre humain, qui ne voit que c'étaient de bonnes choses antécédemment aux lois qui ont été faites là-dessus? si l'on dit qu'antécédemment à la promulgation des lois elles n'étaient point bonnes, on ne saurait donner une bonne raison pourquoi ceci a dû passer en loi plutôt que le contraire. Ce qui est de la dernière absurdité.

REMARQUES

DE L'ÉDITEUR DE 1756.

Comme il est essentiel pour la morale d'être bien persuadé de la bonté de Dieu à notre égard, j'ai tâché de me former une idée exacte de cette perfection, aussi bien que des raisons sur lesquelles nous nous appuyons pour l'attribuer à Dieu. Celles dont M. Clarke s'est servi dans ce chapitre sont assurément sans réplique; mais pour en faire mieux sentir la force et les rendre plus démonstratives, j'ai cru nécessaire d'y ajouter les réflexions suivantes. C'est au lecteur attentif à voir si elles sont justes; je les soumets volontiers à son jugement.

Le bonheur est dans la nature des choses préférable au malheur; nous le sentons, et Dieu le connaît; donc il se déterminera toujours par cette connaissance à choisir les moyens propres à rendre ses créatures heureuses. On goûte aisément cette vérité; mais il s'agit de la démontrer en rigueur. S'il était permis de supposer dans Dieu une inclination générale et nécessaire pour tout ce qui est bien et une aversion générale et nécessaire pour tout ce qui est mal, distinctes de la connaissance qu'il a de l'un et de l'autre, nous aurions un principe sûr et facile pour assurer que Dieu, dans toutes les fins qu'il se propose, aura toujours en vue le bien de ses créatures. Mais comment prouver par l'idée de l'Etre nécessaire qu'il doit avoir cette inclination, lui dont le bonheur inaltérable est entièrement indépendant de celui des autres êtres? d'où lui viendrait-elle? supérieur à tout, rien ne peut agir sur lui.

Nous attribuons trop aisément à Dieu ce que nous sentons au dedans de nous-mêmes. Nous avons une double inclination vers le bien qu'il a imprimée dans notre ame, pour les sages fins auxquelles il nous destine. Il veut que nous conservions l'être qu'il nous a donné et que nous vivions en société avec nos semblables; c'est-à-dire il veut que nous soyons disposés à leur faire du bien. Pour cela il a imprimé dans nous, 1° l'amour de nous-mêmes qui nous met en garde contre tout ce qui peut nous nuire et nous porte à nous procurer ce qui est nécessaire au soutien de notre vie. Le sentiment nous avertit; agréable ou désagréable il désigne ce qui est nuisible ou utile et le carac-

térise. Cette preuve courte et vive est parfaitement assortie à l'état de l'homme; 2° il nous a inspiré l'amour de nos semblables; ce principe de sociabilité qui fait que nous sommes touchés des maux d'autrui, au moment que nous les apercevons, et qui nous presse de les soulager. Ces deux inclinations étaient nécessaires pour la conservation de chaque individu et pour celle de l'espèce entière. La preuve du sentiment qui prévient la réflexion était indispensable, attendu les bornes étroites de nos connaissances et la nécessité où nous nous trouvons souvent de nous déterminer sur-le-champ.

Mais avons-nous les mêmes raisons d'attribuer à Dieu cette double inclination ? Non certainement. Cependant nous n'en sommes pas moins assurés qu'il se propose pour fin notre bonheur. La connaissance de ce qui est convenable et bon dans la nature des choses sera toujours la règle invariable de la conduite d'un être parfaitement intelligent et souverainement sage. Voici la preuve que j'en donne, et que j'ajoute à celle du docteur Clarke.

Dieu est un être intelligent: comme tel il se propose une fin dans toutes ses actions; il choisit pour y parvenir les matériaux convenables; ces matériaux sont des êtres qui ont des qualités essentielles; c'est sur ces qualités que Dieu pose les lois nécessaires pour l'entretien de son ouvrage. Par exemple la matière est capable de mouvement, composée de parties et figurées; il faut que les lois qui gouvernent le *monde matériel* s'appuient sur ces qualités et s'y assortissent : des lois qui les contrediraient, qui supposeraient la matière un être simple, incapable de mouvement et sans figure, boule verseraient tout et ne produiraient jamais rien. L'intelligence de Dieu nous conduit donc par un enchaînement d'idées à l'établissement de lois qui s'assortissent aux qualités essentielles de la matière dans le gouvernement du monde physique et inanimé.

Le même raisonnement subsiste pour le *monde moral*, composé d'êtres intelligents et sensibles. En les créant Dieu s'est proposé une fin; il les gouverne par des lois; ces êtres ont des qualités qui leur sont propres; il faut donc que ces lois s'y ajustent et s'y assortissent. De là je prouve invinciblement que ces lois doivent tendre de leur nature au bonheur des êtres qui entrent dans la composition de ce *monde moral;* nous n'avons pour cela qu'à examiner leurs qualités essentielles, et nous verrons la preuve se développer, pour ainsi dire d'elle-même.

Pour déterminer nos idées, prenons l'homme pour exemple, et servons-nous du sentiment intérieur comme d'un flambeau pour nous conduire dans ce labyrinthe. Que découvrons-nous au dedans de nous-mêmes? que nous sommes intelligents, capables de sentir le plaisir et la douleur, doués d'activité, que nous avons un amour invincible pour le bonheur et une aversion nécessaire pour le malheur. Or des lois qui supposeront toutes ces qualités et qui s'y assortiront ne peuvent que tendre de leur nature au bonheur de l'homme; et puisque j'ai trouvé ci-dessus que les lois que Dieu établit pour le gouvernement du monde soit *physique*, soit *moral*, doivent être appuyées sur les qualités essentielles des êtres qui les composent et s'y assortir, j'ai démontré par conséquent que les lois par lesquelles Dieu gouverne le *monde moral* tendront toujours de leur nature au bonheur de l'homme. Développons ceci, et portons, s'il se peut, cette preuve jusqu'à la conviction.

L'homme, considéré comme un être moral, est intelligent, sensible, aimant nécessairement le bonheur, haïssant nécessairement la misère. Comme intelligent, il faut, pour le mettre en œuvre et en faire quelque chose, lui présenter des idées; comme sensible, il faut lui imprimer des sentiments agréables ou désagréables; comme actif il faut exercer son activité; comme aimant nécessairement le bonheur et haïssant de même le malheur, il faut le mettre dans le cas de pouvoir fuir l'un et se procurer l'autre. On ne conçoit pas qu'un être revêtu de toutes ces qualités puisse jamais entrer dans un plan et y figurer, si ces mêmes qualités ne sont pas employées de la façon dont je viens de le dire. En effet comment conduire un être de cette espèce? Toute son activité a pour fondement et pour principe l'amour invincible pour le bonheur et l'aversion égale pour la misère; il faut donc pour le faire agir lui présenter des motifs qui intéressent ou cet amour ou cette aversion : mais les motifs qu'on peut lui offrir se réduisent ou à des idées qui lui montrent le bien ou le mal, le plaisir ou la douleur, ou à des sensations qui lui rendent présents l'un ou l'autre. Il se portera donc toujours à chercher ce qui peut le rendre heureux, et à fuir ce qui peut le rendre misérable. J'ai donc droit de conclure que si l'homme ne peut être conduit que par des lois assorties à ses qualités essentielles, ces lois devront tendre de leur nature au bonheur de l'homme, et c'est ce que j'avais à prouver.

Cela est si vrai que si vous posez pour un moment des lois qui contredisent ces qualités, des lois qui supposent que l'homme n'est point intelligent, sensible, actif, aimant le bonheur, haïssant la misère, vous ne produirez rien, vous ne ferez rien de cet être: il ne peut être employé que par ses qualités et par des lois qui s'y assortissent. Il en est donc du *monde moral* comme du *monde physique*. Les lois de l'un et de l'autre sont appuyées sur les qualités des êtres qui les composent. Les lois du *monde physique* tendent nécessairement à l'ordre et à l'arrangement; celles du *monde moral* tendent nécessairement au bonheur. Nous sommes donc assurés que Dieu est bon dans la conduite du *monde moral*, par la même raison que nous sommes assurés qu'il est sage dans la conduite du *monde physique*.

CHAPITRE XIV.

Conclusion du discours sur l'existence de Dieu.

J'espère que ce que je viens de dire suffira pour convaincre tout homme capable de réflexion et de méditation que l'existence et les attributs de Dieu sont des vérités qui peuvent être solidement prouvées, et qui sont même susceptibles de démonstration. C'est donc en vain que les ennemis de Dieu et de la religion se glorifient d'avoir la raison de leur côté. Cette raison qu'ils prônent tant, et dont ils se vantent de suivre de point en point les lumières, n'est point pour eux. Ils ont beau dire qu'on ne remarque aucune trace de la Divinité dans la fabrique du monde, et que tous les arguments de la nature favorisent au contraire l'athéisme et l'irréligion : une prétention si peu raisonnable découvre un fonds prodigieux d'impudence, d'aveuglement et de préjugé. Je sais qu'il y a des gens qui n'ayant jamais médité sur ces matières s'imaginent qu'elles sont absolument au-dessus de la portée de notre esprit, et que ceux qui disputent sur ces questions ne savent ce qu'ils disent. Mais qui ne voit que, puisque les plus fameux athées qui aient paru dans le monde et les partisans d'un aveugle destin se sont servis de cette manière d'argumenter pour renverser les premiers fondements de la religion, il était raisonnable et nécessaire de suivre leur méthode, afin de les battre avec leurs propres armes? Je suis en effet très-persuadé qu'il n'y a point de manière de raisonner, quelle qu'elle soit, dont on ne puisse se servir avec beaucoup plus d'avantage et de succès, en faveur de la vérité qu'en faveur du mensonge.

Ce que j'ai dit, dans ce discours, peut servir aussi à nous faire comprendre d'où vient que l'existence de Dieu et ses attributs étant des vérités si certaines et si incontestables, il se trouve pourtant des gens qui paraissent n'en n'avoir que très-peu de connaissance. C'est qu'ils n'ont jamais bien fait attention aux preuves que la raison tire de son propre fonds, ni aux différents moyens dont Dieu se sert pour se faire connaître à nous. Qu'y a-t-il de plus certain et de plus évident que cette proposition, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits? Un homme qui soutiendrait le contraire pourrait être facilement réduit à tomber en contradiction. Cependant ceux qui ne se sont jamais appliqués à la considération de ces choses peuvent facilement ignorer cette vérité mathématique, aussi bien qu'une infinité d'autres qui ne sont pas moins certaines ni moins infaillibles.

Il est vrai cependant que les témoignages que Dieu se rend à lui-même et les preuves de son existence qu'il expose à notre vue et à notre méditation sont en si grand nombre et si faciles à entendre, qu'il n'est guère possible de s'y tromper. La fabrique, l'ordre, la beauté et l'harmonie admirable de l'univers; la structure et la forme de notre corps; les facultés merveilleuses de notre ame; le consentement de toutes ses lumières et de toutes ses facultés à recevoir cette vérité capitale; le consentement universel de tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux; en un mot tout ce qui est en nous et tout ce qui est hors de nous; tout, dis-je, forme une démonstration de l'existence de Dieu si claire, si proportionnée à la capacité des plus simples, qu'il n'y a point d'homme qui, portant sa vue sur les ouvrages de Dieu tant soit peu superficiellement, et faisant la moindre attention aux lumières de sa raison, ne connaisse cet Etre suprême. De sorte que ceux qui, environnés de tant de lumières, ne le voient pas encore, sont entièrement inexcusables. Je crois bien qu'il y a des gens qui ne sont pas capables d'entendre les subtilités des démonstrations métaphysiques qui prouvent l'existence de Dieu et de ses attributs. Mais ces gens-là doivent par la même raison se tenir sur leurs gardes, et ne pas se laisser entraîner dans l'infidélité par les sophismes des pyrrhoniens et des athées, auxquels ils ne sauraient répondre, parce qu'ils ne peuvent pas les entendre. Il est de leur devoir au contraire de donner leur consentement aux choses qu'ils connaissent, et de se rendre aux raisonnements qui sont de leur portée; or ceux-là sont plus que suffisants pour satisfaire toute personne raisonnable, et pour influer sur la conduite de tout homme sage et judicieux.

Mais il y a plus que tout cela. Dieu s'est encore révélé à nous de la manière du monde la plus expresse et la plus claire par le ministère de son propre fils, Notre-Seigneur et notre Rédempteur, qu'il a fait descendre pour cet effet du ciel en terre; et par cette révélation proportionnée à la capacité d'un chacun, il a imposé silence à la vanité des sceptiques et des profanes, et dissipé l'ignorance des plus simples. En nous révélant lui-même ce qu'il lui a plu de nous faire connaître de sa nature et de ses attributs, il est allé au-devant de toutes les erreurs dans lesquelles nous aurions pu être entraînés par la faiblesse de notre raison, par notre négligence et notre inapplication, par la corruption de notre nature et par la fausse philosophie des hommes vicieux et profanes. En un mot, il nous a donné toute la connaissance dont nous avons besoin pour nous acquitter de nos devoirs dans cette vie, et pour nous rendre dignes de la félicité dans la vie qui est à venir. C'est ce qui doit faire la matière du discours suivant. Je n'en saurais dire davantage dans celui-ci, sans sortir des bornes que je me suis prescrites.

LETTRES

D'UN GENTILHOMME DE LA PROVINCE DE GLOCESTER,

ÉCRITES

AU DOCTEUR CLARKE,

AU SUJET DE SON TRAITÉ DE L'EXISTENCE DE DIEU.

LETTRE PREMIÈRE.

MONSIEUR,

J'ai bien l'honneur de vous connaître; mais n'étant pas connu de vous, peut-être serez-vous surpris de la liberté que je prends de vous écrire. J'espère cependant qu'en considération du sujet qui me met la plume à la main, vous voudrez bien me pardonner ma hardiesse. Je me suis fait une étude, depuis que je me suis cru capable d'entrer dans les preuves dont on se sert pour établir l'existence de Dieu et ses attributs, de me convaincre moi-même de ces grandes vérités. Persuadé que c'est une affaire de la dernière importance, j'ai cherché à en avoir des preuves démonstratives, non seulement pour mettre mon esprit en repos sur cet article, mais aussi en vue de défendre les grandes vérités de la religion naturelle et celles de la religion chrétienne, qui en sont une suite, contre ceux qui les combattent. Il faut pourtant que je vous avoue avec douleur que jusque ici j'ai travaillé en vain. J'ai bien trouvé des arguments qui m'ont paru très-probables, mais je n'en ai point encore pu trouver qui m'aient paru démonstratifs. On ne m'eût pas plutôt recommandé la lecture du livre que vous avez publié sur ces matières, et qui est si justement estimé de tous ceux à qui j'en ai entendu parler, que j'espérai d'y trouver toutes mes difficultés éclaircies. Mais le succès en quelques endroits n'a pas répondu à mon attente, soit que j'aie mal pris votre pensée, soit que mon irrésolution vienne de quelque autre cause que j'ignore. De sorte que je désespère presque de trouver jamais la satisfaction que je cherche, à moins que ce ne soit par la voie que je prends maintenant. Vous n'ignorez pas, monsieur, qu'il arrive quelquefois que de deux termes qui expriment la même chose il y en a un qui est fort obscur, et l'autre parfaitement intelligible, quoique ces deux termes paraissent également clairs à quelques personnes. Peut-être est-ce le cas où je me trouve? Peut-être me rendrai-je sans peine à vos arguments, sur lesquels j'ai encore des doutes, si je les envisageais d'un autre biais, et proposés d'une autre manière. Je suis persuadé que ceci suffira pour excuser la peine que je vous donne. J'espère même qu'un homme comme vous, qui paraît n'avoir rien tant à cœur que l'instruction du prochain, ne me laissera pas sans réponse, vu la situation où je me trouve.

Vous vous proposez de prouver l'infinité et la toute-présence de l'être existant par lui-même dans la *VIe proposition de votre Démonstration de l'existence de Dieu* (p. 977 de cette édition). La première partie de votre preuve me paraît tout à fait probable; mais il n'en est pas de même de la dernière, où vous paraissez vouloir vous élever jusque à la démonstration: je ne la trouve nullement convaincante. Si je ne me trompe, cette dernière partie renferme un argument à part que voici: *Supposer un être fini existant par lui-même, c'est dire qu'il y a de la contradiction à affirmer que cet être n'existe pas, et cependant on le peut* concevoir absent *sans contradiction; ce qui est la dernière de toutes les absurdités.* Le sens dans lequel vous prenez le terme d'*absence* dans cet argument paraît assez clairement déterminé par les paroles qui suivent, où vous avez dessein de prouver l'absurdité de ce langage: *Car*, dites-vous, *si un être peut être absent d'un lieu, sans contradiction, il peut aussi, sans contradiction, être absent d'un second lieu, et enfin de tout lieu.* Or supposé que la conséquence soit juste, tout ce que vous prouvez par là, c'est que, si un être peut être *dans un temps* absent d'un lieu, sans qu'il y ait en cela de la contradiction, il peut, sans contradiction, être absent d'un autre lieu, et derechef de tout lieu en différents temps. Car je ne vois pas qu'en supposant un être absent d'un lieu *dans un temps* on puisse inférer qu'il peut, sans contradiction, être absent de tout lieu en même temps, c'est-à-dire cesser d'exister. Or si votre argument ne prouve pas davantage, je ne vois pas qu'il y ait aucune absurdité dans la supposition. Supposé que je puisse démontrer qu'un homme doit vivre mille ans, cet homme pourra, sans contradiction, être absent *d'un lieu* et de tout lieu en différents temps; mais il ne s'ensuivra pas de là qu'il puisse être absent *en même temps de tout lieu*, c'est-à-dire qu'il puisse cesser d'exister? Nullement. Ce serait une contradiction, parce que je suppose que j'ai démontré qu'il doit vivre mille ans. Si au lieu de mille ans j'avais dit *toujours*, cela

reviendrait exactement à la même chose; et la preuve paraît être la même, soit que je l'applique à l'être *existant par lui-même*, soit que j'en fasse l'application à un *être dépendant*.

La seconde objection que j'ai à vous faire roule sur la preuve par laquelle vous avez dessein d'établir que l'être existant par lui-même est nécessairement *unique*. La voici (dans la page 979 de cette édit., prop. VII) : *Supposer*, dites-vous, *plusieurs natures existantes par elles-mêmes, nécessairement et indépendamment les unes des autres, est une chose qui implique visiblement cette contradiction, c'est que chacun de ces êtres étant indépendant de l'autre, on peut supposer que chacun d'eux existe tout seul, de sorte qu'il n'y a point de contradiction à imaginer que l'autre n'existe pas ; d'où il suit que ni l'un ni l'autre ne peut exister nécessairement*. J'avoue que la supposition renferme en effet *que chacun de ces êtres peut exister tout seul, puisque ils sont indépendants l'un de l'autre*, c'est-à-dire qu'il peut exister sans avoir aucune relation avec l'autre et sans en dépendre. Mais où est, je vous prie, la troisième idée qui fait la connexion de cette proposition avec celle qui suit : *Qu'il n'y a point de contradiction à imaginer que l'autre n'existe pas*. Si c'était ici une conséquence de la proposition précédente, ce serait, je l'avoue, une démonstration, par le premier corollaire de la proposition III, page 957. Mais puisque cette proposition : *Chacun de ces êtres peut être supposé exister seul*, et cette autre : *Il n'y a point de contradiction à imaginer que l'autre n'existe pas*, sont deux assertions tout à fait différentes et qui n'ont point de rapport l'une avec l'autre; et puisque la supposition de l'indépendance de l'un de ces êtres n'oblige pas par une conséquence immédiate à supposer que l'autre peut ne pas exister, comment est-ce que vous prouvez ce qui est en question? La différence de ces deux propositions est une chose claire à mon avis, et pour ce qui est de la connexion immédiate, que chacun de ceux qui liront cet endroit de votre livre juge s'il y en a. Je déclare en mon particulier que je ne vois pas du premier abord où gît l'absurdité. Il n'y en a pas plus qu'à dire que dans un triangle isocèle les angles au-dessous de la base sont inégaux. J'avoue que cette proposition est absolument fausse; je ne crois pas cependant que personne s'avise de débiter le contraire comme un axiome, parce que toute véritable qu'est la proposition contraire elle a pourtant besoin de preuve.

Vous répondrez peut-être que je n'ai pas bien pris le sens de ces paroles, *exister seul;* qu'elles ne signifient pas seulement, *exister indépendamment d'un autre être*, mais qu'elles signifient aussi que l'être qui existe existe tellement *seul*, que *rien n'existe avec lui*. Je ne saurais déterminer lequel de ces deux sens est le vôtre; mais quel qu'il soit, ce que je dis subsiste toujours. Car si vous donnez ce dernier sens à ces paroles (*chacun de ces êtres peut être supposé exister seul*), je conviens qu'il n'y aura point de contradiction à supposer que l'autre *n'existe pas*. Mais si cela est, je demande où est la connexion de ces deux propositions. D'où vient que la supposition de deux natures différentes existantes par elles-mêmes nécessairement et indépendamment l'une de l'autre prouve que chacune de ces deux natures peut être supposée *exister seule* dans ce sens-là, ce qui est précisément la même chose que j'ai dite auparavant, appliquée seulement à des manières de parler différentes. De sorte que si cette expression, *exister seul*, doit être entendue dans le sens que je lui ai donné d'abord, je conviens qu'elle est renfermée dans la supposition. Mais je ne vois pas qu'il suive de cette supposition qu'il n'y aura point de contradiction à supposer que l'autre nature n'existe pas. Mais s'il faut donner le dernier sens à ces paroles, *exister seul*, je demeure d'accord que si on peut supposer que l'une ou l'autre de ces deux natures *existe seule* de cette manière, il n'y a point de contradiction à supposer que l'autre n'existe pas. Mais cela étant, je ne vois pas *que la supposition de deux natures différentes existantes par elles-mêmes nécessairement et indépendamment l'une de l'autre*, renferme que chacune de ces deux natures peut être supposée exister seule dans ce sens-là. Tout ce que je vois, c'est qu'on peut très-bien supposer que chacune d'elles existe sans avoir aucune relation avec l'autre, et que, pour exister, l'une n'a pas besoin de l'existence de l'autre. Mais quoique à ce compte elle peut cesser d'exister si elle n'avait point d'autre principe de son existence, cependant eu égard à la nécessité de sa nature propre, qui est tout à fait distincte de l'autre, il est entièrement absurde de supposer qu'elle *n'existe pas*.

Voilà, monsieur, quels sont mes doutes et les raisons que j'ai eues de douter. S'il m'est arrivé de donner à vos paroles un autre sens que celui que vous avez eu en vue, je puis vous assurer que c'est une méprise toute pure, et non pas une affaire de dessein. Je vous prie encore une fois de me faire un mot de réponse, si vous le pouvez, sans trop vous incommoder. Je vous en aurai une obligation toute particulière. Je suis,

MONSIEUR, etc

Novembre 4, 1713.

RÉPONSE A LA LETTRE Ier.

MONSIEUR,

Si tous ceux qui se mêlent d'écrire sur des matières de controverse le faisaient avec la même candeur et la même sincérité avec laquelle vous proposez vos difficultés, je suis persuadé qu'il n'y a presque point de dispute qui ne pût être terminée à l'amiable. On s'accorderait à la fin à avoir les mêmes sentiments, ou, s'il n'était pas possible de le faire, on se supporterait au moins charitablement malgré la diversité d'opinions.

Vos deux objections sont très-ingénieuses et poussées avec beaucoup de force et de subtilité. J'espère pourtant d'y répondre d'une manière qui vous paraîtra satisfaisante. Je réponds à la première : que tout ce qui, sans contradiction, peut *en quelque temps que ce soit* être absent de quelque lieu que ce soit peut, sans contradiction, aussi être conçu *toujours absent de tout lieu*. Car tout ce qui est nécessaire d'une nécessité absolue est absolument nécessaire dans chaque partie de l'espace et dans chaque point de la durée. Tout ce qui dans quelque temps que ce soit est conçu pouvoir être absent de quelqu'une des parties de l'espace, pourra par la même raison être conçu en même temps absent, quant à la possibilité, de toute autre partie de l'espace, soit par voie de cessation d'être, soit en vertu de la supposition qu'il n'a jamais commencé d'être. Quand je dis au reste qu'il est possible de le concevoir absent de tout lieu, cela veut dire que cette idée n'implique point de contradiction. Je pense que votre exemple d'un homme qu'on démontrerait devoir vivre mille ans est ce qui vous a jeté dans l'erreur; mais il peut fort bien servir à vous en faire sortir. Vous pouvez supposer, si vous voulez, qu'un homme vivra mille ans, ou bien que Dieu peut révéler et promettre qu'il vivra tout autant. Cette supposition une fois faite, il n'est plus possible, je l'avoue, que cet homme pendant cet espace de mille ans soit absent de tout lieu. Rien n'est plus vrai que cela. Mais d'où vient, je vous prie, que cela n'est plus possible? C'est uniquement parce qu'il est contraire à la supposition ou à la promesse divine, mais il n'est nullement contraire à la nature absolue des choses ; ce qui serait si cet homme existait nécessairement, comme fait chaque partie de l'espace. Quand vous supposez que vous puissiez démontrer qu'un homme vivra ou mille ans, ou un an si vous voulez, vous faites une supposition impossible et contradictoire. Car quoique il puisse arriver que vous sachiez certainement qu'il vivra aussi longtemps que cet espace marqué (comme il arrive en cas de révélation), cependant ce n'est là qu'une certitude d'une chose qui est en effet véritable, mais qui en elle-même n'est nullement nécessaire. Or la démonstration n'est applicable qu'aux choses qui sont *nécessaires en elles-mêmes*, nécessaires également *en tout lieu et en tout temps*.

Voilà ma réponse à votre première difficulté, voici ce que je réponds à la seconde : ce qui existe nécessairement doit non seulement exister tellement *seul*, qu'il ne dépende d'aucune autre chose; mais étant seul suffisant à soi-même, il doit encore *exister tellement seul*, que la supposition de la non-existence de toute autre chose soit une supposition possible et sans contradiction dans la nature des choses; d'où il s'ensuit qu'aucune autre chose ne peut exister nécessairement, puisque ce qu'on peut supposer *n'exister point du tout* n'existe pas nécessairement. L'existence de l'être qui existe nécessairement est un préalable nécessaire à la supposition de l'existence de tout autre être ; de sorte que rien ne peut être supposé exister, à moins qu'on ne présuppose avant toutes choses l'existence de *ce qui est nécessairement*. Par exemple, la supposition de l'existence de quelque chose que ce puisse être renferme nécessairement la supposition préalable de l'existence de l'espace et du temps, et s'il y avait quelque chose qui pût exister sans l'espace et sans le temps, il s'ensuivrait que ni l'espace ni le temps n'existe pas nécessairement. Ainsi, la supposition qu'il est possible qu'une chose existe tellement seule, qu'elle ne renferme pas nécessairement la supposition préalable de quelque autre chose, cette supposition, dis-je, prouve démonstrativement que cette autre chose n'existe pas nécessairement; parce que toute chose qui existe nécessairement ne saurait être supposée n'être pas, de quelque biais qu'on la conçoive. Il n'est pas possible d'avoir aucune idée de l'existence d'une chose, il n'est pas possible d'avoir aucune idée de l'existence elle-même, à moins qu'on n'ait au préalable l'idée de l'être qui existe nécessairement. Les deux propositions que vous croyez indépendantes, ont donc entre elles une liaison réelle et nécessaire. J'avoue qu'il est très-difficile de trouver des termes qui expriment clairement ces sortes de choses, et qu'il n'y a que des esprits bien attentifs qui puissent les comprendre. Avec tout cela je crois que rien n'est plus convaincant et plus démonstratif, pourvu qu'on puisse ou qu'on veuille y faire attention.

S'il y a quelque chose en ceci ou dans quelque autre endroit de mes livres qui vous fasse de la peine, vous me ferez plaisir de me le faire savoir. Je suis,

MONSIEUR, etc.

Novemb. 10, 1715.

P. S. Je m'aperçois que plusieurs de mes lecteurs ont mal entendu ma seconde proposition générale. Ils ont pris ces paroles, *un être immuable et indépendant*, comme si j'avais entendu par là *un être unique;* au lieu que ma pensée et tout ce que j'ai à prouver dans cette proposition est qu'il faut qu'il y ait *quelque être à tout le moins*, qui soit immuable, etc. L'unité de cet être est ce que je prouve plus bas dans ma septième proposition.

LETTRE SECONDE.

MONSIEUR,

J'ai toujours cru que la grande diversité d'opinions qu'on voit régner parmi les hommes venait ou de ce qu'ils ne s'entendaient pas les uns les autres, ou de ce qu'au lieu de s'attacher sincèrement à la recherche de la vérité ils ne s'étudiaient qu'à chercher des arguments pour soutenir, à quelque prix que ce soit, les opinions qu'ils avaient une fois avancées. Je conviens pourtant qu'il peut y avoir d'autres raisons de cette diversité d'opinions, et je suis persuadé, aussi bien que vous, qu'en ce cas-là, nous ne devons

pas trouver mauvais qu'un autre pense autrement que nous, puisque à certains égards tout homme a sa manière de penser qui lui est particulière. Je suis fâché d'être obligé de vous dire que vos réponses à mes objections ne me paraissent pas satisfaisantes. Voici les raisons que j'ai de ne les pas trouver telles.

Vous dites *que tout ce qui est nécessaire d'une nécessité absolue est absolument nécessaire dans chaque partie de l'espace et dans chaque point de la durée.* Si cette proposition était évidente, elle prouverait certainement ce que vous avez dessein de prouver, c'est-à-dire *que tout ce qui, sans contradiction, peut en un temps être conçu absent d'un lieu peut aussi être conçu absent de tout lieu en tout temps.* Mais je ne vois pas que l'idée de *l'ubiquité* soit renfermée dans l'idée de l'existence par soi-même, ou qu'elle en soit une conséquence directe. Tout ce qui est contenu dans cette idée, c'est que tout ce qui existe existe quelque part. Vous ajoutez *que tout ce qui, dans quelque temps que ce soit, est conçu pouvoir être absent de quelque partie de l'espace pourra par la même raison (c'est-à-dire sans contradiction) être conçu absent en même temps, quant à la possibilité, de toute autre partie de l'espace.* Je ne vois pas qu'il y ait la même raison de faire ces deux suppositions, ni qu'on les puisse faire aux mêmes égards. Je conçois que cet être pourrait être absent d'un lieu, par la raison que je ne trouve point que cela contredise la première preuve, tirée de la nature des choses, dans laquelle je n'ai prouvé autre chose sinon qu'il existe nécessairement. Mais l'autre supposition qui porte que je conçois qu'il est possible qu'il soit *absent de chacune des parties de l'espace dans le même temps,* cette supposition, dis-je, est en contradiction directe avec la preuve qu'il doit exister *quelque part,* et par conséquent c'est une contradiction formelle. On dira peut-être que, comme après avoir prouvé que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, ce rapport d'égalité se doit trouver partout où un triangle existe ; ainsi, après avoir prouvé qu'un être existe nécessairement, il s'ensuit qu'il doit exister *partout.* Mais il y a une très-grande différence entre ces deux choses. L'une est la preuve d'un certain rapport, supposé l'existence d'un tel être, avec telles propriétés particulières ; donc partout où cet être et ces propriétés existent ce rapport doit exister aussi. Mais l'existence nécessaire d'un être une fois prouvée, il ne s'ensuit pourtant pas évidemment que cet être *existe partout.* C'est par pure négligence que je me suis servi du terme de *démonstration* au lieu de celui de *preuve,* qui ne laisse aucun doute ; car je n'ai jamais ouï parler d'une démonstration, ainsi proprement dite, d'une chose de fait.

Vous répondez à ma seconde difficulté que *l'existence de l'être qui existe nécessairement est un préalable nécessaire à la supposition de l'existence de tout autre être.* Je conviens que toutes les conséquences que vous tirez de cette proposition sont prouvées démonstrativement, et par conséquent que les deux propositions que je croyais indépendantes ont entre elles une liaison étroite. Mais je demande d'où vient que l'existence de ce qui existe nécessairement est un préalable à la supposition de l'existence de tout autre être? Est-ce en tant que l'espace et la durée sont nécessaires à l'existence de toute autre chose, ou est-ce seulement en tant que l'être qui existe nécessairement est la cause de l'existence de tout autre être? Si vous dites la première de ces choses, comme votre raisonnement semble l'insinuer, je réponds que l'espace et la durée sont de leur nature des choses très-abstruses. Je ne pense pas qu'on puisse les appeler proprement *des choses,* mais qu'il faut les considérer plutôt comme des *affections* qui, dans l'ordre de nos pensées, appartiennent à l'existence de toutes les choses, et sont antécédemment nécessaires à cette existence. Il m'est aussi impossible de concevoir comment l'idée d'un être qui existe nécessairement est nécessaire à l'existence de tout autre être, de la même manière et au même égard que l'espace et la durée sont nécessaires à cette existence, qu'il m'est impossible de concevoir l'extension attribuée à la pensée, puisque cette idée ne convient pas plus à une chose existante que l'extension convient à la pensée. Mais si vous dites la dernière de ces choses, que l'existence d'un être qui existe nécessairement, est un préalable nécessaire à la supposition de l'existence de tout autre être, *uniquement à cause que cet être nécessaire doit être la cause de l'existence de toutes les autres choses,* je crois que vous supposez visiblement ce qui est en question. Car en ce cas vous supposez que tout autre être qui existe est produit et par conséquent n'est pas nécessaire. Je conçois au reste que ces deux sens dans lesquels on puisse dire que l'existence d'un être nécessaire est un préalable requis à la supposition de l'existence de toute autre chose.

Vous voyez donc, monsieur, que je suis parfaitement d'accord avec vous touchant les conséquences que vous tirez de vos suppositions ; il n'y a que ces suppositions elles-mêmes dont la vérité m'est suspecte.

Je n'ai aspiré, dans mon style, à autre chose qu'à vous être intelligible, persuadé, comme vous le remarquez, qu'il est très-difficile de se bien exprimer sur de semblables sujets ; surtout quand on n'est pas accoutumé de les manier.

Je finis par des remerciements sincères, que je vous fais de la peine que vous avez bien voulu prendre de me répondre, et de l'assurance que vous me donnez de recevoir en bonne part les autres difficultés que je pourrais avoir en lisant vos écrits. Je regarde cette offre obligeante comme une espèce de promesse par laquelle vous vous engagez à répondre à ce que je vous écris maintenant s'il y a quelque chose qui en vaille la peine. Je suis,

MONSIEUR, etc.

Nov. 23, 1715.

RÉPONSE A LA LETTRE II.

MONSIEUR,

Il me paraît que c'est ici la raison pour laquelle vous ne concevez pas que l'*ubiquité* ait une connexion nécessaire avec l'existence par elle-même. Dans l'ordre de vos idées, vous concevez premièrement *un être* (que vous supposez *fini*), et ensuite vous concevez que l'existence par soi-même est une propriété de cet être, comme les angles sont les propriétés d'un triangle, supposé son existence, au lieu que c'est tout le contraire. La nécessité d'existence n'étant pas une propriété qui suive de la supposition de l'existence de la chose, mais la cause antécédente ou le fondement de cette existence, il est évident que cette nécessité n'étant limitée à aucun sujet antécédent, comme les angles sont au triangle, mais étant elle-même originale, absolue et antécédente à toute existence, en ordre de nature, elle doit nécessairement être partout, par la même raison qu'elle est quelque part. Si vous appliquez ce raisonnement à l'exemple de l'espace, vous trouverez qu'il convient véritablement, par conséquence, à la substance, dont l'espace est une propriété, aussi bien que la durée. Ce que vous dites touchant l'être nécessaire, qu'il doit exister dans quelque lieu, supposé que cet être soit un être fini ; s'il est fini, il faut supposer quelque *cause* qui a déterminé qu'une certaine quantité de cet être existerait, et qu'il n'y en aurait ni plus ni moins : or cette *cause* doit être ou une *cause volontaire*, ou une *cause nécessaire*, mais qui n'a qu'une certaine quantité de puissance, qui est déterminée et limitée par quelque autre cause. Mais aucune de ces choses n'a lieu dans la nécessite originale et absolue, qui est antécédente, en ordre de nature, à l'existence de quelque chose que ce soit. Cette nécessité est nécessité également partout.

Je réponds à la seconde difficulté *que ce qui existe nécessairement est nécessaire à l'existence de toute autre chose*, non pas à la vérité en tant que cause (ce serait en effet supposer ce qui est en question), mais en tant que condition *sine qua non*; et dans le sens que l'espace est nécessaire à chaque chose, n'y ayant rien dont on puisse concevoir l'existence, à moins qu'on ne conçoive auparavant l'espace. Je conçois donc l'espace comme une propriété de la substance qui existe par elle-même ; je conçois aussi que l'espace étant évidemment nécessaire, il faut que la substance, dont il est une propriété, soit pareillement nécessaire; nécessaire en elle-même, et nécessaire à l'existence de toute autre chose quelle qu'elle soit. J'avoue que l'extension ne convient pas à la pensée, par la raison que la pensée n'est pas un être. Mais l'extension ne laisse pas d'être nécessaire à l'existence de tout être, soit qu'il pense, ou qu'il ne pense pas, ou qu'il ait telle autre qualité qu'on voudra. Je suis,

MONSIEUR, etc.

Nov. 28, 1713.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Vous dites que vous croyez *que dans l'ordre de mes idées je conçois premièrement l'existence d'un être (que je suppose fini), et que je conçois ensuite que l'existence par soi-même est propriété de cet être.* Si vous entendez par là que je suppose premièrement un être fini existant je ne sais où, et que j'affirme que la nécessité d'existence n'est qu'une conséquence de son existence : qu'ensuite, après l'avoir supposé fini, je conclue très-justement qu'il n'est pas infini ; j'ai beau chercher, je ne trouve rien dans ma lettre qui puisse avoir donné lieu à cette conjecture. Mais si vous entendez qu'avant toutes choses je prouve qu'un être existe de toute éternité, et que je prouve ensuite par les raisons des choses que cet être doit être éternellement nécessaire, j'en conviens. Je ne vois même rien là-dedans d'irrégulier ni d'absurde. Car il y a une très-grande différence entre l'ordre dans lequel les choses existent et l'ordre dans lequel je me prouve à moi-même qu'elles existent. Je ne crois pas même que ce que j'ai dit que l'*être nécessaire existe quelque part*, suppose que cet être doit être fini. Tout ce que ces paroles supposent c'est que cet être existe dans l'espace, sans déterminer si c'est ici, ou là, ou en tout autre lieu.

Votre réponse à ma seconde objection porte, *Que ce qui existe nécessairement est nécessaire à l'existence de toute autre chose, en tant que* sine qua non, *dans le sens que l'espace est nécessaire à chaque chose.* Ce que vous prouvez, dites-vous, par cette considération *que l'espace est une propriété de la substance qui existe par elle-même; et qu'étant nécessaire en lui-même et nécessaire à l'existence de toute autre chose, la substance, dont il est une propriété, doit être aussi nécessaire.* J'avoue qu'en un sens l'espace est une propriété de la substance qui existe par elle-même ; mais il est aussi dans le même sens une propriété de toute autre substance. La seule différence est par rapport à la quantité. Or, puisque chaque partie de l'espace est nécessaire, aussi bien que tout l'espace, il s'ensuit que chaque substance doit exister par elle-même, parce que l'existence par soi-même en est une propriété. Or, puisque vous ne voulez pas admettre cette conséquence, il faut bien que vos arguments ne soient pas concluants, supposé qu'elle en découle directement.

Ce que vous dites sur le premier chef est, à mon avis, tout à fait probable ; mais je ne le crois pourtant pas démonstratif. Il n'en est pas de même de vos arguments sur le second chef; j'avoue que je ne suis pas capable d'en apercevoir la force.

Je suis si éloigné de trouver du plaisir à pouvoir former des objections contre vos arguments, que je me ferais un honneur de pouvoir entrer dans vos raisonnements et d'en sentir la force, sans compter la satisfaction intérieure qu'une chose de cette nature me donnerait. Je n'oserais vous demander

une réponse, de peur de vous faire perdre un temps dont vous pouvez faire un meilleur emploi; ainsi je finirai par de très-humbles actions de graces de la peine que vous avez bien voulu prendre à mon occasion et par des assurances que je suis, etc.

Déc. 5, 1713.

RÉPONSE A LA LETTRE III.

MONSIEUR,

Quelque gêne que je donne à mon esprit et de quelque côté que je le tourne, je demeure persuadé qu'il n'y a point de défaut dans mon argument même. Cependant puisque une personne aussi habile et aussi pénétrante que vous l'êtes y trouve encore de la difficulté, je ne doute pas qu'il n'y ait quelque obscurité dans la manière dont je me suis exprimé. Je n'ai pas voulu dire que votre proposition, *Un être nécessaire existe quelque part*, supposât nécessairement que cet être est fini. J'ai entendu seulement que la manière dont vous vous exprimez est propre à faire naître dans l'esprit l'idée d'un être fini, dans le temps même que vous pensez à un être nécessaire sans faire une exacte attention à la nature de la nécessité en vertu de laquelle il existe. Une nécessité absolue et antécédente (en ordre de nature) à l'existence de quelque sujet que ce soit, n'a rien qui la limite; mais, supposé qu'elle opère (comme elle doit faire nécessairement), il faut qu'elle opère (si je puis m'exprimer ainsi) en tout lieu et en tout temps également. La détermination d'une quantité particulière, ou d'un temps particulier, ou d'un lieu d'existence de quelque chose que ce soit, ne saurait venir que de quelque cause externe à la chose elle-même. Pour éclaircir ma pensée par un exemple, on ne saurait donner aucune raison de l'existence d'une certaine petite quantité déterminée de matière répandue dans les vides immenses de l'espace, ni dire pourquoi il n'y en a ni plus ni moins, et il n'y a que la volonté d'un être intelligent et libre qui puisse avoir déterminé une chose si indifférente de sa nature. Supposer la matière ou quelque autre substance existante nécessairement dans une quantité finie et déterminée, comme vous diriez dans un pouce cubique ou dans un certain nombre précis de pouces cubiques, est une supposition aussi absurde que si vous supposiez qu'elle existe nécessairement, et qu'elle est pourtant finie dans sa durée; ce qui est une contradiction visible. Le même argument revient sur la question de l'origine du mouvement. Le mouvement ne saurait exister nécessairement, parce que toutes les déterminations du mouvement étant également possibles, la détermination originale du mouvement d'un corps particulier de ce côté plutôt que de l'autre ne saurait être d'elle-même nécessaire; mais elle doit avoir été causée par la volonté d'un être intelligent et libre, ou bien ce doit être un effet qui n'est produit ni déterminé par aucune cause; ce qui est une contradiction expresse, comme je l'ai prouvé dans ma démonstration de l'existence de Dieu, etc., p. 15.

Je réponds à l'autre argument que l'espace est une propriété de la substance qui existe par elle-même, et non pas une propriété de toute autre substance. Toutes les autres substances sont dans l'espace et l'espace les pénètre, mais la substance existante par elle-même n'est pas dans l'espace et n'en est pas pénétrée. Elle est, si je puis m'exprimer ainsi, le *substratum* de l'espace; elle est le fondement de l'existence et de l'espace et de la durée elle-même. Or l'espace et la durée étant évidemment nécessaires et n'étant pourtant point des substances, mais des propriétés, il est clair que la substance, sans qui ces propriétés ne sauraient subsister, est elle-même encore plus nécessaire s'il était possible. Et comme l'espace et la durée, en tant qu'elles sont des conditions *sine qua non*, sont nécessaires à l'existence de toute autre chose, ainsi la substance, à qui ces propriétés appartiennent, est de même nécessaire de la manière particulière dont j'ai fait mention ci-dessus. Je suis,

MONSIEUR, etc.

Déc. 10, 1713.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Quelle que puisse être la cause qui m'empêche de voir la force de vos raisonnements, je n'ai garde de l'imputer, comme vous faites, au manque de clarté dans vos expressions. Je me connais trop bien moi-même pour penser qu'il s'ensuive de ce que je n'ai pas entendu un argument, que cet argument est mal exprimé ou qu'il ne conclut pas, à moins que je n'en puisse faire voir d'ailleurs clairement le défaut. Je puis vous assurer que ce n'est une très-grande satisfaction de voir que plus je réfléchis sur votre premier argument, et plus je suis convaincu qu'il est solide. Maintenant je comprends qu'il est tout à fait contre la raison de supposer que la *nécessité absolue* puisse avoir plus de relation avec une partie de l'espace qu'avec l'autre; or, cela étant ainsi, un être absolument nécessaire doit exister partout.

Je souhaiterais de tout mon cœur pouvoir être aussi convaincu de la solidité de l'autre argument, comme je le suis de la vérité de celui-là. Vous dites *que toutes les substances, à la réserve de celle qui existe par elle-même, sont dans l'espace, et que l'espace les pénètre.* Toutes les substances sans doute, soit spirituelles, soit corporelles, existent dans l'espace. Mais s'il fallait expliquer ce que j'entends par *un esprit qui existe dans l'espace*, je ne sais comment je le pourrais, qu'en disant qu'une certaine quantité particulière d'espace borne dans les esprits finis *la capacité qu'ils ont d'agir en un seul et même temps;* de sorte qu'ils ne sauraient agir hors de la sphère de cette quantité déterminée. Il est vrai que je me figure qu'il y a dans la manière

d'exister des esprits, eu égard à l'espace, je ne sais quoi qui répond plus directement à la manière d'exister des choses corporelles. Mais si je veux deviner ce que c'est et quelle est la manière d'exister des esprits, je ne saurais m'en faire d'idée. Il me paraît qu'il y a plus de difficulté encore à déterminer (si la chose était possible) la relation que l'Être existant par lui-même peut avoir avec l'espace. Dire qu'il existe dans l'espace de la même manière que les autres substances y existent (comme il m'est presque échappé de le dire, sans y songer, dans ma dernière lettre) serait mettre le Créateur trop au niveau de la créature. Quoi qu'il en soit, ce serait dire une chose dont la vérité n'est ni claire ni évidente. Dire aussi que la substance qui existe par elle-même est le *substratum* de l'espace, dans le sens qu'on donne ordinairement à ce terme, c'est dire une chose qui est à peine intelligible, ou qui, à tout le moins, n'est pas évidente. Or quand il y aurait cent relations distinctes de celles-ci, l'affaire est d'en avoir des idées, et je ne vois pas par quel moyen je les pourrais acquérir. J'avoue qu'on peut avoir des idées des termes, et ne pas s'éloigner du sens ordinaire qu'on leur donne quand on dit que la substance qui existe par elle-même est le *substratum* de l'espace ou le fondement de son existence; mais je ne vois pas qu'il y ait aucune raison de s'assurer que cela est vrai. En effet l'espace me paraît exister aussi absolument par soi-même, qu'il est possible qu'aucune autre chose existe par soi-même. Ainsi faites telles suppositions qu'il vous plaira, je ne saurais m'empêcher de supposer l'immensité de l'espace. La raison en est qu'il faut de deux choses l'une, ou qu'il y ait une *infinité d'existence*, ou *un vide infini d'existence*, s'il m'est permis de me servir de cette expression. On me dira peut-être que, quoique l'espace soit réellement nécessaire, la raison pourtant qui fait qu'il est nécessaire, c'est parce qu'il est une propriété de la substance qui existe par elle-même; et qu'étant si manifestement nécessaire et sa dépendance de la substance existante par elle-même n'étant pas si évidente, on est tenté de conclure qu'il est absolument existant par lui-même aussi bien que nécessaire. On ajoutera que c'est là la raison qui fait que l'idée de l'espace s'empare de notre esprit antécédemment et exclusivement à toute autre chose, eu égard au fondement de son existence. Mais quoique ce soit là une objection très-réelle, ce n'est pourtant pas une réponse directe à ce que je viens de dire. Ce raisonnement en effet suppose la seule chose qu'il fallait prouver, je veux dire que la raison qui fait que l'espace est une chose nécessaire, est parce qu'il est une propriété de la substance qui existe par elle-même. Et quand on supposerait qu'il n'est pas évident que l'espace soit existant absolument par soi-même, on ne peut pas cependant, tandis que cela demeure douteux, on ne peut pas, dis-je, argumenter comme si on avait une certitude du contraire et comme si l'on était assuré que l'espace n'est qu'une propriété de la substance qui existe par elle-même. Mais si l'espace n'est pas absolument indépendant, qu'est-ce qui le sera? Car lui-même est manifestement nécessaire, et il est antécédemment nécessaire, qui plus est, à l'existence de toute autre chose, sans en excepter même (comme je pense) la substance existante par elle-même.

Je vois clairement que toutes vos conséquences suivent démonstrativement de votre supposition; et si la supposition elle-même était évidente, elle pourrait servir à prouver d'autres choses encore, que celles à la preuve desquelles vous l'employez. C'est ce qui fait que je serais infiniment obligé à quiconque la prouverait. Car n'ayant rien tant à cœur que la recherche de la vérité, je ne me ferai jamais une honte d'avoir appris quelque chose de quelqu'un. Il en est, à mon avis, de l'instruction qu'on reçoit de certaines gens comme des graces d'un prince, qui font honneur à la personne qui les reçoit. Je suis,

MONSIEUR, etc.

Le 16 Déc. 1715.

RÉPONSE A LA LETTRE IV.

MONSIEUR,

J'ai été absent de Londres pendant la plus grande partie du mois de janvier. Cette absence, jointe à quelques autres occupations accidentelles, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre. Voici, à mon avis, le précis de vos difficultés. Vous dites qu'*il est difficile de déterminer quelle relation la substance existante par elle-même peut avoir avec l'espace* : que *dire que cette substance est le* substratum *de l'espace, dans le sens qu'on donne communément à ce terme, c'est dire une chose qui est à peine intelligible, ou qui, à tout le moins, n'est pas évidente*; que *l'espace vous paraît exister par soi-même aussi absolument qu'il est possible qu'aucune chose existe par soi-même* : et enfin que *dire l'espace est une propriété de la substance qui existe par elle-même, c'est supposer ce qu'il fallait prouver.* C'est entrer, je l'avoue, dans le fond même de la question. Je tâcherai de vous répondre le plus brièvement et le plus clairement qu'il me sera possible.

Ces expressions, *La substance existante par elle-même est le* substratum *de l'espace*, et *L'espace est une propriété de la substance existante par elle-même*, ces expressions, dis-je, ne sont peut-être pas des plus propres, aussi n'est-il pas facile d'en trouver qui le soient. Mais voici quelle est ma pensée. L'idée de l'espace, aussi bien que l'idée du temps ou de la durée, est une idée abstraite ou partiale. C'est l'idée d'une certaine qualité ou d'une certaine relation, que nous concevons évidemment devoir exister nécessairement, et qui cependant (n'étant pas elle-même une substance) présuppose nécessairement une substance, sans laquelle elle ne pourrait pas exister; d'où il s'ensuit que cette substance

doit exister plus nécessairement encore, s'il est possible. Je ne saurais exprimer plus clairement ma pensée que par cette comparaison. Quand un aveugle essaie de se faire une idée du corps, l'idée qu'il se fait n'est autre chose que l'idée de la dureté. Un homme qui aurait des yeux, mais qui n'aurait ni le pouvoir de se mouvoir, ni le sens de l'attouchement, s'il tâchait à se faire une idée du corps, son idée ne serait autre chose que celle de la couleur. Or comme dans ces cas-là la dureté n'est pas corps, et la couleur n'est pas corps non plus, quoique cependant ces propriétés emportent nécessairement, au jugement de ces personnes, l'existence d'une substance dont elles n'ont pourtant aucune idée : ainsi l'espace, dans notre notre idée, n'est pas une substance, mais il suppose nécessairement l'existence d'une substance qui n'est du ressort d'aucun de nos sens : or, l'espace étant lui-même nécessaire, il s'ensuit que la substance, qu'il suppose nécessairement, comme je viens de le dire, est plus nécessaire encore. Je suis.

Monsieur, etc.

LETTRE V.

Monsieur,

Vous avez exprimé, en cinq ou six lignes, d'une manière fort nette, toutes les difficultés que je vous avais faites dans ma lettre. J'aurais tâché de la faire plus courte, sans la crainte que j'ai eue, qu'une expression impropre ne gâtât et n'obscurcît ma pensée. Je suis ravi de voir notre dispute réduite à des bornes si étroites. Elle roule maintenant tout entière sur ce point-ci, savoir : si les idées que nous avons de l'espace et de la durée sont des idées partiales, qui présupposent l'existence de quelque autre chose. Votre comparaison de l'aveugle explique admirablement bien votre pensée, et il me semble que je l'entends fort bien. Mais elle ne me paraît pourtant pas lever entièrement la difficulté. Car d'où vient que l'aveugle conclut qu'il doit y avoir quelque chose au dehors qui lui donne l'idée de la dureté? Cela vient de ce qu'il suppose qu'il ne saurait avoir le sentiment qu'il a, à moins qu'il n'y ait une cause qui le produise. Or en ôtant cette cause l'effet cesserait immédiatement, et il n'aurait plus l'idée de la dureté que par souvenance. Pour appliquer ceci à la durée et à l'espace, je dis que, puisque un homme conclut très-justement de ce qu'il a ces idées, qu'il faut qu'il ait quelque chose d'externe qui les cause; il s'ensuit que cette cause, quelle qu'elle soit, étant ôtée, ses idées cesseraient aussi. Si donc la cause supposée est ôtée, et que cependant l'idée demeure, cette cause supposée ne saurait être la cause réelle. Supposons maintenant que la substance existante par elle-même soit le *substratum* de l'espace et de la durée, si l'on pouvait supposer qu'elle cessât d'exister, il est clair que l'espace et la durée demeureraient pourtant toujours les mêmes, sans aucun changement, ce qui prouve, ce semble, que la substance existante par elle-même n'est pas le *substratum* de l'espace et de la durée. Il ne faut pas s'imaginer pouvoir répondre à la difficulté en disant que chaque propriété de la substance existante par elle-même est aussi nécessaire que la substance elle-même, puisque cela n'a lieu qu'autant de temps que la substance elle-même existe; car l'idée de la propriété renferme l'impossibilité de subsister sans son *substratum*. J'avoue que la supposition est absurde. Mais comment saura-t-on si une telle chose est une propriété d'une telle substance, à moins qu'on n'examine si elle cesserait d'être, en cas que la substance en question cessât d'exister. Malgré tout ce que je viens de dire, je n'oserais assurer que votre argument n'est pas concluant. Il faut que j'avoue mon ignorance. Je me perds dans la nature de l'espace et de la durée. Si l'on pouvait faire voir clairement que ce sont des propriétés d'une substance, nous aurions une voie aisée de confondre les athées. On leur prouverait démonstrativement les vérités suivantes : qu'il y a un Etre éternel, nécessaire, existant par lui-même; que cet Etre est unique et qu'il est absolument nécessaire à l'existence de toute autre chose. Je suis porté à croire que si l'espace et la durée sont en effet des propriétés de la substance existante par elle-même, il faut que ce soit une vérité qui n'est pas à la portée de tout le monde. Autrement ne s'en serait-on pas servi généralement, et n'en aurait-on pas fait un argument fondamental pour prouver l'existence de Dieu?

Il faut que je vous dise encore que votre argument pour la toute-présence de Dieu m'a toujours paru très-probable. Mais l'envie que j'ai eue de le trouver démonstratif m'a fait avancer quelquefois des choses qui sont éloignées de mon opinion. Ce que j'en ai fait n'a pas été pour le plaisir de disputer, car, outre que ce n'est point du tout mon caractère, je me serais attaqué à un autre qu'à vous, si je n'avais eu dessein que de me divertir. Je ne l'ai fait que pour mettre l'objection dans un plus beau jour, afin que la réponse fût plus complète. Je souhaite de tout mon cœur que ceux qui se mêleront d'écrire contre vous en agissent avec vous aussi honnêtement que vous en avez agi avec moi; mais il faut que j'avoue que je n'ai pas trouvé dans ceux qui l'ont déjà fait cet amour sincère de la vérité que j'aurais souhaité qu'ils eussent.

Je suis, monsieur, etc.

Fév. 5, 1715.

RÉPONSE A LA LETTRE V.

Monsieur,

Le grand nombre d'affaires que j'ai eues a été cause que j'ai égaré votre dernière lettre; ce n'est qu'après l'avoir retrouvée par hasard qu'il m'a été possible d'y répondre. Il me semble que nous avons poussé le sujet en question jusqu'à ses dernières bornes. Je

suis obligé en justice d'avouer qu'il ne m'est guère arrivé dans des contestations de cette nature d'avoir affaire avec des gens aussi raisonnables et aussi dégagés de préjugés que vous l'êtes.

Je crois qu'il suffit de répondre aux raisonnements de votre lettre qu'en avouant que la supposition que vous faites est absurde, vous avouez par conséquent que mon argument est nécessairement véritable. Si l'espace et la durée demeurent nécessairement, même après la supposition qui les anéantit (1), et que ce ne soient pas des substances (comme elles ne le sont pas évidemment), il s'ensuit que la substance (2), d'où dépend leur existence demeurera aussi nécessairement, même après qu'on aura supposé qu'elle n'existe pas; ce qui fait voir que cette supposition est impossible et contradictoire.

Pour répondre à la réflexion que vous faites sur la fin de votre lettre, que si l'argument dont je me suis servi, était à la portée de tout le monde, on s'en serait servi plus fréquemment, et qu'on en aurait fait un argument fondamental pour prouver l'existence de Dieu, je dis que la philosophie de Descartes est, à mon avis, la véritable cause qu'il a été si négligé. Les notions absurdes de ce philosophe, qui enseigne (3) *que la matière est nécessairement infinie et nécessairement éternelle*, et qui attribue tout aux lois mécaniques du mouvement, à l'exclusion des causes finales, et à l'exclusion de toute volonté, intelligence et providence divine dans le gouvernement du monde; ces notions, dis-je, qui ont été universellement reçues, ont obscurci les yeux de la raison d'une manière incroyable, et ont empêché les hommes de faire attention à la main de celui, *en qui ils ont la vie, le mouvement et l'être*. Ce n'est pas la seule fois que cela est arrivé. Pendant combien de siècles n'a-t-on pas cru universellement que l'éternité n'était pas durée, et que l'infinité n'était pas grandeur? la même chose est arrivée à l'égard du dogme de la transsubstantiation et, si je ne me trompe, aussi à l'égard de la notion scolastique de la trinité, etc. Je suis,

MONSIEUR, etc.

Avril 8, 1715.

(1) Ut partium temporis ordo est immutabilis, sic ordo partium spatii. Moveantur hæ de locis suis, et movebuntur, ut ita dicam, de seipsis. NEWTON *Princ. Math. Schol. ad Defin. VIII.*

(2) Deus non est æternitas vel infinitas, sed æternus et infinitus; non est duratio vel spatium, sed durat et adest. Durat semper, et adest ubique et existendo semper et ubique, durationem et spatium, æternitatem et infinitatem constituit. Cum unaquæque spatii particula sit semper; et nonnunquidque durationis indivisibile momentum, ubique; certe rerum omnium fabricator ac Dominus, non erit nunquam nusquam. Omnipræsens est, non per virtutem solam, sed etiam per substantiam; nam virtus, sine substantia subsistere non potest. *Id. Princ. Mathem. Schol. gen. sub. fin.*

(3) Puto implicare contradictionem, ut mundus, (*vulgo materialis*) sit finitus. CARTÉS. *Ep. LXIX.*

FRAGMENT D'UNE LETTRE

Ecrite à une autre personne, qui, outre les objections précédentes, en avait encore proposé quelques autres.

Permettez-moi, monsieur, de répondre directement, sans compliments ni préface, aux objections que vous me faites.

Il n'y a que deux voies, par lesquelles il soit possible de prouver l'existence et les attributs de Dieu. L'une *à priori*, l'autre *à posteriori*. La preuve *à posteriori* (1) est à la portée de tout le monde. Il y a dans la nature une infinité de phénomènes, qui tous, depuis le plus familier jusque au plus recherché, forment une preuve de l'existence de Dieu, à la portée de toute personne dégagée de préjugé et d'un esprit droit et sincère, une preuve, dis-je, à tout le moins morale et raisonnable. Et c'est, à mon avis, sur cette preuve que Dieu (considéré en tant que gouverneur moral) veut que les agents moraux se déterminent.

Je crois la preuve *à priori* tout à fait démonstrative. Mais il en est de cette preuve, à mon avis, comme d'une infinité de démonstrations mathématiques, qu'un petit nombre de personnes, qui joignent à un grand fonds d'esprit beaucoup d'attention, peuvent entendre. Aussi ne sert-elle qu'à dissiper des difficultés savantes et métaphysiques. Il ne faut pas s'attendre que le commun des hommes en comprenne la force. On ne la leur fera pas plus entendre, qu'on ne leur fera entendre l'astronomie ou les mathématiques.

Après ces réflexions générales j'entre dans le détail. Voici comment je m'explique sur la notion de l'existence par soi-même. Chaque chose qui existe a une raison qui la détermine aujourd'hui à exister plutôt qu'à n'exister pas, ou qui l'a déterminée à cela, soit une fois, soit toujours. La raison ou le fondement de l'existence de l'être, qui n'a tiré son existence d'aucun autre être, (soit que nous puissions nous en former une idée, soit que nous ne le puissions pas), la raison, dis-je, de son existence est en lui-même. Car, bien que les simples preuves de raisonnement, par lesquelles nous faisons voir qu'il faut nécessairement qu'un tel être existe, bien, dis-je, que ces preuves ne nous donnent pas une idée distincte de l'existence par soi-même, et qu'elles ne fassent que nous donner une certitude que la chose est, cependant lorsque nous avons des raisons *à posteriori* qui nous assurent qu'une chose est certaine, il s'ensuit, par une conséquence inévitable, qu'il y a dans la nature des raisons *à priori* de l'existence de cette chose, que nous savons devoir exister nécessairement, soit que ces raisons nous soient connues, soit que nous les ignorions. Or puisque la raison ou le fondement de l'existence, plutôt que la

(1) Les choses invisibles de Dieu (tant sa puissance éternelle que sa divinité) se voient comme à l'œil étant considérées dans ses ouvrages. Rom. I. 20.

non-existence de l'être, qui ne tire son existence d'aucune autre chose hors de lui, doit nécessairement être en lui-même : et puisque il y a de la contradiction à supposer que sa propre volonté est la raison de son existence, en tant que cause efficiente, il faut que l'absolue nécessité (c'est-à-dire la même nécessité qui est la cause de la proportion immuable entre ces deux nombres 2 et 4), il faut, dis-je, que cette nécessité soit, en tant que cause formelle, le fondement de cette existence. Cette nécessité au reste est antécédente à l'existence de l'être lui-même, non pas à la vérité eu égard au temps, mais en ordre de nature, au lieu que sa propre volonté est au contraire subséquente en ordre de nature à la supposition de son existence, et n'en saurait être par conséquent la cause formelle.

Il n'est rien au monde de plus absurde que de supposer l'existence d'une chose ou de quelque circonstance d'une chose, et de supposer en même temps qu'il n'y a absolument aucune raison pourquoi elle existe plutôt qu'elle n'existe pas. On conçoit facilement qu'il peut fort bien être que nous ignorions absolument les raisons, les fondements ou les causes d'un grand nombre de choses. Mais qu'un être étant supposé exister, il faille qu'il y ait dans la nature des raisons pourquoi il existe plutôt qu'il n'existe pas, sont deux choses qui ont une liaison aussi nécessaire et aussi essentielle qu'il y en ait entre deux *correlatifs*, comme sont la hauteur et la profondeur, etc.

La méthode des scolastiques qui veulent prouver l'existence de l'être existant par lui-même par la raison qu'il est souverainement parfait, est un vrai ὕστερον πρότερον. Car la toute-perfection ou quelque perfection que ce soit présuppose l'existence : ce qui est une pure pétition de principe. Mais la simple nécessité d'existence ne présuppose pas l'existence ; cette existence n'en est qu'une suite. Ce qui existe par une absolue nécessité de nature est toujours, quoi qu'on fasse, supposé ou renfermé dans toute idée possible des choses, lors même qu'on s'efforce de l'exclure. Il en est comme de la proportion entre deux et quatre: elle subsiste et se trouve renfermée dans les termes mêmes par lesquels on tâche de la nier expressément.

Lorsque la cause de l'existence n'est pas bornée à un lieu particulier, dans lequel seulement elle agit, exister simplement et exister en tout lieu sont une seule et même chose. Dire que deux et quatre ont ensemble une certaine proportion, et dire qu'ils ont partout cette même proportion, c'est dire précisément la même chose. Ce que je dis est véritable à l'égard de tout ce qui en soi-même est nécessaire. Supposer que l'être existant par lui-même est borné par sa nature propre (comme vous l'insinuez) c'est présupposer une nature ou une qualité limitante, au lieu que dans ce cas il ne faut rien présupposer, ni nature, ni qualité, quelle qu'elle soit, que celle qui naît d'une nécessité absolue en elle-même et antécédente, dans l'ordre de nos idées, à quelque nature, qualité, lieu temps et chose que ce soit.

Quand je dis que la nécessité, qui est en elle-même absolument telle, n'a aucune relation ni au temps ni au lieu, ma pensée est qu'elle n'a aucune relation ni à un temps ni à un lieu particulier, et qu'elle n'en dépend point, non plus que d'aucune chose dans aucun temps ou lieu particulier, mais qu'elle est la même en tout temps et en tout lieu. Je n'entends pas ce que vous voulez dire, quand vous parlez d'un temps fini et d'un lieu fini. La notion des scolastiques, qui prétendent que le temps dépend des mouvements, ou de l'existence du monde matériel, cette notion, dis-je, est aussi ridicule et aussi impertinente que de supposer qu'il dépend d'une horloge de sable tournée ou non tournée. La même chose est vraie aussi à l'égard du lieu.

L'espace infini est une extension infinie ; et l'éternité est une durée infinie. Ce sont là les deux premières idées qu'un homme a dans l'esprit, comme aussi les plus simples et les plus faciles. Le temps et le lieu sont le *sine qua non* de toutes les autres choses et de toutes les autres idées. Supposer l'un ou l'autre fini, c'est une contradiction dans l'idée même. Il n'y a point d'homme qui se les imagine, ou qui puisse se les imaginer finis; à moins que ce ne soit par inattention, ou que, de dessein prémédité, il ne s'occupe peut-être à une partie de l'idée, sans penser à l'autre. Toutes les difficultés qu'on a faites sur cette matière ne sont que de la poussière que les philosophes ont jetée aux yeux par le moyen des termes, ou plutôt des sons dont ils ont composé leur philosophie, au lieu d'idées. Les arguments tirés du jargon des scolastiques prouveront tout ce qu'on voudra; ils prouveront, si l'on veut, qu'il n'y a point d'axiome dans Euclide, qui ne soit incertain et inintelligible.

Ceux qui rejettent l'idée de l'infini, c'est-à-dire d'un être dont l'infinité est l'attribut, et qui supposent que l'espace n'est autre chose que la relation que deux corps ont l'un avec l'autre tombent dans une absurdité visible, puisque ils supposent que le néant possède des qualités réelles. Car l'espace entre deux corps demeure toujours le même : il a les mêmes dimensions, la même quantité, la même figure, soit que ces deux corps soient là ou ailleurs, soit qu'il y en ait d'autres ou qu'il n'y en ait point du tout. Il en est comme de la durée (1), elle est toujours la même, soit que vous tourniez votre sable ou que vous ne le tourniez pas; soit que le soleil se meuve ou s'arrête ; soit qu'il y ait un soleil ou qu'il n'y en ait pas ; soit enfin qu'il y ait un monde matériel ou qu'il n'y en ait pas.

Les distinctions des scolastiques, qui disent que les esprits existent dans l'*ubi*, et non

(1) Eadem et duratio seu perseverantia existentiae rerum ; sive motus sint celeres, sive tardi, sive nulli. NEWTON. *Princip. mathem. Schol. ad definit. VIII.*

pas dans *le lieu*, ne sont que de vains sons qui ne signifient rien.

Limiter l'espace, c'est supposer qu'il est borné par je ne sais quoi qui occupe lui-même un espace, ce qui est une contradiction; ou bien c'est supposer que rien ne le borne, auquel cas l'idée de ce rien sera toujours espace, ce qui est une seconde contradiction. Les êtres qui existent dans le temps et dans l'espace (comme sont nécessairement tous les êtres finis) présupposent le temps et l'espace; mais l'être dont l'existence est la cause de la durée et de l'espace doit être éternel et infini, à cause que la durée et l'espace n'ont point de bornes. Ce n'est pas que l'espace et la durée soient les causes formelles de cette existence; mais c'est parce que des attributs nécessaires infèrent nécessairement et inséparablement une substance nécessaire. Il n'y a aucune image qui nous représente cette substance elle-même, parce qu'elle n'est l'objet d'aucun de nos sens; mais nous connaissons son existence par ses effets, et la nécessité de cette existence par la nécessité de certains attributs et par d'autres arguments tirés de la raison. Supposer l'espace éloigné, détruit, ou anéanti, c'est supposer qu'une chose est éloignée d'elle-même, supposition visiblement absurde. Anéantissez dans votre imagination tout l'assemblage de l'espace infini, tout cet espace infini demeurera pourtant: n'en anéantissez qu'une partie, cette partie demeurera toujours nécessairement, comme il paraît par la situation immobile du reste. On tombe dans la même contradiction en le supposant divisé ou divisible.

Votre objection sur l'incompatibilité de l'*immensité* avec la spiritualité et la simplicité n'est fondée que sur le jargon des scolastiques qui, pour soutenir la transsubstantiation à quelque prix que ce soit, se sont servis, en parlant de ces choses et de plusieurs autres, de certaines phrases qui ne signifient rien, et auxquelles on ne saurait attacher aucune idée. En niant l'immensité réelle de Dieu et son éternelle durée, ils ont nié conséquemment son existence, quoiqu'il y ait tout lieu de croire qu'ils n'ont pas aperçu cette conséquence. L'immensité de l'espace (absolument uniforme partout et essentiellement indivisible), cette immensité, dis-je, n'est pas plus incompatible avec la simplicité que *l'écoulement uniforme et successif des parties de la durée* est incompatible avec cette même simplicité, comme vous l'avez très-bien remarqué. Il n'y a en ceci aucune difficulté réelle; ce ne sont que préjugés tout purs et que fausses notions de simplicité.

Je réponds à votre objection sur la spiritualité que la connaissance individuelle de soi-même, de l'être immense et unique, est aussi véritablement *unique* que le moment présent est individuellement *unique* en tous lieux à la fois. Il n'y a pas moins d'impropriété de langage à dire de l'*un* qu'il a une aune ou un mille de connaissance de soi-même (ce qui est le précis de votre objection) qu'à dire de l'*autre* qu'il a une aune ou un mille de temps. Cette suggestion semble mériter une considération toute particulière.

Je réponds à l'objection qu'en supposant Dieu réellement et substantiellement présent partout on suppose qu'il est l'*ame du monde*, que c'est une grande erreur. Car le mot *ame* signifie la partie d'un tout, dont le corps est une autre partie, et ces deux choses, étant unies, agissent mutuellement l'une sur l'autre, comme parties d'un même tout. Mais Dieu est présent à chaque partie de l'univers, non pas en tant qu'il en est l'ame, mais en tant qu'il en est le gouverneur: de sorte qu'il agit, comme il lui plaît, sur tout ce qui existe, sans que rien agisse sur lui.

Vous dites que l'espace n'a point de parties, parce qu'il est infini, mais c'est un pitoyable jeu de mots qui ne signifie rien. Dans les questions de cette nature, quand on parle de parties on entend des parties séparables, composées et désunies, telles que sont les parties de la matière, qui, par cette raison-là, est toujours un composé, et non pas une substance simple. La matière n'est pas une seule substance, mais un composé de substances. C'est pour cela, selon moi, que la matière est un objet incapable de pensée. Ce n'est pas à cause qu'elle est étendue qu'elle n'est pas capable de pensée, mais c'est à cause que ses parties sont des substances distinctes, désunies, et indépendantes les unes des autres. Je suppose que ce n'est pas là le cas des autres substances. Peut-être les espèces de substance diffèrent-elles plus les unes des autres que nous ne le savons maintenant, faute d'autres sens, qu'il n'a pas plu à Dieu de nous donner. Diviser la substance en *matière et esprit*, c'est comme si on la divisait en matérielle et en immatérielle. C'est précisément comme si quelqu'un s'avisait de diviser les espèces d'animaux en cheval et en ce qui n'est pas cheval.

Vous demandez d'où vient que la nécessité absolue exclut l'existence de deux êtres indépendants, distincts l'un de l'autre, puisque elle n'exclut pas la différence d'attributs et de propriétés dans un seul et même être indépendant. Je réponds à cette question que la nécessité absolue qui est partout et toujours la même, sans aucune variation, ne saurait être le fondement de l'existence d'un nombre d'êtres finis, quelque accord et quelque harmonie qu'il puisse y avoir entre eux, à cause que leur *nombre* ou leur *finité* manifeste entre eux un manque d'uniformité ou d'égalité. Mais la nécessité absolue peut être le fondement de l'existence d'un être infini, unique et uniforme. La différence d'attributs de cet être unique et uniforme ne consiste pas dans la diversité des parties ou dans le défaut d'uniformité de la nécessité par laquelle il existe; ces attributs sont tous ensemble et chacun en particulier des attributs de l'être entier, c'est-à-dire, des attributs de l'être unique, simple et infini. Il en est comme des facultés de l'ouïe et de la vue;

elles ne produisent dans l'ame de l'homme ni égalité, ni rien qui blesse l'uniformité ; elles sont l'une et l'autre des facultés de toute l'ame.

Ma réponse à votre dernier argument revient en substance à ceci : J'ai eu dessein de dire qu'il y a de la contradiction à supposer deux ou plusieurs êtres qui existent nécessairement. La raison en est que chacun d'eux étant, dans la supposition, indépendant et suffisant à soi-même (quand bien même on supposerait que l'autre n'existe pas), il est clair qu'ils renversent l'un l'autre mutuellement leur existence nécessaire, d'où il s'ensuit que ni l'un ni l'autre ne peut être nécessaire et indépendant. Par exemple, si l'esprit ou la matière, ou quelque autre substance pouvait aussi bien être conçue exister sans l'Être en qui toutes les substances existent, comme l'Etre en qui toutes les substances existent peut être conçu exister sans elles, il n'y aurait point d'existence nécessaire ni d'un ni d'autre côté.

Je dis, en un mot, sur la question de la possibilité de plusieurs êtres infinis, qu'il est très-vrai que l'infinité d'espace n'exclut ni les corps finis ni les esprits finis, ni le corps infini ni l'esprit infini. Mais cette infinité exclut tout ce qui est de la même espèce soit fini, soit infini. Or je n'ai besoin que de cela pour que mon argument soit bon. Il ne saurait y avoir qu'un espace infini, qu'un temps infini, et qu'un esprit infini. Quand je dis au reste qu'il n'y a qu'un esprit infini, j'entends par le terme d'*esprit* une substance particulière, positive et distincte, et non pas simplement ce qui n'est pas matière, car dans ce dernier sens il pourrait y en avoir un nombre innombrable. Je dis la même chose de la matière. Si elle pouvait être infinie, il ne saurait y avoir qu'un seul corps infini, et ainsi du reste. Car un infini, en toutes ses dimensions, exclut toujours la pluralité d'infinis de la même espèce, quoique il n'exclue pas ceux d'une autre espèce.

Dire que l'*ubi* des esprits n'est autre chose que leur perception, et que la toute-présence de Dieu n'est autre chose que sa connaissance infinie, c'est parler en l'air. Ce ne sont que de vains sons qui ne signifient absolument rien. Si cette confusion de langage avait lieu, il n'y aurait rien dans le monde qu'on ne pût soutenir. Nous n'aurions aucun principe de connaissance, et nous ne pourrions tirer aucun usage des termes ni des idées.

Je suis,

MONSIEUR, etc.

LETTRES
D'UN SAVANT DE CAMBRIDGE,
AVEC LES RÉPONSES DE M. CLARKE

LETTRE PREMIÈRE.

MONSIEUR,

Je n'ai d'autre excuse à vous alléguer de la liberté que je prends maintenant de venir vous interrompre que le droit que chacun a de recourir aux lumières d'une personne également distinguée par son savoir et par sa probité.

Le peu de temps que j'ai donné à l'étude a été employé à examiner les principes fondamentaux de la raison et de la philosophie : et il faudrait que j'eusse été parfaitement aveugle dans cette recherche, si l'ouvrage que vous avez publié sur l'existence et les attributs de Dieu m'eût échappé. L'examen que vous y avez fait de la *liberté* et de la *nécessité* a dissipé un grand nombre de difficultés qui m'embarrassaient beaucoup. Mais il m'en reste encore une dont je souhaiterais fort d'être délivré, et c'est pour cela que j'implore votre secours. Je conçois clairement que l'homme n'est pas gouverné par une *impulsion aveugle ;* mais je ne puis comprendre que chaque *volition* ne soit pas *nécessaire*. L'on convient que la volonté n'est autre chose que *le dernier jugement de l'entendement ;* et je suppose que l'on ne niera pas que le dernier jugement de l'entendement, qui donne ou qui refuse son consentement à une proposition spéculative, ne soit aussi nécessaire. Cela posé, je demande pourquoi le dernier jugement de l'entendement, qui donne ou qui refuse son consentement à quelque proposition *pratique* par laquelle l'homme est déterminé à agir, ne sera pas également nécessaire ; et pourquoi cette même nécessité ne sera pas dans toutes ses conséquences et ses effets la même que celle que les fatalistes soutiennent, quoique elle n'ait pas le même fondement. Par exemple, un homme qui juge qu'il lui est plus avantageux de consulter sa satisfaction présente que d'attendre la plus grande de toutes les félicités dans un temps éloigné n'agit-il pas par la même nécessité par laquelle un autre juge qu'il doit choisir le parti opposé ; ou, pour mieux dire, cet homme-là n'agit-il point par la nécessité par laquelle un mathématicien juge qu'un triangle est la moitié d'un carré qui a la même base et qui est entre les mêmes parallèles. Je vais plus loin : Dieu est absolument parfait, il juge donc toujours que ce qui est le meilleur réellement et par sa nature est effectivement tel ; c'est-à-dire il veut cela, il est donc néces-

sairement bon et juste. Tout homme au contraire est imparfait; il juge donc, en plusieurs occasions, telle chose être la meilleure qui pourtant ne l'est pas réellement et par sa nature (c'est-à-dire il veut cette chose); tout homme donc est de nécessité imparfaitement bon et juste, chacun selon ses différents degrés d'imperfection. Comment donc aucune créature peut-elle être responsable du manque de cette perfection, que Dieu ne lui donna jamais, et qu'elle n'a pu se donner à elle-même? Voilà, monsieur, mon sentiment que j'ai développé le plus clairement et le plus distinctement qu'il m'a été possible, afin de vous épargner de l'embarras, et j'espère y avoir réussi. Mais, après tout, je ne puis m'empêcher de me soupçonner de m'être engagé dans un étrange enchaînement de pensées; et néanmoins lorsque je fais la revue de mes idées et que je les examine de tous côtés, je ne puis découvrir ni comment l'erreur s'y est glissée ni où elle gît. Si vous daignez répondre à ma lettre, je vous en aurai une obligation infinie, et je recevrai cette faveur avec le respect et l'estime que l'on doit à une personne d'un caractère aussi distingué que le vôtre, et je me ferai toute ma vie une gloire de me dire,

Monsieur, etc.

RÉPONSE A LA LETTRE Ire.

Monsieur

Vous avez exprimé vos difficultés sur la liberté d'une manière plus forte et avec plus de brièveté que l'on n'a coutume de faire. Voici, à mon avis, la véritable réponse qu'on y peut faire. Tout être passif est sujet à la nécessité, à proportion de ce qu'il a de passif, et il est libre en tant qu'agent. Car action et liberté sont, à ce que je crois, des idées parfaitement *identiques*. Je me servirai, pour expliquer ceci, de l'exemple que vous alléguez. Le vrai et le bien sont à l'entendement ce qu'est à l'œil un objet lumineux. L'œil étant ouvert voit nécessairement l'objet, parce qu'il est en cela purement passif. De même l'entendement, quand il est ouvert, aperçoit nécessairement la vérité d'une proposition spéculative ou la justesse d'une proposition pratique, parce qu'en cela l'entendement n'est aussi que passif. Mais comme un homme, en fermant les yeux, peut s'empêcher de voir, ainsi en détournant l'attention il peut s'empêcher de comprendre. Mais supposé que le dernier jugement de l'entendement soit toujours nécessaire, comme je pense qu'il l'est en effet, que s'ensuit-il de là? Autre chose est juger, autre chose est agir. Ces deux choses dépendent de principes tout à fait différents et qui n'ont pas plus de liaison entre eux que la faculté d'agir et celle de recevoir l'action. Ni Dieu ni l'homme ne peuvent éviter de voir qu'une chose est vraie, lorsque ils voient qu'elle est vraie; ou de juger qu'une chose est convenable et raisonnable, lorsque ils voient qu'elle l'est effectivement. Mais dans tout ceci il n'y a point d'action : non plus qu'on ne saurait dire que la toute-présence de Dieu, laquelle ne dépend point de sa volonté, soit un acte divin. Le pouvoir physique d'agir, qui est et dans Dieu et dans l'homme l'essence de la liberté, continue d'être exactement le même avant et après le dernier jugement de l'entendement. Par exemple, je suppose qu'il paraît par plusieurs promesses que, dans cet instant, le dernier jugement de l'entendement divin est qu'il n'est pas raisonnable que le monde soit détruit aujourd'hui, s'ensuit-il de là que le pouvoir physique de le détruire, qui se trouve en Dieu, n'est pas précisément le même aujourd'hui qu'il sera dans quelque temps à venir que ce soit? Et n'est-il pas évident que la nécessité par laquelle Dieu est présent partout, ou connaît toutes choses, et la nécessité par laquelle il tient sa promesse sont des choses qui n'ont d'autre ressemblance que leur nom, l'une étant naturelle et littérale, et l'autre purement morale et figurée? En un mot, il n'y a point de liaison entre l'approbation et l'action, entre ce qui est passif et ce qui est actif. Ce n'est pas l'entendement qui est la source de l'action; car un être incapable d'action peut être néanmoins capable de perception : mais le principe de l'action est le pouvoir de se mouvoir soi-même, qui est la *spontanéité* dans tous les animaux et dans ceux qui sont doués de raison, ce que nous appelons la liberté. Toute l'erreur sur cette matière procède, je crois, de ce qu'on emploie le terme de volonté dans un sens confus, pour exprimer indistinctement en partie ce qui est passif, et en partie ce qui est actif. Je suis,

Monsieur, etc.

LETTRE II.

Monsieur,

Après vous avoir remercié de la faveur toute particulière que vous venez de m'accorder, je passe aux raisons qui font que je ne saurais comprendre comment votre raisonnement résout la difficulté. Mais premièrement il sera bon que j'établisse ici l'idée que j'ai de la nécessité. Voici donc comment je raisonne. Toutes les fois que, dans quelque cas supposé, il implique contradiction qu'un être, un mode, ou une action ait été autrement qu'elle n'est, cet être, ce mode, ou cette action est, absolument et proprement parlant, nécessaire dans ce cas-là. J'applique ceci à notre question, qui est de savoir si les actions de l'homme sont proprement et à la rigueur nécessaires. Vous concevez que, dans chaque acte de la volonté, le dernier jugement de l'entendement est nécessaire; par conséquent chaque action ou chaque mouvement interne, quelle qu'en puisse être la cause ou le principe, doit être aussi, ce me semble, nécessaire. Car ou cette action suit nécessairement le dernier

jugement ou la volition de l'homme, ou bien elle ne le suit pas. Si elle le suit, elle est absolument nécessaire, à parler proprement et à la rigueur; et si l'on dit qu'elle ne le fait pas, n'y a-t-il pas une contradiction formelle dans les termes? N'est-ce pas supposer que le même être se meut et ne se meut pas en même temps? Si donc l'idée de la liberté est l'idée du pouvoir de se mouvoir soi-même, elle est si peu opposée à la nécessité, qu'elle peut être, et qu'elle est même, je crois, nécessaire : et ainsi la nécessité est compatible avec une parfaite liberté, c'est-à-dire avec le pouvoir de se mouvoir soi-même; et l'Etre suprême lui-même est nécessaire dans toutes ses actions, à prendre le mot de nécessaire dans son sens propre et naturel. Car il est aussi contradictoire de supposer la toute-sagesse, s'il m'est permis de me servir de ce terme, agissant injustement et cruellement, c'est-à-dire sans sagesse, que de supposer la toute-présence renfermée dans des bornes, puisque les perfections morales de la Divinité lui sont aussi essentielles que les physiques, et sont par conséquent également nécessaires. Mais si c'est là une perfection dans le Créateur, pourquoi serait-ce une imperfection dans la créature? Rien n'est plus manifeste. Mais ne s'ensuivra-t-il pas de là nécessairement qu'aucune créature ne peut être responsable de ses actions? Chaque action, ou le pouvoir de se mouvoir soi-même, suivant nécessairement la dernière détermination de l'entendement, pourra-t-on blâmer autre chose que l'entendement, et le péché sera-t-il autre chose qu'une folie? L'homme en peut-il être plus responsable que de n'avoir pas été plus sage que Dieu ne l'a fait? La seule chose qui me reste à observer est que je prends toujours ici le mot de nécessité, non pas pour exprimer une nécessité externe, ou une impulsion aveugle; mais pour signifier une nécessité interne qui résulte de la nature même et de la consitution des êtres raisonnables : et je crois que, dans ce dernier sens, la conséquence que j'en ai tirée sera aussi naturelle que dans le premier. Je finis en vous assurant que je suis,

Monsieur, etc.

RÉPONSE A LA LETTRE II

Monsieur,

Votre objection est pressée avec beaucoup de subtilité. Mais il me paraît manifestement qu'il y a une erreur cachée sous le terme *volition*, sous lequel vous renfermez la perception finale de l'entendement qui est passive, et la première opération ou l'exercice de la faculté active ou du pouvoir de se mouvoir soi-même. Vous supposez que ces deux choses ont entre elles une liaison nécessaire, et je crois qu'elles n'ont aucune connexion ensemble, et que c'est en cela précisément que consiste la différence qu'il y a entre l'*action* et la *passion*. C'est cette différence qui fait l'essence de la liberté. Si ces deux choses étaient, comme vous le supposez, unies ensemble par une nécessité véritablement physique, il n'y aurait pas d'autre différence entre l'action et la passion, sinon que ce que nous nommons maintenant un *agent* s'imaginerait faussement être un agent dans le temps qu'il serait réellement et purement passif. Bien plus il n'y aurait dans l'univers ni agent ni action. Ni les hommes, ni les anges, ni Dieu lui-même n'agiraient que dans le même sens qu'agit une balance emportée par le plus grand poids, supposé qu'elle fût douée de perception ou d'entendement. La conséquence de ceci serait qu'il n'y aurait aucun agent dans l'univers, et que tout y serait passif; tout y serait effet sans qu'il y eût aucune cause, ce qui est manifestement absurde et contradictoire.

De plus vous confondez manifestement la contradiction et la nécessité morale avec la contradiction et la nécessité naturelle. J'avoue qu'il y a contradiction dans les termes, moralement parlant, qu'un homme sage fasse une folie, ou qu'un honnête homme fasse une chose deshonnête; mais il n'y a en cela aucune contradiction physique. Et à l'égard de Dieu même, si ses actes de bonté et de miséricorde étaient aussi physiquement nécessaires que sa toute-présence, il serait aussi absurde de le remercier de ses bienfaits que de sa toute-présence. C'est pourquoi si les perfections morales de Dieu étaient nécessaires dans le même sens physique que le sont les attributs naturels qui ne dépendent point de sa volonté ou du pouvoir qu'il a d'agir, elles ne seraient nullement des perfections morales. Je suis, etc.

LETTRE III.

Monsieur,

Vous avez extrêmement abrégé notre dispute. La seule difficulté qui me reste est de séparer dans mon esprit le dernier jugement ou la perception de l'entendement du premier exercice du pouvoir de se mouvoir soi-même. Mais supposons-les séparés, et considérons-en la conséquence. Ne s'ensuivra-t-il pas de là qu'une substance destituée d'intelligence pourra être capable de se mouvoir elle-même? Je dis plus : s'il se rencontre quelque occasion dans laquelle l'action ou le pouvoir de se mouvoir soi-même ne suive point la dernière perception ou le jugement de l'entendement, il faut que dans cette occasion l'agent soit poussé par une impulsion aveugle. Il n'y a point là de milieu. Mais considérons la chose plus distinctement dans l'auteur de toute perfection. Si ses actions ne suivent pas toujours la perception finale de son entendement, comment pourra-t-on prouver qu'il est infiniment juste et bon? Et selon cette hypothèse, il n'est pas impossible qu'il ne puisse agir de la manière la plus mauvaise qu'on puisse concevoir, dans le temps même qu'il jugera et voudra le mieux, puisque, selon votre

supposition, il n'y a point de liaison entre le jugement et le pouvoir de se mouvoir soi-même, entre la volition et l'action. Je ne comprends point votre distinction de nécessité physique et de nécessité morale, parce que je n'ai absolument aucune idée de la dernière. Si vous entendez par là ce que j'ai exprimé par le terme de nécessité interne, cette nécessité morale aura son fondement dans la nature d'une manière aussi claire et aussi distincte qu'aucune nécessité physique, quelle qu'elle puisse être; et je vous prie de faire à cela une attention particulière, parce que j'ai lieu de juger par votre dernière lettre que je ne m'étais pas expliqué assez clairement là-dessus.

Je suis, etc.

RÉPONSE A LA LETTRE III.

Monsieur,

Je crois que la difficulté qui vous reste pourra être facilement dissipée par cette comparaison. La perception ou le dernier jugement de l'entendement est aussi distinct de l'exercice actuel du pouvoir de se mouvoir soi-même, que la vue d'un chemin l'est de l'action de celui qui y marche; et de ce que je nie que la perception de l'entendement soit la cause immédiate, efficiente et nécessaire de l'exercice du pouvoir de se mouvoir soi-même il ne s'ensuit pas plus que la matière, destituée d'intelligence, puisse être capable de se mouvoir elle-même qu'il s'ensuit qu'un homme qui n'a ni jambes ni vie soit capable de marcher de ce que l'on nie que ses yeux soient la cause immédiate, efficiente et nécessaire de son mouvement en marchant. L'entendement juge ce qu'un homme doit faire, comme les yeux voient le chemin. Mais un aveugle ou un homme qui ferme les yeux ne laisse pas d'avoir le pouvoir de marcher sans voir, et tous les agents qui ont vie ont le pouvoir physique d'agir, soit qu'ils se servent de leur jugement et de leur entendement ou qu'ils ne s'en servent pas. La matière brute et sans intelligence ne peut pas être un agent, parce que l'idée même d'action suppose la vie et un sentiment interne de ce qu'on fait; mais ce sentiment qui constitue la nature d'une action est une chose tout à fait différente de la perception ou du jugement par lequel un homme se détermine par avance sur ce qu'il y a de raisonnable ou de convenable dans ce qu'il va faire. Un agent emporté par une impulsion aveugle est une contradiction dans les termes; car il n'est plus agent du tout, il est tout à fait patient. Mais un agent qui ne suit pas, en agissant, le dernier jugement de son entendement, c'est-à-dire *la dernière perception passive*, et non pas la première volition de l'agent, car il faut bien prendre garde à ne pas confondre ces deux choses; cet agent, dis-je, ressemble à un homme qui ferme les yeux, et marche à tout hasard devant lui dans un précipice.

Dieu distingue et approuve toujours ce qui est juste et bon, et cela nécessairement; il ne peut pas faire autrement. Mais quand il agit, quoique ce qu'il fait soit toujours juste et bon, c'est toujours avec liberté qu'il agit, c'est-à-dire qu'il a en même temps un entier pouvoir naturel ou physique d'agir d'une autre manière. Autrement la justice, par exemple, en Dieu ne différerait en rien de la justice dans un glaive quand il exécute une sentence juste, en supposant que le glaive sait ce qu'il fait, sans pouvoir pourtant s'empêcher de le faire. D'où il s'ensuivrait qu'il ne pourrait y avoir en Dieu aucune perfection morale. Car dans tout ce qui est moral il faut qu'il se fasse quelque chose qu'il était au pouvoir de l'agent de ne pas faire, puisque c'est en cela même que consiste l'essence d'une action morale. Par conséquent la nécessité morale est aussi différente de la nécessité physique, que les expressions figurées le sont des propres dans le langage, c'est-à-dire que, dans le fond et à parler en philosophe, cette première n'est point du tout nécessité, et cependant tout le monde voit que l'on peut compter aussi raisonnablement et aussi sûrement sur la justice et la bonté d'un agent libre, infiniment parfait, que l'on sait qu'un effet nécessaire d'un agent nécessaire serait physiquement inévitable et infaillible. Je suis, etc.

DERNIÈRE LETTRE.

Monsieur,

C'est un sensible plaisir pour moi de trouver à présent que je vois bien plus clair que je ne l'aurais jamais espéré, dans la matière épineuse dont nous nous sommes entretenus vous et moi. Je suis frappé de l'ouverture que vous m'avez donnée, que le dernier jugement de l'entendement ne peut pas avoir d'influence sur le pouvoir de se mouvoir soi-même; parce qu'il n'y a aucune ressemblance entre une action et une perception de l'esprit, et que par conséquent il faut qu'il y ait quelque autre principe de mouvement interne absolument et indépendant de la faculté perceptive, et il me paraît fort vraisemblable, comme vous le remarquez dans votre lettre, que la principale source de l'embarras de cette matière vient de ce qu'on ne distingue pas aussi clairement qu'on le devrait la faculté perceptive de l'active. Je ne vous proposerai donc plus rien là-dessus, et je laisserai le reste au temps et à des réflexions réitérées. Mais il y aurait de la stupidité ou une noire ingratitude à ne pas reconnaître l'honnêteté et l'amitié même de votre procédé à l'égard d'un inconnu que vous avez trouvé engagé dans la recherche de la vérité. Je ne vois pas comment vous marquer les sentiments qu'il a produits en moi, avec toute la sincérité et la vérité qui les accompagnent, sans dire des choses qui assurément vous déplairaient; mais il faudrait que je n'eusse aucun goût pour ce qui

est important et raisonnable, pour manquer à l'estimer comme je dois. Je suis,

MONSIEUR, etc.

LETTRE DE M. CLARKE

A un ecclésiastique sur l'argument à priori, *par lequel on prouve l'existence de Dieu.*

MONSIEUR,

L'objection que vous faites et qui tend à bannir toute argumentation *à priori* de la démonstration de l'existence et des perfections de la cause première, cette objection, dis-je, a embarrassé effectivement beaucoup de savants. Voyant avec la dernière évidence que rien ne peut être avant la cause première, ils ont cru qu'il suffisait de dire que la cause première existe *absolument sans cause*, et par conséquent qu'il était tout à fait hors de propos d'argumenter *à priori* sur son existence. Mais si vous faites une sérieuse attention à ce langage, vous trouverez qu'il ne satisfait point du tout. Car bien qu'il soit très-évident qu'aucune chose, qu'aucun être ne peut exister avant l'être qui est lui-même la cause première et originale de toutes choses, faut-il pourtant qu'il y ait dans la nature quelque fondement, quelque raison de l'existence de cet être et, qui plus est, une raison stable, un fondement permanent. S'il en était autrement, il faudrait dire qu'il est redevable de son existence au pur hasard, et par conséquent qu'il en est dépendant. Alors tout ce qu'on pourrait dire sur cet article reviendrait à ceci : que la cause première et originale existe parce qu'elle existe, qu'elle a toujours existé, et qu'elle existe encore à présent parce qu'elle a toujours existé et qu'elle existe encore. Ce que les disciples de Spinosa affirmeront, du meilleur de leur cœur, de toute substance actuellement existante, et cela avec la même force et avec autant de raison.

Si l'idée d'un néant (1) éternel et infini était une idée possible, ou plutôt si cette idée n'était pas contradictoire, l'existence de la cause première ne serait certainement pas nécessaire. Car la nécessité d'exister et la possibilité de n'exister pas sont des idées contradictoires. Si d'ailleurs l'existence de la cause première n'était pas nécessaire, il n'y aurait aucune contradiction à supposer ou que cette cause n'a pas existé autrefois, ou qu'elle peut cesser d'exister à l'avenir. L'existence de la cause première est donc nécessaire, nécessaire, dis-je, absolument et en elle-même. Cette nécessité par conséquent est, *a priori* et dans l'ordre de la nature, le fondement et la raison de son existence. Car, ce qui existe nécessairement ou, pour m'exprimer en d'autres termes, ce qui rassemble inséparablement dans son idée l'existence et la nécessité, cela, dis-je, doit être nécessaire pour l'une ou l'autre de ces raisons, ou parce qu'il existe en effet, ou parce que son existence est nécessaire. Mais s'il était nécessaire uniquement à cause qu'il existe, par la même raison tout être qui existe existera nécessairement, et par conséquent ou chaque être sera la cause première, ou le néant le sera, ce qui est absurde. A l'opposite, si la cause première existe par la raison que son existence est nécessaire, il en résultera que la nécessité est le fondement et la raison de cette existence. Remarquez au reste, que de l'existence on n'infère pas la nécessité d'exister, c'est-à-dire que, *à priori* et dans l'ordre de la nature, l'existence n'est pas antécédente à la nécessité d'exister. C'est tout le contraire : l'existence est une suite de la nécessité d'exister, c'est-à-dire que, *à priori* et dans l'ordre naturel, la nécessité d'exister va devant la supposition de l'existence. Ce qu'il fallait prouver.

Je sais bien que l'argument à *posteriori* est d'un usage beaucoup plus général, très-facile à comprendre, peu s'en faut à la portée de chacun, et par conséquent que c'est celui qui doit être mis le plus souvent en œuvre, et sur lequel il faut le plus appuyer. Cependant comme les auteurs qui ont écrit en faveur de l'athéisme ont combattu quelquefois l'existence et les attributs de Dieu par des raisonnements métaphysiques qu'on ne peut réfuter qu'en argumentant *à priori*, cette manière d'argumenter a ses utilités aussi, et est nécessaire en son lieu.

L'éternité de Dieu ne peut être prouvée par aucune autre voie que par la considération *à priori* de la nature de la cause nécessaire existant par elle-même. Les phénomènes naturels prouvent à la vérité démonstrativement *à posteriori* qu'il y a eu depuis que ces phénomènes ont commencé et qu'il y a encore un être assez puissant et assez sage pour les produire et pour les conserver. Mais que cette cause première ait existé de toute éternité, et qu'elle doive exister éternellement, c'est ce que ces phénomènes ne prouvent pas, et qui ne peut être prouvé que par la nature intrinsèque de l'existence nécessaire. S'il est possible que la cause première existe aujourd'hui sans avoir, comme on le prétend, absolument aucun fondement, aucune raison de son existence, elle a pu ne pas exister autrefois, et il est tout aussi possible qu'elle cesse d'exister à l'avenir sans aucune raison de cette cessation. Comment prouver *à posteriori* que la cause première de toutes choses existera demain? Cette proposition peut-elle être prouvée autrement qu'en faisant voir que la nécessité est un fondement aussi certain de son existence présente? Mais si cela est ainsi, le fondement ou la raison qui fait que la cause première existe maintenant et qu'elle existera toujours à l'avenir, qu'elle ne peut qu'exister, est précisément le même fondement, la même raison pourquoi elle a toujours existé. Il n'est donc pas vrai de dire que la cause pre-

(1) Le néant est ce dont on ne peut rien affirmer avec vérité, et dont on peut tout nier véritablement. Tellement que l'idée du néant, s'il m'est permis de parler ainsi, est la négation d'absolument toutes les idées. L'idée d'un néant fini ou infini est donc une contradiction dans les termes.

mière existe sans fondement ou sans raison d'existence, absolument parlant. Qu'est-ce, je vous prie, qu'un homme qui affirme lui-même que Dieu est éternel absolument sans fondement et sans raison d'existence? Qu'est-ce qu'il répondra, dis-je, aux partisans de l'athéisme qui lui diront à leur tour que l'univers matériel en général, et en particulier chaque substance qui existe est pareillement de toute éternité absolument sans fondement et sans raison d'existence? Y a-t-il quelque autre voie pour réfuter cette assertion que de prouver 1° que quelque chose doit exister nécessairement (sans quoi il est clair que jamais rien n'aurait existé), et 2° que cette chose qui existe nécessairement ne peut être ni finie, ni mobile, ni capable en aucun temps de diminution, d'altération, de limitation, de variation, d'inégalité, ni sujette en aucune manière à être diversifiée, soit en tout, soit en partie, soit dans les différentes parties du temps ou de l'espace?

Il en est de même de l'infinité, de l'immensité et de la toute-présence. On n'en saurait alléguer d'autres preuves que celles qu'on tire *à priori* en raisonnant sur la nature de la cause qui existe nécessairement et par elle-même. Il est vrai que les phénomènes naturels étant finis prouvent démonstrativement *a posteriori* qu'il y a un Etre qui possède une étendue de pouvoir et de sagesse suffisante pour produire et pour conserver ces phénomènes. Mais que cet Etre, auteur de la nature, soit lui-même immense et infini dans un sens absolu, c'est ce que ces phénomènes finis ne prouvent pas, et qu'il faut démontrer par la nature intrinsèque de l'existence nécessaire. Si la cause première existe sans avoir absolument aucun fondement, aucune raison d'existence, elle peut être finie aussi bien qu'infinie, bornée aussi bien qu'immense. De la même manière qu'on prétend qu'elle existe sans raison dans les lieux où les phénomènes de la nature montrent qu'elle existe, elle pourrait fort bien sans raison aussi n'exister pas en d'autres lieux. Est-il possible de prouver *à posteriori* que l'Etre sage et puissant qui gouverne le monde, cet Etre que les phénomènes naturels qui paraissent dans le monde matériel, démontrent être présent dans ce lieu-ci : est-il, dis-je, possible de démontrer que cet Etre doit, à cause de cela, être immense, infini, présent partout, présent même dans les espaces sans bornes dans lesquels nous ne connaissons ni phénomènes ni effets par lesquels nous puissions prouver qu'il y existe? L'immensité au contraire, la toute-présence de la cause première, peut-elle être prouvée par aucune autre voie qu'en faisant voir que la nécessité d'exister n'est capable d'aucune limitation, et qu'elle doit être le fondement de l'existence immense et présente partout, par la même raison qu'elle est le fondement de toute existence?

Je passe plus avant, et je dis que l'unité de Dieu, qui a toujours été reconnue pour un principe de la religion naturelle (sans quoi saint Paul n'aurait pas été bien fondé à blâmer les païens et à prononcer qu'ils sont inexcusables, parce qu'*ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu*). Cette unité, dis-je, ne peut être démontrée qu'en raisonnant *à priori* sur la cause nécessaire ou existante par elle-même. J'avoue que les phénomènes de la nature, qui sont à la portée de nos observations, prouvent démonstrativement qu'il y a un auteur et un directeur suprême de cette nature ou de ces phénomènes que nous connaissons. Mais que cet auteur, ce directeur suprême de cette nature ou de ces phénomènes qui nous sont connus soit aussi l'auteur et le gouverneur suprême de la nature universelle, c'est ce que nous ne pouvons pas prouver par notre connaissance bornée et imparfaite d'un petit nombre de phénomènes dans cette petite partie de l'univers qui est à la portée de nos sens. Il faut démontrer cette vérité par la nature intrinsèque de l'existence nécessaire. Mais si l'on suppose *que la cause première existe absolument sans fondement ni raison d'existence*, ne pourra-t-on pas fort bien faire une autre supposition qui ne sera ni moins possible, ni moins probable, ni moins raisonnable que celle-là? Ne pourra-t-on pas dire aussi qu'il y a des causes premières sans nombres finis, indépendantes et coexistantes dans les parties différentes de l'immense univers, toutes de même nature et de même substance, ou toutes de différente nature et de différente substance? Il me paraît qu'on est aussi fondé à tenir ce langage qu'à dire qu'il n'y a qu'une seule cause première, infinie, immense, présente partout, qui a fait l'univers qui le gouverne, et que cette cause unique existe sans raison d'existence.

Je conçois que cette proposition, *Il n'y a et il ne peut y avoir qu'une seule et unique cause première qui a fait l'univers et qui le gouverne*, est d'une nature à pouvoir être démontrée formellement, pourvu qu'on fasse entrer dans cette démonstration la partie de l'argument qui conclut *à priori*. Le sujet de cette question au reste n'est rien moins que bagatelle. Je serai redevable à toute personne intelligente à qui cette démonstration paraîtra défectueuse, ou qui ne se souciera pas de l'examiner de peur de trouver dans les conséquences qu'on y tire des choses contraires à d'autres notions qu'il a adoptées, peut-être par préjugé, je lui serai, dis-je, redevable si elle veut avoir la bonté de me faire voir comment l'unité de Dieu (le premier principe de la religion naturelle) peut être prouvée par la raison *à posteriori* seulement, et je lui en rendrai de très-humbles actions de graces.

Apparemment que c'est pour cela ou pour d'autres considérations de la même nature que M. Limborch parle ainsi à M. Locke dans une de ses lettres. *Argumentum desiderat vir magnificus, quo probetur ens, cujus existentia est necessaria, tantum posse esse unum; et quidem ut id argumentum a nessitate existentiæ desumatur, et a priori (ut in sch lis loquuntur), non a posteriori concludat, hoc est, ex natura necessariæ existentiæ probetur*

eam pluribus non posse esse communem. A quoi M. Locke répond : *Les théologiens, les philosophes et Descartes lui-même supposent l'unité de Dieu sans la prouver.* Et après avoir proposé ses propres pensées là-dessus, il conclut par ces paroles : *C'est là, selon moi, une preuve* à priori *que l'Etre éternel indépendant n'est qu'un.*

Il n'y a donc aucune absurdité dans l'argumentation *à priori* sur l'existence et les attributs de la cause première. Car, bien qu'il soit très-certain qu'aucune chose, qu'aucun être ne peut être avant la cause première, cela n'empêche pourtant pas qu'on ne puisse et qu'on ne doive se servir d'arguments pris de la nature et des conséquences tirées de la nécessité en vertu de laquelle la cause première existe. On démontre ordinairement *à priori* les vérités mathématiques qui sont les vérités nécessaires, et cependant il n'y a rien d'antécédent aux vérités nécessaires. Restreindre donc l'usage du terme *à priori* aux arguments qui roulent uniquement sur des choses qui en ont d'autres qui leur sont extérieures, c'est se jouer de la signification des termes.

Mais, dit-on, un attribut peut-il être le fondement ou la raison de l'existence de la substance elle-même ? N'est-ce pas la substance au contraire qui est toujours l'appui des attributs qui ne peuvent subsister sans elle ? Je réponds que dans l'exactitude rigoureuse du langage, *la nécessité d'exister* n'est pas un attribut proprement ainsi nommé ; elle est (*sui generis*) le fondement de l'existence tant de la substance que de tous ses attributs. Il en est de même en d'autres cas. Par exemple, l'immensité n'est pas un attribut dans le même sens précis que la sagesse, la puissance, et ainsi du reste, portent le nom d'attributs ; mais elle est (*sui generis*) une manière d'existence tant de la substance que des attributs. De même l'éternité n'est pas un attribut ou une propriété dans le sens propre et de la même manière que les autres attributs inhérents dans la substance et subsistant par elle, sont ainsi nommés ; mais elle est (*sui generis*) la durée de l'existence tant de la substance que de tous les attributs. Dans le sens exact et précis, les attributs ne peuvent pas être le *prædicatum* l'un de l'autre. On ne peut pas dire, à parler proprement, de la sagesse qu'elle est puissante, ou de la puissance qu'elle est sage ; mais l'immensité est un mode d'existence et de la substance divine et de tous ses attributs. L'éternité est la durée de l'existence tant de la substance divine que de tous ses attributs. Et la nécessité est la raison, le fondement de l'existence tant de la substance divine que de tous ses attributs.

Je suis, etc.

DISCOURS

SUR LES DEVOIRS IMMUABLES

DE LA RELIGION NATURELLE

ET SUR LA VÉRITÉ ET LA CERTITUDE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein et plan de ce discours.

Je me flatte que les premiers fondements de la religion, qui consistent dans la certitude de l'existence de Dieu et de ses attributs, ont été solidement établis, et mis hors de contestation dans le discours précédent, où j'ai prouvé distinctement :

I. Que quelque chose doit nécessairement avoir existé de toute éternité, et que les difficultés que nous trouvons à concevoir une durée éternelle, quelque grandes qu'elles soient, ne doivent pourtant pas faire naître dans notre esprit des doutes ou des scrupules sur la vérité de cette assertion que quelque chose est réellement éternel.

II. Qu'un être immuable et indépendant doit avoir existé de toute éternité : parce que si on suppose une succession éternelle d'êtres purement dépendants qui se soient produits les uns les autres dans un progrès à l'infini sans cause originale et indépendante, on est obligé de reconnaître que des choses qui n'ont d'elles-mêmes aucune nécessité d'existence sont sorties de toute éternité du pur néant : absurdité, contradiction aussi grande et aussi expresse que si on les supposait produites par le néant dans un temps fixe et déterminé.

III. Que cet être immuable et indépendant qui est de toute éternité, sans avoir eu de cause externe de son existence, est un être existant par lui-même, c'est-à-dire qu'il existe nécessairement.

IV. Que c'est un être infini, présent partout, parfaitement simple, uniforme, invariable, indivisible, incorruptible, dégagé, en un mot, de toutes les imperfections qui sont les qualités connues et les propriétés inséparables du monde matériel.

V. Qu'il est nécessairement unique : puis-

que il est absurde et contradictoire de supposer deux ou plusieurs êtres indépendants et existants par eux-mêmes.

VI. Qu'il faut nécessairement que ce soit un être intelligent.

VII. Qu'il doit être un agent libre et volontaire, et non pas un agent nécessaire.

VIII. Qu'il est revêtu d'une puissance infinie, et que dans cet attribut sont compris, entre autres choses, le pouvoir de créer des êtres, celui de communiquer à ces êtres créés la faculté de commencer le mouvement et celui de leur donner une liberté de volonté, faculté qui n'a rien d'incompatible avec aucun des attributs divins.

IX. Que cet être est aussi infiniment sage.

X. Qu'il est enfin infiniment bon, juste et véritable, et qu'il possède dans le degré le plus éminent toutes les autres perfections morales qui doivent se rencontrer dans le Monarque suprême et dans le Juge souverain du monde.

Toutes ces vérités ayant été solidement prouvées dans mon premier discours, je me propose de bâtir sur ce fondement dans celui-ci, et de m'en servir comme de principes pour démontrer maintenant les devoirs immuables de la religion naturelle et la certitude de la révélation céleste. J'aurai à combattre ici les vaines subtilités d'un ordre de gens vicieux et profanes qui, pour couvrir leur incrédulité d'un beau prétexte, affectent d'être partisans zélés de la raison humaine, et font profession de s'attacher avec sincérité et avec diligence à la recherche de la vérité. Mais il y a tout lieu de craindre qu'ils ne sont pas ce qu'ils voudraient paraître, et que, bien loin de chercher sincèrement la vérité, ils ne cherchent au contraire qu'à excuser leurs vices et leurs débauches en les couvrant du manteau de l'infidélité. Esclaves de leurs passions brutales, ils ne sauraient se résoudre à y renoncer; et de là vient qu'ils font tous leurs efforts pour secouer le joug importun de la religion, dont les vérités et les maximes condamneraient leur conduite et répandraient infailliblement de l'amertume sur tous leurs plaisirs. Je me propose donc, pour mettre la dernière main au dessein que j'ai d'établir sur de solides fondements la vérité et l'excellence de la religion chrétienne et de la défendre contre les attaques de ces partisans prétendus de la raison, je me propose, dis-je, en suivant la même méthode dont je me suis servi pour démontrer l'existence de Dieu et de ses attributs, de prouver distinctement les propositions suivantes :

I. Que les mêmes relations que différentes choses ont les unes avec les autres nécessairement et éternellement, et que la même convenance ou non convenance de l'application de certaines choses à d'autres ou de certaines relations à d'autres, suivant laquelle nous concevons que la volonté de Dieu se détermine toujours et nécessairement à agir selon les règles de la justice, de la bonté et de la vérité, et cela pour le bien de l'univers, que ces mêmes choses, dis-je, doivent aussi déterminer toujours la volonté des êtres raisonnables subordonnés, les porter à conformer toutes leurs actions à ces règles, en vue de procurer autant qu'il est en eux le bien public, chacun dans la situation particulière dans laquelle il se trouve. C'est-à-dire que de ces différentes relations que les choses ont entre elles nécessairement et éternellement, il résulte qu'il est convenable et raisonnable que les créatures agissent d'une manière plutôt que d'une autre, et qu'elles sont obligées à la pratique de certains devoirs, indépendamment d'aucune volonté positive ou d'aucun commandement de Dieu, comme aussi antécédemment à toute espérance de profit et de récompense et à toute crainte de dommage personnel et de punition, soit pour le présent, soit pour l'avenir, soit que ces récompenses et ces peines suivent naturellement de la pratique ou de la négligence de ces devoirs, ou qu'elles y aient été attachées en vertu d'un règlement positif.

II. Qu'encore que tous les êtres raisonnables soient obligés d'observer ces devoirs éternels de la morale, même indépendamment de la volonté positive de Dieu et antécédemment au commandement qu'il en a fait, il y a une considération pourtant qui redouble l'obligation indispensable qui leur est imposée de les pratiquer. C'est que Dieu étant nécessairement juste et bon dans l'exercice de cette puissance infinie qu'il déploie dans le gouvernement de l'univers, il ne peut s'empêcher d'exiger positivement que toutes les créatures raisonnables soient pareillement justes et bonnes à proportion des facultés qu'il leur a données et des circonstances différentes dans lesquelles il les a placées ; le tout fondé sur la nature des choses, sur les perfections de Dieu et sur plusieurs autres raisons collatérales, c'est-à-dire que ces devoirs éternels de la morale, qui de leur nature sont réellement et toujours obligatoires, le sont aussi en vertu de la volonté expresse de Dieu et de sa loi immuable, tellement que toutes les créatures raisonnables les doivent observer avec toute l'exactitude dont elles sont capables, par respect pour son autorité souveraine aussi bien qu'en conformité à la raison naturelle des choses.

III. Qu'encore que toutes les créatures raisonnables soient indispensablement obligées d'observer les devoirs éternels de la morale, antécédemment à aucune vue de récompense ou de punition, il doit pourtant de toute nécessité y avoir des récompenses et des peines attachées à l'observation ou à l'inobservation de ces devoirs. Car les mêmes raisons qui prouvent que Dieu est nécessairement juste et bon et que sa volonté immuable, suivant laquelle il faut que tous les êtres créés se gouvernent, est toujours conforme aux règles de la justice, de l'équité et de la bonté; ces mêmes raisons, dis-je, prouvent aussi qu'il ne peut s'empêcher d'approuver la conduite des créatures qui l'imitent et qui lui obéissent en se conformant à

ces règles, et qu'il doit au contraire désapprouver celles qui s'en éloignent. D'où il s'ensuit qu'il doit, de manière ou d'autre, en agir fort différemment avec elles à proportion de leur obéissance ou de leur désobéissance, et manifester son pouvoir absolu et son autorité suprême en maintenant la majesté des lois divines, et en punissant ceux qui les transgressent d'une manière qui réponde à sa qualité de juste gouverneur et d'arbitre souverain de l'univers.

IV. Qu'originairement la nature des choses et la constitution de l'univers étaient telles, que l'observation des règles éternelles de la justice et de la bonté tendait par une conséquence directe et naturelle à rendre toutes les créatures heureuses, et l'inobservation de ces règles au contraire à les rendre malheureuses; par où la différence entre les fruits de la vertu et du vice, si raisonnable en elle-même et si nécessaire à la justification de la gloire de Dieu, était établie et mise hors de toute contestation. Mais que le genre humain se trouve maintenant dans un état où l'ordre naturel des choses de ce monde est manifestement renversé, la vertu n'ayant pas à beaucoup près le privilége de rendre les hommes heureux; ce qui vient d'une corruption grande et générale dont l'origine nous serait à peine connue sans le secours de la révélation. Qu'ainsi il est absolument impossible de concevoir que Dieu n'ait eu d'autre vue en créant des êtres raisonnables tels que sont les hommes, et les plaçant sur la terre, et qu'il ne se soit proposé d'autre fin que de conserver éternellement une succession d'êtres d'aussi courte durée dans ce triste état de confusion, de corruption et de désordre qu'on trouve aujourd'hui dans le monde, où les règles éternelles du bien et du mal sont si mal observées, et où la gloire de Dieu et la majesté de ses lois sont la plupart du temps foulées aux pieds, à cause que les gens de bien n'y reçoivent pas la récompense qui leur est due, ni les scélérats la punition qu'ils méritent. Ce qui doit faire conclure qu'au lieu d'une succession éternelle de nouvelles générations telles qu'elles sont aujourd'hui, il faut nécessairement qu'un jour les choses changent entièrement de face et qu'il y ait un état à venir où les récompenses soient distribuées à qui elles sont dues, un état d'où tous les désordres et toutes les inégalités soient bannies, et où tout le système de la Providence, qui nous paraît maintenant si confus et si inexplicable, à cause que nous n'en connaissons qu'une petite partie, soit mis en évidence et reconnu à tous égards digne d'une sagesse infinie, d'une justice et d'une bonté souveraines.

V. Qu'encore qu'on puisse prouver en général d'une manière démonstrative par une chaîne d'arguments clairs et incontestables, l'indispensable nécessité de tous les devoirs moraux de la religion naturelle et la certitude d'un état à venir où se fera la distribution des peines et des récompenses, le genre humain est pourtant aujourd'hui si corrompu; la négligence, l'inattention, et le manque de réflexion parmi la plupart des hommes si grands; leurs préjugés et les fausses notions qui leur sont venues par l'éducation en si grand nombre; leurs convoitises, leurs appétits et leurs désirs naturels si violents, et leur aveuglement produit par les opinions superstitieuses, par les mauvaises coutumes et par les pratiques vicieuses qui ont la vogue dans le monde, si grand et si prodigieux, que peu de personnes sont réellement capables de découvrir par elles-mêmes ces grandes vérités. Qu'ainsi les hommes ont très-grand besoin d'une instruction particulière qui les convainque de la certitude et de l'importance de ces vérités, qui leur en donne des idées claires et saines, et qui leur mette devant les yeux les motifs qui doivent les porter à s'acquitter des grands devoirs que leur prescrit la religion naturelle.

VI. Que bien qu'il y ait eu dans presque tous les siècles parmi les païens des personnages d'une probité, d'une sagesse et d'un courage extraordinaires, qui se sont appliqués à l'étude de ces devoirs, qui les ont pratiqués, qui en ont fait des leçons aux autres et qui les ont exhortés à les mettre en pratique; et que ces personnages à cause de cela paraissent avoir été suscités par la Providence, et avoir été des instruments en sa main pour faire le procès aux horribles superstitions des nations parmi lesquelles ils vivaient, et pour réprimer leur dépravation extrême : aucun de ces grands hommes cependant n'a jamais pu faire de grands progrès pour l'entière réformation du genre humain. La raison en est que peu de personnes ont mis tout de bon la main à ce grand ouvrage; que celles qui l'ont eu véritablement à cœur ont entièrement ignoré des doctrines qui étaient d'une absolue nécessité pour l'accomplissement de leur dessein, et ont flotté dans le doute et dans l'incertitude sur quelques autres qui n'étaient pas moins nécessaires pour parvenir au but qu'elles se proposaient. A quoi il faut ajouter qu'elles n'ont pu ni expliquer clairement, ni prouver solidement plusieurs dogmes qu'elles croyaient avec certitude, et qu'elles n'ont pas eu assez d'autorité pour persuader aux hommes ceux de ces dogmes qu'elles étaient en état d'expliquer et de prouver par des raisonnements clairs et solides, et pour faire sur leur esprit des impressions capables d'influer sur la conduite générale du genre humain

VII. Que le genre humain avait donc besoin d'une révélation céleste pour sortir de cet état de dépravation universelle et pour entrer dans un état qui eût du rapport à l'excellence originale de sa nature. Que les nécessités attachées à la nature humaine et la connaissance que les hommes avaient naturellement de la Divinité les menaient comme par la main à cette révélation céleste, et leur donnaient tout lieu de l'espérer et de l'attendre, comme il paraît par l'aveu qu'en ont fait les plus sensés et les plus sages des philosophes païens, et par les termes dont ils se sont servis pour exprimer l'espérance

qu'ils avaient que Dieu leur ferait un jour cette grace.

VIII. Que de toutes les religions qui sont aujourd'hui dans le monde la religion chrétienne est la seule qui puisse se vanter avec quelque apparence de raison, de posséder cette révélation divine; de sorte que si la religion chrétienne n'est pas véritable, il faudra dire qu'il n'y a dans le monde aucune révélation de la volonté de Dieu.

IX. Que la religion chrétienne, considérée dans la pureté de son origine, telle qu'elle nous est enseignée dans les saintes Ecritures, porte tous les caractères de divinité qu'il soit possible d'imaginer, et que nous en avons toutes les preuves qu'on puisse raisonnablement demander.

X. Que les préceptes de la religion chrétienne s'accordent parfaitement bien avec les idées naturelles que nous avons de la Divinité, qu'ils sont très-propres à perfectionner notre nature et à faire la félicité commune du genre humain, c'est-à-dire que la religion chrétienne, considérée simplement comme un système complet et suivi de morale où se trouvent rassemblés les beaux et les meilleurs préceptes que les diverses écoles de philosophie n'ont donnés que séparément, et la plupart du temps que très-imparfaitement, et où ces préceptes sont débités sans le moindre mélange d'aucune de ces pratiques superstitieuses et absurdes qui se trouvaient parmi les anciens philosophes : que la religion chrétienne, dis-je, à la considérer seulement dans ce point de vue, mérite que tous les déistes qui se piquent de réfléchir, de raisonner, d'agir conséquemment et d'une manière qui réponde à leurs principes, se rangent sous sa discipline et l'embrassent, puisque le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle est le plus beau système de morale, la meilleure secte de philosophie qui ait jamais paru dans le monde, et qu'elle est tout à fait probable en elle-même, indépendamment des témoignages externes qui prouvent son origine céleste.

XI. Que les motifs que la religion chrétienne emploie pour nous porter à la pratique de ces devoirs sont tout à fait dignes de la sagesse infinie de Dieu, et répondent parfaitement bien aux espérances naturelles de l'homme.

XII. Que la manière et les circonstances particulières avec lesquelles la religion chrétienne enseigne ces devoirs et propose ces motifs s'accordent exactement avec les lumières de la droite raison et avec celles de la pure nature, et qu'elles servent même à perfectionner ces lumières.

XIII. Que toutes les doctrines que la religion chrétienne, considérée dans la pureté et la simplicité de son origine, nous ordonne de croire et qu'elle nous propose ou comme des doctrines entièrement nécessaires au salut, ou comme ayant une liaison intime avec celles qui sont nécessaires : que ces doctrines, dis-je, (dont quelques-unes ne nous sont connues que par la révélation, quoique la raison acquiesce sans peine à la révélation qui en est faite) ont toutes pour but principal de réformer le genre humain, influent puissamment sur la correction des mœurs, et composent ensemble un système de foi infiniment plus suivi et plus raisonnable que tout ce que les philosophes anciens les plus sensés et les incrédules modernes les plus fins ont jamais pu inventer avec toute leur subtilité et toute leur science.

XIV. Que cette révélation, en faveur de laquelle les lumières de la droite raison se déclarent hautement, et dont la beauté et l'excellence intérieure sont telles qu'elles se concilient l'amour et le respect de toutes les personnes raisonnables qui agissent par un principe de conscience ; que cette révélation, dis-je, est appuyée outre cela sur un grand nombre de signes et de miracles incontestables, que celui qui en est l'auteur a faits en public pour confirmer la divinité de sa mission ; sur l'accomplissement exact et des prophéties anciennes qui l'avaient annoncé et de celles par lesquelles il a lui-même prédit les événements qui devaient arriver après lui ; et sur le témoignage de ses sectateurs, témoignage le plus croyable dans toutes ses circonstances, le plus certain et le plus convaincant qui ait jamais été rendu à aucun fait dans le monde : toutes choses qui prouvent directement et positivement que la religion chrétienne vient immédiatement de Dieu lui-même.

XV. Que ceux que les preuves mises en avant pour établir la vérité et la certitude de la religion chrétienne ne sont pas capables de convaincre et de porter à mener une vie régulière sont des gens que rien ne peut toucher, et qui ne changeraient pas de conduite quand bien même un mort sortirait du tombeau pour travailler à leur conversion.

CHAPITRE II.

Où l'on parle du déisme et de quatre différentes espèces de déistes.

Avant d'entrer dans l'examen particulier des propositions que j'ai dessein de prouver dans ce discours, il est bon d'avertir mon lecteur qu'ayant maintenant en tête des incrédules d'une autre espèce que ceux que j'ai combattus dans le traité précédent, il ne doit pas s'attendre à trouver ici ces démonstrations et cette certitude mathématique dont je me suis servi en parlant de l'existence de Dieu. Je serai obligé de faire usage, dans ce traité, d'une autre espèce d'arguments que ceux que j'ai employés dans l'autre. Les matières de mon premier discours étaient de nature à pouvoir être démontrées ; dans celui-ci, il faudra se contenter souvent d'une certitude morale, c'est-à-dire de preuves prises des circonstances des choses et du témoignage des personnes qui sont presque les seules dont les matières de fait soient susceptibles, et dont par conséquent les personnes raisonnables et de bonne foi se contentent toujours. La raison en est que tous les principes sur lesquels les athées bâtissent, peuvent être renversés et réduits à

impliquer contradiction par la force seule d'un raisonnement suivi et poussé. Mais les déistes font profession d'admettre tous les principes de la raison, et de n'en vouloir qu'aux choses dont la volonté est fondée sur le témoignage et sur les preuves de fait dont ils croient pouvoir se débarrasser facilement.

Mais si l'on examine les choses à fond, on trouvera sans peine que ce n'est pas là de quoi il s'agit. Car je suis persuadé qu'il n'y a point de déiste dans le monde, au moins dans cette partie du monde où la religion chrétienne est enseignée dans sa pureté, qui, demeurant attaché à tous les principes de la droite raison et sincèrement persuadé de la justice de tous les devoirs de la religion naturelle et de la nécessité de les pratiquer, rejette le christianisme uniquement par la raison qu'il n'est pas convaincu pleinement des faits sur lesquels il est appuyé. Un attachement constant et sincère à toutes les lois de la raison et à tous les devoirs de la religion naturelle doit nécessairement conduire un homme à la profession du christianisme, pourvu qu'il examine les choses avec attention, et qu'il se fasse un devoir d'agir d'une manière conforme à ses principes. Tous ceux qui prétendent être déistes et qui n'en sont pas logés là ne peuvent avoir aucun principe fixe et assuré; ils ne peuvent ni argumenter ni agir conséquemment. Il faut de toute nécessité qu'ils se précipitent dans l'athéisme tout pur, et par conséquent qu'ils succombent sous le poids des arguments employés dans le discours précédent. C'est ce que je vais faire voir clairement dans les réflexions suivantes, où je parlerai des différentes espèces de déistes.

1. Il y en a qui portent le nom de déistes, parce qu'ils font semblant de croire l'existence d'un Etre éternel, infini, indépendant et intelligent; et que, pour ne pas passer pour des athées épicuriens, ils attribuent outre cela la structure du monde à cet Etre suprême. Mais ils sont épicuriens sur la Providence; car ils se figurent que Dieu ne se mêle point du tout du gouvernement du monde, et qu'il ne fait aucune attention à ce qui s'y passe (1) ni ne s'en soucie (2). Cette opinion n'est au fond qu'un athéisme déguisé, et quand on l'examine avec attention, on trouve qu'elle vient aboutir au pur athéisme. J'avoue que je ne vois point de contradiction à dire que Dieu, en créant l'univers ou en donnant à quelque partie de cet univers la forme qu'elle a, aurait aussi pu, s'il eût voulu, par sa sagesse infinie, à qui rien n'échappe et qui est infaillible dans toutes ses vues, disposer originairement les choses et agencer tellement les ressorts et les enchaînements des causes nécessaires et sans intelligence, qu'en vertu de cet arrangement primitif tous les effets qu'elles auraient produits se seraient trouvés dignes de la sagesse souveraine de Dieu, sans qu'il eût été besoin de l'intervention de sa toute-puissance dans chaque occasion particulière. Je ne voudrais pas même nier que ce sentiment ne puisse, à force d'arguments subtils et abstraits, être concilié avec une ferme persuasion de l'existence de Dieu, et même avec une notion assez saine de la Providence. Mais s'imaginer que Dieu, après avoir créé au commencement une certaine quantité de matière et de mouvement, ne s'est point mis en peine de l'arrangement du monde, qu'il a tout laissé à l'aventure, sans vue ni direction particulière, au hasard de ce qui en arriverait, c'est une hypothèse qui est tout à fait insoutenable et qui aboutit nécessairement au pur athéisme. Qu'il me soit permis, en attendant que je le prouve, de faire cette remarque : que les progrès qu'on a faits depuis peu dans les mathématiques et dans la physique nous découvrent sensiblement que cette opinion, impie en elle-même, est pareillement fausse et absurde. Car outre que la matière étant d'elle-même incapable de se conformer à aucune loi, il est impossible que les lois originales du mouvement subsistent, à moins qu'une puissance supérieure à la matière ne la détermine à se mouvoir conformément à ces lois : outre cela, dis-je, c'est une chose maintenant au-dessus de toute contestation que les corps des plantes et des animaux, la partie la plus considérable du monde, n'ont pu être formés par la pure matière suivant les lois générales du mouvement. Il y a plus : car qui ne voit que le pouvoir de gravitation, ce principe si universel, la source de presque tous les mouvements réguliers du monde matériel, qui, comme je l'ai insinué dans le discours précédent, agit, non pas à proportion de la superficie des corps, mais à proportion de la quantité de leur matière solide ; qui ne voit, dis-je, que ce pouvoir ne saurait être venu d'aucun mouvement imprimé originairement dans la matière, mais qu'il doit nécessairement avoir été produit par une cause qui pénètre la substance solide de tous les corps, et qui leur donne continuellement une force entièrement différente de celle en vertu de laquelle la matière agit sur la matière? Ce qui, pour le dire en passant, nous fournit une démonstration évidente et de la formation du monde par une cause intelligente et de l'existence d'un Etre suprême qui veille continuellement à sa conservation ; et nous fait voir aussi que tous les grands mouvements qui arrivent dans l'univers sont produits par quelque substance spirituelle qui n'a pas imprimé au commencement dans la matière une certaine quantité de mouvement,

(1) Omnis enim per se Divum natura necesse est
Immortali ævo summa cum pace fruatur,
Semota a nostris rebus, sejunctaque longe.
Nam privata dolore omni, privata periclis,
Ipsa suis pollens opibus, nihil indiga nostri,
Nec bene promeritis capitur neque tangitur ira.
Lucret. Lib. I. v. 57. *et seqq.*

(2) Τὸ μακάριον καὶ ἄφθαρτον, οὔτε αὐτὸ πράγματα ἔχει, οὔτε ἄλλῳ παρέχει· ὥστε οὔτε ὀργαῖς, οὔτε χάρισι συνέχεται. Diog. Laert. in vita Epicur. C'est à peu près le langage de quelques philosophes modernes. Ils attribuent tout à la matière et au mouvement à l'exclusion des causes, et ils parlent de Dieu comme d'une *Intelligentia supramundana.* C'est le vrai jargon d'Epicure et de Lucrèce.

comme quelques-uns le prétendent, mais qui déploie son pouvoir actuellement dans toutes les parties du monde, et cela sans discontinuation. Or que cette puissance par laquelle le monde est conservé et gouverné vienne immédiatement de la cause suprême qui a créé l'univers, ou qu'elle vienne de quelques êtres subordonnés que Dieu a établis pour avoir soin de certaines parties du monde et pour y présider, il n'importe. De ces deux partis, quelque soit celui que l'on prenne, on aura toujours une idée grande et noble de la Providence. J'avoue que ceux qu'une vaine et fausse philosophie a jetés dans l'opinion qui attribue l'origine et la conservation de l'univers à une certaine quantité de mouvement imprimée originairement dans la matière sans aucun dessein déterminé, et qui laisse à ce mouvement le soin de former un monde à l'aventure; j'avoue, dis-je, que les philosophes qui ont embrassé cette opinion sans en apercevoir les absurdités ne sont pas responsables de toutes les affreuses conséquences qui découlent de leur principe. Mais il est pourtant certain qu'il y en a eu plusieurs qui, sous ce prétexte, ont été de véritables athées, et que l'opinion elle-même conduit, comme je l'ai déjà dit, nécessairement et par des conséquences inévitables au pur athéisme. Car si Dieu est un être tout-puissant, présent partout, intelligent, sage et libre, comme je l'ai démontré ci-dessus, il est clair qu'en tout temps et en tous lieux il connaît certainement tout ce qui existe, qu'il prévoit ce qu'il y a de plus sage et de meilleur à faire en tout temps et en tous lieux, et qu'il a un pouvoir suffisant pour venir à bout sans peine ni opposition de tout ce qu'il trouve à propos de faire. D'où je conclus qu'il doit nécessairement diriger tous les événements qui arrivent dans le monde jusque aux moindres (1) circonstances, et faire tout immédiatement, à la réserve de ce qu'il laisse par un pur effet de son bon plaisir à la direction des agents libres subordonnés. Oter donc à Dieu le gouvernement du monde, et dire qu'il ne se mêle pas des affaires d'ici bas, c'est lui ravir sa toute-présence, sa connaissance et sa sagesse. C'est nier en effet son existence, de sorte que l'hypothèse des déistes dont je parle n'a aucun principe fixe et suivi, et mène inévitablement au pur athéisme. Ils confessent de bouche qu'il y a un Dieu (2), mais ils renversent en effet son existence.

Diront-ils, pour se laver de l'accusation d'athéisme, qu'à la vérité Dieu gouverne par sa providence les plus grandes et les plus considérables parties de l'univers, mais que les affaires humaines ne valent pas la peine qu'il y fasse attention, et qu'elles sont trop minces et trop peu considérables pour que le souverain Maître de toutes choses daigne s'en occuper? Mais ils ne gagneront rien par là. Car si Dieu est présent partout, s'il connaît toutes choses, et s'il est infiniment puissant, il doit connaître également toutes choses (1), et gouverner les plus petites (2) avec autant de facilité que les plus grandes (3). De sorte que ceux qui lui ôtent l'inspection des affaires d'ici bas le privent de ses attributs les plus essentiels, et nient, autant vaut, son existence. J'ajoute qu'il est faux que les affaires humaines soient la partie la moins considérable de ce qui arrive dans l'univers. Car, sans parler de l'excellence de la nature humaine que la religion chrétienne met dans un si beau jour, que le déiste choisisse, s'il veut, parmi les différents systèmes d'astronomie celui qui donne à l'univers la plus vaste étendue, qu'il donne l'essor à son imagination et qu'il se le figure aussi immense qu'il lui plaira, il ne saurait disconvenir que le globe dans lequel nous sommes placés ne soit aussi considérable qu'aucun autre globe particulier; que la terre sur laquelle nous habitons ne soit tout aussi considérable qu'aucune autre des planètes de notre globe; et que les hommes ne soient les seuls habitants considérables de la terre. Le genre humain a donc manifestement plus de droit de prétendre aux soins particuliers de la Providence que le reste des habitants de la terre. La terre elle-même y a autant de droit que le reste des planètes; et, autant que nous en pouvons juger, le globe dans lequel notre terre est enchâssée ne les mérite pas moins que les autres globes qui sont dans l'univers. Si donc il y a une Providence, et si Dieu se mêle des affaires de l'univers, il y a toutes les raisons du monde de supposer que le genre humain est l'objet des soins de la Providence autant et plus qu'aucune autre partie de l'univers.

2. Il y a d'autres déistes qu'on appelle ainsi parce qu'ils ne mettent aucune différence entre le bien et le mal moral. Ils font profession de croire l'existence de Dieu, ils reconnaissent aussi sa providence, c'est-à-dire qu'ils croient que tous les événements naturels sont l'ouvrage de la puissance de Dieu qui les dirige par sa sagesse; mais ils renversent les bornes qui séparent le bien et le mal moral, ils prétendent que Dieu ne se met point en peine des actions moralement bonnes ou moralement mauvaises que les hommes peuvent faire, et ils soutiennent qu'elles ne sont bonnes ou mauvaises qu'en vertu de l'établissement arbitraire des lois

(1) Quo confesso, confitemur est eorum consilio mundum administrari. Cic. *de Nat. Deorum Lib. II.*

(2) Epicurum verbis reliquisse Deos, re sustulisse. *Id. Ibid.*

(1) Deorum providentia mundus administratur, iidemque consulunt rebus humanis, neque solum universis, verum etiam singulis. *Cic. de Divin. Lib. I.*

(2) Ἀλλ' οὐδὲν τάχ' ἂν ἴσως εἴη χαλεπὸν ἐνδείξασθαι τοῦτόγε, ὡς ἐπιμελεῖς σμικρῶν εἰσὶ θεοί, οὐχ ἧττον ἢ τῶν μεγίθει διαφερόντων. Plat. de Leg. Lib. I.

(3) Εἰσί γάρ τινες οἱ νομίζουσιν εἶναι τὰ θεῖα, καὶ τοιαῦτα οἷάπερ ὁ λόγος αὐτὰ ἐξέφηνεν, ἀγαθά, καὶ δυναμιν ἔχοντα τὴν ἀκροτάτην, καὶ γνῶσιν τὴν τελειοτάτην· τῶν μέν τοι ἀνθρωπίνων καταφρονεῖν, ὡς μικρῶν καὶ εὐτελῶν ὄντων, καὶ ἀνοξίων τ' ἑαυτῶν ἐπιμελείας. — εἰ δὲ τοῦ ὅλου κόσμου ὁ θεὸς ἐπιμελεῖται, ἀνάγκη καὶ τῶν μερῶν αὐτοῦ προνοεῖν, ὥσπερ καὶ αἱ τέχναι ποιοῦσι. Καὶ γὰρ ἰατρός, etc. Simplic. in Epictet.

humaines. Mais ces gens-là ont beau faire, leur opinion est la plus mal fondée et la plus insoutenable qu'on puisse voir. En vain font-ils profession de croire les attributs naturels de Dieu, sa connaissance, sa sagesse et sa puissance infinie : tandis qu'ils nient ses attributs moraux, ils tombent nécessairement dans l'athéisme. Car il y a entre les attributs naturels et les attributs moraux de la Divinité une liaison si étroite et si indissoluble, qu'on ne saurait nier les premiers sans nier aussi les autres. Car si (comme je l'ai prouvé ci-dessus), si, dis-je, il y a de toute éternité des différences nécessaires entre les choses, et si de ces différences nécessaires il naît une convenance ou une disconvenance de l'application de certaines choses à d'autres, si, outre cela, il est certain qu'un être revêtu d'une connaissance, d'une sagesse et d'une puissance infinies se détermine toujours à agir conformément à ces raisons et à ces proportions éternelles des choses, il s'ensuit évidemment que la justice et la bonté sont des attributs qui ne sont pas moins nécessaires à l'Etre suprême que son pouvoir et sa sagesse. Tout homme donc qui nie la justice et la bonté de Dieu, ou qui lui ôte l'exercice de ces attributs en soutenant qu'il n'a aucune inspection sur les actions morales du monde (ce qui vaut autant que s'il les niait nettement), tout homme, dis-je, qui rejette ces attributs doit rejeter aussi sa sagesse et sa puissance, et tomber par conséquent dans l'athéisme tout pur. J'avoue qu'il y a des cas où l'on aurait très-grand tort de juger des gens par les conséquences qu'on tire de leurs opinions. Mais dans le cas présent il ne faut nullement s'arrêter à leurs paroles, il faut pénétrer, malgré toutes leurs protestations, dans le fond de leur opinion, et voir si leur pratique n'y est pas conforme (1). Or c'est une chose très-digne de remarque que comme les opinions de ces deux premières espèces de déistes vont nécessairement aboutir au pur athéisme, il se trouve aussi que leur pratique et leur conduite ne cède en rien à celle des athées les plus déclarés. Non contents de combattre la révélation de Jésus-Christ et de rejeter tous les devoirs moraux de la religion naturelle, ils méprisent ce qu'il y a de plus sage dans les lois humaines, qui ont été faites pour entretenir l'ordre dans le monde, et pour faire la félicité commune du genre humain. Ils se moquent des règles de la bienséance humaine, aussi bien que des vérités de la religion. Ils mettent en œuvre tout ce qu'ils ont d'esprit pour plaisanter sur toutes les qualités divines ou humaines qu'on fait entrer dans l'idée d'un homme accompli. Ils tournent en ridicule la vertu, la science, la sagesse, l'honneur, en un mot, tout ce qui élève l'homme au-dessus de la bête, et par où il se distingue des autres hommes. Ils font semblant, dans leurs conversations et dans leurs livres, de n'en vouloir qu'aux abus qu'on fait de la religion; mais il paraît manifestement par quelques-uns de leurs livres modernes et par des traits qui leur échappent dans leurs discours qu'ils sont ennemis de tout ce qu'on appelle vertu, bonnes mœurs, en un mot, de tout ce par où les hommes se rendent dignes de louange et d'estime. Sous prétexte de tourner en ridicule les vices et les extravagances dans lesquels on voit tomber les ignorants et les superstitieux, ils lâchent mille profanations et mille saletés. Ils font voir par le tour qu'ils leur donnent et par le soin qu'ils ont d'en assaisonner leurs discours, qu'ils n'ont pas tant en vue de décrier le vice et la folie, que de plaire aux débauchés et de fomenter leurs inclinations vicieuses. Ils ne paraissent avoir aucun sentiment de la dignité de la nature humaine, ni de l'excellence de leur raison, ni de leur prééminence sur la plus vile de toutes les bêtes brutes. Quelquefois ils parlent magnifiquement de la sagesse de Dieu et de ses autres attributs naturels, mais occupés perpétuellement à tourner en ridicule toutes les qualités humaines qui ont quelque ressemblance avec ces attributs, ils manifestent clairement qu'au fond ils ne croient pas qu'il y ait dans les choses aucune différence réelle, ni qu'une chose soit plus excellente que l'autre. Les railleries qu'ils font et le ridicule qu'ils s'efforcent de répandre généralement sur tout montrent assez que la sagesse, la bienséance, la vertu, le mérite ne sont, dans leur idée, que des chimères. Ils ne paraissent faire aucun cas de ces facultés éminentes par lesquelles Dieu (Job. XXXV. 21) *leur a donné plus de connaissance qu'aux bêtes de la terre, et les a rendus plus entendus que les oiseaux des cieux.* En un mot, (Philip. IV. 8.) *toutes les choses qui sont véritables, toutes les choses qui sont vénérables, toutes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont aimables, toutes les choses qui sont de bonne renommée, toutes les choses enfin où il y a quelque vertu et quelque louange*, font le sujet perpétuel de leurs railleries. On les voit au contraire faire tous leurs efforts pour faire passer les choses les plus profanes, les plus malhonnêtes et les plus absurdes pour des choses ou innocentes ou indifférentes. Ils se moquent de ceux qui en ont honte et qui les abhorrent, et ils déploient toutes les forces de leur esprit pour en faire l'apologie. Tandis que ces gens-là, au lieu d'argumenter sérieusement, ne s'appliqueront qu'à répandre du ridicule sur tout, il n'y a pas moyen de raisonner avec eux. Car il faudrait avoir bien du loisir pour s'amuser à réfuter des railleries par le raisonnement. Ce n'est pas qu'il y ait aucune force en tout cela, mais c'est qu'en joignant ensemble des images qui n'ont entre elles aucune connexion, ces faux plaisants transgressent toutes les bornes du bon sens et de la religion. Par ce moyen, il n'y a rien à quoi on ne puisse donner un air de ridicule, en le faisant paraître sous

(1) Quasi ego hoc curem, qui id ille aiat, aut neget : illud quæro, quid ei sit consentaneum dicere. Cic. *de Fin. Lib. II.*

un habit déguisé. Avant d'entrer en dispute avec des gens de ce caractère, il faut donc leur prouver premièrement les véritables principes de la raison. Après quoi il arrivera nécessairement de deux choses l'une, ou qu'ils se retrancheront dans le pur athéisme, ou qu'ils seront obligés de reconnaître la justice et la nécessité des devoirs de la morale, de s'y soumettre, et de rétracter solennellement les profanations qu'ils ont vomies contre Dieu et contre la religion.

3. On trouve une troisième espèce de déistes qui ont des idées justes et saines des attributs de Dieu et de sa providence, par laquelle il gouverne toutes choses, et qui, outre cela, ont aussi quelque connaissance de ses attributs moraux. C'est-à-dire que faisant profession de croire que Dieu est un être infiniment intelligent, infiniment puissant et infiniment sage, ils le croient aussi en un sens infiniment juste, bon et véritable. Il gouverne le monde, selon eux, d'une manière qui répond à ces perfections, et veut que toutes les créatures raisonnables lui obéissent. Mais prévenus contre le dogme de l'immortalité des ames humaines, ils s'imaginent qu'à la mort l'homme périt tout entier, qu'une génération succède perpétuellement à l'autre, et que celle qui une fois a quitté le monde n'y revient plus, et cesse d'être sans retour et sans espérance de renouvellement. Ils prétendent que les vertus de Dieu sont transcendantes, qu'elles ne peuvent point être renfermées dans la même catégorie que celles de l'homme, en un mot, qu'il n'y a rien d'univoque entre nos vertus et celles de Dieu, et par conséquent que nous ne pouvons pas juger de la bonté et de la justice de Dieu selon les idées que nous avons de ces vertus considérées dans l'homme, ni tirer des unes aux autres des conséquences certaines. De là ils concluent qu'encore que la distribution des biens et des maux de la vie présente nous paraisse très-inégale et très-peu conforme aux règles de l'équité nous ne connaissons pourtant pas assez les attributs de Dieu pour pouvoir conclure de là la certitude d'une vie à venir. Mais cette opinion, non plus que les autres, n'a aucun principe fixe, ni aucun fondement solide. Car si la justice et la bonté (1) ne sont pas en Dieu ce qu'elles sont dans nos idées, ce ne sont donc que des mots vides de sens que nous prononçons, quand nous disons que Dieu est nécessairement bon et juste. Par la même raison ne pourra-t-on pas dire que quand nous parlons de la connaissance de Dieu et de sa sagesse, nous n'avons aucune idée de ce que nous disons? Ainsi on renverse par là tous les fondements sur lesquels il est possible de s'assurer de quelque chose que ce soit. Ce qui fait voir qu'encore que ces gens-là fassent semblant de reconnaître les attributs moraux de la Divinité, ils les anéantissent en effet, et non seulement les attributs moraux, mais aussi les attributs naturels qu'on peut facilement renverser en suivant la même méthode. De sorte qu'en raisonnant conséquemment, il se trouvera que cette troisième opinion, aussi bien que les autres, n'est au fond qu'un pur athéisme.

4. Il y a enfin une autre espèce de déistes qui, supposé qu'ils croient réellement ce qu'ils disent, ont à tous égards des idées saines et justes de Dieu et de tous ses attributs. Ils font profession de croire l'existence d'un Etre unique, éternel, infini, intelligent, tout-puissant et tout-sage, créateur, conservateur et monarque souverain de l'univers. Ils confessent que cette cause suprême est un être infiniment juste, bon et véritable, en un mot, un être revêtu de toutes les autres perfections tant morales que naturelles. Ils avouent qu'il a créé le monde en vue de manifester sa puissance et sa sagesse, et pour avoir lieu de faire part à ses créatures de sa bonté et de sa felicité; qu'il le conserve continuellement par sa sage providence, et qu'il le gouverne suivant les règles éternelles de la bonté, de la justice, de l'équité, de la miséricorde et de la vérité. Ils reconaissent que comme toutes les créatures raisonnables dépendent à tout moment de lui elles sont obligées à cause de cela de l'adorer, de le servir et de lui obéir, de lui rendre graces pour les biens dont il leur a donné la jouissance, et de lui présenter leurs supplications pour obtenir de lui les choses qui leur manquent. Ils conviennent que toutes les créatures doivent travailler, chacune à proportion des facultés que Dieu lui a données, à procurer le bien commun et la prospérité des lieux où la Providence les a placées, en suivant l'exemple et le modèle de la bonté divine, qui s'occupe incessamment à procurer le bien général de l'univers. Ils enseignent que l'homme en particulier est obligé de contribuer, autant qu'il est en lui, à la félicité de tout le genre humain; et que dans cette vue, il doit agir envers les autres de la même manière qu'il souhaite que les autres agissent avec lui en pareilles circonstances. Suivant cette règle ils conviennent que l'homme doit obéir à ses supérieurs, et se soumettre à eux en tout ce qu'ils ordonnent de juste et de raisonnable, puisque de là dépendent la conservation de la société, la paix et la félicité publique; qu'il doit être juste, honnête et sincère dans le commerce qu'il a avec ses égaux, observer, autant qu'il est en lui, les règles éternelles de la justice, et faire régner parmi les hommes une confiance, une amitié et une tendresse mutuelles; qu'il doit être doux, honnête, civil, charitable, affable à ses inférieurs, prompt à les assister dans leurs nécessités, et n'oublier rien pour entretenir la bienveillance et l'amour mutuel parmi les hommes, à l'imitation de Dieu lui-même, dont la bonté se répand sur toutes ses créatures, qu'il conserve toutes, et à qui il fait continuellement du bien; que pour ce qui le regarde lui-même personnellement il doit faire son possible pour conserver l'être que Dieu lui a donné autant de temps qu'il plaira à cet Etre suprême,

(1) Καθ' ἡμᾶς γὰρ ἡ αὐτὴ ἀρετὴ ἐστὶ τῶν μακαρίων πάντων, ὥστε καὶ ἡ αὐτὴ ἀρετὴ ἀνθρώπου καὶ Θεοῦ. Orig. contra Cels. Lib. VI.

qui lui a assigné son poste ici bas; qu'il doit par conséquent règler ses passions et les tenir en bride, s'abstenir de toute débauche, et ne rien faire, en un mot, qui soit préjudiciable à sa vie, qui soit capable de troubler ses facultés et de le mettre hors d'état de s'acquitter de ses devoirs, ou de le précipiter dans le crime et dans l'injustice. Ils tombent d'accord enfin que les hommes se rendent agréables ou désagréables à Dieu, à proportion de l'exactitude ou de la négligence qu'ils ont pour la pratique de ces devoirs, d'où ils concluent que Dieu, en sa qualité de souverain maître du monde, doit nécessairement donner aux uns et aux autres des marques de sa faveur ou de son indignation, soit dans cette vie, soit dans la vie qui est à venir ; et puisque l'expérience montre que Dieu ne le fait pas dans cette vie, ils avouent qu'il faut qu'il y ait une vie future où les récompenses et les punitions soient distribuées à chacun, selon ce qu'il aura fait dans le monde. Voilà en peu de mots quel est leur système ; mais il faut remarquer qu'ils ne font profession de croire ces vérités, qu'autant qu'elles leur sont connues par les lumières naturelles, indépendamment de toute révélation divine qu'ils rejettent. Ce sont là sans contredit les seuls véritables déistes, et les seuls qui méritent qu'on entre en dispute avec eux, pour les convaincre de la vérité de la religion chrétienne et de la conformité aux plus pures lumières de la droite raison. Mais il y a tous les sujets du monde de croire que parmi les déistes modernes il n'y en a que peu ou point de cette dernière espèce. Car la moindre attention aux conséquences de ces principes conduirait infailliblement des gens, tels que sont ceux que je viens de dépeindre à embrasser le christianisme. Convaincus en effet des devoirs de la religion naturelle, persuadés de la certitude des peines et des récompenses de la vie à venir, et joignant à tout cela l'insuffisance des lumières naturelles pour la découverte de ces importantes vérités, pourraient-ils s'empêcher de sentir la nécessité d'une révélation divine? Il est impossible que des gens ainsi faits ne souhaitent de tout leur cœur qu'il eût plu à Dieu de manifester aux hommes sa volonté d'une manière claire et proportionnée à la capacité d'un chacun. Il est impossible qu'ils ne souhaitent qu'il eût plu à Dieu de signifier aux hommes combien la repentance lui est agréable, et à quel point il est disposé à pardonner aux pécheurs qui se retournent vers lui. Il est impossible enfin qu'ils ne soupirent ardemment après une connaissance plus expresse et plus claire de cette vie future que la raison leur permet d'espérer. Ils doivent donc, avec ces dispositions, être remplis d'une vive espérance de trouver, après un examen mûr et exact, que la révélation chrétienne tire son origine du ciel. Avant d'avoir examiné à fond si les choses qu'on débite sur le pied d'une révélation de Dieu viennent du ciel, ou si elles n'en viennent point, ils doivent s'abstenir de les mépriser et de les tourner en ridicule. Ils doivent être disposés par avance à croire ce qu'on leur allègue en faveur d'une révélation qui tend à perfectionner la religion naturelle, à mettre en évidence leurs grandes espérances, et à certifier la vérité d'une vie à venir où se fera la distribution des récompenses et des peines. Si cette révélation ne propose rien d'ailleurs qui ne soit digne de Dieu et qui ne soit très-compatible avec ses attributs, et si enfin elle a par devers elle des preuves raisonnables des faits sur lesquels elle s'appuie, ils doivent y ajouter foi, et reconnaître qu'elle a véritablement une origine céleste. Je pose en fait qu'un homme dont l'esprit et le cœur sont ainsi disposés recevra sans peine la religion chrétienne, lorsque elle lui sera proposée dans la pureté et dans la simplicité de son origine, dégagée de toutes les corruptions et de toutes les inventions humaines. Qu'il lise les discours et les exhortations du Sauveur du monde, telles qu'elles nous sont rapportées dans les Evangiles ; qu'il lise les Actes des apôtres; qu'il examine avec attention leurs Epîtres ; et qu'il dise ensuite en conscience s'il peut s'empêcher d'être frappé de l'évidence qui éclate dans la doctrine chrétienne, et s'il peut renoncer aux glorieuses espérances qu'elle lui donne d'une immortalité bienheureuse. J'avoue que ce petit nombre de philosophes païens qui ont connu les devoirs de la religion naturelle, qui en ont fait des leçons, et qui les ont pris pour la règle de leur conduite, ont eu, autant que faire se pouvait, un système suivi de déisme, et ont mérité les titres glorieux de gens courageux et sages. Mais les choses sont maintenant sur un tout autre pied. Ce même système de déisme qui conduisait alors à espérer une révélation divine n'a désormais rien de suivi, rien de lié, supposé la rejection du christianisme. Les déistes modernes, qui combattent opiniâtrément la révélation qu'on leur présente et qui la rejettent, sont bien différents de Cicéron et de Socrate. Ce sont des gens qui, sous prétexte de déisme, ne cherchent visiblement qu'à répandre du ridicule sur tout ce qu'il y a de plus excellent même dans la religion naturelle. Qu'on me donne un déiste dont l'esprit soit rempli des grandes idées de la majesté de Dieu, qui ait des idées justes et saines de tous ses attributs, qui soit vivement pénétré de la nécessité des devoirs auxquels il est obligé envers l'auteur et le conservateur de son être ; qu'on m'en donne un qui mène une vie conforme à tous les devoirs que la religion naturelle lui prescrit, qui soit juste, sobre, tempérant, charitable, et qui donne à connaître dans ses actions, aussi bien que dans ses discours, qu'il croit fermement les récompenses et les peines de la vie à venir; qu'on m'en donne un enfin qui cherche à s'instruire des fondements de notre croyance d'une manière sérieuse, sincère, respectueuse et sans partialité, qui examine à fond et avec un ardent désir de trouver la vérité, les preuves qui établissent la certitude de la religion chrétienne, considérée dans sa pureté ; qu'on me donne, dis-je, un déiste tel

que celui que je viens de dépeindre, et je dirai hardiment de lui ce que le Seigneur Jésus-Christ dit de l'homme de l'Evangile (1), *qu'il n'est pas loin du royaume de Dieu, et qu'étant disposé à faire la volonté de Dieu il connaîtra de sa doctrine savoir, si elle est de Dieu.* Mais il y a tout lieu de croire qu'il y a très-peu de déistes de cette trempe parmi les incrédules de nos jours, comme je l'ai déjà remarqué. Je sais bien qu'il y en a qui prétendent être dans le cas dont je viens de parler. Mais hélas ! leurs chicanes triviales qui reviennent éternellement, leur affectation de se moquer de tout et d'y chercher du ridicule avant que de l'avoir examiné, leur adresse à faire tomber le fort de leurs objections ou sur des coutumes particulières, ou sur des opinions singulières, ou sur la manière dont quelques-uns expliquent ces opinions, au lieu de faire attention à l'assemblage de toutes les doctrines qui composent la religion chrétienne, comme ils devraient faire s'ils agissaient de droit pied; leurs discours vains, sales et profanes, et surtout leur vie impure et vicieuse, tout cela, dis-je, découvre pleinement qu'il y a dans leur fait bien plus que du simple déisme, que ce sont de purs athées, et par conséquent qu'ils ne peuvent être bons juges de la vérité de la religion chrétienne. S'ils n'étaient que purs déistes, comme ils en font le semblant, leurs principes les conduiraient à coup sûr à embrasser le christianisme, comme je l'ai déjà remarqué et comme je le prouverai plus amplement dans la suite de ce discours. Mais avec les dispositions dans lesquelles ils se trouvent, ils ne peuvent pas manquer de tomber dans le pur athéisme.

En un mot, je ne pense pas qu'il y ait maintenant (2) aucun système de déisme qui puisse être suivi et lié. Celui des anciens philosophes païens dont je viens de parler, le seul qui ait été tant soit peu raisonnable, ne l'est plus depuis la révélation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il conduit les hommes directement à la foi chrétienne. Toutes les autres espèces de déisme vont de conséquence en conséquence se terminer, comme je l'ai fait voir, à l'athéisme tout pur. Tout homme qui refuse d'embrasser la doctrine chrétienne, et qui rejette les espérances *de cette vie et de cette immortalité* que le Sauveur du monde *a mises en lumière par l'Evangile,* ne peut désormais avoir aucune assurance certaine de l'immortalité de l'ame ni des peines et des récompenses de la vie à venir. Car les difficultés et les objections qu'on peut faire contre ces premières doctrines tombent également sur les autres. Par la même raison, tout homme qui ne croit pas l'immortalité de l'ame et les recompenses de la vie à venir se trouvera court lorsque il s'agira de prouver les devoirs de la morale et les dogmes de la religion naturelle, quelque fondés qu'ils soient sur la religion et sur la nature même des choses. D'un autre côté tout homme qui nie les devoirs de la morale et de la religion naturelle ne saurait avoir aucune idée juste des attributs moraux de la Divinité ni de la nature des choses et de leurs différences nécessaires. Enfin ceux qui en sont venus jusque là n'ont plus de principe fixe, et il ne leur reste aucun fondement sur lequel ils puissent appuyer la croyance de l'existence de Dieu et de ses attributs naturels. Car en niant les conséquences qui suivent de la supposition de son existence et de ses attributs naturels, ils nient en effet et ces attributs naturels et son existence. Au contraire, tout homme qui croit l'existence et les attributs naturels de Dieu doit aussi croire nécessairement ses attributs moraux, comme je l'ai démontré dans mon premier discours. S'il reconnaît les attributs moraux de la Divinité, et s'il en a des idées saines et droites, il faudra aussi qu'il reconnaisse les devoirs de la morale et de la religion naturelle. S'il reconnaît les devoirs de la morale et de la religion naturelle, il faut nécessairement qu'il croie aussi les récompenses et les peines de la vie à venir pour donner du poids à ces devoirs, et pour obliger efficacement les hommes à les pratiquer. S'il reconnaît enfin les devoirs de la religion naturelle et la certitude d'une autre vie où se fera la distribution des peines et des récompenses, je ne vois pas de quel droit il peut rejeter la religion chrétienne lorsque elle lui est proposée dans sa pureté et sa simplicité originales. Puis donc que les arguments qui prouvent l'existence de Dieu et ses attributs ont une connexion si intime avec ceux qui prouvent la certitude de la révélation et sa conformité avec les plus pures lumières de la droite raison, que les déistes modernes n'ayant plus ni principes fixes ni système suivi, ne peuvent y opposer que de misérables chicanes, j'ai cru qu'il n'y avait point de meilleur moyen pour prévenir leurs mauvais desseins et pour couper court à toutes leurs objections et à toutes tergiversations, que de me servir contre eux de la même méthode dont je me suis servi dans le discours précédent pour combattre les athées. Je vais donc, en suivant cette méthode, établir la certitude de la religion chrétienne et sa conformité avec les lumières de la droite raison. Je me servirai pour cela d'une chaîne suivie de propositions que j'espère de prouver d'une manière solide et capable de contenter et de convaincre toute personne raisonnable.

CHAPITRE III.

I. Proposition. *Que les mêmes relations différentes que diverses choses ont les unes avec les autres nécessairement et éternellement, et que la même convenance ou disconvenance de l'application de certaines choses à d'autres, ou de certaines relations à d'autres, suivant laquelle nous concevons que la volonté de Dieu se détermine toujours et nécessairement à agir selon les règles de la justice, de la bonté et de la vérité, et cela pour le bien de l'univers; que ces mêmes*

(1) Marc. XII. 34 ; Jean. VII. 17.

(2) Ita fit, ut si ab illa rerum summa, quam superius comprehendimus, aberraveris, omnis ratio intereat, et ad nihilum omnia reveriantur. *Lactant. Lib. VII.*

choses, dis-je, doivent déterminer toujours la volonté des êtres raisonnables subordonnés, les porter à conformer toutes leurs actions à ces règles en vue de procurer autant qu'il est en eux le bien public, chacun dans la situation particulière où il se trouve. C'est-à-dire qu'il résulte de ces différentes relations que les choses ont entre elles nécessairement et éternellement, qu'il est convenable et dans l'ordre de la raison que les créatures agissent d'une manière plutôt que d'une autre et qu'elles sont obligées à la pratique de certains devoirs indépendamment d'aucune volonté positive ou d'aucun commandement exprès de Dieu, comme aussi antécédemment à toute espérance de profit et de récompense ou à toute crainte de dommage et de punition, soit pour le présent, soit pour l'avenir, soit que ces récompenses et ces peines suivent naturellement de la pratique ou de la négligence de ces devoirs, soit qu'elles aient été attachées en vertu d'un règlement positif.

Cette proposition étant composée de plusieurs branches, il est nécessaire que nous nous attachions à les prouver séparément et l'une après l'autre.

1° Je dis donc premièrement qu'il est aussi clair et aussi incontestable qu'il y a dans les choses des différences, c'est-à-dire diversité de relations, de rapports et de propositions, qu'il est clair et incontestable qu'une grandeur est plus grande ou plus petite qu'une autre grandeur, ou qu'elle lui est égale; et qu'un nombre est aussi ou plus grand ou moindre qu'un autre nombre, ou qu'il lui est égal. Or que de ces différents rapports que différentes choses ont entre elles, il résulte nécessairement un accord de certaines choses avec d'autres et une convenance de l'application de certaines choses à d'autres, *et vice versa*, c'est encore une vérité aussi constante qu'il est clair en géométrie et en arithmétique qu'il y a des grandeurs qui sont ou ne sont pas en proportion avec d'autres, ou, qu'en comparant les diverses figures des corps, on trouve qu'ils se ressemblent ou qu'ils ne se ressemblent pas. De plus il est certain qu'il y a une convenance de l'application de certaines circonstances à certaines personnes, et que cette convenance est fondée sur la nature des choses et sur les qualifications des personnes antécédemment à aucun règlement positif. Il n'est pas moins vrai que des relations différentes que diverses personnes ont entre elles, il en résulte nécessairement de certains devoirs et de certaines manières d'agir les unes à l'égard des autres. C'est ce qui me paraît aussi évident qu'il est évident qu'il y a entre les propriétés de différentes figures de mathématiques des rapports et des différences, ou que dans la mécanique les poids ou les puissances ont plus ou moins de force et font plus ou moins d'effet, à proportion de leurs distances différentes ou des positions différentes qu'ils ont les uns à l'égard des autres. Par exemple, il est aussi clair que Dieu est infiniment supérieur à l'homme qu'il est clair que l'infini est plus grand qu'un point, et que l'éternité a plus de durée qu'un moment. Il est donc certain qu'il est plus convenable que les hommes l'honorent, le servent, lui obéissent et l'imitent, que non pas qu'ils manquent à l'honneur et à l'obéissance qu'ils lui doivent. Cette dernière vérité est aussi évidente qu'il est évident que les hommes dépendent entièrement de Dieu, et que Dieu de son côté ne peut retirer aucun avantage de la part des hommes. Ce n'est pas tout, il est encore tout aussi certain que la volonté de Dieu, quand il commande, est nécessairement juste et équitable, qu'il est certain que sa puissance est irrésistible en tout ce qu'il entreprend de mettre en exécution. Je poursuis et je dis qu'il est infiniment plus convenable que toutes les choses du monde soient gouvernées et dirigées à de certaines fins constantes et régulières par le créateur souverain de l'univers, que de les voir abandonnées aux caprices du hasard, agir à l'aventure sans règle ni dessein. Il est plus à propos et plus convenable que le souverain maître de l'univers prenne toujours soin de procurer le bien universel de toutes les créatures que s'il les rendait continuellement misérables en renversant l'ordre de l'univers pour satisfaire aux désirs déréglés de quelques êtres particuliers tombés dans la dépravation. Enfin il est infiniment plus convenable que le souverain maître de l'univers procure le bonheur d'une créature pure et innocente que s'il la rendait malheureuse sans fin et sans espérance de retour. Je dis la même chose du commerce que les hommes ont les uns avec les autres, n'est-il pas infiniment plus convenable que chacun travaille de tout son pouvoir à procurer le bien commun de la société que s'il ne s'étudiait qu'à le traverser et à le détruire? N'est-il pas beaucoup plus convenable que tous les hommes, considérés même antécédemment à tout contrat positif, observent entre eux les règles connues de la justice, que si chacun foulait aux pieds sans scrupule les devoirs auxquels il est engagé envers ses prochains pour ne consulter que son intérêt propre? Ne vaut-il pas mieux rendre à chacun ce qui lui appartient, que de le tromper ou de lui ravir ce qui est à lui à juste titre? N'est-il pas enfin beaucoup plus séant et plus raisonnable que je conserve la vie d'une personne innocente que j'ai en mon pouvoir, ou que je la tire d'un danger éminent, encore que je ne sois engagé à le faire par aucune promesse, que si je la laissais périr, ou mettre à mort sans qu'elle m'eût donné aucun sujet de la traiter si cruellement?

Toutes ces choses sont si claires et si évidentes par elles-mêmes qu'il faudrait avoir une stupidité d'esprit surprenante et le cœur horriblement gâté pour pouvoir en douter le moins du monde. Je pose en fait qu'il est aussi peu possible qu'un homme qui pense et qui raisonne nie ces vérités, qu'il est possible qu'un homme dont les yeux sont en bon état soutienne qu'il n'y

a point de lumière dans le monde au même moment qu'il contemple le soleil. C'est tout comme si un homme savant en géométrie et en arithmétique s'avisait de nier les proportions les plus claires et les plus connues des lignes ou des nombres, et s'opiniâtrait à soutenir que le tout n'est pas égal à toutes ses parties, ou qu'un carré n'est pas le double du triangle de même base et de même hauteur. Qu'on prenne, si l'on veut, un homme de médiocre capacité, pourvu seulement qu'il ait le jugement droit : si cet homme n'a jamais ni lu ni ouï dire qu'il s'est trouvé des philosophes qui ont dit et soutenu sérieusement qu'il n'y a point de distinction nécessaire et naturelle entre le bien et le mal moral ; je suis persuadé que du premier abord il aura tout autant de peine à croire que des gens d'esprit aient pu avancer des choses si absurdes et si extravagantes, qu'il en aurait à croire les gens qui lui diraient qu'un géomètre a osé affirmer sérieusement qu'une ligne courbe a ses parties posées aussi également entre ses extrémités que la ligne droite. Or cela étant ainsi, on pourrait fort bien se passer de prouver la distinction éternelle du bien et du mal moral, sans un ordre de gens tels que sont Hobbes et ses semblables qui nous mettent dans la nécessité de le faire. Ils ont osé soutenir qu'il n'y a originairement et nécessairement aucune différence réelle entre le bien et le mal moral ; mais que tous nos devoirs envers Dieu ne viennent que de son pouvoir absolu et irrésistible, et que tout ce à quoi nous sommes obligés envers nos semblables n'est fondé que sur un contrat positif. C'est là-dessus qu'ils ont bâti tout leur système de politique. Mais comme en parlant ainsi ils ont contredit tout ce qu'il y a jamais eu dans le genre humain de plus sage et de meilleur, aussi n'ont-ils pu éviter, malgré leur esprit et leur subtilité, de se contredire eux-mêmes. Je laisse maintenant à part que le seul moyen par lequel on puisse prouver que les contrats deviennent obligatoires, c'est de dire qu'il y a de toute éternité et dans la nature même des choses une convenance originale qui le demande ainsi, ce qu'ils ne sauraient reconnaître sans démentir leurs propres principes. Je me réserve à parler de cela dans la suite. En attendant, je dis que s'il n'y a pas réellement et naturellement de la différence entre le bien et le mal, entre la justice et l'injustice, il faudra dire que dans l'état de nature antécédemment aux conventions dont les hommes sont tombés d'accord, un homme en peut tuer un autre sans scrupule, non seulement pour sa propre conservation, mais encore de gaieté de cœur, sans y être porté par aucune espérance de profit, ou par aucune crainte de dommage ; et que cet homicide est une action aussi bonne, aussi juste, et aussi honorable que le peut être celle d'un homme qui sauve la vie à un autre sans courir risque de la sienne. De là il faut conclure que le chemin le plus court et le meilleur que chaque particulier puisse prendre pour garantir sa propre vie, c'est de prévenir tous les autres (1), comme Hobbes l'enseigne, et de faire main-basse sur eux (2). Et non seulement cela, mais il faudra convenir que les hommes pourront s'égorger les uns les autres pour la moindre bagatelle, ne fut-ce que pour dissiper leur humeur chagrine et bourrue. De sorte que, suivant ces principes, le monde serait un véritable coupe-gorge, et la place n'y serait pas tenable. Or l'état où le genre humain se trouverait dans cette supposition étant évidemment affreux et insupportable, Hobbes convient lui-même que la raison a dû porter les hommes à convenir entre eux de certaines règles et à faire des contrats pour aller au-devant de ces désordres. Mais qui ne voit que si la destruction du genre humain est un si grand mal que, pour l'empêcher, il a été trouvé convenable et dans l'ordre de la raison de faire des contrats en vertu desquels les hommes se soient pris les uns les autres sous leur protection, qui ne voit, dis-je, qu'antécédemment aux contrats en question, il a dû être manifestement contre l'ordre et contre la raison que les hommes se massacrassent les uns les autres ? Or si l'on convient de cela, il faudra convenir aussi que antécédemment à tout contrat, il n'est ni convenable ni raisonnable qu'un homme en tue un autre de sang-froid sans en avoir reçu la moindre insulte et sans être forcé d'en venir à cette extrémité pour la conservation de sa propre vie. Mais qu'y a-t-il de plus opposé à la supposition de Hobbes (3) qui prétend qu'il n'y a aucune distinction naturelle et absolue entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste antécédemment aux traités que les hommes ont faits entre eux ? Hobbes et ses sectateurs ne sont pas les seuls qui tombent dans cette absurdité ; elle est commune à tous ceux qui, sous quelque prétexte que ce soit, enseignent que le bien et le mal dépendent originairement des lois positives, soit divines, soit humaines. Car si antécédemment à toute loi positive, il n'y a dans la nature des choses ni bien ni mal, je ne vois pas comment une loi peut être meilleure qu'une autre, ni pourquoi une chose prescrite par la loi plutôt que le contraire. Je voudrais bien aussi qu'on me donnât une bonne raison (4) de l'établissement des lois. Si avant la promulgation des lois, tout était de sa nature également indifférent, et que le oui ait pu être passé en loi tout comme le non, il s'ensuit que toutes les lois sans distinction sont ou arbitraires et tyran-

(1) Vide Hobbes *de cive c. III. part. IV.*

(2) In tanto et mutuo hominum metu, securitatis viam meliorem habet nemo anticipatione (nempe ut unusquisque vi et dolo cæteros omnes tandiu subjicere sibi conetur, quandiu alios esse a quibus sibi cavendum esse viderit). Neque hoc majus est, quam et conservatio sua postulat, et ab omnibus concedi solet. *Hob. Leviath. c. XIII. p. 64.*

(3) Ex his sequitur injuriam nemini fieri, nisi ei quo cum initur pactum. Hob. *de cive c. III. par. IV. et sequentibus.*

(4) Manifestum est rationem nullam esse legi prohibenti tales noxas, nisi agnoscant tales actus, etiam antecedenter ad nullas leges, esse mala. Cumberl. *de leg. nat. p. 194.*

niques (1), ou frivoles et inutiles. Je ne vois point d'autre moyen d'éviter cette absurdité que de dire que les législateurs sages et prudents ont fait un triage parmi les choses de leur nature absolument indifférentes, et ont donné force de loi à celles qu'ils ont cru devoir contribuer davantage au bien public. Mais en parlant ainsi on tombe dans une contradiction dans les termes mêmes; car si le bien public du genre humain dépend de la pratique de certaines choses, et si les contraires aboutissent au détriment de la société qui ne voit que ces choses, bien loin d'être de leur nature indifférentes, ont dû être bonnes, antécédemment à la promulgation des lois; qu'en cette qualité il a été dans l'ordre de la raison que les hommes les observassent, et que ce n'est que pour cette seule raison qu'on a pu et qu'on a dû en faire des lois? Mais il faut remarquer ici que, par le bien public, il ne faut pas entendre l'intérêt de quelque nation particulière (2) au préjudice de tout le reste du genre humain; encore moins l'intérêt d'une ville ou d'une famille par opposition au reste de leurs voisins et de leurs concitoyens. Quand je parle des choses qui contribuent au bien public, j'entends celles qui contribuent au bien de tous les hommes en général, qui sont capables de procurer leur repos et leur félicité, ou qui pour le moins n'y sont pas contraires. Voici donc ce qu'il faut penser sur cette matière et à quoi on doit s'en tenir. C'est qu'il y a des choses qui sont de leur nature bonnes, raisonnables et bienséantes; telles sont l'exactitude à garder la foi promise et le soin d'accomplir les contrats et les traités légitimes. Le pouvoir obligatoire de ces devoirs ne vient d'aucune autorité ni d'aucune loi; la loi ne fait que les expliquer, les confirmer et leur donner un plus grand poids en menaçant de punir rigoureusement ceux qui ont l'audace de les enfreindre. S'il y a des choses qui sont bonnes de leur nature, il y en a d'autres au contraire qui sont tout à fait mauvaises, telles sont le manque de foi, la violation des contrats et des traités légitimes, le massacre de ceux qui n'ont donné ni directement ni indirectement aucun sujet de les traiter d'une manière si barbare, et telles autres choses semblables. Il n'y a point de loi, point d'autorité qui puisse rendre ces choses bonnes, raisonnables et innocentes. Enfin il y en a d'autres qui sont indifférentes de leur nature, et celles-ci sont de deux ordres. Les unes qui sont indifférentes dans un sens restreint et absolu, c'est-à-dire que de quelque biais qu'on les envisage, elles ne peuvent ni être utiles au public, ni lui nuire, et par conséquent ce serait se moquer des gens que de faire des lois là-dessus. Les autres qui sont indifférentes parce qu'elles ont une influence si médiocre, si éloignée et si obscure sur le bien public que le général des hommes n'est pas capable de discerner lequel des deux partis est le meilleur à prendre. L'autorité de la loi survenant, ces choses cessent d'être indifférentes et deviennent obligatoires, encore que la plupart des hommes soient embarrassés à deviner les raisons pourquoi elles ont été enjointes. Il faut mettre dans ce rang plusieurs lois pénales qui ont lieu dans de certains pays.

Je poursuis, et je dis que la principale chose qui favorise, ce semble, l'opinion de ceux qui refusent de reconnaître la distinction éternelle et naturelle entre le bien et le mal moral, c'est d'un côté l'extrême difficulté que l'on rencontre quelquefois à marquer les bornes précises qui séparent la vertu du vice: de l'autre la diversité (1) d'opinions qu'on trouve parmi les savants même qui disputent entre eux pour savoir si certaines choses sont justes ou injustes, surtout en matière de politique: et enfin les lois diamétralement opposées les unes aux autres qu'on a faites sur toutes ces choses en divers siècles et en divers pays. Mais comme on voit dans la peinture qu'en détrempant ensemble doucement et par degrés deux couleurs opposées, il arrive que de ces deux couleurs extrêmes, il en résulte une couleur mitoyenne, et qu'elles se mêlent si bien ensemble que l'œil le plus fin et le plus pénétrant ne l'est pas assez pour pouvoir marquer exactement où l'une finit et où l'autre commence, quoique pourtant ces couleurs soient aussi différentes l'une de l'autre qu'il se puisse et qu'elles ne diffèrent pas seulement en degrés, mais en espèce, comme vous diriez le rouge et le bleu, le noir et le blanc; ainsi, quoique dans de certains cas douteux et délicats (qui arrivent très-rarement), il puisse se faire que les confins où se fait la séparation de la vertu et du vice, de la justice et de l'injustice soient très-difficiles à marquer précisément, de sorte que les hommes se sont trouvés partagés là-dessus, et que les lois des nations n'ont pas été partout les mêmes; cela n'empêche pourtant pas qu'il n'y en ait réellement et essentiellement une très-grande différence entre le juste et l'injuste, et qu'ils ne diffèrent autant l'un de l'autre que le blanc diffère du noir, et la lumière des ténèbres. Peut-être pourrait-on mettre en question si la loi de Lacédémone qui permettait le larcin clandestin à la jeunesse (2), était nécessairement injuste, ou si elle ne l'était pas. On pourrait dire en faveur de cette loi, quelque absurde qu'elle soit, que chaque particulier étant le maître de son propre bien, les membres d'une société peuvent convenir entre eux de transporter à d'autres la propriété de ces biens aux conditions qu'il leur plaît. Mais si on suppose une loi faite à Lacédé-

(1) Nam stoliditas inveniri quæ inanior potest, quam mala esse nulla contendere, et tanquam malos perdere et condemnare peccantes. Arnob. *contra gent Lib. II.*

(2) Qui autem civium rationem dicunt habendam exterorum negant; dirimunt hi communem generis humani societatem; qua sublata, justitia funditus tollitur. Cic. *de Offic., lib. III.*

(1) Τὰ δὲ καλὰ καὶ τὰ δίκαια, περὶ ὧν ἡ Πολιτικὴ σκοπεῖται, τοσαύτην ἔχει διαφορὰν καὶ πλάνην ὥστε δοκεῖν μόνον νόμῳ εἶναι, φύσει δὲ μή. Aristot. *Eth. Lib. I. Cap. I*

(2) Κλέπτειν νενόμιστο τοὺς παῖδας ἐλευθέρους ὄν, τί τις δύναιτο. Plut. *Apophtheg. Lacon.*

mone, à Rome ou dans les Indes, qui autorise le vol à force ouverte, qui permette de tuer le premier qu'on rencontrera en son chemin, ou qui dispense de tenir la foi promise et d'observer les traités : il n'y a point d'homme dans le monde qui ait tant soit peu de bon sens, qui ne juge d'abord, quelque grande que soit en d'autres choses la diversité d'opinions qu'on rencontre parmi les hommes, il n'y a point d'homme, dis-je, qui ne juge que cette loi est absurde et insoutenable. La raison en est évidente. Les hommes peuvent bien transporter à d'autres la propriété de leurs biens ; ils sont les maîtres de cela, mais ils ne sont pas les maîtres de faire que le mensonge soit vérité. Or si l'on m'avoue que dans ces cas criants, dont je viens de parler, la différence essentielle entre le bien et le mal, le juste et l'injuste, paraît d'une manière incontestable et qui saute aux yeux, il faudra que l'on m'avoue aussi que dans les cas embarrassés et délicats cette même différence se trouve nécessairement et essentiellement, quoique elle ne soit pas si frappante ni si aisée à distinguer. Car si l'on s'avisait de conclure que le juste et l'injuste ne sont pas essentiellement distincts, qu'ils ne le sont qu'en vertu d'un établissement positif et d'une coutume reçue, sous prétexte qu'il y a plusieurs cas obscurs et embarrassés où il n'est pas facile de marquer au juste les bornes précises du bien et du mal : il faudrait dire aussi qu'il n'y a absolument aucune distinction réelle entre ces deux choses, non pas même dans les cas les plus clairs et les plus sensibles. Assertion si absurde que Hobbes lui-même n'y est venu que avec peine. Il paraît qu'il en a eu honte tout le premier, et les manières de parler ambiguës qu'il emploie dans cette occasion montrent assez qu'il n'était guère persuadé de ce qu'il disait, et que son cœur démentait sa plume. Il y a donc dans les choses des différences nécessaires et éternelles, il y a aussi des relations différentes dont l'application convient à certaines choses et ne convient pas à d'autres, et ces différences, ces relations ne dépendent d'aucun établissement positif, elles sont fondées sur la raison et sur la nature des choses, et tirent leur origine des différences qui se trouvent entre les choses elles-mêmes. C'est la première branche de la proposition que j'ai entrepris de prouver.

2. Je dis en second lieu que ces relations ou proportions éternelles et immuables, avec les convenances qui en résultent absolument et nécessairement, sont connues pour telles par tout ce qu'il y a de créatures intelligentes, à la réserve de celles qui ont des idées fausses des choses et dont l'entendement est ou fort imparfait ou extrêmement dépravé. C'est sur cette connaissance des relations naturelles des choses et de leurs convenances nécessaires que la volonté de tous les êtres intelligents se gouverne constamment, et qu'elle se détermine à agir, à moins que quelque intérêt particulier ou quelque passion dominante venant à la traverse ne la séduise et ne l'entraîne dans le dérèglement. A quoi j'ajoute que puisque les attributs naturels de la Divinité, tels que sont sa sagesse, sa connaissance et sa puissance infinies, ne lui permettent pas de tomber dans aucune erreur, ni de se laisser entraîner dans aucune affection déraisonnable, il est clair que sa volonté doit être toujours et nécessairement déterminée à choisir le parti qui est, à tout prendre, le meilleur et le plus convenable, et à agir constamment d'une manière conforme aux règles éternelles de la bonté, de la justice et de la vérité. Il n'est pas nécessaire que je m'étende ici là-dessus, puisque j'ai prouvé tout cela distinctement dans mon premier discours, à l'endroit où j'ai parlé des attributs moraux de la Divinité.

3. Je poursuis, et je dis que les mêmes raisons qui déterminent la volonté de Dieu et qui la portent toujours et nécessairement à agir conformément aux règles éternelles de la justice, de la bonté et de la vérité, doivent déterminer aussi la volonté de tous les êtres raisonnables subordonnés, et les obliger de conformer toutes leurs actions à ces règles. C'est ce qui est de la dernière évidence. Car autant qu'il est possible que Dieu puisse être trompé, ou qu'il puisse devenir la dupe d'aucune affection mauvaise, est-il autant contraire à la raison et digne de blâme de voir une créature intelligente (à qui Dieu a donné la raison et la volonté, ces facultés éminentes qui la rendent en quelque manière semblable à Dieu, et qui la mettent en état de distinguer le bien d'avec le mal, de prendre l'un et rejeter l'autre), de la voir, dis-je, tomber dans l'erreur par sa négligence, appeler le mal bien, et le bien mal, ou se laisser entraîner volontairement au torrent de ses passions et de ses convoitises mauvaises, jusqu'à faire des choses qu'elle sait très-bien être contraires à l'ordre et à la bienséance. Ces deux choses, je veux dire l'erreur dans laquelle on tombe par négligence, et les passions injustes auxquelles on s'abandonne volontairement, sont les seules sources des actions contraires à la raison dans lesquelles une créature raisonnable tombe. De là vient qu'elle pèche contre les règles éternelles de la vérité, de la bonté et de la justice. Sans cela, il est certain que les mêmes relations et les mêmes convenances des choses (dont l'excellence et la beauté intérieure est si grande que le Créateur, le maître souverain de l'univers qui exerce un empire absolu sur tout ce qui existe, et qui n'est obligé de rendre raison à personne de ce qu'il fait, ne trouve pourtant pas que ce soit faire brèche à sa puissance que de les prendre pour la règle immuable de sa conduite dans le gouvernement de l'univers), il est certain, dis-je, que ces mêmes relations et ces mêmes convenances auraient sans cela encore plus de poids sur tous les êtres finis dépendants et sujets à reddition de compte, et qu'elles les détermineraient toujours et inévitablement à les prendre pour la règle de leurs actions. Car si vous considérez les choses telles qu'elles sont dans leur origine, il est aussi naturel, aussi nécessaire, moralement parlant, que la volonté se déter-

mine dans chaque action, conformément à la droiture et à la raison, qu'il est naturel et nécessaire, absolument parlant, que l'entendement acquiesce à une vérité démontrée. Et comme, en fait d'arithmétique, un homme qui porterait l'ignorance jusqu'à croire que deux fois deux ne font pas quatre, ou qui s'obstinerait à soutenir contre ses propres lumières que le tout n'est pas égal à toutes ses parties, se rendrait ridicule au dernier point; ainsi en morale, rien n'est plus absurde et plus digne de blâme que de se tromper par négligence sur la différence qui est entre le bien et le mal, et de donner à gauche, lorsqu'il s'agit d'assigner aux choses leurs justes proportions : rien de plus extravagant que de transgresser sciemment les règles de la justice, c'est-à-dire vouloir que les choses soient ce qu'elles ne sont pas et ce qu'elles ne peuvent pas être. Toute la différence que je trouve en ce point, c'est qu'il n'est pas au pouvoir d'un homme de rejeter une vérité de spéculation claire et évidente, au lieu qu'il lui arrive souvent d'abuser de la liberté naturelle de sa volonté pour faire des actions qui sont visiblement contre tout droit et contre toute raison. Mais il pèche en agissant de cette manière, puisque il est indispensablement obligé de se conformer aux règles de la justice et aux lumières de la raison. Un homme qui refuse de gaieté de cœur de rendre à l'être souverain qui l'a fait et qui le conserve l'honneur et l'obéissance qu'il lui doit, se rend réellement coupable dans la pratique d'une absurdité aussi grande et aussi palpable, que s'il s'avisait de nier dans la spéculation que l'effet ne dépend point de sa cause, ou que le tout n'est pas plus grand que sa partie. Un homme qui n'observe pas les lois de l'équité envers ses semblables, et qui ne fait pas aux autres ce qu'il souhaite que les autres lui fassent, pèche autant contre la raison, et tombe dans une aussi grande contradiction que celui qui affirme que les grandeurs égales à une même grandeur ne sont pas égales entre elles. Enfin tout homme qui se reconnaît dans l'obligation d'observer certains devoirs tant à l'égard de Dieu qu'à l'égard des autres hommes, et qui cependant ne prend aucun soin de la conservation de son être, ni de se tenir dans la situation d'esprit et de corps la plus propre à le mettre en état de s'acquitter de ces devoirs, est tout aussi inexcusable et, à tout prendre, aussi ridicule que celui qui, après avoir affirmé une chose, s'avise d'en nier une autre sans laquelle la première ne saurait être vraie, ou qui entreprend une chose dont il veut à toute force venir à bout, en même temps qu'il s'obstine à n'en pas faire une autre sans laquelle la première est impraticable. De là je conclus que toute créature à qui la raison a été donnée en partage, et dont pourtant la volonté et les actions ne sont pas dirigées constamment et régulièrement par les lumières de la droite raison et, suivant la distinction nécessaire entre le bien et le mal, d'une manière conforme aux règles éternelles et invariables de la justice, de la bonté et de la vérité : qui se laisse au contraire entraîner au torrent de ses vaines fantaisies et de ses passions brutales, qui est esclave de ses cupidités, de son orgueil, de son intérêt propre et de ses plaisirs sensuels, je conclus, dis-je, que toute créature ainsi disposée, entreprend, autant qu'il est en elle, de changer la nature des choses pour mettre en la place sa propre volonté qui n'est pas conduite par la raison, et qu'il ne tient pas à elle qu'elle ne fasse que les choses soient ce qu'elles ne sont pas en effet et ce qu'elles ne peuvent pas être. Or c'est la plus haute présomption et la plus grande insolence dont la créature se puisse rendre coupable, c'est en même temps la plus grande absurdité qu'il soit possible d'imaginer, c'est s'éloigner du dessein de Dieu dans le don qu'il nous a fait de l'entendement, de la raison et du jugement, puisque il ne nous a donné ces excellentes facultés que pour nous mettre en état de discerner le bien d'avec le mal. C'est vouloir par un attentat téméraire renverser l'ordre au moyen duquel l'univers subsiste, c'est faire une injure sanglante au Créateur de l'univers qui a voulu que les choses fussent ce qu'elles sont, et qui les gouverne toutes conformément aux lois les plus convenables à leur nature. En un mot, toute méchanceté volontaire, tout renversement de droit est, en fait de morale, une aussi grande absurdité et une présomption aussi insolente que le serait, en fait, des choses naturelles, la prétention d'un homme qui entreprendrait de changer les proportions constantes et immuables des nombres, de s'inscrire en faux contre les relations et les propriétés démontrables des figures mathématiques, *de faire les ténèbres lumière, et la lumière ténèbres, ou d'appeler l'amer doux, et le doux amer* (*Esa.* V. 20).

J'ai fait voir jusque ici par la raison et par la nature même des choses, considérées absolument et par abstraction, que toute créature raisonnable est indispensablement obligée de conformer sa volonté et ses actions aux règles éternelles de la justice. J'ajoute maintenant que la certitude et l'universalité de cette obligation paraissent manifestement par la considération suivante : c'est que, comme il n'y a point d'homme entendu en mathématiques qui ne donne son consentement à toutes les démonstrations géométriques dont il entend les termes, soit qu'il les ait appris lui-même, soit que d'autres lui en aient donné l'explication : ainsi il n'y a point d'homme qui ait eu occasion de réfléchir lui-même sur les relations nécessaires des choses, qui ait eu la patience de faire rouler son examen là-dessus ou qui ait eu les moyens de se faire instruire tant soit peu sur ce point, qui ne convienne qu'il est juste et raisonnable que la loi dont je viens de parler soit la règle de toutes ses actions. Il donne intérieurement son approbation à cette loi, lors même que entraîné par la force de ses convoitises brutales, il la néglige et la transgresse formellement. Sa raison lui dicte qu'il est indispensablement obligé de s'y soumettre; il sent toute la force de cette obligation,

dans le temps même qu'il fait voir par sa conduite qu'il la méprise et qu'il la foule aux pieds. Ce qui oblige véritablement et formellement, c'est le dictamen de la conscience, le jugement intérieur que l'homme porte sur telle ou telle loi dont l'observation lui paraît juste et conforme aux lumières de la droite raison. C'est en cela proprement que consiste le fondement de l'obligation, c'est ce qui la rend bien plus forte que ni l'autorité du législateur, ni la vue des peines et des récompenses. En effet, quiconque agit contre ce sentiment intérieur et contre les lumières de sa conscience, prononce nécessairement lui-même sa propre condamnation. Or la plus grande et la plus forte de toutes les obligations est celle qu'on ne saurait violer sans se condamner soi-même. Je n'ignore pas que la crainte des puissances supérieures, la dénonciation des peines et la promesse des récompenses sont des freins absolument nécessaires pour tenir en bride des créatures faibles et fragiles comme sont les hommes, et qu'il n'y a point de meilleurs moyens que ceux-là pour les tenir dans leur devoir. Il est vrai cependant que l'obligation qui en résulte, n'est, à vrai dire, qu'une seconde obligation ajoutée à la première pour lui donner plus de force et plus de poids. L'obligation originale est fondée sur la raison éternelle des choses : cette raison, suivant laquelle Dieu s'est fait à lui-même une loi de gouverner toujours le monde, encore qu'il ne reconnaisse point de supérieur, et que, parfaitement heureux par lui-même, il n'y ait rien qui puisse augmenter son bonheur ou le diminuer; or plus les créatures sont parfaites et excellentes, plus elles s'efforcent de s'acquitter de cette obligation, plus elles prennent de plaisir à le faire. C'est ce qui les rend en quelque manière semblables à Dieu, et qui les approche le plus de ce glorieux original, de ce parfait modèle. Les hommes sont donc obligés d'agir à proportion de la connaissance qu'ils ont du bien et du mal; et il est évident que cette règle éternelle de justice dont je viens de parler doit produire sur leur cœur le même effet qu'elle produit sur leur esprit, c'est-à-dire qu'ils sont aussi indispensablement obligés d'y conformer leurs actions qu'ils sont obligés dans la spéculation d'y donner leur approbation et leur consentement.

L'expérience universelle du genre humain nous montre évidemment que ce que je viens de dire est la vérité même ; je veux dire que la distinction éternelle du bien et du mal, la règle inviolable de la justice se concilie sans peine l'approbation de tout homme qui réfléchit et qui raisonne ; car il n'y a point d'homme à qui il arrive de transgresser volontairement et avec délibération cette règle dans des occasions importantes, qui ne sente qu'il agit contre ses propres principes et contre les lumières de sa raison, et qui ne se fasse là-dessus de secrets reproches. Au contraire il n'y a point d'homme qui, après avoir agi conformément à cette règle dans les occasions où l'intérêt, le plaisir, la passion, et telles autres tentations le portaient d'un autre côté, ne se sache gré à lui-même et ne s'applaudisse d'avoir eu la force de résister à ces tentations, et de n'avoir fait que ce que sa conscience lui dicte être bon et juste. C'est ce que S. Paul a voulu dire dans ces paroles du ch. II de son Ep. aux Rom., v. 14, 15 : *Que les Gentils qui n'ont point de loi font naturellement les choses qui sont de la loi, et que n'ayant point de loi, ils sont loi à eux-mêmes ; qu'ils montrent l'œuvre de la loi écrite en leurs cœurs, leur conscience leur rendant témoignage, et leurs pensées entre elles s'accusant ou s'excusant.*

Il y a dans Platon une chose très-digne de remarque qu'il avait apprise, dit-il, de son maître Socrate. Il pose en fait que, si l'on prend un jeune homme sans instruction dans les sciences, sans expérience du monde, qui n'ait point encore pris de parti, et dont l'esprit n'ait pas été gâté par les préjugés, et qu'on l'examine sur les relations et les proportions naturelles des choses ou sur la distinction du bien et du mal moral, on le fera (sans instruction directe, uniquement en le questionnant) répondre d'une manière juste sur les principales vérités géométriques et donner des décisions exactes et véritables en fait de justice ou d'injustice. De là il s'imaginait de pouvoir conclure que la science n'est qu'une pure (1) réminiscence, c'est-à-dire qu'un acte de la mémoire qui se rappelle dans l'occasion ce qu'on a su autrefois dans une autre vie antécédente à celle-ci. Il y en a d'autres, tant anciens que modernes qui ont conclu de là que les idées des premières et des plus simples vérités, soit morales, soit naturelles, devaient être innées, c'est-à-dire imprimées originairement dans l'ame. Je suis persuadé que les uns et les autres se trompent dans la conséquence qu'ils tirent de cette observation. Mais ce qu'elle prouve, à mon avis, d'une manière incontestable, c'est que les différences, les relations et les proportions des choses, soit dans la nature, soit dans la morale, que toutes les personnes vides de préjugés s'accordent à recevoir, sont réelles, certaines et immuables. Elle nous donne outre cela à connaître que ces proportions, ces différences des choses ne dépendent en aucune manière des opinions, des fantaisies et des imaginations variables des hommes gâtés par les préjugés qui viennent de l'éducation, des lois, des coutumes ou des mauvaises pratiques. Elle nous fait connaître enfin que l'esprit de l'homme consent naturellement et donne son approbation aux vérités de morale, aux règles éternelles de la justice, lorsque elles lui sont proposées clairement et sans enveloppe, avec la même facilité qu'il reçoit et embrasse les vérités naturelles et géométriques.

(1) Ἀνάμνησις. *Vid. Men. et Phæd. Platonis. Voici Comment Cicéron explique sa pensée.* Il mines scire pleraque ante quam nati sint, quod jam pueri, cum aries difficiles dicant, ita celeriter res innumerabiles arripiant, ut eas non tam primum accipere videantur, sed reminisci et recordari. *De sen. sub fine.*

Je ne disconviens pas qu'il n'y ait des gens qui, gâtés par une mauvaise éducation, perdus de débauche et accoutumés au vice par une longue habitude, ont furieusement dépravé leurs principes naturels, et pris un tel ascendant sur leur raison qu'ils lui imposent silence pour n'écouter que la voix de leurs préjugés, de leurs passions et de leurs cupidités. Ces gens, plutôt que de se rendre et de passer condamnation sur leur conduite, vous soutiendront impudemment qu'ils ne sauraient voir cette distinction naturelle entre le bien et le mal, le juste et l'injuste qu'on leur prêche tant. Ils vous diront qu'ils ont beau se consulter eux-mêmes, qu'ils ne trouvent point que leur raison leur dicte que les devoirs, à la pratique desquels on les exhorte, soient si indispensables qu'on voudrait le leur faire croire, et que, tout bien considéré, leur plaisir et leur propre volonté est la seule règle qu'ils aient à suivre. Mais ces gens-là, quelque affreuse que soit leur dépravation, et quelque peine qu'ils se donnent pour cacher au reste des hommes les reproches qu'ils se font à eux-mêmes et le démenti qu'ils donnent intérieurement à leurs discours, ne peuvent quelquefois s'empêcher de laisser échapper leur secret et de se découvrir dans de certains moments où ils ne sont point assez en garde contre eux-mêmes. Il n'y a point d'homme en effet si scélérat et si perdu qui, après avoir commis un meurtre ou un vol hardiment et sans scrupule, n'aimât mieux (1), si la chose était mise à son choix, avoir obtenu le bien qu'il se proposait, d'une autre manière et sans avoir été obligé de commettre ces crimes, quand bien même il serait sûr de l'impunité. Je suis même persuadé qu'il n'y a point d'homme, imbu des principes de Hobbes et placé dans son état de nature, qui, toutes choses égales, n'aimât beaucoup mieux pourvoir à sa propre conservation (qui est sa grande fin) sans être obligé d'ôter la vie à tous ses semblables, qu'en la leur ôtant; supposez d'un et d'autre côté l'impunité égale et les avantages égaux, je suis sûr qu'il se rangera au premier parti. Le système de Hobbes lui-même qui prétend que les hommes se sont accordés par contrat à se conserver les uns les autres, mène évidemment à cela : ce qui fait voir d'une manière convaincante que l'homme, considéré antécédemment à tout contrat et à toute loi positive, est obligé de reconnaître cette distinction naturelle et nécessaire entre le bien et le mal que j'ai dessein d'établir. Mais pour être mieux convaincu que l'ame de l'homme donne naturellement et nécessairement son consentement à cette loi éternelle de la justice, il n'y a qu'à faire attention aux jugements que les hommes portent sur les actions d'autrui. Ils découvrent en ce point leurs sentiments intérieurs d'une manière bien plus sensible que dans les occasions où ils prononcent sur leur propre conduite; car ils peuvent dissimuler et dérober à la connaissance du public le jugement de leur conscience; ils peuvent même, par la plus étrange et la plus bizarre de toutes les partialités, se faire illusion à eux-mêmes et se tromper sur ce qui les regarde. Où est l'homme en effet à qui il n'arrive quelquefois de condamner en autrui ce qu'il trouve innocent en lui-même? Mais lorsque il s'agit des actions du prochain qui ne le regardent pas directement et qui n'ont rien de commun avec son intérêt propre, il juge ordinairement sans partialité, et par là il manifeste ce qu'il pense naturellement sur la distinction immuable du bien et du mal. La vertu en effet, la bonté, la justice, sont des choses si excellentes, si nobles, si aimables, si dignes de vénération, et que les lumières de la raison et de la conscience approuvent si nécessairement, que ceux-là même qui s'éloignent du chemin de la vertu et qui s'abandonnent à leurs cupidités ne peuvent s'empêcher de leur rendre les justes éloges qui leur sont dus, lorsque ils les voient reluire dans les autres (1). C'est ainsi que les hommes sont faits en général, sans en excepter les plus vicieux, et ceux-là même qui portent la fureur jusque à persécuter les gens, parce qu'ils valent plus qu'eux. Par exemple, les sergents envoyés par les sacrificateurs et par les Pharisiens pour se saisir de Jésus-Christ ne purent s'empêcher de lui rendre ce témoignage : *que jamais homme n'avait parlé comme lui*, Jean VII, 46; et le gouverneur romain ne se trouva-t-il pas obligé de reconnaître l'innocence de ce divin Sauveur, et de déclarer solennellement qu'il ne le trouvait coupable d'aucun crime, au même moment qu'il prononçait la sentence qui le condamnait à être crucifié? Jean XVIII, 38. En un mot, les hommes ne peuvent s'empêcher d'estimer au fond de leur cœur les personnes vertueuses qu'ils n'ont pas la force d'imiter à cause de la violence supérieure de leurs passions qui les dominent, ou qu'ils sont obligés de traverser et de persécuter pour le bien de leurs affaires temporelles et pour leur intérêt présent. Ils souhaitent ardemment d'être autres qu'ils ne sont, et quoique leur inclination ne les porte pas à imiter la vie *des justes*, il désirent pourtant, à l'exemple de Balaam, *de mourir de leur mort et d'avoir une fin semblable à la leur*. Sur ce fondement, Platon (2) remarque très-judicieuse-

(1) Quis enim est, aut quis unquam fuit, aut avaritia tam ardenti, aut tam effrænatis cupiditatibus, ut eamdem illam rem, quam adipisci scelere quovis velit, non multis partibus malit ad sese, etiam omni impunitate proposita, sine facinore, quam illo modo pervenire? Cic. *de Fin. Lib. III*. Dic cuilibet ex istis, qui rapto vivunt, an ad illa quæ latrocinis et furtis consequuntur, malint ratione bona pervenire? Optabit ille, cui grassari et transeuntes percutere quæstus est, potius illa invenire quam eripere. Neminem reperies, qui non nequitiæ præmiis, sine nequitia, frui malit. Sen. *de Benef. L. 4. c. 17.*

(1) Placent suapte natura : adeoque gratiosa virtus est, ut insitum etiam sit malis probare meliora. Sen. *de Benefic. Lib. IV.*

(2) Οὐ γὰρ ὅσον, οὐσίας ἀρετῆς ἀπεσφαλμένοι τυγχάνουσιν οἱ πολλοί, τοσοῦτον καὶ τοῦ κρίνειν τοὺς ἄλλους οἱ πονηροὶ καὶ ἄχρηστοι. Θεῖόν δέ τι καὶ εὔστοχον ἐστὶ καὶ τοῖσι κα-

ment qu'il n'arrive que fort rarement, et peut-être jamais, que les plus méchants hommes tombent dans de faux jugements sur les personnes, comme il leur arrive de faire sur les choses. Car il y a dans la vertu un charme secret, et je ne sais quelle force divine qui les oblige (en dépit de la confusion qu'ils s'efforcent d'introduire dans les choses par leurs discours profanes et par leurs actions dépravées) de rendre justice aux personnes dans leur cœur, d'admirer les gens d'honneur et de probité, et de leur donner les louanges qui leur sont dues. Au contraire, le vice, l'injustice, la débauche, la profanation, sont des choses si odieuses de leur nature, qu'encore qu'elles coulent facilement dans la pratique, elles n'ont jamais pu obtenir l'approbation du genre humain. Ceux qui font mal ne laissent pas d'approuver les bonnes actions, et ils condamnent en autrui ce qu'ils pratiquent eux-mêmes. Souvent même ils ne peuvent s'empêcher de se faire le procès à eux-mêmes, et de sentir de fortes agitations d'esprit sur les vices auxquels ils s'abandonnent avec le moins de répugnance. Il est certain au moins qu'à peine trouvera-t-on de méchant homme à qui l'on fasse son portrait sous un nom emprunté, qui ne condamne sans balancer les vices dont il se rend lui-même coupable, et qui ne se récrie quelquefois sur l'iniquité en général avec beaucoup de sévérité. Ce sont là tout autant de preuves qui font voir que tout ce qui s'éloigne de la règle éternelle de la justice est une chose en elle-même et de sa nature absolument horrible et détestable. Cela fait voir aussi qu'une ame vide de préjugés refuse en matière de morale son approbation à l'injustice aussi naturellement qu'en autre chose elle rejette le mensonge, et désapprouve ce qui est contre la bienséance. Quand nous lisons les histoires des siècles les plus reculés, avec lesquels nous n'avons aucune relation, et dont par conséquent nous pouvons juger sainement, puisque il n'y a ni préjugé, ni intérêt qui puisse nous passionner pour les événements qu'on y rencontre, ou pour les personnages qui y font quelque figure, où est l'homme qui ne sente naître au dedans de soi des mouvements d'admiration et des sentiments d'estime en faveur de ceux qui se sont signalés par leur équité, par leur sincérité et par leur fidélité? Où est celui, au contraire, qui puisse réprimer l'indignation et la haine qu'excite au dedans de lui la vue des barbaries, des trahisons, des injustices des fameux scélérats? Il y a plus, lors même que tous les préjugés d'une ame corrompue la portent à approuver l'injustice, comme il arrive dans les occasions où la trahison et le manque de fidélité des autres hommes nous tourne à profit, dans ces occasions-là même, à peine peut-on s'empêcher de désapprouver l'action et d'avoir du mépris pour la personne, quoique au fond on ne soit pas fâché que la chose soit arrivée (1). Mais lorsque il arrive qu'on est soi-même la partie souffrante, alors on voit s'évanouir tous les méchants arguments et tous les petits sophismes que les personnes injustes mettent en œuvre pour se faire illusion à elles-mêmes, et pour se persuader qu'elles ne sentent aucune différence naturelle entre le bien et le mal, dans le temps qu'elles sont occupées à faire du mal aux autres et à les opprimer. Car lorsque les autres leur rendent la pareille, qu'on les opprime par violence ou que des gens plus fins qu'eux les attrapent, ils oublient toutes leurs objections contre la distinction éternelle du juste et de l'injuste. Ils prêchent alors hautement les louanges de l'équité, et se récrient d'une manière tragique contre l'injustice. Ils voudraient rendre Dieu et le monde responsables du mal qu'on leur fait, ils se plaignent amèrement de la providence qui, à leur gré, ne devrait pas permettre de tels désordres, et ne trouvent pas que ni Dieu ni les hommes soient assez sévères dans la punition de ceux qui violent les règles de la justice et de la vérité. Or si naturellement il n'y a point de distinction entre la justice et l'injustice, on ne saurait jamais avoir aucun sujet de se plaindre que dans le cas où les lois sont claires et les contrats exprès, ce qui n'est pas en une infinité d'occasions. La seule objection plausible qu'on puisse faire, je pense, contre ce que je viens de dire sur le consentement et l'approbation que l'ame donne nécessairement à la loi éternelle de la justice, est prise de l'ignorance totale qui règne, à ce qu'on prétend, parmi des nations entières sur la nature et sur la force de ces obligations morales. Je ne vois pas que le fait soit bien avéré; mais quand il le serait, n'y a-t-il pas un plus grand nombre de peuples qui ignorent entièrement les vérités mathématiques les plus claires, qui ne savent pas, par exemple, quelle est la proportion d'un carré à un triangle de même base et de même hauteur? Ce sont pourtant des vérités incontestables, et auxquelles l'esprit donne nécessairement son consentement, dès qu'elles lui sont clairement proposées. Supposé donc la vérité du fait, voici tout ce que l'objection est capable de prouver : elle ne prouve pas que l'esprit de l'homme puisse refuser son consentement à la règle de l'équité, elle prouve encore moins que le bien et le mal moral n'ont rien qui les distingue naturellement et nécessairement; elle prouve seulement qu'il y a des vérités certaines, claires et faciles, sur lesquelles les hommes ont besoin d'être instruits, et qu'il y en a d'autres de très-grande importance qui ont besoin d'être appuyées par des raisons fortes et par des motifs puissants. Or il n'y a rien de plus vrai que cela, et c'est ce qui nous fournit un argument très-fort pour la nécessité d'une révélation, comme j'aurai occasion de le faire voir dans la suite.

ποις, ὥστε πάμπολλοι καὶ τῶν σφόδρα κακῶν, εὖ τοῖς λόγοις, καὶ δόξαις διαιροῦνται τοὺς ἀμείνους τῶν ἀνθρώπων καὶ τοὺς χείρους. PLAT. *De Leg. Lib. XII.*

(1) Quis Pullum Numitorem Fregellanum proditorem, quanquam reipublicæ nostræ profuit, non odit? CIC. *de Fin. Lib. V.*

4 Il paraît en général, par tout ce que je viens de dire, que la loi éternelle de la justice se concilie nécessairement l'approbation de la raison humaine, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'homme qui ne soit obligé de reconnaître qu'il est convenable et dans l'ordre de la raison que l'on conforme ses actions à la règle de l'équité, et qui ne convienne aussi que le consentement qu'il donne à cette règle le met dans une obligation formelle de s'y conformer actuellement et constamment. Je pourrais maintenant déduire de ce principe que je viens d'établir les différents devoirs de la morale ou de la religion naturelle l'un après l'autre; mais comme de très-excellents auteurs modernes ont travaillé là-dessus avec beaucoup de solidité et d'élégance, j'y renverrai mon lecteur pour ne pas donner dans une trop grande longueur. Je me contenterai de dire un mot sur les trois principales branches desquelles tous les autres devoirs moins considérables dérivent naturellement ou peuvent être déduits sans beaucoup de peine.

La règle de la justice à l'égard de Dieu consiste à avoir pour lui des sentiments d'amour, d'estime et de vénération dans le plus haut degré possible, et à manifester au dehors ces sentiments intérieurs par une vie qui y réponde et par un soin assidu d'empêcher que nos passions ne sortent des bornes de la raison. Elle nous prescrit que nous devons l'adorer, et n'adorer que lui seul, puisque il est lui seul le créateur souverain, le conservateur et le maître absolu de tout ce qui existe. Elle nous enseigne que nous devons employer l'être dont nous jouissons et les facultés qu'il nous a données à le servir et à le glorifier, que nous devons faire régner, autant qu'il est en nous, la justice dans le monde, et seconder de tout notre possible les desseins de la bonté de Dieu parmi les hommes, conformément à sa volonté connue. Enfin elle nous enseigne qu'afin d'être en état de nous acquitter de ces devoirs, nous devons le prier instamment qu'il lui plaise de nous accorder les secours qui nous sont nécessaires et que nous lui devons rendre nos très-humbles actions de graces des biens qu'il nous a faits. Il n'y a point de proportion entre les corps ou entre les grandeurs, point de convenance entre des figures géométriques semblables et égales qui soit visible et manifeste, au point qu'il est visible et manifeste qu'il y a une liaison intime et une harmonie nécessaire entre les divers attributs de Dieu, et les devoirs de tout ce qu'il y a dans l'univers de créatures raisonnables. La considération de son éternité, de son infinité, de sa connaissance et de sa sagesse infinie nous doit remplir nécessairement des sentiments de la plus vive admiration. Sa toute-présence nous doit tenir dans un perpétuel respect. L'autorité souveraine qu'il a sur nous, en tant que créateur, conservateur et gouverneur du monde, nous doit porter à avoir pour lui tous les sentiments possibles d'honneur et de respect, à lui rendre l'adoration qui lui est due et à le servir de toutes les puissances de notre ame. Son unité ne nous permet d'adorer et de servir que lui seul; sa puissance et sa justice nous sollicitent de le craindre; sa bonté nous excite à l'aimer; sa miséricorde et sa placabilité affermissent notre espérance; sa véracité et son immutabilité sont les fondements de la confiance que nous avons en lui. L'existence qu'il nous a donnée et les facultés dont il a orné notre nature nous dictent qu'il est tout à fait raisonnable que nous employions cette existence et ces facultés à son service. Le sentiment de la dépendance continuelle dans laquelle nous sommes, et du besoin que nous avons de lui pour notre conservation, nous dicte que nous devons lui adresser nos prières. Tous les avantages dont nous jouissons, l'air que nous respirons, les aliments que nous mangeons, les pluies du ciel qui arrosent nos campagnes, la fertilité de nos récoltes, en un mot, toutes les bénédictions de la vie présente et l'attente de celles qui sont encore à venir, nous obligent à une vive et sincère reconnaissance (1). L'accord de ces choses et la liaison qu'elles ont entre elles éclatent d'une manière aussi sensible que la lumière du soleil qui paraît dans son midi avec tout son éclat. De sorte que les créatures à qui la raison est échue en partage, qui s'efforcent de renverser cet ordre et de rompre cette connexion nécessaire, tombent dans la plus grande absurdité et dans la plus affreuse dépravation qu'il y ait au monde. Tout ce qu'il y a de créatures inanimées et destituées de raison obéit par la nécessité de sa nature aux lois du créateur d'une manière constante et uniforme, et ne s'écarte jamais des fins pour lesquelles il a été fait. La créature à qui Dieu a donné la raison en partage, et qu'il a ornée de la liberté, cette excellente faculté qui l'élève infiniment au-dessus de tous les autres êtres, fera-t-elle seule un mauvais usage de ce privilége insigne, et fera-t-elle la seule partie de la création qui soit dans le désordre? Il y a certainement là-dedans quelque chose qui tient du prodige. Je pose en fait que la vue d'un arbre planté dans un terroir fertile, continuellement humecté par la rosée du ciel et échauffé par les rayons du soleil, qui avec tout cela ne porte ni feuilles, ni fruits, n'est pas un objet à beaucoup près si irrégulier et si contraire à la nature, que de voir un être raisonnable créé à l'image de Dieu, persuadé que Dieu fait en sa faveur tout ce qu'un être infiniment bon peut faire pour le bien de ses créatures, négliger cependant de s'acquitter envers lui des devoirs qui naissent nécessairement de la relation que la créature a avec son créateur.

La seconde branche de nos devoirs comprend ce que nous devons à notre prochain.

(1) Quem vero astrorum ordines, quem dierum noctiumque vicissitudines, quem mensium temperatio, quemque ea quæ gignantur nobis ad fruendum, non gratum esse cogant. Cic. *de Leg.*

Vid. etiam Arrian. lib. I, cap. XVI.

Εἰ γὰρ νοῦν εἴχομεν, etc

La règle de la justice à l'égard de nos semblables consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, et à faire, dans toutes les circonstances, pour le prochain, ce que nous souhaitons que le prochain fasse pour nous en pareilles circonstances ; en un mot, elle nous enseigne que nous devons contribuer de tout notre pouvoir au bien public et à la félicité commune du genre humain. La première partie de cette règle c'est l'équité, et la seconde l'amour.

Les mêmes raisons qui nous obligent dans la spéculation de convenir que si une ligne est égale à une autre ligne, cette seconde est réciproquement égale à la première, nous obligent pareillement dans la pratique à faire pour les autres ce que nous voudrions que les autres fissent pour nous en pareille occasion. L'injustice est précisément dans la pratique ce qu'est la fausseté et la contradiction dans la théorie; de part et d'autre l'absurdité est égale. Tout ce que mon prochain est obligé de faire pour moi, je suis obligé à mon tour de le faire pour lui en pareilles circonstances : je ne saurais nier cet règle sans tomber dans une absurdité aussi palpable que si, ayant avoué que deux et trois sont égaux à cinq, je m'avisais de nier que cinq ne sont pas égaux à deux et trois pris ensemble. Si donc le genre humain (1) n'était pas corrompu d'une manière étrange, s'il n'était pas entêté d'un grand nombre d'opinions erronées, et s'il ne se laissait pas emporter au torrent des mauvaises coutumes et des habitudes vicieuses, en dépit des plus pures et des plus claires lumières de la droite raison ; il est sûr que l'équité universelle régnerait sans contradiction par tout le monde. Il est certain au moins que d'égal à égal elle ne manquerait jamais d'être religieusement observée, puisque la proportion d'équité entre personnes égales est simple et sensible, et que ce que l'on peut dire d'un homme en particulier on le peut dire également de tous les autres hommes. Il serait aussi impossible qu'un homme (2) se portât, malgré la raison éternelle des choses, à rechercher le moindre petit avantage au préjudice de son prochain, qu'il est impossible qu'il donne les mains au ravissement des choses qui lui sont nécessaires pour satisfaire l'avarice ou l'ambition d'autrui; en un mot, les hommes n'auraient pas moins de honte de commettre une iniquité qu'ils en ont de croire des choses contradictoires. J'avoue que les devoirs des supérieurs et des inférieurs dans leurs différentes relations ne sont pas tout à fait si sensibles, et que la proportion d'équité des uns envers les autres est un peu plus embrouillée; cependant si l'on fait une sérieuse attention aux relations différentes que les hommes ont entre eux, l'on n'aura pas de peine à comprendre, sans autre règle que la règle générale qui porte qu'il faut faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes, ce que les supérieurs doivent à leurs inférieurs et ce que les inférieurs doivent à leurs supérieurs. Pour en avoir une idée juste il faut toujours, lorsqu'il s'agit de ce à quoi nous sommes obligés envers les autres, peser au juste et chaque circonstance de l'action, et chaque circonstance par où la personne diffère de nous; et lorsque il est question des choses que nous souhaitons que les autres fassent pour nous, il faut avoir toujours devant les yeux ce que la pure raison nous dicte qu'ils nous doivent, et ne pas écouter les conseils que la passion ou l'intérêt propre nous donnent; pour éclaircir ma pensée par un exemple, l'équité demande que, lorsque il s'agit d'un criminel, le magistrat, sans faire attention aux mouvements que la crainte ou l'amour-propre pourraient exciter en lui, supposé qu'il se trouvât dans le cas où est le criminel qui comparaît devant lui, n'écoute que ce que la raison et le bien public demandent de lui dans la situation présente. Il n'y qu'à observer la même méthode lorsque il s'agit des devoirs des pères et des enfants, des maîtres et des serviteurs, des princes et des sujets, des habitants d'un pays et des étrangers, et l'on trouvera sans peine ce à quoi chacun est obligé par la règle de l'équité, et de quelle manière il doit se comporter suivant les différentes relations dans lesquelles il se trouve. C'est dans la pratique constante et uniforme de tous ces devoirs à quoi les hommes sont obligés les uns envers les autres, que consiste cette justice universelle qui est le comble et la perfection de la vertu. Cette justice dont les charmes sont si grands, selon Platon, que les hommes en seraient enchantés (1), s'ils pouvaient la contempler à découvert des yeux de la chair. Cette justice qui, si elle était mise exactement en pratique, ferait voir au monde la réalité des traits ingénieux dont les anciens poètes se sont servis pour peindre l'âge d'or. Cette justice si belle et si aimable par elle-même que ni les mouvements des corps celestes dont la régularité et l'harmonie sont si admirables, ni la splendeur du soleil et des étoiles ne contribuent pas tant à la beauté et à l'ornement du monde visible que la pratique universelle de cette noble vertu contribuerait sans difficulté à la gloire et au bonheur du monde intelligible (2)

(1) Nihil est unum uni tam simile, tam par, quam omnes inter nosmetipsos sumus. Quod si depravatio consuetudinum, si opinionum vanitas, non imbecillitatem animorum torqueret, et flecteret quocumque cœpisset; sui nemo tam similis esset, quam omnes sunt omnium — et coleretur jus sæpe ab omnibus. Cic. *de Lege lib. I.*

(2) Hoc exigit ipsa naturæ ratio, quæ est lex divina et humana; cui parere qui velit, nunquam committat ut alienum appetat, et id quod alteri detraxerit sibi assumat. Cic. *de Offic. lib.* 3.

(1) Δεινοὺς γὰρ ἂν παρεῖχεν ἔρωτας, εἴ τι τοιοῦτον ἑαυτῆς ἐναργὲς εἴδωλον παρείχετο. Plat. *in Phæd.*

Quæ si oculis cerneretur, mirabiles amores, ut ait Plato, excitaret sui. Cic. *de Offic. lib. I.*

Oculorum est in nobis sensus acerrimus, quibus sapientiam non cernimus; quam illa ardentes amores excitaret sui, si videretur. Cic. *de Offic. lib. II.*

(2) Αὕτη μὲν οὖν ἡ δικαιοσύνη, ἀρετή μέν ἐστι τελεία· καὶ οὐθ' Ἕσπερος, οὐθ' Ἕως οὕτω θαυμαστόν. Eth. lib. V, cap. III.

et des créatures raisonnables, comme Aristote le dit très-élégamment. Cette justice enfin, si noble et si excellente en elle-même que les plus éclairés et les plus sages d'entre les hommes ont décidé authentiquement que ni la vie elle-même (1), ni tout ce que le monde a de plus beau (2) et de plus ravissant, en un mot, que tous les avantages de la terre pris ensemble ne sont rien en comparaison de cet heureux penchant, de cette belle disposition de l'ame, de laquelle comme de sa source, découle la pratique, de la justice universelle; au contraire l'injustice, la violence, la fraude, l'oppression, la confusion universelle du juste et de l'injuste, la négligence et le mépris des devoirs qui naissent des différentes relations que les hommes ont entre eux, tout cela, dis-je, est la plus grande et la plus énorme dépravation dans laquelle des créatures rebelles et corrompues soit capables de tomber; c'est ce que les plus injustes avouent sans peine, toutes les fois qu'il leur arrive d'être la partie souffrante (3). En un mot l'injustice, la tyrannie, la méchanceté sont par rapport au monde raisonnable et intelligible précisément la même chose que serait le soleil par rapport au monde matériel si ce bel astre, s'écartant de sa course accoutumée par laquelle la chaleur se répand dans toutes les parties de l'univers à proportion du besoin qu'en ont les divers êtres qui le composent, s'approchait si fort des uns qu'il les consumât par sa chaleur, et s'éloignait si fort des autres qu'il les laissât périr de froid. La seule différence que je trouve en ce point, c'est que le premier de ces désordres est infiniment plus considérable que ne serait le second; car, au lieu que l'on remarque dans l'un un dérèglement volontaire, une étrange dépravation des créatures faites à l'image de Dieu, une violation des lois éternelles et immuables; vous ne trouvez dans l'autre qu'une simple catastrophe, qu'un changement de la structure du monde qui est après tout arbitraire et qui n'a pas été faite pour durer éternellement.

L'amour et la bienveillance envers tous les hommes est la seconde branche des devoirs auxquels nous sommes obligés à l'égard de nos semblables; en effet, nous ne sommes pas simplement tenus à être justes dans les relations qu'il nous arrive d'avoir avec notre prochain; mais il est aussi de notre devoir de contribuer, autant qu'il nous est possible, au bien public et à la félicité commune du genre humain. Il est facile de prouver la nécessité indispensable de ce devoir par les principes déjà établis: car s'il est vrai, comme on l'a fait voir ci-dessus, qu'il y ait une distinction naturelle et nécessaire entre le bien et le mal; s'il est convenable et dans l'ordre de la raison de s'appliquer à la pratique du bien et de fuir le mal; s'il est convenable enfin et raisonnable de choisir toujours le parti où le plus grand bien se rencontre; il est clair que toute créature raisonnable est obligée d'employer toutes les facultés que Dieu lui a données à faire à ses semblables tout le bien dont elle est capable, suivant la situation dans laquelle elle se trouve placée, et qu'elle doit imiter en ce point la bonté divine qui se répand généralement sur tous les ouvrages de ses mains, et qui fait toujours ce qui est, à tout prendre, le meilleur et le plus expédient pour le bien général de l'univers; or cet amour universel dont je parle contribue évidemment à cette fin aussi directement et aussi certainement qu'il est certain en mathématiques que plusieurs points mis bout à bout composent une ligne, ou en arithmétique que l'addition de deux nombres compose une somme, ou dans la physique qu'il y a de certains mouvements qui servent à la conservation de certains corps, que d'autres mouvements corrompraient (1). Les hommes en général sont si persuadés de cette vérité que si vous en exceptez quelque petit nombre de scélérats qui, à force de vices entassés les uns sur les autres, ont prodigieusement corrompu leurs affections naturelles, il n'y a point d'obligation dont les hommes s'acquittent avec plus de plaisir et de satisfaction (2). C'est un charme pour eux que de penser qu'ils ont fait le plus grand bien qu'ils étaient capables de faire, qu'ils se sont en quelque manière rendus semblables à Dieu par la pratique de la bienveillance universelle; qu'ils ont répondu à la fin pour laquelle ils ont été créés, et rempli par conséquent les plus considérables

(1) Non enim mihi est vita mea utilior, quam animi talis affectio, neminem ut violem commodi mei gratia. Cic. *de Offic. lib. III.*

(2) Καὶ τὸ παράπαν ζῆν, μέγιστον μὲν κακὸν τὸν ξυμπάντα χρόνον ἀθάνατον ὄντα, καὶ κεκτημένον πάντα τὰ λεγόμενα ἀγαθά, πλὴν δικαιοσύνης καὶ τῆς ἀρετῆς ἁπάσης. Plat. *de Leg. lib. II.*

(3) Justitia tanta vis, ut ne illi quidem qui maleficio et scelere pascuntur, possint sine ulla particula justitiæ vivere. Nam qui eorum cuipiam qui una latrocinantur, furatur aliquid, aut eripit, is sibi ne in latrocinio quidem relinquit locum. Ille autem qui archipirata dicitur, nisi æquabiliter prædam dispertiat, aut occidetur a sociis, aut relinquetur. Quin etiam leges latronum esse dicuntur, quibus pareant. Cic. *de Offic. c. II.*

(1) Universaliter autem verum est, quod non certius fluxus puncti lineam producit, aut additio numerorum summam, quam quod benevolentia effectum præstat bonum. Cumberland. *de Leg. Nat. pag.* 10.

Pari ratione ac (in arithmeticis operationibus) doctrinæ moralis veritas fundatur in immutabili cohærentia inter felicitatem summam quam hominum vires assequi valent, et actus benevolentiæ universalis. *Id. pag.* 23.

Eadem est mensura boni malique, quæ mensura est veri falsique in proportionibus pronuntiantibus de efficacia motuum ad rerum aliarum conservationem et corruptionem facientium. *Id. ibid. pag* 30.

(2) Angusta admodum est circa nostra tantummodo commoda, lætitiæ materia; sed eadem erit amplissima, si aliorum omnium felicitas cordis nobis sit. Quippe hæc ad illam, eamdem habebit proportionem, quam habet immensa beatitudo Dei, totiusque humani generis, ad curtam illam fictæ felicitatis supellectilem, quam uni homini, eique invido et malevolo, fortunæ bona possint suppeditare. *Id. ibid. pag.* 214.

et les plus sacrés devoirs que leur nature leur dicte. La considération de la nature de l'homme nous fournit une seconde preuve de l'obligation qui nous est imposée de nous appliquer à la pratique de ce devoir ; car, outre cet amour-propre naturel, ce soin de sa propre conservation qui se trouve nécessairement dans tous les hommes, et qui tient chez eux la première place, ils ont tous je ne sais quelle affection naturelle pour leurs enfants, pour leur postérité et pour tous ceux qui ont avec eux quelque relation de dépendance. Ils ont un penchant qui les porte à aimer ceux qui leur sont unis par les liens du sang ou de l'amitié. Et la situation des hommes sur la terre étant telle qu'ils ne sauraient vivre agréablement s'ils se trouvaient bornés et resserrés chacun dans sa famille, ils sont portés par leur pente naturelle à augmenter leur société et le commerce qu'ils ont les uns les autres, en multipliant leurs affinités, en cultivant leurs amitiés par les bons offices qu'ils se rendent les uns aux autres, et en établissant des sociétés par la communication du travail et des arts. C'est ainsi que de degré en degré les affections particulières passent à des familles entières, qu'elles embrassent ensuite des villes et des nations entières, et qu'elles se répandent enfin sur toute la masse du genre humain (1). Le grand fondement et l'ame de la société et du commerce que les hommes sont nécessairement obligés d'avoir les uns avec les autres, c'est l'amour mutuel et cette bienveillance universelle dont je parle. Il n'y a rien au contraire dans le monde qui trouble davantage le genre humain et interrompe si fort son bonheur que le manque d'amour des hommes les uns envers les autres ; or puisque les hommes sont si fort entrelacés les uns dans les autres, que sans les secours mutuels qu'ils se donnent, il n'y a point de douceur, point de bonheur à espérer pour eux dans la vie, puisque ils ont été faits pour vivre en société, et que la société leur est absolument nécessaire, puisque le seul moyen de former cette société et de la rendre durable après qu'elle est formée, c'est de s'aimer les uns les autres, et de ne pas s'écarter de cette bienveillance qu'ils se doivent réciproquement ; et puis enfin, qu'à considérer les hommes en général ils sont tous au niveau les uns des autres, qu'ils ont tous les mêmes désirs et les mêmes nécessités, qu'ils ont tous besoin de s'entre-secourir les uns les autres, qu'ils sont également capables de jouir des avantages de la société (2) ; il est évident qu'il n'y a point d'homme que la loi de la nature et la pente naturelle de son ame ne doive porter à se regarder (1) comme membre de ce corps universel, qui est composé de toute la masse du genre humain, qui ne doive compter qu'en cette qualité il est obligé de contribuer autant qu'il est en lui au bien public (2) et à la félicité commune de ses semblables, et qui ne soit par conséquent dans l'obligation d'avoir pour tous les hommes cette bienveillance universelle, cet amour mutuel (3) dont il s'agit ici, puisque cet amour et cette bienveillance sont les plus sûrs moyens de parvenir à cette grande fin ; il ne peut donc sans pécher contre sa propre raison et sans s'écarter des vues pour lesquelles il a été mis (4) au monde, faire du mal à personne ni lui causer aucun dommage, il ne peut pas même rendre injure pour injure, l'amour du bien public l'oblige au contraire à prendre dans ces occasions les voies de la douceur pour assoupir les animosités (5), et ne lui permet pas de se venger, puisque la vengeance ne sert qu'à aigrir le mal et qu'à éterniser les querelles. Enfin, pour tout dire en un mot, il doit *aimer son prochain* (6) *comme lui-même*, ce qui est le comble du devoir dont je parle. C'est la décision de Cicéron, ce grand maître dans la science de la morale, qui, dans un siècle infiniment moins éclairé que celui dans lequel Hobbes a vécu, a pourtant mieux connu que lui la nature et l'étendue des devoirs attachés originairement à la nature humaine.

En troisième lieu, la règle de la justice, pour ce qui nous regarde nous-mêmes, porte : Que chacun doit conserver sa vie aussi longtemps qu'il lui est possible, qu'il doit avoir soin de se tenir toujours dans la situation de corps et d'esprit qui le met le mieux en état de s'acquitter des devoirs auxquels il est engagé, c'est-à-dire qu'il doit être tempérant, et tenir par là ses appétits en bride, modéré dans ses passions et s'appliquer avec plaisir et avec ardeur à remplir les devoirs de la profession qu'il a embrassée et du poste qu'il occupe dans le monde. Je dis que tout homme est obligé d'avoir soin de sa vie et de la prolonger le plus qu'il lui est possible. La raison en est évidente. On ne peut pas ravir légitimement

(1) In omni honesto nihil est tam illustre, nec quod latius pateat, quam conjunctio inter homines hominum, et quasi quædam societas et communicatio utilitatum, et ipsa caritas generis humani, quæ nata a primo sata, quo a parentibus nati diliguntur —serpit sensim foras, cognationibus primum, deinde totius complexu gentis humanæ. Cic. *de fin. lib. V.*

(2) Nihil est unum uni tam simile, tam par, quam omnes inter nosmetipsos sumus. Cic. *de Leg. lib. I.*

(1) Impellimur autem natura, ut prodesse velimus quamplurimis. *Id. de Fin. lib. III.*

(2) Hominem esse quasi partem quamdam civitatis et universi generis humani, eumque esse conjunctum cum hominibus humana quadam societate. Cic. *Quæst. Acad. lib. I.*

(3) homines hominum causa sunt generati, ut ipsi inter se alii aliis prodesse possint. Cic. *de Offic. lib. I.*

Ad tuendos conservandosque homines hominem natum esse. *Id. de Fin. lib. III.*

(4) Ex quo efficitur, hominem naturæ obedientem, homini nocere non posse. Cic. *de Offic. lib. III.*

(5) Οὔτε ἄρα ἀντιδικεῖν δεῖ, οὔτε κακῶς ποιεῖν οὐδένα ἀνθρώπον, οὐδ' ἐν ὁτιοῦν πάσχῃ ὑπ' αὐτῶν. Plat. *in Critone.*

(6) Tum illud effici, quod quibusdam incredibile videatur, sit autem necessarium, ut nihilo sese plus quam alterum diligat. Cic. *de Leg. lib. I.*

ce qu'on n'a pas donné. Dieu qui nous a mis au monde, qui est le seul qui sache combien de temps nous y devons être, et qui connaît lui seul si la tâche qu'il nous a donnée à faire est achevée ; Dieu, dis-je, est le seul à qui il appartient de juger du temps de notre délogement, le seul qui puisse légitimement nous donner notre congé et notre démission. Platon, Cicéron et plusieurs autres philosophes anciens se sont servi de cet argument et l'ont mis dans un très-beau jour. Il est vrai que les anciens stoïques (1) et les déistes modernes ont soutenu le contraire, et que quelques-uns d'entre eux ont été assez fous pour se donner la mort à eux-mêmes; mais ils n'ont jamais pu répondre à l'argument dont je parle, ni en éluder la force. En effet il y a tant de clarté, tant d'élégance, tant de force dans la manière dont il a été proposé par ces philosophes que je viens de nommer qu'il semble qu'il ne soit pas possible d'y rien ajouter. C'est pourquoi je me contenterai de rapporter leurs propres paroles. Platon introduit Socrate parlant de cette manière : *Nous sommes, tous* (2) *tant que nous sommes, renfermés par ordre de Dieu dans une espèce de prison; il ne nous est pas permis ni de la rompre, ni de nous en échapper. Nous sommes à l'égard de Dieu ce qu'est un esclave à l'égard de son maître. Et qui est-ce d'entre nous qui ne croirait avoir raison d'être fâché, si quelqu'un de ses esclaves se tuait lui-même pour se soustraire à son service? Qui ne se croirait en droit de le punir pour cet attentat, s'il en avait le pouvoir?* Cicéron tient le même langage. *Dieu, dit-il* (3), *qui est notre souverain maître, nous défend de sortir de ce monde sans son ordre. Et quoique il n'y ait point d'homme sage qui ne sorte avec joie de ces ténèbres pour entrer dans la lumière de l'autre vie, toutes les fois que Dieu lui en fournit une occasion favorable et juste; il se gardera pourtant bien de rompre sa prison, puisque les lois le lui défendent. Il attendra pour en sortir qu'il plaise à Dieu de l'en retirer, comme un prisonnier que le magistrat ou quelque autre puissance légitime relâche. — Il n'est pas permis aux vieillards*, dit-il dans un autre endroit (4), *ni d'être trop ardemment attachés à cette petite portion de vie qui leur reste, ni de s'en défaire sans cause.* Pythagore *défend à l'homme d'abandonner son poste sans l'ordre du général, c'est-à-dire de sortir de ce monde sans la permission de Dieu.* Il s'explique plus fortement et plus clairement encore dans un autre ouvrage. *A moins que Dieu, dit-il* (1), *dont tout ce que votre vue aperçoit est le temple, ne vous tire lui-même de la prison de votre corps, l'entrée du ciel vous est fermée. Il faut donc que toutes les personnes pieuses sachent que leur ame doit demeurer dans la prison du corps autant de temps qu'il plaira à Dieu qui la leur a donnée, et qu'il ne leur est pas permis de sortir de la vie sans ses ordres. Agir autrement, c'est abandonner le poste que Dieu nous a assigné dans le genre humain.* Enfin, voici comme parle Arrien, un des plus excellents auteurs de l'antiquité. *Attendez*, dit-il, *le bon plaisir de Dieu. Lorsque il vous signifiera que sa volonté est que vous sortiez de votre station, vous devez l'abandonner sans peine. En attendant ne vous impatientez pas, demeurez dans le lieu où il vous a placé. Attendez, et ne vous en allez pas hors de propos et sans raison.* Les raisons que l'auteur de *la défense du meurtre de soi-même* a mises en avant pour affaiblir l'argument que je viens de proposer, et qu'il a fait imprimer à la tête du livre intitulé *les oracles de la raison*, sont si faibles et si puériles qu'il est aisé de voir que l'auteur lui-même, qui les a proposées, n'en était guère persuadé, et n'y pouvait pas faire grand fonds. Il dit, par exemple, que la raison pourquoi une sentinelle ne peut pas quitter son poste sans l'ordre de son commandant, c'est parce qu'elle s'est mise volontairement dans le service. Mais qui lui a dit que Dieu n'a pas un pouvoir légitime de prescrire à ses créatures tout ce qu'il lui plaît sans les consulter et sans attendre leur consentement? Il dit encore qu'il y a plusieurs voies de chercher la mort qui sont légitimes; mais quoique il soit très-vrai qu'un homme peut légitimement hasarder sa vie pour le service du public, il ne s'en suit pas de là qu'il lui soit permis de se donner de gaieté de cœur la mort à lui-même, toutes les fois qu'il croit avoir quelque sujet de mécontentement. Mais il n'est pas nécessaire d'insister plus longtemps là-dessus, puisque l'auteur lui-même s'est rétracté publiquement et qu'il a eu la bonne foi de publier qu'il avait tort (2).

Je poursuis donc, et je dis que les mêmes raisons qui prouvent qu'un homme doit

(1) Ils appelaient la mort qu'on se donne volontairement une sortie raisonnable de la vie. Ἔλογος ἐξαγωγή. *Diog. Laert. l.* 7. *par.* 130.

(2) Plat. in Phæd.

(3) Vetat enim ille dominans in nobis Deus, injussu hinc nos suo demigrare. Cum vero causam justam Deus ipse dederit, ne ille medius fidius vir sapiens, lætus ex his tenebris in lucem illam excesserit. Nec tamen illa vincula carceris ruperit; leges enim vetant: sed tanquam a magistratu, aut ab aliqua potestate legitima sic a Deo evocatus atque emissus exierit. Cic. Tusc. *quæst. lib. I.*

(4) Illud breve reliquum nec avide appetendum senibus, nec sine causa deserendum est. Vetatque Pythagoras, injussu imperatoris, id est Dei, de præsidio et statione decedere. *Id. de Senect.*

(1) Ni enim Deus, istis te corporis custodiis liberaverit, huc tibi aditus patere non potest. Quare tibi et piis omnibus retinendus est animus in custodia corporis, nec injussu ejus, a quo ille est nobis datus, ex hominum vita migrandum est. Ne munus humanum assignatum a Deo defugisse videamini. Cic. *Somn. Scipionis. Vid. Joseph. de bello Judaico. lib.* 3.

(2) Il avait avancé ces paradoxes pour justifier son ami Charles Blount, auteur des Oracles de la raison, qu'un désespoir amoureux avait porté à se donner la mort. Tr.

avoir soin de conserver sa vie pronvent pareillement qu'il ne doit rien négliger pour tenir toujours ses facultés en bon état, c'est-à-dire qu'étant toujours en garde contre ses passions et ses convoitises, il ne doit rien oublier pour se tenir dans la situation d'esprit et de corps la plus propre pour la pratique des devoirs auxquels il est engagé. Car, comme il importe peu de savoir si un soldat a déserté de son poste, ou si, à force de boire, il s'est mis dans l'incapacité de le garder : ainsi il y a très-peu de différence, au moins pour ce temps-là, entre un homme qui s'ôte la vie et celui qui se met dans l'impuissance d'en remplir les devoirs nécessaires par son intempérance ou par quelque excès de passion. Ce n'est pas même tout : car l'intempérance et les passions déréglées ne mettent pas seulement un homme hors d'état de s'acquitter de ses devoirs, elles lui font donner tête baissée dans les crimes les plus énormes. En effet, il n'est point de violence, point d'injustice qu'un homme, à qui l'intempérance ou la passion a fait perdre l'usage de la raison, ne soit capable de commettre. De sorte que toutes les raisons particulières qui portent les hommes à s'abstenir des crimes les plus énormes, les doivent porter aussi à réprimer leurs passions et à refréner leurs désirs. Quiconque néglige de le faire, est toujours dans un danger éminent de tomber dans toute sorte d'excès. J'avoue que de toutes les choses de la vie, il n'en est point de plus difficile que la conquête des passions et des convoitises mauvaises ; mais c'est une conquête qui est d'une absolue nécessité. C'est même ce que l'homme peut faire de plus glorieux et de plus (1) digne de lui. Enfin les mêmes raisons qui nous obligent à ne pas abandonner de gaieté de cœur la vie, qui est le poste général que Dieu a assigné aux hommes, nous obligent aussi à nous acquitter avec soin et sans répugnance des devoirs attachés à la situation particulière dans laquelle la Providence nous a placés (quelle qu'elle puisse être) et au genre de vie dont nous avons fait choix. Nous devons regarder sans envie et sans murmure ceux que la Providence a élevés ici-bas à des postes plus éminents que ceux que nous occupons, et prendre garde que la trop grande ambition d'améliorer à l'avenir notre état ne nous jette dans la négligence des devoirs de notre condition présente. Ce sont là les trois branches générales des devoirs de la morale ou de la religion naturelle. De ceux-là découlent tous les autres de moindre importance, et il n'est pas difficile de faire voir qu'ils en sont des conséquences naturelles.

5. J'ajoute que cette règle éternelle de justice dont je viens de donner un petit abrégé, est la même chose que la droite raison par laquelle l'homme est distingué principalement des bêtes destituées d'intelligence. C'est cette *loi de nature dont l'étendue est universelle et la durée éternelle* (comme Cicéron le dit avec beaucoup de solidité et d'élégance). Cette loi *qui ne peut être affaiblie par aucune autre loi, à laquelle il n'est pas permis de déroger, et qui ne peut être entièrement abrogée* (3) *Cette loi qui est plus ancienne que ni aucune loi écrite* (2), *ni aucun gouvernement politique. Cette loi, que l'esprit humain n'a point inventée, dont aucun peuple n'est l'auteur* (2), *mais qui est éternelle, et à laquelle l'univers entier est soumis. Cette loi qui a son fondement dans la nature des choses, qui n'a pas commencé à être loi par la promulgation que les hommes en ont faite; mais qui est aussi ancienne que Dieu lui-même. De sorte que, supposé qu'à Rome il n'y eût point eu de loi écrite contre ceux qui violent les femmes, Tarquin n'aurait pas laissé de pécher contre cette loi éternelle lorsque il viola Lucrèce* (4). Cette loi enfin, dont un (5) moderne dit très-justement *qu'il n'y a pas plus d'uniformité parmi les animaux dans le mouvement de leur cœur et de leurs artères, et qu'il n'y pas un plus grand accord parmi les hommes dans le jugement qu'ils portent sur la splendeur du soleil, qu'il y en a sur la bonté des règles qu'elle prescrit.* J'avoue qu'il y a de certains cas embrouillés où les bornes précises du juste et de l'injuste ne sont pas fort faciles à déterminer, comme je l'ai remarqué ci-dessus J'avoue qu'il y en a quelque peu d'autres dans lesquels certaines nations barbares ne s'accordent pas avec le reste du monde. On en voit en effet qui ont des lois et des coutumes contraires les unes aux autres. Cette variété de lois et de coutumes a fourni à quelques-uns la matière d'une objection contre la distinction naturelle entre le bien et le mal moral; mais cette objection est la faiblesse même : car il n'y a rien dans cette diversité *qui renverse le consentement uni-*

(1) Οἱ μὲν ἄρα νίκης ἕνεκαι πάλης καὶ δρόμων καὶ τῶν τοιούτων ἐτόλμησαν ἀπέχεσθαι. — Οἱ δὲ ἡμέτεροι παῖδες ἀδυνατοῦσι καρτερεῖν, πολὺ καλλίονος ἕνεκα νίκης PLAT. *de leg. lib. VIII.*

(1) Est quidem vera lex, recta ratio naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna, quæ vocet ad officium jubendo, vetando, a fraude deterreat. — Huic legi nec abrogari fas est, neque derogari ex hac aliquid licet, neque tota abrogari potest. Nec vero aut per senatum per populum solvi hac lege possumus. CIC. *de Rep. lib. I. Fragment.*

(2) Lex quæ sæculis omnibus ante nata est, quam scripta lex ulla aut quam omnino civitas constituta. CIC. *de Leg. lib.* I.

(3) Legem, neque hominum ingeniis excogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regat. CIC. *de Leg. lib. II.*

(4) Nec si regnante Tarquinio, nulla erat Romæ scripta lex de stupris, ideirco non contra illam legem sempiternam Sextus Tarquinius vim Lucretiæ attulit. Erat enim ratio profecta a rerum natura, et ad recte faciendum impellens, et a delicto avocans : qua non tum denique incipit lex esse, cum scripta est, sed tum cum orta est. Orta autem simul est cum mente divina. CIC. *de Leg. lib. II.*

(5) In judicio de bonitate earum rerum, atque omnes conveniant, ac omnia animalia in motu cordis et arteriarum pulsu, aut omnes homines in opinione de divis candore et splendore solis. CUMBERL. *de Leg. nat. pag.* 167.

versel du genre humain sur la nature du bien en général (1). *Il en est tout comme de la variété des traits du visage qui n'empêche pas que les hommes en général ne se ressemblent tous.* Quelque différence en effet que l'on trouve dans les lois de quelques nations particulières, elles ne laissent pas de s'accorder toutes dans l'essentiel. *Il n'y a point de nation qui n'ait reconnu qu'il fallait aimer Dieu. Il n'y en a point qui n'ait cru qu'il est nécessaire d'avoir de la reconnaissance pour ceux qui nous ont mis au monde et pour ceux qui nous ont fait du bien. Il n'y a point de diversité de tempérament qui empêche que les hommes ne s'accordent à croire qu'on fait une bonne action lorsque on conserve les biens, les membres et la liberté d'une personne innocente,* etc. C'est outre cela cette loi naturelle qui, ayant son fondement dans la raison éternelle des choses, est aussi immuable que les vérités mathématiques ou arithmétiques, que la lumière et les ténèbres, que le doux et l'amer, que le bien et le mal physique. *L'observation de cette loi est en elle-même digne de louange* (2), *quand bien même personne ne la louerait.* Il est aussi absurde de supposer qu'elle dépend de l'opinion des hommes et des coutumes des nations, et que ce qui porte le nom de vertu parmi les hommes est une affaire de pure imagination et de mode, *qu'il est absurde de dire que la fécondité d'un arbre ou la force d'un cheval* (3) *ne sont pas des choses réelles, qu'elles n'existent que dans l'opinion de ceux qui en jugent.* En un mot, si cette loi tirait son origine des hommes, si c'était à eux qu'elle dût toute son autorité, et s'il était en leur pouvoir de la changer comme bon leur semble · qui ne voit que tous les ordres des plus cruels tyrans seraient aussi légitimes et aussi justes (4) que les lois qui passent dans le monde pour les plus sages? *En ce cas, le meurtre, le vol de grand chemin, l'adultère, la supposition de faux testaments et de faux contrats, pourraient devenir légitimes par l'approbation d'une folle multitude. Si les suffrages et les lois d'une foule insensée ont tant de pouvoir, dit admirablement bien Cicéron* (1), *qu'elle puisse changer à son bon plaisir la nature des choses, d'où vient que les hommes n'ont pas fait une loi qui ordonne que ce qui est mauvais et contraire à la santé devienne à l'avenir bon et salutaire? D'où vient qu'ayant le pouvoir de rendre juste ce qui était injuste, ils n'ont pas aussi celui de faire que ce qui est mauvais devienne bon?*

6. Je poursuis, et je dis que cette loi naturelle qui est supérieure à toute autorité humaine et qui en est indépendante, oblige aussi antécédemment (2) à la déclaration positive que Dieu a faite que c'était sa volonté, et au commandement exprès qu'il a donné aux hommes de s'y conformer. Car, comme l'addition de certains nombres compose nécessairement une certaine somme, et comme certaines opérations géométriques et mécaniques donnent constamment la solution de certains problèmes et de certaines propositions (3), ainsi en matière de morale il y a de certaines relations des choses qui sont nécessaires et immuables et qui, bien loin de devoir leur origine à un établissement positif et arbitraire, sont de leur nature d'une nécessité éternelle. Par exemple, comme en fait de sens, *une chose n'est pas visible parce qu'on la voit, mais on la voit parce qu'elle est visible; ainsi en matière de morale* (4), *les choses ne sont pas bonnes et saintes parce qu'elles sont commandées, mais Dieu les a commandées parce qu'elles sont bonnes et sain-*

(1) Hoc tamen non magis tollit consensum hominum de generali natura boni, — quam levis vultuum diversitas tollit convenientiam inter homines in communi hominum definitione, aut similitudinem inter eos in partium principalium conformatione et usu. Nulla gens est, quæ non sentiat actus Deum diligendi. — Nulla gens non sentit gratitudinem erga parentes et benefactores toti humano generi salutarem esse. Nulla temperamentorum diversitas facit ut quisquam non bonum sentiat esse universis, ut singulorum innocentium vitæ, membra, et libertas conserventur. Cumberl. *de Leg. nat. pag.* 166.

Hobbes parle à peu près sur le même ton, quoique en parlant ainsi, il s'écarte de ses principes. Neque enim, dit-il, an honorifice de Deo sentiendum sit, neque aut sit amandus, timendus, colendus dubitari potest. Sunt enim hæc religionum per omnes gentes communia — Deum eo ipso quod homines fecerit rationales, hoc illis præcepisse, et cordibus omnium inscripsisse, ne quisquam cuiquam faceret, quod alium sibi facere iniquum duceret. Hobbes *de Hom. cap* 14.

(2) Quod vere dicimus, etiamsi a nullo laudetur, laudabile esse natura. Cic. *de Offic. lib. I.*

(3) Hæc autem in opinione existimare, non in natura ponere dementis est. Nam nec arboris nec equi virtus, in opinione sua est, sed in natura. Cic. *de Leg. lib.* I.

(4) Jam vero stultissimum illud, existimare omnia justa esse, quæ scita sint in populorum institutis aut legibus. Etiamne si quæ sunt tyrannorum leges, si triginta illi Athenis leges imposuisse voluissent, aut si omnes Athenienses delectarentur tyrannicis legibus, num idcirco hæ leges justæ haberentur? Cic. *de leg. Lib. I.*

(1) Quod si populorum jussis, si principum decretis, si sententiis judicum, jura constituerentur; jus esset latrocinari, jus adulterare, jus testamenta falsa supponere, si hæc suffragiis aut scitis multitudinis probarentur. Quæ si tanta potentia est stultorum sententiis atque jussis, ut eorum suffragiis rerum natura vertatur; cur non sancimus, ut quæ mala perniciosaque sunt habeantur pro bonis et salutaribus? aut cur, cum jus ex injuria lex facere possit, bonum eadem facere non possit? *Id. Ibid.*

(2) Virtutis et vitiorum, sine ulla divina ratione, grave ipsius conscientiæ pondus est. Cic. *de Nat. Deor. lib. III.*

(3) Denique ne quis obligationem legum naturalium, arbitrariam et mutabilem a nobis fingi suspicetur, hoc adjiciendum censui; virtutum exercitium, habere rationem medii necessarii ad finem, (seposita consideratione imperii divini) manente rerum natura tali qualis nunc est. Hoc autem intelligo, uti plerique omnes agnoscunt, additionem duarum unitatum duabus prius positis necessario constituere numerum quaternarium; aut uti praxes geometricæ et mechanicæ, problemata proposita solvunt immutabiliter; adeo ut nec sapientia, nec voluntas divina cogitari possit quicquam in contrarium constituere posse. Cumberl. *de Leg. nat. pag.* 231.

(4) Plat. *in Eutyphr.*

tes. J'avoue que l'existence de ces choses dont nous examinons les proportions et les relations, dépend entièrement de la volonté libre et du bon plaisir de Dieu qui peut créer des êtres et les anéantir quand il lui plaît. Mais quand une fois les choses sont créées, tandis que Dieu trouve à propos de leur laisser l'existence qu'il leur a donnée, les proportions qu'elles ont entre elles (qui sont d'une éternelle nécessité considérées dans un sens abstrait) sont aussi absolument invariables en elles-mêmes. De là vient que Dieu lui-même, tout élevé qu'il est au-dessus de tout ce qui existe, en possession de donner la loi à tout l'univers et de ne la recevoir de personne, ne dédaigne pourtant pas de suivre la règle de l'équité et de la bonté, et d'y conformer tout ce qu'il fait dans le gouvernement du monde (1). Il en appelle même quelquefois aux hommes, et il soumet en quelque manière à leur jugement la rectitude et la justice de ses actions. Ezech. XVIII. Les perfections infinies de sa nature le mettent dans une espèce de nécessité, comme je l'ai déjà prouvé, d'avoir cette loi perpétuellement devant les yeux. C'est même dans les règles de cette loi éternelle, et non pas dans sa puissance infinie, qu'il faut chercher le véritable fondement de l'empire qu'il exerce sur les ouvrages de ses mains, comme un savant prélat anglais l'a parfaitement bien prouvé (2). Or, les mêmes raisons qui portent Dieu, tout indépendant qu'il est, à conformer toutes ses actions à la règle éternelle de la justice et de la bonté, doivent porter aussi toutes les créatures intelligentes à prendre cette règle pour le modèle de leur conduite, chacune dans la situation où elle se trouve placée, quand bien même on supposerait que Dieu n'aurait donné aucun précepte positif pour signifier aux hommes que cette règle s'accorde avec sa volonté. Preuve de cela, c'est qu'il s'est trouvé des gens dans tous les siècles du paganisme qui ont eu de grands sentiments de droiture, et qui ont été pleinement persuadés de l'immutabilité de plusieurs devoirs de la morale, quoique, faute d'une bonne philosophie, ils eussent des idées obscures et fausses des attributs de Dieu, et que leur erreur en ce point ne leur permît pas de parvenir à une connaissance claire et certaine de sa volonté. Mais cette observation qui, dans un discours comme celui-ci, doit nécessairement trouver sa place, ne peut pas être d'un grand usage à des gens pleinement persuadés comme nous sommes que tous les devoirs de la morale, éternels et immuables par eux-mêmes, ont outre cela été prescrits aux hommes par une loi expresse et positive. C'est ce que nous examinerons plus particulièrement en son lieu.

7. Enfin, je dis que cette loi naturelle est pleinement obligatoire, antécédemment à toute vue de récompense ou de punition personnelle, soit que cette récompense et cette punition soient des conséquences naturelles du soin qu'on prend d'observer cette loi ou de la négligence qu'on a pour elle, soit qu'elles y aient été annexées en vertu d'un règlement positif. C'est encore ici une vérité très-évidente; car si le bien et le mal, le juste et l'injuste, la convenance et la disconvenance de certaines actions sont des choses, comme je l'ai fait voir ci-dessus, qui ont leur fondement dans la nature même, et cela originairement, éternellement et nécessairement, il est clair que la vue des peines et des récompenses, qui est postérieure à toutes ces autres considérations que j'ai rapportées, et qui ne change rien au fond dans la nature des choses, ne saurait être la cause première et originale qui fait que la loi est obligatoire. Elle ne fait que lui donner plus de poids, et qu'animer les hommes à pratiquer des devoirs dont la droite raison leur a déjà fait voir l'excellence et la nécessité. Tout homme qui a des idées saines de la distinction entre le bien et le mal moral conviendra sans peine que la vertu et la bonté sont des choses aimables par elles-mêmes (1), et dont la beauté intérieure est telle qu'elles méritent qu'on les pratique, dût-on n'en retirer aucun profit. Au contraire, la cruauté, la violence, l'oppression, la fraude, l'injustice, lui paraîtront si haïssables en elles-mêmes qu'il avouera qu'il n'y a aucun de ces crimes qu'il ne doive fuir de tout son pouvoir, quand bien même il pourrait avoir une assurance positive qu'il ne court aucun risque en les pratiquant. C'est ce que Cicéron exprime encore admirablement bien. *La vertu*, dit-il, *est une chose* (2) *louable et désirable par elle-même*,

(1) Καθ' ἡμᾶς γὰρ ἡ αὐτὴ ἀρετή ἐστι τῶν μακαρίων πάντων ὥστε καὶ αὐτὴ ἀρετὴ ἀνθρώπου καὶ Θεοῦ. Origen. contr. Celsum lib. IV.

(2) Dictamina Divini intellectus sanctiuntur in leges apud ipsum valituras, per immutabilitatem suarum perfectionum. CUMBERL. *de leg. nat. pag.* 345.

Solebam ipse quidem, cum aliis plurimis, antequam dominii jurisque omnis originem universaliter et distincte considerassem, dominium Dei, in creationem, velut integram ejus originem, resolvere. Verum, etc., — in hanc tandem concessi sententiam, dominium Dei esse jus vel potestatem ei a sua sapientia et bonitate, velut a lege, datam ad regimen eorum omnium quæ ab ipso unquam creata fuerint vel creabuntur. — Nec poterit quisquam merito conqueri, dominium Dei intra nimis angustos limites hac explicatione coerceri; qua hoc unum dicitur, illius nullam partem consistere in potestate quicquam faciendi contra finem optimum, bonum commune. *Id. pag.* 345, 346.

Contra autem, Hobbiana resolutio dominii divini in potentiam ejus irresistibilem adeo aperte ducit ad, etc., ut mihi dubium non sit illud ab eo fictum esse, Deoque attributum, in eum tantum finem, ut juri suo omnium in omnia patrocinaretur. *Id. pag.* 344.

Nos, e contrario, fontem indicavimus ex quo demonstrari potest, justitiam universalem, omnemque adeo virtutem moralem, quæ in rectore requiritur, in Deo præ cæteris refulgere, eadem plane methodo, qua homines ad eas excolendas obligari ostendemus. *Id. pag.* 347.

(1) Digna itaque sunt, quæ propter intrinsecam sibi perfectionem appetantur, etiamsi nulla esset naturæ lex quæ illas imperaret. CUMBELL. *de Leg. nat. p.* 281.

Vide etiam Philemonis fragmenta. Ἡ δίκαιος ἐστιν, οὐχ ὁ μὴ ἀδικῶν, etc.

(2) Honestum id intelligimus, quod tale est, ut de-

quand même il n'en reviendrait aucun profit. Les gens de bien, ajoute-t-il, *font une infinité de choses, uniquement parce qu'elles sont bonnes, justes et honnêtes, sans se mettre en peine de savoir s'il leur en reviendra quelque avantage* (1). *Le vice au contraire est si odieux de sa nature qu'il n'y a point d'homme, tant soit peu philosophe, qui ne doive fuir l'avarice, l'injustice* (2), *la convoitise, l'incontinence, quand même il serait sûr de cacher ses vices à Dieu et aux hommes. Un homme de bien*, dit-il encore, *eût-il le secret de s'approprier le bien de son prochain en remuant simplement les doigts, se fera un scrupule de le mettre en pratique* (3), *supposé même qu'il fût en état de le faire sans crainte d'en être soupçonné. Il n'y a même rien en cela qui doive paraître admirable, si ce n'est à ceux qui ignorent ce que c'est qu'un homme de bien.* Il ne faut pas s'imaginer au reste qu'un méchant homme puisse cacher ses actions aux yeux de Dieu (4). Ce n'est que pour mettre dans un plus grand jour la distinction naturelle entre le bien et le mal qu'on fait de semblables suppositions.

Ce que je viens de dire est très-clair. On aurait tort pourtant d'inférer de là qu'un homme de bien ne doit avoir aucun égard aux peines et aux récompenses, ou que les peines et les récompenses ne sont pas nécessaires pour porter les hommes dans ce monde à la pratique de la vertu et de la justice. Il est vrai qu'il y a entre la vertu et le vice une distinction nécessaire et éternelle. Il est certain que la vertu mérite par elle-même d'être aimée et pratiquée, et que le vice au contraire doit être fui sur toutes choses; il est certain enfin que telles doivent être les dispositions de l'homme à l'égard de la vertu et du vice, quand bien même il serait sûr qu'en son particulier il n'aurait rien à gagner ni à perdre en s'attachant à l'un plutôt qu'à l'autre. Si telle était réellement la situation d'esprit et de cœur du genre humain, il est certain qu'il faudrait avoir une ame horriblement dépravée pour balancer un seul moment sur le choix de l'un ou de l'autre de ces deux partis : mais il s'en faut bien que les choses n'en soient sur ce pied-là dans le monde. De la manière dont le monde est maintenant bâti, il est inutile de demander si l'homme prendra le parti de la vertu pour l'amour de la vertu même, toute attente de récompense ou de punition étant mise à part : car qui ne sait que la pratique du vice est ordinairement accompagnée de profit et de plaisir, deux puissants attraits qui donnent facilement le branle à nos actions, et que la pratique de la vertu mène au contraire aux plus grandes calamités et quelquefois même à la mort? Or cela change beaucoup l'état de la question, fait pencher évidemment la balance du côté du vice, et montre la nécessité des récompenses et des peines. Car quoique la vertu soit incontestablement préférable au vice indépendamment des récompenses qui y sont attachées, elle n'est pourtant pas suffisante à elle-même, ni capable de soutenir un homme au milieu des souffrances et contre la crainte de la mort, si vous lui ôtez l'espérance d'une rémunération future. Les stoïciens enseignaient le contraire : ils prétendaient que le souverain bien consistait dans la pratique de la vertu, et qu'elle était seule suffisante pour rendre l'homme heureux au milieu de toutes les calamités auxquelles il se trouve exposé sur la terre. Il faut avouer que ces philosophes ont parfaitement bien plaidé la cause de la vertu. Ils ont bien vu que sa beauté était intérieure, fondée sur la nature même des choses, et indépendante de toute circonstance extérieure : de là ils ont conclu que la vertu était aimable par elle-même, sans aucun égard aux avantages qu'elle est capable de procurer, et que les disgraces qui l'accompagnent ne peuvent diminuer en rien sa beauté intérieure, et ne doivent pas empêcher qu'elle ne fasse toujours l'objet de nos plus ardents désirs. Imbus de ces principes ils ont été obligés de soutenir, pour ne pas se contredire, que la pratique de la vertu porte toujours avec elle sa propre récompense, et que les plaisirs qu'elles donnent dédommagent amplement des plus grandes souffrances du monde. Il fallait bien qu'ils prissent ce parti dans l'ignorance où ils étaient touchant une vie à venir dans laquelle la vertu sera récompensée. Il est vrai que les plus éclairés d'entre eux ont espéré cet heureux avenir, et qu'ils en ont parlé (1) comme d'une

tracta omni utilitate, sine ullis præmiis fructibusque, per se ipsum jure possit laudari. Cic. *de fin. lib. II.*

Atque hæc omnia propter se solum, ut nihil adjungatur emolumenti, petenda sunt. *Id. de inv. II.*

Nihil est de quo minus dubitari possit, quam et honesta expetenda per se, et eodem modo turpia per se esse fugienda. *Id. de fin. lib. III.*

(1) Jus et omne honestum sponte est expetendum. Etenim omnes viri boni, ipsam æquitatem et jus ipsum amant. Cic. *de leg. lib. I.*

Optimi quique permulta ob eam unam causam faciunt, quia decet, quia rectum, quia honestum est; etsi nullum consecuturum emolumentum vident. *Id. de. fin. lib. II.*

(2) Satis enim nobis si modo aliquid in philosophia profecimus, persuasum esse debet, si omnes deos hominesque celare possimus; nihil tamen avare, nihil injuste, nihil libidinose, nihil incontinenter esse faciendum. *Id. de offic. lib. III.*

Si nemo sciturus, nemo ne suspicaturus quidem sit, cum aliquid divitiarum, potentiæ, dominationis, libidinis causa feceris; si id diis hominibusque futurum semper sit ignotum, sisne facturus *Id. ibid.*

(3) Itaque si vir bonus habeat hanc vim, ut, si digitis concrepuerit, possit in locupletum testamenta nomen ejus irrepere; hac vi non utatur, ne si exploratum habeat id omnino neminem unquam suspicaturum. Hoc qui admirator, is se, quid sit vir bonus, nescire fatetur. Cic. *de offic. lib. III.*

(4) Κἂν εἰ μὴ δυνατὸν εἴη ταῦτα λανθάνειν καὶ θεοὺς καὶ ἀνθρώπους, ὅμως δοτέον εἶναι τοῦ λόγου ἕνεκα, ἵνα αὐτὴ δικαιοσύνη πρὸς ἀδικίαν αὐτὴν κριθείη. Plat. *de repub. lib. X.*

(1) Mors quam pertimescimus ac recusamus, intermittit vitam, non eripit. Veniet iterum qui nos in lucem reponat dies. Senec. *Epist. cp. XXXVI.*

Cogitemus ergo, Lucili carissime, cito nos eo perventuros, quo illum (Flaccum) pervenisse mœremus;

chose probable, mais ce n'était après tout que des conjectures sur lesquelles ils ne pouvaient pas faire grand fonds. Ils disaient donc, conformément à leurs principes, que la vertu était infiniment préférable à tous les plaisirs criminels dont on peut jouir dans le monde (1). Ils ajoutaient qu'un homme à qui on donnerait le choix ou de jouir sans vertu de tout ce qui peut rendre un homme heureux ici-bas, ou de mener une vie vertueuse, mais traversée par les plus cruelles calamités, ne devrait pas hésiter un seul moment à se déterminer pour la dernière de ces choses (2). On ne peut pas même leur refuser cette justice de confesser qu'il s'en est trouvé parmi eux dont la vie n'a point démenti ces grands sentiments. Témoin ce Régulus, si fameux dans les histoires anciennes pour avoir mieux aimé mourir du plus cruel de tous les supplices que de violer la foi promise à ses ennemis. Mais qui ne voit après tout que de la manière dont les hommes sont faits, si vous leur ôtez l'espoir de la récompense, vous éteignez leur ardeur pour la pratique de la vertu? Rien n'est plus beau ni plus grand que ce langage des stoïciens; mais le mal est que ce ne sont que des paroles sans réalité. Le petit nombre de ceux qui ont agi comme ils ont parlé n'a pas eu grande influence sur le reste du monde. Il ne faut pas attendre des hommes en général qu'ils renoncent aux plaisirs de la vie et à la vie même, à moins qu'ils ne soient soutenus par l'espérance d'un meilleur sort dans une vie à venir. De sorte que, supposé que les hommes n'aient aucune récompense à espérer pour l'avenir, il faudra dire que Dieu leur a donné des facultés qui les mettent dans la nécessité d'approuver la vertu, sans leur fournir des motifs suffisants pour les animer à la suivre. Cette difficulté inexplicable aurait dû porter les philosophes à avoir une ferme persuasion des peines et des récompenses d'une vie à venir, sans quoi tout leur système de morale tombe nécessairement en ruine. Et ce point, si nécessaire et si important au genre humain, n'ayant pas été révélé d'une manière claire, directe et universelle, aurait dû les mener de conséquence en conséquence à d'autres vérités dont j'aurai occasion de parler en détail dans la suite.

et fortasse (si modo sapientum vera fama est, recipitque nos locus aliquis) quem putamus periisse, præmissus est. Senec. *epist. LXIII.*

(1) Est autem unus dies hunc et ex præceptis tuis actus, peccanti immortalitati anteponendus. Cic., *Tuscul. quæst. lib. V.*

(2) Quæro si duo sint, quorum alter optimus vir, æquissimus, summa justitia, singulari fide; alter insigni scelere et audacia: et si in eo errore sit civitas ut bonum illum virum, sceleratum, facinorosum, nefarium putet; contra autem qui sit improbissimus, existimet esse summa probitate ac fide: proque hac opinione civium, bonus ille vir vexetur, rapiatur, manus ei auferantur, effodiantur oculi, damnetur, vinciatur, uratur, exterminetur, egeat; postremo omnibus miserrimus esse videatur. Contra autem ille improbus laudetur, colatur, ab omnibus diligatur, omnes ad eum honores, omnia imperia, omnes opes, omnes denique copiæ conferantur, vir denique optimus omnium æstimatione, et dignissimus omni fortuna judicetur: quis tandem erit tam demens, qui dubitet, utrum se esse malit? Cic. *de republic. lib. III. fragment.*

CHAPITRE IV,

Où l'on fait voir l'absurdité du système de Hobbes touchant l'origine du droit

Après tout ce que je viens de dire dans le chapitre précédent, il est aisé de voir que le système de Hobbes est la chose du monde la plus faible et la plus fausse. Il prétend que, originairement et dans la nature des choses, il n'y a aucune distinction entre le bien et le mal, le juste et l'injuste. Il soutient que l'homme, considéré dans son état naturel, antécédemment aux conventions faites avec les autres hommes, n'est pas obligé à leur vouloir du bien, ni à aucun autre devoir quel qu'il puisse être. Il prétend enfin qu'il n'appartient qu'à ceux qui gouvernent de décider si une chose est juste ou injuste, et que tout roule en ce point sur leur autorité et sur les lois positives (1) qu'ils font. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans un long détail pour faire voir l'absurdité de ces propositions. Je pense avoir prouvé dans le chapitre précédent le contraire d'une manière démonstrative. Je me contenterai donc de faire ici quelques remarques, qui serviront à faire voir que les principes sur lesquels Hobbes a bâti tout son système mènent à des conséquences affreuses, et dont l'absurdité saute aux yeux.

Premièrement, tout le système de Hobbes roule sur ce principe: *que* (2) *tous les hommes étant égaux par nature, et tous portés naturellement à désirer les mêmes choses, ont tous un même droit* (3) *de s'approprier tout ce qu'ils trouvent à leur bienséance, qu'ils aspirent tous à exercer un pouvoir absolu sur les autres hommes, et qu'ils peuvent justement mettre en œuvre tous les moyens possibles pour parvenir à ce pouvoir suprême, s'emparer du bien d'autrui par force, et ôter la vie sans scrupule à quiconque se trouve dans leur chemin.* Or il n'y a point de différence entre ce langage et celui d'un homme qui soutiendrait que le tout n'est pas plus grand que sa partie, ou qu'un corps peut être présent en un million de lieux à la fois. Car dire qu'un homme a un droit absolu aux mêmes choses individuelles auxquelles un autre homme a pareillement le même droit, c'est dire en effet qu'un droit peut être contradictoire à un autre droit, c'est-à-dire qu'une chose peut être juste et injuste en même temps (4). Par

(1) On attribue ce sentiment à Archelaüs, maître de Socrate. Τὸ δίκαιον εἶναι καὶ τὸ αἰσχρὸν οὐ φύσει, ἀλλὰ νόμῳ. Diog. Laert., lib. 2. par. 16.

(2) Ab æqualitate naturæ oritur unicuique ea, quæ cupit, acquirendi spes. *Leviath. cap. XIII.*

(3) Natura dedit *unicuique jus in omnia.* Hoc est, in statu mere naturali, sive antequam homines ullis pactis sese invicem obstrinxissent, unicuique licebat facere quæcumque et in quoscumque licebat; et possidere, uti, frui omnibus, quæ volebat et poterat. *De civ. c. I. part.* 10.

(2) Si impossibile sit singulis, omnes et omnia si-

exemple, si tout homme a le droit de conserver sa propre vie, il est évident que je ne puis avoir aucun droit de la lui ravir, à moins qu'il ne soit déchu de son droit en entreprenant (1) de m'ôter la mienne. Autrement je pourrais avoir droit de faire une chose que je ne saurais faire après tout sans injustice, puisque pour la faire je serais obligé de violer le droit d'autrui, ce qui est la plus grande de toutes les absurdités. Voici donc en un mot ce que c'est. Chaque homme, considéré dans l'état d'égalité et de nature où Hobbes le pose, ayant un droit égal à la conservation de sa propre vie, doit évidemment avoir un pareil droit à une portion égale de toutes les choses nécessaires à la conservation ou la commodité de cette même vie. Il est donc si peu vrai que chaque homme ait originairement le droit de s'approprier toutes choses, qu'il est au contraire très-clair que quiconque entreprend de se rendre maître d'une plus grande portion que celle à laquelle il a droit de prétendre, tombe dans une injustice, et se rend responsable de tout le mal qui en arrive, à moins qu'il ne le fasse du consentement des autres hommes, et pour des raisons de bien public.

2. Hobbes n'a pu esquiver cette première absurdité qu'en tombant dans une seconde; car il a été obligé de soutenir que, *puisque de l'aveu de tout le monde, chaque particulier a le droit de défendre sa vie, et par conséquent de faire tout ce qu'il juge nécessaire pour la conserver, et puisque dans l'état de nature les hommes doivent nécessairement être soupçonneux, jaloux les uns des autres, et perpétuellement en garde contre les usurpations des autres hommes* (2), *le soin que chacun doit prendre de sa propre conservation l'autorise à prévenir les autres hommes* (3); *qu'il peut les opprimer et les détruire, soit en leur tendant des embûches, soit en les attaquant à force ouverte*, et il ajoute que *ce sont les seuls moyens* (4) *qu'il ait de se garantir lui-même.* Mais cette nouvelle absurdité est pire encore que la première. Je laisse à part que, dans les principes de Hobbes, les hommes avant d'avoir fait entre eux des conventions et des lois positives peuvent faire tout le mal qu'ils veulent sans crime et sans alléguer le prétexte de leur conservation propre. Mais que peut-on concevoir de plus ridicule que de se figurer que le moyen le plus certain et le plus direct pour la conservation du genre humain, c'est cet état de guerre de tous contre tous dont parle cet auteur? Sans doute, dit-il, parce que par là les hommes se trouvent dans la nécessité de s'unir, et de tomber d'accord de certaines lois pour leur sûreté mutuelle. Mais quand il s'agit d'expliquer pourquoi ces contrats sont obligatoires, il est obligé, malgré qu'il en ait, d'appeler à son secours (1) une loi de nature antécédente à ces conventions. Or par là il renverse tout son système; car la même loi naturelle qui, après les conventions faites, oblige les hommes à se garder la foi promise doit nécessairement, avant aucune convention faite, les obliger aussi, et précisément pour les mêmes raisons, à se contenter de ce qu'ils ont, et à se vouloir du bien mutuellement, puisque ce sont les moyens les plus sûrs et les plus propres de procurer le bien et la félicité commune du genre humain Je conviens qu'en faisant des traités et des lois, les hommes s'accordent entre eux de se forcer les uns les autres à faire de certaines choses qu'ils ne feraient pas peut-être s'ils n'étaient poussés à les faire que par l'idée seule de leur devoir, et si ce motif, tout puissant qu'il est en lui-même, n'était soutenu par la considération de la loi. Les contrats sont donc d'un très-grand usage, et contribuent effectivement beaucoup à la conservation du genre humain. Mais cette compulsion ne change rien à l'obligation elle-même : elle nous montre seulement que cet état sans loi que Hobbes appelle l'état de nature, n'est rien moins que naturel, et ne s'accorde ni avec la nature de l'homme, ni avec ses facultés; qu'au contraire c'est un état entièrement contre nature, et de dépravation insupportable. C'est ce que je prouverai tout-à-l'heure par quelques autres considérations.

3. Voici une nouvelle absurdité qui n'est pas moins palpable que les autres, et qui montre de plus que le système de Hobbes n'a rien de suivi. Il suppose partout que certaines branches particulières de la loi naturelle sont obligatoires originairement et par elles-mêmes, pendant qu'il refuse cette qualité à un grand nombre d'autres qui, de leur nature, ne le sont pas moins que les premières, et sans lesquelles il ne saurait jamais prouver solidement que les premières soient obligatoires. C'est ainsi qu'il suppose que dans l'état de nature, antécédemment à tout contrat, *il est permis à chacun de faire* (2) *tout ce qu'il lui plaît, que rien de ce que l'homme peut faire* (3) *n'est injuste, et que ni celui qui fait du mal à un autre ne se rend coupable d'injustice, ni celui à qui le mal est*

bimet subjicere, ratio quæ hunc finem proponit singulis, qui uni tantum contingere potest, sæpius quam millies proponeret impossibile et semel tantum possibile. CUMBERL. *de leg. nat. pag.* 217.

(1) Nec potest cujusquam jus seu libertas ab ulla lege relicta, eo extendere ut liceat oppugnare ea quæ aliis eadem lege imperantur facienda. CUMBERL. pag. 219.

(2) Omnium adversus omnes, perpetuæ suspiciones. — Bellum omnium in omnes. *De cive. cap. I. part.* 12.

(3) Spes unicuique securitatis conservationisque suæ in eo sita est, ut viribus artibusque propriis proximum suum, vel palam, vel ex insidiis præoccupare possit. *Ibid. cap. V. par.* 1.

(4) Securitatis viam meliorem habet nemo anticipatione. *Leviath. XIII.*

(1) Id. De cive, cap. III. p. 1.

(2) Unicuique *licebat* facere quæcumque *libebat. De cive, cap. I. par.* 10.

(3) Consequens est, ut nihil dicendum sit injustum. Nomina justi et injusti, locum in hac conditione non habent. *Id. Leviath. cap. XIII.*

fait (1) *n'a aucune juste raison de se plaindre.* Je ne doute pas que Hobbes lui-même n'eût changé bientôt de langage s'il eût vécu dans son état de nature, et que là il se fût rencontré être la partie souffrante. Quoi qu'il en soit, après avoir avancé ces étranges suppositions, il reconnaît que, dans ce même état de nature, les hommes sont indispensablement obligés de chercher à vivre en paix (2), et de faire entre eux des conventions qui remédient à tous (3) ces inconvénients. Or si la raison primitive et la nature des choses les obligent à convenir entre eux de certains articles de paix, et à renoncer le plus tôt qu'il leur est possible à cette prétendue guerre naturelle qu'ils ont les uns avec les autres, pourquoi cette même raison primitive, cette même nature des choses n'aurait-elle pas le pouvoir de les obliger originairement à s'unir par les liens d'une bienveillance mutuelle, et à ne pas entrer dans cet état de guerre? Il faut qu'il avoue qu'il en serait ainsi si ce n'était que l'amour de soi-même et le soin de sa propre conservation force l'homme à avoir guerre avec les autres hommes. Je le veux. Mais cette raison n'est bonne, tout au plus, que pour ceux qui sont attaqués; elle n'est d'aucun usage pour le premier agresseur. Cependant Hobbes déclare dans un des passages (4) que je viens de citer que le premier agresseur n'est coupable d'aucune injustice. Il tombe donc en contradiction avec lui-même : c'est ce qui lui est assez ordinaire, lorsqu'il se mêle de parler de morale. Il suppose que *le bien et le mal, le juste et l'injuste, sont des choses qui ne sont point fondées sur la nature, mais qu'elles dépendent entièrement des lois positives.* Il prétend que (5) *les règles du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'honnête et du malhonnête, sont des choses purement civiles.* Il enseigne (6) *que tout ce que le magistrat civil commande doit passer pour bon, et tout ce qu'il défend pour mauvais.* Sur ce fondement il soutient *que ce n'est qu'en vertu des lois que les peuples ont faites que le larcin et l'adultère sont* (1) *des crimes.* Il ajoute *que les commandements, Honore ton père et ta mère, Tu ne tueras point, Tu ne paillarderas point, n'obligent qu'autant que les puissances civiles* (2) *le jugent convenable.* Il dit même que dans les lieux où *les puissances supérieures ordonnent d'adorer Dieu sous une forme corporelle* (3) (*comme dans les lieux où règne le paganisme*), *il est permis et du devoir d'un chacun de le faire.* De tout cela il conclut très-justement selon ses principes, *que les hommes sont positivement obligés* (4) *de se soumettre à l'autorité civile en toutes choses, et même dans celles auxquelles leur conscience répugne*, c'est-à-dire qu'ils sont positivement obligés de faire des choses qu'ils connaissent distinctement être contraires à leur devoir. Il avoue bien *que la loi de nature oblige toujours intérieurement et au tribunal de la conscience* (5), *mais qu'elle n'oblige pas toujours devant les hommes; qu'elle ne le fait que dans les cas où l'on peut l'observer sans risque.* Mais ce langage n'est-il pas aussi absurde que s'il eût dit que les lois et les constitutions des princes peuvent faire que la lumière soit ténèbres et les ténèbres lumière, le doux amer et l'amer doux? Et certes il dit quelque chose de fort rapprochant; car il soutient que c'est à la puissance civile à décider de toutes sortes d'opinions et de dogmes (6). Il veut qu'elle détermine les questions physiques et (7) mathématiques, et non seulement celles-là, mais (à cause que la signification qu'on attache aux termes est une chose purement arbitraire) il prétend qu'elle a le même droit sur l'arithmétique, et que c'est à elle, par exemple, qu'il appartient de statuer si l'on dira que deux et trois font cinq (8), ou si on ne le dira pas. Mais quand il s'agit de certains points sur lesquels il n'a pas osé trancher le mot,

(1) Ex his sequitur, injuriam nemini fieri posse, nisi ei quocumque initur pactum. — Si quis alicui noceat, quocum nihil pactus est, damnum ei infert, non injuriam. Etenim si is qui damnum recipit, injuriam expostularet; is qui fecit sic diceret : *Quid tu mihi? quare facerem ego potius tuo lubitu quam meo?* In qua oratione, ubi nulla intercesserunt pacta, non video quid sit, quod possit reprehendi. HOBBES. *De civ. cap. III p. 4.*

(2) Prima et fundamentalis lex naturæ est, quærendam esse pacem, ubi haberi potest. *Id. ibid. cap. II. par.* 2.

(3) Id. de civ. cap. II et III.

(4) Ex his sequitur, injuriam nemini fieri posse. *Voyez ce passage cité plus au long à la note 1re de cette colonne.*

(5) Regulas boni et mali, justi et injusti, honesti et inhonesti, esse leges civiles; ideoque quod legislator præceperit, id pro bono, quod vetuerit, id pro malo habendum esse. *Id. De civ. cap. XXII.*

(6) Quod actio justa vel injusta sit a jure imperantis provenit. Reges legitimi quæ imperant, justa faciunt imperando; quæ vetant, vetando faciunt injusta. *Ib. c. XII.* 1.

(1) Si tamen lex civilis jubeat invadere aliquid, non est illud furtum, adulterium, etc. *Ib. cap. XIV. pag.* 10.

(2) Sequitur ergo legibus illis, Non occides, Non mœchaberis, Non furaberis, Parentes honorabis, nihil aliud præcepisse Christum, quam ut cives et subditi suis principibus et summis imperatoribus in quæstionibus omnibus circa meum, tuum, suum, alienum, absolute obedirent. *Ibid. c. XVII. pag.* 10.

(3) Si quæratur an obediendum civitati sit, si imperetur Deum colere sub imagine, coram iis qui id fieri honorificium esse putant; certe faciendum est. *Ibid. cap XV. par.* 18.

Universaliter et in omnibus obedire obligamur. *Ib. cap XIV. p.* 10.

(4) Doctrina alia, quæ obedientiæ civili repugnat, est quicquid faciat civis quicumque contra conscientiam suam peccatum esse. *Leviathan. cap. XXIX.*

Opinio eorum qui docent, peccare subditos, quoties mandata principum suorum, quæ sibi injusta videntur esse, exsequuntur, et erronea est, et inter eas numeranda quæ obedientiæ civili adversantur. *Id. de civ. cap. XII. pag.* 2.

(5) Concludendum est, legem naturæ semper et ubique obligare, in foro interno, sive conscientiæ : non semper in foro externo, sed tum solummodo, cum secure id fieri possit. *Ibid. cap. III.*

(6) De civ. cap. VI. par. 11.

(7) Ibid. cap. XVII. par. 12.

(8) De cive cap. XVIII. par. 4

comme sur les autres, de peur de révolter ses lecteurs, ou dont il a eu besoin pour bâtir son système, il est forcé d'avouer qu'ils sont obligatoires par eux-mêmes, antécédemment à aucune loi positive, et indépendamment (1) d'aucune ordonnance humaine. Il met dans le premier rang l'obligation (2) *d'aimer Dieu, de l'honorer, et de l'adorer, celle de ne pas tuer son père et sa mère*, et quelques autres semblables; et dans le second, l'obligation de tenir ponctuellement les contrats (3), et d'obéir au magistrat civil. Or qui ne voit que cette différence qu'il met entre ces différents devoirs de la morale, dont les uns obligent naturellement, selon lui, et indépendamment des lois humaines, et les autres dépendent entièrement des constitutions que les hommes ont faites; qui ne voit, dis-je, que cette différence de langage manifeste que son système est la chose du monde la plus absurde et la moins suivie? Car si l'amour de Dieu, la fidélité dans les contrats, et tels autres grands et importants devoirs ne dépendent point du tout des lois humaines, et si pour éviter l'inconvénient de faire dépendre ces devoirs réciproquement les uns des autres, ce qui serait tomber dans un cercle vicieux, il faut confesser, malgré qu'on en ait, qu'ils sont éternels, immuables, fondés sur la nature même des choses et sur leurs relations. Si la nature et la force de ces devoirs sont des choses qui ne manquent ni de clarté ni d'évidence, de sorte que quiconque ne rend pas à Dieu l'honneur qui lui est dû, et manque à tenir sa parole, se rend, selon le raisonnement de Hobbes lui-même, coupable d'une aussi grande absurdité dans la pratique, tombe dans une contradiction aussi sensible, et pèche autant contre les lumières de la droite raison, que celui qui est réduit dans la dispute à soutenir des choses qui se combattent les unes les autres (4). Si enfin l'obligation originale de s'acquitter de ces grands devoirs ne peut venir que de la raison intérieure et de la nature même des choses : si, dis-je, on avoue toutes ces choses, il faudra nécessairement qu'on avoue aussi que la bienveillance universelle, la justice, l'équité et tous les autres devoirs de la religion naturelle (qui tiennent, comme je l'ai prouvé ci-dessus, leur pouvoir obligatoire de la raison et des relations éternelles des choses) obligent, antécédemment à aucun accord positif fait entre les hommes; qu'ils sont immuables et ne dépendent d'aucune autorité humaine, quelle qu'elle puisse être. Or, cela une fois posé, tout le système de Hobbes tombe nécessairement en ruine. Il faut qu'il renonce à son prétendu état de nature, où il n'admet aucune distinction entre le vice et la vertu, entre la justice et l'injustice, et qu'il se rétracte aussi de son autre dogme favori, qui porte que les notions de juste et d'injuste sont arbitraires, et qu'elles dépendent absolument de la détermination positive des puissances civiles. D'un autre côté, si les règles du bien et du mal, de juste et de l'injuste, n'ont dans l'état de nature et antécédemment aux contrats positifs aucun pouvoir obligatoire, comme Hobbes l'enseigne, il est clair par la même raison qu'elles n'auront après le contrat fait aucune force que celle qu'elles tirent de la contrainte des lois, de la crainte et de la punition, et c'est là apparemment à quoi aboutit au fond tout ce que Hobbes avance sur ce sujet. Car, si antécédemment au contrat on n'est pas obligé de suivre les règles de la justice, sur quoi Hobbes fondera-t-il l'obligation où il prétend qu'on entre par le contrat, et sur laquelle il suppose que toutes les autres obligations sont fondées? Si, avant les conventions faites, il était permis à un homme d'ôter la vie à son prochain, quoiqu'il n'eût rien à craindre pour la sienne, je voudrais bien que Hobbes me dît pourquoi, après la convention faite, il ne peut pas en faire autant sans commettre une injustice? Comment prouvera-t-il que le manquement de parole est un crime plus grand et plus atroce que le meurtre d'un homme que l'on met à mort par la seule raison qu'on n'est entré avec lui dans aucun traité ni dans aucun contrat positif? Or qui ne voit que ces considérations renversent de fond en comble (1) tout le système de Hobbes?

(1) Legem civilem, quæ non sit lata in contumeliam Dei, cujus respectu ipsæ civitates non sunt sui juris, nec dicuntur leges ferre. *Ibid. cap. XIV. par.* 10. *et cap. III. par.* 5.

(2) Neque enim an honorifice de Deo sentiendum sit, neque an sit amandus, timendus, colendus, dubitari potest. Sunt enim hæc omnium religionum per omnes gentes communia. *De hom. cap. XIV.*

Si is, qui summum habet imperium se ipsum, imperantem dico, interficere alieni imperet, non tenetur. Neque parentem, — cum filius mori, quam vivere infamis atque exosus malit. Et alii casus sunt, cum mandata facta inhonesta sunt, etc. *De civ. cap. VI. par.* 13.

(3) Lex naturalis est, pactis standum esse, sive fidem observandam esse. *Ibid. cap. III. par.* 1.

Lex naturalis omnes leges civiles jubet observare. *Ibid cap. XIV. par.* 10.

(4) Est similitudo quædam inter id, quod in vita communi vocatur injuria; et id, quod in scholis solet appellari absurdum. Quemadmodum enim is, qui argumentis cogitur ad negationem assertionis, quam prius asseruerat, dicitur redigi ad absurdum, eodem modo ac is, qui pro animi impotentia facit vel omittit id quod se non facturum vel non omissurum pacto suo ante promiserat, injuriam facit; neque minus in contradictionem incidit, quam qui in scholis reducitur ad absurdum. Est itaque injuria, absurditas quædam in conversatione, sicut absurditas, injuria quædam est in disputatione. *De civ. cap. III. par.* 5.

(1) Itaque patet, quod, si Hobbiana ratiocinatio esset valida, omnis simul legum civilium obligatio collaberetur; nec aliter fieri potest quin earum vis labefacietur ab omnibus principiis, quæ legum naturalium vim tollunt aut minuunt; quoniam in his fundatur et regiminis civilis auctoritas et securitas, et legum a civitatibus latarum vigor. Cumber. *de leg. nat. pag.* 303.

Etiam extra regimen civile, a malis omnigenis simul consideratis tutior erit qui actibus externis leges naturæ constantissime observabit, quam is qui juxta Hobbianam doctrinam, vi aut insidiis alios omnes conando præoccupare, securitatem quæsierit. *Id pag.* 304.

4. Cet état que Hobbes appelle l'état de nature n'est nullement naturel, c'est au contraire l'état le moins naturel, le plus insupportable et le plus corrompu qu'il soit possible d'imaginer. En effet, la pure nature n'inspire à l'homme que des sentiments d'amour et de bienveillance pour tous les hommes. Les guerres au contraire, la haine, les violences sortent du fond d'une extrême corruption ; il peut arriver, je l'avoue, qu'un homme soit obligé, malgré qu'il en ait, de faire la guerre à ses semblables pour sa propre défense et sans s'écarter des lois de la nature et de la raison ; mais les premiers attaquants qui (selon les principes de Hobbes que les hommes ont naturellement (1) un penchant qui les porte à se faire du mal, et que chacun dans l'état de nature (2) a le droit de faire tout ce qui lui plaît), les premiers attaquants, dis-je, qui selon ces principes viennent les armes à la main piller tous ceux qui leur sont inférieurs en forces, sans consulter ni équité ni proportion, sont des gens dont on peut dire à coup sûr qu'ils ont entièrement dépouillé l'humanité (3), et qu'en dépit des lois de la raison et de la nature ils introduisent dans le monde les plus affreuses calamités et sont les auteurs de la plus étrange confusion dont le genre humain soit capable lorsqu'il abuse de ses facultés naturelles. Il est vrai que Hobbes prétend que le désir de s'agrandir et de dominer sur les autres, qui se (4) trouve nécessairement dans tous les hommes, est un des premiers et des plus naturels principes de la vie humaine, et que ce désir porte naturellement les hommes à mettre en usage la force et la violence pour parvenir à leur fin. Mais l'une et l'autre de ces choses est fausse : il est faux que les hommes, demeurant dans les termes de la raison et de la nature innocente, aspirent à plus de pouvoir et de domination sur les autres hommes qu'il ne leur appartient d'en avoir ; et quand bien même ils seraient naturellement portés à souhaiter de dominer sur les autres, on ne prouvera jamais que la pure nature leur dicte que pour y parvenir ils puissent employer des moyens violents et malfaisants. Car il n'y a que le désir d'être dans une situation à pouvoir faire plus de bien qui puisse justifier l'ambition qu'un homme aurait d'étendre les limites de son autorité et de son empire. Or cela étant, il est clair que cet homme ne saurait, sans s'écarter des lois que lui prescrit la nature innocente, désirer de s'agrandir par des voies destructives et pernicieuses au genre humain, puisqu'il ne peut désirer légitimement de s'agrandir que dans la vue de travailler plus efficacement à la félicité commune du genre humain. La guerre et la violence tirent donc leur origine de l'extrême dépravation attachée à la nature humaine, et non pas de nos penchants naturels. C'est ce que Hobbes lui-même prouve sans y penser, et c'est à quoi aboutissent les arguments qu'il emploie pour établir que la guerre est plus naturelle à l'homme qu'aux abeilles et aux fourmis ; car ce qu'il dit là-dessus retombe sur lui-même et renverse ses propres principes. Il remarque en effet qu'au lieu que ces animaux ne connaissent point de différence entre le bien particulier et le bien commun de l'espèce, les hommes au contraire *disputent entre eux des honneurs et des dignités* (1), *de sorte que cette dispute dégénère enfin en haine, en envie et en guerre ouverte*. Il ajoute que, parmi les hommes, *ce qui plaît le plus dans la jouissance des biens qu'on possède, c'est la pensée qu'on en possède une plus grande quantité que son voisin* (2). Il dit *que les hommes se plaisent à censurer la conduite des autres, et que la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes* (3) *ouvre la porte aux innovations et aux usurpations ; qu'ils cherchent par toutes sortes de moyens à se tromper les uns les autres ; que pour cet effet ils appellent le bien mal, et le mal bien ; qu'ils sont rongés d'envie de la prospérité d'autrui et fiers de se trouver eux-mêmes dans le repos et dans l'abondance* (4) ; *qu'ils sont obligés d'avoir recours aux contrats et à la rigueur* (5) *des lois pour conserver la paix parmi eux :* toutes choses qui ne se rencontrent point dans les animaux. Mais qui ne voit que tous ces désordres ne sont point des effets naturels des productions de la raison humaine? Qui ne voit au contraire que ce sont des preuves aussi claires et aussi sensibles de sa dépravation qu'il soit possible d'en alléguer?

5. Enfin je dis qu'il n'est rien de plus faux

(1) Voluntas lædendi, omnibus inest in statu naturæ. Hobbes. *De civ. cap. I. par.* 4.

(2) In statu naturali unicuique licebat facere quæcunque et in quoscunque libebat. *Ibid. par.* 10.

(3) Si nihil existimat contra naturam fieri, hominibus violandis; quid eum eo differas, qui omnino hominem ex homine tollat? Cic. *de offic. lib. III. Vid. etiam* Plat. *de legibus, lib. X.*

(4) Homines libertatis et dominii per naturam amatores. *Leviath. cap. XVII.*

Nemini dubium esse debet quin avidius ferrentur homines natura sua, si metus abesset ad dominationem, quam ad societatem. *De civ. cap. I. par.* 2.

(1) Homines inter se de honoribus et dignitatibus perpetuo contendunt ; sed animalia illa (apes et formica) non item. Itaque inter homines invidia, odium, bellum, etc. *Leviath. cap. XVII.*

(2) Inter animalia illa, bonum publicum et privatum idem est. — Homini autem in bonis propriis, nihil tam jucundum est, quam quod alienis sunt majora. *Ibid.*

(3) Animantia quæ rationem non habent, nullum defectum vident, vel videre se putant, in administratione suarum rerum publicarum. Sed in multitudine hominum plurimi sunt, qui præ cæteris sapere se existimantes, conantur res novare ; et diversi novatores innovant diversis modis ; id quod est distractio et bellum civile. *De cive, cap. V. par.* 5.

(4) Animantia verborum arte illa carent, qua homines, alii aliis videri faciunt bonum malum, et malum, bonum. *Leviath. cap. XVII.*

Animalia bruta, quandiu bene sibi est, non invident cæteris; homo autem tum maxime molestus est quando alio opibusque maxime abundat. *Ibid.*

(5) Consensio creaturarum illarum brutarum naturalis est; hominum pactitia tantum, id est artificiosa. *De cive, cap. V. par.* 5.

et de plus absurde que le grand argument de Hobbes, qui sert pourtant de fondement principal à son système et à celui de ses sectateurs. Cet argument le voici. Il soutient que l'unique fondement de l'empire que Dieu exerce sur les créatures et la véritable mesure du droit (1) qu'il a sur elles gisent *dans sa puissance, à laquelle il est impossible de résister*. De là il conclut que chaque être particulier n'a d'autres bornes de son droit que celles de sa puissance naturelle (2), c'est-à-dire que chaque être a un droit naturel de faire tout ce qu'il a le pouvoir d'exécuter. Je laisse maintenant à part les preuves que j'ai alléguées ci-dessus pour faire voir que les autres perfections de Dieu servent, aussi bien que sa puissance, de fondement à l'autorité qu'il exerce sur l'univers; je ne veux que cette seule considération (3) pour renverser cette hypothèse. Je suppose que le démon (qu'on ne soit pas surpris de cette supposition, car quand les hommes s'avisent d'avancer des dogmes impies, ils ne doivent pas trouver mauvais qu'on leur réponde par des suppositions qui ont du rapport avec leurs doctrines), je suppose, dis-je, qu'un être malfaisant, cruel et injuste au possible, tel que nous concevons le démon, se trouve revêtu d'une autorité souveraine et d'un pouvoir absolu, et que tout l'usage qu'il fait de son autorité et de son pouvoir aboutisse à rendre le monde le plus misérable qu'il peut, et à le traiter de la manière du monde la plus cruelle et la plus tyrannique. Qu'est-ce qui s'ensuivra de cette supposition, suivant le système de Hobbes, qui pose que le domaine est fondé sur la puissance, et que la puissance est la règle et la mesure du droit, et par conséquent qu'une puissance absolue donne un droit absolu et illimité? Il s'ensuivra que l'empire de cet être malfaisant ne serait pas seulement un empire auquel il faudrait nécessairement se soumettre, mais qui serait, outre cela, juste et légitime, et dont on aurait aussi peu de raison de se plaindre (4) qu'on en a maintenant que l'univers est sous la conduite d'un Dieu infiniment bon et infiniment juste, dont l'amour, la bonté et la gratuité se manifestent dans tous les ouvrages de ses mains.

Hobbes s'imagine avoir admirablement bien pourvu à la défense de cette étrange thèse, en disant que l'unique raison qui assujettit les hommes à Dieu et qui les met dans la nécessité de lui obéir, c'est qu'ils sont faibles et qu'ils manquent de pouvoir : car s'ils étaient tout-puissants (1), rien, dit-il, ne les obligerait d'obéir à Dieu, et leur puissance les mettrait en droit de faire tout ce qui leur plairait. J'avoue que si les hommes n'étaient pas des êtres créés, ils ne pourraient pas être dans l'obligation de se soumettre à la volonté et aux commandements d'un autre être dans les choses positives. Mais quelque étendue qu'on donne à leur pouvoir, on ne les dispensera pourtant pas de l'obligation de pratiquer les vertus morales, comme sont la justice, l'équité, la sainte é, la pureté, la bonté, la bienfaisance, la fidélité et la vérité, (2) dont Hobbes s'efforce de les affranchir à la faveur de cet argument sophistique et des autres raisonnements impies dont tout son système est rempli. La raison en est qu'il n'en va pas de l'obligation d'accomplir les devoirs comme de l'obligation d'obéir aux autres devoirs dont l'établissement est positif et arbitraire, et qui n'ont d'autre fondement que la faiblesse, la sujétion et la dépendance des personnes à qui ils sont imposés. Les premiers sont fondés outre cela et principalement sur la raison éternelle et sur la nature immuable des choses mêmes. C'est la loi de Dieu lui-même, une loi qui n'est pas seulement pour les créatures, mais que le créateur lui-même ne perd jamais de vue et qui est la règle de tout ce qu'il fait en qualité de gouverneur de l'univers.

Je me suis étendu fort au long sur la matière qui fait le sujet de ce chapitre, par la raison que la vertu morale est la base, le sommaire, l'essence et l'ame de la véritable religion. C'est pour lui donner plus de relief et plus de poids que les lois positives ont été principalement faites. C'est pour lui redonner sa première splendeur qu'il a plu à Dieu de se révéler aux hommes. Toute doctrine, quelle qu'elle soit, qui la combat et qui ne s'accorde pas avec elle est aussi certainement et aussi nécessairement fausse que Dieu est véritable, de quelque raison et de quelque autorité qu'elle puisse être soutenue d'ailleurs

CHAPITRE V.

IIe Proposition. *Qu'encore que tous les êtres raisonnables soient obligés d'observer ces*

(1) Regni divini naturalis jus derivatur ab eo, quod divinæ potentiæ resistere impossibile est. Hobbes. *Leviath. cap. XXXI.*

In regno naturali, regnandi et puniendi eos qui leges suas violant, jus Deo est a sola sua potentia. *De cive, cap. XV. par.* 5.

Iis quorum potentiæ resisti non potest, et per consequens Deo omnipotenti, jus dominandi ab ipsa potentia derivatur. *Ibid.*

(2) Nam quoniam Deus jus ad omnia habet; et jus Dei nihil aliud est, quam ipsa Dei potentia; hinc sequitur, unamquamque rem naturalem tantum juris ex natura habere quantum potentiæ habet. Spinos. *de monarch. cap. II.* Vid. etiam *Tract. theol. polit. cap. XVI.*

(3) Vid. Cumberl. *de leg. nat. loc. sup. citat. cap. III. par.* 6.

(4) Hobbes. *De cive, cap. III. par.* 4.

(1) Quod si jus regnandi habeat Deus ab omnipotentia sua, manifestum est obligationem ad præstandum ipsi obedientiam, incumbere hominibus propter imbecillitatem. (*Il s'explique dans sa note, où il ajoute*) : Si cui durum hoc videbitur, illum rogo ut tacita cogitatione considerare velit, si essent duo omnipotentes, uter utri obedire obligaretur. Contitebitur, credo, neutrum neutri obligari. Hoc si verum est, verum quoque est quod posui, homines ideo Deo subjectos esse, quia omnipotentes non sunt. *De cive, cap. XV. par.* 7.

(2) Ut enim omittam vim et naturam deorum; ne homines quidem censetis, nisi imbecilli essent, futuros beneficos, et benignos fuisse. Cic. *De nat. deor. lib. I.*

devoirs éternels de la morale, même indépendamment de la volonté positive de Dieu et antécédemment au commandement qu'il en a fait, il y a pourtant une considération qui redouble l'obligation indispensable qui leur est imposée de les pratiquer, c'est que Dieu étant nécessairement juste et bon dans l'exercice de cette puissance infinie qu'il déploie dans le gouvernement de l'univers, il ne peut s'empêcher d'exiger positivement que toutes les créatures raisonnables soient pareillement justes et bonnes, à proportion des facultés qu'il leur a données et des circonstances différentes dans lesquelles il les a placées, le tout fondé sur la nature des choses, sur les perfections de Dieu et sur plusieurs autres raisons collatérales. C'est-à-dire que ces devoirs éternels de la morale, qui de leur nature sont réellement et toujours obligatoires, le sont aussi en vertu de la volonté expresse de Dieu et de sa loi immuable; de sorte que toutes les créatures raisonnables les doivent observer avec toute l'exactitude dont elles sont capables, par respect pour son autorité souveraine, aussi bien qu'en conformité à la raison naturelle des choses.

Cette seconde proposition est très-évidente et n'a pas besoin d'être prouvée en détail.

Car les mêmes raisons qui nous persuadent que Dieu doit être nécessairement et infiniment saint, et infiniment juste, et infiniment bon, prouve évidemment par le même moyen qu'il doit aussi vouloir que toutes ses créatures soient saintes, justes et bonnes à proportion de leurs facultés et des talents qu'il leur a donnés. J'ai déjà fait voir fort amplement qu'il y a dans les choses des différences éternelles et nécessaires, des concordances et des discordances, des proportions et des disproportions, des convenances et des disconvenances, et que tout cela est entièrement fondé sur leur nature même. J'ai fait voir aussi qu'il résulte de ces proportions et de ces convenances inaltérables que la volonté de Dieu se porte toujours et nécessairement à choisir ce qui contribue le plus au bien commun de l'univers et ce qui s'accorde le mieux avec les règles immuables de la justice, de l'équité, de la bonté et de la vérité; puisque cet Etre suprême est infiniment au-dessus des influences d'aucune puissance externe et à l'abri de toute sorte d'erreur ou de tromperie. J'ai prouvé encore que, dans l'ordre, ces mêmes considérations doivent déterminer la volonté de tous les êtres raisonnables surbordonnés, et les porter à se conformer dans toutes leurs actions à ces règles éternelles. Il ne me reste donc maintenant autre chose à prouver, sinon que ces mêmes règles de morale, qui, par elles-mêmes et de leur nature, sont obligatoires, le sont aussi en vertu de la volonté positive de Dieu et du commandement exprès qu'il en fait à toutes les créatures raisonnables; et par conséquent que quiconque les néglige ou les transgresse volontairement, non seulement confond, autant qu'il est en lui, et renverse les raisons naturelles des choses et leurs proportions, mais foule aussi insolemment aux pieds l'autorité suprême de Dieu. Or, c'est ce qui résulte clairement des principes que j'ai déjà posés: car les mêmes raisons qui nous persuadent que Dieu possède nécessairement une sagesse, une justice et une bonté infinies nous assurent pareillement qu'il ne saurait approuver l'iniquité dans les hommes. D'un autre côté, la beauté, l'excellence et l'importance des lois de la justice éternelle que Dieu prend toujours pour la règle constante de ses propres actions, ne nous permettent pas de douter qu'il ne veuille et ne souhaite que toutes les créatures raisonnables les prennent aussi pour la règle de leur conduite. Parmi les hommes mêmes on ne voit point de père qui ne souhaite que ses enfants l'imitent dans les choses où il croit exceller; à plus forte raison Dieu, qui est infiniment éloigné d'être sujet aux passions et au changement comme sont les faibles mortels, et qui s'intéresse infiniment plus à la félicité de ses créatures que les hommes ne s'intéressent au bien de leur postérité, désire-t-il que ses créatures lui ressemblent dans les perfections qui sont le fondement de sa félicité immuable. Nous ne pouvons pas l'imiter dans l'exercice de sa puissance souveraine; nous ne pouvons pas prétendre lui ressembler dans sa connaissance, qui ne s'égare jamais; nous ne pouvons pas *tonner comme lui de la voix* (*Job* XL. 4), ni pénétrer jusque au fond des abîmes impénétrables de sa sagesse; mais sa sainteté, sa bonté, sa justice, sa droiture et sa vérité sont des choses que nous pouvons connaître. C'est par ces endroits que nous pouvons l'imiter, et ce n'est même qu'en l'imitant dans la pratique de ces vertus que nous pouvons prétendre au titre d'enfants obéissants. Si Dieu par son essence est infiniment pur et saint (comme la lumière naturelle nous le découvre manifestement), il s'ensuit *qu'il a les yeux trop purs pour voir* (*Habac.* I. 13) et pour approuver l'impureté de ses créatures. Il faut donc nécessairement qu'il exige d'elles qu'elles soient saintes comme il est saint, autant que les bornes de leur nature faible et finie le peuvent permettre. S'il est infiniment juste et véritable, comme il n'en faut point douter, il est clair qu'il doit nécessairement vouloir que toutes les créatures raisonnables qu'il a créées à son image, à qui il a communiqué quelques rayons de ses divines perfections, et qu'il a ornées d'excellentes facultés qui les mettent en état de distinguer le bien d'avec le mal, l'imitent dans la pratique de ces glorieux attributs, en conformant toutes leurs actions aux lois éternelles et immuables de la justice. *Si Dieu est un être infiniment bon, s'il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, s'il envoie sa pluie sur les justes et sur les injustes, s'il ne se laisse jamais sans témoignage en faisant du bien aux hommes* (*Matth.* V. 45), *s'il leur donne du*

ciel des pluies et des saisons fertiles, et s'il remplit leurs cœurs de crainte et de joie : il doit nécessairement vouloir que tout ce qu'il y a de créatures raisonnables contribuent, chacune selon son pouvoir, à se procurer les unes les autres la jouissance de ces précieux effets de la bonté divine. Enfin si Dieu est un être dont *les compassions et les miséricordes sont infinies*, comme sa lenteur à punir les iniquités des hommes, et sa promptitude à leur quitter *les dix mille talents* (*Matth.* XVIII. 24), qu'ils lui doivent, le donnent assez à connaître ; il doit nécessairement vouloir qu'ils se fassent grace les uns aux autres *des cent deniers* (*Ibidem*, 28) qu'ils ont à prétendre : qu'ils soient miséricordieux envers leurs semblables, *comme leur père céleste leur est miséricordieux* et qu'ils *aient pitié de leurs compagnons de service comme lui* (*Luc.* VI. 36), qui est leur maître commun, a pitié d'eux. C'est ainsi que de degré en degré la raison naturelle conduit les hommes de la connaissance des attributs de Dieu à la connaissance de sa volonté. Les mêmes raisons, les mêmes arguments qui prouvent les perfections ou les attributs nécessaires de Dieu, et qui établissent les proportions naturelles et les convenances des choses, prouvent et établissent aussi en même temps que la véritable loi de nature ou la raison des choses est pareillement la volonté de Dieu (1). Les plus sages et les plus habiles d'entre les païens, dans tous les siècles, ont conclu de là avec beaucoup de solidité et de raison que la partie la plus certaine et la meilleure de la religion naturelle, celle qu'il importe le plus de cultiver, et où l'on doit le moins craindre de donner à gauche, est celle qui nous enseigne d'imiter les attributs moraux de Dieu (2), en menant une vie pure, juste et charitable. Leur culte extérieur, en effet, n'avait rien de fixe, rien d'assuré : car sans une révélation expresse, il est absolument impossible de s'assurer qu'un acte extérieur de religion soit agréable à Dieu plutôt qu'un autre.

Cette méthode, qui de la considération des attributs de Dieu nous mène à la connaissance de sa volonté, est certainement la plus claire, la meilleure, la plus certaine, la plus universelle de celles que la lumière naturelle nous fournit. Mais nous avons outre cela, comme je l'ai déjà dit, d'autres raisons collatérales qui nous servent aussi à prouver et à confirmer la même chose ; et ces raisons sont que tous les devoirs de la morale, fondés sur la nature même des choses, sont aussi des devoirs sur lesquels Dieu a déclaré positivement sa volonté et qu'il a expressément commandés.

2° C'est ce que nous pouvons recueillir, en quelque manière, de la considération des êtres que Dieu a créés ; car en les créant il a déclaré suffisamment que son bon plaisir était que ces êtres fussent ce qu'ils sont en effet. Il faut porter le même jugement de sa providence par laquelle il les maintient dans l'état où ils sont, d'une manière miraculeuse. Et comme c'est la volonté de Dieu que tous les agents nécessaires, soumis constamment et régulièrement aux lois de leur nature, emploient tout ce qu'ils ont de puissance naturelle à la conservation des choses dans l'état où Dieu les a mis, il est évident qu'il doit nécessairement vouloir que toutes les créatures raisonnables, à qui il a donné un entendement, une volonté, un libre arbitre (nobles et excellentes facultés qui les élèvent infiniment au-dessus de tous les autres ouvrages de ses mains), emploient aussi ces belles facultés dont il les a ornées à maintenir autant qu'il leur est possible le bel ordre et l'harmonie de l'univers (1) et à en bannir la confusion et le désordre. Je sais que la nature des choses, leurs relations, leurs proportions et leurs disproportions, leurs convenances et leurs discordances, sont éternelles et immuables. Mais ce n'est que dans la supposition que les choses existent réellement et qu'elles existent de la manière dans laquelle nous les voyons à présent. Or et la la lumière de l'existence et l'existence elle-même sont des choses qui dépendent entièrement de la volonté arbitraire de Dieu et de son bon plaisir. Comme donc, en créant les choses au commencement et en leur conservant par les soins continuels de sa providence l'être qu'il leur a donné, Dieu donne clairement à connaître que sa volonté est qu'elles existent et qu'elles soient telles qu'elles sont ; il déclare de même manifestement par le même moyen et de la même manière que tous les devoirs de la morale, qui résultent nécessairement des relations et des proportions que les choses ont entre elles, sont de plus conformes à sa volonté, et qu'il les a positivement commandés. Tout homme donc qui n'agit pas conformément à ces relations et à ces proportions, qui ne rend

(1) Ita principem legem illam et ultimam mentem esse omnia ratione aut cogentis aut vetantis Dei. Cic. *De leg. lib. II.*

Quæ vis non modo senior est quam ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terras tuentis et regentis Dei. Neque enim esse mens divina sine ratione potest, nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque sanciendis habere. *Ibid.*

(2) Vis deos propitiare? bonus esto. Satis illos coluit, qui imitatus est. Sen. Epist. XCVI.

Καὶ γὰρ δεινὸν ἂν εἴη, εἰ πρὸς τὰ δῶρα καὶ τὰς θυσίας ἀποβλέπουσιν ἡμῶν οἱ Θεοί ; ἀλλὰ μὴ πρὸς τὴν ψυχήν, ἄν τις ὅσιος καὶ δίκαιος ὢν τυγχάνῃ. Πολλῷ γε μᾶλλον, οἶμαι, ἢ πρὸς τὰς πολυτελεῖς ταύτας πομπάς τε καὶ θυσίας. Plato, *in Alcibiade.*

Colitur autem, non tantorum opimis corporibus contrucidatis, nec auro argentoque suspenso, nec in thesauros stipe infusa, sed pia et recta voluntate. Sen. *Epist. CXVI.*

(1) Mens humana non potest non judicare, esse longe credibilius, quod eadem constantissima voluntas, a qua hominibus datum est esse, pariter mallet ipsos porro esse et valere, hoc est, conservari et feliciate frui, quam illo deturbari de statu, in quo ipsos collocavit. — Sic scilicet e voluntate creandi, cognoscitur voluntas conservandi tuendique homines. Ex hac autem innotescit obligatio, qua tenemur ad inserviendum eidem voluntati notæ. Cumberl. *de lege nat. pag.* 227.

pas à Dieu l'honneur qui lui est dû, qui traite inégalement des personnes égales, qui se donne la mort à lui-même et qui corrompt les facultés que Dieu lui a données, qui en fait un mauvais usage et qui les applique mal, foule aux pieds les commandements de Dieu et transgresse sa volonté positive dont il peut avoir une connaissance suffisante par cette voie.

3° Je prouve la même chose par la réflexion suivante. Tout ce qui tend directement et certainement au bien commun et à la félicité de l'univers, et qui contribue aussi au bien particulier de chacune des parties dont il est composé, est nécessairement conforme à la volonté de Dieu (1), qui seul suffisant à soi-même, et n'ayant besoin pour être heureux de l'existence d'aucune des créatures, n'a pu avoir en les créant d'autre motif que de leur faire part de sa félicité, et qui par conséquent doit exiger de toutes les créatures qu'elles travaillent chacune selon sa puissance et selon ses facultés, dans les mêmes vues et pour la même fin. Or le moyen le plus certain et le plus direct de procurer le bien-être et la félicité de tous les hommes en général, en tant qu'ils vivent en société, et de chaque homme en particulier, tant pour le corps que pour l'ame; le meilleur moyen, dis-je, de parvenir à cette fin, c'est l'exacte observation de tous ces grands devoirs de morale qui découlent nécessairement, comme je l'ai prouvé ci-dessus, de la nature des choses et de leurs relations, c'est-à-dire la pratique constante des règles immuables de la justice, de la droiture et de la vérité. C'est ce qui est si évident, que les plus grands ennemis de la religion en général en tombent d'accord : car, en supposant qu'elle doit son origine à des raisons d'état et à des motifs de politique, ne supposent-ils pas qu'elle doit être regardée comme un frein propre à retenir les peuples dans leur devoir, et par conséquent qu'elle contribue puissamment au bien commun du genre humain? C'est une chose en effet qui est entièrement incontestable : car il (2) est aussi clair que la félicité commune du genre humain dépend de la pratique des vertus morales, qu'il est clair que certains effets physiques sont produits par de certaines causes, ou que certaines vérités mathématiques sont des conséquences naturelles de certains principes. Il est même certain que le monde ne peut être heureux qu'à proportion de l'exactitude avec laquelle on s'applique à la pratique de ces vertus. Je n'en veux point d'autre preuve que la triste description que Hobbes lui-même fait des malheurs auxquels le genre humain se trouverait exposé dans cet état qu'il appelle faussement et contre toute raison l'état de nature, quoique en effet ce soit l'état le plus contre nature, le plus corrompu et le plus en contradiction avec les facultés naturelles de l'homme qu'il soit possible d'imaginer : car puisque la constitution de nature est telle que nous avons un besoin continuel de nous entre-secourir les uns les autres, et que sans les secours mutuels qu'on se donne il n'y a point de repos, point de bonheur à espérer dans la vie; et puisque nous avons en partage la raison, la parole et plusieurs autres facultés naturelles que Dieu nous a évidemment données à dessein de nous mettre en état de nous aider les uns les autres dans toutes les affaires de la vie, de faire régner parmi nous l'amour mutuel, et de travailler à notre commun bonheur : il est manifeste que la nature et la volonté de Dieu, qui nous a donné ces facultés, s'accordent à nous enseigner qu'il est de notre devoir de les employer entièrement à arriver à cette bonne et grande fin. D'un autre côté il est aussi très-évident que lorsque on abuse de ces facultés, et qu'on les emploie à faire du mal, à détruire, à fourber, à frauder, à opprimer, à insulter et à tyranniser le prochain, on pèche directement contre le *dictamen* de la nature, et on transgresse la volonté de Dieu : car il est clair que Dieu, perpétuellement attentif à faire du bien à ses créatures, et à leur donner ce qui leur est le meilleur et le plus expédient, ne peut pas vouloir leur dépravation et leur destruction. Il conserve seulement leurs facultés naturelles, qui, quoique bonnes et excellentes en elles-mêmes, sont pourtant sujettes à être employées à de mauvais usages; et cette conservation de ces facultés dont on abuse renferme nécessairement la permission du mal fait en conséquence de cet abus.

Le péché donc est une préférence authentique que les créatures fragiles, finies et faillibles, donnent à leur propre volonté sur la raison éternelle des choses, sur les plus saines lumières de leur esprit, sur le bien commun du genre humain et sur leur intérêt propre. Il y a plus : par le péché elles s'élèvent contre Dieu lui-même; elles mettent leur propre volonté en parallèle avec la volonté du Maître souverain de l'univers et du Créateur de toutes choses, celui de qui elles tiennent l'être et toutes les facultés dont elles sont revêtues. Elles mettent opposition à la volonté du Conservateur et du Gouverneur suprême de l'univers, de la bonté duquel elles dépendent absolument dans tous les moments par rapport à la conservation de

(1) Dubitari non potest, quin Deus, qui ita naturalem rerum omnium ordinem constituit, ut talia sint actionum humanarum consequentia erga ipsos auctores, fecitque ut ordinaria hæc consequentia ab ipsis præsciri possint, aut summa cum probabilitate exspectari; voluerit hæc ab ipsis considerari, antequam ad agendum se accingerent; atque eos his provisis velut argumentis in legum sanctione contentis determinari. *Id. Ibid. pag.* 228.

Rector, seu causa prima rationalis, cujus voluntate res ita disponuntur, ut hominibus satis evidenter indicetur, actus quosdam illorum esse media necessaria ad finem ipsis necessarium; vult homines ad hos actus obligari, vel hos actus imperat. *Id. pag* 285.

(1) Pari sane ratione (ac in arithmeticis operationibus) doctrinæ moralis veritas fundatur in immutabili cohærentia inter felicitatem summam quam hominum vires assequi valent, et actus benevolentiæ universalis. *Id. pag.* 23.

leur vie et à la continuation de leur existence. Elles foulent aux pieds la volonté de leur bienfaiteur, à la bonté duquel elles sont redevables de tous les biens dont elles jouissent actuellement et de toutes les douces espérances que la pensée de l'avenir leur inspire; c'est ce qui aggrave le crime de ceux qui pèchent contre les devoirs de la morale. C'est la plus insigne de toutes les extravagances, accompagnée d'une désobéissance obstinée et d'une affreuse ingratitude.

CHAPITRE VI.

IIIe Proposition. *Qu'encore que toutes les créatures raisonnables soient dans une obligation indispensable d'observer les devoirs éternels de la morale, antécédemment à aucune vue de récompense ou de punition, c'est une nécessité pourtant qu'il y ait des récompenses et des peines annexées à l'observation ou à l'inobservation de ces devoirs. Car les mêmes raisons qui prouvent que Dieu est nécessairement juste et bon, et que sa volonté immuable, suivant laquelle il faut que tous les êtres se gouvernent, est toujours conforme aux règles de la justice, de l'équité et de la bonté, ces mêmes raisons, dis-je, prouvent aussi qu'il ne peut s'empêcher d'approuver la conduite des créatures qui l'imitent et qui lui obéissent en se conformant à ces règles, et qu'il doit au contraire désapprouver celles qui s'en éloignent. D'où il s'ensuit qu'il doit, de manière ou d'autre, en agir fort différemment avec elles, à proportion de leur obéissance ou de leur désobéissance, et manifester son pouvoir absolu et son autorité suprême, en maintenant la majesté des lois divines, et en punissant ceux qui les transgressent, d'une manière qui réponde à sa qualité de juste gouverneur et d'arbitre souverain de l'univers.*

Cette troisième proposition est aussi, en un sens, évidente par elle-même.

Car premièrement, si Dieu (comme il a été démontré ci-dessus) est un être infiniment bon, juste et saint, et si les mêmes raisons qui prouvent qu'il possède nécessairement ces perfections prouvent de plus qu'il doit positivement vouloir que les créatures raisonnables se gouvernent selon les règles de la justice, de la bonté, de la vérité et de la sainteté : si, dis-je, tout cela est vrai, comme il n'en faut point douter, les mêmes arguments qui ont servi à le prouver montrent aussi que cet être souverain doit nécessairement aimer les créatures qui l'imitent en se conformant à ces règles, qu'il doit leur donner des marques de son approbation, et qu'il doit au contraire désapprouver celles qui tiennent une conduite opposée. Or s'il en est ainsi, il est évident qu'étant revêtu d'une puissance absolue et d'une autorité devant laquelle tout plie, en tant qu'il est le maître souverain et le directeur de tout ce qui existe, il faut que d'une ou d'autre manière il déclare et fasse connaître l'approbation qu'il donne aux unes et le désaveu qu'il fait des autres; et pour le faire avec fruit, il faut qu'il y ait des récompenses attachées à l'observation de ces règles, et des peines infligées à ceux qui les violent. Or si les personnes vertueuses ne recevaient jamais la récompense de leurs vertus, et si le vice demeurait toujours impuni, Dieu ne donnerait aucune marque à laquelle on pût reconnaître qu'il approuve la vertu et qu'il désapprouve le vice. S'il ne donnait aucune marque sensible de la différence qu'il met entre le vice et la vertu, on ne pourrait point être assuré que la vertu lui fût réellement agréable, ni que le vice lui fût odieux. D'où il s'ensuivrait qu'on n'aurait aucune raison valable de croire qu'il ait commandé l'une et défendu l'autre. Or cela étant une fois supposé, il ne faudra plus parler de ses attributs moraux, dont il ne restera plus aucune preuve certaine; mais toutes ces choses étant visiblement absurdes, comme on l'a démontré ci-dessus, il est clair qu'il doit nécessairement y avoir des récompenses et des peines annexées à l'observation ou à l'inobservation des devoirs éternels de la morale.

2° Ma seconde preuve de la certitude des récompenses et des peines en général, c'est que ces récompenses et ces peines sont nécessaires pour le maintien de la gloire de Dieu, de la majesté de ses lois et de l'honneur de son gouvernement. Voici comment je le prouve. Il est évident que les motifs les plus puissants de devoir et de reconnaissance nous obligent à rendre à Dieu, qui nous a donné l'être, et avec l'être les facultés et les biens dont nous jouissons, tout l'honneur dont nous sommes capables; il est évident aussi que Dieu étant souverainement heureux par lui-même, et toutes les créatures dans une entière incapacité de contribuer le moins du monde à l'accroissement de sa félicité, le seul moyen de l'honorer consiste dans le respect qu'on a pour ses lois, et que le respect qu'on a pour ses lois se manifeste par l'observation qu'on en fait. Or Dieu accepte l'honneur fait à ses lois, comme un honneur qu'on lui rend immédiatement à lui-même; et quoique nous soyons dans une obligation absolue de l'honorer de cette manière, indépendamment de l'espoir de la récompense, il est clair pourtant que la sagesse et la bonté infinie du Maître souverain de l'univers l'engagent à honorer ceux qui l'honorent (Sam. II, 30), c'est-à-dire à leur donner des marques éclatantes de sa faveur. D'un autre côté il est évident qu'encore que la gloire et la félicité de Dieu ne puissent recevoir aucune atteinte par les actions des créatures faibles et finies, comme nous sommes, le mépris pourtant que nous avons pour ses lois retombe sur Dieu lui-même, puisqu'en les méprisant nous foulons aux pieds, autant qu'il est en nous, son autorité sacrée. Les mêmes raisons donc qui nous persuadent que nous devons respecter les lois de Dieu nous montrent aussi qu'il doit se ressentir du mépris qu'on a pour elles, et punir ceux qui les transgressent; car tout législateur qui a droit de faire des lois et d'exiger qu'on les observe ne doit pas souffrir qu'on les méprise et qu'on les transgresse sans donner à

ceux qui ont l'audace de le faire des marques de son ressentiment. La majesté des lois, la dignité de son caractère, le soin qu'il doit avoir de soutenir son autorité, et le bien du gouvernement le demandent ainsi. Or il n'y a que deux voies pour réparer l'outrage fait à la loi et à la majesté du législateur par la commission volontaire du péché. La repentance et la réformation du pécheur, ou bien sa punition et sa ruine. De sorte que Dieu, pour venger l'outrage fait à ses lois et à son gouvernement, se trouve nécessairement obligé de punir les pécheurs impénitents qui ont la présomption de violer ses commandements. Si donc Dieu ne mettait aucune différence entre ceux qui observent ses lois et ceux qui ne les observent point, s'il ne récompensait pas les uns et ne punissait pas les autres, il laisserait l'infracteur au même état que l'observateur, et la majesté de ses lois serait méprisée et foulée aux pieds impunément. On serait en droit de conclure que ces lois que Dieu laisserait ainsi violer impunément ne sont pas effectivement des lois divines, et qu'il ne s'y intéresse pas autant qu'on s'imagine. Ce qui ne va pas à moins qu'à nier les attributs moraux de la Divinité. Mais j'ai fait voir ci-dessus qu'on ne saurait nier ces attributs moraux sans tomber dans la dernière de toutes les absurdités. La certitude des peines et des récompenses en général est donc une chose qui ne souffre aucune difficulté.

CHAPITRE VII.

IVe Proposition. *Qu'originairement la nature des choses et la constitution de l'univers sont telles, que l'observation des règles éternelles de la bonté et de la justice tend, par une conséquence directe et naturelle, à rendre toutes les créatures heureuses; et l'inobservation de ces règles au contraire à les rendre malheureuses, par où la différence entre les fruits de la vertu et du vice, si raisonnable en elle-même, et si nécessaire à la justification de la gloire de Dieu, est établie et mise hors de toute contestation; mais que le genre humain se trouve maintenant dans un état où l'ordre naturel des choses de ce monde est manifestement renversé, la vertu n'ayant pas à beaucoup près le privilége de rendre les hommes heureux, ce qui vient d'une corruption grande et générale, dont l'origine nous serait à peine connue sans le secours de la révélation. Qu'ainsi il est absolument impossible de concevoir que Dieu n'ait eu, en créant des êtres raisonnables, tels que sont les hommes, et en les plaçant sur la terre, d'autre fin que de conserver éternellement une succession d'êtres d'aussi courte durée, dans ce triste état de corruption, de confusion et de désordre, qu'on trouve aujourd'hui dans le monde, où les règles éternelles du bien et du mal sont si mal observées, et où la gloire de Dieu et la majesté de ses lois sont la plupart du temps foulées aux pieds, puisque les gens de bien n'y reçoivent pas la récompense qui leur est due, ni les scélérats la punition qu'ils méritent. Ce qui doit faire conclure qu'au lieu d'une succession éternelle de nouvelles générations telles qu'elles sont aujourd'hui, il faut nécessairement qu'un jour les choses changent entièrement de face, et qu'il y ait un état à venir où les punitions et les récompenses soient distribuées à qui elles sont dues; un état d'où tous les désordres et toutes les inégalités soient bannis, et où tout le système de la Providence, qui nous paraît maintenant si confus et si inexplicable, à cause que nous n'en connaissons qu'une petite partie, soit mis en évidence, et reconnu à tous égards digne d'une sagesse infinie, d'une justice et d'une bonté souveraine.*

1. Cette proposition a plusieurs branches. La première, qu'originairement la nature des choses et la composition de l'univers sont telles que l'observation des règles éternelles de la piété, de la justice, de l'équité, de la bonté et de la tempérance, tend par une conséquence directe et naturelle à rendre toutes les créatures heureuses, et l'inobservation de ces règles, au contraire, à les rendre malheureuses; ce qui met une différence juste et convenable entre les fruits respectifs de la vertu et du vice. Cette première partie de ma proposition est en général très-évidente. En effet pratiquer la vertu universelle c'est pratiquer ce qui contribue le plus au bien de l'univers entier; et ce qui fait le bien de l'univers doit naturellement, et par une conséquence nécessaire, procurer l'avantage de chaque partie individuelle du monde créé. Pour descendre à quelque chose de plus particulier, je dis qu'il est clair que les meilleurs moyens d'acquérir cette paix de l'ame et ce contentement d'esprit qui entrent nécessairement dans la composition de la véritable félicité, sont ceux-ci : la contemplation fréquente et habituelle des infinies perfections de l'Etre souverain (qui a crée le monde par sa toute-puissance, qui le gouverne par sa sagesse infinie, et qui est perpétuellement occupé à faire du bien à ses créatures), contemplation qui doit faire de si vives impressions sur nos cœurs et sur nos esprits, qu'elle les remplisse de sentiments d'adoration et d'amour; le bon emploi de toutes nos puissances et de toutes nos facultés pour les fins et pour les vues seules auxquelles la nature les conduit originairement; et la sujétion de nos appétits et de nos passions à l'empire de la droite raison. Qui peut douter en effet que la tempérance, qui nous enseigne à jouir avec modération des biens de ce monde et des plaisirs de la vie, sans franchir les bornes que la droite raison et la simple nature prescrivent, ne soit le moyen le plus direct et le plus certain pour entretenir la force et la santé du corps? Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à entretenir la paix et l'ordre dans le monde, et à procurer le bien public et la félicité commune du genre humain, que la pratique de la justice et de la bienveillance universelle. Il n'y a point de mouvement physique, point d'opération géométrique qui produise plus naturellement son effet, comme je l'ai déjà dit

ci-dessus. Si donc tous les hommes étaient véritablement vertueux, s'ils se faisaient une étude d'observer les règles de l'équité, s'ils avaient soin, en un mot, de prévenir par une conduite sage les misères et les calamités qui naissent ordinairement du nombre infini de vices et de folies dans lesquels ils sont sujets à tomber, cette grande vérité dont je parle deviendrait incontestable. L'événement la vérifierait hautement, et les hommes connaîtraient par expérience que la pratique de la vertu est le moyen le plus propre à faire le bonheur du monde. Qu'y a-t-il au contraire qui remplisse plus l'ame de trouble, de chagrin et de confusion, que le mépris de Dieu, la négligence des devoirs qui naissent des relations que nous avons avec lui, le mauvais usage des puissances et des facultés de nos ames, nos convoitises déréglées et nos passions violentes et effrénées? Qu'y a-t-il qui altère plus efficacement la santé du corps et qui l'expose à plus de douleurs et d'infirmités que l'intempérance? Qu'y a-t-il enfin qui soit plus fatal à la société et qui la remplisse de plus de calamités et de misère sque l'injustice, la fraude, la violence, l'oppression, les guerres, les désolations, les meurtres, la rapine et la cruauté? Il paraît donc que la constitution originale des choses et leur ordre naturel tend évidemment à distinguer en général la vertu du vice, en mettant de la différence entre les effets de l'une et de l'autre.

2. Je dis en second lieu qu'encore que la constitution originale des choses soit telle que, dans l'ordre naturel, il y a des récompenses annexées à la vertu et des peines attachées au vice, l'expérience cependant nous fait voir que le genre humain se trouve maintenant dans un état où cet ordre naturel des choses de ce monde est évidemment renversé, la vertu n'ayant pas à beaucoup près le privilége de rendre les hommes heureux à proportion de l'exactitude avec laquelle ils s'appliquent à l'observer, et le vice ne recevant pas toujours la juste punition qu'il mérite. Car il arrive souvent que les méchants, à la faveur de leur stupidité, de leur inattention et de leur attache aux plaisirs sensuels dans lesquels ils se vautrent, trouvent le moyen d'imposer silence aux reproches de leur conscience. Ils ne sentent que très-faiblement la confusion et les remords qui devraient être les fruits naturels de leur conduite vicieuse. Ils surmontent souvent par la bonté de leur tempérament et par leur constitution vigoureuse les maladies qui devraient être les suites naturelles de leur intempérance et de leurs débauches. Ils possèdent quelquefois, malgré leurs dérèglements, une santé aussi ferme que ceux qui vivent d'une manière sobre et régulière. Et quoique l'injustice, la fraude, la violence et la cruauté traînent toujours après elles, généralement parlant, mille conséquences tristes et fatales, il arrive pourtant assez souvent que toutes ces calamités ne tombent pas précisément sur ceux qui ont la plus grande part à ces crimes; elles tombent assez ordinairement sur ceux qui en sont les moins coupables. D'un autre côté, la vertu, la piété, la tempérance, la sobriété, la fidélité, l'honneur et la charité reçoivent rarement parmi les hommes la récompense qui leur est due. Elles sont à la vérité les vraies sources de la félicité : elles procurent personnellement à ceux qui les pratiquent la paix de l'ame, le contentement d'esprit et plusieurs autres grands avantages, tant pour le corps que pour l'ame; mais l'expérience nous montre que les fruits que le public retire de la pratique des vertus qui ont la société en général pour objet ne sont pas fort considérables. Les vices de la plus grande partie du genre humain l'emportent tellement sur la raison et sur la nature, qu'il n'est pas rare d'y trouver la vertu opprimée. Les plus gens de bien sont si éloignés de jouir des avantages que leur vertu devrait leur procurer naturellement et dans l'ordre, que cette vertu même leur attire souvent les plus grandes calamités temporelles. C'est une chose qui n'est que trop connue, que les gens de bien gémissent très-souvent sous le poids des afflictions et de la pauvreté; qu'ils sont livrés en proie à l'ambition et à l'avarice des méchants, et que leur bonté elle-même les expose quelquefois aux plus cruelles et aux plus injustes persécutions. Dans toutes ces occasions, la Providence ne paraît presque point s'intéresser à la protection des personnes justes : et non seulement cela, mais il arrive aussi très-souvent que dans les châtiments où la main de Dieu se manifeste d'une manière plus sensible, les justes sont frappés avec les coupables, et que, mêlés ensemble dans le train des affaires du monde, ils sont enveloppés aussi dans les mêmes calamités.

Or, puisque l'événement justifie d'une manière si authentique qu'il n'y a point dans ce monde de distinction suffisante entre la vertu et le vice, point de récompense certaine attachée à la vertu à proportion de son excellence, ni de peine infligée au vice qui réponde à son atrocité, et puisqu'il est certain et indubitable que s'il y a un Dieu, si ce Dieu est un être infiniment bon et infiniment juste, s'il fait attention à la conduite de chaque créature (1), s'il approuve ceux qui font sa volonté et qui imitent sa nature, s'il désapprouve au contraire ceux qui prennent une route tout opposée, puis, dis-je, qu'il est certain que, si toutes ces choses sont vraies, il faut nécessairement que cet Etre suprême, pour maintenir l'honneur de ses lois et de son gouvernement, donne enfin quelque jour des marques éclatantes de son approbation ou de son désaveu, et qu'il manifeste l'extrême différence qu'il met entre ceux qui obéissent à ses lois et ceux qui les foulent insolemment aux pieds. Qui est-ce qui ne voit qu'il faut en venir, malgré qu'on

(1) Εἰ δὲ μὴ λανθάνετον τοὺς Θεοὺς, ὁ μὲν δίκαιος Θεοφιλὴς ἂν εἴη, ὁ δὲ ἄδικος Θεομισής; — Τῷ δὲ Θεοφιλεῖ ὅσα γε ὑπὸ Θεῶν γίγνεται, πάντα γίγνεται ὡς οἷόντε ἄριστα. PLAT, *de Republ. lib.* X.

en ait, à l'une ou à l'autre de ces conclusions? Il faudra dire ou que toutes les idées que nous nous faisons de Dieu sont fausses, qu'il n'y a point de providence, que Dieu ne voit point ce que font les créatures, que s'il le voit, il ne s'en met aucunement en peine, ce qui porte des coups mortels à ses attributs moraux, et ruine son existence même; ou il faudra conclure que de toute nécessité il doit y avoir après cette vie un état où les récompenses et les peines seront distribuées à chacun selon ses œuvres, et où toutes les difficultés qu'on fait maintenant sur la providence seront pleinement éclaircies par une dispensation de la justice qui sera égale et impartiale; or j'ai déjà prouvé distinctement et en détail qu'il y a un Dieu et une providence. J'ai fait voir que Dieu est un être revêtu de toutes les perfections morales, et qu'il exige de toutes les créatures raisonnables qu'elles conforment toutes leurs actions aux règles de la justice. C'est donc une chose directement démontrée, qu'il doit y avoir un état à venir de peines et de récompenses. *Que ton cœur ne porte point envie aux pécheurs*, dit le Sage; *mais adonne-toi à la crainte de l'Eternel tout le jour : car pour certain il y aura bonne issue, et ton attente ne sera point frustrée.* Prov. XXIII, 17 et 18.

Cet argument est un argument commun à la vérité, mais tout commun qu'il est, il ne laisse pas d'être très-concluant, et les libertins ne sauraient y répondre. De sorte que tout homme qui nie les récompenses et les peines de la vie à venir, tombe nécessairement de conséquence en conséquence dans le pur athéisme. La seule opinion mitoyenne qu'on puisse opposer à ce que je viens de dire, c'est l'opinion des stoïciens, qui soutenaient que la vertu était seule suffisante à elle-même, qu'elle faisait son propre bonheur, et qu'elle portait avec elle sa récompense dans tous les cas, sans en excepter ceux où les hommes se trouvaient exposés pour l'amour d'elle aux plus grandes calamités. Ces philosophes, qui n'avaient point de certitude d'une vie à venir (quoiqu'ils la missent au rang des choses fort probables), et qui ne voulaient pourtant pas abandonner la cause de la vertu, ne pouvaient la défendre qu'en soutenant qu'elle était absolument suffisante par elle-même à faire le bonheur de ceux qui la pratiquaient. Ils auraient dû raisonner tout autrement qu'ils ne faisaient; ils auraient dû conclure que, puisque la vertu n'est pas suffisante à elle-même, et que, malgré son insuffisance, elle est digne d'être recherchée avec empressement, elle doit être certainement récompensée dans une autre vie. Il n'y a personne qui ne doive convenir que la vertu a une beauté intérieure qui la rend aimable par elle-même, indépendamment d'aucune récompense. Mais supposé qu'un homme souffre la mort pour l'amour de la vertu, s'il n'a d'autre bonheur à attendre que celui que lui procure le contentement intérieur qui naît du sentiment qu'il a fait courageusement son devoir, et qu'il s'est inviolablement attaché aux règles de la justice; et s'il n'y a point d'heureux avenir où il recueille le fruit de sa persévérance dans le bien, peut-on dire qu'il soit plus heureux en effet que celui qui meurt martyr d'une fausse opinion qu'il a entrepris de soutenir par caprice et par entêtement? Il faudra dire au contraire, supposé que la vertu n'ait aucune récompense à attendre dans l'avenir, que Dieu lui a donné des charmes si grands, et qu'elle captive si nécessairement l'esprit et le cœur de l'homme, que l'homme ne peut s'empêcher de se déclarer pour elle, et qu'avec tout cela il l'a laissée destituée de motifs suffisants pour porter les hommes à soutenir rigoureusement son parti. J'avoue que quelques-uns des anciens philosophes ont dit de très-belles choses sur ce sujet, et qu'il y a eu quelques héros (parmi lesquels Régulus tient un rang considérable) qui ont donné des exemples de vertu tout à fait extraordinaires; mais il est très-clair aussi, comme je l'ai déjà insinué, que si vous ôtez l'espoir de la récompense vous ôtez à la vertu ce qui porte les hommes en général le plus efficacement à la pratiquer. Car il n'est pas possible ni même raisonnable que les hommes renoncent à la vie pour prendre le parti de la vertu, si l'attachement qu'ils ont pour elle ne leur doit jamais procurer aucun (1) avantage. On ne saurait disconvenir que la vertu élevée sur son trône, et jouissant sans aucun empêchement de tous les biens qui en sont l'apanage, ne soit le souverain bien, puisqu'alors elle renferme la jouissance de Dieu lui-même dont elle est l'imitation; mais de la manière dont les choses vont dans le monde, et vu l'état où nous le voyons aujourd'hui (2), il est clair que la pratique de la vertu n'est pas elle-même le souverain bien, mais seulement le chemin qui y mène. Il en est comme d'un homme qui court dans la carrière, sa course n'est pas le prix qu'il se propose, elle n'est que le moyen dont il se sert pour y parvenir.

Il est donc absolument impossible que Dieu, qui est un être infini, sage, juste et bon, n'ait eu d'autre vue et ne se soit proposé d'autre fin, lorsqu'il a créé des êtres doués de raison, tels que sont les hommes, qu'il les a revêtus de facultés si nobles et si excellentes, et leur a donné la connaissance de la distinction éternelle et immuable entre

(1) Οὐκ οἶδα ὅπως μακαρίους ὑπολάβω, τοὺς μηθὲν ἀπολαύσαντας τῆς ἀρετῆς ἀγαθόν· δι' αὐτὴν δὲ ταύτην ἀποθνήσκοντας. DIONYS. HALICARN.

(2) Porro ipsa virtus, cum sibi bonorum culmen vendicet humanorum, quid hic agit nisi perpetua bella cum vitiis, nec exterioribus sed interioribus, nec alienis sed plane nostris et propriis? — Absit ergo ut quandiu in hoc bello intestino sumus, jam nos beatitudinem, ad quam vincendo volumus pervenire, adeptos esse credamus. AUGUST. *De civit. Dei lib. XIX. cap. IV.*

Non enim virtus ipsa est summum bonum, sed effectrix et mater est summi boni; quoniam pervenire ad illud sine virtute non potest. LACTANT. *lib. III.*

le bien et le mal, il est, dis-je, impossible qu'en tout cela Dieu ne se soit proposé d'autre fin que de conserver éternellement une succession d'êtres d'aussi courte durée dans le triste état de corruption et de désordre qu'on trouve aujourd'hui dans le monde, où les règles éternelles du bien et du mal sont si mal observées, où les différences nécessaires des choses ne produisent presque aucun effet sensible, où la vertu et le vice ne sont pas suffisamment distingués par leurs fruits respectifs, et où la gloire de Dieu et la majesté de ses lois sont la plupart du temps foulées aux pieds, les gens de bien n'y recevant pas la récompense qui leur est due, ni les scélérats la punition qu'ils méritent. Nous pouvons donc conclure, avec la même certitude qui se rencontre dans la démonstration que nous avons donnée ci-dessus des attributs moraux de la Divinité, qu'au lieu d'une succession éternelle de nouvelles générations, telles qu'elles sont aujourd'hui, il faut nécessairement qu'un jour les choses changent entièrement de face, et que les mêmes personnes qui existent aujourd'hui existent aussi dans un état à venir, où les peines et les récompenses soient dispensées à chacun à proportion de la conduite qu'il a tenue, où tous les désordres du monde présent soient réparés, d'où toute partialité soit bannie, et où les voies de la Providence, qui nous paraissent maintenant si embrouillées et si inexplicables à cause que nous n'en connaissons qu'une très-petite partie, soient mises enfin dans une pleine évidence et nous paraissent dignes d'un être infiniment bon, juste et sage. Sans cette vérité, tout le reste devient entièrement inutile; et si vous ôtez les peines et les récompenses d'un état à venir, vous anéantissez la justice, la bonté, l'ordre, la raison, et il ne restera pas un seul principe dans le monde qui puisse servir de fondement à un argument dans les matières de morale (1). Mais quand bien même il nous faudrait mettre à quartier les raisons prises de la considération des attributs moraux de la Divinité pour ne faire attention qu'à ses perfections naturelles, la vérité dont je parle ne laisserait pas d'être évidente. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à faire attention à la connaissance et à la sagesse du Créateur qui éclatent d'une manière si sensible dans la structure de l'univers; car à qui persuadera-t-on que Dieu ait créé des êtres aussi excellents que les hommes, qu'il leur ait donné des facultés si éminentes, et qu'il les ait placés sur le globe terrestre avec des marques de distinction si éclatantes qu'il faudrait être aveugle pour ne pas voir que cette partie inférieure de la création à tout le moins est faite pour eux et se rapporte à leur usage, à qui est-ce, dis-je, que l'on persuadera que tout cela ait été fait sans autre dessein (2) que de perpétuer à l'infini des êtres d'une durée aussi courte, condamnés à passer le peu d'années qui composent leur vie dans un affreux désordre et une confusion étrange, et à tomber ensuite pour jamais dans le néant? Dans cette supposition, que peut-on imaginer (1) de plus vain que la fabrique du monde? Quoi de plus absurde et de plus contraire aux règles de la sagesse que la création du genre humain? Ajoutez aux preuves que fournissent les perfections naturelles de la Divinité celles que nous avons tirées de ses attributs moraux, et vous aurez une démonstration complète de cet état à venir dont je parle.

Mais, dira-t-on, n'est-il pas bien étonnant de voir que dans le monde matériel, inanimé et irraisonnable, tout prêche hautement la sagesse du Créateur? que chaque créature fournisse un si grand nombre de preuves, si aisées, si claires et si incontestables, qui font voir à l'œil que le monde est la production d'un ouvrier infiniment habile? que depuis la plus brillante des étoiles du firmament jusqu'à la plus vile de toutes les plantes qui sont sur la terre, tout soit si mesuré, si exactement proportionné et si artistement agencé, que l'homme avec tout son esprit et toute sa pénétration n'a jamais pu, je ne dis pas rien faire de pareil, mais en pénétrer même et en comprendre tout l'artifice? et que cependant le monde moral et raisonnable, si je puis l'appeler ainsi, pour l'amour duquel tout le reste a été fait, et pour l'usage duquel uniquement Dieu le conserve encore, ne nous ait pas donné depuis tant de siècles des preuves de la sagesse, de la bonté, de la justice et de la providence de Dieu, assez claires pour convaincre tout le genre humain qu'il veille sur les affaires du monde, qu'il les connaît, et qu'il les dirige? Je conviens qu'il y a là-dedans en effet je ne sais quoi qui, du premier abord, paraît très-surprenant et très-extraordinaire; mais quand on examine la chose de plus près et qu'on l'envisage attentivement, la surprise cesse, et l'on voit sans peine qu'il n'y a point là de si grand sujet d'étonnement qu'on s'imagine: car comme dans une grande machine qu'un machiniste consommé dans son art a inventée, qu'il a travaillée, ajustée et polie avec tout le soin et l'adresse imaginables, à dessein de la faire servir à l'exécution de quelque entreprise profonde et difficile, comme, dis-je, un homme du métier qui n'examinerait que deux ou trois roues de cette machine ne laisserait pas de remarquer dans ces parties séparées du reste l'habileté et la pénétration admirable de l'ouvrier; encore

(1) Ita fit ut si ab illa rerum summa, quam superius comprehendimus, aberraveris; omnis ratio intereat, et ad nihilum omnia revertantur. LACTANT. *lib. VII.*

(2) Non enim temere, nec fortuito sati et creati sumus, sed profecto fuit quædam vis, quæ generi humano consuleret nec id gigneret aut aleret, quod cum exantlavisset omnes labores, tum incideret in mortis malum sempiternum. CIC. *Tusc. Quæst. lib. I.*

(1) Si sine causa gignimur; si in hominibus procreandis providentia nulla versatur, si casu nobismet ipsis, ac voluptatis nostræ gratia nascimur, si nihil post mortem sumus: quid potest esse tam supervacuum, tam inane, tam vanum, quam humana res est, quam mundus ipse? LACTANT. *lib. VII.*

qu'il lui fût impossible de découvrir la fin pour laquelle elle a été inventée et l'usage qu'on en veut faire, à moins de la voir démontée et d'en étudier tous les ressorts en particulier à mesure qu'on les ajuste ensemble. Ainsi, quoique la sagesse du Créateur se manifeste d'une manière assez sensible dans chaque partie du monde naturel prise à part, je conçois cependant qu'il peut fort bien arriver que dans le gouvernement du monde moral qui a une connexion nécessaire avec le système entier de la Providence, sa sagesse, sa bonté et sa justice ne puissent être ni clairement aperçues, ni parfaitement comprises par des créatures d'une intelligence bornée, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au période marqué pour l'accomplissement de quelque grande révolution. Or si celles-là ne les peuvent comprendre, que sera-ce des créatures qui, outre qu'elles sont finies, sont de plus, faibles, fragiles et de courte durée? Nous avons toutes les raisons du monde de penser et de croire qu'on verra un jour à l'égard du monde moral ce qu'on a vu dans le monde naturel; et que comme les grandes découvertes en astronomie et en philosophie naturelle, dont nous sommes redevables au travail assidu et à la pénétration des observateurs modernes, ont porté la puissance et la sagesse du Créateur à un degré surprenant d'évidence auquel les savants des siècles précédents ne se seraient seulement pas imaginés qu'il fût possible d'arriver; de même lorsqu'on en sera venu à l'époque de la conclusion de l'état présent des choses et au développement du système entier de la Providence, les hommes seront remplis d'admiration à la vue des preuves éclatantes de bonté et de justice qui se présenteront à eux dans l'enchaînement et dans toute la suite des voies de Dieu dans le gouvernement du monde moral.

CHAPITRE VIII.

De l'immortalité de l'ame et de quelques autres arguments qui prouvent aussi la certitude d'un état futur de peines et de récompenses.

L'argument dont je me suis servi, dans le chapitre précédent, pour établir la certitude des peines et des récompenses d'une vie à venir, est certainement le plus considérable et le plus fort de ceux que les lumières naturelles sont capables de nous fournir; mais ce n'est pas le seul. Il y en a d'autres encore qui ne contribuent pas peu à persuader fortement la raison humaine de cette importante vérité.

Premièrement, quand on mettrait à part les preuves de l'immortalité de l'ame prises des attributs de Dieu; quand on ne ferait aucune attention aux arguments que nous fournissent là-dessus et le système général du monde, et l'ordre universel, la constitution, la connexion et la dépendance des choses, je pose en fait que la considération de la nature de l'ame elle-même nous donne tout lieu de croire qu'elle est immortelle. Aussi voyons-nous que cette vérité a été communément reçue dans tous les siècles et dans tous les pays du monde (1). Les savants et les ignorants, les peuples les plus civilisés et les plus barbares se sont tous accordés à la croire. C'est une tradition si ancienne et si universelle, qu'il n'est pas concevable qu'elle doive son origine ni au hasard, ni aux vaines imaginations de l'homme, ni à aucune autre cause qu'à l'Auteur même de la nature. Dans tous les lieux où la philosophie a été cultivée, les plus habiles et les plus éclairés ont généralement fait profession de croire que l'immortalité de l'ame peut être démontrée par la considération de sa nature et de ses opérations. En effet j'ai démontré clairement dans mon premier (2) discours qu'aucune des qualités connues de la matière, de quelque manière qu'on l'arrange, qu'on la divise et qu'on la compose, ne saurait produire le sentiment, la pensée et le raisonnement. D'un autre côté, tous les philosophes conviennent que la matière est composée de parties innombrables, divisibles, séparables, et la plupart du temps actuellement désunies. On ne saurait outre cela nier que les facultés de l'ame, étant aussi éloignées et aussi différentes des propriétés connues de la matière qu'il soit possible d'imaginer, ce ne soit, pour le moins, faire violence à la raison que de se figurer que les unes et les autres ont été communiquées à une seule et même substance par une puissance infinie. Il faut reconnaître enfin que c'est la chose du monde la plus absurde et la plus déraisonnable que de supposer que, comme la matière est nécessairement composée de parties innombrables, l'ame est pareillement un composé de connaissances innombrables : au contraire il n'est rien qui soit plus conforme à la raison que de croire que le siége de la pensée est une substance simple qui ne peut être naturellement divisée, ni mise en pièces, comme il arrive manifestement à la matière. Or de tous ces principes il suit que la dissolution du corps ne peut pas entraîner avec elle la dissolution de l'âme, et par conséquent que l'âme est immortelle de sa nature. C'est ce que la considération des facultés de penser, de sentir et de connaître, dont l'âme est revêtue, nous donne, ce semble, droit de conclure d'une manière au moins tout à fait probable. *Je ne saurais m'imaginer*, dit Cyrus à ses enfants dans ce beau discours qu'il leur fit quelques heures avant sa mort, comme Xénophon le rapporte (3), *je ne saurais m'imaginer que l'ame vive tandis qu'elle est dans ce corps mortel, et qu'elle cesse de vivre dès le moment qu'elle en est séparée. Je ne sau-*

(1) Et primum quidem omni antiquitate, etc. Cic. *Tuscul. Quæst. lib. I.*

(2) Chap. VIII. Voyez aussi la lettre de l'auteur à M. Dodwel, avec les réponses et les répliques.

(2) Οὗτοι ἔγωγε, ὦ παῖδες, οὐδὲ τοῦτο πώποτε ἐπείσθην, ὡς ἡ ψυχὴ, ἕως ἂν ἐνθένδε τῷ σώματι ᾖ ζῇ· ὅταν δὲ τούτου ἀπαλλαγῇ, τέθνηκεν. — Οὐδέ γε ὅπως ἄφρων ἔσται ἡ ψυχὴ ἐπειδὰν τοῦ ἄφρονος σώματος διαχωρίζεται, οὐδὲ τοῦτο πέπεισμαι. Ἀλλ' ὅταν ἄκρατος καὶ καθαρὸς ὁ νοῦς ἐκκριθῇ, τότε καὶ φρονιμώτατον εἶδος αὐτόν εἶναι. *Cyrus apud Xenophon.*

rais me persuader que l'ame, lorsqu'elle cesse d'être unie au corps qui n'a point de sentiment, en soit elle-même tout aussitôt privée. J'ai au contraire plus de penchant à croire qu'alors l'esprit devient plus pénétrant et plus pur. L'argument devient beaucoup plus fort quand on réfléchit sur les nobles facultés de l'ame, et sur les belles choses qu'elle est capable de faire en matière d'arts et de sciences. *Je suis persuadé*, dit Cicéron (1), *qu'une nature, telle qu'est celle de l'ame, en qui se rencontre une rapidité si merveilleuse, une mémoire si étendue des choses passées, et une si grande prévoyance de l'avenir, qui possède tant d'arts et tant de sciences, et qui a tiré de son fonds un si grand nombre d'inventions, je suis persuadé qu'une nature en qui toutes ces belles choses se rencontrent, ne saurait être mortelle. Se ressouvenir du passé, prévoir l'avenir, et embrasser le présent, sont des choses sans contredit toutes divines*, dit le même auteur dans un autre endroit (2), *et si ces facultés ne viennent pas de Dieu, jamais on ne pourra expliquer par quel canal elles sont venues à l'homme. Encore que l'ame de l'homme*, dit-il dans le même ouvrage (3), *soit invisible comme Dieu est invisible, cependant comme on connaît Dieu par ses ouvrages, ainsi on connaît l'origine et la vertu toute divine de l'ame par la faculté qu'elle a de rappeler les choses passées, par ses inventions, par la rapidité de ses pensées et par l'excellence des vertus qu'elle pratique.* Ensuite, parlant de la force et de la beauté de cet argument qui, par la considération des facultés et des opérations merveilleuses de l'ame, prouve qu'elle est immatérielle et immortelle, il défie *le commun des philosophes* (*car c'est ainsi*, dit-il, *qu'il faut appeler ceux qui suivent d'autres principes que ceux que Platon, Socrate et leurs sectateurs ont suivis*) *de pouvoir tous ensemble rien dire de plus élégant que ce que ces grands hommes ont dit sur cet article, ni même d'en bien comprendre toute la finesse* (4). Le plus grand obstacle à la croyance de l'existence des ames après la dissolution du corps, et le précis de toutes les objections que les anciens épicuriens et quelques athées modernes qui leur ressemblent assez dans leur manière de raisonner, ont faites contre le dogme de l'immortalité des ames humaines, revient à ceci : Ils ne sauraient, disent-ils, comprendre comment l'ame peut avoir aucune sensation, aucune perception lorsqu'elle est séparée du corps, puisque le corps est évidemment le siége de tous les organes (1) des sens. Mais comprennent-ils mieux ou peuvent-ils mieux expliquer comment l'ame, tandis qu'elle est dans le corps, est capable de recevoir les sensations et les perceptions par la voie des organes des sens? Ajoutez à cela (2) que cet argument qui porte en substance que l'ame ne peut avoir aucune perception lorsqu'elle est privée de toutes les voies de perception que nous connaissons maintenant, cet argument, dis-je, est précisément le même que celui qu'un aveugle-né pourrait employer pour prouver qu'il n'y a point d'homme vivant qui puisse avoir aucune perception de la lumière ou des couleurs. Voyez ce que j'ai dit là-dessus dans mon premier discours sur l'existence de Dieu, dans le chapitre XI.

Rien n'égalait le plaisir et le contentement que les plus sensés et les plus sages d'entre les païens sentaient à croire que leur ame était immortelle de sa nature. Cette pensée était leur plus ferme soutien au milieu des calamités auxquelles ils se trouvaient exposés, et surtout au milieu de celles que leur vertu leur attirait. Elle leur donnait de grandes espérances d'un heureux avenir. Elle leur servait enfin de puissant motif pour s'attacher à la pratique de toute sorte de vertus morales et pour tenir leur corps toujours soumis à l'empire de la raison. Je dis premièrement que la pensée de l'immortalité de l'ame causait une satisfaction inexprimable aux plus sages du monde païen. Témoin ce que dit Cicéron là-dessus : *Jamais*, dit-il, *personne ne m'arrachera l'espérance de l'immortalité* (3). *Si je me trompe en croyant les ames immortelles, je consens de tout mon cœur de ne point revenir de cette erreur : elle me plaît tant que, tandis que j'aurai un souffle de vie, je ne souffrirai pas qu'on me l'arrache* (4).

(1) Quid multa? Sic mihi persuasi, sic sentio : cum tanta celeritas animorum sit, tanta memoria præteritorum, futurorum providentia, tot artes, tantæ scientiæ, tot inventa, non posse eam naturam, quæ res eas contineat, esse mortalem. Cic. *de Senect.*

(2) Quod et præterita teneat, et futura provideat, et complecti possit præsentia, hæc divina sunt : nec invenietur unquam, unde ad hominem venire possint, nisi a Deo. *Id.*, *Tuscul.*, *quæst. lib. I.*

(3) Mentem hominis, quamvis eam non vides, tamen ut Deum agnoscis ex operibus ejus, sic ex memoria rerum et inventione et celeritate motus, omnique pulchritudine virtutis, vim divinam mentis agnoscito. *Id.*, *Ibid.*

(4) Licet concurrant plebeii philosophi (sic enim ii qui a Platone, Socrate et ab illa familia dissident, appellandi videntur), non modo nihil unquam tam eleganter explicabunt, sed ne hoc quidem ipsum quam subtiliter conclusum sit intelligent. *Id.*, *Ibid.*

(1)—Si immortalis natura animali est,
Et sentire potest secreta a corpore nostro;
Quinque, ut opinor, eam faciendum est sensibus auctam :
At neque.—Lucret., *lib.* III. 624.

Quod autem corpus animæ per se? quæ materia? ubi cogitatio illi? quomodo visus? auditus? aut qui tangit? qui usus ejus? aut quod sine his bonum? Plin, *lib. III.*

Neque aliud est quidquam cur incredibilis videatur his animorum æternitas, nisi quod nequeunt qualis sit animus vacans corpore intelligere et cogitatione comprehendere. Cic., *Tusc. quæst. lib. I.*

(2) Quasi vero intelligant qualis sit in ipso corpore. Mihi quidem naturam animi intuenti, multo difficilior occurrit cogitatio, multoque obscurior, qualis animus in corpore sit, quam qualis cum exierit. *Id.*, *Ibid.*

(3) Sed me nemo de immortalitate depellet. *Id.*, *Ibid.*

(4) Quod si in hoc erro quod animos hominum immortales esse credam, libenter erro; nec mihi hunc errorem, dum vivo, extorqueri volo. *Id. de Senect.*

Me vero delectat, idque primum ita esse, deinde etiam si non sit, mihi tamen persuaderi velim. *Id.*

C'était leur plus ferme soutien au milieu des plus dures calamités, et surtout dans les souffrances auxquelles ils se trouvaient exposés à cause de leur vertu. *Dans cette persuasion*, dit encore Cicéron, *Socrate accusé d'un crime capital ne se mit pas en peine d'avoir des avocats pour plaider sa cause, ni d'implorer la faveur de ses juges. Au contraire, ayant pu quelques jours avant sa mort s'échapper de la prison, il ne voulut pas profiter de l'occasion, et le dernier jour de sa vie fut employé à raisonner sur cette matière* (1). *Car son sentiment était qu'il y a deux chemins, deux états différents dans lesquels les ames entrent au sortir de leurs corps, un état de bonheur pour les gens de bien, et un état de malheur pour les méchants, et c'est là-dessus que roula tout son entretien.* J'ajoute en troisième lieu que la pensée de l'immortalité de l'ame les remplissait de glorieuses espérances d'un heureux avenir. C'est ce qui paraît par ces belles paroles de Cicéron dans l'excellent traité qu'il composa sur la vieillesse, dans le temps qu'il commençait lui-même à en sentir les incommodités. *O l'heureux jour que celui où j'aurai le bonheur d'entrer dans la compagnie et dans l'assemblée des esprits, et où je sortirai* (2) *des embarras et de la confusion qui règne dans ce monde.* Enfin je dis que cette pensée leur fournissait un puissant motif à la pratique des vertus morales, et qu'elle les animait surtout à mettre toute leur étude à tenir leurs affections corporelles sous l'empire de la raison. *Il faut*, dit Platon, *mettre toutes choses en œuvre pour acquérir dans cette vie la vertu et la sagesse : car la récompense est belle, et l'espérance grande* (*In Phædone*). Dans un autre endroit, après avoir fait l'énumération des avantages temporels que la vertu procure dans ce monde, *nous n'avons pas encore*, dit-il, *fait mention des plus considérables récompenses proposées à la vertu. Car qu'y a-t-il qui puisse être véritablement grand tandis qu'il est renfermé dans les bornes étroites du temps? La plus longue vie n'est rien en comparaison de l'éternité* (*Plato, de Rep. lib.* 10). *Toutes ces choses*, dit-il encore, *soit qu'on en considère le nombre, soit qu'on en considère la grandeur, ne sont rien en comparaison de celles qui sont réservées à l'homme après la mort* (*Ibid.*). *Ceux qui se flattent*, dit-il enfin (*Ibid., lib.* 8), *de gagner les prix de la lutte ou de la course ou de tels autres jeux, se préparent au combat par l'abstinence. Pourquoi nos disciples, à qui une plus grande récompense est proposée, ne mettront-ils pas en usage tout ce qu'ils ont de force et de patience pour s'en rendre dignes?* Paroles toutes semblables à celles de l'apôtre S. Paul, 1 Cor. IX, 24. *Ne savez-vous pas que quand on court à la lice, tous courent bien, mais un seul remporte le prix? Courez tellement que vous l'emportiez. Or quiconque lutte vit de régime, et quant à ceux-là ils le font pour avoir une couronne corruptible, mais nous une incorruptible.*

2. Un second argument très-probable qu'on peut alléguer en faveur de cet état à venir dont je parle, c'est ce désir ardent de l'immortalité qui semble avoir été gravé par la nature dans le cœur de tous les hommes. On s'intéresse, malgré qu'on en ait, à l'avenir. Or s'il n'y a point d'existence après cette vie, et si tout meurt avec le corps, les créatures destituées de raison qui jouissent du bien présent sans que la pensée de l'avenir les trouble et les inquiète, sont plus heureuses sans contredit et plus favorisées de la nature que les hommes. Car à quoi serviront aux hommes, dans cette supposition, la raison, la prévoyance et toutes les autres facultés qui les élèvent si fort au-dessus des bêtes, qu'à les remplir de chagrin, d'incertitude, de crainte et d'inquiétude pour des choses qui n'arriveront jamais? Quelle apparence que Dieu ait donné aux hommes des espérances qui ne doivent être jamais remplies, des désirs qui n'ont aucun objet qui leur réponde, et des frayeurs inévitables pour des choses qui n'ont point de réalité? C'est ce qui n'a point du tout de probabilité.

3. La connaissance que tous les hommes ont de leurs actions ou le jugement intérieur qu'ils prononcent là-dessus nous fournit une troisième preuve d'un état à venir. C'est ce que l'apôtre saint Paul exprime en ces termes : *Les gentils n'ayant point la loi, font la loi à eux-mêmes. Ils montrent l'œuvre de la loi écrite en leurs cœurs, leur conscience rendant témoignage, et leurs pensées entre elles s'accusant ou s'excusant* (*Rom.* II, 14, 13). En effet, il n'y a point d'homme qui, après avoir fait quelque action de bonté, de courage et de générosité, ne s'applaudisse dans le fond de son ame de l'avoir faite. Il n'y a point d'homme au contraire qui ne se condamne lui-même et qui ne se fasse de secrets reproches lorsqu'il lui arrive de commettre des actions basses, vilaines, malhonnêtes et méchantes. Les premiers sont remplis de glorieuses espérances dans l'attente d'une récompense; les autres sont dans une agitation continuelle, et tremblent dans la crainte de la punition. Or il n'est nullement probable que Dieu, qui ne fait rien en vain, ait donné à l'homme une ame qui prononce nécessairement sur elle-même un jugement qui ne doit jamais avoir aucune suite, et qui soit perpétuellement agitée dans l'appréhension d'une sentence qui ne doit jamais être mise en exécution.

4. Le dernier argument, enfin, que les lumières de la droite raison nous fournissent pour nous prouver un état à venir de peines et de récompenses, est pris de la nature de l'homme qui est évidemment une créature en état de rendre compte de ses actions, capable d'être jugée. On ne va pas demander

(1) His et talibus abductus Socrates, nec patronum quæsivit ad judicium capitis, nec judicibus supplex fuit, et supremo vitæ die, de hoc ipso multa disseruit, et paucis ante diebus cum facile posset educi e custodia, noluit. — Ita enim censebat; itaque disseruit, duas esse vias, duplicesque cursus animorum e corpore excedentium. Cic., *Tuscul., quæst. lib. I.*

(2) O præclarum diem! cum in illud animorum concilium cœtumque proficiscar, et cum ex hac turba et colluvione discedam! *Id., de Senect.*

raison de leur conduite à ces créatures dont les actions sont toutes déterminées par quelque chose qui est hors d'elles, ou par ce qu'on appelle le pur instinct. N'étant pas capables de recevoir de règle et de s'y conformer, il est évident qu'elles ne sont point responsables de leurs actions. Il n'en est pas de même de l'homme. Il trouve dans son propre fonds un principe libre, il a le pouvoir de se déterminer à agir en conséquence des motifs moraux qui lui sont proposés, il a enfin une règle suivant laquelle il doit se gouverner, et cette règle est la droite raison. Il peut donc rendre compte de toutes ses actions, et il faut nécessairement qu'il en réponde. Chaque homme en effet, revêtu qu'il est d'une volonté naturellement libre, peut et doit conformer toutes ses actions à quelque règle fixe et rendre raison de sa conduite. Toutes ses actions morales étant libres, sans compulsion et sans nécessité naturelle, procèdent ou d'un bon ou d'un méchant motif; elles sont conformes à la droite raison, ou n'y sont pas conformes; elles sont dignes de louange ou de blâme, de récompense ou de punition. Or puisqu'il y a un Etre suprême à qui nous sommes redevables de toutes nos facultés, et puisque dans le bon ou dans le mauvais usage que nous faisons de ces facultés, consiste tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans nos actions morales, nous avons toutes les raisons du monde de supposer que les principes, les motifs et les circonstances de ces actions seront soumises un jour à l'examen; que nous serons jugés suivant l'observation ou la transgression de la règle qui nous a été prescrite, et que de là dépendra la sentence que le souverain juge du monde prononcera pour notre absolution ou pour notre condamnation. Sur ce fondement les plus éclairés des anciens païens ont cru et enseigné qu'après la mort les actions de chaque homme passeraient par un examen exact et sévère, et qu'il serait absous ou condamné sans injustice, ni partialité, selon qu'il aurait fait ou bien ou mal dans ce monde. Il est vrai que les poètes avaient étrangement défiguré cette doctrine par les fables et les énigmes obscures dont ils l'avaient enveloppée, mais les plus sages d'entre les philosophes ne laissaient pourtant pas d'en avoir des idées assez saines et assez raisonnables. *Que personne*, dit Platon (*De Legib., lib.* X), *ne se flatte de pouvoir se soustraire à ce jugement. Car quand vous descendriez jusqu'au centre de la terre, ou que vous monteriez jusqu'au plus haut des cieux, vous ne sauriez échapper le juste jugement des dieux, soit pendant la vie, soit après la mort.* Paroles qui reviennent, peu s'en faut, à celles du psalmiste CXXXIX, 8, 9.

Ce sont là des arguments très-forts et très-solides qui rendent la vérité du jugement à venir tout à fait probable. Mais celui qui est pris des attributs moraux de Dieu est plus considérable et vaut presque une démonstration.

CHAPITRE IX.

V Proposition. *Que, bien que l'indispensable nécessité de tous les devoirs de la religion naturelle et la certitude d'un état à venir, où se fera la distribution des peines et des récompenses, soient des vérités qui peuvent être démontrées par une chaîne d'arguments clairs et incontestables : les hommes sont pourtant aujourd'hui si corrompus ; la plupart d'entre eux sont si peu attentifs et réfléchissent si peu ; l'éducation les remplit de tant de préjugés et d'erreurs ; leurs convoitises sont si fortes et leurs désirs naturels si violents ; leur aveuglement produit par les opinions superstitieuses, par les mauvaises coutumes et par les pratiques vicieuses qui ont la vogue dans le monde, est si grand et si prodigieux, que peu de personnes sont réellement capables de découvrir par elles-mêmes ces grandes vérités. Qu'ainsi les hommes ont un très-grand besoin d'une instruction particulière qui les convainque de leur certitude et de leur importance, qui leur en donne des idées saines et nettes, et qui leur mette devant les yeux les motifs les plus propres à les porter à la pratique des grands devoirs que la religion naturelle leur prescrit.*

1° Les hommes sont naturellement si négligents, ils passent si légèrement sur les choses et y font si peu de réflexion, que ces défauts ne les empêchent pas seulement de faire un assez bon usage de leur raison pour découvrir d'une manière claire et distincte ces grandes vérités dont je viens de parler, mais qu'ils les précipitent encore dans la plus grossière et la plus stupide ignorance qu'il soit possible d'imaginer. Quelques-uns sont si stupides, qu'à peine paraissent-ils avoir quelque idée de Dieu. Les autres, en plus grand nombre, ne se mettent pas beaucoup en peine de se faire des idées saines de sa nature et de ses perfections. Et le nombre de ces derniers est peu de chose encore en comparaison de ceux qui négligent de s'informer de sa volonté, et qui ne se donnent aucune peine pour en acquérir la connaissance. Il y a peu de gens qui sachent faire un bon usage de leurs facultés naturelles et qui s'appliquent à connaître la distinction immuable et essentielle entre le bien et le mal. Il y en a beaucoup moins qui fassent assez attention aux lumières naturelles que Dieu leur a données pour former eux-mêmes ce jugement, que tout ce qui est bon est conforme à la volonté expresse et au commandement de Dieu, et que tout ce qu'il a défendu, au contraire, est mauvais. Enfin, le nombre de ceux qui réfléchissent sérieusement sur l'importance des récompenses et des peines, souvent annexées dans cette vie même à la pratique de la vertu ou à l'abandon au vice, et qui songent tout de bon à la différence plus authentique et plus sensible que Dieu mettra dans la vie à venir entre les gens de bien et les scélérats, le nombre de ces derniers, dis-je, est encore bien plus petit que celui des deux autres classes. De là vient qu'on trouve des nations

entières qui, s'il en faut croire les relations des voyageurs, ne paraissent avoir presque aucune idée de Dieu, ou qui n'en ont que des idées basses et obscures; qui n'ont qu'une connaissance très-imparfaite des devoirs de la morale, et qui croupissent dans une crasse ignorance sur la vie qui est à venir. On aurait tort d'en conclure que Dieu s'est laissé parmi eux entièrement sans témoignage, ou qu'il ait créé des êtres raisonnables dans l'incapacité de discerner entre le bien et le mal, ou qu'il y ait eu ni siècle ni nation où les hommes aient pu croire distinctement et généralement leur anéantissement après la mort. Tout ce qu'on en peut conclure, c'est qu'il y a des gens qui, plongés dans une mortelle indolence, ferment l'oreille à la voix de la raison; qui, semblables aux bêtes brutes uniquement attachés aux choses qui tombent sous leurs sens, ne s'élèvent jamais au-dessus des objets terrestres, et ne s'occupent que de leur intérêt temporel (1). Plût à Dieu que cette stupidité ne pût être reprochée qu'aux barbares de l'autre monde! Mais il y a tout lieu de craindre que dans les nations même les plus polies, ce reproche ne tombe sur un grand nombre de gens entièrement abandonnés à eux-mêmes et laissés sans instruction particulière

2° Ce n'est pas seulement parce que les hommes sont sans attention et par conséquent ignorants, qu'ils sont corrompus; une éducation ou négligée ou mauvaise leur remplit ordinairement l'esprit dès l'enfance d'un grand nombre de préjugés et d'idées fausses et extravagantes qui leur gâtent le jugement, et qui les empêchent de faire un bon usage de leur raison dans les matières de morale. Cicéron nous donne une description très-élégante de cette source de la corruption (2). *Si en entrant dans le monde,* dit-il, *nous pouvions connaître à fond la nature et la voir à découvert, nous n'aurions pas besoin de maître pour nous apprendre notre devoir : mais la nature ne nous donne que quelques faibles étincelles de raison qui s'éteignent bientôt à force de vices et d'erreurs; tellement que sa lumière demeure cachée. Dès le moment que nous entrons dans le monde, nous devenons le jouet des mauvaises habitudes et de toutes sortes d'opinions erronées, de sorte que l'on dirait que nous avons sucé l'erreur avec le lait de nos nourrices. Au sortir de là, revenus dans la maison paternelle et mis entre les mains de nos précepteurs, ils nous remplissent tellement l'esprit d'erreurs de toutes les espèces, que la fausseté l'emporte sur la vérité, et que la nature elle-même se trouve trop faible contre des opinions enracinées. Le commerce du monde enfin et l'exemple de la multitude, qui est ordinairement pour le vice, achèvent de tout gâter. C'est alors que l'erreur s'empare entièrement de nous, et que nous nous révoltons, si je puis m'exprimer ainsi, contre la nature elle-même.* A peine trouvera-t-on ailleurs une peinture plus vive de l'état présent de la nature corrompue.

3° Ajoutez à cela que les hommes en général sont si esclaves de leurs convoitises et de leurs désirs sensuels, qu'ils perdent tant de temps à vaquer à leurs affaires temporelles et à se procurer les plaisirs de la vie, et qu'ils sont agités de passions si déraisonnables et si véhémentes, qu'ils n'ont ni la volonté ni le pouvoir de raisonner et de réfléchir sérieusement sur les sujets de morale, et qu'ils se trouvent dans une espèce d'incapacité de s'appliquer à la pratique de leurs devoirs. Aristote dit là-dessus très-élégamment que l'amour du plaisir, qui naît avec nous (1), s'accroît avec l'âge et nous maîtrise si fort pendant tout le cours de la vie, que ce n'est que avec une extrême difficulté que nous détachons nos pensées des objets sensuels, et que nous les fixons sur ceux qui sont purement spirituels. Vient-on par hasard à s'apercevoir qu'il est contre la raison et l'excellence de la nature humaine de ne suivre que les sens qui sont ordinairement de très-mauvais guides? On se trouve assiégé de toutes parts d'un si grand nombre de tentations diverses qui nous sollicitent continuellement au crime; la force des passions et des convoitises combat si puissamment contre les mouvements de la raison, qu'on (2) en vient la plupart du temps à commettre des actions que la raison condamne. *On voit bien le meilleur parti* (3), *on l'approuve, mais on prend pourtant le pire.* Il est si vrai que la plus grande partie du genre humain en est logée là, que Platon (*In Epinomide*) décide sur ce fondement que de toutes les sciences, *celle qui lui paraissait la plus difficile à mettre en pratique, c'était la science qui*

(1) Multis signis natura declarat quid velit — obsurdescimus tamen, nescio quomodo, nec audimus. Cic., *de Amicit.*

(2) Si tales nos natura genuisset, ut eam ipsam intueri et perspicere, eaque optima duce cursum vitæ conficere possemus; haud esset sane quod quisquam rationem et doctrinam requireret. Nunc vero, etc. Cic., *Tuscul.*, *lib.III.*

Nunc parvulos nobis dedit igniculos, quos celeriter malis moribus opinionibusque depravatis sic restinguimus ut nusquam naturæ lumen appareat. — Simul atque editi in lucem et suscepti sumus, in omni continuo pravitate, et in summa opinionum perversitate versamur; ut pene cum lacte nutricis errorem suxisse videamur. Cum vero parentibus redditi, deinde magistris traditi sumus, tum ita variis imbuimur erroribus ut vanitati veritas, et opinioni confirmatæ natura ipsa cedat. — Cum vero accedit eodem, quasi maximus quidem magister, populus, atque omnis undique ad vitia consentiens multitudo; tum plane inficimur opinionum pravitate, a naturaque ipsa desciscimus. *Id.*, *Ibid.*

(1) Ετι δὲ ἐκ νηπίου πᾶσιν ἡμῖν συντέτραπται (ἡδονή)· διὸ καὶ χαλεπὸν ἀποκόψασθαι τοῦτο τὸ πάθος, ἐγκεχρωσμένον τῷ βίῳ. Aristot., *Eth.*, *lib. II*, *cap. II.*

(2) Vita de mercede sollicitant. Avaritia pecuniam promittit : luxuria multas ac varias voluptates : ambitio purpuram et plausum : et ex hoc potentiam, et quicquid potentia ponit. Senec., *Epist. LIX.* Τοῦδε δὲ ἕνεκεν ὅτι ταῦτα τὰ πάθη ἐν ἡμῖν δῖον νεῦρα ἢ μηρινθοί τινες ἐνοῦσαι, σπῶσί τε ἡμᾶς, καὶ αλλήλας.

(3) Sed trahit invitam nova vis, aliudque cupido,
Mens aliud suadet. Video meliora proboque:
Deteriora sequor.— Ovid., *Metam. VII.* 19.

apprend aux hommes à être gens de bien. Cela va si loin, dit-il, *que c'est faire beaucoup, si même dans la vieillesse on a des idées saines et vraies des choses* (PLAT., *de Leg., lib.* 2).

4. Mais il n'y a rien qui obscurcisse si fort l'entendement de l'homme, et qui l'empêche plus efficacement de juger sainement des vérités de morale que les mauvaises habitudes. L'ignorance et la stupidité le précipitent dans des opinions superstitieuses; les convoitises des sens le maîtrisent et lui font prendre un train de vie contraire aux lumières et aux mouvements de sa conscience : et les opinions superstitieuses, les habitudes mauvaises et la débauche qui règnent dans tous les siècles avec empire sur la plus grande partie du genre humain augmentent à leur tour l'ignorance, la négligence et la stupidité. Lorsque par négligence on se fait des idées fausses et absurdes de la Divinité, et qu'on s'entête de quelque opinion superstitieuse; c'en est fait des lumières de la raison, et on se met hors d'état de porter à l'avenir un jugement sur des choses dont la vérité aurait été d'abord sans cela assez facile à découvrir. Il n'y a point de siècles où les hommes n'aient pu découvrir d'une manière assez claire *ce qui se peut connaître de Dieu, car Dieu le leur a manifesté. En effet les choses invisibles de Dieu* (*tant sa puissance éternelle que sa divinité*) *se voient comme à l'œil par la création du monde.* Et c'est ce qui rend entièrement *inexcusables* ceux qui ne le connaissent pas (*Rom.*, 1, 19, etc.). Mais quoique Dieu eût ouvert aux païens un si beau champ pour s'instruire sur sa nature, *ils ne l'ont pourtant point glorifié, généralement parlant, comme Dieu; ils ne lui ont point rendu graces, mais ils sont devenus vains en leurs discours, et leur cœur destitué d'intelligence a été rempli de ténèbres: ils ont changé la gloire de Dieu incorruptible à la ressemblance et à l'image des plus viles créatures: ils ont adoré et servi la créature en délaissant le Créateur qui est béni éternellement.* Quelles ont été les conséquences de cette affreuse idolâtrie ? C'est que Dieu justement irrité contre eux les a abandonnés à leur sens réprouvé, *les a livrés à leurs affections infâmes,* et a permis qu'ils soient tombés dans un déluge d'impuretés. Elles allèrent si loin, que de la vie civile elles passèrent jusque dans la religion, et que les cérémonies les plus sacrées furent chargées d'un grand nombre d'abominations qui font horreur. Or voici ce qui arrive lorsque les choses en sont venues à ce point que les mœurs sont entièrement corrompues, et que les hommes donnent évidemment dans toutes sortes d'excès et de débauches. Par un juste jugement, Dieu permet que ces habitudes criminelles et ces opinions superstitieuses achèvent d'aveugler l'entendement, qu'elles endurcissent le cœur, que la conscience s'endorme si profondément qu'elle ne sente plus rien (1) et que la lumière de la nature, qui avait été donnée pour distinguer le bien d'avec le mal, s'obscurcisse et s'éteigne entièrement (*Voyez Eph.* IV, 18 *et* 19).

De là vient qu'encore que les devoirs de la morale et les motifs qui doivent porter les hommes à les pratiquer, puissent être démontrés par les lumières de la droite raison; et qu'encore que tout homme à qui ces devoirs et ces motifs sont proposés dans tout leur jour, soit obligé de les recevoir sur le pied de vérités certaines et incontestables: de là vient, dis-je, que malgré tout cela il se trouve si peu de gens qui soient capables de découvrir par leurs propres lumières ces vérités d'une manière claire et satisfaisante; il y a toujours quelqu'un de ces obstacles dont je viens de parler qui les en empêche. De là vient encore que les hommes ont un besoin extrême qu'on les instruise là-dessus d'une manière claire et expresse, et que cette instruction soit soutenue du poids de l'autorité aussi bien que de celui de la raison.

Premièrement ils ont besoin qu'on les rende attentifs; qu'on les oblige à se défaire de leur stupidité et de leur négligence habituelle; qu'on leur persuade de faire usage de leur raison et de leurs lumières naturelles; en un mot, qu'on les porte à étudier avec application la vérité et la certitude des choses dont j'ai fait mention ci-dessus. Car comme il arrive que malgré la raison qui a été donnée aux hommes en partage, il y en a qui, par pure négligence et faute de réflexion, ignorent entièrement les vérités les plus claires et les plus faciles des mathématiques, il peut arriver aussi qu'il y en ait qui, faute d'attention, ignorent quelques-uns des plus clairs devoirs de la morale qui ne leur sont pas plutôt proposés distinctement qu'ils les reçoivent, et ne peuvent s'empêcher d'y donner leur approbation.

Les hommes ont besoin, en second lieu, qu'on leur donne des idées droites et justes de ces devoirs, qu'on leur en fasse voir l'importance, et qu'on leur donne à connaître combien ils sont intéressés à les pratiquer; qu'on rectifie les notions fausses, les vains préjugés, les opinions ridicules qui corrompent leur jugement, et qu'on les guérisse de cette bizarre légèreté d'esprit qui fait que leur croyance n'a presque aucune influence sur leur pratique, et qu'ils donnent tous les jours dans leurs actions le démenti à leurs principes : car on trouve un grand nombre de gens qui se croiraient lésés au dernier point, si quelqu'un s'avisait de former le moindre doute sur leur foi à l'égard des devoirs indispensables de la morale et de la certitude des récompenses et des peines d'une vie à venir, et dont la vie cependant répond si peu à leur croyance, qu'à juger d'eux par leurs actions, on ne dirait pas qu'ils eussent le moindre sentiment de l'importance de ces grandes vérités.

Les hommes ont besoin, en troisième lieu, qu'on leur répète souvent les mêmes choses, et qu'on les sollicite instamment à s'acquitter de leurs devoirs les plus clairs et les plus indispensables. Il faut leur persuader de mo-

(1) Justos natura esse factos, — tantam esse corruptelam malæ consuetudinis, ut ab ea tanquam igniculi extinguantur a natura dati, exorianturque et confirmentur vitia contraria. *Cic., de Leg., lib. I.*

dérer leurs passions, de réprimer leurs désirs, d'éteindre leurs convoitises, de s'élever au-dessus des plaisirs des sens; et (ce que je trouve plus difficile encore que tout cela) il faut les porter à réformer ces mauvaises coutumes, à se défaire de ces habitudes vicieuses qui ne les entraînent que trop souvent dans des désordres que leur propre raison condamne : car il est très-possible qu'un homme soit parfaitement bien instruit de son devoir, qu'il soit pleinement convaincu de l'obligation où il est de le pratiquer, et qu'avec tout cela il n'en fasse rien, parce que *il trouve une loi dans ses membres qui combat contre la loi de son entendement, et qui le rend prisonnier de la loi du péché et de la mort.* (*Rom.* VIII, 23). Je conçois très-bien comment on peut être charmé de l'excellence de la vertu, pencher intérieurement vers elle, former la résolution de la suivre, et succomber malgré tout cela à la violence des tentations, et retomber dans les vices auxquels on est accoutumé par une longue habitude (1). C'est ce qui doit arriver infailliblement, à moins que les grands motifs de vertu, souvent répétés et proposés dans toute leur force, ne fassent sur l'esprit des impressions profondes et durables, et qu'un secours plus puissant que la simple conviction intérieure n'intervienne.

Ce sont là les raisons qui prouvent que les hommes abandonnés à eux-mêmes ne sont pas capables de faire de grands progrès dans la science de la vertu. Leur dépravation désormais est si grande, que pour les porter efficacement à la pratiquer, il leur faut quelque chose de plus qu'une simple démonstration des devoirs de la morale, et des motifs pris des peines et des récompenses de la vie à venir. Il faut que cette démonstration soit soutenue d'une instruction particulière et d'une proposition claire de ces devoirs. Il faut que ces motifs soient souvent répétés et mis dans une entière et pleine évidence; il faut enfin des secours extraordinaires qui les mettent en état de pratiquer avec succès les grands devoirs de la religion.

Ces réflexions nous découvrent, pour le dire en passant, l'utilité et la nécessité d'un ordre ou d'une succession de gens particulièrement établis, en titre d'office, pour instruire le peuple de son devoir et pour l'exhorter sans cesse à s'en acquitter ponctuellement. C'est à cette excellente institution que les hommes sont manifestement redevables des idées saines qu'ils ont de Dieu et de ses perfections infinies, de la connaissance qu'ils possèdent des grands devoirs de la religion et de la croyance universelle d'un état futur de peines et de récompenses : toutes choses que tout le monde connaît et croit généralement parmi nous, sans en excepter même les plus simples et les plus ignorants. C'est ce dont j'aurai occasion de parler plus amplement dans la suite.

(1) Quidam ad magnificas voces excitantur, et transeunt in affectum dicentium, alacres vultu et animo. — Rapit illos instigatque rerum pulchritudo. — Juvat protinus quæ audias, facere. Afficiuntur illi, et sunt quales jubentur, si illo animo forma permaneat, si non impetum insignem protinus populus honesti dissuasor excipiat. Panci illam quam conceperant mentem, domum perferre potuerunt. SENEC., *Epist. CVIII.*

CHAPITRE X.

VI PROPOSITION *Que bien qu'il y ait eu dans presque tous les siècles du paganisme des personnages d'une probité, d'une sagesse et d'un courage extraordinaires, qui se sont appliqués à l'étude des devoirs de la morale, qui en ont fait des leçons aux autres, et qui les ont exhortés à les mettre en pratique : et que bien que ces personnages paraissent à cause de cela avoir été suscités par la Providence pour être des instruments en sa main afin de faire le procès aux horribles superstitions des nations parmi lesquelles ils vivaient, et afin de réprimer leur dépravation extrême; aucun de ces grands hommes cependant n'a pu faire de grands progrès pour l'entière réformation du genre humain. La raison en est que peu de personnes ont mis tout de bon la main à ce grand ouvrage, que celles qui l'ont eu véritablement à cœur, ont ignoré profondément des doctrines absolument nécessaires pour l'exécution de leur dessein, et qu'elles ont flotté dans le doute et dans l'incertitude sur quelques autres qui n'étaient pas moins nécessaires au but qu'elles se proposaient. A quoi il faut ajouter qu'elles n'ont pu ni expliquer clairement, ni prouver solidement plusieurs dogmes qu'elles croyaient avec certitude; qu'elles n'ont pas eu assez d'autorité pour persuader aux hommes ceux de ces dogmes qu'elles étaient en état d'expliquer et de prouver par des raisonnements clairs et solides, et de faire sur leur esprit des impressions capables d'influer sur la conduite générale du genre humain.*

Le monde païen n'a presque jamais été sans avoir des personnages d'une probité, d'une sagesse et d'un courage extraordinaires qui, non contents d'étudier eux-mêmes avec application les devoirs de la religion naturelle, prenaient soin d'en faire des leçons aux autres, de les exhorter à les mettre en pratique. L'Ecriture sainte elle-même, en nous donnant l'histoire de Job, nous en fournit un bel exemple parmi les nations orientales : car il ne paraît pas certainement que ce grand homme ait eu aucune connaissance d'une religion positive et révélée, ou qu'avant les calamités qui vinrent fondre en foule sur lui, Dieu l'eût honoré d'aucune révélation immédiate, comme il avait fait à l'égard d'Abraham et des autres patriarches. Parmi les Grecs nous trouvons Socrate qui s'est rendu célèbre par ce bel endroit. Dans l'apologie que Platon a faite de ce grand homme, il raconte qu'*il allait sans cesse de lieu en lieu, faisant tous ses efforts pour obliger par ses persuasions les jeunes et les vieux à faire moins de cas de leur corps, des richesses, des dignités et de telles autres choses semblables, que de leur ame. Il les exhortait à ne rien oublier pour la perfectionner et pour la rendre meilleure,*

Car les richesses, disait-il, *n'avaient pas le privilége de rendre les hommes vertueux, au lieu que la pratique de la vertu était la source des véritables richesses et de tous les avantages possibles, soit publics, soit particuliers* (*Plato, in Apol. Socrat.*). Après lui Platon et Aristote se sont signalés, à son exemple, par leurs leçons de morale. Cicéron s'est aussi rendu très-célèbre en ce point parmi les Romains; et dans les siècles qui sont venus ensuite, Epictète, Antonin et plusieurs autres ont donné au monde de très-beaux traités de morale remplis de leçons admirables et d'excellentes exhortations qui ont été d'un très-grand usage aux siècles dans lesquels ils ont vécu, et qui sont encore aujourd'hui en forte grand estime.

2. Il semble donc qu'on peut très-raisonnablement supposer que Dieu (qui, malgré la corruption extrême du genre humain, ne s'est jamais laissé entièrement sans témoignage) a suscité ces grands hommes par une providence particulière pour être des instruments en sa main, afin de faire le procès aux nations parmi lesquelles ils ont vécu, et afin de réprimer leurs vices et leurs superstitions. A l'égard de Job, la chose est évidente et reconnue; et pour ce qui est de Socrate et des autres philosophes païens qui ont cultivé la morale, il y a eu des pères de l'Eglise, qui n'ont pas fait difficulté de leur donner le nom de chrétiens (1). Ils ont dit que comme *la loi était un pédagogue pour amener les Juifs à Jésus-Christ*, ainsi la philosophie morale était une espèce *de préparation pour disposer les gentils à recevoir l'Evangile* (2). Peut-être ont-ils été trop loin; mais quoi qu'il en soit, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, que tout ce que ces grands hommes (3) ont avancé de sage, d'utile et de conforme aux vérités célestes, était *comme une lumière qui éclaire dans un lieu obscur*. Dieu, qui est l'unique source de la vérité et de la sagesse, et dont la bonté se répand sur les injustes aussi bien que sur les justes, leur envoyait ses rayons de lumière dans le triste état de ténèbres et de corruption, où se trouvait alors le genre humain, pour entretenir encore parmi les hommes quelque semence de vérité.

Mais quoi qu'on en puisse dire, et quelque étendue que l'on donne aux avantages que le genre humain a retirés de leurs leçons, le fruit n'en a jamais été fort grand. Les meilleurs philosophes du paganisme, avec toutes leurs lumières, n'ont pourtant pas fait de grands progrès dans le dessein d'instruire les hommes de leurs devoirs. Le nombre de leurs sectateurs n'a jamais été fort considérable, et s'ils ont contribué en quelque chose à la réformation du genre humain, ça été si peu de chose que cela ne vaut pas la peine d'en parler. L'idolâtrie, en dépit de leurs leçons, a toujours eu le dessus par tout le monde: et quoique la connaissance que les hommes avaient de la Divinité fût assez grande pour rendre leurs idolâtries inexcusables, séduits cependant par l'imagination et par les sens qui aiment à s'occuper de quelque chose de corporel, ils ont toujours voulu avoir des objets visibles de leur adoration, *et ont changé la gloire de Dieu incorruptible à l'image de l'homme corruptible*, et de ce qu'il y a parmi les créatures de plus vil et de plus méprisable. Malgré l'extravagance de ces idolâtries, les philosophes qui les combattaient n'ont jamais pu persuader qu'à très-peu de personnes d'y renoncer et de n'adorer qu'un seul vrai Dieu. Il est vrai que leurs leçons sur les devoirs de l'homme envers l'homme paraissent avoir été d'une plus grande utilité. On trouve en effet parmi les nations païennes de beaux traits d'équité; mais il y avait peu de gens qui agissent par un bon principe. Ce n'était point par crainte de Dieu ou par amour pour lui qu'ils étaient justes. L'honneur, l'intérêt, l'amitié, les lois et les besoins de la société étaient les vrais principes de leurs actions. Que dirai-je de l'intempérance, de la luxure et des impuretés contre nature qui régnaient communément parmi eux, dans les pays même les plus civilisés? Les philosophes, bien loin de s'opposer à ces énormités, les autorisaient par leurs discours et par leur exemple. Je n'ai pas dessein de m'étendre sur un sujet si triste. Les monuments qui nous restent de la débauche et de la corruption universelle du monde païen sont en assez grand nombre. La description que saint Paul nous en donne au chapitre premier de son Epître aux Romains, et les plaintes amères que les écrivains même du paganisme ont faites là-dessus, prouvent suffisamment la vérité de ce que j'avance (1). En un mot les meilleurs maîtres de morale n'ont eu que très-peu de disciples qui se soient (2) fait un devoir de mettre leurs leçons en pra-

(1) Καὶ οἱ μετὰ λόγου βιώσαντες, Χριστιανοί εἰσι, κ' ἂν ἄθεοι νομίσθησαν· οἷον ἐν Ἕλλησι μὲν Σωκράτης καὶ Ἡράκλειτος, καὶ οἱ ὅμοιοι αὐτοῖς, ἐν Βαρβάροις δὲ Ἀβραάμ. JUST. *Apolog. II.*

(2) Τάχα καὶ προηγουμένος τοῖς ἕλλησιν ἐδόθη ἡ φιλοσοφία τότε, πρὶν ἢ τὸν κύριον καλέσαι καὶ τοὺς Ἕλληνας· ἐπαιδαγώγει γὰρ καὶ αὐτὴ τὸ Ἑλληνικὸν, ὡς ὁ νόμος τοὺς Ἑβραίους εἰς Χριστόν· προπαρασκευάζει τοίνυν ἡ φιλοσοφία, προπιδοῦσα τὸν ὑπὸ Χριστοῦ τελειουμένον. *Clem. Alexand. Strom. lib. I.*

(3) Ὁ Θεὸς γὰρ αὐτοῖς ταῦτα, καὶ ὅσα καλῶς λέλεκται ἐφανέρωσε. ORIG. *adv. Celsum, lib. VI.*

(1) Egregium sanctumque virum si cerno, bimembre
Hoc monstrum puero, vel mirandis sub aratro,
Piscibus inventis, et fœtæ comparo mulæ.
JUVEN., *sat. XIII.*

Voyez aussi les passages cités un peu plus bas.

(2) Sint licet perhonesti. — Sed audire deposcimus quot sint aut fuerint numero. — Unus, duo, tres — at genus humanum non ex bonis pauculis, sed ex cæteris omnibus æstimari convenit. ARNOB., *Adv. gent. lib. II.*

Da mihi virum qui sit iracundus, maledicus, effrænatus; paucissimis Dei verbis tam placidum, quam ovem reddam. Da libidinosum. — Nunquis hæc philosophorum aut unquam præstitit, aut præstare, si velit, potest? LACTANT., *lib. III.*

Παρὰ μὲν τοῖς Ἕλλησιν εἴς τις Φοῖδων, καὶ οὐκ οἶδα εἰ δεύτερος, etc. ORIG., *adv. Celsum, lib. I.*

tique. La manière dont les Athéniens en usèrent envers Socrate en est une forte preuve. Ces grands hommes cessaient-ils de vivre? leur d'octrine s'éteignait ordinairement avec eux faute d'autorité suffisante pour se soutenir. Leurs sectateurs se replongeaient bientôt dans les idolâtries, les superstitions, les impuretés et les débauches du vulgaire. Nous en avons un exemple remarquable dans le caractère que les auteurs romains nous donnent de ceux qui faisaient profession d'être les disciples de Socrate. Platon, disciple lui-même et grand admirateur de ce philosophe, touché jusqu'au vif de voir la doctrine de son maître foulée aux pieds de si bonne heure par ses propres disciples, semble désespérer de la réformation du genre humain par la voie de la philosophie. Il dit (1) qu'à la vue de ces choses, *un homme de bien serait tenté de se tenir en repos et de se renfermer en lui-même comme celui qui, assailli d'une violente tempête, va se mettre à l'abri sous le coin d'une muraille. Content, au milieu des injustices et des impiétés dont le monde est rempli, de ne pas se laisser emporter au torrent, de passer ses jours en repos, et de mourir enfin la joie et l'espérance dans le cœur!* Il y a plusieurs raisons en effet qui nous persuadent qu'il était entièrement impossible que les leçons des philosophes fussent d'un fruit assez grand pour opérer la réformation universelle du genre humain, et pour le retirer du triste état de corruption dans lequel il se trouvait engagé.

Car premièrement, le nombre de ceux qui ont mis la main à ce grand ouvrage a toujours été très-petit. Il s'est trouvé assez de gens en tous temps et en tous lieux, qui ont porté le nom de philosophes; mais le catalogue de ceux qui l'ont été véritablement se réduit à bien peu de chose. J'entends par ceux qui ont été véritablement philosophes, ceux qui ont fait tout leur possible pour perfectionner leur raison; qui ont eu assez de force d'esprit pour ne pas donner tête baissée dans les superstitions qui couvraient toute la face de la terre; qui se sont appliqués à l'étude des devoirs de la morale et de la volonté de Dieu, leur créateur et leur maître; qui se sont conformés eux-mêmes sans répugnance à cette volonté, autant qu'elle leur a été connue par les lumières de la nature; et qui ont exhorté, qui ont animé les autres hommes à suivre en ce point leur exemple. La philosophie de la plupart n'était autre chose qu'un vain babil. Ce n'était que subtilités, que jeux de mots, que disputes inutiles, nullement propres à les corriger eux-mêmes, et moins propres encore à réformer le genre humain. *Leurs disciples*, dit Aristote (*Ethic., lib.* 3), *s'imaginaient avoir fait de merveilleux progrès en philosophie, et être de grands hommes, lorsqu'ils avaient appris à ergoter sur la morale, encore qu'ils n'en suivissent pas les préceptes. Semblables à ces malades qui écoutent avec attention les discours de leurs médecins et qui ne suivent point leurs ordonnances.* Or comme toute la science d'un médecin ne sert de rien à un homme qui refuse de prendre les remèdes qu'on lui prescrit, ainsi la philosophie est inutile à ceux qui en négligent les préceptes. Il ne faut point être surpris de voir que les disciples des philosophes fussent tels qu'Aristote les dépeint, puisque leurs maîtres n'étaient pas en ce point meilleurs qu'eux. Leurs vices énormes donnaient assez à connaître que (1) la réformation des mœurs était ce qu'ils avaient le moins à cœur. Ils n'aspiraient qu'à la réputation de beaux parleurs et de subtils dialecticiens. C'était le vrai caractère des philosophes anciens, à la réserve peut-être de Socrate, de Platon et de quelques autres de même trempe. C'est un sujet si peu agréable, que je m'abstiens à dessein de descendre là-dessus dans aucun détail. Si quelqu'un a la curiosité d'en savoir davantage, il n'a qu'à consulter Diogène Laërce et les autres auteurs qui ont écrit les vies des philosophes, ils y trouveront des preuves de reste de la débauche et des vices infâmes de la plupart des philosophes anciens. On ne saurait raconter sans rougir les énormités qu'ils commettaient, non seulement en secret, mais souvent même à la face du ciel et de la terre. Je me contenterai du témoignage de Cicéron, le meilleur juge peut-être sur cette matière qui ait été. *Croyez-vous*, dit-il, parlant des préceptes de morale, *croyez-vous que ces choses n'aient eu aucune influence sur ces gens-là, si ce n'est peut-être sur quelques-uns qui en ont été les inventeurs et qui les ont mises par écrit? Combien peu de philosophes trouvera-t-on qui aient pris la raison pour la règle de leur conduite; qui aient été philosophes par principe et non pas par ostentation; qui aient pratiqué leurs propres leçons, et qui aient vécu d'une manière conforme à leurs préceptes? Vous en trouvez un grand nombre, esclaves de leurs convoitises*, etc. (2).

J'ajoute en second lieu, que ce petit nombre de philosophes extraordinaires qui, dociles eux-mêmes et soumis aux préceptes de la religion naturelle, ont fait tout leur possible pour en instruire les autres hommes, et les ont exhortés à les mettre en pratique, ont profondément ignoré des dogmes dont la connaissance était d'une absolue nécessité pour parvenir à leur grande fin, je veux dire à la réformation du genre humain plongé dans l'erreur et dans le vice.

Je remarque d'abord en général que n'ayant aucune connaissance du système entier de l'ordre et de l'état des choses de la

(1) PLATO, *de Rep.*, lib. VI.

(1) Inclusos philosophos in angulis, facienda præcipere quæ ne ipsi quidem faciunt qui loquuntur; et quoniam se a veris actibus removerunt, apparet eos exercendæ linguæ causa, vel advocandi gratia, artem ipsam philosophiæ reperisse. LACTANT., *lib. III.*

(2) Sed hæc eadem num censes apud eos ipsos valere, nisi admodum paucos, a quibus inventa, disputata, conscripta sunt? Quotus enim quisque philosophorum invenitur, qui sit ita moratus, ita animo ac vita constitutus, ut ratio postulat, qui disciplinam suam non ostentationem scientiæ, sed legem vitæ putet; qui obtemperet ipse sibi et decretis suis pareat? Videre licet multos libidinum servos, etc. CIC., *Tusc., quæstio. lib. II.*

création, ignorant les voies de Dieu dans le gouvernement de l'univers, le plan qu'il s'est proposé en créant le genre humain, l'excellence originale de la nature humaine, le fondement et les circonstances de la dépravation qui règne maintenant parmi les hommes, les moyens que la bonté divine devait employer pour les retirer de ce triste état, et la gloire dont Dieu avait dessein de les mettre un jour en possession : toutes ces choses, dis-je, étant inconnues aux philosophes, rendaient inutiles tous les mouvements qu'ils se donnaient pour découvrir la vérité et pour en faire des leçons. Semblables à ceux qui errent çà et là dans les vastes espaces de l'Océan, sans savoir où ils vont et sans pilote qui les conduise, ces philosophes n'ayant point de principe fixe ne raisonnaient la plupart du temps (1) qu'à l'aventure. De là vient que les plus éclairés d'entre eux n'ont pas fait difficulté de confesser (2) leur ignorance et leur aveuglement. Ils ont dit que la vérité (3) était comme dans un abîme impénétrable qui la dérobait à leurs yeux. Ils ont reconnu que bien loin de voir clair (4) dans les mystères de la sagesse, ils ne distinguaient rien dans les choses exposées en partie à leurs yeux. Ils ont ajouté que les yeux de leur entendement étaient trop faibles pour regarder fixement les choses même les plus manifestes, et qu'ils étaient tout semblables à ces oiseaux nocturnes qui ne sauraient supporter la lumière du soleil (5). Ils se sont plaints que malgré les lumières de la raison, il leur était impossible de connaître et d'expliquer (6) la nature et les attributs de la divinité; qu'il leur était beaucoup plus facile de dire ce qu'elle n'est pas (7) que de déterminer précisément ce qu'elle est. Ils ont dit enfin que de toutes les entreprises, la plus difficile (8) à leur avis, était celle qui avait pour but de rendre les hommes plus sages et meilleurs qu'ils ne sont. Socrate lui-même proteste qu'il sentait vivement son ignorance, et que c'était en ce point seulement qu'il se croyait plus sage que les autres hommes. C'était la seule raison qu'il alléguait de l'honneur que l'oracle lui avait fait de lui donner le titre glorieux du plus sage de tous les hommes (1).

En particulier, les hommes ignoraient profondément la manière de servir Dieu, qui lui est la plus agréable. Ils savaient bien en général qu'il faut le servir. C'est une vérité que les lumières de la nature leur découvraient d'une manière évidente et sensible; mais s'agissait-il de déterminer la nature du service qu'il veut qu'on lui rende? c'est ce que la simple raison ne pouvait pas leur apprendre avec certitude. Les plus éclairés des philosophes n'avaient pas de peine à comprendre que la meilleure manière de servir Dieu consistait sans doute à pratiquer les devoirs de la nature, et à imiter les attributs moraux de la divinité; mais ils sentaient bien aussi la nécessité d'une adoration extérieure : or c'est en ce point principalement qu'ils ont fait paraître leur faible. Incertains sur la nature du culte qu'ils devaient rendre à Dieu, ils ont donné pour maxime qu'il fallait que chacun suivît en ce point la religion de son pays : ainsi tous leurs beaux discours ne les ont pas empêché de tomber dans les idolâtries les plus scandaleuses et les plus extravagantes. Lactance reproche à Socrate d'avoir défiguré le plus beau discours peut-être qui soit jamais sorti de la bouche d'aucun philosophe, par un trait surprenant de superstition. Il ordonne à ses amis de sacrifier pour lui un coq qu'il avait voué à Esculape (2). J'avoue qu'on ne comprend rien à cet ordre bizarre d'un homme comme lui, à moins qu'on ne suppose que c'est là un trait d'ironie contre le Dieu de la médecine; c'en est un sans doute, et c'est à tort que Lactance le prend là-dessus à partie. Platon, après avoir parlé de la manière du monde la plus noble et la plus divine sur la nature et sur les attributs du Dieu souverain, a ensuite la faiblesse de conseiller aux hommes d'adorer outre cela les dieux inférieurs (3), les démons et les génies. Il n'ose pas même condamner l'adoration des statues et des images consacrées suivant l'usage établi dans sa patrie. Erreur tout à fait grossière, puisque cette adoration suppose que l'honneur rendu à des idoles mortes est capable de concilier aux hommes (4) la faveur et la bienveillance

(1) Errant ergo velut in mari magno, nec quo ferantur intelligunt; quia nec viam cernunt, nec ducem sequuntur. LACTANT. *lib. VI.*

(2) Ex cæteris philosophis, nonne optimus et gravissimus quisque confitetur multa se ignorare, et multa sibi etiam atque etiam esse discenda. CIC. *Tusc. quæst. lib. III.*

(3) Ἐν βύθῳ ἀλήθεια.

(4) « Tui ergo te, Cicero, libri arguunt quam nihil a philosophia possit disci ad vitam. Hæc tua verba sunt : » Mihi autem non modo ad sapientiam cæci videmur; sed ad ea ipsa, quæ aliqua ex parte cerni videantur, hebetes et obtusi. LACTANT. *lib. III.*

(5) ὥσπερ γὰρ καὶ τὰ τῶν νυκτερίδων ὄμματα πρὸς τὸ φέγγος ἔχει τὸ μεθ' ἡμέραν, οὕτω καὶ τῆς ἡμετέρας ψυχῆς ὁ νοῦς πρὸς τὰ τῇ φύσει φανερώτατα πάντων. ARISTOTEL. *Metaph. lib. II. cap. I.*

(6) Τὸν μὲν οὖν ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦδε τοῦ παντὸς εὑρεῖν τε ἔργον, καὶ εὑρόντα λέγειν εἰς πάντας ἀδύνατον. PLAT. *in Timæo.*

Profecto eos ipsos qui se aliquid certi habere arbitrantur, addubitare coget doctissimorum hominum de maxima re tanta dissensio. CIC. *de Natur. Deorum, lib. I.*

(7) Utinam tam facile vera invenire possem, quam falsa convincere. *Id. Ibid.*

(8) Καὶ μοι δύσβατός γέ τις τόπος φαίνεται καὶ ἐπίσκιος· ἔστιν οὖν σκοτεινὸς καὶ δυσδιερεύνητος. PLAT. *de Republ. lib. IV.*

(1) Plat in Apolog. Socratis.

(2) Ὦ Κρίτων, τῷ Ἀσκληπιῷ ὀφείλομεν ἀλεκτρυόνα· ἀλλὰ ἀπόδοτε, καὶ μὴ ἀμελήσητε. PLATO. *in Phædone.*

Illud vero nonne summæ vanitatis, quod ante mortem familiares suos rogavit, ut Æsculapio gallum quem voverat, pro se sacrarent. LACTANT. *lib. III.*

(3) Plat de Legib. lib IV.

(4) Τοὺς μὲν γὰρ τῶν Θεῶν ὁρῶντες σοφῶς, τιμῶμεν· τῶν δὲ ἐνιδυς ἀγάλματα ἱδρυσαμένοι, οὓς ἡμῖν ἀγάλλουσι, καίπερ ἀψύχους ὄντας, ἐκείνους ἡγούμεθα τοὺς ἐμψύχους Θεοὺς πολλὴν διὰ ταῦτ' εὔνοιαν καὶ χάριν ἔχειν. PLAT. *de Leg. lib. XI.*

de l'Etre suprême. Ainsi, par cet alliage de superstitions et d'idolâtries, dont il a chargé mal à propos le service qu'il avait prouvé être dû au Créateur de l'univers, il a gâté la plus belle philosophie qui fût au monde (1). A son exemple, Cicéron, le plus grand orateur et le meilleur philosophe que l'ancienne Rome et qu'aucune autre nation eût peut-être encore produit, songe si peu à s'opposer à l'idolâtrie, qu'il conseille aux gens d'adorer les dieux que leurs pères (2) ont adoré, et de se conformer aux décisions des pontifes et des aruspices touchant les victimes (3) qu'il faut offrir à chaque dieu en particulier. Il condamne même le conseil que les mages de Perse donnèrent à Xerxès, de réduire en cendres les temples de la Grèce, sous prétexte (4) que l'univers entier est le temple de Dieu. Il se contredit pitoyablement lui-même : car comment accorder le conseil qu'il donne de suivre les directions des pontifes et des aruspices, avec les sanglantes railleries dont il les accable en tant d'autres endroits (5) ? Enfin (car je n'ai pas dessein de descendre jusqu'aux philosophes du bas étage, comme Cicéron les appelle) Epictète lui-même, ce grand maître de morale, qui avait des idées aussi saines et aussi nobles de la vertu qu'aucun homme ait jamais eu dans le paganisme, ne veut-il pas que chacun se conforme à la religion (1) et aux rites de son pays dans les libations et dans les sacrifices qu'on offre à l'honneur des dieux.

Mais ce que les plus habiles philosophes ignoraient le plus absolument, et qu'il importe pourtant le plus à l'homme pécheur de savoir, c'est le moyen de rentrer dans la faveur de Dieu, lorsqu'on a eu le malheur de l'offenser et de s'égarer du droit chemin. La connaissance de la bonté de Dieu et de son infinie miséricorde donnait, à la vérité, aux philosophes de grandes espérances. Ils étaient persuadés en général que les péchés des hommes n'étaient pas sans rémission, et que leur réconciliation avec Dieu était une chose possible. Mais lorsqu'il s'agissait de déterminer la manière de se rendre la Divinité propice, et le moyen de se réconcilier avec elle, ils ne savaient à quoi s'en tenir. Les lumières naturelles s'arrêtaient là. Convaincus de leur insuffisance pour la détermination de cette importante question, ils attendaient avec impatience qu'une révélation particulière vînt les instruire là-dessus, comme nous le ferons voir dans le chapitre suivant. En effet, comment saura-t-on avec certitude que Dieu est disposé à recevoir en grace les pécheurs qui retournent vers lui, et qu'au défaut d'une obéissance parfaite il acceptera leur repentance, à moins que Dieu lui-même n'ait déclaré expressément que telle est sa volonté ? La chose est à la vérité très-probable, et ce sont là les seuls moyens de réconciliation que la nature suggère.

Mais on n'a aucune assurance certaine que cela seul puisse suffire. La nature ne dit pas si Dieu, pour vanger l'outrage fait à ses lois, pour soutenir l'honneur de son gouvernement, et pour témoigner à quel point il est irrité contre le péché, n'exigera pas quelque chose de plus avant que de rétablir l'homme dans les priviléges qu'il a perdus. Car il n'y a aucun des attributs de Dieu qui prouve positivement que Dieu soit obligé de pardonner au pécheur repentant, uniquement en vertu de sa repentance. La nature seule n'est donc pas capable de calmer les agitations et les doutes de l'homme pécheur sur les moyens d'apaiser la divinité offensée. C'est de là que sont venus ce nombre infini de sacrifices, et cette prodigieuse quantité de superstitions différentes, dont la face du monde païen a été comme inondée. Mais les plus sages d'entre les païens en étaient si peu satisfaits, que quelques-uns d'entre eux n'ont pu s'empêcher de déclarer ouvertement qu'ils ne croyaient pas que tous ces moyens de satisfaction servissent de grand' chose pour apaiser la Divinité irritée, et pour lui rendre leurs prières plus agréables. Ils sen-

(1) Τὰ Πλάτωνι εἰρήμενα, οὐ μὲν διέθεντο τὸν φιλόσοφον ἀξίως ἀναστραφῆναι ἐν τῇ πρὸς τὸν ποιητὴν τῶν ὅλων εὐσεβείᾳ, ἣν ἔχρῆν μὴ νοεύειν, μηδὲ μιαίνειν τῇ εἰδωλολατρείᾳ. ORIGEN. *advers. Cels., lib VI.*

(2) A patribus acceptos deos placet coli. CIC. *de Leg. lib. II.*

(3) Jam illud ex institutis pontificum et aruspicum non mutandum est, quibus hostiis immolandum cuique deo. *Id. Ibid.*

Cum de religione agitur T. Coruncanum, P. Scipionem, P. Scævolam pontifices maximos, non Zenonem, non Cleanthem, aut Chrysippum sequor; habeoque C. Lælium augurem, eumdemque sapientem, quem potius audiam de religione dicentem in illa oratione nobili, quam quemquam principum stoicorum. — A te philosopho rationem accipere deheo religionis, majoribus autem nostris, etiam nulla ratione reddita, crederc. *De Nat. Deor., lib. III.*

(4) Nec sequor magos Persarum, quibus auctoribus Xerxes inflammasse templa Græciæ dicitur, quod parietibus includerent deos, quorum hic mundus omnis templum esset et domus. Melius Græci atque nostri, qui ut augerent pietatem in deos, easdem illos, quas nos urbes incolere voluerunt. CIC. *de Leg. lib. II.*

Xerxès fit détruire les temples des villes grecques d'Asie par zèle pour la religion des mages, dans laquelle il avait été instruit par Zoroastre, et à la sollicitation d'Ostanes, qui en était le chef, l'archimage. Les mages ne pouvaient souffrir les statues et les simulacres des dieux, dont les temples des Grecs étaient remplis, et c'est la raison pourquoi ils les brûlaient. Voyez Strabon. lib. 14. Æschilus in Persis. Herod. l. 8. et Diog. Laertius in proœmio. Plin. lib. 30. c. 1. 2. Voyez sur le magianisme et sur son rétablissement et sa réformation par Zoroastre, le savant docteur Prideaux. Hist. des Juifs. tom. I. de la traduction française p. 325, 383 et suiv. *R. de T.*

(5) Voyez son livre *de Divinatione*, où parmi un grand nombre de traits piquants qu'il décoche contre ces gens-là, il rapporte ce bon mot de Caton : « Mirari se aiebat, quod non rideret aruspex, aruspicem cum vidisset. » *De Divinat. lib. II.* C'est donc avec beaucoup de raison que Lactance lui fait ce reproche :

Video te, Cicero, terrena et manufacta venerari. Vana esse intelligis, et tamen eadem facis, quæ faciunt ipsi, quos ipse stultissimos confiteris. LACTANT., *lib. II.*

(1) Σπένδειν δὲ, καὶ θύειν, καὶ ἀπάρχεσθαι μετὰ τὰ πάτρια ἑκάστῳ προσήκει. EPICTET., *cap. XXXVIII.*

taient bien qu'il leur manquait quelque chose, mais ils ne savaient pas positivement ce que c'était (1).

Il y avait quelques autres dogmes encore d'une absolue nécessité pour l'exécution du grand ouvrage de la réformation du genre humain, qui n'étaient pas à la vérité tout à fait inconnus aux meilleurs philosophes, mais sur lesquels ils étaient si pleins de doutes, si chancelants et si incertains, qu'il n'était pas possible que ces dogmes eussent sur le cœur et sur la conduite des hommes l'influence qu'ils auraient dû avoir naturellement (2). Je mets dans ce rang le dogme de l'immortalité de l'ame, celui d'une vie à venir, et celui des peines et des récompenses dont la distribution se fera dans une autre vie. J'ai fait voir ci-dessus (chap. 8) que la raison et la nature nous fournissent des preuves de ces grandes vérités qui valent, peu s'en faut, une démonstration. J'ai fait voir aussi que les plus sages des philosophes anciens les ont crues et qu'ils ont paru en être si pleinement convaincus qu'ils ont agi et vécu comme des gens dont les espérances ne sont pas toutes bornées à cette vie. Mais on ne peut s'empêcher d'un autre côté d'être surpris et touché sensiblement de voir comment en d'autres temps, oubliant ces mêmes arguments qui semblaient les avoir persuadés, ils laissent échapper des paroles qui marquent que leur foi sur ces articles était tout à fait faible et chancelante. Je laisse à part ces sectes entières de philosophes qui rejetaient et l'immortalité de l'ame, et l'espérance d'une vie à venir. Je crois bien que leurs discours pouvaient embarrasser l'esprit du commun peuple, et diminuer quelque chose de la force des arguments que les autres emploient pour prouver ces verités; mais ils ne méritent pas grande attention, parce qu'en toute autre chose, aussi bien qu'en ceci, c'étaient de fort pauvres raisonneurs et de très-méchants philosophes en comparaison de ces grands génies dont je parle maintenant. Je parle de ces grands hommes même, les meilleurs, les plus sages et les plus éclairés qui aient jamais porté le nom de philosophes. Malgré la force victorieuse des arguments qu'ils ont mis quelquefois en avant pour prouver la certitude d'un état à venir, vous les trouvez en d'autres temps si peu fermes là-dessus, ils en parlent d'une manière si douteuse, qu'ils font pitié; et il y a tout lieu de croire que leurs doutes sur ce dogme important ont dû empêcher l'effet qu'il aurait produit sans cela sur leur cœur et sur leur conduite. *Je m'en vais à la mort*, disait Socrate sur le point de mourir, *et vous allez continuer une plus longue vie* (3), *mais ni vous ni moi ne savons lequel des deux chemins sera le meilleur, Dieu seul le sait* (Plato, *in Apol. Socrat.*). Ne semble-t-il pas que ces paroles renferment quelque doute de son existence après la mort? Il parle sur le même ton dans cet admirable discours sur l'immortalité de l'âme, qu'il fit à ses amis qui étaient venus prendre congé de lui. Il le conclut par ces paroles : *Sachez*, leur dit-il, *que j'espère d'être bientôt dans la compagnie des gens de bien, je n'ose pourtant prononcer positivement là-dessus* (*Id., in Phæd.*). *Si la mort*, dit-il ailleurs, *n'est qu'une transmigration dans un autre lieu, et s'il est vrai, comme on nous l'assure, que ceux qui sont morts ne laissent pas d'exister encore*, etc. (*Id in Apol. Socrat.*). Vous trouvez dans Cicéron le même embarras et les mêmes doutes. *Je vous expliquerai*, dit-il, *ce que vous demandez, le mieux qu'il me sera possible. Je ne prétends pas, au reste, que ce que je vais dire soit aussi certain et aussi infaillible que les oracles d'Apollon; je ne le donne que sur le pied d'une conjecture probable : car le plus haut point où je puisse arriver, c'est la vraisemblance* (1). Il ne veut rien déterminer sur la question de la mortalité ou de l'immortalité de l'ame, *parce qu'il n'y a que Dieu seul*, dit-il, *qui puisse savoir laquelle de ces deux opinions est la véritable, et que c'est un grand problème que décider laquelle est la plus vraisemblable* (2). Dans le même discours, après avoir mis dans un beau jour les arguments qui prouvent l'immortalité de l'ame, il avertit : *Qu'il ne faut pas trop s'y fier : car souvent*, dit-il, *un argument subtil nous fait illusion. Quelquefois il nous arrive d'hésiter et de changer de sentiment sur des choses encore plus claires. Au fond*, ajoute-t-il, *il ne faut point dissimuler qu'en ceci il n'y ait quelque obscurité* (3). *Je ne sais*, dit-il encore, *d'où vient qu'en lisant je donne mon consentement à ce que je lis; mais je n'ai pas plutôt posé le livre, et je n'ai pas plutôt commencé à méditer sur l'immortalité de l'ame, que je retombe dans mes premiers doutes* (4). Je conclus de tout cela que, malgré tous les beaux arguments, toutes les conclusions subtiles et toutes les sentences des meilleurs philosophes de l'antiquité, tant s'en faut que les seules lumie-

(1) *Vid.* Plat. Alcibiadem, II, passim.

(2) Præterea apud eos nihil certi est, nihil quod a scientia veniat, — et nemo paret, quia nemo vult ad incertum laborare. Lact., *lib. II.*

(3) Quod præter deos negat scire quemquam, scit ipse, utrum melius sit; nam dixit ante : Sed suum illud, nihil ut affirmet, tenet ad extremum. Cic., *Tusc. quæst., lib. I.*

(1) Ea quævis, ut potero, explicabo : nec tamen quasi Pythius Apollo, certa ut sint et fixa quæ dixero; sed ut homunculus unus e multis probabilia conjectura sequens. Ultra enim quo progrediar, quam ut verisimilia videam, non habeo. *Id., Ibid.*

(2) Harum sententiarum quæ vera sit, Deus aliquis viderit, quæ verisimillima, magna quæstio est. *Id., Ibid.*

(3) Etsi nihil nimis oportet confidere. Movemur enim sæpe aliquo acute concluso : labamus mutamusque sententiam clarioribus etiam in rebus : in his est enim aliqua obscuritas. *Id., Ibid.*

(4) Nescio quomodo, dum lego, assentior : cum posui librum, et mecum ipse de immortalitate animorum cœpi cogitare, assensio omnis illa elabitur. *Id., Ibid.*

res naturelles aient mis la vie et l'immortalité dans une entière et pleine évidence, qu'il est au contraire clair comme le jour que ces dogmes avaient besoin d'une révélation et plus ample et plus claire (1).

J'ajoute que les philosophes n'ont jamais pu prouver bien clairement, ni expliquer d'une manière distincte et proportionnée à la capacité de chacun, les choses même qu'ils entendaient le mieux. Je mets dans ce rang ce qu'ils ont dit sur la vertu et sur la volonté de Dieu en matière de morale. Les leçons qu'ils ont faites là-dessus n'étaient pas telles qu'il les fallait pour persuader entièrement les hommes, et pour les porter à réformer leurs mœurs. C'étaient presque toujours des spéculations métaphysiques, des discours pleins de savoir, ou des disputes subtiles, et non pas des instructions à la portée de tout le monde, et tournées du côté de la pratique. Leurs arguments prouvaient bien que la pratique de la vertu est le parti le plus sage et le plus raisonnable qu'un homme puisse prendre, mais ils ne prouvaient pas qu'il fût obligé à le prendre en vertu d'une obligation nécessaire et indispensable. La connaissance qu'ils avaient de la volonté de Dieu était le fruit d'une suite de raisonnements si abstraits et si subtils, que la plus grande partie des hommes n'étant pas capable de les entendre, il n'était pas possible qu'ils fissent sur eux aucun effet. Aussi n'avaient-ils pas pour but de rendre les hommes meilleurs en les instruisant de leurs devoirs, la plupart regardaient la philosophie comme une espèce de passe-temps (2). Ils faisaient entre eux assaut d'esprit et d'éloquence, c'était à qui parlerait le mieux sur quelque sujet. De là vient qu'il n'y avait que peu de gens qui s'appliquassent à l'étude de la philosophie, comme Cicéron (3) le remarque, et que la manière dont on l'enseignait n'était nullement à la portée du commun peuple qui est sujet à croire qu'on a dessein de le tromper lorsqu'on lui propose des arguments abstraits dont il ne comprend pas la force. Il fallait avoir beaucoup d'esprit et de savoir pour entendre les discours sublimes de Platon et les disputes des autres philosophes (4).

(1) Credebam facile opinionibus magnorum virorum rem gratissimam (animæ immortalitatem scilicet) promittentium magis, quam probantium. SENEC, *epist. CII.*

Adeo omnis illa tunc sapientia Socratis, de industria venerat consultæ æquanimitatis, non de fiducia compertæ veritatis TERTULL., *de Anima.*

(2) Profecto omnis istorum disputatio, quanquam uberrimos fontes virtutis et scientiæ contineat, tamen collato cum horum (qui rempublicam gubernant) actis perfectisque vereor ne non tantum videatur attulisse negotiis hominum utilitatis quantum oblectationem quamdam otii. CIC., *de Republ. fragm.*

(3) Est, inquit Cicero, philosophia paucis contenta judicibus, multitudinem consulto ipsa fugiens. — Maximum itaque argumentum est, philosophiam neque ad sapientiam tendere neque ipsam esse sapientiam: quod mysterium ejus, barba tantum celebratur et pallio. LACT., *lib. III.*

(4) Ὀλίγους μὲν ὤνησεν ἡ περικαλλὴς, καὶ ἐπιτετηδευμένη

Au lieu que la science de la morale qui apprend à vivre d'une manière réglée doit être aisée, claire, familière et proportionnée à la capacité de chacun. Ajoutez à cela que les philosophes, qui ont le mieux réussi sur la morale, n'avaient point de système suivi et méthodique. Les vérités qu'ils enseignaient, étaient des vérités détachées qui ne se rapportaient à aucun principe, et qui par conséquent n'avaient rien de fort convaincant. Rien n'est plus certain que ce qu'ils ont dit en général de la vertu, qu'elle mérite d'être aimée, et que la pratique en est préférable à tout autre chose; mais ils n'ont jamais pu expliquer d'une manière claire et satisfaisante, ni les principes, ni la fin, ni les raisons de cette préférence qu'ils prétendaient être due à la vertu. De là vient qu'ils s'accordent si peu entre eux, qu'ils se réfutent perpétuellement les uns les autres (1). Cela va si loin, que Varron compte jusqu'à deux cent quatre-vingt-huit opinions différentes sur la seule question du souverain bien de l'homme, comme saint Augustin le rapporte (2). Quel a dû être l'effet d'une si prodigieuse diversité d'opinions? N'a-t-elle pas dû empêcher l'influence qu'aurait dû avoir naturellement sur leur esprit et sur la conduite de leur vie, la persuasion dans laquelle ils étaient tous que la pratique de la vertu était un devoir nécessaire et indispensable? *Les philosophes*, dit là-dessus Lactance, *ont connu la vérité en général et développé tout le mystère de la véritable religion; mais, occupés à se réfuter les uns les autres, ils n'ont pas bien soutenu leurs sentiments propres: en quelques rencontres ils n'ont pas eu la raison de leur côté, et ils n'ont pu lier ensemble les vérités mêmes qu'ils ont enseignées, d'une manière à pouvoir en faire un système suivi* (3). Dans un autre endroit, après avoir donné un abrégé des dogmes et de la fin de la véritable religion, depuis l'origine de toutes choses jusqu'à leur consommation (4): *Les*

Πλάτωνος λέξις, πλείονας δὲ ἡ τῶν εὐτελέστερον ἅμα καὶ πραγματικῶς καὶ ἐστοχασμένως τῶν πολλῶν διδαξάντων, καὶ γραψάντων· ἔστι γοῦν ἰδεῖν, τὸν μὲν Πλάτωνα ἐν χέρσι τῶν δοκούντων εἶναι φιλολόγων μόνον. ORIG. *cont. Cels., lib. VI et lib. VII.*

(1) Nec quid defendere debeant, scientes; nec quid refutare. Incursantque passim sine delectu omnia quæ asserunt quicumque dissentiunt. LACT., *lib. VII.*

(2) August. lib. XIX. de Civ. Dei. cap. I. Voyez sur tout cela les railleries de Lucien dans son Ménippe ou la Nécromancie.

(3) Totam igitur veritatem, et omne divinæ religionis arcanum philosophi attigerunt. Sed aliis refellentibus, defendere id, quod invenerant, nequiverunt. Quia singulis ratio non quadravit; nec ea, quæ vera senserant, in summam redigere potuerunt. LACT., *lib. VII.*

(4) Quam summam, quia philosophi non comprehenderunt, nec veritatem comprehendere potuerunt, quamvis ea fere, quibus summa ipsa constat, et viderent et explicarent. Sed diversi ac diverse illa omnia protulerunt, non annectentes nec causas rerum, nec consequentias, nec rationes, ut summam illam, quæ continet universa, et compingerent et complecterentur. LACT., *lib. VII.*

philosophes, dit-il, *ayant ignoré ce système, n'ont pu connaître la vérité, quoique pourtant ils aient découvert et expliqué la plupart des dogmes particuliers dont il est composé; mais les uns ont proposé un dogme, les autres en ont avancé un autre : ceux qui ont parlé de la même chose ne l'ont pas tous fait de la même manière. Ils n'ont pas su faire voir la liaison des principes avec leurs conséquences, ni alléguer les véritables raisons de ce qu'ils enseignaient. De sorte qu'ils n'ont point eu de corps de doctrine complet et bien lié. Si quelqu'un d'eux* (1), ajoute-t-il, *s'était donné la peine de recueillir et de rédiger en ordre les vérités éparses çà et là, et répandues dans toutes les sectes, je ne crois pas qu'il différât beaucoup de nous; mais un ouvrage de cette nature ne peut venir que d'un homme à qui la vérité est déjà connue, et il n'y a personne à qui elle soit connue, qu'à ceux qui sont enseignés de Dieu lui-même.*

Enfin l'autorité a manqué aussi aux philosophes à l'égard même des choses qu'ils ont le mieux sues et qu'ils ont le plus clairement expliquées, de sorte que, faute d'autorité suffisante, ils n'ont pu faire assez d'impression sur les esprits pour obliger les hommes à mettre en pratique les devoirs qu'ils leur prescrivaient. Les vérités de spéculation qu'ils ont prouvées par la raison, avaient besoin d'une autorité plus grande que la leur, et les préceptes qu'ils ont donnés, quelque beaux et raisonnables qu'ils fussent (2), n'étaient pourtant pas de grand poids par la raison qu'on ne les regardait que comme des préceptes humains (3). De là vient qu'aucun des philosophes (sans en excepter ceux qui ont enseigné les vérités les plus claires, qui ont donné les leçons les plus sages et les meilleures pour la conduite de la vie, et qui ont proposé les motifs les plus puissants), n'a jamais pu (4) changer le train ordinaire du monde, ni réformer considérablement le genre humain, comme Jésus-Christ et ses apôtres ont fait par leurs prédications. Nous ne voyons pas dans l'histoire que les disciples de Socrate ou de Platon aient porté leur persuasion de l'excellence de la vertu et de la certitude des récompenses qui y sont attachées, jusqu'au point de sacrifier leur vie pour en soutenir les intérêts (1), comme on a vu faire à un nombre infini de disciples de Jésus-Christ. J'avoue que dans la spéculation il ne paraît nullement impossible que les préceptes et les motifs proposés par les philosophes aient eu le pouvoir de réformer les mœurs corrompues du genre humain, et de porter les hommes à mieux vivre à l'avenir, quoique pourtant on doive convenir que la philosophie avec toutes ses lumières demeure court, lorsqu'il s'agit de chercher un remède pour l'expiation des fautes passées. Mais quelque possible que la chose paraisse dans la spéculation, l'expérience nous montre qu'elle n'est point du tout praticable, et que sans le secours d'en haut, la philosophie et la raison sont trop faibles pour un aussi grand ouvrage qu'est la réformation du genre humain. *Or comme il importe peu de savoir*, dit Cicéron (2), *si personne ne se porte bien, ou si personne ne peut se bien porter, ainsi je ne vois pas quelle différence il peut y avoir entre ces deux choses, personne n'est sage, et personne ne peut être sage.* Il faut donc reconnaître que l'état de l'homme est infiniment triste, à moins d'un secours plus puissant que celui qu'il peut tirer de la philosophie. Je ne doute pas que dans l'état d'innocence, avant que l'ame de l'homme se trouvât assaillie de ce grand nombre de préjugés, d'inclinations vicieuses et de mauvaises habitudes dont elle est maintenant défigurée, la droite raison ne lui ait suffi pour se conduire et pour se tenir dans la pratique constante de son devoir. Mais il en est aujourd'hui tout autrement. Les philosophes les plus sensés et les plus sages ont reconnu que dans l'état où le genre humain se trouve maintenant, la raison est souvent un très-mauvais guide. Ils se sont plaints que l'entendement de l'homme était si rempli de ténèbres, sa volonté si portée au mal, ses passions si mutines et si peu soumises à l'empire de la raison, qu'ils ne croyaient pas qu'il fût possible d'en pratiquer les règles qu'avec une extrême difficulté, et qu'ils n'espéraient guère de persuader au monde la soumission à ces règles. En un mot, ils ont confessé que la nature humaine était

(1) Quod si extitisset aliquis qui veritatem sparsam per singulos, per sectasque diffusam, colligeret in unum, ac redigeret in corpus; is profecto non dissentiret a nobis. Sed hoc nemo facere, nisi veri peritus ac sciens, potest. Verum autem non nisi ejus scire est, qui sit doctus a Deo. LACT., *lib. VII.*

(2) Platonis documenta, quamvis ad rem multum conferant, tamen parum habent firmitatis ad probandam et implendam veritatem. *Id., Ibid.*

(3) Quid ergo? Nihilne illi simile præcipiunt? Imo permulta, et ad verum frequenter accedunt. Sed nihil ponderis habent illa præcepta quia sunt humana, et auctoritate majori, id est, divina carent. Nemo igitur credit, quia tam se hominem esse putat qui audit, quam est ille qui præcipit. *Id., lib. III.*

(4) Εἴποιμι δ' ἀληθέστατα τοὺς δυνηθέντας διαθεῖναι τοὺς ἀκροατὰς τῶν λεγομένων οὕτω βιοῦντας, ὡς τούτων οὕτως ἔχοντων. Τούτῳ δὲ τῷ τρόπῳ διατίθενται Ἰουδαῖοι καὶ Χριστιανοὶ περὶ τοῦ ἀπ' αὐτῶν καλουμένου μέλλοντος αἰῶνος. ORIG. *cont. Celsum, lib. VIII*

Παρὰ μὲν τοῖς Ἕλλησιν, εἴς τις Φοίδων, καὶ οὐκ οἶδα εἰ δεύτερος, καὶ εἷς Πυλήμων μεταβαλόντες ἀπὸ ἀσώτου καὶ μοχθηροτάτου βίου, ἐφιλοσόφησαν· παρὰ δὲ τῷ Ἰησοῦ οὐ μόνον τέτταρες δώδεκα, ἀλλ' αἰεὶ καὶ πολλαπλασίοι οἵτινες γενόμενοι σοφρόνων χόρος *Id., lib. III.*

Da mihi virum, qui sit iracundus, etc. *Voyez ce passage cité ci-dessus, au commencement de ce chapitre.* LACT., *lib. III.*

(1) Σωκράτει μὲν γὰρ οὐδεὶς ἐπιστεύθη, ὑπὲρ τούτου τοῦ δόγματος ἀποθνήσκειν· Χριστῷ δὲ τῷ καὶ ἀπὸ Σωκράτους ἀπὸ μέρους γνωσθεντι, οὐ φιλόσοφοι οὐδὲ φιλόλογοι μόνον ἐπείσθησαν, ἀλλὰ καὶ παντελῶς ἰδιῶται, καὶ δόξης καὶ φόβου καὶ θανάτου καταφρονήσαντες. JUSTIN., *Apolog. I.*

(2) Nam si, consensu omnium philosophorum, sapientiam nemo sequitur, in summis malis omnes sumus, quibus vos optime consultum a dis immortalibus dicitis. Nam ut nihil interest utrum nemo valeat, an nemo possit valere, sic non intelligo quid intersit, utrum nemo sit sapiens, an nemo esse possit. CIC., *de Nat. deor., lib. III.*

étrangement dépravée, et ils ont reconnu que cette corruption était un mal dont la cause leur était inconnue et dont par conséquent ils ignoraient le vrai remède. Ainsi les grands devoirs de la religion n'étaient, à parler proprement parmi eux, que des matières de spéculation, des sujets sur lesquels on disputait pour et contre, et non pas des règles de conduite. C'étaient de grandes idées qu'on proposait à admirer plutôt qu'à suivre, puisque en effet on ne croyait pas que le commun des hommes fût capable de les pratiquer. Il fallait donc nécessairement un secours surnaturel et extraordinaire pour remédier à tous ces désordres et pour venir à bout de ces déréglements. Or quoique les philosophes reconnussent que sans ce secours (1) il n'y avait point d'homme qui pût être véritablement grand, ils ne l'attendaient pourtant ni de la droite raison toute seule, ni des lumières de la philosophie.

CHAPITRE XI.

Prop. VII. *Que le genre humain avait besoin d'une révélation céleste pour sortir de l'état de corruption dans lequel il se trouvait, et pour entrer dans un état qui eût du rapport avec l'excellence originale de sa nature; que les besoins attachés à la nature humaine, et la connaissance que les hommes avaient naturellement de la divinité, les menaient comme par la main à cette révélation, et leur donnaient tout lieu de l'espérer et de l'attendre, comme il paraît par l'aveu qu'en ont fait les plus sensés et les plus sages des philosophes païens, et par les termes qu'ils ont employés pour exprimer l'espérance qu'ils avaient que Dieu leur ferait un jour cette grace.*

Il est très-clair que les hommes avaient besoin d'une révélation divine pour les retirer du triste état de corruption et de misère dans lequel ils se trouvaient malheureusement engagés, et sans cette révélation on ne conçoit pas qu'il eût été possible de travailler avec succès à la réformation du genre humain. En effet, j'ai fait voir dans les chapitres précédents que le genre humain en général est maintenant si ignorant et si stupide, si rempli de préjugés et d'opinions erronées, si esclave de ses passions et de ses désirs sensuels, si enfoncé dans les habitudes du vice, que peu de personnes sont désormais capables de découvrir par elles-mêmes, à l'aide de leurs lumières naturelles, toutes les branches particulières de leurs devoirs, et qu'ainsi la plupart des hommes, considérés dans leur état présent, ont un très-grand besoin d'être particulièrement instruits là-dessus. J'ai fait voir aussi que ceux qui étaient les plus capables de découvrir la vérité et d'en faire des leçons aux autres, c'est-à-dire les philosophes les plus éclairés et les plus sages, ont absolument ignoré quelques vérités, et ont flotté dans le doute et dans l'incertitude sur quelques autres, qui étaient pourtant entièrement nécessaires pour l'entière réformation du genre humain. J'ai montré ensuite qu'ils n'ont pu prouver clairement, ni expliquer d'une manière intelligible et à la portée du commun, les vérités elles-mêmes qu'ils ont le mieux sues et dont ils étaient le plus persuadés. J'ai fait voir encore qu'ils n'ont pas eu assez d'autorité pour faire recevoir aux hommes les vérités mêmes qu'ils ont été en état d'expliquer clairement et de prouver par des raisonnements solides, et qu'ainsi les impressions qu'ils ont pu faire sur l'esprit de leurs disciples n'ont pas été assez vives pour produire un effet sensible sur la conduite générale du genre humain. J'ai remarqué enfin qu'ils n'ont jamais prétendu à aucun secours surnaturel, sans quoi pourtant on ne conçoit pas qu'il soit possible de réussir dans une entreprise aussi difficile qu'est la réformation du genre humain. D'ailleurs c'est une chose de fait, qu'en matière de religion les hommes se laissent prendre plus facilement et sont attirés plus fortement par des preuves fondées sur un témoignage incontestable, que par des arguments abstraits, tant solides soient-ils. Or puisque les philosophes, avec toutes leurs lumières et toute leur pénétration, n'ont pas eu les qualités requises pour travailler avec succès à la réformation des mœurs, il est clair que le genre humain avait un besoin manifeste d'une révélation particulière, ajoutée à la révélation de la nature, qui suppléât aux obscurités de cette dernière. Ne fallait-il pas une révélation particulière pour découvrir aux hommes comment il faut qu'ils servent Dieu, et quels sont les actes d'adoration extérieure qui lui sont les plus agréables? Ne fallait-il pas une révélation particulière (1) pour découvrir à l'homme pécheur le moyen de rentrer en grace avec Dieu, et quelle est la propiation pour le péché qu'il peut accepter sans déroger à son autorité, à sa gloire et à la majesté de ses lois? Ne fallait-il pas encore une révélation particulière qui (2) proposât aux hommes avec clarté et avec évidence les grands motifs de la religion, je veux dire les récompenses et les peines de la vie à venir, et qui levât les doutes que les hommes ne pouvaient s'empêcher d'avoir là-dessus, malgré la force et la solidité des arguments que la raison leur fournissait pour

(1) Nemo unquam vir magnus, sine divino afflatu fuit. Cic., *de Nat. deor.*, *lib. II*, *cap.* 66. Bonus vir, sine Deo, nemo est. An potest aliquis supra fortunam, nisi ab illo adjutus, exsurgere? Ille dat consilia, etc. *Sen.*

(1) Νομοθέτης, ὅστις νοῦν κέκτηται, οὔποτε μὴ τολμήσῃ καινοτομῶν, ἐπὶ θεοσέβειαν, ἥτις μὴ σαφὲς ἔχει τι, τρέψαι πόλιν ἑαυτοῦ — μηδὲν τοιαῦτα εἰδώς, ὥσπερ οὐδὲ ὃ δυνατὸν εἰδέναι τῇ θνητῇ φύσει τῶν τοιούτων πέρι. Plato. *in Epinomide.*

Τα γὰρ δὴ τοιαῦτα (Θεῶν θεραπείας) οὔτ' ἐπιστάμεθα ἡμεῖς· εἰκάζοντές τε πόλιν οὐδενὶ ἄλλῳ πειθόμεθα, ἐὰν νοῦν ἔχομεν, οὐδὲ χρησόμεθα ἐξηγητῇ ἄλλῳ ἢ τῷ πατρίῳ Θεῷ. Plat. *de Rep.*

(2) Τὸ μὲν ἀληθὲς, διισχυρίζεσθαι ταῦτα οὕτως ἔχειν, πολλῶν ἀμφισβητούντων, Θεοῦ ἔστι. Plat. *de Leg.* I.

les en convaincre? Ne fallait-il pas enfin une révélation particulière du ciel, qui proposât tous les dogmes de la religion d'une manière claire, facile et proportionnée à la portée de chacun (1), qui donnât du poids et de l'autorité aux préceptes les plus clairs, et qui fournît aux hommes les secours extraordinaires dont ils ont besoin pour surmonter le fond de corruption qui est en eux? Il est évident que sans une révélation semblable, il n'était pas possible de travailler avec succès à la réformation du monde. *A moins*, disait Socrate, *qu'il ne plaise à Dieu* (2) *de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part, n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes. Tout ce qui*, dit aussi Platon, *dans la situation présente des choses, est dans l'ordre et tel qu'il doit être* (3), *est redevable de ce bonheur au bon plaisir de Dieu et à ses soins paternels.*

Or, puisqu'il est constant que l'homme, considéré dans son état naturel, avait un extrême besoin d'une révélation divine; puisqu'il n'y a point d'homme au monde, qui puisse dire avec quelque ombre de raison, qu'en suppléant à ce besoin, Dieu blesse le moins du monde la gloire de ses attributs, ou s'écarte des règles de sa sagesse souveraine; puisque révéler pleinement aux hommes le chemin qui mène à la félicité, leur expliquer nettement et en détail sa volonté, leur proposer les récompenses et les peines à venir dans tout leur jour, leur donner à connaître la nature du service qui lui plaît, leur donner des idées justes de la satisfaction pour le péché qu'il accepte, et de la repentance qui lui est agréable, sont toutes choses qui, bien loin d'être indignes de Dieu, s'accordent parfaitement bien avec les idées que nous avons de sa bonté et de sa miséricorde: il est incontestable que les lumières de la raison donnaient aux hommes un juste sujet d'espérer que Dieu les leur révèlerait un jour. Les anciens païens, meilleurs juges en ce point que les déistes modernes, étaient si persuadés de la nécessité d'une révélation céleste pour donner du crédit aux règles suivant lesquelles les hommes doivent se conduire, que leurs principaux législateurs ont feint qu'ils avaient reçu leurs lois de Dieu lui-même. Mais qu'avons-nous besoin de nous prévaloir ici de l'exemple des législateurs idolâtres? Ne voyons-nous pas que tout ce qu'il y a de plus sain, de plus éclairé et de moins superstitieux parmi les philosophes de l'antiquité, n'a pas fait difficulté de reconnaître qu'il était persuadé de la nécessité d'une révélation divine? Ces grands hommes n'ont-ils pas déclaré ouvertement qu'il n'y avait rien de plus naturel et de plus conforme aux lumières de la droite raison que d'espérer que Dieu ferait un jour aux hommes la grace de se révéler à eux plus amplement qu'il n'avait fait jusqu'alors? Outre les passages que j'ai déjà cités là-dessus, j'en trouve un dans Platon, le plus beau à mon avis, et le plus remarquable de tous ceux qu'on allègue de ses ouvrages. Comme je ne le vois cité par aucun auteur qui ait écrit sur cette matière, j'ai cru que je ne ferais pas mal de le transcrire ici tout du long, pour fermer la bouche à ceux qui nient la nécessité d'une révélation ajoutée à celle de la nature. *Le meilleur parti que nous ayons à prendre*, dit Socrate à un de ses disciples, *c'est d'attendre patiemment. Oui*, ajoute-t-il, *il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes. Quand est-ce que viendra ce temps-là*, répond le disciple, *et qui est-ce qui nous enseignera ces choses? Car il me semble que j'ai un désir ardent de connaître ce personnage. Celui dont il s'agit*, continue Socrate (1), *est une personne qui s'intéresse à ce qui vous touche. Mais elle le fait, à mon avis, à la manière dont Homère raconte que Minerve en agit à l'égard de Diomède. Minerve dissipa le brouillard qu'il avait devant les yeux, afin qu'il pût distinguer les objets les uns d'avec les autres. Il est pareillement nécessaire que le brouillard épais, qui réside maintenant sur les yeux de votre entendement, soit dissipé, afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste le bien d'avec le mal; distinction que vous n'êtes pas jusque ici bien en état de faire. Qu'elle vienne*, réplique le disciple, *cette personne, et qu'elle dissipe quand il lui plaira ces ténèbres. Je suis, quant à moi, tout disposé à faire tout ce qu'il lui plaira de me prescrire; moyennant que je puisse devenir meilleur que je ne suis. Elle est de son côté*, continue Socrate, *admirablement bien disposée à faire tout cela en votre faveur. Ne serait-il donc pas plus à propos*, dit le disciple, *de différer l'offrande des sacrifices, jusque à ce qu'elle vienne? Vous avez raison*, répond Socrate, *il vaudrait mieux prendre ce parti que de courir les risques de ne savoir si en offrant des sacrifices on plaira à Dieu, ou si on ne lui plaira pas. A la bonne heure donc*, réplique le disciple; *quand ce jour-là sera venu, nous ferons nos offrandes à Dieu. J'espère même de sa bonté qu'il n'est pas fort éloigné.* Dans un autre endroit, le même auteur, après avoir rapporté le beau discours que Socrate fit quelque temps avant sa mort sur les dogmes importants de l'immortalité de l'ame et de la certitude d'une vie à venir, introduit un de ses disciples qui lui répond en ces termes: *Je suis entièrement de votre opinion, et je crois que la connaissance parfaite de ces choses dans cette vie est impossible, ou du moins infiniment difficile. Cependant je suis persuadé qu'il n'appartient qu'à une ame lâche et basse de négliger le soin*

(1) Τοῦτο δὴ οὖν τὸ μέρος φάμεν φύσει κυριώτατον καὶ δυνατὸν ὡς οἷόν τε μάλιστα καὶ ἄριστα μαθεῖν, εἰ διδάσκοι τις· ἀλλ' οὐδὲ ἂν διδάξειεν, εἰ μὴ Θεὸς ὑφηγοῖτο. PLATO, *in Epinom.*

(2) Εἶτα τὸν λοιπὸν χρόνον, καθεύδοντες διατελοῖτε ἄν, εἰ μή τινα ἄλλον ὑμῖν ὁ Θεὸς ἐπιπέμψειε, κηδόμενος ὑμῶν. PLAT., *in Apolog. Socrat.*

(3) Εὖ γὰρ χρὴ εἰδέναι, ὅ τι περ' ἂν σωθῇ τε καὶ γένηται οἷον δεῖ, ἐν τοιαύτῃ καταστάσει πολιτειῶν, Θεοῦ μοῖραν αὐτὴ σώσαι. *Id., de Rep. lib. VI.*

(1) PLATO, *in Alcib.*, II.

de s'instruire sur des sujets de cette importance. Nous devons au contraire prendre l'un ou l'autre de ces deux partis, ou étudier nous-mêmes ces matières et tâcher de nous satisfaire là-dessus (1) : *ou si nous trouvons qu'il soit impossible d'en venir à une certitude, nous fixer à ce qui nous paraît, tout bien considéré, le plus probable, et de bâtir là-dessus pendant tout le cours de notre vie. C'est la conduite qu'un homme sage doit tenir, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres pour se conduire, ou la parole de Dieu lui-même, qui lui serve de guide.* Je n'en dirai pas davantage sur cet article, et je me contenterai du témoignage de Porphyre qui, bien qu'il ait vécu après la manifestation de Jésus-Christ, et qu'il ait été le plus furieux ennemi que la religion chrétienne ait jamais eu, convient pourtant qu'il manquait au genre humain une chose qu'aucune secte de philosophie n'avait encore pu trouver, c'est-à-dire le moyen de tirer l'ame de l'homme du triste état dans lequel elle se trouve (2).

Les déistes modernes ne sont pas du sentiment de ces anciens philosophes. Ils prétendent qu'il n'était nullement besoin de révélation, et que la philosophie et la droite raison suffisent de reste par elles-mêmes pour instruire les hommes de leurs devoirs et pour les obliger à les mettre en pratique. D'où ils concluent qu'une révélation est une chose superflue et entièrement inutile. Mais outre ce que j'ai dit ci-dessus en passant, de la barbarie affreuse qui règne dans le monde païen d'à-présent, outre les témoignages des philosophes, tant grecs que latins, que j'ai allégués pour faire voir l'ignorance et le déréglement des nations les plus civilisées parmi lesquelles ils ont vécu ; outre cela, dis-je, je crois que nous pouvons en appeler sans crainte à nos adversaires eux-mêmes, et leur demander s'ils ne croient pas que le témoignage de Jésus-Christ sur l'immortalité de l'ame, et sur les récompenses et les peines de la vie future (la vérité et l'évidence de ce témoignage mises à part), si, dis-je, ils ne croient pas que ce témoignage a produit de plus grands effets et qu'il a eu une influence plus puissante sur la vie et sur les actions du genre humain que tous les raisonnements des philosophes qui ont jamais paru dans le monde (3)? Ne faut-il pas qu'ils conviennent qu'un témoignage digne de foi, et l'autorité d'une révélation céleste sont des lumières propres à éclairer les consciences des gens négligents et stupides, et les moyens les plus naturels qu'il soit possible d'imaginer pour réveiller et rendre attentifs une infinité de gens, que des raisonnements abstraits ne toucheraient pas? Ne doivent-ils pas avouer, en un mot, que dans les pays qui ont embrassé le christianisme et où la religion chrétienne est enseignée d'une manière tant soit peu pure, les plus simples et les plus ignorants ont des idées plus saines de Dieu et de ses attributs, des impressions plus vives et plus profondes de la distinction entre le bien et le mal, un plus grand respect pour les devoirs de la morale, et une persuasion plus forte et plus générale des récompenses et des peines de la vie à venir que n'en ont jamais eu les païens en général dans aucun pays du monde (1)?

Les déistes modernes diront peut-être qu'il ne faut pas attribuer à l'insuffisance des lumières naturelles l'ignorance grossière et la corruption palpable de tout le monde païen, mais qu'il en faut chercher la cause dans la paresse des hommes qui n'ont pas su faire un bon usage de leurs lumières. Ils ajouteront qu'aujourd'hui les déistes vivant dans des lieux où les sciences et la droite raison sont soigneusement cultivées, sont en état d'acquérir par eux-mêmes et sans le secours d'aucune révélation, la connaissance de tous les devoirs et de tous les motifs de la morale. Je pourrais répondre en un mot que ces prétentions des déistes sont absolument fausses, et les renvoyer aux preuves des chapitres précédents, où j'ai fait voir qu'il y a plusieurs vérités très-nécessaires, que les seules lumières de la nature ne pouvaient pas découvrir avec certitude. Mais quand on leur accorderait que tous les devoirs et tous les motifs de la morale sont d'une nature à pouvoir être découverts et expliqués clairement par les seules lumières naturelles, que gagneraient-ils à cela? Cette supposition ne détruit nullement la nécessité d'une révélation. Que la chose soit possible tant qu'on voudra, il est toujours certain que les plus éclairés des philosophes de l'antiquité (2) n'ont jamais pu eu venir à bout, et qu'ils ont fait profession de croire qu'ils avaient besoin

(1) Plato *in Phædone.*

(2) Cum autem, dicit Porphyrius, in primo *de Regressu animæ* libro, nondum receptum in unam quamdam sectam quæ universalem viam animæ contineat liberandæ, nondumque in suam notitiam eamdem viam historialiter cognitione perlatam ; procul dubio confitetur esse aliquam, sed nondum in suam venisse notitiam. Ita ei non sufficiebat quidquid de anima liberanda studiosissime didiceral, sibique, vel potius aliis; nosse ac tenere videbatur, sentiebat enim adhuc sibi deesse aliquam præstantissimam auctoritatem, quam de re tanta sequi oporteret. August., *de Civ. Dei.*, *lib. X*, *cap. XXXII.*

(3) Οὐκ ὀλίγους Ἕλληνας καὶ Βαρβάρους, σόφους καὶ ἀνοήτους, μέχρι θανάτου ἀγωνίζεσθαι ὑπὲρ Χριστιανισμοῦ, ἵν' αὐτὸν μὴ ἐξομόσωνται· ὅπερ οὐδεὶς ὑπὲρ ἄλλου δόγματος ἱστόρηται ποιεῖν. Orig. *cont. Cels.*, *lib. I.*

(1) Ὥστε μηκέτι, μετὰ τὸ παλαιὸν, βραχεῖς τινας καὶ ἀριθμῷ ληπτοὺς, ὀρθὰς περὶ Θεοῦ φέρειν δόξας, ἀλλὰ μυρίας πλήθει βαρβάρων. Euseb., *Demonstr. evangel.*, *lib. III*, *cap. III.*

Αἱ δὲ τοῦ Θεοῦ Χριστῷ μαθητευθεῖσαι ἐκκλησίαι, συνιεῖσταζόμεναι ταῖς ὧν παροικοῦσι δήμων ἐκκλησίαις, ὡς φωστῆρες εἶσιν ἐν κόσμῳ. Τίς γὰρ οὐκ ἂν ὁμολογήσαι, καὶ τοὺς χείρους τῶν ἀπὸ τῆς Ἐκκλησίας, καὶ συγκρίσει τῶν βελτιόνων ἐλάττους, πολλῷ κρείττους τυγχάνειν τῶν ἐν τοῖς δήμοις ἐκκλησιῶν. Origen. *advers. Celsum*, *lib. II*, *Edit. Cant.*, *pag.* 128.

(2) Voyez sur ce sujet un beau passage de Cicéron du liv. II. *de Nat. Deor.* cité dans la chapitre précédent, dans le dernier paragraphe.

pour cela du secours d'en haut. D'ailleurs il suffit de remarquer, pour faire voir la fausseté des prétentions des déistes modernes, que depuis la manifestation de Jésus-Christ les auteurs païens eux-mêmes ont parlé sur la morale avec plus de clarté et de solidité qu'ils n'avaient fait auparavant, et qu'ils ont fait paraître une plus grande certitude sur le dogme important d'une vie à venir. Presque tout ce que ces philosophes eux-mêmes ont de bon et de véritable, n'est-il pas tiré visiblement de la révélation qu'ils rejettent ? Et n'est-il pas clair que sans la révélation ils n'auraient pu ni parler, ni écrire comme ils ont fait ? Il n'est pas étonnant que des gens venus après l'établissement de la religion chrétienne qui propose à l'homme tous ses devoirs, avec les véritables motifs qui doivent l'engager à les pratiquer, et qui les propose avec tant de force et d'évidence, il n'est pas étonnant, dis-je, que ces gens aperçoivent sans peine la conformité de ces devoirs avec la raison humaine, et qu'ils soient en état de faire voir par les principes de la raison que l'homme est dans l'obligation de les observer. Mais s'ils avaient été privés des lumières dont nous sommes redevables à la révélation, quelle peine n'auraient-ils pas eue à acquérir la connaissance de tous leurs devoirs et des véritables motifs qui doivent les engager à les pratiquer ? Leur raison toute seule ne les aurait pas menés fort loin dans cette recherche, et ils auraient été semblables à ceux qui dans un obscur crépuscule marchent à tâtons par des chemins qui leur sont inconnus. Sur quoi est-ce, je vous prie, que les déistes modernes se fondent, pour croire que s'ils avaient vécu du temps de Socrate, de Platon et de Cicéron, ils en auraient plus su que ces grands hommes ? Quelle certitude ont-ils que par le bon usage qu'ils auraient fait de leur raison, il n'auraient pas manqué de découvrir exactement la vérité ? Comment savent-ils qu'ils n'auraient pas été entraînés dans l'erreur par leurs préjugés ou par leur négligence ? Si la providence les avait fait naître dans la médiocrité et parmi le vulgaire, il y a mille contre un qu'ils auraient donné tête baissée dans toutes les idolâtries et les superstitions qui régnaient alors dans le monde. Mais peut-être les aurait-elle placés dans la classe des philosophes ? Je le veux. Mais parmi ce grand nombre de sectes de philosophie, à laquelle se seraient-ils rangés ? Répondront-ils qu'ils n'en auraient embrassé aucune, mais qu'ils auraient fait un triage de ce que chacune avait de plus sain et de meilleur ? Mais quelle certitude ont-ils qu'ils n'auraient pas donné à gauche ? Lorsqu'un devoir est proposé d'une manière claire et distincte, on peut, en le comparant aux règles de la droite raison, s'assurer qu'il est parfaitement conforme à ces règles. Mais lorsqu'il est encore inconnu, et qu'il est question d'en faire la découverte sans autre secours que celui de la raison, c'est tout autre chose. Ne voyons-nous pas que plusieurs de ceux qui font profession de croire une révélation et de la prendre pour la règle de leur conduite, ignorent malgré sa clarté plusieurs de leurs devoirs, et sont dans l'erreur sur quelques autres ? Que serait-ce donc s'il n'y avait point de révélation ? Comment pourraient-ils sans autre secours que celui de la raison, acquérir une connaissance parfaite de toutes les branches de leurs devoirs ? Nous voyons que plusieurs de ceux qui sont fermement persuadés de cette éternité de bonheur que Jésus-Christ promet à ceux qui gardent ses commandements, et qui croient qu'une éternité de misère est réservée à ceux qui les transgressent, ne laissent pourtant pas d'enfreindre les conditions de l'alliance qui propose de si glorieuses promesses et des menaces si terribles. La violence de leurs passions et de leurs convoitises les emporte. Le moyen donc de pouvoir vaincre ces passions et ces convoitises, si ces grands motifs étaient moins distinctement connus ou proposés avec moins de force ? Mais supposons, si l'on veut, qu'il y ait des gens qui le puissent. Supposons qu'il s'en trouve qui par la force de leur raisonnement arrivent à une connaissance claire et distincte de tous leurs devoirs. Qui oserait dire que tous les hommes auront le même bonheur ? Tous les hommes sont bien également obligés de pratiquer les devoirs de la religion, mais ils ne sont pas tous également capables d'être philosophes. Il est certain au moins qu'un homme qui entreprend de prouver par des arguments pris de la raison les récompenses et les peines de l'autre vie, ne fera jamais sur l'esprit et sur le cœur des hommes une impression aussi vive et aussi puissante que ferait un autre homme qui reviendrait de l'autre monde pour rendre témoignage à la vérité de ces récompenses, et qui aurait en main des preuves certaines qu'il ne dit rien que de vrai. Après tout ce qu'il y a de bien certain en tout ceci, c'est que les grandes choses que les déistes modernes étalent avec tant d'affectation à l'avantage de la droite raison, lorsqu'ils soutiennent qu'elle suffit pour la découverte des devoirs et des motifs de la morale, ne sont pas des choses qu'ils pensent sérieusement, comme ils les disent. Ce ne sont que des armes d'emprunt, dont ils se servent lorsqu'ils ont à combattre la religion chrétienne. Hors de là ils se soucient fort peu de la morale, et ils ne font pas grand cas des preuves naturelles de la certitude d'une vie à venir. Ils sont fort disposés à croire que tout l'homme périt absolument par la mort. De sorte que la cause de la vertu ne leur tient guère au cœur, et qu'ils se mettent fort peu en peine que leur système soit lié et suivi. Quoi qu'ils puissent dire, ils ne s'éloignent point du pur athéisme. Ils ne donnent au moins par leur conduite que trop de sujet de soupçonner que le libertinisme absolu est précisément ce qu'ils cherchent. Ils affectent de passer pour déistes dans la spéculation, mais dans la pratique ils se montrent presque toujours de véritables athées. Ils parlent en déistes, ils agissent en athées.

Je reviens à mon sujet, et je dis qu'il paraît évidemment que la supposition d'une

révélation de la volonté de Dieu, donnée aux hommes pour suppléer au défaut de la lumière naturelle, est une supposition qui s'accorde très-bien avec les espérances naturelles de l'homme, c'est-à-dire avec la droite raison éclairée et cultivée. J'ai fait voir qu'une chose de cette nature n'est point du tout indigne de la sagesse de Dieu, ni incompatible avec aucun de ses attributs, qu'elle s'accorde au contraire parfaitement bien avec les perfections divines. Vu donc le grand nombre de défauts et de nécessités qui se rencontrent dans l'homme, considérant d'un autre côté la bonté et la miséricorde infinie de Dieu, la droite raison nous dicte, et la lumière naturelle nous donne tout le sujet du monde de croire que Dieu ne laissera pas le genre humain privé pour toujours d'un secours si nécessaire. Il ne s'ensuit pourtant pas de là, comme quelques-uns se le sont imaginé, que Dieu soit dans l'obligation de se révéler lui-même de la sorte. Car si Dieu était tenu de le faire, il aurait dû se révéler à tous les peuples de la terre, et dans tous les siècles ; et la révélation de sa volonté serait une chose à laquelle on aurait pu prétendre de droit, et qu'on aurait pu demander comme une chose due, au lieu que c'est une affaire de bonté, dont nous sommes uniquement redevables à ses miséricordes infinies. Les réflexions que j'ai faites ci-dessus font voir seulement que les hommes pouvaient raisonnablement espérer que Dieu leur ferait un jour la grace de leur manifester sa volonté, sans rien de certain pourtant, ni sur le temps dans lequel la chose arriverait, ni sur la manière dont Dieu se révèlerait, ni à qui il accorderait cette précieuse faveur. C'étaient comme autant de préparatifs pour disposer les hommes par avance à ajouter foi à la révélation, et à l'embrasser sans hésiter lorsqu'il plairait à Dieu de la faire.

Un auteur moderne (1), du nombre de ceux qui nient la révélation, insiste beaucoup sur cet argument, dont il fait son fort. Il dit que de l'aveu de tout le monde il n'y a jamais eu de révélation divine reconnue universellement pour telle et reçue en cette qualité dans tous les siècles et dans tous les pays de la terre. Il fait semblant d'avouer que si la doctrine chrétienne était universellement reçue, il ne pourrait pas s'empêcher de croire qu'elle est en effet la révélation de Dieu lui-même. Mais voyant, dit-il, qu'il n'y a point de religion qui puisse se vanter d'avoir été reçue universellement sur ce pied-là, et qu'il y a plusieurs nations à qui la doctrine chrétienne n'a jamais été ni prêchée, ni connue, il est obligé de conclure qu'une doctrine qui n'est pas universelle et qui n'a pas été donnée à connaître à tous les hommes également, ne peut pas être regardée comme une doctrine nécessaire à quelques-uns. Sur ce fondement, il prétend qu'une révélation n'a jamais été nécessaire, et que rien ne nous oblige à croire que pour répondre à la fin pour laquelle les hommes ont été créés, ils aient besoin d'aucun autre secours que des lumières naturelles qu'ils puisent dans leur propre fonds. Voilà le raisonnement de cet auteur proposé dans toute sa force, et tous ceux qui combattent la révélation s'accordent en ce point avec lui. Je pourrais remarquer ici qu'il est très-possible qu'une révélation soit utile à tous les hommes, quoique la plus grande partie n'en ait jamais entendu parler. Mais je ne veux point insister sur cette pensée, et je me contenterai de dire que si le raisonnement de ces messieurs était bon, il conclurait aussi bien contre la religion naturelle que contre la révélation. Car quoiqu'un homme d'esprit, qui fait un bon usage de sa raison, puisse découvrir par lui-même toutes les vérités de la religion naturelle, il ne s'ensuit pas que tous les hommes soient en état de faire la même découverte. En effet il est évident que tous les hommes n'ont pas la même pénétration, ils n'ont pas tous une égale capacité, ils n'ont pas tous enfin le même loisir, ni les mêmes occasions de travailler à cette importante découverte. C'est ce que ces messieurs eux-mêmes reconnaissent et qu'ils savent fort bien faire valoir, lorsqu'il s'agit de parler de l'ignorance grossière de quelques peuples de l'Amérique. Or si la connaissance de la religion naturelle n'est pas universelle, il s'ensuivra des principes de ces messieurs qu'elle n'est pas plus nécessaire que la révélation. Il faudra qu'ils disent que les hommes peuvent fort bien s'en passer, et que, pourvu qu'ils s'acquittent des fonctions de la vie animale, et qu'ils suivent aveuglément la pente que leurs sens leur donnent, on n'a plus rien à leur demander. Or parler ainsi, c'est anéantir tous les devoirs moraux, et donner directement dans le pur athéisme. La vérité est que, comme Dieu n'était pas tenu de faire toutes ses créatures égales ; de faire, par exemple, les hommes aussi intelligents et aussi excellents que les anges ; ou de donner à tous les hommes la même capacité qu'il donne à quelques-uns ; il n'est pas tenu non plus de rendre tous les hommes capables du même degré ou du même genre de bonheur, ni de leur fournir les mêmes moyens et les mêmes occasions de travailler à leur felicité. La corruption de la nature humaine, si sensible, si manifeste, donne à l'homme de justes sujets de penser qu'il a besoin d'une révélation divine. La droite raison et les lumières naturelles conduisent ensuite un homme sage jusqu'à penser qu'il est très-probable que Dieu, infiniment bon et miséricordieux, touché de compassion envers le genre humain, lui accordera ce secours surnaturel, dont il a besoin. Or tout homme qui en est venu jusques là doit être très-disposé à embrasser les doctrines qui lui seront proposées, pourvu qu'il ait par devers lui des preuves claires et certaines que ces doctrines tirent véritablement leur origine du ciel. Mais il ne s'ensuit pas de là que Dieu soit absolument obligé de se révéler extraordinairement aux

(1) Voyez un livre anglais intitulé : *Les oracles de la raison*, pag. 197, etc.

hommes. Il ne s'ensuit pas, qu'en cas qu'il se révèle, il soit obligé de se révéler à tous les hommes également. Il ne s'ensuit pas enfin qu'on puisse douter raisonnablement de la nécessité et de la vérité de la révélation, sous prétexte qu'elle n'est pas universelle, et qu'il y a des peuples qui n'en ont jamais entendu parler.

DISCOURS

SUR LES DEVOIRS IMMUABLES

DE LA RELIGION NATURELLE

ET SUR LA VÉRITÉ ET LA CERTITUDE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

CHAPITRE XII.

VIII Proposition. *Que la religion chrétienne est la seule de toutes les religions qui sont aujourd'hui dans le monde, qui puisse se vanter avec quelque apparence de raison de posséder cette révélation divine; de sorte que si la religion chrétienne n'est pas véritable, il n'y a dans le monde aucune révélation de la volonté de Dieu.*

Tous les incrédules modernes m'accorderont sans peine cette proposition; de sorte qu'il n'est pas nécessaire que je m'arrête à la prouver en détail.

La religion mahométane a été fondée par un homme de mauvaise vie. Les doctrines qu'elle propose sont la plupart vaines et ridicules. Elle doit son établissement et sa propagation à la violence et à la force des armes. Elle n'a été confirmée par aucun miracle public et incontestable. Les récompenses qu'elle promet à ceux qui la professent sont toutes vaines et sensuelles. Elle fourmille enfin de tant d'absurdités et de tant de contradictions (comme l'ont parfaitement bien prouvé ceux qui ont écrit la vie de Mahomet, et qui ont expliqué les dogmes de la religion mahométane, et comme la simple lecture de l'Alcoran en fait foi), qu'il n'y a pas grand danger qu'elle en impose aux personnes raisonnables.

La religion judaïque roule tout entière sur l'attente d'un Messie à venir, et les prophéties ont marqué le temps de sa manifestation d'une manière si claire et si circonstanciée, qu'il est clair comme le jour que le terme de sa venue est depuis longtemps écoulé. Il y a quelque difficulté, il est vrai, à marquer le temps précis de l'accomplissement de quelques oracles qui regardent Jésus-Christ; mais quelque hypothèse que l'on suive, et à quelque période qu'on se fixe pour commencer son calcul, il est évident que ces oracles doivent être déjà accomplis. De sorte que si la religion chrétienne était fausse, la religion judaïque ne saurait rien mettre en avant qui ait la moindre apparence de raison pour prouver qu'elle est véritable.

Or puisqu'il est indubitable, ou que la révélation chrétienne est véritable, ou qu'il n'y a aucune révélation de la volonté de Dieu dans le monde, quelque grande qu'en soit la nécessité : il faut que nous passions maintenant à l'examen des preuves directes et positives qui démontrent actuellement la vérité de cette révélation divine.

CHAPITRE XIII.

IX Proposition. *Que la religion chrétienne, considérée dans sa simplicité originale, et telle qu'elle nous est enseignée dans les saintes Ecritures, porte tous les caractères de divinité qu'il soit possible d'imaginer, et que nous avons toutes les preuves qu'on puise raisonnablement demander pour nous convaincre qu'elle est venue du ciel.*

Voici quels sont les caractères à la faveur desquels on peut reconnaître si une religion vient de Dieu véritablement. Premièrement, il faut que les devoirs qu'elle prescrit soient parfaitement d'accord avec les idées que nous avons naturellement de Dieu; qu'ils soient propres à perfectionner notre nature et à produire le bien et la félicité commune du genre humain. Il faut aussi que les dogmes qu'elle enseigne ne choquent pas les lumières saines de la raison. Je veux que ces dogmes soient d'une nature à n'avoir pu être découverts par la simple lumière naturelle. Mais lorsque la révélation en est une fois faite, il faut que la raison les approuve et y donne son consentement. S'il en était autrement, ce serait à tort qu'on les recevrait sur le pied de dogmes venus du ciel. Car si je prouve qu'une doctrine est contradictoire ou qu'elle mène à des conséquences pernicieuses, je prouve nécessairement qu'elle est fausse; et cette preuve est beaucoup plus concluante et plus forte pour montrer la fausseté de la doctrine en question, que tout ce que je pourrais alléguer d'ailleurs pour en établir la vérité. Il paraît en second lieu, par la même raison, que les motifs que cette religion propose, et toutes les circonstances qui l'accompagnent, doivent être marquées au coin de la sagesse de Dieu, et propres à perfectionner l'esprit et à réformer les mœurs des hommes. Enfin il faut pouvoir prouver

directement et positivement qu'elle vient de Dieu, et cela par des signes et des témoignages si certains, qu'ils ne laissent aucun lieu à douter de la divinité de la mission de celui qui en est l'auteur. Car, comme il n'y a point de témoignage au monde qui puisse justifier qu'une doctrine on impossible, ou mauvaise en elle-même, soit venue de Dieu, ainsi, pour être certain qu'une doctrine a véritablement Dieu pour auteur, il ne suffit pas qu'elle soit simplement bonne et véritable, il faut de plus qu'elle ait des preuves directes qui fassent foi de la divinité de son origine. Donnez-lui tel degré de bonté et d'excellence qu'il vous plaira, tout ce que vous en pourrez conclure, c'est qu'il est très-probable qu'elle vient de Dieu. Mais pour avoir une certitude pleine et entière que Dieu l'a actuellement révélée, il faut des preuves directes et des témoignages positifs. Je me propose de prouver en détail que ces trois caractères se rencontrent dans la religion chrétienne, et par conséquent qu'elle est la révélation de Dieu lui-même. Ce sera la matière des chapitres suivants.

CHAPITRE XIV.

X Proposition. *Que les devoirs dont la religion chrétienne nous ordonne la pratique s'accordent parfaitement bien avec les idées naturelles que nous avons de la Divinité, et qu'ils sont très-propres à perfectionner notre nature et à faire la félicité du genre humain. C'est-à-dire que la religion chrétienne, considérée simplement comme un système de morale complet et suivi, qui rassemble en un corps les plus beaux et les meilleurs préceptes que les diverses écoles de philosophie n'ont donné que séparément et la plupart du temps que très-imparfaitement, et qui propose ces préceptes sans le moindre mélange d'aucune de ces pratiques superstitieuses qui se trouvaient autrefois parmi les anciens philosophes; que la religion chrétienne, dis-je, considérée dans ce point de vue, mérite d'être embrassée par tous les déistes qui se piquent de raisonner conséquemment et d'agir d'une manière qui réponde à leurs principes; puisque le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle est le plus beau système de morale et la meilleure secte de philosophie qui ait jamais paru dans le monde, et qu'indépendamment des témoignages externes qui prouvent son origine céleste, elle a un très-grand air de probabilité.*

Cette proposition est si évidente, que les plus grands ennemis de la religion chrétienne ne l'ont jamais pu attaquer qu'en confondant les inventions des hommes, les pratiques superstitieuses de quelques personnes particulières, et les additions corrompues de certaines églises, avec les préceptes purs et simples de l'Evangile. Prenez tous les devoirs de la religion chrétienne les uns après les autres, tels qu'ils nous sont proposés dans les écrits des évangélistes, vous n'y trouverez rien qui puisse ébranler le moins du monde la vérité de la proposition que je viens de poser. L'amour, la crainte, l'adoration, qui sont les principaux devoirs que la religion chrétienne impose à l'homme à l'égard de Dieu, sont des dispositions auxquelles la seule considération des attributs de la nature divine et la relation de créateur et de conservateur, nous portent évidemment. Où est l'homme de bon sens qui, réfléchissant sérieusement sur ces choses, pourra croire que ces devoirs ne le regardent pas, et que rien ne l'oblige à les pratiquer, à moins qu'il ne nie l'existence de Dieu lui-même, qu'il n'étouffe les lumières de sa raison, et qu'il n'agisse contre toutes ses notions naturelles? Faire consister le véritable service de Dieu dans un cœur pur et dans un corps exempt de souillure, et non pas dans des cérémonies extérieures et dans des gestes corporels; se repentir sincèrement de tous les péchés passés; former des résolutions fortes de mieux vivre à l'avenir; pousser vers le ciel des prières ardentes pour demander à Dieu les biens qui nous manquent; lui rendre de tout notre cœur nos très-humbles actions de graces pour les biens que nous avons reçus de sa libéralité; être humbles, dépendants, soumis à sa volonté, pleins de confiance en sa bonté paternelle, comme doivent être des enfants sages et obéissants; sont toutes choses parfaitement conformes aux idées que nous avons naturellement de Dieu et de ses perfections infinies. La raison nous dicte qu'une créature pécheresse, repentante de ses péchés, doit s'humilier devant Dieu par la prière, pour lui en demander le pardon; elle lui fait même espérer que moyennant l'intercession d'un médiateur, Dieu exaucera sa prière et lui pardonnera ses péchés. Je n'insiste pas maintenant là-dessus, parce que j'aurai occasion d'en parler plus amplement dans la suite, lorsqu'il s'agira des articles de la foi chrétienne. Je dis la même chose des devoirs de l'homme envers l'homme. Qu'y a-t-il au monde de plus conforme aux règles de la droite raison, que la justice, l'équité, la charité et la vérité que la religion chrétienne nous prêche et qu'elle nous recommande d'observer les uns envers les autres? Quoi de plus propre à faire le bonheur du genre humain? Ce sont des devoirs auxquels la pente de la nature nous porte d'elle-même, et dont les seules lumières de la droite raison nous découvrent l'indispensable nécessité; et cela est si vrai, que ceux-là même que rien n'arrête, qui foulent aux pieds les lois originales de la vertu, et qui ont rompu tous les liens de la religion naturelle, conviennent pourtant que la conservation du genre humain et le bien de la société demandent nécessairement qu'il y ait des lois humaines qui obligent les hommes à l'observation d'une partie de ces devoirs, et qui infligent des peines à ceux qui les transgressent. Les éclaircissements (*Matth.* 5, 16, etc), que le Seigneur Jésus-Christ a donnés sur tous ces devoirs, ou si vous voulez, les additions qu'il y a faites, sont aussi très-conformes

aux lumières de la droite raison. Je suis persuadé qu'il n'y a point de philosophe qui, les examinant avec attention et sans préjugé, ne confesse sans peine que c'est le plus haut point de perfection où la morale puisse être portée. Je mets dans ce rang les commandements que Jésus-Christ donne à ses disciples d'être la lumière du monde; de donner à tous les hommes des exemples de bonnes œuvres; d'étouffer dans leur cœur les mouvements d'animosité et de colère qui y naissent; d'être toujours disposés à se réconcilier avec ceux qui les ont offensés; de souffrir patiemment les injustices qui leur sont faites; de ne rendre à personne le mal pour le mal; de pardonner au prochain d'aussi bon cœur qu'ils souhaitent que Dieu leur pardonne; d'avoir un grand fonds de douceur et de charité pour tous les hommes; d'être prompts à les secourir; de rendre toutes sortes de bons offices à leurs plus mortels ennemis, aussi bien qu'à ceux qui les aiment: en un mot, de se distinguer du commun des hommes par leur charité, et de devenir en ce point semblables, autant qu'il est en eux, à Dieu lui-même qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui envoie sa pluie sur les justes et sur les injustes. Il faut porter le même jugement de la sobriété, de la tempérance, de la patience et du contentement d'esprit. Tous ces devoirs auxquels nous sommes obligés envers nous-mêmes pour obéir aux préceptes de la religion chrétienne, sont si conformes à la constitution intérieure de la nature humaine et si propres à la perfectionner, que la véritable philosophie en a toujours fait son fort, quoique les philosophes aient eux-mêmes reconnu que leurs leçons n'avaient pas assez de force pour obliger les hommes à les pratiquer. Mais la révélation de Jésus-Christ leur a donné plus de poids et plus d'autorité. Il a enseigné à ses disciples à gouverner leurs pensées, leurs désirs et leurs inclinations; il leur a appris à mépriser la terre, à élever leurs affections au-delà de la vie présente, pour n'aimer que celle qui est à venir. Ces belles leçons produisirent un si grand effet sur l'esprit et sur le cœur des fidèles de l'église primitive, qu'elles leur firent remporter une entière victoire sur le monde, sur leurs désirs et leurs convoitises charnelles; ce que les instructions des philosophes n'avaient jamais pu faire, comme ils le reconnaissent eux-mêmes de bonne foi. Que dirai-je enfin des sacrements, ces institutions positives, ces cérémonies extérieures qui ont été instituées dans la religion chrétienne pour servir aux chrétiens de moyens et de secours pour les tenir fermes dans la pratique des grands devoirs de morale que cette religion leur prescrit et qu'elle leur fait envisager comme la partie la plus essentielle de la profession chrétienne? Ces observances extérieures sont si éloignées de toute apparence de superstition, elles ont tant de rapport avec les fins pour lesquelles elles ont été instituées, que les ennemis de la religion chrétienne n'y ont jamais rien trouvé à reprendre. Si l'on a fait des objections là-dessus, elles ne tombent pas sur ces observances elles-mêmes, elles ne tombent que sur les corruptions que certaines gens qui portent le nom de chrétiens y ont introduites, et sur les superstitions dont ils les ont environnées en s'éloignant du vrai but de la religion de Jésus-Christ. En effet, où est l'homme raisonnable qui puisse dire qu'il y a la moindre chose contraire à la raison, la moindre ombre de superstition dans une cérémonie instituée pour admettre solennellement dans une société ceux qui se présentent pour en être reçus membres, pour les associer aux priviléges du corps, et pour les obliger à en observer les lois? Ce qui est le dessein du premier de ces sacrements. D'un autre côté, peut-on dire que faire souvent la commémoration du plus grand de tous les bienfaits et du témoignage d'amour le plus achevé qui ait jamais été donné, et que renouveler de temps en temps à son bienfaiteur les promesses de gratitude, de fidélité et d'obéissance, soient des actes superstitieux et contre la raison? Or c'est dans cette vue que le second a été institué.

J'en appelle au jugement de toute personne que l'esprit de parti n'aveugle pas. N'est-ce pas là un excellent système de morale? Quoi de plus propre à faire le bonheur du genre humain? Des leçons si sages et si belles ne méritaient-elles pas d'être marquées au sceau de la révélation divine, dans un temps surtout où la dépravation des hommes était montée à un si haut point, que les lumières de la nature et de la droite raison, bien loin d'être suffisantes pour rétablir la véritable piété bannie de la terre, étaient comme éteintes (1), selon l'aveu exprès que Cicéron lui-même en a fait? Quels plus beaux caractères, quelles plus fortes preuves intrinsèques de divinité une religion peut-elle avoir, que de tendre manifestement à réformer les créatures raisonnables, et à leur redonner leur première pureté; que de rétablir l'image de Dieu dans l'homme, et que de le faire agir d'une manière qui réponde à l'excellence de sa nature et à la noblesse de son extraction? Qu'on lise avec attention les chapitres cinq, six et septième de l'Evangile selon S. Matthieu, on y verra la vertu dépeinte avec ces traits charmants dont parle Platon, à la vue desquels il faut l'admirer et l'aimer malgré qu'on en ait (2). En un mot je pose en fait qu'un homme qui examine les choses avec attention et qui apporte à cet examen des dispositions droites et sincères, trouvera qu'une morale qui recommande l'étude et la pratique (*Phil.* 4. 8.) *de toutes les choses qui sont véritables, de toutes les choses qui sont vénérables, de toutes les choses qui sont justes, de toutes les choses qui sont pures, de toutes*

(1) Ut naturæ lumen nusquam appareat, etc. *Tuscul. quæst. lib. III. Voyez ce passage cité tout au long dans le tom. II. chap. VII. par.* 2.

(2) Formam ipsam, et tanquam faciem honesti; quæ si oculis cerneretur, mirabiles amores, *ut ait Plato*, excitaret, sui. Cic. *de Offic. lib. I.*

les choses qui sont aimables, de toutes les choses qui sont de bonne renommée et où il y a quelque vertu et quelque louange, doit nécessairement avoir une origine céleste. Qu'on prenne ce que les philosophes ont dit de plus beau sur la morale, on n'y trouvera rien qui n'ait été proposé par Jésus-Christ et par ses apôtres avec plus de clarté et plus de force encore. Leurs principes sont plus nobles et plus fermes. Ils donnent plus de poids et plus d'autorité à leurs remontrances. Les arguments dont ils se servent sont plus touchants et plus persuasifs. Ce n'est pas même tout. Car quoiqu'il soit certain que les philosophes aient enseigné un grand nombre d'excellentes vérités de morale, il faut avouer cependant qu'ils n'avaient rien de fixe et de suivi. L'un raisonnait sur un principe et l'autre sur un autre. Il n'y en a aucun qui n'ait donné à gauche en bien des choses. Leurs plus belles leçons étaient ordinairement gâtées par un mélange grossier de superstitions particulières et de fausses idées. Les fondements sur lesquels ils bâtissaient n'avaient point de solidité, et leurs principes point de fermeté. En un mot leurs leçons (comme je l'ai fait voir ci-dessus) étaient très-imparfaites et très-défectueuses, et ils en fallait de beaucoup qu'on pût trouver chez eux un système de morale complet et suivi. La religion chrétienne au contraire rassemble en un tout (1) ce qui a jamais été dit de bon et de sage dans toutes les sectes de philosophie. Elle porte tous les devoirs de la morale au plus haut degré possible de perfection et d'excellence. Elle les épure et les dégage des superstitions que les diverses sectes de philosophie et les directeurs de la religion avaient mêlées parmi leurs instructions. Elle supplée à tout ce qui manquait à la philosophie morale. Elle propose enfin un système de mœurs où tout est clair, régulier, appuyé sur des fondements solides et sur des principes fixes et certains. Y a-t-il la moindre apparence de raison à s'imaginer qu'aucun autre qu'un homme immédiatement envoyé de Dieu ait pu venir à bout d'un ouvrage aussi grand et aussi divin? N'y eût-il donc autre chose à alléguer en faveur de la religion chrétienne que les réflexions que je viens de proposer, je pose en fait que tout déiste de bonne foi (si tant est qu'il y en ait), c'est-à-dire tout homme qui fait profession de croire qu'il y a un Dieu, qui est vivement persuadé des vérités de la religion naturelle, et qui croit une vie à venir où se fera la distribution des récompenses et des peines ; je pose, dis-je, en fait qu'un homme qui croit toutes ces choses, doit par ses propres principes avoir une très-forte inclination pour le christianisme. Il doit être disposé à croire ou du moins à espérer qu'une doctrine si propre à retirer les hommes du triste état de corruption dans lequel ils se trouvent engagés, et les remettre en grace avec Dieu, est une doctrine qui a véritablement Dieu lui-même pour auteur. Il doit recevoir avec plaisir une religion qui, indépendamment des preuves externes et des témoignages miraculeux dont nous parlerons dans la suite, a tant de caractères internes de divinité, que tout homme de bien doit être persuadé qu'il est impossible que son origine soit autre que céleste (1).

(1) *Justin. apolog. I.* Οὐχ ὅτι ἀλλότρια ἐστι τὰ Πλάτωνος, etc. *Voyez ce passage cité plus au long, ci-dessus chap. X.* sub. fin.

Voyez aussi un passage de Lactance cité au même endroit. Quod si exstitisset aliquis qui veritatem sparsam per singulos, etc.

CHAPITRE XV.

XI PROP. *Que les motifs que la religion chrétienne emploie pour nous porter à la pratique des devoirs qu'elle nous prescrit sont tout à fait dignes de la sagesse infinie de Dieu, et répondent parfaitement bien aux espérances naturelles de l'homme.*

1. Le premier motif que la Religion chrétienne nous fournit (motif très-puissant et très-nécessaire pour animer des créatures faibles et pécheresses à bien faire, et pour les soutenir dans la pratique de leur devoir), c'est l'assurance qu'elle nous donne que Dieu acceptera la véritable repentance et qu'il pardonnera les péchés de ceux qui se repentent sincèrement de leurs fautes. Les lumières de la droite raison et les idées naturelles que nous avons de Dieu nous donnent à la vérité tout lieu de croire qu'il est miséricordieux, facile à apaiser et enclin à pardonner. Mais il n'y a point d'argument pris de la raison qui puisse prouver que Dieu soit dans une obligation absolue de pardonner effectivement à la créature repentante. Au contraire, c'est une vérité claire et évidente que la gloire du Maître souverain de l'univers demande de lui qu'il venge l'outrage fait à ses lois et le mépris de son autorité sacrée, qu'il manifeste la haine qu'il a pour le péché, et qu'il donne de temps en temps au monde des exemples de sévérité pour prévenir l'abus que les pécheurs feraient sans cela de sa patience et de sa miséricorde. Si la connaissance de sa sagesse et de sa bonté infinie nous porte à croire qu'il doit y avoir quelque moyen d'apaiser sa colère, l'idée de sa sainteté nous dicte que ce moyen, quel qu'il soit, ne doit point nuire à la majesté de ses lois, ni exposer son gouvernement au mépris. Or cela étant ainsi, qui ne voit que la déclaration positive que Dieu nous fait dans la Religion chrétienne qu'il acceptera la repentance sincère, et ses promesses authentiques qui nous assurent qu'au moyen de cette repentance, il nous pardonnera nos péchés, et cela d'une manière qui conserve à ses lois toute leur dignité, et qui ne diminue en rien de la haine irréconciliable qu'il a pour le péché, qui ne voit, dis-je, que cette déclaration est un des motifs les plus efficaces qu'il soit possible de mettre en usage pour faire

(1) Sed si vel casu id efficeret, certissime philosopharetur, et quamvis non posset divinis testimoniis illa defendere, tamen seipsam veritas illustraret sua lumine. LACT. *lib. VII.*

rentrer le pécheur dans son devoir, et pour lui inspirer la résolution de n'en point sortir dans la suite? Est-il possible de rien imaginer qui soit plus conforme aux espérances naturelles de l'homme, qui s'accorde mieux avec l'excellente sagesse de Dieu, et qui soit plus digne de la majesté du souverain Maître de l'univers et de son infinie miséricorde?

2. Le second motif que la Religion chrétienne emploie pour porter les hommes à s'appliquer tout de bon à la pratique de leurs devoirs, c'est la promesse qu'elle leur fait d'un secours surnaturel, secours que tous ceux qui s'appliquent à servir Dieu dans la sincérité de leur cœur ont de justes raisons d'espérer dans toutes les occasions où ils en ont besoin. Les philosophes anciens réfléchissant sur l'extrême dépravation de la nature humaine, sur la négligence, sur la stupidité et sur l'inattention de la plupart des hommes, sur le grand nombre des préjugés de l'enfance, sur les notions fausses qui entrent dans l'esprit des enfants par la mauvaise éducation qu'on leur donne, sur la violence des passions, des convoitises charnelles et des désirs sensuels, sur l'aveuglement qui tire son origine des opinions superstitieuses, des coutumes vicieuses et des débauches qui règnent dans le monde : les philosophes anciens, dis-je, au moins les plus sages d'entre eux, réfléchissant sur toutes ces choses, ont avoué ingénument (comme je l'ai fait voir ci-dessus) que la réformation universelle du genre humain était un ouvrage infiniment au-dessus des simples lumières de la philosophie et de la droite raison. De là vient qu'ils ont cru qu'il ne fallait pas moins qu'une assistance surnaturelle et que l'intervention immédiate de Dieu lui-même pour opérer un si grand changement et pour mettre les hommes en état de s'élever au-dessus de leurs affections vicieuses. Or ce secours divin est accordé aux hommes sous la dispensation évangélique d'une manière (comme il paraît par le jugement que les plus sages des anciens philosophes ont porté sur cette matière), d'une manière, dis-je, qui répond parfaitement bien aux espérances naturelles de la droite raison, et qui s'accorde avec les plus nobles idées de la divinité, que les lumières de la nature aient jamais donné aux hommes. *Si vous, qui êtes méchants, savez bien donner à vos enfants des choses bonnes*, dit Jésus-Christ au chap. II de l'Evangile selon S. Luc, v. 13, *Combien plus votre Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent?* Les effets merveilleux de cette divine assistance éclatèrent dans le premier siècle de l'Eglise d'une manière très-visible par la réformation totale et le changement soudain d'un très-grand nombre de personnes (1). Jamais les leçons et les exhortations de tous les philosophes de la terre n'avaient rien produit qui approchât de cette merveille. Je ne crois pas même qu'il y ait aucun déiste qui puisse nier que malgré la corruption qui règne aujourd'hui dans le monde, il n'y ait encore parmi nous un bien plus grand nombre de personnes de toutes sortes de conditions qui servent Dieu dans la simplicité et dans la sincérite de leur cœur, et qui mènent une vie pure, juste et religieuse, qu'il n'y en avait autrefois dans les nations les plus civilisées et dans les siècles du paganisme où la philosophie a été la plus cultivée.

3. Les récompenses que la religion chrétienne propose à ceux qui observent les commandements de Dieu, et les peines dont elle menace ceux qui les transgressent, sont, aussi bien que les deux autres choses dont je viens de parler, de puissants motifs pour nous porter à la pratique de notre devoir. Motifs qui répondent parfaitement bien aux espérances et aux craintes naturelles de l'homme, qui sont dignes de Dieu, dignes d'être donnés à connaître au genre humain par une révélation expresse et positive. J'ai prouvé ci-dessus qu'il était de la sagesse de Dieu de mettre de la diversité dans les créatures, de les revêtir de facultés tout à fait différentes, et de les rendre capables d'acquérir différentes espèces de connaissances et divers degrés de perfections. Or toutes les créatures raisonnables se trouvant (à cause de la liberté naturelle de leur volonté, qui leur est si essentielle, que sans elle on ne pourrait pas dire qu'elles fussent raisonnables), se trouvant, dis-je, dans un état à pouvoir perfectionner leur nature par la pratique de la vertu et par l'imitation de Dieu, étant capables d'ailleurs de la corrompre et de la défigurer par leur attachement au vice, par leur aliénation de Dieu; il s'ensuit nécessairement (comme on l'a prouvé amplement dans la troisième proposition, chap. VI), qu'on ne saurait rien supposer de plus conforme aux lumières de la nature et de la droite raison que de dire qu'un jour viendra dans lequel le souverain Maître de l'univers mettra enfin une différence juste et convenable entre ses créatures par une dispensation de récompenses et de peines, proportionnée à leur conduite. Mais quoique les lumières naturelles nous apprennent clairement cette vérité, nous voyons cependant que les anciens païens ne croyaient ces récompenses et ces peines finales que d'une manière très-imparfaite. Il paraît par les disputes des plus sages philosophes que ce n'était pas un point si bien décidé parmi eux que la chose ne fût encore très-problématique. On voit d'un autre côté que ceux-là même qui étaient les mieux persuadés de cette vérité, avaient des idées si obscures de la nature des récompenses et des peines de l'autre vie, et que les fictions des poètes leur avaient rempli l'imagination de tant de fables ridicules sur ce chapitre, qu'il leur fallait une révélation divine, ne fût-ce que pour mettre cette importante matière dans tout son jour, et pour suppléer à cet unique défaut de la lumière natu-

(1) Da mihi virum qui sit iracundus, maledicus, effrenatus; paucissimis Dei verbis tam placidum, quam ovem reddam. LACT. *lib. III. Voyez ce passage cité plus au long au chap* X. *pag.* 000, *avec un autre passage du I liv. d'Origène contre Celse.*

relle. En effet chacun voit qu'il doit y avoir une très-grande différence entre un homme qui, à force de raisonner, en est venu jusqu'au point de croire les récompenses et les peines de l'autre vie, et celui qui, fondé sur le témoignage exprès d'une révélation céleste, est fermement persuadé de la réalité de ces peines et de ces récompenses. La persuasion de ce dernier doit être infiniment plus forte que celle de l'autre, et d'une bien plus grande influence sur ces actions et sur sa conduite. Or la révélation évangélique a si bien suppléé à ce défaut essentiel de la lumière naturelle, elle a mis la vie et l'immortalité dans un si beau jour, elle nous donne de si grandes idées de la colère de Dieu sur toute impiété et toute injustice des hommes, que cela même, je veux dire l'idée claire, distincte et raisonnable que l'Evangile nous donne des peines et des récompenses de l'autre vie, nous est un très-fort argument de la divinité de la révélation chrétienne. Instruits de ces importantes vérités, rien ne nous doit plus arrêter, rien ne nous doit empêcher de prendre le parti de la vertu. Toutes sortes de motifs au contraire nous engagent à préférer la pratique de la vertu à toute autre chose, et à suivre inviolablement ses leçons, quoi qu'il en puisse arriver. L'amour de la vertu en un mot doit l'emporter dans notre cœur sur toutes les affections terrestres, nous mettre en état de surmonter toutes les tentations du démon, de la chair et du monde, et nous donner le courage de souffrir les plus dures calamités et la mort même plutôt que d'en abandonner la pratique. *C'est ici la victoire qui surmonte le monde, savoir notre foi.* 1 Jean V. 4. La seule difficulté qu'il y ait en tout ceci regarde la durée de la punition finale des méchants. Nous l'examinerons dans le chapitre où nous parlerons des articles de notre foi.

CHAPITRE XVI

XII Prop. *Que la religion chrétienne propose ces devoirs et ces motifs d'une manière qui s'accorde parfaitement bien avec les lumières de la droite raison et de la pure nature, et qui est très-propre à les perfectionner.*

Qu'y a-t-il en effet de plus conforme à la lumière naturelle, et de plus propre à la perfectionner qu'une explication claire et ample de ces devoirs que la nature ne fait qu'insinuer : le tout accompagné de puissants motifs, proposé avec une gravité et avec une autorité qui se fait sentir aux personnes de la plus petite capacité, et fortifié par l'exemple de plusieurs saints personnages dont la vie est proposée pour modèle ? Qu'y a-t-il de plus propre à perfectionner la lumière de la nature qu'une description claire, vive et pathétique des récompenses et des peines de la vie future, ces grands motifs de religion que la nature ne fait qu'indiquer obscurément? Qu'y a-t-il de plus propre à perfectionner cette lumière que la découverte claire des moyens de satisfaire pour le péché dont la nature ne fait que nous donner à connaître la nécessité? Quoi de plus propre à perfectionner cette lumière que la connaissance que l'Evangile et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous ont donnée de l'atrocité du péché et de la nécessité de la sainteté? Qu'y a-t-il enfin qui soit plus propre à perfectionner la religion naturelle que ce que fait la révélation évangélique? *Rassembler en un corps tous les adorateurs du vrai Dieu. Les faire entrer dans des engagements solennels à vivre d'une manière qui réponde à la sainteté de la religion qu'ils professent. Leur promettre qu'à l'égard du passé Dieu acceptera les mouvements d'une vraie repentance, et qu'il se contentera, à l'égard de l'avenir, des efforts d'une obéissance sincère, quoiqu'imparfaite. Unir les hommes par les liens de la religion, aussi bien que par ceux de la société civile, afin de les obliger à s'entresecourir et à se faire du bien les uns aux autres. Etablir un ordre constant et une succession perpétuelle des ministres publics, dont l'occupation constante soit d'expliquer les grands devoirs de la religion, d'exhorter tous les hommes à les pratiquer, de leur mettre pour cet effet devant les yeux les raisons qui doivent les y obliger indispensablement, de leur faire voir clairement à quels dangers ils s'exposent en les négligeant, et quels grands avantages ils retireront de leur zèle à les pratiquer; d'instruire, en un mot, les ignorants, de reprendre les vicieux, de ramener les errants, de raffermir ceux qui doutent, de censurer ceux qui sont obstinés, et d'être en la main de Dieu des instruments pour fournir aux hommes les secours dont ils ont besoin pour s'acquitter avec succès de leurs devoirs.* Voilà ce que fait la religion chrétienne. Si l'on peut prouver que toutes ces choses soient contraires aux lumières de la droite raison ; si l'on me fait voir qu'elles combattent et détruisent la loi naturelle, je consens, à la bonne heure, que tout ce qu'il y a de gens sages renoncent pour jamais à la religion chrétienne, et s'aillent remettre à l'école des philosophes. Mais s'il est vrai, comme il n'en faut point douter, qu'elles soient entièrement conformes à la nature et à la droite raison, et qu'elles tendent à suppléer à ce qui manque à l'une et à l'autre, qu'on cesse de calomnier la religion chrétienne, et de vomir des blasphèmes contre elle, sous prétexte de plaider en faveur de la religion naturelle.

J'avoue que le grand nombre de disputes sur des opinions de néant qui ont été agitées et soutenues avec chaleur en plusieurs siècles de l'Eglise, au grand scandale de la religion chrétienne, pendant que la morale était négligée et foulée aux pieds, j'avoue, dis-je, que ces disputes ont donné aux ennemis de notre sainte religion quelque sujet de déclamer et contre la religion elle-même, et contre ceux qui en étaient les ministres. Mais c'est à tort qu'ils ont voulu rendre la religion responsable des excès et de la mauvaise conduite de quelques particuliers. Car la falsification de quelques points particuliers n'est pas une raison suffisante pour rejeter tout le corps de la doctrine. Il y a toujours

eu au milieu des disputes les plus échauffées une règle suffisante à la faveur de laquelle les personnes éclairées ont pu distinguer la doctrine de Dieu d'avec les opinions des hommes. Nous avons les discours de Jésus-Christ lui-même et les écrits de ses apôtres, où la doctrine chrétienne nous est proposée d'une manière claire qu'on ne saurait accuser ni d'erreur, ni d'imperfection. Ajoutez à cela une chose que nos adversaires eux-mêmes auront de la peine à nier. C'est que, malgré les disputes sur des points particuliers et peut-être peu nécessaires qui se sont élevées dans le christianisme, les dogmes les plus nécessaires et les plus fondamentaux ont pourtant toujours été enseignés et reçus constamment et universellement dans tous les temps et dans tous les lieux où l'on a fait profession de la religion de Jésus-Christ dans quelque degré tolérable de pureté. Je mets dans ce nombre les articles qui regardent Dieu et sa providence; le dogme de la réconciliation du pécheur repentant avec Dieu, et des moyens que Dieu a établis pour cela; celui de la nécessité de la piété, de la justice et de la sobriété; celui du jugement à venir, des récompenses que Dieu réserve aux gens de bien, et des peines qu'il destine aux méchants. Quelques divisions qu'il y ait eu dans l'église sur des articles de moindre conséquence, ceux-ci, qui sont sans contredit les plus nécessaires, ont toujours été prêchés et proposés par les ministres de l'Evangile. Il est même certain que leurs leçons ont produit des effets plus considérables et plus visibles, soit par rapport à l'étendue, soit par rapport à la durée, que celles de de tous les philosophes païens qui aient jamais été pris ensemble. Or si tout cela ne suffit pas pour prouver la divinité de la religion chrétienne, on ne saurait nier au moins qu'il ne soit une très-forte preuve de son excellence.

CHAPITRE XVII.

XIII Prop. *Que tous les dogmes que la religion chrétienne, considérée dans la pureté et la simplicité de son origine, propose à croire ou comme nécessaires à salut, ou comme ayant une liaison étroite avec ceux qui le sont, que ces dogmes, dis-je (dont quelques-uns sont au-dessus de la raison, quoique la raison acquiesce sans peine à la révélation qui en est faite), tendent tous à la réformation du genre humain, et composent ensemble un système de foi infiniment plus suivi et plus raisonnable que tout ce que les philosophes anciens les plus sensés et les incrédules modernes les plus subtils ont pu inventer avec toute leur subtilité et toute leur science.*

1. Le premier article de la foi chrétienne c'est qu'il y a un seul Dieu vivant et véritable qui existe en lui-même par vertu d'une nécessité attachée à sa nature propre, qui est absolument indépendant, éternel, présent partout, immuable, incorruptible, incorporel, sans passions et sans composition de parties, qui possède une puissance, une connaissance et une sagesse sans bornes, qui est parfaitement libre, infiniment bon, juste et véritable, et qui est revêtu en un mot de toutes les perfections possibles; de sorte qu'il est absolument suffisant à soi-même, et qu'il n'a besoin pour être infiniment heureux de l'aide de personne. Ce dogme n'est pas seulement le premier et le principal article de la religion chrétienne, c'est aussi la première et la plus évidente de toutes les vérités que la lumière naturelle nous enseigne, c'est une vérité qui peut être clairement démontrée par les principes les plus clairs et les plus incontestables de la droite raison.

2. Le second article de notre foi porte que cet Etre existant par lui-même (la cause suprême et le père de toutes choses) a engendré une personne divine qui est émanée de lui avant tous les siècles, et cela d'une manière incompréhensible; que cette personne est appelée le *Logos*, la *Parole*, la *Sagesse*, ou le *Fils de Dieu*, qu'elle est Dieu (1) de Dieu; qu'en elle habite toute plénitude de divinité, c'est-à-dire qu'elle possède tous les attributs divins dans toute leur perfection, à la réserve pourtant de la seule indépendance absolue ou de l'existence par soi-même; qu'elle est *l'image de Dieu invisible, la resplendeur de la gloire du Père* (Απαύγασμα τῆς δόξης αὐτοῦ), *et la marque engravée de sa personne* (*Col.* I, 15); que cette personne était *au commencement avec Dieu* (*Heb.* I, 3), qu'elle jouissait avec Dieu de sa *gloire avant que le monde fût fait* (*Jean* I, 2; *et* XVII. 5); qu'elle *soutient toutes choses par sa parole puissante* (*Heb.* I, 3; *Rom.* IX, 5); qu'elle est, pour tout dire enfin, *Dieu sur toutes choses, béni éternellement* (*Jean* 1, 1), par communication de la gloire du Père. J'avoue que la raison toute seule n'est pas capable de nous donner la connaissance de ce dogme. Mais elle acquiesce à la découverte qui en est faite par la révélation, et n'y trouve rien qui soit, ou absurde ou contradictoire.

On ne saurait assez s'étonner de la hardiesse de certains partisans prétendus de la raison, qui se récrient étrangement contre ce dogme, et qui s'efforcent de le faire passer pour un dogme absurde, impossible et contradictoire. Car qui ne sait que les philosophes anciens, les plus savants et les plus sensés, ont cru et enseigné des choses aussi difficiles pour le moins à comprendre que cet article de la foi chrétienne, qui dans leur idée étaient non seulement compatibles avec la raison, mais outre cela conformes à ses lumières les plus pures? Il est donc évident que ces grands hommes, bien loin d'avoir rejeté le dogme en question sous prétexte de son incompréhensibilité, l'auraient indubitablement reçu sans beaucoup de difficulté, puisqu'au fond il ne contient rien qui soit ou plus difficile à comprendre, ou plus contraire aux lumières de la droite raison, que d'autres raisons qu'ils ne laissaient pas de croire, quoiqu'ils ne fussent appuyés sur

(1) Θεὸς ἐκ Θεοῦ contradistincte ad Αὐτόθεον.

aucune autorité divine. Ce que Platon débite dans ses écrits sur la parole ou la sagesse divine (Λόγος, ou Νοῦς) qu'il nous représente comme une personne qui a toujours coexisté avec Dieu, c'est-à-dire avec la cause première, tout obscur qu'il est, nous donne pourtant lieu de croire que ce philosophe n'aurait pas rejeté le dogme renfermé dans ces paroles de saint Jean (*Jean* I) : *La parole était au commencement avec Dieu*, sous prétexte de contradiction, et d'incompatibilité avec les lumières de la droite raison. Des gens qui croyaient que des êtres finis, visibles et créés, pouvaient avoir existé de toute éternité, comme l'enseignaient Aristote et tous les sectateurs de Platon (qui ont prétendu prouver l'éternité du monde, par ce principe que la volonté de Dieu et son pouvoir d'agir étant nécessairement aussi éternels que son essence, il fallait que les effets de cette volonté (1) et de ce pouvoir fussent pareillement éternels). Des gens, dis-je, qui croyaient de telles choses et qui raisonnaient sur de semblables principes, n'auraient jamais songé à traiter le dogme de l'éternité du Fils de Dieu et de sa coexistence avec Dieu, de dogme absurde et contradictoire. Je suis même persuadé qu'il n'y a aucun de ceux qui nient aujourd'hui la révélation et qui la combattent, à qui l'on ne fît avancer des choses pour le moins aussi incompréhensibles que cet article de la foi chrétienne, si on l'obligeait à dire son sentiment sur la production originale des choses. De sorte qu'il n'est rien de moins raisonnable que les plaintes qu'ils font lorsqu'il s'agit de ce dogme. Ils se plaignent qu'on leur propose de croire des impossibilités et des absurdités, mais ils ont tort ; car s'il y a eu des gens téméraires qui s'étant mis en tête d'expliquer la manière dont le Fils de Dieu a tiré son essence du Père, ont débité là-dessus des choses absurdes et qui impliquent contradiction, comme on le reproche avec raison aux scolastiques (2), nous rejetons ces explications comme fausses et injurieuses à la religion. Mais si l'on s'en tient à l'Ecriture et à la plus ancienne et générale tradition de la primitive église, on ne trouvera dans ce dogme ni absurdité, ni contradiction. C'est avec beaucoup de raison en effet qu'un excellent prélat a dit : *Qu'en ce point, il ne craignait point la dispute avec les sociniens, et qu'il consentait volontiers que cette cause fût plaidée au tribunal de la raison, aussi bien qu'à celui de l'Ecriture expliquée par la tradition générale de l'église chrétienne* (1).

Ce que nous venons de dire du Fils, nous le pouvons dire pareillement, à peu de chose près et sans choquer la droite raison, de la *procession originale du Saint-Esprit*, ou de la manière dont il dérive du Père.

3. Le troisième article de notre croyance, c'est que Dieu a créé le ciel et la terre, toutes les choses qui y sont, et tout l'univers en un mot ; qu'il l'a créé par le ministère du Fils, cette parole divine, cette sagesse du Père dont parle l'Ecriture. Les écrivains sacrés nous disent que *les siècles ont été faits par lui.* (Heb. I, 2) ; que *Dieu a créé toutes choses par lui* (Eph. III, 9) ; que *par lui ont été créées toutes les choses qui sont aux cieux et qui sont en la terre, visibles et invisibles, les trônes, les dominations, les principautés et les puissances;* que *toutes ont été créées par lui et pour lui;* qu'il *est avant toutes choses*, et que *toutes subsistent par lui.* (Col. I, 16). *Toutes choses*, nous dit saint Jean. I, 3, *ont été faites par la parole, et sans elle rien de ce qui a été fait n'a été fait.* Je ne vois rien encore en tout cela qui ne s'accorde parfaitement bien avec la droite raison, vide de préjugés ; car enfin on prouve démonstrativement par des principes incontestables de la droite raison, que ni l'univers entier, ni aucune partie de l'univers, ni la matière de l'univers, ni sa forme, ni son mouvement, que rien de tout cela en un mot n'existe par soi-même et par la nécessité de sa propre nature. C'est ce que j'ai démontré dans mon premier discours, chap. IV. Or de là il s'ensuit que l'univers entier et toutes les diverses choses qui y existent, doivent nécessairement avoir reçu de Dieu (l'unique cause suprême et existante par elle-même), et la forme qu'elles ont, et la manière de leur existence, et l'existence elle-même. Il s'ensuit aussi qu'à chaque moment elles dépendent absolument de son bon plaisir tant pour la continuation que pour la conservation de leur être. Sur ce fondement, tous les philosophes dans tous les siècles, à la réserve des épicuriens (dont les athées eux-mêmes ont abandonné les hypothèses à cause de leur absurdité palpable) et de quelque peu d'autres encore non moins absurdes qui ont soutenu que le monde, tel qu'il est aujourd'hui, existait nécessairement et par lui-même ; sur ce fondement, dis-je, tous les philosophes, sans en excepter

(1) Νοῦν πρὸ κόσμου εἶναι, οὐχ ὡς χρόνῳ πρότερον αὐτοῦ ὄντα, ἀλλ' ὅτι ὁ κόσμος παρὰ νοῦ ἐστί, φύσει πρότερος ἐκεῖνος, καὶ αἴτιον τούτου. PLOTIN. *Voyez aussi les passages cités dans la Démonstration de l'Existence de Dieu, chap. IV. sur la fin.*

(2) Il faut avouer que les scolastiques qui ne manquaient ni de loisir, ni d'esprit, et qui étaient pour la plupart peu versés dans la science des saintes Ecritures et dans les écrits des anciens Pères de l'Eglise, il faut avouer, dis-je, que ces hommes subtils et spéculatifs qui tiraient presque toute leur théologie de leur propre cerveau, comme les araignées tirent leurs toiles de leurs entrailles, ont débité sur ce mystère mille subtilités dont aucun chrétien n'est obligé de se rompre la tête, que personne n'est obligé d'entendre, puisqu'on peut présumer avec beaucoup de raison que ceux qui les ont débitées ne les ont pas entendues eux-mêmes, et que personne par conséquent, ne peut être obligé de croire. TILLOTSON. *Sermon sur l'unité de la nature divine.*

Il serait à souhaiter que quelques-uns de ceux qui croient qu'il y a une religion, ne plaidassent pas comme ils font la cause de l'athéisme, par l'affectation qu'ils font paraître de représenter le mystère de la Trinité, comme un dogme directement contraire à la droite raison et à l'entendement humain. CUDWORTH. Syst. pag. 560.

(1) TILLOTSON. Second sermon sur la divinité de Jésus-Christ.

ceux qui ont cru (1) l'éternité du monde, sont convenus unanimement de cette grande vérité, que l'univers doit évidemment et son existence et sa conservation à Dieu, la cause suprême et l'auteur de toutes choses. Si donc la raison forme quelque difficulté contre cet article, elle doit tomber uniquement sur ce que l'Ecriture dit *que Dieu a créé le monde par son Fils*. Or quoique ce soit là un point qui n'a pu être connu certainement que par le moyen d'une révélation expresse, il n'a pourtant rien qui doive paraître incroyable ni qui soit opposé à la droite raison; car il importe peu au jugement de la raison qu'on dise que le monde a été créé par Dieu lui-même immédiatement, ou qu'il a été fait par Dieu médiatement et par le ministère d'un second principe. L'un et l'autre revient au fond à la même chose. D'ailleurs, il paraît incontestablement par ce que Platon et ses sectateurs ont débité sur l'esprit éternel (Νοῦς), à qui ils donnent très-souvent le titre de Δημιουργός, c'est-à-dire d'ouvrier, par le moyen duquel Dieu a fait toutes choses; il paraît, dis-je, pour le moins qu'on ne saurait raisonnablement rejeter ce que l'Ecriture nous dit sur ce sujet, comme étant incompatible et irréconciliable avec la droite raison.

4. Un autre point auquel la droite raison ne répugne en aucune manière, c'est celui de l'origine du monde. L'auteur de la Genèse nous apprend qu'au commencement, c'est-à-dire il y a six mille ans ou environ, la terre était vide, sans forme, en un mot un chaos confus; que de ce triste et noir chaos Dieu forma ce beau monde que nous habitons, visiblement fait pour notre usage et fourni des semences de toutes sortes de plantes; après quoi il créa aussi l'homme et toutes les autres espèces d'animaux dont la terre est remplie; car quoiqu'il eût été peut-être impossible de savoir sûrement sans le secours de la révélation le temps précis dans lequel toutes ces grandes choses ont été faites, il nous reste pourtant encore aujourd'hui des monuments fort considérables et de très-fortes preuves qui font foi que la fabrique présente de la terre ne saurait être guère plus ancienne. La tradition universelle de tous les plus anciens peuples de la terre, savants et ignorants, polis et barbares; l'uniformité qui règne parmi les philosophes et les poètes anciens qui s'accordent tous à dire que la terre a été tirée de l'eau ou du chaos dans un certain période de temps; les absurdités et les contradictions sans nombre dont fourmillent les relations des peuples qui se vantent d'une plus grande antiquité; le nombre d'hommes qui habitent maintenant la terre; la nouveauté de toutes les sciences et de tous les arts nécessaires à la vie; l'impossibilité de ces déluges universels et de ces autres accidents auxquels les incrédules ont recours pour expliquer comment dans leur supposition le genre humain s'est si peu accrue, comment la terre est si peu peuplée, et comment on a fait si peu de progrès dans les arts et dans les sciences. Les changements considérables qui auraient dû naturellement arriver à la terre dans une vaste étendue de siècles, comme l'aplanissement des montagnes, la formation de nouvelles îles, la consomption de l'eau par les plantes, et mille autres accidents de cette nature: toutes ces choses, dis-je, et plusieurs autres arguments tirés de la nature, de la raison et de l'expérience, nous montrent que le système de l'Ecriture touchant l'époque de la formation de la terre, est la chose du monde la plus probable, indépendamment de l'autorité de la révélation.

5. La religion chrétienne nous enseigne aussi que le même Dieu qui a créé toutes choses par sa parole puissante, et qui les soutient et les conserve par un concours continuel, les conduit aussi et les gouverne par sa providence toute sage; qu'il dirige tous les événements, qu'il prend soin de ce bas monde et de toutes les choses qui y sont, sans en excepter les plus petites et les plus viles, qu'il y a établi cet ordre régulier et cette succession constante qui subsiste depuis tant de siècles, et qui doit durer jusqu'à son dernier période; et qu'il s'occupe d'une manière encore plus particulière des actions morales des hommes. Toutes ces choses que l'Ecriture nous enseigne d'une manière beaucoup plus claire que tous les écrits des anciens philosophes n'avaient fait, sont parfaitement conformes aux lumières de la droite raison. Car la droite raison nous enseigne très-évidemment, comme nous l'avons prouvé dans notre premier discours, qu'un être infiniment sage et présent partout doit nécessairement connaître tout ce qui se fait dans chaque coin de l'univers, et qu'il n'est pas plus embarrassé des plus petites choses que des plus grandes. La raison nous dicte qu'un être infiniment puissant doit gouverner toutes choses et les conduire à leurs fins d'une manière digne de sa sagesse, et proportionnée à la liberté de volonté qui est de l'essence de toutes les créatures raisonnables. Elle nous apprend enfin qu'un être infiniment juste et souverainement bon doit faire une attention particulière à toutes les actions morales de ses créatures raisonnables, et prendre une exacte connaissance de la conformité ou de la non conformité qu'elles ont avec les règles qu'il leur a prescrites.

6. La religion chrétienne nous enseigne ensuite qu'après avoir formé la terre, Dieu créa aussi l'homme; qu'il le créa pur et innocent, qu'il le plaça dans le paradis, lieu abondant en toutes sortes de délices, où il jouissait d'un bonheur pur, sans mélange de peine ou de chagrin, que l'homme s'étant ingéré de violer le commandement de Dieu, il tomba de ce haut degré de bonheur au comble de la misère, et que c'est à cause du péché que la terre est maintenant stérile et maudite, qu'elle ne produit rien qu'à force de travail, *qu'elle pousse des épines et des*

(1) Voyez le premier discours sur l'existence de Dieu. Propos. III. ch. IV. sur la fin.

chardons, et que nous mangeons notre pain à la sueur de notre visage, jusqu'à ce que nous retournions en poudre. Je ne vois rien en tout cela qui ne soit très-conforme à la raison et qui ne soit très-digne de foi. La considération de la nature de la chose elle-même n'a rien qui s'y oppose, et l'opinion générale des plus savants personnages de l'antiquité païenne nous en est une ample confirmation. Malgré l'incertitude et l'obscurité de la tradition sur laquelle ils s'appuyaient, ils ont reconnu que dans son état originel, l'homme était innocent et sans fraude, et que la terre qu'il habitait, *fertile sans culture et abondante en toutes sortes de biens* (1), *fournissait d'elle-même à l'homme tout ce qui pouvait contribuer à son plaisir et à sa félicité; mais que Dieu avait changé cet ordre heureux des choses du monde, pour punir l'homme de son péché, et l'avait mis dans la nécessité de travailler pour le soutien de sa vie.*

7. Nous trouvons aussi dans l'Ecriture qu'après la première entrée du péché dans le monde, les hommes ne firent qu'aller de pis en pis, et qu'ils portèrent de degré en degré la corruption à un si haut point, que Dieu, las enfin de les supporter, les fit tous périr, en punition de leurs crimes, dans les eaux d'un déluge universel, à la réserve d'un très-petit nombre de personnes que Dieu prit soin de conserver pour repeupler le genre humain. C'est là un fait qui n'est pas seulement appuyé sur l'autorité de l'Ecriture, mais qui est aussi confirmé par le témoignage unanime de presque tous les anciens auteurs païens, philosophes, poètes et historiens (2). Les histoires de toutes les nations ne remontent pas plus haut. Mais nous n'avons pas besoin des histoires anciennes pour être persuadés de cette vérité. L'universalité du déluge, la seule chose sur laquelle on puisse former des difficultés, paraît clairement par la forme présente de la terre depuis un bout jusqu'à l'autre; par la disposition et la situation des diverses couches de différentes sortes de matière dont elle est composée; par le nombre innombrable d'écailles de poissons, d'os d'autres animaux et de parties de plantes de toutes les espèces qu'on trouve dans tous les pays, et presque dans tous les lieux, renfermés dans la terre à différentes profondeurs, dans les pierres même et dans toute sorte de matière. Ce sont là tout autant de démonstrations oculaires qui prouvent que la terre, ou au moins sa surface entière, a été autrefois dans un état de fluidité. Il faut renoncer en quelque manière à l'usage des sens et de la raison pour douter de cette vérité, après les preuves que le savant docteur Woodward (1) et quelques autres auteurs en ont données.

8. Ce que l'Ecriture nous dit des révélations particulières que Dieu adressa aux anciens patriarches après le déluge est une chose en elle-même très-croyable pour les raisons que j'ai alléguées ci-dessus, lorsque j'ai fait voir que l'attente d'une révélation divine était une attente très-raisonnable et très-probable. L'histoire de la loi donnée ensuite à toute la nation des Israélites, qui leur ordonnait un grand nombre de sacrifices, de rites externes et d'observances cérémonielles, cette histoire, dis-je, ne fournit aucune juste raison de la rejeter comme indigne d'être crue; surtout si l'on considère que tout cet attirail de sacrifices et de cérémonies était très-nécessaire à ce peuple dans ce temps-là, et vu les circonstances où il se trouvait pour l'empêcher de se précipiter dans l'idolâtrie vers laquelle il avait un terrible penchant, et dont toutes les nations voisines étaient infectées. Si l'on ajoute à cela que toutes ces cérémonies étaient typiques et destinées à préparer les esprits à une dispensation plus grande et plus noble: si on considère ensuite que les prophètes ne cessaient d'avertir les Juifs que Dieu faisait un plus grand cas de l'observation de la loi morale que de la pratique de ces cérémonies, et qu'il s'en fallait bien que la dernière de ces choses fût aussi agréable à Dieu et aussi indispensable que la première; et si on fait enfin réflexion que tout ce qui regarde cette révélation est un fait dont il est fait mention dans une histoire, sur laquelle le gouvernement civil de toute une nation est fondé, qui a été écrite dans un temps où personne ne pouvait ignorer la vérité des principaux faits qui y sont rapportés et dont il n'est pas plus permis de douter que des autres points de l'histoire ancienne, qui passent pour les plus indubitables; la plus considérable objection et la difficulté la plus réelle qu'on y puisse opposer consistera à demander la raison pourquoi la seule nation des Juifs a été favorisée de cette révélation, et pourquoi tous les autres peuples de la terre ont été exclus de cette faveur. Mais nous avons déjà prévenu cette objection et nous y avons répondu par avance, lorsque nous avons prouvé ci-dessus (2) que Dieu n'était pas obligé à donner à tous les hommes également la connaissance de la révélation évangélique.

9. Toutes les autres particularités de l'histoire de l'Ecriture, contenues dans les livres du Vieux Testament, sont toutes choses dont une personne désintéressée ne saurait douter raisonnablement. Car sans parler maintenant des preuves qui établissent en général l'antiquité, la génuinité et l'autorité de ces

(1) Τὸ παλαίον παντ' ἦν ἀλρῖτων καὶ ἀλεύρων πλήρη καθάπερ καὶ νῦν κόνεως· καὶ κρῆναι δ' ἔρρεον, αἱ μὲν ὕδατος, γάλακτος δ' ἄλλαι· καὶ ὁμοίως αἱ μὲν ῥέϊτος, αἱ δ' οἴνου, τινὲς δ' ἐλαίου· ὑπὸ πλησμονῆς δ' οἱ ἄνθρωποι καὶ τρυφῆς εἰς ὕβριν ἐξέπεσον. Ζεὺς δὲ μισήσας τὴν κατάστασιν, ἠφάνισε πάντα, καὶ διὰ πόνου τὸν βίον ἀπεδείξε. CALANUS INDUS apud Strab. lib. XV.

(2) Ἐπεὶ δὲ τὸ ἀνθρώπινον ἦθος ἐπεκράτει, τότε Θεὸς ὁ Θεῶν Ζεὺς, ἅτε δυνάμενος καθορᾶν τὰ τοιαῦτα, ἐννοήσας γένος ἐπιεικὲς ἀθλίως διατιθέμενον, ὃν ἦν αὐτοῖς ἐπιθεῖναι βουληθείς, etc. PLATO in Critica sive in Atlantico.

(1) Voyez les Essais du docteur WOODWARD. Part. II.

(2) Voyez ci-dessus ch. XI. Prop. VII. par. dern.

livres, c'est une chose constante que la plupart des histoires de la Bible, et quelques unes même des moindres circonstances de ces histoires, sont attestées par des auteurs profanes qui certainement n'en ont point fait mention par intérêt ou par esprit de parti. Grotius a fait un ample recueil de leurs passages dans son excellent traité de la Vérité de la religion chrétienne (1). Les auteurs phéniciens, égyptiens, indiens et grecs ont fait mention de la formation de la terre qu'ils prétendent avoir été tirée du chaos. Sanchoniaton et quelques autres aussi bien que lui ont su les noms mêmes d'Adam et d'Eve. Berose et Manethon parlent de la longue vie des patriarches qui ont vécu avant le déluge. Berose fait mention de l'arche de Noé. Ovide et d'autres auteurs rapportent plusieurs particularités du déluge. Lucien lui-même parle de la famille de Noé et de son entrée dans l'arche avec une couple d'animaux de chaque espèce, il en parle, dis-je, comme d'une chose connue par une ancienne tradition des premiers Grecs. Plutarque et Abydenus font mention de la colombe que Noé fit sortir hors de l'arche (2). Le même Abydenus fait aussi mention de la tour de Babel. Diodore de Sicile, Strabon, Tacite et plusieurs autres parlent de l'embrasement de Sodome. Berose raconte plusieurs particularités de l'histoire d'Abraham et des autres patriarches. Plusieurs anciens auteurs ont touché des circonstances particulières de la vie de Moïse. Strabon et Justin parlent avec éloge de la piété éminente des anciens Juifs. Les annales des Phéniciens rapportent diverses actions de David et de Salomon. Quelques-unes des actions du prophète Elie n'ont pas été inconnues à Ménandre, et Julien l'Apostat lui-même n'en disconvient point. Lycophron et Enée de Gaze ont raconté l'histoire de Jonas sous le nom d'Hercule. Enfin on trouve dans plusieurs autres auteurs les histoires des temps moins reculés. Ajoutez à cela que la plupart des aventures qu'on lit dans les anciens poètes tant grecs que latins ne sont autre chose que des histoires de l'Ecriture déguisées sous des noms feints, et obscurcies par des peintures fabuleuses. C'est ce que de très-savants (3) hommes ont soutenu, appuyés sur des fondements qui ont un très-grand air de probabilité.

10. L'Ecriture nous apprend outre cela qu'il a plu à Dieu de faire descendre sur la terre son Fils unique, cette parole puissante, cette sagesse du Père, par laquelle le monde a été créé, comme nous l'avons dit ci-dessus, et par le moyen de laquelle il s'était manifesté particulièrement aux hommes dans les siècles précédents. Elle nous dit que cette divine personne a été envoyée dans l'accomplissement des temps, c'est-à-dire dans le temps que la sagesse divine avait auparavant déterminé, dans le temps que les anciens prophètes avaient précisément marqué; et pour tout dire en un mot, dans un temps où plusieurs circonstances réunies, tant dans la religion judaïque, que dans l'empire romain, frayaient le chemin à l'introduction et à la propagation d'une nouvelle religion. Elle nous enseigne que Dieu l'a envoyé au monde, pour y revêtir la nature humaine et pour y révéler aux hommes la volonté de Dieu d'une manière pleine et entière, et pour leur enseigner surtout les moyens de rentrer dans la faveur de Dieu qu'ils avaient perdue par le péché. Elle nous apprend qu'elle est venue au monde pour y prêcher aux hommes la repentance et la rémission des péchés, et pour leur donner à connaître que leur repentance serait acceptée et que leurs péchés leur seraient certainement pardonnés sans aucune lésion de la majesté des lois divines, et sans aucune diminution de la haine irréconciliable que Dieu porte au péché, puisqu'elle devait satisfaire elle-même à la divinité et réparer l'outrage fait à ses lois, en se présentant en sacrifice pour les péchés du genre humain. Elle ajoute que par son incarnation le Fils de Dieu est devenu notre médiateur et notre intercesseur envers Dieu, et que c'est lui qui nous procure le secours particulier du Saint-Esprit, qui met en nous les principes d'une vie nouvelle, d'une vie toute céleste et toute divine. En un mot, la religion chrétienne nous enseigne que le Fils de Dieu est venu au monde, qu'il a été donné aux hommes pour être leur sauveur et leur juge, et pour les élever enfin à l'éternelle félicité. Je pose en fait qu'il n'y a rien en tout cela qui soit contraire à la droite raison. Ce sont toutes choses au contraire que la raison approuve, et elle acquiesce sans peine à la révélation qui en est faite. Comme c'est ici le dogme le plus important, l'article le plus fondamental de la foi chrétienne, il est nécessaire que nous nous arrêtions à prouver plus amplement et plus distinctement sa conformité avec la raison humaine, et que nous fassions voir la faiblesse des objections dont les incrédules se servent pour soutenir que les lumières de la droite raison le combattent et le renversent.

Je dis donc premièrement que ce n'est pas choquer la raison que de croire en général que Dieu révèle sa volonté au genre humain. Nous avons fait voir au contraire (1) que la révélation de la volonté de Dieu est une chose très-digne de Dieu et de ses perfections morales, et qui répond parfaitement bien aux idées et aux espérances de tout ce qu'il y a eu dans le monde païen de plus sage et de plus raisonnable.

On ne saurait dire en second lieu que la raison trouve rien à reprendre à une révé-

(1) Lib. I. cap. 16. et lib. III. cap. 16.

(2) Δευκαλίωνί φασι περιστερὰν ἐκ τῆς λάρνακος ἀφιεμένην, δήλωμα γενέσθαι χειμῶνος μὲν εἴσω πάλιν εἰσδυομένην, ἐνδίας δ' ἀποπταμένην. PLUT. *Utrum terrestria an aquatica animantia plus habeant solertiæ.*

(3) *Stillingfleet.* Origin. sacr. *lib. III. cap. V. Bochart.* Phaleg. *Vossius, de* Idololatria. *et Huet,* Demonst. evangel.

(1) Voyez ci-dessus chap. XI. VII. prop. par. 2.

lation qui nous apprend que Dieu, nonobstant la promesse du pardon gratuit des offenses et de l'acceptation de la repentance, ne laisse pas d'exiger un sacrifice ou une expiation pour le péché, qui fasse éclater d'une manière sensible la haine irréconciliable qu'il lui porte. Car quoique les lumières naturelles nous dictent qu'il est très-probable que Dieu pardonnera le péché, moyennant que le pécheur se repente sincèrement, on ne saurait pourtant prouver ni qu'il soit dans une obligation absolue de le faire, ni qu'il le fera certainement. On a grande raison au contraire de supposer qu'il exigera quelque satisfaction plus ample pour maintenir l'honneur et la majesté de ses lois. C'est de là qu'est venue la persuasion universellement répandue dans les siècles du paganisme, de la nécessité d'une propitiation pour le péché, et la coutume d'offrir à la divinité des animaux en sacrifice. J'avoue que c'est une erreur grossière que de s'imaginer que le sang des animaux soit capable d'expier véritablement le péché. Mais il paraît clairement par la pratique des anciens païens, que les hommes dans tous les siècles ont cru communément que Dieu ne pardonnait pas le péché sans satisfaction; et que cependant ils ont espéré que moyennant la repentance du pécheur, la justice de Dieu se laisserait satisfaire par quelque autre chose que par la destruction du pécheur lui-même. La raison ne répugne donc point à croire que Dieu, en même temps qu'il pardonne au pécheur véritablement repentant, ordonne cependant un sacrifice, et qu'il exige une expiation pour le péché, afin de maintenir la majesté de ses lois, et de donner des preuves éclatantes de sa haine pour le péché.

Je dis en troisième lieu qu'il n'y a nulle absurdité dans la croyance d'un médiateur ou d'un intercesseur entre Dieu et les hommes, par le canal duquel les prières des pécheurs doivent passer afin de pouvoir être agréables à Dieu. On sait que les plus sages païens en général croyaient qu'il y avait des intelligences subordonnées, qu'ils appellaient démons ou héros, qui portaient leurs prières aux dieux supérieurs, et qu'ils espéraient que la médiation de ces intercesseurs suppléerait à leur indignité et aux imperfections de leurs prières. Ils croyaient enfin que leurs prières seraient miséricordieusement exaucées par leur moyen, faveur à laquelle ils n'auraient jamais osé prétendre d'eux-mêmes. J'avoue que ces sages païens étaient à plaindre, puisqu'ils agissaient à l'aventure, employant des médiateurs de l'existence desquels ils ne pouvaient avoir aucune certitude, et qu'ils ne pouvaient avoir aucune bonne assurance que leur médiation, supposé qu'ils existassent, dût être agréable à l'Être suprême. Mais quoi qu'il en soit, leur croyance en ce point prouve incontestablement que la droite raison ne trouve aucune absurdité à croire l'établissement d'un médiateur entre Dieu et les hommes, pour intercéder auprès de Dieu en faveur des hommes pécheurs et pour solliciter l'entière absolution de leurs crimes.

La seule chose qui embarrasse, et où la droite raison puisse trouver une difficulté réelle, c'est la dignité éminente de la personne qui s'est donnée elle-même, selon nous, en sacrifice propitiatoire pour les péchés du genre humain. Quelle apparence, dit-on, que le propre Fils, le Fils unique de Dieu, ait pris une chair humaine? Quelle apparence que le Père ait daigné envoyer le Fils, et que le Fils ait consenti à cet envoi? Est-il concevable que Dieu ait porté la condescendance envers ses créatures jusqu'à faire en leur faveur des choses si grandes et si extraordinaires? Mais quelles créatures encore? Des créatures faibles et fragiles qui, selon toutes les apparences, ne sont qu'une très-petite partie de l'univers, et n'occupent qu'un rang très-peu considérable parmi les choses créées. Il faut avouer ici ingénument qu'à moins d'une révélation expresse, la raison humaine ne se serait jamais avisée d'un expédient de cette nature, et qu'elle n'aurait pas seulement songé à cette voie de réconcilier les hommes avec Dieu, et de réparer les outrages qu'ils lui font par le péché. Mais on doit convenir aussi que la raison ne se soulève pas nécessairement contre la révélation qui en est faite, et qu'elle n'y trouve rien de fort difficile ni de fort inconcevable. En un mot la difficulté et l'incompréhensibilité de ce dogme n'est pas si grande qu'elle doive obliger une personne sage et raisonnable à révoquer en doute la vérité de la révélation qui en est faite; quoique pourtant il soit fort certain qu'on a raison de rejeter tout dogme qu'on nous propose à croire sous prétexte de révélation, lorsqu'il renferme quelque absurdité visible ou quelque contradiction réelle. J'avoue que la manière de l'incarnation du Fils de Dieu est sans contredit un grand mystère, mais je ne vois pas que la chose en elle-même soit impossible. La possibilité de l'incarnation est une chose qui n'est ni plus absurde ni plus difficile à croire que l'union de notre ame avec notre corps, et que plusieurs autres vérités très-certaines qui ne renferment certainement point de contradiction, et dont pourtant toute notre pénétration ne saurait comprendre la manière. Je dis à peu près la même chose de l'objection que l'on fait sur la grandeur de la condescendance de Dieu envers ses créatures, et sur la dignité de la personne envoyée au monde pour revêtir la nature humaine. Est-il concevable, dit-on, que Dieu s'abaisse jusqu'à ce point, et que son Fils unique soit descendu du trône de sa gloire pour venir se livrer en sacrifice pour les péchés du genre humain? J'avoue qu'il y a là dedans quelque chose de fort extraordinaire; mais quand on considère que Dieu, qui est le créateur de tout ce qui existe, ne dédaigne pas de faire attention à toutes les choses du monde; quand on réfléchit qu'il les gouverne toutes et qu'il les dirige par sa sage providence; quand on songe que ses soins s'étendent

jusques aux créatures les plus viles, de sorte que *ni un passereau, ni même un cheveu de notre tête ne tombe point à terre* (Luc. XII, 6) sans sa connaissance; quand on pense enfin qu'il n'y a pas jusques aux plus petites particules de matière inanimée dont il ne prenne une exacte connaissance, sans pourtant donner la moindre atteinte à sa grandeur et sans aucune diminution de sa gloire : quand, dis-je, on considère mûrement toutes ces choses, quelle raison peut-on avoir de regarder l'intérêt que le Fils de Dieu prend au bonheur des hommes pécheurs, comme une chose indigne de lui? J'avoue que sa manifestation en chair, afin de nous révéler la volonté de son Père céleste, afin de se donner lui-même en sacrifice propitiatoire pour nos péchés, afin de nous porter à la repentance et de nous faciliter le chemin de la vie éternelle, est une chose qui étonne, et que c'est un vrai miracle d'humilité et de condescendance, mais je n'y trouve rien qui blesse sa majesté et qui donne atteinte à sa gloire. Les plus grands ennemis de la religion chrétienne, qui ont cherché tout ce qu'ils ont pu pour la tourner en ridicule, ont avancé des choses plus incroyables encore, et ont fait descendre la divinité sur la terre pour des sujets de bien moindre conséquence. Julien l'Apostat, par exemple (1), ne croyait-il pas qu'Esculape était descendu du ciel et qu'il avait conversé sur la terre sous une forme visible, uniquement pour apprendre aux hommes l'art de guérir les maladies? Et nos incrédules modernes, qui se jettent dans l'autre extrémité et qui nient que Dieu prenne aucun soin de ses créatures ou qu'il s'intéresse le moins du monde à leur félicité, ne sont-ils pas obligés, lorsqu'on leur demande raison des choses et qu'il s'agit de les expliquer, d'inventer des hypothèses mille fois plus incroyables, plus déshonorables à Dieu et tout à fait incompatibles avec ses attributs? Je pose en fait que, si on voulait mettre de côté tout esprit de parti et examiner mûrement les choses, on trouverait que, bien loin que la grandeur et la gloire de Dieu aient souffert aucune diminution par l'envoi de son Fils au monde pour l'ouvrage de la rédemption du genre humain, que cet envoi au contraire a porté l'honneur des lois de Dieu et la gloire de son gouvernement au plus haut point qu'il soit possible d'imaginer. Que peut-on concevoir en effet de plus glorieux et de plus digne du maître souverain et du gouverneur de tout ce qui existe, que de faire miséricorde à des créatures faibles et fragiles, que de leur pardonner leurs péchés et leur donner des assurances de réconciliation moyennant qu'elles se repentent sincèrement de leurs fautes? Que peut-on concevoir, dis-je, de plus digne de Dieu, que de faire tout cela sans donner aucune atteinte à sa justice? C'est ce que Dieu a exécuté par l'envoi de son Fils dans le monde, qui, revêtu de notre nature, a fait la propitiation pour nos péchés par l'effusion de son sang. Par là cet Être suprême a donné évidemment à connaître la haine irréconciliable qu'il porte au péché; il a soutenu dignement l'autorité et la dignité de ses lois, et il a trouvé un moyen efficace pour détourner les hommes du vice, pour leur en faire concevoir de l'horreur, et pour leur inspirer une forte crainte de tomber dans la transgression volontaire des commandements de Dieu. J'avoue que la question, si Dieu, en vertu de son domaine absolu et de son pouvoir suprême, n'aurait pas pu, s'il eût voulu, pardonner au pécheur repentant sans satisfaction préalable et sans sacrifice pour le péché, j'avoue, dis-je, que cette question est assez problématique et qu'il n'y a personne qui puisse prendre là-dessus l'affirmative avec certitude. Mais il faut avouer aussi que le moyen que Dieu a mis en usage pour la rémission du péché, je veux dire la mort de son propre Fils, est beaucoup plus dans les règles de la sagesse et infiniment plus propre à réprimer la vaine présomption de l'homme, à prévenir ses rechutes dans le péché, à le convaincre de son atrocité, à lui donner de hautes idées de l'excellence des lois divines, et à lui faire comprendre l'indispensable nécessité qui lui est imposée de les accomplir. Cette économie en effet nous découvre que Dieu, tout disposé qu'il était à faire grace au pécheur, n'a pas jugé à propos de le faire à moins d'une satisfaction préalable. De peur que, s'il laissait le péché sans punition, les hommes ne devinssent plus hardis à le commettre, il n'a voulu le pardonner qu'en infligeant de très-grandes souffrances à la nature même qui avait péché. Pour faire voir à quel point il le haïssait, il n'a pas moins fallu que la mort de son propre Fils pour en obtenir la rémission. A la faveur de cette heureuse dispensation, *la gratuité et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées* (Ps. LXXXV). Plus la personne qui s'est donnée ainsi elle-même en sacrifice pour les péchés du genre humain est grande et éminente, plus grand et plus puissant doit être le motif que cette considération nous doit fournir pour nous porter à renoncer au vice et pour nous faire sentir la nécessité de nous conformer à la volonté de Dieu, connue et manifestée dans sa loi. Il est donc si peu vrai que la considération de la dignité éminente de la personne qui a souffert pour les péchés du genre humain fournisse aux incrédules une objection solide contre la doctrine de l'Evangile, qu'au contraire elle relève infiniment la majesté et l'autorité des lois divines, et qu'elle nous donne des idées de la miséricorde de Dieu envers les hommes, qui s'accordent admirablement bien avec les notions naturelles que nous avons des attributs divins. On demande enfin s'il y a du bon sens à supposer que Dieu ait daigné faire de si grandes choses en faveur

(1) Ὁ γὰρ Ζεὺς ἐξ ἑαυτοῦ τὸν Ἀσκληπίον ἐγέννησεν, εἰς δὲ τὴν γῆν διὰ τῆς ἡλίου γονίμου ζωῆς ἐξέφηνεν· οὗτος ἐπὶ γῆς ἐξ οὐρανοῦ ποιησάμενος πρόοδον, ἐνοειδῆς μὲν περὶ Ἐπίδαυρον φάνη. JULIAN.

de créatures aussi viles et aussi faibles que les hommes, qui tiennent un rang si peu considérable parmi les œuvres de la création, puisque la terre entière n'est que comme un point en comparaison du reste de l'univers, et que les globes célestes, si vastes et si innombrables, sont remplis, selon toutes les apparences, d'une infinité de créatures plus capables de glorifier le Tout-Puissant, et plus dignes de ses soins paternels que nous ne sommes. Mais il n'est pas difficile de répondre à cette dernière partie de l'objection. Nous répondons premièrement que la miséricorde et l'amour de l'Être infiniment bon se répandent également sur tous les ouvrages de ses mains. Nous ajoutons que, quelque étendue qu'on donne à l'univers, quelque grand que soit le nombre des créatures raisonnables qui l'habitent, et quelle que soit leur excellence, on ne saurait disconvenir que les hommes n'y tiennent un rang très-considérable et qu'ils ne soient les seuls en faveur de qui le globe terrestre a été fait tel qu'il est, c'est-à-dire propre à être habité. Il faut qu'on avoue qu'autant que nos lumières peuvent s'étendre, la terre que nous habitons est aussi considérable et aussi digne des soins de Dieu qu'aucune des autres parties de notre monde, et notre monde à son tour aussi considérable qu'aucun autre des mondes qui sont dans l'univers. Nous disons enfin que, comme nous comprenons facilement que la même providence qui gouverne tout l'univers, gouverne aussi et dirige en particulier toutes les choses de ce bas monde; ainsi la raison ne trouve aucune difficulté réelle à concevoir que le même *logos*, la parole ou la sagesse du Père, qui s'est manifestée aux hommes sur la terre en différents temps et en différentes manières, et qui leur a révélé la volonté de Dieu, a pu aussi se manifester à d'autres êtres dans d'autres parties de l'univers, et leur découvrir la volonté de Dieu par des voies qui nous sont inconnues et qu'il ne nous importe nullement de savoir. Chacun voit qu'il n'y a rien dans cette supposition qui répugne aux perfections de Dieu et qui soit contraire à la nature des choses.

Mais, dit-on, en cinquième et dernier lieu, quelle apparence y a-t-il que Dieu, ayant formé le dessein d'envoyer son Fils au monde pour la rédemption du genre humain, ait différé son envoi jusqu'aux derniers siècles, et qu'après l'avoir envoyé il n'ait pas pris soin de le faire connaître à toutes les nations de la terre également? Je réponds que tout homme qui tient ce langage doit soutenir par le même moyen qu'il est absurde de croire la nécessité de la religion naturelle (1), puisqu'il est certain qu'il y a des gens qui n'en connaissent pas les devoirs, tous les hommes n'ayant pas la même capacité ni les mêmes occasions d'acquérir cette science. Or comme les déistes ne sauraient avancer une chose de cette nature sans renverser leurs propres principes, il s'ensuit qu'ils ont fort mauvaise grace à se servir de cette objection pour combattre la vérité de la religion chrétienne. Si cette raison avait lieu, il faudrait que les déistes soutinssent pareillement que Dieu est obligé de faire toutes ses créatures égales en tout sens, d'élever tous les hommes à la condition des anges, de leur donner à tous les mêmes facultés et la même capacité, de les rendre au moins tous capables de jouir du même degré de félicité, et de leur fournir à tous les mêmes moyens et les mêmes occasions d'y parvenir. Il faudrait en un mot qu'ils affirmassent qu'une sagesse infinie n'a pas le droit de mettre de la diversité entre ses créatures et de les poser en plusieurs circonstances différentes. Mais qu'y a-t-il au monde de plus absurde, de plus contraire à l'expérience et de plus injurieux à Dieu et à son empire souverain sur les créatures? Ajoutez à cela que encore que la révélation du Fils de Dieu n'ait pas été actuellement manifestée à tous les hommes, cependant comme personne ne nie la vertu rétroactive de la mort du Fils de Dieu en faveur de ceux qui ont vécu avant son incarnation, de même il n'y a point d'homme au monde qui puisse prouver que la révélation de Jésus-Christ n'a été d'aucun usage à ceux qui sont venus après sa manifestation en chair, bien qu'ils n'en aient jamais entendu parler.

11. Je continue et je dis que toute personne raisonnable qui examine sans préjugé l'histoire de la vie de Jésus-Christ telle que les évangélistes nous l'ont donnée, doit convenir qu'elle ne contient rien qui ne soit très-digne de foi. Je n'insisterai pas maintenant pour la confirmation de ce que j'avance sur le témoignage des disciples de Jésus-Christ, je me réserve à faire mes réflexions là-dessus dans l'examen de la proposition suivante; je ne veux alléguer ici que les témoignages de quelques auteurs profanes qui confirment plusieurs particularités remarquables de cette histoire, et dont le témoignage est d'autant plus considérable qu'on ne saurait les soupçonner de partialité en faveur de la religion chrétienne. Suétone (1) et Tacite (2), deux des plus célèbres historiens, témoignent en termes exprès que avant la venue de Jésus-Christ toutes les nations orientales étaient persuadées qu'il sortirait de la Judée une personne qui soumettrait tout l'univers à son empire. Tous les auteurs, tant juifs que païens, qui sont venus depuis l'établissement de la religion chrétienne, conviennent unanimement que dans le temps marqué dans l'Evangile il y avait dans la Judée un homme de Nazareth appelé Jésus. Le platonicien Chalcidius (3) fait mention de l'étoile qui

(1) Voyez ci-dessus chap. XI, Prop. VII, à la fin du chapitre.

(1) Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut Judæa profecti rerum potirentur. Suet. *in Vespasiano.*

(2) Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum libris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret oriens, profectique Judæa rerum potirentur. Tac. *lib. XXI.*

(3) *Voici ce passage dont parle l'auteur.* Notanda

apparut aux sages de Chaldée, et du voyage qu'ils entreprirent en vertu de cette apparition. Macrobe raconte l'histoire du massacre des enfants de Bethléem au-dessous de l'âge de deux ans, et il rapporte à propos de cette cruauté d'Hérode un bon mot de l'empereur Auguste (1), si remarquable, qu'il est étonnant que Grotius ne l'ait pas cité dans son traité de la Vérité de la religion chrétienne, où il serait venu si à propos. Les plus mortels ennemis de la religion chrétienne, Julien, Celse et les auteurs du Thalmud, juifs, avouent la plupart des miracles de Jésus-Christ, en particulier ceux qu'il a faits pour la guérison des malades, des boiteux, des aveugles et des démoniaques. Je ne rapporterai pas ici leurs passages, on peut les lire dans Grotius de Ver. Rel. Christ. lib. II, cap. V. On peut voir dans le même endroit la confession que fait Porphyre touchant la cessation de la puissance des dieux du paganisme. Il attribue ce désastre à la colère de ses dieux qui étaient fâchés de l'établissement de la religion chrétienne qu'il appelle une religion impie et profane. Vous trouvez dans Josèphe plusieurs particularités historiques touchant Jean-Baptiste, Hérode et Pilate, pour ne rien dire du fameux passage du même auteur touchant Jésus-Christ, que quelques-uns soupçonnent de fraude pieuse, quoiqu'il se trouve dans tous les anciens manuscrits de Josèphe. Tacite (1) fait mention de la crucifixion de Jésus-Christ sous Ponce-Pilate. Les monuments anciens de Rome étaient chargés des circonstances les plus remarquables des miracles arrivés à sa mort : de ce nombre sont le tremblement de terre et les ténèbres dont l'air fut obscurci. Outre que les anciens auteurs chrétiens (2) allèguent continuellement ces actes publics comme une chose que leurs adversaires n'auraient osé nier, nous avons de plus là-dessus le témoignage de Phlégon (3) produit par Origène qui en fait une expresse mention. Je ne dirai rien ici de la résurrection de Jésus-Christ et de son ascension dans le ciel; la vérité de ces deux événements est fondée sur la validité du témoignage des apôtres et sur d'autres preuves que nous examinerons ci-dessous dans leur lieu.

12 La raison ne trouve rien d'absurde ni de contraire aux idées que nous avons de la Divinité dans le dogme qui porte que Dieu a ordonné un jour dans lequel il doit juger le monde universel en justice, par l'homme qu'il a déterminé, afin de rendre à chacun selon ses œuvres. C'est une vérité dont nous avons fait voir ci-dessus la nécessité et la certitude, et qui s'accorde parfaitement bien avec l'opinion des anciens sages païens. Peut-être même n'est-il pas hors de propos de remarquer que les poètes, tant grecs que latins, se réunissent unanimement dans cette circonstance particulière, qu'après la mort les hommes ne seraient pas jugés immédiatement par Dieu lui-même, mais par des gens bien établis expressément pour cela.

13. La religion chrétienne nous enseigne outre cela qu'en vue de ce jugement final et péremptoire, non seulement l'ame survivra à la dissolution du corps, mais aussi que le corps lui-même sera ressuscité. Or il est évident que ce dogme (que les simples lumières de la nature n'auraient peut-être pas découvert, parce que la croyance de l'immortalité de l'ame suffit pour remplir toutes les vues d'une vie à venir, en tant que cette vie nous est connue par la raison toute seule), il est, dis-je, évident que ce dogme ne nous est pas plutôt donné à connaître par la révélation que la raison l'approuve et donne entièrement les mains à la révélation qui en est faite. Où est l'homme raisonnable en ef-

est alia sanctior et venerabilior historia, quæ perhibet de ortu stellæ enjusdam, non morbos mortesque denuntiante, sed descensum Dei venerabilis ad humanæ conversationis, rerumque mortalium, gratiam, quam stellam cum nocturno itinere suspexissent Chaldæorum profecto sapientes viri, et consideratione rerum cœlestium satis exercitati, quæsisse dicuntur recentis Dei ortum, reparataque illa majestate puerili, veneratos esse, vota Deo tanto digna nuncupasse. *Voilà ce que dit* Chalcidius, *ou ce qu'on lui fait dire, car il y a des savants qui doutent que ces paroles soient de lui. Comment. in Timæum.*

Les paroles de Chalcidius *désignent évidemment une comète qui passait autrefois pour un astre de mauvais augure, témoin le* nunquam terris spectatum impune cometen. *Et à propos de cela, il est à remarquer qu'on applique à cette étoile de l'Evangile, l'*Ecce Dionæi processit Cæsaris Astrum *de Virgile, Eclog. IV, et ce que dit Pline,* Apparuisse aliquando cometam candidum, argenteo crine ita refulgentem, ut vix contueri licuerit, specieque humana Dei effigiem in se ostendentem. Plin. *lib. II. cap. XXV.* Rem. du Tr.

(1) Cum audisset (*Augustus*) inter pueros quos in Syria *Herodes* Rex Judeorum *intra bimatum* jussit interfici, filium quoque ejus occisum, *ait melius est* Herodis *porcum esse, quam filium.* Macr. *lib. Id. cap. IV.*

Macrobe dit qu'un des propres enfants d'Hérode se trouva enveloppé dans le massacre que ce prince fit faire des enfants qui seraient au-dessous de l'âge de deux ans. Mais il y a apparence que cet auteur se trompe. Car est-il probable qu'Hérode, âgé alors de 70 ans et infirme, eût un fils de cet âge là? J'ai du penchant à croire que le bon mot d'Auguste, rapporté par Macrobe, fut dit à l'occasion du supplice d'Antipater, que son père fit mourir pour avoir conspiré contre sa vie. Hérode donna connaissance de cette affaire à Auguste qui confirma la sentence. Ce supplice d'Antipater, joint au souvenir de l'exécution d'Alexandre et d'Aristobule, deux autres fils d'Hérode, qu'il avait eus de l'infortunée Marianne, ce supplice, dis-je, donna apparemment occasion à la railleric sanglante rapportée par Macrobe. Tr.

(1) *Tiberio* imperitante, per procuratorem *Pontium Pilatum* supplicio affectus erat. Tac. *lib. XV.*

(2) Eum mundi cæsum relatum in arcanis vestris habetis. Tertull. *Apolog.*

(3) Περὶ δὲ τῆς ἐπὶ Τιβερίου Καίσαρος ἐκλείψεως, οὗ βασιλεύοντος καὶ ὁ Ἰησοῦς ἔοικεν ἐσταυρῶσθαι· καὶ περὶ τῶν μεγάλων τότε γενομένων σεισμῶν τῆς γῆς ἀνέγραψε καὶ Φλέγων Orig. *cont. Cels. lib. II.*

Τετάρτῳ δὲ ἔτει τῆς διακοσιοστῆς δευτέρας Ὀλυμπιάδος, ἐγένετο ἔκλειψις ἡλίου, μεγίστη τῶν ἐγνωρισμένων πρότερον· καὶ νὺξ ὥρα ἕκτη τῆς ἡμέρας ἐγένετο, ὥστε καὶ ἀστέρας ἐν οὐρανῷ φανῆναι· καὶ σεισμὸς, etc. Phlegon. *Chron. XIV.*

Voyez la critique de Bayle sur ce passage de Phlegon. Dictionn. Artic. Phlegon. *Remar. d. Tr.*

fet qui ne soit obligé de convenir qu'il est tout aussi facile à Dieu de redonner la vie aux corps déjà morts que de les tirer du néant et de leur donner leur première forme? Il semble que quelques-uns des philosophes stoïciens aient cru la chose possible et même probable (1). La plupart des anciens Juifs, bien que leur révélation ne contienne rien de positif touchant ce dogme, n'ont pas laissé de le croire sur la foi d'une ancienne tradition. C'est ce qui paraît par tous leurs écrits et en particulier par le dernier verset du livre de Job, qui se lit dans la version des Septante : *Job mourut dans un âge très-avancé et rassasié de jours, mais il est écrit qu'il ressuscitera avec ceux que le Seigneur doit ressusciter* (2). La seule difficulté réelle qu'on puisse faire contre cette doctrine roule sur les anthropophages. Il arrive, dit-on, que des hommes se nourrissent de chair humaine et qu'ainsi la substance de l'un devient la substance de l'autre, de sorte que les mêmes parties de matière appartiennent à deux corps différents. Or il est absolument impossible, ajoute-t-on, que ces parties qui appartiennent en même temps à deux corps différents soient rendues au jour de la résurrection à l'un et à l'autre. Cette objection, dont les incrédules font grand cas et qu'ils regardent comme une grande difficulté, n'est après tout qu'une pure vétille : car je ne vois pas qu'il soit absolument nécessaire, afin que le corps ressuscité soit le même, qu'il recouvre exactement toutes et chacune des parties dont il a été autrefois composé. Mais quand on supposerait qu'il est nécessaire que cela soit, on peut répondre à la difficulté sans donner dans la pensée de Grotius (3) et de quelques autres qui prétendent que, lorsque le cas proposé arrive, Dieu, par l'intervention de sa providence, empêche miraculeusement que les parties d'un corps humain entrent dans la composition d'un autre, et que les parties essentielles de l'un deviennent les parties essentielles de l'autre. Je ne vois pas en effet qu'on soit fondé à dire qu'il n'est pas naturellement possible qu'un cannibale vive et subsiste quelque temps de chair humaine à défaut d'autres aliments. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à ces suppositions hardies, puisqu'il est facile d'imaginer plusieurs cas qui font voir la possibilité de la résurrection des mêmes corps, nonobstant l'objection en question, et qui renversent le fondement de cette difficulté et de toutes les autres de la même nature touchant les parties, la forme, la grandeur et les proportions des corps ressuscités.

(1) Δῆλον ὡς οὐδὲν ἀδύνατον καὶ ἡμᾶς, μετὰ τὸ τελευτῆσαι, πάλιν περιόδων τινῶν εἰλυμένων χρόνου, εἰς ὃ νῦν ἐσμεν ἀποκαταστήσεσθαι σχῆμα. CHRYSIPPUS *citatus a Lactant. lib. VII.*

Adde verba Senecæ epist. XXXVI. sub fin. « Mors quam pertimescimus ac recusamus, intermittit vitam, non eripit. Veniet iterum, qui nos in lucem reponat dies. *R. du T.*

(2) Γέγραπται δὲ αὐτὸν πάλιν ἀναστήσεσθαι μεθ' ὧν ὁ Κύριος ἀνίστησι. *Job. XLII, vs. ult. ex vers. LXX.*

(3) Grot. de Ver. rel. christ. l. II. cap. X.

Car premièrement, on peut dire que les chaînes originales (*stamina originalia*), qui contiennent toutes les parties solides et tous les vaisseaux du corps humain, sans excepter même les nerfs et les fibres les plus minces, composent le fonds, l'essentiel du corps, et sont en effet le corps entier de l'homme. On peut dire outre cela que toute la matière externe, qui entre dans le corps par la voie des aliments et qui remplit les vaisseaux insensibles dont tous les vaisseaux visibles et sensibles sont composés, ne fait pas, à parler proprement et à la rigueur, partie du corps humain. Bien loin que ces suppositions soient improbables, les découvertes qu'on a faites dans le corps humain par le moyen des microscopes les rendent plus que probables. Or de là il s'ensuit que les *stamina originalia* peuvent très-bien demeurer les mêmes et n'être point sujets au changement, pendant que toute la matière externe, qui ne sert qu'à grossir le corps jusqu'à ce qu'il soit venu à sa juste grandeur, est dans un écoulement continuel. Je pourrais appuyer cette pensée par plusieurs observations importantes sur la figure déterminée que chaque corps acquiert en se développant et en croissant, sur l'impossibilité qu'il y a qu'aucun corps s'étende, quels que soient les aliments qu'on lui donne au-delà de la grandeur précise jusqu'où ses vaisseaux originaux peuvent aller, et sur l'impossibilité de réparer et de rétablir par le moyen des aliments le plus petit vaisseau, la moindre partie solide du corps en cas de mutilation. Mais il n'est pas nécessaire d'entrer dans l'examen de ces choses, il me suffit qu'on m'avoue que la supposition que je viens de faire n'est pas improbable.

On peut en second lieu supposer avec beaucoup de probabilité que ce corps mortel et corruptible dont nous sommes maintenant revêtus n'est que comme la dépouille de quelque principe caché qui est maintenant insensible (peut-être le siége présent de l'ame), et que ce principe maintenant inconnu sera manifesté au jour de la résurrection dans la forme qui lui est propre, de la même manière à peu près que chaque grain de blé renferme un principe séminal insensible dans lequel sont contenus et son épi et ses feuilles futures, qui se développent et qui prennent visiblement leur forme après que le reste du grain s'est corrompu dans la terre (1). Suivant cette supposition encore, il n'y aura point dans la nature de confusion des corps. Or il est très-remarquable que les anciens pères de l'Eglise se sont toujours servi de cette comparaison en parlant de la résurrection, et que l'apôtre saint Paul lui-même en fait usage. Les auteurs juifs eux-mêmes paraissent en avoir eu quelque notion obscure, témoin ce qu'ils disent d'une certaine

(1) Ἡμεῖς μὲν οὖν οὐ φαμεν τὸ διαφθαρέν σῶμα ἐπανέρχεσθαι εἰς τὴν ἐξ ἀρχῆς φύσιν, ὡς οὐδὲ τὸν διαφθαρέντα κόκκον τοῦ σίτου ἐγείρεσθαι στάχυς, οὕτω λόγος τις ἔγκειται τῷ σώματι ἀφ' οὗ καὶ ἐθεισομένου ἐγείρεται τὸ σῶμα ἐν ἀφθαρσίᾳ. ORIG. *cont. Cels. lib. V.*

partie du corps qu'ils croient incorruptible. Il faut avouer pourtant qu'ils s'expriment là-dessus d'une manière très-peu philosophique.

On pourrait peut-être imaginer plusieurs autres moyens pour rendre cette matière intelligible, mais ce ne sont après tout que des spéculations subtiles et quintessentiées sur lesquelles il n'est pas nécessaire de s'étendre. Le peu que je viens de dire suffit pour prouver la possibilité du dogme de la résurrection, et le peu de solidité des objections par lesquelles on s'efforce de prouver que ce dogme implique contradiction.

14. La religion chrétienne nous enseigne enfin qu'après la résurrection viendra le jugement universel, où chacun sera jugé selon ses œuvres ; que ceux qui auront bien fait seront rendus participants de l'éternelle félicité, et ceux qui auront mal fait seront condamnés à des peines éternelles. Or c'est là une doctrine que la raison approuve et qui paraît en elle-même très-croyable. La chose est évidente à l'égard de la félicité éternelle des gens de bien ; personne ne la dispute. En effet, il est évident que Dieu, dont les bontés sont infinies peut récompenser les créatures qui lui obéissent sincèrement, et qu'il peut porter la récompense qu'il leur accorde, aussi loin au-dessus de la divinité de leurs œuvres qu'il le trouve à propos. Il n'en va pas de même des peines éternelles dont les méchants sont menacés. Cette éternité malheureuse soulève bien des gens et leur paraît une très-grande difficulté à cause que les idées naturelles que nous avons des attributs de Dieu nous dictent qu'il est impossible que Dieu punisse un homme plus que son péché ne mérite. Pour lever cette difficulté, je remarque premièrement que tout homme qui fait usage de sa raison doit convenir que Dieu peut rejeter sans injustice et exclure de sa félicité ceux qui par une désobéissance volontaire et obstinée s'élèvent contre leur créateur et leur bienfaiteur, et qui, par une longue habitude du vice pendant tout le cours de leur vie, se sont mis hors d'état de pouvoir jouir de la félicité que Dieu réserve à ceux qui l'aiment et qui le servent. Jusque là tout va bien, et les plus méchants eux-mêmes ne trouvent rien à redire à cette conduite de Dieu. S'ils croyaient n'avoir d'autre peine à craindre que la seule privation de la félicité céleste, ils seraient contents de leur sort. Ils renonceraient volontiers à cette félicité, pourvu qu'on leur fît grace des peines éternelles. Mais à qui persuadera-t-on que toute la vengeance finale qu'un Dieu irrité doit exercer sur ses ennemis, se réduise à une simple privation qui a quelque chose de sa nature moins terrible que les afflictions même que nous voyons quelquefois tomber dans ce monde sur les personnes contre lesquelles Dieu n'est point du tout courroucé ? Est-il raisonnable de croire que Dieu, qui souffre que ses meilleurs serviteurs tombent quelquefois en punition de leurs crimes, ou pour donner des preuves de leur vertu dans les plus grandes calamités et dans les misères les plus affreuses que les plus cruels tyrans soient capables d'inventer ; que Dieu, dis-je, si sévère à l'égard de ses enfants, n'ait d'autre peine à infliger à des pécheurs obstinés dans leur rébellion et qui persévèrent jusques à la fin dans leur impénitence, que la simple privation de la félicité ? Non. La raison nous dicte que, outre la perte négative de la félicité, il faut qu'il ait des peines réelles et de sentiment à leur infliger. Quand on considère les terribles exemples de vengeance que Dieu a donnés de tout temps aux hommes dans ce monde, tels que sont le déluge universel, la destruction de Sodome et de Gomorrhe, la ruine de Jérusalem et les affreuses calamités auxquelles les Juifs se virent exposés dans cette occasion ; quand on considère que dans ces terribles châtiments où Dieu fait sentir sa justice à des nations entières, il frappe souvent le juste avec le coupable ; quand on considère, dis-je, sérieusement toutes ces choses, on doit nécessairement se faire de grandes idées des peines qu'il infligera enfin aux pécheurs impénitents et endurcis dans leurs vices, après qu'il les aura séparés d'avec les justes. J'avoue que dans l'état de ténèbres et d'ignorance dans lequel nous nous trouvons dans ce monde, il n'y a personne qui, par la force de sa raison naturelle, puisse rien décider positivement touchant la durée de cette peine, ni marquer à cet égard les justes limites de la sagesse, de la justice et de la bonté du souverain Maître de l'univers.

Car enfin nous ignorons et le lieu, et l'espèce, et la manière, et les circonstances, et les degrés de la punition finale des méchants. Nous n'en savons point certainement toutes les fins et tous les usages. Mais voici ce que nous savons avec certitude : que la justice de Dieu sera pleinement justifiée ; que toute langue demeurera muette devant lui ; que tout homme sera forcé de reconnaître la parfaite droiture de tous ses jugements, et de passer condamnation sur son extravagance et sur sa méchanceté, puisque les degrés de la peine que Dieu doit infliger aux pécheurs impénitents auront une juste et exacte proportion avec leurs crimes, et que personne ne sera puni plus qu'il ne mérite. Or cela une fois posé, la difficulté prise de la durée des peines des méchants s'évanouit. Car il est de la dernière évidence que Dieu peut exiler les méchants pour toujours du séjour de la gloire, et les priver de la félicité qu'il accorde librement aux gens de bien, et sans aucun égard à leurs mérites. A quoi il faut ajouter que les peines positives, qui seront infligées aux méchants dans cet état de réjection éternelle, seront indubitablement, si exactement proportionnées aux actions de chacun, que les hommes et les anges en comprendront sans peine la justice, la sagesse et la nécessité, et verront clairement qu'elles sont parfaitement dignes de la sagesse infinie et de la majesté du souverain Maître de l'univers. Les plus sages des philosophes païens destitués du secours de la révélation, et fondés sur les seules lumières de la droite raison, ont cru et enseigné qu'il n'y aurait point de fin

aux peines des pécheurs incorrigibles (1). Que savons-nous si Dieu, en infligeant aux méchants les peines éternelles, ne s'est pas proposé des vues de sagesse qui nous sont inconnues? Que savons-nous si Dieu n'a pas résolu de se servir dans la suite de cet exemple de la punition sévère des méchants, comme d'un puissant motif pour obliger d'autres êtres à ne pas se départir de l'obéissance qu'ils lui doivent; de la manière à peu près qu'il a voulu que la chute et la punition des anges rebelles servissent aux hommes d'avertissement pour les éloigner du péché? Il y a peut-être plusieurs autres considérations qui nous mettraient en état de juger sainement de cette matière, si elles nous étaient connues, mais qu'il ne nous est pas permis de savoir dans l'état où nous nous trouvons maintenant.

De tout ce que je viens de dire, il s'ensuit que les dogmes qui nous sont proposés dans la religion chrétienne comme des articles de foi nécessaires, sont conformes à la droite raison dégagée de préjugés; et que, quoique la plupart de ces dogmes soient d'une nature à n'avoir pu être découverts par les seules lumières de la raison sans le secours de la révélation, la raison acquiesce pourtant sans beaucoup de peine à la révélation qui en est faite (2). Voilà qui peut suffire, je pense, pour prouver la première partie de la proposition que j'ai présentement en main.

Je passe à la seconde, et je dis que chacun de ces dogmes a naturellement pour but de réformer le genre humain, et qu'il a une influence directe et puissante sur la correction des mœurs. Ce doit être la grande fin de toute religion véritable; et c'est une erreur grossière, une illusion pernicieuse que de s'imaginer qu'une doctrine ou qu'une religion puisse être avantageuse au genre humain, à moins qu'elle ne se rapporte et ne tende à cette grande fin : *Vous ne trouverez*, dit là-dessus un excellent prélat de l'église anglicane (3), *Vous ne trouverez dans la religion chrétienne aucun dogme qui tende à flatter la vaine curiosité de l'homme et à l'amuser par des spéculations subtiles et infructueuses. Vous trouverez encore moins que les articles de foi qu'elle propose aient pour but de donner de l'exercice à notre crédulité, et d'éprouver jusqu'à quel point notre raison est capable de se soumettre à la foi. Ses dogmes sont clairs et simples, et tout à fait dignes d'être crus à cause de la conformité qu'ils ont avec les facultés raisonnables de l'homme. Ils ont d'un autre côté une liaison intime et un rapport immédiat avec la pratique, et ce sont les vrais principes et les fondements solides sur lesquels tout ce qu'il y a de vertu soit humaine, soit divine, doit être naturellement appuyé et bâti.* Qu'y a-t-il en effet de plus nécessaire et de plus fondamental que ce que la religion chrétienne nous enseigne d'une manière si distincte et si claire touchant la nature de Dieu, son unité et ses autres attributs? Vous n'y voyez rien d'ambigu ni de douteux. Ce ne sont point des conjectures sujettes à caution, ou des opinions mal liées, tout y est suivi et solide. Ce ne sont point enfin des raisonnements faux ou incertains comme ceux des anciens païens qui sont tombés sur la nature de Dieu en deux extrémités affreuses, le polythéisme et l'athéisme, quoique les saines lumières de la droite raison leur dictassent plusieurs choses touchant les attributs de Dieu, qui auraient dû les éloigner de l'un et de l'autre de ces excès. Quel préservatif plus excellent et plus efficace contre l'idolâtrie et le culte des faux dieux, que le dogme de la création de l'univers, qui nous enseigne que la terre, les cieux et toutes les choses qui y sont, doivent leur existence à la main du seul vrai Dieu, et dépendent à tout moment de lui pour la conservation de leur être? Quels plus sûrs fondements d'une piété solide et d'une entière confiance en Dieu peut-on avoir, que ce que la religion chrétienne nous enseigne touchant sa providence, par laquelle il conduit et dirige tous les événements, et fait une attention toute particulière aux actions morales du genre humain : dogme que les philosophes ont à la vérité connu, mais qu'ils ont obscurci et embarrassé d'une manière pitoyable par leurs disputes sans fin? Qu'y a-t-il de plus propre à mettre la bonté de Dieu hors de toute contestation, que le dogme qui nous représente l'homme pur et innocent au sortir des mains de son créateur, et qui nous découvre que le péché est l'origine de tous les maux et de toutes les misères dont la face de la terre est maintenant remplie? C'est à l'ignorance de cette vérité qu'il faut attribuer le chaos affreux de pensées contradictoires que les païens ont débitées sur l'homme, et l'absurde imagination d'un mauvais principe existant par lui-même, que plusieurs d'entre eux ont adoptée pour se tirer de ce labyrinthe. Quel motif plus propre à porter les hommes à bien vivre que l'histoire du déluge et des autres calamités dont Dieu a affligé le genre humain, que la religion nous fait regarder comme des peines infligées par la justice de Dieu pour punir les crimes des hommes? Quoi de plus propre à animer les hommes à mener une vie sainte, que la pensée des différentes révélations de la volonté de Dieu, faites en différents temps pour les instruire de leurs devoirs et pour les obliger à les mettre en pratique? Peut-on rien imaginer de plus propre à tous égards à répondre à toutes les fins de la véritable religion, que la doctrine de l'incarnation du Fils de Dieu? L'envoi du Fils unique de Dieu dans le monde pour s'unir à la nature hu-

(1) Οἱ δὲ ἂν δόξωσιν ἀνιάτως ἔχειν διὰ τὰ μεγέθη τῶν ἁμαρτημάτων, τούτους ἡ προσήκουσα μοῖρα ῥίπτει εἰς τὸν Τάρταρον, ὅθεν οὔποτε ἐκβαίνουσι. PLAT. *in Phædone.*

Ὥσπερ οὐ κολάσεις αἰωνίους νομίζεις, οὕτω καὶ οἱ τῶν ἱερῶν ἐκείνων ἐξηγηταὶ τελεσταίτε καὶ μυσταγώγοι.

Οἱ δὲ ἄδικοι πάμπαν αἰωνίοις κακοῖς συνεζόνται. CELS. *apud Orig. lib. VIII.*

(2) Τὰ δὲ πίστεως ἡμῶν, ταῖς κοιναις ἐννοίαις ἀρχῆθεν συναγορεύοντα. ORIG. *cont. Celsum. lib III.*

(3) Voyez le sermon du docteur *Sharp*, archevêque d'Yorck, prononcé devant la reine le jour de Noël de l'année 1704.

maine et pour faire aux hommes dans cette nature une révélation générale de la volonté de Dieu, n'est-il pas de tous les plans possibles, celui où l'amour et la miséricorde de Dieu éclatent de la manière la plus admirable? N'est-ce pas de toutes les méthodes pour donner aux hommes la connaissance des vérités célestes, celle qui se trouve la mieux proportionnée à leurs faiblesses et à leurs infirmités présentes? Qu'y a-t-il de plus propre au monde à mettre la majesté de Dieu hors de pair, à soutenir la gloire de son gouvernement et à maintenir l'autorité de ses lois, que l'économie de l'abaissement du Fils de Dieu, et de l'effusion de son sang pour l'expiation des péchés du genre humain? Quelle plus grande assurance Dieu aurait-il pu donner aux hommes, qu'il leur pardonnerait leurs péchés pouvu qu'ils se repentissent sincèrement? Par où est-ce qu'il aurait pu faire mieux éclater les richesses de sa miséricorde, mortifier plus sensiblement l'orgueil de l'homme, lui donner de plus grandes idées de l'atrocité du péché, lui faire sentir plus vivement la haine irréconciliable qu'il lui porte, le convaincre plus efficacement de l'excellence de ses lois et de la nécessité indispensable de s'y conformer, que par l'expédient qu'il a trouvé de sauver les pécheurs par les souffrances et par la mort de son Fils bien-aimé, et par l'établissement d'une nouvelle alliance fondée sur le mérite de la satisfaction? Quoi de plus consolant que l'idée d'un médiateur, d'un avocat et d'un intercesseur envers Dieu, qui s'emploie continuellement pour obtenir à l'homme le pardon de ses offenses? Quoi de plus propre à encourager l'homme à mener une vie sainte, que la promesse évangélique du secours extraordinaire du Saint-Esprit, pour le mettre en état de surmonter ses affections vicieuses, et pour former en lui les principes d'une vie toute céleste et toute divine? Je ne crois pas enfin qu'il soit possible d'imaginer des motifs plus puissants pour porter les hommes à mener une vie vertueuse et pour les détourner du péché, que ceux que nous fournit la révélation évangélique qui nous enseigne que Dieu a fixé un jour dans lequel il jugera le monde en justice; que chaque homme sera jugé selon ses œuvres; que ceux qui auront bien fait entreront dans la félicité éternelle, et que ceux qui auront mal fait seront condamnés à souffrir des peines qui n'auront point de fin; toutes choses dont les lumières de la nature ne donnaient que de faibles étincelles. J'en appelle maintenant à nos adversaires eux-mêmes, et je les défie de me montrer; que dis-je montrer, d'imaginer même un plan de religion qui fournisse au genre humain de plus forts motifs de réformation et de plus belles leçons de sainteté. C'est ce qui donne à la religion chrétienne un très-haut lustre; c'est ce qui lui concilie l'approbation de la raison humaine, et qui indépendamment même de toute preuve externe, forme une espèce de démonstration de sa divinité, capable, ou peu s'en faut, de persuader entièrement toute personne qui fait usage de ses lumières, et qui fait profession de se conduire par la raison. En effet vous ne trouvez dans cette religion ni règle de morale ni article de foi qui n'ait pour but la réformation universelle du genre humain. Tout y tend à retirer l'homme du triste état de corruption et de misère dans lequel il se trouve réduit par le péché, et à lui rendre sa noblesse originelle et son excellence primitive. Tout y aboutit à faire fleurir sur la terre la pratique de la justice éternelle et à y faire régner une obéissance entière à la volonté de Dieu. Telle à peu près aurait été la religion des hommes dans le paradis terrestre, s'ils eussent eu le bonheur de persister dans l'état d'intégrité avec lequel ils avaient été créés; telle est la religion des anges confirmés en gloire, et telle sera à jamais la religion des saints recueillis dans le ciel. Que l'homme étale tant qu'il voudra ses connaissances spéculatives, qu'il se félicite de ses opinions saines, qu'il fasse parade de son orthodoxie, s'il néglige la pratique de la vertu, s'il foule aux pieds la justice, tout cela lui est entièrement inutile; car ou l'Evangile est faux, ou la foi, quelle qu'elle soit, n'est au bout du compte d'aucun profit à l'homme, à moins qu'elle n'ait le pouvoir de lui faire mener une vie sainte, qu'elle ne l'empêche d'être du nombre de ces ouvriers d'iniquité dont parle l'Evangile, et qu'elle ne le rende en quelque manière semblable à Dieu lui-même.

Enfin je dis que tous les dogmes de la religion chrétienne pris ensemble composent un corps de doctrine, un système de foi, infiniment plus suivi et plus raisonnable que tout ce que les philosophes anciens les plus sensés, et les incrédules modernes les plus fins et les plus habiles ont pu inventer avec toute leur subtilité. C'est ce qui paraît évidemment par l'examen abrégé que je viens de faire des principaux articles de la foi chrétienne, où l'on peut s'apercevoir que chaque article est une suite naturelle de celui qui le précède, et se trouve avoir une liaison étroite avec celui qui le suit, et où l'on voit un système de l'univers, depuis son origine jusqu'à sa consommation, très-régulier, très-suivi, très-complet et très-raisonnable. C'est ce qu'on chercherait en vain parmi les philosophes de l'antiquité. Les plus sages d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui ont rencontré plus de vérités particulières, et qui ont débité le moins d'absurdités, n'ont pourtant jamais pu mettre ensemble un corps entier de doctrine bien suivi et bien lié, ni faire un système de l'univers qui eût la moindre probabilité (1). Le système des plus habiles déistes modernes est pire encore; car (outre que dans leurs hypothèses ils sont obligés de croire des choses plus étranges cent fois et plus incroyables qu'aucun des dogmes du christianisme dont je viens

(1) Diversi ac diverse omnia protulerunt, non annectentes nec causas rerum, nec consequentias, nec rationes; ut *Summam* illam, quæ continet universa, et compingerent et complerent. LACTANT. *lib.* VII.

de parler), outre cela, dis-je, ils ont beau faire, ils ne sauraient avoir de principe fixe, ni poser aucun fondement sur lequel ils puissent bâtir rien de solide. Il faut qu'ils tombent malgré qu'ils en aient, dans des difficultés insurmontables, ou qu'ils se précipitent dans le pur athéisme. Je ne discouviens pas qu'il n'y ait eu dans le christianisme un grand nombre de querelles et de disputes sur des points particuliers de doctrine. Mais si vous en exceptez celles qui ont attaqué les points mêmes fondamentaux, et qui se sont élevées contre le but et le dessein principal de l'économie évangélique (attentat dont on ne trouve que trop d'exemples, surtout parmi les auteurs d'une certaine communion), si vous en exceptez, dis-je, celles-là, les autres disputes entre les chrétiens ne sont pas comme celles des philosophes, où il s'agissait *de rerum summa;* elles ne roulent que sur les différentes explications qu'on donne d'un dogme particulier que les uns entendent d'une manière, les autres d'une autre. Or les disputes de cette nature ne font aucune brèche à la vérité de la religion en général (1), et ne doivent en aucune manière empêcher l'effet que les dogmes de plus grande importance, et que tout le monde reconnaît pour fondamentaux, ont droit de produire sur les cœurs et sur les actions des hommes.

CHAPITRE XVIII.

XIVe Prop. *Que cette révélation en faveur de laquelle les lumières de la droite raison se déclarent si hautement, et dont la beauté intérieure se concilie l'amour et le respect de toutes les personnes raisonnables qui se gouvernent suivant les principes de leur conscience : que cette révélation, dis-je, est outre cela appuyée d'un côté sur un grand nombre de signes et de miracles que celui qui en est l'auteur a faits en public pour justifier la divinité de sa mission ; de l'autre sur l'accomplissement des prophéties anciennes qui l'avaient annoncé, comme aussi sur les oracles par lesquels il a prédit lui-même les événements qui devaient arriver après lui, et enfin sur le témoignage de ses sectateurs, témoignage le plus croyable et le plus irréprochable qui ait jamais été rendu à aucune chose de fait dans le monde.*

La première chose que j'ai à prouver dans ce chapitre, c'est que le grand nombre de miracles et de signes incontestables que le divin Auteur de la révélation chrétienne a faits en public pour justifier la vérité et la divinité de sa mission, démontrent positivement et directement que cette révélation vient actuellement et immédiatement de Dieu lui-même.

(1) Sed perturbat nos opinionum varietas, hominumque dissensio ; et quia non idem contingit, in sensibus, hos natura certos putamus. Illa, quæ aliis sic, aliis secus, nec iisdem semper uno modo videntur, ficta esse dicimus. Quod est longe aliter. Cic. *de Leg. lib. I.*

Voyez ci-dessus, chap. XVI

Mais avant d'entrer dans cette discussion il est de la dernière importance de remarquer qu'on ne trouvera rien dans les paroles et dans les actions de l'auteur de cette révélation qui sente l'imposture ou l'enthousiasme. Il a mené une vie innocente et irréprochable, perpétuellement occupé à faire du bien aux hommes et pour le corps et pour l'ame, les exhortant à la repentance, et les conjurant de s'employer au service et à la gloire de Dieu. Lui seul vivant parmi les hommes a pu dire sans crainte d'en être démenti, *qui de vous me convaincra de péché?* Accusé par ses plus mortels ennemis qui cherchaient à lui ôter la vie, on n'a jamais pu lui reprocher le moindre vice, ni la moindre apparence d'irrégularité dans les mœurs. Il était si éloigné de la vaine gloire et de l'esprit de sédition, qui furent les deux choses dont on l'accusa, qu'il aima mieux faire un miracle pour se dérober aux instances d'un peuple enchanté de ses manières, qui cherchait à l'enlever pour le déclarer roi, que de prêter son consentement à ce dessein dont un imposteur aurait dû, ce semble, être charmé. Je soutiens encore que quiconque fait une attention sérieuse à la manière dont il répondait à toutes les questions qu'on lui faisait, soit que ces questions roulassent sur des points de morale, soit qu'on les fît à dessein de l'embarrasser et de le surprendre, ne saurait l'accuser de fanatisme sans faire violence aux lumières de sa conscience. Qu'on se donne la peine d'examiner les discours qu'il faisait à ses disciples par occasion, qu'on réfléchisse surtout sur la beauté et sur la sagesse qui éclatent dans son sermon sur la montagne, où vous trouvez une espèce d'abrégé de sa doctrine, et des règles de morale qui surpassent manifestement en excellence tout ce que les plus célèbres philosophes de l'antiquité ont débité de plus beau sur la science des mœurs ; qu'on fasse dis-je, attention à toutes ces choses, et l'on demeurera convaincu qu'il n'y avait en lui aucune ombre d'enthousiasme.

Ces considérations ajoutent sans contredit un très-grand poids à sa doctrine, relèvent son autorité, et rendent tout à fait croyable le témoignage qu'il s'est donné à lui-même. Mais les miracles qu'il a faits sont des preuves directes et positives qui font foi de la divinité de sa mission. Je mets dans ce rang la guérison des malades, la vue rendue aux aveugles, les démons jetés hors des corps, la résurrection des morts, les merveilles qui éclatèrent à sa crucifixion, sa propre résurrection d'entre les morts, ses apparitions à ses disciples, et son ascension dans le ciel à la vue de ses apôtres.

Ces miracles surprenants et mille autres de cette nature ont été pour ses disciples qui les ont vus autant de démonstrations sensibles de sa mission céleste. Encore aujourd'hui ces merveilles sont aux hommes venus depuis les apôtres une démonstration de cette vérité qui a le même degré d'évidence qui se rencontre dans le témoignage de ces

premiers disciples qui en ont été les témoins oculaires.

Je dis que les disciples qui ont contemplé ces miracles de leurs propres yeux ont dû les regarder sur le pied de preuves sensibles et de démonstrations complètes de la mission divine de notre Seigneur. Le nombre en effet en était si grand, ils étaient si considérables, si publics et si évidents, qu'il n'y avait pas le moindre lieu de soupçonner qu'ils fussent des productions de l'art, des coups du hasard ou des fruits de l'imposture. La doctrine d'ailleurs pour la confirmation de laquelle ils ont été faits est si bonne et si sainte, qu'il est impossible que le pouvoir de les faire lui ait été donné par les mauvais esprits. D'où il s'ensuit nécessairement que ces miracles ont Dieu lui-même pour auteur, ou médiatement ou immédiatement. Jusque-là tout est clair et facile. Mais comme la doctrine des miracles en général est sujette à des contestations, que les savants se partagent là-dessus en différentes opinions, et qu'ils disputent sur le pouvoir de les faire, et sur l'étendue de la preuve qu'on en tire en faveur de la vérité d'une doctrine ; comme on dispute aussi pour savoir si un vrai miracle peut ou ne peut pas être l'ouvrage d'une puissance moindre que la puissance immédiate de Dieu ; et si pour rendre complète la preuve tirée du miracle, il n'est pas nécessaire de faire aussi attention à la nature de la doctrine qu'on prétend prouver par ce moyen ; comme, dis-je, on se partage sur toutes ces choses et qu'on dispute fortement pour et contre, j'ai cru que je ne devais pas laisser passer cette occasion de mettre toute cette matière dans son véritable jour.

CHAPITRE XIX.

Des miracles en général

Premièrement, il est nécessaire de remarquer pour l'éclaircissement de cette matière, que si on considère Dieu du côté de sa puissance, et si on fait aussi attention à la nature des choses mêmes, on trouvera qu'à parler absolument, toutes les choses qui sont possibles, c'est-à-dire qui n'impliquent pas contradiction, sont parfaitement égales à l'égard de l'Etre suprême, et ne sont pas plus difficiles à faire les unes que les autres. La puissance de Dieu embrasse les plus grandes choses tout comme les plus petites. Elle n'est pas plus embarrassée d'un grand nombre d'ouvrages que d'un petit nombre, et il n'y en a aucun qui lui soit plus difficile et qui fasse plus de résistance à sa volonté que l'autre.

C'est donc mal définir un miracle que de faire entrer la difficulté absolue de la chose en question dans la définition qu'on en donne, comme si les choses que nous appelons naturelles étaient de leur nature et à parler absolument plus faciles à faire que celles que nous regardons comme miraculeuses. C'est tout le contraire. Faire mouvoir le soleil ou une planète est incontestablement un aussi grand acte de puissance que de les arrêter en quelque temps que ce soit. On donne cependant le nom de miracle à la première de ces choses, et non pas à l'autre. La résurrection d'un mort, qui est un miracle du premier ordre, est une chose de sa nature tout aussi facile que d'arranger la matière de sorte qu'il en résulte un corps humain par la voie de la génération, que nous appelons communément une voie naturelle. Ainsi, à parler absolument, rien ne sera miraculeux dans ce sens restreint et philosophique, qui n'envisage les choses que du côté de la puissance de Dieu. Au contraire, si nous ne faisons attention qu'à nos forces et à nos connaissances, tout sera réellement miraculeux, et ce que nous appelons naturel, et ce que nous appelons surnaturel. Toute la différence ne consistera qu'en ce que l'un sera ordinaire et l'autre ne le sera pas.

2. Il nous est absolument impossible de marquer quel degré précis de puissance Dieu peut raisonnablement avoir communiqué aux êtres créés, aux intelligences subordonnées, aux bons ou aux mauvais anges. Il est évident qu'il peut y avoir des choses absolument impossibles à l'homme, qui seront faciles à l'ange, et dans l'enceinte de son pouvoir naturel. On peut aussi supposer très-raisonnablement qu'il y a des choses qui surpassent le pouvoir des anges inférieurs, qui ne sont pas au-dessus du pouvoir naturel des anges d'un ordre supérieur et ainsi du reste. A la réserve donc du pouvoir de créer une chose de rien, qui nous paraît entièrement incommunicable, à peine y a-t-il d'effet particulier dans le monde, quelque grand et quelque miraculeux qu'il nous paraisse, dont on puisse dire avec certitude qu'il surpasse le pouvoir de tous les êtres créés qui sont dans l'univers.

C'est donc une très-mauvaise définition du miracle, que de le définir (comme quelques auteurs, d'ailleurs très-pieux et très-savants ont fait), que de le définir, dis-je, *un effet qui ne peut être produit que par la seule toute-puissance divine.* Je pose en fait qu'on ne trouvera dans l'Ecriture sainte aucun exemple de miracle qui suppose nécessairement la création de quelque chose de rien ; d'où il s'ensuit qu'il n'y a personne qui puisse décider certainement si tel effet miraculeux surpasse ou ne surpasse pas le pouvoir de tous les êtres créés qui sont dans l'univers. Je ne sache qu'une supposition par le moyen de laquelle on puisse défendre l'opinion qui porte *que tout miracle est nécessairement un effet immédiat de la toute-puissance divine.* Il faut supposer que Dieu, en revêtant tous les êtres intelligents subordonnés des pouvoirs qu'il leur a donnés, leur a aussi imposé une loi qui les empêche de se mêler des affaires d'ici-bas, pour y faire aucune de ces choses que nous appelons surnaturelles et miraculeuses. Mais quoiqu'il soit très-certain que tous les êtres créés sont restreints par des lois particulières, on ne prouvera pourtant jamais que ces restrictions soient universelles, perpétuelles et sans exception. Or si elles ne le sont pas, qui m'assurera qu'un mira-

cle fait à mes yeux n'est pas l'ouvrage de quelque intelligence créée? Diminuez autant qu'il vous plaira le pouvoir des êtres créés, cela ne vous servira de rien. Car quand vous supposeriez que le pouvoir naturel des anges les plus sublimes n'est pas plus grand que celui des hommes (supposition que je crois très-fausse et très déraisonnable), vous trouveriez dans cette supposition même que l'ange pouvant faire d'une manière invisible ce que l'homme ne peut faire que visiblement, il sera en état de faire sans miracle une infinité des choses qui nous paraîtraient des miracles du premier ordre.

3. Je remarque ensuite que tout ce qui se fait dans le monde est fait ou par Dieu lui-même immédiatement, ou par des créatures intelligentes. La matière en effet n'est pas plus capable de recevoir des lois et de les suivre, qu'elle est capable de raison et d'intelligence. Je ne lui connais qu'un seul pouvoir négatif que voici. C'est que chaque partie de matière doit nécessairement demeurer toujours d'elle-même dans le même état de mouvement ou de repos dans lequel elle se trouve dans ce moment. Toutes les choses donc qu'on regarde communément comme des effets des pouvoirs naturels de la matière, tout ce qu'on dit des lois du mouvement, de la gravitation, de l'attraction et de telles autres choses semblables, tout cela, dis-je, est à parler proprement et avec précision l'ouvrage de Dieu agissant lui-même continuellement sur la matière par une action immediate, ou bien médiatement par le moyen de quelque intelligence créée, ce qui, pour le dire en passant, nous fournit une excellente démonstration naturelle de la providence, comme je l'ai remarqué ci-dessus. De là il s'ensuit que ce qu'on appelle communément le cours de la nature ou le pouvoir de la nature, ne sont que de vains noms qui ne signifient rien. Le cours de la nature n'est à proprement parler que la volonté de Dieu, en tant qu'elle agit d'une manière continue, régulière constante et uniforme. Or ce cours ou cette manière d'agir étant à chaque moment parfaitement arbitraire, il n'y a point de temps où elle ne puisse aussi facilement être changée que conservée. Si donc cette action continuelle sur la matière est l'ouvrage des créatures intelligentes commises à cela par le Créateur souverain de l'univers, et travaillant sous ses ordres, comme il me paraît le plus probable, je ne vois pas qu'il y ait aucun temps où il leur soit plus difficile de changer ce cours de la nature en question, que de le continuer et de le conserver dans le même état. Il visible qu'il n'y a rien dans ce changement qui surpasse leurs forces naturelles, bien entendu qu'elles aient la permission de Dieu pour cela.

C'est donc encore une mauvaise définition du miracle que de le définir, *une chose qui est contre le cours de la nature*, au moins si l'on entend par *le cours de la nature*, le pouvoir de la nature ou les pouvoirs naturels des agents créés : car dans ce sens l'action d'un ange qui tient un homme sur l'eau et l'empêche d'enfoncer est aussi peu contre le cours de la nature que l'action d'un homme qui tient une pierre dans l'air et qui empêche par là que la loi de la gravitation ne produise son effet. La première de ces choses est pourtant un miracle, et l'autre ne l'est pas. De même, arrêter le mouvement du soleil ou d'une planète est une chose qui, selon moi, n'est pas plus au-dessus des forces naturelles d'une intelligence créée, que la continuation du même mouvement de ces corps célestes suivant le train accoutumé. On donne cependant à la première de ces choses le nom de miracle, et on ne le donne pas à l'autre; mais si, par le cours de la nature, on n'entend autre chose que l'action constante et uniforme de Dieu dans la conservation et la continuation de l'ordre du monde, soit que cette action soit immédiate, soit qu'elle soit seulement médiate; dans ce sens, qui est le seul qu'on puisse donner raisonnablement à ce terme, on peut définir justement le miracle : *Un effet contraire au cours ou à l'ordre accoutumé de la nature, produit par l'interrention extraordinaire de quelque être intelligent supérieur à l'homme*, comme j'aurai occasion de le faire voir plus amplement dans la suite.

Cette remarque nous découvre sans peine l'extravagance et la vanité de la prévention forte dont les déistes modernes se sont coiffés contre la croyance des miracles en général. Ils voient aller les choses humaines leur train accoutumé d'une manière constante et uniforme; ils s'aperçoivent que la fabrique du monde est toujours la même et que l'ordre s'y conserve par la disposition et la conduite uniforme des choses du monde; ils observent que certaines causes produisent de certains effets, et cela dans une succession continue, conformément à certaines lois et suivant certaines règles fixes. De là ils concluent qu'il y a dans la matière de certaines lois ou de certains pouvoirs nécessaires dont le résultat forme ce qu'ils appellent *le cours de la nature* auquel il est impossible, selon eux, qu'il arrive ni changement ni altération, ce qui anéantit entièrement les miracles. Mais qu'y a-t-il au monde de plus faible et de plus contraire à la bonne philosophie? S'ils prenaient la peine de considérer les choses attentivement, ils verraient au contraire qu'une matière brute sans intelligence et sans vie est absolument incapable de se conformer à des lois et d'être revêtue d'aucun pouvoir; et qu'ainsi cet ordre et cet arrangement des choses du monde auxquels il leur a plu de donner le nom de *cours de la nature*, ne peut être autre chose que la volonté arbitraire et le bon plaisir de Dieu, en tant qu'il se déploie continuellement et qu'il agit sur la matière, ou par lui-même immédiatement, ou médiatement par le ministère des agents intelligents subordonnés, et cela conformément à certaines règles d'uniformité et de proportion, fixes à la vérité et constantes, mais pourtant d'institution arbitraire et sans aucune nécessité de nature, comme je l'ai prouvé amplement dans mon

discours (1) sur l'existence de Dieu. Il faut donc que l'on m'avoue qu'il est tout aussi aisé d'interrompre *le cours de la nature* que de le conserver tel qu'il est, c'est-à-dire qu'à la réserve que les miracles sont plus rares, ils n'ont dans le fond en eux-mêmes et de leur nature rien de plus incroyable que les effets que nous appelons naturels.

4. Je dis outre cela que ces effets que l'on voit arriver dans le monde d'une manière constante et uniforme et que nous appelons les ouvrages de la nature, nous fournissent en général une très-forte preuve de l'existence de Dieu, de sa toute-puissance et de ses autres attributs. Pour ce qui est de ceux qui n'arrivent que rarement et dans des occasions extraordinaires, et dont la production même manifeste sensiblement qu'ils ne peuvent être l'ouvrage ni de la puissance de l'homme, ni de son industrie, ni de ce qu'on appelle le hasard, c'est-à-dire qu'ils ne sont point le résultat des lois suivant lesquelles Dieu agit constamment et uniformément sur la matière : ceux-là, dis-je, prouvent incontestablement l'intervention immédiate et occasionnelle, ou de Dieu lui-même, ou du moins de quelque agent intelligent supérieur à l'homme. Par exemple, les effets continuels et réguliers du pouvoir de gravitation, des lois du mouvement, des règles de la mécanique, nous prouvent en général l'existence, la puissance, la présence et l'opération constante de Dieu sur l'univers, soit immédiatement, soit médiatement. Mais s'il arrivait un cas particulier où je visse une pierre suspendue dans l'air, ou un homme marchant sur l'eau sans aucun soutien visible, une maladie chronique guérie d'un seul mot, ou un cadavre corrompu ranimé en un instant, je ne pourrais plus douter que Dieu lui-même ne fût intervenu dans ces occasions d'une manière toute particulière, à dessein de signifier aux hommes sa volonté, ou que du moins ce ne fût l'ouvrage de quelque intelligence de beaucoup supérieure à l'homme qui aurait fait ces choses en vue de quelque dessein particulier.

5. Je remarque ensuite que si on excepte les cas où quelque chose est visiblement faite de rien (ce qui, comme je l'ai déjà dit, ne se rencontre dans aucun des miracles rapportés dans l'Ecriture), si, dis-je, on excepte ces cas, à peine trouvera-t-on un endroit dans le miracle lui-même par où on puisse distinguer certainement s'il est l'ouvrage, ou de Dieu lui-même, ou d'un bon ange, ou d'un esprit de ténèbres. Il ne nous est pas possible en effet de marquer les limites du pouvoir des bons ou des mauvais anges dans une si juste précision que nous puissions assurer qu'ils ne s'étendent pas jusque-là et qu'ils ne vont pas au delà. Il ne nous est pas possible de décider si Dieu les empêche toujours de déployer leurs pouvoirs naturels dans telles et telles occasions. J'avoue qu'on a toutes les raisons du monde de croire qu'il y a certains miracles, comme par exemple la résurrection des morts, qui surpassent absolument le pouvoir des esprits malins; car nous avons de bonnes raisons pour croire que les ames des hommes sont en la main de Dieu et qu'il n'y a point d'être inférieur qui ait le pouvoir de les en ôter. Mais il y a très-peu de cas dans lesquels on puisse déterminer avec certitude que telle ou telle chose particulière est au-dessus du pouvoir naturel des bons ou des mauvais anges.

C'est donc mal raisonner que de prétendre que les prodiges attribués par l'Ecriture aux esprits malfaisants ne sont que des prestiges, des illusions ou des tours de passe-passe; car si l'on attribue au diable un pouvoir naturel d'agir, fût-il aussi borné que celui du moindre des hommes, il est évident qu'à moins que Dieu ne le restreigne et ne l'empêche de l'exercer, il pourra, à cause de son invisibilité, faire des miracles réels et véritables. C'est donc une chose très-mal imaginée encore que de supposer qu'il n'y a rien d'effectif dans les miracles des mauvais esprits, que ce ne sont que de pures illusions faites aux sens des spectateurs; car en imposer aux sens, agir sur les organes de telle manière que les choses paraissent autres qu'elles ne sont, est un miracle à tous égards aussi réel et aussi grand que de produire un changement réel dans les choses mêmes.

6. Lors donc qu'on voit clairement dans quelque occasion paticulière une puissance supérieure à l'homme intervenir manifestement pour la production de quelqu'un de ces effets miraculeux dont j'ai parlé ci-devant, par exemple, lorsque cela arrive à la volonté d'une personne qui propose quelque doctrine nouvelle comme venant du ciel, et que cette personne donne les miracles qu'elle fait comme une preuve de la vérité de sa doctrine, dans ce cas, dis-je, voici à quoi il faut s'en tenir. Je ne connais que les voies suivantes par où l'on puisse distinguer d'une manière sûre et infaillible si les miracles en question sont l'ouvrage de Dieu lui-même, ou (ce qui revient à la même chose) celui de quelque bon ange employé par lui, et par conséquent si la doctrine à qui ces miracles rendent témoignage est véritable et divine : ou si ces effets miraculeux sont au contraire l'ouvrage de quelques mauvais anges, et par conséquent si la doctrine est fausse et trompeuse. 1 Si la doctrine attestée par les miracles est impie en elle-même, si elle tend manifestement à fomenter le vice, quelque grands que les miracles nous paraissent, nous pouvons décider sans crainte de nous tromper que Dieu lui-même ne les a point faits, et qu'il n'a donné commission à personne de les faire; car la connaissance naturelle que nous avons des attributs de Dieu et de la différence nécessaire entre le bien et le mal moral nous fournit un argument de la fausseté de la doctrine en question beaucoup plus fort et plus convaincant que les plus grands miracles du monde ne sauraient faire pour en prouver la vérité. Supposez, par exemple, qu'un homme qui se vante d'être un prophète inspiré de Dieu, fasse un miracle ou quelque signe ex-

(1) Voyez chap. IV, Prop. III

traordinaire qui tende à éloigner les hommes du culte du vrai Dieu, à les porter à l'idolâtrie et à leur inspirer les vices qu'on a vus parmi les nations païennes accompagner le culte des faux dieux, rien n'est plus certain et plus infaillible que tout homme a un plein droit de rejeter du premier abord ces signes et ces miracles comme des œuvres diaboliques. 2. Si la doctrine attestée par des miracles est indifférente de sa nature, c'est-à-dire si elle est telle qu'il ne soit pas possible d'en prouver certainement la vérité ou la fausseté par les seules lumières de la nature et de la droite raison; si d'ailleurs il se trouve qu'il y ait d'un autre côté des miracles plus grands et en plus grand nombre, ou du moins accompagnés de circonstances qui fassent voir clairement que la puissance qui a opéré ces derniers est supérieure à la puissance qui a fait les premiers, il est indubitable alors que la doctrine à laquelle la plus grande puissance rend témoignage, est celle qui vient infailliblement de Dieu. C'est là précisément le cas de Moïse et des magiciens d'Égypte. Ces magiciens firent plusieurs miracles pour prouver que Moïse était un imposteur qui se vantait faussement d'avoir une mission céleste. Moïse de son côté fit d'autres miracles plus grands et en plus grand nombre que ceux des magiciens, pour faire voir la justice de sa prétention et la divinité de sa mission ou (ce qui revient au fond à la même chose) la puissance qui opérait les miracles de Moïse réfréna celle qui soutenait les magiciens, et ne lui permit pas de faire les mêmes miracles que Moïse faisait. Par là elle manifesta d'une manière sensible sa supériorité sur l'autre, et mit par conséquent les hommes dans la nécessité de croire que Moïse était véritablement envoyé de Dieu. 3. Si la doctrine pour la confirmation de laquelle les miracles sont faits, tant naturellement à la glorification du nom de Dieu et à faire fleurir la justice parmi les hommes; quand elle serait d'une nature à ne pouvoir être démontrée, ni même connue que par la révélation, et quand elle serait seulement indifférente elle-même, alors on peut poser pour certain que ces miracles viennent de Dieu, et que la doctrine qu'ils attestent est une révélation divine, immédiate et infaillible, pourvu pourtant qu'il ne se trouve pas d'un autre côté des miracles plus grands et en plus grand nombre. Chacun peut faire sans peine l'application de cette règle à la doctrine et aux miracles de Jésus-Christ. Pour être persuadé qu'elle est juste, il n'y a qu'à faire réflexion que si Dieu souffrait dans les cas proposés, que les esprits des ténèbres en imposassent au genre humain par leurs miracles, l'erreur serait absolument invincible, et ce serait tout comme si Dieu avait fait ces œuvres extraordinaires à dessein de tromper les hommes. A quoi on pourrait ajouter peut-être qu'il n'y a point de bon sens à supposer que les démons travaillent eux-mêmes à détruire leur puissance et à ruiner leur empire. Il faut qu'on m'avoue que si les démons ont quelque pouvoir naturel sur les hommes, ils ont celui de les affliger dans leurs corps, de leur ôter la vie et de leur faire plusieurs autres maux; cependant il est très-évident que Dieu restreint leur pouvoir à tous ces égards, et qu'il leur a posé des bornes au delà desquelles il ne leur est pas possible d'aller. Je dis la même chose de l'entendement et de l'ame de l'homme. Il est de la dernière évidence par la même raison que Dieu ne permet pas que les démons en imposent si fort aux hommes, qu'ils mettent les personnes éclairées, sages et vertueuses dans l'impossibilité de découvrir l'imposture.

Il paraît par tout ce que je viens de dire qu'il n'y a qu'un très-petite différence entre ceux qui croient que tout miracle suppose nécessairement une action immédiate de Dieu lui-même, et ceux qui prétendent que les esprits ont le pouvoir d'en faire. Ceux qui soutiennent que tout miracle est fait par la puissance divine immédiatement ne le peuvent faire que sur ce principe. Ils doivent supposer que Dieu a fait une loi perpétuelle, par laquelle il a ôté aux agents inférieurs le pouvoir de renverser ou de changer le cours régulier des choses de ce monde; car dire qu'indépendamment de cette restriction les êtres créés n'ont pas le pouvoir naturel de faire des choses à qui nous donnons le nom de miracles, c'est dire que ces agents invisibles n'ont naturellement aucun pouvoir de rien faire. Au contraire ceux qui croient que les êtres subordonnés ont le pouvoir de faire des miracles doivent nécessairement supposer que Dieu met des bornes à leur pouvoir, surtout dans les cas où la vérité et le mensonge seraient si fort confondus ensemble qu'il ne resterait aucun moyen de distinguer les impostures du démon d'avec le témoignage des personnes envoyées de Dieu.

De ce peu de propositions claires et incontestables, je tire les conclusions suivantes: premièrement, que la véritable définition du miracle, à prendre ce terme dans son sens théologique, est une œuvre extraordinaire qui s'écarte de l'ordre commun et du train régulier de la providence, produite ou par Dieu lui-même immédiatement, ou par quelque agent intelligent supérieur à l'homme, pour servir de preuve à quelque dogme particulier, ou pour rendre témoignage à la mission de quelque personne et lui donner de l'autorité. Or à moins qu'une œuvre de cette nature ne soit contredite par quelque puissance visiblement supérieure, ou qu'elle ne soit portée en preuve d'un dogme contradictoire ou propre à fomenter le vice (auquel cas tous les miracles du monde ne sauraient jamais rien prouver), à moins, dis-je, que tout cela ne se rencontre, on doit souscrire sans balancer à la doctrine venue du ciel, et recevoir la personne qui a fait le miracle comme une personne autorisée par Dieu lui-même.

Il paraît en second lieu que les raisons qui formèrent dans l'esprit des disciples, témoins des miracles de Jésus-Christ, une démonstration complète de la divinité de sa mission, sont celles-ci. Ils conclurent que

puisque la doctrine qu'il enseignait était en elle-même possible, et dans ses conséquences très-propre à avancer la gloire de Dieu et à faire régner la vertu parmi les hommes ; et que, puisque les miracles qu'il faisait étaient si éclatants et si magnifiques que personne n'avait jamais prétendu ni ne pouvait prétendre en faire de plus grands pour contrecarrer les siens, la vérité de sa mission divine était aussi certaine et aussi infaillible, qu'il est certain et infaillible que les perfections de Dieu ne lui permettent pas de précipiter lui-même les hommes dans une erreur inévitable et invincible.

Il paraît en troisième lieu que c'est à tort que quelques-uns nous reprochent que nous tombons dans un cercle vicieux, puisque nous prouvons, disent-ils, la vérité de la doctrine par les miracles, et que la doctrine à son tour sert de preuve aux miracles. Car dans notre hypothèse nous ne prouvons pas les miracles par la doctrine : nous disons seulement que les miracles, quels qu'ils soient, ne sauraient servir de preuve à la doctrine, à moins que la doctrine ne soit possible, ou qu'elle ne tende à un but légitime, ou qu'elle ne soit du moins indifférente. Nous croyons que ce sont les miracles qui prouvent la doctrine, et non pas la doctrine qui prouve les miracles. Mais nous soutenons qu'afin que les miracles puissent servir de preuve à la doctrine, il faut nécessairement supposer avant toutes choses que la doctrine est d'une nature à pouvoir être prouvée par des miracles. Il faut que la doctrine soit possible et capable de preuve, et alors les miracles prouveront qu'elle est actuellement et certainement véritable. Nous ne disons pas qu'il faut connaître que la doctrine est vraie ou la supposer telle avant que de pouvoir être assuré que le miracle vient effectivement de Dieu. Mais nous soutenons qu'il faut avant toutes choses connaître qu'il est possible que la doctrine soit vraie, et que ce n'est qu'ensuite de cela que les miracles prouvent qu'elle l'est en effet. Il y a des doctrines qui sont nécessairement vraies et qui se démontrent d'elles-mêmes. Je mets dans ce rang tout ce qui se rapporte à l'obligation d'accomplir les préceptes clairs de la morale. Les doctrines de cet ordre n'ont pas besoin d'être appuyées par des miracles, et les miracles ne sauraient rien ajouter au degré d'évidence que les lumières de la droite raison leur donnent. Il faut avouer pourtant que tous les hommes n'en sont pas également frappés. Il y a un second ordre de dogmes qui sont nécessairement faux. Je mets dans cette classe toutes les absurdités, toutes les contradictions et tous les dogmes qui tendent à fomenter le vice. Tous les miracles du monde ne sauraient leur donner le moindre degré d'évidence. Il y a d'autres dogmes enfin qui sont de leur nature, ou indifférents, ou possibles, ou probables. Ceux-ci ne sauraient être reconnus positivement pour véritables qu'à la faveur des miracles qui en prouvent la vérité avec certitude. J'applique ceci maintenant à la doctrine et aux miracles de Jésus-Christ, et je dis que la partie morale de la doctrine de Jésus-Christ nous paraîtrait infailliblement véritable, quand bien même il ne l'aurait confirmée par aucun miracle. J'ajoute que le reste de sa doctrine tend évidemment à avancer la gloire de Dieu et à établir la pratique de la vertu parmi les hommes ; et qu'ainsi cette autre partie nous doit paraître non seulement possible, mais aussi très-probablement vraie. Mais pour avoir une entière certitude de sa vérité, et pour la recevoir sur le pied d'une doctrine révélée par Dieu lui-même, il ne fallait pas moins que des miracles incontestables. Je continue et je dis que, quoique les miracles que Jésus-Christ a faits prouvent incontestablement la divinité de sa doctrine, il faut avouer cependant que si cette doctrine s'était trouvée absurde ou contradictoire en quelque point, si elle avait été favorable au vice directement ou indirectement, jamais aucun miracle n'aurait été capable de lui donner du crédit et d'en prouver la vérité. Il est donc évident qu'il faut faire attention à la nature de la doctrine à laquelle les miracles servent de preuve, et que, quoique les miracles ne signifient rien en cas que la doctrine soit absurde et contradictoire, ce sont pourtant les miracles uniquement qui prouvent, à parler proprement, la doctrine, et non pas la doctrine qui prouve les miracles.

Il paraît enfin que les miracles prétendus d'Apollonius de Tyane, ceux d'Aristée le Proconnésien, et ceux de quelques autres, dont les auteurs païens font mention, ne sauraient rien prouver au désavantage de la religion chrétienne, quand bien même on supposerait que ces miracles ont été véritables (supposition au reste que nous ne sommes pas obligés de faire, puisqu'ils n'ont que de très-mauvais garants, et qu'ils sont en eux-mêmes très-peu de chose, comme Eusèbe dans son livre contre Hiéroclès, et plusieurs auteurs modernes l'ont amplement prouvé). En effet ce sont des miracles qui n'ont point été faits en vue d'établir quelque doctrine nouvelle, qui ne servent à prouver que des choses absurdes et extravagantes, et qui n'aboutissent qu'à justifier l'idolâtrie et le culte des faux dieux. D'où il s'ensuit qu'ils n'ont pu être faits par la puissance et par l'autorité du vrai Dieu, ni entrer en parallèle (1) avec les miracles de Jésus-Christ qui rendent témoignage à une doctrine qui tend à l'avan-

(1) Διὰ τί οὐχὶ καὶ βεβασανισμένους τοὺς ἐπαγγελλομένους τὰς δυνάμεις ἐξετάζομεν, ἀπὸ τοῦ βίου καὶ τοῦ ἤθους καὶ τῶν ἐπακολουθούντων ταῖς δυνάμεσιν, ἤτοι εἰς βλάβην τῶν ἀνθρώπων, ἢ εἰς ἠθῶν ἐπανόρθωσιν ; ORIG. *advers. Cels. lib. II.*

Μέσον τοίνυν σαυτὸν στήσας τῶν περὶ τοῦ Ἀριστέου γινομένων, καὶ τῶν περὶ τοῦ Ἰησοῦ ἱστορουμένων, ἴδε εἰ μὴ ἐκ τοῦ ἀπιθανοῦ, καὶ τῶν ὠφελουμένων εἰς ἠθῶν ἐπανόρθωσιν καὶ εὐλάβειαν τὴν πρὸς τὸν ἐπὶ πᾶσι Θεόν, ἔστιν εἰπεῖν ὅτι πιστευτέον μὲν ὡς οὐκ ἀθεεῖ γενομένοις τοῖς περὶ Ἰησοῦ ἱστορουμένοις, οὐχὶ δὲ τοῖς περὶ τοῦ Προκοννησίου Ἀριστέου. Τί μὲν γὰρ βουλομένη ἡ πρόνοια τὰ περὶ τὸν Ἀριστέαν παραδοξα ἐπραγματεύετο, καὶ τί ὠφεληθῆναι τῷ τῶν ἀνθρώπων γένει βουλομένη τὰ τηλικαῦτα (ὡς ἔοικεν) ἐπεδείκνυτο, οὐκ ἔχεις λέγειν. *Id. lib. III.*

cement de la gloire de Dieu et à la réformation générale du genre humain.

Je reviens à mon sujet, et je dis que les miracles de Jésus-Christ ont été aux disciples qui en ont été les spectateurs, une démonstration sensible de la divinité de sa mission ; et que ces mêmes miracles forment à l'égard de ceux qui sont venus dans la suite, une démonstration de cette grande vérité, qui a le même degré d'évidence qui se rencontre dans le témoignage de ces premiers disciples qui les ont vus de leurs propres yeux. C'est ce que nous aurons à examiner tout à l'heure.

CHAPITRE XX,

Où l'on continue à prouver la vérité de la religion chrétienne, par l'accomplissement des prophéties.

Les miracles ne sont pas la seule preuve de la vérité de la révélation, nous en avons une autre qui n'est pas moins positive, ni moins directe que celle-là, je veux dire l'accomplissement exact de toutes les prophéties touchant notre Seigneur, qui ont précédé son avénement en chair, et des prédictions qu'il a faites lui-même sur des choses qui étaient encore à venir. Il avait été prédit du Messie (*Gen.* XLIX, 10), qu'*il viendrait avant que le sceptre se fût départi de Juda.* Conformément à cet oracle, Jésus-Christ a paru dans le monde un peu avant cet événement, avant la destruction totale de la république judaïque par les armes des Romains. Il avait été prédit que le Messie viendrait avant la destruction du second temple. *Le Désiré des nations viendra*, dit le prophète Aggée, II, 7, *et je remplirai cette maison-ci de gloire ; la gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première.* Or il est constant que Jésus-Christ est venu au monde quelque temps avant la destruction de Jérusalem et du temple. Il avait été prédit qu'il viendrait à la fin de 490 ans à compter de la réédification de Jérusalem, qui avait été entièrement ruinée pendant la captivité. (*Dan.* IX, 24) ; qu'il serait retranché ; qu'ensuite la ville et le sanctuaire seraient détruits. Les savants font différentes supputations pour faire cadrer ce temps juste. Mais il importe peu par où ils commencent leur calcul ; la fin de cette époque mémorable tombe, quelque interprétation qu'on donne aux paroles de Daniel (1), environ vers le temps de la manifestation de Jésus-Christ. Personne n'ignore l'affreuse désolation qui tomba sur la ville et sur le sanctuaire quelques années après qu'il eut été retranché de la terre des vivants. Isaïe avait prédit que le Messie ferait un très-grand nombre de miracles éclatants pour le soulagement des hommes ; *qu'il ouvrirait les yeux aux aveugles, qu'il déboucherait les oreilles des sourds, que le boiteux sauterait comme un cerf, et que la langue du muet chanterait des chants de triomphe.* (Is. XXXV, 5, 6). Or tout cela a été accompli à la lettre dans les miracles de Jésus-Christ. *Les aveugles ont recouvré la vue, les boiteux ont marché, les muets ont ouï*, etc. (Matth. XI, 5). Il avait été prédit que le Messie mourrait d'une mort violente. Voyez Es. LIII. Daniel avait expressément remarqué que ce ne serait point pour lui ; et le prophète Isaïe particularisant encore davantage avait dit : *Qu'il serait livré pour nos forfaits, qu'il porterait l'iniquité de nous tous, et qu'il chargerait sur soi nos péchés.* (Dan. IX, 26 ; Is. LIII, 5, 6, et 12). Or vous trouvez toutes ces choses exactement accomplies dans les souffrances de Jésus-Christ. Il avait été prédit au ch. XLIX de la Genèse, vers. 10 : Que *à lui appartiendrait l'assemblée des peuples ;* et dans le psaume II, v. 8, Que *Dieu lui donnerait les nations pour son héritage, et les bouts de la terre pour sa possession.* Tout cela se trouve ponctuellement accompli dans les progrès merveilleux de la doctrine évangélique et dans la rapidité surprenante avec laquelle elle s'est répandue partout le monde. Enfin je dis que les oracles avaient marqué plusieurs circonstances de l'histoire du Messie. Ils avaient dit qu'il sortirait de la tribu de Juda et de la famille de David ; qu'il naîtrait dans la ville de Bethléhem ; (Mich. v. 2). Ils avaient marqué son entrée triomphante et humble dans Jérusalem, monté sur un âne ; (Zach. IX, 9). Qu'il serait vendu pour trente pièces d'argent ; (Zach. XI, 12). Qu'il serait frappé, fouetté, exposé aux crachats de ses ennemis ; (Is. L, 6). Qu'on lui percerait les mains et les pieds ; (Ps. XXII, 16). Qu'il serait mis au rang des malfaiteurs ; (Es. LIII, 2). Qu'on lui donnerait à boire du fiel et du vinaigre (Ps. LXIX, 21). Que ceux qui le contempleraient étendu sur la croix, insulteraient à ses misères, qu'ils se moqueraient de lui et le défieraient, avec toute sa confiance en Dieu, de descendre de la croix (Ps. XXII, 8). Que les soldats partageraient ses habits au sort ; Ps. XXII, 18. Qu'il serait inhumé dans le sépulcre d'une personne riche (Es. LIII, 9). Qu'il ressusciterait avant d'avoir senti la corruption (Ps. XVI, 10). Or toutes ces circonstances se trouvent exactement accomplies en la personne de Jésus-Christ. Je ne parlerai point ici des représentations typiques qui ont eu pareillement leur entier accomplissement en lui, et je me contenterai de remarquer qu'il n'y a jamais eu personne qui ait prétendu être le Messie, à qui il soit possible d'appliquer aucun de ces oracles.

Nous avons outre cela les prédictions de

(1) Il en faut excepter l'interprétation que le chevalier Jean Marsham donne à cet oracle de Daniel. Il applique dans son *Canon chronicus* les malheurs dont parle Daniel, aux persécutions que le roi Antiochus Épiphanes exerça contre les Juifs. Or cet événement, dont on trouve l'histoire dans les Machabées, a précédé la venue de Jésus-Christ de 170 ans ou environ. Il faut avouer que le tour que ce savant homme donne à l'oracle de Daniel, et la manière dont il explique ses paroles, marquent un grand fonds d'esprit et de savoir. Mais il y a eu tout cela quelque chose de si gêné, de si peu naturel, et ce sentiment a été si peu suivi, que notre auteur a bien pu se dispenser d'en parler, et s'exprimer comme il a fait d'une manière générale. Rem. du Trad.

Jésus-Christ lui-même touchant les choses qui étaient encore à venir, qui prouvent la vérité et la divinité de sa doctrine d'une manière pour le moins aussi forte que les oracles des anciens prophètes qui avaient parlé de lui. Il a prédit sa mort à diverses reprises avec plusieurs des particularités et plusieurs des circonstances qui l'accompagnèrent. Il a prophétisé *que les souverains sacrificateurs et les scribes le condamneraient à mort et le livreraient aux gentils, c'est-à-dire à Pilate et aux soldats romains qui se moqueraient de lui, qui le fouetteraient et le crucifieraient* (Matth. XX, 18, 19). Que ce serait Judas Iscariot qui le trahirait (Matth. XXVI, 23). Que tous ses disciples l'abandonneraient et prendraient la fuite (Matth. XXVI, 31). Que saint Pierre en particulier le renierait jusqu'à trois fois dans une seule nuit (Marc, XIV, 30). Il a prédit outre cela qu'il ressusciterait au troisième jour (Matth. XVI, 21). Qu'il ferait descendre après son ascension le Saint-Esprit sur ses apôtres ; (Jean, XV, 26). Que le Saint-Esprit leur communiquerait le pouvoir de faire des miracles; (Marc, XVI, 17). Il a prédit aussi la destruction de Jérusalem avec tant de circonstances si bien marquées, que quiconque lit l'histoire que Josèphe nous a laissée de cette terrible catastrophe, ne saurait sans tomber dans le plus grand de tous les aveuglements douter le moins du monde que l'avenir ne lui fût parfaitement connu. Voyez là-dessus tout le chap. XXIV de saint Matthieu, le XIII chap. de saint Marc, et le XXI de saint Luc (1). Il a prédit plusieurs particularités touchant les progrès futurs de la doctrine de l'Evangile, et touchant les aventures de plusieurs de ses disciples. Il a prophétisé les oppositions et les persécutions que ses apôtres rencontreraient dans leurs prédications, le genre particulier de la mort de saint Pierre (Jean, XXI, 18). Il a su que saint Jean survivrait à la destruction de Jérusalem (Jean, XXI, 22). Il a prédit enfin que malgré toutes les oppositions et les persécutions du monde, l'Evangile ne laisserait pas de se répandre par toute la terre (Matth. XVI, 18; XXIV, 14; XXVIII, 29) : toutes prédictions qui ont été exactement accomplies. Quelques-unes de ces choses sont des preuves visibles et permanentes de sa mission qui subsistent encore aujourd'hui. Telle est la dispersion des Juifs partout le monde depuis plus de 1600 ans, malgré laquelle ils ne laissent pas d'être encore un peuple distinct et séparé des autres, ce qui laisse la porte ouverte à l'accomplissement des prophéties touchant les événements qui sont encore à venir. Nous avons dans cette dispersion une preuve permanente de la vérité des prophéties anciennes. Mais la plupart des autres prophéties que je viens de rapporter n'ont été des démonstrations de la vérité de la doctrine de notre Seigneur, que pour ceux qui ont vécu dans le temps de leur accomplissement et ne tiennent lieu de preuves à notre égard, qu'à proportion du fonds que nous pouvons faire sur leur témoignage. Ce témoignage sera la matière d'un autre chapitre.

Je finirais ici celui-ci, si ce n'est que j'ai cru à propos d'examiner quelques objections renouvelées depuis peu avec beaucoup d'ostentation et d'assurance, qui portent sur les prophéties même en général et sur l'application que nous en faisons a Jésus-Christ. Voici en peu de mots le précis de ces objections, et en quoi consiste leur force.

On prétend que toutes les promesses d'un Messie ou d'un libérateur, que l'on suppose avoir été faites aux Juifs avant la venue de Jésus-Christ au monde, n'avaient en vue que quelque libérateur temporel, quelque grand homme en Israël, restaurateur d'un royaume purement terrestre, et que dans ces promesses il n'entrait pas la moindre imagination d'une délivrance spirituelle ou d'un sauveur tel que le Nouveau Testament le propose.

De là on conclut que toutes les prophéties de l'Ancien Testament, que les apôtres appliquent à Jésus-Christ dans le Nouveau, ne lui sont appliqués qu'en *un sens purement typique, mystique, allégorique ou énigmatique; qu'en un sens différent du sens littéral et qui se présente d'abord; que ce sont en un mot de nouvelles interprétations imposées à ces oracles*, qui ne s'accordent point avec le sens littéral des livres d'où on le cite tel qu'il se présente du premier abord ; c'est-à-dire que toutes les prophéties avaient uniquement en vue d'autres personnes que Jésus-Christ, et par conséquent que l'application qu'on en fait, on à Jésus-Christ en particulier, ou en général à l'attente d'un Messie fondateur d'un royaume spirituel et éternel, est fausse et sans fondement.

On ajoute qu'il y a plusieurs passages de l'Ancien Testament cités par les apôtres, qui ne s'y trouvent point du tout ou qui sont dans le texte même très-différents de la citation qui en est faite; d'où l'on conclut que les apôtres ont, ou mal entendu ces passages, ou les ont mal appliqués.

On dit enfin que les miracles eux-mêmes *ne peuvent pas rendre valide un fondement qui de lui-même ne vaut rien; ne pouvant pas faire qu'une conséquence fausse soit véritable, qu'une prophétie qui n'est pas accomplie soié accomplie, et que des choses qui n'ont pas ét dites de Jésus-Christ aient été dites de lui.*

(1) Nous avons un passage d'un auteur païen qui mérite d'être rapporté ici. Voici ce qu'il dit en parlant de l'empereur Julien :

Imperii sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et interneciva certamina obsidente Vespasiano, posteaque Tito ægre est expugnatum instaurare sumptibus cogitabat immodicis; negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cum itaque rei idem instaret Alypius, juvaretque provincia rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum; hocque modo elemento festinantius repellente, cessavit incœptum. Amm. Marcellin. *lib.* 22. *sub init.*

Et par conséquent que les miracles qu'on dit avoir été faits par Jésus-Christ ne peuvent pas avoir été faits réellement par lui; mais qu'il faut de nécessité qu'ils soient aussi bien que tout le corps du Vieux et du Nouveau Testament, sinon le fruit de l'imposture, au moins les productions de l'imagination et de l'enthousiasme. Or afin de mettre le lecteur attentif et de bonne foi en état de pouvoir répondre d'une manière satisfaisante à ces objections et aux autres de la même nature, je vais lui mettre devant les yeux les considérations suivantes.

I. Je suppose deux choses que j'ai prouvées dans ce qui précède, 1° qu'il y a un Dieu; 2° que la nature de l'homme, la situation dans laquelle il se trouve placé et les perfections qui sont nécessairement en Dieu prouvent démonstrativement les devoirs et les motifs de la religion naturelle, c'est-à-dire que Dieu est le gouverneur du monde moral aussi bien que du monde naturel. Tout homme qui nie l'une ou l'autre de ces propositions, est obligé d'attaquer les arguments dont on s'est servi ci-devant pour établir ces vérités. Il faut qu'il en fasse voir le faible avant qu'il puisse être reçu à faire usage dans la question présente des arguments et des objections des athées. Car tout homme qui nie l'existence de Dieu, ou qui refuse de croire qu'il est le juge du monde pour le moral aussi bien que le gouverneur de la nature, ne peut argumenter sur une révélation en matière de religion, ni rechercher si cette révélation est de Dieu ou non, sans tomber dans un ridicule manifeste.

II. Comme c'est une chose de fait que Dieu n'a pas trouvé à propos de donner à tous les hommes une connaissance égale des vérités mêmes qui sont susceptibles de démonstration, soit naturelles, soit morales; qu'au contraire il a dispensé cette connaissance dans un degré plus ou moins grand et avec des proportions différentes à ceux qui avaient la disposition et le désir de s'en instruire : de même la raison et l'analogie des voies de Dieu nous donnent lieu de croire qu'il est possible que par le moyen de la révélation et de la tradition il donne quelque degré de lumière de plus à ceux qui désirent sincèrement de le connaître et de lui obéir : tellement (Jean, VII, 17) *que ceux qui veulent faire sa volonté connaîtront si la doctrine vient de Dieu.* Et comme la connaissance des vérités de morale et de religion que nous avons par la nature est effectivement comme *une lumière resplendissante dans un lieu obscur*, de même il est très-possible que cette lumière ait été portée par la révélation à un plus haut degré de splendeur.

III. Il paraît par l'histoire que les grandes vérités de la religion naturelle et les devoirs qu'elle prescrit ont tenu bon depuis le commencement dans des familles particulières par le moyen d'une tradition non interrompue; et que ces familles, quoiqu'environnées de nations idolâtres, n'ont pas laissé de demeurer fermes dans le culte du Dieu de la nature, du Dieu unique de l'univers. Il paraît encore que cette même tradition s'est toujours conservée parmi les Juifs, sinon dans la pratique qui a été souvent corrompue, au moins dans le système et dans la constitution de leur religion. Par où ils ont été comme une ville bâtie sur une montagne et comme un témoignage permanent contre le monde idolâtre.

IV. De tous les écrits qui ont jamais été, sans en excepter ceux des nations les plus anciennes et les plus savantes, les livres des Juifs sont les seuls dont le système sur l'origine de l'univers en général s'accorde avec les vérités démontrées ci-dessus, touchant l'auteur de la nature et les fondements de la religion naturelle; les seuls qui aient attribué la formation de cet univers, où paraît tant de dessein et qui est si plein d'une variété infinie, à l'opération d'une cause intelligente et libre : les seuls qui en aient exclu le hasard et la nécessité; les seuls enfin qui aient parlé d'une manière tolérable de la formation de notre terre en particulier dans l'état où elle est à présent, je veux dire en état d'être habitée.

V. On trouve aussi dans ces livres un ample narré fait à dessein de prévenir l'idolâtrie, et très-conforme aux principes de la raison naturelle; par où il paraît que le ciel et la terre et toutes les choses qui sont renfermées dans leur enceinte sont les créatures de Dieu. On y trouve de plus un tissu suivi d'histoires depuis la naissance du genre humain, où tout est parfaitement bien lié et s'ajuste très-bien avec l'état de la nation juive, avec celui de la religion chrétienne aujourd'hui, et avec la possibilité d'une suite d'événements qui y sont prédits et qui s'étendent à des milliers d'années à venir. Or cet accord avec la possibilité de ces événements prédits ne peut pas être une affaire de pur hasard (comme je le ferai voir dans la suite), c'est au contraire un miracle et grand et permanent.

VI. On rencontre dans ces livres une promesse que Dieu a faite dès le commencement à son Église, ou à ses vrais adorateurs, promesse qui répond aux espérances naturellement fondées sur ses perfections, par laquelle il s'engage à faire triompher finalement la vérité et la vertu sur l'esprit d'erreur et de méchanceté, d'illusion et de désobéissance. Il y est dit : *que la semence de la femme* (Gen. III, 15) *briserait la tête du serpent*; que des descendants de cette femme sortirait une délivrance de la tromperie et de la puissance du péché, par laquelle *Satan* (Rom. XVI, 20) *serait brisé sous leurs pieds*; que de la semence d'Abraham en particulier, de la famille d'Isaac, de la postérité de Jacob et de la maison de David devait sortir l'accomplissement de toutes les promesses que Dieu a faites à son Église, et toutes les bénédictions que l'alliance de Dieu avec ses vrais adorateurs renferme; qu'un temps viendrait dans lequel *la terre* (Es. XI, 9) *serait remplie de la connaissance de l'Eternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent*; que *les royaumes de ce monde deviendraient* (Apoc. XI, 15;

et Dan. VII, 27) *les royaumes du Seigneur;* que *toutes les nations* (Is. II, 2) *aborderaient aux derniers jours à la montagne de la maison de l'Eternel, le siége de son culte véritable;* que *Dieu créérait de nouveaux cieux et une nouvelle terre* (Es. LXV, 7), *où la justice habiterait; où* (II, Pier. III, 13) *tout le peuple* (Is. LX, 21; LXV, 25; XI, 9; I, 26) *serait juste et posséderait la terre éternellement, où tous seraient saints* (1) *et écrits entre les vivants;* que *Dieu susciterait un royaume* (Dan. II, 44) *qui ne serait jamais dissipé, mais qui subsisterait éternellement;* que *les saints du Très-Haut obtiendraient le royaume* (Dan. VII, 18; XXII, 27; Is. LX, pass.) *et le posséderaient à toujours et au siècle des siècles.*

VII. Il résulte de là que toutes les promesses magnifiques que Dieu a faites à son Eglise, à son peuple, aux familles ou aux nations qui l'adoreraient en vérité, doivent évidemment être prises dans ce sens-ci: que les méchants et les vicieux, de quelque famille, ou nation, ou religion qu'ils puissent être, *retranchés du peuple de Dieu*, ne goûteront pas le fruit de ces promesses; et que les gens de bien de toutes les nations de l'orient, de l'occident, du septentrion et du midi le recueilleront en leur place. Il paraît en effet que la promesse faite originairement à Abraham ne s'étendait pas à tous ses enfants, mais qu'elle était restreinte au seul Isaac; que des deux fils d'Isaac elle ne regardait que Jacob seul; et que dans la postérité de Jacob même, *tous les descendants d'Israël n'étaient* (Rom. IX, 6) *pourtant pas Israélites.* Il paraît au contraire que du temps d'Elie le véritable Israël n'était composé que de sept mille hommes; que du temps d'Isaïe *il ne devait y avoir qu'un petit reste de sauvé* (Is. X, 22; cit. Rom. IX, 27); *le nombre des enfants d'Israël eût-il égalé celui du sable de la mer; et que Dieu lui-même dit dans Osée* (Os. II, 23; cit. Rom. IX, 25): *J'appellerai mon peuple celui qui n'était point mon peuple, et ma bien-aimée, celle qui n'était point ma bien-aimée.* De sorte qu'il faut entendre évidemment partout; que les enfants de la promesse, suivant le sens littéral et charnel, c'est-à-dire l'Eglise visible ou ceux qui font extérieurement profession d'adorer le vrai Dieu, ne sont qu'un type qui représente l'Eglise de Dieu réelle et invisible: *Les vrais enfants d'Abraham dans le sens spirituel* (Rom. II, 28; et III, 7 et 9) *et religieux; les saints* (Dan. VII, 18) *du Très-Haut, qui posséderont le royaume à toujours et au siècle des siècles, les saints en un mot qui sont écrits entre les vivants* (Es. IV, 3).

VIII. Il est évident que Dieu ne peut pas être le Dieu des morts, mais qu'il est le Dieu des vivants; et que supposé qu'il n'y ait point de vie à venir; supposé que Dieu n'ait pas le pouvoir de ressusciter des morts ses vrais adorateurs, qui ont été disposés en tout temps à abandonner leurs biens et leur vie même pour l'amour de son culte; les promesses qu'il leur a faites ne sont qu'illusion, que pure moquerie. Or cela étant évident par lui-même, il en résulte nécessairement que lorsque le temps de l'établissement du royaume promis sera venu, il faudra que les morts ressuscitent et que les saints décédés avant cette époque mémorable retournent à la vie, *pour recevoir leur portion à toujours* (Dan. XII, 13). Quand on considère que Dieu prend lui-même le titre *de Dieu d'Abraham, d'Isaac* (Exod. III, 6, 16) *et de Jacob;* et qu'il dit à Abraham (Gen. XV, 1): *Je suis ta récompense très-grande; je serai ton Dieu* (Gen. XVII, 7) *et celui de ta postérité après toi; je te donnerai* (Gen. XVII, 8; et XV, 17) *et à ta postérité après toi le pays où tu habites.* Quand on le voit réitérer la même promesse à (Gen. XXVI, 3) Isaac, à (Gen. XXVIII, 13) Jacob et à leur (Deut. I, 8) postérité; quand on considère ensuite qu'Abraham *n'a possédé aucun endroit de ce pays* (Act. VII, 5) *en propre, bien que la possession lui en eût été promise, et à sa postérité après lui;* qu'on lit que nonobstant cette promesse ce patriarche *a demeuré dans cette terre* (Héb. XI, 9) *comme dans un pays étranger, habitant sous des tentes avec Isaac et Jacob, héritiers de la même promesse aussi bien que lui; qu'ils ont tous reconnu qu'ils étaient étrangers* (Héb. XI, 13) *et voyageurs sur la terre; que Jacob en particulier se* plaint que les jours (Gen. XXXVII, 9) de son pélérinage ont été courts et mauvais; quand on considère enfin que Dieu bénissant Isaac et Ismaël, promet à ce dernier de le faire *foisonner et multiplier très-abondamment* (Gen. XVII; 20 et XXI, 18), *tellement qu'il serait père de douze princes, et que sa postérité deviendrait une si grande nation, qu'elle serait* (Gen. XVI, 10) *innombrable;* et qu'il déclare ce nonobstant qu'Isaac recevrait de lui de plus grandes faveurs et des degrés de distinction plus éminents, puisqu'il *établirait* (Gen. XVII, 19, 21) *son alliance avec lui et avec sa postérité à perpétuité;* quand on considère, dis-je, toutes ces choses, on trouve la conséquence de l'auteur de l'Epître aux Hébreux parfaitement juste; et force nous est de conclure avec lui que ces patriarches attendaient quelque chose de plus qu'une cité temporelle, *une cité bâtie sur de bons fondements* (Héb. XI, 10) *dont Dieu est l'architecte et le fondateur; que des gens qui tiennent le langage qu'ils ont tenu, font bien voir* (Héb. XI, 14 et 16) *qu'ils cherchaient une autre patrie meilleure que celle-là,* c'est-à-dire celle du ciel, et que c'est à cause de cette patrie que Dieu leur destinait, qu'il *ne rougit point d'être appelé leur Dieu.* Or si ce raisonnement est concluant, et s'il met hors de contestation la vie céleste des patriarches *qui ont reconnu qu'ils étaient étrangers et pélerins sur la terre*, il est plus concluant encore lorsqu'il s'agit de ceux dont la condition a été pire, *de ceux qui ont expiré dans les tourments, refusant d'être délivrés* (Héb. XI, 35), *puisque l'espérance d'une meilleure résurrection* est l'unique raison possible du choix qu'ils ont fait.

(1) *Es. IV*, 3. *Ou* Ecrits à la vie : *c'est-à-dire* au Livre de Vie, לחיים הכתוב; *comme Dan. XII*, 1. quiconque sera trouvé dans le Livre.

L'assomption d'Enoch, afin qu'il ne goutât point la mort (Gen. V, 24; Héb. XI, 5; Sap. IV, 10; Ecclésiastique, XLIV, 16 et XLIX, 14), et l'enlèvement d'Elie au ciel, (II. Rois II, 11; Ecclésiastique, LVIII, 9; I, Macch. II, 58), dont l'histoire est écrite dans l'Ancien Testament, donnent tout lieu de présumer que les adorateurs du vrai Dieu dans tous les siècles du monde auront enfin *leur portion dans le royaume promis aux saints du Très-Haut.* Si l'on refuse de recevoir les passages suivants pour preuves directes de cette vérité, on ne saurait disconvenir au moins qu'ils n'y fassent une allusion manifeste. Job dit : *Je sais que mon rédempteur est vivant et qu'il demeurera* (1) *le dernier sur la terre, et encore qu'après ma peau on ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair.* Isaïe dit : *Tes morts vivront* (Is. XXVI, 19), *ils se réveilleront avec mon corps mort. Réveillez-vous et vous réjouissez avec chant de triomphe, vous habitants de la poussière, car la rosée est comme la rosée des herbes; et la terre jettera hors les morts.* Et dans un autre endroit : *Le juste est mort, il a été recueilli loin du mal;* (Id. LVII, 1, 2) : *il entrera en paix.* Osée dit : *Je les racheterai de la puissance du sépulcre, je les garantirai de la mort; ô mort, je serai ta peste : ô sépulcre, je serai ta destruction!* (Os. XV, 14.) Ezéchiel dit : *Voici, les os l'approchèrent et se placèrent chacun dans la jointure de l'os voisin.... Il se forma des nerfs sur ces os, la chair y crût et la peau y fut étendue par dessus. L'esprit entra en eux, ils devinrent vivants et se tinrent sur leurs pieds. Le Seigneur l'Eternel a dit : Mon peuple, voici je vais ouvrir vos sépulcres, je vous en tirerai hors et vous ferai rentrer dans la terre d'Israël.* Peut-on donner à ces passages un sens plus naturel que celui que l'auteur du livre de la Sagesse exprime en ces termes : *Les ames des justes sont en la main de Dieu? Ils sont en paix* (chap. III, 1, 3). A quel autre état qu'à celui de la vie à venir, ces paroles par lesquelles Esaïe conclut sa prophétie, peuvent-elles convenir raisonnablement? *Voici, je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre. Comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais faire seront établis devant moi, ainsi sera établie votre postérité et votre nom. Toute chair viendra se prosterner* (Is. LXV, 17 et LXVI, 22, 23, 24) *devant ma face*, dit l'Eternel. *Ils sortiront et verront les corps morts des hommes qui auront péché contre moi; leur ver ne mourra point, leur feu ne sera point éteint, et ils seront en infamie devant toute chair.* De qui est-ce que Dieu parle, lorsqu'il dit dans Ezéchiel : *Les enfants de Tsadok* (1), *qui ont fait le service de mon sanctuaire lorsque les enfants d'Israël se sont éloignés de moi, s'approcheront de moi pour faire mon service, ils entreront dans mon sanctuaire.* De qui est-ce que parle le même prophète, lorsqu'il dit (2) : *Tout vivra partout où cette rivière coulera. Sur son bord, d'un et d'autre côté, croîtront des arbres fruitiers de toutes sortes, dont le feuillage ne se flétrira point, sur lesquels on trouvera toujours du fruit. Ils porteront des fruits tous les mois parce que les eaux de cette rivière sortent du sanctuaire; leur fruit sera bon à manger et leur feuillage servira de médecine.* On trouve dans Daniel une allusion à cette vérité, plus claire que celle d'Ezéchiel. *Je regardai*, dit-il, *jusqu'à ce que les trônes fussent posés et que l'ancien des jours s'assit* (Dan. VII, 9, 10); *un fleuve sortait et coulait de devant lui; mille milliers le servaient, et dix mille millions se tenaient debout en sa présence; le jugement se tint et les livres furent ouverts.* Mais voici des paroles du même prophète, qui sont directes et expresses : *Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront* (Dan. XII, 1, 2, 3, 13); *les uns* (*c'est-à-dire ceux qui se trouvent écrits au livre*) *en vie éternelle, les autres en opprobre et infamie éternelle. Ceux qui auront été intelligents luiront comme la splendeur du firmament, et ceux qui en introduisent plusieurs à justice, comme des étoiles à toujours et à perpétuité. Mais pour toi, va à la fin, tu te reposeras et tu demeureras dans ton état jusqu'à la fin de tes jours.* Où est l'homme qui faisant attention à tous ces passages peut soutenir, avec quelque apparence de raison et de vérité que toutes les promesses qu'on suppose avoir été faites aux Juifs avant Jésus-Christ, n'ont eu en vue que quelques délivrances temporelles, sans la moindre ombre de délivrance spirituelle?

IX. On trouve dans l'Ancien Testament un grand nombre de déclarations et même quelques prophéties directes qui portent que toutes les grandes promesses que Dieu a faites à ses vrais adorateurs seront finalement accomplies par le ministère d'une personne particulière envoyée de Dieu tout exprès, qui, après avoir subjugué tous les ennemis de l'Eglise, établirait enfin un royaume éternel. On a pu certainement, sans s'écarter de la raison et de la propriété même des termes, entendre ses promesses : *La semence de la femme brisera la tête du serpent; en la semence d'Abraham toutes les nations de la terre seront bénies*, dans le sens que S. Paul dans la suite a décidé être le véritable (3), c'est-à-dire

(1) Job. IX, 25. Les paroles qui servent d'introduction à ce passage sont d'une très grande sublimité; *plût à Dieu que mes discours fussent gravés avec une touche de fer! Plût à Dieu qu'ils fussent taillés sur une pierre de roche à perpétuité.* Les paroles ajoutées dans les Septante à la fin du livre de Job montrent quel sens on donnait anciennement au passage en question. Après ces paroles, *Job mourut fort âgé et rassasié de jours*, on trouve cette addition, γέγραπται δὲ αὐτὸν πάλιν ἀναστήσεσθαι μεθ' ὧν ὁ κύριος ἀνίστησιν. c'est-à-dire, *Il est écrit qu'il ressuscitera avec ceux que le Seigneur ressuscite.*

(1) Ezéch. XLIV, 15, 16; בני צדוק, Les enfants de la justice.

(2) Ezech. XLVII, 9, 12. Comparé avec Apoc. XXII; 1, 2, l'ange me montra un fleuve d'eau vive; clair et transparent. Sur les bords était l'arbre de vie; il portait douze fruits, donnant son fruit chaque mois, et les feuilles de cet arbre étaient pour la guérison des nations.

(2) Gal. III, 16; Dieu ne dit pas « A tes semences, » comme s'il eût parlé de plusieurs, mais comme s'il s'agissait d'un seul, « A ta semence. » C'est-à-dire que

qu'on a pu entendre aussi naturellement par cette semence une personne particulière en un sens restreint, qu'une multitude d'hommes collectivement. Le Schiloh (Gen. XLIX, 10.) qui devait venir et à qui devait appartenir l'assemblée des peuples (ou comme les Septante traduisent : ἕως ἐὰν ἔλθῃ τὰ ἀπόκειμενα αὐτῷ, c'est-à-dire *jusqu'à ce que vienne celui à qui la promesse est réservée*), ce Schiloh, dis-je, signifie naturellement une personne particulière qui devait régner (comme il paraît par l'opposition que le texte met entre cette personne et le sceptre et le législateur dont il est fait mention); et même une personne supérieure en dignité à ce sceptre, comme la gradation qu'on remarque dans les paroles de Jacob le donne assez à connaître. Les paroles de Balaam (Nomb. XXIV, 17, 19.), *Je le vois, mais non pas maintenant; je le regarde, mais non pas de près; une étoile est procédée de Jacob et un sceptre s'est élevé d'Israel. De Jacob sortira celui qui dominera.* Ces paroles de Balaam, dis-je, font naître du premier abord et très-naturellement dans l'esprit, l'idée d'une personne plus illustre, qu'il n'avait peut-être dans la pensée d'un plus grand héros que celui qui devait *transpercer Moab depuis un bout jusqu'à l'autre et détruire tous les enfants de Shent.* J'ajoute que les paroles de Moïse (Deut. XVIII, 15): *L'Eternel, votre Dieu, vous suscitera un prophète du milieu de vous; vous l'écouterez*, ne désignent ni Josué, ni une succession de prophètes, mais un prophète revêtu d'une autorité législative aussi éminente que celle de Moïse. Cette conclusion paraît bien fondée quand on considère que ce n'est pas seulement Moïse qui parle ainsi en homme persuadé en général que Dieu ne manquerait pas de lui donner un successeur, mais que ce sont des paroles sorties de la bouche de Dieu lui-même à l'occasion de la prière du peuple en Horeb (Deuter. XVIII, 16, 17, 18 et 19) : *Que je n'entende plus la voix de l'Eternel, mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu de peur que je ne meure.* A quoi Dieu répond : *Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit. Je leur susciterai un prophète tel que toi, d'entre leurs frères; je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai commandé. Et il arrivera que celui qui n'écoutera pas mes paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte.* Il paraît au reste par les paroles ajoutées à la fin du livre du Deutéronome (Deut. XXXIV, 9, 10) : *Josué, fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse lui avait donné l'imposition des mains. Mais depuis il ne s'est point levé de prophète en Israel comme Moïse, qui ait connu l'Eternel face à face.* Il paraît, dis-je, par ces paroles qu'anciennement on ne croyait pas que cet oracle dût être rapporté à Josué ou à une succession de prophètes, mais qu'on l'a entendu comme nous longtemps avant l'application que les auteurs du nouveau Testament en ont faite. L'oracle d'Isaïe est plus clair encore. *L'enfant nous est né, le fils nous a été donné, l'empire a été mis sur ses épaules; et on appellera son nom l'admirable* (1), *le conseiller, le Dieu fort et puissant, le père de l'éternité, le prince de la paix. Il n'y aura point de fin à l'accroissement de l'empire et de la prospérité, sur le trône de David et sur son règne, pour l'Etablir et l'affermir en jugement et en justice, dès maintenant et à toujours. La jalousie de l'éternel des armées fera cela.* Voici comment il parle au ch. XI. *Il sortira* (Isai. XI, 1, et suiv.) *un rejeton du tronc d'Isaï, et un surgeon croîtra de ses racines. L'esprit de l'Eternel reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de crainte de l'Eternel. Il jugera les pauvres en justice, il reprendra en droiture pour le bien des débonnaires de la terre. Il frappera la terre de la verge de sa bouche, et fera mourir le méchant du souffle de ses lèvres. Le loup habitera avec l'agneau. On ne fera aucun dommage à personne dans toute la montagne de l'Eternel, car la terre sera remplie de la connaissance de l'Eternel comme le fond de la mer l'est des eaux qui le couvrent. Voici*, dit-il dans un autre endroit (Is. XLII, 1, 2, 3; Matt. XII, 17), *mon serviteur, mon élu en qui mon ame prend son bon plaisir. Il ne brisera point le roseau cassé, il mettra en avant le jugement en vérité, jusqu'à ce qu'il ait établi un réglement sur la terre, les îles s'attendront à sa loi.* Le prophète Jérémie parle de cette personne illustre avec la même clarté. *Je ferai lever à David un germe juste, il règnera, il prospèrera et exercera jugement* (Jer. XXIII, 5, 6; et XXXIII, 29) *et justice sur la terre. Il sera appelé l'Eternel notre justice.* Les autres prophètes ne cèdent en rien à ceux-ci. Ezéchiel dit (Ezéch. XXIV, 23, 25; et XXXVII, 22, 23, 24, 25; Os. III, 5) : *Je susciterai un pasteur qui les paîtra, savoir mon serviteur David. Je traiterai avec eux une alliance de paix. Ils n'auront tous qu'un seul et même roi. Ils ne se souilleront plus par leurs idolâtries. David mon serviteur sera leur roi, ils auront tous un même pasteur, ils marcheront dans mes ordonnances.* Aggée dit, *encore un peu de temps, et j'émouvrai la terre et les cieux* (1), *et le désir des nations viendra.* Zacharie dit (Zach. IX, 9, 10; Matth. XXI, 5), *fille de Jérusalem, voici, ton roi vient vers toi, juste, abject et monté sur le poulain d'une ânesse. Il parlera de paix aux nations, il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux bouts de la terre.* Malachie dit (Mal. III, 1), *le Seigneur que vous cherchez, le messager de l'alliance que vous souhaitez entrera dans son temple.* Mais

dans la promesse faite à Abraham, l'Ecriture emploie le terme ambigu de semence au singulier, et non pas au pluriel.

(1) Is. IX, 6, 7. Les Septante ont traduit μεγάλης βουλῆς Ἄγγελος, comme Mal. III, 1. Ὁ Ἄγγελος τῆς διαθήκης. La Vulgate rend ce titre père de l'eternité par celui de père du siècle à venir, *Pater futuri sæculi* Comp. Hebr. II, 5.

(2) Agg. II, 6, 7. Voi. Heb. XII, 26 ; *Le désir des nations*, c'est le même que le Schiloh à qui l'assemblée des peuples appartient. Gen. XLIX, 10.

Daniel est celui de tous qui en parle le plus clairement (Dan. VII, 13, 14), *je regardais dans les visions de nuit, et voici comme le fils de l'homme* (1) *qui venait avec les nuées des cieux, et il vint jusqu'à l'ancien des jours, et on le fit approcher de lui. Et il lui donna la puissance, l'honneur et le règne; tous peuples, nations et langues le serviront; sa domination est une domination éternelle qui ne passera point, et son règne ne sera point dissipé.* Ce même prophète parlant *de l'onction du Saint des saints, l'appelle la clôture de la vision et de la prophétie, l'abolition du péché et de l'infidélité, la propitiation pour l'iniquité et l'introduction de la justice des siècles.* Dans le verset qui suit, il lui donne le nom même de Messie : *Tu sauras* (Dan. IX, 24, 25) *que depuis l'issue de la parole, qu'on s'en retourne et qu'on rebâtisse Jérusalem, jusqu'au Messie le conducteur, il y a sept semaines* (2) *et soixante-deux semaines.* Peut-on soutenir qu'il ne s'agit dans tous ces passages que d'une délivrance temporelle, et qu'on n'y aperçoit ni ombre, ni vestige de délivrance spirituelle?

X. Les prophètes anciens ont prédit clairement les particularités suivantes touchant ce Messie dont le règne est le centre auquel toutes les promesses de Dieu se terminent ; qu'il naîtrait dans la tribu de Juda, dans la famille de David et dans la ville de Béthléem.

La première de ces particularités est exprimée en termes emphatiques dans la prophétie de Jacob. *Juda* (3), *tes frères te loueront, les fils de ton père se prosterneront devant toi. Le sceptre ne se départira point de Juda, ni le législateur d'entre tes pieds, jusqu'à ce que le Schiloh vienne, et à lui appartient l'assemblée des peuples.* L'auteur du livre des Chroniques semble faire allusion à cet oracle. *Ruben, dit-il, n'est pas placé le premier dans la généalogie, selon le droit d'aînesse, car* (I. Chron. V, 1, 2) *Juda a été le plus fort de ses frères, et de lui sort le conducteur*, c'est-à-dire qu'il a été prédit que *le conducteur devait sortir de lui. Juda sera mon législateur* (Ps. LX, 9, et CVIII, 8.), dit aussi le psalmiste.

La seconde particularité est exprimée dans la promesse suivante faite à David. *Ta maison et ton règne seront établis pour jamais devant ta* (4) *face, ton trone sera affermi à jamais.* J'avoue que ces paroles, prises toutes seules, peuvent fort bien être entendues d'une succession de rois dans la maison de David ; mais il paraît clairement par d'autres passages des prophètes que Dieu avait en vue quelque chose de plus grand. A ces paroles (Is. XI, 1, etc. Voy. Apoc. III, 7; V, 5, et XXII, 16) d'Isaïe : *Il sortira un rejeton du tronc d'Isaïe, et un surgeon croîtra de ses racines*, succède dans tout le chapitre une description magnifique d'un royaume éternel de justice sur les Juifs et sur les Gentils. Jérémie introduit Dieu disant (Jer. XXIII, 5): *Je ferai lever à David un germe juste, il règnera comme roi, il prospèrera et exercera jugement et justice sur la terre, et on l'appellera l'Eternel, notre justice.* Ezéchiel lui fait dire (Ezéch. XXIV, 23, 26, et XXXVII, 23) : *Je susciterai un pasteur qui les paîtra, à savoir, mon serviteur David..... David, mon serviteur, sera leur roi.* etc. Osée lui donne aussi le nom de David (Osée. III, 3, 4). *Les enfants d'Israël*, dit Dieu, *demeureront plusieurs jours sans roi, sans gouverneur et sans sacrifice;..... après cela ils se convertiront, ils chercheront l'Eternel et sa bonté aux derniers jours.*

On trouve la troisième de ces particularités exprimée dans ces paroles de Michée (Mich. V, 2. Voy. Matth. II, 6) : *Mais toi, Bethléem Ephratah, quoique petite entre les milliers de Juda, de toi sortira celui qui doit être dominateur en Israël, et sa génération est dès les temps passés, dès les jours éternels.* La moindre attention aux autres passages des prophètes qui viennent d'être cités manifeste que l'application de ces paroles de Michée à Zorobabel, et cela uniquement à cause de l'antiquité de sa famille, est la chose du monde la plus pitoyable et la plus froide.

XI. Les livres de l'ancien Testament prédisent aussi en termes exprès que le Messie devait régner non seulement sur les Juifs, mais aussi sur les Gentils ; c'est l'explication que les prophètes donnent à la promesse faite et réitérée tant de fois à Abraham, Isaac et Jacob. Ils disent que *la racine d'Isaïe sera dressée pour enseigner aux peuples que les Gentils la rechercheront* (Is. XI, 10), *et que son séjour ne sera que gloire. Que le serviteur de l'Eternel son élu, celui en qui son ame prend son bon plaisir mettra en avant le jugement aux nations* ; que *Dieu le donnera pour l'alliance du peuple et la lumière des nations* ; que, *c'est pour lui peu de chose d'être serviteur de Dieu* (Is. XLIX, 6), *pour rétablir seulement les tribus de Jacob, et pour réparer les débris d'Israël ; c'est pourquoi Dieu l'a donné pour lumière aux nations, afin qu'il soit son salut jusqu'aux bouts de la terre*; que *les enfants* (Is. LVI, 6, 7, 9. Voy. Jean, X, 16) *de l'étranger qui se seront joints à l'Eternel pour le servir, seront amenés à la montagne de la sainteté, et que sa maison sera appelée la maison de prière pour tous les peuples* ; que *les étrangers* (Ezéch. XLVII, 22) *seront reçus à partager l'héritage avec les tribus d'Israël* ; que *depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant le nom de l'Eternel se-*

(1) De là vient le titre de *fils de l'homme* que Jésus-Christ prend lui-même en tant d'endroits de l'Evangile. Il dit à ses disciples « qu'ils verront le fils de l'homme venant dans les nuées des cieux (Matth. XXIV, 30) ; » et au souverain pontife, « Vous verrez le fils de l'homme assis à la droite de Dieu, et venir sur les nuées des cieux. »

(2) 483 ans ; car ces semaines sont des semaines d'années, de même que dans la Genèse XXIX, 27, et dans la loi touchant la remise du Jubilé (Lev. XXV, 8, 9, 10), pour ce qui est des autres nombres employés par Daniel dans cette prophétie, j'aurai occasion d'en parler plus bas.

(3) Gen. XLIX, 8, 10. Voyez dans le parag. 9 le sens que les Septante donnent au terme Schiloh.

(4) II. Sam. VII, 16. Il y a dans les Septante Int. ἐνώπιόν μου, devant ma face.

rait grand parmi les nations (Mal. I, 11), *et qu'en tout lieu on offrirait à son nom parfum et oblation pure.*

XII. Les prophètes, outre cela, ont prédit expressément que ce Messie dont ils disent de si grandes choses, et dont le royaume doit être éternel, passerait par les souffrances et serait mis à mort. Daniel assure positivement que ce Messie qu'il appelle le prince (Dan. IX, 25, 26), et cela en vue de sa venue pour régner et pour introduire le peuple de Dieu dans le repos ou le jubilé éternel (Heb. IX, 9. σαββατισμός), il assure, dis-je, *qu'il serait retranché et non pas pour soi :* (כאכלי *c'est-à-dire qu'alors le peuple ne serait point à lui, à lui n'appartiendrait point l'assemblée du peuple*). Isaïe prédit le même événement dans le chapitre 53 de ses Révélations, dont on fait une très-juste application au Messie, parce qu'effectivement les paroles de ce prophète ne peuvent pas être appliquées raisonnablement à aucun autre qu'à lui, et que la connexion de toute sa prophétie mène évidemment à cette interprétation. Il avait dit dans les chapitres précédents, *qu'il sortirait* (Is XI, 1 et 4) *un rejeton du tronc d'Isaïe;* qu'*il jugerait les pauvres en justice.* Qu'*il était le serviteur* (Is. XLII, 1, 2, 3.) *de l'Eternel, son élu en qui son ame prenait son bon plaisir.* Qu'*il ne crierait point, qu'il ne s'élèverait point,* qu'*il ne ferait point entendre sa voix dans les rues ;* qu'*il ne briserait point le roseau cassé ;* qu'*il n'éteindrait point le lumignon qui fume ;* qu'*il mettrait en avant le jugement en vérité.* Il ajoute au chapitre 53. *Il s'est chargé de nos langueurs* (Is. LIII, 4, etc). *Il a été navré pour nos forfaits et froissé pour nos iniquités. Il a été mené à la tuerie comme un agneau et comme une brebis muette devant celui qui la tond, il n'a pas même ouvert la bouche. Il a été enlevé par la force de l'angoisse et de la condamnation ; mais qui racontera sa durée? Il a été retranché de la terre des vivants, et la plaie lui est arrivée pour le péché de mon peuple : on avait ordonné son sépulcre avec les méchants, mais il a été avec le riche dans sa mort. Après que son ame se sera mise en oblation pour le péché, il justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et lui-même chargera sur soi leurs iniquités. Il a été mis au rang des pécheurs, et lui-même a porté les iniquités de plusieurs, et il a intercédé pour les transgresseurs.*

XIII. Puisque l'Ecriture dit en termes exprès du Messie (*Dan.* 9. 24), que la justice qu'il introduira sera *une justice éternelle, et que sa* (*Dan.* 7, 14) *domination sera une domination éternelle qui ne passera point, et son règne un règne qui ne sera jamais dissipé*, il est naturel et dans l'ordre de la raison de rapporter à ce règne promis au Messie toutes les prophéties qui renferment des bénédictions réservées aux adorateurs du vrai Dieu, soit que les écrivains sacrés se servent en les annonçant de cette manière de parler : *Il arrivera dans les derniers jours*, ou d'autres phrases qui marquent une durée permanente. Quelques-unes de ces prophéties sont directes et expresses. Les autres commençant d'abord par des promesses de bénédictions particulières, sont exprimées ensuite en des termes généraux, si sublimes et si magnifiques, qu'il est aisé de voir que ce serait leur donner un sens trop borné, que de les restreindre à ces bénédictions temporelles mentionnées immédiatement. On peut supposer très-raisonnablement que ces derniers ont toujours en vue le grand et le général événement auquel toutes les promesses de Dieu à ses vrais adorateurs viennent se terminer comme à leur centre ; à cet événement dont toutes les bénédictions interjacentes que Dieu a promises sont regardées avec raison comme des préludes, des types, des gages et des arrhes.

Or puisque les oracles exprès, que je viens d'alléguer touchant le royaume éternel de justice dont le Messie devait être revêtu, donnent à connaître que dans les vues de Dieu ce royaume est en effet la grande fin, le but général de toutes les dispensations de sa providence à l'égard de ses vrais adorateurs depuis le commencement : d'ailleurs (2. *Pier.* 1, 20, 21) *puisqu'aucune prophétie de l'Ecriture ne dépend d'une explication particulière*, c'est-à-dire puisque le sens de la prophétie n'est peut-être pas celui que le prophète lui-même, attentif à la considération des choses d'alors, pouvait avoir particulièrement dans son idée ; parce que *ce n'est pas par la volonté de l'homme que la prophétie a été apportée autrefois dans le monde, mais que les saints hommes de Dieu ont parlé lorsqu'ils ont été poussés par l'esprit ;* puis, dis-je, que ces choses sont ainsi, ne pouvons-nous pas supposer très-raisonnablement que plusieurs de ces prophéties ont un double événement en vue? Ne peuvent-elles pas avoir premièrement et immédiatement en vue quelque événement moins éloigné, et cependant avoir été dirigées de manière par l'esprit de Dieu (qui regardait certainement plus loin), et avoir été énoncées en des termes qui ont un rapport plus naturel et plus juste au grand événement que la providence avait en vue qu'à l'événement interjacent qui n'était dans l'intention de Dieu qu'une délinéation ou un gage de l'autre? Supposons, par exemple, que ces paroles de Daniel (*Dan.* 7, 9, 10), *je regardai jusqu'à ce que les trônes fussent posés et que l'ancien des jours s'assit ; un fleuve de feu sortait de devant lui, mille milliers le servaient et dix mille millions assistaient devant lui, le jugement se tint et les livres furent ouverts ;* supposons, dis-je, qu'il s'agisse dans ces paroles de la destruction d'un empire temporel, ou pour parler le langage de Daniel, de la mort d'une bête (*Id.* 5, 11) féroce, il n'y a point de personne raisonnable, instruite d'ailleurs du dogme d'un jugement à venir, qui n'aperçoive dans le choix de ces expressions une allusion au jugement universel. Ezéchiel fait au chapitre 37 de ses révélations une description exacte et détaillée d'une résurrection. Je veux qu'il ait eu effectivement intention de parler d'un rétablissement temporel des Juifs, qui ne voit dans ses expressions un dessein formé de faire

allusion à la résurrection réelle des morts? *O toi, Bethléem* (*Mich.* 5, 2. *Voy. Matt.* 11, 6), *quoique petite entre les milliers de Juda, de toi sortira celui qui doit être dominateur en Israël, et ses issues sont dès les temps éternels.* Supposons qu'il soit possible que Michée ait eu Zorobabel en vue dans ces paroles, qui est-ce qui, voyant ensuite sortir de Bethléem une personne en qui tous les autres caractères prophétiques du Messie promis se rencontrent, peut s'empêcher de croire que le prophète a eu ce Messie en vue, sinon uniquement, au moins principalement? Babylone, dit Jérémie (*Jér.* 5, 7, 6, 5 *et* 50) *a été en la main de l'Eternel comme une coupe d'or énivrant toute la terre, les nations ont bu de son vin et elles en sont devenues furieuses. Fuyez hors de Babylone, ne soyez point exterminés dans son iniquité. Sortez de Babylone, mon peuple, et mettez chacun votre vie à couvert de la colère de l'Eternel.* Tout homme qui lit ces paroles avec attention, qui réfléchit sur la nature et sur les caractères de la Babylone du temps de Jérémie, et qui compare ensuite cette Babylone avec celle de S. Jean, ne peut pas douter que l'esprit qui animait Jérémie n'ait prévu cette dernière et n'y ait fait allusion. Il est dit d'elle dans l'Apocalypse qu'*elle tenait* (*Apoc.* 17, 4 *et* 2) *en sa main une coupe pleine d'abomination*; que *les habitants du monde se sont enivrés du vin de son impudicité, et que les rois de la terre se sont prostitués avec elle.* Et S. Jean crie aussi bien que Jérémie (*Apoc.* 18, 4) : *Sortez d'elle, mon peuple, de peur que devenant complice de ses crimes, vous n'ayez part à ses plaies.* Je dis la même chose des paroles d'Isaïe (*Is.* 7, 14; *Matt.* 1, 23), *une vierge sera enceinte et elle enfantera un fils, et on appellera son nom Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.* Je veux qu'Isaïe lui-même ait pu les entendre alors d'un sien fils, d'un fils qu'il aurait dans la suite d'une jeune fille qui était vierge dans le temps qu'il prononçait cet oracle. Je suppose encore que le nom d'Emmanuel qu'il lui donne ne veut dire autre chose, sinon qu'avant que cet enfant fût devenu grand, le royaume de Juda se trouverait délivré des incursions des rois d'Israël et de Syrie, toutes choses très-difficiles à supposer, quoiqu'il y ait entre elles une connexion apparente de la manière dont elles sont rapportées. Malgré ces suppositions cependant, où est l'homme qui, réfléchissant sur la préface solennelle qui précède ces paroles : *Ecoutez maintenant, ô maison de David, est-ce peu de chose pour vous de fatiguer les hommes; faut-il que vous fatiquiez aussi mon Dieu? C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe*, etc., qui comparant ensuite cette préface avec les promesses si souvent réitérées à la maison de David dans d'autres oracles, qu'il naîtrait dans cette maison un fils (*Is.* 9, 7; *Ezéch.* 37, 25) *qui posséderait le trône de David à perpétuité, et qu'il n'y aurait point de fin à l'accroissement et à la prospérité de son règne*; et qui faisant outre cela attention aux caractères assignés à ce fils promis, qu'*il mettrait* (*Dan.* 9, 24) *fin à la transgression*, qu'*il abolirait le péché*, qu'*il ferait propitiation pour l'iniquité et qu'il amènerait la justice des siècles*; où est l'homme, dis-je, qui après avoir considéré attentivement toutes ces choses et les avoir comparées ensemble, venant après cela à rencontrer de son temps un fils né réellement d'une vierge à qui Dieu a rendu témoignage par un grand nombre de miracles, et qui par son ordre exprès a été nommé Jésus (nom qui est au fond le même que celui d'Emmanuel, *Dieu avec nous*, parce qu'il devait sauver son peuple de ses péchés (*Matth.* 1, 21), ou comme dit Daniel, parce qu'il devait *faire propitiation pour l'iniquité et amener la justice des siècles*), ne soit d'abord porté à croire que Dieu, qui a mis dans la bouche d'Isaïe les paroles citées ci-dessus touchant la famille de David, a eu dessein de caractériser ce Jésus, ce Sauveur, au moins principalement, s'il ne l'a pas eu uniquement en vue? Supposons encore que David et Samuel lui-même, dont Dieu s'est servi pour faire de sa part à ce prince la promesse que le trône de son fils serait affermi (11. *Sam.* 7, 13, 14, 16) à toujours, ont entendu l'un et l'autre (τῇ ἰδίᾳ ἐπινοίᾳ, comme S. Pierre parle) cette promesse en ce sens, qu'il y aurait une succession de rois non interrompue dans la famille de Salomon; qui est-ce pourtant qui, voyant ensuite d'autres prophéties qui disent en termes clairs et exprès que le Messie, dont le règne doit être éternel, sortira du tronc d'Isaïe, ne soit bien fondé à croire que dans l'intention de Dieu, le premier oracle et le moins clair doit être entendu pareillement du Messie, et que les apôtres par conséquent en font une très-juste application à Jésus-Christ? Je suppose enfin que dans ces paroles (*Ps.* 16, 10): *Tu ne laisseras point mon ame dans le sépulcre et ne permettras point que ton saint voie la corruption*, David a parlé de lui-même (ce qu'il est impossible de prouver); qui est-ce pourtant qui sachant que David a été lui-même prophète, qui comparant les paroles en question avec les autres oracles des prophètes, touchant *cette branche* (*Is.* 11, 1 *et* 6) *qui devait sortir du tronc d'Isaïe, touchant ce* (*Ezéch.* 37, 24) *pasteur unique qui devait être roi à toujours, qui cependant devait être retranché* (*Dan.* 9, 26, *et Is.* 53, *pass.*) avant d'avoir régné éternellement, et qui ayant vu Jésus-Christ comme S. Pierre et ayant conversé avec lui après sa résurrection; qui est-ce, dis-je, qui posé dans toutes ces circonstances, ne se persuade que (2. *Sam.* 23, 2) *l'esprit du Seigneur, qui parlait par la bouche de David*, a eu dessein que ce beau passage fût entendu de Jésus-Christ et qu'on lui en fit l'application? On pourrait en dire autant de quelques autres oracles que l'on croit communément devoir être appliqués à Jésus-Christ dans le sens typique.

XV. Ni la raison, ni l'analogie de la foi ne nous permettent pas de supposer que les Juifs qui ont précédé la manifestation de notre Sauveur, aient eu une intelligence pleine et distincte du sens des oracles les

plus exprès, et s'ils n'ont pas eu une idée complète de ceux-là, à plus forte raison ne l'ont-ils pas eue de ceux qui sont plus obscurs et plus indirects : les uns et les autres en effet n'ayant été donnés que pour être *une lumière resplendissante en un lieu* (1) *obscur*. Il est pourtant certain que les Juifs avant et après la venue de Jésus-Christ, fondés sur ces prophéties, ont été (2) dans une attente générale du Messie, et qu'ils ont cru que ce Messie serait non seulement un libérateur temporel, mais aussi *le père du siècle futur*, c'est-à-dire le chef de l'état à venir aussi bien que du présent. Les paroles des deux disciples, *nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël* (*Luc*, *XXIV*, 21; et *Act. I*, 6), et la question que les apôtres firent à Jésus-Christ : *Sera-ce en ce temps-ci que tu rétabliras le royaume d'Israël?* prouvent à la vérité qu'ils étaient dans l'erreur, mais ne prouvent pas que leur erreur consistât à attendre un royaume purement temporel. Elle consistait à l'attendre alors et pendant la demeure de Jésus-Christ sur la terre. C'est pourquoi la réponse du Seigneur ne touche point du tout à la nature de ce royaume, il ne parle que du temps de son établissement. Les Juifs modernes mêmes, à qui certainement on ne peut reprocher aucun préjugé en faveur de l'interprétation que les écrivains du nouveau Testament donnent aux oracles, ou de l'application qu'ils en font, s'accordent tous, je pense, à attendre que le Messie sera leur prince dans le siècle futur, aussi bien que dans le présent.

Jésus-Christ ayant prouvé la divinité de sa mission *par les œuvres faites au nom de son père, et que son Père lui avait ordonné de faire* (*Jean. X*. 25. *et V*, 36), ses apôtres de leur côté ayant confirmé cette vérité par leur témoignage, par leur miracles et par leur mort soufferte volontairement pour certifier des faits qui leur étaient parfaitement connus, et non pas pour soutenir leurs opinions dont les errants et les enthousiastes peuvent quelquefois s'entêter jusqu'au point de se sacrifier pour elles : toutes les circonstances enfin, tous les *sine qua non*, tous les caractères assignés au Messie promis par les anciens prophètes se rencontrant en lui, il est clair qu'il a eu un droit incontestable de se faire application à lui-même de tous les oracles qui parlent directement du Messie ou l'indiquent au travers de quelque événement interjacent. Au reste, l'application de cette dernière espèce d'oracles à Jésus-Christ n'est pas une application allégorique, ni les arguments qu'on en tire, des arguments allégoriques ; mais on les lui applique en tant qu'il est, suivant les vues de la providence, réellement et intentionellement, et le but et l'accomplissement parfait de la chose dont la bénédiction interjacente était le prélude et le gage. Jamais homme qui a su raisonner ne s'est avisé de produire les oracles de ce dernier genre appliqués à Jésus-Christ sur le pied des preuves effectives *que Jésus est le vrai Messie*. Que dis-je? Les prophéties les plus formelles et les plus expresses n'ont pas par elles-mêmes la qualité d'argument direct, de preuves positives. Ce sont uniquement des *sine qua non*, un assemblage de certains caractères sans lesquels personne ne peut être le Messie promis. Plusieurs ont été de la semence d'Abraham, de la tribu de Juda, de la famille de David ; plusieurs sont nés en Béthléem de Judée, ont souffert et ont été mis à mort; cependant ni aucun de ces caractères en particulier, ni tous ensemble, ne peuvent être une preuve qu'aucun d'eux soit le Messie promis : mais ce qui manque de ces caractères, quoi que ce soit, prouve fort bien que la personne à qui il manque n'est pas le Messie. Ce sont *les œuvres que Jésus-Christ a faites au nom de son père* qui prouvent qu'il est le Messie. Les prophéties directes et expresses qui lui sont appliquées ne sont autre chose qu'une congruité de caractères qui mettent à néant toutes les objections par lesquelles un adversaire entreprendrait de prouver le contraire. Ces paroles : *Ne fallait-il pas que le Christ souffrît tout cela, et qu'ensuite il entrât dans la gloire*, (*Luc. XXIV*. 26) ne signifient pas que les souffrances de Jésus sont une preuve qu'il est le Christ : elles ne font que lever l'objection par laquelle quelques-uns prétendaient avoir droit de conclure qu'il n'était pas possible qu'il fût le Christ. Pour ce qui est des prophéties indirectes qui sont appliquées à Jésus-Christ, tout ce qu'elles font, c'est qu'elles donnent à ceux que les preuves directes ont déjà persuadés, quelque degré de lumière de plus, tiré de l'analogie et de la conformité du vieux Testament avec le nouveau, par voie d'éclaircissement et de confirmation. Ce n'est donc pas sur l'application des prophéties que la preuve de la vérité du christianisme s'appuie : mais ce sont les œuvres que Jésus-Christ a faites et pour lesquelles il a prouvé que Dieu l'avait envoyé, qui lui ont donné le droit de se faire l'application des prophéties touchant le Messie ; et les caractères assignés par les prophètes au Messie promis sont à leur tour autant de témoignages qui justifient que c'est à bon droit qu'il a pris ce titre auguste. Je conviens que *les miracles ne peuvent pas rendre valide un fondement qui de lui-même ne vaut rien, qu'ils ne peuvent pas faire qu'une conséquence fausse soit véritable, qu'une prophétie qui n'est pas accomplie soit accomplie, ni caractériser le Messie, ou revêtir Jésus des caractères du Messie*, supposé que l'une et l'autre de ces choses ne se trouve point en effet dans l'ancien Testament. Mas

(1) Voir ci-dessus part. 2.

(2) Pererebuerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis, ut Judæa profecti rerum potirentur. *Suet.*

Pluribus persuasio inerat, antiquis Sacerdotum libris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret (Les paroles des Septante, ἰδοὺ ἐγὼ ἄγω τὸν δοῦλόν μοῦ Ἀνατολήν, avaient donné lieu peut-être à cette opinion, (Zachar. III, 8) Oriens, profectique Judæa rerum potirentur. *Tacit.*

les miracles peuvent donner à un homme un droit incontestable de prendre le titre de Messie, supposé que les caractères assignés au Messie par les prophètes puissent lui être justement appliqués. C'est cela même qui a démontré que Jésus était véritablement le Christ.

XVI. De tout ce que je viens de dire touchant l'application des prophéties indirectes, il est facile de se faire une idée juste de la nature et de l'usage des types, des figures et des manières de parler allégoriques. Il est évident que ces types, ces figures, ces allégories, bien qu'on ne les puisse pas porter en preuve de la vérité d'une doctrine, peuvent pourtant être d'un très-grand secours pour la bien entendre. Un exemple ou deux prouveront la vérité de ce que j'avance. Je trouve dans l'Epître aux Galates un passage très-digne de remarque. Saint Paul y donne lui-même à la chose dont il parle le nom d'*allégorie* (*Gal.* IV, 24), c'est-à-dire qu'il argumente *a simili*. Il ne donne pas cette allégorie ou cette similitude sur le pied d'une preuve de la vérité qu'il a dessein d'établir; mais il s'en sert pour prouver la faiblesse et la fausseté de l'objection particulière que les Juifs incrédules mettaient en avant contre cette vérité. Voici la doctrine que cet apôtre entreprend d'établir dans ses Epîtres aux Romains et aux Galates. Il déclare que les chrétiens venus du paganisme, imitateurs de la foi et de l'obéissance d'Abraham, ou, comme il parle, (Col. II, 11), *circoncis dans la circoncision de Jésus-Christ*, ont autant de droit à recueillir le fruit des avantages renfermés dans les promesses de Dieu à son peuple, que les Juifs eux-mêmes de la circoncision littérale, descendus en ligne directe de ce patriarche. Les Juifs prétendaient au contraire que puisque l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte divin, les promesses (Rom. IX, 4) leur appartenaient d'un commun aveu; que puisqu'ils descendaient incontestablement des patriarches à qui toutes les promesses ont été faites originairement, il était impossible et incompatible avec les promesses de Dieu faites à son peuple, qu'eux qui avaient été de tout temps l'église de Dieu, son peuple chéri, fussent rejetés à la fin pour avoir refusé de croire à l'Evangile, et remplacés par les croyants venus du paganisme sans distinction de nation. Qu'est-ce que l'apôtre répond à cette objection? Il se sert pour combattre leurs prétentions d'un argument tiré de l'analogie d'un cas tout pareil, dont ils ne disconvenaient pas eux-mêmes. Il leur oppose même l'analogie des voies de Dieu et de sa manière d'agir envers les patriarches dans le temps qu'il leur faisait ces promesses originales, sur lesquelles leur préjugé était fondé. Voici comment il les apostrophe: *Dites-moi, vous qui voulez vous assujettir à la loi, n'entendez-vous pas la loi* (Gal. IV, 21, etc.)? C'est-à-dire ne voulez-vous pas faire attention à la conduite de Dieu, auteur de ces mêmes promesses que vous faites sonner si haut? *Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, et l'autre de la femme libre. Mais celui qu'il eut de la servante naquit selon la chair, et celui qu'il eut de la femme libre naquit en vertu de la promesse.* Ces paroles signifient qu'en remontant à l'origine même de la promesse, on trouve qu'elle n'a pas été faite à tous les enfants d'Abraham, mais à Isaac seul; que Dieu avait déclaré par là dès le commencement que son intention principale n'était pas que sa promesse fût bornée aux seuls descendants d'Abraham selon la chair, mais qu'il avait eu dessein aussi d'en faire ressentir les effets à ceux qui, par leur foi semblable à celle de ce père des croyants, sont ses enfants et ses sectateurs dans un sens plus relevé et plus véritable. C'est pour la même raison que la promesse ne fut pas faite (Rom. IX, 6, 8, 10) aux deux enfants d'Isaac, mais à Jacob seul; et que dans la postérité de Jacob même, *tous les descendants d'Israël ne sont pas Israélites.* Or cela même, dit saint Paul (Gal. IV, 29) à ceux qui désiraient si fort *d'être assujettis à la loi*, cela même qui, de votre propre aveu, est vrai originairement et l'a toujours été, l'est encore aujourd'hui. Ce qui était vrai dans la famille d'Abraham et dans celle de Jacob, les deux patriarches avec qui l'alliance de Dieu a été originairement contractée, l'a été ensuite dans la nation entière des Juifs descendus de ces patriarches, l'est encore à l'égard de l'Eglise de Dieu dans tous les siècles; à l'égard *de la Jérusalem d'aujourd'hui* (Id. ibid. V, 25) et de celle qui est à venir. *Abraham eut deux fils*, dit l'apôtre, *l'un de la servante, et l'autre de la femme libre;* le fils de la servante, descendu naturellement de lui aussi bien que l'autre, n'eut pourtant aucune part à l'héritage réservé par la promesse de Dieu au fils de la femme libre: *Ainsi*, dit l'apôtre, *la Jérusalem d'aujourd'hui qui est esclave avec ses enfants* (Gal. IV, 25, 26), c'est-à-dire l'Eglise visible sur la terre, à qui la loi cérémonielle et externe fut donnée sur le mont Sinaï, ne tire de cette dénomination extérieure aucun droit à la faveur éternelle de Dieu. La Jérusalem à qui les promesses de Dieu appartiennent réellement, originairement et finalement, c'est *la Jérusalem, la mère d'en haut, de nous tous* qui, par une foi véritable et une obéissance sincère, avons le bonheur de plaire à Dieu; c'est la Jérusalem céleste, l'Eglise invisible et spirituelle, ou *la cité du Dieu vivant.* Il n'est pas inutile de remarquer ici en passant que quand on dit que les apôtres argumentent contre les Juifs *ad hominem*, on entend par là que les arguments allégués contre les Juifs en particulier, diffèrent effectivement de ceux qui ont pour but la conviction des Gentils: mais que leur différence consiste, non pas en ceci, que les premiers sont pris de certaines choses avouées à la vérité par les Juifs, et qui n'ayant d'autre fondement que cet aveu, n'ont hors de là aucune force conclusive d'elles-mêmes, mais qu'ils sont pris de choses ignorées des Gentils, il est vrai, mais parfaitement bien con-

nues aux Juifs, concluantes et solides d'elles-mêmes.

Les rapports entre les types et les antitypes ne sont pas, à la vérité, des preuves expresses de la vérité d'une doctrine, mais ce sont de très-bonnes preuves de la prescience de Dieu, du dessein uniforme de sa providence sous différentes dispensations, de l'analogie, de l'harmonie et de la concordance entre le vieux Testament et le nouveau. Il est difficile de concevoir que les paroles de la loi touchant un genre particulier de supplice, *celui qui est attaché au bois est malédiction de Dieu* (Deuter. XXI, 25; Comp. Gal. III, 13), y aient été mises à autre fin qu'en vue de l'application que saint Paul en fait. Les analogies sans nombre entre *les ombres* (Col. II, 17) *des choses à venir*, *les ombres* (Heb, X, 1) *des bonnes choses à venir, les ombres* (Heb. VIII, 5) *des choses célestes, les figures* (Heb. IX, 23) *des choses célestes*, et entre les choses célestes mêmes: ces analogies, dis-je, si justes et en si grand nombre ne se rencontrent pas ainsi sans prévision et sans dessein. Il n'y a qu'un préjugé violent qui puisse les mettre sur le compte du pur hasard. Je mets dans ce rang les rapports entre *l'agneau pascal* (Ex. XII, 22, 46; Jean, 1, 29, et XIX, 26; Apoc. I, 5) *et l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde;* entre la servitude d'Egypte et la tyrannie du péché; entre le baptême (Cor. X, 2) des Israélites *dans la nuée et dans la mer*, et celui des chrétiens; entre le passage (Heb. III, 15) au travers du désert et celui au travers de ce monde; entre Josué (Heb. VI, 8, 9) introduisant le peuple d'Israël dans la terre promise, et Jésus-Christ le chef et le sauveur des fidèles; entre le sabbat (Heb. IV, 1, 5, 9, 11) ou le repos promis au peuple de Dieu dans la terre de Canaan, et le repos éternel promis dans la Canaan céleste; entre le pardon (Nomb. XXXV, 28) accordé à ceux qui s'étaient retirés dans les villes de refuge, et la rédemption qui est le fruit de la mort de Jésus-Christ; entre le souverain pontife faisant son entrée une fois tous les ans dans le lieu saint (Heb. IX, 12, 24, 26) *avec d'autre sang que le sien; et entre Jésus-Christ entrant avec son propre sang dans le ciel, afin de se présenter pour nous devant la face de Dieu.* On ne trouvera pas dans les livres des auteurs purement enthousiastes, et d'enthousiastes qui ont vécu en des temps si éloignés les uns des autres, on n'y trouvera, dis-je, point d'analogies semblables, encore moins une suite d'analogies si justes. Il est beaucoup plus raisonnable de supposer et de croire avec S. Paul que *ces choses sont des exemples pour nous* (1 Cor. X, 6, 11) et que dans le cours uniforme de la providence de Dieu qui gouverne le monde, *toutes ces choses sont arrivées anciennement et ont été écrites pour nous instruire, nous qui nous trouvons à la fin des siècles.* Il y a certaines cérémonies légales qui ont un rapport si juste avec certains devoirs de la morale évangélique, qu'il est bien difficile de ne pas croire que ces cérémonies ont été instituées tout exprès pour figurer ces devoirs. *Ne savez-vous pas*, dit saint Paul (2 Cor. V, 6, 7, 8), *qu'un peu de levain aigrit toute la pâte? C'est pourquoi purifiez-vous du vieux levain afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme en effet vous devez être sans levain, puisque Jésus-Christ qui est notre pâque a été sacrifié pour nous. Célébrons donc la fête, non avec du vieux levain, ni avec du levain de malice et de méchanceté, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité. Nous sommes*, dit-il dans un autre endroit *de la circoncision* (Phil. III, 3), *nous qui servons Dieu en esprit, qui nous glorifions en Jésus-Christ, et qui ne mettons point notre confiance dans la chair.* Ailleurs il dit (Col. II, 13, 11): *Dans le temps que vous étiez morts en vos fautes et dans l'incirconcision de votre chair, Dieu vous a vivifiés avec Christ... C'est par lui que vous êtes circoncis d'une circoncision qui n'est point l'ouvrage des hommes, lorsque vous avez dépouillé le corps des péchés de la chair dans la circoncision de Jésus-Christ*, c'est-à-dire dans la circoncision chrétienne et spirituelle. *Ne savez-vous pas*, dit-il encore (1 Cor. IX, 13, 14, 9, 10; et Tim. 5, 18), *que ceux qui servent à l'autel participent aux oblations de l'autel? Le Seigneur a ordonné tout de même à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile. La loi ne dit-elle pas: Tu n'emmuseleras pas le bœuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des bœufs? N'est-ce pas véritablement pour nous qu'il a dit cela?*

On trouve d'autres applications de passages du vieux Testament qui ne sont que de simples allusions. Tout ce que l'auteur sacré a eu dessein d'affirmer par celles-là revient à ceci, que les paroles de l'ancien Testament peuvent être appliquées à la chose dont il s'agit, avec autant de vérité et de justesse qu'à celle dont il était originairement question. Je mets dans ce rang ces paroles de saint Matthieu (Matth. II, 17. Voy. Jérém. XXXI, 15): *Ce fut alors que s'accomplit cette parole du prophète Jérémie: On a ouï des cris dans Rama, des lamentations, de grands gémissements; Rachel pleurant ses enfants et ne voulant point recevoir de consolation parce qu'ils ne sont plus.* Je mets dans ce rang ces paroles de saint Paul (II. Cor. VIII, 13, 14, 15. Voy. Exod. XVI, 18): *Je ne prétends point vous incommoder pour soulager les autres; je veux qu'il y ait de l'égalité entre vous, selon ce qui est écrit touchant la manne; celui qui en avait recueilli beaucoup n'en a point eu de reste, et celui qui en avait recueilli peu n'en a point manqué.* Il faut porter le même jugement de ces paroles d'Isaïe (Es. VI, 9, comp. avec Matth. XIII, 14): *Va, et dis à ce peuple: Vous écouterez et en écoutant vous n'entendrez point, vous verrez, et en voyant vous n'apercevrez point; engraisse le cœur de ce peuple-ci, rends ses oreilles pesantes et bouche ses yeux de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, que son cœur ne comprenne et qu'il ne se convertisse.* Je consens de supposer qu'Isaïe ne parle pas là en prophète et qu'il a les Juifs de son temps uniquement en vue (quoique pourtant les circonstances pompeuses de sa

vision donnent tout lieu de croire le contraire), il est certain que ce qu'il dit a été aussi vérifié et accompli dans les jours de Notre-Seigneur, et qu'il est également applicable aux Juifs de son siècle. Je pense qu'il faut dire la même chose de ces paroles de S. Matthieu : Jésus-Christ *guérit tous ceux qui étaient malades* (Matth. VIII, 17; Es. LIII, 4) *afin que s'accomplît cette parole du prophète Isaïe : Il a pris nos langueurs et il s'est chargé de nos maladies.* Quoiqu'au fond le sens de cet oracle soit celui que S. Pierre exprime en ces termes (1. Pier. II, 24) : *Il a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois;* et S. Paul de cette manière (Héb. IX, 28) : *Il s'est offert une fois soi-même pour ôter les péchés de plusieurs.* Cependant S. Matthieu l'applique aux infirmités corporelles; et son sens est que les paroles d'Isaïe ont été vérifiées à l'égard même des maladies du corps. Je n'en alléguerai qu'un autre exemple. Un évangéliste s'exprime ainsi : *Jésus dit* (Matth. XIII, 34; Ps. LXXVIII, 2) *toutes ces choses au peuple en paraboles, afin que ce mot du prophète fût accompli : J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles; je publierai les choses qui ont été cachées depuis la fondation du monde.* Cela signifie que les paroles du Psalmiste peuvent être appliquées aussi proprement, aussi véritablement et aussi justement à la manière mystérieuse dont Jésus-Christ instruisait qu'à la chose à l'occasion de laquelle le prophète les a proférées.

Ceux qui ne connaissent que les langues modernes et qui ne sont pas faits à l'hébreu et au syriaque peuvent être surpris de voir les deux derniers passages de l'Ancien Testament cités avec ce préambule, *afin que ce mot du prophète fût accompli.* Mais ceux à qui ces langues sont connues savent très-bien que les phrases correspondantes dans ces langues au texte de l'Evangile, ἵνα πληρωθῇ, signifient seulement *par là, de cette manière est, ou a été vérifié*, etc. Et ceux qui n'en ont pas fait leur étude en conviendront sans peine s'ils considèrent la nature et la force de quelques autres expressions semblables. *Ils prophétisent en mon nom des mensonges* (Jérém. XXVII, 15), *afin que je vous rejette. Voici, je vous envoie des prophètes* (Matth. XIII, 34), *afin que tout le sang juste retombe sur vous,* etc. Dans ces passages et plusieurs autres de même nature (Exod. XI, 9; et XVII, 3; Nomb. XXXII) 14; ps. LI, 4, Jérém. VII, 18; Matth. 34, 35, la phrase, *afin que telle ou telle chose soit,* ne marque pas l'intention, elle ne marque que l'événement. Afin que fût accompli veut dire seulement que la chose en question a été accomplie. Dans les prophéties les plus expresses et les plus directes, ces paroles, *ceci est arrivé afin que la parole du prophète fût accomplie,* ne signifient pas littéralement et ne peuvent pas signifier que la même chose en question est arrivée en vue de l'accomplissement de la prophétie. A l'opposite la raison pour laquelle une chose est prédite est toujours, parce qu'avant la prédiction il avait été résolu que cette chose serait mise en exécution ou promise. Or si cette phrase doit être entendue en ce sens dans les cas des prophéties les plus directes, à plus forte raison doit-on l'entendre de même dans le cas où les prophéties sont indirectes. Dans ce dernier cas il est évident qu'elles ne peuvent signifier que ceci : que la chose en question est effectivement arrivée et que par cet événement la parole du prophète a été vérifiée.

XVII. Cette manière de citer les passages de l'Ancien Testament dont je viens de parler ne donne donc aucun sujet raisonnable et juste d'accuser les apôtres d'avoir mal entendu les écrits des prophètes, ou d'en avoir fait une fausse application à la manière des enthousiastes. En vain objecte-t-on que les exemplaires de la loi, détruits ou négligés sous les règnes des rois idolâtres de Juda ou d'Israël, avaient disparu presqu'entièrement; qu'on trouve des passages de l'Ancien Testament cités par les auteurs du Nouveau qui n'y sont plus; qu'on en trouve d'autres qui sont rapportés dans l'Ancien Testament très-différemment des citations qui en sont faites dans le Nouveau, et telles autres choses semblables. Ces objections ne sont pas assez fortes pour ébranler l'autorité des livres du Vieux et du Nouveau Testament. Elles ont à la vérité donné occasion à quelques méchants petits auteurs d'inventer je ne sais quelles règles ridicules suivant lesquelles tout homme est en droit, selon eux, de faire telles citations qu'il lui plaira. Mais après tout, il n'y a rien en tout cela que ce qui doit arriver nécessairement dans le cours d'une longue suite d'années. Lorsque du temps de Josias le grand-prêtre Hilkiah (II. Chron. XXXIV, 14) faisant la visite du temple, y trouva l'exemplaire de la loi de Dieu, donné par Moïse, l'effet que cette découverte produisit montre à la vérité que les copies de la loi étaient alors très-rares, et que le livre qu'Hilkiah trouva devait être ou l'exemplaire original ou une copie authentique. Mais il est évidemment impossible que le tout ait été une invention ou une fourberie du grand-prêtre. Car il faudrait supposer pour cela que les Juifs avaient perdu entièrement la mémoire de la loi. Or la constitution politique de la nation étant toute fondée sur la loi de Moïse aussi bien que le corps de la religion, cet oubli absolu est impossible, quelque grande qu'ait été la corruption en matière de religion sous les rois idolâtres, et quelque négligée que la loi ait pu être. Cela est si vrai que dans ce même livre, où l'histoire de cette découverte est racontée, on lit une narration assez ample de la commission qu'un des rois prédécesseurs de Josias donna à quelques-uns de ses principaux officiers d'aller de ville en ville avec des lévites et des prêtres pour travailler à l'instruction du peuple de Juda; ce qui fut exécuté ponctuellement : car, dit l'historien sacré (Chron. XVII, 7, 8, 9), *ils enseignèrent ceux qui étaient en Juda, ayant avec eux le livre de la loi de l'Eternel; et ils firent le tour de toutes les villes de Juda, instruisant le peuple.*

On trouve quelques livres cités dans l'ancien Testament dont il ne reste plus rien au-

jourd'hui. Mais la perte de quelques livres entiers dans un intervalle de temps aussi long n'a rien de fort merveilleux. Il n'est pas fort surprenant non plus de trouver dans les livres qui restent quelques diverses leçons, des transpositions et même des omissions, puisque les copistes qui les ont transcrits n'étaient pas infaillibles (1). Il n'y a qu'un miracle perpétuel qui ait pu prévenir cet inconvénient. Ceux qui en savent assez pour pouvoir comparer dans l'original certains passages des chroniques avec ceux des livres des Rois, qui leur sont parallèles, le ps. 18 avec le chap. 22 du 2 liv. de Samuel, qui est une répétition du même cantique; et le ps. 14 avec le 53, qui n'en est qu'une copie; et à plus forte raison ceux qui sont en état de comparer la traduction des Septante avec l'original hébreu, en trouveront assez d'exemples et pourront très-souvent eux-mêmes en découvrir les raisons et l'origine. Toutes ces choses au reste ne diminuent point du tout l'autorité de ces livres; bien loin de là, elles sont de fortes preuves de leur antiquité, et elles font voir démonstrativement qu'ils n'ont été forgés ni par Esdras ni par aucun autre. Il n'est donc pas étonnant que de tant de textes de l'ancien Testament cités dans le Nouveau, il s'en trouve un ou deux qui manquent dans les copies qui nous restent de l'ancien. Il est encore moins surprenant que dans quelques autres la leçon de l'ancien Testament ne s'accorde pas entièrement avec les citation que les auteurs du nouveau en ont faites. Mais je ne vois pas que, ni ces omissions, ni ces différences de leçons fassent aucune brèche à l'autorité des livres, tant de l'un que de l'autre Testament, puisque le plus grand nombre des passages cités se répond très-exactement, sinon dans les termes, au moins dans le sens; et puisque le corps entier de l'un et de l'autre, leur harmonie, leur analogie, leur connexion et leur uniformité, si on les compare avec le système des vérités naturelles et morales et avec l'histoire du monde et l'état des nations, pendant le long espace de siècles qui se sont écoulés depuis Moïse jusqu'au temps présent, montrent qu'il y a eu certainement dans ces livres de la prévision et du dessein, et qu'ils ne sont pas le fruit du hasard ou la production d'une imagination malade d'enthousiasme. L'esprit d'enthousiasme n'est ni suivi ni uniforme : il lui est bien difficile d'être toujours d'accord avec lui-même dans les écrits d'une seule et même personne. Comment sera-t-il donc possible que plusieurs personnes animées de cet esprit, éloignées les unes des autres, vivant en différents temps, et qui ont prétendu marquer une suite uniforme d'événements à venir dans le cours de trois mille ans entiers, comment sera-t-il possible, dis-je, que ces personnes aient rencontré si juste dans leurs prédictions, que ni l'enchaînement des événements attendus, ni la nature des choses, ni la situation des royaumes du monde, n'en aient pas interrompu l'accomplissement et ne l'aient pas rendu absolument impossible.

XVIII. J'indiquerai ici pour finir ce chapitre, quelques prophéties particulières, qui, à cause de leur singularité, méritent d'être pesées avec attention et comparées avec les événements pour voir s'il est possible qu'elles soient la production du hasard ou le fruit de l'enthousiasme. Quelques unes de ces prophéties sont telles, qu'il n'y a que des personnes bien versées dans l'histoire qui puissent en bien juger. Je commencerai par celles-là. Les autres sont à la portée de tout le monde, et c'est par celles-ci que je conclurai ce que j'ai cru devoir dire sur ce sujet. *Les prophètes avaient prédit* (1) *particulièrement que Babylone serait* (*Is. XIII*, 17; *XXI*, 2) *bloquée et assiégée par les Mèdes, les Elamites et les Arméniens :* que *le fleuve* (*Jér. L*, 38; *et LI*, 36) *serait mis à sec ;* que *la ville serait prise dans un temps* (*Jérém. LI*, 39, 57) *de réjouissance, et pendant que ses grands, ses sages et ses hommes forts seraient ivres? La chose arriva comme ils l'avaient prédite. Beltsatsar et ses mille courtisans, qui avaient fait la débauche avec lui dans cette fête, furent passés au fil de l'épée par les soldats de Cyrus* (*Cyropæd. lib. VII.*). *Isaïe en particulier avait prédit* (*Isai. XIV*, 23.) *que Dieu réduirait Babylone à être la possession des butors et des marais d'eau; ce qui arriva lorsqu'à la prise de la ville la grande digue par laquelle les eaux du fleuve étaient retenues dans leur lit, yant été rompue par ordre de Cyrus, elles inondèrent tout le pays.* Ce parfait accord de l'événement avec la prédiction peut-il être l'ouvrage du hasard? Mais supposons que ces prédictions aient été forgées après l'événement. Peut-on en conscience, prétendre que celles qui suivent ont été écrites aussi après l'événement? *Les bêtes sauvages* (*Jérém. L*, 39) *du désert*, dit Jérémie, *y habiteront, les chats-huants y établiront aussi leur domicile ; elle ne sera plus habitée à l'avenir, et personne n'y demeurera non plus qu'en Sodome et en Gomorrhe.... On ne prendra* (*Jérém. LI*, 26, 57, 64) *de toi aucune pierre angulaire ni aucune pierre pour fondement, car tu seras en désolation perpétuelle*, dit l'Eternel. *Babylone sera réduite en monceaux ; elle deviendra une demeure de dragons en étonnement et en sifflement sans que personne y habite ; elle sera abîmée et ne se relèvera point du mal que je vais faire venir sur elle. Babylone la gloire des royaumes* (*Is. XIII*, 19, 20, 21) dit aussi Isaïe, *sera comme lorsque Dieu détruisit Sodome et Gomorrhe; elle ne se remettra jamais en état ; elle ne sera fréquentée en aucun âge ; les Arabes n'y planteront point leurs tentes ; les bergers*

(1) Il y a quelques passages qui paraissent falsifiés. Tel est celui du ps. XXII, v. 16. Il est évident que le sens demande qu'on lise כרו ou בארו *ils ont percé mes mains et mes pieds*; et il paraît par la version des Septante que c'était l'ancienne leçon. Cependant les Rabbins, dans toutes leurs éditions les plus correctes, ont mis, כארי, *Comme un lion mes mains et mes pieds*. Ce qui ne fait aucun sens tolérable.

(1) Voyez Prideaux, Hist. des Juifs. Tom. I, p. 224 de la trad. franç.

n'y parqueront plus. Mais les bêtes sauvages des déserts y auront leurs repaires ; les chats-huants y habiteront, et les lutins y sauteront.

Dira-t-on que l'oracle suivant touchant l'Egypte a été forgé aussi après l'événement, ou que son accord avec l'événement est une rencontre du pur hasard? *l'Egypte deviendra* (*Ezéch. XXIX*, 14, 15 ; *et ch. XXVII* 36, *chap. XXVIII*, 19) ; *un royaume faible; je le mettrai plus bas qu'aucun autre royaume; il ne s'élèvera plus au dessus des nations ; car je le rabaisserai tellement qu'il ne dominera plus sur les autres nations.* La prédiction du même prophète touchant Tyr n'est pas moins digne de remarque : *Je te rendrai semblable à une pierre sèche. Elle sera un lieu à tendre des filets et ne sera plus bâtie. Les marchands entre les peuples siffleront sur toi, tu seras un sujet d'épouvante à cause que tu ne seras plus jamais. Tous ceux qui te connaissent seront surpris à cause de toi.*

Daniel décrit l'étendue de l'empire du peuple qui devait posséder la Judée dans les derniers jours, en ces termes : (*Dan. XI*, 40, etc.) : *Il viendra avec des gens de cheval et avec grand nombre de vaisseaux. Il se débordera au travers du pays et passera outre. Il entrera dans le pays de noblesse* (*et il plantera* [*Dan. XI*, 45] *les tabernacles de son palais entre les mers, à l'opposite de la noble montagne de la sainteté*) ; *plusieurs pays seront ruinés, mais ceux-ci réchapperont de sa main ; savoir : Edom et Moab, et le lieu principal des enfants d'Hammon. Le pays d'Egypte n'échappera point. Il se rendra maître des trésors d'or et d'argent, et de toutes les choses désirables d'Egypte. Les Lybiens et les Ethiopiens* (כושים) *seront à sa suite.* Peut-on dire que cette prédiction a été faite après l'événement? Peut-elle être attribuée au hasard avec quelque ombre de raison?

Que dirai-je de la prédiction des quatre grandes monarchies qui se devaient succéder l'une à l'autre, (1) dont Daniel parla au roi Nebuchadnezar dans l'interprétation de son songe? Celle-là est-elle aussi postérieure à l'événement, ou est-ce par hasard qu'elle s'accorde si bien avec l'événement?

Les paroles suivantes du même Daniel (*Dan. IX*, 24, *comp. avec Esd. VII* 6, 7, *etc.*). *Il y a soixante-dix semaines déterminées sur ton peuple et sur ta sainte ville pour abolir l'iniquité, pour consumer le péché,* etc. ont-elles en conscience été écrites après l'événement? Est-ce par hasard qu'il se rencontre si juste que le nombre précis de soixante-dix semaines d'années, c'est-à-dire quatre cent quatre-vingt-dix années se sont écoulées depuis la septième année du roi Artaxerxès, dans laquelle Esdras partit de Babylone pour retourner à Jérusalem, avec commission de rebâtir cette ville et le temple du Seigneur, jusqu'à la mort du Christ? depuis l'année 290 de l'ère de Nabonassar, jusqu'à la 780 ?

Est-ce après l'événement qu'ont été écrites les paroles de l'ange à Daniel, qui établissent un intervalle de soixante-deux semaines, depuis la réédification de Jérusalem et la réparation des brèches (1), dans un temps de calamité, jusqu'à la venue du Christ le conducteur ? Ou est-ce le hasard qui a voulu que depuis l'an vingt-huitième d'Artaxerxès, dans lequel les remparts de cette ville furent achevés, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, ces soixante-deux semaines, ou quatre cent trente-quatre ans, se rencontrent tout juste; c'est-à-dire depuis l'an 311 de Nabonassar, jusqu'à l'an 745 de cette ère ?

Est-ce aussi après l'événement que Daniel a dit : *Et il confirmera* (*ou bien, toutefois il confirmera*) *l'alliance avec plusieurs, pendant une semaine?* (*Dan. IX*, 27.) Et peut-on mettre raisonnablement sur le compte du hasard qu'il se soit écoulé exactement une semaine, c'est-à-dire sept ans, depuis la mort du Christ, qui arriva l'an 33 de l'ère chrétienne, jusqu'à l'ordre donné à saint Pierre d'aller prêcher l'Evangile à Corneille et aux gentils, ce qui arriva l'an 40 ?

Ces autres paroles (Dan. IX, 27) : *Et au milieu de cette semaine-là, il fera cesser le sacrifice et l'oblation ; ensuite par le moyen des ailes abominables qui causeront la désolation, jusqu'à la consomption, même déterminée, la désolation fondra sur le désolé.* Ces paroles, dis-je, sont-elles postérieures à l'événement ? ou peut-on dire avec quelque ombre de raison, que c'est par un jeu du hasard qu'il s'est rencontré un espace précis de trois ans et demi (qui font une demi semaine d'année), depuis le printemps de l'an 67 du Seigneur, où commença la marche de Vespasien avec son armée en Judée, et l'automne de l'an 70, dans lequel Jérusalem fut prise par Titus ?

Le même Daniel prédit la naissance d'une puissance tyrannique, *qui minera les saints du Très-Haut, qui seront livrés entre ses mains, et cela pendant un temps, des temps* (*Dan. IX*, 27.) *et la moitié d'un temps.* Or il est clair qu'il ne s'agit point dans cette prédiction du prophète de la persécution qu'Antiochus fit aux Juifs, qui fut courte, puisqu'il parle (*Dan. VIII*, 17, 19, 26 ; *X*, 14) d'un événement qui ne devait *arriver de longtemps;* que *dans les derniers jours* que *à la fin de l'indignation dans le temps fixé* pour cela. Il est clair encore qu'il parle *d'un temps de calamité* (*Dan. XI*, 33 ; *et XII*, 1, 4, 7) *tel qu'il n'y en eut jamais de pareil ;* d'un temps où *plusieurs tomberaient par l'épée et par la flamme, et seraient traînés en cap-*

(1) Dan. 38..... Le bruit s'en répandit si promptement, qu'Ezéchiel, contemporain de Daniel, fait visiblement allusion à l'histoire de ce songe, et de son interprétation, dans ces paroles au prince de Tyr : Tu es plus sage que Daniel, et il n'y a point de secret qui te soit caché. (Ezéch. XXVIII, 3).

(1) Dan. IX, 25. Τοῖς ἱεροτολύμοις; ἀνακοδομηθῆ τὸ τεῖχος; ἐγδὸῳ καὶ εἰκοστῷ τῆς Ξέρξου Βασιλείας ἔτει, μηνὶ ἐνάτῳ. Jos. Antiq. l. XII. c. 5.

(2) Daniel, VII, 25, et VII, 7. C'est-à-dire trois ans et demi, ou 1260 jours prophétiques, qui valent autant d'années, comme on l'a dit ci-dessus.

tivité pendant plusieurs jours, c'est-à-dire pendant un long espace de temps ; d'un temps où *la force du peuple saint serait finalement dispersée ;* d'un temps où la *connaissance serait augmentée*, toutes choses qui ne cadrent pas au temps d'Antiochus. Qui est-ce qui faisant sérieusement attention à l'époque marquée par Daniel pour la durée de cette puissance tyrannique, dont il prédit la naissance, et venant ensuite à réfléchir sur les prophéties de saint Jean, où la même période est exactement assignée à la durée d'un pouvoir tyrannique, comme celui de Daniel, qui est-ce, dis-je, qui peut n'être pas frappé de cet accord ? En effet, saint Jean prédit que *les* (*Apoc. XI*, 2) *gentils fouleraient aux pieds la sainte cité pendant quarante-deux mois ;* que *les deux témoins vêtus de sacs auraient le pouvoir de prophétiser pendant* (*Apoc. XI*, 3) *douze cent soixante jours*, que *la femme qui s'enfuirait dans le désert* pour éviter la persécution, y *serait nourrie durant mille deux-cent soixante jours ;* (*Apoc. XII*, 6, 14), *un temps, des temps et la moitié d'un temps :* que *la bête à qui la permission serait donnée de faire la guerre aux saints et de les vaincre, et à qui puissance serait donnée sur toutes les tribus, sur toutes les langues, et sur toutes les nations* (*Apoc. XIII*, 5, 7, 8.) *aurait ce pouvoir-là pendant quarante-deux mois :* partout, comme on voit, la même période de temps. Les savants sont tombés sur ce point dans une erreur de conséquence. Ils ont cru que ces douze cent soixante jours ou années commençaient à la naissance de cette tyrannie. C'est tout le contraire. Daniel dit expressément, ch. VII, 24, qu'il y aurait *un temps, des temps et la moitié d'un temps*, en commençant à compter, non pas depuis la naissance de l'empire en question, mais depuis le temps que les saints à qui il ferait la guerre *seraient livrés entre ses mains.* Saint Jean donne aussi assez clairement à entendre qu'il faut compter les douze cent soixante jours, dont il parle, ch. XI, 3, depuis le temps que les deux témoins commencèrent à prophétiser vêtus de sacs, et non pas depuis qu'ils commencèrent à prophétiser en général, puisqu'il y a un temps dans lequel ils l'ont fait avec grand succès et avec beaucoup d'éclat. Outre cela il dit que la femme persécutée devait, après sa fuite dans le désert, y demeurer douze cent soixante jours, et y trouver une retraite honorable, ch. XII, 6. Il est donc évident que le calcul des quarante-deux mois, pendant lesquels *le pouvoir d'agir*, devait être donné à la bête, (il y a dans l'original ποιῆσαι, c'est-à-dire faire tout ce qui plaît) il est, dis-je, évident que le calcul de ces quarante-deux mois ne doit pas commencer au temps de l'origine de la bête, ni à celui où les *dix rois reçurent avec elle la puissance*, *XVII*, 12; mais qu'il le faut commencer au temps où la permission de faire la guerre aux saints lui fût donnée, et qu'elle fût adorée par tous les habitants de la terre, XVII, 7, 8. Est-il croyable, est-il possible que des écrivains ignorants et enthousiastes se soient rencontrés par hasard si juste dans les mêmes nombres ? Non, sans doute. Surtout si l'on considère que, si saint Jean avait cru qu'il ne s'agissait dans Daniel que de la courte persécution d'Antiochus, il n'aurait eu garde d'emprunter ce nombre de lui. Si l'on dit qu'il a cru que Daniel avait parlé d'une tyrannie plus longue, plus grande, plus éloignée de son temps, d'une tyrannie qui dans le temps de saint Jean même était encore à venir, n'est-ce pas une chose tout à fait merveilleuse qu'un homme ait pu seulement concevoir la possibilité d'une puissance qui devait s'asseoir, je ne dis pas dans les tabernacles des persécuteurs païens, mais dans le temple et sur le siége de Dieu lui-même (2. *Thess. II*, 4); n'est-il pas plus merveilleux encore qu'une pensée de cette nature lui soit venue dans un temps où il n'y avait encore ni ombre, ni vestige de cette puissance en question, qui est maintenant si visible, comme je le dirai dans la suite ?

Mais toutes ces prophéties qui ont en vue des pays et des peuples particuliers, ou qui ont besoin d'un calcul chronologique pour être entendues, sont telles, qu'il n'y a que des personnes bien versées dans l'histoire qui puissent en juger comme il faut. Il y en a d'autres plus générales, répandues çà et là dans l'Ecriture sainte, qui sont à la portée de tout le monde ?

Je mets dans ce rang la prophétie de Moïse qui porte que lorsque les Juifs abandonneraient le vrai Dieu, ils seraient (*Deut. XXVIII*, 25; *IV*, 7; *XXVIII*, 64; *IV*, 27; *XXVIII*, 37, 65 ; *Lév. XXVI*, 33, 36, 39) *dispersés parmi tous les peuples de la terre, qu'ils seraient réduits dans cette dispersion à un petit nombre ; qu'ils fondraient dans les pays de leurs ennemis à cause de leurs iniquités ; qu'ils seraient un sujet d'étonnement, de raillerie et de fable chez tous les peuples ; qu'ils n'auraient point de repos parmi ces peuples, et que l'Eternel leur donnerait un cœur tremblant, une défaillance d'yeux, et une détresse d'ame ; qu'il mettrait dans leur cœur une lâcheté si grande, que le bruit d'une feuille émue les ferait fuir.* Y avait-il du temps de Moïse aucun peuple à qui pareil désastre fût arrivé ? Y avait-il même aucune probabilité que jamais rien de semblable dût arriver à aucune nation ? Se serait-on jamais imaginé qu'il fût possible à une nation conquise, traînée en captivité, errante par toute la terre, dispersée parmi toutes les nations du monde, haïe partout, de subsister dans cet état pendant un grand nombre de siècles, sans aucune figure de peuple, et cependant sans se mêler et sans se confondre avec les autres peuples ? S'il s'agissait de peindre aujourd'hui l'état dans lequel les Juifs se trouvent réduits depuis tant de siècles, pourrait-on le faire avec des traits plus vifs et plus ressemblants que ceux que Moïse a tracés en style prophétique, il y a plus de trois mille ans ?

Les prophètes qui sont venus depuis ont prédit le même événement aussi bien que Moïse. Ils ont dit que Dieu *disperserait les*

Juifs parmi les païens (Jér. IX, 16; Ezéc. IV, 13); qu'*il les abandonnerait pour être répandus par tous les royaumes de la terre* (Jér. XV, 4; XXIV, 9; XXIX, 18; XXIV, 17; Ezéch. XX, 23; XXII, 15); qu'*il le ferait courir parmi toutes les nations, comme on fait remuer le grain dans le crible*; (Amos, IX, 9); qu'*ils seraient en opprobre, en raillerie, en mépris et en malédiction dans tous les lieux de leur dispersion* (Jér. XXIV, 9; XXIX, 18); qu'*ils seraient plusieurs jours sans roi, sans gouverneur, sans statue, sans éphod et sans teraphim* (Os. III, 4). Il faut remarquer ici sur les prophéties d'Ezéchiel en particulier qu'ayant été prononcées dans le temps même que les Juifs étaient actuellement captifs en Babylone (Ezéc. I, 1; III, II; XI, 24), cette circonstance, jointe à la nature des choses même prédites, montre évidemment qu'il a eu en vue, non pas la captivité de Babylone, mais la dernière captivité qui ne devait arriver que dans les *derniers temps* (Tobie, XIV, 7), après que Dieu les aurait fait sortir de Babylone pour les ramener en leur pays, et qu'ils y auraient bâti un temple. Tous les oracles que je viens de citer marquent certainement cette grande et longue dispersion qui dure encore, et que notre Seigneur et son apôtre saint Paul ont aussi prédite. (Luc, XXI, 24; Rom. XI, 25).

Moïse et les autres prophètes qui sont venus depuis lui, ont prédit aussi très-clairement que, nonobstant cette dispersion dont il n'y a que ce seul exemple, les Juifs *ne seraient point* (Lévit. XXVI, 44) *consumés entièrement, mais que Dieu se souviendrait d'eux lorsqu'ils seraient dans le pays de leurs ennemis* : que supposé que dans le pays de leur exil, ils viennent à *se retourner* (Deutér. XXX, 1, etc.) *vers l'Eternel, leur Dieu, l'Eternel les rassemblera de nouveau, eussent-ils été dispersés jusqu'aux extrémités des cieux*, mais que cela n'arrivera que (Deut. IV. 1) *dans le dernier temps; qu'il ne les exterminera pas* (Jér. XXX, 11), *lors même qu'il exterminera les nations parmi lesquelles ils se trouveront dispersés*; qu'il y aura toujours *un résidu* (Is. X, 21; Jér. XXIII, 3; Ezéch. VI, 8, 9) *de ce peuple qui sera conservé; que le Seigneur mettra la main à l'œuvre une seconde fois* (Is. XI, 11, 12) *pour reconquérir le résidu de son peuple*; qu'*il rassemblera les Israélites chassés, recueillera des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés. Je ferai venir ta postérité d'Orient*, dit Dieu (Is. XLIII, 5, 6), *et je t'assemblerai d'Occident. Je dirai à l'aquilon, donne; et au midi, ne mets point d'empêchement, amène mes fils de loin, et mes filles des bouts de la terre. Voici je lèverai* (Is. XLIX, 22; LIV, 7; LX, 8, 9, 10; LXVI, 20. Voy. aussi Jér. XVI, 15; XXIII, 7, 8; XXXI, 8; XXXII, 37; et Ezéch. XI, 15, 16, 17; XX, 41; XXVIII, 25; XXXIV, 12, 13; XXXVI, 24; XXXVII, 21; XXIX, 27, 28, 29) *ma main vers les nations, et je lèverai mon enseigne vers les peuples, et ils porteront tes fils entre leurs bras, et chargeront tes filles sur leurs épaules. Je t'ai laissée pour un petit moment, mais je te rassemblerai en mes grandes compassions. J'ai caché ma face arrière de toi pour un peu de temps, au moment de l'indignation; mais j'aurai compassion de toi par une gratuité éternelle.* Ce qui prouve que ces oracles ne sont point applicables au retour des Juifs de leur captivité de soixante-dix ans en Babylone, dans laquelle, pour le dire en passant, ils ne furent point dispersés partout, comme ils l'ont été depuis, c'est que cet événement est renvoyé expressément aux derniers jours (Deut. VI, 30), non seulement par Moïse, mais aussi par Osée et Ezéchiel, qui sont venus si longtemps après lui. Osée dit (Os. III, 4, 5) qu'après que *les enfants d'Israël auront été longtemps sans roi..., ils se convertiront; qu'ils chercheront l'Eternel leur Dieu, David leur roi, et qu'ils reverront l'Eternel et sa bonté aux derniers jours* (Ezéch. XXXVIII, 8, 16). Ezéchiel, qui a été lui-même en captivité, parlant du retour des Juifs, dit aussi que ce ne sera *qu'après plusieurs jours, dans les derniers jours* : ce qui montre clairement que ces oracles doivent être entendus de leur retour encore à venir, qui ne doit arriver qu'après que (Luc. XXI, 24; Rom. XI, 25, 29) *le temps des nations sera accompli*, et que *la plénitude des Gentils sera entrée* dans l'Eglise. Or, que parmi tant de révolutions qui ont bouleversé les empires du monde depuis Moïse jusqu'à ce jour, c'est-à-dire depuis plus de trois mille ans, il n'y en ait eu aucune qui ait rendu l'accomplissement de ces prophéties impossible, et que au contraire, l'état présent des Juifs et des nations chrétiennes soit tel que ces prophéties peuvent être facilement accomplies dans tous leurs points, non seulement dans le sens figuré, mais aussi dans le sens littéral, si Dieu le veut ainsi, c'est un miracle qui passe tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans les phénomènes naturels.

Voici d'autres prophéties de ce dernier genre, qui ne sont pas moins extraordinaires. Daniel prédit la naissance d'un royaume sur la terre (Dan. VII, 23) *différent de tous les autres royaumes, et si terrible qu'il dévorerait toute la terre.* Il ajoute que parmi les divers états qui se formeraient du débris de ce royaume-là, il y en aurait un entre autres, tout *différent des premiers* (Dan. V, 25; *ibid.* v. 8, 20, 21; *ibid.* v. 25, 26, 27), *qui subjuguerait trois rois*; que ce nouveau roi *proférerait de grandes choses*, et dont le regard serait plus arrogant que celui de ses semblables; qu'*il ferait la guerre aux saints et les vaincrait*; qu'*il parlerait contre le souverain*; qu'*il minerait ses saints*; qu'*il s'arrogerait le pouvoir de changer les temps et la loi*, d'établir de nouvelles lois touchant les fêtes et les cultes de religion, et que *les saints seraient livrés entre ses mains* pendant un espace de temps considérable, *jusqu'à ce que le jugement se tienne et que la domination lui soit ôtée, pour la donner au peuple des saints du souverain* Daniel dit encore que ce monarque *se glorifiera par-dessus tout Dieu fort*, (Dan. XI, 36, etc.) *et qu'il proférera des choses tout à*

fait étranges contre le Dieu des dieux ; qu'*il ne se souciera point du Dieu de ses pères, ni de ce que les femmes* (1) *désirent ;* qu'*il s'élèvera au-dessus de toutes choses ;* qu'*il honorera en son siége le Dieu des forces* (2) *avec or, argent*, etc... *le Dieu que ses pères n'ont point connu ;* qu'*il viendra à bout des plus fortes places, tenant le parti du Dieu inconnu, qu'il aura reconnu ;* qu'*il fera dominer sur plusieurs*, ceux qui seront de son parti, et qu'*il leur partagera le pays pour salaire*. Supposons maintenant que Daniel n'a eu en vue dans tous ces passages que la courte persécution que les Juifs essuyèrent de la part d'Antiochus Epiphanes, ce qui ne peut pas être, comme je l'ai fait voir ci-dessus. Supposons-le pourtant, et supposons de plus que toute cette prophétie a été forgée après l'événement. Il est certain au moins qu'on ne peut rien dire de semblable des prédictions de S. Paul et de S. Jean, qui parlent d'un empire tout semblable à celui de Daniel, et qui souvent en parlent dans les mêmes termes ; qui parlent des choses qui ne devaient arriver que *dans les derniers jours*, des choses qui de leur temps étaient encore à venir, et dont il n'y avait alors ni vestige ni apparence. S. Paul dit (2. Thes. II, 3, etc.) que *le Seigneur ne viendra point qu'auparavant l'apostasie ne soit arrivée, et que l'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de perdition, cet adversaire qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu, ou qu'on adore, jusque-là qu'il s'asseyera comme Dieu dans le temple de Dieu, prétendant passer pour Dieu* (3). Il ajoute que *ce méchant viendra avec la vertu de satan*, qu'*il fera un grand nombre de miracles, de signes et de prodiges trompeurs, et en général tout ce qui peut séduire et porter à l'iniquité ceux qui doivent périr*. Il dit dans une de ses Epîtres à Timothée (1 Tim. IV, 1, etc.), que *le Saint-Esprit dit expressément qu'il y aura dans les derniers temps des gens qui s'écarteront de la foi, prêtant l'oreille à des esprits séducteurs et à des doctrines* (4) *touchant les démons...; qui défendront de se marier et de manger des viandes que Dieu a créées*. S. Jean de même parle dans ses prophéties d'une bête féroce ou d'une puissance tyrannique *à qui le dragon donna sa force et son autorité ; dont* (Apoc. XIII, v. 2, 3, etc.) *la bouche prononçait des discours superbes et des blasphèmes ; qui ouvrit cette bouche pour blasphémer contre Dieu, et qui blasphéma contre son nom ; à qui il fut permis de faire la guerre aux saints et de les vaincre, et à qui puissance fut donnée sur toutes les tribus, sur toutes les langues et sur toutes les nations ; qui devait être adorée par tous les habitants de la terre*. Il parle d'une autre bête revêtue *de la même puissance, qu'elle exerçait en la présence de la première qui faisait de grands prodiges, et qui, par ces prodiges qu'elle avait le pouvoir de faire, séduisait les habitants de la terre*. Dans un autre endroit il parle d'une espèce de ligue entre les rois de la terre et la bête, en vertu de laquelle *ils donneront à la bête*, (Apoc. XVII, 13, 15, 17) *leur autorité et leur puissance..., Dieu leur ayant mis au cœur d'exécuter ses desseins, en agissant de concert avec elle, jusqu'à ce que ses oracles fussent accomplis*. Il donne à la personne qui tient en main les rênes de cette puissance, c'est-à-dire qui en a la direction principale, *ce nom mystérieux* (Apoc. XVII, 2, 3, 5, 6, 7), *Babylone la grande, la mère des impudicités et des abominations de la terre ; la prostituée avec laquelle les rois de la terre se sont prostitués* (1), *et qui a enivré les habitants du monde du vin de son impudicité, et qui s'est enivrée elle-même du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus-Christ, et par qui toutes les nations de la terre avaient été séduites par le moyen de ses enchantements* (2), *et chez qui s'est trouvé le sang des prophètes et des saints, le sang de tous ceux qui ont été tués sur la terre*. Enfin il dit que la personne à qui tous ces titres appartiennent et à qui tous ces caractères conviennent, *est la grande cité* (Ch. XVII, 9, 18) *qui règne sur les rois de la terre, et qui est assise sur sept montagnes*.

Si avant saint Paul et saint Jean il y avait eu une puissance pareille sur la terre ; si de leur temps, il y en avait seulement eu la moindre trace dans quelque coin du monde ; si même il y avait eu alors quelque apparence, quelque probabilité, qui eût pu faire soupçonner la possibilité de l'établissement d'une puissance de cette nature dans le monde, et qui plus est (2. *Thess.* II, 4), *dans le temple de Dieu*, c'est-à-dire dans son Eglise ; si cette puissance d'un autre côté n'était pas aujourd'hui actuellement existante et visiblement exercée, si on ne la trouvait pas décrite par les prophètes avec autant d'exactitude et de clarté que si le portrait en avait été tracé après l'événement ; alors, je l'avoue, on aurait quelque espèce de raison de dire que les prophéties ne sont que pure imagination, que pur enthousiasme.

CHAPITRE XXI,

Où l'on prouve la vérité de la doctrine de Jésus-Christ par le témoignage de ses disciples.

Après avoir prouvé dans le chapitre précédent la vérité de la religion chrétienne par l'accomplissement des prophéties, je passe dans celui-ci à la preuve tirée du témoignage des apôtres et des autres disciples qui l'ont les premiers annoncée. C'est sur ce témoignage en effet qu'est fondée la foi des chrétiens d'aujourd'hui, et de la vérité de ce témoignage dépend la certitude que nous avons des principaux faits sur lesquels le christianisme s'appuie. Or ce témoignage envisagé dans toutes ses circonstances, est incontesta-

(1) Du mariage, il fera défense de se marier. Voy. I, Tim. IV, 3.

(2) Quelques-uns, comme Mede, entendent ce verset 37 du culte des anges et des saints.

(3) Il ne s'agit donc point ici d'une puissance infidèle, mais d'une puissance chrétienne.

(4) Les démons, ce sont les esprits ou les ames des morts, tant bons que mauvais.

(1) Qui les a entraînés dans ces pratiques idolâtres ?

(2) Ibid. XVIII, 23 ; gr. φαρμακεία, σοφοῖς φαρμάκοις, l'art d'enseigner aux hommes le moyen d'être religieux sans vertu.

blement le témoignage le plus croyable, le plus certain et le plus convaincant qui ait jamais été rendu à aucune matière de fait. Trois choses sont nécessaires pour mettre le témoignage des disciples de Jésus-Christ hors de toute contestation. 1. Il faut être bien assuré que les apôtres n'ont pu être trompés sur les choses dont ils se portent pour témoins. 2. Qu'ils n'ont point eu dessein d'en imposer au genre humain, et qu'ils n'ont pas même pu avoir un dessein de cette nature. 3. Enfin il faut pouvoir s'assurer que leur témoignage est parvenu jusqu'à nous sans falsification. Or ces trois choses sont si claires et si certaines qu'il n'y a point de personne raisonnable et exempte de préjugé qui ne soit obligée d'en convenir.

Premièrement, ce que je viens de dire touchant la nature des miracles de Jésus-Christ, touchant leur nombre et touchant le soin que ce divin Sauveur avait de les faire en public, prouve déjà évidemment que les apôtres n'ont pas été trompés eux-mêmes sur les choses dont ils se portent pour témoins. Ils ont toujours conversé familièrement avec leur maître depuis qu'ils ont commencé à le suivre. Il n'ont *annoncé que ce qu'ils ont ouï, que ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux, que ce qu'ils ont contemplé et touché de leurs propres mains de la parole de vie;* comme l'apôtre saint Jean le dit en termes exprès, (1. Jean, I, 1). Ils ont vu toutes les prophéties de l'ancien Testament accomplies à la lettre dans sa doctrine, dans sa vie, dans ses souffrances et dans sa mort. Ils l'ont vu confirmer sa doctrine par une foule de miracles, si grands et si éclatants, que les plus malicieux et les plus envenimés de ses ennemis n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'une cause surnaturelle les produisait. La force de la vérité leur arrachait cet aveu dans le temps même qu'ils blasphémaient contre le Saint-Esprit, par la vertu duquel ces merveilles étaient faites. Ils l'ont vu vivant après sa résurrection d'entre les morts, et ils ont eu des preuves infaillibles de son retour à la vie. Car il s'est montré plusieurs fois, non seulement à un ou à deux de ses apôtres, mais à tous les onze et, qui plus est, à plus de cinq cents personnes à la fois. Il ne s'est pas fait voir simplement en passant, il a conversé avec eux familièrement pendant l'espace de quarante jours entiers. Quand le temps de son départ de la terre fut venu, il monta au ciel en leur présence, et peu de jours après son ascension il leur envoya le Saint-Esprit qu'il leur avait promis. Toutes ces choses étaient de sensibles démonstrations qu'il était un docteur envoyé du ciel, et par conséquent que la doctrine qu'il enseignait était une révélation expresse et immédiate de la volonté de Dieu. Et qu'on ne dise pas que les apôtres ont pu être trompés sur toutes ces choses. Car quand on supposerait que les apôtres étaient les hommes du monde qui avaient le jugement le plus faible et l'imagination la plus forte, on ne saurait pourtant prétendre qu'ils se soient tous trompés sur des choses de cette nature, sans renverser entièrement l'usage des sens: sans mettre les hommes dans l'impossibilité de s'assurer jamais d'aucun fait, et sans leur ôter absolument tout moyen de distinguer les vérités les mieux attestées d'avec les imaginations extravagantes des enthousiastes.

Il est certain en second lieu que les apôtres n'ont eu, ni n'ont pu avoir aucun dessein d'en imposer au genre humain sur les choses qui font la matière de leur témoignage. Pour en être persuadé il n'y a qu'à faire attention à la nature des choses qu'ils ont faites, et à leurs caractères personnels. Ils ont confirmé leurs prédications par des signes et des miracles du premier ordre, leur vie a parfaitement bien répondu à la doctrine qu'ils ont prêchée, quoique cette doctrine choquât visiblement tous leurs intérêts temporels et tous leurs plaisirs charnels. Ils ont plus fait, ils ont versé leur sang avec toute la joie et toute la tranquillité d'esprit imaginable pour rendre témoignage à la doctrine qu'ils prêchaient et pour confirmer la religion qu'ils enseignaient. Ce qui prouve invinciblement qu'ils étaient fermement persuadés de la vérité des choses auxquelles ils rendaient témoignage, puisque le plaisir de débiter un mensonge n'est pas si grand que pour cela seul on se résolve à souffrir le martyre. Il importe au reste de remarquer ici que les apôtres n'ont pas souffert le martyre pour leurs opinions (il est possible aux enthousiastes d'aller jusque-là); ils l'ont souffert pour attester des faits qui leur étaient parfaitement connus. C'étaient outre cela des hommes recommandables par leur intégrité et par leur sincérité, à qui on ne saurait imputer de mauvais motifs, et qui ne pouvaient rien attendre de la part du monde. La religion elle-même qu'ils enseignaient leur interdisait tout espoir de domination, de gloire, de louange humaine, de richesse, d'honneur mondain, de commodité, de plaisir et de profit. Elle ne leur offrait que pauvreté, que trouble, que chagrin, que persécution, qu'oppression, qu'emprisonnement, qu'exil et que souffrances. Ce ne sont pas là des caractères de gens qui se mettent sur le pied de débiter des impostures. Ajoutez à cela le succès merveilleux de leur entreprise. Que des gens simples et ignorants soient en état de prêcher leur doctrine à plusieurs nations et en plusieurs langues différentes; qu'ils réussissent dans le dessein d'établir partout la foi chrétienne; qu'ils s'accordent tous parfaitement dans le témoignage qu'ils rendent à leur maître, qu'aucun n'avoue la vérité, que ni l'espérance, ni la crainte, ces deux grands motifs des actions humaines, ne soient pas capables de leur faire abandonner un dessein si extravagant, et de rompre le concert de leur imposture, s'il y en avait eu, c'est ce qu'on ne persuadera jamais à personne. Il fallait donc que leur doctrine fût plus qu'humaine, et non pas une invention pour tromper le genre humain. Cet argument a été parfaitement bien poussé par Eusèbe. *Le moyen de concevoir*, dit-il (*Démonst. évang. lib.* 3, *cap.* 2), *que des imposteurs, des gens sans savoir, des gens qui n'entendaient d'autre*

langue que leur langue maternelle, forment un dessein aussi extraordinaire et aussi extravagant que celui de parcourir toutes les nations de la terre? Quelle apparence qu'ils se trouvent en état de venir à bout d'un si grand dessein, et de répandre leur doctrine par tout le monde? Peut-on assez admirer l'uniformité qui règne dans tous leurs discours, et leur parfait accord dans l'histoire qu'ils ont donnée de Jésus-Christ? Si dans toutes les questions de fait, si dans tous les procès, si dans toutes les disputes ordinaires, l'accord des témoins est suffisant pour décider péremptoirement l'affaire en question, qui peut douter que le témoignage de douze apôtres, de soixante-dix disciples et d'un nombre infini de croyants qui se portent pour témoins des actions de Jésus-Christ, et qui s'accordent parfaitement dans leurs dépositions, ne doive être regardé comme une preuve incontestable de la vérité qu'ils ont soutenue? Surtout si on considère qu'ils ont scellé la vérité de leur témoignage par toutes sortes de tourments et par la mort même. Que des gens sans aucun savoir, ajoute-t-il, *portent le nom de Jésus-Christ par toute la terre, les uns à Rome même, dans le cœur de la ville impériale ; les autres en Perse ; les autres dans l'Arménie ; les autres dans le pays des Scythes; les autres dans les Indes et dans les lieux les plus reculés de la terre ; les autres au-delà des mers, dans les Iles Britanniques ; c'est là une chose qui surpasse de beaucoup, à mon avis, les forces humaines* (*Id. Démonst. évang.* 7); *à plus forte raison celles de quelques personnes simples et sans lettres, et bien plus encore celles de quelques imposteurs. Aucun de ces gens-là,* continue-t-il (*Id. Ibid.*), *n'a jamais pu, par la crainte des tourments et de la mort qu'on faisait souffrir aux autres, être détaché de ses compagnons; aucun n'a jamais prêché le contraire de ce que les autres enseignaient ; aucun enfin n'a jamais découvert l'imposture. Il y a plus, on voit au contraire que le seul qui abandonna son maître dans le temps qu'il était encore en vie, et qui le livra à ses ennemis, ne pouvant supporter le poids de ses remords, s'est donné lui-même par désespoir la mort de ses propres mains.* On n'a qu'à consulter tout le chapitre septième du troisième livre de la Démonstration évangélique de cet auteur. On y trouvera plusieurs autres excellentes réflexions sur cette matière.

Je dis en troisième lieu qu'il est clair comme le jour que le témoignage des apôtres touchant les œuvres et la doctrine de Jésus-Christ, est venu jusqu'à nous sans altération et sans falsification. Ils ont en effet déposé leur témoignage par écrit dans les livres qu'ils nous ont laissés, et ces livres sont venus de main en main jusqu'à nous au travers de tous les siècles précédents, à la faveur d'une succession non interrompue; on a pris soin de les traduire de bonne heure en diverses langues, et de les disperser par toute la terre. Tout le monde, sans en excepter même les plus furieux ennemis de la religion, ont toujours pris la plupart de ces livres pour des ouvrages effectifs de ceux dont ils portent les noms. On trouve un nombre infini d'auteurs dans tous les siècles depuis les apôtres jusqu'à nos jours, qui les ont cités et qui ont reconnu leur autorité. De sorte qu'il n'y a pas le moindre lieu de soupçonner qu'il ait été possible qu'ils aient été corrompus, ou que la corruption ait été assez considérable pour faire brèche à leur autorité et diminuer le crédit qu'ils ont toujours eu. En un mot, il n'y a point de matière de fait dans le monde, point d'histoire dans laquelle se rencontre un si admirable concours de circonstances et de motifs de crédibilité qui soit soutenue par tant de preuves collatérales, et qui soit munie de tant de caractères de vérité qu'il y en a dans l'histoire que les apôtres nous ont laissée de la vie et des miracles de Jésus-Christ.

Observons ici en passant que l'autorité particulière que nous attribuons aux livres de l'écriture du Nouveau Testament est fondée sur la persuasion que nous avons que ces livres ont été ou dictés, ou écrits par les apôtres eux-mêmes. Les apôtres ayant été revêtus des dons miraculeux du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte se trouvèrent par là en état non seulement de prêcher l'Evangile avec autorité et avec succès, mais aussi d'enseigner la vérité aux hommes sans aucun mélange d'erreur. Ce privilége singulier, qui donnait cette autorité à leurs prédications, doit évidemment donner par la même raison une égale autorité à leurs écrits. Or il est certain que tous les livres du Nouveau Testament ont été écrits par les apôtres eux-mêmes, ou qu'ils ont été approuvés et autorisés par eux, ce qui revient à la même chose que s'ils les avaient actuellement composés. Personne ne conteste que les apôtres ne soient les auteurs de la plupart des livres du Nouveau Testament. S. Paul, qui en a écrit le plus grand nombre, a été élevé à l'apostolat et installé dans cette charge éminente d'une manière aussi éclatante et aussi authentique que les autres apôtres. Pour ce qui est des livres qui ont pour auteurs les compagnons des apôtres, il est très-certain qu'ils ont été approuvés par les apôtres. Eusèbe dit en termes exprès que S. Pierre avait reçu et approuvé l'Evangile de S. Marc, et que *les églises l'avaient reçu, fondées sur cette approbation* (*Eusèb. Hist. liv. II, c. XV*). Irenée dit que S. Marc *n'a écrit* (1) *que ce qui lui avait été dicté par S. Pierre ;* et que l'Evangile de S. Luc *n'était qu'un abrégé des prédications de S. Paul* (2). Tertullien assure de même que S. Marc était le secrétaire de S. Pierre, et S. Luc celui de S. Paul (3). Eusèbe dit positivement que *S. Jean avait revu les évangiles de S. Marc et de S. Luc, et qu'il les avait approuvés et confirmés* (*Eusèb. Hist. liv. III,*

(1) Marcus discipulus et interpres Petri, quæ a Petro annuntiata erant, edidit. Iren. *lib. III. cap. I.*

(2) Lucas sectator Pauli, quod ab illo prædicabatur Evangelium in libro condidit. *Id. Ibid. Vid. et Tertul. adv. Marc. lib. IV.*

(3) Licet et Marcus quod edidit Petri adfirmetur, cujus interpres Marcus, nam et Lucæ digestatem, Paulo adscribere solent. Tert. *adv. Marc. lib. IV.*

c. XXIV). Enfin le même historien nous dit qu'à la réserve de quelques passages de l'Epître aux Hébreux, mal expliqués et mal entendus, la principale raison, qui avait porté quelques personnes à douter de l'authenticité de cette Epître, c'était qu'ils ne croyaient pas que S. Paul en fût l'auteur (1).

CHAPITRE XXII.

XV PROPOSITION. *Que ceux qui ne se rendent pas aux preuves mises en avant pour établir la vérité de la religion chrétienne, et qui ne peuvent pas être persuadés par ces preuves à prendre cette religion pour la règle de leurs actions, sont des gens que rien ne peut toucher et qui ne changeraient pas de conduite quand bien même un mort sortirait du tombeau tout exprès pour eux et à dessein de les convaincre.*

Ce que je viens de dire dans les chapitres précédents fait voir évidemment que si les hommes sont appelés à croire la religion chrétienne, c'est à cause qu'elle est très-raisonnable et munie de preuves suffisantes de sa divinité. Il paraît outre cela que la foi n'est pas réellement opposée à la raison, et que les chrétiens ne sont pas obligés de croire les choses qu'on leur propose, par la raison qu'elles sont incroyables (2). C'est tout le contraire. Dieu nous a donné toutes les preuves de la vérité de notre religion, dont la nature de la chose soit susceptible, toutes les preuves que Dieu pouvait raisonnablement donner, ou que les hommes pouvaient espérer d'avoir. A moins que Dieu n'eût agi sur les hommes par des voies entièrement incompatibles avec les vues de la religion et opposées à la nature de la vertu et du vice (ce qu'il est fort sûr qu'il ne fera jamais), que pouvait-il faire de plus que ce qu'il a fait pour les convaincre de la vérité du christianisme, et pour les obliger à travailler à leur propre félicité? Où est l'homme raisonnable qui ne soit obligé de se rendre aux preuves que nous avons maintenant en main? Si dans tous les autres cas nous prenons pour certaines et démontrées les choses qui nous paraissent clairement et distinctement être vraies, supposé que notre faculté de juger et de raisonner ne nous trompe pas nécessairement, n'avons-nous pas les mêmes raisons en matière de religion et de morale de regarder pareillement comme des vérités certaines et démontrées, les choses qui nous paraissent, après une mûre délibération, aussi certainement et aussi clairement être vraies qu'il est clair et certain que nos facultés ne nous trompent pas nécessairement et inévitablement dans les jugements que nous faisons touchant la nature de Dieu, touchant la véritable félicité de l'homme, et touchant la différence du bien et du mal moral? Si dans toutes les autres occasions nous nous déterminons sans balancer à agir sur la foi de bons et de valables témoins, si nous ne pouvons nous empêcher de traiter de gens extravagants et ridicules ceux qui s'exposent à souffrir de grandes pertes, ou qui laissent échapper de belles occasions d'avancer leurs affaires uniquement parce qu'ils refusent d'ajouter foi aux choses les plus croyables et les mieux attestées, il est clair qu'en matière de religion nous devons raisonner et agir de la même manière. A moins donc que nos actions ne soient déterminées par quelque autre chose que par la raison et par le bon sens, il est évident que les preuves que nous avons des grandes vérités de la religion doivent produire sur nos actions et sur toute la conduite de notre vie, le même effet que toutes les autres preuves que nous pourrions souhaiter, de quelque nature qu'elles puissent être.

J'avoue que la résurrection de Jésus-Christ et ses autres merveilles fournissaient à ceux qui ont eu le bonheur d'en être les témoins oculaires, une démonstration de la vérité de sa mission, plus sensible et plus frappante que celle que nous en avons maintenant. Mais puisque nous avons une aussi grande certitude des faits sur lesquels le christianisme s'appuie, qu'il soit possible d'avoir dans un si grand éloignement; et puisque les preuves que nous en avons sont aussi grandes et mêmes plus grandes que celles qu'on a des choses sur lesquels on hasarde tous les jours dans le monde son bien, son repos, sa santé et sa vie, il est clair comme le jour qu'un homme qui aime mieux courir les risques de la perte de son bonheur éternel, qui s'expose à tomber dans une misère éternelle plutôt que d'ajouter foi à l'Evangile, la chose du monde la plus croyable et la plus fondée en raison, et cela sous prétexte qu'il ne la voit pas de ses propres yeux, il est, dis-je, très-clair qu'un homme ainsi fait n'est pas incrédule à cause du défaut de force dans les preuves qu'on lui allègue; mais que son incrédulité doit son origine à quelque passion ou à quelque vice qui lui font souhaiter que l'Evangile ne soit pas véritable. Or avec ces dispositions, il aurait été tout aussi incrédule qu'il est, quand bien même il aurait vu les choses de ses propres yeux. Que les hommes inventent tels vains prétextes qu'il leur plaira, pour excuser leur infidélité et leur vie corrompue, quant à moi, je suis persuadé qu'un homme qui foule aux pieds l'autorité de la raison et de l'Ecriture unies ensemble, qui peut tenir bon contre les preuves de fait les plus palpables et les plus claires, qui est capable de fermer l'oreille à toutes les promesses et à toutes les douces exhortations de l'Evangile, qui fait le sourd aux menaces terribles de la vengeance de Dieu que la lumière de la nature nous fait connaître en partie, et que la révélation nous confirme de

(1) Τίνες ἠθετήκασι τὴν προς Ἑβραίους, πρὸς τῆς Ρωμαίων Εκκλησίας ὡς μὴ Παύλου οὖσαν αὐτὴν ἀντιλέγεσθαι φήσαντες. EUSEB. *Hist. lib. III. cap. III.*

(2) Αλλοις δὲ, ὅτη δύναμις ἀπαδειτικῶς δι' ἐρωτήσεων καὶ ἀποκρίσεων προσερχόμεθα. Οὐδὲ λέγομεν (τὸ μετὰ χλεύης ὑπὸ τοῦ Κελσου εἰρημένον) ὅτι Πίστευσον ὃν εἰσηγοῦμαι σοι τοῦτον εἶναι υἱὸν Θεοῦ, κἂν ᾖ δεδεμένος ἀτιμότατα, ἢ κεκολασμενος αἴσχιστα. Οὐδε φαμὲν, ταύτῃ καὶ μάλλον πίστευσον. ORIG. *cont. Cels. lib. VI.*

la manière du monde la plus expresse; je suis persuadé, dis-je, qu'un tel homme doit avoir d'autres raisons de son incrédulité, que le manque de preuves suffisantes. Qu'on me donne un homme libre de préjugés et de passions, qui suit les règles de sa raison naturelle; je pose en fait que la moindre possibilité de parvenir à la vie éternelle, ou le moindre soupçon de tomber dans une misère sans fin, le déterminera immédiatement à faire sa grande étude et sa principale occupation du soin d'obtenir la première de ces choses, et d'éviter l'autre. Lors donc qu'on voit des gens qui agissent d'une manière directement opposée à ce principe naturel, lorsqu'on les voit négliger presque entièrement ces choses, malgré les lumières de la nature, qui leur donnent un si haut degré de probabilité, et malgré la révélation expresse de l'Evangile, qui les met dans une entière et pleine évidence, on peut décider hardiment que ces gens ne se conduisent pas par raison, mais qu'ils agissent par un principe tout à fait différent.

La vie et les actions de cet ordre de gens qui prétendent qu'ils ne sont incrédules que parce qu'ils n'ont pas des raisons suffisantes de croire, donnent assez à connaître quel est le véritable principe de leur incrédulité. Ce sont des gens esclaves de leurs convoitises charnelles. Ils aiment le péché et la débauche. Ils sont plongés dans de mauvaises habitudes. C'est là la véritable raison pour laquelle ils ferment les yeux aux preuves qui les obligeraient à croire des choses qui ne peuvent leur être d'aucune consolation, tandis qu'ils demeurent dans la résolution de ne pas renoncer aux vices qu'ils aiment avec passion. Leurs cœurs et leurs affections sont entièrement placés sur les choses d'ici-bas; et c'est pour cela qu'ils ne veulent faire aucune attention aux preuves qui élèveraient leurs pensées et leurs affections *aux choses qui sont en haut*. Ils sont enchantés des plaisirs sensuels, et charmés des douceurs du péché; et c'est là la raison qui fait qu'ils se raidissent contre toutes les preuves qui aboutissent à les sévrer de leurs délices présentes, pour leur faire goûter les joies plus spirituelles du ciel qui sont encore à venir. L'amour du monde présent les aveugle (1); et c'est la raison pourquoi *ils ne comprennent pas les choses qui sont de l'esprit de Dieu : c'est pour cela qu'elles leur sont folie, et qu'ils ne les peuvent entendre d'autant qu'elles se discernent spirituellement* (1. *Cor. II*, 14). En un mot la vraie et l'unique raison pourquoi *les hommes aiment mieux les ténèbres que la lumière, c'est parce que leurs œuvres sont mauvaises*. (*Jean, III*, 19).

Ce que je viens de dire suffit pour répondre à la question d'où vient qu'il y a des gens qui ne veulent pas croire les dogmes de l'Evangile. Résolus en effet à ne pas se réformer, il n'est pas étonnant de voir qu'il ne se soucient pas d'apercevoir l'évidence de ces vérités qui ne manqueraient pas de les troubler dans la jouissance de leurs plaisirs charnels, et de changer toutes leurs joies en amertumes. Telle étant la disposition de leur cœur, je pose en fait que quand les preuves de la vérité de la religion seraient encore plus fortes qu'il n'est possible d'imaginer, ils ne seraient pas pour cela plus prêts à croire; ils trouveraient toujours qu'il leur manquerait quelque chose; ils demanderaient de nouvelles preuves plus fortes que celles-là. Je sais qu'il y a des gens qui, convaincus intérieurement qu'ils agissent d'une manière entièrement opposée à toutes les preuves raisonnables de la religion, se disent à eux mêmes que s'ils avaient de plus fortes preuves des grandes vérités de la religion que celles qu'ils ont, ils changeraient indubitablement de conduite. Mais puisque la véritable raison de leur conduite extravagante n'est pas le manque de preuves et le défaut d'évidence, puisqu'au contraire c'est à l'esclavage des passions tumultueuses qui ne leur permet pas de réfléchir sur leur train de vie, qu'il faut attribuer ce qu'ils font contre toute sorte de raison et en dépit de l'évidence; il est clair que quand bien même les preuves des vérités évangéliques seraient plus évidentes encore qu'elles ne le sont, ils ne changeraient pas pour cela de manière d'agir, ni de genre de vie, à moins que Dieu ne les y contraignît par une action irrésistible. Ils se bercent de cette flatteuse imagination, que s'ils avaient vécu du temps de Jésus-Christ, s'ils avaient été les auditeurs de ses sermons et les spectateurs de ses miracles, s'ils avaient eu le bonheur de voir toutes les merveilles qu'il faisait pour justifier la vérité de sa mission céleste, ils n'auraient eu garde d'agir avec lui comme les Juifs. Nous n'aurions pas été assez aveugles, disent-ils, et assez malheureux pour le rejeter, nous aurions au contraire embrassé sa religion de tout notre cœur, et nous aurions cru à sa doctrine. En un mot ils s'imaginent qu'ils se seraient rangés sans balancer sous sa discipline, et que les dogmes qu'il enseignait auraient eu une influence très-grande sur toute la conduite de leur vie. Je réponds à ces gens-là que si leurs cœurs et leurs affections ne les faisaient pas pencher vers la vie présente plus que vers la vie à venir, et que s'ils n'estimaient pas les plaisirs des sens plus que *la gloire qui doit être un jour révélée* dans les enfants de Dieu, rien ne les empêcherait de faire aujourd'hui ce qu'ils s'imaginent qu'ils auraient fait alors. Mais que si leurs cœurs sont attachés aux choses de la terre, et leurs passions plus fortes que tous les arguments de la raison; que s'ils sont maintenant si forts enchantés des délices du péché, que tous les motifs de la religion ne sont pas capables de leur persuader de vivre en chrétiens, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper qu'il y a toutes les apparences du monde qu'ils auraient été

(1) Ἔνιοι ὑποκεχυμένους ἔχουσι τοὺς ὀφθαλμοὺς, καὶ μὴ βλέποντας τὸ φῶς τοῦ ἡλίου. Οὕτω καὶ σὺ, ὦ ἄνθρωπε, ἔχεις ὑποκεχυμένους τοὺς ὀφθαλμοὺς τῆς ψυχῆς σοῦ ὑπὸ τῶν ἁμαρτημάτων καὶ τῶν πράξεών σοῦ τῶν πονηρῶν. THEOPHIL. *Antioch. lib. I.*

du temps de Jésus-Christ tous tels qu'ils sont présentement. Nous avons dans la conduite des anciens Juifs qui vivaient du temps de Jésus-Christ, un exemple fameux et permanent qui nous montre que le préjugé, l'envie, la haine, l'orgueil l'emportent quelquefois sur les plus fortes convictions. Le Seigneur n'eut pas plutôt commencé à leur dire qu'il était envoyé de Dieu pour les instruire de leur devoir, qu'ils lui demandèrent des signes de sa mission, avec promesse que, s'il en faisait, ils croiraient en lui. Qu'en arriva-t-il? Jésus-Christ fit devant eux un si grand nombre de choses si merveilleuses, que *si elles étaient écrites de point en point, le monde lui-même ne saurait contenir les livres qu'on en ferait.* (Jean, XX, 25); et cependant tous ces miracles ne furent pas capables de vaincre leur incrédulité. Lorsqu'ils le virent étendu sur la croix, ils dirent : *Qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui.* (Matth. XXVII, 42). Mais lorsqu'il fut sorti du tombeau au troisième jour, ce miracle, mille fois plus grand et plus convaincant que celui qu'ils avaient demandé, ne servit qu'à les endurcir et qu'à augmenter leur incrédulité et leur obstination.

Il y en a d'autres qui s'imaginent que si Dieu avait la bonté de leur envoyer un messager de l'autre vie pour leur en apprendre les nouvelles, il n'en faudrait pas davantage pour les convaincre et pour les faire devenir tout aussitôt de nouvelles créatures. C'était la demande du mauvais riche dont il est parlé au chapitre XVI de l'Evangile, selon saint Luc. Mais supposé que Dieu par un excès de condescendance leur accordât leur demande, qui en elle-même est tout à fait déraisonnable; supposé qu'il fît sortir du sépulcre quelqu'un des morts à dessein de les convaincre : qu'en arriverait-il? Il y a toutes les apparences du monde que, comme ils s'obstinent à ne point *écouter Moïse et les prophètes*, Jésus-Christ et ses apôtres, *ils ne seraient pas non plus persuadés quand bien même quelqu'un des morts ressusciterait.* L'apparition d'un messager si extraordinaire et si peu attendu les surprendrait peut-être du premier abord et jetterait l'épouvante dans leur ame. Mais il est plus que probable que ce spectacle ne les convaincrait pourtant pas et ne serait pas capable de vaincre leur incrédulité. Il en serait d'eux à peu près comme d'un méchant homme accablé d'une dangereuse maladie qui le menace de la mort. Epouvanté des approches de la mort et des terribles idées de l'éternité, son ame est remplie d'horreur et de désespoir ; il forme précipitamment dans cet état de crainte et d'agitation la résolution de changer de vie et de renoncer au péché. Mais le danger n'est pas plutôt passé qu'il reprend ses vieilles habitudes et qu'il s'abandonne au péché comme auparavant. Il y a très-grande apparence que la même chose arriverait aux personnes dont je parle, supposé que Dieu leur envoyât quelqu'un des morts pour les informer de la certitude d'une autre vie et du danger auquel ils s'exposent en s'abandonnant au péché. Revenus à eux-mêmes de la surprise et de la peur que cette apparition leur aurait causées, ils retourneraient à leurs mauvaises habitudes, et leurs vices favoris reprendraient insensiblement le dessus. Il y a des gens dans ce siècle qui croient fermement l'existence des esprits, et qui prétendent avoir eu des apparitions; on ne remarque pourtant pas que leur vie soit plus régulière, ni leur piété plus exemplaire que celles des autres personnes pieuses qui s'attachent à la pratique de la vertu, portées à cela par la conformité qu'elles trouvent entre les dogmes de l'Evangile et les principes de la droite raison.

Ce n'est donc pas faute de preuves suffisantes que les incrédules rejettent les grandes vérités de la religion; mais c'est parce qu'ils manquent de sincérité qu'ils cherchent à se faire illusion à eux-mêmes et qu'ils examinent les preuves de la religion avec un esprit de partialité, que ces preuves n'ont pas sur eux tout le poids et toute l'influence qu'elles devraient avoir manifestement au jugement de la droite raison. Tandis que les hommes lâchent la bride à leurs passions, et que leurs convoitises l'emportent sur leur raison, il n'est pas possible qu'ils jugent sainement de la religion. En matière d'affaires temporelles même, quelle difficulté ne trouve-t-on pas à juger raisonnablement des choses lorsqu'on a de forts préjugés à combattre? Quelle peine la vérité n'a-t-elle pas à se soutenir lorsqu'elle se trouve en opposition avec les convoitises charnelles? Combien plus cela doit-il arriver dans les matières de religion qui roulent sur des choses à venir et tout à fait éloignées des sens? Il est presque impossible que l'intérêt présent, les convoitises et les passions ne gâtent alors le jugement et n'aveuglent l'entendement. Il est donc absolument nécessaire que ceux qui font profession de suivre les lumières de la droite raison soient disposés premièrement à examiner les choses sans partialité, et à recevoir tout ce qui, après un mûr examen, leur paraîtra conforme à la raison et à la vérité, et fondé sur de bons arguments. Il faut que les intérêts de leurs passions et de leurs convoitises n'entrent pour rien dans leur jugement, s'ils veulent juger sainement de la crédibilité de la religion chrétienne et de sa conformité avec la raison. Il faut qu'ils soient disposés avant toutes choses à prendre pour règle de leurs actions tout ce qu'on leur prouvera par des raisons solides avoir été révélé par Dieu lui-même. Lorsqu'ils en seront venus là, qu'ils essaient alors si avec cette disposition d'esprit ils pourront résister à l'évidence de l'Evangile. *Si quelqu'un*, dit Jésus-Christ, *veut faire la volonté de celui qui m'a envoyé, il connaîtra de la doctrine, savoir si elle est de Dieu, ou si je parle de par moi-même* (Jean, VII, 17). *L'Eternel*, dit aussi David, *fera marcher les débonnaires en droiture, et il enseignera ses voies aux débonnaires.* (Ps. XXV, 8.)

Il est très-certain en effet que les person-

nes en qui ces heureuses dispositions se rencontrent, qui se gouvernent par la raison et qui ne se laissent pas emporter au torrent de leurs passions et de leurs convoitises criminelles, doivent donner leur approbation et leur consentement aux dogmes de la religion chrétienne, ne fût-ce qu'à cause de leur excellence intrinsèque et de leur conformité avec les lumières de la droite raison. Je vais même plus avant, et je dis que quand les preuves extérieures, qui mettent la vérité de la religion chrétienne hors de toute contestation, seraient beaucoup moins fortes qu'elles ne sont, quand bien même il ne nous resterait d'autres preuves de sa divinité que l'excellence des grandes vérités qu'elle enseigne, que leur parfaite conformité avec la droite raison, que leur probabilité naturelle et que leur importance, le parti sans contredit le plus sage et le plus raisonnable serait de vivre conformément aux règles de l'Evangile. Il y a plus. Supposons, si l'on veut, que tout ce que la foi peut faire, c'est de mettre la croyance de la vérité de la révélation chrétienne au rang des choses simplement possibles, je pose en fait que cela seul devrait porter des créatures raisonnables *à vivre sobrement, justement et religieusement; car lorsque de deux partis également douteux et incertains, il y en a un*, nous dit un ancien père de l'Eglise, *qui nous donne lieu d'espérer quelque chose, et l'autre qui ne nous laisse aucune espérance, la pure raison ne nous dicte-t-elle pas qu'il faut choisir le premier plutôt que l'autre? En choisissant le premier* (1) *vous ne courez aucun risque, si ce qu'on vous fait espérer se trouve faux et sans fondement. Mais en prenant le dernier parti, vous hasardez la perte du salut, si l'opinion qui vous défend de rien espérer se trouve fausse. Que dites-vous*, ajoute-t-il, *ignorants que vous êtes, et dont l'aveuglement est tout à fait déplorable et digne de compassion* (2)? *Ne craignez-vous pas que les choses pour lesquelles vous n'avez que du mépris et qui font le sujet de vos railleries, ne se trouvent peut-être à la fin véritables? Ne sentez-vous pas au-dedans de vous je ne sais quoi, qui vous menace qu'un temps viendra, dans lequel vous serez obligés de croire ce que vous rejetez aujourd'hui avec tant d'obstination, et dans lequel vous vous repentirez, mais trop tard, de votre incrédulité?* Cette réflexion n'est pas particulière aux auteurs chrétiens; les plus sages et les plus sensés d'entre les païens ont parlé comme eux. *Il faut*, dit Platon (*In Phæd.*), *mettre toutes choses en œuvre pour acquérir dans cette vie la vertu et la sagesse; car la récompense est belle, et l'espérance grande. Que ceux*, dit Cicéron, *qui se figurent qu'après la mort ils seront entièrement anéantis, ont fait une belle découverte! Quel beau sujet de se réjouir et de se glorifier* (1)! *Si je dois être privé de sentiment après ma mort*, dit-il dans un autre endroit (2), *comme quelques philosophes du bas étage le prétendent, je ne crains pas que ceux de ces philosophes qui ne seront plus en vie, viennent me faire la guerre de mon erreur sur l'immortalité de l'ame* (3).

Mais il s'en faut bien que ce ne soit là notre cas. Dieu a pris soin de nous fournir un grand nombre de preuves de la vérité de notre religion. Ces preuves sont certaines, et aussi certaines qu'il soit possible d'en avoir dans aucune matière de fait. C'est ce que j'ai fait voir fort au long dans tout ce discours. Que me reste-t-il à faire, sinon d'exhorter les hommes à croire? Tout les y oblige; puisque les choses qu'on leur propose à croire sont non seulement possibles, probables, excellentes et de la dernière importance; mais qu'elles sont de plus accompagnées de toutes les preuves positives et de toutes les raisons de crédibilité qu'il soit possible d'avoir.

Je conclus par cette réflexion qu'il n'y a point d'homme raisonnable qui puisse nier que Dieu ne soit en droit de nous imposer l'obligation de faire attention à certaines choses, de les étudier et de les examiner à fond sous peine de son indignation, si nous négligeons de le faire. A quoi il faut ajouter que Dieu ayant donné à la révélation chrétienne toute l'évidence qu'il lui était convenable de donner, toute celle que l'homme pouvait raisonnablement demander, et toute celle enfin dont la nature de la chose qu'il s'agissait de prouver était succeptible, nous serions très-mal fondés à demander de plus fortes preuves; et que ce serait en vain que nous allèguerions le défaut d'évidence pour justifier notre négligence et nos préjugés déraisonnables

(1) Nonne purior ratio est, ex duobus incertis et in ambigua exspectatione pendentibus, id potius credere, quod aliquas spes ferat, quam quod nullas? in illo enim periculi nihil est, si, quod dicitur imminere cassum fiat et vacuum; in hoc damnum est maximum (id est salutis amissio), si, cum tempus advenerit, aperiatur hoc fuisse mendacium. Arnob. *cont. Gentes. lib. II.*

(2) Quid dicitis, o nescii, etiam fletu et miseratione dignissimi! Ita non tam extimescitis, ne forte hæc vera sint, quæ sunt despectui vobis et præbent materiam risus? Nec saltem vobiscum sub obscuris cogitationibus volvitis, ne quod hoc die credere obstinata renuitis perversitate, redarguat serum tempus, et irrevocabilis pœnitentia castiget? *Id. Ibid.*

(1) Præclarum nescio quid adepti sunt, qui didicerunt se, cum tempus mortis venisset, totos esse perituros. — Quid habet ista res aut lætabile aut gloriosum? Cic. *Tusc. quæst. lib. I.*

(2) Sin mortuus, ut quidam minuti philosophi censent, nihil sentiam, non vereor ne hunc errorem meum mortui irrideant philosophi.

(3) Si l'on veut voir ces pensées mises dans un plus beau jour et mieux exposées que dans Arnobe, ou dans Cicéron, on n'a qu'à lire les chapitres I et VII des pensées de Pascal, où il prouve que l'athéisme est une chose contraire au sens commun, et qu'il est plus avantageux à l'homme de croire, que de ne pas croire ce que la religion chrétienne enseigne. Voy. aussi Locke, de l'Entendement humain, lib. II, ch. 21, p. 70, et les *Caractères de la Bruyère*, dans le chap. des Esprits forts. *R. du trad.*

TROISIEME DÉFENSE

DU DOCTEUR CLARKE,

POUR PROUVER L'IMMATÉRIALITÉ DE L'AME ET SON IMMORTALITÉ NATURELLE, EN RÉPONSE A L'AUTEUR DES RÉFLEXIONS SUR LA SECONDE DÉFENSE.

MONSIEUR,

Je suis persuadé que dans ma dernière replique j'ai mis la question qui nous divise dans un point de vue si clair, qu'il n'est plus nécessaire de l'agiter et de fatiguer nos lecteurs à cet égard. Mais voyant que vous avez imaginé une distinction nouvelle en apparence, à l'aide de laquelle vous cherchez toujours à éluder la force de mon argument, et que vous avez jugé à propos d'insister dessus, comme si vous croyiez réellement qu'elle a du poids et de la force, je vais, quoiqu'elle me paraisse extrêmement faible, tâcher de satisfaire au désir sincère que vous avez, dites-vous, de découvrir la vérité, en montrant en peu de mots la faiblesse et l'inconséquence de ce que vous avez avancé dans vos réflexions.

Pour prouver qu'il n'est pas possible que la pensée soit une qualité ou une puissance de la matière, j'ai dit que toutes les qualités ou puissances connues ou inconnues, qui sont dans la matière ou qu'on lui attribue ordinairement, doivent nécessairement être :

1° Ou des qualités réelles vraiment et proprement inhérentes au sujet auquel on les attribue, comme la grandeur et le mouvement le sont à la matière. Ces qualités réelles sont toujours les sommes ou collections des puissances ou qualités de même genre, qui sont distinctement inhérentes aux différentes parties du sujet matériel; ce qui n'étant pas vrai de la pensée, il est manifeste que la pensée ne peut pas être une puissance ou une qualité de cette espèce, qui inhère à un amas de parties;

2° Ou des qualités qui ne soient pas réellement inhérentes dans le sujet auquel on les attribue ordinairement; mais en effet des modes produits dans quelqu'autre sujet dans lequel ils résident, tels que sont les couleurs, les sons et tout ce qu'on appelle communément les qualités sensibles de la matière. Ces qualités n'existent en aucune façon dans ce sujet auquel on les attribue ordinairement, mais existent dans quelque autre sujet. Ceci n'étant point encore applicable à la pensée, il s'ensuit manifestement que la pensée ne saurait être une puissance ou qualité de cette espèce dans un sujet matériel;

3° Ou des qualités qui ne soient réellement inhérentes dans aucun sujet, et qui soient de pures notions abstraites, ou des dénominations extérieures servant à exprimer certaines idées complexes formées dans nos imaginations, ou certains effets généraux extrinsèques et relatifs, produits des amas particuliers de matière par des agents étrangers, ou certaines dispositions d'amas particuliers de matière, requises pour produire ces effets : tels sont le magnétisme, l'électricité, l'attraction, la réflexibilité, la réfrangibilité et autres choses semblables. Ces qualités n'existent réellement dans aucun sujet par voie d'inhérence proprement dite. Or étant également impossible d'appliquer ceci à la pensée, il est manifeste que la pensée ne peut pas être non plus une puissance ou qualité de cette espèce dans un amas de matières.

Vous convenez que la pensée, pour les raisons que j'ai alléguées, ne saurait être une puissance ou qualité d'aucune de ces trois espèces; mais vous distinguez à l'égard de la première espèce, et vous prétendez :

Qu'il y a des qualités réelles, vraiment et proprement inhérentes dans le sujet auquel on les attribue, qui cependant ne sont pas, de même que la grandeur et le mouvement, les sommes ou collections des puissances ou qualités de même genre, distinctement inhérentes aux différentes parties du sujet; et qu'ainsi la pensée, quoiqu'elle ne soit point une collection de puissances de même genre, peut néanmoins être une qualité réelle inhérente à la matière;

Que les puissances numériques ou les modes particuliers et individuels sont du nombre de ces qualités réelles et inhérentes qui résident dans un amas de matière, sans inhérer distinctement dans ses différentes parties; en quoi elles sont opposées aux puissances génériques, telles que la grandeur et le mouvement, que vous avouez être les sommes des grandeurs et des mouvements des différentes parties;

Que, par exemple, le pouvoir que l'œil a de contribuer à l'action de la vue; le pouvoir d'une horloge de marquer l'heure du jour; le pouvoir qu'un instrument de musique a de produire en nous des sons harmonieux; les figures particulières qui se rencontrent dans les corps, telle que la figure ronde ou carrée, et les modes particuliers du mouvement, sont autant de puissances numériques qui ne résultent d'aucunes puissances du même genre inhérentes aux parties de l'amas de matière, et que de même par conséquent la pensée, bien qu'elle ne soit pas une collection de puissance de même genre, peut néanmoins inhérer dans un amas de matière comme un de ces modes numériques ou individuels de quelque puissance générique;

Qu'en supposant ainsi que la pensée est un mode numérique de quelque puissance générique de matière, on peut concevoir que

comme la rondeur d'un corps n'est pas la somme des rondeurs des parties, ni la figure carrée, la somme des figures carrées des parties; ni le pouvoir qu'un instrument de musique a de produire un son harmonieux, la somme des puissances du même genre qui se rencontrent dans les parties considérées séparément, ni aucun mode particulier du mouvement, la somme des mêmes modes de mouvement qui se trouvent dans les différentes parties : aussi le sentiment intérieur, qui est inhérent dans un amas de matière, peut cependant ne point être la somme des sentiments intérieurs des parties;

Qu'ainsi l'argument tiré de ce que le sentiment intérieur n'est point formé de différents sentiments intérieurs ne conclut pas plus contre la possibilité, qu'il réside dans un amas de matière, que le même argument ne conclurait contre la possibilité de l'existence de la rondeur ou de tout autre mode numérique dans un corps.

Car la rondeur ne résulte pas plus de différentes rondeurs, que la pensée ou le sentiment intérieur ne résulte de différents sentiments intérieurs.

Et la rondeur diffère aussi spécifiquement des autres figures dont elle peut être composée, que le sentiment intérieur diffère d'un mouvement circulaire.

En sorte que la sensation peut être conçue exister dans les parties du corps d'un animal, justement comme la rondeur existe dans les parties qui composent un corps rond: chaque partie a autant de sensation, lorsqu'on la considère séparément, que chaque partie d'un corps rond a de rondeur; et lorsque les parties sont exactement disposées, la pensée est produite en entier, de même que la rondeur est produite en entier par l'union des parties.

Car le sentiment intérieur étant supposé être une puissance réelle numérique, telle qu'est la rondeur, il peut résulter de la composition de différentes qualités, de même que la rondeur résulte de différentes espèces de figures, et est par conséquent une nouvelle qualité dans le même sujet, d'un genre ou espèce différents de toutes les qualités prises ensemble qui composent le sujet.

C'est pourquoi, bien que le sentiment intérieur soit une qualité réelle et différente de toutes les autres qualités connues ou inconnues, que l'on avoue être privées de ce sentiment, il peut cependant résulter de ces qualités qui, prises séparément, sont destituées de ce sentiment, de la même façon que la rondeur est une qualité réelle, spécifiquement différente des autres qualités destituées de rondeur, et cependant peut résulter ou être composée de ces qualités.

Que le sentiment intérieur peut être particulièrement considéré comme un mode ou une espèce individuelle de mouvement.

Car de même qu'il suffit, pour composer la rondeur, de réunir différentes petites parties qui, prises séparément, sont destinées de rondeur; aussi, d'après cette supposition, il n'est pas nécessaire, par rapport au pouvoir, de penser qu'il intervienne autre chose que l'union de différentes petites parties qui sont destituées, chacune en particulier, de cette espèce de mouvement appelé pensée.

Voilà, si je ne me trompe, la substance de vos réflexions et ce que vous avez avancé de plus fort.

J'y oppose les réponses suivantes :

Il est absolument impossible, et il y a une contradiction évidente à dire qu'aucune qualité réelle puisse être véritablement et proprement inhérente dans un amas de matière, sans qu'elle soit la somme ou la collection d'un nombre de puissances ou qualités qui résident distinctement dans les différentes parties de l'amas, et sans qu'elle continue d'être du même genre que le tout qui résulte d'elles; car comme la substance d'un amas de matière n'est elle-même autre chose que la somme de ses parties qui existent chacune distinctement et indépendamment de l'autre, et que le tout ne peut être que du même genre que les parties qui le constituent; aussi nulle puissance ou qualité de substance ne saurait être autre chose que la somme ou collection des puissances des différentes parties; et cette somme ou collection ne peut, à moins de créer quelque chose de rien, qu'être du même genre que les puissances qui la constituent. Si les parties de la substance sont similaires, alors l'amas lui-même est une substance uniforme ou homogène; si les parties ne sont pas similaires, la substance est alors difforme ou hétérogène : mais elle ne cesse pas d'être du même genre ou des mêmes genres que les parties qui la composent. Pareillement, si les puissances des différentes parties de l'amas sont similaires, la puissance du tout sera une puissance simple et uniforme; si les puissances des différentes parties sont dissimilaires, la puissance du tout sera une puissance composée et difforme, mais sera toujours nécessairement du même genre ou des mêmes genres que les puissances qui la composent. Puis donc que vous avouez que la pensée n'est pas une puissance composée d'une multitude de pensées, et qu'il est évident, comme je le montrerai amplement dans la suite, que nulles puissances destituées de pensées ne peuvent être du même genre que la puissance de penser, de telle sorte qu'elles en soient les parties, et que de leur union il en résulte le pouvoir de penser, il s'ensuit que la pensée n'est point du tout une puissance composée de parties, et par conséquent qu'elle ne saurait résider dans une substance qui est formée de parties distinctes et indépendantes, telles que l'on avoue que toute matière est.

Pour développer clairement tout cet argument et en défendre le sens contre les objections et les prétendues preuves que vous avez alléguées au contraire, il faut observer que les termes *genre* et *espèce* et de même genre ou espèce, sont des termes fort équivoques et employés dans un grand nombre de significations, quoique parmi les personnes qui cherchent la vérité, qui tâchent de

s'exprimer avec le plus de clarté qu'il est possible et qui cherchent à s'entendre l'un l'autre, ils ne produisent pas souvent d'erreurs considérables.

Par exemple, il est évidemment vrai que tous les cercles de quatre pieds de diamètre sont d'un seul et même genre ou espèce; c'est ce que les logiciens appellent *species specialissima*. Il est vrai, dans un autre sens, que tous autres cercles quelconques sont de la même espèce; dans un autre, que toutes les figures curvilignes sont de la même espèce; dans un autre, que toutes les figures plates, soit rectilignes, soit curvilignes, en tant qu'opposées aux solides, sont de la même espèce; et dans un autre, que toutes les figures quelconques, soit plates ou solides, sont du même genre ou espèce, en tant que distinguées du mouvement, de la pensée ou de toute autre chose d'un genre entièrement différent : c'est ce que les logiciens appellent *genus generalius*. Excepté cela, on ne peut dire en aucune façon, et le sens du discours ne serait ni vrai ni exact si l'on disait que la figure et le mouvement, ou la figure et la couleur, ou bien la figure et la pensée sont du même genre, parce qu'il n'y a rien de commun dans les idées de ces choses qui puisse les faire ranger ou comparer ensemble, si ce n'est qu'on les comprenne peut-être toutes sous la dénomination purement abstraite de qualité en général.

Pareillement tous les carrés de deux pieds de diamètre sont spécifiquement différents de tous les carrés d'un pied de diamètre; mais ils ne le sont pas dans le même sens ni dans le même degré que les uns et les autres le sont de parallélogrammes, et tous les parallélogrammes diffèrent spécifiquement de tous les carrés; mais ce n'est pas de la même manière qu'ils diffèrent les uns et les autres des triangles, et tous les triangles diffèrent spécifiquement de toutes les figures quadrilatères; mais ce n'est pas de la même manière que les uns et les autres diffèrent des sphères ou des cylindres; et les sphères ou les cylindres diffèrent spécifiquement de toutes les figures rectilignes, mais ils n'en diffèrent pas de la même manière qu'ils diffèrent, et que toutes les autres figures diffèrent du mouvement, du goût et du son, ou comme la figure ou le mouvement diffèrent d'une pensée. Cela fait connaître en passant quelle vérité et quel sens il y a d'affirmer, comme vous faites, *que la rondeur est aussi spécifiquement différente de toutes autres figures, que le sentiment intérieur est différent d'un mouvement circulaire*, c'est-à-dire qu'un cercle diffère, supposons, d'une ellipse ou d'une parabole, non seulement autant qu'il diffère d'un cube; mais même autant qu'il diffère de la raison d'un homme, ou, comme les logiciens s'exprimeront, que le *species specialior* diffère autant du *species* qui est immédiatement au-dessus de lui, qu'il diffère du *genus generalissimum*, et non seulement autant, mais qu'il diffère encore de tout ce qui ne saurait même être renfermé dans ce genre.

J'ajoute que toute couleur d'un bleu clair diffère spécifiquement de toute couleur d'un bleu obscur, mais elle n'en diffère pas autant qu'elles diffèrent l'une et l'autre du jaune ou de l'écarlate; et l'écarlate diffère spécifiquement du bleu, mais il n'en diffère pas autant que l'un et l'autre diffèrent du son d'une trompette.

Faisons présentement l'application de ceci à notre question. Lorsque j'affirme que chaque puissance ou qualité réelle qui est inhérente dans un amas de matière, doit nécessairement être la somme ou la collection des puissances de même genre qui résident distinctement dans les différentes parties de cet amas, il est clair que par ce terme de même genre il ne faut point entendre le *species specialissima*, mais quelqu'une d'entre les *species generaliores*; par exemple, quand je dis que la grandeur d'un pied cube d'or est la somme ou la collection des grandeurs de ses parties, je ne veux pas dire qu'elle est une collection de pieds cubes, mais qu'elle est une collection d'autres grandeurs qui constituent un pied cube et qui sont du même genre qu'elle, dans le sens que toutes grandeurs sont du même genre et peuvent être parties l'une de l'autre : or, grandeur et mouvement, ou grandeur et figure ne sont en aucun sens du même genre et ne peuvent être parties l'un de l'autre : donc figure ou mouvement ne saurait être partie d'une pensée.

De même, quand je dis que le nombre vingt est formé de parties de même genre que le tout, il est évident que je n'entends pas qu'il est formé de plusieurs vingtaines, mais qu'il est formé d'autres nombres qui sont de même genre que lui, dans le sens que tous nombres sont de même genre et peuvent être parties l'un de l'autre. Or nombre et son, ou nombre et couleur, ne sont en aucun sens de même genre et ne peuvent être parties l'un de l'autre; donc nombre ou figure, mouvement ou grandeur ne saurait être partie d'une pensée.

De même encore, quand je dis que la rondeur ou figure sphérique, ou toute autre figure d'un corps doit nécessairement être la somme des qualités de même genre inhérentes aux différentes parties, il est clair que je n'entends pas plus affirmer que la rondeur est formée de plusieurs rondeurs, que je n'entends affirmer que le nombre de vingt est formé de plusieurs vingtaines, ou que le mouvement d'un pied cube de matière est formé des mouvements de plusieurs pieds cubes, mais que mon dessein est d'affirmer que la totalité d'une figure ronde doit être nécessairement formée de parties de rondeur qui sont toutes de même genre qu'elle; tout de même que les nombres qui font p r-tie du nombre vingt sont de même genre que le tout, et que les mouvements des petites parties d'un pied cube de matière, qui sont parties du mouvement du tout, sont de même genre que le mouvement entier. Or figure et tout ce qui n'est pas figure n'est en aucun sens du même genre; donc rien

de ce qui est privé de figure ne saurait être partie de quelque figure que ce soit ; rien de ce qui est en particulier privé de courbure ne saurait être partie d'une circonférence ronde, rien de ce qui est privé du degré particulier de courbure, qui forme un cercle d'un certain diamètre déterminé, ne saurait être partie de la circonférence de ce cercle, et rien de ce qui est privé de pensée ne saurait être partie constituante d'une pensée.

De tout ceci il paraît clairement que votre distinction de pouvoir *génériques* et *numériques* ne sert de rien à votre cause ; car les puissances que vous appelez numériques doivent aussi être nécessairement des collections de puissances de même genre que celles que vous appelez génériques. Il est aussi évident que la figure ronde d'un globe, j'entends sa superficie, est la somme des surfaces convexes de ses parties externes et que sa figure solide est la somme de toutes ses parties solides prises ensemble et considérés comme autant de voussures concentriques ou telles autres figures qui peuvent êtres parties constituantes du contenu solide d'un globe ; cela, dis-je, est aussi évident qu'il est évident que le mouvement d'un globe est la somme des mouvements de ses parties ; et la convexité extérieure de ses parties externes, ainsi que la rondeur concentrique de ses parties internes sont autant du même genre que la rondeur ou figure sphérique entière dont elles sont pour ainsi dire les pièces ; que les mouvements ou grandeurs différentes et distinctes de ses parties sont du même genre que le mouvement ou la grandeur entière qu'elles constituent. Car pourquoi un demi-cercle ou l'arc d'un quart de cercle ne serait-il pas de même genre que la circonférence d'un cercle, et les figures rondes concentriques ou toutes autres figures qui peuvent être parties constituantes du contenu solide d'un globe, ne seraient-elles pas de même genre que la figure du globe, autant que le mouvement ou la grandeur des parties d'un pied cube de matière est de même genre que le mouvement ou la grandeur du pied cube entier ?

Pour dire la vérité, nulles autres puissances que des puissances numériques ne doivent, à parler exactement, entrer en considération dans la question présente. Car les puissances génériques en tant que génériques, ne diffèrent point des universaux, et n'existent que dans l'imagination qui considère et compare divers objets particuliers dans les individuels eux-mêmes, en qui seuls les puissances existent réellement ; elles ne sont point générales, elles ne sont faites générales que quand on considère et que l'on compare ensemble les puissances particulières. Or cette comparaison n'existe que dans l'idée ; et par conséquent les puissances générales ou génériques n'existant réellement dans les choses que par notre moyen, n'ont réellement ni parties ni tout, et ne peuvent, à proprement parler, point du tout entrer en considération dans la question présente. Ce n'est point le mouvement ou la figure prise en général qui est formée de mouvement et de figures, mais c'est le mouvement ou la figure numérique et individuelle d'un corps qui est formée des mouvements et des figures de ses parties. Le mode numérique de mouvement du tout est toujours la somme des modes numériques de mouvement des parties : le mode numérique de la figure superficielle du tout est la somme des modes numériques de figure des côtés extérieurs de ses parties superficielles : et le mode numérique de figure solide du tout est la somme des modes numériques de figure solide de toute les parties prises ensemble. Pareillement si la pensée pouvait inhérer dans un amas de matière, ce ne serait pas la pensée en général, mais toujours quelque pensée numérique particulière qui serait le résultat des pensées des différentes parties.

Si vous répliquez que par puissances génériques vous n'entendez pas puissances générales ou universelles, qui n'ont qu'un point d'existence réelle (quoique vos expressions, quand vous mettez la figure au nombre des puissances génériques, par opposition à toute figure particulière, ne puissent guère présenter d'autre sens que ce sens absurde) ; si, dis-je, vous répondez que par puissances génériques vous n'entendez pas puissances générales, mais seulement ces sortes de puissances particulières qui sont sommes ou collections de puissances de même genre, par opposition à ces autres puissances ou qualités particulières qui ne sont pas sommes ou collections de puissances de même genre, je réponds qu'une semblable distinction ne se trouve point dans la nature, mais que toutes puissances ou qualités quelconques qui inhèrent dans un amas de matière, soit du nombre de celles que vous citez comme génériques, soit du nombre de celles que vous citez comme puissances numériques, sont également et de la même manière sommes ou collections de puissances de même genre. Car si par ce terme de même genre ou espèce vous entendez le *species specialissima*, ni l'une ni l'autre sorte de qualités, ni aucuns touts dans le monde ne sont dans ce sens collections de parties de même genre, n'étant pas plus vrai que la grandeur ou mouvement que vous appelez qualités génériques d'un pied cube de matière sont formées de grandeurs ou mouvement de pied cube, qu'il n'est vrai que la rondeur que vous appelez qualité numérique d'un globe, est formée de rondeurs semblables. Mais si par le terme de même genre l'on entend, ainsi que le sens commun le requiert et que je l'ai expliqué ci-devant, le *species generalior*, alors les deux sortes de qualités et tous les touts imaginables sont collections de parties de même genre, étant également vrai et évident que dans la figure ronde d'un globe, la qualité numérique est, relativement à sa surface, formée des parties de surfaces sphériquement et concentriquement convexes ; et relativement à son contenu

solide, formée de figures rondes concentriques ou de voussures sphériquement et concentriquement convexes, qui étant parties de toute la surface sphérique ou de tout le contenu solide sphérique, sont respectivement du même genre qu'elle : comme il est vrai et évident que dans la grandeur d'un pied cube de matière, la qualité générique est formée de pouces cubes, ou de toutes autres grandeurs, qui étant parties d'un pied cube sont de même genre qu'elle.

Quand vous dites : *Si l'on attache une idée générique aux termes puissances de même genre, alors je conviens que les puissances connues de la matière ne sont autre chose que les sommes des puissances de même genre, c'est-à-dire que la figure et le mouvement d'un corps (il eût été peut-être plus exact de dire la grandeur et le mouvement) est composée des figures et mouvement des grandeurs et mouvements des parties : mais si les termes, puissances de même genre, sont pris numériquement, c'est-à-dire comme puissances qui existent réellement, alors il y a des puissances inhérentes dans des amas de matière qui ne sont point les sommes des puissances de même genre. Par exemple, la rondeur d'un corps n'est point la somme des rondeurs des parties :* votre distinction est évidemment destituée de fondement, parce que dans le même sens que la rondeur d'un corps n'est pas la somme des mêmes rondeurs des parties (car pour ce qui est des autres rondeurs telles que les rondeurs innombrables concentriques et les convexités extérieures de ses petites particules externes, elle en peut être et en est toujours la somme), dans le même sens, dis-je, que la rondeur d'un corps n'est pas la somme des mêmes rondeurs des parties, dans ce même sens il est vrai aussi que la grandeur et le mouvement d'un corps n'est point composée des mêmes grandeurs et mouvements des parties. Au contraire, dans le même sens qu'il est vrai que la grandeur et le mouvement d'un corps est composée des grandeurs et des mouvements, non les mêmes, mais différents des parties, dans ce même sens il est également vrai que la figure ronde numérique d'un corps, c'est-à-dire la figure ronde de sa surface, est la somme des rondeurs, par où j'entends les convexités ou rondeurs extérieures de ses parties superficielles ; et sa figure solide est la somme de toutes ses parties solides prises ensemble qui, selon que je l'ai dit ci-devant, peuvent être considérées comme autant de voussures concentriques ou telles autres figures qui peuvent être parties constituantes du contenu solide d'un globe.

Et quand vous dites : *C'est une contradiction de faire le sentiment intérieur, la somme des sentiments intérieurs des parties, de même que c'est une contradiction de faire consister la rondeur dans les rondeurs des parties ;* quoique vous n'eussiez pas de peine à accorder que *si le sentiment intérieur était une puissance générique semblable à la figure et au mouvement, elle serait pareillement la somme et le résultat des sentiments intérieurs des différentes parties, et ainsi qu'il y aurait autant de sentiments intérieurs distincts qu'il y a de particules de matière qui forment l'amas, ce que vous avouez être très-absurde.* Quand vous ajoutez : *Si le sentiment intérieur propre des hommes est un mode de quelque puissance générique de la matière, il ne doit point être la somme des sentiments intérieurs des parties.* Quand vous dites : *Si le sentiment intérieur répondait à la figure et au mouvement des puissances génériques, il serait pareillement formé des sentiments intérieurs des parties.* Lorsque vous dites : *Le sentiment intérieur peut résulter de qualités qui, considérées séparément, sont destituées de sentiment intérieur, de la même manière que la rondeur est une qualité réelle spécifiquement différente d'autres qualités destituées de rondeur, et cependant peut être le résultat ou le composé de pareilles qualités.* Enfin quand vous dites : *Le sentiment intérieur n'est point un pouvoir qui réponde à la figure et au mouvement, aux puissances génériques que vous convenez consister seulement dans les figures et mouvements des parties, mais il ressemble ou répond aux modes numériques de figures et de mouvement.* Tout cela n'est dit que pour amuser votre lecteur par des mots qui ne signifient rien. Car premièrement, le sentiment intérieur, comme j'aurai ci-après occasion plus particulièrement de l'observer, est vraiment une puissance plus générique que la figure ou le mouvement. En effet, la figure ne renferme sous elle que des modes de figure, et le mouvement ne renferme que des modes de mouvement ; mais le sentiment intérieur comprenant sous lui tous les modes de la pensée, renferme en lui-même les idées de tous les modes de figure et les idées de tous les modes de mouvement et une infinité d'autres idées encore. Le sentiment intérieur étant donc une puissance générique que l'on ne saurait comparer et qui est infiniment supérieur à la figure et au mouvement, il doit être, de votre propre aveu, la somme et le résultat des sentiments intérieurs des différentes parties, et ainsi il y aurait autant de sentiments intérieurs distincts qu'il y a de particules de matière qui forment l'amas, ce que vous convenez être très-absurde. Secondement, tâchons d'imaginer que le sentiment intérieur n'est pas une puissance ou qualité générique, mais en est une numérique, telle que la rondeur, et voyons ce qu'il suivra de là. Le sentiment intérieur en général ne peut pas plus être conçu comme une puissance numérique que la figure en général et le mouvement en général. Mais de même que la rondeur d'un globe est une qualité numérique de ce globe individuel, aussi vous pouvez seulement dire que le sentiment intérieur individuel, que je trouve en moi dans tous les instants du temps, est un mode numérique de quelque puissance inhérente à cet amas de matière qui constitue mon cerveau : or tout comme la rondeur individuelle d'un globe n'est effectivement point formée d'un nombre de rondeurs entières semblables, de même que le nombre cent n'est point formé

de centaines, ni la grandeur d'un pied cube de pieds cubes, ni aucun tout que ce soit d'un nombre de touts semblables; qu'il est cependant nécessaire qu'elle soit formée de figures qui puissent être parties de rondeurs, parties même qui aient ce degré numérique particulier de courbure ou rondeur, et qu'elle ne peut pas l'être de lignes droites ni d'aucunes figures qui ne soient pas, pour ainsi dire morceaux de rondeurs ou morceaux qui n'aient pas ce degré particulier déterminé de courbure ou rondeur : aussi le sentiment intérieur individuel que je trouve en moi dans tous les instants du temps, supposé que ce soit une qualité inhérente à un amas de matière, doit être formé, si ce n'est pas d'un nombre de sentiments intérieurs absolument les mêmes, du moins de puissances qui soient de même genre que ce sentiment intérieur numérique, autant que les arcs des cercles sont de même genre que toute la circonférence circulaire, ou que les parties des surfaces sphériquement et concentriquement convexes sont de même genre que toute la surface sphérique qui en est composée, c'est-à-dire qu'il faut qu'elle soit effectivement formée de différents sentiments intérieurs, mais toujours sentiments intérieurs seulement et non mouvement ou figures, ou toute autre chose, pas plus que la rondeur d'un cercle ne peut être formée de lignes droites, ou de couleurs, ou de sons, ou de toute autre chose que de parties de rondeurs circulaires ; pas plus que la surface d'une sphère ne peut être formée d'autre chose que de petites surfaces qui aient chacune la même convexité sphérique et concentrique ; pas plus qu'une substance étendue ou solide ne peut être formée d'autres parties constituantes que de celles qui sont elles-mêmes parties de substance étendue ou solide. Il n'est nullement vrai, comme vous l'affirmez, que la rondeur est une nouvelle qualité d'un genre ou espèce différente de toutes les qualités componantes prises ensemble, ou qu'elle peut résulter ou être composée de qualités destituées de rondeur, puisque l'on ne peut affirmer d'aucune partie de l'arc d'un cercle qu'elle est entièrement destituée de courbure comme une ligne droite l'est; et pareillement il n'est nullement possible que le sentiment intérieur puisse résulter de qualités qui, prises séparément, sont destituées de toute sorte de sentiment intérieur, comme le mouvement ou la figure le sont. Il y a plus, chaque partie de la circonférence non seulement n'est pas entièrement destituée de rondeur, mais a réellement autant de rondeur ou de courbure, j'entends en degré, quoiqu'elle n'en ait pas autant en quantité que tout le cercle lui-même en a, par la même raison qu'un cercle a autant de rondeur que vingt, ou qu'un pouce cube d'eau bouillante a autant de chaleur en degré que vingt, ou qu'un pied carré de surface blanche a autant de blancheur que vingt; et par conséquent le sentiment intérieur, si c'était une qualité qui répondit ou pût être comparée à la rondeur d'un cercle, devrait de même être composé de parties qui auraient chacune autant de sentiment intérieur en degré que le tout.

Les mêmes principes serviraient aisément à montrer l'absurdité de tout ce que vous avez encore avancé d'après votre exemple favori de la rondeur.

Vous dites que l'argument tiré de ce que le sentiment intérieur n'est pas formé de différents sentiments intérieurs, ne conclut pas plus contre la possibilité que le sentiment intérieur réside dans un amas de matière, que le même argument ne concluerait contre la possibilité de l'existence de la rondeur dans un corps qui n'est pas plus formée de différentes rondeurs, que la pensée ou le sentiment intérieur n'est formé de différents sentiments intérieurs, et qui diffère aussi spécifiquement des autres figures, que le sentiment intérieur diffère d'un mouvement circulaire. Mais je crois avoir montré que les exemples ne sont pas semblables, et que la rondeur n'est pas composée de qualités aussi différentes de la rondeur, que vous supposez que le sentiment intérieur est formé de qualités différentes du sentiment intérieur ; c'est-à-dire que la rondeur de toute la circonférence d'un cercle n'est pas aussi différente de la convexité des petits arcs dont elle est composée, ou la rondeur de tout un globe n'est pas aussi différente des petites parties sphériquement et concentriquement convexes des surfaces dont elle est composée, que le sentiment intérieur est différent d'un mouvement circulaire, ou d'un mouvement en carré, ou d'aucun mouvement en tout, ou d'aucune autre chose quelconque qui est entièrement privée de sentiment intérieur. Car la rondeur consiste uniquement en morceaux de rondeur, qui ne diffèrent d'elle spécifiquement que dans le sens le plus borné du mot *spécifiquement*, ou plutôt ils ne diffèrent point du tout d'elle spécifiquement, si ce n'est en grandeur seulement, comme la partie diffère du tout ; n'y ayant guère d'exactitude à dire que le nombre vingt diffère spécifiquement du nombre dix, ou que trois cent soixante degrés ou soixante degrés diffèrent spécifiquement de vingt degrés ou dix degrés, ou de toute autre partie d'un même arc; chaque partie duquel a nécessairement, comme je l'ai dit ci-devant, justement autant de rondeur ou courbure en degré que tout l'arc ou tout le cercle lui-même en a; mais la pensée, si elle est formée de qualités entièrement privées de pensée, comme mouvement, figures et autres choses semblables le sont, doit être composée de qualités qui diffèrent génériquement d'elle dans le sens le plus étendu du mot *génériquement* N'étant plus alors sous un genre commun, et n'ayant plus de ressemblance, l'une et l'autre n'ont plus rien de commun dans leurs idées ; et conséquemment ne peuvent dans aucun sens être du tout comparées l'une avec l'autre, ou composées l'une de l'autre ; pas plus que des cercles et des lignes droites, ou des couleurs et des sons, des nombres et des goûts, des figures et des mouvements, ou toutes autres

choses dont les idées n'ont rien de commun ou de semblable entre elles.

Vous alléguez de plus en faveur de la rondeur aussi bien que de la pensée, que c'est une chose si éloignée d'être aussi certaine qu'une démonstration arithmétique, qu'une pareille puissance particulière est un tout plus gros que toutes ses parties, que l'on démontre arithmétiquement qu'une puissance particulière, telle que la rondeur, n'est qu'égale tout juste à toutes les parties dont cette rondeur est composée. Car entre-t-il autre chose dans la composition de la rondeur, qu'un assemblage de différentes petites parties destituées chacune séparément de rondeur, et autre chose forme-t-il la puissance de penser que l'union de différentes parties destituées chacune séparément de pensée? Mais ici encore votre comparaison ne sert de rien au sujet. Car quand vous demandez, entre-t-il autre chose dans la composition de la rondeur qu'un assemblage de petites parties destituées chacune séparément de rondeur? Si par destituées chacune séparément de rondeur vous entendez destituées chacune séparément de la même rondeur totale, alors votre assertion se réduit à ceci, que les parties de la rondeur ne sont pas un nombre des mêmes touts, ou que les différentes parties de la circonférence d'un cercle ne sont pas autant de mêmes circonférences totales. Et alors je réponds que les parties de la pensée, si elle était inhérente dans un amas de matière, ne seraient pas autant de mêmes pensées totales. Mais si vous voulez dire qu'une figure ronde est un composé de petites parties qui, prises séparément, sont destituées de toute rondeur, de toute courbure absolument, alors votre assertion est directement fausse : et une pareille rondeur serait un tout plus gros que toutes ses parties, de la même manière que j'ai dit que le sentiment intérieur serait, s'il était formé de mouvements ou de toutes autres qualités privées de sentiment intérieur, si vous imaginez que la pensée est formée de différents sentiments intérieurs innombrables, comme la rondeur de la circonférence d'un cercle est composée d'arcs convexes innombrables, il est vrai alors, et alors seulement, que votre comparaison serait bonne; mais de supposer que la pensée est formée de puissances entièrement privées de sentiment intérieur, c'est la même chose que de supposer la circonférence d'un cercle composée de lignes droites destituées absolument de convexités ; ou plutôt la même chose que de supposer cette circonférence composée de sons, ou de couleurs, ou de ce que l'on peut imaginer de plus éloigné de l'idée de rondeur ; et c'est faire évidemment un tout plus gros que toutes ses parties, c'est-à-dire renfermant quelque chose différent de toutes ses parties prises ensemble, quelque chose de surplus ; c'est même faire un pareil tout la somme de parties qui ne peuvent le composer ni en tout ni en partie : ce qui est une contradiction manifeste. Il est évident qu'un tout ne saurait différer de toutes ses parties en rien autre chose, si ce n'est uniquement dans le nom abstrait, la pure dénomination extérieure de sa qualité de tout qui n'est rien du tout à la chose elle-même qu'une pure manière de concevoir, une pure liaison d'idées dans l'imagination de la personne qui contemple ou qui réfléchit sur ce tout. Si la pensée était la qualité d'un amas de matière, c'est-à-dire la somme ou totalité des puissances de ses parties, elle ne devrait pas différer des puissances distinctes de ses parties, autrement que l'idée de la rondeur d'un cercle ne diffère de l'idée de la rondeur de deux demi-cercles ou de quatre quarts de cercles joints ensemble ; ou autrement que l'idée de deux fois six ne diffère de l'idée du nombre douze. Si donc la pensée était, comme vous le supposez, une composition ou résultat de différentes puissances, et de puissances qui fussent elles-mêmes entièrement privées de sentiment intérieur; la pensée serait on une pure dénomination extérieure, et rien du tout réellement à la substance même pensante ; de la même manière qu'une douzaine est un pur nom, et rien du tout qui diffère en soi réellement de douze unités, qui est ce que vous ne voulez pas affirmer : ou bien il faudrait qu'elle fût inévitablement un tout plus gros que toutes ses parties, c'est-à-dire renfermant toutes ses parties et la pensée outre cela; de même que la circonférence courbe d'un cercle contiendrait plus de courbure que toutes ses parties prises ensemble, si elle pouvait être composée de lignes qui n'auraient chacune, prises séparément, aucune courbure en tout, ou de même qu'un cube serait plus gros que toutes ses parties, s'il était composé de parties qui, prises séparément, n'auraient aucune grandeur en tout.

Si vous voulez, sur ce que je viens de dire, abandonner votre premier argument, et que recourant toujours à de nouvelles comparaisons, vous alléguiez qu'une figure carrée supposée peut-être composée de parties qui n'aient rien du carré, je réponds que le carré de la figure d'un corps est une pure dénomination extérieure, un pur acte de l'imagination par lequel elle compare relativement ensemble les extrémités d'une surface, la situation de quatre lignes droites au regard l'une de l'autre, et qui n'a proprement aucune existence réelle dans les choses mêmes, comme le sentiment intérieur est reconnu en avoir dans la substance pensante. On peut dire la même chose de toutes les autres qualités, dont l'essence consiste purement dans la comparaison relative de la situation ou des autres rapports des parties d'un corps l'un à l'égard de l'autre ; de pareilles qualités n'ayant réellement point d'existence numérique propre, ailleurs que dans l'idée. Et la rondeur elle-même, considérée de la même façon peut par un semblable moyen fournir une juste réponse à l'argument que vous tirez de là.

Enfin vous affirmez que *la sensation est dans les parties d'un animal, comme la ron-*

deur est dans les parties qui composent un corps rond ; chaque partie a autant de sensation considérée séparément, que chaque partie d'un corps rond a de rondeur ; et lorsque les parties sont exactement disposées, toute la pensée est formée, comme toute la rondeur existe par l'union des parties. Mais je me flatte que ce que j'ai dit ci-devant prouve suffisamment qu'une figure ou un mouvement destitué de sentiment ne saurait être partie d'une sensation ou partie d'une pensée, comme un demi-cercle ou un quart de cercle est partie d'un cercle. Affirmer le contraire, c'est-à-dire qu'une figure ou mouvement qui est entièrement destitué de sentiment peut ainsi être partie d'une sensation, il est clair, comme je l'ai montré ci-devant, que c'est la même chose que si vous affirmiez qu'une ligne qui n'a nulle courbure peut être partie de la circonférence d'un cercle, de même que l'arc d'un quart de cercle l'est, ou que quelque chose qui n'a ni solidité ni extension peut cependant être une partie constituante d'une substance étendue et solide.

J'ai fait voir qu'aucune partie de la circonférence d'un cercle n'est entièrement destituée de rondeur. Si donc la sensation est, selon votre assertion, dans les parties d'un animal, comme la rondeur est dans les parties qui composent un corps rond ; et que chaque partie ait autant de sensation prise séparément, que chaque partie d'un corps rond a de rondeur ; il s'ensuivra non pas, ainsi que vous le voulez, que la sensation peut résulter d'une union de parties entièrement destituées de sentiment, car la circonférence d'un cercle ne peut être formée par l'union de lignes, ou la superficie d'une sphère par une réunion de surfaces, destituées entièrement de courbure ; mais il s'ensuivra au contraire qu'il y a réellement quelque degré de sensation dans chaque partie de l'animal prise separément ; comme il est nécessaire qu'il y ait quelque degré de courbure dans chaque partie de la circonférence d'un cercle, ou de la surface d'une sphère. Et ainsi vous tombez inévitablement dans cette idée absurde selon vous, *qu'il y a autant de sentiments intérieurs distincts, qu'il y a de particules de matière qui constituent l'amas pensant.*

J'appréhende que nos lecteurs ne soient suffisamment las de rondeur. Les autres exemples que vous citez pour prouver qu'une qualité ou une puissance inhérente dans un amas de matière ne saurait être le résultat des puissances ou qualités de même genre qui résident dans les parties de l'amas, font encore moins à votre sujet. Car il est très-clair, à l'égard de ces exemples et de tous les autres imaginables, qu'ils ne sont jamais et ne peuvent être autre chose que les sommes de puissances ou qualités du même genre particulier uniforme que le tout, lorsque le tout est simple et homogène, ou du même genre général que lui, lorsqu'il est complexe et hétérogène. Et puisque vous avouez que ce n'est pas le cas de la pensée, il s'ensuit que la pensée ne peut-être une puissance ou qualité qui réside dans un amas de matière.

Le pouvoir qu'une horloge a de marquer l'heure du jour n'est pas à la vérité le résultat des mêmes puissances individuelles qui résident dans les différentes parties, et ne l'est pas plus que le nombre mille n'est le résultat d'une composition de mille, ou que aucun tout n'est un composé d'une multitude des mêmes touts ; mais comme le nombre mille est la somme de beaucoup de nombres, et que l'on ne peut imaginer avec aucune raison qu'elle soit un composé de sons ou de couleurs ; de même aussi le pouvoir numérique d'une horloge, qui n'est autre chose que mouvement et figure, ne saurait être le résultat d'aucunes autres qualités et puissances dans les parties que de celles qui sont elles-mêmes en particulier du même genre, suivant la manière ci-devant expliquée ; savoir, mouvements et figures. Et pareillement mon sentiment intérieur numérique actuel, s'il se réduisait à une qualité inhérente dans un amas de matière ; quoiqu'il ne fût pas effectivement la somme d'une multitude des mêmes pensées individuelles, inhérentes dans les différentes parties distinctes de l'amas, devrait cependant être la somme de puissances dans les parties telles qu'elles seraient elles-mêmes en particulier du même genre, savoir, sentiments intérieurs ou pensées : cela étant également et par la même raison impossible que mon sentiment intérieur fût le résultat de puissances dans les parties de mon cerveau, qui seraient, *toto genere*, différentes de la pensée et n'auraient rien dans leurs idées de commun ou de semblable avec elle ; telles que sont la figure et le mouvement, et toutes les autres puissances destituées de sentiment intérieur ; de même qu'il est impossible que le nombre mille ci-devant mentionné pût être un composé de sons ou de couleurs, ou de toute autre chose que nombres.

Le pouvoir qu'un instrument de musique a de produire des sons harmonieux n'est pas à la vérité le résultat des mêmes puissances individuelles qui résident dans les différentes parties de l'instrument, pas plus que la circonférence d'un cercle n'est formée d'un nombre de mêmes circonférences totales ; mais, comme la circonférence d'un cercle est la somme d'une multitude d'arcs convexes qui ont la même courbure, et qu'elle ne saurait être un assemblage de lignes droites ou de corps cubiques ou d'arcs dont les courbures soient différentes ; de même aussi l'harmonie produite par un instrument de musique n'étant elle-même dans l'esprit qui la perçoit autre chose qu'un son ; et relativement à l'instrument, à l'air et aux organes de la sensation, n'étant autre chose qu'un mouvement de parties, ne saurait être le résultat ou composé d'aucunes autres puissances, que de celles qui sont elles-mêmes en particulier du même genre dans ces différents sujets respectivement ; savoir, dans l'esprit qui les conçoit également, des sons, et dans l'instrument lui-même, dans l'air et

dans les organes de la sensation, des mouvements des parties. Et pareillement si le sentiment intérieur était une puissance inhérente dans un amas de matière, il ne pourrait être le résultat d'aucunes autres puissances dans les parties que *de quelques sortes de sentiment intérieur ;* par la même raison que la circonférence d'un cercle ne peut être, comme je l'ai observé ci-devant, un assemblage de lignes droites ou de corps cubiques; ni un son harmonieux, un composé de couleurs ou de toute autre chose que de sons.

Le pouvoir que l'œil a de voir n'est pas différent de celui qui est dans les verres objectifs des télescopes, qui consiste à transmettre et à rompre les rayons de lumière au point de représenter l'image de l'objet dans le fond de l'œil ; et ce pouvoir n'est évidemment rien que la somme des puissances de même genre ; savoir, des puissances de transmettre et de rompre les rayons qui résident distinctement dans les différentes parties de l'œil ou du verre. Chaque partie de l'œil transmet et rompt les rayons, et ces rayons peignent diverses parties de l'image; et l'image entière ne diffère pas autrement de toutes les parties ; ni ce que vous appelez le pouvoir numérique de l'œil entier ne diffère pas des puissances singulières de toutes ses parties, autrement que l'idée d'une douzaine ne diffère de l'idée de douze unités, et si cette différence est aussi grande que celle qui se trouve entre l'idée de sentiment intérieur et l'idée de mouvement circulaire ou de tout autre mouvement, j'avoue que j'ai perdu l'entendement.

Mais il y a encore un malheur plus particulier dans l'exemple que vous avez choisi, du pouvoir que l'œil a de contribuer à l'action de la vue, comme d'un pouvoir numérique d'un amas de matière, et dans votre assertion, *que la division ou la variation de la moindre partie de l'œil fait cesser entièrement la puissance qu'il a de contribuer à l'action de la vue.* Car cela est si éloigné d'être vrai, excepté par accident seulement, à raison de la délicatesse et de la fluidité de la matière de l'œil, qu'au contraire, non seulement chaque partie de l'œil, comme je viens de le dire, transmet et rompt les rayons, afin de peindre dans le fond les différentes parties de l'image de l'objet; (or la puissance de l'œil entier n'est rien de plus que la somme de ces transmissions et réfractions); mais même en outre chaque partie de l'œil a la même puissance que le tout, à la différence seulement du degré de peindre au fond l'image entière de l'objet. Car de même que chaque moitié de l'objectif rompu d'un télescope ou de toute autre de ses pièces qui aura conservé le poli sur les deux surfaces, représentera distinctement l'objet entier avec moins de brillant et de lumière seulement que le verre entier ne le représenterait, de même aussi chaque partie de l'œil peint toutes les parties de l'objet entier ; et lors même que la moitié de l'œil ou l'œil presque tout entier, est couvert en sorte que vous regardez seulement par une pinule placée à droite ou à gauche, ou au milieu de la prunelle, l'objet entier ne laisse pas d'être aperçu distinctement, même par cette petite partie de l'œil; et par conséquent la puissance de l'œil est la même dans le tout et dans chaque partie.

Ce qui vient d'être dit au sujet des divers exemples sur lesquels il vous a plu d'insister, peut avec très-peu de changement se dire également par rapport à toutes les autres puissances quelconques qui résident ou peuvent résider dans un amas de matière. En expliquant bien la nature de ces puissances, l'on montrera même que vos propres exemples sont autant d'arguments sans réponse contre l'assertion que vous avez avancée pour les défendre.

Je me flatte que ceci suffit pour prouver contre vous en général que chaque puissance ou qualité qui réside dans un amas de matière doit nécessairement être la somme ou collection des puissances de même genre qui résident distinctement dans les différentes parties de l'amas; et par conséquent que toute puissance, qui n'est point une collection de pareilles puissances, ce que vous avouez se trouver à l'égard du sentiment intérieur ou de la pensée, ne saurait être en tout une puissance ou qualité de la matière.

Ce n'est pas sans quelque répugnance que vous semblez à la fin déterminer de quelle sorte de pouvoir générique de matière vous imaginez que la pensée est un mode numérique; vous supposez que *le sentiment intérieur est un mode du mouvement ; vous parlez de la pensée comme d'une espèce de mouvement;* et vous croyez employer une expression plus propre quand vous indiquez une certaine *espèce de mouvement appelé pensée.*

Vous souhaitez à la vérité que l'on ne *vous impute pas cela comme votre opinion, puisque vous prenez seulement la liberté de le supposer.* Mais ce faux-fuyant vous est inutile, quand on prouve que vous admettez l'absurdité de l'idée; car vous déclarez comme votre opinion positive, que *le sentiment intérieur ou la pensée propre aux hommes est un mode de quelque puissance générique de la matière.* Vous ne voulez pas déterminer positivement ce que c'est que cette puissance générique, mais vous supposez qu'elle est mouvement; or je m'imagine que vous supposez ce que vous jugez le plus probable, et ce que vous pensez pouvoir mieux servir au but que vous avez d'expliquer la nature de la pensée. Je m'en vais donc prouver que rien n'est plus absurde que de supposer que la pensée est un mode du mouvement. Le même argument ne prouvera pas moins fortement qu'il n'est pas possible que la pensée soit un mode de figure ou de toute autre propriété connue de la matière : il prouvera aussi qu'il n'est pas possible qu'elle soit un mode de quelque puissance inconnue de la matière qui en général est destituée de pensée ; parce que toute puissance inconnue, destituée de pensée, est aussi différente de la

pensée, que le mouvement, ou la figure, ou toute autre puissance connue l'est ; par la même raison qu'une odeur ou un goût, ou toute autre qualité connue ou inconnue, qui n'est pas une couleur, ne doit pas plus nécessairement être du bleu ou de l'écarlate, que le son d'une trompette ne l'est. Quand j'aurai montré l'absurdité de votre supposition, que la pensée est un mode du mouvement j'aurai aussi montré l'absurdité de l'opinion que vous déclarez être la vôtre, savoir, que le sentiment intérieur, ou la pensée propre aux hommes, est un mode de quelque pouvoir générique de la matière.

Or pour prouver l'absurdité de supposer que le sentiment intérieur est un mode du mouvement, je propose les arguments suivants :

1° Tout mode, de quelque puissance ou qualité que ce soit, n'est autre chose que cette puissance ou qualité dont il est mode, en entendant cela avec quelque restriction en particulier; c'est-à-dire qu'il n'est qu'un exemple particulier de cette puissance ou qualité générale, qu'il n'est que la puissance ou qualité générale considérée sous telle et telle modification particulière. Le bleu et le rouge, et tous les autres modes de couleur ne sont que différentes couleurs particulières, et ne peuvent renfermer rien dans leur idée au-delà du genre de couleur. Le son aigu et grave ou tout autre mode de son ne sont que différents sons particuliers et ne renferment rien dans leur idée au-delà du genre du son. La figure circulaire et triangulaire et tout autre mode de figure ne sont que différentes figures particulières, et ne peuvent rien renfermer dans leur idée, au-delà du genre de figure. De même tous les modes de mouvement ne sont autre chose que des mouvements purement particuliers et ne peuvent rien renfermer dans leur idée au-delà du genre de mouvement. Or si les idées simples sont le fondement de toute notre connaissance, et que la perception claire et distincte de la convenance ou disconvenance de ces idées soit la meilleure et la plus grande preuve de vérité à laquelle nos facultés soient capables d'arriver; alors il est aussi évident qu'aucune vérité dans le monde puisse l'être, qu'il n'est pas possible que le sentiment intérieur soit un mode de mouvement. Car j'ai une perception aussi claire et distincte que l'idée de sentiment intérieur renferme quelque chose en elle de différent et de plus que le genre de mouvement, que j'en ai qu'il renferme quelque chose de plus que le genre de figure. L'idée de sentiment intérieur est aussi totalement et génériquement différente de l'idée d'un mouvement circulaire ou d'un mouvement elliptique, ou de tout autre mode de mouvement quelconque, qu'elle l'est de l'idée d'un cercle ou d'un cube ou de tout autre mode de figure quelconque. J'ai donc exactement la même certitude intuitive que le sentiment intérieur ne saurait être un mode de mouvement, que celle que j'ai qu'un cercle ou un cube n'est pas une pensée, ou qu'un son aigu n'est pas une couleur pourpre, ou qu'aucune chose dans le monde n'en est point une dont on puisse imaginer l'idée plus éloignée et plus différente du sentiment intérieur.

De supposer le sentiment intérieur un mode de mouvement, c'est réellement une plus grande absurdité, si cela peut se dire, que ce n'en serait une de supposer la rondeur une propriété d'un carré ; parce que l'idée du mouvement local et l'idée de la pensée n'ayant point un genre commun, n'ayant rien en quoi elles puissent convenir ou être comparées ensemble, sont évidemment plus différentes l'une de l'autre que deux figures planes ne peuvent être, qui ont un genre commun ; et il y a vraiment plus de ridicule à demander comme vous faites : *Qu'entre-t-il de plus dans la puissance de penser, que l'union de différentes petites parties, dont chacune se trouve revêtue de cette espèce de mouvement appelé pensée ?* qu'il n'y en aurait à faire cette question : *Qu'entre-t-il de plus dans la composition de la couleur écarlate, que l'union de différentes petites parties, dont chacune est destituée de cette espèce de son appelé écarlate ?* parce que deux qualités sensibles ne sont pas aussi différentes l'une de l'autre dans leurs idées, que l'idée de sentiment intérieur est éloignée de l'idée de mouvement local.

Le mouvement local ne saurait avoir d'autre effet dans aucun amas de matière, que celui d'y produire une différente contiguité de parties, chose que Locke lui-même, qui n'avait nul préjugé contre la possibilité que la matière pensât, reconnaît qu'il est très-absurde d'attribuer à la pensée. *Supposer*, dit-il, *que l'Etre éternel pensant, ou tout être fini pensant, ne soit autre chose qu'un composé de petites parties de matière destituées chacune séparément de pensée ; c'est attribuer toute la sagesse et la connaissance de cet Etre éternel, ou la sagesse ou la connaissance et toutes les puissances de l'être fini pensant à la contiguité des parties. Mais rien ne saurait être plus absurde, car des particules de matière qui sont destituées de pensée ont beau être mises ensemble, il ne s'ajoute rien à elles par là qu'une nouvelle relation locale des parties, par laquelle il est impossible que la pensée et la connaissance leur soit communiquée.*

2° Si la pensée était un mode ou une espèce de mouvement, il s'ensuivrait que tout mouvement serait quelque degré ou espèce de pensée. Car le mouvement dans la chose mue, si l'on excepte seulement la différence des degrés de vitesse ou de lenteur, est une qualité similaire qui ne varie point, toutes ses différentes déterminations ou celles que vous appelez ses modes et espèces n'étant réellement rien dans le corps même qui est mu et n'étant que de pures notions abstraites ou dénominations externes conçues uniquement dans notre imagination. Car le mouvement dans une détermination ou dans une autre, du nord au midi ou du midi au nord, est une chose purement relative et qui n'apporte aucune différence réelle dans le corps mu ; de façon que l'un de ces mouvements puisse être sentiment intérieur et l'autre ne

le puisse pas. De même le mouvement circulaire ou le mouvement en toute autre figure, n'est réellement et véritablement rien d'inhérent au corps même, qui diffère du mouvement en ligne droite. Car la détermination de tout corps qui se meut en cercle n'est autre chose dans un point donné du temps qu'une détermination de se mouvoir dans une certaine ligne droite; et dans un autre point donné du temps, de se mouvoir dans une autre ligne droite; en sorte que rien de semblable à un mouvement circulaire, de quelque particule de matière que ce soit, ne coexiste à la fois; mais tout mouvement est, étroitement et proprement parlant, une qualité similaire et uniforme, par où j'entends la progression d'un corps conformément à sa détermination, laquelle détermination est toujours en ligne droite, et fait que le corps avance en effet en ligne droite, quand il ne rencontre point de résistance; lorsqu'il rencontre de la résistance par intervalles, qu'il revient de nouveau successivement aux lignes droites dont il est détourné par cette résistance, et lorsqu'il trouve une continuelle résistance, qu'il avance dans la ligne courbe où le détour le porte continuellement. Or tout mouvement curviligne pareil, soit circulaire, soit de toute autre espèce quelconque, n'est que l'idée d'un nombre de mouvements successifs d'un corps qui n'existent jamais à la fois, un pur être de raison, ou une pure opération de l'esprit, qui considérant le mouvement passé et futur, et réunissant le tout à l'aide de la mémoire et de l'imagination, appelle ce tout quelquefois d'un certain nom, quelquefois d'un autre. Comment donc aucun de ces modes de mouvement pourrait être la cause efficiente de la pensée, ou suivant votre supposition pourraient-ils être eux-mêmes pensée; puisqu'il est évident qu'ils ne sont que l'effet et la production de la pensée, c'est-à-dire, des idées purement formées par l'imagination et la mémoire?

Ce qui vient d'être dit au sujet des modes de mouvement d'un seul corps peut aisément s'appliquer aux modes de mouvement de tout nombre de corps, dans quelque amas ou composition que ce soit, étant évident que si la progression d'une particule de matière en ligne droite directement n'est point sentiment intérieur ou pensée, la même progression de vingt particules en droite ligne à la fois ne saurait être non plus sentiment intérieur : la position de ces lignes au regard l'une de l'autre, qui détermine le mode particulier de mouvement de tout l'amas, étant purement imaginaire, relative et comparative, une fiction seulement de l'esprit ou de l'imagination, et rien qui existe réellement dans les corps eux-mêmes en aucun et même moment de temps.

Pareillement encore l'impulsion ou le choc d'une particule de matière l'une contre l'autre est une chose similaire et la même dans tous les cas, à la différence seulement du degré ou quantité de force; et ainsi devrait toujours être, et dans tous les cas, si jamais elle l'était dans un, quelque degré de pensée; d'où il suivrait qu'il devrait y avoir autant de divers sentiments intérieurs inhérents qu'il y a de particules de cervelle ou d'esprits ou de toute autre matière dans quelque amas que ce soit qui se heurtent continuellement l'un contre l'autre, qui est ce que vous ne voulez point affirmer.

3° Si le sentiment intérieur était un mode ou une espèce de mouvement, alors le mouvement serait la puissance plus générique qui renfermerait sous elle la pensée, de même que le genre, pour m'exprimer avec les logiciens, renferme l'espèce. Mais il est évident au contraire, ainsi que je l'ai observé ci-devant, que la pensée, quoique simple et non composée de parties, est dans le sens dont il s'agit, une puissance infiniment plus générique que le mouvement ou la figure, ou toute autre puissance de matière; et par conséquent elle ne saurait être un mode ou une espèce d'aucune de ces choses. Il y a autant d'idées de figures qu'il y a de figures, autant d'idées de mouvement qu'il y a de modes de mouvement, et autant d'idées d'autres choses qu'il y a de choses dans le monde, auxquelles on puisse penser; et toutes ces idées sont des modes, des sortes ou des espèces de pensée. Or si la pensée est une puissance plus variée, plus étendue, plus générique que le mouvement, il est manifeste qu'elle ne saurait être un mode ou une espèce de mouvement, comme la rondeur est un mode ou une espèce de figure. Si la pensée est une puissance plus générique que la figure, le mouvement ou toute autre puissance de matière, si elle est une puissance aussi universelle que toutes les choses prises ensemble auxquelles on peut penser; elle est certainement une puissance générique dans le plus haut degré, et conséquemment si elle était en tout une puissance de matière, elle vous obligerait de vous précipiter dans l'absurdité que vous déclarez vouloir éviter. Car de votre propre aveu *vous accorderiez volontiers que si le sentiment intérieur était une puissance générique comme la figure et le mouvement*, elle ne l'est point comme la figure et le mouvement, mais elle est infiniment plus générique que l'une et l'autre, *elle serait pareillement la somme et le résultat des différents sentiments intérieurs des parties; et ainsi il y aurait autant de sentiments intérieurs distincts qu'il y aurait de particules de matière dont l'amas serait composé; ce que vous avouez être très-absurde.*

De même que la figure est le genre de toutes les espèces de figures, de même aussi l'idée de figure est le genre de toutes les idées des différentes espèces de figures : l'idée de mouvement est aussi le genre de toutes les idées des différentes espèces de mouvement; l'idée de couleur est le genre des idées de toutes les espèces de couleurs; l'idée de son est le genre de toutes les idées des différentes espèces de sons, et l'idée d'un animal est le genre des idées de toutes les espèces d'animaux. Les idées générales de figures, mouvement, couleurs, son, animal, etc., sont des puissances génériques de l'esprit, et la pensée

est le *genus generalius* de toutes ces puissances. Avec quelle raison peut-on donc dire qu'elle est une des espèces inférieures ou un mode numérique de l'une de ces puissances?

4° *Mais de plus, ou toutes les parties de cet amas de matière sont en repos, ou bien elles ont un certain mouvement qui fait qu'il pense. Si cet amas de matière est dans un parfait repos, ce n'est qu'une lourde masse privée de toute action, qui ne peut par conséquent avoir aucun privilége sur un atome.*

Si c'est le mouvement de ses parties qui le fait penser, il s'ensuivra de là que toutes ses pensées doivent être nécessairement accidentelles et limitées, car toutes les parties dont cet amas de matière est composé, et qui, par leur mouvement, y produisent la pensée, étant en elles-mêmes et prises séparément, destituées de toute pensée, elles ne sauraient régler leurs propres mouvements, et moins encore être réglées par les pensées du tout qu'elles composent, parce que, dans cette supposition, le mouvement devant précéder la pensée et être par conséquent sans elle, la pensée n'est point la cause, mais la suite du mouvement, ce qui étant posé, il n'y aura ni liberté ni pouvoir, ni choix, ni pensée ou action quelconque réglée par la raison et par la sagesse : de sorte qu'un tel être pensant ne sera ni plus parfait ni plus sage que la simple matière toute brute, puisque de réduire tout à des mouvements accidentels et déréglés d'une matière aveugle, ou bien à des pensées dépendantes des mouvements déréglés de cette même matière, c'est la même chose, pour ne rien dire des bornes étroites où se trouveraient resserrées ces sortes de pensées et de connaissances qui seraient dans une absolue dépendance du mouvement de ces différentes parties. Mais quoique cette hypothèse soit sujette à mille autres absurdités, celle que nous venons de proposer suffit pour en faire voir l'impossibilité, sans qu'il soit nécessaire d'en rapporter davantage. Car supposé que cet amas de matière pensant fût toute la matière ou seulement une partie de celle qui compose cet univers, il serait impossible qu'aucune particule connût son propre mouvement ou celui d'aucune autre particule, ou que le tout connût le mouvement de chaque partie dont il serait composé, et qu'il pût par conséquent régler ses propres pensées ou mouvements, ou plutôt avoir aucune pensée qui résultât d'un semblable mouvement. (Locke, *Entendement humain, liv. IV, chap.* 10, § 17).

5° Si la pensée était un mode ou une espèce de mouvement, alors de même que c'est une expression exacte de dire que la figure circulaire est une espèce de figure, la figure carrée une seconde espèce, la figure cubique une troisième, et la figure elliptique une quatrième; de même aussi ce serait une expression exacte de dire que le mouvement circulaire est une espèce de mouvement, le mouvement en carré une seconde espèce, le mouvement en ellipse une troisième, et la pensée ou le sentiment intérieur une quatrième; et j'en appelle au sens commun de tous les hommes pour décider si je ne serais aussi bien fondé à ajouter qu'un arbre est une cinquième espèce, un syllogisme une sixième, et une personnalité une septième, etc.

Si vous répondez à cela que vous n'entendez pas, quoique vous le disiez, que tout mouvement particulier soit lui-même pensée, mais que la pensée peut être le résultat de quelque mouvement particulier, je réponds avec Hobbes qu'aucun résultat de mouvement ne saurait jamais être une autre chose que pur mouvement, à la différence peut-être de la juxta-position des parties; sur quoi voyez ci-dessus pag. 1283, et par conséquent tous les arguments précédents tiennent également contre l'une et l'autre notion.

Quelques-unes de ces absurdités sont si grossières et cependant sont des conséquences si naturelles de l'idée que vous proposez, qu'il est difficile d'imaginer que vous ne les ayiez pas aperçues : aussi essayez-vous enfin de les prévenir par une méthode très-efficace, une méthode à l'aide de laquelle vous pourrez, toutes les fois qu'il vous plaira, répondre à tous les arguments que l'on fera sur quelque question que ce soit, et vous débarrasser non seulement de ce qui est démonstration, mais encore de la connaissance intuitive elle-même. Vous me dites que j'imagine que *le sentiment intérieur est quelque autre chose que ce que vous soutenez qu'il est ; que le terme de sentiment intérieur a un autre sens quand vous vous en servez que quand je l'emploie ;* que vous vous en servez pour signifier *une puissance numérique qui répond à la rondeur dans un corps, ou au mouvement particulier à un amas de matière ;* et que quand je l'emploie, *il a rapport à une chimère ou idée de mon invention.*

Je réponds à cela dans les termes de Locke : aussitôt que les idées *de blanc et de rond se présentent à l'esprit d'un homme, il connaît infailliblement que ce sont là les idées de blanc et de rond, et qu'elles ne sont pas d'autres idées qu'il appelle rouge ou carré.*

Aussitôt que j'ai dans mon esprit l'idée que j'appelle sentiment intérieur, perception ou pensée, je crois que je connais infailliblement que c'est là l'idée que j'appelle ainsi, et qu'elle n'est pas une autre idée que j'appelle mouvement circulaire ou mouvement elliptique, ou mouvement soit d'une montre, soit de toute autre machine. Pour savoir à présent si l'idée que je me forme du sentiment intérieur est une idée plus chimérique que celle que vous proposez, qui le réduit à un pur mode de mouvement, je m'en rapporte à ce que chaque homme trouve dans son propre esprit.

Les idées simples ne sauraient être définies ni décrites. Quand une dispute en vient, au point de se terminer, à mettre en question l'idée elle-même, il n'y a plus d'autre parti que d'appeler à l'idée que chacun a dans son propre esprit. Si j'affirme que ce papier est blanc, et que vous soutenez qu'il est rouge, nous ne pouvons nous réfuter ni l'un ni l'autre par des arguments, et il faut que

nous en appellions au jugement du monde. Si un homme me dit que par couleur écarlate il n'entend pas l'idée chimérique que je me forme dans mon propre esprit, et que j'appelle de ce nom, mais que par là il entend seulement un certain mode numérique de son, je ne connais d'autre manière de le réfuter que d'en appeler aux propres idées de chacun. L'idée de sentiment intérieur que j'ai dans mon esprit me paraît une idée que je crois apercevoir clairement et distinctement être aussi différente de mon idée du son d'une trompette. Si quelque autre personne croit que l'idée qu'elle a du sentiment intérieur est la même que l'idée qu'elle a du mouvement circulaire ou de tout autre mode numérique de mouvement, je pense qu'il n'y a rien à faire avec elle, sinon de lui permettre d'avoir la satisfaction de continuer de penser ainsi tant qu'il lui plaira.

Ce que je viens de dire se réduit à affirmer que la pensée ne saurait être un pur mode de mouvement, parce que l'idée de la pensée et l'idée du mouvement ou de chacun de ses modes n'ont pas la moindre ressemblance ou affinité entre elles. Cela ne prouve rien, me répondez-vous, à cause que l'idée que j'ai de la pensée est une pure chimère, et que l'idée que vous en avez est la même que vous avez de quelque mode numérique de mouvement. Je réplique : si cela ne prouve rien, il n'y a aucun argument dans le monde qui puisse prouver quelque chose. En effet, supposons que la chose dont on dispute soit de savoir si un carré est un cercle ou si le bleu est un goût, je soutiens que cela n'est pas possible, à cause que l'idée que j'ai d'un carré ne renferme rien en elle de cette rondeur qui constitue l'idée que j'ai d'un cercle, et que l'idée que j'ai du bleu ne renferme rien en elle qui ressemble à cette sensation qui constitue l'idée que j'ai d'un goût. Une autre personne ne peut-elle pas me répondre que cela ne prouve rien, parce que l'idée que j'ai d'un carré ou du bleu est une pure chimère, et que l'idée qu'elle a d'un carré est la même que celle qu'elle a d'une figure ronde, ou que l'idée qu'elle a du bleu est la même que celle qu'elle a d'un certain goût.

Pour conclure. Ce que je dis en repassant sur toute cette matière, j'ai de la peine à me persuader que vous ayez bien saisi votre propre raisonnement. Il est vrai que quelques personnes ingénieuses ont voulu dans ce siècle-ci soutenir que Dieu, par l'exercice immédiat de sa toute-puissance, pourrait communiquer la pensée à la matière, bien qu'il soit impossible que la pensée pût résulter naturellement d'aucune composition ou division de propriété des propriétés originelles de la matière. Par où je suppose que ces personnes ont voulu dire que la toute-puissance pourrait surajouter le pouvoir de penser à la matière disposée d'une certaine manière, et mise dans quelque espèce particulière de mouvement. Pour moi, je pense que l'argument tiré de la divisibilité de la matière prouve qu'elle n'est pas un sujet capable d'une pareille addition ; que si elle ne l'est pas, de recourir alors à la toute-puissance divine pour lui faire produire une impossibilité, ce n'est pas exalter, mais détruire la puissance de Dieu, comme en effet toutes les idées contradictoires au sujet de quelques-unes de ses perfections détruisent réellement et par l'événement toutes les idées que nous nous formons de Dieu, et ne produisent d'autre effet que de fournir aux profanes une occasion de se moquer de la religion. Cependant cette assertion, quoique des plus fausses, a l'apparence d'être fondée sur une sorte de modestie, dans l'idée de l'étendue inconcevable de la puissance divine. Mais qu'aucun mode de mouvement puisse être non pas une disposition ou qualification qui commence par rendre la matière capable de recevoir l'addition d'une semblable puissance, mais puisse être la pensée elle-même, quand on reconnaît d'ailleurs que toute la matière que l'on suppose dans cette sorte de mouvement est destituée de pensée, c'est une absurdité si extravagante, qu'on pourrait justement être étonné qu'elle entrât jamais dans le cœur d'aucun homme raisonnable, surtout dans un siècle où les connaissances philosophiques se sont aussi considérablement perfectionnées.

FIN DES TRAITÉS DE L'EXISTENCE DE DIEU

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

BIOGRAPHIE DE HUET. 5-6
Préface. 7-8
Lettre de Samuel Puffendorf à Isaïe Puffendorf. 19-20
Introduction. 21-22
DEFINITIONS. 27-28
PREMIERE DEFINITION. — En quoi consiste l'authenticité d'un livre? *Ibid.*
DEUXIEME DEFINITION. — Qu'est-ce qu'un livre contemporain? 29
TROISIEME DEFINITION. — Qu'est-ce que l'histoire? *Ibid.*
QUATRIEME DEFINITION. — Qu'est-ce qu'une prophétie? *Ibid.*
CINQUIEME DEFINITION. — Caractère essentiel de la vraie religion. 30
SIXIEME DEFINITION. — Caractère essentiel du Messie. *Ibid.*
SEPTIEME DEFINITION. — Caractère essentiel de la religion chrétienne. 31
POSTULATA. — PREMIER POSTULATUM. — Le lecteur doit apporter à la lecture de ce livre des dispositions de docilité et d'impartialité.—SECOND POSTULATUM.—Ce qu'on va démontrer mérite la même créance que ce qui est appuyé sur des raisons de même valeur. 36
AXIOMES. 37-38
PREMIER AXIOME. Un livre est authentique quand il a été cru tel dans tous les temps, sans interruption, depuis sa publication. *Ibid.*
DEUXIEME AXIOME. Une histoire est vraie quand elle rapporte les faits comme il sont rapportés par d'autres auteurs contemporains ou qui vivaient dans des temps rapprochés des faits qu'on rapporte. 39
TROISIEME AXIOME. Une prophétie est vraie quand l'événement qui a été prédit est réellement arrivé. 40
QUATRIEME AXIOME. Tout don de prophétie vient de Dieu. *Ibid.*
PROPOSITIONS. 41-42
PREMIERE PROPOSITION. LES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT SONT AUTHENTIQUES. *Ibid.*
I. Caractères auxquels on reconnaît l'authenticité des livres du Nouveau Testament en général. *Ibid*
II. Authenticité de l'Evangile de S. Matthieu. 43
III. Authenticité de l'Evangile de S. Marc. 44
IV. Authenticité de l'Evangile de S. Luc. *Ibid.*
V. Authenticité de l'Evangile de S. Jean. *Ibid.*
VI. Authenticité du livre des Actes des Apôtres. *Ibid.*
VII. Authenticité de la première Epître de S. Jean. 45
VIII. Authenticité de la seconde et de la troisième Epître de S. Jean. 46
IX. Authenticité de l'Apocalypse. 47
X. Authenticité des Epîtres de S. Paul. 48
XI. Authenticité de l'Epître aux Hébreux. *Ibid.*
XII. Authenticité de l'Epître de S. Jacques. 49
XIII. Authenticité des deux Epîtres de S. Pierre. 50
XIV. Authenticité de l'Epître de S. Jude. *Ibid.*
XV. Preuve générale tirée des manuscrits originaux. 51
XVI. Réponses aux objections. Première objection. Réponse. *Ibid.*
XVII. Deuxième objection. Réponse. 52
XVIII. Troisième objection. Réponse. 53
DEUXIEME PROPOSITION. LES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT ONT ETE ECRITS A L'EPOQUE QU'ON LEUR ASSIGNE. 53-54
TROISIEME PROPOSITION. LES HISTOIRES DU NOUVEAU TESTAMENT SONT VRAIES. *Ibid.*
I. Preuve tirée de l'accord des écrivains du Nouveau Testament et des autres écrivains sacrés. *Ibid.*
II. Témoignage contemporain en faveur de plusieurs personnes nommées dans le Nouveau Testament. 55
III. Témoignages contemporains sur Jésus. *Ibid.*
IV. Témoignages sur la patrie et les parents de Jésus. *Ibid.*
V. Témoignages sur l'apparition de l'étoile miraculeuse aux mages et sur le massacre des innocents par ordre d'Hérode. 56
VI. Témoignages sur les vertus de Jésus. *Ibid.*
VII. Témoignage sur la mort du Sauveur. *Ibid.*
VIII. Témoignages sur l'éclipse du soleil et le tremblement de terre qui signalèrent la mort du Sauveur. *Ibid.*
IX. Réponse aux objections contre l'éclipse du soleil et le tremblement de terre arrivés à la mort du Sauveur. 57
X. Témoignage sur la mort de S. Jacques, frère de Jésus. 59
XI. Témoignage remarquable de Josèphe sur Jésus-Christ. 61
XII. Première objection. Réponse. 62
XIII. Deuxième objection. Réponse. 64
XIV. Troisième objection. Réponse. 66
XV. Quatrième objection. Réponse. *Ibid.*
XVI. Cinquième objection. Réponse. *Ibid.*
XVII. Sixième objection. Réponse. 67
XVIII. Réponse spéciale aux objections de Tanneguy-Lefèvre, sur le témoignage de Josèphe en faveur de Jésus. *Ibid.*
XIX. Témoignages sur les miracles opérés par les disciples de Jésus. 72
XX. Témoignages sur les vertus des chrétiens. 73
XXI. Témoignages sur les progrès de l'Eglise naissante et sur les martyrs. 77
XXII. Honneurs divins rendus à Jésus-Christ par quelques empereurs romains. 78
XXIII. Authenticité du témoignage de Lampride. 79
Corollaire. Jésus est le Messie. 81
QUATRIEME PROPOSITION. LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT SONT AUTHENTIQUES. 81-82
Preuve générale de l'antiquité des livres de l'Ancien Testament. 81
Des livres de Moïse. 81-82
Plan de la dissertation sur les livres de Moïse. 81
CHAPITRE PREMIER. 83
I. Authenticité des livres saints prouvée par le témoignage des écrivains sacrés. *Ibid.*
II. Le grand prêtre Helcias a-t-il retrouvé dans le temple tout le Pentateuque ou seulement le Deutéronome? 87
CHAPITRE II. 90
I. Témoignages des auteurs profanes en faveur des livres de Moïse. *Ibid.*
II. Témoignage de Sanchoniathon. *Ibid.*
III. Témoignages d'Homère et d'Hésiode. 91
IV. Témoignage du Pentateuque des Samaritains. 92
V. Témoignage de Thalès. 93
VI. Témoignage de Solon. 94
VII. Témoignage de Phérécyde. *Ibid.*
VIII. Témoignage de Pythagore. *Ibid.*
IX. Témoignage D'Anaxagore. 96
X. Témoignage D'Hellanicus. 97
XI. Témoignage de Charondas. *Ibid.*
XII. Témoignage de Socrate. *Ibid.*
XIII. Témoignage de Théopompe. *Ibid.*
XIV. Témoignage de Platon. *Ibid.*
XV. Explication sur les colonnes de Mercure. 99
XVI. Témoignage d'Aristote. 103
XVII. Témoignage d'Hécatée. 104
XVIII. Témoignage d'Eudoxe. *Ibid.*
XIX. Témoignage de Megasthène. *Ibid.*
XX. Témoignage de Bérose. 105
XXI. Témoignage d'Abydène. *Ibid.*
XXII. Témoignage de Démétrius de Phalère. *Ibid.*
XXIII. Témoignage des Septante. *Ibid.*
XXIV. Témoignage d'Ezéchiel. *Ibid.*
XXV. Témoignage de Manéthon. 106
XXVI. Témoignage de Philochore. *Ibid.*
XXVII. Témoignage du juif Aristobule. *Ibid.*
XXVIII. Témoignage de Polémon. *Ibid.*
XXIX. Témoignage d'Eupolème. *Ibid.*
XXX. Témoignage du juif Démétrius. 107
XXXI. Témoignage de Cléodème. 108
XXXII. Témoignage de Théodote. *Ibid.*
XXXIII. Témoignage de Philon-l'ancien. *Ibid.*
XXXIV. Témoignage d'Alexandre Polyhistor. 109
XXXV. Témoignage d'Apollonius de Molon. *Ibid.*
XXXVI. Témoignage de Castor de Rhodes. *Ibid.*
XXXVII. Témoignage de Diodore de Sicile. *Ibid.*
XXXVIII. Témoignage de Chærémon. 110
XXXIX. Témoignage de Trogue-Pompée. *Ibid.*
XL. Témoignage de Nicolas Damascène. *Ibid.*
XLI. Témoignage de Ptolémée de Mendès. *Ibid.*
XLII. Témoignage de Strabon. *Ibid.*
XLIII. Témoignage d'Apion. 111

XLIV. Témoignages de Philon, de Flavius Josèphe, de Justin Tibériade. 111
XLV. Témoignage du troisième et quatrième livres d'Esdras et du troisième livre des Machabées. *Ibid.*
XLVI. Témoignage de Juvénal. *Ibid.*
XLVII. Témoignage de Plutarque. *Ibid.*
XLVIII. Témoignage de Philon de Byblos. 112
XLIX. Témoignage de Galien. *Ibid.*
L. Témoignage de Ptolémée Chennon. *Ibid.*
LI. Témoignage de Tacite. *Ibid.*
LII. Témoignage de Pline. *Ibid.*
LIII. Témoignage de Lucien. *Ibid.*
LIV. Témoignage de Numénius. 113
LV. Témoignage de Longin. *Ibid.*
LVI. Témoignage de Porphyre. 114
LVII. Témoignage de Trébellius Pollion. *Ibid.*
LVIII. Témoignage de Jamblique. 115
LIX. Témoignage de l'empereur Julien. *Ibid.*
LX. Témoignage de Proclus de Lycie. *Ibid.*
LXI. Témoignage d'Helladius de Byzance. *Ibid.*
LXII. Témoignage d'Artapan. *Ibid.*
LXIII. Témoignage de Thallus 116
LXIV. Témoignage d'Histée. *Ibid.*
LXV. Témoignage de Lysimaque. 117
LXVI. Témoignages divers. *Ibid.*
CHAPITRE III. *Ibid.*
I. Presque toute la théologie païenne a sa source dans la personne de Moïse, dans les diverses circonstances de sa vie ou dans ses écrits. *Ibid.*
II. Théologie des Phéniciens, tirée des livres saints. 119
III. Adonis est la même personne que Moïse. 120
IV. Le Thammuz d'Ezéchiel, c'est Moïse. 122
V. Moïse eut un grand nombre de noms. 123
VI. Moïse est le même que Marnas, le dieu des habitants de Gaza. 124
CHAPITRE IV. *Ibid.*
I. Les Egyptiens ont fait un dieu de Moïse. *Ibid.*
II. Theutha ou Mercure est la même personne que Moïse. 125
III. Osiris ou Bacchus est la même personne que Moïse 135
IV. Apis et Mnévis représentent Moïse. 137
V. Sérapis est le même que Moïse. 138
VI. Orus est la même personne que Moïse. *Ibid.*
VII. Anubis est la même personne que Moïse. 139
VIII. Vulcain est la même personne que Moïse. *Ibid.*
IX. Typhon est la même personne que Moïse. 144
X. Les Egyptiens ont fait un dieu de Moïse. *Ibid.*
XI. Réponse à une objection de Simplicius. 146
CHAPITRE V. *Ibid.*
I. L'ancienne religion des Perses a sa source dans les livres de Moïse. *Ibid.*
II. Zoroastre est la même personne que Moïse. 147
CHAPITRE VI. 157
I. L'ancienne religion des Indiens est puisée dans les livres de Moïse. *Ibid.*
II. Les Indiens de Coromandel ont pris leur religion dans les livres de Moïse. 159
III. Les Chinois et les Japonais ont aussi profité des livres de Moïse. 161
IV. Comment la doctrine de Moïse a pu arriver jusqu'aux Indes. *Ibid.*
CHAPITRE VII. 163
I. Moïse reconnu et honoré par les peuples du nord et du couchant, par les peuples de Thrace. *Ibid.*
II. Les Germains connaissaient et honoraient Moïse. 164
III. Les Gaulois connaissaient et honoraient Moïse. 165
IV. Les Bretons ont connu et honoré Moïse. 167
V. Les Espagnols ont connu et honoré Moïse. *Ibid.*
VI. Les Américains ont connu et honoré Moïse. *Ibid.*
CHAPITRE VIII. 170
I. Les Grecs ont défiguré la doctrine de Moïse par une multitude de fables. *Ibid.*
II. Les Grecs ont eu connaissance de Moïse par Cadmus et Danaïs. 171
III. Apollon c'est Moïse. *Ibid.*
IV. Pan c'est Moïse. 175
V. Priape c'est Moïse. 177
VI. Esculape c'est Moïse. 179
VII. Prométhée c'est Moïse. 181
VIII. Cécrops c'est Moïse. 181
IX. Minos c'est Moïse. 183
X. Explication d'un passage du livre des Machabées sur la parenté des Juifs et des Lacédémoniens. 190
XI. L'explication du passage des Machabées par Josèphe est fausse. 192
XII. Rhadamanthe c'est Moïse. 193
XIII. Æaque c'est Moïse. 194
XIV. Protée c'est Moïse. 195
XV. Persée c'est Moïse. 197
XVI. Moïse mis au rang des constellations, sous le nom de la Balance. *Ibid.*
XVII. Aristée c'est Moïse. 198
XVIII. Musée c'est Moïse 200
XIX. Orphée c'est Moïse. 201
XX. Linus c'est Orphée. 207
XXI. Amphion c'est Moïse. 209
XXII. Eumolpe c'est Moïse. *Ibid.*
XXIII. Tirésias c'est Moïse. 210
CHAPITRE IX. 212
I. Toute la théologie des Romains leur vient de l'Arcadie. *Ibid.*
II. Janus c'est Moïse. 213
III. Vertumne c'est Moïse. 215
IV. Faune c'est Moïse. 216
V. Silvain c'est Moïse. 218
VI. Evandre, c'est Moïse. 219
VII. On retrouve Moïse dans les dieux pénates et les dieux lares. 220
VIII. Les historiens ont prêté à Romulus plusieurs faits de l'histoire de Moïse. 221
CHAPITRE X. 225
I. On retrouve Moïse dans tous les dieux du paganisme. *Ibid.*
II. Ce qu'était la statue Myobarbe dont parle Ausone. 226
III. On retrouve Saphora, femme de Moïse, dans toutes les déesses du paganisme. 228
IV. On retrouve Marie, sœur de Moïse, dans plusieurs déesses du paganisme. 232
V. Réponse à une objection. 235
VI. Presque toute l'histoire grecque est tirée des livres de Moïse. *Ibid.*
VII. Connaissances géographiques de Moïse. 237
CHAPITRE XI. *Ibid.*
I. Plusieurs peuples ont tiré leurs lois, leur religion, leur histoire, des livres de Moïse. *Ibid.*
II. Les pratiques religieuses des Grecs sont en partie tirées des livres de Moïse. 240
III. Les Athéniens en particulier ont emprunté beaucoup aux livres de Moïse. 243
IV. Les Romains ont emprunté aux livres de Moïse des pratiques et des lois. 244
CHAPITRE XII. 247
I. Comment les Grecs ont pu connaître les livres de Moïse *Ibid.*
II. Les livres de Moïse étaient-ils traduits avant le temps d'Alexandre? 249
III. Il n'y a eu que quelques fragments du Pentateuque de traduits avant Alexandre. 250
IV. Réponse aux objections. 251
CHAPITRE XIII. 252
I. De l'origine de la langue des Hébreux. *Ibid.*
II. La langue hébraïque d'aujourd'hui n'est par celle qu'on parlait avant la confusion de Babel. 253
III. Preuves de la proposition précédente. 254
IV. Première objection et réponse. 256
V. Deuxième objection et réponse. 258
VI. Troisième objection et réponse. *Ibid.*
VII. Quatrième objection et réponse. *Ibid.*
VIII. Cinquième objection et réponse. 259
IX. De l'origine des caractères hébreux et samaritains. *Ibid.*
X. Réponse aux objections des rabbins. 264
CHAPITRE XIV. 265
I. Réponse aux objections. *Ibid.*
II. Réponse à la première objection. *Ibid.*
III. Réponse à la deuxième objection. 266
IV. Réponse à la troisième objection. 267
V. Réponse à la quatrième objection. 268
VI. Réponse à la cinquième objection. *Ibid.*
VII. Réponse à la sixième objection. 269
VIII. Réponse à la septième objection. 271
IX. Réponse à la huitième objection. *Ibid.*
X. Réponse à la neuvième objection. 272
XI. Réponse à la dixième objection. *Ibid.*
XII. Réponse à la onzième objection. 273
XIII. Réponse à la douzième objection. 274
XIV. Réponse à la treizième objection. *Ibid.*
XV. Réponse à la quatorzième objection. 275
XVI. Réponse à la quinzième objection. 276
XVII. Réponse à la seizième objection. *Ibid.*
XVIII. Réponse à la dix-septième objection. *Ibid.*

XIX. Réponse à la dix-huitième objection. 277
XX. Réponse à une dernière difficulté. *Ibid.*
DU LIVRE DE JOSUE. 277-278
I. de l'auteur de ce livre ; exposé des opinions diverses à ce sujet. 277
II. Le livre dit de Josué a été écrit par Josué ; authenticité et antiquité de ce livre. 279
III. Réponse à la première objection. 281
IV. Réponse à la deuxième objection. 282
V. Réponse à la troisième objection. 283
VI. Réponse à la quatrième objection. 284
VII. Réponse à la cinquième objection, 286
VIII. Réponse à la sixième objection *Ibid.*
IX. Réponse à la septième objection. *Ibid.*
X. Réponse à la huitième objection. *Ibid.*
XI. Réponse à la neuvième objection. 287
XII. Réponse à la dixième objection. *Ibid.*
XIII. Hercule c'est Josué. 288
XIV. Il n'y a eu qu'un Hercule. 295
XV. Réponse à la difficulté tirée du premier livre des Machabées. 297
DU LIVRE DES JUGES. 297-298
I. De l'auteur de ce livre; opinions diverses à cet égard. 297
II. Samuel est l'auteur du livre des Juges ; authenticité et antiquité de ce livre. *Ibid.*
III. Réponse à une première objection. 299
IV. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
V. Réponse à une troisième objection. 300
VI. Fables empruntées au livre des Juges. *Ibid.*
DU LIVRE DE RUTH. 301-302
DES LIVRES DE SAMUEL. *Ibid.*
I. De l'auteur de ce livre; opinions diverses à cet égard. 301
II. Ces livres sont écrits par les prophètes, Samuel Nathan et Gad. 303
III. Authenticité et antiquité des livres de Samuel. *Ibid.*
IV. Réponse à une première objection. 304
V. Réponse à une deuxième objection. 305
VI. Réponse à une troisième objection. 306
VII. Réponse à une quatrième objection. *Ibid.*
VIII. Réponse à une cinquième objection. *Ibid.*
IX. Réponse à une sixième objection. 307
X. Allusions fabuleuses faites aux livres de Samuel par les auteurs profanes. 308
DES LIVRES DES ROIS. 307-308
I. De l'auteur de ces livres; opinions diverses à cet égard. 307
II. Esdras a composé ces livres avec d'anciens recueils. 309
III. Authenticité et antiquité des livres des Rois. 310
IV. Témoignages des écrivains profanes en faveur des livres des Rois. 311
V. Réponse à une première objection. 312
VI. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
VII. Allusions fabuleuses faites par les auteurs profanes aux récits contenus dans les livres des Rois. 313
DES LIVRES DES PARALIPOMENES. 313-314
I. De l'auteur de ce livre; opinions diverses à cet égard. 313
II. Authenticité et antiquité des Paralipomènes. 315
III. Réponse à une première objection. 316
IV. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
V. Réponse à une troisième objection. 317
DES LIVRES D'ESDRAS. 317-318
I. De l'auteur de ces livres; opinions diverses à cet égard. 317
II, Authenticité et antiquité du livre d'Esdras. 319
III. Néhémie est l'auteur du livre qui porte ce nom. *Ibid.*
IV. Réponse à une première objection. 320
V. Réponse à une deuxième objection. 321
VI. Réponse à une troisième objection. 322
DU LIVRE DE TOBIE. 321-322
I. De l'auteur de ce livre : on le croit écrit en partie par Tobie le père, en partie par Tobie le fils, et en partie par un auteur inconnu. 321
II. Authenticité et antiquité du livre de Tobie. *Ibid.*
III. Sur les trois éditions en hébreu du livre de Tobie. 323
IV. Sur la version grecque du livre de Tobie. 324
V. Réponse à une objection. *Ibid.*
DU LIVRE DE JUDITH. 325-326
I. De l'auteur de ce livre : opinions diverses à ce sujet. 325
II. Conjectures sur le livre de Judith ; son authenticité, son antiquité. *Ibid.*
III. Le livre de Judith comme le livre de Tobie sont mis par les Juifs au nombre de leurs agiographies. 326
IV. Sur les premières traductions du livre de Judith 327
V. L'histoire de Judith arriva sous le roi Manassès, *Ibid*
VI. Réponse à une première objection. 328
VII. Réponse à une deuxième objection. 329
VIII. Réponse à une troisième objection. 330
XI. Réponse à une quatrième objection. *Ibid.*
DU LIVRE D'ESTHER. 329-330
I. De l'auteur de ce livre : opinions diverses à ce sujet. 329
II. Qui a composé le livre d'Esther. 331
III. Authenticité et antiquité du livre d'Esther : de la version grecque de ce livre. 332
IV. Réponse à une première objection : de l'auteur des six derniers chapitres du livre d'Esther. 333
V. Réponse à une deuxième objection. 334
DU LIVRE DE JOB. 335-336
I. De l'auteur de ce livre : opinions diverses à ce sujet. 335
II. Moïse est l'auteur du livre de Job. 336
III. Preuves à l'appui de l'opinion qui attribue à Moïse le livre de Job. *Ibid.*
IV. Le fond de l'histoire de Job est vrai, il a été embelli par un langage poétique. 338
V. Authenticité et antiquité du livre de Job. *Ibid.*
VI. De la fin annexée au livre de Job dans la version des Septante. 341
VII. Dans quel temps Job a-t-il vécu? *Ibid.*
VIII. Réponse à une première objection. 342
IX. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
X. Réponse à une troisième objection. *Ibid.*
XI. Réponse à une quatrième objection. 343
XII. Réponse à une cinquième objection. *Ibid.*
XIII. Réponse à une sixième objection. *Ibid.*
XIV. Réponse à une septième objection. 344
XV. Réponse à une huitième objection. *Ibid.*
XVI. Réponse à une neuvième objection. *Ibid.*
XVII. Réponse à une dixième objection. *Ibid.*
DU LIVRE DES PSAUMES. 345-346
I. De l'auteur du livre des Psaumes; opinions diverses à ce sujet. C'est une erreur d'attribuer tous les psaumes à David, plutôt qu'à ceux dont ils portent les noms. 345
II. Plusieurs auteurs ont composé des psaumes à différentes époques. *Ibid.*
III. Esdras a fait un choix des psaumes et les a insérés dans le canon des Juifs. 348
IV. Preuves de ce qui précède. *Ibid.*
V. Pourquoi, dans le classement des psaumes, on n'a pas suivi l'ordre chronologique. 350
VI. Authenticité et antiquité des psaumes. 351
VII. Réponse à une première objection. 354
VIII. Réponse à une deuxième objection. 355
IX. Réponse à une troisième objection. *Ibid.*
X. Du Psautier de Salomon publié par Jean-Louis de la Cerda. *Ibid.*
DU LIVRE DES PROVERBES. 355-356
I. De l'auteur de ce livre; opinions diverses à ce sujet. 355
II. Salomon a composé les Proverbes; plusieurs personnes en ont procuré des fragments, et Esdras les a mis en ordre. 358
III. Authenticité et antiquité du livre des Proverbes. 359
IV. Réponse à une première objection. 361
V. Réponse à une deuxième objection. 362
VI. Réponse à une troisième objection. *Ibid.*
DU LIVRE DE L'ECCLESIASTE. 361-362
I. De l'auteur de ce livre; opinions diverses a ce sujet. 361
II. Authenticité et antiquité du livre de l'Ecclésiaste. 363
III. Réponse à une première objection. 364
IV. Réponse à une seconde objection. 366
V. Réponse à une troisième objection. 368
VI. Réponse à une quatrième objection. 369
VII. Réponse à une cinquième objection. 370
DU CANTIQUE DES CANTIQUES. 369-370
I. De l'auteur de ce livre ; opinions diverses à ce sujet. Salomon en est l'auteur : authenticité et antiquité de ce livre. 269
II. Réponse à une première objection. 370
III. Réponse à une deuxième objection. 371
IV. Réponse à une troisième objection. *Ibid.*
V. Réponse à une quatrième objection. 372
DU LIVRE DE LA SAGESSE. 371-372
I. De l'auteur de ce livre ; on l'attribue à Salomon. 371

II. Le livre de la Sagesse a été composé en grec par Philon l'Ancien sur un recueil des écrits de Salomon. 372
III. Authenticité et antiquité du livre de la Sagesse. 374
IV. Réponse à une première objection. 376
V. Réponse à une seconde objection. *Ibid.*
DU LIVRE DE L'ECCLÉSIASTIQUE. 375-376
I. De l'auteur de ce livre ; opinions diverses à ce sujet : il est probable que ce livre a été composé à l'aide de fragments des écrits de Salomon sur la morale. 375
II. Jésus, fils de Sirach, est l'auteur de ce livre, qui a été traduit en grec par son neveu Joseph, fils d'Uziel. 378
III. Pourquoi la traduction latine est plus longue que la traduction grecque et se trouve singulièrement augmentée? 379
IV. Jésus, fils de Sirach, est-il le même que Ben-Sira? *Ibid.*
V. Des éditions hébraïques du livre de l'Ecclésiastique. 381
VI. Authenticité et antiquité du livre de l'Ecclésiastique. *Ibid.*
VII. Réponse à une première objection. 382
VIII. Réponse à une seconde objection. 383
DU LIVRE D'ISAIE. 383-384
I. Isaïe est l'auteur du livre des Prophéties qui porte son nom. 383
II. Authenticité et antiquité du livre d'Isaïe. 385
III. Réponse à une première objection. 386
IV. Réponse à une deuxième objection. 387
V. Réponse à une troisième objection. 388
DU LIVRE DE JÉRÉMIE. 387-388
I. De l'auteur du livre de Jérémie. 387
II. Les prophéties de Jérémie ont eu lieu successivement à différentes époques. 390
III. Les prophéties de Jérémie ne sont pas rapportées dans l'ordre des événements. 391
IV. Sur les différents écrits de Jérémie. *Ibid.*
V. Authenticité et antiquité des prophéties de Jérémie. 392
VI. Réponse à une première objection. 395
VII. Réponse à une deuxième objection. 396
VIII. Réponse à une troisième objection. 397
DES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE. 397-398
I. Jérémie est l'auteur des Lamentations connues sous son nom. 397
II. Ce livre est-il le même que celui que le roi Joachim fit jeter dans le feu? 399
III. Les Septante ont composé la courte préface qui est en tête des Lamentations. 399
IV. Authenticité et antiquité des Lamentations de Jérémie. 400
V. Réponse à une objection. 401
DES PROPHÉTIES DE BARUCH. 401-402
I. Baruch est l'auteur des prophéties qui portent son nom. 401
II. La lettre écrite en syriaque et qui porte le nom de Baruch n'est pas de lui, mais d'un chrétien, moine, de Syrie. 402
III. Authenticité et antiquité du livre de Baruch. 403
IV. Réponse à une première objection. 404
V. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
VI. Réponse à une troisième objection. 405
VII. Réponse à une quatrième objection. *Ibid.*
DE LA LETTRE DE JÉRÉMIE. 405-406
I. Jérémie est l'auteur de la lettre qui porte son nom. 405
II. Authenticité et antiquité de cette lettre de Jérémie. 406
III. Réponse à une première objection. 407
IV. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
V. Réponse à une troisième objection. 408
DES PROPHÉTIES D'EZÉCHIEL. 407-408
I. Ce qu'était Ezéchiel. 407
II. Si Ezéchiel est le même que l'Assyrien Zarratus, maître de Pythagore. 408
III. Authenticité et antiquité des prophéties d'Ezéchiel. 410
IV. De deux livres de prophéties attribués à Ezéchiel par Josèphe, et sur le nom d'Ezéchiel inscrit avec d'autres en tête du soixante-quatrième psaume. 411
V. Réponse à une première objection. 412
VI. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
VII. Réponse à une troisième objection. 414
DES PROPHÉTIES DE DANIEL. 413-414
I. Daniel était-il prophète? 413
II. Daniel était-il eunuque? 415
III. Daniel est-il le même que le Bélésis de Diodore? *Ibid.*
IV. Si c'est à Ecbatane ou à Suze que Daniel fit construire cette tour dont parlent Josèphe et S. Jérôme, et si c'est à Suze ou à Babylone qu'il a été enterré. 416
V. S'il y a eu plusieurs personnes du nom de Daniel. 417
VI. Dans quel ordre le livre de Daniel a-t-il été composé? 418
VII. Pourquoi une partie du livre de Daniel est écrite en chaldéen, une partie en hébreu, et une partie en grec. 419
VIII. Preuves à l'appui des additions faites par Daniel à son livre des Prophéties. 420
IX. Des vieillards impudiques qui accusèrent Suzanne. *Ibid.*
X. Des livres faussement attribués à Daniel. 421
XI. Authenticité et antiquité du livre de Daniel. *Ibid.*
XII. Réponse à une première objection. 423
XIII. Réponse à une deuxième objection. 424
XIV. Réponse à une troisième objection. 426
XV. Réponse à une quatrième objection. 427
XVI. Réponse à une cinquième objection. 428
DES DOUZE PROPHÈTES. 427-428
I. Dans quel ordre ont été écrits les livres des douze prophètes. 427
II. Authenticité et antiquité des livres des douze prophètes. 428
DU LIVRE DU PROPHÈTE OSÉE 429-430
I. Ce qu'était le prophète Osée. 429
II. Authenticité et antiquité du livre d'Osée. *Ibid.*
DU LIVRE DU PROPHÈTE JOEL. 429-430
I. Ce qu'était le prophète Joel. 429
II. Mon opinion sur l'époque où aurait vécu le prophète Joël. 431
III. Authenticité et antiquité du livre de Joel. *Ibid.*
IV. Réponse à une première objection. 432
V. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
DU LIVRE DU PROPHÈTE AMOS. 433-434
I. Ce qu'était le prophète Amos. 433
II. Authenticité et antiquité du livre d'Amos. *Ibid.*
DU LIVRE DU PROPHÈTE ABDIAS. 435-436
I. Ce qu'était le prophète Abdias. 435
II. Mon opinion sur l'époque où aurait vécu Abdias. 436
III. Authenticité et antiquité du livre d'Abdias. 437
IV. Réponse à une objection. 438
DU LIVRE DU PROPHÈTE JONAS. 439-440
I. De quel pays était le prophète Jonas. 439
II. A quelle époque vivait le prophète Jonas. *Ibid.*
III. Authenticité et antiquité du livre de Jonas. 440
IV. Fables chez les Grecs, auxquelles le livre de Jonas a donné lieu. 441
V. Réponse à une objection. 442
DU LIVRE DU PROPHÈTE MICHÉE. 441-442
I. Ce qu'était le prophète Michée. 441
II. Authenticité et antiquité du livre de Michée. 443
DU LIVRE DU PROPHÈTE NAHUM. 445-446
I. De la patrie du prophète Nahum. 445
II. Opinions diverses sur l'époque où aurait vécu le prophète Nahum. *Ibid.*
III. Mon opinion sur l'époque où aurait vécu le prophète Nahum. 446
IV. Authenticité et antiquité du livre de Nahum. 447
V. Réponse à une première objection. *Ibid.*
VI. Réponse à une deuxième objection. 448
DU LIVRE DU PROPHÈTE HABACUC. 449-450
I. De quel pays était le prophète Habacuc. 449
II. Opinions diverses sur l'époque où aurait vécu le prophète Habacuc. *Ibid.*
III. Mon opinion sur l'époque où aurait vécu le prophète Habacuc. *Ibid.*
IV. Du livre apocryphe d'Habacuc. 450
V. Authenticité et antiquité du livre d'Habacuc. 451
VI. Réponse à une objection. 452
DU LIVRE DU PROPHÈTE SOPHONIE. 451-452
I. De quel pays était le prophète Sophonie. 451
II. Sur l'époque où aurait vécu le prophète Sophonie. 452
III. Authenticité et antiquité du livre de Sophonie. 454
DU LIVRE DU PROPHÈTE AGGÉE. 455-456
I. Ce qu'était le prophète Aggée. 455
II. Authenticité et antiquité du livre d'Aggée. 456
III. Réponse à une objection. 458
DU LIVRE DU PROPHÈTE ZACHARIE. 457-458
I. Ce qu'était le prophète Zacharie. 457
II. Ce qu'était Addo, l'aïeul de Zacharie. 458
III. Quel était ce Barachie, père de Zacharie. 459
IV. Authenticité et antiquité du livre de Zacharie. *Ibid.*
DU LIVRE DU PROPHÈTE MALACHIE. 459-460
I. Ce qu'était le prophète Malachie. 459

II. Malachie était-il un ange? 461
III. Malachie était-il le même qu'Esdras? 462
IV. Authenticité et antiquité du livre de Malachie. *Ibid.*
DU PREMIER LIVRE DES MACHABÉES. 463-464
I. Observations sur le premier livre des Machabées. 463
II. Authenticité et antiquité du premier livre des Machabées. *Ibid.*
DU SECOND LIVRE DES MACHABÉES. 465-466
I. Le second livre des Machabées est composé de fragments divers. 465
II. Quel est l'auteur du second livre des Machabées. 466
III. Authenticité et antiquité du second livre des Machabées. 467
Objections contre les témoignages invoqués à l'appui de l'authenticité des livres sacrés. *Ibid.*
I. Prennère objection et réponse. 468
II. Deuxième objection et réponse. *Ibid.*
DU CANON DES LIVRES SACRÉS. 469-470
I. De l'auteur de ce canon ; de l'époque où il a été dressé ; opinions diverses à ce sujet. 469
Il n'y a eu qu'un seul canon avant J.-C. ; c'est Esdras qui l'a composé, et il a été approuvé par la grande Synagogue. 470
III. Ce qu'était la grande Synagogne. 471
IV. Preuves à l'appui du paragraphe deuxième, tirées des saints pères. *Ibid.*
V. Preuve nouvelle à l'appui de ce même paragraphe. 473
VI. Qui a placé les inscriptions qu'on lit en tête des prophéties? 475
VII. Le canon d'Esdras a été revisé et confirmé par Néhémie et par Judas Macnabée. 475
VIII. Du coffre où étaient renfermés les livres canoniques. 476
IX. Réponse à une première objection. 479
X. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
XI. Réponse à une troisième objection. 480
XII. Réponse à une cinquième objection. *Ibid.*
XIII. Réponse à une sixième objection. *Ibid.*
CONCLUSION DE LA QUATRIEME PROPOSITION. 479-480
CINQUIEME PROPOSITION. ON TROUVE UN GRAND NOMBRE DE PROPHETIES DANS L'ANCIEN TESTAMENT. 481-482
SIXIEME PROPOSITION. PLUSIEURS PROPHETIES CONTENUES DANS L'ANCIEN TESTAMENT SE SONT ACCOMPLIES. 481-482
SEPTIEME PROPOSITION. L'ANCIEN TESTAMENT RENFERME PLUSIEURS PROPHETIES CONCERNANT LE MESSIE. 487-488
I. L'Ancien Testament est le préliminaire indispensable du nouveau. 487
II. Il y a deux espèces de prophéties, les prophéties par signes et les prophéties énoncées par des paroles. 490
III. Les prophéties énoncées par des paroles sont de plusieurs sortes. 491
IV. Réfutation du sentiment de Grotius au sujet de l'interprétation des prophéties. 492
V. Réfutation d'une autre opinion de Grotius sur les prophéties. 493
VI. Sur ceux qui rejettent les prophéties. 498
VII. Prophéties concernant le Messie, tirées de la Genèse. *Ibid.*
VIII. Prophéties concernant le Messie, tirées de l'Exode. 500
IX. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre des Nombres. *Ibid.*
X. Prophéties concernant le Messie, tirées du Deutéronome. 501
XI. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Josué. 502
XII. Prophétie concernant le Messie, tirée des livres des Rois et des Paralipomènes. 503
XIII. Prophétie concernant le Messie, tirée du livre de Job. *Ibid.*
XIV. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre des Psaumes. 504
XV. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre d'Isaïe. 519
XVI. Prophéties concernant le Messie, tirées de Jérémie. 549
XVII. Prophetie concernant le Messie, tirée des Lamentations de Jérémie. 558
XVIII. Prophétie concernant le Messie, tirée du livre de Baruch. *Ibid.*
XIX. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre d'Ezéchiel. *Ibid.*
XX. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Daniel. 562
XXI. Prophétie concernant le Messie, tirée du livre d'Osée. 566
XXII. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Joël. 567
XXIII. Prophétie concernant le Messie, tirée du livre d'Amos. 568
XXIV. Prophétie concernant le Messie, tirée du livre d'Abdias. 569
XXV. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Michée. 570
XXVI. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre d'Habacuc. 576
XXVII. Prophétie concernant le Messie, tirée du livre de Sophonie. *Ibid.*
XXVIII. Prophétie concernant le Messie, tirée du livre d'Aggée. 577
XXIX. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Zacharie. 579
XXX. Prophéties concernant le Messie, tirées du livre de Malachie. 581
XXXI. Prophétie concernant le Messie, tirée du premier livre des Machabées. 582
XXXII. Quelques païens, instruits par les Juifs ou par leurs livres, ont connu la venue du Messie et l'ont attendu. *Ibid.*
XXXIII. Des faux messies. 586
HUITIEME PROPOSITION. LE MESSIE EST CELUI A QUI SEUL CONVIENNENT TOUTES LES PROPHETIES CONTENUES DANS L'ANCIEN-TESTAMENT. 585-586
NEUVIEME PROPOSITION. JESUS DE NAZARETH EST LE MESSIE. 589-590
Parallèle entre les prophéties de l'Ancien Testament, relatives au Messie, et leur accomplissement démontré par le Nouveau Testament. *Ibid.*
CHAPITRE PREMIER. Jésus est de la race d'Aoraham. Prophétie. Accomplissement. 589
CHAP. II. Jésus est de la race d'Isaac. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. III. Jésus est de la race de Jacob. Prophétie. Accomplissement. 590
Preuves que la prophétie de Balaam s'applique au Messie. *Ibid.*
CHAP. IV. Jésus est de la race de Juda. Prophétie. Accomplissement. 592
Preuves que la prophétie de Jacob concerne le Messie. — I. Explication de cette prophétie. *Ibid.*
II. Opinions diverses des commentateurs chrétiens sur cette prophétie. 593
III. Deuxième opinion. Réfutation de cette opinion. 594
IV. Troisième opinion. Réfutation de cette opinion. 595
V. Quatrième opinion. Réfutation de cette opinion. 603
VI. Cinquième opinion. Réfutation de cette opinion. 606
VII. Mon opinion sur le sens de la prophétie de Jacob. Preuves à l'appui. 607
VIII. Réponse à une première objection. 611
IX. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
X. Réponse à une troisième objection. 612
XI. Observations préliminaires sur les interprétations de cette prophétie par les docteurs juifs. *Ibid.*
XII. Principales interprétations des docteurs juifs. 616
XIII. Réponse à ceux des Juifs qui, tout en reconnaissant que Jacob parle du Messie dans sa prophétie, ne veulent pas que Jésus soit le Messie. 617
XIV. Examen de l'opinion qui reconnaît encore aujourd'hui un Æchmalotarque qui aurait toujours existé chez les Juifs et aurait été choisi dans la tribu de Juda. *Ibid*
XV. Sur l'opinion qui applique cette prophétie à deux messies. 621
XVI. Sur un troisième sens donné à cette prophétie par quelques Juifs. *Ibid.*
XVII. Sur un quatrième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs. *Ibid.*
XVIII. Sur un cinquième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs. 622
XIX. Sur un sixième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs. *Ibid.*
XX. Sur un septième sens donné à la prophétie de Jacob par quelques Juifs. *Ibid.*
XXI. Sur un huitième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs. 623
XXII. Sur un neuvième sens donné à la prophétie de Jacob par d'autres Juifs. 624
XXIII. Sur un dixième sens donné à cette prophétie *Ibid.*
XXIV. Sur un onzième sens donné à cette prophétie par d'autres Juifs. *Ibid.*
XXV. Réponse à une difficulté faite par Pereira. *Ibid.*

CHAP. V. Jésus est de la famille de Jessé et de David. Prophétie. Accomplissement. 625
I. Témoignage des Juifs sur Jésus. 627
II. Preuves que la prophétie de Nathan concerne le Messie. *ibid.*
III. Preuves que la prophétie d'Isaïe concerne le Messie. 628
CHAP. VI. Jésus est appelé du nom de David. Prophétie. Accomplissement. 629
CHAP. VII. Jésus est de la race de Salomon. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. VIII. Époque de la naissance de Jésus. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
I. Jésus est né à l'époque où les Juifs et les païens attendaient le Messie. 631
II. Les Juifs croyaient que le Messie naîtrait pendant la durée du second temple. 632
III. La naissance du Messie coïncide avec la paix générale du monde. 633
IV. Le Messie devait paraître durant la postérité de l'Empire romain. 635
V. Le Messie est né après les soixante-dix semaines prédites par Daniel. 638
VI. Opinions diverses sur l'époque où commencent les soixante-dix semaines de la prophétie de Daniel. Exposé de la première opinion. *ibid.*
VII. Deuxième opinion. 639
VIII. Troisième opinion. 644
IX. Mon opinion. 646
X. Réponse à une première objection. 647
XI. Réponse à une deuxième objection. *ibid.*
XII. Réponse à une troisième objection. *ibid.*
XIII. Application de la prophétie de Daniel à la personne de Jésus-Christ. 648
XIV. Diverses opinions des Juifs sur la prophétie de Daniel. Examen de l'opinion qui ne veut pas que les semaines soient des semaines d'années. 651
XV. Examen de l'opinion qui commence les soixante-dix semaines à la première année du règne de Darius le Mède, et les fait finir au temps de Vespasien ou d'Adrien. 652
XVI. Examen de l'opinion qui place les soixante-dix semaines entre la destruction du premier temple et celle du second. *ibid.*
XVII. Examen de l'opinion qui veut que le conducteur du peuple prédit par Daniel soit, ou Cyrus, ou Jésus, fils de Josédech, ou Zorobabel. 655
XVIII. Examen de l'opinion qui voudrait que par la mort du Christ on entendît, ou la cessation du sacerdoce, ou la destruction du temple, ou la mort d'Agrippa le Jeune. *ibid.*
XIX. Examen de l'opinion d'Aben-Ezra. *ibid.*
CHAP. IX. Jésus est né d'une vierge. Prophétie. Accomplissement. 654
De la prophétie d'Isaïe. — I. Authenticité de la prophétie. 655
II. Vrai sens du mot hébreu GHALMAH. *ibid.*
III. Réponse à la difficulté tirée du passage des Proverbes. 658
IV. De l'opinion qui voudrait restreindre la portée de la prophétie. 659
V. Application de la prophétie d'Isaïe à Marie, mère de Jésus, et à Jésus, son fils. *ibid.*
VI. Réponse à une première objection. 661
VII. Réponse à une deuxième objection. 662
CHAP. X. Jésus est né à Bethléem. Prophétie. Accomplissement. 663
I. Réponse à une première objection de Jean Bodin. *ibid.*
II. Sur le recensement d'Auguste. Opinion de Bèze. 664
III. Opinion de l'auteur sur le recensement. 665
IV. Réponse à une deuxième objection de Bodin. *ibid.*
CHAP. XI. Du nom de Jésus qui signifie Sauveur. Prophétie. Accomplissement. 666
CHAP. XII. Du nom d'Emmanuel qui signifie : Dieu avec nous. Prophétie. Accomplissement. 667
CHAP. XIII. Les mages viennent adorer Jésus et lui offrir des présents. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XIV. Fuite de Jésus en Égypte ; son retour dans sa patrie. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XV. Massacre des innocents. Prophétie. Accomplissement. 668
CHAP. XVI. Jésus habite Nazareth et est appelé Nazaréen. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XVII. Jean, le précurseur du Christ. Prophétie. Accomplissement. 669
CHAP. XVIII. L'Esprit saint descend sur Jésus aussitôt qu'il est baptisé ; Dieu le Père lui rend témoignage en cette occasion, comme au moment de sa transfiguration. Prophétie. Accomplissement. 669
CHAP. XIX. Jésus a été oint par le Seigneur. Prophétie. Accomplissement. 670
CHAP. XX. Jésus jeûne, et il a faim. Prophétie. Accomplissement. 671
CHAP. XXI. Jésus est le Verbe de Dieu. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XXII. Jésus est fils de Dieu. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XXIII. Les disciples de Jésus sont appelés fils de Dieu. Prophétie. Accomplissement. 673
CHAP. XXIV. Jésus est le premier-né. Prophétie. Accomplissement. 674
CHAP. XXV. Jésus est Dieu. Prophétie. Accomplissement. 673
I. Sur le vrai sens du mot hébreu ELI, dans la prophétie d'Isaïe. 678
II. Sur le sens du mot ICHAB. *ibid.*
III. Aveux des Juifs sur la divinité du Messie. 679
CHAP. XXVI. Jésus est homme. Prophétie. Accomplissement. 680
CHAP. XXVII. Jésus appelle les hommes ses frères. Prophétie. Accomplissement. 681
CHAP. XXVIII. Jésus est prêtre. Prophétie. Accomplissement. 682
CHAP. XXIX. Jésus a été prophète. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XXX. Il n'y a plus eu de prophète depuis Jésus. Prophétie. Accomplissement. 684
CHAP. XXXI. Jésus est pasteur. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XXXII. Jésus est servi par des anges. Prophétie. Accomplissement. 685
CHAP. XXXIII. Jésus va en Galilée et à Capharnaum. Prophétie. Accomplissement. 686
CHAP. XXXIV. Jésus converse souvent avec les hommes. *ibid.*
CHAP. XXXV. Jésus prêche, il est docteur et maître. Prophétie. Accomplissement. 687
CHAP. XXXVI. Jésus se livre à la prédication en Galilée. Prophétie. Accomplissement. 688
CHAP. XXXVII. Jésus a souvent recours à des paraboles dans ses instructions. Prophétie. Accomplissement. 689
CHAP. XXXVIII. Puissance de la parole de Jésus. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XXXIX. Jésus fait des miracles et guérit toutes sortes de maladies. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
I. Les Juifs reconnaissent les miracles de Jésus. 691
II. Les païens et les mahométans reconnaissent que Jésus a fait des miracles. *ibid.*
III. Réponse à une première objection. 692
IV. Réponse à une deuxième objection. *ibid.*
V. Réponse à une troisième objection. 693
VI. Réponse à une quatrième objection. 694
CHAP. XL. Jésus rend la vue aux aveugles. Prophétie. Accomplissement. 695
CHAP. XLI. Jésus rend l'ouïe aux sourds. Prophétie. Accomplissement. 696
CHAP. XLII. Jésus délie la langue des muets. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XLIII. Jésus guérit les boiteux. Prophétie. Accomplissement. 697
CHAP. XLIV. Jésus guérit les malades. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XLV. Jésus ressuscite les morts. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. XLVI. Jésus donne à manger à ceux qui ont faim. Prophétie. Accomplissement. 698
CHAP. XLVII. Jésus choisit ses apôtres et ses disciples parmi les Juifs ; c'est par eux qu'il fonde son église ; l'élection et la vocation qui se font par le Seigneur lui-même sont un commencement de salut. Prophétie. Accomplissement. 699
I. Explication de la prophétie du psaume LVIII, 27, 28. 701
II. Remarque sur Confucius, philosophe de la Chine. 702
CHAP. XLVIII. Les apôtres de Jésus étaient des pêcheurs. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
Explication d'un passage du CVIe psaume, vers. 20. *ibid.*
CHAP. XLIX. Jésus ne choisit qu'un petit nombre de disciples. Prophétie. Accomplissement. 703
CHAP. L. Les apôtres sont les prédicateurs et les messagers de Jésus. Prophétie. Accomplissement. *ibid.*
CHAP. LI. Les apôtres et les disciples de Jésus sont des

gens simples et grossiers. Prophétie. Accomplissement. 705
CHAP. LII. Les apôtres et les disciples de Jésus font des miracles et guérissent toutes sortes de maladies. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LIII. Jésus marche sur la mer. Prophétie. Accomplissement. 706
CHAP. LIV. Jésus est comparé à une lumière. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LV. Les disciples de Jésus sont appelés une lumière. Prophétie. Accomplissement. 707
CHAP. LVI. Jésus est comparé à un feu dévorant. Prophétie. Accomplissement. 708
CHAP. LVII. Jésus est comparé à un soleil. Prophétie. Accomplissement. 709
CHAP. LVIII. Jésus est comparé à une étoile. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LIX. Jésus est comparé à un germe, à un soleil levant, à une racine, à une fleur, à un rejeton. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LX. Les disciples de Jésus sont appelés des germes, des plantes, des branches, des rameaux. Prophétie. Accomplissement. 710
CHAP. LXI. Jésus est appelé une fontaine. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXII. Jésus est le médiateur et la fin de l'alliance éternelle de Dieu avec les hommes. Prophétie. Accomplissement. 711
CHAP. LXIII. Jésus est l'homme de la paix. Prophétie. Accomplissement. 713
CHAP. LXIV. Paix et sécurité des disciples de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 717
CHAP. LXV. Jésus est comparé à un guerrier et à un vainqueur. Prophétie. Accomplissement. 719
De la guerre que doit faire Jésus-Christ. 721
CHAP. LXVI. Jésus est comparé à une pierre, à une fondation, à une montagne. Prophétie. Accomplissement. 722
CHAP. LXVII. Les disciples de Jésus comparés à des pierres. Prophétie. Accomplissement. 723
CHAP. LXVIII. Jésus est un sujet de scandale et de ruine. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXIX. Jésus est un chef. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXX. Jésus est comparé à une porte. Prophétie. Accomplissement. 724
CHAP. LXXI. Jésus est la voie. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXXII. Jésus est la vérité. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXXIII. Jésus est la vie. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXXIV. Jésus est la sagesse. Prophétie. Accomplissement. 725
CHAP. LXXV. Jésus est le commencement et la fin, le premier et le dernier, l'alpha et l'oméga. Prophétie. Accomplissement. 726
CHAP. LXXVI. Jésus est notre chef. Prophétie. Accomplissement. 727
CHAP. LXXVII. Dieu a tout fait en Jésus-Christ. Prophétie. Accomplissement. 728
CHAP. LXXVIII. Jésus est l'élu de Dieu. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXXIX. Jésus est notre justice. Prophétie. Accomplissement. 729
CHAP. LXXX. Jésus est appelé le juste par excellence. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXXXI. Jésus est appelé le saint par excellence. Prophétie. Accomplissement. 730
CHAP. LXXXII. Jésus est le témoin de Dieu. Prophétie. Accomplissement. 731
CHAP. LXXXIII. Jésus est humble et peu considéré. Prophétie. Accomplissement. 732
CHAP. LXXXIV. Jésus méprisé et un objet de haine. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
Réfutation de l'opinion des Juifs qui veulent qu'il y ait deux messies. 734
CHAP. LXXXV. Les disciples de Jésus sont méprisés, tourmentés, outragés. Prophétie. Accomplissement. 736
CHAP. LXXXVI. Jésus est méconnu. Prophétie. Accomplissement. 737
CHAP. LXXXVII. Jésus est pauvre. Prophétie. Accomplissement. 739
CHAP. LXXXVIII. Les disciples de Jésus sont pauvres, humbles et peu considérés. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. LXXXIX. Jésus se fait le serviteur des hommes. Prophétie. Accomplissement. 741
CHAP. XC. Travaux et fatigues de Jésus. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. XCI. Jésus est doux et miséricordieux. Prophétie. Accomplissement. 742
CHAP. XCII. Jésus est obéissant. Prophétie. Accomplissement. 743
CHAP. XCIII. Jésus comparé à un agneau, à la pâque, à une brebis. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
Justification de la comparaison de Jésus avec un agneau. *Ibid.*
CHAP. XCIV. Jésus est comparé à un lion. Prophétie. Accomplissement. 744
CHAP. XCV. Jésus est prince. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. XCVI. Jésus est seigneur et roi pour toute l'éternité. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. XCVII. Les disciples de Jésus sont rois. Prophétie. Accomplissement. 747
CHAP. XCVIII. Splendeur et gloire de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 748
CHAP. XCIX. Splendeur et gloire des disciples de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 750
CHAP. C. Force et puissance de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 752
CHAP. CI. Force et puissance des disciples de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 753
CHAP. CII. Jésus est riche. Prophétie. Accomplissement. 754
CHAP. CIII. Les disciples de Jésus sont riches. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CIV. Jésus est législateur. Prophétie. Accomplissement. 755
CHAP. CV. Jésus porte la clé de la maison de David. Prophétie. Accomplissement. 756
Explication de cette prophétie d'Isaïe. *Ibid.*
CHAP. CVI. Abrogation de la loi de Moïse. Prophétie. Accomplissement. 757
CHAP. CVII. Sanction de la loi nouvelle. Prophétie. Accomplissement. 760
I. Réflexions sur la prophétie du chapitre XLIII d'Isaïe, et sur celle du chapitre LXVI. 763
II. Vrai sens de la prophétie tirée du chapitre XXXI de Jérémie. *Ibid.*
III. Réflexions sur le dernier passage de Malachie. 764
IV. Josué est la figure de Jésus-Christ, abrogateur de la loi de Moïse. 765
V. Réponse à une première objection. 766
VI. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
CHAP. CVIII. La loi de Jésus est une loi spirituelle qui doit durer à jamais. Prophétie. Accomplissement. 768
CHAP. CIX. Le royaume de Jésus-Christ est un royaume spirituel qui ne finira jamais. Prophétie. Accomplissement. 775
La loi de Moïse exigeait, tout aussi bien que la loi nouvelle, un culte de piété et d'amour envers Dieu; ce culte même en formait principalement l'essence. 778
CHAP. CX. Jésus entre dans Jérusalem, monté sur une ânesse. Prophétie. Accomplissement. 781
CHAP. CXI. Jésus est accueilli aux cris de Hosanna. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CXII. Jésus chasse les vendeurs et les acheteurs du temple, et y fait d'autres prodiges. Prophétie. Accomplissement. 782
CHAP. CXIII. Jésus condamne les vices des hommes. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CXIV. Les princes des Juifs se réunissent contre Jésus. Prophétie. Accomplissement. 783
CHAP. CXV. Jésus est trahi par Judas; mort de Judas et sa damnation éternelle. Prophétie. Accomplissement. 784
CHAP. CXVI. Jésus a institué un sacrifice non sanglant. Prophétie. Accomplissement. 785
CHAP. CXVII. Jésus comparé au pain qui nous sert de nourriture. Prophétie. Accomplissement. 786
CHAP. CXVIII. Agonie de Jésus. Prédiction. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CXIX. Jésus est saisi et garrotté. Prophétie. Accomplissement. 787
CHAP. CXX. Les disciples de Jésus l'abandonnent; S. Pierre le renie. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
Réfutation de l'opinion de Grotius sur la prophétie tirée du chap. XIII de Zacharie. 788
CHAP. CXXI. De faux témoins accusent Jésus. Prophétie. Accomplissement. 789
CHAP. CXXII. Jésus se tait en présence de ses accusateurs. 790
CHAP. CXXIII. Jésus est accablé d'outrages. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
I. Eclaircissement sur le psaume XXI, appliqué à la personne de Jésus-Christ. 792

II. Réponse à une première objection. 793
III. Réponse à une deuxième objection. 794
CHAP. CXXIV. On crache au visage de Jésus ; il est battu de verges. Prophétie. Accomplissement. 795
CHAP. CXXV. Jésus est vendu ; on achète le champ d'un potier avec l'argent reçu ; mort du traître Judas. *Ibid.*
Explication relative à ce que S. Matthieu attribue à Jérémie une prophétie qui est de Zacharie ; vrai sens des versets 11, 12, 13 de la prophétie. 796
CHAP. CXXVI. Jésus est condamné à mort par les Juifs et les Gentils. Prophétie. Accomplissement. 797
CHAP. CXXVII. Jésus est cloué à une croix. Prophétie. Accomplissement. 798
I. Sur le vrai sens du verset 17 du psaume XXI. 800
II. Réponse à une première objection. 801
III. Réponse à une deuxième objection. *Ibid.*
IV. Le Tau dont parle Ezéchiel dans sa prophétie du chapitre IX, est la figure de la croix du Sauveur. 802
V. Les prophéties de Zacharie, chap. XII, v. 10, et XIII, v. 6, se rapportent au Messie. *Ibid.*
VI. Réponse à une première objection. 804
VII. Réponse à une deuxième objection. 805
VIII. Sur un passage du psaume XCV. *Ibid.*
CHAP. CXXVIII. Jésus est crucifié entre deux larrons. Prophétie. Accomplissement. 806
CHAP. CXXIX. Jésus est un signe. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CXXX. Jésus suspendu à la croix est raillé par les passants. Prophétie. Accomplissement. 807
CHAP. CXXXI. Jésus mourant demande à Dieu grâce pour ses ennemis. Prophétie. Accomplissement. 808
CHAP. CXXXII. Les vêtements de Jésus sont distribués au sort. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CXXXIII. A la mort de Jésus, le soleil s'éclipse et la terre tremble. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
La prophétie qu'on lit dans Zacharie, chap. XIV, v. 6 et suiv., se rapporte au Messie. 809
CHAP. CXXXIV. Jésus mourant pousse des cris de détresse vers son père, et implore son secours. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
Réponse à une objection des Juifs. 811
CHAP. CXXXV. On présente à Jésus du fiel et du vinaigre à boire. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
I. La prophétie du psaume LXIII, v. 22., se rapporte réellement à Jésus-Christ. 812
II. Réponse à une première objection. *Ibid.*
III. Réponse à une deuxième objection. 813
CHAP. CXXXVI. Mort de Jésus. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
I. La mort de Jésus est figurée dans l'Ancien Testament par plusieurs symboles. 816
II. La mort du grand prêtre était la figure de la mort de Jésus. 817
III. Témoignages confirmatifs de la mort de Jésus par des écrivains juifs. *Ibid.*
IV. La mort de Jésus confirmée par un témoignage païen. *Ibid.*
CHAP. CXXXVII. On ne rompt pas les jambes à Jésus comme aux voleurs crucifiés avec lui. Prophétie. Accomplissement. 818
CHAP. CXXXVIII. On perce le côté de Jésus. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CXXXIX. Joseph et Nicodème embaument et ensevelissent le corps de Jésus. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
Le passage d'Isaïe LIII, 9, se rapporte à Jésus. 819
CHAP. CXL. Jésus mis dans un tombeau. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CXLI. Jésus descend aux enfers et délivre les âmes des patriarches. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
I. Le passage du psaume LXVII, 5, 7, 10, se rapporte à Jésus-Christ. 831
II. Application du passage d'Isaïe LIII, 12, à la personne de Jésus-Christ. *Ibid.*
III. Opinion des Juifs sur le passage d'Osée XIII, 14. 821
IV. Les versets 11 et 12 du chapitre IX de Zacharie se rapportent au Messie. 822
CHAP. CXLII. Jésus ressuscité. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
I. Les Juifs admettent la résurrection de Jésus-Christ. 825
II. Réponse à une première objection. 826
III. Réponse à une deuxième objection. 827
IV. Réfutation de l'opinion de Saumaise sur la résurrection de Jésus-Christ. 828
V. Réponse à une troisième objection. 830
VI. De la prétendue résurrection d'Aristée de Proponticle. 830
VII. Sur l'histoire de Cléomède d'Astipalée. 832
VIII. Sur Hermotime de Clazomène. 833
IX. Sur Épiménide de Crète. *Ibid.*
X. Sur une femme qui reste comme sans vie durant plusieurs jours, et dont parle Héraclide de Pont. 834
XI. Sur Hérès de Pamphilie. *Ibid.*
XII. Sur une jeune fille ressuscitée par Apollonius de Tyane, et sur plusieurs autres prétendues résurrections vantées par quelques auteurs. *Ibid.*
CHAP. CXLIII. Jésus efface les péchés des hommes. Prophétie. Accomplissement. 835
Remarque sur le verset 3 du chapitre III de la Genèse. 810
CHAP. CXLIV. Jésus porte les péchés des hommes. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
Les Juifs reconnaissent que le Messie portera les péchés des hommes. *Ibid.*
CHAP. CXLV. Jésus a racheté les hommes par son sang. Prophétie. Accomplissement. 841
Le verset 11 du chapitre IX de Zacharie se rapporte à Jésus-Christ. 844
CHAP. CXLVI. Jésus institue le baptême. Prophétie. Accomplissement. 845
CHAP. CXLVII. Jésus monte au ciel. Prophétie. Accomplissement. 847
I. Réflexions critiques sur la vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate. 848
II. L'ouvrage de Philostrate ne s'appuie sur aucun témoignage digne de foi. 849
III. Des motifs qui ont porté Philostrate à écrire la vie d'Apollonius. 850
IV. Philostrate attribue à Apollonius plusieurs traits de l'histoire de Jésus-Christ. *Ibid.*
V. Philostrate, comme tous les philosophes pythagoriciens, est menteur et crédule. 854
VI. Mon opinion sur Apollonius de Tyane. *Ibid.*
CHAP. CXLVIII. Jésus est à la droite de Dieu, son père. Prophétie. Accomplissement. 855
CHAP. CXLIX. Jésus envoie le Saint-Esprit à ses disciples. Prophétie. Accomplissement. 856
CHAP. CL. l'Église de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 858
CHAP. CLI. l'Église de Jésus est infaillible. Prophétie. Accomplissement. 863
CHAP. CLII. Jésus a institué un sacerdoce. Prophétie. Accomplissement. 864
CHAP. CLIII. Les Apôtres de Jésus sont pasteurs et docteurs. Prophétie. Accomplissement. 865
CHAP. CLIV. Promulgation de l'Église. Prophétie. Accomplissement. 866
CHAP. CLV. Les disciples sont témoins de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 870
CHAP. CLVI. Martyre des disciples de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 872
CHAP. CLVII. Union des disciples de Jésus. Prophétie. Accomplissement. 874
CHAP. CLVIII. Vocation des Gentils. Prophétie. Accomplissement. 875
I. Les Juifs ne contestent point les prophéties relatives à la vocation des Gentils. 886
II. On trouve dans l'Ancien Testament des figures de la Synagogue et de l'Église. 887
III. Double interprétation de la prophétie du chapitre XIX d'Isaïe, vers. 18. 888
CHAP. CLIX. La doctrine chrétienne réforme les mœurs. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CLX. Destruction des idoles. Prophétie. Accomplissement. 890
CHAP. CLXI. Endurcissement, perfidie et aveuglement du peuple juif. Prophétie. Accomplissement. 891
I. Les Juifs reconnaissent eux-mêmes leur impiété et le déréglement de leurs mœurs. 894
II. L'obstination des Juifs prouve en faveur du christianisme. 895
CHAP. CLXII. Dieu rejette les Juifs ; leur dispersion ; abolition de leurs sacrifices. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
Aveux favorables de la part des Juifs. 899
CHAP. CLXIII. Destruction de Jérusalem. 900
CHAP. CLXIV. Destruction du temple de Jérusalem. Prophétie. Accomplissement. 901
CHAP. CLXV. Les Juifs ont perdu tout espoir de voir rebâtir leur ville et leur temple. Prophétie. Accomplissement. 902
CHAP. CLXVI. Jésus-Christ est juge. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*

CHAP. CLXVII. Les apôtres de Jésus seront des juges. Prophétie. Accomplissement. 905
CHAP. CLXVIII. Le Père a donné toute puissance à Jésus. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CLXIX. Jésus est notre sauveur. Prophétie. Accomplissement. *Ibid.*
CHAP. CLXX. Diverses figures de Jésus-Christ, qu'on trouve dans l'Ancien Testament. 909
I. Adam est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
II. Abel est la figure de Jésus-Christ. 910
III Noé est la figure de Jésus-Christ. 911
IV. Melchisédech est la figure de Jésus-Christ. 912
V. Isaac est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
VI. Le bélier sacrifié par Abraham est la figure de Jésus-Christ. 913
VII. Joseph est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
VIII. L'agneau pascal est la figure de Jésus-Christ. 914
IX. La colonne de feu, la manne, le rocher d'où jaillissent les eaux dans le désert, sont des figures de Jésus-Christ. 915
X. Le bouc émissaire est la figure de Jésus-Christ. 916
XI. Le serpent d'airain est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
XII. Moïse est la figure de Jésus-Christ. 917
XIII. Aaron est la figure de Jésus-Christ. 918
XIV. Josué est la figure de Jésus-Christ. 919
XV. Samson est la figure de Jésus-Christ. 920
XVI. Samuel est la figure de Jésus-Christ. 921
XVII. David est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
XVIII. Salomon est la figure de Jésus-Christ. 922
XIX. Jonas est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
XX. Eliacim, fils d'Helcias, est la figure de Jésus-Christ. 923
XXI. Jérémie est la figure de Jésus-Christ. 924
XXII. Zorobabel est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
XXIII. Jésus, fils de Josédec, est la figure de Jésus-Christ. *Ibid.*
CHAP. CLXXI. Nature, force et usage des prophéties. 925
I. Jésus est le seul auquel puissent convenir les prédictions de l'Ancien Testament. *Ibid.*
II. Les prophéties doivent être considérées dans leur ensemble, et non prises séparément. 926
III. Il faut examiner les prophéties avec tout ce qui s'y rattache, et non par portions isolées. 927
IV. Il n'est pas nécessaire que les prophéties aient de la liaison avec ce qui les précède ou ce qui les suit, ni que les personnages qui ont été la figure de Jésus-Christ lui ressemblent en tout. *Ibid.*
V. Différence entre les prophéties et les centons. 928
VI. On doit ajouter foi aux prophéties, malgré certaines obscurités. *Ibid.*
VII. Des trois sortes de prophéties qu'on trouve dans l'Ancien Testament. 929
VIII. Goût des Juifs pour les allégories. 930
IX. Goût des païens pour les allégories. 932
X. Des oracles du paganisme et des sibylles. 933
Conclusion de la neuvième proposition. 933-934
Conclusion additionnelle. Les livres de l'Ancien Testament sont d'inspiration divine. 933
DIXIÈME PROPOSITION. LA RELIGION CHRÉTIENNE EST VRAIE. 933-934
Conclusion additionnelle. Toutes les religions, autres que la religion chrétienne, sont fausses et impies. 935
Résumé de la Démonstration évangélique. 935-936

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR DE CLARKE. *Ibid.*
Préface de l'éditeur. 943-944
Préface de l'auteur. 945-946
Notice sur le docteur Clarke. *Ibid.*
Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu. 947-948
CHAPITRE PREMIER. Des causes de l'athéisme, dont les principales sont la stupidité, la corruption des mœurs, la fausse philosophie. 947
CHAP. II. — PROPOSITION I. Quelque chose a existé de toute éternité. — L'éternité est difficile à concevoir; mais la difficulté de concevoir une chose n'est pas une raison suffisante de rejeter une démonstration évidente. 952
CHAP. III. — PROPOSITION II. Un être indépendant et immuable a existé de toute éternité. 954
Remarques de l'éditeur de 1756. 957
CHAP. IV. — PROPOSITION III. Cet Etre immuable et indépendant, qui a existé de toute éternité, existe aussi par lui-même. — Idée de l'existence par soi-même. — Le monde matériel ne saurait être la cause première, originale et indépendante. — La forme du monde n'est pas nécessaire, ni son mouvement non plus. — Réfutation du sentiment de M. Toland sur la nécessité du mouvement. — Réfutation du sentiment de Spinosa qui n'admet qu'une seule substance. — Les philosophes de l'antiquité ne favorisent pas l'opinion des athées modernes sur l'éternité du monde. 957
CHAP. V. — PROPOSITION IV. L'essence de l'être qui existe par lui-même est incompréhensible. — De l'infinité de l'espace. — De la vanité ridicule des scolastiques qui prétendent expliquer les choses par des termes d'art insignifiants. 973
CHAP. VI. — PROPOSITION V. L'être qui existe par lui-même est nécessairement éternel. — De notre manière de concevoir l'éternité de Dieu. 975
CHAP. VII. — PROPOSITION VI. Que l'être qui existe par lui-même doit être infini et présent partout. — De la simplicité, de l'immutabilité et de l'incorruptibilité de la nature divine. 977
CHAP. VIII. — PROPOSITION VII. L'être par lui-même doit nécessairement être unique. — De la sainte Trinité. — Erreur de Spinosa sur l'unité d'une seule substance. 979
CHAP. IX. — PROPOSITION VIII. L'être existant par lui-même est un être intelligent. — Si l'intelligence est une perfection distincte de la matière, elle doit avoir pour cause un être revêtu de cette perfection. — Absurdité de l'opinion de Hobbes, qui prétend que la matière est capable de penser. — Preuves de la VIIIe proposition, prises de la beauté de l'ordre de l'univers, et des causes finales. — De l'origine du mouvement. — Contingence du monde matériel. 981
Remarques de l'éditeur de 1756. 989
CHAP. X. — PROPOSITION IX. L'être par lui-même doit être un agent libre. — Connexion de cette proposition avec la précédente. — Preuves de cette proposition. 991
CHAP. XI. — PROP. X. Que l'être existant par lui-même possède une puissance infinie. — Que ce pouvoir infini ne s'étend pas jusqu'à faire des choses contradictoires. — Qu'il ne s'étend pas non plus aux choses qui supposeraient dans l'Etre suprême quelque imperfection physique ou morale. — Qu'il renferme le pouvoir de créer la matière. — Qu'il renferme aussi celui de créer des substances pensantes, immatérielles, douées de liberté, de volonté et de choix. — De l'immatérialité des ames humaines. — Que la faculté de concevoir ne vient pas des sens. — Qu'il est possible que Dieu communique à la créature le pouvoir de commencer le mouvement. — Qu'il est possible qu'il lui donne une liberté de volonté. — Réponse aux arguments de Spinosa et de Hobbes sur la possibilité de la liberté. — Que la certitude de la prescience divine ne ruine pas la liberté des actions humaines. — De l'origine du mal. 999
CHAP. XII. — PROP. XI. Que la cause suprême et l'auteur de toutes choses est un être infiniment sage. — Preuves de cette vérité. 1022
CHAP. XIII. — PROP. XII. Que la cause suprême, l'auteur de toutes choses, doit nécessairement posséder une bonté, une justice et une vérité infinies, et toutes les autres perfections morales. — De la Providence. — Que les attributs moraux de la Divinité s'accordent avec sa liberté parfaite. — Que Dieu fait toujours nécessairement ce qui est le plus convenable au bien de l'univers en général. — Qu'il lui est impossible de mal faire. — Qu'en elle-même la liberté est une perfection et non pas une imperfection. — Que la plus haute perfection morale des créatures raisonnables n'exclut pas leur liberté naturelle. — Que les fondements de tous les devoirs moraux sont éternels et nécessaires indépendamment des lois positives. 1026
Remarques de l'éditeur de 1756. 1034
CHAP. XIV. Conclusion du discours sur l'existence de Dieu. 1037
Lettres d'un gentilhomme de la province de Glocester écrites au docteur CLARKE, au sujet de son *Traité de l'Existence de Dieu*, avec les réponses de ce docteur.
LETTRE I. 1039
RÉPONSE. 1042
LETTRE II. 1044
RÉPONSE. 1047
LETTRE III. 1048
RÉPONSE. 1049
LETTRE. IV. 1050
RÉPONSE. 1052
LETTRE V. 1053
RÉPONSE. 1054

Fragment d'une lettre contenant quelques autres objections avec les réponses. 1056
Autres lettres d'un théologien de Cambrigde, avec les réponses de l'auteur sur la nécessité et sur la liberté des actions humaines
LETTRE I. 1061
RÉPONSE. 1063
LETTRE II. 1064
RÉPONSE. 1065
LETTRE III. 1066
RÉPONSE. 1067
DERNIÈRE LETTRE 1068
Lettre sur l'argument *a priori*. 1069
Discours sur les devoirs immuables de la religion naturelle et sur la vérité de la religion chrétienne.
CHAP. I. Dessein et plan de ce discours. 1073
CHAP. II. Où l'on parle du déisme et de quatre espèces différentes de déistes. 1080
CHAP. III. — PROPOSITION I. Que des différences éternelles et nécessaires des choses découlent naturellement et nécessairement certains devoirs de morale, que toutes les créatures raisonnables sont tenues de mettre en pratique, antécédemment à toute loi positive et à toute attente de récompense ou de punition. — Qu'il y a dans les choses des différences éternelles et nécessaires. — Absurdité de ceux qui tiennent le contraire. — Réponse à l'objection prise de la diversité d'opinions entre les savants, et de la différence qu'on rencontre dans les lois des nations sur le juste et l'injuste. — Que la volonté de Dieu se détermine toujours à agir conformément aux raisons éternelles des choses, et que toutes les créatures raisonnables sont obligées de se gouverner suivant les règles éternelles de la raison. — Preuves de cette assertion. — Que les plus scélérats n'ignorent pas entièrement la différence entre le bien et le mal moral. — Que le jugement que les hommes portent sur les actions d'autrui, prouve qu'ils ont un sentiment naturel des devoirs éternels de la morale. — Réponse à l'objection prise de l'ignorance entière de quelques nations barbares, en fait de morale. — Des principaux devoirs de la morale en particulier. — Que la loi naturelle est éternelle, universelle et immuable. — Que les devoirs éternels de morale sont à quelques égards antécédents à la volonté positive de Dieu lui-même. — Que la loi de la nature est obligatoire antécédemment aux vues particulières de récompense ou de punition. — Qu'un homme de bien doit cependant y avoir égard, et qu'elles ne sont pas entièrement inutiles à la vertu. 1092
CHAP. IV. Où l'on fait voir l'absurdité du système de Hobbes sur l'origine du droit. 1128
CHAP. V. — PROP. II. Que ces devoirs éternels de morale, qui découlent des différences naturelles des choses, sont outre cela la volonté expresse de Dieu et la loi suivant laquelle il veut que toutes les créatures raisonnables se gouvernent. — Preuves de cette proposition. 1138
CHAP. VI. — PROP. III. Que ces devoirs éternels de la morale, que toutes les créatures raisonnables sont obligées de pratiquer antécédemment à aucune vue de récompense ou de punition, doivent nécessairement être accompagnés de récompenses et de peines. — Preuve de cette proposition par les attributs de Dieu. — Autre preuve tirée de la gloire de Dieu et de la majesté de ses lois. 1145
CHAP. VII. — PROP. IV. Que ces récompenses et ces peines n'étant pas dispensées aux hommes dans ce monde, il faut nécessairement qu'il y ait une vie à venir où la distribution en soit faite. — Opinion des stoïciens touchant la suffisance de la vertu pour rendre les hommes heureux par elle-même. — On en tire une conclusion en faveur de la certitude d'une vie future. — D'où vient que la sagesse de Dieu n'éclate pas d'une manière aussi visible dans le gouvernement du monde moral que dans la fabrique du monde naturel. 1147
CHAP. VIII. De l'immortalité de l'âme. — Que la croyance de l'immortalité des âmes humaines a été d'un grand usage aux sages du paganisme. 1155
CHAP. IX. — PROP. V. La plupart des hommes distraits par leur légèreté naturelle et par la préoccupation des affaires, en même temps qu'aveuglés par les préjugés et par les passions, sont incapables de découvrir clairement d'eux-même ces grandes vérités. — Utilité et nécessité du ministère évangélique. 1162
CHAP. X. — PROP. VI. Que les leçons des anciens philosophes païens étaient entièrement insuffisantes pour la réformation du genre humain — Que le paganisme a eu d'excellents maîtres de morale. — Que ces grands hommes paraissent avoir été suscités par la Providence pour faire le procès aux nations parmi lesquelles ils ont vécu. — Que cependant ils n'ont pu réformer le genre humain. — Que peu de personnes ont travaillé à la réformation du monde. — Que ce peu qui y ont travaillé manquaient de beaucoup d'éléments indispensables à l'exécution de leur dessein. 1168
CHAP. XI. — PROP. VII. Que le genre humain avait évidemment besoin d'une révélation. — Nécessité d'une révélation divine. — Que la nature et la droite raison conduisaient les hommes à l'espérer et à l'attendre. — Que les déistes modernes n'allèguent aucune bonne raison pour combattre la nécessité d'une révélation. — Preuves de sa nécessité et de son utilité. — Que Dieu n'était pas absolument obligé de se révéler aux hommes. — Que l'objection, prise du peu d'étendue que la révélation a eue dans le monde, n'est par capable de faire douter de sa vérité. 1183
CHAP. XII. — PROP. VIII. Que la religion chrétienne est la seule des religions, qui sont aujourd'hui dans le monde, qui puisse se vanter avec quelque apparence de raison de posséder la révélation divine. — De la religion de Mahomet. — De la religion judaïque d'aujourd'hui. 1193
CHAP. XIII. — PROP. IX. Que la religion chrétienne a tous les caractères de divinité qu'il soit possible d'imaginer. — Caractères auxquels on peut reconnaître une religion venue de Dieu. 1194
CHAP. XIV. — PROP. X. Conformité de la morale chrétienne aux lumières naturelles et à la félicité du genre humain. 1195
CHAP. XV. — PROP. XI. Que les motifs que la religion chrétienne propose à l'homme répondent parfaitement bien à la sagesse de Dieu et aux espérances naturelles de l'homme. 1200
CHAP. XVI. — PROP. XII. Que la religion chrétienne propose ces devoirs et ces motifs, d'une manière qui s'accorde très-bien avec les lumières de la droite raison et de la pure nature. 1203
CHAP. XVII. — PROP. XIII. Que tous les dogmes de la religion sont conformes aux lumières de la droite raison. — Examen des principaux articles qui sont proposés à notre croyance, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. — Que les articles de notre foi ont tous beaucoup d'influence sur la réformation des mœurs. — Qu'ils font tous ensemble un corps, un système de foi très-suivi et raisonnable. 1205
CHAP. XVIII. — PROP. XIV. Que les miracles que Notre-Seigneur a faits; que l'accomplissement des prophéties, et le témoignage des apôtres sont des preuves directes et positives de la vérité de la religion chrétienne. 1231
CHAP. XIX. Des miracles en général. — Notions vicieuses du miracle. — Possibilité des miracles clairement démontrée. — Absurdité de l'opinion qui nie cette possibilité. — Moyens de distinguer les miracles faits par Dieu lui-même ou en son nom, d'avec les tromperies du démon. — La véritable définition du miracle. — De la force et de l'évidence des miracles de Jésus-Christ. — Réponse à une objection. — Des miracles prétendus d'Apollonius et de quelques autres. 1233
CHAP. XX. Où l'on continue à prouver la quatorzième proposition par l'accomplissement des prophéties et par le témoignage des apôtres. — Des prophéties que Jésus-Christ lui-même a faites. — Réponse aux objections contre l'application des anciens oracles à Jésus-Christ. 1215
CHAP. XXI. Où l'on prouve la vérité de la doctrine de Jésus-Christ par le témoignage de ses disciples. — Du témoignage des apôtres, en tant qu'il est une preuve de la vérité de la religion chrétienne. — Que les apôtres n'ont pu être trompés sur les faits dont ils se portent pour témoins. — Qu'ils n'ont pu avoir le dessein d'en imposer au genre humain. — Que leur témoignage est parvenu jusqu'à nous sans altération et sans falsification. — De l'autorité des livres sacrés. 1278
CHAP. XXII. — PROP. XV. Que ceux qui ne se rendent pas aux preuves alléguées de la vérité de la religion chrétienne sont des gens que rien ne peut toucher et qui ne cesseraient pas d'être incrédules, quand bien même un mort sortirait du tombeau tout exprès pour les convaincre. Que la corruption et les passions dominantes sont les seules causes de l'obstination des incrédules. — Qu'un homme bien disposé pratiquera les devoirs de la religion, quand bien même les preuves de la vérité de la religion seraient moindres qu'elles ne sont. — Que Dieu a le droit de nous imposer l'obligation de faire attention à certaines choses, sous peine d'encourir son indignation 1288
TROISIÈME DÉFENSE du docteur Clarke pour prouver l'immatérialité de l'âme et son immortalité. 1291

FIN DE LA TABLE.

Universitas BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 001910651b

BX 1752 .M53 1843 V5
MIGNE, JACQUES PAUL.
DEMONSTRATIONS EVANGEL

CE BX 1752
.M53 1843 V005
COO MIGNE, JACQU DEMONSTRAT
ACC# 1351089

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 02 06 8

MOTION